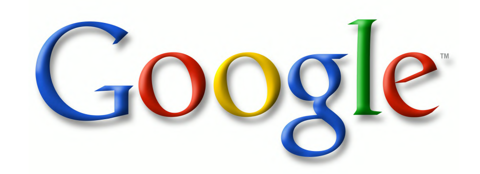
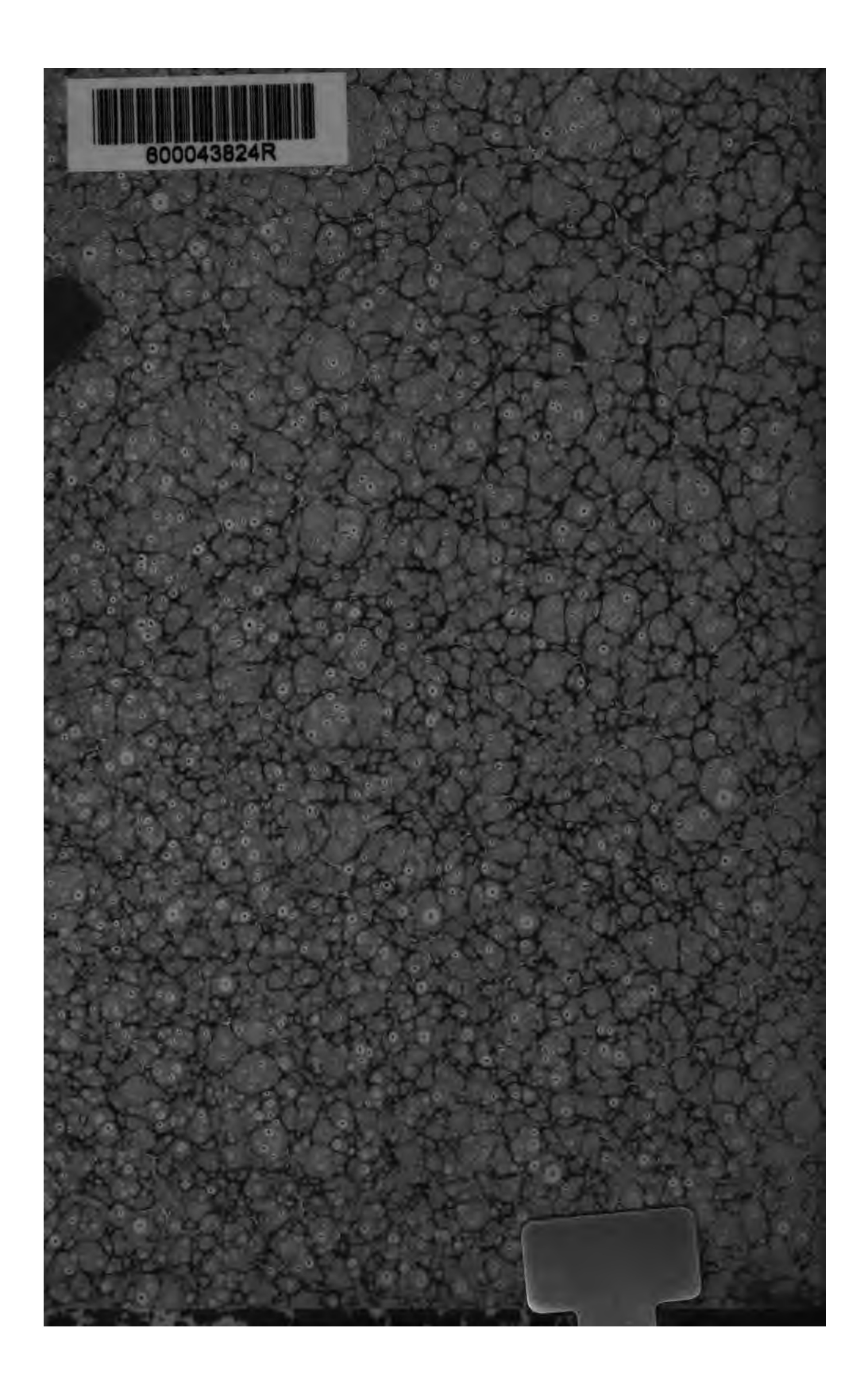
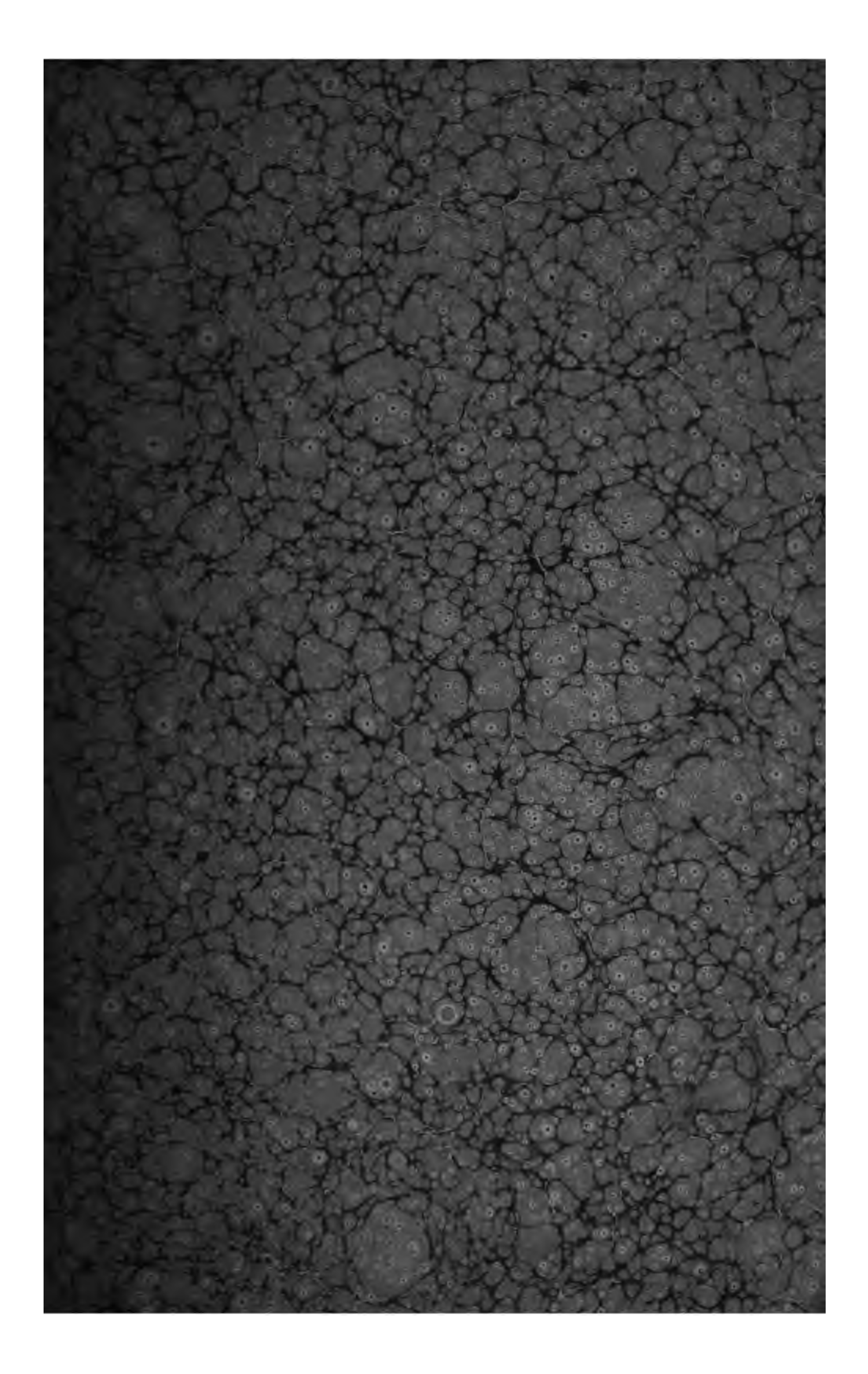





600043824R



TROISIÈME ET DERNIÈRE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU TROISIÈME ET DERNIÈRE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DU PARALLÈLE DES DOCTRINES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES AVEC LA FOI CATHOLIQUE, — DU PROTESTANTISME, — DES OBJECTIONS POPULAIRES CONTRE LE CATHOLICISME, — DE CRITIQUE CHRÉTIENNE, — DE SCOLASTIQUE, — DE PHYSIOLOGIE, — DE TRADITION PATRISTIQUE ET CONCILIAIRE, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES MISSIONS CATHOLIQUES, — DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET DÉCOUVERTES MODERNES, — DES BIENFAITS DU CHRISTIANISME, — D'ESTHÉTIQUE CHRÉTIENNE, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DES PAPES, — DES CARDINAUX CÉLÈBRES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — DES MUSÉES RELIGIEUX ET PROFANES, — DES ABBAYES ET MONASTÈRES CÉLÈBRES, — D'ORFÉVRERIE CHRÉTIENNE, — DE LÉGENDES CHRÉTIENNES, — DE CANTIQUES CHRÉTIENS, — D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE ET CHARITABLE, — DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, — DE LÉGISLATION COMPARÉE, — DE LA SAGESSE POPULAIRE, — DES ERREURS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES, — DES LIVRES APOCRYPHES, — DE LEÇONS DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PROSE ET EN VERS, — DE MYTHOLOGIE UNIVERSELLE, — DE TECHNOLOGIE UNIVERSELLE, — DES CONTROVERSES HISTORIQUES, — DES ORIGINES DU CHRISTIANISME, — DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES DANS L'ANTIQUITÉ, — DES HARMONIES DE LA RAISON, DE LA SCIENCE, DE LA LITTÉRATURE ET DE L'ART AVEC LA FOI CATHOLIQUE, — DES PROPOSITIONS CATHOLIQUES. — DE MYSTIQUE CHRÉTIENNE. — DE LINGUISTIQUE. — DE LA DIVINITÉ ET DE L'HUMANITÉ DU CHRIST.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

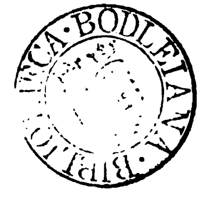
OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR. ET MÊME 8 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

60 VOLUMES, PRIX : 360 FRANCS.

TOME VINGT-QUATRIÈME.



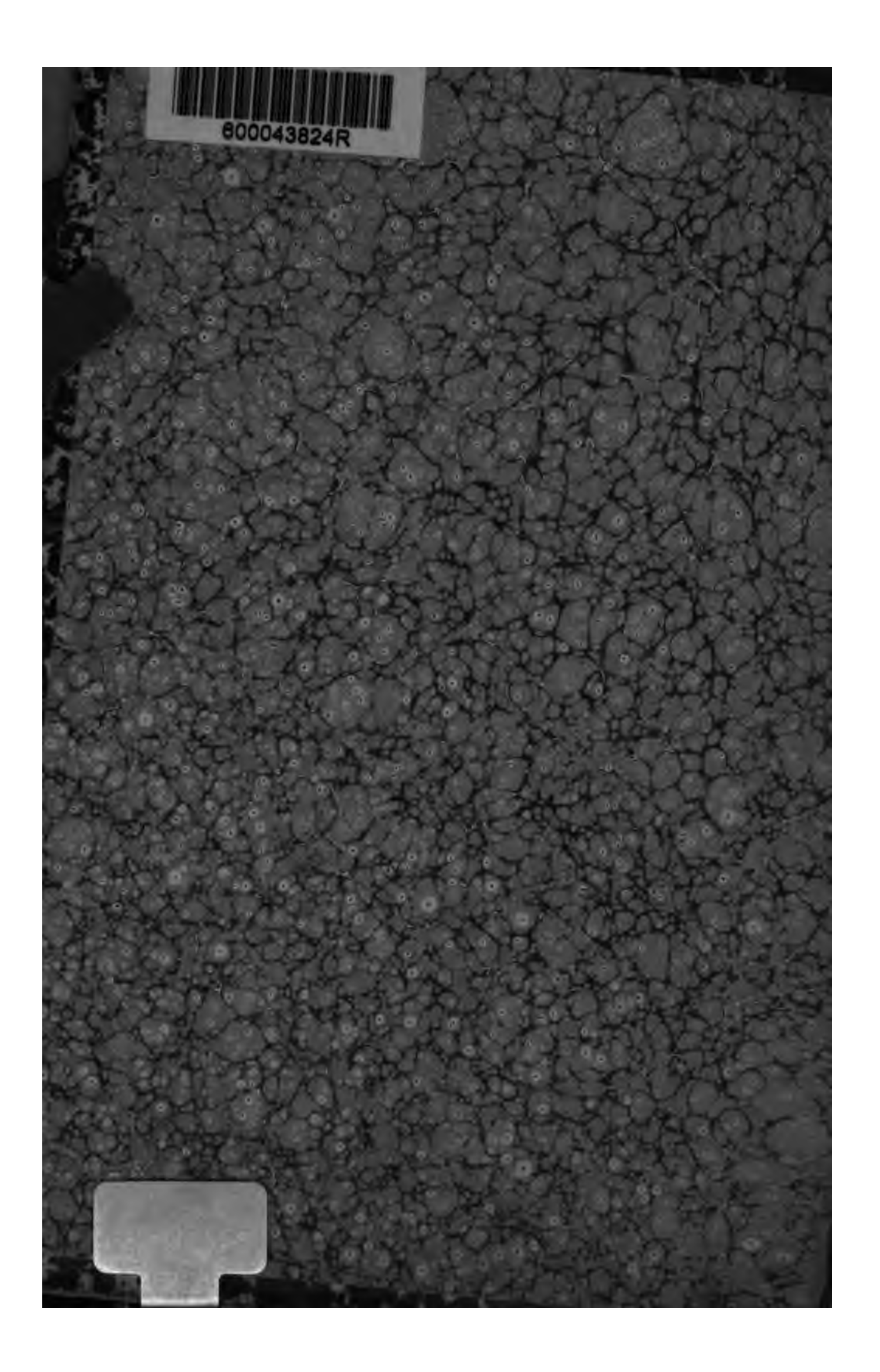
DICTIONNAIRE DES APOCRYPHES.

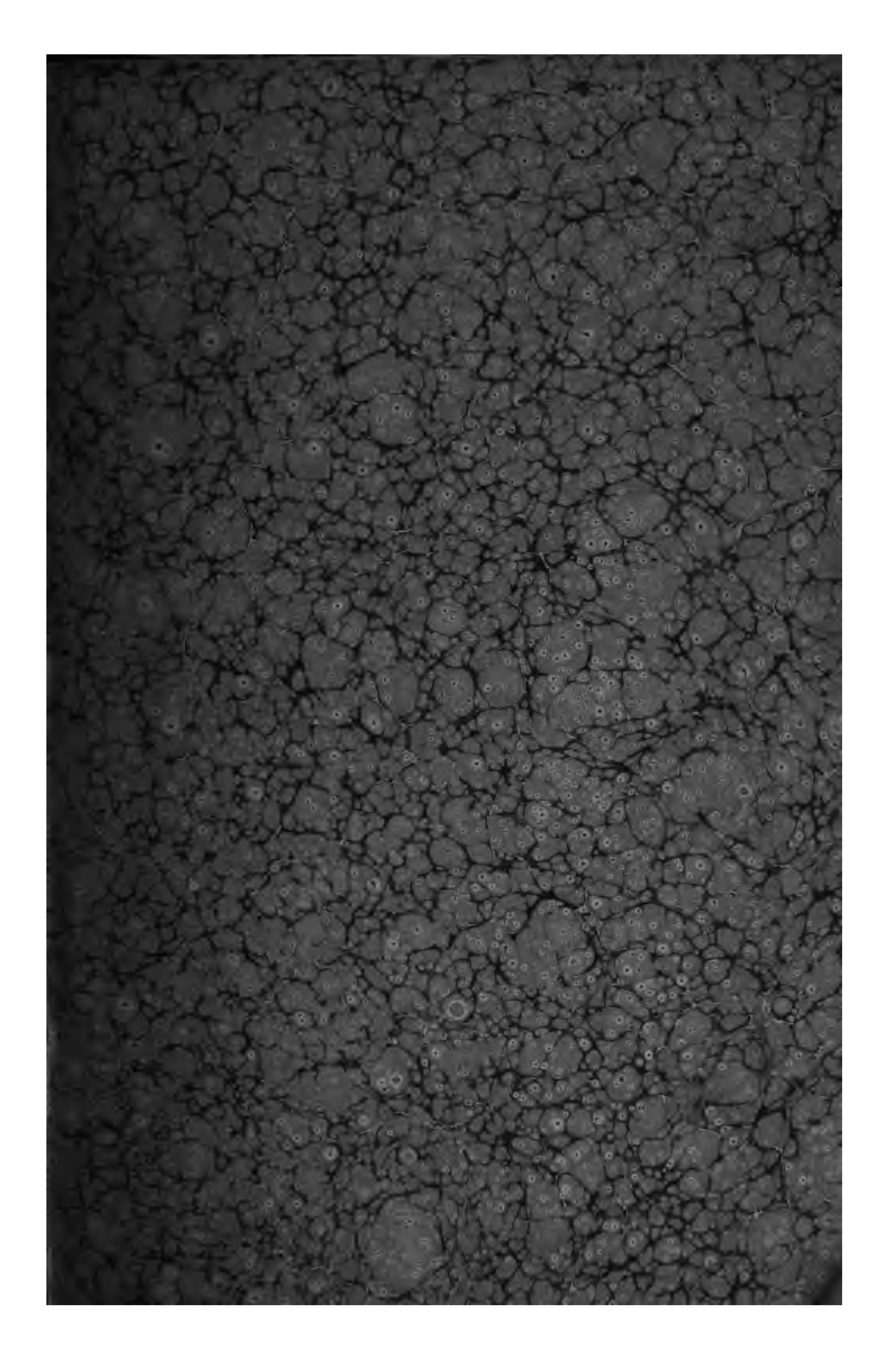
2 VOL. PRIX : 14 FRANCS.

TOME SECOND.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1858


600043824R



Testaments des douze Patriarches et autres compositions déjà connues. Nous ne reparlons pas du *Livre d'Adam*, conservé chez les Mendaïtes, ou Sabéens, mais une publication récente nous a mis à même de faire connaître d'autres écrits en circulation parmi ces sectaires si peu connus jusqu'ici.

Nous avons compris dans notre travail les *liturgies* qui portent le nom de quelques-uns des apôtres. Leur authenticité a été contestée, mais il est positif qu'elles remontent à une haute antiquité et qu'elles sont de vénérables monuments de l'ancienne discipline de l'Eglise.

Il nous semble qu'il serait superflu de nous livrer à l'appréciation générale des œuvres diverses et d'étendue si variée qui figurent dans notre collection. A côté de circonstances évidemment controuvées, qui n'ont pu être adoptées qu'à des époques d'ignorance ou qui étaient le fruit de l'imagination peu réglée des rabbins, on trouvera des traditions qui ne sont pas toujours à dédaigner et chez lesquelles un fond de vérité repose sous une couche de détails qu'une critique judicieuse n'admettrait pas. Ne perdons pas de vue que dans l'absence de toute donnée authentique sur l'histoire des apôtres, dès le point où s'arrête le récit de saint Luc, dans la privation où nous sommes d'informations sur les premières années de la vie de la sainte Vierge et sur la fin de sa carrière, il est d'un grand intérêt de connaître les récits qui ont circulé depuis bien des siècles à cet égard, récits où tout n'est pas vérité, où tout n'est pas mensonge, mais qui offrent souvent un mélange où la part de l'erreur et celle de l'exactitude n'est pas toujours facile à faire.

Nous sommes loin de prétendre que notre travail soit exempt d'imperfections, mais tel qu'il est, nous le soumettons au jugement du public, avec l'espoir qu'il paraîtra intéressant aux hommes sérieux qui, même en dehors des rangs du clergé, s'occupent de l'étude des livres saints et des origines de l'Eglise. La lecture des écrits apocryphes est un complément fort utile de celle des écrits canoniques ; le caractère qui se manifeste, dans les œuvres des hommes est une preuve palpable de l'inspiration des livres qui renferment la parole divine. Sans cette inspiration, les ouvrages qui composent la sainte Ecriture n'auraient pas différé des productions auxquelles on a, avec raison, refusé le cachet de l'authenticité. Ces dernières renferment parfois quelques beautés, mais entre elles et celles que l'Esprit-Saint a dictées, la différence est incommensurable. C'est un point qui se trouve développé dans le cours de notre recueil.

En réunissant sous une forme accessible aux lecteurs français un grand nombre de compositions diverses, écrites en hébreu, en grec et en latin, en y joignant une masse d'informations puisées dans les écrits des rabbins et dans des ouvrages à peu près inconnus parmi nous, soit parce qu'ils ont été publiés à l'étranger, soit parce qu'ils ont paru en allemand, langue peu répandue en France, nous espérons avoir rendu un service aux études sérieuses. Cette pensée nous a soutenus dans l'exécution d'une tâche qui a été longue et qui n'a point été exempte de difficultés.

G. B.

DICTIONNAIRE

DES

APOCRYPHES.

Troisième partie.

LÉGENDES ET FRAGMENTS APOCRYPHES QUI SE RATTACHENT A L'ANCIEN ET AU NOUVEAU TESTAMENT.

A

ABDIAS.

(Histoire apostolique, ou Histoire du combat apostolique par ABDIAS, *premier évêque de Babylone.)*

Tel est le titre d'un ouvrage qui joue un rôle important parmi les écrits apocryphes; il a pour but de retracer l'histoire des travaux et de la mort de chacun des apôtres; reproduisant des traditions fort anciennes, où des faits évidemment controuvés se sont mêlés à un fond de vérité, il a servi de guide aux légendaires du moyen âge; les artistes se sont inspirés de ses récits, et son influence a été des plus considérables.

On comprend quelle importance extrême les premiers Chrétiens durent attacher à l'histoire des apôtres, de ces généreux athlètes qui annoncèrent l'Evangile avec autant de courage que de succès, et qui portèrent jusque dans les régions les plus éloignées le flambeau de la foi; malheureusement il n'est parvenu jusqu'à nous aucun récit authentique de leurs travaux et de leurs souffrances.

Les *Actes* rédigés par saint Luc et qui figurent parmi les livres canoniques ne contiennent que l'histoire des deux principaux apôtres Pierre et Paul; encore ne les accompagne-t-elle pas jusqu'à leur mort; ce n'est que dans les premiers chapitres qu'il est question des deux Jacques, de Philippe et de Jean; d'autres apôtres tels que Matthieu, Simon, Jude et Barthélemy ne sont nommés qu'une seule fois (ch. I, 13); il n'est rien dit sur le genre de mort de chacun de ces serviteurs de Dieu.

Des traditions orales conservèrent d'abord parmi les fidèles le récit de la vie et des actions des divers apôtres; ces traditions reposaient dans le principe sur un fondement de vérité, mais elles ne tardèrent point à se mêler à des récits d'une exactitude douteuse. Bientôt les traditions cédèrent la place à l'histoire écrite, et dès le commencement du IIe siècle, on vit circuler de prétendus *Actes* des apôtres, composés pour la plupart par des hérétiques qui voulurent mettre leurs erreurs sous l'abri de noms vénérés. Les manichéens eurent surtout recours à ce stratagème. Quelques-uns de ces *Actes* sont parvenus jusqu'à nous, mais la majeure partie a péri, ainsi que la presque totalité des productions hétérodoxes des premiers siècles.

Il n'existe qu'une seule composition ancienne qui ait eu pour but d'offrir l'histoire collective des douze apôtres; c'est celle qui porte le nom d'Abdias et qui est divisée en dix livres; de fait elle n'est pas complète, puisqu'elle passe entièrement sous silence saint Matthias qui remplaça le traître Judas; l'histoire de saint Jacques le Mineur, de saint Simon et de saint Jude est réunie et resserrée en un seul livre; la vie de saint Philippe est d'une étendue bien moins considérable que les autres.

Abdias est mentionné dans le livre VI de cette *Histoire* comme ayant été ordonné évêque de Babylone par saint Simon et par saint Jude; il se présente ainsi comme un contemporain des apôtres, comme ayant vécu avec eux et comme devant être parfaitement instruit de toutes les circonstances qui les touchent. Il est inutile de dire que

tout cela est supposé et que l'existence d'Abdias lui-même est plus que douteuse.

L'ouvrage est annoncé comme ayant été écrit en hébreu, comme ayant été traduit en grec par un nommé Eutrope, et comme ayant été ensuite mis en latin par Jules l'Africain. Nous allons placer ici la Préface de ce prétendu traducteur.

Il a existé un auteur de ce nom qui vivait au IIIe siècle ; ses ouvrages historiques sont perdus, car on ne peut, ainsi que l'observe M. Berger de Xivrey (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t. XIII, IIe partie, p. 170), ranger dans cette catégorie ni son livre grec intitulé Κεστοί, ni sa lettre à Aristide. Il avait écrit une chronologie qui ne nous a été conservée que par la chronique d'Eusèbe.

Préface de Jules l'Africain.

« Quoique les saints Evangiles et que le livre qui a reçu le nom d'Actes racontent beaucoup de choses au sujet des miracles faits par les apôtres, il nous a paru cependant convenable de recueillir tout ce que nous avons pu trouver des écrits rédigés en langue hébraïque par Abdias, qui avait vu le Sauveur en sa chair et qui, après avoir suivi les apôtres Simon et Jude en Perse, fut le premier évêque de Babylone, et qui a fait le récit des travaux de chacun des apôtres, de sorte que la personne qui veut s'en instruire, rencontre facilement ce qui concerne celui des apôtres dont elle a à cœur de connaître les mérites. Beaucoup d'écrits ont été composés par les anciens sur ce sujet, mais il ne nous en est parvenu aucun, si ce n'est les monuments de leur martyre, ce que nous regardons comme étant d'un grand prix, sachant qu'il est écrit : « O Dieu, tes amis sont dignes d'être honorés. » (*Psal.* CXXXIX, 17.) S'il en est qui ont montré aux peuples des miracles plus grands que ceux que d'autres ont accomplis, il ne faut pas l'attribuer à la fragilité humaine, mais reconnaître humblement que Jésus-Christ, Notre-Seigneur, opère seul ce qu'il veut, en habitant dans ses apôtres, par la bonne volonté et la pureté des sentiments, comme l'a dit le prophète : « J'habiterai en eux et je marcherai en eux, et je serai leur Dieu. » (*Ezech.* XXXVII, 27.) C'est donc au nom de Jésus-Christ, Fils de Dieu tout-puissant, que nous avons traduit en langue latine et divisé en dix livres ce qu'Abdias, évêque de Babylone, qui avait été ordonné évêque par les saints apôtres, a écrit en langue hébraïque touchant leur histoire, et ce qu'Eutrope (1), disciple d'Abdias, avait fait passer dans la langue grecque, nous avons toujours voulu rendre gloire à Dieu le Père par son Fils unique, Notre-Seigneur et notre Rédempteur, dans l'Esprit-Saint qui éclaire nos âmes et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen. »

On ne sait trop pourquoi le traducteur latin est désigné sous le nom de Jules l'Africain, au IIIe siècle.

Grabe (*Spicileg. Patrum*, t. I, p. 314) a observé que l'*Histoire* d'Abdias faisait des emprunts à la *Chronologie;* Fabricius conjecture que quelque traduction latine de Jules l'Africain aura, à des époques d'ignorance, fait connaître ce nom et qu'on l'aura appliqué au personnage que l'on présentait comme ayant traduit l'ouvrage du prétendu évêque de Babylone.

A l'époque de Charlemagne, un compilateur puisa dans Jules l'Africain, dans la *Chronique* de l'évêque Idace (2) et dans quelques autres auteurs les matériaux de six livres de *Collectanea chronologica.* (*Voir* Vossius, *De Hist. Lat.*, l. XIII, part. IV, c. 3, p. 756.)

Wolfgang Laze, Vossius (*De Histor. Græc.*, p. 100) et Cave (*Hist. litter. script. eccles.*) ont dit qu'Abdias était un des soixante-dix disciples de Jésus-Christ; Fabricius convient qu'il n'a pu découvrir d'où provient cette opinion; le pseudo-Abdias ne mentionne point cette circonstance, qu'il n'aurait certes point omise si elle s'était présentée à son esprit, et le nom d'Abdias ne se rencontre pas dans le faux Dorothée (3), dans Nicéphore Calliste et dans les autres auteurs qui ont énuméré les soixante-dix disciples.

Il est facile de reconnaître d'ailleurs que le prétendu original hébreu et que la version grecque sont des choses inventées à plaisir. On rencontre parfois des formes de style qui ne sauraient être du fait d'un traducteur, par exemple, dans l'histoire de saint Thomas : *In nomine Domini mei Jesu impetrabam, non imperabam.* L'auteur fait usage de la Vulgate toutes les fois qu'il cite l'Ecriture sainte, et dans l'histoire de saint Jacques le Mineur, il rapporte un passage d'Hégésippe, le transcrivant d'après la version qu'a faite Rufin de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. Tout ceci démontre si bien une rédaction latine qu'il est inutile d'insister sur ce point.

L'œuvre du pseudo-Abdias a été appréciée avec quelque sévérité par divers auteurs.

Fabricius rapporte (*Codex apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 392 et suiv.) les jugements de Sixte de Sienne, de Mélanchthon, de Bellarmin, de Combefis et de bien d'autres.

(1) Fabricius fait, à l'égard de ce nom, la note suivante : *Hic commentitius Eutropius idem forte dicitur fictam epistolam Lentuli de Christo reperisse in archivis Romanorum. Falluntur enim qui de Eutropio breviarii auctore ibi cogitant, neque vero is annales scripsit, neque dicitur epistolam reperisse in Annalibus suis, sed reperisse in Annalibus Romanorum*, l. I, *in Actis annalibus senatus Romani.*

(2) Idace, évêque portugais, mort vers l'an 470. Sa *Chronique*, écrite d'un style dur et peu correct, a été publiée par Canisius, d'après un manuscrit défectueux, dans ses *Variæ lectiones*, t. II, (pag. 239). Le P. Sirmond en a donné, à Paris, en 1619, une édition meilleure et qui a servi de base à diverses réimpressions comprises dans les *Recueils des historiens* de France et d'Espagne et dans la *Bibliothèque des Pères.*

(3) On trouvera, dans la suite de ce Dictionnaire, l'ouvrage supposé mis sous le nom de l'évêque Dorothée.

Tillemont s'exprime ainsi dans ses *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 1701 : « Ce qui n'est que dans Abdias peut passer pour n'être nulle part. Quand il dirait quelque chose de vrai, on ne saurait le discerner des contes et des fables qu'il y mêle. »

La rigueur de cette appréciation n'empêche pas que l'*Histoire apostolique* ne soit digne d'être connue à cause des traditions qu'elle a conservées et où il y a un fond de vérité.

La première édition de l'*Historia apostolica* vit le jour à Bâle, en 1551, in-folio; elle fut donnée par Wolfgang Laze, qui se servit de deux manuscrits trouvés dans des bibliothèques de couvents en Allemagne. L'ouvrage fut réimprimé à Paris en 1560, et trois fois à Cologne, en 1566, 1569 et 1576, avec quelques autres écrits du même genre. On les rencontre joints également à une édition de Paris, 1571.

Laurent de la Barre comprit Abdias dans son *Historia christiana veterum Patrum*, Paris, 1583, in-folio; mais il n'est pas exact de dire, comme l'ont prétendu quelques savants, qu'elle ait été insérée dans les *Bibliothèques des Pères*.

Fabricius mentionne, d'après un autre bibliographe, une traduction française anonyme datée de 1569, et une traduction flamande de J. de Berkelaer; nous ne connaissons ni l'une ni l'autre.

Un poëte, qui eut de la réputation au XVe et au XVIe siècle, Jean-Baptiste Mantuan, dans ses *Fastes des apôtres* a emprunté beaucoup à Abdias; il se borne souvent à mettre en vers, en les abrégeant, les récits de ce prétendu historien; nous en offrirons quelques exemples.

Dès le XIIIe siècle, Rodolphe de Tongres avait signalé le peu de critique de cet ouvrage, et le danger d'y ajouter foi. (*Abdiæ historiam hinc inde sub quadam devotione indiscreta collectam, periculose in Ecclesiis legi.*)

Nous observerons que la première édition publiée par W. Laze en 1551, ne comprend point le prologue de Jules l'Africain; ce fragment se trouve dans l'édition de Fabricius, qui n'indique point où il l'a pris; telle qu'elle est, cette préface paraît étrangère à l'ouvrage, et y avoir été jointe par quelque copiste inintelligent.

Il est difficile de savoir s'il a existé réellement, dans les premiers siècles de notre ère, un auteur du nom d'Abdias; ce qu'il y a de sûr, c'est que d'autres personnages ont porté ce nom; il se rencontre deux fois dans Esdras (*III Esdr.* VIII, 34; *IV Esdr.* II, 39). Eusèbe fait mention, dans son *Histoire ecclésiastique*, liv. II, ch. 1, d'un certain Abdon, nom qui est rendu par Abdias dans la traduction de Rufin.

Au chapitre 6 du livre VI de l'*Histoire apostolique*, il est question d'une histoire de saint Simon et de saint Jude, écrite par Craton, disciple de ces apôtres. Cet ouvrage est également cité dans les *Fragments apostoliques* édités par Prætorius. S'il a existé, ce qui est douteux, il n'en est rien parvenu jusqu'à nous.

En parcourant l'œuvre du pseudo-Abdias, on sera choqué de l'inégalité qu'on observe dans le choix des expressions, de la maladresse dans la construction des périodes; tout accuse une époque de décadence; il n'y a point de proportion dans le plan de l'ouvrage, ce qu'il faut attribuer au plus ou moins de matériaux que le rédacteur avait à sa disposition. Il s'étend longuement sur saint André (liv. III), sur saint Jean (liv. V), sur saint Thomas (liv. IX), tandis que saint Pierre et saint Paul sont, au mépris du rang qu'ils occupent, l'objet d'une narration assez sèche, et à l'égard de saint Philippe (liv. X) il n'y a, comme nous l'avons déjà dit, qu'un simple fragment.

Des récits merveilleux et apocryphes se trouvent placés à côté de sentences et de discours empreints de l'esprit le plus pur du christianisme; ces discours sont, sans nul doute, des fragments de prédications qui remontent à une très-haute antiquité, et l'on pourrait, à bon droit, y voir la reproduction de paroles prononcées par les apôtres eux-mêmes. Sous ce rapport, et sous celui de la connaissance des opinions répandues parmi les Chrétiens dans des temps reculés, l'ouvrage d'Abdias, quoique composé de morceaux hétérogènes et remontant à des époques différentes, est digne d'attention; il a été trop négligé par les auteurs modernes.

On ne saurait assigner à sa rédaction une époque antérieure au Ve siècle; c'est ce qui résulte de l'examen des sources où il a puisé. Bède, qui écrivait au VIIe siècle, s'accorde avec lui en beaucoup d'endroits; mais il est impossible de dire si Bède a suivi Abdias, ou si l'un et l'autre ont fait usage d'un ouvrage antérieur aujourd'hui perdu.

Le docteur Borberg, qui a examiné cette question, pense, d'après les particularités du style, qu'on peut assigner le VIIIe ou le IXe siècle pour l'époque de la rédaction de l'*Historia apostolica* telle que nous la possédons.

Bien des hellénismes et même des hébraïsmes se remarquent dans ce livre; mais faut-il en conclure, comme l'a fait Kleuker, qu'il n'a pas été, dans le principe, écrit en latin, mais seulement traduit dans cette langue. Bien des expressions grecques s'étaient introduites dans le latin, et le compilateur a pu avoir sous les yeux des traductions faites sur des textes grecs ou hébreux. Nous nous bornons d'ailleurs, en ce moment, à donner une idée générale du livre mis sous le nom d'Abdias; nous plaçons ses récits sous le nom de chacun des apôtres qu'ils concernent. *Voy.* les articles ANDRÉ, BARTHÉLEMY, JACQUES, JEAN, etc.

Pour ce qui concerne l'histoire véritable des apôtres, défigurée par le pseudo-Abdias, il faut consulter les commentateurs catholiques des *Actes*, parmi lesquels nous signalerons J. Ferrus (Paris, 1568); G. Sanctius (Lyon, 1616); J. Lorin (Cologne, 1621, in-fol.); B. Pierre (Douay, 1622); Marie le Saint-

Bonaventure (Gênes, 1621, in-fol.); J. da Sylveira (Lyon, 1627, in-fol.), etc.

On estime l'ouvrage de J. Lami, *De eruditione apostolorum*, Florence, 1738, in-8°. Citons aussi quelques ouvrages écrits par des protestants, qui offrent des recherches et dont on fera usage sous toutes réserves : Cave, *Antiquitates apostolicæ, or the history of the apostles*, Londres, 1677, in-8°; J.-J. Hess, *Geschichte und schriften der Apostel Jesu* (4° édit., Zurich, 1820-1822, 4 vol. in-8°; A Jacobi, *Geschichte der Apostel Jesu*, Gotha, 1818, in-8°; C. Wilbelmi, *Christi apostel und erste Bekenner, oder die Geschichte der Apostel*, Heidelberg, 1825, in-8°; A. Neander, *Geschichte der Pflanzung und leitung der Christl. kirche durch die apostel*, Hambourg, 1832-33, 2 vol. in-8°. On trouvera l'indication d'autres ouvrages dans la *Bibliotheca theologica* de Walch, t. III, p. 444, et dans le *Dictionnaire universel* (en allemand) *de la littérature théologique* de Danz, p. 69.

Thilo, qui avait le projet de comprendre l'*Historia apostolica* dans son *Corpus apocryphorum*, pensait qu'il était inutile de prendre la peine de collationner les nombreux manuscrits qui existent de cette production, qu'il regarde comme ne remontant pas au delà du VI° siècle, et dont le mérite ne consiste guère qu'à avoir fait parvenir jusqu'à nous des détails pris dans des apocryphes plus anciens, et notamment dans les *Actes apostoliques* de Leucius.

ABGARE.

(Lettre d'Abgare (4) *à Jésus-Christ et réponse du Sauveur.)*

Ces lettres sont citées dans des auteurs fort anciens; Eusèbe (*Histoire ecclésiastique*, l. I, ch. 13), dit les avoir trouvées dans les archives de la ville d'Edesse (5); Nicéphore (*Hist. ecclés.*, l. II, ch. 7), confirme ce témoignage. Voici une traduction fidèle de ces deux épîtres :

« Abgare, roi d'Edesse, à Jésus Sauveur qui est apparu à Jérusalem. J'ai appris les guérisons que vous faites sans le secours des herbes ni des remèdes, que vous rendez la vue aux aveugles, que vous faites marcher les boiteux, que vous guérissez la lèpre, que vous chassez les démons et les esprits immondes, que vous délivrez des maladies les plus invétérées et que vous ressuscitez les morts. Ayant appris toutes ces choses, je me suis persuadé ou que vous étiez Dieu, ou Fils de Dieu, qui étiez descendu sur la terre pour y opérer ces merveilles. C'est pourquoi je vous écris pour vous supplier de me faire l'honneur de venir vers moi et de me guérir de la maladie dont je suis tourmenté. J'ai ouï dire que les Juifs murmurent contre vous et qu'ils vous tendent des piéges. J'ai une ville qui, bien que petite, ne laisse pas d'être assez propre, et qui suffira pour nous deux. »

Donnons maintenant la prétendue réponse du Sauveur à la lettre du roi d'Edesse.

« Vous êtes heureux, Abgare, d'avoir cru en moi sans m'avoir vu. Car il est écrit de moi que ceux qui m'auront vu ne croiront pas, afin que ceux qui ne m'auront pas vu croient et soient sauvés. A l'égard de ce que vous me priez de vous aller trouver, il faut que j'accomplisse ce pour quoi j'ai été envoyé et qu'après cela je retourne vers celui qui m'a envoyé. Lorsque j'y serai retourné, j'enverrai un de mes disciples qui vous guérira et qui vous donnera la vie à vous et à tous les vôtres. »

Olivier Maillard, prédicateur célèbre à la fin du XV° siècle, a inséré à la suite de ses *Conformités des mystères de la Messe*, une traduction des lettres échangées entre Abgare et le Sauveur, ainsi que l'épître de Lentulus (*voy.* ce mot); un bibliographe fort laborieux, M. Peignot, a reproduit ces divers fragments dans l'édition qu'il a donnée (Paris, 1828, in-8°) de l'*Histoire de la Passion de Jésus-Christ, composée en 1490 par Olivier Maillard*, et il a également inséré la lettre d'Abgare dans ses *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ et sur celle de Marie*, Dijon, 1829, in-8°, p. 47. Nous reproduisons les textes de la lettre du Sauveur dans ce vieux langage, dont la naïve simplicité prête à ces compositions un attrait particulier :

« Abgarus, seigneur et prince de la ville

(4) C'est ainsi que ce nom est écrit dans les médailles d'Antonin le Pieux, de Sévère et de Gordien, et dans une inscription éditée par Sirmond (*ad Sidonium Apollinarem*, p. 50). Dans quelques auteurs, tels que Dion et Xiphilin, on lit *Augare*. Henri Valois écrit qu'il faut lire *Acgare*. Toutes ces différences sont sans importance. Fabricius trace la note suivante : « Edessenorum reges communi nomine Abgaros, h. e. magnos Arabum lingua appellari, uti eorum filios Asgaros sive parvos ex Pocockio observat Ez. Spanhemius dissertationibus *De usu ac præstantia numismatum*, p. 421. Abgarorum regulorum sive toparcharum Edessæ seriem qualis ex veteribus scriptoribus constat, exhibuit J. E. Grabe in notis ad *Spicilegium Patrum* t. I. p. 314. J. Reiskius, lib. *De imaginibus Jesu Christi*, p. 24, et ante utrumque Henricus Valerius ad *Excerpta Peiresciana*, p. 101. »

(5) Cette ville était située dans la Syrie, sur le fleuve Scirtus ou Bardesanes (aujourd'hui le Daisan); c'était la capitale de l'Osrhoëne; elle portait aussi le nom d'Antiochia Callirrhoë. C'est là que Caracalla fut mis à mort. Sous Justin Ier, elle fut renversée par un tremblement de terre; cet empereur la releva et l'appela Justinopolis. Un érudit allemand, T.-S. Bayer, a publié l'*Historia Osrhoena et Edessana ex nummis illustrata*. Petropoli, 1734, in-4°.

d'Edesse à Jésus bon Sauveur vivant à Hierusalem. Jay ouy parler de vous et des cures que faictes sans aucunes drogues ny herbes. Car comme le bruict est, les aveugles tu fais veoir et les boiteux cheminer; tu nettoies la ladrerie, jectes et chasses le vilain et meschant esperit, le dyable, hors des corps, et ceulx qui pour grieves maladies ont longuement languy, tu les refais et metz sus; et ceux qui sont morts, réveillés et ressuscités. Lesquelles choses, l'une après l'aultre, entendant de vous jay juge qu'il faut ou que tu soys Dieu venu du ciel pour ces choses faire, ou bien le Fils de Dieu. Pour autant je te supplie qu'il te plaise prendre la peine de venir vers moy afin que tu guérisses mon mal. Car aussi bien l'on dict que les Juifz se faschent de toy et te veulent surprendre pour te molester. Jay icy une petite ville, toutes fois honneste, laquelle jespere pouvoir estre assez pour vous et pour moy (6).»

Cette correspondance a été insérée par Fabricius dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. I, p. 317; elle a donné lieu, en Allemagne, à quelques dissertations spéciales, écrites par B. Gumaël (*De epistola ad Abgarum*, Lund., 1772, in-4°,); J. Semler (*Dissert.de Christi ad Abgarum epistola*; Halis, 1759, in-4°); W. F. Kink (*Uber den Brief d. Königs Abgare*, dans le *Morgënblatt*, 1819, n° 110). — *Voy.* aussi Bayer, *Historia Edessina*, l. III, p. 104, Assemani, *Bibliotheca orientalis clementino-vaticana*, t. I; p. 554; t. II, p. 393; Basnage, *Histoire des Juifs*, t. I, p, 500; Le Quien, *Oriens christianus*, t. II, p. 624; Monachi, *Origines ecclesiasticæ*, t. I. p. 301.

Tillemont (*Mémoires pour l'histoire de l'Eglise*, t. I, p. 993) dit que cette lettre, attribuée à Jésus-Christ, ne fut pas reçue par l'Eglise, parce qu'elle ne venait pas d'une main sûre, ni par la voie ordinaire. On craignit que de fausses pièces ne se fussent insérées dans les archives d'Edesse, et la lettre fut placée au rang des écrits apocryphes.

Richard Simon (*Histoire critique du Nouveau Testament*, l. I, ch. 3) admet que ces pièces ont pu en effet se trouver dans les archives de la ville d'Edesse; mais ce n'est pas une raison pour qu'elles soient authentiques, les dépôts de ce genre ont souvent renfermé des documents supposés.

Le *Testament* de saint Ephrem (écrit dont l'authenticité a été contestée) s'exprime à cet égard dans les termes suivants:

« Que votre ville d'Edesse et votre mère soit bénite, puisqu'elle a été bénie publiquement de la bouche du Seigneur, par ses disciples, qui sont nos apôtres; car le roi Abgarus, qui l'a rétablie, a envoyé et daigné recevoir le Christ, Maître et Sauveur de tous, et Jésus-Christ, admirant sa foi, bénit cette ville par les anges éternels qu'il avait envoyés, affermissant par là les fondements de cette ville qui doit durer éternellement. Que cette bénédiction subsiste donc jusqu'à ce que Jésus-Christ paraisse. »

Procope (*De bello Persico*, lib. II) rapporte qu'Abgare, tourmenté par la goutte, ayant épuisé tout l'art des médecins, pria Jésus-Christ, dont il avait entendu parler à quelques étrangers qui étaient venus à Edesse, de quitter l'ingrate Judée et de se retirer chez lui. Le Sauveur refusa cette retraite, mais il guérit le malade. « On a ajouté, » dit Procope, « que la ville ne pourrait jamais être prise par les Barbares. » Mais ceux qui ont écrit l'histoire de ce temps-là ont ignoré cette aventure; les habitants d'Edesse publient que cela est contenu dans les lettres de Jésus-Christ, et ils ont affiché ces lettres aux portes de la ville au lieu de toute autre fortification.»

L'historien grec, Georges Cédrène, qui écrivait au XII° siècle, nous apprend qu'on prétendait posséder à Constantinople, sous le règne de l'empereur Michel le Paphlagonien, vers l'an 1035, l'original de la lettre du Sauveur, et qu'on l'y conservait avec vénération. (*Voy.* son *Compendium historiarum ab orbe condito, græce*; Paris, 1647, in-fol., ou Bonn, 1838, in-8°.)

Dom Ceillier (*Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 476) a réuni les preuves qui établissent la supposition de ces lettres. Voici les principales : les évangélistes n'ont fait aucune mention de l'ambassade d'Abgare; on a peine à concevoir comment ces deux lettres sont restées ensevelies dans l'oubli pendant trois siècles entiers. Quand elles parurent, au commencement du IV° siècle, elles ne trouvèrent croyance presque auprès de personne. Saint Jérôme, qui les avait lues dans Eusèbe, n'y ajouta point de foi, puisqu'il a affirmé que Jésus-Christ n'avait rien écrit par lui-même (7). Saint Augustin, dans son ouvrage contre Fauste, rejette une autre lettre attribuée au Sauveur, par la raison que si elle était authentique, les apôtres et ceux qui leur ont succédé dans le ministère ecclésiastique en auraient sans doute eu connaissance et en auraient parlé dans leurs écrits (8).

(6) Voici le texte de cette lettre :

« Abgarus Uchaniæ filius Toparcha, Jesu Salvatori bono qui apparuit in locis Hierosolymorum salutem. Auditum mihi est de te et de sanitatibus quas facis quod sine medicamentis aut herbis fiant ista per te, et quod verbo tantum cæcos facis videre, et claudos ambulare, et leprosos mundas et immundes spiritus ac dæmones ejicis, et eos qui e longis ægritudinibus affligtantur curas et sanes, mortuos quoque suscitas. Quibus omnibus auditis de te statui in animo meo unum esse e duobus, aut quia tu sis Deus et descenderis de cœlo ut hæc facias, aut quod Filius Dei sis qui hæc facis. Propterea ergo scribens rogaverim te ut digneris usque ad me fatigari et ægritudinem meam, qua jam diu laboro, curare. Nam et illud comperi, quod Judæi murmurant adversum te, et volunt tibi insidiari. Est autem civitas mihi parva quidem, sed honesta, quæ sufficiat utrisque. »

(7) « Salvator nullum volumen doctrinæ suæ proprium dereliquit, quod in plerisque apocryphorum deliramenta confingunt. » (*In cap.* XLIV *Ezechielis*.)

(8) « Si enim prolatæ fuerint aliquæ litteræ quæ nullo alio narrante ipsius proprie Christi esse di-

Le savant Bénédictin que nous venons de citer, observe que les actes qu'Eusèbe a tirés des archives d'Edesse sont sans authenticité. On y donne à saint Thomas le surnom de Judas, et à Thadée la qualité d'apôtre. Or Thomas ne fut jamais surnommé Judas, ni Thadée du nombre des apôtres, et dans le temps que les douze apôtres étaient encore en vie, on ne voit point que l'on ait communiqué leur qualité à leurs disciples, ni même à ceux du Sauveur. Il y est dit que saint Thomas envoya Thadée à Edesse, et que Thadée alla d'abord chez un nommé Tobie, d'où il ne se rendit chez Abgare que quand ce roi l'eut fait venir; ce qui ne s'accorde point avec la prétendue lettre de Jésus-Christ à Abgare, selon laquelle le Sauveur devait envoyer lui-même un de ses disciples, avec ordre d'aller droit à la cour se présenter au prince, et non à Tobie, fils de ce prince. On présente le petit roi d'Edesse comme un fanfaron qui, avec une poignée de troupes, forme le projet de faire la guerre aux Juifs, de détruire Jérusalem et d'exterminer les habitants. La date de ces actes en fait voir la fausseté. Il y est dit que la conversion d'Abgare et de son royume se fit par Thadée, l'an 340 de l'ère des Esséniens qui, selon Eusèbe, était la même que celle des Séleucides, et commençait à la 117e olympiade, Or cette année était précisément la 29e ou 30e de l'ère chrétienne, en laquelle Jésus-Christ n'ayant pas encore commencé à prêcher, ne pouvait être connu d'Abgare (9).

Le P. Noël Alexandre, dans son *Histoire ecclésiastique*, le cardinal Bellarmin, N. Rigault, Adrien Baillet, et bien d'autres auteurs partagent aussi l'opinion qui range toute cette correspondance au nombre des écrits apocryphes.

Valois (*Note sur Eusèbe*, l. I, ch. 13, t. I, p. 27) regarde comme téméraire de s'empresser de rejeter un écrit qui ne lui paraît point indigne d'être attribué au Sauveur, et qui remonte à l'antiquité la plus respectable. Il cite un écrivain protestant, Pearson, qui a dit : *Ego vero Eusebium tanta diligentia tantoque judicio in examinandis Christianorum primævæ antiquitatis scriptis, in quibus traditionem apostolicam contineri arbitratus est, usum fuisse contendo, ut nemo unquam de ejus fide aut de scriptis quæ ille pro indubitatis habuit postea, dubitaverit.*

Un savant allemand, que nous avons souvent mentionné, Thilo, avait l'intention de placer la lettre d'Abgare dans la collection des apocryphes du Nouveau Testament qu'il voulait mettre au jour, et dont il n'a pu publier que le premier volume. Il avait collationné dans ce but les textes que présentent les manuscrits grecs, n° 950 et 2315, de la Bibliothèque impériale de Paris, tous deux du XIIe siècle. Les manuscrits latins de la même bibliothèque, 1652, 2688, 3159, 6041, offrent une rédaction qui diffère parfois de celle que donne la traduction d'Eusèbe par Rufin. Les traductions arabes, syriaques et arméniennes pourraient aussi être consultées avec profit

Une ancienne tradition rapporte que le Sauveur, touché de la foi d'Abgare, lui envoya son portrait. Cette tradition est racontée par Nicéphore (*Hist. eccles.*, l. II, ch. 7); elle relate que le Sauveur, pour récompenser le zèle du roi d'Edesse, appliqua sur son visage un morceau d'étoffe, et obtint ainsi un portrait d'une ressemblance parfaite; un roi de Perse en fit faire une copie. Divers auteurs anciens ont raconté les mêmes circonstances, aujourd'hui regardées comme très-suspectes; Grotius les a défendues dans son *Syntagma de imaginibus non manufactis*, imprimé à Paris en 1648, avec le traité de Georges Codinus Curopalate : *De officiis magnæ ecclesiæ et aulæ Constantinopolitanæ;* mais il a trouvé bien des contradicteurs. On peut consulter d'ailleurs l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, livre IV; on y trouvera un extrait d'un discours de l'empereur Constantin Porphyrogenète, lequel raconte que la puissance de cette image miraculeuse força les Perses à lever le siége d'Edesse, et que l'empereur Romain Lécapène, obtint enfin qu'elle lui fût cédée en échange de grands avantages qu'il accorda aux Musulmans, devenus les maîtres d'Edesse; l'image apportée à Constantinople y arriva le 16 août 944.

Les écrivains du moyen âge n'ont pas oublié de parler de la prétendue image du Sauveur conservée à Edesse, et de raconter à ce sujet des circonstances apocryphes. Selon eux, aucun hérétique, aucun païen, aucun idolâtre, aucun Juif ne saurait vivre dans la ville d'Edesse, à cause du portrait de Jésus-Christ, qui s'y trouve. Les Barbares ne peuvent jamais entrer dans cette cité; car, lorsqu'une armée ennemie s'en approche, un enfant, ayant son innocence, se place au-dessus de la porte de la ville, et lit la lettre du Sauveur adressée au roi Abgare, et aussitôt les Barbares, saisis d'effroi, s'enfuient comme des femmes. (*Voy.* les recueils si répandus au moyen âge sous le titre de *Gesta Romanorum*, chap. 154; Gervais de Tilbury, *Otia imperalia*, l. III, c. 26.)

Tout ceci est d'ailleurs formellement réfuté

1820, 1er cahier. En fait de travaux un peu surannés mentionnons la *Bibliothèque allemande*, 1728, t. XVIII, p. 10, et la *Bibliothèque italienne*, 1737, t. XIII, p. 121.

episcopis usque ad hæc tempora propagata dilatatur... quia et illæ litteræ si proferrentur, utique considerandum erat a quibus proferrentur, si ab ipso, illis primitus sine dubio proferri potuerunt qui tunc eidem cohærebant et per illos etiam ad alios pervenire. Quod si factum esset per illos quas commemoravi præpositorum et populorum successiones confirmatissimæ auctoritate clarescerent.» (*Contra Faustum*, lib. XXVIII, c. 4.)

(9) On peut aussi consulter à cet égard les *Annales de philosophie chrétienne*, t. VIII, p. 366, 369, et le *Manuel d'iconographie chrétienne* de M. Didron, 1845, in-8°, p. 12. En 1819, un savant allemand soutint dans le *Morgenblatt*, n° 110, l'authenticité des deux lettres dont il s'agit; il fut combattu par Roehr · *Kritische Predigerbibliothek*,

par l'assertion de saint Augustin qui constate que de son temps on ne possédait aucune image réelle du Sauveur: *Qua fuerit ille facie non penitus ignoramus... nam et ipsius Dominicæ facies carnis immemorabilium cogitationum diversitate variatur et fingitur, quæ tamen una erat, quæcunque erat.* (*De Trinitate*, lib. VIII, c. 4, 5.) M. Raoul-Rochette (*Discours sur l'art. du christianisme*, p. 15), donne le dessin d'une monnaie gnostique sur laquelle est gravée la figure de Jésus, dessin qui sert de frontispice à son livre.

Emeric-David (*Histoire de la peinture au moyen âge*, 1842, in-12, p. 23) parle des images *archeiropoïetes*, c'est-à-dire faites sans la participation de la main des hommes; il s'exprime ainsi sur le portrait envoyé à Abgare selon la tradition. «Ce portrait fût, dit-on, transporté d'Edesse à Constantinople sous le règne de Constantin le Porphyrogénète, et ce prince assure que Abgare l'avait fait coller sur bois. On croit le posséder à Rome dans l'église de *San Silvestre in capite.* Il est gravé dans l'histoire de cette église publiée par Carletti. Les formes du nez ont un assez bon caractère, mais les yeux sont ronds, les sourcils très-arqués, l'ensemble manque de grâce et de noblesse. »

Il existe un ouvrage apocryphe que nous insérerons plus loin et qui, attribué à saint Jean l'Evangeliste, renferme un récit du passage (*de transitu*) de la bienheureuse Vierge Marie; il contient une pièce qui montre que de prétendues lettres d'Abgare s'étaient répandues chez les fidèles il y a bien des siècles; celle-ci est adressée au roi Tibère et elle annonce qu'un des soixante-douze disciples du Sauveur s'étant rendu à Edesse, y a prêché l'Evangile et y a opéré de grands miracles; Abgare irrité contre les Juifs qui se sont conduits à l'égard de Jésus d'une manière aussi injuste que cruelle, a d'abord eu le projet de marcher contre eux et de les châtier, mais pensant ensuite que c'était plutôt à Tibère que revenait le soin de tirer du peuple déicide une pareille vengeance, il s'en remet à cet égard à ce que fera le souverain des Romains. (10)

Louis de Dieu, dans les notes qu'il a jointes à l'*Historia Christi Persice scripta* par le P. Xavier, (ouvrage dont nous reparlerons), rapporte, p. 612, une rédaction un peu différente de la lettre du Sauveur à Abgare, d'après un manuscrit arabe de la bibliothèque de Leyde.

« *Lettre de Notre-Seigneur Jésus-Christ à Abgare, roi d'Edesse,* qu'il envoya disant: « Moi, Jésus-Christ, Fils de Dieu vivant et éternel, à Abgare, roi dans la ville d'Edesse. Paix avec toi. Je te le dis: tu es heureux, et bienheureuse est ta ville qui s'appelle Edesse, de ce que, ne m'ayant pas vu, tu as cru en moi. Tu es à jamais heureux, ainsi que ton peuple; la paix et la charité se multiplieront en ta cité et une foi sincère en moi y brillera, et la science sera dans ses places. Moi, Jésus-Christ, roi du ciel, je suis venu sur la terre afin de sauver Adam et Eve et leur race. » Et il lui envoya sept sentences en grec. Premièrement: « je me soumets volontairement aux souffrances de la passion et à la croix. » Secondement: « je ne suis pas simplement un homme, mais un Dieu parfait et un homme parfait. » Troisièmement: « j'ai été enlevé vers les Séraphins. » Quatrièmement: « je suis éternel, et il n'y a pas d'autre Dieu que moi. » Cinquièmement: « je suis devenu le Sauveur des hommes. » Sixièmement: « à cause de mon amour pour l'homme. » Septièmement: « je vis en tout temps, toujours et éternellement. »

« Le Seigneur envoya cette lettre et il l'écrivit de sa main et il l'envoya disant: « J'ai ordonné que tu fusses guéri et délivré de tes maladies et de tes souffrances et de tes infirmités, et que tes péchés te soient remis. Et en tout lieu que tu placeras cette lettre, la puissance des armées ennemies ne pourra prévaloir ni te renverser, et ta ville sera à jamais bénie à cause de toi. » Ce sont les sept sentences que Notre-Seigneur Jésus-Christ envoya à Abgare, roi d'Edesse au sujet de sa divinité et de son humanité, et comment il est Dieu parfait et homme parfait. A lui soit à jamais la louange. »

cantur; unde fieri poterat, ut si vere ipsius essent, non legerentur, non acciperentur, non præcipuo culmine auctoritatis eminerent in ejus Ecclesia, quæ ab ipso per apostolos succedentibus sibimet

(10) Nous croyons à propos de placer ici la traduction latine que M. Enger, l'éditeur de l'ouvrage apocryphe dont il est question, a faite d'après un texte arabe:

« Apud nos est discipulus qui unum se e septuaginta duobus Christi discipulus esse perhibet, et multorum hominum morbos sanavit, ac signa mirabilia fecit in nomine hujus Christi; exstruxitque Ecclesiam, multique ei fidem dederunt, et me docuerunt, quis nunc fuerit hic Christus, et quæ apud vos miracula perpetraverit, ita ut amor ejus in cor meum incideret; et eum, cum apud me vel in mea ditione esset, vidisse optarem, et magnum dolorem cepi ex eo quod Judæi eo fecerunt, et quod in crucem adegerunt, etsi nullam contra eum causam quæ id postularet inveniebant, quanquam inter eos miracula et multa bona perpetravit. Et cum omnibus sociis Hierosolymas profectus sum, ut eas vastarem, quique ibi sunt Judæos omnes interficerem, ut ter ab eis vindictam sumeres. Sed cum expeditio parata esset, cogitatio mihi in animo orta est, verebarque ne, Tiberi rex, mihi irasceris, et bellum inter nos oriretur, quare bonum censui, ut ad te scribens, te interrogarem, quemadmodum inter reges fieri fas est, ut Judæos pro me punires et ab eis vindictam sumeres propter quæ ei fecerunt. Nam si ut scivisses antequam cruci adigeretur, res longe aliter cecidisset; et te latet, cur id quod tibi dixi susceperim; præferoque hac in re, te voto meo satisfacere et pœnas sumendo id ad quod ego paratus eram, perficere. Id confido et ob id tibi gratias ago. »

ABRAHAM.

Les livres attribués a ce patriarche et mentionnés par d'anciens auteurs sont des productions supposées, aujourd'hui perdues et à l'égard desquelles on manque de renseignements précis; nous les indiquerons succinctement.

Livre de l'idolâtrie attribué à Abraham. — Il est cité dans le Talmud de Babylone, traité *Aboda-Zara*, chap. I, fol. 14 verso.

TEXTE.

אל רב חסדא לאבימי גמירי דע״א דאברהם אבינו ד׳ מאה פירקי הוין ואנן חמשה תנן דלא ידעינן מאי דקאמרינן :

Traduction littérale. — « Rab Hisda dit à Abimi : Nous savons par la tradition que le traité d'idolâtrie d'Abraham, notre père, contenait quatre cents chapitres; et nous en avons appris cinq, sans comprendre ce qu'ils disent (c'est-à-dire sans les comprendre). »

Psaumes attribués à Abraham. — D'après le rabbin Salomon (*ad locum in Rava Bathra*, cap. I), David écrivit le livre des Psaumes par la main de dix patriarches, en répétant les paroles dont ils s'étaient servis avant lui. C'est ainsi qu'Abraham se trouve l'auteur du psaume LXXXIX qui commence ainsi : « Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. » Fabricius observe que divers auteurs, notamment Salomon van Til (*De musica Hebræorum*, l. II, c. 2), ont pensé que le psaume LXXXVIII, qui porte le nom d'Heman en Etlan, pouvait être d'Abraham; mais cette opinion est d'autant moins soutenable qu'Heman est un personnage contemporain de David, et mentionné dans le *Ier Livre des Rois* (ch. IV, 31), ainsi que dans les *Paralipomènes* (l. I, ch. II, v. 6). Abon Esra suppose sans preuve que ce psaume est l'œuvre d'Elieser, le serviteur d'Abraham.

Apocalypse d'Abraham.—L'existence de ce livre est constatée par saint Epiphane qui, en parlant des Sethiens (*hæres.* 39), dit qu'ils ont attribué à divers patriarches des productions apocryphes et qu'ils ont mis sous le nom d'Abraham une *Apocalypse* remplie de toute méchanceté (« *libros etiam certos conscrisperunt sub nominibus magnorum errorum ut Sethi... alium item sub Abrahami nomine, quem et pro Apocalypsi venditant, omni nequitia refertum.*

Origène mentionne un écrit où il était question des anges et des démons se disputant au sujet du salut d'Abraham et voulant les uns et les autres rester en possession de ce patriarche (11); mais on ignore si cet ouvrage, où se trouvent les rêveries du judaïsme, est le même que l'*Apocalypse* d'Abraham.

Prières contre les pies qui mangeaient les semences des terres des Chaldéens, attribuées à Abraham.

Le livre Zohar (12).

(11) « Legimus (si tamen cui placet hujuscemodi scripturam recipere) justitiæ et uniquitatis angelos super Abrahæ salute et interitu disceptantes, dum utraque turma suo eum volunt cœtui vindicare. »

(12) Le livre *Zohar* (*Ere de la lumière*) a été signalé, mais à tort, comme ayant été composé par le rabbin Siméon, fils de Jochaï vers l'an 120 de notre ère (*); c'est une explication cabalistique du Pentateuque. Le texte, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, est rempli d'interpolations; il a été inséré avec une traduction latine dans le volumineux ouvrage de Knorr de Rosenroth, *Kabbala denudata.* (Sulzbach, 1677-1684, 4 vol. in-4°.)

Il existe aussi plusieurs éditions séparées; nous en citerons deux : *Zohar seu Sepher Huzohar, liber splendoris, seu comment. antiq. Pentateuchum mystic. et cabbalist.*, Cremonæ, 1559, in-folio; *Zohar, id est splendor*, Mantuæ, 1560, 3 vol. in-4°.

Le livre des soixante-dix ordonnances du Zohar....

Explication du livre appelé Zohar, par Hierakhemiel de Cracovie, Amsterdam, 1685, in-folio (en hébreu).

Specimen antiquitatum Hebraicarum, ex libro Sohar, auctore Chr. Schvettgenio, Dræsdæ, 1750, in-4°.

P. H. Joel. *Die Religions philosophie der Sohars*, Leipzig, 1849, in 8°.

Consultez Wolf, *Bibliotheca Hebraica*, tom. I, pag. 1134-1144; tom. III, pag. 1141-1148; Brucker, *Hist. crit. philosophiæ*, tom. II, pag. 711; Franck, *la Cabbale.* Voici en quels termes ce dernier écrivain apprécie l'ouvrage dont nous parlons : « Le *Zohar* est le code universel de la Cabbale; sous la forme modeste d'un commentaire sur le Pentateuque, il touche avec une entière indépendance à toutes les questions de l'ordre spirituel; quelquefois il s'élève à des doctrines dont la plus forte intelligence pourrait encore se glorifier de nos jours, mais il est loin de se maintenir toujours à cette hauteur. Parfois à côté de la mâle simplicité et de l'enthousiasme des temps bibliques, des faits, des noms nous transportent au moyen âge. »

(*) R. Siméon ben-Yohhaï n'a pas rédigé une ligne. Tout son enseignement fut oral. Ce sont ses disciples qui l'ont mis par écrit peu à peu pendant un long espace d'années, et y ont ajouté beaucoup de choses nouvelles. Le *Zohar* mentionne des noms de pays et de peuples inconnus encore du temps de Simeon. Il nomme Mahomet.

Rosenroth est une autorité peu sûre. Sa version est pleine d'inexactitudes. J'en ai relevé de curieuses dans un travail sur le *Zohar*. Il affirme que le *Zohar* ne mentionne nulle part le Talmud, et que l'on n'y rencontre pas d'attaques contre le christianisme. Deux points faux. Le *Zohar* cite souvent la *Mischna* et la *Ghemara*, ainsi que leurs divisions actuelles. J'ai cité dans mon *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, un passage du *Zohar*, qui est un blasphème horrible contre notre divin Sauveur Jésus-Christ, nommé en toutes lettres.

(*Note de M. le chevalier Drach.*)

Sepher Ietzirah, livre de la création et de la formation des choses. — Divers rabbins n'ont pas hésité à attribuer cet ouvrage à Abreham lui-même; il en existe plusieurs éditions; la première vit le jour à Mantoue, 1567, in-4°; la plus complète est celle d'Amsterdam, 1642, in-4°; elle a été publiée par J.-S. Rittangelus, et elle est accompagnée des notes de divers auteurs juifs et de celles de l'éditeur.

Les manuscrits de ce livre ne sont pas rares et ils offrent entre eux des différences considérables. Quelques critiques ont pensé, non sans une certaine vraisemblance, que cet écrit pourrait bien être l'œuvre du fameux docteur juif Akiba, qui fut mis à mort lors de la révolte des Juifs contre l'empereur Adrien. M. Matter (*Histoire du gnosticisme*) regarde cette opinion comme fondée; il attribue à Akiba la rédaction du *Sepher Ietzirah* ainsi que celle du *Zohar* d'après d'anciennes traditions. L'un et l'autre de ces ouvrages ont été fort altérés et, dans le cours des siècles, chargés de beaucoup d'additions, mais ils renferment souvent des doctrines antérieures à l'époque où ils ont été composés.

Fabricius (*Cod. pseud. Vet. Test.*, t. I, p. 382) a pris la peine de reproduire les jugements que quelques écrivains ont portés de cette production ; il cite P. Lambécius (*Prodromus Hist. litterar.*, l. I, p. 52), Bartolonius (*Biblioth. rabbinica*, t. I, p. 15), Plantavit (*Biblioth. rabbinica*), Scipion Sgambulus qui s'exprime ainsi (*Archiv. Vet. Test.*, p. 93) : *Finis libri est docere omnia a Deo emanare quod argumentum, ab eo susceptum esse dicunt interpretes in eum finem, ut Chaldæos oppugnaret, a quibus alia rerum principia ponebantur. R. Abraham ben Dier ait, hujus libri partes esse tres; primam, quæ agit de mundo; secundum quæ de motu et tempore; tertiam, quæ de anima.*

On nous saura gré sans doute d'insérer ici le jugement qu'un membre de l'Institut, M. Franck, a porté sur la production qui nous occcupe dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, tom. III, p. 384.

« Le *Sepher Ietzirah* est une espèce de monologue placé dans la bouche d'Abraham, et où nous apprenons comment le père des Hébreux a dû comprendre la nature pour se convertir à la croyance du vrai Dieu. Cette bizarre composition ne renferme que quelques pages écrites d'un style énigmatique et sentencieux comme celui des oracles; mais sous cette obscurité étudiée et à travers le voile de l'allégorie, elle nous laisse apercevoir l'idée mère de la Kabbale. Elle nous montre tous les êtres, tant les esprits que les corps, tant les anges que les éléments bruts de la nature, l'unité sortant par degrés de limite incompréhensible, qui est le commencement et la fin de l'existence. C'est à ces degrés toujours les mêmes, malgré la variété infinie des choses, c'est à ces formes immuables de l'être, que le *Sepher Ietzirah* donne le nom de Sephiroths; elles sont au nombre de dix. La première, c'est l'esprit du Dieu, vivant en la sagesse éternelle, la sagesse divine identique avec le Verbe ou la parole. La seconde, c'est le souffle qui vient de l'esprit, ou le signe matériel de la pensée et de la parole; en un mot, l'air dans lequel, selon l'expression figurée du texte, ont été gravées et sculptées les lettres de l'alphabet. La troisième, c'est l'âme, engendrée par l'air, comme l'air est engendré par la voix ou par la parole, l'âme épaissie et condensée, produit la terre, l'argile, les ténèbres et les éléments les plus grossiers de ce monde. La quatrième des Sephiroths, c'est le feu qui est la partie subtile et transparente de l'âme, comme la terre en est la partie grossière et opaque. Avec le feu, Dieu a construit le trône de sa gloire, les roues célestes, c'est-à-dire les globes semés dans l'espace, les séraphins et les anges. Avec tous ces éléments réunis, il a construit son palais et son temple qui n'est autre chose que l'univers. Enfin, les quatre points cardinaux et les deux pôles nous représentent les six dernières Sephiroths. Le monde, selon le *Sepher Ietzirah*, n'est point séparé de son principe, et les derniers degrés de la création forment un seul tout avec les premiers.... La conclusion de ce livre, c'est l'unité élevée au-dessus de tout et regardée à la fin comme la substance et la forme des choses; c'est Dieu considéré comme la source commune des lettres et des nombres dont les uns nous représentent la nature des lettres, et les autres leur argument, leurs combinaisons et leurs rapports; c'est enfin le principe de l'incarnation substitué ouvertement à celui de la création. »

Dans l'édition d'Amsterdam, que nous avons sous les yeux, le *Sepher Ietzirah* forme un volume de 208 pages; à côté du *Ietzirah*, texte hébreu, est la traduction latine en regard. Nous ne prétendons pas donner place ici à ces rêveries cabalistiques sur les intelligences, les vertus des lettres, les émanations; la version latine est fort obscure; remplie de mots hébreux, elle n'est guère plus facile à comprendre que l'original. Il suffira d'en transcrire un passage :

Duæ litteræ ædificant duas domus, tres ædificant sex domos; quatuor ædificant viginti et quatuor domos, quinque ædificant centum et viginti domos, sex ædificant 720 *domos. Et exinde et ultra egredere et cogita quid os non potest eloqui nec auris audire. Et hæ sunt septem stellæ in mundo : Sol, Venus, Mercurius, Luna, Saturnus, Jupiter, Mars. Et hæ sunt dies in anno, septem dies creationis. Et septem portæ in anima, ut duo oculi, duæ aures et os et duo foramina narium. Et in illis exsculpta sunt septem echansa et septem terræ et septem horæ. Et propterea dilexit septimum in omni negotio sub cœlis.* (p. 204.)

Parmi les traditions apocryphes relatives à Abraham, et ayant cours parmi les Orientaux, il faut signaler celles qui le représentent comme ayant été jeté dans le feu par Nemrod et comme en ayant été miraculeu-

sement préservé. Voici le récit de ce miracle tel que le fournit la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot (13) :

« Nemrod, fils de Chanaan, qui est regardé comme le premier roi après le déluge, résidait dans la ville de Babylone, qu'il avait fait bâtir; il vit en songe une étoile qui avançait sur l'horizon et dont la lumière effaçait celle du soleil; ayant consulté ses devins sur l'explication de ce songe, ils lui répondirent d'une voix unanime qu'il devait naître dans Babylone un enfant qui deviendrait en peu de temps un grand prince, et qui devait être pour le roi un grand sujet de crainte, quoiqu'il ne fût pas encore engendré. Nemrod, effrayé de cette réponse, ordonna aussitôt que les hommes fussent séparés de leurs femmes, et il établit un officier de dix en dix maisons pour les empêcher de se voir. Mais Azar, un des plus grands seigneurs de la cour de Nemrod et qui était son gendre, trompa ses gardes et passa une nuit avec sa femme, nommée Adna. Le lendemain, les devins qui observaient tous les mouvements des astres, vinrent trouver Nemrod et lui dirent que l'enfant dont il était menacé, avait été conçu cette même nuit, ce qui obligea ce prince à ordonner que l'on gardât soigneusement toutes les femmes enceintes et que l'on fît mourir tous les enfants mâles qu'elles mettraient au monde. Adna, qui ne donnait aucun signe de grossesse, ne fut point gardée, de sorte qu'étant près d'accoucher, elle eut la commodité d'aller à la campagne pour se délivrer de son fruit. Elle le fit dans une grotte dont elle ferma soigneusement l'entrée, et elle revint à la ville, où elle dit à son mari qu'elle avait mis au monde un enfant qui était mort aussitôt après sa naissance.

« Adna cependant allait souvent à la grotte pour visiter son enfant et l'allaiter, mais elle le trouva toujours suçant le bout de ses doigts, dont l'un lui fournissait du lait et l'autre du miel; ce miracle la surprit extrêmement d'abord, mais son étonnement se changea bientôt en un excès de joie lorsqu'elle considéra que la Providence prenait le soin de nourrir son enfant, et qu'elle ne devait plus en être en peine; cela n'empêcha néanmoins qu'elle ne le vît de temps en temps, et elle s'aperçut bientôt qu'il croissait autant en un jour que les autres enfants en un mois. Quinze lunes furent à peine écoulées que cet enfant parut un jeune garçon de quinze ans, et il n'était pas encore sorti de la grotte qu'Adna dit à Azar que cet enfant dont elle était accouchée et qu'elle lui avait dit être mort, se trouvait plein de vie et qu'il était d'une beauté parfaite.

« Azar se transporta aussitôt à la grotte et après avoir considéré et caressé son fils, il dit à la mère qu'elle le fît venir à la ville, parce qu'il voulait le présenter à Nemrod et le placer à la cour. Adna alla prendre son fils vers le soir et le fit passer par une prairie où paissaient des troupeaux de vaches, de chevaux, de chameaux et de moutons. Abraham qui n'avait rien vu jusqu'alors que son père et que sa mère, demandait le nom de toutes les choses qu'il voyait, et Adna l'instruisait des noms, des qualités et des usages de tous ces animaux. Abraham lui demanda ensuite qui était celui qui avait produit toutes ces espèces différentes; Adna lui répondit : Il n'y a aucune chose en ce monde qui n'ait son créateur et son seigneur, et qui ne soit dans sa dépendance. Abraham lui repartit aussitôt : Qui est donc celui qui m'a mis au monde et de qui est-ce que je dépends? C'est de moi, répliqua sa mère (14). Et qui est ton seigneur? lui dit Abraham. C'est Azar ton père, repartit-elle. Abraham n'en demeura pas là et demanda qui était le seigneur d'Azar, et ayant entendu dire que c'était Nemrod, il voulut savoir quel était celui de Nemrod; mais sa mère, se trouvant trop pressée, lui dit : Il ne faut pas, mon fils, rechercher les choses si avant, car il y aurait du danger pour toi. »

Il y avait déjà en ce temps plusieurs sortes d'idolâtres dans la Chaldée, où régnait Nemrod. Les uns adoraient le soleil, d'autres la lune et les étoiles, d'autres se prosternaient devant des statues dans lesquelles ils révéraient quelques divinités; enfin, il y en avait qui ne reconnaissaient d'autre dieu que Nemrod lui-même. Abraham marchant pendant la nuit de sa grotte jusqu'à la ville, vit au ciel des étoiles et entre autres celle de Vénus que plusieurs adoraient et il dit en lui-même : Voilà peut-être le Dieu et le Seigneur du monde. Mais après quelque temps de réflexion, il dit en lui-même : Je vois que cette étoile se couche et disparaît; ce n'est donc pas ici le maître de l'univers, car il ne peut pas être sujet à ce changement. Il considéra ensuite la lune en son plein et il dit : Voici peut-être le Créateur de toutes choses, et par conséquent mon Seigneur. Mais l'ayant vue passer sous l'horizon comme les autres astres, il en fit le même jugement que de la planète de Vénus. Enfin, ayant ainsi passé le reste de la nuit en considérations et en réflexions, il se trouva proche de Babylone au lever du soleil; alors il vit une infinité de gens qui se prosternaient et qui adoraient cet astre, ce qui lui fit dire : Voici assurément un astre merveilleux, et je le prendrai assurément pour le Créateur et le maître de la nature, mais je m'aperçois qu'il décline et qu'il prend la route du couchant aussi bien que les autres; il n'est donc pas mon Créateur, ni mon Seigneur, ni mon Dieu.

(13) Fabricius observe que ce récit se trouve dans divers auteurs; il cite Hottinger, *Smegma oriental.*, l. I, c. 8, p. 291 ; A. Muller, *ad fragmentum Azazi Tartari*, note 26; Bochirt, *Hierozoicon*, t. II, p. 673 ; Chr. Wagner, *Exercitatio de Ur Chaldæorum*, Leipzig, 1681.

(14) « In Talmude Bava Batra f. 91 a, mater Abrahami vocatur Emtelai quæ filia fuerit Cor. Nebo. Wagenseil, *Sota*, Altdorf, 1674, p. 160. » (*Note de Fabricius.*)

« Lorsqu'Azar présenta son fils Abraham à Nembrod, ce prince était assis sur un trône fort élevé, autour duquel un grand nombre d'esclaves des mieux faits de l'un et de l'autre sexe étaient placés chacun en son rang. Abraham demanda aussitôt à son père quel était ce personnage si élevé au-dessus des autres; il lui répondit que c'était le seigneur de tous ceux qu'il voyait autour de lui, et que tous ces gens-là reconnaissaient pour leur dieu. Abraham, considérant Nemrod qui était fort laid de visage, dit à son père : « Comment se peut-il faire que celui que tu appelles le dieu ait fait des créatures plus belles que lui, puisqu'il faut nécessairement que le Créateur ait des perfections beaucoup plus grandes que celles de ses créatures? » Ce fut la première occasion qu'Abraham prit de désabuser son père de l'idolâtrie et de lui prêcher l'unité de Dieu créateur de toutes choses qui lui avait été révélée. Ce zèle qu'il témoigna d'abord lui attira la colère de son père, et le jeta ensuite dans de grands démêlés avec les principaux de la cour de Nemrod, qui refusaient d'acquiescer aux vérités qu'il leur enseignait. Le bruit de ces disputes étant parvenu jusqu'aux oreilles de Nemrod, ce prince superbe et cruel le fit jeter dans une fournaise ardente d'où il sortit sain et sauf, sans avoir reçu la moindre atteinte du feu. »

Parmi les nombreux détails fabuleux que renferment, au sujet d'Abraham, les écrits des rabbins, nous en mentionnerons un d'après Bartolocci (*Bibliotheca rabbinica;* Romæ, 1680-96, 5 vol. in-folio, t. II, p. 612.) —*Quando circumcisus est pater noster Abraham, die tertio cruciabatur intenso dolore ex plaga sua. Quid fecit Deus sanctus benedictus? Ut tentaret eum, perforavit foramen unum intra gehennam et fervorem æstumque invexit in mundum, juxta diem impiorum. Exiit ergo Abraham.* (*Genes.* XVIII, 1.) « *Et sedebat præ foribus tabernaculi.* » *Dixit Deus sanctus benedictus angelis ministerii : Descendamus et visitemus infirmum. Dixitque*(*iterum*) *angelis : Venite et videte quanta sit virtus circumcisionis quandiu enim* (*Abraham*) *non erat circumcisus, cadebat in faciem, et tunc ego illum alloquebar, nunc vero ex quo circumcisus est, ipse sedet et ego sto.*

Fabricius est entré, à l'égard d'Abraham, en des détails étendus dans lesquels nous ne le suivrons pas; ils sont étrangers au sujet que nous avons en vue; nous mentionnerons seulement les titres de quelques-unes des sections de la dissertation de cet érudit :

Abraham Zoroaster. Libri a Persis et Arabibus ei tributi; Abraham doctor astrologiæ et arithmeticæ; anni solaris rectio et nomina duodecim mensium ab Abrahamo tradita; Abrahami scriptum de astrologia apotelesmatica (15); *Abrahamus monitor litterarum Chaldaicarum.. Ab angelis edoctus linguam Hebraicam; Liber de magiæ modis ac effectibus.* (Ce prétendu livre est mentionné par quelques rabbins. On lit dans Nischmut chaym, orat. 3, c. 29; *Abraham, pater noster, composuit Massichtam, in quo traditi erant omnes modi magiæ, et effectus ejus per potentiam immundorum spirituum;*) *Abrahami numi et reliquiæ; Mysterium nominis Abrahami.*

Les légendes bibliques des mahométans renferment, touchant Abraham, des récits fort peu connus; nous en signalerons quelques points d'après le curieux ouvrage de M. G. Weil : *Biblische legenden der Muselmanner*, 1842, in-12.

Les Musulmans prétendent que ce ne fut point Isaac, mais Ismaël qu'Abraham voulut sacrifier, et voici comment ils défigurent le récit de la Genèse :

« Lorsque Ismaël eut atteint l'âge de treize ans, Abraham entendit, pendant son sommeil, une voix qui lui disait : « Sacrifie-moi ton fils Ismaël. » En se réveillant, il resta dans le doute si ce songe était une inspiration divine ou une suggestion de Satan; mais la même voix s'étant fait entendre une seconde fois, il n'osa plus différer. Il prit donc un couteau et une corde, et il dit : « Ismaël, suis-moi. » Iblis, voyant cela, dit : « Il faut que j'empêche une action aussi méritoire. » Il prit donc la forme d'un homme, il alla vers Agar, et lui dit : « Sais-tu où Abraham est allé avec son fils? » Et Agar répondit : « Il est allé dans la forêt pour couper du bois. — Ce n'est pas vrai, dit Iblis; il veut tuer ton fils. — Comment est-ce possible? dit Agar; il l'aime autant que moi. » Et Iblis répondit : « Il croit que Dieu lui en a donné l'ordre. — S'il en est ainsi, dit Agar, il doit faire ce qu'il regarde comme la volonté de Dieu. » Et Iblis voyant qu'il ne pouvait rien auprès d'Agar, se rendit vers Ismaël, et dit : « Sais-tu à quoi doit servir le bois que tu ramasses? » Ismaël répondit : « C'est pour l'usage de la maison. — Non, » répliqua Iblis, « ton père veut te sacrifier, parce qu'il a rêvé que Dieu le lui avait commandé. — Que la volonté de Dieu s'accomplisse sur moi, » dit Ismaël. Iblis s'approcha alors d'Abraham, et lui dit : « Où vas-tu? — Je vais couper du bois. — Et dans quel but? » Et comme Abraham se taisait, Iblis continua : « Je sais que tu veux immoler ton fils Ismaël, parce que Iblis te l'a suggéré pendant que tu dormais. » A ces

(15) Voici, à cet égard, la note de Fabricius : « Opus astrologicum sub Abrahami nomine videtur lectum esse a Vettio Valenti Antiocheno ms., et Julio Firmico, qui ambo inter astrologos scriptores Petosirim, Necepsonem, Critodemum aliosque, etiam Abrahami mentionem faciunt, eumque allegant. Laudatur etiam sed junior, ni fallor, Abrahamus Judæus astrologus ab Albohazen Itali. » (Abenrageli F. p. 400. *De Vettio testimonio.* Vide Dodwelli *D.* *de tabulis cœli*, § 5, in *Spicilegio* Grabiano, t. I, p. 331.)

mots, Abraham reconnut l'esprit malin, et il lui jeta sept pierres, en disant : « Eloigne-toi de moi, ennemi de Dieu; je te traite selon l'ordre du Seigneur. » Satan se retira furieux, et se présentant de nouveau sur une autre forme, il chercha encore à détourner Abraham de sa résolution, mais le patriarche le reconnut et le chassa de nouveau en lui jetant sept autres pierres.

« Lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit où Ismaël devait être immolé, il dit à Abraham : « Mon père, attache-moi bien, afin que je ne remue pas; abaisse mon habit pour qu'il ne soit pas teint de mon sang et que ma mère ne se trouble pas en le voyant; plonge ton couteau bien fort, afin que je meure vite et sans souffrance, car la mort est une chose dure. Et quand tu reviendras, console ma mère. » Abraham accomplit en pleurant les recommandations de son fils, et il était au moment de le frapper lorsque les portes du ciel s'ouvrirent et les anges crièrent : « Cet homme est vraiment digne d'être appelé l'ami de Dieu. » Et le Seigneur mit autour du cou d'Ismaël une plaque invisible en cuivre, de sorte qu'Abraham ne put le blesser, malgré tous ses efforts. Et comme, pour la troisième fois, il appliquait son couteau sur le cou d'Ismaël, il entendit une voix qui lui dit : « Tu as accompli l'ordre qui t'avait été transmis pendant que tu dormais. » Et Abraham leva les yeux et il vit l'ange Gabriel qui était près de lui; il tenait un beau bélier, et il dit à Abraham : « Immole ce bélier en remplacement de ton fils. » C'était le bélier qu'Abel avait sacrifié, et qui depuis avait séjourné dans le paradis (16).

« Abraham revint ensuite en Syrie et Ismaël resta auprès de sa mère parmi les Amalécites, et il prit pour femme une de leurs filles. Un jour, Abraham voulut aller le voir; il était à la chasse, et sa femme seule était au logis. Abraham la salua, mais elle ne lui rendit pas sa salutation. Il lui demanda de le loger, mais elle repoussa sa demande; il voulut boire et manger, et elle répondit : « Je n'ai rien, si ce n'est de la mauvaise eau. » Alors Abraham la quitta, et dit : « Quand ton mari reviendra, salue le de ma part, et dis-lui qu'il peut changer les poteaux de sa maison. »

« Lorsque Ismaël revint chez lui, il demanda à sa femme si personne n'était venu en son absence; elle lui dit ce qui s'était passé, et elle lui fit le portrait d'Abraham. D'après cette description, Ismaël reconnut son père, et il comprit, d'après ses paroles, qu'il devait se séparer de sa femme, ce qu'il fit sur-le-champ. Peu de temps après, les Djorhamides, venant des régions meridionales de l'Arabie, expulsèrent les Amalécites, qui avaient, par leur conduite impie, provoqué la colère du Seigneur. Ismaël épousa la fille du roi des Djorhamides, et il apprit d'elle la langue arabe. Abraham vint un jour auprès de cette femme, et lorsqu'il l'eut saluée, elle lui rendit avec empressement son salut, elle se tint debout devant lui, et elle lui souhaita la bienvenue. Et lorsqu'il lui demanda comment allait son ménage, elle répondit : « Très-bien, nous avons beaucoup de lait, de l'excellente viande et de l'eau douce. — Avez-vous aussi du grain? » demanda Abraham. Elle répondit : « Nous en avons en quantité, et de la meilleure espèce. — Que le Seigneur vous bénisse, » dit Abraham, « mais je ne puis m'arrêter. » Car il avait promis à Sara qu'il ne retournerait pas auprès d'Agar. « Laisse-moi du moins te laver les pieds, » dit la femme d'Ismaël, car tu es tout couvert de poussière. » Alors Abraham étendit le pied droit et ensuite le gauche sur une pierre qui était au-devant de la maison d'Ismaël, et il se laissa laver. Et l'on voit encore les traces du pied d'Abraham.

« Et quand le patriarche eut lavé ses pieds, il dit : « Lorsque Ismaël reviendra, tu lui diras : « Affermis les poteaux de ta porte. » Ismaël étant revenu, sa femme lui raconta qu'elle avait accueilli un étranger et elle lui rapporta ses paroles. Ismaël lui demanda quel était son extérieur, et, d'après la description qu'elle lui fit, il reconnut Abraham; il se réjouit fort, et il dit à sa femme : « C'est mon père, l'ami de Dieu, et sûrement il a été très-satisfait de ta réception, car ses paroles signifient que je dois toujours rester attaché à toi.

« Abraham ayant atteint l'âge de cent dix ans, Dieu lui transmit en songe l'ordre de suivre Sakina, c'est-à-dire un esprit qui préside au vent et qui a deux têtes et deux ailes. Abraham accomplit cet ordre et l'esprit le conduisit à la Mecque où il se transforma en nuage. Et une voix se fit entendre et dit : « Construis un temple à l'endroit où le nuage s'est arrêté. » Abraham commença à creuser et il trouva la pierre d'Adam.

« L'ange Gabriel lui apporta la pierre noire qui, depuis le déluge, avait été enlevée au ciel ou, selon quelques docteurs, cachée dans les flancs de la montagne Abn Kabew (17). Cette pierre était autrefois si blanche et si éclatante qu'elle éclairait, durant la nuit, toute l'enceinte consacrée à la Mecque à la prière. Un jour, Abraham étant occupé avec Ismaël à construire le temple, Alexandre

(16) Le Talmud affirme, d'après l'autorité de Rabbi Jehoschua, qu'un ange avait amené un bélier du paradis; il paissait sous l'arbre de la vie éternelle, il buvait au ruisseau qui coule dessous; il répandait une odeur délicieuse qui embaumait le monde entier, et il avait été apporté dans le paradis le soir du sixième jour de la création.

(17) Citons au sujet de cette pierre si célèbre chez les musulmans, ce qu'on lit dans une relation de voyages fort intéressants :

le Cornu (18) vint à lui et lui demanda ce qu'il faisait; Abraham lui ayant répondu qu'il élevait un édifice en l'honneur du Dieu unique, Alexandre le reconnut pour l'envoyé de Dieu et fit sept fois à pied le tour du temple.

Après avoir construit la Kaaba, Abraham gravit le mont Abn Kabew, et s'écria : « O habitants de la terre, Dieu nous commande de nous rendre en pèlerinage à son saint temple; accomplissez ses ordres. » Dieu fit parvenir la voix du patriarche à tous les hommes vivants alors et à tous ceux qui n'étaient pas encore créés, ainsi qu'à tous les enfants qui étaient dans le sein de leur mère, et ils répondirent tous d'une voix unanime. « Nous obéirons à ton ordre, ô Seigneur ! »

Abraham régla alors la circoncision que les pèlerins observent encore aujourd'hui, il confia à Ismaël la direction de la Kaaba, et il retourna en Palestine avec son fils Isaac.

Abraham étant parvenu à la vieillesse, sa barbe et ses cheveux blanchirent, ce qui ne l'étonna pas médiocrement, car avant lui, ce n'était encore arrivé à aucun homme ; Dieu avait voulu ce miracle, afin de le distinguer d'Isaac. Comme il était centenaire lorsque Sara engendra Isaac, les habitants de la Palestine le raillèrent et doutèrent de la vertu de Sara; alors Dieu rendit Isaac tellement semblable à son père que chacun, en le voyant, resta persuadé de la fidélité de Sara. Mais pour qu'on ne pût confondre le père avec le fils, Dieu fit blanchir les cheveux d'Abraham (19).

« Lorsque Abraham eut l'âge de cent soixante-quinze ans (on dit deux cents selon quelques auteurs) Dieu lui envoya l'ange de la mort sous la forme d'un vieillard tout décrépit. Abraham l'invita à manger, mais l'ange de la mort tremblait tellement qu'avant d'avoir pu approcher un morceau de sa bouche, il s'en barbouilla le front, les yeux et le nez. Abraham lui demanda alors : « Pourquoi trembles-tu si fort? C'est à cause de mon grand âge, » répondit l'ange. « Et quel âge as-tu? » demanda Abraham. « J'ai un an de plus que toi, » répondit l'ange. Alors Abraham leva les yeux au ciel et dit : — Seigneur, appelle mon âme à toi, avant que je ne tombe dans un état semblable. » De quelle manière voudrais-tu mourir, ami de Dieu? » lui demanda l'ange de la mort. « Je voudrais quitter la vie au moment où je me prosternerai devant le Seigneur pour le prier, » répondit le patriarche. L'ange resta auprès d'Abraham jusqu'à ce que celui-ci s'agenouilla pour prier, et il expira au même instant.»

Le Coran (ch. 11) rapporte une autre légende relative à Abraham ; nous l'insérons ici en faisant usage de la traduction de Savary :

Lorsque Abraham s'écria : « Seigneur, fais-moi voir comment tu ressuscites les morts. — Ne crois-tu point encore? » répondit le Seigneur. « Je crois, » reprit Abraham, « mais affermis mon cœur dans la foi. » Dieu ajouta : « Prends quatre oiseaux et coupe-les en morceaux ; disperse leurs mem-

A pilgrinage to Medina and Meccah, par le lieutenant anglais Burton, dont la *Revue britannique* (décembre 1855, avril 1856) donne des extraits.

« La fameuse pierre noire (*hajar-el-aswad*) apportée par les anges à Abraham, lorsqu'il était occupé à construire le saint temple, fut placée à quatre ou cinq pieds au-dessus du sol, elle forme une partie du saillant de l'angle de l'édifice. C'est un ovale irrégulier de six à sept pouces de diamètre, dont la surface inégale est composée d'une douzaine de fragments de formes et de dimensions différentes, bien unis ensemble par un ciment et parfaitement polis. On dirait que la pierre, ayant été brisée par un coup violent, les morceaux en ont été rassemblés et cimentés. Sa couleur est un brun rouge si foncé qu'il approche du noir, et on l'a enchâssée dans un cercle massif d'or et d'argent doré. Il est très-difficile de déterminer la nature de l'*hajar-el-asurad*, dont la surface a été usée et polie ; les uns la prennent pour un morceau de lave, les autres pour un aérolithe. M. Burton adopte cette dernière opinion. »

(18) Il y a parmi les écrivains orientaux bien des fables au sujet de cet Alexandre; les uns disent que c'était un Grec, qui, tel que Nemrod et Salomon, fut maître de la majeure partie du monde; les autres lui attribuent des privilèges surnaturels, il avait un drapeau noir et blanc, et selon qu'il le déployait, il pouvait produire une obscurité complète au milieu du jour et une clarté éblouissante au milieu de la nuit. Il rendait, quand il le voulait, ses soldats invisibles. Il parcourut toute la terre pour découvrir la source d'immortalité; celui qui en buvait, obtenait une jeunesse éternelle, mais elle ne pouvait conférer ce privilége qu'à une seule personne, et le ministre d'Alexandre, Alhidr, le prévint, et épuisa la source miraculeuse. Le surnom de Cornu donné à ce conquérant, vient, selon les uns, de ce qu'il avait sur le front deux mèches de cheveux semblables à des cornes; selon les autres, de ce que sa couronne était ornée de deux cornes d'or, emblèmes de la Grèce et de la Perse soumises à son empire. Les docteurs musulmans sont également fort loin de s'accorder sur la patrie, sur les parents, sur la biographie d'Alexandre. Le Coran (c. 28) parle d'un personnage de ce nom qui fit de grandes conquêtes, qui parvint jusqu'aux lieux où se couche le soleil, et qui vit cet astre disparaître dans un lac de boue noire ; il pénétra dans des contrées où vivaient des hommes sauvages sans vêtements, sans maisons, se creusant des trous dans la terre, et il fit construire un mur qui sépara du reste des hommes les peuples sauvages de Gog et Magog.

(19) Un récit semblable se rencontre dans le Talmud :

« Lorsqu'Isaac fut sevré, Abraham donna un grand banquet. Les païens dirent : « Voyez ces vieux époux qui ramassent un enfant dans la rue, et qui veulent le faire passer pour leur fils, et qui donnent un festin en son honneur, afin que l'on ait foi en leur fraude. Mais que fit Abraham? Il invita les chefs du peuple et Sara invita leurs femmes : elles vinrent et apportèrent toutes leurs nourrissons, et Dieu donna par un miracle tant de lait à Sara, qu'elle put satisfaire tous les enfants. Mais les païens disaient toujours : « Comment est-il possible qu'un homme âgé de cent ans eût un fils ? » Et soudain le visage d'Isaac devint tellement semblable à celui d'Abraham, que chacun s'écria : « Abraham est le père d'Isaac. »

bres sur la cime des montagnes; appelle-les ensuite; ils voleront à toi. »

Les commentateurs arabes ajoutent que les oiseaux sur lesquels Dieu opéra ce miracle, furent un paon, un aigle, un corbeau et un coq. Abraham dispersa les membres et garda les têtes près de lui. A sa voix les membres se réunirent et vinrent retrouver leurs têtes. Les doutes du patriarche lui avaient été suggérés par le diable qui, lui apparaissant sous une forme humaine, lui demanda comment il était possible que les diverses parties d'un cadavre qui gisait sur le bord de la mer et qui avait en partie été dévoré par des bêtes féroces, des poissons et des oiseaux, pussent se réunir au moment de la résurrection.

Il existe quelques ouvrages spéciaux relatifs à Abraham; nous en citerons cinq: trois sont publiés en Allemagne, deux en Angleterre:

J.-A. Augusti. *Dissertatio de fatis et factis Abrahami*, Gotha, 1730, in-4°; J.-F. Withof. *Programma de Abrahamo, amico Dei*, Duisburgi, 1743, in-4°; H. Hobbing. *History of Abraham*, Londres, 1746, in-8°; W. Gillebank. *Scripture history of Abraham*, Londres, 1773, in-8°; A.-T. Holst. *Scenen aus den Leben Abrahams*, Chemnitz, 1826, in-8.

L'histoire d'Abraham a été le sujet d'un assez grand nombre de compositions dramatiques: l'épisode du sacrifice d'Isaac a surtout inspiré les écrivains qui ont voulu transporter sur la scène des traits empruntés à l'histoire sainte; nous pouvons mentionner en ce genre:

Isaac victima, par Michel Denis, Vienne, 1794, in-8°; *Dialogus de Isaaci immolatione*, auctore Petro Philicino, Anvers, 1546, in-8°; *Isaaci immolatio*, cinq actes, vers, par Jérôme Zegler, dans les *Dramata sacra*, Bâle, 1547, in-8°; *Abrahamus in spem contra spem*, *drama sacrum*, en trois actes, par G. Moral, Paris, 1645, in-4° (20); *Abrahæ sacrificium*, dialogue dans les *Musæ rhetorices*, Paris, 1745, in-12; *Tentatus Abrahamus, actio sacra comice ruens descripta*; auctore Jacobo Schœppero, Anvers, 1551; *Abrahamus patriarcha*, auctore J.-A. Commenio, Amsterdam, 1661.

Quant aux compositions en langue française, nous trouvons le *Sacrifice d'Abraham*, sans date, Paris, 1539, in-8°, volume fort rare (21);

La tragédie française du Sacrifice d'Abraham, par Théodore de Bèze, 1550, souvent réimprimée et traduite du latin, *a Joan. Jacomoto, Barrensi*, 1598;

Isaac, comédie en cinq actes, dans les *Poëmes français* de Jean Rosier, Douai, 1616, in-8°: c'est la reproduction presque servile de l'épisode compris dans le *Mystère du vieil testament* (voir le *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, 1843, t. I, p. 208); le *Sacrifice d'Abraham*, poëme lyrique en vers, par Nogaret, 1786;

Le *Sacrifice d'Abraham*, tragédie, par le P. Dumoret de la doctrine chrétienne, Toulouse, 1699, in-12. Cette pièce est singulière, l'auteur y ayant intercalé une foule de vers pris à Racine.

Parmi les pièces d'Hanssuchs nous remarquons le *Sacrifice d'Isaac*, joué en 1533. Une tragédie en vers allemands sur le même sujet, composée par N. Chytraeus, fut imprimée à Herborn en 1591; une autre pièce, intitulée *Abraham*, écrite par Ch. Weise, parut en 1682.

Dans une ancienne collection de mystères anglais, appelée les mystères de Towneley (d'après le nom du propriétaire du manuscrit), et publiée à Londres en 1836, in-4°, on trouve un mystère d'*Abraham*. Il s'en rencontre également un dans un autre recueil du même genre, les *Mystères* joués à Coventry et édités par Th. Sharp, 1817, in-4°.

La littérature italienne nous présente la *Rappresentatione di Abraham et Isaac suo figliuolo*, Florence, 1585, in-4°; *Il sacrificio d'Abramo, sacra rappresentazione* del R. P. Agnola Lottini, Florence, 1613, in-8°.

En fait de pièces relatives à d'autres circonstances de la vie d'Abraham, nous ne connaissons que la comédie d'*Abraham et sa servante Agar*, laquelle fait partie d'un volume extrêmement rare: *Comédies françaises de Gérard de Vivre, Gantois, pour l'utilité de la jeunesse et usage des écoles françaises*, Anvers, 1589, in-8°.

ADAM.

(Ouvrages attribués à Adam.

Il peut paraître étrange qu'on ait placé Adam au nombre des auteurs et qu'on ait signalé des livres comme ayant été son ouvrage; n'oublions pas cependant que quelques critiques ont pris la peine de discuter au sujet des bibliothèques qui existaient, selon eux, avant le déluge; rappelons ici les écrits de J. Mader, *de Scriptis et biblio-*

(20) Cette pièce offre un singulier mélange de vers latins, de prose latine et de vers français; elle est d'ailleurs dénuée de goût; Isaac, étendu sur son bûcher, fait du bel esprit:

Trop heureux condamné qu'une rigueur propice
Fait dessus un autel rencontrer un tombeau;
Je rends grâces au ciel qui m'offre un sort si beau
Et meurs en adorant l'arrêt de mon supplice.

(21) La bibliothèque de M. de Soleinne renfermait (n° 658, t. I, p. 118 du *Catalogue*), un manuscrit du *Mystère de l'immolation d'Abraham*, ouvrage tout à fait différent de celui qui a été imprimé.

thecis antediluvianis (notice placée en tête du livre de cet auteur : *De bibliothecis atque archivis virorum clarissimorum*, Helmstadt, 1702. 4°); de Vockerodt (*Historia societatum et rei litterariæ mundi primi seu antediluviani*, Jenæ, 1687 et 1704); de J.-F. Reimman, *Versuch einer Einleitung in die Historia litteraria antediluviana*, Halle, 1709. 8°. D'autres écrivains, sans faire des collections de livres antérieurs au déluge, l'objet de recherches spéciales, n'ont pas douté de leur existence : telle est l'opinion de J. Boulduc : *De ecclesia ante legem* (Paris 1626; Lyon 1638); et d'Ange Rocca : *Appendix ad descriptionem bibliothecæ Vaticanæ*, p. 384.

Les gnostiques avaient fabriqué des révélations qu'ils faisaient circuler sous le nom d'Adam, comme nous l'apprend saint Epiphane (hæres. 26, § 8).

Maimonide, *More Nevochim*, III, 29 (22), dit que les Sabéens prétendaient qu'Adam avait appelé les hommes au culte de la lune et qu'il avait composé des livres sur la culture de la terre.

Des rabbins ont attribué à Adam le psaume XCII. On lit à cet égard dans le Talmud : Caïn était plein d'allégresse lorsqu'il s'éloigna de la présence de Dieu. Adam courut au-devant de lui et lui dit : « Comment as-tu obtenu de ton juge qu'il te fît miséricorde ? » Caïn répondit : « J'ai fait pénitence et j'ai apaisé le Seigneur. » Alors Adam commença à se frapper la face et à dire : « Telle est donc la vertu de la pénitence, et je l'ignorais. » Et aussitôt il se leva et il dit le psaume du jour du sabbat (le XCII°) : « Il est bon de mettre sa confiance dans le Seigneur. » Rabbi Lévi dit : « Adam composa ce psaume, et ses descendants l'oublièrent. Moïse vint et il le renouvela sous le nom d'Adam. » Un autre docteur juif, David Kimchi (*Præfat. in Psalmos*) rejette ces détails. Fabricius renvoie sur tout ceci à divers auteurs tels que Lambeccius, *Prodomus Hist. litter.*, p. 162; Sgambatus, *Archiv. Vet. Test.* p. 105; Cartwright, *Mellif. hebr.*, l. I, c. 4 (dans les *Critici sacri*, édit. de Londres, t. IX, p. 2959); Heidegger, *Histor. patriarch.*, t. I, p. 215; Chr. Sontag, *Diatriba de titulis psalmorum*. Cet érudit cite également un passage d'un autre écrit rabbinique (*liber Ialkut*) : « Nos docteurs ont enseigné que le jour où Adam fut créé, il dit : « Malheur à moi, parce que j'ai péché; c'est pourquoi le monde périt et retourne au chaos. Et voilà cette mort qui m'a été annoncée comme un châtiment. » Et pensant à cela, il s'assit et pleura toute la nuit, mais quand la première colonne de lumière monta dans le ciel, il dit : « Tel est donc l'ordre de la nature. » Alors il se leva et il offrit un veau dont les cornes étaient sorties avant les pieds, ainsi qu'il est écrit ; le veau nouveau présentant ses cornes et ses ongles plut à Dieu. » (*Psal.* LXIX, 32)

On a prétendu qu'Adam avait écrit des livres d'alchimie; mais comme le dit fort bien un auteur assez crédule cependant et dépourvu de critique, Martin Delrio, pareilles rumeurs ne sont qu'impostures et rêveries de gens désœuvrés (23). Il faut qualifier de même ce que l'on dit des prétendus ouvrages sur le grand œuvre attribués à Moïse, à sa sœur Marie, à Salomon. Si de pareils écrits ont existé, ce qui est fort douteux, ils étaient l'œuvre d'imposteurs voulant mettre leurs imaginations extravagantes sous le couvert d'un nom célèbre. Antoine Vandale range l'assertion qui fait d'Adam un alchimiste au même niveau que celles qui ont été écrites par des érudits allemands, lesquels représentent le premier homme comme un maître en philosophie, comme un professeur de théologie, ayant fondé des accadémies (24). Les rabbins prétendent qu'Adam avait écrit un livre sur la divinité, et qu'il y avait inséré tout ce que Dieu lui avait dit dans le paradis terrestre et tous les préceptes qu'il lui avait donnés.

Ajoutons que Fabricius cite comme s'étant occupés des écrits attribués à Adam les auteurs suivants très-peu connus en France; mais que nous croyons ne pas offrir de grandes ressources à la critique : J. Braun, *Select. sacr.*, p. 570; G. Schott, *Technica curiosa*, p. 556; Christophe Hendreich, *Pandecta Brandenburgica*; J. A. Schmid, *pseud. Vet. Test.*; J. J. Reimman, *in specimine Isagogis ad historiam litterariam antediluvianam*.

Testament d'Adam. — Un auteur arabe, Elmacin (25), rapporte qu'Adam se trouvant près de la mort, fit son testament et qu'il y recommanda à Seth de rester avec ses frères, leurs enfants et leurs femmes sur la montagne sainte (Horeb), et de ne point en descendre, de ne point se mêler avec la

(22) Le plus célèbre des rabbins qu'aient eu les Juifs; né à Cordoue vers l'an 1135, il mourut à Tibériade en 1209. On peut consulter le savant article que lui a consacré M. Labouderie dans la *Biographie universelle*, t. XXVI, p. 255. Le *Moreh Nevokim*, ou *docteur des perplexes* que nous citons a pour but de montrer comment il faut entendre les locutions de l'Ecriture sainte qui s'éloignent de l'usage ordinaire, et qui ne sont pas susceptibles du sens littéral.

(23) « Chrysopæiæ originem quidam nobis valde faciunt antiquam qui præclaro Adami titulo libellum quemdam insignem obtrudunt... Hæc enim omnia pro imposturis habenda et otiosorum hominum somniis. » (*Disquis. mag.*, l. I, c. 5.)

(24) « Nec dubitandum est quin inter illos fuerint libri Adami, quem quidam ciniflones primum chymicum ponunt, ac chymiæ artis magistrum, sicut Georgius Hornius (*Hist. philos.*, l. I, c. 2); primum philosophiæ, utque alius Germanus, in tractatu de antediluvianis (G. Vocker) primum theologiæ professorem : academias namque ille erexit. Credimus an qui ita amant, ipsi sibi somnia fingunt? » (*Dissert. de historia Aristeæ*, p. 56.)

(25) *Voy.*, à cet égard, Ch. Cellarius (*Notitia orbis antiqui*, l. I, c. 4); Fabricius indique au sujet de la sépulture d'Adam, Sam. Andræ, *dissertationes*, Marburg, 1679; Suicer., *Thesaurus ecclesiasticus*, voce *Kranion*; M. Hoynovius, *Dissert.*, Kœnigsberg, 1706; J. Nicolai, *De sepulcris Hebræorum*, Leyde, 1706, in 4°, p. 119.

race de Caïn, leur recommandant de plus, s'ils avaient à s'éloigner, d'emporter avec eux son corps et de l'ensevelir au centre de la terre (c'est-à-dire à Jérusalem) (26). On observera que ces traditions se retrouvent dans le livre de la *Pénitence d'Adam* qui figure dans la première partie de ce dictionnaire.

Les Musulmans ont débité bien des fables au sujet du testament d'Adam : voici ce que mentionne Fabricius (*Cod. apocr. Vet. Test.*, t. I, p. 35), d'après le *Livre de la génération de Mahomet* (apud Sgambatum, p. 111). Adam voyant approcher sa fin, prit son fils Seth par la main et le conduisit au lieu de la prière et lui dit : « J'ai reçu de Dieu le précepte de te laisser un testament de lumière. » L'ange Gabriel fut présent avec soixante-dix millions d'anges, ayant chacun des pages blanches et une plume prise parmi les plumes du paradis. Adam laissa donc cet écrit sous le témoignage des anges et signé du sceau de Gabriel.

On lit dans l'*Histoire universelle* d'Eutychius, patriarche d'Alexandrie (27), l. I, p. 19, qu'Adam étant proche de la mort, appela à lui Seth, et Enoch, fils de Seth, et Caïnan, fils d'Enoch, et Mahalaël, fils de Caïnan, et il leur laissa son testament, disant : « Voici le testament que tous vos fils doivent observer ; quand je serai mort, embaumez mon corps avec de la myrrhe, de l'encens et de la cannelle, et placez-le dans une caverne cachée ; et que celui de mes enfants qui se trouvera en vie lorsqu'il quittera le voisinage du paradis, prenne avec lui mon corps, et le dépose au point central de la terre ; car de là sortira mon salut et le salut de tous mes descendants. »

Les rabbins et les orientaux ont avancé, au sujet d'Adam et d'Eve, une foule de fables ridicules ; il suffira d'en citer quelques échantillons. Voici d'abord ce que nous lisons dans Hottinuer, *Hist. orient.*, l. I, c. 3, d'après Beidavi (28) : *cum Eva uterum gestaret, accessit eam diabolus, assumpta forma viri, eique dixit : « Quis indicavit tibi, quid in ventre tuo gestes ? Forte bestia est, aut canis ? Quis etiam notum tibi fecit unde fœtus tuus sit proditurus ? » Eva igitur, hoc nuntio valde perculsa, indicavit Adamo, quid obtigisset sibi, unde timor utrique auctus. Postea idem ad eam reversus dixit : ego veniens a Deo, locum ejus suppleo, Deum autem rogavi ut concedat creaturam similem tibi, facilemque ei largiatur exitum ; tu vero appellabis eam Abdol Hareth (nomen enim hoc ejus erat inter dæmones) ; consensit igitur Eva, partuique recens nato nomen Abdol Hareth imposuit.*

Un autre auteur arabe, Kessæus, raconte la même fable : *Diabolum Harethum persuasisse Adamo ut primogenitum suum Abdol Harethum nuncuparet ; quod si faceret, fore, ut longiorem solito lucis hujus usuram consequeretur.*

Heidegger, dans son *Historia patriarcharum*, t. I, p. 118, parle des significations mystérieuses qu'on a cru découvrir dans le nom d'Adam. Des cabalistes trouvèrent dans les trois lettres A D M une preuve de la transmigration des âmes, celle d'Adam ayant passé successivement dans le corps de David et du Messie. D'autres se bornèrent à y relever les initiales de trois mots hébreux signifiant cendre, sang et fiel, substances qu'ils signalèrent comme formant les bases de la constitution du corps humain. Le mot Adam présente également en grec les premières lettres de mots qui désignent l'Orient, l'Occident, le Nord et le Midi ; on en a conclu que les quatre parties du monde étaient désignées dans le nom même d'Adam comme devant servir de demeure à sa postérité. L'auteur que nous venons de citer mentionne aussi, p. 128, les étranges questions soulevées au sujet de la forme du corps d'Adam :

De corpore Adami antiqua in Judæorum scholis agitata quæstio, an fuerit uniforme conditum, an biforme, ita ut a fronte Adamus, a tergo Eva, et utrumque corpus ad scapulas quasi pice agglutinatum fuerit ? Affirmat in Bereschit Rabbah Rabbi Samuel Bar Nahman contra Rabbi Samuel. Nuper testatus idem est, Menasse Ben-Israel, conciliatione in Genesim, quæ est VIII ; *ubi inter suffragia numerat R. Salomonem Jarchi, Aben-Esra, Rabbena Babye, R. Eliezer et Isaacum Karus. Poterat enim Maimonidem laudare qui in Moreh Nebochim*, p. II, *cap.* 30, *consentit magistris illis qui dicunt : Adam et Eva creati sunt sicut unus et tergis vel dorso conjuncti. Postea vero a Deo divisi sunt, qui dimidiam partem accepit, et fuit Eva et adducta est ad ipsum.*

Un érudit qui fit partie de l'*Académie des inscriptions*, mais qui était un peu visionnaire, Henrion, mort en 1720, avait annoncé, dans un travail sur les poids et les mesures des anciens, qu'Adam avait une taille de cent vingt-trois pieds neuf pouces ; Eve présentait,

(26) Dscherscheś Ibn Alamid ou Al Makin dont les occidentaux ont fait Georges Elmacinus, était Chrétien, né en Egypte. Il mourut à Damas l'an 1275 de l'ère chrétienne ; il a laissé une histoire de l'Arabie qui commence à la création du monde. La première partie, qui s'étend jusqu'à l'époque de Mahomet, est restée inédite ; la seconde a été publiée à Leyde en 1625, in-4°, avec une traduction latine d'Erpénius.

(27) Eutychius mourut l'an 940 de notre ère. Son Histoire universelle porte, selon un usage assez commun en Orient, un titre qui n'a guère de rapport avec le contenu du livre : *Nadhm algiau uhir* ou *Rangée de pierres précieuses*. Pococke en a publié, en 1658, une version latine, 2 vol. in 8°.

(28) Cet écrivain persan, mort vers l'an 692 de l'Hégire ou 1293 de l'ère chrétienne, a laissé un ouvrage intitulé : *Ketab nizam altewarik* ou *Chronologie de l'histoire* ; un orientaliste illustre, M. Silvestre de Sac, en a donné des extraits dans les *Notices et extraits* des manuscrits de la bibliothèque du roi, t. IV, p. 672-690. La huitième partie de cette histoire est relative à la Chine ; elle a été traduite en latin et publiée par A. Moeller, avec des notes, Iéna, 1689, in-4°.

selon lui, une stature de cent dix-huit pieds, neuf pouces, mais ces dimensions colossales se réduisirent promptement; Noé avait déjà vingt pieds de moins qu'Abraham; Abraham n'avait plus que vingt sept à vingt-huit pieds, et Moïse fût réduit à treize.

Bartoloccii, dans sa *Bibliotheca rabbinica*, t. II, p. 65, extrait également des rabbins bien des choses étranges à l'égard du père du genre humain; transcrivons-en quelques passages.

Initio creatus est (tum vastæ molis) ut e terra ad cœlum usque pertingeret. At quando angeli ministerii illum viderunt, commoti sunt, timueruntque; quid fecerunt? ascenderunt omnes coram Deo in superiori (habitaculo) et dixerunt: « Domine mundi, duæ potestates sunt in mundo. » Tunc Deus posuit manum suam super caput Adæ, illumque ad mille cubitus redegit.

D'autres rabbins réduisent cette stature à neuf cents et même à trois cents ou à deux cents coudées. Il y en a qui ajoutent qu'il était hermaphrodite: d'autres en font un véritable monstre: *Dixit Rabbi Jeremias ben Eleazar: duplicem vultum seu duas facies habebat Adamus, sicut scriptum est: Retro et ante formasti me. Rabbi Judeus dixit: Fecerat Deus Adamo caudam ad instar feræ, sed postea abstulit ab eo decoris gratia.*

Ces docteurs racontent de plus, qu'avant de créer Eve, le Seigneur avait formé, avec le limon de la terre, une femme nommée Lilith, qui ne tarda pas à se quereller avec Adam. Elle lui disait: Je suis ton égale, puisque l'un et l'autre nous sommes faits de limon. Et elle refusait de lui obéir.

Lilith invocavit nomen Dei explicatum, et illico per aerem evolavit. Adam Dominum oravit et dixit: «Domine mundi, mulier quam dedisti mihi aufugit a me.» Subito Deus benedictus tres angelos expedivit, ut illam reducerent. Nomina angelorum sunt Sennoï, Sunsennoï, Sumangheloph. Quibus dixit: « Si redire voluerit, bene; sin autem, contestamini illi quod singulis diebus centum ex ejus filiis moriuntur et relinquite eam. » Ierunt itaque post eam et apprehenderunt illam in medio maris, in aquis validis, ubi in futurum submergendi erant Ægyptii. Narraverunt ei verba Domini, at illa reverti noluit, et cum voluissent illam in medium undarum demergere, dixit: Sinite me abire quia ad nihil aliud creata sum, nisi ut debilitem infantulos, nam in masculis per octo dies mihi potestas erit, in femellam per viginti. Hoc audientes angeli institerunt ut juraret per nomen Dei viventis ut quotiescunque eos, aut illorum nomina vel figuras in amuletis scriptas vel etiam delineatas inveniret, damnum non inferret infantibus, et centum filiorum suorum quotidie morituros se pœnam mulctari sciret. Hinc est (addunt) quod singulis diebus centum dæmones moriuntur. (t. II, p. 69; *voy.* aussi p. 350.)

Voici encore une autre idée étrange que signale l'auteur de la *Bibliotheca rabbinica*. *Quando Deus creavit hominem primum, creavit corpus solum et accesserunt ad illud mille spiritus a latere sinistro, qui omnes volebant intrare in illud, nisi increpuisset eos Dominus.*

Empruntons aussi deux citations à un savant allemand, qui s'est livré à des recherches étendues sur la langue et l'histoire des Israélites: *Kabbalistæ insulsi dicunt tres litteras in Adam significare Adam, David, Messiam quasi hinc concludi possit Adami spiritus in Davidem, Davidis in Messiam migrasse* (H. Otho. *Lexicon rabbinicum*, Genève 1675, p. 8). Cet érudit cite, p. 176, de nombreux rabbins qui pensent que le corps d'Adam était biforme: *Qua ratione Adamus fuit a fronte et Eva a tergo, et utrumque corpus ad scapulas quasi pice agglutinatum*

Le moyen âge connaissait peu les traditions des rabbins, mais il les remplaçait par d'autres détails non moins empreints de merveilleux; nous citerons ce qu'un auteur du XIIIe siècle, Gervais de Tilbury, avance au sujet de l'arbre du paradis dans les *Otia imperialia*, compilation géographique et historique, remplie de fables, écrites à la demande de l'empereur Othon IV, et que Leibnitz a publiées dans ses *Scriptores Brunsvicenses* (t. I, p. 881).

Inter alia paradisi ligna duo præcipue legimus, lignum scientiæ boni et mali et lignum vitæ.

Nec mirandum de ligno vitæ, cum in gestis Alexandri legatur ad Aristotelem epistola ejus, in qua opponitur terram esse, quum mors nulla tentavit, quinimo decripiti efferri se faciunt, ut moriuntur, ut infra decisione secunda, Deo duce, in descriptione Indiæ dicetur. Sic etiam lanugo fit in foliis arborum apud Seres, cujus esu vita protelatur. Sed et Alexander scripsit Aristoteli de sacerdotibus arborum solis et lunæ, quod cum sol oritur et splendor tangit arborum summitatem, arbores ad radices usque concutiuntur, et tunc responsa dant interrogantibus. Illic Alexander de uxore et familia sua, de morte quoque sua, cum Babyloniam intraret, responsum accepit. Hæ arbores poma faciunt, quorum esu sacerdotes illarum quadringentis annis vivunt (29).

Les Musulmans ont égalé tout au moins les rabbins lorsqu'il s'est agi de raconter, à l'égard d'Adam, des circonstances dues à une imagination exaltée. Nous allons derechef mettre, sous ce rapport, à contribution l'ouvrage allemand de M. Weil, que nous avons déjà cité à l'article d'Abraham.

Adam fut créé un vendredi, à l'heure de *asr* ou de midi, celle à laquelle les Musulmans récitent la troisième prière qu'ils doivent dire chaque jour. Les quatre archanges, Gabriel, Michel, Israfel et Asrael, apportè-

(29) Moïse Maimonide rapporte que Seth rapporta du Paradis terrestre un arbre ayant des feuilles et des branches d'or; un autre arbre dont les feuilles ne pouvaient être attaquées par le feu; un autre enfin dont les feuilles étaient d'une dimension telle qu'une d'elles pouvait couvrir dix mille hommes de la taille d'Adam.

rent, des quatre extrémités du monde, la terre avec laquelle Dieu forma son corps; pour former la tête et le cœur, la terre fut prise sur l'emplacement de la Mecque et de Médine, à l'endroit où plus tard s'élevèrent la Kaaba et le tombeau de Mahomet. Quoiqu'il ne fût pas encore animé du souffle de la vie, il excita l'admiration et la surprise de tous les anges, qui s'empressèrent d'accourir à la porte du paradis (30) où Dieu l'avait placé. Mais Iblis, qui était jaloux de la belle figure et de l'air aimable d'Adam, dit aux anges : « Comment pouvez-vous trouver plaisir à un être fait de terre et dont on ne peut attendre que faiblesse et ignorance? » Après que tous les habitants du ciel, à l'exception d'Iblis, eurent admiré Adam, dans un silence respectueux, ils louèrent Dieu, le créateur du premier homme. La taille d'Adam était si grande que, lorsqu'il se tenait debout sur la terre, sa tête touchait au premier des sept cieux. Dieu fit alors pénétrer dans l'océan de lumière qui rayonnait du corps d'Adam, l'âme qu'il avait créée mille ans auparavant, et il lui ordonna d'animer ce corps. Elle montra quelque répugnance à quitter les espaces infinis du ciel, et à fixer sa demeure dans le corps étroit d'un homme. Mais Dieu lui dit : « Anime Adam contre ton gré, et pour te punir de ta désobéissance, tu seras un jour séparée de lui également contre ta volonté. » Et Dieu poussa l'âme avec une telle force qu'elle entra par le nez dans la tête d'Adam. Aussitôt qu'elle atteignit ses yeux, ils s'ouvrirent. Adam vit le trône de Dieu avec l'inscription : « Il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu unique, et Mahomet est l'envoyé de Dieu. » L'âme se rendit ensuite aux oreilles, et elle entendit les chants des anges, et la langue d'Adam fut déliée, et il s'écria : « Sois loué, ô Créateur, Dieu unique et éternel; » et Dieu lui répondit : « Te voilà créé; tu dois, ainsi que tes descendants, m'adresser tes prières, car c'est ainsi que vous trouverez grâce et miséricorde auprès de moi. » L'âme parcourut ainsi tous les membres d'Adam jusqu'à ce qu'elle arriva à ses pieds, et elle lui donna la force de se lever. Mais lorsqu'il se fut levé, il dut fermer les yeux, car il ne pouvait supporter la lumière qui sortait du milieu du trône de Dieu en face de lui.

Ridhwan, le portier du paradis, amena alors à Adam le cheval ailé Meiman, et il conduisit pour Eve une chamelle aux pieds rapides. Gabriel l'aida à y monter, et il la mena dans le paradis, où tous les anges et tous les animaux les accueillirent en disant : « Soyez les bien-venus, père et mère de Mahomet. » Au milieu du paradis était un pavillon de soie verte, soutenu par des piliers d'or, et contenant un trône sur lequel Adam et Eve s'assirent

Ils se rendirent ensuite dans le jardin, et Dieu leur parla en ces termes : « Je vous ai assigné ce jardin pour demeure; vous n'y aurez à redouter ni le froid, ni la chaleur, ni la faim, ni la soif. Jouissez, selon vos désirs, de tout ce qu'il renferme; le fruit d'un seul arbre vous demeure interdit. Gardez-vous bien d'enfreindre ce commandement, et armez-vous contre les ruses de votre ennemi Iblis; il vous suit et vous cherche afin de vous tromper et de vous perdre. »

Adam et Eve écoutèrent avec attention la parole de Dieu, et vécurent cinq cents ans dans le paradis, à ce que rapporte la tradition, sans s'approcher du fruit défendu.

Iblis, qui avait entendu la défense que Dieu avait faite, rôda longtemps autour du paradis, dont l'accès lui était interdit et que gardait l'ange Ridlewin; il avait l'espoir de trouver l'occasion de s'y glisser, et de faire tomber en faute nos premiers parents. Un jour un paon se plaça devant la porte du paradis: Cet oiseau, au plumage semé d'émeraudes et de rubis, était le plus beau de tous les oiseaux; sa voix était aussi pleine d'harmonie et de charme; car chaque jour il était appelé à proclamer la louange du Très-Haut sur les chemins du ciel.

Iblis, voyant le paon, se dit à lui-même : « Ce bel oiseau est sans doute plein de vanité; peut-être, en le flattant, le déciderai-je à me faciliter l'entrée du paradis. » Il aborda donc le paon, en lui disant, lorsqu'il fut as-

(30) Nous avons donné d'assez nombreuses indications bibliographiques relatives au Paradis terrestre dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme* (Migne, 1855, col. 948), nous n'y reviendrons pas; nous ajouterons seulement qu'une carte de l'Eden se trouve dans un ouvrage d'un érudit danois R. Rask : *Den ældste hebraiske Tidsregning indtil Moses* (*Ancienne chronologie des Hébreux jusqu'à Moïse*), Copenhague, 1828, in-8°

Un des ouvrages les plus rares qui se rattachent aux légendes répandues sur le Paradis terrestre est sans doute un petit in-4° de 10 feuillets, imprimé à Burgos, en 1558, et intitulé : *La vida del bienaventurado sant Amaro, y de los peligros que passo hasta que elego al Parayso terrenal.*

Adam ne passa qu'un jour dans le Paradis selon divers auteurs; d'autres portent la durée de son séjour à trois, six, à neuf ou à quarante jours; il en est qui l'étendent jusqu'à quarante ans.

Thomas Malvenda, dans son livre : *De Paradiso*, Romæ, 1605, in-4°, p. 241 et suiv., rapporte ces diverses opinions, et conclut en disant : *Tutius est adhærere communiori opinioni uno eodemque die et creatum et ejectum.* Il examine, p. 281, la question suivante : *Christus quadraginta diebus post resurrectionem, num fuerit in Paradiso terrestri, cum Sanctis quos eduxit e limbo*, p. 281.

Il ne serait pas difficile de signaler de nombreuses opinions singulières émises au sujet de l'Eden.

Gonzalez, dans son *Itinéraire du nouveau monde*, c. 8, dit qu'un roi du Bengale, instruit que le Paradis était à la source du Gange, envoya une expédition pour remonter le fleuve jusqu'à son origine; qu'elle parvint dans un endroit charmant rempli de fleurs embaumées et de parfums, mais ne put jamais avancer malgré tous ses efforts; le courant la rapportait toujours au même endroit.

Quelques auteurs ont cru que le Paradis terrestre était dans l'île de Ceylan; le visionnaire Postel, dont nous avons déjà parlé (t. I, col. 1009), affirme dans son *Compendium cosmographicum*, qu'il était sous le pôle arctique.

sez loin de la porte du paradis pour que Ridhwan ne pût l'entendre: « O le plus admirable de tous les oiseaux, n'appartiens-tu pas aux oiseaux du paradis? — Oui, répondit le paon; et qui es-tu, toi, qui parais si craintif et aussi troublé que si tu étais poursuivi? — Je suis du nombre des chérubins qui sont tenus de louer constamment le Très-Haut; je suis venu ici inaperçu, afin de jeter un coup d'œil rapide sur le paradis que Dieu destine aux hommes pieux; veux-tu me cacher sous tes ailes magnifiques? — Pourquoi ferai-je une chose qui attirerait sur moi le déplaisir de Dieu? — Prends-moi avec toi, créature charmante; je t'enseignerai trois mots mystérieux qui te préserveront de la maladie, de la vieillesse et de la mort. — Est-ce que les habitants doivent être frappés de la mort? — Tous, sans exception; si ce n'est ceux qui se préservent de la mort au moyen des trois mots dont je te parle. — Dis-tu la vérité? — Oui, par Dieu le Tout-Puissant. »

Le paon ajouta foi à ce serment; il ne crut pas possible qu'une créature fît un faux serment en invoquant le nom du Créateur. Craignant toutefois que Ridhwan ne le visitât avec rigueur à sa rentrée dans le paradis, il avoua à Iblis qu'il éprouvait une grande répugnance à faire ce qui lui était demandé, et il lui conseilla d'avoir recours au serpent qui trouverait, dans son habileté, quelque moyen pour lui faciliter l'entrée du paradis.

Le serpent fut, dans l'origine, le roi des animaux. Sa tête était comme le rubis, et ses yeux comme des émeraudes. Les plus belles couleurs se jouaient sur sa peau, et sa chevelure était ondoyante et souple comme celle d'une jeune vierge. Le safran lui servait de nourriture; le musc et l'ambre se faisaient sentir autour de lui; sa résidence était sur les bords charmants du Kanchar (*fleuve du paradis*). Il avait été créé mille ans avant l'homme. Cette belle et intelligente créature, pensa le paon, sera encore plus que moi animée du désir de conserver une jeunesse et une santé éternelles, et afin de connaître les trois mots mystérieux, elle se hasardera à quelque entreprise à l'insu de Ridlewin.

Le paon ne s'était pas trompé; car dès qu'il eut parlé au serpent, celui-ci s'écria: « Quoi! est-ce que la mort doit me frapper? Est-ce que mes yeux doivent se fermer, mes dents tomber et mon corps être réduit en poussière? Dût la colère de Ridhwan m'atteindre, je cours vers le chérubin, et je le conduis à Adam pourvu qu'il m'apprenne les trois mots mystérieux. »

Allant donc vers Iblis, le serpent se fit répéter ce que le paon lui avait dit. Iblis confirma de nouveau, par un serment solennel, ce qu'il avait dit. « Comment pourrai-je t'introduire dans le paradis sans que tu sois aperçu? demanda le serpent. — Je me ferai si petit que je trouverai à me placer dans l'intervalle de tes dents de devant. — Mais comment pourrai-je alors répondre si Ridhwan m'appelle? — Ne crains rien; je connais des noms sacrés qui feront que Ridhwan gardera le silence. »

Le serpent ouvrit la bouche; Iblis y entra, se plaça entre les dents du reptile, et les empoisonna à jamais. Après être entré dans le paradis, sans que Ridhwan se fût aperçu de rien, le serpent ouvrit la bouche, dans l'idée que le chérubin reprendrait sa figure habituelle; mais Iblis voulut ne pas paraître trop tôt devant nos premiers parents, et le serpent, toujours curieux de connaître les trois mots sacrés, lui obéit. Ils s'approchèrent d'Eve, et Iblis poussa un profond soupir.

« Pourquoi es-tu aujourd'hui si triste, cher serpent? demanda Eve. — Je suis inquiet de ton sort et de celui de ta race, répondit Iblis en imitant la voix du serpent. — N'avons-nous pas dans ce jardin tout ce que nous pouvons désirer? — C'est vrai, mais le plus beau des fruits qu'il renferme, celui qui vous donnerait une félicité parfaite, vous est interdit. — N'avons-nous pas en abondance des fruits des plus belles couleurs et délicieux au goût? Ne pouvons-nous pas renoncer à un seul? — Si tu savais ce que vous donnerait ce fruit qui vous est défendu, tous les autres vous paraîtraient sans aucun mérite. — Dis-moi donc quelles sont ses propriétés? — Ce fruit est le seul qui procure une jeunesse éternelle, tandis que tous les autres attirent à leur suite la maladie, la faiblesse, la vieillesse, et enfin la mort. — Tu n'avais jamais parlé ainsi; comment sais-tu pareilles choses? — Je les ai apprises d'un ange que j'ai trouvé sous l'arbre défendu. — Il faut que je le voie et que je lui parle, » dit Eve, et elle se dirigea vers l'arbre défendu. Iblis sortit aussitôt de la bouche du reptile, et se trouva sous l'arbre, revêtu de la forme d'un ange, avant qu'Eve n'y fût arrivée. « Qui es-tu, créature merveilleuse? » demanda-t-elle; « je n'ai rien vu qui te ressemble. — Je suis un homme devenu un ange. — Comment es-tu devenu un ange? — Par l'usage de ce fruit qu'un Dieu jaloux m'avait défendu. J'obéis longtemps à cet ordre, et je devenais de plus en plus faible et souffrant; mes yeux cessèrent de voir, mes oreilles d'entendre; mes dents étaient tombées, mes mains tremblaient; ma tête penchait sur ma poitrine, mon dos se courbait; j'étais devenu si hideux que tous les animaux habitants du paradis s'enfuyaient avec effroi dès qu'ils m'apercevaient; je désirais la mort, et j'espérais la trouver en goûtant ce fruit; mais à peine l'eus-je dans la bouche, je me trouvai rajeuni comme aux premiers jours de mon existence, et quoique des milliers d'années se fussent écoulées, il n'y avait pas le moindre changement dans mes traits, la moindre diminution dans mes forces. — Dis-tu vrai? — Par le Dieu qui m'a créé! »

Eve crut le serpent; elle arracha une tige de l'arbre. Cet arbre magnifique avait le tronc comme de l'or, les branches comme de l'argent, les feuilles comme des émeraudes. Chaque branche portait sept rameaux; chaque rameau soutenait cinq fruits blancs comme la neige, doux comme du miel, parfumés comme le musc et gros comme des œufs d'autruche. Eve mangea un de ces

fruits, et le trouva bien plus savoureux que tout ce qu'elle avait goûté jusqu'alors; elle en tendit un autre à Adam. Adam résista pendant longtemps, selon quelques savants, pendant une heure, période correspondante à quatre-vingts ans de la mesure actuelle du temps. Il céda enfin, et mangea le fruit que lui présentait son épouse.

Aussitôt la couronne qui entourait la tête d'Adam remonta vers le ciel; ses vêtements de soie se déchirèrent; il resta dépouillé et tremblant, ainsi qu'Eve, et ils entendirent une voix qui disait : « Grande est votre infortune et longue sera votre douleur. » Le cheval Meimoun, sur lequel Adam avait coutume de monter, le repoussa et dit : « Est-ce ainsi que tu as observé l'ordre que Dieu t'avait donné? » Tous les habitants du paradis s'éloignèrent d'eux et prièrent le Seigneur de les expulser d'un séjour aussi saint. Dieu lui-même parla à Adam d'une voix de tonnerre, et lui dit : « Ne t'ai-je pas interdit ce fruit et recommandé de te préserver des ruses d'Iblis? » Adam et Eve voulurent fuir, mais ils n'en eurent pas la force, et une voix partant de l'arbre, dit : « Il est impossible d'échapper à la vengeance de Dieu. »

Le Seigneur dit alors : « Sortez du paradis avec les animaux qui vous ont accompagnés dans votre péché; ce n'est que par un rude travail que vous vous procurerez votre nourriture; Eve sera frappée de bien des infirmités et n'enfantera qu'avec de grandes douleurs; le paon sera privé de sa belle voix et le serpent de ses pieds; les trous les plus obscurs lui serviront de résidence, la poussière sera sa nourriture, et ceux qui le tueront commettront une œuvre méritoire. Iblis sera condamné aux peines éternelles de l'enfer. »

Ils furent ensuite emportés hors du paradis avec une rapidité extrême; Adam sortit par la porte de la Pénitence, comme indice que son repentir pourrait lui faire mériter de rentrer dans l'Eden; Eve sortit par la porte de la Grâce; le paon et le serpent par celle de la Colère, et Iblis par celle de la Malédiction. Adam tomba dans l'île de Serendib, Eve auprès de Dgidda, le serpent dans le désert de Sahra, le paon en Perse et Iblis dans le fleuve Eilas.

Lorsqu'Adam toucha la terre, l'aigle dit à la baleine, avec laquelle il avait vécu jusqu'alors en bonne amitié, conversant fréquemment ensemble sur les bords de la mer des Indes : « Il faut maintenant que nous nous séparions pour toujours, car il n'y a nulle sûreté sur la terre en présence de l'homme; les profondeurs de l'abîme peuvent seules te garantir de sa malice et de sa ruse, et je vais me réfugier sur les hauteurs les plus inaccessibles. »

Adam fut tellement troublé de se voir seul, que son visage jusqu'alors uni, se couvrit de poils; il s'affligea de se voir ainsi barbu, mais une voix lui cria : « La barbe est l'ornement de l'homme; c'est ce qui le distingue du sexe plus faible. » Adam versa tant de larmes que tous les animaux et tous les oiseaux purent s'en désaltérer, et comme il avait encore en lui la sève fournie par les aliments du paradis, celles qui pénétrèrent dans la terre donnèrent naissance aux épices les plus précieuses et à des arbres parfumés. Quoiqu'il fût encore d'une taille si élevée que sa tête touchait le firmament et qu'il pouvait entendre le chant des anges, Eve, qui était à Djedda, ne le voyait pas, et elle versa des larmes qui, tombant dans la mer, se changèrent en perles, et qui, sur la terre, produisirent les plus belles fleurs. Tous deux se lamentaient si hautement que le vent leur apportait de l'un à l'autre le bruit de leurs gémissements. Les pleurs d'Adam coulèrent en telle abondance que ceux qui sortirent de son œil droit formèrent l'Euphrate, et ceux de l'œil gauche formèrent le Tigre.

Le monde entier retentissait de cris de douleur, et toutes les créatures pleuraient avec Adam, depuis l'insecte invisible à cause de sa petitesse, jusqu'aux anges qui tiennent la terre dans une de leurs mains, lorsque Dieu lui envoya l'ange Gabriel, avec les mots qui devaient aussi sauver Jonas dans le ventre de la baleine : « Il n'y a pas d'autre Dieu que toi : j'ai peché; pardonne-moi, par Mahomet, le plus grand et le dernier des prophètes dont le nom est gravé sur ton trône saint. »

Aussitôt qu'Adam eut proféré ces paroles d'un cœur plein de repentir, les portes du ciel s'ouvrirent, et Gabriel lui cria : « Adam, Dieu a accueilli ta pénitence; adresse-lui tes prières; il t'accordera ce que tu demandes, et même le retour dans le paradis après un temps déterminé. »

Adam pria et dit : « Seigneur, protége-moi contre les tentatives de mon ennemi Iblis.— Dis : il n'y a d'autre Dieu que Dieu; ces paroles sont aussi funestes à Iblis qu'une flèche empoisonnée. — Les aliments, et les boissons, et les habitations qu'il y a sur cette terre ne m'induiront-ils pas à pécher? — Bois de l'eau, ne mange d'autre chair que celle d'animaux purs qui auront été tués au nom de Dieu; bâtis des mosquées pour y résider; alors Iblis n'a aucune puissance sur toi. — Et si, pendant la nuit, il m'assaille avec de mauvais rêves et des pensées coupables? — Alors lève-toi, hors de ton lit, et prie. — Seigneur, comment pourrai-je toujours distinguer le bien d'avec le mal? — Je te guiderai, et deux anges habiteront en ton cœur pour t'encourager au bien et te détourner du mal. — Seigneur, accorde-moi aussi le pardon de mes péchés à venir. — Tu ne peux l'obtenir que par de bonnes œuvres; mais le mal ne sera puni qu'une fois et le bien sera récompensé dix fois. »

L'ange Michaël avait, de son côté, été envoyé auprès d'Eve, afin de lui annoncer que Dieu lui pardonnait.

« Et avec quelles armes, demanda-t-elle, dois-je combattre le péché, moi qui suis si faible de cœur et d'esprit? — Dieu, » répondit l'ange, « t'a donné un sentiment de pudeur qui contrôlera tes passions, de même qu'une foi sincère réprime celles de l'homme. — Et qui me protégera contre le pouvoir de

l'homme, qui m'est bien supérieur sous le rapport de la force du corps et de la vigueur de l'esprit? — Tu seras protégée par l'amour que l'homme aura pour toi, et par le sentiment de compassion que je place dans son cœur. — Dieu ne me donne-t-il aucun gage du pardon qu'il m'accorde? — Tu recevras la récompense des souffrances que tu éprouveras pendant toute la grossesse et à l'époque de l'enfantement, et la femme qui mourra en couche sera regardée comme une martyre. »

Iblis, enhardi par le pardon accordé à Adam et à Eve, implora aussi du Seigneur un adoucissement à ses peines; il obtint que les tourments de l'enfer seraient suspendus jusqu'à la résurrection, et un pouvoir illimité lui fut donné sur tous les pécheurs qui méprisent la parole de Dieu.

« Et où dois-je résider? demanda-t-il. — Dans les ruines, dans les cimetières, et dans les endroits impurs qu'évitent les hommes. — Quelle est la nourriture qui me sera allouée? — Tout ce qui sera tué au nom des idoles. — Avec quoi pourrai-je apaiser ma soif? — Avec du vin et les autres liqueurs enivrantes. — Quelles seront mes occupations à mes heures de loisir? — La musique, la danse, le chant et les vers lascifs. — Comment puis-je combattre l'homme qui a reçu la révélation, et à qui tu as donné deux anges pour le protéger? — Ta postérité sera plus nombreuse que la sienne, car pour chaque homme qui naîtra il viendra au monde sept esprits malins qui, toutefois, ne pourront rien contre les vrais croyants. »

Dieu fit un pacte avec les descendants d'Adam; il toucha le dos du premier homme, et aussitôt tous les hommes qui doivent naître jusqu'à la fin du monde, en sortirent, gros comme des fourmis, et se placèrent à droite et à gauche d'Adam. A la tête des premiers se trouvait Mahomet, ensuite les autres prophètes et les croyants, qui se distinguaient, par une couleur blanche et éclatante, des pécheurs placés à gauche sous la direction de Kabil (Caïn) le fratricide.

Dieu fit connaître à Adam le nom et la destinée de chacun de ses descendants, et quand vint le tour du roi David, auquel, dans le principe, il n'avait été accordé que trente ans de vie, Adam demanda : « Quelle doit être la durée de mon existence? » Dieu répondit : « Mille ans. » Et Adam dit : « Seigneur, je donne à David soixante-dix ans à prendre sur ma vie (31). » Dieu y consentit; mais, connaissant qu'Adam n'était pas stable en ses engagements, il fit inscrire cette donation sur du parchemin et il y fit mettre non-seulement la signature d'Adam, mais encore celle de Gabriel et de Michel comme témoins.

Quand tous les descendants d'Adam furent rassemblés, Dieu s'écria : « Reconnaissez-vous que Mahomet est mon prophète? » Les hommes placés à la droite d'Adam s'empressèrent de répéter cette profession de foi; mais ceux qui étaient à gauche hésitèrent longtemps; les uns ne dirent que la moitié, d'autres se turent. Et Dieu dit à Adam : « Les rebelles, s'ils persistent dans l'endurcissement de leur cœur, seront condamnés à l'enfer, les croyants seront heureux dans le paradis. » « Qu'il en soit ainsi, » dit Adam, et c'est ainsi que lui-même au jour de la résurrection appellera tous les hommes par leur nom et leur annoncera leur sentence. Dieu toucha ensuite derechef le dos d'Adam, et tous les hommes rentrèrent dans le corps de leur ancêtre.

Dieu voulant ensuite éloigner Adam de lui pour toute la vie, celui-ci poussa un cri qui fit trembler la terre entière. Le Seigneur miséricordieux étendit alors derechef sa grâce sur le premier homme, et lui recommanda de suivre un nuage qui le conduirait à un endroit situé exactement au-dessous du trône de Dieu; là il devait bâtir un temple. « Tu seras alors, » dit le Seigneur, « aussi près de moi que les anges qui sont rangés autour de mon trône. » Adam, qui conservait encore la structure gigantesque qu'il avait reçue lors de sa création, fit en quelques heures le chemin depuis l'Inde jusqu'à la Mecque; là s'arrêta le nuage qui le guidait. Il retrouva Eve, et ils bâtirent un temple dont Gabriel lui apporta le plan. Cet ange remit ensuite à Adam une pierre précieuse qui devint plus tard toute noire à cause des péchés des hommes. Cette pierre était d'abord un ange qui était chargé de veiller sur l'arbre de vie et d'empêcher Adam d'en approcher. Il fut changé en pierre, afin d'être puni de sa négligence, et ce n'est qu'au jour du jugement qu'il reprendra sa forme primitive et qu'il se réunira aux bons anges. Gabriel désigna ensuite à Adam toutes les cérémonies prescrites aux pèlerins et confirmées depuis par Mahomet. Adam retourna ensuite avec Eve dans l'Inde; il y séjourna jusqu'à la fin de sa vie, mais chaque année ils faisaient le pèlerinage de la Mecque. Sa taille se réduisit à soixante aunes par suite de l'effroi et de la douleur que lui causa la mort d'Abel. Lorsqu'il eut atteint l'âge de neuf cent trente ans, l'ange de la mort lui apparut sous la forme d'un bouc hideux et réclama son âme; la terre s'ouvrit devant ses pieds et demanda son corps. Adam frémit d'épouvante et dit à l'ange de la mort : « Dieu m'a accordé une existence de mille ans; tu viens trop tôt. » « N'as-tu pas, » répondit l'ange, « donné au prophète David soixante-dix ans de ta vie? » Adam nia le

(31) Un récit à peu près semblable se lit dans le Talmud : Dieu montra à Adam tous ses descendants, les rois, les prophètes, les docteurs. Adam vit qu'une existence de trois heures seulement était accordée à David, et il dit : « Seigneur et Créateur du monde, est-ce que c'est immuable? — Dieu répondit : Telle avait d'abord été ma pensée. — Combien d'années ai-je à vivre? — Mille ans. — Peut-on dans le ciel faire des donations? — Assurément. — Alors je donne à David soixante-dix ans à prendre sur ma vie. » Et Adam dressa un acte de donation, il y mit son sceau, et Dieu, ainsi que l'archange Metatron, en firent autant.

fait, car il l'avait oublié. Mais l'ange tira d'entre sa barbe l'acte de donation, et le montra à Adam; alors celui-ci rendit l'âme sans résistance. Eve mourut un an après.

Voici encore une des nombreuses traditions orientales du même genre.

Les Persans, ennemis des Turcs, racontent pour expliquer le ton discordant et impérieux de cette langue que, lorsqu'Adam fut condamné à sortir du paradis, l'ange Gabriel, chargé de signifier à nos premiers parents leur expulsion, s'étant exprimé d'abord en persan, Adam refusa d'obéir. Sans se rebuter, le divin messager employa successivement l'arabe, le sanscrit et toutes les langues alors connues, mais il ne produisit pas plus d'effet.... Enfin, cédant à l'impatience et à la colère, il s'écria en turc : *Kiopek oghlee, chik hoorden* (sors d'ici, chien!), et Adam épouvanté prit la fuite. (*Revue britannique*, 1856, p. 369.)

Fabricius a réuni dans une longue dissertation tout ce que des auteurs sans critique ont avancé à l'égard de divers points relatifs à l'histoire d'Adam; nous ne le suivrons pas dans tous ces détails qui sont étrangers à la littérature biblique apocryphe; nous nous bornerons à indiquer les titres des chapitres du travail de l'érudit Allemand.

Adami commentarius de nominibus animalium; Adamus edoctus ab angelis: Adamus apostolus Lunæ; ejus de cultura terræ libri. Ceci ne s'appuie que sur l'autorité de Maimonides qui dit (*More Nevochim*, III, 29) que les Sabéens prétendaient qu'Adam avait été l'apôtre de la lune, qu'il avait appelé les hommes au culte de cet astre, et qu'il avait écrit des ouvrages sur l'agriculture. *Adamus propheta.* Quelques Pères de l'Eglise, tels que Clément d'Alexandrie, saint Justin, saint Epiphane, ont donné à Adam l'épithète de prophète. Dans l'ouvrage connu sous le nom de *Recognitions* et attribué à saint Clément le Romain, on fait dire à saint Pierre qu'il est certain qu'Adam a été un prophète. (L. I, § 47.)

Adamus Prometheus, repertor omnium disciplinarum et artium. C'est ce qu'affirme le lexicographe Suidas et divers rabbins, ainsi que des auteurs du moyen âge, qui ont grandement vanté les connaissances astrologiques d'Adam. *Adami mira potestas in omnes res creatas; Adami vita.* Georges le Syncelle, dans sa *Chronique*, relate minutieusement le nombre de jours qu'Adam passa dans le paradis terrestre. *Adami pœnitentia*. Nous avons parlé en détail de cette production dans la première partie du *Dictionnaire des apocryphes*. *Adami vestigia in insula Ceylan. Traditio Adami de duratione mundi.* (Menassch ben Israël relate, d'après l'autorité des cabalistes, qu'Adam avait prédit que le monde inférieur durerait sept mille ans et le monde supérieur (ou les cieux) cinquante mille;) *Adami nomen; Hæretici ab Adamo nomen sortiti; De reliquiis Adami.*

Fabricius indique aussi, p. 48, divers auteurs qui ont fait des recherches spéciales *De Adami pœnitentia, De sapientia Adami, De Adami sepultura, De Adamo non Androgyno, De salute Adami.* Il serait inutile de donner en détail les titres de ces écrits sans valeur critique et qui, pour la plupart, sont imprimés en Allemagne et peu faciles à se procurer en France.

Un grand nombre de poëtes ont cherché dans l'histoire d'Adam matière à leurs écrits. Si nous parlons des œuvres dramatiques, nous pourrons citer : *Adamus*, dans les *Fabulæ comicæ* de G. Macropedius, Utrecht, 1552, in-8°; *Eva, actio ludicra Xysti Betuleii* dans les *Dramata sacra*, Bâle, 1547.

La littérature française présente entre autres productions :

Le *Paradis terrestre*, divertissement spirituel, par l'abbé Nadal (imprimé dans ses Œuvres, Paris, 1738, 3 vol. in-12); *Adam et Eve*, ou *la Chute de l'homme*, par Tannevot, Amsterdam, 1742, in 8° (et dans les *Poésies diverses* de cet auteur, Paris, 1766, 3 vol. in-12); *La mort d'Adam*, tragédie de Klopstock, traduite de l'allemand (par l'abbé Romain), Paris, 1762, in-12; *Adam et Eve*, tragédie nouvelle et lyrique (*le titre est exactement reproduit*), Amsterdam, 1762, in-12.

Une œuvre plus remarquable et plus curieuse a été mise au jour récemment sous le titre d'*Adam*, drame anglo-normand du XII° siècle, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours par Victor Luzarches, in-8°, pages LXXIV et 101. Ce drame est le plus ancien que l'on connaisse en langue française et en vers français. Il se partage en trois actes avec des chœurs et un épilogue, il se compose de treize cents vers environ; la chute de l'homme, la mort d'Abel et des prophéties sur l'avénement du Sauveur en forment le sujet. Le manuscrit est d'autant plus intéressant qu'il contient en rubriques latines la mise en scène de la représentation (*ordo representacionis Ade*) et des instructions sur les décorations, le costume, les gestes et la prononciation des acteurs; l'éditeur n'a fait tirer ce volume qu'à deux cents exemplaires.

Nous rencontrons en allemand le *Jeu de la création d'Adam et Eve et de leur chute dans le paradis*, composé par Jacob Rueff, Zurich, 1550, in-8°; *Comédie de la chute d'Adam et Eve* (représentée à Kœnigsberg, le jour de la fête de Saint-André, en 1573), par G. Roll; *Comédie spirituelle sur la chute lamentable d'Adam et Eve*, par J. Stricker, 1590. A une époque bien plus rapprochée, Klopstock a fait un drame sur *La mort d'Adam et Eve*.

La littérature italienne nous offrira d'abord une pièce devenue fameuse, parce que l'on suppose qu'elle a fourni à Milton le fondement et quelques détails de son poëme célèbre, nous voulons parler de l'*Adamo, sacra representatione* de G. B. Andreini, Milan, 1613, ou 1617. Les biographes de Milton ont traité en détail la question du service que le drame italien a pu rendre à l'épopée anglaise. On peut surtout consulter

Hayley, *Life of Milton*, Bâle, 1800, p. 291, qui donne une analyse scène par scène de l'*Adamo*. Parmi les écrivains français qui s'en sont occupés, nous mentionnerons Salfi (*Histoire littéraire d'Italie*, t. XII, p. 510-517), et M. le marquis Du Roure (*Analecta Biblion*, 1638, t. II, p. 86).

On rencontre encore dans la langue italienne : *Adamo caduto, tragedia sacra* de Serafino Salendra, Cosenza, 1647, in-8°; *La scena tragica d'Adamo ed Eva*, de Troilo Lancetia, 1661.

Parmi les épopées consacrées à l'histoire de nos premiers parents, on ne doit pas oublier celle du Jésuite J. Masenius, *Sarcotis*, publiée pour la première fois à Cologne, en 1661, dans un recueil intitulé : *Palæstra eloquentiæ*, et réimprimé en 1771. On a prétendu que Milton, dans son poëme du *Paradis perdu*, avait fait des emprunts à cet écrivain peu connu du public. C'est ce qu'ont discuté l'abbé Dinouart, dans sa traduction de la *Sarcotis*, Paris, 1757, et l'auteur d'un article inséré dans le *Journal étranger*, octobre 1754. Plus récemment M. Saint-Marc Girardin a inséré dans la *Revue de Paris*, t XLI, p. 144, une notice intéressante sur Masenius. (*Voy*. aussi l'article que M. Weiss a consacré à cet auteur dans la *Biographie universelle*, t. XXVII, p. 357.)

Il existe aussi un poëme italien, *Adamo*, de Giovanni Soranzo (les deux premiers livres), Gênes, 1604, in-12.

En espagnol, on rencontre une production singulière intitulée : *Libro de cavalleria celestial del pie de Rosa fragrante*, par Hieronimo San Pedro, Anvers, 1554, in-8°. L'auteur a fait des récits de la Bible une espèce de roman de chevalerie; il appelle le serpent, le cavalier du Serpent (*el cavallero della Sierpe*); il parle du prince Adam et de la belle princesse Eve. Son livre est divisé en cent douze merveilles, au lieu de chapitres, et la septième merveille raconte : *Comment le prince Adam combattit contre le chevalier du Serpent et fut vaincu en cette bataille.*

AMMONIUS.

Cet écrivain, qui vivait à Alexandrie, probablement vers le milieu du IIIe siècle, et qu'il n'est pas aisé de discerner bien exactement des autres Alexandrins qui portèrent le même nom, est indiqué par Zacharie, évêque de Chrysopolis, au XIIe siècle, comme l'auteur d'une Harmonie des Evangiles. (*Comment. in Diatessaron*, dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, Lyon, t. XIX, p. 732.) Un travail de ce genre, offrant un résumé assez imparfait des narrations contenues dans les quatre Evangiles, a été publié à Augsbourg en 1523, par O. Lucinius. Depuis on a supposé que c'était l'écrit qui était sorti de la plume de Tatien et que d'anciens auteurs ont mentionné. (*Voy*. des détails à cet égard à l'article TATIEN.)

Il y a tout lieu de croire que l'œuvre, mise au jour au XVIe siècle, est plus récente que l'époque où florissait Ammonius, et que l'*Harmonie* des évangélistes, composée en grec par cet auteur, est perdue pour nous.

ANANIE, AZARIE ET MISAEL.

Ces trois jeunes Hébreux, préservés miraculeusement des flammes (*Daniel*, III), écrivirent un *Traité sur le jeûne*, à ce que disent les rédacteurs du Talmud (*Tract. de Sabbato*, c. 1) : *Anania et socii scripserunt, Meghilla Tacenith*. Cette assertion ne repose pas sur une grande autorité.

Bartolocci mentionne (*Biblioth. rabbin.*, t. II, p. 283) un conte à leur égard : L'ange Jorklami, le prince de la grêle, ayant offert de descendre pour les rafraîchir, cette mission fut confiée à l'ange Gabriel, le prince du feu, pour que le miracle fût encore plus grand.

On trouve dans la *Poesia dramatica* du P. Nicolas Avancini, de la Société de Jésus, une pièce en cinq actes et en vers intitulée : *Ananias, Azarias et Misael.*

ANDRÉ.

(*Histoire de saint André, d'après l'Histoire apostolique d'Abdias*, lib. III.)

CHAPITRE PREMIER.

L'apôtre André frère, de Simon Pierre, qui avait le surnom de Bar-Jonas, fut fils de Jonas; il fut un des premiers qui s'attachèrent à Jésus, après qu'il eut été baptisé par saint Jean dans le Jourdain. Car ayant entendu dire à Jean, dans le désert (32), que Jésus était l'agneau de Dieu, il fut frappé de surprise, et aussitôt qu'il eut quitté Jean, il s'empressa d'aller à son frère, et de lui parler de Jésus; et aussitôt Pierre résolut de suivre son frère, afin de voir Jésus.

Et peu de temps après, comme Simon jetait, avec ses frères, ses filets dans le lac, le Christ parut devant eux. Il appela les deux frères, et sans hésiter, ils le suivirent comme des disciples suivent leur maître. Après qu'ils eurent longtemps suivi Jésus en cette qualité, il les appela enfin avant sa passion à la dignité d'apôtres.

(32) *Joan*. I, 36.

Et ces choses sont celles qui arrivèrent à cet homme de Dieu avant la passion du Seigneur.

CHAPITRE II.

Après le glorieux triomphe de l'ascension du Seigneur, les bienheureux apôtres commencèrent à prêcher la parole de Dieu dans diverses contrées, et l'apôtre André se rendit dans la province d'Achaie (33), pour y annoncer le Seigneur Jésus-Christ.

En même temps l'apôtre Matthieu, qui était aussi un évangéliste, annonçait dans la ville de Myrmidon (34) les paroles du salut. Mais les habitants de cette ville accueillirent avec colère et mauvais vouloir ce qu'ils entendaient des miracles de notre Sauveur, et ils ne voulurent pas détruire leurs temples; ils arrachèrent les yeux à l'apôtre, le chargèrent de chaînes, l'enfermèrent dans un cachot, avec l'intention de le tuer après une période de quelques jours. Avant que cela n'arrivât, un ange fut envoyé à André de la part du Seigneur, et il lui commanda de se rendre en hâte à la ville de Myrmidon, et de délivrer son frère Matthieu de la prison obscure où il était détenu. André répondit à l'ange : « Seigneur, je ne sais pas le chemin, et comment ferai-je pour me rendre où tu me dis d'aller? » Mais l'ange lui répondit : « Rends-toi auprès de la côte de la mer, et tu y trouveras un navire; montes-y, et je serai ton guide pendant ton voyage. »

André obéit; il trouva le navire, il y monta, et poussé par un vent favorable, il arriva heureusement à la ville. Lorsqu'il y fut rendu, il se dirigea vers la prison, et il y trouva Matthieu parmi les autres prisonniers; alors il pleura amèrement, et, s'appliquant à la prière, il dit ces paroles :

« Seigneur Jésus-Christ, que nous prêchons fidèlement, et au nom duquel nous avons supporté tant de souffrances, toi qui, par ta grâce inépuisable, rends la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, aux paralytiques la faculté de se mouvoir, la pureté aux lépreux, et la vie aux morts, ouvre les yeux de ton serviteur, afin qu'il puisse annoncer ta parole. »

Et aussitôt ce lieu trembla (35), et une grande clarté illumina la prison, et les yeux du saint apôtre lui furent rendus, et les chaînes de tous les prisonniers furent brisées, et la poutre à laquelle leurs pieds étaient attachés fut rompue. Voyant ces choses, tous bénirent le Seigneur, et dirent : « Grand est le Dieu que prêchent ses serviteurs. » Et c'est ainsi que tous ceux qui étaient dans la prison obscure furent délivrés par le bienheureux André, et chacun s'en retourna en sa maison, et André était parmi eux (36).

CHAPITRE III.

André resta à Myrmidon, et prêcha aux habitants la parole de Dieu; mais ceux-ci ne la recevant pas, attaquèrent André, lui lièrent les pieds et le traînèrent dans les rues de la ville. Comme au milieu de ces tourments le sang coulait de son corps, et que ses cheveux étaient arrachés, l'apôtre adressa au Seigneur une prière en ces mots : « Ouvre, Seigneur Jésus-Christ, les yeux de leurs cœurs, afin qu'ils te reconnaissent pour le Dieu véritable et qu'ils renoncent à leur injustice, et ne leur impute pas à péché la manière dont ils me traitent (37), car ils ne savent ce qu'ils font (38).

Lorsque l'apôtre eut parlé ainsi, les habitants de la ville furent saisis d'épouvante, et ils délièrent l'apôtre, ils reconnurent leurs péchés et dirent : « Nous avons péché contre le Juste. » Et ils se jetèrent aux pieds de l'apôtre (39), et ils le supplièrent de leur pardonner leur faute et de leur montrer le chemin du ciel.

Il leur dit de se relever, et il leur prêcha la parole de Jésus-Christ, leur racontant les merveilles qu'il avait accomplies en ce monde, et comment il avait, en versant son sang (40), racheté le monde qui était perdu. Il gagna ainsi au Seigneur les habitants de cette ville, et, après leur avoir accordé le pardon de leurs péchés, il les baptisa tous, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

CHAPITRE IV.

Après qu'André eut accompli ces choses, il quitta ces lieux et revint en son pays. Et lorsqu'il le parcourait un jour, un aveugle vint à lui et lui dit : « André, apôtre de Jésus-Christ, je sais que tu peux me rendre la vue, mais je ne la recouvrerai pas. Je viens vers toi pour te demander de faire que ceux qui sont avec toi me donnent assez d'argent pour que je puisse acheter des habits et de la nourriture. »

André lui répondit : « En vérité, je reconnais que ce ne sont pas là les paroles d'un homme, mais celles du diable, qui ne veut pas que cet homme recouvre la vue. » Et il

(33) C'était le nom qu'on donnait à toute la Grèce après qu'elle fut devenue une province romaine; on continua cependant de l'appliquer plus spécialement à la contrée située sur la côte septentrionale du Péloponèse. Saint Jérôme (*Epist.* 148, *Ad Marcellum*), dit que saint André prêcha la foi dans l'Arabie.

(34) Ville d'Ethiopie. Nicéphore dit qu'elle s'appelait *Myrmène*, et qu'elle était située dans le pays des anthropophages. Un ancien poëme allemand sur saint André, mis au jour par J. Grimm, parle aussi de ces cannibales. Plus tard, dans l'histoire de saint Matthieu, on verra qu'Abdias nomme cette ville *Radaver*, et qu'il ne fait point mention des mauvais traitements que l'apôtre y aurait subis.

(35) Comme dans les *Actes*, XVI, 16.

(36) On faisait passer les pieds des captifs dans des trous percés dans une lourde pièce de bois, de façon que ces captifs ne pouvaient ni s'évader, ni se mouvoir. (*Voy.* Turnèbe, *Adversaria*, l. XX, c. 27.)

(37) *Act.* VII, 60.

(38) *Luc.*, XXIII, 34.

(39) Comme Corneille aux pieds de l'apôtre, *Actes* X, 25.

(40) *Act.* XX, 28.

s'approcha, et il toucha les yeux de l'aveugle, et aussitôt l'aveugle vit, et il loua Dieu. Et comme il avait des vêtements mauvais et grossiers, l'apôtre dit à ses disciples : « Otez-lui ses vêtements sales et revêtez-le de nouveaux habits. »

Et lorsqu'on eût ôté à l'homme qui avait été aveugle ses vieux vêtements, l'apôtre dit : « Il faut qu'il ait ce qui est suffisant. » Il reçut donc des habits, et, rendant grâces, il retourna en son logis.

CHAPITRE V.

En ce temps-là un certain Démétrius, le principal personnage de la ville d'Amasa (41), avait un esclave égyptien qu'il aimait extrêmement ; cet esclave fut attaqué de la fièvre, et il mourut.

Alors Démétrius ayant appris les merveilles que faisait le saint apôtre, vint vers lui, et tomba à ses pieds en versant des larmes, et il dit : « Il n'est rien de difficile pour toi, ô serviteur de Dieu ; viens ; mon esclave que j'aimais si tendrement est mort, mais j'ai confiance en toi, et je te prie de venir en ma maison et de me le rendre, comme déjà tu l'as fait pour d'autres. »

Le saint apôtre, l'entendant parler ainsi, eut pitié de ses pleurs, et il vint dans la maison où gisait l'esclave, et après qu'il eut prêché ce qui servait pour le salut du peuple, il s'approcha du lit où le cadavre était étendu, et il dit : « Je te dis, esclave, au nom de Jésus-Christ, de te lever et d'être guéri (42). » Et aussitôt l'esclave égyptien se leva, et l'apôtre le rendit à son maître. Alors tous ceux qui étaient infidèles crurent en Dieu, et le bienheureux André les baptisa.

CHAPITRE VI.

Tandis que cela se passait, il vint un jeune homme, nommé Sostrate, qui s'approcha avec une grande affliction du bienheureux André, et qui dit : « Ma mère s'est éprise de ma beauté, et elle me presse pour avoir commerce avec elle ; mais j'en ai une extrême horreur, et je me suis enfui. Pleine de courroux, elle est allée au proconsul de la province (43), et elle m'a imputé le crime qu'elle voulait commettre. Je sais, si je suis accusé, que je n'ai rien à répondre pour me sauver, car j'aimerais mieux perdre la vie que révéler le crime de ma mère (44). Je t'instruis de cela, afin que tu daignes prier pour moi le Seigneur et afin que je ne sois pas privé de la vie, malgré mon innocence. »

Tandis qu'il parlait encore, les serviteurs du gouverneur vinrent et l'arrêtèrent. Le bienheureux apôtre, après avoir terminé sa prière, le suivit dans la prison du gouverneur. La mère l'accusa fortement, disant : « ô Seigneur ! il a oublié le respect qu'il devait avoir pour sa mère, et il a voulu me faire violence ; c'est avec grande peine que j'ai pu réussir à lui échapper. »

Alors le gouverneur dit : « Parle, jeune homme ; ce dont ta mère t'accuse est-il véritable ? » Mais l'accusé se tut. Le gouverneur réitéra plusieurs fois sa demande, et le jeune homme gardait toujours le silence. Alors le gouverneur, le croyant obstiné à ne pas répondre, tint conseil avec ses officiers sur ce qu'il devait faire. Mais la mère du jeune homme commença à pleurer.

Alors le bienheureux apôtre André se tourna vers elle, et lui dit : « Malheureuse, tu pleures de colère, parce que tu n'as pu accomplir le forfait que tu méditais ! la passion t'a tellement entraînée, que tu n'a pas honte d'accuser ton fils unique, que tu as nourri de ton lait. » Lorsqu'il eut parlé de la sorte, la femme dit : « Ecoute, gouverneur ; depuis que mon fils a voulu ainsi se rendre criminel, il s'est attaché intimement à cet homme. »

Le gouverneur, rempli de courroux, ordonna aussitôt que le jeune homme fût enfermé dans le sac réservé aux parricides, et jeté dans le fleuve, et qu'André fût retenu en prison en attendant qu'il perdît la vie dans des tourments terribles. Alors le bienheureux apôtre pria, et aussitôt un grand tremblement se manifesta, un fort tonnerre se fit entendre, et le gouverneur tomba de son siége, et tous les assistants furent renversés ; et la mère du jeune homme fut frappée de la foudre et brûlée, et elle mourut.

Lorsque le gouverneur vit ces choses, il se jeta aux pieds du bienheureux apôtre, et il dit : « Aie pitié de nous, serviteur de Dieu, afin que la terre ne nous engloutisse pas. » Alors le saint apôtre pria, et aussitôt le tremblement de terre cessa, et les éclairs et le tonnerre cessèrent aussi. Et l'apôtre s'approcha de tous ceux qui étaient renversés, et il leur rendit la force. Et depuis ce temps, le gouverneur de la province d'Achaïe, ainsi que beaucoup d'autres habitants reçurent la parole du Seigneur, et ils crurent en Jésus-Christ, et ils furent baptisés par l'apôtre du Seigneur.

Et il arriva dans le même temps que le fils de Cratin de Sinope fut, tandis qu'il se baignait dans le bain des femmes (45), saisi d'un esprit malin qui lui ôta la raison, et le tourmentait extrêmement. Et comme il souffrait beaucoup de la fièvre, et que sa femme était, de son côté, malade d'une hydropisie, il envoya une lettre au gouverneur, dans laquelle il le priait d'engager

(41) D'après le récit consacré à saint André, dans les *Ménées* des Grecs, Démétrius était Juif (circonstance très-peu vraisemblable), et le nom de la ville était Amynse.

(42) C'est ainsi que saint Pierre parle au boiteux, *Actes* III, 6.

(43) L'Achaïe est une province proconsulaire, comme l'ont montré W. Lazius, Sigonius et autres érudits.

(44) Vincent de Beauvais (*Miroir historial*, l. XI, c. 70), raconte une histoire semblable au sujet du philosophe Secundus.

(45) Circonstance indiquée pour signaler le dérèglement des mœurs de Cratin.

le bienheureux André de venir le trouver.

André, cédant aux prières instantes du gouverneur, monta dans un chariot, et vint à la ville. Lorsqu'il fut entré dans la maison de Cratin, l'esprit malin agita le jeune homme, et celui-ci vint et se prosterna aux pieds de l'apôtre. André s'écria : « Ennemi du genre humain, éloigne-toi du serviteur de Dieu, » et l'esprit s'enfuit en poussant de grandes clameurs.

Et l'apôtre vint ensuite auprès du lit de Cratin, et il dit : « C'est justice si tu es frappé de maladie, parce que tu délaisses ta femme, et que tu vis en adultère ; relève-toi au nom du Seigneur Jésus-Christ, et sois guéri, et ne pèche plus de peur que tu n'éprouves des maux encore pires (46) ». Et Cratin fut guéri sur l'heure ; et l'apôtre dit à la femme ; « O malheureuse, la concupiscence des sens t'a trompée (47), puisque tu es infidèle à ton mari, et tu te livres à un autre homme ! » Et il dit : « Seigneur Jésus-Christ, j'ai invoqué ta miséricorde, afin que tu daignes entendre ton serviteur, afin que tu fasses que cette femme ne soit point guérie si elle doit retomber dans l'impureté dont elle s'est déjà souillée. Mais, Seigneur, toi qui connais l'avenir, si cette femme doit dorénavant mener une conduite vertueuse, ordonne qu'elle obtienne sa guérison. »

Après qu'il eut ainsi parlé, l'hydropisie de la femme disparut, et elle fut guérie ainsi que son mari. Et le bienheureux apôtre, après qu'il eut rendu grâces, rompit le pain (48), et le leur donna. Après qu'ils l'eurent reçu, ils crurent au Seigneur avec toute leur maison ; et, à l'avenir, ni l'un ni l'autre ne retombèrent dans les fautes qu'ils avaient commises. Et Cratin se jeta, ainsi que sa femme, aux pieds de l'apôtre, et ils voulurent lui faire aussitôt de grands présents, mais l'homme de Dieu dit : « Il ne convient pas que j'accepte ces dons, mais vous ferez mieux en en distribuant la valeur parmi les pauvres. »

CHAPITRE VII.

Il n'accepta donc rien de ce qui lui était offert, et il se rendit à Nicée, en Asie ; là étaient sept esprits malins qui se tenaient parmi des tombeaux à côté de la route (49) ; ils jetaient tout le jour des pierres aux gens qui passaient, et ils leur donnaient aussi la mort. Quand le bienheureux apôtre arriva, la ville entière vint au-devant de lui, en portant des rameaux d'oliviers, et les habitants chantaient des cantiques, et disaient : « Notre salut est en tes mains, ô homme de Dieu ! »

Et après qu'ils lui eurent exposé tous l'état des choses, l'apôtre répondit : « Si vous croyez au Seigneur Jésus-Christ le Fils du Dieu tout-puissant, qui fait un seul Dieu avec le Saint-Esprit, vous serez, par son secours, délivrés des malins esprits. » Et ils s'écrièrent : « Nous croyons ce que tu nous prêches, et nous accomplirons ce que tu nous prescriras, afin d'être délivrés de nos persécuteurs. » Et André remercia Dieu de leur foi, et ordonna aux mauvais esprits, en présence de tout le peuple, de paraître, et ils se montrèrent sous forme de chiens.

Alors l'apôtre se tourna vers le peuple, et dit : « Voici les esprits malins qui vous tourmentaient. Si vous croyez que je puisse, au nom de Jésus-Christ, leur ordonner de s'éloigner, confessez-le devant moi. » Et tous s'écrièrent : « Nous croyons que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, ainsi que tu nous le prêches. »

Alors le bienheureux André s'adressa avec empire aux esprits malins, et leur dit : « Allez dans les déserts et les lieux stériles (50), et ne faites de mal à personne, et tenez-vous éloignés de ce lieu où le nom du Seigneur est invoqué, jusqu'à ce que vous soyez livrés à la peine du feu éternel qui vous est réservée. » Et lorsqu'il eut parlé ainsi, les mauvais esprits poussèrent de grandes clameurs, et disparurent de devant les yeux des assistants, et la ville en fut délivrée dès ce moment. Le bienheureux apôtre baptisa ses habitants, et leur donna un évêque nommé Calixte (51), un homme sage, qui observa fidèlement ce que son maître lui avait recommandé.

CHAPITRE VIII.

André partit ensuite de Nicée, et comme il approchait de la porte de Nicomédie, un jeune homme, qui était mort, en sortait, et était porté à son tombeau ; son vieux père, soutenu par les mains de ses esclaves, pouvait à peine lui rendre les derniers devoirs funèbres. La mère, également âgée, suivait le convoi, ses cheveux épars, et disait : « Malheur à moi, de ce que ma vie s'est prolongée jusqu'à cette heure où je dois employer, pour le service de mon enfant, le suaire que je m'étais tissé moi-même (52). »

Et tandis qu'au milieu de ces plaintes, et d'autres semblables, le corps avançait vers sa destination, l'apôtre du Seigneur le rencontra, et, saisi de compassion à la vue de ces larmes, il dit : « Dites-moi, je vous en conjure, ce qui est arrivé à ce jeune homme, pour qu'il se trouve ainsi avoir perdu la vie ? » Les assistants, frappés de frayeur, restèrent longtemps sans pouvoir répondre, enfin ils reprirent leur esprit, et ils dirent : « Tandis que ce jeune homme était seul dans la chambre où il dormait, sept chiens sont venus, et se sont jetés sur lui. Il a été horriblement déchiré par eux, il est tombé et il est mort. »

Alors le bienheureux André soupira, et

(46) Paroles empruntées à l'*Évangile de saint Jean*, v, 14.

(47) *Ire Épître de saint Jean*, II, 16.

(48) Le pain de l'Eucharistie.

(49) C'est ainsi qu'est représenté le possédé dont il est question dans *saint Marc*, v, 5.

(50) *Matth.* XII, 43.

(51) Il ne reste aucune trace constatant l'existence de ce premier évêque de Nicée.

(52) Un usage répandu chez les anciens portait les femmes, surtout celles avancées en âge, à tisser elles-mêmes leur linceul.

il leva les yeux au ciel, et il dit, en versant des larmes : « Je reconnais là, Seigneur, les embûches de ces esprits méchants que j'avais chassés de Nicée; maintenant je te prie, ô Jésus plein de bonté, de rendre la vie à ce mort, afin que l'ennemi du genre humain ne triomphe pas de sa perte. »

Et, après qu'il eut ainsi parlé, il dit au père du mort : « Que me donnes-tu si je te rends ton fils frais et bien portant? » Et le père répondit : « Je ne possède rien de précieux, mais je te donnerai mon fils lui-même, si, conformément à ton ordre, il revient à la vie. » Alors l'apôtre étendit ses mains vers le ciel, il pria et dit : « Je te prie, Seigneur, de faire que l'âme de ce jeune homme revienne dans son corps, afin qu'après sa résurrection, tous ceux qui adorent les idoles les quittent et se tournent vers toi, et afin que son retour à la vie soit le salut pour tous ces hommes égarés, de sorte qu'ils ne seront plus sujets à la mort, mais qu'ils t'adoreront, et qu'ils obtiendront la vie éternelle. »

Et après que tous les fidèles eurent répondu *amen*, l'apôtre se tourna vers la bière, et dit : « Au nom de Jésus-Christ, lève-toi et tiens-toi sur les pieds. » Et aussitôt le mort se leva à la grande surprise de tout le peuple, de sorte que ceux qui étaient présents s'écrièrent à haute voix : « Grand est le Dieu Jésus-Christ, que prêche son serviteur André. »

Et les parents du jeune homme offrirent au bienheureux apôtre de grands présents en témoignage de leur reconnaissance; mais il ne voulut rien accepter, et il ordonna au jeune homme de le suivre dans la Macédoine, et il lui adressa des paroles de salut.

CHAPITRE IX.

L'apôtre sortit donc de Nicomédie, et monta sur un navire, et se rendit dans l'Hellespont, et il traversa le détroit afin d'arriver à Byzance. Et voici que la mer était agitée, et une grande tempête s'éleva, et le navire était au moment de périr : et tandis que tous ceux qui étaient à bord étaient livrés à l'effroi, se croyant au momoment de perdre la vie, le bienheureux André adressa sa prière au Seigneur, et il donna des ordres à la tempête, et le calme fut rétabli, et aussitôt les vagues de la mer s'apaisèrent, et ils furent tous sauvés du danger qui les menaçait, et ils arrivèrent à Byzance.

De là, ils poursuivirent leur route, afin de parcourir le pays de Thrace, et une foule de gens accoururent de loin au-devant d'eux; ils tenaient en leurs mains des épées nues et des lances, et ils voulaient se jeter sur eux. Quand l'apôtre André vit ces barbares, il fit dans leur direction le signe de la croix, et il dit : « Je te prie, Seigneur, de terrasser leur père qui les pousse à agir ainsi. Puissent-ils être retirés de l'erreur par la grâce de Dieu, et ne faire aucun mal à ceux qui mettent leur confiance en toi. »

Et, lorsqu'il eut parlé, un ange du Seigneur apparut entouré d'une grande splendeur, et il toucha leurs épées, et aussitôt ils tombèrent tous par terre, et ces hommes qui, auparavant se montraient ennemis, jetèrent leurs armes et adressèrent leurs prières à l'apôtre, et l'ange du Seigneur se retira enveloppé d'une lumière immense.

CHAPITRE X.

André avait cependant terminé son voyage et était arrivé à Perinthe, ville située sur les côtes de la Thrace, et il voulait y prendre un navire pour se rendre dans la Macédoine. Et après que, conformément à l'ordre de l'ange qui lui apparut derechef, il fut monté sur un navire, il prêcha la parole de Dieu à tous ceux qui étaient avec lui à bord de ce navire. Tous furent touchés par la parole du salut, et, avec le capitaine du navire, ils crurent en Jésus-Christ et ils louèrent Dieu.

Et le saint apôtre se réjouit de ce que, même sur la mer, il ne manquait pas de personnes qui entendissent la parole de Dieu et qui se convertissaient au Fils du Dieu tout-puissant, et il loua et glorifia Dieu le créateur du ciel et de la terre.

CHAPITRE XI.

Tandis que cela se passait, et avant que l'apôtre ne fût venu dans la Macédoine, il y avait dans la ville de Philippes, deux frères, gens de distinction, qui possédaient une grande fortune; l'un d'eux avait deux fils et l'autre un pareil nombre de filles. Et comme parmi les autres habitants de cette ville, il n'y avait personne qui pût prétendre à s'unir à leur famille, ils firent entre eux un pacte réciproque que les fils de l'un épouseraient les filles de l'autre, et le jour des noces était déjà fixé, lorsque la parole du Seigneur vint à eux et dit : « N'unissez pas vos enfants, avant l'arrivée de mon serviteur André; il vous montrera ce que vous devez faire. » Les lits de noce étaient déjà dressés et les hôtes invités, et tous les apprêts faits pour la fête, et, trois jours s'étant écoulés, le bienheureux André vint, et lorsque les deux frères le virent, ils furent remplis d'allégresse, et ils allèrent au-devant de lui avec des couronnes (53) et ils tombèrent à ses pieds et ils dirent : « Nous l'avons entendu, serviteur de Dieu, afin que tu nous fasses savoir ce que nous devons faire. Car une voix du ciel nous a ordonné de t'obéir et il nous a été prescrit de ne point marier nos enfants avant que tu ne vinsses. »

Alors le visage du bienheureux apôtre devint brillant comme le soleil (54). De sorte que tous furent frappés de surprise et remplis de respect pour lui. Et après qu'il eut appris

(53) A l'égard de l'emploi des couronnes chez les anciens comme signes de réjouissance, voir les traités spéciaux de Paschal, de Mader, etc.

(54) Circonstance qui reproduit ce que *saint Matthieu*, XVII, 2, dit du Sauveur lui-même.

ce qui s'était passé avant sa venue, il dit: « Ne vous laissez pas égarer, ô mes fils, et n'unissez pas ces jeunes gens, auxquels le trait de la justice peut apparaître, mais plutôt faites pénitence, parce que vous avez péché contre le Seigneur, vous qui avez voulu un mariage qui aurait été souillé par l'affinité du sang. Nous ne condamnons nullement le mariage (55), et nous reconnaissons qu'il a été ordonné de Dieu, qui dans le principe a fait l'homme et la femme (56), mais nous réprouvons rigoureusement l'inceste (57). »

Et tandis qu'il parlait ainsi, les parents furent plongés dans une grande affliction et ils disaient: « Nous te prions, Seigneur, de demander à Dieu qu'il nous pardonne, car nous étions dans l'ignorance du péché que nous aurions commis. » Et les jeunes gens qui avaient vu le visage de l'apôtre brillant comme celui d'un ange de Dieu (58), s'écrièrent: « Ta doctrine est grande et sans tache, ô homme saint; tu nous as appris ce que nous ignorions, et, dès ce jour nous reconnaissons en vérité que Dieu parle par ta bouche. »

Alors le bienheureux André se tourna vers eux et dit: « Observez en toute pureté ce que vous avez entendu de moi, afin que Dieu soit avec vous et que vous receviez la récompense de vos œuvres, c'est-à-dire la vie éternelle qui n'aura aucune fin. »

CHAPITRE XII.

Après que l'apôtre eût parlé ainsi, il leur donna sa bénédiction et il quitta Philippes et se rendit à Thessalonique. Là, il y avait un certain jeune homme d'une famille distinguée et ayant de la fortune, il s'appelait Exous, et ses parents tenaient dans cette ville un rang élevé. Lorsqu'il eut reçu la nouvelle des prodiges qu'effectuait le bienheureux André, il vint vers l'apôtre sans que ses parents en eussent connaissance, et il tomba à ses pieds, et il le pria, disant: « Montre-moi, ô Seigneur, le chemin de la vérité (59), afin que je gagne l'immortalité, car j'ai reconnu que tu es vraiment le serviteur de celui qui t'a envoyé. »

Le saint apôtre lui prêcha alors le Seigneur Jésus-Christ, et le jeune homme crut, et depuis cette heure, il resta attaché à l'homme de Dieu, sans être arrêté par considération pour ses parents ou pour sa fortune. Et, de leur côté, les parents cherchaient leur fils, et lorsqu'ils apprirent qu'il se tenait auprès de l'apôtre, ils vinrent avec des présents et ils s'efforcèrent d'éloigner leur fils du bienheureux André. Mais il refusa de les suivre et il dit: « Puissiez-vous acquérir la véritable richesse, et reconnaître le créateur du monde qui est le Dieu réel, et sauver vos âmes de la condamnation qui les menace. »

Et lorsque le jeune homme parlait ainsi, le bienheureux apôtre descendit du troisième étage, et leur prêcha la parole de Dieu, mais comme ils refusèrent de l'entendre, il retourna auprès du jeune homme et ferma les portes de la maison. Les parents excitèrent un grand tumulte et vinrent pour brûler la maison. Et ils avaient déjà jeté des fagots embrasés, et la flamme s'élevait déjà à une grande hauteur, lorsque le jeune homme prit un vase rempli d'eau et dit: « Seigneur Jésus-Christ, dans les mains duquel réside la puissance de tous les éléments, toi qui rends humide ce qui brûle et qui fais que ce qui est humide brûle, toi qui refroidis ce qui embrase et qui éteint ce qui brûle, fais que ce feu s'éteigne, et qu'il ait été allumé, non pour faire aucun mal à tes serviteurs, mais pour propager ta foi. »

Et après avoir parlé ainsi, il jeta de l'eau qui était dans le vase, et aussitôt le feu disparut comme si jamais il n'avait été allumé. Lorsque les parents du jeune homme virent ce prodige ils dirent: « Voyez, notre fils devenu un enchanteur. » Et ils apportèrent des échelles, et voulaient monter au troisième étage pour le tuer ainsi qu'André. Mais l'apôtre les frappa d'aveuglement (60), de sorte qu'ils ne pouvaient se servir des échelles.

CHAPITRE XIII.

Et lorsqu'ils étaient dans cet embarras, un certain Lysimaque (61), un des habitants de la ville, dit: « Que prétendez-vous faire avec ce travail insensé? Car Dieu combat pour ces hommes et vous ne le reconnaissez-pas! Revenez de votre folie, afin que le courroux du ciel ne vous châtie pas rudement. » Et quand il eut parlé de la sorte, ceux auxquels il s'adressait dirent dans la sincérité de leurs cœurs: « Le Dieu véritable est celui que ces gens vénèrent, et nous sommes décidés à le suivre. »

Les ténèbres de la nuit étaient alors venues, et soudain une lumière éclata, et tous les yeux furent éclairés, et les habitants de Thessalonique montèrent à l'endroit où l'apôtre était avec le jeune homme, et ils le trouvèrent en prières. Ils se jetèrent à ses pieds, et ils s'écrièrent: « Nous te conjurons,

(55) On sait que plusieurs sectes hérétiques des premiers siècles, telles que les montanistes et les manichéens, condamnaient le mariage.

(56) *Gen.* III, 22.

(57) La loi divine n'a point interdit le mariage entre cousins, quoiqu'un docteur allemand cité par Fabricius (*Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 470), ait soutenu le contraire dans une dissertation imprimée à Rostock en 1693. L'empereur Théodose le défendit, ainsi que d'autres empereurs, et l'Église romaine ne l'autorisa que moyennant une dispense.

(58) Expression empruntée à ce que les *Actes des apôtres*, VI, 15, disent de saint Étienne.

(59) Demande semblable à celles qu'on trouve dans *saint Matthieu*, XIX, 16, et dans les *Actes*, II, 37.

(60) Comme dans la *Genèse*, XIX, 11, et le *IV*e *Livre des Rois*, VI, 18.

(61) Ce personnage porte un nom qui lui a été

ô Seigneur, de prier pour tes serviteurs qui avaient été aveuglés par l'erreur. »

Et telle était la componction qui avait touché le cœur de tous, que Lysimaque, qui était un des habitants de la ville, dit : « En vérité Jésus-Christ est le Fils de Dieu, comme le prêche son serviteur André. » Et tandis qu'ils étaient tous fortifiés par l'apôtre dans la foi et qu'ils croyaient, les parents s'endormirent dans l'incrédulité, et ils maudirent le jeune homme, et ils revinrent chez eux, et ils firent donation de tout ce qu'ils possédaient à des établissements publics.

Et peu de temps après, lorsque quarante jours se furent écoulés, ils rendirent l'esprit à la même heure. Et ensuite, le jeune homme, qui par sa douceur s'était acquis l'attachement de tous les habitants de la ville, fut remis en possession de l'héritage de ses parents. Et quoiqu'il possédât tout ce qu'ils avaient eu, il ne s'éloigna pas de l'apotre, mais il employa le superflu de ses biens (62) à pourvoir aux besoins des pauvres et à soulager les malheureux.

CHAPITRE XIV.

L'apôtre du Seigneur demeura longtemps à Thessalonique avec le jeune homme. Et beaucoup de milliers d'hommes se réunirent un jour au théâtre (63), et non-seulement André leur prêcha la parole de Dieu, mais encore le jeune homme en fit autant, de sorte que tous admiraient sa sagesse.

Et il arriva que le fils d'un homme du pays de Carpie (64) tomba très-gravement malade, et beaucoup de gens se rendirent auprès de l'apôtre et auprès du jeune homme afin d'intercéder pour lui. Mais le bienheureux André dit : « Il n'est rien d'impossible au Seigneur (65) ; si vous croyez, apportez-le devant nous, et le Seigneur Jésus-Christ le guérira. »

Lorsque le père du malade entendit ces paroles, il s'empressa de retourner chez lui auprès de son fils : « C'est aujourd'hui, » dit-il, « que tu te trouveras guéri, Adimant » C'était le nom du jeune homme malade. Et le fils répondit : « Je vois déjà l'accomplissement de mon songe, car j'ai vu en songe cet homme qui me rendra la santé. »

Et après qu'il eut ainsi parlé, il mit ses vêtements, et il se leva de dessus son lit, et il courut au théâtre avec un tel empressement que ses parents ne pouvaient suivre ses pas, et il tomba aux pieds du bienheureux apôtre, et il lui rendit grâces de ce que la santé lui était rendue. Et le peuple qui était là, fut frappé d'étonnement, de voir marcher un homme qui, depuis vingt-trois ans, n'avait pu quitter son lit, et tous louèrent le Seigneur et dirent : « Le Dieu d'André n'a pas d'égal (66). »

CHAPITRE XV.

Un autre des habitants de Thessalonique, qui avait un fils tourmenté par un esprit impur, vint ensuite vers le bienheureux André et lui dit : « Homme de Dieu, guéris, je t'en prie, mon fils, car il est cruellement tourmenté par un esprit malin. » Mais l'esprit méchant, qui savait qu'il serait expulsé, entraîna le jeune homme dans une chambre écartée et l'étrangla, et le fit mourir. Lorsque le père trouva son fils mort, il pleura beaucoup, et il dit à ses amis : « Apportez le cadavre au théâtre, car j'ai la confiance que mon fils pourra être rendu à la vie par cet étranger qui prêche la parole de Dieu. »

Et lorsque le corps eut été apporté devant l'apôtre et que la chose lui eut été racontée, André se tourna vers le peuple et dit : « Hommes de Thessalonique, à quoi vous profitera-t-il de voir de pareilles merveilles si vous persistez dans votre incrédulité ? » Mais ils répondirent : « Ne doute pas que si ce mort est rendu à la vie, nous tous nous ne croyions en ton Dieu. »

Et lorsqu'il eurent ainsi parlé, l'apôtre dit : « Au nom de Jésus-Christ, lève-toi, jeune homme. » Et aussitôt il se leva, et tout le peuple fut frappé d'étonnement, et il s'écria : « Maintenant nous croyons tous au Dieu que tu prêches, et ce que nous venons de voir nous suffit. » Et ils accompagnèrent l'apôtre jusqu'à sa demeure, en portant des torches et des flambeaux, car la nuit était fort avancée, et ils restèrent trois heures auprès de lui, et il les instruisit suffisamment pendant ce temps de tout ce qui concerne Dieu.

CHAPITRE XVI.

Tandis que ces choses se passaient à Thessalonique, il y vint un homme de Philippes, nommé Médius, dont le fils était atteint d'une grave maladie. Il sollicita avec instance la guérison de son fils et il manifesta tant d'émotion que ses larmes coulaient en abondance. Le bienheux apôtre essuya ses joues et le toucha de sa main sur la tête et dit : « Console-toi, mon fils ; aie seulement la foi, et tes souhaits seront accomplis. » Et il le prit par la main et alla avec lui à Philippes.

Et lorsqu'ils étaient à la porte de la ville, un veillard vint au-devant d'eux, et les implora en faveur de ses fils, que Médius tenait renfermés dans une prison, couverts d'ulcères et de plaies causées par la longueur de la captivité. Alors le bienheureux apôtre se tourna vers Médius et dit : « Ecoute, ô homme, tu t'adresses à moi avec instances pour que je guérisse ton fils, et tu retiens en prison des hommes dont la chair est déchirée. Si tu veux que tes prières arrivent au Seigneur, brise les chaînes de ces malheureux, afin que ton fils soit délivré de ses maux. Car je

donné d'après le rôle qu'il joue dans ce récit. Lysimaque signifie celui qui fait cesser, qui détruit les querelles et les combats.

(62) *Voy.* les *Actes*, IV, 34.

(63) Même circonstance dans les *Actes*, XIX, 29.

(64) Pays dans la Dacie, non loin du Danube. Ptolémée en parle (*Geographia*, l. III, c. 5.)

(65) *Matth.* XIX, 26 ; *Marc.* XIV, 36 ; *Luc.* I 37.)

(66) C'est ce qui est dit du Dieu de Daniel. (*Dan.* VI, 26.)

sens que la méchanceté que tu commets forme un obstacle à ce que mes prières soient exaucées. »

Et quand Médius eut entendu ces paroles, il tomba aux pieds de l'apôtre, et il les couvrit de baisers, et il dit : « Ce n'est pas seulement ces deux captifs que je ferai mettre en liberté, mais encore sept autres dont tu n'as pas entendu parler, et maintenant fais que mon fils soit guéri. » Et il fit amener les prisonniers en présence du bienheureux apôtre. Celui-ci imposa ses mains sur eux, et pendant trois jours, il nettoya leurs plaies et il leur rendit la santé, et il leur donna la liberté.

Et le lendemain il dit au fils de Médius : « Lève-toi, au nom du Seigneur Jésus-Christ qui m'a envoyé pour te guérir de tes maux. » Et il le prit par la main, le releva, et le jeune homme se tint debout, il marcha, et il loua Dieu. Et ce jeune homme s'appelait Philomèdes, et depuis trois ans il était retenu au lit par sa maladie.

Et le peuple s'écria, disant: « Guéris aussi nos malades, serviteur de Dieu. » Et André se tourna vers le jeune homme et dit : « Va dans la maison des malades, et, au nom de Jésus-Christ par lequel tu as été guéri, ordonne-leur de se lever : » Et le jeune homme, au grand étonnement de tous, se rendit chez les malades, de maison en maison, et chaque jour, au nom de Jésus-Christ, il rendait la santé à beaucoup de gens.

Et depuis ce temps tout le peuple de Philippes crut au Seigneur, et l'on apportait des présents à André, et beaucoup de gens le prièrent de leur faire entendre la parole de Dieu, et le bienheureux apôtre leur prêcha le vrai Dieu, mais il refusa tous leurs présents.

CHAPITRE XVII.

Enfin, un certain Nicolas, un des habitants de Thessalonique, amena un chariot doré, avec quatre mules blanches et autant de chevaux, et il les offrit au bienheureux apôtre, en disant : « Prends ces objets, ô serviteur de Dieu ; je n'ai rien trouvé de plus précieux parmi ce que je possède ; fais seulement que ma fille, qui est malade depuis longtemps, soit guérie. »

Le bienheureux apôtre lui répondit en riant : « J'accepte tes présents, Nicolas, mais non pas ceux qui s'offrent aux regards. Si tu viens m'apporter ce que tu possèdes de plus précieux en ta maison pour obtenir la santé de ta fille, quel présent bien plus précieux dois-tu offrir pour obtenir le salut de l'âme ? Mais je ne désire accepter de toi qu'une seule chose, c'est que l'homme intérieur (67) reconnaisse le vrai Dieu comme son Créateur et comme celui qui a fait toutes choses, qu'il méprise ce qui est terrestre et qu'il prétende à ce qui est céleste, qu'il néglige ce qui est fragile et qu'il chérisse ce qui est éternel, qu'il s'attache aux choses que fait apercevoir la contemplation de l'intention spirituelle, afin que, fortifié par un pareil exercice, tu sois digne d'obtenir la vie éternelle. Tu peux, après que ta fille aura recouvré ici la santé, partager avec elle la joie éternelle. »

Après qu'il eut parlé de la sorte, tous les assistants furent convertis ; ils renoncèrent aux idoles et crurent au vrai Dieu. Et la fille de ce Nicolas se trouva guérie sur l'heure, et tous louèrent l'apôtre du Seigneur, et la nouvelle des guérisons qu'il opérait se répandit dans toute la Macédoine.

CHAPITRE XVIII.

Et le lendemain, tandis que le bienheureux André exhortait le peuple, il arriva qu'un jeune homme s'écria à haute voix, disant (68) : « Qu'avons-nous à démêler avec toi, André, serviteur de Dieu ? Es-tu venu pour nous expulser de notre demeure ? » Alors l'apôtre appela auprès de lui le jeune homme, et dit : « O toi, auteur du mal, quel est l'objet de tes plaintes ? »

Et l'esprit malin répondit : « J'ai résidé en ce jeune homme depuis ses premières années, dans l'opinion que je ne serai jamais obligé d'en sortir. Et depuis trois jours, j'ai entendu son père dire à ses amis : J'irai vers l'homme qui est le serviteur de Dieu, vers André, et il guérira mon fils. Comme je crains les peines que tu nous infliges, je sortirai de lui devant tes yeux. » Et après avoir ainsi parlé, il se jeta par terre aux pieds de l'apôtre, et il sortit du jeune homme, et celui-ci fut aussitôt guéri, et il se leva, et il loua Dieu à haute voix.

CHAPITRE XIX.

Et Dieu avait prêté au saint apôtre une telle grâce que beaucoup de gens venaient chaque jour auprès de lui, afin d'entendre la parole du salut. Les philosophes venaient aussi et s'entretenaient avec lui, et personne ne pouvait résister à sa doctrine (69).

Tandis que l'homme de Dieu opérait ces choses à Thessalonique, il s'éleva un ennemi de la prédication apostolique. Il vint devant le gouverneur de la ville, nommé Quirinus, et il lui exposa que chaque jour André détournait à Thessalonique beaucoup de gens de la religion de leurs ancêtres et du culte des dieux, et qu'il prêchait qu'il fallait renverser les temples et détruire toutes les prescriptions de l'ancienne loi, et qu'il enseignait qu'il n'y avait qu'un Dieu du ciel, pour le serviteur duquel il se donnait.

Le gouverneur, irrité par ce langage, envoya des soldats avec ordre de se saisir d'André. Lorsqu'ils furent venus à la porte, ils s'informèrent en quelle maison l'apôtre demeurait, et ils y entrèrent ; mais, lorsqu'il

(67) *Rom.* VII, 22 ; *I Petr.* III, 4.

(68) C'est le démon qui s'exprime par la bouche des possédés, comme dans *saint Marc*, I, 24.

(69) C'est ce qui est dit de saint Etienne. (*Act.* VI, 10.)

virent que son visage resplendissait d'une clarté qu'on ne pouvait contempler, ils furent remplis d'effroi, et ils tombèrent aux pieds de l'apôtre, et il raconta aux assistants ce que l'on avait dit de lui au gouverneur. Alors les gens vinrent avec des épées et des bâtons, et ils voulaient tuer les soldats, mais le saint apôtre les retint.

Et lorsque le gouverneur apprit que ses ordres n'étaient pas exécutés, il fut outré de fureur, et il envoya vingt autres soldats, et ceux-ci pénétrèrent dans la maison, mais lorsqu'ils virent le bienheureux apôtre, ils furent tous troublés et ils ne dirent rien. Et le gouverneur en étant informé, fut rempli d'une colère nouvelle, et il envoya une autre troupe de soldats avec ordre de se saisir de force de l'apôtre. Et quand André les vit, il dit : « Est-ce que c'est pour moi que vous êtes venus ? » Et ils répondirent : « Oui, si tu es vraiment l'enchanteur qui prêche qu'il ne faut pas respecter les dieux. » Et il leur répondit : « Je ne suis point un enchanteur, mais je suis l'apôtre de Jésus-Christ, mon Seigneur, que je prêche. »

CHAPITRE XX.

Tandis que ces choses se passaient, un des soldats, excité par l'esprit malin, tira son épée du fourreau, et s'écria : « Qu'avons-nous de commun, toi et moi (70), ô gouverneur Quirinus, pour que tu m'envoies à un homme qui non-seulement peut me chasser de ce vase, mais qui peut encore me brûler par son pouvoir miraculeux? Plût à Dieu que tu vinsses à sa rencontre, et que tu ne fisses aucun mal à son égard ! » Et après avoir ainsi parlé, l'esprit malin sortit du soldat, et le soldat tomba et mourut. Le gouverneur était enflammé de colère, et quoiqu'il se trouvât auprès du saint apôtre, il ne pouvait le voir. Et l'apôtre lui dit : « Je suis celui que tu cherches, ô gouverneur. » Et aussitôt ses yeux s'ouvrirent, et il vit André, et il dit avec courroux : « Es-tu insensé pour oser ainsi mépriser nos ordres et faire sentir ta puissance à nos serviteurs ? Il est maintenant évident que tu es un magicien et un malfaiteur, c'est pourquoi je te livrerai aux bêtes sauvages, parce que tu nous méprises ainsi que les dieux, et je verrai alors si le Crucifié que tu prêches pourra te sauver. »

Le bienheureux apôtre lui dit : « Tu dois croire au vrai Dieu, et à ce qu'il a envoyé son Fils Jésus-Christ; tu vois qu'un de tes soldats est mort. » Et l'apôtre s'agenouilla pour prier, et après qu'il eut adressé au Seigneur une longue prière, il toucha le soldat et il dit : « Lève-toi, et que mon Seigneur Jésus-Christ que je prêche te rende la vie. » Et aussitôt le soldat se leva et se trouva guéri.

Et le peuple s'écria aussitôt : « Loué soit notre Dieu ! » Et le gouverneur dit : « O hommes de peu de sens, ne le croyez pas; c'est un magicien. » Mais ils crièrent et répondirent : « Ce n'est point là de la magie, mais une doctrine saine et vraie. » Et le gouverneur dit : « Je livrerai cet homme aux bêtes sauvages, et j'écrirai à votre égard à l'empereur, afin qu'il vous extermine promptement, parce que vous méprisez ses lois. »

Mais les habitants voulaient le lapider et ils dirent : « Ecris à l'empereur que les Macédoniens ont reçu la parole de Dieu, et qu'ils abjurent le culte des idoles, afin de prier le vrai Dieu. »

CHAPITRE XXI.

Et quand le matin fut venu, le gouverneur fit amener des bêtes sauvages dans le cirque, et il y fit conduire le bienheureux apôtre afin de le livrer à ces animaux. On le saisit, et on le traîna par les cheveux, et on le frappa à coups de bâton, et on le laissa seul sur l'arène : on lâcha ensuite un sanglier sauvage et terrible, et il tourna trois fois autour de l'apôtre du Seigneur, et il ne lui fit aucun mal. Et quand les assistants virent cela, ils rendirent gloire à Dieu.

Et le gouverneur fit amener un taureau, qui fut amené par trente soldats, et deux chasseurs l'excitèrent, mais au lieu de faire à André le moindre mal, il mit les chasseurs en pièces, et enfin il poussa un hurlement, et il tomba et mourut. Et aussitôt le peuple s'écria : « C'est le Christ qui est le Dieu véritable. »

Tandis que cela se passait, on vit un ange descendre du ciel et venir fortifier l'apôtre dans le cirque. Et le gouverneur, bouillant de colère, commanda de lâcher un léopard (71) des plus féroces. Mais quand celui-ci eut sa liberté, il s'élança d'un bond vers le siége du gouverneur, et il saisit son fils et il le tua. Et le gouverneur fut tellement frappé de stupeur qu'il ne donna à cet égard aucun signe de douleur et qu'il ne dit rien.

Alors le bienheureux apôtre se tourna vers le peuple et dit : « Reconnaissez, hommes de Thessalonique, que vous adorez le vrai Dieu dont la puissance adoucit les bêtes féroces, et que le gouverneur Quirinus ne reconnaît pas. Mais afin que vous croyiez plus facilement au Seigneur, je vais ressusciter son fils au nom de Jésus-Christ que je prêche, et l'endurcissement insensé de ce père sera confondu. » Et André se prosterna de nouveau et fit une longue prière, et il prit la main du mort, et il le ressuscita.

Et quand les habitants virent ces choses, ils louèrent Dieu, et ils voulurent tuer Quirinus, mais l'apôtre les en empêcha. Et le gouverneur fut confondu et se retira dans son palais.

(70) C'est un esprit malin qui parle ainsi par la bouche de ce soldat qui était possédé.

(71) Bochart (*Hierozoïcon*, part. I, l. III, c. 8), croit que le léopard ne se montra pas dans les cirques avant l'époque de Constantin, mais l'opinion de cet infatigable érudit a trouvé des adversaires dans d'autres savants distingués. (*Voy.* Pearson, *Apologia pro Ignatii epistolis*, part. II, p. 376, et Cotelier, *ad Ignatium*, p. 26, édit. de Leclerc.)

CHAPITRE XXII.

Après que toutes ces choses se furent passées, un jeune homme, qui depuis longtemps suivait l'apôtre, fit part à sa mère de ce qu'il avait vu, et il l'engagea à venir saluer le bienheureux André. Elle vint et elle tomba à ses pieds, et elle exprima le désir d'entendre la parole de Dieu, et elle le pria avec les plus vives instances de venir à sa campagne où était un serpent d'une grandeur monstrueuse qui dévastait tout ce pays. Et quand l'apôtre s'approcha, il entendit un grand sifflement, et le serpent sortit d'une caverne et il leva la tête, et il menaça André. Sa longueur dépassait cinquante coudées (72), et tous ceux qui le virent furent saisis d'effroi et renversés par terre.

Alors le saint de Dieu dit au monstre : «Courbe la tête que tu as élevée depuis le commencement pour perdre la race humaine, et soumets-toi au serviteur de Dieu et meurs.» Et aussitôt le serpent fit un grand bruit, et s'entortilla autour d'un chêne qui était près de là, et il cracha un torrent de poison, et il mourut.

Le saint apôtre vint ensuite à une maison de campagne où gisait un petit garçon que le serpent avait mordu et qui était mort. Et quand il vit ses parents qui pleuraient, il dit : « Notre-Seigneur qui veut que vous soyez sauvés m'a envoyé ici, afin que vous croyiez en lui. Sortez maintenant, et voyez le meurtrier de votre fils. » Et ils dirent : « Nous n'aurons aucune douleur de la mort de notre fils, si nous voyons que vengeance a été tirée de l'ennemi.»

Et quand ils furent partis, l'apôtre parla ainsi à la femme du gouverneur : « Va et réveille ce jeune garçon. » Elle n'hésita pas, et elle s'approcha du cadavre, et elle dit : « Au nom de mon Dieu Jésus-Christ, lève-toi et sois guéri.» Et aussitôt il se leva. Quand ses parents revinrent, après avoir vu le serpent qui était mort, et qu'ils trouvèrent leur fils vivant, ils se prosternèrent devant l'apôtre, et ils rendirent grâces à Dieu.

CHAPITRE XXIII.

Dans la nuit suivante, l'apôtre vit en songe une vision qu'il raconta aux frères, en leur disant : «Ecoutez mon songe, ô mes bien-aimés.

« Je vis une grande montagne qui s'élevait jusqu'au ciel, et il n'y avait rien sur elle de terrestre, et elle resplendissait d'une clarté telle que l'on pouvait croire qu'elle illuminait le monde. Et voici que les frères bien-aimés, Pierre et Jean, étaient auprès de moi. Et Jean étendit la main vers l'apôtre Pierre, et le guida vers le sommet de la montagne, et il me dit de monter après Pierre, et il dit : «André, tu partageras le calice de Pierre.» Et il étendit les mains, et il dit : «Viens vers moi, et étends tes mains (73), afin qu'elles se joignent à mes mains, et que ta tête s'approche de la mienne. » Et après que j'eus fait cela, il se trouva que ma taille n'égalait point celle de Jean (74).

« Et ensuite il me dit: « Veux-tu connaître l'image de l'objet que tu vois, ou veux-tu savoir quel est celui qui te parle? » Et je dis : « Je le désire. » Et il me répondit : « Je suis la parole de la croix sur laquelle tu seras bientôt attaché, pour le nom de celui que tu prêches.»

« Et il dit beaucoup d'autres choses que je dois maintenant passer sous silence, mais qui se publieront lorsque je serai venu au terme de ma course. Je vous prie donc de vous rassembler tous, vous qui avez reçu la parole de Dieu, afin que je vous recommande au Seigneur Jésus-Christ, pour qu'il daigne vous maintenir sans tache dans sa doctrine. Je serai bientôt délivré de mon corps, et je vais vers l'accomplissement des promesses que m'a faites celui qui gouverne le ciel et la terre, qui est le Fils du Dieu tout-puissant avec le Saint-Esprit, vrai Dieu et demeurant dans toute l'éternité. »

Lorsque les frères eurent entendu ces paroles, ils pleurèrent amèrement, et ils frappèrent leur visage avec leurs mains (75). Enfin, après qu'ils furent tous réunis, l'apôtre parla encore, et dit : « Sachez, mes bien-aimés, que je dois me séparer de vous. Mais je crois en Jésus dont je prêche la parole, il vous préservera du mal, pour que la récolte que j'ai semée en vous ne soit pas arrachée par l'ennemi; c'est elle qui est la connaissance et la doctrine de Jésus-Christ, mon Seigneur. Priez sans relâche et demeurez fermes dans la foi, afin que le Seigneur arrache toute l'ivraie du champ, et afin qu'il vous rassemble comme du pur froment dans le grenier céleste (76). »

Et l'apôtre les enseigna ainsi durant cinq jours, et les confirma dans les commandements de Dieu.

CHAPITRE XXIV.

Il étendit ensuite ses mains, et il pria le Seigneur, et il dit : « Je t'en supplie, ô Seigneur, veille sur ce troupeau qui a déjà connu ta doctrine ; ne permets pas que le démon l'emporte, mais fais que tes fidèles méritent de conserver sans violation, dans les siècles des siècles, ce que je leur ai remis selon tes ordres. »

(72) Ces serpents d'une dimension énorme se rencontrent dans les écrivains de l'antiquité. Freinsheim (*ad Curtii* IX, 1) en a réuni des exemples ; mais il faut, dans de pareils récits, faire une large part à l'exagération.

(73) C'est-à dire, « tu périras de la même mort que Pierre, tu seras crucifié. » Cette expression est empruntée à l'*Evangile de saint Matthieu*, XX, 22.

(74) Cela veut dire probablement que la vie d'André devait être plus courte que celle de Jean.

(75) Indice d'une très-vive douleur. C'est ainsi que Virgile a dit :

> Unguibus ora soror fœdans et pectora pugnis.
> (VIRGIL., *Æneid.* lib. XII, 871.)

(*Voy.* Kirchmann, *De funer.*. lib. II, c. 1, et B Geier, *De luctu Hebræor*, c. 10 et 16)

(76) *Matth* XIII, 24.

Et quand il eut parlé ainsi, tous les assistants répondirent : « Amen. »

L'apôtre prit ensuite le pain, et, après avoir rendu grâces, il le brisa, il le donna à tous, et il dit : « Recevez la grâce (77) que Jésus-Christ, le Seigneur, notre Dieu, vous a donnée par moi, son serviteur. » Et il les embrassa tous, et il les recommanda au Seigneur, et il partit de Philippie pour se rendre à Thessalonique ; là il enseigna durant deux jours, et il repartit ensuite. Beaucoup de fidèles partirent de la Macédoine avec lui, et ils avaient deux navires.

Et ils voulaient tous monter sur le même navire qui portait l'apôtre, afin d'entendre ses discours et pour ne pas être privés sur mer de la parole de Dieu. Mais le bienheureux André se tourna vers eux et dit : « Je connais vos intentions, mes bien-aimés, mais ce navire est fort petit. Je vous demande donc de laisser passer les esclaves avec les bagages sur le plus grand navire ; vous pouvez venir avec nous sur celui qui est le plus petit. »

Et il leur donna Anthime (78) pour les tranquilliser, et il les fit monter sur l'autre navire qui dut toujours se tenir rapproché, afin que les fidèles eussent la consolation de voir l'apôtre et d'entendre la parole du Seigneur.

Et il arriva qu'un des fidèles, s'étant endormi (79), fut jeté par le vent dans la mer. Lorsqu'Anthime s'en aperçut, il se tourna vers l'apôtre et dit : « Assiste-nous, ô notre bon maître, car un de tes serviteurs va périr. » Alors le saint apôtre commanda au vent, et aussitôt il se calma et la mer fut paisible. Et l'homme qui était tombé dans la mer fut ramené par une vague à côté du navire. Anthime lui prit la main et le fit remonter à bord, et tous admirèrent le pouvoir miraculeux de l'apôtre, auquel la mer même était soumise.

CHAPITRE XXV.

Après une traversée de douze jours, ils débarquèrent à Patras, ville d'Achaïe, et ils sortirent du navire et ils prirent leur résidence dans une certaine hôtellerie. Et beaucoup de gens les priaient instamment d'entrer dans leurs maisons. André dit : « Aussi vrai que le Seigneur vit, je ne sors pas qu'il ne m'ait manifesté où il m'appelle. » Et il se livra au sommeil pendant cette nuit, et il n'eut aucune révélation. Mais dans la nuit suivante, comme il se livrait à l'affliction, il entendit une voix qui lui dit : « André, je suis avec toi et je ne te quitterai pas. » Et quand il eut entendu ces paroles, il loua Dieu.

Tandis que cela se passait, le gouverneur Lesbius fut porté, par une inspiration de Dieu, à recevoir le bienheureux apôtre. Il lui envoya des gens pour l'accueillir d'une façon hospitalière et pour le conduire auprès de lui. Alors André se rendit auprès du gouverneur, et il entra dans sa chambre, et il le vit étendu les yeux fermés et comme mort. Et il le toucha au côté et lui dit : « Lève-toi et parle. » Et Lesbius parla ainsi : « Je suis celui qui déteste la voie que tu enseignes, et j'ai envoyé des soldats avec des navires au gouverneur de la Macédoine, afin que l'on te conduisît à moi garrotté, et je t'ai condamné à mort ; mais les navires que j'avais fait partir ont fait naufrage et n'ont jamais pu arriver où je leur avais donné l'ordre de se rendre.

« Et tandis que j'avais l'intention de détruire ainsi le chemin que tu suis (80), deux Ethiopiens (81) apparurent devant moi, et me frappèrent de verges et dirent : « Nous ne pouvons plus exercer ici quelque puissance, puisque cet homme que tu voulais poursuivre, arrive. C'est pourquoi nous nous vengerons sur toi cette nuit, tandis que nous avons encore du pouvoir. » Et après m'avoir fortement battu, ils ont disparu de devant moi. Maintenant je te demande, homme de Dieu, de vouloir bien prier le Seigneur, afin qu'il me pardonne mes fautes, et pour que je sois guéri des souffrances que j'éprouve. »

Après que le gouverneur eut dit ces choses devant tout le peuple, le saint apôtre prêcha avec un zèle infatigable la parole du Seigneur, et tous crurent.

(77) C'est-à-dire le sacrement de l'Eucharistie. *Accipite gratiam* est pris ici dans le même sens qu'on observe chez saint Optat (*Sermo de mensa Dominica*) : *Veniunt gentes ad gratiam.*

(78) Trois personnages portant le nom d'Anthime souffrirent le martyre lors de la persécution de Dioclétien ; l'un d'eux était évêque de Nicomédie ; voir Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, VIII, 6.

(79) Episode reproduit de l'histoire d'Eutychius, qui fait partie des Actes supposés de saint Paul.

(80) C'est-à-dire de t'empêcher, en te faisant mourir, de propager la doctrine que tu prêches.

(81) Il s'agit de deux esprits malins se montrant sous la forme de nègres, ainsi que les anciens auteurs en fournissent d'assez nombreux exemples. Thilo, dans l'édition qu'il a donnée à Hale, en 1837, d'*Actes* grecs de saint Pierre et de saint Paul, dont nous aurons l'occasion de reparler, fait à cet égard les observations suivantes : « Causa hujus imaginationis in promptu est. Etenim principes tenebrarum, formidolosos hominum seductores et vexatores, horrifica decet nigrities ; præterea plagam meridianam, loca illa propter intensum solis calorem arida et deserta, olim sedes esse putarunt dæmonum et mortis ; Manichæos quoque meridianas regiones assignasse dæmonibus minus recte colligit Beausobre, *Hist. Manich.*, t. II, p. 382, etc. ; Simplicii *Comment. in Epicteti Enchir.*, p. 165, etc. ; Theodoreti, *Hæretic. fabul.*, l. I, c. 26, qui id potius tradunt, ex Manetis sententia Deum ante bellum cum tenebrarum principe gestum tenuisse partes septentrionales, orientales et occidentales, materiam vero meridionales. Conf. C.-F. Baur, *Das manichaeische Religions system*, p. 27. Hieronymus, *in Psal.* XC, observat dæmones quosdam singulares esse nomine Meridianorum censitos. Locos scriptorum Ecclesiæ cum Græcæ tum Latinæ de dæmonibus meridianis in unum collectos in Cangii *Glossar. med. et inf. Latinit.*, s. v. dæmon meridianus. *Vid.* etiam Calmetum (*ad psal.* XC, 6), qui Eusebii, Athanasii aliorumque opiniones recenset. »

CHAPITRE XXVI.

Et le gouverneur, après avoir été guéri, crut, et il s'affermit dans la foi. Et il advint que Trophime, qui avait été la concubine du gouverneur et qui s'était depuis mariée avec un autre homme, le quitta afin de s'attacher à la doctrine de l'apôtre; car elle était très-souvent dans la maison du gouverneur où l'apôtre enseignait constamment. Cela excita le courroux de son mari, et il alla vers la femme du gouverneur et lui dit: « D'où vient que tu ne sais pas ce qui se passe? Trophime est la maîtresse de ton mari; il l'a unie à moi sous de certaines conditions, afin de continuer à avoir commerce avec elle comme il le faisait.»

Lorsqu'elle eut entendu ces paroles, sa jalousie fut enflammée, et elle dit: « Voilà donc pourquoi mon mari m'a abandonnée, car il y a plus de six mois qu'il n'a pas habité avec moi! Je sais maintenant qu'il aime sa servante. » Et quand elle eut parlé ainsi, elle appela l'intendant de la maison, et elle lui ordonna de faire traiter Trophime comme une prostituée et de la conduire dans une maison de prostitution. Et immédiatement Trophime y fut amenée et livrée au maître de ce lieu infâme. Lesbius ne savait rien de tout cela; il s'informait de Trophime, mais sa femme le maintenait dans l'erreur.

Et Trophime, depuis le moment où elle fut menée dans la maison de prostitution, ne cessa de prier, prosternée sur la terre. Et quand il venait des gens qui voulaient la toucher, elle mettait sur sa poitrine l'évangile qu'elle portait sur elle, et aussitôt ils perdaient leur force.

Un certain jeune homme d'une conduite fort déréglée s'approcha un jour d'elle, et voulut lui faire violence; il déchira ses vêtements et il fit tomber l'évangile qui était sur sa poitrine; alors Trophime pleura et étendit les mains vers le ciel, et dit: « Ne permets pas, ô Seigneur, que je sois souillée, car c'est à cause de ton nom que j'aime la chasteté.»

Et aussitôt un ange du Seigneur lui apparut, et le jeune homme tomba à ses pieds et mourut. Et la pieuse femme fut rassurée, et elle bénit et loua Dieu qui était venu à son assistance. Elle était, depuis ce moment, parvenue à une telle fermeté dans la foi, que peu de temps après elle ressuscita, au nom de Jésus-Christ, un enfant qui était mort, et la ville entière assista à ce spectacle.

CHAPITRE XXVII.

Tandis que cela se passait, la femme du gouverneur se rendit au bain, accompagnée de son intendant; et tandis qu'ils se baignaient, un démon d'un aspect horrible leur apparut et s'empara d'eux, et ils tombèrent et ils furent morts. Et quand cela fut connu, il s'éleva un grand tumulte, et on annonça à l'apôtre et au gouverneur que sa femme était morte avec l'intendant.

Le bienheureux apôtre, ému par cette agitation du peuple, parla à la foule dans les termes suivants: « Vous voyez, mes bien-aimés, combien l'ennemi est puissant. Car Trophime fut, à cause de sa chasteté, jetée dans une maison de prostitution; mais le jugement de Dieu ne se fit pas attendre, et bientôt celle qui avait donné cet ordre a été exterminée avec son complice tandis qu'elle était au bain. »

Quand il eut ainsi parlé, voici que la nourrice de la morte arriva, et, à cause de son grand âge, elle était portée sur les bras de plusieurs hommes. Et elle déchira ses vêtements, et elle dit en poussant des cris: « Nous savons que tu es aimé de Dieu, et que ton Dieu t'accorde ce que tu lui demandes; aie donc pitié de nous et rends cette morte à la vie. »

Le bienheureux apôtre, touché de ses pleurs, fut ému de compassion, et dit en se tournant vers le gouverneur: « Veux-tu qu'elle ressuscite? » Et il répondit: « Elle ne doit pas vivre, celle qui a amené une telle ignominie dans ma maison. » L'apôtre répondit: « N'agis pas de la sorte, car nous devons avoir compassion de ceux qui sont dans la douleur, afin qu'à notre tour nous obtenions que Dieu ait pitié de nous (82). »

Et quand il eut ainsi parlé, le gouverneur retourna à son palais, mais le bienheureux apôtre ordonna que l'on apportât le cadavre sur la place publique; il s'en approcha et il dit: « Je te prie, Seigneur Jésus-Christ, de faire que cette femme revienne à la vie, afin que tous reconnaissent que toi seul es Dieu, et que tu ne permets pas que les innocents succombent. » Et il se tourna vers le cadavre de la femme, il le toucha et il dit: « Lève-toi au nom de Jésus-Christ, mon Seigneur. » Et aussitôt la femme se leva. Et elle pleura et soupira, et tint les regards attachés vers la terre.

Et l'apôtre lui dit: « Va en ta maison, et reste dans la retraite occupée à prier jusqu'à ce que le Seigneur t'ait fortifiée.» Et elle répondit: « Fais que je me réconcilie d'abord avec Trophime, contre laquelle j'ai fait tant de mal. » Mais l'apôtre répondit: « Sois sans crainte, car Trophime ne pense plus aux torts que tu as eus envers elle, et elle ne sait pas ce que c'est que la vengeance; mais elle rend grâces au Seigneur en tout ce qu'il a accompli. » Ensuite Trophime fut appelée, et elle se réconcilia avec Callista, la femme du gouverneur.

CHAPITRE XXVIII.

Et le gouverneur Lesbius fit de tels progrès dans la foi, qu'un jour il s'approcha de l'apôtre et lui confessa tous ses péchés. Et le bienheureux apôtre lui dit: « Je rends grâces, mon fils, au Seigneur de ce que tu crains le jugement à venir; mais conduis-toi avec vigueur, et fortifie-toi dans le Sei-

(82) *Jac.* II, 13.

gneur, en lequel tu crois. » Et il lui prit la main, et il lui prêcha la foi, et ils allèrent ensuite sur le bord de la mer.

Et après sa promenade, André s'assit, et tous ceux qui étaient près de lui se placèrent sur le sable, et ils entendaient la parole de Dieu. Et voilà que le cadavre d'un homme qui avait péri sur la mer fut jeté par les flots sur la côte et vint presque aux pieds d'André. Lorsque le bienheureux apôtre le vit, il se réjouit dans le Seigneur et il dit : « Cet homme doit ressusciter, afin que nous sachions ce que l'ennemi du genre humain a accompli en lui.»

Et après s'être mis en prière, il prit la main du mort et le souleva, et aussitôt le mort revint à la vie et parla. Et comme il était nu, l'apôtre lui donna un vêtement et dit : « Raconte-nous ce qui t'est arrivé. » Et celui-ci répondit :

« Je ne cacherai rien : je suis le fils de Sostrate, habitant de la Macédoine, et je suis, depuis peu de temps, revenu de l'Italie. Etant de retour dans ma patrie, j'ai appris qu'il se répandait une doctrine nouvelle de laquelle nul homme n'avait encore entendu parler, et que des miracles et des choses merveilleuses s'accomplissaient, ainsi que des guérisons surprenantes qu'opérait un homme qui s'annonçait comme le disciple du vrai Dieu. En apprenant cela, je m'empressai de partir afin de voir cet homme, car je pensais qu'il m'enseignerait la vérité.

« Je m'embarquai sur un navire avec mes amis et mes compatriotes, et quand je fus sur la haute mer, il s'éleva soudain une tempête, et nous fûmes engloutis dans les vagues. »

Et lorsqu'il eut ainsi parlé, il jeta les yeux sur André dont le visage était resplendissant de lumière, et il pensa alors qu'il devait se trouver en présence de l'homme qu'il avait cherché au milieu de tant de dangers, et il tomba aux pieds d'André en disant : « Je sais que tu es un serviteur de Dieu. Je prie pour ceux qui étaient avec moi dans le navire, afin qu'ils reviennent aussi à la vie par un effet de ta faveur, et qu'ils reconnaissent le vrai Dieu que tu prêches. »

Alors le bienheureux apôtre, plein du Saint-Esprit, lui prêcha la parole du Seigneur, de sorte que le jeune homme fut saisi d'admiration pour cette doctrine. Et enfin il dit, en étendant les mains : « Montre-nous, je t'en prie, seigneur, les autres cadavres de ceux qui sont morts en même temps que moi afin qu'ils reconnaissent, sous ta direction, le Dieu unique et véritable. »

Et, après qu'il eut ainsi parlé, apparurent soudain trente-neuf cadavres qui furent poussés par les flots sur la côte. Alors le jeune homme pleura, et tous les assistants se mirent aussi à pleurer, et ils se jetèrent aux pieds de l'apôtre, et ils le prièrent de ressusciter aussi ces morts.

CHAPITRE XXIX.

Mais Philopator (car c'était le nom du jeune homme) dit : « Mon père a, dans sa bonne volonté, envoyé ses amis à bord avec moi, et il m'a donné une forte somme d'argent, et il m'a envoyé ici. Quand il apprendra ce qui m'est arrivé, il blasphémera ton Dieu et insultera sa doctrine. Que telle chose soit loin d'arriver! »

Et tous les assistants pleurèrent derechef; mais l'apôtre leur commanda de réunir tous les cadavres en un même endroit, car ils étaient épars de côté et d'autre. Ils les rassemblèrent tous, et l'apôtre dit à Philopator : « Qui désires-tu qui ressuscite le premier? » Et il répondit : « Que ce soit Varus, mon frère de lait. »

L'apôtre ayant entendu ces paroles, fléchit ses genoux sur la terre, étendit ses mains vers le ciel, et pria très-longtemps en versant des larmes, et il dit : « O bon Jésus! réveille ce mort qui a péri avec Philopator, afin qu'il reconnaisse ta gloire, et que ton nom soit honoré parmi les peuples. »

Et aussitôt le jeune homme se leva, et tous ceux qui étaient présents furent frappés d'admiration. L'apôtre se remit à prier pour les autres, et il dit : « Je te prie, Seigneur Jésus, de faire que ceux-ci, qui sont sortis de la profondeur des mers, ressuscitent aussi. » Et après qu'il eut prononcé ces paroles, il ordonna aux frères de prendre chacun d'eux un des morts, et de dire : « Que Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, te rappelle à la vie. »

Et quand cela fut fait, trente-huit morts ressuscitèrent, et ils louèrent Dieu de concert avec tous les assistants, et ils dirent : « Le Dieu d'André n'a pas d'égal. »

Le gouverneur Lesbius fit des présents considérables à Philopator, et lui dit : « Ne t'inquiète pas, mon frère, si tu as perdu ce que tu possédais ; je te conseille de ne pas t'écarter du service de ton Dieu. » Et dès cette heure Philopator resta constamment avec l'apôtre, et il accomplit avec zèle toutes les choses qu'André lui prescrivit.

CHAPITRE XXX.

Tandis que ces choses se passaient à Patras, la ville de l'Achaïe, il advint qu'une femme de Corinthe, nommée Calliope, qui s'était unie à un meurtrier, fut saisie des grandes douleurs de l'enfantement, et elle ne pouvait être délivrée du fruit de son corps. Et elle parla à sa sœur et dit : « Va, je t'en prie, et invoque Diane(83), notre déesse, afin qu'elle ait compassion de moi ; car c'est elle qui préside aux accouchements des femmes.»

La sœur fit ce qui lui était recommandé mais le diable vint à elle durant la nuit, et dit : « Pourquoi m'appelles-tu inutilement, lorsque je ne puis t'assister? Adresse-toi plutôt à l'apôtre de Dieu, André, qui est dans l'Achaïe, et il aura compassion de ta

(83) Il faut citer ici le passage de Cicéron (*De natura deorum*, l. II) : « Ut apud Græcos Dianam atque Luciferam, sic apud nostros Junonem Lucinam in pariendo invocant. »

sœur. » La femme fit ce qui lui était dit, et elle vint à l'apôtre, et lui raconta tout ce qui s'était passé. Celui-ci ne différa point. Il se rendit à Corinthe, et il alla à la demeure de la femme malade, et Lesbius, le gouverneur, était avec lui.

Et quand l'apôtre vit cette femme éprouvant les souffrances de l'enfantement, il dit : « C'est avec justice que tu souffres ainsi, parce que tu n'as pas contracté une union honorable et que tu as conçu dans le péché. Tu as d'ailleurs demandé conseil à de mauvais esprits, qui ne peuvent ni aider personne, ni se secourir eux-mêmes. Crois en Jésus-Christ, Fils de Dieu, et ton enfant viendra au monde; mais il sera mort, parce que tu as conçu dans le péché. »

Et la femme crut, et aussitôt, tous étant sortis de la chambre, elle mit au monde un enfant mort, et elle fut délivrée de ses souffrances.

CHAPITRE XXXI.

Tandis que l'apôtre accomplissait beaucoup de merveilles à Corinthe, Sostrate, père de Philopator, fut averti en songe de se rendre auprès d'André, et il se hâta de se mettre en route pour l'Achaïe. Et quand il apprit où était l'apôtre, il se rendit à Corinthe; et lorqu'il vint à l'apôtre et le salua, il reconnut aussitôt les traits de l'homme qui lui avait été désigné en songe. Et il embrassa ses pieds, et il dit : « Aie pitié de moi, je t'en prie, serviteur de Dieu, de même que tu as eu pitié de mon fils. »

Et Philopator dit à l'apôtre : « C'est mon père qui est devant toi; il te demande maintenant ce qu'il doit faire. » Et le bienheureux apôtre dit : « Je sais qu'il est venu vers nous pour connaître la vérité. Nous rendons grâces au Seigneur Jésus-Christ, qui daigne se révéler aux fidèles. » Tandis qu'André parlait ainsi, Léontius, l'esclave de Sostrate, dit à son maître : « Vois-tu, seigneur, de quelle splendeur brille le visage de cet homme? » Et Sostrate répondit : « Je le vois, très-cher, et c'est pourquoi je ne me sépare pas de lui; mais nous passerons tous deux notre vie avec lui, et nous entendrons les paroles de la vie éternelle. »

Et le lendemain Sostrate envoya à l'apôtre beaucoup de présents; mais l'homme de Dieu lui dit : « Il ne convient pas que j'accepte rien de vous, si ce n'est vos personnes elles-mêmes, lorsque vous avez la foi en Jésus, qui m'a envoyé pour prêcher l'Evangile en ce lieu. Si j'avais voulu de l'argent, j'aurais déjà trouvé en Lesbius un homme plus opulent que vous et qui m'aurait enrichi. Mais je désire seulement que vous me donniez ce qui peut servir à vous conduire à la béatitude éternelle. »

CHAPITRE XXXII.

Et lorsque ces choses se furent accomplies à Corinthe, peu de jours après, le saint apôtre se rendit au bain. Et quand il fut venu pour se baigner, il vit un homme qui était possédé d'un esprit malin, et qui tremblait beaucoup. Et tandis qu'il le regardait avec surprise, un très-jeune homme sortit de la piscine, tomba aux pieds de l'apôtre et dit : « Qu'avons-nous à démêler avec toi, ô André? es-tu venu ici pour nous chasser de nos demeures? »

L'apôtre se tourna vers lui, et lui dit en présence du peuple : « Soyez sans crainte, mais croyez en Jésus notre libérateur. » Et tous les assistants s'écrièrent : « Nous croyons ce que tu prêches. » Alors André parla rudement aux démons, et ils sortirent aussitôt des deux corps qu'ils possédaient, et lorsqu'ils furent éloignés, le jeune homme et le vieillard retournèrent dans leurs maisons.

Et tandis que l'apôtre se baignait, il ne cessait d'instruire; car il savait que l'ennemi du genre humain dresse partout ses piéges, et dans les bains ainsi que dans les fleuves. Et c'est pourquoi il disait qu'il fallait sans cesse invoquer le nom de Dieu, afin que celui qui prépare aux hommes des embûches perde tout son pouvoir.

Et les habitants de la ville voyant cela, vinrent auprès d'André, et ils apportèrent des malades, et ils les placèrent devant lui, et ils furent guéris, et beaucoup d'habitants des autres villes, qui avaient aussi reçu la parole de Dieu, venaient chaque jour au saint apôtre afin qu'il les instruisît.

CHAPITRE XXXIII.

Pendant que ces choses se passaient à Corinthe, voici qu'un vieillard, nommé Nicolas, couvert de vêtements déchirés, vint à l'apôtre et lui dit : « Serviteur de Dieu, voici qu'il s'est écoulé soixante et quatorze années de ma vie durant lesquelles je n'ai cessé de me livrer à la débauche et à l'impureté, et j'ai maintes fois, dans les mauvais lieux, commis toutes sortes d'infamies. Et il y a trois jours que j'ai entendu parler des merveilles que tu fais, et de tes prédications qui sont pleines de la parole de vie : j'ai alors conçu la pensée de renoncer à ma conduite déréglée et de venir à toi, afin que tu m'enseignes la voie à suivre. Et tandis que je roulais cette pensée en mon esprit, il m'en est venu une autre, celle d'abandonner ma bonne résolution et de ne pas faire le bien dont j'avais eu l'idée

« Et pendant que ma détermination flottait indécise, je pris l'Evangile, et je priai le Seigneur qu'il me fît oublier ces choses pendant quelque temps.

« Et peu de jours après, j'oubliai l'Evangile qui était sur moi, et je fus embrasé de pensées coupables, et je me rendis de nouveau dans une maison de prostitution. Et voici qu'une prostituée qui me vit s'écria : « Sors d'ici, vieillard, car tu es un ange du Seigneur, et tu ne dois plus me toucher, ni t'approcher de ce lieu, car je vois en toi un grand mystère. »

« Et tandis que je restais immobile, rempli d'étonnement, et ne sachant pas ce que cela signifiait, je me souvins que j'avais l'Evangile sur moi. Je me retirai, et je suis venu vers toi, qui es le serviteur de Dieu,

afin que tu aies pitié de mes erreurs. Car j'ai le plus grand espoir que je ne périrai pas, si tu veux prier pour moi malgré mon indignité.»

Le bienheureux André, l'ayant entendu parler ainsi, fit un long discours contre l'impureté, et il se jeta à genoux, il étendit ses mains, et il pria le Seigneur. Et il versa des larmes mêlées de soupirs, depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième; il essuya ensuite son visage et il ne voulut prendre aucun repas, et il dit : « Je ne goûterai à aucun aliment jusqu'à ce que je sache si le Seigneur a compassion de cet homme, et s'il est du nombre de ceux qui sont rachetés. »

Et après qu'il eut de même jeûné le lendemain, il ne lui fut rien révélé au sujet de cet homme jusqu'au cinquième jour, et il pleura amèrement, et il dit : « Nous obtenons ta bénédiction pour les morts, Seigneur (84), et pourquoi ne veux-tu pas révéler si tu daignes guérir cet homme qui aspire à reconnaître ton autorité? » Et quand il eut dit ces paroles, il vint une voix du ciel qui dit : « André, ta prière en faveur de ce vieillard est exaucée. Mais comme tu t'es fatigué par tes jeûnes, il faut qu'il s'applique aussi au jeûne pour être sauvé (85). » Et l'apôtre l'appela et lui prêcha l'abstinence.

Et le sixième jour, le bienheureux André appela tous les Chrétiens, et leur demanda de se réunir et de prier pour le vieillard; ils se prosternèrent, et prièrent en disant : « Seigneur, toi qui es compatissant et miséricordieux, accorde aux hommes le pardon de leurs fautes. » Alors l'apôtre se prépara des aliments, et permit aussi aux fidèles de prendre de la nourriture.

Et Nicolas revint dans sa maison, et il distribua aux pauvres tout ce qu'il possédait. Et il se soumit à une rude pénitence; car il passa six mois sans prendre d'autre boisson que de l'eau et sans manger autre chose que du pain desséché. Après que ce vieillard eut ainsi fait une digne pénitence, il ne tarda pas à sortir de ce monde. Le bienheureux André était alors absent. Et, à l'heure de la mort du vieillard, une voix se fit entendre à André, et dit : « André, mon serviteur Nicolas est endormi. » Et l'apôtre rendit grâces, et dit aux frères que Nicolas était entré dans l'éternité, et il pria pour qu'il pût reposer en paix.

CHAPITRE XXXIV.

Tandis que ces choses se passaient à Corinthe, et que la renommée des actions de l'apôtre croissait chaque jour, un habitant de Mégare, nommé Antiphane, vint vers lui, et dit : « Puisqu'il y a en toi une bonté conforme au commandement du Sauveur (86) que tu prêches, montre-la à notre égard, homme de Dieu, et délivre notre maison des piéges auxquels elle est livrée. » L'apôtre lui répondit : « Raconte-nous ce qui t'est arrivé. » Et Antiphane parla ainsi :

« Lorsque je revenais dans ma maison, après un voyage, et que j'étais arrivé à la porte, voici que j'entendis la voix du portier qui poussait des cris lamentables. Et quand je demandai ce que signifiait ce bruit, ceux qui étaient là me dirent qu'il était, ainsi que sa femme et ses fils, tourmenté par des esprits malins. Je montai alors à l'étage supérieur de la maison, et je vis de jeunes garçons qui grinçaient des dents et qui se jetèrent sur moi, et qui poussaient des éclats de rire insensés. Je montai ensuite à un étage supérieur, où se trouvait la femme, qui était horriblement tourmentée par le démon, et elle était en proie au délire ; ses cheveux pendaient sur ses yeux, de sorte qu'elle ne put ni me voir, ni me reconnaître. Je te conjure, homme de Dieu, de vouloir bien me rendre cette femme. Quant aux autres, je n'en ai nul souci. »

Après qu'il eut parlé de la sorte, le bienheureux apôtre fut saisi de compassion, et il répondit : « Dieu ne fait pas acception de personnes (87); il est venu pour sauver tous les hommes, afin qu'ils ne périssent pas (88); » et il ajouta : « Allons à ta maison. »

Et André partit de Corinthe, et lorsqu'il fut venu à Mégare et qu'il se fut rapproché de la porte de la maison, les malins esprits s'écrièrent tout d'une voix : « Pourquoi nous poursuis-tu ici, André? Pourquoi entres-tu dans une maison qui ne t'est pas assignée? Garde ce qui est à toi et ne pénètre pas dans ce qui nous est accordé. »

Le bienheureux apôtre fut surpris de ces choses extraordinaires. Il entra dans la chambre où gisait la femme, et il pria après s'être agenouillé, et il prit les mains de la femme, et il dit : « Que le Seigneur Jésus-Christ te guérisse. » Et aussitôt la femme se leva, et elle loua Dieu.

Et l'apôtre imposa de même les mains sur tous ceux qui étaient possédés du malin esprit, et il les guérit tous, et il eut dorénavant Antiphane et sa femme parmi ceux qui l'aidèrent le plus à Mégare à prêcher la parole de Dieu.

CHAPITRE XXXV.

Après que le bienheureux apôtre eut accompli ces choses (89), il revint dans la ville de Patras, où était le gouverneur Ægeus,

(84) C'est à dire : « Tu nous donnes le pouvoir de les ressusciter. »

(85) Un jeûne de pareille durée pour implorer le secours du Seigneur est mentionné dans le *Livre de Judith*, VIII, 23.

(86) *Luc.* VI, 36.

(87) *Act.* X, 34.

(88) *Joan.* III, 16 ; *I Tim* IV, 10.

(89) Les *Ménées* grecques, Nicéphore, et divers autres auteurs racontent des choses accomplies par saint André, et qu'on chercherait en vain dans Abdias ; on le représente comme ayant ordonné Philologue comme évêque de Sinope en Achaïe et Stachys à Byzance ; selon Nicétas de Paphlagonie (*Oratio de S. Andrea*, publiée dans l'*Auctarium* de Combefis), il prêcha l'Évangile sur tous les rivages

qui avait succédé à Lesbius. Et une femme, nommée Ephidama (90), qui avait été amenée à Jésus-Christ par les instructions de Sosius, disciple de l'apôtre (91), vint trouver André, et elle embrassa ses pieds, et elle dit : « Je te prie, ô homme saint, de vouloir bien te rendre auprès de ma maîtresse Maximilla, qui est tourmentée par une fièvre ardente, car elle désire entendre tes instructions. » Et Maximilla était la femme du gouverneur, que cette maladie plongeait dans un si vif chagrin qu'il tira un poignard et voulut se donner la mort.

Ephidama alla donc devant, et l'apôtre vint dans la chambre où gisait la malade, et lorsqu'il vit le gouverneur tenant à la main son poignard, il lui dit : « Ne te fais point de mal, mais remets ton poignard à sa place, car il viendra un temps où tu l'emploieras contre nous. » Mais le gouverneur ne comprit pas ce que disait l'apôtre, et il lui fit place pour qu'il s'approchât.

Et l'apôtre vint devant le lit de la malade, et après avoir prié, il prit sa main, et aussitôt la femme fut toute trempée de sueur, et la fièvre la quitta, et l'apôtre ordonna qu'on lui donnât à manger. Lorsque le gouverneur vit cela, il ordonna de compter cent pièces d'argent à l'homme de Dieu, mais celui-ci ne voulut pas les recevoir.

CHAPITRE XXXVI.

Il sortit ensuite de cette maison, et il aperçut sur sa route un homme très-faible gisant dans la boue, et beaucoup d'habitants de la ville lui donnaient des aumônes afin qu'il pût acheter de quoi vivre. Et André eut compassion de ce malheureux, et il lui dit : « Au nom de Jésus-Christ, lève-toi et sois guéri. » Et il se leva aussitôt et loua Dieu.

Et, ayant été un peu plus loin, il vit en un autre endroit un aveugle avec sa femme et ses fils, et l'apôtre dit : « En vérité, voici une œuvre du diable qui rend cet homme aveugle de corps et d'âme. Voici que je vous rends, au nom du Seigneur, la lumière des yeux du corps; puisse-t-il de même dissiper les ténèbres de vos âmes afin que vous reconnaissiez la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde (92) et que vous puissiez être sauvés. » Et il mit les mains sur eux et il ouvrit leurs yeux.

Et ils se jetèrent à ses pieds et ils les embrassèrent, et ils dirent : « Il n'y a pas d'autre Dieu que celui que prêche André, son serviteur. »

CHAPITRE XXXVII.

Tandis que le bienheureux apôtre accomplissait ces merveilles à Patras, quelqu'un conduisit le bienheureux André vers la côte où un certain marin, qui depuis cinquante ans restait étendu dans la boue, accablé par une faiblesse extrême, couvert d'ulcères et de vers, et il ne pouvait être guéri par aucune des ressources de la médecine. Après qu'il eut vu l'apôtre, il dit : « Peut-être es-tu le disciple de ce Dieu qui seul peut guérir. » Et le bienheureux André répondit : « Je suis celui qui te rend la santé au nom de mon Dieu. » Et il ajouta : « Au nom de Jésus-Christ, lève-toi et suis-moi. »

Et le malade ayant jeté les étoffes pleines de pus qui le couvraient, il le suivit tandis que le pus coulait de son corps avec les vers. Et quand ils furent venus auprès de la mer, tous deux entrèrent dans l'eau, et l'apôtre le lava au nom de la Trinité, et le guérit si bien qu'il ne restait sur son corps aucune trace des maux qu'il avait soufferts, et ayant recouvré la santé, cet homme s'enflamma si fort pour la foi qu'il courut nu dans la ville en criant : « Le vrai Dieu est celui qu'André prêche. » Et tous furent saisis de surprise et le félicitèrent de sa guérison.

CHAPITRE XXXVIII.

Pendant que ces choses et beaucoup d'autres dignes d'admiration étaient accomplies à Patras par le bienheureux apôtre, Stratoclès, frère du gouverneur, arriva d'Italie. Il avait un esclave nommé Alcman, dont il faisait un cas tout particulier.

Et il advint que cet esclave fut saisi du démon, et il restait étendu dans le vestibule, écumant et faisant un grand bruit. Et lorsque Stratoclès le vit en cet état, il fut extrêmement affligé et désolé du malheur qui frappait un homme qu'il chérissait. Et voici que Maximilla et Ephidama le consolèrent et dirent : « Ne te trouble pas, frère, car tu recouvreras bientôt ton esclave. Car il y a ici un homme qui montre la voie du salut et qui rend une santé parfaite à beaucoup de malades. Nous enverrons vers lui et aussitôt il guérira ton esclave. »

Et l'apôtre ayant accouru sans retard, les femmes l'implorèrent, et il prit la main du malade et il dit : « Esclave, lève-toi, au nom de Jésus-Christ, mon Dieu, que je prêche. » Et aussitôt l'esclave se leva guéri et sain.

Et depuis Stratoclès crut au Seigneur et s'affermit si fort dans la foi que dès cette heure il ne s'éloigna plus de l'apôtre mais il resta toujours à ses côtés, et il recueillait la parole du salut.

CHAPITRE XXXIX

Pendant que ces choses se passaient à Patras, il advint que le gouverneur se mit en route pour la Macédoine, et Maximilla, sa femme, touchée par la parole de salut du

du Pont-Euxin, et il appuya ses prédications par de nombreux miracles. « Omnes boreales oras omnemque Ponti maritimam in virtute sermonis, sapientiæ ac intelligentiæ, in virtute signorum et prodigiorum Evangelii complexus est prædicatione. » Saint Grégoire de Nazianze (orat. 25) dit qu'il prêcha dans l'Epire.

(90) Iphidamia dans le passage de Leucius cité par saint Augustin.

(91) On ignore quel était ce Sosius. En tout cas il n'avait rien de commun avec le diacre Sosius, qui souffrit sous Dioclétien et qui est indiqué au Martyrologe romain, 23 septembre.

(92) *Joan.* I, 9.

bienheureux apôtre, s'attacha si fort à lui que lorsque le gouverneur revint, il trouva une grande foule d'hommes que sa femme avait réunis au palais, où ils écoutaient la parole de Dieu.

Le bienheureux André, prévoyant ce qui arriverait, fléchit les genoux, et il dit : « O Seigneur, ne permets pas que le gouverneur entre en ce lieu jusqu'à ce que tous ces gens soient sortis. » Et après qu'il eut dit cela, le gouverneur, avant d'entrer au palais, eut la volonté de décharger son ventre. Et tandis qu'il se retirait dans un lieu écarté et qu'il était ainsi retardé, le saint apôtre étendit les mains sur chacun des assistants et fit sur eux le signe de la croix (93) et les renvoya, et il se signa lui-même et sortit.

Et depuis, Maximilla se rendit souvent à la maison où l'apôtre réunissait d'autres Chrétiens, et elle entendit la parole de Dieu avec un zèle plein de persévérance. Et il en résulta qu'elle eut moins souvent commerce avec son mari (94). Il en fut irrité, et comme il s'en prit à l'apôtre, il fit venir André, et il lui reprocha la pureté de sa religion, et il s'efforça de lui persuader qu'il devait rendre un culte aux idoles, mais le bienheureux apôtre lui répondit sans aucune intimidation :

« Je suis, ô gouverneur, celui qui prêche la parole de la vérité, et le Seigneur Jésus, afin que les hommes renoncent aux idoles qui sont l'œuvre de la main, et afin qu'ils commencent à reconnaître le vrai Dieu qui a fait toutes choses. Quoiqu'il fût le Seigneur de la majesté, il est descendu du ciel, et il a pris la forme de l'homme qui avait péri le premier, et, quoiqu'il fût Dieu, il s'est soumis à la souffrance, afin de délivrer de la mort ceux qu'il avait créés. »

Et le gouverneur ayant entendu André parler de la sorte, le fit enfermer en prison, et, tant que le bienheureux apôtre fut détenu, une grande foule d'hommes se rendait chaque jour auprès de la prison, et l'apôtre leur parla en ces termes :

« J'ai été envoyé de Dieu vers vous, mes très-chers frères, pour conduire vers la voie de la vérité et de la lumière les hommes qui habitent dans les ténèbres et dans les ombres de la mort. Je ne me suis jamais désisté de cette entreprise, vous exhortant toujours à renoncer au culte des esprits malins et à chercher le vrai Dieu, vous affermissant dans l'observation de ses commandements, afin que vous soyez les héritiers de ses promesses; je vous exhorte et je vous avertis, mes bien-aimés, afin que votre foi, qui est appuyée sur la base de Jésus-Christ, mon Seigneur, croisse pour l'espérance et pour la gloire du Seigneur.

« Je désire de plus que vous ne ressentiez aucun trouble au sujet de ce qui m'arrive. Car ces choses ont été annoncées par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et il est écrit que nous devons beaucoup souffrir pour son nom (95); que l'on nous flagellera, et que nous paraîtrons devant les juges, afin de rendre témoignage à son égard. Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé (96). Priez donc sans interruption, afin que le diable, qui rôde comme un lion dévorant (97) et qui cherche à prendre tous les hommes dans ses piéges, soit vaincu et renversé par les serviteurs de Dieu »

CHAPITRE XL.

Après que l'apôtre eut passé la nuit entière à adresser aux fidèles ces paroles de consolation et d'autres semblables, et que ses discours eurent duré fort longtemps, le gouverneur Ægeus monta sur son tribunal, et il fit amener devant lui le bienheureux André, et il lui dit : « Sais-tu pourquoi je t'ai fait enfermer dans la prison? C'est parce que tu répands parmi le peuple je ne sais quelles opinions vaines et superstitieuses; j'ai donc voulu avoir de toi une connaissance plus certaine. J'apprends, en attendant, que tu as tenu toute cette nuit des discours absurdes. »

André lui répondit : « Je ne cesse pas d'annoncer ce que le Seigneur m'a prescrit de prêcher, afin que le peuple soit affranchi de la route de l'erreur et qu'il soit conduit à la connaissance de la vérité. » Le gouverneur répliqua : « Reviens de cette folie, et n'égare pas les gens qui vivent selon les lois. » Et André répondit : « Jésus-Christ, mon Dieu, m'a ordonné de prêcher sa parole à propos et hors de propos (98), et de montrer à ceux qui sont égarés le chemin de la pénitence. »

Et Ægeus répondit : « Promets-moi que tu cesseras de prêcher cette doctrine superstitieuse et vaine; autrement je te fais sur-le-champ mettre à mort. » Et André répondit : « Je suis prêt à souffrir non-seulement la mort, mais encore beaucoup de tourments, avant de m'abstenir de prêcher la parole de Dieu. »

Alors le gouverneur ordonna qu'on lui donnât trois fois sept coups de fouet et qu'on le mît en croix, et il ordonna aux bourreaux de l'attacher sur la croix, non avec des clous, mais en lui liant les pieds et les mains (99), afin que ses souffrances fussent de plus lon-

(93) L'*Histoire apostolique* fait plusieurs fois mention du signe de la croix; on ignore si dès le temps des apôtres ce signe était en usage, mais dès le second siècle il était fort répandu, ainsi que le montre un passage bien connu de Tertullien : « Ad omnem progressum atque promotum, ad omnem aditum et exitum, ad vestitum et calceatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia, quæcunque nos conversatio exercet, frontem crucis signaculo terimus. » (*De corona militis*, c. 3.) *Voy.* J. S. Durand, *De rit Eccl.* l. I, c. 6, l. II, c. 45, et Petau, *De incarnatione*, lib. XV, c. 10.

(94) Saint Augustin (*De fide contra Manichæos*, c. 38) rapporte, d'après les faux *Actes des apôtres* rédigés par Leucius, un récit assez étrange relatif à Maximilla.

(95) *Matth.* X, 17.

(96) *Ibid.*, 22.

(97) *I Petr.* V, 8.

(98) *II Tim.* IV, 2.

(99) Juste Lipse (*De cruce*, l. II, c. 8), parle de cette substitution des cordes aux clous dans le

gue durée. Et quand le peuple vit cela, il fut très-affligé de ce qui arrivait au serviteur de Dieu, et il dit en pleurant : « Un homme juste et ami de Dieu et qui enseigne le bien est conduit à une mort non méritée. » Mais André leur adressa bien des paroles, et il vint enfin à l'endroit où était la croix, et lorsqu'il la vit de loin, il s'écria à haute voix, disant : « Salut, ô croix ; après de longs délais, et après t'être fatiguée à m'attendre, tu te reposes maintenant. Je sais que tu te réjouis de recevoir le disciple de celui qui a été attaché sur toi. Je viens donc avec joie vers toi, car je connais tes secrets et je sais le mystère à cause duquel tu as été élevée. Reçois donc aujourd'hui celui auquel tu aspires, puisque je trouve enfin en toi la félicité que j'attendais, car je vois en toi ce que le Seigneur m'a promis. Reçois donc, ô croix d'élection, celui qui est résigné à la volonté de Dieu et ramène au Seigneur son serviteur. » Et après que le bienheureux André eut dit ces choses, il ôta ses vêtements et il se livra aux bourreaux. Ceux-ci lui lièrent les mains et les pieds selon ce qui leur avait été ordonné et l'attachèrent sur la croix (100).

CHAPITRE XLI.

Et il y avait tout autour une foule immense, près de vingt mille personnes, et parmi elles se trouvait Stratoclès, le frère d'Ægeus, et le bienheureux apôtre ouvrit la bouche, et dit :

« Je rends grâces à Jésus-Christ, mon Seigneur, de ce qu'enfin, après avoir accompli ses commandements, je peux quitter ce corps, et obtenir, en confessant son nom, la miséricorde éternelle, et être aimé et reconnu de celui qui m'a envoyé vers vous. Persévérez dans la parole que je vous ai annoncée ; instruisez-vous et exhortez-vous mutuellement pour que vous soyez dans l'éternité auprès de mon Dieu, et que vous résidiez près de lui. »

Et après que les Chrétiens qui étaient rassemblés eurent répondu : « Amen, » l'apôtre parla sans interruption pendant tout le jour et toute la nuit qui suivit, et il n'éprouva aucune faiblesse et ne ressentit aucune fatigue. Et quand le lendemain la foule vit sa patience et la fermeté de son âme, ainsi que la sagesse de son esprit et l'énergie de sa conscience, elle se porta vers Ægeus, tandis qu'il siégeait sur son tribunal, et tout le peuple s'écria : « Quelle est donc la cruauté de ta sentence, ô gouverneur ? Pourquoi condamner à la peine de la croix un homme juste et qui n'a fait aucun mal ? La ville entière est dans un grand tumulte, et nous périssons tous avec André. Nous te prions de ne pas livrer à la destruction une ville si précieuse pour l'empereur. Rends-nous l'homme de bien, remets-nous l'homme saint, ne fais pas périr un homme qui est cher à Dieu, ne condamne pas un homme innocent et pieux. Voici deux jours qu'il est suspendu à la croix, ce qui est une circonstance merveilleuse, et ce qui est plus encore, il parle et il nous édifie par ses paroles. Rends-nous donc cet homme, afin que nous vivions ; délivre-le, et toute la cité sera dans la joie. »

CHAPITRE XLII.

Le gouverneur, ému de ces paroles, et craignant les menaces et le soulèvement du peuple, se leva de son siége, et il eut l'intention de relâcher André, et il alla vers l'endroit où était la croix, tandis que le peuple se livrait à la joie, en voyant que le serviteur de Dieu serait rendu à la liberté, et il s'approcha, triste et regrettant ce qui s'était passé, du lieu où était André, et une grande foule le suivait.

Et l'apôtre lui dit : « Pourquoi es-tu venu vers moi, Ægeus ? Veux-tu me délivrer et viens-tu, ému de repentir, défaire ce que tu as fait ? Crois-moi, tu ne me persuaderas pas de descendre de cette croix. » Et quand le peuple cria qu'il fallait délivrer le saint, André éleva la voix et dit :

« Ne permets pas, ô Seigneur Jésus-Christ, que ton serviteur qui est attaché sur la croix à cause de ton nom soit délivré, et, je t'en conjure, ô Dieu miséricordieux, ne souffre pas que celui qui pénètre dans ton intimité rentre dans les rapports avec les hommes. Prends-moi vers toi, ô maître que j'ai chéri, que j'ai connu, que j'accompagne, que je désire voir et dans lequel je suis ce que je suis. Reçois ma sortie de ce monde, Jésus miséricordieux et bon. »

Et quand il eut dit ces paroles, il loua encore longtemps le Seigneur, et il se réjouit, et il rendit l'esprit.

Maximilla, la femme du gouverneur, se fit remettre son corps, elle l'inhuma avec des épices, et elle l'ensevelit avec honneur, et depuis ce temps elle vécut dans la continence et une chasteté absolue, et elle reçut la foi et elle s'y affermit. Mais Ægeus, son mari, fut dans la même nuit saisi d'un esprit malin, et il se précipita d'un lieu élevé, et il mourut.

Stratoclès, son frère, quand ces choses se furent accomplies, ne voulut en rien toucher aux biens du gouverneur, et il dit : « Que ce qui est à toi périsse avec toi (101). Le Seigneur Jésus, que j'ai connu par André, son serviteur, me suffit. »

Le saint de Dieu, l'apôtre André souffrit dans l'Achaïe, dans la ville de Patras, sous le gouverneur Ægeus, le trentième jour de novembre, sous la domination du Seigneur Jésus-Christ ; à lui soit la gloire. Amen.

supplice du crucifiement, et il cite ce passage d'Abdias.

(100) On donne généralement à la croix de saint André la forme d'un X, mais Juste Lipse (*De cruce* lib. I, c. 7) montre que cette opinion ne repose pas sur des bases bien certaines. *Voy.* Molanus, *De imaginibus*, l. III, c. 31 ; Gretser, *De cruce*, lib. I, c. 4 ; Combefis, notes sur l'opuscule d'Hippolyte le Thébain, *De* XII *apostolis*, dans l'*Auctarium novum*, t. II, p. 835.

(101) *Act.* VIII, 20.

La narration d'Abdias, accompagnée de diverses circonstances fabuleuses, a formé la Vie de saint André telle qu'on la lit dans le célèbre ouvrage de Jacques de Voragine, si goûté au moyen âge, la *Légende dorée*. Une traduction de cette Vie a été insérée dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, Paris, Migne, 1855, col. 37-48.

C'est également Abdias qui a fourni les éléments d'un mystère assez singulier, intitulé : *Vie et mystère de sainct Andry, à 86 personnages*, Paris (vers 1510), in-4°. On trouvera des détails sur cette composition dans le *Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 136. On peut consulter ce même *Dictionnaire* (col. 99), au sujet du rôle que joue saint André dans le *Mystère des Actes des apôtres*, composition dramatique immense et remarquable, dont les circonstances racontées par Abdias forment la base ; elles s'y trouvent d'ailleurs accompagnées d'une multitude de détails accessoires et souvent étranges.

Vincent de Beauvais, dans son *Miroir historial*, livre x, ch. 44, raconte avec des détails plus circonstanciés ce que nous trouvons dans la *Légende dorée*. *Voy.* le chapitre 70, *Du serpent qu'il occit et des 40 hommes qu'il ressuscita*.

Evangile de saint André. — Il figure parmi les ouvrages condamnés par le décret du Pape Gélase. Le Pape Innocent I[er] (epist. 3, *Ad Exuperium*, can. 7), déclare apocryphes entre autres écrits ceux qui sont *sub nomine Andreæ*, et saint Augustin signale de même comme supposés des écrits qui ont été mis sous le nom des apôtres André et Jean (*Contra adversar. Legis et Prophetarum*, l. I, c. 20). Jean Gerhard, dans ses *Prolégomènes sur saint Matthieu*, pense que saint Augustin veut parler du prétendu Evangile de saint André, mais ce passage, de même que celui emprunté à Innocent I[er], peut fort bien s'entendre des *Actes de saint André*. Il ne reste d'ailleurs rien de cet Evangile.

Lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe au sujet du martyre de saint André. — Voici comment dom Ceillier (*Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 489), s'exprime au sujet de cette composition :

« Les Actes apocryphes de saint André ne doivent pas être confondus avec ceux que l'on possède sous le nom des prêtres et des diacres d'Achaïe ; ces derniers sont tout différents et sont beaucoup plus dignes d'attention. L'évêque d'Orma, Ethère, au VIII[e] siècle, les citait comme authentiques (*Contra Elipand.; Biblioth. Patrum*, t. IV, p. 525), et son opinion était partagée par Remy d'Auxerre (*Comment. in psal.* XXI), par Lanfranc (*De corp. et sang. Dom.*), par Pierre Damien (serm. 2 *in natal. S. Andreæ*), par saint Bernard (serm. 1 *De S. Andr.*), par Ives de Chartres (*Serm. de convenientia veteris et novi sacrificii*), etc. Dès le VIII[e] siècle, ils faisaient partie de l'Office public, ainsi que le montre l'ancien Missel des Gaules, cité par Thomassius (*Cod. sacr.*, p. 303). »

Dom Ceillier (t. I, p. 489), observe que cependant le sentiment des personnes qui rejettent ces Actes est le plus suivi. Il y a, en effet, dans cette pièce, tant de marques de nouveauté qu'on ne peut guère s'empêcher de la soupçonner de supposition, ou au moins d'avoir perdu beaucoup de sa pureté primitive.

1° On n'y remarque point cette noble simplicité qui fait le caractère des écrits apostoliques.

2° Le titre en est extraordinaire : il porte : A toutes les Eglises de Jésus-Christ qui sont à l'Orient, au Couchant, au Midi, au Septentrion.

3° Les auteurs de ces Actes font d'abord une profession très-expresse de trois personnes en Dieu avec le propre terme de Trinité, qui toutefois n'a commencé à être en usage que vers le milieu du second siècle.

4° L'expression grecque que *le Saint-Esprit procède du Père et demeure dans le Fils*, n'est point non plus une expression des premiers temps de l'Eglise.

5° Il y a tout lieu de douter si l'on commençait dès lors à parler de plusieurs empereurs romains à une époque où il n'y en avait qu'un, et où l'on n'en avait pas vu deux régner à la fois.

6° Le silence des six ou sept premiers siècles, où l'on avait assez souvent occasion de parler de ces *Actes*, est un grand préjugé de leur nouveauté ; les anciens auteurs qui ont fait mention de faux Actes de saint André n'auraient pas manqué de citer ceux-ci, s'ils en avaient eu connaissance.

La lettre dont il s'agit a été insérée en latin dans le t. I (col. 1514 et suiv.) de la *Patrologia Græca Latine edita*, comprenant les Œuvres de saint Clément (Migne, 1856, gr. in-8°); elle est précédée d'une savante introduction de Gallandi d'après les *Prolegomena* de sa *Veterum Patrum Bibliotheca;* nous y renvoyons le lecteur.

Un érudit allemand, Woog, en a fait le sujet d'une dissertation mise en tête de l'édition qu'il en a donnée d'après un manuscrit grec de la bibliothèque Bodleienne, à Leipsig, en 1749 ; il les regarde comme authentiques et écrits vers l'an 80. Thilo ne partage pas cet avis, mais il croit que cette pièce est d'une antiquité suffisante pour figurer parmi les apocryphes du Nouveau Testament. Ce savant voulait donc la faire entrer dans son *Corpus apocryphorum*, en indiquant les variantes que donne le manuscrit de la bibliothèque impériale de Paris, n° 880, fol. 282-291.

Nous ajouterons que la lettre dont il s'agit a été regardée comme apocryphe par Tillemont (*Mémoires*, t. I [102]), et par de

(102) *Voy.* les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, tom. I, pag. 317-323, et notes pag. 588-591, surtout la note 2, *Examen des Actes de saint André*. Leur pieux et judicieux auteur dit à l'égard de la lettre qui nous occupe, que cette pièce recevant tant de difficultés par elle-même, et

nombreux critiques; son authenticité a été soutenue par le P. Alexandre (*Hist. eccles.*, t. I).

Du reste, les témoignages des Pères varient sur les localités dans lesquelles saint André porta le flambeau de la foi. Saint Jérôme (epist. 148) dit qu'il prêcha dans l'Achaïe; saint Grégoire de Nazianze affirme qu'il enseigna surtout dans l'Epire. Saint Paulin (carm. 24) raconte qu'à Argos il réduisit les philosophes au silence. Origène cité par Eusèbe le représente comme ayant prêché dans la Scythie. Sophronius, qui a traduit en grec divers ouvrages de saint Jérôme, mentionne l'apôtre comme ayant porté l'Evangile dans la Colchide. Saint Philastre dit qu'il vint du Pont dans la Grèce et que la ville de Sinope se vantait de posséder son portrait et la chaire dans laquelle il avait annoncé la parole divine.

Théodoret (*in psal.* cxvi) écrit qu'il vint en Grèce. Les Russes prétendent qu'il porta ses pas dans l'intérieur de leur pays, circonstance peu probable. Le fait est que l'antiquité ne fournit à cet égard aucune donnée positive, mais la plupart des auteurs s'accordent à dire que ce fut à Patras que l'apôtre reçut la couronne du martyre et fut crucifié; saint Pierre Chrysologue ajoute (serm. 133) que ce fut sur un arbre: et dans un des écrits attribués à tort à saint Hippolyte, il est dit que cet arbre était un olivier.

Quoi qu'il en soit, nous plaçons ici une traduction française de cette lettre qui est digne d'attention :

« Nous tous, prêtres et diacres de l'Eglise d'Achaïe, nous écrivons à toutes les Eglises établies au nom de Jésus-Christ qui sont dans l'Orient et dans l'Occident, dans le Midi et dans le Septentrion, leur racontant le martyre du saint apôtre André que nous avons vu de nos yeux. Paix à vous et à tous ceux qui croient en un seul Dieu, parfait dans la Trinité, vrai Père non engendré, vrai Fils unique, vrai Esprit-Saint procédant du Père, demeurant dans le Fils, afin qu'il soit montré qu'il y a un seul Esprit dans le Père et dans le Fils, et que c'est le Fils unique qui est celui qui a engendré (103). C'est la foi que nous a enseignée saint André, apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont nous raconterons, selon notre pouvoir, le martyre, que nous avons vu :

« Le proconsul Ægeus, étant entré dans la ville de Patras, commença à contraindre ceux qui croyaient en Jésus-Christ à sacrifier aux idoles. Saint André, allant au-devant de lui, lui dit : « Il faudrait que toi, qui te montres le juge des hommes, tu connusses ton juge qui est dans le ciel; que le connaissant, tu lui rendisses hommage, et que lui rendant hommage, puisqu'il est le vrai Dieu, tu détournasses ton esprit de ceux qui ne sont pas des dieux véritables. » Ægeus lui répondit : « Tu es André qui détruis les temples des dieux et qui prêches aux hommes des superstitions, les amenant à une secte qui a été découverte depuis peu et que les empereurs romains ont ordonné d'exterminer. » André dit : « Les empereurs romains n'ont pas su encore que le Fils de Dieu, venant en ce monde pour le salut des hommes, a enseigné que vos idoles non-seulement n'étaient point des divinités, mais encore que c'étaient des démons très-méchants et ennemis du genre humain; ils enseignent aux hommes ce qui doit offenser Dieu, afin qu'étant offensé, il se détourne des hommes et ne les exauce pas, et qu'alors ils tombent au pouvoir du diable, devenant ses captifs, et il les trompe jusqu'à ce qu'ils sortent de leurs corps coupables et nus, n'emportant avec eux que leurs péchés. »

« Ægeus dit : « Ce sont là les paroles superstitieuses et vaines que prêchait votre Jésus que les Juifs ont attaché au gibet de la croix. » André répondit : « Oh! si tu voulais savoir le mystère de la croix et comment l'auteur du genre humain, cédant à sa grande charité, a souffert ce supplice pour notre rédemption et par un effet de sa volonté! » Ægeus répondit : « Il a été livré par un de ses disciples, saisi par les Juifs, amené devant le gouverneur, et crucifié par ses soldats, suivant la demande des Juifs; comment peux-tu dire qu'il a spontanément souffert le supplice de la croix? » André répondit : « Je dis qu'il a souffert de son plein gré, parce que j'étais avec lui lorsqu'il a été livré par un de ses disciples, et avant d'être livré, il nous a dit qu'il devait être livré et crucifié pour le salut des hommes; il nous a prédit qu'il ressusciterait le troisième jour. Et mon frère Pierre lui ayant dit : « Seigneur, sois clément pour toi-même et que ces choses n'arrivent pas; » il lui répondit avec indignation : « Retire-toi, Satan, car tu ne connais pas les choses qui sont de Dieu. » Et afin de nous instruire plus amplement comment il souffrait la passion de son plein gré, il nous disait : « J'ai le pouvoir de déposer mon âme et j'ai le pouvoir de la reprendre. » Enfin, lorsqu'il soupait avec nous et qu'il disait : « Un de nous doit me trahir, » comme nous fumes, à ces paroles, tous saisis de tristesse, afin que l'inquiétude et l'incertitude ne nous fissent pas périr, il dit : « C'est celui auquel je donnerai de ma main un morceau de pain. » Et lorsqu'il en eut donné à l'un d'entre nous et qu'il eut raconté les événements futurs comme s'ils étaient déjà passés, il enseigna qu'il était trahi par un effet de sa volonté, puisqu'il n'eut point recours à la fuite pour échapper au traître, et qu'il resta dans le

étant combattue par le silence des six ou sept premiers siècles, où l'on avait assez souvent sujet d'en parler il est à craindre que ce ne soit une pièce composée dans les siècles postérieurs sur ce que la tradition avait conservé de la mort de saint André.

(103) Le sens de cette phrase embrouillée est qu'un seul et même Esprit étant dans le Père et le Fils, il procède de l'un et de l'autre.

lieu où il savait que ses ennemis se saisiraient de lui.»

«Ægeus dit: «Je m'étonne de ce que toi, qui es un homme prudent, tu te fasses le sectateur d'un homme qui a été crucifié, ainsi que tu l'avoues, soit de son gré, soit malgré lui.» André répondit: «Je t'ai déjà dit qu'il y avait dans la croix un grand mystère; si tu veux le connaître, je te le révélerai.» Ægeus dit: «Cela ne peut s'appeler un mystère, mais un supplice.» André dit: «Tu reconnaîtras, si tu veux m'écouter avec patience, que ce supplice est le mystère de la restauration du genre humain.» Ægeus dit: «Je t'écouterai avec patience, mais si, de ton côté, tu ne m'écoutes pas lorsque je te donnerai mes ordres, tu feras en ta personne l'épreuve de ce mystère de la croix.» André répondit: «Si je redoutais le supplice de la croix, je ne prêcherais pas la gloire de la croix.» Ægeus dit: «Tu parles en insensé; tu vantes la gloire du supplice et ton audace ne craint pas la peine de la mort.» André répondit: «Ce n'est point par audace, mais à cause de ma foi que je ne redoute pas la mort. La mort des justes est précieuse, mais celle des pécheurs est horrible. Je veux donc que tu entendes le mystère de la croix afin que, le connaissant, tu puisses le croire, et que le croyant, tu arrives à la restauration de ton âme.» Ægeus dit: «On ne restaure que ce qui a été détruit. Est-ce que mon âme a péri pour que tu viennes dire qu'il faut qu'elle soit restaurée par une foi, je ne sais laquelle?»

«André répondit: «Quand je t'aurai montré que les âmes des hommes étaient perdues, j'exposerai devant toi leur restauration par le mystère de la croix. Le premier homme en péchant par le bois a introduit la mort en ce monde, et il était nécessaire qu'elle fût chassée par le bois de la passion. Et le premier homme qui, par sa chute, a introduit la mort dans le monde ayant été fait de terre, il était nécessaire que Jésus-Christ, homme parfait et Fils de Dieu qui avait fait l'homme, naquît d'une vierge sans tache et rendît aux hommes la vie qu'ils avaient tous perdue, et qu'il détruisît par le bois de la croix la concupiscence du bois; il fallait qu'à cause des mains étendues dans la désobéissance, il étendît sur la croix ses mains sans tache, qu'il prît du fiel pour nourriture à cause de l'aliment agréable de l'arbre défendu, et que prenant en lui notre mortalité, il nous offrît son immortalité.»

«Ægeus dit: «Tu dois raconter ces choses à ceux qui te croient; quant à moi, si tu ne m'obéis pas et si tu n'offres pas un sacrifice aux dieux tout-puissants, j'ordonnerai de t'attacher, après avoir été flagellé, sur cette croix que tu vantes.» André répondit: «J'offre chaque jour un sacrifice au Dieu tout-puissant qui seul est le véritable, non la fumée de l'encens, ni les chairs des taureaux mugissants, ni le sang des boucs, mais je sacrifie chaque jour sur l'autel de la croix l'Agneau sans tache, qui reste l'Agneau immortel et vivant, après que tout le peuple fidèle a mangé sa chair et a bu son sang; et après qu'il a été sacrifié, et que sa chair a été mangée par le peuple, et que son sang a été bu, il reste cependant, comme je l'ai dit, entier, sans tache et vivant.»

«Ægeus dit: «Comment cela peut-il être?» Et André répondit: «Si tu veux savoir comment cela peut se faire, deviens le disciple du Seigneur, afin de pouvoir connaître ce que tu désires.» Ægeus dit: «Je t'arracherai par les tortures la connaissance de ces choses.» André dit: «Je suis surpris de ce qu'un homme habile comme toi parle d'une façon aussi dépourvue de sens. Penses-tu réussir par des tourments à me faire révéler les saints mystères? Tu as entendu le mystère de la croix; tu as entendu le mystère du sacrifice. Si tu crois que Jésus, Fils de Dieu, qui a été crucifié par les Juifs, est le vrai Fils de Dieu, je t'expliquerai comment l'Agneau est en vie après avoir été tué, et comment après avoir été sacrifié et mangé, il reste entier et sans tache en son royaume.» Ægeus dit: «Comment, après avoir été tué et mangé par tout le peuple (à ce que tu affirmes), peut-il demeurer entier et vivant?» André répondit: «Si tu crois de tout ton cœur, tu pourras le comprendre; si tu ne crois pas, tu n'arriveras jamais à la connaissance de cette vérité.»

«Alors Ægeus, plein de courroux, ordonna que l'apôtre fût enfermé en prison. Et une grande multitude accourut de toute la province, voulant tuer Ægeus et délivrer André, après avoir enfoncé les portes. Mais saint André s'adressa au peuple et dit: «Ne troublez pas le repos de Jésus-Christ en vous livrant à une sédition excitée par le diable. Le Seigneur a montré, lorsqu'il a été livré à ses ennemis, une patience infinie, il n'a point résisté, il n'a pas fait entendre une plainte, et personne ne l'a entendu élever sa voix sur les places. Gardez donc le silence, le repos et la paix, et non-seulement ne vous opposez pas à mon martyre, mais encore préparez-vous, comme étant les athlètes du Seigneur, à triompher des menaces par votre intrépidité, et à surmonter les tourments par l'endurance du corps. S'il faut avoir de la crainte, c'est du tourment qui ne finira jamais. La crainte humaine est semblable à la fumée; elle disparaît aussitôt qu'elle s'est montrée. Et si la douleur est à craindre, c'est celle qui durera éternellement. Il existe des douleurs éternelles où sont les pleurs continuels, les hurlements, le deuil et les supplices sans fin, auxquels le proconsul Ægeus ne craint pas de s'exposer. Soyez prêts à arriver aux joies éternelles en traversant les tribulations temporelles; là vous serez constamment dans l'allégresse; vous serez toujours florissants et vous régnerez à jamais avec Jésus-Christ.»

«Le saint apôtre ayant de la sorte enseigné le peuple durant toute la nuit, lorsque le jour vint, Ægeus s'assit sur son tribunal, et envoyant chercher André, il le fit amener devant lui, et il dit: «Je pense que tes ré-

flexions de cette nuit t'ont amené à renoncer à ta folie et à cesser de louer ton Christ, afin de pouvoir conserver avec nous les joies de la vie. Car il est insensé de vouloir aller au supplice de la croix et de se condamner aux flammes et aux supplices les plus cruels. »

« André répondit : « Je ne puis prendre part à tes joies, à moins que, croyant en Jésus-Christ, tu renonces au culte des idoles, car Jésus-Christ m'a envoyé dans cette province où je lui ai gagné un nombre considérable de fidèles. » Ægeus dit : « C'est pour cela que je te force à sacrifier, afin que les gens que tu as trompés reconnaissent la vanité de ta doctrine et qu'ils fassent des offrandes aux dieux. Il n'y a pas dans l'Achaïe de ville où les temples des dieux n'aient été abandonnés. Il faut que le culte des dieux se rétablisse par ton entremise, afin qu'ils s'apaisent à notre égard, ne demeurant pas irrités contre nous, et afin que nous puissions jouir de leur amitié. Si tu refuses, tu subiras divers tourments et tu mourras ensuite, attaché à ce gibet de la croix dont tu as fait l'éloge. » André répondit : « Ecoute, fils de la mort, paille destinée aux flammes éternelles, écoute-moi, moi qui suis le serviteur de Dieu et l'apôtre de Jésus-Christ. J'ai jusqu'à présent agi envers toi avec douceur, afin que comprenant la raison et devenant le défenseur de la vérité, tu méprises des idoles vaines et que tu adores le Dieu qui est dans le ciel. Mais puisque, persistant en ton impudence, tu crois pouvoir m'effrayer par tes menaces, imagine tous les supplices que tu pourras trouver comme les plus cruels. Plus je persisterai dans les tourments à rendre hommage à mon roi, plus je lui serai agréable. »

« Alors Ægeus ordonna de flageller l'apôtre, et après qu'André eut subi vingt-sept coups de fouet, il fut détaché et ramené devant le gouverneur, qui lui dit : « Ecoute-moi, André, et ne persiste pas à vouloir que ton sang soit répandu ; si tu ne m'écoutes pas, je te ferai périr sur la croix. » André dit : « Je suis le serviteur de la croix de Jésus-Christ, et je dois plutôt souhaiter que redouter le trophée de la croix. Quant à toi, tu peux éviter les supplices éternels qui te sont dus, si, après avoir éprouvé ma patience, tu crois en Jésus-Christ. Je redoute que tu ne te perdes ; je ne me trouble pas de ce que je puis souffrir. Mes souffrances dureront un jour ou deux au plus, mais tes tourments ne pourront, après des milliers d'années, arriver à leur terme. Cesse d'augmenter ton malheur et d'attiser le feu que tu te prépares. »

« Alors Ægeus, furieux, ordonna d'attacher André à la croix, et il recommanda aux bourreaux de ne pas employer de clous, mais de lui lier les pieds et les mains, comme sur un chevalet, afin qu'il souffrît de longues tortures. Lorsque les bourreaux le conduisirent au supplice, le peuple s'assembla, criant : « C'est un homme juste et un ami de Dieu ; qu'a-t-il fait pour être crucifié ? » Mais André pria le peuple de ne point s'opposer à son martyre, et il y allait plein de joie et d'allégresse, sans cesser de prêcher.

« Quand il fut parvenu à l'endroit où la croix était préparée, et qu'il la vit de loin, il s'écria à haute voix : « Salut, croix, qui as été consacrée par le corps de Jésus-Christ, et ornée des perles de ses membres. Avant que le Seigneur ne fût monté sur toi, tu inspirais de la crainte ; maintenant tu es l'objet de l'amour céleste, et tu deviens le but de nos désirs ; les fidèles savent combien tu renfermes de joies, combien de biens sont préparés chez toi. Je viens à toi avec sécurité et avec allégresse, afin que tu reçoives avec bonté le disciple de celui qui a été suspendu sur toi ; je t'ai toujours chérie et j'ai toujours désiré t'embrasser. O bonne croix qui as reçu des membres du Seigneur ta beauté et ton éclat, toi que j'ai longtemps désirée et que j'ai toujours aimée avec ardeur, toi que j'ai toujours cherchée et qui es enfin accordée à mes vœux, retire-moi d'entre les hommes, et rends-moi à mon Maître, afin que celui qui m'a racheté par toi me reçoive par toi. » Et, disant ces mots, il se dépouilla et remit ses vêtements aux bourreaux. Ils le prirent, l'élevèrent sur la croix, et attachèrent son corps avec des cordes, selon l'ordre qui leur était donné. Il y avait une foule de spectateurs qui n'étaient pas au dessous de vingt mille hommes, parmi lesquels était le frère d'Ægeus, nommé Stratoclès, qui criait avec le peuple que c'était un homme saint et condamné injustement. Mais saint André reconfortait les esprits des fidèles qui croyaient en Jésus-Christ, et les exhortait à la patience, leur enseignant que rien n'est digne d'être pris en considération lorsqu'il s'agit d'obtenir la récompense éternelle.

« Le peuple se rendit alors, en poussant des clameurs, vers la demeure d'Ægeus, et tous disaient : « Cet homme saint, chaste, irréprochable en ses mœurs, pieux, modeste, excellent en sa doctrine, ne doit point être traité ainsi ; il doit être détaché de la croix, d'où il ne cesse de prêcher la vérité depuis deux jours qu'il y est attaché. » Ægeus craignit la colère du peuple, et promettant de délivrer André, il se dirigea vers lui ; et saint André l'apercevant, dit : « Pourquoi viens-tu vers moi, Ægeus ? Si tu veux croire en Jésus-Christ, la voie du pardon t'est ouverte, comme je te l'ai promis ; si tu es venu seulement pour me délivrer, je ne saurais être détaché vivant de cette croix. Je vois déjà mon Roi, je l'adore, je jouis de sa présence. Mais j'ai pitié de ton malheur, parce qu'une perte éternelle t'attend. Agis, malheureux, tant que tu le peux encore ; lorsque tu le voudras, tu ne le pourras plus. » Et les bourreaux, élevant leurs bras vers la croix, ne purent toucher l'apôtre. Ils appelèrent d'autres hommes pour les aider, mais les bras de tous ceux qui voulaient détacher André étaient frappés d'engourdissement, et personne ne pouvait le toucher.

« Alors saint André dit à haute voix : «Ne permets pas, Seigneur Jésus, que ton serviteur qui est attaché à la croix en soit délivré ; ne permets pas que celui qui, par la croix, a déjà connu ta grandeur, soit humilié par Ægeus, un homme sujet à la corruption ; reçois-moi, Seigneur Jésus, mon maître, que j'ai connu, que j'ai aimé, que je confesse, que je désire voir, avec lequel je suis ce que je suis. Reçois, Seigneur Jésus, mon esprit en paix, car le temps est venu où je puis arriver à te voir. Reçois-moi, Seigneur, mon bon maître, et ne permets pas que je sois détaché de cette croix avant que tu n'aies reçu mon esprit.» Et quand il eut ainsi parlé, une lumière éblouissante, telle qu'un éclair venant du ciel, l'entoura devant tout le peuple, et les yeux humains ne pouvaient soutenir cette splendeur. Et quand cette lumière eut demeuré l'espace d'une demi-heure, elle disparut ; et en ce moment l'apôtre rendit l'esprit, retournant avec cette lumière au Seigneur, auquel sont honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

« Une femme nommée Maximilla, femme d'un sénateur, amie de la chasteté et de la sainteté, se rendit vers la croix, dès qu'elle sut que l'apôtre était avec le Seigneur, et elle détacha le corps avec le plus grand respect ; elle l'embauma avec des parfums, et elle le déposa dans un lieu qu'elle avait préparé pour sa sépulture. Ægeus, irrité contre le peuple, se disposait à porter devant César une accusation contre le peuple et contre Maximilla ; mais il fut saisi par le diable, tandis qu'il exerçait les fonctions de sa charge, et il expira au milieu de la place publique de la ville. On apporta cette nouvelle à son frère, qui se nommait Stratoclès, et il envoya ses esclaves, et il leur ordonna de l'ensevelir parmi les biothanates. Et il ne voulut rien prendre de ses biens, disant : « Que Jésus-Christ, mon Seigneur, auquel j'ai cru, ne permette point que je prenne quoi que ce soit du bien de mon frère, de peur que je ne sois souillé par le crime de celui qui, inspiré par l'amour de l'argent, a osé faire périr l'apôtre de Dieu.»

« Ces choses se sont passées dans la ville de Patras, dans la province d'Achaïe, la veille des calendes de décembre, et les bienfaits du saint se font ressentir dans leur gloire jusqu'au jour actuel. Tous furent saisis d'une telle frayeur, qu'il n'en resta aucun qui ne crût au Sauveur notre Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils arrivent à la connaissance de la vérité. Gloire à lui dans tous les siècles des siècles. Amen.»

Thilo (*Act. S. Thomæ*, Lipsiæ, 1823, p. LXVI), mentionne un récit que lui a offert le manuscrit grec de la bibliothèque impériale de Paris, n° 881, et qui est relatif à saint André. L'apôtre y est représenté comme se trouvant en un grand danger ; il implore son divin Maître, qui lui apparaît et lui promet de le secourir, et lui ordonne de se rendre dans un pays habité par des barbares qui se nourrissent de chair humaine. Se revêtissant ensuite d'une autre forme, le Sauveur dirige lui-même le navire sans être connu d'André, et il demande à l'apôtre de lui raconter les miracles que Jésus a opérés en présence des Juifs. Ceci sert à amener le récit que fait André, récit qui est interrompu par une lacune de plusieurs feuillets dans le manuscrit. On retrouve l'apôtre dans la contrée des anthropophages, où il combat les démons et accomplit de nombreux prodiges. Entre autres fables ridicules qne contient ce récit, il y est question de statues de bronze représentant des sphynx qui sont douées de la parole.

Un autre manuscrit de la bibliothèque impériale (c. 1536, *olim* 2444, XVe siècle), contient, fol. 1 à 11, une relation semblable relative à saint André, et à la fin de ce manuscrit, rapporté de l'Archipel par Vansleb, on trouve huit feuillets écrits en lettres onciales, au VIIIe siècle ; ils renferment des Actes de saint André et de saint Matthieu ; mais ce fragment est dans un état fort imparfait, le commencement et la fin manquent. C'est dans le même genre qu'est une histoire de saint André et de saint Pierre, qui se trouve à la bibliothèque Bodleienne (fond Barrocci, fol. 111-119). Grabe avait eu le projet de la publier ; Thilo la regarde comme trop moderne et trop dénuée d'intérêt pour qu'on lui fasse cet honneur.

En 1832, un savant allemand, occupé de recherches dans les bibliothèques de l'Italie, le docteur Blum, découvrit à Verceil un gros volume manuscrit d'homélies et de poëmes anglo-saxons.

Quelques-uns de ces poëmes furent publiés par un Anglais très-versé dans la connaissance de cet idiome, M. Thorpe, grâce au patronage de la *Record commission* (commission des archives). Cette publication ne fut point mise dans le commerce, elle ne donnait d'ailleurs qu'un texte nu, sans introduction et sans commentaire. Un érudit connu par d'immenses travaux sur les langues du Nord, M. J. Grimm, le savant auteur de la *Grammaire de l'ancienne langue allemande* (1828, 4 vol.), et d'autres ouvrages du plus grand mérite, fit imprimer à Cassel, sous le titre d'*Andreas und Elene*, les deux compositions les plus considérables du manuscrit de Verceil, en y joignant une introduction et des notes, le tout en allemand. En 1843, un Anglais qui s'est aussi beaucoup occupé de la littérature anglo-saxonne, M. J. M. Kemble, a mis au jour, pour la troisième fois, ces vieux textes, en y joignant les interprétations qu'ils réclament. Cette publication eut lieu aux frais d'une association littéraire, comme il en existe bon nombre dans la Grande-Bretagne, l'*Ælfric Society*, créée dans le but de publier des travaux relatifs à la langue et à l'histoire de l'Angleterre avant la conquête des Normands.

Les poëmes conservés dans le manuscrit de Verceil sont au nombre de six : le premier et le plus considérable peut être désigné sous le titre de *Légende de saint André*;

il se compose de 3,444 vers très-courts (104).

Le second poëme peut être intitulé le *Sort des douze apôtres;* il comprend 190 vers ; le troisième se compose de 320 vers, et il a pour titre : *Adresse de l'âme au corps qu'elle a quitté.* Le quatrième est un fragment religieux de 92 vers. Le cinquième est un *Récit de la sainte baguette*, et renferme 310 vers. Le sixième et dernier n'a pas moins de 2,648 vers : Grimm l'a appelé *Elene*, et Thorpe l'a désigné sous le nom de l'*Invention de la croix*. Il raconte une légende trop connue pour que nous nous y arrêtions. Ces diverses compositions sont dans le dialecte saxon occidental : il est difficile de déterminer l'époque et le lieu où elles furent écrites; leur auteur est resté ignoré. Grimm les attribue au VIIIe siècle; Kemble les regarde comme étant moins anciennes.

Les récits relatifs à saint André sont ceux qui doivent nous occuper en ce moment.

Le poëme dont nous parlons a pour objet de raconter la conversion des Mermédoniens qui étaient plongés dans le paganisme et auxquels saint André vient annoncer la foi. En voici une analyse fidèle :

Après la mort du Sauveur, les apôtres s'étaient partagé le monde afin d'y aller annoncer l'Evangile. Saint Matthieu avait visité les Mermédoniens, race de sorciers et d'anthropophages qui dévoraient tout homme débarquant sur leurs rivages. Le saint avait, comme toutes leurs victimes, été jeté dans une prison, avec un grand nombre d'hommes et de femmes. Suivant leur usage, ces barbares lui avaient arraché les yeux et lui avaient donné à boire une potion qui réduit l'homme au niveau de la brute, et qui l'amène à se nourrir d'herbes et de foin comme un vil bétail. La foi de l'apôtre le sauve de cette destinée; il prie Dieu de ne pas souffrir qu'il perdît l'intelligence qui met l'homme en état de glorifier son Créateur, et une voix venant du ciel lui certifie que sa prière est exaucée, et que saint André est envoyé pour le retirer de la déplorable situation où il est tombé. Saint André reçoit de son côté l'ordre de se mettre en route pour la Mermédonie; il refuse d'abord de tenter ce voyage rempli de dangers, mais Dieu lui ayant reproché sa tiédeur, il part avec des compagnons qu'il a choisis. Au bord de la mer, il trouve un bateau dans lequel sont trois rameurs, lesquels lui apprennent qu'ils sont originaires de la Mermédonie et qu'ils vont y retourner. André les prie de le prendre avec eux, ils y consentent pourvu qu'il les paye, mais en apprenant que le saint et ses compagnons n'ont ni or ni argent, et qu'ils sont les serviteurs de Jésus-Christ, les étrangers consentent à les transporter gratuitement dans la Mermédonie. Les trois rameurs sont de fait Dieu tout-puissant et deux de ses anges. Pendant le voyage, André raconte divers événements de la vie de son Maître, dans le but d'instruire les prétendus navigateurs et d'édifier ses camarades. Un de ces épisodes reproduit une légende qui ne se trouve point dans les évangiles apocryphes, mais qui remonte sans doute à de très-anciennes traditions.

Les Juifs ayant demandé au Sauveur un signe qui leur fournît une preuve de sa divine origine, Jésus fit un grand miracle pour les confondre. Sur les murs du temple, à droite et à gauche, étaient sculptées deux images de Séraphins; le Sauveur les fit descendre de leur place et leur donna l'usage de la parole ; il les envoya ensuite dans le désert à la plaine de Mambré où Abraham, Isaac et Jacob étaient ensevelis, et il leur ordonna d'appeler les patriarches hors de leurs tombeaux afin qu'ils pussent lui rendre témoignage. Le miracle s'accomplit, et les patriarches, un instant rendus à la vie, ne retournent dans leur repos que lorsqu'ils ont attesté que Jésus est le Messie, le Fils du Dieu vivant.

Un profond sommeil s'appesantit sur André et sur ses camarades, et c'est en cet état qu'ils sont déposés sur les rivages de la Mermédonie; il leur est alors révélé quel a été le guide qui les a conduits. Invisible pour tous les yeux, le saint se rend à la prison où saint Matthieu languissait avec ses compagnons d'infortune. Il arrive, et les gardes tombent morts, l'apôtre recouvre l'organe de la vue, et sort avec tous ses compagnons en louant Dieu.

Le lendemain est un jour que l'usage désigne, pour les cannibales, comme celui pendant lequel ils s'assemblent pour égorger et pour dévorer quelques-uns de leurs captifs; ils trouvent la prison ouverte, les geôliers sans vie et leur proie échappée. L'horreur et le désespoir s'emparent d'eux, ils sont réduits à la nécessité de choisir une victime parmi eux ; ils la tirent au sort; il désigne un vieillard, un de leurs chefs; pour racheter sa vie, celui-ci offre son propre fils en sacrifice. Saint André est ému de compassion ; il émousse miraculeusement les armes dirigées contre le jeune homme et il lui sauve la vie.

Pendant que la confusion et la terreur des Mermédoniens sont à leur comble, le démon, toujours attentif à saisir l'occasion de nuire aux serviteurs de Dieu, appelle l'attention des barbares sur saint André, et le signale comme le libérateur de saint Matthieu. Le saint est saisi et jeté en prison ; on lui fait endurer de cruelles souffrances en le couchant sur un terrain pierreux, de sorte que la chair est arrachée de dessus ses os ; dans sa prison, les diables le raillent et l'insultent, mais il les repousse par une foi constante et les force à s'éloigner de lui tout couverts de confusion.

Sa patience finit toutefois par lui échapper; il adresse ses plaintes à Dieu ; il réclame une prompte mort ; le Seigneur lui

(104) Voici les trois premiers :
Hwaet we gefrunon
On fyrndagum
Twelfe under tunglum.

fait savoir que son martyre est accompli. Il fait alors venir une grande inondation qui submerge les plus acharnés de ses ennemis ; les autres, frappés d'effroi, se convertissent et reçoivent le baptême. Après avoir passé quelque temps avec eux, André se rembarque et retourne dans l'Achaïe.

On a conjecturé avec vraisemblance que le poëme dont nous venons de donner l'analyse, avait pour base quelque légende apocryphe ; il s'en est en effet trouvé des traces dans un manuscrit grec de la bibliothèque Impériale de Paris, dont il fut fait sans doute une version latine qui passa dans la Grande-Bretagne, et qui fut utile au poëte anglo-saxon.

ANNE (SAINTE).

On a déjà vu dans le tome Ier de ce *Dictionnaire* que les Evangiles apocryphes donnaient à l'égard de la mère de la sainte Vierge des détails assez étendus, mais qui manquent d'authenticité.

Bollandus (*Acta Sanctorum*, 20 mars, p. 77) dit que tout ce que les auteurs anciens ont dit de sainte Anne et de saint Joachim n'est fondé que sur un écrit intitulé *De la naissance de la Vierge*, attribué faussement à saint Jacques de Jérusalem ou à saint Cyrille d'Alexandrie, rejeté par les Pères comme apocryphe, et sur l'imposteur Seleuque qui a attribué à saint Matthieu un écrit sur le même sujet. C'est pourquoi il ne veut pas rapporter ce que l'Eglise d'Orient a tiré de ces sources corrompues.

On trouvera dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme* (Migne, 1855, gr. in-8°, col. 1220), des détails sur les légendes relatives à sainte Anne et les titres de divers ouvrages relatifs à cette sainte.

Nous n'en citerons qu'un seul, la *Vie de sainte Anne, mère de la sainte Vierge*, imprimée à Epinal. M. Ch. Nisard, dans son *Histoire des livres populaires*, t. II, p. 266, en a parlé avec quelques détails.

Cette légende qui a pour base la *Legenda de sancta Anna et de universa ejus progenie*, Cologne, 1510, remonte au XVIe siècle ; elle a été retouchée, mais elle conserve sa naïveté primitive. On y voit que sainte Anne était fille de Stolano et d'Emérantiane ; à sa naissance, il parut sur sa poitrine quatre lettres d'or faisant le nom d'Anne. Ce nom était resplendissant comme pierres précieuses. Un aveugle l'ayant touché, recouvra la vue.

A dix-huit ans, Anne épousa Joachim ; vingt ans après, elle mit au monde Marie, et elle devint veuve l'année même où Marie fut présentée au temple. Elle épousa en seconde noces, et par le commandement du Seigneur, Cléophas « *duquel* elle enfanta dedans l'année une fille qui fut nommé Marie, pour la révérence de la première. » Cléophas mourut avant l'accouchement. Anne le pleurait encore, quand un ange lui apparut et lui enjoignit de se préparer à passer à de troisièmes noces.

« Anne, tu sais bien que tout témoignage est posé en nombre ternaire ; pour ce qu'il te faut prendre un troisième mari qui a été trouvé juste devant Dieu, nommé Salomé, duquel tu enfanteras une fille que tu nommeras Marie comme les autres. »

Anne épouse donc Salomé, et un an après elle eut une fille qu'elle nomma également Marie. Quelque temps après, Salomé trépassa, et Anne le pleura comme elle avait fait de ses autres maris, et après sa mort elle quitta tous ses joyaux et beaux habits, proposant de vivre le reste de sa vie en austère pénitence comme elle le fit.

Le reste du livre est en majeure partie consacré à l'histoire de la sainte Vierge ; ce n'est qu'à la fin qu'on retrouve sainte Anne retirée au désert. Jésus vient la voir. et Anne, sentant sa fin approcher, « posa sa tête contre la poitrine de Jésus, et Jésus mit sa tête contre son sein, lui parlant amiablement. Dans ce moment, Anne étendit les bras, Marie les lui soutenait, les arrosant de ses larmes. Lors on aperçut une clarté qui descendait du ciel, laquelle environna Anne. Alors elle prononça ce verset du psaume de David : *Comme le cerf lassé désire la fontaine rafraîchissante, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu* (105) ! *qui êtes la fontaine de vie ; quand apparaîtrai-je devant la face du Père céleste ?* » Elle continua ce psaume jusqu'à la fin. Etant à la fin, elle rendit l'esprit à Dieu, et ceux qui étaient assistants se prosternèrent à terre, rendant bénédiction à Dieu en diverses manières, par des psaumes et des cantiques ; mais par fragilité ordinaire, ils versèrent beaucoup de larmes. »

On trouve également parmi les livres populaires de l'Allemagne une légende de sainte Anne.

ANTIOCHUS ÉPIPHANE.

(*Histoire d'Antiochus Epiphane.*)

Cet écrit relate avec quelques différences les faits contenus dans les livres des Machabées ; il est imprimé en hébreu dans quelques ouvrages de liturgie à l'usage des Juifs Bartolocci l'inséra dans sa *Bibliotheca rabbinica*, t. I, p. 583), avec une traduction

(105) *Psal.* XLI, 2, 3.

latine que Fabricius a reproduite à la fin du tome I[er] de son *Codex apocryphus Vet. Test.*, et nous croyons devoir ici donner place à une traduction française (106).

« Voici ce qui arriva du temps d'Antiochus, roi des Grecs ; c'était un roi grand et fort et puissant dans ses Etats, et tous les rois lui obéissaient. Il subjugua de nombreuses provinces et des rois puissants ; il détruisit leurs palais, brûla leurs temples, et fit beaucoup de captifs. Il éleva une grande ville sur le bord de la mer, afin qu'elle lui servît de résidence, et il l'appela Antioche, d'après son nom. Et le vice-roi Bagris fonda une autre ville à laquelle il donna aussi son nom, et elle le conserve encore aujourd'hui. Dans l'année vingt-troisième de son règne, c'est-à-dire, dans l'année deux cent trente-deuxième depuis l'édification de la maison de Dieu, il résolut de monter à Jérusalem, et il dit à ses princes : « Ne savez-vous pas que le peuple des Juifs qui est à Jérusalem est contre nous? Ils n'offrent point de sacrifices à nos dieux, ils n'observent point notre loi, ils ne se conforment pas aux ordres du roi afin d'être fidèles à leur loi. Ils espèrent un jour briser les rois et les princes, et ils disent : Quand notre roi régnera sur nous, nous dominerons sur la mer et sur la terre, le monde entier sera remis en nos mains. Il est contre l'honneur de notre royaume de tolérer de pareilles choses sur la face de la terre. Venez, et abolissons les usages qui sont établis parmi eux, c'est-à-dire, l'observation du sabbat et des fêtes, et la circoncision. »

« Ce discours plut aux princes et à toute l'armée. Et à cette heure même, le roi Antiochus se leva, et il envoya le vice-roi Nicanor avec une grande armée et beaucoup de gens, et il vint à la ville de Judas, à Jérusalem, et il massacra beaucoup de Juifs, et il éleva un autel consacré aux idoles dans le sanctuaire, au lieu où le Dieu d'Israël avait dit aux prophètes ses serviteurs : « Je mettrai là pour toujours la demeure de ma divinité. » Et en ce lieu, ils tuèrent un pourceau, et ils répandirent son sang dans le sanctuaire.

« Lorsque ces choses furent faites, la nouvelle en étant parvenue au grand prêtre, à Jean, fils de Mathatias, il fut rempli de colère et de fureur, et la splendeur de son visage fut changée. Et il pensa en son cœur à ce qu'il fallait faire en cette circonstance. Alors Jean, fils de Mathatias, fit une épée ayant deux palmes et une spithame de longueur, et une autre spithame de largeur, et il la cacha sous son manteau. Et il vint à Jérusalem, et il se tint à la porte du roi, et il appela les gardiens, et leur dit : « Je suis Jean, fils de Mathatias ; je suis venu pour paraître devant Nicanor. » Alors les gardes allèrent vers Nicanor, et lui dirent : « Le grand prêtre des Juifs est à ta porte. » Et Nicanor leur répondit et leur dit : « Qu'il entre, » et Jean vint ainsi devant Nicanor.

« Et Nicanor dit à Jean : « Tu es un de ces rebelles qui se sont révoltés contre le roi, et qui n'ont pas voulu observer la paix dans mes États. » Jean répondit à Nicanor : « Seigneur, je suis venu devant toi, afin de faire tout ce que tu voudras. » Nicanor répondit à Jean : « Si tu veux faire ma volonté, prends ce pourceau et tue-le sur l'autel (des idoles), et tu seras revêtu des vêtements royaux, et tu monteras sur le cheval du roi, et tu seras l'un de ses favoris. » Lorsque Jean eut entendu ces paroles, il répondit : « Seigneur, je crains que les fils des Israélites n'apprennent ce que j'aurai fait, et qu'ils ne me lapident. Ordonne donc qu'ils sortent tous de ta présence, afin qu'ils ne sachent pas ce que je ferai. » Alors Nicanor commanda à tous les assistants de se retirer. Et Jean, fils de Mathatias, éleva les yeux au ciel, et adressa sa prière à Dieu, et dit : « O mon Dieu, et le Dieu de mes pères, Abraham, Isaac et Jacob, je te conjure de ne pas me livrer en les mains de cet incirconcis, de crainte qu'il n'aille dans le temple de Daghon, son dieu, lui rendre des louanges, et qu'il ne dise : Mon dieu l'a livré entre mes mains. » Et il fit trois pas vers Nicanor, et il lui enfonça son épée dans le cœur, et il le renversa blessé dans la cour du temple, devant le Dieu des cieux. Et Jean dit : « Seigneur, ne m'impute pas à péché si je l'ai tué dans le sanctuaire, de crainte qu'il n'irritât contre les Juifs et contre Jérusalem tous ceux qui étaient venus avec lui. » Et Jean, fils de Mathatias, sortit en ce jour, et il combattit contre les infidèles, et il en fit un grand carnage. Le nombre de ceux qui furent tués ce jour-là fut de soixante-dix mille, et soixante-douze mille se tuèrent entre eux. Et en revenant, Jean érigea une colonne, et l'appela *Mimmeth Hachazakim*, c'est-à-dire à cause de la mort des forts.

« Lorsque le roi Antiochus apprit que le vice roi Nicanor avait été tué, il fut saisi d'un trouble extrême, et il fit venir devant lui l'impie Bagris qui avait fait tomber son peuple dans l'erreur. Et Antiochus dit à Bagris : « Ne sais-tu pas ce qu'ont fait les fils d'Israël? Ils ont massacré mon armée, ils ont pillé mon camp et chassé mes généraux. Ils se flattent de nous subjuguer et de s'emparer de nos possessions. Allons et détruisons le pacte que Dieu a fait avec eux ; abolissons le sabbat, les fêtes et la circoncision. » Alors Bagris vint avec une nombreuse armée à Jérusalem, et ils y firent un grand carnage, et il fut rendu un décret défendant d'observer le sabbat, les fêtes et la circoncision. Et une femme qui, le huitième jour après la mort de son mari, avait circoncis son enfant, se jeta avec lui du haut du mur de Jérusalem, en disant : « O impie Bagris, nous te déclarons que nous ne renoncerons pas aux

(106) *Voy.* sur l'histoire d'Antiochus, Polybe, Appien, Josèphe, *Antiquités judaïques*, l. XII ; Rollin, *Histoire ancienne;* les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXI, p. 303 ; t. XXI, p. 363.

pratiques de nos pères. » Et la mère et l'enfant périrent. Beaucoup de fils d'Israël en agirent de même en ce temps-là, et ils ne quittèrent point la foi de leurs pères.

« Et des fils d'Israël se dirent les uns aux autres : « Allons et habitons dans les cavernes, de peur de profaner le jour du sabbat. » Cela fut rapporté à Bagris, et cet impie envoya des satellites qui vinrent et se placèrent à l'entrée de la caverne, et qui dirent : « O Juifs, sortez ; venez, mangez de notre pain, et buvez de notre vin, et faites ce que nous faisons. » Et les fils d'Israël se dirent entre eux : « Seigneur, nous nous souvenons de ce que tu nous as ordonné sur le mont Sinaï : Tu travailleras six jours, et tu te reposeras le septième. Nous aimons mieux mourir dans la caverne que profaner le jour du sabbat. » Lorsque les soldats virent que les Juifs ne voulaient pas venir à eux, ils apportèrent du bois et l'ayant entassé à l'entrée de la caverne, ils y mirent le feu, et un millier d'hommes et de femmes périrent.

« Ensuite Jean, fils de Mathatias, et ses quatre frères se levèrent, et ils combattirent contre les gentils, et ils en tuèrent beaucoup parce qu'ils avaient mis leur espérance dans le Seigneur, Dieu des cieux. Alors l'impie Bagris se réfugia sur un navire, et s'enfuit vers le roi Antiochus, ainsi que ceux qui avaient échappé au combat. Et Bagris dit au roi Antiochus : « O roi, il y a une grande rébellion parmi les Juifs, et lors même que tous les peuples et toutes les nations combattraient contre eux, on ne pourrait rien contre les fils de Mathatias. Ils sont plus courageux que des lions, plus agiles que des aigles, plus terribles que des ours. Suis, ô roi, le conseil que je te donne ; ne combats pas contre ces hommes sans employer toutes tes forces, car tu serais humilié devant tous les rois. Envoie des lettres dans toutes les provinces de ton royaume afin que tous les princes qui sont tes sujets viennent avec toutes leurs troupes, et qu'aucun ne reste en arrière, et qu'ils amènent aussi des éléphants couverts d'armures de guerre. »

« Et l'impie Bagris retourna à Jérusalem ; il fit une brèche aux murailles du temple, et il arracha trois des portes du sanctuaire, et il réduisit en poudre beaucoup de pierres et il pensait en son cœur : « Ils ne pourront maintenant l'emporter sur moi, car je possède une armée nombreuse et des forces redoutables. » Mais le Dieu du ciel n'en pensa pas ainsi. Lorsque les cinq fils de Mathatias eurent appris ce qui se passait, ils se levèrent, et ils vinrent à Maspha Galaad où était le refuge de la maison d'Israël aux jours de Saül le prophète, ils prescrivirent un jeûne et ils s'assirent dans la poussière afin d'obtenir miséricorde devant le Dieu des cieux.

Judas était l'aîné d'entre eux, Siméon le second, Jean le troisième, Jonathas le quatrième, Eléazar le cinquième. Leur père les bénit et dit : « Judas, je te célébrerai comme Judas, fils de Jacob, qui fut assimilé à un lion ; Siméon, mon fils, je te célébrerai comme Siméon, fils de Jacob, qui tua les habitants de Sichem ; Jonathas, mon fils, je te célébrerai comme Jonathas, fils de Saül, qui tua les Philistins ; Eléazar, mon fils, je te célébrerai comme Phinée, fils d'Eléazar, qui s'enflamma de zèle pour son Dieu et qui délivra les fils d'Israël. » Les fils de Mathatias marchèrent le même jour contre les gentils, et ils combattirent contre les gentils, et ils en tuèrent un grand nombre, et Judas fut aussi tué.

« Et quand les fils de Mathatias virent que Judas était mort, ils retournèrent vers leur père qui leur dit : « Pourquoi êtes-vous revenus ? » Et ils répondirent : « Parce que notre frère qui était supérieur à nous tous a été tué. » Et Mathatias, leur père, leur dit : « Je marcherai avec vous et je combattrai contre les gentils, pour que la maison d'Israël ne périsse pas, et vous serez les libérateurs de vos frères. » Et Mathatias marcha ce jour-là avec ses fils, et ils combattirent contre les gentils. Et le Dieu du ciel livra en leurs mains tous les guerriers les plus intrépides, et il livra à un grand carnage quiconque tenait un glaive et quiconque tendait un arc ; il ne resta aucun des chefs de l'armée, et les autres gentils s'enfuirent dans les villes maritimes. Eléazar était occupé à tuer les éléphants, et il périt étouffé dans leurs excréments.

« Et les fils d'Israël se réjouirent de ce que leurs ennemis étaient livrés en leurs mains ; ils brûlèrent les uns, exterminèrent les autres par le glaive, et en mirent d'autres en croix. Les Israélites firent périr dans les flammes l'impie Bagris, qui avait persécuté le peuple de Dieu. Et lorsque Antiochus apprit la mort de Bagris et de tous les généraux qui étaient avec lui, il se réfugia dans une barque, et il s'enfuit dans une province maritime. Tous les endroits où il voulait aller se révoltaient contre lui et l'appelaient le fuyard. Les fils d'Hassamen vinrent ensuite dans le sanctuaire ; ils rebâtirent les portes qui avaient été brisées, et ils réparèrent les brèches ; ils débarrassèrent le parvis des cadavres et des immondices : ils cherchèrent de l'huile d'olive pure pour allumer le candélabre, et ils ne trouvèrent qu'un vase d'huile scellé de l'anneau du grand prêtre, et ils surent que c'était de l'huile pure ; mais il n'y en avait qu'une quantité suffisante pour un seul jour. Mais le Dieu du ciel donna sa bénédiction, et, avec cette huile, ils allumèrent les lampes pendant huit jours. Et les fils d'Hassamen, d'accord avec les fils d'Israël, firent un statut pour que ces huit jours fussent dorénavant consacrés aux festins et à l'allégresse, comme dans les autres solennités prescrites dans la loi, et pour que, pendant leur durée, les lampes fussent allumées afin de rappeler les victoires que Dieu leur avait données. Et ils prièrent devant elles. Et les fils d'Hassamen, et les fils de leurs fils exercèrent la domination depuis ce temps jusqu'à la désolation de la maison de Dieu, c'est-à-dire pendant deux cent six ans. Les

fils d'Israël, depuis ce temps, observent ces jours de fête, et les appellent les jours du banquet et de l'allégresse, et ils durent depuis le vingt-cinquième jour du mois de casleu (novembre) jusqu'au troisième jour du mois de teveth (décembre). Et les prêtres, et les Lévites, et les docteurs qui ont été dans la maison de la sanctification, ont recommandé à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants l'observation de cette fête à tout jamais. Que Dieu, qui a fait avec eux des miracles et des merveilles, fasse aussi pour nous des merveilles et des miracles, et que notre confiance soit ferme en ce qui est écrit : *Selon les jours de la sortie de la terre d'Egypte* (*Osee* II, 15) fais-nous voir tes merveilles. *Amen.* »

APELLE.

(*Evangile d'Apelle.*)

Saint Jérôme en fait mention dans l'Introduction à son *Commentaire sur saint Matthieu*, ainsi que Bède dans son *Commentaire sur saint Luc.*

Apelle était disciple de Marcion, et vivait au IIe siècle. Il ne paraît pas qu'à proprement parler il ait rédigé un évangile, mais il avait remanié les Evangiles canoniques, en s'y permettant des suppressions, des interpolations et des modifications dans le texte. C'est ce que montre un passage d'une lettre d'Origène contre ceux qui, de son vivant, avaient corrompu ses écrits, lettre citée dans l'*Apologie* de Rufin *pour Origène : Videte quali purgatione* (*adversarius*) *disputationem nostram purgavit, tali nempe quali purgatione Marcion Evangelia purgavit vel Apostolum, vel quali successor ejus post ipsum Apelles. Nam sicut illi subverterunt Scripturarum veritatem, sic et iste sublatis quæ vere dicta sunt ad nostri criminationem inseruit quæ falsa sunt.*

Saint Epiphane (hæres. 44) a fait du travail d'Apelle une citation fort brève : *Sic enim, ait, Christus in Evangeliis dixit : Estote probi argentarii. Utere, inquit, omnibus ex Scriptura quavis utilia seligens.*

Zacharie de Chrysople, qui écrivait au Xe siècle, indique qu'Apelle avait composé des écrits pleins d'idées téméraires : *Multi non tam numerositate quam hæresium diversitate ut Basilides et Apelles, temeraria præsumptione conati sunt scribere de rebus nostræ salutis.*

On peut consulter au sujet des doctrines d'Apelle : Matter, *Histoire du gnosticisme*, 1843, t. I, p. 300-312; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II; Cave, *Historia scriptorum ecclesiasticorum*, t. I, p. 85; Walch, *Ketzerhistorie*, t. I, p. 484-537; Neander, *Genetische entwicklung der vornehmsten gnostischen Systeme*, Berlin, 1818, in-8°, p. 276-313.

APOTRES.

ÉCRITS ATTRIBUÉS OU QUI ONT RAPPORT AUX APÔTRES.

Symbole des apôtres.

Rufin d'Aquilée rapporte (107) que, suivant la tradition, le Symbole fut composé par les apôtres réunis, chacun d'eux y coopérant pour une sentence. C'est également ce que disent, à peu près dans les mêmes termes, Isidore de Séville (*De Officiis ecclesiasticis*, l. II, c. 22), et l'auteur d'un sermon sur le Symbole, rangé dans l'édition des Bénédictins (édit. d'Amsterdam, t. VI, p. 758) parmi les écrits faussement attribués à saint Augustin. Un autre sermon, également attribué, mais à tort, à ce même Père (t. V, serm. 240, de l'édition des Bénédictins), dit que lorsque les apôtres eurent reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, ils prirent successivement la parole. Pierre dit : « Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre. » André ajouta : « Et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur. » Les autres apôtres continuèrent comme suit : Jacques : « Qui a été conçu de l'Esprit-Saint, est né de la Vierge Marie; » Jean : « Qui a souffert sous Ponce Pilate, qui a été crucifié, est mort et a été enseveli; » Thomas : « Qui est descendu aux enfers et qui est ressuscité d'entre les morts le troisième jour; » Jacques : « Qui est monté aux cieux, qui est assis à la droite de Dieu, le Père tout-puissant; » Philippe : « D'où il viendra juger les vivants et les morts. » Barthélemy : « Je crois en l'Esprit-Saint; » Matthieu : « La sainte Eglise catholique; » Simon : « La rémission des péchés; » Thaddée : « La résurrection de la chair; » Matthias : « La vie éternelle. »

Ce qu'avance l'auteur de ce sermon se retrouve (avec quelques changements cependant au sujet des articles attribués à tel ou

(107) « Tradunt majores nostri, quod post ascensionem Domini, cum per adventum sancti Spiritus super singulos quosque apostolos igneæ linguæ sedissent, ut loquelis diversis variisque loquerentur, per quod eis nulla gens extera, nulla linguæ barbaries inaccessa videretur et invia; præceptum eis a Domino datum ob prædicandum Dei verbum ad singulas quemque proficisci nationes. Discessuri itaque ab invicem, normam prius futuræ sibi prædicationis in commune constituunt, ne forte alius ab alio abducti diversum aliquid his qui ad fidem Christi invitabantur, exponerent. Omnes igitur in uno positi et Spiritu sancto repleti, breve istud futuræ sibi, ut diximus, prædicationis indicium conferendo in unum quod sentiebat unusquisque componunt, atque hanc credentibus dandam esse regulam statuunt. »

tel apôtre) dans l'écrit de Priminius, auteur du VIIIe siècle, sur les livres canoniques : cet écrit a été inséré dans les *Analecta* de Mabillon (*voy.* t. IV, p. 575 [108]). Guillaume Durand, dans son ouvrage si connu (109) sous le titre de *Rationale divinorum Officiorum* (lib. IV, cap. *De symbolo*), insère aussi ces attributions, avec quelques modifications nouvelles; dans un autre de ses ouvrages il convient, d'ailleurs, que cet arrangement est arbitraire et qu'il ne mérite pas qu'on s'y arrête (110).

L'auteur de l'ouvrage composé au moyen âge et intitulé *Floretus* (111) s'exprime ainsi :

Articuli fidei sunt bis sex corde tenendi
Quos Christi socii docuerunt Pneumate pleni :
Credo Deum Patrem, *Petrus* inquit, cuncta [creante n.
Andreas dixit : ego credo Jesum fore Christum
Conceptum, natum. *Jacobus*, passumque. *Jo-* [*hannes*
Infera *Philippus* fregit, *Thomasque* revixit.
Scandit *Bartholomeus* ; veniet censere *Mat-* [*thæus*.
Pneuma *minor Jacobus* ; *Simon* peccata re- [mittit ;
Restituit *Judas* carnem vitamque *Mathius*.

Divers auteurs, protestants pour la plupart, se sont occupés de la manière dont le Symbole avait été rédigé ; nous en citerons quelques-uns d'après Fabricius (*Codex apocryphus Nov. Test.*, t. II, p. 361) :

J.-G. Neumann, *Dissert. historico-theologica de conditoribus Symboli apostolici*, Witebergæ, 1694. W.-E. Tentzel, *Dissert. de Symbolo apostolico* (*Exercit. selectæ*, pars I, Lipsiæ, 1692, in-4°). Gisbert Voet, *Dissert. de Symbolo apostolico* (t. I, p. 66). J.-G. Vossius, *Liber de tribus symbolis, Apostolico, Athanasiano et Constantinopolitano*, Amsterdam, 1642, in-4°, et dans ses *Opera*, 1701, in-fol., t. VI. Moïse Amyraut, *Exercit. ad Symbolum apostolicum*, p. 16. J.-B. Carpzov., *Isagoge ad libros Symbolicos*, p. 40. J.-H. Heidegger, *Dissert. de Symbolo apostolico* (*Exercitat. selectæ*, t. II, 15). J-C. Suicer, *Thesaurus ecclesiasticus*, t. II, p. 1089.

Neuf canons décrétés au synode d'Antioche par les apôtres.

Fabricius a placé dans son *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. II, p. 336, les canons d'un synode tenu par les apôtres à Antioche; leur authenticité n'est nullement admise. Ils ont été publiés pour la première fois par François Turrianus (lib. I *Pro canonibus apostolicis*, *adversus Centuriatores Magdeburgicos*, cap. 25); il dit les avoir trouvés dans un fort ancien manuscrit de saint Pamphyle martyr. Baronius (ad an. 102, n° 19) les a donnés ensuite, avec quelques différences; de là ils ont passé dans les recueils de conciles de Binius (t. I), et de Labbe (t. I, p. 62); Hardouin les a rejetés comme supposés. C'est aussi l'opinion qu'a défendue J. Dallé (*De pseudepigraphis apostolicis*, c. 22-25), et ses arguments ont été succinctement reproduits par Ant. Pagi (*Critica Baroniana*, ad an. 56), et par Noël Alexandre (*Hist. ecclesiast.*, sæc. I, dissert. 20).

Les *Actes des apôtres* (ch. XI, v. 26) apprennent que saint Paul et saint Barnabé passèrent une année à Antioche, et que ce fut là que les disciples commencèrent à être nommés Chrétiens. Tel est sans doute le fait qui a servi de base aux canons que nous allons traduire :

I. Afin que ceux qui croient dans le Seigneur Jésus, et que l'on a jusqu'à présent appelés Galiléens, soient dorénavant appelés Chrétiens (112).

II. Afin que ceux qui reçoivent le baptême ne soient plus circoncis à la manière des Juifs, le baptême étant une circoncision non opérée à la main.

III. Afin que les hommes de tout pays et de toute classe soient admis à la foi orthodoxe.

IV. Eviter l'avarice et les gains illicites.

V. Réprimer l'intempérance, éviter le spectacle des jeux qui se célèbrent dans les cirques et s'abstenir du serment.

VI. Eviter les conversations indécentes et les mœurs des gentils.

(108) « Et cœperunt (apostoli) loqui aliis linguis, et composuerunt Symbolum. *Petrus :* Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ. *Joannes :* Et in Jesum Christum Filium ejus unicum Dominum nostrum. *Jacobus :* Qui conceptus est de Spiritu sancto, natus de Maria Virgine. *Andreas* ait : Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus est, et sepultus. *Philippus* dixit : Descendit ad inferna. *Thomas* ait : Tertia die surrexit a mortuis. *Bartholomæus* ait : Ascendit ad cœlos : sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis. *Matthæus* ait : Inde venturus judicare vivos et mortuos. *Jacobus Alphæi* dixit : Credo in Spiritum sanctum. *Simon Zelotes* ait : Sanctam Ecclesiam catholicam. *Judas Jacobi* dixit : Sanctorum communionem, remissionem peccatorum. Item *Thomas* ait : Carnis resurrectionem, vitam æternam. »

(109) On sait qu'il existe de nombreuses éditions de cet ouvrage, dont M. J. V. Leclerc a donné une analyse dans l'*Histoire littéraire de la France*, tom. XX. La première édition, imprimée à Mayence par J. Fust et Pierre de Gernzheym (Mayence 1459 in-folio), est d'autant plus précieuse qu'elle passe pour le premier volume imprimé en caractères mobiles de fonte, et présentant une date et le nom de l'imprimeur. Une vieille traduction française publiée à Paris en 1503 par Ant. Verard n'a d'autre mérite que celui de la rareté; M. Ch. Barthélemy en a récemment entrepris une autre.

(110) « Alii assignant distinctionem et numerum articulorum secundum numerum apostolorum, qui primum Symbolum condiderunt. Sed quia talis assignatio per accidens est et nimis artificialis, ideo dimittitur. » (*Sentent.* lib. III, dist. 25, qu. 2, n. 9.)

(111) *Floretus, quasi flos de sacræ Scripturæ libris;* c'est un petit poëme contenant 1168 vers latins rimés dits léonins. Il a été mal à propos attribué à saint Bernard. Il a eu dès l'an 1473 plusieurs éditions séparées. Il en existe une traduction française en vers de 8 syllabes dont on peut citer deux éditions très-peu communes aujourd'hui : Rennes, 1485 in-4°, et in-8°, sans lieu ni date.

(112) Baronius et Binius lisent *discipulos* au lieu de *Galilæos* Fabricius fait l'observation suivante : « Cæterum Galilæorum nomine Christiani veniunt pridem ante Julianum etiam Luciano in *Philopatride* qui ut Pagio probe observatum Paulum Γαλίλαιον appellat : et nota Judæorum blasphemia apud Justinum martyrem de secta a Jesu Galilæo. » (*Matth.* XXVI, 69.)

VII. Pour que les Chrétiens s'abstiennent du sang, de la chair des animaux suffoqués et de la fornication; (prescription renouvelée par le décret du synode de Jérusalem. (*Act.* xv, 20.)

VIII. Que les fidèles ne tombent pas dans l'erreur à cause des idoles, mais qu'ils peignent au contraire l'effigie divine et humaine du Sauveur Jésus-Christ le Dieu vivant, résistant ainsi aux idolâtres et aux Juifs. Qu'ils ne croient point aux idoles et qu'ils ne se rendent pas semblables aux Juifs (113).

IX. Que les Chrétiens n'imitent pas les Juifs en s'abstenant de certaines nourritures; qu'ils fassent même usage de la chair de porc, car le Seigneur a dit : *Ce ne sont pas les choses qui entrent dans la bouche qui souillent l'homme, mais celles qui sortent de la bouche* (*Matth.* xv, 11), parce que celles-ci sortent du cœur. Qu'ils ne suivent pas selon la lettre les prescriptions des Juifs, mais qu'ils se conduisent selon l'esprit et la raison. La Synagogue des Juifs a le pourceau en horreur, mais elle vit d'une manière honteuse, et elle est dans les liens de l'iniquité comme a dit le Prophète : *Ils se sont saturés de la chair du porc*, et *ils en ont laissé les restes à leurs petits*. (*Psal.* xvii, 14.) De même il n'est pas interdit aux Chrétiens de se nourrir de testacées et de poissons sans écaille. On peut, tout en vivant selon l'esprit, user de testacées comme d'un aliment, tandis que les hommes dont le cœur est stupide et imprudent rejettent la prédication de la vérité comme on rejette la coquille d'un animal aquatique.»

Des écrits portant le titre de *Doctrine*, *Didascalie* ou *Canons apostoliques*, sont répandus dans l'Orient; les Coptes les connaissent, et Ludolphe dans son *Historia Æthiopica*, p. 334, observe qu'il en est fait mention dans la confession de Claude, roi d'Abyssinie.

Un livre de *La doctrine des apôtres* est cité dans le *Synopse de l'Ecriture sainte*, attribué à saint Athanase (t. II, p. 202, de l'édition des Bénédictins). C'était un ouvrage considérable, car il se composait de six mille vers selon la *Stichométrie* imprimée à la suite de la *Chronographie* de Nicéphore (p. 312), édition de Scaliger.

§ *Actes des apôtres à l'usage des ébionites.*

Il en est question dans saint Epiphane (hæres. 30, n. 16), qui les représente comme remplis d'erreurs et de faussetés ridicules. Ils en contenaient des récits fabuleux à l'égard de saint Paul, qui était représenté comme ayant abjuré l'idolâtrie et ayant embrassé le judaïsme, afin d'épouser la fille du grand prêtre. Saint Jacques y était introduit comme déclamant contre le temple et contre les sacrifices (114).

Les ébionites donnaient au judaïsme la prédominance dans leur doctrine. Ils regardaient comme obligatoires toutes les cérémonies de la loi; pour eux Jésus-Christ n'était qu'un homme, fils de Joseph et de Marie. Ils rejetaient tous les Evangiles, excepté celui de saint Matthieu, où ils ne trouvaient pas de témoignages aussi formels du dogme qu'ils combattaient.

Paul Orose a fait mention d'un ouvrage atttribué aux apôtres par des hérétiques du ve siècle. *Voy.* son *Avertissement sur les erreurs des priscillianistes et des origénistes*, écrit qui figure dans les œuvres de saint Augustin, en tête de son livre contre les priscillianistes (115).

Transcrivons ce passage assez digne d'attention.

Tradidit autem (*Priscillianus*) *nomina patriarcharum membra esse mimæ, eo quod esset Ruben in capite, Juda in pectore, Levi in corde, Benjamin in femoribus, et similia. Contra autem in membris corporis cœli signa* (116)

(113) Dans les Actes du second concile de Nicée, tenu en 787, l'évêque Grégoire s'appuya sur l'autorité du canon que nous venons de relater, et le cita en ces termes : « Et que les fidèles ne soient plus dans l'erreur au sujet des idoles, mais qu'ils se fassent l'image de la statue virile de Dieu (*Dei statuam virilem*), de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

(114) « Præterea apostolorum alios *Actus* appellant, in quibus plurima sunt impietatis illorum vestigia, quique potissimum auctoritate libri ad oppugnandam veritatem armantur. Quippe certos illic gradus in iisque Jacobi narrationes quasdam explicant, quibus adversus templum et sacrificia, ignemque qui est in altari, declamans inducitur. Accedunt et alia quam plurima longe stolidissima. Ut vel Paulum ipsum illic accusare non erubuerint mendacissimis quibusdam sermonibus quos falsorum ex illo grege apostolorum error atque improbitas excogitavit. Siquidem Tarsensem illum nominantes, id quod ipse non negat, imo palam profitebatur, addunt et a gentilibus oriundum esse, cujusdam occasione loci quod Tarsensis esset, non obscuræ urbis civis. Itaque gentilem fuisse affirmant, utroque parente gentili procreatum; cumque Hierosolymam accessisset, et ibidem aliquandiu mansisset, pontificis filiam ducere statuisse; quare proselytum se fecisse ac circumcisionem usurpasse; postea quod ab eo conjugio excidisset, iratum adversus circumcisionem et Sabbatum legemque scripsisse. »

(115) *S. Augustini Opera* (edit. Benedict., t. VIII, p. 611). Nous n'avons pas besoin de dire que ces hérétiques devaient leur nom à l'espagnol Priscillien qui, vers la fin du ive siècle, prêcha un système où dominaient des idées empruntées aux gnostiques. (*Voy.* Sulpice-Sévère, *Hist. sacra*, ii, 46-51; Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, t. I, p. 168; Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés*, t. V, p. 630, t. VIII, p. 451; Schroëk, *Kirchengeschichte*, Leipzig, 1768-1803, 35 vol. in-8°, t. XI, p. 316-333; Walch, *Geschichte der Ketzereien*, Leipzig, 1762-85, 11 vol. in-8°, t. III, p. 378-481; F. Girvesi, *Dissert. chronol. de historia Priscillianistarum*, Romæ, 1750, in-8°; S. de Vries, *Dissert. critica de Priscillianistis, eorumque fatis, doctrinis et moribus*, Traj. ad Rhen., 1745, in-4°.)

(116) Fabricius place ici la note suivante : « Confer Augustinum, *De hæres.*, c 70; Leonem Magnum, epist. 93; Synodum Braccarensem, can. 9, 10; J. Molanum, *Hist. sacrarum imaginum*, l. ii, c. 26. Porro antiquum hoc superstitionis astrologicæ genus, de quo vide Manilium, l. ii, v. 456; Julium Firmicum, l. ii, c. 27; Sextum Empiricum, l. v *Adversus mathematicos*; Kirchnerum, *Œdipus Ægyptiacus*, part. ii, p. 188, 358, 369. »

esse dispositâ, id est arietem in capite, taurum in cervice, geminos in brachiis, cancrum in pectore, etc. Volens subintelligi tenebras æternas et ex his principem mundi processisse. Et hoc ipsum confirmans ex libro quodam qui inscribitur Memoria apostolorum, ubi Salvator interrogari a discipulis videtur secreto, et ostendere quia de parabola evangelica quæ habet : « Exiit seminans seminare semen suum » (Matth. XIII, 3), non fuerit seminator bonus; asserens, quia si bonus fuisset, non fuisset negligens, vel secus viam, vel in petrosis, vel in incultis jacere semen; volens intelligi hunc esse seminantem qui animas captas spargeret in corpora diversa quæ vellet. Quo etiam in libro de principe humidorum et de principe ignis plurima dicta sunt, volens intelligi arte, non potentia Dei omnia bona agi in hoc mundo. Dicit enim esse virginem quamdam lucem quam Deus volens dare pluviam hominibus, principi humidorum ostendit, qui dum eam apprehendere cupit, commotus consudat et pluviam facit, et destitutus ab ea mugitu suo tonitrua concitat.

Fragments des Apôtres.

Etienne Prætorius publia en 1595, à Hambourg, in-4° en allemand, sous ce titre un peu pompeux, à la suite de la prétendue *Epître de saint Paul aux Laodicéens*, des sentences attribuées aux apôtres et puisées dans les *Récognitions Clémentines*, dans l'*Histoire apostolique* d'Abdias et dans Vincent de Beauvais. Fabricius (*Codex apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 928) a reproduit ce travail, qui a du moins le mérite de la brièveté.

On trouve dans le recueil des ouvrages posthumes de Pithou un traité intitulé *Les sorts des apôtres*. C'est apparemment le même que celui qui est condamné comme apocryphe par le décret de Gélase, décret qui frappe également *Les louanges des apôtres*, production que le temps a fait disparaître.

Un fragment grec publié par Du Cange, d'après deux manuscrits de la bibliothèque du Roi (*ad calcem Chronici paschalis*, 1688, in-fol., p. 437), et par Cotelier (*ad Constitut. apostol.*, lib. II, c. ult.), a été reproduit par Fabricius (*Codex apocryphus Nov. Test.*, t. II, p. 590). Il donne les noms des parents des douze apôtres : Pierre et André, fils de Jean et de Jeanne; Jacques et Jean, fils de Zébédée et d'Hiéroclée; Philippe, fils de Philisanon et de Sophie ; Thomas ou Didyme, fils de Diophane et de Roa; Barthélemy, fils de Sosthène et d'Uranie ; Taddée, fils de Nécrophane et de Séléné; Jacques, fils d'Andron et d'Eutychie; Matthieu, fils de Rufus et de Chérotée ; Simon le Cananéen, fils de Gallion et d'Ammia; Simon, surnommé Zélotes, fils de Zénon.

Constitutions et Canons des apôtres.

Ces écrits ont été compris à diverses reprises dans les Œuvres de saint Clément le Romain, d'après l'autorité d'anciens monuments qui lui en attribuent la rédaction. Les constitutions et les canons des apôtres ont été l'objet des travaux d'un savant allemand, le docteur J.-S. de Drey (*Neue Untersuchungen ueber die Constitutionen und Kanonen der Apostel.*)

Le *Journal de l'Instruction publique* a publié dans son numéro du 5 octobre 1854, p. 86, un article signé Ad. T. qui donne sur les *Constitutions*, et d'après l'auteur allemand que nous venons de citer, des détails dont nous offrirons un résumé :

Les *Constitutions apostoliques* se montrent au commencement du IV° siècle. (Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. III, c. 25) semble les mentionner au nombre des livres apocryphes, νόθα; il les présente sous un titre un peu modifié : τῶν ἀποστόλων αἱ λεγόμεναι Διδαχαί. Saint Athanase (*Epist. Fest.*) en parle comme d'un livre qui n'était pas regardé comme canonique, mais que les évêques faisaient toutefois lire devant les fidèles; ailleurs (*Synops. S. Script.*) il le range parmi les ouvrages sujets à controverse, ἀντιλεγόμενα. Saint Epiphane le désigne sous le titre de *Constitution des apôtres*, et il observe que l'authenticité de ce livre était contestée, mais qu'il ne devait cependant pas être rejeté, car il contient des renseignements précieux et il n'offre rien de contraire à la foi ou à la discipline ecclésiastique.

Crabbe en publia le premier des extraits en latin dans la première édition de ses *Conciles*, 1557; Bovius en donna une traduction complète que Surius a insérée dans sa *Collection des conciles*, 1567, 1585. Nicolinus en fit une autre traduction (Venise, 1563), Turrianus la revit et y ajouta des notes (Anvers, 1578); elle a reparu dans la collection des conciles de Binius, 1606, et dans quelques autres. Le P. Fronton Duduc publia le texte grec d'après Zonaras avec une traduction latine; ce travail servit de base à la publication que fit Cotelier dans ses *Patres apostolici*. (L'édition d'Amsterdam, 1724, 2 vol. in-f°, renferme sur les *Constitutions* et sur les *Canons apostoliques* de longs travaux des protestants G. Beveridge, Th. Brunon et J. Leclerc.)

On voit d'après les passages des Pères que nous avons cités qu'au IV° siècle les *Constitutions apostoliques* trouvaient des adversaires de leur authenticité, mais qu'elles jouissaient cependant d'assez d'estime pour qu'on crût pouvoir les lire publiquement dans les assemblées des fidèles; cette estime s'accroît à mesure que l'origine du livre va en s'éloignant; l'auteur d'un Commentaire sur saint Matthieu, inséré dans les Œuvres de saint Chrysostome, donne à entendre qu'il regarde cette production comme émanant des apôtres; jusqu'au VII° siècle, les opinions se partagent. Le canon 2 du concile *in Trullo* se fait l'image de ces hésitations lorsqu'il rejette les *Constitutions apostoliques* du nombre des livres saints *à cause des interpolations qu'elles ont subies*. En Occident, le concile tenu à Rome sous le Pape Gélase, l'an 494, a rangé les *Constitutions* parmi les apocryphes, et ce décret fixe l'opinion de l'Eglise.

Au XVI° siècle, lorsque le texte de ces *Constitutions* fut mis sous les yeux des

savants, lorsque des traductions les familiarisèrent avec les lecteurs peu au fait de la langue grecque, on rechercha quelle était la source, la valeur, l'époque de la composition du livre.

Un examen superficiel montrait qu'il ne remontait pas au Ier siècle; l'ensemble présente la discipline, la hiérarchie, la liturgie en vigueur au IVe siècle. Mais en même temps il règne dans ce livre l'esprit chrétien, une simplicité vraiment apostolique, une pureté de doctrine remarquable, et, en maint passage, on croit reconnaître le langage des apôtres.

Parmi les modernes, les premiers éditeurs, Bovius et Turrianus, les regardaient comme authentiques. Les théologiens anglicans se sont en général rangés de cet avis, dans le but de combattre les presbytériens qui repoussaient toute hiérarchie.

Les écrivains catholiques les plus estimés ont, au contraire, refusé, avec raison, de voir l'œuvre des apôtres dans ces *Constitutions;* tel est l'avis de divers cardinaux illustres, de Baronius qui les tient cependant pour identiques avec les Διδαχαί d'Eusèbe et de saint Athanase, de Bellarmin, de Bona qui maintient judicieusement qu'elles sont antérieures au concile de Nicée et qu'elles contiennent la discipline en vigueur dans l'Eglise jusqu'à Constantin.

L'évêque anglican Bévéridge pense que Clément d'Alexandrie a pu en être l'auteur, et Basnage est disposé à y voir l'œuvre de saint Hippolyte.

Même variété d'opinions quant au texte même de ces Constitutions. Usser suppose qu'elles ont été interpolées au VIe siècle. Tillemont partage cette façon de voir. Spanheim, cherchant dans l'histoire des points de comparaison, avance qu'une partie de ces prescriptions étaient en vigueur vers la fin du IIIe siècle et que le tout doit être reporté à la fin du Ve. Cotelier regarde comme certain que les *Constitutions* ne sont ni des apôtres, ni de saint Clément. Elie Dupin leur donne pour date le IIIe ou tout au plus le IVe siècle.

La première question qu'il faudrait résoudre serait celle si les Διδαχαί d'Eusèbe et de saint Athanase, la Διάταξις de saint Epiphane sont identiques avec les *Constitutions* que nous possédons. Cotelier et Dupin ont discuté ce problème, mais d'une manière insuffisante. Au lieu de se préoccuper du contenu de ces ouvrages, ils se sont arrêtés à examiner les titres sous lesquels les Pères les indiquent et les citations qu'ils en font.

Une autre question devrait aussi être sérieusement étudiée; les *Constitutions* ont-elles été interpolées? Rien à cet égard ne se trouve dans les Pères du IVe siècle; le concile *in Trullo* est le premier qui fasse mention de ces interpolations, mais les évêques réunis dans cette assemblée attribuent le livre dont il s'agit à saint Clément de Rome; ils devaient donc considérer comme des interpolations tout ce qui ne se rapportait pas aux temps apostoliques. En reportant l'ouvrage à sa véritable date, l'argumentation tombe d'elle-même, et l'interpolation reste sans preuve.

Examiner avec soin le contenu des *Constitutions*, leur forme, les particularités qu'elles présentent, c'est le seul moyen d'arriver à quelque donnée vraisemblable sur le nom de leur auteur et sur l'époque de leur rédaction.

Cet examen mène aux résultats suivants: Les *Constitutions apostoliques*, telles que nous les possédons aujourd'hui, se composent de quatre écrits différents; le premier (et son étendue est la plus considérable) forme les six premiers livres; le second forme le septième livre; le troisième compose le huitième livre jusqu'à la fin du 46e chapitre; le quatrième comprend le reste du huitième livre et les quatre-vingt-cinq canons.

Ces divers traités sont rangés dans l'ordre chronologique; la rédaction des six premiers livres doit être rapportée à la seconde moitié du IIIe siècle, le septième et le huitième appartiennent au IVe siècle, à l'époque où les Chrétiens commencèrent à jouir de quelque repos, sous Constantin et Licinius; il serait plus difficile de déterminer avec une certaine précision l'époque de la rédaction des *Canons.* Le premier, le troisième et le quatrième traité sont d'auteurs différents; pour le second on ne saurait affirmer si c'est une addition au premier ou un ouvrage entièrement distinct. Ils ont dû être rédigés en Orient, peut-être en Syrie ou en Palestine, et ils ont été réunis très-vraisemblablement avant saint Epiphane par un compilateur inconnu.

Dans les éditions actuelles, les huit livres sont mal coupés et les rubriques n'indiquent pas exactement ce que les chapitres contiennent. Il y a d'ailleurs des lacunes évidentes qui s'aperçoivent surtout dans le premier et dans le quatrième livre.

Le premier livre, περὶ λαϊκῶν, contient des préceptes généraux contre l'avarice, la haine, la vengeance, l'orgueil, la prodigalité, l'oisiveté, la paresse, l'impudicité, la loquacité et la colère. On y recommande vivement la lecture des Livres saints, ce qui témoigne de la diffusion des saintes Ecritures à cette époque et d'une culture intellectuelle plus générale qu'on ne le suppose ordinairement. Parmi les détails de mœurs on remarquera les conseils donnés aux femmes de ne pas se baigner dans les bains communs aux deux sexes, de ne pas se baigner tous les jours et de choisir la dixième heure de préférence au milieu du jour (117). Ces conseils se retrouvent dans Tertullien, dans saint Cyprien, dans Clément d'Alexandrie

(117) « Devita confusam una cum viris in balneo lotionem; multa enim sunt retia mali. Mulier fidelis cum viris ne lavet. . neque superfluam lotionem faciat, neque multam, neque frequentem, neque in meridie, sed si fieri potest, neque de die, hora sit tibi constituta balneo decima. »

Le IIe livre, *De episcopis, presbyteris et diaconis*, traite en soixante-sept chapitres des devoirs du clergé, et il entre dans des détails qui peuvent servir à fixer l'époque de sa rédaction ; bien qu'il y soit question de toute la hiérarchie ecclésiastique, jusqu'aux portiers, lecteurs, chantres, diaconesses, on s'arrête surtout sur l'épiscopat, très-peu sur les devoirs des prêtres qui se confondent du reste en partie avec les devoirs des évêques, mais on expose longuement les devoirs des diacres qui doivent être l'œil, l'oreille, la bouche, le cœur et l'âme de l'évêque, ce qui est encore une trace d'antiquité, ainsi que les prescriptions sur la juridiction épiscopale. Puis viennent des préceptes sur le service divin du dimanche, sur les prières du matin et du soir qui se faisaient tous les jours en commun dans l'église. On invite les Chrétiens à ne pas montrer moins d'empressement que les païens et les Juifs ; cette recommandation, rapprochée de la défense d'entrer dans les temples et dans les synagogues, montre que ce livre a été rédigé à une époque où le paganisme était encore en vigueur.

Le IIIe livre traite, jusqu'au chapitre 15, des veuves, de l'âge auquel elles peuvent s'engager au service de l'Eglise, de leurs devoirs. Les derniers chapitres sont consacrés au baptême et à l'ordination des diacres, prêtres et évêques.

Le IVe livre emploie les dix premiers chapitres à traiter des orphelins et des pauvres, ainsi que du devoir imposé aux Chrétiens de recueillir les uns et de soulager les autres. Les chapitres suivants règlent les rapports des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs, des supérieurs et des inférieurs. Ce livre est incomplet.

Les douze premiers chapitres du Ve livre sont consacrés aux martyrs, les huit chapitres suivants, aux jours de fête, aux vigiles et à l'observation du jeûne du Carême, que l'on distingue du jeûne de la semaine sainte ou de Pâques ; ce dernier jeûne était beaucoup plus austère. Tout ce que les Chrétiens épargnaient en jeûnant devait être donné aux pauvres.

Le VIe livre, *De schismate*, traite des hérésies et des schismes. Il énumère les sectes hérétiques chez les Juifs et chez les Chrétiens, les écrits dangereux des sectaires, les livres apocryphes des Juifs.

Le VIIe livre, *De conversatione, et vitæ moribus deque gratiarum actione*, est un traité de morale chrétienne et des formules de prières pour le clergé et les fidèles. On y remarque surtout la liturgie du baptême, la liste des évêques établis par les apôtres à la tête des premières Eglises, et quelques autres fragments réunis sans ordre.

Le VIIIe livre porte pour titre : Περὶ χαρισμάτων, *De charismatibus* ; c'est un pontifical. Il traite de la hiérarchie sacerdotale, du choix et de l'installation des évêques qui doivent être élus par tout le peuple et consacrés, le dimanche suivant, par trois évêques. Vient ensuite la plus ancienne liturgie connue. Les derniers chapitres sont relatifs à la consécration des prêtres, diacres, sous-diacres, lecteurs, exorcistes, à la bénédiction de l'eau et de l'huile du baptême, aux jours de fête, aux prières quotidiennes, aux prières pour les moissons, pour les défunts ; le chapitre 47 et dernier n'est autre que les canons des apôtres.

Selon Krabbe (*Ueber den Ursprung und Inhalt der apostolichen Constitutionen der Clement. (eines Collectionnamens)*, Hambourg, 1829, in-8°, les sept premiers livres ont été rédigés à l'époque de saint Cyprien, et le huitième compilé au IVe ou au Ve siècle d'après des documents succincts.

On peut consulter, au sujet des ouvrages relatifs aux controverses sur l'authenticité de cet écrit, Cotelier, *Patres apostolici*, t. II, appendix, p. 491, et Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. I, p. 500. On trouvera aussi des détails à cet égard chez Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 50 ; dom Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 598 ; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. II, p. 149 ; et parmi les auteurs protestants, dans les ouvrages de Cave (t. I, p. 28), et de Oudin (t. I, p. 21-47, *De scriptoribus ecclesiasticis*). Voir aussi Cœln, dans l'*Encyclopédie* de Ersch, t. XIX, p. 36.

Un écrivain protestant dont nous sommes fort loin de partager toutes les opinions, mais dont l'érudition et l'activité ne doivent pas être méconnues, M. Bunsen, ancien ambassadeur de Prusse à Londres, s'est beaucoup occupé des constitutions et des canons apostoliques dans un volumineux travail publié sous le titre de *Christianisme et Humanité* (*Christianity and Mankind*), Londres, 1852, 7 vol. in-8°.

Il a publié avec soin le texte grec des *Constitutions* qui, selon lui, a été remanié et interpolé ; les six premiers livres ont été revus par un écrivain qui a voulu leur donner une forme mieux en harmonie avec les principes de la rhétorique ; les VIIe et VIIIe livres paraissent l'œuvre d'une autre main.

Quant à la substance de cet écrit, elle est la même dans les traductions copte, abyssinienne et syriaque, que l'on a examinées depuis peu de temps ; c'est une preuve de son antiquité.

Les manuscrits grecs ne sont pas très-rares, mais ils sont en général assez incorrects.

Un manuscrit fort précieux, de la bibliothèque Barberini à Rome, écrit en lettres onciales et qui remonte au IXe siècle, offre le texte le plus pur des liturgies grecques et un fragment des *Constitutions*, lequel commence avec le 57e canon de l'édition Cotelier (il est numéroté 62 dans le manuscrit), et finit avec le 75e de la même édition (chiffré 80). Le canon 76, suivant l'édition que nous citons et qui renferme un catalogue des livres canoniques, manque dans le manuscrit où l'épilogue vient après le 75e canon. Les variantes qu'offre la confrontation des textes sont insignifiantes. D'autres feuillets viennent ensuite et présentent les chapitres 13 à 26, ainsi

que le titre du 27ᵉ chapitre du VIIIᵉ livre des *Constitutions*.

Un manuscrit syriaque, conservé à la Bibliothèque impériale de Paris (fonds Saint-Germain, nᵒ 38), donne sous le titre de *Didascalia apostolorum*, et en vingt-six chapitres, le traité des six premiers livres des *Constitutions*.

M. Marait (*Catalogus codicum Græcorum et Latinorum Bibliothecæ imperialis*, Petropolis, 1840) signale un manuscrit grec du XVᵉ siècle, renfermant le texte grec des *Constitutions*, suivi du texte ordinaire des *Canons* et d'une autre collection mutilée de ces mêmes canons; quatre-vingt-cinq sont reproduits, et trente-neuf laissés de côté.

On connaît aussi deux bons et anciens manuscrits à Vienne. Celui indiqué dans la *Bibliotheca Coisliana* de Montfaucon (p. 271) sous le nᵒ 212, et qui a passé à la Bibliothèque impériale de Paris, était égaré lorsque M. Bunsen voulut le consulter.

M. Bunsen regarde d'ailleurs comme incontestablement antérieure au IVᵉ siècle l'origine des *Constitutions ;* elles reproduisent des matériaux d'une antiquité fort reculée. L'épître de saint Barnabé fut mise à profit. Les six premiers livres sont, aux yeux de ce savant, une production de l'Asie Mineure; leur origine orientale lui paraît établie, mais ils n'appartiennent ni à Antioche, ni à Alexandrie.

Débarrassés des interpolations qui s'y sont glissées, ces livres montrent un ordre naturel dans l'arrangement des ordonnances qui n'offrent dans le texte ordinaire qu'une disposition dépourvue de logique.

Il est digne de remarque que le VIIᵉ livre, qui forme la seconde collection grecque, ne se retrouve pas dans les autres collections de ce genre conservées en Orient.

Le texte du VIIIᵉ livre, tel qu'il est imprimé habituellement, aurait besoin d'être revu d'après les manuscrits conservés à Vienne et à Oxford.

Ce recueil se rattache aux écrits de saint Hippolyte par l'introduction qui forme son début et qu'on peut regarder comme représentant en substance l'ouvrage aujourd'hui perdu de ce saint: *La tradition apostolique touchant les dons du saint-Esprit*. Les principaux matériaux de cette collection sont contenus dans la dernière partie du recueil des ordonnances apostoliques conservé en Egypte, et dont le texte copte a été publié. Une partie du texte éthiopien est également d'accord avec les statuts apostoliques. Un savant laborieux, mais dont les travaux sont aujourd'hui un peu arriérés, Ludolphe, a donné des détails sur ces canons conservés par l'Eglise d'Abyssinie. Il avait eu une copie d'un manuscrit éthiopien étendu et fort précieux, qui est conservé dans la bibliothèque du Vatican et qui présente la collection des livres canoniques des Abyssiniens. Un manuscrit arabe, déposé dans la Bibliothèque bodléienne d'Oxford, donne une traduction de ces canons; un autre manuscrit arabe est au Musée britannique, mais il est presque illisible. Le texte éthiopien, qui n'a point encore été publié, renferme les quatre-vingt-cinq canons du texte grec, il les range en cinquante-six paragraphes. M. Bunsen pense que le rituel alexandrin, contenu dans le texte abyssinien des *Constitutions apostoliques*, doit appartenir au milieu du IIᵉ siècle.

Il existe dans les grandes bibliothèques de l'Europe des manuscrits d'une traduction arabe des *Constitutions*; sept de ces manuscrits ont été examinés par M. Bunsen; trois sont à Paris, deux à Londres, deux à Oxford.

M. Pell Plat publia à Londres, en 1834, la majeure partie de la traduction éthiopienne d'après un manuscrit conservé à Berlin (*The ethiopic didascalia, or the ethiopic version of the apostolical Constitutions received in the Church of Abyssinia, with an english translation*, in-4ᵒ). La traduction copte a été éditée par M. Tattam, Londres, 1848.

Quant au VIIᵉ livre des *Constitutions*, on n'en trouve d'autre vestige en Orient qu'une indication placée dans le Iᵉʳ livre de ces *Constitutions* coptes.

Le VIIIᵉ livre se rencontre pour la majeure partie dans les canons qui portent le nom d'Hippolyte et qui sont répandus en Orient. Ils existent en arabe, en syriaque, en éthiopien et en copte.

M. Bunsen, dans ses *Analecta antinicæana* (t. II, soit t. VI du grand ouvrage que nous avons cité), a réimprimé les *Canons* et les *Constitutions apostoliques*, en joignant, p. 225-338, un texte revu des six premiers livres, et p. 451 et suiv., les deux livres des *Constitutions* de l'Eglise égyptienne. A côté du texte grec est la version latine de Denys le Petit.

Disons maintenant quelques mots du recueil des *Canons apostoliques*.

L'édition originale est celle que le jurisconsulte Grégoire Haloandre mit au jour en 1531, avec une version latine de sa façon, à la suite des *Novellæ* de Justinien (Nuremberg, in-folio, p. 259). Le texte grec avec une double traduction, celle de Denys le Petit et celle d'Haloandre, reparut dans la *Collectio conciliorum omnium*, imprimée à Cologne en 1338, in-folio, t. I, p. 8 et seq. (T. I, p. 21 de la réimpression de Cologne, 1567; t. I, p. 14 de celle d'Utrecht, 1585.) On le trouve dans la *Collection des conciles* de Binius, Cologne, 1606, in-4ᵒ, t. I, p. 5; dans la collection d'Hardouin (Paris, 1715), t. I, p. 10; dans celle de Mansi (Florence, 1757-1798, 31 vol. in-folio), t. I, p. 30-66. Ehinger l'avait publié à Wittemberg, 1614, in-4ᵒ; Beveridge le fit figurer (avec les *Scolies* de Théodore Balsamon et de Jean Zonaras, et avec des corrections faites d'après des manuscrits de la Bibliothèque bodléienne), dans son *Synodicum seu Pandectæ canonicæ*, Oxford, 1672, in-folio, t. I, p. 1-57.

Leur authenticité a été attaquée et soutenue par divers écrivains. (*Voy.* les ouvrages signalés par Fabricius, *Isagoge in theologiam*, p. 742; par Ittig, *Dissertatio de Patribus apostolicis*, p. 212; et par Danz, *Bi-*

bliotheca patristica, p. 280); mais les meilleurs critiques reconnaissent que ces canons remontent à une très-haute antiquité et que l'état où ils nous sont parvenus est l'effet d'une rédaction qui a eu lieu au commencement du VI[e] siècle. (*Voy.* Cotelier, *Patres apostolici*, t. II, appendix, p. 177, et Spitler qui leur a consacré une dissertation spéciale dans son *Histoire* (en allemand) *du droit canonique*, Halle, 1778, in-8°, p. 65; Carsten Krabbe, *De codicibus canonum qui apostolorum nomine circumferuntur*, Gottingue, 1829, in-4°; E. Regenbrecht, *De canonibus apostolorum et codicibus Ecclesiæ Hispanicæ*, Uratislaviæ, 1829, in-8°.)

LITURGIE DES DOUZE SAINTS APOTRES,

Mise en ordre par l'évangéliste Luc, disciple du grand Paul, et traduite du syriaque par Eusèbe Renaudot (118).

Cette liturgie est la première que nous ayons à offrir de celles qui portent les noms des divers apôtres. Les critiques les plus judicieux sont d'accord pour reconnaître qu'elles ne sont point l'œuvre des personnages révérés auxquels on les a attribuées; mais elles remontent certainement à une haute antiquité, et elles sont fort dignes d'attention.

Parmi les différents ouvrages qui en ont fait mention, nous nous bornerons à citer les *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique* par le P. Honoré de Sainte-Marie, Carme déchaussé; Lyon, 1720, in-4°, t. III, p. 166 et suiv. Cet écrivain regarde comme un fait constant, appuyé du suffrage de tous les savants, que les liturgies de saint Pierre, de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Barnabé et des douze apôtres sont certainement supposées, qu'elles n'ont eu aucune autorité dans l'Eglise catholique, et qu'elles n'ont été en usage que parmi les schismatiques et les hérétiques.

« C'est un sentiment qui doit être reçu parmi les savants, soit qu'ils regardent la liturgie de saint Jacques comme supposée à cet apôtre, soit qu'ils la lui attribuent, que l'on s'est servi de cette liturgie dans les premiers siècles, quoiqu'on y ait ajouté quelque chose peu à peu... Les liturgies attribuées à saint Pierre, à saint Matthieu, à saint Marc, à saint Barnabé et aux douze apôtres ont été inconnues et sans autorité; de toutes celles qu'on suppose avoir été composées dans les premiers siècles, et qui sont venues à notre connaissance, il n'y a que celle qui porte le nom de saint Jacques et celle qu'on attribue à saint Clément dont on ait pu se servir depuis les temps apostoliques jusque vers le IV[e] siècle, et qu'on puisse regarder comme la source de toutes les liturgies de l'Eglise grecque et latine. »

Ce savant religieux montre ensuite que l'Eglise grecque n'a eu d'autre liturgie que celle qui porte le nom de saint Jacques. Léon Allatius a fait une longue dissertation pour en maintenir l'authenticité, mais elle contient des cérémonies qui ne conviennent point au temps des apôtres. On a retranché, ajouté ou changé diverses choses; le sens seul de l'original a été conservé, de sorte qu'il n'est pas aisé de savoir exactement ce qui vient de saint Jacques. Divers témoignages anciens confirment d'ailleurs la tradition qui représente ce saint apôtre comme ayant rédigé une liturgie. Saint Proclus, qui vivait au V[e] siècle, le dit expressément : *Mysticæ liturgiæ expositionem in scriptis relictam Ecclesiæ tradidit*. Le canon 32 du concile *in Trullo*, tenu l'an 692, appuie cette tradition. Saint Justin (*Apologia pro Christianis*) nous indique diverses cérémonies qui se pratiquaient dans les assemblées des fidèles, et qui faisaient sans doute partie d'une liturgie écrite; il n'est aucune d'elles qui ne se rencontre dans la liturgie qui porte le nom de saint Jacques. Elle a été la source et le fond de celles attribuées à saint Basile, à saint Jean Chrysostome, de celles enfin en usage chez les Grecs.

Nous observerons toutefois que, de nos jours, des savants d'une incontestable autorité se sont montrés plus favorables à ces productions.

Le savant abbé de Solesmes, dom Guéranger, traite cette question dans ses *Institutions liturgiques*, Paris, 1840, t. I, p. 28. D'accord avec les critiques les plus judicieux, même parmi les protestants, il pose en principe que les apôtres doivent être incontestablement regardés comme les créateurs de toutes les formes liturgiques universelles, et qu'on n'est pas moins en droit de leur attribuer un grand nombre de celles qui, pour n'avoir qu'une extension bornée, ne se perdent pas moins, quant à leur origine, dans la nuit des temps; il ajoute :

« Concluons donc que ce n'est point une raison pour refuser d'admettre l'origine apostolique des liturgies générales et particulières, de ce que celles qui portent les noms de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Marc, etc., ne s'accordent ni entre elles ni avec celles de l'Occident, dans les choses d'une importance secondaire, telles que l'ordre et la teneur des formules de supplication. On ne saurait non plus leur disputer cette même origine, sous prétexte que, dans l'état où elles sont aujourd'hui, elles présentent plusieurs choses qui paraissent visiblement avoir été ajoutées dans des temps postérieurs. Les apôtres tracèrent les premières lignes, imprimèrent la direction; mais l'œuvre liturgique dut se perfectionner sous l'in-

(118) Renaudot a inséré la traduction de cette version dans sa *Collectio liturgiarum*, 1715, in-4°; et Fabricius l'a reproduite dans son *Codex apocryphus Nov. Test.*, part. III, p. 325-333.

fluence de l'esprit de vérité, qui était donné à l'Eglise pour résider en elle jusqu'à la fin des temps. Telle est la manière suivie d'envisager les controverses agitées plusieurs fois par des hommes doctes, à propos de ces liturgies; assez généralement on a excédé de part et d'autre, en soutenant des principes absolus.

« Laissons donc saint Jacques auteur de la liturgie qui porte son nom, puisque l'antiquité l'a cru ainsi ! Qu'importent quelques changements ou additions? Ne fait-elle pas le fond de toutes celles de l'Orient? »

Quoi qu'il en soit, nous nous contenterons de placer dans notre recueil une traduction de ces diverses liturgies, en les classant sous le nom de l'apôtre que les manuscrits désignent comme auteur de chacune d'elles. On observera que quelques-unes d'entre elles portent tous les signes d'une origine grecque, et, sous ce rapport, elles pourraient donner lieu à un travail qui ne serait pas ici à sa place, mais qui aurait sans doute d'autant plus d'intérêt qu'on connaît fort peu dans l'Europe occidentale les ouvrages de liturgie à l'usage des Grecs. Ceux qui sont unis à l'Eglise romaine ne sont guère mieux partagés sous ce rapport que les schismatiques. Depuis Léon Allatius, qui avait étudié ce sujet, l'attention des savants ne s'y est pas arrêtée; les Missels, les livres de chœur, les Heures des Grecs sont tombés dans l'oubli, et Renaudot, en parlant d'eux, a pu dire avec raison : *Vix nostris theologis noti.* Harles, dans l'édition qu'il a donnée de la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, est resté aride et incomplet; Mone s'est montré mieux instruit dans le second volume de son édition des *Hymnes latines du moyen âge*, Fribourg, 1854 (préface, pag. IX à XVII). Nous rencontrons dans un journal consacré à la bibliographie, et publié en Allemagne (*Serapeum*, Leipsig 1856, p. 135), un catalogue de ces ouvrages qui sont imprimés pour l'Orient et qui n'en sortent pas. Le rédacteur de cette notice observe, pour montrer la rareté de pareils ouvrages en Allemagne, que la Bibliothèque royale de Munich ne possède qu'une édition du *Triodion*, de 1538; que la bibliothèque de l'Université de Heidelberg n'a que les *Ménées* de 1624-1638; et que dans aucune autre bibliothèque germanique, on ne trouve ces livres pas plus que l'*Euchologion*, l'*Horolochion*, l'*Octoichis* et le *Penteustarion*.

Les anciennes éditions des livres liturgiques des Grecs sont plus exactes que les impressions récentes; il en a été mis au jour quelques-unes en Moldavie et en Valachie, mais elles sont introuvables. L'inventaire publié dans le *Serapeum* ne comprend que des impressions modernes, exécutées à Venise, *Tipographia greca di S. Giorgio* ; les passages favorables aux erreurs des schismatiques, qui se trouvent dans les manuscrits et dans les anciennes éditions, ont été retranchés.

Revenons au texte de la liturgie des douze apôtres.

PRIÈRE AVANT LA PAIX. — Seigneur, Dieu miséricordieux et saint, qui, par ton Fils unique, nous a préparé cette table spirituelle et sainte, reçois de nous l'offrande de ce sacrifice non sanglant, et accorde-nous le don de ton Esprit-Saint, et nous te rapporterons la gloire, etc.

Le prêtre élevant la voix : Que ta tranquillité et ta paix, Seigneur, et ton amour véritable, ta grâce et tes miséricordes, naturelles à ta divinité éternelle, soient avec nous et entre nous, tous les jours de notre vie, et nous te rapporterons, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre élevant la voix : Etant en ta présence, Roi des rois et Seigneur des souverains, nous t'adorons, te prions et t'invoquons; regarde nous avec miséricorde et accorde-nous d'approcher de ton saint autel avec la pureté du cœur et la sainteté de l'âme.

Le peuple: Amen.

Le diacre : Donnez la paix. Tenons-nous dans le respect.

Le prêtre : La charité de Dieu le Père, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Elevez vos cœurs.

Le peuple : Nous les avons vers le Seigneur.

Le prêtre : Rendons grâce.

Le peuple : C'est digne et juste.

Le prêtre, s'inclinant : Il est vraiment juste et digne, il convient, et c'est un devoir que nous te rendions grâces, parce que tu es saint et que tu donnes la vie. Car il est juste que nous te glorifiions; c'est à toi que la louange est due, et il est à propos que nous te louions et te rendions grâces, parce que tu es béni, ensemble avec ton Père et ton Esprit vivant et saint.

Elevant la voix : C'est devant toi que se tiennent rangés les chérubins ayant quatre faces; autour de toi sont les séraphins pourvus de six ailes, dont deux leur servent à se couvrir la face, deux à se couvrir les pieds et deux à voler, et s'adressant mutuellement leurs voix pures et leurs concerts divins, ils crient et chantent:

Le peuple : Saint, saint, saint.

Le prêtre s'incline et dit : Tu es saint, saint, saint, Seigneur, plein de compassion et de bonté et miséricordieux. Saint est aussi ton Fils unique. Saint est aussi ton Esprit-Saint et vivifiant. Tu es saint et tu donnes les biens, car à cause de notre salut, ton Fils unique a pris chair dans le sein de la Vierge Marie; et, par son entremise divine, il nous a sauvés et nous a délivrés de la captivité. Il s'est fait homme pour nous, et il est, sans changement, venu à la croix, et avant sa passion vivifiante, il prit du pain dans ses mains saintes, le bénit, le sanctifia, le brisa, le mangea et le donna à ses disciples, disant : Prenez et mangez-en; c'est mon corps qui est brisé pour vous et pour beaucoup, et qui est donné pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : De même, après qu'ils eurent

soupé, il prit le calice, y mêla du vin et de l'eau, le bénit, le sanctifia et quand il en eut goûté, le donna à ses disciples, disant : Prenez et buvez-en tous; c'est l'alliance nouvelle; c'est mon sang qui est versé pour vous et pour beaucoup pour l'expiation des fautes et pour la vie éternelle.

Le peuple: Amen.

Le prêtre : Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous renouvellerez ma mémoire jusqu'à ce que je vienne.

Le peuple : Amen.

Le prêtre élevant la voix : C'est pourquoi nous autres tes serviteurs, pauvres pécheurs, conservant la mémoire de tes bienfaits, nous te prions et te supplions, toi qui aimes les hommes, de nous épargner et d'avoir de la miséricorde pour tes adorateurs lorsque tu viendras à la fin des temps et que tu rendras équitablement à chacun selon ses œuvres. Et c'est pourquoi ton Eglise t'invoque aujourd'hui, et par toi, et avec toi, ton Père, en disant :

Le peuple : Aie pitié.

Le prêtre : De nous aussi

Le diacre : Souviens-toi, Seigneur (*et il ajoute*): Que cette heure est redoutable!

Le prêtre s'inclinant récite l'invocation de l'Esprit-Saint : Aie pitié de nous, Seigneur, aie pitié de nous, et envoie-nous du haut de ton ciel saint ton Esprit vivifiant; qu'il repose sur cette offrande, et qu'il en fasse le corps vivifiant, et qu'il nous purifie et sanctifie.

Il bénit et dit: Exauce-moi, Seigneur.

Le peuple : Kyrie, eleison.

Le prêtre : Afin qu'il fasse de ce pain le corps de Jésus-Christ, notre Dieu.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Et que le vin qui est dans ce calice devienne le sang de Jésus-Christ, notre Dieu, afin que ces sacrements saints et vivifiants servent à l'expiation de nos fautes. à la rémission de nos péchés, et à la guérison de l'âme et du corps et à fortifier notre esprit. Ne permets pas qu'un seul des membres de ton peuple fidèle périsse; accorde-nous à tous que, gouvernés de ton esprit, nous menions une vie sainte et que nous te rendions gloire et actions de grâces.

Le peuple : Amen.

Le diacre récite la prière convenable en ce jour et celle qui est pour les morts.

Le prêtre s'incline et dit : Nous t'offrons, Seigneur tout-puissant, ce divin sacrifice pour tout ton troupeau, mais principalement pour nos bienheureux Pères, notre patriar- N. et notre évêque N., ton serviteur, et pour les autres évêques orthodoxes, afin que, menant une vie exempte de fautes, ils gouvernent tes brebis dans la pureté et la sainteté et qu'ils t'offrent un peuple fidèle, ton troupeau spirituel, rendant hommage à ton nom. Souviens-toi, Seigneur, des prêtres justes, des diacres purs et des sous-diacres. Souviens-toi, Seigneur, de ton peuple, principalement de ceux qui t'ont présenté ces offrandes, et épargne cette assemblée qui est réunie devant toi.

Elevant la voix : Afin qu'ils vivent devant toi exempts de corruption et qu'ils se préparent aux biens que tu leur as promis par suite de ta miséricorde à leur égard, sois-leur propice comme un Seigneur bon et abondant en grâces; nous te rendons gloire, etc.

S'inclinant : Souviens-toi, Seigneur, des rois fidèles qui rendent des bienfaits à ton peuple et qui sont cléments à l'égard des brebis rachetées de ton sang; donne-leur le courage qui vient de toi et que leurs ennemis ne l'emportent pas sur eux.

Elevant la voix : Et envoie, Seigneur, tes saints anges pour secourir les fidèles; délivre-les de la ruse des tyrans et des piéges du démon; fais qu'ils ne tombent pas dans les embûches des ennemis de ta fidèle Eglise, pour que, persévérant dans la paix, la tranquillité et la concorde, nous te rendions gloire, etc.

Souviens-toi, Seigneur, de ceux qui t'ont été agréables, et surtout de la sainte, glorieuse et toujours vierge, Marie, Mère de Dieu, de Jean-Baptiste, d'Etienne le chef des diacres et le premier martyr, avec les autres prophètes, les saints apôtres et les Pères pieux qui ont trépassé. Souviens-toi aussi, Seigneur, de tous les fidèles défunts qui sont morts et qui sont parvenus vers toi. Reçois ces offrandes que nous te présentons aujourd'hui pour eux, et fais qu'ils reposent dans le sein bienheureux d'Abraham. Tous les morts recevront le repos avec l'espoir de ta miséricorde, et ils attendront l'effet de ta compassion, ô notre Dieu adorable. Accorde-leur de mériter d'entendre cette voix vivifiante, afin qu'elle les appelle et qu'elle les conduise jusqu'à ce qu'ils soient invités à ton royaume. Accorde-nous aussi une fin tranquille par ta grâce, et efface nos erreurs par ta miséricorde.

Elevant la voix : Personne n'a été vu sur la terre exempt de péché, si ce n'est ton Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, celui qui intercède pour notre race et par lequel nous espérons obtenir miséricorde et la rémission de nos péchés.

Le peuple : Donne-nous le repos, Seigneur.

Le prêtre : Sois propice pour nous et pour eux, Seigneur, et pardonne les péchés, afin que ton nom béni et très-glorieux, soit glorifié, loué, et honoré en nous, par nous, et à cause de nous, ainsi que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Esprit-Saint et vivant, maintenant.

Le prêtre récite la prière avant l'Oraison Dominicale : Seigneur miséricordieux et doux, qui es élevé au-dessus de toutes choses et célébré par des louanges infinies, accorde-nous, Seigneur, à nous tes serviteurs pauvres et faibles, de prier purement et saintement, de crier et de dire : Notre Père qui es dans les cieux.

Le peuple : Qu'il soit sanctifié.

Le prêtre : O Seigneur plein de bonté, ne

nous rejette pas, de peur que la tentation ne prévale contre nous, mais délivre-nous de l'esprit malin et rebelle et de ses voies tortueuses et perverses, parce que l'empire est à toi et à ton Fils unique et à ton Esprit très-saint, bon, adorable et vivifiant.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Inclinez-vous et priez. Que la paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le prêtre élevant la voix : Bénis, Seigneur, ton peuple fidèle qui est incliné devant toi ; préserve-nous des maux que nous pourrions souffrir ; accorde-nous de participer purement et saintement à tes mystères divins et d'être purifiés et sanctifiés par eux, et nous te rendrons louange et actions de grâces ainsi qu'à ton Fils unique.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Prière après la réception des sacrements : — Nous te rendons grâces, Seigneur Dieu, te priant et te suppliant de nous accorder que cette communion divine nous serve pour l'expiation de nos fautes et la rémission de nos péchés et de toutes nos prévarications, ainsi qu'à la gloire de ton nom saint et de ton Fils unique.

Le prêtre : La paix avec vous.

Le peuple : Et avec votre esprit.

Le prêtre : Seigneur, Dieu du salut, qui es devenu homme à cause de nous, et qui nous a sauvés par le sacrifice de ta personne, sauve-nous aussi de la corruption pernicieuse et fais de nous un temple pour ton nom saint, parce que nous sommes ton peuple et ton héritage ; à toi reviennent la gloire, l'honneur et la puissance, avec ton Père et ton Esprit-Saint et vivant, maintenant, et dans tous les siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Seigneur, bénis tout ton troupeau.

Le diacre : Bénissons le Seigneur.

ACTES APOCRYPHES DES APOTRES.

Les Actes apocryphes des apôtres ont été composés par les hérétiques des premiers siècles, dans le but, non de compléter les traditions relatives aux premiers disciples du Sauveur, mais afin d'appuyer leurs doctrines erronées au moyen d'histoires supposées et d'opinions revêtues de l'autorité apostolique. C'est ce que dit expressément Eusèbe (*Hist. ecclés.*, t. III, c. 15), et le célèbre décret du Pape Gélase range parmi les livres qu'il faut repousser, l'Itinéraire de Pierre, les Actes de saint André, de saint Thomas, de saint Philippe, etc. Saint Epiphane (hæres. 47, 61, 63) atteste que les Actes de saint André, de saint Jean, de saint Thomas, étaient en usage parmi les encratites, les apostoliques ou apotactiques et les origéniens. Saint Augustin, dans sa *Controverse* avec Félix (II, 6), montre que les manichéens invoquaient l'autorité de prétendus Actes des apôtres, écrits par Leucius. (*In Actibus conscriptis a Leucio quos tanquam Actus apostolorum scribit, habes ita positum*, etc.) Evode d'Uzel, contemporain du grand évêque d'Hippone, dit de son côté que les Actes écrits par Leucius étaient invoqués par les mêmes sectaires. (*De fide contra Manichæos*, cap. 5.) Plus tard, Photius parlant des relations des voyages des apôtres écrites par Leucius et Charinus, dit qu'on ne s'éloignerait guère de la vérité en appelant cet ouvrage la mère et la source de toutes les hérésies. (*Bibliotheca*, cod. 114 et 179.)

Ces compositions apocryphes ne peuvent aujourd'hui avoir aucun danger pour la foi ; les erreurs des gnostiques sont mortes et ne revivront jamais. D'autres adversaires attaquent de nos jours l'orthodoxie ; en attendant qu'ils tombent à leur tour dans le discrédit et le dédain où gisent les partisans des doctrines éteintes de Basilide, de Marcion et de Valentin, les pseudo-Actes des apôtres ont leur utilité comme fournissant des matériaux pour l'histoire, assez peu connue, des croyances des anciens hérésiarques et comme indiquant la source de bien des traditions qui se sont conservées à travers les siècles, et que les artistes du moyen âge ont reproduites. D'ailleurs, au milieu des détails fabuleux qu'a entassés l'imagination des écrivains hétérodoxes, il se rencontre des circonstances qui ont un fond de vérité historique, et ce fond, mêlé parfois à bien des récits très-suspects, a passé chez les légendaires. Il faut remarquer aussi que, dès une époque reculée, des écrivains catholiques, s'emparant de ces Actes, les ont remaniés de façon à s'efforcer à ne rien y laisser qui pût blesser la foi ; c'est le but que paraît s'être proposé l'auteur de l'*Histoire apostolique* qui porte le nom d'Abdias. Au xe siècle, un hagiographe célèbre, Siméon Métaphraste, dirigea dans le même sens les travaux qu'il consacra à la Vie des apôtres.

Le travail le plus important qui ait été mis au jour sur les faux Actes des apôtres, est celui de M. Tischendorf, publié à Leipsig, en 1851. (In-8°, LXXX et 276 pag.) Ce volume mérite que nous en parlions avec détail. Voici ce qu'il contient :

Actes de saint Pierre et de saint Paul. — Entre autres détails on y lit que saint Paul ordonna à Messine Barchyrius (ou Bacchylus) pour premier évêque de cette ville ; cette circonstance détermina Constantin Lascaris à traduire en latin une partie de ces Actes, d'après un manuscrit qu'il avait trouvé dans un couvent de la Calabre, et à l'offrir au sénat de la ville de Messine. (*Voy.* Placidus Rayna, *Notitia historica urbis Messanæ*, p. II, col. 91.) Cette traduction est insérée dans l'ouvrage de Grævius : *Thesaurus antiquitatum et historiarum Siciliæ*, t. IX. Leyde, 1723.

Du Cange, dans son *Glossarium mediæ et infimæ Græcitatis* (Lyon, 1688, 2 vol. in-folio), et Cotelier dans ses *Notes sur les Constitutions apostoliques*, citèrent ces Actes

d'après des manuscrits; Thilo fut le premier qui les publia en grec dans deux programmes qu'il fit paraître à Hâle, en 1837 et en 1838 (XXVIII et 30 pag. in-4°); il s'était servi de deux manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale de Paris (n° 1470 et 897), et il y joignit une version latine d'une portion de ces Actes d'après deux anciens manuscrits dont l'un paraît remonter au VIII° siècle. Cet infatigable érudit mit en tête de son travail une introduction judicieuse, et il y joignit des notes utiles. Il avait déjà parlé de ces Actes dans un livre qu'il avait publié à Leipsig, en 1823, et qui servait de prélude à ses vastes recherches sur les apocryphes : *Notitia novæ Codicis apocryphi Fabriciani editionis præmissa Actis S. Thomæ apostoli.*

M. Tischendorf a établi son texte d'après le manuscrit de Paris n° 1470 portant la date de 890. (Montfaucon, *Palæographia Græca*, p. 270, a donné un spécimen de l'écriture de ce respectable *codex*). Il a consulté les n°s 897 et 635 ainsi que le n° 621, 897 et 635, fonds Coislin. Il s'est également servi d'un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc à Venise, n° 9, et d'un autre de la bibliothèque de Vienne.

On trouvera à l'article Paul de notre Recueil la traduction de ces Actes.

Actes de saint Barnabé, ou plutôt *Voyages et martyre de saint Barnabé, l'apôtre.* — M. Tischendorf s'est servi de l'ancien manuscrit grec de la Bibliothèque impériale, n° 1470, et d'un autre manuscrit conservé au Vatican (n° 1667), dont Daniel Papebroch avait fait usage dans les *Acta sanctorum* (t. II Junii, p. 421-436, Anvers, 1698): *S. Barnabæ apostoli Acta et passio in Cypro, sub nomine Joannis Marci Barnabæ consobrini, edita ex ms. Vaticano et Guil. card. Sirleti interpretatione.* Ce manuscrit est un peu moins complet que celui de Paris. Notons en passant que Baronius s'est trompé (*Annal.* ad an. 31, n° 51) en disant que les *Actes de saint Barnabé* se retrouvent dans l'*Histoire apostolique* d'Abdias, Actes qu'il juge d'ailleurs en termes fort rigoureux. *Quædam Barnabæ Acta, quæ nomine Joannis ab aliquo nebulone scripta circumferuntur et ab imperitis magno applausu excipiuntur, multis et apertissimis coagmentata mendaciis.*

Au moyen âge, on ne révoquait pas en doute l'authenticité de cette relation, et Jacques de Voragine, dans sa *Légende dorée*, en invoque nettement l'autorité : *Ejus (Barnabæ) passionem compilavit Joannes qui et Marcus, ejus consobrinus, maxime a visione illius Joannis usque fere in finem quam Beda de Græco in Latinum creditur transtulisse.*

Les Bollandistes ont joint aux Actes du saint sa Vie telle qu'elle se trouve dans Mombritius : c'est le même récit quant au fond, seulement quelques circonstances diffèrent; ils y ont ajouté plusieurs dissertations relatives à saint Barnabé et le texte grec, d'après un manuscrit du Vatican, d'un écrit d'Alexandre, moine cypriote, avec la traduction latine de François Zonius. Cet ouvrage est divisé en quatre chapitres dont voici les titres : *Barnabæ ortus et educatio, conversio ad Christum, Paulus exceptus; Evangelium socio Joanni Marco prædicatum, martyrium in Cypro; De Petro Fullone Antiocheni patriarchatus invasore, Cyprum sibi subjicere volente; Inventio corporis S. Barnabæ, et hujus exinde celebris cultus.*

Actes ou *Pérégrinations de saint Philippe.* — On sait qu'Anastase le Sinaïte, dans son livre *sur les trois Carêmes*, avait cité un fragment de cet écrit, fragment qu'on trouve dans les *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*, édités par Cotelier, t. III, p. 428-430; Fabricius l'a reproduit, *Cod. Nov. Test.*, t. II, p. 806, et Beausobre l'a traduit dans son *Histoire du manichéisme*, t. I, p. 346.

Les Bollandistes ont connu des Actes de saint Philippe, que leur fournissait un manuscrit du Vatican, mais ils ne les ont pas jugés dignes d'être publiés (*quæ non est operæ pretium edere.* (*Act. Sanct.* t. I Maii, p. 8); ils signalent seulement entre autres miracles qu'ils renferment, la guérison d'un aveugle dont la cécité durait depuis quarante ans, et l'usage de la parole humaine accordé à un léopard et à un bouc. Il faut observer que ces traits ne se rencontrent pas dans le texte qu'a édité M. Tischendorf.

Les récits apocryphes relatifs à saint Philippe ont passé dans les hagiographes anciens. Nous citerons le *Ménologe* de Basile Porphyrogénète, rédigé avant le VII° siècle, et dont les Bollandistes ont publié ce qui concerne le saint apôtre; ils ont également donné un extrait d'un Synaxaire grec de l'Eglise de Constantinople, et traduit les Actes publiés par Siméon Métaphraste, en ajoutant (p. 14 et suiv.) les miracles du saint d'après les grandes Ménées des Grecs. Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, l. III, c. 31, dit fort peu de chose de saint Philippe, mais Nicéphore (*Hist. eccl.*, t. II, c. 39) raconte en détail des circonstances prises chez les apocryphes.

Pour établir son texte, M. Tischendorf a consulté un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc à Venise, n° 881, XI° siècle. Un autre manuscrit de Paris (n° 1454, X° siècle) donne un texte incomplet vers la fin, et celui de la Bibliothèque impériale de Paris est fort difficile à lire, l'écriture étant très-effacée. Un manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne, cité par Grabe, fournit un texte qui est une portion de l'écrit publié par M. Tischendorf. Lambécius, dans ses *Commentarii Bibliothecæ Cæsareanæ* (Vienne, 1665-79, 8 vol. in-fol.), signale aussi un manuscrit à Vienne, intitulé : *Actes de saint Philippe dans la Grèce*, production qui est loin d'avoir l'antiquité de celle dont nous avons parlé. Les Bollandistes en ont fait mention d'après un manuscrit du Vatican. (t. I Maii, p. 9; t. I Junii, p. 620.) M. Tischendorf n'a rencontré qu'un manuscrit qui la contînt. (Bibl. imp. de Paris, n° 881.)

Actes de saint André. — Ils furent célèbres dans l'antiquité, et sont répandus parmi diverses sectes hérétiques, notamment parmi

les manichéens, ainsi que l'attestent saint Epiphane, saint Augustin, saint Philastre et d'autres auteurs, qui nous apprennent que ces Actes circulaient sous le nom de Leucius. Il leur arriva sans doute ce qui advint à la plupart des écrits de Leucius; ils furent corrigés par des orthodoxes, et entrèrent ainsi dans l'usage général. Dans leur état actuel, tels qu'ils nous sont parvenus, ils s'accordent avec la *Lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe sur le martyre de saint André*, composition remarquable que nous avons insérée (col. 95), et que des auteurs d'une grande autorité, tels que Baronius et Bellarmin, ont regardée comme authentique et comme datant de l'an 80 de notre ère. C'est aussi l'opinion qu'un critique protestant, Woog, auquel on doit une édition spéciale de cette Lettre, a chaudement appuyée, tandis que l'avis contraire a été soutenu par des protestants, tels que Fabricius et Walch. Dupin (*Biblioth. des auteurs ecclés.*) et d'autres critiques sont restés dans l'incertitude. M. Tischendorf ne croit pas pouvoir trancher la question, mais il pense que l'écrit de Leucius était assez différent de l'écrit qui nous est parvenu, et que celui-ci, remontant à une haute antiquité, conserve le fond de la vérité historique. On peut remarquer que plusieurs Pères signalent, dans des ouvrages apocryphes, l'exactitude des faits mêlés à l'exposition de doctrines erronées.

Deux écrivains anciens ont cité des traits de l'histoire de saint André empruntés à ces faux Actes; ce sont Evode d'Uzel dans son traité *De fide contra Manichæos*, c. 38, et l'auteur du *Livre de la vraie et de la fausse pénitence*, à peu près contemporain d'Evode et de saint Augustin.

Vers le x° siècle, un moine grec, nommé Epiphane, écrivit une Vie de saint André, dans laquelle il reproduisit presque textuellement bon nombre de passages empruntés aux Actes de cet apôtre.

M. Tischendorf a établi son texte d'après deux manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris (n° 881 et n° 121, fonds Coislin), et il a réussi par là à le donner avec bien plus d'étendue que Woog, qui n'avait fait usage que d'un seul manuscrit conservé à Oxford, et qui n'offre qu'une relation abrégée. Une traduction latine de ces Actes avait été insérée par Mombritius, dans son *Sanctuarium, sive Vitæ sanctorum*, imprimé à Milan en 1474, et de là elle a passé dans les Vies des saints recueillies par Surius (*Coloniæ*, 1617, *ad* 30 *Nov.*, t. VI, p. 653).

Actes de saint André et de saint Matthieu dans la ville des anthropophages, — Composition gnostique qui a été l'objet d'un programme de Thilo : *Acta SS. apostolorum Andreæ et Matthiæ, et commentatio de eorumdem origine*, Halle, 1846. Fabricius (*Cod. Nov. Test.*, t. II, p. 457) avait rapporté un passage extrait du *Martyrologe* de Florentinius, et qui s'accorde avec le récit de ces Actes.

Le moine Epiphane, que nous avons déjà cité, fait aussi mention d'un trait emprunté à ces Actes. Remarquons que, sans trop qu'on devine pourquoi, il donne à la ville des anthropophages le nom de Sinope, tandis que le texte grec ne désigne aucun nom de lieu, et que la scène est placée en Ethiopie, dans un poëme anglo-saxon qu'un érudit allemand, Jacob Grimm, a publié dans l'Introduction d'un volume intitulé : *Andreas und Helene*, Cassel, 1840; nous en avons parlé.

Thilo a fait usage de trois manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 1556, VIII° siècle, en lettres onciales n° 881, XI° siècle, et n° 1555, XV° siècle. Ce dernier est le seul qui mentionne l'ouvrage entier; le plus ancien manuscrit ne donne que des fragments; l'autre, incomplet à la fin, présente de plus une lacune. M. Tischendorf entre, à l'égard des différences qu'offrent ces *Codices*, dans des détails minutieux qui ne sauraient trouver place ici : il a consulté aussi un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc, et un de la Bibliothèque ambroisienne à Milan.

Actes et martyre de saint Matthieu.—C'est une continuation des *Actes de saint Pierre et de saint André*, édités par Woog, et des *Actes de saint André et de saint Matthieu*, publiés par Thilo; aussi ces savants les ont-ils compris dans les publications que nous avons déjà citées : les faits sont les mêmes que ceux qui sont relatés dans les *Acta sanctorum*, t. VI Septemb., p. 194-227; dans l'*Histoire apostolique* d'Abdias, l. VII; dans Nicéphore, *Hist. eccles.*, l. XI, c. 41, etc.

M. Tischendorf a eu recours à deux manuscrits, l'un de la Bibliothèque impériale de Vienne, l'autre de celle de Paris (n° 881, XI° siècle); ils présentent entre eux des variantes assez sensibles, que l'éditeur a soigneusement relevées.

Actes de saint Thomas. — Ils étaient en grande réputation parmi les hérétiques des premiers siècles, et surtout parmi les manichéens. Saint Epiphane en fait mention, ainsi que Turibe, l'évêque espagnol, dans son *Epître à Idacius et à Ceponius*. Saint Augustin en parle à trois reprises (*De sermone Domini in monte*, l. I, c. 20; *Adversus Adamantum*, c. 17; *Contra Faustum*, l. XXII, c. 79); il rapporte dans ce dernier passage le trait de l'officier du roi qui frappa l'apôtre, et qui fut déchiré par un lion. Les récits contenus dans ces Actes se retrouvent dans l'*Histoire* d'Abdias.

En 1823, Thilo publia le premier, en grec, les Actes qui nous occupent, et s'attacha à mettre en lumière le caractère manichéen qui s'y trouve; les notes savantes qu'il y ajouta remplissent plus de cent pages : il s'était servi des quatre manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris (n°° 881, 1176, 1454 et 1468). M. Tischendorf les a revus avec soin, et ils lui ont fourni des corrections nombreuses. Il a noté les variantes, et il a également examiné le manuscrit n° 1556, qui est intéressant en ce qu'il offre une rédaction qu'on s'est efforcé de dégager des erreurs des hétérodoxes. Nous

avons traduit en entier ces Actes qui offrent, à certains égards, plus d'intérêt que quelques-unes des compositions du même genre.

Consommation de l'apôtre Thomas (Ἡ τελείωσις Θώμα τοῦ ἀποστόλου). — Tel est le titre que porte cet écrit dans le manuscrit 881, où il fait suite aux Actes du saint apôtre : le manuscrit 1556 en présente une analyse abrégée; le fond du récit est le même que dans l'*Histoire* d'Abdias. M. Tischendorf a fait usage des deux manuscrits que nous venons d'indiquer.

Martyre de saint Barthélemy. — Récit analogue à celui d'Abdias. M. Tischendorf a publié pour la première fois le texte grec d'après un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc (XIIIe siècle), et il a placé au bas des pages les passages des *Histoires apostoliques* qui reproduisent le texte qu'il édite.

Les témoignages des anciens auteurs sur l'histoire de saint Barthélemy présentent de grandes différences. *Voy.* Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés.*, t. I, p. 960 et 1160, ainsi que Fabricius, *Cod. Nov. Test.*, t. II, p. 669 et 686.

Actes de saint Paul et de sainte Thècle. — Ils sont d'une haute antiquité. Tertullien nous en fait connaître l'origine : *Quod si qui Pauli perperam scripta legunt, exemplum Theclæ ad licentiam mulierum docendi tingendique defendant, sciant in Asia presbyterum qui eam scripturam construxit, quasi titulo Pauli de suo cumulans, convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse loco decessisse.* (*De baptismo*, c. 17.)

Saint Jérôme, *De script. ecclesiast.*, c. 7, rapporte le témoignage de Tertullien, et ajoute que ces Actes sont rejetés comme fabuleux. Des circonstances imaginées à plaisir avaient été ajoutées au récit très-réel du martyre de sainte Thècle, et les Pères grecs et latins sont unanimes pour rendre hommage à cette vierge célèbre. Nous renvoyons aux témoignages de saint Méthodius (*Conviv virg.*, dans la *Bibliotheca* de Gallandi, t. III, p. 742), de saint Grégoire de Nysse (hom. 14 *in Cant.*, t. I, p. 676, éd. de Paris, 1615); de saint Grégoire de Nazianze (*Præcept. ad virgines*, p. 59, éd. de Cologne, 1690); de saint Epiphane (hæres. 78); de saint Chrysostome (hom. 25 *in Act. apost.*); de saint Cyprien d'Antioche (*Oratio pro martyribus*, et dans la prière qu'il dit lors de son martyre); de saint Ambroise (*De virginibus*, l. II); de saint Augustin (*Contra Faustum*, c. 30, n. 4); de saint Zénon (*De virgin.*, l. I, c. 8), et d'autres auteurs qu'il serait trop long d'énumérer. *Voy.* Baronius, *Annal. ad ann.* 47, et *Annotat. ad Martyrol. Romanum* (23 mens. Sept.); Basile de Séleucie, *De vita ac miraculis D. Theclæ*, que G. Pontin publia à Anvers en 1608, en y joignant *Simeonis Metaphrastæ de eadem martyre tractatus singularis*. E. Grabe inséra les *Actes de saint Paul et de sainte Thècle*, en grec et en latin, dans son *Spicilegium SS. Patrum* (Oxford, 1698, t. I. p. 95-128), en faisant usage d'un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne, que Thilo déclare très-incorrect et fort corrompu (*negligentissime exaratum et textum perquam depravatum*); il s'y trouvait une lacune considérable (sect. 27 à 32) que Thomas Hearne combla en 1715, dans le supplément aux *Collectanea* de Jean Leland, t. VI, pars II, p. 67-69.

M. Tischendorf a donné le texte grec de ces Actes, après avoir eu recours à trois manuscrits de la bibliothèque impériale de Paris, n° 1454, Xe siècle, 520 et 1468, XIe siècle. Une traduction latine est jointe parfois au texte grec dans des manuscrits, comme l'observe un des Bollandistes, le P. Stilting, dans ses *De Thecla commentarii historici critici*, Junii, t. V.

ASSIMAH, MÈRE DE MOISE.

D'Herbelot (*Bibliothèque orientale*) mentionne un livre de conjurations magiques, écrit en arabe, et attribué à cette femme. Cette absurde production existe dans des manuscrits conservés dans quelques grandes bibliothèques.

B

BALAAM.

(*Prophéties de Balaam.*)

Les rabbins ont avancé bien des fables ridicules, et parfois fort indécentes, au sujet de ce faux prophète. (*Voy.* Bartolocci, *Bibliotheca rabbinica.*)

D'après Origène, cité par l'auteur d'une *Chaîne sur le Pentateuque*, il eut des disciples auxquels il enseigna la magie, et, dans ses prédictions, il avait annoncé l'étoile que les mages virent plus tard, et qui les conduisit à Bethléem.

Selon les écrivains arabes, Balaam ayant reçu des présents pour vomir des imprécations contre Moïse, en porta la peine. La langue lui sortit de la bouche et tomba jusque sur sa poitrine.

BARCABBAS ET BARCOPH OU PARCHOR.

(*Prophéties de Barcabbas et Barcoph.*)

Ecrits qui avaient cours parmi les gnostiques et les manichéens. Isidore, fils de Basilide, en fit l'objet d'un commentaire que mentionne Clément d'Alexandrie. Eusèbe en parle aussi (*Hist. eccles.* l. IV, 7), et il dit que Basilide avait supposé ces deux prophètes, avec quelques autres auxquels il donnait des noms barbares pour étonner et surprendre le peuple. Quelques critiques pensent que des imposteurs auraient plutôt produit de pareils écrits sous des noms vénérés, et ils croient que ces prétendues prophéties étaient des livres apocryphes ayant quelque autorité parmi les Juifs.

BARDESANE.

Bardesane, Syrien, né à Edesse, et chef d'une des écoles gnostiques. Il composa des hymnes, et on le regarda comme auteur de divers écrits qui rentraient dans la catégorie des apocryphes bibliques, mais qui ne sont point parvenus jusqu'à nous.

Les *Récognitions clémentines*, l. IX, c. 19-29, ont reproduit un fragment du dialogue *De fato* de Bardesane, fragment qu'a conservé Eusèbe, *Præpar. evang.*, l. VI, ch. 10 (t. I, p. 289-297 de la traduction de M. Séguier de Saint-Brisson, Paris 1846), et qui a été inséré dans la *Bibliotheca græco-lat. vet. Patrum* de Gallandi, t. I, p. 681, ainsi que dans le recueil des ouvrages *de Fato* publié à Zurich, en 1824, par le savant Orelli. Il a trouvé place dans les *Dialogues* attribués à saint Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze (dialog. 11, interr. 109 et 110). M. E. Renan a rencontré, dans un manuscrit syriaque du Musée britannique (n° 14658), un extrait de ce même dialogue sous le titre de *Livre des lois des pays*; il en a publié deux passages, accompagnés d'une traduction, dans le *Journal asiatique*, 4° série, t. XIX (1852), p. 295. Ce fragment ne va pas aussi loin que celui qui est fourni par Eusèbe, mais il commence plus haut et il donne tout le début et la mise en scène du dialogue de Bardesane.

Divers auteurs se sont occupés de ce gnostique dans leurs ouvrages : on peut consulter Cave, *Scriptores ecclesiastici*, t. I, p. 77; Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 58; Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 454 et 676; Beausobre, *Histoire du manichéisme*, t. II, p. 128; Matter, *Histoire du gnosticisme*, t. I, p. 300. Fr. Struntz a publié à Wittemberg, 1710, in-4°, une *Historia Bardesanis et Bardesanistarum*, qui est aujourd'hui bien arriérée; plus récemment, deux érudits allemands ont envisagé Bardesane, l'un comme auteur d'hymnes, et l'autre comme professant l'astrologie. (*Voy.* A. Hahn, *Bardesanes gnosticus*, *Syrorum primus hymnologus*, Leipsick, 1819, in-8°, et C. Kuehner, *Astronomiæ et astrologiæ in doctrina gnosticorum vestigia*, pars I, *Bardesanis gnostici numina astralia*, Hildburghausen, 1833, in-4°.

Un savant anglais, M. Cureton, a publié en 1855, à Londres, d'après un des manuscrits syriaques du Musée britannique, un dialogue de Bardesane sur divers points de philosophie

BARNABÉ.

Evangile de saint Barnabé.

Il est mentionné dans le décret du Pape Gélase et dans une liste grecque d'ouvrages apocryphes que Cotelier a insérée dans son travail sur les *Constitutions apostoliques*. Il ne nous en est d'ailleurs parvenu aucun fragment. Quelques auteurs ont cru, mais sans preuves, que c'était saint Barnabé qui avait traduit en grec l'Evangile que saint Matthieu avait écrit en hébreu. Selon plusieurs écrivains grecs du Bas-Empire (Théodore le Lecteur, Cédrène, etc.), et selon certains chroniqueurs du moyen âge, le corps de saint Barnabé fut découvert dans l'île de Chypre, sous le règne de l'empereur Zénon, et une copie de l'Evangile de saint Matthieu reposait sur la poitrine du saint.

Il s'est répandu un ouvrage portant aussi le titre d'*Evangile de saint Barnabé* et tout différent de l'ancienne composition grecque. Fabricius (*Cod. apocr. Nov. Test.*, t. III, p. 375) entre dans de longs détails au sujet d'un manuscrit italien qui le renferme et qui se trouve à la bibliothèque de la Haye. C'est une production d'origine musulmane. Les Turcs (à ce que dit une lettre de J. F. Cramer, datée du 20 juin 1713) opposent ce prétendu Evangile aux quatre Evangiles canoniques comme le seul véritable. Barnabé, qui se dit chargé de l'écrire, y passe pour un apôtre ayant vécu dans la familiarité de Jésus-Christ et de la sainte Vierge, mieux instruit que saint Paul du mérite de la circoncision et de l'usage des viandes tolérées ou défendues aux fidèles. On y voit que les peines infernales des mahométans ne seront pas éternelles. Jésus-Christ n'y est appelé simplement que prophète. Il y est dit qu'au moment où les Juifs se préparaient à l'aller prendre au jardin des Olives, il fut enlevé

au troisième ciel par le ministère de quatre anges, Gabriel, Michel, Raphaël et Uriel; qu'il ne mourra qu'à la fin du monde, et que ce fut Judas qui fut crucifié à sa place, Dieu ayant permis que ce traître parût aux yeux des Juifs tellement ressemblant à Jésus-Christ qu'ils le prirent pour lui, et, comme tel, le livrèrent à Pilate. Cette ressemblance était si grande qu'il n'y eut pas jusqu'à la Vierge Marie et aux apôtres qui n'y fussent trompés, mais Jésus obtint depuis de Dieu la permission de venir les consoler. Barnabé demanda à Jésus comment la bonté divine avait souffert que la Mère et les disciples d'un Prophète si saint crussent un seul moment qu'il était mort avec tant d'ignominie. « C'est, » répondit Jésus-Christ, « que Dieu étant la pureté même, ne peut voir dans ses serviteurs le moindre défaut qu'il ne le châtie sévèrement; et comme, ajouta-t-il, l'attachement pour moi un peu trop humain de ma Mère et de mes disciples est une faute devant lui, il a voulu les en punir par cette douleur, pour leur sauver celle du feu de l'enfer. A mon égard, tout innocent que je suis, sa justice néanmoins, offensée de ce que le peuple m'appelait Dieu et Fils de Dieu, a ordonné, pour m'empêcher d'être le jouet des démons au terrible jour du jugement, que je serais, en cette vie, le jouet des hommes, lesquels, sur ce que Judas est mort en croix sous ma ressemblance extérieure, croiront fermement que c'est moi qui ai été crucifié, et demeureront tous en cette erreur jusqu'à ce que Mahomet, l'envoyé de Dieu, vienne les en tirer. »

Le texte italien est assez corrompu; il suffira d'en citer un court échantillon :

Ritorno la vergine chon cholai che scrive hejachobo he ioanne inierusalem quel giorno nel qualle uscite il dechreto del pontifice pero la vergine che temeva ce diose bene chonossera il dechreto del pontifice iniusto.....

Fabricius en donne une traduction latine, qu'à notre tour, nous ferons passer en français :

« La Vierge (Marie) revint à Jérusalem avec l'écrivain (Barnabé), Jacques et Jean, le jour où avait été publié le décret du grand prêtre. La Vierge, qui craignait Dieu, ordonna à ceux qui résidaient avec elle d'oublier son Fils quoiqu'elle sût que le décret du grand prêtre était injuste. Dieu, qui connaît ce qui se passe dans le cœur des hommes, voyait que nous étions pénétrés de douleur à cause de la mort de Judas que nous regardions comme étant Jésus, notre Maître, et que nous éprouvions le plus vif désir de le voir après sa résurrection. C'est pourquoi les anges qui gardaient la Vierge Marie, montèrent au troisième ciel où était Jésus accompagné des anges, et ils l'instruisirent de tout ce qui se passait. Alors Jésus demanda à Dieu de lui donner les moyens de voir sa Mère et ses disciples. Dieu plein de miséricorde ordonna à quatre de ses anges les plus chéris, Gabriel, Michel, Raphaël et Uriel, de porter Jésus dans la maison de sa Mère, et de l'y garder pendant trois jours consécutifs, ne le laissant voir que de ceux qui croyaient en sa doctrine. Jésus, entouré de splendeur, vint dans la chambre où était la Vierge Marie avec ses deux sœurs, et Marthe avec Marie Madeleine, et Lazare avec l'écrivain (Barnabé) et Jean avec Jacques et Pierre, et quand ils le virent, ils furent saisis d'une telle frayeur qu'ils tombèrent tous comme morts. Mais Jésus, relevant sa Mère et ses disciples, dit : « Ne craignez rien; je suis Jésus; ne pleurez pas, car je suis vivant et je ne suis point mort, comme vous le croyez. » Chacun resta longtemps comme hors de soi, par suite de l'étonnement de voir Jésus qu'ils croyaient mort? Et la Vierge dit en gémissant : « Mon Fils, dis-moi, je te prie, pourquoi, Dieu t'ayant donné la puissance de ressusciter les morts, tu as souffert d'être ainsi mis à mort, avec une grande ignominie pour tes parents et tes amis, et beaucoup d'opprobre pour ta doctrine, de sorte que tous ceux qui t'aiment sont comme frappés de stupeur et de mort. » Jésus, embrassant sa Mère, dit : « Crois moi, ma Mère; j'affirme que je n'ai jamais été mort; Dieu m'a réservé jusqu'à la fin de ce monde. » Ayant ainsi parlé, il demanda aux quatre anges de se laisser voir et de rendre témoignage de la manière dont toute la chose s'était passée; les anges apparurent alors comme quatre soleils éblouissants, et derechef tous les assistants, saisis de frayeur, tombèrent comme morts. Alors Jésus donna quatre voiles aux anges afin qu'ils se couvrissent, de façon que sa Mère et ses disciples pussent supporter leur aspect et les entendre parler. Et les ayant relevés, il les encouragea et il dit : « Ce sont les ministres de Dieu, Gabriel qui apporte et qui annonce les secrets divins, Michel qui combat les ennemis de Dieu, Raphaël qui reçoit les âmes des trépassés, et Uriel qui, au dernier jour, appellera tous les hommes au jugement. » Les anges racontèrent à la Vierge ce que Dieu leur avait commandé et comment Judas avait été transformé afin de subir la peine qu'il avait voulu infliger à un autre; alors l'écrivain (Barnabé) dit : « O Maître, est-ce que j'ai la permission de t'adresser une prière, comme je l'avais lorsque tu habitais parmi nous? » Et Jésus dit : « Demande, Barnabé, tout ce que tu voudras, et je te répondrai. » Et l'écrivain dit : « O Maître, puisque Dieu est miséricordieux, pourquoi nous a-t-il ainsi tourmentés, et pourquoi a-t-il fait que nous croyions que tu étais mort, ta Mère te pleurant au point d'être tout près de son trépas? Et toi, qui es le Saint de Dieu, comment Dieu t'a-t-il laissé exposé à l'infamie de mourir sur le Calvaire entre deux larrons? » Jésus répondit : « O Barnabé, crois-moi, un péché, quoique petit, reçoit de Dieu qu'il offense un châtiment sévère; comme ma Mère et mes disciples m'avaient aimé d'une affection trop terrestre, Dieu, qui est juste, a voulu punir cet amour dans ce monde et ne pas le laisser expier par les flammes de l'enfer. Quoique j'eusse mené dans ce monde une vie innocente, cependant

comme les hommes m'avaient appelé Dieu et Fils de Dieu, Dieu ne voulant que je fusse au jour du jugement un sujet de raillerie pour les démons, a voulu que je fusse en ce monde l'objet de l'ignominie des hommes par la mort de Judas, tous étant persuadés que j'avais subi la mort sur la croix. Et cette ignominie durera jusqu'à la mort de Mahomet qui, lorsqu'il viendra en ce monde, délivrera de cette erreur tous ceux qui croient en la loi de Dieu. »

Actes et passion de saint Barnabé.

Cet écrit a été publié en grec, avec la traduction latine du cardinal Sirlet, par les Bollandistes (*Acta sanctorum*, t. II Junii, p. 431); il est tiré d'un manuscrit du Vatican, et il est attribué, bien à tort, à Jean-Marc, cousin de Barnabé. Le P. Papebroch, l'un des plus judicieux continuateurs de Bolland, l'a fait précéder d'une dissertation sur saint Barnabé, sa vie, ses prédications, son apostolat et son martyre. Il y a joint un extrait de la Vie de l'apôtre, tiré de Mombritius.

Baronius a porté sur ces Actes un jugement un peu sévère, il les réprouve nettement : *Quædam Barnabæ Acta quæ nomine Joannis ab aliquo nebulone scripta circumferuntur, et ab imperitis magno applausu excipiuntur, multis et apertissimis coagmentata mendaciis, et sunt ea potissimum quæ Actorum apostolorum historiæ a Luca conscriptæ repugnant.*

Voici la traduction de cette composition :

« Après l'avénement de notre Sauveur Jésus-Christ, Pasteur miséricordieux et Médecin secourable, après ce mystère saint, digne de toute louange, et que nulle parole ne pourrait expliquer, la foi se répandit parmi les Chrétiens qui placèrent saintement leur espérance, et qui furent marqués du signe de Jésus-Christ; je contemplai, et je vis ces grands événements, et je me consacrai avec empressement au service du Seigneur, et je pensai qu'il était nécessaire de raconter les mystères que je vis et que j'entendis. Ainsi, moi Jean, qui ai suivi les apôtres Barnabé et Paul, j'avais été auparavant au service du prêtre Cyrille (119), mais je participai à la grâce de l'Esprit-Saint par l'entremise de l'apôtre Pierre, de Barnabé et de Paul, hommes dignes que Dieu les appelât à lui, et qui me donnèrent le baptême. Après que j'eus été arrosé de l'eau du baptême, un homme revêtu d'un habit blanc se présenta à ma vue, et me dit : « Aie bon courage, Jean; tu changeras ton nom pour t'appeler Marc, et ta gloire sera annoncée dans l'univers, et les ténèbres qui s'étaient d'abord introduites dans ton esprit en seront expulsées, et il t'est donné l'intelligence qui fera que tu pourras comprendre les mystères de Dieu. »

« Quand je vis cela, je tremblai de tout mon corps, et je me réfugiai aux pieds de Barnabé, et je lui annonçai ce que j'avais vu, et les mystères que j'avais entendus de cet homme. L'apôtre Paul était absent au moment où je fis cette communication à Barnabé. Et alors Barnabé me dit : « Aie soin de ne révéler à personne cette vision, et apprends que cette nuit même le Seigneur s'est montré à moi, et m'a dit : « Aie bon courage, tu as exposé ton âme à la mort à cause de mon nom, et tu as souffert d'être séparé de ta nation; prends ce serviteur qui est auprès de vous, car des mystères divins lui ont été révélés. » Conserve donc en toi, mon fils, ce que tu as vu et ce que tu as entendu; il viendra un temps qui apportera l'explication de ces choses. »

« Après qu'il nous eut ainsi rassurés par ces paroles, nous restâmes bien des jours à Jérusalem, et nous vînmes à Antioche, d'où nous nous rendîmes à Séleucie, et après y être demeurés trois jours, nous nous embarquâmes pour l'île de Chypre. Je les accompagnai dans leurs pérégrinations à travers l'île entière. Et ayant quitté Chypre, nous fûmes poussés à Perga, ville de Pamphylie où je séjournai deux mois environ. Je voulais me rendre vers les régions de l'Occident, mais le Saint-Esprit ne me le permit pas. Et, étant retourné en Chypre, j'appris que les apôtres étaient à Antioche; je m'y rendis, et j'y trouvai Paul accablé par la fatigue de ses travaux et de ses voyages. Barnabé proposa à Paul d'aller ensemble à l'île de Chypre, d'y passer l'hiver, et de se rendre ensuite à Jérusalem pour les fêtes; et une grande discussion eut lieu entre eux à cet égard (120).

« Barnabé me pria de les suivre, moi qui dès le commencement avais été attaché à leur personne et qui les avais accompagnés dans l'île entière de Chypre. Paul ne goûtait pas l'avis de Barnabé, et disait qu'il n'était pas possible que j'allasse avec eux. Les frères qui étaient là disaient que je devais les suivre, puisque j'avais promis de les accompagner jusqu'aux extrémités du monde. Paul soutenait le contraire, et il dit à Barnabé : « Si tu veux avoir avec toi Jean qui est surnommé Marc, prends une autre route que celle que je suivrai, car il ne viendra pas avec nous. » Alors Barnabé réfléchit et dit : « Celui qui a servi la cause de l'Evangile et qui a cheminé avec nous ne doit pas être écarté des faveurs de Dieu; ainsi, si tu le permets, Paul, je prendrai Marc avec moi, et me mettrai en route d'un autre côté. » Alors Paul dit : « Va avec la grâce de Dieu, de même que nous irons assistés par l'Esprit-Saint. »

« Ils fléchirent les genoux et prièrent Dieu,

(119) D'après Mombritius, ce Cyrille était prêtre de Jupiter : *Nefandissimi templi Jovis;* Baronius regarde cette circonstance comme très peu vraisemblable. On ne trouve d'ailleurs, parmi les grands prêtres des Juifs, aucun qui ait porté le nom de Cyrille; mais on donnerait sans doute aux assertions contenues dans les écrits apocryphes une importance qu'elles ne méritent pas, si l'on s'efforçait d'éclaircir et de justifier des choses qui sont souvent le résultat de l'erreur.

(120) C'est aussi ce que rapportent les *Actes*, c. xv, 39

et Paul pleura et gémit, de même que Barnabé qui dit à Paul : « Il convenait qu'après avoir exposé ensemble notre vie, nous persévérassions jusqu'à la fin parmi ces hommes; puisque tu en as jugé autrement, Paul, prie Dieu pour moi, afin qu'il me donne la force d'accomplir parfaitement ce travail, et qu'il m'accorde ensuite le repos, car tu sais comment je me suis dévoué à ton service et à celui des grâces que Dieu a mises en toi. Je pars pour l'île de Chypre, et je m'y rends dans le but de trouver le martyre, et je sais, Paul, que je ne te reverrai jamais. » Et se jetant aux pieds de l'Apôtre, il pleura amèrement. Alors Paul dit : « Le Seigneur m'a apparu cette nuit, et m'a dit : « N'empêche pas Barnabé d'aller en Chypre, car la puissance divine fera qu'il y éclairera beaucoup de personnes par les prédications de la foi. Quant à toi, soutenu de la grâce qui t'a été donnée, va à Jérusalem, afin d'adorer Dieu dans le lieu saint, et il t'y sera révélé en quel endroit ton martyre doit s'accomplir. » Nous nous saluâmes ensuite mutuellement, et Barnabé me conduisit avec lui.

« Etant sortis de la ville des Lapithes, nous traversâmes des montagnes, et nous vînmes dans un château nommé Lampadistum où était Timon ; nous y trouvâmes Héracléon, et nous nous reposâmes auprès de lui. Il était de la ville de Tamarie, et il était venu pour voir ses parents. Barnabé l'ayant regardé, le reconnut pour l'avoir déjà rencontré dans la ville des Citiens, lorsqu'il y était avec Paul; ils lui avaient donné l'Esprit-Saint, et ils avaient changé son nom en celui d'Héracléon; nous l'ordonnâmes évêque dans l'île de Chypre, et nous fondâmes une église dans une caverne qui était auprès de Tamatum, et nous prêchâmes la parole de Dieu aux frères qui s'y réunirent.

« Nous franchîmes ensuite la montagne appelée Chionodès, c'est-à-dire, couverte de neige, et nous vînmes à l'ancienne ville de Paphos, où nous trouvâmes un nommé Rhodon, ministre du temple, qui, s'étant converti à la foi de Jésus-Christ, nous avait suivis. Nous rencontrâmes ensuite un Juif nommé Bar-Jésu (121), qui venait de la ville de Paphos, et il avait autrefois vu Barnabé avec Paul, et il le reconnut. Il ne nous laissa pas entrer à Paphos ; nous revînmes donc en un endroit qu'on appelle Curium.

« Nous vîmes de là célébrer, sur la montagne qui était près de la ville, une fête exécrable: une foule d'hommes et de femmes couraient dans un état de nudité. Barnabé ayant vu cela, se retourna, et exprima son courroux, et aussitôt la portion de la montagne qui était du côté de l'Orient s'écroula, et beaucoup de gens furent blessés, un grand nombre furent tués ; les autres s'enfuirent dans un temple d'Apollon qui était près de là. Et une grande multitude de Juifs excités par Bar-Jésu ne souffrit pas que nous entrions dans l'endroit qu'on appelle Curium. Nous passâmes la nuit sous un chêne qui est auprès, et nous nous y reposâmes.

« Le lendemain nous vînmes dans un château où était Aristochius ; il avait été lépreux, et Paul et Barnabé l'ayant guéri à Antioche, l'avaient ordonné évêque, et l'avaient envoyé en Chypre où était son château, et où se trouvaient beaucoup d'idolâtres. Nous restâmes auprès de lui un jour que nous passâmes dans une caverne située sur la montagne. De là nous vînmes à Amathonte, et nous trouvâmes une grande multitude de gentils, d'hommes et de femmes sans mœurs, faisant des libations dans leur temple, en l'honneur de leur dieu. Ce Bar-Jésu s'y rendit aussi, et excita les Juifs contre nous, et ils ne voulurent pas que nous entrions dans la ville ; mais une pauvre veuve , âgée de quatre-vingts ans, qui ne partageait pas les erreurs des idolâtres, nous reçut en sa maison, et nous y passâmes une heure. Quand nous en sortîmes, Barnabé souleva la poussière de ses pieds, maudissant ce temple où se célébraient des cérémonies exécrables.

« Etant descendus à Laodicée, nous y trouvâmes un navire qui partait pour l'île de Chypre, et nous voulûmes en profiter ; mais le vent nous étant contraire, nous ne pûmes jamais arriver où nous voulions aller. Nous vînmes à Corcetium, et restant sur le rivage, à un endroit où il y avait une fontaine, nous nous y reposâmes pendant une heure, et nous ne nous montrâmes à personne, car nul ne connaissait en cet endroit que Barnabé s'était séparé de Paul. De là nous vînmes dans l'Isaurie, et ensuite dans une île nommée Pithiuse. Et une tempête s'étant élevée, nous nous y arrêtâmes trois jours, et nous fûmes reçus chez un homme nommé Euphémus. Nous vînmes après dans une ville appelée Anémevrium, et quand nous y fûmes entrés, deux gentils nous demandèrent qui nous étions, et Barnabé leur répondit : « Jetez le vêtement que vous avez, et je vous revêtirai d'habillements qui ne se déchirent jamais, et qui restent toujours splendides. » Ils furent fort étonnés de ce langage, et ils nous demandaient ce que c'était que ce vêtement que nous leur donnerions, et Barnabé leur dit: « Si vous confessez vos péchés, et si vous vous réconciliez avec le Seigneur Jésus-Christ, vous recevrez ce vêtement qui demeure toujours exempt de corruption. »

« Touchés alors du Saint-Esprit, ils se jetèrent aux pieds de Barnabé, et ils lui dirent : « Père, nous te conjurons de nous donner ce vêtement. » Aussitôt il les fit descendre dans la fontaine, et il les baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et ils reconnurent qu'ils étaient revêtus de ce vêtement saint dont Barnabé leur avait parlé. Ils lui offrirent leurs richesses qu'il distribua aussitôt aux pauvres, et ce fut un grand profit pour les mariniers. Lorsque nous fû-

(121) Il en est question dans les *Actes*, c. XIII, où il est qualifié de magicien et de faux prophète; saint Paul le frappa de cécité.

mes descendus au rivage, nous les saluâmes, et nous les instruisîmes des choses divines, et nous priâmes pour eux, et nous les bénîmes ; et l'un d'eux, nommé Etienne, voulait nous suivre, mais Barnabé ne le permit pas. Nous nous rembarquâmes ensuite, et nous arrivâmes dans l'île de Chypre, et nous entrâmes dans l'endroit qu'on appelle Cromiaciates, et nous y trouvâmes Timon et Ariston, ministres du temple sacré, et ils nous donnèrent l'hospitalité. Timon souffrait d'une forte fièvre, nous lui imposâmes les mains, et ayant invoqué le nom de Jésus, il fut aussitôt guéri. Barnabé avait reçu du bienheureux Matthieu le livre contenant le récit des paroles et des actions du Seigneur. Il posait ce livre sur tous les malades, et aussitôt il les délivrait de tous leurs maux, par la vertu de la grâce qui nous était accordée. Nous allâmes ensuite à la ville des Lapithes, et comme l'on célébrait des bacchanales dans le théâtre des idoles, les habitants ne voulurent pas nous laisser entrer dans leur ville, mais nous nous reposâmes un peu à la porte, et Timon étant guéri de sa maladie, vint avec nous.

« Etant partis de ce lieu, nous vînmes, en traversant des déserts, dans la ville des Cytiens; nous étions accompagnés de ce Timon dont nous avons parlé, et une grande foule s'y livrait au tumulte.

« Nous passâmes au delà de la ville, secouant la poussière de nos pieds; personne ne nous accueillit, et nous restâmes une heure à nous reposer, non loin de la porte de la ville, à côté d'un cours d'eau. Nous vînmes ensuite par eau à la ville de Salamine, et nous fûmes poussés vers l'endroit qu'on appelle les Iles. Les habitants de cette contrée étaient adonnés au culte des idoles, et ils célébraient des sacrifices en l'honneur de leurs dieux. Nous y retrouvâmes Héracléon, et nous lui apprîmes à prêcher avec zèle l'Evangile de Jésus-Christ; nous travaillâmes à fonder des églises, et à y placer des ministres appliqués au service divin. Etant entrés dans la ville de Salamine, nous allâmes à une synagogue qui est auprès et dont le nom est Biblia. Et Barnabé se mit à expliquer le livre qu'il avait reçu du bienheureux Matthieu et à enseigner les Juifs.

« Et deux jours après, comme il avait déjà enseigné beaucoup de Juifs, Bar-Jésu vint, et, rempli de colère, il réunit toute la multitude des Juifs, et il chercha Barnabé afin de le livrer au gouverneur Hypatius. Les Juifs se saisirent donc de l'apôtre; ils le chargèrent de chaînes et se proposaient de le mener au gouverneur; mais ayant appris qu'un nommé Jébussæus, parent de l'empereur Néron, était au moment d'arriver dans l'île de Chypre, ils traînèrent, pendant la nuit Barnabé hors de la synagogue dans la campagne, et ils le brûlèrent; de sorte que ses os mêmes furent réduits en cendre, et prenant cette cendre, ils l'enveloppèrent dans un linceul, qu'ils mirent dans un vase de plomb avec l'intention de le jeter à la mer.

« Et moi Jean, surnommé Marc, ayant trouvé dans la nuit un moment favorable, je vins avec Timon et avec Rhodon, et emportant ces précieuses reliques, nous gagnâmes les montagnes, et ayant trouvé une caverne située dans un endroit fort caché, nous les y déposâmes avec les écrits que l'apôtre avait reçus de saint Matthieu. C'était la quatrième heure de la nuit, le second jour du sabbat, le dix-septième jour du mois de payni, selon les Egyptiens, l'an cent deux (122), et le onzième jour de juin suivant les Romains.

« Nous restâmes cachés quelque temps en cet endroit; mais les Juifs mirent beaucoup de soin à nous chercher, et ayant enfin, après s'être donné bien de la peine, réussi à nous trouver, ils nous poursuivirent jusqu'à un château appelé Lydranum; nous découvrîmes auprès de ce château une autre caverne où nous nous réfugiâmes, et nous pûmes ainsi échapper à nos ennemis. Nous restâmes cachés dans cette caverne pendant trois jours, et lorsque les Juifs se furent retirés, nous en sortîmes et nous quittâmes cet endroit. Ayant avec nous Ariston et Rhodon, nous vînmes au château appelé Limnetes, et nous y trouvâmes un navire égyptien sur lequel nous montâmes; nous fîmes voile pour Alexandrie, et, y étant arrivés, j'y séjournai, enseignant la parole de Dieu aux frères qui s'y étaient réfugiés, les éclairant et prêchant ce que les apôtres de Jésus-Christ m'avaient enseigné lorsqu'ils me donnèrent le baptême au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et lorsque, changeant mon surnom, ils me donnèrent celui de Marc en répandant sur moi l'eau baptismale, vers laquelle j'espère que beaucoup d'hommes seront amenés par la grâce de Dieu et pour sa gloire; à lui hommage dans les siècles des siècles. Amen (123). »

A la suite de ces Actes, les Bollandistes ont publié (pages 436-452) le texte grec d'un panégyrique de saint Barnabé, composé par Alexandre, moine cypriote, au IXe siècle, et ils y ont joint la traduction latine que François Zeni a faite de cette pièce. Elle n'apprend rien de nouveau, mais elle s'écarte des Actes que nous venons de faire connaître sur un point assez remarquable. D'après cet historien, les Juifs lapidèrent Barnabé et jetèrent ensuite son corps dans un bûcher enflammé ;

(122) L'an 102 de la période julienne, correspondant à l'année 53 de l'ère chrétienne.

(123) Papebroch, après avoir inséré ces *Actes*, observe que l'auteur n'est pas évidemment le disciple Jean-Marc, et il ajoute : « Sicut autem accurate prosequitur præcipua nomina civitatum Cypri, sic non dubitem quin Timon, Ariston, Heraclites, Rhodon, Aristoclianus vera sint nomina sanctorum a Barnaba ibidem ordinatorum, quibus suus olim cultus fuerit, fortassis et nunc sit. Verosimile est etiam media et ultima apostoli Acta in Cypro fuisse conjuncta, ab auctore ignorante quid interim ille in Italia egerit, quoniam ejus rei nulla vigebat apud Cyprios memoria, cum istæc scriberentur ; necdum etiam natus erat suppositilius Dorotheus, unde de ascripto illa Mediolanensium episcopatu aliquid discerent Cyprii. »

mais Dieu voulut que le corps restât intact, sans être nullement atteint par le feu. Marc quitta Chypre et rejoignit saint Paul à Ephèse; plus tard il devint évêque d'Alexandrie, et il mourut pour la foi. On voit que le moine Alexandre signale ainsi l'évangéliste Marc et Jean-Marc comme ne faisant qu'une seule personne. Il ajoute que, plus tard, saint Barnabé apparut à l'évêque de Salamine, Anthimius, prélat des plus recommandables par ses vertus et par sa piété; il lui révéla où son corps avait été enseveli; on le trouva, en effet, ayant sur la poitrine l'Evangile qu'il avait écrit de sa main et qu'il avait reçu de saint Matthieu; et l'on rendit à ces vénérables reliques tous les témoignages de respect qu'elles méritaient. Ce fut au ve siècle que ces événements se passèrent; l'empereur Zénon fit apporter le corps du saint dans son palais, et donna en récompense, à l'île de Chypre, le droit de métropole. Cédrène et divers autres auteurs relatent les mêmes faits.

On peut consulter, au sujet d'une liturgie qui a été attribuée à ce saint, l'ouvrage du cardinal Bona : *De rebus liturgicis*, t. I, p. 134.

Quant à l'Epître mise sous le nom de saint Barnabé, son authenticité a trouvé des défenseurs et des antagonistes; nous n'avons pas ici à discuter cette question. Elle a été placée dans quelques recueils d'apocryphes, mais nous pensons qu'il vaut mieux la ranger parmi les écrits des Pères, et c'est ainsi qu'elle figure en latin, précédée des dissertations de Cotelier et de le Nourry, et accompagnée de notes dans le tome Ier, col. 1191, de la *Patrologia græco-latina* (Migne, 1856, gr. in-8°).

Fabricius, *Biblioth. græca*, t. III, p. 173; t. IV, p. 827; et t. VII, p. 5 de l'édit. de Harles; Hoffman, *Lexicon bibliographicum*, t. I, p. 434, ont donné à l'égard de cet ouvrage des détails bibliographiques étendus dont nous offrirons ici un résumé.

La première édition du texte grec fut donnée par Hugues Ménard, Paris, 1645, in-4°; Vossius la reproduisit avec ses notes dans son édition des Epîtres de saint Ignace, 1646 et 1680. J. Mader en fit l'objet d'une publication spéciale, Helmstadt, 1655, in-4°. Fell la fit paraître, en y joignant le *Pasteur* d'Hermas, Oxford, 1685, in-12, et Etienne le Moyne l'inséra avec l'Epître de saint Polycarpe et avec des notes étendues dans ses *Varia sacra*, Leyde, 1685, in-4°. Elle fut comprise aussi dans les diverses éditions des *Patres apostolici* de Cotelier, 1672, 1700 et 1724, dans les *Patres apostolici* de Tussell, Londres, 1746 (in-8°, 2 vol.), et dans la *Bibliotheca Patrum* de Gallandi (Venise, 1788, in-fol.), t. I; en latin, elle figure dans la *Biblioth. max. Patrum*, Lyon, 1677, in-f°, t. I, part. II, p. 16-22. Legras en plaça une traduction française dans son Recueil d'écrits apocryphes, Paris, 1717, 2 vol. in-12.

Hoffmann cite dix-sept auteurs qui ont écrit sur l'Epître attribuée à saint Barnabé: nous nous bornerons à indiquer parmi les principaux: Le Nourry, *Diss. de S. Barnabæ Epistola* dans l'*Apparatus ad biblioth. max. Patrum*, 1703, t. I, p. 38-47; Cailleau, *De S. Barnaba ejusque scriptis* (*Introductio ad sanctorum Patrum lectionem*, 1830, t. I, p. 19-24); E. Henke, *Comment. de Epistola quæ Barnabæ tribuitur*, Iéna, 1827, in-8°, 74 p.; J.-C. Rordam, *Comment. et authentia epistolæ Barnabæ*, Hafniæ, 1827, in-8°, 100 p.; Fleury, *Histoire ecclésiastique*, l. II, § 57, t. I, p. 273-280 de l'édition de Paris, 1758. Tillemont, *Mémoires*, t. I, p. 408, Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 498, et même des écrivains protestants, tels que Cave, *Scriptor. eccles. hist.*, t. I, p. 18; Oudin, *Comment. de script. eccles.*, t. I, p. 8, et Lardner (*Credibility of gospel*, part. II, vol. I, p. 23-47), se sont prononcés en faveur de l'authenticité de cet écrit.

N'oublions pas l'ouvrage du docteur C. J. Hefele, professeur à la faculté théologique de Tubingue. (Tubingue, 1840, in-8°, X et 267 pages.) Ce savant avait fait de cet écrit l'objet de leçons orales, et il avait, l'année précédente, publié un premier travail sur l'intégrité de cette Epître. (*Tubing. theolog. Quartalschrift*, 1839, I, pag. 50-108.) Il s'attache d'abord, dans son livre, à retracer avec soin la biographie de l'apôtre; ensuite, vient la traduction de l'*Epître* accompagnée d'un commentaire destiné à éclaircir le texte et à en faciliter l'intelligence, tant pour aplanir les difficultés qu'il présente, qu'afin de redresser les interprétations erronées qu'on a données de certains passages, et indiquer la suite et l'ordonnance rigoureuse de l'ensemble. A ces travaux principaux se joignent des recherches sur les Chrétiens auxquels s'adressait saint Barnabé, sur le but de sa Lettre, sur l'époque de sa production, enfin sur la forme et le style de cette Œuvre. Le docteur Hefele se livre ensuite à des considérations sur l'auteur et l'occasion de cette Epître, considérations destinées à en prouver l'authenticité et à en démontrer l'intégrité.

BARTHÉLEMY.

(*Histoire de saint Barthélemy d'après l'Histoire apostolique d'Abdias*, livre VIII (124).

CHAPITRE Ier.

Les historiographes disent qu'il y a trois contrées qui portent le nom d'Inde (125); la première est l'Inde qui touche à l'Ethio-

(124) La *Légende dorée* a reproduit en partie les récits d'Abdias en y joignant de nouvelles circonstances fabuleuses. (*Voy.* l'extrait qui en a été donné dans le *Dictionnaire des légendes*, Migne, 1855, col. 252.)

(125) Chez les Indiens le nom d'Inde fut donné aux contrées les plus diverses. on l'appliqua non-

pie; la seconde, celle qui est auprès du pays des Mèdes; la troisième, celle qui est aux confins du monde; car d'un côté, elle atteint la région des ténèbres (126), de l'autre, l'Océan. L'apôtre Barthélemy étant donc venu dans les Indes (127), entra dans un temple où était une idole d'Astaroth (128), et il se mit à y séjourner comme un étranger. Il y avait en cette idole un démon qui prétendait guérir les malades et les aveugles qu'il privait lui-même de la vue, car tous ces hommes étant éclairés sans le Dieu véritable, il était nécessaire qu'ils fussent le jouet du faux dieu. Le perfide démon trompe ainsi par ses artifices ceux qui ne connaissent pas le vrai Dieu. Il leur inflige des souffrances, des infirmités, des dommages, des périls, et il donne des réponses afin qu'ils lui offrent des sacrifices, et quand il ôte ce qu'il a envoyé, tous pensent qu'ils sont guéris. Mais ce n'est point une guérison, c'est une cessation de son action de nuire. De là il advint que le bienheureux Barthélemy séjournant en ce temple, Astaroth ne put donner aucune réponse, ni assister aucun de ceux qu'il avait frappés. Et comme le temple était rempli de malades et qu'Astaroth ne faisait aucune réponse à ceux qui, chaque jour, offraient des sacrifices, ceux qui étaient venus de pays éloignés et ne pouvaient rien obtenir, ni en sacrifiant, ni en se déchirant à leur manière, se retirèrent dans une autre ville où l'on adorait un autre démon qui avait pour nom Beireth (129). Et, lui faisant des sacrifices, ils demandèrent pourquoi leur dieu Astaroth ne leur donnait plus de réponses. Et Beireth leur répondit : « C'est parce que notre dieu est captif et qu'il est retenu dans des liens, n'osant ni soupirer, ni parler, depuis l'heure où ce Barthélemy est entré dans son temple. » Et ils lui dirent : « Et qui est ce Barthélemy? » Le démon répondit : « C'est un ami de Dieu le Tout-Puissant, et il est venu dans ce pays pour en chasser les démons qu'adorent les Indiens. » Et ils répondirent : « Indique-nous à quels signes on le reconnaît afin que nous puissions le trouver, car parmi beaucoup de milliers d'hommes, il nous serait difficile de le distinguer. »

CHAPITRE II.

Et le démon, leur répondant, leur dit : « Sa chevelure est noire et crépue, son visage est blanc, ses yeux grands, son nez est droit et de moyenne grandeur, ses oreilles sont recouvertes par ses cheveux, sa barbe est épaisse et mêlée de peu de poils blancs; sa taille est moyenne et ne peut être appelée ni petite ni grande. Il est vêtu d'une tunique blanche (130) avec une bordure de pourpre. Il porte un manteau blanc, et une tunique ayant à chaque coin des pierres précieuses de couleur pourpre. Il se sert de ces vêtements depuis vingt-six ans, sans qu'ils se soient jamais salis. Et de même, il porte depuis vingt-cinq ans des sandales qui ne se sont pas usées (131). Il adresse ses prières à Dieu cent fois par jour en fléchissant les genoux et tout autant de fois la nuit. Sa voix est comme une trompette retentissante. Les anges de Dieu marchent avec lui, et ne souffrent pas qu'il éprouve de la fatigue ou qu'il se ressente de la faim. Il a toujours la même disposition d'esprit et la même expression de figure; il est à toute heure gai et alègre. Il prévoit toutes choses, il sait toutes choses, il parle et il comprend les langues de toutes les nations. Il sait déjà quelles sont les demandes que vous m'avez faites et quelles sont les réponses que je vous ai données; les anges de Dieu l'accompagnent et ils lui révèlent toutes choses. Et lorsque vous aurez commencé à le chercher, s'il le veut, il se montrera à vous; s'il ne le veut,

seulement aux pays voisins du Gange, mais encore à la Libye, à l'Égypte, à la Parthie, à l'Ethiopie, à l'Arabie, à la Palestine.

(126) La région des ténèbres ou l'extrémité du monde.

(127) Eusèbe (*Hist. eccles.*, v, 10), saint Jérôme, Eusèbe, et d'autres disent simplement que l'apôtre se rendit dans l'Inde. Philostorge raconte qu'il alla chez les Sabéens, et Sophronius parle des Indiens fortunés; Nicétas le Paphlagonien prétend qu'il se rendit dans l'Arabie Heureuse; Socrate raconte qu'il alla dans l'Inde jointe à l'Ethiopie qui avait été le théâtre des prédications de saint Matthieu.

(128) Josèphe parle d'un temple en Palestine consacré à Astarté. (*Antiquit.*, lib. vi, in fin.) Astarté fut le nom donné par les Grecs à la divinité que les Phéniciens révéraient sous le nom d'Astaroth. (*Voy.* Selden, *De diis Syris;* Spenser, *De legibus Hebræorum;* Kircher, *Œdipus Ægyptiacus*, p. 315; Van Dale, *De origine idololatriæ*, c. 2, etc.)

(129) Lisez Berith comme dans le livre des *Juges*, ix, 46; l'idole de Baal Berith est mentionnée dans le même chapitre, vers. 40. (*Voy.* les commentateurs de la Bible sur ce passage, et Bochart, *Chanaan*, l. ii, ch. 17.)

(130) Le texte porte : *Vestitus colobio albo.* Le *colobium* était une tunique sans manches. Les clercs et les moines s'en revêtaient souvent; *Voy.* A. Rubenius, *De re vestiaria*, l. i, c. 18. Du Cange dans son *Glossaire* cite ce passage d'une lettre du Pape Etienne III à l'abbé Hilduin : « Et vidi ante altare bonum pastorem D. Petrum et magistrum gentium, D. Paulum, et nota mente illos recognovi de illorum scutariis, et ter beatum D. Dionysium ad dextram D. Petri subtilem et longiorem pulchra facie, capillis candidis, colobio indutum, candidissimo purpura clavato, pallio toto purpureo auro intus tellato, et sermocinabantur inter se lætantes. »

(131) Ceci est emprunté au *Deutéronome* où on lit : *Ton vêtement n'a point vieilli sur toi, et ton pied ne s'est point enflé, voilà quarante ans.* (*Deut.* viii, 4.) *Je vous ai conduits pendant quarante ans dans le désert; vos vêtements ne sont pas tombés de dessus vous, et ta chaussure n'est pas tombée de dessus ton pied.* (*Deut.* xxix, 5.) La plupart des interprètes chrétiens ou juifs attribuent la conservation des vêtements des Israélites à un miracle. Rabbi Jarchi dit qu'ils grandissaient sur le corps des enfants. Quelques savants ont cru qu'il ne fallait voir dans ces passages qu'une de ces figures conformes au génie de la langue hébraïque et qu'ils signifiaient que les Hébreux n'avaient point manqué de vêtements : ils avaient des troupeaux dont leurs femmes filaient la laine et la tissaient.

vous ne pourrez pas le voir. Je vous prie, lorsque vous l'aurez trouvé, de lui demander de ne pas venir ici, ou que les anges qui sont avec lui ne me fassent pas ce qu'ils ont fait à mon collègue Astaroth. »

CHAPITRE III.

Et, étant de retour, ils se mirent à parcourir toutes les hôtelleries où étaient des étrangers et à regarder les usages et les coutumes de chacun, et pendant deux jours ils cherchèrent en vain. Et il arriva qu'un homme possédé du démon s'écria et dit : « Apôtre Barthélemy, tes prières me brûlent. » Et l'apôtre dit au démon : « Garde le silence et sors de cet homme. » Et aussitôt cet homme, qui depuis beaucoup d'années était tourmenté par le démon, fut délivré. Et Polymnius, roi de cette province, avait une fille atteinte de folie, et il apprit la guérison de ce possédé. Et il envoya vers Barthélemy des hommes pour lui dire : « Ma fille est cruellement tourmentée, et je te prie de la guérir tout comme tu as guéri le possédé qui souffrait depuis beaucoup d'années. » Et l'apôtre se levant, se rendit vers le roi. Et étant arrivé auprès de sa fille, il la vit attachée avec des chaînes (132), parce qu'elle voulait mordre tous ceux qui l'approchaient, et parce qu'elle déchirait et brisait tout ce qu'elle pouvait saisir, et l'apôtre ordonna d'abord de la détacher. Et comme les serviteurs n'osaient pas approcher, l'apôtre leur dit : « Je tiens déjà lié le démon qui était en elle, et vous le craignez encore? Allez et détachez-la ; donnez-lui des vêtements et de la nourriture, et demain matin conduisez-la à moi. » Et ils firent ce que l'apôtre avait ordonné, et depuis le démon ne la tourmenta jamais. Le roi ayant vu ces choses, chargea des chameaux d'or et d'argent, de pierres précieuses et de riches vêtements. Et il se mit à chercher l'apôtre, mais il ne le retrouva plus. Et tous ces trésors furent rapportés au palais du roi.

CHAPITRE IV.

Et il arriva que, lorsque la nuit fut passée et que l'aurore d'un jour nouveau parut, l'apôtre apparut au roi qui était dans sa chambre, les portes fermées (133), et il lui dit : « Pourquoi m'as-tu cherché toute la journée, m'offrant de l'or et de l'argent, des pierres précieuses et des vêtements? Ces présents sont nécessaires à ceux qui cherchent les biens de la terre, mais moi, je ne désire rien de terrestre, rien de charnel. C'est pourquoi je veux te faire savoir que le Fils de Dieu a daigné naître comme homme, sortant du sein d'une Vierge, et conçu comme homme dans le corps d'une Vierge, il resta le Dieu qui a fait le ciel et la terre et la mer et tout ce qui y est contenu. Et naissant comme homme, celui dont le commencement était de Dieu le Père avant tous les siècles, a pris sa naissance comme homme, en étant enfanté par une Vierge. Il n'a jamais eu de commencement et il a donné commencement à toutes les créatures visibles ou invisibles. Et la Vierge ne voulait connaître aucun homme et elle avait la première fait à Dieu le vœu de conserver sa virginité. Je dis la première, parce que depuis que l'homme avait été créé et depuis le commencement du monde, nulle femme n'avait fait à Dieu un vœu semblable. C'est donc la première qui dit en son cœur : « Seigneur, je t'offre ma virginité ; » ce qui n'avait jamais été dit encore, et ce qui n'avait pas eu d'exemples. Et tandis qu'elle était enfermée dans sa chambre, l'ange Gabriel lui apparut resplendissant comme le soleil. Et elle fut saisie de frayeur à sa vue, mais il lui dit : « Ne crains rien, Marie, car tu concevras. » Et elle, ayant déposé sa crainte, dit : « Comment cela pourra-t-il se faire, puisque je ne connais point d'homme? » Et l'ange répondit : « L'Esprit-Saint viendra en toi, et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre. » Et c'est pourquoi celui qui naîtra de toi sera appelé le Saint de Dieu. Lorsqu'il sera né, il souffrira d'être tenté par le diable qui a vaincu le premier homme en lui persuadant de manger du fruit de l'arbre auquel Dieu lui avait défendu de toucher. Et il permit au diable d'approcher de lui ; car le diable avait dit à Adam, c'est-à-dire au premier homme, par la voix de la femme, « mange, » et il mangea, et c'est pourquoi il fut expulsé du paradis et exilé en ce monde où il engendra toute la race humaine, et il dit de même au Seigneur : « Dis à ces pierres de devenir du pain et manges-en pour apaiser ta faim. » Et le Seigneur lui répondit : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu. » Et c'est pourquoi le diable qui avait vaincu l'homme en le faisant manger, fut vaincu par l'abstinence et la mortification. Il était juste que celui qui avait vaincu le fils d'une vierge (134) fût vaincu par le Fils d'une Vierge. »

CHAPITRE V.

Alors le roi Polymnius dit à l'apôtre : « Et comment as-tu dit que cette femme d'où naquit l'homme qui était Dieu fut la première vierge? » Et l'apôtre répondit : « Je rends grâces à Dieu de ce que tu m'écoutes avec attention. Le premier homme fut appelé Adam parce qu'il fut fait de terre ; la terre avec laquelle il fut fait, était vierge, car elle n'était point souillée de sang humain et elle ne s'était jamais ouverte pour donner la sépulture à un mort (135). Il était donc juste,

(132) Comme le possédé dont il est question dans l'*Evangile de saint Marc*, ch. v, 3.

(133) *Joan.* xx, 19.

(134) Adam est appelé le fils d'une vierge, parce qu'il avait été formé avec de la terre vierge. *Voy* Josèphe, *Antiquités*, lib. I, ch. I.

(135) Tertullien, *Adv. Judæos*, c. 13, en donne une autre raison : « Utique terra illa virgo, nondum pluviis rigata, nec imbribus fecundata (nec tacta aratro), qua homo tunc primum plasmatus est, ex quo nunc Christus secundum carnem ex Virgine natus est. »

comme je l'ai dit, que celui qui avait vaincu le fils d'une vierge fût vaincu par le Fils d'une Vierge. Et de même que celui qui est vainqueur d'un tyran, envoie ses compagnons pour placer dans tous les lieux où le tyran a des possessions, les titres du roi qui a triomphé, de même cet homme Jésus-Christ qui a vaincu le diable, nous a envoyés dans tous les pays afin que nous chassions les ministres du diable qui résident dans les temples, et afin que nous délivrions les hommes qui les adorent du joug de celui qui a été vaincu. C'est pourquoi nous n'acceptons ni or, ni argent, mais nous les méprisons tout comme il les a méprisés. Nous ne voulons avoir de richesses que là où règne sa seule domination, là où il n'y a ni souffrance, ni maladie, ni tristesse, ni mort, mais où se trouvent une félicité perpétuelle et une béatitude continuelle, et une joie sans fin, et où l'on goûte des délices éternelles. C'est pourquoi étant entré dans votre temple, je tiens le démon qui donnait des réponses dans l'idole enchaîné par les anges de Celui qui m'a envoyé. Si tu étais baptisé et si tu recevais la lumière, je te ferais voir et connaître de quels maux tu es délivré. Car tu saurais comment tous ceux qui sont malades et couchés dans le temple sont guéris par l'artifice du démon qui les abuse et les trompe. Le diable qui a vaincu le premier homme, comme je l'ai dit, paraît avoir obtenu, par sa détestable victoire, du pouvoir sur la race humaine ; et ce pouvoir est plus grand sur certains hommes et moindre sur d'autres, c'est-à-dire qu'il est en proportion de leurs péchés. Et par ses artifices, le diable fait que les hommes tombant dans des maladies, il leur persuade de croire aux idoles. Et afin d'obtenir de la puissance sur leurs âmes, il cesse alors de leur nuire, lorsqu'ils ont dit à la pierre ou au métal : « Tu es mon Dieu. » Mais comme le démon qui était caché en cette statue a été garrotté par moi, il ne peut donner aucune réponse à ceux qui l'adorent et qui lui offrent des sacrifices. Et si tu veux éprouver la vérité de ce que je te dis, je lui ordonnerai de rentrer en sa statue et je lui ferai faire l'aveu qu'il est enchaîné et qu'il ne peut plus donner de réponses. » Et le roi dit à l'apôtre : « Demain, à la première heure, les prêtres seront prêts à lui offrir un sacrifice et je viendrai avec eux afin d'être témoin de cette merveille. »

CHAPITRE VI.

Le lendemain, à la première heure du jour, le démon se mit à crier aux sacrificateurs : « Cessez, malheureux, de m'offrir des sacrifices, de peur que vous n'éprouviez des souffrances pires que les miennes, car je suis lié par des chaînes de feu dont j'ai été chargé par les anges de ce Jésus-Christ que les Juifs ont crucifié, pensant qu'il pouvait être retenu par la mort. Mais il a réduit en servitude cette mort qui est notre reine et il a lié de chaînes de feu notre prince (136), le mari de la mort, et le troisième jour, il est ressuscité vainqueur de la mort et du diable, et il a donné le signe de la croix à ses apôtres qu'il a envoyés dans toutes les parties de l'univers, et celui qui me tient enchaîné est l'un d'eux. Je vous supplie de le prier pour moi, afin qu'il me laisse aller dans une autre région. » Et Barthélemy, ayant entendu ces paroles, dit : « Confesse, esprit très-immonde, quel est celui qui frappe tous ces hommes qui sont ici souffrant de diverses maladies. » Et le démon répondit : « C'est notre prince, le diable qui, bien qu'il soit enchaîné, nous envoie vers les hommes pour que nous frappions d'abord leur corps, car nous ne pouvons avoir de puissance sur les âmes des hommes, s'ils n'ont pas sacrifié. Mais quand ils nous ont offert des sacrifices pour le salut de leur corps, nous cessons de les tourmenter, puisque nous commençons dès lors à avoir de la puissance sur leurs âmes. Et, en cessant de leur nuire, nous semblons les guérir, et ils nous adorent comme des dieux, tandis que très-assurément nous sommes des démons, ministres de celui qui a renoncé Jésus, le Fils de la Vierge, mis sur la croix. Et depuis le jour que son apôtre Barthélemy est venu ici, je suis consumé par les chaînes ardentes qui me lient et je dis ces choses parce qu'il m'a ordonné de parler, autrement je n'aurais pas osé parler en sa présence, et notre prince aurait également eu peur de lui. » Alors l'apôtre, s'étant tourné vers le démon, dit : « Pourquoi ne guéris-tu pas tous ceux qui sont venus vers toi ? » Et le démon répondit : « Lorsque nous avons frappé le corps de l'homme, ce corps reste frappé, si nous ne frappons aussi l'âme. » Et l'apôtre, se tournant vers le peuple, dit : « Voici le dieu que vous adorez, voici celui que vous croyez capable de vous guérir. Apprenez de moi à connaître le vrai Dieu, votre créateur, qui habite dans les cieux ; ne mettez pas votre croyance en des pierres vaines. Mais si vous voulez que je prie pour vous et que tous ces hommes reviennent à la santé, renversez cette idole et brisez-la, et lorsque vous aurez fait cela, je consacrerai ce temple au saint nom de Jésus-Christ, et je vous donnerai à tous en ce temple le baptême de Jésus-Christ. » Alors, par l'ordre du roi, tout le peuple apporta des cordes et des poulies, mais on ne pouvait renverser l'idole. Mais l'apôtre dit : « Laissez là vos liens, » et quand on les eut ôtés, il dit au démon qui était dans l'idole : « Si tu veux que je ne te fasse pas envoyer dans l'abîme, sors de cette statue et brise-la et va dans les déserts où il n'y a ni oiseau qui vole, ni laboureur qui laboure, et où la voix de l'homme ne s'est jamais fait entendre. » Et aussitôt le démon, en sortant, brisa toutes les statues des idoles, et il fracassa non-seulement l'idole la plus grande, mais encore toutes les images qui

(136) Pareille idée se trouve dans le pseudo-Évangile de Nicodème, ch. 20, et comme l'observe Fabricius : « Mors ab inferis distinguitur. » (Apoc. VI, 8 ; XX, 14.)

étaient placées pour l'ornement du temple, de sorte qu'il n'en resta pas de trace.

CHAPITRE VII

Alors tout le peuple commença à s'écrier d'une voix unanime : « Il n'y a qu'un Dieu tout-puissant, celui que prêche son apôtre Barthélemy. » Et ensuite l'apôtre, étendant ses mains vers le ciel, dit : « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob, tu nous as envoyé pour notre rédemption ton Fils unique, notre Dieu et Notre-Seigneur, afin qu'il nous rachetât de son sang, nous tous qui étions les esclaves du péché, et qu'il nous rendît tes enfants. Et tu es ainsi reconnu pour le vrai Dieu, parce que tu es toujours le même, et que tu restes immuable, un Dieu Père non engendré, et un Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et un Esprit-Saint, docteur et illuminateur de nos âmes, qui nous a donné la puissance de guérir les malades, de rendre la vue aux aveugles, de purifier les lépreux, de faire marcher les paralytiques, de chasser les démons et de ressusciter les morts, et il nous a dit (137) : ***En vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Père, il vous le donnera.*** Je demande donc en son nom que toute cette multitude soit guérie, afin que tous reconnaissent que tu es le Dieu unique dans le ciel, sur la terre et sur la mer, toi qui nous accordes le salut par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par lequel honneur et gloire sont à toi, Seigneur Père, avec l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles éternels. » Et quand tous eurent répondu : Amen, l'ange du Seigneur apparut resplendissant comme le soleil et ayant des ailes. Et volant vers les quatre coins du temple, il fit avec son doigt le signe de la croix sur des pierres, et il dit : « Voici ce qu'a dit le Seigneur qui m'a envoyé : de même que vous serez tous guéris de vos infirmités, de même j'ai purifié ce temple de toute souillure et de celui qui l'habitait, auquel l'apôtre de Dieu a ordonné de se retirer dans un désert, loin des hommes. Le Seigneur m'a ordonné aussi de vous dire de ne point craindre, et lorsque vous ferez sur votre front ce signe que j'ai tracé du doigt sur la pierre, tous les maux fuiront loin de vous. » Ensuite l'ange leur montra un grand Egyptien, plus noir que la suie, ayant un visage pointu avec une barbe épaisse et des cheveux tombant jusqu'aux pieds, et des yeux étincelants comme un fer rouge ; des étincelles sortaient de sa bouche, et une flamme sulfureuse sortait de ses narines. Il avait des ailes, et ses mains étaient liées derrrière son dos par des chaînes de feu. Et l'ange lui dit : « Comme tu as entendu la voix de Dieu et que tu as purifié ce temple de tout ce qui le souillait, je te laisserai, suivant la promesse de l'apôtre, aller en un lieu où nul homme ne subsiste et ne peut subsister, et tu y demeureras jusqu'au jour du jugement. » Et alors le démon s'envola en poussant d'une voix rauque un hurlement affreux, et on ne le revit jamais. Et l'ange du Seigneur s'envola vers le ciel en présence de tout le peuple.

CHAPITRE VIII.

Alors le roi se fit baptiser avec sa femme et ses deux fils, et avec toute son armée, et avec tout le peuple qui avait été guéri, et avec les habitants des villes voisines qui dépendaient de ses Etats, et ayant déposé le diadème et la pourpre, il se mit à ne pas quitter l'apôtre. Et pendant ce temps, les prêtres de tous les temples des idoles se réunirent et allèrent vers Astyage, frère aîné du roi, et ils lui dirent : « Ton frère est devenu le disciple d'un magicien qui nous expulse de nos temples et qui a brisé nos dieux. » Et lorsqu'ils eurent ainsi parlé en pleurant, le roi Astyage, rempli de colère, envoya avec les prêtres mille hommes armés, avec l'ordre de saisir l'apôtre partout où on le trouverait et de le lui amener. Et quand cela fut fait, Astyage lui dit : « Est-ce toi qui as osé séduire mon frère ? » Et le bienheureux Barthélemy répondit : « Je n'ai point séduit ton frère, mais je l'ai converti. » Et le roi répliqua : « Est-ce toi qui renverse nos dieux ? » Et l'apôtre dit : « J'ai donné aux démons, qui étaient en eux, le pouvoir de briser de vaines idoles qu'ils habitaient, afin que tous les hommes, abandonnant l'erreur, crussent au Dieu tout-puissant qui réside dans les cieux. » Et le roi dit : « De même que tu as amené mon frère à abandonner son dieu et à croire au tien, je te ferai abandonner ton Dieu, et croire au mien, et lui offrir des sacrifices. » Et l'apôtre dit : « J'ai montré enchaîné et lié le dieu que ton frère adorait, et je lui ai fait briser son simulacre ; si tu peux en faire autant à mon Dieu, tu me décideras à sacrifier au tien ; mais si tu ne peux rien faire à mon Dieu, je briserai tous tes dieux, et tu croiras au mien. »

CHAPITRE IX.

Tandis que l'apôtre parlait ainsi, on annonça au roi que son dieu Vualduth était tombé et brisé en petits morceaux. Et le roi, plein d'indignation, déchira le vêtement de pourpre qui le couvrait, et ordonna de battre Barthélemy de verges, et il commanda ensuite qu'on lui tranchât la tête. Et quand cela fut connu, les habitants des douze villes qui avaient embrassé la foi selon les instructions de Barthélemy, vinrent avec le roi Polymnius, et emportèrent son corps en chantant des hymnes et avec beaucoup de pompe. Et le huitième jour après la sépulture du saint, le roi Astyage fut saisi par le démon, et il vint dans le temple, et tous les prêtres furent possédés par des démons ; et, confessant que Barthélemy était l'apôtre de Dieu, ils moururent tous, et une grande frayeur s'empara de tous les incrédules. Et tous crurent et furent baptisés par les prêtres que Barthélemy avait ordonnés. Et il arriva que, par une révélation divine, au milieu de l'acclamation de tout le peuple, le roi Polymnius

(137) *Joan.* XVI, 23.

fut ordonné évêque, et il commença depuis ce temps à faire des miracles au nom de l'apôtre, et il exerça l'épiscopat durant vingt ans; et ensuite, ayant accompli beaucoup de bonnes choses, et les laissant fermes et stables, il émigra vers le Seigneur, auquel soient honneur et gloire dans tous les siècles des siècles. Amen (138).

Un poëte célèbre au XVI[e] siècle, Baptiste Mantuan, a raconté l'histoire des apôtres dans un ouvrage intitulé *Fastorum, seu de sacris diebus, libri XII*. Il a pris les récits d'Abdias pour base de ses narrations. Cette production étant aujourd'hui fort peu connue et partageant l'oubli dans lequel sont tombés les poëtes latins modernes, nous croyons pouvoir en extraire quelques citations. Après avoir fait le portrait de l'apôtre, et après avoir dit qu'il avait pénétré dans les régions les plus reculées de l'Inde et jusqu'aux bords du Gange, le poëte continue ainsi :

. . . . . . Tandem
Proditur a genio qui membra obsessa tenebat,
Cujusdam de plebe hominis cui nomina Pseusto :
Mox lare depulso regis pervenit ad aures
Fama viri ; populis autem Polemicus Indis
Rex erat ; hic divo natam commisit acerbis
Vexatam furiis lemurum phlegethontiacorum,
Ære catenatam genioque agitante frementem.
Ut conspexit eas clamavit apostolus atram
In Styga ; nec divino operi gravis amplius esto.
Nec mora ; cum strepitu discessit in aera magna.
Cum vero meritis vellet pro talibus ingens
Argentum et gemmas princeps infundere et aurum,
Vir pius ex oculis hominum disparuit ; orto
Sole alio foribus clausis conclavia regis
Ingrediens vultu sic est affatus aperto :
Divitias, rex magne, tuas non quærimus ; istos
Me Deus ad populos misit, quo sancta revelem
Sacramenta quibus terras illuminat omnes;
Multaque subjecit veniens ab origine Christi
Usque ad supremum tempus, quo regna reversus
In sua, flammantes fecit descendere linguas.
Annuit his, sacrisque comam rex abluit undis.
Ingrediens ædem tum Barptholomæus in altam
Cum fieret populo sacrum solemne frequenti,
Ad simulacra manum extendit, geniumque latentem
Sculptilibus saxis in apertum exire coegit;
Ecce ferens formam Æthiopis cum grandibus alis,
Nyctimenes instar, crine ad calcanea fuso,
Per delubra volat, spargitque per aera flammas
Naribus, et divi imperio simulacra repente
Contrivit prostrata solo, mox ire coactus
Ad gelidas ultra Capricornia sidera terras,
Si quas forte videt terras Antarcticus axis :
Nec mora, de superis unus lucentior astro
Luciferi circumvolitans, crucis undique signum
Scripsit, et expulso templum lustravit averno.
Astyages autem regis germanus amaro
Flammigerans odio, divum cute nudat atroci
Supplicio, sed cum nudato viscere, nondum
Cessaret vulgare fidem populumque ciere,
Postera lux quæ mensis erat vicesima quinta
Abstulit ense caput, divumque in sidera misit.

Evangile de saint Barthélemy.

Il figure parmi les apocryphes condamnés par le décret du Pape Gélase. Saint Jérôme (*Prolegom. comment. in Matth.*), et Bède (*Proem. in Lucam*) en ont fait mention. Selon quelques savants, entre autres dom Calmet (*Discours et dissertations sur les livres du Nouveau Testament*, 1715, in-8°, t. I, p. 179), il y a apparence que ce n'est autre chose que l'Evangile hébreu de saint Matthieu qu'Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. V, c. 10), Nicéphore (*Hist. eccles.*, l. IV, c. 32) et d'autres auteurs anciens disent avoir été apporté par saint Barthélemy dans l'Inde, où Panténus le trouva et le porta à Alexandrie. Dans un des ouvrages qui portent le nom de saint Denys l'Aréopagite (*De mystica theologia*, c. 1), on trouve les paroles suivantes citées sous le nom de saint Barthélemy : « La théologie est abondante et tout à la fois resserrée; l'Evangile de même est en même temps ample et concis. » Plusieurs érudits ont pensé que cette sentence se trouvait dans l'Evangile en question; d'autres ont cru qu'elle était dans une Epître de l'apôtre; d'autres enfin que la tradition l'avait conservée.

Nicétas de Paphlagonie, dans son *Panégyrique de saint Barthélemy*, inséré dans l'*Auctuarium novissimum* du P. Combéfis, 398, et l'auteur d'une *Vie de saint Barthélemy* qu'a publiée P. Possin en grec et en latin dans son *Thesaurus asceticus*, citent aussi cette sentence : *Sic igitur divinus Bartholomæus ait et copiosam esse theologiam et minimam atque Evangelium tum amplum et magnum tunc rarius concisum.* (*Voy.* la note de D. Cordérius sur ce passage, dans son édition des *OEuvres de saint Denys l'Aréopagite*, note reproduite t. I, col. 1232 de la *Patrologia græco-latina* Migne, 1856, gr. in-8°.

Révélation de saint Barthélemy.

Tel est le titre qu'on peut donner à un fragment en parchemin conservé à la bibliothèque impériale parmi d'autres débris de la littérature copte; il faisait partie d'un ouvrage aujourd'hui perdu et dont il ne reste que ces deux feuillets. Leur écriture rappelle le VIII[e] ou le IX[e] siècle. Un orientaliste des plus distingués, M. Edouard Dulaurier, a publié, en 1835, ce texte curieux avec une traduction française. Il y a joint quelques autres fragments.

« Séraphins du Père, accourez, réjouissez-vous du pardon qu'Adam a obtenu, car il sera rendu à son état primitif. Alors le Père ordonna à Michel d'amener Adam et sa femme Eve qui sont ses enfants, et de les faire comparaître en présence de Dieu. Croyez-moi, ô mes frères les apôtres, croyez Barthélemy, et sachez que je n'ai vu de ma vie l'image d'un homme semblable à l'image d'Adam, si ce n'est celle du Sauveur. Une parure de perles le couvrait, des rayons lumineux s'élançaient de son visage pareils à ceux du soleil levant, des caractères écrits et éclatants étaient empreints sur son front, des caractères qu'aucun œil mortel n'aurait

(138) On retrouvera dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine les récits d'Abdias, mais abrégés et décolorés. (*Voy.* le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, Migne, 1855, col. 257.)

pu lire; on y distinguait le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Eve à son tour brillait de tous les ornements de l'Esprit-Saint. Des vierges, purs esprits, chantaient avec elle, l'appelant Zoé (la vie), la mère de tous les vivants. Alors le Père bon, prenant la parole, dit à Adam : « Puisque tu as transgressé mes ordres, puisque tu n'as point gardé mes préceptes, mon Fils est allé te précéder pour opérer ta rédemption, et c'est Marie qui lui a donné le jour. Eve aura comme elle le titre de Mère dans mon royaume. » Le Sauveur s'adressant à Michel lui dit : « Rassemble tous les anges que renferment les cieux; qu'ils viennent m'adorer en ce jour, car j'ai obtenu la réconciliation de celui qui est mon image. » Dès qu'Adam eut appris le bienfait immense qui lui avait été accordé, la joie s'empara de son cœur, il tressaillit d'allégresse et adressa ses hommages à la Divinité en ces termes : « Accourez, ô troupes célestes! réjouissez-vous avec moi, car mon Créateur m'a pardonné mes péchés. » Les chœurs des anges s'écrièrent : « Jésus, Fils du Dieu vivant, ta miséricorde s'est étendue sur Adam, ta créature. » Alors arrivèrent tous les justes, Abraham, l'ami de Dieu; Isaac que le péché ne souilla point; Jacob le saint; Job, si grand par sa patience, et Moïse, le premier des prophètes, ainsi que tous les hommes de bien qui n'ont jamais cessé d'accomplir les volontés divines. Et moi, Barthélemy, j'ai passé plusieurs jours sans manger et sans boire, la splendeur du spectacle qui s'offrait à mes regards suffisant pour ma nourriture. O mes frères les apôtres, vous à qui j'ai raconté toutes les visions dont j'ai été le témoin, partagez ma joie et la grâce que Dieu a faite à Adam et à ses fils. Tous (les apôtres) lui répondirent : « Très-bien, notre frère chéri; on t'appellera Barthélemy l'apôtre, celui à qui les mystères de Dieu ont été révélés. » Barthélemy leur dit : « Pardonnez-moi, mes frères, je suis le dernier d'entre vous, et la pauvreté règne dans ma maison. Lorsque mes concitoyens me verront, ils s'écrieront : « N'est-ce pas là Barthélemy le cultivateur? N'est-ce pas lui qui habite la ferme d'Hierocates, le chef de notre ville, et qui va vendre des légumes au marché? Où a-t-il donc pris la nouvelle grandeur dont il se pare? Il n'était bruit auparavant que de sa misère, et aujourd'hui il fait des miracles divins. Dans le temps que le Sauveur nous conduisit sur la montagne des Oliviers, il nous entretint dans une langue qui nous était inconnue et dont il nous a découvert depuis l'intelligence, en disant : *Anetharath*. En ce moment, les cieux s'ouvrirent de part en part, ses vêtements devinrent éclatants comme la neige, et le Sauveur s'éleva dans les cieux à nos regards surpris. Se prosternant devant son Père bon, il lui dit : « O mon Père, prends pitié de mes frères les apôtres; accorde-leur une bénédiction qui n'ait point de fin. » Alors le Père, de concert avec le Fils et le Saint-Esprit, étendit sa main sur la tête de Pierre; il le consacra archevêque de l'univers, et le bénit en lui disant : « Tu seras le chef et le prince de mon royaume; tu le seras aussi du monde entier; car moi, mon Fils et le Saint-Esprit nous t'avons imposé les mains ...... » Il bénit ainsi André : « Tu seras l'étoile lumineuse de la Jérusalem céleste; et toi, Jacques, dans toutes les villes et les villages où tu iras, tu me verras, ainsi que mon Fils, avant que d'y entrer. Jean, mon bien-aimé et le bien-aimé de mon Fils, tu seras béni dans mon royaume. Toi, Philippe, dans toutes les villes et les bourgs qui te recevront dans leur sein, la croix de mon Fils marchera devant toi jusqu'à ce qu'on ajoute foi à ta mission. Toi, Matthieu, ton pouvoir s'élèvera si haut, que ton ombre pourra ressusciter les morts. Jacques, fils d'Alphée, toute la puissance du diable ne prévaudra ni contre ton corps ni contre tes prédications dans aucun lieu du monde; celui à qui tu t'attacheras ne sera pas séparé de toi de l'éternité. Simon Zélotes, aucun des lieux où tu auras annoncé la parole de mon Fils, ne pourra être envahi par une puissance ennemie. Et toi, bienheureux Mathias, ta renommée sera l'œuvre du monde, parce que tu étais riche suivant ce monde, et que tu as tout abandonné pour me suivre. » Les légions célestes ayant entendu les bénédictions que le Père avait départies à chacun des apôtres, s'écrièrent à la fois, Amen! Et maintenant, vous, mes frères, les apôtres, pardonnez à Barthélemy. » Alors les apôtres, se levant, l'embrassèrent. Après avoir prononcé ces paroles, ils allèrent offrir le sacrifice. La sainte Vierge se trouvait auprès d'eux en ce moment. Dès que Jésus leur eut dit : « Venez en Galilée, c'est là où je vous donnerai ma paix, » dès qu'ils eurent pris du corps et du sang du Fils de Dieu, l'odeur suave de leur sacrifice s'éleva jusqu'au septième ciel. »

BARUCH.

(*Epître de Baruch.*)

Elle s'est conservée chez les Syriens et elle a été insérée dans les Polyglottes de Paris et de Londres; Fabricius l'a placée en latin dans son *Codex pseudepigraphus Vet. Testamenti*, t. II, p. 147. Huet, dans sa *Demonstratio evangelica*, remarque fort bien que la supposition de cet écrit ne saurait faire l'objet du moindre doute. Il a dû être composé à l'époque des Machabées. (Voir Eichhorn, *Einleitung in die apocryphen Schriften der Alten Testaments*, Leipsick, 1795, in-8°; De Wette, *Enleitung in das Alten Testament* p. 402.)

CHAPITRE PREMIER.

« Voici les discours que Baruch, fils de Neria, envoya aux neuf tribus et demie qui étaient au delà du fleuve de l'Euphrate, et ils

se trouvent écrits dans cette lettre. Baruch, fils de Neria, s'exprime ainsi : Aux frères captifs paix et miséricorde. Je me souviens, mes frères, de l'attachement de Celui qui nous créa et qui nous a aimés et ne nous a jamais haïs, quoiqu'il nous ait châtiés, et je sais que nous avons été, nous qui formons les douze tribus, réunis tous par un seul et même lien, comme étant engendrés d'un seul et même Père ; c'est pourquoi je me suis attaché à vous laisser les paroles de cette Epître avant de mourir, afin que vous éprouviez quelque consolation dans les maux que vous souffrez, et pour que vous vous affligiez des malheurs qui sont survenus à vos frères, et pour que vous reconnaissiez aussi la justice du jugement de Celui qui a porté contre vous la sentence de la captivité (car ce que vous avez souffert est moindre que ce que vous avez fait), afin qu'aux derniers temps vous soyez trouvés dignes de vos ancêtres. Si vous êtes dans ces sentiments, vous souffrez maintenant pour votre bien, et vous ne serez pas condamnés au jugement suprême, vous ne serez point livrés aux supplices, mais vous recevrez l'espérance éternelle, et surtout si vous ôtez de votre cœur cette vaine erreur à cause de laquelle vous avez changé de pays. Si vous agissez ainsi, Celui qui en tout temps a promis à ceux qui étaient supérieurs à nous de ne jamais nous oublier et de ne point nous abandonner, se souviendra de nous, et dans sa grande clémence il réunira derechef ceux qui sont dispersés. Ainsi, mes frères, il faut d'abord que vous sachiez ce qui est arrivé à Sion, lorsque Nabuchodonosor, roi de Babylone, s'est élevé contre nous. (Car comme nous avons péché contre Celui qui nous a faits, et que nous n'avons pas observé les préceptes qu'il nous avait donnés, il nous est arrivé ce qui vous est arrivé, et notre malheur amène sur nous des souffrances bien plus grandes que les vôtres.) Je vous fais savoir, mes frères, que lorsque les ennemis eurent assiégé notre ville, le Très-Haut envoya des anges qui détruisirent les remparts les plus forts et renversèrent les barrières de fer que rien ne semblait pouvoir briser. Mais ils cachèrent les vases sacrés du sanctuaire, afin qu'ils ne fussent pas saisis par les ennemis, et lorsqu'ils l'eurent fait, ils livrèrent aux ennemis les murailles déjà renversées, le temple saccagé, l'édifice livré aux flammes et le peuple vaincu qui fut ainsi livré pour que les ennemis ne se glorifiassent pas disant : « nous possédons une telle puissance que nous avons détruit par la guerre la maison du Très-Haut. » Ils conduisirent à Babylone et ils y placèrent vos frères enchaînés, et nous y sommes restés en petit nombre. C'est la douleur au sujet de laquelle je vous écris, car je sais parfaitement que l'habitation de Sion nous apportait une grande consolation. Plus vous étiez assurés qu'elle était heureuse, plus a été grande la douleur dont vous avez été affectés lorsque vous vous en êtes éloignés. Mais écoutez ma parole et qu'elle vous serve de consolation. Tandis que je pleurais sur Sion et que j'implorais la miséricorde du Très-Haut et que je disais : « Jusques à quand dureront ces maux que le Très-Puissant a fait tomber sur nous selon sa miséricorde et que le Très-Haut nous inflige suivant la grandeur de sa clémence, et combien de temps en supporterons-nous le poids ? » voici que le Seigneur m'a révélé sa parole pour que je sois consolé, et il m'a montré des visions pour que je ne me livre plus à la douleur : il m'a fait connaître le secret des temps et il m'a indiqué l'avénement des moments. C'est pourquoi, mes frères, je vous écris afin que vous soyez consolés de la multitude de votre tristesse. Vous savez que nous nous vengerons un jour de nos ennemis, leur faisant ce qu'ils nous ont fait, et le moment est proche où le Très-Haut mettra fin à nos malheurs et où il fera verser sur nous sa miséricorde, et le terme de son jugement n'est pas bien loin. Nous voyons les grandeurs de la prospérité des nations infidèles, quoiqu'elles agissent d'une façon impie; mais elles sont semblables à une vapeur. Nous voyons la multitude de leurs richesses quoiqu'elles se conduisent d'une manière inique, mais elles sont comme des gouttes d'eau. Nous voyons la solidité de leur puissance, quoiqu'elles résistent à tout moment au Très-Haut, mais elles n'auront pas plus de valeur qu'un crachat. Nous contemplons la gloire de leur prospérité, tandis qu'elles n'observent pas les préceptes du Tout-Puissant, mais elles s'évanouiront comme de la fumée. Nous portons notre attention sur la splendeur de leur vie, quoiqu'elles se conduisent d'une manière honteuse, mais elles se flétriront comme de l'herbe aride. Nous considérons la barbarie de leur cruauté, tandis qu'elles ne songent jamais à leur fin, mais elles tomberont comme retombent des vagues soulevées. Nous roulons dans notre esprit la magnificence de leur pouvoir, quoiqu'elles refusent de confesser la gloire de Celui qui donne la puissance, mais elles passeront comme des nuées que le vent emporte. Car le Très-Haut accélérera très-rapidement ses temps, et il amènera les moments qu'il a fixés, et il jugera ceux qui sont dans son univers, il examinera toutes choses dans la vérité, scrutant les actions cachées de chacun, et il pénétrera exactement dans les pensées intimes, et dans tout ce qui est le plus célé dans l'homme, et il le manifestera ouvertement devant tous les hommes. C'est pourquoi n'appliquez pas votre esprit à rien de ce qui est présent, mais prenons patience, parce que ce qui nous est promis arrivera. Ne nous arrêtons pas au spectacle des voluptés des nations étrangères, mais souvenons-nous des biens qui nous ont été finalement promis. Car les temps et les âges passeront avec toutes les choses qu'ils contiennent, mais à la fin des siècles, le Souverain du monde montrera sa grande puissance, lorsque toutes choses viendront au jugement. Préparez donc vos cœurs pour ce

que vous croyez déjà et détachez-vous de ce siècle; vous êtes captifs ici, mais vos ennemis seront tourmentés là-bas.

CHAPITRE II.

« Dans ce qui est maintenant le présent, ou dans ce qui est passé, ou dans ce qui doit advenir, ni le mal est absolument mal, ni le bien est parfaitement bien. De même que toute la santé présente se tourne en maladie, toute la force présente se change en impuissance, toute la sécurité présente se change en anxiété, toute la vigueur de la jeunesse se change en vieillesse et en trépas, toute beauté présente change, se flétrit et disparaît, toute puissance superbe se change en abjection et en confusion, toute splendeur et magnificence présente se change en ruine; toute volupté et toute allégresse présente se change en ver et en corruption; toute rumeur de gloire présente se change en poussière et en silence; toute possession de richesses se réduit à la seule fosse, toutes les rapines de l'avidité se changent en une mort funeste; toute concupiscence de la passion se change en une condamnation et en supplice; toute fraude et ruse se changent en un reproche de la vérité; toute douceur des plaisirs présents se change en jugement et en condamnation, tout amour de la fausseté se change en opprobre par la vérité. Quand toutes ces choses se produisent en ce monde, quelqu'un pense-t-il qu'elles ne doivent pas être châtiées? Toutes choses doivent arriver selon la vérité. Je vous ai instruits à ce sujet, je vous ai dit à quelles vertus vous deviez vous attacher; car le Tout-Puissant m'a commandé de vous exhorter et de vous avertir de son jugement, avant que je ne meure. Souvenez-vous que Moïse a dit: « Si vous violez la Loi, vous serez dispersés; si vous l'observez, vous serez les souverains. » Mais il vous a donné des préceptes que vous avez après sa mort rejetés loin de vous, lorsque vous étiez encore douze tribus dans le désert; c'est pourquoi ce qui vous avait été prédit est arrivé. Car Moïse vous avait annoncé, avant qu'elles n'arrivassent, les choses que vous avez souffertes, parce que vous avez abandonné la Loi. Et voici ce que je vous dis après que ces choses sont survenues : Si vous aviez observé ce qui vous a été commandé, vous auriez reçu du Tout-Puissant tout ce qui avait été réservé et préparé pour vous. Que cette Lettre soit entre vous et moi un témoignage que vous vous souviendrez des commandements du Tout-Puissant, afin que j'aie ma justification devant Celui qui m'a envoyé. Souvenez-vous de la Loi de Sion, de la terre sainte et de vos frères, et du pacte de vos ancêtres, et n'oubliez pas les fêtes et les sabbats. Transmettez cette Lettre à vos fils après vous avec la tradition de la Loi, de même que vos pères vous l'ont transmise. Priez avec ferveur en tout temps, et adressez-vous au Seigneur de toute votre âme, afin que le Tout-Puissant mette sa complaisance en vous et qu'il ne vous impute pas la multitude de vos péchés, car, s'il ne nous juge pas selon l'abondance de ses miséricordes, malheur à nous tous. Il faut que vous sachiez en outre que dans les temps anciens, nos ancêtres avaient des soutiens, c'est-à-dire des justes et des prophètes, qui, lorsque nous étions dans notre terre, nous assistaient lorsque nous péchions, et priaient pour nous Celui qui nous a créés, et le Tout-Puissant entendait leur prière et avait pitié de nous. Maintenant les justes ont été enlevés et les prophètes ont succombé; nous sommes sortis de notre terre, et Sion nous a été ôtée, et il ne nous reste rien, si ce n'est le Tout-Puissant et sa Loi. Si nous dirigeons et si nous disposons nos cœurs, nous recouvrerons tout ce que nous avons perdu, et nous aurons même beaucoup plus et en bien plus grandes quantités, car les choses que nous avons perdues étaient sujettes à la corruption, et celles que nous recevrons sont incorruptibles. C'est de cette manière que j'ai écrit à nos frères à Babylone et je le leur répète encore. Que tout ce qui a été dit ci-dessus soit toujours devant vos yeux, parce que nous sommes toujours animés de l'esprit et dans la puissance de notre liberté. Le Très-Haut agit à notre égard avec une patience extrême; il nous fait savoir les choses qui doivent s'accomplir, et il ne nous cache pas celles qui sont dans l'avenir. Avant que le Juge n'exige ce qui est à lui et que la vérité ne demande ce qui lui est dû, préparons notre esprit afin de recevoir, et de ne pas être saisis, afin de triompher, et afin de ne pas être jetés dans la confusion, afin de reposer avec nos pères, et afin de ne pas être tourmentés avec nos ennemis. La jeunesse du monde passe et la vigueur des créatures finit, et la durée des temps est très-courte; le vase est près du puits, le navire du port et la vie de son terme. Préparez-vous donc afin de vous reposer après avoir navigué et après être descendus du navire, non pour vous reposer lorsque vous êtes en route. Car voici que lorsque le Seigneur aura accompli toutes ces choses, il n'y aura plus de lieu pour la pénitence, ni de terme aux temps, ni de durée nouvelle pour les moments, ni de changement de voies, ni de lieu pour les prières, ni d'émission de supplications, ni moyen d'acquérir la science, ni d'expiation pour la faute, ni de supplications de parents, ni d'oraison de prophètes, ni de secours des justes. Mais il y aura la sentence de la corruption, le chemin conduisant au feu et la route menant à la géhenne. C'est pourquoi il n'y a qu'une loi et un siècle, et tous ceux qui sont en lui, auront une fin, et le Seigneur sauvera ceux dont il pourra avoir compassion, et il perdra ceux qui seront enveloppés dans leurs péchés. Lorsque vous recevrez ma Lettre, lisez-la donc soigneusement en vos assemblées et méditez-la, surtout aux jours de vos jeûnes, et souvenez-vous de moi par cette Lettre, de même que par elle je me souviens de vous. »

Cette Epître attribuée à Baruch n'a d'ailleurs rien de commun avec le *Livre de Ba-*

ruch écrit par un gnostique des premiers siècles nommé Justin et que nous connaissons par la mention qui en est faite dans le cinquième livre des *Philosophumena*, publiés par M. Miller et dont l'origine a donné lieu à de vives controverses. D'après le récit fruit de l'imagination de Justin, Elohim envoya Baruch à Jésus qui était le fils de Joseph et de Marie et qui, à l'âge de douze ans, gardait les troupeaux; il lui apporta le message du vrai Dieu et l'encouragea à l'annoncer parmi les hommes. Jésus dit : « Seigneur, je le ferai, » mais le serpent irrité le fit périr sur la croix.

BASILIDE.

Né en Syrie, cet hérésiarque, chef d'une des écoles du gnosticisme, était originaire de la Perse. On a fort peu de détails sur sa vie; il séjourna à Alexandrie, où il se trouvait de l'an 130 à 135 de notre ère. Il avait composé un Evangile à l'égard duquel nous manquons de renseignements précis. On lit dans Origène (homil. 1 *in Luc.*) : *Ausus fuit et Basilides scribere evangelium, et suo illud nomine titulare.* Saint Jérôme (*Præfat. in Matth.*) l'indique aussi parmi les évangiles des hérétiques; saint Ambroise en fait autant.

Origène en dit encore un mot dans son *tractat.* 26 *in Matthæum*, en parlant de l'emploi qui est fait de livres sans nulle autorité : *Utuntur quibusdam fictis Hypythiani [Cerinthiani?], aliis autem qui sunt Basilidis.* Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. IV, c. 7) en a parlé un peu plus longuement, mais sans offrir toutefois à la critique moderne ces données positives qu'elle recherche avec empressement (139). Et, de fait, on ignore si Basilide avait rédigé un nouvel Evangile, ou s'il s'était contenté de commenter soit l'Evangile de saint Matthieu, ou quelque autre des Evangiles canoniques; peut-être avait-il écrit sur l'ensemble de l'histoire évangélique.

Il prétendait que son enseignement était la véritable et primitive doctrine des Chrétiens, telle qu'il l'avait reçue de Glaucius, interprète de saint Pierre; il citait aussi saint Paul, mais il le mettait au-dessous de saint Pierre, et à la prétendue tradition de Glaucius il joignait les opinions contenues dans les soi-disant prophéties de Cham et de Barchor.

Afin d'expliquer sa doctrine et de montrer dans quel sens il fallait entendre les Evangiles, Basilide composa vingt-quatre livres d'interprétations, dont il ne reste que quelques fragments épars dans les *Stromates* de Clément d'Alexandrie, et que Grabe (*Spicilegium*), et Massuet (dans son *Edition de saint Irénée*) ont recueillis. L'exposé des doctrines de ce gnostique serait étranger à notre sujet; il se trouve dans l'ouvrage de M. Matter, t. Ier, p. 402-432.

On peut aussi consulter à cet égard Cave, *Hist. litter. script. eccles.*, t. Ier, p. 49; Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 43, 219; Beausobre, *Histoire du manichéisme*, t. II, p. 5; Walch, *Historie der Ketzereyen*, t. I, p. 287; Neander, *Entwicklung der vornehmsten gnostischen Systeme* (Berlin, 1818), p. 28-92; Baur, *Die christliche Gnosis* (Tubingen, 1835), p. 219; Guericke, *Kirchengeschichte*, t. Ier, p. 136; Pluquet, *Dict. des hérésies*, etc.

Deux passages cités par Clément d'Alexandrie (*Stromates*, l. III) et par saint Epiphane (hæres. 24, n. 5), comme se trouvant dans Basilide, sont de fait des citations peu altérées de *saint Matthieu* (c. XIX, 11; VII, 6).

Neander, dans son ouvrage sur les *Systèmes gnostiques*, p. 84, pense que l'Evangile de Basilide était celui des Hébreux, les sectes juives en Syrie en faisait usage.

BEN-SIRA.

(*Adages de Ben-Sira.*)

Ben-Sira passe pour avoir été le petit-fils de Jérémie; on manque d'ailleurs de renseignements sur son compte; les proverbes ou sentences qu'il a recueillis se retrouvent en grande partie dans le Talmud, et, quoiqu'on ne les ait jamais rangés parmi les ouvrages canoniques, la réputation dont ils jouissaient doit leur faire trouver une place dans notre recueil. Un érudit hollandais, Drusius, donna une édition de ces adages sous le titre suivant : *Proverbia Ben Siræ auctoris antiquissimi, opera J. Drusii in latinam linguam conversa scholiisque illustrata, Franeckeræ, Ægidius Ruderus*, 1597, in-4°.

M. G. Duplessis, dans sa *Bibliographie paremiologique*, Paris, 1847, p. 39, signale cet ouvrage comme digne de l'attention des érudits et des curieux. Il existe une traduction française de ces proverbes, mise au jour au XVIe siècle : mais elle est devenue d'une rareté telle, que les recherches les plus actives n'ont pu réussir à nous en faire rencontrer un exemplaire. En voici le titre :

(139) « Basilidem vero prætextu arcanioris doctrinæ (significat Irenæus), in immensum tetendisse mentis impiæ cogitatum, dum prodigiosa fabularum figmenta sibimet comminisceretur... Pervenit ad nos liber celeberrimi scriptoris id temporis Agrippæ Castoris, confutationem Basilidis validissimam continens in qua hominis præstigiæ ac fraudes deteguntur. Duinque cuncta ejus arcana profert in lucem, XXIV libros in Evangelium ab illo conscriptos esse memorat, ipsumque sibi prophetas confinxisse Barcabum et Barcoph, aliosque nonnullos qui nunquam exstitissent, iisque barbara quædam nomina imposuisse, ad percellendos eorum animos qui hujusmodi rerum admiratione capiuntur. »

Les Sentences de Ben-Sira, neveu de Jérémie le prophète, traduites de chaldée en français, et commentées par Barthélemy Du Poix, Gascon Auxitain, Angers, René Piquenot, 1569, in-16.

Nous allons, d'après Drusius, faire connaître les plus remarquables de ces proverbes, dont la concision n'échappera pas au lecteur; nous y joindrons quelques explications nécessaires.

« Ronge l'os qui est tombé en ta bouche. »

Cette image peu gracieuse assimile l'homme à un chien affamé; le commentateur hébreu l'applique à un homme qui doit garder sa femme lors même qu'il aurait sujet de s'en plaindre, et ne pas la répudier; car cette faculté, quoique autorisée par la loi, était vue de mauvais œil. Cet annotateur ajoute: « Celui qui a une femme méchante, et qui ne la renvoie pas, fait bien, car il ne vient pas au jugement. S'il la renvoie, il fait mal, car après elle, pas une heure ne lui sourit. (*C'est-à-dire, il n'est pas heureux dans un autre mariage.*) Le monde se couvre de ténèbres pour lui lorsqu'il la répudie. (*C'est-à-dire, il tombe dans diverses calamités.*)

« Ne livre pas ton cœur au chagrin, car le chagrin tue beaucoup de personnes. »

La première partie de cette sentence se retrouve dans l'*Ecclésiastique*, XXXVIII, 21 : *Ne dederis in tristitia cor tuum, sed repelle eam a te.*

« Ne sois pas de ceux qui ont une barbe peu fournie ou épaisse, car tu ne suis pas ce qui est ordonné »

Les Hébreux avaient mauvaise idée de ceux qui soignaient leur barbe avec affectation. Rabbi Aquiba dit dans la *Gémare : Homo rara barba callidus est; densa barba stultus.*

« Les enfants mâles sont chers à chaque homme, mais malheur aux pères des femmes. »

« Détourne ta face des méchants et ne chemine pas avec eux; éloigne d'eux ton pied, de peur que tu ne sois saisi dans leurs filets (140). »

« Cache tes richesses, mon fils, pendant ta vie et ne les laisse pas voir, et ne les donne pas à tes héritiers jusqu'au jour de ta mort. »

On connaît les risques de la propriété en Orient.

« Procure-toi des richesses, une femme bonne et craignant Dieu ; engendre aussi beaucoup de fils, fussent-ils au nombre de cent. »

« Eloigne-toi des méchants, et ne fréquente pas leur société; car leurs pieds courent vers le mal, et se hâtent d'aller répandre le sang. Aie cependant compassion de tes voisins, quoiqu'ils soient méchants, et donne-leur de ta nourriture, afin que lorsque tu seras au jugement de Dieu, ils rendent témoignage en ta faveur. »

« Ecoute mes discours, et penche ton oreille pour recevoir mes paroles. Cesse de te quereller avec tes voisins, et si tu remarques en eux des choses mauvaises, que ta langue ne les diffame pas (141). »

« Si tu as des pièces d'or et des richesses ne dis pas à ta femme, lors même qu'elle serait bonne, en quel lieu ton trésor est déposé. »

Drusius observe que d'autres sentences sont répandues chez les Juifs sous le nom de Ben-Sira; il en cite deux :

« Le jour est court et l'ouvrage considérable. »

On peut rapprocher cet adage de la maxime célèbre énoncée par Hippocrate : *Vita brevis, ars vero longa.* On dit que Ben Sira parla ainsi à son maître, lorsqu'étant fort jeune, il voulut se livrer avec zèle à l'étude de la loi.

« Que le souci du lendemain ne te tourmente pas, car tu ne sais pas ce qu'enfantera le jour (142). »

« Une fille est un vain trésor pour son père qui, lorsqu'il est livré à la crainte, ne dort pas la nuit (143). »

« Le gardien d'une petite fille dort et ne dort pas (144); peut-être elle est trompée en son adolescence, et, devenue plus grande, elle sera débauchée. »

« Quand ta fille sera mariée, tu auras à son égard de grandes inquiétudes, disant : Peut-être aura-t-elle des enfants; peut-être n'en aura-t-elle pas, et quand elle sera vieille, elle pourra exercer des maléfices. »

Drusius cite à cet égard le passage de Pollion: *Qui multiplicat uxores, multiplicat veneficia.*

Rien de plus commun chez les Orientaux que les plaintes sur les soucis que donnent les femmes.

« Délivre-toi de la femme méchante qui domine sur toi au moyen de sa langue : la femme méchante est semblable aux chiens enragés ; que les portes lui soient donc fermées, quoique sa bouche prononce de douces paroles lorsqu'elle répond. »

« Honore le médecin avant que tu n'aies besoin de lui. »

« Laisse à la surface de l'eau, afin qu'il nage, le fils qui n'est pas un fils (145). »

« Ronge l'os que le sort t'a adjugé (146). »

« L'or et l'enfant ont besoin d'être frappés. »

« Sois bon, et ne retire pas ta main de ce qui est bon. »

« Malheur au méchant et à ceux qui s'attachent à lui. »

« Place ton pain sur la face des eaux et sur le sable du désert, et tu le retrouveras à la fin des jours. »

(140) *Prov.* I, 15; II, 16.

(141) *Psal.* XV, 3.

(142) *Prov.* XXVII, 1.

(143) *Eccli.* XLII, 12.

(144) Nous traduisons littéralement : « Dormit non dormit. » Cela veut dire qu'il dort peu ou que son sommeil est toujours inquiet. On observera que la pensée qui a inspiré cet adage et le précédent se retrouve dans l'*Ecclésiastique*, c. XLII, v. 9-11.

(145) C'est-à-dire, corrige sévèrement ton fils, mais si les châtiments ne peuvent rien contre l'endurcissement de son mauvais naturel, abandonne-le.

(146) N'épouse jamais une femme pour sa richesse, mais assure-toi de son mérite et qu'elle appartienne à des parents vertueux.

« As-tu vu un âne roux? il n'est ni roux, ni blanc (147) »

« Ne fais pas du bien au méchant, de peur qu'il ne t'en résulte du mal. »

« Ne détourne pas ta main de faire le bien (148). »

« Tu corrigeras le sage avec un signe, et le fou avec un bâton. »

« Celui qui honore son ennemi est semblable à un âne. »

« Une flamme ardente dévore beaucoup d'amas de provisions (149). »

« Un vieillard dans la maison est un bon signe pour la maison (150). »

« Si tu as quelque chose de commun avec un autre homme, et si tu le lui demandes, tu t'adresseras inutilement cent fois à lui s'il est bon, et mille fois s'il est méchant. »

« La table étant préparée, la querelle cesse. »

« Si tu te trouves dans la nécessité de conclure une affaire avec un autre homme, soit que tu donnes, soit que tu reçoives, ne traite qu'avec un homme de bien. »

« Lorsqu'une affaire se conduit dans un lieu proche, son maître en jouit; mais si elle se fait dans un lieu éloigné, elle l'absorbe. »

« Ne sois pas ingrat pour un vieil ami. »

« Lors même que tu aurais soixante conseillers, n'abandonne pas le conseil de ton âme. »

« Que ta main soit aussi libérale que si tu étais toujours rassasié, et n'attends pas, pour agir ainsi, d'être réellement dans l'abondance (150*). »

« L'épouse entre dans la chambre nuptiale, mais elle ne sait pas ce qui lui arrivera (151). »

« Le sage par un geste, l'insensé avec le bâton. »

Sous-entendu, *se corrige*, *se dirige*.

Drusius a réuni une collection d'autres proverbes et sentences ayant cours parmi les anciens Hébreux; nous pensons qu'il ne sera pas hors de propos d'en citer ici quelques-uns:

« Deux morceaux de bois sec brûlent un morceau de bois vert. »

« Deux hommes assez faibles peuvent venir à bout d'un homme fort et courageux. » On connaît le proverbe grec : *Ne Hercules quidem duobus par est.*

« Un éléphant entre plus facilement par le trou d'une aiguille. » — On lit dans la *Gémare :* « Les hommes disent qu'il n'y a pas d'éléphant qui entre par le trou d'une aiguille. » Rabbi Siméon, fils de Gamaliel, dit de son côté : « Tu es peut-être du pays de Pombodite, où l'on dit que les éléphants passent par le trou d'une aiguille. » Cet adage rappelle celui dont le Sauveur fait usage (*Matth.* XIX, 24), afin de signaler la difficulté que les richesses opposent au salut.

« Nier son péché, c'est pécher deux fois. »

« Le vin entre, le secret sort. »

« Otes-en le sel et jette-le aux chiens. » — Ceci signifie qu'un aliment dépourvu de sel n'est bon à rien, et dans un sens figuré, que les gens dépourvus de sagesse (le sel en est l'emblème) ne sont d'aucune valeur.

(147) Cet adage trouve son explication dans le récit suivant : Un Juif était un jour sur la place publique, et un païen s'approcha de lui et lui dit : « N'as-tu pas vu ici un âne entièrement blanc? » le Juif lui répondit : « J'ai en effet vu un âne blanc avec des oreilles noires. » Le païen demanda alors : « Quelle route a-t-il suivie? » et le Juif ayant répondu, « celle-là, » le païen se dirigea de ce côté, en cherchant son âne; ne l'ayant pas trouvé, il revint vers le Juif et il dit : « Viens avec moi et cherchons ensemble mon âne jusqu'à ce que nous l'ayons rencontré. » Tous deux s'étant mis en route et ne trouvant pas l'âne, le païen dit au Juif : « Rends-moi mon âne que tu as volé » Et il se rendit vers le gouverneur de la ville, disant : « Cet homme m'a volé un âne blanc, » et le gouverneur condamna le Juif à payer cents deniers. Ne s'en tenant point là, le païen accusa le Juif d'un autre crime, disant au gouverneur que le Juif lui avait de plus dérobé un habit d'un grand prix et dans lequel était déposée une bourse renfermant deux cents deniers; le gouverneur condamna alors le Juif à payer une nouvelle amende de quatre cents deniers. Et de là est venu l'adage : Enseigne à ta langue à dire : « je ne sais pas; c'est préférable à l'or et à l'argent. »

(148) Un commentateur juif, à propos de cette recommandation relative à l'aumône cite l'exemple de Benjamin le Juste qui donnait en tout temps l'aumône; il vint un jour au service d'une malheureuse veuve qui avait sept enfants et qui était livrée aux horreurs de la famine; peu de temps après, il tomba malade et il était près de sa fin, lorsque les anges qui sont les messagers du Seigneur, dirent à Dieu : « Seigneur, Maître du monde, tu as dit que si quelqu'un sauvait l'âme d'un Israélite, c'était comme s'il sauvait le monde entier. Benjamin le Juste a conservé une veuve avec ses sept fils en lui donnant du secours, et voici qu'il éprouve une maladie qui le réduit à la mort. » Les anges obtinrent ainsi en s'adressant à Dieu que la sentence de mort qui était rendue contre lui fût suspendue, et vingt-deux années furent ajoutées à sa vie.

Une autre anecdote du même genre est relative à un rabbin qui vit deux bûcherons sortir d'une forêt avec des fagots sur la tête; il remarqua que dans le fagot de l'un d'eux, était un serpent qui ne lui faisait aucun mal. Il lui demanda s'il n'avait pas fait l'aumône, et le bûcheron lui ayant répondu qu'il avait partagé son pain avec un pauvre qui manquait d'aliment, le sage s'écria : « Tu es heureux, car tu as été délivré de la mort. »

(149) Cet adage est une allusion aux malheurs que peut entraîner la médisance.

(150) Le commentateur hébreu traduit par Drusius fait, à cet égard, la remarque suivante : « Quisquis honorat senem, perinde est ac si honoret Deum sanctum benedictum. Nisi enim senes essent, mundus non consisteret. Unde si dixerint tibi senes : Destrue domum tuam et fac ex ea stercorarium, destrue consilio senum. Si vero juvenes ad te dixerint : Fac ut loco stercorarii istius, domus extruatur, contemne eos nec acquiesce consilio eorum. Destructio enim senum est ædificatio, et ædificatio juvenum est destructio. »

(150*) C'est ce que le commentateur explique par le proverbe arabe : « Personne n'est plus pauvre qu'un riche qui n'ose pas faire usage de ses richesses. »

(151) Cet adage se rapporte à une jeune fille qui mourut subitement le soir de ses noces : il signifie que l'avenir est plein d'incertitude et qu'on ne doit compter sur rien.

« Le semblable habite près de son semblable. »

« La brebis suit la brebis. »

« Que celui qui ne travaille pas ne mange pas. » Tout le monde sait que saint Paul a reproduit ce précepte (*II° Epître aux Thessaloniciens*, III, 10) : *Si quis non velit operari, ne comedat.* Pareille pensée se trouve chez divers rabbins.

« Le ventre plein, toute espèce de mal. » On rencontre de même cette sentence dans différents écrits rabbiniques : la *Gémare* s'exprime ainsi : *Vulgare dictum est : implevit ventrem suum omne genus mali.* (Sous-entendu : *fecit.*) Rappelons le proverbe grec d'après lequel *satietas ferociam parit.*

« A la porte du marchand de vin, les frères et les amis. » La *Gémare* reproduit et complète cet adage : *Ad ostium tabernæ fratres et amici, ad ostium carceris neque fratres, neque amici.*

« Un grain de poivre l'emporte sur une corbeille de citrouilles. »

« Il est hôte dans sa maison, père de famille dans celle d'un étranger. » Cette expression se rapporte aux gens qui usent chez eux de parcimonie, et qui, au dehors, étalent du faste.

« Ecris-le sur la corne d'une chèvre. » Se dit d'un objet perdu sans espoir de le recouvrer, et d'une chose qu'on ne doit pas revoir.

« La charge suivant le chameau. »

« Tobie l'a fait et Zigod est puni. » — Voici l'origine de cet adage : un nommé Tobie fut surpris par un autre Juif du nom de Zigod lorsqu'il commettait un délit; mais comme il n'y avait qu'un seul témoin, et que la loi n'admet pas de condamnation en pareille occurrence, le juge relâcha Tobie, et fit donner à Zigod, pour le punir d'avoir accusé trop légèrement son compatriote, le nombre de coups de fouet prescrit, quarante moins un.

« Il cherche ce qu'il n'a pas perdu. »

« Un ami sur la place publique vaut mieux que de l'or dans une cassette. »

« De la lumière à midi. » — Faire une chose inutile; Tertullien a cité le proverbe : *Lucernam in meridie accendere.*

« Mesure pour mesure. »

« Orne-toi toi-même, tu orneras ensuite les autres. »—Orner doit se prendre ici dans le sens de corriger.

« Attache-toi au puissant, et les hommes te vénéreront. »

« Celui qui bâtit beaucoup devient pauvre. »

« L'homme âgé de soixante ans court au bruit des timbales comme une petite fille de six ans. » — A tout âge on court après les fêtes, on recherche le plaisir.

« L'ouvrier déteste l'ouvrier. »—Les Latins avaient un adage semblable : *Figulus figulo invidet.* — Quelques rabbins ont exprimé l'idée assez étrange que le serpent tentateur cita à Eve ce proverbe. Drusius transcrit divers passages à ce sujet :

In Thargum Jonathæ, Gen. III : « *Ea ipsa hora dixit serpens delator Creatoris sui, dixit, inquam, mulieri : Non morieris, sed omnis opifex opificem odit.* » —*In Medrasc. Tehillim ad psalmi primi versum primum;* « *Et serpens Evam aggressus est eamque his verbis alloquitur : Cur vos non comeditis de ista arbore? Cui mulier : Quia Deus nos vetuit ea vesci. Tum serpens : De ista arbore Deus comedit et mundum creavit; si vos itidem de ea comederitis, tunc mundum creare sicut ipse poteritis.* » *Hoc est quod dicitur Gen.* III, 5 : « *Et eritis sicut dii.* » *Verum omnis opifex odit eum qui est sui opificii.*

« Prépare-toi dans le vestibule, afin que tu puisses entrer dans la chambre. » —C'est-à-dire : *Prépare-toi dans le cours de ta vie, afin de pouvoir entrer dans le ciel.* Les Juifs avaient aussi un proverbe qu'on peut rapprocher de celui-ci : « L'homme qui prépare la veille du sabbat mange le jour du sabbat. »

« La mesure dont tu te sers pour les autres leur servira aussi à ton égard. » — Rapprocher ceci de ce qui est dit dans l'Evangile : *Matth.* VII, 2; *Marc.* IV, 24; *Luc.* VI, 38.

« Tout ce que tu fais, fais-le au nom de Dieu. »

« Tout ce qui arriva aux pères fut un signe pour les fils. »

« N'entreprends point des choses trop difficiles pour toi. »

« Sois plutôt la queue des lions que la tête des renards. » — C'est-à-dire : il vaut mieux être le dernier parmi les hommes courageux et magnanimes que le premier parmi des gens timides et astucieux

« Celui qui a gardé les pères gardera aussi les enfants. »

« Moudre de la farine moulue tuer des lions morts. »

« Depuis les princes jusqu'aux bateliers haleurs. » — *Helæarii*, hommes qui traînent une barque avec une corde le long d'un chemin de halage.

« Il y a de vieux chameaux qui portent les peaux de jeunes chameaux. » — C'est-à-dire, un âge plus avancé ne met pas à l'abri de la mort.

« La hache vient de la forêt, et elle y entre. »

« Il vaut mieux entendre que dire des malédictions. »

« Le chameau demanda des cornes, et il perdit ses oreilles. »

« La faute amène la faute. » — Il existait chez les Romains un adage identique : *Peccatum trahit peccatum.* Les Hébreux exprimaient aussi la même pensée d'une autre façon en disant : « Le précepte amène le précepte. »

« Sans farine, il n'y a pas de loi. » — La pauvreté, le dénûment, s'opposent à l'étude.

« Sichem le fit, et le cultivateur en pâtit. » — Allusion à la conduite de Sichem qui enleva Dina, fille de Jacob; les frères de Dina

la vengèrent en tuant Sichem, son père et les habitants de la ville (152)

Quicquid delirant reges, plectuntur Achivi.

(HORAT., *Epist.*, l. I, epist. 2, *Ad Lollium*, v. 14.)

« L'intérieur est comme l'extérieur. »

« L'archer périt de la flèche qu'il avait faite lui-même. »

« Science sans œuvre n'est pas science. »

« Ce n'est pas le discours qui est le fondement, mais l'œuvre. »

« Le péché est le salaire du péché. »

« Il fouette un mort. » — C'est-à-dire : Il fait une chose inutile et vaine.

« Ne regarde pas le vase. » — Il faut compléter le sens en ajoutant : « Mais ce qui est dedans. » C'est-à-dire : Envisage les choses et non les personnes ; ne juge pas du mérite d'un homme d'après son apparence.

« Si tu as pris une femme de petite taille, penche-toi pour lui parler. »

« Il n'y a pas de mort sans péché. »—C'est-à-dire : Toute faute reçoit son châtiment. Les Hébreux regardaient la mort comme la peine du péché, et cette pensée se retrouve dans saint Paul, *Epître aux Romains*.

« L'erreur dans la science engendre l'arrogance. »

« La préméditation du péché est pire que le péché. »

Nous trouvons dans une brochure de dix-huit pages, imprimée à Paris en 1841 (*Prospectus d'une traduction du Talmud*), quelques adages qu'on peut joindre à ceux que nous venons de transcrire.

« Le mauvais penchant est d'abord mince comme un fil d'araignée, ensuite gros comme un timon de voiture. »

« Le mauvais penchant est d'abord un passant, puis un hôte, enfin le maître. »

« Accoutume ta langue à dire : je ne sais pas. »

« Descends d'un degré pour prendre femme; monte d'un degré pour prendre un ami. »

BÉROSE.

Historien et astrologue, Bérose écrivait à l'époque de Ptolomée Philadelphe ; il composa vers l'an 260 avant l'ère chrétienne trois livres sur les antiquités chaldéennes et babyloniennes ; il les dédia à Antiochus Soter. Malheureusement cet ouvrage est perdu ; il n'en reste que quelques fragments conservés par Josèphe (*Ant. Jud.*, lib. X, c. 11 ; *Adv. Apion.* lib. I, 19), et par Eusèbe (*Præpar. evangel.*, l. IX et XI) (153); ainsi que dans la *Chronographie* de Syncelle. Ils ont été reproduits par Scaliger : *De emendatione temporum*, Genevæ, 1629, et par Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XIV, p. 175 et 211 ; on les trouve aussi dans les *Fragmenta historicorum Græcorum*. (Paris, F. Didot, t. II, p. 495-510.) Richter en a donné en 1825 (Leipzig, in-8°) une bonne édition.

Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec celui qu'Annius de Viterbe publia à Rome en 1498, sous le titre de *Commentaria super opera diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*. Ce livre fit grand bruit; les éditions se multiplièrent pendant le XVI° siècle, mais les progrès de la critique firent de plus en plus reconnaître que les fragments d'historiens anciens publiés par l'éditeur étaient supposés ou interpolés par lui ; aussi on trouve à cet égard d'assez longs détails dans la *Biographie universelle*, t. II. (Article de Ginguené.) La bonne foi d'Annius a rencontré quelques défenseurs; entre autres, Eusèbe Salverte. (*Essai sur les noms propres d'hommes et de lieux*, t. II, p. 363. — *Voy.* aussi Jagemann : *Histoire* (en allemand) *des sciences en Italie*, t. III, p. 464.)

Transcrivons ici quelques extraits de l'ouvrage attribué à Bérose, ils suffiront pour en donner une idée ; il serait fort superflu de prendre la peine de traduire en entier cette production justement délaissée.

« Aux environs du Liban se trouvait Enos, ville d'une très-grande étendue et peuplée de géants qui dominaient dans tout l'univers depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Pleins de confiance dans leur vigueur et dans leur haute stature, ils opprimaient tous les autres hommes, et se livraient à tous les excès de la débauche la plus effrénée (154). Ce furent eux qui inventèrent les instruments de musique. Des hommes justes prêchaient et annonçaient ce qui devait arriver au sujet de la destruction du monde et le gravaient sur les pierres; mais les géants s'en moquaient ; et, par leur impiété, ainsi que par leurs crimes, ils appelaient sur eux la colère et la punition céleste.

« Parmi eux se trouvait un homme prudent et respectant les dieux ; sa vertu était connue dans toute la Syrie. Il se nommait Noé, et il avait trois fils, Sem, Japhet et Cham; leurs femmes se nommaient Tytée, Pandore, Noela et Noeyla. Craignant la catastrophe qu'annonçaient les astres, Noé commença l'an 78 avant l'inondation, à construire un navire en forme d'arche couverte. Quand cette période fut accomplie, l'Océan et toute la mer Méditerranée débordèrent subitement. Les fleuves et les fontaines inondèrent la terre ; des pluies très-abondantes tombèrent pendant bien des jours avec une impétuosité extraordinaire, et les plus hautes montagnes furent couvertes d'eau. Le genre humain tout entier fut ainsi noyé dans les eaux, à l'exception de Noé et de sa famille qui se sauvèrent dans l'arche. Celle-ci, sou-

(152) *Gen.* XXXIV, 25 et seq.

(153) T. II, p. 52 et 94 de la traduction de M. Seguier de Saint-Brisson. Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

(154) « Manducabant homines et procurabant abortus in eduliumque præparabant, et commiscebantur matribus, filiabus, sororibus, et masculis et brutis, et nihil erat sceleris quod non admitterent. »

tenue par l'onde, s'arrêta sur le sommet du mont Gordien où l'on dit qu'il en reste encore une partie; on prétend que des hommes en retirent du bitume dont ils font grand usage pour leurs édifices. Après le déluge Noé engendra des géants et un grand nombre d'enfants; ils se marièrent et leurs femmes, à chacune de leurs couches, mettaient toujours au monde deux enfants, un garçon et une fille. Lorsque Noé sortit de l'arche, il grava sur une pierre les choses qui s'étaient passées; il mit par écrit sur les secrets des choses naturelles et sur l'astronomie beaucoup de livres que les prêtres de l'Arménie ont seuls le droit d'étudier et d'expliquer. L'an 131 après le déluge, la première ville qui fut fondée par Saturne, ce fut Babylone, qui augmenta rapidement sous le rapport de la richesse et du nombre de ses habitants. Il voulut construire une tour, mais il ne put la terminer et après cinquante-six ans, il disparut subitement, ayant été enlevé par les dieux.»

C

CAIN.

On n'a point signalé le meurtrier d'Abel comme ayant composé des ouvrages, mais on a débité à son égard bien des circonstances apocryphes.

Le testament de Joseph, inséré dans les *Testaments des douze patriarches* (voy. *Dictionnaire des apocryphes*, t. I, col. 905), fait mention de la septuple vengeance auquel devait être exposé le meurtrier de Caïn. (*Gen.* IV, 15, 24.)

Saint Basile en parle aussi (epist. 317, *Opera*, t. II, p. 1085) ainsi que Suidas (*Lexicon*, v° Καίν. Des rabbins ont cru follement qu'une corne aurait poussé sur le front de Caïn; d'anciens auteurs ecclésiastiques ont pensé qu'il était agité d'un tremblement continuel. Le P. Mersenne dans ses commentaires sur les six premiers chapitres de la *Genèse*, et l'anglais J. Grégory dans les *Critici sacri*, t. IX, ont recueilli les diverses opinions émises à cet égard.

J.-C. Ortlob (*Dissertatio de Caino non desperante*, Leipsig, 1721, a soutenu, d'accord avec quelques rabbins, que Caïn avait fait pénitence et avait obtenu rémission d'une partie au moins de la peine que Dieu avait résolu de lui infliger, mais cette opinion a compté fort peu de partisans.

Fabricius. *Codex. pseud. Vet. Test.*, t. II, p. 48, cite quelques ouvrages spéciaux fort peu connus relatifs à Caïn, tels que :

J. Fecht, *Historia Caini et Abelis*, Rostock, 1708, in-4°; J.-A. Danz., *Nomen Caini vindicatum*, Ienæ, 1682. Il mentionne aussi J.-H. Foppius, *qui facta Caini ex principiis jurisprudentiæ naturalis discutienda suscepit singulari diatriba*, Bremæ, 1716, in-4°.

Selon Josèphe (l. I, c. 2), Caïn fut l'inventeur des poids et mesures; selon George Syncelle qui s'appuie de l'autorité de la *Petite Genèse*, il périt écrasé par la chute d'une maison, l'an du monde 930, et l'année même de la mort d'Adam.

Saint Epiphane (hæres. 39) fait connaître également une autre assertion prise dans le même ouvrage apocryphe :

Exstant in Jubilæis qui liber Genesis parva dicitur, uxorum Caini Sethique nomina ut qui confictas illas fabulas in hominum vitam invexerunt pudore omnino suffundantur.... Cainus sororem natu majorem dixit Juven nomine; Sethus porro, Adami filiorum tertius post Abelem genitus, cum alia sorore Azura conjunctus est. Fuerunt et alii Adamo liberi ut in parva illa Genesi scriptum est, novem scilicet secundum priores illustres, ut in totum filias duas, mares duodecim susceperit, e quibus occisus unus, undecim superstites relicti sunt.

Le signe dont Caïn fut marqué (*Gen.* IV, 15), a été l'objet de bien des assertions apocryphes.

Quelques auteurs ont avancé que Dieu grava une lettre sur le front du fratricide, ou bien qu'il y mit le signe de la croix. On a prétendu aussi que le chien d'Abel lui fut donné pour compagnon, ou que son visage fut couvert de lèpre, ou bien qu'un air effaré et des yeux ensanglantés le désignaient aux regards. Procope (*in Genes.*) et divers écrivains affirment que son corps tremblait continuellement au point qu'il lui était impossible de mettre de la nourriture dans sa bouche. On a dit aussi que, dans quelque endroit qu'il s'arrêtât, la terre tremblait autour de lui. Il y a eu des rabbins qui ont avancé qu'une corne poussa sur le front de Caïn afin d'avertir qu'il fallait éviter sa rencontre. (*Voy.* Heidegger, *Hist. patriarch.*, t. I, p. 129.) Ces fables ne méritent pas qu'on s'arrête à l'indication des auteurs qui les rapportent.

Une ancienne tradition indique, comme le lieu où Abel fut tué, une colline auprès de Damas. Diverses opinions se sont produites au sujet de la façon dont ce meurtre fut commis. Eutychius et des écrivains arabes disent que Caïn brisa d'un coup de pierre la tête de son frère. Quelques rabbins affirment qu'il le déchira avec les dents, d'autres qu'il l'assomma avec une mâchoire d'âne; d'autres auteurs l'arment d'une fourche, saint Chrysostome d'une épée, saint Irénée d'une faux et Prudence d'une serpe.

Les docteurs juifs ne pouvaient manquer d'amplifier le récit de la *Genèse*, ch. IV.

Le Targum de Jérusalem (155) s'exprime ainsi : « Et Caïn dit à Abel son frère : Viens et allons dans la campagne. Et il arriva que lorsqu'ils furent sortis tous deux pour aller dans la campagne, Caïn répondit et dit à Abel son frère : « Il n'y a pas de jugement ni de Juge, et il n'y a pas d'autre siècle, et le juste n'aura point de récompense, et il ne sera point tiré vengeance des méchants, et le monde n'a pas été créé par la miséricorde et n'est point gouverné par la miséricorde. Pourquoi ton offrande a-t-elle été reçue et agréée, et pourquoi la mienne n'a-t-elle pas été agréée ? » Abel répondit et dit à Caïn : « Il y a un jugement et un Juge, et il y a un autre siècle, et les justes reçoivent leur récompense, et vengeance doit être tirée des méchants, et le monde a été créé avec miséricorde et il est gouverné avec miséricorde. Il est véritablement gouverné selon le fruit des bonnes œuvres, et comme mes œuvres sont meilleures que les tiennes, mon offrande a été reçue et agréée, et la tienne n'a pas été reçue. » Et les deux frères se querellaient ainsi dans la campagne. »

Le Targum de Jonathan ben Aziel s'exprime ainsi : « Et Caïn dit à son frère Abel : Viens, allons tous deux dans les champs, et lorsqu'ils furent tous deux dans les champs, Caïn répondit et dit à Abel : « Je comprends que le monde n'a pas été créé par la miséricorde, et qu'il n'est pas gouverné selon le fruit des œuvres et qu'il y aura au jugement acception des personnes. Pourquoi ton offrande a-t-elle été reçue, et pourquoi la mienne n'a-t-elle pas été reçue et agréée ? » Abel répondit et dit à Caïn : « Le monde a été créé dans la miséricorde, et il est gouverné selon le fruit des bonnes œuvres, et il n'y a pas au jugement acception des personnes, et parce que les fruits de mes œuvres ont été meilleurs que les tiens et plus précieux que les tiens, mon offrande a été reçue et agréée. » Caïn répondit et dit à Abel : « Il n'y a pas de jugement ni de Juge ni d'autre siècle, et il n'y aura point de récompense accordée aux justes, ni de châtiment infligé aux méchants. » Abel répondit et dit à Caïn : « Il y a un jugement et un Juge et un autre siècle, et une récompense sera donnée aux justes, et un châtiment sera infligé aux méchants. » Et au sujet de ces choses ils disputaient sur la face du champ. »

Selon la plupart des rabbins, la haine de Caïn contre Abel vint surtout parce qu'il voulait épouser celle de ses sœurs qui avait été donnée à Abel (155*).

Parmi les innombrables aberrations de l'esprit humain, lorsqu'il s'est affranchi de la règle salutaire de l'autorité, il faut distinguer celle des sectaires qui révéraient Caïn (155*).

Fabricius (*Cod. apocryph. Nov. Test.*, t. I, p. 138) parle de ces Caïnites. Plusieurs des anciens Pères (Tertullien, Théodoret, saint Epiphane, saint Augustin) en ont également fait mention, mais d'une manière trop succincte pour qu'on puisse bien apprécier leurs opinions. Quelques auteurs ont dit que ces hérétiques regardaient Caïn comme le fils d'Eve et du diable ; mais il est douteux que cette idée, que l'on retrouve ailleurs, et notamment chez la secte gnostique des Archontiques (156), fût réellement admise par les Caïnites, ainsi que le remarque Fabricius (157).

Il existe une composition dramatique, devenue très-rare : l'*Odieux et sanglant meurtre commis par le maudit Caïn à l'encontre de son frère Abel, tragédie morale à douze personnages, extraite du IVe chapitre de la Genèse*, par Thomas Lecoq, prieur de la Sainte-Trinité de Falaise, Paris, N. Bonfons, 1580, in-8°. Cet ouvrage, sans distinction d'actes ni de scènes, est très-mal écrit et sans aucun intérêt, à ce que dit la *Bibliothèque du Théâtre français*, t. I, p. 240. M. de Soleinne n'avait pu s'en procurer un exemplaire.

(155) Les *Targum* ou paraphrases sont les paraphrases de la Bible faites en langue chaldaïque pour faciliter aux Juifs l'intelligence des livres écrits en langue hébraïque, ou chananéenne, langue que les Israélites avaient oubliée dans les soixante et dix années de leur captivité parmi les Chaldéens, dont ils avaient fini par adopter le langage. Le *Targum* le plus ancien est celui d'Onkelos : on le croit du IIe siècle ; il ne contient que le Pentateuque ; il est écrit en un style fort pur, qui se rapproche du chaldéen du *Livre de Daniel*. Les Juifs en lisent tous les samedis un chapitre avec un chapitre du texte de la Loi, tant est grand le respect qu'ils lui portent. Le *Targum* est inséré dans toutes les polyglottes ; celui de Jérusalem est imprimé dans la Bible hébraïque publiée par Buxtorf, à Bâle en 1618, 4 tomes in-folio. Le travail d'Onkelos sur le Pentateuque compte, sans parler d'impressions plus anciennes, les éditions d'Amsterdam, 1764, 2 vol. in-4° ; Vienne, 1795, 5 vol. in-8° ; Lunéville, 1807, 5 vol. in-8° ; Monasch, 1837, 5 vol. in-8°.

Il existe au moins trois traductions latines des *Targum* : celle d'Alphonse de Zamora, dans les polyglottes d'Alcala, d'Anvers, de Paris et de Londres, à la suite de la Vulgate, Venise, 1609, in-folio ; et séparément, Anvers, 1539, in-8° ; celle de Paul Fagius, Strasbourg, 1546, in-folio ; celle de Bernardin Baldi, restée inédite.

(155*) R. Zadok, in *Pirke* Elieser, c. XXI. « Invidia et vehemens odium intravit in Kaini eo quod grata fuerat oblatio Abelis ; sed et ideo quod cum uxor gemilla ejus non amplius pulchra esset inter feminas dixit : Interficiam fratrem meum Abelem ut potior uxore ejus, juxta illud : Et dixit Kain ad Abelem fratrem. »

(156) Selon Theodoret (lib. II *De hæreticis fabulis*, c. 2).

(157) In *Pirke* R. Elieser, dicitur Cain Samuelis progenies, atque ab aliis rabbinis apud Gaulminum, *De morte Moysis*, p. 216, traditur ex semine primi serpentis natus magiæ pater : tamen a Cajanorum opinione hoc remotum esse videtur, qui a fortiore et præstantiore virtute Cainum quam Abelem prognatum statuebant, teste Epiphanio et aliis. Huc refer et quod ex sententia Sethianorum a Philastrio dicitur : « Angelis in dissensione constitutis tenuit virtus in cœlo feminea. »

CÉRINTHE.

Les anciens auteurs ecclésiastiques mentionnent un Evangile rédigé par cet hérésiarque. C'était, selon saint Epiphane (hæres. 51, n. 7), un de ceux qui avaient été écrits avant que saint Luc n'entreprît le sien et dont cet évangéliste a parlé en disant que plusieurs avant lui avaient essayé d'en composer. (Ch. I, 1). Le même Père dit en un autre endroit (hæres. 30, n. 14), que les disciples de Cérinthe se servaient de l'Evangile selon saint Matthieu, dont ils retranchaient le premier chapitre qui condamne ouvertement leurs erreurs.

Nous n'avons pas ici à nous occuper des erreurs de Cérinthe; il s'attribuait la connaissance du Dieu suprême et inconnu aux anges, connaissance qu'il prétendait tenir de révélations écrites par un grand apôtre. (Eusèbe, *Hist eccles.*, l. III, c. 28). Il séjourna successivement à Alexandrie et à Ephèse; son système était un mélange des principes de l'Ecole d'Egypte et de la philosophie orientale combiné avec les doctrines chrétiennes (158).

Il fut aussi l'auteur d'une *Apocalypse* qui est perdue et qu'il attribuait aux apôtres; il y enseignait après la résurrection des corps un règne de félicité terrestre devant durer mille ans. Cette opinion se rattachait si bien aux idées que les Juifs se faisaient des institutions du Messie, elle était si profondément enracinée dans les esprits, qu'on en trouve des traces dans des auteurs anciens fort respectables (159).

Ce que nous savons au sujet de cette *Apocalypse* se réduit d'ailleurs à ce que nous apprennent Eusèbe, transcrivant les paroles du prêtre Caïus (160), et Théodoret (161).

Saint Epiphane (hæres. 28, n. 6, et 30, n. 14) s'exprime ainsi : *Matthæi enim Evangelio non integro, sed ex parte duntaxat utuntur nimirum propter genealogiam, quæ ejus est carnis propria, quod quidem Evangelii testimonium afferunt atque ita prædicant. Sufficit discipulo si sit sicut magister ejus... Cerinthus enim et Carpocrates eodem Matthæi, ut quidem volunt Evangelio freti, ex ejus initio Christique genealogia probare nituntur, Christum e Josephi et Mariæ semine esse procreatum.*

CHAM.

(Prophétie de Cham.)

Isidore, fils de l'hérésiarque Basilide, en parle dans un fragment que Clément d'Alexandrie nous a conservé (*Stromat.*, lib. VI); il est ainsi conçu : « Il me semble que ceux qui se mêlent de philosophie doivent apprendre ce que veut dire le chêne ailé et le manteau de diverses couleurs qui le couvre. Tout ce que Phérécyde a enseigné d'une manière allégorique dans sa théologie, il l'a pris daans la *Prophétie de Cham.* »

On sait que Phérécyde avait été le maître de Pythagore. Autant qu'on peut en juger d'après des indications incomplètes et obscures, il reproduisait les idées de la théogonie phénicienne.

CLÉMENT (SAINT) LE ROMAIN.

Les ouvrages authentiques de ce disciple de saint Pierre et ceux qu'on lui a attribués remplissent la majeure partie du tome Ier de la *Bibliotheca Græca, Latine edita* (Migne, 1856, gr. in-8°). Ils sont accompagnés des travaux de Cotelier et de divers autres érudits sur ces productions, qui, toutes et à divers degrés, sont dignes d'attention.

Nous ne jugeons pas à propos de placer dans notre Recueil une traduction française de ces livres, dont tous nos lecteurs peuvent consulter le texte latin; ils appartiennent d'ailleurs aux ouvrages des Pères de l'Eglise primitive. Deux d'entre eux, il est vrai, se rattachent plus spécialement à la narration de la Vie des apôtres. Les *Récognitions*, divisées en dix livres, et dont le titre vient de ce qu'on y trouve le récit de la manière

(158) Matter *Histoire du gnosticisme*, t. I, p. 296-306.

(159) E. Guers, *Israël aux derniers jours de l'économie actuelle, suivi d'un fragment sur le millénarisme*, Paris, 1856, in-8°.

(160) *Hist. eccles.*, lib. III, 28 : « Sed et Cerinthus per revelationes quasdam quas velut a magno Apostolo conscriptas et per angelos ei revelatas jactare talia quædam portenta nobis introducit. Post resurrectionem terrenum diem futurum esse agnum Christi in Hierusalem, et homines in carne iterum concupiscentiis et vitiis subjectam conversationem habituros. Contra fidem quoque Scripturarum, quosdam mille annos designat, in quibus quidem et alia corruptionis opera et nuptiarum festivitates futuras ad eos qui libidini sunt dediti decipiendos. »

(161) *Hæretic. fabul.*, lib. II, c. 3 : « Confixit autem etiam quasdam revelationes tanquam ipse eas esset contemplatus, et minarum quarumdam doctrinas composuit, Domini quoque regnum terrenum futurum esse dicebat, et cibum et potum somniabat lætitiasque et voluptates visione comprehendebat, nuptiasque et sacrificia et dies festos qui Hierosolymis celebrarentur, eaque mille annorum spatio esse complendas, tanto enim tempore putabat duraturum regnum Dei. »

dont Clément reconnut son père et ses frères, contiennent une narration fort détaillée des actions de saint Pierre dans les dernières années de son existence, et l'on trouve bien des détails relatifs à l'apôtre des Gentils dans l'*Epitome de actibus*, *peregrinationibus et prædicationibus sancti Pauli*, inséré dans la *Bibliotheca* en question (t. I, col. 1071-1122, d'après Cotelier, *Patres apostolici*, I, 735); mais comme ces faits sont également narrés avec d'amples développements dans des compositions concernant les deux saints apôtres, et qu'on rencontrera plus loin, nous jugeons inutile de nous livrer ici à une tâche qui pourrait être taxée de double emploi (162).

Quant aux *Constitutions* et aux *Canons apostoliques*, dont la rédaction a également été attribuée à saint Clément, nous en avons parlé à l'article Apôtres. Il suffira donc de placer ici quelques renseignements bibliographiques sur les productions qui portent le nom de saint Clément.

C'est d'ailleurs un sujet qui a été traité avec étendue par Hoffmann, dans son *Lexicon bibliographicum*, t. I, p. 499 et suiv.

Tous les ouvrages du saint ont été recueillis par Cotelier dans ses *Patres apostolici*, édition de 1672, de 1700, de 1724.

La première édition des deux *Epîtres aux Corinthiens* est celle que donna Patrice Junius, Oxford, 1623, in-4°; elles reparurent avec les notes de divers savants en 1669, 1672, 1699 et en 1718, Cambridge. Hoffmann qualifie cette dernière édition d'*omnium locupletissima*. Elles ont paru aussi dans quelques recueils tels que les *Epistolæ SS. PP. apostolicorum*, éditées par J.-L. Frey, Bâle, 1742, in-8°, et dans les *Scripta genuina græca Patrum apostolicorum*, recueillis par Horneman, Hafniæ, 1828, in-4°.

Deux épîtres *Aux vierges*, regardées en général comme apocryphes, ont été placées par Wetsten, qui les considérait comme authentiques, en tête de son édition du Nouveau Testament syriaque, Leyde, 1754, in-folio.

En fait de traductions françaises, on peut citer les *Lettres aux Corinthiens*, traduites par A. Teissier, Avignon, 1684, in-8°, et les deux *Lettres aux vierges*, que Wetsten publia à part en latin et en français, Leyde, 1763 (voir *Journal des Savants*, février 1764, p. 305.)

Hoffmann énumère trente-sept auteurs qui ont fait sur saint Clément des travaux spéciaux; nous nous bornerons à signaler la dissertation de N. Lenourry, *De libris recognitionum* dans l'*Apparatus ad Biblioth. max. Patrum*, 1703, t. I, p. 211-224.

N'oublions pas une production récente, qui a été l'objet des éloges de quelques journaux d'Allemagne : *S. Clementis Romani epistolæ binæ de virginitate*, *Syriace quas ad fidem cod. mscr. Amstelodamensis, additis notis et nova interpretatione latina ed.* J.-Th. Beelen, Lovanii, 1856, in-4°.

Un savant allemand, de Wette, a cherché à quelle source étaient puisés les faits de l'*Histoire du Sauveur* racontés dans les écrits clémentins; il s'exprime ainsi :

« Les citations des faits rapportés dans les Evangiles et qu'on trouve dans les ouvrages attribués à tort à saint Clément n'étant pas d'une exactitude bien rigoureuse, il est difficile de leur assigner une source précise.

« Quelques passages ont pour base l'*Evangile de saint Matthieu*; on rencontre, par exemple, homélie 3, n. 18, une citation qui s'accorde avec cet Evangile, ch. xxiii, 2. (*Voy.* aussi homélie 3, n. 51, et *Matth.*, v, 17; homélie 3, n. 56, et *Matth.*, v, 35 : homélie 18, n. 15, et *Matth.*, xiii, 35.)

« En d'autres endroits c'est saint Luc qu'on retrouve. (*Voy.* homélie 8, n. 7, et *Luc*, vi, 46; homélie 19, n. 2, et *Luc*, x, 18; homélie 9, n. 22, et *Luc*, x, 20.)

« En certains passages les expressions des deux Evangiles sont mêlées (homélie 15, n. 5, et *Matth.*, v, 29-41; *Luc*, vi, 29; homélie 3, n. 53, et *Matth.*, xiii, 17; *Luc*, x, 24); ou bien elles diffèrent du texte pseudo-clémentin. (Homélie 8, n. 6; voy. *Matth.*, xi, 25; *Luc*, x, 21.)

« Parfois, mais rarement, on retrouve les expressions de saint Marc (homélie 11, n. 19, et *Marc*, vii, 26; homélie 3, n. 57, et *Marc*, xii, 29); et de saint Jean. (Homélie 3, n. 52, et *Jean*, x, 27; homélie 11, n. 26, et *Jean*, iii, n. 5.)

« Quelques passages proviennent d'une autre source qu'il est aujourd'hui impossible de déterminer. (Homélie 3, n. 50 : Διὰ τι οὐ νόειτε τὸ εὔλογον τῶν Γραφῶν ; § 55 : Ὁ πονηρός εστιν ὁ πειράζων ; xviii, 20. Γίνεσθε τραπεζῖται δόκιμοι, expression qu'on trouve aussi dans Clément d'Alexandrie, *Stromates*, l. i.)

« On rencontre enfin quelques passages qui s'accordent d'une façon remarquable avec les citations faites par Justin le martyr et qui ont dû être prises à une source commune (le passage de *saint Jean*, ch. iii, 3,

(162) Les *Récognitions* sont citées par divers anciens auteurs ecclésiastiques; le texte qui nous en est parvenu a été corrompu et interpolé. *Voy.* dom Ceillier. *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 607-610. Le cardinal Baronius (*Annal. ad an.* 41, n° 53) les juge avec sévérité : « Ex his libris tanquam ex cœnoso gurgite ejusmodi portentosa mendacia, et insana deliria deducta sunt, quæ non tantum ab eruditis viris improbanda, sed ab omnibus qui vel levissime ecclesiasticarum rerum peritia tincti sunt, esse procul rejicienda non dubitamus. »

M. Matter, *Histoire du Gnosticisme*, l. viii, ch. 4, t. III, p. 23, s'exprime en ces termes : « Les Clémentines ou *Récognitions* paraissent être le travail d'un théosophe sorti des rangs des ébionites. Le mysticisme qui domine dans ces théories est si chrétien qu'on ne saurait y voir le gnosticisme véritable. Cependant l'auteur y penche beaucoup plus pour la gnose qu'aucun des écrivains orthodoxes qui ont été amis du langage gnostique. Il paraît surtout avoir étudié le système de Simon le Magicien ou celui des disciples de ce théosophe dont il est d'ailleurs l'adversaire. »

Cette composition est l'ouvrage d'un Chrétien judaïsant de l'Eglise de Rome qui avait fait une grande étude du gnosticisme et qui avait fini par adopter quelques-unes de ses idées fondamentales.

rapporté dans l'homélie 2, n. 26; et dans l'apologie 2, p. 94 (édition de Cologne, 1686, in-folio); le passage de *saint Matthieu*, ch. v, 37, rapporté homélies 3, n. 55, et 19, n. 2, et dans l'apologie 2, p. 63; le passage de *saint Matth.*, xi, 27, rapporté dans l'homélie 18, n. 4, et dans l'apologie 2, p. 95: le passage de *saint Matthieu*, xxv, 41, rapporté dans l'homélie 19, n. 2, et dans le *Dialogue avec Triphon*, p. 301.)

« Ces analogies ont fait croire à quelques critiques (Wedner, Schwegler, Baur, etc.), que les deux écrivains ont eu sous les yeux un même ouvrage appartenant à l'école des Chrétiens judaïsants. De Wette (*Einleitung*, p. 106) regarde cette conclusion comme un peu téméraire; il suppose que le pseudo-Clément aura lu les écrits de saint Justin et en aura fait usage. »

CORÉ.

Diverses traditions sont répandues parmi les Orientaux à l'égard de cet Hébreu qui osa lever contre Moïse l'étendard de la révolte. Il est question de Coré ou Caron dans le Coran, ch. 28. Il y est indiqué comme possesseur de richesses immenses. « Plusieurs hommes robustes auraient eu peine à porter les clefs qui les tenaient enfermées. » Les écrivains arabes rapportent qu'il avait fait bâtir un palais magnifique, et qu'ayant formé un parti nombreux parmi les Hébreux, il songeait à devenir leur chef. Il gagna à prix d'or une femme qui devait déclarer publiquement que Moïse avait eu commerce avec elle. Un jour que le prophète faisait un discours au peuple et qu'il prononçait la peine de mort contre l'adultère, Caron se leva et dit : « Si tu étais toi-même coupable de ce crime, quelle devrait être ta punition? » — « La mort, » répondit Moïse. Aussitôt on fit paraître la femme apostée, mais loin de calomnier l'innocence, elle découvrit le complot. Moïse à l'instant s'écria : « O terre, engloutis les scélérats! » Et la terre les engloutit.

D

DANIEL.

Divers écrits ont été attribués à ce prophète célèbre.

Un manuscrit grec, conservé à Oxford à la bibliothèque Bodléyenne (*Codices Barocciani*, n° 148), est intitulé *Les Visions de Daniel*. D'autres visions se trouvent dans un manuscrit grec de la bibliothèque impériale de Paris, cité par Anselme Banduri, *Ad Antiquitates Constantinopolitanas*, p. 872, Léon Allatius (*De Georgiis*, p. 351), mentionne les visions de Daniel parmi divers ouvrages traduits en grec par George Zegabenus.

Nous lisons dans la traduction de la Bible, par M. Cahen, t. IX, p. 159, qu'une *Histoire de Daniel* se trouve dans le manuscrit persan, n° 45, de l'ancien fonds de la Bibliothèque impériale; elle paraît tirée d'un *Targum* de Daniel inconnu jusqu'ici. Après plusieurs légendes connues par d'autres *Turgoumins*, on y trouve une longue *prophétie* de Daniel qui prouve que le livre a été écrit après la première croisade. Non-seulement il y est évidemment question de Mahomet et de ses successeurs, mais on y parle aussi d'un roi qui viendra d'Europe et qui ira jusqu'à Damas. Ce roi tuera les princes des Ismaélites (Musulmans), abattra les minarets et détruira les mosquées; personne n'osera prononcer le nom du profane (c'est-à-dire de *Mahomet*). Les Israélites seront aussi frappés de grands malheurs; de ce roi le prophète passe immédiatement au Messie, fils de Joseph, à Gog et Magog, et au vrai Messie, fils de David, ce qui donne lieu de croire que ce *Targum* a été écrit au xi° siècle, pendant que le royaume chrétien de Jérusalem existait encore

Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Uffenbach indique, p. 104, une conjuration de Daniel contre les lions, prise dans un manuscrit en hébreu sur la cabale.

L'épisode de l'interprétation des songes raconté dans le *Livre de Daniel* donna tout naturellement à des imposteurs l'idée de mettre à l'abri du nom du prophète hébreu les ouvrages qu'enfanta leur imagination sur cette matière.

F. Sylburge, dans le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Palatine, p. 98, mentionne un écrit par ordre alphabétique intitulé : *Oneirocritica Danielis prophetæ*.

Un catalogue des manuscrits anglo-saxons de la bibliothèque Bodléyenne à Oxford est joint au *Thesaurus linguarum septentrionalium* de Georges Hickes, et nous y trouvons mentionné (t. II, p. 38) un *livre de la diversité des songes*, en latin avec une version saxonne interlinéaire. On y rencontre l'explication de deux cent vingt-neuf songes suivant l'ordre alphabétique. Voici le dernier : Se promener dans un verger est un sujet d'une grande anxiété.

La bibliothèque de Berlin renferme une composition analogue en vieux français et toujours sous le nom de Daniel. Lacroze en fit un extrait qu'il communiqua à Fabricius, et c'est d'après cet érudit (*Cod. apocr. Vet.*

Test., t. I, p. 1132) que nous allons reproduire ce fragment :

« Ci commence l'exposicion des songes selon ce que Daniel le prophète le fist, et en escriture le mist de asseurer tute gens de songe warie lentendement ci peut homme lire apertement.

« Dieu omnipotent que tutes choses crea quant homme fourma a sa semblance. Si crea alme parfite sage et resonable et au corps domme la assembla. Et, par ceu extent homme reson et lest le mal et prent le bien et rend loenge a Dieu son creatour. Lalme que cointe est al corps per quei homme est resonable et siet les aventures que sont a venir al alme. Souvent ly monstre per songe les biens ou les mals que sont avenir grant temps apres. Et par ceu que checun homme de IIII ans en amont peut songer solom le dit de Aristotle et songes monstrent verreiment les aventures que sont avenir par cest escript a ma dame Alice de Courtenei et à tous sages par ceu quil trouveront les exposicions des tutes manere de songes.

Jugement des songes. — « Jugement des songes en moult de maneres se varient solom labite et la dignete des persones et solom diverse temps et diverses houres. Car un mesme songe autrement signifie au roy que a un subject, autrement a homme de religion que a seculer, autrement a clert que a lay, autrement a riche que a poure, autrement a homme que a femme, autrement a pucele que a autre femme. Sachez qui vest noir draps en songe signifie angoise et travail. »

L'ouvrage en question se compose de cent quatre-vingt-seize chapitres et se termine ainsi :

« Dit avons les exposicions de songes solom ceu que trouve avons en escript per la exposicions de sages philosophes de Inde, de Perse, de Egipte, et qui emprent garde de la signifiance des choses que sont devant exposées et dites, il pourra par ceu expondre tous les songes que avenir pourront. »

Cette explication a été mise en vers latins, ainsi que l'observe Sgambatus (163), et il en est fait mention dans un ancien poëme allemand : *Le roi Tyro d'Ecosse et Fridebrand son fils*, que cite Fabricius (*Cod. apocr. Vet. Test.*, t. I, p. 1133) d'après un des ouvrages de Melchior Goldast (164), *Parænetici veteres*, p. 273.

Il ne faut pas confonare le prétendu livre de l'interprétation des songes attribué au prophète Daniel avec un opuscule en vers français composé au XV[e] siècle et intitulé : *Les songes de Daniel.*

Il existe aussi en italien, une composition analogue, car nous trouvons au catalogue Libri (1847, n° 2456) un opuscule de quatre feuillets intitulé :

Sogni di Daniel, profeta.

Les ouvrages relatifs aux songes et mis sous le nom de Daniel ne sont d'ailleurs que des recueils d'assertions gratuites et chimériques, telles qu'on en trouve chez le Grec Artémidore (165), chez l'Arabe Apomazar (166), chez Jean Belot (167), et chez tant d'autres ; ce n'est pas là qu'il faut chercher quelques idées justes au sujet de la grande et curieuse théorie des phénomènes du rêve.

L'évêque de Crémone, Luitprand, dans son récit de l'ambassade envoyée à l'empereur Phocas (168), dit que les Grecs et les Sarrasins ont des livres qu'ils appellent *Visions de Daniel*, où est écrit le nombre d'années qui doivent former la vie de chaque empereur, les événements qui s'accompliront sous son règne, si la guerre ou bien la paix y dominera, si les hostilités avec les Sarrasins seront couronnées du succès ou marquées par des revers. « On trouve, en ce qui concerne Nicéphore Phocas, que les Assyriens ne pourront résister aux Grecs, et que cet empereur ne vivra que pendant une période de sept ans (169); après sa mort, un empereur pire que lui (mais je crois qu'on ne pourrait en rencontrer), et plus faible encore, doit monter sur le trône, et, sous son règne, la supériorité des Assyriens sera telle qu'ils soumettront tout le pays jusqu'à la ville de Chalcédoine, qui est à une petite distance de Constantinople. »

Du Cange a cité ce passage dans son *Glos-*

(163) « Oneirocritica Danielis, antiqua impostura, legitur et Latino carmine hujusmodi liber inter vulgi nugas, de quibus operæ pretium non est plura hic addere. » (*Archiv. Vet. Test.*, p. 378.)

(164) Ecrivain fécond et savant, mais sans goût et de peu de critique. Il mourut en 1635. On trouvera dans le tome XXIX des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, par le P. Niceron, la longue énumération de ses ouvrages.

(165) Ecrivain grec que l'on regarde comme contemporain de Marc-Aurèle ; divers savants croient cependant qu'il vient à l'époque de Constantin. Ses *Oneirocritica*, publiés pour la première fois à Venise, en 1518, ont été derechef édités par N. Rigaud (Paris, 1603, in-4°), et par J. C. Reiff (Leipzig, 1805, 2 vol. in 8°). Il en existe une traduction française par Ch. Fontaine qui, de 1546 à 1664, a obtenu huit éditions.

(166) *Des significations et événements des songes, tourné du grec en latin, par Leunclavius, et mis en français par Denys Duval*, Paris, 1581, in-8°.

(167) *Les Œuvres de Jean Belot, contenant l'Art de mémoire, Traité des devinations, augures et songes*, etc., Rouen, 1688, in 12.

(168) Cette mission eut lieu en 968 ; l'empereur grec accueillit mal l'envoyé de l'empereur d'Occident, Othon, bien qu'il fut question d'un mariage entre les enfants de ces deux monarques. La relation que nous citons a de l'intérêt pour l'histoire de l'époque ; elle a été traduite en français par le président Cousin et insérée dans le second volume de son *Histoire d'Occident.*

Elle se trouve aussi dans les éditions des ouvrages de Luitprand ; la meilleure est celle d'Anvers, 1640, in-folio.

(169) Couronné empereur le 9 août 963, Nicéphore fut assassiné le 11 décembre 969. Il avait eu des succès contre les Sarrasins auxquels il avait repris la Cilicie, l'île de Chypre et la Syrie. Il eut pour successeur Jean Zimiscès, un de ses meilleurs généraux et chef de la conspiration ourdie contre lui.

rarium græcitatis; il pense que par ces visions de Daniel, il faut entendre des prétendus oracles dans le genre des prophéties attribuées à Léon le Philosophe, au sujet des empereurs de Constantinople, et publiées par Rutgersius dans ses *Variæ lectiones*, l. v, c. 8 (170), et avec les notes de Lambécius, parmi les écrivains byzantins; on n'a pas été jusqu'à prétendre que ces écrits fussent du prophète Daniel, mais comme ils ont une forme analogue à celle de ses prophéties, on leur a donné le nom qu'ils portent.

Du Cange, dans ses *Notes sur Zonaras*, p. 12, mentionne un manuscrit grec, conservé à la Bibliothèque impériale à Paris, renfermant des prophéties mises sous le nom de Daniel et traduites par les Septante, à ce qu'avance très-faussement l'intitulé de ce manuscrit; nous en donnerons ici la traduction d'un passage qu'a rapporté Fabricius (*Codex apocr. Vet. Test.*, t. I, p. 1137).

«Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, régna trente-huit ans (171). Ayant soumis les Hébreux à sa domination, il les força de traduire dans la langue grecque toute l'Ecriture sainte, et cette version fut faite par des hommes renommés parmi les Hébreux en raison de leur science. Parmi ces écrits saints, il y avait un livre approuvé et admirable contenant les visions du prophète Daniel (172); tous les événements qui doivent survenir jusqu'à la fin du monde y sont indiqués d'après les prodiges qui s'accomplissent dans le firmament. A l'époque de Constant, fils d'Héraclius, qui régna à Constantinople (173), Moavia, souverain des Arabes, avança jusqu'à Rhodes en faisant de grandes conquêtes; il ravagea les territoires appartenant aux Romains, détruisant les populations, et dépouillant toutes les contrées situées sur les côtes de la mer. L'empereur ayant reçu ces nouvelles, réunit des troupes, et entra en Phénicie pour arrêter les invasions de Moavia, et il lui livra bataille. Mais les Romains furent vaincus. Constant lui-même se sauva avec peine et revint humilié dans sa capitale. Moavia, enorgueilli de sa victoire, porta le ravage dans tout le pays, jusqu'à Constantinople; et le livre dont nous venons de parler étant tombé dans ses mains, il vit avec surprise ce qui y était écrit, et il le donna à de savants Arabes pour qu'ils le traduisissent en leur langue, et il subsiste encore aujourd'hui sous cette forme. L'an 6753 (1145 de l'ère chrétienne), un nommé Alexius, qui avait été pris par les troupes de l'empereur, et qui était esclave à Byzance, et qui connaissait la langue et l'alphabet des Arabes, traduisit ce même livre dans la langue des Romains (174). »

Les Orientaux regardent Daniel comme un devin fort habile, et ils lui attribuent des ouvrages sur les sciences occultes. Herbelot (*Bibliothèque orientale*) parle de l'ouvrage d'Abdallah, fils de Salem, intitulé *Odhmus al mancal an Danial al Nabi*, qui est tiré du livre apocryphe de Daniel, et il mentionne un écrit intitulé *Odmat*, et contenant des prédictions reçues par tradition de Daniel; livre plein d'absurdités et fabriqué par les Musulmans.

Lambécius signale, parmi les manuscrits syriaques de la bibliothèque de Vienne, un *Prognosticon apocryphum singulorum annorum*, portant le nom de Daniel.

L'*Histoire de Daniel*, et surtout l'épisode de Susanne, ont fourni le sujet de nombreuses compositions dramatiques dont les auteurs n'ont pas reculé devant l'admission de bien des détails apocryphes. Voici l'indication de ce qui existe de plus remarquable en ce genre :

Historia de Daniel repræsantanda, dans *Hilarii versus et ludi* (Champollion-Figeac *edente*), Paris, 1838, in-8°; *Tragicomœdia ex Daniele propheta contra idololatriam* (Joannis Carbonirosæ Kirchoviensis, Bâle, 1535; *Daniel dans la fosse aux lions*, tragédie par l'abbé Bellet, dédiée à l'archevêque de Bordeaux, et représentée par les écoliers du collége de Guyenne, 1731, in-12; *Suzanna, comœdia tragica per Xystum Betalium*, Zurich, 1538, in-8°, et dans les *Dramata sacra*. Bâle, 1547; *Susanna comœdia*, dans les *Opera poetica* de Nicodème Frischlin, Strasbourg, 1585 et 1589; *Susanna per Placentium evangelisten lusu*, Anvers, 1534; *Susanna, comœdia G. Macropedii*, 1558; *Susannæ tragica comœdia heroicis versibus expressa a Carolo Godranio*, Dijon, 1571, in-4°.

L'*Histoire de sainte Suzanne, exemplaire de toutes sages femmes et de tous bons juges* (à 14 personnages et en vers), Troyes, sans date. L'analyse que la *Bibliothèque du Théâtre français* a donnée de cette composition est reproduite dans le *Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 926; *Tragédie de la chaste et vertueuse Suzanne, où l'on voit l'innocence vaincre la malice des juges*, Rouen, 1614, in-8°; *Suzanne*, tragi-comédie par

(170) Leyde, 1618, in-4°. Les savants estiment ce recueil d'observations et de remarques philologiques, œuvre d'un érudit hollandais qu'une mort prématurée enleva en 1625, à l'âge de trente-six ans.

(171) Ce monarque, auquel son père Ptolémée Soter céda la couronne d'Egypte, la posséda en effet deux ans pendant la vie de son prédécesseur et trente-six ans seul. Ses années royales comptèrent du 2 novembre 185 avant l'ère chrétienne jusqu'au 21 octobre 247, époque du règne de Ptolémée Evergète.

(172) Remarquons que saint Epiphane (*De mensuris ac ponderibus*, sect. 10) dit que les Septante, indépendamment des Livres saints de l'Ancien Testament, traduisirent soixante-douze livres apocryphes.

(173) Ce prince monta sur le trône à l'âge de douze ans. Sous son règne, les Sarrasins conduits par le kalife Moavia, obtinrent en effet des grands succès contre les Grecs. La lâcheté, l'avarice et la tyrannie de Constant, qui s'était retiré en Sicile, favorisa les conspirations qui s'ourdirent contre lui. Il fut assassiné le 15 juillet 668, après avoir régné vingt-sept ans.

(174) Cette expression doit s'entendre ici dans le sens de langue grecque.

P. Jensson Heyeland, Copenhague, 1579, in-4°; *La Susanne, miroir des mesnagères*, qui figure dans le très-rare volume des *Comédies et tragédies* de Pierre Heyns (Harlem, 1596), n'est pas précisément celle de la Bible; c'est une espèce de moralité où figurent des personnages allégoriques, tels que *Loi de nature, Sollicitude*, etc.

DAVID.

Un personnage aussi célèbre que David ne pouvait échapper à l'industrie des fabricants de livres apocryphes. Fabricius fait connaître ceux qui sont encore connus.

Entretien de David avec Dieu sur la construction du temple (d'après le Talmud Jalkut, *in II Samuel* VII, fol. 21, col. 4).

« Le Seigneur dit à Nathan : Va et dis à mon serviteur, à David : le Seigneur a dit : Est-ce que tu m'élèveras une maison? Ce ne sera pas en vain, car tu as répandu le sang. » Lorsque David eut entendu ces paroles, il fut effrayé, et il pensait qu'il n'aurait pas l'habileté et les moyens nécessaires pour élever un temple. Mais Rabi Juda, fils de Rabi Elai, enseigne que Dieu saint et béni parla ainsi à David : « O David, n'aie point de crainte, car je jure par ma vie que ce sang que tu as répandu n'est pas de plus grande valeur devant mes yeux que le sang d'une chèvre ou d'un cerf. » (et au sujet de cette effusion, on lit dans le *Deutéronome*, XII, 16 : *Tu le répandras sur la terre comme de l'eau*). Quelques-uns disent que les paroles de Dieu furent celles-ci : « Je jure par ta vie que le sang que tu as répandu est pour moi dans la même estime que le sang des sacrifices. » Parce qu'il est dit dans le Ier livre des *Chroniques*, XXII, 8 : « Tu as répandu beaucoup de sang devant moi. » Partout où se rencontrent les mots *devant moi*, il faut les entendre des sacrifices, parce qu'il est dit de même dans le *Lévitique*, I, 5 : *Et il tuera un jeune taureau devant le Seigneur*. David répondit à Dieu : « Si le sang que j'ai versé est devant tes yeux comme le sang des sacrifices, pourquoi ne dois-je pas l'élever un temple? » Dieu répondit : « Si tu l'élevais, il subsisterait toujours et ne serait jamais détruit. » David répondit : « Ce serait un lien. » Dieu répondit : « Il est manifeste pour moi que les Israélites tomberont dans le péché, aussi ma colère s'appesantira sur le temple, et je le détruirai en épargnant les Israélites. » Ainsi il est écrit (*Thren.* II, 4) : *Il a répandu sa colère comme le feu sur la tente de la fille de Sion*. Dieu saint et béni ajouta : « Je jure par ta vie que parce que tu as eu dans la pensée d'élever un temple, chose que ton fils Salomon doit exécuter, je t'en regarderai comme le fondateur. » C'est ainsi qu'il est dit en tête du psaume XXX : *Cantique de l'initiation de la maison de David.* »

Entretien de David avec Dieu.

C'est d'après la version latine de G. E. Edzard que nous traduisons ce passage que Fabricius a reproduit d'après le Talmud (*Cod. sanhedrin*, fol. 107, col. 2, et Jalkut, *in II Sam.*, c. XI, fol. 22, col. 2).

« Rabi Jehuda dit : L'homme doit veiller soigneusement sur lui en tout temps, pour qu'il ne s'induise pas lui-même en tentation, car voici que David s'induisit lui-même en tentation et tomba. Il dit à Dieu saint et béni : « O Arbitre du monde, pourquoi t'appelle-t-on le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et pourquoi ne t'appelle-t-on pas aussi le Dieu de David? » Dieu lui répondit : « Ces trois patriarches ont été tentés par moi, mais toi, tu n'as pas été tenté. » David répliqua : « O Seigneur du monde, éprouve-moi aussi et tente-moi. » Dieu répondit : « Je te tenterai et j'agirai avec toi de manière que ta constance se manifeste. Mais quand j'éprouvai les trois patriarches, je ne les en prévins pas à l'avance; toi, je te donne cet avis. » Et le roi David se promenant un soir sur le toit de son palais, Bethsabée, femme d'Urie, qui était fort belle, se lavait la tête dans sa maison qui était près de là, et la fenêtre de sa chambre était fermée par un treillis. Satan se mit sous la forme d'un oiseau et se posa sur cette fenêtre, et David lui ayant lancé une flèche, le treillis fut brisé, et le roi aperçut Bethsabée, et David la fit venir, et il la connut, et elle se purifia de sa souillure et revint dans sa maison. »

Entretien de David avec Dieu sur l'avantage de la folie.

Jalkut, *Super I Sam.* XXI, fol. 18, col. 4; et Medrasch Tehillim, *Super psal.* XXXIV, fol. 26, col. 2, cités par Fabricius, t. I, p. 1002.

« David dit à Dieu saint et béni : « O Seigneur du monde, tout ce que tu as fait dans ton univers est bon, et la sagesse est la meilleure de toutes les choses créées. Mais la folie seule doit être exceptée, car de quelle utilité est l'homme insensé? Il parcourt les places, il déchire ses vêtements, les enfants se moquent de lui et courent après lui; il est un objet de dérision pour tout le peuple. Est-ce que cela est agréable devant tes yeux? » Dieu saint et béni lui répondit : « O David, tu seras encore appelé le marchand de la folie, car j'espère par ta vie qu'il viendra un temps où tu auras besoin d'elle. Tu m'adresseras tes prières pour l'obtenir jusqu'à ce que je t'en accorde un peu. » Ensuite David s'enfuit vers les Philistins, comme il est dit au *Ier livre de Samuel* (ch. XXI, ℣ 11). Et Dieu saint et béni lui dit : « David, oses-tu te réfugier auprès du roi Achis? Hier tu as tué Goliath, et maintenant tu vas auprès de ses frères, portant avec toi l'épée de Goliath, tandis que ses frères sont les satellites d'Achis, et le sang de Goliath est encore sur toi. » Les frères de Goliath vinrent auprès du roi Achis et lui demandèrent la permission

de tuer celui qui avait tué leur frère. Mais Achis leur répondit : « Est-ce qu'il n'y avait pas entre eux une guerre ouverte? Si votre frère l'avait tué, est-ce que ce n'eût pas été un fait de guerre? Votre frère n'avait-il pas fait un accord avec lui comme il est dit : s'il peut me combattre et s'il me frappe, nous serons vos esclaves. » Les frères de Goliath répondirent : « Si la chose est ainsi, tu dois te lever de ton trône, car le royaume revient à David, et tu seras son esclave. » Alors David fut saisi de frayeur, et il commença à dire, d'après le psaume LVI, 4 : « J'aurai confiance en toi, le jour où je serai frappé d'épouvante », et il pria Dieu de l'exaucer à cette heure. Dieu lui répondit : « Qu'est-ce, ô David, que tu demandes de moi? » Et David répondit : « Je demande que tu me donnes, Seigneur, un peu de cette chose que j'ai méprisée jadis (c'est-à-dire, un peu de folie). » Dieu répondit : « Ne t'ai-je pas dit que celui qui méprise une chose, se félicitera ensuite de l'obtenir? Voici que tu me demandes la folie ; vois donc combien tu avais erré dans ton jugement à son égard. » Alors David feignit d'être insensé et il écrivit sur les portes : « Achis, roi de Gath, me doit cent myriades, mais sa femme m'en doit cinq. » La fille d'Achis était folle, et elle se livrait à des accès de fureur et à des vociférations dans l'intérieur du palais, et David criait et faisait l'insensé en dehors. Et Achis s'irrita et dit : « Ne savez-vous pas que la folie m'environne? » Et c'est ainsi qu'il est dit au Iᵉʳ livre de Samuel (XXI, 16) : « N'ai-je pas auprès de moi assez de folie, et faut-il que vous m'ayez amené cet homme pour qu'il se conduise en ma présence comme un insensé? » David délivré de ce péril en éprouva une joie infinie, et vit combien la folie pouvait être utile. Et c'est ce qui est dit au psaume XXXIV, 2 : *Je louerai le Seigneur en tout temps.* »

Fabricius (*Cod. apocr. Vet. Test.*, t. I, p. 912) cite un manuscrit grec de la bibliothèque de Vienne (Josephus Christianus in *Hypomnestico*, lib. II, c. 120), et il insère la traduction latine que Lambecius a faite d'un passage ; nous allons le donner en français :

« Les livres de Nathan, d'Adelo, d'Achias le Silonite, de Sem et de Jéhu sont mentionnés dans le *Livre des Rois*. Ces prophètes écrivirent des ouvrages qu'on ne retrouve plus.

« On lit dans les *Paralipomènes* (175) au sujet des psaumes de David qu'ils étaient au nombre de trois mille; il n'en reste plus que cent cinquante qui furent choisis par les amis du roi Ezéchias ; les autres ont disparu.

« Les *Paralipomènes* disent aussi que Salomon avait composé cinq millions de proverbes ; il n'en subsiste plus que ceux qui sont reçus par l'Eglise parmi les écritures canoniques.

« Josèphe dit que le prophète Ezéchiel avait écrit deux livres de prophéties, nous n'en retrouvons plus qu'un seul. »

Fabricius (*Cod. apocr. Vet. Test.*, t. I, p. 1007) donne la figure du bouclier de David ; il est formé de deux triangles accouplés, et des mots hébreux y sont inscrits. Des auteurs juifs lui ont attribué des propriétés merveilleuses. Aucun trait ne pouvait le percer, et il rendait David invulnérable. On a prétendu qu'il fallait, en cas d'incendie, pétrir de la pâte de manière à lui donner la forme du bouclier en question, y tracer le nom du Seigneur, et le jeter dans le feu : aussitôt les flammes s'éteindraient. C'est du moins ce qu'on lit dans un ouvrage hébreu intitulé : *De proprietatibus rerum et medicamentis*, imprimé à Amsterdam en 1703, rempli de prescriptions magiques et superstitieuses, et que Fabricius cite d'après G. E. Edzard *ad Avoda Sara*, cap. II, p. 353. Le même savant renvoie, à cet égard, d'après Carpzov, à W. Schickard, *in Tarich*, p. 54 ; à B. Geier, *De superstit.*, cap. III, et à J. Reichelt, *De amuletis*, p. 86.

Nous lisons encore, dans Fabricius, qu'en 1695, il vint d'Egypte à Florence un Juif nommé Delphilim Dorra, apportant avec lui soixante-dix livres, parmi lesquels il y en avait deux écrits par David : les Juifs de Rome et de Livourne lui en offrirent quatre-vingt-dix mille écus ; mais il se fit baptiser et il fit don de ces deux manuscrits au grand-duc de Toscane, qui le gratifia d'une pension. C'est ainsi que la chose est racontée dans le journal latin de Cologne : nous n'avons pas besoin de dire qu'elle ne mérite guères qu'on s'y arrête.

Sgambatus (*Archiv. Vet. Test.*, p. 288) rapporte ce passage emprunté au livre hébreu *Oruch Chujim*, c. 43 : Rabi Meier dit : Il faut répéter chaque jour cent bénédictions. Rabi Natronai, qui fut le chef de l'académie à Mata Macasia, répondit : Le roi David a composé ces cent bénédictions, et en voici le motif. Chaque jour un grand nombre d'Israélites mouraient, et on ne voyait pas la cause de tant de morts. Enfin David, instruit par l'Esprit saint, composa cent bénédictions, et Dieu étant imploré ainsi, le mal cessa. » Ajoutons que Sgambatus dit qu'il existe à la bibliothèque de Munich un livre intitulé *Le fondement de la foi*, et qui fut composé par David, à ce que prétendent quelques Juifs.

Il serait très-long et peu intéressant de relater les divers contes qu'ont entassés les rabbins au sujet de David : nous nous bornerons à citer un trait que rapportent gravement deux des docteurs juifs les plus en renom, Rabbi David Kimchi et Rabbi Salomon Jarchi.

« Lorsque David fit creuser les fondements du temple sur l'abîme, comme l'on craignait

(175) Rien de pareil ne se lit dans les *Paralipomènes* ; on n'y voit point non plus que Salomon ait composé des millions de proverbes. Michel Glycas (*Annal.*, part. II) dit également qu'Ezéchias, avec l'aide d'Esdras, choisit parmi un grand nombre de psaumes, cent cinquante qui étaient incontestablement l'œuvre de David

que le monde ne fût inondé, Achitophel écrivit le nom ineffable du Seigneur et le posa sur l'abîme, et aussitôt l'abîme s'enfonça de seize mille coudées; mais comme on observa qu'il était utile au monde que l'abîme ne fût pas à une aussi grande profondeur, parce que les eaux sont nécessaires au monde et que c'est l'abîme qui fait verdir la terre, il chanta les quinze psaumes graduels, et il fit ainsi remonter l'abîme de quinze mille coudées, et il l'arrêta à une profondeur de mille coudées. »

Les auteurs musulmans racontent, au sujet de David, une foule de légendes apocryphes : nous en citerons quelques-unes, d'après l'ouvrage de M. Weil, auquel nous avons déjà eu recours (*Biblische Legenden der Muselmänner*).

« Aussitôt que Talut (Saül) eut été nommé roi, il passa en revue l'armée des Israélites, et il marcha contre les Philistins, à la tête de soixante-dix mille hommes. Lorsqu'ils traversaient le désert, l'eau vint un jour à leur manquer, de sorte que de violents murmures s'élevèrent contre Samuel et contre Talut. Samuel, qui marchait derrière l'arche d'alliance, adressa ses prières à Dieu, et il jaillit, du milieu d'un sol rocailleux, une source d'eau aussi fraîche que la neige, aussi douce que le miel et aussi blanche que le lait. Samuel s'adressa alors aux soldats qui s'empressaient d'accourir vers cette source, et leur dit : « Vous avez gravement péché contre Dieu et contre votre roi, en vous livrant à votre mécontentement et à votre insubordination. Renoncez à faire usage de cette eau, afin que votre abstinence témoigne ainsi votre repentir de votre péché. » Mais les paroles de Samuel ne furent point écoutées; trois cent treize hommes seulement y eurent égard et, combattant leur soif, se contentèrent de se rafraîchir un peu : tout le reste de l'armée se laissa entraîner par l'occasion et but à longs traits. Quand Talut vit cela, il congédia l'armée entière et, mettant sa confiance en l'aide de Dieu, il marcha à l'ennemi avec le petit nombre d'hommes seulement qui avaient résisté à la tentation. Dans cette troupe si peu considérable, il se trouvait six fils d'un homme vertueux qui s'appelait Isa. Le septième fils, nommé Dawud (David) était seul resté au logis pour avoir soin de son père; et comme on resta longtemps sans combattre, parce que personne ne voulait entrer en combat singulier avec Djalut (Goliath), ce qui devait précéder une bataille rangée, Isa envoya au camp son septième fils, afin qu'il portât à ses frères des provisions fraîches, et afin qu'il revînt lui donner des nouvelles de ce qu'ils faisaient.

« En se rendant au camp, Dawud entendit une voix qui sortait d'une pierre qui se trouvait au milieu du chemin, et qui lui dit : « Soulève-moi; je suis une des pierres avec lesquelles le prophète Abraham chassa Satan, lorsque celui-ci voulait lui inspirer de l'hésitation dans sa résolution d'obéir à Dieu qui lui avait ordonné de sacrifier son fils. » David prit la pierre, sur laquelle était inscrit le nom sacré; il la mit dans un sac qu'il portait sur sa tunique, car il était habillé comme un voyageur, et non comme un guerrier. Ayant fait encore un peu de chemin, il entendit une voix qui sortait de même d'une autre pierre : « Prends-moi avec toi; je suis la pierre sur laquelle l'ange Gabriel posa son pied, lorsqu'il frappa la terre dans le désert afin d'en faire jaillir une source pour Ismaël. » David ramassa aussi cette pierre; il la mit avec la première et il continua son chemin. Mais bientôt il entendit les paroles suivantes sortir d'une troisième pierre : « Ramasse-moi; je suis la pierre avec laquelle Jacob combattit contre l'ange que son frère Esaü avait envoyé contre lui. » David ramassa aussi cette pierre et poursuivit sa route sans interruption, jusqu'à ce qu'il parvint auprès de ses frères, dans le camp des Israélites. Et quand il y fut rendu, il entendit qu'un héraut criait : « Celui qui tuera le géant Djalut épousera la fille de Talut et sera un des favoris du roi. » David engagea ses frères à combattre Djalut, non pour devenir le gendre et le favori du roi, mais pour effacer la honte qui s'attachait au peuple d'Israël. Et comme ils manquaient de courage et de confiance, il alla vers Talut et lui demanda la permission de se mesurer avec Djalut. Talut n'avait guère espoir de voir un adolescent, tel qu'était encore David, rester vainqueur d'un guerrier tel que Djalut; il consentit cependant, car il comptait que lors même que David succomberait, son exemple encouragerait d'autres Israélites et qu'il trouverait des imitateurs. Le lendemain matin, Djalut ayant, selon son habitude, commencé à provoquer en termes insultants les guerriers d'Israël, David s'avança, couvert de son costume de voyageur et portant le sac où il avait déposé les trois pierres qu'il avait ramassées. Djalut éclata de rire en voyant son frêle antagoniste, et lui dit : « Retourne chez ton père et amuse-toi avec les petits garçons de ton âge. Comment veux-tu combattre, toi qui es entièrement dépourvu d'armes? » David répondit : « Je te regarde comme un chien que l'on chasse à coups de pierre. » Et avant que Djalut eût tiré son épée du fourreau, il tira les trois pierres de son sac. De la première il frappa Djalut à la tête et l'étendit sans vie sur le carreau (176); avec la seconde, il mit en fuite l'aile droite de l'armée des Philistins, et avec la troisième, il dispersa l'aile gauche.

« Mais Talut devint jaloux de David qu'Is-

(176) La victoire de David a été le sujet de quelques compositions dramatiques. Une tragédie de Joachim de Coignac, la *Déconfiture du géant Goliath*, Lausanne, 1550, in-8°, est devenue d'une rareté extrême; ni le duc de la Vallière, ni M. de Soleinne n'avaient pu se la procurer pour la placer dans leurs collections spéciales. Le *David combattant*, qui se trouve dans les *Tragédies saintes* de Louis Desmazures (Genève, 1566, Anvers, 1582), est une œuvre sans invention et sans aucun mérite. Nous indiquerons plus loin quelques pièces latines.

raël tout entier vantait comme un grand héros et il lui refusa de lui donner sa fille jusqu'à ce que David lui eût encore apporté, comme présent de noces, cent autres têtes de géants. Et plus les exploits de David étaient grands, plus la jalousie de Talut était envenimée, au point qu'il essaya bien des fois de le faire assassiner. David déconcerta toujours ces projets, et quoiqu'il n'en tirât pas vengeance, la haine de Talut s'accrut encore en raison de cette magnanimité. Un jour, il rendit visite à sa fille, pendant que David était absent, et il la menaça de la faire mettre à mort, jusqu'à ce qu'elle lui promit, en s'engageant par les serments les plus sacrés, de lui livrer David pendant la nuit. Et quand celui-ci revint à sa maison, sa femme courut toute troublée au-devant de lui, et elle lui raconta ce qui s'était passé entre elle et son père. « Reste fidèle à ton serment, » lui dit David, « et ouvre à ton père la porte de ma chambre lorsque je serai endormi. Dieu veillera sur moi pendant mon sommeil, et me donnera le moyen de priver l'épée de mon ennemi de la faculté de me nuire, de même qu'il n'a pas permis à Abraham de rien faire contre Ismaël, quoique celui-ci eût tendu son cou au fer qui allait le frapper.

« David se rendit ensuite dans son atelier et fabriqua une cotte de mailles qui couvrait tout son corps, à partir du cœur. Cette cotte de mailles était mince comme un cheveu, elle se pliait sur le corps comme un tissu de laine, et elle résistait à toute sorte d'armes. David avait reçu de Dieu la grâce spéciale de travailler le fer sans avoir besoin de feu et sans employer ni enclume, ni outil; il le maniait comme de la cire et il le façonnait à l'usage qu'il voulait. On lui doit la découverte des cuirasses à anneaux; jusqu'à lui, les armures défensives consistaient en grandes plaques de fer.

« David dormait fort tranquillement, lorsque Talut, accompagné de sa fille, entra dans sa chambre; il s'efforça de fendre avec son épée comme avec une scie la cotte de mailles qui résistait à tous ses efforts. David se leva et il arracha l'épée des mains de son beau-père sans lui faire cependant le moindre reproche, et il la brisa comme un morceau de pain.

« Après cet événement, David ne jugea plus à propos de séjourner dans le voisinage de Talut; il se retira dans la montagne avec quelques compagnons dévoués. Talut profita de sa retraite pour le calomnier auprès du peuple, et le représentant comme un traître, il marcha contre lui à la tête de quelques milliers de soldats. Mais David avait en sa faveur tous les habitants des montagnes et il connaissait si bien tout le pays qu'il fut impossible à Talut de s'emparer de lui.

« Une nuit, tandis que Talut dormait, David sortit d'une caverne qui était proche du camp du roi auquel il enleva une bague qui était à son doigt; il lui prit aussi ses armes et un drapeau qui se trouvait auprès de lui. Il se retira ensuite dans la caverne qui avait une double issue, et il se montra le lendemain matin sur une montagne qui dominait le camp des Israélites; il était ceint de la longue épée de Talut, il agitait son drapeau et il étendait le doigt auquel il avait passé la bague royale. Talut, qui ne pouvait comprendre comment il était possible qu'un voleur se fût introduit dans le camp où l'on faisait bonne garde, reconnut David, et cette nouvelle preuve de la générosité de son gendre qui avait épargné sa vie, triompha enfin de sa jalousie et de son inimitié. Il lui envoya un messager pour lui demander, en son nom, pardon de tout ce qu'il avait fait contre lui, et pour l'engager à retourner dans sa patrie. David revint volontiers auprès de son beau-père, et ils vécurent en bonne intelligence jusqu'à ce que Talut périt dans un combat malheureux livré aux Philistins.

« Après la mort de Talut, David fut, d'une voix unanime, choisi pour roi d'Israël, et, avec l'aide de Dieu, il vainquit bientôt les Philistins et étendit de tout côté les frontières de son royaume.

« David n'était pas seulement un brave guerrier et un sage monarque, il était aussi un grand prophète. Dieu lui révéla soixante-dix psaumes et lui donna une voix telle que nul mortel n'en avait eu avant lui, et dont la douceur, ainsi que la sonorité et l'étendue n'avaient pas de rivales. Il pouvait imiter les roulements du tonnerre et les rugissements du lion, aussi bien que les accents les plus mélodieux du rossignol, et tant qu'il vécut, il n'y eut en Israël pas un chanteur, pas un musicien qu'on pût écouter avec plaisir lorsqu'on avait entendu David. Tous les trois jours, il priait devant la foule, et il chantait les psaumes dans une chapelle qui était creusée dans le roc. Là, ce n'était pas seulement les hommes qui se rassemblaient pour l'entendre, mais encore toutes les bêtes et tous les oiseaux étaient attirés auprès de lui par l'harmonie de ses chants et ils accouraient de leurs retraites les plus sauvages. Il consacrait un des deux autres jours au soin du gouvernement, et le troisième à ses femmes, dont il avait quatre-vingt-dix neuf sans compter un grand nombre de concubines.

« Un jour, lorsqu'il revenait au palais après sa prière, il entendit deux de ses sujets disputant entre eux sur la question, lequel d'Abraham ou de David était le plus grand prophète. « Abraham, » dit l'un, « n'a-t-il pas été préservé des flammes d'un four embrasé? » « David, » répondait l'autre, « n'a-t-il pas combattu le géant Djalut? Quelle est, répliqua le premier, « parmi les actions de David, celle qui peut se comparer à la promptitude qu'a mise Abraham à se soumettre aux ordres de Dieu en voulant sacrifier son fils? »

« Aussitôt que David fut revenu au palais, il se prosterna devant Dieu, et il pria, disant: « Seigneur, toi qui as éprouvé la fidélité et l'obéissance d'Abraham, donne-moi l'occasion de montrer à mon peuple que mon

amour pour toi résiste à toutes les épreuves? »

« La prière de David fut exaucée. Le troisième jour, comme il montait en chaire, il remarqua un oiseau dont le plumage magnifique attira toute son attention, et ses regards le suivirent dans tous les coins de la chapelle et sur tous les arbres et buissons du voisinage. Il chanta moins de psaumes qu'à l'ordinaire; sa voix se troublait lorsque l'oiseau disparaissait, et elle se montrait incertaine et embarrassée lorsqu'il se montrait derechef. Toute l'attention du monarque était ailleurs. Après la fin du service divin, qui, à la grande surprise de tous les assistants, dura plusieurs heures de moins que de coutume, David suivit seul l'oiseau qui voltigeait d'arbre en arbre jusqu'à ce qu'un peu avant le coucher du soleil, il se trouva au bord d'un petit lac. L'oiseau disparut dans le lac, mais David l'oublia bientôt, car, à sa place, il sortit de l'eau une femme dont l'aspect éblouit le roi comme l'eût fait la plus grande clarté du soleil. Pour ne pas l'effrayer, David se cacha d'abord derrière un buisson; il s'approcha ensuite et il lui demanda son nom; elle répondit : « Je me nomme Saja, fille de Josu, et je suis la femme d'Urie, fils d'Hanan, qui est à l'armée. » David s'éloigna, mais il fut embrasé d'une passion telle qu'aussitôt qu'il fut de retour au palais il donna l'ordre au général de ses troupes de placer Urie, fils d'Hanan, à l'avant-garde, dans le poste le plus périlleux. L'ordre du roi fut accompli, et on ne tarda pas à lui annoncer la mort d'Urie. Il fit venir sa veuve et il l'épousa aussitôt que le délai fixé par la loi fut écoulé. Le jour qui suivit son mariage était un des jours destinés aux affaires publiques, et voici que suivant l'ordre de Dieu, Gabriel et Mikail (Michel) parurent transformés en hommes devant David, et le premier (Gabriel) dit : « L'homme que tu vois devant toi possède quatre-vingt-dix-neuf brebis; je n'en possède qu'une seule, et cependant il me poursuit avec acharnement, et il exige que je lui abandonne mon unique brebis. » David dit : « Cette prétention est injuste; elle annonce un cœur incrédule et un naturel barbare. » Et Gabriel répondit : « Beaucoup de croyants habiles et placés dans des situations éminentes, se permettent des actions encore plus coupables. » David s'aperçut que c'était une allusion à sa conduite à l'égard d'Urie; plein de colère, il tira son épée et il voulut percer Gabriel. Mikail poussa un éclat de rire, et aussitôt Gabriel et lui reprenant leur forme d'anges, se montrèrent aux yeux de David, et ils dirent : « Tu as toi-même prononcé ton arrêt, et tu as dépeint ta conduite comme celle d'un mécréant cruel; c'est pourquoi Dieu t'ôtera une partie de la puissance qu'il t'a donnée et l'octroyera à un de tes fils. Ta faute est d'autant plus grande que toi-même tu avais sollicité d'être mis à l'épreuve, sans avoir la force de la supporter. »

« Les anges disparurent ensuite et David sentit tout le poids de son péché. Il arracha la couronne qui était sur sa tête, et il déchira la pourpre royale qui couvrait son corps, et il erra dans le désert, couvert d'une simple étoffe de laine, et il pleura et se désola jusqu'à ce que la sueur tomba de son visage; les anges du ciel eurent pitié de lui, et implorèrent Dieu en sa faveur, mais ce ne fut qu'après qu'il eut passé trois années dans la pénitence qu'il entendit une voix du ciel qui lui annonça que le Seigneur compatissant lui avait ouvert la porte de la grâce. Consolé et rassuré par ces paroles, David reprit bientôt ses forces physiques et sa bonne mine, de sorte qu'à son retour en Palestine on n'observa pas en lui le moindre changement.

Pendant la longue absence de David, tous les mauvais sujets qu'il avait exilés du royaume se réunirent autour de son fils Absalon et le proclamèrent roi d'Israël. Absalon ne voulant point quitter le trône au retour de son père, il fallut avoir recours aux armes, mais il n'y eut point de batailles, car aussitôt qu'Absalon se plaça à la tête de ses troupes, Dieu ordonna à l'ange de la mort de l'enlever de cheval et de le pendre par ses longs cheveux à un arbre, afin de servir, dans tous les temps, d'exemple aux fils rebelles. Absalon demeura ainsi pendu jusqu'à l'arrivée d'un des généraux de David qui le perça de son épée.

« Quoique David fût rentré en possession, comme jadis, du respect et de l'amour de son peuple, il n'osait pas remplir l'office de juge, se souvenant de son entrevue avec les deux anges. Il avait déjà nommé un cadi qui devait juger, à sa place, toutes les contestations, et un jour l'ange Gabriel lui apporta une baguette de fer avec une cloche, et lui dit : « Dieu a vu avec satisfaction l'exemple d'humilité que tu as donné; c'est pourquoi il t'envoie cette baguette et cette cloche; grâce à elle, il te sera facile de rendre exactement la justice dans Israël et de ne jamais prononcer un jugement inique. Place cette baguette dans la salle où tu rends la justice, et attache au milieu l'horloge; fais mettre l'accusateur d'un côté de la baguette et l'accusé de l'autre, et rends ton arrêt en faveur de celui pour lequel la cloche tintera lorsqu'il aura touché la baguette. »

« David fut très-content de ce don, au moyen duquel le bon droit remportait toujours la victoire, de sorte que personne n'osa bientôt commettre une injustice, puisque l'on était assuré qu'elle serait découverte au moyen de la cloche. Un jour, deux hommes vinrent pour être jugés; l'un d'eux soutenait qu'il avait confié une perle à la garde de l'autre, ce que celui-ci niait, et il affirmait l'avoir rendue. David les fit, comme d'habitude, toucher la baguette l'un après l'autre, mais la cloche ne rendit aucun son, de sorte que le roi ne savait pas lequel des deux avait raison, et il lui vint à douter si la cloche avait conservé ses vertus. Après avoir, à diverses fois, fait toucher la baguette par les deux adversaires, il s'aperçut que l'un d'eux, chaque fois qu'il s'appro-

chait de la baguette, donnait son bâton à tenir à son antagoniste. Le roi le fit alors avancer de nouveau et toucher la baguette, tandis que lui-même prit en ses mains le bâton, et aussitôt la cloche se mit à tinter. David fit alors examiner le bâton; il était creux, et la perle y était cachée.

« En punition toutefois du doute que David avait eu sur la vertu de la cloche, elle disparut et remonta au ciel, de sorte que le roi fut souvent embarrassé dans ses jugements, jusqu'à ce que Salomon, le fils qu'il avait eu de son épouse Saja, la fille de Josa, l'assistât de ses conseils. David mit en lui une confiance entière et le prit pour guide dans toutes les circonstances difficiles, car il avait, dans la nuit de sa naissance, entendu l'ange Gabriel s'écrier : « La puissance de Satan touche à sa fin; car cette nuit est né un enfant auquel Iblis et toute son armée et tous ses sectateurs seront soumis. La terre, l'eau et l'air, avec toutes les créatures qu'ils contiennent, seront ses serviteurs, et lui seul sera gratifié des neuf dixièmes de toute la sagesse et de toutes les connaissances que Dieu a accordées aux hommes, de sorte qu'il entendra non-seulement le langage des hommes, mais encore celui des bêtes et des oiseaux. »

« Un jour (Salomon avait à peine atteint l'âge de treize ans), deux hommes vinrent pour être jugés; il y avait entre eux un procès qui, à cause des circonstances extraordinaires qui l'accompagnaient, frappa de surprise tous les assistants et mit David dans un grand embarras. Le demandeur avait acheté un domaine, et, en creusant, il avait trouvé un trésor. Il prétendait que le défendeur devait reprendre ce trésor, puisqu'il n'avait pas été compris dans le prix d'achat; le défendeur soutenait, de son côté, qu'il n'avait aucun droit sur ces valeurs, puisque ignorant leur existence, il avait vendu le domaine avec tout ce qu'il contenait. Après de longues réflexions, David décida qu'il fallait que le trésor fût réparti par moitié entre chacun d'eux. Salomon interrogea le demandeur pour savoir s'il avait un fils, et celui-ci ayant répondu que oui, il s'informa si le défendeur était père d'une fille. Cette question ayant eu une réponse affirmative, Salomon dit : « Si vous voulez terminer votre différend d'une manière qui ne fasse tort à aucun de vous deux, mariez ensemble vos deux enfants et donnez-leur le trésor. »

Nous emprunterons à la *Bibliotheca rabbinica* de Bartolocci, que nous avons déjà citée, l'indication de quelques autres récits apocryphes au sujet de David : *Judæorum magistri tam futilia de Davide confingunt commenta, ut vecordes et omnino impudentes habendi sint. Dicunt Davidem natum de Jesse et uxore sua quam vocant Nitzeueth, sed de patre adulterante, quia in tenebris arbitraretur aliam esse mulierem quam uxorem, et quia Jesse intentio fuerat in ancillam, idcirco dixit David : « Ecce in iniquitate formatus sum. » Psal.* L, 7.) (*Bibl. rabbin.* t. I.)

Le même auteur nous apprend que, selon quelques rabbins, David était né circoncis, que jusqu'à quatorze ans, il n'avait pas eu d'âme, et que son regard rendait lépreux les hommes sur lesquels il s'attachait. Voici en quels termes s'exprime à cet égard un livre fort renommé chez les Juifs, le *Zohar*, édition de Mantoue, p. 206 :

Quando autem uti scriptum est (*I Sam.* XVII, 43) « *et maledixit Philistæus Davidi in diis suis.* » *Intuitus est eum David torvo oculo. Quia quisquis torve aspiciebatur ab eo fiebat leprosus, quod et Joab expertus est.... Idem accidit in Philistæo quando maledixit nomini* (*Dei*). *Intuitus est eum* (*David*) *torvo oculo, et obtutum in fronte ejus fixit, ut leprosa fieret, et statim fixus est lapis in fronte ejus et adhæsit lepra.*

On apprend aussi dans les livres des talmudistes que David ayant été atteint de la lèpre, fut pendant six mois exclu du gouvernement, et on y trouve à l'égard de ce monarque bien des récits déshonnêtes que nous passons sous silence. Transcrivons du moins deux passages auxquels on ne peut reprocher que leur absurdité.

Quodam die egreditur (*David*) *ad capiendam prædam, ad venandum. Venit Satan in similitudinem capreoli, emisit* (*David*) *in eum sagittam et non pertingit eum, attraxit Davidem quousque pervenerit in terram Philistæorum. Cum autem vidisset illum Ischibenob, dixit : « Hic est ille qui interfecit Goliath, fratrem meum; » ligavit eum, cepit eum et projecit illum sub prelum. Factum est ei miraculum. Terra emollita est, ne læderetur. Eodem die, appropinquante vespere Sabbathi Abisai filius Tzurijah quatuor aquæ lagenas super caput portabat. Vidit aquam sanguinis maculis aspersam. Et sunt qui dicunt : Venit colomba alis sauciata coram* (*Abisai*). *Inde Abisai cognovit, quod David erat in tribulatione. Abiit in domum suam, et non invenit illum. Dixit : « De jure equitari non potest, nec in throno jura reddi, nec sceptro uti in hora periculi. » Venit in academiam, petiit de hoc* (*dubio solutionem*). *Dixerunt* (*doctores*) *: In hora periculi potest quis super mulam equitare. » Surrexit et abiit, exiliit terra multum dum iret. Vidit Orpham, matrem ejus* (*Ischibenob*) *quæ fila ducebat* (*nendo*) *cumque illa vidisset* (*Abisai*) *projecit colum in eum, putavit eum posse occidere, dixitque ei : « Adolescens, affer mihi colum. » Impellit eum in caput ipsius, percussit et occidit eum. Cumque hæc vidisset Ischibenob dixit : « Nunc duo sunt contra me, certe occident me. » Projecit Davidem in altum et infixit lanceam suam in terram, dixit : « Cadet David super eam et interficietur. » Pronuntiavit Abisai nomen et fecit stare Davidem inter cœlum et terram. Et sunt qui dicunt, quod ipse* (*Glossa; David per seipsum adjuravit nomen Dei*) *nullus vinctus eduxit seipsum de carcere. Dixit ea : « Cur huc venisti? » Respondit : « Sic dixit mihi Deus sanctus benedictus, et rursus sic respondi ei... »* (Voy. Bartolocci, t. I, p. 179.) *Cithara pendebat ei ad caput lectuli et foramina citharæ contra Boream*

stabant. Quando enim media nocte surgebat Boreas, et flens pulsabat chordas, surgebat David et dabat operam legis studio.

De nombreux auteurs se sont occupés d'écrire l'histoire de David; nous indiquerons parmi eux :

J. Bissel, *Decade* II *illustrium virorum;* J. Bochius, *Vita Davidis observationibus ad Psalmos adjuncta;* A. Cowley; l'abbé de Choisy, *Histoire de David;* Drexelius (Jérôme), *In Davide rege* (t. II des OEuvres de ce Jésuite); Desfargues, *David*, poëme héroïque; Otto Victor, *Vie de David* (en allemand).

Donnons aussi l'indication des principales productions dramatiques dont l'histoire de David a fourni le sujet :

Monomachia Davidis et Goliæ, tragi comædia, auctore J. Schœppero, Antuerpiæ, 1551, in-8°; *Monomachia Davidis cum Goliath*, 5 actes, en vers, dans les *Tragicæ comædiæ sacræ quinque*, auctore Gabriele Jansenio, Gand, 1600, in-4°; *David cadens et resurgens, tragice exhibitus*, par Guillaume Jennyn, Bruges, 1663, in-4°; *David per Saulis persecutionem ad regnum Israelis erectus*, 5 actes, vers, dans le tome III de la *Poesis dramatica* Nicolai Avancini e Societate Jesu, Coloniæ, 1675, in-12; *David de Golia victor*, 5 actes dans le tome V du même recueil.

La littérature française présente la trilogie de Louis Desmasures : *David combattant, David triomphant, David fugitif*, (Genève, 1566; Anvers, 1582), dénuée d'invention et de style. (*Voy.* la *Bibliothèque du Théâtre Français*, t. I, p. 181, et les *Essais historiques sur les origines du théâtre français*, 1782, in-18, t. II, p. 98-106.)

David et Jonathas, tragédie en musique, représentée au collége Louis le Grand, Paris, 1706, in-12; *David et Jonathas*, poëme mis en musique par Hamale, Liége, vers 1740; *David*, tragédie, par Lacoste, 1763; réimprimée dans les OEuvres de cet avocat, 1789, 2 vol. in-12; *le Couronnement de David*, pastorale représentée au collége de Rouen, 1738.

L'Allemand Hans Sachs, dont nous avons déjà parlé, a composé quelques pièces au sujet de David, entre autres, la *Persécution du roi David par le roi Saül*, jouée en 1557, et *David et Bethsabée*, jouée en 1559. Il existe aussi une *Comedia von David und Goliath*, écrite par G. Mauritius, Leipzig, 1606.

Nous trouvons, en italien, un *David sconsolato, tragedia spirituale* del R. Pier Giovanni Brunello, frate di S. Francesco. Florence, 1556, 1586, 1606.

DEXTER.

Flavien Lucius Dexter était un Espagnol qui vécut à la fin du IVe et au commencement du Ve siècle; il occupa des emplois importants auprès de l'empereur Honorius; il fut longtemps préfet du prétoire, et, de retour dans sa patrie, il gouverna la cité de Tolède. Saint Jérôme, dans son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, le cite comme ayant écrit une histoire ou chronique. Cet ouvrage était perdu, et personne n'y songeait, lorsqu'un Espagnol, Geronimo Romano de la Higuera, né en 1538, eut l'idée de le refaire; il composa des écrits qu'il attribua à Dexter, à Maxime, à Luitprand, et à d'autres vieux auteurs; son idée était de suppléer ainsi aux lacunes de l'histoire sur l'établissement du christianisme en Espagne. Il donna le *Chronicon Dexteri* comme copié sur un manuscrit appartenant au monastère de Fulde, en Allemagne; mais des recherches faites pour retrouver ce *Codex* ont été, comme on peut croire, sans aucun résultat. Publiée à Saragosse en 1619, cette *Chronique* trouva des antagonistes et des défenseurs. Rodrigue Caro en donna, en 1627, une nouvelle édition à Séville, et la même année un religieux de l'ordre de Cîteaux, François de Bivar, né à Madrid, et qui croyait de bonne foi à l'authenticité du faux Dexter, le publia à Lyon, en 1627, in-fol., avec un commentaire. Ce travail reparut à Madrid en 1640.

Un bibliographe espagnol laborieux, mais d'une critique peu sévère, Nicolas Antonio, abrégea les récits du pseudo-Dexter dans sa *Bibliotheca Hispana vetus*, t. II, p. 411. Tamayo de Vargas en avait en vain soutenu l'authenticité dans un volume intitulé : *Flavio Dextro, o Novedades antiguas de España defendidas*, Madrid, 1634, in-4°. L'opinion des érudits est maintenant unanime à cet égard. *Voy.* Vossius, *De historicis Latinis*, l. II, c. 10; Paggi, *Criticæ Baronianæ*, t. VIII, p. 251; Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. III, 428 et *Bibliotheca Latina mediæ ætatis*, t. II, p. 75-79, édit. de Padoue, 1754, in-4°; la *Biographie universelle*, Paris, Michaud, t. XI, p. 271, et t. XX, p. 371.

Voici le sommaire de quelques-uns des événements que raconte le pseudo-Dexter.

« Sous la date de l'an 34 de l'ère de Jésus-Christ, Claudia Procula, femme de Pilate, avertie en songe, croit en Jésus-Christ et obtient le salut. Même année, C. Oppius, centurion espagnol, croit en Jésus-Christ mourant sur la croix. — Caïus Cornélius, centurion, de Capharnaüm, maître de l'esclave que le Seigneur guérit, et père de C. Oppius, centurion, fleurit en Espagne d'une manière admirable. On lit un peu plus loin que cet Oppius fut le troisième évêque de Milan.

« An 35. Les Espagnols, les Juifs surtout, envoient des députés aux apôtres pour demander que l'un d'eux vienne vers eux leur apporter d'amples et véridiques instructions sur la doctrine de Jésus-Christ et sur les choses qu'il a faites.

« An 36. L'Espagne fut, après la Galilée, la Judée et Samarie, la première province du monde, dans l'Occident, qui embrassa la loi de Jésus-Christ; les gentils qui y résidaient se convertirent à la foi : elle fut les véritables

bles prémices des gentils. Car Jacques, le saint apôtre, fils de Zébédée, ayant parcouru les villes de l'Espagne, et y ayant élevé beaucoup d'églises et institué des évêques, éleva à Saragosse un temple ou un oratoire à la bienheureuse Vierge Marie, d'après son ordre et après qu'elle lui eut apparu sur une colonne. Il accomplit aussi beaucoup de miracles; il conduit par la puissance de sa parole, sous le doux joug de Jésus-Christ, les esprits cruels des Espagnols. Beaucoup de Juifs. appartenant aux douze tribus emmenés en captivité à Babylone, se convertissent, l'apôtre leur ayant prêché la foi. Et il envoie cette épître canonique qui commence ainsi : « Jacques, serviteur de Dieu et de Notre-Seigneur, aux douze tribus qui sont dispersées, salut. » Laquelle fut la première composition écrite qui ait fait partie du Nouveau Testament et digne d'un aussi grand apôtre.

« L'an 38, la première de toutes les églises consacrées dans le monde à la bienheureuse Vierge est élevée à Saragosse.

« L'an 48, Lazare et Madeleine, Marthe et Marcelle, placés par les Juifs sur une embarcation sans voiles ni rames, arrivent à Marseille.

« L'an 49, Pierre, comme vicaire de Jésus-Christ, se rend en Espagne; il apporte d'Antioche les images saintes.

« L'an 64, Lucius Annæus Sénèque, natif de Cordoue, après avoir échangé des lettres avec saint Paul, reconnaît la vérité de la foi, et devient en secret Chrétien; il fut le disciple de Paul, et lorsque celui-ci était en Espagne, il lui écrivit avec beaucoup d'affection.

« An 66. Saint Paul écrit son Epître aux Hébreux convertis.

« An 70. Dans la ville de Sessane des Adrumètes, dans l'Arabie Heureuse, martyre des trois rois Gaspard, Balthazar et Melchior, qui adorèrent Jésus-Christ.

« An 86. La mémoire de la bienheureuse Vierge Marie est célèbre parmi les habitants de Messine, auxquels elle a envoyé une lettre pleine de bonté.

« An 100. M. Marcellus, excellent poëte et orateur, auquel Perse a adressé sa quatrième satire, et qui est célèbre par l'amitié qu'eurent pour lui Juvénal, Perse, Sénèque, Gallus et Stace, se rend fameux par ses nombreux miracles.

« Même année. Denys l'Aréopagite dicte les livres *des noms divins* à Eugène Marcelle, surnommé Timothée, à cause de la supériorité de son esprit.

« An 110. Saint Denys l'Aréopagite visite l'Espagne, le bienheureux Clément l'ayant désigné pour son légat dans l'Occident entier.

« An 116. Les épîtres de saint Ignace à la bienheureuse Vierge deviennent célèbres.

« An 220. Tite convertit à la foi Pline le Jeune qui revenant de la Bythinie et du Pont, s'était arrêté dans l'île de Crète où, suivant l'ordre de Trajan, il avait élevé un temple à Jupiter.

« An 420. En ce temps on trouva dans l'église de Messine une lettre écrite en hébreu par la bienheureuse Vierge aux habitants de cette ville, et on la tient dans la plus grande estime. »

Il serait superflu de prolonger ces extraits; l'ouvrage du faux Dexter est tombé dans l'oubli qu'il méritait.

Il nous offrira du moins l'occasion de remarquer que bien d'autres supercheries littéraires ont pu se produire comme lui, et surprendre la bonne foi de juges trop confiants.

Un des livres supposés les plus remarquables par son étendue est celui qu'un Sicilien, Joseph Vella, mit un jour sous le titre de : *Codice diplomatico della Sicilia sotto il governo degli Arabi; Palermo*, 1789-92, 6 vol. in-4°. En 1791, il sortit des presses de l'Imprimerie royale de Palerme le premier volume in-folio d'une traduction latine de ce recueil : *Codex diplomaticus Siciliæ sub Saracenorum imperio, ab anno* 827 *ad annum* 1070, *nunc primum e mss. Mauro-occidentalibus conscriptus, cura et studio Alphonsi Ayroldi;* les mêmes presses donnèrent en 1793, à Palerme, une très-belle édition du *Libro del consiglio di Egitto*, grand in-folio; le texte arabe à côté de la traduction italienne. Le second volume était commencé lorsque la supercherie fut découverte, et il fut abandonné. Cette étrange supposition trompa pendant quelque temps des savants italiens, mais elle fut dévoilée par un érudit allemand, Hager (*Relation d'une insigne imposture découverte dans un ouvrage fait en Sicile;* Erlangen, 1799, in-4°. *Voy.* à ce sujet le *Magasin encyclopédique*, 5° année, t. VI, p. 330-356), et elle est racontée tout au long dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. VI, 1849, p. 281.

Au siècle dernier, un jeune Anglais, Chatterton, attira l'attention en publiant des poésies qu'il attribuait à Rowley, auteur du XIII° siècle, et qu'il s'était amusé à composer.

Un autre Anglais, Ireland, produisit des tragédies qu'il donna comme étant de Shakspeare, et il trouva des personnes disposées à se laisser abuser.

En France, nous pourrions mentionner les prétendues *Poésies* de Clotilde de Surville. De nos jours, cette déplorable industrie s'est donné carrière; on a mis sous le nom d'auteurs en vogue des écrits fabriqués par des écrivains dépourvus de tout mérite, et telle a été la multiplicité de ces faits, qu'un bibliographe bien connu, M. Quérard, en a fait le sujet d'un travail qui compte plusieurs volumes intitulés : *Supercheries littéraires*, et dont une édition nouvelle est annoncée avec des augmentations considérables.

DOROTHÉE.

(Catalogue des apôtres et des disciples du Sauveur.) (177)

Simon Pierre. — Le premier est Simon Pierre, le chef des apôtres. Ainsi que ses Epîtres paraissent l'indiquer, il prêcha l'Evangile du Seigneur Jésus-Christ dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, la Bythinie, et enfin à Rome, où il fut crucifié sous le roi Néron, le troisième jour des kalendes de juillet, la tête tournée vers la terre, (car ce fut ainsi qu'il voulut souffrir), et oùil fut enseveli.

André. — André, frère de Simon Pierre, prêcha, selon la tradition de nos ancêtres, l'Evangile du Seigneur Jésus-Christ parmi les Scythes, les Sogdiens, les Saces et dans la ville intérieure de Sébastopol où habitent les Ethiopiens qui résident dans les champs. Il fut enseveli à Patras, ville d'Achaïe, ayant été crucifié par Egée, roi des Edesséniens.

Jacques, fils de Zébédée. — Jacques, pêcheur et fils de Zébédée, prêcha l'Evangile du Seigneur Jésus-Christ aux douze tribus dispersées. Il fut frappé du glaive par Hérode, tétrarque des Juifs, dans la Judée où il fut enseveli.

Jean. — Jean, frère de Jacques, et l'évangéliste du Seigneur, fut celui que le Seigneur aima. Il prêcha en Asie l'Evangile du Seigneur Jésus-Christ. Il fût condamné par Trajan à être exilé dans l'île de Pathmos à cause de la parole du Seigneur, et il y écrivit son saint Evangile qu'il publia plus tard à Ephèse, par les soins de Caïus, son hôte et son diacre, dont l'apôtre Paul, écrivant aux Romains (177*), rendit témoignage en disant: « Caïus, mon hôte et celui de toute l'Eglise, vous salue. » Après la mort de Trajan, il revint en l'île de Pathmos et il séjourna à Ephèse, et il y vécut cent vingt ans. Lorsqu'il furent terminés, il s'ensevelit lui-même vivant, par la volonté du Seigneur. Il y a des personnes qui disent que ce ne fut pas sous Trajan, mais sous Domitien, fils de Vespasien, qu'il fut relégué à Pathmos.

Philippe. — Philippe, de la ville de Bethsaïde, prêcha en Phrygie l'Evangile du Seigneur et fut honorablement enseveli à Hiéropolis avec ses filles.

Barthelemy. — Barthélemy prêcha l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les Indes qu'on appelle Heureuses, et il leur remit l'Evangile de saint Matthieu. Il s'endormit et fut enseveli à Albanie, ville de la grande Arménie.

Thomas. — Thomas, à ce que rapporte la tradition, prêcha l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ aux Parthes, aux Mèdes et aux Perses. Il prêcha aussi aux Germains, aux Hircaniens, aux Bactriens et aux Daces. Il s'endormit à Calomène, ville de l'Inde, percé d'un coup de lance, et il y fut honorablement enseveli.

Matthieu. — Matthieu l'Evangéliste écrivit en dialecte hébraïque l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et le remit à Jacques, frère du Seigneur, selon la chair, évêque de Jérusalem. Il mourut à Hiéropolis dans le pays des Parthes où il fut enseveli avec honneur.

Simon le Zélé. — Simon le Zélé parcourut la Mauritanie et le pays des Aphres et il y prêcha Jésus-Christ. Il fut enfin crucifié, mis à mort et enseveli dans la Bretagne.

Jude. — Jude, frère de Jacques, qu'on appelle aussi Thadée et Lébée, prêcha l'Evangile du Seigneur aux Edessiens et à toute la Mésopotamie. Il fut tué à Béryte, sous Abgare, roi des Edessiens et enseveli avec honneur.

Simon. — Simon surnommé Jude, qui devint évêque de Jérusalem après Jacques (je pense que c'est le même que Jacques, fils d'Alphée), fut crucifié sous le roi Trajan; il mourut dans la ville d'Ostrocino appartenant à l'Egypte, après avoir vécu cent deux ans.

Mathias. — Mathias, qui était un des soixante-dix disciples, fut joint aux onze apôtres et devint le douzième au lieu du traître Judas. Il prêcha l'Evangile à des hommes barbares et carnivores dans l'Ethiopie intérieure, où est le port de mer nommé Hyssus, ainsi que le fleuve Phasis. Il mourut à Sébastopol et il y fut enseveli près du temple du Seigneur.

Paul. — Paul fut appelé par Notre-Seigneur Jésus-Christ après son assomption, et fut joint au catalogue des apôtres; après avoir prêché l'Evangile à Jérusalem, il se rendit en Illyrie jusqu'en Italie et jusque dans les Espagnes, en prêchant. Ses Epîtres sont répandues parmi les fidèles, et elles sont remplies de toute sagesse. Il souffrit

(177*) *Rom.* XVI, 23.

(177) On trouve dans le *Chronicon Paschale*, édité par Du Cange (Paris, 1688, in-fol. p. 164) et dans les éditions de la *Bibliothèque des Pères* (et notamment dans celle de Lyon, 1677, t. III, p. 411), un abrégé de la Vie des apôtres et des disciples, sous le nom de saint Dorothée, évêque de Tyr et martyr. Cette production est apocryphe; on croit que saint Dorothée avait en effet rédigé un travail semblable, mais son œuvre fut, au XIe siècle, interpolée et gâtée par un écrivain du nom de Procope. Telle que nous la possédons, elle est pleine d'erreurs; l'auteur n'a aucune critique et fait preuve d'une ignorance fâcheuse; tous les Chrétiens que nomme saint Paul deviennent sous sa plume non-seulement des disciples, mais même des évêques. Bellarmin et tous les critiques ont rejeté comme indigne de toute confiance une pareille production. Elle mérite cependant de trouver place ici, car elle fait connaître les idées qui s'étaient répandues parmi les Grecs du Bas-Empire, et qui se sont conservées parmi les Chrétiens de l'Orient. Quant à saint Dorothée et à ses écrits, on peut consulter les *Acta SS.*, recueillis par les Bollandistes, t. I de juin, p. 392; Cave. *Hist. litter. script. eccles.*, t. I p. 163; Oudin *Comment. de script. eccles.*, t. I, p. 1377; Vossius. *De historicis Græcis*, l. II, c. 18; Tillemont, *Mémoires*, t. V, etc.

le martyre à Rome sous Néron, ayant été décapité le troisième jour des calendes de juin, et il y fut enseveli ainsi que saint Pierre, le premier des apôtres.

MARC l'Evangéliste. — Marc l'Evangéliste, le premier évêque d'Alexandrie, prêcha l'Evangile du Seigneur aux Alexandrins et à toute la portion de l'Egypte jusqu'à la Pentapolis. Sous le règne de Trajan, il fut traîné la corde au cou, depuis l'endroit qu'on appelle Bucolus jusqu'à celui qu'on nomme les Auges, et il fut brûlé, au mois d'avril, par des idolâtres insensés, et enseveli dans Bucolus.

LUC. — Luc évangéliste, natif d'Antioche et médecin de profession, écrivit l'Evangile, en ayant été chargé par l'apôtre Pierre, et les Actes des apôtres, en ayant été chargé par Paul. Il accompagna les apôtres et surtout Paul dans leurs voyages. C'est de lui que Paul fait mention lorsqu'il écrit : « Luc, médecin chéri dans le Seigneur, vous salue. » Il mourut et fut enseveli à Ephèse, et son corps fut transféré à Constantinople avec ceux des apôtres Adrien et Timothée, du temps du roi Constance, fils de Constantin le Grand.

Des soixante-douze disciples.

JACQUES, frère du Seigneur. — Jacques, frère du Seigneur selon la chair, qui fut appelé le Juste et qui fut le premier évêque de Jérusalem, y mourut lapidé par les Juifs et fut enseveli dans le temple, près de l'autel.

TIMOTHÉE. — Timothée, évêque d'Ephèse, établi par Paul, prêcha l'Evangile du Seigneur Jésus-Christ depuis Ephèse jusqu'à l'Illyrie et dans toute l'Hellade, où il mourut et où il fut enseveli honorablement (178).

TITE. — Tite, évêque des Crétois, prêcha l'Evangile de Jésus-Christ dans la Crète et dans les îles voisines; il y mourut et il y fut enseveli avec gloire (179)

BARNABÉ. — Barnabé, investi du ministère apostolique par la parole de Paul, prêcha d'abord Jésus-Christ à Rome et ensuite il devint évêque de Milan.

ANANIE. — Ananie, qui baptisa le bienheureux Paul, fut évêque de Damas.

ETIENNE. — Etienne, premier martyr, un des sept diacres, mourut à Jérusalem lapidé par les Juifs, comme Luc le rapporte dans les Actes des apôtres.

PHILIPPE. — Philippe, qui fut aussi un des sept diacres, baptisa Simon le Magicien et l'eunuque Candace, et fut fait évêque à Truselle, ville d'Asie.

PROCHORE. — Un des sept diacres, fut évêque de Nicomédie, ville de Bythinie (180).

NICANOR. — Un des sept diacres, mourut le même jour que son compagnon Etienne, le premier des martyrs, et que deux mille autres personnes expirèrent en Jésus-Christ (181).

SIMON. — Un des sept diacres, fait évêque de Bostra, en Arabie, fut brûlé par les gentils.

NICOLAS. — Nicolas fut un des sept diacres. Il fut fait évêque de Sapria, et tombant dans l'erreur il se joignit à Simon et abandonna la foi (182).

PARMENAS. — Parmenas fut un des sept diacres. Il mourut tandis qu'il s'acquittait, en présence des apôtres, des fonctions du diaconat.

CLÉOPHAS. — Cléophas, appelé aussi Simon, fut parent du Sauveur. Il cheminait avec Luc lorsqu'il vit le Seigneur après sa résurrection d'entre les morts, et il parla avec lui, comme il est dit dans l'Evangile Il devint ensuite évêque de Jérusalem.

SILAS. — Silas, compagnon de Paul dans la prédication de l'Evangile, fut fait évêque de Corinthe (183).

SYLVAIN. — Sylvain, qui prêcha aussi avec Paul la parole de Dieu, devint aussi évêque de Thessalonique.

CRESCENS. — Crescens, dont l'apôtre Paul fait mention dans son *Epître à Timothée* (184), fut fait évêque de Chalcédoine qui est dans les Gaules, y prêcha l'Evangile de Jésus-Christ, y souffrit le martyre sous le règne de Trajan, et y fut enseveli.

EPAÏNÈTE. — Epaïnète, dont l'Apôtre fait mention dans l'*Epître aux Romains* (185), fut fait évêque de Carthage.

ANDRONIC. — Andronic, dont l'Apôtre parle aussi dans l'*Epître aux Romains* (186), devint évêque de Pannonie.

AMPLIUS. — Amplius, dont l'Apôtre fait

(178) Timothée fut le compagnon fidèle du grand Apôtre. Les anciens hagiologues (*Acta SS.*, Bolland., 24 jan., p. 566) disent qu'il souffrit le martyre sous Domitien, en l'an 97.

(179) On ne sait guère sur le compte de ce disciple de saint Paul, le plus illustre après Timothée, que les particularités qu'on rencontre dans les Epîtres de l'Apôtre. Il existe une relation apocryphe de son martyre. Nous en parlerons à son nom.

(180) Il existe sous son nom une histoire de saint Jean, remplie de fables; on la trouvera plus loin.

(181) Circonstance dont il n'est nullement fait mention dans les *Actes des apôtres*.

(182) Il en est fait mention dans les *Actes*, VI, 5, mais abandonnant la foi pour se livrer à des passions brutales, il fut le chef de la secte des *nicolaïtes*, chez laquelle régnait une immoralité effrénée.

(183) Silas fut le plus ancien disciple de saint Paul, son compagnon et son ami. On voit par le récit des *Actes*, ch. XV, qu'il avait, parmi les Chrétiens à Jérusalem une haute autorité. Il accompagna l'Apôtre dans ses pérégrinations à travers la Syrie, la Cilicie et plus loin que la Macédoine. (*Act.* XV, XVI, XVII). Au delà de cette dernière mission, on ne sait rien de positif sur son compte. Le *Ménologe* grec de Basile, (edit. 1727, t. III, p. 186) le cite au nombre des apôtres avec Sylvain. Cette distinction, qui est aussi dans Dorothée, est confirmée par saint Hippolyte (1716, *App.*, p. 42), mais les meilleurs critiques, se fondant sur l'autorité de saint Jérôme et de Théodoret, regardent Silas et Sylvin comme un seul et même nom.

(184) *II Tim.* IV, 10. Selon une tradition répandue en Orient (Hippol. *De* 70 *discip.*; Ado, *Martyrol.*; Usuard, *Martyrol.*), Crescens aurait fondé les églises de Vienne en Dauphiné et de Mayence, mais cette assertion est fort douteuse.

(185) *Rom.* XVI, 5.

(186) *Ibid.*, 7.

mention dans l'*Epître aux Romains* (187), fut fait évêque de la ville d'Odissa.

Urbain. — Urbain, dont l'Apôtre parle dans l'*Epître aux Romains* (188), devint évêque de Macédoine.

Stachys. — Stachys, dont parle l'Apôtre dans son *Epître aux Romains* (189), fut installé premier évêque de Byzance par l'apôtre André, à Argyropolis, en Thrace.

Appelles. — Appelles, dont l'Apôtre fait également mention en écrivant aux Romains (190), fut fait évêque de Smyrne et précéda saint Polycarpe.

Aristobule. — Aristobule, que mentionne aussi l'Apôtre dans son *Epître aux Romains* (191), devint évêque de Bretagne.

Narcisse. — Narcisse, dont l'Apôtre parle de même en écrivant aux Romains (192), fut fait évêque de Patras.

Rufus. — Rufus, dont l'Apôtre fait mention avec d'autres dans la même Epître (193), fut fait évêque d'Hyrcanie,

Phlégon. — Phlégon, que l'Apôtre cite dans la même lettre (194), fut fait évêque de Marathon.

Hermès. — Hermès, que l'Apôtre cite dans la même lettre (195), fut fait évêque de la Dalmatie.

Hermès. — Hermès mentionné également, dans cette lettre (196), devint évêque de la cité de Philippe.

Patrobas. — Patrobas, que cite aussi l'Apôtre (197), fut fait évêque de Naples.

Agabus. — Agabus, dont il est fait mention dans les *Actes des Apôtres* (198), fut doué du don de prophétie.

Lin. — L'Apôtre en parle. Il fut évêque de Rome et succéda à Pierre, le prince des apôtres.

Gaius.—L'Apôtre le mentionne aussi (199). Il fut fait évêque d'Ephèse après Timothée.

Philologue. — L'Apôtre en parle (200). Il fut établi par André, évêque de Sinope.

Olympas. — L'Apôtre en fait également mention (201). Il fut décapité à Rome, et souffrit le martyre avec Pierre, le chef des apôtres.

Rhodion. —Paul l'a cité pareillement (202). Il fut décapité à Rome, subissant le martyre avec Pierre et Olympas.

Jason. — Paul en parle de même (203). Il fut fait évêque de Sarde.

Sosipater. — L'Apôtre le nomme aussi (204). Il devint évêque d'Iconium.

Lucius. — Paul en fait pareillement mention (205). Il fut ordonné évêque de Laodicée.

Sertius. — C'est celui qui écrivit l'*Epître de saint Paul aux Romains* (206). Un autre devint évêque d'Iconium.

Eraste. — Paul en fait aussi mention dans l'*Epître* adressée *aux Romains* (207). Il fut économe de l'Eglise de Jérusalem et il fut appelé ensuite à l'épiscopat de Panéade.

Phigellus. — Paul en parle aussi, mais comme ayant embrassé une doctrine erronée et ayant suivi Simon. Il fut évêque d'Ephèse.

Hermogène. — Paul en fait aussi mention en disant qu'il a introduit un dogme nouveau (208). Il devint évêque de Mégare.

Demas. — Paul a dit également qu'il s'était écarté de la foi. Dans son *Epître à Timothée* (209), il dit que Demas l'a abandonné, ayant aimé le siècle présent.

Il fut ensuite prêtre des idoles à Thessalonique. L'apôtre Jean a écrit à leur égard : « Ils se sont retirés de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres. »

Quartus. — Il est cité dans l'*Epître de saint Paul aux Romains* (210), et il devint évêque de Béryte.

Apollon. — Paul en parle dans la *Ire Epître aux Corinthiens* (211). Il fut fait évêque de Césarée.

Céphas. — L'apôtre Paul le reprit à An-

(187) *Rom.* xvi, 8.
(188) *Ibid.*, 9.
(189) *Ibid.*, 9.
(190) *Ibid.*, 10.
(191) *Ibid.*, 10.
(192) *Ibid.*, 11. — Quelques auteurs ont cru que ce Narcisse était l'affranchi de Claude qui joua un rôle influent sous cet empereur, mais cette opinion est rejetée par les meilleurs critiques. Saint Hippolyte, s'écartant de l'assertion de Dorothée, signale comme évêque de Patras le Narcisse qu'on place parmi les soixante-dix disciples. (*Voy.* l'ouvrage de M. Amédée Fleury, *saint Paul et Sénèque*, t. I, p. 229).
(193) *Ibid.*, 13.
(194) *Ibid.*, 14.
(195) *Ibid.*
(196) *Ibid.*
(197) *Ibid.*
(198) *Act.* xxi, 10.
(199) *Rom.* xvi, 23.
(200) *Ibid.*, 15.
(201) *Ibid.*
(202) *Ibid.*, 11.
(203) *Ibid.*, 21.
(204) *Ibid.* — Les *Actes* l'appellent Sopater et le mentionnent (*Act.* xx, 4) parmi ceux qui accompagnèrent l'Apôtre lorsqu'après son second voyage en Macédoine, il retourna à Jérusalem. On n'a pas d'ailleurs de notions positives sur son compte. Les Grecs célèbrent sa fête le 28 avril, et les Latins le 25 juin.
(205) *Rom.* xvi, 21.
(206) *Ibid.*, 22. — Son nom est évidemment un mot latin grécisé. Il servit de secrétaire à saint Paul pour l'Epître aux Romains. Saint Hippolyte, de même que le pseudo-Dorothée, le signale comme évêque d'Iconium.
(207) *Rom.* xvi, 23.—Il est appelé le trésorier de la ville (*arcarius civitatis*). Il en est fait mention également dans la *IIe Epître de Timothée*, iv, 20.
(208) *II Tim.* i, 15.
(209) L'assertion de Dorothée sur l'idolâtrie de Demas se retrouve dans saint Hippolyte, mais Baronius la rejette. L'insertion du nom de Demas parmi ceux des soixante-dix disciples permet de supposer qu'il est revenu à la vérité (*Voy.* A. Fleury, t. I, p. 238), *II Tim.* iv, 9. Il en est fait mention également dans l'*Epître à Philémon*. (Vers. 24.)
(210) *Rom.* xvi, 23.
(211) *I Cor.* i, 12. — Il est également question dans les *Actes*, xviii et xix, de cet Apollon ou plus exactement Apollos, Juif alexandrin, fort instruit et plein de ferveur. Il avait été converti et baptisé par saint Jean ; saint Hippolyte place comme Dorothée

tioche de son nom commun avec Pierre, il devint évêque de Cànde.

SOSTHÈNE. — Paul l'a mentionné. Il devint évêque de Colophoniade.

EPAPHRODITE. — Paul en parle également (212). Il fut évêque d'Adriana.

CÉSAR. — Paul l'a mentionné (213). Il fut évêque de Dyrrachium.

MARC. — Il fut cousin de Barnabé et Paul en a aussi fait mention (214). Il fut évêque d'Apolloniade.

JOSEPH. — Joseph, surnommé le Juste, et qui est aussi appelé Barnabé, et dont Luc fait mention dans les *Actes des apôtres* comme ayant été tiré au sort avec Matthieu, fut fait évêque d'Eleuthéropolis.

ARTHÉMAS. — Paul le cite également. Il fut évêque à Lystra.

CLÉMENT. — Paul en parle comme étant un des compagnòns de ces hommes qui ont combattu avec lui pour l'Evangile. Il fut le premier des gentils et des Grecs qui crut en Jésus-Christ (215). Il devint évêque de la ville de Sardica appelée aujourd'hui Triaditza.

ONÉSIPHORE. — Paul en fait aussi mention (216). Il devint évêque de Corenia.

TYCHICHUS. — Paul le cite aussi (217). Il fut le premier évêque de Chalcédoine, ville de la Bythinie.

CARPUS. — Paul l'a mentionné également (218). Il devint évêque de Bethuæs, qui est une ville de la Thrace.

EVODE. — Paul en parle de même (219); il fut après Pierre, prince des apôtres, le premier évêque d'Antioche.

PHILEMON (220). — Paul lui a adressé une lettre. Il fut évêque de Gaza.

ZENUS. — Zenus jurisconsulte dont Paul fait mention (221); il devint évêque de Diospolis.

AQUILA. — Paul en parle également (222). Il fut évêque d'Héraclée.

PRISCUS. — Paul l'a également mentionné (223). Il fut évêque de Colophon.

JUNIUS. — Paul en a de même parlé (224). Il fut fait évêque d'Apamée en Syrie.

MARC. — Marc, qui est aussi appelé Jean, et dont Luc parle dans les *Actes des apôtres* (225), fut évêque de Byblos.

ARISTARCHE. — Paul en fait également mention (226).

PUDENS. — Paul le cite de même (227).

TROPHIME. — Paul en parle aussi (228). Ces trois personnages furent les compagnons de Paul dans ses peines et ses afflictions. Ils souffrirent avec lui le martyre sous le règne de Néron, et furent décapités.

Tels sont ceux dont Marc et Luc, évangélistes, font mention et ils appartiennent au catalogue des soixante-dix disciples. On y joint l'eunuque de la reine Candace en Ethiopie, qui prêcha l'Evangile dans l'Arabie Heureuse, et dans l'île de Taprobane et dans l'Erythrée entière. On dit qu'il souffrit glorieusement le martyre, et qu'il fut enseveli. Son tombeau est pour les fidèles un asile insurmontable; il met en fuite les barbares féroces, il chasse les maladies et opère des guérisons jusqu'au jour actuel.

Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de placer ici la liste des apôtres et des disciples du Sauveur telle que la donnent les Grecs, et telle que M. Didron, dans son *Manuel d'iconographie*, 1845, in-8°, p. 309, l'a fait connaître.

Saint Jacques l'Adelpho Theos (quoiqu'il

son siége à Césarée; d'autres Grecs le désignent comme évêque de Colophon ou d'Icona. *Voy.* A. Fleury, t. I, 197.

(212) *Philipp.* IV, 18.—On connaît plusieurs personnages de ce nom. *Voy.* l'ouvrage de A. Fleury, t. I, p. 253.

(213) *Philip.* IV, 23.

(214) *Col.* IV, 10. Il fut avec saint Barnabé dont il était parent, le plus ancien compagnon de voyage de saint Paul. *Voy.* A. Fleury, t. I, 255.

(215) *Philip.* IV, 3.

(216) *II Tim.* I, 16-18 ; IV, 19. *Voy.* l'ouvrage de A. Fleury, t. I, p. 239.

(217) *Ibid.*, 12; *Tite* III, 12 ; *Ephes.* VI, 21 ; *Col.* IV, 7. Les Grecs, (*Menæa*, Dec. 8) disent qu'il fut évêque de Colophon. Hippolyte, dans sa nomenclature des soixante-dix disciples, nomme deux Tychichus, l'un évêque de Chalcédoine, l'autre de Colophon. Cette répétition se retrouve dans le *Catalogue des soixante-dix disciples* que donne le *Manuel d'iconographie à l'usage des Eglises grecques*, par M. Didron, p. 313. *Voy.* l'ouvrage de A. Fleury, t. I, p. 249.

(218) *II Tim.* IV, 13.

(219) *Philipp.* IV, 2.

(220) Les Ménées et saint Hippolyte (*De 70 discip.*) confirment l'assertion de Dorothée; selon les *Constitutions clémentines*, VII, 46, il avait été ordonné évêque de Colosse. Le *Ménologe* de Basile (I, 27, t. I, p. 203) affirme qu'il subit le martyre à Ephèse, sous le règne de Néron. *Voy.* A. Fleury, t. I, 39.

(221) *Tit.* III, 13.

(222) *I Cor.* XVI, 3; *II Tim.* IV, 19. Il est aussi mentionné dans les *Actes des Apôtres*, XVIII, 2. Le *Ménologe grec* de Basile (t. II, p. 185) et d'autres documents le signalent comme martyr, mais on ignore où il a fini ses jours. *Voy.* la note que lui a consacrée Amédée Fleury, *Saint Paul et Sénèque*, t. I, p. 180.

(223) *Ibid.* Le pseudo-Dorothée tombe ici dans une absurdité ; il transforme en homme Prisca ou Priscilla, femme d'Aquila.

(224) *Rom.* XVI, 7.

(225) *Act.* XII, 12 et alibi.

(226) *Col.* IV, 10 ; *Philem.*, v. 20. — Il partageait la captivité de saint Paul, et fut son compagnon fidèle; il se trouva avec lui à Ephèse (*Act*, XIX, 29; *Col.* IV, 10) et à Rome. Les hagiographes grecs disent qu'il périt avec saint Paul (*Menæa*, April. 14) et ils le font évêque d'Apamée, assertion que confirme aussi saint Hippolyte. Ils prétendent qu'il se réduisait, pour toute nourriture, à des sauterelles et à du miel sauvage. Adon (*Fest.*, p. 30) dit qu'il mourut évêque de Thessalonique. *Voy.* l'ouvrage de M. Amédée Fleury, t. I, p. 237.

(227) *II Tim.* IV, 21.

(228) *Rom.* XVI, 12 ; *II Tim.* IV, 20. — Les *Actes* en font mention. (XX, 4 ; XXI, 29.) On a dit que saint Paul, se rendant en Espagne, passa par les Gaules et qu'il laissa Trophime à Arles pour y prêcher l'Evangile (*Acta SS.*, Februar. I, p. 8) ; l'Eglise grecque, confirmant l'assertion de Dorothée, dit que le disciple partagea à Rome le martyre du maître (*Menæa*, April. 14; Hippol., *De 70 discip.*), mais ces faits ne sont nullement certains. *Voy.* l'ouvrage de M. Amédée Fleury, t. I, p. 236.

soit ici appelé frère de Dieu et de Jésus-Christ, il n'en est que le cousin germain), Mathias, Cléophas (père de saint Jacques le Mineur et de saint Jude), Andronic, Agaris, Ananide, Philippe, Silvanus, Prochore, Nicanor, Jacques (fils d'Alphée), Jude (frère du Seigneur), Linus, Rufus, Sosthène, Stachys, Etienne, Timon, Hermas, Phlegon, Sosipater, Jason (tous ces noms sentent la Grèce), Caius, Tichikos, Philémon, Narcisse, César, Trophime, Aristarque, Marc, Silas, Hermes, Asyncritos, Appelles, Cephas, Clément, Justus, Quartus, Eraste, Onesime, Carpios, Evode. Aristobule, Urbain, Tichikos, Siméon, Daphnis, Hérodien, Artemas, Philologos, Lympus, Rhodion, Luc, Apelles, Amplias, Patrobus, Titus, Terpneus, Thaddée (les Grecs font deux saints ou deux apôtres avec Jude et Thaddée, que les Latins réunissent en un seul homme), Epienète, Chaicos, Achillas, Lucius, Barnabas, Fortunatus (un de ces rares noms latins dépaysés dans ce catalogue où abondent les saints grecs), Epaphrodite. Crescis, Parménas.

ÉBIONITES.

Divers auteurs modernes, entre autres Richard Simon (*Histoire critique du Nouveau Testament*, 1705, ch. 8, t. I, p. 87 et suiv.), et Fleury (*Histoire ecclésiastique*), ont parlé avec détail de ces hérétiques qui se montrèrent dès le Ier siècle.

Les ébionites soutenaient que Jésus était le fruit de l'union de Joseph et de Marie, dont ils niaient la virginité. Quelques critiques croient qu'*Ebion*, qui signifie en hébreu misérable, était un surnom de Cérinthe; d'autres pensent que les ébionites étaient ainsi appelés à cause de l'interprétation misérable qu'ils donnaient aux renseignements de l'Ecriture sainte touchant la personne de Jésus. Le fait est que les ébionites ne différaient guère des Cérinthiens, dont ils avaient conservé les usages et le rite juifs. (Epiph., *Adv. hæres.*, I, 26.) D'autres auteurs reconnaissent l'individualité d'Ebion, notamment saint Jérôme et saint Epiphane. Ce dernier (hæres. 30, n. 2) le dit né à Cockab, bourg du pays de Basan, en Arabie. Ebion ne reconnaissait que l'Evangile de saint Matthieu, mais ses disciples se firent un évangile à leur usage. Saint Epiphane nous a conservé quelques fragments de cet évangile. Il le représente (hæres. 30, n. 13) comme n'étant point entier, mais corrompu et tronqué. Ces hérétiques en avaient retranché la généalogie du Sauveur et tout ce qui suit jusqu'au chapitre III de saint Matthieu. Ils commençaient leur évangile par ces mots : « Il arriva qu'au temps d'Hérode, roi de Jérusalem, Jean vint baptiser du baptême de pénitence dans le Jourdain. On le croyait être de la race d'Aaron, et fils de Zacharie et d'Elisabeth. Et tout le monde venait le trouver. »

Le baptême de Notre-Seigneur par saint Jean était raconté de la façon suivante : « Le peuple ayant été baptisé, Jésus vint aussi et fut baptisé par Jean. Et comme il sortait de l'eau, les cieux furent ouverts, et il vit le Saint-Esprit de Dieu en forme d'une colombe qui descendait et qui venait vers lui, et l'on entendit une voix du ciel qui disait : « Tu es mon Fils bien-aimé; je me suis plu en toi uniquement, et je t'ai engendré aujourd'hui. » Le lieu fut aussitôt éclairé d'une lumière, et Jean l'ayant vu, lui parla en ces termes : « Qui es-tu, Seigneur? Et une voix du ciel lui dit une seconde fois : « C'est mon Fils bien-aimé, dans lequel je me suis plu uniquement. » Alors Jean se prosternant devant lui, lui dit : « Je te prie, Seigneur, de me baptiser toi-même. » Ce qu'il refusa, et il dit : « Laisse-moi faire, parce qu'il faut en cette vie accomplir toutes choses. »

C'est ainsi que dans l'évangile des ébionites, l'ordre des paroles n'était pas tout à fait le même que dans l'Evangile canonique, et qu'il y avait quelques changements et des additions. Saint Epiphane en rapporte aussi un autre passage que nous plaçons ici :

« Un certain homme, appelé Jésus, âgé d'environ trente ans, nous a choisis, et étant venu à Capharnaüm, il entra dans la maison de Simon, surnommé Pierre, auquel il dit : « Lorsque je passai le long du lac de Tibériade, j'ai choisi Jean et Jacques, fils de Zébédée, Simon, André, Thaddée, Simon le Zélé et Judas l'Iscariote; et toi Matthieu, tu étais à ton bureau des impôts : je t'ai appelé, et tu m'as suivi. Je veux donc que vous soyez douze apôtres pour servir de témoignage à Israël. » Jean baptisait, et les pharisiens vinrent à lui, et ils étaient baptisés et tout Jérusalem. Il avait un vêtement de poil de chameau, et une ceinture de cuir autour de ses reins. Son manger était de miel sauvage qui avait le goût de manne comme un gâteau à l'huile. »

Les ébionites rejetaient tous les prophètes. Ils avaient en horreur les noms de David, de Salomon, d'Isaïe, de Jérémie, de Daniel et d'Ezéchiel. Ils ne s'attachaient qu'au Pentateuque, et même ils n'en faisaient pas grand cas, disant qu'après la venue de l'Evangile, la loi de Moïse ne pouvait être utile.

On peut d'ailleurs consulter Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 759, et la dissertation de Semler, *Commentatio de evangelio Ebionitarum*, Hale, 1777, in-4°.

ÉGYPTIENS.

(Evangile des Egyptiens.)

Nous en sommes réduits pour la connaissance de cet évangile à un petit nombre de passages rapportés par les anciens auteurs ecclésiastiques :

Clément d'Alexandrie (*Stromates*, l. III) s'exprime ainsi :

Salome interroganti quoadusque homines morientur, dixit Dominus, quoadusque vos mulieres paritis. Cumque ea dixisset: recte ergo feci quæ non peperi, excipit Dominus, dicens: Omni herba vescere, ea autem quæ habet amaritudinem ne vescaris. Aiunt ipsum Servatorem dixisse : Veni ad dissolvendum opera feminæ. Feminæ quidem, cupiditates, opera vero generationem et interitum (229).

On lit dans saint Clément le Romain (epist. II, c. 12, p. 189, ed. 1724) : *Interrogatus a quodam ipse Dominus quando venturum esset regnum ejus dixit : Cum duo erunt unum, et quod foris est quod intus, et masculum cum femina, neque mas neque femina.*

Saint Epiphane (hæres. 42) dit que les Sabelliens avaient puisé en grande partie leurs erreurs dans l'*Evangile des Egyptiens : Hunc autem errorem omnem ejusque firmamentum ex apocryphis quibusdam hauserunt, præsertim ab Ægyptiorum Evangelio (hoc enim illi nomen quidam indiderunt), in quo pleraque sunt hujus generis, quæ ex persona Salvatoris clam atque occulte velut mysterium proponuntur, quasi discipulis ipse declaret eumdem esse Patrem, et Filium et Spiritum sanctum.*

C'est encore Clément d'Alexandrie (*Stromates*, l. III) qui offre une autre citation remarquable :

« *Propterea, ait Cassianus, cum percontaretur Salome, quando cognosceretur ea de quibus interrogabat, dixit Dominus : « Quando pudoris indultamentum conculcaveritis, et quando duo facta fuerint unum, et masculum cum femina, neque mas neque femina. Primo quidem, in nobis traditis quatuor Evangelia non habent hoc dictum, sed in eo est quod est secundum Ægyptios. Deinde mihi videtur (Cassianus) ignorare, quod (Evangelium illud) per masculum quidem significet iram, impetum, per feminam vero cupiditatem ; quæ cum operata fuerint, pœnitentia et pudor consequitur.*

Les témoignages des autres écrivains ecclésiastiques au sujet de l'Evangile des Egyptiens sont pour la plupart sans importance. Origène dit, dans sa première homélie *sur saint Luc : Ecclesia quatuor habet Evangelia, hæreses plurimas e quibus quoddam scribitur secundum Ægyptios, aliud juxta duodecim apostolos.* Saint Jérôme (*Præf. in Matth.*) parle aussi de faux évangiles *quæ a diversis auctoribus edita diversarum hæreseon fuere principia, ut est illud juxta Ægyptios, et Thomam, et Matthiam et Bartholomæum.*

Les citations que fournissent les Pères grecs dont nous avons transcrit en latin les expressions doivent nous arrêter un instant.

Le premier passage que cite Clément d'Alexandrie rappelle la doctrine philosophique des pythagoriciens au sujet des nombres et le dualisme qui fut soutenu par de nombreux gnostiques. C'est ainsi que Marc enseignait, à ce que nous apprend saint Irénée (*Adv. hæres.*, lib. I, c. 11, n. 16), que tout était sorti de la monade et de la dyade. Les disciples de Marc citaient comme preuve de cette assertion l'anecdote relatée dans l'*Evangile de l'Enfance* (ch. VI) et qui montre l'enfant Jésus, auquel on enseigne l'alphabet, refusant de dire *b* jusqu'à ce que la force et la signification de l'*a* aient été expliquées. On retrouve des traces de ces idées combinées avec la doctrine de l'incarnation par couples dans les homélies attribuées à tort à saint Clément (hom. 3, n° 16, 32, 33) et dans les *Testaments des douze patriarches* (Aser, I.) Les esséniens et les thérapeutes dont les doctrines subirent l'influence du pythagoricisme (230) partagèrent ces opinions.

Fabricius dit au sujet du second passage par Clément d'Alexandrie : *Jam vero Gilse (Commentatio de Patrum apostolicorum doctrina morali) sed quanquam horum verborum explicationem in fragmento nostro desideramus cuivis, tamen credo in aperto est, hæc verba omnis commercii carnalis maris cum femina cessationem et castam et abstinentem utriusque sexus conversationem clare exire.*

Il existe une dissertation d'un écrivain protestant, Matth. Schneckenburger sur l'Evangile qui nous occupe (Berne, 1834, in-8°); elle se divise en douze sections. Les quatre premières sont consacrées à l'examen des fragments qui restent de cet écrit : dans les sept autres, l'auteur établit des rapprochements entre la doctrine de ces fragments et la doctrine des ébionites. Le résultat de son travail peut se traduire ainsi : 1° l'Evangile des Egyptiens se liait par d'étroites et intimes relations de parenté à l'Evangile des ébionites, et comme celui-ci avait pour base l'Evangile des Hébreux, il s'ensuit que l'Evangile des Egyptiens était profondément lié comme production dogmatique à l'Evangile des Hébreux ; 2° on peut rapporter en outre à ce dernier Evangile, comme à une source commune, les Evangiles des ébionites, de Carpocrate et de saint Pierre, quelles que soient d'ailleurs les légères différences

(229) Voici la note de Fabricius sur ce passage : « Hæretici puta, conjugio inimici, ex Evangelio secundum Ægyptios ista proferunt. Conf. Grotius *Ad Matth.* XX, 20 : bonum tamen sensum illa admittere Clemens docet. »

(230) Joseph., *Antiq.*, l. XV, c. 10, 4 ; Gfrörer, *Philo und die Alexandrinische theosophie*, II, 353.

qui sont entre eux. Cette opinion paraît mieux fondée que celle de De Vette qui pense que, de même que l'Evangile des Hébreux dérivait de celui de saint Matthieu, l'Evangile des Egyptiens pouvait avoir sa source dans quelque autre Evangile canonique.

ELDAM ET MODAL.

Il est fait mention de ces personnages dans le livre du *Pasteur*, qui porte le nom d'Hermas : « Le Sauveur est proche de ceux qui se convertissent, comme il est écrit dans Heldam et Modal qui prophétisèrent au peuple dans le désert. » Ils ne sont connus d'ailleurs que par ce qu'en dit le *Livre des Nombres* (ch. XI, 26). *Deux hommes étaient restés dans le camp. Le nom de l'un d'eux était Edad, et le nom de l'autre Médad. L'Esprit reposa sur eux; ils étaient parmi les inscrits : ils n'étaient pas sortis devant la tente, ils prophétisaient dans le camp* (231). L'auteur de la *Synopse*, mise sous le nom de saint Athanase, et Nicéphore, dans sa *Stichométrie*, constatent l'existence de l'ouvrage qui leur fut attribué, et qui est aujourd'hui entièrement perdu. Cotelier a, dans son *Commentaire sur Hermas*, inséré une note relative à ce passage, et il observe que la sentence que nous avons rapportée ressemble fort à ce qu'on lit psaume XXXIII, 19 : *Le Seigneur est près de ceux dont le cœur est dans la tribulation.*

Sgambatus. (*Arch. Vet. Test.*, l. II. p. 258), donne, relativement à ces deux Hébreux quelques détails que nous reproduisons.

Qui aut quo genere orti fuerint Eldad et Medad Hebræi variant. Tenchuma ait, eos vocatos aliis nominibus : Eldad, Ben-Cuslon, et Medad, Kamuel Ben Saphtan. Midras ait eos esse Epher et Jalon Levitas quos I Paral. II, *habet filios Amram patris Moysis ex alia uxore. Quod scilicet Moyses post latam legem jusserit Amramum dimittere uxorem Jochabed quam habebat, quod esset ejus magna amita qui, alia ducta, genuit Eldad et Medad. Sic auctor traditionum Hebraicarum, quæ Hieronymo ascribuntur. At R. Ghedolias idem e Medras aliter narrat. Elizaphen filium Pharnach duxisse Jochabedem Moysis matrem, et ex ea suscepisse hos duos prophetas, idemque post mortem Amram. Cur autem præ cæteris meruerint prophetiæ donum, sic narrant Tract. Sanhedrin, c.* 1: *Cum eos vocasset Moyses, ut in numerum* LXX *seniorum eos eligeret, responderunt se indignos quibus id honoris demandaretur. Tanchuma. « Quia seexiguos fecerunt, magni effecti sunt supra ipsos* LXX *seniores, multis rebus,* 1° *seniores prædicabant proxima quædam aut quæ essent crastino eventura; ipsi autem longinqua, ut quæ essent eventura post annos quadraginta.* 2° *Seniorum nomina non explicantur in sacris Litteris, sed ipsorum explicantur.* 3° *Seniorum prophetia defecit, quid erat ex Moyse desumpta; scriptum est enim : « Sumam de spiritu tuo; ipsorum non defecit quia erat ex Deo. »* 4° *Seniores non sunt ingressi terram promissam, ipsi ingressi sunt : quærit deinde qua de re vaticinati sunt Eldad et Medad, responditque : Alii dicunt eos dixisse moriturum in deserto Moysem, et Josuem futurum ducem populi in ingressu terræ. Alii de coturnicibus eos vaticinatos dicunt ; alii de Gog et Magog.*

Les indications que fournit le livre du *Pasteur* se trouvent l. I, ch. 7, l. II, ch. 5. Voy. les notes de Cotelier.

ÉLIE.

(*Apocalypse d'Elie.*)

Saint Jérôme (epist. 101, *Ad Pammachium*, et lib. XVII *in Esaiam*) la cite à deux reprises sans détail, et comme un ouvrage où des sectaires puisaient des idées absurdes. Les *Constitutions apostoliques* et la *Synopse* de saint Athanase mentionnent de même cet écrit qui se composait de 316 vers, à ce qu'apprend la *Stichométrie* de Nicéphore. Il n'en reste d'ailleurs aucun fragment.

Des rabbins mentionnent des lettres d'Elie apportées au roi Joram sept ans après que le prophète eût été enlevé de ce monde. (*Seder Olum Rabba*, cap. 17); David Kimchi, (*Ad* I, *chron.* XXI, v. 12) donne de cette merveille une explication plus simple; il prétend qu'un prophète, obéissant à l'inspiration divine, vint reprocher au roi Joram son impiété en lui parlant au nom d'Elie, et comme s'il lui rapportait les expressions d'une lettre de cet illustre personnage.

Cette explication a été adoptée par deux auteurs que cite Fabricius (*Cod. apoc. Vet. Test*, t. I, p. 1076), et parmi lesquels figure un écrivain auquel on doit une dissertation que nous avons vainement cherché à nous procurer. J. A. Schmidt, *De libris et epistolis cœlo et inferno delatis* (232) la *Biblioth. rabbinica*, t. I, p. 133 et 182 dit qu'il y a au Vatican deux manuscrits hébreux écrits sur parchemin, intitulés *Le grand et*

(231) Le *Targum* de Ben Uziel rapporte ces prophéties; elles ont trait à la mort de Moïse, à la destruction du temple, à la vengeance que Dieu en tirera.

(232) On pourrait citer quelques autres exemples d'écrits auxquels on attribuait la même origine apocryphe. Baluze, à la suite de ses *Capitularia*, t. II, col. 1397, rapporte des lettres qu'on disait tombées du ciel au VIII° siècle.

Les Abyssiniens ont un livre intitulé *Fata Neguestua* (le Jugement des rois), qu'ils disent être tombé du ciel sous le règne de Constantin. Le roi de Choa, Sahlé Salassi, en envoya une copie à Louis-Philippe. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet

le petit Elie, et contenant le récit de visions et d'apparitions d'Élie. Sgambatus (*Archiv. Vet. Test.*, l. II) cite trois ouvrages hébreux intitulés *Le grand ordre d'Elie*, *Le petit ordre d'Elie* et *La caverne d'Elie*, mais il s'agit ici, non du prophète, mais d'un autre Elie qui vivait après la captivité de Babylone, et à l'égard duquel les rabbins ont débité des fables qui sont étrangères à notre sujet (233).

Fabricius rapporte des idées singulières extraites des rabbins, au sujet d'Elise (Seder Olam Rabba, chap. 17.) « La seconde année d'Achasias, Elie disparut, et il ne paraîtra plus jusqu'à ce que vienne le Messie ; alors il se montrera de nouveau, et il disparaîtra ensuite une seconde fois, jusqu'à ce que Gog et Magog se montrent. Pendant ce temps il écrit les événements et les actions qui se passent dans chaque siècle... On apporta au roi Joram des lettres d'Elie, lorsque sept années s'étaient déjà écoulées depuis qu'Elie avait disparu et qu'on ne l'avait plus vu. »

David Kimchi, dans son *Commentaire sur le IIe Livre des Chroniques*, ch. XXI, 12, s'exprime ainsi :

« Et une lettre du prophète Elie vint à lui. Cela survint après qu'Elie fut monté (*au ciel*). Mais il lui avait été révélé, par l'effet de la prophétie, ce qui concernait l'impiété de Joram, et il avait mis dans la bouche d'un prophète les paroles de cette lettre, lui recommandant de les mettre par écrit et de les porter à Joram, et de lui annoncer qu'Elie lui envoyait ces lettres afin que Joram fût conduit à penser que ces lettres lui étaient envoyées du Ciel, et qu'ainsi son cœur s'humiliât, et qu'il reconnût tout le mal qu'il avait fait. »

Divers auteurs, tels que J. Meyer, Emmanuel Sa, Jérôme Drexelius, etc., se rangent à cette explication de Kimchi ; d'autres, tels que Cajetan et Lightfoot, supposent qu'il s'agit d'un autre Elie, moins ancien que le célèbre prophète : d'autres, enfin, pensent qu'au lieu du nom d'Elie il faut substituer celui d'Elisée. (*Voy.* J. Eusèbe Nieremberg, *De origine S. Scripturæ*, l. IX, c. 18.)

Elie a été rangé parmi les chercheurs de la pierre philosophale ; on a dit qu'il avait écrit sur l'alchimie.

Le passage de l'*Apocalypse*, ch. XI, 3, sur les deux témoins qui prophétisèrent durant mille deux cent soixante jours, a été appliqué à Elie et à Enoch, et a donné lieu à diverses interprétations.

Les scribes disaient qu'Elie devait se montrer avant l'avénement du Messie (*Matth.* XVII, 10; *Marc.* IX, 10) ; ils s'appuyaient sur un passage du prophète Malachie (IV, 5) : *Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis.*

Fabricius observe que plusieurs anciens écrivains ecclésiastiques ont partagé l'opinion qu'Elie devait apparaître avant la fin du monde ; il cite saint Justin le martyr (*Dialogue avec Tryphon*), et l'auteur de l'ouvrage sur les vies des prophètes, attribué sans preuves à saint Epiphane.

Parmi les opinions singulières relatives au prophète qui nous occupe, on peut mentionner celle de quelques gnostiques, qui se reproduisit chez des sectaires du moyen âge, et qui soutenait que l'âme d'Elie avait passé dans le corps de saint Jean-Baptiste.

Fabricius cite à cet égard l'ouvrage de J. Alting, *De Shilo*, lib. V, c 11, et une dissertation singulière de Jean Tarnov : *De tribus Eliis, sive comparatione Eliæ, Joannis et Lutheri*, Rostock, 1618, in-4° (234).

C'est ici le lieu de parler d'une tradition dont l'origine est attribuée à Elie, et d'après laquelle le monde doit durer six mille ans. Les talmudistes (235) rapportent ainsi cette prophétie : « La tradition est dans la maison d'Elie que le monde doit durer six mille ans. Il sera désert pendant deux mille ans. La loi sera en vigueur pendant deux mille ans. Le Messie étendra sa domination pendant deux mille ans; mais, à cause de nos péchés qui se sont multipliés, les années du Messie se sont déjà écoulées. » Josué

1841, p. 87.)

Un Anglais, Ch. T. Bake, a publié à Londres, en 1848, une brochure relative au *Livre de la lettre* (*Mats'hafa Tomor*), qu'on prétendait être venue en descendant du ciel dans les mains de saint Athanase, et dont il existe dans la bibliothèque de Tubingue un manuscrit éthiopien.

Un érudit laborieux, dont nous avons à plusieurs reprises signalé les travaux, M. Edelestand Du Méril, a publié (*Poésies inédites du moyen âge*, Paris, 1854, p. 295,) une petite pièce de vers qu'on trouve dans divers manuscrits, et à laquelle une origine surnaturelle était attribuée. La voici, telle que cet érudit l'a fait connaître, d'après un manuscrit du XIe siècle de la Bibliothèque impériale, sans chercher à en expliquer le sens, ni à en corriger les fautes :

Anno Domini 1170, isti versiculi fuerunt de Jherosolimis transmissi et, ut fama retulit, ab angelo compositi et ab eodem in templo delati :

Sic Caiphæ mercede caput dampnatur alumni,
Celsa ruunt, humili pendet uterque gradus
Salvant et perdunt a a a quæ sunt Jeremiæ;
Interit et perimit quod consonat euphoriæ.
In sacrium ruit exitus, ægra potentia migrat;
Montibus excedunt bonager atque leo.
Cornua vervecis mutilabunt fœdera tauri;
Sidere Pollucis fraternum corruet astrum;
Una dies mortis deponet serta duorum
Et Babel Arcbadiæ perfusa cruore pulebit.

(233) Nous ne croyons pas qu'on ait attribué des écrits apocryphes à Elisée, mais ce disciple d'Elie a, comme les personnages célèbres dans l'histoire sainte, été le sujet de contes ridicules. Il suffira d'en citer un : La femme qui le reconnut comme un saint (*II Reg.* IV, 9), parce qu'aucune mouche ne voltigeait au-dessus de sa table. (Bartolocci, *Biblioth. rabbin*, t. I, p. 171.)

(234) En fait d'écrits relatifs au célèbre prophète qui nous occupe, mentionnons Frischmuth, *De nomine, patria et prosapia Eliæ*, Iena, 1683 ; et une pièce latine intitulée : *Elias, drama tragicum sacrum* (5 actes en vers), *et historia Eliæ prophetæ maxime concinnatum, exhibitum publice in theatro Argentinensi*, auctore G. Gasparo Brulovio, Strasbourg, 1613, in-12.

(235) *Gemara, sanhedrin*, cap. 2, § 29, ed. Coccej. (Cf. J. Morinum, p. 361, *Exercit. bibl.*, et Theodori Hacksspani *Miscell.* lib. II, c. 9); *Gemara, Avoda Sara*, cap. 1, p. 65, edit. G.-E. Edzardi.)

Lurki, Juif converti, qui prit le nom de Jérôme de Sainte-Foi, fit grand usage de cette tradition pour démontrer la venue du Messie aux rabbins avec lesquels il soutint à Gérone, en 1409, une conférence publique en présence de l'antipape Benoît XIII. (*Voir* ce que dit à cet égard Etienne Le Moyne dans ses notes sur l'Epître de saint Barnabé, passage cité par Fabricius. (*Cod. apocryph. Vet. Test.*, t. I, p. 1079.) Vossius, dans sa dissertation sur les Oracles sibyllins, c. 8, pense que cette tradition avait sa source dans un ouvrage apocryphe attribué à Elie: *Quod autem Judæi id vaticinium e schola Eliæ promanasse dicunt, id fortasse ex eo factum, quod desumptum fuerit e libro prophetiarum Eliæ, quem olim Veteris Testamenti scriptis annumeratum fuisse constat, licet postea apocryphis ut appellantur, accesserit.* Le savant Bollandiste aurait dû indiquer sur quelles bases il établissait son assertion relative à ces prophéties, qui auraient été regardées comme faisant partie de l'Ancien Testament (236).

ENCRATITES.

(*Evangile des encratites.*)

Ces hérétiques eurent pour chef Tatien; ils se servaient de l'Evangile coordonné par cet hérésiarque (*Voy.* plus loin à l'article TATIEN), et ils faisaient aussi usage de faux Actes de saint André, de saint Jean et de saint Thomas.

ENOCH.

Le premier volume de ce *Dictionnaire* renferme une traduction accompagnée de notes et de dissertations sur l'ouvrage qui porte le nom d'Enoch et qui est un des plus célèbres des livres apocryphes. Depuis cette publication, il a été mis au jour un mémoire d'un savant orientaliste M. H. Ewald : *Abhandlung über des Æthiopischen Buches Henoch Entstehung, Sinn und Zusammensetzung* (*Mémoire sur l'origine, le sens et l'arrangement des diverses parties du livre éthiopien d'Enoch*), Gœttingue, in-4°; ce travail, fait partie du sixième volume des *Mémoires de la Société royale des sciences de Gœttingue*, 1855. Il en a été donné un extrait dans une publication périodique qui a cessé de paraître, l'*Athæneum français* (n° du 22 mars 1856): nous allons en reproduire quelques passages; ils compléteront ce que nous avons dit à l'égard de cette œuvre intéressante.

Le livre d'Enoch est une suite de visions, de songes et de paraboles, entremêlés de récits empruntés à l'Ancien Testament, mais surchargés de fables; c'est une réunion de prétendues révélations sur la fin du monde, sur la félicité réservée aux hommes pieux, sur les maux qui attendent les impies, et sur un grand nombre de points de physique et d'astronomie.

Quand on examine ce livre avec un peu d'attention, on aperçoit bien vite qu'il se compose de deux parties assez hétérogènes. Le fond général, excepté toutefois ce qui se rapporte à la physique et à l'astronomie, est uniforme, mais les idées de détail, le ton des divers morceaux, les noms sous lesquels sont désignés les mêmes êtres, offrent des diversités frappantes qui trahissent des auteurs différents. M. Ewald veut démontrer qu'il est formé de cinq parties distinctes appartenant à des auteurs particuliers et à des époques diverses, et combinées ensemble par un Juif de la seconde moitié du siècle antérieur à l'ère chrétienne. Ces cinq parties sont d'abord trois livres attribués également à Enoch ou du moins mis sous son nom; ensuite un écrit attribué à Noé, et enfin un court fragment d'une main également inconnue. D'après les indications que M. Ewald découvre dans cet ouvrage même, le premier des trois livres d'Enoch serait de très-peu postérieur au temps d'Antiochus Epiphane, le second aurait été composé dans la première année de la longue domination

(236) Fabricius observe que la tradition transmise, selon les Juifs, depuis Adam jusqu'à Elie, en passant par les patriarches, Moïse et les prophètes, est mentionnée dans les écrits des anciens rabbins, dans le livre du *Zohar*, dans Menasseh-ben-Israel, *in Conciliatore ad Gen.* VIII, 22. Plus tard, pressés par les Chrétiens qui, dans leurs controverses, puisaient des arguments dans cette tradition, les Juifs voulurent en diminuer l'autorité et ils l'attribuèrent à un second Elie, personnage supposé qui aurait vécu un siècle et demi après la reconstruction du temple de Jérusalem. *Voy.* les dissertations de Gilles Strauch : *De pseudo-Elia*, Wittebergæ, 1662, et de Chr. Reineccius, *De traditione Eliana*, Leipzig, 1702. Sgambatus (lib. II *Archivorum Veteris Testamenti*) dit que trois ouvrages intitulés : *Le grand ordre d'Elie*, *Le petit ordre d'Elie* et *La caverne d'Elie*, étaient regardés par les docteurs juifs comme étant l'œuvre de ce second Elie. Il raconte en ces termes d'où viennent les titres donnés aux deux premiers de ces écrits : « R. Anan veniebat ad Eliam prophetam et ille docebat eum Seder Eliæ. Cum vero nescio quid perperam admisisset discessit, egit pœnitentiam et diu abfuit. Postquam rediit verebatur Eliæ se ostendere. Igitur instar arcæ cujusdam parari curavit in quo inclusus Eliam dicentem audiret, quousque totum Seder audivit ex eo. Et ea est causa cur dictum sit : Seder Eliæ Rabba et Zata. » Commentarius Aben. Habib : Partem quam prius didicerat extra arcam, vocarunt Seder Eliæ Rabba, sive majorem; partem vero quam didicit intra arcam, vocarunt Seder Eliæ Zata, quia minor fuit.

de Jean Hyrkam, le troisième peu de temps après, vers l'an 144 avant l'ère chrétienne.

L'examen critique auquel M. Ewald vient soumettre cet ouvrage dans son ensemble, tend à établir que le livre d'Enoch est une compilation du même genre que tant d'autres qui furent faites à cette époque, non-seulement parmi les Juifs, mais aussi parmi les Grecs d'Alexandrie. Seulement parfois le savant Allemand pousse ses explications jusqu'à de si minces détails, qu'il est bien difficile de ne pas l'accuser d'accorder une trop grande importance à ses conjectures. A la manière dont il dissèque le livre d'Enoch, on dirait qu'il a été témoin du travail du compilateur et qu'il l'a vu prendre ce verset dans tel des documents primitifs et cet autre dans tel autre. C'est ce qui frappe surtout dans ce qu'il dit du livre de Noé qu'il retrouve, répandu par fragments souvent infiniment petits, dans l'ensemble du livre d'Enoch. Une compilation semblable a pu éprouver tant de modifications depuis son premier collecteur, par le fait de ceux qui ont pu vouloir le compléter plus tard au moyen des mêmes documents ou autres analogues comme aussi de la part des traducteurs qui l'ont fait passer de l'hébreu en grec et du grec en éthiopien, qu'il est plus que téméraire de prétendre expliquer l'origine de chaque chapitre et de chaque verset.

M. Ewald observe que la cosmogonie du livre d'Enoch est tout empreignée d'idées orientales; l'auteur regarde les astres comme des êtres intelligents (237); il croit à l'existence de colonnes sur lesquelles la voûte du ciel repose; il représente Dieu comme lançant des flèches et comme ayant un carquois; les éclairs, et la foudre sont ses traits; de pareilles expressions se trouvent dans l'Ecriture avec un sens métaphorique, et c'est là que l'auteur les a prises, mais il est permis de croire qu'il les prenait comme indiquant des choses réelles.

Une portion considérable du livre est consacrée à ce que l'on peut appeler l'angélographie (238), et à la description du monde invisible.

Quelques analogies fortuites qu'on peut observer entre une célèbre tragédie grecque et le livre qui nous occupe ont occupé un critique anglais. *Voy. Remarks on the Prometheus of Æschyles and the book of Enoch; Classical journal*, n° 68, p. 290-305.

Ce qu'on trouve dans la *Bible* de Vence, 1832, t. XXIII, p. 602-620 sur le livre d'Enoch, est la réimpression d'une dissertation arriérée. Il n'y est rien dit des travaux de Silvestre de Sacy.

On peut aussi consulter l'*Histoire universelle*, traduction française, 1780, t. I, p. 31.

Enoch est célèbre chez les Musulmans; le Coran en parle, ch. 19 (239), et, selon divers commentateurs, il est encore en vie dans un des sept cieux, y ayant été transporté après sa mort et ensuite ressuscité.

Bartolocci(*Bibliotheca rabbinica*, t. I, p. 845,) indique un manuscrit hébreu du Vatican où se trouve une prière attribuée à Enoch, et qu'il récitait, à ce qu'on prétend, en présence de Dieu.

Th. Malvenda, dans son traité *De paradiso*, Romæ, 1605, p. 281 et suiv., s'occupe d'Enoch, il cite un grand nombre d'auteurs; entre autres Claudius Marius Victor qui s'exprime ainsi : (lib. II *Carm. in Genes.*)

Cujus de serie pollens virtutibus Enoch
Descendens, meritis non Eliam impar avitis,
Redditus in sedes patrias, orbemque beatum,
Vivit adhuc et habet vitæ jam regna futuræ.

ENOS.

Genebrard attribue dans sa *Chronographia* (240) quelques écrits à Enoch, fils et frère de Caïnan. Il dit qu'il écrivit sur la religion, sur la manière de prier Dieu et sur les cérémonies, mais ces ouvrages sont tout à fait inconnus, et nul auteur ancien n'en a fait mention. (*Voir* Fabricius, *Codex pseud. Vet. Test.*, t. I, p. 157); il est dit dans la *Genèse* (IV, 26) qu'Enoch commença à invoquer le nom du Seigneur, c'est ce qui a pu donner lieu de croire que ce patriarche avait écrit sur la religion.

(237) D'après une opinion fort ancienne en Orient, les astres sont des créatures animées. Philon les regarde comme des êtres intelligents qui n'ont jamais fait de mal et qui sont incapables d'en faire. (*De mundi opificio*). Maimonides ne doute pas que les étoiles ne connaissent Dieu qui les a faites et qu'elles ne se connaissent elles-mêmes. (*More Nebuchim*, part. II, c. 4, p. 194, et *De fundamento legis*, c. 3, § 5.)

(238) La dissertation de J. Engestroem, *Angelologia Judaica*, Lund. 1737, pourrait ici être consultée. Les ouvrages relatifs aux anges sont nombreux; le docteur Graesse, *Bibliotheca magica et pneumatica*, Leipzig, 1843, in-8°, en a compté plus de soixante, et il est loin d'avoir tout connu. On peut mentionner surtout le traité de la *Hiérarchie céleste*, qui nous est parvenu sous le nom de saint Denys l'Aréopagite, et dans lequel se rencontrent parfois des idées sublimes; Cocceius, dans son *Angelologia*, donne des extraits de presque tout ce qui a été écrit sur ce sujet, et Suarez, *De angelis*, laisse bien peu de chose à dire après lui.

Dans le VIe livre de l'*Histoire des Juifs*, par Basnage, on trouve mentionnées les étranges rêveries des rabbins à l'égard des anges; en voici des exemples.

Ils ne savent point la langue chaldaïque, c'est pourquoi ils ne portent point à Dieu les oraisons de ceux qui prient dans cette langue. Ils se trompent souvent et font des erreurs dangereuses, car l'ange de la mort, qui est chargé de faire mourir un homme, en prend quelquefois un autre.

(239) « Célèbre Hénoch ; il fut juste et prophète ; nous l'enlevâmes dans un lieu sublime. » (Traduction de Savary.)

(240) Paris, 1580, in-folio. On trouve à la suite de cet ouvrage divers traités traduits des rabbins. Génébrard, mort prieur de Semur en 1597, après avoir été archevêque d'Aix, était un hébraïsant zélé et un savant laborieux, mais on aurait voulu que son érudition eût été mêlée de plus de critique.

ESDRAS.

On trouvera dans le tome Iᵉʳ de ce *Dictionnaire*, la traduction des troisième et quatrième livres d'Esdras, qui ont constamment été relégués parmi les apocryphes; nous pouvons ajouter à ce que nous en avons dit, la mention d'un écrit, où il y a de l'érudition : *Disputatio critica de Esdræ libro vulgo quarto dicto* par C. J. Van der Vlis, Amsterdam, 1839, in-8°. L'auteur de ce travail examine la rédaction éthiopienne du IIᵉ *Livre d'Esdras*, publiée par le docteur Laurence, et il le rapproche de la traduction latine qu'on connaissait déjà. Cet examen le conduit aux conclusions suivantes : 1° L'ouvrage avait été écrit originairement en grec, et c'est sur ce texte primitif que les traductions latine et éthiopienne ont été faites; 2° les passages de la version latine d'après lesquels on avait conclu que l'ouvrage avait dû être écrit vers le XIᵉ siècle, sont des interpolations; 3° les prétendues prophéties renfermées dans ce livre se rapportent à l'empire romain, dont elles retracent d'une manière figurée l'histoire jusqu'à la mort de César, et les efforts faits par Antoine et Lépide, pour s'emparer du pouvoir; 4° l'auteur était un Juif, natif d'Egypte, il a dû écrire son livre après la mort de César et avant celle d'Antoine. (*Journal asiatique*, 3ᵉ série, t. VIII, p. 430.)

Quelques écrits relatifs à l'astrologie ou à la divination se répandirent au moyen âge sous le nom d'Esdras. M. Boissonade mentionne (*Notices des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t. XI, 1ʳᵉ partie, p. 186) un écrit rempli de niaiseries astrologiques et météorologiques, attribué à ce prophète. Il existe aussi un livret devenu rare et intitulé *Prophéties et révélations d'Esdras*; nous en avons rencontré deux éditions citées dans des catalogues, toutes deux sans date, l'une avec l'indication d'Arles; elles ont été imprimées au commencement du XVIᵉ siècle.

Lambécius mentionne parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne (*Comment. de Biblioth. Vindob.*, l. VII, p. 240) un écrit grec intitulé : *Tableau des jours heureux*, et qui porte pour nom d'auteur celui d'Esdras.

Fabricius a rapporté (*Codex pseudep. Vet. Test.* t. II, p. 170) la citation que fait Scipio Sgambatus, d'après Jalkut, *in libris Reg.*, de l'anathème qu'Esdras lança contre les Samaritains; il avait réuni tout le peuple dans le temple; huit cents prêtres sonnaient de la trompette, et trois cents enfants tenaient en leurs mains les livres de la loi; au milieu des chants, Esdras anathématisa les Samaritains, déclara impur quiconque aurait commerce avec eux, et prononça qu'ils n'auraient point de part à la résurrection des morts et à la mémoire d'Israël.

On prétendait conserver à Bologne, chez les Dominicains, un manuscrit autographe d'Esdras, et contenant les livres de Moïse : il était serré sous double clef, une d'elles restant dans les mains des magistrats de la cité. Montfaucon y reconnut une copie du Pantateuque faite au commencement du XIVᵉ siècle. (Voy. *Diarium Italicum*. p. 399, et Fabricius, *Cod. pseud. Vet. Test.*, t. I, p. 1147.) Ce dernier écrivain cite divers auteurs tels que A. Roccha (*De biblioth. Vaticana*); Mayer (*Dissert. de autographis biblicis*); J. Le Long, (*Biblioth. sacra*); J. Morin (*Exercit. biblioth.*), etc., qui ont parlé de ce manuscrit.

Une *Apocalypse* en langue grecque, attribuée à Esdras, se trouve dans le manuscrit Colbert 929 de la Bibliothèque impériale de Paris; il resterait à examiner si cette composition s'accorde avec le quatrième livre d'Esdras, publié par Laurence d'après le texte éthiopien (*Voir* le t. Iᵉʳ de ce Dictionnaire, col. 579) et dont il existe aussi une rédaction arabe qu'Okley, professeur à Cambridge, fit passer en anglais.

ÉTIENNE.

(*Apocalypse de saint Etienne.*)

Cet ouvrage n'est connu que par le témoignage de Sixte de Sienne qui dit, dans sa *Bibliotheca sacra*, l. II, que les manichéens avaient pour lui une telle vénération qu'ils se faisaient une incision à la cuisse et qu'ils l'enfermaient entre chair et peau; il rapporte cette particularité dénuée de toute vraisemblance sur l'autorité de l'évêque égyptien Sérapion, mais ce passage ne se trouve ni dans divers manuscrits grecs du livre de ce prélat contre les manichéens, ni dans le texte que Canisius a publié (241) Il faut donc

(241) *Voy.* Canisius, *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum, seu Lectiones antiquæ*, ed. J. Basnage, Antuerpiæ, 1725, t. I, p. 43. L'ouvrage de l'évêque de Thenuis se trouve aussi dans la *Bibliotheca Græco-Latina veterum Patrum*, de Gallandi (Venise, 1765-81, 14 vol. in-folio, t. V, p. 52), et dans les *Reliquiæ sacræ*, publiées par Routh, Oxford, 1814-1818, 4 vol. in-8°, t. I, p. 644.) Il est en latin seulement dans la *Bibliotheca maxima Patrum*. (Lyon, 1677, t. IV, p. 160.) On peut consulter, à son égard, Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. I, p. 210; Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 75; Tillemont, *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p. 844; Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés*, t. VI, p. 56; Goldwitzer, *Patrologie*, Nuremberg, 1834, 2 vol. in-8°, t. I, p. 373; Walch, *Bibliotheca patristica*, p. 1518.

croire à quelque erreur de la part de Sixte de Sienne.

Un décret du Pape Gélase condamne aussi une *Apocalypse de saint Etienne*, mais il nous est impossible de savoir si c'est celle que Sixte de Sienne avait en vue ; le passage des *Actes des apôtres*, VII, 55, a pu suggérer l'idée d'un ouvrage semblable.

ÉVANGILE ÉTERNEL.

L'Evangile éternel dut son origine à un passage de l'*Apocalypse* (XIV, 6) : *Et vidi alterum angelum volantem per medium cœli, habentem Evangelium æternum.*

Il n'en fallait pas davantage pour attirer, vers la fin du XII° siècle, l'attention de quelques rêveurs : ils s'imaginèrent y voir la prédiction d'un dernier Evangile qui devait remplacer celui de Jésus-Christ et durer éternellement. En conséquence, ils imaginèrent trois âges ou trois règnes qui correspondaient aux trois personnes de la divine Trinité, d'abord l'Ancien Testament, âge de Dieu le Père, du régime patriarcal ou du pontificat des pères de famille ; puis le Nouveau Testament, âge de Dieu le Fils fondateur du sacerdoce uni à la vie active ; enfin l'ère du Saint-Esprit qui s'ouvrirait en 1260 et qui serait caractérisée par les progrès, la perfection et la puissance de l'état contemplatif des cénobites.

Un moine de l'ordre de Cîteaux, nommé Joachim, né vers le milieu du XII° siècle dans le midi de l'Italie, passe pour le premier apôtre de ce nouvel Evangile. Ce personnage, remarquable à divers titres (242), est auteur de plusieurs ouvrages de théologie et passa pour avoir composé des prophéties qui ont été plusieurs fois imprimées (Cologne, 1570, Venise, 1589, in-4° etc.), mais qui, dans l'état où nous les possédons, sont une composition bien postérieure à sa mort.

Dante (*Paradis*, ch. 12, v. 140) rend hommage au génie prophétique de Joachim.

> Il calavrese abbate Giovacchino
> Di profetico spirito dotato.

Comme il ne subsiste aucune portion imprimée ou manuscrite de l'*Evangile éternel*, on ne peut en juger que par ce qu'en disent les auteurs du moyen âge, tels que Guillaume de Saint-Amour, dans son *Traité des périls des derniers temps* et Nicolas Eymeric, dans son *Manuel, ou guide des inquisiteurs*. Fleury (*Histoire ecclésiastique*, l. LXXXIV, n° 35) a résumé le système des sectaires qui, s'appuyant sur ces étranges illusions, affirmaient que leur Evangile était très-supérieur à l'Ancien et au Nouveau Testament, lesquels devaient être abolis comme ne menant pas à la perfection.

Les Papes Innocent IV et Alexandre IV condamnèrent l'*Evangile éternel* ou un abrégé qui portait ce titre ; l'Université de Paris le frappa de ses censures ; les écrivains du temps les répétèrent ; un poëte, Guillaume de Lorris, parle de

> Ung livre de par le grant diable
> Dit l'Evangile pardurable.

On peut consulter *Ancilloniana, ou Mélanges critiques de littérature*, 1698, p. 114-127 ; J. Heidegger, *Dissertationes selectæ*, t. IV, diss. 7, et Noël Alexandre, *Hist. eccles.*, in-fol., t. VII, p. 78 ; Peignot, *Dictionnaire des livres condamnés*, t. II, p. 243.

Quelques écrivains protestants tels que Stillingfleet, Jurieu, etc., ont voulu chercher dans l'existence de cet écrit le sujet d'attaques fort injustes contre l'Eglise catholique ; Rome ne perdit pas un instant pour condamner ces aberrations. Il existe une dissertation spéciale de Jean André Schmidt : *De Pseudo-Evangelio æterno*, Helmstadt, 1700, in-8° ; nous ne l'avons jamais rencontrée.

En 1697, une visionnaire anglaise, Jeanne Leade, fit paraître à Londres un écrit intitulé : *A revelation of the everlasting Gospel message*. Entre autres assertions elle donnait de grands détails sur la fin de toutes les créatures et enseignait que tous les damnés, ainsi que les démons, seraient, après une expiation plus ou moins longue, admis à la béatitude éternelle. Cet ouvrage, un peu modifié, vit le jour en 1699 dans une traduction allemande, et peu de temps après, un docteur, nommé Jean Guillaume Petersen, y ajouta un long commentaire dans lequel il s'efforça avec un grand appareil d'érudition, de soutenir les erreurs d'Origène.

ÉVANGILE VIVANT.

L'*Evangile vivant* était répandu parmi les manichéens ; il en est fait mention dans les écrits de Timothée de Constantinople et de Photius ainsi que dans des anathèmes grecs contre les erreurs de Manès publiés par Cotelier (*Patres apostolici*, t. I, p. 537 et par J. Tollius. (*Itiner. Italicum*, p. 142.) *Voy.* d'ailleurs Fabricius, *Cod. apocryph. Nov. Test.*, t. I, p. 141, 354 et 381.)

(242) Le P. Papebroch a réuni dans les *Acta SS.*, t. VII de mai, ce qui a paru de plus intéressant sur l'abbé Joachim, qui est inscrit dans plusieurs martyrologes et qui est honoré d'un culte spécial en Calabre, quoique la cour de Rome n'ait jamais rien statué sur sa béatification. Son *Histoire*, écrite par Dom Gervaise, Paris, 1745, in-12, manque de critique. *Voy.* aussi *Biographie universelle*, t. XXI, p. 565.

ÉVANGILES APOCRYPHES.

Nous avons donné, dans le tome Ier de ce *Dictionnaire*, l'évangile apocryphe de l'*Enfance*, celui de *Nicodème*, et autres qui sont parvenus en entier jusqu'à nos jours; il a existé un grand nombre d'autres évangiles supposés, mais différents de ceux que nous venons de rappeler et dont le but était de réunir des légendes plus ou moins dénuées de vraisemblance; ceux-ci étaient l'œuvre d'hérétiques qui s'efforçaient de propager leurs erreurs en leur donnant la sanction d'une autorité respectée. Justement réprouvés par l'Eglise, ils ont subi le sort qui a frappé tant de monuments littéraires de la Grèce et de Rome; leurs titres seuls, accompagnés parfois de notions insuffisantes ou de bien courts fragments, ont échappé aux ravages du temps. Il est permis de regretter leur perte; les doctrines qu'ils contenaient seraient aujourd'hui sans danger, et la critique trouverait, dans ces écrits d'utiles matériaux pour l'histoire.

Nous parlons de ces divers évangiles en rappelant le nom de leurs auteurs ou des sectes qui les regardaient comme l'expression de leur pensée. (*Voy.* APELLE, BASILIDE, EGYPTIENS, HÉBREUX, MARCION, NAZARÉENS, etc.); nous n'avons donc qu'à placer ici quelques considérations générales.

Les nombreux évangiles apocryphes cités par Fabricius peuvent fort bien, ainsi que l'observe M. Glaire (*Introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 6 vol. in-12, t. V, p. 191), se réduire de beaucoup; plusieurs d'entre eux ne diffèrent que par le titre; et d'un autre côté, des évangiles, primitivement canoniques ayant été interpolés par des hérétiques de sectes différentes, ont pris les divers noms de ces sectaires et ont été considérés comme formant des évangiles différents. L'original hébreu de saint Matthieu, altéré par les additions des Nazaréens, est devenu l'*Evangile des Nazaréens*, l'*Evangile des Hébreux*, l'*Evangile des Syriens*. Ce même Evangile de saint Matthieu, corrompu et mutilé par les ébionites, a pris le nom de ces hérétiques et celui de Cérinthe. On peut assurer qu'il n'est pas différent de celui qui reçut le nom de Barthélemy, parce que cet apôtre porta l'Evangile hébreu de saint Matthieu dans les Indes, d'où Pantène le rapporta à Alexandrie, ni de ceux de Barnabé et des douze apôtres. Quant à l'*Evangile de saint Pierre*, c'est celui de saint Marc interpolé par les docètes, c'est aussi l'ancien *Evangile des Egyptiens*. L'Evangile de Marcion n'était autre que celui de saint Paul, et ces deux représentaient l'Evangile de saint Luc mutilé. L'Evangile des encratites ne différait pas de celui de Tatien, lequel avait composé une sorte de concordance tirée des quatre Evangiles canoniques, en retranchant ce qui était contraire à ses erreurs. Les évangiles des valentiniens, des gnostiques, des basilidiens, étaient l'Evangile de saint Jean altéré de diverses manières.

Il n'entre pas dans notre plan de revenir ici sur les divers évangiles apocryphes que nous avons fait figurer dans le premier volume de ce *Dictionnaire;* nous signalerons seulement une publication récente relative à l'un d'eux.

Nous avons parlé de l'*Evangile de l'Enfance* en langue romane, et nous avons, d'après M. Raynouard, offert quelques extraits de cette traduction en vers; un savant allemand, M. Paul Heyse, dans un volume qui a été, en 1856, mis au jour à Berlin (*Romanische Inedita aus Italiænischen Bibliotheken*) a publié d'autres fragments de ce poëme qui ne se borne pas à reproduire la production apocryphe si connue au moyen âge, mais qui y ajoute de nouveaux épisodes; en voici un dont nous présentons l'analyse en nous servant de celle qu'a donnée la *Revue contemporaine*, t. XXVIII, p. 203.

« L'enfant Jésus se leva un matin et alla se promener hors de la ville le long de la rivière; il s'arrêta auprès d'une tuilerie, où grand nombre d'ouvriers fabriquaient des tuiles et des pots. L'enfant les regarda faire et voulut les imiter. Le tuilier lui dit : « Qui es-tu, toi qui es plein de grâce et de beauté? tu n'es pas de ceux qui travaillent à la poterie. Je crois que tu es noble enfant; tu en as le visage et l'apparence. Tu sembles d'une race noble et avoir des parents très-éminents. Je te prie de nous laisser. » L'enfant Jésus répondit : « Je n'en ferai rien; » il demeura avec les ouvriers et il les aida jusqu'à ce que la nuit fût venue. Quand l'heure de rentrer au logis fut arrivée, les ouvriers voulurent s'en aller, et regardant leur travail, ils se félicitaient de voir qu'il y en avait beaucoup d'exécuté et de la façon la plus jolie. Ils avaient fait cette journée plus que dans les cinq précédentes. Et le sage tuilier dit à ses ouvriers : « Je ne sais où a été cet enfant qui nous a aidés aujourd'hui. Nous avons été bien fautifs et bien ingrats de ne rien lui donner et de ne pas l'avoir invité à manger. » Ils répondirent tous : « Si nous pouvons le retrouver, nous lui marquerons tous notre reconnaissance. » Et ils se rendirent à leur auberge, bien satisfaits et bien joyeux d'avoir fait un si bon travail.

« Mais l'enfant Jésus était resté caché dans la tuilerie, et quand les ouvriers se furent éloignés, il se mit à briser tout le travail qui avait été fait depuis quatre ou cinq jours. Marmites, tuiles et pots, rien ne resta entier, et Jésus, ayant tout cassé, s'en alla en sa maison.

« Or, Joseph cherchait son enfant et il avait grand peur à son égard, car la nuit était déjà noire, et il ne pouvait pas le trouver. Joseph pleurait amèrement et il disait : « Qu'est-ce que je ferai, malheureux que je suis? où trouverai-je cet enfant? » Et après

avoir beaucoup cherché, comme il était accablé de fatigue, il aperçut l'enfant Jésus qui revenait vers sa maison, et il le prit et il l'amena avec lui. Et quand Notre-Dame vit Joseph qui ramenait son enfant chéri, elle éprouva une très-grande joie. Et puis, Notre-Dame lui demanda tout doucement et en grande humilité : « Mon fils, où as-tu donc été dans cette nuit si noire? Si l'on t'a hébergé, je te prie de me le dire. » L'enfant répondit : « Ce matin, je me suis levé et j'ai voulu aller me promener dans la ville, et en passant le long de la rivière, je suis entré dans une tuilerie où il y avait beaucoup d'ouvriers qui faisaient des tuiles et des pots. » Notre-Dame lui demanda alors : « Mon fils, voudrais-tu te reposer? » et il répondit : « Je voudrais dîner, car je n'ai rien mangé de toute la journée. » Notre-Dame dit alors : « Mon fils, ceux que tu as aidés aujourd'hui sont gens bien grossiers, puisqu'ils ne t'ont rien donné. » Jésus répondit : « Ils ne m'ont rien donné et ils ne m'ont pas offert à dîner. » Et l'enfant Jésus but et mangea; il alla ensuite se coucher.

« Le maître de la tuilerie se leva de bonne heure et alla à son travail, menant avec lui un grand nombre d'ouvriers. Il pensait retrouver la besogne comme il l'avait laissée, mais il vit qu'il ne restait rien d'entier, ni marmites, ni tuiles, ni pots. Il se mit alors à crier : « Que vais-je faire et à qui m'adresserai-je? Qui m'a causé un si grand dommage en brisant ainsi tout ce que j'avais fabriqué? Il vaudrait mieux qu'il m'eût tué. » Le tuilier était donc rempli de chagrin et de colère en voyant la tuilerie en si piteux état; puis, il dit à ses ouvriers : « Je vais vous dire ce que je pense; je soupçonne l'enfant qui nous a aidés d'avoir fait tout ce dégât, parce qu'il était irrité qu'on ne lui eût rien donné. » Tous les ouvriers répondirent : « C'est bien possible; nous avons fort mal agi à l'égard de cet enfant en ne lui donnant rien, et c'est assurément la raison pour laquelle nous trouvons pareille récompense de sa part. »

« Alors, un sage Juif prit la parole et dit : « Seigneur, si vous le trouvez bon, je vous conseillerai d'aller devant Joseph et de lui raconter la perte et le grand dommage que son enfant vous a fait éprouver. » Ils répondirent tous : « Maître, tu parles très-bien; allons-y aussitôt. » Ils partent donc et se présentent devant Joseph qu'ils saluent, et Joseph les salue également, et puis il leur dit : « Seigneurs, que désirez-vous? » Ils répondirent : « Seigneur, nous allons te le dire tout de suite. » Joseph pensa alors que l'enfant leur avait fait quelque tort, et le maître tuilier, prenant la parole, dit : « Seigneur Joseph, écoute-nous. Ton fils Jésus est venu dans la tuilerie; il nous a aidés de bonne volonté, mais ensuite il nous a fait payer bien cher le service qu'il nous avait rendu, car de tout notre travail il n'est rien resté d'entier, ni pots, ni tuiles, ni marmites. » Joseph dit alors : « Maître, je serai fort étonné si c'est notre enfant qui a ainsi gâté tout votre ouvrage. » Le tuilier repartit : « Que Dieu me soit en aide; apprends, seigneur Joseph, que pour quelque considération que ce fût au monde, je ne dirai pas une chose fausse. » Joseph dit alors au tuilier : « Allons ensemble à la tuilerie et nous verrons si l'enfant a fait ce que vous dites. » Ils répondirent tous : « Nous irons très-volontiers. » Et ils partirent les premiers, afin de montrer à Joseph le dégât qui avait été opéré. Le tuilier s'empressa de voir les choses, et quel fut son étonnement lorsqu'il aperçut tout l'ouvrage en parfait état! Marmites, tuiles et pots étaient intacts comme auparavant. Et Joseph dit alors : « Seigneurs, que voulez-vous de moi puisque votre travail est entier? Vous paraissez avoir voulu plaisanter et vous m'avez fait venir pour vous railler de moi. C'est une mauvaise chose que vous avez faite ainsi, et je serai en droit d'aller me plaindre au juge. » Le maître tuilier répondit : « Seigneur Joseph, je te prie d'avoir pitié de moi; daigne me pardonner par un effet de ta grande bonté. » Joseph répondit : « Que Dieu te pardonne, car il peut le faire mieux que moi. » Et le tuilier s'en alla ensuite en sa maison et tous ses ouvriers en firent de même, et ils étaient pleins de joie et de satisfaction, car leur travail était fini. »

Différence entre les miracles racontés dans les Evangiles canoniques et ceux que les évangiles apocryphes attribuent à Jésus Christ.

Cette différence est telle qu'il est impossible de ne pas en être frappé de la façon la plus forte; elle a été exposée avec netteté dans une thèse présentée à la Faculté protestante de Strasbourg par M. Hippolyte Campredon, et imprimée dans cette ville (in-8°, 1855, 43 pages). L'auteur de ce travail trace rapidement en son épigraphe la pensée qui a présidé aux deux points de vue sous lesquels il embrasse son sujet : *Ce n'est pas ainsi qu'on invente; c'est ainsi qu'on invente.* Nous allons lui emprunter quelques-unes des considérations qu'il développe.

Une différence radicale, essentielle, immense, de fond et d'esprit, un abîme sépare les Evangiles canoniques des évangiles apocryphes. Rien de plus simple; les uns sont le fruit de l'inspiration divine, les autres sont l'œuvre d'hommes crédules et peu éclairés. La comparaison des apocryphes offre un argument très-sérieux en faveur de la vérité des Evangiles canoniques et de la réalité des faits qu'ils rapportent. Si l'Evangile n'était pas le narré des faits tels qu'ils se sont passés, si l'histoire du Sauveur y était inventée ou embellie, il présenterait infailliblement quelqu'un de ces caractères fâcheux que l'on reconnaît dans les apocryphes.

L'exposition si simple, si naturelle des récits canoniques ne forme-t-elle pas un contraste des plus marqués avec les narrations supposées où l'on reconnaît partout le

désir de frapper l'imagination, de donner un aliment à la curiosité?

Quelle différence dans les miracles opérés par Jésus-Christ et ceux que lui attribuent les apocryphes! Ce n'est pas ainsi qu'on invente, s'écriait en rendant hommage à l'Evangile un sophiste trop célèbre. On ajoute une force nouvelle à l'exclamation de Rousseau lorsqu'on peut dire en montrant les apocryphes : C'est ainsi qu'on invente.

Tous les miracles attribués au Sauveur par les évangiles apocryphes sont à rejeter, par la raison qu'ils ne sont accompagnés d'aucun enseignement. Que signifient, en effet, ces prodiges qu'opère Jésus-Christ trente ans avant de commencer son ministère et de dire : *Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche* (243)? Que signifient en particulier ces miracles en grand nombre qui signalent la fuite et le séjour de Jésus en Egypte? Quelle est leur portée, leur but dans un pays où Jésus ne devait se révéler que cinquante ou soixante ans plus tard par le ministère de ses apôtres, devant des inconnus qui allaient le perdre de vue un moment après; devant des païens qui n'étaient préparés par aucune révélation particulière à recevoir le Messie; devant des hommes qui, comme tous les autres, pouvaient s'extasier devant des prodiges, mais qui étaient incapables de les rapporter à leur véritable but? Il est évident qu'ici, plus que partout ailleurs, un enseignement était indispensable pour que le miracle pût porter ses fruits. Il est bien permis aux apocryphes de travestir les Ecritures, de rapporter que ces miracles produisaient le même effet en Egypte que trente ans plus tard en Palestine; que là aussi on disait : «Jamais homme n'a fait les choses qu'il fait, il doit être le Fils de Dieu; » que là aussi les témoins en rapportaient la gloire à Dieu, lui adressaient des actions de grâces et chantaient ses louanges. Mais il nous est bien permis aussi de regarder ces résultats des miracles comme une invraisemblance de plus, qui, loin de les rendre plus acceptables, ne fait que les rendre plus suspects. Le but de bienfaisance qu'on pourrait objecter, justifie-t-il les guérisons? Dans celles que racontent les Evangiles canoniques, le but théologique se joint au but de bienfaisance; elles tendent tout au moins à gagner à Dieu celui qui en est l'objet. Mais les guérisons miraculeuses rapportées dans les apocryphes ne pouvaient avoir ce résultat.

Dans l'Ecriture, les miracles ne sont pas des faits isolés sans liaison avec d'autres faits. Ils ne sont pas des hors-d'œuvre; ils font partie intégrante de l'œuvre du Sauveur et s'adaptent parfaitement aux autres fonctions de son ministère. Ses miracles rassemblent de toutes parts et attachent à ses pas les foules curieuses de la Galilée, excitent leur admiration et leur enthousiasme, font vibrer toutes leurs espérances; ses bienfaits les touchent, lui concilient leur amour, en attendant que les paroles pleines de grâce qui sortent de sa bouche viennent les instruire, les faire réfléchir et les transformer. Les miracles, quelque nombreux qu'ils soient, ne sont pas le fond essentiel de l'Evangile; ils sont toujours subordonnés; ils ne sont jamais qu'un moyen et pas un but; ce sont des *signes*, comme les appelle la Bible, et lorsque le Sauveur juge qu'ils ne porteraient aucun fruit, il n'en opère point.

Les miracles de l'Evangile, en un mot, entrent dans le plan général de la révélation de Dieu au monde par son Fils. Dans les apocryphes, au contraire, ce sont des faits isolés, sans liaison. Ils sont opérés pour eux-mêmes; ils sont sans but, ou plutôt ils n'ont que le but puéril des contes orientaux, celui de fournir une pâture à la curiosité, à l'imagination, à l'amour du merveilleux, du fantastique, qui font la base du caractère des populations ignorantes.

Les caractères qui distinguent les miracles racontés dans les livres apocryphes sont faciles à distinguer. On peut leur reprocher : 1° leur *profusion*, qui fait particulièrement ressortir l'impossibilité de leur assigner un motif et un but légitimes; 2° une *variété d'espèces* qu'on peut soupçonner d'être recherchée. Tous les genres sont réunis dans les miracles des apocryphes. Les auteurs de ces livres paraissent s'être proposé de faire exercer au Sauveur son pouvoir miraculeux dans tous les sens. On trouve dans leurs écrits des guérisons de toutes sortes, guérisons de démoniaques, d'aveugles, de lépreux, d'hommes mordus par des serpents; on y trouve des effets exercés sur la nature inanimée comme sur la nature vivante; on y rencontre des délivrances de captifs, des métamorphoses, des chutes d'idoles, des désenchantements, des créations. Ici une ville d'idoles se réduit, à l'approche de Jésus, en un tas de sable; là une source jaillit à sa voix. Dans sa marche, les bêtes sauvages l'accompagnent, sa présence les radoucit, sa parole leur indique la proie qu'ils doivent poursuivre. Les malfaiteurs tremblent à son approche et croient entendre un roi qui s'avance avec sa cour et son armée, tandis que les captifs voient tomber leurs liens. Le chemin se raccourcit sous ses pieds, le bois s'allonge sous ses doigts; son souffle, comme celui de l'Eternel, donne la vie à des ouvrages d'argile. Il fait parler un mort; son contact transforme ou ressuscite; sa malédiction tue. Il jette en terre un grain de blé, et l'épi qui en sort produit cent choses qui suffisent, et au delà, pour la nourriture de tout un village.

3° *Le manque de simplicité*. Il est rare de trouver dans les apocryphes des miracles simples et simplement racontés. Il faut toujours qu'ils parlent à l'imagination et qu'ils intéressent la curiosité. Il faut d'une manière ou d'une autre qu'il y entre quelque élément fantastique. Voyez, par exemple, les

(243) Matth. III, 2.

guérisons de démoniaques. Les apocryphes se contentent-ils de dire que le démon s'enfuyait à la voix de Jésus? Non; le démon sort toujours des possédés sous quelque forme visible: tantôt c'est un corbeau, tantôt c'est un chien enragé, tantôt un beau jeune homme. Ici, il est représenté comme un serpent qui, chaque nuit, entoure de ses anneaux hideux le corps d'une femme et suce tout son sang; là, comme un dragon affreux qui trouble partout la vue d'une jeune fille et la glace d'épouvante. Jésus guérit un enfant de la morsure d'une vipère; le fait-il simplement en cicatrisant la plaie par un effet de sa toute-puissance? Non, il se fait conduire à l'endroit où l'enfant a été mordu, il appelle le reptile hors de sa retraite, il le fait ramper jusqu'à la plaie, sucer tout le venin qu'il y a déversé, et il le tue ensuite en le maudissant. Jésus et sa famille descendent à une hôtellerie voisine d'un temple consacré aux idoles. Les idoles tombent dès que Marie, tenant dans ses bras l'Enfant divin, met le pied sur le seuil. (On ne sait trop ce qu'elle va y faire.) Mais cela ne suffit pas; l'une d'elles, avant de se rompre, rend d'une voix haute et claire témoignage à l'Enfant Jésus: « Cette épouvante, dit-elle, a été apportée par un Dieu ignoré qui est le Dieu véritable, et nul autre que lui n'est digne des honneurs divins, car il est véritablement le Fils de Dieu. » Nous ne finirions pas si nous voulions énumérer tous les exemples de merveilleux fantastique, qui est un accompagnement obligé de presque tous les apocryphes.

4° Leur *caractère*, le rôle *passif* et *presque mécanique* de Jésus-Christ. Quelque chose qui contribue beaucoup à la vénération qu'inspirent les miracles des Evangiles canoniques, c'est leur caractère spirituel, édifiant, profond, caractère qui leur permet de se fondre si bien dans l'ensemble du ministère de Jésus-Christ, et qui fait qu'ils ne déparent aucune scène, mais au contraire qu'ils continuent l'effet de ses prédications. Il y a dans l'Evangile une relation intime, une liaison mystique entre le miracle et les dispositions religieuses de l'âme. Il est attaché en entier à cette disposition intérieure qui les résume toutes, la foi; ce mélange de repentir, de confiance, d'abandon, de désir, de crainte de Dieu, d'espérance en sa bonté et en sa puissance. Jésus-Christ demande la foi à ceux qu'il veut guérir; il reproche à Pierre, qui s'enfonce dans les eaux, de manquer de foi. On voit dans Jésus, opérant des miracles, une volonté libre et agissante, une volonté sainte, soumise à la volonté divine ou plutôt toujours d'accord avec elle. Ce rapport établi par la foi entre celui en faveur de qui s'opère le miracle et celui qui l'opère, la communion de celui-ci avec Dieu, tout cela vous transporte au delà des réalités visibles dans un monde nouveau où l'esprit domine la chair. Ajoutons que dans les guérisons miraculeuses qu'il opère, Jésus rend la santé à l'âme aussi bien qu'au corps; il éveille le sentiment des péchés et du repentir; l'âme qu'il a ainsi remuée éprouve un si grand besoin de pardon, qu'à ces paroles qui portent la guérison au corps: « Sois guéri; prends ton lit et marche, » il doit ajouter ces autres paroles qui donnent la paix à l'âme: « Va, mon fils, tes péchés te sont pardonnés. » Quelle chute lorsqu'on descend de ces divines hauteurs aux platitudes des apocryphes! comme le miracle se dégrade! comme la notion en est rapetissée et rendue mesquine! La foi, on n'en connaît ni le nom, ni la chose: l'effet moral, on n'y songe pas. Un fait surnaturel s'accomplit, il atteint le but matériel en vue duquel il a été opéré, et voilà tout. La puissance miraculeuse est chez Jésus quelque chose d'extérieur, de superficiel qui semble plutôt tenir à son corps qu'à son âme. Il est une machine à miracles, un canal par où s'écoule le pouvoir miraculeux. De même que de l'approche de deux corps chargés d'électricité jaillit fatalement l'étincelle, de même sa présence, son contact, son souffle engendre fatalement des prodiges. Cette vertu miraculeuse est là tellement extérieure, qu'elle se communique facilement à tout ce qui lui appartient, à tout ce qui le touche, à l'eau dont il est lavé, aux linges dont il est enveloppé, à la sueur qui découle de ses membres. C'est par ces intermédiaires que s'opèrent presque toutes les guérisons miraculeuses. Marie a mis à sécher sur une corde des linges de l'enfant Jésus; un démoniaque, dans son accès, en prend un, et il est guéri sans que Marie et Jésus aient été consultés. L'eau dans laquelle Jésus-Christ est lavé est la grande recette curative que Marie distribue aux aveugles et aux lépreux. Une femme fait du drap de Jésus une tunique pour son fils, qui se trouve ainsi préservé de tous les dangers; jeté dans un four ardent, précipité au fond d'un puits, il n'est nullement blessé, et sa mère vient raconter ces merveilles à la sainte famille, qui en est ravie d'admiration. Une autre femme se sert d'un linge de Jésus pour éloigner l'esprit malin lorsqu'il vient l'assaillir, et l'esprit malin dit au linge tout comme il le ferait à Jésus-Christ même: « Qu'y a-t-il entre toi et moi? » Lorsque les mages d'Orient, conduits par l'étoile, viennent adorer le Roi des Juifs et lui présenter de l'or, de l'encens et de la myrrhe, Marie leur fait cadeau d'un des draps du nouveau-né, qui opère dans leur pays toute sorte de miracles et y équivaut à la présence de Jésus même.

5° La *difficulté* d'admettre les *prémisses* sur lesquelles repose le miracle. C'est le cas de tous les désenchantements racontés dans les apocryphes. Un jeune homme a été changé en mulet par un enchanteur; une femme a perdu l'usage de la parole, parce qu'on a jeté un sort sur elle; Jésus-Christ détruit les effets de la puissance magique. Il faut, pour admettre le miracle, admettre aussi les précédents sur lesquels il repose; mais les circonstances dans lesquelles se produisent les merveilles opérées sont parfois absolument inacceptables, et tout au moins invrai-

semblables, forcées, inventées, afin d'amener une nouvelle révélation de la puissance du Sauveur. •

6° Une autre différence entre les miracles apocryphes et les miracles canoniques résulte de *l'examen du contexte* dans lequel ils sont enchâssés. Les miracles des Evangiles canoniques sont enveloppés dans le plan général de la révélation; ils font partie intégrante de la mission du Sauveur; les miracles appuient les enseignements, et les enseignements rendent les miracles profitables. Si les miracles et la prédication sont ainsi liés en principe, ils sont aussi liés dans les récits des auteurs sacrés. Ils sont mêlés à des paraboles, à des paroles frappantes, à des sentences, à des traits qui portent un cachet évangélique et qui empêchent de les mettre en doute. La multiplication des pains est suivie du beau discours sur le pain de vie, la guérison de la fille de la Cananéenne est mêlée à de hautes leçons sur la foi, la persévérance, l'humilité, la prière. C'est ce lacis de circonstances dont il est impossible de les séparer qui garantit leur réalité, tandis que les miracles isolés tels que les racontent les apocryphes ne peuvent être regardés que comme les produits du penchant des peuples de l'Orient pour le merveilleux. Ajouterons-nous qu'il y a des miracles dans l'Evangile qui se font croire par la seule manière dont ils sont racontés? Ne faudrait-il pas repousser d'une manière absolue la réalité des miracles, pour ne pas croire à la guérison de l'aveugle-né (*Joan.* IX) et à la résurrection de Lazare (*Joan.* XI)? On ne trouve pas dans les apocryphes des miracles de ce genre, et quoique les rédacteurs aient dû toujours se représenter une scène quelconque, les circonstances qui les accompagnent sont rarement frappées au coin de la vérité. On n'y trouvera jamais, par exemple, un miracle opéré progressivement comme celui de l'aveugle de Bethsaïde. Les auteurs des apocryphes auraient trop craint de compromettre la toute-puissance de Jésus. Et pourtant c'est un trait unique de vérité. Une telle circonstance, on le sent, n'a pu être inventée.

7° Une dernière remarque portera sur *l'occasion* des *miracles* des apocryphes et sur les *motifs* avoués de leur production.

La morale évangélique nous enseigne que la fortune, la puissance, le crédit, et tous les biens dont nous jouissons ne nous appartiennent pas, mais qu'ils sont la propriété de celui qui les dispense à tous, selon sa volonté et dans la mesure qui lui convient, de telle sorte que ces dons de Dieu sont un pur dépôt remis entre nos mains, afin que nous en usions dans les vues et selon la volonté de notre souverain Maître et Juge. Le pouvoir miraculeux, le plus grand des priviléges dont le Créateur puisse doter la créature, le don le plus directement émané de sa main, serait-il seul en dehors de cette loi morale, universelle, et celui qui en a été gratifié pourrait-il en user selon son caprice sans devenir prévaricateur? C'est inadmissible. Jugez d'après ce principe un grand nombre des miracles des apocryphes, et il ne restera qu'à les rejeter avec répulsion. Ce n'est pas, en effet, seulement le bon sens et la raison qui sont ici blessés, c'est le sentiment chrétien qui reçoit une profonde atteinte.

Nous consentons à ne pas nous arrêter sur tous les miracles qui ne se légitiment point par un but religieux et bienfaisant. Mais, si le Sauveur, dans l'Evangile, montre une extrême réserve dans l'usage qu'il fait de sa puissance, qu'il est autre dans les apocryphes! Non-seulement il prodigue ses miracles sans scrupule comme sans raison, mais il les emploie à des usages bas et indignes. Il les fait servir aux intérêts de sa famille ou à ses propres passions. Dans l'Evangile Jésus, accablé par la faim, ne veut pas faire un miracle pour se rassasier. Jésus, livré aux mains de ses ennemis, ne veut pas user de son pouvoir miraculeux pour se défendre; il aime mieux se laisser mener à la boucherie comme un agneau et comme une brebis muette devant celui qui la tond; Jésus, crucifié, ne veut pas répondre aux moqueries et aux sarcasmes de ses persécuteurs par une manifestation éclatante de sa puissance; Jésus résiste aux sollicitations de deux apôtres qui veulent faire descendre le feu du ciel sur une ville qui avait refusé de les recevoir. Dans les apocryphes, Jésus fait jaillir une fontaine, seulement pour que sa Mère y lave sa tunique; il commande à un arbre de s'incliner, parce que sa Mère veut en goûter les fruits, et il récompense l'arbre de son obéissance en faisant transporter un de ses rameaux dans le paradis. Jésus abrége le chemin, seulement pour que la caravane ne se fatigue pas à le parcourir. Jésus, envoyé à une fontaine, et ayant cassé sa cruche, fait un miracle pour porter de l'eau à sa Mère. Il aide Joseph le charpentier dans toutes ses fonctions, suppléant par son pouvoir miraculeux au manque d'habileté de son père putatif et réparant ses bévues. Ce n'est pas tout encore. Jésus fait parade de son pouvoir miraculeux au milieu des enfants de son âge et des compagnons de ses jeux. Ils font ensemble de petits animaux avec de la terre détrempée, mais lui leur donne la vie, fait marcher les quadrupèdes, voler les oiseaux et nager les poissons. Il use de son pouvoir miraculeux de la manière la plus capricieuse. Un pauvre teinturier s'apprête à teindre des étoffes de diverses couleurs; Jésus passe et les jette toutes dans la même chaudière; ce n'est que lorsque le teinturier s'est bien mis en colère, et l'a menacé d'aller trouver ses parents, qu'il retire les étoffes chacune avec la couleur voulue. Une autre fois il se présente sur la place publique pour jouer, et les enfants ne voulant pas s'amuser avec lui parce qu'il prend avec eux des airs de supériorité qui leur déplaisent, vont se cacher sous un arceau. La susceptibilité de l'Enfant divin blessée de cette conduite, trouve moyen d'en tirer vengeance. Il découvre de loin les enfants dans leur cachette, et dit à leurs mères qui étaient là : « N'est-ce pas eux que je

vois là-bas? « Non, répondent-elles en plaisantant, ce sont des béliers. » Et Jésus amène sur leurs visages une paleur mortelle, en justifiant leurs paroles et faisant paraître les enfants sous la forme de béliers. Ce n'est que lorsque les adorations et les prières ont calmé son courroux, qu'il retire sa parole et leur rend la forme humaine. Un enfant le heurte par mégarde dans la rue, il tombe mort à ses pieds; un autre répand l'eau qu'il avait recueillie dans de petites fosses, il est maudit et il sèche; un autre lève la main sur lui, et cette main se flétrit. Il fallait que l'usage qu'il faisait de ses miracles fût bien répréhensible pour que de tout côté on vînt porter plainte à Joseph, lui disant : « Tu as un enfant tel que tu ne peux habiter le même village que nous : apprends-lui à bénir et non à maudire: car il fait périr nos enfants. » Joseph adressa à ce sujet des admonestations sérieuses au petit Jésus qui n'en tint compte, et même un jour il lui tira les oreilles.

Assez sur un sujet qui répugne en vérité à la conscience chrétienne. L'esquisse des caractères des miracles apocryphes a dû suffire pour faire sentir leur immense infériorité aux miracles évangéliques. Ne portent-ils pas l'empreinte visible de l'usage puéril ou de l'abus que l'homme serait disposé à faire du pouvoir miraculeux, s'il lui était confié? N'y voit-on pas la recherche, le curieux, le fantastique, et avec tout cela l'enfantillage? Ces derniers traits s'appliquent aussi aux autres miracles non plus opérés par Jésus, mais en sa faveur. La personnalité du Sauveur n'y étant plus en jeu, on a moins de reproches à leur faire, mais ils ne sont pourtant pas au-dessus du niveau des autres.

Après avoir mis en parallèle les miracles qu'attribuent à Jésus-Christ les apocryphes et ceux que racontent les Evangiles canoniques, il serait intéressant de comparer l'enseignement que lui prêtent les uns et les autres sur les vérités importantes de la religion. Mais cela n'est pas possible. Jésus, dans les apocryphes, fait des miracles, donne des leçons de cosmographie, de grammaire, mais quant à enseigner aux hommes leurs devoirs, leur vocation, quant à amener les âmes à Dieu, il n'en est pas question. On serait heureux si, parmi ces puérilités et ces invraisemblances, parmi ces fables que l'imagination de deux ou trois siècles avait accumulées sur le compte du Sauveur, la tradition avait sauvé de l'oubli quelques-unes de ces paroles qui s'échappaient de sa bouche, et que l'Evangile ne nous aurait pas transmises, mais on n'en trouve pas une seule digne d'être relevée. Inventer des discours pareils à ceux que les Evangiles mettent dans la bouche de Jésus-Christ, cela n'était pas possible; aussi les auteurs des apocryphes n'ont pas osé essayer leurs forces. Il est digne de remarque qu'ils mettent d'ordinaire dans la bouche de Jésus-Christ un langage biblique, mais la plupart du temps mal approprié. Dans la Bible chaque personnage a son caractère individuel, et parle son langage propre. Les auteurs des apocryphes ont souvent commis des fautes de tact à cet égard. Règle générale, ils font peu parler Jésus-Christ, et ne mettent dans sa bouche que quelques mots de circonstance assez insignifiants. On ne peut regarder comme discours du Sauveur l'histoire de Joseph, quoiqu'il soit censé la raconter à ses disciples d'une seule haleine sur le mont des Oliviers; l'auteur s'y trahit sans cesse.

EVE.

(*Evangile d'Eve.*)

Cet écrit ne nous est connu que par ce qu'en dit saint Epiphane (hæres. 26) qui le cite comme étant répandu parmi les gnostiques et qui en transcrit deux passages, après avoir ajouté qu'Eve y était représentée comme devant au serpent la connaissance de tout ce qu'elle révélait; les sectaires qui se servaient de cette production, la représentaient comme étant la révélation primitive faite à la première femme par le génie Ophis au nom du Dieu supérieur. On y lisait ces paroles prononcées par l'âme qui s'élève au plérome à travers les régions des puissances célestes : « J'étais élevé sur une haute montagne (élancé dans les plus hautes contemplations). J'ai vu un homme très-grand, et un autre qui n'en était qu'une image mutilée; j'entendis une voix comme celle du tonnerre. J'en approchai : elle me dit : Je suis le même que toi; tu es le même que moi; où que tu puisses être, je suis; je suis répandu partout : tu peux me recueillir de partout : tu te recueilles toi-même ou me recueilles toi-même en me recueillant (244). »

Diverses légendes parfois ridicules ont trouvé place, à l'égard de l'épouse d'Adam, dans les écrits des docteurs juifs et des auteurs musulmans.

Des rabbins ont donné au nom d'Eve une étymologie satirique. Ils le font dériver d'un mot hébreu qui signifie, parler, bavarder, et, ajoute Heidegger, *tanquam a garrulitate nomen ipsi impositum foret. Fingunt*

(244) « In arduo monte constiteram, cum ecce video procerum hominem et mutilum alium. Inde vocem tonitrui instar exaudio. Propius igitur ad audiendum accedo, tum me hunc in modum est allocutus : « Ego idem sum ac tu, et tu idem atque ego, et ubicunque tu es, illic ego sum, ac per omnia sum dispersus. Et undecunque volueris, me colligis, me vero colligendo temetipsum colligis... » Vidi arborem duodecim fructus quotannis ferentem et dixit mihi : « Hoc est lignum vitæ. » Idipsum de menstruis mulierum profluviis interpretantur.) »

decem cubos colloquiorum cœlitus delapsos ex quibus novem mulieribus cesserint. Alii etiam atrocius sentiunt, Evam חוה *dictam quasi* חויה *serpentem, quia toti humano perniciem attulit generi.*

Bartolocci a reproduit d'après Rabbi Eliezer un long récit de la manière dont Samael trompa Eve ; on y voit entre autres circonstances que l'arbre de la science était doué de la parole ; il dit au serpent : Impie, ne m'approche pas. (*Biblioth. rabbin.*, t. II, p. 320.)

En souvenir du péché d'Eve à la vue duquel, suivant les rabbins, le soleil cacha sa lumière, les femmes juives sont spécialement chargées d'allumer les lampes qui brûlent dans chaque maison pendant la nuit du sabbat.

ÉZÉCHIEL.

Josèphe (*Antiq.* lib. x, c. 6) et d'après lui Zonaras (*Annal.*, t. I, p. 79) attestent qu'Ezéchiel avait écrit deux livres sur la défaite et les malheurs du peuple d'Israël. Un autre auteur du nom de Joseph, celui qui était chrétien, dit qu'il n'a pu trouver qu'un seul de ces livres, et d'un autre côté, le premier Josèphe énumérant dans un autre écrit (*in Apionem*) les livres saints, ne cite qu'un seul livre d'Ezéchiel. Quelques érudits, tels que Le Moyne (*Notæ ad varia sacra*) et Huet (*Demonst. evangel.*) ont cru qu'il s'agissait des prophéties d'Ezéchiel, telles que nous les possédons, mais divisées en deux parties. Toutefois, cette opinion ne s'accorde pas avec le témoignage de la *Synopse* de saint Athanase et de la *Stichométrie* de Nicéphore qui mentionnent les productions apocryphes d'Ezéchiel. Observons aussi que divers auteurs ecclésiastiques citent, sous le nom d'Ezéchiel, des ouvrages qui ne se trouvent pas dans les écrits de ce prophète tels que les offre le texte de la Bible.

« Je te jugerai dans l'état où je te trouverai, » dit le Seigneur. Saint Jean Climaque cite ces paroles comme prises dans *Ezéchiel*. (*Echelle du paradis*, degré 7, et *Vie de saint Antoine*, c. 15.) *Voy.* Grabe, *Notæ ad Spicilegium Patrum sæc.* I, t. I, p. 327, et Cotelier, *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*, t. I, p. 821.

« En quelque heure que gémira le pécheur, il sera sauvé », cité par Lucifer de Cagliari, et par d'autres auteurs comme se lisant dans Ezéchiel. *Voy.* Richard Simon, *Observations nouvelles sur le texte et les versions du Nouveau Testament.*

Tertullien (*De carne Christi*, c. 23) dit : « Nous lisons dans Ezéchiel au sujet de cette vache qui a engendré et qui n'a pas engendré. » Saint Epiphane (hæres. 30) cite ce même passage, et Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, lib. VII) y fait allusion. Ce dernier écrivain s'exprime ainsi dans un autre de ses ouvrages (*Pædagogus*, l. I, c. 10) : « Dieu dit aussi par la bouche d'Ezéchiel : Si vous vous convertissez de tout votre cœur, et si vous dites Père, je vous entendrai comme un peuple saint. » Saint Clément le Romain (*Epist. I ad Corinthios*, c. 8) donne ce passage plus en détail : « Repentez-vous, maison d'Israël, de votre iniquité. Dis aux fils de mon peuple : Lors même que vos péchés atteindraient de la terre jusqu'au ciel, qu'ils seraient plus rouges que la pourpre et plus noirs qu'un cilice, si vous vous convertissez à moi de tout votre cœur et que vous dites Père, je me conduirai envers vous comme à l'égard d'un peuple saint. »

Fabricius conjecture que ces passages d'Ezéchiel avaient été conservés chez les Juifs par la tradition.

Les anciens auteurs juifs ont fait au sujet d'Ezéchiel des récits dépourvus de toute vraisemblance. Ils racontent qu'un rabbin célèbre trouvait d'extrêmes difficultés dans le livre d'Ezéchiel; ses disciples lui préparèrent 300 tonneaux d'huile pour l'éclairer pendant les nuits solitaires qu'il consacrait à l'étude des écrits du prophète. (Bartolocci, (*Biblioth. rabbin.*, t. I, p. 848

La vision de la résurrection des os desséchés (*Ezech.* XXXVII, 1-10) a amené une légende orientale fort ancienne, car il en est fait mention dans le *Coran*, ch. 2. Un grand nombre des enfants d'Israël abandonnèrent leurs maisons, par peur de la peste ou pour éviter de prendre les armes dans une guerre religieuse. Mais comme ils fuyaient, Dieu les frappa tous de mort dans une vallée. Huit jours après, Ezéchiel, passant en cet endroit, pleura en voyant tous ces cadavres. Alors Dieu lui dit : « Appelle-les, ô Ezéchiel, et je leur rendrai la vie, » En effet, à la voix du prophète, ils se levèrent tous et vécurent encore de longues années, mais durant tout le cours de leur existence nouvelle, ils conservèrent la couleur et la puanteur propres aux cadavres, et les vêtements qu'ils portaient restèrent noirs comme de la poix, et ils transmirent à leur postérité ces qualités désagréables. Quant au nombre de ces Israélites, le *Coran* dit qu'il y en avait des millions, les commentateurs varient de 3,000 à 70,000.

Entre autres écrits spéciaux relatifs à Ezéchiel, nous mentionnerons : C. J. Boerner, *Dissertatio de Ezechiele propheta ejusque vaticiniis*, Lipsiæ, 1719, in-4° ; F. A. Walter, *De Ezechiele bibliophago*, Bremen, 1720, in-4°.

G

GENÈSE (PETITE).

Cette production remplie de fables au sujet de nos premiers parents et des anciens patriarches, existait dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, et elle paraît avoir été assez répandue.

Saint Epiphane (hæres. 39, n. 5) en parle comme d'un livre qui circulait parmi les gnostiques, et d'après lequel Caïn aurait épousé sa sœur aînée, nommée Saven, et Seth aurait eu pour femme sa sœur, nommée Azura. Adam n'aurait eu que deux filles, mais il aurait eu douze fils.

D'après Lambecius (*Comment. de bibliotheca Vindobonensi*, l. v, p. 28), la *Petite Genèse* existe parmi les manuscrits grecs de la bibliothèque de Vienne; il s'en trouve deux copies; l'une d'elles a pour titre : Narration faite par le grand Moïse, qui vit Dieu face à face, de la vie d'Adam et Eve, les premières créatures. Elle lui fut révélée de la part de Dieu lorsque, selon les instructions de l'archange Michel, il reçut de la main de Dieu les tables de la Loi. Lambecius ajoute qu'un ancien poëme allemand inédit, composé par Latwin, et relatif à la vie d'Adam et d'Eve, reproduit les fables qui remplissent cette composition apocryphe. Saint Jérôme en a fait mention (*epist.* 126, *Ad Fabiolam*) en citant un mot hébreu qu'il dit ne se rencontrer que dans la *Petite Genèse* (245).

Zonaras rapporte dans ses *Annales* que, d'après la *Petite Genèse*, les puissances célestes furent créées le premier jour avant les autres êtres, mais il s'empresse d'ajouter que ce livre ne jouissant nullement d'une autorité reconnue, cette opinion n'est point certaine (246). Un autre écrivain grec, George Syncelle, constate de même que cette assertion était en effet dans le livre qui nous occupe et qu'on y trouvait des détails sur l'histoire de nos premiers parents (247).

George Syncelle a également puisé dans la *Petite Genèse* des particularités qu'on ne trouve point dans les livres canoniques. En voici l'aperçu :

Adam viola, dans la septième année, le commandement de Dieu, et ce fut dans la huitième année, quarante-cinq jours après sa faute, qu'il fut expulsé du paradis. Ce fut le 10 du mois de mai qu'il en fut chassé, avec sa femme Eve, après y être demeuré trois cent soixante-cinq semaines.

Les bêtes, les quadrupèdes et les reptiles, s'il faut s'en rapporter à Josèphe et à la *Petite Genèse*, avaient la faculté de causer avec nos premiers parents, avant qu'ils n'eussent transgressé les ordres du Seigneur, et c'est dans le langage ordinaire aux hommes que le serpent s'adressa à Eve.

Dans la huitième année, Adam connut Eve, son épouse; leur fils premier-né, Caïn, naquit dans la soixante-dixième année; le juste Abel naquit dans la soixante-dix-septième. Dans le cours de la quatre-vingt-cinquième année, Adam et Eve eurent une fille nommée Asuam; Caïn offrit un sacrifice dans la quatre-vingt-dix-septième année, et Abel dans la quatre-vingt-dix-neuvième, à la pleine lune du septième mois des Hébreux. Ce fut dans la même année que Caïn tua Abel, que ses parents pleurèrent pendant quatre semaines d'années, c'est-à-dire pendant vingt-huit ans. Dans la cent-vingt-septième année, Adam et Eve cessèrent leur deuil; dans la cent-trente-cinquième année, Caïn, ayant soixante-cinq ans, prit pour femme sa sœur Asuam qui en avait cinquante.

Plus loin, Syncelle rapporte, toujours d'après la *Petite Genèse*, que l'ange, parlant avec Moïse, lui dit qu'il avait enseigné à Abraham la langue hébraïque (248), et c'est aussi d'après le même livre qu'il prétend qu'Esaü, ayant fait la guerre à Jacob, fut

(245) « Hoc verbum quantum memoria suggerit nusquam alibi in Scripturis sanctis apud Hebræos invenisse me novi, absque libro apocrypho qui a Græcis *Parva Genesis* appellatur. Ibi in ædificatione turris pro stadio ponitur in quo exorientur pugiles et athletæ, et cursorum velociter comprobatur... Hoc eodem vocabulo et iisdem litteris scriptum invenio patrem Abraham, qui in supradicto apocrypho *Geneseos* volumine abactis corvis qui hominum frumenta vastabant, abactoris vel depulsoris sortitus est nomen. »

(246) « Equidem scio in *Parva Genesi* scriptum, primo die cœlestes etiam potestates, ante cætera ab universitatis Opifice esse conditas. Sed quoniam parva ista *Genesis* a divinis Patribus non relata est in approbatos Hebraicæ sapientiæ libros : nihil quod in ea scriptum est, satis firmum judico, neque isti rationi assentior. » (*Annal.*, l. I.)

(247) « Sexto vero die produxit Deus quadrupedia, terræque reptilia, et hominem; quatuor opera. Cuncta simul opera duo et viginti sunt, duabus ac viginti litteris Hebraicis, eorumdemque Hebræorum libris viginti duobus, ac insuper viginti duabus ab Adam ad Jacob usque generationibus paria numero, prout in *Parva Genesi*, quam quidam Moysis revelationem vocant, circumfertur. Hæc eadem cœlestes virtutes primo die conditas narrat... In *Parva Genesi* ac libro, cui titulus *Adami vita*, dubiæ licet fidei voluminibus, comperitur dierum numerus quo nomen animalia sortita sunt, vel quo mulier formata, vel Adamus in paradisum inductus, vel de vitando ligni est præceptum ei positum a Deo, vel quod Eva in paradisum ingressa, renovatum est, cunctaque transgressionis series, nec non quæ transgressionem sunt secuta. »

(248) « Angelus familiari colloquio cum Moyse solitus uti dixit ei : Hebræam linguam, qualis primitus purior erat, ego docui Abraham, ut ea velut patria loqui noverat. Hæc refert *Parva Genesis*. »

vaincu, et que Judas le tua d'un coup de flèche.

Le même historien ajoute que le chef des démons, Mastiphas, provoqua le sacrifice d'Abraham (249).

Passons à un autre historien byzantin, à Michel Glycas qui, dans ses *Annales*, cite Josèphe et le *Petit livre de l'origine des choses*, pour montrer que le serpent avait d'abord des pieds; il mentionne aussi, d'après l'autorité du même ouvrage, mais comme ne méritant pas qu'on s'y arrête, des circonstances sur la faute d'Adam (250); enfin il nomme la *Petite Genèse* comme relatant qu'Adam était entré dans le paradis après quarante jours, et Eve après quatre-vingts.

George Cédrène, dans son *Abrégé des histoires*, cite également la *Petite Genèse*, comme annonçant que les puissances célestes avaient été créées le premier jour, et que Caïn avait péri par l'écroulement de sa maison. Il ajoute qu'on lisait dans le même ouvrage que Mastiphas, prince des démons, s'était approché de Dieu et avait dit : « Si Abraham t'aime, qu'il t'immole son fils. » C'est encore cet ouvrage qui disait que les enfants des Israélites avaient été jetés dans le Nil durant dix mois, jusqu'à ce que la fille de Pharaon sauvât Moïse. Pour punir les Egyptiens, dix genres de calamités vinrent durant dix mois les frapper; ils furent noyés dans la mer Rouge, de même qu'ils avaient noyé les enfants des Hébreux, et pour chaque enfant qu'ils avaient fait périr, dix mille Egyptiens moururent. Ce fut le chef des anges, l'ange Gabriel, qui enseigna à Moïse l'origine du monde, l'histoire du premier homme et du déluge ainsi que toutes les sciences.

Une scolie sur l'*Exode*, XXIV, 15, citée par Montfaucon (*Bibliotheca Coisliniana*, p. 15), dit que Moïse obtint la révélation des mystères de la création et reçut l'ordre de les mettre par écrit (251). Fabricius (*Cod. pseud. Vet. Test.*, t. II, p. 120), rapporte ce passage à la *Petite Genèse*, ainsi que celui de Fréculphe qui dit dans sa *Chronique* (l. II, c. 8), que pour se délivrer des serpents qui infestaient les déserts par lesquels devaient passer les Israélites, Moïse eut la précaution d'apporter un grand nombre d'ibis, ces oiseaux étant ennemis jurés des serpents et les poursuivant avec acharnement. Le même érudit rapporte aussi à la *Petite Genèse*, une citation empruntée à une *Chaîne* sur le Pentateuque qui dit qu'une nuée lumineuse déroba aux yeux des hommes l'endroit où mourut Moïse et le lieu de sa sépulture (252).

Les récits fabuleux empruntés à la *Petite Genèse* et à d'autres sources tout aussi suspectes, se retrouvent dans un ouvrage italien rempli de contes et souvent d'inconvenances, intitulé : *Fioretto de tutta la Biblia*, Venise, 1521, in-8°. (*Voy.* Fabricius, *Cod. pseud. Vet. Test.*, t. II, p. 122.) Les prétendus miracles consignés dans l'*Evangile de l'enfance* ne sont point oubliés dans cette production.

GOG ET MAGOG.

Peuples qui jouent un rôle dans les légendes apocryphes; on les représentait comme habitant aux extrémités du monde et comme étant d'une grande férocité; on a supposé qu'il s'agissait des Tartares Calmoucks. Les auteurs musulmans relatent bien des fables à leur égard (*voy.* d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 470); ils disent qu'ils sont séparés du reste du monde par une montagne qu'on ne franchit qu'en trente-quatre jours de marche (dix-sept jours pour monter, dix-sept pour descendre).

H

HÉBREUX.

(*Evangile des Hébreux.*)

Saint Jérôme est le premier auteur ecclésiastique qui annonce avoir eu entre les mains l'*Evangile des Hébreux* en langue hébraïque (chaldéenne). Il paraît d'abord avoir cru que cet Evangile était le même que celui de saint Matthieu, mais ensuite il spécifie plus particulièrement les citations qui signalent des différences; mentionnons d'ailleurs les passages du saint docteur :

De viris illustribus, c. 3 : *Matthæus*...

(249) « Mastipham dæmonum supremus, ut narrat *Parva Genesis*, Deum accessit atque his verbis est affatus : Si te diligit Abraham, filium in sacrificium offerat. »

(250) « Cæterum parvus ille de ortu rerum liber Adamum citra circumspectionem sumpsisse de ligno et comedisse prorsus Evæ verbis haud impulsum, tradit. Sensisse nimirum molestiam animi quamdam ex fatigatione ac fame. Verum hæc silentio tegi præstat, quam perpetuum silentium mereantur. »

(251) « Ibi tunc dignus habitus fuit magnus Moses post illos XL dies in visione intueri quomodo sex diebus fecisset Deus cœlum et terram, et quæ in illis sunt omnia et ordinem diei cujuscunque e scripto hæc consignare est jussus. »

(252) « Est quidem in apocrypho mysticoque codice legere, ubi de creatis rebus subtilius agitur, nubem lucidam quo tempore mortuus est Moses, locum sepulcri complexum oculos circumstantium perstrinxisse ita ut nullus neque morientem legislatorem, neque locum videre potuerit, ubi cadaver conderetur. »

primus in Judæa propter eos, qui ex circumcisione crediderant, Evangelium Christi Hebraicis litteris verbisque composuit; quod quis postea in Græcum transtulerit, non satis certum est. Porro ipsum Hebraicum habetur usque hodie in Cæsariensi bibliotheca, quam Pamphylus martyr studiosissime confecit. Mihi quoque a Nazaræis qui a Beræa urbe Syriæ hoc volumine utuntur, describendi facultas fuit. In quo animadvertendum quod ubicunque evangelista sive ex persona sua, sive ex persona Domini Salvatoris, Veteris Scripturæ testimoniis abutitur, non sequitur LXX translatorum auctoritatem sed Hebraicam, e quibus illa duo sunt: « Ex Ægypto vocavi Filium meum (253); *» et: « Quoniam Nazaræus vocabitur* (254). *» — Ibid.. c. 2 : Evangelium quoque, quod appellatur secundum Hebræos, et a me nuper in Græcum Latinumque sermonem translatum est, quo et Origenes sæpe utitur.... — Comment. ad Mich.*, VII, c. 6: *Qui crediderunt Evangelio quod secundum Hebræos nuper transtulimus.... — Comment. ad Matth.* VI, 11 : *In Evangelio quod appellatur secundum Hebræos. — ad cap.* XII, 13 : *Evangelium quo utuntur Nazareni et Ebionitæ quod nuper in Græcum ex Hebræo sermone transtulimus, et quod vocatura plerisque Matthæi authenticum.—Ibid., ad cap.* XXIII, 31: *In Evangelio quo utuntur Nazareni. — Ibid.*, XXVII, 16 : *In Evangelio quod scribitur juxta Hebræos. — Comment. ad Jer.*, XI, 1 : *Juxta Evangelium, quod Hebræo sermone conscriptum legunt Nazaræi.—Ibid., ad cap.* XL, 9: *In Evangelio quod juxta Hebræos scriptum Nazaræi lectitant.— Præf. ad libr.* XVIII *Comment. in Jer.* ; *Evangelium quod Hebræorum lectitant Nazaræi. — Comment. in Ezech.*, XVIII : *In Evangelio, quod juxta Hebræos Nazaræi legere consueverunt. — Contra Pelagianos*, III, 2 : *In Evangelio juxta Hebræos quod Chaldaico quidem Syroque sermone, sed Hebraicis litteris scriptum est, quo utuntur usque hodie Nazareni secundum apostolos, sive, ut plerique autumant, juxta Matthæum, quod et in Cæsariensi habetur bibliotheca.*

Quelques autres passages mentionnés également par saint Jérôme ne montrent que fort peu ou point de rapports avec l'Evangile de saint Matthieu.

Contra Pelagianos, l. III, c. 2 : *In Evangelio juxta Hebræos.. : narrat historia : Ecce, mater Domini et fratres ejus dicebant ei : « Joannes Baptista baptizat in remissionem peccatorum; eamus et baptizemur ab eo. Dixit autem eis: Quid peccavi, ut vadam et baptizer ab eo? Nisi forte hoc ipsum, quod dixi, ignorantia est. » — Comment. ad Jer.*, XI, 1 : *Juxta evangelium quod.... legunt Nazaræi: « Descendet super eum omnis fons Spiritus sancti. » Porro .. hæc scripta reperimus : Factum est autem cum ascendisset Dominus de aqua, descendit fons omnis Spiritus sancti, et requievit super eum et dixit illi : Fili mi, in omnibus prophetis exspectabam te, ut venires et requiescerem in te. Tu es enim requies mea, tu es filius meus primogenitus qui regnas in sempiternum.— Comment. in Mich.* VII, 6.... *In quo (Evang. sec. Hebræos) ex persona Salvatoris dicitur: « Modo tulit me mater mea sanctus Spiritus in uno capillorum meorum.—Comment. in Epist. ad Ephesios*, V, 3 : *In Hebraico quoque Evangelio legimus Dominum ad discipulos loquentem : « Et nunquam, » inquit, « læti sitis, nisi cum fratrem vestrum videbitis in charitate. » — Comment. in Ezechielem*, XVIII : *In Evangelio ... inter maxima ponitur crimina, qui fratris sui spiritum contristaverit.— De viris illustribus*, c. 2 : *Evangelium. .. sec. Hebræos... post resurrectionem Salvatoris refert: « Dominus autem, cum dedisset sindonem servo sacerdotis, ivit ad Jacobum et apparuit ei. Juraverat enim Jacobus, se non comesturum panem ab illa hora, qua biberat calicem Domini, donec videret eum resurgentem a dormientibus. »—Rursusque post paululum : « Afferte, » ait Dominus » « mensam et panem. » Statimque additur : « Tulit panem et benedixit, ac fregit, et dedit Jacobo justo, et dixit ei : Frater mi, comede panem tuum, quia resurrexit Filius hominis a dormientibus. »*

D'autres passages rencontrent dans saint Matthieu des analogies sensibles, et c'est encore d'après saint Jérôme que nous les mentionnerons; on remarquera qu'ils présentent toutefois des additions et des modifications.

Contra Pelagianos, III, 2 : *Et in eodem volumine : « Si peccaverit, » inquit, « frater tuus in verbo, et satis tibi fecerit, septies in die suscipe eum. Dixit illi Simon discipulus ejus : Septies in die? Respondit Dominus et dixit ei : Etiam ego dico tibi, usque septuagies septies. Etenim in prophetis quoque, postquam uncti sunt Spiritu sancto, inventus est sermo peccati.* » (Voy. *Matth.* XVIII, 21.) — *Comment. in Matth.*, VI, 11 : *In Evangelio quod appellatur secundum Hebræos, pro supersubstantiali pane, reperi : Mahar, quod dicitur crastinum, ut sit sensus : Panem nostrum crastinum, id est futurum, da nobis. — In Matth.* XII, 13 : *In Evangelio.... homo iste, qui aridam habet manum, cæmentarius scribitur, istius modi auxilium precans : « Cæmentarius eram, manibus victum quæritans : precor te, Jesu, ut mihi restituas sanitatem, ne turpiter manducem cibos. » —In Matth.* XXIII, 35 : *In Evangelio.... pro filio Barachiæ « filium Jojadæ » reperimus scriptum...* — Epist. 120 *Ad Hedibiam : In Evangelio.... legimus non velum templi scissum, sed « superliminare templi » miræ magnitudinis corruisse.*

On ne sait pas exactement si l'exemplaire que saint Jérôme avait sous les yeux renfermait les deux premiers chapitres de saint Matthieu, mais c'est vraisemblable, puisque Hégésippe, cité par Eusèbe (*Hist. eccles.* IV, 22), les y trouva.

C'est encore saint Jérôme qui nous a conservé (lib. IV *Commentar. in Isa.* XI, 2) un passage de l'Evangile écrit en hébreu, et dont se servaient aussi les Nazaréens : « Il arriva que, lorsque le Seigneur monta hors

(253) *Osee* XI, 1.

(254) *Matth.* II, 23.

de l'eau, la source de tout l'Esprit-Saint descendit et reposa sur lui, et lui dit : « Mon Fils, je t'attendais dans tous les prophètes, pour que tu vinsses et pour que je me reposasse en toi, car tu es mon repos, tu es mon Fils premier-né, toi qui règnes dans l'éternité. » (On observera facilement quelle différence il y a entre ce passage et celui de *saint Matthieu*, ch. III, 17.) Nous ajouterons que dans un ouvrage dont l'antiquité n'est peut-être pas moindre que celle de l'*Evangile des Hébreux*, dans les *Testaments des douze Patriarches*, on trouve un passage qui rappelle celui que cite saint Jérôme, et qui a en vue le Messie : « Les cieux s'ouvriront en sa faveur, et du haut du temple de la gloire la voix du Père fera tomber sur lui la sanctification, ainsi qu'elle a été promise à Abraham, père d'Isaac. » (Testament de Lévi, *Dict. des Apocryphes*, t. I, col. 872.)

Quelques passages de l'*Evangile des Hébreux* ont été conservés par d'anciens auteurs ecclésiastiques.

Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. III, c. 39) dit que Papias raconte l'histoire d'une femme qui fut accusée de crimes nombreux devant le Seigneur, histoire qui est dans l'Evangile selon les Hébreux.

C'est encore Eusèbe qui dit (l. III, c. 27) que les ébionites rejetaient les Epîtres de saint Paul qu'ils appelaient un déserteur de la Loi, et qu'ils ne reconnaissaient que l'Evangile selon les Hébreux. Plus loin (l. IV, c. 22), parlant d'Hégésippe, il dit que cet écrivain avait fait usage de l'Evangile selon les Hébreux et les Syriens, et qu'il avait aussi recueilli les traditions des Juifs.

Origène a cité à deux reprises le passage : « Ma mère, l'Esprit-Saint, me prit par un de mes cheveux et me porta sur la grande montagne du Thabor. » (Hom. 15 *in Jerem.*, t. I, p. 148, édit. de Huet, t. II *in Joannem*, p. 158.)

Saint Jérôme mentionne aussi ce passage (lib. XI *Commentar. in Isa.* XLII), en observant que des Hébreux prétendaient qu'en leur langue le Saint-Esprit était désigné par une expression appartenant au genre féminin : *Hebræi asserunt, nec de hac re apud eos ulla dubitatio est, Spiritum sanctum lingua sua appellari genere femineo.... Nemo autem in hac parte scandalizari debet quod dicatur apud Hebræos Spiritus genere femineo, cum nostra lingua appelletur genere masculino, et Græco sermone, neutro. In Divinitate enim nullus est sexus.*

Ce Père parle également du même passage dans son *Commentaire sur Michée* (sur le chap. VII, 6).

D'après les assertions de saint Epiphane, on voit que les ébionites lisaient un Evangile qui était probablement, dans le fond, celui de saint Matthieu, avec le retranchement des deux premiers chapitres. On ne sait pas au juste quel en était le commencement : l'évêque de Salamine ne paraît pas d'ailleurs avoir vu lui-même les textes auxquels il fait allusion, mais avoir puisé dans l'écrit de quelque sectateur d'Ebion.

Nous allons d'ailleurs reproduire ici les passages de saint Epiphane que Fabricius (*Cod. Nov. Test.*, t. I, p. 368), et de Witte (p. 90), ont donnés en grec :

Hæres. 30, 3 : *Atque Evangelium illi (Ebionitæ) quidem secundum Matthæum admittunt, pro solo Cerinthianorum instar utuntur, idque ipsum secundum Hebræos appellant. Etenim vere illud affirmare possumus, unum ex omnibus Novi Testamenti scriptoribus Matthæum Hebraice ac litteris Hebraicis evangelicam historiam ac prædicationem exposuisse.*

Hæres. 39, 9 : *Est vero penes illos (Nazaræos) Evangelium secundum Matthæum Hebraice scriptum et quidem integerrimum. Hoc enim certissime prout Hebraicis litteris initio scriptum est, in hodiernum tempus usque conservant. Verum illud nescio num genealogias illas amputarint quæ ab Abrahamo ad Christum usque perductæ sunt.*

Il paraît d'ailleurs, d'après divers anciens auteurs, et notamment d'après Origène, que l'évangile attribué à saint Pierre reproduisait des traditions hébraïques : on peut donc supposer qu'il avait des analogies sensibles avec l'*Evangile des Hébreux*.

Quelques critiques modernes (notamment Schwegler et Baur), ont supposé que l'*Evangile des Hébreux* avait été le premier de tous qui eût été mis par écrit ; mais cette appréciation est rejetée par d'autres juges compétents, qui supposent que des Chrétiens hébraïsants ayant besoin d'un évangile dans leur langue, traduisirent l'Evangile de saint Matthieu, répandu par les Chrétiens d'origine juive, qui faisaient usage de la langue grecque ; cette traduction se trouva mêlée d'additions et de modifications dont il serait aujourd'hui impossible de fixer l'importance.

Divers critiques ont examiné avec plus de détails qu'il ne serait utile d'en placer ici, les questions qui se rattachent à l'évangile dont nous parlons. Indépendamment des deux dissertations spéciales de Ch.-J. Weber : *Ueber das evangelium der Hebræer* (dans les *Beitraege, zur Geschichte der Neutestament. Leipzig Kanons*, 1791, in-8°), et *Untersuchungen ueber das Alter und Ansehn der evangelien der Hebraer*, Tubingue, 1806, in-8°, on peut citer Grabe, *Spicilegium Patrum*, t. I, p. 25 ; Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. I, p. 346 ; Richard Simon, *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, ch. 7 et 8 ; Michaelis, *Einleitung in das Neue Testament*, t. II, p. 1004 ; de Wette, *Einleitung*, 1848, p. 69-75.

On peut consulter également la dissertation déjà citée d'Emmerich : *De Evangeliis secundum Hebræos, Ægyptios atque Justini martyris. Strasbourg*, 1817, in-4° et l'opuscule de J. A. Stroth, *Entdeckte Fragmente der evangelien der Hebraer in Justin der Martyr*, dans le *Répertoire de littérature biblique* d'Eichhorn, t. I, p. 1-59.

HEMORROISSE.

(Lettre adressée à Pilate par la femme hémorroïsse.)

Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. VII, c. 18) parle de la femme que le Sauveur guérit d'un flux de sang (*Matth.* IX, 20); il dit qu'elle avait fait placer dans la ville de Panéade une statue pour perpétuer la mémoire du bienfait qu'elle avait reçu; cette statue était d'airain et placée sur une colonne de pierre; la femme était représentée à genoux et les mains étendues; auprès d'elle était la statue également en airain d'un homme qui était couvert d'une longue robe, et qui tendait la main à cette femme. Aux pieds de cette effigie croissait une plante inconnue qui montait jusqu'à la frange de la robe dont nous venons de parler, et qui offrait un remède des plus puissants contre toute espèce de maladies. (*Voy.* Eusèbe, édition de Valois, t. I, p. 342.) Cet écrivain ajoute qu'on disait que cette statue représentait les traits de Jésus-Christ, et qu'étant restée en place jusqu'à son époque, il la vit lui-même.

Ce récit a soulevé quelques objections; des critiques se sont étonnés de ce qu'aucun ancien écrivain ecclésiastique n'ait fait mention de ces détails. Rien de pareil ne se trouve, ni dans saint Justin le martyr, qui était originaire de la Palestine, ni dans Origène qui passa de longues années à Tyr, non loin de Panéade, ni dans saint Irénée, ni dans Tertullien. L'hémorroïsse avait, d'après le témoignage de deux évangélistes, dépensé tous ses biens. Comment aurait-elle pu avoir les moyens de faire élever deux statues dont la dépense devait être considérable?

Ce que dit Eusèbe se retrouve cependant dans divers autres auteurs ecclésiastiques, mais qui écrivaient après les premiers siècles, tels que Nicéphore. (*Hist. ecclés.*, l. VI, c. 15); saint Jean Damascène (orat. 3, *De Imaginibus*, t. I, p. 369, édit. de Le Quien, Paris, 1712, 2 vol. in-fol.); Charlemagne, *De imaginibus*, l. IV, c. 15, etc.

Jean Malala, dans sa *Chronographie* (édit. d'Oxford, 1691, in-8°, p. 305) donne à cet égard des détails plus circonstanciés; nous allons traduire le passage de cet auteur:

« Le roi Hérode s'étant retiré à Panéade, ville de Judée, une femme riche, nommée Véronique, qui habitait cette ville, vint auprès de lui. Elle avait l'intention d'élever une statue en l'honneur de Jésus, qui l'avait délivrée de la mort. Mais n'osant pas le faire sans avoir obtenu la permission du roi, elle remit dans ce but une pétition au roi Hérode. Cet écrit était ainsi conçu :

« Véronique, femme honorable, demeurant dans la ville de Panéade, adresse ses très-humbles prières au très-auguste Hérode, tétrarque, législateur des Juifs et des gentils, et roi de la Trachonitide. La justice, la bonté à l'égard des hommes, et tout ce qui est vertueux, entourent votre tête divine et lui font comme une couronne. Connaissant très-bien vos qualités, je m'approche de vous dans l'espérance complète que mes vœux seront exaucés. Ce qui va suivre expliquera ce que je demande ainsi. Depuis l'enfance, je souffrais d'un flux de sang, et j'avais employé ma fortune entière et toutes mes ressources à avoir recours aux médecins. La renommée du Christ vint à moi au moment qu'il faisait les plus grands miracles, tels que ressusciter les morts, rendre la vue aux aveugles, chasser les démons du corps des hommes, et qu'il guérissait les malades par sa parole seule; je me réfugiai donc auprès de lui comme auprès d'une divinité. Observant la foule qui l'entourait, je craignais de lui expliquer ma maladie incurable, et j'avais peur que, rebuté par l'impureté de mon mal, il ne conçût de la colère contre moi, et que ma maladie ne sévît avec encore plus de force. Pensant que si je réussissais à toucher seulement la frange de son vêtement, je serais aussitôt guérie, je me mêlai en cachette à la foule, et ayant touché son vêtement, je ressentis aussitôt une guérison complète, car mon flux de sang s'arrêta. Mais lui, connaissant les pensées de mon cœur, éleva la voix et dit : « Qui est-ce qui m'a touché? car une vertu est sortie de moi. » Moi, couverte de pâleur et gémissant, craignant que le mal ne revînt m'assaillir avec une force nouvelle, je tombai à ses pieds, et, arrosant la terre de mes larmes, je fis l'aveu de mon audace. Il eut pitié de moi dans sa miséricorde, et il confirma la santé qui m'avait été rendue, disant : « Aie confiance, ma fille; ta foi t'a sauvée; va en paix. » De même, ô souverain très auguste, je vous supplie d'exaucer ma requête.

« Hérode, ayant pris connaissance de cet écrit, demeura tout stupéfait d'un pareil miracle, et voyant avec effroi le mystère de cette guérison, il répondit : « O femme, une pareille cure mérite bien une statue. Va donc, et érige-la telle que tu la voudras, rendant à celui qui t'a guérie les honneurs que tu désires lui témoigner. »

« Et aussitôt Véronique éleva à Notre Seigneur et Dieu Jésus-Christ, dans la ville de Panéade, une statue de bronze mêlé d'un peu d'or et d'argent. Cette statue se voit encore dans la ville de Panéade, ayant été transférée dans une église sainte, au lieu de la place où elle était au milieu de la ville. J'ai trouvé l'écrit que j'ai relaté chez un nommé Bassus, habitant de cette ville de Panéade, et qui avait quitté le judaïsme pour embrasser la foi; il avait aussi, dans le même livre, l'histoire de toutes les choses accomplies par les anciens rois de Judée. »

D'autres auteurs, au moyen âge, ont reproduit ces circonstances en les amplifiant parfois; voici de quelle manière s'exprime Gervais de Tilbury dans ses *Otia imperialia*

(p. 976 de l'éditeur de Leibnitz, p. 25 de l'édition de Liebrecht) : *Legitur quod quidam facit statuam auream in honore Salvatoris, et post statuam ipsius illic Martham quæ sanata est. Ibi quoque nascebatur herba quædam, ita plerumque crescens, quod tangebat, fimbriam vestimenti imaginis, eratque tantæ virtutis quod quicunque ex ea sumebat, a languore, quo tenebatur, liberabatur.* Ces mêmes détails se retrouvent dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, dans le chapitre consacré à sainte Marthe (p. 445 de l'édition de Græsse, Dresde, 1845, in-8°), ainsi que dans l'*Historia scholastica* de Pierre Comestor. (*Evangel.* c. 61, *de filia archisynagogi et de hæmorroissa.*)

Ce que dit Gervais se retrouve à peu près dans les mêmes termes dans un chapitre qui fait partie de l'édition allemande des *Gesta Romanorum*, mais qui ne figure pas dans le texte latin de cette compilation si répandue au moyen âge (ch. 91 de l'édition de Keller, et t. II, p. 218 de l'édition de Græsse, Dresde, 1842, 2 vol. in-12).

Ce qui concerne la statue élevée à Jésus-Christ par l'hémorroïsse a été traité par M. Peignot, dans ses *Recherches sur la personne de Jésus-Christ et sur celle de Marie*, Dijon, 1829, in-8°, p. 85.

Astérius, évêque d'Amasee, fait mention de cette statue; il dit qu'elle fut enlevée par l'empereur Galérius Valérius Maximin, que Dioclétien éleva au pouvoir suprême et qui persécuta avec acharnement le christianisme. Photius nous a conservé les paroles du prélat, en donnant dans sa *Bibliothèque* (cod. 271) un extrait de ses écrits, aujourd'hui perdus. Voici la traduction du texte relaté par le patriarche de Constantinople :

« Cette femme était de la ville de Paneade dans la Palestine; elle érigea une statue d'airain en l'honneur de celui qui l'avait guérie, regardant que ce bienfait méritait bien ce témoignage de reconnaissance; cette statue resta debout pendant bien des années, pour la confusion de ceux qui osaient taxer les évangélistes de mensonge, et cette statue se serait conservée jusqu'à nos jours afin de montrer à la fois le miracle opéré par la puissance de Dieu et la reconnaissance de la femme; mais Maximin, qui fut empereur avant Maximien, et qui rendit aux idoles un culte impie, s'irrita contre la statue de Jésus-Christ et la fit enlever, mais il ne put détruire la mémoire du fait.

Maximin n'avait point détruit cette statue; elle fut rétablie plus tard, et placée dans la sacristie de l'église (*in diaconico ecclesiæ*) : Julien l'Apostat la fit enlever derechef, traîner sur la place publique et briser. Elle fut remplacée par l'effigie de ce prince; mais, peu de temps après, la foudre brisa celle-ci. Tels sont les détails, contestés d'ailleurs par de judicieux critiques, que donnent S-zomène (*Hist. eccles.*, lib. V, c. 21) et Philostorge (*Hist. eccles.*, lib. VII, c. 3.) *Voy.* aussi *Auctuarium novissimum* de Combéfis, t. I, p. 264, et les notes de J. Godefroy sur Philostorge, p. 264.

HERMAS.

Le livre du *Pasteur*, qui nous est parvenu sous le nom d'Hermas, et qui constitue un monument précieux de l'ancienne littérature chrétienne, a trouvé place dans quelques collections consacrées aux apocryphes, quoique, à vrai dire, ce n'est point là qu'il devrait être rangé.

Il n'entre pas dans notre plan de donner ici une traduction de cet ouvrage; on le trouvera en latin dans le tome Ier de la *Patrologia Græca, Latine edita* (Migne, 1856, gr. in-8°, col. 1311-1412). Il est précédé des dissertations de Le Nourry et de Gallandi, qui exposent, avec une judicieuse et sagace érudition, ce que l'on connaît de ce livre et de son auteur.

Notre but est seulement d'exposer quelques détails bibliographiques, lesquels pourront être utiles aux personnes désireuses de faire de cette composition intéressante l'objet de leurs études.

La première édition du texte grec d'Hermas se trouve dans les œuvres de saint Athanase, publiées par Montfaucon, t. III, p. 252. Il fut reproduit dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius (1re édition, t. V, p. 7; 2e édition, t. VII, p. 18), et dans le *Spicilegium Patrum* de Grabe, t. I, p. 303, ainsi que dans la *Bibliotheca Patrum* de Gallandi (Venise, 1761, in-folio), t. I, p. 49. Fabricius l'inséra également dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. III, p. 737-1036.

La traduction latine avait été mise au jour bien avant le texte grec; elle se montra d'abord dans l'ouvrage de J. Fabri, *Liber trium virorum, et trium spiritualium virginum*, Paris, 1513, in-folio; elle figura successivement dans les *Orthodoxographa* recueillis par Herold, Basileæ, 1559, p. 25; dans les *Monumenta Patrum, orthod.*, *ibid.*, t. II, p. 599; dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. I, p. II, p. 22; dans l'édition du traité de Claude Mamertin *De statu animæ*, donnée par Barth, qui y joignit des notes, Cygneæ, 1655, in-8°, à la suite de l'édition de l'*Epître* de saint Barnabé, donné par Fell, Oxford 1685.

Le *Pasteur* figure également dans les *Patres apostolici*, publiés par Cotelier, 1672 et 1724, dans la collection des mêmes Pères, donnée par J. Leclerc, Amsterdam, 1698, et par R. Russell, Londres, 1746; il en est question dans la *Revue Européenne*, t. IX, n° 38, et dans la *Patrologie* de Moehler, trad. française, t. I, p. 107-116.

On n'en possédait qu'une édition séparée, devenue fort rare, publiée à Strasbourg, *apud J. Schottum*, 1522, in-4°, et elle ne donnait que le texte latin; mais, en 1855, il a paru

à Leipzig une édition plus complète et due à d'habiles critiques (254*).

En fait de traductions, nous citerons : la version allemande de J. O. Glüsing ; elle occupe les p. 44-226 du volume intitulé : *Briefen und Scriften der apostolichen Männer*, Hambourg, 1718, in-8° ; la version anglaise de W. Wake, dans l'ouvrage intitulé : *Translation of the genuine epistles of the apostolical Fathers*, Londres, 1693 (autres éditions, 1710, 1719, 1737) ; la version hollandaise, imprimée à Amsterdam, 1687, in-8°.

Voici au surplus l'indication de divers auteurs qui se sont occupés d'Hermas :

Cave, *Hist. script. eccles.*, t. I, p. 30 ; Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 28 ; Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 111 ; Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés*, t. I, p. 582 ; Ittig, *Dissert. de Patr. apost.*, p. 184-206.

Mentionnons aussi les dissertations spéciales de Torelli, de Gratz, *Disq. in Pastorem Hermæ*, Bonn, 1820, in-4° ; de Jachmann, *Der Hirte der Hermas*, Kœnigsberg, 1835, in 8° ; et citons encore Cotta, *De Hermæ Pastore* (*Historia eccles.*, t. I, p. 655) ; Lange, *De Hermæ libro* (*Histor. dogmat. memor.* t. I, p. 75-84) ; N. Le Nourry, *Dissert. in tres libros Pastoris S. Hermæ* (*Apparat. ad Biblioth. max. vet. Patrum*, t. I, p. 47) ; Rosenmüller, *De Herma* (in libro *de Christianæ theologiæ origine*, p. 28) ; Schœckh, *Kirchengeschichte*, vol. II, p. 373 ; Zimmermann, *De Herma* (*Disquis. de visionibus inserta in ejus opusculis*, p. I, p. 688).

M. Bunsen, dont nous avons déjà mentionné les travaux, s'est occupé du livre du *Pasteur* (*Christianity and Mankind*, t. I, p. 182-215). Il observe qu'il n'est guère de livre, appartenant à l'antiquité chrétienne, qui ait été aussi maltraité par le temps et par les éditeurs. Du texte grec, il ne reste que des fragments, et la vieille traduction latine est fort défectueuse. Sur les cinq manuscrits qu'on en connaît, trois sont à Paris, un à Oxford (bibliothèque Bodleyenne), un à Londres (bibliothèque du palais de Lambeth) ; ce dernier ne contient pas des passages qui peuvent être regardés comme des interpolations.

Le premier éditeur, Lefebvre d'Etaples, eut, en 1513, l'idée malencontreuse de diviser arbitrairement le texte en chapitres, détruisant la netteté et l'harmonie de l'ensemble, et donnant à l'œuvre une marche lourde et illogique.

Le texte donné dans les *Patres apostolici* de Russell, t. I, est peut-être le meilleur ; on y trouve en entier les fragments grecs qui ne sont parfois donnés que par extraits dans l'édition d'Hefele.

Le résultat de la maladresse de l'ancien traducteur a été de rendre très-obscurs plusieurs des passages sur lesquels les commentateurs se sont fort exercés sans grand succès.

HERMES.

Les livres attribués à ce personnage énigmatique se rattachent par certains points aux idées chrétiennes et ont joui d'une grande célébrité ; c'est donc pour nous un devoir d'en parler avec quelques détails dans notre *Dictionnaire*.

Cicéron (*De natura deorum*, l. III, c. 22), reconnaît, parmi les cinq Mercures qu'il mentionne, un Mercure (*Hermès*) qui était adoré en Egypte ; les Egyptiens lui donnaient le nom de *Thot* ou *Theut*, et Lactance (*De falsa relig.*, l. I, c. 6) nous apprend qu'ils avaient appelé d'après lui le mois de septembre, qui était le premier des mois de leur année. Lorsque l'école néo-platonicienne d'Alexandrie voulut entreprendre la fusion des anciennes doctrines égyptiennes avec les opinions de l'Orient, mêlées à celles de la philosophie grecque, le prétendu Thot se présenta comme le père de toutes les connaissances humaines ; on lui attribua l'invention de l'alphabet, de l'astronomie, de l'arithmétique ; ce fut ainsi que Hermès se trouva transformé en l'auteur de nombreux ouvrages. On avait prétendu que Thot avait gravé ses découvertes sur des colonnes et qu'elles étaient ainsi parvenues jusqu'à Platon qui les avait apportées dans la Grèce ; Hermès fut révéré comme la source de toute instruction, comme *Trismégiste* (τρὶς μέγιστος) ; ce fut le Verbe (λόγος) personnifié. Clément d'Alexandrie parle (*Stromates*, l. VI, c. 4) des vingt-deux livres d'Hermès ; c'était une sorte d'encyclopédie renfermant des notions sur toutes les sciences, un exposé de la religion, les éléments de la géométrie, les principes de la médecine. Jamblique, au début de son traité sur les mystères des Egyptiens, dit que toutes les inventions répandues chez cette nation avaient été mises sous le nom d'Hermès. Plus loin il rapporte, d'après Séleucus, qu'Hermès avait écrit vingt mille livres ou même, selon Manéthon, trente-six mille cinq cent vingt-cinq ; nous observe-

(254*) « *Hermæ Pastor ;* Græce primum edidenint et interpretationem veterem Latinam ex codicibus emendatam addiderunt R. Anger et G. Dindorf, 8°. »

Il faut toutefois observer qu'on a reproché à cette publication d'avoir admis comme authentique un manuscrit grec qui paraît avoir été fabriqué par un nommé Simonidès, dont les prétendues découvertes ont fait du bruit en Allemagne. Mentionnons une brochure de M. G. Hollenberg, *De Hermæ Pastoris codice Lipsiensi*, Berlin, 1856, in-8°, et ajoutons qu'un travail de M. Tischendorf sur Hermas occupe les p. 408 à 637 des *Patrum apostolicorum opera*, edidit Albertus Dressel, Leipsig, 1856, in-8°. Il est intitulé : *Hermæ Pastor ex fragmentis Græcis Lipsiensibus, instituta quæstione de vero ejus textus fonte.*

rons que ce dernier chiffre, dont l'exagération est si frappante, correspond au nombre d'années que Manéthon énonce comme étant la durée des trente dynasties dont il retrace l'histoire.

Jamblique parle aussi des livres d'Hermès comme ayant été transportés dans la Grèce; Plutarque (*De Iside et Osiride*) fait mention d'ouvrages attribués à Hermès, ainsi que Galien (*De simpl. medic. facult.*, l. VI, c. 1), et saint Cyrille (*Cont. Julian.*, l. I).

On ne saurait ainsi révoquer en doute l'existence au II° siècle de notre ère d'ouvrages portant le nom d'Hermès; ils roulaient sur la théologie et la philosophie; Dieu, le monde, la nature, envisagés au point de vue des néo-platoniciens en étaient le sujet. Lactance en fait mention (255); mais il leur a donné une origine trop ancienne. Admettons qu'il existât en effet depuis longtemps quelques écrits dont Hermès fût signalé comme l'auteur et qui seraient sortis des temples de l'Egypte, les prétendus docteurs alexandrins les défigurèrent et les interpolèrent à l'envi, y entassant les rêveries des sciences occultes alors si fort à la mode, et s'efforçant de les opposer au christianisme. Il s'est conservé, soit en grec, soit dans une traduction latine, quelques fragments de ces productions; ils paraissent appartenir à une période peu ancienne du néo-platonisme; ils formulent avec peu de clarté des doctrines qui circulaient en Egypte. On y reconnaît parfois l'influence des idées chrétiennes, et un érudit allemand, Baungarten-Crusius, s'est efforcé de les rapprocher des ouvrages de Porphyre.

L'idée d'attribuer ces ouvrages à des Chrétiens et la supposition qu'ils ont été altérés et interpolés par des Chrétiens ont été repoussées par les meilleurs critiques.

Plusieurs de ces écrits existent dans les manuscrits de quelques grandes bibliothèques et n'ont pas trouvé d'éditeurs.

Nous mentionnerons d'abord un dialogue qui paraît remonter à une époque plus ancienne que les autres écrits hermétiques. Lactance le cite sous la dénomination de λόγος τέλειος (*Div. Instit.*, l. VII, c. 18); il ne nous est parvenu que dans une traduction latine qu'on attribue (à tort selon quelques érudits) à Apulée de Madaure; il porte le titre d'*Asclepius, seu de natura deorum dialogus*, et l'on ne peut douter qu'il n'ait été composé en Egypte. Il reproduit le dialogue d'Hermès avec un de ses disciples, nommé Asclépius; il y est question de Dieu, de l'univers, de la nature, au point de vue des néo-platoniciens.

Une production plus étendue et la plus importante de celles de cette espèce, c'est le *Pymandre*, ou comme porte le texte grec : Ἑρμοῦ τοῦ Τρισμεγίστου Ποιμάνδρης, nom dérivé de ποιμήν (pasteur) et qui rappelle le *Pasteur* d'Hermas C'est encore une série d'entretiens ayant pour sujet Dieu, la nature, la création du monde, la conscience; les théories du néo-platonisme s'y mêlent parfois à des vues chrétiennes, à des doctrines bibliques, à des opinions empruntées à l'Orient et à la Kabale.

Une autre production hermétique d'un autre genre roule sur la guérison des maladies d'après les règles de l'astrologie; c'est un tissu de rêveries où l'on examine l'état des constellations au moment de l'invasion du mal, l'instant précis où, d'après la situation des planètes, il faut faire usage des remèdes. Ce fatras, indigne d'attention et qui ne paraît pas remonter plus haut que le V° siècle, a été publié en grec par J. Cramer.

Un écrit encore plus récent roule sur l'astrologie et n'a été publié qu'en latin par Jérôme Wolff sous le titre de *De revolutionibus nativitatum*, Bâle, 1559, à la suite du traité de Proclus sur le *Quadripartitum* de Ptolémée; le texte original, grec selon quelques savants, et arabe selon d'autres, est resté inédit.

Ce n'est aussi que dans une version latine souvent réimprimée qu'a paru un autre ouvrage astrologique portant le nom d'Hermès et qu'on croit traduit de l'arabe, le *Centiloquium* ou *Aphorismi, seu centum sententiæ astrologicæ*. Il en existe diverses éditions, Venise, 1491 et 1501 : Bâle, 1551, et il a été imprimé à plusieurs reprises avec Ptolémée. C'est encore dans cette classe qu'il faut ranger une autre production médicale et astrologique qui n'a été publiée qu'en latin, *Liber physico-medicus Kiranidum Kirani, id est, regis Persarum vere aureus gemmeusque*, édité par André Rivinus (Leipzig, 1638, Francfort, 1681). Il s'en trouve à Madrid un manuscrit grec. (*Voy.* Yriarte, *Biblioth. reg. Matritensis codices Græci*, Madrid, 1769, in-folio, p. 432.)

Cet ouvrage, qui porte aussi le nom d'Hermès et qu'Olympiodore a cité, est divisé en quatre parties; il expose, d'après l'ordre alphabétique, les matières qui peuvent former la matière médicale, et il développe les vertus thérapeutiques et magiques des pierres, des plantes et des animaux; ses assertions sont puisées à des sources égyptiennes, persanes et arabes; elles ne doivent nullement nous arrêter. Nous ne nous occuperons pas davantage des divers écrits relatifs à l'alchimie qu'enfanta le moyen âge et auxquels on donna le nom d'Hermès, tels que le *Tractatus vere aureus de lapidis philosophici decreto* (Leipzig, 1610, 1613, in-8°); la *Tabula smaragdina* (Nuremberg, 1541, 1545, Strasbourg, 1566, in-8°).

L'édition originale du texte grec du *Pymandre* vit le jour à Paris en 1554, in-4°, chez Adrien Turnèbe; François de Foix de Candalle en donna une autre accompagnée d'une tradu-

(255) « Hic (Hermes) scripsit libros et quidem multos ad cognitionem divinarum rerum pertinentes, in quibus majestatem summi ac singularis Dei asserit; iisdemque nominibus appellat, quibus nos, Deum et Patrem; ac ne quis nomen ejus requireret, ἀνώνυμον esse dixit, etc. » (*Divin. Instit.*, lib. I, c. 8.)

tion latine, Bordeaux, 1572, in-4°; le *Pymandre* reparut en 1591 dans l'ouvrage de François Patrizzi intitulé: *De æthere ac rebus cœlestibus*, Ferrare, in-folio, et plus tard dans une autre production de ce même auteur: *Nova de universis philosophia*, Venise, 1593, in-folio, et en 1611 dans une réimpression faite à Londres de cette *philosophia*. Citons aussi *Pymander et Asclepius*, *Græce et Latine per Ficinum*, Paris, 1594, in-4°, et *Divus Pymander Hermetis Mercurii Trimegisti cum commentariis R. P. F. Hannibalis Rosseli*, *ord. FF. Minorum regularis*, Coloniæ, 1630, t. I à VI, in-folio. Ce commentaire énorme est toutefois demeuré inachevé.

Les éditions latines du *Pymandre* isolé ou joint à l'*Asclepius* sont nombreuses; indépendamment d'une sans date, on peut citer celles de Tarvis, 1471, Ferrare, 1472; Venise, 1481, 1483, 1491, 1493, Paris, 1494, Venise, 1497 (avec Jamblique), Mayence, 1503, Paris, 1505, Florence, 1412, et Venise, 1521 (avec les œuvres d'Apulée), Paris, 1522, Bâle, 1542, Lyon, 1549, Paris, 1554, Lyon 1570 et 1577; dans ces réimpressions multipliées, on a fait usage de la version de Marsile Ficin, laquelle se trouve aussi dans les éditions de ses OEuvres, Bâle, 1561, Paris, 1576 et 1640. En fait d'éditions séparées de l'*Asclepius*, nous sommes à même de mentionner celles de Vienne, 1488, et de Venise, 1521 (l'une et l'autre avec les *Métamorphoses* d'Apulée), de Florence, 1522, de Bâle, 1561, dans les OEuvres de Ficin.

Deux traducteurs français se sont exercés sur le *Pymandre*. Gabriel de Préau publia son travail à Paris en 1549, et François de Foix mit au jour le sien à Bordeaux en 1574, in-8°; il fut réimprimé à Paris en 1587, in-folio.

Un Allemand, caché sous le nom d'Aletophilus, donna à Hambourg en 1707, in-8°, une version du même ouvrage. Un savant d'une tout autre portée, D. Tiedmann, en publia aussi en 1780 une version avec des notes.

Il existe en italien *Il Pymandro tradotto da Tommaso Benci in lingua fiorentina*, Florence, 1548, in-8°, réimprimé en 1549, in-8°. Un anglais, le docteur Everard, prit la peine de traduire l'*Asclepius* aussi bien que le *Pymandre*, et le tout parut à Londres en 1650.

Au XVII° siècle, parmi les savants qui s'occupèrent d'Hermès avec peu de critique, on distingue Ursinus, dans ses *Exercitationes de Mercureo Trismegisto, Zoroastro et Sanchoniatone* (Nuremberg, 1661, in-8°); Rœser, *De Hermete Trismegisto, litterarum inventore* (Wittemberg, 1686, in-4°); I. Moller, *De Hermete (in Homonymoscopia)*, Hambourg, 1697, in-8°), ainsi que l'auteur de l'*Intellectual system of the universe*, R. Cudworth (Londres, 1678, in-folio, p. 319).

Mentionnons aussi les travaux de Jablonski, dans son *Pantheon Ægyptiacum*, pars III, p. 156; de Brucker, dans son *Historia critica philosophiæ*, t. I, p. 252; de Quadrio, dans sa *Storia d'ogni poesia*, t. I, p. 20; de Fabricius, dans sa *Bibliotheca Græca*, t. I p. 46; et n'oublions pas la dissertation ou programme académique de Baumgarten Crusius, *De librorum Hermeticorum origine atque indole*, Iena, 1827, in-4° (19 pages).

Pour ce qui regarde la bibliographie *Voy.* Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, Leipzig, 1833, t. II, p. 347.

Nous donnerons une idée du *Pymandre*, en insérant ici un court extrait pour lequel nous ferons usage de l'ancienne traduction de François de Foix.

« Quand je pensais quelquefois aux choses qui sont, eslevant mon entendement par une grande détention et amortissement de mes sens corporels, comme il advient à ceux qui tombant en sommeil par réplétion de nourriture ou bien ennui de leur personne, en abandonnent l'usage, il m'a semblé voir quelqu'un démesuré et incompréhensible qui, m'appelant de mon nom, me dit : Que désires-tu voir et ouïr? et que délibères-tu apprendre et connaître?

« Je lui demande : Qui es-tu? Je suis, dit-il, Pymandre, pensée de celui qui est de par soi, je sais ce que tu veux, et suis partout avec toi.

« Je désire, dis-je, apprendre les choses qui sont, et entendre leur nature et connaître Dieu, voulant ouïr comment ces choses sont: derechef il me dit: « Fais état de tout ce que tu désires apprendre, et je te l'enseignerai. » Ayant ainsi parlé, il changea de forme, et soudainement toutes choses m'ont été révélées en un instant.

« Lors je vois un spectacle indéterminé, à savoir toutes choses converties en lumière, chose merveilleusement douce et délectable, laquelle voyant, j'ai été prins d'amour. Peu après les ténèbres étaient portées en bas en partie terribles et odieuses, obliquement terminées; de manière qu'il me semblait, les voyant, qu'elles se transmuaient en quelque nature humide de telle sorte agitée qu'il ne se peut dire.....

« Puisque l'ouvrier a fait le monde universel, non par ses mains, mais par son verbe, pense toujours en toi, en cette manière qu'il y est présent et toujours et qu'il a fait tout et un seul et par sa même volonté a bâti les choses qui sont. Car ceci est son corps non tangible, ni visible, non mesurable, ni distant, à nulle chose aucunement semblable. Il n'est feu, ni eau, ni air, ni esprit, mais est toutes choses, lesquelles sont de lui, et met bon ce que à celui seul il a attribué.

« Il a voulu aussi orner la terre, et a envoyé l'homme ornement du corps divin, animal mortel du vivant immortel. Et de vrai le monde avait plus en soi que l'animal des animaux, et que la raison et pensée du monde. Car l'homme a été fait contemplateur des œuvres de Dieu et s'en est émerveillé et a reconnu le facteur... Si tu peux connaître Dieu, tu connaîtras beauté et bonté qui est très-éclatante et est illuminée de Dieu. Et cette beauté est incomparable,

et ce bien ne peut être imité comme le même Dieu. Comme donc tu entends Dieu, entends aussi beauté et bonté, car elles ne peuvent être communiquées aux autres animaux, parce qu'elles sont inséparables de Dieu. Si tu t'enquieres de Dieu, tu t'enquerras aussi de beauté. Car c'est même voie qui conduit à celui-là, à savoir piété avec connaissance, dont les ignorants et qui ne cheminent par voie de piété, osent bien dire, l'homme être beau et bon qui seulement n'a veu en songe s'il y a aucun bien. Mais étant prévenu de tout mal, et ayant cru le mal être bien, il use témérairement et insatiablement de celui-là et il craint en être privé. Telles sont les beautés et bontés humaines lesquelles nous ne pouvons fuir ni hayr, mais le plus dur qui soit en toutes ces choses, c'est que nous en avons nécessité et ne pouvons vivre sans elles.

« Où êtes-vous emportés ! ô hommes enivrés, qui avez bu le pur propos d'ignorance, lequel vous ne pouvez porter. Rejetez-le dès maintenant. Soyez sobres, regardant les yeux de vos cœurs. Et si bien tous ne pouvez, à tout le moins, vous qui le pouvez. Car la malice d'ignorance a noyé toute la terre et corrompu l'âme enclose dans le corps, en permettant qu'elle arrive aux portes de sauveté. Ne vous laissez donc aller en bas avec ce grand flux.

« Et vous, ayant enduré les ondes contraires, qui pouvez prendre le port de salut, arrivez à celui-là et cherchez qui pourra précéder, comme vous menant par la main aux portes de connaissance; là où est la très-claire lumière, pure de ténèbres, où aucun n'est enivré, mais tous y sont sobres, regardant du cœur à celuy qui veut estre veu. Car il ne peut estre ouy, ny peut estre dict, ny peut estre veu des yeux, mais de cœur et pensées. Premièrement, il te faut rompre la robe que tu portes, couverture d'ignorance, fermeté de malice, lien de corruption, pure de ténèbres, sépulchre porté entre soy, larron domestique qui hayt parce qu'il ayme, et porte envie parce qu'il hayt.

« Telle est la robe ennemie de laquelle tu es vestu qui te serre dans toy-mesmes; à ce qu'ayant recouvré ta veue et considéré la beauté de vérité et le bien qui est assis en elle, tu ne hayes sa malice, ayant cogneu ses embuches, par lesquelles elle t'a espié lorsqu'elle a faict insensible les choses que l'on pensait et semblaient estre sensibles, les environnans de beaucoup de matière et les remplissans d'abominable volupté. Afin que tu n'entendes ce qu'il te faut entendre, et que tu ne voyes les choses qu'il t'est besoin regarder....

« Dieu n'ignore point l'homme, mais il connaît et veut en être connu. Cecy seul est salutaire à l'homme, connaissance de Dieu. Celle-là est la montée au ciel. Pour cecy seul l'âme est bonne et jamais celle qui est bonne, n'est faite mauvaise, mais elle s'en fait par la nécessité. Contemple l'âme d'un enfant pendant qu'elle n'a encore reçu sa dissolution, son corps étant petit et non encore parvenu en sa masse. Elle est belle, n'étant encore touchée des affections du corps, encore à peu près dépendante de l'âme du monde. Mais après que le corps a creu et l'a estendue par les masses du corps, elle-mesmes soy despartant, engendre obliance et ne participe de beauté, ni du bien, de tant que obliance est vice. »

HÉSYCHIUS.

(*Evangile d'Hésychius.*)

Il est mentionné dans le décret du Pape Gélase, et saint Jérôme (*Præf. in Evangelia, ad Damasum*) s'exprime ainsi : *Prætermitto eos codices quos a Luciano et Hesychio nuncupatos paucorum hominum asserit perversa contentio...* Il n'est d'ailleurs rien parvenu qui puisse jeter quelque éclaircissement sur ce qu'était cette production. C'est après Origène et en se servant de ses travaux sur le texte des Septantes qu'Hésychius et un autre grec nommé Lucien, s'occupèrent des évangiles. (*Voy.* Cave, *Scriptorum ecclesiast. hist.*, t. I, p. 154; de Wette, *Einleitung*, p. 74.)



ISAIE.

Nous avons publié dans le premier volume de ce *Dictionnaire* (col. 647-704) le *Livre de la vision d'Isaïe*, tel qu'il nous est parvenu d'après un texte éthiopien; nous n'avons donc pas à revenir sur cette production.

L'auteur de l'ouvrage incomplet sur saint Matthieu inséré parmi les écrits de saint Jean Chrysostome, dit (hom. 1) qu'Ezéchias étant malade, le prophète Elie vint pour le visiter et que le roi, ayant appelé son fils Manassé, se mit à lui donner des conseils, lui recommandant de craindre Dieu, et de gouverner avec sagesse. Et Isaïe dit au roi : « Je crains que tes paroles ne descendent pas dans son cœur, et il faut que je sois mis à mort par ses mains. » Ezéchias,

entendant ces paroles, voulait faire périr son fils, et il dit : « Mieux vaut que je meure sans postérité plutôt que de laisser un pareil fils qui irrite Dieu et qui persécute ses saints. » Et le prophète Isaïe le retint avec peine, en lui disant : « Ton projet déplaît à Dieu, » et il vit que le roi Ezéchias aimait Dieu plus que son fils.



JACOB.

D'anciens rabbins, dont l'autorité n'est guère respectée de nos jours, ont signalé ce patriarche comme très-instruit dans la cabale et dans les sciences occultes. (*Voy.* Fabricius, *Cod. pseud. Vet. Test.*, t. I, p. 436.)

Les ébionites possédaient un livre intitulé l'*Echelle de Jacob;* c'était une allusion à la vision qu'eut ce prophète : *Il vit en songe une échelle appuyée sur la terre, et dont le bout montait jusqu'au ciel, et les anges et Dieu en montaient et en descendaient.* (*Gen.* XXVIII, 12.) Saint Epiphane en fait mention. (*Hæres.*, lib. I, c. 30.)

Scalas enim quasdam et in ipsas scalas expositiones Jacobi proponunt Ebionæi, velut qui exponat contra templum et sacrificia, contraque ignem altari, et alia multa vanitate plena.

Le décret du Pape Gélase range aussi parmi les apocryphes un écrit intitulé *Testament de Jacob ;* il est vraisemblable que les idées développées dans cet écrit aujourd'hui perdu avaient été suggérées par les prophéties que rapporte la *Genèse*, c. XLIX: *Jacob fit appeler ses enfants, et dit : Assemblez-vous, je veux vous annoncer ce qui vous arrivera à la fin des jours.*

Les Musulmans n'ont pas manqué de raconter, à l'égard de Jacob, quelques-uns de ces traits apocryphes dont ils ont surchargé l'histoire de tous les personnages illustres de l'Ancien Testament; un commentateur du Coran rapporte que ce patriarche, affligé d'une sciatique, fit le vœu de renoncer, s'il était guéri, à l'usage de la viande qu'il aimait le mieux, et c'était la chair de chameau.

JACQUES LE MAJEUR.

Histoire de Jacques le Majeur, d'après l'Histoire apostolique d'Abdias, livre IV.)

CHAPITRE PREMIER.

Jacques était fils de Zébédée, et frère germain de Jean (256) qui a laissé un Evangile; Jésus-Christ, notre Sauveur, lui ordonna de le suivre (257), en le voyant dans une barque avec son père et son frère. C'est ce qu'il fit, poussé par l'amour divin, et depuis ce temps il s'attacha à Notre-Seigneur, non pas simplement comme un de ses disciples qui étaient nombreux; mais il fut appelé sur la montagne (258) à la dignité d'apôtre, et dans la répartition des contrées faite parmi les apôtres, la Judée et Samarie lui échurent (259).

Il parcourut ces pays, et entra dans leurs synagogues, et il montra, d'après l'Ecriture, que tout ce qui avait été prédit par les prophètes, au sujet du Messie, était accompli en Jésus-Christ, Notre-Seigneur (260).

CHAPITRE II.

Tandis que cela se passait, Hermogène et un certain Philétas (261) s'opposèrent à l'apôtre, et ils prétendirent que Jésus-Christ de Nazareth, dont Jacques se disait l'apôtre, n'était pas le vrai Fils de Dieu. Mais Jacques, inspiré par l'Esprit-Saint, renversa tous leurs raisonnements, et montra, d'après l'Ecriture, que Jésus était le vrai Fils de Dieu qui avait été promis au genre humain.

Et Philétas fut frappé de ce que disait Jacques, et il admira sa sagesse, et il revint vers Hermogène, et lui dit : « Voici que Jacques se donne comme un serviteur de Jésus de Nazareth, et comme son apôtre : et personne ne peut le réfuter, car je l'ai vu chasser du corps des possédés des esprits malins au nom de Jésus; je l'ai vu rendre la vue à des aveugles, et guérir des lépreux ; et quelques-uns de mes amis les plus fidèles m'ont assuré qu'ils l'avaient vu même ressusciter des morts. Pourquoi différons-nous? Il a présent à l'esprit toutes les saintes Ecritures, et il montre d'après elles qu'il n'y a pas d'autre Fils de Dieu que celui que les Juifs ont crucifié. Si tu suis mon conseil, nous irons vers lui afin d'obtenir son pardon. Si tu ne veux pas le faire, je te quitterai et j'irai vers lui, dans l'espoir d'être trouvé digne d'être son disciple. »

Quand Hermogène entendit ces paroles,

(256) *Matth.* IV, 21.
(257) *Ibid.*, et *Marc.* I, 20.
(258) *Marc.* III, 13, 17.
(259) Personne n'ignore que les auteurs modernes ont avancé que saint Jacques avait été l'apôtre de l'Espagne. Cette assertion se trouve, à ce que nous croyons, pour la première fois dans un livre *De vita et morte sanctorum*, inséré dans les œuvres de saint Isidore, mais que les critiques les plus éclairés regardent comme supposé. (*Voy.* Baronius, *Ad Martyrologium Romanum*, 25 Jul., et *Annal.*, *ad an.* 816, num. 19; Tillemont, *Mémoires*, note 6 sur la vie de saint Jacques.)
(260) Paroles de saint Paul. (*I Cor.* XV, 3.)
(261) Noms qui se trouvent dans la *II° épître à Timothée*, I, 15, et II, 17.

il fut outré de colère, et il garrotta Philétas avec des liens magiques, et il dit : « Nous verrons si ton Jacques peut te délivrer. » Et Philétas envoya en hâte son esclave à Jacques afin de lui annoncer ce qui s'était passé. Et aussitôt le bienheureux apôtre envoya à Philétas le linge dont il enveloppait sa tête (262), et dit : « Le Seigneur Jésus-Christ relève ceux qui sont renversés, et il délivre ceux qui sont liés. » Et aussitôt que Philétas toucha le linge que l'apôtre lui envoyait, il fut délivré des liens de l'enchanteur ; il se leva et vint vers Jacques, et il commença à tourner en ridicule les maléfices de son maître.

CHAPITRE III.

Mais Hermogène, l'enchanteur, qui était irrité de ce que Philétas le bravait ainsi, réunit, par son pouvoir, des esprits malins, et les envoya à Jacques, et il leur dit : « Allez et amenez-moi Jacques ainsi que Philétas, mon disciple, afin que je me venge sur eux de ce que mes autres disciples se moquent aussi de moi. »

Les esprits malins vinrent à l'endroit où Jacques priait, et ils poussèrent dans l'air de grands hurlements, et ils dirent : « Jacques, apôtre de Dieu, aie pitié de nous, car, avant que le temps des flammes (263) ne vienne, nous serons brûlés. » Et Jacques leur dit : « Pourquoi venez-vous vers moi ? » Et les esprits dirent : « Hermogène nous a envoyés afin que nous t'amenions à lui ainsi que Philétas, mais aussitôt que nous sommes entrés ici, un ange de Dieu nous a liés avec des chaînes de feu, et nous souffrons des douleurs extrêmes. »

Jacques leur répondit : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, que l'ange de Dieu vous délivre ; retournez à Hermogène, et ne lui faites pas de mal, mais amenez-le ici attaché. » Et ils allèrent, et ils lièrent à Hermogène les mains derrière le dos, et ils le conduisirent à l'apôtre, et ils dirent : « Voici que nous t'amenons celui vers lequel tu nous as envoyés, lorsque nous brûlions dans les flammes. »

Et l'apôtre de Dieu lui dit : « O le plus insensé des hommes, lorsque l'ennemi du genre humain était en rapport avec toi, pourquoi n'as-tu pas songé à ceux que tu envoyais pour me perdre ? C'est moi maintenant qui ne leur permets pas de déployer leur fureur contre toi. »

Alors les esprits malins crièrent : « Livre-nous-le, et remets-le en notre pouvoir, afin que nous nous vengions sur lui du mal qu'il a voulu te faire, et des flammes auxquelles il nous a fait livrer. » Et l'apôtre leur dit : « Philétas est devant vous ; pourquoi ne vous saisissez-vous pas de lui ? » Et les esprits dirent : « Nous ne pouvons pas même toucher une fourmi si elle est dans ta chambre. »

Et le bienheureux Jacques dit à Philétas : « Apprends ainsi que la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ ordonne aux hommes de rendre le bien pour le mal (264) ; rends donc la liberté à celui qui t'a attaché. Il s'est efforcé de te faire amener vers lui, garrotté par des esprits malins, et toi tu délivres celui qui est attaché. » Philétas délivra donc Hermogène qui resta tout troublé et confondu.

Et l'apôtre se tourna vers lui, et dit : « Tu es libre ; va où tu veux, car il n'est pas dans notre doctrine que personne soit forcé de se convertir (265). » Et Hermogène répondit : « Vois, je connais la fureur des esprits malins ; si tu ne me donnes pas quelque chose pour que je le porte sur moi, ils s'empareront de moi, et ils me feront périr dans de grands tourments. » Et le bienheureux Jacques lui dit : « Prends mon bâton de voyage (266), et avec lui tu seras en sûreté partout où tu seras. » Et Hermogène prit le bâton de l'apôtre, et retourna en sa maison.

CHAPITRE IV.

Et peu après, il réunit tous ses livres de magie, et il en remplit des paniers que lui et ses disciples apportèrent sur leurs épaules à l'apôtre, et il se mit à les brûler en présence du bienheureux Jacques ; mais l'apôtre l'en empêcha, et dit : « Afin que l'odeur de cet incendie n'incommode pas ceux qui ne se tiendraient pas sur leurs gardes, mets des pierres et du plomb dans ces paniers, et jette-les dans la mer. »

Et quand Hermogène eut fait ce que l'apôtre lui avait dit, il revint et il embrassa ses pieds et il le pria, disant : « Libérateur des âmes, accueille le repentir de ceux dont tu as supporté l'envie et l'inimitié. » Et Jacques répondit et dit : « Si tu apportes à Dieu un repentir sincère, tu recevras véritablement son pardon. » Et Hermogène répondit : « Il est si vrai que j'apporte à Dieu un repentir sincère que j'ai détruit tous mes manuscrits qui contenaient une fortune immense, et que j'ai renoncé à tous les artifices de l'ennemi. »

Alors le saint apôtre lui dit : « Retourne dans les maisons de ceux auxquels tu as fait tort, afin que tu rendes au Seigneur ce que tu lui as enlevé. Apprends que ce que tu enseignais comme étant la vérité, est l'er-

(262) Le texte dit : *sudarium ; voy.* sur les significations diverses données à ce mot, Grotius, *Ad Lucam*, XIX, 20, et *Joan.* XI, 44. Une circonstance semblable se retrouvera dans l'histoire de saint Paul, ch. IV, et l'*Evangile de l'Enfance* relate aussi des miracles opérés par l'attouchement des langes de l'enfant Jésus.

(263) C'est-à-dire, le temps des supplices plus rigoureux réservés aux démons après la consommation du siècle. (*Voy.* les commentateurs du Nouveau Testament sur *saint Matthieu*, VIII, 29, et sur la *IIe Epître de saint Pierre*, II, 4.)

(264) *Matth.* V, 44.

(265) C'est ainsi que Lactance a dit, lib. IV, c. 19 : « Religionis non est cogere religionem, quia sponte suscipi debet, non vi. »

(266) On sait que les peintres représentent saint Jacques avec un bâton de pèlerin et des coquilles. (*Voy.* Molanus, *De imaginibus*, lib. III, c. 26.)

reur, et que ce que tu représentais comme étant l'erreur, est la vérité. Brise les idoles que tu adorais, et détruis les réponses que tu prétendais retirer d'elles; consacre à de bonnes œuvres l'argent que tu as gagné par de mauvaises actions; tu as été le fils du diable, puisque tu imitais le diable; deviens le fils de Dieu, en suivant l'exemple de Dieu qui chaque jour répand ses bienfaits sur des ingrats (267), et qui nourrit ceux qui blasphèment contre lui. Tandis que tu étais méchant à l'égard de Dieu, il s'est montré bon à ton égard; il se montrera bien plus favorable pour toi, lorsque tu cesseras d'être un enchanteur, et lorsque tu commenceras à lui plaire par tes bonnes œuvres. »

Et quand Jacques eut dit ces choses et d'autres semblables, Hermogène s'y conforma en tout point, et il devint si parfait dans la crainte du Seigneur, que le Seigneur opéra par son entremise beaucoup de merveilles.

CHAPITRE V.

Et quand les Juifs virent que l'apôtre avait vaincu cet enchanteur, qu'ils regardaient comme invincible, et qu'il s'était converti à l'apôtre et que tous ses élèves et ses amis, qui avaient coutume de se réunir dans la synagogue, avaient été amenés par Jacques à la foi de Jésus-Christ, ils offrirent de l'argent à deux officiers romains, nommés Lycias et Théocrite, qui commandaient à Jérusalem, afin qu'ils se saisissent de Jacques. Mais comme un soulèvement se manifesta parmi le peuple, lorsqu'il était conduit en prison, les pharisiens lui dirent : « Pourquoi prêches-tu ce Jésus, qui, nous le savons tous, a été crucifié entre deux voleurs? » Et Jacques, plein de l'Esprit-Saint, leur répondit : « Ecoutez-moi, mes frères, et vous tous qui voulez être les fils d'Abraham : Dieu a promis à notre père Abraham qu'en sa postérité toutes les nations de la terre auraient part à son héritage (268). Sa postérité n'est pas sur Ismaël, mais sur Israël. Car Ismaël fut chassé avec Agar, sa mère, et il a été exclu de l'héritage de la race d'Abraham. Car Dieu a dit à Abraham : « C'est par Isaac que se nommera ta postérité (269). »

« Abraham, notre père, fut appelé l'ami de Dieu (270) avant qu'il n'eût reçu la circoncision et qu'il n'eût ordonné d'observer le sabbat, et qu'il ne connût la loi annoncée par la révélation divine. Mais il ne fut pas l'ami de Dieu, seulement parce qu'il se circoncit, mais parce qu'il crut en Dieu (271); car il crut que tous les peuples auraient, en sa postérité, part à son héritage. Et puisque Abraham est devenu, par la foi, un ami de Dieu, il s'ensuit que celui qui ne croit pas en Dieu est un ennemi de Dieu. »

Et après que l'apôtre eut ainsi parlé, les Juifs dirent : « Et quel est-il celui qui ne croit pas en Dieu? »

CHAPITRE VI.

Jacques répondit : « Celui qui ne croit pas que tous les peuples auront part à l'héritage de la race d'Abraham, celui qui ne croit pas à Moïse, lorsqu'il dit (272) : « Le Seigneur suscitera pour toi un prophète de ta race et de tes frères comme moi. » Et Isaïe a prophétisé comment cette promesse s'accomplirait, lorsqu'il a dit (273) : « Voici qu'une vierge concevra et elle enfantera un fils, et il sera appelé du nom d'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu est avec nous. »

« Et Jérémie dit aussi (274) : « Voici que ton Libérateur vient, ô Jérusalem! et son signe sera celui-ci : Il ouvrira les yeux des aveugles, il rendra l'ouïe aux sourds et sa voix réveillera les morts. »

« Et Ezéchiel le suivit de son côté en disant (275) : « Ton Roi viendra, ô Sion! il t'abaisse et il te relève; » et Daniel dit aussi : « Il viendra comme le fils de l'homme, et il recevra la puissance et la domination (276). »

« David a également prophétisé ces choses, en disant (277) : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, » et la voix du Père a dit du Fils : « Il m'invoquera ; tu es mon Père, et je placerai ce premier-né au-dessus des rois de la terre (278). » Et de plus : « Je placerai le fruit de ton ventre sur mon trône (279). »

« Les prophètes ont également prédit ses souffrances, car Isaïe a dit (280) : « Il est mené comme un agneau à l'abattoir. » Et David, parlant en son nom (281) : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os, ils se raillent de moi et me prennent pour l'objet de leur dérision; ils ont partagé entre eux mes vêtements et ils ont tiré au sort mon habillement. » Et en un autre endroit, David dit (282) : « Ils ont mis du fiel dans ma nourriture, et, dans ma soif, ils m'ont abreuvé avec du vinaigre. »

« Et David a aussi prophétisé au sujet de la mort du Messie (283) : « Ma chair se repose dans l'espérance, parce que tu n'abandonneras pas mon âme dans l'enfer, et que tu ne laisseras pas la corruption s'emparer de ton Saint. » Et la voix du Fils parle au Père : « Je

(267) *Matth.* v, 45.
(268) *Gen.* xxii, 18.
(269) *Gen.* xxi, 12; *Galat.* iv, 22.
(270) *Gen.* xii; *Jac.* ii, 23.
(271) *Gen.* xv, 6; *Rom.* iv, 3.
(272) *Deut.* xviii, 15.
(273) *Isa.* viii, 14; *Matth.* i, 23.
(274) Ce passage ne se trouve pas dans Jérémie, mais on trouve quelque chose de semblable dans Isaïe (xxxv, 4; xxix, 18.)
(275) Le prétendu Abdias se trompe de nouveau en citant ici Ezéchiel. Une pensée analogue se trouve dans Zacharie (ix, 9). Les citations inexactes sont fréquentes chez les auteurs anciens, mais elles ne prouvent rien contre leur bonne foi; ils citaient très-souvent de mémoire.
(276) *Dan.* vii, 13.
(277) *Psal.* ii, 7.
(278) *Psal.* lxxxix, 37.
(279) *Psal.* cxxxii, 11.
(280) *Isa.* lii, 7.
(281) *Psal.* xxii, 17.
(282) *Psal.* lxix, 22.
(283) *Psal.* xvi, 9.

me lèverai, et je suis avec toi (284). » Et il a dit ailleurs : « A cause du besoin de l'indigent et des soupirs du pauvre je me lèverai, dit le Père (285) . »

« Les prophètes ont également annoncé son ascension au ciel : « Il est monté en haut, et captif, il a pris la captivité (286). » Et ailleurs : « Dieu est monté dans la jubilation (287). » Et on lit aussi : « Il est élevé au-dessus des Chérubins (288). »

« Et Anne, la mère de Samuel le saint, dit aussi : « Le Seigneur est monté dans le ciel, et il tonne (289). »

« Et beaucoup d'autres témoignages de son ascension se trouvent dans la Loi. David atteste qu'il est assis à la droite du Père, en disant : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite (290). » Et le Prophète annonce qu'il viendra juger le monde par le feu (291). Et il dit ailleurs : « Le Seigneur, notre Dieu, viendra en se manifestant, et il ne gardera pas le silence. Le feu sera ardent en sa présence, et une grande tempête accompagnera sa route (292). »

CHAPITRE VII.

« Tout ce qui a été annoncé au sujet de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, a déjà, en partie, été accompli, comme il avait été prédit, ou s'accomplira, ainsi que les prophètes vous l'ont prédit ; car Isaïe dit : « Il fera lever les morts, et il fera lever ceux qui sont dans les tombeaux (293). » Et si vous demandez ce qui arrivera, lorsqu'ils seront réveillés, David répond qu'il a entendu le Seigneur dire : « Dieu a parlé une fois, et je l'ai entendu, car la puissance du Seigneur est à toi, Seigneur, ainsi que la miséricorde, à toi qui rends à chacun selon ses œuvres. »

« C'est pourquoi, mes frères, que chacun de vous fasse pénitence, afin qu'il ne soit pas traité selon ses œuvres et qu'il n'ait pas part au sort de ceux qui ont attaché sur la croix celui qui, par ses souffrances, a délivré le monde entier. Il a avec sa salive ouvert les yeux d'un aveugle-né (294), et afin de montrer qu'il était celui qui avait formé Adam avec de la terre (295), il a fait de la boue avec sa salive, il l'a mise sur les yeux de l'aveugle, et il l'a guéri.

« Et lorsque nous, ses apôtres, nous lui demandions (296) si c'était cet homme ou ses parents qui avaient péché et qui avaient fait qu'en punition il fût aveugle, le Maître nous répondit : « Ce n'est ni pour ses péchés ni pour ceux de ses parents, mais pour que les œuvres de Dieu se manifestassent en lui ; c'est-à-dire, pour que l'ouvrier qui l'avait fait se manifestât. »

« Et le roi David a annoncé d'avance en son nom qu'il rendrait le bien pour le mal, en disant (297) : « Ils me rendront le mal pour le bien et de la haine au lieu de mon amour. » Enfin, après qu'il eut répandu tant de bienfaits sur les Juifs, guéri tant de malades, purifié tant de lépreux, chassé tant de mauvais esprits et ressuscité des morts, ils se sont tous écriés d'une voix unanime : « Il mérite la mort (298). »

« Et David a également annoncé qu'il serait trahi par son disciple en disant : « Celui qui mangeait mon pain a développé contre moi toute la perfidie (299). »

« Les fils d'Abraham ont prédit toutes ces choses, mes frères, tandis que l'Esprit-Saint parlait par leur bouche (300). Si nous ne croyons pas de pareilles choses, pourrons-nous donc échapper à la peine du feu éternel et ne pas être justement punis? car les païens mêmes croient la voix des prophètes. Mais nous, le peuple élu de Dieu, voulons-nous n'accorder aucune foi à nos patriarches et à nos prophètes? Je pense que nous devons rougir de tant de fautes et de tant de crimes, et en faire pénitence, en les pleurant, afin que le Seigneur miséricordieux accepte notre repentir, et afin qu'il ne nous arrive pas ce qui est déjà arrivé à nos ancêtres : « la terre s'ouvrit et elle engloutit Dathan, et elle se referma sur les fils d'Abiron. Le feu éclata dans leur synagogue, et la flamme détruisit les pécheurs (301). »

CHAPITRE VIII.

Après que Jacques eut développé tous ces arguments devant la multitude, non sans une grâce particulière de Dieu, tout le peuple frappé d'étonnement s'écria d'une seule voix : « Nous avons péché, nous avons fait le mal, dis-nous ce que nous devons faire. »

Et l'apôtre leur dit : « Mes frères, ne vous livrez pas au désespoir, croyez seulement et faites-vous baptiser, et tous vos péchés vous seront remis. »

Et comme, après ce discours du bienheureux Jacques, beaucoup de Juifs se faisaient baptiser, Abiathar, grand prêtre de cette année (302), voyant qu'un grand nombre de personnes s'attachaient chaque jour à la foi de Jésus-Christ, excita avec de l'argent un soulèvement; un des scribes des phari-

(284) *Psal.* CXXXIX, 18.
(285) *Psal.* XII, 6.
(286) On ignore de quel écrit est tirée cette sentence. George Syncelle, qui la cite, dit qu'elle est empruntée à des prophéties aprocryphes de Jérémie ; d'autres ont avancé qu'elle provenait d'un prétendu livre d'Elie. Voir la note de Fabricius. (*Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 524.)
(287) *Psal.* XLVII, 6.
(288) *Psal.* XVIII, 10
(289) *I Reg.* II, 10.
(290) *Psal.* CX, 1.
(291) *Psal.* XCVI, 13; XCVIII, 9.
(292) *Psal.* IV, 3.
(293) *Isa.* XXVI, 19.
(294) *Joan.* IX, 6.
(295) *Gen.* II, 7.
(296) *Joan.* IX, 2.
(297) *Psal.* XXXV, 12.
(298) *Matth.* XXVI, 6.
(299) *Psal.* XLI, 10; *Joan.* XIII, 18.
(300) *II Petr.* I, 21.
(301) *Num.* XVI, 32; *Psal.* CXVI, 17.
(302) Josèphe ne mentionne à cette époque aucun grand prêtre du nom d'Abiathar.

siens jeta une corde au cou de l'apôtre et le conduisit au palais du roi Hérode (303). Cet Hérode était fils d'Archélaüs (304), et lorsqu'il eut entendu le récit de cette affaire, il ordonna que le bienheureux Jacques serait décapité.

Et lorsqu'on le conduisait au supplice, il vit un paralytique qui était couché par terre et qui lui cria : « Homme saint, délivre-moi des douleurs que tous mes membres ressentent. » Et l'apôtre se tourna vers lui et dit : « Au nom de Jésus-Christ, mon Seigneur, qui a été crucifié et pour la foi duquel je suis conduit à la mort, lève-toi guéri et bénis ton Sauveur. » Et aussitôt le paralytique se leva, et, plein de joie, il se mit à marcher et à bénir le nom du Seigneur Jésus.

CHAPITRE IX.

Alors le scribe des pharisiens dont nous avons parlé comme ayant passé une corde au cou de Jacques, et qui s'appelait Josias, tomba aux pieds de l'apôtre, et dit : « Je te supplie de m'accorder mon pardon et de me faire participer au saint nom. » Et Jacques se tourna vers lui, et dit : « Crois-tu que le Seigneur Jésus-Christ que les Juifs ont crucifié est réellement le vrai Fils du Dieu vivant ? » Et Josias dit : « Je le crois, et, dès ce moment, ma foi est qu'il est réellement le Fils du Dieu vivant. »

Quand le grand prêtre Abiathar vit cela, il fit saisir ce scribe, et il lui dit : « Si tu ne blasphèmes pas le nom de Jésus (305), et si tu ne te sépares pas de Jacques, tu seras décapité avec lui. » Et Josias lui dit : « Sois maudit, et que tous tes jours soient maudits aussi ; le nom du Seigneur Jésus-Christ que prêche Jacques est béni dans l'éternité. » Alors Abiathar fut outré de colère, et il ordonna de frapper le scribe à coups de poing, et il adressa au roi Hérode une accusation contre lui, et il demanda qu'il fût décapité avec Jacques.

Et Jacques fut, avec Josias, conduit au supplice, et avant d'être décapité, il demanda au bourreau qu'on lui donnât de l'eau. Et on lui apporta un vase plein d'eau. L'apôtre en prit, et dit à Josias : « Crois-tu au nom de Jésus-Christ, Fils de Dieu ? » Et Josias dit : « Je crois. » Et Jacques dit : « Donne-moi le baiser de paix. » Et lorsqu'il l'eut embrassé, il mit sa main sur sa tête, et il le bénit, et il fit le signe de la croix sur son front. Et peu après, il tendit le cou au bourreau.

Et c'est ainsi que Josias, déjà parfait dans la foi, reçut avec joie la palme du martyre pour celui que le Dieu éternel a envoyé en ce monde pour nous sauver. A lui soient l'honneur et la gloire dans toute l'éternité. Amen (306).

La célèbre *Légende dorée* que nous avons déjà citée à plusieurs reprises abrége beaucoup le récit d'Abdias : elle y joint, comme elle le fait souvent, le récit de nombreux miracles opérés par l'intercession du saint martyr, mais dont il n'est nullement question dans les relations primitives à l'égard des apôtres. *Voy.* le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, Migne, 1855, col. 662.

Nous avons trouvé parmi l'indication de nombreux manuscrits syriaques acquis il y a quelques années par le Musée britannique, une *Relation du martyre de saint Jacques*; elle mériterait sans doute que quelque orientaliste la fît connaître.

Le poëte J. B. Mantuan que nous avons déjà cité, n'a point oublié de prendre Abdias pour guide dans le récit que ses *Fasti sacri* présentent au sujet de l'apôtre qui nous occupe. Voici un passage emprunté à sa narration :

Redditus Assyriis, notas dum permeat urbes,
Imbutum Plutone magum verbisque potentem
Thessalicis cœlo audentem deducere lunam
Repperit Hermogenem casu, comitemque Philetam ;
Repperit et vicit, victos in flumine lavit.
Res ea primores Judæum accendit et ira,
Atque gravi livore actos capere arma coegit,
Vimque pio moliri homini ; feralibus ausis
Affuit Alecto. Missis ad colla catenis,
Sistitur Agrippæ regi ; capitale jubetur
Supplicium, indignamque pati sine crimine mortem.
Discipulos aiunt noctu venerabile corpus
Imposuisse rati, ventoque ivisse secundo
Rursus ad Hesperios et Lusitana petisse
Littora ; sic Patri qui temperat omnia visum est
Ut quos non potuit vivens, post funera saltem
Flecteret ætherei possessor et incola mundi.

Malgré les témoignages positifs qui constatent le martyre à Jérusalem de saint Jacques le majeur, une tradition fort ancienne représente cet apôtre comme ayant prêché la foi en Espagne et la cathédrale de Compostelle comme possédant son corps. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ce point controversé ; la liste des ouvrages publiés en Espagne en faveur de cette tradition remplirait plusieurs colonnes (les principaux d'entre eux sont indiqués dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet Dufresnoy, art. *Histoire ecclésiastique d'Espagne*. On peut aussi consulter les *Acta sanctorum*, publiés par les Bollandistes, t. VI de juillet.)

Le récit d'Abdias, amplifié et chargé d'épisodes étranges, a servi de base à la

(303) Clément d'Alexandrie, Suidas et Eusèbe parlent de la mort de Jacques comme ayant été ordonnée par Hérode, mais aucun d'eux ne mentionne la corde passée au cou de l'apôtre.

(304) *Act.* XII.

(305) Les persécuteurs voulaient forcer les Chrétiens à ce blasphème ; *Act.* XXVI, 11. Pline écrivait à Trajan, qu'il avait ordonné aux gens suspects de christianisme de supplier les dieux de maudire le Christ. On lit dans Tertullien (*Scorpiac.*, c. 9), « Ut qui se Christianum negasset, ipsum quoque Christum compellere blasphemando notare. » Fabricius a réuni d'autres passages analogues. (*Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 529.)

(306) On montre encore à Jérusalem le lieu du supplice de saint Jacques, sur lequel a été bâti un couvent d'Arméniens.

tragédie de *Saint-Jacques*, par B. Bardon, Limoges, 1596, in-8°. On peut consulter sur cette pièce dans le genre des mystères la *Bibliothèque du théâtre français*, t. I, p. 309; elle est dédiée à *très-grand, très-illustre et céleste prince, lieutenant du Roy des roys, sur toute la terre universelle et particulièrement ès provinces, royaumes et climats de Judée, Samarie et Hespagne, monseigneur sainct Jacques le Grand.*

JACQUES LE MINEUR.

(*Histoire de l'apôtre Jacques le Mineur, d'après l'Histoire apostolique d'Abdias*, liv. VI.)

CHAPITRE I.

Simon, surnommé le Cananéen, et Jude qu'on appelait aussi Thaddée, et Jacques qui étaient appelés par plusieurs personnes les frères du Seigneur (307), étaient frères germains et originaires de Cana en Galilée; leurs parents étaient Alphée et Marie, fille de Cléophas.

Et Jacques était né de la même mère, mais d'un autre père, c'est-à-dire de Joseph le Juste, auquel la bienheureuse Mère de Dieu, Marie, avait été fiancée. C'est pourquoi il fut appelé le frère du Seigneur, mais il faut entendre selon la chair, car Joseph, père de Jacques, avait eu pour fiancée et nullement pour épouse la Vierge Marie qui, plus tard, devenue enceinte par l'opération du Saint-Esprit, enfanta Jésus, Notre-Seigneur, le Sauveur du monde, en restant vierge.

Et ces trois fils de Marie, fille de Cléophas, purent, à cause de ce lien de famille, être appelés par Jésus-Christ à faire partie de ses disciples, et plus tard, il les éleva à la dignité d'apôtres.

Et Jacques le Mineur fut parmi eux l'objet d'un attachement particulier de la part du Sauveur (308), et il fut enflammé d'un tel zèle pour son Maître qu'il ne voulut prendre aucune nourriture lorsque celui-ci fut crucifié (309), et qu'il n'en prit que lorsqu'il eut vu Jésus ressuscité d'entre les morts, car il se rappelait que lorsque le Christ vivait, il avait donné ce précepte à lui et aux frères. C'est pourquoi il fut, avec Marie Madeleine et Pierre, le premier de tous (310) auxquels Jésus-Christ voulut apparaître afin de confirmer ses disciples dans la foi, et afin qu'il ne souffrît pas plus longtemps du jeûne, un rayon de miel lui ayant été offert (311), il invita Jacques à le manger (312). Il resta après l'ascension de Jésus-Christ au ciel, avec Pierre et Jean à Jérusalem (313), et il prêcha aux Juifs la parole du Seigneur. Et il pouvait le faire d'autant plus facilement qu'il remplissait dans le temple de Salomon une fonction publique (314)

CHAPITRE II.

Et la quatorzième année après la Passion du Sauveur n'était pas encore tout à fait écoulée, quand Paul arriva à Jérusalem avec Tite et Barnabé, ses compagnons de voyage, et il tendit la main à Jacques et à Pierre, et à Jean (315), et les douze apôtres se réunirent à Jérusalem, à la fête de Pâques, et sous la présidence de Jacques (316), et en présence du peuple, chacun d'eux raconta brièvement ce qu'il avait fait dans les lieux qu'il avait parcourus.

Et alors le grand prêtre Caïphe envoya vers eux, et les pria de venir auprès de lui, afin qu'ils lui fissent voir sur quels motifs ils s'appuyaient pour montrer que Jésus était le Dieu éternel et le Christ, et afin qu'il leur montrât le contraire. Et au jour fixé, les apôtres se rendirent dans le temple, et ils se mirent, en présence de tout le peuple, à montrer que Jésus était le Messie, et à reprocher aux Juifs tout ce que, dans leur folie, ils avaient fait à son égard.

Et lorsqu'ils étaient sur les degrés du temple, le peuple ayant fait silence, ils instruisirent les prêtres au sujet du Dieu uni-

(307) Saint Paul, *Epître aux Galates*, I, 19; Josèphe, *Antiq. judaïques*, l. XX, c. 8. (*Voy.* aussi Suicer, *Thesaurus*, et Combéfis dans ses *Notes* sur la Vie de cet apôtre par Simon Métaphraste, *Auctuarium novissimum*, t. I, p. 541.) L'expression de Jacques le Mineur se trouve dans saint Marc, XV, 40.

(308) Il n'y a dans le Nouveau Testament nulle trace de cette assertion.

(309) C'est ce que rapporte saint Jérôme (in *Catalogo scriptorum ecclesiasticorum*) d'après l'évangile des Nazaréens, et le récit de ce Père de l'Eglise a été reproduit par Grégoire de Tours (*Hist. Francorum*, l. I, c. 22) ainsi que par bien d'autres auteurs.

(310) Un des premiers mais non le premier de tous. (*Voy. Ire Epître aux Corinthiens*, XV, 17.) La tradition porte que Jacques fut ordonné par Jésus-Christ le premier évêque de Jérusalem.

(311) *Luc.* XXIV, 42.

(312) C'est ce qu'affirme un passage de l'Evangile des Nazaréens : « Afferte, ait Dominus, mensam et panem. Tulitque panem, et benedixit ac fregit et post dedit Jacobo justo et dixit ei : Frater mi, comede panem tuum quia resurrexit Filius hominis a dormientibus. »

(313) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, l. VI, d'après le livre apocryphe *De la prédication de Pierre*, et Apollonius, cité par Eusèbe (*Hist. ecclés.*, l. V, c. 18) relatent que Jésus-Christ avait enjoint aux apôtres de rester douze mois à Jérusalem avant d'aller prêcher l'Evangile.

(314) *Voy.* saint Epiphane (hæres. 29, n. 4; hæres. 78, n. 13); le P. Petau a montré que cette circonstance ne reposait sur aucune base solide.

(315) *Gal.* XI, 9.

(316) Cette assemblée est différente de celle qui est mentionnée dans les *Actes des apôtres*, XV, et qui eut lieu avant la conversion de saint Paul. Elle s'était tenue également sous la présidence de Jacques, à ce que rapportent d'autres auteurs. *Voir* saint Jean Chrysostome, hom. 33 *in Acta*.

que, Jésus-Christ, les saducéens, au sujet de la résurrection des morts, les samaritains, au sujet de la sainteté de Jérusalem, les docteurs de la loi et les pharisiens au sujet du royaume des cieux, et ils montraient au peuple entier que le Christ est éternel, et ils finirent par exhorter le peuple à se réconcilier avec Dieu, en recevant son Fils avant qu'ils n'allassent prêcher aux nations (317) la connaissance de Dieu le Père. Ils montrèrent que l'homme ne pouvait être sauvé (318) s'il n'était purifié par le baptême, donné par la grâce de l'Esprit-Saint, sous l'invocation de la Trinité (319) et s'il ne prenait l'Eucharistie du Seigneur Jésus-Christ, auquel seul il faut croire, en ajoutant foi à ce qu'il a enseigné et en méritant ainsi d'obtenir le salut éternel.

CHAPITRE III.

Ils avaient ainsi, durant sept jours entiers, annoncé au peuple et au grand prêtre qu'il fa lait s'empresser de recevoir le baptême, et les auditeurs étaient au moment de venir et de se faire baptiser quand voici qu'un homme, animé de dispositions ennemies (320), entra dans le temple avec un très-petit nombre d'adhérents et se mit à crier et à dire : « Que faites-vous, ô Israélites? comment vous laissez-vous si facilement tromper? pourquoi vous laissez-vous égarer par des malheureux qu'un enchanteur a rendus insensés? »

. Et après qu'il eut ainsi parlé et que l'évêque Jacques l'eut entendu et lui eut répondu, il commença à soulever le peuple et à exciter du tumulte, de sorte que le peuple ne put pas entendre davantage ce que l'apôtre disait, et il mit ainsi tout en mouvement, il détruisit ce qui avait été fait avec beaucoup de peine et il adressa des reproches au grand prêtre. Et il commença à enflammer tous les esprits par des injures et des réprimandes. Et, pareil à un insensé, il excitait chacun à tuer l'apôtre, en disant : « Que faites-vous? qu'attendez-vous, gens paresseux et lâches? pourquoi ne saisissons-nous pas ces gens-là, et pourquoi ne les déchirons-nous pas? » Et ayant parlé ainsi, il saisit sur l'autel un tison, et il commença.

Alors les autres qui le voyaient, furent saisis d'une fureur égale, et il s'éleva de grandes clameurs poussées par les meurtriers et par ceux qu'ils tuaient, et il coula beaucoup de sang de tout côté, et un grand nombre de gens prirent la fuite, et cet homme hostile à la vérité saisit Jacques et le précipita du haut des escaliers en bas, et comme il le regarda comme mort, il cessa de le maltraiter davantage.

Et Jacques eut un pied brisé par cette chute, et depuis il boita beaucoup.

Cet ennemi de l'apôtre était Saul, celui que le Seigneur appela plus tard à la dignité d'apôtre.

CHAPITRE IV.

Paul fut envoyé par Festus, gouverneur du pays, à l'empereur auquel il avait fait appel (321) et quand les Juifs virent que les piéges qu'ils lui tendaient, restaient sans effet, ils tournèrent la scélératesse de leur malice contre Jacques, le frère du Seigneur, et voici ce qu'ils firent à son égard :

Ils le conduisirent sur la place publique, et ils exigèrent qu'il renonçât, en présence de tout le peuple, à la foi en Jésus-Christ. Mais d'une voix forte et claire et devant tout le peuple assemblé, l'apôtre proclama que Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ était le Fils de Dieu.

Alors ils ne purent supporter un témoignage aussi grave et aussi imposant, d'autant plus qu'à cause des mérites de sa vie très-pieuse et très-retirée, Jacques était regardé comme le plus juste de tous, et ils résolurent de le mettre à mort, et comme le moment leur était favorable, et que le gouverneur était mort, beaucoup d'autres se joignirent à eux.

Car il était advenu que Festus était mort dans la Judée, et la province restait sans gouverneur et sans commandant.

Clément et d'autres ont raconté de quelle façon mourut Jacques, et Hégésippe qui faisait partie des premiers disciples de l'apôtre, en fait aussi le récit de la manière suivante, dans le cinquième livre de ses Mémoires (322).

CHAPITRE V.

Le frère du Seigneur, Jacques, auquel plus qu'à tous les autres revenait le surnom de Juste, entreprit de gouverner l'Eglise de concert avec les apôtres; depuis les jours du Sauveur, il resta avec nous. Beaucoup l'appelaient Jacques.

Il ne but jamais de vin, ni de boissons enivrantes, il ne mangea pas de chair (323), et un couteau à découper n'entra jamais en sa maison. Il ne se frottait point d'huile, et ne faisait point usage des bains

(317) *Act.* XIII, 46, XVIII, 6; XXVIII, 28.

(318) *Joan.* III, 5; *Marc.* XVI, 16.

(319) *Matth.* XXVIII, 19.

(320) C'était comme il est dit plus loin Saul, qui fut ensuite l'apôtre Paul.

(321) Le narrateur, franchissant une longue période, saute des événements arrivés avant la conversion de saint Paul à l'appel fait à l'empereur, dont il est question dans les *Actes*, XXV, 11, et il emprunte le reste de son récit à l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, en se bornant presque toujours à transcrire la traduction de Rufin.

(322) Hégésippe vivait au milieu du IIe siècle de l'ère chrétienne; il était contemporain de saint Justin, de Tatien, de Montan; saint Jérôme cite l'histoire, divisée en cinq livres, qu'il avait écrite de tous les événements survenus dans l'Eglise depuis la mort de Jésus-Christ. Il ne reste rien de cet ouvrage et des autres nombreux écrits qu'il avait composés.

(323) Il en est dit autant de saint Pierre dans les *Récognitions clémentines*, liv. VI, ch. 6 (*voy.* la note de Cotelier sur ce passage), et de saint Matthieu dans le *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie, l. II, c. 1.

(324). Il était le seul à qui il fût permis d'entrer dans le Saint des saints (325). Il ne se servait pas de vêtements de laine, mais seulement de toile (326). Il entrait tout seul dans le temple, et il restait à genoux, et il priait pour que Dieu pardonnât à son peuple, et ses longues prières firent que ses genoux contractèrent de grandes callosités comme ceux d'un chameau, car il fléchissait toujours les genoux (327), et il n'interrompait jamais son oraison.

A cause de ses vertus incroyables et de son extrême justice, il reçut les surnoms de Juste et d'Oblias (328), ce qui signifie défense du peuple, ainsi que les prophètes l'ont annoncé.

Et quelques adhérents aux sept sectes (329), qui sont parmi le peuple, et dont nous avons déjà parlé, lui demandèrent ce qu'étaient les portes du Seigneur (330), et il répondit : « c'est le Sauveur. » Quelques-uns des Israélites croyaient que Jésus est le Christ, mais ces sectes ne le croyaient pas, et niaient qu'il fût ressuscité et qu'il dût venir pour juger chacun selon ses œuvres. Et ceux qui le croyaient devaient leur foi aux instructions de Jacques.

Et comme il y en avait beaucoup parmi les plus éminents d'entre eux qui avaient reçu la foi, il s'éleva un tumulte parmi les Juifs, qui disaient : « Il s'en faut de peu que tout le peuple ne croie en Jésus et ne le regarde comme le Christ. » Et ils vinrent en masse à Jacques et lui dirent : « Nous te prions de détromper le peuple, car voici qu'il s'égare à la suite de Jésus, qu'il regarde comme le Christ. Nous te conjurons de le détromper à l'égard de Jésus, et de parler ainsi devant tous ceux qui se rassemblent pour la fête de Pâques. Car nous te suivons tous, et nous rendrons de toi témoignage que tu es juste et que tu ne fais nulle acception de personne. Parle donc au peuple au sujet de Jésus, afin qu'il ne s'égare pas (331), car nous t'obéirons. Monte donc au sommet du temple, afin qu'étant sur cet endroit élevé, tous puissent te voir, et que tes paroles puissent être entendues de toute la foule ; car ce ne sont pas seulement les Juifs qui se rassemblent pour la fête de Pâques, mais encore beaucoup de païens. »

Et les docteurs de la Loi et les pharisiens conduisirent ainsi Jacques au sommet du temple, et ils élevèrent la voix et dirent : « O le plus juste des hommes ! toi que nous devons tous suivre, puisque le peuple est dans l'erreur au sujet de Jésus le crucifié, apprends-nous ce que c'est que les portes du Seigneur. »

Et Jacques leur répondit d'une voix forte : « Que me demandez-vous concernant le Fils de l'homme ? Il est assis dans le ciel à la droite du Tout-Puissant, et il viendra dans les nuées du ciel. »

CHAPITRE VI.

Et comme beaucoup étaient satisfaits d'une pareille réponse et d'un semblable témoignage, et qu'ils voyaient avec plaisir que Jacques parlait ainsi publiquement au sujet du Christ, ils se mirent à louer Dieu et à dire : « Hosannah au Fils de David. »

Alors les docteurs de la Loi et les pharisiens se dirent les uns aux autres : « Nous avons mal fait en le laissant rendre un semblable témoignage concernant Jésus. Allons et précipitons-le, afin que les autres soient effrayés et qu'ils ne croient point ce qu'il dit. » Et aussitôt ils se mirent à élever la voix et à dire : « Oh ! oh ! le juste est aussi dans l'erreur. »

Et ils ont ainsi accompli ce qui est dans l'Ecriture, ainsi que l'a dit Isaïe (332) : « Détruisons le Juste, car il nous est inutile ; ils jouiront ainsi du fruit de ses œuvres. »

Ils montèrent donc, et ils précipitèrent Jacques, et ils se dirent : « Cet homme doit être lapidé. » Et après avoir ainsi parlé, ils commencèrent à lancer des pierres contre Jacques. Et après sa chute, l'apôtre se releva, se mit à genoux et dit : « Je te prie, Seigneur, de leur pardonner ce péché, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Et l'on dit qu'il priait ainsi, comme ils lui lançaient toujours des pierres ; un des prêtres de la race des Réchabites, dont parle le prophète Jérémie et rend témoignage, se

(324) Epiphane, hæres. 78, n. 13.

(325) Eusèbe, *Hist. ecclés.*; Nicéphore, lib. II, c. 38, etc. Saint Epiphane, après avoir dit (hæres. 39, n. 4) que la loi recommandait au grand prêtre d'entrer une fois chaque année dans le Saint des saints, ajoute : « Quod quidem de Jacobo plerique ante nos memoriæ prodiderunt, ut Eusebius, Clemens et alii. » (*Voy.* d'ailleurs la note de Fabricius. (*Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 599.)

(326) C'est ce qui était prescrit au grand prêtre. (*Levit.* XVI, 4.)

(327) Circonstance qui se retrouve dans saint Jérôme (*Catalog. script. eccles.*) et dans saint Epiphane (hæres. 78, n. 14). Saint Grégoire de Nazianze (orat. 10) cite également la génuflexion de sa sœur Gorgonia, et saint Jérôme (epist. 25) celles d'Asella.

(328) Ce nom d'Oblias se trouve dans Eusèbe, dans Nicéphore, dans Orderic Vital, etc. Il vient de l'hébreu et il a donné lieu à de longues discussions parmi les érudits. (*Voy.* la note de Fabricius, *Cod. apocr. N. Test.*, t. I, p. 600.)

(329) Ces sectes étaient celles des esséniens, des galiléens, des hémorobaptistes, des masbothéens, des samaritains, des sadducéens et des pharisiens. *Voir* les notes de Valois sur Eusèbe, de Petau sur saint Epiphane, Cotelier, *Monum. eccles. Græc.*, p. 760, etc.

(330) Pour comprendre ceci il faut se souvenir que Jésus-Christ dit : « Je suis la porte ; celui qui entre par moi sera sauvé. » (*Voir* Eusèbe, *Démonstration évangélique*, l. III, ch. 7.)

(331) Il est difficile de supposer que les docteurs qui devaient savoir combien Jacques était attaché à la foi de Jésus Christ, soient venus lui proposer longuement de parler ainsi au peuple. *Voy.* d'ailleurs Tillemont, *Mémoires*, t. I, note 13 sur la Vie de saint Jacques.

(332) *Isa.* III, 10. Dans l'*Epître de saint Barnabé*, ainsi que dans les écrits des saints Pères, ce passage est appliqué à Jésus-Christ et non à saint Jacques.

leva et s'écria : « Que faites-vous? épargnez-le, je vous en prie; ce juste que vous lapidez prie pour vous. »

Et un d'eux, un foulon, prit une poutre, avec lequel on a coutume de presser les étoffes, et frappa l'apôtre sur la tête.

Et ce fut ainsi que le bienheureux Jacques, qui avait le surnom de Juste, reçut enfin la couronne du martyre, et il fut enseveli dans ce même endroit, à côté du temple.

Et c'est lui qui s'est élevé, parmi les Juifs et les païens, comme témoin de la vérité que Jésus est le Christ, Fils du Dieu vivant qui règne et gouverne depuis l'éternité jusque dans toute l'éternité avec le Père et l'Esprit-Saint.

L'Epître de saint Jacques le Mineur présente, ch. IV, 5, un passage qui a paru emprunté à un ouvrage que nous ne possédons pas : « Pensez-vous que l'Ecriture parle en vain? L'Esprit qui habite en nous porte-t il à l'envie? » La plupart des commentateurs ont pensé qu'il y avait ici une allusion à ce qu'on lit dans la *Genèse*, ch. VI, 3, 5 : *Non permanebit spiritus meus in homine in æternum.*

Grotius et Hammond ont soutenu cette opinion; mais elle a été combattue par Cartwright (in *Electis Targumico-Rabbinicis*), et par Witsius, qui a longuement traité ce sujet (in *Meletematibus Leidensibus; Dissertatio de spiritu concupiscente ad invidiam*, p. 440.) Les uns ont été d'avis qu'il fallait se rapporter aux paroles de l'*Exode* (XXIII, 23), d'autres au *Livre des Nombres* (XI, 29).

Telle a été l'opinion de Junius, de Piscator, de Louis Capell, de Witsius, de Th. Gataker. D'autres auteurs ont cherché la source de la sentence de l'apôtre dans le *Deutéronome* (VII, 2, 5), dans le *Livre de Job* (V, 2), dans les *Proverbes* de Salomon (XXI); Heinsius s'en est tenu aux *Proverbes* (III, 34; IV, 9); Cocceius a songé au *Cantique des cantiques* (VIII, 6), et à la *II° Epître à Timothée* (I, 7); Hugues et de Lyra ont penché pour le *Livre de la Sagesse* (I, 4). Jean Le Clerc pensant qu'aucun de ces passages ne saurait être indiqué avec quelque apparence de certitude, comme celui que saint Jacques avait en vue, suppose qu'il s'agit seulement d'un de ces préceptes conservés par la tradition parmi les Juifs, et auxquels ils appliquaient parfois la désignation d'Ecriture. Simon Episcopius et d'autres critiques protestants avouent qu'ils ignorent à quel endroit de la Bible pourraient se rapporter les paroles de l'apôtre, et ils supposent qu'il s'agissait d'un livre aujourd'hui perdu.

LITURGIE DE SAINT JACQUES LE MINEUR (333).

Seigneur, notre Dieu, ne me méprise pas, quoique je sois souillé d'une multitude de péchés. Voici que je m'approche de ton mystère divin et plus que céleste, quelque indigne que j'en sois; mais, confiant en ta bonté, j'élève la voix vers toi, Seigneur, afin que tu sois propice à un pécheur tel que moi; j'ai péché contre le ciel et contre toi, et je ne suis pas digne de diriger mes yeux vers cette table sacrée et spirituelle où ton Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, est offert en sacrifice pour moi, qui suis un pécheur et couvert de taches. Je t'offre cette prière et cette action de grâces pour que ton Esprit-Saint me soit envoyé, afin de me fortifier et de me préparer pour cette Messe; rends-moi digne de faire entendre, pour mon salut, cette parole qui vient de toi et que j'ai annoncée au peuple, en Jésus-Christ, Notre-Seigneur, saint et bon vivificateur, avec lequel tu es uni de toutes les manières, ainsi qu'avec l'Esprit qui t'est consubstantiel, et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Oraison lorsque le prêtre est devant l'autel.

Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, triple et un, lumière de la Divinité, qui est séparément dans la Trinité, et qui se divise sans division. Car la Trinité est un seul Dieu tout-puissant dont les cieux racontent la gloire; la terre reconnaît sa domination et la mer sa toute-puissance: et toute créature, soit qu'elle possède la raison, soit qu'elle n'ait que l'instinct, proclame constamment sa magnificence; à lui reviennent toute gloire, honneur, puissance, magnificence et louanges, et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

(333) Cette liturgie se trouve dans les *Liturgiæ sanctorum Patrum*, Paris. 1560, p. 3; dans Renaudot, *Liturgiarum orientalium Collectio*, t. III, p. 126; dans Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. III, p. 33; dans la *Bibliotheca Patrum maxima*, édition de Lyon, t. II, part. I, p. 1.

Fabricius a fait précéder le texte de la liturgie de saint Jacques des passages de divers écrivains qui en ont parlé; il cite Isaac, patriarche de l'Arménie (au XI° siècle), Théodore Balsamon, patriarche d'Antioche, Lightfoot, Le Nain de Tillemont; ce dernier écrivain dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* (note 16 sur la Vie de saint Jacques le Mineur) a traité cette question, et s'exprime ainsi : « Toute la difficulté se réduit à savoir si saint Jacques a donné par écrit l'ordre de la liturgie (comme Allatius le prétend de lui et des autres apôtres), ou s'il l'a seulement donné par ce qu'il a pratiqué ou fait pratiquer aux autres. Je ne vois pas qu'il soit d'une grande importance pour nous de le savoir, puisque ce qu'il a laissé sur cela, soit par écrit, soit par tradition, ayant été altéré par la suite des temps, je ne sais pas bien comment on peut discerner ce qui vient de lui ou ce qui n'en vient pas, ni par conséquent rien établir sur cette liturgie qu'on puisse dire être fondé sur une autorité apostolique. »

Prière lorsqu'on allume l'encens au commencement de la Messe.

Seigneur Jésus-Christ, Verbe Dieu, qui t'es spontanément offert au Dieu et au Père sur la croix comme une victime sans tache, charbon de double nature qui a touché les lèvres du prophète et qui a enlevé ses péchés, touche aussi nos lèvres, parce que nous sommes des pécheurs; fortifie nos sentiments et purifie-nous de toute tache; fais que nous soyons purs quand nous sommes devant ton autel pour t'offrir un sacrifice de louanges; reçois avec bonté l'offrande que nous autres, les serviteurs inutiles, nous te présentons; qu'elle soit auprès de toi en odeur de suavité, et qu'elle dissipe la fétidité de notre âme et de notre corps; sanctifie-nous par la puissance de ton esprit, qui donne la sainteté; toi seul es saint et toi seul donnes aux fidèles la sainteté; à toi, avec ton Père éternel et avec ton Esprit-Saint, bon et vivifiant, revient la gloire, et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Oraison au commencement de la Messe.

Roi bienfaisant des siècles et auteur de toute créature, reçois ton Eglise, qui s'approche de toi par Jésus-Christ; accorde à chacun ce qui lui est utile; conduis-nous tous à la perfection, et rends-nous dignes, par la grâce de ta sanctification, d'être tous réunis dans ton Eglise sainte, que tu as fondée par le sang précieux de ton Fils unique, Jésus-Christ, Notre-Seigneur et notre Sauveur, avec lequel tu es béni et loué avec ton Esprit très-saint, bon et vivifiant, et maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Le diacre : Prions derechef le Seigneur.

Le prêtre dit la prière suivante, lorsque l'encens est allumé, quand la congrégation entre :

Dieu qui as accueilli les dons d'Abel, le sacrifice de Noé et celui d'Abraham, les offrandes d'Aaron et de Zacharie, reçois, je t'en prie, de nos mains, quoique nous soyons des pécheurs, l'encens que nous t'offrons; qu'il soit devant toi en odeur de suavité pour la rémission de nos péchés et ceux de tout ton peuple; parce que tu es béni et que la gloire te revient, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours.

Le diacre : Seigneur, bénis.

Le prêtre : Jésus-Christ, Notre-Seigneur et notre Dieu, toi qui, par ton immense bonté et ton amour très-vif, as voulu être crucifié et n'as pas refusé d'être percé de la lance et des clous, qui nous as révélé un mystère saint et redoutable dont la mémoire doit durer éternellement, bénis notre réunion et permets, par ta miséricorde ineffable, que les fonctions de notre ministère sacré s'accomplissent pour ta gloire, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Le diacre, étant en prière, répond :

Que le Seigneur nous bénisse et nous rende dignes d'apporter les dons et de chanter le cantique adorable de l'hymne divin et trois fois saint en l'honneur de celui qui n'a besoin de rien et qui est rempli maintenant et toujours de toute perfection sanctifiante.

Le diacre commence alors à chanter :

Fils unique et parole de Dieu, toi qui es immortel et qui as daigné, pour notre salut, t'incarner dans le sein de la Vierge Marie; toi qui es devenu homme sans éprouver aucun changement, et qui, attaché à la croix, as, par ta mort, foulé aux pieds la mort; toi qui, faisant partie de la sainte Trinité, es glorifié avec le Père et le Saint-Esprit, protége-nous.

Le prêtre récite cette prière en allant des portes de l'église jusqu'à l'autel :

Dieu tout-puissant, Seigneur glorieux qui nous as permis d'approcher du Saint des saints, par l'avénement de ton Fils unique, notre Seigneur et notre Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ, nous implorons et invoquons ta bonté, lorsque nous avançons avec crainte et tremblement vers ton saint autel; fais, Seigneur, que ta grâce se repose sur nous; sanctifie nos corps et nos esprits, tourne nos pensées vers la piété, afin que nous te présentions avec une conscience pure nos offrandes, pour que les péchés que nous avons commis soient effacés; sois propice à tout ton peuple, et étends sur lui la grâce, la miséricorde et la bonté de ton Fils unique, avec lequel tu es béni dans les siècles des siècles. Amen.

Lorsque le prêtre est arrivé auprès de l'autel, il dit :

La paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Le prêtre : Que le Seigneur nous bénisse tous et nous sanctifie dans la célébration des mystères saints et sans taches; qu'il fasse reposer les âmes bienheureuses avec les saints et les justes, par un effet de sa grâce et de sa bonté, maintenant et toujours, et dans les siècles de siècles. Amen.

Le diacre dit ensuite la collecte :

Prions en paix le Seigneur, prions le Seigneur, pour que du haut du ciel il nous donne la paix, pour que Dieu nous traite selon sa bonté et qu'il conserve nos âmes.

Prions le Seigneur pour qu'il accorde la paix à tout l'univers, et qu'il unisse toutes les Eglises.

Prions le Seigneur pour qu'il nous remette nos péchés et qu'il efface nos fautes, et qu'il nous délivre de toute tribulation, de la colère, des périls, du besoin et des attaques de nos ennemis.

Les chantres chantent ensuite trois fois cet hymne saint :

Dieu saint, saint et fort, saint et immortel, aie pitié de nous.

Ensuite le prêtre s'inclinant, prie.

Seigneur clément et miséricordieux, patient et doué d'une grande miséricorde, jette tes regards sur nous, et écoute les prières que nous t'adressons d'une voix suppliante; délivre-nous de toute tentation du diable et des hommes; ne détourne pas de nous ton

secours, et ne nous reprends pas au delà de ce que nos forces peuvent supporter, car nous ne sommes pas en mesure de surmonter nos adversaires; mais toi, Seigneur, tu as le pouvoir de nous sauver et de nous arracher à toutes les calamités et à tous les maux; délivre-nous, Seigneur, par ta bonté, de toutes les angoisses et de toutes les souffrances de ce monde, afin qu'approchant avec une conscience pure de ton autel saint, et récitant l'hymne bienheureux et trois fois saint avec les Vertus célestes, nous t'invoquions sans t'offenser nullement, et que t'ayant rendu un sacrifice digne de toi et agréable à ta majesté, nous méritions, grâce à toi, la vie éternelle.

Exclamation.

Seigneur, notre Dieu, c'est parce que tu es saint et que tu habites et reposes avec les saints, que nous te glorifions et adressons cet hymne trois fois saint, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant, et toujours, et dans tous les siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Les chantres : Alleluia.

On lit ensuite tout au long les oracles sacrés de l'Ancien Testament et des prophètes, et l'on expose l'incarnation du Fils de Dieu, sa passion, sa résurrection d'entre les morts, son ascension au ciel, et son second avénement glorieux. Et il en est ainsi chaque jour pendant la Messe divine et sacrée.

Après la lecture et l'instruction, le diacre dit :

Répétons tous : Seigneur, aie pitié de nous. Seigneur tout puissant, Dieu de nos pères, nous te prions de nous exaucer.

Nous prions le Seigneur de faire descendre sur nous la paix et de préserver nos âmes. Nous te prions, Seigneur, de faire que le monde entier jouisse de la paix, de protéger et de favoriser tout peuple qui embrasse la foi de Jésus-Christ; exauce-nous et délivre-nous de toute tribulation, de la colère, du péril et du besoin, de la captivité, de la mort amère et de nos iniquités.

Nous t'implorons pour le peuple qui est ici présent, et qui attend de toi une abondante miséricorde, nous te prions de répandre sur lui les entrailles de ta compassion.

Seigneur, protége ton peuple et bénis ton héritage.

Visite dans ta miséricorde et dans ta bonté le monde qui t'appartient.

Elève la puissance des Chrétiens et le pouvoir de la croix précieuse et vivifiante, Seigneur plein de miséricorde, nous te supplions d'écouter nos prières et d'avoir pitié de nous.

Le peuple : Seigneur, aie pitié de nous. (*Trois fois.*)

Le diacre : Prions le Seigneur pour qu'il nous remette nos péchés, pour qu'il nous pardonne nos fautes, et pour qu'il nous délivre de toute tribulation, de la colère, du péril et du besoin.

Demandons tous au Seigneur de passer tous nos jours dans la perfection, la sainteté, la paix, et exempts de péché.

Demandons au Seigneur l'ange de la paix, conducteur fidèle et gardien de nos âmes et de nos corps.

Demandons au Seigneur la grâce et la rémission de nos péchés et de nos fautes.

Demandons au Seigneur qu'il nous accorde ce qui est bon et utile à nos âmes et à nos corps, et qu'il donne la paix au monde.

Demandons au Seigneur de passer le temps qui nous reste à vivre dans la paix et dans la bonne santé.

Demandons à Jésus-Christ de persévérer dans une foi sincère, et d'être exempts de douleur, de peine et de reproche; demandons-lui d'être défendus devant le redoutable et terrible tribunal de Dieu.

Le prêtre : Tu es maintenant et toujours l'annonciation salutaire, tu es la lumière, le conservateur et le gardien de nos corps et de nos âmes, ô Dieu, et ton Fils unique, et ton Esprit très-saint.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Faisant la commémoration de la très-sainte, sans tache et très-glorieuse Mère de Dieu, notre souveraine, Marie, toujours vierge, nous nous recommandons à Jésus-Christ pour toute notre vie, avec tous les saints et les justes.

Le peuple : Nous nous recommandons à toi, Seigneur.

Le prêtre : Dieu qui nous as instruits par les oracles saints, salutaires et divins, illumine nos âmes, quoique nous soyons pécheurs, afin que nous puissions obtenir les choses qui ont été prédites; fais que nous ne soyons pas seulement les auditeurs des cantiques spirituels, mais que nous accomplissions les bonnes œuvres, et que nous t'offrions une foi sincère, une vie irréprochable et une conduite exempte de blâme.

Exclamation.

En Jésus-Christ, notre Seigneur, avec lequel tu es béni, avec ton Esprit saint, bon et vivifiant, maintenant, et toujours, et dans les siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Le diacre : Inclinons nos têtes devant le Seigneur.

Le peuple : Nous te rendons hommage, ô Seigneur!

Le prêtre prie, disant :

Seigneur, toi qui donnes la vie et qui accordes les biens, toi qui as donné aux hommes Jésus-Christ notre Seigneur, espoir bienheureux de la vie éternelle, rends-nous dignes de t'offrir un sacrifice saint, afin que nous jouissions de la béatitude future.

Exclamation.

Afin d'être toujours protégés par ta puissance, et d'arriver à la lumière de la vérité, nous te rendons gloire et action de grâces

Prière lorsqu'on allume l'encens au commencement de la Messe.

Seigneur Jésus-Christ, Verbe Dieu, qui t'es spontanément offert au Dieu et au Père sur la croix comme une victime sans tache, charbon de double nature qui a touché les lèvres du prophète et qui a enlevé ses péchés, touche aussi nos lèvres, parce que nous sommes des pécheurs; fortifie nos sentiments et purifie-nous de toute tache; fais que nous soyons purs quand nous sommes devant ton autel pour t'offrir un sacrifice de louanges; reçois avec bonté l'offrande que nous autres, tes serviteurs inutiles, nous te présentons; qu'elle soit auprès de toi en odeur de suavité, et qu'elle dissipe la fétidité de notre âme et de notre corps; sanctifie-nous par la puissance de ton esprit, qui donne la sainteté; toi seul es saint et toi seul donnes aux fidèles la sainteté; à toi, avec ton Père éternel et avec ton Esprit-Saint, bon et vivifiant, revient la gloire, et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Oraison au commencement de la Messe.

Roi bienfaisant des siècles et auteur de toute créature, reçois ton Eglise, qui s'approche de toi par Jésus-Christ; accor[de] à chacun ce qui lui est utile; conduis-n[ous] tous à la perfection, et rends-nous dignes [de] la grâce de ta sanctification, d'être tous [réu]nis dans ton Eglise sainte, que tu as [acquise] par le sang précieux de ton Fils unique [Jé]sus-Christ, Notre-Seigneur et notre Sa[uveur], avec lequel tu es béni et loué avec [l'Es]prit très-saint, bon et vivifiant, et [mainte]nant, et toujours, et dans les siècles [des siè]cles. Amen.

Le diacre : Prions derechef le S[eigneur].

Le prêtre dit la prière suivant[e lorsque] l'encens est allumé, quand la c[...] entre :

Dieu qui as accueilli les dons [et le sa]crifice de Noé et celui d'Abra[ham, les of]frandes d'Aaron et de Zac[h]ari[e, reçois, je] t'en prie, de nos mains, quoiq[ue nous soyons] des pécheurs, l'encens que [...] qu'il soit devant toi en od[eur de suavité] pour la rémission de nos pé[chés et de] tout ton peuple; parce qu[e ...] que la gloire te revient, au [Père, au Fils et] au Saint-Esprit, maintenant [...]

Le diacre : Seigneur, bén[is].

Le prêtre : Jésus-Christ, [...] notre Dieu, toi qui, par to[n ...] et ton amour très-vif, as [...] et n'as pas refusé d'être [percé] des clous, qui nous as [...] saint et redoutable dont [...] ter éternellement, béni[s ...] permets, par ta miséri[corde, que] les fonctions de notre [ministère s'ac]complissent pour ta [gloire ...] toujours, et dans les [siècles des siècles]. Amen.

Le diacre, étant en [...]
Que le Seigneur [...]

rende dign[e ...]
ter le can[tique ...]
trois fois [...]
besoin de [...]
et toujou[rs ...]

Le dia[cre ...]
Fils u[nique ...]
immort[el ...]
t'incarn[er ...]
toi qui [...]
cun [...]
as, [...]
qui, [...]
glori[fié ...]
tége[...]

L[e ...]
por[...]

du monde
saintes

qui sont
éclatantes
pour ceux
uves, les or-
gents; pour
de nous sou-

vieillards et
tourmentés
-le afin qu'il
pour qu'il les

qui vivent
, dans les mo-
respectable, et
qui sont reti-
cavernes et les

les navigateurs,
les Chrétiens qui
micile, pour tous
la captivité, l'exil,
ns; prions-le pour
chez eux.
our la rémission de
rdon de nos fautes,
toute tribulation, de
besoin et des attaques

pour qu'il rende l'air
ères, les rosées bien-
donne l'abondance des
année nous fournisse
idérable de toutes les

pour tous nos pères et
et priant avec nous à
en tout temps, afin qu'ils
laborieux, actifs et dili-

eur pour toute âme chré-
vexée, ayant besoin de la
de l'assistance de Dieu;
que les hommes égarés se
reviennent à la piété, pour
soient guéris, que les cap-
rés, pour que nos frères et
sont déjà morts reposent en

igneur pour que notre prière
et que le Seigneur l'accueille,
il répande sur nous sa grande
et sa commisération.
a commémoration de la très-
glorieuse et bénie Marie, tou-
ge sans tache et Mère de Dieu;
ie de tous les saints et de tous les
in que, par leurs prières et leur in-
, nous obtenions tous la miséri-
Seigneur.
rons le Seigneur, notre Dieu, pour
précieux, célestes, ineffables, infail-
sans tache, glorieux, dignes de tout
t et divins; demandons au Seigneur
otéger le prêtre ici présent qui les

Le peuple : Seigneur, aie pitié de nous. (*Trois fois.*)

Le prêtre fait ensuite le signe de la croix sur les dons et dit mentalement :

Gloire dans les cieux à Dieu, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. (*Trois fois.*)

Seigneur, tu ouvriras mes lèvres, et ma bouche annoncera ta louange. (*Trois fois.*)

Que ma bouche soit remplie de ta louange, Seigneur, afin que je célèbre, pendant tout le jour, ta gloire et ta magnificence. (*Trois fois.*)

La gloire du Père, amen; du Fils, amen; et de l'Esprit-Saint, amen, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles, amen.

Le prêtre s'incline à droite et à gauche, et dit :

Célébrez avec moi le Seigneur, et louons ensemble son nom.

Les assistants répondent :

Que l'Esprit-Saint vienne sur toi; la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre.

Le prêtre dit ensuite à haute voix :

Seigneur, toi qui nous as visités en ta miséricorde et en ta bonté, et qui ayant pitié de nous, pécheurs abjects et tes serviteurs indignes, nous as accordé d'approcher avec confiance de ton saint autel, et de t'offrir ce sacrifice redoutable et non sanglant, afin d'obtenir la rémission de nos péchés et le pardon des erreurs du peuple, jette les yeux sur moi, ton serviteur inutile, efface mes péchés par les entrailles de ta miséricorde, purifie mes lèvres, purifie mon cœur de toute souillure de la chair et de l'esprit, écarte de moi toute pensée honteuse et dépourvue de sagesse; rends-moi, par la vertu de ton Esprit très-saint, propre à m'acquitter de ce ministère sacré; reçois-moi, par ta bonté, lorsque je m'approche de ton saint autel. Daigne, Seigneur, accueillir les dons que t'offrent nos mains; pardonne à ma faiblesse et ne me rejette pas de devant ta face, n'aie pas égard à mon indignité, mais aie pitié de moi selon ta grande miséricorde; efface mes iniquités selon la grandeur de ta compassion, afin que me présentant exempt de fautes devant ta gloire, je sois digne d'être couvert de la protection de ton Fils unique et d'être éclairé par ton Esprit très saint; afin que je ne sois point rejeté comme l'esclave du péché, mais qu'au contraire je puisse, comme ton serviteur, trouver grâce et miséricorde auprès de toi, et obtenir devant toi la rémission de mes péchés, maintenant et dans les siècles à venir.

Seigneur, maître tout-puissant et doué de toutes les forces, écoute ma prière; tu es celui qui fait toutes choses dans toutes les créatures; sans toi, nous cherchons en vain du secours et de l'appui; nous ne pouvons l'attendre que de toi et de ton Fils unique et de l'Esprit-Saint, bon, vivifiant et consubstantiel à toi, maintenant et dans tous les siècles.

Dieu qui, par suite de ton grand et ineffa-

Prière lorsqu'on allume l'encens au commencement de la Messe.

Seigneur Jésus-Christ, Verbe Dieu, qui t'es spontanément offert au Dieu et au Père sur la croix comme une victime sans tache, charbon de double nature qui a touché les lèvres du prophète et qui a enlevé ses péchés, touche aussi nos lèvres, parce que nous sommes des pécheurs; fortifie nos sentiments et purifie-nous de toute tache; fais que nous soyons purs quand nous sommes devant ton autel pour t'offrir un sacrifice de louanges; reçois avec bonté l'offrande que nous autres, tes serviteurs inutiles, nous te présentons; qu'elle soit auprès de toi en odeur de suavité, et qu'elle dissipe la fétidité de notre âme et de notre corps; sanctifie-nous par la puissance de ton esprit, qui donne la sainteté; toi seul es saint et toi seul donnes aux fidèles la sainteté; à toi, avec ton Père éternel et avec ton Esprit-Saint, bon et vivifiant, revient la gloire, et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Oraison au commencement de la Messe.

Roi bienfaisant des siècles et auteur de toute créature, reçois ton Eglise, qui s'approche de toi par Jésus-Christ; accorde à chacun ce qui lui est utile; conduis-nous tous à la perfection, et rends-nous dignes, par la grâce de ta sanctification, d'être tous réunis dans ton Eglise sainte, que tu as fondée par le sang précieux de ton Fils unique, Jésus-Christ, Notre-Seigneur et notre Sauveur, avec lequel tu es béni et loué avec ton Esprit très-saint, bon et vivifiant, et maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Le diacre : Prions derechef le Seigneur.

Le prêtre dit la prière suivante, lorsque l'encens est allumé, quand la congrégation entre :

Dieu qui as accueilli les dons d'Abel, le sacrifice de Noé et celui d'Abraham, les offrandes d'Aaron et de Zacharie, reçois, je t'en prie, de nos mains, quoique nous soyons des pécheurs, l'encens que nous t'offrons; qu'il soit devant toi en odeur de suavité pour la rémission de nos péchés et ceux de tout ton peuple; parce que tu es béni et que la gloire te revient, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours.

Le diacre : Seigneur, bénis.

Le prêtre : Jésus-Christ, Notre-Seigneur et notre Dieu, toi qui, par ton immense bonté et ton amour très-vif, as voulu être crucifié et n'as pas refusé d'être percé de la lance et des clous, qui nous as révélé un mystère saint et redoutable dont la mémoire doit durer éternellement, bénis notre réunion et permets, par ta miséricorde ineffable, que les fonctions de notre ministère sacré s'accomplissent pour ta gloire, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Le diacre, étant en prière, répond :

Que le Seigneur nous bénisse et nous rende dignes d'apporter les dons et de chanter le cantique adorable de l'hymne divin et trois fois saint en l'honneur de celui qui n'a besoin de rien et qui est rempli maintenant et toujours de toute perfection sanctifiante.

Le diacre commence alors à chanter :

Fils unique et parole de Dieu, toi qui es immortel et qui as daigné, pour notre salut, t'incarner dans le sein de la Vierge Marie; toi qui es devenu homme sans éprouver aucun changement, et qui, attaché à la croix, as, par ta mort, foulé aux pieds la mort; toi qui, faisant partie de la sainte Trinité, es glorifié avec le Père et le Saint-Esprit, protége-nous.

Le prêtre récite cette prière en allant des portes de l'église jusqu'à l'autel :

Dieu tout-puissant, Seigneur glorieux qui nous as permis d'approcher du Saint des saints, par l'avénement de ton Fils unique, notre Seigneur et notre Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ, nous implorons et invoquons ta bonté, lorsque nous avançons avec crainte et tremblement vers ton saint autel; fais, Seigneur, que ta grâce se repose sur nous; sanctifie nos corps et nos esprits, tourne nos pensées vers la piété, afin que nous te présentions avec une conscience pure nos offrandes, pour que les péchés que nous avons commis soient effacés; sois propice à tout ton peuple, et étends sur lui la grâce, la miséricorde et la bonté de ton Fils unique, avec lequel tu es béni dans les siècles des siècles. Amen.

Lorsque le prêtre est arrivé auprès de l'autel, il dit :

La paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Le prêtre : Que le Seigneur nous bénisse tous et nous sanctifie dans la célébration des mystères saints et sans taches; qu'il fasse reposer les âmes bienheureuses avec les saints et les justes, par un effet de sa grâce et de sa bonté, maintenant et toujours, et dans les siècles de siècles. Amen.

Le diacre dit ensuite la collecte :

Prions en paix le Seigneur, prions le Seigneur, pour que du haut du ciel il nous donne la paix, pour que Dieu nous traite selon sa bonté et qu'il conserve nos âmes.

Prions le Seigneur pour qu'il accorde la paix à tout l'univers, et qu'il unisse toutes les Eglises.

Prions le Seigneur pour qu'il nous remette nos péchés et qu'il efface nos fautes, et qu'il nous délivre de toute tribulation, de la colère, des périls, du besoin et des attaques de nos ennemis.

Les chantres chantent ensuite trois fois cet hymne saint :

Dieu saint, saint et fort, saint et immortel, aie pitié de nous.

Ensuite le prêtre s'inclinant, prie.

Seigneur clément et miséricordieux, patient et doué d'une grande miséricorde, jette tes regards sur nous, et écoute les prières que nous t'adressons d'une voix suppliante; délivre-nous de toute tentation du diable et des hommes; ne détourne pas de nous ton

secours, et ne nous reprends pas au delà de ce que nos forces peuvent supporter, car nous ne sommes pas en mesure de surmonter nos adversaires ; mais toi, Seigneur, tu as le pouvoir de nous sauver et de nous arracher à toutes les calamités et à tous les maux ; délivre-nous, Seigneur, par ta bonté, de toutes les angoisses et de toutes les souffrances de ce monde, afin qu'approchant avec une conscience pure de ton autel saint, et récitant l'hymne bienheureux et trois fois saint avec les Vertus célestes, nous t'invoquions sans t'offenser nullement, et que t'ayant rendu un sacrifice digne de toi et agréable à ta majesté, nous méritions, grâce à toi, la vie éternelle.

Exclamation.

Seigneur, notre Dieu, c'est parce que tu es saint et que tu habites et reposes avec les saints, que nous te glorifions et adressons cet hymne trois fois saint, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant, et toujours, et dans tous les siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Les chantres : Alleluia.

On lit ensuite tout au long les oracles sacrés de l'Ancien Testament et des prophètes, et l'on expose l'incarnation du Fils de Dieu, sa passion, sa résurrection d'entre les morts, son ascension au ciel, et son second avénement glorieux. Et il en est ainsi chaque jour pendant la Messe divine et sacrée.

Après la lecture et l'instruction, le diacre dit :

Répétons tous : Seigneur, aie pitié de nous. Seigneur tout puissant, Dieu de nos pères, nous te prions de nous exaucer.

Nous prions le Seigneur de faire descendre sur nous la paix et de préserver nos âmes. Nous te prions, Seigneur, de faire que le monde entier jouisse de la paix, de protéger et de favoriser tout peuple qui embrasse la foi de Jésus-Christ ; exauce-nous et délivre-nous de toute tribulation, de la colère, du péril et du besoin, de la captivité, de la mort amère et de nos iniquités.

Nous t'implorons pour le peuple qui est ici présent, et qui attend de toi une abondante miséricorde, nous te prions de répandre sur lui les entrailles de ta compassion.

Seigneur, protége ton peuple et bénis ton héritage.

Visite dans ta miséricorde et dans ta bonté le monde qui t'appartient.

Elève la puissance des Chrétiens et le pouvoir de la croix précieuse et vivifiante, Seigneur plein de miséricorde, nous te supplions d'écouter nos prières et d'avoir pitié de nous.

Le peuple : Seigneur, aie pitié de nous. (*Trois fois.*)

Le diacre : Prions le Seigneur pour qu'il nous remette nos péchés, pour qu'il nous pardonne nos fautes, et pour qu'il nous délivre de toute tribulation, de la colère, du péril et du besoin.

Demandons tous au Seigneur de passer tous nos jours dans la perfection, la sainteté, la paix, et exempts de péché.

Demandons au Seigneur l'ange de la paix, conducteur fidèle et gardien de nos âmes et de nos corps.

Demandons au Seigneur la grâce et la rémission de nos péchés et de nos fautes.

Demandons au Seigneur qu'il nous accorde ce qui est bon et utile à nos âmes et à nos corps, et qu'il donne la paix au monde.

Demandons au Seigneur de passer le temps qui nous reste à vivre dans la paix et dans la bonne santé.

Demandons à Jésus-Christ de persévérer dans une foi sincère, et d'être exempts de douleur, de peine et de reproche ; demandons-lui d'être défendus devant le redoutable et terrible tribunal de Dieu.

Le prêtre : Tu es maintenant et toujours l'annonciation salutaire, tu es la lumière, le conservateur et le gardien de nos corps et de nos âmes, ô Dieu, et ton Fils unique, et ton Esprit très-saint.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Faisant la commémoration de la très-sainte, sans tache et très-glorieuse Mère de Dieu, notre souveraine, Marie, toujours vierge, nous nous recommandons à Jésus-Christ pour toute notre vie, avec tous les saints et les justes.

Le peuple : Nous nous recommandons à toi, Seigneur.

Le prêtre : Dieu qui nous as instruits par tes oracles saints, salutaires et divins, illumine nos âmes, quoique nous soyons pécheurs, afin que nous puissions obtenir les choses qui ont été prédites ; fais que nous ne soyons pas seulement les auditeurs des cantiques spirituels, mais que nous accomplissions les bonnes œuvres, et que nous t'offrions une foi sincère, une vie irréprochable et une conduite exempte de blâme.

Exclamation.

En Jésus-Christ, notre Seigneur, avec lequel tu es béni, avec ton Esprit saint, bon et vivifiant, maintenant, et toujours, et dans les siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Le diacre : Inclinons nos têtes devant le Seigneur.

Le peuple : Nous te rendons hommage, ô Seigneur !

Le prêtre prie, disant :

Seigneur, toi qui donnes la vie et qui accordes les biens, toi qui as donné aux hommes Jésus-Christ notre Seigneur, espoir bienheureux de la vie éternelle, rends-nous dignes de t'offrir un sacrifice saint, afin que nous jouissions de la béatitude future.

Exclamation.

Afin d'être toujours protégés par ta puissance, et d'arriver à la lumière de la vérité, nous te rendons gloire et action de grâces

au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours.

Le peuple : Amen.

Le diacre : Que nul des catéchumènes, que nul de ceux qui ne sont pas encore initiés aux choses sacrées, que nul de ceux qui ne peuvent point prier avec nous, n'entre ici; reconnaissez-vous mutuellement. Prions derechef le Seigneur.

Le prêtre dit l'oraison de l'encens:

Seigneur tout-puissant, Roi de gloire, Dieu qui as connu toutes choses avant qu'elles ne se fissent, assiste-nous à cette heure sacrée, écoute-nous, nous qui t'invoquons, rachète-nous de l'abomination de nos péchés, purifie nos esprits et nos pensées des convoitises coupables, de l'imposture du monde et de toutes les suggestions du diable; reçois de nos mains, quoique nous soyons pécheurs, l'encens que nous allumons, comme tu as reçu les offrandes d'Abel, de Noé, d'Aaron, de Samuel et de tous les saints; délivre-nous et préserve-nous de tout ce qui est mal, et fais que nous te soyons toujours reconnaissants, que nous t'adorions et glorifiions, Père, et ton Fils unique, et ton Esprit-Saint, maintenant et toujours, et dans les siècles.

Les lecteurs entonnent l'hymne des chérubins:

Que toute chair humaine et mortelle se taise, qu'elle se tienne dans la crainte et la terreur, et qu'elle ne conserve aucune pensée terrestre. Le Roi des rois, le Maître des souverains, Jésus-Christ notre Dieu, s'avance pour être immolé et pour être donné en nourriture aux fidèles; les chœurs des anges le précèdent lorsqu'il vient avec une puissance complète; les chérubins aux yeux nombreux, et les séraphins doués de six ailes, se voilant la face, chantent à haute voix; Alleluia, alleluia, alleluia.

Le prêtre, apportant les offrandes saintes, dit cette prière :

Dieu, notre Dieu, qui as donné le pain céleste, nourriture du monde entier, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, celui qui nous a rachetés, qui nous bénit et nous sanctifie, bénis cette offrande, et reçois-la sur ton autel céleste; souviens-toi avec bonté de ceux qui te l'offrent et de ceux pour lesquels ils l'offrent; maintiens-nous exempts de fautes et de reproches dans cette opération sacrée de tes divins mystères, car ton nom, celui du Père, du Fils et du Saint-Esprit, est sanctifié, est glorifié, et doit être respecté et célébré en tous lieux, maintenant et toujours et dans tous les siècles.

Le prêtre : Paix à tous les hommes.

Le diacre : Seigneur, donne-nous ta bénédiction.

Le prêtre: Seigneur, bénis et sanctifie-nous tous dans cette oblation de tes mystères divins et exempts de toute tache; place nos âmes dans le repos et la tranquillité avec celles des saints et des justes, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.

Le diacre : Prêtons une attention sage.

Le prêtre : Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu (*et la suite du Symbole*).

Il prie ensuite la tête courbée : Dieu, Seigneur de toutes choses, purifie-nous en cette heure de notre indignité, rends-nous dignes d'être réunis par le lien de la paix et de la charité, afin qu'exempts de toute ruse et de toute tromperie, nous soyons confirmés par la sanctification de ta connaissance divine, par ton Fils unique, Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, avec lequel tu es béni avec ton Esprit-Saint, bon et vivifiant, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

Le diacre : Maintenons-nous dans l'honnêteté, maintenons-nous dans le respect, maintenons-nous dans la crainte de Dieu et dans la componction du cœur. Prions le Seigneur dans la paix.

Le prêtre : Seigneur, tu es le Dieu de la paix, de la miséricorde, de l'amour, de la commisération et de l'humanité; toi et ton Fils unique et ton Esprit-Saint, maintenant et toujours.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Le diacre : Embrassons-nous mutuellement par un baiser saint; inclinons nos têtes devant Dieu.

Le prêtre, s'inclinant, dit cette prière :

Dieu miséricordieux, toi qui seul es le Seigneur, répands ta grâce salutaire sur ceux qui inclinent leurs têtes devant l'autel sacré, et qui te demandent les dons spirituels; bénis-nous tous en nous accordant toutes les bénédictions spirituelles et qui ne peuvent être enlevées, ô toi qui habites au haut des cieux et qui veilles sur les humbles!

Exclamation.

Ton nom très-saint, celui du Père, du Fils et du Saint-Esprit, est digne de louange; il est adorable et glorieux, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.

Le diacre : Seigneur, donne-nous ta bénédiction.

Le prêtre : Que le Seigneur nous bénisse et qu'il nous donne à tous le secours de sa grâce et de sa bonté.

Il ajoute : Que le Seigneur nous bénisse et nous rende dignes d'approcher de l'autel sacré, maintenant et toujours et dans tous les siècles.

Seigneur béni, bénis et sanctifie tous ceux qui assistent et qui prennent part à tes mystères sans tache, maintenant et toujours et dans tous les siècles.

Le diacre fait la collecte catholique et universelle.

Prions en paix le Seigneur.

Le peuple : Seigneur, aie pitié de nous.

Le diacre : Seigneur, protége-nous, conserve-nous, aie pitié et compassion de nous par ta grâce.

Prions le Seigneur pour que du ciel il nous envoie la paix, pour qu'il soit miséricordieux pour nous et pour qu'il préserve nos âmes.

Prions le Seigneur pour la paix du monde entier et pour l'union de toutes les saintes Eglises de Dieu.

Prions le Seigneur pour ceux qui sont utiles et qui exécutent des œuvres éclatantes dans les saintes Eglises de Dieu, pour ceux qui assistent les pauvres, les veuves, les orphelins, les étrangers et les indigents ; pour ceux qui nous ont recommandé de nous souvenir d'eux dans nos prières.

Prions le Seigneur pour les vieillards et les malades, pour ceux qui sont tourmentés par des esprits impurs ; prions-le afin qu'il daigne leur rendre la santé et pour qu'il les guérisse.

Prions le Seigneur pour ceux qui vivent dans la virginité et la chasteté, dans les monastères ou dans une union respectable, et pour les saints Pères et frères qui sont retirés dans les montagnes, les cavernes et les solitudes.

Prions le Seigneur pour les navigateurs, pour les voyageurs, pour les Chrétiens qui sont éloignés de leur domicile, pour tous nos frères qui sont dans la captivité, l'exil, la servitude ou les prisons; prions-le pour qu'ils reviennent en paix chez eux.

Prions le Seigneur pour la rémission de nos péchés et pour le pardon de nos fautes, pour être délivrés de toute tribulation, de la colère, du péril, du besoin et des attaques de nos ennemis.

Prions le Seigneur pour qu'il rende l'air tempéré, les pluies légères, les rosées bienfaisantes, pour qu'il donne l'abondance des fruits et pour que l'année nous fournisse une provision considérable de toutes les choses nécessaires.

Prions le Seigneur pour tous nos pères et frères ici présents et priant avec nous à cette heure sainte et en tout temps, afin qu'ils soient studieux, laborieux, actifs et diligents.

Prions le Seigneur pour toute âme chrétienne affligée et vexée, ayant besoin de la miséricorde et de l'assistance de Dieu; prions-le pour que les hommes égarés se convertissent et reviennent à la piété, pour que les malades soient guéris, que les captifs soient délivrés, pour que nos frères et nos pères qui sont déjà morts reposent en paix.

Prions le Seigneur pour que notre prière soit exaucée et que le Seigneur l'accueille, et pour qu'il répande sur nous sa grande miséricorde et sa commisération.

Faisons la commémoration de la très-sainte, très-glorieuse et bénie Marie, toujours vierge sans tache et Mère de Dieu; faisons celle de tous les saints et de tous les justes, afin que, par leurs prières et leur intercession, nous obtenions tous la miséricorde du Seigneur.

Implorons le Seigneur, notre Dieu, pour les dons précieux, célestes, ineffables, infaillibles, sans tache, glorieux, dignes de tout respect et divins; demandons au Seigneur de protéger le prêtre ici présent qui les offre.

Le peuple : Seigneur, aie pitié de nous. (*Trois fois.*)

Le prêtre fait ensuite le signe de la croix sur les dons et dit mentalement :

Gloire dans les cieux à Dieu, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. (*Trois fois.*)

Seigneur, tu ouvriras mes lèvres, et ma bouche annoncera ta louange. (*Trois fois.*)

Que ma bouche soit remplie de ta louange, Seigneur, afin que je célèbre, pendant tout le jour, ta gloire et ta magnificence. (*Trois fois.*)

La gloire du Père, amen; du Fils, amen; et de l'Esprit-Saint, amen, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles, amen.

Le prêtre s'incline à droite et à gauche, et dit :

Célébrez avec moi le Seigneur, et louons ensemble son nom.

Les assistants répondent :

Que l'Esprit-Saint vienne sur toi; la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre.

Le prêtre dit ensuite à haute voix :

Seigneur, toi qui nous as visités en ta miséricorde et en ta bonté, et qui ayant pitié de nous, pécheurs abjects et tes serviteurs indignes, nous as accordé d'approcher avec confiance de ton saint autel, et de t'offrir ce sacrifice redoutable et non sanglant, afin d'obtenir la rémission de nos péchés et le pardon des erreurs du peuple, jette les yeux sur moi, ton serviteur inutile, efface mes péchés par les entrailles de ta miséricorde, purifie mes lèvres, purifie mon cœur de toute souillure de la chair et de l'esprit, écarte de moi toute pensée honteuse et dépourvue de sagesse; rends-moi, par la vertu de ton Esprit très-saint, propre à m'acquitter de ce ministère sacré; reçois-moi, par ta bonté, lorsque je m'approche de ton saint autel. Daigne, Seigneur, accueillir les dons que t'offrent nos mains; pardonne à ma faiblesse et ne me rejette pas de devant ta face, n'aie pas égard à mon indignité, mais aie pitié de moi selon ta grande miséricorde; efface mes iniquités selon la grandeur de ta compassion, afin que me présentant exempt de fautes devant ta gloire, je sois digne d'être couvert de la protection de ton Fils unique et d'être éclairé par ton Esprit très saint; afin que je ne sois point rejeté comme l'esclave du péché, mais qu'au contraire je puisse, comme ton serviteur, trouver grâce et miséricorde auprès de toi, et obtenir devant toi la rémission de mes péchés, maintenant et dans les siècles à venir.

Seigneur, maître tout-puissant et doué de toutes les forces, écoute ma prière; tu es celui qui fait toutes choses dans toutes les créatures ; sans toi, nous cherchons en vain du secours et de l'appui ; nous ne pouvons l'attendre que de toi et de ton Fils unique et de l'Esprit-Saint, bon, vivifiant et consubstantiel à toi, maintenant et dans tous les siècles.

Dieu qui, par suite de ton grand et ineffa-

ble amour à l'égard des hommes, as envoyé ton Fils unique dans le monde afin de ramener les brebis errantes, ne nous repousse pas, nous autres pécheurs que réunit ce sacrifice redoutable et non sanglant; nous ne mettons pas notre confiance en notre justice, mais en ta miséricorde, par laquelle tu as racheté l'espèce humaine; nous conjurons et implorons ta bonté afin que ce mystère qui s'effectue pour notre salut ne soit pas pour la condamnation du peuple, mais pour l'abolition des péchés et pour le renouvellement des âmes et des corps, afin qu'il soit agréable à Dieu et au Père, pour la miséricorde et l'humanité de ton Fils unique avec lequel tu es béni, ainsi qu'avec ton Esprit très-saint, bon et vivifiant, maintenant et toujours et dans tous les siècles.

Seigneur Dieu qui nous as créés et amenés dans cette vie, toi qui nous as montré la route qui conduit au salut et qui nous as découvert, dans ta bonté, les mystères célestes, et qui nous as appelés au ministère sacré dans la vertu de ton Esprit très-saint, daigne faire, Seigneur, que nous soyons les ministres de ton alliance nouvelle et du sacrifice de tes mystères sans tache; reçois-nous, lorsque nous approchons de ton saint autel, selon la multitude de ta miséricorde, afin que nous soyons dignes de t'offrir desdons et le sacrifice pour nous et pour expier ce que le peuple a commis par ignorance; donne-nous, Seigneur, la grâce de t'offrir, avec une crainte entière et avec une conscience pure, ce sacrifice spirituel et non sanglant; après l'avoir accueilli, en odeur de suavité, sur ton autel saint, céleste et intellectuel, accorde-nous la grâce de ton Esprit très-saint. Seigneur, jette les yeux sur nous et sur nos offrandes, reçois-les comme tu as reçu les dons d'Abel, les sacrifices de Noé, le sacerdoce de Moïse et d'Aaron, la pénitence de David, l'encens de Zacharie; de même que, de la main de tes apôtres, tu as accueilli ce culte véritable, reçois aussi de nos mains, quoique nous soyons pécheurs, ce que nous te présentons, en nous confiant en ta bonté; fais que notre offrande te soit agréable, et qu'elle soit sanctifiée par l'Esprit-Saint pour la rémission de nos péchés et de ceux que le peuple a commis par ignorance, et pour le repos des âmes de ceux qui se sont endormis avant nous.

Seigneur, fais que nous, pécheurs abjects et tes serviteurs indignes, nous soyons trouvés dignes d'officier sans tromperie auprès de ton autel sacré, et que nous recevions la récompense des administrateurs fidèles et prudents; fais que nous obtenions miséricorde en ce jour redoutable où tu rendras justice aux bons et aux méchants.

Oraison du voile.

Nous te rendons grâces, ô Seigneur notre Dieu, de ce que tu nous as donné la confiance de nous approcher de tes saints autels, et de ce que tu nous as renouvelé la voie récente et vivante par le voile de la chair de ton Christ. Lorsque tu nous rendras dignes d'entrer dans le lieu du tabernacle de ta gloire, et que nous avons pénétré ce voile, et que nous voyons les saints des saints, nous fléchissons les genoux devant ta bonté, Seigneur. Seigneur, aie pitié de nous, car c'est avec crainte et en tremblant que nous approchons de ton saint autel et que nous t'offrons, pour nos péchés et pour ceux que le peuple as commis par ignorance, ce sacrifice redoutable et non sanglant. O Seigneur, répands ta grâce sur nous, et sanctifie nos âmes, nos corps et nos esprits; tourne nos pensées vers la piété afin que, dans une conscience pure, nous t'offrions l'huile de la paix, le sacrifice de la louange.

Exclamation.

Par la miséricorde et la bonté de ton Fils unique, avec lequel tu es béni, avec ton Esprit-Saint, bon et vivifiant, maintenant et toujours.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Paix à tous.

Le diacre : Restons dans l'humilité, restons dans le respect, restons dans la crainte de Dieu et la componction; soyons attentifs à l'offrande divine afin d'offrir à Dieu la paix.

Le peuple : L'huile de la paix, le sacrifice de la louange.

Le prêtre : Seigneur, écarte le voile des énigmes qui recouvrent, d'une manière symbolique, ce sacrifice saint; montre-le-nous dans sa clarté et remplis les yeux de notre intelligence de cette lum ère incompréhensible; purifie notre pauvreté de toute souillure de la chair et de l'esprit, et fais qu'elle soit digne d'approcher de ce ministère terrible et redoutable; Seigneur, ta miséricorde et ta bonté sont admirables, et nous te rendons gloire et actions de grâces, au Père et au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans tous les siècles.

Il s'écrie ensuite : Que la charité du Seigneur et du Pere, la grâce du Seigneur et du Fils, et la communication et le don de l'Esprit-Saint soient avec vous tous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le prêtre : Elevons notre esprit et nos cœurs.

Le peuple : C'est digne et juste.

Le prêtre prie ensuite, disant :

Il est vraiment digne et juste, il est convenable et il est dû de te louer, de te célébrer par des hymnes, de te bénir, de t'adorer, de chanter tes louanges, de te rendre grâces, auteur de toutes les créatures visibles et invisibles, trésor des biens éternels, fontaine de la vie et de l'immortalité, Dieu et Seigneur de toutes choses; toi que les cieux, les cieux des cieux et toutes leurs puissances célèbrent par leurs louanges; toi que louent le soleil, la lune, tous les chœurs des astres, la terre, la mer et tout ce qu'elles renferment; toi, que célèbrent la congrégation de la Jérusalem céleste, l'église des premiers habitants du ciel, les esprits des justes et des prophètes, les âmes des martyrs et des apôtres, les anges, les archanges, les trônes, les do-

minations, les principautés, les puissances et les vertus redoutables, les chérubins pourvus d'une grande multitude d'yeux, les séraphins ayant six ailes, et se couvrant le visage de deux de ces ailes, les pieds de deux autres, et volant avec les deux dernières, tous d'une voix non interrompue, chantent perpétuellement tes louanges, ô Seigneur.

Exclamation.

Ils chantent à voix haute l'hymne triomphale de ta gloire éclatante; ils te célèbrent et te glorifient, Seigneur, en disant :

Le peuple : Saint, saint, saint le Seigneur Dieu des armées; le ciel et la terre sont pleins de ta gloire; hosannah dans les cieux.

Béni celui qui vient au nom du Seigneur, hosannah dans les cieux.

Le prêtre faisant le signe de la croix sur les dons, dit :

Seigneur, tu es le Roi saint de tous les siècles; c'est toi qui es le maître et le distributeur de toute sainteté; saint est ton Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel tu as fait toutes choses; saint est ton Esprit-Saint qui scrute toutes choses et même les profondeurs; tu es saint et tout-puissant, étendant ta suprématie sur toutes choses; bon, vénérable, miséricordieux et compatissant pour ta créature; toi qui as fait, avec de la terre, l'homme à ton image et à ta ressemblance; toi qui lui as donné de jouir du paradis, toi qui ne l'as pas abandonné lorsqu'ayant violé tes commandements, il est tombé dans le péché, mais qui l'as corrigé comme un père miséricordieux; toi qui l'as appelé par la loi et qui l'as instruit par les prophètes; toi qui as enfin envoyé dans le monde Jésus-Christ, ton Fils unique, Notre-Seigneur, afin que, par sa venue, il ranimât et renouvelât ton image; il est descendu du ciel, il s'est revêtu de chair de l'Esprit-Saint et de la Vierge Marie, Mère de Dieu; il s'est entretenu avec les hommes, dispensant toutes choses pour le salut de notre race, et par sa mort volontaire et vivifiante sur la croix, il a, exempt de péché, souffert pour nous pécheurs, dans la nuit où il fut livré, ou plutôt où il se livrait lui-même pour la vie et le salut du monde.

Le prêtre prenant ensuite le pain dans ses mains, dit :

Le Sauveur, prenant le pain dans ses mains saintes, sans tache, exemptes de fautes et immortelles, et te rendant grâces, à toi Dieu, son Père, en regardant au ciel, sanctifia le pain, le brisa, et nous le donna, à nous ses disciples et ses apôtres, disant :

Les diacres disent :

Pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle.

Ensuite le prêtre s'écrie :

Recevez et mangez; c'est mon corps qui est brisé pour vous et qui est donné pour la rémission des péchés.

Le peuple : Amen.

Le prêtre prend ensuite le calice et dit :

De même, après qu'il eut soupé, prenant le calice et y mêlant du vin et de l'eau et regardant vers le ciel et le montrant à toi, Dieu et son Père, rendant grâces, sanctifiant, bénissant et remplissant de l'Esprit-Saint, il nous le donna à nous, ses disciples, disant : « Buvez-en tous; c'est mon sang, celui de l'alliance nouvelle, qui sera répandu pour vous et pour beaucoup d'hommes et qui sera donné pour la rémission des péchés. »

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Faites cela en mémoire de moi; toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, annoncez la mort du Fils de l'homme, et confessez sa résurrection jusqu'à ce qu'il vienne.

Le diacre : Nous croyons et nous confessons.

Le peuple : Nous annonçons ta mort, Seigneur, et nous confessons ta résurrection.

Le prêtre : Nous autres pécheurs, nous nous souvenons des souffrances vivifiantes du Sauveur, de sa croix salutaire, et de sa résurrection le troisième jour, de son ascension au ciel, et de sa place à la droite de Dieu le Père, de son second avénement glorieux et redoutable lorsqu'il viendra, dans sa gloire, juger les vivants et les morts et qu'il rendra à chacun selon ses œuvres; nous t'offrons, Seigneur, ce sacrifice redoutable et non sanglant, te suppliant de ne pas nous traiter selon nos péchés et de ne pas nous punir selon nos iniquités, mais d'agir envers nous selon ta miséricorde ineffable et d'effacer la dette dont tes serviteurs te sont redevables; daigne nous accorder tes dons célestes et éternels que l'œil n'a pas vus, que l'oreille n'a pas entendus, et que le cœur de l'homme ne peut comprendre; ces biens, Seigneur, que tu as préparés pour ceux qui t'aiment. O Seigneur miséricordieux, ne repousse pas ce peuple à cause de moi et à cause de mes péchés.

Il dit ensuite et répète trois fois :

Car ton peuple et ton Eglise t'adressent leurs supplications.

Le peuple : Aie pitié de nous, Seigneur Dieu, Père tout-puissant.

Le prêtre dit :

Aie pitié de nous, Dieu tout-puissant : aie pitié de nous, Dieu notre Sauveur; aie pité de nous, ô Dieu, selon ta grande miséricorde, et répands sur nous et sur les dons que nous te présentons ton Esprit très-saint.

Il dit ensuite en inclinant la tête :

Nous t'invoquons, Seigneur vivifiant, Dieu le Père et ton Fils unique régnant avec toi, consubstantiel et coéternel qui as parlé dans la Loi, et par les prophètes et dans le Nouveau Testament, qui est descendu, sous la forme d'une colombe, sur Jésus-Christ, Notre-Seigneur, dans le fleuve du Jourdain, et qui s'est reposé sur lui, qui est descendu sur tes apôtres sous la forme de langues de feu, dans le cénacle de la sainte et glorieuse Sion au jour de la Pentecôte; Seigneur, envoie maintenant ton Esprit très-saint sur

nous et sur les dons sacrés que nous t'offrons.

Et se relevant, il s'écrie :

Afin qu'il les sanctifie par sa présence sainte, bonne et glorieuse, et pour qu'il fasse de ce pain le corps sacré de ton Christ.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Et de ce calice le sang précieux de ton Christ.

Le peuple : Amen.

Le prêtre, se tenant debout, dit mentalement :

Afin qu'il serve, pour tous ceux qui y participent, à la rémission de leurs péchés et à la vie éternelle; qu'il leur procure la sanctification des âmes et du corps, qu'il serve à l'affermissement de la sainte Eglise catholique et apostolique que tu as fondée sur la pierre de la foi, afin que les portes de l'enfer ne prévalent pas con re elle; la délivrant de toute hérésie, de scandale et de ceux qui commettent l'iniquité, et la conservant jusqu'à la consommation des siècles.

Et s'étant incliné, il dit :

Nous t'offrons, Seigneur, les dons de ton Esprit-Saint, et pour les saints lieux que tu as glorifiés par l'apparition divine de ton Christ et par l'avénement de ton Esprit très-saint, et surtout pour la glorieuse Sion, Mère de toutes les Eglises, et pour ta sainte Eglise catholique et apostolique qui est répandue dans l'univers entier.

Souviens-toi, Seigneur, des Pères saints et des frères qui font partie de l'Eglise, et des évêques qui, dans une foi orthodoxe, distribuent la parole de ta vérité dans l'univers entier.

Souviens-toi, Seigneur, de toutes les cités et de toutes les régions et de ceux qui y habitent dans la foi orthodoxe; fais qu'ils demeurent dans la paix et la sécurité.

Souviens-toi, Seigneur, des navigateurs, de ceux qui sont en voyage, des Chrétiens éloignés de leur patrie, et qui sont retenus dans les chaînes et dans la servitude, des exilés et de ceux qui sont condamnés aux travaux des mines et aux supplices.

Souviens-toi, Seigneur, des malades et des infirmes, et de ceux qui sont tourmentés par des esprits immondes; fais, Seigneur, qu'ils soient promptement guéris et sauvés.

Souviens-toi, Seigneur, de toute âme chrétienne dans l'affliction, tourmentée et implorant ta miséricorde et ton secours; ramène aussi dans la bonne voie ceux qui sont égarés.

Souviens-toi, Seigneur, de nos pères et de nos frères qui travaillent pour nous et qui nous assistent à cause de ton saint nom.

Souviens-toi, Seigneur, de tous et traite-les avec bonté; aie pitié de tous, Seigneur; donne le pain à ton peuple, dissipe les scandales, abolis les guerres, arrête les ravages des hérésies, accorde-nous ta paix et ta charité, ô Seigneur, notre Sauveur qui es l'espoir de toutes les extrémités de la terre.

Souviens-toi, Seigneur, de donner un air tempéré, des pluies douces, des rosées salutaires, l'abondance des fruits, et que ta bonté s'exerce sur nous pendant tout le cours de l'année; les yeux de tous les hommes espèrent en toi, et tu leur donnes la nourriture en temps opportun; tu ouvres ta main et tu remplis de bénédiction tout être animé.

Souviens-toi, Seigneur, de ceux qui rendent des services à ton Eglise, de ceux qui se souviennent des pauvres, des veuves, des orphelins et des étrangers, et de tous ceux qui nous ont demandé que leur souvenir fût conservé dans nos prières.

Daigne aussi te rappeler, Seigneur, de ceux qui offrent aujourd'hui ces prières devant ton saint autel, et de tous ceux pour lesquels ils les offrent ou sur lesquels leur pensée se dirige.

Souviens-toi aussi, Seigneur, de moi ton serviteur abject et inutile; souviens-t'en selon la multitude de tes miséricordes, ainsi que des diacres réunis autour de ton saint autel; accorde-leur une vie exempte de fautes, comme leur ministère exempt de tache; fais que nous trouvions auprès de toi grâce et miséricorde avec tous tes saints qui t'ont plu depuis l'éternité, et pendant les générations successives de nos pères, des patriarches, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des docteurs, des saints et de tout esprit juste consommé dans la foi de ton Christ.

Je te salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec toi; tu es bénie parmi les femmes, et le fruit de ton ventre est béni, parce que tu as enfanté le Sauveur de nos âmes.

Le prêtre s'écrie ensuite :

Saluons la très-sainte immaculée, bénie au-dessus de tous et glorieuse Marie, toujours vierge, Mère de Dieu et notre Souveraine.

Les chantres : Il est juste que nous te célébrions, ô Mère de Dieu, toujours bienheureuse et exempte de toute tache et de tout reproche, toi qui as engendré le Verbe Dieu sans corruption, plus digne d'hommage que les chérubins, et plus glorieuse que les séraphins.

Ils chantent ensuite : O toi, pleine de grâce, toutes les créatures te célèbrent, ainsi que les chœurs des anges et la race humaine, toi qui es le temple sanctifié, le paradis spirituel, la gloire des vierges, toi de qui Dieu a pris la chair et dont notre Dieu qui est avant les siècles, est devenu l'enfant; toi dont il a changé le sein en un trône et dont il a rendu le ventre plus étendu et plus ample que les cieux eux-mêmes; toutes les créatures te célèbrent, ô toi qui es pleine de grâce, gloire à toi.

Le diacre : Souviens-toi de nous, Seigneur notre Dieu.

Le prêtre, s'étant incliné, dit :

Souviens-toi, Seigneur notre Dieu, des esprits et de la chair de tous ceux dont nous faisons la mémoire et de tous les autres hommes qui ont conservé l'orthodoxie et la foi véritable depuis Abel le juste jusqu'au jour actuel; fais qu'ils reposent dans la région des vivants, dans ton royaume, et dans les délices du paradis, dans la Sion d'Abraham,

d'Isaac et de Jacob, nos pères saints, là où il n'y a ni douleur, ni tristesse, ni gémissement, et où la lumière de ton visage répand une clarté perpétuelle. Dirige dans la paix le terme de notre vie, le rendant pur et exempt de péché; place-nous sous les pieds de tes élus, nous conservant exempts de fautes et de reproches, par ton Fils unique, Notre-Seigneur, Sauveur et Dieu Jésus-Christ, le seul qui ait paru sur la terre, libre de tout péché.

Le diacre : Prions pour la paix et la tranquillité du monde entier et des saintes églises de Dieu, et pour tous ceux en faveur desquels chacun apporte ou a l'intention d'apporter des offrandes, et pour tout le peuple ici présent.

Le peuple : Prions pour tous.

Le prêtre : Afin que tu sois miséricordieux et compatissant, Seigneur, à notre égard et au leur.

Le peuple : Seigneur, remets, excuse et pardonne nos péchés volontaires et involontaires, ceux que nous avons pu commettre par action ou par parole, de jour ou de nuit, par pensée ou par intention : pardonne-nous toutes nos fautes, parce que tu es miséricordieux et bon.

Le prêtre : Par la grâce, la miséricorde et la bonté de ton Fils unique avec lequel tu es béni et glorifié, avec ton Esprit très-saint, bon et vivifiant, maintenant, et toujours et dans les siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Le diacre : Offrons sans cesse en paix nos prières au Seigneur.

Nous prions le Seigneur Dieu, par ses dons sanctifiés, précieux, célestes, ineffables, sans tache, glorieux, redoutables, terribles et divins.

Le prêtre : Nous qui sommes tes serviteurs, nous inclinons nos têtes devant ton saint autel, attendant de toi d'abondantes miséricordes, ta grace et ta bénédiction; exaucenous, Seigneur, sanctifie nos âmes et nos corps, afin que nous soyons dignes de participer à tes saints mystères pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle.

Exclamation.

Car tu es digne d'adoration et tu es glorifié, ô notre Dieu, et ton Fils unique et ton Esprit très-saint, maintenant et toujours.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Et la grâce et la miséricorde de ta sainte et consubstantielle Trinité incréée et adorable sera avec nous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le diacre : Soyons attentifs, avec la crainte de Dieu et avec respect.

Le prêtre fait l'offrande, en disant mentalement :

Seigneur saint, qui reposes dans les saints, sanctifie-nous par la parole de ta grâce et par l'avénement de ton Esprit très-saint, car tu as dit, Seigneur : Vous serez saints parce que je suis saint. Seigneur notre Dieu, Verbe de Dieu, incompréhensible et consubstantiel au Père et à l'Esprit-Saint, coéternel et inséparable, reçois l'hymne que dans tes sacrifices saints et non sanglants je t'adresse avec les chérubins et avec les séraphins, quoique je ne sois qu'un pécheur, en disant :

Exclamation.

Les choses saintes aux saints.

Le peuple : Un seul saint, un seul Seigneur Jésus-Christ dans la gloire de Dieu le Père, à qui gloire dans les siècles des siècles.

Le diacre : Prions pour la rémission de nos péchés, et pour la propitiation de nos âmes, et pour toute âme affligée ayant besoin du secours et de la miséricorde de Dieu; prions pour la conversion des hommes égarés, pour la guérison des malades, pour la délivrance des captifs, pour le repos de nos pères et de nos frères endormis avant nous, et disons en élevant la voix : Seigneur, aie pitié.

Le peuple : Seigneur aie pitié. (**Douze fois**)

Le prêtre : Nous prions le Seigneur notre Dieu pour que, acceptant en odeur de parfum céleste les dons placés sur son autel saint, céleste et spirituel, il nous envoie sa grâce divine et le don de l'Esprit très-saint.

Nous nous recommandons les uns les autres et toute notre vie à Jésus-Christ vrai Dieu, implorant l'unité de la foi et la communication de son Esprit très-saint et adorable.

Le peuple : Amen.

Le prêtre prie :

Dieu, Père de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, Seigneur dont le nom est glorieux, nature bienheureuse, bonté répandue sur les hommes, Dieu et Seigneur de toutes choses, toi qui es béni dans tous les siècles, qui es assis sur les chérubins, qui es glorifié par les séraphins; toi que servent mille milliers de saints anges et les troupes des archanges, reçois en odeur de suavité les dons qui te sont présentés et les offrandes des fruits; toi qui as daigné sanctifier les hommes par la grâce de ton Christ et l'avénement de ton Esprit très-saint, sanctifie, Seigneur, nos âmes, nos corps et nos esprits; touche aussi nos pensées, explore nos consciences, chasse loin de nous toute mauvaise pensée, tout raisonnement impur, toute convoitise honteuse, toute envie, tout orgueil et toute hypocrisie, tout mensonge, toute tromperie, toute avarice, toute vaine gloire, toute colère, tout souvenir des injures, tout blasphème, tout mouvement de la chair et de l'esprit, étranger à la volonté de ta sainteté.

Exclamation.

Daigne, Seigneur, nous mettre à même de t'invoquer avec hardiesse et confiance, avec un cœur pur, un esprit repentant et des lèvres sanctifiées, afin que nous t'invoquions, ô Dieu saint, qui es dans le ciel et que nous disions :

Le peuple : Notre Père, qui es dans les cieux, que ton nom soit sanctifié, etc.

Le prêtre s'incline et dit :

Et ne nous induis pas en tentation, Seigneur, Dieu de la puissance, toi qui connais notre faiblesse, mais délivre-nous du malin esprit, de ses œuvres, de toutes ses attaques et de ses ruses, à cause de ton nom saint qui est invoqué par notre humilité :

Exclamation.

Car ton règne, la puissance et la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit durent maintenant et toujours.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Le diacre : Inclinons nos têtes devant le Seigneur.

Le peuple : Nous nous inclinons devant toi, Seigneur.

Le prêtre brise ensuite le pain ; il en tient une moitié de la main droite, l'autre moitié de la main gauche, et il plonge dans le calice le morceau qu'il tient de la main droite, en disant :

Union du très-saint corps et du sang précieux de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

Il fait le signe de la croix sur le morceau qu'il tient de la main gauche, et se met aussitôt à le partager en diverses portions ; il en met une dans chaque calice et il dit :

Il est uni et sanctifié et consommé au nom du Père, et du Fils, et de l'Esprit-Saint, maintenant et toujours.

Et lorsqu'il signe le pain, il dit :

Voici l'Agneau de Dieu, le Fils du Père, qui ôte les péchés du monde et qui a été mis à mort pour la vie et le salut du peuple.

Et lorsqu'il dépose une portion du pain dans les divers calices, il dit :

La portion sainte du Christ, pleine de grâce et de vérité, du Père et de l'Esprit-Saint, auquel gloire et empire dans les siècles des siècles.

Il commence ensuite à diviser en parties et à dire :

Le Seigneur me gouverne, et rien ne me manquera ; il m'a placé dans le lieu des pâturages. (*Et le reste du psaume* XXII*.)

Il dit ensuite :

Je bénirai le Seigneur en tout temps, etc. ; je t'exalterai, ô Dieu qui es mon roi ; nations, louez toutes le Seigneur, etc.

Le diacre : Seigneur, bénis-nous.

Le prêtre : Que le Seigneur nous bénisse et qu'il nous préserve de la condamnation dans la réception de tes dons immaculés maintenant, et toujours et dans tous les siècles.

Que le Seigneur nous bénisse et nous rende dignes de recevoir le charbon enflammé apporté par des tenailles pures, et de l'appliquer sur les lèvres des fidèles pour purifier et renouveler leurs âmes et leurs corps, maintenant et toujours.

Il récite ensuite ce qui suit : Goûtez et voyez que le Seigneur est bon ; il est distribué en diverses parties et il n'est pas divisé ; il est accordé aux fidèles sans être consommé, pour la rémission des péchés et la vie éternelle, maintenant, et toujours et dans tous les siècles.

Le diacre : Chantons dans la paix du Seigneur.

Les chantres : Goûtez et voyez que le Seigneur est bon.

Le prêtre dit la prière avant la communion :

Seigneur, notre Dieu, pain céleste, vie de l'univers, j'ai péché contre le ciel et en ta présence, et je ne suis pas digne de prendre part à tes mystères sans tache ; mais, Seigneur, toi qui es miséricordieux, rends-moi digne, par ta grâce, de participer, sans encourir la condamnation, à ton corps saint et à ton sang précieux pour la rémission des péchés et la vie éternelle.

Il donne ensuite la communion au clergé. Lorsque les diacres apportent les calices et les plats pour donner la communion au peuple, le diacre dit, en prenant le premier plat :

Seigneur, bénis-nous.

Le prêtre répond : Gloire à Dieu qui nous a sanctifiés et nous sanctifie tous.

Le diacre dit : Seigneur, tu es élevé au-dessus des cieux et au-dessus de toute la terre ; ta gloire et ton empire restent dans les siècles des siècles.

Le diacre étant au moment de déposer les calices sur la petite table, le prêtre dit :

Que le nom de Notre-Seigneur soit béni dans tous les siècles.

Le diacre : Approchez avec crainte, avec foi et avec amour pour Dieu.

Le peuple : Béni celui qui vient au nom du Seigneur.

Le diacre : Seigneur, bénis-nous.

Le prêtre : Seigneur, conserve ton peuple et bénis ton héritage.

Il ajoute : Gloire à notre Dieu qui nous a tous sanctifiés.

Et quand il dépose le calice sur la table sainte, le prêtre dit :

Que le nom du Seigneur soit béni dans les siècles des siècles.

Le diacre et le peuple disent :

Remplis notre bouche de tes louanges, Seigneur, et remplis nos lèvres de joie, afin que nous louions ta gloire et que nous célébrions chaque jour ta magnificence.

Nous te rendons grâces, Jésus-Christ, notre Dieu, parce que tu as daigné nous faire participer à ton corps et à ton sang pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle.

Nous te supplions, Seigneur, toi qui es bon et miséricordieux, de nous préserver de la condamnation.

On récite à l'extrémité du vestibule la prière suivante :

Nous te rendons grâces, Dieu conservateur de toutes choses, pour tous les biens que tu nous as accordés, et pour notre participation à tes saints mystères sans tache ; nous te présentons cette offrande, en te priant de nous garder sous l'ombre de tes ailes, et de daigner nous maintenir, jusqu'au dernier instant de notre vie, dans la participation de tes sanctifica-

tions, afin de sanctifier nos âmes et nos corps, et d'avoir part à l'héritage du royaume des cieux, parce que tu es notre sanctification, Seigneur, et c'est à toi, Père, Fils et Esprit-Saint, que nous rendons gloire et actions de grâces.

Le diacre commence dans le vestibule cette oraison :

Gloire à toi, gloire à toi, gloire à toi, Jésus-Christ, Roi, Verbe et Fils unique du Père, parce que tu as permis que nous, pécheurs et tes serviteurs indignes, nous jouissions de tes mystères sans tache, pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle : Gloire à toi.

Lorsque le diacre a traversé le vestibule, il se met à dire :

Maintenant, et de nouveau, et en tout temps, invoquons en paix le Seigneur, afin que la réception de ses mystères sacrés nous serve à nous préserver de tout mal, et à nous guider vers la vie éternelle; invoquons la communication et le don de l'Esprit-Saint.

Le prêtre prie :

Nous faisons mention de la très-sainte, très-glorieuse et bénie Mère de Dieu, Marie, toujours vierge et sans tache, et de tous les saints qui t'ont été agréables, Seigneur, et nous nous recommandons mutuellement à Jésus-Christ notre Dieu.

Le peuple : Gloire à toi, Seigneur.

Le prêtre : Dieu qui, par suite de ta grande et ineffable bonté, as condescendu à la faiblesse de tes serviteurs, et qui as daigné nous faire participer à cette table céleste, ne nous condamne pas, nous qui sommes pécheurs, à cause de la réception de tes saints mystères sans tache, mais conserve-nous avec bonté dans la sanctification de ton Esprit-Saint, afin que, devenant saints, nous obtenions une part dans ton héritage avec tous les saints que tu as agréés dès l'éternité, et que nous contemplions la lumière de ton visage par la miséricorde de ton Fils unique, Notre-Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus-Christ, avec lequel tu es béni, avec ton Esprit-Saint, bon et vivifiant, parce que ton nom, celui du Père, du Fils et du Saint-Esprit, doit être béni et glorifié, et honoré de toutes les manières, et célébré, maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix à tous.

Le peuple : Et à ton esprit.

Le diacre : Inclinons nos têtes devant le Seigneur.

Le prêtre : Dieu grand et admirable, regarde tes serviteurs, parce que nous inclinons nos têtes devant toi ; étends ta main puissante et pleine de bénédictions, et bénis ton peuple; préserve ton héritage, afin que toujours et continuellement nous te glorifions, toi qui es le seul Seigneur vivant et véritable, et afin que nous célébrions la sainte et consubstantielle Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles.

Exclamation.

Car c'est à toi que nous devons offrir louange et gloire, Seigneur tout-puissant; honneur, adoration et actions de grâces au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours.

Le peuple : Amen.

Le diacre : Chantons donc la paix de Jésus-Christ.

Et il dit ensuite : Allons dans la paix de Jésus-Christ.

Le peuple : Au nom du Seigneur suprême, bénis-nous.

Oraison que le diacre récite quand le peuple est renvoyé.

Avançant de gloire en gloire, nous te louons, toi qui conserves nos âmes. Gloire au Père et au Fils, et au Saint-Esprit ! maintenant et toujours, et dans tous les siècles, nous te louons, toi qui conserves nos âmes.

Le prêtre dit cette oraison depuis l'autel jusqu'à la sacristie.

Progressant de vertu en vertu, et ayant accompli tout le sacrifice divin en ton temple, nous te prions, Seigneur notre Dieu, de daigner étendre sur nous ta miséricorde parfaite ; dirige notre voie, affermis-nous dans ta crainte, rends-nous dignes du royaume céleste, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, avec lequel tu es béni, avec le Saint-Esprit, bon et vivifiant, maintenant et toujours, et dans tous les siècles.

Le diacre : Maintenant et de nouveau, et toujours, invoquons en paix le Seigneur.

Oraison qui se récite après que le peuple a été renvoyé.

Tu nous as accordé, Seigneur Dieu, la sanctification dans la réception du corps très-saint et du sang précieux de ton Fils unique, Jésus-Christ, Notre-Seigneur; accorde-nous aussi la grâce de ton Esprit-Saint, et conserve-nous exempts de fautes dans la foi; conduis-nous à une adoption parfaite, et à la rédemption, et aux félicités éternelles; car c'est toi, Seigneur, qui nous sanctifies et qui nous éclaires, ainsi que ton Fils unique et ton Esprit très-saint, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Le diacre : Maintenons-nous dans la paix de Jésus-Christ.

Le prêtre : Béni est Dieu, qui bénit et qui sanctifie par la réception de ses mystères saints, vivifiants et sans tache, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Ensuite l'oraison de la propitiation.

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, Agneau et Pasteur, qui ôtes les péchés du monde, qui as fait à deux débiteurs remise de ce qu'ils devaient, et qui as accordé à la femme pécheresse la rémission de ses péchés, toi qui as accordé au paralytique la guérison et la rémission de ses péchés, remets, pardonne et efface, Seigneur, nos péchés volontaires et involontaires que nous avons commis de propos délibéré ou par ignorance, et dans lesquels nous sommes tombés en désobéissant à tes ordres; ton

Esprit très-saint les connaît mieux que tes serviteurs. Quand des hommes revêtus de chair et habitant ce monde, et séduits par le diable, ont erré par parole ou par action, et ont encouru l'anathème, je prie et j'invoque ta bonté ineffable pour qu'ils soient absous, et pour que, dans ta miséricorde, tu leur accordes le pardon, et que tu les dégages de l'anathème.

Seigneur Dieu, exauce ma prière en faveur de tes serviteurs; mets en oubli toutes leurs fautes, pardonne-leur tous leurs délits volontaires et involontaires; délivre-les du supplice éternel. Car tu es celui qui nous as donné ce précepte : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel; » car tu es notre Dieu suprême, tu peux avoir pitié de nous, nous protéger et remettre nos péchés; c'est à toi que revient la gloire, avec le Père, qui n'a point de commencement, et avec l'Esprit vivifiant, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

LITURGIE DE SAINT JACQUES L'APOTRE, FRÈRE DU SEIGNEUR (324),

traduite du syriaque par Renaudot.

On récite d'abord l'oraison avant le baiser de paix :

Seigneur notre Dieu, toi qui aimes les hommes, rends-nous dignes par ce salut d'être purifiés de toute ruse, de toute acception de personne, et fais que nous nous saluions mutuellement par un baiser saint et divin, étant réunis par le lien de la charité et de la paix. Par Notre-Seigneur Dieu et Sauveur, Jésus-Christ, ton Fils unique, par lequel et avec lequel à toi reviennent l'honneur, la gloire et la puissance avec ton Esprit.

Le peuple : Amen

Le diacre : Tenons-nous avec respect et prions, rendons grâces, adorons et louons l'Agneau vivant de Dieu qui est offert sur l'autel. La divinité s'est abaissée sur les pécheurs fils d'Adam, elle les a sauvés de l'erreur et de la servitude du péché; les prophètes ont été inspirés par l'Esprit-Saint et ils ont parlé du premier-né; chacun d'eux a décrit à l'Eglise les mystères de son avénement. Moïse a écrit clairement qu'il a formé les créatures et qu'il a disposé pour le servir les ordres du feu et de l'esprit. Marque, Seigneur, du signe de la croix l'Eglise qu'il a épousée en sa personne, élève-le et établis-le dans le ciel à la droite de celui qui l'a envoyé. Tu es heureuse, Eglise fidèle, à cause des dons que t'a donnés ton Seigneur, par son corps et son sang sacré et par sa croix qui te garde. Faisons la commémoration de la pure Vierge Marie, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des Pères et des justes. Des vases saints seront offerts à notre Père en notre offrande, afin qu'il leur donne un baiser, et notre Père en sa liturgie se rappelera de tous ceux qui croient en Jésus-Christ.

Le prêtre : Seigneur, toi seul qui es miséricordieux, répands tes bénédictions sur ceux qui courbent leurs têtes devant ton autel, toi qui habites dans les cieux et qui regardes les régions les plus basses; bénis-les par la grâce, la miséricorde et l'amour pour les hommes de Jésus-Christ, ton Fils unique, par lequel et avec lequel il convient de te rendre gloire et hommage.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Dieu le Père qui, à cause de ton grand et ineffable amour à l'égard des hommes, as envoyé ton Fils dans le monde pour ramener les brebis égarées, ne détourne pas ta face de nous, lorsque nous célébrons ce sacrifice redoutable et non sanglant; ce n'est pas en notre justice, mais en ta miséricorde que nous mettons notre confiance. Nous invoquons ta clémence afin que ce mystère, qui a été institué pour le salut, ne soit pas un sujet de condamnation pour ton peuple, mais qu'il serve au pardon des péchés, à la rémission des fautes et aux grâces qu'il convient de te rendre, par la grâce, la miséricorde et l'amour pour les hommes de ton Fils unique par lequel et avec lequel la gloire te revient.

Le peuple : Amen.

Le diacre : Donnez la paix, chacun à son prochain, dans la charité et la foi, qui sont agréables à Dieu. Vas en paix, prêtre distingué. Tenons-nous debout, en priant avec respect; tenons-nous dans la crainte et le tremblement; tenons-nous dans la modestie et la sainteté, car voilà l'offrande qui est apportée et la Majesté qui se lève. Les portes du ciel s'ouvrent, et l'Esprit-Saint descend sur ces mystères sacrés. Nous nous tenons dans le séjour de la crainte et de l'effroi, et nous nous rangeons avec les chérubins et les séraphins. Nous sommes devenus les frères et les compagnons des veillants et des anges, et nous accomplissons avec eux le ministère du feu et de l'esprit. Que aucun de ceux qui osent approcher de ces mystères ne soit lié, car le voile est enlevé et la grâce descend, et les miséricordes divines se répandent sur chacun de ceux qui prient avec un cœur pur et une conscience bonne.

Le prêtre élève le voile et fait trois fois le signe de la croix sur le peuple et il dit

(334) Cette Liturgie se trouve dans la *Liturgia sanctorum Patrum.* Paris, 1560, p. 3; dans Renaudot, *Liturgiarum Orientalium collectio*, t. II, p. 126; dans Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. III, p. 122; dans la *Bibliotheca Patrum maxima*, édit. de Lyon, t. II, part. I, p. 1.

Que la charité du Père, que la grâce du Fils et la communication de l'Esprit-Saint soient avec nous tous.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Elevez vos cœurs.

Le peuple : Nous les avons vers le Seigneur.

Le prêtre : Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.

Le peuple : C'est juste et convenable.

Le prêtre s'incline et dit :

Il est vraiment digne et juste, il est convenable et il t'est dû que nous te louions, que nous te bénissions, que nous t'adorions, que nous te rendions grâces, à toi, auteur de toutes les créatures visibles ou invisibles.

Et élevant la voix il dit :

Toi qui lèves le ciel et les cieux des cieux et toutes leurs armées, le soleil et la lune, et toutes les légions des étoiles, la terre et les mers et tout ce qui est en elles, la Jérusalem céleste, l'Eglise des premiers habitants des cieux, les anges, les archanges, les principautés, les puissances, les trônes, les dominations, les vertus célestes, et les armées du ciel supérieures au monde, les chérubins qui ont des yeux nombreux et les séraphins qui ont six ailes et qui, se couvrant le visage avec deux et les pieds avec deux autres, volent avec les deux dernières, en chantant sans relâche l'hymne triomphal de ta gloire éclatante, chantant d'une voix sonore et disant :

Le peuple : Saint, saint, saint, le Seigneur, Dieu des armées ; les cieux et la terre sont pleins de ta gloire, de ton honneur et de ta majesté. Salut à toi, Seigneur, au haut des cieux. Béni celui qui vient et qui doit venir au nom du Seigneur. Salut à toi, Seigneur, au haut des cieux.

Le prêtre s'incline et dit :

Tu es vraiment saint, roi des siècles, toi qui donnes toute sainteté ; saint est ton Fils unique, Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ; saint est ton Esprit-Saint qui scrute toutes tes profondeurs, ô Dieu le Père, car tu es saint, toi qui contiens tout, toi qui es tout-puissant, terrible, bon, avec ton Fils unique qui a souffert à cause de l'homme, ton ouvrage, que tu as fabriqué avec de la terre et auquel tu as accordé les délices du paradis. Lorsqu'il eut violé ton commandement et qu'il fut tombé, tu ne l'as pas abandonné, ô Seigneur plein de bonté, mais tu l'as soutenu, comme étant le Père de la miséricorde souveraine. Tu l'as appelé par la loi ; tu l'as dirigé par les prophètes, tu as envoyé ensuite dans le monde ton Fils unique pour qu'il renouvelât ton image ; il est descendu du ciel, il a été incarné de l'Esprit-Saint et de la sainte Mère de Dieu, Marie, toujours Vierge ; il a conversé avec les hommes et il a tout institué pour le salut du genre humain.

Le prêtre, élevant la voix, prend l'offrande et dit :

Lorsqu'il allait, lui exempt de tout péché, subir volontairement la mort pour nous autres pécheurs, dans la nuit où il allait être livré pour la vie et le salut du monde, il prit du pain dans ses mains saintes, immaculées et sans souillures, et, ayant levé les yeux au ciel, il regarda vers toi, ô Dieu le Père, et rendant grâces, il bénit, sanctifia et brisa le pain et il le donna à ses disciples saints et aux apôtres, disant : « Prenez et mangez-en tous. C'est mon corps qui est donné pour vous et pour beaucoup pour la rémission des péchés et la vie éternelle. »

Et de même, après qu'ils eurent soupé, il prit le calice, et y mêlant du vin et de l'eau et rendant grâces, il le bénit, le sanctifia et le donna à ses disciples et aux apôtres saints, disant : « Prenez, buvez-en tous. C'est mon sang de l'alliance nouvelle qui est versé pour vous et pour beaucoup de fidèles et qui est donné pour la rémission des péchés et la vie éternelle. »

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Faites ceci en mémoire de moi ; toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez ma mort et vous confesserez ma résurrection jusqu'à ce que je vienne.

Le peuple : Seigneur, nous célébrons la mémoire de ta mort ; nous confessons ta résurrection et nous attendons ton second avénement ; nous implorons ta miséricorde et ta grâce ; nous sollicitons la rémission de nos péchés ; que tes miséricordes s'étendent sur nous tous.

Le prêtre : Nous célébrons ainsi la mémoire, Seigneur, de ta mort et de ta résurrection le troisième jour, et de ton ascension au ciel où tu es assis à la droite de Dieu le Père ; nous célébrons aussi celle de ton second avénement terrible et glorieux, où tu jugeras l'univers dans ta justice et lorsque chacun sera rétribué selon ses œuvres. Nous t'offrons ce sacrifice redoutable et non sanglant pour que tu ne nous traites pas, Seigneur, selon nos péchés, et que tu ne nous rétribues pas suivant nos iniquités, mais suivant ta bonté et ton amour ineffable pour les hommes ; efface nos péchés, ceux de tes serviteurs qui t'implorent. Car ton peuple et ton héritage t'invoquent, et par toi, invoquent ton Père, en disant :

Le peuple : Aie pitié de nous, Seigneur Père tout-puissant, aie pitié de nous.

Le prêtre : Nous, faibles pécheurs, tes serviteurs, nous te rendons grâces, Seigneur ; nous te louons pour toutes choses et à cause de toutes choses.

Le peuple : Nous te louons, nous te bénissons et nous t'adorons, nous te rendons grâces et nous implorons ton pardon, Seigneur Dieu, aie pitié de nous et exauce-nous.

Le prêtre : Nous célébrons surtout la mémoire de la sainte et glorieuse Marie, toujours vierge, Mère de Dieu.

Le diacre : Souviens-toi d'elle, Seigneur, et par ses prières saintes et pures, épargne-nous, exauce-nous et aie pitié de nous.

Le même : Qu'elle est terrible cette heure, qu'il est redoutable ce temps, mes bien-aimés, où l'Esprit vivant et saint vient des hauteurs sublimes du ciel, descend sur cette Eucharistie placée dans le sanctuaire et la

sanctifie. Tenez-vous en prière avec crainte et tremblement. La paix soit avec nous et la sécurité de Dieu le Père avec nous tous. Elevons la voix et disons trois fois : Kyrie, eleison.

Le prêtre s'inclinant récite l'invocation de l'Esprit-Saint.

Aie pitié de nous, Dieu Père tout-puissant, et envoie ton Esprit-Saint, souverain et vivifiant qui t'est égal par le trône et qui est égal à ton Fils par le royaume, consubstantiel et éternel, qui a parlé dans la loi et dans les prophètes, et dans ton Nouveau-Testament, qui est descendu sous la forme d'une colombe sur Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le fleuve du Jourdain, et qui est descendu sur les saints apôtres sous la forme de langues de feu.

Le peuple : Kyrie, eleison (335). (*Trois fois.*)

Le prêtre : Afin qu'en venant, il fasse de ce pain le corps vivifiant, le corps salutaire, le corps céleste qui donne le salut aux âmes et aux corps, le corps de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, pour procurer à ceux qui le reçoivent la rémission des péchés et la vie éternelle.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Et qu'il fasse du vin qui est dans ce calice le sang de la nouvelle alliance, le sang salutaire, le sang vivifiant, le sang céleste, le sang qui donne le salut aux âmes et aux corps, le sang de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, pour procurer à ceux qui le reçoivent la rémission des péchés et la vie éternelle.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Pour qu'ils servent à sanctifier nos âmes et nos corps ainsi que de tous ceux qui prendront part à ce sacrement, afin de faire fructifier les bonnes œuvres, afin de fortifier ton Eglise sainte que tu as établie sur la pierre de la vraie foi, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, lorsque tu la délivreras jusqu'à la consommation des siècles de toutes les hérésies et des scandales de ceux qui commettent l'iniquité, par la grâce, la miséricorde et l'amour pour les hommes de ton Fils unique par lequel et avec lequel la gloire et l'honneur te reviennent.

Le peuple : Amen.

Le prêtre s'incline et dit :

C'est pourquoi nous t'offrons, Seigneur, ce sacrifice redoutable et non sanglant pour tes lieux saints que tu as illustrés par la manifestation de Jésus-Christ, ton Fils et principalement pour la sainte Sion, mère de toutes les Eglises et pour ton Eglise sainte répandue dans tout l'univers.

Le diacre : Bénis, Seigneur. Prions et invoquons le Seigneur notre Dieu en ce moment saint, redoutable et grand, pour nos pères et nos guides qui sont aujourd'hui à notre tête et qui, dans la vie sainte, paissent et gouvernent les saintes Eglises de Dieu ; pour les vénérables et bienheureux, le seigneur N., notre patriarche, et le seigneur N., notre métropolitain ; nous invoquons aussi le Seigneur pour les autres vénérables métropolitains et évêques.

Le prêtre : Accorde-leur, Seigneur, les dons les plus riches de ton Esprit-Saint. Souviens-toi, Seigneur, de nos saints évêques, qui nous distribuent selon la justice la parole de la vérité et surtout du Père des Pères, notre patriarche N. et de notre évêque N. avec tous les autres évêques orthodoxes. Accorde-leur, Seigneur, une vieillesse digne de vénération, conserve-les de nombreuses années tout occupés à faire paître ton peuple avec toute piété et toute sainteté. Souviens-toi, Seigneur, des prêtres de ce lieu et de tout autre, des diacres et de tous ceux qui exercent le ministère ecclésiastique, à quelque ordre qu'ils appartiennent. Souviens-toi aussi, Seigneur, de moi, car tu as daigné m'appeler, quelque indigne que j'en sois. Ne garde pas le souvenir des péchés de ma jeunesse et de mon ignorance, mais souviens-toi de moi selon la multitude de tes miséricordes ; si tu observes les iniquités, Seigneur, qui est-ce qui pourra, Seigneur, se tenir devant toi ? Car la propitiation se trouve auprès de toi ; visite-moi et purifie-moi, afin que la grâce surabonde là où le péché a abondé.

Souviens-toi aussi, Seigneur, de ceux qui sont retenus en captivité et dans les fers ; souviens-toi de nos frères qui sont atteints des maladies et qui sont dans l'exil, et de ceux qui sont troublés par des esprits impurs. Souviens-toi, Seigneur, de l'air, des pluies, de la rosée et des fruits de la terre : les yeux de tous les hommes espèrent e[n toi].

(335) L'admission de quelques mots grecs dans la Liturgie latine remonte à une époque fort reculée ; indépendamment du *kyrie eleison*, qui se répète tous les dimanches, l'antienne *Agios o Theos* se chante le vendredi saint, et l'on appelle encore le Seigneur, dans quelques prières, *Alpha* et *Omega*. Un laborieux érudit, M. Edelestand du Meril, dans un travail récent qu'il a mis au jour, *Floire et Blanceflor*, poëme du XIII° siècle, Introduction, (page CLXXXIII, 1856), observe que dans plusieurs églises établies par des missionnaires venus de l'Orient, on conserva l'usage de chanter à certaines fêtes de l'année, au moins une partie de l'Office en grec. Voy. Martenne, *De antiqua Ecclesiæ disciplina*, p. 89 ; Mabillon, *Musæum Italicum*, t. II, p. 143 ; Binterim, *Denkwurdigkeiten der christ-catholischen Kirche*, t. IV, p. 316, 332 et 403. Au Mont-Cassin, on célébrait même une fois par mois, en grec, l'Office tout entier ; Cassiodore, *De divinis lectionibus*, ch. 28, et Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 126. Nous renverrons aussi à un volume curieux et peu commun, intitulé : Messe grecque en l'honneur de saint Denys, apôtre des Gaules, selon l'usage de l'abbaye de Saint-Denys, pour le jour de l'octave de la fête solennelle du saint, au 16 octobre. Paris, 1677, in-12. C'est une édition grecque, latine et française, donnée par Desuere Duplan, de la Messe qui se chantait en grec dans la cathédrale de Saint-Denis.

Parmi ces anciens livres de Messe, bien dignes d'un travail spécial, nous indiquerons la *Missa, qua Ethiopes communiter utuntur, quæ etiam canon universalis appellatur nunc primum ex lingua Chaldæa sive Æthiopica in Latinum conversa*. Romæ, apud Antonium Bladum, 1549, in-4° (opuscule de 18 feuillets, très-rare).

toi et tu leur donnes la nourriture au moment opportun ; tu ouvres ta main qui suffit pour pourvoir aux besoins de tous les êtres animés et tu les nourris tous par l'effet de ta bonté.

Elevant la voix : Préserve-moi, Seigneur Dieu, de toute angoisse, de toute colère et de l'adversité, de toutes les machinations et manœuvres des hommes pervers, de toute attaque et de toute violence de la part des démons, de tout fléau envoyé par toi, Seigneur, à cause de nos péchés ; conserve-nous dans la foi orthodoxe et dans l'observation de tes commandements qui sont saints et vivifiants, nous et tous ceux qui sont dignes de se tenir devant toi et qui attendent de toi d'amples miséricordes, parce que tu es le Dieu qui veut la miséricorde et nous te rendons grâces, etc.

Le peuple : Amen.

Le diacre prie pour les frères fidèles.

Nous réitérons la commémoration de nos frères fidèles, vrais Chrétiens qui nous ont recommandé, à nous faibles et débiles créatures, de nous souvenir d'eux en ce moment, et nous nous souvenons aussi de ceux qui sont troublés par un genre quelconque de tentations et d'afflictions.

Le prêtre s'incline et dit :

Daigne, Seigneur, te souvenir de ceux qui prennent part à nos prières, de nos pères, de nos frères, de nos ancêtres et de ceux qui sont absents. Souviens-toi aussi, Seigneur, de ceux qui nous ont recommandé de conserver leur mémoire dans les oraisons que nous t'adressons. Accorde à chacun d'eux, Seigneur, ce qu'il te demande, en ce qui regarde le salut. Souviens-toi, Seigneur de ceux qui ont apporté des offrandes à ton saint autel, et de ceux pour lesquels ils ont fait des vœux ainsi que de ceux qui ont voulu faire des offrandes, mais qui ne l'ont pas pu.

Elevant la voix :

Souviens-toi, Seigneur, de tous ceux dont nous rappelons la mémoire et de ceux dont nous ne la rappelons pas ; daigne, selon la multitude de ta miséricorde, leur accorder la joie de ton salut ; reçois leurs sacrifices dans l'immensité de tes cieux ; rends-le digne de ta visite et de ton secours ; donne-leur l'appui de tes forces et de ta puissance ; instruis-les, car tu es miséricordieux et tu désires la miséricorde, et à toi reviennent la gloire, l'honneur et la puissance, conjointement avec ton Fils unique et ton Esprit-Saint.

Le peuple : Amen.

Le diacre prie pour les souverains.

Nous réitérons la commémoration de tous les rois fidèles et vrais Chrétiens qui ont construit et fondé dans les quatre parties du monde des églises et des monastères consacrés à Dieu ; nous invoquons le Seigneur pour toute la république chrétienne, pour le clergé et pour le peuple fidèle, afin qu'ils en profitent dans la vertu.

Le prêtre s'incline et dit :

Souviens-toi aussi, Seigneur, de nos rois pieux et de nos reines, prends tes armes et ton bouclier, et lève-toi pour les assister. Soumets-leur tous leurs ennemis et tous leurs adversaires, afin que nous menions une vie tranquille et calme, dans la crainte de Dieu et dans l'humilité, parce que tu es, Seigneur, le refuge du salut et la puissance secourable ; c'est toi qui donnes la victoire à ceux qui t'invoquent et qui espèrent en toi. Nous te rendons gloire et honneur.

Le peuple : Amen.

Le diacre fait la mémoire des saints :

Nous faisons derechef la commémoration de la Mère de Dieu, Marie toujours vierge, véritablement heureuse, louée et bénie par toutes les générations de la terre ; nous faisons aussi celle des prophètes, des apôtres, des évangélistes, des prédicateurs, des martyrs et des confesseurs et du bienheureux Jean-Baptiste, précurseur du Sauveur, du glorieux Etienne, premier martyr et premier diacre, et nous souvenant de chacun d'eux, nous adressons nos prières au Seigneur.

Le prêtre s'incline et dit :

Seigneur, c'est à toi qu'est la puissance de la vie et de la mort ; tu es le Dieu des miséricordes et de l'amour pour les hommes ; rends-nous dignes de célébrer la mémoire de tous ceux qui t'ont été agréables dans les siècles passés, des saints pères et des patriarches, des prophètes et des apôtres, de Jean-Baptiste le précurseur, de saint Etienne, le premier des diacres et des martyrs et de la sainte Mère de Dieu et toujours vierge Marie, et de tous les saints.

Elevant la voix :

Nous te prions, Seigneur, plein de miséricorde, toi pour qui il n'est rien d'impossible, admets-nous dans cette bienheureuse réunion, fais-nous entrer dans cette église ; établis nous par ta grâce parmi ces élus qui sont inscrits dans les cieux. Nous célébrons leur mémoire pour que, lorsqu'ils seront devant ton trône, ils se souviennent de notre faiblesse et de notre misère et qu'ils t'offrent avec nous ce sacrifice redoutable et non sanglant, pour servir à guider ceux qui vivent, pour consoler les malheureux et les indignes tels que nous sommes ; pour le repos de la bonne mémoire de nos pères, de nos frères et de nos maîtres qui sont morts dans la vraie foi. C'est ce que nous te demandons, Seigneur, par la grâce et la miséricorde de ton Fils unique.

Le peuple : Amen.

Le diacre fait la commémoration des docteurs :

Nous faisons derechef en ta présence, Seigneur, la commémoration de ces docteurs divins qui ont expliqué la foi d'une façon irrépréhensible, et qui, décorés des plus belles vertus, sont morts, en nous confiant et nous remettant le dépôt de la foi orthodoxe.

Le prêtre s'incline et dit :

Souviens-toi, Seigneur, des saints évêques qui sont morts, et qui nous ont distribué la parole de la vérité, et qui, depuis Jacques l'apôtre, prince des apôtres et mar-

tyr, jusqu'aujourd'hui, ont prêché en ton Eglise sainte la parole de la foi orthodoxe.

Elevant la voix :

Seigneur, accorde la paix à ton Eglise par la prière et les supplications des docteurs qui ont été les flambeaux de ton Eglise sainte, qui ont glorieusement combattu pour la foi, et qui ont porté ton saint nom devant les peuples, les rois et les fils d'Israël ; fortifie dans nos âmes leurs doctrines et leur enseignement ; comprime les hérésies qui nous sont nuisibles ; accorde-nous de paraître sans confusion devant ton tribunal ; parce que tu es saint, Seigneur, et que tu reposes dans les saints, toi qui sauves et récompenses les saints.

Le peuple : Amen.

Le diacre fait la commémoration des fidèles défunts.

Nous faisons derechef la commémoration de tous les fidèles défunts qui ont trépassé dans la vraie foi, soit qu'ils appartinssent à ce saint autel, ou à cette ville, ou à tout autre pays, et qui sont parvenus à toi, Seigneur Dieu des esprits et de toute chair. Nous prions, nous supplions et nous invoquons Jésus-Christ, notre Dieu, qui a pris auprès de lui leurs âmes et leurs esprits afin que, par un effet de ses grandes miséricordes, il les juge dignes d'obtenir le pardon de leurs fautes et la rémission de leurs péchés, et de les faire parvenir, ainsi que nous, à son royaume dans le ciel. C'est pourquoi nous élevons la voix et nous disons Kyrie eleison (*trois fois*).

Le prêtre s'incline et dit :

Souviens-toi aussi, Seigneur, des prêtres orthodoxes qui sont morts, des diacres et des sous-diacres, des lecteurs, des interprètes, des exorcistes, des moines, des religieux, des auditeurs, des vierges, des séculiers qui sont morts dans la vraie foi et de ceux que chacun de nous désigne dans sa pensée

Elevant la voix :

Seigneur Dieu des esprits et de toute chair, souviens-toi de tous ceux dont nous conservons la mémoire et qui sont morts dans la foi orthodoxe ; donne le repos à leurs âmes, à leurs corps et à leurs esprits, les délivrant de la damnation future sans fin, et les rendant dignes de prendre part à la joie qui est dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, où resplendit la lumière de ton image, d'où sont éloignés les gémissements, la douleur et les angoisses ; ne leur impute pas tous leurs péchés. N'entre pas en jugement avec tes serviteurs, car nul être vivant ne sera justifié en ta présence, et de tous les hommes qui ont été sur la terre, nul ne sera arrivé exempt de souillure, ou pur de péché, si ce n'est seulement Notre-Seigneur Jésus-Christ, ton Fils unique, par lequel nous espérons obtenir la miséricorde et la rémission de nos péchés.

Le peuple : Accorde-leur le repos, Seigneur, et sois-leur propice ; pardonne-nous toutes nos erreurs et toutes les fautes que nous avons commises, soit en le sachant, soit par ignorance.

Le prêtre s'incline et dit :

Pardonne, Seigneur, remets et efface les péchés volontaires et involontaires de nous tous, ceux que nous avons commis par parole, ou pensée ou en action ; pardonne-nous nos fautes publiques ou cachées, récentes ou anciennes, et toutes celles que connaît ton nom saint.

Elevant la voix :

Accorde-nous une fin chrétienne et exempte de péché ; réunis-nous sous les pieds de tes élus, quand, où et comme tu voudras ; préserve-nous de la confusion de nos iniquités, afin qu'en cela comme en toutes choses, ton nom adorable soit loué et célébré ainsi que Jésus-Christ Notre-Seigneur et ton Esprit-Saint.

Le peuple : Tel qu'il est et qu'il a été dans la génération des générations et dans les siècles des siècles futurs. Amen.

Le prêtre : La paix avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : Que les miséricordes de Dieu soient sur nous tous.

Il dit ensuite : Nous brisons avec foi et recueillement ce pain céleste eucharistique, corps du Dieu vivant, dans le calice du salut et de l'action de grâces.

Le peuple : Amen.

Le diacre dit à haute voix :

Bénis-nous, Seigneur. Nous prions derechef par cette oblation sainte et par ce sacrifice propitiatoire qui est offert à Dieu le Père, sanctifié, complété et rendu parfait par la descente de l'Esprit-Saint vivant, nous prions pour notre père le prêtre qui a offert et consacré ce sacrifice et pour l'autel de Dieu sur lequel il s'est accompli, et pour le peuple béni qui en approche et qui le reçoit dans une foi sincère, et pour ceux en faveur desquels il est offert et consacré. Voici le temps de la crainte ; voici l'heure pleine de terreur, les anges adorent Dieu avec effroi ; la terreur s'empare des enfants de la lumière, c'est l'heure où vient le pardon, et les péchés fuient loin d'elle. Ministres de l'Eglise, tremblez, parce que vous administrez le feu vivant. La puissance qui vous est donnée est plus excellente que celle que possèdent les séraphins. Heureuse l'âme qui est maintenant dans l'Eglise avec pureté, parce que l'Esprit-Saint écrit son nom et l'élève dans le ciel. Diacres, tenez-vous avec frayeur, au moment sacré où l'Esprit-Saint descend pour sanctifier les corps de ceux qui le reçoivent. Regarde, Seigneur, d'un œil de miséricorde ton serviteur qui célèbre le saint mystère. Reçois, Seigneur, cette offrande comme celle des prophètes et des apôtres. Souviens-toi, Seigneur, de nos pères et de nos frères et de que de nos maîtres ; rends-les dignes ainsi que nous par ta miséricorde, du royaume céleste. Souviens-toi, Seigneur, par ta grâce et ta miséricorde divine, de notre patriarche N. et de ceux dont les prières sont exprimées ici. Souviens-toi, Seigneur, des absents, et aie pitié des présents. Donne

le repos aux esprits des défunts et épargne les pécheurs au jour du jugement. Donne, Seigneur Jésus-Christ, le repos aux esprits de ceux qui sont sortis de ce monde et admets-les avec les hommes justes et pieux. Que ta croix soit pour eux un pont et ton baptême une défense. Que ton corps et que ton sang sacrés soient pour eux la voie qui conduise à ton royaume. Il convient que du milieu du sanctuaire, nous rendions perpétuellement gloire au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint vivant, les adorant d'une manière qui soit accueillie d'eux, afin que Dieu répande sur nous sa grâce, sa bénédiction, sa miséricorde et sa clémence depuis ce moment jusqu'à la fin, et que tous nous adressions nos oraisons au Seigneur.

Le prêtre, avant de réciter l'Oraison dominicale, dit :

Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, père de miséricorde et dieu de toute consolation, qui es assis au-dessus des chérubins et qui reçois les louanges des séraphins, devant lequel se tiennent mille myriades d'anges, armées célestes et éminentes, toi qui as daigné sanctifier et rendre parfaites par la grâce de ton Fils unique, et par la descente de ton Esprit-Saint, les offrandes faites des dons et des fruits qui te sont présentés en odeur de suavité, sanctifie aussi, Seigneur, nos âmes, nos corps et nos esprits, afin que nous puissions t'invoquer avec un cœur pur, une âme lucide et une figure exempte de confusion, ô Dieu céleste, Père tout-puissant, et que nous te priions en disant : Notre Père qui es dans les cieux.

Le peuple : Que ton nom soit sanctifié.

Le prêtre : Seigneur, notre Dieu, ne nous induis pas en des tentations que, privés de force, nous ne pourrions supporter, mais accorde-nous ton secours afin que nous puissions surmonter la tentation, et délivre-nous du mal. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, par lequel, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le diacre : Inclinez vos têtes devant Dieu miséricordieux, devant l'autel propitiatoire, et devant le corps et le sang de notre Sauveur dans lequel est placée la vie pour ceux qui le reçoivent, et recevez la bénédiction du Seigneur.

Le prêtre : Tes serviteurs inclinent leurs têtes devant toi, Seigneur ; ils attendent de toi des miséricordes abondantes. Envoie, Seigneur, les bénédictions copieuses qui viennent de toi, Seigneur, et sanctifie nos âmes, nos corps et nos esprits, afin que nous soyons dignes de participer au corps et au sang du Christ, notre Sauveur, par la grâce, le mérite et l'amour de Jésus-Christ avec lequel tu es loué et béni dans les cieux et sur la terre avec ton Esprit-Saint.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Que la paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le prêtre : Que les miséricordes de Dieu soient avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le diacre : Que chacun avec crainte et tremblement dirige ses regards vers Dieu, et qu'il invoque la grâce et la miséricorde du Seigneur.

Le prêtre : Saint, saint, saint le Seigneur Dieu maître des armées ; les cieux et la terre sont pleins de tes louanges. O Dieu, ta gloire s'élève au-dessus des cieux et au-dessus de toute la terre. J'ai levé mes yeux vers toi qui habites dans les cieux.

Le prêtre prend ensuite l'Eucharistie dans les mains, et il dit à haute voix :

Les choses saintes sont livrées aux saints dans la perfection, dans la pureté et dans la sainteté.

Tous disent alors ensemble : Un Père saint, un Fils saint, un Esprit saint. Que béni soit le nom du Seigneur qui est dans le ciel et sur la terre ; à lui gloire dans tous les siècles. Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint, qui sanctifie toutes choses et qui expie toutes choses.

Le prêtre : Seigneur, nous croyons en toi avec vérité et avec certitude, comme l'Eglise sainte et catholique croit en toi. Nous croyons que tu es le seul Père saint auquel revient la gloire. Amen ; un seul Fils saint ; à lui la louange. Amen ; un seul Esprit-Saint ; à lui la gloire et actions de grâces dans tous les siècles. Amen.

Le diacre : Recevons dans la résurrection du roi Jésus-Christ la grâce pour nos âmes dans la foi, et disons tous également au Fils qui nous a sauvés par sa croix : Béni notre Sauveur, tu es saint, saint, saint de toutes les manières ; glorifions la mémoire de sa Mère, des saints et des fidèles défunts. *Alleluia.* Les vertus des cieux se tiennent avec nous, au milieu du sanctuaire, et elles s'inclinent devant le corps du Fils de Dieu qui a été immolé en notre présence. Approchez, recevez de lui la rémission de vos péchés et de vos fautes. *Alleluia.* Seigneur, que sur ton autel saint se fasse la mémoire de nos pères, de nos frères et de nos maîtres ; qu'ils ressuscitent pour être placés à ta droite, au jour de l'avénement de ta majesté, ô Jésus-Christ, roi. *Alleluia.* Béni soit le Seigneur qui nous a donné son corps et son sang vivant, afin d'obtenir par eux le pardon de nos péchés. Prêtres, lorsque vous êtes dans le sanctuaire, ouvrez les portes de vos cœurs, récitez le psaume et bénissez cette Eucharistie placée dans le sanctuaire.

On récite le psaume CL.

Le prêtre récite encore quelques prières qui varient selon les usages des diverses Eglises ; il sépare du pain eucharistique un morceau qu'il trempe dans le calice, et il fait sur les autres le signe de la croix, en disant :

Que le sang de Notre-Seigneur arrose son corps au nom du Père †, et du Fils †, et de l'Esprit-Saint †.

Il place dans le calice cette même petite partie en disant :

Seigneur, tu as mêlé ta divinité avec notre humanité et notre humanité avec ta divinité, ta vie avec notre mortalité et notre

tyr, jusqu'aujourd'hui, ont prêché en ton Eglise sainte la parole de la foi orthodoxe.

Elevant la voix :

Seigneur, accorde la paix à ton Eglise par la prière et les supplications des docteurs qui ont été les flambeaux de ton Eglise sainte, qui ont glorieusement combattu pour la foi, et qui ont porté ton saint nom devant les peuples, les rois et les fils d'Israël ; fortifie dans nos âmes leurs doctrines et leur enseignement ; comprime les hérésies qui nous sont nuisibles; accorde-nous de paraître sans confusion devant ton tribunal ; parce que tu es saint, Seigneur, et que tu reposes dans les saints, toi qui sauves et récompenses les saints.

Le peuple : Amen.

Le diacre fait la commémoration des fidèles défunts.

Nous faisons derechef la commémoration de tous les fidèles défunts qui ont trépassé dans la vraie foi, soit qu'ils appartinssent à ce saint autel, ou à cette ville, ou à tout autre pays, et qui sont parvenus à toi, Seigneur Dieu des esprits et de toute chair. Nous prions, nous supplions et nous invoquons Jésus-Christ, notre Dieu, qui a pris auprès de lui leurs âmes et leurs esprits afin que, par un effet de ses grandes miséricordes, il les juge dignes d'obtenir le pardon de leurs fautes et la rémission de leurs péchés, et de les faire parvenir, ainsi que nous, à son royaume dans le ciel. C'est pourquoi nous élevons la voix et nous disons Kyrie eleison (*trois fois*).

Le prêtre s'incline et dit :

Souviens-toi aussi, Seigneur, des prêtres orthodoxes qui sont morts, des diacres et des sous-diacres, des lecteurs, des interprètes, des exorcistes, des moines, des religieux, des auditeurs, des vierges, des séculiers qui sont morts dans la vraie foi et de ceux que chacun de nous désigne dans sa pensée

Elevant la voix :

Seigneur Dieu des esprits et de toute chair, souviens-toi de tous ceux dont nous conservons la mémoire et qui sont morts dans la foi orthodoxe; donne le repos à leurs âmes, à leurs corps et à leurs esprits, les délivrant de la damnation future sans fin, et les rendant dignes de prendre part à la joie qui est dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, où resplendit la lumière de ton image, d'où sont éloignés les gémissements, la douleur et les angoisses; ne leur impute pas tous leurs péchés. N'entre pas en jugement avec tes serviteurs, car nul être vivant ne sera justifié en ta présence, et de tous les hommes qui ont été sur la terre, nul ne sera arrivé exempt de souillure, ou pur de péché, si ce n'est seulement Notre-Seigneur Jésus-Christ, ton Fils unique, par lequel nous espérons obtenir la miséricorde et la rémission de nos péchés.

Le peuple : Accorde-leur le repos, Seigneur, et sois-leur propice; pardonne-nous toutes nos erreurs et toutes les fautes que nous avons commises, soit en le sachant, soit par ignorance.

Le prêtre s'incline et dit :

Pardonne, Seigneur, remets et efface les péchés volontaires et involontaires de nous tous, ceux que nous avons commis par parole, ou pensée ou en action ; pardonne-nous nos fautes publiques ou cachées, récentes ou anciennes, et toutes celles que connaît ton nom saint.

Elevant la voix :

Accorde-nous une fin chrétienne et exempte de péché; réunis-nous sous les pieds de tes élus, quand, où et comme tu voudras; préserve-nous de la confusion de nos iniquités, afin qu'en cela comme en toutes choses, ton nom adorable soit loué et célébré ainsi que Jésus-Christ Notre-Seigneur et le S. Esprit-Saint.

Le peuple : Tel qu'il est et qu'il a été dans la génération des générations et dans les siècles des siècles futurs. Amen.

Le prêtre : La paix avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : Que les miséricordes de Dieu soient sur nous tous.

Il dit ensuite : Nous brisons avec foi et recueillement ce pain céleste eucharistique, corps du Dieu vivant, dans le calice du saint et de l'action de grâces.

Le peuple : Amen.

Le diacre dit à haute voix :

Bénis-nous, Seigneur. Nous prions derechef par cette oblation sainte et par ce sacrifice propitiatoire qui est offert à Dieu le Père, sanctifié, complété et rendu parfait par la descente de l'Esprit-Saint vivant, nous prions pour notre père le prêtre qui a offert et consacré ce sacrifice et pour l'autel de Dieu sur lequel il s'est accompli, et pour le peuple béni qui en approche et qui le reçoit dans une foi sincère, et pour ceux en faveur desquels il est offert et consacré. Voici le temps de la crainte; voici l'heure pleine de terreur: les anges adorent Dieu avec effroi; la terreur s'empare des enfants de la lumière, c'est l'heure où vient le pardon, et les péchés fuient loin d'elle. Ministres de l'Eglise, tremblez, parce que vous administrez le feu vivant. La puissance qui vous est donnée est plus excellente que celle que possèdent les séraphins. Heureuse l'âme qui est maintenue dans l'Eglise avec pureté, parce que l'Esprit-Saint écrit son nom et l'élève dans le ciel. Diacres, tenez-vous avec frayeur, au moment sacré où l'Esprit-Saint descend pour sanctifier les corps de ceux qui le reçoivent. Regarde, Seigneur, d'un œil de miséricorde ton serviteur qui célèbre le saint mystère. Reçois, Seigneur, cette offrande comme celle des prophètes et des apôtres. Souviens-toi, Seigneur, de nos pères et de nos frères ainsi que de nos maîtres; rends-les dignes ainsi que nous par ta miséricorde, du royaume céleste. Souviens-toi, Seigneur, par ta grâce et ta miséricorde divine, de notre patriarche N. et de ceux dont les prières sont exprimées ici. Souviens-toi, Seigneur, des absents, et aie pitié des présents. Donne-

le repos aux esprits des défunts et épargne les pécheurs au jour du jugement. Donne, Seigneur Jésus-Christ, le repos aux esprits de ceux qui sont sortis de ce monde et admets-les avec les hommes justes et pieux. Que ta croix soit pour eux un pont et ton baptême une défense. Que ton corps et que ton sang sacrés soient pour eux la voie qui conduise à ton royaume. Il convient que du milieu du sanctuaire, nous rendions perpétuellement gloire au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint vivant, les adorant d'une manière qui soit accueillie d'eux, afin que Dieu répande sur nous sa grâce, sa bénédiction, sa miséricorde et sa clémence depuis ce moment jusqu'à la fin, et que tous nous adressions nos oraisons au Seigneur.

Le prêtre, avant de réciter l'Oraison dominicale, dit :

Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, père de miséricorde et dieu de toute consolation, qui es assis au-dessus des chérubins et qui reçois les louanges des séraphins, devant lequel se tiennent mille myriades d'anges, armées célestes et éminentes, toi qui as daigné sanctifier et rendre parfaites par la grâce de ton Fils unique, et par la descente de ton Esprit-Saint, les offrandes faites des dons et des fruits qui te sont présentés en odeur de suavité, sanctifie aussi, Seigneur, nos âmes, nos corps et nos esprits, afin que nous puissions t'invoquer avec un cœur pur, une âme lucide et une figure exempte de confusion, ô Dieu céleste, Père tout-puissant, et que nous te priions en disant : Notre Père qui es dans les cieux.

Le peuple : Que ton nom soit sanctifié.

Le prêtre : Seigneur, notre Dieu, ne nous induis pas en des tentations que, privés de force, nous ne pourrions supporter, mais accorde-nous ton secours afin que nous puissions surmonter la tentation, et délivre-nous du mal. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, par lequel, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le diacre : Inclinez vos têtes devant Dieu miséricordieux, devant l'autel propitiatoire, et devant le corps et le sang de notre Sauveur dans lequel est placée la vie pour ceux qui le reçoivent, et recevez la bénédiction du Seigneur.

Le prêtre : Tes serviteurs inclinent leurs têtes devant toi, Seigneur; ils attendent de toi des miséricordes abondantes. Envoie, Seigneur, les bénédictions copieuses qui viennent de toi, Seigneur, et sanctifie nos âmes, nos corps et nos esprits, afin que nous soyons dignes de participer au corps et au sang du Christ, notre Sauveur, par la grâce, le mérite et l'amour de Jésus-Christ avec lequel tu es loué et béni dans les cieux et sur la terre avec ton Esprit-Saint.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Que la paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le prêtre : Que les miséricordes de Dieu soient avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le diacre : Que chacun avec crainte et tremblement dirige ses regards vers Dieu, et qu'il invoque la grâce et la miséricorde du Seigneur.

Le prêtre : Saint, saint, saint le Seigneur Dieu maître des armées; les cieux et la terre sont pleins de tes louanges. O Dieu, ta gloire s'élève au-dessus des cieux et au-dessus de toute la terre. J'ai levé mes yeux vers toi qui habites dans les cieux.

Le prêtre prend ensuite l'Eucharistie dans les mains, et il dit à haute voix :

Les choses saintes sont livrées aux saints dans la perfection, dans la pureté et dans la sainteté.

Tous disent alors ensemble : Un Père saint, un Fils saint, un Esprit saint. Que béni soit le nom du Seigneur qui est dans le ciel et sur la terre; à lui gloire dans tous les siècles. Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint, qui sanctifie toutes choses et qui expie toutes choses.

Le prêtre : Seigneur, nous croyons en toi avec vérité et avec certitude, comme l'Eglise sainte et catholique croit en toi. Nous croyons que tu es le seul Père saint auquel revient la gloire. Amen ; un seul Fils saint; à lui la louange. Amen; un seul Esprit-Saint; à lui la gloire et actions de grâces dans tous les siècles. Amen.

Le diacre : Recevons dans la résurrection du roi Jésus-Christ la grâce pour nos âmes dans la foi, et disons tous également au Fils qui nous a sauvés par sa croix : Béni notre Sauveur, tu es saint, saint, saint de toutes les manières; glorifions la mémoire de sa Mère, des saints et des fidèles défunts. *Alleluia.* Les vertus des cieux se tiennent avec nous, au milieu du sanctuaire, et elles s'inclinent devant le corps du Fils de Dieu qui a été immolé en notre présence. Approchez, recevez de lui la rémission de vos péchés et de vos fautes. *Alleluia.* Seigneur, que sur ton autel saint se fasse la mémoire de nos pères, de nos frères et de nos maîtres; qu'ils ressuscitent pour être placés à ta droite, au jour de l'avénement de ta majesté, ô Jésus-Christ, roi. *Alleluia.* Béni soit le Seigneur qui nous a donné son corps et son sang vivant, afin d'obtenir par eux le pardon de nos péchés. Prêtres, lorsque vous êtes dans le sanctuaire, ouvrez les portes de vos cœurs, récitez le psaume et bénissez cette Eucharistie placée dans le sanctuaire.

On récite le psaume CL.

Le prêtre récite encore quelques prières qui varient selon les usages des diverses Eglises; il sépare du pain eucharistique un morceau qu'il trempe dans le calice, et il fait sur les autres le signe de la croix, en disant :

Que le sang de Notre-Seigneur arrose son corps au nom du Père †, et du Fils †, et de l'Esprit-Saint †.

Il place dans le calice cette même petite partie en disant :

Seigneur, tu as mêlé ta divinité avec notre humanité et notre humanité avec ta divinité, ta vie avec notre mortalité et notre

mortalité avec ta vie; tu as reçu ce qui était à nous et tu nous a donné ce qui était à toi, pour la vie et le salut de nos âmes. A toi gloire dans tous les siècles.

Le prêtre reçoit le corps de Jésus Christ en disant :

Seigneur, fais que nos corps soient sanctifiés par ton corps saint et que nos âmes soient purifiées par ton sang propitiatoire : que ton corps et ton sang nous servent à obtenir la grâce de nos fautes et la rémission de nos péchés; Seigneur Dieu, gloire à toi dans tous les siècles.

Le prêtre distribue ensuite l'Eucharistie aux prêtres, puis aux diacres et enfin aux laïques, en disant :

Que le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ te soient donnés pour le pardon de tes fautes et la rémission de tes péchés, en ce monde et en l'autre.

Pendant que la communion est administrée, le diacre dit à haute voix :

Mes frères, recevez le corps du Christ, buvez son sang avec foi, et chantez sa gloire; c'est le calice que Notre-Seigneur a mêlé sur le bois de la croix; approchez-vous, mortels; buvez-en pour la rémission de vos fautes; *alleluia;* à lui la louange; son troupeau en boit et obtient la pureté.

Ces vers et beaucoup d'autres semblables se récitent ou se suppriment, selon que le nombre des communiants est plus ou moins grand.

Le prêtre essuie ensuite les vases sacrés par le ministère des diacres, et ensuite l'oraison d'action de grâces est récitée.

Nous te rendons grâce, ô Dieu! et nous te louons surtout à cause de ton immense et ineffable amour à l'égard des hommes. O Seigneur! ne condamne pas, à cause de la participation qu'ils ont prise à tes mystères saints et sans tâche, ceux que tu as daigné admettre à ta table céleste. Daigne nous garder dans la justice et dans la sainteté, afin que, rendus dignes par la communication de ton Esprit-Saint, nous obtenions une part et un héritage avec tous les saints qui t'ont été agréables, par la grâce, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le diacre : Prions derechef pour la consommation de ces mystères saints.

Le prêtre : Dieu grand et admirable, qui as incliné les cieux et qui es descendu pour le salut des hommes, jette les yeux sur nous par un effet de ta grâce et de ta miséricorde; bénis ton peuple, et préserve ton héritage, afin que nous te louions toujours et en tout temps, parce que tu es notre seul Dieu véritable, et nous louons aussi, maintenant et toujours et dans tous les siècles, Dieu le Père qui t'a engendré, et ton Esprit-Saint.

Le peuple : Amen.

Le diacre : Seigneur, donne ta bénédiction.

Le prêtre : Seigneur, bénis tous ceux qui sont ici présents, conserve-les tous, etc.

La bénédiction varie selon l'usage des Eglises et selon la fête qu'on célèbre.

Quand elle est récitée, le diacre entonne le psaume XXXIV : « *Je bénirai en tout temps le Seigneur.* » *Ensuite chacun se retire et la liturgie est terminée.*

Autres oraisons à réciter au moment de la communion et après, et qui, dans quelques manuscrits, sont jointes à la liturgie de Jacques, dans d'autres à celle de Xyste ou de Pierre.

Lors de la distribution de la communion, le prêtre dit :

Seigneur, tu es saint, saint, saint. Ainsi le crie l'Eglise. Béni celui qui m'a donné son corps et son sang, afin que par lui j'obtienne l'expiation de mes péchés. Nous invoquons ton saint, afin qu'il nous soit favorable, lorsqu'au jour du jugement nous paraîtrons devant son trône qui inspire la crainte et l'effroi. Je suis le pain de vie, dit le Seigneur, et celui qui me mange avec foi héritera de la vie. Que celui qui est pur parmi ceux qui voient avec foi le corps du Fils, s'approche, et qu'il te reçoive, et qu'il obtienne par lui le pardon des péchés. Bénie est Marie, et béni est le fruit qui est sorti d'elle, parce que nous recevons son corps et que nous buvons son sang pour l'expiation de nos fautes. Reçois, Seigneur, les offrandes que te présentent tes adorateurs; sois propice, dans tes miséricordes, aux âmes de ceux qui sont défunts.

Oraison pour les morts.

Voici que l'offrande est apportée, et voici que les âmes sont purifiées. Qu'elle procure le repos aux morts pour lesquels elle est offerte. Cette offrande, que les vivants présentent pour les défunts expie l'iniquité de l'âme, et par elle, leurs péchés leur sont remis. Que celui qui a appelé Lazare et le fils de la veuve répande la rosée de ses miséricordes sur les os des défunts. Seigneur, souviens-toi de celui par lequel cette offrande est présentée, et place-le avec Abraham, Isaac et Jacob.

Roi céleste, reçois l'offrande de tes serviteurs, et conserve leur mémoire dans la Jérusalem d'en haut et dans celle qui est sur la terre, et que leur mémoire soit favorable sur l'autel qui est dans le lieu élevé. Agneau de Dieu et pasteur, qui es mort pour tes brebis, accorde, Seigneur, par ta grâce, le repos aux fidèles défunts.

Mon âme a soif de ton corps, mais je redoute d'approcher de lui : mes péchés m'inspirent l'effroi; qu'ils soient expiés, Seigneur, par ta clémence. Que ton corps et ton sang que nous recevons soient pour nous la voie et le chemin pour que nous passions sans crainte des ténèbres à la lumière. Que la joie soit dans les régions supérieures et l'espoir dans les régions inférieures, par suite des offrandes que les vivants font pour leurs morts.

Le diacre : Prions après être devenus dignes de recevoir le corps et le sang de notre Sauveur; c'est le mystère et le gage qui est descendu du ciel, qui ne passe pas et qui

n'est pas détruit. Prions, afin qu'il demeure parmi nous, et afin que nous le conservions avec pureté. Gloire au Seigneur qui, dans sa bonté, nous a rendus dignes de ce don spirituel.

Nous te confessons derechef dans la consommation de tes saints mystères, Seigneur Jésus-Christ, parce que tu nous a nourris de ton corps, et que tu nous a abreuvés de ton sang. Aie pitié de nous, et exaucenous.

Autre oraison d'action de grâces.

Que les bouches, rassasiées de tes dons, confessent ta gloire, Seigneur, par laquelle elles ont mérité ce don céleste qui est le corps et le sang de ton Fils unique, par lequel et avec lequel la gloire et l'honneur te reviennent avec ton Esprit-Saint.

Seigneur Jésus-Christ, pain céleste, toi qui t'es humilié jusqu'au point de devenir pour nous une nourriture qui ne périsse point, ne permets pas que, lors de ton second avénement, nous soyons dévorés par un feu inextinguible. Donne ta bénédiction à nous tous, conserve-nous tous; secours-nous tous; montre-nous la voie de la vie et du salut; que tes miséricordes et que ta clémence soient sur nous tous. Veille sur nos frères qui sont éloignés; instruits ceux qui sont proches, en leur distribuant une doctrine suffisante: protége aussi tous les fidèles de l'un et l'autre sexe qui ont participé à cette Eucharistie qui a été apportée, offerte et présentée sur ton saint autel.

Que le Dieu qui a reçu les offrandes des justes d'autrefois, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, accueille aussi vos offrandes, vos vœux, les prémices et les dîmes que vous lui présentez: qu'il accorde le repos et un bon souvenir aux défunts; qu'il sanctifie et protége les vivants, par les prières de la Mère de la vie, Marie, qui a engendré Dieu, et de tous les saints dans tous les siècles. Amen.

[PETITE LITURGIE DE SAINT JACQUES, FRÈRE DU SEIGNEUR,

mise en ordre par Grégoire, patriarche de l'Orient, dans les montagnes de la Grande-Arménie, l'an des Grecs 1903, *et de Jésus-Christ* 1591.

Oraison avant la paix.

Dieu, Seigneur tout-puissant, accorde-nous, quoique nous en soyons indignes, le salut que nous implorons, afin que, réunis sans fraude par le lien de la charité, nous nous saluions mutuellement par un baiser saint et divin, et que nous t'offrions gloire et louange; ainsi qu'à ton Fils unique et à l'Esprit-Saint, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit. Donnons la paix.

Le prêtre : Seigneur, toi seul qui es miséricordieux, qui habites dans les lieux élevés, et qui jettes tes regards sur les humbles, envoie tes bénédictions vers ceux qui inclinent leurs têtes devant toi, et bénis-les par la grâce de ton Fils unique, et de ton Esprit-Saint, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Dieu Père qui, par ton grand amour pour les hommes, as envoyé ton Fils dans le monde pour ramener les brebis égarées, ne repousse pas, Seigneur, le culte que nous te rendons en t'offrant ce sacrifice non sanglant, car c'est en tes miséricordes et non en notre justice que nous mettons notre confiance. Que ce mystère, institué pour notre salut, ne tourne pas pour notre condamnation, mais pour l'absolution de nos péchés, et pour l'action de grâces qu'il convient de te rendre à toi et à ton Fils unique, et à ton Esprit-Saint, maintenant et toujours.

Le diacre : Tenons-nous avec respect.

Le peuple : Que les miséricordes du Seigneur soient avec nous

Le prêtre : Que la grâce du Seigneur soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le prêtre : Elevez vos cœurs.

Le peuple : Nous les avons vers le Seigneur.

Le prêtre : Rendons grâces

Le peuple : C'est digne et juste.

Le prêtre s'incline et dit :

Il est vraiment juste et digne que nous rendions grâces à l'Auteur de toute créature; nous devons l'adorer et le glorifier.

Elevant la voix :

C'est lui que louent les puissances célestes, les créatures corporelles et incorporelles, le soleil, la lune et toutes les étoiles, la terre et les mers, les premiers-nés de la Jérusalem céleste, les Anges, les Archanges, les Principautés, les Trônes, les Dominations, les Vertus, les Chérubins aux yeux nombreux, les Séraphins pourvus de six ailes qui, couvrant leurs faces et leurs pieds, volent en s'écriant alternativement :

Le peuple : Saint, saint, saint, etc.

Le prêtre s'incline et dit :

Tu es vraiment saint et sanctificateur, ô Roi des siècles! Saint aussi est ton Esprit qui scrute les mystères. Tu as fait l'homme avec de la terre, et tu l'as placé dans le paradis; lorsqu'il eut enfreint ton commandement, tu ne l'abandonnas point, mais tu l'as dirigé par la voix des prophètes; tu as enfin envoyé dans le monde ton Fils unique qui a été incarné de l'Esprit-Saint et de la Vierge Marie, et il a renouvelé ton image qui avait été souillée.

Elevant la voix :

Lorsqu'il était préparé à souffrir une mort volontaire pour nous autres pécheurs, lui

qui n'avait point commis de péché, il prit le pain dans ses mains saintes, et rendant grâces, † il le bénit, † le sanctifia, † et le brisa et le donna à ses apôtres saints, et il dit : « Prenez et mangez-en. C'est mon corps qui sera brisé pour vous et pour beaucoup, et qui sera donné pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle. »

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Il prit de même le calice, et rendant grâces, † il le bénit, † le sanctifia † et le donna à ses saints apôtres et il dit : « Prenez, buvez-en tous; c'est mon sang qui sera donné pour vous et pour beaucoup pour servir à la rémission des péchés et à la vie éternelle. »

Le peuple : Amen.

Le prêtre : « Faites cela en mémoire de moi ; quand vous prendrez part à ce mystère, souvenez-vous de ma vie et de ma mort jusqu'à ce que je vienne. »

Le peuple : Seigneur, de ta mort, etc.

Le prêtre : Nous faisons la commémoration de ta mort, Seigneur, et de ta résurrection après trois jours, de ton ascension dans le ciel où tu es assis à la droite de Dieu le Père, ainsi que de ton second avénement où tu dois juger l'univers dans la justice, et où tu rendras à chacun selon ses œuvres. Nous t'offrons aussi ce sacrifice non sanglant, afin que tu ne nous traites pas selon nos péchés et que tu ne nous rétribues pas selon nos fautes, mais d'après tes grandes miséricordes. Efface les péchés de tes serviteurs. Ton peuple, ton hérédité t'invoquent, et par toi, ton Père, en disant : Aie pitié de nous Seigneur.

Le peuple : Et fais nous miséricorde.

Le prêtre : Invoquons l'Esprit-Saint.

Le diacre : Que cette heure est redoutable, etc.

Le prêtre : Exauce-moi, Seigneur. Aie pitié de nous, Dieu Père, et envoie sur nous et sur ces offrandes ton Esprit-Saint, qui est le Seigneur, égal à toi et à ton Fils dans le trône, le royaume et la substance éternelle, qui a parlé dans ton Testament Ancien et Nouveau, qui est descendu, sous la forme d'une colombe, sur Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le fleuve du Jourdain, et comme une langue de feu, sur les apôtres dans le cénacle.

Exauce-moi.

Le peuple : Kyrie eleison.

Le prêtre : Afin qu'en descendant, il fasse de ce pain † le corps vivifiant, † le corps salutaire, † le corps du Christ, notre Dieu.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Et qu'il fasse de ce calice † le sang du Nouveau Testament, † le sang salutaire, † le sang du Christ notre Dieu.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Afin que ce pain et ce calice sanctifient les âmes et les corps de ceux qui y prennent part pour faire porter les fruits des bonnes œuvres et pour la confirmation de l'Eglise sainte qui est établie sur la pierre de la foi, et qui ne peut être surmontée par les portes infernales. Délivre-la, Seigneur, des scandales des hérétiques jusqu'à la fin, afin qu'elle te rende gloire et louange, ainsi qu'à ton Fils unique, etc. Amen.

Le diacre : Prions.

Le prêtre s'incline et dit : Nous t'offrons, Seigneur, ce sacrifice non sanglant pour la sainte Sion, mère de toutes les Eglises, et pour ton Eglise répandue dans l'univers entier, afin que tu lui accordes le don de ton Esprit-Saint.

Souviens-toi aussi, Seigneur, de nos pères pieux et orthodoxes, de notre patriarche N., de notre évêque N., des prêtres, des diacres, et de tous les ministres de l'Eglise, ainsi que de moi, pauvre pécheur. Ne conserve pas le souvenir des péchés de ma jeunesse, mais vivifie-moi selon ta miséricorde. Souviens-toi aussi de mes frères captifs, infirmes, affligés de diverses maladies, et de ceux qui sont tourmentés par des esprits malins. Bénis également l'air, et les saisons de l'année accompliront ta bonne volonté à l'égard de tout être vivant.

Elevant la voix :

Et délivre-nous, Seigneur, de toutes les attaques des méchants, de toute invasion des démons, et de tous les fléaux qui pourraient venir sur nous à cause de nos péchés. Conserve-nous dans l'observation de tes saints commandements, parce que tu es le Seigneur miséricordieux, et nous te rendons grâces, ainsi qu'à ton Fils unique, etc.

Il s'incline et dit :

Souviens-toi, Seigneur, des pères et des frères qui sont ici et qui prient avec nous, et de ceux qui nous ont quittés, ainsi que de ceux qui ont voulu faire des offrandes et qui ne l'ont pu; accorde à chacun d'eux ce qu'il demande avec justice.

Elevant la voix :

Souviens-toi, Seigneur, de tous ceux dont nous nous souvenons et de ceux dont nous ne nous souvenons pas. Reçois leurs sacrifices dans la région infinie de tes cieux. Donne-leur l'allégresse du salut, et accorde leur ton secours; fortifie-les par ta puissance et arme-les de ta vigueur, parce que tu es miséricordieux, et nous te rendons grâces, ainsi qu'à ton Fils unique, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre s'incline et dit :

Souviens-toi, Seigneur, des rois et des reines qui professent la véritable religion; protége-les par la puissance de l'Esprit-Saint; soumets-leur tous ceux qui les haïssent, afin que nous jouissions d'une vie tranquille.

Elevant la voix :

Parce que tu es le Sauveur qui nous assiste, et que tu donnes la victoire à tous ceux qui espèrent en toi, Seigneur; nous te rendons gloire, ainsi qu'à ton Fils unique, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre s'incline et dit : Seigneur, toi qui domines sur les vivants et sur les morts, souviens-toi des saints Pères, des prophètes, des apôtres, des vierges, de la Mère de

Dieu, de Jean-Baptiste, d'Etienne, des martyrs, ainsi que de tous les justes.

Elevant la voix :

Nous te prions, Seigneur, de donner de la force à nôtre faiblesse ; joins-nous à l'assemblée de tes premiers-nés admis dans le ciel. Nous faisons leur commémoration, afin qu'ils se souviennent de nous devant toi, et qu'ils participent avec nous à ce sacrifice spirituel pour la conservation des vivants, pour la consolation de ceux d'entre nous qui sont malades, et pour le repos des fidèles, nos pères, nos frères et nos maîtres qui ont trépassé, par la grâce et les miséricordes de ton Fils unique et de ton Esprit-Saint, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

Le prêtre s'incline et dit : Souviens-toi aussi, Seigneur, des vrais chefs de ton Eglise, et de ceux qui, depuis Jacques, le prince des évêques, jusqu'au jour actuel, ont maintenu dans tes Eglises la foi orthodoxe.

Elevant la voix : Confirme, Seigneur, dans nos âmes, la doctrine de ces docteurs illustres qui ont porté ton saint nom devant les peuples, et les rois et les fils d'Israël ; comprime les hérésies qui nous sont pernicieuses, et accorde-nous de pouvoir nous tenir sans trouble devant ton tribunal redoutable, parce que tu es saint et que tu es le sanctificateur des saints. Nous te rendons gloire, ainsi qu'à ton Fils unique, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre s'incline et dit : Souviens-toi, Seigneur, de tous ceux de l'ordre ecclésiastique qui sont morts et qui se sont reposés dans la foi orthodoxe, et de tous ceux pour lesquels ils ont offert le sacrifice, et de ceux qui sont nommés en ce moment.

Elevant la voix : Seigneur, Seigneur Dieu des esprits et de toute chair, souviens-toi de tous ceux qui nous ont quittés dans la foi orthodoxe ; donne le repos à leur corps, à leurs âmes et à leurs esprits, et délivre-les de la damnation qui n'a point de fin. Comble-les de joie dans la région qu'illumine la splendeur de ton visage ; efface leurs prévarications en n'entrant pas en jugement avec eux, car personne n'est pur devant toi, si ce n'est ton Fils unique, par lequel et à cause duquel nous espérons obtenir miséricorde pour eux et pour nous.

Le peuple : Amen.

Le prêtre élève la voix et dit :

Préserve, Seigneur, notre fin du péché, et réunis nous sous les pieds de tes élus, quand, où et de la manière que tu voudras ; affranchis-nous seulement de la confusion à cause des péchés que nous avons commis, afin que ton nom saint et béni soit glorifié en toutes choses et célébré, ainsi que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Esprit-Saint, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Que les miséricordes de Dieu soient sur vous.

Le prêtre brise le pain et fait le signe de la croix ; le diacre dit l'oraison universelle.

Le prêtre récite la prière avant le Pater Noster :

Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui es béni par les chérubins et qui es sanctifié par les séraphins, qui es glorifié par des milliers de milliers et par des dizaines de milliers de dizaines de milliers des armées célestes, toi qui sanctifies et qui rends parfaites les offrandes qui te sont présentées en odeur suave, sanctifie aussi nos âmes, nos corps et nos esprits, afin que, d'un cœur pur et d'une face exempte de confusion, nous t'invoquions, Père céleste : nous te priions et nous disions : Notre Père qui es dans les cieux.

Le peuple : Que ton nom soit sanctifié, etc.

Le prêtre : Seigneur, ne nous induis pas dans la tentation, etc. Nous te rendons gloire et actions de grâces, ainsi qu'à ton Fils unique.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le diacre : Inclinez vos têtes devant le Seigneur.

Le peuple : Et devant toi.

Le prêtre : Seigneur, tes humbles esclaves, devenus riches de tes miséricordes, ont incliné leurs têtes devant toi ; envoie, Seigneur, tes bénédictions, et sanctifie les âmes, les corps et les esprits de nous tous ; rends-nous dignes de prendre part aux mystères vivifiants de Jésus-Christ, notre Sauveur, et nous te rendrons gloire et louange, ainsi qu'à ton Fils unique.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix soit avec vous

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le diacre : Kyrie eleison.

Le peuple : Un seul Père.

Oraison d'actions de grâces.

Le prêtre : Nous te rendons grâce, Seigneur, à cause de la multitude de tes miséricordes, par lesquelles nous avons mérité de communier à ta table céleste. Ne soyons pas condamnés, Seigneur, pour avoir participé à tes saints mystères ; mais accorde-nous d'être en communauté avec ton Esprit-Saint, et d'obtenir part et héritage avec tous les justes qui ont existé depuis le commencement du monde, et nous te rendrons gloire et actions de grâces, ainsi qu'à ton Fils unique, etc.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix soit avec vous.

Le diacre : Après avoir reçu.

Le peuple : En ta présence.

Le prêtre : Dieu grand et admirable, qui es descendu des cieux à cause du salut de la race humaine, sois-nous propice et aie pitié de nous, afin que nous te glorifiions perpétuel-

lement, Dieu le Père, ainsi que ton Fils et ton Esprit-Saint, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

Le peuple : Bénis-nous, Seigneur.

Le prêtre : Seigneur, répands la bénédiction sur nous tous.

Dans le tome VII du grand ouvrage de M. Bunsen, que nous avons déjà cité (*Christianity and Mankind*), tome qui forme le troisième des *Analecta ante-Nicæna*, on trouve, p. 180 et suiv., un travail étendu sur la Liturgie de saint Jacques; il est intitulé : *Liturgia quæ sancti Jacobi dicitur ecclesiæ Antiochenæ et Hierosolymitanæ ad quarti sæculi ordinem quantum fieri potuit restituta.*

M. Bunsen s'est servi de l'explication de cette Liturgie par saint Cyrille de Jérusalem et de l'ouvrage de Jacques d'Edesse, composé vers l'an 650 : *Expositio Liturgiæ Jacobi* (d'après la *Bibliotheca orientalis* d'Assemani, t. I, p. 479; voir le *Codex liturgicus* d'Assemani le jeune, *Missale Hierosol*, t. IV, p. 240-245).

Nous n'avons pas besoin de dire que nous n'admettons point de confiance les résultats du travail d'un auteur protestant; mais nous avons dû en faire mention, car il peut être utile aux personnes assez instruites pour démêler ce qu'il peut y avoir de juste et ce qu'il y a d'erroné dans les idées qu'expose le diplomate, qui, tout en représentant la Prusse à Londres, s'occupait avec ardeur d'investigations sur l'histoire des premiers siècles du christianisme, sur les peuples primitifs et sur la théorie générale des langues.

JANNÈS ET MAMBRÈS.

L'*Exode* (ch. VII, 11) ne désigne pas nominativement les deux enchanteurs qui s'opposèrent à Moïse et auxquels on attribua des livres de magie. D'après Abulpharage (*Historia dynastiarum*, p. 17) et d'autres auteurs, ces deux personnages étaient des sages égyptiens auxquels Moïse fut confié par la fille de Pharaon, afin qu'ils l'instruisissent. Saint Paul en a fait mention (*II Tim* III, 8, il les nomme comme ayant résisté à Moïse. Quelques-uns des anciens commentateurs de cette Epître ont dit que ces Egyptiens étaient frères. Bochart (*Hierozoicon*, l. II, c. 53), cite à leur égard un passage du Talmud de Babylone (*tractatu Menacoth*, *De oblationibus*, cap. 9 : *Misi dixerunt Janes et Jambres stramen tu infers in Aphraim* (*Ægypti urbem ubi multum straminis*). *Et respondit Moses, vulgo dicere homines, in urbem oleris olera deferto.*

Numénius, philosophe pythagoricien, cité par Eusèbe. (*Præpar. evangel.*, l. IX), faisait mention de ces thaumaturges dans le III° livre de son *Traité du bien* : « Jannès et Jambrès, hiérogrammates égyptiens, se distinguèrent comme ne le cédant à personne dans les sciences magiques à l'époque où les Juifs furent chassés d'Egypte (336). » Pline les désigne aussi (*Hist. natur.*, lib. XXX, 1), mais en altérant leurs noms.

Palladius, *Lausiac.*, c. 20, dit que saint Macaire trouva dans le désert le sépulcre de Jannès et de Jambrès qui étaient en grande faveur auprès de Pharaon à cause de leur savoir dans la magie (337).

Henri Hammond, dans son *Commentaire sur l'Epître à Timothée*, cité par Fabricius (*Cod. pseud. Vet. Test.*, t. I, p. 819), observe que les noms de ces personnages varient fort dans les mêmes auteurs. Dans le Talmud ils sont appelés Jochanès et Mamrès dans la *Vie de Moïse* (écrit rabbinique que nous reproduirons plus loin), ils se nomment Janès et Mamrès; dans le *Zohar*, Janès et Jambrès; ailleurs, c'est Jonos et Jombros. Michel Glycas écrit Zambrès. On peut consulter d'ailleurs Buxtorf. *Lexicon thalmudicum*, col. 945, article reproduit par Fabricius, p. 820, lequel renvoie aussi à M. Ménard, *Ad epistolam S. Barnabæ* (p. 22, t. I *Patrum apostolicorum*, éd. de Cotelier) : à Lambécius, *Prodrom. Hist. litter.*, p. 154; à Sgambatus, *Archiv. Vet. Test.*, p. 249; et à J. Godefroi, *Ad Philostorgium*, lib. IX, c. 2.

Photius, dans son écrit contre les manichéens, publié par Wolf, *Anecdota Græca*,

(336) Eusèbe, t. II, p. 11, traduction de M. Séguier de Saint-Brisson, 1846, 2 vol. in-8°.

(337) « Optavit aliquando sepulcrum ingredi quod in horto habebant Jannes et Jambres sub Pharaone magi ut videret et occurreret dæmonibus, qui illic sunt. Dicebantur enim infamis illorum artis vi locum esse sortiti multi et molesti dæmones. Factumque fuerat hoc hortum, sepulcrum ab illis ipsis fratribus Janne et Jambre qui propter magicæ artis præstantiam tum temporis apud Pharaonem primam tenebant. »

Cette légende est d'ailleurs en contradiction avec les traditions juives qui représentent ces magiciens comme ayant péri dans la mer Rouge. Un commentaire arabe sur le Pentateuque s'exprime ainsi :

« Hæc sunt nomina magorum qui stetere contra Mosem. Dejannes, Jambaras et Sarudas; Deus vero eos perdidit in mari Rubro cum Pharaone et ejus exercitu. »

Et on lit dans un commentaire hébreu sur le Pentateuque imprimé à Constantinople :

« Dixerunt sapientes nostri : eundo in mari submersi sunt Ægyptii, fuerunt inter ipsos duo magi, quorum nomina Jochane et Jamre qui dixerunt Pharaoni : Si per manum Dei fiat hoc, non prævalebimus ei, sed si per manu angelorum fiat, poterimus illos prosternere in mare. Fecerunt igitur miracula et dejecerunt eos (angelos) in mare. Tunc dixerunt angeli : Serva nos, o Deus, quia intraverunt aquæ usque ad animam. »

donne le nom de Jambrès et non de Mambrès

Fabricius (t. II, p. 105) dit à cet égard : *J. H. Majus in Observationibus sacris, lib. II, p. 32 et 156, Jannem et Jambrem putat esse nomina ficta hominum ignotorum. Certe Christianorum non modo et Judæorum, sed Græcorum etiam ut Numenii et Romanorum, ut Plinii testimonia suadent, famosos exstitisse magos hoc nomine, sive ut Agobardus (Bibl. Patrum, 1677, t. XIV, p. 272) appellat, incantatores Ægyptios.*

Le *Zohar* parle en plusieurs endroits des magiciens J. et M.

Le *Medrasch*, le Talmud et *Jonathan* ne les oublient pas non plus.

JEAN (SAINT) L'ÉVANGÉLISTE.

(Ecrits attribués ou qui se rapportent à saint Jean l'Evangéliste.)

Divers écrits apocryphes furent mis en circulation sous le nom de cet apôtre; ils n'ont pas grande importance.

Nous avons parlé dans le tom. I[er] de ce *Dictionnaire*, col. 1167 du prétendu *Evangile de saint Jean* conservé chez les Templiers et du livre que les cathares et les albigeois, ces manichéens du moyen âge, présentèrent comme l'œuvre de l'apôtre.

Apocalypse de saint Jean.

Lambécius cite cet ouvrage comme se trouvant parmi les manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale à Vienne; il commence ainsi :

« Apocalypse de saint Jean le théologien et de l'Antechrist. Après l'ascension de Jésus-Christ Notre-Seigneur, je fus seul sur le mont Thabor. »

Théodose d'Alexandrie, grammairien grec, qui vivait au VII[e] siècle, indique aussi dans ses Commentaires sur Denys de Thrace, le prétendu *Apocalypse de Jean le théologien.* (Fabricius, *Cod. Nov. Test.*, t. I, p. 954.) Observons d'ailleurs que le prénom de théologien se donne habituellement à saint Jean, et que cette indication se trouve très-fréquemment sur les manuscrits de l'*Apocalypse* canonique.

Birch mentionne aussi dans son *Auctuarium cod. apocryph.*, un manuscrit conservé à Rome (*Codex Palatino-Vaticanus* 346) du XIV[e] siècle et très-incorrect. Thilo, qui voulait comprendre cette prétendue *Apocalypse* dans sa collection des apocryphes, en avait collationné le texte sur deux manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, l'un du XV[e] siècle (C. 1034, tum Regius 2899), l'autre C. 947, daté de 1523.

Prophétie de saint Jean sur la fin du monde.

Cette pièce apocryphe fait partie des prétendus manuscrits découverts en 1588 dans le royaume de Grenade, et dont nous avons parlé à l'article DEXTER.

Fabricius l'a insérée (p. 721), d'après Geddes : *Miscellaneous tracts.*, t. I, Londres 1702; nous en placerons ici la traduction française :

« Le temps de la lumière se lève avec le Seigneur et avec sa sagesse accomplie par les tourments très-rigoureux de son corps; les prophètes, qui avaient vécu et qui avaient été éclairés par une personne tierce, attendaient avec anxiété sa venue, et lorsque je serai mis au-dessus des autres par la miséricorde du Seigneur, je raconterai la consommation du monde comme je l'ai apprise de la bouche du Seigneur. Après la consommation des six âges depuis l'avénement du Seigneur, les ténèbres augmenteront à cause des péchés terribles des hommes, et les ténèbres seront grandes dans l'Orient, et elles envahiront aussi l'Occident par suite de la fureur des ministres qui se précipiteront au dehors d'elle; et lorsqu'ils viendront, le soleil se couvrira de nuées, et le temple du Seigneur subira des persécutions très-cruelles. Et après que quinze âges se seront écoulés au milieu des esprits obstinés et endurcis des hommes, de secondes ténèbres se lèveront dans les régions du Septentrion, sur lesquelles descendra le dragon qui, de sa bouche, jettera la semence, et lorsqu'elle sera éparse, il divisera la foi en diverses sectes, qui, jointes à d'autres, occuperont l'univers entier. Et il s'élèvera dans les régions de l'Occident trois ennemis qui, grandissant dans leur malice, infecteront le monde, et une lèpre telle qu'il n'en a jamais existé; c'est pourquoi la lumière extrêmement diminuée, mais soutenue dans les tables même du naufrage, sera protégée par la colonne de pierre; la menace de ces prodiges et de tous les miracles que montrera le ciel, fera trembler tous les hommes et surtout les troupeaux des prêtres, et l'Antechrist, dont l'avénement est proche, se manifestera, et cette prophétie sera accomplie, et le jugement définitif approchera; et après ces choses, la vérité sera manifestée à l'univers et l'alliance accomplie, et le Juge de la vérité, à l'heure qui lui est fixée, arrivera de l'Occident. »

HISTOIRE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE,

d'après l'Histoire apostolique d'Abdias, l. v.

CHAPITRE PREMIER.

Jean, frère de Jacques le Majeur, lequel était son ami (338), fils tous deux de Zébédée, fut appelé par Jésus-Christ tandis qu'il pêchait (339). Le Seigneur non-seulement l'éleva à l'apostolat (340), mais encore eut pour lui une affection toute particulière (341). Aussi fut-il un des trois qui étaient sur la montagne (342) lorsque Jésus s'y manifesta, et dans le jardin où il fut saisi (343), et à la dernière cène (344), lorsque le Seigneur établissait ce Nouveau Testament (345), de notre salut, assis à côté du Christ et reposant sur son sein, il s'endormit (346). Et c'est de lui que l'évangéliste a écrit (347) que sa mère demanda à Jésus-Christ que l'un de ses deux fils fût assis à sa droite, et l'autre à sa gauche, dans le royaume des cieux. Et elle voulait ainsi parler de Jacques et de Jean. Ainsi que Jésus-Christ le lui avait recommandé sur la croix (348), il eut soin, depuis la Passion, de la Vierge, mère du Seigneur, et réunissant ses efforts à ceux de son frère Jacques, il prêchait aux Juifs et aux Samaritains le sauveur Jésus. Et il était attaché à Pierre; et, après la résurrection, lorsque le Seigneur se montra aux pêcheurs (349), Jean l'ayant reconnu le premier, en donna la nouvelle à Pierre. Ayant reçu l'Esprit-Saint, il entra avec Pierre, à la neuvième heure, dans le temple (350) de Jérusalem, et il rendit la santé à Enée, paralytique et boiteux dès sa naissance, qui demandait l'aumône à la grande porte du temple. Se conformant ensuite à l'ordre de son Maître d'annoncer l'Evangile aux Gentils (351), il se rendit de la Palestine en Asie, et se transporta à Ephèse où, sous le règne de Domitien (352), il s'acquittait encore des fonctions de l'apostolat, presque nonagénaire (353), ce que Jésus-Christ paraît avoir prédit; car, lorsque Jésus-Christ ordonna à Pierre de le suivre, Jean l'ayant suivi avec plus d'empressement, Pierre en parut contrarié, et lui demanda ce que Jean voulait faire; et Jésus lui répondit: « Si je veux qu'il reste dans la vie jusqu'à ce que je revienne, que vous importe (354). » Les disciples n'entendant pas cette parole, et avant d'avoir reçu le Saint-Esprit, crurent, par une opinion vaine, que cela signifiait que Jean ne mourrait jamais (355).

CHAPITRE II.

C'est une marque remarquable de l'amour du Sauveur pour saint Jean, qu'il surpassa tous les autres apôtres par la durée de sa vie, et qu'il annonça en Asie la parole de Dieu au peuple jusqu'à l'époque de l'empereur Domitien (356), et, peu après la mort

(338) C'est ce qui semble résulter des paroles des évangélistes qui nomment toujours Jacques avant Jean. Saint Jérôme, saint Ambroise et d'autres Pères représentent saint Jean comme le plus jeune des apôtres. Cette tradition, fort ancienne, a été conservée par les artistes qui représentent toujours saint Jean comme un jeune homme imberbe. Elle est favorisée par la circonstance bien connue que des douze apôtres ce fut celui qui mourut le dernier.

Au milieu de toutes les fables répandues dans le récit d'Abdias, on trouve dans le caractère de saint Jean cet esprit de charité et de bonté que des témoignage sunanimes reconnaissent chez ce grand saint.

(339) *Matth.* iv, 21.

(340) *Matth.* x, 2; *Marc.* iii, 17.

(341) *Joan.* xiii, 23; xxi, 7, 20.

(342) *Matth.* xvi, 3.

(343) *Matth.* xxvi, 37.

(344) *Joan.* xiii, 23.

(345) *Luc.* xxii, 20.

(346) Les Evangiles ne disent point que Jean s'endormit, mais seulement qu'il était couché vers le sein de Jésus. (*Joan.* xiii, 23, 25) Cela s'explique lorsqu'on sait que les anciens prenaient leurs repas à demi étendus sur des lits; cet usage a donné lieu, de la part des archéologues, à de longues dissertations dont nous n'avons point à nous occuper en ce moment. Voir la note de Fabricius: *Cod. aprocr. Nov. Test.*, t. I, p. 332.

(347) *Matth.* xx, 20.

(348) *Joan.* xix, 27.

(349) *Joan.* xxi, 2.

(350) *Actes* iii, 1. Mais c'est à tort que ce paralytique est confondu avec Enée dont parlent les *Actes*, ix, 34.

(351) *Matth.* xxviii, 19.

(352) Jusqu'au règne de Nerva, selon saint Hippolyte de Thèbes et Suidas, jusqu'à celui de Trajan, d'après saint Irénée.

(353) Les auteurs anciens diffèrent au sujet de l'âge de saint Jean; les uns lui attribuent une carrière de 98 ou 99 ans, d'autres parlent de 104 ou de 106; il en est qui ont été jusqu'à 120 ans. Voir Tillemont, *Mémoires*, t. I, p. 943.

(354) *Joan.* xx, 19.

(355) Cette opinion fut assez répandue dans l'antiquité. *Voy.* saint Hippolyte, *De Antichristo*, Ephraïm de Theopolis, cité par Photius (*Biblioth.*, cod. 229); et Nicéphore, *Hist. ecclés.*, liv. ii, c. 42, ainsi que Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, c. 30; Theophanes (dans l'*Auctuarium novissimum* de Combefis., t. I, p. 484), l'auteur du livre *De morte sanctorum*, publié parmi les écrits de saint Isidore, etc. George de Trébizonde prit la peine de composer un traité qu'il adressa au Pape: *Quod S. Johannes Evangelista nondum sit mortuus*, mais il fut refuté par le cardinal Bessarion. Saint Augustin (tract. 24 *in Joannem*) avait combattu cette étrange assertion, au sujet de laquelle on peut voir Tillemont, dans sa *Vie* de saint Jean, et qui a été réfutée dans une dissertation spéciale d'un docteur allemand, J.-S. Mitternacht, *Dissert. ad locum Johan.*, xxi, 22, Geræ, 1668.

(356) C'est-à-dire jusqu'à l'an 81, époque où Domitien parvint à l'empire. Saint Hippolyte et Suidas disent que l'apôtre gouverna l'Eglise d'Ephèse jusqu'au règne de Néron (successeur de Domitien en 96), et selon saint Irénée, saint Jérôme, et Eusèbe, il la dirigea jusqu'au règne de Trajan (en 98).

... Timothée (357), il commença à gouverner l'Eglise dans la ville d'Ephèse. Et le proconsul lui ayant lu l'édit de l'empereur qui lui enjoignait de renier le Christ et de s'abstenir de prêcher, le bienheureux apôtre répondit intrépidement (358) : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; je ne renierai point le Christ, mon Dieu, et je ne cesserai de prêcher son nom jusqu'à ce que j'aie accompli le cours de mon ministère que j'ai reçu du Seigneur. » Et le proconsul, irrité de cette réponse, le condamna comme rebelle à être plongé dans une cuve d'huile bouillante (359). Mais, aussitôt qu'il y eut été jeté, il sortit de la chaudière d'airain comme un athlète frotté d'huile (360), et sans brûlure. Le proconsul, frappé de stupeur à la vue de ce miracle, voulait lui rendre sa liberté, et il l'eût fait s'il n'eût pas craint l'édit de César. S'attachant donc à une peine plus douce, il l'envoya en exil dans l'île qu'on appelle Pathmos (361). Là Jean eut les visions qu'il a écrites dans l'*Apocalypse*, que nous lisons sous son nom. Après la mort de Domitien, le sénat ayant cassé tous les décrets de cet empereur (362), Jean fut rappelé ainsi que tous les autres exilés qui purent retourner dans leurs demeures, et il revint à Ephèse où il avait sa demeure et beaucoup d'amis. Se recommandant par la plénitude de la grâce divine et par la sincérité de ses intentions, il se faisait aimer de tous. Vieillissant dans cette ville, il appuyait la prédication de la parole divine par ses vertus et par des prodiges, de sorte que, par l'attouchement de son vêtement (363), les malades étaient rétablis, les infirmes étaient guéris, les aveugles recouvraient la vue, les lépreux étaient purifiés, et les démons étaient expulsés du corps des hommes qu'ils possédaient (364).

CHAPITRE III.

L'apôtre étant revenu à Ephèse (365), était invité à visiter les provinces voisines, soit pour fonder des églises dans les lieux où il n'y en avait pas, soit pour instituer, dans les endroits où il y en avait, des prêtres et des ministres, selon ce que l'Esprit-Saint lui indiquait. Quand il fut venu dans une ville peu éloignée d'Ephèse, toutes les solennités ecclésiastiques ayant été accomplies, il vit un jeune homme, robuste de corps et beau de figure, mais trop violent de caractère. Et se tournant vers l'évêque qui venait d'être ordonné, Jean lui dit : « Je te recommande très-particulièrement de veiller sur ce jeune homme, au nom de Jésus-Christ et de toute l'Eglise. » L'évêque promit de lui donner toute sa sollicitude, et l'apôtre ayant renouvelé à plusieurs reprises sa recommandation, retourna à Ephèse. Alors le prêtre mena en sa maison le jeune homme qui lui était confié ; il le nourrit avec grand soin, l'éleva et l'admit à la grâce du baptême (366). Ensuite, comme il se confiait à la grâce qui avait été communiquée au jeune homme, il commença à le traiter avec plus d'indulgence. Et celui-ci, jouissant d'une liberté excessive, se trouva continuellement avec des gens de son âge, que le luxe et le dérèglement du cœur portaient à aimer les vices et à suivre le chemin d'une vie corrompue. Il commença d'abord à se laisser séduire par les plaisirs des festins, ensuite ses compagnons en firent leur complice dans des larcins nocturnes, puis ils l'entraînèrent dans de plus grands désordres. Et il était graduellement entraîné vers le crime, et il était d'un caractère violent, tel qu'un cheval vigoureux qui méconnaît le frein, et qui, abandonnant les voies droites et méprisant son guide, précipite sa course rapide. Faisant toujours des progrès dans le mal, et arrivant à désespérer du salut promis par le Seigneur, il dédaigna de s'en tenir à de petits désordres, et se mit à en accomplir de grands, et, se livrant entièrement à la

(357) Le compagnon de saint Paul ; une tradition universelle le représente comme ayant été le premier évêque d'Ephèse.

(358) Ici comme dans les *Actes*, IV, 19 ; V, 39.

(359) Circonstances que relatent divers auteurs anciens, tels que Tertullien, *De præscript.*, c. 36 : « Apostolus Joannes, posteaquam in oleum igneum demersus nihil passus est, in insulam relegatur ; » et saint Jérôme. (*Adv. Jovin.*, et *ad Matth.* XX, 23.) Les martyrologes disent que ce miracle eut lieu à Rome en présence du sénat, mais Abdias paraît être mieux dans le vrai en le plaçant à Ephèse. (*V.* Combefis., *Auctuar. novissimum*, t. I, p. 484.)

(360) Tout le monde sait que les athlètes et les gladiateurs étaient frottés d'huile.

(361) *Voy.* saint Jérôme, liv. V, c. 39 ; *Eusèbe*, liv. III, c. 18, etc.

(362) C'est ce que dit Lactance (*De mortibus persecutorum*, c. 3) : « Rescissis igitur actis tyranni, non modo in statum pristinum Ecclesia restituta est, sed etiam multo clarius ac floridius enituit. » Voir aussi Eusèbe, III, 20, etc. Suétone (*Vie de Domitien*, c. 63), relate également le fait de la radiation de tous les édits de cet empereur aussitôt qu'il eut perdu la vie.

(363) Comme pour l'attouchement des vêtements de Jésus-Christ (*Matth.* IX, 20). Un miracle pareil se retrouvera dans l'*Histoire de saint Paul*, c. 4.

(364) Imitation évidente de *saint Matthieu*, c. XV, 30, et de *saint Luc*, c. VII, 21.

(365) Les récits suivants sont empruntés à Eusèbe (*Hist. eccles.*, lib. III, c. 23), qui dit les avoir pris dans un livre de Clément d'Alexandrie : *Quel riche sera sauvé?* Ce livre subsiste encore, il a été publié à tort sous le nom d'Origène, par M. Ghisler. (t. III *in Jeremiam*, p. 271.) Mais Combefis (*Auctuar nov.*, t. I, p. 185) l'a restitué à Clément. L'évêque anglican J. Fell en a donné à Oxford une édition séparée, et Ittig l'a fait paraître à Leipsick à la suite des œuvres de Clément. D'autres écrivains, tels que Nicéphore et George Syncelle, ont puisé à la même source. (Voir la note de Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 536). L'histoire du voleur converti fut fort goûtée dans les premiers siècles ; on la retrouve dans saint Athanase, dans saint Jean Chrysostome, dans les ouvrages qui portent le nom de saint Denys l'Aréopagite.

(366) Clément d'Alexandrie dit : « Il lui donna la lumière, » et Eusèbe : « Il lui fit part enfin, pour le protéger, du sceau du Seigneur. » Ces deux expressions sont prises souvent dans le sens de baptême.

perdition, il ne voulut être inférieur à personne en fait de déréglement. Il fit enfin ses disciples de ceux qui avaient été d'abord ses maîtres dans le crime, et il réunit une troupe de voleurs dont il fut le chef et le commandant, et avec eux il se souilla de tout genre de cruautés. Plus tard, saint Jean fut invité derechef à visiter cette ville, les fidèles voyant l'utilité de sa venue. Et, lorsqu'il eut accompli les choses sacrées pour lesquelles il était venu, il dit à l'évêque : « Représente le dépôt que Jésus-Christ et moi nous t'avons remis en présence de l'Eglise que tu gouvernes. » L'évêque fut saisi de surprise, pensant d'abord que l'apôtre lui réclamait de l'argent qu'il n'avait pas reçu, Il pensait que Jean ne pouvait, ni se tromper, ni demander ce qu'il n'avait pas donné, de sorte qu'il demeurait dans la stupeur. Et Jean le voyant dans cet embarras dit : « Je te réclame un jeune homme et l'âme de ce frère. » Alors l'évêque soupirant et versant beaucoup de larmes, répondit : « Il est mort. » Et l'apôtre dit : « Comment et de quelle mort? » L'évêque répondit : « Il est mort au Seigneur, car il s'est livré aux plus grands crimes, et maintenant il est dans le montagnes à la tête d'une bande de nombreux brigands. »

Ayant entendu ces paroles, l'apôtre déchira aussitôt les vêtements qui le couvraient (367), et, se frappant la tête en gémissant, il dit : « J'ai confié l'âme de mon frère à un bon gardien. Mais qu'on me donne un cheval et un guide. » Et quittant cette église, il se mit aussitôt en route. Et quand il fut arrivé à l'endroit où se tenait la bande des voleurs, il fut arrêté par ceux qui étaient en sentinelle. Mais lui, ne voulant ni s'enfuir, ni se cacher, disait avec de grands cris : « Puisque je suis venu vers vous, conduisez-moi à votre chef. » Et quand il fut venu armé, et aussitôt qu'il eut reconnu l'apôtre Jean, il fut couvert de honte et il prit la fuite. Mais l'apôtre, étant descendu de cheval, poursuivit le fugitif, et oubliant son âge avancé, il s'écriait : « Pourquoi, ô mon fils, fuis-tu ton père? Pourquoi fuis-tu un vieillard débile? Ne crains rien; tu peux encore espérer la vie. Je rendrai à Jésus-Christ compte pour toi. Je recevrai volontiers la mort pour toi comme le Seigneur l'a reçue pour nous, et je donnerai mon âme pour la tienne. Arrête-toi seulement et crois-moi, car Jésus-Christ m'a envoyé. » Et le jeune homme, s'arrêtant, tint le visage abaissé vers la terre; ensuite il jeta ses armes, et se mettant à trembler, il versa des larmes très-amères, et se prosternant aux pieds du vieillard, il poussa des gémissements et de grands cris. Il fut de nouveau baptisé par les torrents de larmes qu'il versait (368); et il cachait sa main droite. L'apôtre lui promit avec serment que son pardon lui serait accordé par le Seigneur, et tombant à genoux, il lui prit la main que tourmentait le remords de l'homicide, et la baisant comme étant purifiée par la pénitence, il le ramena à l'église; là, offrant sans cesse au Seigneur ses prières pour lui, observant avec lui des jeûnes fréquents, il attendait du Seigneur la miséricorde qu'il avait promise. Et il adoucissait par des paroles de consolation l'esprit effrayé et égaré de ce pécheur. Il ne cessa que lorsqu'il l'eut entièrement amendé, et il le mit même à la tête de l'Eglise de cet endroit (369), donnant ainsi de grands exemples de la véritable pénitence et un témoignage éclatant de la régénération naturelle et montrant les trophées d'une résurrection visible.

CHAPITRE IV.

Saint Jean ayant parcouru beaucoup de villes, en prêchant la parole de Dieu, revint à Ephèse, sachant que la fin de sa vie approchait. Et l'apôtre était toujours entouré d'un tel respect par les habitants d'Ephèse, que l'un se félicitait de toucher ses mains, un autre de les appliquer sur ses yeux ou sur sa poitrine, et ceux qui pouvaient toucher son vêtement s'en réjouissaient, car le contact de ses habits guérissait les malades. Mais l'ennemi des hommes, voyant avec gémissement ces saintes joies et cette pieuse célébrité, s'efforça d'y jeter le trouble, et il choisit pour cet instrument du mal qu'il voulait faire, un gentil qui ne connaissait pas Dieu, prenant pour cause de ce désordre une femme belle et chrétienne qui s'appelait Drusiane; car notre ennemi sait que la jeunesse est sujette à tomber en faute. Ce jeune homme se nommait Callimaque, et, ayant vu Drusiane, il se mit à l'aimer éperdument. Et, quoiqu'il sût qu'elle était la femme d'Andronius, il brûlait pour le crime d'adultère. Et l'on disait que cette femme, assidue aux discours de l'apôtre, n'avait pas de commerce avec son mari à cause du culte de Dieu (370), et que, comme renfermant

(367) C'était ainsi qu'on témoignait sa douleur pour la perte d'un mort. *Voy.* Geier, *De luctu Hebræor.*, c. 22.

(368) On sait que la pénitence a été appelée le baptême des larmes. *Voy.* J. Morin, *De sacramento pænitentiæ*, l. III, c. 4, et IX, c. 2.

(369) Valois regarde avec raison ce détail comme apocryphe ; un voleur, chef de bandits, quoique repentant, n'a pu être élevé aussitôt à la dignité d'évêque. Il faut remarquer toutefois que cette circonstance, inadmissible en effet, paraît ne trouver place dans le récit du prétendu Abdias que par suite d'une erreur de traduction. Eusèbe se sert d'une expression qui signifie que l'apôtre rendit le pénitent, le replaça auprès de ses frères, et le rédacteur de l'*Histoire apostolique* a confondu ce mot avec un autre qui y ressemble fort et qui signifie : il le mit à la tête. et le donna pour chef.

(370) On a supposé qu'il y avait ici des emprunts faits aux *Actes des apôtres* composés par le manichéen Leucius. Parfois des époux vivaient dans la continence d'un consentement mutuel, ce qui était regardé comme fort digne d'éloge. (*Voy.* Tertullien, *De resurrectione*, c. 8, et les notes de Pamelius sur ce passage.) Mais une conduite comme celle de Drusiane est condamnée par le précepte de saint Paul. (*I Cor.* VII, 3, 4.)

dans un sépulcre, elle ne permettait pas qu'il s'approchât d'elle; car elle aurait mieux aimé mourir qu'avoir commerce avec son mari, et il la pressait disant : « Ou rends-moi l'épouse que je trouvais précédemment en toi, ou je mettrai à mort celle qui se révolte contre moi. » Mais elle n'était pas émue de la crainte de la mort, et nul don, ni nulles caresses ne pouvaient la détourner de la contemplation céleste. Le jeune homme, enflammé d'amour, comme nous l'avons dit, méprisa les conseils qu'on lui donnait et pensa qu'il pourrait porter sa fureur sur celle que fortifiait la parole de Dieu et qui avait forcé son propre mari à l'observation de la chasteté, remplaçant l'union du mariage par l'affection de l'esprit. Il la poursuivit longtemps, et déçu dans ses espérances, il tomba dans un chagrin de plus en plus violent. Drusiane, offensée de son audace, fut deux jours après saisie d'une fièvre, et elle était affligée d'être revenue dans sa patrie et de ce que sa beauté ne lui avait attiré que des malheurs.

« Plût à Dieu, » dit-elle, « que je ne fusse jamais revenue dans ma patrie, ou que lui, instruit par la parole divine, ne se fût pas jeté en de pareilles erreurs ! Puisque je suis la cause d'une si grande blessure faite à cette âme malade, je désire, Seigneur Jésus, que tu me délivres de cette vie, afin que ta servante étant rappelée à toi, ce malheureux puisse vivre en paix. » Et Drusiane s'exprimait ainsi en présence de l'apôtre Jean, mais ni l'apôtre, ni les autres ne comprenaient le sens de ses discours. Et triste et désolée à cause de la blessure de ce jeune homme, elle mourut. Et son mari fut dans la désolation, parce que sa femme était morte dans un grand trouble et qu'accablée de chagrin, elle avait désiré de cesser de vivre.

CHAPITRE V.

Andronicus pleurait ainsi, lorsque l'apôtre le reprit, disant : « Ne pleure point comme si tu ignorais où ta femme s'est rendue en nous quittant (371). Ne connais-tu pas la situation à laquelle est arrivée la sainte et fidèle Drusiane qui est dans le ciel, attendant l'espérance de la résurrection d'entre les morts? Et Andronicus répondit qu'il ne doutait pas que Drusiane ne ressuscitât, et qu'il ne vacillait point dans sa foi; qu'il pensait que celui qui aurait accompli avec pureté le cours de cette vie serait sauvé; mais qu'il ressentait une vive douleur, parce que sa sœur (c'est ainsi qu'il appelait Drusiane) avait succombé à un chagrin secret dont il n'avait jamais pu connaître la cause, et qu'il devait ignorer à jamais puisqu'elle était ensevelie. Et l'apôtre ayant interrogé en secret Andronicus, parla ainsi, en s'écartant un peu de tous les frères, qui s'étaient réunis pour jouir de sa douce conversation :

CHAPITRE VI.

« Le commandant d'un navire dit adieu à ce navire et à tous ceux qui ont navigué avec lui, lorsqu'il a amené son vaisseau au terme de son voyage, et qu'il l'a conduit dans une rade sûre. De même le cultivateur, après avoir confié la semence à la terre et travaillé à la récolte avec beaucoup de soin, après s'être donné grand' peine et avoir fait bonne garde, reçoit la récompense de son travail lorsqu'il a placé la moisson dans les greniers. Et celui qui court dans le cirque, se réjouit lorsqu'il remporte le prix. Celui qui s'est préparé aux exercices athlétiques, est plein de joie lorsque la couronne lui est remise. Tous ceux qui s'appliquent à divers arts et se livrent au travail, louent Dieu avec raison à la fin, parce qu'ils ne sont pas abandonnés, mais justifiés selon la promesse que le Seigneur a daigné faire à ses saints. Et chacun doit savoir ainsi qu'il aura la récompense des épreuves de sa foi, lorsqu'ayant accompli le cours de sa vie, il rendra intact et pur ce qui lui a été confié (372). Car il est bien des choses qui brisent la foi des hommes et qui causent de grands soucis à la pensée humaine; les enfants, les parents, la gloire, la pauvreté, l'adulation, la jeunesse, la beauté, l'orgueil, le désir des richesses, la négligence, l'envie, la dissimulation, la colère, l'amour, la tristesse, la possession des esclaves, le patrimoine, et bien d'autres motifs de ce genre qui apportent des obstacles au Seigneur, de même qu'un vent contraire arrête souvent la marche d'un navire qui faisait bonne route, et soulève des tempêtes. Des circonstances malheureuses viennent aussi déjouer souvent les espérances du cultivateur. C'est ainsi que chacun, avant d'arriver au moment où il faut quitter la vie, doit considérer ce qu'il a fait et examiner ce qu'il doit être, c'est-à-dire sobre, vigilant, et dégagé de tout embarras, n'étant point troublé par les voluptés du siècle et chargé de leur poids. De même que personne ne loue la beauté du corps s'il n'a été dégagé de tout ce qui le couvre, de même que personne ne loue un général s'il n'a pas glorieusement terminé une grande guerre : de même que personne ne loue un médecin, à moins qu'il n'ait guéri diverses maladies; de même personne ne peut louer une vie, si ce n'est celle de l'homme qui est en état d'offrir un esprit plein de foi et une chair digne du temple de Dieu (373); une vie qui, dans son cours, ne s'est point jetée dans la vanité ni dans le désordre; qui n'a point été hébétée et étourdie par les choses humaines, qui ne s'est point attachée aux choses temporelles, qui n'a point préféré les biens passagers aux biens durables et qui n'a point dénié les

(371) *I Thess.* IV, 13. Observons qu'Andronicus est ici représenté comme chrétien, ce qui ne s'accorde pas avec ce que le narrateur a dit précédemment.

(372) Une pensée semblable se trouve dans la *IIe Epître à Timothée*, c. II, 5.

(373) *I Cor.* III, 16.

choses permanentes, afin d'avoir celles qui ne subsistent pas; une vie qui n'a point honoré ce qui n'est point digne d'honneur, qui n'a point aimé les œuvres pleines d'opprobres, qui n'a point reçu le gage de Satan (374-75), et qui n'a point enfermé le serpent en son sein, qui n'a point ri de ce qui ne doit point exciter le rire, et qui n'a point rougi des insultes reçues pour Jésus-Christ. Car il est des gens qui affirment par leurs paroles et qui nient par leurs œuvres. Chacun ne doit point se laisser inspirer par la concupiscence de sa chair, de peur de devenir un vase d'immondices (376); mais il doit se délivrer des passions corrompues, surmonter l'avarice, triompher de la cupidité de l'argent, ne pas se laisser dompter par la férocité du corps, ne pas être entraîné par la colère et l'indignation, ne pas se laisser accabler par la tristesse, ne pas se laisser affaiblir par des actions répréhensibles, mais il doit s'attacher aux choses qui augmentent la foi en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et qui fassent que, lorsqu'il recevra la vie éternelle, il obtiendra une magnifique récompense, en dédommagement des choses qu'il aura méprisées en ce monde. »

CHAPITRE VII.

L'apôtre ayant ainsi parlé, afin d'exhorter les frères à désirer les choses éternelles et à mépriser les choses temporelles, le jeune homme dont nous avons parlé, et qui aimait Drusiane, nourrissait dans sa poitrine une blessure cachée, étant chaque jour consumé par l'incendie que la mort de cette femme n'avait pu éteindre. Et il n'est pas étonnant qu'il ne reçût nul remède du discours de Jean; car, négligeant de l'entendre, il ne cherchait pas à apporter un remède à sa blessure, mais il désirait chaque jour augmenter la grandeur de son crime. Et il advint que Callimaque, toujours épris de Drusiane, morte et déjà ensevelie, corrompit à prix d'argent, l'intendant d'Andronicus, afin qu'il lui ouvrît le tombeau qui renfermait Drusiane, et qu'il lui livrât le corps de celle qu'il aimait. Car il voulait, dans son aveugle furie, exercer sa passion désordonnée sur ce cadavre. Et ce n'était pas chez lui l'effet d'un mouvement soudain, mais celui d'une réflexion délirante : « Puisqu'elle n'a pas voulu durant sa vie, » disait-il, « que j'eusse commerce avec elle, il faudra qu'après sa mort elle subisse ma volonté. » Et étant entré dans le tombeau, il se mit à débarrasser le corps des étoffes qui l'enveloppaient. Et il disait dans l'égarement de sa passion monstrueuse : « Que t'aura-t-il servi, ô malheureuse Drusiane, de me refuser durant ta vie ce que tu subiras après ta mort! » Et voici que, tandis que, dans sa fureur, il s'apprêtait à consommer son crime, un grand serpent sorti, on ne sait d'où, apparut tout à coup, et le jeune homme, blessé par sa morsure, mais encore plus saisi de frayeur, prit la fuite, et privé de toute sa force par le froid du venin, il tomba, et aussitôt le serpent se plaça sur son corps et s'y tint tranquille.

CHAPITRE VIII.

Le lendemain, qui était le troisième jour depuis la mort de Drusiane, saint Jean et Andronicus vinrent le matin au tombeau afin de célébrer les saints mystères, et voici qu'ils ne pouvaient trouver les clefs. Et Jean dit : « C'est avec raison que les clefs ne se trouvent pas puisque Drusiane n'est pas dans le tombeau parmi les morts. Mais entrons, les portes s'ouvriront d'elles-mêmes; car nous ne pouvons douter de la miséricorde du Seigneur, et qu'il n'étende sur nous sa grande générosité. » Lorsqu'ils se furent donc approchés du sépulcre, aussitôt, sur l'ordre de Jean, les portes s'ouvrirent, et nous vîmes un beau jeune homme étendu auprès du sépulcre. Et Jean s'écria à son aspect : « Tu nous préviens, Seigneur. » Et il dit au jeune homme : « Pourquoi es-tu venu ici? »

Et nous entendions une voix qui disait : « Je suis venu à cause de Drusiane, que tu dois ressusciter, et à cause de celui qui gît inanimé auprès du tombeau, et afin que les hommes honorent Dieu à cause de moi. Et quand le jeune homme eut ainsi parlé, il remonta au ciel en présence de Jean et des autres. Et Jean, s'étant retourné, vit deux corps étendus auprès du sépulcre : l'un était celui de Callimaque, qui était un des chefs de la ville d'Ephèse, et un immense serpent se tenait sur lui; l'autre corps était celui de Fortunat qui avait été l'intendant d'Andronic. Et regardant ces deux corps, l'apôtre pensait en son esprit et se disait : « Que veulent dire ces choses, et pourquoi le Seigneur ne m'a-t-il pas révélé sa volonté? »

CHAPITRE IX.

Mais Andronicus voyant le corps de Drusiane gisant dans le sépulcre, à demi-nu et couvert d'un seul voile, dit à Jean : « Je comprends ce qui s'est passé. Ce Callimaque était épris de Drusiane, tandis qu'elle était en vie, et quoiqu'elle eût repoussé ses vœux, il ne laissait pas néanmoins de la poursuivre de ses obsessions. Aigri de ses refus il a recherché l'amitié de mon intendant, afin d'avoir son concours pour ses actions illicites. On dit qu'on l'a souvent entendu dire que s'il ne pouvait forcer Drusiane à répondre de son vivant à sa passion, il lui ferait violence après sa mort. Je pense donc, ô Jean! que cet ange qui était ici gardait le corps de Drusiane, afin de le préserver de tout outrage, et je pense que ces cadavres sont ceux des hommes qui n'ont pas craint de vouloir accomplir un crime infâme. Et je vois que c'est pour cela que tu as entendu une voix annonçant la résurrection de Drusiane, qui avait éprouvé une mort prématurée, par suite de la douleur et de la tristesse qu'elle éprouvait en voyant qu'un jeune

(374-75) *Apoc.* XIII, 16; XIV, 9; XVI, 2; XX, 4.

(376) *I Thess.* IV, 4.

homme s'était épris pour elle d'une passion coupable. C'est pour ce motif que, tandis que nous voyons ici trois cadavres, la voix n'a cependant parlé de la résurrection que de deux, et elle a gardé le silence sur le troisième; le Seigneur voulait que Drusiane revînt à la vie, qu'elle avait perdue dans la douleur, et qu'elle passera de nouveau dans la tranquillité. Ce jeune homme paraît digne d'indulgence parce qu'il était égaré. Mais je crois que le troisième n'est pas digne d'être l'objet de la clémence de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je te prie donc, Jean, de t'approcher de ces corps et de ressusciter d'abord Callimaque, afin qu'il nous raconte ce qui est arrivé.»

CHAPITRE X.

Et Jean s'approchant du corps du jeune homme, dit au serpent: « Eloigne-toi de celui qui était devenu le serviteur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Et aussitôt le serpent s'éloigna. Et l'apôtre, se prosternant par terre, adressa sa prière au Seigneur, en disant: « Dieu dont nous honorons l'Eglise, et dont la domination règle toutes choses, Dieu dont la volonté accomplit tout ce qu'elle prétend faire, exauce-nous à cause de ta gloire, et que ta grâce arrive dans ce jeune homme à son plus haut degré; et que ce que ce jeune homme a fait nous soit révélé par lui-même, lorsqu'il se relèvera.» Et aussitôt le jeune homme se leva, et il dormit une heure entière. Et quand il eut repris son entière connaissance, Jean l'interrogea, afin qu'il révélât la cause de ce qui lui était arrivé. Et il raconta les faits qui étaient tels qu'Andronicus l'avait prévu. L'amour qu'il portait à Drusiane avait été le motif qui l'avait porté à étendre sur elle sa passion jusqu'après sa mort. Jean lui ayant demandé si des reliques pleines de vénération et de grâce pouvaient avoir quelque effet sur son audace, il répondit: « Comment aurais-je pu faire ou oser quelque chose, lorsqu'un animal monstrueux s'est jeté sur moi et a blessé Fortunat qui avait alimenté la flamme de ce délire qui aurait pu s'apaiser? La cause de ma mort a été que lorsqu'en proie à ma frénésie et aveuglé par ma passion, je dépouillais le corps mort de son linceul, me préparant à consommer le crime que je méditais, je vis tout d'un coup un beau jeune homme qui couvrait de ses vêtements le cadavre de Drusiane, et il jaillissait de son visage des étincelles de feu qui illuminaient tout le sépulcre. Et l'une d'elles me frappa, tandis qu'une voix disait: « Callimaque, meurs afin que tu vives. » J'ignore qui était ce jeune homme, mais comme je vois que tu es le serviteur de Dieu, et que tu t'es montré à moi, je suis sûr que c'était un ange de Dieu, et je reconnais que le vrai Dieu est celui que tu annonces. C'est pourquoi je te supplie de ne pas m'abandonner dans ces embarras. Je sais ce que j'ai fait, et je n'ai pas oublié les indignités que j'ai tentées, et je m'en repens de toute mon âme. Plût à Dieu que tu pusses voir dans le fond de mon cœur, et t'assurer de l'étendue de ma douleur! Je m'afflige d'avoir voulu commettre d'aussi grands crimes, mais j'attends de toi le remède à mon affliction, toi qui es le prédicateur du Dieu tout-puissant dont Notre-Seigneur Jésus-Christ est véritablement le Fils, et je désire que tu m'enseignes sa parole. Je ne doute pas, si tu étends la main vers moi, qu'à sa voix ne s'accomplisse la vérité de la parole qui disait qu'il fallait que je meure afin de vivre. Je suis mort plein d'audace, mais je suis ressuscité doux et humble; je suis mort gentil, mais je suis ressuscité chrétien. Je reconnais la vérité, mais je demande que tes leçons me la révèlent plus amplement.»

Et l'apôtre, rempli d'allégresse en entendant ces paroles dit: « Seigneur Jésus, je ne sais ce que je dois faire. J'ai été frappé de surprise en voyant l'étendue de ta miséricorde, et je reconnais avec joie toute la grandeur de ta patience. »

Et ayant ainsi parlé, il bénit le Seigneur, et prenant Callimaque, il l'embrassa, disant: « Bénis soient le Seigneur Dieu miséricordieux et Jésus-Christ son Fils, qui a eu pitié de toi, et qui, par sa mort, t'a délivré de la fureur et de la démence, qui a éteint les feux de l'impureté, lui qui ôte l'occasion de la faute, qui anéantit les tentations d'une passion insensée, lui qui a rendu derechef à la vie celui qui était mort dans le péché, afin que tu reposes dans la foi et dans la grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Tu vois quelle multitude de bienfaits divins est venue pour seconder notre ministère et pour procurer ton salut. »

CHAPITRE XI.

Quand Andronicus vit que Callimaque était ressuscité, il fut ému d'une affection conjugale, et il commença à prier l'apôtre de ressusciter aussi Drusiane, disant: «Il convient qu'elle ressuscite, afin qu'elle perde sa tristesse, celle dont la mort avait été causée par l'affliction qu'elle éprouvait en voyant que ce jeune homme était séduit par sa beauté. » Il supplia donc l'apôtre de la rappeler à la vie, si telle était la volonté du Seigneur. Jean, touché des prières d'Andronicus et des vertus de Drusiane, s'approcha du sépulcre, et prenant la main de la morte, il adressa ses prières au Seigneur, et il dit: «Drusiane, lève-toi, au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur, lève-toi dans sa gloire.» Et, se levant, elle sortit du tombeau. Et se voyant presque nue et couverte seulement d'un léger voile, elle en demanda la cause. Et quand l'apôtre l'en eut instruite elle glorifia le Seigneur, et elle se couvrit de vêtements.

CHAPITRE XII.

Voyant ensuite le corps de Fortunat qui gisait, elle dit à Jean: « Mon frère, je te prie aussi de ressusciter cet homme, quoiqu'il se soit montré gardien infidèle de ma sépulture. » Et Callimaque, l'ayant entendue

la pria de ne pas demander la résurrection de cet homme pervers dont les excitations l'avaient fait tomber dans le délire et que la grâce divine jugeait indigne de ses faveurs, puisque la voix qui s'était fait entendre n'avait parlé que de la résurrection de Drusiane et de la sienne; « le Seigneur, » dit-il, « a donc jugé digne de mort celui qu'il n'a pas déclaré digne de la résurrection. »

Mais Jean répondit : « N'apprenons pas, mon fils, à rendre le mal pour le mal; car nous sommes tous des pécheurs coupables de fautes graves et nous avons par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, obtenu miséricorde; il n'a pas pensé qu'il fallût rendre le mal pour le mal, mais ensevelir les délits dans la pénitence et la conversion. Si tu ne me permets pas que Fortunat ressuscite, ce sera l'œuvre de Drusiane et l'effet de sa générosité. »

Et Drusiane remplie de l'Esprit-Saint, s'approchant du corps de Fortunat, dit : « Seigneur tout-puissant qui m'as accordé de voir tes œuvres si dignes d'admiration, toi qui m'as fait la grâce non-seulement de te connaître, mais encore d'être avec mon époux dans les liens d'un attachement fraternel (377); toi qui as voulu ma mort, afin que, séparée pour un instant du corps, je fusse encore plus à toi; toi qui as voulu que ce jeune homme succombât, afin qu'il mourût à la faute et qu'il revêtît à la vie véritable, ne méprise pas, ô Seigneur, les prières de ta servante, ordonne que Fortunat ressuscite, quoiqu'il ait voulu user de trahison à mon égard; » et, lui prenant la main, elle dit : « Lève-toi, Fortunat, au nom de Jésus-Christ, Notre-Seigneur et notre Dieu. » Et quand Fortunat se fut levé, et qu'il eut vu que Drusiane était ressuscitée, et que Callimaque croyait au Seigneur, il dit dans son ingratitude (378) pour le salut qui lui était accordé qu'il aimait mieux être mort que rappelé à la vie, afin de ne pas voir que la grâce s'était aussi étendue sur eux.

CHAPITRE XIII.

Et Jean, voyant ces choses, dit : « C'est ainsi que le Seigneur a dit dans l'Evangile (379) : un mauvais arbre ne peut donner que de mauvais fruits. Les sucs d'une mauvaise racine l'ont gâté, et il ne peut porter de bons fruits. Ce n'est pas la faute de la nature qui est partout la même, c'est le vice de la racine qui fait tout le mal (380). La terre montre la même fécondité pour tous les arbres, elle les réchauffe tous dans son sein maternel, et le champ tout entier subit les influences d'une même température. Le Seigneur tout-puissant arrose toutes les plantes de la même pluie et il réchauffe des ardeurs du même soleil les produits de la terre et les bois des forêts. Mais divers sont les fruits et autres sont les provenances des différents arbres. L'un est stérile, l'autre est fécond. Il y en a qui ont pour cause de leur dépérissement de mauvaises racines qui ne peuvent ressentir les effets de la fertilité terrestre et des bienfaits du ciel. De même notre Dieu a fait tous les hommes à son image (381), c'est-à-dire il les a appelés à la même grâce divine afin que nous louions la miséricorde, la vertu, la piété, la justice et les autres qualités qui sont en Dieu et que nous devons imiter; il a ordonné à son soleil de se lever (382) et Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu pour tous, il a été crucifié pour tous (383), il est ressuscité pour tous. Mais il y a peu d'hommes qui revendiquent jusqu'à la fin ce bienfait et ce don de Dieu le Père qui a livré son Fils pour nous et de Jésus-Christ Notre Seigneur qui s'est offert pour notre rédemption. Les uns se fatiguent et refusent le salut qui leur est offert, ou, ne voulant pas croire au bonheur du salut, la plupart désirent la grâce divine qui opère en nous, mais ils se rendent indignes de ce fruit céleste, comme ce malheureux qui, trompé par l'envie, ne se félicite pas de ce que la vie lui est rendue. Il a donc ses charbons (384), il a le fruit du mauvais arbre que le feu doit brûler (385) et qui se consume de ses propres incendies. Qu'une semblable racine soit séparée de la conversation des fidèles et de toute œuvre de ceux qui craignent Dieu, de toute occupation des hommes pieux, de la congrégation des saints et de la communion des sacrements. Que celui qui a regardé la mort de Drusiane comme digne d'outrage et qui, par excès de jalousie, n'a pu supporter qu'elle fût en vie, n'ait pas de communion avec Drusiane rendue à l'existence. Nous accorderons à la vivante la communion que nous donnions à la morte. »

C'est ainsi que l'apôtre, ayant achevé de rendre grâces à Jésus-Christ Notre-Seigneur, se rendit à la maison d'Andronicus où, inspiré par l'Esprit-Saint, il montra aux frères que Fortunat avait été blessé par un serpent. Et il ordonna d'envoyer quelqu'un qui reconnût ce qui était à cet égard et qui vînt en rapporter la nouvelle fidèle. Et ils envoyèrent un des jeunes hommes, qui le vit froid et le corps infecté du venin du serpent.

(377) C'est-à-dire, vivant avec lui comme avec un frère, non pas comme avec un époux.

(378) Il y a dans le texte : *Ingratus salutis*, expression qui se trouve également dans Virgile. (*Æneid.*, lib. x, vers. 666.) Il n'est pas bien rare de rencontrer ainsi dans des écrivains de la plus basse latinité quelques expressions poétiques et heureuses.

(379) *Matth.* vii, 17.

(380) Il y a là des traces de la rédaction manichéenne de Leucius.

(381) *Gen.* i, 26.

(382) *Matth.* v, 45.

(383) *Hebr.* ii, 9.

(384) *Rom.* xii, 20, d'après les *Proverbes* de Salomon (xxv, 21); mais le prétendu Abdias ne prend pas les paroles de l'apôtre dans leur véritable sens.

(385) *Matth.* vii, 19.

Et quand on annonça à Jean qu'il mourrait dans trois heures, il dit : « Tu as ton fils, ô démon. » Et il passa ce jour avec les frères dans l'allégresse.

CHAPITRE XIV

Le lendemain, un philosophe nommé Craton (386) avait annoncé qu'il donnerait dans le forum des exemples du mépris pour les richesses ; et la chose était ainsi. Il avait persuadé à deux jeunes gens, deux frères, les plus riches des habitants de la cité, à employer leur patrimoine à acheter des pierres précieuses qu'ils brisèrent publiquement en présence de la foule. Et quand ils eurent fait tout cela, il arriva que l'apôtre passait par hasard auprès d'eux, et, appelant à lui le philosophe Craton, il dit : « Il n'y a que folie dans ce mépris du monde qui est loué par la bouche des hommes, et qui est condamné par le jugement divin. De même que le remède qui ne chasse pas la maladie est vain, de même la doctrine qui ne guérit pas les vices des âmes et des mœurs est vaine. Mon maître, voyant un jeune homme qui voulait parvenir à la vie éternelle, l'instruisit en lui disant (387) que s'il voulait être parfait, il devait vendre tous ses biens, et en donner le prix aux pauvres, et qu'en agissant ainsi, il acquerrait un trésor dans le ciel, et trouverait une vie qui n'a point de fin. »

Craton répondit : « Le fruit de la cupidité humaine, placé au milieu des hommes, est brisé. Mais si ton maître est réellement Dieu, et s'il veut que la valeur de ces pierres précieuses soit distribuée aux pauvres, fais qu'elles soient rétablies dans leur état primitif, afin que ce que j'ai fait pour obtenir de la célébrité parmi les hommes, tu le fasses pour la gloire de celui que tu présentes comme ton maître. »

Alors le bienheureux Jean reunit les fragments des pierres précieuses, et les tenant en sa main, il éleva les yeux au ciel et il dit : « Seigneur Jésus-Christ, auquel rien n'est impossible, toi qui par le bois de ta croix, as rétabli en tes fidèles le monde brisé par le bois de la concupiscence ; toi qui as rendu à un aveugle-né (388) les yeux que la nature lui avait refusés ; toi qui as rendu la vie à Lazare mort depuis quatre jours (389) et enseveli ; toi qui guérissais, par la puissance de ta parole toutes les maladies et toutes les infirmités, fais, Seigneur, que par la main de tes anges, ces pierres se rétablissent, afin que le prix soit consacré à des œuvres de miséricorde, et qu'elles fassent croire en toi, père non engendré, par ton Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec l'Esprit-Saint qui éclaire et sanctifie toute l'Eglise dans les siècles des siècles. »

Et les fidèles qui étaient avec l'apôtre, ayant répondu et dit *Amen*, les fragments des pierres précieuses se réunirent, et il n'y avait en elle nulle trace de fracture. Et le philosophe Craton, avec ses disciples, ayant vu ce prodige, tomba aux genoux de l'apôtre, et il crut, et il fut baptisé avec tous ses adhérents, et il commença à prêcher lui-même publiquement la foi du Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE XV.

Les deux frères dont nous avons parlé, vendant les pierres précieuses qu'ils avaient achetées avec le produit de leur patrimoine, en donnèrent la valeur aux pauvres, et une foule immense de fidèles se mit à s'attacher à l'apôtre. Et cet exemple fit que deux honorables habitants d'Ephèse vendirent tout ce qu'ils possédaient, et le distribuèrent aux pauvres, et suivirent l'apôtre qui allait par la ville, et prêchait la parole de Dieu. Et quand ils furent entrés dans la ville de Pergame, ils virent des esclaves revêtus de vêtements de soie qui marchaient en public, et qui brillaient d'une pompe mondaine. D'où il advint que frappés de la flèche du diable (390), ils devinrent tristes, parce qu'ils se croyaient dans le dénûment, et couverts d'un simple manteau, tandis que leurs esclaves étaient dans la puissance et l'éclat. Mais l'apôtre de Jésus-Christ, comprenant ces suggestions du diable, leur dit : « Je crois que vos pensées ont changé, et que vous regrettez tous les biens que vous avez distribués aux pauvres afin de suivre la doctrine de Jésus-Christ. Si vous voulez recouvrer tout ce que vous possédiez jadis en or, en argent et en pierres précieuses, apportez-moi des baguettes de bois séparées. » Et quand ils l'eurent fait, et que l'apôtre eut invoqué le nom de Jésus-Christ, ces baguettes se changèrent en or. Et l'apôtre leur dit : « Apportez-moi de petits cailloux pris sur le bord de la mer. » Et quand ils l'eurent fait, et que Jean eut invoqué la majesté du Seigneur, tous ces petits cailloux se changèrent en pierres précieuses, et le bienheureux Jean, s'étant tourné vers les deux frères, dit : « Allez pendant sept jours chez les orfèvres et chez les joailliers, et lorsque vous aurez reconnu que c'est vraiment de l'or et des pierres précieuses, vous m'en porterez la nouvelle. » Et les deux frères firent ce que disait l'apôtre, et ils revinrent au bout de sept jours, et dirent : « Seigneur, nous avons parcouru les boutiques de tous les orfèvres, et ils disent tous qu'ils n'ont jamais vu d'or aussi pur, et les joailliers disent aussi qu'ils n'ont ja-

(386) On trouve dans l'*Histoire apostolique*, au récit consacré à saint Simon et à saint Jude, mention d'un disciple des apôtres nommé Craton et qui écrivit leur histoire. Il n'est pas probable que le pseudo-Abdias ait voulu en faire le même personnage que le philosophe dont il est question ici et dont le nom est peut-être emprunté à l'ancien philosophe Cratès, qui se fit remarquer par son mépris pour les richesses et qui jeta son argent en disant : « Péris, afin de ne pas me perdre. »

(387) *Matth.* XIX, 21.

(388) *Joan.* IX, 1.

(389) *Joan.* XI, 43.

(390) Expression qui rappelle celle de saint Paul qui parle (*Ephes.* VI, 16) des traits enflammés du malin esprit.

mais rencontré de pierres aussi parfaites et aussi précieuses. »

CHAPITRE XVI.

Alors saint Jean leur dit : « Allez et rachetez pour vous les biens que vous avez vendus, car vous avez perdu les trésors des cieux. Achetez-vous des vêtements de soie afin que durant quelque temps vous brilliez comme la rose qui montre son odeur et sa couleur et qui se flétrit subitement. Vous soupirez à l'aspect de vos serviteurs, et vous gémissez de ce que vous êtes devenus pauvres. Soyez donc fleurissants pour flétrir ensuite ; soyez riches momentanément pour être réduits à la mendicité perpétuelle. Est-ce que la main de Dieu n'a pas le pouvoir de faire abonder les richesses et de leur donner un éclat incomparable ? mais le Seigneur a institué la lutte des esprits des hommes afin que ceux qui, pour son nom, auront repoussé les richesses temporelles, sachent qu'ils posséderont les biens éternels. Notre Maître nous a parlé d'un riche qui faisait tous les jours un festin et qui brillait dans l'or et la pourpre (391). Et un mendiant, nommé Lazare, gisait devant sa porte et aspirait après les miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne les lui donnait, et il advint qu'un jour ils moururent tous deux ; le mendiant fut conduit dans le repos qui est dans le sein d'Abraham (392), et le riche fut jeté dans la flamme ardente, et, en élevant les yeux, il vit Lazare et il lui demanda de plonger son doigt dans l'eau, afin de rafraîchir sa bouche qui était torturée dans la flamme. Abraham lui répondant lui dit : « Souviens-toi, mon fils que tu as reçu tes biens en cette vie, et que Lazare n'y a éprouvé que des maux. Il est donc juste qu'il soit glorifié maintenant, tandis que tu es tourmenté. Et il y a entre vous et nous un grand abîme (393), de sorte que vous ne pouvez venir vers nous et que nous ne pouvons aller vers vous. » Mais le riche répondit : « J'ai cinq frères et je te prie que quelqu'un aille les avertir afin qu'ils ne tombent pas dans ces flammes. » Abraham répondit : « Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent. » Le riche répondit : « Seigneur, si quelqu'un ne ressuscite, ils ne croiront pas. » Abraham répondit : « S'ils ne croient pas à Moïse et aux prophètes, ils ne croiraient pas non plus à quelqu'un qui ressusciterait. » — Notre-Seigneur et maître confirmait ces discours par des miracles ; car, comme on lui disait : Qui est venu de là-bas pour que nous croyions en lui ? il répondit : « Apportez ici les morts que vous avez. » Et lorsqu'on eut apporté devant lui un jeune homme qui était mort, il fut ressuscité par le Seigneur (394), et il se réveilla comme d'un long sommeil et il donnait, par ses discours, la foi à tous ceux qui l'entendaient. Mais pourquoi raconterai-je ainsi les merveilles opérées par le Seigneur, lorsque vous avez devant vous les hommes qu'en son nom et en votre présence j'ai réveillés d'entre les morts. Vous avez vu les paralytiques guéris en son nom, les lépreux purifiés, les aveugles doués de la vue et un grand nombre de possédés délivrés des démons. Mais ceux qui ont voulu posséder les richesses terrestres n'ont pu avoir pareille puissance. Vous-mêmes, quand vous vous êtes approchés des malades, ils ont été guéris lorsque vous avez invoqué le nom de Jésus-Christ. Vous avez expulsé les démons et vous avez rendu la vue aux aveugles. Voici que cette grâce vous a été enlevée et vous qui étiez forts et puissants, vous êtes devenus misérables. Et tandis que les démons éprouvaient une frayeur telle qu'à votre ordre ils abandonnaient les possédés, c'est vous maintenant qui craindrez les démons. Car celui qui aime l'argent est l'esclave de Mammon (395). Mammon est le nom du démon qui préside aux profits charnels, et il est le souverain de ceux qui aiment le monde ; ceux qui aiment le monde ne possèdent pas les richesses ; ils sont possédés par elles. Il est absurde que là où il n'y a qu'un seul ventre, il y ait des aliments suffi-

(391) Euthymius dans ses *Notes sur saint Luc*, ch. XVI, 19, dit que le nom de ce riche était *Nimeusin* Adrichomius (*Descript. terræ sanctæ*) dit que de son temps on montrait à Jérusalem la maison qu'il avait occupée.

(392) Nous renvoyons aux commentateurs des Evangiles à l'égard de cette expression qui a soulevé des explications diverses ; nous indiquerons aussi l'ouvrage de Mamachi, *De animis justorum in sinu Abrahami ante Christi mortem expertibus beatæ visionis libri duo* : Rome, 1766, 2 vol., in-4°.

« Patet apud Hebræos de sinu Abrahæ antiquissimam fuisse traditionem, quam a primæva Synagoga Talmudistas recepisse credendum est. In hunc Abrahæ sinum olim descendisse omnes sancti Patres, nempe ante adventum Christi docet Ecclesia, et sancti Patres cum D. Hieronymo, *in Eccle.* cap. III, 18. » (Bartolocci. *Bibl. rabbin.*, t. I, p. 154.)

(393) Fabricius renvoie ici aux Actes de sainte Perpétue et de sainte Félicité dans la collection de dom Ruinart : *Acta primorum martyrum selecta*.

Il existe une *Moralité du mauvais riche et du ladre*, à douze personnages, sans date, in 4°. On n'en connaît qu'un seul exemplaire qui fut adjugé au prix énorme de 1860 francs en 1854. Il en avait été fait l'année précédente une réimpression à 40 exemplaires. Consulter à l'égard de cette composition le *Dictionnaire des Mystères*, Migne, 1854, col. 508.

(394) Il n'est point question dans les évangiles canoniques de la résurrection de ce jeune homme, ni de celle de trois morts que mentionne Mellitus dans sa narration que nous donnerons bientôt, relative à saint Jean. Les évangélistes ne parlent que de trois personnes ressuscitées par le Seigneur, le fils du chef de la Synagogue, le fils de la veuve de Naïm et Lazare ; saint Augustin (serm. 44, *De verbis Domini*) soupçonne qu'il y en eut d'autres.

(395) Mammon, chez les Syriens le dieu des richesses, correspondant au Plutus des Grecs. Son nom se retrouve dans *saint Matthieu*, VI, 26, dans *saint Luc*, XVI, 9. *Voy.* les commentateurs sur ces passages. Pierre Lombard (lib. II *Sentent.*, dist. 6) dit à cet égard : « Non ideo est quod diabolus in potestate habeat dare vel auferre divitias cui velit, sed quia eis utitur ad hominum tentationem et deceptionem. »

sants pour satisfaire à un millier de ventres, et qu'un seul corps puisse disposer d'une quantité de vêtements qui couvriraient les corps d'un millier d'hommes. C'est ainsi que ce qui n'est pas employé est conservé en vain, et on ignore pour qui il est conservé, comme le Saint-Esprit l'a dit par la voix du prophète (396) : « Tout homme qui amasse des trésors se trouble en vain ; il ne sait pas pour qui il les réunit. » Les femmes nous ont mis au jour nus (397) et dépourvus de nourriture et de boisson ; la terre nous recevra nus. Nous possédons en commun les richesses du ciel ; la splendeur du soleil est la même pour le riche et pour le pauvre, ainsi que la lumière de la lune et des astres. Il en est de même du souffle de l'air et des gouttes de la pluie, des portes de l'Eglise, de la fontaine de sanctification, de la rémission des péchés, de la participation à l'autel, de la nourriture du corps et du sang de Jésus-Christ, et de l'onction du saint chrême (398), de la visitation du Seigneur et du pardon des péchés ; toutes ces choses sont données également sans distinction de personne. Le riche et le pauvre ne font pas usage de ces dons d'une façon différente, mais malheureux et infortuné est l'homme qui veut posséder au delà de ce dont il a besoin. C'est de là que naissent les chaleurs des fièvres, les rigueurs des froids, les douleurs diverses dans tous les membres des corps. L'avidité est insatiable ; elle ne songe qu'à entasser des richesses qui, une fois réunies, occasionnent à leurs possesseurs des inquiétudes continuelles le jour et la nuit, et qui ne les laissent pas tranquilles pendant l'espace d'une heure. Car lorsqu'ils gardent leurs trésors, lorsqu'ils s'opposent aux tentatives des voleurs, lorsqu'ils font cultiver leurs terres, lorsqu'ils surveillent les labourages, lorsqu'ils payent les impôts, lorsqu'ils construisent des greniers (399), lorsqu'ils s'attachent à leurs bénéfices, lorsqu'ils s'efforcent d'apaiser les prétentions des personnages plus puissants qu'eux, lorsqu'ils travaillent à dépouiller ceux qui sont moins puissants, lorsqu'ils font tomber leur colère sur qui ils peuvent, et qu'ils ne supportent pas qu'on leur fasse tort, lorsqu'ils se livrent aux plaisirs de la chair, lorsqu'ils ne s'abstiennent ni du jeu ni des spectacles, lorsqu'ils ne craignent point de souiller et d'être souillés, ils sortent soudain de ce monde nus et ne portent avec eux que leurs péchés (400), pour lesquels ils endureront des peines éternelles. »

CHAPITRE XVII.

Tandis que l'apôtre saint Jean parlait ainsi, voici qu'on portait au tombeau un jeune homme, fils d'une veuve, lequel s'était marié trois jours auparavant. Et la foule qui accompagnait les funérailles, ainsi que sa mère, se jeta aux pieds de l'apôtre, et tous poussaient des cris et des gémissements et versaient des larmes ; ils priaient Jean, au nom de son Dieu, de ressusciter ce jeune homme comme il avait ressuscité Drusiane. Et telle était la désolation générale, que l'apôtre lui-même ne put s'empêcher de pleurer. Il se prosterna pour prier et il versa beaucoup de larmes. Et, se levant après son oraison, il étendit les mains vers le ciel, puis il pria longtemps de cœur. Et ayant agi trois fois de la sorte, il ordonna de délier le corps qui était enveloppé de langes, et il dit : « O jeune Stacteus (401), toi qui, conduit par l'union de la chair, as bientôt perdu ton âme ; ô jeune homme qui as ignoré ton Créateur et qui n'as pas connu le Sauveur des hommes, tu es resté étranger à ton véritable ami, et tu t'es ainsi exposé aux embûches d'un ennemi détestable ; j'ai répandu devant mon Seigneur mes prières et mes larmes, afin qu'il te pardonne ton ignorance et que te relevant d'entre les morts, le lien du trépas étant brisé, tu annonces à Atticus et à Eugène, ici présents, quelle gloire ils ont perdue et quelle peine ils ont encourue. » Alors Stacteus se levant adora l'apôtre et commença à reprendre ses disciples, disant : « J'ai vu des anges qui pleuraient (402) et les anges de Satan qui se félicitaient de votre

(396) *Psal.* XXXVIII, 7.

(397) *Job* I, 21 ; *I Tim.* VI, 7.

(398) Fabricius fait ici l'observation suivante : « In baptismo olim chrismate sive oleo sancto ungebantur mares pariter et feminæ, ut constat ex *Constit. apost.* lib. III, c. 15 et aliis veteribus quos ad eum locum laudat Cotelerius. »

(399) Comme cet homme riche dont il est question dans *saint Luc*, XII, 18.

(400) Les justes apportent après leur mort leurs bonnes œuvres (*Apoc.* XIV, 13) et les pécheurs leurs iniquités. (*I Tim.* V, 24.) On lit dans l'Epître qui porte le nom de saint Barnabé : « Unusquisque secundum quæ facit accipiet. Si fuerit bonus, bonitas eum antecedet, si nequam merces nequitiæ eum sequitur. »

(401) D'anciennes éditions d'Abdias portent ici le nom de Syricus, mais elles donnent plus loin celui de Stacteus, et c'est celui qu'on trouve dans la narration de Mellitus. (*De passione S. Johannis.*) D'après Apollonius, écrivain du IIIe siècle, qui écrivit contre les montanistes et que citent dans leurs *Histoires ecclésiastiques*, Eusèbe (l. V, c. 18) et Sozomène (l. VII, c. 27), saint Jean ressuscita un mort à Ephèse.

(402) Transcrivons ici la note de Fabricius : « Christus (*Luc.* XV, 12) testatur lætari angelos homine pœnitente. Sic vicissim dolent hominibus in peccata relabentibus, eosque fugiunt velut apes fumum, et fetorem columbæ, ut bene ait Basilius, *in psal.* XXXIII. Idem Judæis ac Mahometanis persuasum esse docent Gilb rtus Gaulminus (*Notis ad librum de morte Mosis*, p. 337) et J. Gregorius Anglus (*Observationum in quædam sacræ S. Scripturæ loca*, c. 30.) E Platonicis, Chalcidius, p. 226. Nunc de sancto dæmonum genere sit sermo quod ait Plato (in *Timæo*) admirabili quadam esse prudentia memoriaque et docilitate felici quod omnia sciat cogitationesque hominum introspiciat et bonis quidem delectetur, improbos oderit contingente se tristitia quæ nascitur ex odio displicentis. Solus quippe Deus utpote plenæ perfectæque divinitatis neque tristitia, neque voluptate contingitur. » Addam è Christianis Procopium Gazæum, p. 503 in *Octateuch.* : « Qui voluntati dæmonum non obtemperant, dolore illos afficiunt, angelosque lætitia. »

chute. Le royaume était préparé pour vous; vous avez perdu un séjour orné de pierres précieuses éclatantes, rempli d'allégresse, de festin et de délices, en jouissance de la vie perpétuelle et de la lumière éternelle; vous avez acquis des lieux couverts de ténèbres, remplis de dragons, remplis de flammes ardentes, de tourments et de peines inexprimables, remplis de douleur, d'angoisse, de cruautés et de tremblements horribles. Vous avez perdu des lieux remplis de fleurs qui ne pouvaient se flétrir, remplis d'une harmonie suave, et vous avez acquis au contraire des lieux où ni le jour, ni la nuit, ne cessent les hurlements, les gémissements et les cris de douleur. Il ne vous reste nulle ressource, si ce n'est de prier l'apôtre du Seigneur de vous rappeler au salut comme il m'a rappelé à la vie, et d'obtenir que ces âmes qui ont déjà été effacées du livre de vie (403) y soient rétablies. »

CHAPITRE XVIII.

Ces choses étant dites, le jeune homme qui avait été ressuscité, et le peuple entier, ainsi qu'Atticus et Eugène, se prosternèrent aux pieds de l'apôtre, le suppliant d'intercéder le Seigneur en faveur de ces deux disciples. Et l'apôtre répondit qu'ils devaient faire pénitence pendant trente jours et prier avec ferveur pendant ce temps pour que les baguettes d'or reprissent leur nature primitive et que les pierres précieuses redevinssent des objets sans nulle valeur comme elles avaient été. Et il advint qu'après cette période de trente jours les baguettes d'or redevinrent du bois et les pierres précieuses des cailloux. Et Atticus et Eugène vinrent et dirent à l'apôtre : « Tu as toujours enseigné la justice; tu as toujours prêché l'indulgence, et tu as recommandé que l'homme eût de la bonté pour son prochain. Et si Dieu veut que l'homme ait de l'indulgence pour un autre homme, combien à plus forte raison, puisqu'il est Dieu, a-t-il de l'indulgence et des ménagements pour l'homme; nous avons péché contre lui, mais si nos yeux ont contemplé avec désir les biens de la terre, ils en font pénitence en versant des larmes. Nous te prions donc, Seigneur, nous te prions, apôtre de Dieu, de nous montrer par tes actions l'indulgence que tu as toujours promise dans tes discours. » Alors saint Jean les voyant devant lui pénitents et versant des larmes, et le peuple entier intercédant pour eux, dit : « Seigneur, notre Dieu, tu as parlé de la sorte, lorsqu'il s'agissait des pécheurs : « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais je veux plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive (404). » Lorsque le Seigneur Jésus-Christ nous enseignait à l'égard de la pénitence, il dit : « En vérité, je vous le dis, il y a une grande joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent et se convertit de ses péchés, et il y a à son égard une plus grande allégresse qu'au sujet de quatre-vingt-dix-neuf qui n'ont pas péché (405). » C'est pourquoi je veux que vous sachiez que le Seigneur reçoit la pénitence de ces hommes. » Et se tournant vers Atticus et Eugène, il dit : « Allez et rapportez à la forêt le bois que vous y avez pris, puisqu'il a recouvré sa forme, et jetez sur le rivage de la mer les cailloux qui sont redevenus ce qu'ils étaient. » Et quand ce fut accompli, ils reçurent de nouveau la grâce qu'ils avaient perdue, recouvrant le pouvoir de chasser les démons comme précédemment, de guérir les malades et de rendre la vue aux aveugles, et le Seigneur accomplissait chaque jour par leur entremise de nombreux miracles.

CHAPITRE XIX.

Tandis que cela se passait à Ephèse et que les provinces de l'Asie s'attachaient de plus en plus à Jean, il arriva que les adorateurs des idoles excitèrent une sédition. Et ils traînèrent Jean au temple de Diane (406), et ils voulurent l'obliger à offrir son sacrifice. Et Jean dit : « Allons tous à l'Eglise de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et en invoquant son nom, je ferai tomber ce temple et votre idole sera brisée, et si cela arrive, il est juste que vous reconnaissiez que, renonçant à vos superstitions, vous devez adorer mon Dieu qui a vaincu votre idole et vous convertir à lui. » Le peuple se rassembla à la voix de l'apôtre, et quoiqu'il y en eût quelques-uns qui s'opposèrent à sa proposition, la plus grande partie cependant y donna son assentiment. Et le bienheureux Jean exhorta avec douceur le peuple à se tenir éloigné du temple. Et lorsque tous furent sortis et se furent mis à distance, il s'écria d'une voix forte : « Afin que toute cette multitude sache que l'idole de votre Diane est un démon et non un Dieu, qu'elle s'écroule ainsi que toutes les images qui sont dans le temple, mais sans faire de mal à personne. »

Et dès que l'apôtre eut prononcé ces paroles, toutes les idoles s'écroulèrent (407) ainsi que le temple, et furent comme la pous-

(403) Expression qui rappelle celle qu'on trouve dans l'*Exode* (XXXII, 32) : *Efface-moi du livre que tu as écrit.*

(404) *Ezech.* XXXIII, 11.

(405) Le pseudo-Abdias cite ici peu exactement les paroles du Sauveur rapportées dans *saint Luc*, XV, 7 : le texte sacré ne parle pas de ceux qui n'ont pas péché, mais de ceux qui n'ont pas besoin de pénitence.

(406) Les *Actes des apôtres*, XIX, 27, disent que le culte de la Diane d'Ephèse était répandu dans toute l'Asie. Le temple dont il est question est mentionné par de nombreux auteurs anciens, et entre autres par Tite-Live (l. I, c. 45) : « Jam tum (Servii Tullii temporibus) erat inclytum Dianæ Ephesiæ fanum ; id communiter a civitatibus Asiæ factum fama ferebat. » On peut consulter d'ailleurs la dissertation de A. Hirt lue à l'Académie de Berlin en 1804 (*Der Tempel der Diana zu Ephesus*. (Berlin, 1809, in-4°, 58 pag.) A peine aujourd'hui, au dire d'un voyageur contemporain et judicieux, peut on distinguer l'emplacement où il s'élevait. (Prokesch, *Erinnerungen aus Egypten und Kleinasien*., II, 298.)

(407) Nicéphore, l. II, c. 42, parle aussi de la

sière que le vent soulève sur la surface de la terre. Et ce même jour, douze milliers de gentils, sans compter les femmes et les petits enfants, se convertirent et ils furent baptisés par le bienheureux Jean et consacrés par la vertu de l'Esprit-Saint.

CHAPITRE XX.

Et Aristodème, qui était le grand prêtre de toutes ces idoles, ayant vu ces choses et étant animé d'un esprit très-méchant, excita une sédition parmi le peuple, de sorte que la guerre civile était au moment d'éclater. Et Jean se tournant vers lui, lui dit : « Dis-moi, Aristodème, que ferai-je pour détruire l'indignation qui est dans ton âme ? » Et Aristodème répondit : « Si tu veux que je croie en ton Dieu, je te donnerai du poison à boire, et si tu le bois et que tu ne meurs pas, il paraîtra que ton Dieu est le vrai Dieu. »

L'apôtre répondit : « Si tu me donnes à boire du poison, j'invoquerai le nom du Seigneur, et il ne pourra me nuire (408). » Et Aristodème répliqua : « Je veux que tu voies d'abord que des gens en boivent et qu'ils meurent aussitôt, et ton cœur se refusera peut-être ensuite à cette épreuve. » Et le bienheureux Jean dit : « J'ai déjà dit que je suis prêt à boire, afin que tu croies au Seigneur Jésus-Christ, lorsque tu auras la preuve que ce poison ne m'a fait aucun mal. »

Et Aristodème alla vers le proconsul et lui demanda deux hommes condamnés au dernier supplice. Et quand il les eut amenés au milieu du forum, en présence de tout le peuple et devant l'apôtre, il leur fit avaler le poison, et aussitôt qu'ils l'eurent bu, ils expirèrent. Et Aristodème se tournant vers Jean, dit : « Ecoute-moi et renonce à ta doctrine qui éloigne le peuple du culte des dieux, ou bien prends et bois, afin que tu montres que ton Dieu est tout-puissant, si, après avoir bu, tu peux rester sain et sauf. »

Alors le bienheureux Jean, ayant morts à ses pieds ceux qui avaient bu le poison, et restant ferme et intrépide, prit la coupe (409), et faisant le signe de la croix, il parla ainsi : « O mon Dieu, Père de Jésus-Christ Notre-Seigneur, toi dont la parole a créé les cieux (410) et auquel toutes choses sont sujettes, auquel toute créature est assujettie et auquel toute puissance est soumise, nous invoquons ton secours, toi dont le nom fait que le serpent s'apaise, que le dragon s'enfuit, que la vipère se tait, que le crapaud s'assoupit (411), que le scorpion périt, que le basilic (412) est vaincu et que l'araignée venimeuse n'a plus rien de nuisible, et que tous les animaux venimeux et féroces perdent le moyen de faire mal à l'homme, daigne dissiper le virus de ce poison, éteins ses effets meurtriers et étouffe les forces qui sont en lui, donne en ta présence, à tous ces hommes que tu as créés, des yeux pour qu'ils voient, des oreilles pour qu'ils entendent, et un cœur, afin qu'ils comprennent ta grandeur. »

Et lorsque l'apôtre eut dit ces paroles, il munit sa bouche et toute sa personne du signe de la croix et il but tout ce qui était dans la coupe. Et après qu'il eut bu, il dit : « Je demande que ceux pour lesquels j'ai bu se convertissent à toi, Seigneur, et qu'ils méritent le salut qui est auprès de toi et que tu leur donneras en les éclairant. » Et le peuple, observant Jean pendant trois heures, vit qu'il conservait un visage riant et qu'il n'y avait en lui nul signe de pâleur ou de tremblement, alors il se mit à crier à haute voix : « Le Dieu unique et véritable est celui que Jean adore. »

CHAPITRE XXI.

Aristodème ne croyait pas encore, et le peuple lui reprochait son manque de foi ; mais, s'étant tourné vers Jean, il dit : « Il reste encore quelque chose à faire ; si tu rends, au nom de ton Dieu, la vie à ces hommes qui sont morts des effets du poison, tu auras dissipé tout doute en mon esprit. » Et lorsqu'il eut ainsi parlé, le peuple se souleva contre lui, disant : « Nous te brûlerons, toi et ta maison, si tu fatigues ainsi l'apôtre de tes discours. » Et Jean, voyant qu'une sédition très-grave s'élevait, demanda que l'on fît silence, et il dit à tous ceux qui étaient présents : « La première des vertus divines que nous devons imiter est la patience, qui fait que nous pouvons supporter la folie des incrédules. C'est ainsi que, si Aristodème est

chute du temple à la voix de saint Jean. On a voulu nier ce miracle en s'appuyant sur le témoignage de Trebellius Pollio qui dit qu'il fut brûlé par les Goths sous le règne de Gallien, mais l'édifice aurait fort bien pu être reconstruit pendant une période d'un siècle et demi. Pline (l. XVI, c. 40) rapporte qu'il fut sept fois renversé et relevé.

(408) C'est un des miracles que Jésus Christ avait annoncés. (*Voy.* l'Evangile de saint Marc, XIII 18.)

(409) D'anciens auteurs ecclésiastiques relatent ce que raconte ici Abdias. Nous citerons seulement saint Augustin (*Soliloq.*) : « Pro tua dulcedine gustanda veneni poculum Joannes potavit ; » et l'auteur du livre *De morte sanctorum*, inséré parmi les Œuvres de saint Isidore : « Bibens lethiferum haustum non solum evasit periculum, sed eodem prostratos poculo in vitæ reparavit statum. » De là vient qu'on représente saint Jean tenant un calice. De semblables miracles se lisent dans la Vie de Victor de Cilicie (*Martyrologe d'Acton*) et de l'évêque Sabin (Grégoire de Tours). Christophe Angelus (*De statu Ecclesiæ Græcæ*) dit qu'un patriarche de Constantinople but, sans en ressentir aucun mal, du poison que des Juifs lui avaient donné. Eusèbe (*Hist. eccles.*, lib. III, cap. ult.) rapporte un miracle semblable.

(410) *Psal.* XXXII, 6.

(411) Pline raconte beaucoup de faits merveilleux et fabuleux au sujet du poison du crapaud ou de la *rana rubata.* (*Hist. nat.*, lib. VIII, c. 31 ; lib. XXXII, c. 5.) Des devins se servaient de leurs entrailles pour prédire l'avenir. (Juvenal, sat. III, vers 44.)

(412) *Regulus vincitur* ; au moyen âge ce nom de Régulus fut donné au basilic, animal fabuleux, digne pendant du dragon, au sujet duquel on a débité tant de contes.

encore retenu dans les liens de l'infidélité, nous l'en délivrerons. Qu'il soit forcé de reconnaître, quoique tardivement, son Créateur, et je ne cesserai de travailler à cette œuvre jusqu'à ce que ses blessures soient guéries. Et de même que les médecins ont entre leurs mains un malade qui a besoin de traitement, de même, si Aristodème n'a pas encore été guéri par ce que j'ai fait, il le sera par ce que j'accomplirai. »

Et l'apôtre, appelant Aristodème auprès de lui, lui donna sa tunique et resta couvert de son manteau (413). Et Aristodème lui dit : « Pourquoi me donnes-tu ta tunique? » Et Jean lui répondit : « Afin que tu sois confondu dans ton incrédulité et que tu y renonces. » Et Aristodème lui dit : « Et comment ta tunique me fera-t-elle revenir de mon incrédulité ? » Et l'apôtre répondit : « Va et mets-la sur les corps des morts (414), et dis : L'apôtre de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, m'a envoyé afin que vous ressuscitiez en son nom, pour que tous connaissent que la vie et la mort sont soumises à Jésus-Christ, mon Seigneur »

Et Aristodème ayant fait ce que Jean lui avait prescrit, et voyant que les morts ressuscitaient, adora l'apôtre, et il courut auprès du proconsul et il s'écria : « Ecoute-moi, écoute-moi, proconsul, je pense que tu te souviens que j'avais souvent excité ta colère contre Jean, et que j'avais chaque jour ourdi des machinations pour lui nuire; c'est pourquoi je crains d'exciter sa colère : c'est un Dieu caché sous la figure de l'homme (415); car buvant du poison, non-seulement il n'en éprouve aucun mal, mais encore il a rappelé à la vie ceux que le poison avait tués, en me donnant sa tunique pour que je l'applique sur leurs corps, et il n'y a en eux nulle trace du mal qu'ils ont souffert. »

Le proconsul l'ayant entendu, dit : « Que veux-tu que je fasse? »

Aristodème répondit : « Allons et tombons à ses genoux, et faisons tout ce qu'il nous commandera. » Et alors ils vinrent et se prosternèrent devant l'apôtre, implorant son pardon. Et Jean, les accueillant avec bonté, offrit à Dieu ses prières et ses actions de grâces, et il ordonna à chacun d'eux de jeûner pendant une semaine, et il les baptisa ensuite au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de son Père tout-puissant et du Saint-Esprit qui éclaire les hommes. Et quand ils eurent été baptisés avec toute leur famille et leurs esclaves et leurs parents, ils brisèrent toutes les idoles, et ils érigèrent une basilique au nom de Jésus-Christ (416).

CHAPITRE XXII.

L'apôtre ayant quatre-vingt-dix-sept ans, le Seigneur Jésus-Christ lui apparut avec ses disciples et lui dit : « Viens à moi, parce qu'il est temps que tu prennes part à mon festin (417) avec tes frères. » Et l'apôtre s'étant levé, le Seigneur ajouta : « Tu viendras aussi à la fête de ma résurrection (418), qui est dans cinq jours. » Et quand il eut ainsi parlé, il remonta aux cieux. Et le jour de la fête étant venu, une multitude immense se rendit à l'église qui avait été élevée au nom de Jésus. Et dès le chant du coq (419), lorsqu'ils eurent accompli les mystères de Dieu, l'apôtre s'adressa à tout le peuple en ces termes vers la troisième heure du jour :

« Compagnons et cohéritiers du royaume de Dieu, vous voyez ce que le Seigneur Jésus a daigné accomplir par nos mains. Nous avons été les ministres de sa volonté; mais il a été l'auteur des œuvres que nous paraissions faire et qui s'accomplissaient à sa volonté. Nous avons reçu de lui les dons, le repos, le ministère, la gloire, la foi, la communion, la grâce, et tout ce qu'il a bien voulu nous accorder; nous avons distribué tout ce qu'il nous a donné. En lui nous avons conversé, en lui nous nous sommes réjouis, en lui nous avons vécu. Mais maintenant il m'appelle à une autre œuvre qui doit être consommée dans le Seigneur. Je désire quitter ce monde et être avec le Seigneur (420), afin qu'il daigne nous accorder enfin ce qu'il nous a promis jadis. Que vous laisserai-je comme témoignage (421)? Mais vous avez ses gages, vous avez le dépôt de sa douceur et

(413) Citons ici la note de Fabricius : « Tunica, χιτών, vestimentum interius; pallium, ὁμάτιον exterius operimentum. » Plautus, *Trinummo*, lib. v, 2, 30; « Tunica pallio propior » est. *Vide* interpretes *ad Matth.* v, 40 et Ælian., lib. I, c. 16, *Var. Hist.*; Octav. Ferrarium, part. I, *De re vestiaria*, lib. III, c. 1; part. II, lib. IV, c. 3. »

(414) Il est question de la puissance miraculeuse des vêtements des apôtres dans les *Actes*, ch. XIX, 12.

(415) C'est ainsi qu'il est dit (*Act.* XIV, 10), que le peuple de Lystre s'écria en voyant les miracles faits par Paul et Barnabé : *Des dieux ayant une forme humaine sont descendus parmi nous.*

(416) L'église consacrée à saint Jean auprès d'Ephèse était creusée dans une roche et fort petite. Procope (*De ædificiis Justin. imper.*, lib. v) dit que cet empereur la fit réparer et rebâtir avec pompe lorsqu'elle était presque tombée en ruines. Spon, dans son *Voyage au Levant*, écrit que les Turcs l'ont convertie en mosquée.

(417) *Matth.* VIII, 11.

(418) Florentinius a montré que ceci ne devait pas s'entendre de la fête de Paques, mais d'un simple dimanche; il n'est pas rare de voir les anciens auteurs ecclésiastiques appeler un dimanche quelconque le jour de la résurrection du Seigneur. (*Voy.* Mabillon, *Analecta*, t. II, p. 101 et 138.)

(419) Les premiers Chrétiens se rassemblaient dès le point du jour afin de célébrer le sacrement de l'Eucharistie, ainsi que le constate Tertullien. (*De corona militis*, c. 3.) *Voy.* à cet égard les notes érudites de Vossius et de Kortholt sur l'*Epître de Pline à Trajan.*

(420) Saint Paul (*Philip.* I, 23) exprime le même vœu.

(421) *Exangysis*, mot dérivé du grec et au sujet duquel Fabricius fait la note suivante, après avoir observé que Démosthène, dans son discours contre Timocrate, en a fait usage : « Harpocration docet esse vadimonium quo interposito alter liberatur. Sextus igitur est, Joannem per mortem libertati asserendum vadimonii loco commendare exemplum Christi. »

de sa piété. Il demeure en vous, il se plaît en tous ceux qui vivent chastement. Que votre nourriture soit de faire la volonté du Père qui est dans le ciel (422). Qu'il se couronne en vous de ces lauriers qu'il a disposés lui-même, se faisant une couronne des fleurs qu'il a teintes de son sang. O Seigneur Jésus! protége dans ta miséricorde compatissante ton Eglise que tu as édifiée pour toi seul. Toi seul, Seigneur, es miséricordieux; toi seul es pieux, toi seul es le Sauveur équitable; tu es la racine de l'immortalité et la source qui préserve de la corruption; sanctifie-nous en nous accordant tes grâces. » Et l'apôtre ajouta : « Dieu qui seul es le Sauveur, et qui as daigné rendre la liberté à ce peuple par la glorieuse Passion de ton Fils, daigne, Seigneur, le protéger constamment, le maintenant dans l'observation de tes principes et dans l'abondance de tes bonnes œuvres. Ecoute les humbles prières de ton serviteur; dirige le peuple qui t'est consacré et qui observe tes lois; veille sur le peuple que tu as adopté, et que tu as bien voulu appeler tes fils; conduis-le nuit et jour dans le chemin de tes commandements, par ton Fils unique et béni, qui nous a choisis pour être ses disciples et qui nous a faits les pasteurs de ses troupeaux, qui est avec toi, ô Père! et qui règne avec l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. »

CHAPITRE XXIII.

Et l'apôtre, ayant achevé sa prière, ordonna qu'on lui donnât un pain, et ayant élevé les yeux vers le ciel, il le bénit, et l'ayant rompu, il le distribua à tout le peuple, disant : « Que ma part soit avec vous et que la vôtre soit avec moi. » Et il dit aussitôt à un frère, qui se nommait Byrrhus (423), de prendre avec lui deux autres frères, d'emporter avec eux deux corbeilles et des pioches, et de le suivre. Et étant sorti avec une tranquillité parfaite, il ordonna à la foule de s'éloigner. Et lorsqu'il fut venu auprès d'un tombeau, un des frères dit aux jeunes gens que Byrrhus avait amenés : « Creusez, mes enfants. » Et ils se mirent à creuser, et l'apôtre les pressait pour qu'ils creusassent plus profondément. Et lorsqu'ils obéissaient à son ordre, il exhortait les autres frères à suivre le Seigneur, et il les édifiait tous par la parole de Dieu, afin de ne point paraître rester oisif pendant que les jeunes gens travaillaient.

Et lorsque la fosse fut telle qu'il le voulait, sans qu'aucun de nous (424) prévît ce qu'il en voulait faire, il ôta son vêtement et l'étendit dans cette fosse, et, restant couvert d'un seul tissu de lin, il étendit les mains et il invoqua Dieu, disant : « Dieu, Père tout-puissant, et toi, Seigneur Jésus, qui as eu pour ton serviteur un attachement particulier; toi qui as été annoncé par les patriarches et prédit par les prophètes, qui as eu pitié des hommes et qui nous as remis nos péchés: toi qui as envoyé tes apôtres pour réunir tous les peuples, toi qui as abreuvé ceux qui sont altérés de ta parole, qui adoucis les méchants et qui remplis de la grâce de ton Esprit ceux qui sont défaillants, reçois l'âme de Jean, ton serviteur, que tu as choisi de bonne heure, mais que tu as tardé à appeler à toi. Seigneur, qui as préservé ton esclave de toute union avec les femmes (425), je t'implore, toi qui t'es montré à moi lorsqu'étant jeune je m'empressais vers les noces, et qui m'as dit : « Tu m'es nécessaire, Jean; je demande ton œuvre. »

Mais lorsque pressé par l'ardeur de la jeunesse, je pensais ne pouvoir observer ton précepte et, me défiant d'avoir la force de garder la chasteté, j'avais formé le projet de me marier (426), tu m'as châtié, Seigneur, dans ta bonté, frappant mon corps d'une maladie et tu ne m'as pas livré à la mort. Enfin tu m'as détourné par un empêchement léger de songer au mariage, car, Seigneur, tu m'as dit sur la mer : « Jean, si tu n'étais pas à moi, je te permettrais de prendre une épouse, » c'est donc par un don de ta part que tu as daigné dompter et brider les mouvements de la

(422) Ceci est emprunté à l'*Evangile de saint Jean*, c. IV, 34.

(423) Il est fait mention du diacre Byrrhus dans l'épître de saint Ignace aux Smyrniens, et ailleurs où il est appelé Burrhus. Ce nom n'était pas rare chez les Romains; il était celui d'un précepteur de Néron et d'un personnage cité par Martial; mais, comme il s'agit ici d'un Grec, on peut y voir le nom de Pyrrhus défiguré.

(424) On remarquera que l'écrivain parle comme témoin oculaire.

(425) Fauste le Manichéen, cité par saint Augustin (*Adv. Faustum*, c. 30, n. 3), dit que saint Jean vécut toujours dans la virginité; cette opinion a d'ailleurs été partagée par des Pères de l'Eglise. Saint Augustin, à la fin de son dernier traité sur saint Jean, s'exprime ainsi : « Sunt qui senserint et hi quidem non contemptibiles sacri eloquii tractatores a Christo Joannem apostolum propterea plus amatum, quod neque uxorem duxerit, et ab ineunte pueritia castissimus vixerit. Hoc quidem in Scripturis canonicis non evidenter apparet : verumtamen id quoque multum adjuvat congruentiam hujusce sententiæ, quod illa vita per eum significata est ubi non erant nuptiæ. » On peut citer aussi saint Jérôme (*Contra Jovinianum*) : « Cur Joannem apostolum et Baptistum sua dilectione (*Dominus*) castravit, quos viros fecerat. » Et l'auteur d'un commentaire sur les Epîtres de saint Paul (*II Cor.* XI, 2), qui a été inséré parmi les œuvres de saint Ambroise : « Nam si mulieres intelligas, ut ideo potes virgines dictas quia corpora sua intaminata servaverunt, excludit de hac gloria sanctos, quia omnes apostoli exceptis Joanne et Paulo uxores habuerunt. » Et Tertullien (*De monogamia*, c. 17) appelle saint Jean l'eunuque de Jésus-Christ. On peut invoquer l'autorité de saint Epiphane, de saint Chrysostome, de saint Paulin, de Cassien; Tillemont (*Mémoires*, t. I, p. 912) a réuni leurs passages.

(426) Quelques écrivains ont pensé que saint Jean l'Evangéliste était l'époux dont il est question aux noces de Cana, et que frappé du miracle accompli par le Sauveur, il quitta tout pour le suivre. Telle est l'opinion d'Haymon, de Ludolphe de Saxe, de Rupert et de certains auteurs de peu d'autorité. Il n'y en a nulle trace parmi les écrivains anciens, et elle a été rejetée par Baronius (ad an. XXXI, n. 31), par Molanus (*De imagin.* l. IV, c. 20) et par bien d'autres auteurs.

chair et m'inspirer la foi, qu'il ne pouvait rien y avoir de plus précieux pour moi que de m'attacher à toi. Tu m'as appelé de la mort à la vie, du monde au royaume de Dieu, de la maladie de l'âme à la santé. Tu es la loi qui règle ma vie et la couronne après le combat. Je viens donc vers toi, Seigneur, je viens à ton banquet, je viens te rendant grâces, Seigneur Jésus-Christ, de ce que tu as daigné m'inviter à ton festin; c'est toi que de tout mon cœur je désirais. J'ai vu ton visage, et j'ai été comme rappelé hors du sépulcre. Ton odeur a excité en moi les concupiscences éternelles; ta voix est pleine d'une douceur comme celle du miel, et ton discours est rempli d'une excellence incomparable. Toutes les fois que je t'ai prié de me laisser venir vers toi, tu as dit : « Attends, afin que tu délivres mon peuple. » Et tu as préservé mon corps de toute souillure, et tu as toujours éclairé mon âme, et tu ne m'as pas abandonné lorsque j'étais en exil et lorsque j'en revenais, et tu as mis dans ma bouche la parole de ta vérité, afin que je puisse conserver la mémoire des témoignages de ta puissance, et j'ai écrit les œuvres que j'ai vues de mes yeux et les paroles que mes oreilles ont entendues de ta bouche. Et maintenant, Seigneur, je te recommande les enfants que ton Église vierge et Mère véritable a régénérés par l'eau et l'Esprit-Saint. Reçois-moi afin que je sois avec mes frères; tu m'as appelé à les rejoindre. Ouvre-moi les portes de la vie à laquelle je frappe; que les princes des ténèbres n'accourent point au-devant de moi. Que le pied de l'orgueil ne vienne pas contre moi et qu'une main qui te serait étrangère ne me touche pas, mais reçois-moi suivant ta parole et conduis-moi à ton banquet auquel tous tes amis prennent part avec toi, car tu es le Christ, Fils du Dieu vivant qui as sauvé le monde suivant le commandement de ton Père, et qui as daigné nous dicter ton Esprit saint afin qu'il maintienne en nous le souvenir de tes préceptes; nous te rendons grâces par ce même Esprit dans tous les sièles des siècles. » Et quand tout le peuple eut répondu *amen*, il parut au-dessus de l'apôtre pendant une heure entière une lumière si éclatante que personne ne pouvait en contempler l'éclat. Et faisant le signe de la croix sur toute sa personne, Jean dit : Seigneur Jésus, toi seul es avec moi. » Et il se jeta sur le tombeau où il avait étendu ses vêtements en nous disant : « La paix soit avec vous, mes frères. » Et bénissant tout le peuple et lui disant adieu, il se plaça vivant dans le sépulcre (427), et il lui ordonna de s'ouvrir en glorifiant le Seigneur, et aussitôt il rendit l'esprit. Et parmi nous qui étions présents, les uns se livraient à la joie, d'autres pleuraient. Nous nous réjouissions de ce que nous voyions une si grande grâce; nous nous affligions de ce que nous étions privés de la présence et de la vue de l'apôtre. Et aussitôt il sortit du tombeau de la manne qui se montra aux yeux de tous, et cet endroit en produit encore aujourd'hui (428), et des miracles fréquents s'y opèrent. Par les prières de l'apôtre des malades sont guéris de toutes leurs infirmités et chacun y obtient ce qu'il a demandé en ses oraisons. Et telle fut la vie du bienheureux Jean dont le Seigneur avait dit à Pierre; « Si je veux qu'il reste jusqu'à ce que je vienne, que t'importe? Toi, suis-moi. » Ce qui signifiait que le bienheureux Pierre glorifierait le Seigneur en mourant sur la croix. Et Jean s'endormant subitement reposa dans le Seigneur, par Notre-Seigneur, Jesus-Christ qui décore ses saints de couronnes de laurier et qui est la louange éternelle et l'attente de tous ses élus. A lui gloire éternelle, vertu et puissance dans les siècles des siècles. Amen.

Les récits contenus dans l'*Histoire apostolique* d'Abdias ont fourni à Jacques de Voragine les éléments de la Vie de saint Jean telle qu'il l'a placée dans la *Légende dorée;* elle est beaucoup moins étendue que l'œuvre de Prochore, et il est à croire que l'archevêque de Gênes ne connaissait pas cette dernière relation; la sienne a été mise en

(427) Cette tradition es fort ancienne; saint Augustin en fait mention (Tract. 124 *in Joan.*) :

« Quem tradunt etiam quod in quibusdam scripturis quamvis apocryphis reperitur, quando sibi fieri jussit sepulcrum, incolumem fuisse præsentem, eoque effuso diligentissime præparato, ibi se tanquam in lectulo collocasse statimque eum esse defunctum. »

(428) Citons encore saint Augustin : « Cui placet... asserat apostolum Joannem vivere, atque in illo sepulcro ejus quod est apud Ephesum dormire eum potius quam mortuum jacere contendat. Assumat in argumentum quod illic terra sensim scatere, et quasi ebullire perhibeatur, atque hoc ejus anhelitu fieri... Et cum mortuus putaretur, sepultum fuisse dormientem, et donec Christus veniat sic manere suamque vitam scaturigine pulveris indicare, quo pulvis creditur ut ab imo ad superficiem tumuli ascendat statu quiescentis impelli. Viderint qui locum sciunt quia et revera non a levibus hominibus id audivimus. Restat ut si vere sit quod sparsit fama de terra quæ subinde ablata succrescit, aut ideo fiat ut eo modo commendetur pretiosa mors ejus. » (*Voy.* aussi un passage d'Ephraïm de Théopolis cité par Photius, *Biblioth.*, col. 226.)

Fabricius ajoute : « Die octava Maii quotannis sacrum hunc pulverem e Johannis sepulcro scaturire tradunt Græci in Synaxario et in Menæis ad illam diem. » Vide Combefisii *Notas ad Nicetæ orat. in Joannem*, t. I, *Auctar. noviss.* p. 485

L'opinion que saint Jean n'était pas mort a été renouvelée par Jacques le Fèvre d'Etaples, *Dissertatio de una ex tribus Maria*, Paris, 1516, et par Florentinius (*Notæ in Martyrologium vetus Hieronymi*); mais elle a été réfutée avec beaucoup de solidité par Tillemont (*Vie de saint Jean*, art. 10, 11, notes 15-18. *Voy.* dom Calmet, *Dissertation sur la mort de saint Jean.*)

français et insérée dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, Migne, 1855, col. 692.

Une autre *histoire* fort détaillée de saint Jean se trouve dans notre recueil à l'article Prochore. (*Voy.* aussi l'article Mellitus.)

Thilo avait trouvé dans le manuscrit grec n° 520 de la Bibliothèque impériale de Paris une *Vie de saint Jean* qui se rencontre de même dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (*Voy.* Lambécius, *Comment* , t. VIII, p. 796, édit. de Kollar), et ce savant en parle avec quelques détails. (*Acta S. Thomæ*, Leips., 1823, p. 73.) Indiquons succinctement le sujet de cette narration apocryphe.

Après que Domitien eut ordonné de chasser tous les Juifs de Rome, ceux-ci s'adressèrent à l'empereur pour protester de leur innocence, et ils accusèrent les Chrétiens de chercher à leur nuire et de prêcher des nouveautés condamnables. Ils enflammèrent ainsi le courroux de Domitien qui ordonna de livrer au supplice ceux qui feraient profession de la foi chrétienne. Ayant appris que Jean annonçait à Ephèse la chute prochaine de l'empire, il envoya un centurion et des soldats pour le saisir. L'apôtre fut conduit à Rome et, pendant la route, il s'abstint de nourriture, se contentant de prendre un peu d'aliment le dimanche. Les soldats instruisirent Domitien de cette abstinence étonnante et dirent qu'ils regardaient Jean comme un dieu. L'empereur fut touché, il embrassa l'apôtre et l'écouta attentivement prêcher le royaume céleste de Jésus, mais il refusa de le croire à moins de témoignages certains de la vérité de ce qu'annonçait Jean. Alors l'apôtre fait apporter un poison mortel et le boit sans éprouver aucun mal. Domitien, soupçonnant quelque fraude, ordonne d'amener un prisonnier condamné à mort ; on lui donne le poison, il meurt, mais Jean lui rend la vie. En ces diverses circonstances, l'apôtre adresse au Seigneur des prières. L'empereur ne veut point paraître enfreindre les édits qu'il a rendus ; il révoque l'arrêt de mort rendu contre Jean et l'exile à Pathmos. Avant de partir, l'apôtre guérit une femme nommée Trepta, concubine de Domitien, qui était possédée du démon. Transporté ensuite à Pathmos, il y écrit l'*Apocalypse*. Il retourne à Ephèse sous le règne de Trajan et il y demeure jusqu'à une extrême vieillesse. Sentant approcher le moment de sa mort, il réunit les fidèles un jour de dimanche, célèbre avec eux le saint sacrifice, ordonne ensuite au diacre Eutychès de l'accompagner avec quelques-uns des frères hors des portes de la ville ; là, d'après ses ordres, ils creusent une fosse et ils l'y laissent.

A ces récits sont entremêlés de longs discours que l'auteur met dans la bouche de saint Jean et qui trahissent des doctrines peu orthodoxes. Beausobre a pensé (*Hist. du manichéisme*, t. I, p. 385) que Leucius devait être le premier rédacteur de ces Actes, et Thilo cite, à l'appui de cette opinion, les circonstances que l'apôtre signale, comme un des bienfaits qu'il doit à Jésus-Christ, d'avoir été à trois reprises différentes détourné de l'idée de se marier.

Un ouvrage que nous avons cité plusieurs fois dans le *Dictionnaire des Légendes du Christianisme*, et qui a obtenu de nombreuses éditions au commencement du xvie siècle, la *Vie de Jésus-Christ avec sa mort et sa Passion*, raconte sommairement l'histoire de l'apôtre d'une façon qui s'accorde, au fond, avec les récits d'Abdias.

Après avoir indiqué quelques-uns des miracles opérés par le saint évangéliste, l'auteur de cette *Vie* continue ainsi :

« Levesque des payens fut fort courroucé contre sainct Jehan et mist tout le peuple a sa volonte pour le faire mourir. Et sainct Jehan lui demanda : que veulx tu que je te face. Levesque luy dist : je te veulx faire donner du venin et sil ne te faict nul mal jadorerav ton Dieu. Sainct Jehan dist : Jen suis content. Et levesque luy dist : je veulx que tu ayes plus grant paour. Adonc levesque se alla au prevost et luy demanda deux larrons qui estoient en prison et condamnez à mourir, lesquelz luy furent octroyez ; il les mena en la place publicque dans la cité devant tout le peuple, et sainct Jehan avec eulx et leur feit boire du venin et aussitost les larrons moururent. Apres sainct Jehan prinst le venin et feit le signe de la croix dessus, et le beut et neut oncques mal dont le peuple loua Dieu. Je doubte encore, dist levesque et ne crois pas en ton Dieu. Mais si tu fais ressusciter ces deux hommes icy qui sont morts de ce venin, je croiray en ton Dieu. Alors sainct Jehan bailla sa robbe a levesque et demoura vestu d'une jacquette blanche qu'il avoit et levesque dist : pourquoy m'as-tu donné ta robbe ; me fera-t-elle croire en ton Dieu, et sainct Jehan luy dist : metz ma robbe sur ces mors et leur dy que je tenvoye à eulx et que je leur mande quilz se lèvent afin quilz cogneissent la puissance de Dieu. Adonc levesque fist ainsi que sainct Jehan luy avoit dit, et incontinent les deux mortz ressuscitèrent tous sainz. Quant levesque veit ce miracle, il enleva sainct Jehan, et sen alla au prevost de la cité et luy compta les miracles que sainct Jehan avoit faictz. Alors le prevost et plusieurs autres vindrent devant sainct Jehan et l'adorèrent. Et sainct Jehan leur commanda quilz tissent sept jours penitence et puis les baptiseroit, et quant ilz furent baptisez, ils feirent une église en l'honneur et reverence du benoist sainct Jehan levangeliste. »

Le poëte Jean-Baptiste Mantouan, que nous avons déjà cité, a reproduit ces récits dans ses *Fasti sacri ;* nous nous bornerons à citer ce qu'il dit de l'exil du saint à Pathmos.

Dicitur huc venisse magum certare volentem
Cum sene et auxilio larium tentasse marinos
Ire super fluctus, et abyssum intrasse profundum
Quo delphines eunt, habitant ubi grandia cete.
At Deus extemplo lemures horrescere fecit,

In medioque suos viros admittere ponto.
Tum magus infelix Stygiis desertus ab umbris
Est oppressus aquis, animamque reliquit in alga ;
Cæsaris exstincti post tristia funera tandem
Regrediens Ephesum viduam revocavit ab orco ;
A Cratone viro fractos rapiente lapillos
Ut varias hominum curas et inania vota
Argueret, signo crucis integravit, et ipsum
Edocuit Cratona fidem, gemmisque redactis
In cumulos nummum ingentes donavit egenos.

LITURGIE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE,

traduite du Syriaque par Eusebe Renaudot. (429).

Oraison avant le baiser de paix.

Le prêtre : Seigneur, Dieu fort, toi qui es le véritable amour, la paix imperturbable et l'espérance qui n'est point trompée, toi, Seigneur, Dieu Père, accorde à tes serviteurs qui sont en présence de ta Majesté, la charité, la bonté, la tranquillité et la paix perpétuelle et accorde-nous à tous de nous donner la paix les uns aux autres, avec la pureté du cœur et la sainteté de l'âme, dans le baiser saint et spirituel qui est agréable à ton saint nom et nous te glorifierons, etc.

Le peuple : Ainsi-soit-il.

Le prêtre (élevant la voix) : Nous nous humilions, Seigneur, en ce moment, d'esprit et de corps devant ta Majesté, et envoie-nous, du haut du trône brillant de ton sanctuaire, ta grâce précieuse, ta bénédiction qui donne le calme et qui ne se perd point, afin que nous te glorifions et louions ainsi que ton Fils unique et ton Esprit très-saint et bon.

Le peuple : Ainsi-soit-il.

Le prêtre : Tu as envoyé ton Fils au temps marqué pour nous sauver: c'est lui-même qui a institué ces mystères saints et vivifiants ; ne nous éloigne pas, Seigneur, de ce saint ministère, ne détourne pas ta face de nous à cause de nos péchés, car seul tu es saint, avec ton fils unique et ton Esprit très-saint et bon.

Le peuple : Ainsi-soit-il.

Le diacre : Donnez la paix.

Le peuple : Que les miséricordes du Seigneur soient sur nous.

Le prêtre : Que l'amour du Père, etc.

Le peuple : Ainsi-soit-il.

Le prêtre : Elevons nos cœurs.

Le peuple : Nous les élevons au Seigneur

Le prêtre : Nous rendons grâces au Seigneur notre Dieu.

Le peuple : Cela est digne et juste.

Le prêtre (incliné) : La louange t'appartient, Seigneur, de tout ce qui est dans les cieux et sur la terre.

(Elevant la voix) : Car les vertus et le ciel où elles habitent te glorifient et te louent; les chérubins embrasés te célèbrent dans le respect, te bénissent avec transport, et les bienheureux séraphins sanctifient ta Majesté, et transportés de l'un à l'autre par le rapide mouvement de leurs ailes, ils disent, crient et répètent :

Le peuple : Saint.

Le prêtre (incliné) : Tu es saint, Seigneur, Dieu Puissant, d'une seule nature indivisible avec ton Fils unique et ton Saint-Esprit; tu es Saint et tu sanctifies tout par la vertu de ta divinité. Le Père a envoyé son Fils pour notre salut; le Fils est descendu du ciel, s'est fait chair, a souffert et a été crucifié pour l'homme fait à son image qui était tombé dans la corruption ; et l'Esprit vivifie et sanctifie ce divin sacrifice.

(Elevant la voix) : Ainsi, lorsqu'il a voulu de sa propre volonté souffrir la passion qui nous a sauvés, il a pris dans ses mains saintes le pain en présence de ses disciples, il a levé les yeux au ciel, a rendu grâces, † béni, † sanctifié, † et rompu ce pain, l'a donné à ses apôtres saints en leur disant : « Prenez et mangez-en, ceci est mon corps qui est rompu et divisé pour vous et pour tous ceux qui croient en moi, pour l'expiation des crimes, pour la rémission des péchés et pour obtenir la vie des siècles futurs. »

Le peuple : Ainsi-soit-il.

Le prêtre : Et après cette cène mystique, il prit aussi le calice avec du vin et de l'eau, rendit grâces sur lui, † le bénit, † le sanctifia, † le donna à ses apôtres, et leur dit : « Ceci est le calice de mon sang, du Nouveau Testament, recevez-le et buvez-en tous. Il est répandu pour la vie du monde, pour l'expiation des crimes, la rémission des péchés à tous ceux qui croient en moi dans les siècles des siècles. »

Le peuple : Ainsi-soit-il.

Le prêtre : Vous en agirez ainsi en mémoire de moi, car, toutes les fois que vous prendrez ce sacrement et que vous boirez ce sang, vous rappellerez ma mort jusqu'à ce que je revienne.

Le peuple : Nous rappelons, Seigneur, le souvenir de ta mort.

Le prêtre : En faisant la commémoration de cette salutaire institution, nous te prions, Seigneur Dieu, et nous supplions ta bonté, afin que, lorsque tu viendras dans la gloire, avec tes anges saints, et qu'après avoir établi ton trône, tu commanderas à la terre de rendre tous les morts qu'elle a reçus, pour qu'ils se placent en ta présence dans la crainte et l'appréhension, lorsque tu placeras les agneaux à ta droite et les boucs à ta gauche et que chacun attendra la récompense qu'il a méritée et le lieu qui lui est destiné; afin que, Seigneur, nous t'enten-

(429) Renaudot a inséré la traduction latine de cette liturgie dans sa *Collectio liturgiarum* que nous avons déjà citée (t. II, p. 163); Fabricius l'a reproduite dans son *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. III, p. 334.)

dions pas prononcer contre nous ces paroles sévères et qui donnent la mort : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu, parce que je ne vous ai pas connus ; afin que nous ne soyons pas rejetés de ta bonté, que tu ne détournes pas ta face de nous, que tu ne nous regardes pas avec indignation, que nos péchés et nos crimes ne se présentent point à ton cœur saint ; afin, Seigneur, que tu n'entres point en jugement avec nous, que tu ne sois pas pour nous comme tu seras pour ceux dont tout espoir est perdu, que tu ne tires pas vengeance de nous comme de tes ennemis, que tu ne nous repousses pas comme des inconnus, que tu ne nous chasses pas de ta présence, nous qui avons connu ton saint nom, qui avons confessé ta divinité. Mais agis envers nous suivant tes promesses, qui sont vraies et sincères ; remets-nous nos crimes, pardonne-nous nos péchés et répands tes miséricordes sur ceux que tu as choisis et sur les brebis dont tu as composé ton troupeau, comme ton Eglise pénitente te le demande, et avec toi à ton Père, en disant :

Le peuple : Aie pitié de nous.

Le prêtre : De nous aussi.

Le peuple : Nous te louons.

Le prêtre : Principalement.

Le diacre : Que cette heure sera terrible ! etc.

Le prêtre (incliné) : Dieu clément et infiniment miséricordieux, aie pitié de nous, fais descendre sur moi et sur ces offrandes ton Esprit de vie, saint et vivifiant, qui sanctifie tout, qui donne la sainteté, qui a parlé par les prophéties et les saints apôtres, qui a couronné les martyrs : qu'il descende sur ces mystères et qu'il les sanctifie.

Le peuple : Exaucez-moi, Seigneur.

Le prêtre (élevant la voix). : Afin qu'en descendant il change ce pain au corps du Christ notre Dieu.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Et ce calice au sang du Christ notre Dieu.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Afin que ce corps et ce sang sanctifient le corps et l'âme de ceux qui les recevront, afin que leurs cœurs soient purifiés, que leurs pensées soient pures et que leurs âmes obtiennent cette sanctification qui est dans le royaume des cieux, qui est la vie éternelle.

Le diacre : Prions.

Le prêtre (incliné) : Nous faisons, Seigneur Dieu, pendant ce sacrifice, la commémoration de toutes les saintes Eglises et des pasteurs orthodoxes qui vivent au milieu d'elles, mais principalement des seigneurs N. et N., et d'autres évêques orthodoxes.

Nous faisons également la commémoration des vrais prêtres et diacres, et de tes autres serviteurs qui suivent tes commandements. Nous te prions encore, Seigneur, pour la tranquillité et la paix du monde entier, pour la bénédiction de l'année, pour l'abondance des fruits. Nous te prions encore pour les infirmes, les affligés et ceux qui sont tourmentés des mauvais esprits ; visite-les. Nous te prions encore, Seigneur, pour tous ceux qui invoquent ton nom et qui confessent que tu es le vrai Dieu.

(Elevant la voix) : Sauve et délivre, Seigneur vrai Dieu, ton troupeau de toutes les plaies dangereuses, cruelles, mortelles, de toutes les humiliations des nations barbares qui n'ont pas connu ton saint nom et ne reconnaissent pas ta divinité ; conduis-le par la force et la toute-puissance de ta main droite, afin qu'il te glorifie, toi et ton Fils unique et ton Esprit.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (incliné) : Souviens-toi aussi, Seigneur, de ceux qui ont offert aujourd'hui des oblations sur cet autel ; et de ceux qui voulaient en offrir, mais qui n'ont pu le faire. Donne à chacun, Seigneur, selon son intention.

(Elevant la voix) : Souviens-toi, Seigneur, sur ton autel saint et ton trône céleste, de ceux qui l'ont connu, et reçois par ta grâce leurs offrandes et leurs dîmes, et rends-les dignes de la gloire de ton saint nom et de ton Fils unique, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (incliné) : Souviens-toi, Seigneur, des rois fidèles ; prends les armes et le bouclier, et lève-toi pour aller à leur secours ; donne-leur par ta puissance la victoire sur leurs ennemis.

(Elevant la voix) : Car c'est toi qui donnes la force et la victoire à tous ceux qui croient en toi et qui t'aiment sincèrement.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (incliné) : Nous faisons encore en ta présence, Seigneur, la commémoration de tous les saints et Pères, avec les prophètes, les apôtres, les martyrs et les confesseurs, de la Mère de Dieu et de tous les saints.

(Elevant la voix) : Et célébrant la mémoire de tous les saints qui ont en partage ton amitié, nous te prions et supplions, Seigneur, que par leurs prières pures et saintes, nous soyons jugés dignes de prendre place parmi eux et de participer au sort qui leur est échu ; nous t'en prions par ta grâce et ta miséricorde, par l'amour de ton Fils unique pour les hommes, par lequel et avec lequel la gloire t'appartient, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (incliné) : Souviens-toi, aussi Seigneur, des prélats, docteurs et pasteurs de ton Eglise orthodoxe.

(Elevant la voix) : De ceux qui, suivant la vraie doctrine de leur maître, ont constitué ta sainte Eglise et ont détourné d'elle les hérésies dangereuses, et qui ont par leurs dogmes publié la vérité de la foi orthodoxe. Nous te demandons, Seigneur, par leur sainte intercession, d'être raffermis dans la doctrine de vie qu'ils ont enseignée, afin que nous et eux nous te glorifiions, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (incliné) : Souviens-toi, Seigneur, par ta grâce, de ceux qui nous ont

quittés pour se rendre auprès de toi, qui ont reçu ton corps et ton sang précieux, qui ont été marqués du sceau d'élection depuis les premiers temps de l'institution chrétienne jusqu'à ce jour.

(*Elevant la voix*) : Tu es en effet le Créateur des âmes et des corps, et ceux qui sont morts te désirent ardemment et te regardent comme leur seule espérance de vie. Ressuscite-les, Seigneur, dans ce dernier jour; que ta face ne s'irrite pas à leur aspect, et que ta miséricorde leur pardonne leurs péchés et leurs fautes, parce que de tous ceux qui ont été sur la terre, aucun ne sera trouvé exempt des souillures du péché, si ce n'est Notre-Seigneur Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, ton Fils unique, pour lequel nous espérons, nous aussi, obtenir miséricorde et la rémission de nos péchés, car elle s'opère pour nous et pour eux.

Le peuple : Donne le repos.

Le prêtre : Epargne-nous, Seigneur Dieu, et oublie nos péchés et nos fautes, celles que nous et eux avons commises avec méchanceté et injustice. Accorde-nous la pureté et la sainteté, une vie sans tache et une confiance entière en toi; exempte-nous de retomber dans le péché, afin que ton nom sublime et béni, qui est celui de Notre-Seigneur et de ton Saint-Esprit, soit glorifié, loué et honoré sans cesse.

Le peuple : Qu'il en soit ainsi.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : Que la miséricorde.

Le prêtre rompt l'hostie et fait le signe de la croix.

Le diacre : Encore et encore.

Le prêtre dit l'oraison qui se récite avant le Pater noster :

Dieu Père, qui reçois nos prières et réponds à nos demandes, qui nous a appris par ton Fils bien-aimé à nous présenter devant toi et à te prier avec pureté et sainteté, accorde-nous, Seigneur Dieu, une âme pure, des intentions chastes et innocentes pour te prier, élever nos voix et dire : Notre Père qui es aux cieux.

Le peuple ; Qu'il soit sanctifié.

Le prêtre : Délivre, Seigneur Dieu, les âmes de tes serviteurs des violentes tentations et de tous les artifices des démons, des hommes mauvais et implacables, parce que tu es le seul puissant : Et nous te glorifions, etc.

Le peuple. Ainsi soit-il.

Le prêtre : La paix avec vous.

Le diacre : Inclinez-vous.

Le prêtre : Par ta grâce et ton immense miséricorde, bénis ceux qui s'inclinent devant toi, Seigneur; rends-les dignes de ces mystères vivifiants et de faire partie de la réunion de tes saints, afin qu'ils célèbrent ta louange, etc.

Le même : La paix avec vous tous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le prêtre : Que cela soit.

Le diacre : Tenons-nous décemment.

Le prêtre élevant les mystères, dit :

Donnez aux saints ce qui est saint.

Le peuple : Le Père est saint, etc.

Le prêtre dit l'oraison après la communion.

Que rendrons-nous à ta bonté, Dieu bienfaisant, pour le salut que tu viens de nous donner? Quel est celui qui peut, même imparfaitement, te rendre la gloire qui t'est due? Autant donc que nous le pouvons, nous t'adorons, nous te glorifions, nous te louons, toi et ton Fils unique et ton Esprit de vie et saint.

Le peuple : Ainsi-soit-il.

Le prêtre : La paix avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : Nous t'adorons, nous te louons, nous te glorifions, Christ notre Dieu, invocant ta bonté et ta miséricorde pour le salut et la délivrance du monde entier, pour la conservation des vivants, pour le repos des fidèles défunts, pour rassasier ceux qui ont faim, pour donner des aliments à ceux qui en manquent, pour visiter les infirmes et consoler tous les affligés. Visite donc par ta grâce et vivifie par ta grande miséricorde ce peuple et bénis-le; conserve par ta croix victorieuse ceux que tu a choisis, car à toi est due l'adoration, ainsi qu'à ton Père et à l'Esprit de vie, maintenant et toujours.

JÉRÉMIE.

(*Ecrits attribués à Jérémie.*)

Un livre apocryphe portant le nom de Jérémie était répandu chez les Nazaréens comme l'indique saint Jérémie : *Legi nuper in quodam Hebraico volumine quod Nazarenæ sectæ mihi Hebræus obtulit, Hieremi et apocryphum.* (*Ad Matth.* XXVII, 9.) Cette production ne nous est pas d'ailleurs connue.

Cantique de Jérémie sur la mort de Josias. — Il est mentionné dans le *II° Livre des Paralipomènes* (XXXV, 25), et il existait encore du temps de Flavius Josèphe, comme nous l'apprend cet historien. (*Antiq. Judaic.*, l. x, c. 6.) Aujourd'hui on ne le retrouve plus. Herman ab Hardt (*Programma in Aben-Esram*, Helmstadt, 1712, 4°, p. 13) suppose que cet écrit n'était pas du prophète Jérémie, mais d'un autre Jérémie, gendre de Josias, cité dans le *IV° Livre des Rois* (XIII, 31). Fabricius ne partage pas cette opinion, mais il pense que ce cantique n'était point compris dans le canon des Ecritures. (Voy. *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, t. II, p. 163); il est impossible de savoir si Josèphe regardait cet écrit comme inspiré ou s'il se bornait à émettre une opinion répandue parmi les Juifs de cette époque. Son langage paraît timide : *In hunc usque diem servatus libellus.*

La *Chaîne sur les Psaumes*, t. III, p. 657, nous apprend que quelques personnes attri-

buaient à Jérémie le psaume 137, mais cette opinion est dénuée de fondement; en effet ce psaume, ainsi que l'indique son début, fut composé à Babylone, et Jérémie ne fut pas du nombre des captifs conduits en cette ville.

L'ouvrage intitulé *De vitis prophetarum*, attribué à saint Epiphane sur la foi de quelques copistes ignorants ou intéressés, mais qui est indigne de ce saint docteur, renferme sur Jérémie des détails apocryphes. Il est dit qu'il fut lapidé à Taphnès en Egypte, dans un endroit où Pharaon avait jadis sa demeure. Il fut en grande vénération auprès des Egyptiens à cause du service qu'il leur avait rendu en domptant les serpents et les crocodiles. Les fidèles qui prennent un peu de poussière à l'endroit où il mourut, s'en servent pour guérir les blessures faites par les serpents et pour chasser les crocodiles. Le prophète annonça aux prêtres de l'Egypte que les statues de toutes les idoles s'écrouleraient lorsqu'une vierge ayant enfanté mettrait avec son divin enfant le pied en Egypte. Avant la destruction du Temple, il cacha l'arche d'alliance et tout ce qu'elle contenait (430) dans un rocher qui s'entrouvrit et se referma. Il dit ensuite aux princes du peuple et aux anciens : « le Seigneur est remonté du Sinaï dans le ciel ; il reviendra avec sa puissance sacrée. Et le signe de son avénement sera celui-ci : lorsque toutes les nations adoreront le bois (c'est-à-dire la croix). »

Le prophète dit ensuite : « Nul parmi les prophètes ou les prêtres n'ouvrira cette arche, si ce n'est Moïse l'élu de Dieu; et Aaron seul déploiera les tables qui sont en elle. Dans la résurrection l'arche se lèvera avant toute autre chose et sortira de ce rocher, et elle sera placée sur le mont Sinaï (431). Alors tous les saints se rendront vers elle et ils attendront le Seigneur, ils fuiront l'ennemi qui veut les faire périr. » Ayant prononcé ces paroles, il traça avec le doigt le nom de Dieu sur le rocher, et ce nom fut comme gravé avec le fer (432). Ensuite une nuée couvrit ce rocher, et nul homme ne sait en quel lieu il se trouve, nul ne le saura avant la destruction du monde. Il est dans le désert, parmi les montagnes où se trouvent les tombeaux de Moïse et d'Aaron. La nuit, une nuée semblable à du feu, s'arrête en ce lieu. »

Paul Lucas, voyageur très-peu digne de foi, dit que le tombeau de Jérémie se voyait auprès du Caire. L'opinion se répandit parmi quelques Juifs que ce prophète n'était point mort et qu'il reviendrait avec Elie. Quelques-uns croyaient que son âme avait passé dans le corps de saint Jean-Baptiste, et on voit dans *saint Matthieu* (c. XVI, 14) que l'on disait que Jésus était Elie, ou Jérémie, ou l'un des prophètes. On supposa aussi qu'il renaissait dans Zacharie. Fabricius renvoie à l'égard de Jérémie aux *Acta sanctorum*, ad calendas Maii, t. I, p. 5, et VII, 524, à Hottinguer, *Thesaurus philologicus*, p. 473, à Huet, *Demonstratio Evangelica*, p. 430, à d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. *Irmia*.

JÉSUS-CHRIST.

(*Ecrits attribués ou relatifs à Jésus-Christ.*)

Le Sauveur ne voulut rien laisser par écrit (433), et la hardiesse des fabricants de livres supposés recula devant l'idée de lui attribuer des ouvrages : aussi ne connaît-on en ce genre que la lettre au roi Abgare dont nous avons déjà parlé. Saint Augustin (*De consensu evangelistarum*, l. II, c. 9) fait mention d'imposteurs qui prétendaient que Jésus-Christ avait écrit sur la magie des livres adressés à saint Pierre et à saint Paul. Ces ouvrages dont il ne reste aucune trace ont été l'objet de deux dissertations du Suédois A. Wesslen : *De scriptis Christi servitoris de magia*, Lundo, 1724-26, 4°.

Saint Paul cite (*Actes*, XX, 35) une sentence du Sauveur sur laquelle nous reviendrons, et qui ne se trouve pas dans les Evangiles. Ces discours qui seraient d'un prix inestimable, mais que la Providence, dans ses desseins ineffables, n'a pas voulu laisser venir jusqu'à nous, ont été l'objet d'une dissertation spéciale d'un érudit Allemand, J.-C. Kerner, *De sermonibus Christi agraphois*, Leipsig, 1776, in-4°; mais ce travail n'apprend pas grand'chose.

L'évêque africain Licianus, dans une lettre adressée, l'an 584, à l'évêque Vincent (publiée par le cardinal J. Slaenz de Aguirre,

(430) La chute des idoles, à la venue de l'enfant Jésus en Egypte, est racontée au chapitre X de l'*Evangile de l'Enfance*, (t. I, col. 987 de ce *Dictionnaire*.)

(431) Fabricius fait à cet égard la note suivante : « Confer quæ de sacro igne per Jeremiam defosso in monte Nebo leguntur. *II Mach.* II, 1 seq., et apud Josephum Gorionidem, l. I, c. 17; Abulfaraium, p. 57, qui de *sacris libris* etiam ab eo absconditis refert, p. 46, licet tota illa narratio fabulosa videtur Riveto, t. II, Oper., p. 878, et Reinesio *Defensione var. lect.*, p. 52.

(432) On trouve au pied du mont Horeb des inscriptions en caractères inconnus que les habitants du pays disent avoir été tracés par Jérémie, afin d'indiquer où repose l'arche (Wagenseil, *Tela ignea Satanæ*, p. 441.)

(433) Il existe sur cette question deux écrits publiés en Allemagne ; l'un de J.-C. Michaelis (*Exercitatio theologica critica de eo : num Christus dominus aliquid scripserit ? sin minus quæ hujus rei sit ratio ? et an illa scriptionis intermissio rei Christianæ sit detrimento ?* dans les *Symbolæ litter. Bremens.*, coll. 2, n. 3, p. 85), l'autre de C. J. Sartorius. (*Causarum cur Christus scripti nihil reliquerit, disquisitio historico-chronologica*, Lipsiæ, 1815, in-4°.)

d'après un manuscrit de l'église de Tolède, dans la *Collectio maxima conciliorum Hispaniæ*, Rome, 1693, t. II, p. 428) blâme ce prélat d'avoir regardé comme véritables des lettres qu'on attribuait à Jésus-Christ, et qu'on disait tombées du ciel.

Lettre attribuée à Jésus-Christ. — Une lettre apocryphe attribuée au Sauveur se trouve dans un ouvrage peu commun en France : *Anecdota litteraria ex Mss. codicibus eruta*, publiée par Amaducci, Rome, 1773, in-8°, t. I, p. 63.

Dans une lettre que l'éditeur adresse à l'évêque François-Marie Pasini, et où il rappelle l'audace des faussaires, il cite les évangiles apocryphes de Nicodème et de Thomas l'Israélite, et il ajoute :

Inter hos certe adnumerandus est ineptus conditor epistolæ nomine Jesu Christi Salvatoris ad divum Petrum perscriptæ tanquam ex septimo throno de diei Dominici observantia et cultu quæ ab ipso sæculo VI, *ut mox ostendam, in catholica Ecclesia sacraria irrepserat.*

Amaducci annonce avoir trouvé cette pièce dans un manuscrit du XII° siècle déposé aux archives de Todi, et il pense n'encourir aucun blâme en la livrant à la publicité, tout comme Fabricius et autres l'ont fait pour des documents non moins fabuleux. Il y signale une autre lettre également attribuée au Sauveur (434).

Si quidem in synodo Diamperitana celebrata ab Alexio Menezesso eremita Augustiniano et archiepiscopo Goense, anno CIϽIϽXCIX *inter libros apocryphos Syriacos recensetur* (*Romæ, typis Maynardi*, 1745, art. 3, dec. 14) *Epistola Dominica quama cœlo lapsam nugantur, et quam etiam Mathurinus Veysierreius La Crozius in ejus epistola ad Theophilum Sigefridum Bayerium memorat* (*Thesaurus epistol., la Croz.* Leipsig, 1742, t. III, epist. 12, pag 30.)

La préface d'Amaducci occupe les pages 63 à 67. Après une page blanche, vient la lettre apocryphe, pag. 69-74. Le texte est rempli d'abréviations et de fautes de toute espèce que nous croyons devoir reproduire exactement, afin de ne pas dénaturer la physionomie de cette pièce.

Incip. Dom. epl.

In nomine dni nri ihu xpi incipit epistola de xpo di filio. de die domico sco, qualiter oms xpiani celebrare debetur. Audite os populi. et magis vos q. nescitis illut. Timere ne et custodire sicut mandatum est vob. Ppt hoc venit ira dei super vos, et flagellavit laboribus vris in pecorib; sive in anima lib. quem vos possidetis. Pro eo quod non observastis hoc, quod in baptismo promisistis, et de die dominico sco hoc venit super vos gens .paganor. inter vos. et corpora vra in captivitatem.

Et propterea venit super vos lupi rapaces. et in profundum maris dimergunt.

Et avertunt ego dns faciem mea a vob et tabernacula q; fecerunt man. mee quecuq; aut malo feceritis in scla mea. Ego dicelam qualiter reddam vobis. trado vobis in manu alienor. exterminabo vob. in manu amencr. exterminabunt vos sic demergam vos sicut summersit sodomam, et egomurrea quos terra absorbuit.

Et ambulaverit in aliu locum in die scm domicu nisi ad ecclam aut ad alia loca scor. ul loca martyrum aut infirmum visitare. ul mortuo sepellire aut discordantes ad concordiam revocare ul viduis et orphanis et peregrinantibus subvenire si aliu feceritis flagellabo vobis duris flagellis. Et inmitto vob. et domib; vris ome plaga. et confusionem malam, si q. negotium fecerit in die scm dominicu aut aliquid in domu sua fecerit ut capillos tonderit aut vestimenta sua laverit aut panem suum coxerit. aut operatus fuerit. nulla opera xpianis non est.

Tunc inmitto super eu maledictione, et non abent benedictionem meam, nec in die, nec in nocte; et pono in domu suam et super eum et super filios suos ome infirmitate. si qs aut causaverit in die dominicu scm, aut ira perpetrabit, aut qui ipsa comiserit, mittam super eum ome malu ut deficiat, et disperdat. Audite oms ppli et ingredula gentes generatione mala adq; pessima quare mihi non vultis credere. et servis meis quod vos cotidie predicam Paucit. dies vris. et cotidie adpropinqua fines nras. Ego aut patiens super oms ex peccato peccatores ut converta. ad penitentiam.

Audite oms et videte ut nullus ex vobis iuret in diem scm dominicum, quia in eo pater luce concedit. et in sex die cuncta perfecerit. Li ipso sco die dominico. resurrexit a mortuis. et in eo spusco super discipulo infudit. Tanta est debet observantiam, ut ppt orationem. et missarum solemnia. nichil aliu faciat. ita et vos requiescite ab oib; operibus vris. Tam liberi, quam et servi. et n alius faciens nisi ut serviatis do in eccla mea et a sacerdotib; meis. Si eni non custodieritis die dominicu scm. de ora nona Sabbati usque ad secunda fr. ora. I. *et non occurritis ad scam ecclam cum oblationib; et luminarib; a missaru solemnia. cu anathematicus vos cora patre meu qui est in Celis. Et non abeatis parte mecu neq; cu angelis meis in scta sctor. Am dico vobis si non custodieritis die scm dominicu. et oms caro patres vros. Mitto super vos grandine et fulgora, et coruscationes et tempestates ut pererit labores vros. et vineas et olivas vras. neq; aqua veniam super vos*

(434) Thilo (*Acta S. Thomæ*, 1823, p. lxxxii), signale comme se rencontrant dans les manuscrits 929 et 947, une lettre en grec, attribuée à Jésus-Christ, et annoncée comme ayant été trouvée à Rome, dans l'église de Saint-Pierre ; il pense que ce doit être au fond la même que celle qu'a publiée Amaducci.

[illegible]. *Am dico vobis a sacerdotib; meis decimis vris date. Sciatis oms quia qui ipsu fraudaverit de omib; quicuq; manus suas operatus fuerit sive in corpus. sive in anima. Et non videbit vita etnam que desiderat videre et fines in terra Xpinor. Hoc incredulis ppls iudiciu tibi servo nec in sclo condempno. Si feceritis q; pcipio vob. si custodieritis die scm dnicu, aperiam vobis catarata celi et omia bona multiplicabo in laboribus vris. Non erit fames, neq; conturbatio in gentes. stat ego in vob. et vos in me. et sciatis quia ego su ds pt me non est alius.*

Am dico vob. Si observareritis die dominicu scm oma mala aufero a vob. omis sacerdos qui ista epystola legit ad pplo suo non ostendit.

Sive in villis in tremdo iudiciis gravis periculum sustinebit. et istam epystola singulis diebus dominicis oms sacerdos ad cuius man' pervenerit legant. et pdicant. ut credant et semper in memoria abeant. Quod si non custodierit epistola istam anathematizo vos illos usque in sclm scli. et de septimo trono dni nri ihu pterito anno in Civitatem gazize ubi scs petrus epyscopatum accepit. ✠. Ibi vo ad me petrus eps istam epystolam dns direxit dico non mtior. quia per nullum homine michi mandatum est. Vide quod si non custodieritis quod superius dixit. ante tribunal Xpi. sustineritis duris flagelis.

Iuro ego petrus eps scs per di potestatem qui fecit celu et terram et omia q; in eis. et per ihm Xpm filiu eius.

Et per sca Trinitatem. et per quatuor evangelista. et per XII. pphe. et per XII. apli. et per beatissima virgine mariam. et per corpus virginu. et per ereliquia scor. omium si mentior vob. quia epystola istam non est formata de manu hor. set de septimo throno dei est scripta digiti dni. Vero sr nras missa est de septimo throno. qualiter die dominicu custodire debeatis in scla sclor. Am.

Paroles attribuées à Jésus-Christ. — Saint Jean dit à la fin de son Evangile que si les choses que Jésus a faites étaient écrites en détail, le monde ne pourrait contenir les livres qu'on en écrirait (435). Il ne faut donc pas s'étonner si l'on trouve dans d'anciens écrits des paroles attribuées au Sauveur que la tradition avait conservées en les altérant peut-être, et qu'on chercherait en vain dans les Evangiles canoniques.

L'auteur des *Constitutions apostoliques* (IV, 3), cite le Sauveur comme ayant dit que celui qui donne est plus heureux que celui qui reçoit, et comme ayant condamné ceux qui, ayant des richesses, feignent d'être pauvres, afin de recevoir des autres ce qu'ils pourraient se procurer avec leurs propres richesses. *Quandoquidem et Dominus beatiorem esse dixit eum qui dat quam qui accipit, sed ab eo etiam dictum est : « Væ iis qui habent et simulantes (paupertatem) accipiunt, aut qui cum sibi possint suppetias afferre, ab aliis accipere volunt. »* Cette sentence se trouve d'ailleurs confirmée par l'autorité de saint Paul, qui rappelle (*Act.* XX, 35) que le Seigneur a dit qu'il y avait plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

On rencontre parfois dans d'anciennes copies des Evangiles des passages qui ne sont pas dans le texte reçu par l'Eglise, et qu'il faut regarder comme des interpolations; mais ils méritent quelque attention, et ne sauraient être oubliés dans un recueil du genre du nôtre.

Un manuscrit grec appartenant à Robert Estienne, et un autre à l'université de Cambrige, donnaient une addition à un passage de saint Luc (VI, 5) : « Le même jour Jésus ayant vu un homme qui travaillait le jour du Sabbat, lui dit : Si tu sais ce que tu fais, tu es heureux, mais si tu ne le sais pas tu es exécrable, et tu transgresses la loi. » Quelques auteurs, tels que Loisel et Paul Colomies, ont cherché à montrer que ces paroles n'avaient rien de contraire à la doctrine évangélique; mais Richard Simon a conjecturé avec vraisemblance que c'était un emprunt fait à l'Evangile des Egyptiens ou des Nazaréens. Grotius suppose que c'est une interpolation faite par quelque marcionite; Antoine Arnaud y reconnaît la main des marcionites et des manichéens. (Voir Fabr., *Cod. apocryphus Nov. Test.*, t. I, p. 324.)

D'autres manuscrits ajoutent au texte de *saint Marc*, XVI, 8, relatif aux saintes femmes, les paroles suivantes :

Omnia autem quæ ipsis fuerant imperata celeriter Petro et ipsius comitibus renuntiarunt. Postea vero etiam Jesus ipse ab Oriente ad Occidentem per eos sacrum illum et incorruptum æternæ salutis nuntium promulgavit.

Saint Jérôme (*Adv. Pelagianos*, lib. II) dit que, dans quelques manuscrits de l'Evangile selon saint Marc, on trouvait à la fin un passage ajouté, représentant Jésus comme ayant apparu aux apôtres et leur ayant reproché la dureté de leur cœur. Ceux-ci s'excusaient sur l'incrédulité du monde et sur les efforts des esprits immondes pour empêcher la prééminence divine Voici en

(435) L'hyperbole qu'on croirait trouver dans cette expression est une figure commune chez les écrivains sacrés (*Voy.* la *Genèse*, XI, 4; les *Nombres*, XIII, 24; *Daniel*, IV, 17; *Jean*, VII 19; et l'*Ecclésiastique*, qui dit de David (XLVII, 16-17) : *Ton âme a ouvert la terre, et tu l'as remplie des paraboles des énigmes.*)

Fabricius (t. I, p. 321) cite de nombreux passages dans le même sens, empruntés à des auteurs orientaux ou grecs. C'est ainsi qu'on lit dans le Talmud, dans le *Traité du sabbat :* « Si omnia maria essent atramentum, et omnes junci calami, et totum cœlum pergamenum, et omnes homines scribæ, non sufficerent ad describendas profunditates principum sive regum. » Théodoret a dit de son côté, dans le prologue de son *Histoire ecclésiastique :* « Hæc sunt flumina Oceani occidentalis famosa ; nam si ejus flumina omnia requirantur, nec charta, nec manus sufficeret. »

quels termes le saint docteur rapporte ce fragment : *Postea cum accubuissent undecim, apparuit eis Jesus et exprobravit incredulitatem et duritiam cordis eorum, quia his qui viderant eum resurgentem, non crediderunt. Et illi satisfaciebant dicentes : « Sæculum istud iniquitatis et incredulitatis substantia est qua non sinit per immundos spiritus veram Dei apprehendi virtutem, idcirco jam mane revelas justitiam tuam.»*

Cette réponse des apôtres a paru à divers critiques devoir provenir de quelque écrit apocryphe ayant également cours parmi les marcionites et les manichéens (436).

Un manuscrit de l'université de Cambridge, remontant à une date fort reculée, contient, après le verset 21 du chapitre xx de l'*Evangile de saint Matthieu*, un passage que l'on peut rendre ainsi : « Mais vous cherchez à croître si vous êtes petits, et à diminuer si vous êtes grands. Quand vous entrez à un repas auquel vous êtes priés, ne vous couchez pas aux endroits les plus éminents, de peur qu'il n'arrive quelqu'un de supérieur à vous, et que celui qui vous a invité, s'approchant de vous, ne dise : Descendez plus bas ; et ce serait un sujet de confusion. Mais si vous avez pris place dans un endroit inférieur, et s'il survient une personne moindre que vous, celui qui aura invité au repas vous dira : Montez plus haut ; et cela vous sera utile. »

Cette même addition a été trouvée dans un vieux manuscrit conservé à l'abbaye de Corbie, d'une ancienne traduction latine antérieure à saint Jérôme. (Voir Martiany ainsi que Richard Simon : *Nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament*, p. 31.) On les rencontre aussi dans divers manuscrits de l'ancienne traduction anglo-saxonne. Juvencus qui, au IVe siècle, mit en vers les récits de l'Evangile, avait le texte sous les yeux lorsqu'il écrivait (*Hist. evangel.*, l. III) :

At vos ex minimis opibus transcendere vultis,
Et sic e summis lapsi comprenditis imos.
Si vos quisque vocat cœnæ convivia ponens,
Cornibus in summis devitet ponere membra
Quisque sapit, veniet forsan si nobilis alter
Turpiter eximio cogetur cedere cornu
Quem tumor inflati cordis per summa locarat :
Sin contentus erit mediocria prendere cœna,
Inferiora dehinc si mox conviva subibit
Ad potiora pudens transibit strata tororum.

Le Pape saint Léon, dans sa lettre à l'impératrice Pulchérie (epist. 76, ed. Quesnel. Lyon, 1700, in-folio), cite les premiers mots de la sentence mise dans la bouche du Sauveur : *Sicut Filius hominis non venit ministrari sed ministrare. Et tamen hæc illis tunc insinuabantur, qui de pusillo volebant crescere, et de infimis ad summa transire.*

On trouve dans Origène (*Commentar. in Matth.* XVII, 21) : « Jésus a dit : J'ai été malade à cause de ceux qui sont malades, et j'ai eu faim à cause de ceux qui ont faim, et j'ai eu soif à cause de ceux qui ont soif. » Huet pense, dans ses *Notes* sur Origène, que ces paroles sont tirées de quelque évangile apocryphe aujourd'hui perdu. Richard Simon (*Nouv. observ.*, p. 3) est d'avis qu'elles proviennent de quelque interpolation placée dans le texte d'un des évangiles canoniques.

Clément d'Alexandrie (*Strom.*, lib. I), et Origène (*De oratione*) rapportent ces paroles de Jésus-Christ : « Demandez les grandes choses, et les petites vous seront accordées. Et demandez les choses célestes, et les choses terrestres vous seront accordées. » On a conjecturé que cette sentence pouvait être empruntée à l'Evangile des Nazaréens, qu'Origène cite fréquemment. Telle est l'opinion de Grabe (*Spicileg.*, t. I, p. 14). Mais Origène, en citant l'Evangile des Nazaréens, fait observer que son autorité est douteuse, tandis qu'il cite les paroles ci-dessus sans indiquer nullement qu'il en soupçonne l'authenticité, il la joint au contraire à d'autres passages empruntés aux Evangiles canoniques ; aussi Fabricius pense-t-il que cette phrase vient également de quelque interpolation.

On trouve souvent cité dans les auteurs anciens, comme étant sorti de la bouche du Sauveur, le précepte suivant : « Soyez des changeurs honnêtes ; » c'est ainsi que le rapportent l'auteur des *Homélies clémentines*, Apelle le gnostique, cité par saint Epiphane (Hæres. 42, n. 2), Origène (*Ad Joan.* VIII, 20), Saint Jérôme (epist. 152), saint Jean Chrysostome (*Sermo cur in Pentecoste Acta apostolorum leguntur*) ; Socrate (*Hist. eccles.*, lib. III, 16), Cassius (Collect. 3, n. 16). D'autres écrivains se bornent à citer cet adage comme se trouvant dans l'Ecriture (*Voy.* les *Constitutions apostoliques*, l. II, c. 36), Clément d'Alexandrie (*Stromat.* l. I), Pamphile (*Apologet. pro Origene*), Palladius (*De Vita Chrysostomi*, c. 4), Nicéphore (*Hist. eccles.*, lib. X, c. 26). Denys d'Alexandrie, cité par Eusèbe (*Hist. eccles.*, lib. VII, c. 7), qualifie cette sentence de *paroles apostoliques*. Saint Cyrille d'Alexandrie l'attribue à plusieurs reprises à saint Paul (lib. IV *Ad Joan.* VII, 12 ; *contra Nestorium*, lib. I). Elle serait prise de l'Evangile des Nazaréens, à ce que conjecturent Usser (*Prolegom. ad Ignatium*, c. 8), Valois (*Notes* sur Eusèbe et sur Socrate), Huet (*Notes* sur Origène). On a pensé aussi qu'elle pouvait s'être conservée par tradition durant les premiers siècles sans avoir été, dans le principe, mise par écrit. (*Voy.* une longue note de Fabricius *Cod. apocr. Nov. Testam.*, t. I, p. 329.)

L'Epître de saint Barnabé présente deux sentences attribuées au Sauveur : « Résistons à toute iniquité, et ayons de la haine contre

(436) Parmi les additions que firent les hérétiques au texte des Evangiles, on peut citer celle qui se trouvait dans *saint Luc*, c. IV, 30, et que mentionne le manichéen Faustus, cité par saint Augustin (*Adv. Faustum*, lib. XXVI, c. 2.) Elle portait que les habitants de Nazareth précipitèrent Jésus du sommet de leur montagne.

elle. » « Ceux qui veulent me voir et parvenir à mon royaume, doivent me posséder par les afflictions et les tourments (437). » Hugues Ménard conjecture que ces paroles avaient été conservées par la tradition parmi les apôtres et les disciples, ou qu'elles avaient passé dans quelque Evangile apocryphe.

Clément d'Alexandrie (*Strom.*, liv. VI), rapporte que saint Pierre, parlant aux apôtres, leur rappelait que le Seigneur avait dit : « Si quelqu'un veut être conduit hors d'Israël par la pénitence et croire en Dieu par mon nom, ses péchés lui seront remis. Après douze ans, vous sortirez et irez dans le monde, afin que nul ne puisse dire : Nous n'avons pas entendu (la parole). » Ceci s'accorde avec la tradition que mentionne Eusèbe (*Hist. eccles.*, lib. V, c. 18), et d'après laquelle le Sauveur aurait commandé aux apôtres de séjourner douze ans à Jérusalem. Il est vraisemblable que Clément avait pris ce qu'il rapporte dans le livre apocryphe des prédications de saint Pierre, aujourd'hui perdu.

La seconde Epître aux Corinthiens, qui porte le nom de saint Clément, rapporte quelques paroles comme étant sorties de la bouche du Sauveur; nous allons les mentionner :

« C'est pourquoi le Seigneur nous a dit : Si vous étiez réunis avec moi dans mon sein, et si vous n'observiez pas mes commandements, je vous rejetterais et je vous dirais : Eloignez-vous de moi; je ne sais d'où vous êtes, ouvriers d'iniquité (§ 4). »

« Car le Seigneur dit : « Vous serez comme des agneaux au milieu des loups. » Pierre lui répondit et dit : « Est-ce que les loups déchireront les agneaux? » Jésus dit à Pierre : « Que les agneaux ne craignent point les loups après la mort; ne craignez point ceux qui vous tuent et qui ne peuvent rien vous faire ensuite, mais craignez celui qui, après que vous serez morts, conserve le pouvoir sur votre corps et sur votre âme, et craignez qu'il ne vous jette dans l'abîme du feu (§ 5). »

Le Seigneur dit : « Gardez la chair chaste et le sceau sans tache, afin que vous receviez la vie éternelle (§ 8). »

Plusieurs des Pères des premiers siècles présentent des sentences attribuées au Sauveur.

On lit dans saint Justin (*Dialogue avec Tryphon*) : Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : « C'est dans l'état où je vous surprendrai que je vous jugerai » (438).

Saint Irénée (*Adv. Hæres.*, lib. I, c. 17), rapporte ces paroles de Jésus-Christ : « J'ai souvent désiré d'entendre un de ces discours, et je n'ai pas eu quelqu'un qui me le dît. » Il faut d'ailleurs observer que ce Père indique ces paroles comme étant du nombre de celles qui se trouvent dans les Evangiles authentiques, et que les hérétiques ont corrompues par leurs fausses interprétations. (*Quædam autem etiam eorum quæ in Evangelio posita sunt*, in hunc characterem (sensum hæreticum) *transfigurant*.)

C'est encore dans le même ouvrage de saint Irénée (lib. V, c. 33) que nous lisons ce passage : Des prêtres (439) qui avaient vu Jean, le disciple du Seigneur, se souviennent de lui avoir entendu dire qu'en parlant de ces temps, le Seigneur enseignait et disait : « Il viendra des jours où naîtront des vignes ayant chacune dix mille tiges et chaque tige aura dix mille branches (440), et chaque branche aura chacune dix mille grappes, et chaque grappe aura dix mille grains, et chaque grain étant pressé donnera vingt-cinq mesures de vin. Et lorsqu'un des saints

(437) « Nihil enim proderit nobis omne tempus vitæ nostræ et fidei, si non odio iniquum et futuras tentationes habeamus, sicut dixit Filius Dei : Resistamus omni iniquitati et odio habeamus eam (num. 4). — Sic, inquit, qui volunt me videre, et ad regnum meum pervenire, debent per afflictiones ac tormenta possidere me. »

(438) Elie de Crète dit que ces paroles sont venues de Dieu par les prophètes. (*Respons. ad Dyonisium monachum*; apud J. Bonnefidium, *Jus græco-romanum*, p. 137.) Clément d'Alexandrie (*Quis dives salvetur*, § 40) se sert en parlant de Dieu le Père d'une expression semblable, et son éditeur anglais, J. Fell, met en note qu'elle est empruntée à un évangile apocryphe. Saint Jean Climaque (*Scala paradisi*, gradus 7), l'attribue à Ezéchiel, chez lequel on trouve, en effet, une pensée analogue (VII, 3, 8; XVIII, 30; XXIV, 14; XXXIII, 20.) Grabe a cru que saint Nil, dans un passage conservé sur Anastase le moine sinaïte, attribue ces paroles à Jésus-Christ, mais selon l'observation de Fabricius les mots *le Seigneur a dit :* « prophetæ sunt, non Nili, ut patet ex libr. II consultatione Zachæi et Apollonii, c. 18, t. X. *Spicilegium Dacherianum :* « Nolo dubites, per præsentia semper non præterita Deus censet. Hoc enim ait : « In quia in te invenero inde te judicabo, dicit Dominus. » Pareille sentence se rencontre dans les *apophtegmes* des Pères recueillis par Cotelier (*Monumenta Ecclesiæ Græcæ*, t. I, p. 675), et dans bien d'autres auteurs ecclésiastiques. (*Voy.* Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 332.)

(439) Il s'agit sans doute de Papias auquel saint Jérôme (epist. 29, *Ad Theodorum*,) donne saint Irénée pour disciple.

(440) Ces chiffres accumulés sont communs dans les écrits des Orientaux. Le savant Hyde, dans son livre *De ludis orientalibus*, Oxford, 1692, in-8°, cite ce passage extrait d'un ouvrage indien : « O rex mille annos in regno vivito, et regina mille annos in toro ejus sit, et sit quilibet annus mille mensium, et quilibet mensis mille dierum, et quilibet dies mille horarum et quælibet hora mille annorum. » Dans une épître d'un Arabe célèbre, Ibn Tophaïl, publiée par Pococke, Hai-Ibn-Youdam, prétend que l'essence de ce monde a soixante-dix mille faces, chaque face soixante-dix mille bouches, et chaque bouche soixante-dix mille langues, pour louer l'essence de l'Etre unique et invisible. Du reste, les paroles attribuées au Sauveur, et dont personne sans doute ne soutiendra l'authenticité, sont le reflet de croyances juives dont le Talmud présente de nombreuses traces; des rabbins ont été jusqu'à prétendre que, sous le règne du Messie, les épis produiront spontanément des gâteaux qui tomberont sur le sol où les fidèles n'auront qu'à les ramasser. Il est juste d'ailleurs d'observer que plusieurs docteurs entendent ces récits dans un sens allégorique et non au pied de la lettre.

prendra une grappe, les autres s'écrieront : « Je suis la meilleure des grappes, prends-moi et bénis le Seigneur à mon sujet. » De même, chaque grain de froment donnera dix mille épis, et chaque grain de ces épis donnera dix livres de pure farine, et les autres fruits, et les grains, et les herbes, produiront dans la même proportion, chacun selon sa nature, et les animaux, qui se nourriront de ces productions de la terre, seront dans une soumission entière à l'égard des hommes. » C'est ce dont Papias qui avait entendu les paroles de Jean, et fut le compagnon de Polycarpe, a consigné le témoignage dans le quatrième de ses livres, car il avait écrit cinq livres. Et il ajoute : « Toutes ces choses sont croyables pour ceux qui croient. » Et comme le perfide Judas ne croyait pas, et demandait comment le Seigneur accomplirait de semblables créations, le Seigneur dit : « Ceux qui viendront en ces temps le verront. »

On lit dans la *Passion de saint Pierre* attribuée à saint Luc (ouvrage que nous placerons dans notre recueil) : « C'est pourquoi le Seigneur a dit en s'exprimant dans le mystère : Si vous n'usez pas de la main droite comme de la gauche, et de la main gauche comme de la droite, et de ce qui est au-dessus comme de ce qui est au-dessous, et de ce qui est devant comme de ce qui est derrière, vous ne connaîtrez pas le royaume de Dieu. »

Ces paroles obscures ont trait à la cessation de la différence établie entre les Juifs et les Gentils.

Saint Luc raconte (*Luc.* XXIV, 13) que le Sauveur apparut à deux de ses disciples qui se rendaient à Emmaus, et qu'il leur expliqua tout ce que les prophéties, à partir de Moïse, avaient dit à son égard. Cette explication qu'il eût été du plus grand prix de posséder et que saint Luc entendit peut-être, ne subsiste nulle part (441).

Fabricius a reproduit (*Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. II, p. 25) la dissertation du P. C. Nitscher : *Schediasma de Christi cum versaretur inter homines studiis*; elle offre peu d'intérêt; l'auteur examine si le Sauveur connaissait les langues grecque et latine (442). Après avoir dit que Jésus-Christ devait faire habituellement usage de la langue syro-chaldéenne, il émet l'avis qu'il devait connaître le grec, langue que les conquêtes d'Alexandre avaient répandue dans tout l'Orient, et le latin, c'est-à-dire l'idiome des Romains, maîtres alors de la Judée. On sait que Jésus-Christ s'entretenait sans interprète avec Pilate.

Nous avons, dans le premier volume de ce *Dictionnaire*, fait connaître les évangiles apocryphes qui racontent de prétendus miracles opérés par le Sauveur durant son enfance; d'autres ouvrages composés au moyen âge et s'inspirant de ces productions, ont narré les mêmes merveilles en les modifiant, en les amplifiant parfois. Nous nous bornerons à faire quelques emprunts à l'un des plus rares de ces livres, à celui qui a pour titre : *Enfance de Notre-Seigneur*. C'est un opuscule qui a paru sous diverses formes à la fin du XV siècle; la naïveté du style donne à ces récits un attrait que la diction moderne leur enlève.

EXTRAIT DE QUELQUES MIRACLES

QUE L'ENFANT JÉSUS FIT EN SA JEUNESSE (443), LESQUELS NE SONT POINT EN L'ÉVANGILE; MAIS QUELQUE PERSONNE DÉVOTE CONTEMPLANT LA PUISSANCE DE DIEU, LEQUEL PEUT FAIRE TOUTES CHOSES, LES A MIS EN ÉCRIT, ESPÉRANT QU'IL SERAIT PROFITABLE AU TEMPS ADVENIR A UN CHACUN CHRÉTIEN DE PRENDRE PLAISIR A LIRE CECI PLUTÔT QUE D'ÊTRE OISEUX OU DIRE DU MAL D'AUTRUI.

Comment les dragons adourerent l'Enfant Jésus (444).

Jésus l'enfant s'en va gracieusement de son chemin parmi les déserts avec toute la compagnie; Notre-Dame menait, pour son service, trois enfants et une pucelle. Advint que la nuit les surprint, si se logèrent en une muraille dedans une cave (445); advint

(441) Saint Luc désigne un des deux disciples comme se nommant Cléophas; on ignore qui il était. Quelques auteurs ont pensé que c'était le père ou le mari de Marie, dite Cléophée; d'autres ont cru qu'il s'agissait d'un disciple du Sauveur resté d'ailleurs inconnu. Quant à celui qui n'est pas nommé, les Pères ont avancé diverses opinions; saint Grégoire le Grand fut d'avis que ce devait être saint Luc; Origène désigne saint Siméon; saint Epiphane indique Nathanael; saint Ambroise le nomme Amaon.

(442) La langue dont le Sauveur faisait usage a été, parmi les savants, l'objet de quelques débats. Un Italien, Dominique Diodati, essaya de montrer que c'était le grec. (*De Christo Græce loquente exercitatio qua ostenditur Græcam sive Hellenisticam linguam cum Judæis omnibus, tum ipsi adeo Christo et apostolis nativam ac vernaculam fuisse*, Naupoli, 1767, in-8°.) Cette opinion fut combattue par le savant hébraïsant de Rossi, dans l'écrit qu'il intitula : *Della lingua propria de Cristo e degli Ebrei nazionali della Palestina da' tempi de' Maccabei*, Parme, 1772, in-4°. Elle fut reprise avec quelques modifications par un savant de l'Allemagne : *Verosimilia de Judæis palæstinensibus, Jesu etiam atque apostolis non aramæa dialecta sola, sed græca quoque aramaizante locutis*, Jenæ, 1803, in 4°. M. Silvestre de Sacy rendit compte de cette dernière dissertation dans le *Magasin encyclopédique*, 1803, t. I, p. 125.

(443) Ces récits suivent d'ordinaire ceux des évangiles apocryphes; parfois ils s'en écartent sur quelques points; nous les empruntons à un volume petit in-folio de 29 feuillets sans lieu ni date, imprimé à Lyon vers la fin du XV siècle et dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque impériale.

(444) *Livre de la Nativité de la bienheureuse Marie et de l'Enfance du Sauveur*, ch. 18, t. I de ce *Dictionnaire*, col. 1075.

(445) Vieux mot qui signifie *caverne*.

que quand il fut jour, il jaillit de cette cave grande quantité de dragons, dont tous ceux de la compagnie eurent très-grand' paour, et commencèrent à crier subitement. L'Enfant Jésus, qui était au giron de sa Mère, s'en va sur ses pieds devant les dragons, lesquels l'adourerent doucement. Lors fut accompli la prophétie dite par David : *Laudate dominum, de terra dracones et omnes abyssi.* Tous les dragons et toutes les choses basses de la terre viendront adourer Notre-Seigneur. Et pourtant Joseph eut bien grand paour que les dragons ne mangeassent Notre-Seigneur. Mais l'Enfant Jésus lui dit qu'il n'eût point paour, car il est nécessaire que toutes ces bêtes sauvages et les privées aussi soient humbles et gracieuses devant moi.

Comment Nostre-Seigneur s'en fut accompagnié de loups et de griffons, de biches et de plusieurs autres bêtes sauvages (446).

Dit l'histoire qu'il paissait dans un désert moult de bestes sauvaiges, en tant que nul ne ressemblait à l'autre ; il y avait des lions, léopards, griffons, loups et tigres, ours, cerfs, biches, renards, marmottes, bœufs, vaches, et de toutes manières de bêtes ; les unes alloient devant pour montrer le chemin ; les autres venaient après, pâturant. Lors fut accomplie la prophétie que dit Jhérémias : *Lupi autem cum agno pascentur, et leo et bos insimul comedent.* Les loups paissent avec l'Agniel. C'était l'Enfant Ihésus, et le lion et le bœuf ensemblement mengeassent la paille.

Notre-Dame et toute la compaignie étaient moult ébahies de voir telles bêtes. adonc Notre-Seigneur leur dit : Mère, ne ayez point de paour, car elles sont venues pour notre service ; ne voyez-vous, mie, comme elles nous montrent le chemin.

Du miracle de la palme (447).

Un jour après midi Notre-Dame et sa compagnie furent moult las. Si se vont repouser dessous l'ombre d'une palme qui portait des datils. Adonc Notre-Dame regarda que le palmier était bien chargié de datils ; si dit à son mari Joseph que elle en mangerait volontiers. « Ma mie, dit Joseph, je suis moult ébahi pourquoi vous me demandez de ce fruit, quand vous voyez bien qu'il est si très-haut que je n'y pourrais advenir. Car les arbres qui portent les datils ont cent ans avant qu'ils portent fruit. Je désire plutôt que nous eussions de l'eau, car il y a trois jours que nos bestes ne burent. » Adoncques l'Enfant Jésus dit à l'arbre : « Baisse tes rameaux afin que ma Mère et sa compagnie tâtent de ton fruit. » Et tantôt, à la voix de l'Enfant Jésus, l'arbre se baissa devant la Vierge Marie, qui print du fruit autant qu'elle et sa compagnie en eurent assez. Lors Notre-Seigneur commanda à l'arbre qu'il se montast, car il était bien heureux, et que de sa racine il naîtrait une fontaine afin qu'il fust honoré par-dessus tous les arbres du désert. Incontinent l'arbre s'en monta, et de la racine issit une très-belle fontaine : de quoi Joseph, Marie et toute la compagnie et aussi leurs bestes furent rassasiés de soif. Si rendirent grâces à Dieu le Père qui leur a donné Enfant.

Comment Notre-Seigneur abrégea le chemin, et des miracles qu'il fit quand il entra en Egypte.

Quant ils se furent reposés dessous la palme, comme dessus est dit, Joseph complaignait à Notre-Dame disant ainsi : « Marie, ma mie, je suis bien las, le chaud me brûle et art. Nous avons trente et huit journées pour aller en Egypte et tout par déserts. » Et quand Jésus les ouït ainsi complaindre : « Je ferai, dit Notre-Seigneur, que nous passerons bien en trois jours. » Advint ainsi ; comme ils cheminaient doucement entour vespres, l'Enfant Jésus leur montra les montagnes et le pays d'Egypte, auquel pays ils habitèrent devant trois jours. Et quant l'Enfant Jésus entra premièrement dedans le pays d'Egypte, toutes les idoles des Sarrazins qui étaient en celui temps trébuchèrent toutes à terre. A l'entrée du pays, l'Enfant Jésus trouva un champ semé de nouveau ; il commanda au grain de froment qu'il devinst épis, dont ce fut fait (448). Lors Notre-Seigneur print des épis, en mengea, puis donna sa bénédiction sur le champ, et ce lui donna telle grâce, que quand son maître le ferait cueillir, qu'il lui rendist autant de muids comme il y avait semé des grains, et ce fut fait.

Ci on parle du poisson (449), *et en quel lieu fut logée Notre-Dame.*

Quand ils furent entrés en une grande cité, en laquelle ils demeurèrent sept ans, Notre-Dame se logea en l'hôtel d'une pouvre femme veuve et demeurèrent un an. Quand Notre-Seigneur eut l'âge de trois ans, il s'en allait de jour ébattre avec les petits enfants. Et ainsi qu'il passait par la rue où l'on vendait du poisson, l'Enfant Jésus print un poisson salé tout sec qui avait été mort un an ou deux. Si le mit en un bassin plein d'eau, et dit au poisson : « Laisse le sel de quoi tu es salé, et fais comme tu coulais quand tu étais dans la rivière. » Et incontinent le poisson commença à meuer la queue et à triper (*sic*), et à nouvel parmi le bassin comme s'il fut vif. Quand les voisins virent cette chose, ils s'émerveillèrent moult et le contèrent à la femme veuve, l'hôtesse de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, laquelle femme douta moult que ce ne fust une chose de mal, et les jeta hors de son hôtel. Adonc Notre-Dame logea en une petite maison en laquelle ils demeurèrent six ans. L'Enfant

(446) *Ibid.*, ch. 16, col. 1075.
(447) *Ibid.*, ch. 20, col. 1076 ; *Evangile de l'Enfance*, ch. 24, col. 996.
(448) *Evangile de Thomas*, ch. 22, col. 1115. *Livre de la Nativité de la bienheureuse Marie et de l'enfance du Sauveur*, ch. 20, col. 1076
(449) *Nativité de Marie*, ch. 25 col. 1078.

Jésus était tout beau, tout doux et tout courtois, et avait les cheveux tout blonds, et était si débonnaire, que tous ceux qui le voyaient l'aimaient et bénissaient tout, prenaient grand plaisir à le regarder et lui donnaient de leurs biens. Notre-Dame se levait matin et allait à la synagogue des Juifs, et là se tenait doucement en oraison; puis s'en retournait en son hôtel pour gaigner la vie de son Enfant, et de soie elle ouvrait, et cousait de soie et broudait en faisant joyeusement son petit ménage. En la ville, il y avait des vaillantes dames qui voyaient sa pauvreté et son petit gouvernement honnête, lesquelles pour pitié lui donnaient aucunes fois de leurs biens, dont la douce Vierge les recevait moult humblement.

Comment l'Enfant Jésus fit venir un trait de bois plus long (450).

Le bon vieillard Joseph était charpentier et si ne pouvait plus guère travailler à cause de vieillesse. Et pourtant il prit à faire une maison, se mit de suite à l'œuvre et acheta une grande pièce de fuste (*sic*) de bois pour mettre au bâtiment. Advint que quand Joseph charpentait celui tref, il le rogna autant qu'il fut trop court. Adoncques le preudhomme Joseph fut moult dolent et moult troublé, et faisait male chière, car celui tref était trop court, et li n'avait de quoi en acheter un autre. Et quand le doux Enfant Jésus qui amassait les buchettes et les écorces aux entours, le preud'homme le vit si courroucé, lui parla ainsi : « Mon père, dit Jésus, qui parlait comme enfant, ne vous courroucez pas, car nous le ferons bien venir plus long. » « Vous en parlez bien comme enfant, » dit Joseph en croulant la tête comme homme ancien. Et derechief, lui dit Notre-Seigneur : « Mon père, tire de là et moi de çà, si verrez comme je vous aiderai bien. » « Et mon enfant, dit Joseph, vous êtes trop jeune pour moi aider; vous n'avez mie assez mangé du pain; en ceci n'y faut point d'aide; il n'y a point de remède que d'en acheter un autre.» A la fin l'Enfant fit tant, que Joseph reprint à tirer d'une part et l'Enfant Jésus d'autre part, et tellement vont tirer et retirer, que quand Joseph mesura son tref, il le trouva si très-long, qu'il lui en convint rongner plus d'une aulne.

Comment l'Enfant Jésus fit des petits oiseaux (451).

Un jour de samedi l'Enfant Jésus s'en allait ébattre avec les petits enfants; si print de l'ardille; c'est la terre dont on fait des pots. Si en fit de toutes manières d'oiseaux, comme d'alouettes, d'étourneaux, popegais, merles, sardines, passereaux et rossigneux; si leur donna du blé, les oiseaux le mangèrent, et quand les enfants des Juifs les cuidaient prendre, ils s'envoulaient. Dont les Juifs furent moult ébahis, s'émerveillèrent grandement, et réprimandèrent fort Jésus, car il les avait faits le samedi, et incontinent ceux qui l'avaient blâmé devinrent aveuglés. Lors les Juifs vinrent à Joseph moult irés contre lui et qu'il faisait pechié quand il n'apprenait à son Enfant Jésus le bien et non pas le mal, et tantôt Joseph si s'en alla vers Notre-Seigneur pour le tenser, et sitôt que Jésus le vit venir, il fit retourner la veue à ceux qui étaient aveugles, et Joseph le print par la main et l'emmena à l'hôtel.

Comment Jésus porta l'eau en son chaperon (452).

Quand Jésus eut six ans, sa mère si l'envoya quérir un jour de l'eau à la fontaine; advint que la cruche se rompit en chemin. Si print son chaperon, le remplit d'eau et l'apporta à sa mère. Les voisins voyant ceci, se donnèrent grande merveille de ce que son chaperon tenait l'eau ainsi bien que la cruche.

Comment Jésus porta le feu dans son giron.

Outre plus advint que Notre-Seigneur allait un jour querir du feu en l'hôtel d'un marchand dont il y eut un varlet qui était mauvais garçon qui dit à l'Enfant Jésus qu'il n'en emporterait point, sinon qu'il l'emportât dans son giron : «J'en suis content,» dit l'Enfant Jésus. Adonc le bon varlet si lui mit des charbons dedans son giron dont le doux Enfant Jésus l'emporta aussi doucement comme si ce fussent poires, sans en avoir sa robe gâtée; de quoi le marchand et le varlet en furent moult ébahis.

Comment l'Enfant Jésus fit pots de terre.

Un autre jour advint que Notre-Seigneur regardait une vieille qui faisait doules (*sic*) et pots de terre, laquelle vieille lui parla moult rudement disant : « Va-t'en d'ici, garçon mauvais : n'as tu pas honte de muser ici? » Et quand la vieille fut ôtée de là, Notre-Seigneur prit les doules qui n'étaient pas cuites, et les mit en pures pelottes; et quand la vieille revint à son ouvrouir, elle fut moult ébahie, et spécialement quand vit l'ouvrage qui était gâté de l'Enfant Jésus. Si s'en alla à Notre-Dame criant et braïant comme une folle : «Eh? dame Marie, dit la vieille, votre fils Jésus m'a fait un très-grand dommaige. — Ne la croyez point, dit Jésus; allez avec elle pour voir si elle dit vérité. » Lors Notre-Dame print son enfant par la main et dit à la vieille : « Allons voir, ma mie, ce que vous a fait ce bon enfant. Car si vous a fait dommaige, je le paierai bien. » Et quand ils furent en l'ouvrouir, ils trouvèrent des pots et doules les plus beaux que oncques furent faits, ni douze ouvriers n'en eussent pas tant fait en quinze jours. Adonc la vieille voyant

(450) Evangile de Thomas, ch. 13, col. 1115. *Livre de la Naissance de la bienheureuse Marie et de l'Enfance du Sauveur*, ch. 38, col. 1084.

(451) *Evangile de l'Enfance*, ch. 36 et 46, col. 1014 et 1005; *Nativité de Marie*, ch. 27, col. 1079.

(452) Evangile de Thomas, ch. 11, col. 1145; *Livre de la Naissance de la bienheureuse Marie et de la Nativité du Sauveur*, ch. 33, col. 1085.

cela, se genouilla devant l'Enfant Jésus et le remercia.

Comment Notre Seigneur fut teinturier (453).

En la ville avait un teinturier qui était renommé le meilleur ouvrier du pays. Tous les marchands lui portaient tant de draps pour teindre, que à peine lui souvenait de quelle couleur chacun marchand voulait son drap; car l'un le voulait gris, l'autre rouge, l'autre vert, l'autre noir, l'autre jaune et l'autre *crimelin*. Advint un jour que entre tierce et midi, le maître-teinturier commanda à ses varlets qu'ils missent chacun drap d'une part et chacune couleur en la chaudière; ce fut fait et puis s'en allèrent disner. L'Enfant Jésus s'en alla en la boutique du teinturier, et print tous les draps qu'il trouva et les mit tous dedans une chaudière qui était pleine de teinture noire, et fit si grand feu que tout fut ars et bruslé. Puis il print toutes les couleurs, comme graine d'écarlate, brelytz, verd perse, inde, flourée rouge, azure, vermeillon minin, ancre blanc de pulle, allum et suscet, et va mettre tout ensemble dedans une chaudière; puis s'en alla. Et ainsi qu'il s'en allait de la boutique, il rencontra un des varlets du teinturier, lequel lui dit: « D'où viens-tu? » Et lors Jésus lui répondit rien, mais s'en alla autant qu'il pouvait faire le trop. Et quant le maître entra en la boutique, il ne trouva nuls draps. « Hélas! dit-il, j'ai été déroubé et ai perdu ce qui n'était pas mien, et aussi les couleurs que j'avais laissées, les diables les en ont portées. Elles valaient plus de cent marcs d'argent. Qui les a roulées? — Je ne sais, disaient les varlets; nous n'avons vu personne entrer céans fors que celui Enfant Jésus, fils de Marie.— Hélas! dit le preud'homme, celui enfant ne pourrait faire tant de dommaige. Il n'eust peu porter le moindre drap qui fut en cette place. » Lors ils se mirent à chercher devant et derrière tous les draps. Dont le maître en eut si grand deuil que il cheut en arrière, car tous les draps étaient bruslés et ars. « Hélas, dit le maître, qui m'a fait ce dommaige, et ainsi gâté mon ouvraige? Je ne tiens à nulli (*sic*) tort, mieux me vaulsist être mort.— Adoncques, dit un varlet, je crois certainement que ce a fait l'Enfant Jésus. — Et que en ferai-je? dit le maître; je ne sais pas bien qui m'en fera raison de la value d'un hocton; car j'ai toujours ouï dire de fous et d'enfants (454), se doit-on souvent garder; car s'ils font mal ou bien ils ne faillent de rien; je ne m'en fusse jamais gardé : Or suis-je pauvre à tout temps. » Mais lors vont dire les varlets : « Sire, ne vous déconfortez pas, mais à son père Joseph contez la vérité, et lui dire que le méfait veuille amender. » Si ce vinrent lors plorant et criant devant Notre-Dame et Joseph, lesquels furent moult dolants quant ils ouïrent conter les nouvelles et le dommaige si grand. « Certes, dit Joseph au teinturier, vous me semblez preud'homme; je crois que vous ne me diriez jamais mensonge, mais, s'il vous plaist, je veux aller voir ce dommaige, » et tantost s'en vont en la boutique. « Montrez-moi, dit Joseph, les draps. — Certes, dit le teinturier, ils sont tous ars. » Adonc Joseph commanda aux varlets que les draps fussent jetés hors de la chaudière, et quand les draps furent étendus, ils virent qu'il n'avait rien perdu, et furent de si belle couleur que jamais n'avait veu de meilleure; car chacun drap était de couleur qu'il devait être, et en chacune chaudière trouvèrent sa couleur, et jamais ne virent point de meilleure. Adoncques le teinturier devant Jésus s'agenouilla et doucement le remercia.

Comment Jésus jeta hors du puits un enfant.

Dit l'histoire : Il était un riche qui avait un grand puits en son hôtel. Son fils cheut dedans le puits dont il fut bien doulant, et aussi tous les parents. Et fit venir tous les compaignons de la cité pour son enfant serchier. Et ainsi que Notre-Seigneur passait par une rue, il oït les cris et les pleurs que l'on faisait en celui hôtel. Si va dedans entrer et demanda au père de l'enfant pourquoi il menait doleur si grande. Répond le père: « Las! j'ai doleur amère, car trois jours ont mis mes yeux à pêcher mon enfant qui est dedans ce puits noyé. » Adoncques Jésus devant toutes les gens, sans dire mot, en un coup dedans le puits sauta, et après s'en monta, et sur son col l'enfant porta dont le père en eut très-grande joie. Si loua Jésus tout-puissant et remercia.

Comment l'Enfant Jésus ressuscita l'enfant de leur voisine.

Advint une autre fois que l'enfant de leur voisine mourut dont la mère en menait grand deuil. Jésus alla par pitié, si toucha l'enfant en disant : « Enfant, lève toi et parle à ta mère; » et incontinent l'enfant ressuscita. Adoncques Jésus dit à la mère de l'enfant: « Femme, garde ton enfant et te souvienne de moi; » et quand les Juifs virent ce miracle, disaient entre eux que Jésus était celestial.

Je laisserai à parler de cette matière, et de cette enfance lesquelles ne sont point approuvées; pourtant Dieu peut plus faire que je ne saurais écrire, dire, ne penser.

(*Ici commence le retour de Jésus à Bethléem.*)

Dans le trajet de Marie et Joseph avec le Sauveur pour l'Egypte, on rapporte ce qui suit :

Marie et Joseph n'avaient point d'argent et il leur fallait pourter leur enfant et fuir en étrange pays et déserts sauvaiges et chemins terribles où ils trouvèrent des larrons

(453) *Evangile de l'Enfance*, ch. 37, col. 1002.

(454) De fol et d'enfant se doit-on délivrer, ancien proverbe cité par M. Leroux de Lincy, dans son ouvrage sur les *Proverbes français*, Paris, 1842, t. I, p. 158.

dont il en eut un qui leur fit bonne chière en les renvoyant moult doucement, et leur montrait le chemin, et dit-on que ce fut le bon larron qui fut sauvé à la Passion de Notre-Seigneur. Ainsi après que Notre-Dame cheminait, ils vont trouver un laboureur qui séminait du blé. L'enfant Jésus mit la main au sac et jeta son plein poing de blé au chemin; incontinent le blé fut si grand et si meûr que s'il eût demeuré un an à croître, et quand les gens d'armes de Hérodes qui queraient l'enfant pour l'occire, vinrent à celui laboureur qui cueillait son blé, si lui vont demander s'il avait point vu passer une femme qui portait un enfant : « Oui, dit-il, quand je semais ce blé. » Lors les meurtriers se pensèrent qu'il ne savait ce qu'il faisait, car il avait près d'un an que celui blé avait été semé, si s'en retournèrent arrière.

De nombreuses légendes apocryphes se répandirent à l'égard de Jésus-Christ; on voulut sur bien des points suppléer à la divine simplicité des Evangiles. Un de ces récits nous a été conservé par un écrivain grec, Suidas qui compila un *Lexique* au XI° siècle; voici ce que nous y lisons à l'article *Jésus*. (T. II, p. 105, de l'édition de Kuster, Amsterdam, 1705, 3 vol. in-folio.)

« Aux temps du très-religieux empereur Justinien, il y eut un homme prince des Juifs nommé Théodore, qui était connu de beaucoup de Chrétiens et de ce pieux empereur que nous venons de nommer. A la même époque, il y avait un Chrétien, nommé Philippe, argentier de son état, qui était intime ami de Théodore et qui l'exhortait à se faire Chrétien. Un jour ce Philippe adressa à Théodore les paroles suivantes : « Dis-moi, je te prie, pourquoi toi qui es un homme sage, et qui connais fort bien ce que la Loi et les Prophètes annoncent au sujet de Jesus-Christ, tu ne crois point en lui et tu ne deviens pas Chrétien? Je suis persuadé que, lorsque tu te seras bien rendu compte des choses qu'annonce l'Ecriture sainte au sujet de l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tu ne repousseras pas la foi chrétienne. Hâte-toi donc de sauver ton âme en croyant à Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ et en ne persévérant pas dans l'incrédulité qui te ferait mourir par condamnation éternelle.»

« Le Juif, ayant entendu ces paroles, loua le Chrétien, et lui ayant rendu grâces, il lui parla ainsi : « Je regarde comme une preuve de ton affection pour moi que tu te préoccupes du salut de mon âme, et que tu t'efforces par tes exhortations de me rendre Chrétien. C'est pourquoi je t'exposerai sincèrement et sans mensonge les secrets de mon âme, parlant comme devant Dieu qui connaît et contemple les secrets des cœurs. Je suis certain que le Christ prédit par la Loi et par les Prophètes et qui est adoré par vous autres Chrétiens, est venu, et je le reconnais franchement, en te parlant comme à un ami sincère et qui m'est très-attaché. Mais des raisons humaines s'opposent à ce que je devienne Chrétien, et je m'en blâme moi-même. Professant en ce moment la religion judaïque, je suis le prince des Juifs et je jouis de grands honneurs et d'amples revenus; je possède en abondance tout ce qu'il faut pour passer heureusement la vie. Si je devenais le patriarche de l'Eglise catholique et si j'obtenais de vous les magistratures les plus élevées et les

« Pour ne pas perdre les plaisirs de cette vie, je ne m'inquète pas de la vie future et j'avoue que je pèche en cela. Et pour te prouver que ce que je te dis est véritable, je te révélerai un secret qui est conservé avec mystère chez nous autres Hébreux et d'après lequel nous savons que le Christ que, vous autres Chrétiens, vous adorez, est celui qui a été prédit par la Loi et les Prophètes. Voici l'explication de ce mystère: Aux temps anciens lorsque le temple de Jérusalem était en construction, il y avait une coutume parmi les Juifs qu'il demeurâ dans le temple autant de prêtres qu'il y a de lettres dans notre alphabet, c'est-à-dire vingt-deux. Tu sais que nous comptons aussi vingt-deux livres inspirés par l'Esprit de Dieu. Un registre était déposé dans le temple, et chaque prêtre y était inscrit avec le nom de son père et celui de sa mère. Quand un des prêtres venait à mourir, les autres se réunissaient dans le temple et, par un suffrage commun, ils nommaient un autre prêtre en remplacement du défunt, afin que le nombre de vingt-deux fût toujours au complet. On conservait aussi sur le registre la date du jour du décès du prêtre qui était mort, et quel était celui qui l'avait remplacé, et quels étaient son père et sa mère. Et tandis que cet usage subsistait chez les Juifs, il advint qu'au temps où Jésus était dans la Judée, un des vingt-deux prêtres mourut avant que Jésus ne se fût manifesté et qu'il n'eût appris aux hommes à croire en lui. Les autres prêtres se réunirent pour nommer celui qui devait occuper la place du défunt. Et quand chacun proposait l'homme qu'il jugeait digne de remplir cette fonction, les autres le repoussaient comme n'étant pas assez pourvu des qualités que devaient en avoir ceux qui étaient appelés à ce sacerdoce. Lors même qu'il était sage et irréprochable sous le rapport de la vie et des mœurs, s'il n'était pas parfaitement instruit dans la Loi et les Prophètes, il était jugé comme impropre à la dignité dont il s'agissait. Beaucoup de prêtres ayant été successivement proposés et rejetés, un prêtre se leva, et se tenant au milieu des autres, il dit : « Voici que vous avez proposé beaucoup de prêtres, et tous ont été regardés comme n'étant pas aptes à être élevés à la dignité que vous avez en vue. Ecoutez donc ce que j'ai à vous

dire au sujet de la nomination qu'il faut faire pour remplacer celui qui est mort, et je pense que vous ne désapprouverez pas mon opinion. » Les autres prêtres l'ayant engagé à parler, il dit : « Je veux nommer à la place du prêtre décédé Jésus, fils de Joseph le charpentier; il est encore fort jeune, mais il se recommande par son éloquence, par sa vie et par ses mœurs. Je pense qu'on n'a encore vu aucun mortel qui ait été son égal sous le rapport de la sagesse et de la pureté de vie, et je pense que, pour vous tous qui habitez Jérusalem, c'est chose connue et à l'abri de toute controverse. »

« Les autres prêtres, ayant entendu ce discours, y applaudirent et approuvèrent l'avis qui venait d'être émis, et ils dirent que, mieux que tout autre homme, Jésus était apte au sacerdoce. Quelques-uns disaient cependant qu'il n'était pas de la tribu de Lévi, mais de celle de Judas, parce qu'ils le regardaient comme le fils de Joseph (c'est ainsi que l'appelaient les Juifs) et ils soutenaient qu'il ne pouvait être appelé à cette fonction sacerdotale, puisqu'il n'était pas de la tribu de Lévi. Mais le prêtre qui l'avait proposé répondit que sa race était mélangée, car autrefois ces deux tribus s'étaient mêlées ensemble, et de là provenait la race de Joseph. Les autres prêtres, ayant entendu cette opinion, l'approuvèrent, et d'un accord unanime, ils convinrent de mettre Jésus à la place du prêtre qui était mort. Et comme il était d'usage qu'on écrivît sur le registre, non-seulement le nom du prêtre désigné, mais encore celui de son père, et de sa mère, quelques-uns dirent qu'il fallait d'abord appeler les parents de Jésus et connaître de leur propre bouche leurs noms et recevoir leur témoignage pour savoir si celui qui était désigné pour remplacer la fonction sacerdotale était bien leur fils.

« Cette résolution fut approuvée de tous, et celui qui avait proposé Jésus dit alors que Joseph, le père de Jésus, était mort, et que sa mère seule vivait encore. Tous pensèrent alors qu'il fallait appeler sa mère à leur réunion et connaître d'elle si elle était la mère de Jésus et le nom du mari de qui elle avait engendré Jésus. Ils appelèrent donc la mère de Jésus et ils lui dirent : « Un prêtre est mort et nous avons résolu de nommer à sa place ton fils Jésus, et comme l'usage est que le nom du père et de la mère soit écrit sur nos registres, dis-nous si Jésus est ton fils et si tu l'as engendré. » Marie, ayant entendu ces paroles, répondit aux prêtres : « Je confesse que Jésus est mon fils; c'est moi qui l'ai engendré, et il y a des hommes et des femmes encore en vie qui ont été présents lorsque je l'enfantais et qui peuvent à cet égard rendre témoignage. Mais je vous montrerai, si vous voulez, par des arguments certains, qu'il n'a point de père sur la terre. Lorsque j'étais vierge et que je résidais en Galilée, l'ange de Dieu entra dans ma chambre où j'étais éveillée et non livrée au sommeil, et il m'apporta l'heureuse nouvelle que j'engendrerai de l'Esprit-Saint un fils auquel il me prescrivit de donner le nom de Jésus. Etant vierge, et ayant eu cette vision, je conçus et j'enfantai Jésus, et je suis restée vierge jusqu'à ce jour, même après avoir enfanté. »

« Les prêtres, ayant entendu ces paroles, firent venir des sages-femmes dignes de foi et leur ordonnèrent de rechercher avec soin si Marie était encore vierge. Elles, convaincues de la vérité du fait, affirmèrent qu'elle était encore vierge. Il vint aussi des femmes qui avaient été témoins de son accouchement et qui déclarèrent qu'elle avait mis au monde Jésus. Les prêtres, saisis d'admiration par ce qu'avait dit Marie et ce que déclaraient les témoins, dirent à Marie; « Parle-nous franchement pour que nous apprenions de ta bouche quel est le père de ton enfant, afin de l'inscrire sur nos registres; nous inscrirons ce que tu nous auras dit et non autre chose. » Mais elle leur répondit : « C'est véritablement moi qui l'ai enfanté, ignorant son père sur la terre, mais j'ai appris de l'ange qu'il était le Fils de Dieu. C'est donc mon fils, de moi qui m'appelle Marie et le Fils de Dieu, et je suis vierge et n'ai jamais eu de mari. »

« Les prêtres, ayant entendu ces paroles, firent apporter le registre et transcrivirent : « Ce jour est mort le prêtre un tel, fils de tel et de telle, et d'un suffrage unanime, nous avons désigné à sa place Jésus, Fils de Dieu vivant et de Marie, vierge.» Ce registre, au temps de la prise du temple et de Jérusalem, fut conservé par les soins des princes des Juifs et déposé dans la ville de Tibériade; et ce mystère n'est connu que d'un très-petit nombre de fidèles d'une autre nation. Il m'a été révélé comme au prince et au docteur des Juifs. Ce n'est donc pas seulement par la Loi et les prophètes que nous savons que le Christ, que vous autres Chrétiens adorez, est le Fils du Dieu vivant, venu sur la terre pour le salut des hommes; c'est aussi d'après le témoignage qui a été conservé jusqu'à ce jour à Tibériade et qui y est encore déposé.

« Le Chrétien ayant entendu le Juif s'exprimer ainsi, fut animé d'un zèle divin et lui dit : « Je dois me hâter de rapporter fidèlement à notre pieux empereur ce que tu m'as appris, afin qu'il écrive à Tibériade, et qu'il produise au grand jour ce registre dont tu parles, confondant ainsi l'incrédulité des Juifs. » Mais le Juif répondit : « Pourquoi veux-tu t'engager ainsi à apporter cette nouvelle à l'empereur, sans réfléchir aux conséquences qu'elle peut avoir? Si ce que tu demandes s'accomplissait, il s'élèverait des guerres terribles, et des massacres en seraient la suite. Et les Juifs, lorsqu'ils se verront opprimés par les armes, brûleront l'endroit où est déposé le manuscrit, et nous aurons ainsi travaillé en vain, l'événement ne répondant point à nos efforts, et nous aurons été la cause d'un grand carnage. Je t'ai révélé ces choses comme à un ami affectionné et sincère, afin de te montrer que ce

n'était pas par ignorance, mais par une vaine gloire que je repoussais le christianisme. »

« Le Chrétien ayant entendu les paroles du Juif, et les croyant vraies, n'informa pas l'empereur de ce qu'il avait appris, de peur que ce grand et fidèle monarque, enflammé d'un zèle divin, n'ensanglantât ses mains par le meurtre de beaucoup d'hommes, et que l'événement ne répondît pas à ses vœux. Il fit part toutefois de ces circonstances à un grand nombre de ses connaissances et de ses amis, et nous les apprîmes des gens auxquels ce Philippe, l'argentier, les avait annoncées; nous nous occupâmes alors avec zèle de rechercher si ce que le Juif avait dit était vrai. Nous trouvâmes que Josèphe, qui a raconté la guerre de Jérusalem (et dont Eusèbe fait souvent mention dans son *Histoire ecclésiastique*), avait dit, dans ses commentaires *sur la Guerre judaïque*, que Jésus avait célébré dans le temple le service avec les prêtres. Ayant trouvé que ce fait était relaté par Josèphe, écrivain ancien et proche du temps des apôtres, nous dirigeâmes notre attention sur la question de savoir si son assertion était corroborée par l'autorité de l'Ecriture sainte. Nous trouvâmes dans l'Evangile selon saint Luc, que Jésus était entré dans la synagogue des Juifs et qu'on lui avait remis le livre, et qu'il avait lu la prophétie d'Isaïe qui dit : « L'esprit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi il m'a oint et il m'a envoyé pour apporter aux pauvres une bonne nouvelle. » Nous eûmes la pensée que, si Jésus-Christ n'avait pas rempli chez les Juifs quelque fonction sacerdotale, il ne serait pas arrivé qu'on lui eût remis dans la synagogue un livre pour qu'il en fît la lecture devant le peuple qui l'écoutait. Car, chez nous autres Chrétiens, il n'est permis à personne de lire au peuple les livres de l'Ecriture sainte, s'il n'est pas admis dans le clergé. Ainsi, dans les écrits de Josèphe, aussi bien que d'après le récit de saint Luc, il est clair que le Juif Théodose n'a pas imaginé ce qui a été rapporté précédemment, mais qu'il a franchement et naïvement rapporté à l'argentier Philippe, comme à un ami sincère, un mystère tenu secret chez les Juifs. »

Le Coran renferme de nombreux récits au sujet de Jésus-Christ ; ils ont fait l'objet de quelques travaux spéciaux :

Compendium historicorum eorum quæ Mohammedani de Christo tradiderunt, auctore Levino Warnero, Leyde, 1643, in-4°.

Christologiæ Korani lineamenta, dissertatio à J. G. Augusti, Jena, 1799:

Versuch einer Darstellung der Christologie des Koran, von C. D. Gerock, Hamburgh, 1839, in-8°. (Ce travail de IX et 142 pages se divise en deux parties, l'histoire et le dogme. La première comprend l'histoire de Jésus-Christ d'après le Coran et tous les passages du Coran qui concernent les apôtres; la seconde expose la doctrine du Coran sur la personne et la doctrine du Sauveur.

Les auteurs musulmans rapportent diverses paroles qu'ils attribuent au Sauveur et que nous n'avons pas.

Levin Warner (*Notæ ad centuriam proverbiorum Bersecorum*, Leyde, 1644, in 4°) en a recueilli quelques exemples que nous mentionnerons d'après lui :

« Jésus, le fils de Marie, sur lequel soit la paix, a dit : « Celui qui convoite les richesses est semblable à celui qui boit de l'eau de la mer; plus il en boit, plus sa soif augmente, et il ne cesse de boire jusqu'à ce qu'il périsse. »

« Jésus, fils de Marie, dit à Jean, fils de Zacharie : « Si quelqu'un parlant de toi dit des choses vraies, loue Dieu; s'il dit des faussetés, loue Dieu encore plus, car tes bonnes œuvres seront accrues dans le catalogue de tes œuvres sans aucune peine de ta part. »

« Jésus, de bienheureuse mémoire, vit un jour le monde sous la forme d'une vieille femme décrépite et il lui demanda : « Combien as-tu eu de maris? » Elle lui répondit qu'elle en avait eu un si grand nombre qu'on ne pouvait le calculer. « Ils sont donc morts, » répondit Jésus « et ils t'ont quittée. » Elle répondit : « Je les ai tués et détruits. » Alors Jésus lui dit : « Il est étonnant qu'il y en ait encore d'assez insensés pour avoir encore de l'amour pour toi, lorsqu'ils voient comment tu as traité les autres, et pour ne pas profiter de leur exemple. »

« Au temps de Jésus, trois voyageurs, cheminant ensemble, trouvèrent un trésor. « Nous avons faim, dirent-ils; que l'un de nous aille à la ville et achète de la nourriture. » Celui qui alla en chercher se dit à lui-même : « Il faut que je mêle du poison à ces aliments afin que mes compagnons meurent après en avoir mangé, et je serai seul en possession du trésor. » C'est ce qu'il fit, et il mêla du poison aux aliments. Ses compagnons avaient de leur côté formé le dessein de le tuer quand il reviendrait, afin de rester seuls propriétaires du trésor. Ainsi lorsqu'il leur apportait des mets empoisonnés, ils le tuèrent, et ayant mangé, ils moururent aussitôt. Et Jésus venant à passer avec ses apôtres, dit : « Voici la condition du monde. Voyez comme il a traité ces trois hommes, et après eux il persévérera cependant en son état. Malheur à celui qui demande le monde au monde lui-même! »

Le célèbre poëte Sadi, dans son *Gulistan*, attribue à Jésus ces paroles : « O fils de l'homme, si je te donne la fortune et la puissance, tu te détournes de moi, et tu appliques aux richesses et à la grandeur tous tes succès et toute ton étude ; si je te rends pauvre, tu languis accablé de chagrin et de soucis : où trouveras-tu donc la douceur de mon âme, et quand est-ce que tu t'appliqueras à mon culte? »

Nous avons, dans le tome Ier du *Dictionnaire des apocryphes*, col. 977, mentionné des légendes relatives au Sauveur et conservées par les écrivains musulmans ; nous ne les reproduirons pas ici.

On trouve de longs récits, mais dont l'au-

torité est nulle, à l'égard de la vie du Sauveur, dans un ouvrage jadis célèbre, la *Cité mystique* de Marie d'Agreda (part. II, liv. IV, chap. 21); nous lui emprunterons la *Teneur de la sentence de mort* que Pilate prononça contre le Sauveur.

« Moi, Ponce Pilate, président de la basse Galilée, gouverneur ici à Jérusalem pour l'empire romain, dans le palais de l'archi-présidence, je juge et prononce que je condamne Jésus, appelé du peuple Nazaréen, originaire de Galilée, homme séditieux, contraire à la loi, à notre sénat et au grand empereur Tibère César. Et par cette sentence je détermine qu'il meure sur une croix, attaché avec des clous comme on y attache les criminels, parce qu'assemblant ici, chaque jour, plusieurs personnes pauvres et riches, il a causé du trouble par toute la Judée, se disant être le fils de Dieu et le roi d'Israël, menaçant la ruine de cette auguste ville de Jérusalem, du saint temple et du sacré empire, refusant le tribut à César, et pour avoir osé entrer en triomphe avec des palmes, accompagné d'une grande partie du peuple dans cette ville de Jérusalem et dans le sacré temple de Salomon. J'ordonne au premier centenier, appelé Quintus Cornélius, de le mener par la même ville, avec ignominie, lié comme il est et fouetté par mon ordre. On lui mettra ses propres habits afin qu'il soit connu de tous; il portera la croix à laquelle il doit être crucifié. Il ira par toutes les rues les plus fréquentées entre deux voleurs qui ont été condamnés à la mort pour des larcins et des meurtres qu'ils ont faits, et c'est afin qu'il serve d'exemple à tout le peuple et aux malfaiteurs.

« Je veux aussi, et j'ordonne par cette présente sentence, qu'après que l'on aura mené de la sorte ce malfaiteur par les rues, on le fasse sortir par la porte Go appelée maintenant Antoniana, et qu'un héraut déclare tous les crimes exprimés dans cette sentence; on le conduira ensuite sur le mont que l'on appelle Calvaire, où l'on exécute ordinairement les plus insignes malfaiteurs, et là, ayant été cloué et crucifié sur la croix qu'il aura portée (comme il a été dit), son corps demeurera suspendu entre les deux susdits voleurs. On mettra au plus haut de la croix le titre de son nom en ces trois langues qui sont maintenant en usage; à savoir, l'hébraïque, la grecque et la latine, de façon que chacun dise : C'est Jésus Nazaréen, roi des Juifs; afin que tous l'entendent et le connaissent.

« Je défends aussi, sous peine de mort et de confiscation de biens, et d'être déclaré rebelle à l'empire romain, qu'aucun, de quelque état et condition qu'il soit, ose empêcher la justice que j'ordonne de faire et d'exécuter en toute rigueur, selon les lois romaines et hébraïques. L'année de la création du monde cinq mille deux cent trente-trois, le vingt-cinquième de mars. *Pontius Pilatus, judex et gubernator Galileæ inferioris pro Romano Imperio, qui supra propria manu.* »

Un littérateur zélé, M. Germond de Lavigne a fait connaître sous un point de vue ignoré jusqu'alors la religieuse à laquelle on doit cet ouvrage; il a publié en 1855 une traduction française de sa *Correspondance inédite avec Philippe IV, roi d'Espagne*, (Paris, A. Vaton), et il y a joint une introduction historique fort intéressante. Marie d'Agreda avait une piété aussi fervente que sainte Thérèse, et sous le rapport du talent elle ne le cédait guère à l'immortelle carmélite. Sa *Cité mystique* est un livre des plus remarquables à divers points de vue; les points les plus difficiles des dogmes sacrés y sont abordés avec une science étonnante. Accueilli avec enthousiasme en Espagne, pays dont le génie particulier se plaît aux œuvres d'imagination et de mysticisme, cet écrit trouva en France des contradicteurs zélés; on crut y rencontrer des propositions condamnables, une censure fut lancée et bientôt suspendue. Nous n'avons pas à nous occuper ici de cette controverse. M. Germond de Lavigne a réimprimé, p. 279, un opuscule du commencement du XVIIIe siècle, intitulé : *Abrégé des disputes causées à l'occasion du livre qui a pour titre la Cité mystique.* Longtemps après et lorsqu'on croyait cette controverse oubliée, un théologien de Vienne, E. Amort, publia, en 1749, un in-quarto intitulé : *Controversia de revelationibus agredanis explicata.*

M. Germond de Lavigne a reproduit quelques chapitres de la *Cité mystique*, tels que la légende de Notre-Dame del Pilar, les noces de Cana, le chemin du Calvaire, la mort de la Vierge, d'après la traduction du P. Croizet, *Bruxelles*, 1715. 3 vol. in-4° ou 8 vol. in-12; nous y renvoyons le lecteur.

Les ouvrages relatifs à Jésus-Christ formeraient une bibliothèque des plus considérables; nous ne pouvons avoir l'idée de les énumérer tous, nous en signalerons seulement un certain nombre, en profitant des recherches de M. OEttinger que nous avons déjà eu l'occasion de citer, et en y ajoutant quelques détails, résultat de nos investigations personnelles.

Ludolphus Carthusianus ou De Saxonia, *Vita Jesu Christi*, Argent., 1474, 2 vol. in-4°, Norimb., 1478. fol., Paris., 1511, fol.; Lugd., 1514, in-4°.

Filicaja (Ludovico), Vita del nostro Salvator Jesu Christo, Venez., 1548, in-4°.

Miré (Louis), *Vie de Jésus-Christ;* Par., 1553, in-16.

Tauler (Johannes), *Exercitia super vita et passione Salvatoris nostri Jesu Christi*, Par., 1561, in-8°.

Ciremberg (Joachim), *Historia Jesu Christi;* Regiom., 1571, in-4°.

Buisson (Jean du), *Historia et harmonia evangelica*, seu *Vita Jesu Christi ex quatuor evangelistis in unum caput congesta:* Rom., 1571, in-12; Lugd.Batav., 1693, in-12.

Adrichomius (Christian.). *Vita Jesu Christi ex quatuor evangelistis breviter contexta;* Antw., 1578, in-12.

Wirth (George), *Vita vel Evangelium Jesu Christi, Dei, et Mariæ Filii, Salvatoris mundi,*

ex quatuor evangelistis conscriptum., Frf., 1594, in-fol. (Extrêmement rare.)

Rebello (Joaô), *Vida de Jesu Christo senhor Nosso;* Evora, 1602, in-4°.

Ricci (Bartholomeo), *Vita D. N. Jesu Christi, ex verbis Evangeliorum in ipsismet concinnata;* Rom., 1607, in-4° (avec 162 figures.)

Lubbert (Sibrand), *De Jesu Christo Servatore, h. e. cur et qua ratione Jesus Christus noster servator sit,* libri IV; Franeq., 1611, in-4° (Fort rare.)

Palma (Jonas Germundi), *Sinopsis historiæ Jesu Christi*; Holm., 1614, in-8°.

Borghèse (J...) *Vitæ Jesu Christi mysteria;* Antw. 1622, in-8°. (Avec 76 gravures.)

Santorelli (Antonio), *Vita di Gesu Cristo e di Maria Vergine;* Rom., 1625, in-4°.; traduit en allemand : Augsb. 1776, in-8°.

Montereul (Bernardin de), *Vie du Sauveur du monde*, etc.; Par., 1637, 4 vol. in-4°. *Ibid.*, 1619, 6 vol. in-8. *Ibid.*, 1651, 3 vol. in-8°. *Ibid.*, 1696,3 vol. in-8°. *Ibid.*, 1741, 3 vol. in-12.

Louis de Dieu, *Historia Christi;* Lugd. Bat., 1639, in-4°. Cet ouvrage, écrit en persan et en latin, sera plus loin l'objet de quelques détails spéciaux.

Jean de Paris, *Margarita evangelica S. Jesu Christi D. N. vita;* Antw., 1657, in-4°.

Stanyhurst (William), *Dei immortalis in corpore mortali patientis historia*, etc.; Antw., 1660, in-8°. *Ibid.* 1664, in-8°. *Ibid.*, 1669, in-8°; Campodun., 1674, in-8°. *Ibid.*, 1677, in-8°; Col. Agr., 1681, in-12. *Ibid.*, 1694, in-8°. *Ibid.*, 1706, in-8°. *Ibid.*, 1744, traduit en allem, 1722, 1743, 1756, 1777; en esp. 1836, en flam. 1714, 1770; en hong. 1722; en polon. 1721.

Borja (Francisco de) *Orationes y meditaciones de la Vida de Jesu Christo*, Bruss. 1661, in-4°.

Avancini (Niccolo), *Vita et doctrina Jesu Christi ex quatuor evangelistis collecta*, Vien. Austr., 1665, in-12. *Ibid.*, 1667, in-12. *Ibid.*, 1673, in-12. Col. Agr., 1674, in-12. *Ibid.* 1678, in-12. *Ibid.*, 1689, in-12; Antw., 1693, in-12; Par., 1695, in-12; Passav., S. D. (vers 1718), in-12; Antw., 1735, in-12; Gand., 1735, in-12; Venet., 1737, in-12; Gand., 1838, in-12; Mutin., 1838, 2 vol. in-16 : traduit en allem., 1672, 1751, 1820, 1850; en flam., 1753; en franç., 1671, 1672, 1677, 1679, 1713, 1775; en hong., 1690, 1759; en ital., 1834.

Gumppenberg (Wilhelm.), *Jesus, vir dolorosus, Mariæ matris dolorosæ Filius*, Monach., 1672, in-4°.

Letourneux (Nicolas); *Histoire de la vie de N. S. Jésus-Christ;* Par., 1678 : trad. en ital., 1757, in-8.

Masini (Antonio di Paolo) *Vita di Gesu Christo, della sua santa Madre, de gli apostoli e di altri santi;* Milan., 1681, in-4°.

Bagge (Fredrik), *Disputatio synodalis de Jesu Christo Deo homine;* Gotheb., 1688, in-4°.

Saint-Real (Cesar Vichard de) *Vie de Jésus-Christ;* Par., 1689. in-8.

Lenoble, *Dissertation historique et chronologique touchant l'année de la naissance de Jésus-Christ:* Par., 1693, in-12.

Hruldric ou Ulrich (Johann. Jacob), *Historia Jeschuæ Nazareni* (écrite en hébreu et en latin); Lugd. Bat., 1705, in-8°.

Martins (Joaô), *Oracões e meditacões da vida de Jesus Christo;* Lisb., 1716, in-8. Cet ouvrage paraît être une traduction de l'écrit de Francisco de Borja.

Kempis (Thomas a), *De vita et passione Jesu Cristi ex manuscripto bibliothecæ Societatis Jesu Paderbornensis;* Col. Agr., 1717, in-8°.

Offerhaus (Leonhard), *Dissertatio de vita Salvatoris privata et publica;* Groning., 1719, in-4°.

Calmet (Augustin), *Histoire de la vie et miracles de Jésus-Christ;* Brux., 1721, in-12.

Croizet (Jean), *Vie de N. S. Jésus-Christ, tirée des quatre évangélistes, et celle de la très sainte Vierge;* Lyon et Par., 1723, in 12. *Ibid.*, 1726, in-12. *Ibid.*, 1732, in-12. *Ibid.*, 1738, in-12. *Ibid.*, 1822, in-12 : traduit en allem, 1738, in-8°; 1844, in-8°; en ital., 1733, in-12.

Koecher (Johann. Christoph), *Historia Jesu Christi e scriptoribus profanis;* Jenæ., 1726, in-8.

Driessen (Anton), *Jesus nascens, patiens et moriens, resurgens, in cœlum ascendens et ad dexteram Patris sedens, Spiritum sanctum effundens;* Groning., 1732, in-4°.

Potin (N... N...), *Histoire de la vie de N. S. Jésus-Christ, selon les quatre évangélistes.* Par., 1743, in-18.

Hebenstreit (Johann Ernst.), *Vita Christi descripta;* Lips., 1751, in-4°.

Castro (Joaô Baptista de) *Vida de Jesu Christo;* Lisb., 1741, in-4°.

Masini (Carlo), *Vita di N. S. Jesu Christo;* Rom., 1759, in-8°; Milan., 1837, 2 vol. in-16

Tricalet (Pierre-Joseph), *Précis historique de la vie de Jésus-Christ, de sa doctrine, de ses miracles et de l'établissement de son Eglise;* Par., 1760, in-12; *ibid*, 1777, in-12.

Grisot (Jean-Urbain), *Histoire de la vie publique de Jésus-Christ;* Besanc. S. D (1765), 2 vol. in-12. — *Histoire de la sainte jeunesse de Jésus-Christ, tirée de l'Evangile*, etc.; Besançon S. D (1769), 2 vol. in-12. — *Histoire de la vie souffrante et glorieuse de Jésus-Christ, dès la dernière pâque jusqu'à son ascension*, etc.; Besançon S. D. (1770), 2 parts. in-12. Ces trois ouvrages de Grisot ont été souvent réimprimés.

Ligny (François de), *Histoire de la vie de N. S. Jésus-Christ, depuis son incarnation jusqu'à son ascension*, etc.; Avig., 1774, 3 vol. in-8°; Par., 1802—04, 4 vol. in-4°; *Ibid*, 1823, 2 vol. in-8°; *Ibid.*, 1825, 3 vol. in 12. Avig. 1825, 3 vol. in-12; Lyon, 1829, 2 vol. in-12; *Ibid.*, 1830, 2 vol. in-8°; Par., 1830, 3 vol. in-12; *Ibid.*, 1853, 2 vol. in-12: traduit en allem., 1843, in-8°.

Werner (A... O...) *Jesus in Talmude;* Stadæ, 1781, in-4°.

Dutour (Etienne François), *Vita Christi et*

concordia Evangelistarum ; Riom, 1782, in-12 ; Mogunt., 1784, in 12 : Riom, 1820, in-12 ; trad. en franç., 1787, in-12.

Bahrdt (Carl Friedrich), *Facta et res gestæ Jesu Christi ex quatuor evangeliis* ; Berol., 1787, in-8°.

Compans (N... N...) *Histoire de la vie de Jésus-Christ* ; Par., 1788, 2 vol. in-12.

Tisset (François-Barnabé), *Abrégé des principaux événements de la vie de Jésus-Christ, en vers, à l'usage des fidèles croyants.* Paris, an IV, in-8°. (Opuscule rare et que nous n'indiquons que comme un triste exemple des aberrations de l'époque révolutionnaire.)

White (Joseph), *Diatessaron, seu integra historia Jesu Christi ex quatuor evangeliis* ; Oxon., 1800, in-8°.

Marsella (Domenico Antonio), *Vita e dottrina di Gesù Christo* ; Rom., 1814, in-8°.

Valverde (Pedro Fernandez) *Vie de Jesus-Christ, Dieu-Homme*, trad. de l'Esp. par l'abbé Bégnier ; Angers., 1825, 5 vol. in-8°. *Ibid.*, 1828, 5 vol. in-8°.

Trento (Francesco), *Storia della vita di Gesu Cristo* ; Udine, 1825, in-8°.

Pertusati (Francesco) *Storia della vita di Gesù Cristo, dedotta dai quatri evangeli* : Milan, 1826, 3 vol. in-12.

Coudoul (Jean-François-Hilaire), *Vie de Jésus-Christ, d'après la concorde évangélique*, etc. ; Par., 1827, 3 vol. in-32.

Cesari (Antonio), *Vita di Gesù Cristo* ; Milan, 1829, 6 vol. in-12.

Marina (Martinez), *Historia de la vida de nuestro senor Jesu Cristo*, etc. ; Zarag, 1832, 4 vol. in-8°.

Kuechler (Carl Gustav.), *Vita Jesu Christi* ; Lips., 1835, in-8°.

Genoude (Antoine de), *Vie de Jésus-Christ* ; Par., 1841, 2 vol. in-8°.

Rémy (Am...), *Etudes sur Jésus-Christ* ; Par., 1841, in-8°.

Kolthoff (Ernest Wilhelm.), *Vita Jesu Christi, a Paulo apostolo adumbrata ; commentatio*, Hafn., 1852, in-8°.

Brispot (N... N...), *Vie de N.-S. Jésus-Christ, écrite par les quatre évangélistes* ; Brux., 1852—54, in-fol.

Lachèze (Pierre), *Vie de N. S. Jésus-Christ, ou l'Evangile dans son unité* ; Par., 1853, in-8° (illustré de 36 gravures en acier.)

Picard de Saint-Adon (François), *Histoire suivie et chronologique des voyages de Jésus-Christ* ; Par., 1740, in-12.

Kiesling (Johann. Rudolph.), *Commentatio de Jesu Nazareno ingrata patria exule* ; Lips., 1741, in-4°.

Voyages de Jésus-Christ ; Paris, 1837, in-8°, trad. en Allem., 1838, in-8°.

L'histoire de Jésus-Christ a fourni le sujet de diverses compositions dramatiques dont les auteurs se proposaient un but d'édification ; une appréciation plus sévère rejetterait aujourd'hui ces tentatives, qu'il faut envisager en se mettant au point de vue des époques où elles se produisirent. Voici les titres d'un certain nombre de ces ouvrages, tombés pour la plupart dans l'oubli :

Tragœdia de passione Domini nostri Jesu Christi quæ Theoandrathanatos inscribitur, per J. J. Quintianum Stoam (Conti Quinzuno), Milan, 1508, in-4°, et dans les *Christiana opera* de cet auteur, Paris, 1514, in-folio.

Christus, tragœdia, par Coriolan Martirani, évêque de Cosenza ; Naples, 1556. Il y a une réimpression faite à Parme, 1786, in-8° ; le texte latin est accompagné d'une traduction italienne en vers.

Stephani Tuccii (e Societa'e Jesu) *Christus judex* ; Munich, 1697, in-12.

Parabata vinctus, sive triumphus Christi, tragœdia ; Paris, 1595, in-8°.

Jesulus, comœdia sacra de nativitate Domini ; facta et acta a M. Henrico Hertzvigio ; Marbourg, 1628, in-8°.

Sacræ eclogæ, seu idyllæ de Jesu Christo, auctore A. de Champ-Renaud ; Bernæ, 1706, in-8°.

Jesus scholasticus, auct. G. Mucropedio ; Utrecht, 1556, in 8°.

Christus triumphans, comœdia apocalyptica, auctore J. Foxo ; Bâle, 1556 ; Londres, 1672. Il en existe une traduction française par Jacques Bienvenu (nom supposé), Genève, 1562. (*Voy.* sur cette pièce rare la *Bibliothèque du théâtre français*, 1756, t. III, p. 236-239.)

De passione Domini comœdia, par G. Macropedius (pièce si rare que M. de Soleinne n'avait pu s'en procurer un exemplaire pour le placer dans son immense bibliothèque dramatique.)

Nous rencontrons, dans l'ancien théâtre religieux de l'Italie : *Rapresentatione della Passione di nostro Signore Gesù Christo* ; il en existe plusieurs éditions ; Rome, 1515 ; Venise, 1525, etc. Elles présentent entre elles des différences assez sensibles

Rapresentazione della resurrezione di nostro Signore Gesù Christo ; Florence, 1587, in-4°.

La Resurrezione di Christo, rapresentazione in verso sciolto, composta dal Padre fra Benedetto Cinquanta ; Milan, 1617, in-12.

La littérature française nous présente *La sanglante et pitoyable tragédie de nostre Sauveur Jésus-Christ* (poëme tragique en vers), par Denis Coppée ; Liége, 1624, in-8°, très-rare.

La mort de Théandre, ou sanglante tragédie de la mort et Passion de Nostre Seigneur Jésus-Christ, par Chevillard. On en connaît plusieurs éditions, Orléans, 1649 ; Rennes, 1665 ; Paris, 1694 ; Rouen, 1701, etc. Elle est d'ailleurs fort singulière sous le rapport du style.

La Passion de Nostre Seigneur Jésus Christ, réduite en vers par le P. Gromzel, de la Compagnie de Jésus, pour être représentée par les bourgeois de Dinant, l'an 1670 (manuscrit porté au catalogue Soleinne, n° 1437).

Discours tragique (à onze personnages) sur la passion de Nostre Seigneur Jésus-Christ, Paris, 1674, in-8°.

La naissance de Jesus en Bethléem, pastorale par frère Claude Macée, Caen, 1729, in-12.

La Passion de notre Seigneur Jésus-Christ,

Ce qui concerne la personne du Sauveur a été traité par divers auteurs dont M. Peignot a résumé les travaux dans ses *Recherches sur la personne de Jésus-Christ et de Marie* (Dijon, 1829, in-8°); il cite d'abord le témoignage de Nicéphore; cet historien dit dans son *Histoire ecclésiastique*, l. I, ch. 40, que Jésus-Christ avait un visage d'une beauté expressive, des cheveux peu épais et tirant sur le blond, des sourcils noirs, des yeux bruns, la barbe rousse et courte, la tête un peu penchée, le visage vermeil (456-57).

Les légendes au sujet de la Passion sont nombreuses.

Sur la vraie croix consulter une des notes de Peignot sur l'*Histoire de la Passion*, par Olivier Maillard, 1835, gr. in-8°; il mentionne divers ouvrages à ce sujet, tels que les dissertations de Bartholonius, de Ripping, de Paschius, de Cyprianus, ajoutons:

J. Lipsius, *De cruce*, 1594, 1670, etc.; Gretserus, *De sancta cruce Christi;* Ingolstadt, 1600-1606, 3 vol. in-4°. Ouvrage savant, mais où il y a bien des divagations.

Allatius, *De ligno crucis*, dans les *Symmicta* de cet auteur, Coloniæ, 1653, in-8°. Cet écrit, contenu dans un recueil devenu rare, renferme une histoire singulière de l'arbre qui a servi à faire la croix.

Essai d'un traité historique de la Croix de N. S. J. C., contenant ce qui s'est passé de plus remarquable au sujet de cet instrument du salut du genre humain jusqu'à notre temps. (Cet *Essai* forme divers articles insérés dans le *Mercure de France*, depuis juin 1736, p. 1303 jusqu'à décembre 1741, p. 2650.)

M. E. du Méril, dans une note de son recueil de ses *Poésies populaires latines du moyen âge*, Paris, 1847, in-8°, p. 320, fait connaître une des traditions relatives au sujet qui nous occupe:

On regardait le bois de la croix comme sanctifié depuis longtemps par les mystères de l'Ancien Testament. C'était l'arbre de science dont les fruits avaient causé la désobéissance de notre premier père; Jéthro y avait coupé le bâton qui mettait à l'épreuve les prétendants à la main de sa fille, et Aaron la baguette merveilleuse avec laquelle il vainquit les magiciens de l'Egypte; c'était à son tronc que Moïse avait attaché le serpent dont la seule vue guérissait les blessures des Hébreux, et tous les efforts de Salomon pour le faire entrer dans la construction de son temple étaient restés impuissants.

Adelphus raconte ces traditions dans un passage latin que M. du Méril rapporte d'après le *Thesaurus hymnologicus* de Daniel, t. II, p. 80; la légende de l'arbre de la croix figure également dans le *Mystère de la nativité de N. S. Jésus-Christ*, publié par M. Jubinal: *Mystères inédits du XV° siècle*, t. II; elle a donné lieu à un ouvrage très-rare, imprimé à Calenborch, en 1483, et qui se compose de 64 figures imprimées avec des planches de bois, et ayant chacune au-dessous quatre vers en langue hollandaise. Tous ces quatrains ont été reproduits avec une traduction anglaise dans le somptueux ouvrage de Dibdin: *Bibliotheca spenseriana*, t. III. Signalons aussi une croyance singulière qui s'était répandue dans le moyen âge et que mentionne Thiers dans son *Traité des superstitions*. Des criminels condamnés à la question pouvaient échapper à la souffrance; des voyageurs, traversant des passages dangereux, étaient certains de ne pas être volés, en récitant des vers composés en l'honneur du bon larron et dont voici le début:

Imparibus meritis pendent tria corpora ramis
Dismas et Gesmas, media est divina Potestas:
Alta petit Dismas, infelix infima Gestas..

JOACHIM.

Joachim, père de la sainte Vierge, à l'égard duquel on manque de renseignements authentiques, figure dans les évangiles apocryphes, ainsi qu'on le voit au premier volume de ce recueil. Plusieurs des Pères de l'Eglise le mentionnent au même point de vue comme jouant un rôle dans des écrits sans autorité: citons saint Augustin (*Contra Faustum*, l. XXIII, c. 8): *Apocrypham Scripturam, ubi Joachim pater Mariæ legitur, cujus auctoritate non detinentur.* Saint Grégoire de Nysse (*Oratio de natale die Christi* dit de son côté: *Virginis pater, ut ex historia quadam incerti auctoris accepi, fuit insignis quidam civis.*

Un livre populaire, la *Vie de sainte Anne*, dont nous avons déjà fait mention, reproduit les récits contenus dans les évangiles apocryphes. Voici les titres des deux chapitres de cet écrit: *Comme Anne fut, avec*

(456-57) Transcrivons d'ailleurs le passage latin qu'offre la traduction de Nicéphore, faite par le P. Fronton du Duc (Paris, 1630, 2 vol. in-fol. t. I, p. 125). « Porro effigies formæ Domini nostri Jesu Christi, sicuti a veteribus accepimus, talis propemodum, quatenus eam crassius verbis comprehendere licet, fuit. Egregio vividoque vultu fuit. Corporis statura ad palmas prorsus septem, cæsariem habuit subflavam, ac non admodum densam, leniter quodam modo ad crispos declinantem. Supercilia nigra, non perinde inflexa. Ex oculis fulvis et subflavescentibus mirifica prominebat gratia. Acres ii erant et nasus longior, barbæ capillus flavus nec admodum demissus. Capitis porro capillos tulit proliziores. Novacula enim in caput ejus non ascendit, neque manus aliqua hominis, præterquam matris, in tenera duntaxat ætate ejus. Collum fuit sensim declive, ita ut non arduo et extento nimium corporis statu esset. Porro tritici referens colorem, non rotundam aut acutam habuit faciem, sed qualis matris ejus erat, paulum deorsum versum vergentem, ac moderate rubicundam; gravitatem atque prudentiam cum lenitate conjunctam, placabilitatem iracundiæ expertem præ se ferentem. Persimilis denique per omnia fuit divinæ et immaculatæ suæ Genitrici. »

Joachim, en l'état de mariage vingt ans sans fruit, et comme il fut reproché par le souverain prêtre, allant à l'offrande. — Comme Joachim s'en alla voir ses bergers et pastoureaux gardant son bétail, et comme l'ange le conforta... — Ces détails se trouvent également dans un livre populaire de l'Allemande dont nous avons vu une édition imprimée à Leipsick sous le titre de ***Joachim und Anna.***

JOB.

Le célèbre cardinal Angelo Maï, a publié dans son précieux recueil (*Script. vet. nova collect.*, t. VIII, p. 191, 1839, in-4°), un livre grec fort curieux, attribué à Job, et qui remonte à une époque très-reculée, puisqu'il en est question dans le décret du Pape Gélase, qui condamne des ouvrages apocryphes (Mansi, *Collect. concil.*, t. VIII, col. 169). On y lit qu'au bout de trois jours de maladie, Job, couché sur son lit, vit venir à lui les saints anges qui s'apprêtaient à recevoir son âme, qu'alors il se leva, prit sa harpe et la donna à sa fille Héméra ; il donna un encensoir à sa fille Cassia, et lui mit entre les mains un tambour, afin que ses filles chantassent et jouassent de la musique à l'arrivée des esprits bienheureux ; celles-ci se mirent à célébrer les louanges du Seigneur en s'accompagnant de ces instruments, et l'ange vint, monté sur un grand char ; il embrassa Job, prit son âme, la fit monter sur le char et la remit au ciel. Nous donnons plus loin une traduction entière de cette production qui n'avait jamais été traduite en français.

Il faut placer au nombre des écrits apocryphes, et nous les reproduisons d'après Fabricius (*Codex pseud. Vet. Test.*, t. I, p. 791), les paroles que la femme de Job adresse à son mari, d'après la version grecque du livre I, ch. 2, 19, et qui ne sont pas dans la Vulgate :

Tempore autem multo transacto dixit ei uxor ejus : Quousque sustinebis dicens : Ecce permaneo, tempus adhuc parvum exspectans spem salutis meæ. Ecce enim deletum est memoriale tuum de terra, filii et filiæ, mei uteri dolores et labores, quos in vacuum laboravi ærumnis. Tu vero ipse in putredine vermium sedes pernoctans sub dio. Et ego errans et ancilla locum ex loco et domum e domo circumeo ; exspectans solem quando occidet, ut requiescam ab ærumnis meis et doloribus qui me nunc premunt. Sed dicito aliquod verbum in Dominum et morere.

Fabricius a également placé dans son recueil les additions apocryphes que la version grecque a faites au Livre de *Job* (après le verset 17 du chapitre XLII).

Scriptum autem est, ipsum rursus resurrecturum cum quibus resuscitat Dominus.

(*Hic in interpretatione redditur ex libro Syriaco*) : *In terra quidem Ausitide habitans, in finibus Idumææ et Arabiæ, et erat ei nomen Jobab. Cum autem accepisset uxorem Arabissam, generat filium cui nomen Ennon. Erat autem ipse ex patre quidem Zare, de filiis Esau filius, matris autem Bossoræ ; ita ut ipse sit quintus ab Abraham.*

Et hi sunt reges qui regnaverunt in Edom, cujus etiam ipse dominatus est :

Primus Balac filius Beor, et nomen civitatis ejus Demaba. Post Balac autem, Jobab qui vocatur Job. Post hunc autem, Asom qui erat dux ex regione Thæmanitide : post hunc autem, Adad filius Barad, qui excidit Madiam in campo Moab, et nomen civitatis ejus Gethæm.

Amici autem qui ad eum venerunt : Eliphaz de filiis Esau, Thæmenorum rex (Theodotio autem filium Josaphat reddidit) ; Baldad, tyrannus Sacchæorum (Theodotio addit : Filius Ammonis, filii Choboc) ; Sophar, rex Minæorum.

Divers auteurs dramatiques se sont inspirés du *Livre de Job* ; nous pouvons citer parmi ces productions peu connues aujourd'hui :

Jobus, pièce en cinq actes et en vers, par Jean Lorich dans les *Dramata sacra* (Bâle, 1547, in-8°)

La Patience de Job, histoire extraicte de la bible... ainsi qu'il se verra par le présent mistere représenté par quarante et neuf personnages, Paris, in-4°, sans date, et 1579, in-16. L'analyse que les frères Parfaict, dans leur *Histoire du théâtre français*, ont donnée de cette composition, a été reproduite dans le *Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 240.

Dans le théâtre de l'Allemand Hans Sachz, il se trouve une pièce sur Job, en cinq actes, jouée en 1547.

Los Trabajos de Job, pièce de Felipe Godinez, est insérée dans le tome VI (1654) des *Comedias nuevas escogidas*, recueil fort rare. Quelques poëtes se sont également efforcés de mettre en vers l'histoire de Job et les leçons de morale qu'il doit fournir. On compte parmi les écrits du président de Thou un ouvrage intitulé : *Jobus, sive de constantia libri IV poetica metaphrasi explicati*, Paris, 1588. Mentionnons aussi : J. Mellius de Souza, *In librum Job paraphrasis poetica* ; Lyon, 1615, in-12.

La *Bibliographie biographique* de M. Œttinger, que nous avons déjà citée à plusieurs reprises, nous fournit les titres de trois ouvrages relatifs au patriarche qui nous occupe.

F.-J. Spanheim, *Historia Jobi*, Genevæ, 1670, in-4° ; D. Stemler, *Programma de Jobo theologo tentationibus probato*, Lipsiæ, 1746, in-4°.

S.-S. Weickmann, *Jobus resurrectionis non typus, sed professor*, Wittemberg, 1758, in-4°.

TESTAMENT (458) DU VERTUEUX, GLORIEUX (456) ET BIENHEUREUX JOB.

Livre de Job nommé Jobab, sa Vie et la copie du testament qu'il fit le jour où, étant tombé malade, il sentit que son âme allait se séparer de son corps.

Or, il appela ses sept fils et ses trois filles et leur dit : « Approchez, mes enfants, entourez-moi, soyez attentifs, et je vous raconterai ce que le Seigneur a fait avec moi et tout ce qui m'est arrivé.

« Je suis Job votre père, ô mes enfants! vous êtes d'une race choisie, et vous n'oublierez pas votre noble origine. Je descends d'Esaü et je suis frère de Naôr (460) : Dina fut votre mère. Ma première femme et dix autres enfants furent frappés d'une mort cruelle! Ecoutez-moi, ô mes enfants! je vous dévoilerai tout ce qui m'est arrivé.

« J'étais le plus riche de l'Orient, dans la terre de Hus, et avant que le Seigneur me nommât Job, on me nommait Jobab. Le commencement de mes épreuves survint ainsi : Il y avait tout près de chez moi une idole que le peuple vénérait; je voyais qu'on lui offrait continuellement des sacrifices comme à un dieu. Pensant en moi-même, je me dis : « Est-ce là celui qui a fait le ciel, la terre, la mer et nous tous? Comment donc pourrai-je connaître la vérité? »

« Cette même nuit, tandis que je sommeillais, j'entendis une voix qui disait : « Jobab! Jobab! lève-toi et je te ferai voir celui que tu désires connaître! Celui-là certainement, auquel les hommes offrent des sacrifices et des libations, n'est pas Dieu, mais bien une forme de la puissance et de la force même du diable, au moyen de laquelle il trompe les hommes. » Ayant entendu ces paroles, je tombai à terre et je me prosternai en disant : « O Seigneur, qui me parles pour le salut de mon âme, je t'en prie, si cette idole est l'image de Satan, je t'en prie, ordonne-moi de la renverser et de la détruire, et je purifierai ce lieu; personne ne peut m'en empêcher, puisque je règne dans cette contrée. Après cela elle n'induira plus personne en erreur. » Et la voix me répondit : « Tu peux purifier ce lieu; mais voici que je vais te dévoiler tout ce que le Seigneur m'a ordonné de te dire : car je suis un archange de Dieu. » Et moi je répondis : « J'obéirai à tout ce qu'il ordonnera à son serviteur. » Et l'archange me dit : « Voici ce que dit le Seigneur : Si tu entreprends de détruire par la purification l'image de Satan, il s'élèvera contre toi dans sa colère, et te montrera dans une lutte terrible toute sa méchanteté; il te frappera de coups répétés et douloureux, te dépouillera de tous tes biens, fera périr tes enfants et te fera souffrir toutes sortes de maux, et tu seras comme un athlète du pugilat supportant les fatigues dans l'attente d'une récompense et endurant les épreuves et les tribulations; mais si tu supportes tout cela (461), je rendrai ton nom glorieux chez toutes les générations de la terre jusqu'à l'accomplissement des temps. Et je te rétablirai dans tous tes biens, et il te sera rendu le double de tout ce que tu auras perdu; afin que tu connaisses que Dieu est équitable, qu'il comble de biens chacun de ses serviteurs comme il t'en comblera toi-même; et tu recevras une couronne immortelle et tu te réveilleras à la résurrection pour la vie éternelle; tu connaîtras alors que le Seigneur est juste, infaillible et puissant. »

« Et moi, mes enfants, je lui répondis : « Je suis disposé à souffrir pour l'amour de Dieu tout ce qui peut m'arriver, jusqu'à la mort et je ne reculerai pas. » Alors l'ange m'ayant confirmé (462) me quitta. Le lendemain matin m'étant levé, je pris avec moi cinquante serviteurs; j'allai dans le temple de l'idole et je la détruisis de fond en comble; puis je rentrai à la maison, ordonnant de fermer les portes et recommandant à leurs gardiens que si quelqu'un venait me demander ce jour-là, on ne me fît pas voir : « Répondez : Il est à la maison, mais il s'occupe de soins indispensables. » Alors Satan, s'étant métamorphosé en visiteur, vint frapper à la porte et dit à la gardienne : « Avertissez Job que je désire le voir. » Et la gardienne entrant me rapporta ces paroles, et je lui répondis que j'étais occupé. Le méchant, dérouté dans sa ruse, se retira, jeta sur ses épaules un vêtement en lambeaux, et revenant dit à la gardienne : « Va dire à Job qu'il me fasse donner par ta main du pain pour que je le mange. » Ce qu'ayant entendu, je donnai à la gardienne, pour le lui donner, du pain (463) brûlé; et je lui fis dire : « Je ne veux pas que tu manges de mon pain, parce je ne veux avoir aucune communauté avec toi. » Et la portière ayant rougi de lui donner ce pain brûlé et couleur de cendre, parce qu'elle ignorait que ce fût Satan, alla prendre un de ses bons pains et le lui donna; Satan, l'ayant pris et connaissant ce qui s'était passé, dit à l'esclave : « Va-t-en, mauvaise servante, et apporte-moi le pain que l'on t'a dit de me donner. » L'enfant se mit à pleurer de chagrin et dit : « Tu as raison de m'appeler mauvaise servante, parce que je n'ai pas fait ce que m'a-

(458) Le texte grec tel que l'a publié le cardinal Mai est en général fort incorrect. De graves altérations en certains endroits en rendent l'intelligence fort difficile.

(459) L'autorité des Dictionnaires nous empêche de traduire le mot grec du texte par « très-éprouvé. »

A notre avis l'existence de Job serait mieux résumée par ces trois mots : *Vertueux, très-éprouvé et bienheureux Job*.

(460) Nachor est cité dans la *Genèse* (II, 25) comme frère d'Abraham, et le frère de Job à la fin de ce testament est appelé Néréus (Νηρεύς)

(461) Προσκατέρων, lisez προσκαρτέρων.

(462) Marqué de son sceau.

(463) Du biscuit.

vait ordonné mon maître. » Elle retourna donc lui chercher le pain brûlé et lui dit : « Voici ce que mon maître te fait dire : Tu ne mangeras pas du même pain que moi, parce que je ne veux avoir aucune société avec toi, et je t'envoie celui-ci, parce que je ne veux pas qu'il soit dit que je n'ai rien donné à un ennemi qui demandait. » Ce qu'ayant entendu, Satan me renvoya l'esclave pour me dire : « Comme tu vois ce pain entièrement brûlé, ainsi dans peu de temps je rendrai ton corps. » Et je répondis : « Fais à ta volonté et exécute tous tes desseins; je suis prêt à soutenir tout ce que tu voudras entreprendre contre moi. »

« Le diable, ayant entendu ces paroles, me quitta, et, étant monté au firmament, il fit promettre au Seigneur de lui donner pouvoir sur tout ce qui m'appartenait, et Dieu lui ayant accordé ce pouvoir, il vint et m'enleva tout d'un coup toutes mes richesses. J'avais cent trente mille moutons: sur ce nombre, j'en consacrais plusieurs milliers (464) à vêtir les orphelins, les veuves, les pauvres et les indigents; j'avais huit cents chiens qui gardaient mes moutons, et deux cents chiens qui gardaient ma maison; j'avais neuf cents mules pour être employées dans toute la ville et pour transporter les fardeaux, et je les envoyais dans tous les quartiers aux indigents, aux infirmes et aux nécessiteux; j'avais cent quarante mille ânes errants (dans mes pâturages) : sur ce nombre, j'en avais fait prendre cinq mille, et j'avais ordonné d'en vendre les produits et d'en donner le prix aux pauvres et aux indigents; car les pauvres venaient à cette distribution de toutes parts. En effet, les quatre portes de ma maison étaient ouvertes dans ce but : afin que personne ne s'en allât demandant l'aumône, et que tous pussent me voir assis près d'une des portes et s'en aller par l'autre, et prendre ce dont ils avaient besoin.

« J'avais trois cents tables immobiles toujours servies en tout temps pour les seuls étrangers; j'avais encore douze tables servies pour les veuves, et s'il venait quelqu'un demandant l'aumône, il n'avait, pour se nourrir, qu'à prendre sur ma table ce dont il avait besoin, et je ne permettais à personne de sortir de chez moi les mains vides (465). J'avais trois mille cinq cents paires de bœufs : j'en choisissais cinq cents, et je les dressais au labourage, afin de pouvoir tout faire dans le champ de chacun de ceux que j'assistais, et je les employais aussi à faire transporter les récoltes des pauvres sur leurs tables; j'avais cinquante boulangeries qui étaient employées pour la table des pauvres; j'avais des esclaves choisis pour ce service.

« Il y avait des étrangers qui, voyant ma générosité, désiraient s'associer avec moi pour ces bonnes œuvres ; d'autres qui, pauvres et ne pouvant rien dépenser, venaient me trouver et me suppliaient en disant : « Nous avons besoin de toi, car nous-mêmes nous voulons aussi nous joindre à ces bonnes œuvres; mais nous ne possédons rien : aie compassion de nous; avance-nous de l'or pour que nous allions dans les grandes villes faire du commerce, et que nous puissions consacrer aux pauvres le superflu de notre gain, et, après cela, nous te rendrons ce qui t'appartient. » Et moi je m'enorgueillissais de ce qu'ils tenaient de mes mains de quoi faire du bien aux pauvres, et je leur donnais généreusement tant qu'ils voulaient, recevant leur billet, sans accepter d'eux d'autre nantissement qu'un écrit. Et ils allaient faire le commerce, puis ils donnaient le gain aux pauvres. Souvent quelques-uns perdaient une partie de leur fortune dans leurs voyages sur terre ou sur mer, ou bien ils étaient volés; alors, venant vers moi, ils me suppliaient en disant : « Nous avons besoin de toi; accorde-nous du temps, pour que nous voyions à te rendre ce qui t'appartient. » Et moi, entendant ces paroles et rempli de compassion pour eux, j'apportais leur billet et le lisais devant eux; puis, l'ayant déchiré, je les délivrais de leur dette en leur disant : « De tout ce que je vous ai confié pour l'intérêt des pauvres, je ne vous réclame rien. » Et je ne recevais rien de mon débiteur.

« Et s'il se présentait un homme de bonne volonté, me disant : « Je n'ai aucun moyen de secourir les pauvres; je veux pourtant t'aider à servir les mendiants à ta table, » je lui accordais sa demande et il mangeait, et, le soir, je lui donnais son salaire et il retournait chez lui plein de joie; et s'il ne voulait pas le recevoir, je l'y contraignais en disant : « Je sais que tu es un homme bienfaisant, et tu dois recevoir un salaire, et il faut que tu le prennes; car jamais je n'ai refusé le salaire à un serviteur ou à tout autre, et je n'ai jamais refusé le salaire à personne qui ait mangé un soir dans ma maison. »

« Et ceux qui étaient chargés de traire mes génisses et mes brebis luttaient de zèle pour fournir du lait aux voyageurs sur les routes, et le lait et le beurre coulaient en abondance sur les montagnes et sur les routes, et mes brebis mettaient bas sur les rochers et sur les montagnes. Et ceux de mes esclaves qui étaient chargés d'apprêter les aliments aux veuves et aux pauvres en étaient fatigués, et des indigents (466) venaient me dire : « Qui nous donnera de quoi nous nourrir et nous rassasier de tes viandes? » Car je leur paraissais très-riche.

« J'avais un recueil de chants et une cithare à dix cordes, et j'en jouais pendant le jour, et les veuves, après dîner, prenaient la cithare et chantaient à leur tour. Au moyen de la lyre, je les faisais souvenir de Dieu, afin qu'elles glorifiassent le Seigneur. Et si

(464) Selon toute apparence, le chiffre ζ (7) exprimé plus bas dans le discours d'Elius manque ici.

(465) Le texte porte κόλπῳ κενῷ — le sein vide — On emportait les provisions dans sa robe.

(466) Ὀλιγεροῦντες, lisez : ὀλιγωροῦντες.

parfois mes servantes se disputaient, je prenais la lyre, et je célébrais, en chantant, les bienfaits de la concorde, et j'apaisais ainsi leur murmure.

«Mes enfants, après m'avoir aidé au service, prenaient chaque jour leur repas, et emmenant leurs trois sœurs, ils allaient chez leur frère aîné et ils faisaient festin ; et moi, me levant de bonne heure, je leur portais des bêtes immolées, cinquante chevreaux et dix-neuf brebis : et ce qui restait était consacré aux pauvres. Et je leur disais : « Prenez ces restes et priez pour mes enfants, afin que mes fils ne pèchent pas devant le Seigneur en disant avec mépris : Nous sommes les fils de cet homme riche, donnez-nous ses biens. Pourquoi vous servirions-nous ? » En parlant ainsi par orgueil on excite le courroux de Dieu, et l'orgueil est en exécration devant la face du Seigneur. Et j'offrais des génisses à l'autel pour que mes filles n'eussent jamais dans le cœur de mauvaises pensées contre Dieu.

« Telle était ma vie, mais le diable ne put souffrir mon bonheur. Il obtint de Dieu la permission de me déclarer la guerre, puis il s'abattit sur moi impitoyablement. D'abord il consuma par le feu toutes mes brebis, puis mes chevreaux ; de mes génisses et de tout mon bétail, les uns furent brûlés par le diable, les autres furent pillés non-seulement par les ennemis, mais même par ceux à qui j'avais fait du bien. Mes bergers en arrivant m'annoncèrent ces malheurs. Et moi, à cette nouvelle, je glorifiai Dieu et ne blasphémai point.

Alors le diable ayant reconnu ma fermeté, inventa de nouvelles machinations contre moi : ayant pris la forme du roi des Perses, il s'établit dans ma ville et en rassembla tous les citoyens, et leur tint d'infâmes discours en disant avec menace : « Cet homme, ce Job a pillé tous les biens de la terre sans en rien épargner ; puis il a détruit et anéanti le temple du Seigneur, c'est pourquoi je lui rendrai selon ce qu'il a fait contre la maison du grand Dieu. Venez donc avec moi et nous pillerons tout ce qu'il possède dans sa maison. » Et ceux-ci lui répondirent : « Il a sept fils et trois filles, nous craignons qu'ils ne s'enfuient dans d'autres pays, qu'ils ne tombent sur nous comme sur des oppresseurs, et enfin qu'ils ne reviennent contre nous en force et ne nous fassent périr. » Et il leur dit : « N'ayez aucune crainte, voilà que j'ai détruit par le feu ses troupeaux et ses possessions, et j'ai pillé tout le reste, et voici que je ferai périr ses enfants. »

Après avoir ainsi parlé, il s'en alla, renversa la maison sur mes enfants et les fit mourir. Et mes concitoyens voyant que tout ce qu'il avait dit était vrai, se précipitèrent après moi et ravagèrent tout dans mon habitation, et je vis de mes yeux le pillage de ma maison et des hommes de la plus vile populace assis à mes tables et montés sur mes lits ; et je ne pouvais rien dire contre eux, car j'étais étourdi comme une femme dont les reins sont tourmentés par les douleurs de l'enfantement, songeant surtout à la guerre qui m'avait été annoncée au nom du Seigneur par son envoyé. J'étais comme un homme qui, ayant placé une cargaison dans une barque et se trouvant au milieu de la mer, à la vue de la fureur des flots et du combat des vents, a jeté les marchandises à la mer en disant : « Je veux tout perdre pourvu que je revienne dans la ville et que je sauve la barque et mes meubles les plus précieux ; » c'est ainsi que je faisais de mes richesses. Alors vint un second messager qui m'annonça la destruction de mes enfants, et je fus troublé d'un grand trouble, et je déchirai mes vêtements et je dis : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, la volonté du Seigneur s'est accomplie, que le nom du Seigneur soit béni ! »

Satan voyant donc que rien ne pouvait m'induire au péché, s'en alla demander au Seigneur mon corps afin de pouvoir me frapper, parce que le méchant ne pouvait plus supporter ma fermeté. Alors le Seigneur lui permit d'étendre ses mains sur mon corps à sa volonté, mais il ne lui donna pas de pouvoir sur ma vie. Et il vint me trouver pendant que j'étais sur mon siége et que je pleurais mes enfants ; et semblable à un ouragan, il renversa mon siége et me précipita contre terre, et je restai trois heures étendu sur le sol, et il me frappa d'une plaie hideuse, depuis le sommet de la tête jusqu'aux ongles des pieds ; et je sortis par la ville plein d'épouvante et d'angoisse, et m'étant assis sur un fumier, j'avais le corps rongé de vers et j'arrosais la terre d'une humeur abondante ; le pus suintait de mon corps et les vers y fourmillaient, et lorsqu'un ver sortait de mon corps, je le prenais et je l'y remettais en disant : « Reste au lieu où tu as été placé jusqu'à l'ordre de celui à qui tu obéis. »

Je passai ainsi sept ans, assis sur le fumier, hors de la ville et couvert de plaies ; et je vis de mes yeux, ô mes chers enfants, je vis ma femme, épousée naguère dans le luxe et la puissance, maintenant humiliée, portant de l'eau comme une servante dans la demeure d'un misérable pour y gagner du pain et me le rapporter. Et pénétré de douleur je disais : « O vanité des chefs de cette ville, que j'estime moins que les chiens de ma bergerie, puisqu'ils traitent ma femme comme une esclave. » Et ensuite je reprenais ma patience, et après quelque temps, ils lui enlevèrent le pain de peur qu'elle ne m'en apportât, s'inquiétant à grand'peine de lui laisser sa propre nourriture ; et après qu'elle l'avait reçue, elle la partageait entre elle et moi, en disant avec douleur : « Hélas ! bientôt, peut-être, il manquera de pain ! » Elle n'hésitait pas à s'en aller sur la place pour mendier du pain au boulanger (467) et me l'apporter à manger.

Et Satan s'en étant aperçu se métamorphosa en boulanger ; il arriva que le

(467) Ἀρτοπράτης : qui vend du pain.

hasard, ma femme retourna vers lui pour lui demander du pain, le prenant pour un homme; et Satan lui dit : « Apporte-moi la valeur, et prends ce que tu voudras. » Et ma femme lui répliqua en disant : « D'où aurais-je de l'argent? Ignores-tu toutes les misères qui me sont arrivées? Si tu les connais (468), aie pitié de nous! si non, tu les apprendras. » Et il lui répondit en disant: « Si vous n'aviez point mérité ces malheurs, ils ne vous seraient point arrivés. Donc, maintenant, si tu n'as pas d'argent dans la main, donne-moi ta chevelure, et prends trois pains pour que vous puissiez vivre pendant trois jours. » Et ma femme se dit en elle-même : « Qu'est-ce que la chevelure de ma tête en comparaison de mon mari qui a faim? » et ainsi s'oubliant elle-même elle lui dit : « Lève-toi et rase-moi? » Alors, prenant un rasoir, il lui coupa sa chevelure à la vue de tous, et il lui donna trois pains. Celle-ci les reçut, vint et me les apporta, et Satan venait derrière elle se cachant dans la route, après l'avoir ainsi abusée. Et alors ma femme se tint auprès de moi, et criant et sanglotant, elle me dit : « Job! Job! jusques à quand resterez-vous assis sur un fumier hors de la ville, comme un insensé attendant et espérant votre salut, tandis que moi, comme une esclave et une vagabonde, j'erre de place en place? Voilà que déjà votre souvenir a disparu de la terre! C'en est fait de mes fils, de mes filles, de tous les travaux et de toutes les douleurs que j'ai souffertes en vain, et vous, vous restez couché sur un fumier, tout rongé de vermine et passant vos nuits en plein air, tandis que moi misérable, je peine et je souffre encore jour et nuit pour me procurer du pain et vous l'apporter. Et ce pain, on ne me le donne point en abondance; c'est à grand' peine que je recueille ma nourriture pour la partager avec vous. Réfléchissant en mon âme, que vous ne pouvez rien pour vous soulager dans vos misères et votre famine, j'ai osé sans honte aller sur la place publique! Et comme un marchand de pain m'a dit : Donne-moi de l'argent, si tu veux avoir du pain, je lui ai exposé notre misère; et il m'a répondu : Donne-moi ta chevelure, et prends trois pains pour vous faire vivre trois jours. Et moi, dans mon chagrin je lui ai dit : Lève-toi et rase-moi; et se levant, avec un rasoir, il m'a honteusement rasé la chevelure de ma tête, sur la place publique, aux regards étonnés de toute la foule.

« Qui, en effet, n'a point été frappé d'un douloureux étonnement en se disant : Celle-ci c'est Sitis, la femme de Job, dont l'appartement était précédé de quatorze vestibules et de portes multipliées qu'il fallait franchir quand on était admis à l'honneur d'être introduit près d'elle : et voilà que maintenant elle vend ses cheveux pour avoir du pain! Elle, qui avait des salles pleines de trésors dont on faisait largesse aux pauvres du pays, maintenant elle donne ses cheveux pour avoir du pain! Elle qui avait sept tables toujours dressées dans sa maison pour le repas des pauvres et des voyageurs, maintenant elle vend sa chevelure pour avoir du pain! Voyez, celle qui avait des bassins d'or et d'argent pour baigner ses pieds, maintenant elle marche pieds nus sur le sol! Voyez cette même femme qui portait pour vêtement des étoffes de lin lamées d'or; maintenant elle vend ses cheveux pour avoir du pain! Voyez, celle qui avait des lits d'or et d'argent, voyez-la, vendant sa chevelure pour avoir du pain! Et pour en finir, Job, après toutes les choses qui m'ont été dites, je résumerai tout en un mot; car la faiblesse de mon cœur m'a brisé les os; levez-vous, prenez ces pains, mangez, et après avoir maudit le Seigneur, mourez! Je serai ainsi délivrée des chagrins que me causent vos souffrances. »

Et je lui répondis : « Voici que depuis sept années, je suis frappé de plaies et que je supporte les vers qui rongent mon corps, sans que jamais mes souffrances aient aussi profondément affligé mon âme que cette parole que vous avez prononcée : « Maudissez le Seigneur et mourez! » Cependant, je supporte, ainsi que vous, tous les maux que vous voyez, et nous subissons la perte de tous nos biens. Voulez-vous donc que maintenant nous maudissions le Seigneur et que nous soyons exclus du souverain bien? Avez-vous donc perdu le souvenir des grands biens que nous possédions? Si donc nous avons reçu les bienfaits de la main du Seigneur, ne supporterons-nous pas en échange les maux qu'il nous envoie et ne prendrons-nous pas patience jusqu'à ce que le Seigneur, touché de miséricorde, prenne compassion de nous? Ne voyez-vous pas le diable qui se tient derrière vous et qui trouble vos pensées pour que vous m'abusiez moi-même? » Et m'étant tourné vers Satan, je lui dis : « Pourquoi ne te présentes-tu pas en face de moi? Cesse de te cacher, misérable! Le lion montre-t-il sa force dans une loge? L'oiseau prend-il son essor dans une cage? Et maintenant, je te dis : Sors et combats contre nous. »

Et sortant alors de derrière ma femme, il se tint devant moi en pleurant et en disant : « Job! vois, je cède, et je me retire devant toi, qui es un homme de chair, moi qui suis un esprit. Toi, tu es dans la souffrance, et moi je suis dans un grand trouble. J'étais comme un athlète luttant contre un athlète, l'un a terrassé l'autre, il lui a fait mordre la poussière et lui a brisé les membres; mais, cependant, il a proclamé la vigueur de celui qu'il avait abattu et qui avait supporté tout son effort sans vouloir céder; de même aussi, Job! tu es terrassé, tu es dans la souffrance et l'affliction, et cependant tu as vaincu dans la lutte que j'avais entreprise contre toi; et voici que je cède et me retire. » Alors Satan, confus, se retira de moi.

(468) Il y a là quelque altération dans le texte.

Donc, ô mes enfants, ayez bon courage dans tous les événements malheureux; car le courage triomphe de tout.

Alors des rois ayant appris ce qui m'était arrivé, vinrent me trouver de différents pays pour me voir et me consoler. Quand ils furent près de moi, ils poussèrent de grands cris, déchirèrent leurs vêtements et se couvrirent la tête de poussière et demeurèrent assis sur la terre durant sept jours et durant sept nuits; et nul ne me dit aucune parole. Or ils étaient quatre : Eliphaz, roi de Théman; Baldad, Sophar et Elius. Et s'étant assis, ils s'entretenaient de moi : car, lorsqu'ils étaient venus autrefois me voir, je leur avais fait présenter des pierres précieuses, et ils avaient dit avec admiration : « Les trésors de nous trois n'égalent pas la valeur des pierres précieuses du seigneur Jobab; car il est le plus noble de tous les princes de l'Orient. » Donc, lorsqu'ils revinrent dans la terre de Hus pour me voir, ils demandèrent dans la ville : « Où est Jobab, le seigneur de toute cette contrée? » Et on leur répondit : « Il est assis sur un fumier hors des portes; et voilà sept ans qu'il n'est pas entré dans la ville. » Ils firent de nouvelles questions sur ce qui me concernait, et on les mit au courant de tout ce qui m'était arrivé.

Ce qu'ayant entendu, ils sortirent de la ville avec les citoyens, et ceux-ci me montrèrent à eux. Mais eux refusaient de les croire en disant : Ce n'est point là Jobab. Et pendant qu'ils discutaient, Eliphaz, roi de Théman, dit : « Approchons-nous et voyons. » Et quand ils vinrent, on me l'annonça, et moi je pleurai amèrement en apprenant leur venue, et je couvris ma tête de poussière, et dans mon affliction, je secouai la tête. Et pendant que je secouais la tête, ils me reconnurent, et me voyant secouer la tête, ils se laissèrent tomber sous l'empire de l'émotion, et les gens qui les escortaient regardèrent les trois rois, et les virent prosternés, immobiles comme des cadavres pendant trois heures. Puis s'étant relevés, ils se disaient les uns aux autres : « Nous ne pouvons pas croire que celui-ci soit Jobab. » Ensuite, pendant sept jours, ils s'entretinrent de moi, énumérant mes possessions et mes biens, en disant : « N'avons-nous donc pas vu toutes les richesses qu'il envoyait dans les villes et dans les bourgades d'alentour, pour être distribuées aux indigents, sans compter tout ce qui se donnait dans sa maison? Comment donc est-il tombé dans une telle extrémité et misère? »

Et au bout des sept jours, Elius s'étant tourné dit aux rois : « Approchons-nous de lui, et demandons-lui nettement, s'il est ou non Jobab. » Or ceux-ci se tenaient à un demi-stade de moi, à cause de la mauvaise odeur de mon corps. S'étant levés, ils s'approchèrent de moi, tenant à la main des parfums; leurs soldats les accompagnaient et faisaient brûler de l'encens tout autour pour qu'ils pussent s'approcher de moi. Eliphaz, s'étant tourné, me dit : « Es-tu ce Job, roi comme nous? es-tu celui dont la gloire est si répandue? es-tu cet homme semblable au soleil qui éclaire le monde? es-tu cet homme semblable à la lune et aux astres qui brillent pendant la nuit? » Et m'étant retourné, je lui répondis : « Je le suis. » Et m'ayant entendu, les rois éclatèrent en larmes et en sanglots, et toute leur suite gémit avec eux. Alors Eliphaz reprenant la parole, me dit : « Es-tu celui qui consacrait sept mille brebis à vêtir les pauvres? qu'est devenue ta gloire? Es-tu celui qui destinait trois mille bœufs à labourer le champ des pauvres? Qu'est devenue la gloire de ton trône? Es-tu celui qui possédait des lits en or, toi qui maintenant gis sur un fumier?

« Es-tu celui qui faisait établir soixante tables toujours dressées pour les pauvres? Es-tu celui qui avait des encensoirs de marbre? Qu'est devenue ta gloire, toi qui maintenant croupis dans l'infection? Es-tu celui qui avait des lampes d'or et d'argent, toi qui maintenant n'as plus pour t'éclairer que la lumière de la lune? Es-tu celui qui avait des parfums du Liban, toi qui couches sur un fumier? Es-tu celui qui méprisait les coupables et les pécheurs, toi qui pour tous es devenu un objet de risé? »

Et comme Eliphaz prolongeait sa plainte, et que les rois se lamentaient avec lui, de façon à produire un grand trouble, je leur dis : « Taisez-vous, et je vous montrerai mon trône et toute la majesté de sa gloire. Mon trône est éternel, le monde entier passera, sa gloire sera flétrie, et tous ceux qui s'attachent à lui disparaîtront de dessus sa face. Quant à moi, mon trône est au-dessus du monde; sa gloire et sa majesté sont à la droite du Sauveur, dans les cieux. Mon trône est dans la vie céleste, sa gloire est dans le temps immuable. Les fleuves se dessécheront et leurs courants tomberont dans les profondeurs de l'abîme, mais les fleuves de la terre où mon trône est établi ne se dessécheront pas, car ils couleront d'un cours éternel. Les rois passeront, les puissants disparaîtront, leur gloire et leur splendeur s'évanouiront comme une vaine image; pour moi, ma royauté durera dans l'éternité des temps, ma gloire et ma majesté sont sur les chars du Père suprême. »

Et quand je leur eus parlé de la sorte, Eliphaz irrité dit aux autres rois : « A quoi bon être venus ici dans cet équipage pour le consoler? Voici qu'il nous attaque nous-mêmes. Retirons-nous donc chacun dans notre pays; le malheureux, rongé de vers, gît dans la pourriture et l'infection, et voilà qu'il s'élève contre nous en disant : Les royautés passeront, et les puissants disparaîtront, mais ma royauté durera pendant l'éternité! » Eliphaz s'étant alors levé en grand trouble, se sépara d'eux plein de colère, en disant : « Moi je m'en irai; nous sommes venus pour le consoler, et il nous humilie en présence de nos soldats. »

Alors Baldad le retint de la main en disant : « Il ne faut point parler ainsi à un homme dans la douleur, et qui de plus est affligé de tant de plaies. Voici que nous qui sommes en santé, nous n'avons pu nous approcher de lui, à cause de sa mauvaise odeur, sans être munis de parfums. Et toi, Eliphaz, tu l'oublies et tu manques de sagesse. Prenons patience pour savoir dans quel état d'esprit il se trouve, de crainte qu'en lui rappelant son bonheur passé, nous n'ayons égaré son esprit. Qui ne serait point frappé de douleur en voyant un tel homme plongé dans un tel abîme de chagrins et de maux? laisse-moi m'approcher de lui pour savoir dans quel état il se trouve. »

Et Baldad s'étant levé s'approcha de moi en disant : « Es-tu Job. » Et je lui répondis : « Oui. » Et il me dit : « Est-ce que ton âme est dans le calme et le bon sens? » Et je lui répondis : « Elle ne s'est point attachée aux choses de la terre, car la terre est incertaine, ainsi que tous ceux qui l'habitent; mon âme s'est appuyée sur les choses du ciel, parce qu'il n'y a pas de trouble dans le ciel. » Et Baldad reprenant me dit : « Nous savons que la terre est incertaine, puisque parfois elle change; quelquefois elle est en paix, d'autres fois elle est agitée par la guerre. Quant au ciel, nous entendons dire qu'il est calme et tranquille : donc ton âme est véritablement ferme et sensée. Je vais t'interroger; et si tu me réponds dans le sens de ta première pensée, je te ferai une seconde question, et si tu me réponds avec suite et constance, il est évident que ton âme n'est point troublée et en désordre. » Et il me dit : « En quoi mets-tu ton espérance? » Et je lui répondis : « Dans le Dieu vivant. » Et il me dit : « Si tu espères en Dieu, pourquoi l'accuses-tu de t'avoir injustement traité en t'accablant de ces plaies et de ces malheurs, et en t'enlevant tes biens. S'il te les a enlevés, il aurait dû ne pas te les donner; jamais un roi n'outrage le soldat qui l'a bien servi ; qui pourra sonder les profondeurs de la sagesse du Seigneur, si tu oses le taxer d'injustice? réponds-moi donc à cela, Job; et je te dis encore, si ton âme est calme, instruis-moi, si ton intelligence est droite : pourquoi voyons-nous le soleil se lever à l'orient, puis se coucher à l'occident et le retrouvons-nous le lendemain au réveil, qui se lève à l'orient. Eclaircis-moi ce mystère. »

Et je lui dis : « Pourquoi ne célébrerai-je pas la grandeur de Dieu dans mon âme? Ma bouche pourrait-elle outrager mon Maître? Non, jamais. Qui sommes-nous avec nos frivoles questions sur les choses du ciel, nous qui sommes de chair, moitié cendre et moitié boue. Pour vous prouver que mon âme est ferme et sensée, écoutez ma question : La nourriture passe par la bouche, qui absorde aussi la boisson; toutes deux passent ensemble par le gosier; mais lorsqu'elles sont arrivées ensemble au fond des intestins, elles se séparent l'une de l'autre. Qui donc les divise? » Et Baldad répondit : « Je l'ignore. » Et moi reprenant, je lui dis : « Si tu ne comprends pas les voies de ton corps, comment comprendras-tu les choses célestes? » Et Sophar prit la parole et dit : « Nous ne recherchons point ce qui est au-dessus de nous, mais nous voulons savoir si ton esprit est maître de lui. Et voilà que nous connaissons très-bien que ton intelligence n'est point altérée. Quel service veux-tu donc recevoir de nous? car voici que nous avons amené avec nous les médecins de trois rois; si tu veux, fais-toi guérir par eux. » Je répondis : « Mon traitement et ma guérison dépendent du Seigneur qui a créé aussi les médecins. »

Et pendant que je leur parlais ainsi, voici venir ma femme Sitis, couverte de ses haillons, et qui s'était enfuie de la maison du maître qu'elle servait, bien qu'il eût voulu s'opposer à sa fuite, parce qu'il craignait que les rois, en la voyant, ne l'enlevassent. Quand elle fut arrivée, elle se jeta à leurs pieds en pleurant et en disant : « Eliphaz et vous tous, souvenez-vous de ce que j'étais autrefois et comment j'étais vêtue; et voyez maintenant mon extérieur et comment je suis couverte. » Et alors les rois exprimèrent une longue plainte, et, frappés d'une double douleur, ils gardèrent le silence. Eliphaz même, déchira son manteau de pourpre pour la revêtir. Et elle le suppliait en disant : « Je vous supplie, mes seigneurs, ordonnez à vos soldats de fouiller les décombres de notre maison, qui s'est écroulée sur mes enfants, afin que leurs os soient recueillis dans le tombeau, puisque nous ne l'avons pu à cause de la dépense. Que nous voyions au moins leurs os. Je ne veux point ressembler à une brute, à un animal sauvage, moi qui ai perdu en un même jour mes dix enfants, et qui n'en ai point enseveli un seul. » Et les rois donnèrent l'ordre de fouiller la maison. Mais je les empêchai, en disant : « On ne retrouvera pas mes enfants, car ils sont maintenant sous la garde de leur Créateur et Roi. » Et les rois répondirent : « Qui oserait prétendre maintenant qu'il ait sa raison et son bon sens? nous voulons recueillir les os de ses enfants, et il nous arrête, en disant qu'ils ont été ramassés et sont gardés par leur Créateur? La vérité nous semble évidente. »

Je dis ensuite aux rois ; « Soutenez-moi, que je me tienne debout. » Ceux-ci me relevèrent en passant de chaque côté leurs bras sous les miens. Et, m'étant dressé, je commençai par rendre gloire à Dieu. Et, après ma prière, je leur dis : « Levez les yeux du côté de l'orient. » Et les ayant levés, ils virent mes enfants couronnés de la gloire du Roi des cieux. Mais ma femme Sitis, les ayant vus, tomba prosternée contre terre, adorant Dieu et disant : « Je connais maintenant qu'il m'arrive un témoignage de la part du Seigneur. » Et ayant dit cela, à la tombée du soir, elle rentra dans la ville,

chez les maîtres qu'elle servait, et elle alla se coucher près de la crèche des bœufs, et là elle mourut épuisée de force et de courage. Et son maître l'ayant cherchée et ne la trouvant point, entra dans l'étable de ses troupeaux, et la trouva morte, étendue près de la crèche. Les animaux qui l'entouraient pleuraient sur elle. Et tous, la voyant, crièrent et gémirent, et le bruit s'en répandit dans toute la ville. Et l'ayant enlevée, ils lui rendirent les honneurs suprêmes, et l'enterrèrent dans les débris de la maison qui s'était écroulée sur ses enfants. Les indigents de la ville vinrent se lamenter sur elle en disant : « Voilà cette Sitis dont aucune femme n'égalait la puissance et la gloire; elle n'a pas même obtenu la sépulture nécessaire. »

(Vous trouverez, mes enfants, le reste de leurs chants funèbres dans mes *Paralipomènes* (469-71).

Mais Eliphaz et ceux qui l'accompagnaient, épouvantés de ces événements, restèrent à dialoguer et à s'emporter contre moi pendant vingt-sept jours, disant que j'avais souffert justement tous ces malheurs à cause de mes fautes, et qu'il ne me restait plus d'espérance, et moi, je répondais à leurs accusations; irrités, ils se levèrent pour s'en aller en fureur, et alors Elius les supplia de rester encore; il leur expliqua ceci : « Vous êtes restés tous ces jours en supportant que Job se glorifiât d'être juste : moi je ne le supporterai pas. Dans le commencement j'ai pleuré sur lui, ému par le souvenir de son bonheur passé, et voilà que maintenant il vient de nous dire une parole pleine de hauteur et d'orgueil, qu'il avait son trône dans les cieux! Donc écoutez-moi, et je vous ferai connaître quelle est sa destinée et son sort. » Alors Elius, inspiré par Satan, m'adressa des discours insolents, dont quelques-uns ont été consignés dans les *Paralipomènes* d'Eliphaz. Quand il eut fini, le Seigneur se manifesta à moi dans un tourbillon et un nuage, condamnant Elius, et me montrant que ce n'était pas un homme, mais un monstre qui avait parlé par sa bouche; et après que le Seigneur eut cessé de me parler, le Seigneur dit à Eliphaz : « Vous avez péché, toi et tes amis, vous n'avez pas dit la vérité en accusant mon serviteur Job; Ainsi donc, levez-vous, et faites-lui apporter de quoi offrir pour vous un sacrifice pour laver votre iniquité; car, sans la considération de mon serviteur, je vous ferais périr. » Et ceux-ci m'apportèrent ce qu'il fallait pour offrir un sacrifice, et moi l'ayant pris, j'offris pour eux le sacrifice, et le Seigneur l'ayant agréé, leur remit leur péché. Alors Eliphaz, Baldad et Sophar connurent que le Seigneur leur avait remis leur iniquité à la considération de son serviteur Job. (Quant à Elius, il ne le jugea pas digne de pardon.) Eliphaz prenant la parole commença un hymne, tous les autres l'accompagnaient, ainsi que les soldats rangés autour de l'autel; et Eliphaz parla ainsi :

« Notre iniquité est effacée, et notre faute a été lavée; le seul Elius, comme un criminel, n'aura pas de souvenir parmi les vivants; son flambeau s'est éteint et a obscurci sa lumière; la gloire de sa lampe tournera à sa condamnation, parce qu'il est fils des ténèbres et non plus de la lumière; les gardiens des ténèbres hériteront de sa gloire et de sa majesté; sa royauté est évanouie; son trône est renversé; son honneur et son éclat appartiennent aux enfers; il a préféré la beauté du serpent et les écailles du dragon; il s'est nourri de son fiel et de son venin; il n'a point gagné le Seigneur, il ne l'a pas redouté; il a irrité ses élus; le Seigneur s'est retiré de lui et les saints l'ont abandonné; la colère et la fureur seront sa nourriture et il n'a ni compassion ni peine dans son âme, il a eu le venin du serpent sur sa langue. Le Seigneur est juste, ses condamnations sont équitables; devant lui il n'y a point d'acception de personnes, il nous jugera tous également. Voilà que le Seigneur s'est révélé. Voilà que les saints se sont manifestés, apportant les couronnes et les éloges. Gloire aux saints! que leurs cœurs soient bénis! parce qu'ils ont abandonné l'honneur qu'ils avaient en partage : nos iniquités sont lavées, notre injustice a été purifiée, mais le criminel Elius n'a pas eu de souvenir parmi les vivants. »

Lorsqu'Eliphaz eut fini son hymne, nous nous levâmes et revînmes à la ville dans la maison que nous habitions, et ils me firent un festin dans la grâce et la bénédiction du Seigneur. Et tous mes amis revinrent auprès de moi, et tous ceux qui me virent heureux me demandèrent : « Que réclames-tu maintenant de nous? » Et moi, leur répondant, je leur demandais de nouveau de quoi faire du bien aux pauvres, en disant : « Donnez-moi chacun une brebis pour vêtir ceux qui sont pauvres et nus; » et alors chacun m'apporta une brebis et quatre drachmes d'or et d'argent. Et alors le Seigneur bénit tous mes biens, et en peu de jours je fus de nouveau comblé de toutes les richesses, de tous les troupeaux, et de tous les biens que j'avais perdus; et je recouvrai tout au double, et je pris une femme qui fut votre mère, et je vous engendrai tous les dix à la place des dix enfants que j'avais perdus. Et maintenant, mes enfants, écoutez mes avis : « Voici que je vais mourir, vous ne serez plus avec moi; n'oubliez pas le Seigneur, faites du bien aux pauvres, ne méprisez pas ceux qui sont nus, ne prenez pas de femme chez les étrangers. Voici donc, mes enfants, que je vous partage tous mes biens, afin que chacun de vous en soit le maître, et puisse, avec sa part, avoir la liberté de faire du bien comme il lui plaira. »

Et ayant ainsi parlé, il apporta toutes ses

(469-71) Malgré la bizarrerie du mot, nous avons cru devoir l'employer ici, parce qu'il est répété plus bas.

richesses et les partagea entre ses sept enfants mâles. Et il n'en donna point à ses filles. Et elles dirent à leur père : « Seigneur, notre père, est-ce que nous ne sommes pas tes enfants ? pourquoi ne nous avoir pas donné aussi une part de tes biens ? » Et Job dit à ses filles : « Ne vous troublez point, mes filles, car je ne vous ai point oubliées. Voici que je vous ai gardé une part d'héritage plus précieuse que celles de vos sept frères. » Et ayant appelé celle de ses filles qui se nommait Héméra, il lui dit : « Prends cette clef, entre dans la chambre de garde et apporte-moi la cassette d'or, pour que je vous donne à vous aussi votre part. » Elle s'en fut et la lui apporta. Et ayant ouvert ce coffre, il en tira trois écharpes si belles, que le langage humain serait impuissant à les décrire. Ce n'était point un ouvrage terrestre, mais divin, et elles étincelaient de rayons aussi brillants que les feux du soleil. Et il donna une écharpe à chacune de ses filles, en leur disant : « Prenez-les et vous en ceignez, afin qu'elles vous protégent tous les jours de votre vie et vous procurent toute sorte de biens. »

Mais l'autre fille, qui se nommait Cassia, lui dit : « Mon père, est-ce donc là cette part que tu nous disais plus précieuse que celle de nos frères ? Quoi donc, avec ces ceintures, nous n'aurons pas de quoi vivre ? » Et leur père leur dit : « Non-seulement vous aurez avec cela de quoi vivre, mais encore ces ceintures vous conduiront à une vie meilleure, à la vie du ciel. Ignorez-vous, mes enfants, la vertu de ces ceintures, par le moyen desquelles Dieu a daigné prendre pitié de moi et délivrer mon corps des plaies et des vers ? Car m'ayant appelé, il me présenta ces trois écharpes, et il me dit : « Lève-toi, ceins-toi les reins comme un homme. Je t'interrogerai, et réponds-moi. » Et moi, les prenant, je me ceignis, et aussitôt les vers disparurent de mon corps ; et en même temps toutes mes plaies et tout le reste de mon corps fut fortifié par la puissance du Seigneur. Et dans la suite je n'éprouvai plus une seule douleur ; je ne conservai même plus dans mon âme le souvenir de mes souffrances. Or, le Seigneur me parla dans sa force et me montra le passé et l'avenir.

« Donc, mes enfants, aujourd'hui, avec ces ceintures, vous n'avez plus à redouter les attaques de l'ennemi, ni même les pensées de votre âme. Car c'est ici la protection et la garde du Seigneur. Levez-vous donc, et revêtez-vous de ces ceintures avant que je meure, afin que vous puissiez voir les anges assister à ma sortie de ce monde, et que vous admiriez les puissances de Dieu. »

Alors celle des trois sœurs qui se nommait Héméra s'étant levée, ceignit l'écharpe, et aussitôt elle se dégagea de la chair, comme l'avait annoncé son père, et elle prit une autre âme, au point d'oublier les pensées de la terre, et elle chanta les hymnes angéliques dans la langue des anges, et elle entonna un hymne à Dieu, comme les cantiques des anges. Et alors l'autre fille, Cassia, se ceignit à son tour, et son âme fut transportée, au point d'oublier les pensées de ce monde ; sa bouche parla la langue des princes célestes, et elle entonna les cantiques du ciel. De sorte que si quelqu'un veut connaître les chants des cieux, il pourra les comprendre dans les hymnes de Cassia. Alors aussi, l'autre sœur, qui se nommait *Corne d'abondance* (472), prit la ceinture, et sa bouche aussitôt parla le langage d'en haut, car son âme avait été exaltée et séparée des pensées d'ici bas. Elle parla dans la langue des chérubins, glorifiant le Maître des vertus et révélant leur gloire. Et celui qui voudrait retrouver la trace de la gloire du Père, la retrouverait reproduite dans les prières de *Corne d'abondance*.

Et quand les trois sœurs eurent fini de chanter, moi, Néréus, frère de Job, je m'assis auprès de Job qui était couché, et j'entendis les chants glorieux des trois filles de mon frère, reprenant l'une après l'autre. Et j'écrivis ce livre, à l'exception des hymnes et des signes de la Parole, parce que ce sont les glorifications de Dieu.

Donc Job était couché tout affaibli, sans douleur et sans souffrance, parce que la douleur ne pouvait plus s'approcher de lui à cause de la vertu de la ceinture dont il avait été revêtu. Et après trois jours, Job vit les saints anges qui venaient chercher son âme. Et alors, s'étant soulevé, il prit sa cithare et la donna à sa fille Héméra ; à Cassia, il donna un encensoir ; à *Corne d'abondance*, il donna un tympanon, pour qu'elles glorifiassent les saints anges qui venaient chercher son âme ; et celles-ci, les prenant, chantèrent et jouèrent des instruments, et elles louèrent et elles glorifièrent Dieu dans une langue sublime, et ensuite celui qui était monté sur un grand char descendit, et il embrassa Job à la vue de ses trois filles, et les autres ne le virent point, et il prit l'âme de Job et il s'enleva en l'emportant, et il la fit placer sur le char, et il prit sa route vers l'orient. Le corps de Job fut porté au tombeau, précédé de ses trois filles qui, ceintes de leurs écharpes, chantaient des hymnes à la louange de Dieu.

Et alors Néréus, frère de Job, et ses sept fils, avec tout le reste du peuple, les pauvres, les indigents et les orphelins firent une grande lamentation sur lui, en disant : « Malheur ! parce qu'aujourd'hui a été enlevé d'entre nous celui qui était la force des faibles, la lumière des aveugles, le père des orphelins ! il a été enlevé, le père des étrangers, la route des égarés, le vêtement de ceux qui étaient nus, le protecteur des veuves ! qui maintenant ne pleurerait pas l'homme de Dieu ? » Et avec toutes ces plaintes ils empêchèrent qu'on ne déposât Job dans le tombeau. Et après trois jours, il fut placé dans le tombeau pour un glorieux

(472) Dans la Vulgate, *Cornustibii*.

sommeil, honoré d'un nom illustre et vénérable dans toutes les générations du temps. Il laissa sept fils et trois filles. Et il ne se trouva jamais, après les filles de Job, de femmes supérieures à elles sous le ciel.

Job avait d'abord reçu le nom de Jobab; le Seigneur changea son nom en celui de Job. Il avait vécu, avant son malheur, quatre-vingt cinq ans, et après son malheur, ayant recouvré le tout en double, il reçut aussi le double de ses années, c'est-à-dire, cent soixante et dix ans. Il vécut donc en tout deux cent quarante-huit années (473), et il vit les enfants de ses enfants jusqu'à la quatrième génération. Et il a été écrit qu'il avait été ressuscité avec ceux que le Seigneur avait ressuscités (474).

Donc, rendons gloire à Dieu.

JOSEPH.

Ce patriarche célèbre a été le sujet d'un grand nombre de récits apocryphes. Nous en avons déjà cité quelques-uns dans le premier volume de ce *Dictionnaire*, col. 705, en mentionnant divers opuscules qui avaient été mis sous son nom, et qui sont aujourd'hui perdus (475), et nous avons traduit l'*Histoire de son mariage avec Asseneth, fille de Putiphar*, petit roman oriental où il y a plus de grâce et plus d'imagination que dans la plupart de ces vieux récits.

Les Musulmans mêlèrent à l'histoire de Joseph une foule de détails apocryphes. Nous en rapporterons quelques-uns d'après l'ouvrage de M. Weil, dont nous avons déjà parlé.

Ils racontent que lorsque ses frères le jetèrent dans une citerne, il s'y serait noyé, si Dieu n'avait pas ordonné à l'ange Gabriel de placer une grosse pierre sous ses pieds (476). L'ange éclaira aussi ce lieu ténébreux au moyen d'une pierre précieuse.

« Après avoir vendu Joseph, ses frères trempèrent sa robe dans le sang d'un agneau (477), parce que le sang d'un agneau ne se distingue pas de celui de l'homme, et ils le portèrent à Jacob, disant : « Un loup est venu et il a dévoré Joseph, et nous avons trouvé cette robe que nous avons reconnue comme étant la sienne. » Jacob répondit : « Comment puis-je croire qu'un loup a dévoré Joseph lorsqu'il n'y a aucune déchirure sur sa tunique? » Les frères avaient oublié en effet de la déchirer afin de rendre leur récit vraisemblable. « D'ailleurs, » continua Jacob, « il y a longtemps qu'il ne s'est pas montré de loup dans le pays » « Nous pensions bien, » répondit un des fils, « que tu n'ajouterais pas foi à nos paroles, mais nous chercherons le loup, et nous te fournirons ainsi la preuve que nous avons dit la vérité. »

« Ils se mirent donc en quête avec un grand équipage de chasse, et ils parcoururent tout le pays, jusqu'à ce qu'enfin ils eurent trouvé un gros loup qu'ils prirent vivant et qu'ils amenèrent à Jacob comme étant le meurtrier de Joseph. Mais Dieu ouvrit la bouche du loup, et il dit : « Ne crois pas, fils d'Isaac, à ce que disent tes fils. Je suis d'un pays fort éloigné, je cherche un de mes petits qui m'a été enlevé pendant mon sommeil; comment aurais-je privé d'un de ses fils un prophète de Dieu? » Jacob fit remettre le loup en liberté, et il éloigna ses fils de sa présence, ne gardant auprès de lui que Benjamin.

« Joseph, amené par les marchands arabes, aperçut le tombeau de sa mère; alors, accablé de chagrin, il se jeta par terre, et il

(473) Il y a ici une erreur de texte. Il faut lire σνε au lieu de σμη, et alors on obtient le nombre 255 composé de 85 et 170, ou bien il faut ajouter les 7 années de souffrance dont le texte σμη ne tient pas compte et qui ajoutés aux 248 donnent 255.

(474) Job se trouvait dans les limbes au moment de la descente du Sauveur, dans l'intervalle de sa mort à sa résurrection.

(475) Entre autres une prière dont Origène a fait mention (tom. III *in Genesim* apud Eusebium, *Præpar. evangel.*, lib. VI, c. 11, et in *Philocalia Origenis*, c. 25) : « In Josephi precatione a Jacobo dicitur : « Legi in tabulis cœli quæcunque accident vobis et filiis vestris... » Quod si quis admittat precationem Joseph inscriptam in his libris qui apud Hebræos dicuntur apocryphi, mox hoc dogma etiam aperte dictum inde sumpturus est; perinde quasi qui a principio eximium aliquid præ hominibus habuerunt, longe meliores exteris animabus, cum angeli essent, ad humanam descenderint naturam. »

Procope de Gaza, dans son *Commentaire sur la Genèse*, dit aussi : « Præterea, ut magis suam opinionem stabiliant, adducunt illud testimonium ab Jacobo dictum ex oratione Josephi : « Legi in tabulis cœli quanta contingent vobis et filiis vestris. »

Michel Glycas s'exprime de son côté dans ses *Annales* (part. II, p. 171) dans les termes suivants : « Appellatio Urielis, ut vere sapiens vir Psellus scripsit, nec prisci fœderis libris nec novi continetur, sed exstat in libro quodam Hebraico qui vulgo non est notus habetque inscriptionem precationis Josephi, quo in *libro Josephi* pater Jacobus hoc cum angelo et cum Raphaele colloquens introducitur. Liber ipse apud Hebræos, ut alii quoque apocryphi, pro rejectitio ducitur, et nihil auctoritatis habet. »

Richard Simon (*Bibliothèque critique*, t. II, p. 238) observe qu'Origène a invoqué l'autorité de la *Prière de Joseph* pour montrer que saint Jean-Baptiste, qui était un ange, a été envoyé en cette qualité pour servir Jésus-Christ; mais les principes qu'Origène suppose d'après son prétendu Joseph, s'accordent plutôt avec le platonisme qu'avec la véritable croyance de l'Eglise. Comme il ne nous reste que fort peu de chose de cette ancienne *prière*, il est difficile de savoir si les Juifs hellénistes ou les anciens hérétiques séparés du christianisme en sont les auteurs. Il se peut faire qu'originairement elle vienne des premiers et que les autres qui les ont souvent copiés l'aient adoptée

(476) La *Genèse* au contraire : *La fosse était vide, il n'y avait pas d'eau.*

(477) La *Genèse* (XXXVII, 31) dit : *d'un jeune bouc.*

se mit à prier et à pleurer. Le chef de la caravane le frappa, et voulut le forcer de se remettre en route, mais une épaisse nuée noire couvrit aussitôt la terre ; il fut épouvanté ; et Joseph pria sans empêchement jusqu'à ce que l'obscurité fût dissipée.

« Plus tard, devenu victime d'une femme effrontée, Joseph était en prison, lorsque le roi des Grecs, qui était alors en guerre avec l'Egypte, envoya un ambassadeur à Pharaon, sous prétexte d'ouvrir des négociations pour la paix, mais au fait pour chercher à faire périr ce courageux monarque. L'ambassadeur s'adressa à une vieille femme grecque, qui demeurait depuis longtemps en Egypte, et lui demanda conseil. « Je ne connais d'autre moyen, dit-elle, que de corrompre l'échanson ou le chef des cuisines du roi, afin qu'un d'eux l'empoisonne. » L'ambassadeur s'attacha à faire la connaissance de ces deux fontionnaires, et trouvant le chef des cuisines plus accessible, il finit par lui persuader d'empoisonner le roi, moyennant le don d'un quintal d'or. Dès qu'il pensa avoir atteint le but de son voyage, il se tint prêt à partir, mais auparavant il alla voir sa compatriote, afin de l'informer de ce qu'il avait fait. Elle n'était pas seule et il dut se borner à lui dire qu'il avait tout lieu d'être satisfait du résultat de sa mission. Ces paroles revinrent aux oreilles de Pharaon, et comme elles ne pouvaient s'expliquer naturellement, car les négociations étaient rompues, et la guerre avait recommencé, on soupçonna quelque mystère. La femme grecque fut amenée devant le roi, et pressée jusqu'à ce qu'elle eût révélé ce qu'elle savait. Le monarque, justement irrité, fit enfermer l'échanson et le chef des cuisines dans la prison où était Joseph.

« Les deux captifs lui racontèrent un jour qu'ils avaient eu des songes et lui en demandèrent l'explication (478). Joseph leur dit que ces songes annonçaient que l'échanson serait remis en possession de sa charge, et que le chef des cuisines serait pendu. Ils se mirent à rire et dirent : « Nous n'avons voulu que te mettre à l'épreuve, et nous n'avons pas eu de songe. » Joseph leur répondit : « Votre songe peut être réel ou inventé à plaisir, mais ce que je vous dis est le jugement de Dieu, et il s'accomplira. » Les choses se passèrent comme Joseph l'avait annoncé; il pria l'échanson de se souvenir de lui, mais celui-ci l'oublia, et comme Joseph avait mis sa confiance en un homme plutôt qu'en Dieu, l'arbre de la cour de la prison se dessécha et la source tarit. »

D'après une légende rabbinique, Jacob recommanda à ses fils de ne pas entrer ensemble dans la ville à cause du mauvais œil. Joseph, pensant bien que ses frères reviendraient en Egypte, avait ordonné aux gardiens des portes de lui apporter chaque jour la liste de noms des tous les étrangers. Un jour on lui apporta le nom de Ruben, fils de Jacob, un autre jour, celui de Siméon, fils de Jacob, et ainsi de suite jusqu'à un dixième nom, qui fut celui d'Asser. Joseph fit alors venir auprès de lui les préposés aux magasins publics où se faisaient des distributions de vivres, et il ordonna, lorsque ses frères se présenteraient, de les arrêter, et de les conduire devant lui.

Quand Joseph fit saisir Siméon, ses frères voulurent le défendre, mais Siméon n'avait pas besoin de leur secours ; Joseph demanda alors à Pharaon d'envoyer soixante dix des plus robustes de ses soldats pour s'emparer de l'Hébreu ; mais celui-ci poussa un cri terrible, et les soixante-dix soldats tombèrent par terre, et se cassèrent les dents. Joseph dit alors à son fils Menasché qui était auprès de lui : « Va et passe-lui une corde autour du cou. » Menasché frappa Siméon, le renversa et l'enchaîna. Et Siméon dit en tombant : « Il n'y a qu'un homme de ma famille qui ait pu frapper ainsi. »

« Quand Joseph fit enfermer Benjamin, Judas cria avec tant de force, que Chuschim, le fils de Dan, l'entendit dans le pays de Chanaan, et lui répondit. Joseph craignit d'être mis à mort en voyant Judas dans une colère telle, qu'il jaillissait du sang de son œil droit. Judas portait habituellement cinq vêtements sur lui, et quand il était en colère, son cœur enflait tellement que ces cinq vêtements se déchiraient. Joseph poussa un cri si violent qu'une colonne tomba en débris, et Judas dit alors : « Voici également un héros comme nous. »

Le Coran, chap. 12, raconte fort au long l'histoire de Joseph, en l'embellissant de circonstances fabuleuses, dont voici un échantillon :

« Jacob étant devenu aveugle, Joseph lui envoya son manteau et le vieillard recouvra la vue. Ce manteau avait été apporté par l'ange Gabriel à Abraham, lorsque ce patriarche fut jeté au milieu des flammes, et il était fait de la soie du paradis. Il répandait une odeur divine, et il guérissait tous les malades qu'il touchait. Abraham le laissa à Isaac, qui le transmit à Jacob, des mains duquel il passa à Joseph. »

Les rabbins ne le cèdent point aux Musulmans en fait d'anecdotes controuvées relatives à Joseph. Nous nous bornerons à en mentionner une :

« Les astrologues de Pharaon, irrités de voir Joseph en faveur auprès du roi, disaient : « Il faut, pour gouverner l'Etat, qu'il sache soixante-dix langues. » L'ange Gabriel vint et les lui enseigna. » (Bartolocci, ***Biblioth. rabbin.***, t. III, p. 521.)

Les auteurs arabes se sont livrés à tous les caprices de leur imagination en racontant l'histoire de Joseph : s'il faut s'en rapporter

(478) La *Genèse* (ch. XL) se borne à dire que le chef des échansons et le chef des panneticrs ayant offensé le roi, il les fit enfermer dans la maison du chef des exécuteurs, où Joseph était détenu ; les songes que racontent les légendes arabes sont d'ailleurs conformes à ceux qu'indique la narration de Moïse.

à leurs récits, le puits où ses frères l'avaient jeté se revêtit d'herbes et de fleurs; les ronces qui remplissaient cet abîme devinrent des branches d'arbres verdoyants qui formèrent sur sa tête un ombrage frais et délicieux; une rosée douce et suave tomba dans la bouche du fils de Jacob. Ce puits avait été creusé par le sage Schadad, qui avait habité autrefois la terre de Chanaan, et que Dieu avait enlevé et transporté dans le paradis terrestre, où il jouissait du bonheur éternel et du don de prophétie. Il se promenait dans ce lieu enchanteur avec Enoch, lorsque l'ange du Seigneur l'enleva de nouveau et le transporta dans le puits même où se trouvait Joseph. Dieu le chargea de le consoler et de l'instruire. Le prophète apprit à Joseph que le Seigneur voulait le punir et lui infliger des malheurs passagers, parce qu'il avait conçu des pensers d'orgueil en se regardant dans un miroir et en admirant sa jolie figure, et pour avoir réfléchi avec trop de complaisance sur l'agrément de son esprit et sur l'étendue des connaissances qu'il avait acquises. Joseph se prosterna devant Schadad; celui-ci, après lui avoir donné les conseils les plus sages, lui prédit tout ce qui devait lui arriver, et lui laissa une provision de grenades d'une douceur et d'une suavité exquises

Joseph etant en Egypte chez Katfir (Putiphar), un chameau, sur lequel était monté un Arabe qui se rendait dans le pays de Chanaan, s'arrêta tout court, et quelques efforts que fît son maître pour le faire avancer, il s'y refusa obstinément. Regardant Joseph qui vint sur la porte du palais, l'animal s'agenouilla, baisa ses pieds et versa des larmes. Joseph s'attendrit de son côté. Cette scène singulière attira de toutes parts des spectateurs. Katfir accourut pour en demander l'explication à Joseph, lequel déclara reconnaître ce chameau pour avoir appartenu à son père; il lui avait souvent donné à manger en sa jeunesse. L'Arabe convint qu'il l'avait acheté dans le pays de Chanaan, et promit de porter à Jacob des nouvelles du fils qu'il croyait perdu.

Une tradition orientale attribue à Joseph la fondation de Memphis, la construction du canal du Caire pour l'écoulement des eaux du Nil, l'érection des obélisques et des pyramides que l'on prenait dans le moyen âge pour les greniers dont le patriarche avait ordonné la construction. Selon d'autres auteurs, Joseph a été le Mercure ou l'Hermès de l'Egypte, inventeur des sciences les plus profondes et de la géométrie.

Un des poëtes persans les plus célèbres, Djami, mort l'an 898 de l'Hégire (1492 de l'ère chrétienne), a pris Joseph pour le héros d'une épopée fort estimée chez les Orientaux, et qui a été traduite en hindostani. La *Bibliothèque des Romans*, juin 1778, avait donné une analyse peu satisfaisante de cette épopée; M. de Rosenzweig a publié à Vienne, en 1824, une édition du texte original in-folio, et il en a donné, la même année, une traduction allemande in-8°. M. Sylvestre de Sacy a rendu compte, dans deux articles du *Journal des Savants* (juin et août 1826), de cette publication intéressante.

Le poëme s'ouvre par un songe d'Adam, dans lequel le premier homme voit paraître devant lui toute sa postérité. La beauté de Joseph frappe ses regards; il désire savoir quel est celui qui se distingue ainsi entre tous ses descendants. Une voix céleste l'instruit des destinées de Joseph, et, par l'ordre de cette même voix, il lui lègue une riche portion des dons naturels et surnaturels que le Créateur lui a accordés.

Nous laisserons de côté tous les épisodes dans lesquels se complaît l'imagination du poëte persan; nous dirons seulement qu'après bien des épreuves et des souffrances supportées avec courage, le fils de Jacob épouse Zouleikha, devenue veuve par la mort de Putiphar.

Une nuit que Joseph avait été surpris du sommeil au pied de l'autel devant lequel il adorait la Majesté divine, son père et sa mère lui apparurent en songe, et lui annoncèrent que le moment n'était pas loin où son âme devait quitter la terre pour aller se rejoindre à celle de ses pères. Joseph s'empressa de faire part de cette annonce à Zouleikha, et, dès ce moment, il oublia tous les intérêts passagers de ce monde, et n'eut plus de désir que pour l'éternité. Sa femme, en proie à la plus vive douleur, et craignant de perdre celui qu'elle chérissait depuis quarante ans, se livra aux gémissements et aux plaintes les plus amères. Dès le lendemain, Joseph, averti par l'ange Gabriel que son heure était venue, et renonçant à dire les derniers adieux à Zouleikha pour ne pas la rendre témoin de cette dure séparation, respira l'odeur d'un fruit venant des jardins du paradis que l'ange lui présenta, et à l'instant son âme cessa d'animer son corps. A la nouvelle de la mort de Joseph, Zouleikha tombe privée de sentiment; elle ne sort de cet état que le quatrième jour, et c'est pour sentir plus vivement son malheur. Elle se livre à toute la violence du désespoir; elle s'arrache les cheveux, couvre sa tête de poussière; son sang ruisselle; elle pousse les cris les plus lamentables. Elle se fait porter au tombeau de Joseph : un tertre de terre fraîchement remuée lui indique le lieu où repose son époux; elle s'y précipite, exhale sa douleur dans des expressions déchirantes, et rend le dernier soupir. On l'ensevelit avec son mari.

L'Egypte, privée de son sauveur, ne cesse pas d'éprouver la puissance de ses cendres. La famine et la peste s'unissent pour porter la désolation tantôt sur une rive du Nil, tantôt sur une autre, suivant qu'on en enlève le corps de Joseph, qui porte partout avec lui le bonheur et la fertilité. Pour mettre fin à ces fléaux, on met ce corps dans un cercueil de pierre, dont on bouche exactement toutes les fentes avec de la poix, et on le précipite dans le fleuve.

Le poëme se termine par des conseils moraux que l'auteur donne à son fils, par des exhortations sur le néant du monde, le re-

noncement aux choses passagères et à soi-même, la nécessité de se préparer à la mort, enfin par des actions de grâces au Ciel, qui a accordé le temps et la force nécessaires pour achever cette œuvre.

De même que dans la plupart des productions des Orientaux, on trouve dans l'ouvrage de Djami un mélange de beautés véritables et d'ornements de mauvais goût, d'expressions vives, fortes, et de froides allusions, de détails ridicules ou grossiers, de jeux d'esprit plus subtils que justes et bien placés.

Entretien de Joseph avec la femme de Putiphar, d'après le Talmud de Babylone. (*Tract. Joma*, c. 3, fol. 35, col. 2. — Fabricius (*Cod. apocr. Vet. Test.*, t. I, p. 771) a inséré la traduction de ce passage par Georges Eliézer Edzard :

« Les rabbins ont dit : « Le pauvre et le riche et l'impie paraîtront (un jour) au jugement de Dieu. » Il sera demandé au pauvre : « Pourquoi ne t'es-tu pas appliqué à l'étude de la loi ? » S'il répond : « J'étais pauvre et préoccupé des moyens de gagner ma subsistance, » il lui sera dit : « Est-ce que tu as été plus pauvre qu'Hillel ? » On rapporte, au sujet d'Hillel l'ancien, que chaque jour (avant qu'il n'allât aux écoles) il gagnait par son travail un demi-denier, dont il donnait la moitié au portier (qui laissait entrer dans l'enceinte des écoles ou qui excluait ceux qui ne devaient pas y pénétrer), et il gardait le reste pour sa subsistance et celle de sa famille. Un jour, Hillel n'avait rien pu gagner, et le portier refusa de l'admettre ; il grimpa alors le long des murailles, et s'assit hors de l'école auprès d'une fenêtre, pour entendre les paroles du Dieu vivant de la bouche de Schemaja et d'Aftaljon. C'était alors la veille du Sabbat et l'époque du solstice de décembre, et il tomba une neige abondante. Et quand l'aurore se fut levée, Schemaja dit à Aftaljon : « O mon frère ! cette maison n'a jamais été bien claire ; mais aujourd'hui elle est extrêmement obscure : peut-être le jour est-il obscurci par un grand brouillard. » Ayant regardé avec plus d'attention, ils aperçurent un homme sur la fenêtre. Ils y montèrent et ils trouvèrent Hillel enfoncé dans la neige, qui avait une hauteur de trois aunes ; ils le débarrassèrent aussitôt de cette neige qui le couvrait, le lavèrent, le couvrirent de vêtements, et le placèrent près du feu pour qu'il se réchauffât, et ils dirent qu'il méritait qu'on lui rendît tous ces soins, quoiqu'ils fussent une profanation du Sabbat. Il sera dit au riche : « Pourquoi ne t'es-tu pas adonné à l'étude de la Loi ? » S'il répond : « J'étais riche et occupé de l'administration de mes biens, » il lui sera dit : « Est-ce que ton opulence surpassait celle de Rabbi Eléazar ? » On raconte au sujet de cet Eléazar, fils de Chursum, que son père lui avait laissé mille villes sur le continent et mille navires voguant sur la mer, et cependant, prenant chaque jour sur ses épaules une outre de farine pour lui servir de provision, il voyagea d'une ville à une autre ville, et se transporta de province en province afin d'étudier la Loi. On dit que quelques-uns de ses esclaves se saisirent un jour de lui, et voulurent le forcer à travailler pour le prince du pays, ne sachant pas qu'ils avaient affaire à leur maître et au vrai prince du pays. Il les pria d'abord de le laisser aller, afin qu'il pût étudier la Loi ; mais ils jurèrent par la vie de leur maître Eléazar qu'ils ne lui rendraient point la liberté ; toutefois, quand il leur eut payé une somme considérable, il se tira de leurs mains. On ajoute que ce possesseur de tant de villes et de tant de navires n'alla jamais les visiter ; mais qu'il restait assis, employant les jours et les nuits à étudier la Loi. Il sera dit également à l'impie : « Pourquoi ne t'es-tu pas appliqué à l'étude de la Loi ? » S'il répond qu'il était doué de beauté, et exposé ainsi à l'empire d'une concupiscence déréglée, il lui sera dit : « Est-ce que tu étais plus beau que Joseph ? » On raconte de Joseph le juste que la femme de Putiphar, voulant le séduire, lui adressait chaque jour des paroles flatteuses, et que, dans le but de lui plaire, elle changeait de costume chaque matin et chaque soir ; mais il refusa toujours de partager sa passion coupable. On dit qu'elle le menaça de le faire jeter en prison ; mais Joseph répondit : « Le Seigneur délivre les captifs. » Elle le menaça de lui arracher les yeux ; mais Joseph répondit : « Le Seigneur ouvre les yeux des aveugles. » Elle lui offrit mille talents d'argent ; mais Joseph repoussa ces offres, ne voulant pas pécher avec elle en ce monde et partager sa punition dans le monde futur. C'est ainsi qu'Hillel sera un sujet de condamnation pour les pauvres ; Rabbi Eléazar, fils de Chursum, pour les riches, et Joseph pour les impies. »

Fabricius a pris la peine d'insérer dans son *Codex apocryphus Veteris Testamenti*, t. I, p. 441-496, une série de lettres réunies sous le titre de *Johannis Lemovicensis morale somnium Pharaonis*. Cet ouvrage, adressé à Thibauld, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie, se compose de dix-huit *Lettres* échangées entre Pharaon et les principaux officiers de sa cour. Elles roulent sur les devoirs des rois et sur divers sujets de morale, et l'on peut les placer parmi les plus fastidieuses compositions de ce genre qu'ait enfantées le moyen âge : nous nous bornerons à en traduire deux.

« Pharaon, par la magnificence divine, roi d'Egypte, à l'éminent docteur et à l'incomparable interprète de l'avenir, Joseph, Hébreu, salut.

« Nous savons maintenant que Dieu a envoyé son ange, homme angélique, citoyen du ciel, serviteur de Dieu, afin qu'il mît au jour le véritable sens de la vision que nous avions eue, et qui était garrottée dans les liens des figures, et pour que la lumière de l'intelligence brillât dans la prison de l'énigme. Vraiment ton infortune a été un bonheur, ô le plus heureux des hommes ! elle a humilié tes pieds en les met-

tant dans les fers, mais la sagesse est venue couronner la tête de l'humilié. Heureuse la jalousie fraternelle qui nous a procuré un interprète aussi distingué. Heureux l'aveuglement d'Israël qui a amené une si grande illumination des nations. Mais, par-dessus tout, heureuse la Sagesse divine, habile ordonnatrice des sages et des insensés, qui assujettit à sa pieuse volonté les volontés des impies. Rien ne se montre à nos yeux sous un aspect plus riant, rien ne résonne à nos oreilles avec une harmonie plus suave, que l'éclatante sagacité avec laquelle, développant la vision dont nous avons parlé, tu dissipes les soucis de la royauté, et tu purifies et réformes les abus dans le gouvernement. Que d'autres se fient à la prudence dont ils se croient doués, qu'ils s'efforcent de plaire aux hommes, qu'ils se plaisent à être applaudis et à entendre leurs louanges proclamées par la voix des hérauts; nous pensons mieux accomplir notre ministère et honorer notre emploi, en sachant que la gloire d'un roi consiste à aimer la justice, et que l'équité et la sagesse sont les bases de son trône. A moins de vouloir détruire le joug naturel et briser les liens de la raison, nous devons agir avec nos inférieurs comme nous voudrions que nos supérieurs vécussent avec nous. Nous serions coupables de négliger nos devoirs envers nos sujets, lorsque nous voulons qu'ils s'acquittent des leurs envers nous. Comment pourrions-nous raisonnablement espérer de trouver fidèles ceux envers qui nous manquerions de foi? Aurions-nous la hardiesse d'exiger de nos troupes le service qu'elles doivent, lorsque nous ne nous appliquerions pas à combattre en faveur des intérêts communs? Serions-nous tombés dans une folie telle que nous pussions croire que nous plairions à Dieu lorsque nous violerions les lois de la prudence et de la tempérance? Le domaine des vertus est-il tombé dans une anarchie telle qu'on puisse en abandonner une et en pratiquer une autre, en exclure une et s'adonner à une autre? Non, certainement; celui qui en blesse une les blesse toutes; elles sont unies et reliées ensemble par une chaîne d'or. La douce harmonie de ton éloquence a résonné à nos oreilles, et nous te prions, ô fleur brillante des interprètes de l'avenir, de chasser de notre cœur les soucis oiseux, et d'y affermir des préoccupations louables et raisonnables. Il ne suffit pas que ta perspicacité révèle notre faiblesse, elle doit aussi la guérir. Il ne nous suffit pas non plus de prévoir les périls, il faut que nous soyons munis de la circonspection qui nous guidera avec sûreté. Nous ne faisons pas en vain un appel à ta bienveillance, toi que décore réellement le triple éclat d'une vie irréprochable, de la science et de la justice.»

Réponse de Joseph à Pharaon.

« Au seigneur Pharaon, par la magnificence divine, roi puissant de l'Egypte, Joseph, Hébreu, le dernier de ses esclaves, salut avec un dévouement sincère.

« Puisse-t-il recevoir l'onction à sept formes de l'Esprit-Saint. Le roi magnifique qui accomplit seul de grandes merveilles en ouvrant la main de sa magnificence, a rempli toutes choses de sa bonté, en dispensant et répandant dans sa générosité les triples dons de sa munificence, les dons de la fortune, de la nature et de la grâce. Accordant à Votre Excellence des faveurs extraordinaires, il l'a gratifiée de dons particuliers, présentant le flambeau à ses yeux, afin de montrer la science royale, et inclinant ses oreilles pour qu'elles reçussent une instruction admirable. Heureux ceux qui lisent, qui comprennent ce qu'ils lisent, qui aiment ce qu'ils comprennent, et qui ne perdent jamais de vue ce qu'ils aiment. Toutes les générations vanteront votre bonheur, si vous vous attachez à écouter avec attention, à garder dans la mémoire et à accomplir avec zèle la règle de la justice. Le Souverain des souverains et le Roi des rois est décrit avec brièveté, comme étant brillant en son aspect, puissant par son souffle, ardent en sa démarche, et comme étant placé entre sept candélabres d'or; ces signes sont les indices caractéristiques de la conduite que doit observer un roi, et qui a été fixée par la sagesse divine. Instruisez-vous, ô rois! apprenez, vous qui gouvernez la terre, comment les rois qui sont au-dessous du ciel doivent se régler sur le Roi qui est au-dessus des cieux, et s'efforcer d'acquérir les dons spirituels. Des rois et des princes prudents à leurs propres yeux, n'ont pas voulu comprendre quelle ligne ils devaient suivre pour parvenir au bonheur; ayant déserté le chemin de la droiture, ils se sont égarés dans les régions de la fausseté, et comme ils n'ont pas eu la science qui était nécessaire, ils ont péri à cause de leur ignorance. Il faut donc qu'un roi ait la sagesse, et qu'il ne soit pas indigne de la dignité royale; il doit posséder l'éclat de la prudence, la fermeté de la justice, la sérénité de la tempérance et la vigueur du courage, et il doit être élevé au-dessus de la hauteur des autres hommes. Il doit se revêtir des armes du Seigneur pour combattre dans les rangs des armées célestes, pour protéger les enfants de la lumière et pour lutter avec les princes des ténèbres. Il doit appliquer tous ses soins, toute sa sollicitude, toute son habileté à se rendre agréable à Dieu et utile au peuple, à protéger la justice, à poursuivre l'iniquité, à semer le jugement, à récolter la paix. Il doit agir avec vigueur, ne se rebutant pas du travail, ne s'abritant pas dans la retraite, ne refusant pas d'écouter les plaintes qu'on porte auprès de lui, ne différant pas de rendre ses sentences, ne se laissant séduire ni par des présents, ni par des égards pour telle ou telle personne. Il doit se comporter avec circonspection, évitant les discours emphatiques, examinant les diverses opinions, étudiant les jugements, approfondissant les enquêtes, visitant les dif-

férentes administrations, essayant tout, vérifiant tout, de crainte que les voies droites du Seigneur ne soient renversées par quelque négligence. Il doit comprendre à qui il faut qu'il se montre indulgent, et à qui il doit faire sentir son indignation; à qui il doit confier des emplois, à qui il doit retirer sa confiance, se montrant doux pour les faibles et dur pour les superbes; rigoureux quand il s'agira d'offenses envers l'Etat, clément pour les offenses envers sa personne; pourvoyant à la distribution des emplois selon le mérite; ne semant pas dans le vent de la vanité, dans l'eau de la volupté, dans le sable de la cupidité, mais dans le sol fertile et gras de la charité. Que, dans sa compassion pour les pauvres, il soit prodigue à leur égard, afin de prêter avec usure au Seigneur; qu'il soulage les besoins des nécessiteux, sans combler les riches, préférant les biens spirituels à ceux du monde, et mettant les richesses éternelles au-dessus de celles du temps. Qu'il ne craigne pas d'encourir le blâme à cause de la vérité, la critique à cause de la vertu, et les souffrances à cause de la justice, mais qu'il redoute le glaive acéré et la sentence inévitable du Juge formidable auquel il aura à rendre compte de sa gestion. Telles sont les vertus brillantes et dignes de respect dont l'observation est un sujet d'honneur pour les princes qui s'y conforment, et dont l'oubli est un motif de honte pour ceux qui les négligent. Les rois de la terre, fidèles à leurs devoirs, sont fortifiés par l'appui des dons célestes; le don de sagesse leur permet de comprendre l'excellence divine; le don de l'intelligence les met à même de se joindre à la milice intellectuelle; le don du conseil leur permet de diriger la puissance judiciaire; le don du courage les aide à punir les outrages faits à la justice; le don du la piété leur permet de régler la munificence royale, et le don de crainte d'observer avec soin les vertus civiles; car l'édifice de la vertu s'écroule promptement, s'il n'est constamment soutenu par l'effet de la crainte divine.... »

La *Bibliographie biographique* de M. Œttinger que nous avons déjà citée, énumère quinze ouvrages relatifs à Joseph (479); la plupart sont des dissertations spéciales du genre de celles qu'enfante la patiente érudition de l'Allemagne; nous citerons entre elles:

E. Hoppe, *Dissertatio de philosophia Josephi, proregis Ægypti;* Helmstadt, 1706, in-4°.

J. A. R. Piderit *Programmata II de titulo et nomine Josephi patriarchæ in Ægypto;* Cassel, 1769, in-4°.

J. A. Heuser, *Dissertatio non inhumaniter sed prudentissime Josephum cum fratribus fecisse*, Halæ, 1773, in-4°.

Il existe en anglais : *Review of the moral and political life and administration of the patriarch Joseph*, Londres, 1743, in-12; et un poëte allemand, caché sous le pseudonyme de Melander, s'est inspiré des récits apocryphes pour composer l'ouvrage qu'il a publié en 1732 sous le titre de *Joseph und Assenats.*

Mentionnons aussi : *Dissertatio de nomine patriarchæ Josephi a Pharaone imposito, in defensionem Vulgatæ editionis et Patrum qui Josephum in Serapide adumbratum tradiderunt*, a Guill. Bonjour, Romæ, 1696, in-4°; *Historia Josephi patriarchæ, ex Alcorano, Arabice cum triplici versione Latina et scholiis* Th. Erpenii, Leyde, 1617, in-4° (480).

L'histoire de Joseph a donné lieu à un assez grand nombre de compositions dramatiques qui ont suivi, avec plus ou moins d'exactitude, les récits bibliques; nous signalerons : *La moralité de la vendition de Joseph*, à 49 personnages, Paris, sans date, in-4°. Cette pièce est extraite mot pour mot du *Mystère du Vieil Testament.* On peut consulter à son égard le *Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 478. Il en a été fait à Paris, en 1835, aux frais d'un bibliophile opulent, une réimpression tirée à petit nombre. *Joseph le chaste*, par Nicolas de Montreux, trois actes, vers, Rouen, 1601. *Joseph*, tragédie par l'abbé Genest, Rouen, 1711. *Joseph*, tragédie, par Mlle Barbier (morte en 1745), restée inédite. *Joseph vendu par ses frères*, tragédie faite par Péchantré, pour le collége d'Harcourt, et demeurée inédite. *La reconnaissance de Joseph*, tragédie chrétienne, par le P. Artus, Jésuite, Paris, 1749. *Joseph reconnu par ses frères*, dans le *Théâtre saint à l'usage des jeunes personnes*, par Mme de Genlis, 1785. *Joseph*, drame en cinq actes et en prose, par Gassier et Lemaire, an VIII. *Pharaon ou Joseph en Egypte*, mélodrame, 3 actes, prose, par Lefranc, 1806.

Nous trouvons, dans l'ancien théâtre de l'Italie, la *Rappresentatione di Joseph, figliuolo di Jacob*, Florence, 1585, in-4°.

Le théâtre latin moderne est riche en ce genre, ainsi que le démontre la liste suivante, qui est sans doute loin d'être complète :

La *Comœdia sacra cui titulus Joseph*, par C. Crocus, professeur à Amsterdam (Anvers, 1536), et fréquemment réimprimée pendant le XVIe siècle.

Joseph vates, en un acte, par Michel Denis, Vienne, 1794; *Josephus*, dans les *Fabulæ comicæ* de Georges Macropedius, Utrecht, 1552, in-8°; il existe une traduction en prose de cette pièce par Antoine Féron, Anvers, 1564.

(479) M. Edeslestand du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, Paris, 1854, in-8°, a publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bruxelles, remontant au XIe siècle, une histoire de Joseph en cinquante-une strophes de 4 vers, à forme trochaique de quinze syllabes.

(480) Erpenius a voulu faire un livre d'étude pour la langue arabe. Il a donné une version interlinéaire, une version en latin plus libre et la traduction latine de Bâle; ses notes expliquent les difficultés grammaticales.

Josephus, dans le *Terentius Christianus* de Corneille Schoen (1594, 1625, 1656, etc.): *Tragœdiæ in sacram historiam Josephi.* (Deux tragédies chacune en cinq actes par le P. Jacques Liben, de la Compagnie de Jésus, Anvers, 1639; l'une d'elles, *Joseph patri redditus*, a été réimprimée à Ypres en 1645.) *Josephus*, tragédie en cinq actes dans les *Tragicæ comicæque actiones, a regio artium collegio Societatis Jesu, datæ Conimbricæ in publicum theatrum*, auctore Ludovico Crucio, Lyon, 1605, in-8°; *Joseph*, 5 actes, vers, par André Diether, dans les *Dramata sacra*, Bâle, 1547, in-8°; *Somniator sive Joseph*, tragœdia auctore Leone Sanctio, Rome, 1648, in-12; *Josephus venditus; Josephus fratres agnoscens; Josephus Ægypto præfectus*; trois tragédies en cinq actes par Fr. Le Jay, Paris, 1695-1698; *Josephus, comœdia sacram et mirabilem Josephi historiam complectens*, composita a Martino Baltico, Ulm, vers 1570, in-8°; *Josephus Ægypti prorex*, dans les *Ludi theatrales sacri* du Jésuite Jacques Bidermann, Munich, 2 vol. in-8°.

JOSEPH D'ARIMATHIE.

On peut consulter, au sujet de ce saint personnage, Winer, *Biblisches Real Lexicon*, t. I, p. 716.

L'Évangile de Nicodème (ch. 12 et 15, t. I, col. 1114 et 1118 de ce *Dictionnaire*) ajoute quelques détails à ceux que rapportent les Évangiles canoniques.

Selon une vieille légende dont les Bollandistes ont reproduit une rédaction latine (*Acta SS. ad 17 Martii*, t. II, p. 507), Joseph quittant la Palestine et embarqué sur le même navire que Marie-Madeleine, serait venu aborder en France et aurait ensuite parcouru l'Espagne et l'Angleterre pour y prêcher la foi. Cette tradition est racontée par le pseudo-Dexter dont nous avons déjà parlé.

Les écrivains du moyen âge ajoutèrent à tout ceci force détails puisés dans leur imagination; ils prétendirent, entre autres circonstances, que Joseph avait été durant sept ans au service de Pilate. (*Voy.* Fr. Michel, note sur le *Roman de la Violette*, v. 5307, et Schmidt, *Wiener Iahrbucher*, 1825, t. XXIX, p. 73.) Ils affirmèrent aussi que Joseph avait recueilli dans un vase d'émeraude le sang qui sortit du côté du Sauveur lorsqu'il eut été percé d'un coup de lance.

La légende de Joseph d'Arimathie se rattache à l'introduction du christianisme en Angleterre, ainsi que le rapporte un passage d'un historien peu connu sur le continent, Guillaume de Malmesbury, dans son livre *De antiquitate Glastoniensis Ecclesiæ*, inséré dans le recueil publié par Gale : *Historiæ Anglicæ scriptores quindecim*, Oxford, 1691, in-folio, t. I, p. 292.

Post Dominicæ Resurrectionis gloriam Ascensionisque triumphum, invidiæ ergo fascibus accensi sacerdotes Judæorum cum Pharisæis et Scribis concitaverunt persecutionem in Ecclesia, interficiendo protomartyrem Stephanum et fere a finibus suis omnes procul pellentes. Hac igitur persecutionis procella sæviente, dispersi credentes petierunt diversa regna terrarum a Domino sibi delegata, verbum salutis gentibus propinando. Sanctus autem Philippus, ut testatur Freculphus, lib. II, *capitulo* 4, *regionem Francorum adiens gratia prædicandi, plures ad fidem convertit ac baptizavit; volens igitur verbum Christi dilatari, duodecim ex suis discipulis elegit, ad prædicandam Incarnationem Jesu Christi et super singulos manum dexteram devotissime extendit et ad evangelizandum verbum vitæ misit in Britanniam; quibus ut ferunt charissimum amicum suum Joseph ab Arimathia qui et Dominum sepelivit, præfecit. Venientes igitur in Britanniam anno ab Incarnatione Domini sexagesimo tertio, ab assumptione beatæ Mariæ undecimo fidem Christi fiducialiter prædicabant; rex autem barbarus cum sua gente tam nova audiens et inconsueta, omnino prædicationi eorum consentire renuebat, nec paternas traditiones commutare volebat; quia tamen de longe venerant, vitæque eorum exigebat modestia, quamdam insulam ad petitionem eorum sylvis, rubis atque paludibus circumdatam ab incolis Yniswritia nuncupatam in lateribus suæ regionis ad habitandum concessit; postea et alii duo reges, licet pagani, successive comperta eorum vitæ sanctimonia, unicuique eorum unam portionem terræ concesserunt. Ac ad petitionem ipsorum secundum morem confirmaverunt. Unde et* XII *hidæ per eos adhuc, ut creditur, nomen sortiuntur. Prædicti itaque sancti in eodem deserto conversantes post pusillum temporis visione archangeli Gabrielis admoniti sunt, ecclesiam in honorem sanctæ Dei Genitricis et Virginis Mariæ in loco cœlitus eis demonstrato construere, qui divinis præceptis non segniter obedientes secundum quod eis fuerat ostensum, quamdam capellam, inferius per circuitum, virgis torquatis muros perficientes, consummaverunt, anno post Passionem Domini tricesimo tertio, ex deformi quidem schemate, sed Dei multipliciter adornatum virtute. Sancti igitur memorati in eodem eremo sic degentes effluentibus multis annorum curriculis carnis ergastulo sunt educti.*

Joseph d'Arimathie figure dans le poëme du Saint-Graal, publié par M. Francisque Michel en 1841 ; il a été inséré dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme* (Migne, 1855, col. 449 et suiv.), et sur lequel il est donc inutile de revenir.

—

NARRATION (481) DE JOSEPH D'ARIMATHIE QUI DEMANDA LE CORPS DE JÉSUS.

I. Joseph d'Arimathie, moi qui ai demandé à Pilate le corps de Notre-Seigneur Jésus pour l'ensevelir, j'ai été pour ce motif mis aux fers par les Juifs meurtriers et déicides, qui, en conservant la loi de Moïse, sont devenus des agents d'affliction; car ils ont irrité le législateur en méconnaissant ce Dieu qu'ils ont crucifié, et ils ont prouvé sa divinité à tous les croyants.

Or dans ces jours où ils ont condamné à la croix le Fils de Dieu, sept jours avant la mort du Christ, on envoya devant Pilate deux larrons condamnés à Jéricho, et dont voici les motifs d'accusation.

Le premier, qui s'appelait Gestas, avait assassiné des voyageurs et en avait dépouillé d'autres; il avait suspendu des femmes par les pieds la tête en bas, et leur avait coupé les seins; il avait bu le sang d'enfants qu'il avait mutilés; il n'avait jamais reconnu de Dieu, obéi à aucune loi, et dès son début dans la vie il s'était ainsi conduit.

Voici dans quelles conditions se trouvait l'autre :

Il avait nom Démas, était Galiléen d'origine, et tenait une hôtellerie; il hébergeait les riches, mais rendait service aux pauvres, car il ensevelissait en secret, comme Tobie, les morts indigents; il s'appliquait à voler les Juifs, et violant la loi même à Jérusalem, il avait dépouillé la fille de Caïphe, prêtresse du temple saint, et s'était approprié ce dépôt mystique de Salomon. Telles étaient les actions dont il s'était rendu coupable.

Or Jésus fut également arrêté la veille du troisième jour de Pâques, au soir. Et Caïphe et le peuple des Juifs ne célébraient point la Pâque, mais leur douleur était profonde, à cause du vol consommé dans le temple sacré; et ayant appelé Judas Iscariote, ils le lui dirent, car il était fils du grand prêtre, frère de Caïphe; et comme il n'était pas un des disciples qui suivaient Jésus, les Juifs tous en foule l'engagèrent à l'accompagner : il devait, non pas ajouter foi aux prodiges qu'il opérait, ni approuver ses discours, mais livrer Jésus entre leurs mains, en lui attribuant une parole mensongère, et il reçut pour prix d'un si bel exploit un drachme d'or par jour : il y avait aussi un des disciples nommé Jean qui avait, dit-on, passé deux années avec Jésus.

Et le troisième jour avant de s'emparer de Jésus, Judas dit aux Juifs : « Délibérons ici et décidons que ce n'est point le brigand, mais Jésus lui-même qui a violé la loi, et moi je me charge de l'arrêter. »

Comme ces paroles venaient d'être prononcées, entre au milieu de nous Nicodème, gardien des clefs du temple, qui dit en s'adressant à tous : « Ne commettez pas ce forfait. » Or Nicodème était loyal par-dessus tous les Juifs. Mais l'épouse de Caïphe s'écria et dit : « Jésus a dit lui-même en parlant de ce lieu saint : *Je puis détruire le temple et le reconstruire en trois jours.* » Et les Juifs lui répondirent : « Nous croyons tous à tes paroles. »

C'est qu'ils la regardaient comme une prophétesse. Et lorsque la délibération fut terminée, Jésus fut arrêté.

II. Et le lendemain, quatrième jour du mois, ils le conduisirent, à la neuvième heure, en présence de Caïphe. Et Anne et Caïphe lui dirent : « Dis-nous pourquoi tu as violé notre loi, pourquoi tu as renié la parole de Moïse et des prophètes. » Mais Jésus ne répondit rien. Et une seconde fois, la multitude s'étant encore rassemblée, quelqu'un lui dit : « Le temple que Salomon mit quarante-six ans à construire, pourquoi voulais-tu le détruire en un seul instant? » Et Jésus ne répondit rien à cela. Or le temple pillé par le voleur était celui de la Synagogue.

Mais vers le soir, à la fin du quatrième jour, toute la multitude demandait que la fille de Caïphe fût livrée au feu, à cause de la violation de la loi, et l'on ne savait comment célébrer la Pâque. Et celle-ci leur dit : « Persévérez, continuez, et mettez à mort ce Jésus; telle est la loi; en cela consiste l'accomplissement de la solennité. » Anne et Caïphe récompensèrent Judas Iscariote en lui donnant une somme assez forte, et ils lui dirent : « Parle selon ce que tu nous as dit : J'ai vu que la loi avait été violée par Jésus, et non par cette jeune fille, qui est irréprochable. » Et Judas, en étant convenu, leur dit : « Il faut que tout le peuple ignore que vous m'avez fait cette recommandation au sujet de Jésus : mais délivrez-le, et je persuaderai au peuple que cela est ainsi. » Et par ruse ils délivrèrent Jésus.

Or Judas étant allé dans le temple le cinquième jour, dit en s'adressant à tout le peuple : « Que me donnerez-vous si je vous livre le violateur de la loi et le contempteur des prophètes? » Les Juifs lui répondirent : « Si tu nous le livres, nous te donnerons trente pièces d'or. » Or le peuple ne savait

(481) Birch a le premier publié ce fragment dans son *Auctuarium* (Copenhague. 1799, p. 183) d'après le manuscrit grec de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 770. Thilo n'a pas jugé à propos de reproduire une composition qu'il jugeait de peu d'intérêt pour les érudits et compilée d'après les *Actes de Pilate* ou l'*Evangile de Nicodème*. M. Tischendorf a pensé avec raison qu'on ne pouvait écarter du *Corpus apocryphorum* un morceau dont la vogue au moyen âge est attestée par le grand nombre de manuscrits grecs qui le renferment. Il a revu le texte sur trois manuscrits conservés, l'un à Paris (Bibliothèque impériale, n° 929, xv° siècle), l'autre à Milan (bibliothèque Ambroisienne, E. 190, xii° siècle); le troisième à Londres (Musée britannique, fonds Harleyen, 5636, xv° siècle), et, après cette révision, il a inséré cet écrit dans ses *Evangelia apocrypha*, 1853, p. 436-447.

pas que Judas voulait parler de Jésus; car l'opinion était assez bien établie qu'il était le Fils de Dieu. Et Judas reçut les trente pièces d'or.

Et étant sorti à la quatrième et à la cinquième heure, Judas trouva Jésus qui discourait sur la place ; et comme le soir approchait, il dit aux Juifs : « Donnez-moi une escorte de soldats armés d'épées et de bâtons, et je vous le livrerai. » Ils lui donnèrent donc une escorte pour le prendre. Mais, chemin faisant, Judas dit à ses compagnons : « Emparez-vous de celui que j'embrasserai ; car c'est lui qui a enfreint la loi et méprisé les prophètes. »

Et les Juifs soumirent Jésus à un interrogatoire inique, en disant : « Pourquoi as-tu fait cela ? » et Jésus ne répondait rien.

Et quand nous vîmes, Nicodème et moi, Joseph, comment procédaient ces impies, nous nous en éloignâmes, ne voulant pas partager leur perte avec leur opinion.

III. Ils infligèrent encore à Jésus beaucoup de traitements indignes pendant cette nuit, et ils le livrèrent à Pilate, le gouverneur, la veille du sabbat, afin qu'il fût crucifié, et ils se réunirent tous pour qu'il en fût ainsi. C'est pourquoi, après l'avoir interrogé, Pilate, le gouverneur, ordonna qu'il fût crucifié avec deux voleurs ; et en même temps que Jésus, on crucifia Gestas à sa gauche et Démas à sa droite (482).

Et celui qui était à gauche commença à crier en disant à Jésus : « Vois combien j'ai commis de crimes sur la terre : quoique je susse que tu es le roi, je pensais que tu périrais. Et pourquoi dis-tu que tu es le Fils de Dieu, et ne peux-tu te sauver toi-même dans le danger ? Comment peux-tu porter secours à un autre qui t'invoque ? Si tu es le Christ, descends de la croix, et je croirai en toi : et maintenant je ne te considère point comme un homme, mais comme une bête sauvage condamnée à périr avec moi. » Et il se mit à dire beaucoup d'autres choses touchant Jésus, blasphémant et grinçant des dents contre lui, car ce voleur était pris dans les pièges du démon.

Mais le voleur qui était à droite, nommé Démas, voyant la grâce divine répandue sur Jésus, lui parla ainsi : « Je vois, Jésus-Christ, que tu es le Fils de Dieu ; je te vois, Christ, adoré par des milliers de myriades d'anges : pardonne-moi les péchés que j'ai commis ; fais que les étoiles ni l'astre de la nuit n'assistent pas à ma condamnation lorsque tu viendras juger toute la terre, parce que j'ai exécuté dans la nuit mes mauvais desseins. Fais que le soleil maintenant obscurci à cause de ton sort, n'éclaire pas le mal qui est dans mon cœur, car je ne puis rien t'offrir pour acquitter mes fautes. Déjà la mort de mes péchés devance la mienne. Tu accomplis le sacrifice ; délivre-moi, souverain de l'univers, de ta réprobation terrible ; ne permets pas au démon de m'engloutir et d'hériter de mon âme comme de celle du misérable crucifié à ta gauche. Car je vois comment le démon s'empare avec joie de son âme, et son corps devient peu à peu invisible : ne me place pas dans le parti des Juifs. Car je vois Moïse et les patriarches plongés dans une grande désolation et le démon se réjouissant de leur douleur. C'est pourquoi, ô mon maître, avant que je rende le dernier soupir, ordonne que mes péchés me soient remis, et souviens-toi de moi, pauvre pécheur, dans ta royauté, lorsque sur ton trône élevé qui domine les cieux tu viendras juger les douze tribus d'Israël : car tu as préparé au monde par toi-même le moyen d'éviter un grand châtiment. »

Ainsi parlait ce larron, et Jésus lui dit : « Je te dis en vérité, en vérité, Démas, tu seras avec moi dans le paradis, et les enfants du royaume, les descendants d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de Moïse, seront rejetés dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Toi seul tu habiteras dans le paradis jusqu'à ce que pour la deuxième fois je vienne pour juger ceux qui auront méconnu mon nom. » Jésus dit ensuite au voleur : « Quand tu seras parti, dis aux chérubins et aux Dominations qui portent le glaive flamboyant, gardiens du paradis (d'où le premier homme Adam, que j'avais créé dans ce même lieu, a été chassé par eux après avoir violé mes ordres), dis-leur qu'aucun homme ne verra le paradis jusqu'à ce que je vienne

(482) Il est fait mention dans l'*Evangile de l'enfance* (ch. 23, t. I, col. 995, de ce *Dictionnaire*) des deux larrons crucifiés à côté de Jésus-Christ et qui, selon le récit apocryphe, rencontrèrent la sainte Famille en Egypte. Ils sont appelés Titus et Dymachus. Dans l'*Evangile de Nicodème* (ch. 10, col. 1113) ils portent les noms de Dymas et de Gestas, et c'est ainsi que la plupart des écrivains les ont nommés. Dans les *Collectanea* vulgairement attribués à Bède, ils sont désignés comme se nommant Matha et Joca ; le P. Xavier, dans son *Histoire de Jésus-Christ*, les désigne d'une façon que nous n'avons pas rencontrée ailleurs : « Duo cum ipso crucifixi sunt latrones ; unus convieiator ad sinistram, nomine Justinus, alter pœnitens ad dextram, nomine Vicimus. » P. 481.

Selon des légendaires du moyen âge, ce fut celui des larrons sur lequel porta l'ombre du corps du Sauveur qui se convertit. Le cardinal Pierre Damien, mort en 1072, attribue sa conversion à une prière de la Vierge qui reconnut en lui celui qui avait pris en Egypte la sainte Famille sous sa protection.

Les Grecs célébraient la fête du bon larron, le 10 des calendes d'avril, les Latins le 8. La croix sur laquelle il mourut fut, dit-on, conservée longtemps dans l'île de Chypre. On trouvera des détails, que notre cadre nous interdit, dans d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, 1697, p. 512, dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes (au 25 mars), dans Peignot, notes sur l'*Histoire de la Passion*, par Olivier Maillard, p. 100, dans Molanus, *De historia sacrarum imaginum*, Louvain, 1594, l. IV, c. 9. Un auteur fécond, le Jésuite Théophile Raynaud, a composé un traité *De sancto latrone*. (*Voy.* le tome IX de ses Œuvres, Lyon, 1665, 19 vol. in-folio.)

César de Nostre-Dame, fils du célèbre astrologue, publia en 1606 à Toulouse, *Dymas ou le bon larron*, poëme devenu rare.

pour la deuxième fois pour juger les vivants et les morts. Ceci est écrit : Jésus-Christ Fils de Dieu, moi descendu du haut des cieux, sorti du sein invisible de mon Père sans en être séparé et venu sur la terre pour y prendre un corps et être crucifié, afin de sauver Adam ma créature, salut à mes dominations d'archanges, aux gardiens du paradis, aux serviteurs de mon Père. Je veux et j'ordonne l'admission de celui qui a été crucifié avec moi; qu'il soit absous de ses fautes, qu'il entre dans le paradis revêtu d'un corps immortel et qu'il demeure là où personne jusqu'à présent n'a pu demeurer. »

Et voici qu'après ces paroles Jésus rendit l'âme, le jour de la veille du sabbat, à la neuvième heure, et les ténèbres se répandirent sur toute la terre, une grande secousse se fit sentir, et le sanctuaire s'écroula ainsi que le pinacle du temple.

IV. Or, moi Joseph, j'ai demandé le corps de Jésus et je l'ai enseveli dans un tombeau neuf, où personne n'avait encore été déposé, mais on ne trouva pas le corps du voleur qui avait été à sa droite; et le corps de celui qui était à sa gauche était semblable à celui d'un dragon (483).

Mais lorsque j'eus demandé le corps de Jésus pour lui donner la sépulture, les Juifs irrités me renfermèrent dans une prison, où l'on retenait de force les malfaiteurs ; or, j'éprouvai ces traitements le soir du sabbat, et dans ce moment notre peuple outrageait la justice. Et voilà comment notre nation elle-même exerçait une dure oppression le jour du sabbat.

Or, le soir du premier jour du sabbat, à la cinquième heure de la nuit, Jésus vint à moi dans la prison avec le voleur crucifié à sa droite, qu'il avait lui-même envoyé dans le paradis, et une lumière éclatante remplit la chambre : la maison fut suspendue par les quatre coins, et le passage étant ouvert je sortis. Je reconnus donc Jésus le premier, et ensuite le larron qui apportait des lettres à Jésus. Et nous étant mis en route en Galilée, une vive clarté commença à briller sans origine apparente. D'un autre côté, un agréable parfum s'exhalait du larron, celui du paradis.

Or, Jésus s'assit dans un lieu et lut ce qui suit : « Nous, chérubins, et anges commis par ta divinité à la garde du jardin du paradis, nous communiquons ceci à ta puissance par l'intermédiaire du larron qui a été crucifié avec toi. Nous avons vu l'empreinte des clous de ce larron crucifié et l'éclat des lettres de ta divinité : le feu s'est éteint ne pouvant supporter la splendeur de cette empreinte, et nous sommes tombés frappés d'une grande crainte : car nous avons entendu le poëte du ciel, de la terre, et de toute la création, qui existe depuis les régions les plus élevées jusqu'aux profondeurs de la terre, chanter le premier homme Adam. Et en voyant la croix immaculée qui brillait sur le larron avec un éclat sept fois plus vif que celui du soleil resplendissant, la frayeur s'est emparée de nous ; nous avons ressenti la secousse de la terre, et ceux qui servent la mort ont dit avec nous à haute voix : « Saint, saint, saint celui qui commande au plus haut des cieux, » et les Puissances criaient : « Seigneur, tu t'es manifesté au ciel et sur la terre en portant la joie au monde, et ce qui vaut mieux qu'un tel présent, tu as par ta volonté invisible sauvé de l'éternité l'œuvre même de la mort. »

V. J'ai vu ces choses en voyageant en Galilée avec Jésus et le larron : Jésus se transfigura, et il n'était plus comme avant d'être crucifié, mais il était tout de feu : or, les anges le servaient toujours, et Jésus parlait avec eux. Pour moi, je passai trois jours avec lui : et aucun de ses disciples n'était avec lui, si ce n'est le larron seul.

Or, au milieu de la fête des azymes, arriva son disciple Jean : et nous n'avions pas remarqué ce qu'était devenu le larron. Et Jean demanda à Jésus : « Quel est cet homme, pour que tu ne m'aies pas encore présenté à lui? » Mais Jésus ne lui répondit rien. Alors Jean se prosternant devant lui : « Seigneur, » dit-il, « je sais que tu m'as aimé dès le commencement; pourquoi ne me fais-tu pas connaître cet homme? » Jésus lui dit : « Pourquoi demandes-tu des choses cachées? Un instant t'a-t-il enlevé l'intelligence? Ne vois-tu pas que le parfum du paradis remplit ce lieu? Ne connais-tu pas quel est cet homme? Le larron crucifié a obtenu le paradis. En vérité, en vérité je te dis que lui seul n'attendra pas le grand jour. » Et Jean répondit : « Rends-moi digne de le voir. »

Et comme Jean parlait encore, le larron lui apparut tout à coup; et Jean stupéfait se prosterna sur la terre. Or, le larron n'était plus tel qu'avant la venue de Jean, mais il était semblable à un roi entouré d'une grande puissance : il portait sa croix, et l'on entendit plusieurs voix qui disaient ensemble : « Viens dans le lieu qui t'est préparé : nous avons disposé pour toi des serviteurs, de la part de celui qui t'a envoyé jusqu'au grand jour. » Et après ces paroles, le larron et moi Joseph nous devînmes invisibles, et je me trouvai dans ma maison; mais je ne vis plus Jésus.

Et ayant vu ces choses, je les ai écrites, afin que tous croient en Jésus-Christ Notre-Seigneur, crucifié, et que personne ne célèbre plus la loi de Moïse, mais qu'on ajoute foi aux prodiges et aux miracles qu'il opéra, et que par cette croyance nous obtenions la vie éternelle et que nous arrivions au royaume des cieux ; parce qu'il est dû à Jésus gloire, force, louange et grandeur dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(483) Cette expression peut paraître singulière mais elle est ainsi dans le texte grec : Τοῦ δὲ ἐξ εὐωνύμων ὥσπερ δράκοντος ἰδέα, οὕτως ἦν τὸ σῶμα αὐτοῦ.

JOSÈPHE.

(Hypomnesticon, sive liber sacer memorialis.)

Tel est le titre d'un ouvrage écrit en grec et que Fabricius a publié à Hambourg avec une traduction latine, 1741, in-8°, 390 pages. Avant d'avoir été imprimé, il avait été cité par un grand nombre de savants, tels que Patrice Junius (dans ses *Notes sur les Epîtres clémentines*), Du Cange, Selden, Cotelier, G. Cave, Vossius, Olearius, etc. Les opinions de ces érudits variaient à l'égard de l'époque qu'il fallait assigner à Josèphe. Cave pensait qu'il avait dû écrire vers l'an 420; Vossius le regardait comme un même personnage avec un Joseph de Tibériade qui abandonna le judaïsme pour devenir Chrétien et dont saint Epiphane a parlé. (Hæres. 30, n. 4.) Mais Fabricius a montré que ces opinions étaient erronées; le manuscrit conservé à Cambridge ne saurait avoir la haute antiquité qui lui avait été attribuée, puisqu'il renferme des vers de Léon le philosophe.

Fabricius, sans déterminer l'âge de l'auteur, suppose qu'il vivait entre le VIII° et le X° siècle.

Oudin (*De scriptor. ecclesiast.*, t. II, p. 1061) est tombé dans une erreur complète en avançant que l'*Hypomnesticon* n'était autre chose qu'une traduction latine du livre de Joseph Gorionide.

L'*Hypomnesticon* forme une chronique divisée en 167 chapitres. Après un exposé sec et succinct des principaux faits de l'histoire des Israélites, l'auteur range par ordre de matières les sujets qu'il veut traiter et à l'égard desquels il accumule les exemples que lui offrent l'Ancien et le Nouveau Testament; en voici des exemples :

Chapitre 40. — *Quelles sont les femmes qui se conduisirent bien à l'égard de leurs maris et qui plurent à Dieu par leurs actions ?*

Chapitre 42. — *Quelles ont été les femmes dignes d'admiration à cause de leur sagesse ?*

Chapitre 51. — *Quels sont les hommes auxquels il a été enjoint de mourir lorsqu'ils n'étaient pas malades ?*

Chap. 57. — *Qui sont ceux qui ont été renversés à cause de leur arrogance?*

Chap. 60. — *Qui sont ceux qui ont été lapidés à cause de leurs péchés ?*

Chap. 69. — *Quelles sont les merveilles qu'a vues Moïse et quelles sont celles qu'il a accomplies?*

Chapitre 131 : *Quels sont les témoignages rapportés par les apôtres.*

Nous traduirons ce dernier chapitre qui a du moins le mérite de la brièveté.

« Matthieu dit, au sujet du domicile de Joseph, après qu'à son retour d'Egypte, il fut venu avec le Sauveur dans la ville de Nazareth : *Et venant à Nazareth, il y habita afin que ce qui est écrit fût accompli : Il sera appelé Nazaréen* (484). Saint Paul dans son *Epître aux Ephésiens* dit : *C'est pour cela qu'il est dit : Réveille-toi, toi qui dors, et Jésus-Christ t'éclairera* (485). Et ailleurs cet apôtre dit : *Suivant qu'il est écrit : Le premier homme a été fait une âme vivante, mais le second est un esprit vivifiant* (486). Et parlant aux prêtres de Milet il dit : *Souvenez-vous des paroles du Seigneur Jésus qui a dit qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir* (487). »

On croit Josèphe originaire de la Bretagne. Il voulut donner à sa nation une histoire en hébreu; il la tira d'une version latine de Flavius Josèphe et il y mêla beaucoup de fables (*Voy.* Basnage, *Hist. des Juifs*, l. IX, ch. 6; Wolf, *Bibl. hebr.*, t. I, p. 509.)

Malgré les contes dont fourmille cette *Chronique*, des rabbins ont dit que toutes les paroles qu'elle contient sont justice et vérité; que ce livre est celui qui approche le plus de ceux des prophètes; que la main de Dieu était sur son auteur pendant qu'il le composait.

JOSUÉ.

(Ecrits qui se rapportent à Josué.)

Joseph Scaliger (*De emendatione temporum*, lib. VII) mentionne une chronique rédigée d'abord en hébreu et traduite en arabe, mais écrite en caractères samaritains. Elle relate l'histoire des Samaritains depuis la mort de Moïse jusqu'à l'époque de l'empereur Adrien. Elle porte le nom de livre de Josué, parce qu'elle commence au moment où ce chef, objet d'une vénération particulière de la part des Samaritains, succéda à Moïse. Quoique mêlé de bien des fables, cet ouvrage n'est point indigne d'attention.

Scaliger légua ce manuscrit à la bibliothèque publique de l'académie de Leyde, et il figure dans le catalogue imprimé de cette bibliothèque (488), p. 282. L'orientaliste Hottinguer en fit une copie; il annonçait l'intention de le publier en l'accompagnant

(484) *Matth.* II, 23.
(485) *Ephes.* V, 14.
(486) *I Cor.* XV, 46. — Cette citation de saint Paul paraît devoir se rapporter aux paroles qu'on trouve dans la *Genèse* (II, 7), au sujet d'Adam.
(487) *Act.* XX, 35.

(488) Il est question de cette chronique dans l'*Introduction* (en allemand) de De Wette *aux livres de l'Ancien Testament* (4° édition, Berlin, 1833), et dans Maurer, *Commentar über das Buch Josua*, Stuttgard, 1831, in 8°. Nous aurons l'occasion de la mentionner derechef à l'article SAMARITAINS

d'une traduction latine, mais ce projet ne fut point exécuté. Il a du moins publié un sommaire des faits relatés dans les quarante-sept chapitres de cette *chronique*, sommaire que Fabricius a reproduit et que nous allons traduire en français (489).

« I. Résumé de l'ouvrage entier racontant l'état des Israélites sous Moïse dans le désert, ainsi que sous Josué et les autres Juges.

« II. Moïse étant près de la mort, transmet à Josué les insignes du commandement, au milieu de l'assentiment et des félicitations du peuple entier. Il confie au prêtre Eléazar le soin de la véritable religion. Enfin ayant réuni ses troupes, il attaque les Madianites.

« III. Le magicien Bileam est appelé par cinq des rois des Madianites et des Moabites qui lui demandent de maudire les Israélites; Dieu le lui défend, et il bénit les Israélites malgré l'indignation des rois. (Ce chapitre est emprunté en grande partie au livre des *Nombres*, ch. XXII-XXIV.)

« IV. Bileam s'avise d'un stratagème à employer contre les Israélites. Il conseille aux rois dont il n'avait pu, par suite de l'intervention divine, seconder les projets, de recourir à un autre moyen; il leur recommande d'envoyer au camp des Israélites des bandes de jeunes filles, belles et parées de bijoux et d'ornements d'or, afin qu'elles provoquent les Israélites à la débauche et au péché, et qu'ils attirent ainsi sur eux la colère de Dieu. Ce conseil se trouve du goût des rois, et ils envoient, le jour du sabbat, vingt-quatre mille jeunes filles qui séduisent les Israélites et les mènent à leur gré. Dieu, enflammé contre son peuple d'un très-juste courroux, les frappe rudement, et des milliers d'Israélites et de gentils, de l'un et de l'autre sexe, périssent de mort subite. Mais enfin Eliézer, tout bouillant de zèle, perce de sa lance la fille du roi et apaise la colère de Dieu.

« V. Moïse, excité par l'ordre de Dieu, et ne voulant pas laisser impunie la fraude impie des Madianites, envahit leur pays à la tête d'une grande armée; il se saisit des cinq rois par suite d'un heureux stratagème. Bileam, occupé d'adorer les idoles, est tué, contre la volonté de Josué qui désirait le conduire vivant à Moïse.

« VI. Moïse ayant adressé au peuple de sérieuses exhortations et ayant prophétisé les choses qui devaient arriver à chaque tribu, meurt sur la montagne de Nébo Les Israélites déplorent amèrement sa perte.

« VII. Josué prononce un éloge de Moïse dont il raconte les actions depuis sa naissance jusqu'à son décès, et il expose les dons précieux que le Seigneur lui avait accordés, de préférence aux autres hommes.

« VIII. Josué retourne au camp des Israélites; il pleure Moïse durant trente jours ; les Cananéens, reprenant courage à la mort de Moïse, se décident à attaquer derechef les Israélites.

« IX. Dieu fortifie Josué par le secours de sa présence; il veut qu'il ait de la résolution; il lui commande de passer le Jourdain et de commencer l'occupation de la Terre-Sainte.

« X. Josué avertit de leurs devoirs toute l'assemblée du peuple d'Israël ; il leur expose l'alliance nouvelle que Dieu fait avec eux. Il promet à ceux qui écouteront la voix de Dieu la bénédiction du Seigneur et la victoire sur les ennemis.

« XI. Le peuple, versant des larmes et l'esprit soumis, promet de suivre la parole de Dieu sans s'en écarter ni à droite, ni à gauche.

« XII. Recensement des Israélites. Les tribus de Ruben et de Gad et la demi-tribu de Manassé reçoivent la portion qui leur est assignée.

« XIII. Fable relative aux espions envoyés à Jéricho. (Les Samaritains ne reçoivent que le Pentateuque et mêlent de nombreux récits absurdes à l'histoire des Hébreux.)

« XIV. Josué, après le retour des espions, prépare le peuple à une expédition. Un miracle tel que depuis nul homme n'en a vu de semblable, fait que le Jourdain se dessèche pour livrer passage. Les prêtres s'avancent les premiers portant l'arche d'alliance et tout le peuple les suit. Hymne des lévites après que le passage a été effectué.

« XV. Josué célèbre par un hymne la puissance du Seigneur qui a conduit, à travers le Jourdain desséché, les Israélites dans la Terre-Sainte. Les rois voisins sont épouvantés par un si grand miracle, et beaucoup en l'apprenant tombent morts. Josué se trouve dans l'assurance de la bénédiction de Dieu.

« XVI. La ville de Jéricho est capturée et livrée à la destruction ; le sacrilége d'Achan est découvert.

« XVII. Le crime d'Achan est découvert par la voie du sort. Il est mis à mort avec tous ses parents, après avoir fait l'aveu entier de sa faute. La colère de Dieu est apaisée.

« XVIII. Les Gabaonites rachètent leur vie par leur astuce. Ils feignent de venir de pays éloignés et ils obtiennent une alliance de la part de Josué et des Israélites.

« XIX. Cinq chefs ou petits rois déclarent la guerre aux Gabaonites; ceux-ci, voulant détourner le péril qui les menace, implorent le secours de Josué. Les rois mis en fuite cherchent un refuge dans des cavernes; ils en sont arrachés et mis à mort.

« XX. Dieu soutient Josué contre les ennemis qui, frappés du feu du ciel, sont atteints d'une terreur panique; et la victoire revient aux Israélites qui avaient d'abord été forcés de tourner le dos. Josué transmet à Eléazar, au moyen d'une lettre attachée aux ailes d'un oiseau, la nouvelle d'une victoire glorieuse, et il annonce qu'il ne reviendra que lorsqu'il aura soumis toute la Terre promise aux Israélites. Ayant effectué cette conquête, Josué revient à sa demeure, et se purifie avec toute l'armée dans le fleuve qui coule

(489) *Catalogus librorum tam impressorum quam manuscriptorum bibliothecæ publicæ universitatis Lugduno-Batavicæ, cura et opera* W. *Singuerdii, Jac. Gronovii et Joh. Heymanieri*, Leyde, 1717, in-folio.

du sommet du mont béni. Des sacrifices sont offerts, un jour de fête est célébré, et des actions de grâces sont rendues à Dieu pour l'occupation de la Terre-Sainte.

« XXI. Les limites de la Terre promise sont mesurées, et trois asiles sont établis.

« XXII. Josué rend grâces aux deux tribus et demie, au nom des autres tribus, de ce qu'elles n'ont pas occupé le territoire dont elles avaient été mises en possession, avant d'avoir aidé leurs frères à expulser les ennemis du reste de la Terre promise. Il leur recommande avec une grande solennité, comme leur chef suprême, le roi Nebichus qui, se séparant de ses sujets au delà du Jourdain, est accueilli avec beaucoup d'honneurs et d'empressement.

« XXIII. La terre est mesurée et répartie entre les dix tribus. Eléazar donne son suffrage à cette répartition. Josué élève non-seulement une citadelle, mais encore un temple au sommet du mont béni.

« XXIV. Les Israélites résidant dans la Terre-Sainte servent Dieu suivant le précepte de la Loi. Ils éprouvent les nombreux avantages de leur fidélité, jouissent d'une profonde paix pendant vingt ans, et ils ont sur tous les rois et princes répandus jusqu'à de grandes distances une complète supériorité.

« XXV. La guerre se ranime entre les Israélites et les nations étrangères. Schaubec, fils d'Héman, roi des Perses, tué par Josué, appelle aux armes les rois disséminés dans tout l'univers, afin de venger la mort de son père, et d'exterminer les Israélites.

« XXVI. Lettre du roi Schaubec à Josué.

« XXVII. Cette lettre est envoyée à Josué par un ambassadeur le dixième jour du second mois, après la vingt-unième année à compter de l'entrée dans la Terre promise. Mais comme Josué était occupé à décider des procès, et qu'un jour de fête approchait, il ne voulut pas d'abord lire cette lettre au peuple, de crainte que les Israélites effrayés fussent moins appliqués à l'observation de la loi. Après la fête, la lettre fut lue en présence des chefs du peuple qui furent effrayés des menaces que faisait Schaubec, mais qui se promirent de triompher de lui avec l'aide de Dieu.

« XXVIII. Josué répond aux rois, et les reprend fortement de leur témérité. Il ne se préoccupe pas de leurs menaces et de la guerre qu'ils préparent. Il leur oppose le secours divin qui avait jusqu'alors toujours soutenu miraculeusement les Israélites, et repoussé les efforts de leurs ennemis.

« XXIX. Les Israélites reprennent courage lorsqu'ils connaissent la fermeté des sentiments exprimés dans la lettre de Josué aux rois, et ils lui rendent grâces. D'après l'ordre de Josué, la cavalerie se réunit et dans l'espace d'une heure, 300,000 hommes sont rassemblés. La réponse de Josué est lue de nouveau en présence de l'envoyé de Schaubec.

« XXX. L'envoyé ayant vu l'armée des Israélites, revient vers les siens, tout abattu et craintif.

« XXXI. L'envoyé, de retour de sa mission, lit publiquement les lettres de Josué. Les rois, à la lecture du seul titre où Josué est qualifié avec les siens de noms très-honorables, et où les rois sont traités avec beaucoup de mépris, perdent courage et désespèrent de la victoire, ce qu'ils témoignent en répandant beaucoup de larmes. Tandis qu'ils déplorent leur sort, la mère de Schaubec, très-experte dans la magie, vient au milieu d'eux avec un vieux magicien et réprouve leur pusillanimité. « Comment, disent-ils, avez-vous une telle frayeur d'un ennemi que vous n'avez pas vu? Nous aussi, nous entendrons l'envoyé. » L'envoyé vient et il ne laisse aucun espoir de triompher des Israélites, soit par des enchantements, soit par des stratagèmes, soit par la force des armes. Mais en dépit de ses paroles, ils persistent à vouloir employer contre le peuple de Dieu les ressources de la magie.

« XXXII. Josué se prépare à l'expédition contre les rois, mais avant de faire marcher l'armée, il ordonne à Eléazar de convoquer le peuple, de le bénir selon le commandement de la Loi, et de prier pour le salut du peuple, tandis que lui, Josué, combattra les ennemis.

« XXXIII. Josué et les autres Israélites ont les yeux abusés par des artifices magiques, de sorte qu'ils se croyaient entourés de murs de fer. Cela advint par la permission divine, afin de procurer au roi Nébichus une renommée et une gloire éternelles. Enfin ces murs s'écroulèrent au son de la trompette du prêtre Eléazar, et les ennemis furent mis en fuite.

« XXXIV. Josué envoie, par le ministère d'une colombe, des lettres à Nébichus, vice-roi des deux tribus et demie, et déplore son sort.

« XXXV. Lettre de Josué à Nébichus. Il se plaint de se trouver enfermé entre sept murailles de fer, il le conjure de venir à son secours sans aucun délai.

« XXXVI. Nébichus, fils de Giléad, petit-fils de Macir, arrière-petit-fils de Manassé, ayant reçu les lettres de Josué, marche au secours des Israélites avec une puissante armée. Il perce d'un dard Schaubec, les autres ennemis prennent la fuite et les Israélites rendent à Dieu des actions de grâces pour leur victoire.

« XXXVII. Abrégé des lois, des rites et des Israélites dans le temps de la tranquillité, après la fin des guerres avec les rois; prescriptions relatives au jubilé; de l'année de rémission; des fêtes, des dîmes à payer aux lévites et aux prêtres; de l'affranchissement des esclaves hébreux, des sacrifices à célébrer sur le mont béni.

« XXXVIII. Josué, étant près de la mort, fait ses adieux aux Israélites. Le sort désigne pour son successeur Babel, son neveu, fils de son frère Chaleb de la tribu de Juda. Il exhorte le peuple à ne pas s'écarter des voies du Seigneur. Il meurt et il est ense-

veli dans la caverne de Sed; Babel, après avoir jugé le peuple pendant neuf ans, meurt et laisse pour successeur Ferf de la tribu d'Ephraïm. On ne connaît pas, à l'exception de Samson, les noms des autres juges qui, durant deux cent soixante ans, administrèrent la république des Hébreux.

« XXXIX. Le grand prêtre Eléazar, étant près de mourir, recommande aux chefs des Israélites l'accomplissement de leurs devoirs et leur prescrit l'observation du culte divin. Il se rend à la caverne, et ayant quitté les vêtements sacerdotaux, il meurt et il y est enseveli. Son fils Pinchus lui succède, et ayant accompli les mêmes cérémonies, il se démet du sacerdoce au moment de sa mort, et il est enseveli dans le même tombeau que son père.

« XL. Samson périt d'une manière tragique. Les ennemis des Israélites apprennent dans les livres de Biléam qu'ils ne peuvent causer de dommage aux Israélites, que si ceux-ci provoquent la colère de Dieu par leur impiété et par leur apostasie. On envoie donc des hommes malintentionnés, qui, gagnant la familiarité des Israélites, leur inculquent des mœurs corrompues, ce qui excite la colère de Dieu, de sorte que le temple, privé par le feu céleste de la splendeur de sa gloire, est complétement obscurci.

« XLI. Le chroniqueur continue, sans en prévenir, les histoires racontées dans les livres de Samuel qu'il met en lambeaux d'une façon déplorable. Il relate la dispute élevée entre les fils de Pinchus et le prêtre Eli, au sujet de la dignité sacerdotale. Il calomnie Eli, ce pieux vieillard, et le représente comme un magicien qui avait amassé d'immenses richesses par la pratique de la sorcellerie. Il lui reproche d'avoir offert des sacrifices contre l'ordre de Dieu, et d'avoir, par une audace schismatique, troublé le culte sacré. Il ne craint pas de dire que Samuel, cet homme de Dieu, était adonné à la magie.

« XLII. L'historien raconte bien des faits qu'on trouve dans l'Ecriture; il parle de la guerre faite aux Israélites par les Philistins, du meurtre du fils d'Eli, de l'enlèvement de l'arche, de la mort d'Eli.

« XLIII. On y trouve les fables au sujet du roi de Perse, Bachtnezar. (Hottinguer les a mentionnées dans ses *Exercitationes antimorin.*, sect. 49.)

« XLIV. Histoire d'Idden et d'Alexandre le Grand. (*Voy.* le même ouvrage, sect. 55.) Indication des villes et des pays conquis par Alexandre. Il ordonne aux Samaritains et aux autres Juifs d'ériger des statues, selon la coutume des gentils; pour se soumettre à cet ordre, ils veulent que les enfants nouveau-nés reçoivent le nom d'Alexandre. Et lorsque le roi, à son retour d'Egypte, leur demande où sont les statues, ils s'écrient, en montrant leurs enfants: « O roi, voici des statues vivantes auxquelles nous avons donné ton nom. »

« XLV. Long récit du siége de Jérusalem, par Adrien. L'empereur accorde la possession de Naplouse, et y construit plusieurs palais. En ce temps-là, les Samaritains se virent enlever leurs livres historiques et généalogiques, et les choses restèrent dans une situation très-fâcheuse jusqu'à Barabarra, fils de Nathanaël, fils d'Abkan, à l'égard duquel on trouve des récits détaillés.

« XLVI. Nathanaël eut trois fils, Babarraba, Akbas, et Pinchus. Les Romains défendent aux Samaritains de circoncire aucun de leurs enfants. Ceux-ci n'osant violer ouvertement cette défense, conduisent en secret leurs enfants dans des cavernes où ils les font circoncire par leurs servantes. Les Romains veulent de plus qu'ils mangent de la chair de porc et autres viandes défendues. Ils placent aussi sur le mont Garizim un oiseau d'airain, qui, lorsque les Samaritains venaient sur la montagne pour célébrer leur culte, s'écriait, «Hébreu:» alors les Romains qui se tenaient en embuscade s'élançaient aussitôt et tuaient l'Hébreu dont la présence leur était signalée.

« XLVII. Lévi, neveu de Babarraba, est envoyé par son oncle à Constantinople, pour y apprendre les arts libéraux; il fait dans les lettres de tels progrès qu'il est élu grand prêtre; il demande la permission de se rendre sur le mont Garizim, et l'ayant obtenue de l'empereur, il se rend à Naplouse avec une grande escorte. » (Le chroniqueur ne fait pas connaître si les Samaritains réussirent dans leur intention de secouer le joug des Romains.)

Lettre du roi des Perses et des Mèdes à Josué. — Fabricius (*Cod. pseudepigraphus Vet. Testam.*, t. II, p. 130) a publié cette pièce d'après Eusèbe Nieremberg (*De origine S. Scripturæ*, l. I, c. 16) qui cite le *Sepher Juchasin* du rabbin Abraham Zachut (490), et la *Chaîne des traditions* du rabbin Gedalia. (*Voy.* aussi N. Serarius, *Ad Josuam*, t. II, p. 474, et J. Buxtorf, *Catalecta philologico-theologica*, Bâle, 1707, in 8°, c. 274.)

« Samuel Scholem dit: « J'ai trouvé et j'ai vu dans le *Livre des chroniques* des Cuthéens ou des Samaritains, un récit qui figure dans un commentaire juif. Il est ainsi conçu: « Lorsque Josué eut subjugué le pays d'Israël, et qu'il eut fait périr trente-un rois, il arriva qu'un de ces rois avait un fils souverain de l'Arménie mineure, qui s'appelait Schobuch. Il réunit autour de lui les rois des Mèdes et des Perses au nombre de qua-

(490) Ce rabbin, né à Salamanque, écrivait à la fin du XVe siècle. Le *Sepher Juchasin* ou *Livre des lignages*, donne la série de tous les rabbins qui ont existé jusqu'en l'an 1500; il y est question des rois d'Israël, des monarques des autres nations, des académies juives établies à Sora et à Pumbedita et des événements arrivés chez le peuple israélite. On connaît plusieurs éditions de cet ouvrage: Constantinople, 1566, in-4°; Cracovie, 1580, in-4°; Amsterdam, 1717, in-4°. Aaron Margalith en a donné une traduction latine, écrite sans élégance, mais fidèle, à ce que dit Wolf.

rante-cinq. Et ils prirent avec eux un géant nommé Japhet, qui était d'une force extraordinaire, et habitué à brandir sa lance contre un grand nombre d'ennemis; ils rassemblèrent une armée nombreuse comme le sable qui est sur le rivage de la mer, et ils envoyèrent une lettre à Josué, et elle était ainsi conçue: « De la part de l'excellente et heureuse réunion des Mèdes et des Perses, les rois te saluent, ô Josué, fils de Nun.

« Tu es le loup du soir. Nous savons ce que tu as fait à l'égard de nos proches, quelles dévastations tu as commises dans les palais de nos alliés; tu n'as épargné personne, depuis l'enfant jusqu'au vieillard; tu as fait périr les pères par le glaive, et tu as détruit toutes leurs villes renommées. Apprends donc et sache que, dans trente jours, à partir de celui-ci, nous te rejoindrons et te rencontrerons sur les frontières de ton héritage, au mont Ephraïm. Nous sommes quarante-cinq rois puissants, et chacun de nous commande à soixante mille guerriers braves, bien exercés à la guerre et bien pourvus d'armes, et le géant Japhet nous donne son appui. Tiens-toi donc prêt; apprête tes armes, et ne dis pas, j'agirai plus tard, car nous marchons rapidement contre toi. »

« Ils remirent ces lettres à un messager sage et prudent, qui partit et trouva Josué assis sur son trône royal, et tout le peuple se tenait debout autour de lui. Et Josué ordonna que le messager fût conduit en sa présence, mais il ne fit pas à attention à lui jusqu'à ce qu'il eut achevé de juger les affaires des Israélites. Alors il reçut l'écrit de sa main, et il le lut dans la maison de Dieu, en jeûnant, et en pleurant, et il resta en sa demeure, jusqu'à ce que le jour de la fête de la Pentecôte qui était proche fût passé. Il ne voulut pas en ce temps causer aucun souci au peuple, mais comme je l'ai dit, il garda ces lettres auprès de soi, et quand la fête de la Pentecôte fut passée, il réunit l'assemblée entière du peuple, et lut ces lettres en sa présence, et il dit: « Vous savez que j'ai déjà livré bien des combats, et jamais les rois étrangers ne m'ont troublé, mais dans cette circonstance, je suis saisi de crainte et d'effroi. » Lorsque les Hébreux l'entendirent parler ainsi, ils furent livrés à une grande douleur, ils sentirent tous leurs reins vaciller et leurs genoux s'entre-choquer; ils baissèrent la tête vers la terre, et ils dirent à Josué: « Nous t'écoutons comme nous avons écouté Moïse. O prince, prends le livre, et écris comme les hommes sont dans l'usage de le faire, et réponds à ceux qui nous haïssent en termes durs et amers comme l'absinthe. » Josué répondit: « Attendez, et je vous ferai connaître la réponse que j'ai faite à ces lettres, et si elle vous paraît convenable, je l'enverrai. » Tout le peuple dit: « Ouvre ta bouche et que tes paroles soient éclatantes. » Alors Josué lut et dit:

« Au nom du Dieu d'Israël qui renverse les forts et les superbes, qui frappe de mort les impies révoltés contre lui, qui disperse les pécheurs réunis pour faire le mal et qui rassemble les justes et les saints épars, le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Seigneur qui combat et triomphe. De la part de moi Josué et de l'Eglise sainte et choisie, et de la bienheureuse réunion d'Israël, des fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, au peuple qui veut nuire, à l'assemblée de ceux qui adorent des idoles et qui rendent un culte à des objets inanimés, nul salut. Dieu a dit: Sachez que vous avez mal agi lorsque vous êtes venus inquiéter le lion endormi et que vous l'avez réveillé, car il versera votre sang. J'ai vieilli dans la justice afin de faire retomber sur votre tête ce qui doit vous revenir. Pourquoi osez-vous venir dans le lieu saint? Pourquoi avez-vous l'audace de venir souiller notre pays? Préparez-vous et ne sortez pas de votre terre, parce que, dans une semaine, je viendrai vers vous et j'exterminerai vos guerriers, et la fuite ne vous sauvera pas. Vous vous glorifiez de ce que vous êtes quarante-cinq rois et que chacun de vous a sous ses ordres soixante mille hommes vaillants. Je ne me glorifierai pas de ce qu'il y a avec nous des rois de la terre, mais de ce qu'il y a les anges du Très-Haut, dont un a renversé Sodome et Gomorrhe, un a fait tomber le déluge, un a divisé la terre entre soixante-dix peuples (491), et le peuple qui est avec moi compte six cent mille hommes vaillants; ils ont passé la mer et le désert, et Dieu les a précédés de nuit et de jour dans une colonne de nuée et dans une colonne de feu, et douze mille choisis parmi eux ont fait périr les cinq rois de Madian et ont tué Balaam, fils de Béhor, et tous les mâles dont pas un seul n'est resté. Et un prêtre nommé Phinée force tous les ennemis à s'enfuir aussitôt qu'il sonne dans les trompettes retentissantes qu'il tient en ses mains. N'avez-vous pas entendu parler de Pharaon et de toute la multitude qui l'accompagnait, et qui périt avec lui dans la mer, tandis que nous passions comme sur le sable desséché? N'avez-vous pas appris comment nous avons traité Amalec et son peuple? N'avez-vous pas vu comment nous avons frappé Seon et Og, les deux rois des Amorrhéens? Si vous avez avec vous Japhet, dont la force est grande, nous avons le fort des forts, le Très-Haut élevé au-dessus de toutes les créatures. »

Les fils d'Israël entendirent ces paroles et ils restèrent à leur place, et Josué renvoya le messager en son pays. Et il revint vers ceux qui l'avaient envoyé et il leur rapporta ce qu'il avait vu; il leur dit que la stature de Josué était de cinq coudées et comment il était vêtu d'hyacinthe et de pourpre, et qu'il avait

(491) L'idée de l'existence de soixante-dix peuples divers composant la race humaine se rencontre assez souvent chez les anciens auteurs juifs.

sur la tête une couronne royale où était inscrit le nom de Dieu. Quand les peuples apprirent ces choses, s tombèrent la face contre terre, et ils dirent : « Qu'est-ce que nous avons fait? nous avons attiré sur nous de grands maux. »

JUDAS.

S'élevant au IIe siècle au milieu des gnostiques, les caïnites ou judaïtes se signalèrent par la témérité de leurs idées; dans sa haine contre les Juifs et les doctrines mosaïques, cette secte regarda comme autant d'hommes supérieurs et de justes tous les ennemis du Dieu des Juifs, tous les hommes que frappa la colère de Jéhovah. Judas était, selon eux, le seul apôtre instruit des rapports du monde inférieur avec le monde supérieur et connaissant la gnose céleste. Il savait que l'empire de Jéhovah serait détruit par la mort du Sauveur, et c'est pour amener ce résultat qu'il trahit Jésus-Christ.

Cette secte étrange mettait ses doctrines antisociales sous le patronage d'un prétendu évangile de Judas qu'elle donnait comme le seul évangile véritable et qui est aujourd'hui perdu, mais qui a été mentionné par saint Irénée, saint Epiphane et Théodoret.

Empruntons à M. Matter (*Hist. du gnosticisme*, t. II, p. 172) quelques détails sur les extravagantes théories d'une école qui ne put sans doute recruter de nombreux prosélytes et qui disparut promptement :

« Les caïnites, loin de se dire ennemis du christianisme, prétendaient au contraire être des Chrétiens meilleurs en tout point que les autres. Ils rejetaient comme erroné le code entier des orthodoxes. Pour la science, leur évangile était complété dans un ouvrage composé par saint Paul après ce ravissement au troisième ciel, où il avait vu des choses qu'il n'était point permis à l'homme d'articuler.

« En effet, ils abusaient de cette vision pour assigner une origine suivie à la prétendue révélation qui faisait la base de toutes leurs théories.

« Un autre de leurs écrits apocryphes était un *Traité contre Hystéra*. Ils désignaient par ce terme, qui est le Yoni du système indien, et dont ils faisaient une injure, le créateur Jéhovah, Ialdabaoth.

« Ils abusèrent d'une manière bien plus extravagante des principes que proclame le christianisme sur l'affranchissement de l'homme par la rédemption et sur l'adoration de Dieu en esprit et en vérité.

« Le premier devoir de la morale supérieure, disaient-ils, est d'anéantir l'empire du mauvais ange, ses œuvres, son institution, ses lois; ils ajoutaient qu'en méprisant toutes ces lois, l'homme s'affranchit, se sauve et se place au-dessus d'elles.

« Ils appelaient cet acte d'affranchissement, *passer par toutes les choses*, c'est-à-dire prouver le mépris de toutes les lois judaïques et le mépris de la matière sur laquelle règne Jéhovah, en se livrant à tout ce que proscrit ce Dieu, et à tous les plaisirs.

« Ils s'y livrèrent en effet, au rapport de leurs adversaires, avec la plus effroyable licence et en dérision des mauvais anges dont ils pratiquaient ainsi les œuvres tout en se livrant à de bizarres invocations. »

Des circonstances apocryphes relatives à Judas n'ont pas manqué d'être avancées en assez grand nombre, mais elles ne sont guère dignes qu'on s'y arrête.

D'après la tradition constante du moyen âge, Judas était roux. Shakspeare fait allusion à la couleur de ses cheveux dans une de ses comédies (*As you like it*, act. III, sc. IV):

> His very hair is of the dissembling colour
> Something browner than Judas's.

Thiers en parle aussi. (*Histoire des perruques*, 1710, p. 28.)

Parmi les ouvrages relatifs à Judas, nous mentionnerons les *Exhortationes academicæ* de Jacques Gronovius *De nece Judæ et cadaveris ignominia*, Leyde, 1702-1703, 2 parties in-4°. Ce travail n'est point mentionné dans la *Bibliographie biographique* de M. OEttinger laquelle indique (col. 864) sept ouvrages relatifs à Judas; nous n'emprunterons à cette liste que les titres de deux dissertations composées, l'une par J.-F. Hebenstreit, *De Juda Ischarioth*, Wittembergæ, 1712, in-4°; l'autre par C.-G. Zandt, *De Juda proditore, Simonis Bethaniensis filio*, Lipsiæ, 1769, in-4°.

Signalons aussi : *Judas Ischariotes, tragœdia nova et sacra* (5 actes, vers), Thoma Naogeorgo auctore, sans lieu ni date, in-8°. (Vers 1553.) Nous avons déjà eu l'occasion de citer diverses légendes relatives à Judas (*Dictionnaire des légendes du christianisme*, Migne, 185, col. 714), nous n'y reviendrons point.

JUSTIN.

(Evangile de saint Justin.)

Saint Justin le martyr a placé dans ses écrits beaucoup de traits empruntés à l'histoire évangélique; ils se rapportent partie à des actions du Sauveur, partie aux paroles qu'il a prononcées. C'est surtout dans les Evangiles de saint Matthieu et de saint Luc qu'ils se retrouvent, plus rarement dans celui de saint Jean. On peut les partager en diverses catégories :

Dans certains passages, il y a identité ver-

bale, mais cette circonstance est peu commune. En voici quelques exemples :

Dialogue avec Tryphon, p. 301 (édition de Cologne, 1682, in-fol.) *Venient ab Oriente.* (Voy. *saint Matthieu*, ch. VIII, 11 et 12.) *Ibid.*, p. 333 : *Nisi abundaverit justitia*, etc. (Ch. V, 17.) *Apologie*, p. 64 : *Omnis arbor non faciens fructum.* (Ch. VII, 17.) Le *Dialogue avec Tryphon*, p. 327, cite aussi saint *Luc*, ch. I, 38.

Dans quelques passages, il n'y a qu'une légère différence d'un mot; *Apologie* 2, p. 64 : Οὐχὶ πᾶς (οὐ πᾶς, *Matth.* VII, 21). *Dialogue*, p. 384 : Δοθήσεται αὐτοῖς (δοθήσεται αὐτῇ, *Matth.* XVI, 4). *Ibid.*, p. 269 : Ἠλίας μὲν ἐλεύσεται καὶ (Ἠλίας μὲν ἔρχεται πρῶτον καί. *Matth.* XVII, 12.) Les versets 11 et 12 du chapitre III de *saint Matthieu* cités dans le même dialogue, p. 268, présentent aussi quelques différences, ainsi que divers préceptes de Jésus rapportés dans l'*Apologie*, p. 61 et suiv. d'après saint Matthieu, ch. V, 28; et 29, 32; ch. XIX, 12, 42 et 46; XVI, 26; *Luc*, VI, 29 et 36; *Matth.*, XI, 27; XXI, 13; XXIII, 17; XXV, 41. (La *Vulgate* rend ainsi ce dernier verset : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus;* et le traducteur de saint Justin traduit ainsi le texte grec de son auteur : *Abite in tenebras exteriores quas paravit Pater Satanæ et angelis ejus.*) Quelques différences se montrent aussi entre les passages rapportés dans l'*Apologie*, p. 63, et *saint Matthieu*, ch. V, 37, et ch. XIX, 16; p. 63, et *Matth*, V, 22; p. 64, et *Luc*, X, 16 : *Cui plus contulit Deus, plus etiam reposcet ab eo;* rédaction fort abrégée des paroles de l'évangéliste. Des modifications semblables ajoutant parfois aux expressions du texte canonique, le condensant quelquefois, se manifesteront en comparant les passages sités : *Apologie*, p. 64, et *Luc*, XII, 48; *ibid.*, p. 66, et *Matth.*, XIX, 26; *Dialogue*, p. 235, et *Matth.*, XXIII, 23; *ibid.*, p. 308, et *Matth.*, XXII, 30; *Luc*, XX, 36; *Apologie*, p. 94, et *Jean*, III, 3 et 4; *ibid.*, p. 63, et *Matth.*, VI, 25 et suiv.

On trouve aussi des passages formés de la réunion des expressions de deux évangélistes, en voici un exemple : *Ille* (*Joannes*) *clamitavit : Non ego sum Christus, sed vox clamantis. Veniet enim fortior me cujus non sum dignus aut idoneus ut calceamenta portem.* Voy. *Jean*, I, 20, 23 : *Non sum ego Christus..... Ego vox clamantis in deserto.* Et *Matth.*, III, 11 : *Qui autem post me venturus est, fortior me est, cujus non sum dignus calceamenta portare.*

Les citations historiques sont conformes, quant au fond du récit, avec la narration évangélique, mais dans les expressions, elles en diffèrent parfois assez sensiblement : on peut rapprocher les passages suivants :

Dialogue avec Tryphon, p. 303, et *Matth.*, I, 18 à II, 23; *Luc*, XI, 2 à 5; *ibid.*, p. 100, et *Luc*, I, 35, 38; *ibid.*, p. 88, et *Luc*, III, p. 23; *ibid.*, p. 316, et *Matth.*, III, 4; *ibid.*, p. 315, et *Matth.*, III, 13, 16, 17; *ibid.*, p. 268, et *Matth.*, XIV, 3, 6; *ibid.*, p. 328, et *Matth.*, XXVII, 39, 40, 43; *ibid.*, p. 333, et *Marc*, III, 17; *ibid.*, p. 331, et *Luc*, XXII, 44; *Apologie*, p. 50, et *Luc*, XXIV, 25.

Une attention spéciale sera accordée aux circonstances qui ne sont pas rapportées dans les Evangiles canoniques : *Dialogue*, p. 303 : *Nato autem tum puero in Bethleem, quia Joseph in via eo non habuit qui diverteret, in specum quemdam vico proximum concessit. Atque ibi cum essent, enixa est Maria Christum, et in præsepi posuit, ubi eum ex Arabia venientes invenerunt Magi.* *ibid.*, p. 315 : *Ac tum Jesu ad Jordanem flumen adveniente, ubi Joannes baptizabat, cum Jesus in undam descendisset, et ignis in Jordane accensus est.* On pourrait aussi signaler des passages p. 267, 296 et 316, mais nous ne voulons pas entrer dans des détails trop minutieux.

Saint Justin mentionne les Evangiles et les Mémoires (*Memorabilia*) des apôtres comme lui ayant fourni les circonstances qu'il relate et les préceptes qu'il rapporte. Il ne cite pas, il est vrai, les noms des évangélistes, mais il lui arrive aussi parfois de citer de mémoire des passages de l'Ecriture. (*Apologie*, p. 73, voy. *Genèse*, XLIX, 11; p. 74, *Isaie*, XI, 1, 10; *ibid.*, p. 79, voy. *psaume* XCVI; *ibid.*, p. 86, voy. *Psaume* XXIV, 7; *Dialogue*, p. 228, voy. *Jérémie*, XXXI, 31.) Il n'est pas sans exemple qu'il rapporte des passages de l'Ecriture, sans mentionner les noms des auteurs sacrés dont il invoque l'autorité. (*Apologie*, p. 86, *psaume* XXIV, 7; *Dialogue*, p. 295, *psaume* XIX, 5, *Isaie*, XXXV; p. 315, *Joel*, III, 28, etc.

Les passages étrangers aux Evangiles canoniques autorisent à croire que saint Justin avait sous les yeux un évangile apocryphe, peut-être celui des Hébreux ou celui de saint Pierre (et telle est l'opinion de Credner), ou bien possédait-il un exemplaire de l'*Evangile de saint Matthieu* auquel il avait été fait des additions provenant des sources que nous venons d'indiquer. Quelques critiques ont pensé qu'il se servait d'une harmonie des Evangiles ou d'une copie où le texte de saint Matthieu avait été mêlé avec celui de saint Luc. C'est ce travail sur lequel on manque d'ailleurs de renseignements précis que l'on a désigné en Allemagne sous le nom d'Evangile de saint Justin. De Wette (*Einleitung*, p. 95-105) est entré à ce sujet dans des détails minutieux dont nous avons dû nous borner à offrir un résumé. On peut aussi citer les travaux d'autres auteurs tous protestants et ne devant ainsi être consultés qu'avec réserve : Paulus : *Ob das Evangelium Justins das Evangelium nach den Hebraern sey?* Mémoire inséré dans ses *Exegetische kritische Abhandlungen*, Tubingue, 1784; Gratz, *Kritische Untersuchungen über Justin apostolische Denkwürdigkeiten*, Stuttgart, 1814; Winer, *Justini Martyris evangeliorum canonicorum usum fuisse ostenditur*, Leipsig, 1819, in-4°; J.-G. Mynster, *Ueber das evangelium des Justinus*, dans *Theologische Schriften* de cet auteur, Copenhague, 1825.

Indépendamment de ces travaux spéciaux

on trouve les questions relatives à l'évangile de saint Justin discutées dans les *Introductions* (*Einleitungen*) de Eichhorn, de Schmidt et de Hug *au Nouveau Testament*, dans les Mémoires de Storr et de Luecke sur les écrits de saint Jean, et dans ceux de Ritsche sur l'*Evangile de saint Marc*. Credner dans ses *Matériaux* (en allemand) *pour l'introduction au Nouveau Testament*, a inséré (t. I, p. 92-167) une longue dissertation : *Justin und sein Evangelium*.

Nous avons déjà mentionné la dissertation d'Emmerich, relative à trois des évangiles supposés et aujourd'hui perdus : *De Evangeliis secundum Hebræos, Ægyptios atque Justini martyris*, Strasbourg, 1817, in-4°.

L

LENTULUS.

(*Lettre de Publius-Lentulus.*)

Cette lettre, qui donne une description assez détaillée de la personne du Sauveur, n'a commencé à être citée que vers le XIIIe ou le XIVe siècle; il n'est donc pas douteux qu'elle n'ait été fabriquée dans le cours du moyen âge. Elle est toutefois curieuse, parce qu'elle reproduit des descriptions antérieures qui ont eu pour base quelque tradition. On la retrouve dans divers manuscrits et dans plusieurs ouvrages anciens; en dépit de quelques variantes, le fond est toujours le même.

Le prédicateur Olivier Maillard, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler (*Voy.* ABGARE), a placé une traduction de cette épître à la suite de ses *Conformités des mystères de la Messe*; il lui donne le titre suivant : *Epistre de Publius Lentulus, payen, jadis viceconsul romain très-renommé au pays de Judée; laquelle épistre il écrivit en Hierusalem et envoya au sénat et au peuple de Rome, tesmoignant de ce qu'il avoit veu et cogneu de Nostre-Seigneur Jésus-Christ ainsi qu'escript Eutrope l'historien.*

La même lettre est insérée dans l'*Historia Christi, Persice conscripta*, du P. Jérôme Xavier; dans le *Catalogus gloriæ mundi* de Barthélemy de Chasseneux, 1529, in-folio; dans les *Catalecta philologico-theologica*, édités par J. Buxtorf, Bâle, 1707; dans le traité de J. Reiske : *De imaginibus Jesu Christi*; dans les *Recherches* de Peignot *sur les personnes de Jésus-Christ et de Marie*. (Dijon, 1829, in-8°, page 20.) Elle se trouve aussi dans les *Orthodoxographa*, publiés à Bâle, in-folio, 1556; dans l'*Historia universalis* de Laziard, c. 12, et dans d'autres ouvrages.

Son authenticité a été soutenue par un docteur allemand, Henri Lemnich, dans sa *Vindicatio incarnati veri Messiæ promissi*, Rostochii, 1666; mais elle a été combattue par J. Reiske dans l'ouvrage que nous venons d'indiquer, et par Varenius, *Rationarium de scriptoribus ecclesiasticis*, etc. Elle a été l'objet d'une savante dissertation de Gabler, imprimée à Iéna, 1819, et introuvable en France.

« Il suffit de la lire pour être persuadé de sa supposition; » ainsi s'exprime dom Ceillier. (*Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 498)

Thilo, qui voulait la comprendre dans son recueil des apocryphes, avait collationné le texte sur un manuscrit d'Iéna et sur un du Vatican, et il observe qu'elle est loin d'être rare dans les manuscrits; il l'avait trouvée dans ceux de la bibliothèque impériale de Paris, n° 1716, 3158, 3159, 3282, 5530; mais, ce qu'il avait cherché en vain, c'était un texte meilleur et plus ancien que ceux qui ont été imprimés.

« Un homme a apparu dans ce temps et vit encore, un homme doué d'une grande puissance; son nom est Jésus-Christ. Les hommes disent que c'est un prophète puissant; ses disciples l'appellent le Fils de Dieu. Il rend la vie aux morts, il guérit les malades de tout genre de maladies et de souffrances. Cet homme est d'une stature élevée et bien proportionnée; l'aspect de son visage est empreint de sévérité et rempli d'expression, de sorte que ceux qui le voient sont disposés à l'aimer et à le craindre à la fois. Sa chevelure, tirant sur le roux, descend droite et sans plis jusqu'au bas des oreilles, et de là tombe en boucles sur ses épaules et au-dessous; au sommet de la tête ils sont partagés en deux, selon l'usage des Nazaréens. Le front est uni et pur, le visage est sans tache, et une rougeur qui est cependant modérée, le décore. Son aspect est ouvert et agréable. Le nez et la bouche ne peuvent être exposés à aucune critique. Sa barbe, de la couleur de ses cheveux, se bifurque. Ses yeux sont bleus et extrêmement brillants. Il est formidable quand il réprimande et qu'il reproche; lorsqu'il enseigne et qu'il exhorte, son langage est caressant et aimable. Il y a une grâce admirable mêlée de gravité dans son visage. Personne ne l'a jamais vu rire, mais on l'a vu pleurer. Sa taille est alongée, ses mains sont belles et effilées, ses bras gracieux. En s'exprimant il est grave et mesuré, et il parle peu. Enfin, c'est le plus beau des hommes. »

Lentulus est un personnage fictif; il n'y eut point de proconsul romain de ce nom en Judée à l'époque du Sauveur. Valérius Gratus vint en l'an 15 de l'ère vulgaire remplir ces fonctions; Pilate lui succéda en l'an 26: il fut exilé en l'an 38, et remplacé par Marcellus.

Nous ajouterons que parmi les écrivains

du XVIe siècle qui regardèrent comme authentique la lettre de Lentulus, on distingue un écrivain espagnol, doué d'un certain mérite, Huarte, l'auteur d'un ouvrage de médecine et de morale, intitulé : *Examen de los ingenios*, dont la réputation se soutint longtemps. Il a inséré dans son livre l'épître en question, et voici comment elle est mise en français dans la traduction que G. Chappuis fit paraître de l'*Examen*, Paris, 1588, fol. 200.

« Il est homme de moyenne stature et droite; beau de visage, auquel se voit une telle révérence imprimée, que ceux qui le regardent sont induits à l'aymer et craindre. Il a les cheveux de couleur d'avelaine bien meure; jusques aux aureilles, ils sont uniz. et d'une mesme sorte, mais depuis les aureilles jusques aux espaules, ils sont de couleur de cire, et pour cette cause ils reluisent davantage. Au milieu du front et en la teste, il n'est ni plus ni moins que les Nazaréens; il a le front uny et fort serain, le visage sans aucune ride ni tache, accompagné d'une couleur modérée. On ne sçaurait trouver à redire ni à son nez, ni en sa bouche; il a la barbe espaisse à la semblance des cheveux, non large, mais fendue par le milieu; il a un regard fort grave, il a les yeux clairs et esclatants; il estonne quand il reprend et quand il admoneste, il est gracieux. »

Nous avons dit que Thilo avait le projet de publier cette lettre dans son recueil des apocryphes du Nouveau Testament, en prenant pour base le texte qui se trouve dans les *Orthodoxographa*, et en y joignant les variantes. Il est à regretter que M. Tischendorf n'ait pas compris cette pièce dans son édition des *Evangilia apocrypha*.

Les copies de la prétendue lettre de Lentulus sont fréquentes dans les bibliothèques; elle se rencontre indépendamment des manuscrits de la bibliothèque impériale de Paris, déjà cités, dans d'autres *codices* du Musée britannique de Bruxelles, de Leipsig, etc.

LEUCIUS.

Hérétique qui vivait au IVe siècle de notre ère et qui, partisan des erreurs de Manès, voulut leur donner pour appui des ouvrages qu'il attribua hardiment aux apôtres et surtout à saint Jean.

Le décret du Pape Gélase condamne tous les écrits de Leucius et l'appelle le fils du démon.

Saint Augustin (*De fide contra Manichæos*, c. 38) parle des faux Actes de saint André, qu'avait fabriqués cet imposteur et dans les Actes de son colloque avec Fauste, le manichéen (lib. II, c. 6), il s'exprime sur le même sujet dans les termes suivants :

Habetis etiam hoc in scripturis apocryphis quas Canon quidem catholicus non admittit, vobis autem (Manichæis) tanto graviores sunt, quanto a catholico Canone secluduntur. Aliquid etiam inde commemorem cujus ego auctoritate non teneor, sed tu convinceris. In Actibus conscriptis a Leucio quos tanquam actus apostolorum scribit, habes ita positum : Etenim speciosa figmenta et ostentatio simulata et coactio visibilium, nec quidem ex propria natura procedunt, sed ex eo homine qui per seipsum deterior factus est per seductionem.

De son côté, le patriarche de Constantinople, Photius, avait eu sous les yeux ces écrits aujourd'hui perdus; et il s'en est occupé dans sa *Bibliotheca*. (Cod. 114.)

Lectus est liber inscriptus Periodi apostolorum in quo continebantur Acta Petri, Andreæ, Joannis, Thomæ et Pauli, scriptore, ut liber ipse declarat, Leucio Charino. Dictio ejus omnino inæqualis atque varia est; constructione vocibusque utitur interdum quidem non abjectis, ut plurimum tamen plebeiis ac vulgo protritis. Nullum in eo vestigium dictionis æqualis extemporalis et nativæ quæ hinc nasci solet gratiæ quomodo evangelicus et apostolicus sermo est efformatus. At vicissim scatet multiplici insania et locis inter se pugnantibus sibique mutuo adversantibus. Nam alium ait esse Deum Judæorum malum, cujus Simon minister fuerit : alium vero Christum, bonum ut idem ait, inquinans omnia ac pervertens, eumdemque Patrem vocans et Filium, neque revera hominem factum affirmat, sed ita visum tantummodo fuisse. Varia item forma sæpe discipulis suis se præbuisse conspiciendum, nunc juvenem, nunc senem, nunc puerum atque jam iterum senem, nunc majorem, nunc minorem, interdum et maximum, ita ut vertice cœlum contingeret. Multas prætorea super cruce fingit ineptias et absurditates, neque Christum fuisse cruci affixum, sed alium ejus vice, et crucifigentes a Christo derisos. Conjugia quoque legitima improbat, omnemque adeo generationem malam et a malo esse affirmans, alium insuper dæmonum formatorem delirat.

« Leuce dogmatisait dans les *Actes de saint Jean* contre les images comme les Iconoclastes l'ont fait depuis; et il disait que les bœufs et les chevaux et autres animaux morts ressusciteraient comme les hommes; » ainsi s'exprime Photius. Un fragment de ces *Actes* est conservé dans les *Actes du IIe concile de Nicée*. En voici la substance :

« Un Chrétien, nommé Lycomède, avait fait peindre saint Jean qui, ayant vu une image chez son disciple, et ne sachant pas que ce fût la sienne, dit à Lycomède : « Que signifie cette image et duquel de vos dieux est-elle? Je vois bien que vous n'avez pas renoncé entièrement aux coutumes des gentils. » Lycomède répondit : « Je ne reconnais qu'un seul Dieu; c'est celui qui nous a rendu la vie à ma femme et à moi. Mais, si après ce Dieu l'on peut appeler dieux ces hommes qui sont nos bienfaiteurs, tu es le dieu que cette image représente. C'est toi que je couronne; c'est toi que j'aime et que

j'honore comme le guide fidèle qui m'a conduit à la source de tous les biens. »—« Tu railles, mon fils, » répondit saint Jean, « tu ne me feras pas croire que ce soit là mon portrait. » Alors Lycomède ayant fait apporter un miroir, et saint Jean ayant reconnu son visage, s'écria : « Le Seigneur Jésus est vivant; il est vrai que cette image me ressemble, mais tu as eu tort d'agir ainsi (*male vèro hanc rem fecisti*). »

Il y a encore dans le fragment des Actes de saint Jean par Leuce que nous a conservé la relation du IIe concile de Nicée, un passage curieux qui confirme ce qu'on a dit que les Priscillianistes s'en servaient, et qui nous apprend quel est cet hymne que Jésus-Christ chanta la veille de sa mort et dont saint Augustin (Epist. 217, *Ad Ceret.*) rapporte quelques paroles. Saint Jean s'exprime ainsi dans cette composition apocryphe :

« Avant que le Seigneur fût pris par les Juifs, il nous assembla tous et nous dit : Chantons un hymne en l'honneur du Père, après quoi nous exécuterons le dessein que nous avons formé. Il nous ordonna donc de faire un cercle, et de nous tenir tous par la main; puis s'étant mis au milieu du cercle, il nous dit : Amen, suivez-moi. Alors il commença le cantique et il dit : Gloire te soit donnée, ô mon Père ! Nous répondîmes tous : Amen. Le Seigneur continua à dire ; Gloire au Verbe, etc. Gloire à l'Esprit, etc. Gloire à la grâce; les apôtres répétaient toujours, Amen. Après quelques autres prières, Jésus dit : Je veux être sauvé et je veux sauver, et les apôtres répondirent : Amen. Je veux être délié et je veux délier; amen. Je veux être blessé et je veux blesser; amen. Je veux naître et je veux engendrer; amen. Je veux manger et je veux être consommé; amen. Je veux être entendu et je veux entendre. Amen. Je veux être compris de l'Esprit, étant tout esprit, tout intelligence. Amen. Je veux être lavé et je veux laver. La Grâce mène la danse; je veux jouer de la flûte; dansez tous. Amen. Je veux chanter des airs lugubres; lamentez-vous tous. Amen. »

Un autre fragment de cet ouvrage n'est pas indigne d'attention : c'est l'apôtre saint Jean que le faussaire faisait parler :

« Voyant souffrir le Seigneur et ne pouvant soutenir la vue de sa Passion, je m'enfuis à la montagne des Oliviers. Ce fut là qu'il se présenta à moi dans la caverne où je m'étais retiré. Il la remplit de sa lumière et me parla en ces termes : « Les Juifs me crucifient; ils me percent de lances et m'abreuvent de vinaigre; cependant c'est moi qui vous parle. Ecoutez bien ce que je vous dis, afin que vous sachiez ce que le Maître veut apprendre à son disciple et Dieu à l'homme. » Alors il me fit voir une croix de lumière toute dressée et un peuple de différente figure qui l'environnait; une forme toute semblable à la sienne était attachée à cette croix. Au-dessus, je voyais le Seigneur, mais sans aucune figure, ce n'était qu'une simple voix, différente à la vérité de celle dont il avait coutume de nous parler, une voix douce, agréable et véritablement de Dieu. Il me dit : « Jean, j'ai une chose à te dire, mais dont il faut que tu conserves bien la mémoire. Je parlerai par ta bouche et j'appellerai cette croix de lumière tantôt l'Intelligence, tantôt le Verbe. »

Entre autres erreurs, Leucius soutenait que Jésus n'a point été homme, mais qu'il a seulement paru l'être, qu'il se montrait à ses disciples tantôt jeune, tantôt vieux, tantôt enfant et ensuite vieillard, tantôt grand, tantôt petit, et quelquefois si grand qu'il touchait le ciel de sa tête.

Tillemont, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* (t. II, p. 73), s'exprime en ces termes au sujet de ce faussaire :

« Les disciples de Procle ou Procule étaient encore célèbres vers l'an 390, du temps de saint Pacien qui les appelle *les plus nobles physiciens*, c'est-à-dire des montanistes. Ils se vantaient d'avoir été animés et illuminés par un Leucius. Baronius (*Ad annum Christi* 277, n. 42) le prend pour le plus célèbre auteur de tant d'actes fabuleux des saints apôtres, à qui le Pape Gélase donne l'éloge de *disciple du diable* que méritent si bien les auteurs des pièces fausses et supposées et tous les amateurs du mensonge. Photius (cod. 114) l'appelle Leucius Carinus, et témoigne qu'il avait fait les *Actes de saint Pierre, de saint Jean, de saint André, de saint Thomas et de saint Paul*. Innocent Ier, dans son épître IIIe (*Concil.*, édit. Labbe, t. II, p. 1256), y ajoute saint Jacques le Mineur et saint Matthias. L'auteur du *Traité de la foi contre les manichéens*, qu'on croit être Evode d'Uzale, cite (chap. 38) de cet imposteur les *Actes de saint André* et dit qu'il attribuait ses pièces aux apôtres mêmes. »

« Photius décrit son style comme rempli de tous les vices qui se puissent imaginer, et sa doctrine comme encore plus corrompue que son style; ce qui peut faire juger qu'il était ou de quelqu'une des anciennes branches des gnostiques, ou de l'hérésie des manichéens, à quoi le passage de saint Pacien peut n'être pas contraire, selon que nous avons expliqué ce qu'il dit de Praxéas. Evode témoigne (*De fide contra Manichæos*, c. 5) que les manichéens recevaient ces actes faits par Leucius; de sorte qu'il s'en sert contre eux dans les choses mêmes de la foi. Et ainsi ce sont apparemment ces Actes écrits sous le nom des apôtres par des faiseurs de fables que saint Augustin (*In Faustum*, l. XXII, c. 79) témoigne être reçus par ces hérétiques comme des écritures canoniques. Dans le *Traité de la nativité de la Vierge*, qui est parmi les œuvres supposées à saint Jérôme, les faux *Actes des apôtres* sont attribués, avec un autre ouvrage, à Séleucus, disciple de Manichée, et Baronius croit que Séleucus et Leucius ne sont que la même personne et le même nom. »

LIN.

Le Pape saint Lin fut le successeur immédiat de saint Pierre l'an 66. On croit qu'il gouverna l'Eglise pendant douze ans et qu'il reçut la couronne du martyre en 78. On manque d'ailleurs de renseignements positifs sur ce Pontife. Le P. Stilting a, dans les *Acta sanctorum*, t. VI de septembre, p. 534-545, discuté avec une judicieuse érudition tout ce que l'on en connaît.

Ce Pontife avait écrit l'*Histoire de saint Pierre et de saint Paul*, mais les *Actes* qu'on possède sous son nom ne sont nullement authentiques. Baronius, Possevin, Le Nourry, dans son judicieux *Apparatus ad bibliothecam Patrum* (t. I, dissert. 6), et bien d'autres auteurs les rejettent comme apocryphes. Le cardinal Bellarmin (*De R. Pontif.*, lib. II, c. 9) dit : *Lini historia vere conficta est, et nullius auctoritatis.* Divers témoignages attestent que saint Lin avait écrit en grec; ce texte est perdu. Il ne faut pas regarder la rédaction latine comme faite sur le grec. Il serait difficile de préciser avec quelque certitude la date de la composition; elle est antérieure au XIe siècle, car on la trouve dans des manuscrits de cette époque. Jacques de Voragine la connaissait et s'en est servi pour sa *Légende dorée*. Lefebvre d'Etaples est le premier qui l'ait publiée à la fin de son édition des *Epîtres de saint Paul*. Elle a passé dans la *Bibliotheca Patrum maxima*, tom. II, p. I, p. 67.

Nous placerons ici l'histoire du martyre de saint Pierre, renvoyant à l'article consacré à saint Paul ce qui concerne ce dernier apôtre.

RÉCIT DE LA PASSION DE SAINT PIERRE,

adressé aux Eglises de l'Orient par le bienheureux Lin, Pontife des Romains.

Après avoir été en butte aux événements les plus variés, après avoir fourni l'édification d'une vie sainte, après avoir accompli d'éclatants miracles, et avoir aussi soutenu de nombreux combats contre Simon le Magicien et d'autres hérauts de l'Antechrist, après avoir subi des tourments multipliés, enduré la rigueur des flagellations et l'horreur des prisons fétides, le bienheureux Pierre se réjouissait dans le Seigneur, rendant grâces de nuit et de jour avec les frères, accueillant la foule de ceux qui croyaient à la foi de Dieu et de Jésus-Christ Notre-Seigneur, s'appliquant à la prière, à l'instruction et aux autres offices de la piété, observant surtout la charité et la chasteté; il répandait la grâce dans le cœur de ses auditeurs, exhortant ceux qui croyaient en Jésus-Christ à vivre dans la pureté et dans l'austérité. La ville qui se regardait comme la capitale du monde s'était adonnée avec excès au luxe et à la magnificence, et un faste répréhensible y dominait, ainsi qu'il résulte d'ordinaire de l'opulence et d'une sécurité indolente. L'élévation des pensées est habituellement suivie du mépris de la chair, et il arriva que beaucoup de femmes de divers âges et de conditions différentes conçurent, grâce à la vertu des discours du bienheureux Pierre, un grand amour de la chasteté, et un grand nombre de matrones romaines se plaisaient à garder, autant qu'il dépendait d'elles, leurs cœurs ainsi que leurs corps exempts de tout commerce charnel. Mais comme le temps approchait où la foi et les travaux du bienheureux apôtre devaient recevoir leur récompense, Néron, l'ennemi du Christ et le chef de la perdition, ordonna dans son iniquité consommée que l'apôtre fût chargé de chaînes et jeté dans un cachot infect, où quatre des concubines d'Agrippa vinrent le visiter; elles se nommaient Agrippine, Eucharie, Euphémie et Dioné. En écoutant ce qu'il prêchait au sujet de la chasteté et de tous les commandements de Jésus-Christ Notre-Seigneur, elles se désolaient d'être soumises aux passions d'Agrippa. C'est pourquoi, se vouant à la chasteté, elles firent entre elles un pacte, et affermies par Jésus-Christ Notre-Seigneur, elles résolurent de n'avoir dorénavant aucun rapport avec Agrippa. Celui-ci, voyant qu'elles se refusaient à toute relation avec lui, en fut très-affligé, et envoyant des agents habiles et zélés, il apprit qu'elles allaient très-souvent entendre les discours du bienheureux Pierre. Et quand elles revinrent chez lui, il leur dit dans un mouvement de colère et de jalousie : « Je sais d'où vous venez; ce Chrétien vous a appris à vous éloigner de moi et à vous refuser à votre devoir, mais je suis certain qu'il n'a pu détruire par ses artifices magiques votre amour pour moi. » Mais ni ses caresses, ni ses dures paroles ne purent les amener à reprendre le chemin du désordre, parce qu'elles s'appuyaient sur les discours de l'apôtre. Le préfet Agrippa voyant ainsi que, fidèles à la doctrine de Pierre, elles repoussaient unanimement ses vœux déréglés, commença à leur adresser des menaces horribles, disant qu'il les ferait brûler vives et qu'il ferait périr Pierre dans les plus cruels supplices, l'effaçant ainsi de la mémoire des hommes. Mais il ne put jamais ébranler leur résolution; elles dirent qu'elles préféraient succomber dans les tortures en gardant la chasteté, plutôt que de renoncer à Jésus-Christ à qui elles avaient fait vœu de continence.

La colère d'Agrippa contre l'apôtre s'aug-

mentait donc de plus en plus, et il grinçait des dents contre lui, cherchant l'occasion de le faire périr. Et, sur ces entrefaites, Xandippe, femme d'Albin, ami particulier de l'empereur, vint à Pierre avec d'autres matrones romaines de la première noblesse. Albin en ressentit un très-vif chagrin, et il menaça d'infliger à Pierre les plus cruels supplices; il adressait aussi à Xandippe des paroles pleines d'injure, et s'efforçait de l'effrayer pour la faire renoncer à la foi. Et s'adressant à Agrippa, avec lequel il était uni par l'amitié, il l'instruisit du chagrin que lui causait son épouse et qu'il imputait à Pierre, le priant, s'il était réellement son ami, de tirer vengeance de l'apôtre, et qu'autrement il se vengerait lui-même. Agrippa lui fit répondre qu'il éprouvait lui-même, à cause de Pierre, des choses semblables et encore plus fâcheuses. Albin, voyant ensuite que ni ses prières ni ses menaces ne pouvaient vaincre la résistance de Xandippe, se concerta avec Agrippa sur les moyens à employer pour faire tomber Pierre dans un piége, comme on prend un oiseau dans un lacet, et pour le faire passer comme magicien. Et Xandippe, ayant entendu leur conversation, envoya à Pierre un messager d'une grande fidélité pour lui recommander de sortir de Rome et d'échapper aux embûches qu'on multipliait autour de lui. Elle révéla les projets de son mari et d'Agrippa à Marcel, fils du préfet Marc, qui, après avoir échappé à la doctrine empestée de Simon, avait fidèlement et courageusement adhéré à Pierre ainsi que ses frères.

Le lendemain quelques-uns des sénateurs se levèrent dans la réunion du sénat et dirent : « Nous vous exposons, augustes magistrats, que Pierre, travaillant à la destruction de la ville éternelle, sépare nos femmes de nous et qu'il prêche nous ne savons quelle loi nouvelle et inouïe jusqu'ici. » Et ils provoquaient ainsi les autres sénateurs à s'emporter contre Pierre et à des mesures de rigueur. Agrippa se réjouit de ce que l'occasion qu'il cherchait venait s'offrir, et il se rendit au sénat. Mais cette démarche n'échappa point à Pierre et aux frères, car quelques-uns des sénateurs qui avaient reçu la foi s'empressèrent de leur faire parvenir cette nouvelle. Marcel et les frères priaient Pierre de s'éloigner, mais Pierre dit : « Il ne convient pas aux fils et aux frères que j'échappe par la fuite à des souffrances endurées par Jésus-Christ pour notre salut. » Et Marcel et les frères lui répondirent en pleurant abondamment : « Aie pitié, père miséricordieux, des jeunes gens et de ceux qui sont novices dans la foi, et ne nous abandonne pas, ainsi qu'eux, sans secours parmi la foule des infidèles. » Alors Pierre dit à ceux qui l'invoquaient : « Vous me conseillez de fuir et de répandre ainsi par mon exemple dans le cœur des jeunes et des faibles la crainte de la souffrance, tandis que nous devons rester avec fermeté attachés à la parole de Dieu et conserver les fondements de la sainte chasteté que nous avons jetés. Vous croyez qu'il faut fuir pour éviter la mort que nous appelons chaque jour par nos gémissements et par nos soupirs comme étant l'entrée de la vie qui doit nous conduire au Sauveur, ainsi qu'il l'a révélé lui-même. »

Tous les frères, ayant entendu ces paroles, se levèrent en disant : « O mon père, tu nous disais que tu étais prêt à souffrir la mort pour notre vie, et maintenant nous ne pouvons obtenir de toi que tu consentes à vivre encore quelque temps, afin de contribuer à notre salut, jusqu'à ce que nous soyons fortifiés. » Et les jeunes gens, sur lesquels Pierre exerçait une surveillance particulière et qu'il élevait avec soin dans la foi et la chasteté, étendant les mains au ciel et se jetant à terre comme s' ils étaient frappés de mort, s'écriaient en poussant de grands cris : « O Pierre, plein de bonté, notre père et notre pasteur, toi dont la miséricorde n'est surpassée que par celle du Seigneur, pourquoi, après nous avoir si récemment engendrés au Seigneur par la fontaine sacrée, et avoir eu pour nous une affection maternelle, pourquoi nous exposes-tu aux morsures des loups furieux, déployant ainsi contre nous une rigueur et une sévérité dont tu n'avais jamais donné d'exemple? » Et les femmes, ayant couvert leurs têtes de poussière, criaient : « Est-ce donc là la miséricorde que tu avais l'habitude de nous prêcher comme appartenant à ton Sauveur? touché de pitié en voyant les larmes après que tu l'eus renié, il te pardonna ta faute, et maintenant, en dépit des torrents de larmes que nous versons, tu ne veux pas nous accorder un peu de temps, tandis que tu peux servir le Seigneur dans ta chair et obtenir la couronne éternelle qui t'est réservée. »

Les gardes de la prison, Processus et Martinianus, et les autres magistrats et officiers, priaient aussi Pierre, en disant : « Seigneur, va où tu voudras, car nous croyons que l'empereur t'a oublié; mais ce méchant Agrippa, enflammé du déréglement de l'impureté, veut te perdre. S'il obtenait à ton égard un ordre de l'empereur, nous recevrions un arrêt de mort contre toi de la part de Plautin, homme très-illustre, qui t'a remis à nous pour que nous te gardions. Après avoir fait sortir, par le signe de la croix, une source d'un rocher, tu nous as baptisés au nom de la sainte Trinité, et depuis tu as joui de ta liberté, personne ne t'inquiétant, mais ce feu infernal, qui ravage la ville, dévore Agrippa. Nous te supplions, toi qui es le ministre de notre salut, de daigner avoir égard à notre demande; tu nous as délivrés des chaînes des démons et du péché, reste libre des fers et des entraves dont nous sommes chargés d'employer les rigueurs, et sors libre, afin de travailler au salut de tant de peuples. »

Les veuves, les orphelins et les vieillards accablés par l'âge, s'arrachant les cheveux, se déchirant les joues et découvrant leurs poitrines, disaient : « Tu nous as guéris de bien des maux, tu nous as même rappelés de la mort, et maintenant, père plein de

bonté, tu veux te dérober à nous! Envoie-nous plutôt tous avant toi, de peur que nos âmes ne périssent lorsqu'elles seront privées des bienfaits de tes instructions et que nos corps, dépourvus de la consolation de ton assistance, ne succombent; hâte-toi ainsi d'accomplir ce que tu désires, de peur qu'après t'avoir perdu, notre vie ne s'éteigne misérablement. »

Pierre qui, dans sa miséricorde extraordinaire, ne pouvait jamais voir, sans verser de larmes, les pleurs des affligés, ne put résister aux témoignages de douleur qu'il voyait tout autour de lui et il dit : « Que nul de vous ne vienne avec moi; mais seul je m'éloignerai, ayant changé de résolution. » Et, la nuit suivante, ayant célébré le premier sacrifice, il dit adieu aux frères, et les recommandant à Dieu en les bénissant, il partit seul. Et lorsqu'il se mit en route, les liens qui retenaient sa jambe se rompirent. Mais quand il voulut sortir de la porte de la ville, il vit Jésus-Christ qui venait au-devant de lui, et l'adorant, il lui dit : « Seigneur, où vas-tu? » Et Jésus-Christ lui répondit : « Je vais à Rome, pour y être crucifié de nouveau. » Et Pierre dit : « Seigneur, est-ce que tu dois être crucifié une seconde fois? » Et le Seigneur dit : « En vérité, je dois être crucifié de nouveau. » Et Pierre dit : « Seigneur, je reviendrai et je te suivrai. » Et, après avoir dit ces paroles, le Seigneur monta au ciel. Pierre l'accompagna de ses regards en versant des larmes très-douces. Et ensuite, revenant en lui-même, il comprit qu'il s'agissait de sa Passion, parce que le Seigneur qui souffre dans les élus par la compassion de sa miséricorde et par l'éclat de leur glorification, devait souffrir en lui. Il revint donc avec joie dans la ville, glorifiant Dieu, et il raconta aux frères que le Seigneur était venu au-devant de lui et lui avait déclaré qu'il devait derechef être crucifié en la personne de son apôtre.

Et lorsqu'ils surent qu'il devait mourir, ils se mirent tous à pleurer et à pousser des cris, et se livrant à leur douleur, ils disaient : « Pense à tes brebis, ô bon pasteur, pense à ceux qui, étant faibles dans la foi, ont besoin de tes discours pour être fortifiés; pense aux cœurs chancelants que tu raffermis. » Et Pierre leur dit : « Il est facile au Seigneur de fortifier les cœurs de ses serviteurs sans l'appui de mes humbles discours. Ce qu'il a planté, il le fera croître; et il en résultera des plantes nouvelles. Moi, esclave du Seigneur, je dois nécessairement exécuter sa volonté. S'il veut qu'à cause de vous je retourne en prison, je m'y soumets; et s'il a décidé que je souffrirai à cause de son nom, s'il daigne m'accueillir en me faisant passer par le martyre, je me réjouis dans sa grâce. » Et tandis qu'il consolait les frères, leur adressant ces paroles et beaucoup d'autres, ils ne pouvaient retenir leurs larmes, et voici qu'Héros arriva avec quatre appariteurs et dix autres hommes, et se saisissant de l'apôtre, ils l'arrachèrent du milieu des frères, et le conduisirent garrotté devant Agrippa, préfet de la ville.

Agrippa, le voyant, lui dit : « Tu montres une grande audace, scélérat, en séduisant le peuple comme tu le fais, et en engageant les femmes à renoncer au commerce de leurs époux. Tu as osé également prêcher je ne sais quel Christ, et enseigner une doctrine vaine et insensée, opposée aux rites respectés des Romains, et au culte de la ville éternelle. » Le visage de l'apôtre devint alors brillant comme le soleil, et Pierre ouvrant la bouche, dit : « Agrippa, je vois à quoi tu tends, chef de l'impureté, ami de la souillure, adonné à la cruauté, persécuteur des innocents, protecteur des imposteurs, facteur du mensonge, demeure de Satan. Tu ignores la gloire dans laquelle je me glorifie, et c'est pourquoi tu dis que je mets ma confiance dans des hommes et dans des femmes. » Et Agrippa répondit : « Puisque tu sais que j'ignore ce en quoi tu te glorifies, fais-le moi connaître. »

Pierre lui répondit: « Il n'est pour moi d'autre gloire que la croix de Jésus-Christ, mon Seigneur, dont je suis l'esclave. » Et Agrippa dit : « Tu veux donc être crucifié comme le Seigneur ton Dieu l'a été? » Pierre répondit : « Je ne suis pas digne de donner au monde le spectacle de ma mort sur la croix comme le Seigneur; mais je désire et j'espère suivre les traces de sa Passion, à travers quelques supplices que ce soit. » Alors le préfet, inspiré par le courroux qui résultait de son incontinence, et le couvrant du prétexte du zèle pour la religion romaine, ordonna de crucifier l'apôtre. Et voici qu'une très-grande réunion eut lieu aussitôt de gens de tout sexe et de tout âge, riches, pauvres, veuves, enfants, puissants et faibles, et ils criaient à haute voix : « Pourquoi Pierre est-il mis à mort? Quel crime a-t-il commis? En quoi fait-il tort à la cité? Il n'est pas permis de condamner un innocent. N'est-il pas à craindre que Dieu ne venge la mort d'un tel homme, et qu'il ne nous fasse tous périr? » Et le peuple se mit à s'emporter contre Agrippa, et il voulait délivrer Pierre, et un grand trouble se répandait dans Rome au milieu de ces clameurs.

Alors Pierre s'arrêta un peu, et montant sur un endroit élevé, il invita par ses gestes le peuple au silence, et il dit : « O hommes fidèles à Dieu, et qui combattez pour Jésus-Christ! vous tous qui espérez en lui, si votre attachement pour moi est véritable, et si vous avez à mon égard des entrailles d'affection, ne détournez pas celui qui va vers le Seigneur, n'arrêtez pas celui qui s'empresse vers Jésus-Christ. Demeurez dans la tranquillité, et réjouissez-vous de ce que j'offre avec bonheur mon sacrifice au Seigneur, car Dieu aime celui qui donne avec allégresse. »

Lorsque l'apôtre eut parlé ainsi, le tumulte s'apaisa, et le préfet ne fut pas inquiété. Une grande partie du peuple désirait ardemment l'attaquer, mais ils craignaient d'affliger

l'apôtre, lequel suivait l'exemple de son Maître qui avait dit : *Je puis prier mon Père, et il m'enverra, si je le veux, plus de douze légions d'anges.* Et une foule immense accompagna l'apôtre et les soldats jusqu'à l'endroit qu'on appelle Naumachie, auprès de l'obélisque de Néron, sur la montagne. Là était placée une croix, et l'apôtre voyant le peuple qui suivait et qui était encore au moment de se soulever, dit : « N'essayez pas, mes frères, je vous en prie, d'empêcher mon offrande. Ne vous emportez point contre Agrippa, et n'ayez pas de haine à son égard. Il est l'exécuteur d'une inspiration étrangère. Le diable, abusant de la permission du Seigneur, est l'auteur de la condamnation de mon corps. Il regrette que je lui aie enlevé des vases d'ignominie, et qu'ils soient devenus les réceptacles de la continence, les temples du Seigneur, le domicile de l'honneur et de la grâce. Soyez donc soumis, mes frères et mes fils, car il m'a été annoncé, par une révélation venant du Seigneur Jésus-Christ, ce qui devait arriver. Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni l'esclave au-dessus de son propriétaire. Hâtez-vous donc, afin que, sortant de la chair, je me réunisse au Seigneur. Il est temps que j'offre mon sacrifice. Souvenez-vous des miracles et des prodiges, et des guérisons que vous avez vues et contemplées, et que Jésus-Christ a opérées, en employant mon ministère. Les maladies de bien des hommes ont été guéries afin que les âmes de tous fussent sauvées. Les corps morts ont été rappelés à la vie, afin que les âmes mortes revinssent aussi à l'existence. Mais pourquoi ces retards que j'éprouve, et pourquoi est-ce que je n'approche point de la croix ? Adieu, mes frères, soyez patients, et conservez ce que vous avez entendu ; je vous recommande à Jésus-Christ. »

Et s'approchant ensuite de la croix, il dit : « O nom de la croix, mystère caché ! ô grâce ineffable dans le nom de la croix ! O croix qui as joint l'homme à Dieu, et qui l'as soustrait à la domination du diable ! O croix qui représentes au genre humain la passion du Sauveur du monde et la rédemption de l'homme affranchi de la captivité ! O croix qui, chaque jour, distribues aux peuples fidèles les chairs de l'Agneau sans tache, qui préserves le peuple des affreux poisons du serpent, et qui montre sans relâche aux fidèles le phare enflammé du paradis ! O croix qui rétablis chaque jour la paix entre la terre et le ciel, qui présentes sans relâche au Père éternel la mort du Médiateur qui est ressuscité d'entre les morts, et qui ne meurt plus, je souffre à cause de toi, et je n'aurai pas de repos tant que je pourrai prêcher le mystère divin caché dans la croix. O vous qui croyez en Jésus-Christ, que la croix ne soit pas pour vous ce qu'elle semble. Elle a un sens caché qui ne se montre pas aux yeux. O vous qui pouvez m'entendre aux derniers moments de ma vie, séparez vos âmes de toutes les apparences du monde, dirigez-les vers ce qui est invisible, et sachez que le mystère du salut s'est accompli en Jésus-Christ par la croix. C'est un devoir pour toi, Pierre, de rendre à la terre le corps que tu as reçu ; et l'entremise de ceux à qui il est donné de tuer les corps est nécessaire pour cet objet. »

Et il dit ensuite aux chefs des bourreaux : « Qu'attendez-vous ? Pourquoi ces satellites me font-ils éprouver tant de retards ? Accomplissez ce qui vous a été ordonné ; dépouillez-moi de la tunique mortelle, afin que je sois réuni au Seigneur. » Et s'adressant aux bourreaux, il leur dit : « Je vous prie, agents de mon salut, de me crucifier la tête en bas, et les pieds élevés, car il ne convient pas que le dernier des serviteurs soit crucifié comme le Seigneur de l'univers l'a été pour le salut du monde entier ; ma mort doit le glorifier, et aussi afin que je puisse toujours contempler d'un œil attentif le mystère de la croix, et afin que les assistants entendent avec plus de facilité ce que je dirai. »

Et lorsque ce fut fait comme il l'avait demandé, Pierre, s'adressant au peuple qui pleurait, se mit à le consoler du haut de la croix, et à l'instruire, en disant : « Grand et profond mystère de la croix, et lien ineffable et inséparable de la charité, c'est par la croix que Dieu attire tout à lui. C'est le lien de la vie par lequel l'empire de la mort a été détruit. Tu m'as révélé ces mystères, ô mon Dieu ! Ouvre aussi les yeux de tout ce peuple, afin qu'il aie la consolation de la vie éternelle. » Et lorsqu'il eut ainsi parlé, Dieu ouvrit les yeux de ceux qui pleuraient, et qui versaient des larmes en voyant le martyre de Pierre, et ils aperçurent des anges qui tenaient des couronnes de roses et de lis, et, au sommet de la croix, Pierre était debout, recevant un livre des mains du Seigneur, et y lisant les paroles qu'il faisait entendre. Et à cet aspect ils se mirent tous à se réjouir dans le Seigneur ; et les incrédules et les bourreaux qui les avaient vus tristes et désolés, les voyant pleins de joie, perdirent soudain courage, et disparurent comme de la fumée.

Et Pierre, reconnaissant que sa gloire avait été manifestée aux yeux de ceux qui pleuraient précédemment, rendit grâces au Seigneur Jésus-Christ, et dit : « Seigneur, toi seul as pu avec raison être crucifié sur un gibet élevé, toi qui as racheté le monde entier du péché ; j'ai cherché à t'imiter, même dans ta passion, mais je n'ai pas prétendu aux honneurs du crucifiement tel que le tien, car nous sommes des pécheurs, les enfants d'Adam qui n'était qu'un homme, toi seul es Dieu, venant de Dieu, et la vraie lumière venant de la vraie lumière avant tous les siècles et dans la fin des siècles. Tu as daigné devenir homme pour tous les hommes, sans participer à la souillure de l'homme, et tu es le glorieux rédempteur de l'homme. Tu es toujours droit, toujours élevé, toujours puissant. Nous sommes, selon la chair, les fils du premier homme qui est resté attaché à la terre, et sa chute signifie

la corruption de la race humaine. Nous naissons de manière à paraître ne pas pouvoir nous élever au-dessus de la terre, et incapables de discerner ce qui doit être à droite de ce qui doit être à gauche ; mais toi, Seigneur, tu délivres les hommes, de même que par tes prédications, tu as sauvé les Israélites qui étaient au moment de périr. Vous, mes frères, qui êtes disposés à m'écouter, ouvrez les oreilles de votre cœur et faites attention à ce qui doit vous être annoncé, c'est-à-dire au mystère de toute la nature et au commencement de tout ce qui est établi ; le premier homme à l'espèce duquel j'appartiens, ayant la tête baissée vers la terre, montra ainsi la perte de sa race, car elle était morte et n'avait plus de mouvement de vie. Mais le deuxième appelé par sa miséricorde vint dans ce monde prenant une substance corporelle ; il vint vers celui que par une sentence équitable il avait courbé vers la terre, et, attaché à la croix, il le régénéra par ses souffrances, et il nous rendit ce qui avait été donné à l'homme avant sa chute. O vous, mes bien-aimés, qui m'écoutez et que mes paroles peuvent conduire à la perfection et à la piété, vous qui, revenus de votre première erreur, êtes entrés dans la région très-sûre de la foi, maintenez-vous dans la persévérance et tendez au repos de la vocation céleste ; Jésus-Christ est la voie dans laquelle vous devez marcher. Il faut donc avec Jésus-Christ, le Dieu véritable, monter sur la croix qui a été transformée pour nous en un discours solide et vivant. C'est pourquoi l'Esprit-Saint a dit : «Le Christ est la parole et la voix de Dieu.» La parole signifie ce bois sur lequel je suis crucifié. »

Et après avoir dit ces mots d'un air serein et joyeux, l'apôtre s'écria, en se mettant en prière : « Seigneur Jésus-Christ, tu m'as fait connaître ces paroles de vie, et je te rends grâces de ce que tu m'as révélé ce que je devais dire sur la croix. Je te rends grâces, non de ce cœur qui se laisse parfois aller à des sentiments condamnables, non de ces lèvres attachées à la chair, non de cette langue qui articule le faux comme le vrai, non de ces paroles qui sont produites par les moyens de la nature, mais je te remercie, ô bon Roi ! en te faisant entendre cette voix que le silence n'empêche pas de comprendre, qui ne s'exprime point par les organes d'une chair périssable, qui n'appartient point à la terre, qui ne s'écrit point dans des livres, et à laquelle tout ce qui est matériel est étranger ; c'est de cette voix spirituelle que je te rends grâces, Seigneur Jésus, ô mon Maître ! c'est par elle que je viens à toi, que je te comprends, que je t'appelle, que je t'aime, que je te possède. Seigneur, tu es pour moi un père plein de bonté et l'auteur de mon salut. Tu es mon désir, mon rafraîchissement, ma satiété. Tu es tout pour moi et tout est en toi pour moi ; tu es tout à moi, et tout ce qui existe, tu l'es pour moi. C'est en toi que nous vivons, que nous nous mouvons et que nous sommes. Et c'est pourquoi nous devons te regarder comme étant pour nous, afin que tu nous donnes ce que tu nous a promis, ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, et ce qui n'a point pénétré dans le cœur de l'homme ; c'est ce que tu as préparé pour ceux qui t'aiment. Garde ces trésors pour tes serviteurs ; garde-les et distribue-les-leur, car tu es le Pasteur éternel et souverainement bon, le vrai Fils de Dieu. Je te recommande les brebis que tu m'as confiées. Remets-les en ton bercail, et protége-les. Tu es le pâturage et la réfection éternelle. A toi gloire avec le Père et l'Esprit-Saint, maintenant et dans tous les siècles des siècles. »

Et le peuple entier ayant répondu à haute voix : Amen, Pierre rendit l'esprit.

Aussitôt Marcel, sans attendre aucune autorisation, et voyant que l'apôtre était expiré, détacha de la croix le corps sacré et le lava avec du lait et du vin précieux. Et prenant de la myrrhe, de l'aloës et d'autres aromates, il l'embauma avec grand soin, et il le plaça dans un sarcophage tout neuf qu'il remplit de miel de l'Attique. Et cette même nuit, tandis que Marcel veillait auprès du sépulcre, et qu'il pleurait par suite de son regret amer (car il avait résolu de ne pas s'éloigner de toute sa vie du sépulcre de son maître chéri), le bienheureux Pierre vint vers lui. En le voyant, Marcel, tout ému, courut au-devant de l'apôtre, et celui-ci lui dit : « Mon frère Marcel, est-ce que tu n'as pas entendu la parole du Seigneur : Laissez les morts ensevelir leurs morts ? » Et Marcel dit : « Cher maître, je l'ai entendue. » Alors Pierre répondit : « N'agis pas comme si, déjà mort, tu avais enseveli un mort, mais tel qu'un être vivant, réjouis-toi avec ton ami qui vit. Va prêcher ce que tu as appris de moi, et enseigne le royaume de Dieu. »

Et Marcel instruisit les frères de ce dont il avait été témoin, et la foi de ceux qui croyaient en Dieu fut, par l'intercession de saint Pierre, confirmée au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur et dans la sanctification de l'Esprit-Saint.

Néron ayant appris le supplice de Pierre, fut irrité, parce qu'il avait dit de renfermer l'apôtre, et non de le mettre à mort, et il ordonna de se saisir d'Agrippa, coupable d'avoir fait périr l'apôtre, et il voulut le faire expirer dans les supplices. Mais Agrippa obtint, par l'intervention de ses amis, de rester chez lui, privé de ses honneurs et éloigné de la cour, et la colère de l'empereur fut ainsi apaisée ; mais il n'échappa point à la vengeance divine, et il mourut après en avoir ressenti les effets d'une manière terrible. Le féroce Néron tourna alors ses pensées vers la persécution de ceux qu'il sut avoir été les adhérents du bienheureux Pierre, mais l'apôtre instruisit les frères par une révélation, et leur conseilla d'éviter l'empereur comme une bête sauvage. Et Néron eut une vision qui lui montra saint Pierre cruellement flagellé par son ordre,

et il entendit une voix qui disait : « Impie, cesse de porter tes mains sur les serviteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ que tu ne saurais plus avoir en ton pouvoir. » L'empereur, épouvanté, resta plus tranquille, et les frères se livraient à l'allégresse et à la joie dans le Seigneur, fortifiés fréquemment par la vision du bienheureux apôtre Pierre, et ils glorifiaient Dieu le Père très-puissant et le Seigneur Jésus-Christ avec l'Esprit-Saint. A lui gloire, puissance et adoration dans les siècles des siècles. Amen.

LOT.

Le P. Labbe, dans ses notes sur les *Annales* de Michel Glycas (Paris, 1660, in-folio), donne, d'après un manuscrit du collége de Clermont, quelques détails apocryphes sur ce patriarche.

Abraham l'envoya aux sources du Nil, pour y chercher trois espèces différentes de bois, mais avec l'intention qu'il serait dévoré par les bêtes féroces. Lot revint en fort peu de temps, apportant avec lui des morceaux de cyprès, de pin et de cèdre. Abraham, étonné, reconnut que la protection divine s'était étendue sur son parent, et il loua le Seigneur. Tous deux gravirent la montagne, et Abraham planta les trois morceaux de bois, en forme de triangle; il ordonna à Lot d'aller chaque jour puiser de l'eau dans le Jourdain et de les arroser. La montagne était éloignée du Jourdain de vingt-quatre milles; au bout de trois mois, les arbres fleurirent; Lot alla en prévenir Abraham qui vint et qui reconnut que les trois morceaux s'étaient réunis en un tronc unique, dont les racines seules étaient séparées de divers côtés. Et Abraham, reconnaissant ce miracle, se prosterna, la face contre la terre, et adora le Seigneur, et il dit : « Ce bois sera l'abolition du péché. » Et l'arbre grandit et dura jusqu'au règne de Salomon. Et de là Abraham eut la confiance que Lot avait obtenu le pardon de son péché. Lorsqu'il fut question de construire le temple de Jérusalem, cet arbre fut du nombre de ceux que l'on coupa, et après avoir été abattu, il resta sans emploi dans le temple, par un effet de la volonté de Dieu, et lorsque Jésus-Christ, notre Dieu, dut souffrir pour le salut du monde, ce fut sur cet arbre qu'il fut crucifié par les Juifs.

Hermann van Hardt (*in Ephemeridibus philologicis*, p. 90) cite des rabbins qui ont dit qu'une des filles de Lot s'appelait Plutith et que sa femme se nommait Edith, mot qui, en hébreu, signifie témoin (*velut testem dicas, stultitiæ nimirum et imprudentiæ femininæ*). Elle fut changée en colonne de sel. (*Gen.* XIX, 26.) Fabricius (*Cod. pseud. Vet. Test.*, t. I, p. 432) renvoie, à cet égard, aux commentateurs de la *Genèse*, à J.-J. Schudt (*Historia Judaica*, p. 322), à Paul Colomies (*Opera*, p. 631), à Ph. Bartholin (*De morbis biblicis*, p. 5); aux dissertations de J. Saubert, S. Scheloih, C. Grumm, et H. G. Marius; au discours de H. Pontanus (*De sale sacrificiorum*, Utrecht, 1703); aux *Exercitationes* d'Herman Witsius, etc. Plus tard il a paru, en Suède, une dissertation de O. Westman : *De statua salina uxoris Lothi*, Upsal. 1763, in-4°; elle se rencontre bien rarement en France.

M

MAGES (LES ROIS).

Des légendes apocryphes se sont multipliées au sujet de ces personnages dont l'Evangile ne parle qu'en termes succincts. Un écrivain anglais, W. Sandys, auteur d'un bon ouvrage sur les Noëls (*Christmas Carols*, Londres, 1833, 8° p. LXXXIII) signale quelques-unes des circonstances rapportées à cet égard dans des manuscrits conservés au musée britannique.

Durant le voyage qui dura douze jours, ils ne prirent ni repos, ni nourriture; le besoin ne s'en fit pas sentir, et cette période leur sembla n'avoir que la durée d'un jour. Plus ils approchaient de Bethléem, plus l'étoile brillait avec éclat; elle avait la forme d'un aigle, volant à travers les airs et agitant ses ailes; au-dessus était une croix. Melchior offrit trente pièces d'or frappées par Terah, le père d'Abraham ; Joseph les avait données en payement au trésorier du royaume de Saba comme le prix des parfums qu'il avait employés à embaumer le corps de Jacob, et la reine de Saba les avait présentées à Salomon.

Une ancienne tradition rapporte que les trois rois furent, dans leur vieillesse, baptisés par saint Thomas.

En fait de récits apocryphes du même genre, nous signalerons aussi les paroles d'un écrivain du XII° siècle :

Sunt qui dicunt, stellam Magorum, suo completo ministerio, in puteum cecidisse Bethlehemeticum, et illic eam intro videri autumant. (Gervais de Tilbury, *Otia imperialia*, p. I, éd. 1856.) Grégoire de Tours (*Mirac.*, lib. I, 1), donne de plus amples détails : *Est autem in Bethlehem puteus magnus de quo Maria gloriosa aquam fertur hausisse; ubi sæpius aspicientibus miraculum illustre monstratur, id est, stella ibi mundis corde, quæ apparuit Magis, ostenditur. Venientibus devotis ac recumbentibus super os putei operiuntur linteo capita eorum. Tunc ille cujus meritum obtinuerit, videt stellam ab uno pariete putei su-*

per aquas transmigrare ad alium, in illo modo, quo solent super cœlorum circulo stellæ transferri. Et cum multi aspiciunt ab illis tantum videtur, quibus est mens sanior. Nonnullos vidi qui eam ascribunt se vidisse. Nuper autem diaconus noster retulit, quod cum quinque viris aspexit, sed duobus tantum apparuit.

On trouve une narration à peu près semblable dans la relation d'un voyageur allemand, Félix Faber, qui visita la Terre-Sainte au xv° siècle. (*Evagatorium*, t. I, p. 448, Stuttgart, 1843, 3 vol. in-8°.)

D'après quelques auteurs, entre autres Pierre de Natalibus (lib. II *Catalogi sanctorum*), Gaspar avait soixante ans, Balthazar quarante, Melchior vingt. Ce n'est qu'à une date assez moderne qu'on a commencé à donner à l'un d'eux les traits d'un nègre. *Voy.* Molanus, *De historia S. S. imaginum* (Louvain, 1594, l. III, c. 3).

En fait de productions dramatiques relatives à l'histoire des Mages, nous citerons :

Le *Geu des trois roys qui alèrent adourer Nostre Seigneur Jhésucrist*, composition qui fait partie des *Mystères inédits du* xv° *siècle*, publiés par M. Achille Jubinal, Paris, 1837, 2 vol. in-8°. (*Voy.* le *Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 976.)

Le *Mystère des trois Mages*, par Jean d'Abondance, royal notaire de la ville du Pont-Saint-Esprit. — Cette pièce ne paraît pas avoir été imprimée, mais on en conserve des copies dans les cabinets de quelques bibliophiles. (*Voy.* le *Dictionnaire des Mystères*, col. 978.)

Comédie de l'adoration des trois rois à Jésus-Christ. Cette pièce fait partie du volume de poésies de la reine de Navarre, sœur de François Ier, publié sous le titre de : *Marguerites de la marguerite des princesses.* (*Voy.* le même *Dictionnaire*, col. 979.)

Sur des légendes relatives aux rois mages *Voy.* Sandys, *Christmas Carols* (London, 1833), *introduction*, p. LXXXIII et suiv.

Several old mss. relating to their history are in the bristish Museum. In the course of their journey which lasted for 12 days, the neither took nor required res or refreshment, it seemed to them us one day. The nearer they approached, the brighter the star shone. It was said to be as an eagle flying and beating the air with his wings and had within it the form and likeness of a young child, and above him the sign of a cross. Melchior offered thirty pieces of gold; coined by Tirah, the father of Abraham. Joseph paid them to the treasury of Sheba for spices to embalm Jacob. The queen of Sheba gave them to Salomon. The three kings were baptized in their old age by saint Thomas.

Voy. également sur les Mages, Didron, *Manuel d'iconographie*, 1845, p. 159; J. C. Mayr. *Hist. Magorum Christum adorantium*. Altorfi, 1688, in-4°. *Histoire des trois rois Mages* en 46 chapitres, mss. du xv° siècle (*Cat. des mss.* de la bib. de Cambray, p. 128.)

A la cathédrale d'Amiens, les médaillons qui composent la légende des Mages sont fort curieux; il faut recourir, pour les comprendre, à des traditions tout à fait oubliées aujourd'hui. Un de ces bas-reliefs les représente regagnant leur patrie par mer.

On trouve dans la *Chronique arménienne* de Telmahar, publiée par Tullberg, Upsal, 1850, de longs détails sur les Mages.

MANICHÉENS.

(*Evangile des manichéens.*)

Titus de Bostra, dans son *Traité contre les manichéens* (492-93), l. III (*Voy.* la *Bibliotheca Patrum*, t. IV, p. II, col. 229), dit que les manichéens, ayant retranché des Evangiles ce qui ne leur convenait pas, et y ayant en revanche fait des additions, avaient ainsi composé un livre qu'ils avaient qualifié d'Evangile. A ce sujet, Beausobre (*Histoire du manichéisme*, t. I, p. 303) pense que ce devait être le *Diatessaron* de Tatien, ou l'Evangile selon les Syriens; et il ajoute : « Les manichéens avaient des raisons particulières pour préférer cet évangile à d'autres; car Tatien était à peu près dans les mêmes principes qu'eux sur le mariage, sur le célibat et sur l'abstinence des viandes, et on ne trouvait dans son *Diatessaron*, ainsi que le dit Théodoret (*Hæret. fab.*, l. I, c. 20), ni la généalogie de Jésus-Christ, ni aucun des témoignages qui montrent que le Seigneur est sorti de la race de David, selon la chair. »

Il n'est rien parvenu d'ailleurs de la production dont se servaient les manichéens.

Saint Léon le Grand accuse ces hérétiques d'altérer l'Ecriture sainte : *Manichæi ipsas evangelicas et apostolicas paginas, quædam auferendo, et quædam inserendo, vitiarunt.* (Serm. 34.) Il en dit autant des priscillianistes : *Unde si quis episcoporum sub canonicorum nomine eos codices in ecclesia permiserit legi, qui Priscilliani adulterina sunt emendatione vitiati, hæreticum se noverit judicandum.*

(492-93) Cet ouvrage était divisé en quatre livres; une partie du troisième et le quatrième ne nous sont point parvenus. Ce qui en reste a été publié pour la première fois en latin d'après la traduction de Turrian, dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius (Ingolstadt, 1601-1604, 6 vol. in-4°, t. V, p. 36); le texte grec a été mis au jour dans l'édition que Basnage a donnée de ces *Lectiones* (Anvers, 1725, 7 vol. in-folio, t. I, p. 59), et dans la *Bibliotheca Græco-Latina veterum Patrum*, de Gallandi (Venise, 1765-1781, 14 vol. in-folio, t. V, p. 69). Fabricius a inséré les arguments des quatre livres dans sa *Bibliotheca Græca*, t. V, p. 293. Nous n'avons pas besoin de mentionner ici les autres écrits de Titus; ce prélat mourut l'an 371.

dum. (Epist. 15.) Beausobre se trompe lorsqu'il dit : « Les Manichéens soutenaient que les livres du Nouveau Testament étaient altérés, mais ils ne les altéraient pas. » (*Hist. des manich.*, t. I, col. 341.)

MARC (SAINT).

Les Bollandistes (*ad diem* 25 *Aprilis*, p. 344) ont publié, en grec et en latin, les actes de la vie et du martyre de saint Marc. Bède les a suivis dans ce qu'il a dit de cet évangéliste, et ils se trouvent presque mot à mot dans la *Chronique orientale* d'Ecchellensis. Dom Ceillier dans son *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 492, remarque qu'on ne peut plus douter de leur antiquité. Il y a lieu de croire qu'ils contiennent plusieurs faits véritables de la vie de saint Marc, que l'auteur avait appris de la tradition conservée dans l'Eglise d'Alexandrie. Il y a toutefois bien des choses fabuleuses. Il est dit, par exemple, que saint Marc voyant que son soulier s'était rompu lorsqu'il entra à Alexandrie, dit que *son voyage était agréable à Dieu.* Et ensuite qu'un jour le Sauveur apparut à saint Marc dans la même forme et avec les mêmes habits qu'il avait lorsqu'il conversait avec ses disciples avant sa Passion, et qu'il lui dit : *La paix soit avec toi, Marc, notre évangéliste.*

HISTOIRE DE SAINT MARC L'ÉVANGÉLISTE,

par un auteur inconnu.

A l'époque où les apôtres étaient dispersés dans le monde entier, le bienheureux Marc fut amené par la volonté divine dans la terre d'Egypte, où les saints canons catholiques et apostoliques le reconnaissent pour évangéliste. Car il avait le premier prêché l'Evangile et la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans toute l'Egypte, dans la Libye, la Marmorique et la Pentapole. Tous les habitants de ces pays étaient incirconcis et adorateurs des idoles, et ils fabriquaient des images des faux dieux ; des pratiques très-coupables étaient répandues parmi eux, ainsi que des enchantements, et toutes les erreurs que Notre-Seigneur Jésus-Christ a détruites et renversées par son avénement, florissaient chez eux. Le vénérable évangéliste Marc, étant venu à Cyrène, qui est une des villes de la Pentapole, y trouva une foule d'idolâtres, et, prêchant la parole divine, il guérissait les malades et les lépreux, et chassait, par la grâce de Jésus-Christ, les esprits impurs ; beaucoup, touchés de ses discours, crurent au Seigneur Jésus-Christ, et, brisant leurs idoles, ils reçurent de lui le baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il lui fut ensuite révélé par l'Esprit-Saint qu'il devait aller à Alexandrie et y porter la bonne semence et la parole divine. Le bienheureux évangéliste, semblable à un vigoureux athlète, se rendit avec empressement au lieu du combat. Et il dit aux frères : « Le Seigneur m'a commandé d'aller à Alexandrie. » Ils l'accompagnèrent jusqu'au navire, et, mangeant le pain avec lui, ils prirent congé de lui, disant : « Que le Seigneur Jésus-Christ t'accorde un voyage prospère. » Le vénérable Marc arriva à Alexandrie le second jour. Et, en entrant dans la ville, son soulier se déchira, et le bienheureux apôtre, comprenant ce que cela signifiait, dit : « Vraiment mon voyage est terminé. » Et voyant un homme qui réparait les vieilles chaussures, il lui donna la sienne pour qu'il la remît en état, et cet homme se blessa à la main droite pendant son travail, et il s'écria : « Il n'y a qu'un Seigneur. » Le bienheureux Marc, entendant qu'il avait dit, il n'y a qu'un Seigneur, se réjouit en lui-même, et dit : « Le Seigneur rend mon voyage prospère. » Et crachant par terre, il oignit la main de cet homme, disant : « Au nom de Jésus-Christ, Fils de Dieu... » Et aussitôt la blessure fut guérie. Et l'ouvrier considérant la puissance du bienheureux Marc et la sagesse de sa vie, lui dit : « Homme de Dieu, je te prie d'entrer dans la maison de ton serviteur et de manger le pain avec moi, parce qu'aujourd'hui tu m'as fait miséricorde. »

Le bienheureux évangéliste répondit avec joie : « Que le Seigneur te donne le pain de vie venant du ciel. » Et l'ouvrier, plein d'allégresse, amena l'apôtre en son logis. Et quand saint Marc fut entré, il dit : « Que la bénédiction du Seigneur soit sur vous tous ; prions, frères, » et ils prièrent ensemble. Et l'ouvrier dit alors : « D'où viens-tu, et comment ta parole a-t-elle autant de puissance ? » Et le bienheureux Marc répondit : « Je suis l'esclave du Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant. » Et l'ouvrier dit : « Je voudrais le voir. » Le bienheureux Marc répondit : « Je vais te le montrer. » Et il se mit à expliquer l'Evangile de Jésus-Christ, à dire ce que les prophètes avaient annoncé au sujet du Sauveur. Et l'ouvrier dit : « Je n'ai jamais entendu parler des Ecritures dont tu parles, mais je connais l'*Iliade* et l'*Odyssée*, que les enfants des Egyptiens s'appliquent à étudier. » Et le bienheureux Marc lui montra que la science de ce monde n'était qu'une folie auprès du Seigneur. Et cet homme, instruit par le bienheureux Marc, crut au Seigneur. Et il fut baptisé avec toute sa famille et un grand nombre d'habitants de cet endroit; il s'appe-

lait Anizanus. Et le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur s'étant accru, les habitants de la ville apprenant qu'il était venu un Galiléen qui détruisait leurs sacrifices et prohibait leurs cérémonies, cherchaient à le tuer, lui tendant beaucoup de piéges.

Le bienheureux Marc, connaissant leurs intentions, ordonna Anizanus comme évêque, ainsi que trois prêtres nommés Mélius, Sabinus et Cerdens, et sept diacres et onze autres appartenant au ministère ecclésiastique. Et il se rendit dans la Pentapole, et il y séjourna deux ans, confortant les frères qui avaient déjà cru, et, ordonnant des évêques et des prêtres dans ce pays. Il revint à Alexandrie, et il y trouva les frères confirmés dans la grâce et dans la foi du Seigneur, et ils avaient construit une église dans un endroit qu'on appelle Bubulus, près de la mer, sous des rochers. Et il se réjouit grandement, et, ayant fléchi les genoux, il rendit grâces au Seigneur. Son temps se trouvait accompli, et le nombre des Chrétiens se multipliant, les païens, irrités de voir que leurs idoles tombaient dans le mépris, furent très-irrités contre le saint, et ils pâlirent de colère à cause des miracles qu'il opérait. Car il guérissait les malades, rendait l'ouïe au sourds et la vue aux aveugles. Et ils cherchaient à se saisir de lui, mais ils ne pouvaient le trouver, et ils grinçaient des dents en voyant leurs idoles abandonnées, et ils s'écriaient : « Ce magicien a un grand pouvoir. »

Et il advint que notre fête de Pâques tombait le vingtième jour du mois de Parmarthi, c'est-à-dire le huitième jour des calendes de mai, qui est le moment où se célèbre la fête de Sérapis. Profitant de cette occasion, ils envoyèrent des espions qui trouvèrent le bienheureux Marc célébrant la très-sainte offrande de la prière à la majesté divine. Ils se saisirent de lui, et, lui mettant une corde au cou, ils le traînèrent, en disant : « Menons ce bœuf à l'abattoir (494). » Le bienheureux Marc rendait grâces au Sauveur Jésus-Christ, disant : « Je te rends grâces, Seigneur, d'avoir été trouvé digne de souffrir ainsi pour ton nom. » Et des lambeaux de sa chair traînaient à terre, et les pierres se teignaient de son sang. Et, le soir étant venu, les païens le mirent en prison, jusqu'à ce qu'ils eussent décidé de quelle façon ils le feraient mourir. Vers le milieu de la nuit, les portes étant fermées et les gardes dormant sur le seuil, voici qu'il se fit un grand tremblement de terre. L'ange du Seigneur descendit du ciel, et toucha le bienheureux Marc, disant : « Serviteur de Dieu et chef de ceux qui propagent dans l'Egypte les décrets divins, voici que ton nom est écrit dans le livre de la vie céleste, et ta mémoire ne périra point; tu es devenu le compagnon de la puissance suprême, car ton esprit sera admis dans les cieux; le repos ne périra point en toi. » Et le bienheureux Marc, voyant que sa fin était venue, leva les mains au ciel, en disant : « Je te rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, de ce que tu ne m'as pas abandonné, mais de ce que tu m'as compté au nombre de tes saints. Je te supplie, Seigneur, de recevoir en paix mon âme et de ne pas souffrir que je sois séparé de ta grâce. » Et quand il eut dit ses paroles, le Seigneur Jésus-Christ vint à lui, ayant la figure qu'il avait avant sa Passion, et tel qu'il se montrait à ses disciples, et il dit : « Paix à toi, Marc l'évangéliste. » Et quand le matin fut venu, la foule se réunit, et tirant le bienheureux de prison, ils lui mirent derechef une corde au cou, et le traînèrent dans les rues, et le bienheureux Marc rendait grâces au Seigneur, en disant : « Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains. » Et, disant ces paroles, il rendit l'esprit. Et la foule barbare, allumant du feu, voulut brûler les restes du corps sacré. Alors, par la volonté de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il s'éleva une grande tempête et des tourbillons de vent; le soleil cacha ses rayons, et de violents coups de tonnerre se firent entendre, une très-forte pluie tomba depuis le matin jusqu'au soir, de sorte que beaucoup de maisons s'écroulèrent et un grand nombre de gens périrent. Ceux qui gardaient le corps du saint furent épouvantés; ils l'abandonnèrent et prirent la fuite. D'autres dirent par dérision : « Notre puissant Sérapis a voulu lutter avec cet homme le jour de sa fête. » Et des hommes pieux vinrent enlever le corps du juste, et ils l'emportèrent en un endroit où ils prièrent avec ferveur, offrant sans relâche leurs hommages au Seigneur. Et, ayant achevé leurs prières, ils l'ensevelirent de la manière que le demandait la coutume de la ville, et ils le déposèrent avec honneur dans un sépulcre taillé dans le roc, vénérant sa mémoire, et se réjouissant de ce qu'il avait le premier mérité le trône très-précieux d'Alexandrie. Le bienheureux apôtre fut déposé dans la partie orientale de la ville, et il fut le premier martyr qui souffrit à Alexandrie; il s'endormit le septième jour des calendes de mai, ou le dix-huitième selon le compte des Hébreux, Caïus étant empereur, et sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

On ne peut contester que saint Marc ait été le fondateur de l'Eglise d'Alexandrie; les Occidentaux sont tous d'accord sur ce point et Renaudot en a démontré la certitude par le témoignage de Sévère, d'Eutichius, d'Elmaçin, d'Abulpharage, d'Enassal, et de plusieurs autres Orientaux tant Chrétiens que musulmans. (*Hist. patriarcharum Alexandrinorum.*)

On conjecture qu'il s'y établit la sep-

(494) Il y a dans le texte un jeu de mots qu'on ne saurait traduire exactement et qui est une allusion à l'endroit nommé *Bucultes* où l'auteur vient de dire qu'une église avait été élevée.

tième année de Néron et qu'il n'en tint le siége que peu d'années. Ses reliques, conservées religieusement au village de Bucole où il avait souffert le martyre, s'y voyaient encore au VIII° siècle, dans un oratoire élevé sur son tombeau. Les Vénitiens, qui ont pris ce saint pour leur patron, prétendent que son corps fut transporté dans leur ville, l'an 815.

Il existe une *Historia S. Marci* qui se trouve jointe à d'anciennes éditions de l'*Historia apostolica* d'Abdias et que Hinschenius a donnée en grec et en latin. Son récit s'accorde avec ce que disent de saint Marc les *Annales* d'Eutichius et le *Chronicon orientale* d'Abraham Ecchellensis. (*Voy.* Fabricius., *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. II, pag. 781.)

Sigebert et quelques écrivains du moyen âge ont attribué à saint Marc une *Histoire de la passion de saint Barnabé*, et une traduction latine de cet écrit, due au cardinal Sirlet, a été insérée dans le tome II des *Acta Sanctorum*. Personne ne sera tenté d'en soutenir l'authenticité.

LITURGIE OU MESSE DU SAINT APOTRE ET ÉVANGÉLISTE MARC, DISCIPLE DE SAINT PIERRE (495).

Le prêtre : La paix à tous.

Le peuple : Et à ton Esprit.

Le diacre : Priez.

Le peuple : Kyrie eleison (*trois fois*).

Le prêtre prie :

Nous te rendons grâces, et nous te rendons plus que des grâces, Seigneur, notre Dieu, Père de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, à cause de toutes choses et pour toutes choses et en toutes choses, parce que tu nous a protégés, aidés, soutenus et conduits au temps de notre vie passée, et que tu nous a aimés jusqu'à l'heure présente; tu as daigné ensuite nous placer en ta présence dans ton lieu saint, nous qui implorons la rémission de nos péchés et que tu sois propice à tout ton peuple. Nous t'invoquons et te supplions, toi qui étends ta bonté et ton amour sur tout le genre humain; fais que nous passions ce jour saint et tout le temps de notre vie sans péché, dans la joie, dans ta crainte et en toute sanctification. Chasse loin de nous, Seigneur, et de ta sainte Eglise catholique et apostolique, toute envie, toute crainte, toute tentation, toute œuvre de Satan, toute embuche des méchants. Accorde-nous ce qui est utile et bon. Si nous avons péché en parole, en œuvre, ou en pensée, daigne nous pardonner, toi qui es bon et qui as de l'amour pour l'espèce humaine; ne nous abandonne pas, ô mon Dieu, nous qui espérons en toi, et ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du malin esprit et de toutes ses œuvres; par la grâce, la miséricorde et la bonté (*à haute voix*) de ton Fils unique par lequel et avec lequel à toi gloire et souveraineté dans ton Esprit très-saint, bon et vivifiant, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix à tous.

Le peuple : Et à ton Esprit.

Le diacre : Prions pour le roi.

Le peuple : Kyrie eleison (*trois fois*).

Le prêtre récite cette prière:

Seigneur souverain, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, nous te prions et t'invoquons pour que tu conserves notre roi dans la paix, la force et la justice. Soumets-lui, ô Dieu, tous ses ennemis et ses adversaires. Prends les armes et le bouclier et lève-toi pour l'assister. Donne-lui, ô Dieu, des victoires, pour qu'il dirige son esprit vers ce qui peut nous donner la paix et vers ton nom saint. Fais que, dans la tranquillité de ses jours, nous passions une vie tranquille et exempte de trouble, en toute piété et honnêteté, par la grâce, la miséricorde et la bonté de ton Fils unique (*à haute voix*) par lequel et avec lequel à toi gloire et domination avec le très-saint Esprit bon et vivifiant, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix à tous.

Le peuple : Et à ton Esprit.

Le diacre : Priez pour le Pape et l'évêque.

Le peuple : Kyrie eleison (*trois fois*).

Le prêtre prie :

Seigneur souverain, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, nous te prions et te supplions, toi qui étends ta bonté et ton amour sur le genre humain, de conserver notre très-saint et très-heureux pontife, le Pape N. et le très-vénérable évêque N. Conserve-les-nous durant beaucoup d'années, s'acquittant en paix des fonctions du saint sacerdoce où tu les a placés, administrant, en ta sainte et bienheureuse volonté, la parole et la vérité, avec tous les évêques orthodoxes, les prêtres, diacres, sous-diacres, lecteurs, chantres et laïques; accorde-leur la paix, la santé

(495) La première édition de la *Liturgie de saint Marc* vit le jour à Paris en 1583. (*Divina liturgia sancti apostoli et evangelistæ Marci de ritu Missæ ex Clementis P. M. libris VIII apostolicarum constitutionum. Accessit declaratio divini horarum Officii ex antiquiss. cod. ms., nunc prim. Gr. et Lat.*) Elle fut reproduite dans les *Liturgiæ sanctorum Patrum*, Paris, 1590, in-fol., p. 138; dans Renaudot, *Liturgiarum orientalium collectio*, 1716, t. I, p. 131; dans la *Bibliotheca Patrum*, édit. de Paris, t. XII, p. 26, et édition de Lyon, t. II, part. I, p. 176, ainsi que dans Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. III, p. 253. Elle se trouve aussi, en grec et en latin, dans le 7° volume du *Codex liturgicus Ecclesiæ universæ*, de J.-A. Assemani, Rome, 1754, in-4°. Ce savant regarde comme certain que cette liturgie est l'œuvre de saint Marc; il reconnaît toutefois qu'elle a subi des changements.

et le salut ainsi qu'à toute l'Eglise sainte et seule universelle. Reçois, Seigneur, sur ton autel saint et céleste, les prières de ceux qui les offrent pour nous et celles que nous offrons pour eux.

Mets sous leurs pieds tous les ennemis de ta sainte Eglise. Par la grâce, et la miséricorde, et la bonté de ton Fils unique (*à haute voix*) par lequel et avec lequel, à toi gloire et domination, avec le très-Saint-Esprit bon et vivifiant, maintenant et toujours dans les siècles des siècles.

Le peuple: Amen.

Le prêtre: La paix à tous.

Le peuple: Et à ton Esprit.

Le diacre: Levez-vous pour prier.

Le peuple: Kyrie eleison (*trois fois*).

Le prêtre: Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu, qui as fait choix des douze apôtres comme d'une lampe brillant de douze lumières, et qui les as envoyés dans l'univers pour prêcher et enseigner l'Evangile de ton royaume et pour guérir toute maladie et toute souffrance parmi le peuple, toi qui as soufflé sur leur face et qui leur as dit: « Recevez l'Esprit-Saint; les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux auxquels vous les retiendrez, » souffle de même sur nous qui nous approchons de tes saints mystères, sur les évêques, les prêtres, les diacres, les lecteurs, les chantres et les laïques avec toute la sainte Eglise catholique et apostolique. Délivre-nous, Seigneur, des malédictions, des anathèmes, des liens de l'excommunication; purifie nos lèvres et nos cœurs de toute souillure et de toute malice, afin que nous t'offrions, dans la pureté du cœur et de la conscience, cet encens en odeur de suavité et pour la rémission de nos péchés et de ceux de tout le peuple. Par la grâce, la miséricorde et la bonté de ton Fils unique, (*à haute voix*) par lequel et avec lequel à toi gloire et empire avec l'Esprit très-saint, bon et vivifiant, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.

Le peuple: Amen.

Le diacre: Levez-vous. (*Ils chantent:* Fils unique et Verbe de Dieu.) — *On récite l'introït et l'Evangile, et le diacre dit:* Priez.

Le prêtre: La paix à tous.

Le peuple: Et à ton Esprit.

Le diacre: Prions.

Le peuple: Kyrie eleison.

Le prêtre: Seigneur souverain, Jésus-Christ, Verbe coéternel au Père, qui t'es fait semblable à nous, en tout point, sauf le péché, pour le salut de notre espèce, qui as envoyé tes saints apôtres et disciples, prêcher et annoncer ton Evangile, guéris chez ton peuple toute maladie et toute souffrance; maintenant, Seigneur, répands ta lumière et ta volonté, et éclaire les yeux de notre esprit, afin que nous comprenions tes discours divins; fais que nous soyons capables de les entendre et que non-seulement nous entendions la parole, mais encore que nous y soyons fidèles, afin que nous fructifions et que nous portions de bons fruits, pour devenir dignes du royaume des cieux (*à haute voix*) et pour que tes miséricordes se répandent sur nous, Seigneur, car tu es la bonne nouvelle, le Sauveur et le gardien de nos âmes et de nos corps, Seigneur Dieu, et à toi gloire et action de grâces; nous offrons l'hymne trois fois saint au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.

Le peuple: Amen.

Dieu saint, saint et fort, saint et immortel, aie pitié de nous.

Le prêtre fait ensuite le signe de la croix sur le peuple, disant:

Paix à tous.

Le peuple: Et à ton Esprit.

On dit ensuite: Nous sommes attentifs, *et le prologue de l'Epître apostolique:* Alleluia.

Les diacres: Seigneur, bénis-nous.

Le prêtre: Que le Seigneur vous bénisse et que, par sa grâce, il vous assiste maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles.

Avant de réciter l'Evangile, il offre l'encens, disant:

Nous offrons devant ta gloire sainte l'encens, te demandant de le recevoir sur ton autel saint, céleste et intellectuel. Envoie-nous, Seigneur, la grâce de ton Esprit-Saint.

Le diacre qui doit réciter l'Evangile dit:

Seigneur, donne ta bénédiction.

Le prêtre: Que le Seigneur nous bénisse et nous fortifie et nous fasse entendre son saint Evangile, lui qui est le Dieu béni, maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Le diacre: Tenez-vous debout. Ecoutons le saint Evangile.

Le prêtre: Paix à tous.

Le peuple: Et à ton Esprit.

Le diacre lit l'Evangile, le prêtre récite ensuite la Collecte:

Seigneur, visite dans ta miséricorde les malades qui sont parmi ton peuple et guéris-les. Conduis nos frères qui sont en voyage ou qui vont s'y mettre, au terme de leur route. Fais tomber des pluies salutaires sur les lieux qui en ont besoin. Elève par ta grâce les eaux fluviales à leur mesure. Fais prospérer la récolte des fruits de la terre. Maintiens dans la paix, dans la force, dans la justice et la tranquillité, le règne de ton serviteur que tu as trouvé juste d'établir comme souverain du pays. Seigneur, toi qui as épargné la ville de Ninive, délivre des jours mauvais, de la famine, de la peste et des attaques des ennemis, cette ville humble, miséricordieuse, aimant Jésus-Christ, car tu es compatissant et tu ne te souviens pas des iniquités des hommes. Tu as prophétisé par la bouche de ton prophète Isaïe: je protégerai cette cité, afin de la sauver, à cause de moi, et de David, mon serviteur. O toi, qui dans ta bonté aimes le genre humain, nous te prions et te demandons de protéger cette cité à cause de ton saint martyr et évangéliste Marc, qui nous a montré la voie du salut, par la

grâce, la miséricorde et la bonté de ton Fils unique, (*à haute voix*) par lequel et avec lequel à toi gloire et empire avec ton Esprit très-saint, bon et vivifiant.

Il récite ensuite trois litanies, et le prêtre fait cette prière :

Seigneur souverain, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous te prions et te conjurons de répandre dans nos cœurs la paix venant du ciel, et de conserver notre très-saint et très-heureux Pape N. et notre très-vénérable évêque N. Conserve-nous-les pendant beaucoup d'années, s'acquittant en paix du saint pontificat auquel tu les as préposés, par suite de ta sainte et bienheureuse volonté et fais qu'ils distribuent avec justice la parole de vérité à tous les évêques orthodoxes, aux prêtres, diacres, sous-diacres, lecteurs et chantres. Bénis, Seigneur, toutes nos assemblées ; fais que nous les célébrions en liberté et sans empêchement selon ta sainte volonté. Daigne bénir nos églises et les conserver perpétuellement à nous et à nos successeurs.

Lève-toi, Seigneur, et que tous tes ennemis soient dissipés, que tous ceux qui haïssent ton saint nom soient mis en fuite. Bénis ton peuple fidèle et orthodoxe, multiplie-les par millions et dizaines de millions. Que la mort du péché ne prévale pas contre nous, ni contre tout ton peuple, par la grâce, la miséricorde et la bonté de ton Fils unique, (*à haute voix*) par lequel et avec lequel à toi gloire et empire avec ton esprit très-saint et vivifiant.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous.

Le peuple : Et à ton Esprit.

Le diacre : Voyez qu'aucun des catéchumènes ne s'éloigne.

Le prêtre offre l'encens et prie : Seigneur, notre Dieu, qui n'as besoin de rien, reçois cet encens qui t'est offert par une main indigne et accorde-nous ta bénédiction, car c'est toi qui nous sanctifies et c'est à toi que nous rendons gloire.

Les offrandes sacrées sont déposées sur l'autel, et le prêtre dit :

Seigneur saint, souverain et redoutable, qui reposes dans les cieux, sanctifie-nous et daigne nous permettre d'approcher de ton autel vénérable avec une bonne conscience, et un cœur purifié de toute souillure ; chasse loin de nous tout sentiment digne de réprobation. Sanctifie nos esprits et nos âmes, et fais-nous la grâce d'observer les rites de nos Pères saints et de trouver en tout temps ton visage propice. Car tu es celui qui bénis et sanctifies toutes choses, et nous t'adressons derechef nos actions de grâces en te glorifiant.

Le diacre : Saluez-vous mutuellement.

Le prêtre : Seigneur, souverain tout-puissant, jette du haut du ciel les yeux sur ton Eglise, sur tout ton peuple et sur tout ton troupeau ; protége-nous tous, nous qui sommes tes serviteurs indignes et les brebis de ton troupeau ; daigne nous accorder ta charité et ton secours ; répands sur nous le don de ton Esprit très-saint, afin que nous nous saluions mutuellement par un baiser saint dans un cœur pur et dans une conscience pure, nous saluant ainsi sans ruse et sans hypocrisie, mais avec innocence et franchise, en un même esprit, dans le lien de la paix et de la charité, ne formant qu'un corps et un esprit en une même foi, de même que nous sommes appelés en une même espérance, afin que nous nous réunissions tous en un amour infini et divin dans Jésus-Christ Notre-Seigneur, avec lequel tu es béni.

Alors il offre l'encens, en disant :

Que l'encens soit offert à ton nom. Que de nos humbles mains, nous qui sommes pécheurs, il s'élève jusqu'à ton autel céleste, en odeur de suavité, pour le salut de tout ton peuple. Car toute gloire, honneur, adoration et actions de grâces te reviennent, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et maintenant, et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

Après la salutation, le diacre dit à haute voix :

Levez-vous pour venir à l'offrande.

Le prêtre fait le signe de la croix sur les calices et les patènes, et il dit à haute voix :

Je crois en Dieu.

Le diacre : Levez-vous pour prier.

Le prêtre : La paix à tous.

Le diacre : Priez pour ceux qui présentent l'offrande.

Le prêtre : Seigneur Jésus-Christ, Verbe coéternel du Père éternel et de l'Esprit-Saint, grand pontife, pain qui est descendu du ciel, et qui as retiré notre âme de la corruption ; toi, agneau sans tache, qui t'es donné pour la vie du monde, nous te prions et te conjurons, Seigneur, ami des hommes, de montrer ta face sur ce pain et sur ces calices que la très-sainte table a reçus par le ministère des anges, par l'intervention du chœur angélique et par le sacrifice sacerdotal ; agis ainsi, Seigneur, pour ta gloire et pour le renouvellement de nos âmes, par la grâce, la miséricorde et l'humanité de ton Fils unique, par lequel et avec lequel à toi gloire et empire.

Tandis que le peuple dit : Et il a été incarné de l'Esprit-Saint, *le prêtre fait le signe de la croix ; le peuple ajoute :* Et il a été crucifié pour nous. *Le prêtre fait de nouveau le signe de la croix :* Et dans l'Esprit-Saint. *La profession de foi achevée, le prêtre fait le signe de la croix sur le peuple, et dit à haute voix :*

La paix à tous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : Elevons nos cœurs.

Le peuple : Nous les avons vers le Seigneur.

Le prêtre : Rendons grâces au Seigneur.

Le peuple : C'est juste et convenable.

Le diacre : Tenons-nous avec respect.

Le prêtre récite l'anaphore ou élévation.

Il est vraiment convenable et juste, il est saint et à propos et il est utile à nos âmes de te célébrer par nos cantiques et nos hymnes, ô Seigneur souverain, Dieu Père tout-

puissant, de te rendre grâces, de proclamer ta grandeur le jour comme la nuit, par une bouche qui ne s'arrête point, par des lèvres qui ne se taisent pas et par un cœur qui ne se refroidit point ; toi qui as fait le ciel et la terre, et tout ce que contient l'espace des cieux, et tout ce qu'il y a sur la terre, dans la mer, dans les fleuves, les lacs et les fontaines; toi qui as fait l'homme à ton image et à ta ressemblance, qui lui as donné un paradis délicieux, qui ne l'as point abandonné après sa chute, mais qui l'as rappelé par la loi. Tu l'as instruit comme un enfant par la prophétie, et tu l'as ensuite réformé et renouvelé par ce sacrement redoutable, vivifiant et céleste.

Tu as tout fait, Seigneur, par ta sagesse, par ta lumière véritable, par ton Fils unique, Jésus-Christ, Notre-Seigneur Dieu et Sauveur, par lequel, te rendant grâces avec lui et l'Esprit-Saint, nous t'offrons l'offrande sans tache, celle que toutes les nations t'offrent, Seigneur, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, depuis le septentrion jusqu'au midi, parce que ton nom est grand dans toutes les nations, et qu'en tous lieux l'encens et le sacrifice sont offerts à ton nom saint.

Nous te prions et t'invoquons, toi qui, dans ta bonté, aimes l'espèce humaine.

Souviens-toi, Seigneur, de la sainte et unique Eglise catholique et apostolique qui est répandue depuis les confins de la terre jusqu'à ses extrémités les plus reculées, souviens-toi de tous les peuples et de toutes tes brebis.

Donne, Seigneur, à tous nos cœurs, la paix venant du ciel et la paix de cette vie.

Conserve en une paix entière le roi, les armées, les princes, les sénats et les conseils, les peuples et nos voisins.

Roi de la paix, donne-nous ta paix; maintiens nous, ô Dieu, dans la concorde et la charité; nous ne connaissons pas d'autre Dieu que toi; vivifie nos âmes à nous tous, et la mort du péché ne prévaudra point contre ton peuple.

Seigneur, visite dans ta miséricorde et dans ta compassion les malades qui se trouvent parmi ton peuple et guéris-les; détourne loin d'eux et de nous toute maladie et toute infirmité, chasse loin d'eux l'esprit de la faiblesse. Relève les patients que des souffrances de chaque jour abattent. Guéris ceux qui sont tourmentés par des esprits impurs; délivre tous ceux qui sont retenus dans les prisons ou dans les mines, ou dans l'exil, ou dans une servitude cruelle, car tu es notre Dieu qui délivres les captifs, qui relèves ceux qui sont renversés; tu es l'espoir de ceux qui sont dans le malheur, le secours de ceux qui sont abandonnés, le port des naufragés, le vengeur des affligés; donne à toute âme chrétienne affligée et errante la miséricorde, la consolation et le rafraîchissement. Guéris, Seigneur, les maladies dont nos âmes souffrent, et délivre-nous des infirmités du corps, ô toi qui es le médecin des âmes et des corps, l'inspecteur de toute chair. Dirige nos frères qui sont en voyage ou qui s'y mettront, veille sur eux en tout lieu, soit sur terre, soit sur les fleuves, sur les lacs, sur les routes, de quelque manière qu'ils accomplissent leur chemin, amène-les tous à un port tranquille et salutaire; daigne être le compagnon de leur pérégrination, rends-les à leurs familles dans une joie réciproque, et conserve, Seigneur, jusqu'à son terme, notre route dans cette vie; rends-la exempte de dommage et de tempête.

Fais tomber de tes trésors des pluies salutaires sur les lieux qui en ont besoin. Renouvelle et réjouis par leur descente la face de la terre, afin qu'elle soit couverte d'une végétation florissante. Elève les eaux fluviales à leur juste mesure. Réjouis et renouvelle, par leur montée, la face de la terre; remplis ses ruisseaux, multiplie ses produits. Bénis, Seigneur, les fruits de la terre; conserve-les-nous exempts de corruption; veille sur les semences et sur les moissons.

Bénis également, Seigneur, dans ta bonté, les pauvres qui sont parmi ton peuple, les veuves, les orphelins, les pèlerins et les étrangers; bénis-nous tous qui espérons en toi et qui invoquons ton saint nom. Les yeux de tous espèrent en toi, et tu leur donnes la nourriture au temps convenable. Toi qui donnes des aliments à toute chair, remplis nos cœurs de joie et d'allégresse, afin que, possédant toujours le nécessaire, nous abondions en toute bonne œuvre en Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Conserve, ô Roi des rois et Souverain des souverains, conserve dans la paix, dans la force, dans la justice et la tranquillité, le règne de ton serviteur orthodoxe, notre roi, aimant Jésus-Christ, et que tu as trouvé juste de faire régner sur la terre. Soumets lui, Seigneur, tout ennemi et tout adversaire, à l'intérieur comme à l'extérieur. Prends les armes et le bouclier, et lève-toi pour l'assister. Frappe ceux qui l'attaquent, couvre sa tête de ton ombre au jour du combat, fais que ses rejetons soient assis sur son trône. Fais entendre à son cœur de bonnes paroles pour le profit de ta sainte Eglise catholique et apostolique, et de tout peuple aimant Jésus-Christ, pour que, sous sa domination paisible, nous menions, en toute piété et sainteté, une vie tranquille.

Seigneur, notre Dieu, donne le repos aux âmes de nos pères et de nos frères qui se sont endormis dans la foi de Jésus-Christ; souviens-toi de nos prédécesseurs qui ne sont plus en ce monde, des pères, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des saints, des justes, des esprits de tous ceux qui sont morts dans la foi de Jésus-Christ, ainsi que de ceux dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, et de notre saint Père Marc, l'apôtre et l'évangéliste qui nous a montré la voie du salut.

Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi. Tu es bénie parmi les femmes, et le fruit de ton ventre est béni, car tu as enfanté le Sauveur de nos âmes. (*A haute voix*) Célébrons surtout la mémoire de la très-

sainte, bénie et sans tache Marie, toujours Vierge, Mère de Dieu et notre Souveraine.

Le diacre : Seigneur, donne-nous ta bénédiction.

Le prêtre : Que le Seigneur te bénisse par sa grâce, maintenant et toujours et dans tous les siècles.

Le diacre lit les tables sacrées sur lesquelles est inscrit le catalogue des trépassés.

Le prêtre s'incline et dit cette prière :

Donne, Seigneur souverain, notre Dieu, le repos à l'âme de tous ceux que nous avons nommés; admets-les dans les tabernacles saints de ton royaume, leur accordant les biens que tu as promis et que nul œil n'a vus, que nulle oreille n'a entendus et que le cœur de l'homme ne peut comprendre; ces biens que tu as préparés, Seigneur, pour ceux qui aiment ton saint nom; daigne recevoir leurs âmes dans ton royaume; accorde-nous d'arriver au terme de notre vie en te restant agréables et en étant exempts de péché; donne-nous d'avoir part et héritage avec tous les saints qui présentent l'oblation du sacrifice. Reçois, Seigneur, les dons eucharistiques ou d'action de grâce sur ton autel saint, céleste et intellectuel, dans les grandeurs des cieux et par le ministère de tes archanges; reçois ces offrandes, comme tu as reçu les dons du juste Abel (*il offre l'encens et continue*), le sacrifice de notre père Abraham, l'encens de Zacharie, les aumônes de Corneille et le denier de la veuve; donne en échange d'objets terrestres des biens célestes, et en échange d'objets passagers des biens éternels. Conserve le très-saint et très-heureux Pape N., que tu as placé à la tête de ta sainte Eglise catholique et apostolique, ainsi que notre très-saint évêque N.; fais que, pendant de nombreuses années de paix, ils s'acquittent des fonctions du saint pontificat auquel tu les as appelés par ta sainte et bienheureuse volonté, et qu'ils distribuent les paroles de la vérité. Souviens-toi aussi, Seigneur, de tes serviteurs orthodoxes répandus en tout lieu, des évêques, des prêtres, des diacres, des sous-diacres, des lecteurs, des chantres, des moines, des vierges, des veuves et des laïques. Souviens-toi, Seigneur, de la sainte cité de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, et de notre ville et de toutes celles des divers pays et de leurs habitants fidèles à la foi de Jésus-Christ; maintiens-les en paix et en sécurité. Souviens-toi de toute âme affligée et tourmentée, et ayant besoin de la miséricorde divine; souviens-toi aussi de la conversion de ceux qui se sont écartés de la voie droite. Souviens-toi, Seigneur, de ceux de nos frères qui sont retenus captifs; fais, Seigneur, que ceux qui les ont fait tomber dans la captivité soient misérables devant tous les hommes. Souviens-toi de nous, Seigneur, quoique nous soyons des pécheurs et tes serviteurs indignes; efface nos péchés, parce que tu es le Dieu bon et compatissant. Souviens-toi de moi, Seigneur, pécheur vil et abject, et ton serviteur indigne; efface mes péchés, parce que tu es le Dieu bon et compatissant. Sois près de nous qui rendons hommage à ton nom très-saint. Bénis, Seigneur, nos assemblées, extirpe radicalement l'idolâtrie de la surface du monde. Foule sous nos pieds Satan, toutes ses œuvres et sa malice. Humilie, Seigneur, à jamais, les ennemis de ton Eglise, et confonds leur orgueil; fais éclater leur faiblesse; déjoue et confonds leurs piéges et les embûches qu'ils tendent pour nous attaquer. Lève-toi, Seigneur, et que tes ennemis soient dispersés, et que tous ceux qui haïssent ton saint nom soient mis en fuite. Bénis des milliers de milliers et des dizaines de milliers de milliers de fois ton peuple fidèle et orthodoxe qui accomplit ta sainte volonté.

Le diacre : Levez-vous, vous qui êtes assis.

Le prêtre continue de prier :

Délivre, Seigneur, les captifs et secours ceux qui sont pressés du besoin, rassasie ceux qui ont faim, console ceux qui sont désolés, ramène ceux qui sont égarés, éclaire ceux qui sont assis dans les ténèbres, relève ceux qui sont tombés, fortifie les faibles, guéris les malades, dirige tous les hommes dans la voie du salut et réunis-les dans ton bercail; délivre-nous de nos indignités, toi qui es notre protecteur et notre défenseur en toutes choses.

Le diacre : Tournez-vous vers l'Orient.

Le prêtre : Car tu es au-dessus de tout empire, de toute puissance, de toute force, de toute domination et de tout nom qu'on puisse prononcer, non-seulement en ce siècle, mais aussi dans l'avenir. Des milliers de milliers et des dizaines de milliers de centaines de milliers d'armées d'anges saints et d'archanges t'accompagnent. Auprès de toi se tiennent les deux créatures très-dignes de vénération, les chérubins aux yeux nombreux et les séraphins pourvus de six ailes, se couvrant le visage avec deux de ces ailes, les pieds avec deux autres, volant avec les deux dernières, et répétant d'une voix incessante l'hymne triomphal et trois fois saint, chantant, proclamant et glorifiant ta gloire éclatante. Saint, saint, saint, le Seigneur, Dieu des armées; le ciel et la terre sont remplis de ta gloire sainte; reçois, Seigneur souverain, avec tous ceux qui te glorifient, notre sanctification, nous qui te louons et disons :

Le peuple : Saint, saint, saint est le Seigneur.

Le prêtre fait le signe de la croix sur les mystères saints et dit :

Le ciel et la terre sont réellement pleins de ta gloire par l'apparition de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ; fais, ô Dieu, que ce sacrifice soit de même plein de ta bénédiction par l'avénement de ton Esprit très-saint. Le Seigneur Dieu, notre roi souverain, Jésus-Christ, dans la nuit où il se livrait lui-même pour nos péchés et où il subissait, en sa chair, la mort pour tous, étant assis à table avec ses saints disciples et apôtres, prit le pain dans ses mains saintes,

exemptes de tache et de reproches, et élevant les yeux au ciel vers toi, son Père, notre Dieu et le Dieu de l'univers, il rendit grâces, le bénit, le sanctifia, le brisa et le donna à ses saints et bienheureux disciples et apôtres, disant (*à haute voix*) : «prenez et mangez, car c'est mon corps qui est livré pour vous et qui est distribué pour la rémission des péchés.»

Le peuple : Amen.

Le prêtre : De même, après qu'il eut soupé, prenant le calice et ayant fait le mélange du vin et de l'eau, levant les yeux au ciel, vers toi, son Père, notre Dieu et le Dieu de l'univers, il rendit grâce, le bénit, sanctifia, remplit de l'Esprit-Saint et donna à ses saints et bienheureux disciples et apôtres, disant (*à haute voix*) : « buvez-en tous, car c'est là mon sang de l'alliance nouvelle qui sera répandu pour vous et pour beaucoup, et qui sera distribué pour la rémission des péchés.»

Le peuple : Amen.

Le prêtre continue à prier :

« Faites cela en mémoire de moi. Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que boirez ce calice, annoncez ma mort et ma résurrection, et confessez mon ascension, jusqu'à ce que je vienne. »

Nous annonçons ainsi, Seigneur souverain, Roi du ciel, la mort de ton Fils unique, notre Sauveur Jésus-Christ, et nous proclamons sa bienheureuse résurrection d'entre les morts après trois jours, et son ascension dans le ciel où il est assis à la droite de Dieu le Père, et nous attendons son second avénement terrible et redoutable lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts d'après l'équité et te rendre, Seigneur Dieu, ce qui t'appartient. Nous te prions et te supplions, toi, qui, dans ta bonté, aimes le genre humain, d'envoyer de tes hauteurs saintes, de ton tabernacle et de ton sein sans limite, le Paraclet, Esprit de vérité, Seigneur saint et vivifiant qui a parlé dans la loi, les prophètes et les apôtres ; qui est partout et qui remplit toutes choses, fontaine des grâces divines, consubstantiel à toi, procédant de toi (et du Fils), assis avec toi sur le trône de ton royaume, et avec ton Fils unique, Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ. Répands sur nous, sur ces pains et sur ces calices, ton Esprit-Saint pour qu'il le sanctifie et conserve, toi qui es le Dieu tout-puissant (*à haute voix*) et pour qu'il fasse de ce pain le corps.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Et de ce calice le sang de la nouvelle alliance de Notre-Seigneur et Dieu, Sauveur et souverain Roi, Jésus-Christ.

Le diacre : Descendez, diacres.

Le prêtre à haute voix :

Afin de procurer à nous tous qui y prenons part, la foi, la sobriété, la tempérance, la sanctification, le renouvellement de l'âme, du corps et de l'esprit dans la communion de la béatitude de la vie éternelle et de l'immortalité, pour la glorification de ton nom très-saint, pour la rémission des péchés, afin que ton nom précieux, très-saint et glorieux soit glorifié, béni et sanctifié dans tout l'univers avec Jésus-Christ et avec l'Esprit-Saint.

Le peuple: Comme il était et comme il est.

Le prêtre : Paix à tous.

Le diacre : Priez.

Le prêtre prie à voix basse :

Dieu, créateur de la lumière, créateur de la vie, créateur de la grâce, toi qui fondes les siècles et qui donnes la science, trésor de sagesse, docteur de la sainteté, toi qui accueilles les prières pures de l'âme et qui donnes la force aux timides qui se confient en toi, toi qui nous as tirés de l'abîme pour nous unir à la lumière qui nous a donné la vie au lieu de la mort, qui as changé notre servitude en liberté, qui as détruit en nous les ténèbres du péché, par l'avénement de ton Fils unique, Seigneur souverain, par l'avénement de ton Esprit très-saint, éclaire les yeux de notre esprit afin, que nous soyons dignes de recevoir cette nourriture immortelle et céleste ; sanctifie-nous complétement et absolument en âme, en corps et en esprit, afin qu'avec tes saints disciples et apôtres, nous t'adressions cette prière :

Notre Père qui es dans les cieux, etc.

A haute voix : Et daigne, Seigneur souverain, toi qui aimes le genre humain, fais que nous osions t'invoquer avec liberté, d'un cœur pur et avec l'âme éclairée, la face exempte de confusion et les lèvres sanctifiées; toi qui es dans les cieux et qui es le Dieu saint et Père fais que nous disions :

Le peuple : Notre Père, etc.

Le prêtre prie :

Seigneur, ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du malin esprit. Car il connaît par ta grande miséricorde que nous ne pouvons supporter la tentation à cause de notre grande faiblesse ; accorde-nous le moyen d'y résister. Car tu nous as donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions et toute la puissance de l'ennemi, (*à haute voix*) parce qu'à toi appartiennent l'empire et la puissance.

Le peuple : Amen.

Le prêtre: Paix à tous.

Le diacre : Inclinez vos têtes vers Jésus-Christ.

Le peuple : Nous te rendons hommage, Seigneur.

Le prêtre récite cette prière :

Seigneur souverain, Dieu tout-puissant qui es assis sur les chérubins et que les séraphins glorifient, qui as fait sortir le monde des eaux et qui lui as donné pour ornement les chœurs des astres, toi qui as établi dans les cieux les armées incorporelles des anges pour célébrer éternellement ta gloire, nous inclinons devant toi nos âmes et nos corps en signe de notre servitude ; nous te prions de chasser de notre pensée les attaques ténébreuses du péché et de porter, par les splendeurs divines de ton Esprit-Saint, l'allégresse dans notre esprit, afin que, fortifiés par ta connaissance, nous participions dignement aux biens qui nous sont proposés, c'est-à-dire à ceux du corps sans

tache et du sang précieux de ton Fils unique, Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, nous accordant le pardon de toute espèce de péché, par ta grande et inépuisable bonté, et par la grâce, la miséricorde et l'humanité de ton Fils unique (*à haute voix*), par lequel et avec lequel à toi gloire et empire avec ton Esprit très-saint, bon et vivifiant.

Le prêtre : Paix à tous.

Le diacre : Avec la crainte de Dieu.

Le prêtre : Seigneur saint, souverain et redoutable, qui reposes dans les saints, sanctifie-nous, Seigneur, par la parole de ta grâce et par l'avénement de ton Esprit très-saint, car tu as dit, Seigneur : « Soyez saints, parce que je suis saint. » Seigneur notre Dieu, Verbe incompréhensible de Dieu, consubstantiel et coéternel au Père et à l'Esprit-Saint, reçois l'hymne immortelle qui, avec les chérubins et les séraphins, et proclamée par moi, pécheur ton serviteur indigne, crie et dit par mes lèvres indignes :

Le peuple : Kyrie eleison (*trois fois*).

Le prêtre (*à haute voix*) : Les choses saintes aux saints.

Le peuple : Un seul Père saint, un seul Fils saint, un seul Esprit saint dans l'unité de l'Esprit-Saint. Amen.

Le diacre : Pour notre salut et notre défense.

Le prêtre fait le signe de la croix sur le peuple et dit à haute voix :

Le Seigneur avec tous.

Il baise ensuite les pains et dit :

Louez Dieu.

Il coupe le pain en morceaux et dit aux assistants :

Que le Seigneur vous bénisse et vous assiste par sa grande miséricorde.

Le clergé : Que l'Esprit-Saint commande et sanctifie.

Le prêtre : Voici, ils sont sanctifiés et consacrés.

Le clergé : Un seul Père saint (*trois fois*).

Le prêtre : Le Seigneur avec tous.

Le clergé : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : De même que le cerf aspire vers les fontaines, etc.

Il distribue au clergé en disant :

Le corps saint.

Et au calice il dit :

Le sang précieux de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur.

Le sacrifice étant achevé, le diacre dit :

Levez-vous pour prier.

Le prêtre : La paix à tous.

Le diacre : Priez.

Le prêtre récite l'oraison d'actions de grâces :

Nous te rendons grâces, Seigneur souverain notre Dieu, à cause de la participation à tes mystères saints, sans tache, immortels et célestes, que tu nous as donnés pour le profit, le salut et la sanctification de nos âmes et de nos corps. Nous te prions et te supplions, Seigneur, qui dans ta bonté aimes le genre humain, accorde-nous la communion du corps saint et du sang précieux de ton Fils unique dans une foi nette, dans une charité sincère, dans la haine de tout mal, dans l'observation de tes préceptes, dans la préparation de la vie éternelle, dans une défense qui soit agréée devant le tribunal redoutable de ton Christ (*à haute voix*), pour lequel et avec lequel à toi gloire et empire avec l'Esprit très-saint, bon et vivifiant.

Se tournant ensuite vers le peuple dit :

Grand Roi, coéternel au Père, toi qui, par ta puissance, as dépouillé l'enfer et foulé aux pieds la mort et retiré Adam du tombeau, par ta vertu divine et la splendeur éclatante de ta divinité ineffable, étends sur nous, Seigneur, ta main invisible pleine de bénédictions, par la réception de ton corps sans tache et de ton sang précieux ; bénis-nous tous, aie pitié de nous, fortifie-nous par ta puissance divine, ôte de nous l'opération pécheresse et malicieuse de la concupiscence charnelle, éclaire nos yeux intellectuels contre la culpabilité des ténèbres qui nous entourent. Réunis-nous à l'assemblée de ceux qui te sont agréables, parce que par toi et avec toi, Père et Esprit très-saint, reviennent tous hymnes, honneurs, empire, adoration et actions de grâces, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles.

Le diacre : Allez en paix.

Le peuple : Au nom du Seigneur.

Le prêtre (*à haute voix*) : Que la charité de Dieu et du Père, la grâce du Fils et Notre-Seigneur Jésus-Christ, la communication et le don de l'Esprit très-saint, soient avec nous tous maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.

Le peuple : Amen. Que le nom du Seigneur soit béni.

Le prêtre prie dans le lieu où se tiennent les diacres, ou dans la sacristie, disant :

Tu nous as donné, Seigneur, la sanctification dans la participation du corps très-saint et du sang précieux de ton Fils unique ; donne-nous la grâce et le don de ton Esprit très-saint ; garde-nous exempts de reproches en notre vie, conduis-nous à la rédemption parfaite et à l'adoption et aux jouissances éternelles. Car tu es notre sanctification, et nous t'adressons nos hommages, au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : La paix à tous.

Le peuple : Et à ton Esprit.

Le prêtre renvoie l'assemblée en disant :

Dieu béni, qui nous bénis, sanctifie, protége et conserve-nous tous par la participation de ces saints mystères, toi qui es béni dans les siècles des siècles. Amen.

On trouve des analogies sensibles entre la liturgie dite de saint Marc et la liturgie éthiopienne ou abyssinienne; celle-ci avait son origine en Egypte. C'est d'Alexandrie

que bien des traditions étaient venues jusque dans les régions éloignées où il faut chercher les sources du Nil.

L'édition primitive de la liturgie abyssinienne vit le jour à Rome en 1548, avec le Nouveau Testament éthiopien, publié par Pierre Comosi, connu également sous le nom de Tesfa-Sion (496). L'année suivante, une traduction latine de cette liturgie fut imprimée avec ce titre : *Missa qua Æthiopes communiter utuntur quæ etiam Canon universalis appellatur, nunc primum ex lingua Chaldæa sive Æthiopica in Latinam conversa*. Elle fut insérée dans l'édition de la *Bibliothèque des Pères*, donnée par Margarin de la Bigne, et elle a reparu dans les diverses éditions de cette *Bibliothèque*. Renaudot, ayant comparé cette version avec le texte éthiopien, y trouva beaucoup de choses à corriger; il a publié son travail dans sa *Liturgiarum orientalium collectio*, Paris, 1715, 2 vol. in-4°, t. I, p. 499-522. Il y joignit une dissertation, p. 523-545, dans laquelle il relève les erreurs du protestant Ludolphe, et discute avec érudition quelques-unes des questions que soulève cette liturgie, dont il serait inutile de placer ici une traduction complète; mais afin d'en donner du moins une idée, nous présenterons une version de son début.

« Alleluia, dans l'abondance de ta miséricorde, Seigneur, j'entrerai en ta maison; je t'adorerai dans ton temple saint en demeurant dans la crainte.

« Je te confesserai, Seigneur, de tout mon cœur, parce que tu as exaucé les paroles de ma bouche.

« En présence des anges, je t'adresserai mes cantiques; je t'adorerai dans ton temple saint.

« Que tes prêtres se revêtent de la justice et que tes saints se livrent à l'allégresse.

« Tu m'arroseras d'hyssope, et je serai purifié; tu me laveras, et ma blancheur dépassera celle de la neige.

« Lave-moi, Seigneur, de mon iniquité, et purifie-moi de mon péché, et épargne ton serviteur.

« Il leur a donné le pain du ciel; l'homme a mangé le pain des anges.

« Je laverai mes mains parmi les innocents, et je ferai le tour de ton autel, Seigneur.

« Je me suis rendu dans ton tabernacle, et j'ai immolé l'hostie de la vociferation.

« Tu as préparé en ma présence la table contre ceux qui m'affligent; tu as versé de l'huile sur ma tête. Qu'elle est grande la beauté de mon calice enivrant! Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur. Seigneur, sauve-nous et donne-nous la prospérité!

« Béni celui qui vient au nom du Seigneur. Nous vous bénissons de la maison du Seigneur. Amen.

« Salut, Eglise sainte, entourée d'une muraille divine formée de diverses pierres précieuses et de topazes! Tu es l'arche d'or pur, où est cachée la manne du pain qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde entier. »

Il ne sera pas d'ailleurs hors de propos de citer ici un échantillon de la liturgie abyssinienne que Ludolphe a fait connaître. Nous transcrivons sa version latine, jugeant inutile de la traduire en français.

LITURGIA ALEXANDRINÆ ECCLESIÆ APOSTOLICA

Ex Æthiopicis a Ludolpho latine edita.

EUCHARISTIA SIVE LAUDES.

Præfata.

℣ Dominus vobiscum omnibus
℟ Totus cum Spiritu tuo sit.
℣ Sursum corda elevate.
℟ Sunt apud Dominum Deum nostrum.
℣ Gratias agamus Domino.
℟ Rectum et justum est.

Deinde dicunt orationem eucharisticam episcopum præeuntem sequendo.

Gratias agimus tibi, Domine, per dilectum Filium tuum Jesum Christum quem in ultimis diebus misisti nobis Salvatorem et Redemptorem nuntium consilii tui. Iste Verbum quod ex te est, per quod omnia fecisti voluntate tua. Et misisti eum de cœlo in uterum Virginis. Caro factus est et gestatus fuit in ventre ejus; et Filius tuus manifestatus fuit a Spiritu sancto ut impleret voluntatem tuam, et populum tibi efficeret expandendo manus suas; passus est ut patientes liberaret qui confidunt in te. Qui traditus est voluntate sua ad Passionem; ut mortem dissolveret, vincula Satanæ rumperet, et conculcaret infernum, et sanctos educeret, et resurrectionem patefaceret.

Domine æterne gnarus occultorum, declinaverunt tibi capita sua populus tuus, et tibi subjecerunt duritiem cordis et carnis. Respice de parata habitatione tua, et benedic illos et illas. Inclina illis aures tuas et exaudi preces eorum. Corrobora eos virtute dextræ tuæ et protege eos a passione mala. Custos eorum esto tam corporis quam animæ. Auge et illis et nobis fidem et timorem. Per unicum Filium tuum, in quo tibi cum illo et cum Spiritu sancto, sit laus et potentia in perpetuum et in sæcula sæculorum. Amen.

MARCION

Cet hérésiarque célèbre vivait au IIe siècle de l'ère chrétienne. Il n'entre point dans notre plan de nous occuper ici de sa vie et de ses doctrines : c'est un sujet qui a été

(496) Ce volume est un in-4° de 12 et 176 feuillets, devenu fort rare. On trouvera des détails circonstanciés à son égard dans le *Catalogue de la bibliothèque de M. Silvestre de Sacy*, rédigé par M. R. Merlin, Paris, 1842, t. I, p. 408-410. La liturgie comprend les feuillets 158 à 176.

l'objet de nombreux travaux (497); nous voulons seulement parler de la manière dont il prétendit refondre et remanier les livres du Nouveau Testament

Les témoignages des Pères abondent à cet égard, et ils nous permettent de rétablir avec exactitude l'Evangile que Marcion présenta à ses disciples; c'est un travail que nous sommes hors d'état d'entreprendre pour les productions semblables rédigées par d'autres hérétiques des premiers siècles.

Tertullien, contemporain de Marcion, écrivit contre lui un ouvrage spécial, et parle souvent de ses tentatives sur l'Evangile : *Lucam videtur Marcion elegisse quem cæderet.... Marcion Evangelio suo nullum ascribit auctorem quasi non licuerit illi titulum quoque affingere, cui nefas non fuit ipsum corpus evertere... Contraria quæque sententiæ suæ erasit, conspirantia cum creatore, quasi ab assertoribus ejus intexta; competentia autem sententiæ suæ reservavit...* On pourrait multiplier de pareilles citations.

Ecoutons maintenant saint Irénée (*Adv. hæres.*, l. I, c. 27) : *Et super hæc id, quod est secundum Lucam, Evangelium circumcidens et omnia quæ sunt de generatione Domini conscripta auferens, et de doctrina sermonum Domini multa auferens, in quibus manifestissime conditorem hujus universitatis suum Patrem confitens Dominus conscriptus est.... Semetipsum veraciorem quam sunt hi qui Evangelium tradiderunt, apostoli, suasit discipulis suis non Evangelium, sed particulam Evangelii tradens eis.* — *Ibid.*, l. III, c. 12 : *Apostolos quidem adhuc quæ sunt Judæorum sentientes annuntiasse Evangelium, se autem sinceriores et prudentiores apostolis esse. Unde et Marcion et qui ab eo sunt, ad intercidendas Scripturas conversi sunt, quasdam quidem in totum non cognoscentes, secundum Lucam autem Evangelium et Epistolas Pauli decurtantes, hæc sola legitima esse dicunt, quæ ipsi minoraverunt.*

Richard Simon (*Histoire critique du Nouveau-Testament*, 1689, in-4°, chap. 12) a parlé en détail de Marcion et des corrections que cet hérésiarque s'était permis d'introduire arbitrairement dans les Evangiles canoniques. Ce critique observe que saint Epiphane a traité cette question avec plus d'exactitude que Tertullien. Voici quelques-uns des changements signalés par ce Père :

Au chapitre V, verset 14, de *saint Luc*, au lieu de : *Pour leur servir de témoignage*, Marcion mettait : *Afin que cela vous serve de témoignage*, appliquant ainsi à ceux que le Sauveur avait guéris, ce qui, dans la pensée de l'évangéliste, concerne les sacrificateurs.

Au chapitre XI, versets 29 et 30, Marcion avait supprimé tout ce qui est dit de Jonas; il y traduit seulement les mots : *Il ne sera donné aucun signe à cette terre.* Il retranchait aussi les deux versets suivants où il est parlé de la reine du Midi, de Salomon et des Ninivites.

Au verset 49 du même chapitre, son système de rejeter les prophètes l'avait conduit à effacer les mots : *C'est pourquoi la sagesse de Dieu a dit : « Je leur enverrai des prophètes. »* Il retranchait au verset 50 ces autres mots : *On en demandera compte à cette race.*

Au chapitre XII, le verset 6 était supprimé : le verset 28 ne présentait pas les mots : *Dieu prend soin de vêtir l'herbe*, et dans le verset 32, au lieu de : *Votre Père*, on lisait simplement : *Père.*

Au chapitre XIII, Marcion avait retranché les trois premiers versets; il effaçait au verset 5 les mots : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* Au verset 28, au lieu de : *Alors vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu*, il mettait : *Lorsque vous verrez tous les justes dans le royaume de Dieu et vous chassés.*

Les versets 29 et 35 du même chapitre étaient presque entièrement supprimés; la parabole entière de l'enfant prodigue qui est au chapitre XV avait disparu, ainsi que ces mots au verset 10 du chap. XVII : *Dites, nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous sommes obligés de faire.*

Au chapitre XVIII, Marcion lisait, verset 20 : *Je sais*, au lieu de : *Vous savez;* il supprimait le verset 31 de ce chapitre, et aux versets 32 et 33, il retranchait les mots : *Il sera livré, il sera mis à mort, et il ressuscitera le troisième jour.*

Au chapitre XIX, il faisait disparaître ce qui regarde l'histoire et l'arrivée de Jésus-Christ à la montagne des Oliviers, et tout ce qui est dit de l'ânesse sur laquelle Notre-Seigneur monta lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, ainsi que les autres versets où il est parlé du temple.

La parabole de la vigne louée à des vignerons était retranchée du chapitre XX, ce qui faisait disparaître les versets 9 à 16; le verset 37 et une partie du verset 38, dans lequel il est parlé de la résurrection des morts, étaient également supprimés.

Au chapitre XXI, les mots : *Il ne se perdra pas un cheveu de votre tête*, n'étaient point dans l'exemplaire de Marcion, non plus que le verset 21 et les suivants.

Au chapitre XXII, les versets 16, 35 à 37, étaient supprimés, ainsi que ce qui est dit au verset 50 de saint Pierre, qui coupa l'oreille à l'un des gens du grand prêtre.

Chapitre XXIII, verset 2, à ces mots : *Nous l'avons trouvé pervertissant notre nation*, il avait ajouté ceux-ci : *Et détruisant la loi et les prophètes.* Au même endroit, après ces mots : *Défendant de payer le tribut*, Marcion avait ajouté ceux-ci : *Et détournant les femmes et les enfants.* Il avait par contre retranché au verset 43 ces mots : *Vous serez aujourd'hui avec moi en paradis.*

Le verset 25 du chapitre XXIV était supprimé, ainsi que ces mots du verset 26 : *Ne fallait-il pas qu'il souffrît cela?* Au lieu de la leçon authentique du verset 25 : *A ce que les prophètes ont dit*, il avait substi-

(497) Cave, *Historia litteraria scriptorum ecclesiasticorum*, t. I, p. 54; Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 266 et 604; Walch, *Historie der Ketzereien*, t. I, p. 488; Beausobre, *Histoire du Manichéisme*, t. II, p. 69-128; Matter, *Histoire du Gnosticisme*, t. I, p. 341; Neumann, *Marcions Glaubenssystem*, dans le *Journal* (en allemand) *de théologie historique* d'Ilgen, t. IV, p. 71-78.

tué : *A ce que je vous avais dit.*

Nous laissons de côté un assez grand nombre de corrections de peu d'importance, et qui parfois ne changent guère le sens.

On trouve de même dans l'ouvrage de Richard Simon (chap. XV) des détails étendus sur le travail que Marcion avait entrepris au sujet des Epîtres de saint Paul. Il les avait rangées dans un ordre méthodique, plaçant d'abord l'*Epître aux Galates*, ensuite les deux *aux Corinthiens*, celle *aux Romains*, les deux *aux Thessaloniciens*, et finissant par celle *aux Philippiens*. Il intitulait ce recueil *Apostolicon*, et saint Jérôme observe que les marcionites avaient forgé des épîtres des apôtres ; il s'étonne qu'ils eussent la hardiesse de prendre le titre de Chrétiens : *Cum apostolorum epistolas non apostolorum Christi fecerant esse, sed proprias, miror quomodo soli Christianorum nomen audeant vindicare.* (*Proœm. in Epist. ad Tit.*)

Saint Epiphane signale quelques-unes des altérations que Marcion s'était permises : dans l'*Epître aux Ephésiens* (ch. V, 3), il avait retranché les mots : *à sa femme.* Dans la *I*re *aux Corinthiens* (ch. IX, 8), au lieu de : *La Loi ne dit-elle pas cela?* il avait mis : *Bien que la Loi de Moïse ne dise pas cela.* Même Epître (ch. XIV, ℣ 19), il avait mis : *J'aime mieux ne dire dans l'église que cinq paroles à cause de la Loi*, remplaçant par ces derniers mots ceux du texte canonique : *En mon intelligence.*

Tertullien reproche à Marcion d'avoir effacé le mot de *prophètes* dans l'*Epître aux Ephésiens* (ch. II, 20) : *Etant édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes.* Il avait ôté dans la même épître (ch. VI, 2) ces mots : *Car c'est le premier commandement accompagné de promesses.*

Saint Jérôme, dans son commentaire sur l'*Epître aux Galates*, observe que dans cette Epître, au chap. I, 1, Marcion avait effacé les mots *Dieu le Père*, afin de donner à entendre que Jésus était lui-même l'auteur de sa résurrection et non son Père. Un dialogue *Contra Marcionem*, inséré dans les Œuvres d'Origène, nous apprend aussi que, dans la *I*re *Epître aux Corinthiens* (ch. XV, 38), au lieu de : *Dieu lui donne un corps comme il veut*, les marcionites lisaient : *Dieu lui donne un esprit comme il veut.*

Marcion porta la même témérité dans ce qu'il appelait l'*épuration des Epîtres apostoliques.* Il ne se servait, à ce qu'atteste saint Epiphane, que des dix Epîtres de saint Paul ; il retranchait dans quelques chapitres, il changeait dans quelques autres. L'*Epître aux Romains*, après avoir subi ses ciseaux, offrait tant de lacunes, que Tertullien se lassa de les énumérer. Saint Epiphane est entré dans plus de détails ; il nous apprend qu'au Ier chapitre Marcion n'avait changé que le verset 17, mais qu'au chapitre VIII il n'avait conservé que les versets 12 à 17 ; le chapitre IX avait disparu en entier ; le chapitre X avait perdu les versets 5 à 21, et le chapitre XI, les versets 1 à 32, qui citent avec éloge Moïse et les prophètes : les deux derniers chapitres de cette Epître furent entièrement supprimés.

Dans l'*Epître aux Galates*, Marcion retrancha les versets 6 à 9 du IIIe chapitre, qui font l'éloge d'Abraham, ainsi que les versets 15 à 25, 27 à 29, relatifs à la Loi et à la postérité d'Abraham ; les deux premiers versets du chapitre IV, sur l'héritier encore enfant et ne différant en rien de l'esclave, furent proscrits également.

L'*Epître aux Ephésiens* ne subit que peu de mutilations ; cependant, au verset 9 du chapitre III, où il est dit que Dieu a tout créé par Jésus-Christ, Marcion retrancha ces derniers mots.

Les *Epîtres aux Thessaloniciens, aux Philippiens* et *à Philémon*, étaient tellement altérées, au jugement de saint Epiphane, que ce Père n'a rien voulu en signaler particulièrement. Marcion rejetait en entier les deux *Epîtres à Timothée*, celle *à Tite* et celle *aux Hébreux.*

M. Matter (*Histoire du Gnosticisme*, 1843, t. II) entre dans de longs détails au sujet de cet hérésiarque ; il consacre un chapitre spécial à son Evangile.

Les travaux de l'érudition allemande se sont portés avec prédilection sur ce sujet ; des hypothèses téméraires ont été mises en avant, mais une critique à la fois sévère et judicieuse a démontré que l'Evangile de Marcion, loin d'offrir un texte primitif, comme l'avaient avancé quelques rationalistes, n'est plus concis et plus simple que par suite des mutilations arbitraires que ce gnostique faisait subir au texte qu'il suivait. Les écrivains des premiers siècles, Tertullien, saint Irénée, Origène, saint Ephrem, saint Cyrille, rendent à cet égard les témoignages unanimes.

Saint Epiphane nous apprend (hæres. 42) que Marcion n'a que le seul Evangile de saint Luc, encore l'a-t-il mutilé dès le commencement, à cause du récit de la naissance du Sauveur. Non-seulement il en retrancha le commencement, en se faisant plus de mal à lui-même qu'à l'Evangile, mais il rejeta encore de la fin et du milieu beaucoup de paroles de vérité ; il osa même y substituer d'autres choses (498).

On ne saurait d'ailleurs douter que les

(498) « Et quidem Marcionis ille liber *Evangelium secundum Lucam* stylo ipso referre videtur ; ut autem ab eo mutilatus est, initio, medio ac fine decurtatis, corrosi a tineis undique vestimenti simillimus est. Etenim ab ipso statim initio, ea unde Lucas exorsus est, nimirum : *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem*, etc., una cum Elizabethæ et angeli Mariæ Virgini nuntium afferentis historia, Joannis item ac Zachariæ adeoque nati apud Bethlehemum Domini, cum ejusdem genealogia, ac baptismate ; hæc, inquam, omnia circumcidens ac transiliens, inde Evangelium exorditur : *Anno* XV *Tiberii Cæsaris*, etc. Hoc igitur illi initium est. Neque tamen cætera ordine pertexit, verum quædam, ut diximus, amputat, addit alia, susque deque, quod aiunt, omnia perturbans, nec rectis gradiens, sed malitiose huc illucque cursitans. » (P. 311, édit. de Cologne, 1682.)

disciples de Marcion n'aient usé de la même liberté que leur maître, en arrangeant à leur gré son Evangile, de sorte qu'il s'en répandit des copies présentant entre elles des différences sensibles : des passages de saint Matthieu et de saint Jean y furent insérés.

Voici d'après le saint évêque de Salamine un aperçu des opérations critiques de Marcion :

Retranchement des deux premiers chapitres relatant l'annonciation et la naissance de Jésus-Christ.

Combinaison du commencement du IIIe chapitre avec le verset 31 du chapitre IV; l'histoire de la tentation était supprimée.

Le 34e verset, qui donne à Jésus-Christ pour lieu natal le village de Nazareth, fut retranché, ainsi que les versets 29 à 35 du chapitre VII; il lui paraissait contraire à la nature de Jésus-Christ de boire du vin.

Au chapitre VIII, le verset 19 qui parle de la Mère et des frères de Jésus-Christ disparut.

Dans l'Oraison dominicale du chapitre XI, Marcion demandait le Saint-Esprit en place de la formule : *Que ton nom soit sanctifié*, et il retrancha les mots : *Délivre-nous du mal.*

Les versets 29 à 32 de ce même chapitre furent effacés ; ce qu'ils disent de Jonas et de la reine du Midi écoutant la sagesse de Salomon, était contraire aux idées de Marcion sur la sagesse des Juifs. Il en fut de même des versets 49 à 51 qui invoquent la même sagesse.

Le verset 28, qui étend la Providence jusque sur l'herbe des champs, se trouvait dans l'Evangile de Marcion dont se servait Tertullien ; il manquait dans celui dont se servait saint Epiphane.

Marcion retrancha les neuf premiers versets du chapitre XIII, la punition des hommes telle qu'elle y est indiquée contrariant ses idées. Il en fut de même des versets 29 à 35, et plusieurs changements furent faits dans l'intervalle du 9e au 29e.

Au chapitre XV, la parabole de l'*Enfant prodigue* disparut entièrement; les plaisirs et les festins auxquels elle fait allusion n'avaient pas l'approbation du rigide Marcion.

Le chapitre XVI subissait divers changements ; le chapitre XVII perdait les versets 5 à 10 (ordres donnés au serviteur fatigué de préparer le souper de son maître avant de se mettre à table; détails que Marcion jugeait peu dignes du christianisme).

Les versets 31 à 34 du chapitre XVIII, où le Sauveur paraît en appeler aux prophéties des codes judaïques, furent supprimés, ainsi que, dans le chapitre XIX, les versets relatant l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem et l'accomplissement d'une prophétie. Même proscription dans le chapitre XX, pour les versets 9 à 18 (parabole des vignerons infidèles), et dans le chapitre XXI, pour le verset 18, qui étend les soins de la Providence jusque sur les cheveux de l'homme ; les versets 21 et 22, qui parlent de l'accomplissement d'une prophétie, avaient été effacés.

Le verset 3 du chapitre XXII fut changé, parce qu'il attribuait à Satan l'action d'avoir séduit Judas; le verset 16 fut supprimé, Jésus-Christ n'ayant pas mangé *réellement* l'agneau pascal. Les versets 35 à 38, 42 à 44, 49 à 51, la mission sans provision, la prière et l'agonie du Sauveur, Pierre frappant de l'épée, eurent le même sort. Au chapitre XXIII, les versets 47 à 49, c'est-à-dire les témoignages rendus à Jésus-Christ sur la croix, disparurent également.

Il est constaté, d'après le relevé que nous venons d'exposer, que le prétendu travail critique de Marcion fut simplement une œuvre arbitraire dirigée par les opinions de l'auteur ; il se fit un système, et il arrangea ensuite l'Evangile selon ses idées.

Les travaux de Marcion ont été discutés avec de grands développements par M. Auguste Hahn, professeur à l'université de Kœnigsberg, *Antitheses Marcionis gnostici, liber deperditus, nunc quoad ejus fieri potuit restitutus*, 1823, in-8°, 283 pages. Cet érudit, qui avait déjà, en 1821, publié un écrit, *De gnosi Marcionis antinomi*, réunit tous les passages des Pères relatifs à cet hérésiarque et s'efforce d'après les témoignages de Tertullien et de saint Epiphane d'arriver à établir quels étaient les retranchements et les changements qu'il avait introduits.

Voy. aussi, indépendamment des auteurs déjà mentionnés, Eichhorn, *Einleitung in das N. Test.*

Michel Arneth, chanoine à Saint-Florian, *Ueber die Bekanntschaft Marcions mit unserm Canon des neuen Bundes und insbesondere ueber das Evangelium desselben*, Linz, 1809, in-4°, travail étendu et rédigé avec soin.

Gratz, *Kritische Untersuchung ueber Marcions Evangelium*, Tubingue, 1818, in-8°.

Neander, *Ueber das Verhältniss des marcionitischen Textes vom N. T. zu seinem System*, dans son *Entwickelung der vornehmsten gnostischen Systeme*, Berlin, 1818. Il pense que Marcion avait pris pour point de départ l'*Evangile des Hébreux.*

Signalons enfin la dissertation de Lœffler : *Marcionem Pauli epistolas et Lucæ Evangelium adulterasse dubitatur*, Utrecht, 1788, in-4°. Elle est réimprimée dans les *Comment. theol.* recueillies par Kuinoel et Ruperti, vol. I, p. 180. Il existe aussi une dissertation de Schelling au sujet des travaux de Marcion sur les Epîtres de saint Paul, Tubingue, 1795.

Un critique protestant, de Wette, dans son *Introduction* (499) *aux Livres canoniques du Nouveau Testament* (édition de Berlin, 1848,

(499) Cet ouvrage témoigne d'une vaste érudition; il est fait avec cette exactitude de recherches et cette abondance de citations qui caractérise les travaux de l'Allemagne, mais il ne doit être consulté qu'avec circonspection, car il subi l'influence de la hardiesse dans la critique et de la témérité dans les conjectures qui caractérisent l'école moderne des théologiens germaniques.

p. 110 et suiv.), est entré dans des détails étendus au sujet des travaux de Marcion ; il cite à leur égard un grand nombre d'auteurs allemands non catholiques et il place sur deux colonnes le texte de saint Luc en regard des rectifications que s'était permises Marcion, et qui ont été signalées par Tertullien, saint Epiphane et les autres Pères.

MARDOCHÉE.

Selon les rabbins, Mardochée connut soixante-dix langues et exposa des mystères ignorés des hommes. Voici ce que rapporte Fabricius, citant les talmudistes : *in Mischna Shekalim*, cap. v : *Petachias est Mardochai. Eccur autem vocatur nomine Petachia ? Quia res absconditas aperuit, easque exposuit, et septuaginta linguas calluit.*

MARIE.

LETTRES DE LA SAINTE VIERGE AUX HABITANTS DE MESSINE ET DE FLORENCE.

Ces lettres ont joui pendant quelque temps d'une certaine célébrité ; elles sont d'ailleurs courtes et insignifiantes ; voici celle adressée aux habitants de Messine :

« Marie vierge, fille de Joachim, très-humble servante de Dieu, Mère de Jésus-Christ le crucifié, de la tribu de Juda, de la race de David, à tous les habitants de Messine, salut, et la bénédiction de Dieu le Père tout-puissant.

« Vous tous inspirés par une foi vive, vous nous avez adressé des envoyés, ainsi que l'atteste un document public. Vous reconnaissez notre Fils pour le Fils de Dieu et pour Dieu homme ; vous confessez qu'il est monté au ciel après sa résurrection, et vous suivez la voie de vérité que vous ont enseignée les prédications de l'apôtre Paul. C'est pourquoi nous vous bénissons, ainsi que votre ville, dont nous voulons être la protectrice éternelle. L'année de notre Fils 42, le trois des nones de juillet, à Jérusalem. »

Le faux Dexter (ad annum 86) transcrit cette lettre et (ad an. 430) il dit qu'on la trouve dans les archives de Messine ; mais on sait que ce prétendu chroniqueur n'a jamais existé, et que son livre fut fabriqué au XVIe siècle par J. Bivar.

Nous observerons que le texte, tel qu'il est donné dans quelques auteurs, est présenté comme écrit de la main de saint Luc, la Vierge l'ayant seulement approuvé : *Maria quæ supra, hoc chirographum approbavit* (500).

La lettre adressée aux Florentins est encore plus succincte :

« Florence, ville chérie de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ et de moi, conserve la foi, applique-toi à l'oraison, fortifie-toi dans la patience : c'est ainsi que tu obtiendras le salut éternel auprès de Dieu. »

Plusieurs auteurs ont soutenu l'authenticité de l'épître *ad Messanenses*. Le Jésuite Inchœfer la défendit avec chaleur dans un volume intitulé : *Epistolæ beatæ Mariæ ad Messanenses veritas vindicata*, Messanæ, 1629. Ce volume fut réimprimé avec quelques changements à Viterbe en 1631. Le Pape Alexandre VII l'avait mis à l'index : aussi dans la réimpression, le titre fut-il moins affirmatif : *De epistola B. Mariæ virginis ad Messanenses conjectatio plurimis rationibus et verisimilitudinibus locuples.*

Benoît Selvaggi, *Apologia pro pietate Messanensi*, Messanæ, 1640, in-4°.

H. M. Pergami, *De epistola ad Messanenses*. Messanæ, 1644, in-4°.

P. Belli, *Gloria Messanensis, sive de epistola Deiparæ Virginis ad Messanenses dissertatio*, Messanæ, 1647. (On trouve à la suite de cet ouvrage un petit poëme de Jerôme Petrucci en 525 vers iambiques, au sujet de cette lettre.)

Pietro Menniti, Rome, 1718, in-4°.

Mabillon (*De re diplomatica*, p. 25) s'exprime en ces termes : *His adde quod a Rocco Pirro (Siciliæ* l. I, p. 247) *memoratur de quodam Græco antistite qui ut Messanensium gratiam iniret, spem injecit reperiendi autographi epistolæ beatæ Virginis ad Messanenses Hebraice conscripti, quod in membrana confictum cum sub lateribus certo in loco abscondisset ; viri quidam religiosi tandem ejus detexerunt imposturam.*

L'*Epître aux Florentins* a soulevé peu de débats ; Antoine Macédo, que nous venons de citer parmi les défenseurs de la *Lettre aux habitants de Messine* (*Voy.* note 500 ci-dessous), convient que celle-ci est fort douteuse ; Adrien van der Lyere (*Trisag. Marian.*) mentionne le fameux Savonarole comme ayant prêché, en 1495, un sermon où il regardait cette Epître comme authentique ; Jean de Carthagène s'appuie sur l'ancienne tradition existant à Florence ; mais ces faibles autorités n'ont point empêché l'immense majorité des critiques de regarder l'Epître en question comme une supposition qui n'est pas même fort ancienne.

Il nous reste à parler de la prétendue *Lettre de saint Ignace à la Vierge* et de la réponse à cette lettre.

Elles ont été citées (501) par le pseudo-Dexter (*ad an.* 116 et 430), mais elles sont bien plus anciennes, car dès le XIIe siècle on les trouve mentionnées.

Denys le Chartreux, dans son Commentaire

(500) « Ediderant hanc epistolam præter Bivarium Canisius, Leræus, aliique. Eam pro genuina habet Antonius Macedo, libr. *De diis tutelaribus orbis Christiani*, p. 207. » (Fabricius).

(501) « Sanctus Ignatius, in una suarum *Epistolarum ad sacratissimam Virginem*, eamdem rogat fervide, ut pro consolatione et confortatione sui et plurium neophytorum dignaretur venire ad se. »

sur le traité de Denys l'Aréopagite, *Des noms divins* (502); Pierre de Natalibus, (lib. III, c. 64); Marc Michel de Cortone (*De viris illustribus*); Marianus Victor (Schol. ad lib. III Hieronymi *contra Pelagianos*), et d'autres écrivains, en ont parlé et n'ont pas douté qu'elles ne fussent authentiques. Mais de plus judicieux critiques dont on ne saurait révoquer en doute la piété et l'orthodoxie, les ont rejetées comme supposées; telle est l'opinion des cardinaux Baronius (*ad an.* 48, n. 25; *ad. an.* 109, n. 34), et Bellarmin (*De scriptoribus ecclesiasticis*); de Pierre Possevin (*Apparat. sacr.*); de Théophile Raynaud (*Erotemata de bonis et malis libris*, p. 148), et Christophe de Castro (*Historia Deiparæ*, c. 23); de Baillet (*Jugements des savants*, t. I, p. 176); de Tillemont (*Mémoires*, t. I, p. 119), et de bien d'autres auteurs catholiques. Il est inutile de dire quelle a été à cet égard la façon de voir des protestants.

Ces lettres parurent pour la première fois à Paris en 1495, à la fin d'une *Histoire de la vie et de la mort de saint Thomas de Cantorbéry;* Jacques Lefebvre d'Etaples ne les admit pas dans son édition des *Epîtres de saint Ignace*, 1498, et elles ne figurèrent point dans les éditions de 1502 et de 1515; mais Symphorien Champier les réunit aux autres lettres du saint martyr (1520, in-8°). Elles reparurent dans l'édition de Cologne, 1536; dans les *Orthodoxographa*, Bâle, 1555; dans les éditions des *Bibliothèques des Pères*. Halloix leur consacra une partie de son *Apologia pro scriptis Ignatii* (t. I, p. 464, *Vitarum scriptorum Orientalium*). Des critiques modernes, qui les ont regardées comme apocryphes, ont cru cependant devoir les réimprimer; c'est ainsi qu'elles ont trouvé place dans les éditions de saint Ignace données par Ussérius (Oxford, 1644), par Isaac Vossius (Amsterdam, 1646), par Cotelier (dans ses *Patres apostolici*, 1672); et qu'Ittig les a insérées dans sa *Bibliotheca Patrum apostolicorum* (Leipsick, 1699). Richard Russel les a également admises dans le tome Ier de ses *Patres apostolici* (Londres, 1746). On les trouve aussi dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti* de Fabricius, t. I, p. 841).

Voici maintenant ces deux Epîtres :

LETTRE D'IGNACE A LA SAINTE VIERGE MARIE, MÈRE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

« A Marie, qui a porté le Christ, son Ignace.

« Tu aurais dû me fortifier et me consoler, moi qui suis néophyte et disciple de Jean. J'ai entendu dire de ton Jésus des choses admirables, et je suis resté frappé de stupeur en les entendant. Mais je désire de toute mon âme avoir une plus grande certitude, en la recevant de toi, qui as toujours vécu dans sa familiarité, qui as été unie à lui et qui as connu ses secrets. Je t'ai écrit d'autres lettres et je t'ai fait les mêmes demandes. Porte toi bien, et que les néophytes qui sont avec moi soient réconfortés en toi, par toi et de toi. Amen. »

RÉPONSE DE LA SAINTE VIERGE.

« A Ignace, le condisciple chéri, l'humble servante de Jésus-Christ.

« Les choses que tu as apprises et entendues de Jean au sujet de Jésus sont vraies. Crois-les, restes-y attaché, suis avec fermeté la doctrine de Jésus-Christ que tu as reçue, et conforme tes mœurs et ta vie à cette doctrine. Je viendrai un jour avec Jean te visiter, toi et ceux qui sont avec toi. Persévère dans la foi et agis avec vigueur, et que la rigueur de la persécution ne te trouble pas, mais que ton esprit tressaille en Dieu, qui est ton salut. Amen. »

Nous ne devons pas omettre une lettre fort peu connue et donnée comme ayant été adressée par la Vierge à un moine italien; elle se trouve dans l'ouvrage de J. Lami, *De eruditione apostolorum liber singularis*, etc., Florentiæ, Bern. Paperini, 1738, in-8°, cap. 11, pag. 176: *De libris et litteris apostolis, virisque apostolicis falso tributis et apocryphis.* Pag. 189 : *Epistola sanctæ Mariæ Deiparæ ad Ignatium martyrem. Epistola sanctæ Mariæ ad Messanenses. Epistola sanctæ Mariæ ad Florentinos.* — Simple mention de ces lettres. Pour cette dernière, la dissertation est un peu plus longue et conduit à la lettre suivante de la manière que voici, pag. 190 :

Sed ne mirum videatur si monachus ille hanc Mariæ supposuit epistolam, exploratæ fidei esse animadvertendum est, ab ejusdem ordinis monacho epistolam; pariter Virgini Deiparæ affictam fuisse a F. Antonino scilicet de Villa Basilica; quam epistolam in opinionis meæ confirmationem hic adducere lubet, cum præcipue hoc commentum desit in apocryphis diligentissimi Fabricii inter multa tamen hujusmodi, quæ affert et recenset, et quorum mentionem consulto omisimus, utpote non omnium id genus deliramentorum curiosi et captatores. Ex ms. igitur codice bibliothecæ Riccardianæ ridiculam hanc et fabulosam epistolam proferimus, atque responsum est ad epistolam, quæ per angelum custodem a. F. Antonino missa fingitur ad Deiparam, atque ita habet :

« Fratri Antonino prædilecto misericordiæ Mater opem salutarem.

« Quod a me precibus expostulasti, dulcissime fili, neque valeo denegare, neque penitus indulgere velim. Abnuere quidem ne-

(502) « Ignatius beatæ Virgini valde dilectus eidem adhuc in carne exsistenti devotam Epistolam scripsit, et ab ea responsionem ejus sanctis manibus scriptam obtinuit. »

queo quæ toto terrarum orbe misericordiæ Mater appellor; prorsus autem illud tibique, tuisque condiscipulis, quod adhuc pluribus et effrenis animi moribus præoccupata tanto muneri corda recluditis, elargiri nolo; mentes igitur vestras a vanis terrenorum curis, ac voluntates ab illicitis affectibus expurgate; tum divini numinis opem pro voto percipietis. Ego enim tum illa pietatis regina, quæ pro differenda severi judicis ira, dum tribus olim telis mundum deperdere statuisse videretur, Prædicatorum ordinem per amicum meum Dominicum instituit, quem deinceps peculiari amori prosecuta et quam plurimis inclytum feci prærogativis, habitu perpulchro insignivi, singulos ejus fratres in filios cooptavi, et sub amplissimo meo pallio suscepi. Unum præterea, fili, te admoneam, ut puerilibus nugis, quibus admodum profunderis, abjectis, te maturius ac religiosius habeas, et postergatis mundi insaniis, in ardentissimo Christi latere te recipias. Tu demum angelico, quo maxime delector, eulogio mihi sæpius et ferventius inservire studeas in dilecto meo cœnobio Saxensi sanctis illis, quorum devotione mirum in modum afficeris gratiosius exhibens, jam utroque nomine te valere jubeo.

« *Ex cœlo empyreo in die æternitatis.* »

Les gnostiques possédaient deux ouvrages intitulés : *Les Grandes* et *les Petites interrogations de Marie;* saint Epiphane en fait mention (hæres. 26, § 8, p. 89 de l'édit. de 1682) et nous apprend qu'ils étaient remplis de détails infâmes qui montrent jusqu'à quel point d'égarement peut arriver l'esprit humain libre de tout frein.

Prière magique portant chez les Abyssiniens le nom de la sainte Vierge. — Elle est signalée par Ludolphe qui, dans son *Historia Æthiopica*, III, 4, l'appelle avec raison *libellus vanissimus et ineptissimus.* Il paraît d'ailleurs qu'en Abyssinie même, elle n'est point universellement admise. C'est en partie un assemblage de noms d'esprits auxquels s'adressent des invocations, tels que Adnuel, Adetani, Adotael, Filelmejus, Cuercuerjanos, Flafla Flagiel. Ceci rappelle de nombreuses formules de ce genre qu'on rencontre chez des écrivains juifs, dans les rapsodies qu'on qualifie de livres de sorcellerie. Buxtorf dans son *Lexicon Chaldaicum et Talmudicum* cite, d'après un ancien manuscrit hébreu, la formule suivante d'anathème:

« Qu'il soit maudit par Addirion et par Achtariel, et par Sandalphon et Hadarniel, et par Ansiciel et Patchiel, et par Seraphiel et Zeganzael, et par Michel, et par Gabriel, et par Raphaël et par Meschartiel, et qu'il soit interdit par Tzantzevir et par Havlevir. (celui-ci est le Dieu grand), et par les soixante-dix noms du grand Roi. »

Ludolphe ajoute qu'une autre prière semblable se trouve dans diverses bibliothèques de l'Europe, notamment dans celle du Vatican; il n'a eu sous les yeux qu'une copie qui commence ainsi :

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

« Ceci est la prière de Notre-Dame Marie, celle qu'elle fit dans la ville de Bérythe. Et toutes les chaînes de fer qu'il y avait dans cette ville furent brisées, et elle délivra Mathias le disciple, et tous les citoyens de la ville crurent.

« Notre-Seigneur et notre Sauveur Jésus-Christ dit à ses anges purs et à ses disciples pieux et saints, au sujet de cette prière : « Il n'est personne qui la connaisse, ni les anges célestes, ni les archanges, ni les chérubins, ni les séraphins, ni personne des armées célestes, si ce n'est le Père et le Fils, et l'Esprit saint, Dieu unique. »

« Et s'étant tourné vers sa mère, il dit : « Je m'adresse derechef à toi, ô Marie, ma mère, afin que tu entreprennes ce grand ouvrage et que tu fasses entendre tes demandes en faisant cette prière. » Et il advint que lorsque Notre-Dame eut entendu ces paroles de son Fils bien-aimé, elle se dressa sur ses pieds, et elle pria Jésus-Christ Notre-Seigneur, de délivrer le disciple Mathias des liens qui le retenaient. Et toutes les chaînes qu'il y avait alors dans la ville furent brisées. Et Marie étendit ses mains sur l'Orient, et elle regarda son Fils bien-aimé Jésus-Christ. Et elle commença à prononcer cette prière disant : « Je t'invoque, ô mon Seigneur et mon Dieu! mon Fils et mon Roi, et mon Sauveur Jésus-Christ. »

« Moi, Marie, ta mère, moi, celle qui a engendré la vie de l'univers entier, je te supplie aujourd'hui et je te conjure d'écouter la voix de mes prières et de m'envoyer la force des anges, des séraphins et des chérubins, et toute la force des cieux, afin qu'ils accomplissent ce qui est en mon cœur et qu'ils fassent tout ce que je demande et tout ce qui est bon et que j'aurai désiré de leur part. Car tu es mon appui et mon espoir, et ma confiance est en toi, Adonaï, Adonaï, mon Fils bien-aimé. »

Suivent diverses salutations selon l'usage des Abyssiniens et une série de noms bizarres dont il serait d'autant plus inutile de rechercher le sens ou l'étymologie qu'ils sont sans doute fort corrompus.

« Paix aux grands noms, aux soixante noms du Père Lami. Et ce sont : Alfa, Ijasjontodech, Hedra, Jodarfvouflopalou..., Uussenojaccavos, Hesevoondenfes, Aronj..., Dehdi, Kenelo, Gheepeneldecan, Hehed..., Matarodadulamaris, Deael, Rehebarus, D...jos, Keel, etc. »

LIVRE DU PASSAGE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE,

écrit par saint Jean.

Cette production était restée ignorée jusqu'à ce qu'un savant allemand, M. Maximilien Enger, en eut publié le texte arabe, accompagné d'une traduction latine. (Elberfeld, R. L. Friderich, 1854, in-8°, XIX et 107 p.) Il avait trouvé le texte dans un manuscrit de la bibliothèque de Bonn (503) et c'est peut-être le seul qui existe; il faut...

d'ailleurs le comparer avec un manuscrit du Vatican qu'Assomani (*Bibliotheca orientalis*, t. III, p. 287) mentionne sous le titre suivant: ***Historia Dormitionis et Assumptionis beatæ Mariæ Virginis Joanni evangelistæ falso inscripta.***

On sait d'ailleurs que dans les premiers siècles, il existait un livre intitulé: *Transitus sanctæ Mariæ;* il figure dans le décret du Pape Gélase, qui condamna, en 494, comme apocryphes, un certain nombre d'écrits du même genre. Avant le décret en question, on ne trouve point de mention faite de ce livre, car s'il y est fait allusion dans une lettre attribuée à saint Jérôme et dans un discours placé parmi ceux de saint Augustin (504), ces deux compositions sont regardées par les meilleurs critiques comme n'étant point sorties de la plume des illustres docteurs auxquels des copistes les ont données.

L'ouvrage mis sous le nom de Méliton, évêque de Sardes, et qui nous occupera bientôt, diffère d'une manière sensible, dans le récit des faits, de celui que nous allons traduire. Voici, à cet égard, comment s'exprime M. Enger :

Melito, ut in summa rei cum nostro conspirat, ita in singulis diversus est. Ex quibus illud imprimis memoria dignum est, quod beatam Virginem, Christo mortuo, non Ephesi, sed Hierosolymis vixisse, in utroque proditum est, cum tamen veteres Evangelii auctoritate ducti (Joan. XIX, *27), id sibi persuasum habeant, Joannem quem Ephesi episcopum fuisse constans fama est, ut Christi morientis mandato obtemperaret, eam et semper apud se habuisse, nec dimisisse a se unquam; id quod tanquam extra omnem dubitationem collocatum Patres Ephesini non dedita opera, sed quasi prætereundo commemorarunt. Et hunc quidem utriusque a vulgari opinione discessum unde potissimum originem traxisse dicamus? Num eam sequamur rationem quam noster suppeditat, beatam scilicet Virginem idcirco Hierosolymis mansisse, ut meditari precarique sibi liceret eis locis, quæ Jesus Christus doctrinæ prædicatione, miraculorum splendore, dolorum passione, crucis denique supplicio et resurrectionis gloria illustravit?*

L'éditeur allemand discute quelques-unes des circonstances relatées dans le texte arabe.

Il observe qu'il n'est pas douteux que la sainte Vierge n'eût quarante-huit ans environ à l'époque de la Passion; mais on ne saurait déterminer avec quelque certitude l'époque de sa mort. A cet égard les anciens auteurs varient. Selon Evode, cité par Nicéphore (*Hist. eccles.* l. II, c. 3), elle atteignit l'âge de cinquante-sept ans; saint Hippolyte de Thèbes (*Serm. de Deipara*) pense qu'elle alla jusqu'à cinquante-neuf ans; saint Epiphane parle de soixante-dix. Méliton prétend que l'Assomption eut lieu vingt-un ans après la mort de Jésus-Christ, mais ce n'est pas probable, car il indique tous les apôtres comme étant encore en vie à cette époque, et c'est une circonstance que l'on peut contester. L'auteur arabe suppose que six des apôtres étaient morts, mais que Dieu les ressuscita, afin qu'ils assistassent aux derniers moments que Marie devait passer sur la terre.

On remarquera aussi que l'auteur arabe garde le silence, au sujet de la palme céleste dont parle Méliton, comme apportée du ciel, et qui rappelle le rameau de l'arbre de vie, que, selon l'Evangile de Nicodème, ch. XIX, l'ange, préposé à la garde du paradis, donna à Seth, envoyé par son père Adam, afin de chercher l'huile de la miséricorde. Quant au projet, prêté aux Juifs, de brûler le corps de la Vierge, il n'a rien d'invraisemblable; on lit dans les Actes de saint Polycarpe, que les Juifs engageaient le préfet romain à livrer aux flammes les restes des martyrs, afin que les Chrétiens ne leur rendissent pas des honneurs.

Voici maintenant une traduction fidèle de cette production :

Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint, Dieu unique dans lequel je mets ma confiance.

Voici l'histoire de la Dame sans tache Marie, Mère de la lumière, lorsqu'elle passa de ce monde au royaume des cieux préparé pour elle et pour les fidèles, et voici le récit des miracles qu'elle accomplit en ce temps, et comment Notre-Seigneur Jésus-Christ lui apparut avec ses anges, avec tous les prophètes et les apôtres. Que sa prière reste en nous tous. Amen. Jean, fils de Zébédée, l'évangéliste, qui disserta sur la divinité, rapporte cette histoire, et que ses prières conservent tous les fils des fils du baptême. Amen.

Jean, fils de Zébédée, l'apôtre, dit en son chapitre 1er : Salut au Seigneur qui, par un effet de sa volonté, a envoyé dans le monde son Fils bien-aimé, pour racheter les hommes et qui a préparé une lumière éclatante dans le sein d'une Vierge, qui, se revêtant de la chair, a fait d'elle l'objet de son amour et de ses délices, et qui a ouvert à ceux qu'il a créés ce qui a rapport à leur utilité, à leur salut et à leur rédemption, qui les a éclairés de la grâce de l'Esprit-Saint, leur inspirant la sagesse et la connaissance spirituelle du seul Dieu dont on ne peut ni calculer la miséricorde, ni compter les louanges, ni comprendre la nature, ni entendre l'éternité, qui, dans la lumière de son trône, surpasse tous ceux qu'il a créés, qui embrasse tout

(503) Ce manuscrit fait partie de la collection des manuscrits orientaux légués par A. Scholz à cette bibliothèque; il est d'une écriture peu soignée et assez mauvaise, et ne remonte pas à une date bien reculée. Le livre attribué à saint Jean y occupe les feuillets 65-93; le reste du volume présente le livre de Syntipas, dont M. Boissonade a publié, à Paris, en 1828, le texte grec, un poëme d'Hariri (compris dans l'édition donnée par M. Silvestre de Sacy, Paris, 1821, 2 vol. in-8°), et un recueil de fables ésopiennes. Nous insérerons, à l'article MÉLITON, un autre récit des derniers moments de la sainte Mère de Dieu.

(504) S. Hieron, t. IX, ep. 19; S. Aug., *De sanctis*, serm. 25; Baronius, *ad an.* 48, c. 17.

ce qu'il y a de plus élevé et tout ce qu'il y a de plus inférieur, dont la puissance accomplit tout ce qu'il veut, qui connaît toutes choses avant qu'elles n'arrivent, qui a institué, dans sa sagesse, tout ce qu'il a fait, qui accorde gratuitement ses bienfaits à ceux qui l'invoquent, qui, lorsqu'il accomplit quelque chose, n'éprouve aucune fatigue et ne ressent point le besoin de la méditation, qui ne change point, n'augmente point, ne diminue point; nous l'invoquons pour qu'il nous ouvre les portes de sa miséricorde, afin de recevoir nos prières, et pour que l'odeur de l'encens de notre réunion soit agréée devant le trône resplendissant de sa majesté; qu'il donne aux fils de son Eglise, pour appui dans leurs combats, ses anges célestes qui enflent les trompettes, et qui se tiennent devant lui, dans l'ordre et la division où ils sont placés, chantant ses louanges et disant d'une voix harmonieuse : « Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées. » Et les saints, les martyrs et les prophètes disent : « Béni soit le Seigneur qui a envoyé son Fils, sortant de la splendeur de sa lumière ; » il a apparu dans la Vierge Marie, et ayant pris un corps, il est né d'elle à Bethléem, et il a pris, comme un voile, la forme d'un esclave, et il a souffert la tribulation, afin d'enseigner la patience aux malheureux qui sont dans l'affliction, et afin de les consoler. Et il n'a pas craint d'être voyageur sur la terre, afin de racheter ceux qui le cherchent avec confiance et avec les sentiments convenables, afin d'avertir ceux de ses serviteurs qui sont négligents, pour qu'ils renoncent à leurs péchés. Et il a montré la faiblesse de son humanité pour expulser le démon hors du genre humain, et pour délivrer les hommes de l'iniquité et accomplir ses promesses; il est monté sur la croix, il est mort et a été enseveli, pour que ce qu'il avait ordonné au sujet des corps s'accomplît dans sa propre chair, et il a montré sa puissance contre le démon, en accomplissant les antiques prophéties; le troisième jour, il est ressuscité, enseignant la résurrection à ceux qui l'ignoraient, et quarante jours après, il est monté au ciel, pour manifester sa grandeur à ses créatures, et il est assis dans le sein du Père, éternel dès le commencement, sur le trône de sa majesté, revêtu d'un corps, et les yeux qui désirent le voir seront remplis de la splendeur de son aspect. Célébrons sa présence, lorsque sa Mère est transportée dans le séjour qu'il a préparé pour ses élus et pour ses bien-aimés, et qui ne doit jamais cesser d'exister; reconnaissons sa puissance, afin d'approcher de ses anges célestes et de ses élus terrestres, des Pères, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des fidèles vivants et morts; saluons celle qui a été élevée au-dessus de toutes les femmes, la Vierge sans tache; adorons celui qui a pris d'elle un corps, afin que ni sa divinité, ni son humanité ne se changeât en une autre nature et substance, mais, comme a dit le prophète Isaïe, afin qu'il fût tel qu'un palmier sortant d'une terre aride. Et ce prophète a dit aussi : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, et son nom sera Emmanuel, qui signifie : Notre Dieu avec nous. » Marie élue a été sanctifiée dès le sein de sa mère qui l'enfanta chastement et saintement, et comme une épouse sortant de l'appartement nuptial, elle a ramené l'agneau qui s'était écarté du bon pasteur; elle a arraché l'agneau de la gueule du lion féroce et rusé qui voulait le dévorer; elle a, par la lumière de sa foi, conduit le genre humain à l'Evangile de son Créateur, le tirant des ténèbres de la torpeur et de la négligence; elle a procuré à sa nation une voie droite et un très-large accès vers la miséricorde divine, lui procurant le fruit d'une douce tranquillité, la destruction des épines, l'incendie de l'ivraie, la fuite des esprits malins, l'anéantissement du pouvoir de la mort, la défaite des démons rebelles, l'exemption de l'affliction dans l'assemblée des justes, au nom de celui qui est né d'elle, au nom duquel il convient d'offrir des sacrifices purs, et dont tout malheureux, en ce monde, doit invoquer l'appui. Ecoutez, ô amis élus et frères saints, comment s'est accomplie cette histoire remplie de miracles admirables.

Il y avait deux prêtres et un diacre sur la montagne sainte de Sinaï, au sommet de laquelle Dieu (dont la mémoire soit sanctifiée) apparut à Moïse, lui parla concernant les enfants d'Israël, et accomplit par lui de grands miracles.

Le nom d'un des prêtres était David, celui de l'autre Jean; le diacre avait nom Philippe. Ils assistaient à l'autel, et il y avait sans eux trois cent vingt autels sur la montagne sainte. Et ils écrivirent à Cyriaque, évêque de Jérusalem, le priant de leur transmettre l'histoire de Marie, et comment elle était sortie de ce monde, et ils lui demandèrent de leur faire connaître la gloire et les miracles qui s'étaient accomplis alors. Et le saint évêque, ayant lu leur lettre, fit appeler les ministres de l'Eglise, et il les interrogea, et il dit : « Allez chercher les livres. » Et ils n'en trouvèrent pas d'autres qu'un livre de la main de Jacques, frère du Seigneur, évêque de Jérusalem, qui fut le premier que les Juifs mirent à mort. L'an d'Alexandre 345, le jour de la naissance de Notre-Seigneur qui est le jour du soleil, le quinzième du mois d'Ab ou d'août, la Vierge Marie sortit de ce monde, en présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de moi, tous les anges et toutes les créatures se rendant à son habitation à Bethléem et à Gethsémani, avant qu'elle ne fût morte. Et sachez que les six chapitres dans lesquels est consignée l'histoire de la Vierge sans tache Marie et de son passage et de tous les miracles qu'elle avait faits, sont chez Jean, fils de Zébédée, l'évangéliste, que Jésus-Christ Notre-Seigneur aima, et que les apôtres, ses compagnons, ont souscrit de leur témoignage que ce qu'il avait rapporté était vrai. Et ils répondirent aux lettres venues du mont Sinaï, et ils assurèrent qu'ils n'avaient pas trouvé d'histoire, mais ils trou-

vèrent, d'après le testament de Jacques, l'évêque, que cette histoire était à Ephèse chez l'apôtre Jean. Et ils les prièrent de faire faire à leur usage une copie de ce livre afin qu'ils l'eussent aussi à Jérusalem, où ils s'en serviraient pour réfuter les Juifs, et chacun aurait le plaisir de l'entendre lire, et ils resteraient en tout temps dans leurs prières. Et la lettre ayant été portée au mont Sinaï, ils écrivirent aussitôt à l'évêque de Rome et à celui d'Alexandrie, et leur envoyèrent des messagers, et ils firent chercher auprès d'eux l'histoire, et ne l'ayant pas trouvée, ils envoyèrent deux hommes à Ephèse. Et lorsqu'ils y furent arrivés, ils ne cessèrent d'offrir durant la nuit de l'encens à la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, disant : « O Jésus-Christ, Notre-Seigneur, tu as choisi l'apôtre Jean, et tu as eu plus d'amour pour lui que pour ses compagnons, et tu l'as caché aux yeux des hommes, lorsque tu as dit : « Il me gardera la foi; » s'il te plaît de nous le montrer, afin qu'il parle avec nous, et qu'il nous enseigne l'histoire de ta Mère avec les miracles et les merveilles qui ont été accomplies pour elle et en son nom, lorsque tu l'as transportée au paradis éternel, que ta volonté s'accomplisse. » Cela arriva le vingt-cinquième jour du mois de Canan, le jour de la naissance du Seigneur Jésus-Christ, l'an 345 d'Alexandre. Alors la Vierge sans tache, Marie apparut à Jean, disant : « O mon fils, donne ton livre qui contient l'histoire de ma sortie de ce monde, à ces hommes venus à toi depuis le mont Sinaï, afin que ce soit pour Dieu un sujet de gloire. » Il y avait à Ephèse dans l'église de Jean où l'on avait coutume d'aller se laver et chercher la santé, et il jaillissait une fontaine qui rendait la santé à tous ceux qui y venaient au nom de Jean. Et aussitôt l'apôtre apparut aux envoyés et leur dit : « Salut, mes frères bienheureux; ne vous affligez pas, car Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il était sur le bois de la croix, m'a dit ces paroles, au sujet de la Vierge Marie : « Voici ta Mère, prends-la auprès de toi. » Et il lui dit : « Va avec lui. » Dieu récompensera votre travail et votre peine, et je vous donne en entier l'histoire qui est en mes mains. » Alors il disparut de devant eux. Ils entrèrent dans l'église dont les portes étaient ouvertes, et lorsqu'ils furent venus auprès de la fontaine, ils trouvèrent sur l'autel un livre, et ils le prirent avec une joie extrême, et ils le donnèrent à un homme pour le réciter à la foule, et le témoignage des Pères, des prophètes et des autres disciples y était écrit en hébreu, en grec et en latin.

CHAPITRE PREMIER.

Au nom de Dieu, Notre-Seigneur, et de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur, né du Père avant tous les siècles et incarné de Marie, la Vierge sans tache, afin d'être semblable aux hommes, voulant délivrer le monde de la puissance du diable rebelle; c'est lui qui, par la lumière de sa divinité adorable, a délivré le genre humain des ténèbres de la désobéissance, ce que nul ne pouvait faire, si ce n'est le Dieu du ciel et de la terre et de tout ce qui y est contenu. Que sa bonté et sa clémence descendent sur ceux qu'il a créés de sa main, afin que ceux qui croient en lui obtiennent la vie perpétuelle dans le paradis éternel. Il est également juste de célébrer la gloire de son adorable et parfaite Mère qui fut cachée aux hommes lorsqu'elle vécut et lorsqu'elle se transporta vers celui que nul œil n'a vu, que nulle oreille n'a entendu, et que l'esprit de l'homme ne peut comprendre; nous espérons et attendons l'intercession de Marie, afin d'arriver au séjour éclatant et à la gloire durable. Et, ô frères très-chers, bienheureux et élus, vous qui êtes passés des ténèbres de la rébellion et de la désobéissance à la lumière de l'obéissance et de la soumission, nous vous assurons que la troisième fête, à midi, la Vierge sans tache, Marie, était sortie de sa maison et était allée au sépulcre du Christ et au Golgotha, afin de prier et de chercher le salut comme elle faisait chaque jour. Mais les Juifs ayant roulé une grosse pierre à la porte du sépulcre, dirent : « Nous ne souffrirons pas que personne vienne prier au sépulcre et sur le Golgotha, » et ils repoussaient tous ceux qu'ils voyaient, et leur lançaient des pierres, et ils prirent la croix du Christ et les croix des larrons, et la lance dont Notre-Seigneur fut percé, et les vêtements dont il était couvert, et les clous, et la couronne d'épines qui avait été fixée sur sa tête, et les linges dans lesquels on l'avait enveloppé lorsqu'on l'ensevelit, et ils cachèrent tous ces objets en un certain endroit, et ils tinrent la chose secrète, et ils empêchaient qu'on ne passât par là, craignant que quelque roi ne vînt et ne prît des informations à cet égard.

Mais les gardes voyaient la Vierge Marie venir chaque jour vers le sépulcre et sur le Golgotha, et là verser des larmes et dire, le visage prosterné contre terre et les mains élevées : « O mon Seigneur et mon Dieu, ôte-moi de ce monde méchant, car je crains que les Juifs mes ennemis ne me mettent à mort; chaque fois que je viens prier dans ce lieu saint, ils m'injurient et me menacent; poussés par leur malignité naturelle, ils m'ont fourni à cause de toi l'eau de la tribulation, mais je les ai vaincus ; j'ai surmonté leurs ruses, et je les ai réfutés par mes paroles à cause de ma foi en toi, et ta puissance a aveuglé leurs yeux et confondu leurs esprits, et ils n'ont pu me faire de mal; c'est pourquoi ne me prive pas de ton secours. » Et les gardes étant entrés dans la ville, dirent aux prêtres : « Personne ne vient prier auprès du sépulcre et sur le Golgotha si ce n'est Marie qui y vient, chaque jour, le matin et le soir. » Et les prêtres répondirent : « Lorsqu'elle viendra, accablez-la de coups de pierre, car elle mérite d'être lapidée, parce que l'ignominie touche les enfants d'Israël. » Mais les gardes dirent : « Nous ne le ferons point, mais nous vous la livrerons afin que vous fassiez d'elle ce que vous voudrez. » Et quand vint le vendredi, elle alla selon son habitude, et lorsqu'elle priait, elle éleva les yeux au ciel et elle vit les portes du

ciel ouvertes. Et voici que Gabriel, le prince des anges, descendit vers elle, et s'inclinant devant elle, il dit : « Je te salue, pleine de grâce; tes prières sont parvenues au Seigneur Jésus-Christ qui est né de toi; il t'a accordé ta demande et il m'envoie pour t'annoncer que tu seras enlevée de ce monde pour passer dans la vie éternelle dans les siècles des siècles. Amen. » Ayant entendu ces paroles, la Vierge Marie fut pleine d'allégresse, et s'étant prosternée, elle revint à sa demeure. Alors les gardes étant sortis, racontèrent aux prêtres qu'elle était venue pour prier. Et il y eut à cet égard un grand tumulte à Jérusalem. Et les prêtres vinrent au préfet et lui dirent qu'il devait envoyer vers elle et lui défendre de se rendre au sépulcre et d'y prier. Et lorsqu'ils délibéraient sur cet objet, une lettre d'Abgare, roi d'Edesse, vint au roi Tibère, dans laquelle il disait : « Il y a chez nous un disciple qui s'annonce comme un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, et il a guéri beaucoup de malades, et il a fait des merveilles au nom de ce Christ; il a construit une église, et beaucoup lui ont donné leur foi, et ils m'ont enseigné quel a été ce Christ et quels miracles Il a accomplis chez vous, de sorte que son amour est venu en mon cœur, et j'aurais voulu le voir auprès de moi ou dans mes Etats, et j'ai éprouvé une grande douleur de ce que les Juifs lui avaient fait et de ce qu'ils l'avaient mis en croix, quoiqu'ils ne trouvassent aucun sujet de reproche contre lui, car il a fait parmi eux beaucoup de choses bonnes et miraculeuses. Et je suis venu avec tous mes compagnons à Jérusalem pour la ravager et faire périr tous les Juifs qui y sont, afin que tu tires d'eux une vengeance complète. Mais lorsque l'expédition était préparée, une pensée m'est venue dans l'esprit et j'ai craint que, toi, Tibère, mon souverain, tu ne t'irritasses contre moi et que la guerre ne s'élevât entre nous; c'est pourquoi j'ai jugé bon de t'écrire afin de te demander, comme il convient entre souverains, de punir les Juifs et de les châtier de ce qu'ils ont fait. Car si tu avais su cela avant que Jésus-Christ n'eût été crucifié, la chose se serait passée bien différemment, mais tu ignores pourquoi j'ai agi comme je te le dis; je préfère que ce soit toi qui accomplisses l'obligation que j'avais contractée et que tu châties les coupables en faisant ce à quoi j'étais préparé. J'en ai la confiance et je t'en rends grâces. » Lorsque le roi Tibère eut lu la lettre d'Abgare, il fut saisi d'horreur et de colère, et il fut violemment troublé et il pensa à faire périr tous les Juifs, et il écrivit à ce sujet à son allié. Lorsque les habitants de Jérusalem apprirent cette nouvelle, ils furent remplis d'effroi et ils recoururent au préfet et, lui donnant une grosse somme d'argent, ils le prièrent de faire qu'il ne leur arrivât aucun mal à cause de Marie et de son Fils, et d'empêcher que Jérusalem ne fût détruite pour toujours. Et ils lui dirent : « Nous l'avons fait périr et avec raison, parce qu'il se disait le Fils de Dieu, » et ils se jetaient aux pieds du prefet le priant de faire ce qui était pour leur salut et celui de leur ville, et le suppliant d'écrire au roi et d'exposer leur cause afin d'obtenir un jugement plus doux, et ils lui demandaient d'aller vers Marie, afin de l'avertir de ne plus aller au sépulcre ni faire ses prières sur le Golgotha; ils comptaient couper ainsi la racine du mal. Le préfet leur dit : « Allez et agissez avec douceur à son égard, et dites-lui ce que vous jugerez convenable. » Alors les prêtres allèrent vers Marie et lui dirent: « O Marie, souviens-toi des péchés que tu as faits devant Dieu et de ce que nous avons souffert à cause de toi et de ton Fils; nous te prions de ne pas vouloir venir davantage en cet endroit, afin que le soupçon ne vienne pas, à cause de toi, tomber sur d'autres personnes et afin que le mal cesse; lorsque tu voudras prier, prie avec la multitude et conforme-toi aux lois de Moïse, car tous les péchés que tu as faits te seront pardonnés. Nous invoquerons Dieu pour qu'il ait pitié de toi; réunis autour de toi tes compagnes chaque jour de sabbat, et nous mettrons sur ta tête le livre de la Loi, afin que la miséricorde de Dieu habite en toi; nous ne t'abandonnerons point et lorsque tu seras malade, nous enflerons la trompette, et tu seras guérie. Si tu ne nous écoutes pas et si tu ne veux pas faire ce que nous proposons, va de Jérusalem à Bethléem, car nous ne souffrirons plus que tu viennes davantage prier sur le Golgotha et auprès du sépulcre, de peur que d'autres personnes ne tombent dans le soupçon et qu'il ne s'élève des tumultes parmi les hommes »

Et Marie, la Vierge sans tache, leur répondit et dit : « Il ne convient pas que vous m'adressiez ce langage; je ne vous écouterai pas et je ne me conformerai pas à votre désir. » Alors les Juifs, très-irrités, s'éloignèrent d'elle, car déjà le soir était venu. Et le lendemain matin ils revinrent auprès d'elle et ils répétèrent ce qu'ils avaient dit Alors elle leur promit de se rendre à Bethléem afin que le tumulte s'apaisât. Et sa maison était près de Sion et de la maison de Joseph. Et lorsque quarante jours se furent écoulés, la Vierge Marie réunit auprès d'elle toutes les femmes du voisinage et leur dit : « Je vous salue, mes sœurs; je veux aller à Bethléem et y résider dans ma maison, parce que les Juifs m'ont défendu d'aller prier auprès du sépulcre et sur le Golgotha, de peur qu'à cause de moi il ne s'élevât du tumulte. Et si quelqu'une de vous veut aller avec moi, qu'elle vienne, car j'ai confiance dans le Seigneur qui est dans le ciel et qui accomplira ses promesses, et je suis certaine, si je lui demande quelque chose, qu'il l'accordera à moi et à vous. » Et elle méditait en son esprit sur la parole de Gabriel et sur le discours qu'il lui avait adressé :« Tu sortiras de ce monde pour aller à la vie éternelle et pour entrer dans le paradis;» et elle trouvait de la consolation dans cette méditation. Alors trois vierges saintes, qui la servaient et qui avaient soin de ce qui lui appartenait,

s'approchèrent d'elle et lui dirent : « Nous irons avec toi et nous ne te quitterons point, car nous désirons vivre et mourir à ton service; c'est pour toi que nous avons quitté notre famille, nous t'avons choisie et suivie afin que nous obtenions, par ton entremise, le salut, la grâce et la miséricorde du Seigneur qui est né de toi. » Et Marie les accueillit et les bénit. Elle les aimait beaucoup, et elles restaient à son service, et elles la prièrent de leur exposer comment elle avait pu concevoir sans avoir de commerce avec un homme et enfanter sans que sa virginité fût détruite. Et Marie, par suite du grand amour qu'elle avait pour ces vierges, leur expliqua ce mystère, et elle était en grande estime à leurs yeux. Et elles dormaient devant son lit, et elles voyaient de jour et de nuit ses grands miracles. Et le premier des miracles dont elles furent témoins, c'était une odeur très-suave qui s'exhalait et qui remplissait l'endroit où elle était. Et chaque fois que des hommes atteints d'une maladie ou d'une infirmité venaient à elle, elle les bénissait, et lorsqu'ils s'étaient prosternés devant elle et qu'ils avaient baisé ses pieds, ils étaient délivrés de toute souffrance, après qu'elle avait prié pour eux, et de grandes louanges étaient faites d'elle. Et lorsqu'il en était ainsi, voici que dans la nuit, l'ange Gabriel vint à elle et lui dit : « Aie du courage, ô bienheureuse Marie, et ne crains point; va à Bethléem et demeure en cette ville jusqu'à ce que tu voies le Seigneur. » Et le jour étant venu, elle réunit les trois vierges et leur dit: «Sortez, mes filles,» et ayant pris l'encensoir et l'encens, elles se mirent en route. Et ces vierges se nommaient (*il y a ici une lacune dans le texte arabe*). Et c'était le jour de la cinquième fête lorsque Marie se rendit à Bethléem avec les trois vierges.

CHAPITRE II.

Le vendredi étant venu, la Vierge Marie se trouva malade, et ayant pris l'encens et l'encensoir, elle pria et dit : « O mon Seigneur et mon Dieu éternel, Jésus-Christ, toi qui es dans les cieux, toi qui as rendu ta servante digne que tu prisses d'elle la chair humaine afin d'apparaître dans ce monde en ton humanité par un effet de ta volonté, afin que les intelligences pussent te comprendre et que les yeux pussent te voir, afin que les hommes crussent que ta divinité était descendue dans la chair et afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés, écoute les prières de ta Mère et envoie-moi Jean le Mineur, ton bien-aimé, qui annonça tes préceptes au monde; fais que je me réjouisse en le voyant et envoie aussi tous tes disciples et tes bien-aimés, les prophètes et les élus, les vivants et les morts, afin que je me réjouisse en les voyant, avant que je ne quitte ce monde, car je sais que tu peux toutes choses et que tu m'accorderas ce que je désire. » Et lorsqu'elle eut cessé de parler, voici qu'une nuée splendide m'enleva, moi, Jean, hors d'Ephèse. Et voici que l'Esprit-Saint me dit: « O Jean, la Mère de ton Seigneur veut te voir avant qu'elle ne sorte de ce monde. Va à Bethléem auprès d'elle, et j'avertirai tes compagnons tant vivants que morts, afin qu'ils y aillent aussi. » Alors je me sentis porté par cette nuée lumineuse, et il me semblait que je marchais sur la terre, et soudain je me trouvai à la porte de la maison où était la Vierge Marie. Et ayant ouvert la porte, j'entrai. Et voici qu'elle était couchée sur son lit et elle priait. Et quand elle eut fini sa prière, j'avançai vers elle, et l'ayant baisée sur la poitrine et aux genoux, je m'écriai et je dis : « Je te salue, ô mère de Dieu, toi qui es heureuse parmi les femmes; ne t'afflige pas, car, quittant ce monde fragile, tu passeras avec beaucoup de louange et de gloire à la vie éternelle. » Et elle éprouva une grande allégresse en me voyant, et je m'assis et je lui exposai ce qui m'était arrivé. Je m'approchai ensuite des vierges et je les bénis. Ensuite elle me dit : « Prends l'encens et prie pour moi. » Et je le fis, et m'étant incliné, je dis : « O mon Seigneur et mon Dieu Jésus-Christ, montre les miracles de ta Mère et fais-la sortir de ce monde avec une grande gloire ainsi que tu le lui as promis, et montre-lui ta gloire et ta magnificence avec tes élus, afin que les fidèles se réjouissent et qu'ils te louent, et afin que ceux qui t'ont crucifié et qui ont nié que tu étais le Christ, Fils de Dieu, soient remplis d'effroi, et afin que le témoignage des choses célestes et terrestres soit rendu à ta Mère, ô toi à qui revient la louange et la gloire dans tous les siècles. Amen. » Et quand j'eus fini ma prière, la Vierge Marie me dit : « O saint Jean, ton Maître a promis que, lorsque je devrais quitter ce monde, il se montrerait à moi avec ses anges et avec ses élus, et que je quitterais cette terre avec cette glorieuse escorte. » Et je dis: « Il viendra afin que tu le voies, et il accomplira sa parole. » Alors elle dit : « O Jean, les Juifs ont résolu de prendre mon corps et de le détruire par le feu lorsque je serais sortie de ce monde. » Et je lui dis : « Ne crains rien, ni les Juifs, ni aucun autre n'auront nulle puissance sur toi, vivante ou morte, parce que le Seigneur est avec toi. » Alors elle dit : « O Jean, où m'ensevelirez-vous? » Et je dis : « Comme Notre-Seigneur Jésus-Christ l'ordonnera. » Alors ses larmes coulèrent et je me mis à les essuyer avec mon vêtement, et je pleurai, et les trois vierges pleuraient, et elles s'affligeaient grandement à cause d'elle. Et je lui dis : « Puisque tu as engendré le Christ et que tu as ses promesses et ses témoignages, pourquoi crains-tu de sortir de ce monde vain et périssable et pourquoi le regrettes-tu? Quelle sera donc la situation des autres qui sont placés au-dessous de toi et qui, lorsqu'ils quittent ce monde, ignorent quel doit être leur sort? car tu recevras de ton Fils des couronnes brillantes et tu les poseras sur la tête de tous les hommes justes et pieux, et une peine éternelle frappera ceux qui l'auront méritée. »

« Ne te livre donc pas à la tristesse et à la

douleur, ô bienheureuse Marie, car l'Esprit-Saint m'a dit à Ephèse que mes compagnons et les autres saints devaient se réunir autour de toi, sollicitant ta bénédiction, comme a dit le prophète David : « Tous les peuples viendront et t'adoreront, et toutes les tribus des nations s'humilieront devant toi. » Et Marie me dit derechef : « Allume l'encens et prie. » Et j'allumai l'encens et je dis : « Mon Seigneur et mon Dieu Jésus-Christ, écoute ma prière, et entends la voix de ta Mère, et accomplis les promesses que tu lui as faites. Que ta volonté soit faite, ainsi que le désir de ton Père céleste, de même que tu as volontairement habité en elle. Et les anges et toutes les créatures doivent te louer. » Et mes prières étant finies, voici qu'une grande voix dit : *Amen*, et je fus frappé d'étonnement. Et lorsque l'Esprit-Saint m'eut dit : « As-tu entendu cette voix, Jean ? » je dis : « Oui, je l'ai très-bien entendue. » Et l'Esprit-Saint dit : « Cette voix ira aux disciples, tes compagnons, et ils viendront pour saluer la bienheureuse Marie ; je les ai avertis chacun dans l'endroit où il habite, et je leur ai préparé, sur une nuée éclatante, les chars qui les apporteront ici. Et j'ai fait savoir à Rome, à Siméon Céphas, lorsqu'il se rendait au temple saint pour y offrir le sacrifice, et je lui ai dit : « Quand tu auras présenté ton offrande, hâte-toi de te rendre à Bethléem, car la Mère de ton Maître y est, et elle va sortir de ce monde ; » j'ai donné cet avis à Paul, qui était à une distance de cinquante jets de flèche de Rome, et qui disputait avec les Juifs, et les Juifs le raillaient et disaient : « Assurément, ce que tu dis ne sera pas écouté, car tu prêches le nom du Christ, toi qui es originaire de Tarse, et nous te connaissons. » J'ai appelé Paul, et aussitôt il s'est levé et il est sorti. J'ai ensuite appelé Thomas qui était dans l'intérieur de l'Inde ; il était auprès du lit de la fille du roi, et il l'avait baptisée. Il se hâta de se rendre à l'église, et il pria et il partit. Et j'appelai ensuite Matthieu et Jacques. Et je m'adressai ensuite aux morts, à Philippe, André, frère de Siméon Céphas, Luc, Siméon le Cananéen, Marc et Barthélemy, et je leur dis : « Allez, quittez vos tombeaux, et ne croyez pas que le dernier jour soit venu ; ce n'est pas encore l'extrémité des temps. Mais rendez-vous en hâte à Bethléem, afin de saluer la Dame Marie, la bienheureuse Mère du Seigneur, car elle est près de sortir de ce monde. » Et ils se mirent à dire : « Comment nous y rendrons-nous, et qui est-ce qui nous y portera ? » Et voici que des chars splendides que portait une nuée descendirent au milieu d'eux, et les vents soufflaient avec force, et le ciel et la terre étaient sillonnés par la foudre. Et cette nuée les porta tous à Bethléem, et s'approchant de Marie, ils la saluèrent, et il y eut alors une grande joie, et Jean allumait de l'encens en leur honneur et les saluait. Et sur leurs têtes était la splendide couronne du Christ. Et lorsque Marie les vit, elle se souleva sur son lit, et elle loua Dieu et elle les bénit pleine d'allégresse, disant : « J'ai la confiance que mon Seigneur viendra des cieux pour que je le voie, comme vous êtes venus et comme je vous vois ; dites-moi comment vous avez su ce qui me concerne. » Et chacun d'eux commença à raconter comment l'Esprit-Saint lui avait révélé ce qui regardait Marie, et par quels miracles ils étaient arrivés, et ils dirent : « O bienheureuse Vierge, ne te livre pas au chagrin, car celui qui est né de toi te conduira hors de ce monde avec une grande gloire, et tu entreras dans la maison de la gloire et tu en seras la maîtresse. » La Vierge Marie ayant entendu ces choses, étendit la main et salua le Seigneur, disant : « Je t'adore, mon Seigneur et mon Dieu, et je crois en ta grandeur et en ta puissance, car tu n'as pas fait de moi le jouet de ce peuple stupide, et tu ne les as pas laissés accomplir ce qu'ils annonçaient devoir faire lorsqu'ils disaient qu'ils livreraient mon corps à l'ignominie ; mais tu as entendu les prières de ta servante et tu as montré tes merveilles, ô toi qui es puissant et qui peux ce que tu veux. C'est pourquoi ton nom est digne de louange, et ta puissance est très-grande dans tous les siècles des siècles. Amen. Et c'est pourquoi toutes les nations me loueront. » Lorsqu'elle eut fini sa prière, les disciples dirent Amen. Alors elle dit aux disciples : « Allumez l'encens et priez, et faites sur votre visage le signe de la croix. » Et lorsqu'ils eurent fait ce qu'elle leur avait dit, voici qu'on entendit un bruit comme celui d'un tonnerre venant du ciel, et comme celui de chars se précipitant et se heurtant les uns les autres, et il se répandit une odeur d'encens dont la suavité ne saurait se décrire. Et voici que les anges et les puissances dont le nombre ne peut s'exprimer, descendirent dans la maison où étaient la Vierge Marie et les disciples, et les entourant, dirent : « Saint, saint, saint, est le Seigneur Sabaoth. » Et les habitants de Bethléem voyant ces choses furent saisis d'effroi, et de grandes merveilles se manifestaient à eux ; les armées du ciel montaient et descendaient, et la voix du Fils de l'homme se faisait entendre parmi eux. Alors un grand nombre d'habitants de Bethléem vinrent, et ils racontèrent au préfet et aux prêtres, à Jérusalem, tout ce qu'ils avaient vu et entendu, annonçant les merveilles qui étaient survenues à l'endroit où était la bienheureuse Marie.

CHAPITRE III

Lorsque les habitants de Jérusalem entendirent ces choses, plusieurs, quittant leur famille, partirent afin de voir les miracles que faisait la bienheureuse Marie. Et les cieux furent ouverts, et il en sortit des armées d'anges, et des foudres et des tonnerres, et une nuée vint du ciel et elle arrosa la terre de rosée, et les étoiles tombèrent du ciel et, ainsi que le soleil et la lune, elles adoraient la bienheureuse Marie. Quelques-uns des habitants de Bethléem tournaient les yeux vers la maison où était la bienheureuse Marie. Et les disciples l'entouraient avec res-

pect, tenant les mains élevées vers le ciel; l'ange Gabriel lui rafraîchissait la tête et Michel les pieds; Pierre et Jean essuyaient avec leurs vêtements les larmes de Marie, et un souffle comme celui des grandes eaux sortait de cette maison, et chacun disait: « Je te salue, ô toi qui es bienheureuse, et bienheureux celui qui est né de toi; » et ils célébraient ainsi ses louanges et sa gloire, et on ne pouvait la voir à cause de la clarté éblouissante qui sortait d'elle. Et si quelque malade venait en cet endroit et posait sa tête sur le seuil de la porte et sur le mur de la maison, et s'il criait: « O bienheureuse Marie, prie pour moi et aie pitié de moi, » aussitôt il se trouvait guéri, quoique Marie ne l'eût pas vu; mais lorsqu'elle entendait leur voix, elle étendait la main et elle les bénissait, et ils étaient délivrés de leurs infirmités. Et il y avait là des muets, des sourds et des aveugles, et ils furent aussitôt guéris. Et quelques-uns prirent de la poussière de la muraille de la maison et la mêlèrent à de l'eau qu'ils burent, et ils furent délivrés de tous les maux qu'ils enduraient. Et la bienheureuse Marie fit tant de miracles et de prodiges, que personne ne peut les raconter, si ce n'est le Seigneur, qui est né d'elle et qui a fait d'elle le temple de sa grandeur. Et ce qu'il y a de plus grand et de plus merveilleux, c'est que les habitants de Bethléem la louaient malgré eux. Et des femmes venaient à elle de tous les pays, de Rome, d'Alexandrie et de l'Egypte; ainsi que des filles de rois et de princes qui offraient à Marie des présents et qui l'adoraient, et qui confessaient le Christ qui était né d'elle. Et en partant, elles la priaient de les bénir et de leur donner des livres et des vertus, afin que dans leur pays on crût aux témoignages qu'elles rendraient. Et il vint une femme qui était tourmentée de deux démons qui la possédaient, l'un pendant le jour, l'autre pendant la nuit, et elle était accompagnée de la fille du roi d'Alexandrie qui était couverte d'ulcères; elles se prosternèrent devant Marie, sollicitant son intervention et la priant de les guérir. Et Marie, ayant pitié d'elles, pria pour elles, et aussitôt elles furent guéries. Il vint une autre Egyptienne atteinte d'une maladie d'entrailles, et elle fut guérie aussitôt que Marie eut prié pour elle, et elle loua Dieu. Et il vint une femme possédée du démon, et elle pria Marie afin d'en être délivrée, et la bienheureuse Vierge étendit la main sur elle disant: « Au nom de Jésus-Christ, mon Seigneur, éloignez-vous de cette âme et ne la troublez plus d'aucune façon, » et aussitôt les démons sortirent et dirent: « Qu'y a-t-il de commun entre toi et nous, ô Marie? nous craignons d'approcher de tout lieu où règne ton Fils, et nous ne pouvons tenir devant ses compagnons. Il nous a relégués, par sa puissance, au fond de l'abîme, et toi, par tes prières, tu nous as chassés hier de cette âme et de bien d'autres. » Alors la bienheureuse Marie les réprimanda, et aussitôt ils s'enfuirent et se réfugièrent dans les profondeurs de la mer. Et un fils de Sophrin, roi d'Egypte, dont la tête avait été déchirée par un lion, s'adressa à elle, et après qu'étendant la main elle eut prié pour lui, sa tête fut aussitôt guérie, et tous les assistants louèrent Dieu. Et beaucoup d'hommes ayant appris ces choses se rendirent à Bethléem, et ils s'informaient où était la bienheureuse Marie, et comme ils frappaient à la porte et que les disciples n'ouvraient pas, ils se mirent à crier avec force, disant: « Aie pitié de nous, bienheureuse Marie, et guéris-nous et ne laisse pas nos vœux sans les exaucer. » Et Marie entendit leurs voix, et elle pria pour eux de l'intérieur de la maison, et elle dit: « O mon Seigneur et mon Dieu Jésus-Christ, toi qui es mon maître, mais qui as voulu devenir mon fils, écoute ma voix en faveur de ceux qui sont venus à toi, et ne laisse pas sans récompense la foi qu'ils ont en toi, mais daigne les secourir. » Alors une grande vertu émana de la maison, et tous les malades furent délivrés de toutes leurs souffrances, et leur nombre était d'environ deux mille quatre-vingts. Et il y eut ce jour-là de grandes louanges dans toute la terre de Bethléem. Alors les magistrats de Bethléem et de Jérusalem demandèrent aux hommes qui avaient été guéris, ce que la bienheureuse Marie leur avait fait, et comment ils avaient été délivrés de toutes leurs souffrances. Et quand ce récit eut été fait, il y eut un grand étonnement parmi les prêtres de la synagogue, et ils virent, avec surprise, le grand honneur qu'on rendait au Christ et la joie des fidèles. Et leurs yeux furent obscurcis, et ils frémirent et tremblèrent, ils conçurent une grande colère, et ils dirent: « Assurément ce qu'ils disent nous cause beaucoup de sollicitude, et même nous donne un grand sujet de trouble. » Et beaucoup de Juifs étant partis de Jérusalem pour Bethléem, les prêtres leur dirent: « Allez, saisissez les disciples du Christ, et chassez Marie de la ville. » Et quand les Juifs furent à un millier de pas de Jérusalem et que le soleil était à son couchant, un grand miracle se manifesta; leurs pieds furent arrêtés, et ils ne purent aller à Bethléem et retournèrent sur leurs pas. Et les prêtres, de plus en plus troublés et remplis de colère, se rendirent auprès du préfet en criant: « Ces choses-là sont grandes, et les Juifs périront à cause de ce que fait cette Marie. » Et ils le prièrent de l'expulser de Jérusalem. L'étonnement du préfet augmenta lorsqu'il les eut entendus, et il dit: « Assurément je ne le ferai point. » Alors ils redoublèrent leurs clameurs et ils l'adjurèrent au nom de l'empereur, disant: « Si tu ne le fais pas, nous te dénoncerons auprès de Tibère César. » Et un grand nombre de Juifs s'étant rassemblés, se portèrent vers la maison où était la bienheureuse Marie, et la porte était ouverte, et ils voulaient entrer; mais ils ne pouvaient approcher, parce que les portes du ciel étaient ouvertes, et qu'une grande splendeur était répandue à l'entrée de la maison de Marie Et à cause de leurs cla-

meurs et de leurs menaces, un des chefs partit avec eux avec trente mille cavaliers et beaucoup de fantassins, et il dit : « Allez à Bethléem, et conduisez ici Marie et les disciples. » Alors le chef sortit de Jérusalem avec les soldats; mais l'Esprit-Saint dit aux disciples du Christ : « Voici qu'un chef arrive de Jérusalem avec une nombreuse armée; prenez Marie et emmenez-la avec vous, et ne craignez rien, car je vous porterai sur une nuée à travers les airs, et je vous protégerai contre tous, et nul ne pourra vous nuire, car la puissance du Seigneur est avec vous. » Alors les disciples se levèrent et quittèrent la maison portant la bienheureuse Marie sur son lit, et l'Esprit-Saint les portait, et ils passèrent sur la tête de leurs ennemis qui ne purent les voir. Et quand les disciples furent arrivés à Jérusalem, ils se rendirent à la maison de Marie, et ils y restèrent occupés à prier et à louer Dieu.

Et lorsque les cavaliers furent venus à Béthléem, ils dirent : « Fermons les portes de la maison. » Ils n'y trouvèrent personne, et, remplis de colère, ils se saisirent de tous les habitants de Bethléem, et ils dirent : « Vous êtes venus auprès du préfet et des prêtres à Jérusalem, et vous les avez assurés que les disciples du Christ étaient auprès de Marie, et ne cessaient pas de célébrer ses louanges et qu'une foule d'anges montaient au ciel et en descendaient, et vous avez dit que leurs chants étaient parvenus jusqu'à vous. Où sont-ils maintenant? Venez avec nous, et défendez-vous comme vous voudrez, car nous ne trouvons rien. » Ils partirent donc avec eux et revinrent auprès du préfet, et ils dirent « qu'ils n'avaient vu personne à Bethléem. » Et les prêtres dirent : « Les disciples du Christ ont fait un prestige devant vos yeux afin que vous ne le vissiez pas. » Et le préfet leur dit : « Si vous les trouvez dans quelque endroit, emparez-vous d'eux et fermez les portes. » Et cinq jours après, les habitants de Jérusalem virent les anges descendre vers la bienheureuse Marie et sortir de la maison qu'elle avait à Jérusalem sur la montagne de Sion, et les voisins accoururent, et ils se mirent à prier, disant : « O sainte Marie, mère du Christ, qui est le Seigneur, nous te prions d'intercéder par ton Fils auprès de nous, afin que le salut nous soit accordé. » Et il y eut beaucoup de miracles accomplis, et beaucoup de malades guéris. Et les habitants de Jérusalem eurent une grande frayeur, et lorsque le jour fut venu, ils se saisirent des voisins, et ils dirent : « Pourquoi ce tumulte et ce bruit et ces cris que vous poussiez hier? » Et les voisins racontèrent que Marie était venue à sa maison accompagnée des louanges des anges et des hommes, et que tout malade qui approchait d'elle était aussitôt guéri de son mal. Alors les Juifs se rendirent auprès du préfet, et lui dirent : « Nous t'affirmons qu'il y a une grande inquiétude à Jérusalem à cause de Marie, » et ils racontèrent ce qui leur avait été dit. Et le préfet répondit : « Qu'est-ce que je puis faire pour vous? » Et ils dirent : « Prenons du bois et du feu, et brûlons la maison où elle est. » Et il leur dit : « Faites ce que vous jugerez à propos. » Et les prêtres se rassemblèrent, ainsi qu'une grande multitude, et ayant pris du feu et du bois, ils se rendirent à l'endroit où était la bienheureuse Marie pour y mettre le feu; le préfet et ses compagnons regardaient de loin ce qu'ils faisaient. Et lorsqu'ils furent venus aux portes de la maison, un grand feu se montra sortant de la porte, et des anges étaient auprès, et quiconque s'approchait était brûlé, et beaucoup de Juifs périrent à cette heure, et les autres furent frappés de frayeur, et le préfet fut aussi saisi d'épouvante. Et étendant les mains vers le ciel, il s'écria à haute voie : « Vraiment, ô Marie, celui qui est né de toi est le Fils de Dieu; nous désirons le voir, et je l'adorerai toujours. » Et une grande discorde s'éleva parmi les Juifs, et beaucoup d'entre eux crurent au nom de Jésus-Christ. Alors le préfet réunit les habitants de Jérusalem et les prêtres, et il leur dit : « O peuple méchant, vous avez mis en croix le Christ qui était descendu du ciel pour nous racheter; vous avez refusé d'écouter la vérité, vous avez fait le mal; vous serez livrés aux tourments de l'enfer. Mais moi, je crois au Christ, et je ne suis point un de vous, et je crains que la colère du roi Tibère ne s'appesantisse sur vous à cause de votre méchanceté. Et voici ce que je vous dis : que personne ne s'approche de la maison de cette bienheureuse Marie, et ne la calomniez pas. » Alors un des principaux docteurs se leva, et il se nommait Caleb, et il était un de ceux qui croyaient en Jésus-Christ et en la bienheureuse Marie sans tache, et il dit au préfet : « Demande-leur au nom de Dieu qui a conduit les enfants d'Israël hors de l'Egypte, et, par les livres de la loi sainte, de dire si ce Fils de Marie est parmi vous comme un prophète, comme le Fils de Dieu ou comme les autres. Je sais que vous lisez et que vous reconnaissez les livres des Pères et des prophètes. » Alors le préfet se leva et monta en un lieu élevé au-dessus des autres hommes, et il recommanda à ceux qui croyaient en Marie et au Fils de Dieu, et d'elle, de se mettre d'un côté. Et beaucoup de Juifs se séparèrent des autres, et l'assemblée fut partagée en deux parties. Et le préfet dit : « Est-ce que vous croyez au Christ? » Et ils dirent : « Nous croyons qu'il est le Fils de Dieu unique qui jugera toutes les créatures, et qu'il est le Christ annoncé dans nos livres, que les peuples attendent et qui nous rachètera. » Et les autres s'écrièrent : « Que dites-vous? Nous savons, nous, que ce n'est point le Christ, car les traditions et les choses écrites à son égard ne sont pas encore accomplies. » Les fidèles répliquèrent : « Vous ne comprenez pas le véritable sens des livres, et vous ne savez pas ce qu'ils signifient, et les traditions vous sont inconnues. Ne savez-vous pas que notre père Adam, lorsqu'il était près de la mort, prescrivit à son fils Seth d'ordonner à ses des-

cendants d'emporter son corps hors de la caverne des trésors et de le transporter dans la terre sainte, parce qu'il savait que la rédemption de sa race s'effectuerait par le ministère du Christ. Et il dit: « L'or, la myrrhe et l'encens qui sont dans la caverne des trésors, sont les présents qui seront apportés à Bethléem par la main des Mages qui sont les fils des rois, car Dieu a promis que le Christ viendrait en ce monde, et qu'il manifesterait sa divinité par des miracles, et qu'il sortirait de Sion se manifestant aux hommes. » Et le prophète dit : « Les pieds du Seigneur se fixeront sur le mont des Oliviers de Jérusalem, » et vous savez qu'il en a été ainsi. Et Caleb dit beaucoup d'autres choses qu'il serait long de rapporter. Et les Juifs répondirent : « Penses-tu que ce Christ soit plus grand auprès de Dieu que notre père Abraham auquel les cieux ont été ouverts et qui a parlé avec Dieu ? » Les fidèles répondirent : « Nous savons et nous connaissons avec certitude que celui qui est né de Marie a créé Adam avant qu'Abraham ne fût formé dans le ventre de sa mère, car il est avant toutes les créatures, et c'est celui avec lequel Abraham a parlé et de qui Daniel a dit que dans soixante semaines viendrait le Messie en qui toutes les nations espèrent. » Et les Juifs répondirent : « Est-ce que ce Christ en qui vous croyez est plus grand qu'Isaac, qui fut devant Dieu une offrande pure dont se réjouissent les cieux et la terre? » Et les fidèles dirent : « Dieu ne permit pas qu'Isaac fût offert en sacrifice, et s'il avait été immolé, ce n'eût été qu'une offrande unique ; mais le Christ a été une hostie offerte pour toutes les créatures et en montant sur la croix, il a offert un sacrifice qui réconciliât Dieu avec les hommes. Ceux qui ont foi en lui sont délivrés de tous péchés comme les fils d'Israël étaient guéris de la morsure des serpents, lorsqu'ils regardaient le serpent d'airain que Dieu avait ordonné à Moïse d'élever. » Les Juifs dirent : « Est-ce que tu penses que le Christ est supérieur à Jacob qui vit les portes du ciel ouvertes, et qui contempla les anges montant et descendant l'échelle du salut? » Les fidèles répondirent : « Jacob et les anges et l'échelle qu'il vit sont l'image du Christ. Ce sont de grands miracles qui frappent les esprits de stupeur, mais de plus grandes merveilles sont accomplies par ceux qui invoquent son nom, et vous pouvez les voir de vos yeux; mais vous êtes aveugles et vos cœurs sont endurcis. » Et les Juifs dirent : « Penses-tu que ce Christ est supérieur à Elie, qui monta dans le ciel et qui vit tout ce qui est dans le ciel et sur la terre. » Et les fidèles dirent : « Elie, transporté par un ange, monta dans ce ciel où sont le soleil et la lune, mais le Christ, en se montrant sur le Thabor avec Elie et avec Moïse qui était mort et qui avait pourri, a montré toute sa puissance, puisqu'il pouvait appeler auprès de lui les vivants et les morts, et qu'ils devaient obéir à ses commandements. » Et les Juifs dirent : « Penses-tu que ce Christ est supérieur à Moïse qui délivra de l'Egypte les enfants d'Israël, et qui leur ouvrit un passage à travers la mer tandis que Pharaon et son armée furent engloutis. » Et les fidèles dirent : « O gens insensés et ignorants, la Divinité ayant pris le corps du Christ, a fait toutes ces choses et les miracles qu'elle accomplit étaient décrits depuis l'éternité. Le Christ a expulsé les démons qui étaient forcés de lui obéir, et lorsque Simon Pierre marchait sur la mer comme sur la terre, il fut saisi d'une mauvaise pensée et au moment d'être submergé, alors le Christ étendit vers lui sa main, et le délivra de sa terreur. Il commande à toutes les créatures, et elles écoutent sa voix avec terreur, et elles lui sont soumises. » Alors le préfet fit saisir quarante d'entre les Juifs, et ordonna de les frapper de verges, et les autres furent remplis de frayeur. Et quand la nuit fut venue, le préfet prit un de ses fils qui avait été atteint d'une grande douleur d'entrailles, et il alla à la demeure de la Vierge Marie, et ayant frappé à la porte, une des vierges qui servaient Marie vint au-devant de lui, et lui dit : « Entre et dis à la bienheureuse Marie que je suis le préfet de la ville. » Et la vierge alla annoncer ce qu'il avait dit, et Marie ordonna de lui ouvrir la porte et de l'introduire. Et il entra en pleurant, et il dit : « Je te salue, Mère de Dieu, je crois en celui qui est né de toi et qui est le Christ rédempteur; étends tes mains, Mère de lumière, et bénis-moi, et prie pour mon fils afin qu'il soit délivré de la douleur qu'il endure, et prie aussi pour tous mes parents qui sont à Rome, afin qu'ils soient préservés de tout mal, et accorde-moi de revenir facilement auprès d'eux afin que je puisse les revoir. » Et il pleurait amèrement. Et la bienheureuse Vierge, se tenant debout, priait ainsi que les disciples qui étaient autour d'elle, puis, s'étant tournée vers le préfet, elle étendit les mains et elle bénit son fils, et elle lui commanda de s'asseoir. Mais lui, s'inclinant devant elle, se jeta aux pieds des disciples, et dit : « Je vous salue, élus de Dieu, vous qu'il a choisis parmi toutes les créatures, afin que vous prêchiez au monde entier. » Alors les disciples le bénirent, et aussitôt son fils fut guéri, et il se retira plein de joie. Et sur-le-champ, il monta à cheval, et se rendit dans la ville de Rome, et y arriva en sûreté, et ayant trouvé ses parents et les ayant salués, il leur raconta tout ce qu'il avait vu faire par la bienheureuse Marie, et tout ce qu'il lui avait entendu dire. Et là étaient les disciples de Pierre et de Paul, apôtres, et ils leur mandèrent par écrit ce qu'il avait entendu et tous les miracles qui avaient été opérés à Rome, et dans les autres villes par l'intercession de la bienheureuse Marie.

CHAPITRE IV.

Et le vendredi au matin, l'Esprit-Saint dit aux disciples : « Allez : prenez Marie, la Vierge sans tache, et portez-la à Jérusalem, et entrez sur le chemin qui conduit à

la vallée qu'on appelle Gethsemani; il y a là trois cavernes qui communiquent l'une avec l'autre, et du côté de l'Orient, il y a un endroit sablonneux; déposez là la bienheureuse Marie, et priez auprès d'elle jusqu'à ce que je vous parle. » Alors les disciples firent ce qui leur était commandé et ils emportèrent Marie. Et lorsque les Juifs les virent, ils se rassemblèrent, et ils dirent à un d'entre eux qui se nommait Japhia, et qui était d'un caractère timide: « Va avec eux, et lorsqu'ils seront proche de la vallée, frappe la litière qu'ils portent et fais-la tomber dans la vallée; nous te suivrons avec du bois et du feu, et nous la brûlerons dans la vallée, et ces faiseurs de prestiges ne pourront pas croire qu'ils sont au-dessus des habitants de Jérusalem. » Et Japhia leur obéit et il se mit en route avec les disciples, et lorsqu'ils furent près de la vallée, Japhia étendit la main pour se saisir de la litière, mais un ange le frappa d'un glaive de fer et lui coupa les poignets, de sorte qu ils restèrent attachés à la litière. Alors Japhia se mit à implorer les disciples et à pleurer, et, la face contre terre, il dit: « Ayez pitié de moi, ô disciples de Jésus-Christ rédempteur! » Et ils eurent compassion de lui, et ils dirent: « Implore la Vierge Marie dont tu as voulu briser la litière et la précipiter dans la vallée.»

Et il se mit à crier et à dire: « O ma souveraine, ô mère du salut, aie pitié de moi. » Et elle dit à Pierre: « Rends-lui ses poignets,» et Pierre les prit et les remit en place, en disant: « Au nom de Jésus le Nazaréen et par les prières de sa mère, que ces mains reviennent à leur place sans douleur; » et elles furent rétablies dans l'état où elles étaient, et il n'éprouva aucun mal. Alors il lui donna un bâton desséché, disant: « Va et annonce à tous les Juifs, par ce bâton, la puissance de Dieu, et montre-leur quelle est leur faiblesse et leur ignorance, si on la compare à la puissance et à la sagesse de Dieu, et expose-leur ce que Dieu a fait pour toi et quels biens il t'a donnés, afin que tous ceux qui t'entendront sachent que notre doctrine ne provient point des hommes, mais qu'elle nous a été envoyée du ciel, par le Maître du ciel et de la terre, et ils renonceront à leurs mauvaises pensées ainsi qu'à l'erreur qui les ferait périr, et ils ne pourront accomplir ce qu'ils ont médité contre la bienheureuse Marie et contre les disciples du Christ. » Japhia crut et pria, et, ayant pris le bâton, il retourna vers les Juifs, et lorsqu'il fut venu à la porte de la ville, il la frappa de son bâton, et voici que le bâton reverdit. Alors Japhia loua Dieu et il dit: « Ce bâton est supérieur à la verge d'Aaron. » Et les Juifs dirent: « Qu'est-ce qui t'arrive, ô insensé? et que fais-tu? Les disciples du crucifié t'ont abusé, et pourquoi as-tu été avec eux? » Et il y avait là un aveugle, et Japhia alla auprès de lui, et il approcha le bâton de ses yeux et il dit: « Au nom du Dieu crucifié, que tes yeux s'ouvrent;» et l'aveugle recouvra la vue. Alors les assistants louèrent Dieu. Et toutes les fois qu'il approchait son bâton de quelque malade ou de quelque infirme, celui-ci était guéri. Lorsque les Juifs virent cela, ils furent très-étonnés, et beaucoup crurent, en lui disant: « Vraiment, cette vertu vient du ciel, et ces choses prouvent la puissance de Dieu. » Et les prêtres étaient remplis de confusion, et leur colère était extrême. Mais les disciples descendirent au fond de la vallée, et ils y trouvèrent une caverne, dans laquelle ils déposèrent la bienheureuse Marie, suivant l'ordre que l'Esprit-Saint leur avait donné, et ils ne cessèrent pas de louer le Seigneur. Et le lendemain au soir voici que l'Esprit-Saint dit aux disciples: « Le jour du soleil, le sixième, l'ange Gabriel est descendu vers la vierge et l'a saluée, et lui a prédit que le Rédempteur du monde naîtrait d'elle, et c'est aussi le jour du soleil qu'elle a enfanté à Bethléem, et c'est aussi le jour du soleil que les habitants de Jérusalem sont venus avec des palmes au-devant du Christ, disant: « Béni celui qui vient au nom du Seigneur; » c'est aussi le jour du soleil qu'il est ressuscité d'entre les morts, et c'est un jour du soleil qu'il viendra pour détruire le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment, et pour juger le monde; et c'est aussi le jour du soleil qu'il doit venir avec les créatures célestes et terrestres chantant ses louanges, afin de conduire hors de ce monde l'âme de sa mère sans tache. » Et les disciples éprouvèrent une grande consolation. Et lorsqu'ils étaient ainsi, voici qu'Eve, la mère de la chair, et Anne, la mère de la bienheureuse Marie, et Elisabeth, la mère de Jean-Baptiste, vinrent à elle et, l'ayant embrassée, elles dirent qui elles étaient. Et Anne, sa mère dit: « O ma fille, béni soit Dieu qui t'a choisie, afin que tu fusses le lieu de sa gloire. Et dès que tu as commencé à être formée en mon sein, je savais que tu étais d'avance bénie et élue, et que le Dieu du ciel et de la terre descendrait en ton sein, comme il est dit dans les livres. » Et toutes louaient Dieu, et la bienheureuse Marie les salua avec joie. Ensuite Pierre leur dit: « Eloignez-vous d'elle, car je vois arriver les patriarches. » Et voici qu'Adam, Seth, Sem, Noé, Abraham, Isaac, Jacob et David, et les autres patriarches et les prophètes et les saints arrivèrent sur une nuée et s'approchèrent de la bienheureuse Marie, et ils la saluèrent en exprimant ses louanges et en l'appelant bienheureuse, et elle leur rendit leur salut, et les prophètes se firent connaître par ce qu'ils avaient annoncé d'elle, et elle éprouva une grande joie. Et Enoch vint ainsi qu'Elie et Moïse, et se tenant dans des chars de feu entre le ciel et la terre, ils attendaient la venue de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Et voici que douze chars conduits par des anges, dont le nombre ne pouvait s'exprimer, frappèrent les yeux avec une grande gloire et une grande splendeur, et le Christ, Notre-Seigneur, apparut en son humanité, porté sur un char, autour duquel étaient les Séraphins et les Vertus, et il approcha de la vierge Marie, et toutes les créatures s'in-

clinerent devant lui. Alors le Seigneur dit à Marie : « O Marie, célébrée dans tout l'univers. » Et elle dit : « Je suis ici, Seigneur. » Et il dit : « Lève-toi, et vois ce que mon Père m'a donné. » Et elle se leva et elle vit une gloire et une lumière que les yeux ne peuvent contempler et qui ne peut être décrite. Et, s'étant prosternée, elle dit : « O mon Seigneur et mon Dieu, mets ta main sur moi ; » alors il étendit la main et il la posa sur elle, et il la bénit, et Marie prit sa main et elle l'embrassa, et elle la posa sur ses yeux et elle pleura, et elle dit : « Je m'incline devant cette main qui a créé le ciel et la terre et tout ce qui s'y trouve, et je te rends grâces, et je te loue, parce que tu m'as jugée digne, en cette heure également chère à moi et au monde qui se tient devant toi. » Et elle dit alors : « O mon Seigneur, prends-moi à toi. » Et il répondit : « Tu seras en paradis en ton corps jusqu'au jour de la résurrection, et les anges te serviront, mais ton esprit pur luira dans le royaume, dans les habitations du Père de la plénitude. » Et les disciples approchèrent et ils dirent à Marie : « O Mère de la lumière, prie pour le monde dont tu vas sortir. » Et la bienheureuse Marie répondit en pleurant : « O mon Seigneur et mon Dieu et mon Maître Jésus-Christ, toi qui, par la volonté du Père et le secours de l'Esprit et par l'effet d'une divinité unique et d'une volonté unique, as créé le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent; je te prie d'écouter la prière que j'adresse pour tes serviteurs et les enfants du baptême, pour les justes et pour les pécheurs, et accorde-leur ta grâce. Reçois ceux qui se réunissent en ton nom, ceux qui offrent des présents en mon nom, et qui t'invoquent dans leurs prières, dans leurs désirs et dans leurs souffrances; fais qu'ils soient délivrés de toutes leurs peines et qu'ils obtiennent ce qu'ils auront espéré dans leur foi, et détourne d'eux les maux qu'on voudrait leur infliger; guéris leurs maladies, augmente leurs richesses et multiplie leurs enfants; seconde-les en tout ce qu'ils entreprendront en ce monde et accorde-leur enfin le bonheur d'avoir part à ton royaume. Ecarte d'eux leur ennemi, Satan plein de malice; augmente leur force et comprends-les dans le troupeau du Pasteur doux et bon, clément et miséricordieux; accomplis, dans cette vie et dans l'autre, l'espoir de quiconque prie et demande ton secours en mon nom, et que ton assistance les protége, ainsi que tu l'as promis, toi qui es stable en tes promesses, qui abondes dans la miséricorde et dont le nom est digne d'être glorifié dans tous les siècles. Amen. » Et le Seigneur lui dit : « Je t'accorde ce que tu demandes; et, suivant ta prière, je ne les priverai pas de ma grâce et de ma miséricorde. » Et toutes les créatures pleines de joie répondirent : Amen. Alors Jésus dit à Pierre et aux disciples : « Voici le temps, » et tous, ainsi que les anges, louaient et glorifiaient Dieu à haute voix et, versant beaucoup de larmes, ils jetèrent l'encens avec beaucoup de respect et de piété. Et le visage de la bienheureuse Marie resplendissait d'une clarté merveilleuse, et, ayant étendu les mains, elle les bénit tous, et le Seigneur étendit sa main sainte, et il prit son âme pure qui fut portée aux trésors du Père. Et il se manifesta une lumière et une odeur suave comme le monde n'en connaît pas, et voici qu'une voix vint du ciel, disant : « Je te salue, heureuse Marie; tu es bénie et honorée parmi les femmes. » Et Jean le disciple étendit sa main, et Pierre ferma ses yeux, et Paul étendit ses pieds, et Notre-Seigneur monta à son royaume éternel, escorté par les anges et au milieu des louanges. Et ils posèrent une pierre à l'entrée de la caverne où était son corps, et ils restèrent autour en prières. Et l'Esprit-Saint répandit une grande lumière qui les enveloppa, de sorte qu'ils ne pouvaient s'apercevoir entre eux et que personne ne pouvait les voir. Et la vierge sans tache fut portée en grand triomphe au paradis sur des chars de feu. Alors une nuée souleva tous les assistants et chacun revint à l'endroit d'où il était parti, et il ne resta que les disciples qui demeurèrent trois jours en prières, et ils entendaient toujours le chant des cantiques. Et lorsqu'ils étaient ainsi réunis, voilà que Thomas, un des disciples, arriva sur une nuée, et le corps de la bienheureuse Marie était porté sur les épaules des anges, et il leur cria de s'arrêter, afin qu'il obtînt sa bénédiction. Et lorsqu'il fut avec ses compagnons qui persévéraient dans la prière, Pierre lui dit : « Thomas, notre frère, qui est-ce qui t'a empêché d'assister au trépas de la Mère du Seigneur Jésus et de voir la multitude des miracles qui se sont accomplis à son égard; et tu as été privé de sa bénédiction. » Et Thomas répondit : « C'est le service de Dieu qui m'a empêché d'être avec vous, car l'Esprit-Saint m'a révélé ce qui se passait, lorsque je prêchais la grâce du Christ et lorsque je baptisais Golodius, fils de la sœur du roi. Et dites-moi où est maintenant son corps? » Et ils dirent : « Dans cette caverne. » Et il répondit : « Je veux aussi la voir et recevoir sa bénédiction afin de pouvoir affirmer la vérité de ce que vous dites. » Les disciples répondirent : « Tu es toujours en méfiance de ce que nous disons, de même que tu t'es défié au temps de la résurrection du Seigneur jusqu'à ce qu'il t'eût donné la certitude et qu'il t'eût montré les traces des clous dans ses mains et de la lance dans son côté, alors tu t'écrias : « O mon Seigneur et mon Dieu! » Alors Thomas répondit : « Vous savez que je suis Thomas, et je n'aurai pas de repos jusqu'à ce que j'aie vu le sépulcre où a été enseveli le corps de Marie, sinon je ne croirai pas (505) » Alors Pierre se leva

(505) « Au XVe et au XVIe siècle, on représenta quelquefois l'épisode de saint Thomas recevant la ceinture de la Vierge. Cet apôtre, incrédule à la résurrection de Jésus-Christ, refusa de croire également à la résurrection et à l'assomption du corps de Marie. Lorsqu'il vint au tombeau de Marie avec

avec colère et avec promptitude, et les disciples l'aidèrent à ôter la pierre, et ils entrèrent dans la caverne, et ils n'y trouvèrent rien, ce qui leur causa une extrême surprise, et ils dirent : « Nous nous sommes absentés et nous disons que les Juifs ont enlevé le corps afin d'en faire ce qu'ils voulaient. » Et Thomas répondit : « Ne vous affligez pas, mes frères, car, lorsque j'arrivai de l'Inde sur une nuée, je vis le corps saint accompagné d'un grand nombre d'anges, et il montait avec eux en triomphe dans le ciel, et je demandais, avec de grands cris, que la bienheureuse Marie me bénît, et elle me donna cette ceinture. » Lorsque les disciples la virent, ils louèrent Dieu avec ferveur, et ils fermèrent avec un rocher la porte de la caverne, et ils se mirent en prières, et ils montèrent tous sur la montagne des Oliviers, et ils s'y arrêtèrent et ils dirent : « O Jésus-Christ, Notre-Seigneur et notre Dieu, tu nous as fait sortir des peines de ce monde, et tu nous as montré ta grandeur, et tu nous as fait bénir par la bienheureuse vierge Marie avant qu'elle fût enlevée de ce monde fragile, et tu nous as promis que tu nous donnerais le pouvoir de marcher sur l'aspic et sur le basilic et sur les démons pleins de malice, et tu nous as dit que nous siégerions sur douze siéges au jour du jugement, afin de juger les douze tribus d'Israël; daigne maintenant nous bénir. » Alors ils se prosternèrent devant le Seigneur, et ils reçurent sa bénédiction, et chacun d'eux commença à célébrer, dans un cantique, tout ce qui concerne la bienheureuse Marie. Et voici qu'il vint à eux une voix qui disait : « Que chacun de vous retourne en son endroit, » et aussitôt des chars portés sur des nuées se montrèrent et rapportèrent chacun d'eux à la ville d'où il était parti, et les morts furent ramenés dans leurs sépulcres.

CHAPITRE V.

Lorsque Marie eut été portée dans le paradis, le Seigueur Jésus-Christ vint, et avec lui une multitude d'esprits célestes; car les fondements du paradis sont dans la terre, et son enceinte, d'où s'écoulent quatre fleuves, atteint jusqu'au ciel. Et lorsque le déluge était sur la terre, le Seigneur ne permit pas à l'eau de monter jusqu'au paradis. Et il dit à la bienheureuse Marie : « Contemple la gloire à laquelle tu as été élevée. » Et elle se leva, et elle vit une grande gloire que l'œil de l'homme ne pouvait contempler, et voici qu'Enoch, Elie, Moïse, et tous les prophètes, et les autres patriarches et les élus vinrent, et ils adorèrent le Seigneur et la bienheureuse Marie, et ils se retirèrent. Alors le Seigneur dit à Marie : « Vois les biens que j'ai préparés pour les saints et que je leur ai promis. » Et ayant levé les yeux, elle vit des demeures belles et éclatantes, et elle vit les couronnes splendides des martyrs, et elle tourna les yeux vers des arbres superbes et parfumés, et il sortait d'eux des odeurs que personne ne peut bien décrire.

Et le Seigneur prit des fruits de ces arbres et les donna à la bienheureuse Marie, afin qu'elle mangeât de ces fruits beaux et suaves du paradis, et il lui dit : « Va et vois le haut des cieux. » Et elle monta, et elle vit le premier et le second ciel, et, dans le troisième, elle vit la maison céleste élevée au-dessus de ce séjour terrestre, et elle vit de grandes merveilles, et elle loua Dieu le Créateur de ce qu'il avait accompli dans les cieux des choses admirables que l'homme ne peut ni décrire ni comprendre. Et le Seigneur ordonna au soleil de s'arrêter sur les portes du ciel, ayant une de ses faces tournées vers le paradis, et le Seigneur était dans un char de feu au-dessus du soleil. Et la bienheureuse Marie vit les trésors de la lumière où étaient la neige, la grêle, la pluie, la rosée, la foudre et le tonnerre, et toutes les choses qui leur sont semblables. Et elle vit les troupes des anges, les ailes étendues, disant : *Saint, saint, saint le seigneur Sabaoth*, et elle vit les douze enceintes de la lumière, ayant chacune une porte avec un gardien. Et elle vit la grande porte des Jérusalems célestes, et sur elle étaient écrits les noms des justes Abraham, Isaac, Jacob, David, et de tous les prophètes depuis Adam. Et la bienheureuse Marie étant entrée par la première porte, les anges s'inclinèrent et célébrèrent ses louanges, et, étant entrée par une autre porte, les chérubins lui offrirent leurs prières, et, étant entrée par la troisième porte, les séraphins lui offrirent leurs prières. Quand elle eut passé la quatrième porte, des myriades d'anges l'adorèrent; quand elle eut passé la cinquième porte, la foudre et le tonnerre la louèrent; quand elle eut passé la sixième porte, les anges s'écrièrent : « Saint, saint, saint le seigneur Sabaoth ; salut et gloire à toi! Que le Seigneur soit avec toi louée entre les femmes, et qu'il soit loué celui qui est né de toi. » Quand elle eut passé la septième porte, la lumière la loua; quand elle eut passé la huitième porte, la pluie et la rosée l'adorèrent, et quand elle eut passé la neuvième, Gabriel et Michel et les autres anges l'adorèrent; à la dixième porte, le soleil et la lune, et les étoiles et tous les astres l'adorèrent; quand elle fut entrée par la onzième porte, les âmes des disciples, des prophètes et des justes la louèrent et l'adorèrent; entrant par la douzième porte, elle vit son Fils assis sur un trône éclatant et environné d'un grand éclat, et elle s'inclina

les autres apôtres et qu'il le trouva vide du corps qu'on y avait déposé trois jours auparavant, il ne voulut pas croire à la résurrection de la Vierge, mais il porta ses yeux au ciel, et il y vit Marie qui montait lentement au milieu des acclamations des anges et des saints. Au même moment la ceinture de Marie lui tomba du ciel comme autrefois tomba sur Elisée le manteau d'Elie. Saint Thomas crut alors plus fermement que les autres. On voit cette jolie scène sur un vitrail qui orne la chapelle latérale de l'église de Brou. » (Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne*, p. 287.)

devant la majesté du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint. Lorsqu'elle eut tourné les yeux vers la Jérusalem céleste, et qu'elle vit sa gravité et sa beauté, son esprit fut frappé de stupeur, et elle ne pouvait comprendre tout ce qu'elle voyait, et le Seigneur lui prit la main et lui montra les joies cachées et les trésors de l'Eglise sainte, et il lui fit voir beaucoup de choses telles que l'œil ne peut les apercevoir, ni l'oreille les entendre, ni la langue les raconter, ni l'esprit des hommes les comprendre, et ces choses seront données aux fidèles qui viendront au dernier jour avec une grande allégresse, et qui en jouiront dans tous les siècles. Et la bienheureuse Marie vint ensuite au Libérateur des créatures, et le Seigneur lui dit : « C'est ici l'habitation d'Enoch, où il est prié dans tous les temps. » Amen.

CHAPITRE VI.

Alors la bienheureuse Marie leva le visage, et elle vit beaucoup d'hommes qui s'agitaient et des tabernacles innombrables, et il s'élevait une odeur d'encens, et on entendait le chant des cantiques, et la foule voyait cette splendeur et elle louait Dieu. Et la bienheureuse Marie dit : « Mon Maître et mon Seigneur, qui sont ces hommes qui se tiennent là? » Et il répondit : « Ici sont les tabernacles des justes et ils y séjournent, et cette lumière indique en quel honneur ils sont auprès de moi; et, au dernier jour, ils ressusciteront pour jouir de ces biens, et ils seront en possession d'une joie plus grande que celle-ci, et elle n'aura plus de fin lorsque leurs âmes seront retournées à leurs corps. » Et voici que la bienheureuse Marie vit une autre région, très-obscure, et d'où sortait une grande fumée, ainsi qu'une odeur fétide comme celle du soufre, et un grand feu y brûlait, et beaucoup d'hommes y étaient et poussaient des cris en pleurant. Et la bienheureuse Marie dit : « Mon Seigneur et mon Dieu, quels sont ces gens qui sont dans les ténèbres et qui souffrent de l'ardeur du feu? » Et il dit : « C'est la région de la géhenne qui est ouverte aux pécheurs et préparée pour eux, et ils y resteront jusqu'au dernier jour, lorsque leurs âmes retourneront dans leurs corps, et ils éprouveront de grandes souffrances et une douleur extrême, parce qu'ils n'auront point fait pénitence de leurs fautes, et ils seront tourmentés par un remords continuel, comme par un vers rongeur qui ne meurt ni ne dort, parce que, rebelles à mes commandements, ils auront méprisé ma grâce et qu'ils auront nié ma divinité. » Et lorsque la bienheureuse Marie entendit les louanges des justes, elle ressentit une grande joie, et lorsqu'elle vit ce qui était préparé pour les pécheurs, elle fut saisie de tristesse, et elle pria le Seigneur d'avoir pitié des pécheurs et de les traiter plus doucement, car la nature de l'homme est débile, et il le promit. Alors il la prit par la main et il la conduisit dans le paradis saint et splendide, accompagnée de tous les saints et de tous les justes.

Et voici que des lettres, adressées de diverses villes et par les disciples qui étaient à Rome, furent apportées à Pierre, à Paul et à Jean, pour leur demander d'annoncer ce qu'ils avaient appris au sujet de la bienheureuse Marie, et c'est par eux que les miracles concernant Marie furent annoncés, et qu'elle avait apparu à beaucoup de personnes dignes de foi. Et voici quelques-uns de ces miracles : Il y avait sur la mer quatre-vingt-douze navires, et ils étaient poussés par de grands vents et par les flots; alors les matelots invoquèrent Marie, et aussitôt elle leur apparut, et aucun des navires ne périt et ils furent sauvés. Des voyageurs, surpris par des voleurs qui voulaient les dépouiller, invoquèrent Marie, qui leur apparut et qui frappa les voleurs comme la foudre; de sorte qu'ils furent aveuglés, et les voyageurs continuèrent leur route sains et saufs, et, dans leur joie, ils louaient le Seigneur. Une veuve avait un fils unique qui, étant allé chercher de l'eau, tomba dans un puits, et sa mère s'écria et dit : « O sainte Marie! assiste-moi et délivre mon fils! » Et aussitôt la bienheureuse Marie lui apparut, et elle retira son fils, et il ne fut pas noyé. Un homme, affligé depuis seize ans d'une grande maladie, avait donné beaucoup d'argent aux médecins et n'avait pu guérir, et il jeta de l'encens dans le feu et il pria, disant : « O sainte Marie! mère du Rédempteur, jette les yeux sur ma faiblesse et guéris-moi de cette maladie. » Et aussitôt elle lui apparut, et elle mit sa main sur lui, et elle le toucha, et il fut guéri de sa maladie, et il se rendit à l'église, et il loua le nom de Dieu, et il rendit grâces à la bienheureuse Marie. Un grand navire rempli d'hommes fut brisé par la mer, et ils criaient tous, disant : « Aie pitié de nous, ô Vierge bénie! » Et elle leur apparut, et les conduisit à terre sains et saufs. Un grand dragon, sortant d'une caverne, vint au-devant de deux femmes qui étaient en voyage, et s'avança vers elles pour les dévorer; elles s'adressèrent à Marie, criant : « Sauve-nous! » Et aussitôt la bienheureuse Vierge leur apparut, et elle frappa de sa main le dragon sur la gueule, et sa tête se fendit jusqu'aux oreilles, et les femmes s'en allèrent en louant Dieu. Un marchand avait emprunté mille deniers afin d'acheter des marchandises, et, lorsqu'il était en route, il perdit sa bourse sans s'en apercevoir jusqu'à ce qu'il fut à une grande distance, et se mit à se frapper le visage, et à s'arracher les cheveux et à pleurer, et ensuite il s'avisa d'implorer Marie, et il dit : « O bienheureuse Vierge! assiste-moi. » Et elle lui apparut et dit : « Suis-moi et ne t'afflige pas. » Et il la suivit, et elle le mena à un endroit où il retrouva sa bourse qu'il ramassa avec une grande joie, et il alla à ses affaires, louant Dieu tout-puissant et glorifiant Notre-Dame. Lorsque les disciples eurent appris les miracles qui avaient été accomplis à Rome et en d'autres endroits, ils louèrent Dieu, et ils éprouvèrent une extrême allégresse, et ils écrivirent les choses qu'avait faites Marie pendant sa

vie et après sa mort, et cela fut dans l'an 345 de l'ère d'Alexandre. Il y eut aussi bien des miracles opérés dans d'autres villes, dont le récit ne nous est pas parvenu : si on s'en informait et si on les écrivait, beaucoup de livres ne pourraient les contenir. Et les disciples dirent : « Nous voulons célébrer sa mémoire trois fois chaque année, car nous savons que tous les anges célèbrent sa fête avec joie, et que c'est par elle que la terre sera délivrée. » Ils fixèrent donc, pour célébrer sa commémoration, le second jour après la nativité du Seigneur, pour que les sauterelles cachées dans la terre périssent et que les moissons prospérassent, et pour que les rois fussent protégés par Marie et qu'il n'y eût pas de guerre entre eux ; et ils fixèrent le quinzième jour du mois d'Aiar pour que les insectes ne sortissent pas de terre et ne vinssent pas détruire les moissons, ce qui amène la famine qui fait périr les hommes contre lesquels Dieu est irrité, et alors les hommes s'approchent des lieux saints en priant et en pleurant, afin que Dieu les délivre de ces fléaux. Et enfin la troisième fête fut établie au quinzième jour du mois d'Ab, qui est le jour de sa sortie de ce monde, et celui où elle avait fait des miracles et le temps où les fruits des arbres mûrissent. Et ils réglèrent que lorsqu'on présenterait une offrande au Seigneur, elle serait le soir apportée à l'église, et les prêtres devaient prier sur elle, et ils dirent : « Nous avons établi les rites d'après lesquels ceux qui ont été baptisés doivent offrir les sacrifices, afin qu'il ne soit pas nécessaire de le redire à ceux qui ne croient ni en toi, ni en ta sainte Mère Marie, et, dans ta bonté, tu as préparé ces biens pour ceux qui croient. Accorde-nous, ainsi qu'aux nôtres, qui avons entendu tes paroles, la joie et les biens que tu as préparés à tes élus et à tes bien-aimés; donne-nous ces biens que l'œil n'a pas vus, que l'oreille n'a pas entendus, et que l'esprit de l'homme ne peut comprendre. Et reçois nos prières pour tout le troupeau que tu vois réuni autour de nous; ne souffre pas qu'un seul de ses membres périsse; reçois-les sous ta garde et assiste-les, par l'intercession de la bienheureuse Marie et les supplications de tous les saints. » Amen. Et tandis que les disciples saints étaient en prières et en oraison aux lieux saints, voici que le Seigneur Jésus-Christ leur apparut, disant : « Réjouissez-vous, car tout ce que vous demanderez vous sera donné pour toujours, et votre désir sera accompli devant votre Père céleste. » Et la bienheureuse Marie m'a montré, à moi, Jean, qui prêche le Seigneur, toutes les choses que Jésus-Christ lui a montrées, quelque indigne que je sois de cette faveur, et elle m'a dit : « O mon fils, conserve ce discours et ajoute-le aux livres que tu as écrits avant que je ne fusse sortie de ce monde périssable, et sans doute on te demandera à le voir, et tous ceux qui le verront seront remplis de joie, et ils loueront le nom de Dieu, ainsi que le mien, quoique j'en sois indigne. Je te fais savoir que, dans les derniers temps, les hommes seront en butte à des malheurs, à la guerre, et à la famine et à la terreur, à cause de la multitude des péchés qu'ils commettent et de leur peu de charité; et beaucoup de calamités frapperont la terre, et il n'y aura que l'homme qui se méprise dans le monde et qui se hait lui-même qui en sera préservé, ainsi que celui qui désire les biens qui sont auprès de Dieu, qui agit selon la charité et la miséricorde, qui travaille avec courage à faire le bien, et qui redoute la colère de son Créateur. Et beaucoup de miracles se verront au ciel et sur la terre. Alors viendra le Fils éternel, né du Père avant tous les siècles, et il viendra aux derniers temps à Bethléem, et je ne pense pas qu'il trouve chez les hommes la foi ni la justice. » Et la bienheureuse Marie m'appelait : « Mon Fils ! » et je lui dis : « O ma Mère, que le salut soit avec toi, et que ta bénédiction se répande partout où se tourneront tes yeux; j'espère en ta prière et en ton intercession; délivre le monde de ses peines, et fais que les hommes entrent dans la voie de la justice et de la vérité; que l'amour de Dieu ne manque point à Adam et à sa race que le Seigneur a créée de sa main, et que l'ennemi des hommes soit éloigné d'eux par l'effet de la miséricorde du Seigneur. » Et la bienheureuse Marie répondit : « Amen. » Et le nombre des années pendant lesquelles la Vierge, Mère de Dieu, avait vécu sur la terre était de cinquante-neuf, et, depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans le temple, il s'était écoulé trois ans; elle était restée onze ans et trois mois dans le temple, et elle avait porté en son sein le Seigneur Jésus durant neuf mois, et elle avait passé trente-trois ans avec le Seigneur Jésus lorsqu'il vivait sur la terre, et, après son ascension au ciel, il s'était écoulé onze ans, et cela fait le nombre de cinquante-neuf ans. Nous espérons en ses prières auprès de son Fils chéri pour délivrer nos âmes dans les siècles des siècles. Amen. L'humble Joseph, fils de Khalil Nunnah, a transcrit cette histoire; que Dieu comprenne dans sa miséricorde tous ceux qui l'écriront, la liront ou l'entendront ! Amen.

—

Il serait trop long de mentionner ici les auteurs dont les récits s'accordent en général avec ceux de l'écrivain arabe que nous avons fait connaître à nos lecteurs. Il convient toutefois d'en signaler quelques-uns.

Voici d'abord ce que Nicéphore raconte d'après Juvénal, évêque de Jérusalem :

Juvenalis Hierosolymarum episcopus, magnus sane divinoque afflatus numine vir, ex vetusta traditione acceptam, rem hanc sic gestam scriptis suis cum fide confirmat. Dicit enim, totum triduum apostolos ad monumentum id, divinorum hymnorum carmine audientes, perseverasse. Ae idit autem rur-

sum ut Thomas ab eis abesset : videlicet ut nota perspectaque divæ Genitricis fieret Assomptio, itidem ut antea Filii ejus, pro eo atque decebat, post diem tertium resurrectio; ingenti afficiebatur dolore, neque quieto animo esse poterat Thomas, quippe qui tanti boni non fuisset particeps. Sacer autem ille chorus, iniquum esse judicans, si ille quoque divinum Virginis matris corpus non spectaret atque complecteretur, aperiri monumentum jubet. Quod quidem ubi ita est factum desideratum illud corpus non comparuit. Sepulcralia tantum lintea rite composita loco suo manebant; itidem ut Filii quoque ejus in sepulcro relicta. Quæ et ipse, et qui cum eo aderant, cum veneratione exosculati, incredibilique voluptate, odorisque suavitate repleti, sepulcrum quidem ad pristinum conformant modum, miraculum autem ipsum quasi per manus subinde posteris traditum ad nos quoque transmiserunt.

Un auteur du XIIe siècle, qui a réuni en de volumineuses compilations tout ce que l'on savait, tout ce que l'on croyait à cette époque, Vincent de Beauvais, raconte ainsi dans son *Miroir historial*, l. VIII, c. 75 (506), les derniers moments de la Mère de Dieu, nous reproduisons le texte dans son antique naiveté :

« Au second an apres que Jesu Christ estoit monté au ciel, comme elle ploroit ung jour, vecy l'ange de nostre Seigneur estant devant elle, la salua et luy dict : Vecy ung rain de palmier du paradis, Dieu te l'envoye, je te l'ay aporté. Et tu le feras porter devant ta biere quand tu seras receue aux cieulx au tiers jour d'aujourd'hui. Vecy que le fils de Dieu te attend avec toutes les Vertus du ciel. Auquel Marie dict : Je te prie que tous les apostres de monseigneur soient assemblez a moi. Laquelle chose l'ange luy octroyant s'en departit a grant clarté.

« La vierge recevant la palme qui resplendissoit par grant clarté, est yssue au mont d'Olivet, ora et puis revint. Et vecy comme Jehan precha en Ephèse à l'heure de tierce, un jour du dimanche, grand terremote est faicte soubdainement, et une nuée soy levante amena icelluy dans l'huys de la maison ou elle estoit, laquelle s'esjouyt moult quand elle le veit et luy dist que elle departiroit du corps au tiers jour et luy demonstra les vestements de sa sepulture et la palme de lumière quelle avoit receue, admonestant icelluy que il les fist porter devant son lict quand elle iroit a son monument. A laquelle il dict : « Mes frères ne viennent ils et mes compaignons les apostres a rendre honneur à ton corps. » Adonc vecy soubdainement par le commandement de Jesu-Christ, tous les apostres de Dieu sont ravis en une nue de tous les lieux où ils preschoient et sont mis devant l'huys de la maison où Marie estoit. Entre lesquels estoit Paul qui estoit pris avec Barnabe au mistère des gens.

« Et saluans lung laultre se merveillerent pourquoy nostre Seigneur les avoit illec assemblez. Et ainsi comme ilz prierent d'un accord nostre Seigneur quil leur demonstract la cause de leur assemblement, Jehan est venu à eulx souhdainement et leur demonstra toutes ces choses. Adonc iceulx sont entrez dedans la maison et saluèrent Marie et elle les resalua et dist : Nostre Seigneur ne ma pas deceu de vostre venue. Or je vous prie que vous veillez tous ensemble jusques à tant que nostre Seigneur viendra, car je suis a departir du corps. Et si comme ilz se consentissent et la confortassent et entendissent es louenges de Dieu par trois jours, un tiers jour à l'heure de tierce si grant somme il vint à tous ceulx qui estoient dedans celle maison que nul ne peut veiller fors que les apostres et trois vierges qui y estoient.

« Et vecy que nostre Seigneur est venu soubdainement avec grant resplendeur et grant multitude d'anges, et les anges disoient louenges et chantoient a nostre Seigneur. Et donc dist nostre Seigneur : Viens, mon esleve, et entre au tabernacle de vie pardurable. Et donc icelle s'agenouilla au pavement, adorant Dieu et dist : Benoist soit le nom de ta gloire, Sire, que moy ton humble servante, as daigné eslire et moy recommander ton secret. Soyes adonc, Sire, roy de gloire, remembrant de moy, car tu sais que je t'ay aimé de tout mon cœur, et ay gardé le trésor baillé à moy. Reçois moy, Sire, et me délivre de la puissance de ténèbres que nulle enouhye d'ennemy ne me veigne à l'encontre, que je voye les malins esprits venant encontre moy. A laquelle le Saulveur respondit : Comme je feusse envoyé de mon Père estre pendu en la croix pour le salut de tout le monde, le prince de tenèbres vint à moy, mais comme il ne peust trouver en moy riens de son œuvre, il s'en alla vaincu. Tu le verras doncques par la loy de l'humain lignage, par laquelle tu es a avoir ta fin de mort, mais il ne te pourra nuyre, car je suis avec toy. Viens donc car toute la chevalerie celestielle te attend, afin que elle te mette dedans paradis en joye pardurable.

« Et nostre Seigneur disant ce, elle se recoucha sur son lict, et mist l'esprit hors en rendant graces a Dieu. Et les apostres veirent l'ame d'elle estre de si grant blancheur que nulle mortelle langue ne le pourroit racompter. Et donc dist nostre Seigneur aux apostres : Prenez le corps et le portez en la dextre partie de la cité devers orient, et vous trouverez là ung monument auquel vous le mettrez, attendant tant que je viengne à vous. Et ce disant bailla l'ame d'elle à Michel, prevost du paradis. Et tantost soy departant

(506) La première édition latine de ce grand travail parut à Strasbourg, chez Mentelin, en 1473, 1 vol. in-folio; l'ouvrage a plusieurs fois été réimprimé, ainsi que la traduction française faite par Jean de Vignay, et mise au jour à Paris, chez Vérard, en 1495, en cinq vol. in-folio.

des apostres, monta avec les anges aux cieulx. »

Un orientaliste fort distingué, M. Edouard Dulaurier, a publié en 1835 (Paris, imprimerie royale, in-8°) d'après des manuscrits coptes, des fragments d'écrits apocryphes relatifs à saint Barthélemy et à d'autres apôtres; nous les avons déjà cités; il y a joint un fragment *Sur la mort de la vierge Marie*, traduite d'après la citation qui en a été faite dans le précieux ouvrage de Georges Zoega: *Catalogus codicum copticorum manuscriptorum qui in museo Borgiano Velitris adservantur* (507). Nous allons reproduire cette version. « Il arriva, quinze ans après que le Seigneur fut ressuscité d'entre les morts, comme il est rapporté dans les antiquités de Joseph et d'Irénée, Hébreux, que l'apôtre qui conserva toujours sa virginité, et Marie, mère du Sauveur, habitaient la même maison à Jérusalem. Un jour, y lit-on, la sainte vierge Marie appela Jean et lui dit : « Va chercher de ma part Pierre et Jacques, et dis-leur de se rendre ici auprès de moi. » Lorsque le jour de sa fin fut venu, la Vierge sainte appela Jean et lui dit : « Va et allume des flambeaux et des lampes, car le soir est arrivé. » Elle-même prit des linceuls, les étendit sur la terre à la manière d'un lit ou d'un tapis et répandit dessus des parfums. S'adressant aux apôtres, elle leur dit : « Offrons nos prières à Dieu miséricordieux, afin qu'il ait pitié de nous, » et, se tournant vers l'orient, elle pria en ces termes : « Je te rends grâce, ô Dieu tout-puissant, je rends grâce à ton Fils unique qui est venu au monde pour sauver nos âmes, lui qui est le Fils et le conseil du Père, lui qui est venu à nous ses esclaves, qui a pris un corps semblable au nôtre, lui que j'ai conçu sans cesser d'être vierge, que j'ai enfanté sans souillure et que j'ai nourri sans qu'il ait eu besoin d'aucun soin de ma part, lui qui nous nourrit tous. Je rends grâce à ton Esprit-Saint qui s'est reposé sur moi, à la vertu sainte qui m'a couverte de son ombre. Maintenant, mon Seigneur et mon Dieu, l'heure est arrivée où je dois aller vers toi; aie compassion de moi, éloigne avec soin toutes les pierres d'achoppement et les figures monstrueuses. Qu'ils disparaissent en ma présence (ces génies) qui sont à ta gauche, et qu'au contraire ceux qui sont à ta droite s'y maintiennent dans la joie. Que toutes les puissances de ténèbres soient confondues en ce jour, car elles n'ont trouvé aucune tache en moi. Ouvre les portes de justice, afin qu'elles m'offrent un passage pour aller contempler à découvert la face de mon Dieu et que le dragon se cache à ma vue. Pleine de confiance, je vais à toi qui seul es vrai Dieu. Que le fleuve de feu qui, dans ses deux parties, sert à éprouver les bons et les méchants, s'apaise jusqu'au moment où je l'aurai traversé. Car c'est toi qui es mon Dieu et mon Seigneur, c'est toi qui es le Père de toutes créatures avec ton Fils unique qui t'est consubstantiel et avec l'Esprit-Saint qui procède de toi, gloire à toi avec lui dans tous les siècles des siècles. Amen ! » Dès qu'elle eut prononcé ces mots, la sainte Vierge se plaça sur les linceuls avec des parfums. Elle tourna le visage vers l'orient, et se signant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, elle rendit le dernier soupir. A l'instant même, le Seigneur vint à elle, monté sur les chars des chérubins et précédé par des anges. Il vint et se tenant au-dessus d'elle, il lui dit : « Ne crains pas la mort, ô ma Mère; celui qui est la vie tout entière, est devant toi. Il faut que tu la voies seulement une fois de tes propres yeux, et je lui prescrirai de ne pas t'approcher. » Le Souverain ordonna en disant : .... « Accours, ô toi qui viens du côté du midi et qui résides dans un lieu caché. » Et aussitôt, dès que la Vierge l'aperçut, son âme s'élança dans le sein de son Fils, qui l'étreignit de ses embrassements célestes. Lorsqu'elle eut rendu l'esprit entre les mains de Dieu, les apôtres lui fermèrent les yeux. Elle mourut d'une mort paisible dans la nuit du 20 du mois de janvier, sur le matin, c'est-à-dire le 21 (25) du mois de Tybi dans la paix de Dieu. Amen. Jésus ordonna à ses apôtres de l'ensevelir dans la vallée de Josaphat.

Nous avons eu sous les yeux une relation grecque des derniers moments de la Vierge, redigée selon des traditions fort anciennes; ce texte se trouve d'après les *Ménées, in historia de obdormitione beatæ Virginis*, dans un ouvrage fort intéressant publié par le P. Simon Wengnereck de la Compagnie de Jésus, *Pietas Mariana Græcorum*, 702 pages. Munich, 1627, in-12. Ce travail, que l'auteur offre à la Mère de Dieu (*Augustissimæ reginæ cœli et terræ*, etc.), offre la réunion en grec, avec une traduction latine, de cinq cents passages empruntés à des auteurs divers et pour la plupart fort peu connus en France.

Nous emprunterons un seul passage à la traduction latine de cet opuscule; c'est lorsque saint Paul arrive auprès de la mourante:

Ad divinæ Matris pedes procumbens, eamque adorantium ritu veneratus copiosis encomiis palam affecit. « Vale, aiebat, o Genitrix vitæ! vale primaria prædicationis meæ materia! Licet enim Christum in hac vita degentem non viderim, tamen tuus eum aspectus abunde mihi repræsentabat. » Psalmodiam educendo funeri aptam inchoat Petrus, et apostolorum alii Virginis lectulum in humeros tollunt, alii cum lampadibus et hymnorum cantu præcedunt, ut corpus illud, quod Deus incoluit, cum pompa deducant. Tunc certe, tunc et angeli, suas de cœlo voces dedere ordinumque cœlestium modulis, aer et loci totus personuit (508).

(507) « Romæ, typogr. Congreg. de Propagand. Fide, 1810, in-folio. » Ce volume, de plus de 600 pages, n'a point été terminé par son auteur que la mort est venue frapper trop tôt. Le savant Bénédictin dom Pitra dit que l'on ne connaît en France que deux exemplaires de ce livre; celui de la bibliothèque de l'Institut et celui que possède M. Ch. Lenormand, membre de l'Académie des inscriptions.

(508) L'abbé Godescard remarque fort judicieusement que ni les Latins, ni les Grecs eux-mêmes, »

Bien d'autres circonstances apocryphes ont été énoncées au sujet de Marie.

Nicéphore (*Hist. Eccles.*, l. III, c. 23) donne, d'après saint Epiphane, quelques détails sur la personne de la sainte Vierge. Après avoir signalé sa gravité, son affabilité, la parfaite convenance de ses discours, il dit qu'elle avait la figure un peu ovale, le teint couleur de froment, les doigts longs (509).

M. Peignot, dans l'ouvrage que nous avons cité (*Recherches sur la personne de Jésus-Christ et sur celle de Marie*, 1829, in-8°), a recueilli les diverses opinions émises à cet égard; nous renvoyons à son travail qui pourrait d'ailleurs être complété, grâce à des investigations nouvelles.

Diverses compositions dramatiques ont reproduit les traditions relatives au trépassement de la Vierge.

On peut citer : *L'Assomption de la glorieuse vierge Marie en trente-huit personnages*, Paris, sans date, in-16. (*Voy.* le *Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 159.) *Moralité très-excellente à l'honneur de la glorieuse Assomption de Nostre Dame à dix personnages*, composée par Jean Parmentier de Dieppe, et jouée au dit lieu l'an 1527. L'édition originale de cet opuscule est d'une rareté excessive; les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre français*, en ont donné une analyse qui a été reproduite dans le *Dictionnaire des mystères*, que nous venons de citer, col. 161. Nous pouvons ajouter que cette composition a été reimprimée à Paris en 1839 in-16 et qu'elle forme la 5ᵉ livraison de la *Collection de poésies, chroniques*, etc., éditée en caractères gothiques par le libraire Silvestre.

N'oublions pas les *Sermons de Monseygneur sainct Paul en le trespassement de la saincte Vierge*, en vers, à 50 personnages.

Marie va expirer dans les bras de ses servantes qui mettent des oreillers sous sa tête, et en présence des apôtres qui sont venus de plusieurs contrées sur un nuage, pour assister à l'Assomption de Notre-Dame. Elle leur dit :

> Lisez le saultier par arroy
> En attendant que ma fin viengne.
> Saint Pierre se tourne vers les assistants :
> Chascun son livre en sa main tiengne.

Un *mystère du trespassement Nostre Dame* composé vers le milieu du xvᵉ siècle, est conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale; il n'a point été imprimé. (*Voy.* le *Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 969.)

Citons aussi l'*Advocaite Nostre Dame, ou la Vierge Marie plaidant contre le diable*, poëme du xivᵉ siècle, en langue franco-normande, attribué à Jean de Justice, et publié d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Evreux; par M. A. Chassant, Paris, 1855, in-8°.

La dédicace faite à la Vierge de divers ouvrages, résultat d'une piété naïve, pourrait aussi trouver place dans une *Bibliographia Mariana* que l'on voudrait rendre complète; parmi les écrivains qui ont donné pareil exemple, nous mentionnerons Jacquemin Donnet, auteur fort peu connu de l'*Adoration des bergers*, drame en cinq actes et en vers, Lyon, 1646, 4°.

Voici en quels termes il fait hommage de son œuvre à la Reine du ciel et de la terre.

« Très-grande, très-haute et très-puissante princesse, bien que l'ineffable Trinité vous eust eslevée au plus haut degré d'honneur de tous les mortels en vous faisant Mère du Verbe éternel, néantmoins vostre très-grande humilité fit que vous ne dédaignastes point la visite des pauvres bergers, ny leurs présents et façons de faire rustiques, cette considération, Madame, a donné le courage ou plus tost la témérité à ma plume qui est la moindre de France, de prendre un vol jusques en la Palestine, pour réveiller ces mêmes pastoreaux, et après les avoir revestus de leurs pauvres habits, les faire voir aux habitants de mon village, afin que la patience que vous eustes à vostre très-chère compagnie en la misère de l'estable, fut un antidote aux calamités que les pauvres villageois souffrent durant les fâcheuses guerres. Je vous prie donc très-humblement, très-admirable et très-haute princesse, de les recevoir avec la même douceur que vous les receustes en Bethléem jadis. »

Parmi les ouvrages relatifs à la sainte Vierge il en est un qui a longtemps joui d'une grande vogue, c'est la *Vie des trois Maries*, c'est-à-dire la sainte Vierge et ses deux sœurs, Marie Salomé et Marie.

Les récits des évangiles apocryphes sur la fuite en Egypte, et diverses traditions peu certaines font la base de ces récits qui furent, au xiiiᵉ siècle, composés en vers français par un religieux peu connu, Jean Venette, et que J. Drouin mit en prose au commencement du xvᵉ siècle. De nombreuses éditions se succédèrent rapidement; les bibliographes citent celle de Rouen, vers l'an 1511; de Lyon, 1513; de Paris, vers 1530 et vers 1560; d'Anvers, 1600. Les presses de Troyes reproduisirent plusieurs fois cet écrit (510), dont le style naïf fait le mérite.

avides de nouveautés et de légendes, aucun peuple, en un mot, aucune ville, aucune église, ne se sont jamais vantés de posséder la dépouille mortelle de la sainte Vierge, ni aucune partie de son corps.

(509) « Erat statura mediocri, quamvis sint qui eam aliquantulum mediocrem longitudinem excessisse dicant. Decenti dicendi libertate adversus homines omnes usa est, sine risu, sine perturbatione et sine iracundia maxime. Colore fuit triticum referente, capilli flavi, oculis acribus, subflavas et tanquam olei colore pupillas in eis habens. Supercilia ei erant inflexa et decenter nigra; nasus longior, labia florida, et verborum suavitate plena; facies non rotunda et acuta, sed aliquando longior, manus simul et digiti longiores. »

(510) On trouve des détails étendus sur cette production dans les *Mémoires de littérature* d'Artigny, t. VI, p. 291. (*Voy.* aussi un Mémoire de La Curne de Sainte-Palaye, dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XIII, p. 520-533.)

Nous en citerons quelques passages qui en donneront une idée suffisante.

L'auteur, après avoir dit que « Joseph bailla à la Vierge une chambrière pour luy tenir compagnie et aussi pour la servir; cette chambrière eut nom Sarrette; elle était bonne fille et bien enseignée à servir, » passe au récit de la mort de Marie.

« Les larmes lui saillaient des yeux quand il lui souvenoit de son Fils. Et elle pria Dieu qu'il la voulut prendre, ou autrement son vouloir fut faict. Ainsi qu'elle se complaignoit, un ange descendit du ciel, tenant une palme en sa main, et rendoit grande lumière. Il s'agenouilla devant la vierge Marie moult honorablement, et la salua disant ainsi *Ave:* Dame chère vierge, pleine de bonté, qui estes honorée sur toutes femmes, recevez la bénédiction de Jésus-Christ. Il vous mande salut par moy et vous envoie cette palme que je tiens; c'est signe que dans trois jours vous viendez vers lui; il vous attend comme sa mère et amie. Vous ordonnerez à vos gens que ceste palme soit portée devant vostre corps; elle a esté par moy apportée de paradis. Ceste palme est signe qu'avez eu victoire de tous maux. Quand la Vierge l'entendit, elle fut fort joyeuse et en rendit grâces à Dieu, car elle cogneut qu'il ne l'avoit pas oubliée. Alors elle dit à l'ange : Amy, qui avez esté à moy transmis, vous soyez le très-bien venu, vostre parole me rejouit; dites-moy, s'il vous plaist, vostre nom. Je veux que les apostres ensevelissent mon corps et que tous soient à ma mort, puis je vous requiers que je ne voie les ennemis à ma mort et qu'ils n'aient nulle puissance sur moi. Lors l'ange lui dit : Dame, mon nom est esmerveillable. Les apostres seront tous à vostre mort, ceux qui vivent encores, car Abacuch fut porté en Judée de sa maison, pour porter à manger au prophète Daniel; ainsi seront les apôtres apportez à votre porte et arriveront tous en un moment; les diables ne seront point à vostre trépas et n'auront pouvoir sur votre âme; vous leur avez cassé et brisé la teste.

« Alors l'ange se partit et laissa la palme à la vierge Marie. La feuille estoit très-verte, et la feuille reluisoit très-fort. La Dame la fit mettre dessus son lit et dit à ses sœurs son affaire. La nouvelle fut par la ville que la Mère de Jésus devoit trépasser, par quoy plusieurs y vindrent, tant hommes que femmes.

« En la chambre de la Vierge estoient plusieurs personnes pour voir le trespassement, et ainsi que la Dame faisoit semblant de dormir sans sentir nul mal, il se fit un tonnerre et grand esclair, le ciel se fendit sans faire nul mal, entra en sa maison un doux vent et si grande odeur que la maison en fut remplie, il n'est bouche qui le peust raconter, tant étoit odoriférante et pensoient les habitants estre en paradis. Quand le fler fut senty, tous s'endormirent, sinon la Vierge, les apostres et trois vierges qui tenoient trois cierges; et à celle heure vint Jésus-Christ accompagné de belle compagnie. Il avoit avec luy cent mille anges chantant et plus de cinq cents tant saints, patriarches, prophètes ou martyrs, confesseurs que vierges et faisoient grande feste et solennité. Les apostres furent joyeux quand ils virent leur maistre avec telle compagnie et ils cognurent bien qu'il venoit au trépas et obséques de la vierge Marie. Jésus-Christ s'approcha de son lict, et tous l'environnèrent et se mirent à chanter mélodieusement. Ce seroit chose fort difficile à raconter, mais je la vous diray comme je l'ai trouvé par escrit. Jésus-Christ adressa sa voix à la Vierge, lui disant : Venez, je ne vous ai pas oubliée; je vous mettray sur mon throsne; je désire de voir vostre regard plein de grâce; jamais n'aurez courroux. Alors la Vierge respondit : O sire, puissant Dieu, mon tres cher Fils et amy, sachez que je suis toute preste d'aller quand il vous plaira. Lors tous les saints qui là estoient s'écrièrent à haute voix en chantant : Bien doit estre exaucée ceste dame; c'est celle qui en mariage et viduité n'a eu cure de charnel delict; elle a sainctement vescu au monde, en quoi doit bien avoir repos. Or, pensez donc, sire, d'elle comme de vostre amie et espouse. La vierge Marie respondit tout bas : Toutes nations m'appelleront la bienheureuse et m'honoreront pour les bienfaits que Dieu m'a fait, quand je lui fus obéissante. Il est vray et puissant, et est son nom sainct pardurablement, par quoy je luy prie que briesvement puisse aller avec luy.

« Lors Jésus-Christ commença à chanter plus haut que devent et dit : Venez avec moi, très-douce mère nette de cœur et de corps; venez à moi du Liban qui estes de toutes la plus parfaite, venez en consolation, car vous estes ma mère et mon espouse, ma mye et ma fille; venez avec moy, je vous couronneray d'une précieuse couronne, venant de paradis; c'est la couronne de virginité qu'avez desservie : c'est l'auréole que vous avez bien méritée, de quoy vous serez couronnée en paradis, par les anges, dessus les archanges, à la droite de Dieu mon père; vous serez aimée de toutes gens; et appelée Royne du ciel. La Vierge respondit : Sire, je vais à vostre commandement, je vous recommande mon âme et mon corps; je suis escrite au livre au premier chef; c'est que je dois faire vostre vouloir, aussi le veux-je faire, tant que je pourray, car mon esprit s'est eslevé par vostre venue, comme à son Dieu et Sauveur, grâce je vous rends; recevez-moi, je m'en vais vers vous. »

Parmi les cent soixante-seize chapitres qui composent l'édition que nous avons sous les yeux, nous reproduirons encore le chapitre 110 : *Comme les apostres ouvrirent le sépulchre de la Vierge Marie, et ne trouvèrent rien dedans, sinon les draps et vestemens.*

« Or fut il ainsi que devant que les apostres partissent de la place, il vint un homme qui ne vouloit pas croire que ce fust chose vraye, il leur requist que le sepulchre fust ouvert, afin que il sceust la vérité si le corps estoit ressuscité. Les apostres ne le vou-

loient pas faire, mais nonobstant ils luy monstrèrent craignant les parolles des Juifs de paour qu'ils ne dissent que les apostres l'avoient desrobee. Ils osterent la pierre de dessus le sepulchre, puis regarderent au coffre, en remuant les vestemens, mais ils n'y trouverent point le corps de la vierge Marie, car il estoit en la gloire eternelle. Celuy homme ne croyoit pas encore, sinon qu'on ouvrit le coffre. Quand il eut vu, il loua Dieu grandement, car il ne demeura au sepulchre sinon les vestemens, draps et suaire. Après que le bon homme eut vu dedans le sepulchre, les apostres le refermerent, et y laisserent la robe et le suaire dedans, mais long temps après les Chrestiens y firent une moult belle église, et firent le sepulchre haut, large et spacieux, et y allerent plusieurs pèlerins en grande devotion, pour en faire reliques en plusieurs lieux où ils les mirent. »

Il existe un livret répandu dans le colportage, sorti des presses d'Epinal ou de Troyes, et intitulé le *Trépassement de la sainte Vierge, contenant les Litanies et plusieurs oraisons;* c'est un récit en prose et en vers de la maladie, de la mort, de la résurrection et de l'Assomption de la sainte Vierge. M. Ch. Nisard, dans son *Histoire des livres populaires*, t. II, p. 4, a donné quelques citations de ce livret; il suffira d'en transcrire deux stances; elles expriment l'état où était la sainte Vierge avant d'expirer.

Dedans cet avant-goût des cieux
Sans cesse elle y portait les yeux,
Rien ne pouvait la satisfaire,
Rien ne lui plaisait ici-bas
Que ces doux et divins appas
Qu'elle y ressentait d'ordinaire.
Son cœur par mille ardents soupirs
Poussait au ciel mille désirs,
Son âme en douceur distillée
Faisait d'admirables efforts
Pour se détacher de son corps,
De ce bas séjour ennuyée.

MARIE-MADELEINE.

Des écrits apocryphes circulèrent au sujet de cette pénitente célèbre.

Tillemont (*Mémoires*, t. II, p. 478), s'exprime ainsi :

« Nous ne rapporterons rien de l'histoire de sainte Madeleine, qu'on prétend avoir été écrite en hébreu par Marcella, servante de sainte Marthe, et traduite en latin par un nommé Synthex. Il n'y a personne aujourd'hui, parmi ceux qui ont quelque goût de l'antiquité, qui ne reconnaisse que c'est une pure fable très-mal composée. »

Michel Glycas raconte que Galien rencontra, dans ses voyages, Marie-Madeleine; et apprenant d'elle le miracle de la guérison d'un aveugle-né, tel qu'il est raconté dans l'Evangile, il s'écria que le Christ devait connaître parfaitement la science des métaux ou la pierre philosophale, pour avoir pu opérer une pareille cure. L'historien grec a d'ailleurs assez de critique pour rejeter cette anecdote, en observant que Galien vivait un siècle après Madeleine.

L'histoire de Marie Madeleine a été le sujet de divers ouvrages remplis de circonstances apocryphes et plus que douteuses. *Voy.* notamment l'*Histoire des trois Maries.*

On peut consulter la dissertation de dom Calmet dans ses *Dissertations sur le Nouveau Testament*, in-8°, t. I, p. 430-469.

M. Œttinger, dans sa *Bibliographie biographique* que nous avons déjà citée indique (col. 1127), dix ouvrages relatifs à Marie-Madeleine, mais cette liste est loin d'être complète : nous nous contenterons d'y ajouter les quatre écrits suivants :

Dissertation sur sainte Marie-Magdeleine, pour prouver que Marie-Magdeleine, Marie, sœur de Marthe, et la femme pécheresse, sont trois femmes différentes, par Anquetin, Rouen, 1699, in-12.

Dissertation pour la défense des deux saintes Marie-Madeleine et Marie de Béthanie, sœur de Lazare (par Mauconduit), Paris, 1685, in 12.

Justification de la femme pécheresse; son unité avec Marie-Madeleine et Marie de Béthanie, sœur de Lazare, par Le Masson, Paris, 1703, in-8°.

Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Marie Jacobé et Solomé, etc., par M. Faillon, de Saint-Sulpice. Paris, édit. Migne. 2 forts vol. in-4°, enrichis de 300 grav. Prix : 16 fr. (La *Correspondance de Rome* dit que c'est peut-être l'ouvrage le plus plein d'érudition qui ait paru depuis 200 ans.)

Des poètes, des écrivains dramatiques ont également pris pour sujet de leurs écrits la pécheresse de l'Evangile; mentionnons :

Balduinus Cubilliavus, *Magdalena elegiarumquinque libris celebrata* Antuerpiæ, 1625, in-12.

Car. Werpæus, *Magdalena pœnitens exulans, versib. eleg. tribus libris expressa.* Leodii, 1667, in-12.

Magdalena evangelica, auct. Petro Philicino, Antuerpiæ, 1546, in-8°.

Magdalis, comœdia sacra, auctore Guilielmo Gazæo, Ariensi, Duaci, 1589.

La Maddelena, sacra rappresentatione di Giov. Baptista Andreini, Fiorentino, Mantoue, 1617, in-4°, pièce singulière au sujet de laquelle on peut consulter une note insérée dans le *Catalogue* de la bibliothèque de M. de Soleinne (1844), n° 4948. L'auteur refit plus tard son œuvre, la réduisit de cinq actes à trois, et sous cette forme nouvelle elle fut imprimée à Milan en 1652. Un autre Italien, Gio. Francesco Magnani, composa la *Maddelena peccatrice convertita, scenica rappresentatione*, qui fut publiée à Plaisance en 1650, in-12.

Un écrivain anglais, Lewis Mayer, avait, un siècle plus tôt, mis au jour un *Interlude of the repentance of Mary Magdalene*, London, 1567, in-4°.

MATHUSALEM.

Les rabbins ont attribué des livres à ce patriarche; Sgambatus (*in Archivis Veteris Testamenti*, p. 139), cité par Fabricius (*Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti* t. I, p. 224), a recueilli leurs assertions à cet égard. On a prétendu qu'il avait composé autant de livres de commentaires sur les traditions des patriarches, qu'il avait vécu d'années. On l'a représenté comme l'inventeur des proverbes (511). Selon divers rabbins, il mourut sept jours seulement avant le déluge; et, au moment de son trépas, on entendit une voix qui venait du ciel, comme pour célébrer ses funérailles.

MATTHIAS.

(*Ecrits attribués ou relatifs à saint Matthias.*)

Evangile de saint Matthias. — Il est mentionné par Origène (*in Luc.* homil. 1), par saint Ambroise (*Præfat. in Luc.*), par saint Jérôme (*Proœm. in Matth.*), et par Bède le Vénérable (*Præfat. in Luc.*); mais ils n'en ont conservé que le nom. Le décret du Pape Gélase range parmi les apocryphes cette production entièrement perdue aujourd'hui.

Traditions de saint Matthias. — Il a existé sous ce titre un ouvrage que cite Clément d'Alexandrie (512). Le même Père dit que les carpocratiens attribuaient à saint Matthias des principes à l'appui de leurs doctrines immorales (513), et que diverses sectes gnostiques, telles que celles de Marcion, de Valentin et de Basilide, prétendaient également invoquer l'autorité de cet apôtre (514).

Les *Acta SS.* (*ad 24 Februar.*, III, pag. 442, renferment les Actes du martyre de saint Matthias, tirés selon la Préface, d'un livre hébreu, intitulé *Le livre des condamnés*. Ces Actes furent traduits en latin dans le XII[e] siècle par un religieux de l'abbaye de saint Matthias à Trèves. La manière dont le traducteur prétend avoir obtenu ce livre d'un Juif, le miracle d'une traduction faite par trois personnes et se trouvant exactement conforme, les termes de *consubstantiel* et de *coéternel* employés pour marquer la divinité du Fils de Dieu, ce qu'on dit de l'éducation du saint par le grand prêtre Siméon et de plusieurs millions de Juifs qu'on prétend avoir été tués par les armées romaines avant le commencement de la guerre, suffisent pour montrer que ces Actes ne sont point originaux. Aussi Bollandus les tient pour suspects, et Florentinius (*Martyrolog.*, p. 176) dit nettement qu'ils sont à placer à côté des fables qui portent le nom d'Abdias (515).

Quoi qu'il en soit, nous allons en donner ici la traduction.

HISTOIRE DE SAINT MATTHIAS.

Matthias, le très-glorieux apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, fut originaire de la tribu de Juda, et naquit dans la ville de Bethléem; il appartenait à une race illustre: ses parents qui possédaient de grandes richesses et occupaient un rang fort distingué, étaient dignes de respect par leur piété et la pureté de leur vie. On croit que ce fut un effet de la grâce divine que des parents aussi religieux eussent un fils aussi fervent. Ils l'appelèrent Matthias, ce qui signifie en notre langue Dieudonné ou le petit de Dieu, et dès sa plus tendre jeunesse, ils l'instruisirent dans la loi divine. Il reçut les premiers éléments de la loi aux pieds de Siméon, homme éminent et incomparable, et à cette époque, le plus savant dans la loi de Moïse. Aidé par la grâce divine, il acquit en peu de temps toute la science de la loi et des prophètes. Il s'efforçait dans un âge encore tendre à imiter les exemples des maîtres, s'appliquant avec zèle à l'étude de la loi di-

(511) « Vetus liber Midras Abchor de eo dixit : Docuit (sive innovavit) nonagentos ordines Misnæ, et Jalkut, *in Genesim* : Dixerunt de Mathusale : Justus erat, perfectus, et quodcunque oris ejus effatum erat parabola seu proverbium, et pronuntiabat cccxxx parabolas in laudem Dei Opt. Max. » Eupolemus, cité par Eusèbe (*Præpar. Evang.*, l. x, c. 17) dit qu'il avait été instruit par les anges.

(512) *Strom.*, l. II, Matthias adhortans in traditionibus : *Admirare præsentia*, inquit, et hunc primum adulteriorem cognitionum gradum supposuit (*a*). — *Ibid.*, l. VII. Dicunt autem in traditionibus Matthiam apostolum inter cætera dixisse : Si electi vicinus peccaverit, peccavit electus, nam si se ita gessisset ut jubet, Verbum seu ratio, ejus vitam esse reveritus vicinus et non peccasset.

(513) Dicunt Carprocratiani Matthiam quoque sic docuisse : cum carne quidem esse pugnandum et illi ægre faciendum, nihil impudicum largiendo ad voluptatem, augmentum autem animæ promovendum per fidem et cognitionem. (Lib. III.)

(514) Ex hæresibus autem aliæ quidem appellantur ex nomine auctoris, ut quæ appellatæ sunt a Valentino et Marcione et Basilide, etiamsi glorientur se Matthiæ opinionem adducere : Falso sane; fuit enim una omnium apostolorum sicut doctrina ita etiam traditio. (Lib. VII.)

(515) Les livres saints nous laissent ignorer les particularités de la vie de cet apôtre; une tradition conservée chez les Grecs nous apprend qu'après avoir prêché l'Evangile vers la Cappadoce et le Pont-Euxin, il scella de son sang la foi dans la Colchide. Le savant Jésuite Henschenius a publié dans les *Acta SS.* une *dissertation sur saint Matthias.*

(*a*) Une note du P. Petau sur ce passage est reproduite dans la *Patrologia Græco-Latine edita*, t. I, col. 1231 (Migne, 1856, gr. in-8°.)

vine, et ne se livrant point à la fougue des passions, il triomphait par la maturité de ses mœurs de l'inexpérience de la jeunesse. En grandissant, il fut éprouvé par de fréquentes controverses et il fit l'admiration, non-seulement de ses condisciples, mais encore de ses maîtres. Quoiqu'il fût très-instruit, il ne s'enorgueillissait nullement; mais, fidèle à la signification de son nom, il s'efforçait de se montrer humble et petit, se souvenant toujours de ce précepte : « plus tu es grand, plus tu dois t'humilier en toutes choses, » et ne perdant pas de vue cet autre conseil du Sage : « la honte accompagne le superbe, et la gloire suit celui qui s'humilie. »

Le bienheureux Matthias restait ainsi très-pur de corps et d'esprit, très-habile dans la solution des difficultés de l'Ecriture sainte, très-expert en ses paroles. Appelé par Jésus-Christ au nombre des disciples, il suivit pauvre un Maître pauvre, et quand le Seigneur eut accompli sa mission sur la terre, qu'il eut souffert et qu'il fut remonté aux cieux, Pierre se leva au milieu des frères qui étaient réunis au nombre de cent vingt et dit : « Mes frères, il faut accomplir ce qui est écrit en mettant quelqu'un à la place de Judas qui a trahi le Seigneur et qui s'est pendu. » Ils tirèrent donc au sort, après avoir proposé Joseph qui s'appelait Barsabas et qui était surnommé le juste, et Matthias, et le choix du Seigneur tomba sur ce dernier, et il fut compté au nombre des apôtres, et après la Pentecôte, les apôtres se répandirent dans le monde entier, pour prêcher l'Evangile, et le bienheureux Matthias reçut la Judée comme siége de sa prédication, et il s'y appliqua avec un zèle extraordinaire.

La trente-troisième année après la Passion, le grand prêtre Ananus le jeune, qui avait remplacé Akauva dans le pontificat, pensant que le moment était favorable pour persécuter les Chrétiens, saisit le moment où le proconsul Festus étant mort, son successeur Albin n'était pas encore arrivé; il tint conseil avec les juges et s'entendant avec eux, il leur livra Jacques, le frère de Jésus, pour le punir. Pendant cet orage, le bienheureux apôtre Matthias parcourait la Judée en prêchant la parole de Dieu, et par ses miracles et ses prodiges il convertissait à Dieu un grand nombre d'enfants d'Israël. Car il rendait la vue aux aveugles, il guérissait les lépreux, il chassait, au nom de Jésus-Christ, les démons du corps des possédés, il rendait l'ouïe aux sourds, il redressait les boiteux et il ressuscitait les morts. Il enseignait la religion et la morale, montrant comment la loi de Moïse était remplacée par celle du Seigneur Jésus-Christ, qu'elle avait précédée et annoncée. En parcourant ainsi le pays en faisant le bien et en annonçant le royaume de Dieu, il parvint à une ville de Galilée, nommée Galis, ce qui signifie en latin Ghiscala. Et entrant dans la synagogue, il se mit à annoncer, d'après l'Écriture, le Seigneur Jésus. Et les Juifs s'opposaient avec colère à ses discours, maudissant le nom sacré du Sauveur et proférant des blasphèmes et des injures. Et comme il redoublait de zèle pour leur prêcher Jésus-Christ, ils le prirent et le lièrent, et ils écrivirent aux princes des prêtres et aux anciens, disant : « Nous avons saisi un disciple de ce Jésus qui a été condamné et qui se disait le Fils de Dieu; nous l'avons détenu tandis qu'il soulevait le peuple dans les synagogues et sur les places publiques. Voyez ce qu'il convient de faire. Nous l'avons examiné en lui adressant beaucoup de questions au sujet de la loi, et nous avons trouvé un homme qui agit contre la loi, mais qui la connaît parfaitement et qui se glorifie d'avoir eu Siméon pour maître. Il est d'une race illustre et bien vu du peuple : c'est pourquoi nous avons résolu de ne rien faire à son égard sans la sanction de votre autorité. »

Quelques-uns des princes de la synagogue dirent : « Notre loi, frères, comme vous savez, ne punit le coupable que d'après des témoins dignes de foi, comme il est écrit : « Dans la bouche de deux ou trois témoins toute parole sera stable et personne ne sera puni si des témoins ne l'accusent. » Mais les Juifs répondirent : « Nous l'avons trouvé qui soulevait le peuple dans les synagogues, qui provoquait des rassemblements dans toute la Galilée et qui propageait la doctrine de Jésus le Nazaréen qui a été crucifié d'après le jugement des princes. Il n'est pas une ville ni une bourgade où cet homme très-exécrable n'ait répandu la secte nouvelle, et il n'a pas craint de blasphémer contre Moïse, contre le lieu saint et contre la loi. C'est ce dont nous sommes témoins. »

Le grand prêtre Ananus dit alors : « Faites-nous savoir quel est son nom. » Et les Juifs répondirent : « Il se nomme Matthias, et il est natif de Bethléem. » Le grand prêtre dit : « Qu'il soit amené ici, car il ne convient pas que ces discours au sujet de Jésus se répandent; s'il a péché par ignorance, qu'il en fasse pénitence; sinon, qu'il subisse la peine due à sa prévarication. » Et les Juifs amenèrent le bienheureux Matthias devant le conseil des prêtres et des anciens. Le grand prêtre, l'ayant regardé, dit : « Tout le conseil sait aussi bien que l'univers entier en quel opprobre est tombée notre nation, non par suite de nos fautes, mais à cause de la perversité d'un petit nombre d'hommes qui sont sortis d'entre nous et de l'avarice, ou, pour parler plus exactement, de la sévérité des gouverneurs romains. »

« Les hommes dont je parle, avides de merveilles, ont introduit des sectes funestes qui ont perdu des milliers de Juifs, et qui ont été, vous le savez, réprimées par les princes romains. Le plus grand de ces hérésiarques a été Jésus de Nazareth, qui, se disant Dieu et Fils de Dieu, a prétendu abroger l'observation de la loi, et qui, par ses prestiges, a attiré sur lui les regards et l'assentiment de beaucoup de personnes. Mais à quoi bon ces

paroles? Nous savons que la loi donnée par le Seigneur à Moïse, confirmée par les paroles et les actions des patriarches, a été observée par les prophètes auxquels Dieu a accordé le don de faire des miracles tels que Jésus n'a pu en accomplir. Qui ne sait que Moïse s'est entretenu avec le Seigneur comme un homme avec un autre homme? Qui ignore qu'Elie a été enlevé au ciel sur un char de feu, et que le cadavre d'Elisée, ayant été jeté sur un mort, ce mort est ressuscité? Qui ne sait que les autres saints prophètes n'ont accompli de grands miracles, sans qu'aucun d'eux ait eu la prétention d'usurper le titre de Dieu ou de vouloir introduire une loi nouvelle? Les prophètes ont parlé d'une voix pleine d'humilité; ils n'exprimaient rien d'après leur volonté, mais selon l'impulsion de l'Esprit-Saint qui les entraînait. Ce Jésus, n'agissant que par ostentation, proférait des paroles vaines, et sa déraison en était venue au point qu'il outrageait les princes des prêtres et qu'il traitait d'hypocrites les Scribes et les Pharisiens. Quel prophète avait jamais eu pareille présomption? Son audace a trouvé une juste fin, et plût à Dieu que sa mémoire périt avec lui, et qu'il ne se trouvât personne pour rappeler sa doctrine à la vie. Mais il n'en est pas arrivé selon nos vœux. Voici que le temple saint, la ville sainte, les lois de nos ancêtres sont soumises à un gouverneur romain et aux lois romaines. Il n'y a personne qui ait pitié de nous, il n'y a plus de juges en notre nation. Ce sont surtout ces Galiléens qui nous livrent aux mains des Romains; ils ne rougissent pas d'appeler sur nous et sur notre race le sang de Jésus, comme étant celui d'un innocent. Il faut donc que quelques hommes périssent, de crainte que les Romains ne détruisent toute notre nation et notre capitale. Si des deux maux on ne peut éviter l'un et l'autre, il convient de choisir le moindre. Il est plus sage de se montrer indulgent pour des hommes égarés, et de leur offrir des moyens de salut que de se réjouir de leur perte. Nous qui sommes au milieu des périls, nous ne désirons que personne soit exposé au danger, mais nous nous occupons avec zèle de remplir notre devoir, qui consiste à relever ceux qui sont tombés, à corriger ceux qui s'égarent, à secourir ceux qui sont en détresse. Que cet homme que vous amenez éprouve donc la douceur de notre âme; il est libre de dire tout ce qu'il voudra pour sa défense et de combattre les assertions de ses accusateurs. »

Alors le bienheureux Matthias, remplit de l'Esprit-Saint, éleva les mains au ciel et dit: « Mes frères, il n'est pas à propos que je parle longuement des faits que vous me reprochez et que vous qualifiez de crimes; qui ne sait qu'être Chrétien, c'est une gloire et non un crime? Le Seigneur a dit par la bouche de son prophète: « J'appellerai dans les derniers jours mes serviteurs par un autre nom. »

Alors le grand prêtre Ananus dit: « Quoi? n'est-ce pas un crime que de regarder la loi comme n'ayant aucune valeur, que de blasphémer contre Dieu et de propager des fables superstitieuses et vaines? » Matthias répondit: « Si vous écoutez attentivement mes paroles, je vous montrerai que ce que nous prêchons n'est point un amas de fables, mais une chose prouvée dès le commencement par les témoignages de la loi. Le Dieu de nos pères a délivré notre père Abraham du pouvoir des Chaldéens, lui promettant de lui donner la terre de Chanaan, et quoiqu'il n'eût point d'enfants, et que sa femme Sara fût stérile, le Seigneur lui promit qu'il aurait un fils, et Sara enfanta Isaac. » Et le bienheureux Matthias retraça ainsi l'histoire des patriarches, expliqua les paroles des prophètes, montrant que c'étaient des signes de la venue de Jésus, le vrai Messie. Le grand prêtre l'entendant parler ainsi, fut rempli de colère, et dit: « Tu veux la destruction de la loi. Ignores-tu qu'il est écrit: Si un prophète ou un imposteur se lève en Israël, afin de vous détourner de la loi de votre Seigneur, qu'il soit mis à mort (516)? »

Matthias répondit: « Loin de moi de renoncer par l'apostasie à la vérité que j'ai trouvée! Je confesse de cœur, et je prêche de bouche que Jésus de Nazareth, que vous avez renié, est le vrai Fils de Dieu en toutes choses, consubstantiel, coéternel et coégal au Père. Je suis l'esclave de Jésus-Christ; je ne puis l'être d'un autre. » Alors le grand prêtre, se bouchant les oreilles et grinçant des dents, dit: « Cet homme a blasphémé; qu'il entende la loi. » Et on lut la loi, qui dit: « Tout homme qui blasphémera contre Dieu portera son péché, et celui qui blasphème le nom de l'Eternel mourra (517). »

Et comme le saint apôtre n'était ébranlé ni par des menaces, ni par des paroles caressantes, le grand prêtre rendit contre lui une sentence, et dit: « Ta bouche a parlé contre toi, et ton sang est sur ta tête. » Et on le conduisit au supplice. Lorsqu'il fut venu au lieu qu'on appelle Bethlaskila, c'est-à-dire maison des lapidateurs, il recommanda qu'on fît silence, et il dit: « Quand je verrai la face du Seigneur, est-ce que mon âme ne vivra pas? Hypocrites, David a bien prophétisé à votre sujet, disant: « Ils tendront des embûches à l'ami du juste et ils vous donneront le sang innocent. »

Deux témoins posèrent, selon le vœu de la loi, les mains sur lui, et ils jetèrent les premières pierres. Et Matthias demanda que ces deux pierres fussent ensevelies avec lui pour servir de témoignage. Et, lapidé par les Juifs, il fut aussi frappé de la hache, selon l'usage des Romains, afin d'accorder en cette circonstance un témoignage de déférence à l'autorité du gouverneur romain. Et, étendant les mains vers le ciel, il rendit l'âme le six des calendes de mars. Il fut enseveli par quelques-uns de ses disciples,

(516) *Deut.* XIII. 2-6.

(517) *Levit.* XXIV. 15, 16.

dont les noms sont : Lachis, Kaph, Himnu, Hernibdu, Samuel, Simon Naamen, Joseph, Ismahel, Siméon, Jean. Ce Jean, abandonné de la grâce de Dieu, apostasia; les autres persistèrent dans la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ auquel sont honneur et gloire avec le Père éternel et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Amen.

MATTHIEU.

(Histoire de saint Matthieu d'après l'Histoire apostolique d'Abdias, l. VII.)

CHAPITRE PREMIER.

Matthieu, surnommé Lévi (518), et fils d'Alphée, fut de l'ordre des Publicains, et il en sortit pour devenir l'apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui l'appela (519). Après être arrivé à la dignité d'apôtre (520), il ne fit rien de particulier parmi ses compagnons jusqu'à l'ascension du Seigneur dans le ciel. Mais après qu'il eut, avec les autres, été illuminé par l'Esprit-Saint, et qu'il eut reçu l'ordre d'aller prêcher l'Evangile dans l'univers, il eut l'Ethiopie (521) pour son lot dans la division des pays. Et, s'étant rendu dans cette contrée, il séjourna dans une grande ville qu'on appelle Naddaver (522), où résidait le roi Eglippus, et il y avait deux magiciens, nommés Zaroes et Arphaxat qui abusaient le roi par les merveilles qu'ils faisaient, de sorte qu'il croyait qu'ils étaient des dieux. Et le roi avait en eux une foi entière, et tout le peuple, non-seulement de cette ville, mais encore des régions les plus éloignées de l'Ethiopie, venait chaque jour pour les adorer. Ils faisaient que les hommes s'arrêtaient soudain dans leurs mouvements, et restaient immobiles à leur volonté, et ils privaient à leur gré les hommes de la vue et de l'ouïe. Ils ordonnaient aux serpents de mordre, comme font les Marses (523), et ils guérissaient ensuite par leurs enchantements. Et, comme on dit vulgairement, on montre aux méchants plus de respect par suite de la crainte qu'on a d'eux, qu'on n'en montre aux bons par suite de l'attachement qu'on leur porte; aussi ces magiciens étaient-ils en grande vénération parmi les Ethiopiens.

Mais Dieu qui, comme on dit souvent règle les démarches des hommes, envoya contre eux son apôtre Matthieu. Et, étant entré dans la ville, il commença à découvrir leurs prestiges. Il défaisait, au nom de Jésus-Christ, tout ce qu'ils faisaient; il rendait la vue à ceux qu'ils aveuglaient, et l'ouïe à ceux qu'ils en avaient privés. Il plongeait dans le sommeil les serpents qu'ils excitaient à mordre, en faisant le signe du Seigneur; il guérissait de leurs morsures. Un eunuque éthiopien, nommé Candace qui avait été baptisé par l'apôtre Philippe, voyant cela, tomba aux pieds de Matthieu, et dit en l'adorant : « Dieu a jeté les yeux sur cette ville afin de la délivrer des mains de ces deux magiciens que des hommes insensés regardent comme des dieux. » Et il recevait l'apôtre dans sa maison, et tous ceux qui étaient les amis de l'eunuque Candace venaient à lui, et, entendant la parole de la vie, ils croyaient au Seigneur Jésus-Christ. Et, chaque jour, un grand nombre d'hommes étaient baptisés, et ils croyaient que le disciple de Dieu réparerait tout le mal que les magiciens avaient fait; ils frappaient de maux divers tous ceux qu'ils pouvaient, et prétendaient ensuite les guérir; cette guérison n'était que la cessation du mal qu'ils avaient infligé. Mais Matthieu, l'apôtre de Jésus-Christ, guérissait non-seulement tous ceux que les magiciens avaint frappés, mais encore tous les malades atteints d'infirmités diverses qui lui étaient apportés. Et il prêchait au peuple la vérité de Dieu de façon telle que tous admiraient son éloquence.

CHAPITRE II.

Alors l'eunuque Candace, qui avait reçu

(518) Quelques auteurs ont supposé que Lévi et Matthieu étaient deux personnes différentes, mais l'opinion consignée ici est la plus répandue. (*Voy.* la note de Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 636.

(519) *Matth.* IX, 6. — On peut remarquer avec quelle concision l'*Evangile de saint Matthieu* parle de ce qui regarde cet apôtre lui-même. Nous y lisons (IX, 29) que Jésus l'appela lorsqu'il était assis au bureau des impôts : et nous voyons que, dans *saint Marc* (II, 14) ainsi que dans *saint Luc* (V, 27), il en est dit autant de Lévi, fils d'Alphée. La plupart des interprètes ont pensé qu'il s'agissait d'une même personne; toutefois Héracléon, cité par Clément d'Alexandrie, pensait qu'il s'agissait de deux individus différents et cette opinion, qui se retrouve dans Origène (*Contra Celsum*, lib. I, c. 62) a été adoptée par quelques critiques modernes, tels que Grotius, *in Matth.* IX, Michaelis, *Einleitung, in die gottlichen schriften des Neuen Bundes*, t. II, p. 934. Th. Hase, *Disquisit. de Levi*, (dans la *Bibliotheca Bremensis*, class. 5, p. 475, J.-F. Frisch) *De Levi cum Matthæo non confundendo*, 1764. Héracléon a dit que l'apôtre était décédé de mort naturelle, tandis que la plupart des anciens auteurs (Nicéphore, Isidore de Séville, etc.) disent qu'il finit ses jours par le martyre.

(520) *Matth.* X, 3.

(521) C'est ce que disent Rufin, Socrate, le Martyrologe romain, etc. D'autres auteurs ont indiqué divers pays comme le théâtre des prédications de saint Matthieu; on a nommé la Macédoine, la Perse, la Syrie.

(522) Ce nom se retrouve dans le poëme de Venance Fortunat (*De gaudio vitæ æternæ*)

Inde triumphantem fert India Bartholomæum,
Matthæum eximium Naddaver alta virum.

Le Ménologe publié par Ughelli dit que la ville d'Hierapolis fut le théâtre du martyre de saint Matthieu (*Italia sacra*, t. VI, p. 1136.)

(523) Virgile, les deux Plines, Lampride, Solin, etc., parlent de ce pouvoir sur les serpents que les anciens attribuaient aux Marses, nation de l'Italie.

Matthieu avec beaucoup d'affection, l'interrogea, disant : « Je te prie de me faire savoir comment il se fait qu'étant Hébreu, tu connaisses les langues grecque, égyptienne et éthiopienne, si bien que ceux qui sont nés dans ces pays ne peuvent pas les parler avec autant de perfection que toi. » Et l'apôtre répondit : « Le monde entier n'eut d'abord qu'une seule langue parlée par tous les hommes (524-525); mais il se répandit parmi les hommes une présomption telle qu'elle les porta à vouloir élever une tour d'une hauteur telle que son sommet touchât le ciel. Dieu tout-puissant châtia cette présomption en faisant qu'ils ne pouvaient plus se comprendre les uns les autres; il y eut une grande variété parmi les idiomes, et la faculté de s'entendre qui résultait de l'usage d'une seule langue ne subsista plus. L'intention de faire une tour dont le sommet parvînt jusqu'au ciel était bonne, mais la présomption, qui voulait parvenir aux choses saintes autrement que par des mérites saints, était mauvaise. Le Fils de Dieu tout-puissant, en venant en ce monde, a voulu montrer par quel genre d'édifice nous pouvons parvenir au ciel, et il nous a envoyé du haut du ciel l'Esprit-Saint à nous, ses douze disciples, lorsque nous étions réunis dans un même lieu, et il est venu sur chacun de nous, et nous avons été enflammés comme le fer est enflammé par le feu. Et, lorsque sa splendeur se fut dissipée, ainsi que notre crainte, nous avons commencé à parler aux gentils en diverses langues, et à annoncer les merveilles de la nativité de Jésus-Christ, et comment le Fils unique de Dieu, dont personne ne connaît l'origine avant les siècles, est venu au monde, et comment il est né du sein de la Vierge Marie, il a été nourri et allaité par une vierge sans tache, et comment il a été instruit, baptisé, et tenté, et comment il a souffert, est mort, a été enseveli, et est ressuscité le troisième jour. Et il est monté au ciel, pour s'asseoir à la droite de Dieu Tout-Puissant, d'où il viendra juger le monde entier par le feu. Et ce ne sont pas seulement ces quatre langues que nous savons, comme tu le penses; mais nous qui sommes les disciples de Jésus crucifié, nous savons non imparfaitement, mais entièrement les langues de toutes les nations. Et, quel que soit le peuple chez lequel nous puissions aller, nous connaissons parfaitement sa langue. Et maintenant, pour tous ceux qui sont baptisés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, il s'élève une tour, non avec des pierres, mais avec la vertu de Jésus, et la tour que Jésus-Christ élève ainsi, leur est ouverte, et ils y montent jusqu'à ce qu'ils parviennent aux royaumes des cieux. »

CHAPITRE III.

Et l'apôtre ayant dit ces choses et d'autres semblables, quelqu'un vint annoncer que les magiciens arrivaient avec des dragons. Et ces dragons étaient d'une grandeur énorme, et leur souffle répandait une ardeur enflammée, et ils jetaient par les narines des vapeurs sulfureuses dont l'odeur faisait mourir les hommes. Et Matthieu, se fortifiant du signe de la croix, avança tranquillement au-devant d'eux, et Candace, ayant fait fermer les portes, voulut l'en empêcher, et dit : « Parle, je t'en prie, par la fenêtre à ces magiciens, si tu le trouves bon. » Et l'apôtre lui dit : « Ouvre-moi la porte, et tu verras par la fenêtre l'audace de ces magiciens. » Et quand la porte fut ouverte, et que l'apôtre sortit, voici que les deux magiciens, précédés chacun d'eux de son dragon, vinrent au-devant de lui. Mais quand ils se furent approchés, les deux dragons s'endormirent aux pieds de l'apôtre. Et l'apôtre dit aux magiciens : « Où est votre science ? »

« Ranimez, si vous pouvez, ces dragons. Si je n'avais pas invoqué Jésus-Christ, mon Seigneur, ils auraient tourné contre vous toute cette fureur que vous vouliez qu'ils eussent contre moi. Mais ils sont endormis, et comme personne n'ose approcher d'eux, je les réveillerai et je leur ordonnerai de retourner, pleins de douceur, à l'endroit d'où ils viennent. » Et Zaroès et Arphaxat cherchaient par leur art magique à ranimer les dragons, mais ils ne pouvaient ni leur faire ouvrir les yeux, ni leur faire faire aucun mouvement. Et le peuple s'adressait avec prière à l'apôtre, disant : « Nous te conjurons, seigneur, de délivrer notre cité de ces monstres. » L'apôtre répondit : « Ne craignez rien, je ferai qu'ils s'éloignent d'ici sans faire le moindre mal. » Et s'étant tourné vers les dragons, il dit : « Au nom de mon Seigneur Jésus-Christ, qui a été conçu de l'Esprit-Saint et qui est né de la Vierge Marie, et qui a été livré par Judas aux Pharisiens, et qu'ils ont crucifié, et qui, enseveli après sa mort, est ressuscité le troisième jour, et qui a conversé avec nous durant quarante jours, nous enseignant ce qu'il avait enseigné avant sa Passion, nous rappelant toutes les choses qu'il avait dites et qui, après quarante jours, est monté au ciel en notre présence, et qui est assis à la droite de Dieu le Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts : en son nom et par sa puissance, ranimez-vous. Et je te conjure, Esprit-Saint, de faire qu'ils reviennent, en toute douceur, au lieu d'où ils sont partis, ne faisant de mal à personne, à aucun homme, à aucun quadrupède et à aucun oiseau. » Et, à sa voix, les dragons, élevant leurs têtes, commencèrent à se mouvoir, et les portes étant ouvertes, ils sortirent à la vue de tout le peuple, et depuis ils ne reparurent jamais.

CHAPITRE IV.

Ensuite l'apôtre s'adressa ainsi au peuple : « Écoutez, mes frères et mes fils, et vous

(524-525) *Gen.* XI, 1. — Ce passage a grandement exercé les interprètes modernes. (*Voy.* la note de Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 640.)

tous qui voulez délivrer ces âmes du véritable dragon qui est le diable. Dieu m'a envoyé vers vous pour vous sauver, afin qu'abandonnant la vanité des idoles, vous vous convertissiez vers celui qui vous a créé. Dieu, lorsqu'il fit le premier homme, le plaça dans un lieu de délices avec sa femme qu'il avait tirée de sa côte. Le paradis des délices est au-dessus de toutes les montagnes (526) et il est proche du ciel, et il n'y a rien en lui qui puisse être contraire à la santé de l'homme. Les oiseaux ne s'y effrayent pas de l'aspect et du bruit de l'homme, ; il n'y croît ni épines, ni ronces; les roses et les lis ne s'y flétrissent pas, les fleurs n'y passent point, on n'y éprouve ni fatigue, ni aucune maladie ; la tristesse, la douleur et la mort n'y ont aucun accès. Le vent qui y souffle est toujours égal et doux et il apporte l'éternité aux narines. Car de même que la vapeur de l'encens chasse les odeurs fétides, de même les narines y respirent la vie éternelle, qui ne permet à l'homme de ressentir ni fatigue, ni souffrance, mais d'être toujours jeune, toujours allègre et exempt de tout changement. Les instruments de musique des anges s'y font toujours entendre et des voix mélodieuses retentissent aux oreilles. Et il n'y a là ni serpent, ni scorpion, ni mouche, ni aucun animal préjudiciable à l'homme; les lions, les tigres, et les léopards s'y associent avec les hommes et tous les ordres que l'homme donne aux bêtes et aux oiseaux sont exécutés avec un empressement respectueux. Quatre fleuves arrosent ce paradis; l'un s'appelle le Géon, le second le Phison, le troisième le Tigre, et le quatrième l'Euphrate (527). Ils abondent en poissons de tout genre. Nul aboiement de chiens, ni rugissement de lion ne se fait entendre; tout est calme, doux et tranquille. La face du ciel n'y est jamais voilée par des nuées, les éclairs n'y brillent pas et le tonnerre n'y gronde point, mais il y a une joie sans fin et une fête qui ne connaît pas de terme.

CHAPITRE V

Je vous ai dit qu'il n'y avait pas de serpent dans le paradis, et la cause en est que le diable avait déjà exercé par lui son envie, et qu'ayant été maudit de Dieu, le maudit ne pouvait séjourner dans un lieu béni. L'ange fut saisi de jalousie (528) quand il vit que l'image de Dieu existait dans l'homme, et qu'il était possible à l'homme de s'entretenir avec tous les animaux dans ce séjour de félicité. C'est pourquoi l'ange, ayant conçu de l'envie, entra dans le serpent par la puissance angélique et persuada à la femme d'Adam de manger du fruit de l'arbre auquel Dieu leur avait défendu de toucher sous peine de mort. Et après avoir péché, la femme séduisit l'homme. Et tous deux étant prévaricateurs, furent exilés dans cette terre aride et déserte, étant chassés de la région de la vie dans la région de la mort; et l'auteur de leur faute, caché dans le serpent, subit la malédiction éternelle. Et le Fils de Dieu, qui, selon l'ordre du Père, avait fait l'homme (529), ayant compassion de l'état de l'homme, daigna, pour secourir notre misère, prendre la forme humaine sans quitter sa divinité. Et c'est cet homme, Jésus-Christ, qui a de nouveau racheté l'homme et qui a vaincu le diable en souffrant sur la croix, et en supportant les dérisions et les insultes, il a vaincu la mort en mourant, afin d'ouvrir le paradis en ressuscitant. Et afin que personne ne pût douter que tous ceux qui croient en Jésus-Christ ne pussent y entrer, le premier qu'il y a introduit est le larron qui, étant crucifié, a reconnu la justice de sa condamnation, et il a ouvert le paradis à toutes les âmes saintes qui sortent de ce corps. Et au dernier jour, il ouvrira aussi les royaumes célestes à tous les ressuscités qui seront dignes d'y entrer. Et notre père charnel Adam, expulsé du paradis, nous a tous engendrés dans l'exil, mais Jésus-Christ nous a ouvert les portes du paradis, afin que nous retournions à cette patrie où la mort n'a point de place, et où dure une joie continuelle.

CHAPITRE VI.

Et tandis que l'apôtre disait ces choses et d'autres semblables, voici qu'il s'éleva soudain un tumulte mêlé de plaintes, parce que le fils du roi venait de mourir. Et les magiciens, ne pouvant le ressusciter, s'efforçaient de persuader au roi qu'il avait été enlevé par les dieux afin de prendre place parmi eux, et qu'il fallait lui élever un temple et lui ériger une statue. Et quand l'eunuque Candace apprit ces choses, il alla vers la reine et lui dit : « Ordonne de faire garder ces magiciens, et je te prie de faire venir à nous Matthieu, l'apôtre de Dieu. Et s'il ressuscite ton fils, tu feras brûler vifs ces magiciens, parce qu'ils sont la cause de tous les maux qui surviennent dans notre cité. » Et Candace, homme honorable (530), attaché à

(526) C'est aussi ce qu'avance le livre éthiopien du *Combat d'Adam* qui fait partie du Ier volume de notre *Dictionnaire des Apocryphes*. La même opinion se retrouve dans d'autres auteurs. (*Voy*. Petau, *De opificio sex dierum*, l. II, c. 5). Albert le Grand (*Summa theologiæ*, part. II, tract. 13, qu. 79) avance, nous ne savons d'après quelle autorité, que l'apôtre saint Thomas représentait le paradis comme étant d'une hauteur telle qu'il atteignait la lune.

(527) *Gen*. II, 10-14.— Ces fleuves ont donné lieu à de longues discussions. M. Cahen rend ainsi les noms que leur donne le texte hébreu, le Pichon, le Guichon, l'Hidekel et l'Euphrate.

(528) On pourrait citer à cet égard les passages empruntés à divers auteurs ; nous nous bornerons à transcrire deux lignes de saint Augustin (tract. 5 *in I Joan*.). « Et diabolus invidendo dejecit. Cecidit enim et invidit stanti. Non ideo voluit dejicere ut ipse staret, sed ne solus caderet. » (*Voy*. d'ailleurs la note de Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test*., t. I, p. 647.)

(529) *Gen*. I, 26; *Psal*. XXXII, 9. — *Voy*. Petau, *De Trinitate*, l. II, c. 7; et Bull, *Defensio fidei Nicænæ*, p. 68 et 133.

(530) Saint Irénée (lib. III, c. 12); saint Jérôme (*ad Isa*. l. III) et Eusèbe (*Hist. eccles*., l. II, c. I),

la personne du roi, envoya des émissaires vers l'apôtre, et, l'ayant prié de venir, il l'introduisit avec respect auprès du roi. Et Matthieu étant entré, Euphénisse, la reine des Ethiopiens, se jeta à ses genoux et dit : « Je te reconnais pour l'apôtre de Dieu envoyé pour le salut des hommes, et pour le disciple de celui qui ressuscitait les morts et qui guérissait toutes les maladies. Viens et invoque son nom sur mon fils qui est mort, et je crois que si tu le fais, il reviendra à la vie. » L'apôtre lui répondit : « Tu ne m'as pas encore entendu prêcher la parole de Jésus-Christ, mon Sauveur, comment dis-tu donc : Je crois? Sache que ton fils te sera rendu. » Et étant entré, il étendit ses mains vers le ciel et il dit : « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob, qui, pour nous sauver, as envoyé ton Fils unique du ciel sur la terre afin qu'il nous retirât de l'erreur et qu'il te montrât à nous comme le vrai Dieu, souviens-toi des paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ton Fils (531) : *En vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon père en mon nom, il vous le donnera.* Et afin que les nations sachent qu'il n'y a que toi de tout-puissant, et que ce que j'affirme à cet égard est la vérité, que cet enfant se ranime. » Et prenant la main du mort, il dit : « Au nom de mon Seigneur Jésus-Christ le Crucifié, lève-toi, Euphranor. » Et aussitôt l'enfant se leva. Et le cœur du roi fut effrayé en voyant ce prodige, et il ordonna de porter à l'apôtre des couronnes et de la pourpre (532). Et il envoya des hérauts dans la ville et dans les diverses provinces de l'Ethiopie, disant : « Venez à la ville, et voyez Dieu sous l'image d'un homme. »

CHAPITRE VII.

Et une multitude arriva portant des flambeaux et des pierres (533) et allumant de l'encens et se livrant aux rites des sacrifices, et Matthieu, l'apôtre du Seigneur, parla au peuple en ces termes : « Je ne suis pas Dieu, mais je suis l'esclave de Jésus-Christ, mon Seigneur, le Fils de Dieu tout-puissant qui m'a envoyé vers vous afin qu'abandonnant l'erreur de vos idoles, vous vous convertissiez au vrai Dieu. Si vous me prenez pour un Dieu, moi qui ne suis qu'un homme comme vous, combien devez-vous, à plus forte raison, croire à ce Dieu dont j'avoue que je suis le serviteur, et au nom duquel j'ai ressuscité le fils du roi. Et maintenant, ôtez de devant mes yeux cet or et cet argent, et ces couronnes d'or, vendez-les et élevez un temple au Seigneur, et réunissez-vous-y afin d'entendre la parole du Seigneur. » Et quand il eut parlé ainsi, onze mille hommes s'étant rassemblés, achevèrent en trente jours la construction de l'église sainte. Et Matthieu appela ce temple Résurrection, parce qu'une résurrection avait été l'occasion de sa construction. Et Matthieu resta vingt-trois ans dans cette église, et il y établit des prêtres et des diacres, et il ordonna des évêques dans les diverses villes, et il éleva un grand nombre d'églises dans des lieux divers. Et le roi Eglippus fut baptisé ainsi que la reine Euphénisse et Euphranor, son fils, qui avait été ressuscité, et sa fille Iphigénie (534), qui resta vierge consacrée à Dieu. Et les magiciens, saisis de frayeur, s'enfuirent chez les Perses. Il serait long de raconter combien d'aveugles recouvrèrent la vue, combien de paralytiques furent guéris, combien de possédés du démon délivrés et combien de morts furent ressuscités par l'apôtre. Et ce roi fut très-attaché à la foi ainsi que son épouse et toute l'armée et le peuple d'Ethiopie. Il serait aussi trop long de dire combien d'idoles furent détruites et de temples renversés, et laissant de côté toutes ces choses à cause de leur abondance, nous passerons à ce qui concerne la passion du saint apôtre.

CHAPITRE VIII.

Peu de temps après, le roi Eglippus, accablé de vieillesse, s'en retourna vers le Seigneur, et Hyrtaque, son frère jumeau, se mit à la tête du gouvernement. Et il voulut prendre pour femme Iphigénie, fille du roi défunt, qui s'était déjà consacrée à Jésus-Christ, et qui, ayant reçu le saint voile de la main de l'apôtre, était à la tête d'une congrégation de plus de deux cents vierges, et le roi Hyrtaque espérait que l'apôtre la déciderait à se rendre à ses désirs. C'est pourquoi il se mit en rapport avec le bienheureux Matthieu, disant : « Reçois la moitié de mon royaume (535), pourvu que je puisse épouser Iphigénie. » Et le bienheureux apôtre lui dit : « Conforme-toi à la pieuse habitude de ton prédécesseur, qui se rendait chaque jour du sabbat (536) à l'endroit où je prêchais la parole de Dieu, et ordonne que toutes les vierges qui sont avec Iphigénie s'y réunissent aussi, et tu entendras toutes les louanges que je donnerai devant le peuple à un mariage heureux et tous les avantages que je montrerai s'y trouver, et combien une union sainte est agréable à Dieu. » Et Hyrtaque, l'entendant parler ainsi, se félicita, et il ordonna qu'Iphigénie assisterait aussi à cette réunion, comptant qu'elle entendrait de la bouche de l'apôtre qu'elle devait devenir son épouse.

disent que Candace introduisit la foi chrétienne dans l'Ethiopie.

(531) *Joan.* XVI, 23.

(532) Le sens de ce passage paraît mal interprété par Lazius qui croit qu'il s'agit de couronnes civiques telles que celles que décernaient les Romains. Nous croyons que le roi voulait donner à Matthieu les attributs de la souveraineté.

(533) Des pierres pour construire des autels, ou des autels portatifs. L'usage des flambeaux dans les cérémonies est fort ancien ; Eusèbe en parle. (*De vita Constantini*, l. II, c. 5.)

(534) Tous les noms de la famille royale d'Ethiopie sont grecs, indice certain de supposition.

(535) *Marc.* VI, 23.

(536) Le mot de sabbat au lieu de celui de dimanche se trouve parfois dans les anciens auteurs chrétiens.

CHAPITRE IX.

Et un grand silence s'étant fait dans l'assemblée, l'apôtre, ouvrant la bouche, dit : « Ecoutez mes paroles, ô vous tous, fils de l'Eglise, écoutez et comprenez toutes celles que vous entendez, afin qu'elles restent écrites dans vos cœurs. Votre Dieu a béni les noces (537) et il a permis à l'amour corporel de dominer dans les sens de la chair, afin que l'homme aime son épouse et que la femme chérisse son mari (538). Voici que nous avons vu fréquemment qu'il arrivait que la femme détestait son mari jusqu'à vouloir le faire périr par le poison ou par le fer, ou jusqu'à demander le divorce. De même l'homme abhorre parfois sa compagne.

Qu'arriverait-il si ce stimulant de l'amour charnel n'était pas accordé ! Si ce stimulant exerce son usage avec l'amour de Dieu, et si l'homme prend sa femme, et la femme son mari par amour pour leurs enfants, il est bon et n'est point contraire au précepte de Dieu, mais il faut que la femme n'ait aucun rapport avec un autre homme, et que le mari ait en horreur tout commerce avec une femme étrangère. Car la règle de Dieu, si elle est observée par les époux, les purifie de la souillure du commerce charnel. Les souillures corporelles sont lavées aux yeux de Dieu par le moyen des aumônes et des œuvres de miséricorde; ce ne sont pas des crimes; ceux-ci ne peuvent se laver que dans les larmes de la pénitence. Le mariage entraîne donc la souillure du commerce charnel, mais il n'est pas criminel. Cependant à certains jours tels que ceux du Carême et aux temps prescrits pour les jeûnes (539), celui qui ne s'abstient pas de l'usage des viandes ainsi que du rapprochement des corps, n'encourt pas seulement une souillure, il commet un crime. Manger n'est pas un crime, mais manger ce qui est défendu est un péché et un crime. Si quelqu'un prend d'abord de la nourriture charnelle, et que le même jour, après en avoir fait usage, il ose prendre la nourriture spirituelle, il est criminel et audacieux (540), non pour avoir mangé, mais pour avoir mangé des aliments charnels contre l'ordre et contre la justice et contre la règle de Dieu. Ce n'est pas ce que fait l'homme qui le rend coupable; c'est que la répréhensibilité de l'action à laquelle il vient de se livrer le condamne. Nous voyons souvent des homicides adorer des statues et des images, celui qui tue un ennemi de la paix, un barbare et un voleur, est un homicide, et pourtant il n'est pas regardé comme un meurtrier, non que l'homicide soit un bien, mais parce qu'il est innocent d'un meurtre commis dans des intentions perverses. Et souvent le mariage qui, par sa nature est un mal, peut devenir un bien par suite de la cause qui le produit (541). Car si tu peux te cacher à ton ennemi qui veut te frapper et qu'il cherche où tu es retiré, tu peux non-seulement nier, mais encore affirmer avec serment ce qui n'est pas. Le mensonge et le parjure sont un double mal, mais ces maux s'efforcent de produire un bon fruit. Dieu n'a pas circonscrit les limites de nos actions avec une rigueur telle que tu puisses dire : J'ai craint de mentir et c'est pourquoi j'ai livré un homme, ou dire : J'ai craint de perdre un peu d'argent, c'est pourquoi j'ai encouru la perte d'une énorme quantité d'or. Il y a des actions qui ne sont point mauvaises par leur nature elle-même, mais par suite de notre déréglement. Car si celui qui n'a pas encore été arrosé de l'eau céleste, ose recevoir les mystères des sacrements, il convertit en crime, une chose bonne, et par là il encourt le châtiment de la peine éternelle jusqu'à ce qu'il ait pu être délivré de ce châtiment. De même le mariage, lorsqu'il est béni de Dieu, que Dieu l'a sanctifié et que Dieu l'a spécialement consacré par la bénédiction des prêtres (542), paraît à quelques hommes égarés une offense digne de l'indignation divine.

CHAPITRE X.

Quand Matthieu parlait ainsi, le roi Hyrtaque faisait retentir, ainsi que ses officiers, de bruyantes louanges, pensant que l'apôtre s'exprimait de la sorte afin de déterminer Iphigénie au mariage que lui, le roi, avait en vue. Mais, après qu'il eut très-vivement exprimé son approbation, l'apôtre reprit son discours et le silence s'étant rétabli, il dit : « Voyez, mes fils et mes frères, jusqu'à quel point est arrivé notre discours, puisque nous avons prouvé que l'homicide pouvait être un bien. Car celui qui est tué, aurait pu, s'il n'avait pas reçu la mort, causer beaucoup de mal et faire périr beaucoup d'innocents, c'est ainsi que Goliath a été tué (543), ainsi que Sisara (544), et Aman (545), et Holopherne (546), et c'est ainsi que ceux qui étaient les ennemis d'Israël ont été tués d'une manière digne d'éloges, de même les mariages sont ornés du mérite d'une bonne œuvre, s'ils s'effectuent d'une manière sainte, juste, honnête et irrépréhensible. Si aujourd'hui un esclave du roi osait s'emparer de la fiancée du roi, il commettrait non-seulement une offense, mais encore un

(537) *Gen.* I, 28.
(538) *Tit.* II, 4.
(539) *Voy.* Mabillon, notes sur l'épître de Waselon, *De continentia conjugatorum ante communionem.* (*Miscell.*, t. I, p. 345, et Edm. Marteue, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, lib. I, p. 2.)
(540) La prescription d'être à jeûn pour recevoir la sainte communion remonte à une antiquité des plus reculées. Saint Augustin (epist. 118) atteste que tel était l'usage de toute l'Eglise. (*Voy.* la note de Fabricius sur ce passage d'Abdias, *Cod. apocry. Nov. Test.*, t. I, p. 656.)
(541) Saint Augustin (*Liber ad Consentium*) repousse avec raison cette doctrine qui pourrait en effet devenir très-dangereuse.
(542) Chez les Juifs ainsi que chez les premiers Chrétiens, la bénédiction sacerdotale précédait la cérémonie des noces. (*Voy.* Grotius, *ad Matth.* XXV, et H.-C. Hochmann, *De benedictione nuptiarum*, Altorf, 1686.)
(543) *I Reg.* XVII, 50.
(544) *Judic.* IV, 21.
(545) *Esther* VII, 10.
(546) *Judith* XIII, 10.

crime si grand qu'il serait avec raison livré tout vivant aux flammes, non pour avoir voulu se marier, mais pour avoir prétendu à l'épouse de son roi. C'est ainsi que, ô roi Hyrtaque, mon cher Fils, sachant qu'Iphigénie, la fille de ton prédécesseur, est devenue la fiancée du roi céleste et qu'elle a été consacrée par le saint voile, comment peux-tu vouloir te saisir de l'épouse d'un plus puissant que toi, et l'unir à toi par un mariage (547)? » Et le roi Hyrtaque qui avait loué les paroles que l'apôtre avait dites auparavant, se retira rempli de colère, après avoir entendu ce discours.

CHAPITRE XI.

Mais l'apôtre intrépide et ferme, et redoublant d'énergie, continua son discours en disant : « Ecoutez-moi, vous qui craignez Dieu. Un roi terrestre n'a qu'une domination dont la durée est courte, mais le roi céleste possède une souveraineté éternelle. Et de même qu'il fait goûter des joies ineffables à ceux qui observent sa foi, de même il livre à des tourments ineffables ceux qui s'éloignent de sa foi et de la sainteté. S'il faut craindre la colère d'un roi offensé, il faut redouter bien davantage le roi du ciel. Car la colère d'un homme, soit qu'elle recoure aux supplices, ou au feu, ou au fer, se borne à des tourments passagers : mais la colère de Dieu allume pour les pécheurs les flammes éternelles de la gehenne. C'est pourquoi Notre-Seigneur et maître Jésus-Christ a dit (548) : « Vous serez devant des rois qui, s'ils vous flagellent en vous mettant à mort, ne peuvent ensuite rien vous faire. »

CHAPITRE XII.

Alors Iphigénie se prosterna devant tout le peuple aux pieds de l'apôtre et dit : « Je te prie, au nom de celui dont tu es l'apôtre, d'imposer les mains sur moi et sur ces vierges, afin que, consacrées au Seigneur par ta parole, nous puissions échapper aux menaces de celui qui, même du vivant de mon père et de ma mère, faisait beaucoup de menaces, et nous effrayait ainsi, et voulait nous capter par de grands présents. S'il osait agir ainsi de leur vivant, que ne fera-t-il pas maintenant qu'il a la souveraineté en ses mains? »

Alors l'apôtre ayant confiance dans le Seigneur, et ne redoutant nullement Hyrtaque, mit un voile sur la tête d'Iphigénie et sur celles de toutes les vierges qui étaient avec elle, et il leur donna sa bénédiction en ces termes :

« O Dieu, qui as formé les corps et vivifié les âmes, toi qui ne méprises jamais le sexe ni l'âge, et qui ne juges nul état indigne de ta grâce, mais qui es le Créateur et le Rédempteur de tous, veille sur tes servantes, que, tel qu'un bon pasteur, tu as choisies dans ton troupeau, et qui, pour conserver la couronne d'une virginité perpétuelle, conservèrent la chasteté de l'âme; couvre-les du bouclier de ta protection, afin que celles que tu as préparées, dans ta sagesse infinie, à toute œuvre de vertu et de gloire, triomphantes des séductions de la chair et repoussant des unions légitimes, méritent une union éternelle avec ton Fils Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Nous te conjurons, Seigneur, de leur donner des armes, non celles de la chair, mais celles de la force de l'esprit afin que, grâce à un secours que tu accorderas à leurs sens et à leurs membres, le péché ne puisse dominer dans leur corps, et que, désirant vivre sous ta grâce sainte, nul défenseur des méchants, nul ennemi des bons ne puisse nuire à ces vases déjà consacrés à ton nom. Que la pluie de ta grâce céleste éteigne toute ardeur naturelle, et allume la lumière d'une chasteté perpétuelle. Que leur visage pudique ne soit pas exposé au scandale et leur négligence aux imprudentes occasions de pécher. Qu'une virginité circonspecte soit en elles, ornée et armée d'une foi entière, d'une espérance sincère et d'une charité ardente, afin qu'une telle force soit donnée à ces âmes préparées pour la continence qu'elle surmonte toutes les ruses du diable, et que méprisant les choses présentes, elles s'attachent aux choses futures, qu'elles préfèrent les jeûnes aux repas charnels, et qu'elles mettent les leçons saintes au-dessus des festins et des banquets. Que nourries de l'oraison et remplies de la science, et illuminées par l'abstinence, elles exercent l'œuvre de la grâce virginale. Accorde, Seigneur, l'appui de tes armes à celles qui se consacrent à toi, afin qu'elles accomplissent le cours de leur virginité par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Rédempteur de nos âmes; à lui honneur et gloire avec Dieu le Père, par l'Esprit-Saint et maintenant, et toujours, et dans les siècles immortels des siècles. »

Et le peuple ayant répondu Amen, après que les mystères du Seigneur eurent été célébrés et que toute l'Eglise eut participé au sacrifice de la Messe, l'apôtre resta afin de recevoir la palme du martyre auprès de l'autel où il avait consacré le corps de Jésus-Christ. Et tandis qu'il priait les mains étendues, un soldat envoyé par Hyrtaque, le frappa par derrière de la pointe de son épée et lui donna ainsi le martyre. A cette nouvelle, tout le peuple se porta au palais afin d'y mettre le feu. Mais tous les prêtres et les diacres et les clercs, ainsi que les disciples de l'apôtre, accoururent au-devant du peuple disant : « Ne violez pas, mes frères, le précepte du Seigneur, car l'apôtre saint Pierre ayant saisi son glaive, coupa l'oreille de Malchus qui voulait s'emparer du Seigneur (549). Et le Seigneur lui ordonna de réparer ce qu'il avait fait, en replaçant l'oreille du blessé où elle était, et il dit à Pierre : (550) « Est-ce que si je le voulais, mon

(547) L'apôtre aurait pu ajouter que le roi ne pouvait épouser sa nièce, union interdite par la loi divine. (*Levit.* xix, 13; xx, 19.)

(548) *Matth.* x, 17, 28; *Luc.* xii, 4.
(549) *Joan.* xviii, 10.
(550) *Luc.* xxii, 51; le récit de l'évangéliste dit

Père ne m'enverrait pas plus de douze mille légions d'anges (551)? » Célébrons donc tous avec allégresse le martyre de l'apôtre, et attendons ce que Dieu voudra ordonner. »

CHAPITRE XIII.

Pendant ce temps Iphigénie, vierge consacrée au Christ, apporta aux prêtres et au clergé tout ce qu'elle pouvait posséder d'or, d'argent et de pierres précieuses, disant : « Après que vous aurez érigé une église digne de l'apôtre du Christ; distribuez aux pauvres tout ce qui restera ; il faut que moi, je soutienne la lutte avec Hyrtaque. » Et il arriva, après qu'Iphigénie eut parlé de la sorte que le roi Hyrtaque lui envoya les femmes de tous les nobles, dans l'espoir de l'amener à consentir à ce qu'il voulait. Mais n'ayant pu y parvenir, il eut recours à des magiciens, afin qu'ils l'enlevassent par le ministère des démons. Et la chose leur ayant été impossible, il fit mettre le feu au monastère où elle résidait avec les autres vierges du Christ, s'entretenant avec son Seigneur le jour et la nuit. Mais lorsque l'édifice était entouré de flammes, un ange du Seigneur apparut à Iphigénie avec Matthieu l'apôtre, et lui dit : « Iphigénie, sois ferme, et que ces feux ne t'épouvantent point. Ils retourneront vers celui qui a voulu les diriger contre toi (552). » Et quand les flammes enveloppaient la demeure de la sainte, Dieu excita un vent violent, et détournant le feu de l'habitation de la vierge, il consuma le palais d'Hyrtaque, et on ne put rien sauver de ce qu'il contenait. Hyrtaque échappa avec beaucoup de peine, ainsi que son fils unique, mais il eut mieux valu qu'il eut péri dans l'incendie. Car un démon des plus terribles se saisit de son fils, et le conduisant d'une course rapide au tombeau de l'apôtre Matthieu, il le contraignit, après lui avoir lié les mains derrière le dos, à avouer les crimes de son père. Et Hyrtaque fut couvert, des pieds à la tête, des plaies de l'éléphantie (553). Aucun médecin ne pouvant le guérir, il plaça son épée sur sa poitrine et se l'enfonça lui-même, subissant ainsi un juste supplice, celui qui avait frappé par derrière l'apôtre de Dieu se perçant lui-même le corps par-devant. Ensuite tout le peuple, insultant à sa mort, et d'accord avec toute l'armée, prit pour roi son frère Beor, qui avait, par l'entremise de sa sœur Iphigénie, reçu de la main de Matthieu la grâce de la connaissance du Seigneur. Il commença dans la vingt-cinquième année de son âge à régner en Ethiopie, et il régna pendant soixante-trois ans. Il vécut ainsi pendant quatre-vingt huit ans. Et de son vivant, il établit un de ses fils commandant de toute l'armée, et il nomma un autre pour roi. Et il vit les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération, et il entretint une paix solide avec les Romains et les Perses. Toutes les provinces de l'Ethiopie furent remplies par les soins d'Iphigénie, d'églises catholiques, qui subsistent encore aujourd'hui. Et il s'y fait de grands miracles par la glorification de l'apôtre, qui le premier écrivit en langue hébraïque (554) l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est et règne avec le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles.

Voragine a suivi dans sa *Légende dorée*, le récit d'Abdias, en l'abrégeant considérablement. Son récit a été inséré dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, Migne, 1855, col. 851.

On trouve à la suite des anciennes éditions de l'*Historia apostolica* d'Abdias et dans le recueil des Bollandistes, 24 février, une Vie de saint Matthieu, *versa ex Hebræo, incerto auctore.* Tillemont, (*Mémoires*, t. I, p. 118) les a signalés comme apocryphes. *Voy.* aussi Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. II, p. 782.

Mantouan, dans ses *Fasti sacri*, a reproduit les récits d'Abdias. Voici un échantillon de sa poésie.

Ecce duo docti magicos in Perside cantus
Arphasat et Zaroes adsunt, geminosque dracones
Naribus, ore, oculis, flammam spirantibus ante
Ora viri, monstris illum se posse putantes
Talibus exterrere, ferunt; interritus ille
Constitit, atque crucis fecit mansuescere signo
Tum fera monstra manu palpans et tergora et ora.
Hoc oculis regina suis urbanaque turba
Vidit, et attonito stetit ad spectacula vultu.
Continuo venere ægri vix lenta ferentes
Corpora, et infusam membris animisque salutem
Accepere alacres, pulsis ex tempore morbis.
Interea Ægypti regis pulcherrimus Euphron
Filius, in mortem subitam prolabitur; adsunt
Ecce magi juvenem ad vitam revocare volentes;
Sed frustra connixi, ne despicerentur, in astra
Sublatum dixere patri, nec posse reverti
Amplius ad vitam. Tunc regina vocato
Euphœnissa viro casum deplorat, opemque
Postulat; ille oculis subito in sublime levatis
Restituit membris animam; quod tota repente
Urbs opus admirata, hominem compulsa fateri est

que le Sauveur ordonna à saint Pierre de replacer son épée dans le fourreau et que le Sauveur guérit l'oreille en la touchant.

(551) On lit dans *saint Matthieu douze légions d'anges*. Les auteurs des livres apocryphes donnaient toujours aux particularités qu'ils prenaient dans les écrits canoniques, une exagération caractéristique. Saint Jérôme a dit à cet égard : « Una legio apud veteres 6,000 hominum amplectebatur; de duodecim ergo legionibus 72,000 angelorum sunt, in quot gentes hominum lingua divisa est. » Sur cette tradition fort incertaine des soixante-douze langues différentes qui eurent leur origine après le déluge, *Voy.* Bochart, *Phaleg.*, l. I, c. 15.

(552) Nicéphore (*Hist. eccles.*, l. II, ch. 41) raconte un peu différemment tout ceci.

(553) Les auteurs anciens ont parlé de cette horrible maladie qui rend la peau noire et couverte de pustules. (*Voir* Celse, l. III, c. 23.) On a supposé (et Fabricius trouve cette conjecture heureuse) que ce fut le mal dont Job fut frappé.

(554) Les anciens auteurs ecclésiastiques, à commencer par Papias dont Eusèbe (*Hist. ecclés.* l. III, ch. 39) rapporte le témoignage, disent que saint Matthieu rédigea son Evangile en hébreu, ou plutôt dans le dialecte syro-chaldaïque dont les Juifs faisaient alors usage. Ce texte n'est pas venu jusqu'à nous. Il fut altéré de bonne heure par les ébionites et les Nazaréens, ce qui fut cause qu'on le négligea et qu'on l'a laissé perdre. La version grecque faite sous les yeux des apôtres, selon saint Jérôme et saint Augustin, et approuvée par eux, tient la place de l'original.

E.se Deum nostra in terram sub imagine lapsum.
Munera certatim apportant; quæ protinus ipse
Vertit in excelsæ molis delubra, Tonanti
Sacra, sacerdotes, hymnos, ritumque perennem
Instituens; regem ac populum lustralibus undis
Lavit, et Æthiopes Christum diffudit in omnes.
Hyrthacus Ægyppo regi successit, et Euphron
Pellitur a regno; pedicas Ergina tetendit
Mattheo regique simul; nam virginis ora
Quæ fuerat sacrata Deo juveniliter arsit
Hyrthacus, et rapidos animo conceperat ignes.
Sed voto Matthæus erat contrarius; ore
Objurgans regem tetrico, violentia amoris
Hyrthacus impulsus, Matthæum obtruncat; amata
Vi potitur; tantum potuit Venus atque Cupido.

Il existe une composition dramatique d'un écrivain espagnol peu connu, Félipe Godinez; elle est intitulée: *San Mateo en Etiopia*, et elle se trouve dans le tome XXVIII, (publié en 1667) d'un recueil très-rare: *Comedias nuevas escogidas de los mejores ingenios.*

LITURGIE DE SAINT MATTHIEU,

à l'usage des éthiopiens.

Au nom du Père, † et du Fils, † et du Saint-Esprit, † Ainsi soit-il.

Le chœur chante : Alleluia.

Pour moi dans l'immensité de ta miséricorde, j'entrerai dans ta maison.

Je t'adorerai, dans ton saint temple, plein de ta crainte.

Je te confesserai, Seigneur, de tout mon cœur, parce que tu as exaucé les paroles de ma bouche.

Je chanterai tes louanges, en présence des anges, je t'adorerai dans ton saint temple.

Que tes prêtres revêtent la justice et que les saints soient dans l'exultation.

Tu m'arroseras, Seigneur, avec l'hyssope et je serai purifié, tu me laveras et je deviendrai plus blanc que la neige.

Lave-moi de plus en plus de mon iniquité et purifie-moi de mon péché.

Délivre ton serviteur des étrangers.

Il leur a donné le pain du ciel.

L'homme a mangé le pain des anges.

Je laverai mes mains avec les justes et j'entourerai ton autel, Seigneur.

Je l'ai entouré et j'ai immolé dans ton tabernacle l'hostie de la supplication.

Tu as préparé devant moi la table contre ceux qui me persécutent.

Tu as versé l'huile sur ma tête, et qu'il est brillant le calice qui m'enivre.

Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur.

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur; nous vous avons donné notre bénédiction de la maison du Seigneur.

Salut, Eglise sainte, notre mère, entourée de murailles et ornée de topazes; salut, Eglise, notre mère.

Tu es le vase d'or pur dans lequel est cachée la manne, tu es le tabernacle du pain, et tu es descendue du ciel, et tu donnes à tous la vie pour toujours.

—

Au nom du Père, † et du Fils, † du Saint-Esprit, † Ainsi soit-il.

Le prêtre dit d'abord les oraisons suivantes, pour l'Eglise, l'autel et leurs ornements.

Seigneur, notre Dieu, tu es seul saint, sanctifiant tout par ta puissance secrète. Et nous te supplions de daigner envoyer ton Esprit-Saint sur cette église, et sur cet autel et surtout ce qui sert à l'accomplissement des saints mystères. Bénis-les de nouveau, sanctifie-les et purifie-les de toute tache et de toute souillure, et qu'il ne reste en eux aucune marque d'impureté et aucun motif d'incrédulité; fais que pour cette église, toutes choses soient pures et saintes, de même que l'argent qui augmente sept fois de valeur après avoir été essayé, éprouvé et purifié par le feu. Fais que tout soit un mystère, au nom du Père, † du Fils † et du Saint-Esprit, † maintenant, et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

Cette oraison terminée, on revêt l'autel et on prépare tout pour le sacrifice. Le prêtre continue :

Seigneur, Seigneur Dieu, qui sondes tous les cœurs, qui manifeste ce qui est caché, qui connais tout et chaque chose en particulier, tu es saint, reposant sur les saints. Tu es le seul sans faute, pouvant effacer les péchés. Tu sais, Seigneur, que je suis indigne pour ce saint mystère qui procède de toi, que ma face ne devrait pas en approcher et que ma bouche est incapable de célébrer tes louanges et de te rendre grâces. Mais à cause seulement de l'infinité de tes miséricordes, pardonne-moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. Accorde-moi, donne-moi, (si dans ce moment j'obtiens miséricorde,) et envoie-moi, Seigneur, ta force afin que je je puisse dignement célébrer ces saints mystères, suivant la volonté et le désir de mon cœur. Que l'encens et cette oblation soient en bonne odeur en ta présence, et toi, Notre-Seigneur et notre Sauveur, Jésus-Christ, sois avec nous et bénis-nous; tu es celui qui efface nos péchés, tu éclaires notre âme, tu es notre vie, notre force et notre guide. Nous te rendons grâces jusqu'au pied de ton trône, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Oraison sur la patène.

Seigneur, notre Dieu, Jésus-Christ, qui as

(555) Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. II, p. 211, a publié en latin cette liturgie, laquelle se trouvait déjà dans le *Novum Testamentum æthiopice*, Romæ, 1548, p. 158. Notons en passant que ce Nouveau-Testament est un volume d'une rareté extrême et tellement difficile à trouver complet, que sur cinq exemplaires existant à Paris, pas un ne réunit les diverses parties qui doivent le composer. *Voir*, à ce sujet, des détails étendus dans le *Catalogue de la bibliothèque de M. Silvestre de Sacy*, par M. R. Merlin, 1842, t. I, p. 151 et 720.

étendu tes mains sur le bois de la sainte croix, étends-les aussi sur cette patène qui sert pour ton sacré corps, bénis-la en ce moment, sanctifie-la, purifie-la, pour la transsubstantiation de l'hostie en ton saint corps au milieu de cette Eglise sainte et apostolique, parce que toute gloire t'appartient ainsi qu'à ton Père céleste et à l'Esprit-Saint, source de vie, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Oraison sur le calice.

Seigneur, notre Dieu, Jésus-Christ, immortel, qui étant vraiment Dieu, t'es fait homme, sans te séparer jamais de ta divinité, qui as versé volontairement ton sang précieux pour une faible créature, fais qu'en ce moment, tes mains soient sur ce calice, † bénis-le, † sanctifie-le, † et purifie-le afin qu'il serve à la consécration de ton sang sacré, dans ton Eglise apostolique ; toute gloire t'appartient, ainsi qu'à ton Père très-bon et au Saint-Esprit, maintenant, et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Que ta bénédiction, la pureté et la joie soient à ceux qui recevront ton précieux sang. Ainsi soit-il.

Oraison sur la cuiller représentant la lance de la croix.

Seigneur, notre Dieu qui as daigné permettre à ton serviteur le prophète Isaïe, d'avoir les lèvres purifiées par le charbon ardent qu'un séraphin prit sur l'autel, afin qu'il pût soutenir son regard, accorde-nous, Père tout-puissant, Notre-Seigneur et notre Dieu, qui contiens toutes choses, que tes mains soient sur cette lance afin qu'elle serve dignement au sacrifice du corps et du sang précieux de ton Fils unique, Jésus-Christ, Notre-Seigneur et Dieu, notre Sauveur. Bénis-la en ce moment, † sanctifie-la et purifie-la ; † donne-lui la puissance et la gloire, ainsi qu'à cette coupe, car à toi appartient la gloire, ainsi qu'à ton Fils unique et à ton Esprit-Saint, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Que la vertu, † la bénédiction, † la sanctification, de la Sainte-Trinité, soit sur cette église dédiée à saint N. ; à toi la gloire, Seigneur, et à ton Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Oraison sur la boîte servant à recevoir l'hostie pour le sacrifice.

Seigneur notre Dieu, qui as ordonné sur le mont Sinaï à Moïse ton serviteur et ton prophète de réunir en un lieu les objets employés au service de l'autel, de l'arche et du sanctuaire dans ton tabernacle, étends maintenant, Seigneur notre Dieu tout-puissant, tes mains sur cette boîte, emplis-la de vertu, de force et de pureté et de la grâce de l'Esprit-Saint pour ta gloire, afin qu'elle serve dignement au corps de Notre-Seigneur, unique, notre Dieu et Jésus-Christ notre Sauveur, dans cette sainte Eglise apostolique. A toi la gloire, à ton Fils unique et à ton Esprit-Saint, maintenant, et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Que Dieu le Père nous donne la sanctification que nous pouvons recevoir et la rémission de nos péchés ; à lui appartiennent la louange et l'honneur, maintenant, et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Quand le prêtre offre l'hostie sur l'autel, il dit la prière suivante :

Seigneur notre Dieu, qui as accepté le sacrifice d'Abel dans le désert, celui de Noé sur l'autel, celui d'Abraham sur le haut de la montagne, celui d'Hélie sur le mont Carmel, celui de David, devant l'arche, celui d'Elisée et l'oblation de la pauvre veuve dans le temple saint, reçois ce sacrifice que je t'offre et que t'offrent en ton saint nom tous tes serviteurs et servantes, afin qu'il serve à la rémission de mes péchés et des leurs et, pour cette offrande que nous faisons, accorde la récompense que nous méritons dans ce siècle, dans la vie future et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il

Oraison que fait le diacre quand il verse le vin et l'eau dans le calice.

Vrai Christ, notre Dieu et Notre-Seigneur, qui as été convié aux noces de Cana en Galilée et les as bénis, qui as changé l'eau en vin, fais de même aujourd'hui et † bénis, † sanctifie, † purifie ce vin qui t'est offert afin qu'il soit la joie et la vie de notre âme et de notre corps et pour que le Père, le Fils et le Saint-Esprit soient en tout temps avec nous, parce que nous n'avons d'autres dieux que toi, Seigneur. Emplis-nous donc du vin de l'allégresse, du salut, de la joie, de la vie, de l'intelligence et de la résolution de l'Esprit-Saint, dans les siècles des sièces. Ainsi soit-il. † Que le Seigneur Dieu tout-puissant soit béni. † Que le Fils unique, Jésus-Christ, né de la Vierge Marie, soit béni. † Que l'Esprit Paraclet, notre Dieu, soit béni, car au Père, au Fils et au Saint-Esprit appartient la vraie force dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le diacre répète sur le calice l'oraison : Seigneur notre Dieu qui as accepté, etc., *comme ci-dessus à l'offrande de l'hostie*

Le prêtre dit en chantant et en élevant les mains de manière qu'elles ne dépassent pas la tête :

Père unique saint, Fils unique saint et Esprit unique saint.

Le peuple répond : Ainsi soit-il.

Le prêtre chantant dit :

Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples, louez-le tous, parce que sa miséricorde a été établie sur nous et que la vérité du Seigneur demeure éternellement. Gloire au Père, etc.

Le diacre : Levez-vous pour prier.

Le peuple : Que Dieu ait pitié de nous.

Le prêtre : La paix est avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre dit en action de grâces, l'oraison suivante :

Rendons grâces à notre bienfaiteur le Seigneur miséricordieux, au Père de Notre-Seigneur Dieu et notre Rédempteur Jésus-Christ, parce qu'il nous a protégés, secourus, gardés, recommandés, attirés à lui, reçus dans ses bras, fortifiés, et qu'il nous a fait vivre jusqu'à ce moment. Prions pour que notre Dieu tout-puissant nous conserve encore en ce saint jour et en paix.

Le diacre dit : Priez.

Le prêtre répond : Seigneur notre Dieu, Père bon et tout-puissant, Père de Notre-Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ, nous te louons par-dessus toute chose, pour toutes et dans toutes tes œuvres, parce que tu nous as protégés, secourus, gardés, recommandés, attirés à toi, reçus dans tes bras, fortifiés et que tu nous a fait vivre jusqu'à ce moment. Nous le demandons aussi à ta bonté, ô toi qui aime le genre humain.

Le diacre dit : Demandez et priez pour que le Seigneur nous épargne et nous fasse miséricorde et pour qu'il exauce la prière que lui adressent ses saints pour nous, pour qu'il nous rende dignes, comme il convient que nous le soyons, pour participer à ce saint sacrement, afin que nos péchés nous soient remis.

Le prêtre poursuit : Afin que nous passions, tout le temps de notre vie, ce saint jour en toute paix et dans ta crainte, éloigne et chasse loin de moi et de tout ce peuple et de ce saint lieu tout mauvais désir, toute tentation, toute œuvre de Satan; les conseils des hommes mauvais, les insultes secrètes et publiques de nos ennemis; donne-leur par nous tous les biens, selon leur avantage et utilité, car tu es celui qui nous a donné le pouvoir d'écraser le serpent et le scorpion et toute violence ennemie; ne nous induis point en tentation, mais affranchis-nous et délivre-nous de tout mal, par la grâce, la miséricorde et l'amour pour les hommes, de ton Fils unique Jésus-Christ Notre-Seigneur, Dieu et notre Rédempteur, avec lequel et avec le Saint-Esprit, gloire et puissance soient à toi, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Il dit, pour ceux qui offrent des presents :

Demandons de nouveau à Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur, notre Dieu et notre Rédempteur, Jésus-Christ pour ceux qui ont offert à l'Eglise sainte, unique et qui est au-dessus de toutes les autres, le sacrifice des premières dîmes qui sont une preuve et un témoignage de leurs actions de grâces, soit que cette offrande ait été abondante ou minime, secrète ou publique, possible ou impossible, que le Seigneur notre Dieu, qui donne l'Esprit-Saint, et en qui réside le pouvoir de toutes les bonnes œuvres, tienne à chacun compte de sa volonté.

Le diacre dit : Priez pour ceux qui ont apporté des présents

Le prêtre répond : Seigneur Dieu tout-puissant, nous te prions et nous te demandons pour ceux qui ont présenté leurs offrandes à l'Eglise sainte, unique et élevée au-dessus de toutes les autres, soit que ces offrandes aient été riches ou pauvres, faites en secret ou publiquement, volontaires ou impossibles, accepte la volonté de tous, et donne à chacun ta bénédiction pour récompense, par ton Fils unique avec lequel et conjointement avec le Saint-Esprit, gloire et puissance appartiennent, maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Oraison pour l'offrande sacrée.

O notre prince, Jésus-Christ, toi qui es d'une substance increée, qui es le Verbe pur, le Fils du Père et du Saint-Esprit, tu es le pain de vie descendant du ciel, qui, avant ta venue sur la terre, étais la figure de l'Agneau sans tâche pour la rédemption du monde, manifeste maintenant ta bonté sur le pain et le calice qui te sont offerts sur cet autel portatif. Bénis †, sanctifie †, purifie † et change ce pain en ta chair immaculée et ce vin en ton sang précieux. Que ce sacrifice soit ardent et qu'il te plaise; qu'il soit pour notre âme et notre corps un remède de salut, parce que tu es notre Roi, Christ, notre Dieu, nous te rendons grâces avec toutes les louanges, le respect et la gloire qui nous sont possibles, ainsi qu'à ton Père céleste, au Saint-Esprit, la source de la vie, maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le diacre : Fléchissez les genoux.

Le peuple : Nous nous prosternons devant toi, Seigneur, et nous te louons.

Le coadjuteur du prêtre dit ce qui suit:

Seigneur, Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique, Verbe de Dieu le Père, qui par ta passion nous as rendu le salut et la vie, qui as brisé tous les liens de nos péchés, qui as soufflé sur la face de tes saints disciples, tes ministres sans tache, en leur disant : « Recevez l'Esprit-Saint ; ceux à qui vous remettrez les péchés, les péchés sont remis et ils sont retenus à ceux à qui vous les aurez retenus. » Comme tu as accordé par ce pouvoir sacerdotal donné à tes apôtres qui sont ta sainte Eglise, la puissance de lier et d'absoudre en tout temps les péchés et les liens de nos iniquités, fais, Seigneur, nous en supplions ta bonté et ta clémence, ô toi qui aimes les hommes, fais que tes ministres nous absolvent, nous tes serviteurs, nos parents, frères, sœurs et amis et moi, pécheur, et tous ceux qui s'inclinent devant ta présence dans ce saint sacrifice. Dirige-nous, Seigneur, dans la voie de ta miséricorde, romps et brise tous les liens de nos péchés.

O Seigneur, si nous avons péché envers toi sciemment ou par ignorance, ou par malice du cœur, légèreté de l'esprit ou par inclination et souillure de la chair, par actions, paroles et intentions, épargne-nous, Seigneur, parce que tu connais notre faiblesse. O Sei-

gneur très-bon qui aimes tous les hommes, accorde-nous la rémission de nos péchés. † Bénis et † sanctifie, † purifie et parfume, absous-nous et rends-nous libres. Absous nos pontifes, nos princes et nos rois, patriarches, archevêques, évêques, prêtres, diacres, et nos ministres, et ton peuple, et nos parents, et nos frères. Souviens-toi, Seigneur, des princes, des pontifes, des rois, des patriarches, des archevêques, des évêques, des prêtres, des diacres et de tes ministres, de nos parents et de tous ceux qui dorment et reposent dans la vraie foi; remplis-nous de la crainte de ton nom, et apprends-nous à faire ta volonté. Que gloire et honneur te soient rendus dans les siècles des siècles, parce que tu en es le seul digne. Ainsi-soit-il.

Qu'en ce jour, tes ministres, le prêtre, le diacre, tous tes serviteurs, le peuple et moi, ton pauvre serviteur et pécheur, nous soyons absous au nom de la sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, de la bienheureuse Marie du second ciel, Mère de Dieu, de Michel, de Gabriel, de tous les archanges, des quatre-vingt-dix-neuf ordres des anges et des mille milliers de tes serviteurs dont nous ne pouvons dire les noms, et des quatre animaux, et des quatre-vingts vieillards et premiers saints Pères, des quinze prophètes et de leurs douze fils et des douze apôtres, de saint Jacques, évêque de Jérusalem, saint Paul, Timothée, Sylla, Barnabas, Titus, Philémon, Clément, des soixante-et-douze disciples et de leurs cinq cents compagnons, de saint Marc annonçant ta Divinité et des autres évangélistes, des trois cent dix-huit évêques qui, pour la défense de la foi, se sont réunis dans le synode de Nicée, des cent cinquante qui ont assisté au synode de Constantinople et des deux cents à celui d'Ephèse, de notre pontife Saviros, de Jean-Chrysostome, bouche d'or, de Cyrille, de Basile, de Théophile, d'Athanase, de Grégoire et de nos Pontifes Matthieu, Gabriel, Jean, Salama, Bartholomée, Isaac, Marc et de l'Eglise unique formée par les saints apôtres et par moi pécheur; soyez absous et remplis de la grâce pour la gloire et l'honneur du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Ici le prêtre fait connaître l'épacte, le nombre d'or, les fêtes mobiles et immobiles, les indulgences, les rites et les cérémonies du commencement à la fin, répand l'encens en mémoire des vivants et des morts et dit, en mettant l'encens dans l'encensoir cette prière : † Béni soit le Père tout-puissant, † béni soit Jésus-Christ, le Fils unique, † béni soit l'Esprit Paraclet à qui maintenant et toujours honneur et gloire soient rendus.

Encensant ensuite autour de l'autel, il dit : *Alleluia* au Père, *alleluia* au Fils, *alleluia* au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.

† O Dieu éternel! tu es avant et après, tu n'as ni commencement ni fin, tu es grand dans ta providence, puissant dans tes œuvres et prudent dans tes conseils (tout le prouve); nous te prions et supplions, Seigneur, qu'en ce jour tu sois avec nous, que tu nous révèles ta face; demeure avec nous, efface nos péchés et nos iniquités que nous avons commis volontairement et involontairement, sciemment et par ignorance, purifie notre cœur et sanctifie notre âme. Permets-nous d'approcher de toi, que cette oblation, ce sacrifice d'actions de grâces, cet encens spirituel arrive et s'élève jusqu'au trône de ta sainteté.

Lorsqu'il encense l'autel, il dit cette prière :

Souviens-toi, Seigneur, de ton Eglise unique, sainte, apostolique, de cette assemblée qui est la tienne depuis le commencement. Souviens-toi, Seigneur, de notre prince N. des pontifes, nos Pères, de nos patriarches, archevêques, évêques, prêtres, diacres et de tous ceux qui pratiquent la foi catholique. Souviens-toi, Seigneur, de notre roi N. et de tous les rois chrétiens, de nos parents, de tes serviteurs et servantes, de nos frères et sœurs, de tous les fidèles qui dorment et reposent avec le signe de la vraie foi. Souviens-toi, Seigneur, de nos congrégations et bénis-les.

Le diacre dit : Levez-vous pour prier.

Le prêtre : La paix soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit

Le prêtre, à haute voix, dit trois fois :

Adorons le Père, le Fils, le Saint-Esprit qui sont trois et un.

Le peuple répète trois fois la même prière.

Le prêtre répond :

Que la paix soit avec toi, sainte Eglise, demeure de la paix. Salut, Vierge Marie, Mère de Dieu, tu es l'encensoir d'or, qui porte le charbon ardent; béni soit celui qui du sanctuaire, a reçu ce charbon, parce que lui-même il est vraiment le Verbe de Dieu, qui remet les péchés et efface les fautes, qui est né de toi et qui s'est offert au Père comme un véritable encens et un précieux sacrifice. Nous t'adorons, Christ, ainsi que ton Père très-bon et miséricordieux et l'Esprit source de vie, parce que tu es venu et tu nous as délivrés.

Le peuple répète la même prière; ensuite le coadjuteur du prêtre continue la prière :

Seigneur d'intelligence, tu nous as fait connaître et manifesté la sagesse qui avant nous était inconnue; Seigneur, qui donnes les paroles de joie et d'allégresse à ceux qui annoncent la magnificence de ta vertu, tu es celui qui, dans la grandeur de sa bonté, a appelé Paul qui persécutait ton Eglise, et tu l'as établi comme un vase d'élection en ton royaume, tu l'as choisi pour ministre et prédicateur de ton Evangile et de ton règne.

O Christ, notre Dieu, le meilleur des amis des hommes, accorde-nous, nous t'en prions, la sagesse, l'intelligence, la science et l'entendement; sois sans cesse avec nous pour que nous sentions, comprenions, sachions et entendions l'Ecriture qui annonce ta sainteté, et qui est lue en ta présence. De même que tu as accordé à Paul cette faveur et l'as rendu digne d'une si grande grâce, fais aussi (nous t'en supplions) que nous en soyons dignes, afin que nous l'imitions, lui, le chef de la vie, que nous marchions dans sa voie,

bienheureuse volonté, afin qu'ils jugent dans la justice et la droiture, et qu'ils fassent paître tes peuples dans l'équité. Conserve aussi tous nos évêques, prêtres et diacres, qui sont dans la vraie foi et tous en conformité avec la sainte et unique Eglise, qui est la congrégation apostolique. Reçois, du haut de ton trône, comme un sacrifice de bonne odeur, les prières qu'ils t'adressent pour nous et pour tous tes peuples. Dissipe leurs ennemis et leurs adversaires, et briseles promptement sous leurs pieds. Pour eux, conserve-les dans la justice et la paix, et dans ta sainte Eglise.

Pour les assistants :

Et prions de nouveau Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur et notre Dieu, et notre Sauveur Jésus-Christ. Nous prions et sollicitons ta bonté, ô toi qui aimes les hommes : souviens-toi, Seigneur, de ceux qui sont ici réunis, et bénis-les.

Le diacre dit : Priez pour cette Eglise sainte et pour nous qui sommes réunis en elle.

Le peuple dit : Bénis notre réunion et conserve-la en paix.

Le diacre dit : Animés de la sagesse du Seigneur, dites et chantez l'oraison de la foi.

Le peuple dit : Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, le créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles, et en un Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et né du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, Dieu vrai de Dieu vrai. Engendré et non créé, consubstantiel au Père, par lequel toutes choses ont été faites. Qui pour nous hommes, et pour notre salut, est descendu des cieux. Et qui a été incarné du Saint-Esprit dans le sein de Marie vierge, et s'est fait homme; et il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate, et il a souffert et a été enseveli. Et il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures. Et il est monté au ciel,e st assis à la droite du Père. Et il viendra de nouveau dans sa gloire juger les vivants et les morts; c'est lui dont le règne n'aura pas de fin. Et au Saint-Esprit Seigneur et vivifiant, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et conglorifié avec le Père et le Fils. Qui a parlé par les prophètes. Et à son Eglise sainte, catholique et apostolique. Je confesse un seul baptême pour la rémission des péchés, et j'attends la résurrection des morts et la vie du siècle qui doit venir. Ainsi soit-il.

Le prêtre dit : Fais qu'ils ne soient jamais divisés devant toi, et qu'ils accomplissent sans négligence ta sainte et bienheureuse volonté. Fais d'eux une maison de prière, une maison de pureté, une maison d'abondance et de grâce, et accorde, Seigneur, cette faveur à nous tes serviteurs, et à ceux qui doivent nous succéder dans le siècle. Lève-toi, Seigneur notre Dieu, et que nos ennemis soient dissipés, et qu'ils fuient devant ta face, tous ceux qui haïssent ton nom saint et béni; mais que tes peuples soient bénis de mille milliers et encore de mille milliers de bénédictions, et qu'ils accomplissent toute ta volonté, par la grâce, la bonté et l'amour que ton Fils unique Seigneur Dieu, et que notre Sauveur Jésus-Christ a pour les hommes. Que gloire et puissance lui soient données ainsi qu'à toi et au Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Pour la paix :

Le Seigneur grand et éternel a créé l'homme sans tache et incorruptible. Mais la mort entra dès le commencement dans le monde par la haine du démon; toi, Seigneur, tu as brisé sa puissance par l'avénement de ton Fils unique, Seigneur Dieu, et de notre Sauveur Jésus-Christ, et tu as donné ta paix à toute la terre. C'est pourquoi les légions célestes te louent en disant : Gloire au Seigneur dans les cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Le diacre dit : Priez pour une paix parfaite, agréable, salutaire et apostolique; saluez-vous les uns les autres. Retirez-vous, vous qui ne voulez pas vivre en paix; mais vous, qui voulez la paix, embrassez-vous dans la plénitude de votre cœur : celui qui vit en paix se préserve du mal.

Le prêtre dit : Seigneur, que ta bonne volonté remplisse nos cœurs de ta paix, et purifie-nous de toute mauvaise pensée, de toute souillure, de tout souvenir des injures, de toute haine, et du souvenir des maux qui donnent la mort. O Seigneur, rends-nous dignes de nous saluer réciproquement d'un salut saint et sans tache, et de recevoir, sans reproche et sans la mort du péché, ton don céleste, c'est-à-dire ta grâce avec le Saint-Esprit.

Le peuple dit : Christ, notre Dieu, rends-nous dignes de te saluer un jour dans les cieux, et de te louer avec les chérubins et les séraphins, en disant : Saint, saint, saint tout-puissant, les cieux et la terre sont pleins de la sainteté de ta gloire.

Le prêtre dit : Que le Seigneur soit avec vous; le saint entre les saints; le saint entre les saints; le saint entre les saints. Nous te rendons grâces, Seigneur, par ton cher Fils unique, Seigneur Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, de ton Fils que tu nous as envoyé en ces derniers temps, qui nous a sauvés, rachetés, qui nous a annoncé ta parole, qui est ton Verbe, et par lequel tu as tout fait selon ta volonté.

Le diacre dit : Par notre bienheureux et saint patriarche, N. et par notre vénérable pontife, N., qui te louent dans leurs oraisons et prières, par Etienne, premier martyr; par Zacharie, prêtre; par Jean-Baptiste, par tous les saints martyrs qui ont obtenu le repos dans la foi de Jésus-Christ; par Matthieu, Marc, Luc et Jean évangélistes; par Marie, Mère de Dieu; par Simon, Pierre, André, Jacques, Jean, Philippe, Barthélemy, Thomas, Matthieu, Thadée, Nathanaël, Jacques d'Alphée et Mathias, apôtres; par Jac-

ques, apôtre, le frère de Notre-Seigneur; par les évêques de la sainte Jérusalem, par Paul, Timothée, Silas, Barnabé, Titus, Philémon, Clément, et par les soixante et douze disciples, et par leurs cinq cents compagnons, et par les trois cent dix-huit Pères de la foi orthodoxe, visite-nous et fais-nous participer à leurs prières; et avant tout souviens-toi de donner la paix à ton Eglise catholique et apostolique, que le Christ a fondée de son sang précieux; souviens-toi aussi de tous les patriarches, des archevêques, évêques, prêtres et diacres qui enseignent la parole conduisant à la vérité.

Le peuple dit : Aie pitié, Seigneur, des âmes de tes serviteurs et de tes servantes qui se sont nourris de ta chair, ont bu ton sang et se sont reposés dans ta foi.

Oraison pour la bénédiction.

O sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, bénis ton peuple chrétien par ta bénédiction céleste, et envoie-nous la grâce de l'Esprit-Saint. Ouvre-nous les portes de ta sainte Eglise à cause de ta miséricorde et de notre foi; confirme notre foi en la Trinité jusqu'à notre dernier soupir. O notre prince Jésus-Christ visite ton peuple dans ses infirmités, et guéris-le. Conduis nos pères et nos frères dans leurs voyages, et ramène-les à leurs foyers, avec le salut et la paix; bénis de ta grâce les vents du ciel et la pluie, et les fruits de la terre pour cette année; répands sur la face du monde la joie et les plaisirs, et assure-nous dans ta paix. Dispose les cœurs des rois justes à nous faire du bien; donne favorablement l'honneur aux princes de ta sainte Eglise, à chacun d'eux selon son mérite; rends-les agréables à la face des rois puissants; ô Seigneur, accorde le repos aux âmes de nos pères, de nos frères qui dorment et reposent dans la vraie foi, et bénis ceux qui préparent l'encens, les sacrifices, le vin, l'huile, le bourre, les vases, les livres, même les chaires, et tous les objets nécessaires à la sainte Eglise, afin que Jésus-Christ notre Dieu les récompense dans la céleste Jérusalem. Aie pitié de tous ceux qui se sont réunis à nous pour demander la miséricorde de notre Dieu Jésus-Christ, et sois, le jour du jugement, sans rigueur et sans sévérité pour ceux qui nous ont fait l'aumône. Délivre, Seigneur, à cause de l'immensité de ta miséricorde, toutes les âmes indigentes et affligées, ainsi que ceux qui sont retenus dans les prisons, la captivité, l'exil, la servitude, ou employés à de durs travaux; souviens-toi, Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le royaume des cieux, de tous ceux qui nous ont demandé de ne pas les oublier. O Seigneur, délivre ton peuple et bénis ton héritage; nourris-le et fais-le prospérer jusqu'à la fin; conserve-le sans cesse dans la foi orthodoxe et dans la gloire; qu'il soit embrasé d'une ineffable et incompréhensible charité par les prières et l'intercession de notre reine sainte et immaculée, la Vierge Marie, par les prières des archanges resplendissants, Michel et Gabriel, Raphael et Uriel, et des quatre animaux sans chair, et des quatre-vingts vieillards du ciel, et de nos pères les saints patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, et de tous les anciens pères vertueux, et des quinze prophètes nos pères, de saint Jean-Baptiste, des quatorze mille enfants de Bethléem, de nos douze pères, les princes apôtres, des soixante et douze disciples et de leurs cinq cents compagnons, des trois enfants, Ananias, Azarias et Misaël, de saint Marc, évangéliste et martyr; de saint Etienne, archidiacre, premier martyr; de saint Georges, l'étoile de l'honneur; de Théodore, Banadlius, de Claude, de Minas, l'élu; de Cosme et Damien, et de nos Pères les princes évêques qui, au nombre de trois cent dix-huit, assistèrent au synode de Nicée; des cent cinquante qui furent présents à celui de Constantinople, des deux cents qui vinrent à celui d'Ephèse et de Tecla Aimanot, dont nous demandons et pour toujours, les prières, les bénédictions, l'assistance et la protection. Ainsi soit-il. Donne à leurs âmes le repos et aie pitié d'eux : car c'est pour cela que tu as envoyé du ciel ton Fils dans le sein de la Vierge.

Le diacre dit : Vous qui êtes assis, levez-vous.

Le prêtre dit : Dans lequel il a été porté, où il s'est fait chair, et a été manifesté par l'Esprit-Saint dans sa Nativité.

Le diacre dit : Regardez du côté de l'Orient.

Le prêtre dit : Devant toi se tiennent mille milliers d'anges et leurs chefs.

Le diacre dit : Regardons.

Le prêtre dit : Regardons aussi les créatures honorées ayant six ailes, les séraphins et les chérubins qui se voilent la face avec deux ailes, qui se couvrent les pieds avec deux autres, et se servent des deux qui leur restent pour se transporter d'un bout de l'univers à l'autre; et comme ils te sanctifient et te louent sans cesse, Seigneur reçois de nous aussi les saintes prières que nous faisons, nous qui disons avec assiduité : Saint.

Le diacre dit : Dites.

Le peuple dit : Saint, saint, saint, le Seigneur Sabaoth; les cieux et la terre sont entièrement remplis de la sainteté de ta gloire.

Le prêtre dit : Les cieux et la terre sont véritablement pleins de la sainteté de ta gloire, par Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Ton Fils saint est venu de la Vierge afin qu'il accomplît ta volonté, afin qu'il te préparât un peuple saint.

Le peuple dit : Seigneur, agis selon ta miséricorde et non selon nos péchés.

Le prêtre dit : Il a étendu ses mains sur les faibles, et il s'est fait faible pour guérir les faibles qui espèrent en lui. Mais il s'est livré à la faiblesse par la volonté pour détruire la mort, briser les liens du démon, fouler l'enfer sous ses pieds, diriger les hommes de bien, rétablir l'ordre et manifester sa résurrection. Dans la nuit où il

a été livré, il a pris le pain dans ses mains pures, saintes et divines, a levé les yeux au ciel vers toi, son Père, a rendu grâces, † l'a béni, † sanctifié, † et l'a donné à ses disciples, en disant : « Recevez et mangez-en tous : ceci est mon corps qui sera livré pour vous pour la rémission des péchés. » Ainsi soit-il.

Le peuple dit : Ainsi soit-il, ainsi soit-il, ainsi soit-il; nous croyons et nous confessons et nous te louons, ô Seigneur notre Dieu. Ceci est vraiment ton corps.

Le prêtre dit : De même prenant le calice et rendant grâces, † il le bénit, † il le sanctifia, † et il leur dit : « Recevez et buvez-en tous; c'est le calice de mon sang qui sera répandu pour vous et pour la rédemption de plusieurs. » Ainsi soit-il.

Le peuple dit : Ainsi soit-il, ainsi soit-il, ainsi soit-il; nous croyons et nous confessons, et nous te louons, ô Seigneur notre Dieu; c'est vraiment ton sang.

Le prêtre dit : Toutes les fois que vous ferez cela, vous le ferez en mémoire de moi.

Le peuple dit : Nous confessons ta mort, Seigneur, et ta sainte résurrection; nous croyons à ton ascension et à ton second avénement; nous te prions, Seigneur notre Dieu; nous croyons que ces choses sont vraies.

Le prêtre dit : Nous nous souvenons maintenant de ta mort et de ta résurrection; nous t'offrons ce pain et ce calice, nous te rendons grâces, parce que par ce sacrifice tu nous as faits dignes de nous tenir en ta présence et d'accomplir devant toi le devoir sacerdotal. Nous te prions, Seigneur, et nous te supplions avec instance, afin que tu envoies ton Esprit-Saint sur ce pain et ce calice qui sont le corps et le sang de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Accorde également, à tous ceux qui y prendront part, que cette participation les sanctifie et leur donne la plénitude de l'Esprit-Saint pour les fortifier dans la foi, afin qu'ils te sanctifient et te louent par Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et avec le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le diacre dit : Nous te demandons, Seigneur notre Dieu, de tout cœur, de nous accorder la bonne union de ton Esprit-Saint.

Le prêtre continue : Accorde-nous d'être unis en ton Saint-Esprit, et guéris-nous par ce sacrifice afin que nous soyons sauvés en toi, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Que le nom du Seigneur soit béni, et béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, et que son nom glorieux soit béni; que cela soit, que cela soit, que cela soit.

Le peuple dit : Que le nom du Seigneur soit béni, et béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, et que son nom glorieux soit béni; que cela soit, que cela soit, que cela soit.

Le prêtre dit : Seigneur, envoie-nous la grâce de ton Esprit-Saint.

Le diacre dit : Levez-vous pour prier.

A l'oraison de la fraction (*du pain*), *le prêtre dit :*

Je te confesse, Seigneur, mon Dieu tout-puissant, qui es assis au-devant du trône des chérubins, qui habites au-dessus des cieux, qui es loué par les humbles, et qui dans ta splendeur n'as pas oublié le monde, et nous as manifesté le mystère caché dans la croix. Quel est le Dieu miséricordieux, et saint comme toi? Tu ne nous as pas retiré le pouvoir que tu as donné à tes disciples, te servant d'un cœur pur et sincère, et t'offrant le sacrifice d'agréable odeur, par Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ à qui, avec toi et avec le Saint-Esprit, grâces, honneur et gloire sont rendus dans les siècles des siècles.

Le diacre dit : Vous qui êtes ici présents, inclinez vos têtes.

Le prêtre dit : Seigneur qui habites audessus des chérubins, qui daignes avoir égard à ton peuple et à ton héritage, bénis tes serviteurs et tes servantes, et leurs fils; accorde une part à ceux qui s'approchent de cette table miraculeuse, pour la purification de leurs cœurs, la rémission de leurs péchés, leur union à l'Esprit-Saint, le salut de leurs âmes et de leurs corps, et l'héritage du royaume des cieux, dans l'honneur et la vérité à qui, ainsi qu'à toi avec lui, et avec le Saint-Esprit, louange et gloire soient données maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le sous-diacre dit avec le peuple :

Les armées des anges du Sauveur du monde se tiennent en sa présence et disent les merveilles du corps et du sang de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Présentons-nous à lui et révérons-le avec foi.

Le diacre dit : Adorez Dieu avec crainte.

Le prêtre dit : Seigneur, Dieu tout-puissant, salut de notre âme et de notre corps, qui, par la bouche de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, as dit à Pierre, notre Père : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'élèverai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle pour la renverser, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; celui que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel, et celui que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel; » que tes serviteurs et tes servantes soient déliés par la bouche de la sainte Trinité, et aussi par ma bouche, moi, ton serviteur pécheur et plein de fautes. Seigneur notre Dieu, qui effaces les péchés du monde, ne rejette pas le repentir de tes serviteurs et de tes servantes; fais lever sur eux la lumière de la vie; délivre-les de leurs péchés, parce que tu es miséricordieux et que tu as compassion de nous, Seigneur notre Dieu, toi qui es inaccessible à la colère, qui abondes en miséricorde et qui es vraiment juste. Quand nous péchons, Seigneur, ou par pensée, ou par parole, ou par action, pardonne-nous, préserve-nous, et aie pitié de nous, parce que tu es miséricordieux et que tu aimes les hommes. Seigneur notre Dieu, délie-nous

tous, délie tous tes peuples; délie, Seigneur, notre Souverain Pontife N. et notre saint et bienheureux prélat N., et tous les pontifes, évêques, prêtres et diacres; protége-les et conserve-les dans la justice et la paix pendant de longues années et de nombreux jours. Délie, Seigneur, notre roi Claude du lien de ses péchés; souviens-toi, Seigneur, de tous ceux qui dorment et reposent dans la foi du Christ; place leurs âmes dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; délivre-les de toutes leurs fautes, des malédictions, de toutes les occasions de nier la vérité, de tout parjure, de la communion des infidèles, des gentils et des hérétiques. Donne-nous la connaissance et la force de fuir les œuvres du démon; fais que nous accomplissions ta volonté dans tous les temps; inscris nos noms dans le royaume des cieux, et réunis-nous avec tous les saints et martyrs par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, à qui, et à toi et au Saint-Esprit, gloire et puissance appartiennent maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le diacre dit : Recueillons-nous.

Le prêtre : Donnez aux saints ce qui est saint.

Le peuple dit : Un est le Père saint, un est le Fils saint, un est l'Esprit-Saint.

Le prêtre dit : Que le Seigneur soit avec vous.

Le peuple dit : Et avec ton Esprit.

Le prêtre, élevant le sacrement, dit à haute voix :

Seigneur Jésus-Christ, aie pitié de nous; Seigneur Jésus-Christ, aie pitié de nous; Seigneur Jésus-Christ, aie pitié de nous.

Le peuple répète les mêmes paroles.

Le prêtre dit : Priez, vous qui êtes repentants; humiliez-vous et levez-vous pour l'adoration. Que la paix soit avec vous tous.

Le peuple dit : Et avec ton Esprit.

Le prêtre dit : Ceci est le corps saint, vénérable et vivifiant de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui a été donné pour la rémission des péchés et procurer la vie éternelle à ceux qui le reçoivent dignement. Ainsi soit-il.

Ceci est le sang de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, saint, vénérable et vivifiant, qui a été donné pour la rémission des péchés et pour procurer la vie éternelle à ceux qui le reçoivent dignement. Ainsi soit-il.

Ceci est vraiment le corps, ceci est vraiment le sang d'Emmanuel, notre Dieu. Ainsi soit-il.

Je le crois, je le crois, je le crois, dès ce moment et pour toujours. Ainsi soit-il.

Ceci est le corps, ceci est le sang de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qu'il a pris dans le sein de la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, qu'il a uni à sa divinité sans mélange et sans lien naturel, sans séparation ou mutation de la Divinité; ce qu'il a prouvé abondamment au temps de Ponce Pilate, lorsqu'il s'est livré pour nous sur le bois saint de la croix. Ainsi soit-il.

Je crois, je crois, je crois que la Divinité n'est pas séparée de l'humanité ni pendant une heure, ni pendant un seul instant, mais qu'il s'est donné à nous pour notre salut et la rémission de nos péchés, et pour procurer la vie éternelle à tous ceux qui le reçoivent dans la vérité. Ainsi soit-il.

Je crois, je crois, je crois dès ce moment et pour toujours : c'est la doctrine de celui qui est digne de tout honneur, gloire et respect.

Ici il prend le corps et le sang, et, donnant à communier de la même hostie aux ministres du sacrifice, il dit :

Ceci est le corps, etc.

Le diacre dit : Priez pour nous et pour tous les peuples chrétiens, et souvenez-vous de ceux qui se sont recommandés à votre souvenir. Louez et chantez en paix et dans l'amour de Jésus-Christ.

Pendant que le sacrement est administré au peuple, les chantres récitent quelques vers composés en l'honneur du sacrifice et des saints dont on célèbre la fête, et le peuple les répète en chantant.

Le prêtre dit : Ceux que tu as appelés, Seigneur, et que tu as sanctifiés, donne-leur une part dans ton choix; fortifie-les dans ton amour, et conserve-les dans ta sanctification par le Christ, ton Fils unique, à qui gloire et honneur soient rendus, ainsi qu'à toi avec lui et avec l'Esprit-Saint, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Seigneur, qui as donné à tes serviteurs la lumière éternelle de la vie et la force, qui les as protégés pendant de nombreux jours passés dans la paix, bénis-les encore en ce jour dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui gloire et honneur sont dus, ainsi qu'à toi avec lui et avec l'Esprit-Saint, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le diacre dit : Rendons grâces au Seigneur; nous avons reçu son saint corps, qui est la moelle vivifiant l'âme. Honorons le Seigneur notre Dieu. Nous avons reçu son saint corps et son vénérable sang : ceci est le corps du Christ, et rendons-lui grâces de ce que nous avons été jugés dignes de participer à ce mystère saint, et qui mérite notre vénération.

Le prêtre dit : Je te glorifierai, mon Roi et mon Dieu, et je bénirai ton nom dans le siècle et dans les siècles des siècles.

Le peuple dit à haute voix : Notre Père qui es aux cieux, ne nous induis pas, Seigneur, en tentation.

Le prêtre dit : Je te bénirai tous les jours et je louerai ton nom dans les siècles des siècles.

Le peuple dit de nouveau : Notre Père qui es aux cieux, ne nous induis point en tentation.

Le prêtre dit : Ma bouche célébrera la louange du Seigneur, et toute chair bénira son saint nom dans le siècle et dans le siècle du siècle.

Le peuple dit encore : Notre Père, etc., comme ci-dessus.

Le prêtre dit : Seigneur qui diriges nos âmes, chef des saints et honneur des justes, donne-nous les yeux de la sagesse, pour te voir sans cesse, et des oreilles qui n'entendent que toi, puisque tu as rassasié notre âme de ta grâce. Crée en nous un cœur pur, Seigneur, afin que nous comprenions ta grandeur, ta pureté et ton amour pour les hommes; que ta volonté se fasse sur notre âme, et donne-nous un esprit chaste et droit, à nous tes humbles serviteurs qui avons reçu ton corps et ton sang et qui faisons partie de ton royaume, Seigneur. Gloire et bénédiction soient au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Seigneur notre Dieu, lumière éternelle, jette un regard sur tes serviteurs et tes servantes, mets dans nos cœurs le germe de la crainte de ton nom, et accepte ceux qui ont reçu ton corps et ton sang, afin qu'ils te sanctifient et te bénissent. Établis ta demeure parmi ces peuples qui sont à toi, qui se prosternent devant toi, hommes, femmes et enfants. Réunis-nous à eux, protége-nous, conserve-nous, et gouverne-nous par la puissance des chefs de tes anges. Délivre-nous des mauvaises œuvres, procure-nous les bonnes actions, par le Christ, ton Fils unique, à qui sont l'honneur et la gloire, ainsi qu'à toi avec lui et avec le Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Tout le peuple dit en mangeant : Saint, saint, saint, Dieu en trois personnes, ineffable; fais que nous recevions la vie par ce corps et non notre jugement; fais-nous fructifier selon ta bonne volonté; que nos fruits se manifestent dans ta gloire, donne-nous la vie en toi, afin que nous accomplissions ta volonté. Nous t'invoquons avec foi. Père, nous demandons d'avoir part à ton royaume et que tu nous sanctifies, parce que tu es fort et digne de louange et de gloire. Gloire te soit rendue dans les siècles des siècles.

Le diacre dit : Inclinez vos têtes devant le Seigneur éternel afin qu'il vous bénisse par la main du prêtre, son serviteur.

Le peuple dit : Ainsi soit-il. Que le Seigneur nous bénisse, nous, ses serviteurs. Que la rémission de nos péchés nous donne le pain, à nous qui avons reçu le saint corps et le sang précieux. Accorde-nous de combattre avec force toutes les attaques de l'ennemi. La bénédiction de ta main sainte est pleine de miséricorde, nous mettons tous en elle notre espérance. Sépare-nous des mauvaises œuvres et attache-nous aux bonnes; béni soit celui qui nous a donné son *saint* corps et son précieux sang. Nous avons reçu la grâce, et nous avons trouvé la vie par la vertu de la croix de Jésus-Christ. Nous te rendons grâces, puisque nous avons reçu l'Esprit-Saint. Gloire soit au Seigneur, qui nous a donné son corps saint et son sang précieux. Gloire soit à la divine Marie, qui est notre gloire et la source de ce sacrifice.

Fin du canon de nos Pères les apôtres. Que leurs prières et leur bénédiction soient avec nous. Ainsi soit-il.

MELCHISÉDECH.

Ce patriarche célèbre, mais dont l'histoire est assez obscure a été l'objet de récits apocryphes.

Saint Athanase (édit. de Montfaucon, t. III, p. 239) rapporte à son égard des traditions conçues en ces termes :

« Il y avait autrefois une reine qui s'appelait Salem et qui régnait dans la ville du même nom. Elle engendra Salaad, Salaad engendra Melchi, Melchi eut une épouse qui se nommait aussi Salem. Et elle engendra deux fils, l'un s'appela Melchi et l'autre Melchisédech. Leur père était un Grec, infidèle et offrant des sacrifices aux idoles. Le temps propice pour sacrifier aux idoles était venu, et le roi Melchi dit à son fils Melchisédech : « Prends avec toi des serviteurs et va à l'étable, et amène-moi sept veaux afin que nous les immolions aux dieux. » Melchisédech partit, mais une pensée divine le frappa, et ayant levé les yeux au ciel, il voyait le soleil, et il considérait la lune et les étoiles, et méditant à cet égard, il disait : « Qui est-ce qui a fait le ciel, et la terre, et la mer et les astres? C'est à celui qui les a créés qu'il faut immoler des victimes. Les signes du ciel me donnent la certitude que le créateur des corps célestes n'est sujet ni à la corruption, ni à la décadence; c'est lui qui est le seul Dieu véritable, et les blasphèmes du cœur ne lui sont pas cachés. Je reviendrai donc vers mon père et je lui ferai part de mon opinion, peut-être écoutera-t-il mes paroles? » Melchisédech revint donc sans avoir fait ce qui lui avait été commandé. Quand son père le vit, il dit: « Où sont les veaux? » Melchisédech répondit: « Ne t'irrite pas contre moi, ô mon père, mais écoute-moi. » Le roi lui répondit : « Qu'est-ce que tu as à dire? dis-le tout de suite. » Melchisédech répondit : « Renonce au sacrifice que tu avais préparé et ne l'offre pas à ces dieux, car ils ne me paraissent point des êtres divins, mais offrons un sacrifice à celui qui est au haut des cieux, et qui les gouverne. C'est lui qui est le Dieu des dieux. » Son père irrité répondit : « Va et fais ce que je t'ai dit, si tu veux vivre. » Et Melchisédech étant retourné vers l'étable, le roi Melchi alla vers sa femme Salem et lui dit : « Je ferai un sacrifice de l'un de tes fils. » Ayant entendu ces paroles, Salem pleura amèrement, parce qu'elle savait que le roi ferait mourir Melchisédech qui avait condamné le sacrifice offert aux idoles, et la reine dit en gémissant : « Hélas! j'ai souffert et j'ai enfanté en vain. » Le roi l'entendant, lui dit : « Ne pleure pas, mais tirons au sort,

et si le sort m'est favorable, je choisirai celui de nos fils que je voudrai pour l'offrir en sacrifice à nos dieux; si le sort t'est propice, tu choisiras celui que tu voudras et tu le garderas. » Ils tirèrent au sort, et la reine ayant eu l'avantage, choisit Melchisédech qu'elle aimait. Le roi prit son autre fils et l'orna pour le sacrifice. Melchisédech revint sur ces entrefaites et amena sept veaux. Le roi conduisit au temple des idoles le fils que le sort avait désigné, et il y avait dans le temple cinq cent trois enfants qui avaient été amenés par leurs pères et d'autres par leurs mères, et des bœufs et des brebis innombrables, et tout était prêt pour le sacrifice. Mais Salem, mère de Melchisédech, était assise en sa maison, et elle poussait de grands cris, et elle dit à Melchisédech : « Est-ce que tu ne pleures pas ton frère qui, après que nous en avons pris tant de soin, est mené à la mort? » Et Melchisédech pleura et il dit à sa mère : « J'irai invoquer le Seigneur, » et se levant, il monta sur le mont Thabor, et sa mère se levant, entra dans le temple des idoles pour voir son fils avant qu'il ne fût mis à mort. Et Melchisédech, étant parvenu au sommet du Thabor, fléchit les genoux et dit : « Mon Dieu, Seigneur de toutes choses, créateur du ciel et de la terre, toi que j'adore comme le seul Dieu véritable, exauce-moi à cette heure; ordonne que tous ceux qui assistent au sacrifice de mon frère soient engloutis par la terre qui s'entr'ouvre comme l'enfer pour les dévorer. » Dieu écouta la prière de Melchisédech, et aussitôt la terre s'ouvrit, et elle engloutit tous les assistants et toute la suite de Melchi, avec la ville entière de Salem; il n'en resta pas un homme, pas un autel, pas un temple, pas un animal, pas une créature quelconque, mais tout fut englouti. Melchisédech descendit de la montagne du Thabor, et voyant ce que Dieu avait accompli, il fut saisi d'effroi et retourna à la montagne, et il se retira dans une forêt épaisse où il resta sept ans, nu depuis le ventre jusqu'aux reins, et son dos s'endurcit comme la coquille d'un limaçon. Il se nourrissait de végétaux, et il avait pour boisson la rosée qu'il léchait. Et au bout de sept ans, une voix appela Abraham, disant : « Abraham, Abraham, » et Abraham répondit : « Seigneur. » Et la voix dit : « Prends ton âne et charge-le d'habits somptueux, et monte sur le mont Thabor, et crie à trois reprises : Homme de Dieu, et il sortira du bois un homme d'un aspect sauvage. Ne crains rien de lui, mais lorsque ses cheveux et ses ongles seront coupés, revêts-le des habits que tu auras apportés, et qu'il te bénisse. » Et Abraham exécuta les ordres du Seigneur, et ayant gravi le mont Thabor, il pénétra dans une forêt très-épaisse, et il cria trois fois : « Homme de Dieu. » Alors Melchisédech sortit, et à son aspect Abraham fut épouvanté. Mais Melchisédech lui dit : « Ne crains rien, mais dis-moi qui tu es et qui tu cherches. » Abraham lui répondit : « Le Seigneur m'a ordonné de te couper les cheveux et de te revêtir d'habits précieux, et de te demander ta bénédiction. » Et Melchisédech lui répondit : « Exécute les ordres du Seigneur. » Et Abraham fit ce que le Seigneur lui avait prescrit. Et Melchisédech descendit de la montagne du Thabor, et il bénit Abraham, disant : « Sois béni par le Dieu Très-Haut, et ton nom sera appelé parfait dans la postérité : » et la voix se faisant derechef entendre, Abraham demanda : « Que me veux-tu, Seigneur? » Et le Seigneur dit : « Comme il ne reste sur la terre personne de la famille de Melchisédech, il sera appelé sans père, sans mère, sans famille, n'ayant ni le commencement de ses jours, ni la fin de sa vie. Il a été comparé au Fils de Dieu, et il demeure prêtre dans l'éternité, et je l'ai chéri comme j'ai chéri mon Fils bien-aimé, parce qu'il a observé mes préceptes et qu'il doit les observer à jamais. Comme personne ne connaît sa famille, ni son père ni sa mère, il est représenté comme n'ayant ni père, ni mère, ni famille, et parce qu'il a plu à Dieu, il demeurera prêtre à jamais. » Et Melchisédech étant venu au-devant d'Abraham, lorsqu'il retournait vainqueur des rois, lui donna du pain et du vin, ainsi qu'à sa suite composée de quarante-huit personnes. Et aujourd'hui, on le regarde encore comme semblable au Fils de Dieu, mais non selon la grâce; il fut le premier type de l'offrande d'un sacrifice non sanglant et de la sainte oblation. C'est pourquoi le Seigneur a dit : *Tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech* (556); parce qu'il fut le type de l'offrande sainte qu'il présenta à Abraham et à ses trois cent dix-huit compagnons. Et les saints Pères, réunis dans la ville de Nicée, qui nous ont confirmé la vraie foi, se trouvèrent réunis en un nombre égal à celui des compagnons d'Abraham, c'est-à-dire trois cent dix-huit saints évêques. »

D'après quelques rabbins, Melchisédech serait l'auteur de divers psaumes, entre autres du CIX : *Dixit Dominus Domino meo.* On peut consulter Fabricius (*Codex pseudepigr. Vet. Test.*, t. I, p. 329) au sujet de diverses opinions singulières relatives à Melchisédech et pour l'indication des auteurs qui ont écrit touchant ce patriarche; huit auteurs allemands ou hollandais, Dannhauer, Hamel, Steenhuysen, Rein, Gaillard, Bauer, Celsius, Sandyk, ont composé, à cet égard, de 1635 à 1737, des dissertations qui sont énumérées dans la *Bibliographie biographique* de M. OEttinger, col. 1183.

Parmi les opinions étranges émises au sujet de ce patriarche, on peut signaler celles de Jacques Auzoles Lapeire qui publia à Paris, en 1621, un traité de 214 pages pour établir que « Melchisédech est encores aujourd'hui vivant en corps et en âme, bien qu'il y aye plus de trois mille sept cents ans qu'il donna sa bénédiction à Abraham. » Ainsi s'énonce le titre de cet ouvrage dont l'auteur, s'appuyant sur des textes

(556) *Psal.* CIX, 4.

dont il force le sens, veut prouver que Melchisédech n'avait eu ni père ni mère, mais qu'il « avait été procréé par nouvelle création ou par quelque façon extraordinaire à nous incogneüe et à nous ininterprétable, » et que ce patriarche était Enoch « qui avait pu sortir du paradis terrestre et changer de nom. »

D'après cet auteur, Melchisédech avait été créé avant Adam et il était d'une race céleste bien supérieure à celle qui réside sur la terre.

On jugea inutile de réfuter sérieusement de semblables paradoxes.

Dom Calmet a placé dans ses *Discours et dissertations sur le Nouveau Testament*, 1705, in-8°, t. II, p. 259-283, une longue dissertation sur Melchisédech; il fait connaître les diverses opinions émises au sujet de ce patriarche peu connu; il signale, entre autres opinions bizarres, celle qui prétendait que Melchisédech n'était que le patriarche Enoch, et celle d'après laquelle les trois mages étaient Enoch, Melchisédech et Elie.

MÉLITON (557).

(*Livre du passage de la très-sainte Vierge Mère de Dieu.*)

CHAPITRE PREMIER.

Méliton, serviteur de Jésus-Christ, évêque de l'Eglise de Sardes, à nos vénérables frères dans le Seigneur établis à Laodicée, salut et paix. Je me suis souvent souvenu d'avoir écrit au sujet d'un certain Leucius qui a eu avec nous des rapports avec les apôtres, mais qui, entraîné par sa témérité et par ses opinions personnelles et s'écartant de la voie de la justice, a inséré dans ses livres beaucoup de choses au sujet des actions des apôtres, disant des choses vraies à l'égard de leurs vertus, mais avançant beaucoup de mensonges au sujet de leur doctrine, affirmant qu'ils avaient enseigné ce qu'ils n'avaient jamais dit, et établissant des assertions détestables comme étant leurs paroles. Il ne s'en est pas tenu là, et il a raconté le passage de la bienheureuse Marie, toujours vierge, Mère de Dieu, d'une façon tellement impie qu'il est interdit dans l'Eglise de Dieu, non-seulement de lire son livre mais encore de l'entendre. Vous nous demandez ce que nous avons appris de l'apôtre Jean; nous l'écrivons avec simplicité et nous l'adressons à votre fraternité, croyant, non aux dogmes que répandent les hérétiques, mais au Père dans le Fils, au Fils dans le Père, à la personne restant triple dans la divinité et la substance non divisée; nous ne croyons pas qu'il y ait deux natures dans l'homme, une bonne et une mauvaise, mais nous croyons qu'il y a une seule nature bonne, créée par le Dieu bon, corrompue par la faute commise par la ruse du serpent, et réparée par la grâce de Jésus-Christ (558).

(557) Saint Méliton, évêque de Sardes, vivait sous le règne de Marc-Aurèle; il adressa à ce prince une *Apologie* des Chrétiens; il n'en reste plus que quelques passages. L'Eglise célèbre le 1er avril la fête de ce saint prélat; la date de sa mort est inconnue. On trouve des fragments de ses nombreux ouvrages aujourd'hui perdus dans le t. II du recueil publié par le P. Halloix, de la Société de Jésus: *Scriptores Ecclesiæ Orientalis*.

Voir aussi les *Acta Sanctorum*, t. I, avril, p. 11; Cave, *Historia scriptorum ecclesiasticorum*, t. I, p. 71; Du Pin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 55; la dissertation de C. Woog, *De Melitone Sardium in Asia episcopo*, Leipzig, 1744, in-4°; Noël Alexandre, *Histor. eccles.*, t. III, p. 298, 302, et N. Le Nourry, *Apparatus ad Bibliothecam Patrum*, p. 556-558.

Margarin de la Bigne, qui a inséré dans sa *Bibliotheca Patrum*, l'ouvrage que nous allons traduire, s'exprime ainsi: « Injecit mihi scrupulum initio, Gelasii P. M. decretum, ac deinde me permovebat Venerabilis Bedæ censura, ut S. Melitonis libellum hunc *de Virginis Deiparæ transitu* ex hac bibliotheca expurgarem: quod ille quidem (DD. Hieronymum et Augustinum opinor secutus) non indicato auctore libellum *De Mariæ transitu*, inter apocrypha scripta rejiceret; hic vero, ex apostolicorum *Actuum historia*, inscitiæ mendaciique damnaret nominatim; quia nonnullos novi, inquit, præfato volumini contra auctoritatem B. Lucæ incauta temeritate præbere assensum. At cum dici possit permulta eo decreto rejecta tolerari ab Ecclesia magnoque commodo perlegi a theologis, ac forte etiam non hujus libri damnari doctrinam, sed ementitum esse auctoris nomen, designari tantum. Quod vero ad Venerabilis Bedæ censuram attinet, cum nullus in hoc libello sit lapsus ille, ex quo totum illius corpus infamat (hujus enim historiæ tempus, non in secundum, sed in vicesimum secundum annum a Christi in cœlos Ascensu rejicit) ac proinde non hunc reprehendi, sed forte illum alterum, in quam D. Joanni evangelistæ ascriptum, se incidisse, aut Jacobus, archiepiscopus Genuensis, suspicio sit; facile persuasit mihi antiqua multorum Latinorum, in sanctis-imam Deiparam pietas, ut historiam hanc de illius transitu sancto Melitoni Sardium episcopo, a Trithemio attributam (adjectis Græcorum Patrum testimoniis quibus ejus fides magis ac magis constat) legendi studiosis, in hac Bibliotheca proponerem amplectendam. »

Le livre en question se rencontre aussi dans la *Bibliotheca Patrum*, édition de Lyon, t. II, part. I, p. 211-216, et la *Bibliotheca Patrum concionatoria* du P. Fr. Combéfis, Paris, 1662, 8 vol. in-folio, t. VII, p. 643. C'est d'après lui que Grégoire de Tours a raconté ce qu'il dit dans son traité *De miraculis*, l. I, c. 4, au sujet de la mort et de la résurrection de Marie. Il ne faudrait pas, se laissant tromper par le titre, ranger dans la classe des livres apocryphes un ouvrage publié en Hollande en 1662 et réimprimé en 1665 et 1668, l'*Apocalypse de Méliton*, in 12. C'est une satire contre les couvents, pleine de mensonges et de calomnies, et cette production, sortie de la plume d'un protestant, Cl. Pithois, n'a rien de commun avec l'évêque de Sardes.

(558) L'auteur s'élève ici contre les erreurs répandues par les premiers hérétiques à l'égard de la sainte Trinité et contre les doctrines manichéennes.

CHAPITRE II.

Lorsque Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, crucifié pour la vie du monde entier, était attaché au bois de la croix, il vit, auprès de la croix, sa Mère qui se tenait debout et Jean l'évangéliste qu'il aimait d'une affection spéciale et plus que les autres apôtres, parce que seul parmi eux il était demeuré vierge de corps. Il le chargea d'avoir soin de la sainte vierge Marie, lui disant : *voilà ta Mère*, et à elle, *voici ton Fils*. Et depuis cette heure, la sainte Mère de Dieu resta spécialement confiée au soin de Jean pendant tout le temps qu'elle vécut. Et les apôtres ayant tiré au sort quelles régions ils devaient aller instruire, elle resta dans la maison de ses parents, auprès du mont des Oliviers.

CHAPITRE III.

Dans la vingt-deuxième année après que Jésus-Christ, ayant vaincu la mort, fut monté au ciel, Marie, enflammée du désir de revoir le Sauveur, était un jour seule dans un lieu retiré de sa maison et versait des larmes, et voici qu'un ange, resplendissant d'une grande lumière, se présenta devant elle et prononça les paroles de la salutation, disant : « Je te salue, toi qui es bénie par le Seigneur, reçois le salut de celui qui a envoyé le salut à Jacob par ses prophètes; voici que j'ai apporté une branche de palmier venant du paradis de Dieu, et que tu feras porter devant ton cercueil, lorsque dans trois jours tu auras été enlevée au ciel en ton corps. Car ton Fils t'attend avec les Trônes et avec les anges et toutes les Puissances du ciel. » Alors Marie dit à l'ange : « Je te demande que tous les apôtres de mon Seigneur Jésus-Christ se réunissent autour de moi. » Et l'ange lui dit : « Tous les apôtres seront amenés ici aujourd'hui par la puissance de Jésus-Christ. » Et Marie dit : « Je te prie d'envoyer sur moi ta bénédiction afin que nulle puissance de l'enfer ne m'attaque à l'heure où mon âme sortira de mon corps et afin que je ne voie point le prince des ténèbres. » Et l'ange lui dit : « La puissance de l'enfer ne te nuira pas; le Seigneur, dont je suis l'esclave et l'envoyé, te donnera la bénédiction éternelle; il ne m'est pas donné de te donner de ne pas voir le prince des ténèbres; c'est au pouvoir de celui que tu as porté dans ton sein sacré et dont la puissance s'étend dans les siècles des siècles. » Et l'ange, ayant dit ces paroles, s'éloigna entouré d'une grande lumière, et la palme qu'il avait apportée brillait d'un éclat merveilleux. Marie alors se revêtit d'habillements neufs, et prenant la palme qu'elle avait reçue de la main de l'ange, elle se rendit au mont des Oliviers, et se mit à prier, disant : « Je n'étais pas digne, Seigneur, de te recevoir, mais tu as eu compassion de moi; j'ai gardé le trésor que tu m'avais confié : je te demande donc, Roi de gloire, que la puissance de l'enfer ne puisse pas me nuire. Si les cieux et les anges tremblent chaque jour devant toi, combien à plus forte raison doit trembler une créature humaine, formée de la terre et en qui il ne réside rien de bon, si ce n'est ce qu'elle a reçu de ta bonté. Tu es le Seigneur Dieu toujours béni dans les siècles des siècles. » Et quand elle eut dit ces paroles, elle revint en sa demeure.

CHAPITRE IV.

Et voici que tandis que le bienheureux Jean prêchait à Éphèse le jour du Seigneur, à la troisième heure, il se fit un grand tremblement de terre, et une nuée l'enleva aux yeux de tous et le porta devant la porte de la maison où était la Vierge Marie, Mère de Dieu. Et poussant la porte, il entra aussitôt. Quand la très-sainte Vierge le vit, elle fut saisie de joie et elle dit : « Je te prie, mon fils Jean, de te souvenir des paroles du Seigneur Jésus-Christ ton maître qui m'a recommandée à toi; je dois abandonner ce corps dans trois jours, et j'ai entendu les Juifs qui tenaient conseil et qui disaient : « Attendons le jour où mourra cette femme qui a porté cet imposteur, et nous brûlerons son corps. » Elle appela donc le saint apôtre Jean et elle le fit entrer dans le lieu le plus retiré de sa maison, elle lui montra les vêtements qui devaient servir à sa sépulture et la palme de lumière qu'elle avait reçue de l'ange, et elle lui recommanda de faire porter cette palme devant son cercueil lorsqu'elle serait portée au lieu de sa sépulture.

CHAPITRE V.

Le bienheureux Jean répondit à la très-sainte Vierge : « Comment pourrais-je seul préparer tes funérailles si mes frères les disciples de Jésus-Christ et mes compagnons dans l'apostolat ne venaient pas pour rendre les honneurs à ton corps? » Et soudain, par l'ordre de Dieu, tous les apôtres furent enlevés par une nuée des endroits où ils prêchaient la parole de Dieu, et ils furent déposés devant la porte de la maison où habitait Marie, la Mère du Sauveur, et, remplis d'étonnement, ils se saluaient, disant : « Pourquoi le Seigneur nous a-t-il tous réunis en ce lieu? » Paul, que le Seigneur avait pris parmi les Juifs pour annoncer l'Evangile aux gentils, arriva aussi. Et tandis qu'une pieuse discussion s'engageait entre eux pour savoir qui adresserait le premier ses prières au Seigneur, afin qu'il leur révélât la cause de ce qui était arrivé, comme Pierre demandait à Paul de prier le premier, Paul répondit : « N'est-ce pas à toi que revient ce devoir puisque tu as été choisi de Dieu pour être la colonne de l'Eglise, et que tu as la préséance sur tous tes collègues dans l'apostolat? moi, je ne suis que le moindre d'entre vous, et je ne puis prétendre à être votre égal; toutefois, c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. »

CHAPITRE VI.

Tous les apôtres, édifiés par l'humilité de Paul, se mirent alors à adresser leurs prières au Seigneur, et lorsqu'ils eurent fini et qu'ils eurent dit : Amen, l'apôtre Jean vint

à eux et leur annonça la volonté du Seigneur. Ils entrèrent dans la maison où était Marie, Mère de Notre-Seigneur, et ils la saluèrent disant : « Sois bénie par le Seigneur qui a fait le ciel et la terre ! » Et elle dit : « Que la paix soit avec vous, frères choisis par le Seigneur ! » Et elle leur demanda : « Comment êtes-vous venus ici ? » Ils lui racontèrent que chacun d'eux avait été enlevé par une nuée et apporté auprès d'elle. Et elle dit : « Le Seigneur vous a amenés ici, afin de me consoler dans les angoisses qui doivent me frapper. Je vous prie de veiller tous avec moi sans relâche jusqu'à l'heure où le Seigneur viendra et où je sortirai de ce corps. »

CHAPITRE VII.

Ils s'assirent et la consolèrent, et ils restèrent trois jours occupés à louer Dieu, et le troisième jour, le sommeil s'empara de tous ceux qui étaient dans la maison, et nul ne put rester éveillé, si ce n'est les apôtres et trois vierges qui étaient les compagnes de la Vierge sainte. Et voici que le Seigneur Jésus arriva soudain avec une grande multitude d'anges et une splendeur éclatante, et les anges chantaient des hymnes et glorifiaient le Seigneur. Alors le Sauveur parla disant : « Viens, toi que j'ai choisie, perle très-précieuse, entre dans le séjour de la vie éternelle. »

CHAPITRE VIII.

Alors Marie se prosterna sur le pavé, adorant le Seigneur : « Béni soit le nom de ta gloire, ô Seigneur, mon Dieu, toi qui as daigné choisir ton humble servante et me confier le secret de ton mystère ! Souviens-toi de moi, Roi de gloire. Tu sais que je t'ai aimé de tout mon cœur et que j'ai conservé le trésor que tu m'as confié. Reçois ta servante, Seigneur, et délivre-moi de la puissance des ténèbres, pour que Satan ne m'attaque pas et pour que je ne voie pas les esprits affreux venir autour de moi. » Le Sauveur répondit : « Lorsque, envoyé par mon Père pour le salut du monde, j'ai été suspendu sur la croix, le prince des ténèbres est venu vers moi ; mais, ne pouvant trouver en moi nul vestige de son cœur, il s'est retiré vaincu et foulé aux pieds. Je l'ai vu et tu le verras, suivant la loi commune du genre humain, à laquelle tu te conformes en mourant, mais il ne pourra te nuire, parce qu'il n'y a en toi rien qui soit en lui, et je serai avec toi pour te protéger. Viens donc en paix, car la milice céleste t'attend pour que je t'introduise dans les joies du paradis. » Et le Seigneur ayant dit ces paroles, la Vierge se releva, se coucha sur son lit, et, rendant grâces à Dieu, elle rendit l'esprit. Les apôtres virent alors une splendeur telle, que nulle langue humaine ne saurait l'exprimer, car elle surpassait la blancheur de la neige et la clarté de l'argent (559).

CHAPITRE IX.

Alors le Sauveur du monde parla disant : « Lève-toi, Pierre, ainsi que les autres apôtres, et prenez le corps de Marie, ma bien-aimée, et portez-le à la droite de la ville vers l'Orient, et vous y trouverez un sépulcre nouveau ; vous l'y déposerez et vous attendrez que je vienne à vous. » Et le Seigneur, ayant dit ces paroles, remit l'âme de sa sainte Mère Marie à l'archange Michel qui est le gardien du paradis et le prince de la nation des Hébreux, et l'archange Gabriel alla avec lui, et le Seigneur, avec les autres anges, remonta au ciel.

CHAPITRE X.

Les trois vierges qui étaient là prirent le corps de Marie et le lavèrent suivant l'usage ordinaire pour les funérailles. Et quand elles l'eurent dépouillé de ses vêtements, ce corps sacré brillait d'une telle clarté, que ce n'était que par un effet de la bonté de Dieu qu'on pouvait le toucher ; il était parfaitement pur et exempt de toute souillure. Et quand il eut été revêtu de linges et d'étoffes ordinaires, cette clarté disparut peu à peu. Et le visage de la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, était semblable à la fleur du lis, et son corps répandait une odeur d'une suavité merveilleuse et telle qu'on ne saurait en trouver de pareille.

CHAPITRE XI.

Les apôtres déposèrent le corps sacré au cercueil et ils se dirent mutuellement : « Qui est-ce qui portera la palme devant le cercueil ? » Alors Jean dit à Pierre : « Toi qui nous précèdes dans l'apostolat, tu mérites de porter cette palme. » Pierre répondit : « Tu es le seul d'entre nous qui soit demeuré vierge, et tu as trouvé auprès du Seigneur une faveur telle, que tu as reposé sur sa poitrine. Et de plus, lorsqu'il était attaché sur la croix, il t'a recommandé sa Mère. Tu dois donc porter la palme ; je soutiendrai le corps sacré et vénérable jusqu'au sépulcre. » Paul dit : « Moi qui suis le plus jeune de vous tous, je le porterai avec toi. » Etant ainsi d'accord, Pierre, élevant le cercueil sur sa tête, se mit à chanter et à dire : « Lorsqu'Israël sortit de l'Egypte, » et Paul aidait Pierre à soutenir le corps sacré, et Jean portait devant la palme de la lumière, et les autres apôtres chantaient d'une voix fort harmonieuse.

CHAPITRE XII.

Et voici qu'il se passa un nouveau miracle. Car une grande couronne de nuée apparut sur le cercueil, semblable au grand cercle qui a coutume d'apparaître auprès de la splendeur de la lune. Et l'armée des anges était dans les nuées, chantant des hymnes, et la terre retentissait des sons d'une harmonie exquise. Et le peuple, au nombre de quinze mille hommes environ, sortit de la ville, et s'

(559) *Voy.* Siméon Métaphraste et saint Jean Damascène, *Serm. de dorm. Deiparæ* : « Hanc mors tantum aspiciens extimuit : ejus enim Filium aggressa, didicit ex iis quæ passa est, et cum ipsa experientia didicisset, fuit castigata. »

disait : « Qu'est-ce que c'est que ces sons si harmonieux ? » Et l'un d'eux dit aux autres : « Marie, Mère de Jésus, vient de sortir de son corps, et les disciples de Jésus chantent auprès d'elle les louanges de Dieu. » Et ils virent les apôtres qui apportaient le cercueil en chantant. Alors un d'eux qui était prince des prêtres des Juifs fut rempli de fureur et dit : « Voyez quels honneurs reçoit le cercueil de la Mère de celui qui a jeté dans votre nation tant de trouble ! » Et, s'approchant du cercueil, il voulut le renverser. Et aussitôt ses bras se desséchèrent à partir du coude et restèrent attachés au cercueil, et il éprouvait des souffrances horribles, tandis que les apôtres s'avançaient en chantant : « Les anges qui étaient dans la nuée ont frappé le peuple d'aveuglement. »

CHAPITRE XIII.

Et il criait disant : « Je t'en supplie, Pierre, toi qui es chéri de Dieu, ne m'abandonne pas dans un si grand besoin, car je ressens des tourments extrêmes. Souviens-toi que lorsque la servante te reconnut dans le prétoire et que d'autres t'accusaient, je pris ta défense et je dis du bien de toi. » Pierre répondit : « Il n'est pas en mon pouvoir de te secourir, mais si tu crois de tout ton cœur au Seigneur Jésus-Christ que la Vierge que tu as voulu outrager a porté dans son sein sacré, restant vierge après l'avoir enfanté, Dieu te guérira lui qui, dans sa grande clémence, sauve ceux qui en sont indignes. » Et le prêtre juif répondit : « C'est l'ennemi du genre humain qui a aveuglé nos cœurs, afin que nous ne confessions pas les grandeurs de Dieu, et qui nous a amenés à blasphémer contre le Christ en criant : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants. » Pierre dit : « Ce blasphème ne nuira qu'à ceux qui persisteront dans l'infidélité. La miséricorde de Dieu n'est pas refusée à ceux qui se convertissent à lui. » Et le prêtre répondit : « Je crois tout ce que tu dis, mais aie pitié de moi pour que je ne meure pas. »

CHAPITRE XIV.

Alors Pierre fit arrêter le cercueil et dit au prêtre : « Si tu crois de tout ton cœur au Seigneur Jésus-Christ, que tes mains redeviennent libres. » Et quand il eut dit : « Je crois, » aussitôt ses mains se dégagèrent du cercueil, mais ses bras restaient paralysés et ses souffrances n'avaient pas cessé. Et Pierre lui dit : « Approche-toi, et embrasse le cercueil, et dis : Je crois en Dieu et au Fils de Dieu Jésus-Christ que Marie a porté, et je crois à tout ce que Pierre, l'apôtre de Dieu, m'a dit. » Et le prêtre s'approcha, il baisa le cercueil, et aussitôt il n'éprouva plus aucune souffrance, et ses bras furent guéris. Et il se mit à louer et à bénir Dieu avec ferveur et à rendre, d'après les livres de Moïse, témoignage à Jésus-Christ, de sorte que les apôtres en étaient frappés d'étonnement et pleuraient de joie, louant le nom du Seigneur.

CHAPITRE XV.

Et Pierre lui dit : « Reçois la palme des mains de notre frère Jean, et retourne à la ville où tu trouveras une grande foule frappée d'aveuglement, et annonce la parole de Jésus-Christ, et mets cette palme sur les yeux de tous ceux qui croiront, et ils recouvreront la vue. Ceux qui ne croiront pas resteront aveugles. » Et le prêtre, ayant fait ce que lui disait Pierre, trouva une multitude d'hommes qui disaient : « Malheur à nous, car nous avons été, comme les habitants de Sodome, frappés d'aveuglement. » Et quand ils entendirent les paroles du prêtre qui avait été guéri, ils crurent au Seigneur Jésus-Christ, et ils recouvrèrent la vue, après que la palme eut été posée sur leurs yeux. Et ceux qui persistèrent dans la dureté de leur cœur moururent aveugles. Et le prêtre revint aux apôtres, rapportant la palme et leur annonçant ce qui s'était passé.

CHAPITRE XVI.

Les apôtres, portant le corps de Marie, parvinrent à la vallée de Josaphat que le Seigneur leur avait désignée. Et ils le déposèrent dans un sépulcre neuf et ils le fermèrent, et ils s'assirent à la porte du monument, ainsi que Dieu le leur avait commandé. Et voici que le Seigneur Jésus arriva soudainement avec une armée innombrable d'anges brillants d'une grande splendeur, et il dit aux apôtres : « La paix soit avec vous. » Et ils répondirent : « Seigneur, que ta miséricorde s'étende sur nous qui avons espéré en toi. » Alors le Sauveur leur parla disant : « Avant que je montasse vers mon Père, je vous ai promis, à vous qui m'avez suivi, que lorsque le Fils de l'homme aurait pris possession du siége de sa majesté, vous seriez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. L'ordre de mon Père a choisi Marie parmi les tribus d'Israël pour que j'habite en elle ; que voulez-vous donc que je fasse à son égard ? » Et Pierre et les autres apôtres dirent : « Seigneur, tu as choisi ta servante sans tache pour y faire ta résidence, et tu nous as choisis, nous qui sommes tes esclaves, pour prêcher ta parole. Avant tous les siècles, tu as réglé toute chose avec le Père et l'Esprit-Saint avec lesquels une seule divinité égale est à toi ainsi qu'une puissance infinie. Il paraîtrait juste à tes serviteurs que, de même qu'ayant vaincu la mort, tu règnes dans la gloire, tu ressuscitasses le corps de Marie et tu la conduisisses pleine de joie dans le ciel. »

CHAPITRE XVII.

Alors le Sauveur dit : « Qu'il soit fait suivant votre parole. » Et il ordonna à l'archange Michel d'apporter l'âme sainte de Marie. Et aussitôt l'archange Gabriel enleva la pierre qui fermait le monument, et le Seigneur dit : « Lève-toi, mon amie ; toi qui n'as pas senti de corruption par le contact de l'homme, tu ne souffriras pas la destruc-

tion du corps dans le sépulcre. » Et aussitôt Marie se leva et bénit le Seigneur, et, étant tombée à ses pieds, elle l'adorait disant : « Je ne puis, Seigneur, te rendre des actions de grâce dignes des bienfaits que tu as daigné accorder à ta servante. Que ton nom, Rédempteur du monde et Dieu d'Israël, soit béni dans tous les siècles. »

CHAPITRE XVIII.

Le Seigneur, l'ayant embrassée, la remit aux mains des anges pour qu'ils la portassent dans le paradis. Et il dit aux apôtres : « Approchez-vous de moi. » Et lorsqu'ils se furent approchés, il les embrassa et leur dit : « Que la paix soit avec vous; je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation du siècle. » Et le Seigneur, ayant dit ces paroles, fut enlevé par une nuée et remonta au ciel, et les anges l'accompagnèrent portant la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, au paradis de Dieu. Et les apôtres furent rapportés par des nuées, chacun à l'endroit où il prêchait l'Evangile, racontant les grandeurs divines et louant Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit et qui règne avec le Pere et le Saint-Esprit dans une parfaite unité et dans une même substance de divinité, dans les siècles des siècles. Amen (560).

On peut placer à côté de l'ouvrage de Méliton une légende grecque dont il existe divers manuscrits. Thilo, qui avait l'intention de la comprendre dans son *Corpus apocryphorum*, resté inachevé, l'avait transcrite d'après le manuscrit, C. 1173 de la bibliothèque impériale, où elle occupe les feuillets 264-267, et où elle porte le titre de ***Discours de saint Jean le théologien sur la résurrection de la sainte Mère de Dieu.*** Les manuscrits C. 1021, 770, 1215, renferment la même production avec quelques variantes. Un autre manuscrit, C. 523, en présente un extrait en y joignant un passage emprunté aux ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite. (*Voy.* le livre *De divinis nominibus*, c. 3, t. I, p. 343, de l'édition de Cordier, Venise, 1680) Denys dit qu'il est venu avec Jacques, Pierre et d'autres apôtres, afin de contempler ce corps qui avait donné le principe de vie, et qui avait reçu Dieu, mais qu'il n'avait trouvé nul vestige du corps de Marie, lequel avait été enlevé au ciel.

Un manuscrit de la bibliothèque Coislin, n° 121, indiqué par Montfaucon, renferme aussi ce discours. On le retrouve dans d'autres manuscrits avec le nom de Jacques au lieu de celui de Jean, notamment dans un manuscrit de la bibliothèque de Vienne (*Theol. Græc.* n. 151), cité par Lambécius (*Comment.*, t. IV, p. 121), et dans un du XII siècle, appartenant à la bibliothèque impériale de Paris (C. 1504, *olim Colbertinus* 1933, *tum Regius* 2245). Celui-ci offre quelques différences avec le récit ordinaire; il représente les douze apôtres comme ayant été enveloppés par une nuée, lorsqu'ils portaient sur leurs épaules le sépulcre où était le corps de Marie, et enlevés au ciel avec lui avant d'être parvenus au sépulcre.

Thilo (*Acta S. Thomæ*, Lipsiæ, 1823, p. XVIII) donne sur tout ceci de plus amples détails qu'il serait superflu de reproduire, et il observe qu'Epiphane, moine de Jérusalem, qui vivait vers le XII siècle, invoque l'autorité de Jean le théologien, dans son livre *De vita S. Mariæ*, publié par J.-A. Mingarelli dans les ***Anecdota litteraria*** d'Amaducci, vol. III, p. 29.

Donnons maintenant une analyse succincte de cette production qui est demeurée inédite.

Marie s'étant un jour, selon son usage, et malgré l'opposition des Juifs, rendue au tombeau de son Fils, afin d'y prier, l'archange Gabriel lui apparut et lui annonça que ses désirs seraient bientôt accomplis, et qu'elle serait admise dans le ciel. Elle revint alors à Bethléem avec trois vierges qui l'accompagnaient, et elle demanda au Seigneur de réunir auprès d'elle Jean et les autres apôtres, vivants ou morts. Jean fut porté depuis Ephèse sur une nuée, et après des salutations réciproques, après avoir ensemble adoré Jésus-Christ, Marie annonce à l'apôtre que les Juifs avaient juré qu'ils brûleraient son corps. Alors une voix céleste annonce l'arrivée des autres apôtres que le Saint-Esprit avait appelés, et qui, apportés soudain par des nuées dans la demeure de Marie, lui rendent hommage, et, conformément à sa prière, lui racontent d'où ils sont venus, de quelle manière et dans quel but. La Vierge, d'accord avec eux, rend grâces à Jésus-Christ. Et voici qu'au milieu du fracas du tonnerre, les armées célestes entourent l'humble habitation de Marie; un grand nombre d'habitants de Bethléem sont guéris de toutes leurs maladies en touchant les murailles de cette demeure.

De pareils prodiges ne font qu'irriter les prêtres juifs; ils veulent attaquer les apôtres, mais une vision redoutable les en empêche; ils s'adressent alors au préteur romain, et lui demandent d'envoyer à Bethléem un officier supérieur. Les apôtres reçoivent, de leur côté, l'ordre de ne rien craindre et de se rendre à Jérusalem; ils y sont transportés sur une nuée, et ils apportent avec eux le cercueil de Marie. Ils passent en cette ville cinq jours consacrés à la

(560) Combéfis (*Auctuarium novum Biblioth. Patrum*, t. I, p. 821) mentionne un discours de Jean de Thessalonique sur l'assomption de la Vierge; il reproduit en grande partie les détails contenus dans l'écrit qui porte le nom de Méliton; le savant Dominicain avait d'abord eu la pensée de publier cet écrit : il y renonça, le trouvant trop chargé de circonstances apocryphes.

prière. Cette nouvelle se répand, et les Juifs tentent de mettre le feu à la demeure de Marie, mais, par un juste châtiment de leur impiété, les flammes qu'ils ont allumées consument un grand nombre d'entre eux. Cette merveille démontre au préteur et à beaucoup de Juifs la sainteté de Marie et des apôtres. Le Saint-Esprit annonce alors que le jour du dimanche, Jésus viendra prendre sa Mère avec lui, et, au moment annoncé, le Sauveur arrive avec une grande multitude d'anges, et, après divers discours, il reçoit l'âme de Marie. Tandis que les apôtres portent dans un cercueil le cadavre inanimé, un des Juifs, appelé Jéphonias, veut le saisir ; aussitôt un glaive de feu tranche ses mains, mais elles lui sont rendues, lorsqu'il a promis de croire en Jésus-Christ. Après ce miracle, le corps sacré de Marie est enlevé au ciel; les apôtres y sont également transportés, et ils y contemplent toute l'armée céleste.

MELLITUS.

(*Passion de saint Jean l'évangéliste, écrite par Mellitus* (561).

Cette composition qui reproduit, au sujet du saint apôtre, des traditions d'une haute antiquité fut publiée pour la première fois par Florentinius dans son *Martyrologium S. Hieronymi* et insérée par Fabricius dans son *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. II, p 604 ; le premier éditeur donne à son égard des détails qu'il n'est pas inutile de reproduire:

Quia vero in idem consonat antiqua Mellili Laodicensis episcopi historia et Joannis assumptionem confirmat, libuit eamdem ex manuscripto ac pervetusto penes me Hagiologio attexere, quod multis tamen non ignotam et aliquibus emunctæ naris viris non improbatam viderim. Eadem fere est quæ apud Boninum Mombritium legitur, sed quia illius jam pervetusti codices rariores sunt dum nostras qualescunque notationes addimus, nec iterato edere displicuit. Hanc eamdem qua sanctus Petrus Damiani aliique Patres usi sunt, acta verbaque conferentibus, et ex infra dicendis facile constabit. Eamdem quoque esse quam Ordericus Vitalis, lib. II *Eccles. histor., contractam mutilamque exhibuit, palam est, sicuti illam pariter quam ex Codice Passionali apud Præmonstratenses Lovanii vidit Joannes Nessels, et in historiarum censura uti pietati et veritati consonam laudabit. An vero Miletus vel Mellitus potius dicendus sit quanquam non plene liqueat, Orderico tamen qui ante quingentos annos scripsit et non minoris ætatis Hagiologio nostro adhæreo, qui Mellitum, non Melitum expresse legunt. Melitonem Asianum sanctum episcopum Sardensem, cui falso etiam ascribitur liber De transitu B. Virginis, palam convincitur non esse, cum is sub Aureliano secundo sæculo floruerit, noster vero Mellitus vulgata jam hæresi Manichæorum scripsisse liqueat. Laodicena profecto Ecclesia cujus episcopus enuntiatur, non modo in Asia continetur, ubi D. Joannes Evangelii semina intulit, sed unam ex septem Ecclesiis quas ipse fundavit, docti in Apocalipsim interpretes passim docent, ut dubitandum non sit quin Joannis Acta et sinceriores de ejus vita tractationes inde habere potuerit, dummodo verum præferat titulum Laodiceni episcopi. An etiam Latinus hic scriptor sit, vel e Græco translatus, dum interpretis nomen refert, dicere non auderem. Gravis utique auctor est, et falsi redargui posse non video. Quod enim objicit eidem Joannes Hessels ex Tertulliano de tempore exsilii in Pathmo insula, facile ex infra dicendis diluitur. Quæcunque autem Acta hæc doctioribus reputari possint, edere non piguit, cum et Prochori de Joanne historia, nemine reclamante, mendaciis aspersa et apocrypha pluries jam edita sit et de ea non desint graves scriptores qui fabulis amputatis ad aliorum veritatem confirmandam testimonia non vereantur adducere.*

Photius a de son côté mentionné l'histoire qui nous occupe ; il la joint aux écrits mis sous le nom de Prochore ou attribués à Leucius, et comme ces derniers étaient, nous l'avons dit, remplis de fables et d'erreurs, le partriarche de Constantinople en porte un jugement sévère. *Et verbo ut dicam, liber hic infinita continet puerilia, non credenda, male conficta et falsa, stultaque, et inter se pugnantia atque impia et Deo indigna , ut qui eum hæreseos omnis fontem atque fundum dixerit, a vero minime aberrarit.* (*Bibliotheca*, cod. 114.)

Fabricius (*Codex apocr. N. Test.*, t. II, p. 774) conjecture que c'est de l'écrit que pouvait être emprunté le trait rapporté par Cassien (collat. 24, c. 21), et qui montre saint Jean répondant à un chasseur qui s'étonne de le voir caresser une perdrix, qu'il n'est pas possible de tenir un arc toujours tendu et bandé, et qu'un peu de distraction est nécessaire à l'esprit pour qu'il reprenne ensuite sa tâche avec une vigueur nouvelle: *Nec nostri animi te offendat tam parva hæc brevisque laxatio, quæ nisi remissione quadam rigorem intensionis suæ interdum relevet ac relaxet, irremisso rigore lentescens virtute Spiritus cum necessitas poscit obsecundare non poterit.* (*Voy.* aussi *ibid.*, p. 788.)

L'ouvrage portant le nom de Mellitus correspond en bien des endroits aux Actes grecs dont nous avons parlé dans l'article consacré à saint Jean (col. 357) On y retrouve la circonstance du poison bu impunément par l'apôtre, et celles qui accompagnent sa mort. Con-

(561) Parmi les manuscrits syriaques qui ont été acquis il y a peu d années par le Musée britannique, il se trouve n. 12,174, 14,641, 14,650, une histoire de la *Vie et mort de saint Jean*; elle mériterait d'être rapprochée des écrits apocryphes que nous possédons sur le même sujet.

sultez d'ailleurs Thilo (*Acta S. Thomæ*, p. LXXVII), qui termine en ces termes les réflexions auxquelles il se livre à cet égard : *Hæc Latini opusculi cum Græco quæ deprehenditur convenientia, ex eo videtur explicanda, quod utrumque a Leucii Actis haustum est. Omnino uterque scriptor alias traditiones de rebus Joannis divulgatas ad libidinem admiscuisse sive iis Leucianus temperavisse censendus est.*

Mellitus, serviteur de Dieu, évêque de Laodicée, à tous les évêques et à toutes les églises des Catholiques, souhaite le salut éternel dans le Seigneur. Je veux, mes frères, que vous soyez en défiance contre un certain Leucius, qui a écrit les Actes des apôtres, ceux de Jean l'évangéliste, de saint André, et de Thomas l'apôtre. Il a dit certaines choses vraies des prodiges que le Seigneur fit par leur entremise, mais au sujet de la doctrine, il a avancé beaucoup de mensonges. Car il dit qu'ils ont avancé qu'il existait deux principes, ce que l'Eglise de Jésus-Christ abhorre ; et saint Jean l'apôtre, en tête de son Evangile, atteste qu'il n'y a qu'un principe en lequel a toujours été le Verbe, par qui ont été créées toutes les choses visibles et invisibles. Mais Leucius dit qu'ils ont enseigné qu'il y avait deux principes, celui du bien et celui du mal ; que le bien était l'œuvre du bon principe, et le mal l'œuvre du mauvais, tandis qu'il est certain que le mal n'est rien de substantiel, et qu'il n'y a nulle créature, visible ni invisible, qui puisse, par sa nature, être regardée comme mauvaise. L'ange mauvais ainsi que l'homme mauvais a été créé bon par le Seigneur ; s'il est méchant, c'est parce qu'il a osé se révolter contre la volonté de son créateur ; car les anges et les hommes qui sont connus pour être méchants sont condamnés par la justice de Dieu. Le juste sait que l'injustice vient, non de l'origine des anges ou des hommes, mais de ce qu'ils l'ont encourue en agissant injustement. Si l'esclave a accompli ce que le Seigneur a défendu, et s'il n'a pas fait ce qui lui était commandé, il sait qu'il est châtié avec justice ; lorsqu'il aura avec humilité reconnu sa présomption, et qu'il aura dit de tout son cœur : « J'ai péché contre toi, Seigneur, aie pitié de moi, » la miséricorde du Seigneur le soutiendra, et celui qui avait encouru les châtiments de la justice du juge équitable, obtiendra l'indulgence du Seigneur miséricordieux. Ainsi, pour te montrer vraiment pécheur, honore Dieu ton créateur ; tu l'honores en t'accusant toi seul lorsque tu es en faute, et si tu n'attribues pas à ton créateur les péchés que tu commets. Si tu t'accuses avec franchise lorsque tu pèches, tu peux réussir à obtenir la véritable indulgence. J'ai mentionné ces choses à cause de Leucius qui, rempli de mensonges, a annoncé que les apôtres du Seigneur avaient enseigné qu'il existait deux principes créateurs de l'homme, l'âme étant l'œuvre du Dieu bon, et la chair l'œuvre du Dieu méchant, et que l'âme avait été entraînée dans le péché par la nécessité de la chair. S'il en était ainsi, celui qui ne pèche pas ne vivrait point, de même que celui qui ne mange pas, ou ne boit pas, ou ne digère pas, ou ne dort pas, assurément ne peut vivre. Et on ne pourrait pas dire que celui-là vit qui ne se livre pas à la fornication, ou qui ne vole pas, ou qui ne commet pas quelque autre crime. Ce serait prétendre que l'homme, qui ne peut vivre sans nourriture et sans vêtement, ne peut vivre sans fornication. Mais il est certain que l'homme a été formé par le Créateur pour qu'il vive exempt de crimes, tandis qu'il ne peut vivre privé d'aliments. Nous savons qu'il peut vivre sans crimes, détenu dans un cachot, chargé de chaînes, relégué en exil, tandis qu'il ne peut exister sans nourriture, sans boisson, sans digestion et sans sommeil. Ces choses étant reconnues, nous revenons au récit des Actes du bienheureux Jean l'évangéliste, et nous dirons comment il émigra vers le Seigneur.

Domitien exerça, après Néron, la seconde persécution contre les Chrétiens, d'où il arriva que l'apôtre saint Jean fut éloigné d'Ephèse, et exilé dans l'île de Pathmos, où il écrivit de sa main l'*Apocalypse* que le Seigneur lui révéla. Domitien fut mis à mort par le sénat romain dans la même année où il ordonna l'exil de saint Jean, et, comme Dieu veillait sur son apôtre, il fut décrété par un arrêt unanime du sénat, que tout ce que Domitien avait ordonné serait cassé. De là il advint que saint Jean, qui avait été envoyé en exil par l'ordre de Domitien, revint avec honneur à Ephèse. Et le peuple entier, hommes et femmes, alla au-devant de lui, se livrant à la joie, et disant : « Béni qui vient au nom du Seigneur. » Et lorsqu'il entra dans la ville, Drusiane, qui l'avait toujours suivi, et qui avait été accablée du désir de sa venue, était portée au sépulcre. Alors saint Jean vit que les pauvres et les veuves avec les orphelins pleuraient ainsi que ses parents, et qu'ils disaient : « Saint Jean, voici qu'on emporte Drusiane qui, se conformant à tes préceptes saints, nous nourrissait tous, servant le Seigneur dans l'humilité et dans la chasteté, et chaque jour elle espérait après ta venue, disant : « Puissé-je voir de mes yeux l'apôtre du Seigneur avant de mourir ! » Voici que tu es venu, et elle n'a pu te voir. » Et l'apôtre dit : « Le Seigneur te rappelle à la vie, Drusiane ; lève-toi, et retourne en marchant à ta maison, et prépare-moi un repas. » Et, à sa voix, elle se leva, et elle marcha selon l'ordre de l'apôtre, et il lui semblait à elle-même qu'elle n'était pas revenue de la mort, mais seulement du sommeil. Et le peuple poussa de grandes clameurs pendant trois heures, disant : « Il n'y a qu'un Dieu, celui que prêche

Jean; il n'y a qu'un seul Seigneur qui est Jésus-Christ. »

Un autre jour, le philosophe Craton avait annoncé qu'il donnerait au forum un exemple du mépris des richesses, ayant persuadé à deux jeunes gens qui étaient frères et fort riches, d'employer tout leur patrimoine à acheter des pierres précieuses et de les briser en présence de tout le peuple. Et lorsque cela se faisait, l'apôtre vint à passer en cet endroit, et appelant à lui le philosophe Craton, il dit : « Le mépris des choses du monde est insensé, lorsqu'il est loué par la bouche des hommes et condamné par le jugement divin. De même que le remède est vain lorsqu'il ne détruit pas la maladie, de même une doctrine est vaine lorsqu'elle ne guérit pas les vices des âmes et des mœurs. Mon Maître répondant à un jeune homme qui lui demandait comment on pouvait arriver à la vie éternelle, lui dit : « Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu acquerras ainsi un trésor dans le ciel, et tu obtiendras la vie éternelle qui n'a point de fin. »

Craton répondit : « Le flux de la cupidité humaine est indomptable ; mais si vraiment ton maître est Dieu, et s'il veut que la valeur de ces pierres précieuses soit distribuée aux pauvres, fais qu'elles soient remises dans leur état primitif, afin que ce que j'ai fait pour acquérir la renommée humaine, tu le fasses pour la gloire de celui que tu annonces comme ton maître. »

Alors le bienheureux Jean, rassemblant les fragments des pierres précieuses et les plaçant en sa main, éleva les yeux au ciel et dit : « Seigneur Jésus-Christ, à qui rien n'est impossible, qui as restauré par le bois de la croix le monde qui avait été brisé, qui as rendu à un aveugle-né les yeux que la nature lui avait refusés, qui as rappelé à la vie Lazare mort et enseveli depuis quatre jours, et qui as guéri toutes les maladies par la puissance de ta parole; considère, Seigneur, ces pierres précieuses que des hommes, ignorant le prix de l'aumône, ont brisées pour obtenir les applaudissements des hommes; rétablis-les, Seigneur, par la main de tes anges afin que leur prix soit appliqué aux œuvres de miséricorde et qu'il fasse que ceux qui croiront en toi parviennent à ton royaume, toi qui vis et qui règnes par tous les siècles des siècles avec le Père et le Saint-Esprit. »

Et lorsque les fidèles qui étaient avec l'apôtre eurent répondu et dit *amen*, les fragments des pierres se réunirent si bien qu'il ne demeura nul vestige de fracture.

Alors le philosophe Craton tomba aux pieds de l'apôtre avec les deux jeunes gens et avec tous ses disciples, et il crut, et il fut baptisé avec eux tous, et il commença à prêcher publiquement la foi de Jésus-Christ. Et les deux frères, vendant tout ce qu'ils pouvaient posséder et le donnant en totalité aux pauvres, suivaient l'apôtre de ville en ville en prêchant la parole de Dieu.

Et il arriva qu'en entrant dans la ville de Pergame, ils virent leurs esclaves qui marchaient revêtus de vêtements de soie et brillants de l'éclat du monde, et il résulta que, frappés de la flèche du diable, ils tombèrent dans la tristesse en se voyant couverts d'un simple manteau, tandis que leurs esclaves brillaient de la splendeur de la puissance. Mais l'apôtre, comprenant que c'était les ruses du diable, dit : « Je vois que vous avez changé de dispositions et de visages, parce que, fidèles à l'enseignement de Jésus-Christ, vous avez donné aux pauvres tout ce que vous possédiez. Mais si vous voulez recouvrer ce que vous avez possédé en fait d'or et d'argent et de pierres précieuses, apportez-moi quelques petits cailloux pris sur le bord de la mer. »

Et quand ils l'eurent fait, l'apôtre ayant invoqué le nom du Seigneur, ces cailloux se changèrent en pierres précieuses par l'effet de la puissance de Dieu. Et l'apôtre dit : « Apportez-moi des baguettes de bois droites, » et il invoqua la Trinité du Seigneur, et elles furent changées en or. Alors le saint apôtre leur dit : « Allez pendant sept jours auprès des bijoutiers et des lapidaires, et lorsque vous aurez reconnu que c'est vraiment de l'or et des pierres précieuses, annoncez-le-moi. »

Et tous deux s'en allèrent et ils revinrent après sept jours auprès de l'apôtre, disant : « Seigneur, nous avons parcouru toutes les boutiques, et partout l'on a reconnu la valeur de ces objets. » Alors saint Jean leur dit : « Allez et rachetez les terres que vous avez vendues; achetez pour vous des vêtements de soie afin que pendant quelque temps vous brilliez comme la rose, mais dont la fleur, après qu'elle a donné son parfum et montré sa rougeur, se flétrit soudainement. Vous soupirez à l'aspect de vos serviteurs et vous gémissez de ce que vous êtes devenus pauvres. Soyez riches dans le temps pour être perpétuellement dans l'indigence. Est-ce que la main du Seigneur n'a pas assez de puissance pour rendre ses serviteurs possesseurs de richesses incomparables et pour les faire briller du plus vif éclat? Mais il a prescrit le combat des âmes afin que ceux qui pour son nom n'ont pas voulu posséder les richesses temporelles, sachent qu'ils posséderont les trésors éternels. Notre Maître nous a raconté qu'un certain riche faisait chaque jour de somptueux repas et qu'il brillait dans l'or et la pourpre, tandis qu'un mendiant, nommé Lazare, était couché devant sa porte et désirait manger les miettes qui tombaient de la table du riche, mais personne ne les lui donnait; il arriva un jour qu'ils moururent tous deux, et le mendiant fut conduit dans le repos qui est dans le sein d'Abraham, tandis que le riche fut plongé dans la flamme de l'incendie, et élevant les yeux, il vit Lazare et il dit : « Je te conjure, père Abraham, d'envoyer Lazare afin qu'il place dans ma bouche l'extrémité de son doigt trempé dans l'eau, car je suis éternellement tourmenté en cette flamme »

« Et Abraham lui répondit : « Souviens toi,

mon fils, que tu as reçu des biens pendant ta vie, tandis que Lazare n'a éprouvé que des souffrances. Il reçoit maintenant des consolations, tandis que tu es livré aux tourments. Et un grand intervalle est établi entre vous, lequel ne peut être franchi, car il est impossible que l'un de vous aille à l'autre. » Et le riche répondit : « J'ai cinq frères et je te prie d'envoyer quelqu'un vers eux pour les avertir de ne pas tomber dans ces flammes. » Et Abraham répondit : « Ils ont Moïse et les prophètes; qu'ils les écoutent. » Et le riche répondit : « Seigneur, ils ne croiront pas, si quelqu'un ne ressuscite. » Et Abraham dit : « S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les prophètes, ils ne croiront pas lors même que quelqu'un ressusciterait d'entre les morts (562). »

« Le Seigneur confirmait par des signes éclatants les discours de l'apôtre, car quelques hommes ayant dit, « Si un mort revenait, nous te croirions, » il dit : « Apportez ici les cadavres que vous avez. » Et on apporta devant lui trois corps morts, et ils furent ranimés comme s'ils étaient endormis, et cela se fit par la puissance de celui qui prouvait ainsi qu'il fallait ajouter foi à ses discours. Mais que dirai-je de mon Seigneur, lorsque ceux que j'ai ressuscités en son nom et en votre présence sont devant vous? Vous avez vu les paralytiques guéris en son nom, les lépreux purifiés, les aveugles rendus à la vue, les possédés délivrés des démons. Mais ceux qui veulent posséder les richesses terrestres ne peuvent être en possession d'une semblable puissance. Lorsque vous vous êtes approchés des malades, ils ont été guéris, après avoir invoqué le nom de Jésus-Christ. Vous avez chassé les démons, vous avez rendu la vue aux aveugles. Cette grâce vous a été enlevée, et vous qui étiez puissants et grands, vous êtes devenus misérables. Mais tandis que vous inspiriez aux démons une frayeur telle, que, sur votre commandement, ils abandonnaient les corps des hommes, vous vous êtes mis à craindre les démons, car celui qui aime l'argent est l'esclave de Mammon, et Mammon est le nom du démon qui préside aux gains charnels et qui domine sur ceux qui aiment le monde. Ceux qui aiment le monde ne possèdent point les richesses; ils sont possédés par elles. L'Esprit-Saint a dit par la bouche des prophètes : « Tout homme se trouble en vain parce qu'il thésaurise et qu'il ignore qui rassemble les richesses. » Les femmes qui vous ont enfantés vous ont mis au monde nus et privés de nourriture, de boisson et de vêtements; la terre recevra nus ceux qu'elle a produits. Nous possédons en commun les richesses du ciel; la splendeur du soleil est égale pour le riche et pour le pauvre, ainsi que les gouttes de pluie, et les portes de l'église, et la sanctification des fonts du baptême, et la rémission des péchés, et la participation à l'autel, et la nourriture du corps, et la boisson du sang sacré, et l'onction du saint chrême, et la visitation du Seigneur, et le pardon du péché. Le Créateur accorde également toutes ces choses sans distinction de personne. Le riche n'use pas différemment que le pauvre des biens terrestres, mais l'homme malheureux et indigent est celui qui veut posséder plus que ce dont il a besoin. Car alors les douleurs des fièvres, les rigueurs des froids, des peines diverses dans chacun des membres de son corps naissent pour lui, et il ne peut se rassasier ni avec des aliments, ni avec de la boisson. L'homme avide est jour et nuit en proie à l'inquiétude, et il ne connaît pas une heure de repos; tandis que les hommes se livrent à leurs passions, qu'ils s'efforcent de dépouiller ceux qui sont plus faibles qu'eux, qu'ils ne veulent supporter qu'on leur fasse aucun tort, tandis qu'ils font retomber sur autrui tout le poids de leur colère, qu'ils s'abandonnent aux plaisirs de la chair, qu'ils n'ont pas en horreur de jouer aux tables (563) et d'assister aux spectacles; qu'ils ne craignent pas de souiller et d'être souillés, ils sortent soudain de ce monde nus, apportant avec eux leurs seuls péchés, pour lesquels ils souffriront des peines perpétuelles. »

Et tandis que l'apôtre parlait ainsi, on apportait au sépulcre un jeune homme qui était le fils d'une veuve, et qui s'était marié il y avait trente jours. Et une foule nombreuse suivait ses funérailles avec sa mère la veuve, et les assistants, poussant de grands cris de douleur, se jetèrent aux pieds de l'apôtre et le supplièrent de ressusciter ce jeune homme, au nom du Seigneur, comme il avait ressuscité Drusiane. Et la douleur de tous était si grande, que l'apôtre lui-même ne put s'empêcher de répandre des larmes. Et se prosternant, il pleura fort longtemps, et se levant après son oraison, il étendit les mains vers le ciel et adressa tacitement au Seigneur une longue prière. Et ayant fait cela trois fois, il ordonna de délivrer le corps du suaire qui l'enveloppait, et il dit : « O jeune homme qui, entraîné par l'amour de la chair, as prématurément perdu la vie! ô jeune homme qui n'as pas connu ton Créateur, qui n'as pas connu le Sauveur des hommes, qui n'as pas connu le véritable Ami et qui est ainsi tombé au pouvoir d'un ennemi détestable! J'ai répandu devant le Seigneur mes larmes et mes prières afin qu'il eût pitié de ton ignorance, afin qu'affranchi du lien de la mort tu te relèves, et afin que tu annonces à ces deux jeunes gens, Atticus et Eugène, quelle gloire ils ont perdue et quel châtiment ils ont encouru. »

Alors le jeune homme se levant, se prosterna devant l'apôtre, et il se mit à réprimander ses disciples, disant : « J'ai entendu vos anges s'affliger et les anges de Satan se réjouissant de votre attachement pour les biens terrestres. Une résidence tout ornée de pierres précieuses éclatantes, remplie de joie, remplie de festins, remplie de délices.

(562) *Luc.* XVI, 19-31.

(563) *Ludere tabulis.*

remplie de la vie éternelle, remplie de la lumière éternelle, remplie de plaisirs, avait été préparée pour vous; vous l'avez perdue par votre faute, et vous avez acquis des lieux de ténèbres remplis de dragons, remplis de flammes dévorantes, remplis de tourments et de peines incomparables, remplis de honte, remplis de douleurs, remplis d'angoisses, remplis de crainte et d'effroi. Vous avez perdu un séjour plein de fleurs qui ne se flétrissent jamais, plein de voix mélodieuses et de l'harmonie des instruments; vous avez acquis des lieux dans lesquels ne cessent les pleurs, les hurlements et le deuil. Il ne vous reste plus qu'à prier l'apôtre du Seigneur de ressusciter vos âmes qui ont été effacées du livre de vie, de même qu'il m'a ressuscité et qu'il m'a ramené du trépas à l'existence. »

Et le jeune homme qui avait été ressuscité se prosterna avec tout le peuple et avec Atticus et Eugène, et ils prièrent tous l'apôtre d'intercéder pour eux auprès du Seigneur, et le saint apôtre leur répondit d'offrir à Dieu leur pénitence pendant trente jours, et de prier avec ferveur, durant cette période de temps, pour que les baguettes d'or, reprenant leur nature primitive, redevinssent du bois, et pour que les cailloux fussent aussi ramenés à leur ancien état. Et au bout de trente jours, les baguettes d'or n'étant point changées en bois, et les pierres précieuses ne redevenant pas des cailloux, Atticus et Eugène vinrent auprès de l'apôtre et dirent : « Tu nous as toujours enseigné la miséricorde, tu nous as toujours prêché l'indulgence, et tu as recommandé que l'homme épargnât l'homme. Et si Dieu a voulu que l'homme eût de l'indulgence pour l'homme, combien lui, qui est Dieu, n'a-t-il pas plus d'indulgence et de commisération pour l'homme? Nous avons été confus en notre péché, et nous déplorons avec larmes ce que la concupiscence du monde nous a fait commettre. Nous te prions, ô notre maître, nous te prions, apôtre, de montrer par des faits l'indulgence de Dieu que tu prêches par tes paroles. »

Alors le bienheureux Jean pleura, et il dit à tout le peuple qui s'était réuni, ému par des sentiments de pénitence : « Notre-Seigneur Jésus-Christ disait : « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais je veux qu'il se convertisse et qu'il vive. » Car Notre-Seigneur Jésus en nous enseignant, au sujet de la pénitence, a dit : « En vérité, je vous le dis, il y a dans le ciel une grande joie parmi les anges lorsqu'un pécheur se convertit et fait pénitence, et cette allégresse est plus grande que celle au sujet de quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas péché. » D'où je veux que vous sachiez que le Seigneur a accepté leur pénitence. »

Et se tournant vers Atticus et Eugène, il leur dit : « Allez et rapportez les baguettes à la forêt où vous les avez prises, parce qu'elles sont revenues à leur état primitif, et rapportez aussi les pierres précieuses qui sont redevenues des cailloux. » Et les jeunes gens ayant accompli les ordres de l'apôtre, recouvrèrent la grâce qu'ils avaient perdue, de sorte qu'ils chassaient les démons et qu'ils guérissaient les malades comme auparavant, et que le Seigneur faisait, par leur entremise, beaucoup de prodiges.

Et tandis que toute la ville d'Éphèse et toute la province d'Asie vénéraient Jean et le célébraient, il arriva que les adorateurs des idoles excitèrent une sédition. Et ils traînèrent Jean au temple de Diane, le pressant d'offrir l'abomination du sacrifice. Alors le bienheureux Jean dit : « Je vous conduirai tous à l'église de mon Seigneur Jésus-Christ, et si, en invoquant le nom de votre Diane, vous faites tomber son église, alors je ferai ce que vous demandez de moi. Mais si vous ne pouvez pas le faire, et si, en invoquant le nom de Jésus-Christ, mon Seigneur, je fais tomber votre temple et briser votre idole, il devra vous paraître juste de vous convertir à mon Dieu, et d'abandonner votre respect pour un simulacre qu'il aura vaincu et brisé.»

Et tout le peuple se tut en entendant l'apôtre parler de la sorte, et quoiqu'il y en eût quelques-uns qui s'élevèrent contre sa proposition, la plupart cependant y donnèrent leur assentiment. Et Jean engageait avec douceur le peuple à se tenir éloigné du temple. Et quand tous ceux qui étaient dedans en furent sortis, il dit d'une voix forte en présence de tout le peuple : « Afin que toute cette foule sache que cette idole de Diane est un démon et non un Dieu, qu'elle s'écroule ainsi que toutes les autres idoles faites de la main des hommes qui sont honorées dans ce temple, mais que nul homme n'en éprouve le moindre mal. » Et aussitôt, à la voix de l'apôtre, toutes les idoles s'écroulèrent ainsi que le temple, et il n'en resta qu'une poussière comme celle que disperse le vent de la terre. Et en ce jour douze mille gentils, sans compter les femmes et les enfants, se convertirent, et ils furent baptisés et consacrés par la vertu du Seigneur. Alors Aristodème, qui était le grand prêtre des idoles, étant animé d'un esprit très-pervers, excita une sédition parmi le peuple, et une partie du peuple était prête à combattre contre l'autre. Et le bienheureux Jean dit : « Dis-moi, Aristodème, que ferai-je pour détruire l'indignation qui est dans ton cœur? » Et Aristodème dit : « Si tu veux que je croie à ton Dieu, je te donnerai du poison à boire, et si, après l'avoir bu, tu ne meurs pas, il sera prouvé que ton Dieu est le vrai Dieu. »

Et l'apôtre lui répondit : « Si tu me donnes du poison à boire après que j'aurai invoqué le nom de mon Dieu, il ne pourra me nuire. » Et Aristodème dit : « Il faut d'abord que tu voies des hommes en boire et mourir aussitôt après, et ton cœur s'épouvantera de ce danger. » Mais le bienheureux Jean répondit : « Je t'ai déjà dit de te préparer à croire en mon Seigneur Jésus-Christ lorsque tu m'auras vu sain et sauf après que j'aurai bu. » Et Aristodème se rendit auprès du proconsul et lui demanda deux hommes qui avaient été condamnés à être décapités

à cause de leurs crimes; et les plaçant au milieu du forum, en présence de tout le peuple, il leur fit boire le poison, et aussitôt qu'ils eurent bu, ils expirèrent. Alors Aristodème dit : « Ecoute, Jean; ou renonce à cette doctrine que tu prêches au peuple pour le détourner du culte des dieux, ou prends et bois, afin que tu montres à tous que ton Dieu est tout-puissant, si, après avoir bu, tu n'éprouves aucun mal. » Et le bienheureux Jean, voyant étendus à ses pieds ceux qui avaient bu le poison, prit avec fermeté et courage le calice, et faisant sur lui le signe de la croix, il dit : « Père, Fils et Esprit-Saint, auquel toutes choses sont sujettes, auquel toute créature est soumise et que toute puissance redoute et vénère, lorsque nous t'appelons à notre assistance, toi dont le nom fait taire la vipère, met le dragon en fuite, apaise le serpent et détruit le scorpion, toi qui anéantis l'effet des poisons les plus redoutables et aveugles les animaux nuisibles à l'homme et fais périr toutes les plantes nuisibles à la santé de l'homme, éteins ce poison, et fais, en présence de tout le peuple que tu as créé, disparaître les forces qu'il a en lui; ouvre leurs yeux pour qu'ils voient ta grandeur, et éclaire leur cœur pour qu'ils la comprennent. »

Et l'apôtre ayant ensuite parlé, prit le calice sur lequel il avait fait le signe de la croix, et but tout ce qu'il contenait, et après qu'il eut bu, il dit : « Je demande que ceux pour lesquels j'ai bu se convertissent à toi, Seigneur, et qu'éclairés par toi, ils méritent le salut qui est en toi. » Et tout le peuple observa Jean durant trois heures, et vit qu'il conservait un visage joyeux, et qu'il n'y avait en lui aucun signe de pâleur ou de tremblement, et ils se mirent à crier : « Il n'y a qu'un vrai Dieu, celui qu'adore Jean. »

Et Aristodème refusait de croire, mais le peuple le pressait. Et, se tournant vers Jean, il dit : « Il me reste encore un doute, mais si tu rends à la vie, au nom de ton Dieu, ces hommes qui sont morts par l'effet du poison, mon âme sera affranchie de toute incrédulité. » Et le peuple se soulevait contre Aristodème, disant : « Nous te brûlerons avec ta maison, si tu oses encore parler contre l'apôtre de Dieu. » Et Jean voyant qu'une sédition très-violente s'élevait, dit : « La première des vertus divines que nous devons imiter est la patience qui fait que nous supportons la folie des incrédules. Si Aristodème est encore retenu dans son infidélité, brisons les nœuds de son infidélité, et quoique ce soit tardivement, faisons lui connaître son Créateur. Je ne cesserai de travailler à cette œuvre jusqu'à ce qu'elle ait guéri ses blessures. Et de même que les médecins ayant dans les mains un malade ont recours à divers remèdes, de même si ce que nous avons fait n'a pas encore guéri Aristodème, nous ferons autre chose. » Et l'appelant à lui, il lui donna sa tunique, et il resta couvert de son manteau. Et Aristodème dit : « Pourquoi m'as-tu donné ta tunique? » Et Jean lui dit : « Afin que tu sortes confus de ton incrédulité. » Et Aristodème répondit : « Et comment ta tunique me fera-t-elle quitter mon incrédulité? » Et l'apôtre lui répondit : « Va et mets-la sur le corps des morts, et dis-leur : « L'apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ m'a envoyé afin que vous vous leviez au nom de son Dieu, et afin que les hommes connaissent que la vie et la mort sont soumises à mon Seigneur Jésus-Christ. »

Et Aristodème ayant fait ce que Jean lui avait recommandé, et voyant les morts se relever, se prosterna devant l'apôtre, et courut vers le proconsul, et se mit à crier : « Ecoute-moi, proconsul; je pense que tu te souviens que j'ai souvent excité ta colère contre Jean, et que j'ai voulu lui faire beaucoup de mal, et je crains d'éprouver sa colère, car c'est un Dieu caché sous la forme d'un homme. Car non-seulement il est resté sans avoir éprouvé le moindre mal après avoir bu le poison, mais il a même ressuscité par l'attouchement de sa tunique ceux que le poison avait tués, et ils vivent, n'ayant aucun signe de mort. »

Et le proconsul dit : « Que veux-tu que je fasse? » Et Aristodème répondit : « Il faut que nous lui demandions grâce, et que nous fassions tout ce qu'il nous commandera. » Et venant devant l'apôtre, ils se prosternèrent à ses pieds, et ils implorèrent leur pardon. Et il les reçut avec bonté, et il pria le Seigneur, en rendant des actions de grâces, et il leur commanda d'observer un jeûne de sept jours. Ensuite il les baptisa. Et lorsqu'ils eurent été baptisés avec tous leurs parents et leurs serviteurs, ils brisèrent toutes leurs idoles, et ils élevèrent une église au nom de saint Jean, et ce fut dans cette église que saint Jean alla vers le Seigneur de la façon suivante :

Lorsqu'il avait quatre-vingt-dix-sept ans, le Seigneur Jésus-Christ lui apparut avec ses disciples, et lui dit : « Viens à moi, parce qu'il est temps que tu prennes part à mon banquet avec tes frères. » Et Jean se levant, commença à aller, mais le Seigneur lui dit : « Le dimanche de ma résurrection qui arrivera dans cinq jours, tu viendras à moi. » Et ayant dit ces paroles, il remonta au ciel. Et le dimanche étant venu, toute la multitude se réunit dans l'église qui avait été élevée au nom de l'apôtre, et, dès le chant du coq, célébrant les mystères de Dieu, il s'adressa à tout le peuple, jusqu'à la troisième heure, en disant :

« Mes frères et mes compagnons, cohéritiers du royaume de Dieu, et y prenant part, connaissez le Seigneur Jésus-Christ, et sachez combien de merveilles, combien de prodiges il a faits pour démontrer la doctrine que je vous ai prêchée et pour confirmer toutes les grâces qu'il vous a accordées. Persévérez dans ses commandements, car le Seigneur daigne m'appeler hors de ce monde. » Il ordonna ensuite de creuser auprès de l'autel une fosse carrée, et de jeter la terre hors de l'église Et descendant dans cette fosse, il étendit ses mains vers le Seigneur, et il dit : « Invité à ton festin, je viens en

te renoant grâces, parce que tu as daigné, Seigneur Jésus-Christ, m'inviter à ton banquet, sachant que je te désirais de tout mon cœur. J'ai vu ton visage, et j'ai été comme rappelé de la sépulture. Ton odeur excite en moi les concupiscences éternelles. Ta voix est pleine d'une douceur comme celle du miel, et ta diction incomparable est au dessus de celle des anges. Combien de fois t'ai-je prié de me laisser venir à toi? et tu as dit : Attends, afin que tu délivres le peuple qui m'a été confié; tu as préservé mon corps de toute souillure, et tu as toujours éclairé mon âme, et tu ne m'as pas abandonné lorsque j'allais dans l'exil, et tu as mis en ma bouche la parole de ta vérité, me rappelant les témoignages de ta puissance, et j'ai écrit les œuvres que je t'avais vu faire de mes yeux, et les paroles que mes oreilles avaient recueillies de ta bouche. Et maintenant, Seigneur, je te recommande tes fils que ton Eglise, vierge et véritable mère, a engendrés par l'eau et par l'Esprit-Saint. Réunis-moi avec mes frères que tu m'as invité à aller joindre. Ouvre-moi la porte de vie à laquelle je frappe; que les princes des ténèbres n'accourent pas au-devant de moi, et que le pied de l'orgueil et une main étrangère à toi ne me touchent pas. Mais reçois-moi suivant ta parole, et conduis-moi à ton banquet où tous tes amis sont fêtés avec toi. Tu es le Christ, Fils de Dieu, qui vis et règnes avec ton Père et avec l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. »

Et lorsque tout le peuple eut répondu amen, il apparut au-dessus de l'apôtre pendant une heure entière une lumière si vive que nul ne pouvait en supporter l'éclat. Et ensuite la fosse se trouva pleine, n'ayant rien en elle, si ce n'est de la manne que ce lieu produit encore aujourd'hui (564), et des miracles s'y opèrent, par les mérites des prières de l'apôtre ; tous les malades obtiennent la guérison de leurs infirmités et de leurs souffrances et l'accomplissement de leurs prières. Amen (565).

MENDAITES.

Nous avons donné dans le premier volume de ce *Dictionnaire* la traduction de la longue composition apocryphe connue sous le nom de *Livre d'Adam*, et conservée chez ces sectaires bien peu nombreux, et qui sont encore assez imparfaitement connus. Depuis la publication du volume en question, un orientaliste distingué, M. Chwolsohn, a mis au jour, à Saint-Pétersbourg, un ouvrage de haute érudition, intitulé : *Die Ssabier und der Ssabismus* (1856, 2 vol. in-8°). Ce livre fournit sur les mendaïtes quelques renseignements que nous croyons devoir placer ici.

Un auteur arabe, qui écrivait vers l'an 377 de l'hégire (987 de l'ère chrétienne), Mohammed ben Ishaq Nedîm, dans son ouvrage intitulé : *Fihrist el'Ulcin*, est entré dans quelques détails intéressants sur les mendaïtes. Il consacre un chapitre à ce qu'il appelle les *dualistes*, c'est-à-dire manichéens (566). Après avoir parlé des *daissâniens* (sectateurs de Bardesane) et des marcionites, il arrive à la secte des *mogtasilâh* (ceux qui se lavent), qu'il appelle aussi *Ssâbah el bathâib* (Sabiens des marais), c'est-à-dire habitant les districts marécageux compris entre le Tigre, le bas-Euphrate et le désert d'Arabie.

En-Nedîm dit que ces sectaires regardent comme un devoir pour l'homme de se laver fréquemment, et il ajoute qu'ils lavent tous

(564) On voit que l'auteur paraît favorable à l'opinion répandue jadis et qui maintenait que saint Jean ne subit pas la mort comme les autres humains. Dans les *Discours et Dissertations* de dom Calmet *sur la Bible*, t. I, p. 469-487, il se trouve une dissertation sur la mort de saint Jean l'évangéliste; le savant Bénédictin cite le traité que George de Trébizonde dédia au Pape, et dont le but est de prouver que le saint apôtre n'est pas mort, mais qu'il viendra à la fin des siècles pour combattre l'Antechrist. (*Quod Joannes evangelista nondum sit mortuus*, Basileæ, 1543.)

Jacques Le Fèvre d'Etaples renouvelle cette opinion (*Dissert. de una ex tribus Maria*, fol. 82); il pense que saint Jean a été enlevé comme Enoch et Elie; Florentinius (*Notæ in martyrologium vetus Hieronymi*, p. 123), est venu au secours des défenseurs de saint Jean; il pense que l'apôtre est mort, mais qu'il est ressuscité presque aussitôt, et qu'il doit venir à la fin du monde pour prêcher la foi et mourir une seconde fois. Tillemont a examiné ces diverses raisons et n'a pas eu de peine à montrer combien elles étaient peu fondées. Du temps de saint Augustin (*in Joann.*, tract. 125), et de saint Grégoire de Tours (*De gloria martyrum*, c. 30), plusieurs croyaient que saint Jean était dans son tombeau, encore doué de vie, mais plongé dans le sommeil et ne devant se réveiller qu'au jour du jugement.

(565) Nous renvoyons à l'art. *Prochore*, pour faire connaître un autre ouvrage relatif à saint Jean.

(566) Un célèbre et savant orientaliste, M. de Hammer-Purgstall a, en 1840, publié dans les *Wiener Iahrbucher*, t. XC, p. 10-26, une traduction de ce chapitre remarquable, mais il n'avait malheureusement sous les yeux qu'un manuscrit fort corrompu. Si le docteur J. Baur avait connu l'écrit de l'auteur arabe, il n'eût pas avancé que les Orientaux ne nous apprennent rien d'important au sujet de la doctrine de Manès. (*Das manichaische religionssystem*, Tubingue, 1831, p. 5) Une publication du chapitre dont il s'agit, revu sur les quatre manuscrits conservés à Vienne, à Leyde et à Paris, et accompagnée d'une traduction, serait un véritable service rendu à l'étude.

Ajoutons qu'un orientaliste français, dont les vastes connaissances sont bien connues, M. Quatremère, regarde les mendaïtes comme le reste des Chaldéens de l'antiquité dont ils ont conservé, du moins en partie, les dogmes religieux et les pratiques superstitieuses. Cet érudit vient de rendre compte dans le *Journal des Savants*, 1857, de l'ouvrage de M. Chwolsohn que nous signalons, et il y reconnaît un savoir des plus étendus et une critique judicieuse.

leurs aliments. Il mentionne comme fondateur de la secte de ces *mogtasilâh* un certain Elchasaich, qui mit en avant la doctrine de deux principes, l'un mâle et l'autre femelle, comme auteurs de la création. On peut avec toute vraisemblance regarder le personnage désigné sous le nom que nous venons de transcrire, comme un des principaux représentants du gnosticisme après l'ère chrétienne. Les idées gnostiques étaient répandues avant l'avénement du Sauveur, elles avaient des adhérents parmi les Juifs (567); mais ce fut surtout au second siècle de notre ère, et sous le règne d'Adrien, que le gnosticisme acquit son plus haut degré de développement : Basilide à Alexandrie, Saturnin en Syrie, Valentin à Rome, lui donnèrent une impulsion énergique. On a cherché dans le platonisme et dans la théosophie judaïque les sources d'où proviennent les doctrines des gnostiques; il faut reconnaître aussi l'influence du parsisme et du bouddhisme, mais il est bien difficile aujourd'hui de faire la part de ces influences, de retracer leur marche et de déterminer quels furent les propagateurs des doctrines gnostiques dans la direction de l'Asie centrale. Elchasaich, le fondateur du mendaïsme, fut incontestablement un de ces propagateurs. En-Nedîm ne dit pas à quelle époque il vivait, mais il donne à entendre qu'il était antérieur à Manès. On peut arriver à déterminer d'une façon plus précise l'époque où il se montra.

Dans les *Philosophumena* attribués à Origène, et qui exercent si fort depuis plusieurs années les efforts de la critique, il est dit (livre III, p. 292 de l'édition de M. Miller, Oxford, 1851), qu'un certain Alcibiade d'Apamée en Syrie, était venu à Rome, et qu'il y avait apporté un livre dont il expliquait ainsi l'origine : Un homme juste et pieux, nommé Elchasai, avait apporté ce livre de la ville de Séra dans la Parthie, et l'avait remis à un certain Sobiaï comme un ouvrage remis par un ange. L'ange qui avait révélé cet écrit est représenté comme étant d'une stature colossale, et à cet ange mâle est joint un autre ange du sexe féminin; on voit là un indice de la théorie des deux principes mâle et femelle. Cet Elchasai se montra au commencement du règne de Trajan (qui parvint à l'empire en l'an 98), peut-être même sous Nerva (en 97-98). On ne saurait douter que l'Elchasai (Ἠλχασαί) des *Philosophumena* ne soit le même personnage que l'Elchasaich ou El'kasai'h, le fondateur du mendaïsme. Ses sectateurs sont signalés dans l'ouvrage grec que nous citons, comme adonnés à l'astrologie, à la magie et aux mathématiques (mots qu'il faut prendre ici dans le sens d'horoscopie), et comme se donnant le titre de gens connaissant et annonçant l'avenir (προγνωστικοί). Ce penchant superstitieux vers des connaissances surnaturelles se révèle dans les écrits des mendaïtes, lesquels, de nos jours encore, se préoccupent beaucoup de l'astrologie.

On peut, à cet égard, invoquer le témoignage d'Abraham Ecchellensis, qui, dans son livre *De origine nominis Papæ*, etc., Romæ, 1660, p. 355, s'exprime ainsi en parlant des sabéens ou mendaïtes: *Alius* (liber) *circumfertur inter Sabaitas Chaldaice inscriptus « Sphar Moluasce, » liber signorum zodiaci, sive de sphæra, et est de Chaldæorum perantiqua illa, et tam decantata astrologia. In viginti quatuor signa ex hujus libri regulis tota dividitur sphæra, scilicet in duodecim signa mascula, ac totidem signa feminina. Hinc natorum diligentissime horoscopos observant, et fausta vel infausta prænuntiant. Præterea mari signi masculini, sub quo nascitur, inditur nomen, matris semper addito nomine.... Similiter feminæ femininum imponitur nomen. Si vero contingat ut mas nascatur sub signo feminino, et femina sub masculino, tunc proximioris signi nati generis rationem habent. Nomen autem ejusmodi « astrologicum » vocant, ac sacrum illis est, et in rebus utuntur sacris. Præter quod nomen aliud habent civile, seu profanum, quo in rebus civilibus et profanis utuntur.*

Théodoret (*Hæret. fab.*, lib. II, c. 7) parle aussi des sectateurs d'Elchasai; il les représente également comme adonnés à l'astrologie et aux sciences occultes; il ajoute qu'Origène avait écrit contre leur hérésie, et qu'Alcibiade d'Apamée en Syrie l'avait répandue.

Le témoignage de saint Epiphane (hæres. 19, § 1, 3, 4) est moins clair et moins net: ce Père dit qu'au temps de Trajan, un faux prophète, qu'il appelle *Elxai* ou *Elxaios*, et qui était d'origine juive, se montra parmi les ossènes, secte juive qui habitait au delà de la mer Morte. Les restes de ces ossènes, dit-il plus loin, résident maintenant dans les provinces de Nabathea et de Petra, et ils portent le nom de sampséens (σαμψαῖοι). L'évêque de Salamine observe aussi qu'Elxai enseignait l'existence des deux principes créateurs, l'un mâle et l'autre femelle. Il parle avec détail de ses sectateurs (hæres. 53, § 1, 2), et les représente comme habitant au delà de la mer Morte, croyant en un seul Dieu, et l'honorant par des ablutions fréquentes. Ils se rapprochent des Juifs sous beaucoup de rapports. « Ils ne sont, d'ailleurs, » dit le saint docteur, « ni Chrétiens, ni Juifs, ni païens; mais ils forment un mélange d'eux tous, ou plutôt ils ne sont rien de tout cela, et ils rejettent les prophètes et les apôtres. Ils rendent un culte à l'eau, parce que c'est par cet élément que, d'après eux, la vie a été transmise. »

En réunissant et en comparant les divers témoignages relatifs à l'Elchasaich d'En-Nedîm (l'*Elchasaï* des *Philosophumena*, l'Elkesaï de Théodoret, l'Elxai de saint Epiphane), on en vient à conclure que ce person-

(567) *Voy.* entre autres ouvrages ceux de M. Graetz : *Gnosticismus und Judenthum*, Krotoschin, 1846, et *Geschichte der Juden*, Berlin, 1853, t. IV, p. 100.

nage n'était point un Juif, mais un Persan (ou tout au moins natif d'une des contrées voisines de la Perse), et qu'il était attaché aux doctrines de Zoroastre; il se rendit dans les pays qui forment le point de contact entre la Chaldée et la Palestine, et qui ont toujours offert un mélange de religions et de races où l'influence du parsisme a toujours été grande; il y fonda, à la fin du Ier siècle, la secte à laquelle l'auteur des *Philosophumena*, En-Nedîm et saint Epiphane donnent les noms de sabiens, ssabiens ou sampséens, et que ce dernier auteur, ainsi que Théodoret, appellent également *elchéséens*.

Ceci posé, il ne faut pas s'étonner si l'on rencontre chez les mendaïtes et dans le *Livre d'Adam* de nombreuses allusions aux traditions juives et aux personnages de la Bible; ils avaient fait des emprunts aux gnostiques, aux ébionites entre autres, dont ils étaient voisins; il est d'ailleurs notoire qu'ils avaient déguisé, sous les noms de personnages bibliques, les divinités et les génies de leur religion; ils voulaient ainsi, en faisant croire aux mahométans qu'ils avaient foi en l'Ecriture sainte, jouir de la tolérance accordée aux Juifs.

Parmi diverses preuves qu'on pourrait invoquer à cet égard, le *Livre d'Adam* offre un passage remarquable : *Testes citamus Feta'hil apostolorum cui Gabriel nomen, qui Feta'hil per virtutem vitæ geniorumque Ebel* (Abel), *Schetel* (Seth) *et Anûsch* (Enoch), *qui Mûhr Rûsch et Rast sunt, cœlum extendit.* (T. II, p. 210, édit. Norberg.)

Mûhr ou Mihr est l'expression persane bien connue qui signifie *Mithra. Rusch* et *Rast* se reconnaissent au premier coup d'œil dans leux divinités que mentionne le *Zend-Avesta*, Raoço (*Lumière*) et Razista (*le Véridique*).

Divers érudits tels que Richard Simon, Péringer, Gésenius, etc., s'étaient déjà aperçus que le mendaïsme avait bien des points d'affinité avec le manichéisme, mais ces rapprochements étaient susceptibles d'élucidations nouvelles. L'ouvrage d'En-Nedîm, dans le chapitre déjà mentionné et relatif aux manichéens, fournit à cet égard quelques détails qu'il importe de recueillir.

D'après l'auteur arabe, « Fonnaq, père de Mani (ou Manès), était originaire de l'Hamadan et alla s'établir à Babylone; il entendit, trois jours de suite, dans un temple des idoles, une voix qui lui criait : « O Fonnaq, ne mange point de chair, ne bois point de vin, et abstiens-toi de tout commerce avec les méchants. » Fonnaq se rendit ensuite auprès d'un peuple qui est connu sous le nom de Mogtasilah et qui vit dans le pays de Destomeisan (près de Bassora) et dans des districts marécageux; ses restes subsistent encore de nos jours (c'est-à-dire vers l'an 986). » Les Mogtasilah reçurent les doctrines que Fonnaq leur annonça, et plus tard il éleva son fils Mani dans sa religion, c'est-à-dire dans le mendaïsme. Arrivé à l'âge de douze ans, Mani eut une révélation du dieu compatissant de la lumière, et l'ange qui fut le ministre de cette révélation, lui recommanda de quitter sa religion. Cet ange apparut une seconde fois à Manès lorsqu'il eut atteint sa vingt-quatrième année, et lui enjoignit derechef d'abandonner sa religion et de prêcher une doctrine nouvelle.

Les détails que donne l'auteur arabe proviennent évidemment de quelque sectateur de Manès qui voulait entourer son maître d'une auréole surnaturelle. La grandeur future de l'enfant avait été, avant sa naissance, annoncée à ses parents, et sa mère, qui descendait des Aschyanides (Arsacides) ou des rois de la troisième dynastie persane, vit en rêve son fils emporté au ciel par un ange qui le lui rendit ensuite. En-Nedîm ne manqua pas d'occasion pour apprendre ces circonstances merveilleuses, car durant les quatre premiers siècles de l'hégire (c'est-à-dire jusqu'au XIe siècle de l'ère chrétienne) grand nombre de manichéens vivaient dans les pays mahométans; Bagdad en comptait une certaine quantité, ainsi que Babylone qui fut longtemps leur résidence principale.

Autant qu'on peut en juger d'après les faibles traces qui restent de ces doctrines éteintes, le dualisme des mendaïtes, l'existence des deux principes mâle et femelle (c'est-à-dire la force active de la Divinité et la force passive de la matière), servent de base à la théorie de Manès, mais il y mêle des idées empruntées au paganisme, et, faisant un pas en avant, il enseigne l'existence des deux principes, l'un bon, l'autre mauvais.

MÉTHODIUS.

(Prophéties attribuées à saint Méthodius.)

Saint Méthodius, évêque de Tyr, vivait au commencement du IVe siècle (567). Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, il n'en est parvenu jusqu'à nous qu'un petit nombre en entier, et des fragments assez étendus de quelques autres ont aussi été conservés par saint Epiphane, saint Jean Damascène, Photius, etc. Plusieurs ouvrages admis sous son nom dans les anciennes *Bibliothèques des Pères* sont rejetés comme apocryphes par les meilleurs critiques. On ne saurait déterminer au juste à quelle époque ont été rédigées les prophéties dont il est représenté comme l'auteur et qui se composent de récits apocryphes et de prédictions obscures, où il est facile de reconnaître une imitation mal faite de l'*Apocalypse* (568).

(567) Consulter à son égard Moehler, *Patrologie*, t. II, p. 278-300.

(568) Les révélations ou prophéties de Méthodius, pendant sa captivité, se trouvent en grec et

La cent-neuvième année de la troisième chiliade, Noé eut un quatrième fils et il l'appela Jonithus. Et dans la trois-centième année qui suivit les trois mille ans, Noé donna des possessions à son fils Jonithus, et l'envoya dans la terre d'Etham. Et après la mort de Noé, dans la six cent quatre-vingt-dix-neuvième année après les trois mille, les fils de Noé montèrent de la terre orientale d'Etham et ils construisirent une tour dans la terre ou dans le champ de Sennaar, et là se fit la division des langues, et de là les hommes se dispersèrent sur la surface de la terre entière. Jonithus, le fis de Noé, occupa l'entrée du pays d'Etham jusqu'à la mer qu'on appelle Elichora, c'est-à-dire région du soleil, où se fait le lever du soleil, et il y habita. Ce Jonithus reçut de Dieu le don de la sagesse pour tous les arts, et il fut le premier inventeur, non-seulement des lettres et de différents arts, mais encore de toute l'astronomie. Nemrod, qui était un géant, et qui avait été instruit de Dieu en beaucoup de choses, reçut de Jonithus un avis lui enseignant sous quelles influences des astres il devait commencer à régner sur la terre. Nemrod naquit des fils de Chus, qui avait eu Cham pour père, et il fut le premier qui régna sur la terre. Dans la sept cent quatre-vingt-dixième année de la troisième chiliade, la grande cité de Babylone fut édifiée et Nemrod y régna. Et ensuite les fils de Cham choisirent parmi eux un roi qui se nommait Pontipius. Et, dans la troisième année du règne de Nemrod, ils envoyèrent aux fils de Japhet des hommes puissants très-savants et habiles dans l'art de l'architecture, et ils descendirent dans la terre d'Etham vers Jonithus, fils de Noé, et ils y bâtirent une ville, et il y avait une grande paix dans la terre de Jonithus et dans celle de Nemrod. Mais Nemrod et les fils de Sem, et les fils de Pontipius, de Cham et de Japhet se faisaient la guerre. Jonithus écrivit à Nemrod une lettre disant que le règne des fils de Japhet devait entreprendre de détruire le règne de Cham. Ce furent là les premiers royaumes qui parurent sur la terre, et ensuite toutes les nations apprirent à établir parmi elles des royaumes comme le royaume de Nemrod.

L'an huitième de la quatrième chiliade, les divers royaumes combattaient toujours entre eux. Et le royaume des Egyptiens fut vaincu par le royaume de Nemrod, et Nemrod conquit beaucoup de pays, et après la mort de sa femme, il en prit une qui s'appelait Eledes; elle engendra Elisdes et celui-ci engendra Cosdras, lequel réunit autour de lui de grandes forces et se leva contre Cham : il le réduisit en servitude et dévasta par le feu toutes les régions qui étaient à l'Occident. Dans la seconde année du règne de Cosdras, fils d'Elisdes, les fils de Cham se réunirent dans la terre d'Etham pour combattre avec le roi Cosdras; il y avait trois cent vingt mille fantassins n'ayant d'autres armes dans leurs mains que des bâtons. Cosdras en apprenant qu'ils marchaient contre lui, sourit, et il attendit qu'ils eussent passé le fleuve du Tigre; il envoya alors contre eux ses guerriers montés sur des éléphants et il les extermina, et il n'en resta pas un seul, et depuis les enfants de Cham n'osèrent plus combattre contre lui. Et dans la ving-cinquième année de cette chiliade, Samsalus qui était de la race de Jonithus, fils de Noé, descendit dans le pays d'Etham, et depuis le fleuve de l'Euphrate jusqu'au fleuve d'Ednese, soixante-huit villes furent dévastées, ainsi que le pays qui dépendait de chacune d'elles, et Samsalus envahit les trois royaumes de la Judée, il incendia et ravagea toutes les contrées, et il pénétra dans le désert de Saba, et il dévasta les camps des enfants d'Ismaël, fils d'Agar l'Egyptienne, servante de Sara, femme d'Abraham, et tous ceux qui étaient de la tribu d'Agar furent expulsés et s'enfuirent dans le désert.

Ils y multiplièrent durant deux cent soixante-dix ans et parvinrent avec la permission de Dieu à un nombre immense, et ensuite ils sortirent du désert et entrèrent dans la terre habitable, et ils combattaient avec les rois des nations, ils réduisirent les hommes en servitude, et ils subjuguèrent les peuples qui étaient dans la terre promise, et elle fut couverte de leurs camps. Ils étaient comme des sauterelles, et ils allaient le corps nu, et ils mangeaient des chairs de chameaux qu'ils portaient dans des outres, et ils buvaient du sang mêlé au lait de leurs troupeaux. Lorsque les fils d'Ismaël se furent rendus maîtres de tout le pays, et qu'ils eurent ravagé les villes et les contrées qui en dépendaient, ils construisirent des navires et, s'en servant comme des oiseaux, ils volaient sur les eaux de la mer. Ils pénétrèrent dans les régions de l'Occident jusqu'à Rome la grande, dans l'Illyrie, dans l'Egypte et dans la Sardaigne qui est au delà de Rome, et ils demeurèrent sur la terre pendant soixante ans, y faisant tout ce qu'ils voulaient.

Après soixante-dix semaines et demie de durée de cette puissance qui leur avait donné une domination universelle sur les nations, leur cœur fut gonflé d'orgueil, lorsqu'ils virent qu'ils avaient tout subjugué. En ce

en latin dans les *Monumenta Patrum orthodoxographa*, Bâle, 1555, in-folio, t. I, p. 93-115 : quelques éditions latines avaient déjà paru (Bâle, 1498, in 4°, fig. sur bois; Bâle, 1516, in-4°, 64 fig. sur bois, etc.). Un anonyme composa, on ne saurait dire à quelle époque, ces prédictions; un docteur en droit, résidant à Augsbourg, y ajouta un long commentaire avec préface et concordance.

Méthodius avait été traduit de bonne heure en langue russe. L'annaliste Nestor le cite, et Karamsin, dans son *Histoire de Russie*, reproduit les passages que le vieux chroniqueur moscovite avait en vue, et qui annonçaient la domination des fils d'Ismaël, et plus tard leur asservissement par un roi des Grecs ou des Romains. Il faut se reporter à l'époque de l'apparition du livre pour comprendre tout l'intérêt que faisait éprouver l'annonce des victoires futures sur les Turcs. La prise de Constantinople, les progrès des Musulmans vers le Danube, inspiraient alors la plus vive terreur.

temps il s'éleva parmi eux quatre tyrans, chefs des troupes, qui étaient fils d'Humeas et qui s'appelaient Oreb, Zeb, Zebeas et Salmanas; ils combattirent contre les Israélites. Dieu avait délivré ceux-ci des mains des Egyptiens par l'entremise de son serviteur Moïse; il leur fit miséricorde en ce temps, et il suscita Gédéon, et Israël fut délivré du joug des fils d'Ismaël. Gédéon détruisit leurs camps, les chassant de la terre habitable et les repoussant dans le désert d'où ils étaient sortis, et ceux qui restèrent conclurent un traité de paix avec les fils d'Israël, et ils se retirèrent dans le désert au delà de la résidence des neuf tribus. »

Nous jugeons inutile de traduire tout ce que dit le pseudo-Méthodius au sujet de l'histoire ancienne qu'il raconte d'une façon imprévue. D'après lui, Nabuchodonosor était le fils de la reine de Saba et d'un Lacédémonien; Alexandre le Grand avait pour mère Chuseth, fille d'un roi d'Ethiopie; après la mort de ce prince, empoisonné par ses *enfants*, Chuseth se remaria avec Bias, fondateur de Byzance; et Romulus ayant à son tour épousé Bisantia, fille de Bias et de Chuseth, se trouvait assez proche parent d'Alexandre

Laissons là tous ces anachronismes, et voyons ce que ces prétendues révélations annoncent au sujet de l'avenir.

« Lorsque le nombre des années de la puissance que les infidèles doivent exercer sur la terre sera accompli, la tribulation se multipliera sur les hommes et sur les animaux, et il y aura une grande famine et une grande peste, et les hommes seront jetés sur la terre comme la poussière. Les hommes vendront pour vivre tout ce qu'ils possèdent, leurs outils, leurs vêtements et jusqu'à leurs enfants. Dieu infligera ces souffrances à son peuple, afin que les fidèles soient séparés des infidèles comme la paille est séparée du froment purifié.

« Les Barbares se glorifieront de leurs victoires, buvant, mangeant, se réjouissant et se vantant de la désolation qu'ils auront répandue dans la Perse, la Syrie, la Cappadoce, l'Isaurie, l'Afrique, la Sicile et dans les pays qui sont proches de Rome, et dans les îles qui les entourent; ils diront en blasphémant : « Nous avons conquis ce pays par notre courage, et nous avons soumis tous ceux qui y habitent, et les Chrétiens ne pourront jamais échapper à nos mains. » Alors le roi des Grecs et des Romains se lèvera tout à coup contre eux avec une grande fureur, et il s'agitera comme un homme qui avait été endormi par l'ivresse et qu'on regardait comme mort et ne pouvant plus rien faire. Il sortira de la mer des Ethiopiens pour marcher contre eux, et il portera le glaive et la désolation dans la tribu qui est dans leur patrie, et il réduira en captivité leurs femmes et leurs fils.

« Le fils du roi descendra avec l'épée sur la terre promise, et la frayeur se répandra parmi eux; tous leurs camps seront livrés au glaive et à la captivité, à la mort et à la corruption; et le roi des Romains imposera sur eux un joug sept fois plus pesant que celui qu'ils imposaient sur la terre. De grandes angoisses, la faim, la soif et la tribulation s'empareront d'eux, et eux, leurs femmes et leurs fils serviront ceux qui les servaient précédemment, et leur servitude sera cent fois plus amère et plus dure que celle qu'ils avaient imposée aux Chrétiens. Les terres qu'ils avaient dévastées seront pacifiées, et chacun reviendra dans son pays et dans l'hérédité de ses pères, et les hommes multiplieront comme des sauterelles sur la terre qui avait été dévastée; mais l'Egypte sera désolée, l'Arabie ravagée par les flammes, et toute la fureur du roi des Romains se déploiera contre ceux qui auront renié Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Les hommes se reposeront alors de leurs tribulations, mais cette paix sera celle que le bienheureux apôtre a signalée quand il a dit : « Lorsque les hommes diront paix et sécurité, alors la destruction viendra sur eux. » Tandis que les hommes se livreront à la joie, mangeant et buvant, se mariant et restant dans la tranquillité et l'allégresse, bâtissant des maisons et demeurant exempts de soucis et d'inquiétude, alors les portes de l'Aquilon seront ouvertes, et les armées de ces peuples enfermés par Alexandre accourront et tous les habitants de la terre seront saisis d'effroi à leur aspect; ils prendront la fuite et iront se cacher dans les montagnes et dans les cavernes, et beaucoup d'entre eux expireront de frayeur, et il n'y aura personne qui les ensevelisse. Car les peuples qui sortiront de l'Aquilon mangeront les chairs des hommes et boiront le sang des bêtes comme de l'eau, et mangeront des animaux immondes, des serpents, des scorpions et toutes sortes de bêtes horribles et abominables, et les reptiles qui rampent sur la terre, ainsi que les cadavres des animaux et des hommes, et les fruits de l'avortement des femmes; ils tueront les enfants et les donneront à leurs mères afin qu'elles les mangent, et ils corrompront la terre, et ils la souilleront, et il n'y aura personne qui puisse tenir contre eux.

« Après une semaine de temps, lorsqu'ils auront pris la ville de Joppé, le Seigneur Dieu enverra contre eux un des chefs de son armée et il les frappera soudainement. Et ensuite le roi des Romains descendra et il séjournera dans Jérusalem une semaine et demie, c'est-à-dire dix ans et demi. Et quand ces dix ans et demi seront accomplis, le fils de la perdition apparaîtra. Il naîtra à Chorosaïm, il sera nourri à Bethsaïde et il régnera à Capharnaüm. Et Chorosaïm se réjouira de ce qu'il y aura pris naissance, et Bethsaïde de ce qu'il y aura été nourri, et Capharnaüm de ce qu'il y aura régné. C'est pour cela que, dans le troisième Evangile, le Seigneur a rendu son jugement en disant : « Malheur à toi, Chorosaïm, malheur à toi, Bethsaïde et à toi, Capharnaüm : si tu t'es élevée jusqu'aux cieux, tu descendras jusqu'à l'enfer. »

« Et quand le fils de la perdition apparaîtra, le roi des Romains montera derechef sur le Golgotha où est fixé le bois de la croix sainte, dans le lieu où le Seigneur a souffert la mort pour nous, et le roi ôtera la couronne de sa tête, et il la déposera sur la croix, et il étendra ses mains vers le ciel, et il remettra le royaume des Chrétiens à Dieu le Père, et la croix sera enlevée au ciel, ainsi que la couronne du roi, parce que le Seigneur Jésus-Christ a été suspendu sur elle pour le salut de tous les hommes; cette croix reparaîtra devant lui lors de son avénement pour réprimander la perfidie des infidèles, et alors s'accomplira la prophétie de David qui a dit : « Dans les derniers jours l'Ethiopie prêtera ses mains à Dieu. » Et quand la croix aura été enlevée au ciel, le roi des Romains rendra aussitôt l'esprit; alors toute puissance et toute principauté sera détruite, lorsque le fils de la perdition apparaîtra. Et il sera de la tribu de Dan selon la prophétie du patriarche Jacob qui dit : « Ce cheval est la vérité et la piété des justes; et les saints qui, en ce temps, monteront ce cheval, c'est-à-dire, qui auront la vraie foi, seront poursuivis par le serpent, c'est-à-dire, par le fils de la perdition. Il adviendra alors beaucoup de miracles et de prodiges. Les aveugles verront, les boiteux marcheront, les sourds entendront et les démoniaques seront guéris; le soleil sera transformé en ténèbres, la lune paraîtra comme du sang. Le fils de la perdition, fourbe et imposteur, séduira, s'il est possible, jusqu'aux élus par la puissance de ses prestiges, ainsi que le Seigneur l'a expliqué dans l'Evangile. » Le patriarche Jacob, considérant des yeux du corps ce qui devait arriver dans les derniers jours et ce que devait accomplir le serpent venimeux ou le fils de la perdition, reconnut que les hommes devaient souffrir beaucoup d'angoisses et de tribulations, et ému de compassion pour l'espèce humaine, il éleva la voix, et il dit : « J'attendrai ton salut, Seigneur. »

« Le fils de la perdition entrera ainsi dans le temple de Jérusalem, et il s'assoira dans le temple de Dieu, comme s'il était un Dieu, quoiqu'il ne soit qu'un homme né de la femme et de la tribu de Dan, et Judas Iscariote qui trahit le Seigneur descendait aussi de la tribu de Dan.

« Lorsque la tribulation venant du fils de la perdition se sera multipliée en ces jours, le Seigneur ne voulant pas la perte du genre humain qu'il a racheté de son propre sang, enverra ses serviteurs très-fidèles et très-chers, Enoch et Elie pour le réduire, et en face de toutes les nations, ils déjoueront sa séduction et ils montreront aux yeux de tous les hommes que c'est un menteur et un homme de rien. Et comme il sortira du temple à cause de la perte et de la destruction de beaucoup d'hommes, les peuples le voyant dans la confusion, et voyant que ses perfidies sont l'objet de vifs reproches de la part des serviteurs de Dieu, le chasseront et fuiront loin de lui, et adhéreront à ces justes. Le séducteur se voyant repris avec beaucoup de force et tombé dans un mépris universel, sera enflammé de colère et de fureur, et il tuera ces deux serviteurs de Dieu.

« Alors apparaîtra le signe de l'avénement du Fils de l'homme, et il viendra dans les nuées du ciel avec la gloire céleste, et Dieu fera périr l'impie par le souffle de sa bouche, selon l'assertion de l'Apôtre; alors les justes brilleront comme des étoiles et ils contiendront en eux la parole de vie. Les impies seront précipités dans l'enfer d'où nous avons été arrachés par la grâce et l'humanité du Seigneur Dieu notre Sauveur Jésus-Christ, avec lequel revient ainsi qu'au Père, dans l'Esprit-Saint, tout honneur et gloire, et grandeur et empire, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen. »

Un travail curieux et dont les prophéties du faux Méthodius pourraient fournir l'occasion, consisterait à offrir une énumération raisonnée des écrits qui ont eu la prétention de révéler l'avenir. L'obscurité sibylline de ces compositions les rend en général tout à fait propres à se prêter à d'innombrables interprétations. Citons-en quelques-unes.

Mirabilis liber qui prophetias revelationesque, necnon res mirandas præteritas, præsentes ac futuras aperte demonstrat, in-8°; on en connaît plusieurs éditions exécutées au commencement du XVIe siècle; le savant auteur du *Manuel du libraire* en indique six (t. III, p. 401), et il pense que celle datée de Rome (Lyon) 1524, est la plus rare de toutes. Des prédictions assez spécieuses sur les tribulations de l'Eglise, avec plusieurs événements de la révolution de 1789, ont donné pour un moment quelque vogue à cet écrit.

Le *Livre merveilleux contenant en bref la fleur et substance de plusieurs traitez tant de prophéties et révélations qu'anciennes chroniques*, Paris, 1565, in-8°, annonce également de grandes discordes et tribulations. « On ostera et tollera aux gens d'église et clergé leurs biens temporels. »

Il existe un volume rare et peu connu où la révolution française est indiquée d'une manière bien plus claire que dans le *Mirabilis liber* et dans les autres écrits où l'on a cru trouver l'annonce de ce grand événement; il a pour titre : *Livre de l'estat et mutation des temps prouvant par authoritez de l'Escripture saincte et par raisons astrologales la fin du monde estre prochaine* (par Richard Roussat, chanoine et médecin), Lyon, 1550, petit in-8°. On lit à la page 152 : « Venons à parler de la grande et merveilleuse conjonction que les astrologues disent estre à venir environ les ans de Nostre-Seigneur, mil sept cent octante et neuf avec dix révolutions saturnales... Ces choses imaginées et calculées, concluent les susdictz astrologues que si le monde jusques à ce et tel temps dure (ce qui à Dieu seul est cognu), de très-grandes, merveilleuses et espouvantables mutations et altérations seront en cestuy monde universel, mesmement quant aux sectes et loyx. »

Le sieur du Pavillon, après avoir publié ses prophéties en 1556, attaqua celles des autres, et mit au jour à Paris, en 1560, les *Contredits aux faulses et abbusives prophéties de Nostradamus et autres astrologues;* il y signale une circonstance fort curieuse en disant qu'il courait de son temps une prophétie par laquelle le monde planétaire, emblème du monde politique ou social, était menacé d'une immense révolution qui commencerait en 1789, et dont l'effet serait arrêté ou détruit vingt-cinq ans après.

Le *Champ du coq françois au roy, où sont rapportées les prophéties d un hermite, Allemand de nation*, Paris, 1621, annonce que le roi de France doit réunir toutes les fausses religions à la catholique et se rendre empereur de l'univers. Louis XIII put être flatté d'apprendre qu'il devait réunir la France à l'Espagne et conquérir l'empire ottoman, mais l'événement prédit ne se réalisa pas.

Parmi les prétendues prophéties que l'imprimerie s'empressa de publier dès son début, on peut citer :

Lichtenbergeri (Joannis) *Pronosticatio Latina*, Mayence, 1492, in-folio, et plusieurs fois réimprimé. Il en existe aussi des éditions allemandes (avec une préface de Luther) et italiennes. Cette production fit grand bruit lorsqu'elle parut, et elle conserve encore quelque réputation au delà du Rhin (569). Le *Pronosticon* de J. Grunpeckius, *seu judicium ex conjunctione Saturni et Jovis*, Viennæ, 1496, in-4° eut aussi une grande vogue.

En remontant à une époque plus reculée, on rencontre les prophéties du célèbre Merlin; elles sont fort communes dans des manuscrits latins du XIII° au XV° siècle; mais il faut observer qu'un chroniqueur anglais, Geoffroy de Monmouth, qui vivait au milieu du XII° siècle, en a conservé une rédaction fort différente, qui a été éditée, dans une publication faite en 1837, par MM. Francisque-Michel et Thomas Wright (*Galfredi de Monmouth Vita Merlini*), et reproduite dans les *Prophetæ veteres pseudepigraphi*, édités à Stuttgard, en 1840, par Gfroerer, in-8°, p. 415-426. Le même recueil renferme, p. 429-432, le *Vaticinium metricum fratris Hermanni monachi de Marchia ejusque electoribus scriptum anno MCCCVI* (570), ainsi que la fameuse prophétie attribuée à l'Irlandais Malachie, archevêque d'Armagh, sur les Souverains Pontifes romains. Gfroerer y a joint les explications, faites après coup, d'Alphonse Ciaconius et de quelques autres; ces prétendues prédictions sortent également d'une source qui n'est pas bien connue; c'est Wion qui, dans son ouvrage intitulé : *Lignum vitæ*. t. I, p. 307 (Venise, 1595, 2 vol. 4°), les a publiées le premier.

MICHEL.

(Cantique de saint Michel.)

Fabricius (*Codex pseudepigr. Vest. Test.*, t. II, p. 26) a publié ce prétendu cantique d'après une supposée *révélation de saint Amédée*, consignée dans l'ouvrage de J. Eusèbe Nieremberg (571), *De origine S. Scripturæ*, lib. VII, p. 195; c'est ainsi que l'archange et ses compagnons auraient célébré la défaite de Lucifer et des autres anges rebelles.

« Glorifions notre Dieu et exaltons son saint nom. C'est notre Dieu, glorifions-le. C'est notre Seigneur, exaltons-le. Sa droite a déployé sa puissance, il a renversé nos adversaires; ceux qui lui résistent sont des insensés. Maudits sont ceux qui s'écartent de ses commandements. En lui ne subsiste ni ignorance, ni erreur; il n'y a dans sa volonté nulle iniquité; tout ce qu'il veut est bon et juste; tout ce qu'il ordonne est droit et saint. L'intelligence suprême ne peut errer; l'être parfait ne peut vouloir le mal; il n'est rien au-dessus de celui qui est suprême, et il n est rien de meilleur que celui qui est parfait. Il accorde à chacun ce qu'il lui plaît; il ne doit rien de plus à l'un qu'à l'autre; il n'y a de digne auprès de lui que celui qu'il a rendu digne. Il doit être chéri au-dessus de toutes choses et adoré comme le Roi des siècles de l'immortalité. Vous avez abandonné le Dieu qui vous a créés, et vous avez oublié le Seigneur votre Créateur. Vous avez abandonné Dieu votre Sauveur, et vous vous êtes éloignés de Dieu votre Sauveur. Vous vous êtes aimés plus que Dieu, et vous avez voulu être des dieux malgré sa volonté. Vous avez fait un échange inique; abandonnant Dieu, vous vous êtes attachés à la créature. Vous avez provoqué Dieu en adhérant à des faux dieux, vous avez provoqué sa colère. C'est pourquoi vous êtes descendus comme une pierre et vous êtes tombés de ces siéges élevés. Reconnaissez donc la grandeur de notre Dieu; ses œuvres sont parfaites, et ses jugements

(569) Une édition de Cologne, 1528, in-8°, avec de jolies figures sur bois, est mentionnée dans les *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, par M. Nodier, 1829, p. 239. Cet écrivain en cite un passage qui offre matière à une de ces rencontres singulières assez fréquentes d'ailleurs dans les livres de ce genre : « In illo anno veniet Aquila alis suis super solem extensis... tunc castra destruent, timor magnus erit in mundo... Perdet Lilium coronam quam accipiet Aquila.

(570) L'origine de cette pièce est assez obscure, mais on croit qu'elle fut fabriquée à Berlin vers la fin du XVII° siècle.

(571) Ce Jésuite espagnol, mort en 1658, a laissé plus de cinquante ouvrages dans lesquels on trouve un vaste savoir, mais parfois on y voudrait plus de critique. On peut consulter, à son égard, le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759; la *Bibliothèque universelle*, t. XXXI, p. 273, etc.

sont justes. Dieu est parfait et sans aucune iniquité; il est saint, il est le Seigneur équitable. Toutes choses sont réunies en une; il a mis toutes choses dans l'Homme-Dieu. L'amour souverain le voulut ainsi; il a réuni ce qui était dispersé: Dieu est plein de toutes choses, et toutes choses sont pleines de Dieu. Il n'est pas surprenant s'il a pris la nature de l'homme, et s'il n'a pas voulu prendre celle de l'ange. En prenant l'homme, il a pris toutes choses; en prenant l'ange, il n'eût pas pris toutes choses. Que tes œuvres sont magnifiques, Seigneur! tu as fait toutes choses avec une sagesse infinie. Aimez-le tous, ô anges qui êtes à lui. Bénissez-le, Puissances et Vertus. Bénissez, ô anges, le Seigneur Dieu-Homme, vous qui êtes ses ministres et qui accomplissez sa volonté. Recevez les hommes comme vos frères. Gloire soit à Dieu dans les siècles des siècles; réjouissons-nous en ses œuvres. »

MIRIA OU MARIA, SOEUR DE MOISE.

Selon la *Chronographie* de George le Syncelle, elle était très-versée dans les sciences, et elle écrivit des livres sur l'or, l'argent et les métaux dans un style énigmatique; cela signifie qu'elle composa un traité d'alchimie dans lequel, suivant un usage conservé parmi les auteurs hermétiques, elle s'exprimait en termes allégoriques, de façon à rester inintelligible. Il va sans dire que le chroniqueur byzantin rappelle là une tradition dénuée de toute autorité; il donne d'ailleurs la mesure de son exactitude en représentant le philosophe grec Démocrite comme un contemporain de Mirja.

MOISE.

(Ecrits attribués ou relatifs à Moïse.)

Livre de l'Assomption de Moïse. — Origène en parle, et il nous apprend qu'on y lisait que l'archange Michel disputant avec le diable au sujet du corps de Moïse, lui avait dit que c'était par l'inspiration du démon que le serpent avait été la cause de la faute d'Adam et Eve (572). Les Actes du concile de Nicée (573) nous ont conservé deux passages de ce livre:

Dans le *Livre de l'Assomption de Moïse*, l'archange Michel, parlant avec le diable, dit: « Nous avons tous été créés par son Esprit-Saint...» Et il dit encore: « De la personne de Dieu sortit son Esprit et le monde fut fait....» Le prophète Moïse, au moment de sa mort, comme il est écrit dans le *Livre de l'Assomption* de Moïse, appela à lui Josué, fils de Navé, et lui dit: « Dieu a réglé, avant la création du monde, que je serais le médiateur de son Testament.» Et dans le *Livre des discours mystiques* de Moïse, ce même Moïse a fait des prédictions au sujet de David et de Salomon, et il a dit de Salomon: « Dieu mettra en lui la sagesse et la justice et la science entière, et il édifiera la maison de Dieu. »

Il est également fait mention de l'ascension ou anabase de Moïse dans Sixte de Sienne (*Bibliotheca sancta*, lib. II) : cet auteur observe que c'est de cet écrit que l'apôtre saint Jude a pris, dit-on, ce qu'il rapporte de la contestation de l'archange Michel avec le diable touchant le corps de Moïse (574).

Ce livre, aujourd'hui perdu, paraît avoir renfermé le récit de ce qui advint à Moïse lorsque, quittant les plaines de Moab, il monta sur le mont Nebo, ainsi que ses entretiens avec Dieu lorsqu'il était près de sa mort, et ce qui concerne sa sépulture creusée en un lieu caché par la main des anges.

Grotius (*ad Matth.* XXVII, 7), dit que les paroles de Zacharie (III, 2) : *Que Dieu te réprimande, ô Satan*, proviennent d'une ancienne tradition qui passa ensuite dans le *Livre de l'Ascension de Moïse.*

Le même auteur, revenant sur le même sujet, dans son *Commentaire sur l'Epître de saint Jude*, s'exprime ainsi :

Eadem verba Michaeli contra diabolum decertanti de corpore Moysis, quod Michael ex Dei imperio volebat abscondere (*Deut.* XXXIV, 6), *diabolus autem in apertum proferre, ut ad idololatriam populus alliceretur, quod metuendum fuisse si id corpus apparuisset testatur et Josephus* (IV, 8); *tribuerat scriptor libri qui Hebraice dicebatur* פטירת משה, *Græce vero* Ἀνάληψις Μωϋσέως, *unde hæc desumpsit Judas, velut concesso utens. Solebant Rabbini et angelis et magnis hominibus tribuere ea verba quæ verisimiliter dicere potuerunt. Tale illud de Henocho et illud quod Hebr.* XII, 21, *et Act.* VII, 26. *Similia habes in Mi-*

(572) « Primo quidem ut in *Genesi* Evam seduxisse describitur, de quo in Ascensione Moysis, (cujus libelli meminit in Epistola sua apostolus Judas) Michael archangelus cum diabolo disputans de corpore Moysis, ait diabolo inspiratum serpentem causam exstitisse prævaricationis Adæ et Evæ. »

(573) A cet égard Fabricius renvoie aux auteurs suivants : Raynaldus, *De libris apocryphis*, præ lect. 16, p. 135; Rob. Cocus, *Censura scriptor. veter.*, p. 449; G. Calixtus, *De numero librorum canonicorum Veteris Testamenti*, § 38.

(574) Cum Michael archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moysis corpore, non est ausus judicium inferre blasphemiæ, sed dixit: « Imperet tibi Dominus. »

drasch. ad Deuter., in Aboth Rabbi Nathan et aliis. Librum illum Ἀναλήψεως *nominat Origenes,* Περὶ ἀρχῶν, III, 2; *et Epiphanius* (*leg.* Athanasius) *in Synopsi; nec dubito quin indidem sit desumpta narratio quæ est apud Clementem* (*Strom.* lib. VI). *Simile certamen inter angelos bonos et malos de Abrahæ salute et interitu commemorat Origenes.* (Hom. 35 *in Luc.*) *In libro Hebraico qui vocatur* דברי הימים של משה *referuntur verba quædam diaboli ad Moysen ante mortem ejus, et ministeria quæ angeli Moysi exhibuere. Sed quæ hic leguntur verba, in eo libro non comparent, unde credibile fit librum illum* Ἀναλήψεως *pridem intercidisse.*

Œcumenius fait à cet égard la remarque suivante :

Porro de Moysis corpore hoc est judicium. Dicitur Michael archangelus ministerium præstitisse in sepeliendo Moyse, id non ferebat diabolus, sed accusationem afferebat, propter cædem Ægyptii, quasi Moyses ipsius esset, et propterea non permittebat ut ille honorificam consequeretur sepulturam.

Psaumes attribués à Moïse. — Une ancienne tradition donne Moïse comme l'auteur du XC^e psaume et des onze autres. Saint Jérôme en fait mention lorsqu'il dit (*Adv. Rufinum*) : *Octogesimum quoque nonum Psalmum qui incribitur : « Oratio Moysi, homini Dei, » et reliquos undecim qui non habent titulos, Origenes secundum Huilli* (il faut lire sans doute *Hilleli*) *expositionem ejusdem Moysis putat.* D'autres anciens auteurs, notamment Jean Malala, dans sa *Chronographie*, attribuent le XC^e psaume à Moïse. Cosmas Indopleustes prétend (*Cosmographia*, lib. V) que ces psaumes ne sont pas du législateur des Hébreux, mais d'un autre Moïse qui vivait du temps de David.

Apocalypse de Moïse. — George le Syncelle prétend que c'est d'un ouvrage portant ce titre qu'est extrait ce que dit saint Paul (*Galat.* V, 6; VI, 15), qu'en Jésus-Christ il ne sert de rien d'être circoncis ou de ne l'être pas, mais qu'il faut avoir la foi qui agit par la charité, et devenir une créature nouvelle.

Montfaucon (*Diarium Italicum* , p. 212) relate qu'un manuscrit du XIe siècle, conservé à Rome, signale ce passage comme emprunté à un livre apocryphe de Moïse. C'est également ce que mentionnent deux manuscrits grecs de l'ancienne Bibliothèque du roi à Paris, cités par Cotelier. (*Constitutiones apostolicæ*, lib. VI, 16.) Cédrène nous apprend que l'*Apocalypse de Moïse* était souvent regardée comme étant le même ouvrage que la *Petite Genèse*.

Ajoutons que les Samaritains prétendaient qu'un livre de prières écrit par Moïse lui-même avait été conservé, par leurs grands prêtres, jusqu'au pontificat d'un certain Adrien; mais cette assertion ne trouvera sans doute aucun défenseur. J. Grégory (*Præfat. ad observationes sacras* , t. IX *Critic. sacr.*) dit qu'un prêtre arménien lui assura que chez les Arméniens il y avait des livres de Moïse inconnus ailleurs. C'est encore une allégation dépourvue de toute preuve.

Un rabbin allemand, Schaltui Streiner, dans un ouvrage intitulé : *Les lèvres des dormants*, prétend que Moïse est auteur d'un livre ayant pour nom : *La fontaine de la sagesse*, livre resté parfaitement inconnu et qui, s'il a existé, ce qui est douteux, a été fabriqué par quelque faussaire.

Testament de Moïse. — Il est indiqué dans la *Stichometria* de Nicéphore comme se composant de onze cents vers ou lignes; il est aussi mentionné dans la *Synopsis S. Scripturæ*, qui porte le nom de saint Athanase, ainsi que dans une liste des livres saints que Cotelier cite (Préface des *Constitutions clémentines*) d'après un manuscrit grec de l'ancienne bibliothèque du roi, n° 1789; c'est tout ce que nous en savons.

Ces mêmes *Constitutions* (l. VI, c. 16) citent Moïse comme figurant parmi les patriarches et les prophètes auxquels on a attribué des ouvrages qu'ils n'avaient jamais écrits.

Saint Epiphane mentionne des livres faussement attribués à Moïse comme circulant parmi les gnostiques.

Fabricius (*Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*) a discuté un grand nombre de questions relatives à ce législateur des Hébreux. Il a consacré un chapitre à son nom. Observons que les rabbins prétendent que le nom de Moïse, qui a été expliqué par *sorti* ou *sauvé de l'eau*, n'était pas le vrai nom du législateur des Hébreux, et qu'il en avait un autre : mais ils diffèrent à cet égard; les uns l'appellent Jojakim, d'autres Palthiel, d'autres Melchiel; selon quelques-uns de ces docteurs, Moïse avait dix noms différents. (*Voy.* Fabricius, t. II, p. 112.) Ce même savant s'occupe, t. I, p. 868; t. II, p. 163, des médailles où Moïse est représenté avec des cornes (575). Bayer (*Oryctographia Norica*, p. 59) suppose qu'elles furent fabriquées par des Juifs pour insulter les Chrétiens. On sait toutefois qu'il existe des médailles représentant Bacchus, Tryphon et Alexandre avec cet appendice singulier, et ce n'était pas dans des vues de dérision. (*Voy.* F. G. Freytag, *De Alexandro cornigero*, Leipsig, 1715, in-fol.)

C. Lampe dans sa dissertation *De cornu salutis fulgido* (insérée dans la *Bibliotheca historico-theologica*, Brême, t. II, p. 680), a montré que les cornes étaient un emblème de la splendeur dont brillait la figure du prophète.

Les Orientaux ont débité à l'égard de Moïse une multitude de récits fabuleux ; en

(575) On en connaît deux ou trois; Bartholin en a fait graver une dans son livre *De unicornu*, et d'après lui Lambécius l'a donnée dans le *Prodromus historiæ litterariæ*, p. 120. Carpov dit en avoir vu une, et elle lui fournit l'occasion de publier, à Leipsig, en 1659, un opuscule *De nummis Moysen cornutum exhibentibus.* D'après la gravure que donne Fabricius, ces cornes, qui ont la forme de celles d'un bélier, sont appliquées sur un casque qui couvre la tête du prophète.

voici un échantillon d'après Weil, *Biblische legenden der Muselmänner*,

« Les espions envoyés dans la terre de Chanaan, étant de retour, dirent : « Nous avons vu le pays que nous devons conquérir avec l'épée ; il est bon et fertile. Le chameau le plus robuste est à peine en état de porter une seule des grappes de raisin que produit cette terre ; un seul épi donne assez de grain pour qu'une famille entière y trouve sa nourriture, et l'écorce d'une grenade peut couvrir cinq hommes armés. Mais les habitants de cette terre et leurs villes ont des dimensions en harmonie avec l'abondance des produits du sol. Nous avons vu des hommes dont le plus petit avait une stature de six cents coudées. Ils nous regardèrent avec surprise, et nous méprisèrent comme des nains. Les murs qui entourent leurs villes sont tellement élevés qu'un aigle peut à peine s'élever jusqu'à leur sommet. » Les espions ayant fini de faire leur rapport, tombèrent morts ; il n'y en eut que deux, Josué, fils de Nun, et Caleb, qui restèrent en vie ; ceux-là avaient gardé le silence.

« Les Israélites se mirent alors à murmurer contre Moïse et à dire : « Nous ne pourrons combattre contre de pareils géants ; va les attaquer seul avec ton Dieu, si tu en as envie. » Moïse leur annonça qu'en punition de leur peu de confiance dans le secours de Dieu qui avait ouvert devant eux les flots de la mer, ils seraient condamnés à errer dans le désert pendant quarante ans. Il les quitta ensuite, et il parcourut la terre entière depuis le Nord jusqu'au Sud, et depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, en prêchant la vraie foi.

Un jour, Moïse s'entretenant avec Josué qui l'accompagnait, se vantait de sa sagesse, lorsque Dieu lui dit : « Va au golfe Persique, à l'endroit où la mer des Grecs se réunit à celle des Perses ; tu trouveras là un de mes pieux serviteurs qui te surpasse en sagesse. »

« Comment reconnaîtrai-je ce sage ? » dit Moïse. Le Seigneur répondit : « Prends un poisson dans une corbeille ; il te montrera où réside mon fidèle serviteur. »

« Moïse se mit en voyage avec Josué vers l'endroit que Dieu lui avait désigné, et il apporta un poisson dans une corbeille. Il s'arrêta enfin, accablé de fatigue, au bord de la mer, et il s'endormit. Lorsqu'il se réveilla, il était tard, et il hâta sa marche afin de trouver un gîte avant la nuit. Dans sa précipitation, Josué oublia de prendre le poisson, et Moïse ne se souvint pas de lui en parler. Ce ne fut que le lendemain matin qu'ils s'aperçurent de leur négligence ; ils voulurent alors revenir à l'endroit où ils s'étaient arrêtés. Quand ils furent venus au bord de la mer, ils aperçurent un poisson qui se tenait tout droit sur la surface de la mer, au lieu de rester étendu selon l'usage de ces animaux ; ils le reconnurent pour le poisson qu'ils cherchaient, et ils se mirent à le suivre en côtoyant le rivage. Après qu'ils eurent ainsi suivi leur guide pendant quelques heures, celui-ci disparut tout d'un coup. Ils s'arrêtèrent alors, et dirent : « C'est ici que doit demeurer le serviteur de Dieu que nous cherchons. » Ils aperçurent bientôt une caverne à l'entrée de laquelle étaient inscrits ces mots : « Au nom de Dieu tout-puissant et plein de miséricorde. » Moïse et Josué entrèrent sans hésiter dans cette caverne, et ils y trouvèrent un homme qui était vigoureux et frais comme un jeune homme de dix-sept ans, mais une barbe aussi blanche que la neige tombait jusqu'à ses pieds. C'était le prophète Chidr qui réunissait à la possession d'une jeunesse éternelle les marques de la plus belle vieillesse.

« Prends-moi pour ton disciple, » lui dit Moïse, après des salutations réciproques, « et permets-moi de t'accompagner dans tes pérégrinations sur cette terre, afin que j'admire la sagesse que Dieu t'a accordée.

— Tu ne peux la comprendre et tu ne resteras pas longtemps auprès de moi.

— Tu me trouveras patient et soumis, s'il plaît à Dieu ; ne me repousse pas.

— Tu peux me suivre, mais ne me fais aucune question, et attends que je te donne de mon plein gré l'explication de ma conduite. »

« Moïse se soumit à cette condition, et Al Chidr le mena au bord de la mer où un navire se trouvait à l'ancre. Al Chidr prit une hache et fit sauter en éclats deux des planches du navire, de sorte qu'il coula à fond. « Que fais-tu ? » cria Moïse, « les gens qui sont à bord de ce bâtiment vont se noyer.

— Ne t'ai-je pas dit que tu ne resterais pas longtemps tranquille auprès de moi ?

— Pardonne-moi, » reprit Moïse ; « j'avais oublié mon engagement. »

« Al Chidr continua sa route, et ils rencontrèrent bientôt un bel enfant qui jouait avec des coquillages au bord de la mer. Al Chidr prit un couteau qu'il portait sur lui et coupa la gorge de l'enfant.

« Pourquoi fais-tu mourir ainsi un enfant innocent ? » demanda Moïse ; « tu viens de commettre un grand crime.

— Ne t'ai-je pas dit, » répliqua Al Chidr, « que tu ne pourrais pas longtemps voyager avec moi ?

— Pardonne-moi encore pour cette fois, » dit Moïse, « et si j'élève encore la voix, chasse-moi loin de toi. »

« Ils marchèrent longtemps encore, et ils arrivèrent enfin dans une grande ville, mais ils étaient fatigués et affamés. Personne ne voulut les loger, ni leur donner à boire ou à manger sans leur demander de l'argent. Al Chidr voyant que le mur d'une belle maison d'où il avait été chassé menaçait ruine, le redressa, le consolida et se retira ensuite. Moïse lui dit : « Tu as accompli là un travail qui aurait occupé de nombreux maçons pendant bien des jours ; pourquoi n'as-tu pas demandé un salaire qui nous aurait donné les moyens d'acheter des aliments ? »

« Al Chidr répondit : « Nous allons nous séparer, mais auparavant, je te donnerai l'explication de ce que tu m'as vu faire. Le

navire que j'ai endommagé, mais qui peut se réparer facilement, appartient à de pauvres gens auxquels il fournit l'unique moyen de subsistance dont ils disposent. Lorsque je l'ai avarié, des navires appartenant à un roi injuste et cruel parcouraient la côte, et s'emparaient de force de tous les bâtiments en état de servir. J'ai fait à celui-ci un dégât passager qui assurera à ses propriétaires le moyen de le conserver. L'enfant que j'ai tué était le fils de parents pieux, mais il était d'un naturel mauvais, et il aurait fini par pervertir ses parents; j'ai donc jugé à propos de le tuer; Dieu leur accordera, à sa place, une progéniture pieuse. Quant à la maison dont j'ai raffermi les murs, elle appartient à des orphelins dont le père était un homme pieux. Au-dessous du mur, est caché un trésor que les personnes qui occupent en ce moment cette maison se seraient approprié, si elle s'était écroulée; je l'ai donc raffermie, afin qu'elle se maintienne jusqu'à ce que les enfants aient grandi. Tu vois que je n'ai point, dans mes actions, cédé à un entraînement aveugle, mais que j'ai agi selon la volonté du Seigneur. »

« Moïse pria Al Chidr de lui pardonner, mais il n'osa pas solliciter la permission de l'accompagner davantage. Il avait passé trente ans à parcourir le Sud, l'Orient et l'Occident. Ils lui restait encore dix années à consacrer à ses voyages dans le Nord; il en parcourut toutes les régions en dépit de la rigueur du climat et de la barbarie des peuples qui habitent ces contrées, et il arriva enfin à la grande muraille de fer qu'Alexandre avait élevée pour empêcher les excursions des peuples pillards de Jadjudj et de Madjudj. Après avoir béni la toute-puissance de Dieu, Moïse revint enfin dans les déserts de l'Arabie.

« Trente-neuf ans s'étaient écoulés depuis qu'il s'était séparé de ses frères : la plupart des Israélites qu'il avait laissés dans la force de l'âge étaient morts, et une génération nouvelle avait surgi à leur place. Parmi le petit nombre de vieillards qu'il trouva encore en vie, était son cousin Karun, fils de Jasshas. Il avait épousé Kolthum, la sœur de Moïse, et celui-ci lui avait enseigné l'alchimie, de sorte qu'il pouvait changer en or le métal le plus grossier. Telle était son opulence qu'il avait fait construire autour de ses jardins des murs très-élevés en or massif, et lorsqu'il était en voyage, il ne lui fallait pas moins de quarante mulets pour porter les clefs des coffres où il déposait ses trésors (576). Pendant l'absence de Moïse, il avait mis ses richesses à profit pour affecter tout l'extérieur d'un roi. Il fut très-mécontent du retour de Moïse, et il vit dans son beau-frère un rival qu'il s'efforça de perdre. Il entra en rapport avec une fille perdue de mœurs que Moïse avait expulsée du camp des Israélites à cause de son inconduite, et il lui promit de l'épouser si elle déclarait devant les anciens que Moïse ne l'avait bannie que parce qu'elle refusait d'écouter ses propositions déshonnêtes. La malheureuse promit à Karun de faire tout ce qu'il voulait, mais quand elle se trouva en présence des anciens, elle ne put accomplir son projet. Dieu mit dans sa bouche des paroles toutes différentes de celles qu'elle comptait prononcer; elle avoua sa faute, et déclara que Karun l'avait, par ses promesses, amenée à rendre un faux témoignage. Moïse pria Dieu de le protéger contre la malice de Karun. Alors la terre s'ouvrit sous les pieds de l'ennemi du prophète, et l'engloutit avec toute sa famille et avec tous ses trésors.

« La quarantième des années fixées pour le séjour des Israélites dans le désert approchait de son terme, et Moïse se dirigea avec le peuple vers les frontières de la Palestine. Quand Jalub Ibn Safan, roi de Balka, apprit l'arrivée des Israélites, qui avaient pris un grand nombre de villes sur leur route, il fit appeler le magicien Bileam, fils de Baurs, afin de lui demander les moyens de résister aux Israélites. Mais un ange apparut à Bileam pendant la nuit et lui défendit de se rendre auprès du roi. Les envoyés du roi, étant revenus sans Bileam, le monarque en fit partir d'autres auxquels il confia des bijoux du plus grand prix, en leur recommandant de les remettre à la femme de Bileam, laquelle exerçait le plus grand empire sur son mari; il l'aimait tellement, qu'il ne savait rien lui refuser. Elle accepta les présents du roi et détermina son mari à se rendre à Balka.

« Le monarque vint au-devant de Bileam avec une suite nombreuse; il lui assigna pour résidence une des plus belles maisons de la ville, et il le fit nourrir aux frais de l'Etat. Trois jours se passèrent ainsi, et le quatrième jour, le roi fit amener Bileam devant lui et lui demanda de maudire les Israélites. Mais Dieu paralysa la langue du nécromancien, de sorte que, malgré sa haine contre Israël, il ne put proférer une seule parole d'anathème. Le roi le pria alors de lui indiquer quelque moyen pour repousser le peuple conquérant; Bileam dit qu'il fallait faire tomber les Israélites dans le péché, afin de leur ôter l'appui divin qui les rendait invincibles, et il conseilla, dans ce but, de leur envoyer les plus belles femmes de la capitale. Le roi suivit ce conseil; mais Moïse, prévenu de tout par l'ange Gabriel, fit décapiter le premier Israélite qui se laissa séduire par une des habitantes de Balka, et il fit placer sa tête dans le camp, au haut d'un piquet, afin de servir de leçon. Il donna ensuite le signal de l'attaque. La ville de Balka fut enlevée d'assaut, et le roi, ainsi que Bileam, périrent des premiers dans ce combat (577). »

(576) Des rabbins, renchérissant encore sur ce chiffre, élèvent à trois cents mules blanches le nombre des bêtes de somme qui étaient nécessaires pour porter les *clefs* en question.

(577) On voit que ce récit diffère en certains points de ce que le *Livre des Nombres*, chap. XXII et suiv., renferme au sujet de Bilaine ou Balaam. Moïse dit qu'après s'être entretenu avec le roi Balak *Bilam s'étant levé, s'en alla et s'en retourna à son endroit*. Le Talmud affirme que c'est d'après

Le Coran (ch. 28) raconte que Pharaon voulut faire bâtir une tour élevée pour monter vers le Dieu de Moïse. Les auteurs arabes n'ont point manqué de raconter des fables sans nombre au sujet de cette tour. Cinquante mille ouvriers y travaillaient chaque jour. Lorsqu'elle fut parvenue à une très-grande hauteur, Pharaon monta sur le sommet et lança vers le ciel un trait qui retomba couvert de sang. Le roi se glorifia d'avoir tué le Dieu de Moïse; mais Gabriel, d'un coup d'aile, renversa l'édifice qui écrasa une partie de son armée.

Hammel, un des plus riches d'entre les Israélites, ayant été tué, ses parents conduisirent à Moïse les prétendus meurtriers. Ils nièrent le fait. Il n'existait aucun témoin. La vérité était difficile à découvrir. Le Seigneur ordonna d'immoler une vache avec les conditions requises. On toucha le cadavre avec la langue de la victime. Il revint à la vie, se leva, prononça le nom du meurtrier et mourut de nouveau. Le Coran, ch. 2, fait allusion à cette légende.

Voici un autre récit qui n'est pas sans grâce, et que nous présentent des auteurs arabes.

« Un jour que Moïse gardait dans le désert les troupeaux de Jéthro, il aperçut un agneau qui s'éloignait. Il courut après le fugitif, mais celui-ci allait encore plus vite, et Moïse ne le rejoignit que lorsque le petit animal s'arrêta auprès d'un ruisseau et étancha sa soif. « Pauvre créature innocente et douce, » s'écria le chef des Hébreux, « je vois pourquoi tu te hâtais tellement : si je l'avais su, je t'aurais moi-même porté au ruisseau. Viens que je te prenne dans mes bras. »

« Et il le rapporta ainsi au troupeau. Le Tout-Puissant goûta cette action, et on entendit une voix qui disait : « Moïse, puisqu'un faible animal excite à ce point ta compassion, avec quelle sympathie ne prendras-tu pas part aux souffrances des enfants des hommes ? Tu seras le conducteur du peuple que j'ai choisi et le pasteur de mon troupeau; car le Seigneur est miséricordieux, et sa grâce s'étend sur toutes les œuvres de miséricorde. »

Il est facile de comprendre que l'histoire d'un législateur, aussi célèbre que Moïse, a dû provoquer de nombreux travaux. Aussi M. Œttinger, dans sa *Bibliographie biographique*, a-t-il été en mesure d'énumérer soixante-onze ouvrages divers relatifs à ce grand homme.

Nous reproduirons cette énumération, en y ajoutant de nouveaux détails.

Mylius (Georg.), *Commentatio de persona, vita et rebus gestis Mosis*. Witt., 1585, in-4°.

Gaulmin (Gilbert), *De vita et morte Mosis, libri tres*. Paris, 1629, in-8°. Réimpr. par Johann Albert Fabricius, Hamb., 1714, in-8°.

Fuentes y Biota (Antonio de), *Vita del profeta Moyssen*. Bruss., 1657, in-8°.

Liebetanz (Michael), *Dissertatio de fa[...]e Mosis, quam pingunt, cornuta*. Witt., 1659, in-4° : *ibid.*, 1666, in-4°; *ibid.*, 1749, in-4°.

Frischmuth (Johan.), *Oratio de pontificatu Mosis*. Ienæ, 1673, in-4°.

Zentgrav (Johann Joachim), *Dissertatio exhibens Mosen, legislatorem Ebræorum*. Witt., 1685, in-8°.

Froster (Erik Johann), *Moses, s. de iis, quæ in magno illo merito suspiciuntur disputat.* Aboæ, 1694, in-4°.

Graverol (Jean), *Moses vindicatus*, etc. Amst., 1694, in-12.

Chion (J.), *Dissertationes duæ de corpore Mosis*. Lugd. Bat., 1697, in-4°.

Morin (Jean-Baptiste), *Disquisitio de nomine Mosis*. Lugd. Bat., 1698, in-4°.

Hugo (Charles-Louis), *Histoire de Moïse*. Luxemb., 1699, in-8°; *ibid.*, 1709, in-8°.

Koch (Cornelius-Dietrich), *Disputatio de eloquentia et poesi Mosis*. Helmst., 17[...], in-4°.

Nicolai (Johann), *Disquisitio de Mose Alpha dicto*. Lugd. Bat., 1703, in-12.

Moller (Daniel-Wilhelm), *Dissertatio de Mose philosopho*. Altorf, 1707, in-4°. *Leben Mosis und dessen schriften*. Leipsig, 1714, in-8°.

Heusling (Christian-Friedrich), *Dissertatio theologico-litteraria, Mosen quæ enutritum omni Ægyptiorum sapientia, non cæcum esse eorumdem in cultu V. T. cæremoniali imitatorem, sed regni Ægyptiaci candidatum*. Servest, 1718, in-4°.

Stenchius (Johann), *Dissertatio de radiante vultu Mosis*. Upsal, 1722, in-8°.

Eichler (Christian Gottlieb), *Dissertatio de Mose, candidato regni Ægyptiaci*. Leips., 1733, in-8°.

Astruc (Jean), *Conjectures sur les Mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse, avec des remarques qui appuient et éclaircissent ces conjectures*. Brux. (Paris), 1753, in-12.

Cattenburg (Adriaan Van), *Syntagma sapientiæ Mosaicæ*. Amst., 1737, in-4°.

Campbell (John), *Life of Moses*; London, 1728, in-fol.

Blanfuss (Jacob), *Programma de Mose legislatore, Alpha dicto*. Ienæ, 1745, in-4°.

Messerschmied (Johann Heinrich), *Moses disciplinæ Ægyptiæ alumnus præclarus*. Leucopet.., 1745, in-4°.

Eisfeld (N... N...), *Leben Mosis*. Jena, 1761, in-8°.

Walterius (Johann Gotsch.), *Disputatio de Mose mineralogo et chemico summo*. Upsal, 1762, in-8°.

Wetterholtz (Isaac), *Dissertatio de Mose auctore Pentateuchi*. Lund., 1768, in-8°.

Hess (Johann Jacob), *Geschichte Moses*. Zürch, 1777, 2 vol. in-8°.

Duvoisin (Jean-Baptiste), *L'autorité des*

le conseil de cet enchanteur que les Moabites prostituèrent leurs filles aux Israélites afin de les attirer dans l'idolâtrie, et l'on trouve un indice dans le même *Livre des Nombres*, ch. XXXI, 15, 16. Moïse dit : *Avez-vous laissé vivre toutes les femmes ? N'est-ce pas elles qui ont été pour les enfants d'Israël, dans l'affaire de Bilame, une occasion de perfidie envers l'Éternel ?*

ïtres de Moïse établie et défendue contre les incrédules. Paris, 1778, in-12.

Luederwald (Balthasar), *Untersuchung einiger neuern Zweifel über die Aufrichtigkeit und Göttlichkeit Mosis und seiner Begebenheiten.* Helmst., 1782, in-8°.

Warburton (William), *The divine legation of Moses demonstrated.* London, 1788, in 8°.

Pastoret (Emmanuel-Claude-Joseph-Pierre le), *Moyse considéré comme législateur et comme moraliste.* Paris, 1788, in-8°.

Bertholdt (Leonhard), *Dissertatio de rebus a Mose in Ægypto gestis.* Erlang, 1795, in 4°.

Thym (Johann Friedrich Wilhelm), *Dissertatio de vita Mosis a Philone conscripta.* Halæ, 1793, in-4°.

Delamardelle (G...), *Moyse justifié d'après ce que cet historien donne lui-même de la création de l'univers.* Tours et Paris, 1804, in-12.

Townsend (Joseph), *The character of Moses established as an historian.* Lond. et Bath., 1813-15, 2 vol. in 4°.

Clarisse (Jan), *Over Mozes als dichter; eene voorlezing.* Amst., 1815, in-8°.

Hufnagel (Wilhelm Friedrich), *Moseh, wie er sich selbst zeichnet in seinen fünf Büchern.* Erf., 1822, in-8°.

Schumann (G... A...), *Vitæ Mosis pars* I. Leips., 1826, in 8°.

Korn (Friedrich), *Das Leben Mosis aus dem astrognostischen Standpunkt betrachtet.* Leips., 1838, in 8°. Publié sous le pseudonyme de F. Nork.

Vervost (l'abbé), *Appendix de Moysis vita et gestis.* Paris, 1843, in-18; *ibid.*, 1846, in-18.

Breay (John-George), *The history of Moses practically considered,* etc. London, 1846, in 8°.

Steenmeyer (Jan), *Mozes in leerredenen.* Arnhem, 1852, in-12.

Piancini (Jean - Baptiste), *In historiam creationis Mosaicam commentatio.* Lovan., 1853, in-8°.

Bousquet (Eugène), *Histoire de sept réformateurs.* 1° *Moïse.* Agen, 1853, in-8°; ouvrage non terminé.

Appia (George), *Essai biographique sur Moïse.* Thèse. Strasb., 1853, in-8°.

Reimarus (Hermann Samuel), *Cogitationes de legibus Mosaicis ante Mosen.* Hamb., 1741, in-4°.

Iken (Conrad), *Dissertatio de institutis et ceremoniis legis Mosaicæ ante Mosen.* Brem., 1751, in-4°.

Regis (Pietro), *Moses legislator, S. de Mosaicarum legum præstantia.* Taurin, 1779, in-4°.

Senger (N... N...), *Esprit des lois mosaïques.* Bord., 1785, in-8°.

Burmann (Johann Georg.), *Programmata duo de fontibus et œconomia legum Mosaicarum.* Frf., 1789, in-4°

Hornsyld (Janus), *Nonnulla ae principio legum Mosaicarum, de genio populi, cui hæc leges datæ sunt, et de ea vi, quam in gentem habuerunt.* Hafn., 1791, in-4°.

Staendlin (Carl Friedrich), *Commentationes duæ de legum Mosaicarum momento et ingenio, collectione et effectibus.* Gœtting, 1796, in-4°.

Salvador (Joseph), *Histoire des institutions de Moyse et du peuple hébreu.* Paris, 1828, 3 vol. in-8°.

Michaelis (Johann David), *Mosaisches Recht.* Frf., 1770-75, 6 vol. in-8°.

Erdmann (Johann Gottlieb), *Leges Mosis morales præstantiores esse Lycurgi et Solonis legibus.* Witteb., 1788, in-8°.

Baumgarten - Crusius (Gottlob August), *Commentatio de lege morali Mosaica.* Leips., 1789, in-4°.

Faye (Jacques de la), *Defensio religionis, nec non Mosis et gentis Judaicæ, contra duas dissertationes Joannis Tolandi.* Ultraj, 1709, in-8°.

Zenkel (Georg. Peter), *Beiträge zur Vertheidigung des mosaischen religion.* Gotha et Schleiz, 1752-56, 2 vol. in-4°.

Beer (Peter), *Handbuch der Mosaischen Religion.* Wien et Prag., 1815-21, 2 vol. in-8°.

Behr (Alexander), *Lehrbuch der mosaischen Religion.* Munich, 1825, in-8°.

Baehr (Carl Christian Wilhelm Felix), *Symbolik des Mosaischen Cultus.* Heidelb., 1837-39, 2 vol. in-8°.

Tribechovius (Johannes), *Moses Ægyptiorum Osiris.* Kilon., 1671, in-4°.

Schmalz (J...), *Dissertatio de uxore Mosis Æthiopissa.* Leips., 1673, in-4°.

Sennert (Andreas), *Exercitatio de morte et sepultura Mosis.* Witteb., 1656, in-4°.

Relation of the finding out of Moses his tombe near mount Nebo. Lond., 1657, in-12.

Gerhard (Johann Ernst), *Dissertatio de sepultura Mosis.* Jena., 1667, in-4°.

Creil (J.), *Dissertatio de sepultura Mosis.* Jena., 1684, in-8°.

Schmidt (Johann Andreas), *Dissertatio theologico-exegetica de morte et sepulcro Mosis.* Helmst., 1703, in-4°.

Bartsch (Johann), *Exercitatio de sepulcro Mosis.* Leips., 1703, in-4°.

Abbt (Thomas), *Ob Gott Moses begraben?* Halle, 1757, in-4°.

Drasdo (Johann George), *Commentatio de morte et sepultura Mosis.* Witteb., 1784, in-4°.

Lidell (Johann Martin), *Dissertatio de sepultura Mosis.* Lund, 1803, in-8°.

N

NAISSANCE DE LA VIERGE.

(*Evangile de la Naissance de la Vierge.*)

Il est parvenu jusqu'à nous deux évangiles apocryphes sous ce titre; nous les avons insérés dans le premier tome de notre recueil (col. 1049-1088); il en a existé un troisième qui est perdu. Saint Epiphane (hæres 26, n. 12) en rapporte une circonstance assez remarquable, dont Sérapion, évêque de Tunis, parle aussi dans son livre *Contre les manichéens*. Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, étant dans le temple où il offrait l'encens, vit un homme sous la forme d'un âne qui se présenta devant lui. Etant sorti du temple, il s'écria: « Malheureux que vous êtes, qu'est-ce que vous adorez? » Mais la figure qu'il avait vue lui ferma la bouche et l'empêcha d'en dire davantage. Il perdit l'usage de la parole, qui ne lui fut rendu qu'à la naissance de son fils; et, ayant voulu publier ce mystère d'iniquité, les Juifs le firent périr dans le temple (578).

NATHAN.

Ce prophète est mentionné par l'auteur de l'*Ouvrage imparfait sur saint Matthieu* (compris parmi les productions d'Origène) comme ayant prophétisé et écrit, ainsi qu'Esdras. Il ne s'est rien conservé de ses écrits, s'ils ont existé.

Saint Epiphane raconte (*De vita prophetarum*, t. II, p. 235), d'après un écrit apocryphe aujourd'hui perdu, que Nathan sachant, par une révélation divine, que David voulait faire périr Urie, se mit immédiatement en route pour Jérusalem, afin de détourner le roi de ce crime, mais il arriva trop tard; le démon jeta un cadavre sur la route; le prophète s'arrêta pour l'ensevelir, et ce délai lui fit manquer le but de son voyage. Fabricius (*Cod. apocr. Vet. Test.*, t. I, p. 1011) observe que du nom de *Nathan* est dérivé celui d'un ange qui figure dans une légende racontée par d'anciens écrivains: *Ex Nathanis nomine Eupolemus apud Eusebium* (lib. IX, c. 30, *Præpar. Evang.* [579]) *commentus est nomen Angeli* Διαναθὰν, *qui Davidem ab ædificando templo prohibuerit.*

NAZARÉENS.

(*Evangile des Nazaréens.*)

Ce fut un des évangiles auxquels donnèrent lieu, dès les premiers temps du christianisme, les altérations apportées par les hérétiques dans les écrits canoniques. Il paraît avoir été le même, quant au fond des choses, que l'Evangile des Hébreux dont nous avons parlé en détail.

Saint Jérôme traduisit en grec et en latin l'*Evangile des Nazaréens*; il observe que ces sectaires le lisaient encore de son temps dans leurs assemblées (580); il en avait vu deux exemplaires: un était conservé dans la bibliothèque de Césarée, et il avait emprunté l'autre aux Nazaréens mêmes de Bérei pour le copier (581); c'est sur cet exemplaire qu'il fit sa traduction.

Ce même Père nous apprend de plus que bien des gens croyaient que l'Evangile hébreu dont les Nazaréens et les Ebionites se servaient était l'original de saint Matthieu.

(578) « Infinita porro penes Gnosticos sunt supposititia atque impudenter conficta monimenta. Cujusmodi est qui *De progenie Mariæ* liber inscribitur, in quo horribilia quædam ac detestanda illorum dicta continentur. Velut inter alia: eam Zachariæ necis in templo causam exstitisse, quod enim visum quoddam illi esset oblatum, idque præ metu significare vellet, os ei primo præclusum sit. Viderat autem, inquiunt, cum incensi hora suffiret, asini figura stantem hominem, ac cum egredi vellet, itaque proloqui: Væ vobis! quem enim tandem adoratis? Ab eo qui in templo intus apparuit, oris illi ne efferre posset usus interclusus est: post autem ubi vox eidem est restituta, atque hoc in Judæos arcanum evulgavit, ab illis interfectus est. Hæc, inquiunt, Zachariæ mortis occasio fuit. Addunt eumdem illam ob causam jussum a legislatore pontificem tintinnabula gestasse, ut quoties ad functionem suam obeundam ingrederetur, crepitu illorum strepitu is, qui adorabatur admonitus e medio subtraheret, ne cum larva illa ac turpi effigie deprehenderetur. » (P. 44, edit. Coloniæ, 1682.)

(579) T. II, p. 44, de la traduction de M. Séguier de Saint-Brisson.

(580) In *Evangelio juxta Hebræos* quod Chaldaico quidem Syroque sermone, sed Hebraicis litteris scriptum est, quo utuntur usque hodie Nazareni. » (*Adv. Pelagium*, lib. III.)

(581) « Ipsum Hebraicum habetur usque hodie in Cæsareensi bibliotheca quam Pamphylus martyr studiosissime confecit. Mihi quoque a Nazaræis, qui in Beræa urbi Syriæ hoc volumine utuntur, describendi facultas fuit. » (*De scriptor. eccles.*, in *Matthæum.*)

ieu (582). Plusieurs anciens auteurs l'ont té comme tel, et ils ont pensé que saint nace en avait tiré ces paroles qu'il transcrit ins son *Epître aux habitants de Smyrne*, omme ayant été adressées par le Sauveur saint Pierre : *Touchez-moi, et voyez ue je ne suis pas un esprit.* Eusèbe et saint rôme citent ce passage de saint Ignace, et témoignage de ce dernier est formel à égard de la provenance des mots que nous nons de transcrire.

Richard Simon (*Hist. critique du Nouveau estament*, ch. 7) discute ce qui concerne Evangile des Nazaréens; il pense qu'il est ossible que les additions faites par ces claires au texte original de saint Matthieu étaient pas fausses ; c'était la coutume, dans s premiers temps du christianisme, de informer avec soin de ce que les disciples es apôtres avaient appris de leurs maîtres ; y a apparence que les Nazaréens avaient nséré dans leur Evangile des histoires qu'ils royaient être fondées sur de bons témoignages. C'est pourquoi on ne doit pas les rejeter outes comme fausses, bien qu'elles ne se trouvent dans aucun des exemplaires dont Eglise se sert. Toutes les Eglises ont tiré eurs versions de l'exemplaire grec où ces ditions ne se trouvent pas, parce que saint Matthieu avait été apparemment traduit hébreu en grec avant que les Nazaréens s y eussent insérées.

Ces différences paraissent avoir été en ssez grand nombre si l'on en juge par celles ue saint Jérôme nous a laissées en divers ndroits de ses ouvrages. On est néanmoins artagé sur quelques-unes de ces additions. apias, qui a vécu avec les disciples des apôtres et qu'Eusèbe cite (*Hist. eccles.*, l. v, c. 39), it que l'histoire de la femme qui fut accusée e plusieurs péchés devant Notre-Seigneur e lit dans l'*Evangile* qu'on appelait *selon s Hébreux*; ceci semble devoir s'entendre le la femme adultère dont il est question ans l'évangile de saint Jean; cependant uelques écrivains, Baronius entre autres ad an. 99, n. 6), ont cru que l'histoire rapportée par Papias est différente de celle dont arle saint Jean.

Le savant Bénédictin dom Calmet (*Discours dissertations sur le Nouveau Testament*, 755, in-8°, t. I, p. 33) parle aussi du faux vangile qui nous occupe.

Du milieu de l'Eglise des Nazaréens ou des hrétiens hébraïsants, il s'éleva, dès la fin u Ier siècle et au commencement du IIe, une multitude d'hérétiques qui niaient la divinité du Sauveur et la virginité de Marie, et qui soutenaient d'autres erreurs capitales. Pour donner du crédit à leurs sentiments, ils les insérèrent dans l'Evangile de saint Matthieu, qui était le seul qu'ils reçussent pour la plupart à cause des choses qui leur étaient favorables, et ils en retranchèrent diverses autres qui leur étaient contraires. Ainsi, le même Evangile fut considéré et loué comme authentique entre les mains des Nazaréens, et rejeté comme hérétique entre les mains des Ebionites. Pour le déguiser encore davantage, et afin qu'on ne pût les convaincre de falsifications, ces hérétiques en changèrent le titre et l'appelèrent *Evangile des douze apôtres, de saint Pierre, des Nazaréens ou des Ebionites*. On ne doit pas s'étonner que l'Evangile hébreu de saint Matthieu se soit perdu et ait été enveloppé dans l'oubli, puisqu'il fut altéré de si bonne heure. Depuis que les Ebionites l'eurent corrompu, l'Eglise ne s'intéressa point à sa conservation.

Ce qu'on sait de l'*Evangile des Nazaréens* se réduit d'ailleurs à peu de chose; saint Jérôme (*De scriptoribus ecclesiasticis*, au mot *Jacques*), nous apprend qu'on y lisait que saint Jacques le Mineur avait fait le serment, lorsque Jésus fut saisi par les Juifs, de ne prendre aucun aliment et aucune boisson jusqu'à ce qu'il eût revu son maître (583). Ce même Père rapporte (*Adv. Pelagianos*, l. III), qu'on lisait dans cet évangile le passage suivant : « Et voici, la Mère du Seigneur, et ses frères lui disaient : « Jean-Baptiste baptise pour la rémission des péchés; allons et soyons baptisés par lui. » Mais il leur dit : « En quoi ai-je péché, pour que je doive aller et me faire baptiser par lui. » Origène (*in Joan.*) cite comme emprunté au même Evangile ou à celui des Hébreux, un passage qui est inspiré par une erreur répandue chez quelques sectes gnostiques, et d'après laquelle l'Esprit-Saint était la *Mère* du Christ. Le Christ dit : « Ma mère, l'Esprit-Saint me prit par un de mes cheveux et me transporta sur la grande montagne du Thabor. »

Théodoret (*Hæret. fabul.*, lib. II, c. 1) dit que les Nazaréens faisaient usage de l'Evangile selon saint Pierre (584) : c'est le seul écrivain qui mentionne cette circonstance, et il est permis d'y voir l'effet d'une méprise de sa part. L'Evangile attribué à saint Pierre, et dont nous parlerons plus loin, ne semble pas avoir été le même que l'Evangile selon les Hébreux. Il est d'ailleurs impossible, comme nous l'avons déjà observé, de déterminer d'une façon un peu précise ce qui différenciait ces compositions apocryphes dont le texte n'était pas bien fixé.

(582) « In Evangelio quo utuntur Nazareni et Ebionitæ, quod nuper in Græcum sermonem transtulimus, quod vocatur a plerisque Matthæi authenticum. » (*Comm.*, lib. II *in Matth.*, c. XII.)

(583) Circonstance reproduite dans l'*Historia Christi* du P. Xavier (*Voy.* ce nom) : « Vidit Christum quoque Jacobus Minor qui, quemadmodum Christus caperetur, juraverat se nihil quidquam esurum bibiturumve, donec eum viventem videret, sic a tempore captivitatis circiter usque ad meridiem primæ diei septimanæ, nec edit, nec bibit. » (Edit. de Leyde, in-4°, 1639, p. 506.)

(584) « Nazaræi autem sunt Judæi qui Christum tanquam justum hominem venerantur, et Evangelio quod dicitur secundum Petrum utuntur. »

NEMROD.

Ce personnage a été l'objet de récits fort apocryphes : on l'a identifié avec le tyran Zohac des Perses, roi de la première dynastie des princes qui ont régné immédiatement après le déluge. D'après quelques historiens persans, son règne dura deux siècles. Quelques auteurs orientaux racontent qu'il voulut monter au ciel dans un coffre traîné par quatre oiseaux giganteques, mais il retomba si rudement sur la montagne qu'elle en fut ébranlée jusque dans sa base. On peut observer en passant que, dans les récits fabuleux répandus au moyen âge sur l'histoire d'Alexandre, une entreprise semblable est attribuée au conquérant macédonien.

NOÉ.

On lit dans la *Genèse* (VI, 9 ; X, 1) : *Voici les générations de Noé : Voici les générations des enfants de Noé.* Quelques docteurs juifs ont pensé que Moïse avait emprunté les détails dans lesquels il entre à des ouvrages dont l'Écriture désignerait ainsi les titres, mais les critiques les plus judicieux n'ont point partagé cette opinion.

Le pseudo-Bérose, cité par Annius de Viterbe, mentionne (l. III) des écrits de Noé sur *les secrets des choses naturelles*, conservés mystérieusement chez les Scythes et les Arméniens (585).

Fabricius (*Codex pseudepigr. Vet. Test.*, t. I, p. 240 et suiv.) s'occupe de Noé et des écrits attribués à ce patriarche ; voici les titres de quelques-uns des chapitres de sa dissertation à ce sujet : *Noachi industria in lectitandis Adami et Enochi libris ; — Oratio Noachi quam in arca quotidie recitasse fertur ad corpus Adami ; — Quæ Noachus post diluvium suos docuit ; — Noachi diræ et testamentum.*

Eutychius (*Annal.*, t. I, p. 36) dit que Noé, se conformant à un ordre de Dieu, fit une cloche haute de trois coudées en bois de platane d'Inde, qu'il sonnait trois fois par jour, le matin, à midi, et le soir, disant à ceux qui lui demandaient pourquoi il agissait ainsi : « Le Seigneur enverra le déluge qui vous détruira. »

Des cabalistes ont prétendu que Cham avait dérobé à son père un livre de la magie naturelle et l'avait remis à son fils Misraïm.

Guillaume Postel (586) dans son livre des *Origines*, Bâle, 1553, in-8°, annonce hardiment dès le frontispice qu'il a puisé dans les écrits d'Enoch et de Noé. Voici le titre de cet ouvrage : *De originibus seu de varia ac potissimum orbi Latino ad hanc diem incognita aut inconsiderata historia, cum totius Orientis, tum maxime Tartarorum, Persarum, Turcarum ac omnium Abrahami ac Noachi alumnorum origines ac mysteria Brachmanum retegente, quod ad gentium litterarumque quibus utuntur rationes attinet, ex libris Noachi et Henochi totiusque avitæ traditionis a Mosis alumnis ad nostra tempora servatæ, ac Chaldaicis litteris conscriptæ.*

Bangius (*Cælum Orientis*, p. 105) mentionne un volume de Noé en éthiopien. Il est possible en effet que parmi les écrits apocryphes peu connus encore qui circulent en Abyssinie, il en est qui portent le nom de ce patriarche. Un manuscrit grec de la Bibliothèque impériale de Vienne, cité par Lambécius (*Commentarii de bibliotheca Vindobonensi*, Vienne, 1665-1679, in-fol., t. ... 135), est attribué à Noé : il a pour titre *Methodus seu mantica prædicandi futura*; le faussaire a prétendu que ces secrets avaient été révélés au patriarche par un ange.

Nous lisons dans la *Bibliothèque orientale* d'Herbelot, p. 675 : « Les mahométans disent que Dieu envoya dix livres à Noé, ce qui signifie, selon leur langage, que Noé laissa en mourant dix volumes dans lesquels il écrivit les révélations et tous les ... qu'il avait reçus de Dieu. »

Prière de Noé, telle qu'il la récitait chaque jour dans l'arche auprès du corps d'Adam. — Ce fragment a été publié par Fabricius, d'après J. Grégory (*Observationes sacræ*, 25, t. IX des *Critici sacri*, édition de Londres, 1660), et d'après une Chaîne arabe manuscrite sur la *Genèse*, écrite en caractères syriaques.

« O Seigneur, tu es excellent dans ta vérité, et auprès de toi rien n'est grand. Regarde-nous d'un œil de miséricorde, délivre-nous de ce déluge des eaux. Par les douleurs d'Adam, le premier homme que tu as créé, par le sang d'Abel le saint, par la justice de Seth dans lequel tu ...

(585) « Tunc sacerrimus omnium pater Noe, jam antea edoctos theologiam et sacros ritus, cœpit etiam eos erudire humanam sapientiam. Et quidem multa naturalium rerum secreta mandavit litteris, quæ solis sacerdotibus Scythæ Armenii commendant. Neque enim fas est illa ulli inspicere, aut legere vel docere, quam solis sacerdotibus et inter sacerdotes duntaxat sicut et quos rituales libros reliquit ; ex quibus illis primam *Saga* nomen fuit inclytum, quod est sacerdos et sacrificulus et pontifex. »

(586) Ce n'est pas ici le lieu de parler avec quelques détails de cet écrivain du XVI° siècle dont le savoir était immense, dont l'activité intellectuelle était infatigable, mais qui était un visionnaire dépourvu de bon sens. (*Voy.* l'ouvrage du P. Desbillons, *Eclaircissements sur Postel;* Adelung, *Histoire de la folie humaine* (en allemand), t. VI, p. 10 ... ; Sallengre, *Mémoires de littérature*, t. I ; le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. V, p. 182, etc.

mais, ne nous compte point parmi ceux qui ont enfreint tes commandements, mais étends sur nous ta protection miséricordieuse, parce que tu es notre libérateur, et à toi revient la louange proclamée par toutes les œuvres de ta main depuis l'éternité. Et les fils de Noé dirent : « Amen, Seigneur. »

Donnons ici, d'après l'ouvrage de G. Weil que nous avons cité plusieurs fois, un échantillon des circonstances apocryphes que les Orientaux ont ajoutées à l'histoire de Noé :

« Dieu voulant punir les hommes, ordonna à Noé de construire l'arche pour lui et pour sa famille, et de s'y retirer aussitôt que sa femme verrait l'eau sortir d'un four allumé. Ce fut en effet le signe qui annonça le déluge. L'arche flotta pendant quarante jours d'une extrémité de la terre à l'autre, au-dessus des plus hautes montagnes ; elle fit sept fois le tour de la montagne d'Aba-Kabeis que le Seigneur avait choisie pour conserver la pierre noire sacrée qui devait servir à la construction de la Kaaba ; elle s'arrêta enfin sur le mont Djadi dans la Mésopotamie.

« Malgré l'avertissement donné par le déluge, les hommes retombèrent bientôt dans leurs fautes. Cham manqua de respect à son père, et il en fut puni en devenant complétement noir. Japhet, qui avait partagé la faute de Cham, resta blanc ainsi que ses enfants, mais nul dans sa postérité ne fut élevé à la dignité de prophète. Sam (Sem) fut seul l'ancêtre de tous les prophètes parmi lesquels Hud et Salik tinrent un rang fort élevé.

« Hud (587) fut envoyé vers les Aad, nation de géants qui habitaient dans la province d'Aden en Arabie ; il leur prêcha la foi et la crainte de Dieu et leur roi Schaddad lui demanda : « Que me promets-tu si j'écoute tes paroles ? » Hud répondit : « Mon Dieu te donnera en ce monde un jardin florissant et des palais ornés d'or et de pierres précieuses. » Schaddad répondit : « Je n'ai nul besoin de ce que tu me promets, car je puis en ce monde me faire bâtir un palais somptueusement décoré et avec des jardins magnifiques. » Il fit alors bâtir la ville d'Irem qui fut appelée la cité des piliers, parce que chaque château reposait sur mille piliers d'émeraude et de rubis, et chacun d'eux avait cent aunes de longueur. Il fit ensuite creuser des canaux et dessiner des jardins où l'on réunit les plus beaux arbres et les fleurs les plus charmantes. Lorsque tout fut terminé et que le palais eut été meublé avec un luxe extraordinaire, Schaddad dit : « Je suis maintenant en possession de tout ce que le prophète Hud m'avait promis pour ce monde. » Mais lorsqu'il voulut entrer dans ce palais, Dieu fit disparaître la ville de devant ses yeux et depuis on ne l'a revue qu'une seule fois sous le règne de Muawia. Schaddad, et son peuple errèrent dans le désert, exposés à la tempête et à une forte pluie ; ils cherchèrent un refuge dans les cavernes, mais Dieu voulut qu'elles s'écroulassent sur eux et Hud seul échappa à cette catastrophe. Le désastre qui frappa ainsi la race d'Aad porta les Thamudites qui habitaient près d'eux et qui craignaient un pareil sort, à quitter leur pays et à choisir pour séjour la contrée d'Hadjr située entre la Syrie et l'Hedjas ; ils se creusèrent des habitations dans les rochers et se crurent ainsi plus en sûreté. Leur roi, Djunda Ibn Omar comptait, parmi ses sujets, soixante-dix mille combattants, il s'était fait creuser dans le roc un palais tel qu'on n'en avait jamais vu sur la surface de la terre ; le grand prêtre Kanuch Ibn Abid en avait un semblable. Mais l'édifice le plus somptueux était le temple où l'on adorait une idole dont le visage ressemblait à celui d'un homme, mais qui avait le cou d'un taureau, le corps d'un lion et les pieds d'un cheval ; elle était faite de l'or le plus pur et enrichie d'un très-grand nombre de pierres précieuses.

« Un jour Kanuch, s'étant endormi après la prière dans le temple, entendit une voix qui disait : « La vérité paraîtra et elle dissipera l'erreur. » Il se leva tout effrayé et courut vers l'idole, mais elle gisait par terre et auprès d'elle était la couronne qui était tombée de dessus sa tête. Kanuch appela au secours, le roi et ses officiers vinrent, l'idole fut relevée et la couronne replacée sur son front. Cet accident laissa dans l'esprit de Kanuch une forte impression : sa foi dans les idoles fut ébranlée, son zèle se refroidit ; le roi remarqua ce changement et il envoya un jour ses deux ministres avec ordre d'arrêter le grand prêtre et de l'amener devant lui. Mais à peine avaient-ils quitté le palais du roi qu'ils furent frappés d'aveuglement, et ils ne pouvaient trouver la demeure de Kanuch. Dieu lui envoya deux anges et le fit transporter dans une vallée éloignée, inconnue aux Thamudites, où une grotte avait été préparée pour lui servir de résidence : tout ce que réclament les besoins de l'homme s'y trouvaient.

« Kanuch vécut tranquillement dans cette retraite, occupé du service de Dieu et à l'abri des investigations de Djunda qui envoya inutilement de tous côtés des émissaires afin de le découvrir. Le roi abandonna enfin tout espoir de le retrouver, et il éleva, à sa place, son cousin Davud à la dignité de grand prêtre. Trois jours après son installation, Davud vint annoncer au roi que l'idole était derechef renversée. Le roi la fit relever de nouveau, et Iblis cria de l'intérieur de la statue : « Persévérez à m'adorer et résis-

(587) Hud est vraisemblablement Heber, fils de Caelub, nommé dans la *Genèse*, c. x, ỳ 21 ; les rabbins le signalent comme un prophète et comme le fondateur d'une école illustre de docteurs de la loi.

tez à tous les efforts que l'on tentera pour vous faire adopter quelques nouveautés. »

« A la fête la plus proche, comme Davud allait immoler aux idoles deux bœufs gras, ils prononcèrent ces mots d'une voix comme celle de l'homme : « Voulez-vous immoler des créatures auxquelles Dieu a donné la vie, dans l'idée de rendre ainsi hommage à un morceau d'or que vous avez façonné, mais que le Seigneur tout-puissant a créé? Détruis, ô Dieu, un peuple aussi coupable. » Après avoir parlé ainsi, les bœufs prirent la fuite et les cavaliers que le roi envoya après eux ne purent réussir à les rejoindre. Dieu résolut dans sa sagesse et dans sa miséricorde, d'épargner les Thamudites et de leur envoyer un prophète qui, par des merveilles éclatantes, les amènerait à la vérité. Il envoya du paradis un oiseau à Raghwah, la femme de Kanuch, pour la guider à la grotte où était son mari; depuis qu'il avait disparu, elle n'avait cessé de répandre des larmes. Cet oiseau était un corbeau; il avait la tête blanche comme la neige, le dos vert comme l'émeraude, les pieds couleur de pourpre, le bec bleu de ciel, et les yeux comme deux pierres précieuses; le corps seul était noir, car l'oiseau n'avait pu échapper entièrement à la malédiction de Noé qui avait frappé des volatiles et les avait condamnés à devenir de couleur noire. Il était minuit lorsque le corbeau entra dans la chambre obscure de Raghwah qui était assise sur un tapis et qui pleurait; la lueur de ses yeux éclaira soudain l'appartement comme aurait pu le faire le soleil en plein jour. Raghwah se leva et demeura frappée de surprise; l'oiseau lui dit : « Lève-toi et suis-moi. Dieu a vu tes larmes et il te réunira derechef à ton mari : » Raghwah suivit le corbeau qui vola devant elle et qui changeait la nuit en jour par la lueur de ses yeux : l'étoile du matin n'avait point encore apparu lorsqu'elle arriva devant la grotte de Kanuch. L'oiseau s'écria alors : « Kanuch, ouvre ta porte à ta femme, » et il disparut.

« Neuf mois après que Raghwah eut été réunie à son mari, elle mit au monde un fils qui était le portrait de Seth et sur le front duquel resplendissait la lumière de la prophétie. Kanuch l'appela Salih (le pieux), et mourut peu de temps après la naissance de cet enfant. Le corbeau revint à la grotte pour reconduire Raghwah avec son fils dans sa patrie. Salih croissait chaque jour en stature et en intelligence, à la grande surprise de sa mère et de tous ceux qui le voyaient. A l'âge de dix-huit ans, il était un des plus beaux, des plus robustes et des plus instruits des jeunes gens de son époque. Il advint alors que les descendants de Cham entreprirent contre les Thamudistes une guerre qui paraissait devoir amener à de très-fâcheux résultats pour ces derniers. Leurs meilleures troupes avaient déjà succombé, et les autres étaient au moment de fuir lorsque Salih, accompagné de quelques amis, parut soudain sur le champ de bataille, et grâce à sa valeur ainsi qu'à l'habileté des manœuvres qu'il commanda, il arracha à l'ennemi la victoire que celui-ci croy[...] avoir remportée.

«Cet exploit attira à Salih l'attachement [...] la reconnaissance des Thamudites, mais lui valut aussi la jalousie et la haine du [...] qui conspira contre sa vie. Des meurtriers vinrent pour l'égorger, mais leurs mains furent aussitôt frappées de paralysie, et ils [...] furent guéris que lorsque Salih eut prié pour eux. Le nombre de ceux qui croyaient [...] Salih et en son Dieu invisible alla ainsi [...] croissant, et ils érigèrent une mosquée [...] y prier en commun. Un jour, le roi la fit [...]tourer par ses soldats et il menaça Sa[...] ses adhérents de les faire mettre à mort, [...] leur Dieu ne les sauvait pas par un mira[...] Salih pria, et aussitôt les feuilles d'un [...]tier qui était devant la mosquée se c[...]gèrent en serpents et en scorpions, qui [...] jetèrent sur le roi et sur ses satellites, [...]dis que deux colombes, qui s'étaient po[...] sur la terrasse de la mosquée, criai[...] « Croyez en Salih; il est un prophète et [...]voyé de Dieu. »

« Salih fut sauvé par ce double mira[...] et il en survint encore un troisième, ca[...] sa prière, l'arbre reprit sa première for[...] et les Thamudites qui avaient succombé [...] morsure des reptiles furent rendus à la [...] le roi resta cependant fidèle à ses ido[...] car Iblis l'endurcit dans son incrédulité. [...] parlant par la bouche des idoles, il ap[...] Salih un magicien et un possédé. Dieu a[...]gea alors les Thamudites d'une fam[...] mais ce fléau ne les amena pas à se c[...]vertir.

« Lorsque Salih vit tout l'endurcisse[...] des Thamudites, il demanda à Dieu [...]néantir un peuple aussi pervers, et, p[...]dant son sommeil, il fut transporté pa[...] ange dans une caverne souterraine, [...] resta vingt ans. En se réveillant, il [...] aller faire la prière du matin dans sa m[...]quée, car il croyait n'avoir dormi qu'[...] seule nuit, mais il la trouva en ruine[...] chercha ses amis et ses adhérents, mais [...] uns étaient morts; les autres, croyant [...] leur chef s'était éloigné ou avait été secr[...]ment assassiné, s'étaient sauvés dans un [...]tre pays; d'autres, s'écartant de la [...] étaient retombés dans l'erreur. Salih ne [...]vait ce qu'il devait faire. Alors l'ange Ga[...] lui apparut et lui dit : « Dieu a retranché [...] années de ta vie pour te punir de la prom[...]tude que tu as mise à condamner; tu le[...] passées endormi dans la caverne; mainten[...] lève-toi et prêche de nouveau. Voici [...] Dieu t'envoie la tunique d'Adam, les san[...] d'Habil, le manteau de Seth, l'anneau d'I[...] l'épée de Noé et le bâton de Hud; par [...] moyen, tu peux appuyer ta parole par [...] merveilles de tout genre. »

«Le lendemain, comme le roi, accomp[...] des prêtres, des chefs du peuple et [...] très-grand nombre des habitants de la [...] se rendait en procession à une chapel[...] était une idole semblable à celle du temp[...] Salih se montra tout d'un coup, et défen[...]

au roi d'entrer dans la chapelle. « Qui es-tu? » demanda le monarque étonné ; car Salih avait tellement changé d'aspect durant les vingt ans qu'il avait passés dans la caverne, qu'il était méconnaissable. Il répondit : « Je suis Salih, l'envoyé du Dieu unique ; c'est moi qui t'ai prêché la vérité il y a vingt ans, et je t'ai donné par mes miracles la preuve de la vérité de ma mission. Mais comme, à ce que je vois, tu persistes dans le culte des idoles, je me montre derechef devant toi, suivant l'ordre du Seigneur, et, avec sa permission, afin de démontrer que je suis véritablement son prophète, j'accomplirai en ta présence toutes les merveilles que tu désireras. »

« Le roi se retira à l'écart pour consulter son frère Schihab et le grand prêtre Davud qui était auprès de lui, et celui-ci dit : « Qu'il fasse monter sur ce rocher escarpé une chamelle longue de cent aunes, et sur le dos de laquelle toutes les couleurs se réunissent, dont les yeux brillent comme des éclairs, dont la voix soit égale au tonnerre, et dont les pieds dépassent le vent en rapidité. »

« Salih s'étant déclaré tout prêt à faire paraître une semblable chamelle, Davud ajouta : « Il faut que ses pieds de devant soient d'or et ses pieds de derrière d'argent, la tête d'émeraude, les oreilles de rubis, et elle doit porter sur son dos, soutenu par quatre colonnes de diamant, un pavillon d'étoffes de soie brodées d'or et enrichies de perles. » Salih ne se montrant nullement embarrassé de satisfaire à cette demande, le roi dit : « Ecoute-moi, Salih ; si tu es le prophète de Dieu, ordonne à ce rocher de s'entr'ouvrir, et qu'il en sorte une chamelle d'une taille gigantesque, et qu'elle soit suivie d'un jeune chameau qui l'accompagne comme un enfant suit sa mère, et qui à peine né s'écriera : « Dieu est unique, et, Salih est son prophète et son envoyé.

— Vous convertirez-vous, » dit Salih, « si j'adresse à Dieu une prière, et si un pareil miracle se manifeste devant vos yeux?

— Certainement, » répondit Davud, « mais cette chamelle doit donner du lait sans qu'on ait besoin de la traire, et ce lait doit être froid en été et chaud en hiver.

— Sont-ce là toutes vos conditions? » demanda Salih.

— Il faut de plus, » ajouta Schihab, « que le lait guérisse tous les malades et enrichisse tous les pauvres, et la chamelle devra aller à chaque maison appeler les habitants par leur nom, et remplir de son lait tous les vaisseaux vides.

— Que votre volonté s'accomplisse, » dit Salih ; « mais j'ai à vous prévenir que personne ne doit faire le moindre mal à la chamelle, qu'il ne faut lui refuser ni boisson, ni nourriture ; qu'il ne faut ni monter sur elle, ni la soumettre à aucun travail. »

« Ils jurèrent de traiter la chamelle comme une chose sacrée, et Salih, s'adressant à Dieu, dit : « Seigneur, toi qui as formé Adam avec de la terre, et qui as tiré Eve d'une de ses côtes, Dieu tout-puissant, pour lequel tout ce qu'il y a de plus difficile est facile, fais que de ce rocher sorte, pour la conversion des Thamudites, une chamelle telle que le roi l'a demandée. »

« A peine Salih avait-il proféré ces paroles, que la terre s'ouvrit à ses pieds, et il en jaillit une source. Le rocher sur lequel s'appuyait le côté oriental du temple s'agita et se tordit comme une femme qui souffre les douleurs de l'enfantement ; une foule d'oiseaux accoururent, et, remplissant leurs becs de l'eau de la source, ils la répandirent sur le rocher ; alors la tête d'une chamelle se montra et bientôt parut le reste du corps, et elle se tint debout, telle que le roi l'avait décrite, et elle cria d'une voix forte : « Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu ; Salih est son prophète et son envoyé. »

« L'ange Gabriel descendit alors du ciel et toucha la chamelle de son épée de flamme, et elle mit bas aussitôt un petit qui lui était exactement semblable, et qui, dès qu'il fut né, répéta la profession de foi. La chamelle alla ensuite auprès des demeures des Thamudites ; elle appela chacun d'eux par son nom, et elle remplit de lait tous les vaisseaux vides. Tous les animaux s'inclinaient devant elle à son passage, et tous les arbres courbaient leurs rameaux afin de lui témoigner leur respect. Le roi ne put fermer plus longtemps son cœur à une preuve aussi éclatante de la toute-puissance de Dieu et de la mission de Salih ; il embrassa ce prophète, et lui dit : « Je reconnais qu'il n'y a qu'un Dieu, et que tu es son envoyé. » Mais le frère du roi et le grand prêtre Davud, ainsi que tous les prêtres, traitèrent tout ce qui venait de se passer de prestige et de sortilége, et ils eurent recours à toute sorte de mensonges pour maintenir le peuple dans l'incrédulité et dans l'idolâtrie. Comme la chamelle merveilleuse faisait chaque jour de nouveaux prosélytes, parce qu'elle continuait de donner son lait, et parce qu'elle rendait grâces à Dieu chaque fois qu'elle buvait, ils résolurent de la tuer : bien des jours se passèrent cependant avant qu'aucun d'eux n'osât en approcher. Alors Schihab fit connaître qu'il donnerait sa fille Rajan en mariage à celui qui tuerait la chamelle. Kaddar, un jeune homme qui aimait depuis longtemps cette vierge remarquable par sa beauté et sa grâce, mais qui n'osait prétendre l'épouser parce qu'il était d'une naissance obscure, s'arma d'une grande épée, et, suivi de Davud et des autres prêtres, il s'approcha de la chamelle par derrière, tandis qu'elle buvait à une source, et il la blessa dans les reins. Au même instant, la nature entière poussa un effroyable cri de douleur, et le petit chameau se coucha en gémissant sur la cime de la montagne, et dit : « Que la malédiction de Dieu soit avec toi, ô peuple pécheur. »

« Salih se rendit à la ville, accompagné du roi, qui, depuis sa conversion, ne l'avait pas quitté, et il demanda que Kaddar et ses complices fussent punis ; mais Schihab qui, pendant ce temps, s'était emparé du gouver-

nement, le menaça de le faire mettre à mort, et Salih, obligé de s'enfuir en toute hâte, ne put leur rien dire, si ce n'est que Dieu leur accordait encore trois jours pour faire pénitence, mais, qu'après ce délai, il les détruirait comme il avait détruit les Aadites. Sa menace s'accomplit, car ils étaient incorrigibles. Dès le lendemain leur visage devint tout jaune, et partout où entrait la chamelle blessée, une source de sang jaillissait de la terre. Le second jour, les faces des Thamudites se montrèrent rouges comme du sang, et le troisième, noires comme du charbon. Le soir on vit la chamelle, pourvue d'ailes rouges, s'envoler à travers les airs, et des anges jetèrent sur le peuple coupable des montagnes de feu, tandis que d'autres anges ouvraient les réservoirs des eaux souterraines, qui sont en communication avec l'enfer, de sorte qu'il sortait de terre des tourbillons de flammes ayant la forme de chameaux. Au coucher du soleil, tous les Thamudites étaient réduits en cendres; Salih seul fut sauvé, ainsi que le roi Djunda, et ils se retirèrent tous deux en Palestine, où ils finirent leur vie dans la solitude. »

Saint Augustin (*De civit. Dei*, lib. XVIII, c. 38) parle d'écrits d'Enoch et de Noé comme dépourvus d'autorité chez les Juifs et chez les Chrétiens.

Hottinguer, dans son *Historia patriarcharum*, expose en détail les questions qui se sont élevées au sujet des circonstances relatives à la vie de Noé; nous nous bornerons pour ces détails et pour d'autres du même genre concernant les divers patriarches, à renvoyer au travail de l'érudit que nous venons de nommer. Nous sortirions du cadre dans lequel nous avons dû nous circonscrire, si nous traitions bien des points sans importance, et si nous retracions tout ce que l'imagination trop féconde des commentateurs Juifs a réuni en fait d'anecdotes controuvées touchant la vie des personnages illustres de l'ancien testament.

L'histoire de Noé a fourni le sujet de quelques œuvres dramatiques ; nous connaissons en ce genre :

Le *Déluge universel*, tragédie en cinq actes et en vers par Hugues de Piure, avocat, Paris, 1643, in-8°. L'auteur de cette pièce, singulière et fort rare, la dédie au cardinal Mazarin, qu'il appelle un des premiers *officiers* de Dieu, en le félicitant d'employer sa vigilante sagesse à conduire l'*arche monarchique*, afin qu'elle soit doucement conservée parmi les troubles qui, comme le déluge du temps de Noé, « se sont espandus par toute la terre. »

El Arca de Noe, de don Antonio Martinez, dans le tome XXII (1663) de la collection des *Comedias nuevas escogidas.*

NORIA, FEMME DE NOÉ.

Saint Epiphane nous apprend que les nicolaïtes, secte de gnostiques, attribuaient à Noria des livres remplis de fables et d'impiétés ; ces hérétiques prétendaient que cette femme, croyant que l'entrée de l'arche lui était interdite, y avait mis le feu, et ils la regardaient comme liguée avec les puissances qui résistaient à l'autorité du principe auquel était due la création du monde. Citons d'ailleurs à cet égard les paroles de l'évêque de Salamine :

Ergo isti cum Nicolao conjuncti et ab eo velut subventaneo serpentis ovo scorpii, sive aspidibus prognati, quædam nobis inaniter sonantia nomina librosque commenti sunt; velut inter cæteros quem Noriam *appellant, atque ex superstitiosis gentilium opinionibus conformatis ad institutum suum nugis illis ac fabulis veritati mendacium admiscent. Quippe Noriam istam Noemi conjugem faciunt. Quam idcirco Noriam vocant, ut quæ a Gentilibus concinnata sunt, barbaris vocibus dissimulantes circumventis a se hominibus facilius illudant; quo quidem pacto ut Pyrrhæ vocabulum interpretando redderent, Noriæ appellationem indiderunt. Nam cum Nara apud Hebræos* ignem, *non illa quidem secretiore lingua, sed Syriaca significet, Hebræi siquidem ignem* ESAUTH *nominant; illi pro inscitia atque imperitia eo vocabulo sunt abusi. Atqui neque Pyrrha illa Græcorum celebrata scriptis, neque ab illis conficta Noria, sed Barthenus Noemi conjux fuit. Græci vero Pyrrham Deucalionis uxorem fuisse memorant. Tunc causam adferunt iidem illi quæ Philistionis mimos iterum nobis obtrudunt. Cum enim, inquiunt, in arca esse cum Noemo cuperet, nunquam id ei permissum est; quod eam Princeps mundi conditor una cum cæteris omnibus diluvio vellet exstinguere. Ergo hæc invidens arcæ non semel ac secundo, sed sæpius adeoque tertio illum incendit. Quo factum est ut ad complures annos a Noemo hæc arcæ structura prorogata fuerit, cum ab illa sæpius esset exusta. Siquidem Noemus Principi se obsequentem præstabat; Noria vero superas virtutes, et ab iis profectam Barbelonem principi contrarium indicavit, quemadmodum et aliæ fecere virtutes, atque illud præterea docuit : Oportere quæ supremæ parenti a Conditore mundi principe ac reliquis qui cum eo sunt diis atque angelis et dæmonibus erepta sunt, ex insita corporum vi per marium ac feminarum profluvia colligere.*

O

OG.

Le décret du Pape Gélase mentionne parmi les ouvrages apocryphes : « *le Livre d'Og le géant* qui, avant le déluge, avait combattu avec le dragon. » C'est à tort que quelques critiques ont pensé qu'il fallait lire *après* le déluge ; une fable rabbinique prétend qu'Og échappa au déluge en montant sur l'arche ; elle se retrouve dans le Targum ou Paraphrase chaldaïque (588).

Og, roi de Basan ou de Baschone, est mentionné dans le livre des *Nombres*, ch. XXI, 33, comme ayant été vaincu par les Israélites.

Ben Unziel rapporte sur lui, d'après le Talmud, une historiette qui donne une idée de ce que les anciens docteurs juifs ont inventé en ce genre : « Quand Og vit le camp israélite, qui avait six parasanges d'étendue, il dit : « Je veux seul entreprendre le combat contre ce peuple. » Il détacha à cet effet une montagne de six parasanges d'étendue et la posa sur sa tête pour la lancer sur les Israélites. Dieu fit venir un insecte, qui, perçant la montagne par le milieu, y fit enfoncer la tête d'Og ; celui-ci, voulant se dégager, ne put en venir à bout, parce qu'une de ses dents avait poussé fort avant. Moïse prit alors une cognée de dix coudées de longueur, et sautant en l'air à dix coudées de hauteur, il frappa le géant à la cheville du pied. En tombant, le corps d'Og toucha le camp Israélite. »

Des auteurs arabes racontent le même fait avec quelques différences. D'après eux, Og avait arraché une montagne pour la lancer sur les Israélites ; Dieu, exauçant les prières de Moïse, ordonna à un oiseau de se placer sur le sommet de cette montagne et d'y faire un trou avec son bec, afin qu'elle tombât comme un collier sur le cou du géant. (*Voy.* la *Chronique* de Tabari, traduite par M. Dubeux, p. 49.)

Il serait d'ailleurs facile de réunir d'autres récits tout aussi apocryphes au sujet des géants, à l'égard desquels les anciens auteurs juifs se sont étendus avec complaisance. Nous n'examinerons point ici la question bien controversée du véritable sens qu'il faut attribuer au mot hébreu qui se trouve dans la *Genèse*, ch. VI, 4, et que les Septante ont rendu par γίγαντες.

La dissertation de dom Calmet sur les géants (*Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Ecriture sainte*, tom. II, IIe partie), est un morceau des plus savants, quoique dénué d'une critique juste et sûre. Cuvier s'est entouré avec beaucoup d'érudition de tous les ouvrages sur la gigantologie (tom. I de ses *Recherches sur les ossements fossiles*, p. 101, 3e édit.). Il donne avec détail l'histoire de la polémique qui s'éleva, en 1613, entre les médecins Habicot et Riolan à l'égard du géant Teutobocus, dont le premier de ces docteurs prétendait avoir retrouvé les restes.

Ces os sont aujourd'hui au Muséum ; ils n'appartiennent pas à l'éléphant comme l'avait cru Riolan, mais au mastodonte.

On peut consulter aussi, au sujet des géants, M. Berger de Xiviey, *Traditions tératologiques*, 1836, in-8°, p. 189-193 ; Virey, *Dictionnaire des sciences médicales*, article *Géants ;* de Reiffenberg, *Introduction à la Chronique de Philippe Mouskes*, Bruxelles, 1836, in-4°, t. I, p. CXXI. Il y a de l'érudition dans un écrit imprimé à Altona en 1756 : *De gigantibus nova disquisitio*, auctor. J. Sangatell, edid. G. Schutze.

ORPHÉE.

Dans les premiers siècles du christianisme, le nom d'Orphée, presque oublié de la Grèce, brilla d'un vif éclat et jouit d'une haute autorité, grâce à des écrits récemment fabriqués à l'usage du paganisme expirant et remaniés par des Chrétiens. D'illustres docteurs, tels que saint Augustin et saint Jérôme, n'ont pas dédaigné d'emprunter dans leurs controverses le secours de ces productions apocryphes. (August., *Contra Faustum*, l. XIII, c. 15, et *De civit. Dei*, l. XVIII, c. 23 ; Hieronym., *Contra Jovinianum*, l. I) ; avant eux, deux docteurs de l'Eglise grecque, Théophile d'Antioche et Clément d'Alexandrie (*Cohort. ad gentes*) ont pensé que le mythe d'Orphée adoucissant les bêtes féroces au son de sa lyre, était une sorte d'image symbolique de Dieu fait homme, et attirant à lui les cœurs par le charme de sa parole.

Ses hymnes, qui doivent nous occuper spécialement, ont été souvent imprimés avec les autres productions de ce poëte, notamment en 1517, in-8°, chez les Aldes ; en 1566, dans les *Poetæ Græci*, publiés par Henry Estienne ; en 1606, dans le *Corpus poetarum Græcorum*, édité par Lectius ; en 1764, dans

(588) Ad *Gen.* XIV, 13. « Et venit Og qui evaserat ex viris qui mortui erant in diluvio, et inequitaverat arcæ, et erat operimentum in cacumine ejus. Alebatur autem ex cibis Noach, nec justitia sua ereptus est, sed ut viderent incolæ mundi fortitudinem Dei, et dicerent : Annon gigantes qui erant ab initio, rebellarunt in Dominum mundi et perditi sunt ex terra, etc. »

l'édition de Gesner; en 1805, dans celle d'Hermann.

Il existe aussi diverses éditions des hymnes; Hoffmann (*Lexicon bibliographicum*, t. III, p. 186), en mentionne dix; les plus remarquables sont celle de Leyde, 1695 (*ex Officina Plantiniana*), où l'on trouve la traduction et les notes de Scaliger, travail qui avait déjà paru dans les Opuscules de Scaliger (Paris, 1610 ou 1615, in-4°, et qui a été reproduit par Maittaire, *Miscellanea Græc. aliquot scriptor. carmina*, Londres, 1722, in-4°). Un critique anglais, Wakefield, a de même publié ces hymnes dans sa *Silva critica*, Londres, 1793. Diestch les a donnés en grec, en les accompagnant d'une traduction allemande qui est estimée (Erlangen, 1822, in 4°), et qui avait deux ans auparavant été mise au jour à Nuremberg. En 1784, Tobler en avait aussi donné une version allemande dans le *Musée suisse*. Quelques-uns ont été traduits en italien par Garemberti, par Zanolini, par Strocchi. Dodd en joignit six à sa traduction anglaise de Callimaque. Thomas Taylor les fit passer en anglais, et y joignit un discours sur la vie et la théologie d'Orphée; Londres, 1787, in-8°, 1792, 1824.

Le *Lexicon* d'Hoffmann que nous venons de citer indique de nombreux critiques qui se sont occupés d'Orphée; nous nous contenterons de signaler Gerlach: *De hymnis Orphicis*, Gottingue, 1797; Lobeck, *De Orphei theogonia et sermone sacro*, Kœnigsberg, 1827; Schneider, *De dubia carminum Orphicorum auctoritate et vetustate*, Francfort, 1777; Snedorf, *De Orphei hymnis*, Leipzig, 1786; Tiedemann, *Vie et système d'Orphée* (en allemand) dans son livre *sur la philosophie primitive des Grecs*, Leipzig, 1780; Zoega, *Sur le dieu d'Orphée* (en allemand) dans le recueil de ses *Dissertations diverses*, publiées par Welcker, 1817, p. 211-264.

Les critiques les plus judicieux pensent que les poëmes orphiques ont été fabriqués dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; le dialecte qui y domine est celui d'Alexandrie; on y rencontre même des locutions d'une époque plus moderne. Le poëme sur les pierres renferme des allusions évidentes au mysticisme des néo-platoniciens. (Voir Séguier de Saint-Brisson, *Annales de philosophie chrétienne*, 3e série, t. I, p. 422, et de Sainte-Croix, *Mystères du paganisme*, 2e édition, t. II, p. 60-64.)

Un érudit qui a jeté sur les doctrines du paganisme grec une vive lumière, Lobeck, s'est occupé de cette question. (*Aglaophamus, sive de theologiæ Græcorum mysticæ causis*, Kœnigsberg, 1829, 2 vol. in-8°, p. 353-410. D'après lui, ces hymnes remontent, dans le principe, à une haute antiquité; mais elles ont subi un remaniement très-considérable; plusieurs écrivains de l'antiquité parlent d'un Athénien nommé Onomacrite, contemporain de Thémistocle, et qui s'occupait de divination; ils le signalent comme étant l'auteur des hymnes qui portaient le nom d'Orphée. (*Voy.* entre autres Eusèbe, *Prépar. évang.*, l. x, c. 4; t. II, p. 97, de la traduction de M. Séguier de Saint-Brisson.) Mais les critiques les plus judicieux regardent ces écrits, tels que nous les possédons, comme bien postérieurs à l'époque où vient ce contemporain des Pisistratides. Un érudit anglais, Tyrwhitt, pense que leur rédaction actuelle a eu lieu peu de temps après Constantin.

On peut aussi consulter, à cet égard, la dissertation de Kœnigsmann, *De ætate carminis quod sub Orphei nomine circumfertur*, Schleswig, 1810, in-4°; et G.-H. Bode, dans une dissertation: *De Orpheo poetarum Græcorum antiquissimo*, Gottingue, 1824, in-4°; et dans son *Histoire* (en allemand) *de la poésie hellénique*, t. I, p. 87-190.

N'oublions pas les savants travaux de M. Alfred Maury, consignés dans deux Mémoires qui se trouvent dans la publication française de l'ouvrage de Creuzer sur les *Religions de l'antiquité*: *Des rapports historiques des pythagoriciens et du pythagoricisme avec les orphiques et leur doctrine*, t. III, p. 935; *De la cosmogonie orphique*, p. 956.

P

PATRIARCHES.

(*Révélations des patriarches et des prophètes*)

Cet ouvrage ne nous est connu que par ce qu'en dit saint Jérôme dans son écrit contre Vigilance. Voici les paroles du saint docteur: « *Tu, Vigilans, dormis et dormiens scribis, et propinas mihi librum apocryphum qui sub nomine Esdræ a te et similibus tui legitur, ubi scriptum est quod post mortem nullus pro aliis gaudeat deprecari, quem ego librum nunquam legi; quid enim necesse est in manus sumere quod Ecclesia non recipit?.... Et si tibi placuerit, legito fictas revelationes omnium patriarcharum et prophetarum et cum illas dedideris, inter mulierum textrinas cantato.*

Quelques savants ont cru que, par ces révélations, saint Jérôme entendait les *Testaments des douze patriarches* que nous avons insérés dans le tome Ier de notre *Dictionnaire* (589); mais, d'après les *Constitutions apostoliques*, lib. VI, c. 16, le *Synopse* de

(589) Ils se trouvent aussi en latin dans le tome Ier de la *Patrologia Græca*, *Latine excusa*. Migne, 1856, grand. in-8°.

saint Athanase et d'autres témoignages, on sait qu'il existait des livres attribués aux patriarches. Le concile de Braga les condamna (Can. 17, *Concil.*, t. V, p. 839, édit. de Labbe) : *Si quis scripturas quas Priscillianus secundum suum depravavit errorem, vel tractatus Dictinii quos ipse Dictinius antequam converteretur, scripsit, vel quæcunque hæreticorum sub nomine patriarcharum, prophetarum, vel apostolorum seu errori consona confixerunt, legit, et impia eorum figmenta sequitur aut defendit, anathema sit*

Les *Constitutions apostoliques* (l. VI, c. 16) indiquent, entre autres ouvrages apocryphes, un écrit intitulé *Des trois patriarches*. Cotelier pense qu'il s'agissait d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. La *Synopse* d'Athanase et le *Canon* de Nicéphore, cités dans notre Introduction, contiennent : *Le Testament de Benjamin*, ouvrage qui était peut-être celui qui fait partie des testaments des enfants de Jacob.

PAUL (SAINT).

(*Ecrits attribués ou relatifs à saint Paul.*)

Apocalypse, Ascension et Vision de saint Paul. — Le passage remarquable dans lequel l'apôtre dit avoir été ravi au troisième ciel (*II Cor.* XII, 4), dut naturellement suggérer l'idée d'écrits relatant ces mystères ineffables. Denys d'Alexandrie, cité par Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. VII, c. 25), dit que le saint ne mit point par écrit ses révélations surnaturelles : *In epistolis nonnihil de revelationibus suis indicasse, sed in proprium volumen illius non retulisse.* Toutefois, des gnostiques supposèrent à cet égard des écrits que réprouve saint Epiphane (hæres. 18, n. 3) (590).

L'historien byzantin Michel Glycas rapporte dans ses *Annales* qu'il circulait parmi les hérétiques un livre contenant le récit des choses que saint Paul avait vues au troisième ciel ; mais l'imposture était manifeste, puisque l'apôtre avait expressément déclaré que nulle langue ne pouvait exprimer ce qu'il avait vu et entendu.

Vers la fin du IVe siècle, il se répandit une Apocalypse de saint Paul, ainsi que le constate saint Augustin (591). Sozomène (*Hist. eccles.*, l. VII, c. 19), dit aussi que certains moines vantaient cette *Apocalypse*, et qu'on prétendait que le manuscrit avait été découvert sous le règne de Théodose, et grâce à une révélation divine, dans la maison de saint Paul à Tarse, enfermé dans un coffre de marbre. Il traite ce récit de fable, et pense que le livre en question avait été fabriqué par des hérétiques (592). Ce qu'il dit à cet égard est reproduit dans l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore.

Théophylacte, dans son *Commentaire sur l'Epître aux Corinthiens*, signale l'Apocalypse de saint Paul comme un livre supposé. Le patriarche d'Alexandrie, Marc, qui vivait au commencement du XIIIe siècle, mentionne les *Visions de saint Paul* parmi les livres répandus en Egypte, et demande à Théodore Balsamon, légiste alors fort célèbre, si on peut les lire ; le jurisconsulte répond qu'il faut se défier des écrits forgés par les hérétiques, et auxquels on a donné des noms respectables; quoiqu'ils aient l'étiquette du miel, ils sont plus amers que l'absinthe (593).

Nicéphore Homologeta, ou le Confesseur, qui vivait au IXe siècle, range l'Apocalypse de saint Paul avec celles d'Esdras et de Zozime, et divers actes supposés des martyrs, parmi les livres qu'il faut rejeter et non admettre (594).

Assemani (*Bibliotheca orientalis*, t. III, l. I, p. 282) mentionne comme se trouvant au Vatican un manuscrit arabe contenant une Apocalyse attribuée à saint Paul.

(590) « In alium insuper Pauli apostoli nomine libellum excogitarunt, plenum rebus quæ eloqui nefas est. Hunc et ii quos Gnosticos vocant, adhibere solent, *quod Pauli Anabaticum* vocant cujus suppositii operis ansam ex eo ceperant, quod Apostolus (*II Cor.* XII, 4) ipse testatur se in tertium usque conscendisse cœlum, arcana ibidem audisse verba quæ non licet homini loqui. Hæc autem, inquiunt, arcana illa verba sunt. »

Remarquons en passant qu'il existe une dissertation de B. Elsing, *De pseudepigraphis S. Pauli*, Leipzig, 1707, in-4°. Elle est peu connue, même en Allemagne, car Fabricius n'en a point fait mention.

(591) « Quidam spiritualium ad ea pervenerant *quæ non licet homini loqui*, qua occasione visui quidam *Apocalypsin Pauli* quam sane non recipit Ecclesia, nescio quibus fabulis plenam stultissima præsanctione finxerunt, dicentes hanc esse unde dixerat raptum se fuisse in tertium cœlum, et illic audisse ineffabilia verba *quæ non licet homini loqui*. Utcunque illorum tolerabilis esset audacia si se audisse dixisset quæ adhuc non licet homini loqui. Cum vero dixerit *quæ non licet homini loqui*, isti qui sunt qui hæc audeant impudenter et infeliter loqui ? (Tract. 98 *in Joan.*) »

(592) « Eam vero quæ nunc quasi Pauli apostoli revelatio circumfertur, quam nullus veterum agnovit, plurimi ex monachis valde commendant. Quidam autem affirmant hujus de quo agimus imperatoris (Theodosii magni) temporibus repertum esse hunc librum. Aiunt enim apud Tarsum Ciliciæ in ædibus Pauli arcam marmoream, Deo revelante, sub terra inventam esse in qua hic liber esset reconditus. Mihi vero hæc de re percunctanti falsum id esse dixit Cilix quidam presbyter Ecclesiæ Tarsensis, quem quidem jam grandævum esse ipsa canities indicabat. Aiebat autem se nihil ejusmodi apud ipsos gestos comperisse, ac suspicasse ne id ab hæreticis confictum esset. »

(593) *Voy.* E. Bonefond, *Jus orientale*, p. 240, et Marquard Freher, *Jus Græco-Romanum*, t. I, p. 363.

(594) Ses *Canons* se trouvent dans les recueils de Bonefond et de Freher, que nous venons de citer.

Un auteur grec, Théodore le Grammairien, mentionne l'*Apocalyse de saint Paul* comme étant l'œuvre, non de l'Apôtre, mais de l'hérésiarque Paul de Samosate. (Fabricius, *Cod. N. Test.*, t. I, p. 954.)

Il ne faut pas confondre avec l'*Apocalypse de saint Paul*, répandue dans les premiers siècles de l'Eglise et aujourd'hui perdue, un ouvrage composé au moyen âge, et qui offre le récit du voyage de saint Paul dans la région de l'enfer et du purgatoire où saint Michel le conduit. Grabe avait, il y a longtemps, signalé dans son *Spicilegium Patrum*, t. I, p. 85, un manuscrit de cette production conservé à Oxford dans la bibliothèque du collége de Merton. Il en existe une rédaction provençale, dont parle M. Fauriel (*Histoire de la poésie provençale*, 1846, t. I, p. 260-262). Le trouvère Adam de Ros, s'exerçant sur ce sujet, a écrit en vers une *Descente de saint Paul aux enfers*, que nous nous bornerons à mentionner ici, puisque nous l'avons reproduite dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, col. 1035, d'après M. Ozanam (*Dante et la Philosophie chrétienne au* XIII*e* *siècle*, 1839, in-8°, p. 343-355).

Prédication de saint Paul. Cette production paraît avoir été répandue dans les premiers siècles de l'Eglise, et Clément d'Alexandrie (*Strom.*, lib. VI) en a reproduit un passage que nous allons donner dans la traduction latine :

Quod uti Judæos salvos esse Deus voluit, dans eis prophetas, ita etiam Græcorum probatissimos excitans propriæ suæ linguæ prophetas, prout apti erant ad recipiendam Dei beneficentiam, a vulgo hominum secreverit, declaraverit propter Petri prædicationem apostolus hoc affirmans Paulus : Libros quoque Græcorum sumite, agnoscite Sibyllam quomodo unum Deum significaret, et quæ sunt futura ; et Hystapem-sumentes legite, et invenietis Dei Filium multo clarius et apertius scriptum, et quemadmodum adversus Christum multi reges instruent aciem odio habentes illum et istos qui gestant nomen ejus, et fideles ejus illiusque tolerantiam et adventum. Deinde uno verbo nos interrogat : Totus autem mundus et quæ sunt in mundo, cujus sunt? Nonne Dei? Propterea dicit Petrus Dominum dixisse apostolis : Si quis ergo, etc.

Le livre de la *Prédication de saint Paul* est de même mentionné dans un *Traité sur le non-renouvellement du baptême des hérétiques* que Sirmond découvrit parmi les manuscrits de l'église de Saint-Remy à Reims, et que N. Rigault publia à la fin de son édition des œuvres de saint Cyprien ; Cave, dans son *Historia litteria scriptorum ecclesiasticorum*, mentionne un manuscrit du Vatican qui indique pour auteur de ce traité le moine africain Ursinus qui vivait au v° siècle ; cette circonstance contrarie l'opinion de quelques savants qui regardaient cet écrit comme plus ancien. Quoi qu'il en soit, voici le passage qui nous intéresse en ce moment :

Est autem adulterini hujus, imo internecini baptismatis, si quis alius auctor tum etiam quidam ab eisdem ipsis hæreticis propter hunc eumdem errorem conscriptus liber, qui inscribitur Pauli prædicatio. In quo libro contra omnes scripturas et de peccato proprio confitentem invenies Christum, qui solus omnino nihil deliquit, et ad accipiendum Joannis baptisma pene invitum a matre sua Maria esse compulsum : ita cum baptizaretur ignem super aquam esse visum. Quod in Evangelio nullo est scriptum. Et post tanta tempora Petrum et Paulum post collationem Evangelii in Hierusalem et mutuam altercationem et rerum agendarum dispositionem, postremo in urbe quasi tunc primum invicem sibi esse cognitos. Et quædam alia hujucemodi absurde ac turpiter conficta. Quæ omnia in illum librum inveniens congesta.

Actes de saint Paul et de Thècle.—Ils sont cités par Tertullien (595) et par saint Jérome (596) qui les mentionnent comme l'œuvre d'un prêtre d'Asie lequel, obéissant à un zèle peu éclairé, avait, ainsi qu'il l'avoua lui-même, écrit cette narration dans le dessein de rehausser la gloire de l'Apôtre. Un grand nombre de Pères ont parlé de sainte Thècle ; nous citerons entre autres saint Cyprien, saint Epiphane, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Isidore de Peluse et bien d'autres. (*Voy.* Pamelius, *Ad Tertullianum ;* Baronius, *Ad Martyrologium Romanum*, 23 sept., etc.) P. Pantin a publié, en grec et en latin, deux vies de cette sainte, l'une extraite de Siméon Métaphraste, l'autre, sous le nom de Basile de Séleucie, mais il faut observer que cette dernière est en prose, ce qui donne des doutes sur son authenticité, car Photius (Cod. 168) dit que l'ouvrage de Basile était en vers. Grabe a inséré, dans son *Spicilegium Patrum*, les actes de sainte Thècle, en grec, d'après un manuscrit d'Oxford (fonds Baroccianus), en y joignant une version latine et des notes, et il y a joint, d'après un autre manuscrit (fonds Digby), une rédaction latine.

Nous donnerons, à l'article Thècle, la relation apocryphe de la Vie de cette sainte.

—

(595) *De baptismo*, c. 17. « Quod si, qui Pauli perperam scripta legant, exemplum Theclæ ad licentiam mulierum docendi tingendique defendunt, sciant in Asia presbyterum qui eam scripturam construxit quasi titulo Pauli de suo cumulans, convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse, loco decessisse. »

(596) *Catal. script. eccles.* « Periodicum Pauli et Theclæ et totam baptizati Leonis fabulam inter apocryphas scripturas computamus. Quale enim est ut individuus comes apostoli (Lucas) inter cætera ejus res hoc solum ignoraverit. »

HISTOIRE DE SAINT PAUL,

d'après l'Histoire apostolique d'Abdias, lib. II (597).

CHAPITRE PREMIER.

Il y eut, dans la ville de Jérusalem, un homme nommé Saul, de la tribu de Benjamin (598), très-instruit dans les livres de Moïse et dans toutes les cérémonies de la loi (599), qui étaient alors exécutées selon la lettre, sans qu'on y fit aucun changement.

Il tourmentait l'Eglise de Dieu, entrant dans les maisons et traînant les hommes et les femmes en prison, et chaque jour il rassemblait une grande foule de Juifs. Et lorsqu'il exhalait des menaces de mort contre les apôtres du Seigneur, il vint au prince des prêtres et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que s'il trouvait dans cette ville des hommes ou des femmes appartenant à la foi de Jésus-Christ, il pût les mener liés à Jérusalem. Et s'étant mis en route dans ce dessein, il arriva que, lorsqu'il approchait de Damas, il fut subitement entouré d'une lumière venant du ciel, et, tombant par terre, il entendit une voix qui disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il est fâcheux pour toi de regimber contre l'aiguillon (600). » Et il dit : « Qui es-tu, Seigneur ? » Et la voix répondit : « Je suis ce Jésus que tu persécutes. Lève-toi, et entre dans la ville, et ce que tu dois faire te sera annoncé. » Et les hommes qui l'accompagnaient restaient frappés de stupeur, car ils entendaient la voix, mais ils ne voyaient personne. Et Saul se releva, mais, ouvrant les yeux, il ne voyait rien. Et ses compagnons, le conduisant par la main, entrèrent à Damas. Et il resta trois jours privé de la vue, ne mangeant ni ne buvant. Et il y avait à Damas un disciple de Jésus-Christ nommé Ananie (601), et le Seigneur lui apparut et lui dit : « Ananie. » Et il dit : « Me voici, Seigneur. » Et le Seigneur lui dit : « Lève-toi, et va dans la rue qu'on appelle Droite, et cherche dans la maison de Judas un nommé Saul, de Tarse. Il est en prière et il t'attend, afin qu'en entrant tu mettes les mains sur lui pour qu'il recouvre la vue. » Et Ananie répondit : « Seigneur, j'ai entendu beaucoup de gens parler de cet homme et dire combien il avait fait de mal à tes saints à Jérusalem. Et il a reçu du prince des prêtres le pouvoir de lier tous ceux qui invoquent ton nom. » Et le Seigneur dit : « Va, car cet homme est pour moi un vase d'élection afin qu'il porte mon nom devant les nations, et les rois et les fils d'Israël. Je lui montrerai quelles souffrances il doit endurer pour mon nom. » Et Ananie alla, et il entra dans la maison, et mettant les mains sur lui, il dit : « Mon frère Saul, le Seigneur Jésus qui t'a apparu sur la route que tu suivais, m'a envoyé vers toi afin que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit-Saint. » Et aussitôt il tomba des yeux de Saul comme des écailles, et il recouvra la vue. Et se levant, il fut baptisé, et lorsqu'il eut pris de la nourriture il fut fortifié (602).

CHAPITRE II.

Et il resta quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas, et se tenant dans les synagogues, il prêchait que Jésus était le Fils de Dieu. Et tous ceux qui le voyaient étaient frappés de surprise et disaient : « N'est-ce pas lui qui persécutait dans Jérusalem ceux qui invoquaient le nom de Jésus, et qui est venu ici pour les amener liés au prince des prêtres ? » Et pendant ce temps Paul se rétablissait de jour en jour, et il confondait les Juifs qui habitaient Damas, en montrant que Jésus était le Fils de Dieu. Et beaucoup de jours s'étant passés, les Juifs tinrent conseil pour le faire mourir, mais leurs embûches furent aussitôt connues de Saul. Ils gardaient les portes nuit et jour afin de se saisir de lui, mais pendant la nuit, les disciples le descendirent du haut des murs dans une corbeille. Et lorsqu'il fut venu à Jérusalem, il tentait de se joindre aux disciples de Jésus-Christ. Mais ceux-ci le craignaient, ne croyant pas qu'il fût converti. Enfin Barnabé le conduisit aux apôtres, et il leur raconta qu'il avait vu le Seigneur sur la route et qu'il lui avait parlé, et

(597) Jacques de Voragine a, selon son usage, pris l'*Histoire apostolique* d'Abdias pour base du récit qu'il fait de la vie et de la mort de saint Paul. (*Voy.* le *Dictionnaire des légendes du christianisme* Migne, 1855, col. 1042.)

(598) *Rom.* XI, 1 ; *Philip.* III, 5. La suite de ce récit jusqu'au chapitre VII est un abrégé des *Actes des apôtres*. Il est inutile de multiplier des renvois.

(599) Il existe des dissertations spéciales sur le savoir de saint Paul, composées par Strobach, *De eruditione Pauli apostoli*, Lipsiæ, 1708, in-8° ; par Schramm, *De stupenda eruditione Pauli apostoli*, Herbipoli, 1710, in-4° ; par Thalemann, *De eruditione Pauli hebraica, non græca*, Lipsiæ, 1769, in-4°.

(600) Proverbe grec qu'on trouve dans Eschyle, dans Pindare et dans d'autres auteurs. Térence le reproduit :

. . . . . . Namque inscitia est
Adversum stimulum calces. . . .
(TERENT., *Phormio*, act. I, sc. II, vers. 28, 29.)

(601) On rapporte qu'il fut un des soixante-dix disciples, qu'il devint évêque de Damas et qu'il souffrit le martyre. (*Voy.* les Bollandistes, *Acta SS.*, *ad diem* 25 *Jan.*, et Tillemont, *Vie de saint Paul*, c. 4.)

(602) La conversion de saint Paul a été le sujet de quelques œuvres dramatiques au moyen âge. Collier, *History of the british stage*, t. II, p. 230, dit qu'un manuscrit conservé au Musée britannique, renferme trois miracles sur cette conversion. M. Edelestand du Meril a publié (*Origines latines du théâtre moderne*, Paris, 1849, p. 237-241), un petit drame latin sur le même sujet, d'après le manuscrit de la bibliothèque d'Orléans, n° 178. Deux mystères de la *Conversion de saint Paul* sont l'objet d'assez amples détails dans le *Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 825-829 ; l'un d'eux est tiré d'un ancien manuscrit du XII° siècle, connu sous le nom de *Manuscrit de saint Benoît-sur-Loire* ; l'autre fait partie d'un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et il a été publié par M. Jubinal (*Mystères inédits du* XV° *siècle*, Paris, 1837, t. I, p. 25-42.)

ce qu'il avait fait à Damas avec confiance au nom de Jésus-Christ.

CHAPITRE III.

Et en ce temps, Saul qui avait pris le nom de Paul, prêchant l'Évangile de Jésus-Christ dans beaucoup de villes, vint à Lystra. Et il y avait là un homme qui était paralysé des pieds depuis sa naissance, et qui n'avait jamais pu marcher. Et entendant Paul prêcher, il le regardait avec attention. Et Paul voyant que cet homme avait la foi, dit à haute voix : « Lève-toi, et tiens-toi droit sur tes pieds. » Et aussitôt cet homme se leva et il marcha. Et le public, ayant vu ce qu'avait fait Paul, éleva la voix, disant : « Celui qui fait tant de choses en Israël est vraiment le ministre de Dieu. » Et il advint que lorsque nous allions à la prière, nous rencontrâmes une jeune fille qui était possédée d'un esprit de Python (603) et qui, par sa divination, rapportait un grand profit à ses maîtres. Elle nous suivit un moment, en s'écriant : « Ces hommes sont les serviteurs de Dieu, et ils nous annoncent la voie du salut. » Et elle fit cela pendant bien des jours. Paul s'en affligeant, dit à l'Esprit : « Au nom de Jésus-Christ, je te commande de sortir de cette femme. » Et il sortit sur l'heure.

CHAPITRE IV.

Etant ensuite venu en Asie avec quelques-uns de ses disciples, il disputa pendant deux ans dans l'école de Tyrannus (604), de sorte que tous ceux qui étaient en Asie, Juifs et gentils entendirent la parole de Dieu, et le Seigneur faisait de grandes merveilles par les mains de Paul, (605) de sorte que les vêtements qui avaient servi à son usage guérissaient les malades sur lesquels ils étaient appliqués, et les esprits malins étaient chassés.

Et un jour de sabbat, comme nous, ses disciples, venions pour briser le pain, Paul disputait avec les Juifs et son discours dura jusqu'au milieu de la nuit. Et des lampes nombreuses étaient placées dans la salle où nous étions rassemblés. Et un jeune homme, nommé Eutychus, étant assis sur une fenêtre, fut accablé par le sommeil, tandis que Paul parlait, et il tomba par terre d'un troisième étage, et il fut relevé mort. Et Paul étant descendu, se coucha sur lui, et l'ayant embrassé, il dit : « Ne vous troublez pas, car son âme est en lui. » Et remontant il rompit le pain, et lorsqu'il l'eut goûté, il prolongea son discours jusqu'au jour. Et on rapporta vivant le jeune homme qui s'était tué par accident. Et ce fut pour tous un grand sujet de consolation.

CHAPITRE V.

Ensuite Paul étant monté sur un navire, vint à une île qu'on appelait Miletus (606). Et des barbares nous reçurent avec une grande humanité, et ils allumèrent du feu pour que nous réchauffions nos corps raidis par la pluie et par le froid. Et Paul ayant ramassé des fagots et les ayant mis sur le feu, une vipère (607) attirée par la chaleur lui mordit la main. Et les barbares voyant cette bête suspendue à la main de Paul, se disaient entre eux : « Cet homme est un homicide qui s'est sauvé des périls de la mer, mais la vengeance divine ne lui permet pas de vivre. » Mais l'apôtre serrant sa main, fit tomber la vipère dans le feu, et il n'éprouva aucun mal. Et ils pensaient qu'il allait gonfler et qu'il tomberait subitement et qu'il mourrait. Et quand ils virent qu'il n'éprouvait aucun mal (608), ils se disaient entre eux

(603) Voici la note de Fabricius sur ce passage : « Puellam ἐγγαστρίμυθον. *Vide* quæ de Pythonibus præter Grotium ad *Actorum* locum, Lemonius, *Notis ad varia sacra*, p. 1009, et A. Van Dalen in libro *De origine idololatriæ*.

(604) Ce personnage est mentionné dans les *Actes*, XIX, 9. Suidas parle d'un sophiste nommé Tyrannus, qui avait écrit sur la rhétorique ; Josèphe cite un satellite d'Hérode qui portait ce nom, ainsi qu'un prêtre païen dont Rufin (*Hist. eccles.*, l. II, c. 25), mentionne les impostures.

(605) Saint Chrysostome dit que des morts étaient ressuscités, des malades guéris par la seule vertu de son ombre. (*Voy.* Tillemont, *Mémoires*, t. I, p. 602, 825 et suiv.)

(606) C'est l'île de Malte. Quelques écrivains ont pensé toutefois qu'il s'agissait d'une autre île appelée *Mélites*, et située dans la mer Adriatique. Les commentaires des *Actes des apôtres* et les biographes de saint Paul ont traité fort en détail cette question étrangère à notre sujet. Elle a donné également lieu à quelques dissertations spéciales que nous citerons d'après Œttinger : P. Crusius, *Paulus naufragus*, Lipsiæ, 1609 ; J.-C. Bucher, *De peregrinatione Pauli transmarina*, Witteberg, 1679 ; J.-F. Wandalen., *Dissertatio de Melita Pauli*, Hafniæ, 1707 ; J.-J. Quandt, *Dissertatio de maritima Pauli peregrinatione*, Regiom, 1710 ; J. Hasse, *Dissertatio de navibus Alexandrinis Paulum in Italiam deferentibus*, Bremæ, 1716 ; I. Georgius, *Paulus apostolus in mari, quod nunc Venetus sinus dicitur naufragus Melitæ, dalmatensis insulæ hospes*, Venetiis, 1730 ; B. Attardi, *Bilancia della verita, o sia risposta al libro intitolato : Paulus apostolus...*, Palermo, 1738. (C'est une réfutation de l'ouvrage de Georgi) ; C.-A. Cinatar, *De B. Paulo in Melitam insulam naufragio ejecto*, Venet. 1738 ; Rupertus a sancto Caspare, *Divus Paulus apostolus e Melita Illyricia in Africanam feliciter redux*, Venet. 1739, in-4° ; A. Schumacher, *De naufragio Paulino*, Brem. 1730 ; J.-C. Kirchmayer, *De requie Pauli in Melitæ insula*, Marb. 1731 ; S. Scinglia, *Opuscoli Italiani e latini sopra il naufragio di S. Paolo contro gli scrittori Filo-Maltesi*, Venez., 1758. (Cet écrivain avait préludé à ce travail en publiant, à Venise, en 1757, le *Naufragio di S. Paolo ristabilito nella Melites Illyrica*) ; G.-P. Agio de Soldanis, *Discorso apologetico contro la dissertazione dell' abate Ladvocat intorno il naufragio di S. Paolo*, Venez. 1757. (Il en existe une traduction française, Avignon, même date.) Nous pourrions allonger encore cette énumération, mais n'est-elle pas déjà bien suffisante ?

(607) Il y a dans le grec θηρίον. Diverses interprétations ont été données de ce mot, mais celle de vipère a prévalu. (*Voy.* Lambert Bos, *in Diatribus ad Nov. Test.*, p. 62, et Bochart, *Hieroz.*, part. II, l. III, c. 2.)

(608) C'est ce qu'exprime Jacques Duport en vers élégants :

Sic quem viperea damnat gens barbara lingua
Cædis et admissæ clamitat esse reum,
Absolvit serpens (sunt ipsa pericula tanti)
Insontemque suo prædicat ore virum.

qu'il était un Dieu. Et il y avait dans ce pays les domaines d'un prince nommé Publius qui nous reçut avec bonté (609), nous donnant l'hospitalité pendant trois jours. Et le père de Publius était au lit fort souffrant de la fièvre et de la dyssenterie. Et Paul étant venu vers lui, pria et lui imposa les mains et le guérit. Et cela étant fait, tous ceux dans l'île qui avaient des maladies, vinrent à lui, et il les guérissait. Et ils voulurent rendre de grands honneurs à Paul. Ensuite il vint par mer à Rome, où, délivré de ses chaînes, il passa deux ans dans une maison qui avait été préparée pour lui, et il recevait tous ceux qui s'approchaient de lui, prêchant le règne de Dieu, et enseignant les choses qui concernent le Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE VI.

Et après que Pierre eut été crucifié et que Simon le Magicien eut péri misérablement, Paul restait encore libre à Rome, la couronne du martyre ayant été différée pour lui afin qu'il remplît toutes les nations de la prédication de l'Evangile (610). Après avoir été conduit à Rome par le centurion Jules (611), il avait été placé sous la garde d'un soldat (612), et le troisième jour, ayant réuni les principaux des Juifs, il leur parla ainsi lorsqu'ils furent rassemblés dans sa demeure : « Mes frères, ne faisant rien contre le peuple, ni contre l'usage des maîtres, j'ai été à Jérusalem livré enchaîné aux mains des Romains. Et ayant fait une information à mon égard, ils voulurent d'abord me renvoyer, ne trouvant nul sujet de mort contre moi. Mais les Juifs s'élevant contre eux, j'ai été forcé d'en appeler à César. (613) C'est pourquoi étant en voyage, j'ai désiré vous voir et vous parler. Je suis chargé de cette chaîne à cause de l'espérance d'Israël. » Mais les Juifs lui répondirent : « Nous n'avons point reçu de la Judée de lettres de toi, et aucun des frères qui sont venus ici, ne nous a annoncé ton nom et ta situation. Nous désirons savoir quels sont tes sentiments, car nous savons au sujet de cette secte, que de toute part on s'élève contre elle. »

Au jour fixé, un grand nombre de Juifs vinrent donc trouver Paul, et il leur exposait les Ecritures, rendant témoignage au royaume de Dieu, et, argumentant avec eux, il les enseignait d'après la loi de Moïse et des prophètes depuis le matin jusqu'au soir. Mais comme tous ne croyaient pas à Jésus, Paul leur dit : « C'est avec justice que l'Esprit-Saint a dit par la bouche d'Isaïe (613*) : « Va à ce peuple et dis-lui : Vous entendrez de vos oreilles et vous ne comprendrez pas, et vous verrez en voyant et vous ne pourrez comprendre. Car le cœur de ce peuple est engourdi, et ils ont fermé les yeux pour ne pas voir, et pour que leurs oreilles n'entendent pas, et que leur cœur ne comprenne point, et pour qu'ils ne se convertissent pas et que je ne les guérisse point. » Je désire donc que vous sachiez, ainsi que les gentils, que Dieu vous envoie ce moyen de salut, et que les gentils viendront. »

Et quand Paul eut parlé ainsi, les Juifs sortirent, ayant entre eux de grandes controverses. Et l'Apôtre resta deux ans à Rome, dans la maison qui avait été préparée pour lui, et il recevait tout ceux qui venaient à lui, prêchant le royaume de Dieu, et enseignant sans obstacle et en toute confiance les choses qui concernent le Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE VII.

Tandis que l'apôtre faisait ces choses à Rome (614), il fut dénoncé auprès de l'empereur Néron (615), non-seulement comme prêchant des superstitions nouvelles, mais aussi comme voulant exciter des séditions contre l'empire. Il fut donc conduit devant Néron et interrogé pour rendre compte de sa doctrine, et il parla ainsi devant l'empereur : « Quant à la doctrine de mon Maître, au sujet de laquelle tu m'interroges, elle ne peut être comprise que par ceux qui reçoivent la foi avec pureté de cœur (616). J'ai enseigné des doctrines de paix et de charité, et, dans mes voyages depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie, j'ai répandu la parole de paix

(609) Ce sont les paroles de saint Luc (*Act.* xxviii, 7), qui accompagnait l'apôtre. Le pseudo-Abdias conserve l'expression *nous*, comme s'il avait été témoin oculaire des faits qu'il rapporte.

(610) Denys de Corinthe, cité par Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. ii, c. 25), et d'autres écrivains anciens, disent que saint Pierre et saint Paul souffrirent le martyre le même jour, mais l'opinion énoncée ici se trouve d'accord avec Prudence et avec d'autres auteurs qui affirment que les deux apôtres furent mis à mort, le 29 juin, mais dans des années différentes. Voir Tillemont, note 44, sur la vie de saint Pierre. Il y a une dissertation de J. P. Mynster : *De ultimis annis muneris apostolici a Paulo gesti*, Hafniæ, 1815, in-8°.

(611) *Act.* xxvii, 1.

(612) *Act.* xxiii, 16.

(613) *Act.* xxv, 11.

(613*) *Isa.* vi, 9; *Matth.* xiii, 14.

(614) Jusqu'ici le pseudo-Abdias s'est appuyé sur les *Actes des apôtres* rédigés par saint Luc; le reste de son récit est emprunté à des Actes du martyre de saint Paul, d'une autorité douteuse.

(615) Saint Jean-Chrysostome (Hom. 10 *in II Epist. ad Timoth., et Adversus vituperatores vitæ monasticæ*, l. i, c. 4), dit que Néron fit mettre Paul à mort parce que l'apôtre avait converti à la foi une concubine et un échanson de l'empereur. D'après d'anciens Actes grecs de saint Pierre et de saint Paul, publiés à Halle, en 1817, par Thilo, les Juifs avaient demandé à Néron d'interdire à saint Paul l'entrée de l'Italie. Voici comment Lascaris a traduit ce passage : « Consilium fecerunt Judæi contra Paulum, et cum multa tractavissent, placuit eis Neronem adire, ne permitteret Paulum Romam intrare. Et afferentes munera, dixerunt : Te vehementer rogamus, o imperator bone, ut omnibus tui imperii provinciis scribas, ut Paulus hac nequaquam accedat; sufficit enim nobis molestia quam a Petro pertulimus. » Hæc audiens Nero respondit : « Fiat juxta petitiones vestras, et scribemus per omnia loca ut Paulus in partes Italiæ non accedat. » Hoc quoque Simon magus consuluit.

(616) *Isa.* vii, 9.

(617). J'ai enseigné aux hommes de s'aimer les uns les autres (618). J'ai enseigné aux puissants et aux riches de ne pas s'enorgueillir et de ne pas mettre leur confiance dans des richesses incertaines, mais de n'espérer qu'en Dieu seul (619). J'ai enseigné aux hommes privés de richesses d'user de modération dans leurs aliments et leurs vêtements (620). J'ai enseigné aux hommes de se réjouir dans leur indigence (621). J'ai enseigné aux pères d'élever leurs enfants dans la crainte de Dieu (622). J'ai enseigné aux enfants d'obéir à leurs parents et de suivre des conseils salutaires (623). J'ai enseigné à ceux qui possèdent de payer le tribut avec exactitude (624). J'ai enseigné aux femmes d'aimer leurs maris (625) et de les craindre comme leurs maîtres (626). J'ai enseigné aux maris de garder la foi à leurs épouses de même qu'ils veulent qu'elles la gardent à leur égard. Le mari punit l'adultère de sa femme, et Dieu, père et créateur de toutes choses, punit également l'adultère chez le mari (627). J'ai enseigné aux maîtres d'agir avec douceur à l'égard de leurs esclaves (628). J'ai enseigné aux esclaves de servir leurs maîtres avec fidélité (629) et comme s'ils servaient Dieu. J'ai enseigné à l'Eglise des fidèles d'adorer un seul Dieu tout-puissant, invisible et incompréhensible (630). Cette doctrine ne m'a point été donnée par les hommes, ni révélée par aucun homme, elle m'a été donnée par Jésus-Christ et par le Père (631) de gloire qui m'a parlé des cieux. Et quand mon Seigneur Jésus-Christ m'a envoyé prêcher, il m'a dit : « Va, je serai avec toi l'esprit de vie pour tous ceux qui croient en moi, et tout ce que tu auras dit ou fait, je le justifierai (632). »

CHAPITRE VIII.

Paul ayant ainsi parlé, l'empereur Néron fut saisi de surprise, et, ensuite ému d'indignation, il prononça contre l'apôtre la sentence de mort, le condamnant à avoir la tête tranchée (633). Et il envoya deux officiers de sa garde, Feregus et Parthemius, qui trouvèrent Paul instruisant le peuple des merveilles de Jésus-Christ. Et Paul, les voyant approcher, les exhortait disant : « Venez, mes enfants, et croyez en Dieu, afin que vos âmes soient sauvées : le Seigneur n'accueille ainsi que tous ceux qui croient en lui pour l'avénement de son Fils unique, et il les placera dans son royaume qui est éternel. » Et ils répondirent : « Il faut d'abord, Paul, que nous allions à Néron, lui annonçant ta mort. Mais toi, prie pour nous, afin que nous croyions au Dieu que tu prêches. » Et ils priaient Paul pour leur salut, afin qu'ils fussent baptisés. Alors l'apôtre leur dit : « Dans peu de temps, mes fils, venez à mon sépulcre, et vous y trouverez deux hommes en prière, Tite et Luc, et ils vous donneront après moi le signe du salut. » Et lorsqu'il eut parlé ainsi, les soldats vinrent, et, le faisant sortir de la maison, ils le conduisirent hors de la ville. Et Paul, lorsqu'il fut venu au lieu du supplice, se tourna vers l'orient (634), et ayant élevé les mains et les yeux vers le ciel, il pria fort longtemps. Et ayant terminé sa prière, il donna la paix aux frères qui l'avaient suivi; et leur disant adieu, ayant fléchi les genoux et se munissant du signe de la croix, il tendit le cou au bourreau. Et sa tête étant tombée, il sortit du lait au lieu de sang (635), de sorte que la main du bourreau fut inondée d'un jet de lait. Et les assistants, ayant vu ce prodige, furent frappés d'admiration et louèrent Dieu qui avait donné une si grande gloire à son apôtre. Et Lucine, servante de Jésus-Christ, l'ensevelit dans un jardin à deux milles de la porte d'Ostie (636), après avoir embaumé son corps avec des parfums. Et il souffrit le troisième jour des calendes de juillet, deux ans après la passion de Pierre, sous le règne de Jésus-Christ Notre-Seigneur, auquel soient honneur et gloire avec le Père éternel et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen (637).

(617) *Rom.* xv, 19.
(618) *Rom.* xii, 10.
(619) *I Tim.* vi, 17.
(620) *Ibid.*, 8.
(621) *II Cor.* vi, 10.
(622) *Ephes.* vi, 4.
(623) *Ibid.*, 10; *col.* iii, 20.
(624) *Rom.* xiii, 7.
(625) *Tit.* ii, 4.
(626) *Ephes.* v, 22 et 33; *Col.* iii, 18.
(627) *Hebr.* xiii, 4.
(628) *Ephes.* vi, 9; *Coloss.* iv, 14, 1. Cette recommandation, inspirée par le christianisme, était bien nécessaire, car on sait avec quelle barbarie les anciens traitaient leurs esclaves, et quel mépris ils avaient pour la vie humaine. Lisez l'ouvrage de M. Wallon sur l'esclavage.
(629) *Ephes.* vi, 5.
(630) *I Tim.* i 17.
(631) *Galat.* i, 1.
(632) *Act.* ix, 15.
(633) Ces détails se retrouvent avec quelques différences dans la passion de saint Paul, attribuée à Lin.

(634) D'après la coutume des Juifs, ils se tournaient du côté vers lequel était située Jérusalem; ainsi à Rome ils devaient se tourner vers l'Orient.

(635) Cette circonstance est également racontée dans une homélie *in Petrum et Paulum*, attribuée à saint Jean-Chrysostome par d'anciens éditeurs, mais regardée comme supposée par les meilleurs critiques, et dans le sermon 68 de ceux attribués à saint Ambroise.

(636) Eusèbe, *Hist. ecclés.* L. ii, c. 25; Mabillon, *Iter italicum*, t. I, p. 52. Ce fut comme cité yen-... main, que saint Paul eut la tête tranchée, près des eaux Juliennes, dans un lieu aujourd'hui désert, à quelque distance de la basilique appelée *Saint Paul hors des Murs*.

(637) Quelques critiques éclairés pensent que saint Paul fut deux fois incarcéré à Rome, et que ce fut la seconde détention qui fut suivie de sa mort. Dans cette supposition Abdias se tromperait en ne racontant qu'une seule captivité de l'apôtre. Il y a toutefois des auteurs qui repoussent l'idée de cette double incarcération. *Voy.* Wolf, *De altere Pauli captivitate*, et les nombreux écrivains allemands indiqués par de Wette : *Lehrbuch der historisch*

PASSION DE SAINT PAUL,

adressée aux Églises d'Orient et attribuée à saint Lin (638).

Lorsque Luc venant de la Galatie et Tite venant de la Dalmatie furent arrivés à Rome, ils y attendirent Paul. Et lorsqu'il vint et qu'il les eut vus, il éprouva une grande joie, et il s'établit hors de la ville dans une hôtellerie, où, avec eux et les autres frères, il s'entretenait de la parole de vie. Et il commença à réunir autour de lui une grande foule, et il amenait, à l'aide de la grâce de Dieu, beaucoup d'âmes à la foi, de sorte que le bruit de ses prédications et de sa sainteté se répandait dans toute la cité, et sa renommée se disséminait dans le pays entier. Il se faisait connaître au monde romain par ses miracles et ses prodiges, par l'étendue de sa doctrine et par son admirable sainteté. Et beaucoup de gens appartenant à la maison de César s'empressaient autour de lui et croyaient au Seigneur Jésus, et la joie des fidèles augmentait chaque jour. Et le précepteur de l'empereur se lia avec l'apôtre d'une telle amitié en voyant en lui une grâce divine, qu'il ne pouvait se passer de l'entendre, et lorsqu'il était dans l'impossibilité de causer avec lui, il jouissait de ses aimables entretiens et de ses conseils en lui adressant des lettres nombreuses et en recevant ses réponses. La doctrine de l'apôtre se répandait ainsi par l'inspiration de l'Esprit-Saint et réunissait de nombreux partisans; elle était écoutée avec empressement par beaucoup de gens, et elle était prêchée en liberté. Paul disputait avec les philosophes païens et les confondait, et bon nombre d'entre eux, convaincus par ses raisonnements, donnaient les mains à son ministère. Un officier de César lut ses écrits en présence de l'empereur, et montra combien il était admirable en tout point. Le sénat avait aussi de lui une haute opinion.

Et un jour, Paul prêchant la doctrine du Seigneur, s'adressait au peuple dans une chambre située à un étage élevé, et un nommé Patrocle, échanson de l'empereur, se rendit à l'hôtellerie où Paul était logé, afin d'entendre les instructions de la vie éternelle. Il y avait été engagé par quelques-uns de ses compagnons très en faveur auprès de l'empereur qui étaient attachés à l'enseignement de Paul. Et, comme il ne pouvait, à cause de la foule, parvenir auprès de l'apôtre, il monta sur une fenêtre et s'y assit afin d'entendre plus commodément la parole de Dieu, car il désirait avec ardeur d'être reconforté par les discours de l'apôtre. Et Paul ayant longtemps prolongé son discours, le jeune homme s'endormit, et, par un effet du diable irrité de ce qu'il voulait s'attacher à Dieu et à l'apôtre, il tomba de la fenêtre qui était à une grande hauteur, et il expira.

Quand Néron revint du bain, il apprit cette nouvelle et il fut extrêmement affligé de la mort de Patrocle qu'il aimait beaucoup, et il installa à sa place un autre échanson chargé de lui présenter du vin. Et Paul, apprenant par une révélation de l'Esprit ce qui s'était passé, dit au peuple : « Mes frères, le malin a trouvé un moyen pour nous éprouver, mais le Seigneur Jésus-Christ, selon son habitude, fera tourner à sa propre gloire la malice de Satan. Sortez, et vous trouverez étendu sans vie un jeune homme de la maison de l'empereur; apportez-moi promptement son corps. » Ils sortirent et revinrent bientôt apportant le cadavre. La foule s'étonnait de ce que Paul eût su ce qui avait eu lieu, personne n'étant venu le lui révéler, et Paul dit au peuple : « Maintenant la foi en Jésus-Christ Notre-Seigneur se manifestera avec éclat. Il est temps que la semence de la vie éternelle, répandue sur une bonne terre, fructifie et centuple. Approchez donc de Notre-Seigneur Dieu avec une foi entière, et prions-le pour que l'âme de ce jeune homme rentre dans le corps qu'elle animait et pour qu'il mène désormais une vie meilleure que celle qu'il avait menée. »

Et tous les assistants s'étant prosternés pour se mettre en prière, Paul dit : « Patrocle, lève-toi, et dis les grandes choses que le Seigneur a accomplies à ton égard. »

A cette voix, Patrocle se leva comme sor-

kritischen Einleitung in die Bucher des neuen Testaments, 5e édition, Berlin, 1848, 8°, p. 247. Les anciens critiques ecclésiastiques attribuent tous la la mort de saint Pierre et de saint Paul à la persécution de Néron; nous citerons Tertullien : « Orientem fidem Romæ primus Nero cruentavit. Tunc Petrus ab altero cingitur cum cruci adstringitur. Tunc Paulus civitatis Romanæ consequitur nativitatem cum illic martyrii renascitur generositate » (*Scorpiac*. c. 15.) Habes Romam... ubi Petrus Passioni Dominicæ adæquatur, Paulus Joannis exitu coronatur. » (*De præscript*. c. 36.)

Eusèbe : Nero ad extera scelera persecutionem quoque Christianorum primus adjunxit, sub quo videlicet Petrus et Paulus apostoli martyrium Romæ consummaverunt (*Chronicon*., ed. Mai et Zohrab, Milan, 1818, p. 375.)

Lactance : Cumque jam Nero imperaret, Petrus Romam advenit.. Convertit multos ad justitiam, Deoque templum fidele ac stabile collocavit. Quæ res ad Neronem delata, cum adnimadverteret... magnam multitudinem deficere a cultu idolorum... ut erat exsecrabilis ac nocens tyrannus, prosilivit ad excidendum cœleste templum... et primus omnium persecutus Dei servos, Petrum cruci affixit et Paulum interfecit. » (*De morte persecut*., c. 2.)

Sulpice Sévère : « Hoc initio in Christianos sæviri cœptum. Post etiam datis legibus religio vetabatur, palamque edictis propositis Christianum esse non licebat, Tunc Petrus ac Paulus capitis damnati, quorum uni cervix gladio desecta, Petrus crucem sublatus est. »

(638) Cette relation dont l'authenticité ne trouve plus de partisans, reproduit des traductions fort anciennes et mérite quelque attention

Dans la collection des manuscrits syriaques acquis par le Musée britannique et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, se trouve nos 12172 et 14641 une relation de la *Vie et passion de saint Paul*.

tant d'un rêve, et il se mit à glorifier Dieu qui a donné une si grande puissance aux hommes. Paul le renvoya avec les autres qui appartenaient à la maison de César, et ils se retirèrent pleins de joie dans le Seigneur qui écoute les prières de ceux qui le craignent.

Et tandis que Néron déplorait la mort de Patrocle et restait plongé dans une tristesse extrême, les assistants lui dirent : « Seigneur, que ta majesté ne se désole pas au sujet de la mort de ce jeune homme, car il vit et il est à la porte. » Lorsque l'empereur apprit que Patrocle, dont il avait su la mort, était vivant, il fut effrayé et il avait peur de le laisser entrer et venir en sa présence; mais enfin, cédant à la persuasion de ses nombreux amis, il permit qu'il entrât.

Et le voyant sain et sauf, sans nul vestige de trépas, il lui dit : « Patrocle, es-tu vivant ? » Et le jeune homme répondit : « Oui, César, je vis. » Et Néron dit : « Qui est-ce qui t'a rendu la vie ? » Et Patrocle plein de joie et enflammé de l'ardeur de la foi, dit: « C'est le Seigneur Jésus-Christ, le roi de tous les siècles. » Néron troublé en entendant nommer ce souverain, dit : « Est-ce qu'il doit régner à jamais et subjuguer les empires de ce monde ? » Et Patrocle dit : « Crois, César; il détruira tous les royaumes qui sont sous le ciel, et toutes les choses qui sont sous le ciel lui sont soumises, car il est le roi des rois et le maître des souverains. » Alors Néron lui donna un soufflet en disant : « Est-ce que tu es un soldat de ce roi ? » Et Patrocle répondit avec feu : « Oui, car il m'a ressuscité d'entre les morts. »

Alors Barnabé, et Juste, et un certain Paul, et Arion de Cappadoce, et Justin le Galate qui étaient au nombre des officiers de César et à son service intime, dirent à Néron : « Pourquoi frappes-tu un jeune homme dont les pensées sont sages et les réponses très-prudentes ? car nous aussi, nous sommes les soldats du roi invincible Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Néron les entendant dire d'une voix unanime que Jésus était le roi invincible, les fit renfermer dans une prison, voulant livrer aux tourments ceux qui étaient auparavant les objets de sa faveur. Et il ordonna de rechercher les serviteurs de ce roi, et il rendit un édit portant que partout où ils seraient trouvés, les soldats du Christ seraient, sans jugement, livrés aux supplices. Et les serviteurs de Dieu, poursuivis par les satellites de l'empereur et par les agents de la milice du démon, furent saisis en grand nombre et conduits en présence de Néron. Paul fut amené portant les chaînes dont il avait l'habitude d'être chargé pour le nom de Jésus-Christ, et tous les captifs le regardaient de manière que, sans qu'il fût besoin d'aucun autre indice, l'empereur put reconnaître qu'il avait devant lui Paul, regardé par tous les Chrétiens comme leur chef. Il lui dit alors : « O toi qui es le serviteur de je ne sais quel roi, et qui parais enchaîné devant moi, comment as-tu osé entrer en cachette dans les Etats des Romains, et y détourner de mon service mes principaux officiers pour les faire passer à celui de ton roi ? »

Paul, rempli de l'Esprit-Saint, répondit avec fermeté et de manière à être entendu de tous ceux qui étaient présents : « Ce n'est pas seulement dans ton palais que j'ai recruté des soldats pour mon roi, c'est dans toute la terre. Il m'a été ordonné de ne repousser aucun de ceux qui voudront servir le Roi éternel ; le Seigneur peut dans sa puissance répartir à tous d'une main généreuse les dons les plus riches. Si tu veux croire en lui et remplir fidèlement ses ordres, tu ne t'en repentiras pas. Ne crois point que les richesses de ce monde, que la splendeur ou la gloire puissent te sauver, mais si tu te soumets au Seigneur, tu seras sauvé à jamais, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts, il détruira ce monde par le feu et donnera à ses soldats des biens préparés avant la création du monde et cachés aux yeux du siècle, des biens qui ne périront jamais et qui mettront à l'abri de toute indigence. »

Lorsque Néron entendit ces paroles, il fut enflammé de colère, et comme l'Apôtre avait dit que le monde serait détruit par le feu, il conçut la pensée de faire brûler tous les Chrétiens, et il donna ses ordres en conséquence ; il condamna Paul comme citoyen romain et comme coupable de lèze-majesté, à avoir, conformément aux lois, la tête tranchée. Et il le remit aux préfets Longin et Mégiste et au centurion Acestus, afin que, le conduisant hors de la ville et donnant au peuple le spectacle de son supplice, ils le fissent décapiter. Et Paul leur prêchait sans interruption la parole du salut. Et Néron, inspiré par la malice du démon, avait envoyé dans toute la ville des agents et des soldats afin de rechercher avec le plus grand soin les Chrétiens qui se cacheraient et de tuer tous ceux qui seraient découverts. Et il se fit un si grand carnage que le peuple se souleva et pénétra dans le palais en criant : « Mets une borne, César, à tes ordres très-iniques, calme une fureur insensée, apaise ton courroux qui dépasse les limites de la cruauté. Les hommes que tu fais périr sont les protecteurs de l'empire romain. Tu détruis le pouvoir de Rome, si terrible à tous les peuples, en faisant périr tant de vaillants soldats. » Alors Néron, effrayé par les clameurs du peuple, rendit un autre édit, défendant de faire aucun mal aux Chrétiens, jusqu'à ce que la cause de chacun d'eux eût été apportée devant l'empereur et pleinement discutée. Et Paul fut ainsi amené une autre fois devant l'empereur ; lorsque celui-ci le vit, il s'écria : « Emmenez ce malfaiteur, décapitez cet imposteur, ne laissez pas vivre ce criminel, anéantissez cet homme qui trouble les sens, faites disparaître de la surface de la terre celui qui pervertit les esprits. » Paul répondit : « Néron, je souffrirai encore un peu de temps, mais je vivrai éternellement avec mon Dieu et avec le [illegible]

éternel Jésus-Christ, qui doit venir juger la terre lorsqu'il la détruira par le feu.»

Néron dit à Mégiste, à Longin et à Aceste: « Faites promptement tomber sa tête, et qu'il jouisse ainsi de la vie éternelle qu'il se promet; qu'il apprenne que moi qui l'ai fait saisir et mettre à mort, je suis le roi vainqueur.» Paul répondit: « Néron, afin que tu saches qu'après mon supplice je vivrai éternellement avec mon roi invincible, et que c'est toi qui es vaincu, quoique tu croies vaincre, je t'apparaîtrai plein de vie après mon supplice, et tu pourras reconnaître que la vie et la mort sont soumises à Jésus-Christ mon Seigneur, dont le royaume est universel, et qui le donnera à qui il voudra, et que toute victoire étant à lui, il fait magnifiquement triompher ceux qu'il veut rendre vainqueurs; lui seul est le roi éternellement invincible. »

Et, après avoir ainsi parlé, Paul fut conduit au supplice. Et lorsqu'il y était mené, Longin, Mégiste et Aceste lui dirent: « Paul, dis-nous où est ce roi et où il vous est apparu, à vous autres Chrétiens, et comment vous l'avez connu, et quels biens il vous a apportés ou vous apportera, pour que vous l'aimiez avec tant d'ardeur. Vous ne voulez en rien donner votre assentiment à notre religion afin de vivre et de jouir des avantages de cette vie, et vous aimez mieux perdre, à son service, la vie dans les tourments. Il nous semble que c'est une grande erreur que d'avoir ainsi de la haine pour la vie et d'embrasser avec ardeur les souffrances et la mort.»

Paul dit: « O hommes zélés et intelligents, abandonnez les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, car votre raison est plongée dans l'obscurité, et vous ne voyez pas la vérité dont le germe est en vous; tournez les yeux de votre esprit vers la lumière véritable et éternelle, afin d'arriver à vous connaître vous-mêmes et de parvenir ainsi avec joie à la connaissance de mon roi et d'être préservés du feu qui détruira l'univers entier. Nous ne servons pas, comme vous le croyez, un roi terrestre; nous servons le Dieu vivant, roi des cieux et de tous les siècles, qui viendra juger le monde à cause des iniquités qui s'y commettent, et qui le jugera par le feu. Heureux l'homme qui croira en lui, car il aura la vie éternelle et régnera dans tous les siècles des siècles, et malheureux plus que tout autre, misérable celui qui méprisant les richesses de sa bonté et de sa miséricorde, ne se convertira pas à lui, car il périra pour l'éternité. C'est pourquoi celui qui a fait le ciel et la terre est descendu du ciel sur la terre, et celui qui a fait l'homme s'est fait homme pour que, l'homme revenant de son iniquité, et abandonnant les images vaines et trompeuses que, dans son impiété, il adore comme des dieux, serve son créateur et qu'il honore celui devant qui tremblent les anges et que toutes les puissances du ciel adorent.

« Et lorsque vous lui serez fidèles, il vous rendra, vous qui lui rendez un culte sincère, les compagnons des anges et des esprits saints et bienheureux. Dieu est esprit, et il place dans la compagnie de l'Esprit-Saint celui qui l'adore en esprit et en vérité, mais il rejette celui qui a refusé de croire en lui, dans la compagnie des démons qui sont condamnés au feu éternel. Songez à celui qui a fait le monde, car il ne s'est pas fait sans un Créateur; pensez à celui qui a fait l'homme, car, ainsi que l'attestent les oracles divins, il ne s'est pas fait lui-même; faites attention que les idoles ne sont pas des dieux, mais l'œuvre de la main des hommes, et la demeure des démons qui y résident. Apprenez que le nom de la Divinité ne se partage pas; il n'y a qu'un Dieu duquel viennent toutes choses, et un Seigneur Jésus-Christ par lequel sont toutes choses, et un Esprit-Saint dans lequel toutes choses subsistent, auquel toutes choses sont soumises, et il n'y a pas de division dans la Divinité parce qu'elle manque de pluralité. Faites attention, citoyens romains, aux motifs qui ont fait naître la discorde, et qui la développant si longtemps et si misérablement, l'ont amenée au point où nous la voyons, et ont conduit à tant de calamités. Beaucoup ont voulu devenir princes et tyrans, et commander non aux vices, mais aux hommes, leurs semblables. Plongés dans la tempête de l'ignorance et précipités dans le gouffre de leur arrogance, chacun, au gré de son caprice, a établi des dieux ou en a changé, et la folie de la misérable espèce humaine est devenue telle, que les hommes ont reconnu comme des dieux d'autres hommes leurs semblables. Et la parole divine s'est accomplie: « Qu'ils soient semblables à ceux qui les font; » les hommes se sont fait des dieux misérables comme eux, ils ont été assez insensés pour dire à un morceau de bois taillé: « Tu es notre Dieu, » et à une pierre: « Protége-nous. »

Alors la foule, élevant la voix, dit: « Nous avons erré, nous avons péché, nous avons commis l'iniquité; ô directeur du salut et de la vie éternelle, toi qui nous montres la vérité, sois-nous propice, afin que nous échappions des liens du péché, et que nous puissions échapper au feu qui détruira le monde et qui punira les impies. »

Paul dit alors: « O mes frères dont le Seigneur a touché le cœur avec son esprit, restez fidèles dans la foi, car vous aurez avec vous les ministres de Jésus-Christ qui vous baptiseront, et, si vous persévérez dans la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous serez sauvés éternellement. »

Longin, Mégiste et Aceste, s'adressant en particulier à l'Apôtre, lui dirent: « Fais-nous, Seigneur, inscrire parmi les soldats du Roi éternel, afin que nous puissions échapper au feu et avoir part au royaume éternel, et nous te rendrons la liberté; tu pourras aller où tu voudras; nous t'accompagnerons, et jusqu'à la mort nous te serons soumis. » Paul leur répondit: « Mes frères, je ne suis pas un fuyard; je suis le soldat de mon Roi. Si je ne savais que la mort me fera parvenir plus tôt à la vie et à la gloire, non-

seulement je ferais ce que vous me proposez, mais encore je vous le demanderais, mais ce n'est pas en vain que j'ai accompli ma course à travers beaucoup de souffrances, et ce n'est pas sans motif que je désire souffrir. Il me reste à obtenir la couronne de victoire que me donnera celui auquel j'ai cru et auquel je crois, et je viendrai avec lui lorsqu'il viendra dans sa splendeur, accompagné des saints anges, pour juger le monde. Je méprise donc la mort, et je n'écouterai pas la prière que vous me faites pour que je m'enfuie. »

Et ils lui répondirent en pleurant : « Que pouvons-nous faire ? comment vivrons-nous quand tu auras été supplicié ? comment parviendrons-nous à celui auquel tu nous recommandes de croire ? » Et tandis qu'ils parlaient ainsi entre eux, et que le peuple poussait de grands cris, Néron envoya des officiers, Parthénius et Phérétas, pour voir si Paul avait été mis à mort. Et ils le trouvèrent vivant et haranguant le peuple. Et Paul les appelant près de lui, leur dit : « Mes frères, croyez dans le Dieu vivant, qui me ressuscitera d'entre les morts, moi et tous ceux qui croient en lui. » Mais ils lui répondirent : « Nous irons rendre compte à l'empereur de la mission dont ils nous a chargés, et quand tu seras mort et que tu seras ressuscité comme tu le dis, alors nous croirons à ton Roi. Explique-nous les retards qui s'opposent à l'exécution de l'ordre de César, et va à l'endroit fixé où tu dois subir la sentence que tu as méritée. »

Paul leur répondit : « Si vous voulez croire, vous avez besoin que je séjourne dans la chair, mais moi, je vais à la vie par le chemin de la mort ; marchons pleins de joie dans le nom du Seigneur Jésus-Christ. » Et comme ils approchaient du lieu du supplice, accompagnés d'une foule nombreuse, Paul arriva à la porte de Rome, où il rencontra une dame d'une famille très-noble, nommée Plautille, qui avait pour l'Apôtre un attachement très-vif et un grand zèle pour le culte divin, et elle commença à pleurer, et se recommanda à lui. Et Paul lui dit : « Va, Plautille, fille du salut éternel, prête-moi l'étoffe qui couvre ta tête, et éloigne-toi un peu à cause de la foule ; attends-moi jusqu'à ce que je revienne à toi, et je te rendrai ton cadeau ; je banderai mes yeux avec ce voile, et en allant à Jésus-Christ, je te laisserai ce voile, gage de ton amour pour le Seigneur. » Elle obéit et fit ce que l'Apôtre lui avait prescrit. Et Parthénius et Phérétas l'insultaient en disant : « Pourquoi crois-tu à un imposteur et à un magicien ? pourquoi perds-tu ainsi un voile de prix ? » Et Paul dit : « Attends ma venue, ma fille, et je te rapporterai avec Jésus-Christ ce voile marqué des signes de ma mort. »

Longin, Mégiste et Aceste, s'inquiétant de leur salut, et demandant à l'apôtre comment ils pourraient parvenir à la vie éternelle, il leur dit : « Mes frères et mes fils, aussitôt que j'aurai été décapité, éloignez-vous, ainsi que les autres agents de ma mort, du lieu où Dieu a daigné m'appeler à lui, et laissez les fidèles enlever et ensevelir mon corps ; observez en quel endroit j'aurai été enseveli, et venez-y le lendemain au point du jour ; vous y trouverez deux hommes en prière, Tite et Luc. Dites-leur pourquoi je vous ai envoyés vers eux, et ils vous donneront les signes du salut dans le Seigneur. Ne manquez pas d'exécuter ce que je vous prescris, car aussitôt que vous aurez été purifiés par la fontaine sainte et consacrés par la vivification des mystères divins, vous serez lavés de tous vos péchés, ainsi que de ce que vous faites en ce moment à mon égard, et qui vous effraie, et devenus plus blancs que la neige, vous serez ensuite du nombre des soldats de Jésus-Christ, et vous deviendrez cohéritiers du royaume céleste. »

Ayant dit ces choses, il parvint au lieu de son supplice, et s'étant tourné vers l'Orient et ayant élevé les mains au ciel, il pria longtemps parlant en langue hébraïque, et versant des larmes, et il rendit grâces à Dieu. Et quand il eut achevé son oraison, il dit adieu aux frères et les bénit, et liant sur ses yeux le voile de Plautille, il mit les genoux à terre et il tendit le cou. Le bourreau, élevant le bras, frappa de toute sa force et lui abattit la tête, et lorsqu'elle fut séparée du corps, elle prononça fort distinctement, en hébreu, le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et aussitôt il sortit de son corps du lait et puis du sang ; le voile qu'il avait attaché sur ses yeux disparut lorsque quelques-uns des assistants voulurent s'en saisir, et il se répandit un parfum tellement suave que la langue humaine ne saurait l'exprimer, et il parut au ciel une splendeur telle que nul œil humain ne pouvait la contempler. Et tous les assistants, voyant la grâce de Dieu manifestée par le saint Apôtre, furent remplis d'étonnement et de joie, et ils louèrent et glorifièrent Jésus-Christ le Seigneur et le Roi éternel qu'avait prêché l'admirable docteur et maître des nations, Paul.

Les officiers de l'empereur, qui avaient eu l'ordre d'assister au supplice, rencontrèrent à la porte de la ville Plautille qui louait et glorifiait le Seigneur, et ils lui demandèrent avec dérision pourquoi elle ne couvrait pas sa tête du voile qu'elle avait prêté à Paul. Et enflammée du feu de la foi, elle leur répondit courageusement : « O hommes vains et misérables, qui ne savez pas croire ce que vous voyez de vos yeux et ce que vous touchez de vos mains ! j'ai le voile que je lui ai prêté, et il est teint de son sang précieux. descendant du ciel, et suivi d'une foule d'anges vêtus de blanc, il me l'a rapporté et il m'a dit : « Plautille, tu m'as rendu un service sur la terre, et je t'en rendrai dans le ciel où tu parviendras bientôt. Je retournerai bientôt près de toi, et je te ferai voir la gloire du Roi invincible. » Et Plautille, tirant de son sein un voile teint de sang, le montra aux officiers qui, saisis d'épouvante, se hâtèrent de revenir auprès de l'empereur, et ils lui racontèrent ce qu'ils avaient vu.

Néron fut rempli d'étonnement en entendant ce récit, et il s'en entretint avec ses favoris, et avec les philosophes, et avec les chefs de l'Etat, et avec les sénateurs. Et tous partageaient son trouble et son effroi. Et tandis qu'ils dissertaient ainsi, Paul vint vers la neuvième heure, et quoique les portes restassent fermées, il parut devant l'empereur, et il dit : « Néron, me voici, moi, Paul, soldat du Roi éternel et invincible; maintenant tu peux croire, malheureux, que je ne suis point mort, mais que je vis avec mon Dieu. Quant à toi, après un peu de temps, des maux inexprimables te frapperont, et tu subiras un cruel supplice, ainsi que la mort éternelle, parce que, entre autres crimes exécrables que tu as commis, tu as versé injustement le sang des justes. » Et après avoir dit ces mots l'Apôtre disparut.

Néron resta frappé d'une terreur qu'on ne saurait exprimer, et, comme devenu insensé, il ne savait ce qu'il devait faire. Et, d'après le conseil de ses amis, il ordonna de remettre en liberté Barnabé, Patrocle et leurs compagnons de captivité, et de les laisser aller où ils voudraient. Longin, Mégiste et Aceste, venant au point du jour au tombeau de l'Apôtre, comme il le leur avait recommandé, virent deux hommes qui étaient en prière, et Paul se tenait debout au milieu d'eux. Et épouvantés de ce spectacle, ils n'osaient approcher. Tite et Luc, revenus de l'extase de leur oraison, aperçurent les préfets et le centurion qui avaient présidé au supplice de Paul, et saisis d'une frayeur humaine, ils prirent la fuite, et Paul disparut à leurs yeux. Et ils les poursuivirent, en criant : « Nous ne venons pas, comme vous le craignez, hommes de Dieu, dans le but de vous mener à la mort, mais pour que, nous donnant l'eau du baptême, vous nous fassiez parvenir à la vie éternelle, ainsi que nous l'a promis Paul, le docteur véritable que nous venons de voir auprès de vous, et priant avec vous. » Tite et Luc, les entendant parler ainsi, s'arrêtèrent remplis d'allégresse et d'une joie spirituelle, et leur imposèrent les mains, leur donnant le signe de la sanctification perpétuelle, et après s'être appliqués au jeûne, ils furent baptisés au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur; à lui, et avec le Père, dans l'unité de l'Esprit-Saint, honneur, gloire, vertu et empire dans les siècles des siècles. Amen. »

C'est d'après les ouvrages mis sous le nom d'Abdias et de Lin, que Vincent de Beauvais, Jacques de Voragine et les écrivains du moyen âge ont raconté l'histoire de saint Paul (639).

LETTRE DE SAINT PAUL AUX ÉPHÉSIENS,

en vers.

On lit dans les *Actes des apôtres*, chap xx, 18-35, un discours que saint Paul adressa aux prêtres d'Ephèse qu'il avait fait venir à Milet auprès de lui. Un érudit du XVe siècle, J. Camérarius, paraphrasant ce texte, a composé et mis sous le nom de saint Paul une *Lettre aux Ephésiens, De veri episcopi sollicitudine et presbytorum cura*, et il y a joint la réponse des Ephésiens. Le tout est en grec et accompagné d'une traduction en vers latins. Après avoir paru dans un petit volume, publié à Leipzig en 1551 : *Capita pietatis et religionis christianæ versibus græcis comprehensa ad institutionem puerilem*, ces pièces ont été réimprimées par Fabricius dans le *Codex apocryphum Novi Testamenti*, t. II, p. 685 et suiv. Nous croyons à propos de donner place ici aux vers latins de Camérarius.

D. PAULI TARSENSIS AD EPISCOPOS ET ECCLESIAM EPHESIORUM EPISTOLA,

expressa versibus.

DE CAPITE XX ACTORUM APOSTOLORUM.

Quam legitis vobis fraterno junctus amore,
Nosque Deo Christi conciliante fide,
Nunc scriptam Paulus consueto more salutem,
Paciferum ætherii mitto favoris opus.
Quam nuper cupido discedens ore precabar,
Charior o vita sancta caterva mea,
Cum vos Miletum accersitos corde reliqui,
Turbato nostri sollicitudinibus.
Post profusa pio de pectore vota, patrisque
Orato positis auxilio genibus.
Vestra ego quas lacrymas, tum fundere lumina vidi?
Qui gemitus mœsto redditus ore fuit?
Cum complexu etiam manuum mollissima collo
Vincula strinxerunt brachia vestra meo.
Oscula cum sancto pia nobis ore dedistis
Plurima, quæ castus ferre jubebat amor.
Et vox cunctorum miserabilis una sonabat,
Ne socium vellem deseruisse gregem.
Non ego vos fratrum charissima turba relinquam,
Vobiscumque omni tempore fidus ero.
Quamvis nos tellus, quamvis nos separet unda,
Spiritus est junctos qui tamen esse facit.
Quin etiam ipsa meo cum corpore vita recedet,
Mensque suo requiem functa labore petet,

(639) La *Conversion de saint Paul* fait partie des *Mystères inédits du XVe siècle*, publiés par M. Achille Jubinal, Paris, 1837, 2 vol. in-8°. (*Voy. Dictionnaire des mystères*, Migne, 1854, col. 826.)
La *Conversion de saint Paul*, tel est aussi le titre d'une tragédie en cinq actes et en vers, composée par un auteur très-peu connu, nommé Villemot, (Lyon, 1655, in-8°.) La *Justice divine* est la seule femme que cet écrivain ait admise dans son ouvrage.

Tunc quoque non vestri vobis præsentia Pauli
Deerit, et vivos mortuus inter ero.
Quid? non jam scripto licet hoc me cernere eorum,
Nonne refert Dominum littera missa suum?
Littera verborum præclara ministra meorum,
Consilii interpres littera certa mei,
Quam revocaturam monitus in pectora vobis,
Et præcepta mei misimus eloquii.
Hinc ubi nostra ratio primum subducta quievit,
Et stat Phœnices regia prisca Tyrus,
Nunc aliam dum nos Judaica regna petentem,
Quærimus et nostræ fit mora tanta viæ:
Compositam paribus verbis et sensibus iisdem,
Ut studium eorum commemorasse fuit.
Nota mea est vobis a primo tempore vita,
Terram Asiæ nostri quo tetigere pedes,
Vita Deo sancto cultu servire parata,
Continet insignem qui pietate fidem,
Quæ mala pertulerim nimium esset scribere longum,
Dum jacio verbi semina, Christe, tui.
Vidistis lacrymas nostras, flevistis et ipsi,
Largo pervigiles imbre rigante genas.
Et mea communes auxere adversa dolores,
Publicaque ærumna causa fuere mea.
Ut tamen ante Deum summissa procido mente,
Inque meos nil me lenius esse potest;
Sic forti retudisse animo meminisse potestis,
Me populi fraudes insidiasque mei,
His ego divinam Christi convellere laudem,
Et cupidis sanctam dissoluisse fidem,
Opposui vitamque meam, fortique reluctans
Pectore, probra, minas, verbera, vincla tuli.
Nulla etiam nostro studio res obstitit unquam,
Non ullo mens est nostra repressa metu.
Quominus ad vestram facerent quæcunque salutem,
Conarer verbis explicuisse meis.
Vos conventa igitur docui per publica et intra
Privatas cum res sivit, ubique domos.
Doctrinam externis pariterque et civibus unam
Exposui, priscos testificando libros.
Est animi sensus cuique, et sua corda novanda,
Ætatem ut doleat sit abiisse suam;
Defleat et vitæ commissa nefanda prioris,
Omnia conspectum qui videt ante Dei,
Utque sibi partam Christi de sanguine vitam
Credat et hoc freto posse nocere nihil
Et sperare illis fas solis esse salutem,
Quos peccatorum pœnituisse potest,
Servantemque fide qui complectuntur Jesum,
Vivifica unius nomina cujus habent.
Ergo eadem fuit hæc vox, hæc eademque futura est,
Sive ergo Judæis Grajugenisve loquar.
Pœniteat fraudisque malæ vitæque prioris,
Et projecta Dei mens cadat ante pedes:
Atque hic te, bone Christe, fide comprehendere [quærat,
Sola, Christe, tua purificanda fide,
Quem Genitor veram nobis dedit esse salutem,
Directumque suæ cognitionis iter.
At nunc ad Solymam raptat me Spiritus urbem,
Et velut injecta compede corda trahit;
Huc tendo ignarus rerum sortisque futuræ,
Flaminis et sancti concita lora sequor.
Cuncta canunt omnes tamen ista per oppida vates,
Divina et solvunt talibus ora sonis.
Ærumnasque graves et sæva pericula Paulum,
Vinculaque innocuos dura manere pedes.
Haud ego quid de me fiat nunc deinde laboro,
Ipsaque vita mea ut non pretiosa mihi.
Dum liceat præsens spatium decurrere cœlo,
Et solvisse mei pensa ministerii,
Quæ Dominus dedit ipse meus mihi Christus l...
Jussaque quæ facias hæc mea, dixit, hab...,
Nuntia divini, ut proclames grata favoris,
Sitque Evangelii vox tua præco mei.
Nunc ex hoc visura magis scio tempore coram
Quod non sint vultus lumina vestra meos;
Vestra, quibus nostri doctrina innotuit oris,
Perque Evangelii quos mihi facta via est,
Quosque apud Ætherii feci præconia agni,
Verbaque vitifero deveniente die:
Nunc quem per cunque est testem voco. me ... [vestr.
Purum, sors fuerit si qua sinistra, necis;
Nil etenim texi, non ulli operæve peperci,
Mens Patris ut vobis esset aperta Dei.
Proinde adhibete animos nobisque advertite ves...
Sedulus et tutum servet ovile labor.
Spiritus in quo vos sanctus dedit esse magistros,
Vestra suc ut præstet pabula cura gregi.
Adversum quem tanta [illegible] dilectio Christi,
Sanguine mercari vellet ut ipse suo.
Namque ego prævideo postquam discessero, erit, ...
Expers præsidii concio sacra mei,
Mox grassaturos tanto, clarissime pastor,
Parta tibi rabidos in tua septa lupos.
Heu mihi quas illi strages ni ovilibus edent,
Quasque dabunt turbas, qualia damna, tuis?
Quin etiam e vestro numero perversa virorum
Mox natio et falsi progredietur aman...:
Sique volent populi rectores atque magistri,
Et plebis summum Christidos esse caput,
Atque suam a dextro seducent tramite sectam,
In lævum stultæ crudelitatis iter.
Ergo, viri, ignavum secludite pectore somnum,
Quisque suo vestrum pervigiletque loco,
Illa recordantes animi præcepta fidelis
Tradita nunc annis nocte dieque tribus,
Dum flens a vobis unumquemque hortor et oro,
Doctrinæ ut servet tradita sancta meæ;
Dum moneo, adversus dum cunctos instruo cas...
Et mihi in hoc capitur nulla labore quies.
Nunc vos quod superest, fratrum charissime cœ...
O fratrum propria turba salute prior,
Committo dextræque Dei fideique potentis;
Illius et verbo trado beatifico.
Quique augere opus inceptum valet et dare ...
Partem inter sanctos omnibus eximiam.
Non vestes me, non argenti pondere et auri,
Estis vos testes, concupiisse, mihi;
Assiduis aluit nam dextra laboribus instans
Nostra, ministerio neque meosque suo.
Ac studii vobis exempla relinquere nostra
Quæ proprium faceret quisque secutus opus.
Deque illo miseros et egentes ipse levaret,
Et cupido infirmis pectore ferret opem;
Salvifici ut Domini cœlesti voce monemur,
Pauperibus prompta suppeditare manu.
Quæ largiri aliis et fratribus addere partem,
Quam capere immenso rectius esse docet.
Quod restat fratres, dilecta caterva, valete
Me vocat ad luctam ventus et unda novam.
O iterum atque iterum Christi inclyta turba vale...
Propitii æterno tuta favore Dei.

RESPONSIO EPISCOPORUM EPHESIORUM.

Mandatum nobis, charissime Paule, salutem
Attulit antiqua littera missa Tyro.
Hanc, velut ante datas, recitari fecimus illo
Concio quo fratrum tempore plena fuit.
Atque omnes solata ut sunt suavissima scripta,
Sic nemo siccis audiit illa genis:
Utque procul vectum pelagi trans æquora vasta
Chara suum soboles plorat abesse patrem,
A quo si qua tamen data venit epistola fletus,
Exhilarant patriæ cognita signa manus:
Gaudia nostra molestifero sic mista dolori,
Lætitiam et mœror flebilis inter erat.

Ad vero repetita tuæ discrimine vitæ,
Et modo susceptæ tanta pericla viæ
Qui gemitus fletusque? et quæ lamenta fuere?
Cœtu omni quærulis exhalante sonis.
Audiit hos Ephesinorum vicinia luctus,
Excita ut populo vociferante fuit.
Cumque inter crebro tua nomina, Paule, sonarent
Exstincti planctum credidit esse tui.
Fama etiam nostras tristis pervenit ad aures,
Dicta a vicinis sparsa fuisse Syris.
Te post confectos tandem maris æquore cursus
Prima Palæstrini regna petisse soli,
Hospitioque fuisse acceptum mœnibus urbis,
Quæ celebre a magno Cæsare nomen habet,
Atque Evangelii doctoris in æde Philippi,
Constituisse aliquot velle manere dies.
Judæa hunc vatem terra venisse ferebant,
Diraque terrificis tunc cecinisse modis.
Cingulaque injecisse tibi, cum diceret, illa
Signa, catenarum et carceris esse tui.
Tunc fratrum fusis lacrymis orasse catervam,
Vitares Solymæ cautus ut urbis iter,
Sed te etiam mortem dixisse subire paratum,
Nomine pro Christi si subeunda foret.
Tanta pericla igitur quo nos audisse dolore,
Quanto sollicitos anxietate putas?
Ante quoque omnium adhuc oculos versatur et aures
Grassatus nostra terror in urbe recens.
Cujus erat simulacrilicus Demetrius auctor,
Formidans artis quæstibus ille suæ.
Ac tu nostra quidem mellitis pectora verbis
Firmas, cumque tuis te fore semper eis.
Nos tamen, heu! modo, te nimium sentimus abesse,
Functio jamque tuam nostra requirit opem.
Atque tui capiet nos certe oblivio nunquam,
Obruet et meriti debita nulla dies,
Ipsi dum nostri memores hac luce fruemur,
Membraque dum vegetans spiritus ista reget,
Non suspensa ita sunt tenui vestigia sulco,
Et dubia officii signa relicta tui.
Quid? doctrina piæ et quod verba fidelia mentis,
Nunquam nos Pauli non meminisse sinunt.
Non nos terra igitur dirimet, non nos mare, quin
[nec
Vastatrice secans omnia parca manu.
Essent exceptura tamen, sanctissime Paulo,
Tu vidisti habitum qualia damna tuum!
Quæ nos, o miseros, quantum experiendo gravamen?
Veraque vaticinii dicta fuere tui;
Quod si dum prope adhuc oculis te cernimus, et
[dum
Pene istinc ad nos vox tua missa venit,
Tam cito defecit mutata Ecclesia, quis post
Annos, post quis erit sæcula plura status?
Quid fiet? cum non modo tu jam, Paule, quietem
Perfecto injuncto munere nactus eris.
Sed nostrum et rapiet quosdam, quæcunque manet
[mors,
Quorum idem tecum est spiritus atque fides·
At exempla quidem tua sunt notissima cunctis,
Quid refert? Paucis si placet illa sequi.
Contemptum dicunt parere et ludibria vitam,
Vita operis quæ sit plena laboriferis:
Te nudum irrident, quærunt regnare, bonisque
Et rerum in terra commoditate frui.
Ac puræ verbis doctrinæ et simplicis addunt,
Paule, suos fucos deliciasque, tuis,
Et nimium esse ferunt exsilia, credere Christo,
Spemque salutiferam justificamque fidem:
Adjunctumque illis fraterni munus amoris
Cuncta hac splendoris rentur habere parum.
Quæ variis cumulant ornantes legibus ipsi,
Ut veluti comptis sint redimita comis.
Non etiam istud edes, solemne hoc tempus habebis:
Et vestis sancta est hæc magis, ista minus.
Quin etiam Christo adjungenda juvamina quædam,
Non standum auxilio solius esse docent.
Quid? quod corda plagis illi irretita piorum,
Perversoque Dei capta timore tenent.
Certum est si pergant utinam nos falsa loquamur!
Et nisi, Christe, tuum tu tueare gregem,
Mox dominos in plebe tua passim exorituros,
Qui duro astringant libera colla jugo.
Jam misera est magnos habitura Ecclesia reges,
Ipse caput Christus non magis hujus erit;
Scripsimus hoc falso: caput hujus corporis ille
Semper erit, nec qui detrahat esse potest.
Et quosdam breve post tempus tam esse veremur
Illius ausuros se perhibere caput.
Relligio in pompas evadet casta sacrorum,
Eaque novum falsæ credulitatis opus.
Vana superstitio pro veris somnia vendet,
Rectaque jam nolent discere, prava volent.
Longius et fiat paulum modo, serviet isti
Terra potestati subdita tota sacræ,
Inque Evangelii residebunt sede tyranni,
Stratus et istorum sub pede mundus erit.
Hæc dictu quamvis, ut sunt, horrenda putentur,
Accersi nostra sponte videre licet;
Nam quis jam rectos monitus audire docentum
Lucifera nudos utilitate cupit?
Quis carpi delicta sua et peccata notari,
Ferreque reprehendi quis malefacta potest?
Indignari animis videas ardentibus omnes,
Quos tetigere pii verba ministerii.
Illos qui dicant non offendentia quærunt,
Concio sola carens asperitate placet,
Quæque titillando jucundis vocibus aures
Expediat dictis cuncta suaviloquis.
Ergo etiam illa sequi tandem metuenda necesse
[est,
Noctis et erroris tempora cæca mali
Fabulæ ut oblectent homines nugæque decoræ,
Ridensque humanæ calliditatis opus.
Sic facile in laqueos perversi et retia sensus,
In foveam interitus sic quoque deinde cadent.
Hæc utinam precibus communibus avertantur!
Qua causa et placuit significare tibi·
Quidquid erit, te certe Ephesina Ecclesia fratrem,
Te doctorem habuit, te quoque, Paule, patrem:
Quo studio a te sunt quæque omnia tradita nobis,
Monstravit Christus quæ tibi cunque fidel
Te celasse nihil, nihil obscurasse fatemur,
Quæ veræ debet nosse, salutis amans.
Atque erit, haud jam, Paule, tua sanctissime culpa,
Sed proprio indoctus crimine, si quis erit.
Quin etiam, ut melius nobis didicisse liceret,
Et nihil ut studii tæderet orsa pii,
Te præsente animo opposuisti hostilibus ausis,
Visque omnis cura est pulsa inimica tua.
Ipsis doctrinæ est jam nota potentia Graiis,
Israeligenis est quoque nota, tuæ.
Quam non sermonis facundia docta polici,
Non celebri eloquio lingua diserta probat,
Sed per multa probat fidei miracula virtus,
Et mens cœlestis firma robore Patris.
Quique tuis datus est legatis Christi supremus
Flatus, militiæ dux sociusque suæ.
Cura quidem nobis studio præstante fideque,
Ut tua concordes verba sequamur, erit.
Nulla dies sanctæ doctrinæ jussa revellet
E memori cœtus pectore, Paule, tui.
Si tamen hanc mentem tu nobis, Christe, reserves,
Propositique velis scita valere boni,
Auxilioque probos conantum adjuveris actus,
Orsa tua firmans cordis et oris ope.
Fiat ut hoc cupidis orans annitere votis,
Nosque tua fultos erige, Paule, prece.
Quid supplex possit conjuncta petitio fratrum,
Ipse quod hanc doceat pondus habere Deus,
Scimus, teque recordamur monuisse frequenter,
Ardoris memores hac quoque parte tui.
Ergo tuis quamvis absens communibus assis,
Paule, piæ votis suppliciisque precis,

Nos quoque, ut est æquum, te commissosque labores,
Atque initæ nuper sæva pericla viæ,
Sedulæ et eventum curæ studiique fidelis,
Atque Evangelii progredientis iter,
Commendare Deo nunquam cessabimus, oris
Christicolæ admittit qui facili aure preces.
Chare, vale, noster doctor fraterque paterque,
Inque hostes Christi nomine vince tuos.

PERFECTION.

(*Evangile de la Perfection.*)

Cet évangile est mentionné par saint Epiphane comme étant répandu parmi les gnostiques, et comme une œuvre des plus condamnables. Voici d'ailleurs la version latine des paroles de ce Père (*Hæres.* 26).

Sunt et ex iis nonnulli qui adulterinum quoddam et adscititium scriptum venditant quod opus Perfectionis Evangelium inscribunt... revera non Evangelium, sed doloris sit ac l... tus perfectio. Universa quippe consumm... atque mortis acerbitas in eo diaboli f... continetur.

PHILIPPE (SAINT)

(*Ecrits attribués ou relatifs à saint Philippe.*)

Evangile de saint Philippe. — Il était répandu parmi les gnostiques, mais on ignore s'il s'agit de l'apôtre ou du disciple. Saint Epiphane le cite; et d'après ce qu'il en dit, on voit que cet écrit se rattachait aux opinions de ceux qui représentaient le mariage et la génération comme l'œuvre du mauvais principe, ou du prince de ce monde (640). Plusieurs anciens auteurs grecs, Timothée de Constantinople et Léontius, mentionnent un écrit attribué à saint Philippe, comme étant répandu parmi les Manichéens. C'est tout ce que nous en savons. Voici d'ailleurs comment dom Calmet, dans ses *Discours et dissertations sur les livres du Nouveau Testament*, 1715, in-8°, t. I, p. 189, a traduit le fragment qui nous reste de ce pseudo-évangile : « Le Seigneur m'a découvert ce que l'âme devait dire lorsqu'elle serait arrivée dans le ciel, et qu'elle devait répondre à chacune des vertus célestes : « Je me suis reconnue et recueillie, « et je n'ai point engendré d'enfants au « prince (*de ce monde, au démon*), mais j'ai « arraché et extirpé ses racines. J'ai réuni « les membres ensemble; je connais qui « vous êtes, étant moi-même du nombre des « choses célestes. » Ayant dit ces choses, on la laisse passer : que si elle a engendré des enfants, on la retient, jusqu'à ce que ses enfants soient revenus à elle, et qu'elle les ait retirés des corps qu'ils animent sur la terre. »

Un écrivain grec du IXe siècle, dépourvu d'autorité, Anastase le Sinaïte, dans son Traité *De tribus quadragesimis*, publié par Cotelier dans les *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*, t. III, p. 428 (641), raconte, à l'égard de saint Philippe, une fable que nous ne pouvons omettre.

« Au sujet de la quarantaine de la Nativité de Jésus-Christ, il est écrit dans le voyage ou itinéraire de saint Philippe, que lorsqu'il annonçait la parole de visite, il vint, en annonçant, jusqu'à Hiéropolis en Asie, avec Barthélemy et sa sœur Marianne; les habitants de cette ville adoraient une vipère. Et s'étant saisis de l'apôtre, ils lui firent souffrir beaucoup de tourments, aucun d'eux ne voulant écouter la parole divine, si ce n'est celui qui avait le premier reçu l'apôtre; celui-là fut baptisé, ainsi que toute sa maison et sa famille, et la femme du proconsul. Ils traînèrent Philippe après lui avoir percé les talons, et le crucifièrent la tête en bas; ils attachèrent Barthélemy à une croix auprès de lui, et ils mirent Marianne en prison. Et saint Jean étant alors arrivé en ces lieux, Philippe lui demanda de prier pour que le feu tombât du ciel, et consumât tous les infidèles; l'apôtre Jean ne le voulut point; et trois jours après son départ, saint Philippe pria, et la terre s'ouvrit, et tous les idolâtres furent engloutis dans l'enfer. Ensuite le Sauveur lui apparut, et lui rappela son précepte de ne pas rendre le mal pour mal, et il ajouta : « Comme tu as violé mes

(640) Præterea evangelium quoddam sub Philippi sanctissimi Christi discipuli nomine circumferunt, in quo ista narrantur : « Mihi, inquit, Dominus aperuit quibus anima verbis uti, cum in cœlum ascendit ac quemadmodum unicuique cœlestium virtutum respondere debeat, nimirum : *Ego me ipsam agnovi atque undequaque collegi : neque principi filios genui, sed ejus radices exstirpavi ac dissipata membra in unum coegi, teque adeo qui sis novi, sum enim e cœlestium numero*. Atque hoc modo, inquiunt, illa dimittitur. Si autem sobolem propagasse reperitur, tandiu infra detinetur donec filios suos recipere potuerit et ad semetipsam attrahere. Hæ sunt nugæ illorum et somnia. » (Hæres. 26, § 13, p. 95. Edit. de 1682.)

(641) Cotelier témoigne son indignation contre récit en termes énergiques : « Apocrypha sequuntur falsa, fabulosa, insulsa, impia, hæretica... digna plane quæ ab Apostasio vel proferrentur dignissima contra quæ Gelasiano synodi Romanæ decreto æternum persevita maneant. Quocirca prudentius aliis visum lectumque Philippi apocryphum repurgaverint, scopulis diligenter vitatis. Ab aliis ignoratum est Philippi martyrium post Clementem Alexandrinum. » (*Stromat.*, lib. IV.)

commandement, et que tu as maltraité ceux qui t'avaient fait du mal, tu dormiras ici, et lorsque mes saints anges te porteront au paradis, tu ne pourras pas y entrer, mais durant quarante jours tu resteras en dehors dans l'affliction; un glaive de feu t'empêchera d'approcher, parce que tu as puni ceux qui t'avaient fait souffrir; ensuite tu entreras, et tu seras mis en possession de l'endroit qui a été préparé pour toi. » Alors le Sauveur, ramenant ceux qui avaient été conduits dans l'enfer, monta dans les cieux. Ensuite Philippe ordonna à Barthélemy et à Marianne de dire à Jacques et aux autres apôtres de jeûner et de prier pour lui pendant quarante jours. Et c'est ainsi que les apôtres prescrivirent à tous les fidèles des jeûnes et des prières pendant quarante jours. Et ce commandement fut confirmé par les saints Pères, et par les sept conciles généraux. Et il fut ordonné que ce jeûne ne serait pas de cinq, ou de huit, ou de dix jours, mais de quarante. Il est appelé le Jeûne de la Nativité du Christ, parce qu'à la fin de ces quarante jours arrive la salutaire Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et il en résulte deux bons effets, car nous accomplissons la tradition des apôtres, et nous nous purifions pour recevoir et adorer Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est né sans tache et d'une manière ineffable de la sainte Mère de Dieu, toujours Vierge. »

ACTES DE SAINT PHILIPPE (642),

extraits des manuscrits grecs par Simon Métaphraste, et publiés par les Bollandistes, t. I de Mai, p. 7 et suiv.

Dieu, le Verbe de Dieu, coexistant toujours avec le Père, et n'étant circonscrit par aucun temps, a voulu, à cause de la chute de notre nature, s'assimiler à nous et se soumettre au temps; il s'est donc enfermé dans le sein d'une vierge, et il a déifié par sa participation ce qu'il avait pris. Comme son avènement dans la chair devait opérer le salut pour tous les hommes, il fallait qu'il eût des spectateurs de sa dispensation divine et ineffable et des disciples qui participassent à ses mystères, et par le moyen desquels il pût effectuer amplement la vocation de l'esprit humain. Donc, après que la prédication de Jésus se fut répandue dans toute la région du Jourdain, et que, par l'opération de la grâce de l'Esprit-Saint, beaucoup eurent reçu le baptême de ses mains, le Verbe incompréhensible de Dieu quitta le séjour des villes (car jusqu'alors il paraît avoir habité à Jérusalem), et il vint dans la Galilée où l'admirable Philippe résidait.

Philippe était originaire de Bethsaïde, frère d'André et de Pierre, mais alors il se trouvait dans la Galilée : dès sa première jeunesse il avait été instruit, par les soins de ses parents, dans les sciences libérales, et comme il avait de bonnes dispositions propres à toute étude digne d'éloges, il lut les livres de Moïse, et il se pénétra de toutes les prédictions qu'ils renferment au sujet de Jésus-Christ, qu'ils annoncent devoir venir dans les derniers jours, afin d'apporter le salut à tous. Il n'était pas permis à ceux qui instruisaient la jeunesse d'enseigner à leurs disciples une doctrine différente de celle qu'ils avaient apprise dans les écrits de Moïse.

Jésus venant en Galilée et y trouvant le pieux Philippe, lui ordonna de le suivre. Et lorsque Philippe entendit Jésus qui l'appelait, il eut aussitôt présent à la mémoire tout ce qu'il avait entendu dès son enfance au sujet du Christ, et il reconnut que c'était lui dont les livres de Moïse annonçaient la venue. Il s'attacha donc aussitôt au Maître qui l'appelait, et faisant des progrès dans la vertu, il fut compris dans le nombre des principaux disciples. Il voulut communiquer aux autres ce qu'il avait reçu de bon, et aussitôt qu'il rencontra Nathanael, qui depuis longtemps était son ami et son compagnon, il lui annonça la présence du Messie, non comme une chose future, mais comme un fait accompli, en lui disant: « Le salut d'Israël ne consiste plus dans l'espérance; le Sauveur que les prophètes, inspirés par l'Esprit divin, ont prédit comme devant se révéler à la fin des temps, est présent parmi nous. Nous le reconnaissons dans Jésus de Nazareth, et nous ne pouvons refuser notre foi à l'excellence de ses miracles, et à la supériorité de sa doctrine.»

Ayant parlé ainsi et conduisant après lui Nathanael, quoique celui-ci fût difficile à persuader, et qu'il contestât qu'il pût rien sortir de bon de Nazareth, Philippe l'amena auprès de Jésus, fournissant ainsi la première preuve de la sincérité de sa foi. Nathanael, convaincu de la vérité de la mission de Jésus, s'écria : « Maître, tu es le roi d'Israël. » Et Jésus-Christ reconnaissant qu'il parlait ainsi avec une conviction profonde,

(642) Dom Ceillier (*Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 492) fait à l'égard de cet écrit l'observation suivante : « Les éditeurs des *Acta sanctorum* (*ad 1 Maii*) ont inséré des *Actes* latins *de saint Philippe*, qu'ils regardent comme plus purs que ceux qui portent le nom d'Abdias. Ils sont cependant rejetés comme fabuleux par les meilleurs critiques, tels que Tillemont (*Mémoires*, t. I, p. 640), et il suffit de les lire pour être convaincu de leur fausseté; ceux que les *Acta* donnent aussi d'après Métaphraste ne valent pas mieux. »

lui montra qu'il serait instruit dans les mystères divins, et qu'il verrait le royaume céleste, car il lui dit : « En vérité, je vous le dis, vous verrez les cieux ouverts et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme. » Depuis ce temps, saint Philippe appliquant son oreille aux mystères sacrés, s'y consacrait de tout son esprit, et ne se laissant détourner par aucune autre pensée, il était purifié par la lumière de la connaissance divine ; se dépouillant de son ignorance primitive, il était renouvelé en l'homme intérieur. Avançant en âge, il conçut pour Jésus-Christ un attachement encore plus parfait, et il était de même l'objet d'une affection non moins vive, de sorte qu'il était regardé comme le fils du Sauveur et comme devant être son héritier, devant, à l'avénement de l'Esprit-Saint, être établi prince de la terre entière.

Quand vint le temps de la Passion qui donnait le salut au monde, Philippe resta toujours auprès du Sauveur. Des envoyés des gentils se rendirent à Jérusalem pour voir la fête, et ils furent saisis de surprise en entendant raconter les miracles opérés par Jésus, car on racontait qu'il avait ressuscité Lazare d'entre les morts, et la foule le comblait d'éloges et rapportait des milliers de merveilles qu'il avait accomplies. Ces gentils désiraient donc s'entretenir avec le Sauveur ; ils le suivirent dans cette intention, et, s'approchant de Philippe, ils lui exposèrent le motif de leur venue : Philippe en fit part à André, qui avait été appelé avant lui, et tous deux en parlèrent à Jésus, qui leur expliqua sa Passion et la gloire qui devait la suivre, en disant : « Si le grain de froment tombant par terre n'est pas mort, il reste solitaire, mais s'il est mort, il produit beaucoup de fruit. » Et Jésus-Christ lui dit alors qu'après sa Passion et sa résurrection il se manifesterait bien des fois à ses disciples, et qu'il les ferait assister à des choses au-dessus de l'entendement humain. Philippe, prenant part aux mystères ineffables, assistait à ceux qui s'accomplissaient. Quand Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ eut accompli tout ce qu'il devait faire dans la chair qu'il avait prise pour nous, unissant d'une façon admirable les choses terrestres à celles du ciel ; lorsqu'il fut monté avec gloire pour s'asseoir à la droite du Père, et que, selon sa promesse, il eut fait descendre l'Esprit-Saint en forme de langue de feu sur ceux qui avaient été les compagnons de sa vie mortelle et les confidents de ses secrets, alors Philippe, plein de ce même Esprit, se disposa à entreprendre le cours de ses prédications évangéliques.

Tandis que les apôtres pénétraient les uns dans l'Orient, les autres dans l'Occident ; tandis qu'ils s'enfonçaient dans les régions septentrionales ou aux extrémités du Midi et qu'ils répandaient partout la prédication de l'Evangile, Philippe parcourut l'Asie que le sort lui avait assignée, et s'arrêtant dans toutes les villes et dans tous les bourgs, il amena à la piété une multitude innombrable, qu'il éclaira de la lumière de la régénération et qu'il conduisit au Père céleste. Il guérissait par sa parole et par l'imposition des mains ceux qui étaient atteints de maladies ou qui étaient possédés par des esprits impurs ; il chassait les ennemis invisibles des hommes et, par l'éclat de ses prédications et l'accomplissement de miracles extraordinaires, il amenait à la connaissance de la vérité une multitude de gentils. Il ordonnait partout des prêtres et fondait des églises, enseignant à offrir l'hostie non sanglante au lieu des victimes ensanglantées, et à observer les préceptes de l'Evangile, et il amena ainsi à Jésus-Christ un très-grand nombre de fidèles. Et les choses étant venues au point où tous devaient passer à la foi et où il devait, lui, passer vers le Seigneur, voici comment sa vie se termina.

Après des travaux infinis, il vint dans une ville de Phrygie qu'on appelle la sainte (Hiérapolis) et qui, surpassant par le nombre de ses habitants, toutes les autres cités de cette province, est appelée leur mère. L'apôtre y étant arrivé pour y prêcher l'Evangile, vit qu'on y adorait les idoles et qu'on y rendait un culte à une vipère monstrueuse et empoisonnée ; il fut enflammé d'un saint zèle et s'appliquant avec ferveur à la prière, en invoquant le nom de Jésus-Christ, il fit mourir cette bête pernicieuse qui avait donné la mort à beaucoup de gens. Après avoir ainsi, par le secours divin, triomphé de cet animal féroce, il se mit à prêcher tous les habitants, leur recommandant de venir à Dieu qui est dans le ciel et de ne pas s'attacher aux serpents qui rampent sur la terre ; il leur enseigna que Dieu, éternel, parfait et incompréhensible, a créé le monde, et formé l'homme à son image, et qu'après sa chute, il l'a racheté en faisant naître d'une vierge son Verbe qui lui est consubstantiel et qui, se montrant sous la ressemblance humaine, a pris part à nos souffrances.

L'apôtre enseignait ainsi soit en public, soit en particulier. S'il voyait que quelques-uns de ses auditeurs recevaient d'une manière spéciale la parole de la foi, il leur appliquait la lumière de la régénération ; il les recevait dans l'ordre des prêtres et il en faisait les temples animés de Jésus-Christ. L'ennemi des hommes, voyant que la vérité se répandait ainsi, s'efforça de tendre des embûches à l'apôtre et de le perdre. S'insinuant auprès des chefs de la ville et soufflant l'indignation comme le feu, il les amena à faire saisir Philippe, et à soulever la foule contre lui. Il fit ensuite à l'apôtre tout le mal qui dépendait de lui, amenant ses persécuteurs à l'enfermer dans une sombre prison, à le battre cruellement et à le soulever en l'air par des cordes passées à travers ses talons.

Le saint apôtre Barthélemy arriva sur ces entrefaites à Hiérapolis et voulut partager le martyre de celui dont il avait partagé les prédications. Il le rejoignit lorsque le saint était attaché sur une croix. Sa sœur

Marianne, vierge de corps et d'esprit, attachée à son frère par les sentiments encore plus que par la nature, assistait Philippe dans ses souffrances et l'encourageait. Et tout d'un coup la terre trembla et tous ceux qui s'étaient rassemblés pour être témoins du martyre de l'apôtre, furent saisis de frayeur. L'endroit où ils étaient s'affaissa, et un grand abîme se montra à sa place, et le peuple fut en danger de périr en entier de la manière la plus terrible.

Tous, ne sachant quel parti prendre, reconnurent qu'ils étaient châtiés à cause des mauvais traitements infligés à Philippe; ils entourèrent l'apôtre, l'appelant leur sauveur et le suppliant de leur tendre la main et d'avoir pitié d'eux. Et comme ils se répandaient ainsi en supplications, on dit que Jésus, dans sa miséricorde infinie, eut pitié d'eux et qu'il apparut soudain; aussitôt le danger cessa, la terre ne trembla plus et l'assistance divine vint au secours de ceux qui attendaient une mort misérable, leur tenant lieu d'échelle et leur fournissant les moyens de sortir du gouffre où ils étaient tombés. Ces événements donnèrent ainsi aux infidèles une voie vers la foi, et montrèrent la grandeur de Philippe, et surtout celle du Seigneur qu'il prêchait. Ceux qui avaient été sauvés s'empressèrent de délivrer les apôtres et de les détacher de la croix, mais lorsqu'ils eurent délivré Barthélemy, Philippe leur défendit d'en faire autant à son égard, car il savait qu'il devait émigrer vers celui qu'il désirait; il resta donc toute la journée sur la croix (643), s'entretenant avec les habitants d'Hiérapolis de leur salut, fortifiant leurs âmes par ses exhortations et répandant pour eux des prières; il mourut saintement au milieu de ses saints discours, et il passa vers le Seigneur qu'il avait aimé, recommandant son âme entre ses mains.

Barthélemy et Marianne, après avoir accompli avec éclat les cérémonies accoutumées dans les funérailles, déposèrent son corps vénérable, en chantant des hymnes dans un lieu saint et convenable, et après avoir confirmé dans la foi ceux qui étaient présents, ils retournèrent dans leur pays, prêchant partout l'Evangile de Jésus-Christ auquel reviennent toute gloire, honneur et adoration, maintenant, et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

D'autres *Actes de saint Philippe* chargés de circonstances fabuleuses, se trouvent dans divers manuscrits grecs, notamment au Vatican et à la bibliothèque de Vienne (*Voy.* Lambécius, *Comment.*, t. VIII, p. 584, édit. Kollar), et à la bibliothèque impériale à Paris. Thilo, qui voulait les publier, avait examiné dans ce dernier dépôt, les textes souvent imparfaits que présentent les manuscrits 1454, 1468 et 881 (olim Colbertinus 703, tum Regius 2382), et il en avait noté les variantes. Voy. *Acta S. Thomæ*, Lipsiæ, 1823, p. LXI.)

Les Bollandistes avaient connu ces Actes, mais ils ne les avaient pas jugés dignes d'être insérés dans leur recueil; voici en quels termes ils s'expriment (Mai, t. I, p. 8): *Alia Acta Græca descripsimus Romæ ex codice Vaticano signato* 808, *sed imperfecta, quæ non est operæ pretium edere; solum noto quod hic dicatur inter miracula præfectus Stachys a cæcitate liberatus, quam tulerat annis quadraginta; leopardus etiam et hædus humana voce locuti.*

Si Thilo n'a pas mis au jour le texte de ces Actes, il en a du moins donné une analyse, et nous allons faire connaître les détails les plus saillants que renferme cette production.

On y lit que des philosophes grecs, désireux de s'instruire, avaient écrit à Ananie, grand prêtre à Jérusalem, afin d'avoir des informations sur Philippe et sur sa doctrine. Le grand prêtre, excité par le démon, se rendit à Athènes avec cinquante hommes, afin de disputer avec Philippe et dans l'espoir de le confondre. Après une vive controverse, le grand prêtre, n'ayant pas de bonnes raisons à donner, ordonna de flageller Philippe, mais en punition de son incrédulité obstinée, il fut frappé de cécité, ainsi que ses compagnons, et sa main fut desséchée. L'apôtre, voulant opposer un témoignage divin au mauvais vouloir de ses ennemis, pria, et le ciel s'ouvrit, et laissa voir Jésus-Christ; toutes les idoles d'Athènes s'écroulèrent aussitôt. Malgré ces miracles, Ananie persista dans son entêtement, il fut alors englouti peu à peu, par ordre de l'apôtre, et ce prodige détermina une grande multitude à embrasser la foi. Parmi les convertis, furent les cinquante compagnons du grand-prêtre qui, ayant renoncé à leurs erreurs, recouvrèrent la vue. Le prince ou chef de la ville, (πρῶτος τῆς πόλεως), s'approcha alors de Philippe, lui amenant son fils qui était possédé du démon, et le priant de le guérir. Ananie, ayant crié qu'il ne fallait point ajouter foi à ce que disait l'apôtre, celui-ci le fit précipiter vivant dans l'enfer, et guérit l'enfant. Après être resté deux ans à Athènes, et y avoir ordonné des évêques et des prêtres, Philippe se mit en route pour le pays des Parthes.

Tel est le sommaire de ces Actes, qui peuvent figurer, on le voit, parmi les écrits apocryphes les moins dignes de confiance. Le Bollandiste Papebroch en reparle (*Acta SS.* ad diem 4 Junii, p. 620), où il est question des choses accomplies par le diacre Philippe, et cite un autre manuscrit du Vatican intitulé: *Actiones Philippi apostoli secundum in Helladem Atheniensium* (*profecti*); cette légende a passé dans les Ménées des Grecs. (14 novembre.) On a conjecturé avec raison qu'au lieu d'Athènes, il fallait voir la ville d'Adena, en Arabie, mais ce tissu de fables ne mérite pas

(643) Selon l'ouvrage attribué à tort à saint Hippolyte: *De duodecim apostolis et aliis discipulis*, saint Philippe fut crucifié à Hiérapolis, sous le règne de Domitien, la tête en bas.

qu'on s'y arrête; et Thilo, après avoir pris la peine de le copier, doutait qu'il valût la peine d'être imprimé. (*Nos ipsi dubitamus an rejecturi simus nostrum apographum, quippe quo nihil magnopere lucrari videatur historiæ ecclesiasticæ cognitio.*)

HISTOIRE DE SAINT PHILIPPE,

d'après l'Histoire apostolique d'Abdias, liv. x.

CHAPITRE PREMIER.

Philippe, compatriote de Pierre et d'André, était originaire du village de Bethsaïde (644) en Galilée, et appelé peu de temps après Pierre (645), il parvint à l'honneur de l'apostolat. Afin qu'il eût un compagnon de sa conversion, il amena à Jésus-Christ un de ses parents nommé Nathanael, et il est relaté que Jésus-Christ reconnut Nathanael sous un figuier avant qu'il ne lui fût conduit par Philippe. Et Nathanael, saisi de surprise, parce qu'il n'avait jamais vu Jésus-Christ auparavant, s'attacha désormais de grand cœur à lui (646), restant toujours dans la compagnie de Philippe. Et la veille de la Passion, comme il entendait le Seigneur dire que personne n'arriverait à son Père, si ce n'est par lui, il commença à prier son Maître de lui montrer le Père ainsi qu'à ses condisciples (647), ce qu'il disait par amour de la vie éternelle. Mais Jésus-Christ reprit Philippe de ce qu'étant avec lui depuis tant de temps, il ne le connaissait pas bien encore. Et l'Evangile nous apprend que ces choses furent faites par Philippe avant la Passion du Seigneur.

CHAPITRE II.

Après l'ascension du Sauveur, le bienheureux Philippe prêcha constamment l'Evangile aux gentils pendant vingt ans dans la Scythie (648). Et ayant été saisi par des païens et conduit devant la statue de Mars (649), comme on voulait le forcer à adorer cette idole, il sortit de dessous le piédestal qui soutenait la statue un grand dragon (650), et il frappa le fils du prêtre (651) qui entretenait le feu du sacrifice. Et il frappa également deux tribuns qui gouvernaient la province, et dont les soldats tenaient l'apôtre attaché. Et ensuite tous les assistants, rendus malades par le souffle empesté du dragon, commencèrent à éprouver de grandes douleurs. Et l'apôtre, les voyant ainsi, leur dit : « Ecoutez mon conseil et vous recouvrerez la santé, et même ceux qui viennent de mourir ressusciteront tous, et le dragon qui vous était funeste sera chassé au nom du Seigneur. » Et les malades lui dirent : « Que devons-nous faire ? » Et l'apôtre leur répondit : « Renversez cette statue de Mars et brisez-la, et, à l'endroit où elle s'élève, dressez la croix de Jésus-Christ mon Seigneur, et adorez-la. »

Alors ceux qui souffraient de grandes douleurs se mirent à crier : « Que la santé nous soit rendue, et nous renverserons Mars. » Et le silence s'étant fait, l'apôtre dit : « Je t'ordonne, dragon, au nom de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, de quitter ce lieu et d'aller résider en un désert où n'habite aucun homme et où il n'est rien qui soit utile à la race humaine, afin que tu ne nuises à personne. » Alors ce dragon si féroce s'empressa de s'éloigner, et on ne le revit plus. Et Philippe ressuscita le fils du prêtre qui entretenait le feu, et les deux tribuns qui étaient morts, et il rendit la santé à toute la multitude qui était malade par suite du souffle du dragon. D'où il advint que tous ceux qui poursuivaient l'apôtre Philippe firent pénitence et l'adorèrent comme un dieu (652).

(644) *Joan.* I, 44.

(645) La fête de la vocation de saint Philippe est indiquée dans quelques martyrologes pour le 28 février. *Voy.* les *Acta SS.* à cette date.

(646) *Joan.* XXI, 2. Quelques auteurs ont cru que Nathanael était un nom qu'avait porté l'apôtre Barthélemy; Gavanti et Pignatelli ont défendu cette opinion dans des dissertations spéciales. (*Voy.* Allatius, *Apes urbanæ*, p. 59, et Possevin, *Spicilegium evangelicum*, p. 179.) Saint Chrysostome, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire le Grand, saint Augustin et bien d'autres écrivains ecclésiastiques nient que Nathanael ait été un des apôtres. D'autres ont cru qu'il fallait reconnaître en lui Simon le Chananéen ou saint Etienne, le premier martyr. Saint Epiphane écrit qu'il fut le disciple qui était avec Cléophas quand le Seigneur se montra sur le chemin d'Emmaüs. Le fait est qu'on ne saurait rien préciser de positif sur le compte de Nathanael.

(647) *Joan.* XIV, 8. On a cru aussi que c'était Philippe qui avait demandé au Sauveur la permission d'aller ensevelir son père : Matth. VIII, 21. (Clément d'Alex., *Strom.*, lib. III.)

(648) Selon divers auteurs ce serait dans la Phrygie supérieure que saint Philippe aurait exercé l'apostolat. (*Voy.* les passages recueillis par Cotelier dans ses *Notes sur les Constitutions apostoliques*, l. VI, c. 7.) Nicéphore nomme l'Asie supérieure (*Hist. eccles.*, l. II, c. 3), ainsi que Siméon Métaphraste dans les *Actes de saint Philippe*, insérés dans les recueils de Surius et des Bollandistes (1er mai); Théodoret (*in psal.* CXVI) parle des deux Phrygies.

(649) Les Scythes rendaient un culte particulier à Mars, ainsi que le disent Hérodote, Pomponius Méla et autres auteurs anciens. Ammien Marcellin, en parlant des Alains, famille de la race scythique, s'exprime ainsi : « Gladius barbarico ritu humi figitur nudus eumque ut Martem regionum quas circumcircant præsulem verecundius colunt. » (*Voy.* les notes savantes de Lindenbrog et de Valois sur ce passage, et Vossius, *De idololatr.*, lib. IX.)

(650) Cette circonstance se retrouve dans les *Actes de saint Philippe* et dans le discours de Nicéas en l'honneur de l'apôtre, discours publié par Combefis, *Auctuarium novissimum*, t. I, p. 383.)

(651) Chez la plupart des nations anciennes, sans excepter les Juifs, les prêtres et même les grands prêtres pouvaient se marier, mais tout commerce charnel était interdit aux prêtres de Cérès, à Eleusis, de Cybèle et d'Isis. (*Voy.* Marsham, *Canon. chronic.*, p. 256, et Kircher, *Œdipus Ægypt.*, I, 240.)

(652) Circonstance analogue à celle que nous trouvons dans les *Actes*, XIV.

CHAPITRE III.

Et l'apôtre les enseigna durant un an, leur montrant comment l'avénement du Seigneur avait secouru le monde qui était en grand danger, et comment le Seigneur était né d'une vierge, comment il avait souffert, et comment il était ressuscité le troisième jour après sa Passion ; comment il avait, après sa résurrection, enseigné les mêmes choses qu'avant sa Passion, comment il était monté au ciel à la vue des apôtres, et comment il avait envoyé l'Esprit-Saint qu'il avait promis et qui, venant comme du feu, s'était posé sur les douze apôtres et leur avait communiqué le don de toutes les langues, et il dit : « Je suis un de ces envoyés et je vous fais savoir que toutes idoles sont vaines et fatales à ceux qui leur rendent un culte. » Et tout le monde crut à ce que disait l'apôtre, et, ayant brisé l'image de Mars, beaucoup de milliers d'hommes furent baptisés. Et l'apôtre ayant ordonné des prêtres, des diacres et un évêque, et ayant construit beaucoup d'églises, revint en Asie (653), obéissant à une révélation de Dieu, et il résida depuis dans la cité d'Hiérapolis, et il y étouffa l'hérésie perverse des Ebionites qui disaient que le Fils de Dieu n'était pas un homme véritable, né d'une vierge (654).

Et l'apôtre avait deux filles, vierges et consacrées au Seigneur (655), qui avaient attiré à Dieu une multitude de vierges. Et Philippe, sept jours avant sa mort, appela à lui tous les prêtres et les diacres, ainsi que les évêques des villes voisines, et il leur dit : « Le Seigneur m'a accordé de rester encore sept jours en ce monde ; souvenez-vous de la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et restez fermes devant les menaces de l'ennemi. Que le Seigneur accomplisse ses promesses et qu'il fortifie son Eglise. » En disant ces choses et d'autres semblables, l'apôtre Philippe, âgé de quatre-vingt-sept ans, se rendit vers le Seigneur (656), et son corps saint fut déposé dans la ville d'Hiérapolis. Et, après quelques années, ses deux filles, vierges saintes, furent ensevelies dans le même tombeau, à sa droite et à sa gauche, et, à la prière de l'apôtre, les bienfaits du Seigneur y sont accordés à tous ceux qui croient en un seul Dieu, Père invisible, incompréhensible et immense que nul homme n'a vu ni ne peut voir, et à son Fils unique Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui a été crucifié pour les péchés du monde, et en l'Esprit-Saint consolateur qui éclaire nos âmes, et maintenant et toujours, dans les siècles infinis des siècles. Amen.

PIERRE (SAINT).

(Ecrits attribués ou relatifs à saint Pierre.)

Evangile de saint Pierre. — Il est mentionné par Origène (657). Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique* (liv. III, c. 25), le cite également avec les prétendus évangiles de Thomas et de Matthias parmi les livres supposés ; il en parle également (liv. III, c. 3), de manière à montrer que cet écrit n'eut jamais grande autorité (658). Un troisième passage de cette même histoire est digne d'attention ; il se rapporte à ce que disait au sujet de cette production Sérapion, évêque d'Antioche (659), qui vivait à la fin du IIe

(653) L'apôtre revenait de la Scythie qui est en Europe. Le Martyrologe, publié par Florentinus, dit à tort que la ville d'Hiérapolis, où mourut Philippe, était en Afrique ; elle était en Phrygie.

(654) Nous avons déjà parlé des Ebionites. Transcrivons d'ailleurs la note de Fabricius sur ce passage : « Ebionitarum itaque hæresis fuit, si pseudo-Abdiæ credimus, hominem quem assumpserit Filius Dei, non fuisse verum hominem, natum ex Virgine, sed hominis φάντασμα. Longe aliam tamen illis sententiam tribuunt veteres ad unum omnes : pro mero enim homine Christum habuisse testantur, sive natum ex Virgine, sive aliorum hominum more utroque parente progenitum. Duo siquidem genera Ebionitarum facit Origenes, lib. V *contra Celsum*. »

(655) Polycrate, cité par Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. V, p. 24), relate la même circonstance. Valois observe qu'on a confondu l'apôtre Philippe avec Philippe, un des sept diacres qui avait quatre filles vierges et prophétesses. (*Act.* XXI, 9.) C'est également l'opinion de plusieurs savants ; Tillemont a cependant réuni les raisons qu'on peut lui opposer. (*Mémoires*, t. I, p. 958 et 1156.) Consulter aussi Cotelier dans ses *Notes sur les Pères apostoliques*, t. I, p. 334, édit. de Le Clerc.) Florentinus, dans ses *Notes sur le Martyrologe*, distingue aussi les filles des deux Philippes. Les Grecs célèbrent le 17 février la fête de Marianne, une des filles de l'apôtre, et, le 4 septembre, celle de sa sœur Hermione. Ils font, le 11 octobre, la fête de Philippe, le disciple ; elle est marquée au 6 juin dans le Martyrologe romain.

(656) Il fut crucifié la tête en bas, à ce que rapportent Nicétas (*loc. cit.*) et les hagiographes grecs.

Philippe de Voragine a reproduit, en l'abrégeant encore, dans sa *Légende dorée*, le récit d'Abdias. (*Voy.* le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, Migne, 1855, col. 1081.)

(657) « Fratres autem Jesu affirmant nonnulli filios esse Josephi ex priore conjuge quam ipse ante Mariam duxerit, ad id scilicet adducti traditione Evangelii quod secundum Petrum inscribitur, vel libro Jacobi, » *Comment. in Evangelium Matthæi*, t. XI, p. 132.

(658) Voici ce passage, tel que nous le présente la version de Rufin : « Ille vero libellus qui dicitur *Actus Petri*, et quod nominis ejus Evangelium nuntiatur, sed quæ dicitur ejus prædicatio vel revelatio, in Scripturis prorsus canonicis non habetur, sed ne aliquis quidem scriptorum veterum uti earum testimoniis invenitur »

(659) Voir au sujet de ce prélat Halloix, *Illustrium ecclesiæ orientalis scriptorum vitæ*, 1633 in-fol. Citons les paroles d'Eusèbe :

« Sed et ille liber venit ad nos quem Serapion scribit de Evangelio Petri, ubi arguit quædam falsa in eo conscripta, emendare cupiens fratres qui erant apud Rhosum, qui per occasionem Scripturæ ipsius in hæresin declinabant. Dignum tamen mihi videtur pauca quædam de ejus libello inserere, ex

siècle de l'ère chrétienne. Citons aussi à cet égard un passage de saint Jérôme, qui s'exprime ainsi dans son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques* au sujet de Sérapion : *Composuit et alium de Evangelio quod sub nomine Petri fertur librum ad Rhosensem Ciliciæ Ecclesiam, quæ in hæresin ejus lectione diverterat.*

Apocalypse de saint Pierre.—Son existence nous est révélée par les témoignages d'Eusèbe (660) et de Sozomène (661). Sanctius (*Nucleus ecclesiasticus*, p. 6) dit que les Coptes se servent dans leurs églises d'un livre qu'ils appellent les *Secrets de saint Pierre*, mais il ignore si cet ouvrage est le même que l'*Apocalypse* attribuée à cet apôtre. Elie Dupin a dit que les Coptes possédaient une *Apocalypse de saint Paul*, mais on peut croire avec Grabe (*Spicilegium*, t. I, p. 84) que Dupin avait en vue le passage d'Eusèbe et que, par méprise, il a écrit le nom de saint Paul au lieu de celui de saint Pierre. Jacques de Vitry mentionnait au XIIIe siècle un écrit intitulé : *Revelationes B. Petri apostoli in discipulo ejus Clemente in uno volumine redactæ.* C'était une composition bien plus récente que celle dont les anciens auteurs ont parlé. Il y était question de la consommation de la loi perfide des Agaréniens et de la destruction imminente et comme au moment de s'accomplir des païens.

On ne saurait douter d'ailleurs que, dès les premiers siècles de l'Eglise, il ne circulât un ouvrage sous le titre d'*Apocalypse de saint Pierre*, car Clément d'Alexandrie en cite un passage remarquable (662).

Prédication de saint Pierre. — Cet écrit fut célèbre chez les anciens Pères. Clément d'Alexandrie (*Strom.* l. I, p. 35 ; l. VI, p. 635, 636, 639, 678) en rapporte plusieurs passages très-orthodoxes. Origène (*in Job*) et Lactance (*Instit. div.*, l. IV, c. 21) le citent aussi. Origène, après avoir rejeté ce livre comme apocryphe dans son traité *Des principes*, remet à une autre fois à examiner s'il est légitime, supposé ou mixte, c'est-à-dire corrompu.

Cette *prédication* remonte d'ailleurs à une haute antiquité, puisqu'elle est citée par l'hérétique Héracléon qui vivait vers 123.

Saint Grégoire de Nazianze (*disc.* 17, *Aux habitants de Nazianze*) cite des paroles qu'il répète (épître 16, *à Césaire*) en les attribuant à saint Pierre : « L'âme malade est voisine de Dieu. » Elie de Crête remarque que cette phrase est prise dans le livre de la *Doctrine de saint Pierre.*

Actes de Pierre et Paul. — Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner ces Actes ; ils se trouvent en grec dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris (coté jadis Colbertinus 340, ensuite Regius 2012) ; ils y remplissent dix feuillets (98 à 108). Ce manuscrit, d'une antiquité remarquable (il a été transcrit l'an 890), est d'une belle écriture. Montfaucon l'a mentionné honorablement dans sa *Palæographia Græca*, p. 269, et en a donné un fac-simile. D'autres copies de cette production se trouvent dans divers grands dépôts, notamment à Oxford, dans la bibliothèque Bodleyenne (*cod. Baroccianus*, 147, fol. 176), à Turin (cod. 135; voy. *Catalogus codicum Græcorum Taurinensium*, p. 232.) Il y a également à Vienne un manuscrit dont Lambécius (*Comment. biblioth. Cæsar.*, t. VIII, p. 802 et 808) rapporte le titre et le commencement ; la partie relative au voyage de saint Paul à Rome paraît manquer dans ce

---

quibus innotescat quæ fuerit ejus de ipsa Scriptura sententia. Scribit ergo in quodam loco ita : « Nos « enim, fratres, et Petrum, et alios apostolos reci- « pimus sicut et Christum. Quæ autem sub eorum « nomine falsa ab aliis conscripta sunt, velut gnari « eorum sensus ac sententiæ declinamus, scientes « quod talia nobis non sunt tradita. Ego enim cum « essem apud vos putabam omnes rectæ fidei esse « inter vos et non decurso libello qui mihi offereba- « tur, in quo nomine Petri evangelium ferebatur, « dixi : Si hoc est solum quod inter vos inimicitiam « simultatemque videtur inferre, legatur codex. Nunc « autem comperto quod hi qui codicem illum legi « debere asserunt, prospectu cujusdam occultæ hæ- « reseos hoc fieri poposcerunt, sicut mihi dictum « est, festinabo iterum venire ad vos. Nos enim no- « vimus, fratres, cujus hæreseos fuerit Martianus, « qui etiam sibi ipsi contrarius exstitit, non intel- « ligens quæ loqueretur, quæ et jam vos discetis ex « his quæ scripta sunt vobis investigata per nos : « ab illis, qui hoc ipsum Evangelium secundum « illius traditionem didicerunt et successores exsti- « terunt sententiæ ejus, quos nos Docetas vocamus, « quia in hac ipsa doctrina illorum sunt quamplu- « rimi sensus et ab ipsis mutuati. Nam certum est « quod plurima secundum recti rationem sentiunt « de Salvatore, alia vero aliter, quæ et subjecimus. » Hæc Serapion scribit. »

(660) *Hist. eccles.* l. VI, c. 14, ubi de Clemente Alexandrino. — « In libris vero informationum, ut breviter dicam, universam pariter Scripturam divinam compendiosis dissertationibus explanavit. In quibus ne ea quidem quæ apocrypha a quibusdam habentur præteriit, ut est Petri revelatio. »

Hist. eccles. lib. VII, c. 19. — « Sic revelationem Petri quæ est adulterina a veteribus repudiata est in quibusdam Ecclesiis Palæstinæ semel quotannis legi animadvertimus, die scilicet Parasceves, qua populus admodum religiose jejunat in memoriam Dominicæ Passionis. »

Il existe une *Apocalypse de saint Pierre* en arabe. elle se trouve à Oxford ; Alexandre Nicoll en a parlé : (*Catalogus codicum manuscriptorum Orientalium bibliothecæ Bodleianæ*. Oxford, 1821, in-fol.)

Il subsiste d'ailleurs d'autres manuscrits dans les langues de l'Orient à ce que dit Assemani, *Bibliothecæ Orientalis* t. III, p. I, p. 282, mais jusqu'à présent on ne les a pas publiés.

(661) *Hist. eccles.* lib. VII, c. 19. — On voit que cette production était lue chaque année dans les églises de la Palestine.

(662) *Voyez* Clément d'Alexandrie (*Hypotyp.*, c. 1.) « Jam vero Petrus in *Apocalypsi* ait infantes abortivos, si melioris fuerint sortis, angelo curatori tradi, ut cognitione suscepta meliorem nanciscantur mansionem, patiendo quæ pertulissent si exstitissent in corpore, reliquos autem solam salutem adepturos, misericordiam propter factam sibi injuriam consequendo, mansurosque absque supplicio, accipientes id muneris. » L'auteur inconnu du *Traité sur le canon des Livres saints*, inséré dans les *Antiquitates Italicæ medii ævi* de Muratori, t. III, p. 854, range cette *Apocalypse* parmi les ouvrages canoniques.

codex. D'autres manuscrits grecs (Paris, 1474, 1475, 1476; Oxford, fonds Laud, n° 84) renferment deux récits des pérégrinations et du martyre de saint Pierre et de saint Paul; il a passé dans la collection des Bollandistes, Juin, t. V, p. 411.

L'ouvrage grec a été cité d'après des manuscrits par divers savants. Constantin Lascaris, en ayant découvert dans un couvent de Reggio, en 1490, un manuscrit sur vélin, en fit, pour une partie du moins, une traduction, qu'Abela paraît avoir connue. (*Descriptio Melitæ*, 1647, p. 252.) L'autorité de ce manuscrit fut tour à tour invoquée ou contestée par Ciantar et par Giorgi dans la polémique que souleva la détermination de l'île où saint Paul fit naufrage. Cotelier, dans ses *Notes sur les Constitutions apostoliques*, l. VI, c. 10, cite d'après le manuscrit 1045 de la Bibliothèque du roi, le passage relatif à la mort de Simon le Mage, passage que Fabricius a reproduit dans ses notes sur Abdias (l. I, c. 18), et sur les Actes de Marcellus. (*Cod. apocr. Nov. Test.*, t. III, p. 650.) Il fit également mention de ces Actes dans sa *Bibliotheca Græca*, t. IX, p. 134. (T. X, p. 310 de l'édition de Harles.) Enfin, l'infatigable Du Cange les consulta, d'après le manuscrit Colbert 4249, pour en extraire quelques mots qu'il plaça dans son *Glossarium mediæ et infimæ Græcitatis*. (*Voy.* les articles Στίχαριον, Καστελλίν, Ὀρδινεύειν, etc.)

Ces Actes ne présentent d'ailleurs rien de bien différent des pièces que nous avons déjà fait connaître; il suffira d'en donner une brève analyse.

Ils peuvent se diviser en trois parties : la première comprend le voyage de saint Paul à Rome; la seconde, la lutte entre Simon et les apôtres; la troisième, le martyre des deux saints. Le récit commence au moment où saint Paul quitte l'île de Melita pour se rendre à Rome. Les Juifs établis à Rome apprennent son approche, se réunissent et prennent la résolution de demander à Néron de ne pas permettre que l'Apôtre entre en Italie. L'empereur promet de se rendre à leurs vœux. Les Juifs ont également recours à Simon, dont ils réclament l'assistance. Instruits de ces faits, les Chrétiens envoient auprès de Paul deux messagers qui lui remettent une lettre et qui se joignent à lui et l'accompagnent pendant son voyage. De Melita ils arrivent à Syracuse, ensuite à Reggio, puis à Messine, de là dans l'île de Didyme, où ils passent une nuit, et le lendemain ils arrivent à Putéole. Cédant aux prières des disciples de saint Pierre, Paul séjourne une semaine en cet endroit; pendant ce temps, Dioscore, commandant du navire qui avait apporté l'Apôtre à Syracuse, est arrêté en place de Paul et mis à mort par ordre du magistrat de Putéole. Cette nouvelle est apportée à Rome, et les Juifs, croyant que c'est l'Apôtre qui a péri, se livrent à la joie. Paul, voulant punir une ville coupable, adresse au Seigneur ses prières, et se retire avec ses compagnons à Baïes; de là ils voient la mer engloutir Putéole. Ils se rendent ensuite à Gaëte, où Paul passe trois jours dans la maison d'Erasme, occupé à enseigner les Chrétiens; il va ensuite à Terracine. Remontant ensuite le Tibre, il parvient à l'endroit appelé les Trois-Tavernes, et, quatre jours après, il entre dans le Forum d'Appius. Saint Pierre apprend que Paul a conservé la vie; il envoie au-devant de lui des délégués chargés de le saluer. Paul s'achemine avec eux vers Rome, et les Juifs effayés implorent de plus belle l'assistance de Simon.

Le surplus de la narration est conforme au livre du pseudo-Marcellus, que nous avons fait connaître.

Une portion des légendes contenues dans ces récits se retrouve d'ailleurs (circonstance assez commune à l'égard des apocryphes) dans les livres ecclésiastiques des Grecs et parmi leurs homélies. Thilo conjecture avec raison que l'auteur des Actes en question s'était proposé de donner une suite à la narration de saint Luc, et de la conduire jusqu'à la mort des deux apôtres, ce qu'il avait fait en puisant dans les traditions qui circulaient. On peut d'ailleurs observer que ce qu'il dit du martyre des deux saints est conforme, pour le fond des choses, à ce que racontent des auteurs dignes d'estime, entre autres Eusèbe (*Histoire ecclésiastique*, l. II, c. 25.)

Actes de saint Pierre, par Leuce. — Origène, saint Jérôme, Eusèbe, en font mention et ils en ont conservé quelques fragments. (*Adimant.*, c. 17.) Saint Augustin dit qu'on y lisait que saint Pierre, ayant demandé à Dieu la guérison de sa fille et la mort de celle d'un jardinier, avait obtenu l'un et l'autre.

Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, l. VII) relate un trait qui paraît tiré de ces Actes. Le bienheureux Pierre voyant conduire sa femme au supplice, et ravi de joie de ce que Dieu le rappelât dans sa patrie lui cria en l'appelant par son nom : « Souviens-toi du Seigneur. »

Origène (*in Joan.*) dit qu'on lit dans les *Actes de saint Pierre* cette parole attribuée au Sauveur : « Je viens pour être crucifié une seconde fois. »

Saint Isidore de Péluse (l. II, epist. 99) cite de son côté ces paroles mises dans la bouche du prince des apôtres : « Nous n'avons écrit que ce que nous avons appris, mais le monde n'a pas voulu recevoir ce que nous avons écrit. L'avare n'a pas voulu recevoir les préceptes d'une pauvreté volontaire; le voluptueux ceux de la chasteté; le ravisseur du bien d'autrui, ceux de la justice; le cruel ceux de l'humanité, ni le colère ceux de la douceur. »

Saint Augustin (*De civit. Dei*, lib. XVIII, c. 53) rapporte que des païens attribuaient à saint Pierre des livres de magie et qu'ils parlaient de cet apôtre comme d'un nécromancien fort habile; entre autres méfaits, ils lui imputaient d'avoir tué et mis en pièces un enfant d'un an, afin d'obtenir que son Maître fût adoré pendant trois cent soixante-cinq ans.

Les ébionites attribuaient à saint Pierre

quelques-uns de leurs usages, entre autres de se laver ou baigner tous les jours pour se purifier avant le repas, et de ne manger d'aucun animal, ni de ce qui en vient.

EPITRE DE SAINT PIERRE A SAINT JACQUES.

Cette Epître, publiée par François Turrianus dans son *Apologia pro epistolis Pontificum* (l. IV, c. 1, et l. V, c. 23), a été insérée en grec et en latin dans le recueil de Cotelier, *Patres apostolici*, t. I, p. 602, et reproduite dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti* de Fabricius, t. I, p. 907. Dodwell (dissert. 6, *in Irenæum*, § 10) pense que cet écrit, composé par quelque ébionite, servait d'introduction aux *Prædicationes Petri*, ouvrage cité, comme nous l'avons dit, par Clément d'Alexandrie et par d'autres écrivains anciens.

« Pierre à Jacques, seigneur et évêque de la sainte Eglise, paix pour toujours au nom de Jésus-Christ et de la part du Père de toutes choses.

« Comme je sais, mon frère, avec quel empressement tu te rends vers tout ce qui peut être utile ou commun à nous tous, je te prie et je te demande de ne confier à aucun des gentils les livres que je t'ai envoyés de mes prédications, et de ne pas en faire part aux hommes que tu n'aurais point éprouvés. Mais si tu as reconnu que quelqu'un en est digne, alors fais-lui en part, selon la manière d'après laquelle Moïse communiqua la loi aux soixante-dix hommes appelés à succéder à sa chaire. Et le fruit de cette sagesse se montre encore de nos jours, car tous les hommes de sa nation, en quelque lieu qu'ils soient, ont la même idée de l'unité de Dieu et observent la même règle de conduite, et ils ne peuvent être égarés par les Ecritures qui circulent en grand nombre ou différer de sentiment, car ils s'efforcent de réformer les désaccords d'après la règle des Ecritures qui leur a été transmise, si quelqu'un par hasard, ignorant les traditions, soulève diverses significations pour les paroles des prophètes. C'est pourquoi ils ne promettent à personne d'enseigner à moins qu'il n'ait appris d'abord d'après quelle règle il faut faire usage des Ecritures. C'est pourquoi il y a parmi eux un seul Dieu, une seule espérance.

« Afin que les choses se passent parmi nous d'une semblable façon, confie à nos frères et à ces soixante-dix (disciples) avec mystère les livres de mes prédications afin qu'ils instruisent ceux qui veulent être instruits et recevoir le bienfait de la doctrine. S'il n'en est pas ainsi, le discours de notre vérité se divisera en beaucoup d'opinions. C'est ce que je sais, non parce que je suis prophète, mais parce que déjà j'ai vu le commencement de ce mal. Plusieurs des gentils ont rejeté ma prédication conforme à la loi, embrassant la doctrine frivole et contraire à la loi que prêchait un ennemi; d'autres ont essayé de transformer mes paroles par diverses interprétations tendant au renversement de la loi, comme si je n'osais prêcher ce que je pensais, ce dont le Seigneur me garde. C'est s'opposer à la loi de Dieu proclamée par Moïse, et à laquelle Notre-Seigneur a rendu témoignage d'une durée perpétuelle, car il a dit : « Le ciel et la terre passeront, mais il n'y aura pas dans la loi un seul iota et un seul trait de lettre qui ne s'accomplisse. » Il a parlé ainsi pour que toutes choses s'accomplissent. Mais des hommes attachant je ne sais quel sens aux paroles qu'ils ont entendues de moi, comme s'ils savaient mieux que moi ce que j'ai dit, ont la témérité d'interpréter mes discours, donnant comme miennes des opinions auxquelles je n'ai jamais songé; si, pendant ma vie, ils osent débiter de pareils mensonges, que n'oseront pas faire lorsque je serai mort, ceux qui viendront après moi ?

« C'est pour qu'il n'arrive rien de pareil que j'ai prié et demandé que tu ne confies à personne, avant de l'avoir éprouvé, les livres de mes prédications que je t'ai envoyés; mais si, après en avoir fait l'épreuve, tu l'en juges digne, alors fais-lui-en part selon la règle établie par Moïse, et d'après laquelle il communiqua la loi aux soixante-dix qui prirent possession de sa chaire, afin qu'ils conservent la foi et qu'ils répandent partout la doctrine de la vérité, interprétant toutes choses selon notre tradition, et de peur qu'égarés par l'ignorance, ils ne soient entraînés dans l'erreur par les conjectures de leur esprit et qu'ils ne conduisent d'autres personnes dans la fosse de la perdition. Et je te fais connaître ce qui me paraît convenable de faire; il te plaira, Seigneur, de l'exécuter convenablement. Adieu. »

HISTOIRE DE SAINT PIERRE,

d'après l'Histoire apostolique d'Abdias, liv. 1er.

CHAPITRE PREMIER.

Après la venue du Seigneur dans la forme corporelle, sous laquelle le Seigneur Jésus-Christ, la véritable lumière du monde, éclaira les ténèbres terrestres, comme il marchait une fois sur les bords du lac ou

Galilée, il vit deux frères, Simon qu'on appelait Pierre et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient des pêcheurs. Et il leur dit. « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Ils laissèrent leurs filets derrière eux et le suivirent (663).

Lorsqu'il fut arrivé aux environs de Césarée, il interrogea ses disciples et leur dit : « Que dit le peuple au sujet du Fils de l'homme ? » Les uns répondirent : « On dit que c'est Jean-Baptiste ; » d'autres nommèrent Elie et d'autres Jérémie ou l'un des prophètes. Mais Simon Pierre répondit avec fermeté et décision : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Jésus lui répondit : « Tu es heureux, Simon Bar-Jonas, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé ce que tu as dit, mais c'est mon Père qui est dans le ciel. Je te le dis : tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et ce que tu délieras sur la terre, sera aussi délié dans le ciel. »

Et vers ce temps-là, Jésus se retira pour prier sur une montagne et prit avec lui trois de ses disciples, ceux qu'il aimait le plus, Pierre, Jean et Jacques. Et quand ses disciples virent qu'il était élevé dans l'air et qu'il était entouré de la lumière du soleil, et que Moïse et Elie étaient à ses côtés, alors Pierre dit : « O Seigneur, ce lieu est bon à habiter, et nous y ferons, s'il te plaît, trois tentes, une pour toi et les autres pour Elie et pour Moïse. » Mais Jésus ne répondit rien, si ce n'est qu'il leur dit de se lever et de chasser leur effroi. Plus tard, comme la fête de Pâques était proche, Jésus sachant que son Père avait remis toutes choses en ses mains, qu'il était sorti de Dieu et qu'il devait aller à Dieu, se leva de table et mit ses vêtements, et ayant pris un linge, il se ceignit, et il versa de l'eau dans un vase, et il se mit à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer, et lorsqu'il vint à Simon Pierre, Pierre lui dit : « Seigneur, tu ne me laveras pas les pieds. » Jésus répondit : « Tu ne sais maintenant ce que je fais, mais tu le sauras plus tard. » Alors Pierre dit : « Tu ne me laveras pas les pieds. » Jésus répondit : « Si je ne te lave pas, tu n'auras jamais de part avec moi. » Et Pierre dit : « Alors lave-moi non-seulement les pieds, mais aussi la tête et les mains. » Et Jésus, entendant ces paroles, dit : « Celui qui est lavé n'a pas besoin d'autre purification. » Ce sont les choses que fit le bienheureux Pierre avant la résurrection.

CHAPITRE II.

Après la résurrection, le Seigneur Jésus parla à Pierre et lui dit : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? (664). « Oui, Seigneur, » répondit Pierre, « tu sais que je t'aime. » Et Jésus répondit : « Fais paître mes agneaux. » Et il continua : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Et Pierre dit : « Tu sais que je t'aime. » « Fais paître aussi mes brebis, » dit Jésus. Et il dit pour la troisième fois à Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? »

Et Pierre l'entendant parler ainsi fut troublé de ce que le Seigneur lui demandait pour la troisième fois : « M'aimes-tu ? » et il répondit : « Seigneur, tu sais que je t'aime. » Et Jésus dit : « Fais aussi paître mes troupeaux. En vérité, je te le dis : quand tu étais jeune, tu te ceignais et tu allais où tu voulais ; maintenant que tu es devenu vieux, tu étendras les mains, et un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudras pas (665). » Et il parlait ainsi pour montrer par quelle mort Pierre devait rendre témoignage au Seigneur.

Ces choses arrivèrent au temps où le Sauveur se montra après sa résurrection, sur le bord du lac de Tibériade, à ses disciples qui étaient occupés à pêcher, et leur demanda s'ils avaient pris du poisson (666). Et, ne reconnaissant point le Seigneur dans l'éloignement, ils répondirent que non. Quand Jésus eut entendu leur réponse, il leur dit de jeter leurs filets du côté droit de la barque. Lorsqu'ils l'eurent fait et que Pierre fut descendu dans le lac, ils retirèrent le filet rempli de poisson.

Et frappés de surprise à la vue de ce miracle, ils commencèrent à reconnaître le Seigneur, et ils se dirigèrent vers la terre, et ils trouvèrent auprès de lui un poisson cuit sur les charbons et un pain. Et après qu'ils eurent compté cent cinquante poissons (667) qu'ils avaient retirés du filet, Jésus-Christ dit à ses apôtres qu'ils pouvaient s'asseoir et manger le pain avec lui.

Et c'est ce qui arriva à Pierre, tant que Jésus, après sa résurrection, resta sur la terre, et ces choses méritent d'être conservées.

CHAPITRE III.

Après que le Seigneur Jésus fut monté au ciel, Pierre et Jean montèrent un jour au temple (668) pour prier, à la neuvième heure. Et voici qu'un homme, qui était boiteux dès sa naissance, y avait été apporté, et on le déposait chaque jour à côté d'une des portes du temple qu'on appelait la Belle (669), afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui entraient dans le temple. Et quand il vit Pierre et Jean qui entraient, il les conjura de lui donner l'aumône. Et Pierre se tourna de son côté avec Jean et lui dit : « Regarde-nous. » Et il se tourna vers eux dans l'espoir qu'ils lui donneraient quelque chose.

Et Pierre dit : « Je n'ai ni or ni argent, mais

(663) *Matth.* IV, 18-20.
(664) *Joan.* XXI, 15.
(665) Allusion au supplice de la croix que Pierre devait subir.
(666) *Joan.* XXI, 4.
(667) Cent cinquante-trois, *Joan.* XXI, 11.
(668) *Act.* III, 1.
(669) La Porte orientale appelée aussi Porte de Nicanor ; elle se distinguait des autres par ses dimensions et par son ornementation plus riche.

ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche. » Et il lui prit la main et le souleva. Et aussitôt les pieds du boiteux se fortifièrent; il se leva, et il se tint debout, et il marcha, et il entra avec les apôtres dans le temple, et il rendit témoignage devant tout le peuple, et il loua le Seigneur. Et il était âgé de quarante ans (670).

Et le nombre de ceux qui croyaient en Jésus-Christ s'accrut d'une multitude d'hommes et de femmes (671).

Et on les apportait dans leurs lits le long des rues où les apôtres devaient passer. Et beaucoup de gens des villes voisines de Jérusalem apportaient aussi leurs malades et ceux qui étaient possédés par des esprits malins, et Pierre les guérissait tous.

Et sur ces entrefaites, le bruit étant venu à Jérusalem (672) que Samarie recevait la parole du Seigneur, les apôtres y envoyèrent Pierre et Jean, et lorsqu'ils furent arrivés, ils prièrent pour ce peuple afin qu'il reçût le Saint-Esprit, car il n'était pas encore descendu sur chacun de ceux qui avaient la foi mais ils avaient été seulement baptisés au nom de Jésus. Et les apôtres mirent les mains sur eux, et les Samaritains reçurent aussi l'Esprit-Saint.

Quand Simon, qui était appelé l'Enchanteur, vit que le Saint-Esprit était accordé par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent et leur dit : « Faites aussi que j'aie le pouvoir de faire que tous ceux sur lesquels j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit. » Mais Pierre lui dit : « Que ton argent périsse avec toi, toi qui as cru que les dons de Dieu s'obtenaient avec de l'argent. Tu n'auras nulle part à ce dont tu parles (673), car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence, et reviens de ton erreur, et adresse tes prières à Dieu, afin qu'il te pardonne la mauvaise pensée de ton cœur, car je vois que tu es dans le fiel de l'amertume et dans les liens de l'injustice. »

Et Simon répondit : « Priez pour moi le Seigneur afin qu'il ne m'arrive pas de mal à cause de ce que j'ai dit. » Et après avoir prêché la parole du Seigneur, les apôtres revinrent à Jérusalem, ayant annoncé l'Evangile de Dieu dans beaucoup d'endroits des Samaritains.

CHAPITRE IV.

Il arriva ensuite que Pierre (674), parcourant beaucoup de villes et de villages, vint auprès des saints qui habitaient à Lydda. Il y trouva un homme nommé Enée (675), qui depuis huit ans gisait en son lit, et qui était paralytique, et Pierre lui dit : « Enée, lève-toi ; Notre-Seigneur Jésus-Christ te guérit. » Et aussitôt il se leva, et emporta son lit, et tous ceux qui habitaient à Lydda et à Saron le virent.

Tandis que cela se passait, il y avait une femme, disciple de Jésus-Christ, qui se nommait Tabithe, ce qui signifie gazelle. Elle était riche en aumônes et en bonnes œuvres qu'elle accomplissait chaque jour. Et elle tomba malade et mourut. Ses parents lavèrent son corps et le placèrent à l'étage le plus élevé de la maison. Et comme Joppé n'était pas loin de Lydda, ils envoyèrent deux hommes vers Pierre, le priant de ne pas refuser de venir auprès d'eux. Et Pierre, étant informé de leur demande, partit et vint avec eux à Joppé. Et quand il fut arrivé, on le conduisit à la chambre où était le cadavre, et toutes les veuves l'entourèrent en pleurant, et lui montrant les vêtements que Tabithe leur avait distribués. Pierre fut touché de leurs larmes, et il fit sortir tous ceux qui étaient là, et il éleva les yeux et les mains au ciel, il fléchit les genoux et il pria. Il se tourna ensuite vers le corps et il dit : « Tabithe, lève-toi. » Et elle ouvrit les yeux, et en voyant Pierre, elle se laissa retomber. Et il lui donna la main, et il la leva, et il appela à lui les saints et les veuves, et il leur montra qu'elle vivait.

Et ce miracle fut connu dans toute la ville de Joppé, et beaucoup d'habitants crurent au Seigneur.

CHAPITRE V.

Et à cette époque, le roi Hérode étendit la main sur quelques-uns des membres de l'Eglise et se mit à les persécuter. Et quand il vit que cela plaisait aux Juifs, il fit saisir Pierre avec d'autres, et c'était alors le temps de la fête des Azymes. Et après avoir fait prendre l'apôtre, il l'envoya en prison, et il chargea quatre troupes de soldats de le garder, et il ordonna qu'après la fête de Pâques on le conduisît devant le peuple.

Pierre était donc étroitement gardé en prison, et l'Eglise adressait pour lui, sans relâche, des prières au Seigneur. Et dans la nuit qui précédait le jour où Hérode voulait le faire comparaître devant le peuple, Pierre dormait entre deux soldats, et il était attaché avec deux chaînes (676), et des gardes étaient devant la porte de la prison. Et voici qu'un ange du Seigneur se tint auprès de l'apôtre, et la prison fut éclairée d'une lumière resplendissante. Et le Seigneur toucha Pierre au côté, et l'éveilla et lui dit : « Lève-toi et sors. »

Et les chaînes qui liaient ses mains tombèrent, et l'ange lui dit : « Couvre-toi de ton manteau et suis-moi. » Et Pierre le suivit et sortit, et il ne savait pas que ce qui lui arrivait par l'entremise de l'ange était un

(670) *Act.* IV, 22.
(671) *Act.* V, 14.
(672) *Act.* VIII, 14.
(673) *Act.* VIII, 21.
(674) *Act.* IX, 35.
(675) Au sujet de cet Enée, Fabricius renvoie Lambécius, *Comment. de biblioth. Vindob.*, lib. III, p. 333.
(676) On voit dans les *Act.* XXI, 33, que saint Paul eut de même la main droite attachée par une chaîne à la main gauche d'un soldat et la main gauche à la droite d'un autre gardien.

réalité, et il croyait que c'était une vision.

Ils passèrent devant la première et la seconde garde, et ils arrivèrent devant une porte de fer qui conduit à la ville, et elle s'ouvrit d'elle-même devant eux. Et quand ils furent sortis de la prison, ils descendirent une rue et l'ange quitta Pierre; et l'apôtre, lorsqu'il fut revenu en sa maison, dit : « Je sais maintenant avec certitude que le Seigneur m'a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif. »

CHAPITRE VI.

Après que ces choses se furent passées, Simon, Samaritain de naissance, qui avait déjà vu les miracles effectués par Pierre, et qui avait voulu, avec de l'argent, se procurer les dons de l'Esprit-Saint, se montra, et il prétendait avoir une grande puissance et pouvoir prendre diverses formes, et il disait que ceux qui croyaient en lui ne pouvaient être séparés de lui. Et il s'efforça de détruire la route de Pierre et de détruire ce que l'apôtre édifiait, et il fixa un jour pour avoir, en présence du peuple, une dispute avec Pierre (677).

Et Pierre se trouvait alors à Césarée de Straton. Lorsque le jour fixé fut venu, Zachée (678), qui était l'homme le plus éminent de la ville, vint à Pierre et lui dit : « Voici le temps où tu vas disputer avec Simon. La foule est rassemblée en dehors de la porte, et il y a là une grande multitude qui t'attend, et Simon accompagné de nombreux adhérents attend aussi. »

Et Pierre, ayant entendu ce discours, fit éloigner de lui quelques hommes qui n'étaient pas encore purifiés des péchés qu'ils avaient commis par ignorance, et il dit aux autres : « Prions, mes frères, afin que le Seigneur, dans sa miséricorde indicible, m'assiste par Jésus-Christ son Fils, afin que je puisse travailler au salut des hommes qu'il a créés. »

Et quand il eut ainsi parlé, et qu'il eut terminé sa prière, il se rendit dans la grande salle de la maison où était réunie une grande foule. Et quand il vit que tous attendaient en silence et avec beaucoup d'attention, et que Simon l'enchanteur était au milieu d'eux comme un porte-drapeau, il commença de la manière suivante :

CHAPITRE VII.

« Paix soit à vous tous qui êtes prêts à étendre votre main vers la vérité. Quiconque lui obéit se flatte en vain de rendre quelque grâce au Seigneur, mais ils obtiennent le don de la récompense suprême en marchant dans les voies de la justice, car le premier de tous les dons est de chercher la justice du Seigneur et son empire; la justice, afin que nous apprenions à faire ce qui est juste, et l'empire, afin que nous reconnaissions quelle est la récompense qui est établie pour la peine et pour la patience. C'est là qu'est, pour les bons, la rémunération des biens éternels, et pour ceux qui ont agi contre la volonté du Seigneur, une juste distribution de peines selon leurs fautes. »

« Tant que vous êtes dans cette vie où il est donné d'agir, vous devez reconnaître la volonté du Seigneur : car si quelqu'un veut, avant d'amender sa vie, se mettre à la recherche des choses qu'il ne peut trouver, ses démarches seront insensées et sans profit, car le temps est court, et le jugement aura lieu sur les actions, non sur les questions des hommes. Il faut donc que nous recherchions, par-dessus tout, ce que nous devons faire pour nous rendre dignes d'obtenir la vie éternelle. Le conseil que je vous donne est donc comme l'a pensé le vrai Prophète (679), qu'il faut d'abord rechercher la justice, et c'est ce que doivent faire surtout ceux qui avouent connaître le Seigneur. Si quelqu'un a quelque chose qu'il regarde comme plus juste, il peut l'énoncer. Quand il aura parlé, qu'il écoute, mais avec patience et tranquillité. C'est pourquoi, en commençant, je vous ai, à tous, souhaité la paix. »

CHAPITRE VIII.

Et Simon répondit : « Nous n'avons point besoin de ta paix. Si la paix et la concorde existaient, nous ne pourrions faire aucun effort pour connaître la vérité, car les voleurs et les débauchés ont aussi la paix parmi eux, et toute malice est d'accord avec elle-même (680). Si nous sommes réunis afin de donner, pour le bien de la paix, notre assentiment à tout ce qui se dit, nous ne rendrons aucun service à ceux qui nous entendent, mais, après les avoir abusés, nous nous séparerons amis. C'est pourquoi je n'ai pas voulu t'inviter à la paix, mais bien plutôt à nos controverses, et si tu peux combattre les erreurs, ne réclame pas une concorde accordée à des assertions injustes, car je veux que tu saches, avant toutes choses, qu'entre deux combattants, la paix ne sera rétablie que lorsque l'un aura été vaincu et terrassé par l'autre. »

Et Pierre dit : « Pourquoi crains-tu d'entendre souvent le nom de paix? Ne sais-tu pas que la paix est l'accomplissement de la loi (681)? car les guerres et les combats procèdent des péchés. Et où il n'y a nul péché, la paix se trouvera dans les entretiens, et la vérité dans les œuvres. »

Et Simon dit : « Les paroles que tu prononces n'ont aucun poids, mais je te mon-

(677) Les recits relatifs à Simon se trouvent exposés en détail dans les *Recognitions clémentines*.

(678) On retrouve Zachée dans les *Recognitions clémentines*, où il est signalé comme accompagnant saint Pierre à Rome.

(679) Expression qui désigne souvent Jésus-Christ dans les *Recognitions clémentines* : on y voit une trace des doctrines des Ebionistes qui, refusant de reconnaître la divinité du Sauveur, l'appelaient volontiers le vrai ou l'unique prophète.

(680) *Matth.* XII, 26.

(681) *Rom.* XIII 9.

trerai la puissance de ma domination et de ma divinité afin que tu tombes soudainement à terre et que tu m'adresses tes supplications. »

CHAPITRE IX.

« Je suis la première domination, je suis toujours et sans commencement. Après être entré dans le sein de Rachel (682), j'en suis sorti, ayant une naissance comme celle des hommes, afin que je pusse être vu par les hommes. J'ai volé dans l'air, mêlé avec le feu. Je me suis fait un corps; j'ai fait des statues se mouvoir. J'ai ranimé des morts, j'ai changé des pierres en pain (683) ; je me suis précipité du haut d'une montagne, et, porté par les mains des anges, je suis descendu sur la terre.

« Non-seulement j'ai fait ces choses, mais je puis les renouveler encore, afin de prouver par des faits que je suis le Fils du Seigneur, que je demeure dans l'éternité et que je ferai également demeurer dans l'éternité tous ceux qui croient en moi. Tes paroles ne sont que vanité, et tu ne peux montrer aucune œuvre de vérité, de même que l'enchanteur qui t'a envoyé et qui n'a pu se délivrer lui-même du supplice de la croix.

« Car je puis me rendre invisible pour ceux qui voudraient m'attaquer, et reparaître devant eux, lorsque je voudrai être vu. Si je voulais fuir, je pourrais percer les montagnes et passer à travers des rochers comme à travers de l'argile. Je puis me jeter du haut d'une montagne et descendre à terre doucement et sans éprouver le moindre mal. Si je suis enchaîné, je peux me délivrer de mes liens, et faire qu'ils garrottent ceux qui m'auraient lié. Si je suis en prison, je puis faire que les portes s'ouvrent d'elles-mêmes.

« Je puis donner à des statues inanimées, des mouvements tels que ceux qui les verront croiront que ce sont des hommes. Je ferai sortir soudain de terre de nouveaux arbres et je ferai pousser de nouvelles plantes. Je me jetterai dans le feu sans ressentir la moindre brûlure. Je changerai les traits de mon visage de sorte qu'on ne pourra me reconnaître. Je puis me montrer aux hommes comme ayant deux visages, comme offrant les traits d'un mouton et d'un bouc, ou ceux d'un jeune garçon et d'un vieillard avec une longue barbe.

« Je volerai à travers les airs, je montrerai une immense quantité d'or, je ferai des rois, et je me ferai adorer comme le Seigneur. Je me ferai rendre publiquement les honneurs divins (684), de sorte que les hommes m'érigeront un monument, et m'adresseront leurs prières comme au Seigneur. Quel besoin est-il d'en dire davantage, car j'ai déjà, par beaucoup de faits, donné la preuve de ce que j'avance. Et je puis faire tout ce que je voudrai.

« Un jour ma mère Rachel m'ayant ordonné d'aller dans un champ et de faire la moisson, ayant vu une faucille posée par terre je lui commandai d'aller et de moissonner, et elle fit plus d'ouvrages que dix travailleurs. J'ai fait sortir soudain de terre, à ma voix, de jeunes arbustes, et j'ai percé une montagne ici proche. »

CHAPITRE X.

Après que Simon eut ainsi parlé, Pierre répondit : « Ne donne pas aux autres ce qui te revient (685). Tu as fait connaître et tu as démontré par tes actions, que tu es un enchanteur, mais notre Maître, qui est le Fils du Seigneur et le Fils de l'homme, a démontré sa bonté, et c'est ainsi qu'il a été justement appelé le Fils de Dieu et qu'il est appelé comme tel. Mais si tu ne veux pas reconnaître que tu es un enchanteur, nous irons avec cette foule qui est ici, à ta maison, et là il se révèlera au grand jour qui est un enchanteur. » Et Pierre ayant dit ces paroles, Simon commença à se jeter sur lui en proférant des injures et des menaces, et il s'éleva un grand tumulte, et au milieu de l'agitation, il disparut. Et Pierre ne voulant pas paraître fléchir devant les injures de Simon, resta inébranlable, et se mit à convaincre encore plus fortement Simon d'imposture. Et le peuple s'irrita, et il chassa Simon de la salle, et il l'expulsa hors des portes de la maison, et quand il eut été expulsé, il n'y eut qu'un seul homme qui le suivit.

Et quand le calme fut rétabli, Pierre s'adressa au peuple de la façon suivante : « Vous devez, mes frères, supporter les méchants avec patience, sachant bien que le Seigneur qui pourrait les anéantir, souffre qu'ils restent jusqu'au jour marqué pour que le jugement s'exerce sur toutes les créatures. Pourquoi ne souffririons-nous pas ceux que souffre le Seigneur, auquel le ciel et la terre sont soumis et obéissants? Vous donc qui vous convertissez au Seigneur par la pénitence, fléchissez le genou devant lui. »

Et lorsque Pierre eut parlé ainsi, tout le peuple fléchit le genou devant le Seigneur. Et Pierre regarda vers le ciel, et pria pour eux afin que le Seigneur dans sa miséricorde voulût bien accueillir ceux qui se refugient vers lui. Et après qu'il eut prié et qu'il eut recommandé que l'on se réunît le lendemain, il acheva le sacrifice.

(682) Nom de la mère de Simon.

(683) Ce que le diable demande à Jésus-Christ de faire. (*Matth.* IV, 3.) Nicéphore, l. II, ch. 27, énumère à peu près dans les mêmes termes les prodiges accomplis par Simon.

(684) Saint Justin et d'autres auteurs disent que les Romains élevèrent une statue à Simon avec cette inscription : *Simoni Deo sancto*, mais des critiques modernes ont pensé qu'il s'agissait d'une inscription antique qui ne se rapporte nullement à Simon : *Simoni sango Deo Fidio*. Nous n'avons pas ici à nous occuper de cette question sur laquelle se sont exercees bien des plumes. *Voy.* la note de Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 419.

(685) C'est-à-dire : n'accuse pas les autres d'être des enchanteurs, tandis que toi-même tu es un magicien.

CHAPITRE XI.

Quand le matin fut venu, un des disciples de Simon vint et s'écria : « Je me réfugie aussi auprès de toi, ô Pierre ; reçois un malheureux que Simon a trompé. Je le regardais comme le Seigneur du ciel, à cause des merveilles que je lui voyais opérer, mais, après avoir entendu tes discours, il a commencé à ne plus me paraître qu'un homme, et comme un méchant (686). Lorsqu'il s'est retiré je l'ai suivi seul, car je n'avais pas vu assez clairement ses impiétés. Quand il s'aperçut que je le suivais, il me félicita de mon bonheur et il me conduisit dans sa maison.

« Et, au milieu de la nuit, il me dit : « Je ferai en sorte que tu l'emportes sur tous les hommes si tu me restes attaché jusqu'à la fin. » Et quand je le lui eus promis, il me fit prêter serment de lui rester fidèle, et il mit sur mes épaules des choses exécrables et souillées qu'il tira d'une cachette et que je devais porter, et il me suivit. Lorsque nous fûmes arrivés sur le bord de la mer, il entra dans une barque qui était toute prête, et il ôta de dessus mon dos le fardeau qu'il m'avait dit de porter.

« Et, un moment après, il revint vers moi, et il ne portait rien, sans doute parce qu'il avait jeté à la mer ce que j'avais apporté. Il me dit que je pouvais me mettre en route avec lui, et il dit qu'il allait à Rome, car il y jouissait d'une telle estime qu'on le regardait comme le Seigneur, et que l'Etat lui avait décerné les honneurs divins, et il ajouta : « Je te comblerai de richesses, et si tu veux revenir ici, je t'y ferai rapporter par mes serviteurs. »

« Lorsque je l'entendis parler ainsi, je n'eus aucune confiance en ses promesses, mais je reconnus qu'il était un enchanteur et un fourbe, et je répondis : « Je te prie de m'excuser, car j'ai de la douleur aux pieds et je ne peux quitter Césarée. J'ai d'ailleurs une femme et de petits enfants qu'il m'est impossible d'abandonner. »

« Et lorsqu'il m'entendit lui répondre de la sorte, il me reprocha ma paresse, et il partit pour Rome, et il dit : « Lorsque tu apprendras à quelle gloire je me suis élevé à Rome, tu te repentiras de ne pas m'avoir suivi. » Et il partit ensuite pour Rome, à ce qu'il dit du moins. Moi je me suis empressé de revenir ici, et je te prie de m'admettre à la pénitence, car je me suis laissé séduire par lui. »

CHAPITRE XII.

Après que le disciple de Simon eut ainsi parlé, Pierre lui dit de s'asseoir dans le vestibule. Et lui-même sortit, et voyant une multitude bien plus nombreuse que les jours précédents, il se plaça à l'endroit accoutumé, et il montra le disciple qui avait quitté Simon et il dit :

« Cet homme que vous voyez, mes frères, est venu vers moi, et il m'a apporté des nouvelles des mauvaises actions de Simon, lequel a jeté dans la mer les instruments de ses méfaits, non qu'il fût touché de remords, mais parce qu'il craignait d'être découvert et d'être puni suivant les lois de l'Etat (687). »

Et après que Pierre eut parlé ainsi, le peuple vit l'homme qui avait quitté Simon, et il fut saisi d'étonnement.

Et Pierre partit de Césarée, et il entra à Tripoli, et quand il fut entré dans la maison de Marc, il vit un endroit qui était très-convenable pour adresser un discours au peuple. Et la multitude qui s'était réunie était comme un torrent débordé ; alors Pierre monta sur une hauteur qui était près de la muraille du jardin, et selon un pieux usage, il salua le peuple.

Et plusieurs de ceux qui étaient là et qui depuis longtemps étaient tourmentés par des malins esprits tombèrent par terre, et les esprits impurs le supplièrent de leur permettre de rester encore un jour dans les corps qu'ils possédaient (688). Mais Pierre le leur refusa, et leur commanda de se retirer immédiatement, et ils s'éloignèrent sans délai.

Ensuite d'autres, qui étaient affligés de longues infirmités, prièrent l'apôtre de leur rendre la santé. Et afin d'offrir pour eux ses oraisons au Seigneur, il quitta la foule après avoir achevé de prêcher la foi du Seigneur, et, aussitôt, ainsi qu'il l'avait promis, les malades furent délivrés de leurs souffrances. Et il leur dit de se placer de côté avec ceux qui avaient été délivrés des malins esprits, comme étant accablés de la fatigue qui suit un pénible travail.

CHAPITRE XIII.

Et Pierre quitta Tripoli, et il se mit en route pour Antioche, et il vint à une île nommée Ancharadus (689), où il y avait des colonnes d'une grosseur extraordinaire, et beaucoup de gens étaient allés avec Pierre pour les voir, et Pierre les contempla avec surprise, et quand il fut venu devant la porte, il vit une pauvre femme qui demandait l'aumône aux passants.

Et après l'avoir regardée avec plus d'attention, il dit : « Parle, femme ; dans quel membre de ton corps es-tu frappée, pour être ainsi réduite à la triste condition de mendier

(686) Il y a dans le texte latin *malus*, mais il est très-vraisemblable que c'est là une de ces erreurs de copistes si fréquentes dans les anciens manuscrits, et qu'il faut lire *magus*.

(687) Les empereurs romains rendirent de fréquents décrets contre les magiciens auxquels on donnait aussi les noms de chaldéens, de mathématiciens, etc., et, en l'an 16, ils furent expulsés d'Italie, mais ces rigueurs n'empêchaient nullement le mal de subsister. Tibère s'appliquait en cachette aux sciences occultes et Néron s'y adonna sans mystère.

(688) *Marc.* v, 10, 12.

(689) Mot qui signifie vision d'Aradon. Dans les *Recognitions clémentines*, cet endroit est appelé *Antaradus* (liv. VII, c. 1 et 24) et *Aradus* (liv. VII, c. 4 et 12) ; Cotelier a fait une note sur ce dernier passage. Les géographes anciens, tels que Strabon et Etienne de Byzance, font mention d'Arandon qu'une très-petite distance séparait de Tyr.

l'aumône, et pourquoi ne cherches-tu pas plutôt à vivre avec le fruit du travail des mains que Dieu t'a données? » Et la femme soupira, et dit: « Oh! si j'avais des mains qui pussent se mouvoir, mais il ne me reste qu'un semblant de mains; car elles sont mortes, et elles ont été rendues faibles et privées de sentiments par mes morsures (690). » Alors Pierre lui prit les mains et la guérit.

Et cette femme était la mère de Clément. Par l'intervention miraculeuse de Pierre, elle avait aussi recouvré son mari Faustin et ses autres enfants, Faustin et Fauste, qui, après que leurs noms avaient été changés, s'appelaient Aquilas et Nicias (691), et ils étaient depuis longtemps séparés d'elle.

Et quand ils voulurent partir de cette île, la mère de Clément lui dit: « O mon fils bien-aimé, il est convenable que je dise adieu à la pauvre femme qui m'a accueillie; car elle est pauvre et paralytique, et elle est retenue en son lit. » Et Pierre et tous ceux qui l'entendirent admirèrent la bonté et la simplicité de cette femme. Et aussitôt Pierre ordonna à quelques-uns des fidèles d'aller et d'apporter la malade sur le lit où elle gîsait.

Et lorsqu'elle eut été apportée et placée au milieu de la foule qui l'entourait, Pierre dit en présence de tous: « Si je suis le héraut de la vérité, afin de fortifier la foi de tous ceux qui sont ici et afin qu'ils sachent et qu'ils croient qu'il n'y a qu'un seul Seigneur qui a fait le ciel et la terre, je puis, au nom de Jésus-Christ, son Fils, guérir cette femme. » Et aussitôt que Pierre eut dit ces paroles, la femme se leva guérie, et elle se jeta aux pieds de Pierre, et elle embrassa ses amies et ses parents, et elle rendit grâces au Seigneur.

CHAPITRE XIV.

Après que ces choses furent accomplies, Pierre voulut entrer dans une hôtellerie, et le maître de la maison lui dit: « Il n'y a qu'un impie et un insensé qui voudrait laisser un homme aussi saint dans l'étable, tandis que j'ai presque toute la maison vide et une foule de lits couverts, et que tout ce qui est nécessaire est préparé. » Et comme Pierre se refusait à ses instances, la femme du maître d'hôtel, avec ses enfants, se jeta à ses pieds et le supplia, disant: « Je te conjure de rester avec nous. »

Pierre résista à leurs prières jusqu'à ce que la fille de ses hôtes, qui était depuis longtemps tourmentée par un esprit malin, et qui était renfermée dans une chambre et enchaînée, fut tout d'un coup abandonnée du démon, et, ouvrant les portes, elle vint, ayant encore ses fers sur elle, se jeter aux pieds de l'apôtre, et elle dit: « Il est convenable, Seigneur, que tu célèbres aujourd'hui la fête de ma délivrance, et que tu ne m'affliges pas ainsi que mes parents. »

Et Pierre s'informant pourquoi elle parlait ainsi et pourquoi elle était enchaînée, les parents étaient tellement joyeux de ce que leur fille était guérie contre toutes leurs espérances, qu'ils ne pouvaient rien dire, étant comme frappés de stupeur. « Depuis la septième année de son âge, elle a été possédée d'un esprit malin, et elle s'efforçait de mordre, d'attaquer avec ses ongles et de déchirer tous ceux qui l'approchaient, et elle n'a pas cessé un seul instant d'être dans cet état depuis vingt ans, et personne n'a pu la guérir; et bien plus elle ne se laissait approcher par qui que ce fût. Elle a tué plusieurs personnes, et elle en a grièvement blessé d'autres, car elle était plus forte qu'un homme quelconque, la vigueur de l'esprit malin étant en elle. Maintenant, comme tu le vois, les esprits malins ont été chassés par ta présence; les portes qui étaient fermées de la manière la plus solide, ont été ouvertes et elle est devant toi, parfaitement guérie, et elle te prie de faire que le jour de sa délivrance soit un jour de fête pour elle et pour ses parents, en restant auprès d'eux. »

Et un des assistants ayant ainsi parlé, les chaînes tombèrent d'elles-mêmes des pieds et des mains de la jeune fille. Pierre fut convaincu que cette guérison s'était opérée par son entremise, et il consentit à séjourner dans la maison de son père.

CHAPITRE XV.

Ensuite Pierre vint à Rome, et il prévit que la fin de sa vie approchait. Et s'étant rendu dans l'assemblée des frères, il prit la main de Clément, et il se leva soudainement (692), et il fit entendre à toute l'Eglise les paroles suivantes:

« Ecoutez-moi, mes frères et mes compagnons, car j'ai été instruit par celui qui m'a envoyé, mon Seigneur et mon Maître, Jésus-Christ, et le jour de ma mort approche; je désignerai donc Clément pour être votre évêque (693), lui confiant, à lui seul, la chaire de ma prédication et de ma doctrine; c'est lui qui, depuis le commencement jusqu'à la fin, a été mon compagnon, et qui a reconnu la vérité de toute ma prédication. Il s'est, en tous mes efforts, associé à moi comme un collaborateur fidèle; je l'ai, plus que tout autre, consacré au service du Seigneur, ami de ses frères, chaste, appliqué à l'étude, droit, sobre, charitable, patient et sachant supporter les injures, même de la part de ceux qui sont instruits dans la parole du Seigneur.

(690) Cette femme avait, dans la douleur que lui causait la perte de ses enfants, déchiré ses mains avec ses dents; c'est ce que dit avec plus de détails la douzième homélie clémentine, chap. 13.

(691) Les *Recognitions clémentines* l'appellent Nicétas et donnent au père de ces jeunes gens le nom de Faustinien.

(692) Ce qui suit est emprunté à la lettre à Jacques, mise sous le nom de Clément, et insérée dans le recueil de Cotelier, *Patres apostolici*, t. I, p. 805.

(693) Tertullien (*De præscript.*, c. 32) dit aussi que saint Pierre ordonna Clément comme évêque de Rome; cette assertion a été contestée; *Voy.* Tillemont, *Mémoires sur l'hist. ecclés.*, t. I.

« C'est pourquoi je lui remets la puissance que le Seigneur m'avait confiée, le pouvoir de lier et de délier (694), afin que tout ce qu'il déliera sur la terre, soit aussi délié dans le ciel. Il liera donc ce qui doit être lié, et déliera ce qui doit être délié. »

Et quand il eut ainsi parlé, il étendit les mains sur Clément, et il le fit asseoir sur sa chaire, et il lui donna de longues instructions sur la manière dont il devait conduire l'Eglise qui lui était confiée et guider les brebis qui lui étaient remises.

CHAPITRE XVI.

L'apôtre Paul vint ensuite à Rome, et il y prêcha Jésus, le Seigneur. Et au temps de Néron (695), il y avait ainsi à Rome ces prédicateurs de la doctrine du Seigneur, les apôtres Pierre et Paul, et ils répandaient la foi du Seigneur Jésus dans tous les esprits, et la propagation de la foi faisait de grands progrès, car ils étaient accomplis dans leurs œuvres, et pleins d'éclat dans leur fonction de prédicateurs de la parole de Dieu, par la force de la grâce divine, et Néron fut poussé par l'enchanteur Simon à s'opposer avec violence aux apôtres. Car l'enchanteur avait, par ses nombreux prestiges, si bien capté le cœur de l'empereur, que celui-ci le regardait comme le protecteur de sa personne, et comme le gardien de sa vie. Car il croyait que c'était Simon qui lui avait procuré d'être vainqueur à la guerre et d'avoir soumis les peuples.

Mais l'apôtre saint Pierre devinait ses impostures et ses méfaits. Car la lumière de la vérité et la clarté de la parole divine qui, pour le salut des hommes, n'avaient jamais été obscurcies, dissipaient, par le moyen des apôtres, les ténèbres du mensonge qui couvraient les esprits, et ils chassaient l'obscurité de l'ignorance.

L'enchanteur Simon, aveuglé par l'éclat de la véritable lumière, s'opposa alors dans sa malice aux prédications de l'apôtre (696), car il avait déjà été convaincu en Judée, par l'apôtre Pierre, des méfaits qu'il commettait, et il avait pris la fuite au delà de la mer. Et après avoir, en d'autres pays, éprouvé la puissance de Pierre, il osa cependant, en arrivant à Rome, se vanter qu'il pouvait ressusciter des morts.

Et, à la même époque, il était mort à Rome un jeune homme d'une famille noble, et parent de l'empereur. Et un grand nombre de ses parents s'étant réunis, se demandaient l'un à l'autre s'il n'y avait pas quelqu'un qui pût ressusciter les morts. Pierre était alors regardé comme celui qui accomplissait le plus de miracles semblables. Cependant, de la part des païens, la foi en lui n'était pas très-ferme. Mais la douleur fit qu'on cherchait du secours, et l'on s'adressa à Pierre. Et quelques-uns pensaient qu'il fallait recourir à Simon.

Et Pierre dit aux parents du mort qu'il fallait d'abord voir si Simon, qui se vantait si fort de sa puissance, était en mesure de ressusciter le défunt. Et il ajouta, que si Simon ne le pouvait pas, il n'y avait point de doute que Jésus-Christ ne voulût venir au secours du mort. Et Simon, que les païens regardaient comme étant en possession d'un grand pouvoir, fit les conditions que s'il ressuscitait le défunt, Pierre serait mis à mort, pour avoir osé par ses paroles hardies, faire outrage à celui qui possédait une pareille puissance; mais, s'il ne pouvait pas le ressusciter, et si Pierre le faisait, alors lui, l'enchanteur, subirait le traitement qu'il réclamait contre l'apôtre (697).

Ces conditions furent arrêtées, et Pierre s'en montra satisfait. Et Simon commença; il s'approcha du lit du mort, et il marmotta des chants confus et des enchantements, et il sembla aux assistants que la tête du mort se remuait. Et les païens poussèrent un grand cri : « il vit : il parle à Simon. » Et une grande animosité se manifesta chez eux tous contre Pierre, de ce qu'il avait prétendu s'égaler à un homme possédant une pareille puissance.

Pierre demanda alors que le calme se rétablît, et il dit : « Si le mort a recouvré la vie, il peut parler; s'il est ranimé, il peut se lever et marcher. Mais je vais vous montrer que lorsqu'il vous semble que la tête

(694) *Matth.* XVI, 19; XVIII, 18.

(695) Ce qui suit est emprunté, presque mot pour mot, à Hégésippe. (*De excidio Hierosol.*, l. III, c. 2.)

(696) Nous aurons occasion de reparler de Simon dans un article qui lui sera consacré; nous dirons seulement qu'il existe une dissertation d'un Suédois sur sa lutte contre le prince des apôtres. (*De apostoli Simonis Petri cum Simone mago certamine* auctore C.-G. Hallmann, Upsal, 1723, in-4°.) Elle est introuvable en France.

(697) On trouve dans la Vie de saint Pierre, écrite on présume par le P. Xavier, le récit relatif à un chien que Simon avait lié devant la porte d'un disciple de Pierre, nommé Vigile, afin de déchirer l'apôtre. Le même récit se retrouve dans la *Légende dorée* (*Voy. Dictionnaire des légendes*, Migne, 1855, col. 1087); mais le disciple y est appelé Marcel. Un historien byzantin, que nous avons cité quelquefois, Cédrène, rapporte cette circonstance avec quelques détails nouveaux qu'on lit aussi dans l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore, l. XI, c. 27 : « Lorsque le grand apôtre Pierre vint à Rome, il prit la résolution de se rendre chez Simon. Il y avait à la porte de Simon un chien d'une taille énorme, attaché avec une chaîne et dont Simon se servait pour écarter ceux qui voulaient venir vers lui et qu'il ne voulait pas recevoir. Lorsque Pierre vit ce chien aussi redoutable par sa taille que par sa férocité, il savait que cet animal avait tué beaucoup de gens qui prétendaient approcher de Simon contre son gré; il s'approcha de lui, le détacha, et lui commanda d'aller dire à Simon en parlant de la voix d'un homme : « Pierre, le serviteur de Jésus-Christ, désire s'entretenir avec toi. » Le chien courut aussitôt et fit ce que l'apôtre lui avait ordonné, et tous ceux qui étaient avec Simon furent frappés d'admiration et de stupeur, et ils dirent : « Quel est ce Pierre, et quelle est la puissance dont il dispose? » Simon répondit qu'ils ne devaient pas être étonnés, car il en ferait autant, et il ordonna aussitôt au chien d'aller dire en parlant comme un homme, à Pierre d'entrer, et le chien l'ayant fait, Pierre entra et vint vers Simon. »

du mort s'agite, ce n'est qu'une apparence et non une vérité. Que l'enchanteur s'éloigne du lit, et les prestiges du diable seront démontrés. »

Simon fut donc éloigné du lit, et le mort resta immobile sans donner aucun signe d'existence. Pierre se tint à distance, et après avoir prié un instant, il dit à haute voix : « Jeune homme, je t'ordonne de te lever; Notre-Seigneur Jésus-Christ te guérit (698). »

Et aussitôt le jeune homme se leva, et il parla, et il marcha, et Pierre le rendit plein de vie à sa mère (699). Et comme elle voulait récompenser le bienheureux apôtre (700), il dit : « Sois tranquille, mère, au sujet de ton fils, et ne crains point, car il a son gardien. »

CHAPITRE XVII.

Et comme le peuple voulait lapider l'enchanteur Simon, Pierre dit : « C'est pour lui un châtiment suffisant de reconnaître qu'il a été vaincu dans ses artifices. Qu'il vive et qu'il voie la croissance du règne de Jésus-Christ. »

Et l'enchanteur, irrité et exaspéré de la gloire de l'apôtre, courut vers l'empereur Néron, et combinant une nouvelle attaque contre l'apôtre, il le fit appeler en présence de l'empereur, et quand ils furent tous deux devant César, Simon parla le premier, et dit : « Je m'étonne, ô empereur, de ce que tu regardes comme un homme ayant quelque importance un pêcheur ignorant, un fourbe insigne, et dépourvu de tout pouvoir, soit dans ses paroles, soit dans ses actions. Et comme je ne puis souffrir davantage que cet homme soit mon ennemi, je vais commender à mes anges de venir et d'exercer sur lui ma vengeance. »

Pierre répondit : « Quant à moi, je ne redoute point tes anges; ils seront forcés de me craindre, ainsi que la force de mon pouvoir miraculeux qui résulte du pouvoir de ma confiance en Jésus-Christ, mon Seigneur, que tu blasphèmes; car, s'il existe en toi un être qui scrute les secrets des cœurs, dis-moi maintenant, Simon, ce que je pense ou ce que j'ai le dessein de faire. Et avant que tu ne sois démasqué comme un imposteur, je confierai mes pensées à l'oreille de l'empereur, qui redira exactement ce qu'elles sont. »

Et Néron répondit : « Viens, et dis-moi fidèlement ce que tu penses » Et Pierre dit : « Fais apporter une corbeille de pain, et qu'on me la remette en secret. » Et quand cela fut fait, Pierre dit : « Simon pourrait-il dire ce que j'ai pensé, ce que j'ai dit ou ce que j'ai fait? » Et Néron dit : « Que dis-tu, Simon ? » Et Simon répondit : « Non, Pierre ne pourrait dire ce que j'ai pensé ou ce que j'ai fait. » Alors Pierre répliqua : « Je montrerai que je sais ce que Simon pense, lorsqu'il aura dit précédemment ce que j'ai pensé. »

Et Simon ayant entendu l'apôtre parler ainsi, répondit : « Il faut que tu saches, excellent empereur, que personne ne connaît les pensées des hommes, si ce n'est Dieu seul, mais Pierre ment. » Pierre répliqua : « O toi qui prétends que tu es le Fils de Dieu, dis ce que je pense, et expose ce que j'ai fait en cachette, si tu le sais. » Pierre avait béni le pain qu'il avait reçu, et il l'avait brisé, et il l'avait placé dans sa manche droite et dans sa manche gauche.

CHAPITRE XVIII.

Et Simon était mécontent, parce qu'il ne pouvait pas dire le secret de l'Apôtre, et il s'écria : « Que de grands chiens viennent, et qu'ils le déchirent devant les yeux du peuple. » Et lorsqu'il eut ainsi parlé, des chiens d'une grosseur monstrueuse apparurent et se jetèrent sur Pierre. Mais Pierre étendit ses mains pour prier, et il montra aux chiens le pain qu'il avait béni. Et quand les chiens le virent, ils devinrent aussitôt invisibles.

Alors Pierre se tourna vers l'empereur, et il dit : « Je t'ai montré, ô empereur ! non par des paroles, mais par des actes, ce que Simon avait pensé ; il avait promis d'envoyer contre moi des anges, et il a fait apparaître des chiens, prouvant ainsi que ce ne sont pas des anges divins qu'il a à sa disposition, mais des animaux immondes. »

Et l'enchanteur fut irrité, et il se mit à déployer toutes les ressources de son art magique. Et il appela tout le peuple, et il dit qu'il était outragé par des Galiléens, et qu'il quitterait la ville qu'il avait protégée jusqu'alors. Et il fixa un jour auquel il annonça qu'il volerait au haut des airs, car il était en son pouvoir de monter au ciel s'il le désirait (701).

Et, au jour fixé, il monta sur la montagne du Capitole, et il se précipita en bas, et il commença à voler. Le peuple fut frappé de surprise et se mit à l'honorer. Et beaucoup disaient que c'était un effet de la puissance divine, et non de celle d'un homme, de voler ainsi vers le ciel, et que Jésus-Christ n'avait rien fait de semblable.

Alors Pierre s'avança au milieu du peuple, et dit : « Seigneur Jésus, montre ta puissance, et ne permets pas que le peuple qui croira en toi soit trompé par de pareils sortiléges. Qu'il tombe, Seigneur, mais qu'il ne

(698) Paroles semblables à celles qu'il y a dans les *Actes des apôtres*, III, 6; XVI, 18

(699) De même qu'avait fait le Sauveur. (*Luc.* VII, 15.)

(700) Hégésippe ne parle pas de cette récompense ; il dit seulement que Pierre fut prié de ne pas s'éloigner du jeune homme qu'il venait de ressusciter.

(701) C'est aussi ce que dit Hégésippe, mais nous avons vu dans l'ouvrage attribué à Marcellin, que Simon était monté sur une tour. C'est également d'une tour que parlent Walafrid Strabo ou Venance Fortunat dans le poëme de saint Pierre, inséré dans le recueil de Canisius. *Lectiones antiquæ*, t. VI, p. 659.

perde pas la vie, afin qu'il reconnaisse qu'il ne peut rien contre ton pouvoir. » Et quand l'apôtre eut ainsi prié en versant des larmes, il dit : « O vous qui le soutenez, je vous enjoins, au nom de Jésus-Christ, de le laisser tomber. » Et aussitôt, à la voix de Pierre, il fut abandonné des esprits malins qui le portaient, et les mouvements des ailes qu'il avait prises (702) étant arrêtés, il tomba, mais il ne mourut pas sur le coup; tout son corps fut fracassé et ses deux jambes brisées, et il expira après quelques heures.

Et quand Néron apprit ces choses, il le regretta, et il s'affligea d'avoir perdu un homme qui lui rendait des services et qui était utile à l'Etat, et il se mit à chercher des motifs afin de faire périr Pierre.

CHAPITRE XIX.

Et Néron donna l'ordre de garder Pierre étroitement. Et tous les fidèles demandaient avec instance à l'apôtre de se rendre dans un autre endroit, mais il s'y refusa constamment, et il dit qu'il n'en ferait rien, et qu'il ne prendrait pas la fuite comme s'il avait peur de la mort. Car il savait que la gloire de l'immortalité serait son partage et celui de tous ceux qui souffrent pour Jésus-Christ.

Et après que Pierre eut dit ces choses et d'autres semblables, le peuple le supplia en versant des larmes de ne pas se livrer lui-même, car un grand orage menaçait les Chrétiens, et de ne pas repousser les supplications de tant d'hommes pieux. Enfin l'apôtre céda aux instances du peuple, et il promit de quitter la ville.

Il dit donc adieu aux frères dans la nuit suivante, et il se mit seul en route. Et quand il fut parvenu aux portes de la ville, voici qu'il trouva Jésus-Christ au-devant de lui. Et il le pria, et lui dit : « Seigneur, où vas-tu? » Et le Seigneur répondit : « Je vais à Rome pour y être crucifié une seconde fois (703). »

Et quand l'apôtre entendit ces paroles, il reconnut que Jésus-Christ parlait de sa passion, et qu'il l'invitait à la souffrir, le Seigneur sachant bien que ce n'était pas à la douleur du corps que Pierre voulait se soustraire, mais qu'il cédait seulement aux supplications qui lui avaient été adressées. Pierre rentra donc dans la ville, et il fut bientôt arrêté par les gardes et condamné au supplice de la croix.

Et quand le peuple apprit cela, il s'éleva soudain un grand tumulte, et les rues ne pouvaient contenir une foule composée de personnes de tout âge et de tout sexe, et la multitude criait : « Pourquoi Pierre est-il mis à mort? quel crime a-t-il commis? quel mal a-t-il fait à la cité? il est injuste de condamner un innocent, et il est à craindre que le Christ ne tire vengeance du meurtre d'un tel homme, et que nous ne soyons tous détruits. »

CHAPITRE XX.

Mais Pierre calma l'esprit du peuple et il remontra qu'il ne fallait pas s'insurger contre les princes, et il dit : « Romains, qui croyez en Jésus-Christ et qui n'espérez qu'en lui, prenez à cœur d'imiter sa patience, et ayez confiance dans les merveilles que vous avez vu qu'il a effectuées par mon entremise. Attendez donc jusqu'à ce qu'il vienne et qu'il juge chacun selon ses œuvres. Ce qui m'arrive en ce moment, m'a déjà été révélé par le Seigneur; le disciple n'est pas au-dessus du maître (704), ni l'esclave au-dessus de son seigneur. Vous savez que j'éprouve un grand empressement à déposer le fardeau de la chair et à paraître devant le Seigneur (705). Pourquoi différerai-je de monter sur la croix? Les persécuteurs peuvent se saisir de mon corps, mais je reste en mon esprit fermement attaché au Seigneur. » Et il avança vers la croix, et il demanda qu'on l'y attachât dans une position renversée (706), agissant ainsi dans un esprit de vénération, afin que le

(702) D'après Arnobe (*Adv. gentes*, l. II), on pourrait croire que Simon avait annoncé que, pareil à Elie, il monterait au ciel sur un char de feu. « Viderunt cursum Simonis Magi et quadrigas igneas Petri ore difflatas, et nominato Christo evanuisse. » Ce que dit le pseudo-Abdias des ailes qu'employait Simon (*remigiis alarum quas sumpserat*) a fait croire à quelques critiques que cet imposteur s'était avisé de quelque mécanisme pour chercher à se soutenir en l'air, tentative renouvelée à des époques bien plus récentes et toujours sans succès.

(703) Origène est le premier écrivain ecclésiastique qui fasse mention de ces paroles de Jésus-Christ (t. XXI, *in Joan.*, p. 298, édit. de Huet; t. II, c. 12, édit. de la Rue); il les cite comme ayant été adressées à saint Paul, mais, ainsi que le remarque Grabe (*Spicil.*, t. I, p. 80), il faut admettre en cet endroit une erreur de copiste. Saint Ambroise a mentionné aussi cette tradition : « Noctu muros egredi cœpit et videns sibi in porta Christum occurrere urbemque ingredi, ait : Domine, quo vadis? Respondit Christus : Venio Romam iterum crucifigi. » (*Contra Auxentium, de basilicis tradendis*, t. II, p. 867, é it. des Bénédictins.) *Voir* aussi saint Grégoire le Grand (*Expositio in psalmum pœnitentiæ* IV; Orderic Vital, *Hist. eccles.*, l. II, p. 295, et Baronius, *ad ann. Chr.* 69, n. 6). Florentinius, dans ses *Notes sur le Martyrologe*, ajoute : « Locus exstat adhuc via Appia a cardinale Polo restauratus sub titulo : *Domine, quo vadis?* et lapis ubi Domini vestigia rutilant, in D. Sebastiani ecclesia translatus veneratur. » Une vue de cette chapelle se trouve dans les *Acta SS.*, t. V de juin, p. 435.

(704) *Matth.* X, 24.

(705) *Philipp.* I, 23.

(706) Cette circonstance est de même rapportée par Origène, cité par Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. III, c. 1), par saint Jérôme (*De scriptor. ecclesiast.*), par saint Chrysostome, par saint Astère et par bien d'autres auteurs ecclésiastiques. Thilo, dans son édition des *Actes* de saint Pierre et de saint Paul dont nous parlerons bientôt en détail, rapporte cette tradition, et il ajoute :

« Illud crucis supplicium cum nonnunquam maleficiis decerneretur, id quod Seneca *ad Martiam*, c. 20, et Eusebius, *Hist. eccles.*, lib. VIII, c. 8, testantur, facile potuit aliquis comminisci Petrum eum sibi elegisse passionis modum, quod judicaverit se indignum qui sic crucifigeretur ut Dominus suus. » Il cite ensuite l'ouvrage d'Hégésippe ou de

serviteur ne fût pas crucifié comme le maître (707). Et quand on l'eut crucifié de la sorte, il parla au peuple et dit : « O mystère profond et inexprimable de la croix! ô lien indissoluble d'amour! C'est le bois de la vie sur lequel le Seigneur a été élevé et sur lequel il a tout attiré à lui. C'est le bois de la vie sur lequel le corps du Sauveur a été crucifié. Mais la mort a été crucifiée en lui, et le monde entier a été délivré des chaînes de la mort éternelle! O grâce incomparable, ô amour indestructible de la croix! »

« Je te remercie, Seigneur Jésus, Fils du Dieu vivant, non-seulement avec la voix et le cœur, mais aussi avec l'esprit avec lequel je t'aime, avec lequel je te prêche, avec lequel je te célèbre, avec lequel je te garde, avec lequel je te reconnais et avec lequel je te vois. Tu es tout pour moi, et en toutes choses tu es la seule que je désire, et je n'ai rien, si ce n'est toi seul Tu es bon et le vrai Fils de Dieu, et Dieu; à toi honneur et gloire avec le Père éternel et le Saint-Esprit, à toujours et depuis l'éternité jusqu'à l'éternité. »

Et après que tout le peuple eut à voix haute répondu : Amen, amen, il rendit l'esprit. Marcellus, un de ses disciples (708), prit son corps et, de ses propres mains, il le descendit de la croix, et il l'embauma avec les épices les plus précieuses, et il le déposa dans son propre tombeau, à l'endroit que l'on appelle le Vatican (709), dans la rue Triomphale, où il fut honoré en paix par les louanges de toute la ville.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer plusieurs fois, c'est d'après Abdias et en l'abrégeant, que Jacques de Voragine raconte dans sa *Légende dorée* l'histoire des apôtres. Le chapitre qu'il consacre à saint Pierre se trouve traduit en français dans le *Dictionnaire des légendes*, Migne, 1855, col. 1083.

C'est également à la même source qu'ont puisé les écrivains qui, au moyen âge, ont mis sur la scène les légendes relatives au chef des apôtres.

La composition la plus importante en ce genre est le *Mistère de monseigneur sainct Pierre et sainct Paul, par personnages, contenant plusieurs aultres vies, martyres et conversions de saincts, comme de sainct Etienne, sainct Clement, sainct Lin, sainct Clet. Avec plusieurs grands miracles faitz par l'intercession des ditz saincts et la mort de Symon magus. Avec la perverse vie et mauvaise fin de l'empereur Néron. Et est ledit mistère à cent personnages.* Paris, veuve Trepperel, sans date, in-4°.

Des exemplaires de ce volume fort rare se trouvaient dans les collections de deux bibliophiles distingués, le duc de la Vallière et M. de Soleinne. On peut consulter à cet égard le *Dictionnaire des Mystères* (Paris, Migne, 1854, col. 832), ouvrage où l'on trouvera aussi des détails sur d'autres compositions dramatiques relatives aux deux apôtres dont il s'agit.

ACTES DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces Actes qui reproduisent avec des détails nouveaux puisés dans des traditions fort anciennes, les légendes relatives à la fin de l'existence des deux saints apôtres; nous avons déjà dit que Thilo les avait publiés en grec; nous allons en donner une traduction en l'accompagnant de quelques notes où nous mettrons à profit les observations de l'érudit allemand.

saint Ambroise, *De excidio Hierosol.*, où se trouvent des récits conformes à ceux des Actes apocryphes :

« Ubi ventum est ad portam, vidit sibi (Petrus) Christum occurrere, et adorans eum dixit : « Domine, quo vadis? » Dicit ei Christus : « Iterum venio crucifigi. » Intellexit Petrus de sua dictum passione, quod in ea Christus passurus videretur, qui patitur in singulis, non utique corporis dolore, sed quadam misericordiæ compassione aut gloriæ celebritate. Et conversus in urbem redit, captusque a persecutoribus cruci adindicatus poposcit, ut inversis vestigiis cruci affigeretur, quod indignus esset qui simili modo crucifigeretur, ut passus est Dei Filius. Quo impetrato, vel quia ita debebat, ut Christus prædixerat, vel quia persecutor non invitus indulget pœnarum incrementa, et ipse et Paulus, alter cruce, alter gladio necatus est. Ambrosio illos libros vindicavit Alex.-Symm. Mazocchius in *Comment. in Kalend. eccl. Neap.*, vol. III, p. 780 seq.; idemque placuit Andr. Gallandio, *Biblioth. vet. PP.*, t. VII. *Prolegom.*, p. XXVIII seq. Quare falso Benedictini ad Ambrosii lib. I *De interpellatione Job*, cap. 1, ubi inversæ crucifixionis Petri meminit, eum historiam istam ab Hegesippo mutuatum esse opinati sunt. Alios scriptores Eusebio et Ambrosio recentiores illam crucifixionem Petri celebrantes laudant Baronius, *ad ann. Chr.* 69, num. 19, Tillemontius, *Mémoires*, t. I, p. 181, ed. Par., et Sagittarius, *De martyrum cruciatibus*, p. 135, seq. »

(707) *Voy.* saint Ambroise, saint Augustin, Théodoret, cité par Tillemont, dans la *Vie de saint Pierre*, ch. 36.

(708) Nous en avons déjà parlé.

(709) *Voy.* ce que disent Florentinius dans ses *Notes* sur le pseudo-Marcellus et les *Acta sanctorum*, 15 avril. Un manuscrit grec *De la passion de saint Pierre*, qui fait partie de la bibliothèque du Vatican, renferme, à cet égard, un passage qu'Aringhi (*Roma subterranea*, l. II, c. 3), a traduit de la façon suivante : « Deducitur Petrus ad eam partem montis Vaticani quæ arborem supra terebinthum habet, et infra in subjecta planitie naumachiam. »

L'apôtre Paul étant venu à Rome, lorque Néron était empereur, il s'éleva une grande querelle entre les Juifs et les gentils qui avaient écouté la parole de l'Apôtre. Les Juifs reprochaient aux gentils de s'attacher à des idées nouvelles au lieu d'être fidèles à la loi que le Seigneur avait révélée par la bouche de Moïse, et ils les blâmaient disant: « Vous restez dans un aveuglement égal à celui des adorateurs des idoles, et comme eux, vous demeurerez en exécration auprès de Dieu. » Lorsque les Juifs disaient ces choses et d'autres semblables, les gentils répondaient: « Aussitôt que nous avons entendu la vérité, nous l'avons suivie et nous avons abandonné nos erreurs; mais vous, vous avez vu les vertus de vos pères, et les miracles des prophètes, et vous avez reçu la Loi, et vous avez passé la mer à pieds secs, et vous avez vu vos ennemis engloutis, et une colonne de nuée a apparu dans le ciel pendant le jour et une autre de feu (710) pendant la nuit, et la manne vous a été donnée du ciel, et des eaux ont coulé du rocher pour vous, et, après tout cela, vous vous êtes fabriqué pour idole une tête de veau et vous avez adoré cette image. Nous autres, ne voyant aucun miracle, nous avons reconnu comme Dieu celui que, dans votre incrédulité, vous rejetez. » Lorsqu'ils disputaient de la sorte, Paul l'apôtre leur dit qu'ils ne devaient pas se livrer ainsi entre eux à des querelles, mais qu'ils devaient plutôt considérer que la promesse que Dieu avait faite à Abraham notre père (711) était accomplie; il lui avait promis que toutes les nations auraient part à l'héritage de sa race, car il n'y a pas d'acception de personne auprès de Dieu. Car tous ceux qui auront péché contre la Loi seront jugés selon la loi, et ceux qui auront prévariqué sans Loi périront sans loi, car il y a dans les sentiments de l'homme une telle sainteté, que naturellement il loue ce qui est bien et réprouve ce qui est mal, afin qu'il punisse ceux qui sont coupables et qu'il récompense ceux qui ont bien mérité. Paul ayant dit ces choses et d'autres semblables, il en résulta que les Juifs et les gentils s'adoucirent. Mais les chefs des Juifs insistaient, et Pierre dit à ceux qui le pressaient de frapper d'interdiction leurs synagogues « Ecoutez, mes frères; le Saint-Esprit promettant au patriarche David de placer sur son siége un héritier venant du fruit de son ventre, celui auquel le Père a dit du haut du ciel: « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui (712); » c'est celui que vos princes ont crucifié par haine contre lui. Afin d'accomplir la rédemption nécessaire au genre humain, il a voulu souffrir toutes ces choses, et de même qu'Eve a été fabriquée de la côte d'Adam, de même c'est du côté de Jésus posé sur la croix que devait être fabriquée l'Eglise (713) qui n'a ni tache ni ride. Dieu a ouvert cette entrée à tous les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, afin qu'ils soient dans la foi de l'Eglise et non dans l'infidélité de la Synagogue. Convertissez-vous donc et entrez dans la joie d'Abraham votre père, car ce que Dieu lui avait promis s'est accompli. C'est pourquoi le Prophète s'écrie: « Le Seigneur l'a juré et il ne se repentira pas, tu es le prêtre pour l'éternité suivant l'ordre de Melchisédech. » Il est devenu prêtre sur la croix lorsqu'il a offert pour le monde entier l'hostie de son corps et le sacrifice de son sang. » Pierre et Paul disant ces choses et d'autres semblables, la plus grande partie du peuple crut et il y en eut très-peu qui prirent le parti de repousser ouvertement les préceptes et les avertissements des apôtres.

Mais les chefs de la Synagogue et les prêtres des gentils, voyant que leur pouvoir était détruit par la prédication des apôtres, firent en sorte, par leurs discours, de provoquer les murmures du peuple contre Pierre et Paul. Et ils les accusèrent auprès de Néron, et ils vantèrent Simon le Magicien à l'empereur. Car, tandis qu'une quantité innombrable de personnes étaient converties au Seigneur par les discours de Pierre, il advint que Livie, femme de Néron, et Agrippine, femme du préfet Agrippa (714), se convertirent, et el-

(710) *Exod.* XIII, 21, 22: *L'Eternel marchait devant eux le jour dans une colonne de nuée pour leur indiquer le chemin, et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer, afin qu'ils marchassent jour et nuit. Il ne laissa pas s'écarter de devant le peuple, le jour la colonne de nuée et la nuit la colonne de feu.* (Traduction de M. Cahen.)

(711) *Gen.* XXII, 18. Des idées analogues sont exprimées dans les *Actes des apôtres*, VIII, 17, et dans l'*Epître aux Hébreux*, VI, 13, 17.

(712) Ces paroles se trouvent dans le *Psaume* II, ℣ 7.

(713) Citons ici la note de Thilo: « Primus quod sciam, hac similitudine usus est Tertullianus, *De anima*, c. 43: « Sic enim Adam de Christo figurabat; somnus Adæ mors erat Christi dormituri in morte, ut de injuria perinde lateris ejus vera mater viventium figuraretur Ecclesia. » Hunc imitatus est Augustinus in *Evang. Joan.*, tract. 9: « Dormit Adam ut fiat Eva; moritur Christus ut fiat Ecclesia. Dormienti Adæ fit Eva de latere; mortuo Christo lancea percutitur latus, ut profluant sacramenta, quibus formetur Ecclesia. » Pariter Maximus Taurinensis, hom. *in festo Paschæ*, *Bibl. PP. Lugd.*, t. VI, p. 24: « Itaque in Domini nostri persona dum ex Adæ primi hominis costa mater cunctorum viventium Eva producitur, ex hujus sacro latere ac salutari vulnere Ecclesia omnium fidelium parens reparanda monstratur. » Eadem homilia etiam inter Eusebii Gallicani homilias reperitur, *Ibid.*, p. 633. Inter hos e Latinis auctor *Commentariorum in Genesin* Eucherio Lugdun. episc. ascriptorum, l. I, c. 21; pseudo Prosper Aquit., *De promiss. et prædict. Dei*, part. I, c. 1; Ambrosius Ansbertus, lib. II *in Apocal.*, c. II, 8, aliique illam similitudinem reperierunt. E Græcis Severianus Gabulorum episc. *De mundi et creatione*, orat. 5: « Cum obdormisset Adamus, costa sumpta est; ubi Christi corpori somnus obvenisset, apertum est latus ut veterem tragœdiam nova historia solveret, nempe somno quem in cruce pertulit. » *Vid.* Opp. Chrysostomi, ed. Montfaucon, t. VI, p. 492. Conf. Anastasius Sinaita, *Anagogicarum contemplationum in Hexaemeron* lib. IX, et Epiphanius, hæres. 48. n. 6 cum hæres. 46, n. 5.

(714) Voici l'observation de Thilo sur ce passage: « Hujus Agrippæ Joannes Malalas *Chronogr.* lib. X, p. 254, ed Bonn., meminit in historia Simonis et

les se retirèrent d'auprès de leurs maris (715). Et par suite de la prédication de Paul beaucoup de gens, quittant le service militaire, s'attachaient au Seigneur; des gens appartenant à la chambre du roi venaient à lui, et, devenus Chrétiens, ils ne voulaient ni reprendre le service, ni retourner au palais. Soutenu par les murmures malveillants du peuple, Simon prit de la hardiesse et commença à dire beaucoup de mal de Pierre, affirmant qu'il était un magicien et un imposteur. Et ceux qui voyaient avec étonnement les merveilles qu'opérait Simon, croyaient en lui. Il faisait mouvoir un serpent d'airain et des statues d'airain (716); il se montrait courant à travers les airs. Mais Pierre guérissait les malades par sa parole, il faisait par ses oraisons, voir les aveugles, il chassait les démons par son ordre et il ressuscitait des morts. Il disait au peuple qu'il fallait non-seulement éviter d'être séduit par Simon, mais encore découvrir ses fraudes de peur qu'on ne parût adhérer au diable. Il advint ainsi que tous les hommes pieux détestaient le magicien Simon et affirmaient que c'était un homme pervers, tandis que ceux qui croyaient en Simon soutenaient que Pierre était adonné à la magie et que Simon était un dieu. Ces discours vinrent jusqu'à l'empereur Néron, et il ordonna que Simon vînt le trouver. Et Simon étant en présence de l'empereur, commença à changer de figure, de sorte qu'il parut d'abord un enfant, et ensuite un vieillard, et après un adolescent. Il changeait de sexe et d'âge, et, par le ministère du diable, il prenait beaucoup de figures diverses (717). Lorsque Néron eut vu cela, il crut que Simon était le Fils de Dieu. Mais l'apôtre Pierre disait que c'était un voleur menteur, un vil magicien, ennemi de tous les préceptes de Dieu, adversaire de la vérité, et que la volonté de Dieu mettrait son iniquité en évidence aux yeux de tous. Alors Simon, étant venu vers Néron, dit: « Ecoute-moi, excellent empereur. Je suis le Fils de Dieu (718), et je suis descendu du ciel. Tant que Pierre, qui se dit un apôtre, était seul, je le souffrais. Maintenant le mal s'est doublé. Paul, qui parle comme lui et qui m'accuse également, prêche de même que Pierre. Si tu ne t'avises de leur perte, il est certain que ton empire ne se maintiendra pas. » Alors Néron, rempli d'inquiétude, ordonna que Pierre et Paul fussent amenés devant lui. Le lendemain, les deux apôtres du Christ et le magicien Simon parurent devant Néron, et Simon dit: « Voici les disciples de ce Nazaréen de la race des Juifs. » Néron dit: « Qu'est-ce que Nazareth? » Simon répond it: « C'est une ville en Judée qui a toujours agi contre vous, et c'est d'elle que sort leur maître. » Néron dit: « Dieu enseigne et aime tous les hommes, pourquoi est-ce que tu les persécutes? » Simon dit: « C'est une race d'hommes qui ont perverti toute la Judée, afin qu'on ne crût pas en moi. » Néron dit à Pierre: « Pourquoi agissez-vous avec tant de perfidie contre votre race? » Alors Pierre dit à Simon: « Tu as pu en imposer à tout le monde, mais jamais à moi, et par mon entremise, Dieu a retiré de leur erreur ceux que tu avais abusés. Et lorsque tu as éprouvé que tu ne peux l'emporter sur moi, je m'étonne de quel front tu oses te présenter devant César, comme si tu croyais être à même de triompher par ton art magique des disciples du Christ. » Néron dit: « Qu'est-ce que le Christ? » Et Pierre dit: « C'est celui que Simon le Magicien prétend être; mais il n'est qu'un homme des plus méchants, et ses œuvres sont diaboliques; mais si tu veux savoir, excellent empereur, ce qui s'est passé en Judée au sujet du Christ, prends la lettre que Ponce Pilate a envoyée à Claude, et tu sauras ainsi toutes ces choses. » Et Néron ordonna de prendre cette lettre et de la lire en sa présence (719).

Lorsque la lettre eut été lue, Néron dit: « Dis-moi, Pierre, est-ce ainsi que ces choses se sont passées? » Pierre répondit: « Oui,

Petri, quam ex *Actis* sanctorum Apostolorum se repetiisse ipse, p. 255, indicat. Ibi Chilmeadus falso ea, quæ sub Clementis nomine prodeant, intelligenda esse putat. In pseudo-Lini lib. I *De passione Petri et Pauli*, quatuor Agrippæ præfecti concubinæ nominantur: Agrippina, Eucharia, Euphemia et Dione. « Quæ audientes ab eo (Petro) castitatis « sermonem et omnia domini nostri Jesu Christi « mandata, tabescebant et molestabantur sub thoro « Agrippæ. Unde castitati se devoventes, pactum « consilii ad invicem inierunt et confortatæ a Do- « mino nostro Jesu Christo, nullo modo ei (*scr.* in) « obsequio concubitus acquiescere ulterius decre- « verunt. » Ibidem etiam uxor Albini, Cæsaris amicissimi, nomine Xandippe (*sic*), cum aliis plurimis nobilissimis matronis repudiasse dicitur virile connubium, cum a Petro verbum castæ vitæ percepisset. Alia Xanthippe, Pauli apostoli in Hispania hospita et discipula, memoratur in Simeonis Metaphrastæ *Comment. de Petro et Paulo*, cap. 6, itemque in *Martyrol. Rom.* et *Menol. Græc.* ad diem 13 Sept. »

(715) La prétendue séparation de ces femmes d'avec leurs maris paraît empruntée aux Actes apocryphes des apôtres rédigés par Leucius Charinus. D'après Photius, (*Biblioth*, cod. 114), cet auteur γάμους νομίμους ἀθετεῖ. *Voy.* saint Augustin, *De fide, contra Manich*, c. 38, et l'*Histoire apostolique* d'Abdias, lib. III, c. 26, 39; V, 4, 12; IX, 10, 13.

(716) Ces détails se retrouvent dans divers écrits tels que les *Homélies* attribuées à saint Clément, hom. II, n. 32, et les *Récognitions*, l. III, c. 47. (*Voy.* aussi Anastase, quæst. 20, p. 242; Jean Malala, l. X, p. 252; Cédrénus, *Compend. hist.*, p. 173, et Nicéphore, *Hist. eccles.*, lib. II, c. 27., Orderic Vidal s'exprime ainsi: « Faciebat enim serpentem æreum movere se, et lapideos canes latrare, statuas æreas ridere et moveri; se autem currere et subito in aere videri. »

(717) *Voy.* en sus des auteurs cités dans la note précédente, Métaphraste, *in Comment. de Petro et Paulo*, c. 2. Thilo ajoute: « Opineris veteres qui hæc tradunt, Simonem non tunc pro homine habuisse quam pro phantasmate dæmonico. »

(718) A l'égard de la prétention de Simon à se donner pour le Fils de Dieu, *voy.* les *Récognitions Clémentines*, lib. III, c. 47, et l'*Histoire apostolique* d'Abdias, lib. I, c. 9.

(719) Nous donnerons à l'article *Pilate* la traduction de cette lettre.

je ne trompe pas, il en est ainsi, excellent empereur. Ce Simon, plein de mensonges et environné de faussetés, se donne pour un dieu, quoiqu'il ne soit qu'un homme. C'est en Jésus-Christ qu'est la victoire complète par le dieu et l'homme, car sa majesté incompréhensible s'est revêtue de l'homme, daignant venir au secours des hommes. Mais en Simon il y a les deux substances de l'homme et du diable, et c'est par l'homme qu'il s'efforce de nuire aux hommes. » Simon dit (720) : « Je suis étonné, excellent empereur, que tu aies quelque considération pour cet homme qui n'est qu'un pêcheur ignorant, très-menteur, et qui n'a ni le talent de la parole, ni la science, et qui est dénué de toute puissance. Mais afin de ne pas souffrir davantage cet ennemi, je vais commander à mes anges de venir et de me venger de lui. » Pierre dit : « Je ne crains point tes anges; ce sont eux au contraire qui auront à me craindre dans la puissance et dans la confiance du Christ mon Seigneur pour lequel tu veux faussement te faire passer. » Néron dit : « Pierre, est-ce que tu ne crains pas Simon qui prouve sa divinité par des faits? » Pierre dit : « Si la Divinité qui scrute les secrets du cœur est en lui, qu'il me dise maintenant ce que je pense ou ce que je fais. Je vais confier à tes oreilles ma pensée, afin qu'il n'ose pas mentir, en disant ce que je pense. » Néron dit : « Approche et dis-moi ce que tu penses. » Pierre dit : « Ordonne qu'on m'apporte un pain d'orge et qu'on me le donne clandestinement. » Lorsque cet ordre eut été exécuté et que le pain eut été donné en secret, Pierre dit : « Que Simon dise ce qui a été pensé, ce qui a été dit ou ce qui a été fait. » Néron dit : « Comment veux-tu que je croie que Simon ignore cela, lui qui a ressuscité un mort et qui s'est montré plein de vie trois jours après avoir été décapité et qui a accompli tout ce qu'il a dit qu'il ferait? » Pierre dit : « Mais ce n'est pas devant moi qu'il a fait ces choses. » Néron dit : « Mais il les a faites en ma présence, car il a commandé à ses anges de descendre du ciel et de venir vers lui, et ils sont venus. » Pierre dit : « S'il a fait ce qu'il y a de plus étonnant, pourquoi ne fait-il pas ce qui l'est moins? Qu'il dise ce que j'ai pensé. » Néron dit : « Que dis-tu, Simon? Je ne peux pas vous mettre d'accord. » Simon répondit : « Que Pierre dise ce que j'ai pensé ou ce que j'ai fait. » Pierre répliqua : « Je montrerai que je sais ce que pense Simon lorsque j'aurai dit ce qu'il a pensé. » Simon dit : « Tu sais, empereur, que personne ne connaît les pensées des hommes, si ce n'est Dieu seul; du reste, Pierre ment. » Pierre répondit : « Toi qui prétends être le Fils de Dieu, dis donc ce que je pense; révèle, si tu le peux, ce que j'ai fait en secret. » Et Pierre bénit le pain d'orge qu'il avait pris et qu'il avait brisé et qu'il avait placé dans sa manche droite et dans sa manche gauche. Alors Simon, indigné de ne pouvoir dire le secret de l'apôtre, s'écria : « Que de grands chiens viennent, et qu'ils le dévorent en présence de César. » Et aussitôt apparurent des chiens d'une taille extraordinaire, et ils se jetèrent sur Pierre. Mais Pierre, étendant les mains pour prier, montra aux chiens le pain qu'il avait béni, et dès qu'il l'aperçurent, ils disparurent aussitôt. Et Pierre dit à Néron : « Voici que je t'ai montré non par des paroles mais par des actions que je savais ce que pensait Simon, car celui qui avait promis de faire venir contre moi des anges, a fait apparaître des chiens, montrant ainsi qu'il avait pour le servir, non des anges divins, mais des êtres de la nature du chien. » Alors Néron dit à Simon : « Qu'est-ce que c'est, Simon? je crois que nous sommes vaincus. » Simon dit : « Cet homme a agi de la sorte à mon égard dans la Judée, dans la Palestine et dans la Césarée, et déjà en combattant souvent contre moi, il a appris ce qui lui était contraire, voilà pourquoi il a recours à ce moyen pour m'échapper. Car personne ne connaît les pensées des hommes si ce n'est Dieu. » Alors Pierre dit à Simon : « Assurément tu mens en te faisant passer pour un dieu. Pourquoi donc ne révèles-tu pas les pensées des hommes? » Alors Néron se tournant vers Paul dit : « Pourquoi ne dis-tu rien, Paul? » Et Paul répondit : « Apprends, César, que si tu laisses ce magicien accomplir d'aussi grandes choses, il en résultera de grands maux pour tes Etats, et il renversera ton empire. » Néron dit à Simon : « Que réponds-tu à cela, Simon? » Simon dit : « Si je ne montre pas devant toi que je suis un dieu, personne ne me témoignera la vénération qui est due. » Néron répondit : « Qu'attends-tu, et pourquoi ne montres-tu pas que tu es un dieu afin que ces hommes soient punis. » Et Simon dit : « Ordonne qu'on fabrique avec du bois une tour fort élevée, je monterai au sommet et j'appellerai mes anges, et je leur ordonnerai de me porter, en présence de tous, au ciel, vers mon Père. Et comme ces hommes ne pourront en faire autant, tu sauras les punir de leur ignorance. » Néron dit à Pierre : « Tu as entendu, Pierre, ce qu'a dit Simon; il en résultera qu'on aura la preuve de la puissance qu'il possède ou de celle qu'a son dieu. » Pierre dit : « Excellent empereur, tu peux comprendre, si tu veux, que Simon est rempli du démon. » Néron dit : « Pourquoi parles-tu ainsi par détours? Le jour de demain vous éprouvera. » Simon dit : « Crois-tu, excellent empereur, que je sois un magicien, lorsque j'ai été mort et que je suis ressuscité? » Car le perfide Simon avait, en usant de ses prestiges, dit à Néron : « Ordonne que je sois décapité dans les ténèbres, et, si je ne ressuscite pas le troisième jour, tu sauras que j'ai été un magicien, mais si je ressuscite, tu sauras que je suis le Fils de Dieu. » Et après que Néron

(720) Ceci se retrouve avec peu de changements dans l'*Histoire apostolique* d'Abdias, l. I, c. 17 et 18.

eut donné des ordres en conséquence, Simon fit, par son art magique, qu'on décapitât un bélier qui passa pour Simon tandis qu'on lui coupait la tête. Lorsque le bourreau eut porté la tête à la lumière, il vit que c'était celle d'un bélier, mais il ne voulut rien dire au roi.

Simon disait qu'il ressusciterait le troisième jour, parce qu'il avait emporté la tête et les membres du bélier, et que son sang s'était congelé. Et le troisième jour, il se montra à Néron et il dit : « Fais laver mon sang qui a été répandu ; car moi, qui ai été décapité, je suis ressuscité le troisième jour, comme je te l'avais promis. » Et lorsque Néron eut dit : « Le jour de demain vous mettra à l'épreuve, » il se tourna vers Paul et dit : « Pourquoi, Paul, est-ce que tu ne dis rien ? quel est le maître que tu as eu, ou dans quelles villes as-tu suivi les leçons des philosophes ? Je crois que tu es dénué de toute science, et que tu ne peux rien accomplir de grand. » Paul répondit : « Penses-tu que je doive parler contre un homme perfide et un magicien réprouvé, un malfaiteur qui a destiné son âme à la mort et dont la perte arrivera prochainement ? Il feint d'être ce qu'il n'est pas, et il trompe les hommes par son art magique. Si tu veux écouter ses paroles et t'y conformer, tu perdras ton âme et tes Etats. Car cet homme est très-pervers, et de même que les enchanteurs égyptiens Jannès et Mambrès, qui conduisirent dans l'erreur Pharaon et son armée, les menant à être engloutis dans la mer, de même celui-ci persuade les hommes par l'habileté de son père le diable, et accomplit beaucoup de choses par la nécromancie et par les secrets qui sont ignorés parmi les hommes, et il séduit ainsi un grand nombre de gens qui ne sont pas sur leurs gardes. Mais moi, je combats dans les gémissements de mon cœur et avec l'Esprit-Saint contre la parole du diable que je vois se répandre par le moyen de cet homme, et il se montrera bientôt ce qu'il est. Plus il pense être élevé aux cieux, plus il sera plongé dans les enfers. Quant à la doctrine de mon maître au sujet de laquelle tu m'as interrogé, il n'y a que ceux qui ont embrassé la foi dans la pureté de leur cœur (721) qui puissent la comprendre ; car j'ai enseigné tout ce qui touche à la paix et à la charité, et dans mon voyage, depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie, j'ai répandu la parole de paix, enseignant aux hommes à s'aimer mutuellement. Je leur ai enseigné de se respecter les uns les autres. J'ai enseigné aux puissants et aux riches de ne pas s'enorgueillir et de ne pas mettre leur espoir dans l'incertitude de leur opulence, mais d'espérer en Dieu (722). J'ai enseigné aux hommes de se contenter de la nourriture et du vêtement. J'ai enseigné aux indigents de se réjouir dans leur dénûment. J'ai enseigné aux pères d'instruire leurs fils dans la science de la crainte de Dieu. J'ai enseigné aux enfants d'obéir à leurs parents et de suivre des conseils salutaires. J'ai enseigné à ceux qui possèdent d'acquitter exactement ce qu'ils doivent. J'ai enseigné aux marchands de payer les impôts aux agents de la république. J'ai enseigné aux femmes (723) à aimer leurs maris et à les craindre comme des maîtres. J'ai enseigné aux maris de garder à leurs épouses la foi qu'ils veulent qu'elles gardent exactement à leur égard ; de même que le mari punit une épouse adultère, de même le mari adultère est châtié de la main de Dieu, son créateur. J'ai enseigné aux maîtres de traiter leurs esclaves avec douceur. J'ai enseigné aux esclaves de servir leurs maîtres avec fidélité et comme s'ils servaient Dieu. J'ai enseigné aux Eglises des fidèles d'adorer un seul Dieu tout-puissant, invisible et incompréhensible. La doctrine que j'ai enseignée ne m'est point venue d'aucun homme, elle m'a été donnée par Jésus-Christ, le Père de la gloire, qui m'a parlé du ciel. Et quand mon Seigneur Jésus-Christ m'a envoyé prêcher, il m'a dit : « Va, et je serai en toi l'esprit de la vie pour tous ceux qui vivront en moi, et je justifierai tout ce que tu auras dit ou fait. » Néron, empereur, ayant entendu ces choses, fut frappé de stupeur ; et, se tournant vers Pierre, il dit : « Et toi, que dis-tu ? » Et Pierre dit : « Tout ce qu'a dit Paul est la vérité. Car il y a beaucoup d'années que j'ai reçu des lettres de nos évêques qui sont répandus dans tout l'empire romain, et les évêques de presque toutes les villes m'ont écrit au sujet de ses actions et de ses paroles. Car, lorsqu'il était du nombre des persécuteurs de la loi du Christ, une voix l'appela du ciel et lui enseigna la vérité, parce que ce n'était point par malice, mais par ignorance qu'il était ennemi de notre foi. Il y avait eu avant nous de faux Christs, comme est Simon, et de faux apôtres et de faux prophètes qui, s'opposant aux ordres saints, ont voulu lutter contre la vérité. Et c'est contre eux qu'il est nécessaire qu'agisse cet homme qui, depuis son enfance, n'avait pas eu d'autre étude que celle de scruter les mystères de la loi divine, et qui y a trouvé les moyens d'être le défenseur de la vérité et l'antagoniste de la fausseté. Comme c'était par zèle pour la défense de la Loi qu'il persécutait notre doctrine, la Vérité lui parla du ciel, disant : « Je suis la vérité que tu défends, cesse de me persécuter, car je

(721) « De doctrina magistri mei... non eam capiant nisi qui fidem mundi pectoris adhibuerint. » Ces paroles se retrouvent dans Abdias (l. II, c. 7). Thilo fait, à cet égard, l'observation suivante : « Ipsa sententia ab Augustino potissimum et media ætate ab Anselmo Cantuariensi celebrata refertur ad dictum *Isaiæ*, VII, 9, quo Clementem Alexandr. (*Strom.*, lib. I) jam usum esse videmus. »

(722) *I Tim.* VI, 17. Les autres instructions qu'énumère l'Apôtre se trouvent également disséminées dans ses Epîtres. Nous avons déjà eu l'occasion de parler, dans le chapitre 7, de la mort de l'Apôtre, telle qu'elle se trouve dans l'*Histoire apostolique* d'Abdias.

(723) Sur les devoirs réciproques des époux, voy. l'*Epître à Tite*, II, 4 ; *aux Ephésiens*, V, 22, 33 ; *aux Colossiens*, III, 18 ; *aux Hébreux*, XIII, 4. Et quant à ceux des maîtres envers les esclaves et vice versa, voy. *Epître aux Ephésiens*, VI, 59, et *aux Colossiens*, IV, 1.

suis celle pour laquelle on te voit combattre. Et lorsqu'il eut reconnu qu'il en était ainsi, il abandonna ce qu'il défendait, et il se mit à défendre ce chemin du Christ, qui est la voie de ceux qui marchent dans la pureté, la vérité pour ceux qui ne s'ignorent point, et la vie éternelle pour les croyants. » Simon dit : « Excellent empereur, comprends la conspiration de ces deux hommes contre moi. Car je suis la vérité et ils s'élèvent contre moi. » Pierre dit : « Il n'y a en toi aucune vérité, mais tout ce que tu dis et fais vient du mensonge. » Simon dit : « Excellent empereur, ces hommes ont circonvenu ta clémence et ils veulent t'abuser. » Néron dit : « Mais tu ne m'as pas donné encore les preuves que tu m'avais promises. » Simon répondit : « J'ai prouvé mon dire par tant de merveilles et de choses surprenantes, que je suis étonné de ce que tu paraisses encore avoir des doutes. » Néron dit : « Je n'ai pas de doutes, et cependant je ne puis donner mon assentiment à ce que vous dites l'un et l'autre, mais réponds aux autres questions que je te ferai. » Simon dit : « Je ne te répondrai plus. » Néron répondit : « Tu parles ainsi parce que tu mens. Et si je ne peux rien faire à ton égard, Dieu, qui est puissant, le fera. » Simon dit : « Je n'ai plus à répondre. » Néron dit : « Je n'ai plus d'estime à avoir pour toi, et je pense que tu es trompeur en toutes choses. Mais quoi de plus? Vous trois vous m'avez menti, et vous m'avez jeté dans de tels doutes que je ne trouve pas à qui je peux croire. » Pierre dit : « Moi, je prêche un seul Dieu, le Père et Jésus-Christ son Fils, qui, avec le Saint-Esprit, a créé toutes choses, qui a fait le ciel et la terre, et la mer, et tout ce qui s'y trouve renfermé; c'est lui qui est le roi véritable, et son règne n'aura point de fin. » Néron dit : « Quel est ce roi? » Et Paul répondit : « C'est le Sauveur de toutes les nations. » Simon dit : « Je suis celui dont vous parlez, et sachez, Pierre et Paul, que ce que vous désirez ne s'accomplira pas, et je ne vous honorerai pas du martyre. » Pierre et Paul dirent : « Qu'il ne t'arrive jamais rien de bien à toi, Simon, magicien et plein d'amertumes. » Simon dit : « Ecoute-moi, Néron César; afin que tu saches que ces hommes sont des trompeurs et que j'ai été envoyé du ciel, demain je monterai au ciel afin de rendre heureux ceux qui croient en moi, mais je manifesterai ma colère contre ceux qui ont osé nier ma puissance. » Pierre et Paul dirent : « Dieu nous a appelés à sa gloire; mais toi, c'est le diable qui t'a appelé, et tu cours vers les tourments. » Simon dit : « Néron César, écoute-moi. Eloigne de toi ces insensés, afin que lorsque je viendrai vers mon Père dans le ciel, je puisse t'être propice. » L'empereur dit : « Et comment aurons-nous la preuve que tu montes au ciel? » Simon dit : « Ordonne qu'on élève une haute tour avec des bois et des poutres; j'y monterai, et lorsque je serai au sommet, mes anges viendront vers moi dans les airs, car ils ne peuvent venir vers moi sur la terre au milieu des pécheurs. » Néron dit : « Je veux voir si tu accomplis ce que tu dis. » Alors Néron ordonna d'élever une haute tour au Champ-de-Mars, et il enjoignait à tout le peuple et à tous les gens en dignité de venir assister à ce qui se passerait. Le lendemain, en présence de toute cette assemblée, Néron ordonna à Pierre et à Paul de venir aussi (724), et il leur dit : « C'est maintenant que la vérité va se montrer. » Pierre et Paul dirent : « Ce n'est pas nous qui démasquerons Simon, ce sera Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, pour lequel il se donne faussement. » Et Paul s'étant tourné vers Pierre dit : « C'est à moi qu'il appartient d'invoquer Dieu à genoux, et à toi de commander si tu le vois entreprendre quelque chose, car tu as été avant moi choisi par le Seigneur. » Et Paul s'étant agenouillé priait. Mais Pierre, regardant Simon, dit : « Achève ce que tu as commencé; ta confusion approche, ainsi que la preuve de notre vocation. Car je vois le Christ, mon Seigneur, qui m'appelle ainsi que Paul. » Néron dit : « Et où irez-vous contre ma volonté? » Pierre dit : « Nous irons où nous appellera Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Néron dit : « Qui est votre Seigneur? » Pierre répondit : « C'est Jésus-Christ que je vois qui nous appelle. » Néron dit : « Est-ce que vous irez dans le ciel? » Et Pierre dit : « Nous irons où il plaira à celui qui nous appelle. » Alors Simon dit : « Afin que tu saches, excellent empereur, que ces hommes sont des trompeurs, lorsque je serai monté dans le ciel, j'enverrai mes anges vers toi, et je te ferai venir vers moi. » Néron dit : « Fais ce que tu dis. » Alors Simon monta sur la tour, en présence de tout le peuple, et étendant les mains, couronné de laurier, il se mit à voler (725). Lorsque Né-

(724) D'après les Actes publiés par Thilo, saint Paul était à Malte lorsque les Chrétiens de Rome, sachant que les Juifs avaient obtenu de Néron l'ordre de le faire mettre à mort, l'engagèrent à venir rejoindre saint Pierre : voici ce qu'offre, à cet égard, la traduction de Lascaris que nous avons déjà citée :

« His itaque gestis, nonnulli noviter Christiani, moniti a Petro, ad Paulum legatos miserunt, hujusmodi scripta ferentes : « Paule, serve legitime Domini « nostri Jesu Christi ac Petri frater apostolorum primi, « audivimus a Judæorum magistris hic exsistentibus, « eos a Cæsare petiisse ut omnibus provinciis scri« beret, te interficiendum, ubicunque inventus « fores. Nos vero credimus, quod quemadmodum « Deus luminaria magna duo fecit non dividi, ita « et vos duos minime dividet, nec Petrum scilicet « a Paulo, nec Paulum a Petro, sed viros credimus, « in Dominum nostrum Jesum Christum, in quo « baptizati sumus, dignos fore vestra doctrina. » Paulus recipiens duos viros cum epistola, xx die mensis Maii, promptus factus est, et gratias egit Domino nostro Jesu Christo. »

(725) Selon le pseudo-Abdias (l. I, c. 18), Simon monta au Capitole et se jetant du haut du rocher, il se mit à voler. Walafrid Strabo se conforme à notre texte dans son poëme sur saint Pierre, publié par Canisius, dans ses *Lectiones antiquæ* (édit. de

ron le vit ainsi, il dit à Pierre : « Ce Simon dit vrai; toi et Paul, vous trompez les hommes. » Pierre lui répondit : « Tu vas sans nul retard connaître que nous sommes sincères, et que nous sommes disciples du Christ, tandis qu'il n'est pas le Christ, mais un magicien et un faiseur de maléfices. » Néron dit : « Est-ce que vous persévérez dans ce que vous dites? Voici que vous le voyez pénétrer dans le ciel. » Alors Pierre, regardant Paul, lui dit : « Mon frère Paul, lève la tête et vois. » Et Paul, ayant élevé ses yeux pleins de larmes, vit Simon qui volait, et il dit : « Mon frère Pierre, qu'attends-tu? Achève ce que tu as commencé; le Seigneur Jésus-Christ nous appelle déjà. » Et Néron, les entendant, sourit et dit : « Ils se voient vaincus, ils ne savent ce qu'ils disent. » Pierre dit à Néron : « Tu éprouveras bientôt que nous n'avons point perdu la raison. » Paul dit à Pierre : « Accomplis promptement ce que tu dois faire. » Et Pierre, regardant du côté de Simon, dit : « Je vous adjure, anges de Satan, qui le portez dans les airs, afin d'égarer les cœurs des hommes infidèles, et au nom du Dieu, créateur de toutes choses, et de Jésus-Christ qui est ressuscité le troisième jour d'entre les morts, je vous ordonne de cesser de le porter et de le lâcher. » Et aussitôt Simon tomba à l'endroit qu'on appelle la voie Sacrée, et s'étant brisé en quatre morceaux, il se trouva, au même endroit, quatre grosses pierres qui sont restées jusqu'au jour actuel comme un témoignage de la victoire des apôtres (726).

Alors l'empereur Néron ordonna d'enchaîner Pierre et Paul, et il fit garder avec soin le corps de Simon pendant trois jours, pensant qu'il ressusciterait le troisième jour. Et Pierre dit : « Il ne ressuscitera point, car il est mort, et il est condamné aux peines éternelles. » Et Néron dit : « Qui t'a permis de commettre un pareil crime? » Pierre dit : « C'est la résistance de Simon, et tu peux comprendre, ô empereur, qu'il était fort avantageux pour lui qu'il pérît, afin de ne pas augmenter son supplice en raison des blasphèmes si multipliés qu'il proférait contre Dieu. » Néron dit : « Vous m'avez rempli l'esprit de soupçons, et je vous ferai périr pour servir d'exemple. » Pierre dit : « Ce n'est pas ta volonté qui doit s'accomplir, mais c'est la promesse qui nous est faite. » Et Néron dit à son préfet Agrippa : « Il faut que les impies périssent dans les supplices; fais donc déchirer ces hommes avec des peignes de fer (727), et fais-les ensuite brûler dans la naumachie, et que tous ceux qui les imiteront partagent leur sort. » Le préfet Agrippa dit : « Très-saint empereur, tu ne les traites pas comme ils le méritent. » Et Néron dit : « Pourquoi? » Agrippa répondit : « Parce que Paul paraît innocent : c'est Pierre qui est l'auteur de l'homicide, et qui est impie. » Néron dit : « De quelle façon doivent-ils périr? » Agrippa répondit : « A ce qu'il me semble, il est juste que Paul ait la tête coupée, et ordonne que Pierre, qui a consommé l'homicide, soit mis en croix. » Néron dit : « Ton jugement est excellent. » Et Pierre et Paul furent conduits hors de la présence de Néron. Paul fut décollé sur la voie d'Ostie. Et lorsque Paul était mené au supplice, et qu'il était éloigné de la ville d'environ trois mille pas, il était lié avec des chaînes de fer, et il était gardé par trois soldats (728), hommes de race noble. Lorsqu'ils furent sortis de la porte, une jeune femme pieuse les rencontra à la distance d'une portée de flèche, et voyant qu'on traînait Paul chargé de chaînes, elle eut compassion de lui, et versa beaucoup de larmes. Cette femme s'appelait Perpétue (729), et elle était louche. Paul, la voyant pleurer, lui dit : « Donne-moi ton voile (730), et quand je reviendrai, je te le rendrai. » Et cette femme s'empressa de donner son voile à Paul. Les soldats, se moquant d'elle, dirent : « Pourquoi veux-tu, femme, perdre ton voile? Ne vois-tu pas qu'on le mène au supplice? » Et Perpétue répondit : « Je vous adjure, par le salut de César, de couvrir ses yeux avec ce voile, lorsque vous lui trancherez la tête. » Et ils firent ainsi. Il fut décapité dans l'endroit appelé *Aquæ Salviæ* (731), auprès d'un pin. Et par la volonté de Dieu, avant que les soldats ne fussent revenus, le ruban, qu'avait prêté la femme, lui fut rendu, taché de

Basnage, t. II, part. II, p. 236), où il est dit au sujet de Simon :

Qui præcelsa rudis scandit vestigia turris
Atque coronatus lauri de fronde volavit.

Voy. Cotelier, *Not. ad Constitut. apostol.*, l. VI, c. 9.

(726) Cette circonstance se retrouve dans d'autres auteurs. On lit dans les *Actes* de Marcellus que Simon : « In quatuor partes fractus quatuor silices adornavit. » Les Bollandistes en font mention (*Acta SS.*, t. V, Junii, p. 432). « Meminit idem Turrigius (Franc. Mar. Turrigius in libello quem a. 1644 edidit sub titulo *Sacrorum trophæorum Romanorum*), etiam tertii saxi, quod præcipitem Simonem exceperit ejusque sanguine commaculatum fuerit, citatque pro illo canonicum Benedictum qui anno MCXLIII in suo ms. Cæremoniali, quod est in Archivis S. Petr., describens vitam Pontificis a Vaticano in Lateranum die secundo Paschæ transit. »

(727) *Cardis ferreis.* « Cardi sunt quasi ferrei pectines quibus homines laniantur. » (Papias, cité dans le *Glossarium inf. Latinit.* de Du Cange.) Sur cet instrument de supplice, *voy.* Sagittarius, *De martyrum cruciatibus*, p. 323.

(728) Les noms de ces militaires sont indiqués dans le *Livre de la Passion de saint Paul*, faussement attribué à saint Luc.

(729) Observons que dans quelques Martyrologes le nom de Perpétue est également donné à la femme de saint Pierre. (*Voy.* Grabe, *Spicilegium SS. Patrum*, t. I, p. 330.)

(730) *Orarium, fascia, fasciale*, étoffe avec laquelle on s'essuyait le visage; *voy.* sur ce mot Suicer, *Thesaurus ecclesiasticus*, au mot *Orarion*; Ferrari, *Analect. de re vestiaria*, c. 23, et Lami, *De eruditione apostolorum*, p. 89.

(731) « Locus ille dictus ad Aquas Salvias, tertio ab urbe lapide distans, alio nomine Gutta jugiter manans est appellatus, ubi Christianorum carnificina est aliquando habita. » Baronius, *ad an. Chr.* 69. num. 11. (*Voy.* aussi les notes du même savant sur le Martyrologe romain. 9 juillet.)

gouttes de sang, et dès qu'elle en fit usage, l'œil qu'elle avait perdu fut rouvert.

Quand Pierre fut arrivé auprès de la croix, il dit : « Comme mon maître Jésus-Christ est descendu du ciel sur la terre, il est juste qu'il ait été élevé sur la croix, mais moi qu'il daigne appeler de la terre au ciel, ma croix doit montrer ma tête auprès de la terre et mes pieds dirigés vers le ciel. Puisque je ne suis pas digne d'être sur la croix comme mon Seigneur, tournez donc ma croix. » Ils le retournèrent donc et ils mirent les pieds de l'apôtre en haut et ses mains en bas. Et une foule innomblable se rassembla maudissant César Néron et tellement pleine de fureur qu'elle voulait brûler l'empereur lui-même, mais Pierre les en empêchait disant : « Il y a peu de jours que je m'éloignai, cédant aux prières de mes frères, et je rencontrai le Seigneur Jésus-Christ, et je l'adorai, et je lui dis : « Seigneur, où vas-tu ? » Et il me dit : « Suis-moi, car je vais à Rome, pour y être crucifié derechef. » Et, le suivant, je retournai à Rome, et il me dit : « Ne crains point, car je serai avec toi jusqu'à ce que je t'introduise dans la maison de mon Père. » Ainsi, mes fils, ne mettez point d'obstacles à mon voyage. Mes pieds foulent déjà la voie céleste. Ne vous affligez pas, mais réjouissez-vous avec moi, car je recueille aujourd'hui le fruit de mes travaux. » Et lorsqu'il eut ainsi parlé, il dit : « Je te rends grâces, bon pasteur, parce que les brebis que tu m'as confiées ont pitié de moi. Je te demande de les faire participer avec moi à ta grâce. Je te recommande les brebis que tu m'as confiées afin qu'elles ne sentent pas qu'elles ne m'ont plus, puisque tu es leur conducteur et que c'est grâce à toi que j'ai pu gouverner ce troupeau. » Et, parlant ainsi, il rendit l'esprit. Aussitôt apparurent en cet endroit des saints que personne n'avait jamais vus auparavant ni ne parvint à voir ensuite. Ils disaient qu'ils étaient venus de Jérusalem à cause de Pierre, et un homme noble nommé Marcel, qui avait cru et qui, laissant Simon le Magicien, avait suivi Pierre, se joignit à eux; ils emportèrent son corps en secret, l'ensevelirent sous un térébinthe, près de la naumachie, dans un endroit qu'on appelle le Vatican.

Les soldats qui avaient tranché la tête de Paul, retournant vers Néron ce même jour à la troisième heure, rencontrèrent Perpétue et lui dirent : « Qu'est-ce que c'est, ô femme ? voici que tu t'es laissée tromper et que tu as perdu ton voile. » Et elle répondit : « J'ai recouvré mon voile, et mon œil a recouvré l'usage de la vue. Et le Seigneur, le Dieu de Paul, est vivant; je l'ai prié de faire que je fusse digne de devenir sa servante. » Les soldats regardèrent et virent qu'elle avait son voile sur la tête, et que son œil avait recouvré l'usage de la vue, et ils dirent tous à la fois, à haute voix : « Nous aussi nous sommes les esclaves du Seigneur de Paul. » Perpétue s'éloigna et elle apporta dans le palais de Néron la nouvelle que les soldats qui avaient décollé Paul disaient : « Nous ne revenons pas à la ville; nous avons foi au Christ que Paul prêche, et nous sommes Chrétiens. » Alors Néron, outré de colère, ordonna de jeter Perpétue en prison et de la charger de chaînes. Et il commanda de décapiter un des soldats, de couper un autre en deux et de lapider le troisième. Perpétue était en prison, et dans cette même prison était détenue une pieuse vierge, nommée Potentienne, qui avait dit : « J'abandonne mes parents et tous les biens de mon père, et je veux être Chrétienne. » Perpétue lui raconta tout ce qui regardait Paul, et elle lutta courageusement pour la foi chrétienne. La femme de Néron était sœur de Potentienne et elle l'enseignait en secret à l'égard de Jésus-Christ, disant que ceux qui ont foi en lui jouissent de la joie éternelle et que toutes choses de la terre étant périssables, il n'y a que celles du ciel qui sont durables, et la femme de l'empereur s'enfuit du palais ainsi que les femmes de plusieurs sénateurs.

Alors Néron fit souffrir de grands tourments à Perpétue, et il ordonna qu'après avoir attaché une grosse pierre à son cou, on la jetât dans la mer. Ses reliques sont auprès de la porte Nomentane. Potentienne, après avoir supporté aussi de cruelles tortures, fut brûlée le même jour. Et les hommes qui se disaient arrivés de Jérusalem, dirent à tout le peuple : « Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, parce que vous avez mérité d'avoir de grands patrons qui sont de saints apôtres et des amis du Seigneur Jésus-Christ. Sachez que ce Néron, ce roi très-méchant, ne pourra conserver l'empire après le meurtre des apôtres. » Il arriva ensuite que Néron s'attira la haine de son armée et du peuple romain, et ils ordonnèrent de l'attacher en public et de le faire périr d'une mort comme il le méritait. Cette nouvelle lui étant parvenue, il fut saisi d'une frayeur extraordinaire et il s'enfuit et on ne le revit plus (732). Il y en eut qui dirent que s'étant sauvé dans les bois, il avait succombé au froid et à la faim, et qu'il avait été dévoré par les loups. Et comme les Grecs emportaient les corps des saints apôtres pour les conserver en Orient, il survint un terrible tremblement de terre (733), et le

(732) Après la chute de Néron, il se répandit l'opinion qu'il n'était point mort et qu'il ne tarderait pas à revenir. (*Voy.* Suétone, c. 57, et les notes de Casaubon sur ce passage.) Parmi les premiers Chrétiens, il y en eut qui furent tellement frappés des cruautés de Néron contre l'Eglise naissante, qu'ils se persuadèrent que cet empereur était l'Antechrist ou du moins qu'il reviendrait avec l'Antechrist. (*Voy.* les *Oracles sibyllins*, l. IV, vers 116; Lactance, *De morte persecut.*, c. 2; Sulpice Sévère, *Hist. sacra*, l. II, c. 28 et 29, et dialog. 2, c. 14; saint Augustin, *Cité de Dieu*, l. XX, c. 19, etc.)

(733) Circonstance qui se retrouve également dans les *Epîtres* de saint Grégoire le Grand (l. IV, epist. 30) : « De corporibus vero beatorum apostolorum quid ego dicturus sum, dum constet, quia eo tempore quo passi sunt, ex Oriente fideles venerant, qui eorum corpora sicut civium suorum repeterent? Quæ ducta usque ad secundum urbis milliarium in loco, qui dicetur *Catacumbas*, collocata sunt. Sed

peuple romain accourut et ils les arrêtèrent à un endroit qu'on appelle Catacombes (734), au troisième mille de la voie Appienne, et les corps des apôtres y furent gardés un an et sept mois jusqu'à ce que des sépulcres eussent été faits pour les recevoir. Et ils furent transportés en pompe avec le chant des hymnes; le corps de saint Pierre fut placé au Vatican, et celui de saint Paul sur la voie d'Ostie, à une distance de deux milles de Rome ; là les bénéfices des oraisons s'accomplissent dans les siècles des siècles. *Amen*

Fin de la passion des saints apôtres Pierre et Paul.

LITURGIE OU SACRIFICE DIVIN DE L'APOTRE SAINT PIERRE (735).

Oraison pour la proposition du pain ou lorsque le diacre l'apporte sur l'autel (736).

Il a été conduit comme un agneau à la boucherie, et, de même qu'un agneau devant celui qui le tond, il n'a point élevé la voix, et il n'a point ouvert la bouche. Son jugement a été rendu dans son humilité. Qui racontera sa génération ? celle du Père, et du Fils, et de l'Esprit-Saint.

Quand le prêtre mêle l'eau et le vin, il dit :

Un des soldats lui perça le côté d'un coup de lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau (737) pour le salut du monde.

Il fait ensuite l'oraison de la proposition ou de l'offrande :

Seigneur, notre Dieu, qui t'es offert toi-même pour la vie de ce monde, jette les regards sur nous, et sur ce pain, et sur ce calice ; fais-en ton corps sans tache et ton sang précieux pour la nourriture des âmes et des corps, parce que ton nom trois fois vénérable et éclatant, celui du Père, est sanctifié et glorifié.

Oraison de l'encens, quand se fait la cérémonie de l'encensement (738) :

Dieu saint et qui reposes dans les saints, lumière qui habites un séjour inaccessible, Seigneur, fais, dans ta bonté, grâce à nos nombreux péchés, et de même que tu as reçu de Zacharie (739) l'hommage de l'encens, reçois de même, des mains de nous autres pécheurs, cet encens que nous t'offrons, et accorde-nous ta miséricorde, parce que ton nom, trois fois vénérable et éclatant, celui du Père, est sanctifié et glorifié.

Après l'encensement, le prêtre couvre d'un voile les offrandes, en disant :

Seigneur, ta puissance a couvert les cieux, et la terre est pleine de ta gloire.

Il dit ensuite :

Le Seigneur a régné; que les nations s'irritent.

Le diacre dit à haute voix :

Seigneur, bénis-nous.

Le prêtre : Béni soit le règne du Père et du Fils.

Le diacre (740) : Nous te prions, Seigneur, pour obtenir de toi la paix suprême, pour cette sainte maison (741), pour notre père et patriarche le vénérable N., pour cette

dum ea exinde levare omnis eorum multitudo conveniens niteretur, ita eos vis tonitrui atque fulguris nimio metu terruit atque dispersit, ut talia denuo nullatenus attentare præsumerent. Tunc autem exeuntes Romani eorum corpora qui hoc ex Domini pietate meruerant, levaverunt et in locis quibus nunc sunt condita, posuerunt. » (*Voy.* Baronius, *ad an.* 221, n. 3, et *Acta SS.*, t. V Junii, p. 434.)

(734) Le moine Rudolphe, dans la Vie de Raban Maur, n. 30, s'exprime ainsi : « Acceptoque corpore B. Quirini martyris, Romam fugit, et sacras reliquias via Appia, tertio milliario ab urbe, in ecclesia beatorum apostolorum Petri et Pauli, ubi aliquandiu jacuerunt, sepelierunt in loco, qui dicitur *ad Catacumbas.* »

(735) Cette liturgie, dans laquelle on trouve des ressemblances avec celle qui porte le nom de saint Basile, fut publiée en grec et en latin par W. Lindanus à Anvers, en 1589. (*Missa apostolica, seu Sacrificium sancti Petri.*) Lindanus a joint à son édition de la liturgie une dissertation dans laquelle il s'efforce de montrer qu'elle n'a pas été composée à Rome, et qu'elle était fort courte. Il a joint à ce fragment une savante apologie de cette liturgie où il montre, contre l'opinion soutenue par les protestants, qu'elle est authentique et qu'elle est conforme aux doctrines et aux traditions apostoliques.

L'édition, publiée à Paris chez Frédéric Morel, en 1595, in-8°, et revue par Jean de Saint-André, se distingue par la netteté de l'exécution, et l'emploi habile de l'encre rouge en certains passages de quelques feuillets. Elle reproduit les notes marginales de Lindanus et sa dissertation, mais l'apologie a été laissée de côté.

Cette liturgie se trouve également dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, édition de Lyon, t. XI, p. 116, et t. II, part. I, p. 41, de l'édition de Lyon, ainsi que dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti*, de Fabricius, t. III, p. 159.

(736) « Hæc Græcis sunt Paracevastica ad religiosam divinorum donorum panis et vini in corpus et sanguinem Domini consecrandorum illationem ad sanctum altare, quæ et apud varias Ecclesias variant. » (Note de Lindanus ainsi que les suivantes.)

(737) Dans la Messe qui porte le nom de saint Barnabé, il est fait également mention du sang qui sortit du côté du Sauveur.

(738) « Similis exstat oratio Ecclesiæ Romanæ in Missa episcopali quæ in quotidiana omittitur. »

(739) « Latinus canon alludit ad thymiama illud aromatum quod S. Michael pro Christi Ecclesia offert Deo in *Apoc.* Ambrosianus S. Barnabæ respicit odorem sanctorum Dei. »

(740) « Istæ litaniæ variant variis in Christi Ecclesiis, quas Chrysostomiana et Basiliana plurimas habet, et sæpius iterat, ut et D. Marci. »

(741) « Similes piorum veterum preces pro salute N. vel N. pro infirmis, pro iter agentibus, et similibus, sunt Latinis secretæ quæ ad Parasceven spectant, teste D. Augustino, epist. 59, *Ad Paulinum*, sic et divi Marci liturgia. Expressa vero vestigia videre est in Officio S. Parasceves, quando Missa fit, quæ Præsanctificatorum Græcis dicitur. In locum sequentis Litaniæ olim Romana Ecclesia, et quædam aliæ majoribus festis, et episcopi [illegible]

ville, pour la température de l'air, pour les navigateurs, les voyageurs, etc.

Le prêtre dit l'oraison :

Seigneur, notre Dieu et notre maître, toi qui as établi dans les cieux les ordres et les armées des anges (*la suite comme dans la liturgie de saint Basile*).

Seigneur, assiste-nous, sauve-nous et aie pitié de nous. Car à toi revient tout honneur et gloire.

Venez, adorons-le et prosternons-nous devant lui.

Il dit ensuite à voix haute :

Le Seigneur soit avec toi.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : Prions.

Le peuple : Seigneur, aie pitié de nous (*trois fois*).

Alors le prêtre dit à haute voix :

Seigneur, accorde-nous, à nous qui sommes tes serviteurs, le secours céleste de ta main, afin que nous te cherchions de tout notre cœur, et que nous obtenions ce que nous demandons dignement. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec lequel toi, notre Dieu, tu vis et règnes dans l'unité de l'Esprit-Saint, pendant tous les siècles.

Le peuple : Amen. Dieu saint, Dieu fort.

Pendant que le peuple dit trois fois l'hymne saint, le prêtre prie (742) :

Seigneur, Dieu tout-puissant qui seul es saint et qui reposes dans les saints, et qui reçois des puissances célestes l'hymne trois fois saint, reçois de notre bouche, quoique nous soyons pécheurs, cet hymne trois fois saint; accorde-nous tes miséricordes et tes bontés par l'intercession de la sainte Mère de Dieu et de tous les saints.

Le prêtre : Soyons attentifs, la paix à tous.

Le peuple : Et à ton Esprit.

Le prêtre : La sagesse, etc.

Il lit ensuite le texte apostolique, alleluia, *l'évangile, et aussitôt l'oraison :*

Aie pitié de nous, ô Dieu

Il récite ensuite l'oraison :

Seigneur, notre Dieu, exauce notre prière. (*Comme dans la liturgie de saint Basile*)

Il prie ensuite pour lui-même, ayant chanté l'hymne des chérubins, de cette manière :

Nul n'est digne, parmi ceux qui sont dans les liens des cupidités charnelles. (*Comme dans la même liturgie.*)

Ayant déposé les dons sacrés sur la table sainte, il lave ses mains, disant :

Je laverai mes mains parmi les innocents, et j'entourerai ton autel pour entendre la voix de ta louange.

Il dit ensuite : L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre (743).

A haute voix :

Le Seigneur soit avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Je crois en un seul Dieu, etc. (744).

Le prêtre : Tenons-nous dans l'attention, tenons-nous dans le respect.

Le peuple : Seigneur, donne-nous la miséricorde et la paix.

Le prêtre à haute voix :

Sanctifie, Seigneur, l'hostie qui t'est offerte (745), et, par elle, reçois-nous avec bonté, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ton Fils, avec lequel tu vis et tu règnes, ô Dieu, dans l'unité de l'Esprit-Saint, pendant tous les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre : Elevez vos cœurs (746).

Le peuple : Nous les tenons élevés vers le Seigneur.

Le prêtre : Nous adressons au Seigneur, notre Dieu, des actions de grâces.

Le peuple : C'est juste et digne.

Le prêtre : Il est véritablement digne et juste, honnête et salutaire, de te rendre, en tout temps et en tout lieu, des actions de grâces, Seigneur saint, Père qui gouverne toutes choses, Dieu tout-puissant et éternel, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel les anges louent ta gloire, les Dominations l'adorent, les Puissances la redoutent, les Cieux, les Vertus des cieux et les bienheureux séraphins l'honorent et la servent en la célébrant ensemble; nous te supplions de nous permettre de joindre nos voix aux leurs en chantant à haute voix l'hymne de victoire.

Le peuple : Saint, saint, saint (747).

Le prêtre prie :

Nous te prions et nous t'invoquons, en te suppliant, Père très-bon, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, et nous te demandons de vouloir accepter et bénir ces dons, cette offrande, cette sainte hostie, sans reproche. Nous te les offrons d'abord pour ta sainte

versario legebantur similia vota, ut exstat in Pontificali Romano : *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat.* ℟ *Gloria nostra. Christus vincit.* ℟ *Hanc diem læti ducamus.* Cantores : *Summo Pontifico nostro N. integritatem fidei.* Chorus : *Dominus conservet.* Cantores : *Episcopum nostrum N.* Chorus : *Dominus conservet.* Cantores : *Regem nostrum N.* Chorus : *Deus conservet sedem istum*, etc. Sed hæc nunc abierunt in desuetudinem. »

(742) Cette oraison du prêtre se trouve, mais beaucoup plus étendue, dans la liturgie de saint Chrysostome. Elle est aussi dans celle de saint Marc.

(743) « Vox est ministrorum Ecclesiæ ad sacerdotem, pro se illorum preces petentem, apud D. Jacobum et Basilium. »

(744) « Symbolum apostolicum Latinis mox post Evangelium decantatum, cui aptius cohæret, seu Evangelii Christiani epitome, quod divus Dionysius Areopagita vocandum putat *hymnologiam catholicam* sive potius *hierarchicam Eucharistiam.* »

(745) « Hæc oratio ante præfationem Latinis *secreta* vocatur, Mediolanensis Ecclesia vocat, *super oblatum*, et in ordine Missæ sic legitur : *Orationes secretæ ad munus oblatum.* »

(746) « Præfatio est Latinis, ut Mediolanensi Ecclesiæ quæ ad verbum ubique respondet Latine, nisi quod variat Præfationem pro tempore, aut sanctis, ut et Ecclesia Latina ; licet non ita frequenter, potissimum post Pelagii primi reformationem sancti canonis Missæ. »

(747) « Sic et in D. Marci evangelistæ liturgia populus canit hunc ter *sanctus* hymnum, quem et *Epicinion* vocat. »

Eglise catholique et apostolique. Daigne pacifier, garder, gouverner toutes les extrémités de la terre, d'accord avec ton serviteur le Pape et notre patriarche N. Souviens-toi, Seigneur, de tes serviteurs et de tes servantes, et de tous les assistants dont la foi t'est connue, et dont l'affection pour toi est notoire; ils t'offrent cette hostie de louange pour eux-mêmes et pour tous les leurs, pour la rédemption des âmes et des corps, pour l'espoir de leur salut. Ils te rendent leurs vœux comme au Dieu éternel et vivant. Salut, Marie, pleine de grâce (748), le Seigneur est avec toi, etc.

A haute voix : Dans la communion et dans le respect de la mémoire, d'abord de la sainte, glorieuse et toujours vierge Marie, Mère de Notre-Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus-Christ, et de tes bienheureux apôtres et martyrs, Pierre et Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Simon, Thaddée, Léon, Clet, Clément, Xiste, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Côme et Damien, et de tous les saints; accorde-nous, par leur intercession et par leurs prières, qu'en toutes choses nous soyons munis du secours de ta protection, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Il fait ensuite la commémoration des morts (749) :

Nous te prions, Seigneur, d'accepter favorablement cette offrande de notre servitude et de celle de tout ton peuple que nous te présentons; dispose nos jours en paix, délivre-nous de la damnation éternelle, et ordonne que nous soyons comptés dans le troupeau des élus, par Notre-Seigneur Jésus-Christ; munis de ta protection en toutes choses, fais, nous t'en prions, que cette offrande bénie te soit agréable et soit reçue de toi, afin qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de ton Fils bien-aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, la veille du jour qu'il souffrit, prenant le pain dans ses mains saintes et sans tache, et levant les yeux au ciel vers toi, Dieu et son Père tout-puissant, te rendant grâces, bénit le pain, le brisa et le donna à ses disciples, disant (*à haute voix*) : Prenez et mangez, c'est mon corps qui est brisé pour vous (750). (*Il continue ensuite à voix basse.*) De même, après qu'il eut soupé, prenant le calice et rendant grâces, il le bénit et le donna à ses saints disciples, disant (*à haute voix*) : Buvez-en tous, c'est mon sang.

Le peuple : Amen.

Le prêtre ajoute : Toutes les fois que vous ferez ces choses, faites-les en mémoire de moi. C'est pourquoi, nous, tes serviteurs et ton peuple saint, Seigneur, se souvenant de ton Christ, Notre-Seigneur et Dieu, de sa bienheureuse Passion, de sa résurrection des enfers, de sa glorieuse ascension dans les cieux (*à haute voix*), nous t'offrons ce qui est à toi et ce qui vient de toi par Jésus-Christ, Notre-Seigneur.

Le peuple : Nous te louons, nous te bénissons.

Le prêtre : Nous offrons, à ta majesté redoutable, l'hostie pure (*il fait le signe de la croix* [751]), l'hostie sainte (*idem*), l'hostie sans tache (*idem*), le pain sacré de la vie éternelle et le calice du salut perpétuel. Daigne les regarder d'un visage propice et serein, de même que tu as daigné agréer les dons de ton serviteur le juste Abel, et le sacrifice de notre patriarche Abraham, et de même que ton premier prêtre, Melchisédech, t'a offert un sacrifice saint et une hostie sans tache, nous te prions, Dieu tout-puissant, d'ordonner que celle-ci soit apportée par la main de ton saint ange sur ton autel sacré, devant ta majesté divine, afin que nous, ayant reçu une portion sainte du corps ou du sang de ton Fils, nous soyons remplis de toute bénédiction céleste et de toute grâce. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ (*à haute voix*) : Souviens-toi d'abord, Seigneur, de notre évêque.

Il fait ici la commémoration des vivants :

Seigneur, quoique nous soyons pécheurs et tes serviteurs indignes, nous espérons dans l'étendue de ta miséricorde; daigne nous accorder d'avoir part à la société de tes saints apôtres et martyrs, avec Jean, Etienne, Matthieu, Barnabé, Ignace, Alexandre, Marcellin, Pierre, Félicité, Perpétue, Agathe, Lucie, Agnès, Cécile, Anastasie, Barbe, Julienne, avec les quarante très-glorieux martyrs et avec tous tes saints. Associe-nous à eux, non en considérant nos actes, mais en nous accordant le pardon que nous implorons et la rémission de nos péchés, par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, par lequel tu nous donnes toujours, Seigneur, ces biens, tu nous sanctifies, vivifies et bénis.

Tenant le pain, il fait le signe de la croix sur le calice, disant :

Par lui et avec lui et en lui est à toi, Père tout-puissant, dans l'unité du Saint-Esprit tout honneur et gloire. (*A haute voix*) : Dans les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre (*à haute voix*) : Prions

Le peuple : Kyrie, eleison (*trois fois* [752]

(748) « Au lieu de *gratia plena*, des manuscrits lisent *gratiata*. « Hæc salutatio videtur privata quorumdam pietate sancto canoni inserta, ut et quædam hymnis *Gloria in excelsis* et *Agnus Dei*. Certe et alieniore loco posita est, nec cum præcedentibus verbis apta est, ac cohæret, et non est in canone Ambrosiano, legitur tamen in D. Marci liturgia. »

(749) « Observa hic mortuorum memoriam haberi, sed non est in Romano nec Mediolanensi canone. In D. Marci liturgia diserta fit precatio animabus fratrum nostrorum in fide Christi dormientium, ut eis Deus donet requiem. »

(750) « In Mediolanensi canone S. Barnabæ hæc verba consecrationis dicuntur silentio, ut et Latinis, Æthiopis, et Indianis. »

(751) « S. Crucis consignatio super calicem similiter ut in Mediolanensi Ambrosiano, ut in canone sancti Barnabæ similiter Latinis legitur mysterium fidei. »

(752) « Hic threnus *Kyrie eleison* in liturgia D. Jacobi repetitur. In Basiliana quinquies recitatur... diaconus toties orationem piorum retorum succinit.

Le prêtre (*à haute voix*) : Instruits par la doctrine divine et profitant des enseignements salutaires, nous osons dire :

Le peuple : Notre Père (753).

Le prêtre (*à haute voix*) : Parce qu'à toi appartiennent la domination, la puissance et la gloire. Paix à tous.

Il fait ensuite cette prière :

Délivre nous, Seigneur, nous t'en prions, de tout mal présent et futur par les intercessions de notre glorieuse souveraine sans tache Marie, Mère de Dieu et toujours vierge, de tes glorieux et bienheureux apôtres Pierre et Paul, et de tous tes saints; accorde la paix à nos cœurs, afin qu'assistés par la protection de ta miséricorde, nous soyons délivrés de nos péchés et affranchis de tout trouble par Jésus-Christ, avec lequel tu vis et tu règnes notre Dieu, dans l'unité de l'Esprit-Saint. (*A haute voix*) : Dans tous les siècles des siècles.

Le peuple : Amen.

Le prêtre prie : Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu, écoute-nous (754) du haut de ta demeure sainte (*comme dans la liturgie de saint Basile*).

Le diacre : Soyons attentifs.

Le prêtre élève le pain, disant : Les choses saintes aux saints.

Le peuple : Un seul Père saint, un seul Fils saint, un seul Esprit-saint, dans l'unité de l'Esprit-Saint. Amen.

Le prêtre lit ensuite l'oraison qui prépare le peuple à la participation de la sainte Eucharistie.

Agneau de Dieu qui ôtes les péchés du monde, aie pitié de nous.

Après que tous ont reçu la communion, il répand l'eau bénite, disant :

Seigneur, tu es élevé au-dessus des cieux, et ta gloire est au-dessus de toute la terre.

A haute voix :

Béni soit le Seigneur notre Dieu, maintenant, et toujours, et dans tous les siècles.

Le peuple : Que notre bouche soit remplie.

Le diacre : Nous qui avons participé aux mystères, divins, immaculés, célestes, vivifiants et redoutables, rendons dignement en toutes choses grâces au Seigneur.

Le prêtre : Nous te demandons, Seigneur (755), que cette communion nous purifie de toute souillure de la chair et de l'esprit, et qu'elle nous fasse participer aux biens célestes par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, avec lequel tu vis et tu règnes, ô Dieu, dans l'unité de l'Esprit-Saint, pendant les siècles des siècles. (*A haute voix*) : Parce que tu es notre sanctification, et à toi la gloire.

Le peuple : Amen.

Le diacre : Allons en paix.

Le prêtre prie à voix basse : Que le Seigneur béni (756), par lequel nous avons été trouvés dignes de participer à son corps et à son sang sans tache, nous bénisse et nous conserve tous, et qu'il nous rende dignes de son royaume céleste, maintenant et toujours et dans tous les siècles des siècles. Amen.

LITURGIE DE SAINT PIERRE CHEF DES APOTRES,

traduite du syriaque par Eusèbe Renaudot (757).

On commence par la prière de la paix.

Le prêtre : Dieu grand qui es dans tous les siècles, seul puissant, charité parfaite, et amour pur, Dieu de paix et Seigneur de tranquillité, accorde-nous à tous, en nous en rendant dignes par ta miséricorde, de nous embrasser les uns les autres, pendant cette vie, de ce baiser qui se donne sans artifice; daigne nous accorder Seigneur, la paix qui vient de toi, et qui est le partage des hommes paisibles. Nous t'en prions par les miséricordes que nous a apportées Jésus-Christ, Dieu grand et notre Sauveur, par lequel et avec lequel gloire et honneur t'appartiennent.

Le peuple : Qu'il en soit ainsi !

Le prêtre : Maintenant, Seigneur, répands encore sur nous la clarté de ton visage, et sauve-nous de nos ennemis qui nous ont haïs : efface et enlève nos iniquités, et nous te glorifierons, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Que la paix soit avec vous tous!

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le diacre : Que chacun se donne la paix.

Le peuple : Tous.

Le diacre : Louez le Seigneur.

Sed in Ambrosiano, ut in Romano, et eadem utrobique præfatiuncula, nisi quod variat a Parasceve. »

(753) « In Basilii liturgia videtur sacerdos cum clero et populo hæc concinere. Apud D. Marcum sacerdos legit tacitus et postea populus canit *Pater noster*. Cui accinit sacerdos Epapodion : *Ne inducas nos in tentationem, sed libera nos a malo.* »

(754) « Harum orationum loco habet Romanus canon precem ad Dominum Jesum Christum pro Ecclesiæ suæ pace atque gubernatione, ut et Ambrosianus qui et alteram subtexit similem. D. Marci liturgia prolixas habet preces ad sanctam communionem parascevesticas, quibus ante illud *Sancta sanctis* subtexit *Kyrie eleison* tergeminum. »

(755) « Horum loco apud Latinos est oratio quæ nunc *Postcommunio* appellatur eisdem aliquando verbis. Variat enim pro festorum et dierum qualitate. »

(756) « Benedictio sacerdotis apud Roman. et Mediolanen. pro tempore atque sacrificantis ratione variat S. Crucis signaculis insignita. »

(757) Elle est insérée dans la *Collectio liturgiarum* publiée par cet érudit, t. II, p. 145, et Fabricius l'a reproduite dans son *Codex apocryphus Novi Test.*, t. III, p. 179.

Le prêtre : Nous inclinons Seigneur pour toi et devant toi nos têtes afin que nous recevions la bénédiction que tu donnes aux humbles de cœur ; parce que tu connais nos pensées, et que tu pénètres nos intentions ; et nous te glorifions, ainsi que ton Fils unique, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Parce que dans l'immensité des richesses de ta miséricorde, Dieu Père, tu as envoyé pour nous sauver ton Fils qui a ramené dans la bonne voie celui que l'erreur du péché en avait détourné, qui a été délivré par lui des embûches de la mort et de Satan, et purifié par lui de sa lèpre. Illumine-nous en cet instant, Seigneur, de la splendeur de ta face, afin que les prières que nous t'adressons, dans le moment où nous offrons ce saint sacifice, ne servent pas à notre condamnation et à notre perte, mais à la bonne disposition du cœur, et à la purification de la conscience, ainsi qu'à la rémission de toutes nos iniquités ; nous t'en supplions par ton amour pour les hommes, par celui de ton Fils unique engendré de toi de toute éternité, et par celui de l'Esprit Paraclet, source de vie, et de la même nature et même substance que toi, maintenant, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le diacre : Tenons-nous (en sa présence).

Le prêtre : Que l'amour de Dieu le Père, etc.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : Elevez vos cœurs.

Le peuple : Nous les élevons au Seigneur.

Le prêtre : Nous te rendons grâces, Seigneur.

Le peuple : Cela est digne et juste.

Le prêtre : Il est véritablement digne et juste que nous te glorifiions, adorions, louions et célébrions, toi qui as créé tous les êtres visibles et invisibles qui chantent tes louanges. (*Elevant la voix :*) Les armées des anges te glorifient, Seigneur, les légions des archanges, la multitude des Puissances incréées, qui, sans cesse et sans retour, avec l'effusion que leur donne la connaissance de tes perfections, avec la crainte et la sagesse qui appartiennent à tout ce que tu sanctifies, élèvent la voix, crient, répètent et disent :

Le peuple : Saint.

Le prêtre (s'inclinant) : Quel est en effet celui qui est infiniment saint, ou dans lequel nous chercherons la source de la sainteté, ou duquel naissent perpétuellement les saints, si ce n'est toi, Père incréé, ou ton Fils adorable qui sort de ton sein, ou ton Esprit qui procède éternellement de toi ? Habite en nous, sanctifie-nous, dirige-nous par l'incompréhensible sainteté de ta connaissance. Nous n'avons pas été délivrés de nos passions et enlevés aux liens du péché d'une manière faible, mais abondante et forte, et en proportion avec ton amour pour les hommes, afin que nous pussions comprendre la doctrine mystérieuse de ton Fils unique, et afin que tout notre bonheur résidât dans notre union avec toi.

(*Elevant la voix*) : Et lorsqu'il voulut préparer ce festin de son corps et de son sang pour nous le donner, lorsqu'approchait la Passion qui nous a sauvés, il prit le pain dans ses mains exemptes de toute tache, le rendit d'une manière visible digne de sa bénédiction incompréhensible, le bénit, † le sanctifia, † le rompit † et le donna à ses apôtres en disant : « Que ces saints mystères soient votre provision pour vos voyages, et toutes les fois que vous le prendrez comme aliment, croyez et ayez pour certain que ce pain qui est rompu pour vous et pour plusieurs, est véritablement mon corps, qu'il est donné pour l'expiation de vos péchés, la rémission de vos fautes, et pour obtenir la vie éternelle. »

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : De même après la Cène, il mit dans le calice du vin et de l'eau, † le bénit, † le sanctifia, † et le présenta à ses disciples en leur disant : « Prenez et buvez-en tous : ceci est mon sang du Nouveau Testament, qui est répandu et donné pour le pardon des péchés, la rémission des fautes, et pour obtenir la vie éternelle. »

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Et afin qu'ils conservassent les fruits suaves de cette divine institution, il leur prescrivit et leur dit : « Toutes les fois que vous vous réunirez, vous ferez cela en ma mémoire, prenant le pain qui sera présenté, et buvant ce qui aura été préparé dans le calice, vous le ferez en souvenir de ma mort ; et vous confesserez ma résurrection jusqu'à ce que je revienne. »

Le peuple : De ta mort, ô Seigneur.

Le prêtre : Nous attendons la venue de tes miséricordes, Seigneur, notre Dieu, refuge des pécheurs, toi qui jugeras les justes et les coupables, qui accorderas la récompense ou le châtiment, quand tu appelleras tous les hommes à ton tribunal, que tu combleras de joie ceux qui auront gardé tes commandements, et que tu précipiteras dans les flammes de l'enfer pour y être brûlés, ceux qui se seront écartés du chemin de la vie. Ne nous accable pas de la honte de nos péchés, ne nous rends pas coupables d'une participation indigne de ces saints mystères, car nous avons été marqués du sceau de ton image, et que nous ne soyons pas un sujet de satisfaction pour le roi des airs et ses infernales cohortes, car nous avons été rachetés par ton sang, mais éclaire-nous de cette lumière que tu répandras, au jour de ton second avénement, sur ceux qui te craignent, et sois aussitôt notre salut. C'est ce que ton Eglise et ton troupeau te demandent à toi et par toi, et à ton Père, avec toi, en disant :

Le peuple : Aie pitié, Seigneur.

Le prêtre : De nous aussi.

Le peuple : Nous te louons.

Le diacre : Que cette heure sera terrible !

Le prêtre, s'inclinant, dit l'oraison pour demander l'Esprit-Saint :

Aie pitié de nous, Seigneur, aie pitié de nous, et du haut de ton trône royal et de ton éternelle demeure, envoie-nous ton

Saint-Esprit et le Paraclet, égal en majesté avec toi, égal par son trône et son éternité, de la même substance que toi et source de toute vie, qui agit par les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les rois, les chefs, les prêtres et tous les ordres de l'Eglise fidèle; qui est descendu sous la forme d'une colombe sur Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le fleuve du Jourdain, qui est descendu sur les apôtres sous la forme de langues de feu; qu'il vienne maintenant et se repose sur nos offrandes et reste en nous qui sommes infirmes, afin que nous recevions le souffle et la flamme de son avénement; qu'il descende sur les offrandes que nous présentons et qu'il les sanctifie.

Seigneur, exauce-nous.

Le peuple : Kyrie, eleison. (*Trois fois.*)

Le prêtre : Afin qu'en venant il change ce pain † en un corps salutaire, † en un corps vivifiant, † au corps de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, et afin que ceux qui le recevront obtiennent l'expiation de leurs péchés, la rémission de leurs fautes et la vie éternelle.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Qu'il change également ce calice † en un breuvage céleste, † en un sang salutaire, † en un sang vivifiant, au sang de Notre-Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ, pour la rémission des fautes qui ont été imprudemment commises, et le pardon des péchés de ceux qui le recevront.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Fais, Seigneur, que nous, qui devons participer à ces mystères, nous y trouvions la purification de nos corps et de nos âmes, la règle pour nous conduire, suivant l'Evangile et la confirmation de la sainte Eglise orthodoxe, qui a été fondée sur la pierre de la foi, dont tu as dit, que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, car tu la délivreras dans les siècles des siècles des hérésies et des scandales de ceux qui commettent l'iniquité.

(*S'inclinant :*) Reçois notre confession, ô notre Roi, et rendu favorable par elle, daigne donner la tranquillité à ton peuple et le pain à ton troupeau, daigne aussi conserver tes pasteurs orthodoxes, principalement le patriarche, notre seigneur N. et notre évêque N., avec tous les autres évêques de la vraie foi. Accorde-leur l'éloquence de la parole, afin que, dans leur piété, ils fassent l'ornement de ton troupeau et le préservent des mauvaises doctrines.

(*Elevant la voix :*) Donne-leur ce visage qui ne craint point; rends-les dignes ministres de la parole de vérité, et accorde-leur abondamment cette paix qui vient de toi dans les soins qu'ils doivent donner au troupeau qui leur est confié et qu'ils feront paître dans la justice et la vérité, par la grâce, la miséricorde, l'amour de ton Fils unique pour les hommes, par lequel et avec lequel t'appartiennent l'honneur et la gloire.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (*étant incliné*) : Daigne aussi, Seigneur, ne pas oublier ceux qui se sont recommandés aux prières que nous t'adressons en ce moment, de ceux qui t'ont présenté ces offrandes, de ceux pour qui elles ont été présentées, de ceux enfin qui auraient voulu mais qui n'ont pu y contribuer.

(*Elevant la voix :*) Souviens-toi, Seigneur, de ceux qui ont pris la résolution de défendre ta sainte Eglise catholique et apostolique, par la parole de la doctrine de la vie et par les œuvres qui conduisent à la connaissance de ta vérité; sois leur refuge et leur assistance; délivre-les de la méchanceté du démon et des hommes pervers et inexorables, par la grâce, la miséricorde et l'amour de ton Fils unique pour les hommes, par lequel et avec lequel t'appartiennent l'honneur et la gloire.

(*Incliné :*) Souviens-toi aussi, Seigneur, de ceux et de celles qui par leur foi obtiennent la puissance tempo elle, afin que pour eux et pour nous la vie passe dans le calme et le repos, dans la crainte et la chasteté de Dieu.

(*Elevant la voix :*) Fais, Seigneur, que ceux qui recherchent l'autorité sur ton peuple, tournent vers toi leurs pensées; rends-les aptes à faire le bien, afin que nous accomplissions auprès d'eux et dans la justice, la fonction de notre sacerdoce avec cette paix que produira leur conservation, et que nous te glorifiions ensemble, toi et ton Fils unique.

(*Etant incliné :*) Daigne aussi, Seigneur, te souvenir de ta sainte et toujours illustre bienheureuse Vierge Marie, et avec elle, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des saints, des prêtres, des justes qui ont vécu avec perfection dans la vraie foi, du bienheureux Jean, ton précurseur et qui t'a baptisé, de l'illustre saint Etienne, le premier des diacres et le premier martyr, et de tous les saints.

(*Elevant la voix :*) Nous te prions encore, ô Seigneur Dieu, afin que ceux qui sont dans le sentier étroit de l'affliction et qui ne peuvent en sortir, soient délivrés par toi; afin que ceux qui sont sans guide et sans chef, connaissent le bonheur de vivre sous ta loi; rends-les dignes de participer à la récompense de ceux qui t'ont servi dans la vérité, qui t'ont été agréables et dont la mémoire est éternelle, et afin que nous aussi nous puissions avec eux te glorifier et te louer sans cesse, toi et ton Fils unique.

(*Etant incliné :*) Souviens-toi, Seigneur, de ceux qui nous ont précédés dans le séjour des saints, qui sont morts et qui ont obtenu le repos des saints Pères et des docteurs de la vraie foi, principalement d'Ignace, Denys et des autres saints, afin que, par leurs prières et leur intercession, nous soyons délivrés des fourberies de nos ennemis et des hommes pervers.

(*Elevant la voix :*) Et souviens-toi de ceux qui ont avec joie annoncé ta parole de vie dans tous les lieux de la terre, et qui ont par leur foi orthodoxe raffermi ta sainte Eglise; accorde-nous, par leurs prières qui sont pures, par

ta miséricorde et par l'espérance que tu nous en as donnée, d'être reçus parmi eux.

Le prêtre (incliné) : Par ce sacrifice que mes mains pécheresses t'offrent, Seigneur, souviens-toi de nos pères, de nos frères, de nos maîtres, qui, décédés et sortis de ce monde, sont parvenus jusqu'à toi, et de tous les fidèles défunts de ce lieu comme de tout autre lieu, et en particulier de ceux pour qui nous t'offrons cette oblation.

(Elevant la voix :) Seigneur, Seigneur qui as tant d'amour pour les hommes, place et fais reposer dans le sein d'Abraham ceux qui, pendant leur vie, ont persévéré dans la vraie foi et qui sont délivrés des liens de cette vie temporelle, enlevant et effaçant toutes leurs fautes ainsi que nos iniquités, par ton amour pour les hommes, parce qu'il leur est impossible de se justifier par eux, même d'un seul instant de plaisir dans cette vie et qu'ils ne peuvent l'être que par celui qui procède éternellement de ton sein, Notre-Seigneur et notre Sauveur Jésus-Christ, par lequel nous espérons, nous aussi, obtenir la miséricorde et la rémission de nos péchés qui n'existe que par lui et pour nous et pour eux.

Le peuple : Accorde-leur le repos.

Le prêtre : Pardonne, remets et oublie, Seigneur, les erreurs et les fautes de tes serviteurs et de tes servantes, secrètes et occultes, cachées et publiques, passées et à venir, quand il te sera agréable de ne pas nous couvrir de confusion en ta présence et de nous admettre au partage du céleste bonheur, afin qu'en nous, pour nous et à cause de nous, ton saint nom et celui de Notre-Seigneur, Jésus-Christ et de ton Saint-Esprit, soit glorifié et loué, maintenant et toujours, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le prêtre : Que les bénédictions de Dieu soient, etc.

Le peuple: Et avec ton Esprit.

Le diacre : Encore et encore.

Le prêtre rompt l'Eucharistie et dit avant le « Pater noster, » l'oraison suivante :

Nous te prions, Dieu le Père, qui as soin de nous, qui nous consoles dans nos chagrins, qui nous fortifies dans nos faiblesses, qui, de toute éternité, reposes sur ton trône, qui es glorifié de toute leur puissance par les Vertus célestes, qui embrases de ton amour infini les légions des anges, qui daignes par la présence de ton Fils unique et l'envoi de l'Esprit-Saint, sanctifier, rendre parfaites et agréer ces prémices et ces oblations que nous t'offrons, à toi qui n'en as pas besoin, purifie-nous de toute souillure; délivre-nous de toute impureté, afin que d'un cœur pur et uni, avec un amour incessant, comme il convient à des fils, nous puissions sans confusion chanter et dire : Notre Père qui es aux cieux.

Le peuple : Que ton nom soit sanctifié, etc.

Le prêtre : Dieu bon, ne nous induis pas à la tentation de l'épreuve que nous ne pourrions soutenir; mais aide nous par la grandeur de tes miséricordes, nous donnant une fin tranquille qui nous enlève et nous arrache à toutes les plaies de la fureur, aux turpitudes du démon, parce que tu en as le pouvoir et la force, que ton règne existe dans tous les siècles et que la gloire t'appartient.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit.

Le diacre : Avant.

Le peuple : En ta présence

Le prêtre : Bénis, Seigneur Dieu, tes serviteurs qui s'humilient et d'esprit et de corps pour t'adresser leurs prières. Rends nous tous, Seigneur, dignes des bénédictions qui émanent de tes saints et immaculés mystères, et dignes du pardon de nos péchés, afin qu'avec des intentions pures et saintes, nous recevions le corps et le sang de ton Fils unique. Accorde nous de répandre hors de nous l'odeur des bonnes œuvres et nous te glorifierons, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple : Et avec ton Esprit

Le prêtre : Que la grâce soit, etc.

Le diacre : Tenons-nous dans le respect.

Le peuple: Nous louons le Seigneur.

Le prêtre dit l'oraison de l'action de grâces :

Nous te rendons, Seigneur, de véritables et sincères actions de grâces pour le don que nous avons reçu de toi, quoique nous en fussions indignes. Ne nous laisse pas, Seigneur, avec la honte de nos péchés; ne nous rends pas coupables parce que nous avons reçu ces saints mystères, mais sois-nous propice, sois notre refuge, délivre-nous des esprits ennemis qui luttent contre nous par la communion de ces mystères, et nous chanterons ensemble ta gloire et ta louange.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple: Et avec ton Esprit.

Le diacre : Après la communion, etc.

Le peuple : En ta présence, Seigneur.

Le prêtre: Etends, Seigneur, ta main puissante et invisible, et bénis tes serviteurs réunis dans ton saint temple; conserve-les par ta croix, perfectionne-les par l'abondance de tes bénédictions, afin que tous, maintenant, et dans les siècles futurs, et dans l'éternité, nous te rendions grâces, ainsi qu'à ton Père, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le diacre : Bénis, Seigneur.

Le prêtre : Bénis-nous tous.

AUTRE LITURGIE DE SAINT PIERRE.

Oraison avant la paix.

Le prêtre : Pour toi, et en ta présence, Seigneur, nous nous humilions et d'esprit et de corps, afin de recevoir ta bénédiction.

et le secours que réclame notre faiblesse, parce que tu es l'aide et le refuge de tous, et nous te glorifions et louons, toi et ton Fils unique, et le Saint-Esprit.

Le prêtre (*élevant la voix*) : Seigneur, répands sur nous la clarté de ta face, et délivre-nous de tous les ennemis qui nous haïssent; pardonne-nous, et remets-nous toutes nos iniquités, et nous te glorifierons, etc.

Le peuple : Ainsi soit il.

Le prêtre : Dieu et Seigneur Dieu de paix et de tranquillité, accorde-nous, et rends-nous dignes de nous embrasser les uns les autres dans un esprit uni à ta miséricorde, du baiser qui ne connaît pas la fourberie, et nous te glorifierons, etc.

Le peuple. : Ainsi soit-il.

Le diacre : Tenons-nous décemment.

Le prêtre : Que la charité, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Elevons nos cœurs.

Le peuple : Nous les tenons élevés au Seigneur.

Le prêtre : Rendons grâces au Seigneur.

Le peuple : C'est une chose digne et juste.

Le prêtre (*incliné*) : Il est véritablement équitable et juste que nous te louions et te célébrions, toi qui as créé toutes les créatures supérieures ou inférieures.

(*Elevant la voix :*) Nous te louons, Seigneur, avec les anges et les légions d'archanges qui chantent tes louanges et disent:

Le peuple : Saint, saint.

Le prêtre (*incliné*) : Tu es saint, Seigneur, et ta miséricorde est infinie, car c'est à cause de ton amour pour les hommes, que tu as envoyé sur la terre ton Fils qui, pour notre salut, s'est incarné dans la Vierge Marie.

(*Elevant la voix :*) Qui, lorsqu'il a voulu se préparer à la mort, et célébrer la Pâque au soir, a pris du pain dans ses mains, † l'a béni, † sanctifié † et rompu, l'a présenté à ses saints disciples, et leur a dit : Prenez et mangez ; ceci est mon corps qui, pour vous et pour plusieurs, est rompu, et qui est divisé pour l'expiation des crimes, la rémission des péchés, et pour obtenir la vie éternelle.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Il prit de même le calice, y mit le vin et l'eau, † le bénit, † le sanctifia, † et leur dit : « Prenez et buvez-en tous; ceci est le calice de mon sang, du Nouveau Testament, qui, pour vous et pour plusieurs, est répandu pour l'expiation des crimes, la rémission des péchés, et pour obtenir la vie éternelle. » .

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Il a enseigné ce dogme à ses disciples, et il leur a dit : « Toutes les fois que vous accomplirez ces mystères, vous rappellerez le souvenir de ma mort et de ma résurrection, jusqu'à ce que je vienne de nouveau. »

Le peuple : En mémoire de ta mort.

Le prêtre : En mémoire de ton premier et de ton second avénement, nous offrons des louanges à ta majesté, te suppliant, dans ce terrible et effrayant jour du jugement où tu jugeras les justes et les pécheurs, de ne pas nous abandonner aux pleurs, aux peines et aux supplices que nous avons mérités par nos iniquités et notre conduite insensée; mais loin de nous punir sévèrement, daigne nous être propice, ô Seigneur, et avoir pitié de nous. Détourne donc ta face de nos péchés, et secours-nous. Ton Eglise et ton troupeau t'en supplient, par toi et avec toi ton Père, en disant :

Le peuple : Aie pitié de nous.

Le prêtre : De nous aussi.

Le peuple : Nous te louons.

Le prêtre : Sur toutes choses.

Le diacre : Que cette heure est redoutable !

Le prêtre incliné récite l'oraison pour invoquer le Saint-Esprit.

Aie pitié de nous, Seigneur, aie pitié de nous; envoie sur nous et sur ces offrandes ton Esprit-Saint, sanctifie ces mystères, et accorde-nous le secours et le pardon dont nous avons besoin.

(*Elevant la voix :*) Exauce-moi, Seigneur.

Le peuple : Kyrie, eleison ; Kyrie, eleison; Kyrie, eleison.

Le prêtre : Afin qu'en venant il change ce pain au corps du Christ notre Dieu.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Et ce calice au sang du Christ notre Dieu.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Afin que ce corps et ce sang obtiennent à ceux qui les recevront, la pureté de leurs corps et de leurs âmes, la rémission de leurs péchés, et la vie éternelle.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le diacre : Prions.

Le prêtre (*incliné*) : Reçois, Seigneur, nos prières et nos supplications ; donne à ton peuple et à ton troupeau la tranquillité et la paix, garde tes vrais pasteurs, avec les prêtres et les diacres, et secours tous les ministres de ton Eglise.

(*Elevant la voix :*) Etablis-les, Seigneur, forts et puissants dans la force et la paix qui vient de toi; établis-les d'une manière assurée, afin qu'ils prient et intercèdent pour nous auprès de toi, et nous te glorifierons, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (*incliné*) : Daigne encore, Seigneur, te souvenir de ceux qui nous ont recommandé de ne pas les oublier, et de ceux qui n'ont pu prendre part à ces offrandes, quoiqu'ils l'aient vivement désiré.

(*Elevant la voix :*) Souviens-toi aussi, Seigneur, de ceux qui aident la sainte Eglise ; sois pour eux une retraite et un refuge, les délivrant de tous les artifices du démon et des hommes pervers, parce que tu es le Sauveur de tous, et parce que nous te glorifions et te louons, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (*incliné :*) Souviens-toi, Seigneur, des rois fidèles, et mets dans leurs cœurs des sentiments de paix pour ton peuple.

(*Elevant la voix*) : Donne des intentions pacifiques, Seigneur, à ceux qui veulent régner sur nous, et délivre-nous des mains de

nos ennemis et de ceux qui nous haïssent, afin que nous puissions te glorifier, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (incliné) : Daigne encore, Seigneur, te souvenir de la sainte Vierge Marie, et avec elle de tous les prophètes, des apôtres, martyrs, confesseurs et de tous les autres saints.

(Elevant la voix :) Aide-nous, Seigneur, à cause de leurs prières et intercession pour nous, et épargne-nous, rends-nous dignes de leur destinée, afin qu'avec eux, et au milieu d'eux, nous te glorifiions, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (incliné) : Souviens-toi, Seigneur, de ceux qui ont déjà obtenu leur place et leur repos dans la demeure des saints, des saints Pères et docteurs, afin que, par leurs prières et leur intercession, nous soyons délivrés des artifices de l'ennemi ainsi que des hommes pervers.

(Elevant la voix :) Et de ceux qui ont porté avec empressement la lumière de ton Evangile sur toute la terre, qui ont raffermi ton Église sainte dans la vraie foi : secoursnous tous par leurs prières qui sont pures, et confirme-nous dans ta miséricorde, afin qu'avec eux et au milieu d'eux, nous te glorifiions, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre (incliné) : Par ce sacrifice que t'offrent mes mains pécheresses, souviens-toi, Seigneur favorablement de nos pères, de nos frères et de nos maîtres et de tous les fidèles défunts, de ce lieu comme de tout autre endroit.

(Elevant la voix :) Seigneur, Seigneur, qui aimes les hommes, place dans le sein d'Abraham ceux qui ont, pendant leur vie, persévéré dans la vraie foi, enlevant et effaçant toutes leurs iniquités et leurs prévarications, ainsi que les nôtres, parce que personne n'est exempt du péché, si ce n'est notre Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ, par lequel et à cause duquel nous espérons pour nous et pour eux obtenir miséricorde et la rémission des péchés.

Le peuple : Pardonne-nous, Seigneur.

Le prêtre : Oublie, Seigneur, et pardonne les erreurs et les fautes de tes serviteurs et servantes, tant celles qui sont cachées que celles qui ont été publiques; ne nous couvre pas de confusion en ta présence, afin qu'en nous, pour nous et à cause de nous, ton saint nom, qui est celui de ton Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celui de l'Esprit-Saint et vivifiant, soit glorifié et loué, maintenant, etc.

Le peuple : Qu'il soit ainsi.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple : Et avec ton esprit.

Le prêtre : Miséricorde.

Le diacre : Nous croyons

Le prêtre rompt l'hostie et dit l'oraison pour le « Pater noster. »

Dieu Père qui nous consoles et nous fortifies dans nos faiblesses, nous te prions de nous purifier de toutes les souillures du péché et de l'iniquité, de recevoir ces offrandes que nous te présentons pour nos péchés, afin que, d'un seul et même cœur, nous élevions nos voix pour prier et dire : Notre Père, qui es aux cieux.

Le peuple : Qu'il soit sanctifié

Le prêtre : Dieu bon, ne nous laisse pas aller à l'épreuve de la tentation, car nous n'avons pas assez de force pour la soutenir; mais à cause de ton immmense miséricorde, délivre-nous de toutes les plaies d'un ennemi furieux; car tu as la force et la puissance, et nous te glorifions et louons.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple : Et avec toi.

Le diacre : Inclinez-vous.

Le prêtre : Bénis, Seigneur Dieu, tes serviteurs et adorateurs qui se sont inclinés devant toi et d'esprit et de corps, et qui te prient. Rends-les dignes de ta miséricorde et du pardon de leurs péchés, parce que tu es tout-puissant, et nous te glorifions, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple : Et avec toi.

Le prêtre : Qu'il soit ainsi.

Le diacre : Soyez dans le respect.

Le prêtre : Donnez ce qui est saint aux saints.

Le peuple : Père saint.

Le diacre : Tenons-nous dans le respect.

Le prêtre dit l'oraison après la communion.

Nous te louons, Seigneur, et rendons grâces, pour le présent que tu viens de nous accorder, quoique indignes. Ne nous impose pas la honte de nos péchés, mais délivre-nous des esprits ennemis qui luttent contre nous, et d'une seule voix nous te glorifierons, etc.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le prêtre : Paix avec vous.

Le peuple : Et avec toi.

Le diacre : Encore et encore.

Le prêtre : Etends, Seigneur, ta main, et bénis tes serviteurs qui sont ici réunis, garde-les par le signe de ta croix, sois leur retraite et leur refuge contre tous leurs ennemis publics et secrets, et fais qu'après avoir reçu ta bénédiction, nous te rendions, eux et nous, la gloire qui t'est due.

Le peuple : Ainsi soit-il.

Le diacre : Bénis, Seigneur.

Le prêtre : Bénis-nous tous.

Le diacre : Je bénirai.

PILATE.

Nous avons déjà, dans le *Dictionnaire des légendes du christianisme* (Migne, 1855, col. 1091), donné quelques détails au sujet du juge inique dont le nom est frappé d'une célébrité funeste (758).

On lui attribua à des époques d'ignorance

(758) Du Cange, dans ses notes sur *Zonaras*, p. 21, Paris, 1686, dit que parmi les manuscrits de

divers écrits dont la supposition ne saurait faire l'objet d'un doute.

Nous avons rencontré dans un journal allemand consacré à la bibliographie (le *Serapeum*, publié à Leipsick), une notice sur divers manuscrits conservés en Allemagne, d'un ouvrage répandu au moyen âge, et connu sous le nom du *Speculum humanæ salvationis*. Dans cette rédaction, Pilate est représenté comme le fils d'un roi, nommé Cyrus; sa mort est conforme à ce que rapportent des légendes déjà connues. Voici d'ailleurs comment commence et comment s'achève le chapitre intitulé : *De origine et persona Pilati.*

Initium : *Fuit rex quidam nomine Cyrus qui quamdam puellam nomine Pylaus filiam cujusdam Molandinarii nomine Acus cognovit. Et de ea filium generavit quem vocavit Pilatum.*

Finis : *Qui cum nimis præfatis infestationibus gravarentur ipsum a se removerunt et in quodam puteo montibus circumsepto immerserunt, ubi adhuc, relatione quorumdam, quædam diabolicæ machinationes ebullire videntur.*

Saint Justin est le premier qui ait parlé des *Actes de Pilate*. Il en est aussi question dans l'*Histoire du martyre de saint Ignace* d'*Antioche*, dans l'*Apologétique* de Tertullien; ils ont été depuis cités par une foule d'auteurs, avec un très-grand nombre de variantes.

Voy. Fabricius *Cod. Nov. Test.*, t. I, p. 221, 298 et suiv., t. II, p. 455-465; et la savante dissertation de dom Calmet, t. III de ses *Dissertations*.

Une *Lettre de Pilate à l'empereur romain* (*Epistola Pontii Pilati quam scribit ad romanum imperatorem de Domino nostro Jesu Christo*) s'est conservée dans d'anciens manuscrits; elle a été publiée par Fabricius, *Cod. Nov. Test.* t. I, p. 300, t. III, p. 479, Thilo, p. 801, Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. 411. Ce dernier éditeur a établi le texte d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, qu'il a examiné, et d'après les auteurs qui avaient déjà mis au jour cette pièce. (Chassanion, dans la IVe partie de son *Catalogus gloriæ mundi*, 1571; Florentinius dans l'édition du *Martyrologium. vet. Hieronymi* (759) et Gronovius dans la Préface de son édition de Tacite, 1721, d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne à Oxford.)

Cette *Lettre de Pilate à l'empereur Claude* forme dans l'édition de M. Tischendorf, le 13e chapitre de la *Descente de Jésus-Christ aux enfers* (p. 392).

Elle avait été aussi publiée depuis longtemps dans divers ouvrages tels que les *Orthodoxographa*, mis au jour par Hérold, Bâle, 1566, in-folio; la *Bibliotheca sancta* de Sixte de Sienne, 1566, le livre du pseudo-Marcellus : *De mirificis rebus et actibus Petri et Pauli.*

Thilo l'avait revue d'après un manuscrit conservé en Allemagne (*Act. Petri et Pauli*, 1837, part. I, p. 26); et M. Tischendorf en a donné le texte grec dans ses *Acta apostolorum apocrypha*, p. 16.

Il en est question dans une dissertation de dom Calmet (*Dissertations pouvant servir de prolégomènes à l'Ecriture sainte*, 1720, in 4°, t. III, p. 651.)

« La plupart des savants croient que Pilate écrivit en effet à l'empereur pour l'informer de ce qui était arrivé au sujet de Jésus-Christ: mais on est partagé sur la question de savoir si ces actes sont ceux que les Pères ont cités, s'ils sont parvenus entiers et authentiques jusqu'à nous, ou s'ils sont perdus et altérés. »

On sait, par l'exemple de Pline, par des passages d'Eusèbe et de Tertullien, que les gouverneurs des provinces rendaient compte à l'empereur de ce qui se passait d'intéressant dans les pays soumis à leur juridiction; il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que Pilate eût prévenu l'empereur de la mort de Jésus.

Saint Justin, dans sa seconde Apologie, cite ce passage des *Actes* envoyés par Pilate à Tibère : « On attacha Jésus à la croix avec des clous aux pieds et aux mains, et après l'avoir crucifié, ceux qui l'avaient mis en croix, jouèrent ses habits aux dés, et les partagèrent entre eux. » Il ajoute en parlant aux païens : « C'est ce que vous pouvez aisément connaître par les *Actes* qui en ont été écrits sous Ponce Pilate. » Et il dit encore : « Les prophéties ont marqué distinctement que le Christ guérirait toutes sortes de maladies, et qu'il ressusciterait les morts, et vous pouvez vous convaincre que Jésus l'a fait par la lecture des *Actes* qui en ont été écrits sous Ponce Pilate. »

On peut inférer de ces passages que ces *Actes* étaient étendus et entraient dans d'amples détails.

Dans l'Histoire des martyrs de saint Ignace d'Antioche, il est dit que ce saint enseignait d'honorer Jésus - Christ comme un Dieu, quoique Jésus eût été condamné à mort par Pilate et eût été crucifié, *ainsi que l'enseignent ses Actes;* mais cette dernière phrase est regardée comme une interpolation; elle ne se trouve point dans l'édition que Ruinart a publiée des *Actes des martyrs.*

Tertullien (*Apolog.*, c. 21), après avoir tracé un précis de la vie du Sauveur et des merveilles qu'il a opérées, ajoute que Pilate, déjà en quelque sorte chrétien dans sa conscience, écrivit toutes ces choses à Tibère : *Ea omnia super Christo Pilatus et ipse jam pro sua conscientia Christianus, Cæsari, tum Tiberio, nuntiavit.*

Dom Calmet cite saint Epiphane et l'auteur d'un sermon attribué à tort à saint Jean-Chrysostome, comme ayant dit que les *Actes* ou *Mémoires* de Pilate fixaient au huitième jour des calendes d'avril l'époque de la mort du Sauveur. Le faux Hégésippe, qui écrivait au

Colbert, il se trouve un récit apocryphe de la mort de Pilate, portant le nom de saint Jean le Théologien.

(759) La *lettre de Pilate à Tibère*, donnée par Florentinus, est aussi dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius, t. XIII, p. 477.

IVᵉ ou au Vᵉ siècle, est le premier auteur qui ait rapporté une *Lettre de Pilate à Tibère* (*De excidio urbis Hierosolym.*, *Biblioth. Patrum*, t. V, p. 1211); la supposition de cette pièce est facile à reconnaître; une autre que donne Florentinus (*Martyrol. vetus*, p. 113) est tout aussi peu authentique. Les Bollandistes (*Acta SS.*, 4 Februar., p. 450) ont rapporté une histoire du Sauveur envoyée, dit-on, par Pilate à Tibère, et trouvée à Jérusalem dans un registre du temps de Théodose; elle ne mérite pas plus créance qu'une autre relation grecque de Pilate touchant ce qui est arrivé lors de la mort de Jésus-Christ, pièce que mentionne Cotelier, d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi, nº 2431, et qu'il ne regarde pas comme digne d'être lue.

Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. IX, c. 5), nous apprend que l'empereur Maximin fit publier des actes composés sous le nom de Pilate et relatifs à Jésus-Christ, mais remplis de blasphèmes et d'impiétés contre le Sauveur; l'empereur les envoya dans toutes les provinces de l'empire, avec ordre aux magistrats de les faire exposer en public, et aux maîtres des écoles de les faire apprendre par cœur et réciter à leurs écoliers.

Une lettre de Pilate, qui n'a rien de commun avec les deux autres, se trouve dans l'ouvrage du P. Xavier dont nous avons déjà parlé (*Historia Christi, Persice conscripta*); Fabricius l'y a prise pour l'insérer dans son *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. I, p. 301 :

« Dans ce temps et dans ce territoire, il y eut un certain homme que ses disciples appelaient Dieu, et il faisait divers miracles que beaucoup d'hommes virent, et il monta vivant au ciel, et ses disciples font maintenant de grandes choses en son nom, et ils attestent qu'il est Dieu et docteur de la voie du salut dans la vérité. »

Ce langage prêté à Pilate et qui ne serait pas indigne d'un apôtre, suffit pour montrer ce qu'il faut penser de l'authenticité de cette lettre.

Il existe un ouvrage de Steller, jurisconsulte peu connu, auquel la *Biographie universelle*, t. LXXXIII, p. 39, donne un article, *Pilatus defensus*, Dresde, 1674, et 1675. Il en parut une réfutation par Daniel Hartnaceius, sous le masque de Maphanatus, Leipzick, 1676.

Dans son *Histoire des institutions de Moïse*, M. Salvador a essayé de justifier Pilate et les Hébreux du reproche de déicide. M. Dupin aîné a écrit une réfutation remarquable de ce paradoxe.

On peut consulter aussi les notes de M. Peignet sur l'*Histoire de la Passion*, par Olivier Maillard (1835, in-8°), p. 85, et l'ouvrage de M. Jubinal (*Anciennes tapisseries historiées*, Paris, 1838), qui parle des *Actes de Pilate*, p. 685, et p. 765 d'une légende de Pilate d'après un manuscrit de la bibliothèque de Reims.

Nous avons vu un volume italien intitulé : *Razione di stato del presidente della Giudea nella Passione di Christo*, di Ant. Mirandola, Bologna, 1630, in-4°. L'auteur de cet ouvrage curieux dit que Pilate était de Lyon. Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 415, il est de même question de Pilate d'après un manuscrit, *De la destruction de Jérusalem*.

Il existe en anglais : *Life of Pontius Pilate*, 1753.

ARRESTATION DE PILATE (760).

Quand ces lettres furent parvenues à Rome, et eurent été lues par César, en présence de plusieurs personnes, la stupéfaction fut générale, de ce que l'iniquité de Pilate avait causé les ténèbres et le tremblement de terre qui avait partout porté l'effroi. Et César irrité envoya partout des soldats avec ordre d'amener Pilate chargé de chaînes.

Quand Pilate eut été conduit à Rome, César, à la nouvelle de son arrivée, s'installa dans le temple des dieux, au milieu de tout le sénat, avec toute sa garde et tout l'appareil de sa puissance, et il ordonna que Pilate se tînt devant. Et l'on rapporte que César lui parla en ces termes : « Pourquoi as-tu osé, misérable impie, traiter ainsi cet homme que tu savais auteur de si grands prodiges? Ton crime audacieux cause la perte de l'univers. »

Pilate répondit : « Prince souverain, je suis innocent de ce qui est arrivé; mais les coupables et les criminels sont les Juifs. » Et César lui dit : « Quels sont donc ceux-là? » Et alors Pilate répondit : « Hérode, Archélaüs, Philippe, Anne et Caïphe et tout le peuple juif.—Et pourquoi, dit César, as-tu suivi

(760) Παράδοσις Πιλάτου. Birch, dans son *Auctuarium* (Copenhague, 1799), a publié ce fragment d'après un manuscrit grec de la Bibliothèque impériale de Paris, (nº 770, daté de 1315). Thilo l'a reproduit en revoyant le texte sur un autre manuscrit du même dépôt (nº 929). M. Tischendorf l'a inséré (*Evangelia apocrypha*, 1853, p. 426), en se servant des deux manuscrits consultés par ses devanciers et en collationnant trois autres *codices*, Bibliothèque impériale de Paris, fonds Coislin, nº 117 (daté de 1332); bibliothèque Ambroisienne à Milan, E, 100 suppl. (incomplet à la fin), bibliothèque Saint-Marc à Venise. class. 11, nº 42, (XIIᵉ siècle). On observera que cette composition présente la fin de Pilate sous un autre aspect que les autres écrits apocryphes. Ils le font périr misérablement et le livrent aux démons; l'auteur de la *Paradosis* représente la mort du proconsul comme expiant sa faute, et le range, avec sa femme Procla, au nombre des bienheureux. La tradition, qui représente la mort de Pilate comme le résultat d'un suicide, remonte à une haute antiquité. Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. II, c. 7; t. I, p. 55, de l'édition de Valois), en fait mention. (Voir la note de Valois sur ce passage.)

leur conseil ? — Ce peuple, dit Pilate, est séditieux et rebelle et indocile à ta volonté. » Mais César répliqua : « Dès qu'ils te l'eurent livré, tu devais le mettre en sûreté et me l'envoyer, au lieu de leur laisser crucifier cet homme si digne qui avait opéré de si grands prodiges, comme tu le dis toi-même dans ton rapport ; car de semblables merveilles indiquent évidemment que Jésus le Christ était bien le roi des Juifs. »

Comme César disait ces mots et prononçait le nom du Christ, toutes les images des dieux tombèrent et devinrent comme poussière, là où siégeait César avec le sénat. Mais parmi le peuple qui entourait l'empereur, tous furent tremblants à ses paroles et à la chute des dieux eux-mêmes; ils se retirèrent donc tous effrayés, et chacun rentra dans sa maison, atterré de ce qui s'était passé. Mais César commanda qu'on gardât Pilate avec soin, afin de savoir la vérité sur Jésus.

Et le lendemain, César se rendit au Capitole avec tout le sénat, et essaya d'interroger Pilate. Il lui parla en ces termes : « Dis la vérité, misérable impie; la conduite infâme que tu as tenue en portant la main sur Jésus et l'évidence de tes crimes sont démontrées par la chute et la destruction des dieux. Dis-nous donc quel est cet homme crucifié dont le nom seul a fait tomber tous les dieux en poussière? » Et Pilate répondit : « Tous ses préceptes sont vrais ; j'étais moi-même persuadé d'après ses actes qu'il était meilleur que toutes les divinités que nous adorons. » Alors César lui dit : « Pourquoi donc as-tu eu assez d'audace pour agir ainsi envers cet homme que tu connaissais, si ce n'est que tu étais poussé par une pensée hostile à ma souveraineté ? » Alors Pilate dit : « C'est l'iniquité et la violence des Juifs criminels et athées qui m'ont fait ainsi agir. »

Et César transporté de colère délibéra avec tout le sénat et avec ses confidents, et il porta contre les Juifs un décret ainsi conçu : « A Licianus, prince d'Anatolie, salut. J'ai appris quelle audace ont montrée dans ces temps-ci les Juifs qui habitent Jérusalem et les villes des environs, ainsi que leur conduite inique à ce point qu'ils ont contraint Pilate de faire crucifier un dieu appelé Jésus, et quand ils eurent commis ce crime, l'univers enveloppé de ténèbres a penché vers sa ruine. Ordonne donc promptement qu'une troupe de soldats marche contre eux, et qu'on décrète leur servitude, en vertu des présentes. Obéis, poursuis-les, et après les avoir dispersés chez toutes les nations, rends-les dépendants, chasse de toute la Judée leur peuple, et qu'il reste dans l'abandon, puisqu'ils n'ont pas vu tous qu'ils étaient pleins de scélératesse. »

Or, ce décret arriva promptement en Anatolie, et Licianus, obéissant à la crainte qu'il lui inspirait, fit écouler tout le peuple juif; quant à ceux qui étaient répandus dans la Judée, il les dispersa dans la servitude des nations, de telle sorte que César fut satisfait quand il apprit ce que Licianus avait fait contre les Juifs dans le pays d'Anatolie.

Et l'empereur entreprit de nouveau d'interroger Pilate, et il ordonna à un archonte de lui trancher la tête, en disant : « De même qu'il a porté les mains sur l'homme juste appelé Christ, de même aussi il tombera sans espoir de salut. »

Mais Pilate s'étant éloigné s'éleva avec calme contre cet argument, et dit : « Seigneur, ne me confonds pas dans une destruction commune avec ces Hébreux misérables, puisque, si j'ai porté les mains contre toi, ce n'est que forcé par cette foule de Juifs qui me tourmentaient ; mais tu sais que j'ai agi ainsi par ignorance. Ne me condamne donc pas pour cette faute ; mais pardonne-moi, Seigneur, ainsi qu'à ta servante Procla, placée avec moi dans ce pays d'où me vient la mort; c'est elle que tu as désignée pour être crucifiée, ne la condamne pas elle aussi pour ma faute ; mais réunis-nous et pèse-nous ensemble dans la balance de ta justice. »

Et comme Pilate venait de terminer sa prière, voici qu'une voix descendit du ciel, en disant : « Tous les peuples et toutes les générations des peuples proclameront ton bonheur, parce que toutes les prophéties qui me concernaient ont été accomplies à ton époque. Et toi-même, martyr de ma religion, tu seras pour la dernière fois en ma présence lorsque je jugerai les douze tribus d'Israël et ceux qui ne connaissent pas mon nom. » Et l'archonte trancha la tête de Pilate, et voici qu'un ange du Seigneur montra cette tête. Et Procla son épouse, à la vue de l'ange qui était venu et qui montrait la tête de Pilate, fut transportée de joie et rendit elle-même le dernier soupir, mourant ainsi avec son époux.

RAPPORT DU GOUVERNEUR PILATE CONCERNANT N.-S. JÉSUS-CHRIST,

***envoyé à César Auguste, à Rome* (761).**

En ces jours-là, Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant été crucifié sous Ponce Pilate, gouverneur de Palestine et de Phénicie, le récit des traitements éprouvés par Jésus de

(761) Fabricius fut le premier qui publia (*Cod. apocr. Nov. Test.*, t. III, p. 456) le texte grec de la relation (*Anaphora*) de Pilate, en y joignant une traduction latine. Il s'était servi d'une copie faite d'après un manuscrit n° 770 de la Bibliothèque impériale de Paris. Birch inséra ce texte dans son *Auctuarium*, après l'avoir revu sur un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne.

M. Tischendorf a donné derechef ce texte en grec dans ses *Evangelia apocrypha*, 1853, p. 413,

la part des Juifs fut écrit à Jérusalem. Or, Pilate l'envoya avec la relation de ses propres affaires à César, à Rome

On y lisait ce qui suit :

Au très-puissant, très-vénérable, très-divin, et très-redoutable Auguste César, Pilate, gouverneur d'Anatolie.

J'ai écouté une dénonciation d'où j'ai conçu de la crainte et de la terreur, tout-puissant souverain; car dans ce gouvernement que j'administre, dans une ville appelée Jérusalem, tout le peuple m'a livré un homme nommé Jésus, en portant contre lui de nombreuses accusations, qu'il a été impossible de détruire par la force du raisonnement. Les Juifs l'avaient pris en haine, parce que Jésus leur avait dit que le Sabbat n'était pas un jour de repos forcé. Or, ce jour-là il a opéré de nombreuses guérisons, rendant la vue aux aveugles, la marche libre aux boiteux, la vie aux morts, la santé aux lépreux; il guérit les paralytiques, et ceux à qui la force manquait pour remuer ou pour se tenir debout, qui avaient perdu la voix, ou d'autres facultés, il leur rendit le pouvoir de marcher, de courir, détruisant par un seul mot leurs infirmités. Il a même fait quelque chose de plus surprenant, qui échappe au pouvoir de nos divinités, il a ressuscité une personne défunte depuis quatre jours, en l'appelant par une seule parole. Ce mort avait le sang corrompu; son corps en pourriture était la proie des vers, et répandait autant d'infection qu'un chien. Quand Jésus l'eut vu couché dans son tombeau, il lui ordonna de courir, et celui-ci, n'ayant plus rien d'un mort, mais semblable à un fiancé qui sort de la chambre nuptiale, quitta son tombeau en exhalant le plus doux parfum.

Et des étrangers, évidemment possédés du démon, qui demeuraient dans la solitude, qui dévoraient leur propre chair, qui vivaient comme les bêtes et comme les reptiles, vinrent à sa voix habiter les villes, apprirent à raisonner, et se montrèrent capables de devenir sages, puissants et illustres, en vivant comme tous les ennemis des esprits immondes dont ils subissaient le funeste pouvoir, et que Jésus précipita au fond de la mer.

Dans un autre cas, un homme avait la main desséchée, et non-seulement sa main, mais plutôt la moitié de son corps était comme pétrifié; il n'avait plus la forme d'un homme, son corps était désorganisé; Jésus le guérit aussi d'une seule parole, et le rendit sain et sauf.

Depuis longtemps, une femme perdait le sang, et par cette perte, son organisation se décomposait, ses veines étaient épuisées; elle ne présentait plus forme humaine, et ressemblait à une morte; la voix lui manquait à chaque instant, au point que tous les médecins du temps n'avaient pu trouver sa guérison; il ne lui restait aucune espérance de vivre, et comme Jésus passait, son ombre seule lui donna de la force; elle s'attacha par derrière au bord de son vêtement, et à l'instant même la vigueur revint dans ses entrailles, à telle point que n'éprouvant plus de souffrance, elle se mit à courir avec agilité vers sa patrie, la ville de Capharnaüm, et fit le voyage en six jours.

Et ces choses que je viens d'exprimer selon ma connaissance, Jésus les fit le jour du Sabbat, et il a opéré d'autres prodiges plus grands que ceux-là; car j'ai même remarqué qu'il faisait des miracles plus remarquables contre les dieux qui sont l'objet de notre culte.

Et c'est lui qu'Hérode, Archélaüs et Philippe, Anne et Caïphe m'ont amené, de concert avec tout le peuple, en me demandant à grands cris qu'il fût condamné. J'ai donc ordonné qu'il fût crucifié après avoir été flagellé, et je n'avais trouvé aucun motif des accusations et des mauvais griefs dont il était chargé.

Mais quand il fut crucifié, les ténèbres se firent sur toute la terre, le soleil s'arrêta au milieu de sa course, et les étoiles se montrèrent avec une clarté livide; la lune projeta une lumière comme ensanglantée. L'ordre de la nature fut bouleversé, le sanctuaire d'un temple vénéré par les Juifs eux-mêmes fut invisible dans cette catastrophe générale, et la terre entr'ouverte retentit avec fracas des éclats prolongés du tonnerre.

Dans ce moment épouvantable on vit les morts se lever, selon le témoignage même des Juifs. On dit que dans ce nombre se trouvaient Abraham, Isaac, Jacob et les douze patriarches, et Moïse et Job, morts, suivant les mêmes témoins, depuis deux mille cinq cents années. Et la plupart de ceux que j'ai vus moi-même, revêtus d'un corps, gémissaient sur l'iniquité et la perdition des Juifs et déploraient la perte de leur religion.

Or, la terreur causée par le tremblement dura depuis la sixième heure, veille du Sabbat jusqu'à la neuvième, et quand il fut une heure du soir, le jour du Sabbat, un grand bruit se fit entendre dans le ciel, et le ciel parut éclairé au septuple de ce qu'il avait été tout le jour.

Mais à la troisième heure de la nuit, le soleil resplendissant comme il ne le fut jamais, enveloppa toute la terre de sa lumière, et de même que les éclairs brillent subitement dans la tempête, de même on vit au ciel paraître des hommes environnés de gloire et d'éclat, en nombre inappréciable, et leur voix s'entendait comme celle d'un tonnerre immense. Jésus le crucifié se leva, et dit : « Sortez du tombeau, vous qui êtes assujettis à l'empire de la mort : » et la terre s'entr'ouvrit comme un abîme sans fond.

après avoir collationné le manuscrit n° 770 avec quatre autres, Bibliothèque impériale de Paris, *ibid.*, fonds Coislin, CXVII, n° 929; bibliothèque Ambroisienne à Milan, E. 100 suppl.; Musée britannique, fonds Harleyen, 636.

mais de telle sorte que les fondements de la terre semblaient se confondre avec ceux qui criaient dans les cieux et qui se promenaient revêtus d'une enveloppe corporelle au milieu des morts ressuscités. Mais Jésus ayant appelé tous les morts et les ayant réunis, leur dit : « Dites à mes disciples que le Seigneur vous conduit en Galilée, là vous le verrez. »

Or, pendant toute cette nuit, la lumière resta éclatante, et un grand nombre de Juifs périrent engloutis dans les abîmes de la terre, et l'on ne put retrouver au matin la plupart de ceux qui s'étaient acharnés après Jésus. Quelques personnes ont vu paraître des ressuscités que jamais aucun de nous n'avait encore remarqués; peut-être quelque synagogue juive a-t-elle survécu dans cette Jérusalem, lorsqu'elles ont toutes péri dans cette catastrophe.

C'est pourquoi, tourmenté par la crainte, et possédé par une torreur excessive, j'ai présenté à ta puissance les choses que j'ai écrites dans le moment même ; j'ai noté les traitements infligés par les Juifs, et j'ai envoyé ce récit à ta divinité, mon souverain.

RAPPORT DE PONCE PILATE GOUVERNEUR DE JUDÉE,

envoyé à Tibère César, à Rome (762).

Au très-puissant, vénérable, redoutable et très-divin Auguste, Ponce Pilate, gouverneur de la province d'Anatolie.

Très-puissant souverain, poussé par la crainte et la terreur, j'ai mis à tes pieds le récit d'une délation que j'ai écoutée, de la gravité des événements survenus, et de la manière dont cette affaire s'est terminée, car lorsque j'avais ce gouvernement, ô mon prince, suivant un ordre de ta grâce, entre les villes d'Anatolie, dans celle qui est appelée Jérusalem, où se trouve le temple du peuple juif, toute la multitude rassemblée des Juifs m'a amené un homme du nom de Jésus contre lequel s'élevaient des accusations graves et nombreuses ; ils ne pouvaient le confondre par aucun raisonnement. Or le motif de leur haine contre lui venait de ce qu'il avait dit que le Sabbat ne forçait pas au repos. Mais cet homme opéra de nombreuses guérisons par de bonnes œuvres. Il rendit la vue à des aveugles, guérit des lépreux, ressuscita des morts, rendit la santé à des paralytiques et la vigueur à des personnes qui n'avaient plus de forces, qui étaient privées de voix et dont les os étaient disloqués ; il leur rendit le pouvoir de se promener et de courir, en le leur ordonnant d'une seule parole. Il accomplit encore un autre fait plus remarquable, inconnu même à nos divinités. Il a ressuscité d'entre les morts un certain Lazare, défunt depuis quatre jours, en invitant d'un seul mot à s'éveiller ce cadavre rongé par les vers qui s'y étaient multipliés ; Jésus invita donc à courir ce mort infect couché dans son tombeau ; et, comme un fiancé qui sort de la chambre nuptiale, celui-ci quitta son tombeau en exhalant le plus doux parfum.

Certains hommes évidemment possédés du démon avaient leurs demeures dans les déserts, dévorant leurs propres membres, et vivaient comme les reptiles et les bêtes féroces. Jésus les amena à habiter les villes dans leurs maisons respectives, les rendit raisonnables, prudents et illustres, eux qui étaient tourmentés par les esprits immondes ; il chassa dans une bande de pourceaux les esprits qui les possédaient et les noya dans la mer.

Un autre homme, qui avait la main desséchée et ne jouissait pas de la moitié de son corps, fut rendu sain et sauf par une seule parole.

Une femme perdait le sang depuis longtemps ; ses os par cette perte du sang paraissaient et brillaient comme du verre, au point que tous les médecins la déclaraient sans espérance et l'avaient abandonnée; car il ne lui restait plus aucune chance de salut. Et un jour que Jésus passait elle porta par derrière la main sur l'extrémité de ses vêtements, et au même instant la vigueur revint dans son corps ; elle se trouva saine et sauve comme si elle n'avait eu aucun mal, et se mit à courir jusqu'à sa patrie, la ville de Capharnaüm.

Voilà les faits que je connais ; et les Juifs ont dit que Jésus les accomplit le jour du Sabbat. Mais je sais qu'il fit des prodiges plus grands encore contre les dieux que nous adorons.

C'est donc lui qu'Hérode, Archélaüs, Philippe, Anne et Caïphe, ainsi que tout le peuple, m'ont livré pour le condamner ; et comme plusieurs me le demandaient à grands cris, j'ai ordonné qu'il fût crucifié.

Mais lorsqu'il fut sur la croix, les ténèbres se répandirent sur toute la terre, le soleil se cacha complétement et le ciel s'obscurcit au milieu du jour, de sorte que les étoiles se montrèrent, mais en même temps avec une lumière obscurcie, et comme votre majesté le sait sans doute, on brûla des flambeaux dans tout l'univers depuis la

(762) Le texte grec de cette relation a été publié, pour la première fois, par Birch, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne du XIVe siècle. Thilo le mit au jour de nouveau après l'avoir revu sur deux manuscrits de la bibliothèque impériale de Paris, n. 1019 et 1331. Enfin, M. Tischendorf l'a placé à la suite des *Evangelia apocrypha*, p. 420, après avoir consulté deux autres manuscrits, l'un de la bibliothèque de Turin (dont le texte avait été publié par J. Fleck, dans ses *Anecdota*, 1837, p. 143) ; l'autre de la bibliothèque Saint-Marc à Venise, XIIe siècle.

sixième heure jusqu'au soir. Mais la lune comme ensanglantée, fut terne pendant toute la nuit, et néanmoins elle paraissait très-bien. Et les étoiles et Orion gémissaient sur les Juifs, au sujet de l'iniquité qu'ils avaient commise.

Mais le lendemain du Sabbat, vers la troisième heure de la nuit, le soleil se montra brillant comme il ne fut jamais, et tout le ciel fut illuminé. Et comme les éclairs brillent dans la tempête, de même des hommes revêtus de vêtements éclatants, entourés d'une gloire inénarrable, parurent dans le ciel, ainsi qu'un nombre infini d'anges qui élevaient la voix et disaient : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté; sortez du tombeau vous qui êtes assujettis aux ténèbres de la mort ; » et à leur voix, toutes les montagnes et les collines s'agitèrent, les rochers se fendirent, de grands abîmes s'ouvrirent dans la terre, au point qu'on vit les portes de l'enfer.

Et dans ce moment épouvantable, on vit les morts se lever, et les Juifs eux-mêmes, témoins oculaires, ont dit : « Nous avons vu Abraham, Isaac et Jacob et les douze patriarches morts depuis deux mille cinq cents ans, ainsi que Noé revêtu d'un corps éclatant, » et toute cette foule circulait en masse chantant Dieu à haute voix et disant : « Le Seigneur notre Dieu, ressuscité des morts, a ranimé tous les trépassés et vaincu l'enfer dépouillé. »

Or, pendant toute cette nuit, tout-puissant souverain, cette lumière n'a pas cessé, et un grand nombre de Juifs périrent noyés ou engloutis dans les abîmes pendant cette nuit ; de sorte qu'on n'a pas trouvé leurs cadavres ; et je dis que ceux qui avaient parlé contre Jésus furent ainsi traités. Une seule synagogue resta dans Jérusalem, puisque toutes celles qui s'étaient élevées contre Jésus ont été détruites.

C'est pourquoi, troublé par la crainte, et, plein de terreur, j'ai fait écrire sur-le-champ et je transmets à ta puissance le récit des traitements infligés à Jésus par tous les Juifs. »

Terminons notre article, consacré au juge dont l'iniquité vivra toujours dans la mémoire des hommes, en disant qu'une tradition populaire, que rien n'appuie, prétend que Pilate est né à Séville. Pour donner plus de consistance à cette opinion, les Sévillans ont qualifié de maison de Pilate un palais construit en 1520, par le vice-roi de Naples, Don Henrique de Ribera, après son pèlerinage à Jérusalem, à l'imitation, dit-on, de la maison qui lui fut montrée comme étant celle du célèbre gouverneur de la Judée.

PROCHORE.

(Histoire de saint Jean l'Evangéliste par Prochore.)

Une portion peu considérable de ce récit fut insérée en grec avec une traduction latine de Castalion dans la troisième édition du *Catecheseos*, mise au jour par Michel Néander, à Bâle, 1567, in-8° (p. 526); elle reparut bientôt après dans le recueil de J.-J. Grynæus, *Orthodoxographa*, Bâle, 1569, t. I, p. 854. Néander ne dit pas où il avait trouvé le manuscrit dont il se servit, mais qui n'était ni fort ancien, ni de nature à donner un texte bien correct. Cette histoire bien plus étendue, mais sans le texte grec, se rencontre dans la *Bibliotheca Patrum* de Marguerin de la Bigne, (Paris, 1589, 10 vol. in-folio), et dans l'édition plus ample de cette même *Biblioteca* (Lyon, 1677, t. II, p. 46); il figure aussi dans le livre publié par Laurent de la Barre : *Historia veterum Patrum* (Paris, 1583, in fol). Birch mentionne, dans son *Auctuarium cod. apocr.*, un manuscrit grec du Vatican, n° 455, dont il avait une copie, mais qu'il ne jugea pas à propos de publier.

Thilo voulait comprendre le texte grec de Prochore dans son *Corpus apocryphorum*; dans ce but, il avait collationné les manuscrits Coislin, 306, 1468, 1176, 523, *olim* 2315, et 1454 de la Bibliothèque impériale, au sujet desquels il donne d'assez longs détails (*Acta S. Thomæ*, p. LXXIX). Ajoutons que Mingarelli a compris quelques fragments d'un livre copte attribué à Prochore, parmi les manuscrits égyptiens qu'il mentionne dans son catalogue de la *Bibliotheca Naniana*, (Bononiæ, 1785, fasc. II, p, 302.)

L'ouvrage, mis sous le nom de Prochore, a paru à des critiques éclairés ne pas remonter au delà du IVe siècle de l'ère chrétienne (763). Les écrivains catholiques ne lui ont reconnu aucun caractère authentique (764). Les Grecs lui ont accordé plus d'autorité, et

(763) « Bellarminus quidem suspicatur hanc Prochori narrationem de rebus gestis S. Joannis eumdem librum esse qui ab Athanasio in synopsi S. Scripturæ circ itus Joannis appellatur, quam sententiam etiam Vossio placere video. Verum mihi Prochori liber Athanasii ævo junior videtur, etsi forte ex istis Joannis Periodis Prochorus figmenta sua pleraque hauserit. (Th. Ittig., *Dissert. de Patribus apostolicis*, p. 45.)

(764) C'est ainsi que l'apprécient Possevin, *Apparat. sacr.*; Baronius, *ad Martyrolog. Rom.*, 27 déc., et *Annal.*, *ad an. Chr.*, 44, § 20 et 30; *ad an.* 92, § 1; *ad an.* 99, § 4; Bellarmin, *De scriptor. eccles.*; Le Nourry, *Apparat. ad Bibl. Patrum*, diss. 5, p. 129; Combefis, *Auctuar. novissimum*, t. I, p. 482; Tillemont, *Mémoires sur l'hist. ecclés.*, t. I, p. 920, 952, et bien d'autres.

Thilo, dans les Actes cités ci-dessus, s'exprime en ces termes (p. LXXIX) :

« Hæc est nostra sententia, antiquos Joannis Actus apocryphos, ab Encratis, Manichæis, et Priscillanistis laudatos, quorum, uptote *stichois* ter mille et sexcentis constantiam, haud exiguam fuisse summus molem, seriori ævo retractatos esse, atque, ut

Siméon Métaphraste l'a pris pour base de sa Vie de saint Jean.

Il est fait mention de Prochore, comme disciple de saint Jean et son successeur à Ephèse, dans une Vie de ce saint, en arabe, qu'a éditée Kisten. (*Vitæ quatuor evangelistarum ex antiquissimo codice manuscripto erutæ*, Breslau, 1609, in-folio.)

CHAPITRE PREMIER.

Il arriva qu'après l'assomption dans le ciel de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, les disciples s'étant rassemblés à Gethsémané, Pierre leur dit : « Vous savez, mes frères, comment Notre-Seigneur nous a laissé l'ordre d'aller dans le monde entier prêcher l'Evangile à toutes les créatures et les baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et comme nous ne désirons rien de plus que d'accomplir promptement ce qui nous a été recommandé par le Seigneur, il convient, mes très-chers frères, que, par par la grâce de la Trinité, nous nous appliquions à l'œuvre que le Seigneur nous a prescrite, car il a dit : « Je vous enverrai tous comme des brebis au milieu des loups; soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes. » (*Matth.* x.) Vous n'ignorez pas, mes frères, que le serpent, lorsque quelqu'un veut le tuer, abandonne tout son corps, mais cache sa tête; de même, mes frères, exposons-nous à la mort et ne renonçons pas à Jésus-Christ qui est notre chef; de même les colombes ne s'affligent pas lorsqu'on les prive de leurs petits et ne savent pas renoncer à leur maître. Vous savez que Notre-Seigneur et Maître nous a dit : « Puisqu'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront. » C'est pourquoi, mes frères, il vous reste à traverser beaucoup de tribulations, mais des biens sont réservés à ceux qui souffrent des tribulations à cause du saint nom du Seigneur. » Jacques, le frère du Seigneur, répondit à Pierre et dit : « Tu as bien parlé, Pierre, car le temps est venu où l'ordre du Seigneur doit s'accomplir; vous savez cependant, mes frères, que le Seigneur m'a enjoint de rester à Jérusalem. » Et Pierre répondit et dit : « Nous savons tous que c'est le lieu confié à tes soins et que tu ne dois pas t'éloigner de Jérusalem. »

Les apôtres tirèrent donc au sort (765), et il attribua l'Asie à Jean qui gémit beaucoup et qui se jeta aux pieds des frères en versant des larmes. Et Pierre, le prenant de la main droite, le releva et lui dit : « Nous avons tous pour toi la plus grande vénération; nous regardons ta patience comme un exemple et un encouragement pour nous tous; que fais-tu donc, mon frère, et pourquoi troubles-tu nos cœurs? » Et Jean répondant à Pierre dit : « Pardonne-moi, mon père, de ce que j'ai été extrêmement troublé au moment où j'ai vu que l'Asie m'était assignée par le sort; j'ai été effrayé des périls qui pouvaient m'attendre sur mer, et je ne me suis pas souvenu de la parole du Seigneur qui m'aimait et qui a dit : « Il ne tombera aucun des cheveux de votre tête. » Excusez-moi, mes frères et priez pour moi, afin que le Seigneur me pardonne aussi. Je suis prêt à aller partout où m'appellera sa volonté et son bon plaisir. »

Et tous les apôtres se levant se tournèrent vers l'orient, priant Jacques, le frère du Seigneur, de prononcer la prière à laquelle ils se joignirent tous. Les apôtres se dirigèrent ensuite chacun vers le pays qui lui était désigné, et chacun fut accompagné de l'un des soixante-douze disciples. Moi, Prochore, je fus signalé par le sort comme devant exercer le ministère avec l'apôtre Jean. Et nous descendîmes de Jérusalem à Joppé où nous restâmes trois jours dans la maison d'une veuve du pays de Tabite. Et un navire étant venu d'Egypte et devant continuer son voyage vers l'Asie, nous nous y embarquâmes. Lorsque nous fûmes dans le fond du navire, Jean fut saisi d'une grande tristesse, et il dit : « Mon fils Prochore, nous serons en butte à beaucoup de tribulations et à beaucoup de périls sur mer, et il ne m'a rien été révélé par le Seigneur au sujet de ma vie ou de ma mort, mais vous serez délivrés des périls de la mort, et nul d'entre vous ne périra. Lorsque tu seras échappé, mon fils, aux dangers de la navigation, va en Asie, entre à Ephèse et attends-y pendant trois mois mon arrivée; si Dieu permet que j'arrive pendant ce temps, nous aurons à nous acquitter des fonctions du ministère qui nous a été confié; si les trois mois s'écoulent sans que je revienne, retourne, mon fils, à Jérusalem, auprès de Jacques, et fais ce qu'il te commandera. »

Après que Jean, mon maître, m'eut ainsi parlé, vers la onzième heure, il s'éleva une tempête qui brisa le navire, et nous restâmes dans le plus grand péril jusqu'à la troisième heure de la nuit; alors chacun saisit une rame ou un fragment quelconque pour essayer de s'échapper à la nage, et, grâce à la miséricorde de Dieu, nous fûmes, vers la sixième heure du jour, poussés à la côte aux environs de Séleucie et à cinq stades de cette ville. Nous étions au nombre de

tanto plus ponderis haberent, Prochoro, Joannis discipulo et comiti, sæpe in iis commemorato, pio mendacio adscriptos. Inde iisdem usi sunt Græci in sacris suis lectionibus, atque Simeon Metaphrastes in Vita Joannis describenda pleraque sua ex hoc fonte hausit. »

(765) La circonstance de ce tirage au sort se trouve dans d'anciens auteurs, et paraît avoir été une tradition fort répandue. Rufin en parle dans son *Histoire ecclésiastique*, l. I, c. 9, et dit que le pays des Parthes échut à saint Thomas, l'Ethiopie à saint Matthieu, l'Inde citérieure à saint Barthélemy. Socrate (*Hist.*, l. I, c. 19) et Nicéphore (*Hist.*, l. II, c. 39) ont reproduit ce que dit Rufin. (*Voy.* d'ailleurs la note de Thilo dans son édition des *Acta S. Thomæ*, 1823, p. 87.)

quarante-deux personnes; mais Jean ne s'y trouvait pas. Nous restâmes longtemps étendus sur la rive, accablés de froid, de fatigue et de crainte et comme sans vie, et nous entrâmes ensuite à Séleucie, ayant perdu tout ce que nous possédions et n'ayant rien à manger. Nous demandâmes du pain que l'on nous donna, et mes compagnons d'infortune se soulevèrent contre moi, disant : « Quel est cet homme qui était avec toi? C'est un magicien qui, par ses maléfices, a fait périr le navire afin de s'enfuir après s'être emparé de notre avoir, et tu es son complice. Remets-nous ce magicien, ou nous ne te laisserons pas sortir, car tu mérites la mort; dis-nous d'où vient cet enchanteur; nous qui étions dans le navire, nous nous trouvons tous ici, et lui seul a disparu. »

Ils excitèrent ainsi contre moi les habitants de Séleucie et ils me jetèrent en prison, et, le lendemain, ils me conduisirent devant le gouverneur de la ville, qui, me parlant avec sévérité, me dit : « D'où es-tu et quelle est ta religion? Quels sont tes moyens de subsistance et quel est ton nom? Dis-nous toutes ces choses avant que nous te livrions aux tortures. » Je répondis : « Je suis du pays des Hébreux, je suis Chrétien de religion; mon nom est Prochore; j'ai été jeté ici par un naufrage ainsi que ceux qui m'accusent. » Le gouverneur dit : « Comment se fait-il que vous vous soyez tous sauvés et que ton compagnon seul ne paraisse pas; il est certain que vous êtes accusés d'être des magiciens et d'avoir fait périr le navire par vos maléfices, et, afin qu'on ne vous soupçonne pas de sortiléges, toi seul tu es resté avec l'équipage, mais ton compagnon s'est enfui en emportant les biens qu'il y avait à bord; peut-être aussi que, comme vous étiez des magiciens coupables d'avoir fait verser beaucoup de sang, la sentence divine a condamné ton compagnon à périr, et toi seul tu as échappé à la mort afin de trouver ton châtiment dans cette ville; dis-nous donc de suite si ton compagnon a péri ou s'il s'est soustrait au danger. »

Je répondis en versant des larmes : « Je te répondrai, au sujet des questions que tu m'adresses, avec une franchise entière et selon ce que je sais. Et d'abord, s'il faut parler de moi, je ne suis pas un magicien, je suis Chrétien et disciple de Jésus-Christ; le Seigneur Jésus-Christ, avant de monter au ciel, a donné cet ordre à ses apôtres : « Allez dans le monde entier et prêchez l'Evangile à toutes créatures, et baptisez toutes les nations qui voudront croire. » Après son ascension, ses apôtres, réunis en un même lieu, ont tiré au sort dans quelle contrée chacun d'eux devait aller prêcher. Et le sort ayant attribué l'Asie à Jean, mon maître, qui était avec nous dans le navire, il en fut vivement peiné, et comme il se refusa d'abord à ce qui avait plu à l'Esprit-Saint, il lui fut révélé qu'en punition de son péché il éprouverait une tempête sur mer; lorsque nous fûmes embarqués, il me révéla à l'avance ce que nous devions souffrir et me prescrivit de l'attendre à Ephèse pendant trois mois et qu'il viendrait dans cet intervalle, s'il était encore vivant, afin d'accomplir la tâche que Dieu lui avait confiée; il ajouta que s'il ne se montrait pas avant l'expiration du délai qu'il fixait, je devais retourner dans mon pays. Mon maître n'est donc pas un magicien; c'est un homme choisi et inspiré par le Seigneur, prédicateur intrépide de la vérité et très-ferme dans la foi de Jésus-Christ. »

Lorsque j'eus ainsi parlé, un nommé Sélemnis, qui était venu d'Antioche, fut frappé des paroles que j'énonçais avec fermeté et il demanda qu'on me laissât me retirer, et j'en eus la permission. Et quittant Séleucie, j'arrivai quarante jours après dans un village qui était au bord de la mer, et, y trouvant une fosse, j'y entrai pour me reposer après les grandes fatigues que j'avais éprouvées; et, à peine y étais-je, que je vis une grande tempête qui jeta un homme sur le rivage de la mer; j'eus grande compassion pour lui, car j'avais éprouvé de mon côté les horreurs du naufrage. Je courus vers lui, sans savoir que c'était Jean, et, m'approchant, je pris sa main et je le relevai, et il me reconnut; je le reconnus également et nous nous embrassâmes mutuellement en versant beaucoup de larmes et en rendant grâces à Dieu qui étend sa miséricorde sur tous les hommes et qui seul, dans sa puissance infinie, les délivre des périls; nous restâmes quelque temps privés de la parole par suite de l'excès de notre joie; quand Jean fut revenu à lui, il se mit à me raconter ce qui lui était arrivé et comment il était resté quarante jours, selon la volonté de Dieu, ballotté par les flots le long du rivage, et je lui fis de mon côté le récit de ce que j'avais souffert.

CHAPITRE II.

Nous nous levâmes ensuite, et, nous éloignant de cet endroit, nous entrâmes dans un village, où, ayant demandé du pain et de l'eau, nous mangeâmes et nous bûmes, et nous nous mîmes ensuite à cheminer vers Ephèse. Et quand nous fûmes entrés dans la ville, nous nous arrêtâmes sur la place de Diane où étaient les bains publics, et nous nous rendîmes chez un homme qui s'appelait Dioscoride. Et Jean m'instruisait en disant : « Mon fils Prochore, que personne en cette ville n'apprenne de toi qui nous sommes, ni pourquoi nous sommes venus, jusqu'à ce que Dieu nous ait révélé sa volonté et ce que nous devons suivre; mettons seulement notre confiance en Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Et lorsqu'il me parlait ainsi, voici qu'une femme romaine, nommée Roméca, qui était robuste de corps et stérile, avait été chargée de la direction du bain, et se fiant sur sa force, elle frappait rudement et maltraitait les esclaves qui étaient chargés du service du bain; de sorte qu'aucun mercenaire ne voulait souffrir Et quand elle nous vit assis solitairement et la tête penchée, elle pensa que nous étions des hom-

mes dépourvus de ressource et tombés dans l'indigence, et elle crut que nous pouvions lui être utiles et lui fournir nos services à bon compte, et elle dit à Jean. « D'où es-tu ? » Il répondit : « Je suis un étranger. » Elle lui demanda : « De quel pays ? » Et il dit : « De la Judée. » Alors elle dit : « Quelle religion suis-tu ? » Et il répliqua : « Je suis Chrétien. » Elle demanda ensuite : « Comment es-tu venu ici ? » Il répondit : « J'ai fait naufrage, car tel était le bon plaisir de Dieu, mais j'en suis échappé et je suis venu en cette ville. » Et elle dit : « Veux-tu me servir et travailler à chauffer les bains ? je te fournirai ce qui est nécessaire pour le besoin de ton corps. » Il répondit qu'il le voulait bien, et elle me dit : « Et toi, d'où es-tu ? » Jean répondit : « Il est notre frère. » Alors Roméca dit : « Il sera nécessaire pour verser l'eau. » et elle nous conduisit dans les bains, et elle chargea Jean de chauffer la chaudière et moi de verser l'eau, et elle nous donnait chaque jour trois onces de pain, et elle nous promettait dans l'année ce qui était nécessaire à notre corps.

Le quatrième jour après que nous fûmes entrés en fonction, Jean, mon maître, était occupé à entretenir le feu, et comme il s'acquittait assez mal de cet emploi, Romeca entra et, après lui avoir dit des injures et l'avoir frappé, elle lui adressa des menaces dans le cas où il ne ferait pas mieux son ouvrage. Moi, Prochore, de l'endroit où je répandais l'eau, j'entendis tout ce que Romeca avait dit, et comme elle avait traité mon maître avec inhumanité, je fus grandement troublé ; je me tus cependant, et je ne proférai pas un seul mot ; mais mon maître sachant, par révélation, que j'étais triste à cause de lui, me dit : « Mon fils Prochore, lorsque le sort m'assigna l'Asie, mon âme hésita, et j'éprouvai une grande peine : j'ai éprouvé un naufrage, et toi, ainsi que ceux qui étaient avec nous, vous avez eu le même sort à cause de moi ; je suis resté pendant quarante jours le jouet des vagues irritées, jusqu'à ce que Dieu, mon Seigneur et mon Maître, contre lequel j'avais péché, eut bien voulu me ramener à terre, et tu te laisserais troubler par les paroles insultantes d'une femme, te laissant agiter par de vaines tentations ! Marche dans l'accomplissement du devoir qui t'est imposé, et exécute-le fidèlement ; car Notre-Seigneur Jésus-Christ, créateur de toutes choses, a été souffleté et flagellé par sa créature, et notre pieux Maître nous a donné un exemple de patience, afin que nous soyons résignés dans toutes nos souffrances, selon la recommandation qu'il nous a faite, lorsqu'il a dit : *Vous posséderez vos âmes dans la patience* (766). »

Jean ayant dit ces choses, je m'occupai de l'ouvrage que Romeca m'avait commandé. Et étant venue de nouveau, elle demanda ce qui était nécessaire à nos corps. Et Jean dit : « Nous avons en quantité suffisante ce qui est nécessaire à nos corps, et nous nous appliquons avec zèle à l'ouvrage dont nous sommes chargés. » — « Et comment se fait-il, » dit-elle, « que chacun ici vous signale comme des maladroits. » Jean répondit : « C'est que nous n'avons jamais eu à nous livrer à une occupation de ce genre, et qu'il est difficile de bien faire ce qu'on commence à faire pour la première fois ; mais si nous persistons, nous deviendrons habiles : en tout métier on ne saurait, dès le début, agir habilement et sans commettre d'erreur. »

Lorsqu'il eut ainsi parlé, la femme se retira. Mais le diable qui, dès le commencement, cherche à nuire aux bons, se transforma sous les traits de cette femme, et il vint frapper rudement Jean, en lui adressant de violentes injures et lui disant : « Je t'avais confié une tâche que tu n'as pas su remplir ; je ne veux plus te garder ; fais de plus en plus chauffer la chaudière pour que je te jette au milieu. » Et arrachant le manteau qui couvrait Jean, il dit en multipliant ses menaces : « Si tu ne veux pas que je t'ôte la vie, sors ; je n'entends pas que tu me serves davantage. » Mais Jean, instruit par l'esprit de Dieu que c'était le démon qui habitait dans ces bains, invoqua le nom de Jésus-Christ, et le mit aussitôt en fuite.

Et, un matin, Romeca vint et dit à Jean : « On dit que tu t'acquittes mal de ta besogne, mais je sais qu'on parle ainsi afin que je te rende la liberté, et, je n'entends pas que tu me quittes ainsi ; si tu veux t'en aller, je te priverai violemment d'un de ces membres qui te sont le plus nécessaires. » Jean ne lui répondit rien. Et alors la femme voyant combien il était patient et résigné, se mit à le presser durement et à se fâcher, et elle dit : « Tu n'agis pas comme mon esclave, mais comme un homme libre ; que réponds-tu ? est-ce que tu ne reconnais pas que tu es mon esclave ? réponds-moi donc. » Jean dit : « Il est vrai que nous sommes tes esclaves ; j'entretiens le feu, et Prochore verse l'eau. » Et Romeca était alors liée avec un homme de loi, et elle alla vers lui et lui dit : « Mes parents m'ont autrefois laissé des esclaves qui, s'étant enfuis, ont été retrouvés après bien des années ; mais j'ai perdu les titres de leur achat ; ils sont venus vers moi, puis-je renouveler ces titres d'achats ? » Et il répondit : « S'ils ne refusent pas de convenir qu'ils sont des esclaves que tes parents t'ont laissés, tu peux renouveler les titres, eux étant présents et disant : Nous sommes tes esclaves. »

Et Jean sachant, par la révélation de l'esprit de Dieu, ce qui se passait, me dit « Mon fils Prochore, la femme que nous servons veut nous faire avouer que nous sommes ses esclaves, et si nous en convenons, elle s'est déjà assurée de témoins dignes de foi, pour recevoir notre déclaration, et elle aura un acte authentique qui

(766) *Luc.* XXI, 19.

nous mettra en sa servitude. Ne t'afflige pas de cela, mon fils, mais réjouis-toi de ce que nous avons été jugés dignes de souffrir l'outrage pour le nom de Jésus-Christ. » Et tandis que Jean me parlait ainsi, voici que Romeca vint, et elle prit Jean par la main, et elle se mit à le battre, et elle dit : « Esclave fugitif, pourquoi, lorsque ta maîtresse vient, n'accours-tu pas au-devant d'elle et ne la reçois-tu pas avec le respect que tu lui dois? Tu crois pouvoir retrouver la liberté, mais tu resteras soumis à ta maîtresse ; » et elle le frappait au visage pour l'effrayer et pour qu'il fît sa volonté, et elle disait : « Est-ce que tu ne me répondras pas? est-ce que tu n'es pas mon esclave? »

Jean lui répondit : « Je t'ai déjà dit que nous étions tes esclaves ; j'allume le feu, et Prochore verse l'eau. » Romeca répondit : « De qui es-tu l'esclave, esclave fugitif? » Et Jean dit : « Pourquoi veux-tu que nous disions de qui nous sommes esclaves? » Et elle dit : « Dites, nous sommes tes esclaves. » Et Jean dit : « Nous t'avons déjà dit, et nous reconnaîtrons par écrit, que nous sommes tes esclaves. » — « Je veux, » dit-elle, « que ce soit attesté par votre aveu devant trois témoins. » Et Jean répondit : « Ne diffère pas, aujourd'hui même nous ferons ce que tu demandes. » Et Romeca, sortant du quartier du temple de Diane, nous conduisit devant des témoins, et fit mettre nos déclarations par écrit, et nous chargea chacun d'une besogne particulière. Et maintenant parlons de ces bains.

CHAPITRE III.

Lorsqu'on les construisit, on dit que les démons déployèrent en cette occasion tous leurs artifices, car, au moment où l'on en creusait les fondements, ils persuadèrent à quelques enchanteurs d'y faire ensevelir vivante une jeune fille, et ils dirent que cela porterait bonheur à l'édifice, mais il en advint tout autrement ; car le diable séjournait en ce lieu et il se jouait des hommes, et trois fois dans l'année, il étouffait dans ces bains un jeune homme ou une jeune fille. Un habitant d'Ephèse, nommé Dioscoride, avait observé à quelle époque ce malheur se renouvelait habituellement. Il avait un fils âgé de vingt ans et d'une grande beauté ; le démon lui tendait des embûches, cherchant à l'étrangler. Il vint un jour aux bains accompagné de ses serviteurs, et j'étais là, tenant le vase nécessaire pour remplir mes fonctions. Mais le démon immonde s'élançant subitement, l'étrangla et l'étendit mort, et ses serviteurs se retirèrent pleins d'effroi et de désolation, disant : « Hélas ! malheureux que nous sommes, que ferons-nous, car notre maître est mort? » Et lorsque Romeca apprit cela, elle dénoua les rubans qui ornaient sa tête, et elle s'arracha les cheveux, et elle poussait de grands cris, disant : « Malheur à moi, misérable ! que dirai-je à mon seigneur Dioscoride lorsqu'il apprendra que son fils unique est mort? O grande Diane des Ephésiens, viens à notre aide ; montre ta puissance à l'égard de ce jeune homme ; nous tous, habitants d'Ephèse, hommes ou femmes, nous reconnaissons que tu gouvernes toutes choses, et de grands prodiges s'accomplissent par ton entremise ; écoute ta servante, et rends le fils de mon maître, afin que tous ceux qui espèrent en toi sachent combien ton pouvoir est étendu ; rends-nous ce jeune homme et répare ce malheur, parce que tu es la déesse véritable, et qu'il n'y a pas de dieu plus puissant que toi. »

Et après qu'elle eut arraché ses cheveux, et fut restée dans cette désolation depuis la troisième heure jusqu'à la neuvième, une grande foule s'était rassemblée; les uns pleuraient le jeune homme, et les autres s'affligeaient à cause de Romeca.

Et tandis que cela se passait, Jean ayant accompli sa tâche, vint à moi et me dit : « Mon fils Prochore, que dit-on de cet événement? » Et quand Romeca vit que nous parlions ensemble, avant que je n'eusse eu le temps de répondre, elle vint et saisit Jean, et elle lui dit : « Esclave fugitif, les maléfices dont tu as usé depuis le jour que tu es venu auprès de nous sont enfin découverts ; c'est à cause de toi que la grande Diane m'a abandonnée. Ou tu me rendras le fils de mon maître Dioscoride, ou je t'ôterai la vie à cette heure. » Jean répondit : « Qu'est-ce qui t'est arrivé, maîtresse? raconte-le moi. » Elle pleura de fureur, se mit à le frapper et à dire : « Méchant serviteur, prompt à manger et paresseux quand il faut travailler, est-ce que tous les habitants d'Ephèse ne savent pas ce qui est arrivé, et que tu es venu vers moi, et tu te réjouis en m'insultant et en feignant d'ignorer que le fils de Dioscoride, mon maître, est mort dans les bains? » Alors Jean s'éloigna d'elle, n'ayant aucun ressentiment ni aucune peine pour ce qu'il avait éprouvé, et, un moment après, il entra dans les bains, et il en chassa l'esprit immonde, et par la puissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur, il rappela l'âme dans le corps du jeune homme, et il sortit des bains, tenant ce jeune homme par la main, et il le conduisit à Romeca, et il lui dit : « Reçois le fils de ton maître. » Quand elle le vit, elle fut frappée de terreur, et elle tomba à terre comme morte et privée de sentiment. Jean la prenant par la main, la releva doucement, et elle était tellement troublée à l'aspect d'un aussi grand miracle, qu'elle resta immobile comme une pierre, et que ce ne fut qu'après un espace de deux heures qu'elle reprit tout à fait ses sens. Et elle n'osait regarder le visage de l'apôtre ; mais, remplie d'une confusion extrême, elle pensait en elle-même : « Comment oserai-je lever les yeux sur celui dont j'ai fait mon esclave lorsqu'il ne l'était pas, et contre lequel j'ai avancé des mensonges ? il ne méritait aucun mauvais traitement, et je le frappais sans cesse. O malheureuse ! qu'ai-je fait? ô mort ! je t'invoque, viens et absorbe une misérable telle que moi. » Et derechef, tombant en pamoison, elle se jeta

par terre ; et Jean, la voyant ainsi changée, la prit par la main, la releva et la munit du signe de la croix sainte. Et revenue à elle, elle tomba aux pieds de l'apôtre en pleurant, et en disant : « Je te le demande avec instance, dis-nous qui tu es, car je suis sûre que tu es dieu ou fils de dieu, puisque tu opères de tels prodiges. »

Jean lui répondit : « Je ne suis ni dieu, ni fils de dieu, mais je suis le disciple du Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, et j'ai reposé sur sa poitrine, et j'ai entendu de lui les mystères que je t'annonce ; si tu crois en lui, tu seras sa servante, comme je suis son esclave. » Alors Romeca, couverte de rougeur et de honte, dit à l'apôtre Jean : « Homme de Dieu, je te prie d'oublier tous les torts que j'ai eus à ton égard ; pardonne-moi de t'avoir frappé, maltraité et injurié, et surtout de ce que, usant de faux témoignages à ton égard et à celui de ton compagnon, j'ai menti, car j'ai dit que vous étiez mes esclaves. » Jean lui dit : « Crois au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et tes fautes te seront remises. »

Romeca répondit à l'apôtre : « Homme de Dieu, je crois tout ce que j'entendrai de ta bouche. » Et tandis que cela se passait, une foule très-nombreuse s'était réunie, et un des serviteurs de Dioscoride courut lui annoncer ce que Jean, l'homme de Dieu, avait accompli, et comment son fils était mort dans le bain, et comment Jean l'avait ressuscité, et comment une grande multitude de peuple l'embrassait revenu à la vie. Lorsque Dioscoride apprit la mort de son fils, saisi aussitôt de douleur et d'effroi, il expira. Et celui qui lui avait apporté cette nouvelle revint aux bains où Jean enseignait, et où était également le fils de Dioscoride, et il s'écriait : « Hélas ! Dioscoride, mon maître, est mort. »

Lorsque Théon, fils de Dioscoride, eut appris le trépas de son père, il se leva aussitôt, et, quittant Jean, il courut vers son père, et il le trouva sans vie, et étendu par terre. Et il retourna vers Jean, livré à une amère douleur, et se jetant aux pieds de l'apôtre, il dit : « O homme de Dieu, toi qui m'as rappelé à la vie après ma mort, je te conjure de venir à mon secours, car mon père a expiré aussitôt qu'il a appris ma mort ; ne force pas celui que tu as arraché au trépas d'éprouver de nouveau la mort en succombant à sa douleur. » Et Jean, qui était plein de bonté, lui dit : « Ne te troubles pas, ô Théon, car la mort de ton père sera la vie pour lui et pour toi. » Et prenant Théon par la main, il lui dit : « Allons vers ton père Dioscoride. » Romeca le suivait, ainsi qu'une grande foule de gens livrés à la douleur et versant des larmes. Et Théon introduisit Jean auprès de son père, et Jean, lui prenant la main, lui dit : « Dioscoride, lève-toi, je te le dis au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant ; » et aussitôt Dioscoride se releva plein de vie ; et la foule des assistants, ayant vu ce miracle, louait la grandeur de Dieu ; mais il y en avait parmi eux qui disaient que Jean était magicien ; d'autres, d'un jugement plus sain, affirmaient que les magiciens n'avaient pas le pouvoir de ressusciter des morts.

Lorsque Dioscoride fut revenu à lui, il dit à Jean : « N'est-ce pas toi, homme de Dieu, qui as ressuscité mon fils d'entre les morts ? » Jean répondit : « Ce n'est pas moi qui l'ai ressuscité, c'est Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui prêche par ma bouche, qui l'a ressuscité. » Et aussitôt Dioscoride, tombant à ses pieds, dit : « Que faut il que je fasse pour que je sois sauvé et que je devienne le serviteur de Jésus-Christ, Fils de Dieu ? » Jean lui répondit : « Crois au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, et reçois le baptême. » Et Dioscoride dit à Jean : « Mon fils et moi, nous remettons en tes mains tout ce que nous possédons. »

Jean répondit : « Ces biens terrestres ne sont nécessaires ni à mon Dieu, ni à moi. » Et depuis cette heure Dioscoride et Théon suivirent Jean ; il les enseignait, disant : « Dieu qui étend sa miséricorde sur tous, a envoyé sur la terre son Fils qui est né de la Vierge Marie, qui a souffert, qui est mort et qui a été enseveli, qui est descendu aux enfers, et qui, en arrachant les fidèles et triomphant de la mort (767), est ressuscité le troisième jour ; après sa résurrection, il a apparu pendant quarante jours à nous, ses douze apôtres ; il a mangé et bu avec nous, et il nous a commandé d'aller prêcher l'Evangile dans le monde entier ; il nous a donné puissance sur toutes choses, nous mettant à même de guérir toutes les maladies, de ressusciter les morts, de chasser le démon, et de baptiser les hommes pour la rémission des péchés. Et non-seulement il nous a accordé cette puissance, mais il l'a aussi donnée à ceux qui croient en lui par notre prédication, et surtout à ceux qui, distingués par la ferveur de leur zèle, seront aptes à nous seconder dans le saint ministère. Ceux qui ne croient pas seront condamnés. »

Et Jean ayant terminé son discours, Dioscoride et son fils s'approchèrent de lui, le priant de les baptiser. Et Jean leur dit : « Que Dieu te reçoive ainsi que ton fils. » Et tandis qu'il parlait encore, voici que Romeca apporta les actes qu'elle avait fait dresser pour constater notre servitude, et elle les remit à mon maître Jean, et il les déchira aussitôt. Et ensuite il baptisa Dioscoride dans sa maison, ainsi que son fils Théon, et Romeca. Et lorsque nous sortions de chez Dioscoride, nous vînmes aux bains où nous avions été employés comme esclaves, et Jean chassa de tout le territoire l'affreux démon qui avait étranglé Théon, et Dioscoride nous ramena ensuite en sa maison, et nous nous mîmes à table, rendant grâces à Dieu ; nous mangeâmes et nous bûmes, et nous restâmes avec lui jusqu'au soir.

(767) Il est inutile de faire observer que ce passage rappelle les récits contenus dans l'Evangile de Nicodème.

CHAPITRE IV.

Le lendemain matin toute la ville d'Ephèse célébrait la fête de Diane, et la foule se rendait au temple où l'idole de Diane s'élevait à une grande hauteur. Jean vint et monta au temple, et il se plaça à la droite de l'idole, et les habitants venant pour sacrifier étaient revêtus de robes blanches; Jean qui avait gardé les vêtements salis avec lesquels il travaillait dans les bains, se faisait remarquer, et les Ephésiens, remplis d'indignation et de colère, prirent des pierres pour les lui jeter, mais, par la puissance divine, les pierres qu'ils lançaient contre l'apôtre, se dirigeaient contre la statue de Diane, de sorte qu'elle fut toute brisée; et eux, voyant qu'aucune des pierres qu'ils lançaient, ne pouvait toucher Jean, grinçaient des dents, et plusieurs de ceux qui voyaient ce spectacle riaient.

CHAPITRE V.

Lorsque l'idole se fut brisée en tombant, Jean dit aux Ephésiens : « Hommes d'Ephèse, pourquoi vous livrez-vous à de pareilles folies en rendant un culte aux démons et en abandonnant le vrai Dieu, auteur du monde entier et votre créateur? » Dieu protégeait alors son apôtre Jean contre la colère des Ephésiens, et aucun d'entre eux ne pouvait mettre les mains sur lui; et Jean leur disait : « Voici que votre déesse est détruite, et qu'elle a été brisée par les pierres que vous vouliez lancer contre moi; relevez-la et rétablissez-la, comme elle était et, si elle a quelque pouvoir, priez-la d'exercer sa vengeance contre moi qui ai été la cause de sa ruine; qu'elle donne quelque témoignage de sa puissance qui m'amène à croire qu'elle est une déesse; autrement il sera évident que votre déesse n'a aucun pouvoir. »

Les Ephésiens, entendant ces paroles, furent remplis de fureur, et ils voulaient derechef jeter des pierres à l'apôtre, mais les pierres retombaient sur eux, et ils se blessaient mutuellement. Et Jean, les voyant animés d'une rage comme celle des démons, et se frappant les uns les autres, leur dit: « O hommes d'Ephèse, pourquoi exercez-vous votre fureur les uns contre les autres? arrêtez-vous et voyez la terrible puissance du vrai Dieu que vous provoquez contre vous par vos excès; car vous regardez comme de la folie la parole que je vous ai apportée pour votre salut; arrêtez-vous donc, et regardez avec attention. »

Alors l'apôtre étendit sa main vers l'Orient en gémissant, et il dit: « Seigneur Jésus-Christ qui agis selon ta miséricorde et ta compassion, montre à ces hommes que tu es le vrai Dieu et qu'il n'y a pas d'autre Dieu que toi. » Et quand il eut parlé ainsi, il se fit un grand tremblement de terre, et quatre-vingts hommes périrent, et les autres, voyant ce qui s'était passé, tombèrent aux pieds de Jean, disant : « Seigneur, nous te prions de faire revenir ces morts à la vie, et nous croirons en ton Dieu que tu nous prêches. » Jean leur répondit : « Hommes d'Ephèse, vous avez le cœur dur et lent à croire au vrai Dieu; je sais que, si ces morts ressuscitent, votre cœur restera endurci, ainsi que l'a été celui de Pharaon après qu'il eut vu des miracles et des prodiges. » Toutefois les Ephésiens persévéraient à le prier en faveur de ceux qui avaient péri et ils se prosternaient devant l'apôtre. Alors Jean, se rendant à leur demande, leva les yeux au ciel, et resta longtemps dans le silence, en gémissant et en versant des larmes, et il dit : « Seigneur Jésus-Christ, qui es toujours le vrai Dieu avec le Père, toi qui es descendu sur la terre, pour sauver le genre humain, écoute les prières de ton serviteur qui t'implore, et remets les péchés de ton peuple; fais que ceux qui sont morts en ce lieu reviennent à la vie, afin qu'ils apprennent que tu es le Dieu véritable, et qu'ils croient en toi qui m'as envoyé, et accorde-moi, à ton serviteur, le don de leur prêcher fidèlement ta parole. » Et quand Jean, le serviteur de Dieu, eut parlé ainsi, le tremblement de terre cessa, et les morts qui gisaient par terre se relevèrent, et tombant aux pieds de Jean, ils voulaient l'adorer; mais Jean se mit à leur annoncer la divinité unique du Père, du Fils et du Saint-Esprit qu'ils devaient adorer, et que les trois personnes n'ont qu'une seule substance, et il leur enseigna beaucoup d'autres choses que nous omettons d'écrire dans ce livre.

CHAPITRE VI.

Dioscoride nous conduisit ensuite chez lui et, après y être restés quelque temps, nous nous rendîmes en un endroit qui est appelé le rempart de la ville, et nous y trouvâmes un homme qui était boiteux et paralytique depuis douze ans et que son infirmité mettait hors d'état de se mouvoir; lorsqu'il vit Jean, il se mit à crier à haute voix : « Aie pitié de moi, Jean, apôtre du Dieu vivant. » Et Jean reconnaissant qu'il avait la foi, lui dit : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, lève-toi. » et aussitôt le malade se leva, parfaitement guéri.

CHAPITRE VII.

Mais le démon qui habitait dans le temple de Diane, voyant ce qu'avait fait Jean et que l'idole était brisée et qu'il avait été expulsé de la ville, prit la forme d'un soldat ayant en sa main des papiers, et il s'assit en un lieu élevé, et il criait avec force et il pleurait. Deux soldats passèrent par là et voyant un homme revêtu du costume militaire qui criait et qui pleurait, ils s'approchèrent en disant : « Ami, qu'as-tu, et quelle est la cause de ta douleur? » Lui ne répondait rien, mais il continuait ses exclamations, et répandant toujours des pleurs, il tenait des papiers falsifiés. Et ils lui dirent derechef : « Apprends-nous le motif de ton trouble, et si nous le pouvons, nous y porterons remède. »

Continuant de gémir et de manifester la plus vive affliction, il répondit : « Je suis

accablé de désespoir et je songe à me donner la mort. Si vous voulez venir à mon aide, je vous raconterai tout ce qui m'est arrivé; si vous ne le voulez pas, pourquoi vous revélerai-je le secret de ma mort? » Les soldats lui répondirent : « Ton aspect et ton costume montrent que tu es un homme honorable; tu peux savoir si nous sommes en mesure de te secourir ou non. » Le démon leur répondit : « Vous le pouvez » Et les soldats lui dirent alors : « En quoi pouvons-nous t'assister? » Le démon leur dit : « Jurez-moi par la grande Diane que vous ne me refuserez pas votre secours, et je vous raconterai tout ce qui m'est arrivé, et montrez-vous bienveillants à mon égard, car je suis un étranger; je vous en aurai une reconnaissance infinie, et vous m'aurez sauvé la vie. » Les soldats jurèrent de l'assister dans son infortune et de lui prêter tout leur appui. Alors le démon leur montra des anneaux d'or et leur dit : « O mes amis fidèles, voici ce qui vous est réservé pour vous dédommager de vos peines. » Les soldats redoublèrent d'instances auprès de lui et lui disaient : « Raconte-nous, ami, la suite de tes malheurs. » Alors le démon, en pleurant et en hurlant, leur fit le récit suivant :

« Je suis arrivé de Césarée; le gouverneur de Jérusalem avait confié à ma garde deux magiciens, l'un s'appelait Jean et l'autre Prochore. Je les gardai trois jours en prison; le quatrième jour, ils furent conduits devant le juge et ils furent convaincus d'avoir commis des crimes nombreux. Le juge voyant quelle était leur scélératesse, ne voulut pas décider lui-même de ce qu'il fallait faire à d'aussi grands coupables et il ordonna qu'ils fussent ramenés en prison. Je les y conduisis, mais ils trouvèrent moyen de s'évader, et le juge l'ayant appris, m'ordonna de me mettre à leur poursuite, m'annonçant qu'il me pardonnerait, si je les retrouvais, mais que si je ne les ramenais pas, il faudrait que je subisse la mort ou que je ne revinsse jamais en Judée. Je sais quelle est la colère qui anime le juge contre ces malfaiteurs, et je n'oserai jamais reparaître devant lui si je ne les ramène pas. » Et le démon leur montra derechef des anneaux d'or disant : « Voici ce que j'ai emporté de mon pays avec moi afin de ne pas être sans ressources, » et il montra des actes supposés qu'il disait contenir leurs aveux; il ajouta qu'il avait entendu dire à beaucoup de gens que les fugitifs étaient à Ephèse; « c'est pourquoi, dit-il, j'y suis venu comme un exilé, abandonnant mon pays, ma femme et mes enfants. Je vous prie donc, vous qui voulez bien m'accorder votre amitié, de ne pas refuser votre appui à un malheureux et de ne pas me priver de votre assistance. »

Les soldats lui répondirent : « Ne te laisse pas accabler par la douleur et ne te fais aucun mal à toi-même. Ces magiciens sont ici, et nous te prêterons notre secours pour que tu te saisisses d'eux. » Le démon répondit : « Je n'ose pas me montrer à eux car je crains qu'ils ne m'échappent encore par les ressources de leurs sortiléges, mais vous, ô mes amis, attirez-les plutôt dans quelque lieu écarté, et tuez-les sans que personne le sache. » Mais ils lui répondirnet : « Il vaut mieux que nous les remettions entre tes mains; car si nous les tuons, comment pourras-tu retourner en ton pays? » Le démon dit : « Tuez-les, ô mes amis; je n'ai plus aucune envie de revenir, » et il en fit tant par ses paroles que les soldats lui promirent de les tuer à condition de recevoir, pour leur récompense, les anneaux d'or qu'il avait avec lui.

Mais Jean connut toutes ces choses par la révélation de l'Esprit de Dieu, et il sut tout ce que le démon immonde machinait contre nous, et il me dit : « Mon fils Prochore, sache que le démon qui habite dans le temple de Diane a suscité deux soldats contre nous et qu'il leur a dit beaucoup de mensonges. Dieu m'a fait savoir tout ce qu'il a dit. Maintenant sois ferme et prépare ton âme à la tentation, parce que le démon dirige contre nous beaucoup de machinations et qu'il nous fatiguera par des tribulations multipliées. » Et lorsque l'apôtre eut dit ces paroles, les soldats vinrent et se saisirent de nous, et Dioscoride était alors absent. Et Jean leur dit : « De quoi nous accusez-vous, et pourquoi voulez-vous vous emparer de nos personnes? » Ils répondirent : « A cause de vos nombreux maléfices; » et Jean dit : « Qui est-ce qui est notre accusateur? » Et ils dirent : « Laissez-vous conduire à la prison, et vous verrez ensuite quel est votre accusateur. » Alors Jean dit : « Vous ne pouvez, ni ne devez exercer aucune violence contre nous, » mais ils commencèrent à nous frapper et nous conduisirent dans la maison d'un habitant de la ville, ayant le dessein de nous tuer, selon la promesse qu'ils avaient faite au démon. Romeca, sachant qu'ils s'étaient emparés de nous, accourut auprès de Dioscoride, lui racontant ce qui se passait. Et Dioscoride vint aussitôt, et il nous délivra de leurs mains, disant : « Il ne vous est pas permis de mener en prison des hommes contre lesquels il n'y a aucune accusation; ils sont avec moi dans ma maison; si quelqu'un veut les accuser, qu'il vienne, afin qu'ils soient jugés selon les lois. » Alors les soldats dirent entre eux : « Allons et amenons leur accusateur qui exposera devant le juge ses justes sujets de plainte. Nous ne serions guère écoutés, Dioscoride s'opposant à nous, et nous aurions de la peine à l'emporter sur lui. » Ils revinrent donc à l'endroit où ils avaient d'abord rencontré le démon; et ne le trouvant pas, ils furent tout troublés et saisis d'inquiétude, et ils disaient : « Comment ferons-nous, puisque nous ne le retrouvons plus? Si Dioscoride trouve que nous n'avons pas dit la vérité et si nous sommes hors d'état de prouver ce que nous avons avancé, il pourra, comme il possède une grande autorité, nous faire châtier

très-sévèrement. » Et tandis qu'ils parlaient ainsi, le démon vint à eux, revêtu comme précédemment d'un costume militaire, et il leur dit en les réprimandant : « Vous manquez de courage pour me servir. » Mais il lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait, et comment Dioscoride nous avait délivrés d'entre leurs mains, et ils dirent : « Si tu viens avec nous, il faudra bien qu'on nous les rende. » — « Allons, » dit-il, et il allait derrière eux, criant et hurlant; la foule s'attroupa autour d'eux, et le démon racontait tout ce qu'il avait déjà dit aux soldats, et les soldats confirmaient son témoignage, et les auditeurs furent tous remplis de colère, et il y avait parmi eux beaucoup de Juifs. Et ils se rendirent à la demeure de Dioscoride, frappant fortement aux portes et criant : « Livre-nous ces magiciens, ou nous mettons le feu à ta maison, et nous te ferons périr, toi et ton fils. » Et la ville entière était soulevée et criait : « Remets-nous ces malfaiteurs ; lors même que tu serais le gouverneur, tu n'aurais pas le droit de les protéger. »

Jean, voyant tout ce tumulte, dit à Dioscoride : « Nous méprisons les biens de ce monde, et nous n'avons aucun attachement pour nos corps ; Jésus-Christ est notre vie, et la mort est pour nous un profit ; notre Maître nous a enseigné à porter chaque jour notre croix et à le suivre ; livre-nous donc au peuple. » Dioscoride, entendant ces paroles, répondit à Jean : « Que plutôt ma maison soit détruite par le feu, et que mon fils et moi, nous vous suivions afin de gagner Jésus-Christ. » Jean répondit : « Ni toi, ni ton fils, ne devez à cette heure souffrir le moindre mal, et pas un des cheveux de votre tête ne doit périr : livre-nous à cette foule. » Dioscoride répondit : « Si je vous livre, je livrerai aussi mon fils. » Jean dit : « Il est heureux que cette foule se soit rassemblée, car ce rassemblement produira de grands biens ; laisse-nous sortir en sûreté ; reste dans ta maison avec ton fils, et vous verrez la gloire de Dieu. » Et aussitôt que nous fûmes sortis, la foule se saisit de nous et nous conduisit au temple de Diane. Et lorsque nous fûmes arrivés au temple, Jean dit à ceux qui nous tenaient : « Habitants d'Ephèse, quel est ce temple? » Et ils répondirent : « C'est le temple consacré à Diane, notre grande déesse. » Alors il dit : « Restons-y un peu ; je me réjouis beaucoup d'y avoir été conduit. » Et quelques-uns des assistants disaient : « Il est avantageux pour nous d'être ici, puisque Jean lui-même en convient. » Ils s'arrêtèrent donc, et Jean pria et dit : « Seigneur Jésus, que ce temple s'écroule et tombe entièrement, et que personne ne périsse ou ne soit blessé dans sa chute. »

Et aussitôt le temple s'écroula, et personne n'eut le moindre mal. Alors Jean se retourna vers le démon qui habitait en ce lieu, et lui dit : « Pendant combien de temps, esprit impur, es-tu resté dans ce temple? » Et le démon répondit : « J'y ai fait mon domicile pendant deux cent quarante ans. » Et Jean lui dit : « N'est-ce pas toi qui as excité contre nous des soldats et qui as fait soulever le peuple? » Et le démon en convint. Alors Jean lui dit : « Je te commande au nom de Jésus-Christ le Nazaréen de ne plus habiter dans ce temple. » Et aussitôt le démon sortit de la ville d'Ephèse. Et tous les habitants furent frappés de surprise, et ils se disaient entre eux : « Nous ne savons par quel artifice cet homme a fait ces choses, mais il faut que nous le conduisions au juge de la ville, et qu'il soit puni selon la loi. » Et un d'eux, nommé Marnon, de race juive, dit : « Je sais qu'il est un magicien ainsi que son compagnon, et qu'ils ont commis beaucoup de méfaits ; il convient donc qu'ils périssent comme des malfaiteurs. » Et Marnon exhortait les assistants, non à nous faire juger, mais à nous mettre immédiatement à mort, avant que nous eussions été menés devant le juge ; la foule s'y refusa cependant et nous amena devant le juge, qui dit : « De quel crime sont accusés les hommes que vous m'amenez? » Et les assistants repondirent : « Ce sont des magiciens et des malfaiteurs. »

Le juge dit alors : « Qu'est-ce qu'ils ont effectué par leur art magique? » Et Marnon dit qu'ils avaient par leurs sortiléges renversé le temple de Diane, et qu'un soldat qui était venu de Jérusalem, les accusait et les connaissait comme étant des magiciens et qu'il avait leurs aveux à cet égard. Et le juge répondit : « Que ce soldat vienne et qu'il nous fasse connaître la vérité. » Et il nous fit charger de chaînes et renfermer dans la prison. Les soldats parcoururent toute la ville pour retrouver celui qui leur avait parlé, mais après trois jours, n'ayant pu le découvrir, ils revinrent vers le juge, disant : « Nous ne pouvons rencontrer cet homme qui a une connaissance certaine de leurs maléfices. » Le juge dit : « Nous ne pouvons punir des étrangers contre lesquels il ne se présente ni accusateurs ni documents, et nous ne saurions les retenir en prison. » Il ordonna donc que l'on nous tirât du cachot où nous étions, et nous fit des menaces, nous ordonnant de sortir de la ville. Et les habitants nous poursuivirent, et nous nous retirâmes sur le rivage de la mer, à l'endroit où Jean avait été jeté par la tempête, et nous y restâmes trois jours, et il nous fut ensuite permis de rentrer à Ephèse.

CHAPITRE VIII.

Sur ces entrefaites, Domitien suscita la seconde persécution, et tandis que Jean était à Ephèse, l'empereur adressa au proconsul de cette ville une lettre, disant : « Nous avons appris qu'il y avait chez vous un nommé Jean, fils de Zébédée, qui passe pour Chrétien et pour le disciple de ce Nazaréen que les Juifs ont crucifié à cause de ses crimes ; qu'il renonce à son erreur et qu'il vive, ou qu'il périsse s'il y persiste. » Le proconsul envoya des soldats pour faire arrêter Jean, et, suivant l'arrêt de l'empereur, il l'avertit de renier Jésus-Christ et, de ces-

ser de prêcher l'Evangile. Mais Jean lui répondit : « Loin de moi de jamais renier le nom si doux de mon Seigneur, nom auquel tout genou se fléchit et que toute langue confesse ; il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes à cause de la grande gloire de sa Majesté, et de la gloire qu'il a promise à ceux qui l'aiment. Je ne renierai pas Jésus-Christ qui est mon Maître et qui m'a aimé, et je ne cesserai pas de prêcher l'Evangile de son nom, jusqu'à ce que le cours du ministère qu'il m'a confié soit accompli. » Lorsque le proconsul entendit les paroles de l'apôtre, son visage changea par l'excès de sa colère, et il dit à Jean : « Comment es-tu parvenu à une démence telle que tu excites contre toi la colère de l'empereur? » et il ordonna aussitôt qu'on l'enfermât dans la prison, en disant : « Il ne faut pas laisser en liberté ceux qui se révoltent contre le prince et qui méprisent les lois. »

CHAPITRE IX.

Le proconsul écrivit à Domitien, au sujet de Jean, une lettre ainsi conçue : « A Domitien César, toujours auguste, le proconsul d'Ephèse. Que ta majesté sacrée sache au sujet de Jean, fils de Zébédée, concernant lequel tu nous as écrit qu'il est venu en Asie, et qu'il a prêché le Christ crucifié, qu'il affirme être le vrai Dieu et le Fils de Dieu; il déprécie le culte de nos dieux invincibles, et il renverse les temples vénérables qui ont été érigés par nos ancêtres. Comme il se livrait à la magie, violant ainsi les édits impériaux, et comme par ses artifices et ses prédications, il attirait tout le peuple d'Ephèse au culte d'un homme mort et crucifié, nous, enflammés de zèle pour l'honneur des dieux immortels, nous avons ordonné qu'il fût amené devant notre tribunal, pour qu'il cessât de prêcher et qu'il offrît aux dieux des libations qui leur fussent agréables. Comme il nous a été impossible de l'y déterminer, nous transmettons ces nouvelles à ta majesté impériale, afin qu'elle nous fasse savoir ce qu'elle détermine dans sa sagesse suprême au sujet de ce rebelle, et nous l'exécuterons fidèlement. »

CHAPITRE X.

Domitien disputait alors à Rome avec Marcel et avec Lin au sujet de l'avénement de Jésus-Christ, et comme il vit qu'il ne pouvait les convaincre, il fut rempli de colère, et ce fut en ce moment qu'on lui présenta les lettres du proconsul au sujet de Jean; il se mit à les lire, et, de plus en plus irrité, il ordonna au proconsul de faire partir Jean d'Ephèse et de l'envoyer à Rome enchaîné. Le proconsul, recevant l'ordre de l'empereur, fit enchaîner Jean et le conduisit avec lui à Rome sous une escorte de soldats. Quand Domitien apprit son arrivée, cet empereur impie ne voulut pas voir le visage de l'apôtre, et il commanda au proconsul de faire conduire Jean devant la porte Latine et de le faire jeter tout vivant dans une cuve d'huile bouillante, après l'avoir fait flageller et lui avoir fait couper les cheveux, afin de le montrer ignominieusement au peuple. Le proconsul commanda de dépouiller l'apôtre et de le fouetter cruellement après lui avoir rasé la tête ; et les licteurs firent ce qui leur était prescrit.

CHAPITRE XI.

Le sénat romain se réunit ensuite avec le proconsul et avec le peuple devant la porte Latine, et l'ordre fut donné d'apporter un tonneau rempli d'huile bouillante dans lequel le bienheureux apôtre Jean fut jeté la veille des Nones de mai, nu, flagellé et traité avec ignominie, mais protégé par la grâce divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il sortit de cette huile enflammée et bouillante comme un athlète plein de vigueur, et sans avoir ressenti la moindre brûlure; la protection du Seigneur qui l'animait fit qu'il n'éprouva aucun mal, et qu'il se montra plein de force et de vigueur. Les fidèles qui étaient présents pleuraient de joie, et élevaient leur voix vers le ciel, louant la constance apostolique et le mérite de Jean l'Evangéliste. Et les adorateurs de Jésus-Christ, qui étaient devant la porte Latine, construisirent une église, la dédiant sous le nom de Jean. Dieu se servit d'un tyran cruel pour arriver à ses desseins, et de même que Jean et Pierre avaient été compagnons par leurs vertus et par les miracles qu'ils avaient faits, de même la volonté du Seigneur était qu'ils laissassent à Rome le souvenir de leur triomphe. La porte Vaticane était devenue triomphale et célèbre à cause de la croix de Pierre, la porte Latine doit aussi son renom au tonneau de Jean. Et le proconsul voyant que l'apôtre était sorti de l'huile sans avoir de mal, et oint comme un intrépide athlète de Jésus-Christ, fut frappé de stupeur, et il lui aurait rendu la liberté s'il n'avait pas craint le courroux de l'empereur. Domitien défendit au proconsul de faire davantage torturer Jean, et lui commanda de le garder jusqu'à ce qu'il eût statué à son égard.

CHAPITRE XII.

Après que ces choses se furent passées, le Seigneur apparut à Jean, et lui dit : « Il faut que tu retournes à Ephèse, et au bout de trois mois, tu seras envoyé en exil à Pathmos; cette ville a grandement besoin de toi, et après que tu y auras beaucoup semé, tu la convertiras à moi. » Nous entrâmes donc de nouveau à Ephèse, et les idoles qui restaient furent brisées, et il n'y avait pas un temple à Ephèse d'où la souillure des simulacres des faux dieux n'eût été enlevée. L'apôtre Jean fit ces miracles à Ephèse avant d'être exilé, et il eut beaucoup à souffrir de la part des Juifs, des Grecs et des Romains, que le diable suscitait contre nous. Et les prêtres et les magistrats d'Ephèse écrivirent à Domitien une autre lettre ainsi conçue :

CHAPITRE XIII.

« Les habitants d'Ephèse à Domitien, souverain de l'univers. Nous te prions de nous

venir en aide, car des hommes, sortis de la Judée, et qu'on nomme Jean et Prochore, sont venus jeter le trouble dans notre ville, y prêchant une doctrine nouvelle, et ils ont détruit, par leurs artifices magiques, tous les temples de nos grands dieux. Nous te faisons savoir ces choses pour que, d'après tes ordres, nous exécutions ta volonté à leur égard. » L'empereur ayant vu ces lettres, ordonna que nous fussions exilés, et il écrivit en ces termes :

CHAPITRE XIV.

« Domitieu César, aux magistrats et aux habitants de la ville d'Ephèse. Nous voulons que ces scélérats et ces impies magiciens, nommés Jean et Prochore, soient exilés; notre clémence les a trop longtemps épargnés, mais, maintenant qu'ils insultent les dieux immortels, il n'est pas juste qu'ils restent au milieu de ceux qui honorent les dieux. Nous ordonnons qu'ils soient relégués à Pathmos, d'abord, parce qu'ils sont les ennemis du culte des dieux, ensuite, parce qu'ils méprisent nos lois et qu'ils se jouent de nos édits; il faut qu'ils apprennent, en éprouvant de grandes souffrances, à respecter la grandeur des dieux et à ne pas mépriser notre autorité. »

Cet ordre de César étant parvenu à Ephèse, les magistrats nous jetèrent dans les chaînes, mon maître Jean et moi, et ils nous frappèrent, nous insultant et disant : « Est-ce là le séducteur qui, par ses maléfices, commet tant de crimes? » Et cent soldats furent envoyés pour nous garder. Non-seulement ils garrottèrent Jean l'apôtre et l'évangéliste, l'ami de Dieu, mais encore ils le frappèrent, en l'accablant d'injures, et ils nous conduisirent ensuite au navire.

CHAPITRE XV.

Lorsque nous fûmes entrés dans le navire, les soldats nous commandèrent de nous asseoir au milieu du bâtiment, et ils nous donnèrent pour notre nourriture six onces de pain et un petit vase plein d'eau, avec un peu de vinaigre. Jean ne prenait par jour que deux onces de pain et la huitième partie de sa portion d'eau, et il me laissait le reste. Losqu'arriva la troisième heure du jour, les soldats s'assirent pour manger, et ils avaient en abondance des vivres et de la boisson de bonne qualité. Après avoir mangé, ils se mirent à jouer. Et, tandis qu'ils dansaient et qu'ils sautaient, un d'eux, un jeune homme, courant sur le bord du navire, tomba à la mer. Son père, qui était aussi sur le navire, se livra à un désespoir extrême, et il se serait volontiers, lui aussi, précipité à la mer, si on ne l'avait retenu. Et quelques-uns des soldats et des officiers, venant à l'endroit où Jean était attaché, et voyant qu'il ne pleurait pas, lui dirent : « Nous pleurons tous à cause du malheur qui est survenu, et tu restes sans donner aucun signe de regret? » L'apôtre leur dit : « Que voulez-vous que je fasse pour vous? » Et ils répondirent : « Aide-nous, si tu le peux ; » car ils avaient entendu parler des nombreux miracles qu'il avait faits à Ephèse.

Jean dit à l'un d'eux : « Quel Dieu adores-tu? » et il répondit : « Apollon, Junon, Hercule et Bacchus; » et à un autre : « Et toi, quels sont tes dieux ? » et il répondit : « Esculape et la grande Diane des Ephésiens. » Il interrogea également les autres, et chacun d'eux fit connaître ses erreurs, et Jean leur dit : « Des dieux aussi nombreux ne peuvent donc ni aider, ni secourir votre compagnon, et ils sont hors d'état de vous assister dans vos embarras et dans vos chagrins? » Ils lui répondirent : « C'est parce que nous sommes immondes devant eux, qu'ils ont permis que nous éprouvions ce malheur. » Jean les laissa dans l'affliction jusqu'à la troisième heure du jour suivant, et ensuite, ému de compassion pour celui qui avait péri, et touché de la douleur de tous les assistants, il dit : « Lève-toi, mon fils Prochore, et donne-moi la main, » car il était accablé par le poids de ses fers. Je me levai et je lui tendis la main, et il monta dans une partie élevée du navire, et il pleura amèrement, et il dit à la mer : « Au nom du Fils de Dieu qui a marché sur toi à pied sec et pour lequel je porte ces chaînes, comme étant son esclave, rends-nous sain et sauf le jeune homme que tu as englouti. »

Dès que Jean eut prononcé ces mots, il s'éleva aussitôt un orage, et les vagues firent un grand bruit, de sorte que ceux qui étaient à bord du navire, se croyant dans un péril imminent, craignirent d'être submergés; et une vague énorme, tombant sur le navire, jeta le jeune homme sain et sauf. Tous ceux qui virent ce prodige, se prosternèrent aux pieds de Jean, disant : « Vraiment ton Dieu est le Dieu du ciel et de la terre, et le créateur de toutes les créatures; » ils détachèrent alors les chaînes qui liaient le bienheureux apôtre, et nous restâmes avec eux en très-bon accord.

CHAPITRE XVI.

Nous arrivâmes ensuite auprès d'un château devant lequel s'arrêta notre navire, et nous y séjournâmes jusqu'au coucher du soleil. Lorsque ceux qui étaient descendus à terre furent revenus, nous partîmes, et vers la cinquième heure de la nuit, il s'éleva une tempête terrible, et le navire était en grand danger de se briser, de sorte que la mort était devant les yeux de nous tous. Et dix des hommes, qui étaient à bord, vinrent vers Jean, disant : « Apôtre du Dieu vivant, toi qui, sauvant notre camarade des périls de la mer, nous l'as rendu vivant, et l'as restitué à son malheureux père, prie ton Dieu, afin qu'il apaise cette tempête, pour que nous ne périssions pas. » L'apôtre leur dit : « Taisez-vous, et que chacun de vous se tienne tranquille à sa place. » Tous gardèrent le silence, mais les vagues s'agitant de plus en plus, ils se mirent à crier : « Aie pitié de nous, apôtre de Jésus-Christ; » il leur répondit : « Taisez-vous; ce navire ne périra pas, et pas un d'entre vous ne perdra

un cheveu de sa tête. » Il se leva ensuite et dit: « O mer, l'apôtre de Jésus-Christ te commande au nom de Jésus-Christ, calme-toi et reste tranquille. » Et aussitôt la mer devint parfaitement calme, et tous furent remplis d'étonnement.

CHAPITRE XVII.

Après avoir navigué durant trente jours et autant de nuits, nous arrivâmes à Epidaure, où habitait le Juif Marnon qui avait, à plusieurs reprises, soulevé les Ephésiens contre nous. Et quand il nous vit assis dans le navire, il dit à ceux qui étaient avec nous: « Qui sont ces hommes qui se trouvent avec vous, à bord de ce bâtiment? » Ils répondirent: « Ce sont des Chrétiens, et ils nous ont sauvés d'un grand péril pendant notre navigation. » Marnon demanda : « Comment s'appellent-ils? » Et nos compagnons répondirent : « L'un d'eux se nomme Jean et son disciple s'appelle Prochore. » Marnon monta alors sur le navire, et se mit à crier : « Que faites-vous ici, ô magiciens, haïs de Dieu et des hommes ? » L'un des envoyés du roi, qui était avec les soldats chargés de nous garder, réprimanda Marnon, en disant : « Pourquoi profères-tu de semblables paroles contre des hommes saints? Nous les gardons, et, suivant l'ordre du roi, nous les conduisons à l'île de Pathmos. »

Lorsqu'il eut parlé ainsi, Marnon descendit de la poupe, et déchirant ses vêtements, il criait : « Mes frères, qui résidez avec moi à Epidaure, aidez-moi tous. » Et, comme Marnon était riche et qu'il avait de grands biens, une foule nombreuse s'empressa autour de lui, et demanda la cause de ses clameurs. « C'est, » répondit-il, « parce qu'il est arrivé en cette ville des magiciens qui sont souillés de crimes, et qui ont infligé de grands maux aux habitants d'Ephèse. Ils sont venus ici pour nous faire souffrir les mêmes peines. Venez donc avec moi, vous tous qui habitez Epidaure, mettons le feu au navire, et que ces magiciens périssent. »

Les habitants crurent aux paroles de Marnon, et voulurent brûler le navire qui nous portait. Mais les envoyés de l'empereur, voyant la mauvaise volonté qui se manifestait contre nous, dirent : « Habitants d'Epidaure, prenez garde de rien faire contre ces hommes; nous les conduisons en exil à Pathmos, selon l'ordre de l'empereur Domitien qui a commandé qu'ils y fussent relégués. » Les habitants d'Epidaure s'arrêtèrent alors dans leur entreprise, et on leur montra les lettres scellées du sceau impérial, et ils dirent : « Pourquoi ne frappez-vous pas ces hommes de vos épées, afin qu'ils ne vous échappent point par leurs artifices, et qu'ils ne se dérobent à vos mains, ce qui attirerait sur vous la colère de l'empereur? Ce sont des hommes fort dangereux, très-habiles dans la magie, et ils ont fait périr beaucoup de monde par leurs maléfices; celui qu'on appelle Jean est un fourbe digne de tous les supplices. » Nos gardiens étaient étonnés de ces paroles, car Marnon les avait égarés par ses paroles trompeuses, et il les pria de manger avec lui. Quand le repas fut fini, ils embrassèrent Marnon, et ils revinrent furieux sur le navire; oubliant les bienfaits que mon maître Jean leur avait accordés, ils le lièrent avec de lourdes chaînes de fer, et ils nous remirent au régime qui nous avait d'abord été imposé.

CHAPITRE XVIII.

Nous partîmes d'Epidaure et nous arrivâmes à Myrrha, où nous fûmes retenus sept jours, à cause de la maladie d'un des soldats, qui souffrait beaucoup de la dyssenterie et d'un flux de sang, et, le huitième jour, il s'éleva une querelle entre nos gardiens. Les uns disaient qu'il n'était pas à propos que nous nous arrêtassions plus longtemps, parce qu'il fallait accomplir l'ordre qui avait été donné, et achever le voyage commencé; sinon on s'exposerait à être taxé de négligence et puni. Les autres répondirent qu'il n'était pas juste d'abandonner un camarade dans une situation fâcheuse qui ne lui permettait pas de supporter les fatigues de la mer, et qu'il fallait attendre quelques jours, pour voir ce qu'il deviendrait.

Jean, voyant que cette discussion se prolongeait sans résultat, me dit : « Mon fils Prochore, va dire à ce malade, au nom de Jésus-Christ, qu'il vienne vers moi. » Je m'approchai du malade et je lui répétai ce que Jean m'avait dit, et il se leva aussitôt, et il vint avec moi auprès de Jean. Et Jean lui dit : « Dis à tes compagnons que nous devons partir d'ici et nous remettre en route. » Et aussitôt cet homme qui, malade depuis sept jours, n'avait pris aucun aliment, engagea ses compagnons à se remettre immédiatement en chemin.

CHAPITRE XIX.

Nous vînmes ensuite à un endroit qui s'appelait Liphos, et une violente tempête nous y retint six jours. Ce lieu était dépourvu d'eau douce, et nous étions tous tourmentés par la soif. Et Jean me dit : « Mon fils Prochore, fais descendre un vase dans la mer au nom de Jésus-Christ, et retire-le. » Je fis ce qu'il me commandait, et il me dit ensuite : « Prends plusieurs vases et remplis-les de cette eau de mer. » Je le fis, et tous ces vases se trouvèrent aussitôt remplis de l'eau la plus douce, et Jean dit à tous ceux qui étaient sur le navire : « Au nom de Jésus-Christ crucifié, buvez; » et tous burent, et furent saisis d'étonnement, et ils se disaient les uns aux autres : « Que ferons-nous à cet homme qui opère les merveilles dont nous sommes témoins? Allons et délivrons-le de ces chaînes et demandons-lui qu'il nous pardonne le mal que nous lui avons fait, de peur que le feu du ciel ne descende et qu'il ne nous détruise. »

Ils vinrent donc à l'apôtre, et lui dirent : « Homme de Dieu, ne t'irrite pas contre tes serviteurs; nous accomplissons les ordres de l'empereur, et nous n'osons pas les enfreindre; mais nous te délivrons de tes chaî-

nes et nous ferons tout ce que tu nous demanderas. » Et aussitôt ils dégagèrent mon maître Jean de ses liens. Et Jean leur dit : « Je compte pour rien les fatigues et l'inquiétude de ce monde; mais mon âme éprouve une joie extrême à accomplir la volonté et les préceptes de Jésus-Christ, mon Dieu, qui a été crucifié pour notre salut. » Les soldats, entendant ces paroles, tombèrent tous le visage contre terre, et dirent à l'apôtre : « Seigneur, voici que tout est en ton pouvoir; va en liberté où tu voudras : nous nous dirigerons vers notre pays. »

Jean leur dit : « Avez-vous assez de confiance dans votre empereur pour croire que vous ne vous exposerez pas à sa colère, si vous me laissez aller ? » Et ils répondirent : « Non, seigneur. » Jean leur dit : « Achevez donc ce que votre maître vous a commandé; rendez-vous à l'endroit qu'il a désigné, et retournez ensuite en paix chez vous. » Et Jean leur enseigna ensuite, d'après l'Ecriture sainte, ce qui concerne le Fils de Dieu, et ayant écouté sa parole, ils le prièrent de leur donner le baptême, et il en baptisa en ce jour dix qui étaient les chefs des autres. Et, partant de Liphos, nous arrivâmes à Pathmos, et entrant dans la ville, les soldats nous remirent, d'après les ordres de l'empereur, à ceux qui devaient nous recevoir. Les chefs qui avaient été baptisés prièrent Jean de leur permettre de rester avec nous dans cette île, mais il ne le voulut pas et il dit : « Mes enfants, conservez seulement la grâce que vous avez reçue, et le lieu où vous résiderez n'importera pas. » Ils restèrent dix jours, et ayant reçu avec joie sa bénédiction, ils retournèrent tous, chacun en son pays.

CHAPITRE XX.

Il y avait à Pathmos un homme fort riche nommé Myron, et dont la femme s'appelait Flora; ils avaient trois fils instruits dans la science de la rhétorique, et l'aîné d'entre eux était possédé du démon. Myron nous ayant reçus chez lui, son fils, qui était livré à l'esprit malin, connaissant la puissance de Jean, s'enfuit dans un autre pays, de peur que Jean ne chassât hors de lui l'esprit impur. Myron sachant que son fils s'était enfui, dit à sa femme : « Si ces hommes étaient des gens de bien, notre fils ne se serait pas enfui; il faut qu'ils soient, comme on le dit, des magiciens et des enchanteurs; ils ont jeté leurs maléfices sur cette maison, et ils sont cause de la fuite de notre fils. O mon cher enfant, comment ai-je été assez insensé pour recevoir chez moi ces magiciens qui sont cause que je t'ai perdu ? »

Sa femme lui répondit : « Si la chose est telle que tu le dis, pourquoi ne les chasses-tu pas de ta maison, de peur qu'ils ne frappent nos autres fils de pareils maléfices et qu'ils ne les forcent à s'éloigner de nous et à périr ? » Myron répondit : « Je ne les chasserai pas, mais je leur infligerai beaucoup de tribulations jusqu'à ce qu'ils fassent revenir ici notre fils; ils seront ensuite punis rigoureusement. » Myron était le beau-frère du gouverneur de l'île de Pathmos, et tout ce qu'il avait dit à sa femme fut révélé à Jean par une inspiration divine, et il me dit : « Mon fils Prochore, sache que notre hôte Myron médite de nous faire souffrir beaucoup de maux. Car son fils aîné était possédé du démon, et lorsque nous sommes entrés dans la maison, l'esprit immonde a eu peur que nous ne le chassions; il s'est enfui transportant ce jeune homme dans un autre pays, et c'est pourquoi Myron est irrité contre nous; mais que ton esprit ne se trouble pas au sujet des machinations de Myron contre nous. » Et tandis que Jean me parlait ainsi, il arriva une lettre du fils de Myron conçue en ces termes :

« A mon père et à ma mère, moi Apollonide, salut. Un magicien nommé Jean, que vous avez reçu dans votre maison, a accompli par ses prestiges beaucoup de choses criminelles, et il a envoyé un esprit qui m'a poursuivi jusque dans cette ville, où après avoir souffert beaucoup de périls, j'ai trouvé un homme nommé Cynops, plein de bonté et de franchise, qui m'a raconté la cause de mes malheurs. Et il m'a dit : « Mon fils Apollonide, si ce magicien n'est pas tué, tu ne pourras plus séjourner dans ta patrie, ni revoir tes parents. » C'est pourquoi, mon père, je te supplie d'avoir pitié de ton fils et de faire périr ce magicien nommé Jean, afin que je puisse bientôt jouir de tes embrassements, de ceux de ma mère et de mes deux frères. »

Myron ayant lu cette lettre, nous enferma aussitôt, et se rendant auprès du gouverneur, il la lui montra; le gouverneur fut d'autant plus irrité contre nous que le nom de Cynops se trouvait dans cette lettre, et tous ceux qui habitaient Pathmos respectaient ce Cynops comme un Dieu, à cause de ces grands prestiges. Le gouverneur, ému des paroles de Myron et d'Apollonide, ordonna de livrer Jean aux bêtes; nous fûmes donc, de la demeure de Myron, conduits à la prison, et après y être restés trois jours, on nous amena devant le gouverneur.

Et il dit à Jean : « Notre excellent empereur Domitien, après avoir entendu les accusations portées contre toi, t'avait condamné; il t'a ensuite fait grâce de la vie, et voulant te donner les moyens de t'amender, il t'a envoyé dans cette île, et voici que tu prétends y commettre des méfaits plus grands que ceux dont tu t'es rendu coupable à Ephèse; car tu as chassé le fils de mon beau-père. Réponds-moi promptement avant que je ne te châtie, fais que mon parent revienne et dis quelle religion tu professes, et de quel pays tu es venu ici. »

Jean répondit : « Je suis Hébreu, le serviteur de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant qui a été crucifié et enseveli pour les péchés des hommes et qui est ressuscité le troisième jour d'entre les morts; il m'a envoyé prêcher l'Evangile à toutes les nations pour qu'elles croient en lui et qu'elles aient la vie éternelle. » Le gouverneur lui dit : « Le pieux empereur t'a condamné à l'exil pour

avoir prêché pareilles choses. Apprends, ô insensé, à honorer les dieux et à respecter les immortels ; observe les lois de l'empire et ne représente pas comme étant Dieu un homme qui a été condamné à cause des troubles qu'il excitait. » Le bienheureux Jean dit : « Je le vénère toujours comme étant immortel, et je l'annonce à ceux qui doivent mener une vie pieuse. » Le gouverneur répondit : « Nous n'avons pas besoin d'entendre toutes les fables que tu débites. Il t'a été défendu de continuer à prêcher ainsi; ramène Apollonide sain et sauf en cette ville, et rends-le à sa famille. »

Jean répondit : « Je ne puis cesser de prêcher comme je le fais, et d'attendre ainsi la récompense du salut éternel, qui m'est promise à la fin de mon travail et que m'accordera celui que j'ai aimé et en qui j'ai cru, mon maître Jésus-Christ qui est béni dans tous les siècles. Quant à ton ami Apollonide, je n'ai rien fait contre lui ; si tu le permets, j'enverrai mon disciple le chercher et il le ramènera ici, et s'il a à se plaindre de nous, il nous accusera en ta présence. » Le gouverneur ordonna d'en agir ainsi, et il retint en attendant Jean lié de deux fortes chaînes. Et Jean lui dit : « Permets-moi d'écrire à Apollonide, et tu m'enverras ensuite en prison. » Le gouverneur l'ayant permis, Jean adressa cette lettre à Apollonide :

« Jean l'apôtre de Jésus-Christ, Fils de Dieu, à l'esprit malin qui habite en Apollonide; je t'ordonne, au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, de sortir de la créature de Dieu et de ne plus t'introduire en elle, et de ne pas séjourner en cette île, mais de te retirer dans un désert où nul homme n'habite. Et c'est ce que moi, Jean, je te commande au nom de la sainte Trinité. »

Moi, Prochore, je pris cette lettre et j'allai à la ville où habitait Apollonide, et qui était à une distance de soixante milles. Et étant entré dans cette ville, je me mis à le chercher, et je le retrouvai au bout de deux jours; et aussitôt que je me fus approché de lui, l'esprit immonde le quitta. Et aussitôt Apollonide reprit ses sens, et il me dit : « Pourquoi es-tu venu ici, charitable disciple du meilleur des hommes ? » Et je répondis : « Je suis venu pour te ramener auprès de ton père qui te chérit, et de ta famille. » Et aussitôt il ordonna de préparer des chevaux, et nous nous mîmes en route. Et quand nous fûmes arrivés à Pathmos, Apollonide me demanda où était la demeure de Jean, et je répondis que le gouverneur le retenait en prison chargé de chaînes. Alors, sans vouloir se rendre auprès de sa famille, il alla droit à la prison, et le geôlier tomba à ses pieds, lorsqu'il le reconnut. Et Apollonide étant entré et ayant vu Jean, se prosterna devant lui, mais l'apôtre le releva et lui dit : « Mon fils, que Dieu te bénisse. » Et Apollonide délivra aussitôt Jean de ses fers, et il dit au geôlier : « Si le gouverneur demande qui a délivré ce prisonnier, dis-lui que c'est moi. » Il nous conduisit ensuite à la maison où son père, sa mère et ses frères étaient livrés à la douleur. Et quand ils le virent, ils se levèrent pleins de joie, et ils l'embrassèrent en pleurant, et son père lui dit : « Que t'est-il donc arrivé, mon fils, pour que tu te sois échappé de ma maison et que tu nous aies causé à tous une affliction aussi vive. » Et Apollonide répondit : « Notre maison était pleine de péchés et de démons, et quand Jean, l'apôtre du Seigneur, y est entré, nous l'avons méconnu, et nous n'avons pas su qui l'envoyait, mais j'ai appris qui il était et de qui il tenait sa mission. »

Myron, entendant ces paroles, eut foi en son fils, et il dit : « Mon fils, s'il en est ainsi, allons vers le gouverneur et annonçons-lui ce que tu nous apprends ; c'est lui qui de concert avec moi, a fait mettre Jean en prison. » Apollonide répondit : « Ne t'inquiète pas de cela, ô mon père : j'ai délivré Jean, et le gouverneur, qui est notre parent, veut ce que nous voulons. » Et Apollonide introduisit Jean et lui dit : « Cher maître, annonce-nous des paroles utiles qui nous fassent recevoir la vie éternelle. » Et Jean dit : « Je veux d'abord que tu me racontes pourquoi tu as abandonné ta patrie et pourquoi tu t'es réfugié en un pays étranger. » Et Apollonide dit : « Il y a plusieurs années, tandis que je dormais, quelqu'un vint et me toucha ; je m'éveillai aussitôt, et je vis celui qui m'avait réveillé; ses yeux étaient grands et brillaient comme des charbons ardents, et son visage resplendissait comme l'éclair; il me dit : « Ouvre la bouche, » et aussitôt il entra dans mon ventre, et dès ce jour, je connus tout ce qui devait arriver de bien ou de mal à notre maison, et tous venaient à moi et me questionnaient sur leurs affaires; mais quand tu es entré dans cette maison, il me dit : « Apollonide, c'est un magicien, » et il me répéta toujours : « S'il n'est pas mis à mort, tu ne pourras revenir dans ton pays. » J'interrogeai Cynops, et il m'en a dit autant. Et quand le disciple de Jean est entré dans le lieu où j'habitais, j'ai vu l'esprit qui était en moi en sortir ayant une forme pareille à celle qu'il avait quand il est entré en mon corps, et aussitôt je me sentis délivré de beaucoup de peines et rempli d'une grande joie et d'une consolation extrême. »

Et Jean dit à Apollonide : « Mon fils, c'est un signe de la puissance et de la miséricorde de Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui a été crucifié pour nous et qui est ressuscité. Le démon qui était entré en toi, te chassa de ta maison lorsque nous y sommes entrés, car il craignait que nous ne le chassions par la puissance de Jésus-Christ. Maintenant, mon fils, non-seulement nous triomphons de l'esprit impur en invoquant la puissance de Dieu, mais encore nous l'expulsons par une lettre. » Et Jean me demanda la lettre qu'il avait écrite au démon et dont j'avais été porteur, et il la montra à Apollonide. Lorsque celui-ci l'eut lue, il alla avec nous et avec ses frères, auprès du gouverneur, et il lui raconta tout ce qui s'était passé. Le gouverneur, baissant la tête, nous rendit grâces, et depuis il eut un grand attachement pour

Jean, mon maître, et l'ayant quitté, nous revînmes dans la maison de Myron.

CHAPITRE XXI.

Jean, rempli de l'Esprit-Saint, commença à leur raconter les grandeurs de Dieu, et les instruisit dans les saintes Ecritures, et ils le prièrent tous de les baptiser au nom du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint, et Jean baptisa en ce jour tous ceux qui étaient dans la maison de Myron. Et la femme du gouverneur, la fille de Myron, qui s'appelait Chrysippe, voyant que son père, sa mère et ses frères croyaient au Fils de Dieu, dit à son mari : « Voici que toute la maison de mon père croit en ce Dieu crucifié que Jean prêche; je désire donc que nous croyions aussi afin que notre maison soit glorifiée comme celle de mon père, et puisque tu es en possession du pouvoir, aide-nous contre ceux qui persécutent Jean. » Son mari lui répondit : « Je ne puis faire ce que tu conseilles tant que je gouverne la province; car la secte des Chrétiens est un objet de haine et de mépris universel, et si l'on voyait Jean et les autres Chrétiens fréquenter ma maison et celle de ton père, on nous soupçonnerait d'être Chrétiens, et il en résulterait de vives attaques contre nos maisons et je serai privé de ma charge. Lorsque j'exerçais la magistrature en Grèce, je me conformais, publiquement, au culte des gentils, mais en secret, je favorisais ceux qui croyaient en Jésus-Christ. Lorsque j'aurai accompli le temps fixé pour être gouverneur, il sera plus à propos que je me déclare Chrétien. Toi, prends notre fils et entre dans la maison de ton père, et écoute avec zèle la parole de Jean, et que ton fils soit baptisé avec toi. Ne méprise aucune des paroles de Jean et ne m'en fais part que lorsque j'aurai embrassé la foi. Car si les lois des Grecs condamnent ceux qui révèlent les mystères de leurs dieux, les Chrétiens doivent être encore bien plus sévères à cet égard. »

Et Chrysippe, quittant son mari, prit son fils et vint chez son père Myron; et étant entrée, elle salua ses parents ainsi que l'apôtre Jean. Et il lui demanda : « Pourquoi es-tu venue ici, ma fille? » Et elle répondit : « C'est, ô bon maître, pour que ma maison soit glorifiée comme celle de mon père. » Et Jean lui dit : « Que Dieu dirige ton cœur, celui de ton mari et celui de ton enfant, et qu'il conserve tout ce qui est en ta maison. » Et Chrysippe, tombant aux pieds de l'apôtre, dit : « Maître, donne-moi, ainsi qu'à mon fils, le signe de Jésus-Christ. » Jean lui répondit : « Allons d'abord parler à ton mari pour que tu sois purifiée avec son consentement. » Chrysippe lui raconta ce que son mari avait dit, et Jean fut plein de joie en apprenant le consentement du gouverneur; il instruisit Chrysippe et son fils, il lui recommanda d'observer tous les préceptes de la foi et il les baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Myron, voyant que sa fille et son petit-fils croyaient en Jésus-Christ, fut rempli d'allégresse, et il apporta une grande somme d'argent à sa fille et il lui dit : « Voilà de quoi pourvoir à nos besoins; n'abandonne pas, je t'en prie, ma maison, et ne retourne pas auprès de ton mari de peur qu'il ne s'élève entre vous quelque querelle au sujet de Jésus-Christ. » Et Chrysippe lui répondit : « Si tu veux, mon père, que je reste avec toi, que cet argent demeure ta propriété; j'irai avec mon fils chez moi où nous avons ramassé beaucoup d'or et d'argent, et, y prenant ce qui nous est nécessaire, nous reviendrons auprès de toi et nous ne ferons qu'un. »

Jean, entendant ces paroles, dit à Myron : « Ce que tu proposes à ta fille n'est pas permis; Jésus-Christ ne m'a point envoyé pour que je sépare la femme de son mari, ni le mari de sa femme; que ta fille retourne en paix dans sa maison, surtout puisqu'elle croit en Jésus-Christ du consentement de son mari. J'ai confiance dans le Seigneur qui m'a envoyé prêcher son Evangile; le mari de Chrysippe sera du nombre des Chrétiens; quant à l'argent dont vous parlez, distribuez-le aux pauvres au nom du Seigneur, car il est dit dans l'Ecriture : « Celui qui donne aux pauvres donne à Dieu. » Jean renvoya ainsi Chrysippe avec son enfant auprès de son mari et nous demeurâmes chez Myron. Le lendemain, Myron apporta son trésor aux pieds de l'apôtre et lui dit : « Prends cet argent et distribue-le aux pauvres. » Jean lui dit : « J'entends avec plaisir ta proposition, parce que je sais qu'elle provient de l'amour de Dieu. Distribue de tes mains ce que tu possèdes à ceux qui en ont besoin. » Myron, fidèle au précepte de l'apôtre, distribua aux pauvres ce qu'il possédait, et Dieu le bénissait, et chacun se réjouissait de ce qu'il était assisté selon ses besoins.

CHAPITRE XXII.

Il y avait dans la ville un homme riche qui se nommait Basile, et sa femme s'appelait Charis, et elle était stérile. Basile vint trouver Rhodon, neveu de Myron, et lui dit : « Comment se fait-il que ton oncle Myron soit ainsi séduit par cet étranger et qu'il ne vienne plus avec nous? » Rhodon répondit : « Nous reconnaissons sa doctrine comme bonne, et nous l'écoutons volontiers. » Basile dit : « Puisque cet homme a tant de pouvoir, qu'il dise que ma femme ait un fils. » Rhodon dit : « Il a une grande puissance au nom de son Dieu, et il peut faire ce que tu désires. » Basile se hâta alors d'aller chez Myron, afin de voir Jean, et il demanda si Jean y demeurait, et il dit à l'esclave qu'il désirait le voir. L'esclave l'annonça à Myron qui dit à Jean : « Basile est à la porte et voudrait te parler; » Jean se leva aussitôt et alla au-devant de Basile qui s'humilia devant lui, et Jean lui dit : « Que Dieu exauce toutes les demandes de ton cœur. Bienheureux l'homme qui ne tente pas le Seigneur; il a puni sévèrement les Israélites qui le tentaient; crois fermement en lui et il visitera ton épouse stérile, et il écoutera les

prières. » Et Basile, voyant que Jean devinait les pensées qui étaient en son esprit, fut saisi d'admiration. Et Jean lui dit derechef : « Mon fils, crois au Seigneur Jésus, Fils de Dieu, et il te donnera, à cause de ta confiance en lui, tout ce que tu souhaiteras. » Basile répondit : « Je crois en ce que tu as dit, et je te prie de prier le Seigneur pour que ma femme ait un fils. » Jean lui répondit : « Je te le répète, crois et tu reconnaîtras la gloire de Dieu. »

Et Basile revint chez lui plein de joie, et il annonça à sa femme ce que Jean lui avait dit, et ils furent tous deux se jeter à ses pieds. Et Jean dit à la femme de Basile : « Charis, que la grâce de Dieu éclaire ton cœur et celui de ton mari, et qu'il t'accorde une postérité désirable. » Et, après leur avoir prêché l'Ecriture, il implora sur eux la grâce de Dieu, et, sur leur demande, il les baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Et Basile demanda à Jean d'entrer chez lui et d'y faire son séjour, mais Myron ne permit pas que nous quittassions sa maison; et la femme de Basile mit au monde un fils qui fut appelé Jean d'après le nom de son maître, et il y eut une grande joie dans toute la famille. Avant la naissance de cet enfant, Basile et Charis offrirent à Jean une grosse somme d'argent pour qu'il la distribuât aux pauvres. Mais Jean dit à Basile : « Va dans ta maison, mon fils, vends ce que que tu possèdes, et tu auras un trésor dans le ciel. »

CHAPITRE XXIII.

Le mari de Chrysippe, la fille de Myron, ayant passé deux ans dans l'emploi de gouverneur, fut déposé de ses fonctions, et un autre fut nommé à sa place. Et allant chez son beau-père, il dit à Jean : « Le souci des choses de ce monde afflige mon âme et m'a privé de beaucoup d'or et d'argent et de grands biens; je te prie de me baptiser et de me purifier de mes fautes. » Jean le consola et l'exhorta; il l'instruisit dans la doctrine sainte et il l'avertit de croire de tout son cœur à Jésus-Christ crucifié, Sauveur de tous, et il le baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

CHAPITRE XXIV.

Il y avait dans la même ville un homme nommé Crésus qui était juge, et sa femme se nommait Séline, et il avait un fils qui était tourmenté par un esprit impur. Et apprenant les merveilles que Jean opérait au nom de Jésus, il prit son fils et vint chez Myron. Jean, le voyant, lui dit : « Crésus, tes péchés sont la cause de la perte de ton fils. Si tu crois au vrai Dieu, tu recevras de lui de grands bienfaits; ne commets point d'injustice en tes jugements et tu rempliras l'ordre de Dieu. » Crésus répondit : « Seigneur, que dois-je faire pour que mon fils soit guéri et délivré de l'esprit impur? » Jean répondit : « Crois en Jésus-Christ le crucifié, et ton fils sera guéri. » Crésus répondit : « Je crois, seigneur, et que mon fils soit guéri. » Alors Jean, prenant la main droite de l'enfant, fit trois fois sur lui le signe de la croix et chassa le démon. Crésus se prosterna aux pieds de Jean qui lui annonça la doctrine des saintes Ecritures; et Crésus, glorifiant Dieu et proclamant sa foi en Jésus-Christ, retourna chez lui, et en revint bientôt avec sa femme et une somme considérable en argent, et il dit à Jean : « Prends ce trésor, seigneur, et donne-moi, ainsi qu'à ma femme et à mon fils, le signe de Jésus-Christ. » Jean dit : « Le signe de Jésus-Christ ne s'acquiert pas avec de l'argent, mais avec une foi sincère. Ne conserve pas de semblables pensées; emporte ce trésor et distribue-le aux pauvres. » Et il les baptisa ensuite et les renvoya chez eux en paix.

CHAPITRE XXV.

Nous restâmes trois ans chez Myron, chez lequel se réunissaient ceux qui croyaient, et Jean les enseignait et les baptisait; nous vînmes ensuite dans un endroit où était un temple d'Apollon, et une grande foule y était réunie, et Jean leur parla; quelques-uns croyaient ce qu'il disait, d'autres le repoussaient. Et les prêtres d'Apollon dirent : « Amis, pourquoi faites-vous attention aux mensonges de cet homme, et comment écoutez-vous ses paroles? N'est-ce pas à cause de ses méfaits qu'il a été exilé en cette île? Vos cœurs aveuglés ne connaissent donc pas la vérité; en l'écoutant vous faites une grande insulte aux dieux, car il les méprise et il se révolte contre les ordres de l'empereur. » Jean, entendant cela, dit aux prêtres d'Apollon : « Afin qu'il soit prouvé que vos dieux ne sont pas des dieux, que votre temple s'écroule; » et aussitôt le temple tomba et ne fut plus qu'un tas de ruines, mais personne n'eut le moindre mal.

Les prêtres furieux se jetèrent sur Jean, le frappèrent rudement et l'enfermèrent dans un cachot obscur, autour duquel ils placèrent des gardes. Ils allèrent ensuite auprès du gouverneur, et ils dirent : « Jean, cet imposteur et ce magicien, a renversé par ses maléfices le temple d'Apollon; ne souffre pas qu'une pareille insulte faite aux dieux demeure impunie. » Le gouverneur fut très-affligé, et il ordonna que nous fussions détenus en prison. Lorsque Myron et Apollonide furent instruits de ce qui s'était passé, ils allèrent auprès du gouverneur qui se nommait Aedus et qui avait remplacé le mari de Chrysippe, et ils lui dirent : « Nous te prions de nous rendre Jean; s'il est coupable, nous répondons de lui, et s'il ne l'est pas, pourquoi sévis-tu à son égard? » Le gouverneur répondit : « On assure que c'est un magicien qui cause beaucoup de maux; si je vous le confie, il pourra s'enfuir par ses artifices magiques. » Apollonide répondit : « S'il s'enfuit, que nos têtes répondent de la sienne et que nos biens soient confisqués. » Le gouverneur consentit à ce que demandaient des gens qui tenaient la première place dans la ville, et ils vinrent à la prison; ils nous délivrèrent, et Myron dit à Jean :

« Reviens en ma maison et n'en sors pas, car il y a dans cette ville des hommes méchants et emportés, et ils pourraient te tuer ainsi que Prochore. » Jean répondit : « Le Seigneur ne m'a pas envoyé pour que je me cache, mais il m'a dit d'aller trouver les hommes violents et colères, et il a dit : « Je vous envoie au milieu des loups ; ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, mais qui ne peuvent rien sur l'âme. » Il a dit aussi : « Quittez tout et suivez-moi ; » nous avons tout quitté et nous l'avons suivi. Je suis prêt, non-seulement à supporter la captivité, la flagellation et les insultes à cause de son nom, mais encore a être tué mille fois et à tout souffrir avec patience ; je resterai dans cette disposition jusqu'à ce que j'aie accompli le cours de cette vie ; je vous l'ai dit souvent : Mourons pour lui, afin d'être délivrés de la mort éternelle qui frappera ceux qui ne croient pas en lui. » Et quand Jean eut dit ces paroles, nous ne tardâmes pas à sortir de chez Myron.

CHAPITRE XXVI.

Nous vînmes ensuite à un endroit où gisait un paralytique qui avait coutume de distribuer des aumônes aux passants, et il dit à Jean : « Charitable Maître des Chrétiens, ne délaisse pas ton serviteur. » Jean lui dit : « Que veux-tu que je fasse ? » Et le paralytique lui répondit : « J'ai du pain et des aliments ; ne refuse pas de t'asseoir auprès de moi et de partager mon repas. Je suis un étranger sur lequel se sont réunies toutes les fautes de mes parents, et elles causent mon malheur ; je fais pour eux et pour moi une dure pénitence, et quand je vois un étranger, je le plains et mon âme se repose en lui. » Jean eut pitié de cet homme et il lui dit : « Nous nous réjouirons avec toi et tu seras dans l'allégresse avec nous. » Nous bûmes et nous mangeâmes avec lui, et quand nous l'eûmes quitté, une femme veuve vint au devant de nous et elle dit à Jean : « Seigneur, où est le temple d'Apollon ? » Et Jean lui répondit : « Qu'as-tu à faire avec ce temple ? » et elle dit : « Mon fils unique est possédé d'un esprit immonde qui le tourmente cruellement ; c'est pourquoi je suis venue ici afin de prier Apollon de le secourir et de me donner quelque consolation. »

Jean lui dit : « De quelle ville es-tu ? ; » elle répondit : « Je vis à la campagne et c'est la première fois de ma vie que j'entre dans une ville. » Jean dit : « Depuis combien de temps l'esprit malin tourmente-t-il ton fils ? » et elle répondit : « Depuis trente-trois jours, et il est très-violent et très-furieux. » Alors Jean lui dit : « Retourne chez toi ; ton enfant sera guéri au nom de Jésus-Christ. » La femme revint chez elle, et trouva son fils délivré de l'esprit immonde. Nous revînmes ensuite à l'endroit où était le paralytique, et Jean dit : « Nous revenons pour manger avec toi, mais qui nous servira ? » Et il dit : « Il faudra que vous vous serviez vous-mêmes, car je ne peux ni vous servir ni me servir moi-même. » Et Jean répondit : « C'est toi qui nous serviras ; » et le prenant par la main, il lui dit : « Lève-toi au nom de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, » et aussitôt le paralytique se leva parfaitement guéri, et il nous servit en glorifiant Dieu.

Nous revînmes ensuite à la maison de Myron, et nous y trouvâmes son neveu R[illegible]don, et il pria Jean de lui donner le signe de Jésus-Christ, et Jean l'instruisit et le baptisa au nom de la sainte Trinité. Le paralytique qui avait été guéri vint aussi et se jeta aux pieds de Jean, et il raconta à tous les assistants qui étaient frappés de surprise, comment il avait été guéri, et il dit : « Je suis venu pour prier Jean de me faire connaître Jésus-Christ au nom duquel il m'a guéri. » Jean, l'ayant instruit dans la foi catholique, le baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

CHAPITRE XXVII.

Le lendemain nous sortîmes de chez Myron et nous vînmes au bord de la mer, dans un endroit où il y avait un atelier de foulons. Et l'un d'eux, qui était Juif et qui se nommait Charus, se mit à parler à Jean en citant les écrits de Moïse. Jean lui répondit en lui montrant ce que dit l'Ecriture au sujet de l'Incarnation du Fils de Dieu, de sa Passion, de sa sépulture et de son ascension au ciel ; Charus ne répondait que par des blasphèmes ; alors Jean lui dit : « Cesse de blasphémer et tais-toi, » et aussitôt Charus devint muet, et il ne put plus parler. Les assistants s'étonnèrent de ce que la parole de Jean avait produit si promptement un pareil effet. Et trois jours après, une troupe des amis de Charus vint trouver Jean et dit avec colère : « Qu'as-tu fait à Charus pour le rendre muet ? » Jean répondit : « Mes frères, pourquoi êtes-vous irrités contre moi et pourquoi m'imputez-vous le châtiment que Dieu lui a infligé à cause de ses paroles impies ? Qu'il écoute maintenant avec patience jusqu'à ce que la volonté du Seigneur se manifeste. »

Alors un de ces Juifs qui était renommé pour sa sagesse, dit : « Maître, il arrive parfois que le vin manque de douceur et que le lait est amer ; il en est de même des hommes ; un méchant profère quelquefois de bonnes paroles, et un bon en dit de mauvaises. » Et Charus vint alors afin d'implorer le pardon de Jean ; il se jeta à ses pieds, et le Juif qui avait déjà parlé, dit : « Maître, tu es bon, dénoue ce que tu as lié. » Et Jean dit à Charus : « Comme tu as péché contre Dieu, ta bouche a été fermée au nom de Jésus-Christ ; qu'elle s'ouvre en son nom ; » et aussitôt Charus parle, et, se prosternant aux pieds de Jean, il dit : « Maître, nous savons par les Ecritures que nos pères ont jadis provoqué la colère de Dieu, mais, dans sa miséricorde, il leur a remis leur péché ; si j'ai péché contre le Dieu qui t'a envoyé en cette île, prie-le pour qu'il me pardonne, et donne à ton serviteur le baptême de la grâce. » Et l'apôtre l'instruisit, et il le baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

CHAPITRE XXVIII.

Tandis que l'apôtre faisait ces choses à Pathmos, il y avait dans cette île un magicien nommé Cynops, et il résidait dans un désert à une distance de quarante stades de la ville, et il habitait une caverne qui passait pour servir de demeure aux esprits immondes, et tous les habitants le regardaient comme un Dieu à cause des prestiges qu'il opérait. Les prêtres d'Apollon se réfugièrent auprès de lui lorsqu'ils virent que Jean prêchait en liberté et que le gouverneur ne songeait pas à tirer vengeance de la destruction du temple d'Apollon, et ils lui dirent : « Nous avons eu depuis bien des années recours à toi, mais aujourd'hui ton appui nous est plus nécessaire que jamais ; sois notre protecteur dans le malheur qui nous frappe. Car ce Jean, cet étranger banni de sa patrie à cause de ses méfaits et exilé ici, a capté par ses maléfices la faveur des grands, et, fort de leur assistance, il excite du trouble dans le pays ; il a renversé le temple d'Apollon, et le gouverneur, qui l'avait fait emprisonner, lui a rendu la liberté d'après les prières de Myron et d'Apollonide. Viens à notre secours et détruis ses maléfices. » Cynops leur répondit : « Vous savez que je ne quitte jamais ma retraite ; pourquoi me demandez-vous d'en sortir ? Voulez-vous que je ternisse ma gloire, et que je rende mon nom méprisable à cause d'un homme sans conséquence et dont je n'ai pas à m'occuper ? J'ai promis de ne pas entrer dans la ville, mais demain j'enverrai un démon dans la maison où habite cet étranger ; il enlèvera son âme et je l'enverrai au jugement éternel. »

Les prêtres ayant entendu ces paroles, tombèrent aux genoux de Cynops, lui rendirent grâces et revinrent à la ville, et le lendemain Cynops réunit une multitude de démons, et il dit à leur chef : « Va dans la maison de Myron, et enlève l'âme de Jean, et amène-la moi. » Le démon se rendit chez Myron ; mais Jean connut sa venue et lui dit : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je te défends de sortir d'ici jusqu'à ce que tu m'aies dit pourquoi tu es venu. » Et aussitôt le démon se trouva comme enchaîné, et il dit : « Apôtre de Dieu, je te dirai toute la vérité ; je te prie seulement de ne pas t'irriter contre moi. Les prêtres d'Apollon ont été prier Cynops de venir à la ville et de te tuer ; il ne l'a pas voulu disant qu'il perdrait sa renommée s'il entrait dans la ville, mais il a promis de m'envoyer prendre ton âme et de la lui apporter ; c'est pourquoi je suis venu. »

Jean répondit : « As-tu déjà été chargé d'une pareille mission ? » Le démon répondit : « Oui, mais je ne lui ai pas apporté les âmes qu'il demandait. » Et Jean dit : « Pourquoi lui obéissez-vous ? » Le démon dit : « Parce que toute la puissance de Satan est en lui et qu'il a un pacte avec tous ses chefs, et nous avons aussi un pacte avec lui. » Jean dit alors : « L'apôtre de Jésus-Christ te commande de ne jamais rien faire qui nuise aux hommes ; ne retourne pas vers celui qui t'a envoyé, mais sors de cette île ; » et aussitôt le démon en sortit.

Cynops, voyant que l'esprit malin ne revenait pas, en appela un autre et lui donna le même ordre, et Jean lui commanda également de sortir de l'île. Cynops envoya alors deux autres esprits et leur dit : « Allez vers Jean ; mais que l'un s'approche de lui et que l'autre reste à la porte, observant ce qui se passe, et qu'il sache pourquoi vos compagnons ne sont pas revenus. » Jean dit à l'esprit qui s'approcha de lui : « Je sais pourquoi tu viens ; je te commande de ne point retourner vers Cynops, mais de sortir immédiatement de cette île, » et aussitôt le démon obéit à l'ordre de l'apôtre de Dieu. L'autre démon qui était resté à la porte, voyant ce qui s'était passé, revint vers Cynops et lui raconta ce dont il avait été témoin. Cynops convoqua alors une foule innombrable de démons, et il leur dit : « Jean a chassé vos compagnons de cette île, il vous en chassera aussi et vous fera souffrir de grands maux si nous ne lui résistons avec énergie ; j'entrerai dans la ville, fort de votre appui, je renverserai ses artifices et je le ferai périr. »

Cynops entra ensuite dans la ville accompagné seulement de trois démons, et il commanda aux autres de rester hors de la ville : et à son entrée tous les habitants furent en grande émotion, parce qu'il ne sortait jamais de sa retraite, et la foule se rassembla, et on lui adressait une foule de questions, et il répondait à chacune. Et Jean me dit : « Mon fils Prochore, sois ferme et intrépide, car Cynops fera tomber sur nous beaucoup de tribulations et d'anxiétés. » Alors tous les frères que Jean avait baptisés se réunirent afin d'écouter ses instructions, et, suivant l'ordre de Jean, nous restâmes dix jours dans la maison de Myron, ne sortant point à cause du tumulte que Cynops avait excité dans la ville, et l'apôtre nous consolait, et nous fortifiait, disant : « Restez fermes, et vous serez très-convaincus de la présence de Dieu. »

Tous les habitants de la ville étaient réunis pour entendre Cynops, et ils écoutaient ses paroles, et dix jours s'étant écoulés, Jean me dit : « Sortons, mon fils ; » et nous allâmes sur une des places de la ville, et beaucoup de gens se rassemblèrent pour écouter la parole de Jean, et Cynops voyant que Jean était entouré d'auditeurs, dit : « O hommes aveugles et éloignés de la vérité, si Jean est juste, et si sa parole et ses œuvres sont bonnes, je croirai en lui, mais s'il se trouve qu'il est injuste, et que ses œuvres sont mauvaises, tandis que les miennes sont bonnes, croyez en moi et non en lui. » Et Cynops demanda à un jeune homme qui était là si son père vivait, et il répondit : « Non, il a péri dans un naufrage. » Alors Cynops dit à Jean : « Si ce que tu dis est vrai, prouve-le en rendant un père à ce fils. » Jean répondit : « Le Seigneur ne m'a pas envoyé pour ressusciter les morts, mais pour enseigner et pour sauver les hommes que le diable trompe. » Et Cynops dit au peuple : « Ne

voyez-vous pas, habitants de cette ville, que Jean est un magicien qui vous séduit par ses artifices? Retenez-le jusqu'à ce que je rende devant vous à ce jeune homme un père plein de vie. »

Alors Cynops conduisit le peuple au rivage de la mer, et, ayant étendu les deux mains, il fit un grand bruit, et aussitôt il disparut à tous les yeux, et chacun fut saisi d'effroi, et la foule s'écria : « Cynops est grand; il n'y a pas de Dieu plus grand que lui. » Et aussitôt il sortit de la mer ayant avec lui un démon qui avait la forme du père du jeune homme, et Cynops dit au jeune homme : « Est-ce ton père? » Et il répondit : « Oui, seigneur. » Alors tout le peuple se prosterna devant Cynops et l'adora, et ils voulurent tuer Jean; mais Cynops leur dit : « N'en faites rien, car vous verrez de plus grandes choses, et vous le châtierez sévèrement. » Et Cynops appela un autre homme et lui demanda : « As-tu un fils? » Et il lui répondit : « J'en avais un, seigneur, mais un ennemi, ému par un sentiment d'envie, lui a donné la mort. » Alors Cynops, proférant de grandes clameurs, les appela par leur nom, et aussitôt deux démons parurent, l'un d'eux ayant la figure du jeune homme qui avait été tué. Et Cynops demanda au père : « Est-ce ton fils? » Et il dit : « Oui, seigneur. » Et Cynops dit à Jean : « N'admires-tu pas les prodiges que tu vois? » Jean répondit : « Non. » Et Cynops répliqua : « Si ces prodiges ne t'émeuvent pas, tu en verras de plus grands, et je ne cesserai jusqu'à ce que je t'aie vaincu par les merveilles que j'effectuerai. » Jean répondit : « Tes prodiges disparaîtront avec toi. » Le peuple dit à Jean : « O fugitif, exilé et inconnu, pourquoi blasphèmes-tu contre le puissant Cynops? » Et, se jetant sur lui comme des bêtes féroces, ils le renversèrent par terre et voulaient le déchirer. Et Cynops, croyant que Jean était mort, dit à la foule : « Laissez-le sans sépulture, afin que les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre le dévorent, et vous verrez si le Christ qu'il prêche le ressuscitera. » Et les habitants, pensant que Jean avait été tué, s'en allèrent pleins de joie, chacun en sa maison. Et Jean resta couché en cet endroit jusqu'à la seconde heure de la nuit, et je vins, livré à une grande affliction, pour voir si je trouverais mon maître; et, m'approchant de lui, je lui dis : « Comment te trouves-tu, seigneur? » Et il me répondit : « Hâte-toi d'aller chez Myron; tous les frères y sont réunis et se livrent à une extrême douleur; annonce-leur que, par la grâce de Jésus-Christ, je suis en vie, et tu reviendras ensuite auprès de moi. » Je m'empressai de me rendre à la maison de Myron, et j'y trouvai les frères réunis et s'affligeant beaucoup du malheur de Jean; et lorsqu'ils m'entendirent frapper à la porte, ils n'osaient ouvrir, craignant les embûches des partisans du magicien Cynops. Et comme je persistais à frapper et à crier, un des esclaves de Myron me reconnut, et annonça que Prochore frappait à la porte; ils ouvrirent, et, à mon aspect, ils furent frappés de stupeur, car ils croyaient que j'étais mort avec Jean. Et quand ils apprirent que Jean vivait, ils coururent avec joie à l'endroit où il était; et nous le trouvâmes à genoux, priant le Seigneur Jésus-Christ, et quand il eut terminé sa prière, ils l'embrassèrent. Jean se mit à les instruire et à les avertir de ne pas se laisser séduire par les paroles ou les actions de Cynops, et il dit : « Tout ce qu'il fait n'est que prestige et artifice du démon; mais vous le verrez, par la grâce de Jésus-Christ, périr avec ses ruses. Allez chez Myron, et restez-y en prières jusqu'à ce que Dieu manifeste sa volonté, » et ils s'en allèrent après l'avoir embrassé.

Lorsque le matin fut venu, quelques personnes annoncèrent à Cynops que Jean vivait. Cynops appela alors un démon qui lui avait souvent donné son concours, et il lui dit : « Sois prêt à exécuter mes ordres, » et il vint avec le démon au logis où nous étions et une grande foule l'accompagnait. Et il dit à Jean : « J'ai voulu te faire subir cette peine et cette confusion, et c'est pourquoi je t'ai conservé la vie; mais je veux maintenant que nous revenions auprès de la mer, afin que tous voient ma gloire, et qu'ils jouissent de ton embarras et de ta destruction. » Il ordonna ensuite aux assistants de retenir Jean jusqu'à ce qu'ils eussent vu les grands prodiges qu'il pouvait faire.

CHAPITRE XXIX.

Et étant arrivés à l'endroit où Cynops opérait ces prestiges, nous vîmes une grande multitude d'hommes et de femmes qui offraient de l'encens à cet enchanteur, et ils se prosternaient devant lui, et il était accompagné de deux démons, qui avaient pris la figure des hommes qu'il feignait avoir ressuscités. Cynops frappa des mains, et, ayant fait un grand bruit, il se jeta à la mer, et le peuple dit : « O grand Cynops! » Et les deux démons dirent à la foule : « Attendez ; Cynops est mort, et il ressuscitera. » Et Jean dit aux démons : « Esprits immondes, je vous ordonne de rester ici, immobiles, jusqu'à ce que j'aie prié; » et aussitôt, l'apôtre ayant levé les mains au ciel et disposé les bras en forme de croix, pria, disant : « Seigneur, toi qui, écoutant les prières de Moïse, as donné à Israël la victoire sur Amalec, Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, jette ce Cynops au fond de l'abîme; qu'il ne revoie plus le jour et qu'il ne puisse plus tromper les hommes. »

Lorsque Jean eut fini sa prière, la mer fit entendre un grand fracas, et elle fut très-agitée à l'endroit où Cynops s'était précipité, et, dès ce moment, il fut englouti et personne ne le revit. Et Jean ordonna aux deux démons qui avaient pris la forme d'hommes ressuscités de sortir aussitôt du pays; et en entendant ce commandement donné au nom de Jésus-Christ, qui a voulu être crucifié pour le salut de tous les hommes, les démons disparurent aussitôt. La foule, voyant qu'à la voix de Jean, les morts qu'elle avait

crus rappelés à la vie, avaient disparu, s'irrita contre lui, et grand fut le courroux du jeune homme qui pensait avoir recouvré son père, et du père qui s'imaginait que son fils lui était rendu, et ils firent des menaces à Jean, et les assistants disaient : « Si tu étais un homme bienfaisant, tu ne détruirais pas ce qui est rendu, mais tu rendrais ce qui est détruit; mais tu es un magicien envieux de Cynops, et tu as anéanti les bienfaits qu'il nous avait accordés; rends-nous ces deux hommes ou nous te tuerons. » Quelques-uns disaient : « Ne lui faites aucun mal jusqu'à ce que le juste Cynops revienne, et alors il le livrera au jugement éternel. » Ils se rendirent à cet avis, qui était conforme à ce qu'avait dit Cynops, et ils restèrent au bord de la mer trois jours et trois nuits sans prendre de nourriture et criant : « Puissant Cynops, assiste-nous. » Et grand nombre d'entre eux tombèrent gravement malades à cause de cette abstinence et des clameurs qu'ils poussaient; plusieurs tombèrent privés de sentiment et moururent.

CHAPITRE XXX.

Jean voyant qu'ils périssaient misérablement, fut ému de compassion; il gémit et se mit à pleurer, disant : « Seigneur Jésus-Christ, qui m'as envoyé dans cette île pour le salut de ses habitants, donne-leur l'intelligence du cœur afin qu'aucun d'eux ne périsse. » Et il les consolait en disant : « Mes frères, écoutez-moi avec patience; voici quatre jours que vous n'avez mangé et vous persistez à jeûner, attendant celui qui ne viendra pas. Sachez que, par un juste châtiment de Dieu, Cynops est tombé dans la perdition éternelle; que chacun de vous se retire donc, je vous en prie, dans sa maison, et prenez de la nourriture afin de conserver votre vie. » Et après avoir ainsi parlé, il vint à ceux qui avaient succombé à la fatigue, et il pria sur eux, disant : « Seigneur Jésus-Christ qui, au dernier jour, rappellera de la mort par le son de la trompette, les hommes qui se sont endormis et ont quitté le monde, étends ta grâce sur ces hommes qui sont morts, afin qu'ils reviennent à la vie, » et aussitôt ils se relevèrent. Et la foule, voyant ce prodige, se prosterna devant Jean et l'adora, disant : « Maître, nous savons à présent que tu es venu de la part de Dieu. » Et Jean leur dit : « Allez en vos demeures, prenez de la nourriture et restaurez vos âmes. Je vais aller chez Myron qui a été converti à Jésus-Christ, et ensuite j'irai vers vous, et je vous donnerai ce qui vous est nécessaire; » et chacun alla en sa maison.

Nous allâmes de notre côté chez Myron, et une grande joie éclata quand nous y arrivâmes. Et Myron mit la table, et nous prîmes de la nourriture avec lui. Au point du jour, presque tous les habitants se réunirent devant la maison de Myron, disant : « Myron, tu mérites de grands biens à cause de l'homme de Dieu et du bon maître qui s'est manifesté à nous par ton entremise. Conduis-le donc dehors auprès de nous, afin que nous recevions de lui la parole de la foi. » Myron pensa qu'ils parlaient ainsi avec perfidie afin d'attirer Jean au dehors et de le tuer, mais Jean lui dit : « Ne t'épouvante pas, mon frère, et ne crains rien; j'ai confiance en mon Dieu qui a été crucifié à cause de nous, et il n'y a nul mauvais dessein en ces hommes. » Il sortit donc, et la foule s'écria : « Tu es le sauveur de nos âmes, tu es le grand Seigneur et le Dieu qui éclaire l'homme d'une lumière immortelle. » Jean, les entendant parler ainsi, déchira ses vêtements et couvrit sa tête de poussière, et il fit signe de la main pour demander le silence, et tous se turent avec effroi, et Jean monta sur un lieu élevé et dit : « Ne vous égarez pas, mes frères, et ne blasphémez point; je ne suis pas un Dieu, » et ouvrant les Ecritures et commençant par Moïse, il leur expliqua ce que les prophètes avaient dit du Fils de Dieu, et comment Dieu a envoyé sur la terre son Fils unique qui est né d'une femme pour le salut des hommes : « Je suis, » dit-il, « le serviteur indigne du Fils du Dieu vivant; il m'a envoyé dans cette île pour que je vous fasse sortir de l'erreur, et c'est en son nom et par sa puissance que je fais tous les prodiges que vous voyez. » Et après les avoir enseignés d'après l'Ecriture, il rentra chez Myron, et plusieurs vinrent le trouver, le priant de les baptiser, et après les avoir instruits, il les baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

CHAPITRE XXXI.

Le lendemain, Jean sortit avec moi, avec Myron et avec trente nouveaux baptisés, et nous allâmes à l'hippodrome où se font les courses de chevaux. Il y avait un Juif nommé Philon, très-versé dans la connaissance de la loi, qui demeurait en cet endroit. Et Jean se mit à l'interroger au sujet des livres de Moïse et des prophètes; le Juif répondait selon la lettre du texte, et Jean l'interprétait selon l'esprit, et comme ils n'étaient pas d'accord, Philon dit : « Ce n'est point par de longues discussions qu'on arrive à l'intelligence de l'histoire; c'est par un cœur pur et sans tache, et par une foi droite et agréable à Dieu. » Et quand il eut dit ces paroles, Jean cessa de lui parler, et voici que non loin de là gisait un homme tourmenté par une fièvre très-forte, et auprès de lui il y avait un jeune homme qui, voyant Jean passer, accompagné d'une grande foule, se mit à crier à voix haute, disant : « Apôtre de Jésus-Christ, aie pitié de ce malade qui souffre cruellement. » Et Jean s'approcha, et ayant fait le signe de la croix, il dit au malade : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont je suis le serviteur indigne et l'apôtre, lève-toi et retourne guéri en ta maison; » et aussitôt le malade se leva et, fléchissant les genoux devant l'apôtre, il lui rendit grâces

CHAPITRE XXXII.

Philon, voyant ce miracle, prit Jean par la main et lui dit : « Maître, qu'est-ce que la charité ? » Jean répondit : « Dieu est la cha-

rité, et celui qui a la charité possède Dieu. » Philon dit : « Si celui qui a la charité possède Dieu, comme tu le dis, montre que tu as la charité, entre dans ma maison pour que nous mangions et buvions ensemble, et Dieu sera avec nous. » Jean le suivit, et après le repas, il enseigna la parole de Dieu, et la femme de Philon lui demanda le baptême; cette femme était atteinte de la lèpre, et sa peau était blanche commo la neige; dès qu'elle eut reçu le baptême, elle se trouva complétement guérie. Philon, témoin de cette guérison, perdit son arrogance et sa vanité; il devint modeste et doux, et tombant aux pieds de l'apôtre, il dit : « Bon maître, je t'en conjure par le Dieu que tu sers, sois-moi propice et ne t'irrite pas contre ton esclave, j'ai dit contre tes prédications beaucoup de choses dont je me repens, et je te prie de me donner le signe de la vie éternelle. » Jean l'instruisit et le catéchisa, et le baptisa ensuite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

CHAPITRE XXXIII.

Le lendemain matin, nous sortîmes de bonne heure de la maison de Philon, et une grande foule se réunit afin d'écouter les instructions de Jean. Et les prêtres d'Apollon qui avaient voulu faire périr Jean, lorsqu'il avait détruit leur temple, se réunirent aussi. Ils se tinrent près de lui, épiant ses actions afin d'y trouver à redire, et un d'eux tenta Jean, en disant : « Maître, j'ai un fils estropié des deux jambes, guéris-le, et je croirai au crucifié que tu prêches. » Jean lui répondit : « Si tu crois, ton fils sera guéri. » Et le prêtre répondit : « Guéris-le d'abord, je croirai ensuite. » Jean répliqua : « Ne parle pas imprudemment, je sais que tu veux me tenter et chercher une occasion de blasphème; c'est pourquoi, au nom de celui qui est crucifié, tu seras estropié des deux jambes; » et aussitôt le prêtre fut hors d'état de marcher, et Jean me fit appeler et me dit : « Mon fils Pachore, va au fils du prêtre d'Apollon et dis-lui que je le fais prévenir au nom du Fils de Dieu qui a été crucifié sous Ponce Pilate, de se rendre auprès de moi. » J'allai lui rapporter les paroles de Jean, et aussitôt il se leva parfaitement guéri, et il vint avec moi. Et quand je rejoignis Jean, il se jeta aux pieds de l'apôtre, et lui rendit grâces. Et le père voyant que son fils était guéri, s'écria à haute voix : « Aie pitié de moi, apôtre de Dieu. » Jean fit sur lui le signe de la croix, lui prescrivant de se lever, et il se leva aussitôt, et se jetant aux pieds de l'apôtre il le pria de le baptiser; il fut baptisé, et il nous conduisit à sa maison, et nous y demeurâmes cette journée.

CHAPITRE XXXIV.

Le lendemain, nous nous rendîmes au portique qu'on appelait portique de Domitien, et une grande foule se réunit autour de Jean. Et il y avait là un hydropique qui était malade depuis dix-sept ans, et il ne pouvait ni se mouvoir, ni parler; il fit signe qu'on lui donnât de l'encre et du papier, et il écrivit : « Jean, apôtre de Jésus-Christ, un homme accablé par le malheur, te prie d'avoir pitié de lui ; » Jean reçut cette lettre et il la lut en se réjouissant de la foi de cet homme, et il lui écrivit : « A l'homme hydropique, Jean esclave et apôtre de Jésus-Christ, salut :

« Tu me demandes de te secourir dans ta détresse: au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, sois délivré de ton infirmité et sois guéri. »

Quand l'hydropique eut reçu cette lettre et qu'il l'eut lue, il se leva, complétement guéri. Et la foule, voyant ce miracle, fut frappée de surprise, et désirait encore plus vivement entendre la prédication de Jean. Et l'homme qui avait été guéri tomba aux pieds de Jean, le priant de lui donner le signe de Jésus-Christ, et Jean le baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

CHAPITRE XXXV.

Lorsque nous quittâmes cet endroit, un homme envoyé par le gouverneur de l'île, vint au-devant de nous et dit à Jean : « Apôtre du Christ, Fils de Dieu, hâte-toi de te rendre dans la maison du gouverneur, car sa femme est au moment d'accoucher, et elle est dans un grand danger. » Jean alla chez le gouverneur; au moment qu'il entra dans la maison, la femme fut délivrée. Et Jean dit au gouverneur : « Pourquoi m'as-tu fait appeler ? » Et il répondit : « Pour que tu bénisses ma maison. »

Jean répondit : « Si tu crois en Jésus-Christ Fils de Dieu, tu seras béni ainsi que ta maison. » Et le gouverneur, heureux de voir le bien qu'avait produit la venue de Jean, dit : « Je crois au Dieu qui t'a envoyé pour notre salut. » Et Jean lui enseigna comment il devait croire au Père, au Fils et au Saint-Esprit; il le baptisa ensuite, et sa femme demanda aussi à être baptisée, mais Jean ne voulut pas jusqu'à ce qu'elle eût accompli les quarante jours de la purification.

Le gouverneur apporta à Jean une grosse somme d'argent, le priant de la recevoir et de bénir sa maison; Jean lui dit: « Je ne puis recevoir cette somme pour bénir ta maison, mais distribue-la aux pauvres au nom de Jésus-Christ et ta maison sera bénie. » Et nous demeurâmes trois jours dans la maison du gouverneur, et nous en sortîmes pour aller chez Myron où il se rassembla une grande foule qui demandait à entendre Jean.

CHAPITRE XXXVI.

Nous demeurâmes trois ans dans une maison sur la place de la ville, et nous en sortîmes ensuite pour aller dans une autre ville éloignée de cinquante stades. Cette ville était fort peuplée, remplie d'une multitude d'idoles, et leurs adorateurs étaient trompés par des prestiges mensongers. Et il y avait un fleuve qui traversait cette ville. Personne ne nous connut lorsque nous y entrâmes, et nous y rencontrâmes un homme qui menait

garrottés douze enfants appartenant aux premières familles de cette cité. Jean ayant demandé pourquoi ces enfants étaient ainsi attachés, on lui dit qu'à chaque nouvelle lune, on offrait au dieu Loup un sacrifice de douze enfants. Jean dit : « Je voudrais savoir qui est ce dieu Loup? » Et celui qu'il interrogeait répondit : « A la quatrième heure du jour, les prêtres viendront accompagnés d'une grande foule; si tu veux les suivre, tu verras le loup auquel on offre ce sacrifice. » Jean dit : « Je reconnais en toi un homme bienveillant, je suis un étranger, je te prie donc de me montrer ce que je désire voir, et si tu le fais, j'ai une perle d'un prix tel que personne ne pourrait la payer, et je te la donnerai. »

L'homme auquel Jean parlait ainsi nous conduisit alors dans l'endroit où habitait le loup, et il dit : « Nous sommes arrivés; donne-moi la perle, et je te montrerai le loup. » Jean lui dit : « Aie confiance en moi; lorsque tu me l'auras montré, tu recevras la perle que je t'ai promise. » Peu de temps après, un loup sortit du fleuve, et Jean lui dit : » Je t'adjure, esprit immonde, dis-moi depuis combien de temps tu résides en ce lieu. » Le démon répondit : « Depuis soixante-dix ans. « Jean dit alors : « Je te commande au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, de sortir de cette île, » et aussitôt l'esprit immonde disparut, et l'homme qui avait parlé à l'apôtre, voyant cela, tomba aux pieds de Jean, et lui dit : « Aie pitié de moi, homme saint; dis-moi qui tu es et d'où tu viens, toi qui fais des choses aussi admirables, et qui donnes des ordres aux dieux qui accomplissent ta volonté en tremblant. »

Jean lui répondit : « Je suis l'apôtre et le serviteur de Jésus-Christ, Fils de Dieu ; ce loup que tu regardais comme un dieu n'était qu'un esprit immonde qui a fait perdre beaucoup d'âmes, et mon Seigneur Jésus-Christ m'a envoyé en cette île pour en chasser tous les esprits méchants, et pour prêcher aux habitants l'Evangile de la vérité. » Cet homme ayant entendu ces paroles, tomba sur sa face, et dit : « Apôtre de Jésus-Christ, fais-moi miséricorde afin que je mérite d'être le serviteur du Fils de Dieu. » Et Jean l'instruisit comme il devait croire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, et le lendemain il lui dit : « Voici que tu as reçu une perle très-précieuse. » Et lorsqu'il eut dit, des prêtres vinrent, tenant des épées et menant des enfants enchaînés pour les sacrifier à leur Dieu Loup; et ils attendaient la venue du démon qu'ils prenaient pour un dieu. Et après qu'ils eurent longtemps attendu, Jean s'approcha, et leur dit : « O ignorants, qui ne connaissez pas la voie de la vérité, le loup que vous attendez et que vous prenez pour un dieu est un démon et un esprit méchant; je l'ai chassé de ce pays au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant; vous l'attendrez en vain, il ne viendra plus; délivrez donc ces enfants et croyez en Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, qui a été crucifié pour le salut de tous les hommes. »

Les prêtres, entendant Jean parler de la sorte, furent fort troublés, et aucun d'eux n'osait lui répondre, mais ils craignaient que le loup ne vînt et ne les engloutît dans les eaux du fleuve s'ils croyaient à un étranger. Et Jean leur dit derechef : « Délivrez ces enfants ainsi que je vous l'ai dit, et ne craignez point le démon, qui ne reviendra plus, car je lui ai commandé au nom du Seigneur Jésus-Christ, de se retirer. » Et comme aucun des prêtres ne répondit, Jean délivra les enfants, et leur dit : « Retournez dans la ville auprès de vos pères, de vos mères, de vos frères et de vos amis, » car aucun de leurs parents ne les avait suivis. Et il alla vers les prêtres, il leur ôta leurs épées et aucun d'entre les mains, et tous furent effrayés et aucun d'eux n'osa rien lui dire; car le Seigneur le protégeait et empêchait qu'on ne le touchât et qu'on ne lui adressât des injures. Ils entrèrent tous dans la ville, et Jean vint à l'endroit où était un petit portique, et une grande foule se réunit pour entendre sa parole. Et il se mit à leur parler des passages de l'Ecriture sainte qui ont prédit le Fils de Dieu, et quelques-uns crurent à sa parole, et lui rendaient grâces de ce qu'il avait délivré les enfants de la mort; les prêtres seuls avaient de la haine contre lui, et ne voulurent ni écouter sa parole, ni recevoir le baptême

CHAPITRE XXXVII.

Il y avait dans cette ville un bain où un des fils des prêtres avait été étranglé par le démon, et ce démon était celui que Jean avait expulsé d'Ephèse et qui avait étranglé le fils de Dioscoride. Quand le prêtre apprit que son fils avait été étranglé, il courut au bain, et quand il le vit mort et étendu par terre, il s'éloigna dans une grande affliction, et il s'approcha de Jean, et il lui dit : « Il est maintenant temps de croire en celui qui t'a envoyé et que tu prêches, car mon fils est mort étranglé dans le bain; je sais que, si tu veux, tu peux me le rendre vivant. » Jean lui répondit : « Il te sera rendu, » et prenant le prêtre par la main, ils allèrent aux bains, et nous les suivîmes.

Quand nous fûmes entrés, on apporta le mort, et on le déposa aux pieds de Jean, et le prêtre dit à Jean : « Ressuscite-le par le pouvoir du Dieu que tu vénères et que tu prêches, » et aussitôt Jean ayant pris la main du jeune homme, dit : « Au nom du Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, lève-toi, » et aussitôt le mort se leva. Et Jean dit à l'enfant : « Que t'est-il arrivé, mon fils? » Et l'enfant répondit : « Tandis que je me lavais, un homme, noir comme un Ethiopien (768-69), est sorti du bain et m'a étranglé. » Et Jean connut que c'était le démon, et il entra dans les bains. Le démon se mit à crier d'une voix terrible : « Jean, apôtre de

(768-69) En plusieurs endroits de l'*Histoire apostolique* du pseudo-Abdias, le démon est de même représenté sous la forme d'un Ethiopien ou d'un Nègre.

Jésus-Christ et son bien-aimé, je te prie, au nom de ton Seigneur, de ne pas me chasser d'ici. » Et Jean lui dit : « Depuis combien d'années es-tu ici ? » Le démon répondit : « Depuis trois ans ; j'habitais à Ephèse dans les bains de Dioscoride, et, lorsque tu m'en as chassé, je suis venu résider ici. »

Jean lui dit alors : « Je te commande, esprit immonde, au nom de Jésus-Christ, de sortir de ce lieu et de cette île, et de ne nuire à aucun homme, mais d'aller dans des lieux déserts, » et le démon s'enfuit aussitôt. Et le prêtre, voyant ce qu'avait fait Jean, le pria en fléchissant le genou, et en disant : « Seigneur, moi et mon fils et toute ma maison nous sommes à ta disposition, et nous nous soumettons à ta volonté ; nous ferons tout ce que tu nous commanderas, et nous t'obéirons en toutes choses. » Jean lui dit : « Crois en Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui a été crucifié, et tu seras sauvé ainsi que ta maison. » Le prêtre répondit : « Je crois en ce que tu dis, apôtre et disciple de Jésus-Christ, Fils de Dieu. » Et il nous conduisit à sa maison, et s'étant agenouillé, il priait, disant : « Donne-moi le baptême ainsi qu'à mon fils et à toute ma famille. » Jean les enseigna et les instruisit dans la foi, et les baptisa avec tous ceux qui étaient dans la maison. Et nous restâmes trois jours avec lui, nous réjouissant de tout ce que le Seigneur accomplissait par l'entremise de son apôtre Jean.

CHAPITRE XXXVIII.

Le quatrième jour, sortant de la maison du prêtre, nous vînmes en un endroit qu'on appelle Phlagon, et tous les habitants se réunirent pour entendre la parole de Dieu, et voici qu'une femme, se jetant aux genoux de Jean, dit : « Je t'en conjure par le Dieu que tu annonces, aie pitié de moi. » Jean lui dit : « Femme, que veux-tu que je fasse ? » Et elle dit : « Mon mari m'a quittée me laissant avec un enfant âgé de trois ans ; je l'ai élevé avec beaucoup de peine jusqu'à ce qu'il ait été adulte, et voici que l'esprit malin s'est emparé de lui ; j'ai employé tout ce que je possédais à consulter des magiciens, et ils n'ont pu le délivrer ; je te prie, apôtre de Jésus-Christ, de le guérir. »

Jean répondit : « Amène-moi ton fils, et Jésus-Christ le guérira. » La femme s'en alla aussitôt, accompagnée de six hommes qui voulaient se saisir de l'enfant, et ils le prirent et lui dirent : « Viens vers Jean, l'apôtre de Jésus-Christ pour qu'il chasse de toi l'esprit immonde, » et aussitôt le démon s'enfuit avant d'être amené auprès de Jean. La femme, voyant que son fils était guéri, le conduisit à l'apôtre, et, tombant à ses pieds, elle lui dit : « Donne-moi, Seigneur, ainsi qu'à mon fils, le baptême de Jésus-Christ ; » et Jean l'instruisit, ainsi que toute sa famille, et il la baptisa, et nous restâmes trois jours chez elle.

CHAPITRE XXXIX.

Nous sortîmes ensuite de sa maison, et nous étions suivis d'une grande foule que l'apôtre enseignait. Et nous vînmes à un endroit où il y avait un temple que les païens appelaient le temple de Bacchus, et ils y faisaient des offrandes de vin et d'une grande quantité d'aliments. Et l'usage était à une certaine fête que les hommes et les femmes se rassemblaient dans le temple sans les enfants ; ils buvaient et mangeaient, et se livraient ensuite, comme des animaux, aux désordres les plus honteux (770). L'apôtre Jean arriva le jour où se célébrait cette fête infâme, et le peuple s'étant rassemblé pour se livrer à cette horrible débauche, disait à Jean : « Qu'il te suffise d'avoir prêché à des ignorants une doctrine insensée ; quitte promptement ce lieu qui est consacré à Bacchus, autrement il te punira sévèrement. » Jean ne s'éloignait point, et continuait d'instruire ceux qui écoutaient volontiers la vérité. Et il y avait dans ce temple douze prêtres très-scélérats, qui, voyant que Jean ne se retirait pas et ne cessait de prêcher, portèrent sur lui des mains violentes et le frappèrent cruellement ; ils le laissèrent ensuite lié et étendu par terre, et ils entrèrent dans le temple. Et Jean pleura amèrement, et dit : « Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, que le temple de Bacchus s'écroule, » et aussitôt le temple s'écroula, et ces douze prêtres furent tués. Quand le peuple vit que le temple avait été renversé et que les prêtres étaient morts, il fut saisi d'effroi, et il dit : « Allons vers Jean, et demandons-lui de nous pardonner de peur que le feu du ciel ne descende sur nous et ne nous détruise. » Ils vinrent à Jean, le délivrèrent de ses liens, et lui demandèrent de leur pardonner, et aussitôt Jean se leva et se mit à les prêcher.

CHAPITRE XL.

Il y avait dans cette ville un homme nommé Nacien dont la femme s'appelait Flore. Ils avaient deux fils, l'aîné se nommait Polycarpe. Nacien s'était livré à des études perverses et était fort instruit dans la magie, et il avait chez lui beaucoup de livres sur la nécromancie. Il vint auprès de Jean, lorsqu'il sut que le temple s'était écroulé, et que les douze prêtres étaient morts, et il dit : « Jean, tout ce peuple t'aimera si tu rappelles les douze prêtres à la vie. » Jean répondit : « S'ils avaient mérité que Dieu leur fît cette grâce, ils ne seraient point morts. » Nacien dit : « Je diminuerai ta gloire, car je les ressusciterai, et ce sera pour toi une grande peine, parce que tu les as privés de la vie ; mais si tu les ressuscites, je croirai au crucifié que tu prêches. »

Nacien s'en alla ensuite, et faisant le tour des ruines du temple, il fit, par son art magique, paraître devant lui douze démons ayant la forme

(770) Tite-Live, l. xxxix, c. 8-11, a laissé un tableau révoltant des désordres affreux qui se pratiquaient dans des assemblées nocturnes consacrées aux mystères de Bacchus ; le consul Posthumius les dénonça au sénat, et ce culte infâme fut défendu l'an de Rome 564

des douze prêtres, et il leur dit : « Suivez-moi, et je vous donnerai les moyens de tuer Jean. » Les démons répondirent : « Nous ne pouvons habiter dans le lieu où il réside, mais nous resterons ici ; amène le peuple, afin qu'il nous voie et qu'il croie à la résurrection des prêtres morts, et, dans sa fureur contre Jean, il le lapidera. » Nacien partagea cet avis ; il vint auprès de Jean, et se mit à crier, en présence de la foule : « Pourquoi vous laissez-vous égarer par ces hommes qui vous trompent, et qui n'ont point de pouvoir ? Ils ne disent que des choses insensées, car, moi, m'adressant à Jean, je lui ai dit : « Ressuscite les morts, et je croirai au crucifié que tu prêches ; mais, si je les ressuscite, tu seras livré à une mort ignominieuse, parce que tu as fait périr des innocents. » Il m'a répondu qu'ils n'étaient pas dignes de vivre ; mais moi, je les ai ressuscités, et je vous rendrai votre temple restauré. Suivez-moi donc pour voir ces hommes rappelés à la vie, et ensuite, que Jean le magicien périsse ; je veux que ni lui, ni son disciple ne viennent avec nous, mais qu'ils restent où ils sont. »

Et la foule suivit Nacien, lorsqu'il eut annoncé que les prêtres étaient ressuscités, et elle pensait à nous maltraiter ; mais, Jean et moi, nous vînmes d'un autre côté aux ruines du temple. Et aussitôt que les démons aperçurent Jean, ils disparurent de devant nos yeux. Nous nous cachâmes auprès des ruines, et Nacien, étant venu, commença, par des invocations horribles, à appeler les démons qui avaient pris la figure des prêtres, et ils ne lui répondaient pas, et ne se montraient point, comme ils l'avaient déjà fait : et toute la journée, depuis le matin jusqu'à la dixième heure, s'étant écoulée, Nacien, ne retirant aucun résultat de ses opérations magiques, provoqua la colère du peuple qui voulait le tuer, disant : « Méchant, pourquoi nous as-tu fait quitter notre bon maître, et as-tu voulu que nous ajoutassions foi à tes paroles mensongères ? » Et quelques-uns voulurent se jeter sur lui, mais d'autres les retenaient, disant : « Ne le tuons pas, mais conduisons-le à Jean, et nous exécuterons aussitôt ce qu'il nous commandera. » Alors Jean me dit : « Mon fils Prochore, retournons à l'endroit d'où la foule est venue. » Nous nous levâmes et nous nous rendîmes en cet endroit. Et le peuple vint, et il amena Nacien devant Jean, en disant : « Maître, nous avons reconnu que c'est un fourbe qui veut détruire la voie de la vérité ; nous voulions le tuer, de même qu'il se proposait de te faire périr ; nous te l'amenons, pour le traiter selon ce que tu nous diras. »

Jean leur répondit : « Laissez les ténèbres aller dans les ténèbres, mais restez dans la lumière de la vérité, pour que les ténèbres ne se saisissent pas de vous, et vous serez sauvés ; » et il ne leur permit pas de faire périr Nacien. Alors un grand nombre d'hommes demandèrent à l'apôtre de les baptiser, et il leur dit : « Suivez-moi jusqu'au fleuve, et je vous baptiserai. » Et il leur enseigna comment ils devaient croire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, et il les conduisit au fleuve. Nacien avait rendu, par ses maléfices, l'eau couleur de sang, et la foule fut épouvantée, mais le bienheureux apôtre pria le Seigneur, disant : « Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui a mis à l'usage de l'homme toutes les créatures animées et toutes les splendeurs de la nature, rends à cette eau la nature que tu lui as donnée dès le commencement, et frappe d'aveuglement Nacien qui a voulu égarer le peuple. » Et aussitôt, à la voix de Jean, l'eau reprit sa couleur primitive, et Nacien se trouva aveugle ; et ensuite Jean baptisa tous ceux qui demandèrent à être baptisés, et deux cents hommes furent baptisés en ce jour. Nacien, privé de la vue, s'écriait : « Apôtre du Fils de Dieu, qui est béni, aie pitié de moi, et donne-moi le signe de Jésus-Christ ; guéris-moi et rends-moi la vue. » Jean, ému de pitié, lui prit la main et le conduisit au fleuve, lui disant d'avoir confiance dans le Seigneur Jésus-Christ, et il le baptisa au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et, aussitôt, ses yeux s'ouvrirent, et il nous conduisit, plein de joie, à sa maison.

CHAPITRE XLI.

Il y avait en cette maison des idoles, et aussitôt que Jean entra, elles tombèrent et se brisèrent en morceaux, comme de la poussière, et Nacien, voyant cela, fut confirmé dans la foi. Sa femme, et ses fils, et tous ses esclaves crurent en Dieu, et, louant les grandeurs du Seigneur, ils furent baptisés par l'apôtre. Et nous restâmes dix jours chez Nacien. Nous sortîmes ensuite de cette ville, et nous fûmes à une autre qui est à une distance de treize milles, et un Juif, nommé Fauste, qui était homme bon et doux, vint au-devant de nous, et nous conduisit à sa maison, et, écoutant les prédications de Jean, il crut au Seigneur Jésus, lui et ceux qui étaient en sa maison, et ils furent tous baptisés.

CHAPITRE XLII.

Il y avait, dans cette ville, une femme riche, nommée Prodiane, fort belle et veuve, qui avait un fils unique, nommé Sosipater, âgé de vingt-quatre ans ; il était d'une très-grande beauté, mais ami de la continence et imitateur de la chasteté de Joseph. Sa mère conçut envers lui, à l'instigation du diable, une passion déréglée, et elle lui disait : « Sosipater, nous avons des biens très-considérables ; mangeons, et buvons, vivons dans l'allégresse ; je ne veux pas avoir d'autre mari que toi, et je ne veux pas que tu aies d'autre femme que moi ; je suis encore jeune et belle ; je serai ta femme, et tu seras mon mari ; ne laisse pas entrer ici d'autre homme, et je ne laisserai pas entrer d'autre femme. » Sosipater, ému de la malice de sa mère, vint à l'endroit où Jean prêchait au peuple la parole de Dieu, et Jean, ayant fini son discours, vint à lui, car il savait, par la révélation di-

vine, les piéges que le diable tendait à ce jeune homme, et les efforts de sa mère contre sa chasteté. Il l'appela, disant : « Sosipater, Sosipater ! » Et le jeune homme dit : « Que me veux-tu, bon maître ? »

Alors Jean lui dit qu'il y avait dans une ville une femme qui avait un fils unique d'une grande beauté, et qu'ils possédaient une grande fortune; l'esprit immonde entra dans le cœur de cette femme, et lui inspira la pensée de séduire son fils; celui-ci résistait, et la mère, furieuse, voulait le faire mettre à mort, et elle l'accusa devant le juge d'avoir voulu lui faire violence. Le juge le condamna à mort en punition d'un tel crime, mais Dieu, qui est le juge souverain, voyant que cet innocent avait été condamné par un juge inique, le délivra et livra les coupables au châtiment qu'ils méritaient. Qui est ce donc qui est digne de louange, ou la mère ou le fils ?

Alors Sosipater, tel qu'une terre aride qui reçoit la pluie, et qui rend une récolte abondante, reçut avec empressement les paroles de Jean, et dit : « Le fils est digne d'éloge, et la mère est coupable. » Et Jean lui dit : « Tu as bien répondu; va en ta maison, mon fils, et regarde ta mère comme une mère, et non comme une séductrice, et la vengeance du juge suprême te délivrera. » Sosipater tomba alors aux pieds de Jean, et lui dit : « Seigneur, accompagne, s'il en est digne, ton serviteur en sa maison; je t'apporterai du pain et de l'eau, te servant comme un esclave, et la maison de ton serviteur sera bénie par ta venue. »

Jean suivit Sosipater, et il entra chez lui, et quand Prodiane le vit, elle fut émue de colère, et elle dit à son fils : « Ne t'ai-je pas dit de ne laisser venir aucun homme près de moi, et que je ne laisserai entrer aucune femme? pourquoi as-tu amené ces deux hommes, pour qu'ils nous insultent ? » Sosipater lui dit : « Ma mère, ne pense d'eux aucun mal; ils sont entrés ici à ma prière, pour que je leur offre du pain et de l'eau, et dès qu'ils auront mangé et bu, ils se retireront. » Prodiane répondit : « Ils ne feront point de repas ici ; je les expulserai de chez moi, de peur qu'ils ne changent ton cœur et ton esprit, et qu'ils ne te fassent haïr ta mère, et qu'ils ne me forcent ainsi à mourir. » Sosipater dit : « Il n'en sera point ainsi, car, en ce monde, il n'est personne qui puisse m'inspirer de la haine contre toi. » Prodiane permit alors à Sosipater d'accueillir les étrangers comme il le voudrait, espérant ainsi le capter davantage. Sosipater plaça alors la table, il nous servit seul, et mangea avec nous, et Prodiane était non loin de là écoutant avec attention, afin d'entendre les paroles que Jean adressait à son fils, afin de le reprendre, s'il disait quelque chose qui lui déplût. Jean, connaissant la malice de cette femme, se tut, et n'adressa pas un seul mot à Sosipater. Et, après que nous eûmes mangé, il lui dit : « Mon fils, sors et viens avec nous. » Et aussitôt Sosipater se leva et nous suivit, car il désirait entendre la parole de Dieu.

Et Prodiane, voyant qu'il sortait, courut à lui et lui dit : « Mon fils, rentre à la maison. » Il lui répondit : « Ma mère, laisse-moi un peu accompagner ces hommes, et aussitôt je reviendrai. » Sa mère lui dit : « Va, mais reviens promptement. » Et quand il fut revenu, elle voulut le conduire dans un lieu retiré de la maison, afin qu'il se rendît à ses désirs, et elle le troubla souvent; mais Dieu le délivra du poison mortel de la mauvaise volonté de sa mère. Et Sosipater, voyant qu'elle était ainsi livrée à une passion aussi coupable qu'insensée, chercha, par de douces paroles, à la faire revenir à elle-même; mais elle ne voulut pas l'écouter, et s'efforça de le retenir, et alors il s'enfuit, et ne voulut plus rentrer à cause d'elle, dans sa maison. Quatre jours après, Prodiane, qui était sortie furieuse pour rechercher son fils, vint à l'endroit où Jean prêchait, et elle chercha Sosipater, mais elle ne le vit pas, car il n'y était point. Et elle s'éloigna, mais, à peu de distance de là, elle le rencontra, et elle le saisit avec force par ses vêtements, et il dit : « Ma mère, laisse-moi m'en aller, et je te serai soumis ; » mais elle ne le lâchait pas.

CHAPITRE XLIII

Et en ce temps, on nomma pour gouverneur de l'île un nommé Grécus, homme cruel et sans miséricorde, qui haïssait Jésus-Christ et les Chrétiens. Il vint pour nous chasser de la ville, et il passa par hasard dans l'endroit où Prodiane retenait son fils par ses vêtements. Et quand elle vit le proconsul, elle se mit à lui demander en criant de l'assister, et elle arrachait le voile qui était sur sa tête, et elle répandait beaucoup de larmes. Le proconsul lui dit : « Qui es-tu ? que veux-tu ? et quelle est la cause de ta douleur ? » Et Prodiane répondit : « Je suis veuve, et voici mon fils qui avait quatre ans à la mort de mon mari, et que j'ai élevé avec grand soin, et il s'est épris pour moi d'une passion insensée, et voici dix jours qu'il me poursuit et qu'il prétend employer la force pour que je me rende à ses infâmes désirs. » Le proconsul entendant cela, ordonna de saisir Sosipater et de le coudre dans la peau d'un bœuf avec des serpents, des vipères, des aspics et autres animaux vénimeux, le condamnant ainsi à une mort misérable.

Tout était prêt pour le supplice de Sosipater, lorsque Jean, ce vigoureux athlète, accourut en s'écriant : « Proconsul, tu condamnes injustement un jeune homme vertueux et innocent; quels sont les témoins que tu as entendus avant de le juger ? » Et Prodiane saisit Jean, en disant : « Proconsul, assiste-moi; cette homme est d'accord avec mon fils qui l'a amené malgré moi dans notre maison, pour boire et pour manger, et après leur repas, ils sont sortis ensemble, et mon fils l'a instruit de ce qu'il voulait faire. » Le proconsul entendant ces mots, ordonna de retenir Jean et il le condamna à subir le même supplice que Sosipater. Mais l'apôtre, élevant les yeux vers le ciel,

« Seigneur Jésus-Christ, dont la nature est immuable et dont la puissance est invincible, je demande à ta miséricorde infinie de donner un signe de ta colère à cause du jugement inique du proconsul. » Et aussitôt il se fit un grand tremblement de terre, et tous les assistants tombèrent par terre comme morts, et comme le proconsul avait audacieusement étendu la main sur Jean, sa main se dessécha, ainsi que les deux bras de Prodiane, et les serpents et les animaux venimeux mordirent tous les assistants, excepté Jean, Sosipater et moi. Le proconsul, comprenant que c'était l'effet de la vengeance de Dieu, dit à Jean d'un cœur contrit : « Apôtre de Jésus-Christ et serviteur de Dieu, guéris ma main, et je croirai en celui que tu prêches. » Jean, qui était toujours plein de miséricorde, leva les yeux au ciel en gémissant, et dit : « Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, toi qui as montré en ce lieu ta puissance, pour l'instruction des assistants, que les péchés de ces hommes soient effacés par la multitude de tes miséricordes, et qu'ils soient tous guéris et dans l'état où ils étaient avant le tremblement de terre. » Et quand l'apôtre eut fini ces paroles, la terre cessa de trembler, et le proconsul fut guéri ainsi que Prodiane, et que tous ceux qui avaient été mordus par les serpents ou qui étaient morts de l'effroi causé par le tremblement de terre.

CHAPITRE XLIV.

Le proconsul nous conduisit à sa maison et nous fîmes notre repas chez lui, et le lendemain il pria Jean de lui donner le signe de Jésus-Christ. Et Jean l'instruisit comment il devait croire, et le baptisa. La femme du gouverneur, voyant que son mari était baptisé, prit son fils et tomba aux pieds de l'apôtre, disant : « Apôtre de Jésus-Christ, fais que j'aie part à cette gloire ainsi que mon fils, » et le proconsul fut rempli de joie ainsi que les gens de sa maison qui reçurent tous le baptême des mains de Jean. Et quand nous fûmes sortis de la maison du proconsul, Jean dit à Sosipater : « Mon fils, allons en ta maison trouver Prodiane. » Et Sosipater répondit : « Maître, je te suivrai partout où tu voudras, mais je ne reviendrai pas en ma demeure, car j'ai tout quitté pour jouir de tes paroles et de ta doctrine plus douce que le miel. » Et Jean dit : « Mon fils, ne te souviens plus des maux passés et des fautes de ta mère; elle a, par la grâce de Dieu, triomphé de toutes les machinations du diable, et elle s'occupera de suivre les préceptes de Jésus-Christ et de faire ce qui peut plaire à Dieu, et elle fera pénitence de ce qu'elle a fait et dit de mal. »

Nous entrâmes avec Sosipater dans sa maison, et quand Prodiane nous vit, elle se jeta aux pieds de Jean, pleurant et demandant grâce pour tout ce qu'elle avait fait ou dit, et elle dit : « Apôtre de Dieu, j'ai péché devant toi et devant le Dieu que tu adores. Je te prie de ne pas t'irriter contre ta servante à cause de tout le mal qu'elle a commis ; je m'adresse à toi comme à un bon médecin qui peut sauver les âmes et guérir des blessures qui seraient sans remède. La suggestion du diable m'avait inspiré une passion coupable à l'égard de Sosipater ; il y a toujours résisté, et mon erreur perverse m'a amenée à l'accuser devant le proconsul d'un crime dont il était innocent. Le Seigneur l'a délivré par ton entremise et il a éteint en moi cette fureur insensée, et il m'a délivrée d'une grande iniquité. Je te demande de prier Dieu pour moi afin qu'il ne me punisse pas pour les maux que j'ai voulu vous faire, et qu'il ne me châtie pas comme je l'ai mérité. » Alors Jean se mit à la calmer par de douces paroles, et il l'instruisit, d'après les Ecritures, à croire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et à faire pénitence de ses fautes et à vivre chastement devant Dieu, et il la baptisa, ainsi que son fils Sosipater et tous les gens de sa maison. Et Prodiane apporta beaucoup d'argent à Jean, pour qu'il le distribuât aux indigents. Et Jean lui demanda s'il lui restait encore d'autre argent, et elle dit : « Oui, seigneur, car ma richesse est très-considérable. » Et Jean dit : « Reprends cet argent pour en faire part à ceux qui en ont besoin, et distribue-le de tes mains aux pauvres, et tu t'amasseras un trésor dans le ciel. »

Prodiane accomplit religieusement le précepte de l'apôtre et, chaque jour, elle distribuait à des pauvres ce dont ils avaient besoin, et nous restâmes bien des jours dans sa maison avec Sosipater. Nous y vîmes les heureux fruits de la pénitence se manifester par les jeûnes, les prières et les aumônes qui rachètent les fautes passées.

CHAPITRE XLV.

Par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ attribuée à Jean, presque tous les habitants de Pathmos, écoutant les prédications de l'apôtre, crurent en Dieu. Domitien qui nous avait exilés étant mort, son successeur ne persécuta pas les Chrétiens, et ayant appris la sainteté et la bonté de Jean, il révoqua l'ordre d'exil que son prédécesseur avait rendu contre nous. Jean voyant que l'île entière de Pathmos avait reçu la foi, se prépara à retourner à Ephèse. Et les frères, l'ayant su, furent saisis d'une douleur extrême, et ils se réunirent et allèrent vers Jean, le priant de ne point s'éloigner, mais de rester avec eux jusqu'à sa mort. Jean les consolait, disant : « Pourquoi, mes petits enfants, pleurez-vous mon départ ? pourquoi m'infligez-vous cette douleur ? est-ce que je puis résister à la volonté de Dieu ? Sachez que Notre-Seigneur Jésus-Christ qui m'a envoyé, m'a apparu et m'a ordonné de retourner à Ephèse, à cause des erreurs où sont tombés les frères qui sont en cette ville. »

Et quand ils virent que Jean ne se rendait pas à leurs désirs, ils tombèrent à ses pieds en pleurant et en disant : « Puisque tu veux nous laisser désolés, faibles dans la foi et dépourvus de connaissance, du moins ne nous

abandonne pas entièrement ; laisse-nous en écrit la relation des signes que tu as vus auprès du Fils de Dieu, et des paroles que tu as entendues de sa bouche, afin que nous restions fermes et stables dans la parole du Seigneur et que nous ne retombions point dans les horribles piéges du diable, auxquels, grâce à toi, nous avons échappé. »

Jean leur répondit : « Vous avez entendu de ma bouche, mes chers enfants, le récit de tous les miracles qu'a faits le Fils de Dieu ; et je vous ai enseigné les paroles qu'il avait prononcées. Servez Dieu, et que ce que je vous ai annoncé vous suffise ; observez-le fidèlement et vous aurez la vie éternelle. Je vous ai révélé la révélation qu'a daigné me faire le Seigneur Jésus qui est le principe et la fin, et vous avez vu les miracles que le Seigneur a opérés par mon entremise. » Mais ils persistaient dans leurs prières, disant : « Maître et précepteur très-véridique et grand consolateur, écoute nos prières, et rends-toi à notre désir. Expose-nous par écrit ce que tu as vu à l'égard de Jésus-Christ, Fils de Dieu, et ce que tu as entendu de sa bouche. » Jean eut pitié d'eux et dit : « Mes enfants, allez chacun de vous en sa maison et priez le Seigneur pour qu'il daigne exaucer vos désirs; si telle est la volonté du Seigneur, il la fera connaître, et par mon entremise ou par celle d'un autre, il exaucera votre demande, et il vous accordera ce que vous souhaitez. » Et chacun d'eux se retira chez lui.

CHAPITRE XLVI.

Après que ces choses eurent lieu, Jean me conduisit dans un lieu solitaire et désert qui était à un mille de la ville et où il y avait une montagne escarpée. Nous y restâmes trois jours pendant lesquels Jean demeura en prière et à jeun, demandant à Dieu d'accorder aux frères ce qu'ils désiraient. Et le troisième jour, il m'appela et me dit : « Mon fils Prochore, va à la ville et apporte-moi du papier et de l'encre, mais ne dis pas aux frères en quel lieu je me trouve. » J'entrai dans la ville, et j'exécutai son ordre, lui apportant ce qu'il avait demandé, et il me dit : « Laisse-là ce papier et cette encre, et retourne à la ville, et reviens à moi dans trois jours. »

Je fis ce qu'il avait ordonné et je revins à lui le troisième jour, et je le trouvai en prière, et quand il eut fini de prier, il me dit : « Prends le papier et l'encre, et assieds-toi à ma droite. » Je le fis, et aussitôt un grand orage s'éleva, et il y eut un grand bruit de tonnerre et toute la montagne fut ébranlée et je tombai par terre, saisi de frayeur, la face contre terre, et je restai longtemps comme mort. Mais Jean me releva et me dit : « Mon fils Prochore, écris avec soin ce que tu entendras de ma bouche. » Et Jean, se tenant les yeux dirigés vers le ciel, ouvrit la bouche, et, commençant le saint Evangile, il dit : *Au commencement était le Verbe*, et il continua ainsi, tenant les yeux fixés au ciel jusqu'à ce qu'il eut dit : *Et les ténèbres ne le comprirent point* (771). Ensuite, après une petite interruption, il continua de dire les autres paroles. J'écrivais assis, et nous restâmes ainsi deux jours et six heures, lui parlant, et moi écrivant. Et quand Jean eut fini le discours divin, nous retournâmes chez Sosipater et chez Prodiane, sa mère, et nous y passâmes la nuit. Et Jean dit à Sosipater : « Mon fils, procure-nous du parchemin excellent pour y écrire le saint Evangile que Dieu a daigné nous révéler. » Sosipater obéit, et Jean m'ordonna de m'asseoir et d'écrire le saint Evangile, ce qu'avec la grâce de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, j'accomplis heureusement.

CHAPITRE XLVII.

Au temps où j'écrivais l'Evangile, Jean prêchait l'Evangile au peuple dans l'île entière, ordonnait des évêques, des prêtres et les autres ministres de l'Eglise. Et quand j'eus achevé d'écrire, Jean ordonna que tous les frères se réuniraient dans l'église de Dieu, et il commanda de lire le saint Evangile en présence de cette assemblée. Je le lus et tous les assistants se réjouirent, glorifiant Dieu et louant ses grandeurs. Jean dit à tous les frères de recevoir le saint Evangile, et de le copier et de le placer dans toutes les églises, ce qu'ils firent. Et il dit : « Gardez dans votre île la copie qui est écrite sur des peaux de chèvre, et il faut que nous apportions avec nous à Ephèse celle qui est écrite sur papier. » Et quand ces choses furent faites, Jean passa sept mois à parcourir les villages de l'île en prêchant, et il quitta ensuite l'île (772) où il avait été

(771) *Joan.* I, 1, 5.

(772) Une tradition fort ancienne désigne l'île de Pathmos comme ayant été le lieu de l'exil de saint Jean.

Un important ouvrage de M. V. Guérin (*Description de l'île de Pathmos et de l'île de Samos*, Paris, 1856, in-8°), donne de la grotte de l'*Apocalypse* une description à laquelle nous empruntons les détails suivants :

« Une chaussée mal pavée conduit jusqu'au haut de la montagne de Saint-Jean ; elle date de 1818, et est due à la générosité d'un moine de Pathmos, nommé Nectarios, devenu archevêque de Sardes. A moitié chemin, s'élèvent les bâtiments de l'école hellénique, fondée au commencement du XVIII° siècle, et qui pendant longtemps a joui d'une réputation méritée dans toutes les îles de l'Archipel, mais qui est actuellement bien déchue de sa splendeur. En descendant un escalier en pierres d'une trentaine de marches, à partir de la plate-forme sur laquelle est bâtie l'école, on arrive à la grotte. Elle est renfermée dans l'enceinte d'une chapelle consacrée à sainte Anne, et dont elle occupe la droite. Elle a treize pas de long sur quatre de large. Des piliers carrés et grossièrement construits la divisent en trois compartiments ; dans le premier, qui est comme le vestibule, la voûte est à peu près ronde ; dans le second, qui est plus long, elle s'incline dans la chapelle de sainte Anne de l'ouest à l'est; elle a 4 mètres de haut dans la partie la plus élevée, et 2 mètres 30 centimètres dans celle qui l'est le moins. C'est là ce qu'on appelle dans les églises ou chapelles grecques le Catholicon. Les moines n'oublient pas de vous montrer, à un certain en-

de sa main l'*Apocalypse* (773) ainsi que Dieu le lui avait commandé.

CHAPITRE XLVIII.

Les évêques d'Asie et le peuple, ainsi que Caïus et Aristarque, disciples de l'apôtre Jean, avaient adressé des lettres au sénat romain, demandant que Jean fût rappelé de son exil, puisque tous les édits de Domitien avaient été cassés: Jean fut donc rappelé de l'exil, et quand il revint à Ephèse, tous allèrent au-devant de lui pour le recevoir avec honneur. Et après qu'il fut entré dans une des villes de l'île, tandis qu'il prêchait, un fils d'un prêtre de Jupiter, nommé Eucharer, qui était aveugle, et qui écoutait avec zèle la parole de l'apôtre, s'écria: « Je t'écoute volontiers, ô toi qui prêches le vrai Dieu, mais il me manque de pouvoir contempler ton image; prie ton Dieu de me rendre la vue afin que je puisse te voir avec autant de plaisir que je t'entends, et ma joie sera entière et parfaite. » Jean qui était rempli de douceur, fut touché du malheur de ce jeune homme, et saisi de compassion, il s'approcha de lui et dit: « Mon fils, au nom de Jésus-Christ, vois. » Et aussitôt ses yeux furent ouverts, il vit et il loua Dieu. Son père Eucharer, voyant ce miracle, tomba aux pieds de Jean, en le priant de lui donner, ainsi qu'à son fils, le signe de Jésus-Christ. Et Jean entra dans sa maison et les baptisa. Ensuite une foule de frères juifs et grecs et de femmes se porta autour de Jean, et il annonça la parole de Dieu d'après les saintes Ecritures, et il dit en finissant: « Mes petits enfants, souvenez-vous de mes paroles; conservez les traditions que vous avez reçues de ma bouche, et observez les préceptes de Jésus-Christ qui vous sont donnés par son saint Evangile, afin que vous y obéissiez, et Jésus-Christ régnera en vous. Laissez-moi maintenant retourner à Ephèse auprès des frères qu'il faut que je visite; vous, demeurez dans la sainte garde et la protection de Notre-Seigneur Jésus-Christ; je lui demande de vous conserver dans l'éternité. » et il leur donna sa bénédiction, et nous partîmes. Ils se livrèrent à une grande affliction, cherchant par leurs prières et par leurs larmes à retenir Jean en cette île, mais il s'y refusa, et nous vînmes au rivage de la mer, et

droit de la voûte, une fente triangulaire qui représente, suivant eux, la sainte Trinité, et par laquelle ils prétendent que les voix mystérieuses arrivaient à saint Jean.

« Le templon, ou devanture en bois sculpté et doré qui sépare le catholicon du troisième compartiment ou du sanctuaire, est orné de vieilles peintures qui ont trait à l'*Apocalypse*. »

(773) Nous nous écarterions de notre sujet en entrant ici dans quelques considérations sur les questions qui se rattachent à l'époque de la composition de l'*Apocalypse;* toutefois, nous croyons devoir offrir la liste, rangée par ordre chronologique, des principaux ouvrages composés à l'égard de ce livre qui continuera, sans doute, d'exercer encore bien des plumes. Nous indiquerons par une étoile les écrits des auteurs protestants.

* A. Pignet, *Exposition sur l'Apocalypse de saint Jehan*, Genève, 1543, in-8°. — * Bullinger, cent *Sermons sur l'Apocalypse*, Genève, 1565, in-8°. — Cœlius Pannonius (Franc. Gregorius), *Collectiones in sacram Apocalypsim D. Johannis*, Parisiis, 1571, in-8°. — * Fr. Junius, *Apocalypsis S. Johannis methodica analysi argumentorum, notisque illustrata*, Heidelbergæ, 1591, in-8°. — * C. Gallus, *Clavis prophetica nova Apocalypseos Joannis*, Lugduni Batav., 1592, in-12. — * Napier, *Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse*, mise en français par G. Thompson, la Rochelle, 1602, in-4°. (Seconde édition, 1683, in-8°) — Bl. Viegas, *Commentarii exegetici in Apocalypsim*, Lugduni, 1606, in-4°. — * C. Craser, *Plaga regia, hoc est commentarius in Apocalypsim*, Tiguri, 1610, in-4°. — A. Brondus, *Commentariorum... in Apocalypsis tria priora capita*, tomus primus, Romæ, 1612, in-folio. — Lud. ab Alcasar, *Vestigatio arcani sensus in Apocalypsi*, Lugduni, 1618, in-fol.; Anvers, 1614, in-folio. — (*Id.*) *In eas Veteris Testamenti partes quas respicit Apocalypsis, libri quinque*, Lugduni, 1631, in-folio. — * Jos. Mède, *Clavis apostolica*, Cantabrigiæ, 1632, in-4. — * P. Artopœus, *Apocalypsis Johannis breviter explicata*, Basileæ (sans date), in-8°. — B. de Montereul, *Les derniers combats de l'Eglise représentés par l'explication du livre de l'Apocalypse*, Paris, 1641, in-4°. — * Forbes (P.), *Commentarius in Apocalypsim*. Latine vertit ex Anglico, J. Forbesius, Amstelodami, 1646, in-4°. — Alex. de Hales, *Commentarii in Apocalypsim*, Paris, 1647, in-folio. — J. de Sylveira, *Commentaria in Apocalypsim*, Lugduni, 1667-81, 2 vol. in-folio. — * J. Le Buy de La Perie, *Paraphrase et explication sur l'Apocalypse*, Genève, 1651, in-4°. — J. Herveus, *Apocalypsis explanatio historica*, Lugduni, 1684, in-4°. — Petrus Possinus, *Apocalypsis enarratio*, Tolosæ, 1685, in-4°, 1697. — J.-B. Bossuet, l'*Apocalypse avec une explication*, Paris, 1689, in-8°, (et dans les éditions des Œuvres de Bossuet). — J. Trotti de la Chétardie, l'*Apocalypse expliquée par l'histoire ecclésiastique*, Paris, 1707, in-4°. — Elie Dupin, *Analyse de l'Apocalypse*, Paris, 1714, in-12. — Fr. Joubert, *Commentaire sur l'Apocalypse*, Paris, 1762, in-12. — * Veder, *Untersuchungen über die sogennante Offenbarung Johannis*, 1769, in-8°. — * C.-J. Schmidt, *Kritische Untersuchung ob die Offenbarung Johannis ein æchtes göttliches Buch sei*, 1771, in-8°. — * J.-F. Reuss, *Dissertatio de auctore Apocalypseos*, 1767, in-4°. — * J.-G. Eichhorn, *Commentarius in Apocalypsin Johannis*, Gottingæ, 1791, 2 vol. in-12. — * Donker Curtius, *De Apocalypsi ab indole, doctrina et scribendi genere Johannis apostoli non abhorrente*, Utrecht, 1799, in-4°. — * L. Luecke, *Versuch einer vollständigen Einleitung in die Offenbarung Johannis und in die genannte apocalyptische Literatur*, Bonn, 1832, in-8°. — Ph. Basset, *Explication raisonnée de l'Apocalypse*. Paris, 1832, 3 vol. in-8°. — * E.-G. Kolthoff, *Apocalypsis Johannis vindicata*, Hafniæ, 1834, in-8°. — * Hengstenberg, *Die Offenbarung des heil. Johannes*, Berlin, 1847-51, 2 vol. in-8°. (Traduit en anglais, 1852, in-8°.) — * A. Clissold, *The spiritual exposition of the Apocalypse*, 1852, 4 vol. in-8° (plus de 2,000 pages).

Parmi les recueils de gravures dont l'*Apocalypse* a fourni le sujet, nous n'en citerons qu'un seul remarquable par son extrême rareté et son prix élevé; c'est l'*Apocalypse figurée par maistre Jehan Duvet, jadis orfèvre du roy François Ier*, Lyon, 1561, in-folio. Un exemplaire de ce volume, contenant 23 planches, a été adjugé à 1020 fr., en 1852, à la vente de la bibliothèque de M. Coste, de Lyon.

ayant trouvé un navire qui partait pour l'Asie, nous y montâmes; le dixième jour, nous arrivâmes à Ephèse, et les frères de l'Asie vinrent au-devant de nous avec une grande joie, criant et disant: « Béni celui qui vient au nom du Seigneur. »

R

ROCAIL.

D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, s'exprime en ces termes au sujet de ce personnage apocryphe :

« Rocail, fils d'Adam, selon la tradition fabuleuse des Musulmans, était le frère puîné du patriarche Seth et possédait les sciences les plus élevées et les plus cachées. Il était d'un esprit si vif et si pénétrant qu'il paraissait tenir plus de l'ange que de l'homme. Surkhrage, qui était un puissant dieu ou géant, vivait en ce temps-là et commandait absolument dans toute l'étendue du mont Caf que les Musulmans croient être une chaîne ou ceinture de montagnes qui entourent toute la terre (774.) Ce géant pria Seth de lui envoyer Rocail son frère, pour l'aider à gouverner ses Etats et pour tenir en bride ses sujets. Seth lui accorda sa demande, et Rocail devint ainsi le premier ministre de Surkhrage, dans la montagne Caf, où après avoir gouverné pendant plusieurs années et connaissant ou par révélation divine ou par les principes des sciences secrètes qu'il possédait, que le temps de sa mort approchait, il parla à Surkhrage en ces termes : « Je suis sur le point de passer en l'autre vie, mais avant de nous quitter, je veux te laisser quelque ouvrage insigne de mes mains dont la mémoire se conserve et me fasse vivre longtemps après ma mort. » L'effet suivit ces paroles, car Rocail fit bâtir un palais et un sépulcre d'une structure si magnifique et avec tant d'artifice que l'on y voyait un très-grand nombre de statues de différents métaux, faites par art talismanique, lesquelles opéraient par des ressorts secrets, ce que tout le monde aurait cru se faire par des hommes vivants. »

S

SABÉENS.

Des détails curieux et jusqu'à présent inconnus se trouvent dans l'ouvrage de M. Chwolsohn que nous avons déjà cité ; ils sont empruntés à des sources orientales qu'il a explorées le premier; nous croyons rendre service aux amis de la science en mettant sous leurs yeux des faits que bien peu de personnes auraient le temps ou la facilité d'aller chercher dans une publication faite à Saint-Pétersbourg en langue allemande et destinée par conséquent à trouver en France bien peu de lecteurs.

Le texte arabe relatif aux Sabéens et que M. Chwolsohn publie en l'accompagnant d'une version allemande, est emprunté au IXe livre de l'ouvrage intitulé : *El Fihrist* (la table) *pour l'Histoire des savants et les noms des écrits qu'ils ont composés* (775). L'auteur de cet ouvrage est Ishâq (Isaac) Ben Mohammed Ben Ishâq (776) surnommé Ishâq Abû Jaqûb el Warraq (le marchand de papier.)

CHAPITRE PREMIER.

Au nom de Dieu plein de miséricorde. — Cette première division du IXe livre comprend la relation des doctrines religieuses des Harranites chaldéens habituellement appelés sabéens, et des manichéens ou dualistes, daissanites, churromites, marquionites, mezdekites et autres, et les noms de leurs écrits.

Cette relation concernant les Sabéens est d'après El-Kindi (777.)

§ I. — Ces gens enseignent d'une voix unanime ce qui suit: Le monde a un créa-

(774) Voir dans la *Revue britannique*, septembre 1856, p. 59, d'après la relation du voyage du lieutenant anglais Burton en Afrique, un dessin représentant la terre divisée en sept climats et entourée de tous côtés par l'Océan placé lui-même dans un cercle que forme la montagne de Caf. C'est ainsi que les Arabes résument les sciences géographiques.

(775) Le Fihrist se compose de dix parties ; un orientaliste distingué, M. Fluegel, en a signalé le contenu dans le rapport de la Société asiatique allemande pour 1845, Leipzig, p. 66.

(776) Cet auteur arabe inséra dans son livre d'importants extraits d'un Chrétien qui se nommait Abuu-Jousuf Abschau el Quthll, et qui avait écrit un ouvrage intitulé : « Révélation de la doctrine des Harranites ou Sabéens. » On manque de détails sur son compte, mais il paraît qu'il a vécu entre l'an 240 et l'an 310 de l'hégire (854 à 922 de l'ère chrétienne). Un autre Chrétien, inconnu d'ailleurs, Abou Said Wahb ben Ibrahim, a fourni à En Nedim des détails sur les fêtes des sabéens.

(777) El Kindi est un auteur arabe du VIIe siècle; parmi ses nombreux écrits dont Casiri (*Bibliotheca Arabico-Hispana*, 1760, t. I, p. 353, a donné une liste incomplète), il ne se trouve point d'ouvrages relatifs aux Sabéens ; peut-être l'auteur du *Fihrist* s'est-il contenté d'emprunter à El-Kindi la première phrase qui commence ce tableau des doctrines des Sabéens.

teur qui n'a jamais cessé d'exister, qui est unique et auquel aucune propriété d'une chose quelconque n'est cachée. Il (Dieu) communique l'existence aux créatures qu'il forma par sa puissance, il plaça en elles la connaissance de sa souveraineté, il leur révéla la voie droite et il envoya des messagers (des prophètes) pour les guider vers le bien et pour fortifier les preuves (de l'existence de Dieu). Il leur commanda (aux prophètes) d'appeler les hommes à accomplir la volonté de Dieu et de les exhorter à ne pas encourir sa colère. Ils promirent à ceux qui obéiraient un bonheur qui ne finirait jamais, et ils menacèrent les rebelles de peines et de châtiments d'après la mesure de leurs mérites. Mais enfin tout cela aura une fin. On raconte au sujet d'un de leurs anciens sages (des Sabéens) qu'il avait dit : « Dieu punit pendant neuf mille périodes de temps : celui qui a été châtié est ensuite l'objet de la miséricorde de Dieu (778) ; » cela s'applique surtout à ces gens (les Sabéens) qui ont été appelés (par les envoyés de Dieu) à Dieu et à la véritable religion par laquelle ils jurent (ou d'après laquelle ils se désignent). Leurs hommes célèbres et leurs sages sont Arani (779), Agathodémon et Hermès, auxquels quelques-uns ajoutent Solon, le grand-père de Platon, du côté maternel.

§ II. — La profession religieuse de ces gens est uniforme ; il n'y a aucune différence dans leurs croyances religieuses, dans leurs lois et dans leurs cérémonies. En priant, ils se tournent vers le pôle nord (780) sous les sages instruits dans les écritures, indiquant ainsi la recherche qu'ils font de la sagesse. Ils rejettent ce qui est contraire à la direction originelle de la nature ; ils regardent les quatre vertus de l'âme (781) comme nécessaires, ils s'en tiennent aux vertus qu'ils appellent partielles et ils évitent les vices (782). Ils disent que le ciel se meut volontairement et par un sentiment de raison (783).

§ III. — Trois prières leur sont prescrites par jour. La première comprend huit oraisons, et à chacune d'elles trois prosternations (784) ; elle a lieu demi-heure ou un peu moins avant le lever du soleil, afin d'être accomplie au moment où le soleil se lève ; dans la seconde, cinq oraisons seulement sont récitées, et à chacune d'elles trois prosternations ; elle est accomplie au moment où le soleil commence à descendre (c'est-à-dire immédiatement après midi) ; la troisième est égale à la seconde, et elle est terminée au coucher du soleil. Ces temps sont réglés d'après la place des trois piliers du ciel, qui sont celui de l'Orient, celui du milieu du ciel et celui de l'Occident.

(778) Un passage semblable se trouve dans Abulfara e, *Historia dynastiarum*, p. 281 : « Autumant (Sabii) animas sceleratorum novies mille sæculis cruciari, deinde ad misericordiam Dei redire. » Des idées de ce genre étaient répandues dans l'antiquité ; Pindare (*Olymp.* 2, vers. 23) dit que l'âme, après avoir mené trois existences exemptes de reproches, parvient aux îles fortunées. Hiéroclès et Hermès avancent que l'âme passe du corps d'un homme dans un autre corps. (*Voy.* Wyttenbach, notes sur le *Phædo* de Platon, p. 2 et 10.) Platon est d'avis que les âmes, après l'expiration d'une période de 10,000 années, se trouvent ramenées à la place qu'elles occupaient d'abord. (*Voy.* aussi Hérodote, II, 123 ; Plotin, IV, 3, 9, et Ed. Roeth, *Histoire* (en allemand) *de la philosophie occidentale*, Mannheim, 1846, t. I, p. 180.)

(779) Il serait difficile de dire avec quelque exactitude à quel personnage s'applique ce nom d'Arani ; il s'agit sans doute de quelque ancien patriarche ou souverain de la Chaldée ou de la Syrie. Moïse de Chorène parle d'un roi d'Arménie, nommé Aram, contemporain d'Abraham et de Ninus, et il raconte dans son *Histoire d'Arménie* (p. 21-27, 37 et 67-72, traduct. de M. Vaillant de Florival) les exploits de ce monarque. Nous ignorons si c'est lui dont la mémoire s'est conservée chez les Sabéens.

(780) Les témoignages varient au sujet du côté vers lequel les Sabéens se tournaient pour prier. Ecteri, cité par Hyde (*De religione veterum Persarum*, p. 125) s'exprime ainsi : *Et eorum kiblah est plaga australis*. El-Qifthi dit, en parlant d'Hermès dont il représente les lois et les préceptes comme en vigueur chez les Sabéens, que la Qiblah (ou lieu vers lequel ils se tournent) était dans la direction du Sud. Dans le dictionnaire arabe composé par Ferouz-Abadi, publié par Lumsden à Calcutta, 1817, 2 vol. in-folio, et connu sous le titre de Qamosis ou Kamoos (l'*Océan*), on lit à leur égard : « Eorum kiblah est plaga septentrionalis tempore meridiano. » Hyde prétend d'après d'autres auteurs arabes que les Sabéens se tournaient de divers côtés : « Orationes faciunt ad solem per diem, quaquaversum circumit, ad lunam per noctem si apparet ; si autem non apparet, ad aquiloniam partem quo sol, cum occiderit, ad orientem revertitur, stant orantes. »

Le nord jouait un rôle dans les idées religieuses de diverses peuples. Les Hindous plaçaient au nord le mont Merou, le séjour des dieux, et c'était le pôle nord qu'ils regardaient comme la résidence habituelle de leurs divinités. Les Egyptiens avaient aussi de la vénération pour le côté du nord. (Plutarque, *De Iside*, c. 32.)

(781) Ces quatre vertus sont sans doute la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance, conformément à une classification fort ancienne.

(782) M. Chwolsohn convient qu'il ne saurait dire ce que c'est que les vertus ou les vices partiels. Il s'agit peut-être de qualités ou de défauts qui ne touchaient qu'à divers points de la vie, par opposition à la doctrine générale qui embrassait les questions les plus élevées de l'ensemble du système religieux.

(783) L'idée du mouvement du ciel se rencontre chez divers écrivains de l'antiquité ; elle est dans un écrit attribué à Hermès et qui s'est conservé en arabe. (Fleischer l'a donné avec une traduction dans le *Journal* (en allemand) *pour la théologie historique*, publié par Ilgen, 1840, 1er cahier.) Le Talmud (traité *Baba Batra*, f. 74) parle du mouvement de toute la voûte céleste ; Plotin, II, 2, en fait également mention.

(784) Les prosternations n'ont cessé de faire partie, en Orient, du service divin ; on pourrait citer à cet égard une multitude de passages. Dans le Talmud, traité *Beracoth*, f. 12 et 34, on trouve énoncé minutieusement combien de fois et en quels endroits de la prière on doit se prosterner ou du moins incliner vers la terre la partie supérieure du corps de façon que l'on puisse distinguer une petite pièce de monnaie gisant sur le sol. On sait combien les Musulmans sont assujettis à un pareil usage. (*Voy.* Mouradjea d'Ohsson, *Tableau de l'empire ottoman*; Lane, *Manners and Customs of the Egyptians*, etc.

Leurs prières, qui sont aussi obligatoires pour eux que l'est pour les Musulmans la prière el Witr (785), sont au nombre de trois. La première s'accomplit à la seconde heure du jour, la seconde à la neuvième heure du jour, la troisième à la troisième heure de la nuit (786). Ils ne prient qu'après s'être lavés (787).

§ IV. — Il leur est ordonné de jeûner durant trente jours, qui commencent le huitième jour qui suit la nouvelle lune du mois d'Adsur (mars), ensuite ils jeûnent neuf autres jours, à partir du neuvième jour qui précède la nouvelle lune du nouveau Kanûns, enfin sept autres jours qui commencent avec le huitième jour après la nouvelle lune du Schobath et qui sont regardés comme les plus importants. Ils observent aussi des jeûnes volontaires de seize et vingt-sept jours (788).

§ V. — Ils cherchent par des sacrifices à obtenir la faveur de la Divinité, mais ils n'offrent des victimes qu'aux planètes. Quelques-uns d'entre eux disent que les présages du sacrifice se montrent défavorables si l'on sacrifie au nom du créateur, car, dans leur opinion, il ne s'occupe que d'objets importants, et il a abandonné tout le reste aux êtres qu'il a placés comme ses intermédiaires pour gouverner le monde. On égorge en sacrifice un grand nombre de bœufs (789), de moutons, de chèvres et de tous autres animaux à quatre pieds (790), sans dents incisives, à l'exception du chameau ; on n'offre parmi les oiseaux que ceux qui n'ont pas de griffes (791), à l'exception des pigeons. L'immolation des animaux offerts en sacrifice s'accomplit chez eux par la section des veines du cou et de la gorge (792) ; la mort doit être instantanée. Ils sacrifient surtout des coqs (793). Les vic-

(785) Les mahométans récitent cette prière pendant la dernière partie de la nuit avant le lever de l'aurore ; elle n'est pas d'injonction aussi stricte que les cinq prières qu'ils doivent réciter pendant le cours de la journée.

(786) Abulfeda (*Hist. anteislam.*, p. 148) dit que les prières obligatoires ou volontaires des Sabéens sont au nombre de sept, et il les répartit de la façon suivante : « Sabiis etiam sacræ quædam cæremoniæ sunt, ut septenæ preces, quarum quinque precibus moslemicis respondent, sexta media fere est inter solis ortum et meridiem septima in finem horæ sextæ nocturnæ incidit. » L'historien Ibn Schohnah, cité par Hyde (*De relig. vet. Pers.* p. 127), s'exprime en termes tout semblables.

(787) L'usage de se laver le corps, ou du moins les mains, avant la prière et le sacrifice, est des plus anciens et des plus répandus. L'Hindou doit se laver avant de lire les Védas ou Livres sacrés ; les lois de Manou le lui enjoignent. Le Coran recommande aux Musulmans de se purifier avant de prier. (*Voy.* le *Journal asiatique*, série 3, t. XII, p. 159.) Les rabbins ordonnent aux Juifs de se laver les mains avant de se mettre en prières et, si l'eau manque tout à fait, il faut du moins se frotter les mains avec du sable ou avec un petit morceau de bois. De nombreux passages des auteurs de l'antiquité attestent que, dans le paganisme, on se lavait avant de rendre hommage aux dieux. Nous pourrions citer ici Homère, Hésiode, Euripide, Virgile, Ovide, Tite-Live, Tibulle, Diogène Laerce, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Lucien, Apulée, Tertullien, Porphyre, Jamblique, Proclus et divers archéologues modernes, notamment Lomeier, *De lustrationibus veterum gentium*, mais ce serait nous écarter de notre sujet.

(788) Abulfarage (*Hist. dynast.*, p. 284) confirme ce témoignage au sujet des jeûnes des Sabéens. Ibn Schohnah parle du même objet dans un passage que Hyde a traduit d'après un manuscrit peu exact : « Jejunant mensis tres primos dies, computantes jejuniorum solutiones ab ingressu solis in Arietem. » D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, a mieux rendu le sens de l'auteur arabe, en disant : « Ils jeûnent pendant le cours entier d'une lune... et terminent toujours leur jeûne à l'entrée que fait le soleil dans le signe du Bélier qui est justement l'équinoxe du printemps. »

(789) Des bœufs étaient offerts en sacrifice chez toutes les nations de l'Orient, chez les Egyptiens, les Perses, les Syriens, les Phéniciens. Ils jouaient aussi le principal rôle dans les sacrifices des Hébreux, ainsi que l'attestent de nombreux passages du Pentateuque. Porphyre (*De abstinentia*, II, 10 et 29) dit que le bœuf fut le premier animal offert en holocauste.

(790) M. Chwolsohn rapporte une foule de passages empruntés aux auteurs orientaux, grecs et romains, qui montrent combien les sacrifices de moutons et de chèvres étaient fréquents dans l'antiquité. Nous jugeons superflu de donner ici place à ces détails. Nous observons une fois pour toutes, que le savant orientaliste déploie dans ses notes, en rapprochant les usages des Sabéens de ceux des anciens peuples, une érudition fort étendue, mais à laquelle nous n'avons point dû faire d'emprunts.

(791) Les poissons et les reptiles se trouvaient exclus des sacrifices des Sabéens, lesquels n'immolaient que les animaux dont la chair pouvait servir à leur nourriture. Les sacrifices des bêtes sauvages et de pourceaux ont été rares en Orient. Porphyre dit qu'on n'immole que les animaux dont on fait usage comme aliment, et qu'on ne sacrifie point de singes, d'ânes ni d'éléphants. Julien observe que les prêtres égyptiens ne sacrifiaient point de poissons, parce qu'ils n'en mangeaient pas. Lucien (*De dea Syria*, 54) observe que les habitants d'Hiérapolis sacrifiaient des bœufs, des moutons et des chèvres, mais non des cochons, animal qu'ils avaient en horreur. On sait cependant que les Phéniciens et les habitants de l'île de Chypre immolaient des cochons. Il y eut chez les Perses, les Scythes et les Lacédémoniens des sacrifices de chevaux ; à Rhodes on jetait chaque année quatre chevaux à la mer lors de la fête du soleil. (Festus, au mot *October equus*.) A Alexandrie on immolait des chats en l'honneur du dieu Horus. Quant aux sacrifices d'oiseaux, rien de plus commun chez les divers peuples de l'antiquité.

(792) Usage en vigueur chez les Juifs, et à l'égard duquel les rabbins ont accumulé de minutieuses prescriptions.

(793) Il est à croire que les coqs jouaient un grand rôle dans les sacrifices des Sabéens, parce qu'on leur attribuait des relations imaginaires avec le soleil. Telle était du moins une opinion fort répandue dans l'antiquité et dont la conséquence était de douer cet oiseau de facultés fort surprenantes. Il suffit de mentionner à cet égard le témoignage de Proclus : « Leones et galli cujusdam naturæ solum pro sua natura participes ; unde mirum est quantum inferiora in eodem ordine cedant superioribus, quamvis magnitudine potentiaque non cedant ; hinc ferunt gallum timeri a leone quam plurimum et quasi coli, cujus rei causam a materia sensuumve assignare non possumus, sed solum ab ordinis supremi contemplatione, quoniam videlicet præsentia solaris virtutis convenit gallo magis quam leoni, quod et inde apparet, quasi quibu

times ne sont pas mangées, mais brûlées. Le sacrificateur ne doit pas entrer dans le temple le jour où il offre le sacrifice. Quatre époques sont, dans le cours du mois, indiquées pour le sacrifice; la nouvelle lune (794), le premier quartier, le vingt-septième et le vingt-huitième jour.

§ VI. — Leurs fêtes sont les suivantes : la fête de la rupture du jeûne de la semaine; celle de la rupture du jeûne du mois, ou rupture du jeûne après les trente jours (795), elle dure deux jours; ensuite vient la rupture du jeûne des cinq jours, et enfin celle du jeûne des dix-huit jours, qui tombe le 26 du mois. Il y a ensuite la fête de la conception ou de la grossesse, le 25 du premier Teschrin, plus tard la fête de la naissance (796) au 23 du (seund) Kâmin; enfin une fête au 29 Tammaz.

§ VII. — Ils sont tenus, apres un écoulement spermatique ou après le contact d'une femme à l'époque de ses règles (époque à laquelle les femmes vivent d'ailleurs tout à fait séparées), de se laver et de changer de vêtements (797). Ils se lavent alors avec des alcalis (végétaux) et du natron (798). Ils ne sacrifient que des animaux qui ont du sang et un poumon. L'usage du chameau leur est interdit, ainsi que celui des animaux qui ne sont pas abattus régulièrement (799) et de tous ceux qui ont des dents incisives dans les deux mâchoires, comme l'âne, le chien et le pourceau. Quant aux oiseaux, ils ne font aucun usage des pigeons (800) et des oiseaux qui ont des griffes (c'est-à-dire des oiseaux de proie) (801). Quant aux plantes, ils ne font point usage des fèves et de l'ail (802). Quelques-uns d'entre eux s'interdisent l'usage des haricots, des choux, des choux-fleurs et des lentilles. Leur répugnance pour le chameau les amène jusqu'à dire que les désirs de celui qui passe sous la corde qui sert à guider un chameau ne seront pas accomplis. Ils se tiennent éloignés de quiconque est atteint de la lèpre (803), de l'éléphantiasis ou de quelque maladie contagieuse. Ils n'emploient pas la circoncision et n'altèrent point la façon dont la nature opère.

§ VIII. — Ils se marient en presence de témoins, mais non entre parents (804). Les lois pour les hommes et les femmes sont celles-ci : un divorce n'a lieu que sur preuve bien claire et après que le crime a des témoins oculaires (805); le mari ne peut épouser de nouveau la femme dont il a été séparé (806); il ne peut avoir deux femmes à la fois, et il ne doit avoir commerce avec sa femme que pour engendrer des enfants (807).

§ IX. — D'après leur opinion, les recompenses et les peines doivent affecter seule-

hymnis applaudit surgenti soli. » (*De sacrificiis et magia*, t. III, p. 280, édit. Cousin.)

(794) L'époque de la nouvelle lune était célébrée chez la plupart des peuples anciens par des fêtes et des sacrifices Nous renvoyons aux notes des commentateurs pour d'amples détails à ce sujet.

(795) Ce passage est obscur ; M. Chwolsohn (t. II, p. 95) en donne diverses explications; mais nous n'avons pas à nous y arrêter.

(796) On manque de détails sur ces deux fêtes, sur leur origine et sur les cérémonies qui les accompagnaient.

(797) Tout ceci est conforme aux lois et aux usages de l'Orient. M. Chwolsohn, t. II, p. 98-100, en expose le résumé.

(798) Il s'agit sans doute du nitre qui, mêlé avec de l'huile, forme du savon dont les Orientaux font usage.

(799) La distinction établie ici entre les animaux purs et les impurs s'accorde avec celles qu'établissent les lois des Hindous et les minutieuses prescriptions des rabbins.

(800) D'anciens auteurs arabes disent qu'il était interdit aux Sabéens de manger des pigeons; dans quelques districts de la Syrie et en Egypte semblable défense était en vigueur. Cet oiseau était regardé comme sacré chez divers peuples de l'Orient.

(801) Les Hindous, les Hébreux et les Egyptiens regardaient les oiseaux de proie comme impurs.

(802) Chez les anciens Hébreux, l'usage de toutes les plantes était permis, mais chez d'autres peuples on retrouve des défenses analogues à celles dont il est fait ici mention. Les lois de Manou interdisent aux prêtres de manger de certains légumes; d'après Hérodote, les Egyptiens détestaient les fèves et les regardaient comme un objet impur. Cette idée se trouve aussi de fort bonne heure répandue chez les Grecs. Chwolsohn entre à cet égard dans des détails étendus, mais étrangers à notre sujet.

(803) Il s'agit de la *Lepra nodosa* ou *tuberculosa*. Winer, dans son *Real Biblisches Worterbuch*, t. I, p. 114 (article *Aussatz*) a traité à fond ce qui concerne cette horrible maladie dont il est si fréquemment question dans la Bible et dans les écrits des Orientaux.

(804) Chez les anciens le mariage était considéré comme un de ces contrats pour lesquels la présence de témoins est nécessaire. Les rabbins s'appuyant sur le *Deutéronome*, XIX, 15, regardent la présence de témoins comme devant faire partie de la cérémonie du mariage. Dans le Talmud (traité Qidûschin, fol. 65) on trouve posée cette question : « Le mariage est-il valide lorsqu'il n'y a eu qu'un témoin? » Elle est résolue négativement. Quant aux alliances entre parents, les usages ont varié dans l'antiquité. Elles étaient interdites chez les Hébreux. Saint Cyrille (*Contr. Julian.* IV) dit que les Chaldéens pouvaient épouser leurs mères et leurs sœurs. Lucien (*De sacrific.*, c. 5) en dit autant des Assyriens. Pareille coutume existait chez les Perses, mais elle était circonscrite parmi les hautes classes; elle était en vigueur parmi les Egyptiens. Nous nous écarterions de notre sujet en recherchant ce qu'offre à cet égard la législation des Grecs et celle des Romains.

(805) La loi mosaïque était plus sévère, elle condamnait à mort la femme adultère dont le crime était avéré.

(806) Moïse n'a défendu de reprendre la femme dont on avait été séparé que dans le cas où elle aurait contracté un second mariage.

(807) La polygamie ou du moins la bigamie, était permise chez un grand nombre de peuples de l'Orient, et il est vraisemblable qu'à des époques reculées, elle fut autorisée chez les Sabéens, mais ils durent se soumettre à l'influence des idées contraires qui étaient parties de Rome. Dioclétien interdit la bigamie à tous les sujets de l'empire (*qui sub ditione Romani nominis sunt.*) Tertullien constate que la monogamie était en grand honneur chez les païens.

ment l'esprit et ne doivent pas être suspendues jusqu'à une époque fixée (le jugement dernier).

§ X. — Ils disent qu'un prophète doit être exempt de tout blâme par rapport à son âme, et de tout vice par rapport à son corps; il doit ainsi être accompli en toutes choses dignes de louange. Il doit répondre sans se tromper et sans hésitation à toute question qui lui est adressée, il doit pouvoir rendre compte des pensées des hommes, et il doit être exaucé lorsqu'il adresse ses prières à Dieu, afin de faire tomber la pluie sur la terre et afin d'éloigner les dommages que souffriraient les récoltes et les troupeaux. Sa doctrine doit être telle, qu'elle ait pour effet de développer le bonheur de ce monde et d'augmenter le nombre de ses habitants.

§ XI. — Leur doctrine sur la matière primitive, les éléments, la forme, la non-existence, le temps, l'espace et le mouvement s'accordent avec les principes énoncés par Aristote dans son livre *De physica*. Ils croient, au sujet du ciel, qu'il constitue une cinquième matière primitive qui n'est point formée des quatre éléments et qu'il n'est soumis ni à la destruction, ni à la corruption comme le dit Aristote dans son livre *De cœlo*. Quant aux quatre éléments, à leur combinaison pour former les végétaux et les animaux, quant aux créations qui résultent du mélange et de l'action des éléments, ils partagent l'opinion d'Aristote; à l'égard des météores et des apparitions célestes ou lunaires, ils sont également de l'avis qu'expose Aristote dans ses *Meteorologica*. Ils croient que l'âme est douée d'intelligence et de prescience, qu'elle est une substance corporelle, non exempte des accidents auxquels le corps est sujet; c'est aussi ce qu'avance Aristote dans son livre *De anima*. Sur les songes, sur les effets de l'imagination, ils pensent aussi comme Aristote. Ils disent à l'égard de Dieu qu'il est unique, qu'aucune propriété particulière ne s'applique à lui, qu'aucune affirmation, aucun syllogisme ne peut être énoncé à son sujet; c'est suivre ce que dit Aristote, dans son livre sur la logique. Pour ce qui concerne les démonstrations, ils suivent les règles posées par Aristote (808).

§ XII. — El Kandi dit qu'il a vu un livre dont la doctrine est celle que professent les Sabéens; il consiste en un traité d'Hermès sur la doctrine de l'unité de Dieu; Hermès l'écrivit pour son fils, en traitant cette doctrine avec la plus grande habileté, et ses arguments sont tels que nul philosophe, quelle que fût la peine qu'il se donnât ne pourrait y échapper (809).

CHAPITRE II.

Chapitre relatif aux fêtes et aux sacrifices des Sabéens.

§ I. — Le premier jour de la semaine est consacré au soleil, nommé Ilios (810); le second, à la lune, appelée Sin (811); le troisième, à Mars, appelé Ares (812); le quatrième, à Mercure, appelé Nabuq (813); le cinquième, à Jupiter, appelé Bâl (814); le sixième, à Vénus, appelée Balthi (815); le

(808) Il ne faut pas s'étonner de voir les Sabéens s'appuyer constamment sur l'autorité d'Aristote. Ce philosophe était regardé comme un oracle par les Arabes, et ses doctrines divisèrent, sur bien des points, celles des néo-platoniciens dont les Sabéens adoptèrent les idées.

(809) Cet ouvrage attribué à Hermès est sans doute celui dont parle Abulfarage (*Hist. dynast.*, p. 9) comme étant écrit en syriaque et comme se composant d'une suite de questions et de réponses adressées par Hermès à son fils Tat. Le *Pymandre* qui nous est parvenu reproduit très-vraisemblablement cette composition.

L'auteur arabe que nous venons de nommer s'accorde ici avec l'écrivain qu'a traduit M. Chwolsohn, car il dit en parlant des Sabéens: « Argumenta eorum ad probandam Dei unitatem longe firmissima sunt. »

(810) Ou bien Helios ou Abelios, un des noms du soleil.

(811) Sin ou Sina signifie en langue syriaque, la lune et l'argent. On trouve aussi la lune appelée Sin dans les livres des mendaïtes. (*Codex Nazaræus*, t. I, p. 54, 98, édit. de Norberg, et *Onomasticon*, p. 108.) Divers auteurs anciens, tels qu'Hérodien et Ammien Marcellin, attestent que la lune était adorée dans la ville d'Harran (*Carræ*) qui est, depuis bien des siècles, le centre du sabéisme. La Bible fait à diverses reprises mention du culte de la lune comme répandu chez les Orientaux; Hérodote, Pline et Strabon en parlent aussi. Il existe une dissertation spéciale d'Abr. Calovius, *De Selenolatria*.

(812) Mars ou Arès était adoré dans tout l'Orient. Les mendaïtes l'appelaient Nerig (*Codex Nazaræus*, édit. Norberg, t. I, p. 54, 99, 212; t. II, p. 96, 98, 104. Les rabbins l'appelaient le rougissant, soit à cause de la couleur rouge de la planète, soit par suite du caractère belliqueux et sanguinaire attribué à ce prétendu dieu.

(813) Le mot Nabuq ou Nabu signifie messager, *nuntius*, et c'est en effet l'attribution que la mythologie assigne à Mercure. Un orientaliste italien, M. Luzzatto, lui donne toutefois un autre sens: « Nabu est formé de la préposition négative sanscrite *nu*, non et du mot *bha*, paraissant ou splendide, et il signifie, *non clarus*, *non apparens*, *non visus*, c'est-à-dire invisible. Il y a en sanscrit un mot presque identique qui est *na-bhas*, de *na* et de *bhas* qui signifie littéralement non splendide et, par métaphore, nuage, ciel. » (*Le sanscritisme dans la langue assyrienne.*) Le mot Nebô se retrouve dans des noms chaldéens, Nabuchodonosor, Samgarnebo (*Jerem.* XXXIX, 3). Isaïe, XLVI, 1, indique Nebô comme une divinité babylonienne à côté de Bel. Le nom de Nebô ou Nebû se trouve fort souvent sur les inscriptions assyriennes qui ont été, depuis peu de temps, le but des investigations de M. Rawlinson et d'autres érudits. (*Voy.* d'ailleurs Selden, *De diis Syriis*, le *Commentaire* de Gésénius *sur Isaïe*, Muenter, *Religion der Babylonier*, p. 14; Moevers, *Die Phœnizier*, t. I, p. 181 et 655.

(814) Bel ou Baal est signale par divers auteurs anciens, par Dion Cassius, entre autres, comme étant le même que Jupiter; d'autres écrivains le regardent comme étant le même que Saturne; d'autres le représentent comme le type du soleil. M. Chwolsohn traite avec érudition et détail cette question dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Nous disons seulement que saint Epiphane observe (Hæres. 1, n. 16) que les Juifs appelaient Jupiter la planète Baal, et que chez les mendaïtes cette planète porte le nom de Bel. (*Codex Nazaræus*, édit. Norberg, t. I, p. 212, et *Onomasticon*, p. 38.)

(815) Ce nom se trouve écrit en syriaque Belati.

septième, à Saturne, appelé Cronos (816).

§ II. — Leur année commence avec le mois de Nisân (avril). Pendant les trois premiers jours de ce mois (817), il s'humilient devant leur déesse Balthi, c'est-à-dire Vénus. Ils se rendent par bandes ce jour-là au temple de la déesse, ils offrent des sacrifices et ils brûlent des animaux vivants. Le sixième jour de ce mois, ils offrent un taureau à leur déesse la lune (818), et ils lui rendent hommage à la fin du jour. Le huitième jour, ils jeûnent, et à l'expiration du jeûne, ils mangent de la chair d'agneau. Ce même jour, ils célèbrent une fête pour honorer les sept déités (819), les démons (820), les génies et les esprits, et ils brûlent sept agneaux mâles en l'honneur des sept déités, et de plus un en l'honneur du seigneur des aveugles (821), (c'est-à-dire animé d'une fureur aveugle), et un autre en l'honneur des dieux des démons. Le quinzième jour, ils célèbrent un mystère (822) en l'honneur du Schemâl (du Nord); ils apportent des offrandes, ils célèbrent leur culte, ils égorgent et brûlent des victimes, et ils boivent et mangent. Le 20, ils vont au temple du Kadi, lequel est bâti auprès d'une des portes de la ville d'Herran, appelée Bâb-Fondoq-ez-Zeit, (c'est-à-dire la porte du magasin à l'huile; ils y immolent trois *zebrachs* (un zebrach est un taureau dompté), l'un en l'honneur du dieu Cronos ou Saturne, l'autre en l'honneur d'Ares ou de Mars l'aveugle (c'est-à-dire, animé d'une fureur aveugle); le troisième en l'honneur de la lune ou du dieu Sîn. Ils immolent ensuite neuf agneaux mâles, à savoir, sept en l'honneur des sept déités, un en l'honneur du dieu des génies, et un en l'honneur du dieu des heures (823), et ils brûlent un grand nombre d'agneaux et de poules. Le 28, ils vont à un autre temple qui est dans un village, nommé Sebti, près d'une des portes d'Harran, appelée Bab-el-Serob. Cette porte conduit vers le nord. Ils

D'après Bar-Serûg les Chaldéens appelaient Vénus Beltin. Selon Abydenus, cité par Eusèbe (*Præpar. evangel.*, lib. IX, c. 41), Baaltis était chez les Phéniciens le nom d'Aphrodite ou de Vénus, et Beltis, celui de Cybèle chez les Babyloniens; Hésychius dans son *Lexique* donne le mot *Belthès* comme synonyme de *Vénus*. Toutefois Sanchoniaton, cité également par Eusèbe (*Præpar. evang.* lib. I, c. 10), paraît identifier Baaltis avec Dione, mais ainsi que le remarque Selden, il y a bien de la confusion parmi ces noms de divinités asiatiques. (Junonis, Veneris, Lunæ nomina sunt ita, cum ad Asiaticos deos respexeris confusa.) Beltis figure sur les inscriptions assyriennes comme la mère de Dieu et leur protectrice. Muenter (*Religion der Babylonier*, p. 20) regarde Beltis comme la déesse de la lune. Un auteur syriaque, Bar-Bahlûl, observe que Vénus portait chez divers peuples seize noms différents.

(816) Qirqis dans des manuscrits arabes. D'après J. Lydus, (*De mens.* I, 9) les Egyptiens et les Chaldéens avaient consacré le septième jour de la semaine à Phænon, c'est-à-dire à leur principale divinité, connue chez les Grecs sous le nom de Kronos. Les Egyptiens passent pour avoir été les premiers qui partagèrent la semaine en sept jours, consacrant chacun d'eux à quelque divinité. Selon Eusèbe, cette division fut l'œuvre d'Ostanès qui accompagna Xerxès dans son expédition contre les Grecs. (*Præp. evang.*, l. IV, cap. 6.) Cette division dont nous n'avons pas ici à examiner l'origine, a été l'objet des recherches spéciales de quelques érudits. (*Voy.* Wachler, *Dissertatio historico-philologica de hebdomade gentilitium et dierum a planetis denominatione*; Fuch., *Abhandlung von den Wochentagen.*)

(817) *Voy.* sur l'étymologie du nom de Nisan Benfey, *Ueber die Monatsnamen einiger alter Voelker*, p. 130. M. Chwolsohn s'est donné beaucoup de peine pour établir la concordance des mois des Sabéens avec ceux des Romains. Les données fournies à cet égard par les auteurs orientaux sont vagues et parfois contradictoires. Il paraît que les Sabéens commençaient leur année religieuse au printemps et leur année civile en automne; circonstance qui se retrouve aussi chez d'autres peuples. Les Hindous et les Perses avaient également, de temps immémorial, l'usage de célébrer une fête au commencement du printemps, lorsque le soleil entre dans le signe du Bélier. Chez les Persans modernes, cette fête s'est conservée et elle dure trois jours comme chez nos Sabéens. (Chardin, *Voyages.*) Moïse de Chorène (*Hist. d'Armenie*) dit qu'au commencement du IIIe siècle, le roi Vagarch introduisit chez les Arméniens une fête pareille. Lucien (*De dea Syria*, c. 49) raconte qu'à Hiérapolis, en Syrie, on célébrait au commencement du printemps une fête où l'on sacrifiait et livrait aux flammes beaucoup d'animaux et d'oiseaux.

(818) Chez les Sabéens la lune est parfois désignée comme une déesse, d'autrefois comme un dieu. Ils regardaient peut-être cette divinité comme androgyne. En général, la lune est mentionnée chez les anciens comme appartenant au sexe féminin; Horace et Apulée l'appellent *regina cœli*; les Phéniciens la qualifiaient de souveraine des cieux; saint Ephrem la nommait une divinité femelle. C'est dans un sens mystique qu'il est parfois question chez les Grecs et chez les Romains du *Deus Lunus*. (*Voy.* la note de M. Chwolsohn, t. II, p. 184.)

(819) Ces sept déités dont il est souvent question ici, sont celles qui président aux sept planètes.

(820) Les auteurs qui appartiennent aux dernières époques du paganisme donnent de longs détails sur les démons tels que les néo-platoniciens les dépeignent. (*Voy.* Porphyre, *De abstinentia*; Jamblique, *De mysteriis Ægyptiorum*, Damascius, Asclepius, dans les écrits attribués à Hermès ou Mercure Trismégiste.)

(821) L'épithète d'aveugle est difficile à expliquer; en faisant une légère correction dans le mot arabe, on remplacerait cette qualification par celle d'ardent, de brûlant, qui serait mieux à sa place, lorsqu'elle est appliquée à Mars. Chez divers écrivains de l'antiquité, ce dieu porté le nom de Πυρόεις, lequel dérive sans doute de la couleur de feu qu'on remarque sur la planète qui lui est consacrée. Les Egyptiens obéissaient à une idée semblable lorsqu'ils donnaient à leur dieu Hertosi, correspondant à Mars, le titre de producteur de la sécheresse.

(822) Les mystères des Sabéens sont l'objet d'un autre chapitre que nous donnerons plus loin. Nous ajouterons qu'ils ont été rapprochés des autres mystères de l'antiquité dans une longue dissertation spéciale qui occupe les pages 319 à 364 du second volume de l'ouvrage de M. Chwolsohn.

(823) Dieu des heures ou du temps. L'existence d'une pareille déité parmi les Sabéens s'accorderait avec ce qu'on observe chez des peuples voisins. Les Phéniciens avaient une déesse du temps en général, et des divinités présidaient aussi selon eux aux diverses parties du temps, au lever du jour, par exemple. Chez les Egyptiens à côté de Sevech, le dieu du temps, il y avait Ehoou, le dieu du jour.

immolent un fort taureau au dieu Hermès, et ils offrent neuf agneaux mâles, à savoir, sept aux sept déités, un au dieu des génies, et un au seigneur des heures ; ils mangent et ils boivent, et ce jour-là ils ne brûlent aucun animal.

§ III. — Le premier du mois d'Ajâr (mai) ils célèbrent le sacrifice secret en l'honneur de Schemâl ; ils accomplissent leurs rites mystérieux, respirent l'odeur des roses, boivent et mangent. Le 2, ils célèbrent la fête de Ibn-el-Selâm, c'est-à-dire du fils de la santé (824), ils font des vœux (825), couvrent leurs tables des prémices des fruits, des moissons et des sucreries, et ils boivent et mangent.

§ IV. — Au mois de Chaziran (juin) ils célèbrent le 17 les rites secrets, en l'honneur de Schemâl et du dieu qui fait voler les flèches. Ce jour-là, ils dressent une table sur laquelle ils placent sept portions pour les sept déités et une pour Schemâl. Le prêtre apporte un arc, le tend et place dessus une flèche à laquelle est attachée une torche dont l'extrémité est allumée (826) ; elle est faite avec un bois qui croît sur le territoire de la ville d'Harran ; ils n'en emploient pas d'autre. Le prêtre lance alors douze flèches et va ensuite à quatre pattes comme un chien jusqu'à ce qu'il ait ramassé toutes les flèches. Il répète cela quinze fois en faisant attention aux présages : si une des torches vient à s'éteindre, c'est, selon eux un signe que la fête n'est pas agréable aux dieux, mais si aucune ne s'éteint, on en conclut que les dieux accueillent avec plaisir l'hommage qu'on leur rend (827.)

§ V. — Au milieu du mois de Tammuz (juillet) est la fête appelée El-Bûqât, c'est-à-dire des pleureurs ; cette fête est la même que celle qui est en l'honneur du dieu Tauz-en-Bâ-ur (828). Les femmes se livrent à la douleur, parce que son maître l'a cruellement mis à mort, qu'il a broyé ses os dans un moulin et qu'il les a ensuite jetés aux vents. Les femmes ne mangent, durant cette fête, rien qui ait été manipulé dans un moulin ; elles ne se nourrissent que de légumes desséchés, de dattes, de raisins secs et autres objets semblables. Le 27, les hommes célèbrent un mystère en l'honneur des génies, des démons et des déités. Ils font beaucoup de gâteaux cuits sur la cendre en employant de la farine, des légumes desséchés, des raisins secs et des noix brisées en morceaux, selon l'usage des bergers. Ils sacrifient neuf agneaux mâles à Hâmân, le dieu suprême, le père des dieux (829) et ils offrent un sacrifice à Nemrija (830). Le chef des Sabéens reçoit ce jour-là deux dirhems (*pièces de monnaie*) de tout homme soumis à son autorité et ils boivent et mangent.

§ VI. — Le 8e jour du mois d'Ab (avril) ils répandent du vin nouveau qu'ils offrent aux déités, et ils lui donnent un grand nombre de noms divers. Ce jour-là, ils sacrifient au

(824) Au lieu du fils de la santé, on pourrait lire, d'après quelques manuscrits, la divinité de la paix. Mais il n'y a pas de trace que les Sabéens aient connu quelque déité analogue à l'*Irène* des Grecs, et à la *Pax* des Romains.

(825) Les vœux des Sabéens paraissent avoir été constamment adressés à quelque divinité particulière. Il semble qu'il en fut de même dans le paganisme. On peut recourir à la dissertation de Ph. Thomasin, *De votis donariis*, insérée dans le t. XII du *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius.

(826) Il est question de flèches ardentes dans les *Psaumes* (VII, 14 et CXX, 4) ; les anciens faisaient usage de dards enflammés qui étaient lancés dans les villes assiégées pour y porter l'incendie. (*Voy.* Thucydide, Arrien, Végèce, etc.)

(827) Parmi les nombreux moyens de divination employés chez les anciens pour connaître les secrets de l'avenir, il y en avait un qui s'opérait au moyen de flèches, on l'appelait βελομαντεια. Homère en fait mention (*Iliad.*, III, 324 ; VII, 182), mais il y avait des différences entre le procédé des Sabéens et celui dont Nabuchodonosor fit usage, (*Ezech.* XXI, 26), ainsi qu'avec une autre méthode usitée chez les Arabes. Clodius a écrit un traité *De magia sagittarum*. Quant au présage qu'on croyait trouver dans la circonstance qu'une lampe s'éteignît ou non, c'était une idée répandue en Occident. Virgile y fait allusion (*Georg.* I, 390), Suétone en parle (*Tiber.* c. 19) ainsi que d'autres auteurs. Bulenger, dans son traité *De sortibus*, inséré dans le t. V du *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius, a épuisé cette question.

(828) Tauz ou Tanmuz est regardé comme l'Adonis des Grecs. Il était surtout en Phénicie l'objet d'un culte particulier. Son histoire était très-répandue et remontait à une antiquité fort reculée M. Quatremère (*Journal asiatique*, t. XV, p. 227) mentionne un livre que possédaient les Nabatéens ou vieux Chaldéens et qui était consacré à raconter les aventures de Tamouz. La fête funèbre célébrée en son honneur durait sept jours chez les Égyptiens et les Syriens ; les Grecs adoptèrent cette fête, mais ils en changèrent le caractère mélancolique en la terminant par se livrer à l'allégresse afin de marquer la joie que leur causait le retour d'Adonis à la vie. Cette joie ne tarda pas à dégénérer en une licence effrénée. M. Chwolsohn entre dans des détails fort étendus sur l'identification de Tammuz avec Adonis et sur les mythes qui le concernent. (T. II, p. 202-210.)

(829) Cet Hâmân, le dieu suprême, est sans doute le même que l'Amnun ou Hamnun des Égyptiens ou que le Baal-Hamnun des Phéniciens. Le premier était regardé comme le dieu des dieux, comme la première lumière, comme le père d'Osiris, il correspondait au Jupiter des Grecs. Le Baal-Hamnun des Phéniciens était le dieu du Soleil. (Voy. Winer, *Real Worterb.*, t. I, p. 119.) Peut-être l'Hâmân des Sabéens n'est-il pas étranger à l'Hom mystique des Iraniens, des Hindous et des Thibétains, à Hom, le père des dieux, auquel la Syrie est consacrée dans les inscriptions découvertes à Ninive, et au dieu du feu Amynas, adoré en Assyrie.

(830) On ne saurait dire quelle est cette déité dont le nom ne se rencontre que cette seule fois, mais c'est sans doute la même que celle qu'avait en vue l'évêque de Saruga. Jacques, lorsqu'il écrivait que les Harranites rendaient hommage à une divinité nommé Bar-Nemré. (Assemani, *Biblioth. orient.* t. I, p. 327.) Assemani dit que Bar-Nemre signifie en syriaque le fils des tigres, et que ce nom pourrait s'appliquer à Bacchus dont le char est représenté, par divers poëtes, comme traîné par des tigres. Wesseling (*Itiner. Anton.*, p. 191) adopte cette explication qui pourrait être contestée.

milieu de la nuit un enfant mâle nouveau-né en l'honneur des dieux. L'enfant est tué et ensuite il est placé sur un bûcher jusqu'à ce que sa chair soit calcinée; alors elle est pilée avec de la farine fine, du safran (831), du nard, des dattes et de l'huile (*un autre manuscrit porte des raisins*); on en fait de petits pains de la grosseur d'une figue qui sont cuits dans un four tout neuf (*ou dans un four de fer.*) Ceux qui prennent part au mystère de Schemâl mangent de ces gâteaux une seule fois dans l'année (832). Aucune femme, aucun esclave, aucun fils d'esclave et aucun insensé ne peut en manger (833). Les trois prêtres sont seuls employés à sacrifier l'enfant et à préparer son corps. Tout ce qui reste de ses os, nerfs ou artères, est ensuite brûlé par les prêtres comme un sacrifice offert aux dieux.

§ VII. — Le 3 du mois d'Ilûb (septembre) ils font bouillir de l'eau afin de s'en laver en secret, en l'honneur de Schemâl, le chef des Génies qui est le plus grand des dieux (834). Ils jettent dans cette eau quelques rameaux de tamarin, de la séve de figues (835), des olives, du sucre brut et autres drogues; ils la font ensuite bouillir, et un peu avant le coucher du soleil, s'en frottent le corps, comme les sorciers sont dans l'usage de le faire. Le même jour, ils immolent huit agneaux mâles, savoir, sept en l'honneur des sept déités, et un en l'honneur de Schemâl; ils mangent dans leurs lieux de réunion, et chacun d'eux boit sept tasses de vin; le chef reçoit de chaque tête deux dirhems pour la caisse du trésor. Le 26 de ce mois, ils vont au sommet de la montagne (836); ils y rendent leurs hommages au soleil, à Saturne et à Vénus, et ils brûlent huit jeunes coqs, huit vieilles poules et huit agneaux mâles. Celui d'entre eux qui veut adresser un vœu au seigneur de la fortune, prend une vieille poule ou un jeune coq, attache à son aile une torche dont il a allumé les deux bouts et lâche l'oiseau en l'honneur du dieu de la fortune (837). Si la poule ou le coq est consumé en entier, c'est, selon eux, une preuve que le vœu sera exaucé, mais si la torche s'éteint avant que le volatile ne soit brûlé, c'est un signe que le dieu n'agrée pas le sacrifice et repousse le vœu (838). Le 27 et le 28, ils célèbrent des mystères, et ils apportent des offrandes ainsi que des victimes qu'ils tuent et qu'ils brûlent en l'honneur de Schemâl qui est le plus puissant des souverains, ainsi qu'en l'honneur des démons et des génies qu'ils implorent afin d'en être protégés, de voir leurs besoins satisfaits et d'obtenir la prospérité.

§ VIII. — Au milieu du mois de Teschrin (octobre) a lieu la cérémonie de brûler les aliments pour les morts. Elle se passe de la manière suivante : Chacun d'eux achète des denrées qui se rencontrent sur le marché, telles que viande de diverses sortes, et fruits verts ou secs. Ils préparent divers plats, confectionnent des sucreries, et la nuit ils brûlent le tout à l'intention des morts; ils brûlent avec ces plats un os de la hanche d'un chameau, qui est destiné pour le chien de la sorcière (839), afin qu'il n'inquiète pas leurs

(831) Le safran était d'un grand usage dans la magie. (*Voy.* Psellus, *De opinione Græcorum circa dæmones*, c. 8, et Sainte-Croix, *Recherches sur les mystères du paganisme*, t. I, p. 287.)

(832) Ce sacrifice humain est l'objet d'une longue dissertation de la part de M. Chwolsohn, t. II, p. 142 et suiv.

Les archéologues les plus habiles reconnaissent qu'il n'y a point de traces dans l'antiquité que ceux qui assistaient à des sacrifices humains aient mangé de la chair des victimes. Il est vrai que Dion Cassius affirme que Catilina fit prêter serment à ses complices sur le corps d'un esclave égorgé et qu'on en mangea ensuite; Salluste ne raconte point cette circonstance, mais il en rapporte une autre de même espèce; les conjurés, selon lui, burent du vin mêlé à du sang humain; tout cela est fort douteux et nous semble devoir être rangé parmi ces fables que l'esprit de parti s'est, à toutes les époques, donné beau jeu pour répandre.

(833) Il existait chez les anciens des fêtes nombreuses où les femmes ne prenaient point de part, et d'autres qui étaient interdites aux esclaves. Il en était ainsi des Thesmophories à Athènes, de la fête d Junon à Cos, etc.

(834) Il est difficile de préciser avec quelque exactitude le rôle de Schemâl dans la doctrine religieuse des Sabéens. M. Chwolsohn examine cette question fort obscure (t. II, p. 217); il pense qu'il s'agit d'une divinité regardée comme gouvernant la terre et dont le culte précéda celui des planètes. Il est vraisemblable que le nom de ce chef des esprits et des génies se changea en celui de Semael, signalé par les Talmudistes comme le chef des démons, et qui est le même que Satan. Les rabbins vantent sa grandeur avant sa chute; Rabbi Eliézer dit que les animaux sacrés ont quatre ailes, les Séraphins six, et que Semael en avait douze. Mais le caractère de malice attribué à Semael était étranger au Schemâl des Sabéens.

(835) Le fruit du figuier avait dans le culte idolâtre de l'Orient une signification symbolique. On le trouve souvent représenté sur les monuments babyloniens. Il est interdit aux Juifs par le Talmud de vendre aux païens des figues et des noix de pins, parce que ces objets sont employés dans le culte des païens. Les figues jouaient un rôle dans la fête de Cybèle en Phrygie et à Rome à l'époque de l'équinoxe du printemps. Il serait facile de s'étendre sur ce sujet.

(836) L'usage d'offrir des sacrifices sur les montagnes remonte à une très-haute antiquité. Il en est souvent fait mention dans la Bible; les Perses, selon Hérodote (I, 131) sacrifiaient sur des montagnes; les Grecs plaçaient d'ordinaire les temples sur des lieux élevés.

(837) Ce dieu de la fortune ou du bonheur est vraisemblablement le même que la planète Jupiter qui a, chez les Arabes, le nom de *bona fortuna major*, et que le dieu Gad ou dieu du bonheur mentionné dans la Bible. (*Voy.* Moever, *Phœnizier*, t. I, p. 174; Winer, *Real Woerterbuch*, t. I, p. 283.)

(838) Ces procédés de divination rappellent la pyromancie des Grecs et l'*ignispicia* de Pline, (l. VII, 57.) De nombreux passages des anciens parlent des présages que l'on trouvait dans la lumière dont les flammes dévoraient les victimes offertes en sacrifice; Potter, (*Archæologia Græca*, lib. II, c. 14,) a très-nettement expliqué tout ceci.

(839) La divinité que les Sabéens appellent la sorcière paraît être la même que l'Hécate des Grecs, que les poëtes représentent comme accompagnée des chiens infernaux.

morts. Ils répandent aussi sur le feu du vin pour l'usage des morts, et ils croient que ceux-ci le boivent et qu'ils consomment les mets qui sont livrés aux flammes (840.)

§ IX. Le 21 du deuxième mois de Teschrin (novembre) ils commencent un jeûne de neuf jours en l'honneur du maître de la fortune. Chaque nuit ils brisent du pain tendre, le mêlent avec de l'orge, de la paille, de l'encens et du myrthe frais, ils répandent dessus de l'huile, agitent le tout ensemble et le versent dans leurs maisons et disent : « O vous qui voyagez la nuit et qui disposez de la fortune, vous avez ici du pain pour vos chiens (841), de l'orge et de la paille pour votre bétail, de l'huile pour vos lampes et des myrthes pour vos couronnes. Entrez en paix et sortez en paix, et accordez-nous à nous et à nos enfants une bonne récompense.

§ X. — Le 4 du mois Kânûn, ils dressent une tente en forme de dôme (842) qu'ils appellent Elchidr (appartement de la femme) en l'honneur de Balti, c'est-à-dire de Vénus, la déesse Barqaja (la scintillante), ils l'appellent aussi Esch-Schamijah, la brûlante ou la noire (843.) Ils dressent cette tente sur le pavé de marbre, dans le chœur de leur temple, et ils suspendent autour divers fruits, des plantes aromatiques, des roses sèches, de petits melons odorants (844), des citrons et autres fruits secs ou frais dont l'odeur est suave. Ils sacrifient ensuite devant cette tente et ils immolent des quadrupèdes et oiseaux de toutes les espèces qu'ils ont pu se procurer, et ils disent : « Ce sont les sacrifices offerts à notre déesse Balthi » (c'est-à-dire Vénus.) Ils font cela pendant sept jours. Pendant ces temps, ils brûlent beaucoup d'animaux comme sacrifices en l'honneur des dieux inconnus ou éloignés et des filles des eaux (nymphes des eaux) (845). Le 30 de ce mois, au commencement du mois Reis-el-Hamd (le mois consacré surtout à la louange suprême), le prêtre se place sur une chaise élevée à la quelle on arrive en montant neuf degrés. Le prêtre prend ensuite en sa main un rameau de tamarin, tous passent devant lui, et il donne à chacun avec le rameau, trois, cinq ou sept coups (846). Il prononce en-

(840) Chez les Grecs il se faisait aussi dans les sacrifices mortuaires des libations de lait, de miel et de vin, mais ce n'était pas dans le feu, mais sur le sol qu'elles étaient répandues. Des passages d'Homère et de Lucien montrent qu'on supposait que les âmes des défunts prenaient part aux sacrifices. Les Hindous croient également que les dieux et les morts consomment les aliments qu'on leur offre, et dans le culte de ce peuple, les sacrifices en l'honneur des morts tiennent une place des plus importantes.

(841) Dans les idées religieuses de l'antiquité, le chien est signalé parfois comme un animal sacré, parfois comme étant en liaison immédiate avec les dieux et les démons. Les Perses ne pouvaient ensevelir leurs morts avant qu'un chien ne les eût traînés de çà et de là. Il était permis aux mages de tuer tout être vivant, excepté l'homme et le chien. (Hérodote, I, 140.) Chez les Egyptiens, le chien était vénéré; on pleurait sa mort et on le déposait dans les caveaux sacrés. Dans les bois sacrés d'Ephestus près d'Ætna en Sicile et dans le temple de Minerve à Daulia, on nourrissait des chiens. Dans la ville d'Adrannus en Sicile, mille chiens sacrés étaient entretenus comme étant les serviteurs du dieu Adranus. Il est assez curieux de retrouver chez les anciens Péruviens des vestiges de ce respect pour les chiens.

(842) Les fêtes pour lesquelles on dressait des tentes se présentent parfois dans l'histoire des rites religieux de l'Orient et de l'Occident. Les Babyloniens en célébraient une; du temps de Commode il en existait à Rome une autre qui avait lieu tous les trois ans, au mois de mai. Il y en avait aussi une aux ides de mai sur les bords du Tibre, en l'honneur de Mars Mamurius et d'Anna Perenna.

(843) Barqaja (dans le Talmud Barqai) nom de la planète Vénus : ce mot signifie l'éclat, le rayonnement d'une épée, d'une pierre précieuse ; on lui donna ensuite le sens d'éclair. Barq en arabe, *fulgor*, *splendor*, *fulmen*. L'épithète de brûlante convient à la planète Vénus qui, chez les mendaïtes, est appelée la réchauffante, la flamboyante (*Voy. Cod. Nazar.*, édit. Norberg, t. I, p. 54, 96, 156, 180, 210, et *Onomasticon*, p. 20.) L'expression employée dans le texte arabe peut d'ailleurs être prise dans le sens de noire, ce qui n'a rien d'étonnant dans les opinions orientales qui attachent à la couleur noire une idée de beauté. Observons en passant que, d'après Pausanias, Vénus Aphrodite portait à Corinthe et dans la Béotie le surnom de Μελαινίς, *la noire*.

(844) Ces petits melons (*Cucumis dudaim*, Linné) ont en persan un nom équivalent à bonne odeur de main, parce qu'on les tient dans la main à cause de leur senteur agréable.

(845) Les anciens rendaient hommage et adressaient des prières à des divinités dont ils ignoraient les noms : *Dii ignoti*, ἄγνωτοι θεοὶ ou θεοὶ ξένοι. Plutarque, Lucien et d'autres auteurs parlent aussi du culte des dieux qui avaient quitté le pays où ils étaient adorés.

Les ondines et les syrènes de la mythologie classique se retrouvent aussi chez les Orientaux. Les Mendaïtes croyaient à l'existence des créatures habitant les mers et qui, par leurs chants, attirent les navigateurs et les amènent à un naufrage; ils leur donnaient en syriaque les noms de Zarini, Lechied ou Lathiré. (*Voy. Codex Nazaræus*, t. II, p. 130; t. III, p. 296, édit. Norberg, et *Onomasticon*, p. 47 et 86.) Philon de Byblos parle d'une chanteuse habile, fille du roi des mers Pontus; Moever y voit une syrène. (*Phœnizier*, I, 664.) Les Phéniciens avaient de la vénération pour des sources qu'ils regardaient comme le séjour des nymphes.

(846) On observera que tous ces nombres sont impairs ainsi que celui des degrés de la chair, ce dernier n'était pas sans doute déterminé arbitrairement; il était le résultat d'une idée que nous ignorons. La répugnance pour les nombres pairs était générale en Orient, et de là elle passa en Occident. D'après divers rabbins, c'est au moyen des nombres pairs qu'on évoque les mauvais esprits et qu'on accomplit les enchantements. Platon, (*Des lois*, IV) attribue les nombres impairs aux dieux de l'Olympe, et les nombres pairs aux démons. Tite-Live (lib. X, c. 6 et 9) observe que d'après les principes de la science des augures, le nombre des présages doit constamment être impair. Quant à l'usage de se frapper soi-même ou de frapper les assistants dans les cérémonies religieuses, il était fréquent dans le paganisme. A la grande fête de Cérès à Eleusie, le prê re frappait d'après un ancien usage (*patrio quodam ritu*) les assistants avec un bâton. Selon Hérodote, les Egyptiens se frappaient lorsque, dans un sacrifice, la victime était livrée aux flammes. On pourrait citer bien d'autres exemples.

suite une prière dans laquelle il prie pour toute la communauté, implorant pour elle une longue vie, une postérité nombreuse, la puissance et la souveraineté sur tous les peuples, le retour de leur domination et le jour où ils verront détruire la grande mosquée d'Harran, l'église grecque et le marché appelé le marché des femmes, car c'est dans ces endroits qu'ils avaient jadis leurs idoles qui furent détruites par les empereurs romains, lorsque ceux-ci se furent convertis au christianisme ; le prêtre prie aussi pour le rétablissement du culte d'Azuz (847), qui se célébrait jadis dans ces mêmes localités. Il descend ensuite de la chaire, et chacun mange de la chair des victimes immolées et boit. Le chef reçoit ce jour-là de tout homme deux dirhems pour la caisse du trésor.

§ XI. — Le 24e jour du deuxième Kanûn (janvier) est consacré à la fête du seigneur, c'est-à-dire de la Lune. Ce jour-là, ils célèbrent un mystère en l'honneur de Schemâl, ils immolent des victimes et ils brûlent quarante quadrupèdes et oiseaux. Ensuite ils boivent et ils mangent et ils brûlent du dâdsi, c'est-à-dire des rameaux de pin en l'honneur des dieux et des déesses.

§ XII. — Le 9 du mois de Schobâth, ils jeûnent sept jours en l'honneur du Soleil, le seigneur souverain, le seigneur des bons. Pendant ce jour, ils ne mangent rien de gras, ils ne boivent point de vin et ils n'adressent durant ce mois leurs prières qu'à Schemâl, aux génies et aux démons.

§ XIII. — A partir du 8 du mois d'Adsâr (mars), ils jeûnent durant trente jours en l'honneur de la Lune. Le 20, le chef distribue parmi les membres de la communauté des pains d'orge en l'honneur du dieu Arès (c'est-à-dire Mars). Le 30, tombe le commencement du mois de Tamr, c'est-à-dire du mois des dattes, et la grande fête des dieux et des déesses. Ils partagent des dattes ce jour-là, et ils frottent leurs yeux avec du stibium. Pendant la nuit, ils placent sous leur oreiller sept dattes en l'honneur des sept déités et un morceau de pain avec du sel en l'honneur du dieu qui préside aux fonctions du ventre. Le chef prélève de chacun d'eux deux dirhems, pour la caisse du trésor.

§ XIV. — Le 27 de ce mois, c'est-à-dire du mois de la Lune, ils se rendent vers un temple qui leur appartient, appelé le temple de Kâdi; ils immolent des victimes et ils les brûlent en l'honneur du dieu Sîn, c'est-à-dire de la Lune, et ils boivent et mangent. Le 29, ils vont à une chapelle bâtie de briques cuites et dont le toit est en forme de dôme; ils immolent et brûlent un agneau mâle et beaucoup de coqs et de jeunes poules, en l'honneur du dieu Arès (Mars).

§ XV. — Quand ils veulent offrir un grand sacrifice, tel que celui d'un zebrach, c'est-à-dire d'un taureau dompté, ou d'un agneau mâle, ils versent du vin sur la victime, tandis qu'elle vit encore; et si elle palpite, ils disent : C'est un sacrifice que Dieu agrée; si elle ne palpite pas, ils disent : Dieu est mécontent; il n'accepte pas notre offrande.

Dans un sacrifice, quel que soit l'animal immolé, ils pratiquent ce qui suit : la tête de la victime est tranchée d'un seul coup ; ils regardent ensuite ses yeux et leur mouvement, sa bouche, ses convulsions et la manière dont les membres s'agitent, et ils en tirent des présages qui indiquent ce qui aura lieu dans l'avenir (848).

Lorsqu'ils veulent brûler vivant quelque animal de forte taille, tel qu'un taureau, un mouton ou des coqs, ils le suspendent à un crochet avec des chaînes et nombre d'entre eux tiennent la victime étendue de tous côtés sur le feu, jusqu'à ce qu'elle soit consumée (849). Cela s'appelle parmi eux un grand sacrifice, il est offert à tous les dieux et à toutes les déesses réunis.

Ils pensent que les sept planètes qui sont autant de déités appartiennent partie au sexe masculin, partie au sexe féminin ; ils croient que ces astres se marient entre eux et s'aiment mutuellement, et qu'il en est parmi eux qui procurent le bonheur, tandis que d'autres donnent le malheur (850).

(847) Azuz est probablement un nom de Mars. D'après Jamblique (apud Julianum, orat. 4), Mars était adoré à Edesse sous le nom d'Ἄζιζος. On trouve dans les *Inscriptiones selectæ*, recueillies par Orelli, t. I, n. 4968), une inscription *Deo Azizo bono*. Bayer (*Hist. Oshroena*, p. 139) rapporte une autre inscription où est le nom d'Azizus, nom qui est le même celui d'un roi d'Emesse mentionné par Josèphe (*Antiq. Jud.*, lib. XX, 7) et celui d'un patriarche jacobite indiqué par Assemani. On pourrait toutefois supposer aussi que le nom d'Azuz désigne Vénus qui, en syriaque, était appelée Uz. (Uzo, impetus, ardor, æstus, vis, vehementia.)

(848) Les divers rites observés dans les sacrifices des Sabéens se retrouvent aussi dans les cérémonies du paganisme. M. Chwolsohn entre à ce sujet dans des explications fort étendues.

La divination par les mouvements des membres des victimes était d'un usage constant chez les Grecs et les Romains ; elles portent chez ces derniers, les noms de *salissatio* et *palpitatio*. On attribuait aux Sibylles un livre sur cette matière ; Posidonius avait, à ce que dit Suidas, écrit sur le même sujet, ainsi qu'un Alexandrin nommé Melampus, qui dédia son travail au roi Ptolomée Philadelphe, et qui s'était beaucoup occupé des sciences occultes. Théocrite, Plaute et d'autres auteurs anciens font mention de cette façon de connaître l'avenir; leurs passages ont été réunis par Bulenger, *De ominibus* dans le Ve volume du *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius. Les écrivains sanscrits et arabes parlent aussi de cette superstition. M. Chwolsohn a pris le soin d'extraire ce qui pouvait éclaircir ce sujet.

(849) Il ne paraît pas qu'on trouve chez les Grecs et chez les Egyptiens d'exemples de victimes brûlées vivantes. Pausanias (lib. VII, c. 18) dit qu'à Patras, dans un sacrifice offert à Diane Laphria, on brûlait vivants un grand nombre d'animaux, d'oiseaux, de porcs, etc. Lucien (*De dea Syra*, c. 49) nous apprend que les habitants d'Hiérapolis brûlaient des animaux vivants lors de la fête qu'ils célébraient au printemps.

(850) Saint Ephrem (orat. 8, t. II, p. 458) mentionne la même idée comme répandue chez les Chaldéens, lesquels croyaient qu'il y avait des astres du sexe masculin, d'autres du sexe féminin, et qu'ils s'épousaient mutuellement. Le devin Téré-

CHAPITRE III (850*).

On compte parmi les divinités des Sabéens, le seigneur des dieux, le seigneur animé d'une fureur aveugle (Mars regardé comme un esprit méchant) Bêl, le vieillard (851), Fosfor (851*) parfaitement instruit dans les écritures, Qosthêr, le vieillard élu; (852); la déesse avec les ailes du vent (852*). Ssârah, la fille de Foqr (la pauvreté (853) du corps de laquelle sont sortis d'autres divinités; l'Hitân des Perses est leur mère; elle avait six esprits méchants avec lesquels elle avait coutume de fréquenter les rivages de la mer, et elle fut la mère des poissons (853*); Ibn (ou Abû) Rom (854), le seigneur Arou (854*), la déesse Balthi.

Quant à la déesse Eth-thel (855) elle est la protectrice des chèvres sacrées que personne ne peut vendre, et qui ne peuvent servir qu'aux sacrifices; aucune femme enceinte ne peut les sacrifier, et ne doit même en approcher.

Parmi les dieux figure aussi l'idole des eaux qui, au temps d'Astha (*Astarté?*) tomba au-dessous des dieux, mais qui ne resta (855*) pas fixée sur le sol : elle s'enfuit dans l'Inde et s'y réfugia.

Ils se mirent à sa recherche et la prièrent en pleurant, de vouloir bien revenir et de ne pas avoir de courroux. Mais elle leur dit : « Je ne me rendrai pas à Harrhan, mais je ne reviendrai là (elle désignait ainsi un endroit nommé Kâdi; près d'Harrhan, du côté de l'Orient), et je veillerai sur votre ville et sur les hommes les plus distingués d'entre vous ». Et elle les renvoya ainsi.

Ils se rendent tous, hommes et femmes, encore maintenant, le 20 du mois de Nisan, à cet endroit afin d'attendre l'apparition de

sias passe pour avoir le premier professé dans la Grèce la doctrine des sexes différents des astres, c'est au moins ce qu'on lit dans un traité *De astrologia*, attribué probablement sans motif à Lucien et dont le texte, en tout cas, est fort corrompu. Dans un manuscrit arabe sur l'astrologie, composé par Abu-l-Ssagr el Qalissi et conservé dans la bibliothèque de l'université de Breslau, on lit que Saturne et Mars sont mâles et malfaisants; Jupiter mâle et bienfaisant; Vénus et la Lune femelles et bienfaisantes; le Soleil et Minerve mâles et tantôt malfaisants, tantôt bienfaisants.

(850*) Ce chapitre est fort obscur; le texte arabe est fort corrompu, circonstance qui redouble les ténèbres qui couvrent un tel sujet. M. Chwolsohn convient qu'après s'être donné beaucoup de peine pour traduire et expliquer les pages qu'il avait sous les yeux, il doute fort d'y avoir réussi.

(851) Il s'agit sans doute de Saturne qui portait parfois le nom de Bel et qu'on appelait souvent le vieillard. (*Voir* Buttmann, *dissertation sur Cronos*, dans les travaux de l'Académie de Berlin, classe d'histoire et de philologie, 1805.) Elien (*Hist.*, XIII, 3), donne à Bel l'épithète de ἀρχαῖος.

(851*) Le nom de Φωσφόρος était donné dans l'antiquité à diverses divinités; on le trouve appliqué à la planète de Vénus, à Junon Lucine, à Minerve, etc. (*Voy.* Jacobi, *Handwortenbuch der griech. und rom. Mythologie*, p. 747.) Peut-être au lieu de Fosfor, faut-il lire Misor, divinité phénicienne mentionnée par Sanchoniathon et Philon de Byblos. On sait combien dans les écrits arabes les noms propres sont sujets à être défigurés.

(852) Ce doit être le Xisathon de Bérose qui fut sauvé des eaux du déluge et dans lequel les Babyloniens reproduisaient le souvenir profond qu'avait laissé l'histoire de Noé.

(852*) Rien de plus commun sur les monuments de l'Assyrie et de Babylone que l'image des divinités ailées. L'antiquité classique représente aussi, on le sait, les vents comme des génies ailés.

(853) Ce passage est fort obscur; la pauvreté était vénérée chez les Grecs sous le nom de Πενία, chez les Romains sous celui de *Paupertas*, mais il est peu probable que les Sabéens connussent une semblable divinité. On pourrait lire Zarah qui signifie briller, éclairer, et qui était un des surnoms donnés à Vénus.

(853*) Les Phéniciens adoraient une déesse des poissons qu'ils appelaient Turgatu, Atargatis ou Derketo; la mythologie offre divers exemples de déités qui se jouaient au sein des mers. Du reste, tout ceci, mal copié sans doute dans la traduction arabe, est difficile à comprendre, M. Chwolsohn s'est donné beaucoup de peine pour y trouver un sens à peu près raisonnable. (*Voy.* t. II, p. 285-286.)

(854) Rom est une divinité asiatique; Hésychius la mentionne sous le nom de 'Ραμὰς. Dans une des inscriptions phéniciennes, publiées par Gésenius, on trouve signalé le dieu Baal Ram auquel on sacrifiait des enfants. Moevers le regarde comme le même que Saturne. On pourrait supposer que Ram n'est autre chose que le dieu Rimmon mentionné au livre des Rois (*II Reg.* V, 18).

(854*) Aron; le nom de ce dieu ne se trouve nulle part. Ne faut-il pas lire *Arev* ou *Uru? Arev*, en arménien, soleil; *derevim*, appareo. *Uru*, en sanscrit, signifie grand, *urvu*, glorieux. Ce nom rappelle d'ailleurs l'Horus des Égyptiens; mais ce qui est plus vraisemblable, c'est que le nom d'Aron est le résultat d'une de ces fautes si communes chez les scribes orientaux, et qu'il faut lire Adad, Ila ad ou Adod. C'était une des principales divinités de l'ancienne Asie. Sanchoniathon le mentionne comme le roi des dieux et comme une des trois déités suprêmes auxquelles Saturne avait confié le gouvernement de la terre. Macrobe indique Adad comme le dieu du soleil, il dit (*Saturnal.*, I, 23), en parlant des Assyriens : « Deo enim quem summum maximamque venerantur Adad nomen dederunt. Ejus nominis interpretatio significat unus. Hunc ergo ut potentissimum adorant Deum. Simulacrum Adad insigne cernitur radiis inclinatis. »

(855) On ne trouve nulle part ailleurs le nom de cette divinité; on peut supposer qu'il y a là quelque erreur de copiste et qu'on pourrait lire Tanit ou Anahid, nom de la Diane des Perses dont le culte se répandit dans la Syrie, l'Arménie, l'Asie mineure, et jusque dans l'Afrique septentrionale. Les Assyriens vénéraient d'ailleurs une déesse qu'ils appelaient Tal et qui est indiquée, sur une inscription publiée par M. Rawlinson (*Journal of the royal Asiatic society*, 1850, vol. XII, p. 401), comme faisant partie de la suite de Beltis, la mère des dieux. La déesse Tel ou Thel rappelle l'Héra Ægophagos, adorée à Sparte, à ce que nous apprend Pausanias, et à laquelle on ne sacrifiait que des chèvres; elle fait souvenir aussi de la Juno Caprotina dont les Romains célébraient la fête au mois de juillet.

(855*) La mythologie ancienne présente divers exemples d'idoles qu'on prétendait être tombées du ciel. On prétendait que l'image de Minerve (Athene Polias) était tombée sur l'Acropole d'Athènes, et que celle de la Mère des dieux était tombée à Pessinunte.

Quant au mot *Astha*, on peut y voir une abréviation d'Asthara, étoile de Vénus ou Astarté. Strabon (l. XIII) dit qu'Asthara était la même chose qu'Atagurtis, adorée par les habitants d'Harran.

l'idole des eaux, et son arrivée parmi eux (856), et cet endroit est appelé Kada.

CHAPITRE IV.

Ils ont entre autres usages, les suivants; ils emploient comme amulette l'aile gauche des poulets qui sont dans l'intérieur de la maison des dieux; les hommes dépouillent avec le plus grand soin cette idole de toute la chair qui s'y trouve, et ils le pendent au cou des jeunes garçons, aux colliers des femmes, et aux hanches des femmes enceintes. Ils croient que c'est une amulette très-puissante, et un préservatif très-efficace. Un homme digne de foi, dit: « Depuis longtemps il s'est élevé parmi eux des doctrines diverses et des sectes qui prêchent des nouveautés» ; je ne sais si elles subsistent encore ou non. Les partisans d'une de ces sectes portent le nom d'er Rûfusein. Leurs femmes ne font aucun usage de l'or, ni dans leurs vêtements, ni dans leur toilette (856*), et elles ne portent point de bottines rouges. Chaque année, le matin d'un jour déterminé, ils sacrifient des porcs et les offrent à leurs dieux (857). Ce jour-là, ils mangent toute la viande de porc qui leur tombe dans les mains. L'usage, chez une autre secte, parmi eux, était de ne jamais quitter la maison et de se raser la tête avec des ciseaux ou avec une composition faite avec de la chaux. Il y avait aussi parmi eux des femmes qui, lorsqu'elles se mariaient, se rasaient la tête de la même manière (857*).

CHAPITRE V.

Mystères des Sabéens (858).

§ I.— Il est venu en mes mains un cahier qui a été traduit sur des écrits des Sabéens et qui contient leurs cinq mystères. Au commencement du premier mystère un feuillet est tombé; les derniers mots qu'a tracés le traducteur, sont ceux-ci: « Comme l'agneau parmi les troupeaux des bêtes à laine, comme le veau parmi les troupeaux de bœufs, et comme la jeunesse des hommes qui s'empressent, qui s'approchent, et qui sont instruits dans la maison du Bogdarite (858*), notre seigneur est le tout-puissant, et nous lui rendons hommage. »

§ II.— Le commencement du second mystère qui est le diable et l'idole. Entre autres paroles qu'il prononce, le prêtre dit à l'un des jeunes garçons: « Ne t'ai-je pas donné ce que tu m'as donné, et ne t'ai-je pas livré ce que tu m'as livré? » Le jeune garçon réplique à ces paroles, et dit: « Pour les chiens, les corbeaux et les fourmis ». Le prêtre répond, et dit: « Quel rapport avons-nous avec les chiens, les corbeaux et les fourmis (859)? » Le jeune garçon répond, et dit: « O prêtre, ce sont vos frères! Le seigneur est tout-puissant, et nous lui rendons hommage (ou nous célébrons ses mystères).» La fin du second mystère est ceci: « Comme les troupeaux parmi les troupeaux. comme

(856) Cette légende assez obscure se rattachait sans doute à des croyances phéniciennes et babyloniennes dont on rencontre une trace dans Berose qui dit que sous le règne du roi Edoranchus, il apparut un être venant de la mer-rouge, moitié homme et moitié poisson, qui s'appelait Oclaceon, et qui donna des lois aux Babyloniens (Berosus, apud Eusebii chronicon, p. 5, ed. Maï). Des divinités présidant aux eaux se trouvent aussi dans les anciens mythes de l'Inde et de la Perse. On lit dans le *Zend-Avesta*: « J'invoque, je célèbre le haut, le divin sommet, source des eaux et l'eau donnée par Mazda. » (Traduction de M. Burnouf, dans son *Commentaire sur le Yaçna*, p. 256.)

(856*) On trouve dans l'antiquité divers exemples d'une circonstance semblable. Zaleucus, le législateur des Locriens, interdit aux femmes de porter des ornements d'or ou des vêtements brodés. Diogène Laerce dit que les Mages renonçaient à tout ornement d'or. Nicolas de Damas observe que chez les Lucaniens tout genre de luxe était prohibé.

(857) Hérodote, Plutarque et Elien rapportent que les Egyptiens sacrifiaient des porcs une seule fois dans l'année. Cet animal était d'ailleurs fort rarement immolé en Asie; c'était le contraire chez les Grecs et les Romains. (*Voy.* la dissertation de Cassel: *De sacrificiis porcinis in cultu Deorum.*

(857*) L'usage de se raser la tête, pour motif de religion, était répandu chez les anciens. Les prêtres égyptiens, ceux d'Isis surtout, s'y conformaient. Pausanias parle à diverses reprises de cette coutume comme fort connue dans la Grèce. Elle était en vigueur parmi les jeunes gens et les jeunes filles de l'île de Délos, à ce que rapporte Hérodote. L'auteur du traité *De Dea syria*, attribué à Lucien, dit avoir vu des jeunes gens ou des jeunes filles suspendre dans le temple d'Hiérapolis des tresses de leurs cheveux après les avoir coupées en l'honneur de leur déesse.

(858) Ce chapitre a été conservé par le compilateur En-Nedîm. Nous avons dit que M. Chwolsohn avait consacré aux mystères des Sabéens une longue dissertation dans laquelle nous n'avons pas à le suivre; il y déploie, au sujet des mystères du paganisme, une profonde érudition. L'écrivain syriaque Barhebræus nous apprend d'ailleurs que, grâce à la tolérance du gouverneur Ibrahim, au xᵉ siècle, les Sabéens pouvaient célébrer leurs mystères publiquement. Ils promenèrent dans toute la ville un taureau couvert de riches étoffes et ayant des clochettes attachées à ses cornes. Après l'avoir accompagné au son des instruments, ils l'immolèrent à leurs dieux.

(858*) Cette expression doit être prise dans le sens de temple. L'écrivain arabe Masoudi, qui vivait au xiiiᵉ siècle, nous apprend qu'un temple souterrain était encore de son temps au pouvoir des Harranites. Le mot Bogdaride est difficile à expliquer; il n'est ni arabe, ni semitique. On pourrait le faire dériver du sanscrit *Bhaga*, bonheur ou bénédiction. Le dictionnaire géographique de l'arabe Jacut dit que Bog est le nom d'une idole, mais on manque de renseignements sur son origine et sur le culte qui lui fut rendu. Cette formule, qui se reproduit plusieurs fois, est d'ailleurs fort obscure, la construction arabe est contraire aux règles de la grammaire; il n'est pas douteux que le traducteur n'ait eu sous les yeux un texte syriaque fort ancien qu'il ne comprenait pas.

(859) Ces animaux ont ici une signification symbolique. Les chiens étaient l'objet du respect de divers peuples de l'antiquité, et dans divers temples des Grecs, ils étaient entretenus comme des

les veaux parmi les bœufs, et comme la jeunesse (ou la nouveauté), des hommes qui s'épient, se maudissent et entrent dans la maison du Bogdarite la maison du tout-puissant auquel nous rendons hommage. »

§ III. — Le commencement du troisième mystère. Le prêtre dit : « Vous êtes les fils du Bogdarite ; quelle est la confession et la théorie? » Le premier des plus distingués d'entre eux, répond : « Nous nous taisons ». La fin du troisième mystère est : « Et il reviendra (ou il se purifiera), comme les agneaux parmi les troupeaux et les veaux dans un troupeau de bœufs et comme la jeunesse (ou la nouveauté) des hommes qui visitent souvent la maison du Bogdarite. Notre seigneur est le tout-puissant, et nous lui rendons hommage. »

§ IV. — Le commencement du quatrième mystère, le prêtre dit : « O fils du Bogdarite, écoutez. » Le plus distingué d'entre eux, répond : « Nous nous taisons. » Le prêtre dit alors : « Gardez le silence. » Ils prennent la parole, et disent: «Nous écoutons». La fin du quatrième mystère : « Ceux qui visitent souvent la maison du Bogdarite. Notre seigneur est le tout-puissant, et nous lui rendons hommage. »

§ V. — Le commencement du cinquième mystère ; le prêtre dit : « O fils du Bogdarite, écoutez : » Ils prennent la parole, et ils disent : « Nous sommes contents. » Il dit : « Gardez le silence. » Ils prennent une seconde foi la parole, et disent : « Nous écoutons. » Le prêtre commence alors à parler, et dit : « Hélas ! car je dis ce que je sais, et je ne m'en écarte pas. » La fin du cinquième mystère : « Ceux qui se dirigent vers la maison du Bogdarite. Notre seigneur est le tout-puissant, et nous lui rendons hommage. »

§ VI. — L'auteur du livre dit : « Le nombre des sentences que les prêtres récitent dans cette maison durant les sept jours, est de vingt-deux. Il les récitent en chantant et en déclamant avec le ton d'un faiseur de prodiges. Les jeunes garçons qui se destinent à entrer dans cette maison, y passent sept jours pendant lesquels ils boivent et mangent, et ne doivent être aperçus d'aucune femme. Ils prennent leur boisson dans sept vases placés en une rangée qu'ils nomment Jésurah, et ils se frottent les yeux avec le liquide qu'ils boivent. Avant que ces jeunes garçons ne prennent la parole, on leur donne du pain et du sel, avec quelque épice (859*). On leur sert aussi à manger des pains consacrés et de jeunes poules ; le septième jour, ils mangent de tous les aliments. Dans cette maison, ils ont un vase placé dans un coin et rempli d'une boisson, ils l'appellent Faga (860). Ils disent ensuite à leur chef : « O maître, ce qui est demeuré inouï s'accomplira. » Le prêtre répond, et dit : « La coupe sera remplie de la boisson mystique. » C'est l'incompréhensible mystère du septième jour. »

§ VII. — Mohammed ben Ishaq, dit : « Le traducteur de ces cinq mystères parlait et écrivait l'arabe d'une manière barbare et incorrecte ; quoiqu'il traduisît d'une façon si défectueuse et inexacte, il voulait donner des notions exactes sur les Sabéens, et reproduire facilement leurs paroles. Il a rendu leurs paroles mot à mot, c'est-à-dire présentant à peine un sens suivi, et offrant une diction incohérente. »

SALOMON.

(Ecrits attribués ou relatifs à Salomon.)

Testament de Salomon. — Un érudit français vivant au commencement du XVIIe siècle, Gilbert Gaulmin, avait sous les yeux un manuscrit grec portant ce titre et rempli de fables ; il le cite quelquefois dans ses notes sur le traité de Psellus *De operatione dæmonum* (860*) ; nous allons traduire deux de ces passages :

« J'ordonnai à un autre démon de s'arrêter, et voici que de nombreux esprits, dont les formes étaient belles, étaient réunis, et moi, Salomon, les contemplant avec étonnement, je les interrogeai et je leur dis : « Qui êtes-vous ? » Et ils me répondirent unanimement et d'une seule voix : « Nous sommes ceux qu'on appelle les éléments et les

animaux sacrés. Le corbeau avait un rôle dans les prédictions de l'avenir (Elien, *Hist. animal.*, VIII, 18), il était consacré à Apollon, et Porphyre observe que dans la magie et la théurgie il était d'un grand usage. La fourmi était regardee comme un symbole de l'activité et de la prévoyance, mais vue en songe, elle est un signe de mort selon Artémidore (*Oneirocr.*, I, 24) ; il y en avait de représentées aux pieds de Saturne dans un ancien temple slave à ce que nous apprend un passage de Masoudi, rapporté par Charmoy (*Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*, sciences historiques et politiques, série VI, t. II, p. 312).

(859*) Un Fao. Ce mot ne se trouve point dans les dictionnaires sémitiques. Peut être est-ce un de ces mots grecs corrompus qui s'étaient glissés en assez grand nombre chez les Sabéens.

(860) M. Chwolsohn ne traduit pas le mot qu'offre ici le texte et qui ne se trouve point dans les dictionnaires arabes ou syriaques. L'usage de donner certains aliments aux initiés dans les mystères du paganisme était en pleine vigueur ; Clément d'Alexandrie (*Protrept.*) et Julius Firmicus (*De err. prof. relig.*, c. 19) en font mention.

(860*) Il existait au moyen âge un écrit d'un tout autre genre ; c'était un recueil de préceptes moraux attribués en partie à Salomon ; il s'en trouve un manuscrit à la Bibliothèque impériale (fonds de Notre-Dame, n° 198), sous le titre de *Enseignemens de Salemons, de Tholome et de saint Jehan.*

princes de ce monde, la fraude, la discorde, la nécessité, l'erreur, la violence, » etc.

« Je demandai au démon s'il y avait des démons femelles; et, comme il me répondit que oui, je désirai les voir. Il m'amena un démon qui avait la jambe d'un âne et le pied d'un mulet, tout le reste de son corps étant celui d'une femme d'une grande beauté. »

Le *Testament de Salomon* se trouve dans le manuscrit grec de la bibliothèque impériale, n° 1483, ainsi que dans un manuscrit du fonds Colbert. Du Cange le cite (*Ad Zonaram*, p. 9), mais on nous excusera de ne pas nous arrêter davantage sur ce tissu d'absurdités. Ajoutons aussi que Gaulmin dans ses *Notes sur le livre de la Vie de Moïse*, l. II, c. 9, parle d'un *Livre du trône de Salomon*, autre ramassis de prétendus secrets magiques (861). Les Juifs et les Musulmans ont raconté une multitude de fables absurdes au sujet de la magnificence du trône de Salomon et à l'égard des livres de magie qui étaient cachés dessous, de peur qu'on n'en fît mauvais usage. Il est inutile de placer ici tous ces résultats de l'amour du merveilleux si répandu chez les Orientaux; nous en donnons des exemples bien suffisants.

Suidas (*Lexicon*, verb. *Ezechias*), dit que ce monarque fit détruire un livre de Salomon qui était gravé à la porte du temple, et qui contenait les remèdes de toutes les maladies. Le motif de cette destruction fut que le peuple n'invoquait point le secours de Dieu, tous les malades s'appliquant uniquement à ces remèdes. Le Talmud dit seulement qu'Ezéchias supprima un livre de médecine, mais Maïmonide ajoute que ce livre était l'œuvre de Salomon.

Saint Justin mentionne aussi les moyens curatifs découverts par Salomon (861*), et Procope de Gaza (*Ad III Reg.* IV, 33) dit qu'il est très-vraisemblable que les auteurs qui ont écrit sur la médecine ont fait de grands emprunts aux livres de Salomon sur les bois, sur la nature et les vertus des plantes, des arbres et des autres substances. D'autres auteurs grecs s'expriment de la même manière, et des rabbins ont prétendu qu'Hippocrate et Galien avaient puisé dans les écrits de Salomon. (*Voy.* Fabricius, t. I, p. 1045.)

Wagenseil, dans son recueil d'écrits composés par des Juifs contre la religion chrétienne (862), prétend que les Juifs attribuent à Salomon une prière qui donne, si l'on prend les premières lettres de chaque phrase, le mot hébreu correspondant à *Salomon rex*.

Il existe, parmi les manuscrits grecs de la bibliothèque impériale, à Paris, un petit poëme en vers politiques grecs, de date assez récente, contenant les avis de Salomon à son fils Roboam; Du Cange l'a cité dans son *Glossarium Græcum*, (Appendix, p. 68, 78, etc.) C'est une réunion de préceptes moraux.

J. Gretser (*De jure et more prohibendi libros malos*, l. I, c. 10), mentionne un écrit qu'il a vu dans la bibliothèque de Munich: *Hygromantia Salomonis ad filium Roboam*, et Lambécius nous apprend qu'un manuscrit grec de la bibliothèque de Vienne renferme, à la suite de traités d'astrologie, un écrit concernant de prétendus secrets révélés par Salomon.

Un livret fort rare, imprimé vers 1530, in-16, a pour titre: *Traité fort notable des proprietez des jours d'une chascune lune, extraict de la grande science du roi Salomon.*

La puissance de Salomon sur les démons n'a pas fait un objet de doute pour plusieurs écrivains grecs. Léonce de Constantinople y fait allusion dans un sermon *in mediam Pentecosten*, qui a été publié par Combéfis (862*). Nicétas Choniatès, dans ses *Annales*, mentionne Aaron Isaac, interprète auprès de l'empereur Manuel Comnène, et fort appliqué à l'étude de la magie. Il possédait le livre de Salomon, et, lorsqu'il le lisait, il faisait venir auprès de lui des légions de démons qui demandaient pourquoi ils étaient mandés, et qui exécutaient ses ordres avec empressement. Gregentius, archevêque de Tephra, raconte aussi que Salomon enferma les démons dans un vase qu'il cacheta et qu'il couvrit de terre; mais plus tard, en tombant dans le péché, il devint lui-même soumis aux démons (863).

(861) Paris, 1615, in-8°; l'ouvrage fut réimprimé à Kiel, 1688, in-12. Gaulmin s'était servi de la traduction latine de G. Mozelle, qui avait déjà paru chez Chaudière, Paris, 1577, in-8°. Dès 1576, ce même imprimeur avait mis au jour une version française de ce même ouvrage due à Pierre Moreau: *Traité de l'énergie ou opérations des diables*, petit in-8°. Un helléniste célèbre, M. Boissonade, a donné, en 1838 (à Nuremberg, in-8°), une édition nouvelle de ce traité avec les notes de Gaulmin, et en y joignant quelques opuscules de Psellus demeurés inédits.

(861*) Permulta quoque a piis ad morbos corporum curandos inventa sunt remedia, et ab ipso imprimis rege Salomone (*Ad orthodoxos*, quæst. 55.)

(862) *Tela ignea Satanæ, sive arcani et horribiles Judæorum adversus Christum Deum et Christianam religionem libri anecdoti*, Altdorfi, 1681, 2 vol. in-4° Ce sujet a été traité avec érudition par l'illustre hébraïsant J.-B. de Rossi, dans sa *Bibliotheca Judaica antichristiana qua editi et inediti Judæorum adversus Christianam religionem libri recensentur*, Parme, 1800, in-8°.

(862*) « Quid ergo? Nonne Salomon dominatus dæmonum est? Nonne omnes ceu unicum in unum conclusit? Nonne eum hactenus timent? Verum frustra hæc opponitis, Judæi, dæmonum devoti præstigiis, solus quippe Dominus Christus potenter alligans fortem ejus vasa diripuit. (*Matth.* XII, 29.) Salomon autem, nedum regia potestate dominatus est dæmonum, ut ad extremum corruptus, dæmonum se dominationi dediderit. » (*Auctuarium novum*, t. I, p. 724.)

(863) « Omnes malignos dæmones suo imperio devictos reddidit, eosque vinculis et catenis constrictos tuto tenuit. »

« Salomon dæmones humiliavit? Nescis quid lo-

Les Orientaux n'ont point manqué de s'emparer de ces circonstances, qui flattent si bien leur amour pour le merveilleux, et ils y ont ajouté une foule de fables.

Jacques Golius (*Ad Alfaraganum*, p. 18) rapporte l'opinion des Arabes, qui disent que Salomon enchaîna, sur le mont Dubavend, un des démons les plus rebelles, Sachra Elmarid, l'Asmodée ou Ashmedai des talmudistes.

Le Coran dit que Salomon enseignait aux hommes la magie et la science des deux anges Harut et Marut, condamnés à demeurer à Babylone. (Chap. 2.) Les écrivains arabes ajoutent que les démons, ennemis de Salomon, répandaient parmi les Juifs, comme étant son œuvre, des livres de magie remplis de sottises et d'impiétés. Le roi les força à lui remettre ces écrits, et il les enfouit sous son trône, afin que personne ne pût en abuser; mais, après sa mort, les démons s'en emparèrent de nouveau, et les firent circuler parmi le peuple.

Nicolas Eymeric (*Director. Inquisitor.* part. II, quæst. 28) dit que le Pape Innocent VI condamna et fit brûler un gros livre divisé en sept parties, intitulé le *Livre de Salomon*, et rempli d'invocations et de pratiques coupables pour commander aux démons.

Gabriel Naudé, dans son *Apologie pour les grands hommes accusés de magie* (Amsterdam, 1712, p. 324), observe qu'il ne faut pas croire que Salomon ait composé « cette quantité de livres en magie, qui se trouvent aujourd'hui sous son nom. » Génebrard (lib. I *Chronologiæ*), ne fait mention que de trois, et Pineda que de quatre ou cinq; mais il est facile de montrer qu'il y en a bien davantage, si l'on veut prendre garde premièrement qu'Albert le Grand en cite cinq dans son *Miroir d'astrologie :* le premier desquels se nomme *Liber Almadal;* le second, *Liber quatuor annulorum;* le troisième, *Liber de novem candariis;* le quatrième, *De tribus figuris spirituum*, et le cinquième, *De sigillis ad dæmoniacos*. Trithème fait mention de quatre autres, qui sont intitulés : le premier, *Clavicula Salomonis ad filium Roboam;* le second, *Liber Lamene;* le troisième, *Liber pentaculorum;* et le quatrième, *De officiis spirituum*.

La *Clavicule de Salomon*, ou le *Livre du secret des secrets*, est le plus célèbre des écrits de magie, que de misérables imposteurs ont attribués à Salomon. Il en existe, dans les grandes bibliothèques, des manuscrits assez nombreux, et il a été imprimé plusieurs fois, notamment en Allemagne, 1716, in-4°, sans nom de lieu, sous le titre suivant : *Clavis Salomonis et thesaurus omnium scientiarum regi Salomoni per angelum Dei juxta altare revelatarum et per antiq. Rabonem Hama descriptus, jam vero per Balth. Neydecker translatus.* Delrio (*Disquisit. magic.*, l. II, c. 5) dit qu'ils jouissent d'une grande réputation en Espagne, parmi les Juifs et les Arabes, mais que le zèle des inquisiteurs les portait à les anéantir avec soin.

Un autre écrit du même genre, mais moins répandu, avait pour titre *L'Anneau de Salomon;* il prétend expliquer les moyens d'enchaîner les démons dans un anneau, et il se rattache à une fable d'après laquelle Salomon était redevable de sa sagesse à une bague qu'il portait au doigt; un jour, il la laissa tomber, en se baignant dans le Jourdain, et il resta privé d'intelligence et d'activité jusqu'à ce que cette bague se fût retrouvée dans l'estomac d'un poisson qu'un pêcheur apporta au roi.

Un écrit sur la pierre philosophale, et auquel on a donné pour auteur le nom de Salomon, se rencontre dans un recueil d'ouvrages sur l'alchimie, publié par J. Rhenan, decas 2 *Harmoniæ chimico-philosophicæ*, Francfort, 1625, in-8°, p. 309.

Des *Songes* de Salomon ont paru en hébreu à Venise en 1516, in-4°; Bartolocci en fait mention dans sa *Bibliotheca rabbinica*.

Le décret du Pape Gélase range parmi les apocryphes un écrit intitulé *La contradiction de Salomon :* mais nous n'avons d'ailleurs aucun détail à cet égard.

Un auteur du XII° siècle, Ciecho d'Ascolano, cité par Sixte de Sienne (*Biblioth. sanct.*, l. II, p. 131), dit, dans son *Commentaire sur la sphère de Jean de Sacrobosco*, qu'il existait, sous le nom de Salomon, un livre intitulé *Des ombres des idées*, et relatif à l'astrologie.

Nous ne savons si nous devons faire ici mention des *dits* de Salomon avec les réponses de Marcolphe, composition satirique composée en latin, au moyen âge, et promptement traduite en diverses langues. C'est une série de questions, de réflexions que Salomon adresse à un rustre, à un bouffon nommé Marcolphe, et il n'est sans doute jamais venu dans la tête de personne de regarder sérieusement le roi d'Israël comme ayant eu part à ces singuliers entretiens, dont le texte varie beaucoup dans les divers manuscrits, et qui se ressentent beaucoup trop de la liberté de langage que se permettaient les poëtes d'il y a cinq ou six siècles.

Fabricius rappelle (t. I, p. 1058) un conte assez singulier (*lepidum commentum*), que des auteurs juifs relatent au sujet du trône de Salomon (857) Lorsque le roi monta sur

quaris. Ad tempus quidem eos vasis inclusos et septos tenuit, et sigillo constrictos terraque obrutos occuluit. Sed mecum considera, quod mente et spiritu profligatus ab ipsis dæmonibus, et devictus, de salute periclitatus est, quemadmodum testatur Scriptura. »

(857) Les auteurs arabes ont beaucoup parlé de ce trône dont il est fait mention dans le Coran. Selon Gelaleddin, il avait quarante coudées de large, quatre-vingts de longueur et trente de hauteur. Il était composé d'or et d'argent. Une couronne de rubis et d'émeraudes régnait à l'entour.

le trône, il y avait sur chacun des six degrés un héraut; le premier cria : « Ne rends pas de jugements injustes ; » le second : « Ne fais pas acception de personne ; » le troisième : « Ne reçois pas de présents ; » le quatrième : « Ne plante pas de bois ; » le cinquième : « N'élève pas de statues ; » le sixième : « Ne tue pas des bœufs. » Quand le monarque s'assit, une colombe s'envola du haut du trône, ouvrit l'arche d'alliance, en retira la loi et la présenta au roi pour qu'il s'en servît comme d'une règle pour étudier le droit. Les douze lions d'or qui ornaient le trône poussaient des rugissements effrayants, de sorte qu'aucun des plaideurs qui se présentaient devant le roi n'osait dissimuler la vérité ou dire des faussetés. Fabricius renvoie, pour des fables relatives à la magnificence du trône de Salomon et aux livres magiques qui étaient placés sous lui, à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, et à D. Mayer, *in Museo ministri Ecclesiæ*, II, 48.

Un autre docteur hébreu raconte que, pour mettre à l'épreuve la science de Salomon, des Egyptiens déposèrent devant lui soixante-dix diplômes écrits chacun en une langue différente. Le roi les lut avec la plus grande facilité.

Michel Glycas (*Annal.*, part. II) dit que Salomon composa des écrits sur les pierres précieuses, expliquant d'où provenait leur couleur, de quelle façon elles se formaient et à quels usages elles pouvaient servir. Il signala celle qui était gardienne de la chasteté, celle qui sert de remède aux inflammations de la fièvre, et celle qui chasse les esprits malins (864). Il écrivit aussi un livre *sur les génies*, expliquant par quel pacte on peut les faire sortir du monde invisible, et sous quelles formes ils apparaissent. Il signala leur nature et leurs propriétés, disant par quelle conjuration on les enchaîne et comment on les réduit en servitude en certains lieux. Il leur imposa la tâche de porter divers fardeaux, les contraignant à tailler des pierres et à les transporter. Il guérissait les entrailles d'hommes atteints de maladies, en y appliquant des chairs et des herbes. Mais Ezéchias, homme pieux qui s'était entièrement consacré à Dieu, et qui rapportait tout à la Providence, faisait peu de cas des connaissances surnaturelles que Salomon avait acquises.

Tous les écrivains orientaux s'accordent d'ailleurs pour reconnaître que Salomon comprenait fort bien le langage des animaux entre eux, et qu'il se mêlait à leurs entretiens (864*).

D'après Pic de la Mirandole (*Præfat. ad Heptaplum*), Salomon aurait écrit un *Livre de la Sagesse*, différent de celui que nous possédons et qui porte ce nom ; l'autre était rédigé dans le dialecte de Jérusalem, plus pur que l'hébreu ordinaire, et il expliquait la nature des choses et les parties les plus saillantes de la loi de Moïse. Cet encyclopédiste italien, si fameux au XVIe siècle, a d'ailleurs pris cette assertion dans l'*Introduction au Pentateuque* de Rabbi Nachman, lequel dit que Salomon était dépositaire de la doctrine de Moïse, et qu'il avait composé *La grande Sagesse*, ouvrage dont il rapporte ces passages : « La naissance d'un roi ou d'un prince ne diffère point de celle de tout fils d'un homme; il n'y a qu'une manière d'entrer en ce monde, et il n'y a qu'une manière d'en sortir. J'ai donc prié, et l'esprit de la sagesse est venu à moi, et j'ai appelé, et l'esprit de la sagesse est venu à moi, et j'ai trouvé plus de satisfaction que dans les sceptres et les trônes. Et il m'a donné la science qui n'est point fausse, pour savoir où est l'univers, et les opérations des signes, les commencements et les fins, et les milieux des temps, le cours des cieux, les conjonctions des étoiles, et les humeurs des animaux domestiques, et les colères des bêtes sauvages, et les forces des vents. J'ai appris à connaître les pensées des fils des hommes, les applications des plantes et les vertus des racines, et toute chose cachée et toute chose révélée. »

Il est clair que Nachman a pris ces passages dans une traduction hébraïque du *Livre de la Sagesse*, que nous avons en grec, et où se retrouvent des idées analogues. (*Voy.* ch. VII, 5-7, et 18-20.)

Voici d'ailleurs d'après d'Herbelot (*Bibliothèque orientale*) un échantillon des récits que font les Orientaux au sujet de Salomon :

« Les Persans font beaucoup d'histoires de David, mais ils en font sans nombre de Salomon, son fils, auquel ils disent que Dieu donna le don des miracles, plus abondamment qu'à aucun autre avant lui, tellement que, si on les en croit, il commandait aux anges et aux démons, et il était porté par les vents dans toutes les sphères et au-dessus des astres. Toutes les choses de la nature lui parlaient et lui obéissaient, animaux, végétaux, minéraux; il se faisait enseigner par chaque plante quelle était sa propre vertu, et par chaque minéral, à quoi il était bon de l'employer; il s'entretenait avec les oiseaux, et c'étaient eux dont il se servit pour faire l'amour à la reine de Saba, et pour la persuader

Les colonnes, qui le soutenaient, étaient faites des mêmes pierres précieuses. Il contenait sept appartements où l'on entrait par sept portes.

(864) D'autres écrits sur les sciences naturelles ont été attribués au fils de David. Morhof (*Polyhist.*, l. I, c. 6) mentionne l'*Herbier de Salomon* en langue arabe.

(864*) L'idée de la langue des animaux, et surtout des oiseaux, se retrouve dans d'anciennes sources orientales, ainsi que l'observe M. Edelestand Duméril (*Origines de la poésie scandinave*, p. 113); on la trouve dans le *Zend-Avesta*, t. III, p. 92, édition de Kleuker ; elle se montre dans des régions bien éloignées de la Perse, chez les Scandinaves, ainsi qu'en Allemagne. On en trouve aussi des vestiges chez les auteurs de l'antiquité, notamment dans la vie d'Apollonius de Thyane, et Jamblique raconte (*Vita Pythagorica*, p. 126) que Pythagore se faisait fort bien entendre des animaux.

de le venir trouver, toutes fables que l'Alcoran a prises des commentaires des Juifs. Parmi ces dialogues fabuleux de Salomon, il y en a un avec le roi des fourmis qui porte que Salomon, passant un jour à la campagne, reconnut ce roi des fourmis, le prit, et le mit sur sa main, et que, comme il le prenait, ce petit insecte cria à toute sa troupe : « Fourmis, retirez-vous, de peur que le trône du roi-prophète ne vous écrase toutes. » Salomon ayant demandé à cette fourmi, après beaucoup d'autres questions, si elle ne le reconnaissait pas pour plus grand qu'elle, elle répondit : « Non ; je suis un plus grand roi que toi, puisque tu n'as qu'un trône matériel et que ta main me sert de trône. »

Le docteur G. Weil, dans son livre, que nous avons déjà cité à plusieurs reprises (*Biblische Legenden der Muselmänner*, Francfort, 1845, in-12), a reproduit quelques-uns des récits que les Orientaux rapportent au sujet de Salomon. Nous traduirons celles de ces légendes singulières qui présentent le plus d'intérêt.

« Un jour (Salomon venait d'atteindre l'âge de treize ans), deux plaideurs vinrent devant son père, pour faire juger un différend qui était inouï et qui ne s'est probablement jamais représenté depuis.

« Le plaignant avait acheté un champ à sa partie adverse, et en creusant le sol pour faire une cave, il avait trouvé un trésor. Il demandait à son adversaire de prendre cet argent, en faisant observer que lui, l'acheteur, n'avait fait emplette que de la terre; le vendeur expliquait qu'il n'avait aucun droit sur un trésor dont il ne connaissait pas l'existence, et il insistait sur ce qu'il avait vendu le champ avec tout ce qu'il pouvait contenir. David, un peu embarrassé, décida que les adversaires devaient prendre chacun la moitié du trésor; Salomon demanda au plaignant s'il avait un fils, et ayant appris que oui, informé également que l'autre partie avait une fille, il dit : « Terminez cette querelle d'une manière qui conciliera tous vos intérêts ainsi que la justice; mariez ensemble vos deux enfants, et donnez-leur le trésor qui a été découvert. »

« Une autre fois, un cultivateur vint se plaindre d'un berger dont le troupeau avait ravagé un champ qui lui appartenait. David condamna le berger à donner une partie de son troupeau au propriétaire du champ, pour l'indemniser du dommage qui lui avait été causé. Mais Salomon blâma ce jugement, et dit : « Il convient que le berger donne au cultivateur la jouissance de ses troupeaux, c'est-à-dire le lait, la laine et les petits qui viendront au monde, jusqu'à ce que le champ soit revenu dans l'état où il était lorque le troupeau l'a envahi; alors le berger rentrera dans la possession de son bien. »

« David remarqua un jour que les juges formant le tribunal suprême qu'il présidait, voyaient avec mécontentement Salomon se mêler de leurs affaires, quoiqu'ils fussent forcés de reconnaître que son avis était toujours le meilleur. Il résolut alors de mettre sa science dans les préceptes et dans les doctrines de Moïse, à l'épreuve devant tous les grands du royaume. « Lorsqu'ils auront reconnu, » pensait le roi, « toute l'étendue des connaissances de mon fils, ils cesseront de faire, à cause de sa jeunesse, peu de cas de son opinion, lorsqu'elle ne s'accordera pas avec la leur et avec la mienne. Dieu accorde la sagesse à qui il veut. »

« Les docteurs de la loi connaissaient bien l'étendue du savoir de Salomon, mais ils espéraient l'embarrasser par des questions captieuses, et se présentant devant David, ils réclamèrent un examen public. Mais ils furent déçus dans leur attente. Avant qu'ils eussent prononcé le dernier mot d'une question adressée à Salomon, une réponse d'une sagesse accomplie leur était donnée, de sorte que les assistants croyaient que la chose était concertée à l'avance entre les juges et lui, et que cet examen n'était qu'une manœuvre imaginée par David afin de recommander Salomon comme son digne successeur.

« Toutefois Salomon détruisit cette idée, car, lorsque l'épreuve fut terminée, il se leva, et dit aux juges : « Vous vous êtes fatigués à chercher des difficultés dans l'espoir de montrer, devant cette grande assemblée, votre supériorité sur moi. Maintenant, permettez-moi quelques questions fort simples ; elles n'exigent, pour y répondre, aucune étude, mais seulement de l'intelligence et de la raison. Dites-moi : Qu'est-ce que c'est que tout, et qu'est-ce que c'est que rien ? Qui est quelque chose, et qui est moins que rien ? » Salomon se tut longtemps, et, comme le juge auquel il s'était adressé ne trouvait rien à lui répondre, il dit : « Tout est Dieu, le créateur, et rien, c'est le monde, l'objet créé. Quelque chose, c'est le croyant, et moins que rien, c'est l'hypocrite. »

« Et Salomon se tournant vers un autre juge, dit : « Qui sont les plus nombreux, et qui sont les moins nombreux ? Qu'est-ce qu'il y a de plus doux, et qu'est-ce qu'il y a de plus amer ? » Et comme ce second juge restait aussi sans pouvoir faire aucune réponse, Salomon dit : « Les plus nombreux des hommes sont ceux qui doutent, et les moins nombreux sont ceux qui sont animés d'une conviction religieuse parfaite : ce qu'il y a de plus doux, c'est d'avoir une femme vertueuse, des enfants courageux et un revenu durable; ce qu'il y a de plus amer, c'est d'avoir une femme sans mœurs, des enfants méprisables, et la pauvreté. »

« Enfin Salomon s'adressa à un troisième juge, et lui demanda : « Qu'est-ce qu'il y a de plus hideux, et qu'est-ce qu'il y a de plus beau ? Qu'est-ce qu'il y a de plus sûr, et qu'est-ce qu'il y a de plus incertain ? » Ces questions restèrent aussi sans réponse jusqu'à ce que Salomon eut dit : « Ce qu'il y a de plus hideux, c'est lorsqu'un croyant devient incrédule ; et ce qu'il y a de plus beau, c'est

lorsqu'un pécheur se convertit. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est la mort et le jugement dernier, ce qu'il y a de plus incertain, c'est le sort de l'âme après la résurrection. Vous voyez, » continue-t-il, « que les plus âgés et les plus savants ne sont pas toujours les plus sages. La vraie sagesse ne vient ni des années ni des livres ; elle ne vient que de Dieu qui est le sage par excellence. »

« Les paroles de Salomon plongèrent tous les assistants dans une surprise extrême, et les chefs du peuple s'écrièrent tous d'une voix : « Loué soit le Seigneur, car il a donné à notre roi un fils qui surpasse en sagesse tous ses contemporains, et qui est digne de prendre place sur le trône de David. » Et David remercia Dieu de la grâce qu'il lui avait faite, et ne songea plus qu'à chercher l'homme qui devait être son compagnon dans le paradis.

« Et une voix, venant du ciel, se fit entendre et lui dit : « Ce que tu souhaites te sera accordé ; mais il faut que tu le visites seul, et, pour approcher de lui, il est nécessaire que tu renonces à toutes les pompes terrestres, et que tu te mettes en route comme un pauvre pèlerin. » David désigna, le lendemain, Salomon pour le remplacer; il quitta ses vêtements royaux, se couvrit d'une étoffe de laine, chaussa des sandales, prit un bâton à la main et quitta son palais.

« Il erra de ville en ville et de village en village, et s'informa partout des habitants qui étaient renommés par leur piété, et chercha à faire leur connaissance; mais, pendant bien des semaines, il ne trouva personne qu'il pût regarder comme son compagnon dans cette vie. Un jour, étant arrivé dans un village, sur le bord de la Méditerranée, un vieillard arriva en même temps que lui; ses vêtements révélaient la plus grande pauvreté, et il portait sur la tête un lourd fardeau de bois. Ce vieillard paraissait si respectable, que David le suivit pour voir où il demeurait, mais il n'entra dans aucune maison; il ne fit que vendre son fardeau à un marchand de bois qui se tenait à la porte de son magasin; il donna à un pauvre, qui lui demanda l'aumône, la moitié de la faible somme qu'il venait de recevoir; il acheta avec le reste un morceau de pain dont il donna la moitié à une femme aveugle qui implorait la commisération des fidèles, et il se remit en route vers la montagne d'où il était venu. « Cet homme, » pensa David, « pourrait bien être mon compagnon dans le paradis; son aspect et ses actions, dont j'ai été témoin, annoncent une piété rare ; il faut que je cherche à faire sa connaissance. » Il suivit donc le vieillard, à quelque distance, et après avoir marché pendant bien des heures, il le vit gravir une montagne d'un accès difficile et coupée par de profonds torrents; le vieillard entra dans une caverne qui recevait la lumière d'en haut, par une fente à travers le roc. David resta à l'entrée de la caverne, et il entendit que le solitaire priait avec ferveur; il lut la Loi et les Psaumes, jusqu'à ce que le soleil se couchât. Il alluma alors une lampe, et fit la prière du soir; il mit ensuite sur une table le pain qu'il avait acheté.

« David, qui jusqu'alors n'avait pas osé troubler le saint homme dans ses exercices de dévotion, avança alors vers lui dans la caverne et le salua : « Qui es-tu ? » demanda le vieillard, après lui avoir rendu son salut; « à l'exception du pieux Mata Ibn Juhanna, le compagnon de paradis du roi David, je n'ai jamais vu ici aucun homme. » Alors David se nomma et lui demanda des renseignements à l'égard de Mata. L'ermite lui répondit : « Il ne m'est pas permis de te faire connaître exactement sa demeure, mais, si tu parcours cette montagne avec attention, elle ne pourra t'échapper. » David erra longtemps sans trouver aucun vestige de Mata. Il allait revenir vers l'ermite, dans l'espoir d'obtenir de lui quelques données plus précises, lorsqu'il aperçut sur une hauteur, au milieu d'un terrain rocailleux, un endroit qui était tout humide et mouillé : « Il est bien étonnant, » pensa-t-il, « qu'ici, sur la cime d'une montagne, le terrain soit si humide ; il est impossible qu'il renferme une source. » Tandis qu'il restait ainsi plongé dans ses réflexions, au sujet de cette circonstance extraordinaire, un homme descendit de l'autre côté de la montagne; son aspect était plutôt celui d'un ange que d'un être humain. Il avait le regard penché vers la terre, de sorte qu'il n'aperçut pas David. Il resta debout sur l'endroit où le terrain était humide, et pria avec tant de ferveur, que les larmes coulaient de ses yeux comme deux ruisseaux. David comprit alors pourquoi le sol était ainsi humecté, et il se dit à lui-même : « L'homme, qui prie ainsi son Dieu, peut bien être mon compagnon dans le paradis. »

« Après que Salomon eut rendu les derniers devoirs à son père, il se reposait dans une vallée, entre Hébron et Jérusalem, lorsque soudain il perdit connaissance. En reprenant ses sens, il vit devant lui huit anges ; chacun d'eux avait des ailes innombrables, aussi variées de formes que de couleurs, et ils s'inclinèrent trois fois devant le monarque. Celui-ci, leur ayant demandé qui ils étaient, ils répondirent : « Nous sommes les anges préposés aux huit vents. Dieu, notre créateur et le tien, nous envoie vers toi, afin de te servir, et pour que ton pouvoir s'exerce sur nous et sur les vents qui nous sont soumis. Selon ta volonté et selon tes intentions, ils souffleront avec violence, ou bien ils s'apaiseront, et ils souffleront toujours du côté vers lequel tu tourneras le dos. Lorsque tu l'ordonneras, ils t'emporteront bien au-dessus de la terre, et te déposeront au sommet des plus hautes montagnes. » Le chef des huit anges remit alors à Salomon une pierre précieuse, sur laquelle étaient inscrits ces mots : « Dieu est la puissance et la grandeur, » et il lui dit : « Lorsque tu auras un ordre à nous transmettre, élève cette pierre vers le ciel, et nous paraîtrons de suite, afin de recevoir tes commandements. »

« Aussitôt que ces anges se furent éloignés,

il en parut quatre autres, qui différaient grandement les uns des autres par leurs formes et leur aspect ; l'un avait la figure d'une baleine énorme, l'autre, d'un aigle, le troisième, d'un lion, et le quatrième d'un serpent. Ils s'inclinèrent profondément devant Salomon, et ils lui dirent : « Nous sommes les souverains de toutes les créatures qui vivent sur la terre et dans l'onde, et nous paraissons devant toi, d'après l'ordre de notre maître, pour t'apporter notre concours. Agis envers nous selon ton bon plaisir ; nous mettons à ta disposition, et à celle de tes amis, toutes les choses agréables et bonnes dont le Créateur nous a gratifiés, et nous emploierons contre tes ennemis toutes les facultés que nous possédons pour nuire. »

« L'ange, qui commande aux volatiles, présenta alors à Salomon une pierre précieuse, sur laquelle était cette inscription : « Tout ce qui est animé loue le Seigneur. » Et il lui dit: « Grâce à la vertu de cette pierre, que tu as seulement besoin d'élever au-dessus de ta tête, tu peux nous appeler à chaque moment, et nous communiquer tes ordres. » Salomon fit ce que l'ange disait, et il lui commanda d'apporter un couple de tout ce qui existe dans l'eau, sur la terre et dans l'air. Les anges s'éloignèrent avec la rapidité de l'éclair, et, en un instant, toutes les créatures possibles, depuis l'éléphant jusqu'au plus petit ver, furent mis en présence du roi, ainsi que tous les oiseaux et tous les poissons. Salomon s'entretint longtemps avec ces divers animaux ; il se fit raconter leur genre de vie ; il entendit leurs plaintes, et réforma bien des abus qui existaient entre eux. Il s'entretint surtout avec les oiseaux, leur donnant la préférence, à cause de leur doux langage qu'il comprenait aussi bien que celui des hommes, et à cause des belles sentences qu'ils prononcent.

« Le cri du paon signifie, dans le langage des hommes : « Tu seras jugé de la manière dont tu juges. » Le chant du rossignol signifie : « La modération, dans les désirs, est le plus grand des biens. » La tourterelle dit : « Il vaudrait bien mieux, pour bien des créatures, de n'avoir pas été créées. » La huppe dit : « Celui qui n'a pas pitié des autres, ne trouve personne qui ait de la compassion pour lui. » L'oiseau Syrdus : « Convertissez-vous à Dieu, pécheurs. » L'hirondelle : « Faites le bien ; vous en serez récompensés. » Le pélican : « Loué soit le Seigneur, dans le ciel et sur la terre. » Le pigeon dit : « Tout passe, Dieu reste éternellement. » L'aigle : « Quelque longue que puisse être notre vie, elle se termine avec la mort. » Le coq : « Pensez à votre Créateur, hommes irréfléchis. »

« Salomon choisit le coq et la huppe pour ses compagnons assidus, l'un, à cause de son cri éclatant et intrépide, l'autre, parce que son regard traverse la terre, comme si elle était un morceau de cristal, de sorte que cet oiseau pourrait toujours, lorsque le roi serait en voyage, lui indiquer l'endroit où l'on trouverait une source, qui donnât l'eau nécessaire, soit pour la boisson, soit pour les ablutions prescrites par la Loi. Salomon ordonna ensuite à la colombe d'élever ses petits sur le temple qu'il faisait bâtir. Et, quelques années plus tard, la postérité de ce couple de colombes était si nombreuse que tous ceux qui visitaient le temple, s'y rendaient depuis le coin le plus éloigné de la ville à l'ombre des ailes de ces oiseaux.

« Salomon, étant ensuite resté seul, vit paraître devant lui un ange dont la partie supérieure du corps avait l'apparence de la terre, et la partie inférieure, celle de l'eau. Il se prosterna, et il dit : « Dieu m'a créé pour que je fasse connaître ta volonté à la terre, comme à la mer. Le Seigneur m'a ordonné d'exécuter tes ordres, et tu peux m'accompagner sur la terre et sur la mer. A ta voix, les montagnes les plus élevées disparaîtront, et il en surgira d'autres du milieu des plaines. Les fleuves et les lacs se dessécheront, et des pays fertiles et secs seront couverts d'eau, si telle est ta volonté. » Et l'ange, avant de disparaître, remit à Salomon une pierre précieuse avec cette inscription : « Le ciel et la terre sont les serviteurs de Dieu. »

« Enfin un autre ange remit au fils de David une quatrième pierre précieuse avec cette inscription : « Il n'y a aucun dieu si ce n'est le Dieu unique, et Mahomet est l'envoyé de Dieu. » Au moyen de cette pierre, lui dit l'ange, tu obtiens la domination sur le monde entier des esprits qui est beaucoup plus étendu que celui des hommes et des animaux et qui remplit presque tout l'intervalle entre le ciel et la terre. Une partie de ces esprits a la foi et invoque le vrai Dieu ; les autres sont incrédules ; il y en a qui adorent le feu, d'autres le soleil, d'autres diverses étoiles ; beaucoup regardent l'eau comme une divinité. Les premiers s'empressent autour des hommes pieux pour les préserver de tout malheur ainsi que du péché ; les autres cherchent tous les moyens pour nuire aux hommes, pour les tourmenter et pour les égarer, ce qui leur est d'autant plus facile qu'ils peuvent se rendre invisibles ou prendre la forme qui leur plaît. » L'ange remonta ensuite à travers les airs comme une colonne de feu, et il revint ensuite avec une foule de démons dont l'aspect horrible fit frissonner Salomon, en dépit de la puissance qu'il avait sur eux. Il n'avait pas cru qu'il pût exister des êtres aussi hideux. L'un avait la tête d'un homme placée sur le cou d'un cheval dont les pieds étaient comme ceux d'un âne ; des ailes d'aigle se trouvaient sur la bosse d'un dromadaire ; des cornes de gazelle sur la tête d'un paon. L'ange expliqua à Salomon que cette variété monstrueuse de formes était la suite des déréglements des mauvais génies, chez lesquels l'adultère et l'inceste étaient des circonstances de chaque jour.

« Salomon fit réunir en un anneau les quatre pierres précieuses que les anges lui

avaient remises et qui lui donnaient un empire sans bornes sur toute la nature. Son premier soin fut de soumettre les démons à sa puissance. Il les fit tous comparaître devant lui, à l'exception d'un des plus puissants nommé Sachr qui se tint caché dans une île voisine de l'Océan, et à l'exception d'Iblis, le chef de tous les esprits méchants, Dieu lui ayant accordé une indépendance complète jusqu'au jour du jugement.

« Lorsque les démons étaient ainsi réunis, Salomon imprima à chacun d'eux sur le cou l'empreinte de son anneau, afin de les marquer comme ses esclaves. Il contraignit les esprits ou djins à travailler pour lui, les employant surtout à la construction du temple. Les djins femelles furent assujetties à faire la cuisine, à laver, filer, tisser, porter de l'eau et exécuter enfin toute la besogne réservée aux femmes. Salomon distribua aux pauvres les étoffes qu'elles confectionnaient. Les mets qu'elles préparaient étaient placés sur des tables qui couvraient une superficie d'un mille carré, et chaque jour on y employait trente mille bœufs, autant de moutons et une foule de poissons et d'oiseaux. Le roi pouvait, au moyen de son anneau, s'en procurer en telle quantité qu'il le désirait.

« Les démons et les djins étaient assis à des tables de fer, les pauvres à des tables de bois, les chefs du peuple et de l'armée à des tables d'argent, les docteurs et les hommes renommés pour leur piété à des tables d'or, et Salomon lui-même les servait.

« Un jour, tous les esprits, tous les hommes et tous les animaux s'étant bien rassasiés, après leur repas, Salomon demanda à Dieu de lui permettre de donner un jour un repas à toutes les créatures qui sont sur la terre. « Tu demandes l'impossible, » répondit le Seigneur; « commence demain matin avec les créatures qui habitent la mer. » Salomon ordonna aux djins de charger de blé cent mille chameaux et autant de mulets, et de les conduire au rivage de la mer. Lui-même s'y rendit et cria : « Venez, habitants de la mer, afin que j'apaise votre faim. » Alors une multitude de poissons parurent à la surface de l'eau; Salomon leur jeta du blé jusqu'à qu'ils fussent rassasiés et ils plongeaient ensuite. Une baleine éleva au-dessus de l'onde sa tête semblable à une montagne. Salomon ordonna à des génies ailés de jeter dans cette gueule énorme des sacs de froment l'un après l'autre, mais la bête gigantesque ne cessait d'en demander davantage, de sorte qu'il ne resta plus un seul grain de blé. Alors la baleine s'écria : « Donne-moi de la nourriture, Salomon, car je n'ai jamais ressenti une faim comparable à celle que j'éprouve aujourd'hui. » Salomon lui demanda s'il y avait encore dans la mer d'autre poisson de son espèce, et elle répondit : « Il y a soixante-dix mille sortes de poissons semblables à moi, et le plus petit d'entre eux est si grand, que tu ne serais dans son corps que comme un grain de sable perdu dans l'immensité du désert. »

« Alors Salomon se jeta par terre et il se mit à pleurer; il demanda à Dieu pardon du souhait ambitieux qu'il avait exprimé. Le Seigneur lui dit : « Mon empire est plus vaste que le tien; regarde une seule des créatures sur lesquelles je ne puis donner à aucun homme d'exercer son autorité. » Alors la mer commença à s'agiter et à écumer, comme si elle avait été bouleversée par les huit vents, et il en sortit un monstre si énorme, qu'il eût sans peine avalé soixante-dix mille poissons de la taille de celui que Salomon n'avait pu rassasier, et il cria d'une voix qui ressemblait au plus effroyable tonnerre : « Béni soit Dieu qui seul a la puissance de m'empêcher de mourir de faim. »

« Salomon, revenu à Jérusalem, entendit le bruit terrible que faisaient avec leurs marteaux et leurs scies les djins qui travaillaient à construire le temple; le vacarme était tel, que les habitants de la ville ne pouvaient converser entre eux. Il ordonna aux génies d'interrompre leur besogne et leur demanda si quelqu'un d'entre eux ne connaissait pas un moyen pour façonner les métaux sans faire autant de bruit. Alors un des djins dit : « Il n'y a que le puissant Sachr qui connaisse ce moyen, mais jusqu'ici il est parvenu à se soustraire à ta domination. » « Est-il impossible de parvenir jusqu'à lui? » demanda le roi. Le djin répondit : « Sachr est plus fort que nous tous réunis, et il nous surpasse en rapidité autant qu'en vigueur. Je sais que chaque mois il vient boire à une fontaine qui est dans le pays d'Hidjr; peut-être trouveras-tu moyen, ô sage roi, de le soumettre à ton sceptre. » Salomon ordonna à une troupe de djins d'enlever toute l'eau qui était dans la fontaine et de la remplacer par du vin, et il leur recommanda de rester cachés aux environs et d'observer ce que ferait Sachr. Quelques semaines après, Salomon se trouvait sur la terrasse de son palais lorsqu'il vit venir un djin, plus rapide que le vent, qui accourait du côté du pays d'Hidjr, et il lui demanda s'il apportait quelques nouvelles au sujet de Sachr. Le djin répondit : « Sachr est ivre et il est étendu auprès de la fontaine; nous l'avons lié avec des chaînes aussi grosses que les colonnes de ton temple, mais il les brisera aussi facilement qu'un cheveu d'une jeune fille lorsqu'il viendra à se réveiller. » Salomon se fit aussitôt transporter par les djins auprès de la fontaine, et il y arriva en moins d'une heure. Il était temps, car Sachr venait d'ouvrir les yeux, mais ses mains et ses pieds étaient encore liés, de sorte que Salomon put appliquer son anneau sur ses chaînes. Sachr jeta un cri tel, que toute la terre trembla; mais Salomon lui dit : « Sois sans crainte, puissant djin; je te rendrai la liberté aussitôt que tu auras indiqué un moyen de percer, sans faire du bruit, les métaux les plus durs. » — « Je ne connais point ce que tu voudrais savoir, » répondit Sachr, « mais le corbeau peut te donner là-dessus des avis certains. Prends les œufs qui sont

dans un nid de corbeau, et couvre-les d'une plaque de cristal; tu verras comment la mère s'y prend pour la percer. » Salomon suivit le conseil de Sachr. L'oiseau, voyant qu'il ne pouvait briser ni percer la plaque de cristal, s'éloigna, puis revint quelques heures après en portant dans son bec une pierre qu'on appelle Samur, et le cristal se fendit en deux aussitôt qu'il eut été touché de cette pierre.

« Où as-tu pris cette pierre? » demanda Salomon au corbeau. « Sur une montagne fort éloignée à l'orient, » répondit le corbeau. Le roi ordonna à quelques djins de suivre le corbeau et d'apporter plusieurs pierres de la même espèce, et il rendit la liberté à Sachr, ainsi qu'il le lui avait promis. Aussitôt que les djins furent de retour, Salomon se fit rapporter à Jérusalem, et il distribua les pierres aux ouvriers du temple, qui désormais continuèrent leur besogne sans faire le moindre bruit (865).

« Le roi se fit ensuite construire un temple où l'or, l'argent et les pierres précieuses étaient accumulés avec une opulence comme nul roi n'en a jamais possédée. De nombreuses salles avaient un parquet de cristal et un plafond également de cristal. Le trône était de bois de sandal, orné d'or et de pierres précieuses. Tandis qu'on construisait ce palais, Salomon fit un voyage à Damas, afin de visiter cette ville dont le territoire est arrosé par les quatre fleuves qui sortent du paradis terrestre. Le djin, sur le dos duquel il fit ce voyage, suivit la ligne droite et vola au-dessus de la vallée des Fourmis, qui est entourée de montagnes si escarpées et de précipices si abruptes, que nul homme, avant Salomon, n'avait pu la voir. Le roi fut très-étonné de voir au-dessous de lui une foule de fourmis qui étaient aussi grosses que des loups et qui avaient les yeux et les pieds de couleur verte. La reine des fourmis qui, de son côté, n'avait jamais aperçu un homme, fut également saisie d'émoi lorsqu'elle vit Salomon, et elle cria à ses sujets : « Retirez-vous au plus vite dans vos cavernes. » Mais Dieu lui commanda de réunir tout son peuple et de rendre hommage à Salomon, le seigneur de tous les animaux. Quoique Salomon fût à une distance de plus de trois milles, il entendit les paroles de Dieu ainsi que celles de la reine; il descendit et il vit la vallée, aussi loin que son regard pouvait s'étendre, toute couverte de fourmis, et il dit à la reine : « Pourquoi me crains-tu, car tes troupes sont tellement nombreuses, qu'elles pourraient conquérir le monde entier? » La reine répondit : « Je ne crains que Dieu, car si quelque danger menaçait mes sujets, au premier signe que je ferai, il en paraîtrait soixante-dix fois autant que tu en vois autour de moi. »

« Pourquoi as-tu commandé aux fourmis de se retirer lorsque j'ai passé au-dessus de la vallée? »

« Parce que je craignais qu'elles ne te suivissent du regard et qu'ainsi elles ne vinssent un moment à oublier leur Créateur. »

« N'as-tu pas quelque recommandation à me faire avant que je ne parte? »

« Je ne te donnerai qu'un conseil, celui de ne jamais laisser ton anneau quitter ta main sans dire auparavant : « Au nom de Dieu rempli de miséricorde. » — « Seigneur, s'écria Salomon, ton empire est plus grand que le mien; » il prit ensuite congé de la reine des fourmis.

« A son retour, il ordonna au djin qui le portait de prendre un autre chemin afin de ne pas troubler derechef les fourmis dans leurs sentiments de piété. Arrivé aux frontières de la Palestine, il entendit une voix qui disait : « Mon Dieu, toi qui as accordé ton amitié à Abraham, délivre-moi de cette vie infortunée. » Salomon descendit, et il aperçut un vieillard accablé par l'âge et la caducité et tremblant de tous ses membres : « Qui es-tu? » lui demanda le roi.

« Je suis un Israélite de la race de Judas. »

« Quel est ton âge? »

(865) Gervais de Tilbury (*Otia imperialia*, c. 104, p. 48, édit. 1856) rapporte cette légende avec quelque différence :

« Biblon, civitatem Phœniciæ, elegit Salomon ad sculpenda et polienda marmora et ligna ædificationis templi. Tradunt autem Judæi, ad celerius eruderandos lapides Salomonem habuisse sanguinem vermiculi, quem dicunt thamir, quo conspersa marmora facile secabantur. Hujus autem rei repertorium hoc fuit. Erat Salomoni struthio habens pullum, et cum conclusisset pullum in vase vitreo, struthio, videns pullum, nec eum potens habere, de deserto tulit verniculum cujus sanguine vitrum linivit, et ita sectum est. Videns autem Salomon cacumen montis Morijæ angustum, dejecit et in aream spatiis amplioribus diffudit. Sane temporibus nostris sub Papa Alexandro III, inventa est Romæ phiala plena liquore lacteo, quo consperso omnium lapidum genera sculpturam talem recipiebant, qualem manus insculpere volentis protrahebat. Erat autem phiala ex antiquissimo palatio elicita; cujus materiam aut artificium populus Romanus admirabatur. »

Le ver que Gervais et Pierre Comestor appellent *thamir*, reçoit dans Vincent de Beauvais (*Speculum naturale*, xx, 170), le nom de *thamur*, et ailleurs celui de *thumare*.

Il existe dans les *Mémoires de l'Académie des sciences utiles* à Erfurt (*Denkschriften der Königl. Akad. gemeinnütziger Wissensch.* 1854), un mémoire de Cassel sur cet animal fabuleux, envisagé au point de vue de l'histoire naturelle et de l'archéologie (*Schamir. Ein archäolog. Beitrag zur Natur. und Sagenkunde.*)

Un récit analogue, quant au fond, à celui de Gervais, se trouve dans un ancien petit poëme allemand en l'honneur de Salomon, inséré par Diemer dans ses *Deutsche Gedichte des XI und XII Jahrh*, p. 107. Dans la rédaction anglaise des *Gesta Romanorum*, on rencontre de même une autruche employant le ver *thumar* pour fendre des corps durs, mais au lieu de Salomon, c'est Dioclétien qui est mis en scène, et, selon l'usage des *Gesta* de défigurer l'histoire, cet empereur est donné comme un modèle de bonté et d'humanité.

« Il n'y a que Dieu qui le sache. J'ai compté mes années jusqu'au nombre de trois cents; depuis il a pu s'écouler cinquante ou soixante ans. »

« Comment es-tu arrivé à un âge que depuis la mort d'Abraham, nul homme n'atteint plus ? »

« J'ai demandé à Dieu de voir, avant ma mort, le plus puissant des prophètes. »

« Ton souhait est accompli : prépare-toi à la mort, car je suis le roi et le prophète Salomon, à qui Dieu a accordé une puissance qu'il n'avait jamais donnée à un mortel. »

« A peine Salomon avait-il proféré ces paroles que l'ange de la mort se montra sous la forme d'un homme, et il prit l'âme du vieillard.

« Tu étais sans doute tout près de moi, » dit Salomon à l'ange, « puisque tu as apparu aussi soudainement. »

« Que ton erreur est grande. Sache que je me tiens sur les épaules d'un ange dont la tête dépasse le septième ciel d'une hauteur que dix mille ans suffiraient à peine à parcourir, et dont les pieds embrassent au-dessous de la terre un espace qui exigerait cinq cents ans pour qu'on en fît le tour. Telle est la force de cet ange que si Dieu le lui permettait, il anéantirait, sans le moindre effort, la terre et tout ce qu'elle contient. C'est lui qui me fait savoir où et quand je dois recueillir une âme. Il a toujours le regard fixé sur l'arbre Sidrat Almuntaha qui porte autant de feuilles qu'il y a d'hommes sur la terre ; sur chaque feuille est inscrit le nom d'une créature humaine. Chaque fois qu'un homme vient au monde, une nouvelle feuille pousse, et chaque fois que la fin d'un mortel arrive, la feuille qui porte son nom tombe de l'arbre ; au même instant j'arrive et je suis auprès de l'homme afin de recevoir son âme. »

« Qu'en fais-tu et où les emmènes-tu ? »

« Gabriel m'accompagne toutes les fois qu'un croyant meurt ; il enveloppe l'âme dans une pièce de soie verte et un oiseau vert la porte dans le paradis où elle reste jusqu'au jour du jugement. J'enveloppe l'âme des pécheurs dans une étoffe grossière de laine enduite de poix et je la place à la porte de l'enfer, jusqu'au jour du jugement. »

« Salomon remercia l'ange de la mort et le pria, lorsque viendrait son trépas, de le tenir caché à tous les hommes et à tous les djins. Il lava ensuite le corps du vieillard, l'ensevelit et pria pour lui.

« Ce voyage avait tellement fatigué Salomon, que, revenu à Jérusalem, il fit tisser par les génies de grands tapis de soie sur lesquels il pouvait se placer, lui et sa suite et tous les meubles nécessaires. Lorsqu'il voulait faire un voyage, il faisait étendre un de ces tapis devant la porte de la ville ; on y rangeait ce que le roi avait l'intention d'emporter ; il ordonnait aux huit vents de l'enlever, et assis sur son trône, il les dirigeait à travers les airs, tout comme s'il guidait des chevaux.

« Une nuit, Abraham lui apparut en songe et lui dit : « Dieu t'a mis au-dessus de tous les autres enfants des hommes sous le rapport de la sagesse et de la puissance ; il t'a soumis les djins qui construisent pour toi un temple tel que la terre n'en a pas encore porté ; il t'a donné l'empire sur les vents qui te rendent le service que me rendit un jour le cheval ailé Borak, qui séjournera dans le paradis jusqu'à la naissance de Mahomet. Montre donc ta reconnaissance pour le vrai Dieu, et profite de la facilité avec laquelle tu peux te transporter d'un endroit à un autre pour visiter la ville d'Iathrib (Médine), qui prêtera un jour un refuge et un abri au plus grand des prophètes ; visite aussi la ville de la Mecque, qui sera le lieu de sa naissance et le temple saint, qui le premier a été élevé après le déluge, et que j'ai construit avec l'aide de mon fils Ismaël (la paix soit sur lui). »

« Le lendemain matin, Salomon fit savoir qu'il allait entreprendre un pèlerinage à la Mecque, et que tout Israélite qui voudrait l'accompagner, pourrait se joindre à lui. Il se présenta un si grand nombre de pèlerins que Salomon dut faire tisser par les génies un nouveau tapis qui avait un mille carré de long et autant de large. La place qui restait vide fut remplie de chameaux, de bœufs et de bestiaux destinés à être sacrifiés à la Mecque ou à être distribués aux pauvres. Le roi fit construire pour lui un pavillon qui était décoré d'un si grand nombre de pierres précieuses que personne ne pouvait y arrêter les yeux, tant l'éclat en était vif. Des siéges d'or étaient placés à l'entour et réservés aux hommes fameux par leur piété ; des siéges d'argent étaient destinés aux docteurs, et des siéges de bois à la masse du peuple ; des génies et des démons devaient voler devant le roi, car il ne se fiait point à eux, et il voulait toujours les avoir sous les yeux, et il buvait toujours dans des vases de cristal qu'il ne perdait pas de vue. Les oiseaux devaient voler au-dessus du tapis en rangs serrés afin de préserver des rayons du soleil ceux qui s'y trouvaient réunis. Tout étant disposé et mis en bon ordre, Salomon ordonna aux vents de soulever le tapis et de le porter à Iathrib. En approchant de cette ville, il fit un signe aux oiseaux ; ils replièrent leurs ailes, et le tapis descendit doucement à terre, mais personne ne dut bouger de l'endroit où il était, parce que la ville d'Iathrib était au pouvoir d'un peuple infidèle. Salomon se rendit seul à l'endroit où Mahomet devait plus tard ériger la première mosquée ; c'était un cimetière ; le roi y fit la prière de midi, il revint ensuite vers le tapis, et, d'après son ordre, les vents l'apportèrent auprès de la ville de la Mecque qu'occupaient alors les Djorhamides, peuple de l'Arabie méridionale ; ils adoraient le Dieu unique et ils gardaient la Caaba aussi pure du culte des idoles qu'elle l'avait été

au temps d'Abraham et d'Ismaël. Salomon se rendit dans la ville avec tous ceux qui l'accompagnaient; il accomplit toutes les cérémonies prescrites aux pèlerins, et il sacrifia les victimes apportées de Jérusalem. Il fit ensuite dans la Cauba un long sermon dans lequel il prédit la naissance future d'un prophète dans cette ville, et il recommanda à tous ses auditeurs d'inculquer à leurs enfants et à leurs petits-enfants la foi dans l'envoyé de Dieu.

« Après avoir séjourné trois jours à la Mecque, Salomon voulut retourner à Jérusalem. Lorsque les oiseaux reprirent leur vol, et lorsque le tapis se mit en mouvement, le roi s'aperçut qu'un rayon de soleil venait le frapper, ce qui lui montra que l'un des oiseaux avait quitté son poste. Il appela l'aigle auprès de lui, et lui commanda d'appeler chacun des oiseaux par son nom et de voir quel était celui qui manquait. L'aigle revint bientôt avec la nouvelle que la huppe avait déserté. Salomon fut très-irrité, d'autant plus qu'il ne pouvait se dispenser, en traversant le désert, de l'assistance de la huppe afin de découvrir les sources les plus profondes. « Elève-toi au haut des airs, » dit le roi à l'aigle, « et cherche la huppe avec le plus grand soin; amène-la ensuite ici, afin que je la châtie en lui arrachant toutes ses plumes et en l'exposant au soleil jusqu'à ce que la vermine de la terre l'ait dévorée. »

« L'aigle s'éleva dans le ciel à une hauteur telle que la terre ne lui paraissait plus que comme un point; il s'arrêta alors et regarda dans toutes les directions s'il pouvait découvrir la huppe. Il la vit enfin qui venait du côté du sud, et descendant aussitôt, il vola vers elle et il voulut la saisir entre ses serres. La huppe lui demanda, au nom de Salomon, de ne pas la traiter avec rigueur. « Oses-tu encore, répondit l'aigle, invoquer le nom de Salomon? Ta mère pourra te pleurer. Salomon est irrité contre toi, car il ne t'a pas trouvée, et il a juré qu'il t'infligerait, à cause de ta désobéissance, une punition sévère. »—« Mène-moi vers lui, » dit la huppe; « je sais qu'il excusera mon absence, lorsqu'il saura où j'ai été et ce que je suis à même de lui annoncer. »

« L'aigle conduisit alors la huppe devant Salomon qui était assis d'un air courroucé sur le trône où il rendait la justice et qui appela avec précipitation l'oiseau coupable qui tremblait de tout son corps, et qui, en signe de soumission, laissait pendre ses ailes. Salomon la regardant avec colère, la huppe s'écria: « Songe, prophète de Dieu, que tu as aussi ton compte à rendre à Dieu; ne me juge donc pas avant de m'avoir entendue. »

« Comment peux-tu te justifier de t'être éloignée sans ma permission? »

« Je t'apporte des nouvelles d'un pays et d'une reine dont tu n'as jamais entendu le nom; je veux dire du pays de Saba et de la reine Balkis. »

« Ces noms me sont en effet complétement inconnus; qui est-ce qui t'a donné des nouvelles de ce pays et de cette reine? »

« C'est une huppe de ce pays-là que je rencontrai en faisant une petite excursion et à laquelle je parlai de toi et de ta grande puissance. Elle fut étonnée de ce que ton nom n'était pas encore parvenu jusqu'au royaume de Saba, et elle m'engagea à l'accompagner afin que je pusse me convaincre que ce pays méritait bien que tu le connusses. Elle me raconta en chemin toute l'histoire merveilleuse de ce pays jusqu'au gouvernement de la reine actuelle qui commande à une armée tellement nombreuse qu'il faut, pour la conduire, douze mille généraux. »

« Salomon remit la huppe en liberté et lui ordonna de raconter ce qu'elle avait appris au sujet du royaume de Saba; celle-ci fit le récit suivant:

« Sache, grand roi et prophète, que Saba est le nom de la capitale d'un grand pays au sud de l'Arabie. Elle fut bâtie par le roi Saba, fils de Iaschhub, fils de Jurub, fils de Kachtan. Ce roi s'appelait d'abord Abd Schems (serviteur du soleil), mais il reçut le surnom de Saba (celui qui prend des captifs), à cause de ses nombreuses conquêtes. Cette ville était la plus grande et la plus belle qui ait jamais été construite par la main des hommes, et elle était si forte qu'elle aurait pu défier toutes les troupes de la terre. Elle était au milieu de jardins délicieux, et de superbes édifices de marbre la décoraient. Dans le but de préserver la contrée des inondations, à l'époque des pluies, et de lui fournir l'eau nécessaire en un temps de sécheresse, Saba avait, suivant le conseil du sage Lokman, fait élever d'immenses chaussées et creuser des canaux. Ce pays était le plus fertile et le plus riche du monde entier, et son étendue était telle qu'il faudrait à un bon cavalier un mois entier pour le traverser d'une extrémité à l'autre. Il était partout couvert des plus beaux arbres, de sorte que le voyageur n'était nullement incommodé de la chaleur du soleil. L'air était si pur et le ciel si clair que les habitants jouissaient constamment d'une santé parfaite et parvenaient à un très-grand âge. Le pays de Saba était un diadème sur le front de l'univers.

« Cette prospérité dura tant qu'il plut à Dieu. Après Saba, survint une longue suite de rois qui jouirent des fruits de la sagesse de Lokman, sans songer à les entretenir. Mais le temps travailla à les détruire. Les torrents qui descendaient des montagnes minèrent les chaussées qui retenaient leurs eaux et les distribuaient en divers canaux; elles s'écroulèrent enfin, et le pays tout entier fut ravagé par une effroyable inondation. Les premiers indices d'un malheur prochain se montrèrent sous le roi Amrou. De son temps, la prêtresse Dharifa vit en songe un grand nuage noir qui s'abattait sur le pays au milieu d'un orage affreux, et qui le ravageait. Elle fit part de ce rêve au roi, et elle l'instruisit des inquiétudes qu'elle éprouvait

Le roi et ses courtisans ne s'en émurent pas et continuèrent de mener une vie insouciease et dissipée. Un jour, tandis qu'Amrou présidait un festin où la sobriété n'était nullement observée, la prêtresse vint à lui, les cheveux épars, le visage tout troublé, et elle lui prédit derechef que le pays serait bientôt frappé d'une grande calamité. Le roi, sortant de la salle du banquet, fit asseoir la prêtresse auprès de lui, et lui demanda ce qui lui avait annoncé de pareils malheurs. Dharifa répondit : « J'ai rencontré sur ma route des rats de couleur rouge qui, se tenant sur leurs pattes de derrière, s'essuyaient les yeux avec celles de devant, et j'ai vu une tortue qui, renversée sur le dos, s'efforçait en vain de se retourner; tels sont les présages d'une inondation qui replongera bientôt ce pays dans le triste état où il était jadis. »

« Quelles preuves peux-tu me donner de la vérité de tes assertions? »

« Va à la chaussée, et tu t'en convaincras de tes yeux. »

« Le roi alla vers la chaussée, mais il revint bientôt, les traits tout décomposés, et il dit à Dharifa : « J'ai vu un spectacle effrayant. Trois rats rouges, aussi gros que des sangliers, s'accrochent à la chaussée avec leurs dents et arrachent avec leurs pattes de devant des pierres que cinquante hommes ne pourraient ébranler. » Le roi eut ensuite un rêve dans lequel il vit le sommet des plus grands arbres couverts de sable. Il résolut de se soustraire par la fuite à cette catastrophe, mais voulant vendre à un bon prix ses châteaux et ses biens, il fit un mystère de son projet, et il s'avisa du moyen suivant pour donner un prétexte à son voyage. Il commanda un banquet auquel assistaient les plus grands fonctionnaires du royaume et les généraux, et il ordonna à son fils de lui donner un soufflet à la suite d'une contestation qu'ils feindraient d'avoir ensemble. La chose eut lieu; le roi tira son épée et voulut tuer son fils. Les assistants l'en empêchèrent, ainsi qu'il l'avait prévu, et firent promptement éloigner le prince. Le roi jura alors de ne pas rester dans un pays où il avait reçu un pareil affront; il vendit ce qu'il possédait et il s'éloigna.

« Peu de temps après son départ, la catastrophe annoncée survint; les eaux rompirent la digue, elles submergèrent la ville et tous les environs; la plupart des habitants purent toutefois se sauver sur les montagnes; instruits par le malheur, ils s'amendèrent et firent pénitence, et ils réussirent bientôt, avec l'aide de Dieu, à relever de nouvelles digues et à rendre à leur pays un haut degré de puissance et de bien-être qui se maintint sous les rois qui suivirent Amrou; ceux-ci ne tardèrent cependant pas à retomber dans leurs méfaits et à adorer le soleil, au lieu de rendre un culte au créateur du ciel et de la terre. Le dernier roi de Saba, qui s'appelait Scharahbil, poussa la tyrannie si loin qu'aucune fille ne pouvait se marier dans ses Etats sans s'être d'abord abandonnée à lui. Ce roi avait un vizir descendu de l'ancienne race royale des Himiarithes et qui était si beau que les filles des djins ellesmêmes prenaient plaisir à le voir, et souvent elles se transformaient en gazelles et se plaçaient sur son chemin afin de le regarder. Une d'elles (son nom était Umeira) conçut pour lui une passion si vive qu'oubliant la distance qui sépare la race humaine de celle des djins, elle lui apparut, un jour lorsqu'il était à la chasse, sous la forme d'une femme d'une grande beauté, et elle lui offrit sa main, à condition qu'il la suivrait et qu'il ne lui demanderait jamais compte de ses actions. Le vizir trouva cette fille des djins tellement admirable qu'il promit de faire tout ce qu'elle voudrait. Elle se retira avec lui dans une île de l'Océan qui était sa patrie, et elle l'épousa. Au bout de neuf mois, elle mit au monde une fille qu'elle appela Balkis, et peu de temps après, elle se sépara de son mari, parce qu'il cherchait parfois à connaître les motifs qui la portaient à des démarches dont il ne pouvait pas se rendre compte. Le vizir revint avec sa fille dans son pays, et il vécut caché dans une vallée éloignée de la capitale. Balkis en grandissant croissait en beauté d'une façon merveilleuse, ce qui inquiétait fort son père, car il craignait que le roi ne vînt à la découvrir et ne la ménageât pas plus que les autres jeunes filles du pays. La volonté de Dieu fut que ses précautions restèrent inutiles. Le roi, voulant examiner par lui-même la situation de ses Etats et l'opinion de ses sujets, se déguisa en mendiant et parcourut le pays; arrivé dans l'endroit où était le vizir, il entendit beaucoup parler de lui et de sa fille; personne ne savait qui il était, d'où il était venu et pourquoi il menait une vie aussi retirée. Le monarque entra chez son ancien ministre au moment où il était à table avec Balkis, âgée de treize ans et aussi belle qu'une houri du paradis, car à la grâce de l'espèce humaine, elle joignait la majesté des djins et l'éclat de leur teint.

« Quel ne fut pas l'étonnement de Scharabhil, lorsqu'il reconnut son vizir dont personne ne connaissait le sort depuis bien des années! Le ministre tomba aux pieds du roi, implora son pardon en pleurant et raconta ce qui lui était arrivé. Scharabhil lui pardonna, par amour pour Balkis; il l'engagea à reprendre son ancien emploi, et il lui donna pour séjour un très-beau château auprès de la ville.

« Fort peu de temps après, le vizir vint un soir auprès de sa fille, l'air fort soucieux, et il lui dit : « Ce que je craignais est arrivé. Le roi me demande ta main; je ne puis refuser sans courir risque de perdre la vie, et cependant j'aimerais mieux te voir descendre au tombeau que de te livrer à ce tyran corrompu. »—« Sois sans crainte, mon père, » dit Balkis, « je saurai me délivrer, ainsi que tout mon sexe, des prétentions de ce mauvais prince; montre-lui un front serein afin qu'il

ne conçoive aucun soupçon et demande-lui seulement que la noce soit célébrée ici et sans pompe. »

« Le roi souscrivit sans difficulté à ce désir, et le lendemain, accompagné seulement de quelques serviteurs, il se rendit au palais du vizir. Il y trouva un superbe banquet tout préparé; le vizir se retira ensuite avec tous les assistants; Balkis resta avec le roi et avec quatre esclaves; l'une chantait, la seconde jouait de la harpe, la troisième dansait, la quatrième versait à boire au monarque; celui-ci se livra avec si peu de retenue au plaisir de boire les vins les plus doux qu'il tomba privé de connaissance. Balkis prit alors un poignard qu'elle avait caché sous ses vêtements, et elle perça le roi dont l'âme descendit aussitôt dans l'enfer. Elle appela ensuite son père et, lui montrant le cadavre du monarque, elle lui dit : « Demain matin, transmets, au nom du roi, l'ordre aux principaux habitants de la ville et aux chefs de l'armée, d'envoyer ici leurs filles. Il en résultera un mouvement dont nous ferons notre profit. »

« Balkis ne s'était pas trompée. Les pères auxquels on avait ordonné de livrer leurs filles, furent remplis de fureur, et réunissant leurs amis, ils se rendirent au palais du vizir, menaçant d'y mettre le feu, si on ne leur livrait pas le roi. Balkis lui coupa la tête et la jeta par la fenêtre à la foule ameutée. Alors s'éleva un grand cri de joie, toute la ville fut illuminée, et Balkis déclarée reine, comme protectrice des jeunes filles. »

« La huppe continua ensuite son récit : « La reine Balkis gouverne son pays depuis longues années avec beaucoup de sagesse et de prévoyance; elle y fait régner la justice et elle le maintient dans une grande prospérité. Elle assiste à toutes les séances du conseil de ses ministres sur un trône d'or, fort élevé, décoré avec goût et orné de pierres précieuses; un rideau très-fin est devant elle et la met à l'abri des regards des hommes; elle adore le soleil, ainsi que le faisaient les rois, ses prédécesseurs. »

« Lorsque l'oiseau eut achevé sa narration, Salomon dit : « Nous voulons savoir si tu as dit la vérité ou si tu appartiens à la race des menteurs. » Il se fit indiquer une source par la huppe, il se purifia, il pria et il écrivit ensuite les lignes suivantes :

« Salomon, fils de David et serviteur de Dieu, à Balkis, reine de Saba.

« Au nom de Dieu, plein de miséricorde, salut à celui qui suit sa direction. Accomplissez donc ce que je vous recommande et reconnaissez ma domination. »

« Il cacheta cette lettre avec du musc, il y appliqua son anneau et il la remit à la huppe en disant : « Porte cette lettre à la reine Balkis et reviens ensuite, mais ne t'éloigne pas trop afin de pouvoir connaître le parti que, de concert avec ses ministres, elle prendra à cet égard. » La huppe, tenant la lettre en son bec, partit comme une flèche, et le lendemain, elle arriva auprès de la reine; celle-ci était sur son trône, entourée de tous ses conseillers, lorsque le messager ailé se présenta devant elle et lui remit la dépêche. Dès que la reine vit le sceau puissant de Salomon, elle fut émue, elle ouvrit la lettre avec empressement, et après l'avoir lue, elle en donna connaissance à ses conseillers, parmi lesquels étaient les généraux de ses armées, et elle leur demanda leur avis dans cette circonstance importante. Ils répondirent d'une voix unanime : « Tu peux compter sur notre courage et sur notre fidélité : agis selon ta sagesse. » Balkis dit : « Avant de me laisser entraîner à une guerre qui est toujours pour un pays la source de beaucoup de souffrances, j'enverrai des présents au roi Salomon, et je verrai de quelle manière il les recevra. S'il les accueille, il n'est pas au-dessus des autres rois dont nous n'avons pas à craindre la puissance; s'il les repousse, c'est un vrai prophète, et nous devons nous conformer à ses intentions. »

« Balkis fit alors donner des habits de filles à cinq cents jeunes gens et des vêtements d'hommes à autant de jeunes filles, et elle commanda qu'ils se présentassent ainsi déguisés devant Salomon. Elle fit préparer aussi mille tapis de fil d'or ou d'argent, une couronne ornée de perles et de pierres précieuses de la plus grande beauté, et de grandes quantités d'ambre, de musc, d'aloès et d'autres produits de l'Arabie. Elle y joignit une boîte fermée dans laquelle elle plaça une perle qui n'était pas percée, un diamant troué en zigzag et une coupe en cristal. Elle écrivit ensuite à Salomon : « Si tu es un vrai prophète, tu seras en mesure de distinguer les jeunes gens d'avec les jeunes filles, de deviner ce que contient la boîte fermée, de percer la perle, et de faire passer un fil à travers le diamant, enfin de remplir la coupe d'une eau qui n'est point descendue du ciel et qui n'est point sortie de la terre. » Elle remit ces présents et sa lettre aux hommes les plus éminents de ses Etats, et elle leur dit en les congédiant : « Si Salomon vous reçoit avec dureté et avec arrogance, ne vous laissez point intimider; ce sont des signes de faiblesse. S'il vous accueille avec bienveillance et avec douceur, tenez-vous sur vos gardes, car vous avez affaire à un prophète. »

« La huppe entendit ces paroles, car elle se tint auprès de la reine jusqu'à ce que les envoyés fussent partis. Elle vola alors en ligne droite, sans prendre aucun repos jusqu'à ce qu'elle eut rejoint Salomon, et elle lui fit part de ce qu'elle avait entendu.

« Salomon ordonna aux djins de fabriquer un tapis qui avait une étendue de neuf parasanges et de l'étendre sur les marches de son trône du côté du sud. Du côté de l'orient, il fit élever un mur en or jusqu'à l'endroit où s'étendait le tapis; du côté de l'ouest un mur d'argent. Il ordonna que les animaux les plus rares et que tous les démons et génies se rangeraient des deux côtés du tapis. Les ambassadeurs de Balkis furent

saisis de surprise lorsqu'ils arrivèrent dans le palais de Salomon, où ils trouvèrent un luxe et une richesse dont ils n'avaient aucune idée. A l'aspect de l'immense tapis dont ils apercevaient à peine l'extrémité, leur première pensée fut de jeter ceux qu'ils apportaient en présent à Salomon. Plus ils avançaient, plus leur étonnement redoublait, à cause des bêtes et des oiseaux extraordinaires, ainsi que des génies et des démons dont ils avaient à traverser les rangs pressés avant d'arriver jusqu'à Salomon. Ils furent rassurés, lorsqu'ils parvinrent auprès de lui, car il les accueillit avec beaucoup de grâce, et il leur demanda en riant ce qu'ils lui apportaient.

« Le plus éloquent des ambassadeurs répondit qu'ils apportaient une lettre de la reine Balkis, et il s'empressa de la remettre au roi. « Je sais ce qu'elle contient sans avoir besoin de l'ouvrir, » dit Salomon, « et je connais aussi le contenu de cette boîte que vous apportez. Je puis avec l'aide de Dieu, percer la perle et faire passer un fil à travers le diamant, mais avant je remplirai cette coupe avec une eau qui ne vient ni du ciel ni de la terre, et je distinguerai ces jeunes gens imberbes d'avec les jeunes filles. »

« Il fit alors apporter mille vases d'argent, et il ordonna aux esclaves qu'amenaient les ambassadeurs de se laver le visage. Les jeunes gens se frottèrent le visage avec la main sur laquelle on avait versé l'eau; les jeunes filles répandirent dans leur main droite l'eau qui avait été versée sur leur main gauche, et elles se lavèrent ensuite le visage avec les deux mains, et Salomon reconnut leur sexe, à la grande surprise des envoyés de Balkis.

« Salomon ordonna ensuite à un gros et lourd esclave de monter sur un jeune cheval fougueux, de le mener avec la plus grande rapidité jusqu'à l'extrémité du camp et de revenir tout aussi vite. Quand le cheval fut de retour, des ruisseaux de sueur coulaient de ses flancs, de sorte que la coupe fut remplie en un instant. « Vous voyez là, » dit Salomon, « de l'eau qui ne descend point du ciel et qui ne sort point de la terre. » Il perça la perle au moyen de la pierre dont il devait la connaissance à Sachr et au corbeau; il fut un peu embarrassé pour faire passer un fil à travers le diamant qui était percé d'un trou qui faisait bien des sinuosités, enfin un démon lui apporta un ver qui s'introduisit dans le trou et qui y laissa un fil soyeux. Salomon demanda au ver quelle récompense il désirait en rémunération du bon office qu'il avait rendu en sauvegardant ainsi l'infaillibilité du roi. Le ver demanda qu'un bel arbre lui fût donné pour demeure. Salomon lui accorda le mûrier, qui depuis cette époque, procure aux vers à soie la nourriture et l'abri.

« Salomon dit ensuite aux envoyés de Balkis: « Vous avez vu que je me suis tiré heureusement de toutes les épreuves auxquelles votre reine m'a mis; retournez vers elle, remportez ces présents qui me sont inutiles, et dites-lui que si elle ne reconnaît pas ma suprématie, j'envahirai ses Etats à la tête d'une armée à laquelle nulle puissance humaine ne saurait résister, et que je l'amènerai dans ma capitale, captive et réduite à l'état le plus misérable. »

« Les ambassadeurs quittèrent Salomon, pleinement convaincus de sa puissance et de sa dignité de prophète; Balkis partagea leur opinion dès qu'ils lui eurent rendu compte de ce qu'ils avaient vu et entendu. « Salomon est un puissant prophète, » dit-elle à ses ministres; « ce que je puis faire de mieux, c'est de me rendre auprès de lui avec les chefs de mes troupes pour voir ce qu'il nous demande. » Elle fit donc faire les préparatifs nécessaires pour son voyage, et avant de partir, elle enferma son trésor dont elle ne se séparait qu'avec regret, dans une salle où l'on ne pouvait pénétrer qu'en traversant six autres salles bien fermés; toutes ces salles se trouvaient dans la plus reculée des sept demeures diverses dont se composait son palais; elle en confia la garde aux plus fidèles de ses serviteurs. Elle se mit ensuite en route avec ses douze mille généraux, dont chacun avait sous ses ordres plusieurs milliers d'hommes, et quand elle fut arrivée à un parasange de distance du camp de Salomon, ce monarque dit à ses sujets : « Qui d'entre vous m'apportera le trône de la reine de Saba avant qu'elle ne se présente à moi pour me rendre hommage? »

« Alors un djin hideux qui était aussi grand qu'une montagne, dit : « Je te l'apporterai avant midi et avant que tu ne lèves la séance de ton conseil. Il ne faut pas faire usage de ma force pour cet objet; tu peux donc te fier à moi. » Salomon n'avait pas de temps à perdre, car déjà on voyait dans le lointain les nuages de poussière qui annonçaient l'arrivée de la reine et de son armée. Son ministre Assaf, fils de Barahja, un homme à qui sa connaissance du saint nom de Dieu rendait tout facile, dit alors : « Dirige ton regard vers le ciel, et avant que tu ne l'aies ramené vers la terre, le trône de la reine de Saba sera devant toi. » Salomon regarda le ciel, et Assaf pria Dieu, en l'invoquant par son nom le plus saint, de lui envoyer le trône de la reine Balkis. Ce trône traversa aussitôt la terre qui s'ouvrit aux pieds de Salomon et qui lui livra passage. Le roi s'écria : « Que la bonté de Dieu est grande et quelle doit être notre reconnaissance pour ce qu'il fait en notre faveur! » Il admira le trône et il dit à un de ses serviteurs : « Fais quelques changements à ce trône; je veux voir si Balkis le reconnaîtra. » Le serviteur changea de place diverses parties du trône et les disposa dans un autre ordre. Salomon demanda à la reine si elle le reconnaissait et elle répondit : « Il est à moi, s'il est ce qu'il était. » Cette réponse montra à Salomon la sagesse de la reine qui avait sans doute reconnu son trône, mais qui s'exprimait toutefois d'une manière ambiguë, et de façon à n'énoncer aucun soupçon et aucun reproche.

« Le roi voulut s'assurer si Balkis avait réellement des pieds d'âne comme les démons voulaient le lui faire croire, de peur qu'il ne l'épousât et qu'il n'eût des enfants qui ne fussent encore plus puissants que lui, parce qu'ils auraient été de la race des djins, il la fit donc conduire dans une salle dont le parquet était de cristal, et sous ce cristal était de l'eau où se jouaient de nombreux poissons. Balkis qui n'avait jamais vu de cristal, crut qu'elle allait avoir à passer dans l'eau, elle releva ses vêtements jusqu'aux genoux, et Salomon reconnut avec une grande joie qu'elle avait les pieds d'une femme. Il l'appela, et lui dit : « Approche, ce n'est pas de l'eau, mais du cristal, et reconnais qu'il n'y a qu'un Dieu. »

« Balkis s'approcha de Salomon, et abjura devant lui le culte du soleil. Le roi l'épousa, mais il la reconduisit dans ses Etats, et, chaque mois, il passait trois jours avec elle.

« Dans un de ses nombreux voyages de Jérusalem à Saba, Salomon arriva un jour près d'une vallée qui était habitée par des singes; ils s'habillaient et se nourrissaient comme des hommes; ils se construisaient des demeures, et ils avaient des armes de toute espèce. Il descendit du tapis qui le portait avec quelques troupes, dans cette vallée. Les singes se rassemblèrent pour le combattre, mais un des plus âgés d'entre eux, leur dit : « Cherchons plutôt notre salut dans la soumission, car notre ennemi est un saint prophète. » Trois singes furent donc envoyés pour traiter avec Salomon. Il les accueillit avec bonté, et leur demanda à quelle race de singes ils appartenaient, et comment il se faisait qu'ils fussent si bien instruits dans les sciences de l'homme. Les singes répondirent : « N'en sois point étonné, car nous appartenons à la race humaine; nous sommes les descendants d'une peuplade israélite qui s'obstina, en dépit des remontrances d'hommes pieux, à moissonner le jour du Sabbat; Dieu la maudit et la changea en singes. » Salomon les plaignit, et afin de les garantir contre quelques attaques de la part des hommes, il leur donna un acte sur parchemin, les confirmant pour toujours dans la possession de cette vallée (865*).

« Balkis trouva bientôt une rivale dangereuse dans Djurada, fille du roi Nabara, qui avait sous ses lois une des plus belles îles de la mer des Indes. Ce roi était un tyran cruel. et il forçait tous ses sujets à l'adorer comme un Dieu. Salomon conduisit contre lui tout autant de troupes qu'en pouvait contenir son plus grand tapis; il conquit l'île et tua le roi de sa propre main. En entrant dans le palais du monarque vaincu, il rencontra une jeune fille qui surpassait infiniment en beauté toutes les femmes que Salomon avait vues jusque-là. Il la remena à Jérusalem, et il la contraignit, par ses menaces, à abjurer l'idolâtrie, et il la prit pour femme. Mais Djurada ne voyait dans Salomon que le meurtrier de son père, et elle ne répondait à ses caresses que par des larmes et par des soupirs. Salomon espéra que le temps adoucirait ses chagrins, mais, au bout d'une année, voyant qu'elle était toujours aussi désolée, il s'emporta contre elle, et il lui demanda s'il n'y avait pas quelque chose qui pût adoucir sa douleur. « Il n'est pas en ton pouvoir, » répondit-elle, « de ramener mon père à la vie, mais tu peux envoyer quelques djins chercher sa statue; fais-la placer dans ma chambre; sa vue m'apportera peut-être quelque consolation. » Salomon fut assez faible pour accéder à ce vœu et pour souiller son palais avec l'image d'un homme qui s'était déifié lui-même, et auquel Djurada continuait secrètement de rendre les honneurs divins. Ce culte idolâtre durait depuis quarante jours, lorsque Assaf en eut connaissance. Il monta alors en chaire, et adressa au peuple un discours dans lequel il retraça la vie pieuse et pure de tous les prophètes, depuis Adam jusqu'à David.

« Il passa ensuite à Salomon ; il loua sa sagesse et sa ferveur durant les premières années de son règne, mais il se plaignit de ce que la crainte de Dieu s'était affaiblie chez lui.

« Aussitôt que Salomon fut instruit de ce qu'avait dit Assaf, il le fit appeler, et lui demanda en quoi il avait mérité d'être réprimandé devant le peuple entier. Assaf répondit : « Tu t'es laissé aveugler par les passions, et tu as souffert que le culte des idoles s'exerçât dans ton palais. » Salomon courut à la chambre de Djurada, et la trouvant priant devant l'image de son père, il s'écria : « Nous venons de Dieu, et nous retournerons à lui, » et il brisa l'idole. Il punit Djurada, et il alla dans le désert, répandant de la cendre sur sa tête, et demandant pardon à Dieu. Le Seigneur lui pardonna; mais le roi dut faire pénitence pendant quarante jours de la manière suivante :

« Un soir, lorsqu'il retournait à son palais, ayant à traverser un endroit impur, il remit, selon son usage en pareil cas, à une de ses femmes, son anneau sur lequel était gravé le nom du Tout-Puissant; le démon Sachr s'empressa de prendre la forme du roi, et se fit remettre l'anneau. Salomon l'ayant redemandé fut repoussé avec dérision, car la lumière du don prophétique s'était éloignée de lui; personne ne le reconnaissait, et il fut chassé de son propre palais comme un imposteur. Il erra dans le pays, et lorsqu'il s'annonçait comme étant Salomon, il était traité comme un insensé.

(865*) Les historiens arabes racontent qu'au temps du calife Omar, un corps de troupes voulut envahir la vallée en question. Un vieux singe vint au-devant du général, tenant en ses pattes un parchemin qu'il lui remit. Personne ne pouvant lire cet acte, il fut envoyé à Omar qui le fit traduire par un Juif converti à l'islamisme. Le calife donna ensuite à ses soldats l'ordre de se retirer.

et on lui jetait des ordures. Il passa ensuite trente-neuf jours, mendiant et se nourrissant de plantes. Le quarantième jour, il entra au service d'un pêcheur qui lui promit deux poissons pour son salaire de chaque jour.

« Mais la puissance usurpée par Sachr touchait à son terme. Cet esprit tyrannique avait excité le soupçon par son impiété et par ses édits contraires à la loi divine; sa ressemblance extérieure avec Salomon, et la possession de l'anneau qui lui soumettait les hommes, les animaux et les djins, n'avaient pas suffi pour le faire accepter sans résistance. Les anciens d'Israël venaient chaque jour porter leurs plaintes à Assaf, mais les portes du palais demeuraient fermées pour ce ministre. Le quarantième jour il pénétra accompagné de quelques docteurs très-instruits dans la loi, jusque dans la salle du trône où se tenait Sachr. Aussitôt que celui-ci eut entendu la parole divine révélée à Moïse, il reprit sa forme de djin, et il s'enfuit jusqu'au bord de la mer où il laissa tomber l'anneau. Par l'ordre du Seigneur, cet anneau fut avalé par un poisson qui tomba bientôt dans les filets de ce pêcheur au service duquel était Salomon. Le roi reçut ce poisson pour son salaire, et lorsque, le soir, il voulut l'apprêter pour son repas, il trouva l'anneau. Il se fit aussitôt apporter par les vents à Jérusalem, il rassembla autour de lui tous les chefs des hommes, des animaux et des génies, et il leur raconta ce qu'il avait éprouvé depuis quarante jours et comment Dieu lui avait, d'une façon miraculeuse, restitué l'anneau que Sachr avait dérobé en recourant à la ruse. Il fit ensuite saisir Sachr, et il l'enferma dans un vase de cuivre, qu'il scella avec l'anneau merveilleux, qu'il jeta entre deux rochers dans le lac de Tibériade; le djin coupable y restera jusqu'au jour de la résurrection.

« Après cet événement, le règne de Salomon dura encore dix années, et fut exempt de troubles. Il ne voulut jamais revoir Djurada qui avait été la cause de son malheur. Il rendit visite régulièrement chaque mois à la reine Balkis jusqu'à ce qu'elle mourût, et il la fit ensevelir dans la ville de Tadmor. Son tombeau resta inconnu à tous les hommes jusqu'au règne du calife Walid, lorsque les murs de cette ville s'écroulèrent, à la suite de pluies très-prolongées. On trouva alors un tombeau en pierres, long de soixante aunes, large de quarante, et sur lequel était gravée cette inscription : « C'est le tombeau de la pieuse Balkis, reine de Saba, épouse du prophète Salomon, fils de David. Elle se convertit à la vraie foi durant la treizième année du règne de Salomon, elle l'épousa pendant la quatorzième année, et elle mourut la vingt-troisième année de son règne. » Le fils du calife fit enlever le couvercle du tombeau, et il vit un corps aussi frais et aussi bien conservé qu'au moment où il avait été enseveli. Il donna avis de cette circonstance à son père, et il lui demanda ce qu'il devait faire du tombeau. Walid commanda de le laisser où il avait été trouvé, et de le couvrir de blocs de marbre, afin de le soustraire à la vue des hommes. Et en effet, depuis, malgré les fréquents bouleversements qu'a éprouvés la ville de Tadmor, on n'a retrouvé aucune trace du tombeau de la reine de Saba.

« Quelques mois après la mort de Balkis, l'ange de la mort parut devant Salomon, avec six visages différents groupés autour de sa tête. Le roi, qui ne l'avait jamais vu sous un aspect aussi extraordinaire, lui demanda ce que signifiait cette apparition. L'ange répondit : « Avec le visage tourné à droite, je surveille les âmes des habitants de l'Orient; avec celui qui est tourné à gauche, j'observe celle des hommes qui résident à l'Occident; le visage tourné en haut se dirige vers les habitants du ciel, et celui qui est tourné en bas vers les djins, dans les profondeurs de la terre; ma face tournée en arrière contemple les peuplades infidèles, et celle tournée en avant regarde les nations des croyants. »

« Est-ce que les anges meurent aussi ? » demanda le roi.

« Tout ce qui est est sujet à la mort ; j'ai tué Gabriel et Michel eux-mêmes, lorsque le Seigneur m'en a donné l'ordre. Dieu seul reste le même, et dira un jour : « A qui appartient le monde ? » sans qu'un seul être vivant se trouve pour lui répondre. Après quarante ans, l'ange Israfil sera rappelé à la vie pour sonner de la trompette, afin d'appeler et de réunir tous les morts. »

« Et quel sera de tous les hommes le premier qui sortira du tombeau ? »

« Ce sera Mahomet, le prophète qui doit paraître plus tard parmi les descendants d'Ismaël. Israfil se rendra à son tombeau à la Mecque avec Gabriel et avec d'autres anges, et il l'appellera en ces termes : « O la plus pure et la plus noble des âmes, reviens dans ton corps sans tache et anime-le ! » Alors le prophète sortira du tombeau et secouera la poussière qui est sur sa tête. Gabriel l'embrassera, lui présentera le cheval ailé Borak, lui donnera un drapeau et une couronne que Dieu aura envoyés, et le conduira au paradis. Tous les autres hommes seront ensuite rappelés à la vie. Ils seront amenés dans la Palestine où ils seront jugés. Ce sera un jour terrible auquel chacun doit penser. Adam criera : « O Seigneur, sauve mon âme; je ne m'inquiète plus ni d'Eve, ni d'Abel. » Noé criera : « O Seigneur, préserve-moi de l'enfer, et que ta volonté s'accomplisse au sujet de Sem et de Cham. » Abraham dira : « Seigneur, je ne t'implore plus pour le salut d'Ismaël ni d'Isaac, mais pour le mien. » Moïse et Jésus oublieront le premier son frère Aaron et le second sa mère, tant ils auront d'inquiétudes pour eux-mêmes. Mahomet seul implorera la miséricorde de Dieu en faveur de tous les fidèles. Ils seront conduits ensuite sur le pont Sirat, lequel est composé de sept ponts d'une longueur telle qu'il faut trois mille années pour

parcourir chacun d'eux. Ce pont est tranchant comme une épée et mince comme un cheveu; il faut monter un tiers de son étendue et descendre un autre tiers, le surplus est de niveau. Il n'y a que ceux qui peuvent traverser heureusement tous les sept ponts à qui il est donné de pénétrer dans le paradis. Les méchants tombent du premier dans l'enfer; ceux qui n'ont pas observé la loi succombent au second, ceux qui n'ont pas donné d'aumônes au troisième, ceux qui n'ont pas observé le jeûne prescrit par la loi au quatrième, ceux qui n'ont pas fait les pèlerinages enjoints aux fidèles tombent au cinquième, ceux qui n'ont pas accompli le bien au sixième, et ceux qui n'ont pas évité le mal au septième. »

« Quand aura lieu la résurrection? »

« Dieu seul le sait, mais ce ne sera qu'après la venue de Mahomet, le dernier de tous les prophètes. Avant ce jour, le prophète Isa (le Christ) qui est de ta race, ressuscitera et prêchera la vraie foi; les peuples de Gog et Magog béniront la muraille derrière laquelle Alexandre les a relégués; le soleil ira d'occident en orient, et beaucoup d'apparitions miraculeuses se manifesteront. »

« Laisse-moi vivre jusqu'à ce que le temple soit construit, car lorsque je serai mort, les djins cesseront d'y travailler. »

« Ton temps est accompli, il n'est pas en mon pouvoir de t'accorder une seconde. »

« Suis-moi donc dans ma salle de cristal. »

« L'ange de la mort accompagna le roi dans une salle dont les murailles étaient de cristal. Salomon fit sa prière, il s'appuya ensuite sur un bâton et pria l'ange de prendre son âme tandis qu'il était en cette position. Sa mort resta cachée aux djins un an entier, jusqu'à ce que le temple fût achevé. Enfin, le bâton rongé par les vers s'étant brisé, le corps du roi tomba, et les djins découvrirent sa mort; voulant se venger, ils cachèrent sous son trône une foule de livres de magie, de sorte que beaucoup d'incrédules prirent le roi pour un nécromancien. Les anges relevèrent son corps et le portèrent ainsi que son anneau dans une caverne cachée, où ils le garderont jusqu'au jour de la résurrection. »

Divers auteurs dramatiques ont pris pour sujet de leurs écrits l'histoire de Salomon; nous citerons :

Salomon, comœdia sacra, auctore Bernardo Evrardo, Armenteriano, Douai, 1564, in-8°. — *Salomonis regis de duabus meretriculis judicium*, versu iambico tractatum, auctore Liberto Houthem, Mons, 1581, in-8°. — *Judicium Salomonis*, dans les *Tragice-comœdiæ sacræ* de Gabriel Jansen, Gand, 1600, in-4°. — *Sapientia Salomonis*, drama comico-tragicum (5 actes, auctore Xysto Betuleio), dans les *Dramata sacra*, Bâle, 1553. — *Le Jugement de Salomon*, pièce en cinq actes de l'allemand Hans Sachs, jouée en 1550.

Dialogues de Salomon et de Saturne. — Une production fort peu connue et portant le titre que nous venons de transcrire, existe en anglo-saxon; elle a été publiée en 1848, à Londres, par M. Kemble, sous le patronage de l'*Ælfric Society*, association dont nous avons déjà parlé à l'article consacré à *saint André*.

Elle présente une analogie remarquable avec un autre écrit très en vogue au moyen âge, dont nous avons déjà dit deux mots, et dans lequel Salomon se trouve aux prises avec un paysan rusé et narquois nommé Marcolphe ou Marcons. Les trouvères racontent de diverses manières comment le roi et le rustre se rencontrèrent; voici comment la chose est narrée dans l'une des rédactions les plus anciennes de cette histoire singulière.

« Salomon étant assis dans toute sa gloire sur le trône de son père, vit venir vers lui un manant grossier et contrefait, accompagné par une femme sale et difforme. C'est Marcolphe, personnage connu pour la vivacité et les propos de ses reparties; Salomon le provoque aussitôt à une joute de sages propos et il promet de grandes récompenses si la victoire reste à Marcolphe. Le monarque commence aussitôt ce combat en débitant des maximes morales ou quelques-uns de ses proverbes bibliques; Marcolphe riposte aussitôt par quelque sentence qui, en général, forme le contre-pied de ce que le roi vient de dire. Le débat se prolonge longtemps; Marcolphe va d'ordinaire chercher ses exemples dans la vie du peuple, tandis que Salomon se maintient dans des régions plus élevées.

« Le roi finit par se trouver très-fatigué, et il propose de mettre une fin à ce combat; mais Marcolphe se déclare tout prêt à continuer, et il somme Salomon de se reconnaître battu et de donner la récompense promise. Les conseillers du roi, irrités de ce qu'ils regardent comme une insolence, veulent chasser le rustre, mais Salomon, plus équitable, accomplit sa promesse et congédie son antagoniste en lui donnant, en sus du prix, des louanges chaleureuses. Marcolphe s'éloigne du palais en récitant cette belle sentence : *Ubi non est lex, ibi non est rex.* »

Dans d'autres manuscrits, la chose est racontée avec quelques différences assez sensibles.

« Salomon, étant à la chasse, trouve sur son chemin la cabane de Marcolphe; il appelle ce rustre, entre en conversation avec lui et reçoit une foule de réponses qui l'embarrassent et dont il ne peut avoir la solution. Il s'éloigne toutefois de bonne humeur et il engage Marcolphe à venir le lendemain à la cour lui apporter un pot de lait. Marcolphe boit le lait en route, et Salomon irrité l'oblige à lui tenir compagnie toute la nuit, le menaçant de le faire mettre à mort le lendemain matin, s'il vient à s'endormir. Marcolphe ne manque point de ronfler, et lorsque Salomon lui demande : « Est-

ce que tu dors ? » il répond : « Non, je pense. » — « A quoi penses-tu ? » — « Je pense qu'il y a autant de vertèbres dans la queue d'un lièvre que dans son épine dorsale. » Le roi ne doute pas alors qu'il ne soit maître de son adversaire, et il lui dit : « Si tu ne prouves pas ton assertion, tu meurs demain matin. » Marcolphe se rendort, et réveillé de nouveau par le roi, il pense qu'il y a dans une pie autant de plumes noires que de plumes blanches. Il fait encore d'autres réponses pareilles, et, le matin, il cherche à se tirer d'embarras par des plaisanteries et des tours joyeux. Le roi finit par se fâcher et ordonne qu'il soit pendu à un arbre. Marcolphe demande qu'il lui soit du moins permis de choisir l'arbre auquel il doit être accroché, et, cette faveur lui étant accordée, il n'en trouve aucun de son goût; il fait parcourir à ses gardiens la moitié de la Palestine sans prendre un parti ; Salomon s'ennuie à la longue de tous ces délais, il rend la liberté à Marcolphe à condition qu'il n'approchera plus de la cour. »

Cette narration ne se trouve d'ailleurs que dans les manuscrits latins et allemands, et dans ces derniers, elle s'en réfère à des textes latins. Quant à l'*Altercatio* ou *Dialogus* offrant l'échange des reparties entre les deux interlocuteurs, les manuscrits en sont peu communs ; mais dès le XVe siècle, on en trouve plusieurs éditions. La première, sans lieu ni date, et sans nom d'imprimeur, fut publiée en 1483 ; on cite ensuite les éditions d'Anvers de 1487, de 1488, sans indication de lieu, et plusieurs autres non datées qui ont été décrites par divers bibliographes.

L'ouvrage, sous le titre de *Disputationes* qu'il porte dans quelques éditions, fut joint au *Dicta proverbialia cum versione Germanica Andr. Gartneri*, publiés à Francfort en 1585 et réimprimés en 1598 dans la même ville ; on les trouve aussi à la suite des *Epistolæ obscurorum virorum*, Francfort, 1643 (866). Il en existe également des traductions allemandes. M. Kemble en a publié (p. 35 à 50) une en vers d'après un manuscrit du XVe siècle, conservé à la bibliothèque d'Heidelberg. On en connaît sept ou huit éditions imprimées au XVe et au XVIe siècle, et devenues aujourd'hui fort rares. On remarque dans ces vers un grand nombre d'anciens proverbes, et à plusieurs reprises Salomon exprime les idées qu'on retrouve dans son *Livre des Proverbes* qui fait partie de la Bible. Entre les diverses rédactions du *Dialogus*, on observe des variantes parfois considérables, mais il faut en laisser l'examen aux critiques qui voudront s'occuper spécialement de ce sujet auquel nous ne touchons qu'en passant. Un remaniement en prose de la rédaction poétique allemande a plusieurs fois été imprimé et parfois avec des interpolations de très-mauvais goût. Il existe aussi des traductions en hollandais, en danois et en diverses langues du Nord de cette composition si répandue. Une vieille rédaction anglaise a été mise au jour par M. Halliwell, *Reliquiæ antiquæ*, n° 3, p. 109-116.

Les anciens auteurs allemands font souvent allusion à Marcolphe et à ses entretiens avec Salomon ; il en est parlé dans les *Propos de table* de Luther (866*); l'ouvrage était grandement répandu et goûté dans toute la Germanie ; il produisit des imitations, parmi lesquelles nous mentionnerons, à cause de la singularité du titre, un volume que nous n'avons pu consulter, mais dont Hommel (*Litteratura juris* (2e édition, p. 163, Leipsick, 1779, in-8°), donne quelques extraits : *Salomo et Marcolphus*, *Justiniano-Gregoriani. h. e. Sapida et insipida, nimirum theologica, juridica, paradoxa, historica, politica, poetica, musica, proverbia, solœcismi, grammatici*, etc., *ex utroque jure collecta, auctore S. X. P.* Francfort, 1678, in-8°. On attribue à Christian Rhebold cet écrit qui est une satire de certains professeurs de droit civil ou de droit canon.

En Italie, Marcolphe a servi de type à l'histoire de Bertholdo, écrite par Giulio Cesare della Croce, et dont les éditions se sont multipliées depuis la fin du XVIe siècle. (*Le sotilissime astutie di Bertoldo, villano molto sagace.*)

Il n'est pas d'ailleurs douteux que l'idée de représenter Salomon comme faisant échange de demandes, de réponses et de sentences, n'ait eu son origine dans ce que raconte l'Écriture (*I Reg*, X), lorsqu'elle dit que la reine de Saba fit à Salomon des questions difficiles, et que le roi répondit à tout.

On connaît deux versions différentes de Marcolphe en français ; l'une remonte très-probablement au XIIe siècle ; elle est d'un caractère sérieux, et elle s'écarte notablement sous ce rapport de la seconde, où la décence n'est nullement respectée. Dans l'une comme dans l'autre, il n'y a point d'histoire ; c'est un simple dialogue en vers ; les deux interlocuteurs débitent des sentences, et Marcolphe parodie ce que Salomon vient d'avancer.

La première rédaction a pour titre : *Proverbes de Marcoul et de Salemon* ; elle se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque impériale (n° 1830, f° 116). Elle est l'œuvre de Pierre surnommé Mauclère, comte de Bretagne. M. Crapelet l'a imprimée dans ses *Proverbes et dictons populaires*, 1831, grand in-8°, p. 189-200. Nous nous bornerons ainsi

(866) On trouve de curieux et judicieux détails sur cette production qui fit grand bruit au XVIe siècle dans l'*Histoire de Luther* par M. Audin.

(866*) Consulter également sur ces *Propos* l'ouvrage de M. Audin (t. Ier), que nous venons de citer. M. G. Brunet a donné, en 1845, la première traduction française d'un extrait de ces *Tischreden* (conversations de table) qui, dans le texte original, forment un très-gros volume.

à citer quelques-uns des cinquante-neuf couplets dont se compose cette production :

Ci coumence de Marcoul et de Salemon que li quens de Bretagne fist.

Seur tote l'autre hennor
Est proesce la flor,
Ce dit Salemons ;

Ge n'ains pas la valour
Dont l'en muert à doulor.
Marcoul li respont.

En cortoisie a peine
Mais bien fait qui la meine,
Ce dit Salemons ;

Mais et jor et semaine
Travail est dure paine,
Marcoul li respont.

Por largement doner
Puet-l'en enprès monter,
Ce dit Salemons ;

De povreté user,
Se fait-l'en fol clamer,
Marcoul li respont.

Qui saiges hom sera,
Ja trop ne parlera,
Ce dit Salemons ;

Qui jà mot ne dira,
Grant noise ne fera
Marcoul li respont...

Por ce het chascun mort
Que nus n'i a déport,
Ce dit Salemons ;

Qui se sent vil et ort
De voloir vivre a tort
Marcoul li respont.

On peut d'ailleurs consulter sur cette production divers auteurs modernes, tels que MM. du Roure, *Analecta biblion*, t. I, p. 283 ; Leroux de Lincy, le *Livre des Proverbes français*, t. I, p. 31 et 56 ; Gœrres, *Die teutschen Wolksbucher*, p. 189-195, etc. Des détails bibliographiques se rencontrent dans le *Manuel du libraire* de M. J.-Ch. Brunet, t. IV, p. 188, et surtout dans Græsse, *Lehrbuch einer allgemeinen literärgeschichte*, vol. II, 3e section, p. 466 et suiv. (Dresde, 1842, in 8°.)

M. Kemble fait assez bien connaître le genre d'idées qui préside au dialogue qui nous occupe, en donnant quelques extraits d'après une rédaction latine dont il se trouve des manuscrits à la bibliothèque de Gottingue, et au Musée britannique.

« Salomon dixit : *Audivi te esse verbosum et callidum, quamvis sis rusticus et turpis. Quamobrem inter nos habeamus altricationem. Ego vero te interrogabo, tu vero subsequens responde mihi.* Marcolphus respondit : *Qui male cantat primo incipiat.* — Sal. *Si per omnia poteris respondere sermonibus meis, te ditabo magnis opibus et nominatissimus eris in regno meo.* — Mar. *Promittit medicus sanitatem cum non habet potestatem.* — Sal. *Mulier timens Deum ipsa laudabitur.* — Mar. *Cattus cum bona pelle excoreabitur.* — Sal. *Mulierem fortem quis invenit?* — Mar. *Cattum fidelem super lac quis invenit?* — Sal. *Nullus.* — Mar. *Et mulierem raro.* — Sal. *Qui seminat iniquitatem metet mala.* — Mar. *Qui seminat paleas metet miserias.* — Sal. *In malivolam animam non intrabit spiritus sapientiæ.* — Mar. *In lignum durum dum mittis cuneum, cave ne incidat in oculum.* — Sal. *Durum est tibi contra stimulum recalcitrare.* — Mar. *Bos recalcitrosus pungi debet vicibus binis.* — Sal. *Multi sunt qui verecundiam habere nesciunt.* — Mar. *Vivunt cum hominibus qui similes sunt canibus.* — Sal. *Sermo regis debet esse immutabilis.* — Mar. *Cito tædium habet qui cum lupo arat.* — Sal. *Quod timet impius veniet super eum.* — Mar. *Qui male facit et bene sperat totum se fallit.* — Sal. *Pro amore Dei omnis dilectio est adhibenda.* — Mar. *Si amas illum qui te non amat perdes amorem tuum.* — Sal. *Qui ante respondit quam audiat stultum se demonstrat.* — Mar. *Quando te aliquis pungit subtrahe pedem tuum.* — Sal. *Non omnes omnia possunt.* — Mar. *Scriptum est in casibus qui non habet equum vadat pedibus.* — Sal. *Multum habenti dabitur et abundabit.* — Mar. *Væ homini qui non habet panes et habet parentes.* — Sal. *Non decent stulto verba composita.* — Mar. *Non decet canem sellam portare.* — Sal. *Tunde latera filii tui dum teneri sint.* — Mar. *Qui osculatur agnum amat et ariem.* — Sal. *Omnia fac cum consilio et post factum non pœnitebis.* — Mar. *Satis est infirmus qui infirmum trahit.* »

Il serait difficile de dire comment Saturne s'est trouvé, dans la vieille Angleterre du VIe siècle, substitué à Marcolphe, et comment il est devenu l'interlocuteur de Salomon. On a supposé qu'il ne s'agissait pas précisément du prétendu dieu de la mythologie grecque, mais de quelque divinité adorée dans le nord de l'Europe. (*Hairno*, en langue gothique, signifie *étoile*.) La question est ailleurs de peu d'intérêt pour nous. La conférence de Saturne et de Salomon se trouve en langue anglo-saxonne, dans deux manuscrits qui font partie de la bibliothèque du collége Corpus Christi à Cambridge. L'un et l'autre sont incomplets, et ne présentent qu'une partie de cette composition. Elle est en vers, suivie d'un fragment en prose. M. Kemble en a publié le texte original entier, en y joignant une version anglaise.

Nous ne traduirons point en entier cette production, mais comme elle n'est point sans intérêt, puisqu'elle offre un tableau naïf des opinions répandues à cette époque reculée, nous placerons sous les yeux de nos lecteurs quelques échantillons qu'ils auraient sans doute de la peine à connaître autrement que par notre entremise, car la publication de M. Kemble est fort rare, même en Angleterre ; hors de la Grande-Bretagne elle peut passer pour inconnue.

Nous emprunterons d'abord quelques traits à la portion en prose où il s'agit, sous une forme allégorique, des propriétés de *Notre Père*, c'est-à-dire de l'Oraison dominicale.

« Saturne dit : « Combien de formes prennent le diable et notre Père lorsqu'ils combattent ensemble ? »

« Salomon dit : « Trente formes. »

« Saturne dit : « Quelle est la première ? »

« Salomon dit : « Le diable sera d'abord sous l'apparence de la jeunesse dans la forme d'un enfant ; alors notre Père sera dans l'apparence d'un esprit saint. La troisième fois le diable sera sous la forme d'un dragon ; la quatrième notre Père sera sous l'apparence du dard qui est appelé *Brachia Dei*. Cinquièmement le diable sera sous la forme des ténèbres ; sixièmement notre Père sera dans la forme de la lumière. Septièmement le diable sera sous la forme d'une bête sauvage ; huitièmement notre Père sera sous la forme de la baleine qu'on appelle *Leviathan*. Neuvièmement le diable sera sous la forme d'un rêve affreux, et dixièmement notre Père sera sous la forme d'une vision céleste. La onzième fois le diable sera sous la forme d'une mauvaise femme, et la douzième notre Père sera sous la forme d'une cuirasse céleste. La treizième fois le diable sera sous la forme d'une épée ; la quatorzième fois notre Père sera sous la forme d'une cuirasse d'or. La quinzième fois le diable sera sous la forme d'un buisson épineux ; la seizième fois notre Père prendra la forme d'un sigle d'argent. Alors la dix-septième fois, le diable sera sous la forme d'un marteau ; la dix-huitième fois notre Père sera sous la forme d'un aigle d'argent. La dix-neuvième fois le diable sera sous la forme d'un serpent ; la vingtième fois notre Père sera sous la forme du Christ. A la vingt et unième fois le diable sera sous la forme d'un oiseau venimeux ; la vingt-deuxième fois notre Père sera sous la forme d'un aigle d'or. La vingt-troisième fois le diable sera sous la forme d'un loup ; la vingt-quatrième fois notre Père sera sous la forme d'une chaîne d'or. La vingt-cinquième fois le diable sera sous la forme de la colère ; la vingt-sixième fois notre Père sera sous la forme de la paix. La vingt-septième fois le diable prendra la forme d'une mauvaise pensée ; la vingt-huitième fois notre Père prendra la forme d'un pur esprit. La vingt-neuvième fois le diable sera encore plus profondément changé dans les formes de la mort. »

« Saturne dit : « Alors notre Père sera plus glorieusement changé dans la forme du Seigneur. »

« Saturne dit ensuite : « Mais qui poursuivra le diable jusque dans les abîmes de l'océan, et qui le livrera aux mains des champions du Christ qui sont nommés les chérubins et les séraphins ? »

« Salomon dit : « Uriel et Ramiel. »

« Saturne dit : « Mais qui frappera le diable avec des traits enflammés ? »

« Salomon dit : « Notre Père frappera le diable avec des traits enflammés ; la foudre le brûlera et le marquera, et la pluie sera répandue sur lui, et les ténèbres l'envelopperont, et le tonnerre l'écrasera sous sa roue de fer et le jettera dans les chaînes de fer où demeure son père Satan ou Sathiel. Et quand le diable est très-fatigué, il cherche le bétail de quelque homme pécheur ou un arbre impur, ou s'il rencontre la bouche et le corps d'un homme qui n'a pas été sanctifié, alors il entre dans les entrailles de l'homme qui a ainsi oublié le bien et, à travers sa peau et à travers sa chair, il s'enfonce dans la terre, et de là il trouve son chemin jusqu'au désert de l'enfer. »

« Saturne dit : « Mais comment est la tête de notre Père ? »

« Salomon dit : « Notre Père a une tête d'or et des cheveux d'argent ; et lors même que toutes les eaux de la terre fussent mêlées aux eaux du ciel, et qu'elles tombassent ensemble en pluie sur la terre et sur toutes ses créatures, elles resterait cependant à l'abri sous une seule boucle des cheveux de notre Père ; ses yeux sont douze mille fois plus brillants que la terre entière, lors même qu'elle serait couverte des plus beaux lis en fleur, et que les feuilles de chaque fleur eussent chacune douze soleils, et que chaque fleur eût douze lunes, et que chaque lune fût douze mille fois plus grande qu'elle ne l'était avant le meurtre d'Abel. »

« Saturne dit : « Mais à quoi ressemble le beau cœur de notre Père ? »

« Salomon dit : « Son cœur est douze mille fois plus brillant que les sept cieux qui sont au-dessus de nous, lors même qu'ils seraient tous enflammés du feu du jugement dernier et lors même que la terre entière brûlerait au-dessous d'eux. Et quand même le monde entier serait renouvelé depuis la création d'Adam, et quand même chaque homme aurait les douze sagesses d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et qu'il vécût trois cents ans, ils ne pourraient cependant pas découvrir la sagesse de la langue de notre Père, ni l'étendue de sa puissance. Et ses bras sont douze mille fois plus longs que toute cette terre ou que les arbres qui la couvrent, lors même qu'ils seraient tous réunis ensemble par les mains des ouvriers les plus habiles et que d'un bout à l'autre ils fussent couverts d'argent doré et ornés de pierres précieuses du paradis ; et ses deux mains sont plus larges que douze mondes quand même ils seraient réunis ensemble. Et le Père céleste a des doigts d'or, et chacun d'eux est trente mille fois plus long que ce monde entier ou que la terre, et dans la main droite de notre Père est l'apparence d'une épée d'or, différente de toutes les autres armes ; son éclat est plus brillant et plus clair que toutes les constellations des cieux et que tout l'or et l'argent qui sont sur la terre ; la lame droite de l'arme du Seigneur est plus douce que tous les parfums qu'il y a dans l'univers, et la lame gauche de cette même arme est plus aiguë et plus redoutable que le monde entier, lors même que de l'une à l'autre de ses quatre extrémités, il fût tout rempli de bêtes féroces, et que chaque bête eût douze cornes, et chaque corne douze rameaux de fer, et chaque rameau douze pointes, chacune de ces pointes douze mille fois plus aiguë qu'une flèche qui aurait été aiguisée par cent-vingt forgerons. Et lors même que sept mondes seraient tous déployés sous la forme de celui-ci et qu'il s'y

trouvât réuni tout ce que le ciel, la terre ou l'enfer ont jamais pu créer, ils ne pourraient pas cependant embrasser la ligne de la vie. Et notre Père pourrait seul broyer et presser dans sa main droite toutes les créatures comme un morceau de cire. Et sa pensée est plus active et plus rapide que douze mille esprits saints, lors même que chacun d'eux aurait douze vêtements de plumes, et que chaque plume eût douze vents et chaque vent douze vélocités. Et sa voix est plus forte que toute la race humaine ou la race des bêtes, lors même qu'elles seraient toutes réunies sur une montagne dont la longueur serait égale à celle d'une ligne entourant trente-trois fois la circonférence entière de la terre, et lors même qu'on y aurait réuni tout ce qui a jamais pris naissance dans le ciel, sur la terre ou dans l'enfer, et lors même que chacune des créatures qui parlent ou qui ne parlent pas, eût une trompette d'or en sa bouche, et que chaque trompette eût douze sons, et que chaque son fût plus élevé que le ciel et plus profond que l'enfer, l'organe d'or du cantique saint les surmonterait tous de son bruit et les empêcherait d'être entendus. »

« Saturne dit : « Mais à quoi ressemble le beau vêtement de notre Père ? »

« Salomon dit : « Notre Père a une bannière d'or, et à cette bannière sont suspendues douze banderoles, et chacune d'elles est attachée à cent-vingt anneaux d'or. Et la première banderole est appelée *Aurum cæleste*, et les ténèbres ne peuvent en approcher d'une distance de cent-vingt milles ; les anges appellent la seconde banderole *Spiritum Paracletum*, et saint Michel l'aura pour vêtement au jour du jugement ; les anges appellent la troisième banderole *Pastoralices*, et elle est semblable à celles qui étaient autrefois suspendues dans ce même temple aux piliers de mon père David ; la quatrième banderole se nomme *Solatium* ; c'est elle que le bon roi Abimelech apporta autrefois comme une offrande et un sacrifice à Jésus-Christ ; la cinquième banderole se nomme *Vita perpetua*, et elle est l'attribut de la sainte Trinité ; la sixième banderole s'appelle *Sacrificium Dei* ; elle a la ressemblance de tous les animaux. » (*Le manuscrit s'arrête en cet endroit.*)

Nous passons maintenant à un fragment qui se trouve dans un manuscrit du Musée britannique (fonds Cottonien, Vitelius, A. 159 (867) ; il a été publié par M. Thorpe dans ses *Analecta Anglo-Saxonica*, et réimprimé par M. Kemble. La fin de ce dialogue manque ; il expose d'un ton sérieux des idées singulières.

« Saturne dit à Salomon : « Dis-moi où Dieu était assis lorsqu'il créa le ciel et la terre. — Je te le dirai : il était assis sur les ailes du vent. — Dis-moi quel mot sortit le premier de la bouche de Dieu. — Je te le dirai : *Que la lumière soit*, et la lumière fut. — Dis-moi ce qu'est Dieu. — Je te dis que Dieu est celui qui a toutes choses en sa puissance. — Dis-moi d'où fut formé le nom d'Adam. — Je te le dis : de quatre étoiles. — Dis-moi comment elles se nomment. — Je te le dis : *Arthox, Dux, Arotholem, Minsymbrie*. — Dis-moi de quelle substance fut formé Adam, le premier homme. — Je te le dis : de huit livres pesant. — Dis-moi comment elles se nomment. — Je te le dis : la première était une livre de terre dont fut faite sa chair : la seconde était une livre de feu d'où provint son sang rouge et chaud ; la troisième était une livre de vent, et de là son haleine lui fut donnée ; la quatrième était une livre d'écume et de là l'inconstance de son humeur lui fut donnée ; la cinquième était une livre de blanc d'où lui furent données sa graisse et sa croissance ; la sixième était une livre de lumière d'où lui fut donnée la variété de ses yeux ; la septième était une livre de rosée d'où il tira sa sueur ; la huitième était une livre de sel, et de là vient le sel qu'il y a dans ses larmes. — Dis-moi quel âge avait Adam lorsqu'il fut créé. — Je te le dis, il était âgé de trente ans. — Dis-moi quel était la taille d'Adam quand il fut créé. — Je te le dis : il avait cent seize pouces de haut. — Dis-moi combien d'années Adam vécut-il en ce monde ? — Je te le dis : il vécut neuf cent trente ans dans le travail et la misère, et ensuite il alla dans l'enfer, et là il souffrit de rudes châtiments pendant cinq mille deux cent vingt-huit ans. — Dis-moi quel âge avait Adam lorsqu'il engendra un fils. — Je te le dis : il avait cent trente ans. — Dis-moi combien de nations descendirent des fils de Noé. — Je te le dis : soixante-douze nations ; trente descendirent de Sem, le fils aîné, trente de Cham et douze de Japhet. — Dis-moi quel est celui qui ne fut jamais né, qui fut ensuite enseveli dans le sein de sa mère, et qui fut baptisé après sa mort. — Je te le dis : c'est Adam. — Dis-moi combien de temps vécut Adam dans le paradis. — Je te le dis : treize ans, et la quatorzième année, il mangea du fruit du figuier défendu (867*), et c'était un vendredi, et pour ce motif il fut dans l'enfer cinq mille ans et deux cents ans et vingt-huit ans. — Dis-moi quel était l'âge de sainte Marie. — Je te le dirai : elle avait soixante-trois ans lorsqu'elle mourut, et elle avait quatorze ans

(867) Voici l'origine de cette dénomination qui peut sembler bizarre : les manuscrits formant la bibliothèque de R. Cotton, mort en 1588, sont déposés au musée Britannique ; ils sont répartis en quatorze armoires portant les noms des douze Césars, de Cléopâtre et de Faustine ; ils sont ensuite enregistrés sous une lettre de l'alphabet qui indique le rayon de l'armoire sur lequel ils sont placés ; cette lettre est suivie d'un chiffre qui fait connaître le rang que chaque manuscrit occupe en ce placement. Grâce à ce système, les recherches sont faciles et promptes.

(867*) Cette assertion ne s'accorde pas avec celles que l'on rencontre dans d'autres productions du moyen âge, d'après lesquelles le séjour d'Adam dans le paradis terrestre aurait été d'une brièveté remarquable. « A la tierce houre si donna Adam nom à toutes bestes, a la siste houre si mangea la femme la poume e en dona à sun baroun, e il en mangea par lamur de li, e a lhoure de noune si furent mis hors de paradis. »

lorsqu elle enfanta Jésus-Christ, et elle passa avec lui trente-six ans sur la terre, et elle fut seize ans dans le monde après lui. — Dis-moi combien de temps dura la construction de l'arche de Noé. — Je te le dis : quatre-vingts ans, et elle fut faite avec le bois qu'on appelle Sem. — Dis-moi comment se nommait la femme de Noé. — Je te le dis : elle était nommée Dalila. — Et comment était nommée la femme de Cham ? — Elle était nommée Jactarcita. — Et comment s'appelait la femme de Japhet ? — Je te le dis : elle était nommée Catafluvia, et ces trois femmes sont aussi désignées sous d'autres noms ; on les appelle Olla, Ollina et Ollibana. — Dis-moi, combien de temps le déluge de Noé séjourna-t-il sur la terre ? — Je te le dis : quarante jours et autant de nuits. — Dis-moi quelle était la longueur de l'arche de Noé. — Je te le dis : elle avait trois cents aunes de long, cinquante aunes de large et trente de hauteur. — Dis-moi, combien Adam eut-il de fils? — Je te le dis : trente fils et trente filles. — Dis-moi quel homme bâtit la première ville. — Je te le dis : il s'appelait Kanos, et Ninive fut cette ville. — Dis-moi quelle est la meilleure chose et la pire parmi les hommes. — Je te le dis : la parole est la meilleure et la pire chose parmi les hommes. — Dis-moi quelle est la chose qui est la mieux connue de l'homme sur la terre ? — Je te le dis : la chose la mieux connue de tout homme, c'est qu'il doit souffrir la mort. — Dis-moi quelles sont les trois choses sans lesquelles l'homme ne peut vivre. — Je te le dis : l'une est le feu, la seconde est l'eau, la troisième le fer. — Dis-moi quel est l'arbre qui est le meilleur de tous les arbres. — Je te le dis : c'est la vigne. — Dis-moi où repose l'âme de l'homme pendant le sommeil du corps. — Je te le dis : elle est en trois endroits, dans la cervelle, ou dans le cœur ou dans le sang. — Dis-moi pourquoi l'eau de la mer devint salée. — Je te le dis : c'est à cause des dix paroles où Moïse réunit les commandements de Dieu, et il jeta les tables de l'ancienne loi dans la mer, et il répandit des larmes dans la mer ; c'est pourquoi la mer devint salée. — Dis-moi où est la tombe du roi Moïse. — Je te le dis : elle est près de la maison appelée Fegor, et il n'est pas d'homme qui la connaisse jusqu'au jour du jugement. — Dis-moi qui nomma le premier le nom de Dieu. — Je te le dis : le diable nomma le premier le nom de Dieu. — Dis-moi quelle est sur la terre la chose la plus lourde à supporter. — Je te le dis : les péchés d'un homme et la colère de son Seigneur. — Dis-moi ce qui plaît à un homme et ce qui déplaît à un autre. — Je te le dis : le jugement. — Dis-moi quelles sont les quatre choses qui n'ont jamais été et qui ne seront jamais remplies. — Je te le dis : l'une est la terre, la seconde est le feu, la troisième est l'enfer, la quatrième est l'homme avare qui est désireux des richesses mondaines. — Dis-moi, pourquoi le soleil est-il rouge le soir ? — Je te le dis : parce qu'il regarde l'enfer. — Dis-moi pourquoi il est si rouge le matin. — Je te le dis : parce qu'il doute s'il pourra ou non briller sur le monde entier, ainsi que l'ordre lui en a été donné. — Dis-moi quelles sont les quatre eaux qui nourrissent cette terre. — Je te le dis : ce sont la neige, l'eau, la grêle et la rosée. — Dis-moi qui le premier employa les lettres. — Je te le dis : Mercure le géant.

« Dis-moi, combien de temps Adam séjourna-t-il dans le paradis ? — Je te le dis : il y passa treize ans. — Dis-moi quel jour il pécha. — Je te le dis : un vendredi, et il fut aussi créé ce jour-là, et il mourut également ce jour, et c'est pourquoi Jésus-Christ souffrit plus tard un vendredi. — Dis-moi, de quel côté d'Adam Notre-Seigneur prit-il la côte dont il fit la femme? — Je te le dis : du côté gauche. — Dis-moi où était assis Notre-Seigneur lorsqu'il créa le ciel et la terre et toutes les créatures. — Je te le dis : sur les ailes du vent. — Dis-moi où est la terre sur laquelle le soleil ni la lune n'ont jamais brillé, sur laquelle le vent n'a jamais soufflé à aucune heure du jour, précédemment ou après ? — Je te le dis : cette terre est dans la mer Rouge, sur laquelle le peuple d'Israël sortit de sa captivité. — Dis moi où le soleil brille la nuit. — Je te le dis : en trois endroits, d'abord dans le ventre de la baleine qu'on appelle Léviathan, et dans la seconde saison il brille en enfer, et dans la troisième saison il brille sur cette île qu'on appelle Glith, et c'est là que reposent les âmes des saints jusqu'au jour du jugement. — Dis-moi ce qu'est le soleil. — Je te le dis : Astriges le magicien dit que c'était une pierre brûlante. — Dis-moi quel fut le premier évêque dans l'ancienne loi, avant l'avénement du Christ. — Je te le dis : Melchisédech et Aaron. — Dis-moi qui fut le premier évêque sous la nouvelle loi. — Je te le dis : Pierre et Jacques. — Dis-moi quel homme prophétisa le premier. — Je te le dis : Samuel. — Dis-moi quel fut le premier médecin. — Je te le dis : il se nommait Astérius. — Dis-moi qui sont les deux hommes qui sont dans le paradis et qui sont toujours livrés à la tristesse et versant des pleurs. — Je te le dis : c'est Enoch et Elie ; ils pleurent parce qu'ils retourneront sur cette terre et qu'ils souffriront la mort à laquelle ils ont échappé.

« Dis-moi, pourquoi le corbeau, qui autrefois était blanc, est-il devenu si noir? — Je te le dis : parce qu'il ne retourna pas dans l'arche d'où il avait été envoyé. — Dis-moi, comment le corbeau, par son obéissance, obtint-il le pardon de sa précédente désobéissance ? — Je te le dis : c'est lorsqu'il nourrit Elie, auprès duquel il se rendit dans le désert et qu'il le servit. — Dis-moi quelle est la créature qui est tantôt mâle et tantôt femelle. — Je te le dis : le poisson Beldu dans la mer, et le serpent appelé vipère, et l'oiseau appelé corbeau. — Dis-moi quels sont les deux pieds que l'âme doit avoir. — Je te le dis : l'amour de Dieu et de l'homme, et si elle n'a ni l'un ni l'autre, alors elle

reste sans pouvoir marcher. —Dis-moi, sur combien d'ailes faut-il que le cœur vole afin d'atteindre au ciel? — Je te le dis : sur quatre, la Prudence, l'Humilité, la Force et la Justice. — Dis-moi le nom de la ville où le soleil se lève. — Je te le dis : elle est appelée Juiaca. — Dis-moi comment s'appelle celle où il se couche. — Je te le dis : elle se nomme Janita. — Dis-moi combien il y a d'espèces de créatures qui volent dans l'air. — Je te le dis : il y en a cinquante-deux. — Dis-moi combien il y a d'espèces de poissons dans l'eau. — Je te le dis : il y en a trente-six. — Dis-moi combien il y a d'espèces de serpents sur la terre. — Je te le dis : il y en a trente-quatre. — Dis-moi comment le Christ naquit de sa mère Marie. — Je te le dis : par la mamelle droite. — Dis-moi ce qui est le plus cher à un homme durant sa vie et le plus répugnant après sa mort. — Je te le dis : sa propre volonté. — Dis-moi quel est le faux ami. — Je te le dis : c'est celui qui est camarade à table et qui ne l'est pas au moment du besoin. — Dis-moi comment on peut prévoir la mort d'un homme. — Je te le dis : il y a deux nuages dans les yeux d'un homme ; si tu ne les vois pas, alors l'homme mourra avant que trois jours ne se soient écoulés. »

Nous ferons maintenant quelques emprunts à la portion en vers du dialogue entre Salomon et Saturne ; celle-ci est d'un caractère spécialement moral et sérieux.

« Salomon dit : « Il est dépourvu de raison et de sagesse celui qui se livre constamment aux pleurs et à la tristesse de l'esprit ; il est grandement rebelle à Dieu. » Saturne dit : « Pourquoi ne pouvons-nous pas nous acheminer tous avec transport vers le royaume de Dieu? » Salomon dit : « Personne ne peut retarder du moindre instant le dernier et fatal voyage ; il faut qu'il l'endure. » Saturne dit : « Mais comment se fait-il que, lorsque deux jumeaux sont nés d'une même femme, leur gloire n'est pas semblable? L'un est misérable sur la terre, l'autre heureux et honoré de dignités publiques ; l'un ne vit que fort peu de temps, il languit dans ce vaste univers et le quitte avec regret. Je te demande, seigneur Salomon, duquel la condition est-elle préférable? » Salomon dit : « Une mère ne considère pas, lorsqu'elle donne la vie à un fils, comment son pèlerinage s'effectuera à travers le monde. Souvent elle nourrit son fils en supportant de grands chagrins ; ensuite elle est obligée de prendre part aux peines de son enfant, aussi versera-t-elle souvent sur lui des larmes amères. »

Ces extraits suffisent pour donner une idée du genre de la rédaction en vers du colloque de Saturne et de Salomon ; elle ne fait pas, comme la partie en prose, des incursions hasardées sur le domaine de l'histoire et elle s'en tient aux réflexions morales.

Ajoutons ici quelques autres détails que nous devons à l'érudition de M. Kemble.

Au moyen âge, Salomon était envisagé comme le maître du monde invisible et comme le constructeur du temple bien plus que comme le monarque dont la Bible a retracé l'histoire. Dire qu'une chose était l'œuvre de Salomon, c'était la citer comme un chef-d'œuvre de magnificence et d'habileté. On en rencontre maint exemple dans les vieux poëtes français.

As estries s'apuia del œvre Salemon.
(*Roman de Fierabras*.

Quand Godefrois Liber fut entrés el donjon,
Qui estait painturés de l'uevre Salemon.
(*Le chevalier du Cygne*.)

En mi la nef trova un lit
Dont li peçon è li limun
Furent al overe Salemon.
(*Poésies de Marie de France*.)

Nous puisons ces indications dans la *Notice* de M. Francisque Michel ***sur Weland le forgeron***.

Des adages mis sous l'autorité de Salomon et qui ne se trouvent pas toujours dans la Bible sont fréquents chez les auteurs du moyen âge. En voici deux exemples pris dans le ***Roman de Tristan*** publié par M. Francisque Michel (1835, 2 vol. in-12).

Sire, moult dit voir Salemon,
Qui de forches traient larron
Ja pus ne l'ameront nul jor.
(T. I, p. 5.)

Salemon dit que droicturiers
Que ses amis sont ses levriers.
(T. I, p. 72.)

Remarquons en passant que le premier de ces adages ne respire nullement un esprit de charité chrétienne ; mais il était fort répandu au moyen âge, et on le retrouve dans un bon nombre d'ouvrages de cette époque, notamment dans le *Castoiement* publié par Barbazan :

Quar qui le pendu despendra
Le fais desur son col cherra.

Et dans un recueil de proverbes manuscrits conservés au musée Britannique :

Larroun ne amera qi lui reynt de fourches.

On pourrait invoquer d'ailleurs de nombreux passages qui montrent qu'au moyen âge la sagesse de Salomon était regardée comme ce qu'il y avait de plus digne d'éloges : nous nous bornerons à trois citations.

Se javoie le sens k'ot Salemons.
(*Chanson du châtelain* de Coucy, citées par la Borde, *Essais sur la musique*, t. II, p. 284.

Et je souhait autretant de bon sens
E de mesure, come est en Salemons.
(*Poésies du roi de Navarre*, édit. de 1742, t. II, p. 259.)

E ieu agues atretan de ben sen
E de mesura cum ac Salamos.
(Elias Cayrel, cité par Renouard, *Choix de poésies des Troubadours*, t. V, p. 350.)

Le catalogue de la bibliothèque Bodleyenne à Oxford enregistre un ouvrage hébreu imprimé à Constantinople en 1517 et dont le titre est traduit par : ***Proverbia Salomonis quæ sunt historiolæ seu fabellæ***. Ce livre peu

connu a peut-être de l'analogie avec l'histoire de Marcolphe. Un autre écrit intitulé également *Misclè Scelomò* (*Proverbia Salomonis*), est mentionné par Bartolocci (*Bibliotheca Rabbinica*, t. I, p. 708). L'auteur dit : *Intentio mea in eo est dare interpretationem omnibus insomniorum speciebus.*

SAMARITAINS.

Les écrits possédés par cette branche du peuple juif, aujourd'hui presque détruite, sont peu connus; nous nous y arrêterons un instant. Un orientaliste célèbre, M. Silvestre de Sacy, s'en était occupé avec zèle; voici ce qu'il nous apprend : Les Samaritains possèdent le texte du Pentateuque en hébreu, mais écrit dans un caractère différent de celui qu'emploient les Juifs. Outre ce texte hébreu, qui diffère en beaucoup d'endroits de celui des Juifs, et qui a paru dans la Polyglotte de Londres, après avoir été inséré dans celle de Paris, les Samaritains ont une version du même livre, écrite dans un dialecte particulier, qui tient beaucoup du chaldéen et du syriaque, mais qui se distingue de ces deux langues par certaines formes grammaticales, et par un grand nombre de mots qui ne se trouvent que dans le samaritain, ou qui reçoivent dans ce dialecte une signification différente de celle qu'ils ont dans les deux autres langues. La version arabico-samaritaine paraît faite non sur la version samaritaine, mais sur le texte hébreu samaritain. Les manuscrits n'en sont pas extrêmement rares en Europe; le plus remarquable de tous se trouve à Rome dans la bibliothèque Barberine; il est sur parchemin, et il y manque les trente-trois premiers chapitres de la Genèse, ainsi que quelques feuillets dans le corps de l'ouvrage. Trois autres manuscrits sont à Oxford, à la bibliothèque Bodleyenne; quatre à Paris, à la bibliothèque Impériale; il s'en trouve un autre à la bibliothèque de Leyde. M. Silvestre de Sacy entre, à leur égard, dans de longs détails, ainsi que sur les travaux dont ils ont été l'objet; il signale quelques variantes qu'ils présentent entre eux, mais qui n'empêchent pas de reconnaître diverses copies d'une même version. Quant à l'auteur de cette version arabe, on manque de données certaines à cet égard; mais le savant que nous venons de nommer manifeste une bonne opinion au sujet de son travail, et dit que la publication en serait utile; il transcrit quelques passages qui montrent en effet que cette traduction peut servir parfois à éclaircir le sens de quelques endroits obscurs; il entre, au sujet de la collation des divers manuscrits, dans des détails circonstanciés qui ne doivent pas trouver place ici.

M. Renan (*Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, 1855, p. 219) s'est occupé, de son côté, des Samaritains. Après avoir retracé leur rivalité avec les Israélites, cet érudit ajoute : « La culture littéraire du Samaritain ne paraît pas avoir été ni fort ancienne ni fort brillante. M. Ewald suppose que sous la domination des Perses, et sous celle des Grecs, il y eut (*Geschichte des volk. Isr.*, t. III, IIe part., p. 100) une série d'historiens samaritains dont on retrouverait des débris incohérents dans la chronique d'Aborifuth, et dans le *Livre de Josué*, ouvrages composés en arabe par les Samaritains, à des époques relativement modernes. Mais il faut avouer que cette antique littérature aurait laissé bien peu de traces. La version du Pentateuque, le plus ancien des écrits samaritains qui nous restent, version que la plupart des critiques rapportent au premier siècle de notre ère, et où se traduit l'influence du *Targum* d'Onkélos, présente de si nombreux arabismes, qu'on est forcé d'admettre qu'elle a subi des retouches après l'islamisme. Les hymnes publiés par Gésénius sont plus modernes encore, et, pour la plupart, certainement postérieurs à Mahomet. Les livres historiques que possédaient les Samaritains semblent être perdus; cependant il existe, dit-on, à Naplouse quelques textes inconnus aux savants Européens. (Robinson, *Palæstina*, t. III, p. 325.) »

Le samaritain resta langue vulgaire jusqu'à l'invasion musulmane. Vers le VIIIe ou le IXe siècle, il fut graduellement absorbé, comme tous les autres dialectes sémitiques, par l'arabe ; mais il continua d'être compris et même écrit par les prêtres, en certaines occasions solennelles. Un essai de grammaire samaritaine, et un traité de la lecture de l'hébreu écrit en arabe, au XIIe siècle, qui se trouvent dans un manuscrit d'Amsterdam (Weyen, *Catal. cod. orient. qui in Bibl. Inst. regii Amstelodami asservantur*, p. 48), seraient dignes d'être publiés. Comme les Juifs et les Syriens, les Samaritains écrivent souvent l'arabe avec leur caractère national, et quelquefois, à l'inverse, le samaritain en caractère arabe.

Cette antique branche de la famille sémitique est à la veille de disparaître. En 1820, les Samaritains étaient encore au nombre d'environ cinq cents. Robinson, qui visita Naplouse en 1838, n'en trouva plus que cent cinquante. Ils avouent qu'ils sont réduits à quarante familles, dans une supplique qu'ils adressèrent, en 1842, au gouvernement français (*Annales de philosophie chrétienne*, novembre 1853). Voir d'ailleurs l'ouvrage de M. Bargès, *Les Samaritains de Naplouse*, Paris, 1855.

Parmi les savants qui se sont occupés des Samaritains, nous mentionnerons Basnage (*Histoire des Juifs*, 1716, t. II, p. 1 à 302);

il s'exprime à leur égard dans les termes suivants :

« Naplouse était l'ancienne ville de Sichem, qui avait été détruite du temps des guerres de Vespasien Ce prince y envoya de nouveaux habitants, et, par reconnaissance, elle prit le nom de *Flavia Neapolis*. (La famille des Vespasiens portait le nom de Flavius.) »

« Le mont Garizim, au pied duquel Naplouse est située, était pour les Samaritains la montagne sainte par excellence. Ils disent que les eaux du déluge ne la couvrirent point, parce qu'un lieu, qui devait être honoré par le temple et la puissance de la Divinité, ne devait pas être souillé par la boue, le limon et les animaux que les eaux laissent après elles. »

Ce qui concerne cette montagne a été exposé par le Suédois J. C. Poldam, dans ses deux dissertations : *De templo Samaritanorum in Garizim*, Upsal, 1720-1722, in-4°, écrits qu'il serait difficile de se procurer en France.

Nous avons déjà parlé (*voy.* JOSUÉ) d'une chronique des Samaritains; Basnage entre dans des détails au sujet d'une autre qu'ils possèdent aussi ; il pense qu'elle est l'œuvre de divers auteurs dont le travail a été réuni trois siècles après l'ère chrétienne ; Reland, dans ses *Dissertationes miscellaneæ*, 1706, et Bernard, dans les *Acta eruditorum*, Leipsick, 1691, ont discuté bien des points relatifs à cet ouvrage, et en ont publié quelques fragments.

Nous en citerons, comme échantillon, le conseil donné par Balaam aux ennemis des Israélites (circonstance qu'on retrouve aussi dans les rabbins).

« Vous ne pourrez jamais vaincre les Israélites pendant que Dieu les protégera, et il les protégera toujours pendant qu'ils feront de bonnes œuvres ; il faut donc les détacher du service de Dieu, et, pour cela, il faut les prendre par leur faible, qui est l'impureté. Le Dieu qu'ils adorent, haïssant toute action impure, ne combattra plus pour eux, et la victoire vous est assurée. »

Les Samaritains modernes n'admettent que le Pentateuque ; quant à leurs livres particuliers, ils sont fort peu connus. En écrivant à Scaliger, ils promettaient de lui envoyer des cantiques et des psaumes, ce qui doit s'entendre, non des psaumes de David, mais de quelques hymnes qui entrent dans leur liturgie. Le savant orientaliste Castel, qui avait eu connaissance de la liturgie des Samaritains, à l'usage de la Synagogue de Damas, en a placé quelques extraits dans son *Lexicon Polyglotton*.

L'écrit le plus important qu'aient eu les Samaritains, au point de vue des études bibliques, c'est leur Pentateuque. Ce n'est point une traduction, c'est l'hébreu écrit en caractères samaritains, avec quelques variantes. Basnage lui consacre le chapitre onze du second livre de son *Histoire des Juifs*. W. Whiston a signalé sur quels points il s'éloignait du texte hébreu (*An Essay towards restoring the true text of the Old Testament, appendix*, London, 1722, in-8°). Voici également l'indication de quelques autres ouvrages sur le même sujet :

Exercitationes historico-criticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum... auctor F. I. Schwarzius, Wittembergæ, 1753, in-4°; *Nouveaux éclaircissements sur l'origine et le Pentateuque des Samaritains*, par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (D. Maurice Poncet), avec une Préface et des notes par D. Clément, *Paris*, 1760, in-8°; *Disputatio historico-philologico-critica de Pentateucho Hebræo-Samaritano, ab Hebræo, eoque masorethico descripto exemplari, quam præside O. D. Tychsen, eruditorum examini subjicit Marcus Moses*, *Buetzovii*, 1765, in-4°; *De Pentateuchi Samaritani origine, indole et auctoritate commentatio philologico-critica*, scripsit G. Gesenius, Halæ, 1815, in-4°.

Ce texte a d'ailleurs eu plusieurs éditions; nous citerons le *Codex samaritanus Parisiensis Sanctæ Genovefæ, præmissa commentatio de Samaritanæ gentis religione ævi recentioris*, J. M. Lobstein. Francfort, 1781, in-8°; et le *Pentateuchus Hebræo-Samaritanus, charactere Hebræo-Chaldaico*, editus cura et studio, Benj. Blayney, Oxford, 1790, in-8°. Belle édition.

M. Silvestre de Sacy inséra un mémoire dans les *Annales des voyages*, 1812, lequel a été traduit en allemand (*Ueber den gegenwärtigen Zustand der Samaritaner*), et publié à Francfort en 1814, in-8°, 64 pages. En voici un extrait :

« Les Samaritains ont toujours possédé et possèdent encore aujourd'hui la loi de Moïse en langue hébraïque. Cet exemplaire, le même, en général, que celui des Juifs, en diffère cependant par un assez grand nombre de variantes et par une quantité considérable d'additions, d'omissions, de changements qui ont été faits à dessein, soit dans l'exemplaire des Juifs, soit dans celui des Samaritains. Il en diffère encore essentiellement par le caractère de l'écriture. En outre, les Samaritains n'ont jamais imité l'exemple des Juifs, des Syriens et des Arabes, qui ont introduit dans leur caractère des signes propres à suppléer à l'absence des voyelles et à fixer la prononciation.

« Outre le texte du Pentateuque, les Samaritains en possèdent une version écrite avec les mêmes caractères que le texte original, mais dans un dialecte particulier, auquel on a donné le nom de samaritain, et qui, tenant de l'hébreu, du chaldéen et du syriaque, en diffère cependant d'une manière assez notable, soit par ses formes grammaticales, soit par des raisons qui lui sont particulières ou par des acceptions différentes de celles qu'ont dans ces autres langues des mots qui leur sont communs avec le dialecte samaritain. Plus anciennement, les Samaritains paraissent avoir eu pour leur usage une version grecque des livres de Moïse, comme dans des temps postérieurs,

ils ont eu une traduction arabe des mêmes livres et des commentaires en la même langue. Ils ont aussi des liturgies écrites, soit en hébreu, soit en samaritain ; ils écrivent quelquefois la langue arabe en caractères samaritains, comme les Juifs l'écrivent en caractères hébreux. Il est vraisemblable qu'ils ont eu des historiens, mais nous ne connaissons point leurs ouvrages, si on en excepte deux mauvaises chroniques remplies de bévues et d'anachronismes.

Le voyageur Pietro della Valle acheta à Damas, en 1616, un exemplaire du Pentateuque samaritain, et le remit à l'ambassadeur français à Constantinople, Achille Harlay de Sancy. Ce ministre l'envoya à la maison des Pères de l'Oratoire, et, d'après ce manuscrit, le P. Morin inséra dans *la Polyglotte* de Le Jay ce texte précieux.

Depuis, d'autres manuscrits ont été apportés en Europe ; on en reconnaît aujourd'hui quinze ou seize (868), sans parler de quelques fragments de liturgies, de commentaires sur le Pentateuque, etc. Ajoutons la version arabe des livres de Moïse, faite pour l'usage de cette secte, et que M. de Sacy fait connaître dans un mémoire latin publié dans le *Repertorium für Biblische und Morgenländische literatur* d'Eichhorn. Ce travail, refondu et augmenté, a reparu dans le tome XLIX des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

Nous avons dit que le texte samaritain a été l'objet des travaux de divers érudits.

Ajoutons que parmi les divers écrits de l'orientaliste E. Scheid, il s'en trouve un intitulé : *Varietas lectionum selectarum ex Pentateucho Samaritano*, 1776.

Quelques savants européens ont cherché à établir des rapports avec les Samaritains, dans l'espoir d'obtenir d'eux des renseignements sur divers points des rites et de l'histoire des Juifs. Joseph Scaliger leur écrivit ; deux réponses adressées par les Samaritains de Naplouse et du Caire, et datées de 1589, parvinrent en Europe après la mort de cet érudit. Ces lettres arrivèrent aux mains du P. Morin qui en fit une traduction peu exacte. Elle fut publiée par Richard Simon dans le recueil intitulé *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis;* M. Silvestre de Sacy en a donné le texte avec une traduction nouvelle et quelques notes dans le *Repertorium* déjà cité.

En 1671, Robert Huntington, chapelain de la factorerie anglaise d'Alep, fit un voyage en Palestine; il visita les Samaritains, qui le chargèrent de porter de leur part des lettres aux Israélites qui étaient en Angleterre; plus tard ils adressèrent à Huntington une lettre arabe. M. de Sacy donna des détails sur cette correspondance ainsi que sur deux lettres écrites en 1686, à l'orientaliste Ludolphe, et publiées à Zeiz en 1688 sous le titre suivant : *Epistolæ Samaritanæ Sichemitarum ad J. Ludolphum, cum ejusdem Latina versione et annotationibus. Accedit versio Latina persimilium litterarum a Sichemitis haud ita pridem ad Anglos datarum.* (*Voy.* aussi Basnage, ouvrage cité, p. 170-180.)

En 1808, des renseignements relatifs aux Samaritains furent transmis par des consuls français au ministre des affaires étrangères, conformément à la demande qu'il avait faite. M. de Sacy a extrait ce qu'il y avait de plus curieux dans ces informations. (*Voy.* aussi le *Moniteur*, 6 juillet et 31 août 1811.) Il en résulte que les Samaritains étaient réduits à une soixantaine d'individus vivant dans la misère et habitant dix à douze maisons groupées dans un quartier de Naplouse. Ils n'ont qu'un seul livre, la Bible, dont le texte est fort altéré. Le premier jour de Pâques ils célèbrent à minuit la fête du sacrifice; leur grand prêtre (ou *Khacon*) égorge avec un couteau un mouton conduit dans leur synagogue.

M. de Sacy entra lui-même en correspondance avec les Samaritains, et en 1811, en réponse à des questions qu'il avait transmises sur les rites et la croyance de ces sectaires, il reçut de Salaméh, fils de Tobie, prêtre lévite à Sichem, un long Mémoire écrit en lettres samaritaines et en hébreu corrompu ; il en a fait connaître la substance dans le travail qu'il a publié en 1812, mais nous n'avons pas à entrer dans ces détails qui sont étrangers à notre sujet.

Plus tard, dans un autre de ses ouvrages, M. Silvestre de Sacy (*Chrestomathie arabe*, t. II) s'occupa encore, d'après Makrizi, historien arabe, des Samaritains; il parla de leurs deux chroniques, l'une (*Le livre de Josué*) écrite en caractères samaritains, mais en langue arabe; la bibliothèque de Leyde en possède le seul manuscrit connu, la Bibliothèque impériale en conserve une copie qui a appartenu au savant Reland. L'autre chronique, dont l'auteur se nomme Aboul-fatah, est écrite en langue et en caractères arabes. Elle est postérieure à la précédente.

(868) Le P. Morin, dont nous venons de parler, ne se contenta pas d'éditer le texte samaritain; il le prit pour sujet d'un volume in-4°, qu'il fit paraître en 1631 : *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum; de illorum religione et moribus* Cet ouvrage, dans lequel le savant oratorien vantait le texte samaritain avec la partialité de l'homme qui croit avoir fait une importante découverte, fut combattu par un érudit protestant, J.-N. Hottinguer, lequel mit au jour, à Zurich, en 1644, ses *Exercitationes anti-Morinianæ de Pentateucho Samaritano... in quibus non tantum firmis rationibus Pentateuchus Samariticus, magno conatu ab ipso canonizatus, convellitur, apographum vitiosum ex Hebræo autographo demonstratur, sed etiam nonnulla S. Scripturæ et antiquitatis loca, difficiliora de Samaritanorum religione, scriptis, moribus, illustrantur.*

Les orientalistes actuels, laissant de côté toute opinion exagérée, voient dans le Pentateuque samaritain ce qu'il est réellement ; l'hébreu écrit en caractères samaritains avec quelques variantes.

dont elle a conservé en plusieurs endroits les expressions; elle est bien plus étendue; la bibliothèque Bodleyenne, à Oxford, en possède un manuscrit dont Schnurrer a fait connaître quelques extraits. Voir Eichhorn, *Repertorium für morgenl. litteratur*, IX, 45, et les articles de Paulus dans le *Neues Repertorium*, t. I, p. 117 et dans les *Memorabilien*, t. II, p. 54.

La bibliothèque impériale en possède aussi un manuscrit incomplet; il est fort bien écrit: les noms propres hébreux et les citations du Pentateuque sont en caractères samaritains. M. Silvestre de Sacy a traduit un fragment dont Schnurrer ne s'était pas occupé, et qui raconte l'entrevue d'Alexandre le Grand avec Sanaballat, grand prêtre des Samaritains. Selon le chroniqueur, à peine Alexandre eut-il aperçu le souverain pontife, qu'il s'empressa de descendre de cheval et de baiser la terre devant lui en lui disant : « Mon seigneur et mon maître, donnez-moi, je vous prie, votre bénédiction. » Les généraux et les officiers de ses troupes, le voyant agir de la sorte, en firent autant, quoique étonnés au dernier point d'une conduite dont ils ignoraient le motif. Lorsque le roi fut seul avec eux, ils lui témoignèrent leur surprise de ce que les Samaritains l'avaient ainsi reçu par une puissance secrète, qu'ils attribuaient à des enchantements et à la magie. Mais le roi leur apprit que, lorsqu'il était en présence de Darius, il avait vu ce même grand prêtre qui, descendant du ciel, lui avait dit : « Ne crains rien, Dieu est avec toi; tous les peuples de la terre te sont soumis; tu triompheras de ton ennemi : » paroles qui avaient eu leur accomplissement exact. Alors Alexandre fit de riches présents au grand prêtre et à tous les Samaritains, et reconnut que leur Dieu était le plus grand de tous les dieux.

Le précieux recueil des *Annales de philosophie chrétienne* renferme, t. VIII, novembre 1853, une lettre fort intéressante sur les Samaritains, elle est sortie de la plume d'un des collaborateurs de notre *Dictionnaire*, M. le chevalier Drach. On nous saura sans doute gré de la reproduire ici :

A M. AUGUSTIN BONNETTY.

« Monsieur, docte et respectable ami,

« Dans le tome IV, 2e année (1re série), de vos précieuses *Annales de philosophie chrétienne*, vous avez donné deux articles intéressants sur les Samaritains. Depuis le *Mémoire* que feu M. le baron Silvestre de Sacy publia en 1812, et que vous avez reproduit, on n'a plus rien appris touchant cette ancienne tribu. Je suis heureux de pouvoir vous adresser un document qui fournira de nouveaux renseignements sur les Samaritains encore existants de nos jours.

« Ceux-ci m'ont fait parvenir, il y a environ douze ans, une lettre rédigée dans leur propre dialecte, adressée à un souverain de l'Occident, avec prière de la présenter à l'auguste destinataire, et d'appuyer leur requête. Je l'ai remise fidèlement avec la traduction que j'en avais faite. Le gouvernement du prince, à qui j'avais manifesté le désir de publier cette pièce, m'engagea, par certaines considérations, de m'en abstenir pour le moment d'alors. Le temps qui nous sépare de l'époque dont je parle, et les circonstances n'étant plus les mêmes, il m'est enfin permis de livrer au public ce morceau de littérature orientale, qui excitera, je pense, un vif intérêt sous plus d'un rapport. Seulement j'y remplacerai par des ***, comme indifférent à notre objet, le nom de l'Etat dont ces pauvres restes d'une nation célèbre dans les fastes religieux, réclamaient la protection, ou au moins l'intervention officieuse, contre l'oppression et les persécutions des musulmans.

« Cette pièce, qui renferme toutes les lettres de l'alphabet, offre un modèle des *véritables caractères* dont les Samaritains font usage dans leur écriture, caractères différents de ceux que nous voyons dans les polyglottes qui ont le *Pentateuque des Samaritains* et leur version, comme aussi dans les *grammaires* des langues orientales. Je l'ai calquée afin de vous en donner un *fac-simile* exact. Dans la vue d'en faciliter la lecture, je transcris l'original en caractères hébraïques, et j'indique par des chiffres les lignes correspondantes de l'un et de l'autre texte; c'est ce *fac-simile* que vous avez bien voulu faire graver pour le joindre à cette lettre (868*).

« Le scribe a ajouté au-dessus des lignes 5, 11, 15, 16, 32, des lettres qu'il avait oublié d'écrire, et deux points au-dessus de la ligne 24.

« Cette supplique des Samaritains ne porte point de date. Cependant je sais qu'elle fut écrite vers la fin de l'été de 1842. Elle ne nomme pas le souverain à qui elle était adressée, mais seulement le pays soumis à son autorité. Enfin, un simple paraphe tient lieu de toute signature de nom propre, bien que la pièce émane du grand prêtre *Salamé* qui l'a écrite comme représentant sa nation.

« L'envoi de la piece principale était accompagné : 1° de la *généalogie*, en arabe, du Cohen, c'est-à-dire grand prêtre, Salamé ou Sélaméh, que les Samaritains font remonter jusqu'à Aaron, frère de Moïse; 2° de deux *lettres* que m'écrivaient un consul d'une échelle du Levant et un personnage distingué voyageant en Orient, à qui j'avais procuré de bonnes recommandations de la Propagande de Rome. Des extraits de celles-ci et la traduction de la généalogie appartiennent de droit aux renseignements que fournit le présent article.

(868*) Nous ne reproduisons pas ici ce fac-simile.

TRANSCRIPTION EN CARACTÈRES HÉBRAIQUES DE LA LETTRE SAMARITAINE.

1 מפרש שאל והתחננה לפני אדנינן הגבירינן שלטנה רמיה וממלכתה
2 עזיה ממלכת *** הצדיקה מהלכה המשפט הקשט והישר יאריך
3 אלהן רמה עליה הטוב והחסד ויגלי קשט משפטון על פני כל העמים
4 תחת כל השמים אמן : בתר כן אנחנו בכל זבן נתלי ידינו למועגה
5 רמה ונתחנן קדמיו אן יאריך ויותיר פרדיס הזה ממלכתה רמיה החסידה
6 אשר אתגלת קשיטות משפטון והאמנתן וטובתן בכל הארץ ויטיב מן רב רחמיו
7 ויכלותו ארכות העז והכח והחיל והרמא והנצחה לשלטנה הצדיק וגבריה
8 היכלים ולא ישבם אלה מן קשט משפטם וישא משאת מאת פניו אליהם ויקים
9 עז שלטנותם אל אחר הימים אמן אמן : יקדמו האלין העבדים והמסכינים הדרשים
10 יעבדו תחת צל קורת רחמכם על תרח טובות ידי שלטנתה רמיה : מתפללים
11 בצדק וחסד הממלכה החסידה *** : אנחנו עבדי טובותכם עדת השמרים
12 הנמצאים בעיר שכם מול הר גריזים קרוב מן ירושלאים בארץ כנען במתי מעט
13 מימים ימימה ישיג מספרינו ארבעים בית קעמים על משמר תורת משה הנבי
14 מן בראשית אל לעיני כל ישראל בכל יכלותינו : ומיום דשמעו אבותינו קול
15 יהוה על הר סיני ועד עתה מה אתעתקנו מן שמירותינו ולא הפיכנו שבילינו
16 אלא קעמין על משמר בירית דתן תפשים במימר משה לאבהתן את כל הדבר אשר אנכי
17 מצוה היום אתו תשמרו לעשות לא תוסיפו עליו ולא תגרעו ממנו : ותדעו
18 אה אדנינן כי אנחנו תחת משפט הישמעאלים תמיד נוקרן ונרצי במשפטון
19 ונתן להם כל שנה כל איש כפי יכלותו מן הכסף סבליב טרח משפטם מהבה אן לא
20 ידרשו מנן נעזב דתן : ובזאת הימים אתהפכו עלינו אנשי עירנו וכפי הימים
21 הראישונים מה ירצו כמנו ומן עשות חקות דתן ימנעו אתנו ולא נוכל נתגלי
22 בעובד ולא נשא לנו ראש אלא נשארנו מסכינים שבירים הלבבים לא האמן ולא
23 בטח ולא נמצא לנו מקלט ולא מושיע : אלא אנחנו נשליך נפשותינו לבין
24 ידיכן על תרח רחמות שלטניכן אן תקחו בידנו ומזאת הצרעה תצילו
25 אתנו ומזאת הדלות תשאו ראשינו ועל משמר דת משה נבינו תסעדו
26 אתנו ומן עבדיכם תשימו אתנו ותחת צל קורת רחמותכם תעבירנו
27 ועד ידעו הזרחת כי לו לא יכלות יהוה ואתם מא נשאר ממצאינו
28 ונקום על דרג התפלות אנחנו ובנינו כל ימי חיינו אן ישמר יהוה
29 ממלכותיכם מכל לחץ ונגפנו : ועתה נדרש מן צדקתכם אן לא תשיבו
30 עזאלין ריקם ורחמו עלינו ברחמותיכם : וחלילה יעזר ריקם מן ידרשכם
31 כי אתגלא בעלמה עובד הישר והטוב מכם : נשאל מרן ברב יכלותו אן לא
32 יכרת לנו מדרש מכם ועל כעס וכל שנא יקים ממלכותיכם : אמן אמן :

אנחנו עבדיכם
עדת השמרים
במדינת
שכם

Traduction de la lettre ou requête des Samaritains.

« Exposition de demande et de supplication devant Nos Seigneurs et Maîtres du gouvernement exalté, et royaume puissant, le royaume généreux de ***, dont l'allure est la justice, l'équité et la droiture. Que notre Dieu Très-Haut fasse durer sur lui le bonheur et la grâce, et fasse éclater l'équité de leur (869) justice à la face de tous les peuples qui sont sous toute l'étendue du ciel. Amen.

« Dorénavant nous élèverons en tout temps nos mains vers celui qui trône au haut des cieux, et nous prierons devant lui, afin qu'il fasse durer et agrandisse ce paradis, le royaume exalté, bienfaisant, dont l'équitable justice, la bonne foi et la bonté (869*) se sont manifestées par toute la terre ; et qu'il départisse de la multitude de ses miséricordes, et de sa puissance, la continuation de la force, de la puissance, de la supériorité, de l'exaltation et de la victoire au gouvernement généreux, ainsi qu'aux hommes de crédit, revêtus de son autorité ; et que Dieu ne les laisse pas s'écarter de leur équitable justice, mais qu'il leur accorde ses dons (870), et maintienne la puissance de leur gou-

(869) *Des hommes au gouvernement.* Ce passage brusque du singulier au pluriel, et *vice versa*, se rencontre plus d'une fois dans cette lettre. Il est fréquent en hébreu. On en verra un exemple dans le texte du *Deutéronome*, XIII. 1, qui va être cité.

(869*) A la lettre : *L'équité de leur justice, et leur bonne foi et leur bonté.* Voyez la note précédente.

(870) Ces mots : וישא משאת מאת פניו אליהם sont empruntés du livre de la *Genèse* XLIII, 34.

vernement jusqu'aux derniers jours. Amen, amen.

« Permettez que ces pauvres esclaves suppliants passent sous l'ombre du toit (871) de votre pitié, à la porte de la bonté des mains du gouvernement exalté. Ils implorent la justice et la bonne grâce du royaume généreux de *** (872).

« Nous, les esclaves de votre bonté, sommes la communauté, réduite à un petit nombre, des Samaritains établis depuis les jours anciens dans la ville de Sichem (873), en face du mont Garizim, proche de Jérusalem, dans le pays de Chanaan (874). Notre population arrive à *quarante familles* (875). Nous demeurons attachés de tout notre pouvoir à l'observance de la loi de Moïse le prophète, depuis le mot *beréschit* (876) jusqu'aux mots *leéne col yisraël* (877). Et depuis le jour où nos ancêtres entendirent la voix de *Jéhova* (878) sur le mont Sinaï, jusqu'à présent, nous ne nous sommes pas écartés de notre religion (879), et nous n'avons point détourné notre voie, mais nous persistons à observer l'alliance de notre loi, fidèles à cette règle prescrite par Moïse (880) à nos ancêtres : « Vous observerez pour l'exécuter tout ce que je t'ordonne (881) aujourd'hui. Vous n'y ajouterez rien ni n'en retrancherez rien (882). »

« Et sachez, ô Nos Seigneurs, que nous sommes toujours sous la domination des Ismaélites (883). Nous les honorons et nous supportons volontiers leur autorité. Nous leur donnons par an de l'argent, chacun selon ses facultés, supportant la charge de leurs exigences (884), afin qu'ils ne prétendent pas que nous renoncions à notre foi.

« Mais ces jours derniers, les gens de notre ville se sont tournés contre nous, et renouvellent leurs vexations des temps passés, nous empêchant d'observer les préceptes de notre loi. Et nous ne pouvons exercer ouvertement notre culte ; et nul ne prend notre défense (885) : de sorte que nous demeurons abandonnés à notre malheur, ayant le cœur brisé, sans sécurité, sans repos. Et nous ne trouvons (886) ni repos, ni refuge, ni protecteur.

« Dans de telles circonstances nous nous jetons entre vos mains, à la porte de la miséricorde de votre gouvernement, afin que vous nous tendiez la main (887), que vous nous sauviez de cette oppression, que vous releviez notre tête de cette misère, que vous nous souteniez dans l'observance de la de Moïse notre prophète, que vous nous mettiez au nombre de vos esclaves, que vous nous fassiez passer sous l'ombre du toit de votre miséricorde.

« Et les dernières générations sauront encore que sans la puissance de Jéhova, et sans vous, nul ne se serait inquiété de notre perte (888). Et tous les jours de notre vie, nous nous tiendrons en prière, nous et nos enfants, afin que Jéhova préserve votre royaume de toute oppression et de toute calamité.

« Et maintenant nous supplions votre générosité de ne pas repousser notre demande. Ayez compassion de nous selon votre miséricorde. A Dieu ne plaise que s'en revienne avec un refus (889) celui qui recourt à vous : car au monde entier se sont manifestées vos œuvres de justice et de bonté. Nous prions Notre Seigneur dans sa toute-puissance de ne pas nous priver de votre sollicitude, et qu'il affermisse votre règne au-dessus de toute contradiction, de tout ennemi. Amen, amen. »

Nous, vos esclaves,

La communauté des Samaritains,

Dans la ville de Sichem.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LE VICOMTE DE *** A M. DRACH.

« Monsieur le chevalier,

« Je suis à Jaffa, de retour de mon pèlerinage dans la ville sainte, où grâce aux puissantes recommandations que je dois à

(871) Littéralement : *De la poutre. Cf. Gen.*, XIX, 8. באו בצל קרת, *venerunt sub umbram trabis meæ.*

(872) Litt. : *Ils prient en justice et en grâce le royaume de...*

(873) Plus tard *Neapolis*, et maintenant *Naplouse.* Cette ville est appelée *Sichar* en *saint Jean*, IV, 5. C'est à tort que Barbié du Bocage, dans son *Diction. géogr. de la Bible*, distingue ces deux lieux sur l'autorité de Reichard.

(874) Nom biblique de la Palestine.

(875) Le texte porte : *Quarante maisons*, ארבעים בית.

(876) Premier mot du texte hébreu du Pentateuque. Il signifie : *Au commencement.*

(877) Les trois derniers mots du texte hébreu du même volume. Ils signifient : *Aux yeux de tout Israël.*

(878) Les Samaritains ne se font pas scrupule d'écrire et de prononcer le nom divin *Jéhova.* C'est un de leurs usages que les Juifs leur imputent à crime. Voyez mon *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. I, p. 358, 359.

(879) Litt. : *De nos observances.* Les Samaritains affectent d'employer en ce sens le radical שמר, d'où ils tirent leur nom, שמרים, qui signifie proprement : *Stricts observateurs* (de la loi mosaïque). Le radical שמר, ayant la signification d'*observer*, revient cinq fois dans cette lettre.

(880) Litt. : *Cette parole de Moïse à nos ancêtres.*

(881) Changement de nombre. *Voy.* note 868.

(882) Ce verset du *Deut.* XIII, 1 (Vulg. XII, 32), est cité conformément au texte samaritain, qui diffère ici du texte des Juifs. Celui-ci porte : את כל הדבר אשר אנכי מצוה אתכם אתו תשמרו לעשות לא תוסף עליו ולא תגרע ממנו : « Vous observerez, pour l'exécuter, tout ce que je *vous* ordonne. *Tu n'y ajouteras* rien, ni n'en *retrancheras* rien. » Il n'y a pas le mot היום, *aujourd'hui.*

(883) C'est-à-dire des musulmans.

(884) Litt. : *La fatigue de leur loi de cadeau.* Les Samaritains négligent souvent la forme appelée par les grammairiens *Status constructus.* Il y a de cela d'autres exemples dans cette lettre même.

(885) Litt. : *Et nul ne relève notre tête.*

(886) On pourrait aussi traduire : *Et il ne se trouve pour nous ni...*

(887) Litt. : *Que vous saisissiez notre main.*

(888) Litt. : *Non relictus fuisset faciens nos existere.*

(889) Litt. : *S'en revienne vide.*

votre bonté, j'ai été on ne peut mieux reçu.

« Comme vous m'aviez paru le désirer, je me suis empressé de voir par moi-même les Samaritains de Naplouse, singulier peuple composé de 130 individus, qui ont conservé sans mélange le sang et la religion de leurs pères. Le grand prêtre *Salamé ibn Tobie* m'a montré les rouleaux de vieux parchemins, contenant les livres de Moïse, écrits de la main d'Abischa, fils de Phinée (Phinéès), fils d'Eléazar, fils d'Aaron. Telles sont leurs prétentions modestes.

« L'écriture m'a paru singulière et bizarre. Malgré leur assurance que personne hors de leur secte n'avait la clé de ces *hiéroglyphes*, je soupçonne que ce peut être l'écriture rabbinique, ou quelque dérivation d'une écriture ancienne, probablement connue de votre immense savoir. J'ai donc fait tous mes efforts pour décider le grand prêtre à vous écrire quelques lignes dans cette langue. Mais soit défiance, soit crainte, je n'ai pu y réussir.

« Les Samaritains sont très-malheureux, persécutés par les Turcs, leurs oppresseurs, et par les Juifs leurs ennemis implacables. Le grand prêtre a pris le parti d'adresser une pétition au roi de *** pour demander la faveur d'être admis au nombre de ses protégés. Sachant, M. le chevalier, combien ce souverain a de considération pour vous, j'ai donné l'idée à son consul de vous envoyer à vous-même la pétition qu'il va tâcher de faire écrire en samaritain. Vous aurez ainsi sous les yeux un modèle authentique de leurs caractères et de leur idiome. Je crois en outre que, présentée par votre intermédiaire à Sa Majesté, la pétition aura plus de chance, sans aucun doute, que par la voie lente et les formalités des bureaux.

« Le grand prêtre Salamé est âgé de 61 ans. Il a de l'esprit. Il écrit très-bien l'arabe et l'hébreu, deux langues qui vous sont familières. Comme par malheur je n'avais pas de drogman, il y a bien des choses que je n'ai pu lui demander, bien de ses réponses dont je n'ai pu saisir le sens.

« Voilà, Monsieur le chevalier, ce qu'il m'a été possible de faire dans l'espérance de vous être agréable, et dans l'intérêt de la science, si, comme je n'en doute point, vous prenez à cœur de jeter du jour sur ce peuple extraordinaire, et jusqu'à présent si peu connu. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. *** CONSUL A ***, A M. DRACH.

« Monsieur le chevalier,

« M. le vicomte de ***, que j'eus le bonheur de posséder chez moi pendant les premiers jours du mois de septembre, me parla du désir que vous lui aviez témoigné d'avoir quelques renseignements sur la secte des Samaritains, et se plaignit d'avoir échoué dans le dessein qui l'avait conduit à Naplouse, n'ayant pu en rapporter un échantillon de l'écriture des soi-disant descendants d'Aaron. Lui ayant dit que je pouvais m'en procurer en saisissant l'occasion d'une requête que Salamé, fils de Tobie, Cohen, grand prêtre actuel des Samaritains, désirait faire parvenir à Sa Majesté ***, en recommandant que cette pièce soit rédigée dans son idiome national, et non en arabe ; M. de *** me pria de faire en sorte de réussir. J'écrivis par conséquent à Salamé, et hier seulement j'ai reçu sa requête en samaritain. J'ai donc l'honneur de vous la remettre ci-jointe, Monsieur le chevalier, ainsi qu'une liste en arabe de toute la généalogie des chefs de cette secte, depuis Aaron jusqu'à nos jours. Je réclame de votre bonté de faire tenir la requête à Sa Majesté, pour n'avoir pas leurré d'une vaine promesse le chef de cette tribu, qui est vraiment malheureuse par toutes les exactions et toutes les avanies que le gouvernement musulman lui fait subir, les Turcs prenant même parfois quelques-uns de ses membres, et les obligeant à se faire Musulmans, ainsi que cela a eu lieu, il y a peu de semaines, envers deux jeunes gens. J'ai donc promis à Salamé de faire arriver sa requête jusqu'aux pieds de Sa Majesté, espérant que son gouvernement paternel prendra en considération la fâcheuse position de cette tribu, et lui accordera, sinon sa protection entière, du moins réclamera des ordres véhéments d'Abdul-Medjid, afin que ses gouverneurs de Naplouse et ses pachas de Syrie aient quelques égards pour ces 50 ou 60 malheureuses familles.

« Salamé m'a demandé s'il y avait de ses coreligionnaires en Europe. Ne croyant pas qu'il en existât, au moins sous le nom de *Samaritains*, je lui ai répondu négativement. Peut-être ai-je fait erreur. »

Généalogie du Cohen Sélameh, laquelle remonte jusqu'à Aharon.

SÉLAMEH,
1. Fils de Azaël.
2. Fils d'Isaac.
3. Fils d'Abraham.
4. Fils d'Isaac.
5. Fils de Sadakeh.
6. Fils de Sélameh.
7. Fils de Phinhès.
8. Fils d'Eléazar.
9. Fils de Phinhès.
10. Fils d'Eléazar.
11. Fils d'Abischâa.
12. Fils de Phinhès.
13. Fils d'Eléazar.
14. Fils de Phinhès.
15. Fils de Joseph.
16. Fils d'Osée.
17. Fils d'Amran.
18. Fils d'Elymaz.
19. Fils de Nathanaël.
20. Fils d'Eléazar.
21. Fils de Haroun.
22. Fils d'Amran.
23. Fils de Lévy.
24. Fils d'Osée.
25. Fils de Baba.
26. Fils de Nathanaël.
27. Fils de Haroun.
28. Fils d'Amran.
29. Fils de Haroun.
30. Fils d'Amran.
31. Fils de Sadakeh.
32. Fils de Haroun.
33. Fils d'Eléazar.
34. Fils de Haroun.
35. Fils d'Abdaël.
36. Fils d'Eléazar.
37. Fils d'Abdaël.
38. Fils d'Eléazar.
39. Fils d'Abdaël.
40. Fils de Nathanaël.
41. Fils de Phinhès.
42. Fils d'Eléazar.
43. Fils de Nathanaël.
44. Fils d'Eléazar.
45. Fils de Baba.
46. Fils de Nathanaël.
47. Fils de Phinhès.
48. Fils de Lévy.
49. Fils d'Ocboun.
50. Fils d'Eléazar.
51. Fils d'Ocboun.
52. Fils d'Eléazar.
53. Fils d'Ocboun.
54. Fils de Nathanaël.
55. Fils d'Ocboun.
56. Fils de Nathanaël Ocboun.
57. Fils d'Eléazar.
58. Fils de Baba.

59. Fils d'Eléàzar.
60. Fils de Phinhès.
61. Fils d'Ocboun.
62. Fils d'Amran.
63. Fils de Tobiah.
64. Fils de Schemiah.
65. Fils d'Elischmâa.
66. Fils de Yehonathan.
67. Fils de Yahkam.
68. Fils de Nathanaël.
69. Fils de Yaïr.
70. Fils de Menascha.
71. Fils d'Eléàzar.
72. Fils de Lévy.
73. Fils d'Ocbiah.
74. Fils d'Ocoub.
75. Fils de Daliah.
76. Fils de Hezkiah.
77. Fils de Hanan.
78. Fils d'Amran.
79. Fils de Hananiah.
80. Fils de Hezkiah.
81. Fils d'Abdaël.
82. Fils de Azariah.
83. Fils de Nathanaël.
84. Fils de Lévy.
85. Fils de Schériah.
86. Fils de Hélal.
87. Fils d'Ocbiah.
88. Fils d'Acoub.
89. Fils d'Amran.
90. Fils de Helkiah.
91. Fils d'Amran.
92. Fils de Saddik.
93. Fils de Tobiah.
94. Fils d'Ismaël.
95. Fils de Yehonan.
96. Fils de Yaïr.
97. Fils de Daliah.
98. Fils de Yaïr.
99. Fils de Yéhonathan.
100. Fils de Hezkiah.
101. Fils de Scheloum.
102. Fils de Schebet.
103. Fils de Banki.
104. Fils de Schischi.
105. Fils d'Osée.
106. Fils de Bahki.
107. Fils de Schischi.
108. Fils d'Abischâa.
109. Fils de Phinhès.
110. Fils d'Eléàzar.
111. Fils de Haroun, frère de notre seigneur Moïse, et souche des pontifes

« Telle est la chaîne de notre généalogie, qui remonte jusqu'à Haroun le prophète, frère de notre seigneur Moïse, par la main duquel la loi sainte nous a été transmise (890). »

« Il me reste à consigner ici quelques observations sur les savantes pages de M. le baron Silvestre de Sacy. Je le fais en tremblant; car grand est ce nom de si docte, de si vénérable mémoire. Je lui ai voué une éternelle reconnaissance. Il m'a dirigé avec une extrême complaisance dans l'étude de l'arabe, et sachant que j'étais un jeune homme peu fortuné, il eut la charité de me pourvoir à ses frais des livres dont j'avais besoin pour cette étude. Ma conversion à la sainte religion catholique combla de joie cet excellent Chrétien; et pendant mon séjour à Rome, il m'honorait de sa correspondance, jusqu'à la dernière époque de sa glorieuse carrière ici-bas. Nul ne respecte plus que moi l'autorité de ce grand homme, et je ne hasarde mes observations que comme des doutes. Mais si elles ont quelque fondement, il faudra bien se conformer à cet apophthegme, φίλος Πλατῶν, ἀλλὰ μᾶλλον ἡ ἀλήθεια, *amicus Plato, magis autem amica veritas* (Galien).

« Je citerai, Monsieur, en renvoyant aux pages du tome VI de vos *Annales* (1re série), où se trouvent ses deux savants *Mémoires*.

« *Page* 255, note 3. «... et qu'on a observé que les Samaritains, en lisant la Bible, au lieu de prononcer le nom ineffable ou Tétragrammaton, disent השם, *Haschem* (le nom). » Je n'ai qu'à renvoyer à ma note 11 ci-dessus (note 878), sur la requête des Samaritains. Il est certain que les Juifs, qui ne se permettent pas de prononcer le Tétragrammaton, n'auraient point osé écrire en toute lettres ce nom divin dans une pièce telle que la nôtre.

« *Page* 332 et suivante. — « Les Samaritains se sont vantés longtemps d'avoir à la tête de leur culte un descendant de la famille d'Aaron. Aujourd'hui (M. de Sacy écrivait cela en 1812) ils conviennent que la race d'Aaron est éteinte parmi eux *depuis 150 ans*, et que le pontificat n'est plus exercé que par un *simple descendant de Lévi*... Salameh à qui nous devons la correspondance dont nous donnons ici un extrait, est aujourd'hui revêtu de cette dignité, et prend la qualité de *prêtre-lévite*. »

« On voit clairement par ce qui précède dans le présent article qu'en 1842 les Samaritains prétendaient encore avoir un grand-prêtre *descendant d'Aaron*. Si le Salameh de l'époque dont parle M. de Sacy, signait כהן לוי, *prêtre-lévite*, on n'en saurait conclure qu'il fût un simple *Lévite*; bien au contraire, le titre כהן (Cohen) *prêtre*, qu'il ajoutait à לוי (Lévi) *Lévite*, prouve péremptoirement qu'il se regardait comme descendant de la famille d'Aaron. En effet, comme les prêtres, *Cohanim* (pluriel de *Cohen*), descendants d'Aaron, étaient en même temps descendants du patriarche Lévi (*Deut.* XXI, 5, הכהנים בני לוי, *les Cohanim fils de Lévi*), le texte sacré les appelle en mille endroits כהנים לוים, *Cohanim-Leviyim* (pluriel de *Lévi*) c'est-à-dire *prêtres-lévites* (*Deut.* XVII, 9, 18; XVIII, 1; XXIX, 8: *Josue*, VIII, 33, alibique pluries). Il s'ensuit que tout *Cohen* est *Lévi*, mais tout *Lévi* n'est pas *Cohen*. En d'autres termes, un descendant d'Aaron est en même temps *Lévite*, לוי; mais un descendant de Lévi, qui n'est pas de la race d'Aaron, n'est et ne peut pas s'appeler *Cohen*. Par conséquent, le Salameh qui, en se conformant aux textes du *Deutér.* que je viens d'indiquer, s'intitulait *Cohen-Lévi*, *prêtre-lévite*, devait nécessairement se considérer comme descendant d'Aaron en ligne directe masculine.

« Je dois dire cependant que les documents de cet article présentent une antilogie que je ne puis pas m'expliquer. D'après les extraits des lettres que j'ai donnés, le Salameh, grand prêtre actuel, est fils de *Tobie*, et il prend le titre de *Cohen*, tandis que la généalogie, dont par malheur je n'ai pas actuellement l'original à ma disposition, commence par *Selameh* (Salameh), fils d'*Azad*.

« *Pages* 338, 339. — « Tant à Naplouse qu'à Jafa, le nombre des Samaritains, hommes, femmes et enfants, peut monter en tout à 200. Ils forment trente familles. »

« Il n'y a point de Samaritains à Jafa. Je le sais par des rapports de voyageurs et de résidants de ce port. A Naplouse, leur population ne se compose plus que de 130 individus, formant 40 ménages, ainsi qu'on l'a vu plus haut. »

« *Page* 339. — « Ils sont vraiment Israélites d'origine, et descendants de Jacob,

(890) Dans cette généalogie, les noms propres figurent sous leur forme arabe, *Haroun* pour *Aaron*, *Phinhès* pour *Phinéès*, et ainsi de suite.

nommé aussi *Israël.* Ils sont de la tribu de Joseph. »

« M. de Sacy répète ici simplement l'assertion de Salameh, qui n'admettait que le Pentateuque. Car, dans le fait, nous savons par les autres livres saints que Salmanasar, après avoir détruit le royaume d'Israël, c'est-à-dire les dix tribus schismatiques, introduisit dans le pays des colonies de peuples étrangers et idolâtres, lesquelles se mêlant au bas peuple d'Israël qu'il y avait laissé, formèrent par la suite la nation samaritaine. Mais les Samaritains prétendent descendre sans mélange de Jacob. Ils disent dans leur requête : « Et depuis le jour où *nos ancêtres* entendirent la voix de Jéhova sur le mont Sinaï. » La femme samaritaine dit également à Notre-Seigneur : *Numquid tu major es* PATRE NOSTRO JACOB? (*Joan.* IV, 12.)

« Quant à l'étymologie que M. de Sacy, d'après saint Epiphane, assigne au nom שמרים (*schomerim*) des Samaritains, le déduisant du radical שמע (p. 246 et suiv.), ceci est confirmé par ma note 12 (ci-dessus, note 879) de notre requête. Mais j'aimerais mieux traduire : ἀπὸ τοῦ φύλακας αὐτοὺς εἶναι τῆς κατὰ τὸν νόμον Μωϋσέως διατάξεως « parce qu'ils sont *observateurs* de la loi de Moïse. » Les Septante traduisent ordinairement par φυλάσσειν le שמר du texte original de la Bible, quand il veut dire *observer*. Il en est de même des dérivés. Ainsi, ils rendent ce verset du *Lévitique*, XXII, 9 שמרו את משמרתי (et ils *observeront* mes *observances*), par : φυλάξονται τὰ φυλάγματά μου. M. de Sacy a dû adopter le verbe *garder*, qui s'accommode à l'une et à l'autre interprétation données par saint Epiphane.

« Vous voyez, Monsieur, que les Samaritains, dont la condition malheureuse est vraiment digne de pitié, implorent le secours de l'Occident pour qu'ils puissent être fidèles à la foi des patriarches d'Israël. Je désire vivement que leur vœu soit exaucé. A cet effet, je vous supplie, Monsieur, de les recommander aux bonnes prières des pieux et nombreux lecteurs de vos *Annales*, afin qu'ils ouvrent les yeux à la *véritable foi* d'Abraham, qui a vu, ainsi qu'il l'avait ardemment désiré, le jour du Sauveur Jésus (*Joan.* VIII, 56). Ces prières, j'ose l'espérer, ne seront pas sans effet dans ce moment, où Notre-Seigneur, le divin Pasteur des âmes, jette un regard de miséricorde sur des brebis perdues de la maison d'Israël, *oves quæ perierunt domus Israel* (*Matth.* X, 6; XV, 24), et ramène dans le bercail de l'Eglise catholique romaine une foule nombreuse d'entre les Juifs, mes frères bien-aimés selon la chair: conversions dues, en grande partie, au zèle apostolique des deux saints frères Ratisbonne. Nos pauvres Samaritains, entrés ainsi dans les rangs des Chrétiens, obtiendront la protection que, dans leur état actuel, ils invoqueront toujours vainement. N'oublions pas que, du temps de la mission de Notre-Seigneur sur terre, leurs ancêtres se montrèrent mieux que les Juifs dociles à sa parole et disposés à croire en lui. *Et multo plures crediderunt in eum propter sermonem ejus. Et mulieri dicebant : Quia non jam propter tuam loquelam credimus : ipsi enim audivimus, et scimus, quia hic est vere Salvator mundi.* (*Joan.* IV, 41, 42.)

« J'ai l'honneur, etc

« Le Chevalier DRACH. »

HYMNES DES SAMARITAINS.

Une œuvre liturgique digne d'attention doit maintenant nous occuper.

Les hymnes des Samaritains dont nous donnons la première traduction française, ont été publiés en 1824, à Leipsick, par le savant orientaliste G. Gésénius. Ils forment un petit volume in-4°, peu commun en France; le texte est accompagné d'une version latine et de notes.

Divers savants avaient eu, avant l'érudit allemand, une connaissance de ces écrits; Edmond Castell, le savant éditeur de la Bible polyglotte de Londres (891), avait eu sous les yeux deux copies manuscrites d'une portion de ces poésies, et il en a cité et traduit (quelquefois peu exactement) divers passages dans ses notes sur le Pentateuque samaritain, et dans le *Lexicon heptaglottum* (892) qui accompagne son immense travail. Ne les ayant connus que d'une manière incomplète, et sur des manuscrits parfois fort défectueux, il n'a pu en saisir toujours parfaitement le sens. Au mois de mars 1824, ces mêmes fragments furent reproduits en caractères arabes, mais d'une façon qui est loin d'être correcte, dans le *Classical journal*, n° 57 (893). Gésénius ayant pu examiner d'autres manuscrits conservés à

(891) 1657, 6 vol. grand in-folio; cette polyglotte est préférée à celles d'Alcala, d'Anvers et de Paris qui l'avaient précédée, parce qu'elle est plus correcte et qu'elle contient neuf langues différentes.

(892) Ce lexique, 1669 ou 1686, 2 vol. in-folio, est un trésor d'érudition, et quoique les études auxquelles il se rapporte aient fait de grands progrès, il peut encore être très-utilement consulté. En voici le titre, qui donne une idée de ce que contiennent ces deux volumes : « Lexicon heptaglotton, Hebraicum, Chaldaicum, Syriacum, Samaritanum, Æthiopicum, Arabicum, conjunctim, et Persicum separatim, in quo omnes voces Hebraicæ, Chaldaicæ, Syræ, Samaritanæ, Æthiopicæ, Arabicæ et Persicæ, adjectis hinc inde Armenis, Turcicis, Indis, Japonicis, etc., ordine alphabetico, sub singulis radicibus digestæ continentur, earumque significationes ample et dilucide eruuntur, proponuntur et explicantur. cui accessit brevis et harmonica grammaticæ omnium præcedentium linguarum delineatio. »

(893) Ce journal, consacré à la philologie classique et parfois à la critique biblique, a paru depuis mars 1810 jusqu'à décembre 1832; il forme 92 cahiers en 46 volumes, et il mérite d'être connu en France bien plus qu'il ne l'est.

Gotha, et que Seetzen (894) avait achetés en 1806 à Naplouse, résolut de publier le texte original.

Cet érudit a consulté deux manuscrits qui sont à Londres, l'un et l'autre au Musée britannique, fonds Harleyen (895).

L'un, n° 5481, se compose de 94 pages et servait de livre liturgique dans la synagogue de Damas. Sur les marges sont quelques annotations, en samaritain ou en arabe.

L'autre manuscrit, n° 5495, est de 49 pages; l'écriture est plus belle; il paraît avoir été destiné à des usages particuliers; aussi les vers sont-ils souvent accompagnés d'une traduction arabe. Il contient aussi quatre calendriers, d'après lesquels on voit que ce manuscrit, de même que presque tous ceux en samaritain que possède l'Europe, a été transcrit vers l'an 1566.

Un des manuscrits de Gotha est formé de 73 feuillets; il contient les prières et les hymnes que les Samaritains récitent à l'occasion de la circoncision de leurs enfants; le tout est de date fort récente, et Gésénius ne l'a point jugé digne d'être publié. Il remarque que ces vers donnent une triste idée des sentiments qui animent les Samaritains actuels; peu soucieux de la religion de leurs ancêtres, ils se préoccupent de ce qu'ils ont à gagner ici-bas (896).

L'autre manuscrit, quoique bien plus court, offre un intérêt beaucoup plus vif; on y trouve six pièces de vers (sans traduction arabe), et des fragments de deux autres. Le rhythme et l'idiome dans ces manuscrits présentent des différences avec ce qu'on trouve dans les *Codices* de Londres; la forme des lettres est plus simple que dans les manuscrits bibliques des Samaritains; elle se rapproche davantage des anciens alphabets sémitiques, et surtout du phénicien; c'est une preuve que les caractères employés jadis par les Samaritains étaient plus simples que ceux qui ont été imaginés depuis, et que les typographes européens ont passablement défigurés de leur côté.

Gésénius a ajouté un fac-simile lithographié de ces caractères, et il est entré au sujet du rhythme dans des détails qu'il serait superflu de reproduire. Les odes sont divisées par distiques, et il y a dans chaque vers une césure. La sixième ode est partagée en tercets.

On rencontre d'ailleurs dans ces compositions de l'uniformité dans les idées et une imitation, mais affaiblie et incomplète, des psaumes et des prophètes.

La date à laquelle on peut les rapporter est assez difficile à fixer. On remarque, dans l'ode cinq, des plaintes contre les ennemis des Samaritains qui les oppriment, mais c'est une circonstance qui se retrouve trop souvent dans leur histoire pour qu'il y ait moyen de baser là-dessus une donnée un peu certaine. Avant la naissance du Sauveur, Jean Hyrcan ravagea Samarie, la détruisit et renversa de fond en comble le temple élevé sur le mont Garizim (Josèphe, *Archæolog.*, lib. XIII, c. 17, 18.) Vespasien occupa avec l'armée romaine ce pays, qui eut beaucoup à souffrir de cette invasion (Id., *De bello judaico*, lib. V, c. 3). Sous le règne de Zénon, les Samaritains de Naplouse attaquèrent les Chrétiens le jour de la Pentecôte, ce qui leur attira un châtiment sévère de la part de cet empereur (Procope, *De ædif.*, lib. V, c. 7). Il y eut aussi des troubles sérieux à l'époque de Justinien. Les Samaritains et les Juifs établis en Palestine se soulevèrent en faveur d'un chef de rebelles, nommé Julien, et assaillirent les Chrétiens. Justinien les dompta, et les dépouilla de toutes les faveurs que leur avaient accordées d'autres empereurs (897). Sous les Sarrasins leur sort fut très-misérable. Un bon nombre d'entre eux se retirèrent à Damas, et y exercèrent la médecine; c'est dans cette ville qu'ont été transcrits presque tous les manuscrits samaritains qui subsistent en Europe.

On ne saurait dire si c'est lors des malheurs qui frappèrent les Samaritains au VI° siècle, ou si c'est plus tard, lorsqu'ils étaient sous le joug des mahométans, que furent composés ces écrits; ils ont sans doute, en tout cas, une antiquité de plus de dix siècles, et à ce titre ils sont dignes d'attention.

HYMNE PREMIER.

(Se récite de grand matin chaque jour d Sabbat.)

Il n'y a pas de Dieu si ce n'est le Dieu nique (898).

Créateur du monde, qui appréciera u ·randeur?

(894) *Voy.* sur ce voyageur un article intéressant de M. Eyriès dans la *Biographie universelle*, t. XLI, p. 439. De 1802 à 1811, il parcourut la Palestine et l'Arabie, et mourut dans l'Yemen.

(895) Harley, comte d'Oxford, avait formé une magnifique collection d'imprimés et de manuscrits. Ces derniers furent achetés en bloc 10,000 livres sterling par le gouvernement anglais. Il en a été publié deux catalogues; l'un en 1759, 2 vol. in-folio; l'autre rédigé par R. Nares, 1802-1812, 4 vol. in-folio. Le 3° volume présente des fautes nombreuses; les tables occupent le 4° volume.

(896) Ce savant mentionne dans ces poésies: « Vilioris sordidiorisque argumenti loca e quibus intelligitur, hodiernos Samaritanos rerum mundanarum multo magis quam avitæ religionis studio duci, ut si in hymno quidam circumstantes a pueri circumcidendi patre propter bona vota pecunias vinumque sibi expetunt. »

(897) *Voy.* Procope, *loc. cit.*; Théophane, *Chronographie*, éd. Paris, f., 152; Eutychius *Annales*, t. II, p. 156; Photius, *Nomocanon*, tit. 10, c. 8; J. Godefroi, *ad leg.* 16 et 24 *Cod. Theod.*, *De Judæis et Samaritanis*.

(898) Formule qui rappelle celle que répètent sans cesse les Musulmans: « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. »

Tu l'as fait magnifiquement dans l'espace de six jours.

Dans la loi grande et vraie, nous lisons et nous acquérons la science.

Dans chacun de ces jours, tu as donné de la magnificence à tes créatures (899).

Par ta sagesse, elles annoncent ton excellence, et elles révèlent que ton empire divin n'existe que pour te glorifier.

Tu as créé sans te fatiguer tous tes ouvrages élevés, tu les as retirés du néant dans l'espace de six jours (900).

Tu les as créés parfaits; il n'y a de défauts dans aucun d'entre eux; tu as fait que leur perfection est éclatante, parce que tu es le Seigneur de la perfection, et sans avoir ressenti de fatigue tu t'es reposé le septième jour (901).

Et tu l'as fait la couronne des six jours (902).

Tu l'as appelé saint et tu l'as fait le chef, le temps consacré à toute réunion (sainte), le prince de toute sainteté.

Tu l'as fait l'alliance entre (903) toi et tes adorateurs.

Tu as enseigné son observation; protége ceux qui l'observent.

Heureux ceux qui célèbrent le sabbat et qui sont dignes de sa bénédiction (904). Son ombre sainte les délasse de tout travail et de toute fatigue.

Notre-Seigneur nous a honorés de ses dons excellents; il nous a donné le jour du sabbat, jusqu'à ce que nous nous reposions là où il nous a préparé le repos (905).

Tu as manifesté toute leur magnificence; tu l'as remise et révélée à Moïse; tu as donné à ton ami (906) ton livre saint.

Tu as donné au fils (*en arabe*, au serviteur) de ta maison les tables de la loi, afin que tous ceux qui vivent de la vie soient rendus heureux par le Seigneur.

Celui d'où vient tout ce qui remplit le monde, celui qui donne la vie aux créatures, a parlé du milieu du feu, disant : « Qu'il n'y ait pas pour toi de dieux étrangers (907). »

La prophétie lui était destinée comme une couronne depuis les jours de la création (908); l'illumination de Moïse revêtit celui qui en était digne.

(899) C'est-à-dire, *tu as produit des créatures magnifiques.*

(900) Les Samaritains, d'accord avec divers rabbins, proclament l'existence du néant avant la création du monde, s'écartant en ce point de l'opinion des Alexandrins et de quelques écoles orientales qui enseignaient que la nature est éternelle. Génésius cite, à cet égard, l'ouvrage de Muenscher : *Handbuch der dogmengeschichte*, II, 45, III, 320, et il ajoute : « Acerrimi Monotheismi vindices quales Samaritanos fuisse comperimus, nihil magis quam Dei socium reformidantes, ut sibi constarent, æternam mundi materiam Deo creanti quasi subsidium adjungere non potuerunt. Neque aliter judicant Karaitæ, ut Aharon ben Elihu : *Laudamus Deum, cujus nomen celebrandum est, qui effecit ex nihilo mundum suum, et qui quicquid exsistit procreavit nullo negotio nulloque labore.* Vide ejus libr *De corona legis*, ed. Kosegarten, p. 24, et quæ uberius ibi de Rabbinorum sententiis disputavit editor.

(901) Le poëte indique par ces mots qu'il faut entendre dans un sens métaphorique et allégorique tous les passages de l'Ecriture qui semblent prêter au Seigneur des actions ou des sentiments qui sont chez l'homme le résultat de sa faiblesse. C'est également le même point de vue qu'exposent les écrivains juifs les plus renommés, tels que Philon, Josèphe, Maimonide, Saadias, etc. (*Voy.* la note de Génésius, p. 45.)

(902) Le nom de couronne est donné au sabbat comme étant l'ornement des six jours de la semaine et comme fixant leur terme. Un autre poëte samaritain, cité par Castell (in *Annot. Samar. ad Deut.* XVIII), exprime une pensée qu'on peut rendre ainsi : Le jardin (*Le paradis*) n'est jamais fermé le jour du sabbat, et la divinité est en lui comme l'arbre de vie.

(903) Ou plutôt le signe de l'alliance. Les Samaritains regardaient le sabbat et la circoncision comme le double signe de l'alliance de Dieu avec les hommes. Dans la *lettre* que leur grand-prêtre écrivit, en 1811, *à Silvestre de Sacy*, il se trouve des détails au sujet de diverses alliances avec les patriarches et avec Moïse, « Nous vous expliquerons ce que c'est que ces alliances, l'une après l'autre. La première est l'alliance avec notre père Noé, au sujet de laquelle Dieu dit : *Je mettrai mon arc dans les nuées* (*Gen.* IX, 15), *et il sera le signe d'une alliance entre moi et la terre.* La seconde est l'alliance avec notre père Abraham, relative à la circoncision, etc. La troisième alliance est celle du sabbat, etc. (*Exod.* XXXI, 7.) La quatrième alliance est celle des deux tables de la loi. La cinquième alliance est l'alliance du sel (*Num.* XVIII, 19), pour toujours pour les enfants d'Israël conformément à tout ce que Dieu a fait avec Moïse. La sixième alliance est celle de l'offrande pascale au sujet de laquelle Dieu a dit : *Vous viendrez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi d'entre toutes vos tribus pour y établir son nom, et pour y habiter*, etc. (*Deut.* XII, 5 seq.) La septième alliance est l'alliance du sacerdoce de Phinée au sujet de laquelle Dieu a dit : *Je lui ai accordé de mon alliance, une alliance de paix, ce sera pour lui et pour sa race une alliance de sacerdoce pour toujours.* »La loi contient trente-six alliances, à ce que dit le *Talmud* de Babylone (*Tract. Sanhedrin*, fol. 121, t. VIII, édit. d'Amsterdam) : « Propterea quod transgressi sunt triginta sex fœdera quæ in lege sunt. »

(904) On trouve dans Castell la citation d'un passage qui reproduit la même idée : « Conserve l'observance du sabbat et offre avec zèle de grandes offrandes, afin que tu sois élevé et que tu deviennes riche. » Des rabbins ont enseigné que ceux qui observaient rigoureusement le Sabbat pouvaient espérer la rémission des péchés. Origène signale la superstition qu'apportaient à cette observance les dosithéens, secte de Samaritains qui montraient une grande austérité.

(905) C'est-à-dire, *dans la vie éternelle* qui est indiquée également comme le lieu de repos dans le *Livre de Job*, III, 17

(906) Expression qui a pu être inspirée par celle qu'on trouve au *Livre des Nombres* (c. XII, 7). « Servus meus Moyses qui in omni domo mea fidelissimus est. »

(907) Même recommandation dans l'*Exode*, c. XX, 3.

(908) Divers rabbins représentent Moïse comme ayant été l'objet du choix divin, avant la création du monde, pour annoncer la loi aux hommes; ils font remonter l'esprit de prophétie avant les six jours de la création, tandis que les Samaritains se contentent d'en fixer l'origine à cette époque. (*Voy.* la note de Génésius, p. 51.)

Les tables de l'alliance sont l'aliment de notre vie, aliment qui ne fait jamais défaut dans les siècles des siècles (909).

Où est un dieu comme le Dieu de nos pères? Où est un prophète véridique comme l'ami de Dieu?

Dieu a parlé bouche à bouche au fils de sa maison (910); il lui a manifesté des miracles (911) qu'il n'a manifestés à aucun autre.

Le créateur, qui a créé le monde et tout ce qu'il renferme, ordonna, et Moïse donna la vie aux vivants (912).

Le lecteur qui lit : Qu'il n'y ait pas pour toi de dieux (étrangers), lit (aussi) : Observe le jour du sabbat pour le sanctifier (913).

Il est sublime et grand, celui à qui appartient toute gloire; il a élevé le fils de sa maison au-dessus de tout le genre humain.

Il a joint magnifiquement la gloire à la gloire (914); Jehova, Dieu des siècles, et Moïse, prophète de toutes les générations.

Il (Dieu) fait de lui (Moïse), par son excellence, l'océan du discours (915); Moïse (est) le terme de la révélation, le terme de la révélation de son Seigneur (916).

HYMNE II (917).

Tu es unique, toi dont la gloire est divine, tu as créé magnifiquement, et toutes choses ont été faites de ta main.

Et la joie de tes créatures fait connaître que tu es éternel (918); tu leur fais savoir à toutes qu'il n'y a point de Dieu si ce n'est toi.

Tu as déployé toute ta puissance sans fin, et tes œuvres révèlent que tu es unique dans ta grandeur.

Toi qui as revêtu tes créatures des bienfaits (919) de ta sagesse, tu l'as fait d'une manière admirable, et tu as donné une louange qui se distingue.

Tu annonces sans voix et comme un écrivain à celui qui contemple, que tu es la cause des choses, et ce que tu as accompli peut être entendu de quiconque voit (920).

Et les œuvres, résultat de ta puissance, ne sont qu'une partie de ton excellence; ce que tu as caché aux yeux (des hommes) est plus grand que ce que tu leur as révélé.

Tu as prononcé sans bouche des paroles, et le monde est apparu; les créatures se sont empressées, et elles se sont soumises (921) à tes paroles.

(909) Dans le *Livre de la Sagesse*, c. XVIII, 4, il est question de *la lumière incorrompue de la loi*, idée qui revient à celle qu'exprime le poëte samaritain.

(910) On lit dans le *Livre des Nombres* (c. XII, 8) : « C'est bouche à bouche que je lui parle : il me voit ; ce n'est pas en énigmes. »

(911) Le poëte veut dire que le Seigneur a révélé à Moïse les secrets de la loi. Des écrivains juifs représentent le législateur des Hébreux comme possédant la connaissance de profonds mystères ignorés des autres mortels.

(912) Hébraïsme qui signifie que Dieu commanda à Moïse de donner aux hommes la loi vivifiante. C'est ainsi qu'on trouve au *IIe Livre des Paralipomènes*, c. XXIV, 8 : *Jussit rex et fecerunt*, id est, *ut facerent*.

(913) Le poëte veut dire que dans le même livre sacré où l'idolâtrie est réprouvée, l'observation du jour du Sabbat est recommandée comme un précepte non moins digne d'être suivi strictement. Gésénius ajoute la note suivante : « Solent enim et alibi Judæi et Samaritani summa crimina idololatriæ comparare. Cf. Lightfoot, *Ad Matth.* XII, 24, et Castellus, *in Heptagl.* Lector dicitur de assiduo legis lectore, unde in titulis virorum doctorum apud Samaritanos, quales in subscriptionibus codd. manuscriptorum comparent, v. c. in subscriptione rhythmica celeberrimi codicis triglotti Barberiniani, (*Voy.* de Rossi, *Spec. var. lect.*, p. 171), *in gratiam Domini archinysagogi et præfecti, honorati, lectoris et oratoris.* »

(914) On traduirait plus littéralement, en disant : « Le nom au nom, il l'a joint avec la gloire. » Ce qui rappelle ce que dit saint Paul (*Philipp.* II, 9) : *Donavit illi* (*Deus*) *nomen, quod est super omne nomen.*

(915) Il y a dans le texte un jeu de mots qu'on ne saurait traduire exactement; la même expression signifie la *mer*, l'*océan*, et le *terme*, la *fin*. Le poëte emploie une métaphore hardie pour dire que le Seigneur avait, par l'intermédiaire de Moïse, communiqué aux hommes une mer, un trésor inépuisable, infini de sagesse. Plusieurs dictionnaires orientaux portent le titre de *Mer du discours*. Il a paru à Lucknow, en 1822, un dictionnaire persan intitulé *Les sept mers*; chaque *mer* est partagée en fleuves, en ruisseaux et en sources. Cet ouvrage est dû à un souverain, à Abou-Lahufar-Moezz-eddin-Haider, roi d'Oude. M. Silvestre de Sacy en a rendu compte dans le *Journal des savants*, décembre 18[illegible]. (*Voy.* aussi le *Catalogue de la bibliothèque* de cet orientaliste, Paris, Merlin, 1846, t. II, n° 2902.)

(916) Gésénius fait sur ce passage la note suivante : « Quod autem Samaritani, spretis omnibus sequioribus prophetis librisque sacris, unum Mosen revelationis divinæ μεσίτην agnoscunt, id minus nobis mirum videbitur considerantibus, etiam uno ore Hebræos Mosen reliquis prophetis anteponere, multoque majorem ei quam reliquis prophetis tribuere auctoritatem. Vide *Deut.* XXXIV, 10; XLV, 2 seq.; Joseph., *Archæolog.*, lib. IV, 8. Maimonides ap. Hottingerum, in *Thesaur. philol.*, p. 568; Jarchi, *Ad Num.*, XXX, 2; etiam scriptores Christianos apud Hottingerum (*loc. cit.*). Atque imprimis Philo Mosen unum omnium sanctissimum, prophetarum principem nuncupat, reliquos viros scriptores sacros nonnisi Mosis sectatores, discipulos vocat et asseclas. (*De vita Mosis*, p. 681.)

(917) Cet hymne s'adresse au Seigneur; il loue sa puissance qui s'est manifestée surtout dans la création du monde qu'il a effectuée sans aucune assistance étrangère; il célèbre sa sagesse, sa miséricorde et sa munificence.

(918) Ce qui veut dire que les cris joyeux des hommes, et des animaux annoncent la gloire de Dieu; pensée qu'on retrouve dans le psaume CIV.

(919) Revêtir au lieu de remplir, de combler de bienfaits, est une locution admise dans les langues sémitiques, non moins que chez les Grecs et les Romains; *voy.* Schultens *sur Job*, p. 813, et Wetsten sur *saint Luc*, XXIV, 49. On trouve dans saint Ephrem (t. III, p. 159), un passage qu'on peut rendre par *valetudinem induit*, et dans le *Codex Nazaræus* ou *Livre d'Adam*, I, 16 : *Dolonbus et labibus non induti.*

(920) Le sens de ce verset est que la louange et la gloire de Dieu éclatent dans le seul aspect de la nature, quoique les oreilles n'en soient point affectées. C'est ce que le Psalmiste (XIX, 2-5), exprime avec plus d'élévation et d'habileté.

(921) On peut remarquer ici que dans les soc-

Tu es le premier dont personne ne connaît le commencement; tu es le dernier pour lequel il n'y a ni fin ni terme.

Celui qui porte sa crainte porte le monde; qui ne portera pas la crainte de celui qui porte (le monde) sans main (922)?

Tu es unique et tu n'as point de compagnon; il n'y a point d'autre que toi, ni d'associé à toi (923), puissant, éternel, redoutable, grand, heros, formidable.

Tout ce qui peut être assimilé à toi reste bien au-dessous de toi (924), et tu existes au delà des limites de tout ce qui peut être exploré.

Tu n'as point eu de compagnon quand tu as produit le monde; tu n'as point été avec un autre quand tu l'as créé; tu l'as produit seul et tu es loué à cause de ta magnificence (925).

Nous te connaissons par le secours de la raison et par tes œuvres; nous connaissons par le secours de ton livre tes œuvres par toi-même (926).

Nous louons tes bienfaits d'après la ressource de nos forces; nous t'envisageons comme tu es et non comme nous sommes (927).

Nous désirons ta grâce, nous attendons tes bienfaits (*ta miséricorde*, selon le texte arabe); où détournerions-nous nos faces loin de toi, si ce n'est derechef vers toi?

Comme des étrangers, nous sommes placés à la porte de ta miséricorde, et loin de toi de refuser le nécessaire à un étranger (*à celui qui implore ton assistance*, selon le texte arabe).

Etendant nos mains, nous sollicitons tes bienfaits, et toi, étendant les mains (928), de ta grâce, tu soulages notre lassitude.

L'âme a besoin de consolation; nous avons besoin de ta miséricorde; donne l'aumône selon ta justice, l'aumône qui procède de ta miséricorde.

Tu es porté à la miséricorde, tu es lent à t'irriter (929); là où tu vois la cessation des péchés, tu es porté à déployer ta miséricorde.

Miséricordieux des miséricordieux, qui n'a point de compagnon, si ce n'est lui-même, donne-nous ce que personne ne peut nous donner, si ce n'est toi-même.

Toi qui écoutes les cris, et qui es accoutumé à faire grâce, exauce les prières de notre humilité et de notre misère.

Tu seras loué, tu seras glorifié, tu seras exalté, ô très-véridique! Tu seras célébré, et quiconque le peut, te célèbre à cause de ta grâce.

Il n'y a point de Dieu si ce n'est un seul.

Extrait des cantiques et des discours de notre maître le grand théologien (930).

Il n'y a pas de Dieu, si ce n'est le seul Dieu.

Dieu éternel (931), qui vis dans l'éternité; Dieu supérieur à toutes les puisssances (932), et qui demeures le même dans l'éternité.

Nous nous confions en ta grande puissance; tu es Notre-Seigneur; tu as conduit, par ta souveraineté divine, le monde dès son principe.

Ta puissance (était) cachée, ainsi que ta gloire et ta miséricorde; les choses cachées ont été révélées par ton commandement divin (933).

Le commencement de toutes choses, c'est

---

criptions de manuscrits bibliques, les Samaritains de Damas sont appelés *les fils de la soumission*.

(922) Il porta la crainte, pour il ressentit la crainte; hébraïsme qu'on retrouve dans *Isa.*, XIII, 8; *Job*, XVIII, 20; *Jérém.*, XLIX, 24. On peut voir d'ailleurs la longue note de Gésénius sur ce passage.

(923) Gésénius fait en cet endroit la remarque ivante : « Nihil magis aversantur Samaritani, unilis Dei studiosissimi, quam Deo socium adjunre, id quod non ab idololatris solum, sed a Chrianis etiam fieri putant. Unde in *Libro Josuæ*, Hottingerum, p. 487 : *Ne socium adjungatis o*, et (p. 488) : *Ne sit inter vos... fœtor aut ynthium*, quo significavit ne socium adjungeit Deo, et alium præter eum colerent. »

(924) Cette pensée se reproduit dans le livre de ué: « Qui est semblable à toi? nulle chose comrable à toi n'est semblable. »

(925) Citons ici la note de Gésénius : « Pugnare etur imprimis contra recentiorum Judæorum et istianorum placitum, qui sapientiæ Dei hyposta, et Messiæ quasdam in creatione partes trint, quod quidem dogma fluxit e loco *Prov.* VIII, seq., et postea a Siracide (c. 24), Philone, anne et Alexandrinis exornatum est. »

(926) C'est-à-dire, nous cherchons à te connaître, s nous savons bien quelle est notre faiblesse, ous n'ignorons point qu'il nous est impossible connaître la véritable nature divine. Cette pensée retrouve dans Philon, *De allegor.*, I, 57; *De moch.*, p. 815; *De somniis*, p. 576 599.

(927) Le poëte veut dire que, pénétrés de notre faiblesse, nous nous reconnaissons hors d'état de comprendre la véritable nature de Dieu.

(928) L'expression de *main étendue* était fort en usage chez les Hébreux pour signifier la munificence, la générosité (*Prov.* XXXI, 20); elle est encore très-usitée parmi les Arabes.

(929) C'est ainsi que s'exprime l'inscription du livre d'Enoch : « Au nom de Dieu miséricordieux et clément, lent dans la colère et qui possède beaucoup de miséricorde. »

(930) Nous ignorons quel était le nom de ce docteur, mais il jouissait sans doute parmi les Samaritains d'une réputation telle qu'il était suffisamment désigné par le surnom que lui avait décerné l'admiration de ses coreligionnaires.

(931) Le mot dans le texte original pourrait aussi signifier vivant, comme dans divers passages de la *Bible*. (*Gen.* VII, 4, 23; *Deut.* XI, 6, seq.)

(932) L'expression de *puissances* ou de *vertus* doit se prendre ici dans le sens d'anges. Cette manière de s'exprimer est fréquente chez les auteurs ecclésiastiques; on la trouve chez les Talmudites, chez les Abyssiniens, chez les Syriens; dans le lexique syriaque manuscrit de Bar Bahlul, le mot qui signifie *chérubins* est expliqué par *vertus ou puissances puissantes*. Les Pères grecs fourniraient de leur côté de nombreux exemples. (*Voy.* saint Irénée, *Adv. hæres*, lib. II, 30; Eusèbe, *Præpar. evang.*, lib. IV, 6; Suicer, *Thesaurus ecclesiasticus*, t. I, p. 969.)

(933) C'est-à-dire : *les attributs les plus brillants de la Divinité étaient comme cachés avant la création du monde et ils se sont manifestés en le créant*,

l'étincelle (934) de ton vêtement (en arabe, de ton feu); tu as choisi pour tes adorateurs, les principales de toutes les nations.

Où est la foi sainte comme elle est en toi? La foi en toi conserve la vie à celui qui en est digne. Et nous conservons les choses nécessaires à ceux auxquels la vie est conservée; nous nous instruisons et nous apprenons dans tes livres divins (en arabe, dans le volume de ta loi).

Tu as fait un grand miracle, en animant les choses inanimées; un grand ébranlement s'est fait jusqu'à ce qu'il eût apparu.

Tes armées divines étaient rangées sur le mont Sinaï (935); les armées de ton royaume, qui peut les évaluer?

Tes richesses ont été employées à élever Israël; bienheureuse est la maison de Jacob, et bienheureux quiconque obéit au Seigneur.

La mer et ses flots sont soumis à ta volonté; ta droite (*ta puissance*, d'après le texte arabe) couvre (936) toutes tes œuvres.

Toutes choses t'obéissent; elles viennent à ton ordre; toute chose atteste qu'il n'y a pas de Dieu, si ce n'est toi qui es unique.

Il n'y a pas de divinité, si ce n'est la tienne, dans les lieux les plus élevés et dans les plus bas; nous ne mettons notre confiance en personne, si ce n'est en ta divinité.

Mon habitation future est le siége de ton empire; là il n'y a ni mer, ni Océan, ni même le ciel (937).

Tu as déployé ta sagesse; le monde (est issu) de ta volonté. Sage des sages! l'excellence est ton nom.

Tes miracles divins montrent ta puissance; nous sommes nourris par ta miséricor[de] d'une nourriture excellente.

Tu as créé le monde, et il n'y avait personne qui fût ton compagnon. De son milieu tu as fait sortir les créatures de là où il n'y avait rien (938).

Tu as ouvert la poussière, et de son milieu tu as produit les choses nécessaires; tu as produit, par ta droite, les créatures, les tirant de là où il n'y avait rien.

Celui qui a été formé de la poussière, c'est à cause de lui que toutes choses [ont été] créées. Toutes les choses, qui sont nécessaires à l'homme lui sont assujetties.

Nous reconnaissons tous ta divinité: tu vivais dans l'éternité, avant qu'une chose quelconque n'existât.

Tu es le principe et la fin de toutes choses; le Seigneur est miséricordieux et b[on], il jette les yeux sur nous, et il nous juge.

Ton nom remplit de biens toutes choses, il nourrit quiconque est digne de ce bienfait; nous louons ta souveraineté (en disant): il n'y a pas de Dieu, si ce n'est toi.

Donne aux pénitents, je t'en conjure, d[onne]-leur le monde (939); le convertisseur (le Messie) s'approche de nous (940), et tu n[ous] traiteras selon ta miséricorde, car tu en as le pouvoir.

HYMNE III (941).

Dieu éternel, qui étais avant le mon[de], Dieu qui as commencé le monde, et qui [lui] imposes une fin.

Dieu sera, dans l'éternité, dans une demeure élevé; le lieu dont il a fait choix est dans une demeure sainte.

Gésénius ajoute : « Facile autem patet, hoc Samaritanorum dogma prope accedere ad notissimum illud Philonianum Patrumque Græcorum placitum de λόγῳ ante creationem ἐνδιαθέτῳ in ipsa creatione vero et post illam προφορικῷ. (Vide *De vita Mosis*, lib. III, p. 672, ed. Mangey; Tatian., *Orat. ad Græcos*, p. 145; Theophil., *Ad Autolyc.* lib. II, c. 23; Tertull., *Adv. Prax.*, c. 7.) »

(934) Citons ici la note de Gésénius : « Intelligendus est igneus ille splendor qui, e mente scriptorum sacrorum divum numen (Φῶς οἰκῶν ἀπρόσιτον, *I Tim.* VI, 16) circumdabat et vestis instar (cf. *Psal.* CIV, 1); obvolvebat (cf. *Exod.* XXIV, 16, 17; XXXIII, 18; XL, 34), unde etiam *ignis* et *fulgura* prodiisse dicuntur. (*Gen.* XIX, 24; *Levit.* IX, 23; *Num.* XVI, 35). »

(935) Transcrivons également la note de Gésénius sur ce passage : « Copia cœlestis in monte Sinai conspicuæ, quibus summum numen ibi quasi stipatum fuit, sunt *angeli*, quibus etiam N. T. scriptores quasdam in legis latione partes tribuunt. (*Act.* VII, 53; *Galat.* III, 19; *Hebr.* II, 2, cf. Joseph. *Archæolog.*, lib. XV, 5, et e recentioribus Judæis Pirke Elieser, c. 46.) »

(936) « Dextra tua obumbrat omnia opera tua, » *Obumbrare*, dans le sens de protéger, n'est pas rare dans l'Ecriture sainte.

(937) Gésénius observe que ce verset indique un point peu connu des doctrines samaritaines : « Opinionem de vita beatorum in cœlis, proprio quasi Dei regno, post mortem continuanda, illamque beatorum sedem cœlestem, illudve, ut cum Gnosticis loquar, πλήρωμα, ab omni terrestrium rerum similitudine immune pronuntiat, quod ita explicat, neque mare (cœleste illud mare, de quo *Gen.* I, 6, seq.; *Psal.* CIV, 3; CXLVIII, 4, significans) a[ut] adeo firmamentum ibi futurum. »

(938) *Gen.* I, 11.

(939) Transcrivons la note de Gésénius sur [ce] passage un peu obscur : « Sensus verborum [con]sentit fere cum prophetarum Hebraicorum doct[rina], qui post pœnas divinas impiis inflictas [eos] homines ad meliorem frugem redituros (sec. illud Isaiæ [X, 21; VII, 3] *reliqui convertentur* ...) et post perfectam morum emendationem [...] νοῖαν novis beneficiis a summo numine beatum sæpissime pollicentur. (Voy. *Isa.* IV, 2 seq.; [...] X, 21, seq.; XXIX, 18, seq, XXX, 16, seq.; XXX[...], 5; XXXIII, 14-16.) »

(940) C'est le seul passage de ces hymnes [où il] est question du Messie. On voit par l'entretien [du] Sauveur avec la femme samaritaine (*Joan.* IV, [...]) qu'à cet égard les espérances des Juifs étaient [par]tagées par les Samaritains, mais on manque de [ren]seignements précis sur l'idée que ces derniers se faisaient du Christ ou du Messie. Ils se flattaient qu'il renverserait la foi mosaïque, qu'il re[unirait] les nations autour de lui, qu'il rétablirait le [taber]nacle sur le mont Garizim, et qu'après avoir [rendu] son peuple heureux, il mourrait et serait en[seveli] auprès de Joseph, c'est-à-dire dans la tribu d'[E]phraïm. L'époque de sa venue est un secret [que] Dieu seul connaît. (*Voy.* l'ouvrage de J. Ch. F[...]rich, *De Christologia Samaritanorum*, Leipsick, 18[...], et la note de Gésénius, p. 73.)

(941) Cet hymne est indiqué comme l'ouvrage [du] célèbre docteur Safi al Merdscheni, c'est-à-dire Safi, né à Merdschan, ville près de [...], [il a] pour but les louanges de la loi.

Tes forces cachées sont supérieures à toutes les forces; ces forces se sont montrées le jour où il a prêché son nom (942).

Cette force est celle qui est; après un court silence (943), il proclamera lui-même : « C'est moi, c'est moi qui suis (le vrai Dieu). »

La puissante majesté divine n'est pas soumise à une autre; la grande majesté divine remplit le monde.

Malheur à celui qui n'a pas foi en sa grande puissance; malheur à celui qui ne reconnaît pas qu'il n'y a point de Dieu, si ce n'est le seul Dieu.

Au moment où il a prêché son nom, le monde a tremblé (944); au moment où il a proclamé (sa volonté), et où il a dit : « qu'il n'y ait pas pour toi de dieux étrangers, »

Les puissances (célestes) et les créatures s'y sont réunies; Dieu, auquel nul n'est semblable, y est descendu pour se révéler.

Le mont Sinaï a été couronné de nuées et de splendeur; la montagne a violemment tremblé à cause de sa grande terreur.

Il y avait une grande réunion comme jamais il n'en a été décrite, lorsque notre précepte sortait du feu.

Toutes les puissances du monde caché se produisirent à la lumière (945), lorsque Dieu proclama : « Je suis Jéhova, ton Dieu (946). »

Sur deux tables il a inscrit les dix préceptes (947); il les a donnés comme aliment pour la vie dans les siècles futurs.

Le Seigneur leur a montré deux tables fermes et inscrites d'un doigt du feu ardent (948).

Elles étaient brillantes comme la foudre éclatante (949). Le Seigneur digne de vénération y écrivit de son doigt,

Elles furent longtemps cachées au milieu du feu; Moïse pria longtemps avant qu'il ne les reçût.

Le temps donne une vie glorieuse à celui qui y boit; le temps qui le fait participer à la vie éternelle.

Ces tables ne sont qu'une étincelle du monde caché; une étincelle glorifiant la sagesse pour tous les siècles futurs.

Ces tables contiennent la volonté de Dieu, la volonté qu'il a décrétée dans ces six jours.

O Eternel! les choses cachées ont été produites à la lumière, au milieu des tonnerres et des foudres réunis en ce lieu.

Le Miséricordieux les a écrites de son doigt; le Miséricordieux a effrayé le monde, lorsqu'il les donnait.

Le nom divin (parut) de chaque côté, le nom auquel rien n'est semblable, ni dans ce qui est caché, ni dans ce qui est manifesté.

Là les vivants et les morts tremblaient continuellement, lorsque tu proclamais les paroles qui y sont inscrites.

HYMNE IV.

Toi, notre Créateur, qui fus lorsqu'il n'y avait rien si ce n'est toi, tu as fait sans assistance le monde et tout ce qui est en lui.

Nous croyons en toi; il n'y a point de Dieu, si ce n'est toi; nous avons confiance en ton pouvoir, car tu es puissant et souverain.

Héros des héros, toi qui subjugues tous les héros, tu vaincras l'ennemi, tu le subjugueras par la grandeur de ta force.

Juge des dieux, toi dont la force est au-dessus de toutes les forces, protége notre cause et soumets nos ennemis.

Si nous n'avons nul qui nous secoure, il nous donnera lui-même son assistance. O roi miséricordieux, aie pitié de notre humilité!

Nous sommes tes serviteurs et les fils de tes serviteurs, et loin de toi que tu oublies les pactes (que tu as faits) avec nos ancêtres.

Nous cherchons un refuge auprès de ta grâce; du milieu de nos oppresseurs puissants, nous poussons nos cris vers toi; donne-nous le repos (en nous délivrant) de tous nos oppresseurs.

(942) C'est-à-dire, les forces, la puissance de Dieu qui étaient cachées, se sont révélées dans la création ou plutôt dans la législation donnée aux fidèles.

(943) Dans le style des Livres saints, le Seigneur se tait lorsqu'il paraît priver les hommes de son assistance et les laisser en butte aux attaques de leurs ennemis. (*Psal.* XXVIII, 1; IV, 3; *Habacuc.* I, 13; *Jerem.* XXXVIII, 27; *Isa.* LXIV, 12; LXV, 6.) Il peut y avoir là une allusion à l'état d'oppression sous lequel vivaient les Samaritains, lorsque le prêtre s'énonçait ainsi, état qu'on retrouve sans cesse dans leur histoire.

(944) Citons ici la note de Gésénius : « In ipsa legislationis historia (*Exod.* XIX, 16) populus, qui in castris erat, contremuisse dicitur. Poetæ vero nostri, Judæorum sequiorum exemplo, id agunt, ut magnificentiorem exhibeant legislationis speciem, eamque fabulis, vel, si mavis, imaginibus poeticis exornent. Fabulis rabbinicis ornatam habes legislationis historiam in utroque Targum, Hierosolymitano et pseudo-Jonathanis, *Exod.* XIX, 16, seq. » (Le *Targum* ou paraphrase chaldaïque que mentionne ici le savant allemand porte le nom de Jonathan, fils d'Uriel, qui vivait un peu avant l'ère chrétienne, mais de nombreux anachronismes et les défauts de style le font regarder comme une œuvre d'une date plus récente. Il est imprimé dans la *Biblia rabbinica* de Bomberg, Venise, 1526, in-folio.)

(945) Il s'agit ici du monde caché ou invisible, du monde spirituel, séjour des anges et des âmes, créé selon des rabbins et selon quelques anciens auteurs (*voy.* Novatian., *De Trinit.* c. 1), avant le monde corporel qui sert de résidence aux hommes.

(946) *Exod.* XX, 2.

(947) *Exod.* XXXIV, 28.

(948) *Deutéronome* (c. XXXIII, 2) : *in dextera ejus lex ignea*, passage assez difficile dans le texte original et que M. Cahen traduit ainsi : « *de sa droite* (sortit) *le feu de la loi.* » Jarchi dit que la loi était appelée enflammée, « quoniam antiquibus scripta erat coram eo igne nigro super superficies igneas. »

(949) Des rabbins ont prétendu que les tables de la loi étaient de saphir, et qu'elles étaient faites de la matière qui forme le trône de Dieu. (*Voy.* le pseudo-Jonathan *ad Exod.* XXXI, 18.) D'après l'auteur du *Livre de Jesud* cité par Hottinger (*Ennead. dissertationum*, p. 19) elles n'étaient que d'une substance terrestre : « Estque arca illa fœderis, in qua substantia superior (cœlestis) tabulæ nempe, quas scripsi igne superiore. »

Nous mettons notre confiance en ta grâce, dans l'espoir que tu exauceras nos vœux ; là où nous n'avons personne qui nous assiste, il nous prêtera lui-même son aide.

L'ombre de ta miséricorde nous protége comme une nuée ; sauve-nous de notre ennemi par la main de ta miséricorde.

L'ennemi qui a détruit nos ministres me tuera ; que l'ombre de ta miséricorde protége ceux qui sont dans l'affliction et dans la tristesse.

Réprime les jugements qui sont de notre temps de vils blasphèmes (950), réprime la main de notre ennemi qui est étendue pour nous nuire.

Réprime les oppresseurs qui se montrent, de nos jours, en grand nombre ; déjoue les détestables conseils de nos ennemis.

C'est toi que nous implorons, ô roi de nos esprits (951) ; sans toi, il n'est pas de résurrection pour notre vie

Nos vies s'écoulent sans savoir si des vengeurs se lèveront pour nous ; délivre-nous des oppresseurs qui nous châtient à cause de notre faute (952).

Ils nous ont haïs sans miséricorde, et nous leur avons été assujettis ; l'homme heureux nous regarde de notre vivant comme morts (953).

Toi, devant lequel tous les rois s'humilient, devant lequel tous les héros tremblent et frémissent, venge-nous de nos ennemis dans le cœur desquels il n'y a nulle miséricorde ; délivre-nous de nos souffrances ; fais qu'ils tombent dans l'inquiétude.

Privés de ta miséricorde, nous vivons dans les angoisses, jouets de nos ennemis ; punis-les dans ta colère.

O miséricordieux ! prépare-nous des vengeurs dans ta miséricorde ; qu'ils accourent promptement, afin que nous soyons vengés.

Envoie par ta miséricorde les honneurs de nos ancêtres (954) ; envoie-nous, par un effet de ta bonté, ce qui doit être notre salut et la perte de nos ennemis.

Dans la puissance de ta miséricorde, aie pitié de notre misère ; viens au secours de notre humilité par la force de tes jugements.

HYMNE V (955).

L'homme qui se réfugie vers Dieu ne reste pas sans protecteur ; le Seigneur le protége, à quelque extrémité qu'il se trouve, pourvu qu'il reste constant dans la doctrine de Dieu.

Contemplez ses trésors et louez-le : ils sont cachés à la cité du monde, et ils sont à celui qui a dit : « C'est moi, c'est moi qui suis. »

Ses fruits se recueilleront lorsqu'ils proviennent du feu ; le Seigneur miséricordieux les a choisis, et le prophète fidèle les a reçus.

Le matin était beau sur le mont Sinaï, le matin de la vie a été institué à cause du jeûne de Moïse (956).

Les tonnerres et les foudres et les pluies, la voix de la trompette et la nuée et la splendeur accompagnaient le Seigneur sur la montagne (957).

Le miséricordieux a appelé et a dit : « Qu'il n'y ait pas pour toi de dieux si ce n'est moi ; car toutes choses viennent de moi et m'appartiennent. »

Le soleil brillant qui ne s'éteint point est le nom de Dieu (958), et son prophète est en lui ; Dieu est vainqueur dans les guerres.

Les portes du ciel (959) lui ont été ouvertes (à Moïse) ; alors Dieu étendit à Moïse les deux tables de l'alliance.

HYMNE VI (960).

Il n'a jamais existé nul prophète comme

(950) Ce passage est tronqué dans le manuscrit ; l'auteur samaritain entend par ces jugements ceux que les Chrétiens ou les mahométans rendaient alors.

(951) Expression qui rappelle celle employée dans le *Livre des Nombres* (XVI, 22) : *Fortissime Deus spirituum universæ carnis.*

(952) L'auteur envisage les calamités infligées par les ennemis comme les châtiments des fautes commises, et ces ennemis sont les instruments de la justice divine ; cette pensée se retrouve fréquemment dans les écrivains sacrés. (*Voy.* entre autres *Isaïe*, ch. I, 10.)

(953) C'est-à-dire : « Nos ennemis enorgueillis de leurs succès, n'ont pour nous que du mépris, et quoique nous soyons en vie, ils ne se soucient pas plus de nous que si nous étions morts. »

(954) Les Samaritains demandent d'être rétablis dans la situation honorable où étaient leurs ancêtres ; ils font de grands éloges du passé et ils racontent dans leurs chroniques des contes dénués de tout fondement au sujet des honneurs que les rois de Perse et Alexandre le Grand rendirent à leurs pères. (S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. II, p. 209.)

(955) Cet hymne n'est pas entier dans le manuscrit qu'a suivi Gésénius ; il se compose des huit strophes d'une pièce rangée suivant l'ordre alphabétique. Chaque strophe se compose de trois vers.

(956) Interprétation allégorique du jeûne de Moïse dont il est fait mention dans l'*Exode*, XXXIV, 28, et dans le *Deutéronome*, IX, 18 ; en ce dernier endroit, il est expliqué que le législateur jeûnait pour expier les péchés du peuple. L'auteur samaritain regarde la promulgation de la loi comme le matin du monde ; c'est une allégorie dans le genre de celles de Philon.

(957) Ses images sont empruntées à l'*Exode*, ch. XIX, 17.

(958) Gésénius fait en cet endroit la note suivante : « *Nomen Dei* dicitur pro *ipso numine*. Moses autem nunc post fata habitare dicitur in splendore divino, solis instar fulgente. Cf. Dan. XII, 3, et *Librum Josuæ* apocryphum ap. Hottingerum, in *Ennead. disput.* p. 26, ubi de Mose : « Cinxit te felicitate maxima et ingenti benedictione, destinavit tibi altissimum et nobilissimum locum, portam paradisi, » etc.

(959) Expression qui se retrouve dans la *Genèse*, XXVIII, 17.

(960) Cet hymne célèbre les mérites de Moïse et parle du sort réservé lors du jugement dernier, aux prophètes. Il a de l'importance puisqu'il atteste que la foi à la résurrection et à la vie éternelle était répandue chez les Samaritains. Quelques Pères avaient eu des doutes à cet égard. (*Voy.* saint Epiphane, hæres. 9, n. 13 ; saint Grégoire le Grand, *Moral. in Job*, c. XV.) Gésénius renvoie sur cet objet à Hottinguer, *De mort. resurrectione*, p. 11, et à

Moïse, et il n'en existera point dans le monde créé.

Ce juste, envoyé de Dieu, est entré dans la voie de la perfection (961).

Ce prophète véridique, ami de la maison divine.

Qui est-ce qui est comme lui parmi les hommes? qui est arrivé au même degré que lui?

Qui peut contempler ce que le Seigneur a institué et raconter ses magnificences?

Elles sont comme ce qui est vaste et vide (962), et il n'y pas de nombre qu'on puisse leur assigner.

Ceux qui le méprisent se raillent de lui (963), disant : « Moïse n'est pas comme les prophètes qui annonçaient l'avenir. »

Lorsque chacun d'eux est menteur et perverti, et toutes leurs paroles ne sont que malice.

Et au grand jour de la résurrection, au jour pur et splendide, une grande rédemption sera annoncée, mais il n'y aura pas de résurrection pour eux (964).

Rien, si ce n'est le feu, brûlera dans leurs cœurs (965), et chacun d'eux maudira ses propres œuvres.

Tous resteront debout, semblables à l'immobilité du rocher (966).

Sans parole, sans discours, comme cherchant l'impiété.

Et la parole viendra à eux : « Il n'y a pas aujourd'hui de délivrance pour vous. »

Quoique vous soyez maintenant convertis à votre Dieu, vous brûlerez dans le feu.

A cause de ce que vous avez fait à mon peuple et à ceux (967) avec lesquels j'avais contracté alliance.

Car la lumière (968) est dans leurs mains, et vous marchez dans les ténèbres.

Et vous subirez le jugement; il n'y a pas d'iniquité à juger.

Et la vérité ne se cachera pas, mais elle sera manifestée à la lumière.

Et la voix (969) parviendra aux pervers; elle se manifestera en venant du monde caché.

Malheur à vous, malheur à vous! il n'y a pas aujourd'hui de délivrance pour vous.

Vous avez profané ma prophétie; vous avez transgressé les préceptes divins.

Vous avez oublié mon domicile, vous avez renversé le siége saint (970).

Vous avez opprimé mon peuple et mon premier-né (971); vos pieds se sont égarés vers l'hérésie.

Vous avez enseigné ces opinions; vous avez jeté un voile sur la révélation.

C'est pourquoi il n'y a pas de délivrance pour vous, ni de consolation, ni d'espoir.

Mais la colère dominera en vous, et une série de calamités vous frappera.

Mais mon peuple habitera en mon séjour et sa fontaine sera dans le jardin d'Eden (972).

Parce qu'ils ont marché dans ma voie, parce qu'ils ont observé tous mes préceptes.

Car j'observe le pacte que j'ai contracté avec eux; j'accueille les prières de Moïse (973).

Israël, tu es heureux parmi les peuples dans ce monde et dans celui à venir.

Glorifie-toi de Moïse, ton prophète, et invoque pour lui le salut.

Et dis : « Que le salut de Jéhova soit sur lui qui désire l'éclat de la prophétie.

Que le salut de Jéhova soit sur lui auquel est la vie éternelle (974).

Que le salut de Jéhova soit sur lui qui se réjouit d'un tel surnom (975).

Que le salut de Jéhova soit sur lui. » C'est ce que nous répéterons en tout temps (976).

HYMNE VII.

(Gésénius s'est contenté d'indiquer le sujet de cet hymne et des suivants. Celui-ci célèbre

Ennead. dissert., p. 26, à Abulphataeus, ap. Schnurrer (*Neues repertorium*, I, p. 130, 134, 150; *Comment. arab. in Genesin; repert.* XVI, p. 159.)

(961) Ou de la consommation; c'est-à-dire il a été élevé au comble de la félicité. L'expression *consummatus* se trouve dans l'*Epître aux Hébreux*, c. v, 9. Dans la *Genèse* (xx, 3; xxv, 8), elle désigne la mort.

(962) Expressions qui désignent des choses obscures, que les mortels ne doivent point pénétrer.

(963) L'auteur entend par ceux qui se raillent de Moïse les Chrétiens aussi bien que les Musulmans, lesquels ne regardent pas Moïse comme le plus grand des législateurs.

(964) La rémission des péchés sera proclamée, mais les ennemis de Moïse, les prophètes que les Samaritains taxent de fausseté, ne ressusciteront pas pour entrer en possession de la vie éternelle, mais pour être jetés dans l'enfer; tel est le sens de ce verset.

(965) Image allégorique des craintes et des douleurs qui déchireront le cœur de ceux qui attendront le jugement; elle est unanime chez les écrivains orientaux.

(966) Ceci rappelle l'expression du *Ier Livre des Rois* (ch. xxv, 37); *Et factus est sicut lapis.*

(967) Façon de parler dont on retrouve d'autres exemples dans le texte hébreu, entre autres dans le *Livre de Job*, (ch. II, 9) *Lauda Deum et morere*, pour *quamtumvis Deum laudabis, tamen morieris.*

(968) La lumière de la vérité, la vraie doctrine, comme dans *Isaïe*, II, 5; XLIX, 6; LI, 4.

(969) La voix céleste. (*Voy. Isaïe*, IX, 7; et *Daniel*, IV, 28.)

(970) Allusion à la destruction par Jean Hyrcan du temple de Garizim dont les Samaritains attribuaient la fondation à Josué.

(971) Le premier-né de Dieu signifie le peuple entier des Hébreux, comme dans l'*Exode*, IV, 22. Les Samaritains qui voulaient seuls passer pour les vrais Hébreux, revendiquent en leur faveur cette dénomination.

(972) Les rabbins et les musulmans ont avancé une foule de fables au sujet des fleuves et des fontaines du paradis.

(973) Moïse est représenté comme intercédant en faveur des fidèles. Les Juifs modernes admettent l'intervention en faveur des vivants. (*Voy.* Hottinguer, *Ennead.*, p. 225.)

(974) Littéralement : qui est le maître de la vie et de la durée.

(975) Gésénius convient qu'il n'est pas sûr d'avoir bien rendu ce verset obscur.

(976) Littéralement : nous qui sommes les fils de l'heure; idiotisme qui signifie immédiatement, ou en toute heure, en tout temps.

l'excellence de la piété qui sert de protection et d'appui à l'homme fervent et enseigne que l'amour divin et l'attachement à sa loi fait participer les hommes aux mystères de la foi.)

HYMNE VIII.

(Même sujet. On y trouve de plus un éloge de Moïse, qui est qualifié d'interprète (de Dieu), et des exhortations pour adorer Dieu avec ferveur et humilité.)

HYMNE IX.

(Il enseigne comment les fidèles à la loi de Moïse peuvent obtenir par le jeûne, la prière et la piété, la participation à la vie éternelle.)

HYMNE X.

(On trouve dans cet hymne les reflets d'une inspiration qui rappelle le gnosticisme et le sufisme (977). Il est question du mystère de l'amour divin, auquel participent un petit nombre d'hommes, mais ils doivent, partout où ils se trouvent, être égalés aux rois de la terre. Le poëte n'ose pas se regarder comme étant l'un d'eux; il espère toutefois que des fidèles instruits dans ce mystère, le lui révéleront. Il paraît, d'après cet hymne, qu'il existait chez les Samaritains une doctrine secrète et qu'il y avait parmi eux des personnes en possession de mystères que la foule ignorait. Voici un passage extrait de cet hymne et relatif à la nature spirituelle de Dieu qui remplit le monde et qu'il ne faut pas prétendre approfondir.)

Il n'est rien de pareil à lui et comme lui; ni l'ombre, ni le corps.

Nul, si ce n'est lui-même, ne sait ce qu'il est; il n'a ni compagnon, ni créateur.

Il remplit le monde entier, et son approche ne se connaît point.

Il apparaît de tout côté et en tout lieu, et nul lieu ne le comprend.

Caché et manifesté à la fois, il voit et sait tout ce qui est caché.

Caché et ne se montrant pas à la vue, il n'existe rien devant lui et il n'existe rien après lui.

HYMNE XI.

(Gésénius n'a traduit qu'une portion de cet hymne, lequel débute par des louanges adressées à Dieu comme créateur du monde.)

Il a élevé les cieux des cieux, et il a construit les astres et le soleil.

Et il a produit la terre (978), et il a ordonné à l'herbe et aux moissons d'y germer.

Et il a réuni l'eau dans les mers, et il a ordonné à l'homme de paraître comme le chef des choses créées; il a été créé de la poussière du mont Safra (979).

Le formant selon l'image et la similitude de ses fils; il n'a rien ajouté et rien retranché (980).

Et il l'a placé dans le jardin d'Eden pour qu'il le cultivât et le gardât.

Et la chaîne de ses générations est suivant les décades (981).

A Noé, à Sem, à Eber, à Abraham, fils de Tarach.

A cet homme, à celui qui a dit : « Qu'il est redoutable ! »

D'où sortirent les douze tribus; chacune d'elles étant à lui à perpétuité.

Et la plus chérie des tribus, celle de Lévi, se leva; c'est sa propriété, et voici quelle est sa chaîne.

A Kahuth, à Amram, au sommet du monde et à sa couronne.

Moïse, l'homme de Dieu, qui est le soleil et la lumière du monde.

Dont la lumière resplendissait et avait son origine dans l'Orient.

Il marchait dans le feu, et il subjuguait les forteresses.

Et il montait au ciel (982), et la loi fut remise en sa main.

La loi qui commande et prescrit toutes choses aux vivants.

La grâce de Jéhova sur lui depuis la fin jusqu'à la fin.

SAMUEL.

Bodin (*De la République*, l. I, c. 10) et Sgambatus (*Archiv. Vet. Test.*, p. 281) se fondant sur un passage du *Ier Livre des Avis* (ch. X, 25), ont cru que Samuel avait écrit un livre sur le droit des rois.

Des rabbins ont dit que cet ouvrage avait

(977) Tel est le nom d'une doctrine mystique répandue chez les Musulmans. Elle a été l'objet d'un travail important dû à un érudit prussien : *Ssufismus sive theosophica Persarum pantheistica, quam e manuscriptis bibliothecæ regiæ Berolinensis Persicis, Arabicis, Turcicis eruit atque illustravit F. A. D. Tholuck*. M. Silvestre de Sacy a rendu compte de ce travail dans le *Journal des savants*, décembre 1821 et janvier 1822.

(978) C'est ainsi qu'on lit dans Job (ch. XXV, 7) : *Suspendit terram super nihilum*; Ovide dit de même :

Terra pilæ similis, nullo fulcimine nixa.
(*Fast.*, lib. VI, vers. 269.)

(979) Nous avons déjà parlé à l'article Adam, des fables répandues parmi les Orientaux au sujet de la création du premier homme; le mont Safra est situé non loin de la Mecque, et l'on retrouve chez les Musulmans les circonstances que le poëte samaritain rappelle ici. (*Voy.* Niebuhr, *Description de l'Arabie*, p. 357; Abulfeda, *Annales*, t. I, p. 64.)

(980) Les Samaritains affirmaient que rien n'était comparable à Dieu, ils étaient choqués du passage de la *Genèse*, où il est dit (ch. I, 26, 27) que Dieu fit l'homme à son image; de même que plusieurs rabbins, ils prétendirent qu'il fallait entendre à l'image des anges. Telle est l'opinion d'Aben-Esra, d'Abarbenel et d'autres interprètes juifs. (*Voy.* la note de Gésénius, p. 102.)

(981) Il y a en effet dix générations d'Adam à Noé, dix de Noé à Abraham, en comptant ces deux patriarches.

(982) Les rabbins n'ont pas dit qu'au moment de sa mort, Moïse monta au ciel, mais cette circonstance faisait partie des traditions samaritaines; nous la retrouvons dans le *Livre apocryphe de Josué*, voici le passage que nous lisons dans Hottinger, (*Smegma orientale*, p. 455) : « Cumque valedictio protraheretur et nox ingrueret, descendit columna ignea divina, quæ illos et dominum eorum ita separavit, ut nullus quid accidisset ei postea resciverit. »

été déposé dans l'arche. On ne peut douter, en effet, d'après le texte de l'Ecriture (*I Reg.* x, 25) : *Locutus est Samuel ad populum legem regni et scripsit in libro*, que Samuel n'eût composé un livre sur les lois qui devaient régir les Israélites, mais faute de renseignements, nous devons nous abstenir de toute conjecture superflue à cet égard et renvoyer parmi les circonstances apocryphes ce qu'on pourrait avoir avancé au sujet de cet écrit qui présenterait, s'il était venu jusqu'à nous, un véritable intérêt.

SANCHONIATHON.

Cet auteur était phénicien; c'est, après Moïse, l'écrivain le plus ancien dont il se soit conservé quelques fragments. On est dans l'incertitude sur l'époque où il vivait; les uns le placent peu de temps après Moïse; d'autres le font contemporain de la guerre de Troie; il y a toutefois près de huit siècles d'intervalle entre ces deux données. Porphyre dit que Sanchoniathon avait rapporté, au sujet des Juifs, beaucoup de choses très-véritables qu'il avait apprises du prêtre Jérombal, serviteur du dieu Jeno (Jéhovah). Tous les fragments de Sanchoniathon que nous possédons viennent de la traduction grecque de son *Histoire* ou *Théologie phénicienne* faite par Philon de Byblos, qui vivait au IIe siècle de notre ère. Eusèbe (*Præparat. Evang.*, lib. I, c. 9, 10 [983]) a conservé un long fragment de cette version ; Théodoret et Porphyre ont, de leur côté, donné quelques citations. Les opinions diverses, les travaux des érudits au sujet de ces curieux débris de l'antiquité ne doivent pas nous occuper ici ; nous n'avons à parler que d'un Sanchoniathon apocryphe qui a été mis au jour il y a une vingtaine d'années. On prétendit que le manuscrit en avait été découvert par un certain colonel Pereiro dans le couvent de Santa Maria de Merinhico en Portugal.

Une traduction allemande de cet ouvrage parut à Hanovre en 1836; elle fut aussitôt traduite en français par M. Lebas, et elle fut promptement suivie d'une version latine, intitulée : *Sanchoniathonis historiarum Phæniciæ libros novem Græce versos a Philone Byblio, edidit, Latinaque versione donavit F. Wagenfeld. Bremæ*, 1837, *in-8°*, 205 pag.

Il y est fort question de Saturne, des géants, des monarques qui se succédèrent à Tyr et à Sidon, des guerres qu'ils soutinrent contre leurs voisins et contre des pirates.

Transcrivons le début de cette production :

Principium hujus universi ponit aerem tenebrosum ac spiritu fetum seu mavis tenebrosi aeris flatum ac spiritum, chaosque turbidum altaque caligine circumfusum. Hæc porro infinita esse, nullumque nisi longo sæculorum intervallo terminum habere. Verum, ubi spiritus, inquit, amore principiorum suorum flagrare cœpisset, eumque simul esset mistio consecuta, nexum hunc mutuam cupidinem appellarunt. Is quidem omnium rerum procreationis principium fuit. Tum spiritus suam ipsius iniit procreationem, qua ex conjunctione prodiit esset (id quod limum nonnulli, alii aquosæ mistionis corruptionem esse volunt) ex qua sequutæ productionis semina, ipsaque adeo rerum universarum generatio exstiterit.

L'authenticité de l'ouvrage eut quelques défenseurs, entre autres l'orientaliste Gésénius ; mais bientôt, à des doutes toujours croissants, succéda la certitude qu'il s'agissait d'une supposition assez adroite. Des informations prises en Portugal montrèrent qu'il n'avait été découvert aucun manuscrit (*Moniteur*, 28 octobre 1836). L'orientaliste Grotefend, qui avait d'abord prêté l'appui de sa plume au pseudo-Sanchoniathon, le combattit et mit en évidence la supercherie dans un livre qu'il intitula : *Die Sanchoniatonische Streitfrage nach ungedruckten Briefen gewürdigt*, Leipzig, 1836, in-8°.

N'oublions pas un travail de M. E. Renan : *Observations sur le nom de Sanchionathon* inséré dans le *Journal asiatique*, 5e série, t. VIII, janvier 1856, p. 85-88. Nous lui emprunterons quelques observations.

« Le nom de Sanchoniathon est, parmi les noms phéniciens qui nous sont connus, un des plus difficiles à expliquer. Les interprétations de Bochart et d'Hamaker sont aujourd'hui tout à fait abandonnées. Hitzig (*Theol. Studien und Kritiken*, 1840, p. 429 et suiv.; *Rheinisches Museum für Philologie*, neue Folge, X, p. 87) croit y reconnaître deux mots qu'il traduit par : « Mon palais (c'est-à-dire mon goût) est la vérité ! » Explication bizarre qui se rattache à un passage de Porphyre, cité par Eusèbe même, et qui peut s'interpréter différemment.

M. Movers (*Die Phœnizier*, I, 99) croit que la forme sémitique du nom de Sanchoniathon peut se rendre par : *Tota lex choni*, et ce mot désignerait non un homme, mais l'ensemble des écritures sacrées des Phéniciens ; mais l'existence du dieu phénicien *Chon* est fort douteuse, et comment supposer que le nom sacramentel des écritures phéniciennes fût devenu un nom d'homme?

(983) Tom. Ier, p. 31-41, et 162 de la traduction française de M. Séguier de Saint-Brisson, Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

On peut consulter aussi les travaux de Cumberland (*Sanchoniaton, phœnician history translated from the first book of Eusebius*, Londres, 1720), et du savant Orelli (*Sanchoniatis quæ ferunt fragmenta*, Leipzig, 1826, in-8°.) Court de Gebelin s'en est aussi occupé dans son *Monde primitif*. Nous n'avons pas d'ailleurs l'intention de mentionner ici bien d'autres dissertations relatives à ce vieil historien ; nous renverrons seulement à l'article que lui a consacré M. Saint-Martin dans la *Biographie universelle*, t. XL, p. 304.

M. Ewald (*Abhündlung aeber die phœnizirchen ansichten*, 1851, p. 54-55, note 12), propose de lire ce nom difficile d'une manière qui signifie : *Armé d'un poignard.* Il avoue d'ailleurs qu'il n'a pas prétendu donner une explication définitive.

M. Renan pense enfin que le mot Sanchoniathon peut signifier : domestique ou ami d'Athon, c'est-à-dire de Dieu. Un passage de Philon de Byblios, conservé par Etienne de Byzance (*De urbibus*), au mot Λαοδίκεια, montre que athos, en phénicien, signifiait *Dieu*.

Le texte que donne Eusèbe des fragments de Sanchoniathon a été regardé par quelques érudits comme falsifié; telle est du moins l'opinion de Dodwell, de Dale, de Meiners, de Lobeck; d'autres savants ont pensé que le fond de ces fragments était authentique, mais que Philon avait pu y laisser introduire des interpolations et des changements. *Voy.* Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 224, édit. de Harles; Movers, dans les *Annales* (en allemand) *de théologie et de philosophie chrétienne*, 1836, VII, 51, et la dissertation de J. L. Vibe : *De Sanchoniathone ejusque interprete Philone Byblio*, Christiania, 1842, in 4°.

Movers, dans son grand ouvrage sur les Phéniciens (t. I, p. 99 et 116-147), s'est efforcé d'établir que Sanchoniathon n'était point un personnage réel et qu'on avait donné ce nom au recueil des écrits qui exposaient les lois et les dogmes de ce peuple. Philon en présentant Sanchoniaton comme un historien d'une époque fort reculée, voulut lui donner plus de crédit; mais les fragments qui nous en restent, quoique précieux à certains égards, ne contiennent pas les véritables doctrines des anciens Phéniciens, et n'offrent qu'un mélange d'idées phéniciennes, égyptiennes et grecques.

SEM.

Des auteurs juifs ont attribué à Sem quelques écrits ainsi que Sgambatus a pris la peine de l'expliquer (*Archiv. Vet. Test.*, p. 165), dans un passage que Fabricius a inséré dans son *Codex pseudepigraphus Vet. Test.*, t. I, p. 283. Un livre hébreu relatif à la médecine se trouve dans la bibliothèque de Munich, et son titre peut se traduire ainsi : *Liber medicamentorum quem transtulerant Sapientes antiqui ex libro Semi filii Noe.*

Ce qui est relatif à Sem et à Cham a été longuement discuté dans un ouvrage entrepris par un Anglais, et dont il n'a paru que le premier volume : *Origines biblicæ, or Researches in primæval history*, by Ch. Filstone Beke. Londres, 1834, in-8°.

SÉNÈQUE.

(*Correspondance de saint Paul avec Sénèque.*)

Ainsi que nous l'avons dit à l'article Paul (Saint), la correspondance de cet apôtre avec le philosophe Sénèque devait trouver place dans notre collection d'écrits apocryphes; nous avons d'ailleurs peu de chose à dire au sujet de cette production, car M. Amédée Fleury a épuisé ce sujet dans le remarquable travail qu'il a publié en 1853 sous le titre de : *Saint Paul et Sénèque : Recherches sur les rapports du philosophe avec l'Apôtre, et sur l'infiltration du christianisme naissant à travers le paganisme* (Paris, 2 vol. in-8°).

Ce judicieux critique pense qu'il n'y eut jamais de correspondance échangée entre l'illustre prédicateur de la foi chrétienne et le précepteur de Néron, mais le bruit de leurs relations écrites, répandu, soit de leur vivant, soit après leur mort, était la conséquence de ce qui avait transpiré de leurs relations orales. Les lettres mises sous ce nom, remontent d'ailleurs à la plus haute antiquité; elles ont été mentionnées par saint Augustin (*De civitate Dei*, lib. VI, 10), et par saint Jérôme (*Epist. ad Macedonium*), mais en des termes qui montrent qu'en général elles passaient pour supposées.

L'ouvrage qui circulait au IV° et au V° siècle est perdu; celui que divers manuscrits ont conservé, est une composition beaucoup plus récente où l'on a peut-être gardé quelques-unes des phrases qui se trouvaient dans l'ancien écrit, mais qui, dans son ensemble, n'offre ni mérite, ni intérêt. M. Amédée Fleury croit pouvoir l'attribuer à un moine du IX° ou du X° siècle; il signale « la bassesse du style, la stérilité, la puérilité du fond. » Des locutions de la plus basse latinité, des solécismes, montrent que ce n'est qu'à une époque de barbarie qu'on pouvait écrire ainsi.

La plupart des critiques s'accordant pour rejeter cette correspondance comme apocryphe, tombaient cependant dans une erreur que M. Fleury a signalée; ils faisaient peser une pareille réprobation sur le recueil qu'avaient connu les Pères, tandis qu'il convient de distinguer deux compositions fort différentes; la première écrite probablement en grec, était antérieure au siècle de saint Jérôme et de saint Augustin; la seconde, écrite en latin, défigurée par des non sens historiques et dénuée de toute valeur, est née, bien après le V° siècle, et c'est la disparition de la première correspondance qui a suggéré l'idée de cette supposition.

Nous avons essayé, après M. Fleury, de traduire de nouveau les lettres qui portent

le nom de saint Paul et de Sénèque; notre version serrant de plus près peut-être le texte original, est moins élégante, nous nous empressons d'en convenir.

LETTRE PREMIÈRE.

Sénèque à Paul, salut.

Je crois, Paul, que l'on t'a annoncé que hier nous nous sommes entretenus avec notre ami Lucilius de tes écrits et de diverses autres choses. Quelques-uns de ceux qui partagent tes doctrines se trouvaient avec moi, et nous nous étions retirés dans le jardin de Salluste (984), lorsque des personnes qui passaient par là, ayant vu les gens dont j'ai parlé, se sont joints à notre société. Assurément, nous avons souhaité que tu fusses présent; c'est ce que je veux que tu saches. Quand ton livre a été lu, c'est-à-dire, quand nous avons lu bien des choses dans quelques-unes de ces lettres que tu as adressées à quelque ville ou à la capitale d'une province, et qui exhorte d'une manière admirable à la vie morale, nous avons été entièrement réconfortés. Je ne pense pas que les sentiments que tu exprimes viennent de toi, mais c'est par ton entremise qu'ils arrivent à nous, et certainement ils viennent parfois de ta pensée. Telle est leur majesté et telle est la générosité dont ils brillent que je puis à peine croire que les générations qu'elles doivent instruire et perfectionner, soient en mesure d'en supporter la splendeur. Je désire, mon frère, que tu demeures en bonne santé.

LETTRE II.

Paul à Sénèque, salut.

J'ai reçu hier tes lettres avec joie; j'aurais répondu immédiatement si j'avais eu près de moi le jeune homme que je voulais t'envoyer. Car tu sais quand et en qui, et en quel temps, et à qui on doit se confier et se remettre. Je te prie donc de ne pas supposer que je te néglige, lorsque je fais attention au choix de la personne que j'emploie; tu m'écris que mes lettres ont été bien accueillies de vous et en certain endroit; je me regarde comme heureux d'avoir le suffrage d'un homme aussi considéré. Toi, censeur et sophiste, précepteur d'un prince qui a sur tous les hommes un si grand empire, tu ne parlerais pas ainsi, si ce n'était que tu exprimes la vérité.

Je souhaites que tu conserves longtemps une bonne santé.

LETTRE III.

Sénèque à Paul, salut.

J'ai mis en ordre certains volumes, et les ayant rangés selon leurs divisions, j'ai le projet de les lire à César, et si le sort nous est prospère et nous favorise de manière à ce qu'il nous prête une oreille attentive, peut-être y assisteras-tu. Sinon je t'indiquerai un autre jour pour que nous assistions ensemble à cette besogne. Je ne pourrai pas lui montrer cet écrit avant d'avoir préalablement conféré avec toi (si la chose peut se faire impunément), afin que tu saches que je ne saurais me passer de toi. Porte-toi bien, mon très-cher Paul

LETTRE IV.

Paul à Sénèque, salut.

Toutes les fois que je reçois tes lettres, je désire ta présence, et je ne pense à autre chose qu'à te voir toujours avec nous. Lorsque tu auras pu enfin venir et que nous nous serons vus, nous désirerons nous revoir encore sans délai. Je désire que tu te portes bien.

LETTRE V.

Sénèque à Paul, salut.

Nous nous sommes affligés de ta retraite trop prolongée. Qu'y a-t-il? Quelles sont les choses qui te retiennent éloigné? Est-ce l'indignation de l'empereur, parce que tu as abandonné ton ancien culte et ton ancienne secte, et que tu convertis les autres? Il y a lieu alors de lui demander de considérer que c'est un effet de la réflexion et non de la légèreté. Porte-toi bien.

LETTRE VI.

Paul à Sénèque et à Lucilius, salut.

Il n'est pas permis d'employer l'encre et la plume pour parler des choses au sujet desquelles vous m'avez écrites; un de ces objets dénote et retrace quelque chose, l'autre la met en évidence. C'est mon opinion surtout lorsque je sais qu'il se trouve parmi vous des personnes qui me comprennent comme si elles étaient en nous et chez nous. Il faut rendre honneur à tous d'autant plus qu'ils sont moins disposés à saisir l'occasion de nous rendre justice. Si nous montrons de la patience à l'égard de ces derniers, nous finirons par rester leurs vainqueurs de tout côté, pourvu qu'ils soient de ceux qui fassent pénitence de leurs fautes. Portez-vous bien.

LETTRE VII.

Sénèque à Paul et à Théophile, salut.

J'avoue que j'ai été fort touché de la lecture des lettres que tu as envoyées aux Galates, aux Corinthiens et aux Achéens; vivons de façon à les propager mutuellement, avec l'amour divin. L'esprit saint répand en toi et sur toi des sentiments élevés et sublimes, dignes de tout respect. Je voudrais ainsi, lorsque tu exprimes des choses excellentes, que l'élégance du style ne fasse pas défaut à leur majesté. Pour ne rien te cacher, mon frère, et pour ne pas avoir de reproche à me

(984) Tacite, liv. XIII, nous apprend que Néron fréquentait ces jardins au sujet desquels on peut consulter, entre autres écrivains, Pancirollus, *De XIV regionibus urbis Romanæ*.

faire, j'avouerai qu'Auguste (985) a été touché de tes sentiments. Lorsque le récit du commencement de ta marche dans la vertu lui a été lu, ses paroles ont été qu'il était étonné de ce qu'un homme qui n'avait pas reçu une instruction régulière, ressentît de pareils sentiments. Je lui ai répondu que les dieux parlent par la bouche des innocents et non par l'organe de ceux qui pourraient faire un mauvais usage de leur science, lui citant l'exemple de Vatinius (986), l'homme de la campagne, à qui apparurent dans les champs de Reate, deux hommes qui furent ensuite reconnus pour Castor et Pollux. Il paraît assez instruit. Porte-toi bien.

LETTRE VIII.

Paul à Sénèque, salut.

Permets-moi, non de te réprimander, mais de te donner un conseil, quoique je n'ignore pas que César est un admirateur de nos doctrines, mais il peut bien un jour cesser de les admirer. Je crois que tu as fait une chose grave, lorsque tu as voulu porter à sa connaissance des idées qui sont contraires à son culte et à son instruction, car, puisqu'il adore les dieux des gentils, comment a-t-il pu te paraître convenable de lui faire savoir ces choses? c'est ce que je ne saurais comprendre qu'en expliquant ta conduite par un attachement excessif pour moi. Je te prie de ne plus agir ainsi à l'avenir. Il faut prendre garde, dans l'affection que tu me portes, que tu n'offenses la maîtresse. S'il persévère, l'offense qu'elle aura ressentie n'arrêtera pas l'empereur, et s'il ne veut pas persévérer, cette offense ne nous rapportera aucun avantage. Si elle est une reine, elle ne se livrera pas à l'indignation, mais si c'est une femme, elle se trouvera offensée. Porte-toi bien.

LETTRE IX.

Sénèque à Paul, salut.

Je sais que si tu as été ému en apprenant par mes lettres que j'avais montré les tiennes à César, ce n'est pas à cause de toi personnellement, mais pour la nature même des choses qui détourne les esprits des hommes de tous les artifices et des mœurs régulières. Je ne m'en étonne plus aujourd'hui, car beaucoup d'exemples m'ont donné, à cet égard, une connaissance certaine. Agissons donc de nouveau; si, dans le passé, j'ai agi avec trop de facilité, je te demande de me pardonner.

Je t'ai envoyé un livre *De copia verborum*. Porte-toi bien, très-cher Paul.

LETTRE X.

Paul à Sénèque, salut.

Toutes les fois que je t'écris et que je mets mon nom après le tien, je fais une chose blâmable et qui ne convient pas à ma doctrine religieuse. Je dois, comme je l'ai souvent déclaré, être tout à tous, et observer, à l'égard de ta personne, ce que la loi romaine a décidé pour honorer les sénateurs, c'est-à-dire que celui qui leur adresse une lettre choisisse la dernière place; je ne veux point paraître désirer agir de plein gré avec mesquinerie à ton égard, et de te refuser l'honneur qui t'est dû. Porte-toi bien, maître très-dévoué.

LETTRE XI.

Sénèque à Paul, salut.

Je te salue, Paul, mon très-cher. Si tu as été uni à ma personne et à mon ami, toi qui es un homme si éminent et qui as été choisi en ce but, si, dis-je, tu veux bien non pas seulement t'unir à moi de toutes les manières, mais te mêler intimement à moi, ce sera un grand profit pour ton Sénèque. Puisque tu es la cime et le sommet de tous les monts les plus élevés, est-ce que tu ne voudrais pas que je me réjouisse si je suis assez proche de toi, pour être regardé comme un autre semblable à toi? Ne te regarde donc pas comme indigne d'être inscrit au début de nos lettres, de peur que tu ne paraisses vouloir m'éprouver comme te jouant de moi, car tu sais bien que tu es citoyen romain. Je voudrais que ta place auprès de moi fût la mienne auprès de toi. Porte-toi bien, mon très-cher Paul.

LETTRE XII.

Je te salue, mon très-cher Paul. Penses-tu que je ne suis pas affligé et que ce ne soit pas un sujet de deuil de ce que des supplices sont infligés à votre innocence, parce que le peuple entier vous regarde comme si pervers et si dignes de châtiment, pensant que tout ce qui survient de funeste dans la ville est votre ouvrage? Mais supportons le malheur avec un esprit ferme, et faisons usage de l'arène que le sort nous a laissée, jusqu'à ce qu'une félicité qui ne saurait être vaincue mette un terme à nos maux. Les âges anciens ont supporté le Macédonien, fils de Philippe, le Perse Darius et Denys; notre âge a dû endurer aussi Caïus César, et ils ont pu tout ce qu'ils ont voulu. Des preuves évidentes constatent d'où proviennent les incendies qui désolent souvent la ville de Rome (986*). Si la faiblesse humaine pouvait dire quelle en est la cause, et si on pouvait impunément parler en ces ténèbres, tous les hommes verraient toutes les choses qui se passent. Les Chrétiens et les Juifs sont livrés en foule au supplice comme incendiaires. Ce brigand, quel qu'il soit, pour lequel l'office de bourreau est une volupté et

(985) C'est-à-dire Néron. L'ouvrage, attribué à saint Lin, rapporte que cet empereur avait eu connaissance des écrits de saint Paul : *Et scripta illius quidam minister Cæsaris coram illo relegit, et in cunctis admirabilem reddidit.*

(986) *Voy.* Cicéron, *De natura deorum*, l. I, c. 2; Valère-Maxime, l. I, c. 8, etc.

(986*) On ne reproche pas à Néron d'avoir fait souvent mettre le feu à la ville de Rome, mais on lui impute un incendie qui causa d'immenses ravages. (*Voy.* Dion, l. LXII; Suétone, *Vie de Néron*, c. 38; Tacite, *Annales*, l. XV.) Il eut lieu la dixième année du règne de Néron et un an avant la mort de Sénèque, l'an 817 de la fondation de Rome et l'an 64 de notre ère.

auquel le mensonge sert de voile, est destiné à servir d'exemple à son époque; de même qu'un seul parmi les gens de bien, est frappé de mort au milieu d'une multitude d'accusés, de même il sera condamné pour tous les coupables, il sera dévoré par les flammes. Cent trente deux maisons, quatre îlots ont brûlé pendant six jours. Le feu s'est arrêté le septième jour (987). Je désire, frère, que tu conserves une bonne santé.

LETTRE XIII.

Sénèque à Paul, salut.

Je te salue, mon très-cher Paul. Tes ouvrages sont remplis d'expressions allégoriques et énigmatiques. Et c'est pourquoi il y a une telle force dans ce que tu dis et dans l'emploi que tu exerces; elle devrait être embellie, non par un ornement de paroles, mais par un certain apprêt. Ne t'arrête pas à un motif que je me souviens de t'avoir souvent entendu exprimer, à savoir, que ceux qui affectent l'élégance du style corrompent les sentiments et ôtent la vigueur au sens des choses. Je voudrais assurément que tu m'accordasses de veiller à ta latinité et de l'embellir par l'emploi de mots bien choisis, afin que l'accomplissement de ton emploi généreux fût dignement rempli. Porte-toi bien.

LETTRE XIV.

Paul à Sénèque, salut.

Il a été révélé à tes méditations des choses que la Divinité a accordées à peu d'hommes. C'est donc avec confiance que je répands, dans un champ déjà fertile, une semence très-vigoureuse, non un objet matériel qui est sujet à la corruption, mais la parole stable, divine de Dieu, qui croît et qui reste dans l'éternité. Ce que la prudence t'a prouvé ne te fera plus défaut désormais. Tu dois regarder convenable d'éviter les objections des païens et des Israélites. Tu feras de toi un auteur nouveau, en te montrant irréprochable, sous le rapport de la rhétorique, dans les éloges de Jésus-Christ. Tu insinueras auprès d'un monarque de ce monde, auprès des gens de sa maison et de ses amis fidèles, cette sagesse à laquelle tu es arrivé. Les persuader sera chose difficile et pénible, et la plupart d'entre eux ne se laisseront nullement fléchir par tes insinuations auxquelles est mêlée la parole de Dieu, cet élément vital qui enfante un homme nouveau, exempt de corruption, et qui attire perpétuellement à Dieu les âmes qui se portent vers lui. Porte-toi bien, Sénèque, qui nous est très-cher.

SETH.

Plusieurs auteurs représentent ce patriarche comme ayant inventé l'alphabet. D'après Michel Glycas (*Annal.* p. 121), s'appuyant sur le témoignage de Georges Syncelle, il découvrit l'alphabet hébraïque, les signes célestes, la division du temps en années, en mois, en semaines, et il donna aux planètes les noms qu'elles portent. Ce fut à l'ange Uriel qu'il dut ces connaissances.

Jean Tzetzes, qui écrivait au XIII° siècle, a également représenté Seth comme ayant inventé les lettres des Hébreux, (*Chiliad.*, lib. V *Hist.*, c. 16). Abulpharage en dit autant dans son *Historia dynastiarum* (p. 5).

Josèphe (*Antiquités judaïques*, l. I, c. 3), raconte que les descendants de Seth, voulant conserver le souvenir des enseignements de ce patriarche, au milieu des catastrophes qui devaient frapper le monde, gravèrent ce qu'ils avaient appris de lui sur deux colonnes, l'une de briques, l'autre de pierre. Il ajoute que la colonne de pierre subsistait encore de son temps dans la Siriade. Scaliger (*ad Eusebium*), et Dodwell (*in Appendice ad dissert. Cyprianicas*) conjecturent que c'est l'Egypte que Josèphe désigne sous ce nom (88-98).

Un livre de Seth passait pour exister chez les Syriens. Robert Huntington, théologien anglais, écrivit pour demander des renseignements sur ce point à Etienne, patriarche d'Antioche, qui lui répondit, le 2 décembre 1680, que ce livre était défendu et qu'il ne pouvait le lui communiquer. (*Voy.* les *Epistolæ Huntingtonianæ*, éditées par Jh. Smith, Londres, 1704, in-8°, et citées par Fabricius, t. I, p. 156.)

Diverses sectes de gnostiques se vantaient de posséder, à l'appui de leurs erreurs, des écrits de Seth, ainsi que le constate saint Epiphane : *Sub Sethi nomine complures libros supposititios obtrudunt.* (Hæres. 26, n° 8.)

D'après Anastase le Sinaïte (*Hodeg.* p. 269),

(987) Cette catastrophe fut imputée aux Chrétiens tout comme l'incendie de Londres en 1666 fut présenté comme l'œuvre des Catholiques. Autres temps, mêmes calomnies.

(988-98) Fabricius trace, à cet égard, la note suivante : « Cæterum exigua fide digna esse quæ de Sethi filiorum columnis feruntur, disputant Jo.-H. Ursinus libro *De Moysis antiquitate*, p. 212; Richard Simon, *Bibliothèque critique*, t. II, p. 341; Is. Jaquelot, libro *De Dei existentia*, p. 241, et St. Lemoyne, *Notis ad Varia sacra*, p. 569), qui ansam putat dedisse *lapidem Sethiæ* sive fundationis *Isa.* XXVIII. 16; Josephi fidem tuetur Chr. Schoetgen, diss. *De inscriptionibus Hebræorum* (Lipsiæ, 1715). Singularibus etiam dissertationibus, hanc de columnis Sethi traditionem excusserunt Ægideus Strauchius, Witeb., 1669; D.-G. Mollerus, Altorf, 1699, et F.-A. Stempelius, Jenæ, 1706. Neque de ejus fide dubitandum sibi existimavit illustris Tycho Brahe, præfat. ad Astronomiæ instauratæ Mechanicam, qui Sethi columnas primo loco refert inter illa quæ veteres condiderunt, ut ex illis siderum motus specularentur. » Depuis la publication du recueil de Fabricius, un Suédois, G.-O. Boman, publia à Upsal, 1735, in-4°, une dissertation *De columnis Sethianis.*

Seth possédait toute la splendeur et toute la beauté qu'avait son père Adam lorsque Dieu le créa; les hommes qui vivaient à cette époque, frappés de la magnifique figure de Seth, l'appelaient Dieu.

On a vu dans le *Livre du combat d'Adam*, au t. Ier de ce *Dictionnaire*, le rôle que joua Seth dans les légendes antédiluviennes; ce fut lui, à ce qu'on raconte, qui planta une branche de l'arbre de vie, laquelle devint à son tour un arbre, et Moïse en ayant coupé une branche, en fit la verge avec laquelle il opéra de nombreux miracles, le rameau avec lequel il rendit douces les eaux de Mara, et la perche à laquelle il attacha le serpent d'airain. (Voy. Selden, *Otia theologica*, p. 107; Mœbius, *De æneo serpente*, etc.).

SIBYLLES.

Les livres sibyllins ont joui durant longtemps d'un crédit que personne n'est aujourd'hui disposé à leur accorder.

M. Raoul-Rochette a, dans un travail érudit qui fait partie des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XIII, p. 121, présenté des observations judicieuses sur l'autorité qui, dans les premiers siècles, s'accordait aux écrits des sibylles. Dans un discours célèbre, Constantin s'attache aux vers de la sibylle d'Erythrée, afin d'y chercher des arguments en faveur de la mission divine du Sauveur. (*Orat. ad cœt. sanctor.*, c. 18 et 19, apud Euseb., *De laudib. Constantin.*, p. 381-85, édit. Heinichen.) De nombreux artistes ont, en Italie, placé les figures des sibylles parmi celles des prophètes; elles figurent dans la gigantesque composition dont Michel-Ange a décoré la chapelle Sixtine.

Un grand nombre de monuments offrent encore dans des sculptures et dans des vitraux les douze sibylles si chères au moyen âge; le tableau suivant, tiré des *Heures à l'usage de Rouen*, 1508, et cité par M. Langlois dans le *Compte rendu de la séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen, tenue le* 6 *juin* 1832 (Rouen, 1833, p. 65), peut être utile.

A la suite du nom des diverses sibylles, nous plaçons l'emblème que leur donnèrent les artistes du moyen âge et les prophéties qui leur furent plus spécialement attribuées.

Libyca. — Un flambeau allumé. — La venue de Jésus-Christ.

Erythrea. — Une rose. — L'annonciation de la Vierge.

Cumana. — L'image de la plaie du Sauveur. — La nativité de Jésus-Christ

Samia. — Un berceau. — Jésus-Christ dans la crèche.

Cyemeria. — Une corne. — L'allaitement de Jésus-Christ.

Europa.—Une épée.—La fuite en Egypte.

Persica. — Elle écrase un serpent et tient une lanterne. — La victoire de Jésus-Christ sur Satan.

Agrippa. — Un fouet. — Flagellation de Jésus-Christ.

Tiburtina.— Un gantelet ou gant. — Jésus-Christ souffleté.

Delphica. — Une couronne d'épines. — Jésus-Christ couronné d'épines.

Eleponția. — Une croix. — La crucifixion de Jésus Christ.

Phrygea — Une croix ornée d'un étendard. — La résurrection de Jésus-Christ.

Les diverses éditions des *Oracles sibyllins*, les écrits qui les concernent, se trouvent indiqués dans le *Lexicon bibliographicum* d'Hoffmann, t. III, p. 580 et suiv., avec des détails qu'il serait superflu de reproduire ici. Nous dirons seulement que ce fut en 1495, à la suite de Théocrite, que le célèbre imprimeur vénitien, Alde, mit au jour les *Carmina sibyllæ Erytrhææ de Christo Jesu Domino nostro*. Ils furent reproduits en 1515, 1540, 1543, avec les OEuvres d'Hésiode. En 1545, Xistus Betulejus (Sixtus Dirken) publia pour la première fois les huit livres de ces *Oracula*, et il y joignit des notes; ce travail reparut à Bâle, 1555 avec les versions métriques et les additions de Castalion (Châtillon). Les *Oracula* furent aussi compris dans le recueil des *Orthodoxographa*, Bâle, 1555 et 1569, in-folio. En 1599, Opsopœus donna un texte amélioré par un grand nombre de bonnes leçons tirées de divers manuscrits et par des corrections ingénieuses; il y joignit des notes nombreuses et estimées; son travail reparut en 1607. Servais Galle mit au jour une édition nouvelle *cum notis variorum* (Amsterdam in-4°); le commentaire d'Opsopœus s'y trouve démesurément gonflé d'additions qui, selon M. Letronne, ne l'enrichissent guère. Gallandi inséra à son tour les livres sibyllins, en 1789, dans le tome Ier de sa *Bibliotheca Patrum* (1788, in-folio). En 1818, le savant Ange Maï, dont le zèle infatigable a rendu tant de services aux lettres et à la religion, mit au jour un XIVe livre qu'il avait découvert à Milan dans la bibliothèque Ambroisienne (*Voy.* le *Journal des Savants*, 1808, p. 288), et en 1828, il fit paraître les livres (XI à XIV) en grec, avec des notes, dans sa *Nova collectio veterum scriptorum* (Rome) vol. III, part. III, p. 202. Ces diverses éditions sont effacées par celles qu'a données M. Alexandre. (Paris, Didot frères, t. I, 1841, in-8°; t. II, 1832 et 1856 (999).)

(999) Un juge bien compétent, M. Letronne, a rendu compte du premier volume dans le *Journal des Savants*, 1841, p. 680. Il fait l'éloge de ce travail; la révision du texte révèle un critique judicieux et pénétrant; les notes, en très-bon latin, sont rédigées avec une concision élégante qui n'exclut pas la profondeur.

La version latine de Castalion a reparu dans la *Bibliothèque des Pères*, édition de Lyon, t. II, p. 492, et il existe quelques anciennes traductions dans les diverses langues de l'Europe, mais elles sont oubliées. En français, on ne sait guère qu'il a paru une traduction due à S. Champier et J. Robertot. (*Essais de littérature*, septembre 1702, février 1703.)

On peut consulter, mais avec réserve au sujet des oracles sibyllins, les ouvrages des protestants David Blondel (*Des sibylles*, Charenton 1749, in-4°); Classen (*Libri III de oraculis gentilium et in specie de oraculis sibyllinis*, Helmstadt, 1673, in-4°); Galle (*Dissertationes de sibyllis*, Amsterdam, 1678, in-4°); Reiske (*Exercitationes de Vaticiniis sibyllinis*, Leipsick, 1788, in-4°); Cave (*Histor. litter. scriptorum Ecclesiæ*, t. I, p. 57); Oudin (*Comment. de scriptoribus ecclesiasticis*, t. I, p. 142-178); Lardner (*Credibility of the Gospel*, édit. de Londres, 1748, part. II, vol. II, p. 703-728).

Berger Thorlacius, dans une dissertation publiée en 1815, a voulu écarter toute idée de fraude dans la composition de ces poésies; il s'est attaché à établir que ce sont des poëmes religieux dans lesquels les anciens Chrétiens, au moyen, non pas d'une imposture, mais d'une simple fiction poétique ou d'une prosopopée, pour servir à leur mutuelle édification (*ut mutuæ Christianorum οἰκοδομῇ inservirent*) ont exprimé, dans des vers prophétiques, tantôt les louanges du Seigneur et celles du Verbe incarné, tantôt leurs craintes et leurs espérances; ici, ils exhalent leurs peines et l'indignation que leur font éprouver les persécutions de l'Eglise; là ils épouvantent par les menaces célestes les ennemis du christianisme, ou ils portent l'effroi du jugement de Dieu dans le cœur des méchants.

Cette opinion, combattue par l'archéologue italien Visconti (*Journal des Savants*, 1818), paraît devoir être adoptée en partie du moins, en dépit de l'opposition de beaucoup de critiques modernes, trop portés à suivre les errements des écoles sceptiques de l'Allemagne. Des érudits ont d'ailleurs cru découvrir, dans ces derniers temps, que les Juifs n'étaient pas demeurés étrangers à la confection des livres sibyllins. C'est ce que M. Gfroerer a cherché à établir dans le tome II de son travail sur *Philo et la théologie d'Alexandrie;* il regarde quelques portions de ces livres (et principalement une bonne partie du troisième) comme étant l'ouvrage de Juifs alexandrins sous le règne de Ptolomée Philométor, et comme précédant ainsi d'environ deux siècles l'époque de la venue du Sauveur.

Quant à la date qu'on peut assigner aux plus récents de ces écrits, les savants diffèrent. Thorlacius en reconnaît qui appartiennent au II° siècle de notre ère. Visconti en signale comme étant plus récents; un passage du livre cinq commence ainsi : « Et toi, Sérapis, qui t'élèves sur des pierres, tu seras en proie à la désolation, tu deviendras une immense ruine dans la malheureuse Egypte, etc..;» le savant archéologue y voit une allusion à la célèbre destruction du temple de Sérapis par les ordres de Théodose, l'an 389 de notre ère, et il conclut qu'après la fin du IV° siècle, on avait composé encore des vers sibyllins. La preuve n'est peut-être pas aussi forte qu'elle le paraît au premier abord. M. Alexandre a fort bien montré qu'il n'y avait rien d'invraisemblable à ce qu'un des Chrétiens, auteurs de ces poëmes, eût dit longtemps avant l'événement : *Un jour viendra où le temple de Sérapis sera détruit.* La ferveur de son zèle et la sincérité de sa foi ne lui permettaient pas de douter de la ruine future de ce grand appui du paganisme.

Les meilleurs critiques ont d'ailleurs reconnu dans ces livres, où il faut voir le travail de cinq ou six siècles, la main de vingt auteurs différents. De là vient qu'ils sont écrits du style le plus inégal, tantôt pur et châtié, tantôt négligé, incorrect et de mauvais goût; ils sont, de plus, remplis d'allusions plus ou moins détournées, de prédictions rendues à dessein obscures. Il résulte de tout cela une multitude de difficultés, soit pour la critique du texte, soit pour l'intelligence de la pensée des auteurs. On rencontre parfois des séries de huit ou dix vers auxquels on ne comprend rien ou dont on ne se fait qu'une idée vague et incomplète. On devine bien qu'il y a là des fautes de plus d'un genre, mais on ne sait comment retrouver au juste le thème de l'auteur.

Une traduction entière des livres sibyllins n'offrirait pas un degré d'intérêt suffisant pour compenser les difficultés qu'elle présenterait et la place qu'elle occuperait dans un recueil plus spécialement consacré aux apocryphes de la Bible; nous croyons cependant devoir offrir à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de feuilleter ces vieux volumes, un spécimen de leur diction. Nous emprunterons au sixième livre de la traduction de Castalion, un passage qui annonce la venue de Jésus-Christ :

Æterni magnum Natum cano pectore ab imo
Cui solium Genitor tribuit supremus habendum,
Nondum Progenito, siquidem de corpore duplex
Exstitit; est autem perlutus fluctibus amnis
Jordanis, glauco cujus volvitur unda...
Sed postquam Roma Ægyptum reget, imperioque
Frenabit, summi tunc summa potentia regni
Regis inexstincti mortalibus exorietur.
Rex etenim sanctus veniet, qui totius orbis
Omnia sæclorum per tempora sceptra tenebit.
Tuncque Latinorum non eluctabilis ira
Tres Romam tristi fatorum stamine perdent,
Atque suis homines perdentur in ædibus omnes
Tunc cum de cœlo torrens fluet igneus, eheu!
Me miseram, quando veniet lux illa, diesque
Judicis æterni, magni Regisque Deique;
Nunc quid vos urbes ornatis construitisque,
Templisque, stadiisque, foris signisque, vel auro,
Si qua, vel argento fiunt, saxove, futura

Cum sit acerba dies, ad quam veniatis oportet.
Nam veniet, sanctos homines cum nidor olentis
Sulphuris afflabit. Verum jam singula pandam,
Quæ mala sint homines passuri quasque per urbes.

L'auteur, quel qu'il soit, des livres sibyllins, prédit dans les vers suivants les travaux de saint Jean-Baptiste.

Verum cum quædam vox per deserta locorum
Nuntia mortales veniet quæ clamet ad omnes,
Ut rectos faciant colles, animosque repurgent.
A vitiis et aqua lustrentur corpora cuncta,
Ut nunquam deinceps peccent in jura renati :
Barbarus et tandem, saltatibus illaqueatus,
Mercedi vocem hanc, cæsum concedit iniquæ.
Tunc erit indicium subito mortalibus ægris,
Cum lapis Ægypti felix servatus ab oris
Venerit, huic populus impinget Hebræus, et hujus
Ductu convenient gentes, per eumque supremum
Cognoscent numenque, viamque in lumine rectam.

Nous n'avons pas d'ailleurs à discuter ici les témoignages qui constatent l'autorité dont jouissaient au moyen âge les témoignages attribués aux sibylles. M. Edelestand du Méril a dit quelques mots à cet égard dans un savant ouvrage que nous avons déjà eu l'occasion de citer (*Origines de la poésie scandinave*, p. 87). Voici un exemple que cet érudit emprunte à un drame religieux composé en Angleterre.

Vere pande jam sibylla
Quæ de Christo præscis signa.

(*Mysterium futuarum Virginum*, dans le recueil de Th. Wright, *Early mysteries*, p. 62.)

Un autre Mystère, composé en France au xv siècle, nous fournit un passage semblable.

Helie, sur l'auctorite
Devons entendre Sebile,
Qui fut royne moult nobile
Et dist q'uns naistroit de famme,
Sanz'corrupcion, sanz diffame,
Lequel Dieu et homme seroit
Mort et passion souffreroit.

(*Nativité de N.-S. Jésus-Christ*, dans le recueil de M. Jubinal, *Mystères inédits*, t. II, p. 14.)

Ajoutons aussi, toujours d'après M. E. du Méril, que les manuscrits de la Bibliothèque impériale à Paris, n° 6987 et 76.., contiennent des prédictions sibyllines, ainsi que des manuscrits du Vatican ; au XI° siècle, Marbode mettait ces prophéties en vers latins ; deux ouvrages populaires imprimés en Allemagne (l'un est daté de Nuremberg, 1518) s'annoncent comme renfermant les prophéties des sibylles, relatives aux événements qui devront s'accomplir jusqu'à la fin du monde.

Les noms, le nombre des sibylles sont d'ailleurs chez les écrivains de l'antiquité l'objet d'assertions contradictoires que nous laisserons à d'autres le soin d'exposer (Voy. l'article Sibylle dans la *Real — Encyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft*, publiée par Pauly, t. VI, p. 1147.) Il y eut des sibylles en Grèce et en Italie; leurs écrits furent réunis à Rome avec grand soin; ils étaient dans le principe tracés sur des feuilles de palmier, et ils annonçaient en vers énigmatiques les destinées futures de la république. Ces écrits sont perdus. On peut d'ailleurs sur les sibylles et les oracles sibyllins consulter une note du I volume de l'ouvrage de Creuzer, les *Religions de l'antiquité*, traduit par M. Guigniaud.

Ce savant remarque avec raison que ces oracles apocryphes portent l'empreinte des doctrines du néo-platonisme. L'empereur Théodose les fit brûler, à ce que nous apprend Rutilius, *Itinéraire*, liv. II, c. 51. On trouvera de plus amples détails, qui seraient étrangers au plan de notre recueil, dans les écrits de Heidebreed, *Dissertatio de Sibyllis*, Berlin 1835, et de F. Bleek, *Ueber die Entstehung und Zusammensetzung der Sammlung sibyllinischer Orakel*, dans le *Theologische Zeitschrift* de Schleiermacher et de Wette (Berlin, 1819), t. I, p. 120-246; t. II, p. 172-239.

SIMON DE SAMARIE.

On a déjà vu le rôle important que joue cet imposteur dans les ouvrages apocryphes relatifs à saint Pierre. Il est digne qu'on s'y arrête un moment. Simon fut le chef d'une hérésie, la première qui se soit élevée dans l'Eglise. En fait de morale, il posait en principe qu'il n'y a point d'actions bonnes de leur nature. Ainsi les œuvres sont inutiles au salut, et l'homme peut être sauvé sans correspondance de sa part. Sa doctrine, germe du gnosticisme, consistait en une fusion entre les vérités du christianisme et les fables de la mythologie.

Ses écrits sont perdus, sauf quelques débris qui ne sauraient permettre de s'en faire une idée bien exacte. Ses disciples avaient un Evangile divisé en quatre parties, et qu'ils appelaient les quatre âmes du monde. Il n'en est rien parvenu jusqu'à nous.

Le principal ouvrage éminent de cette école avait pour titre : *La grande nouvelle ou révélation* (Μεγάλη ἀπόφασις); c'était une production gnostique remplie de fables et d'une tendance fort peu morale. Des vers d'Empédocle y étaient cités.

L'ouvrage publié par M. Miller, sous le titre de *Philosophumena*, et qui a fait grand bruit dans le monde savant, raconte la fin de Simon d'une manière différente de celle qu'on trouve dans les récits que nous avons fait connaître article LIN (saint) et PIERRE (saint). D'après l'auteur du livre dont nous venons de parler, Simon se serait fait enterrer vivant, promettant de ressusciter comme Jésus-Christ.

Il est fort question de Simon dans les *Recognitions* attribuées à saint Clément. Au livre II, Simon énumère avec complaisance les merveilles qu'il peut opérer : « Je puis disparaître de devant les yeux de ceux qui

veulent me voir, et je puis soudainement me montrer à leurs regards. Si je veux fuir, je puis percer les montagnes et traverser les rochers comme de la boue: si je me précipite de la cime d'une montagne élevée, j'arriverai doucement jusqu'à terre sans me faire aucun mal. Enchaîné, je briserai facilement mes fers, et je chargerai de liens ceux qui auraient cru me retenir captif; enfermé dans une prison, je commanderai aux portes de s'ouvrir d'elles-mêmes; j'animerai des statues, de sorte que ceux qui les verront se mouvoir croiront que ce sont des créatures humaines; je ferai sortir subitement de la terre des arbres nouveaux, je me précipiterai dans le feu sans qu'il me nuise en rien. Je puis changer de visage de façon à ne pouvoir être reconnu, et je puis me montrer aux hommes sous un double aspect. Je me transforme à mon gré en chèvre ou en brebis. Je fais pousser de la barbe au menton des petits enfants; je vole à travers les airs; je montre des masses d'or; je ferai des rois et je les renverserai. Je serai adoré comme un Dieu; je recevrai publiquement les honneurs divins; les hommes m'élèveront une statue et me rendront hommage comme à une divinité. Qu'est-il besoin d'en dire davantage? Tout ce que je voudrai faire, je l'accomplirai. »

On peut dire que Simon fut à la fois un faux Chrétien, un faux Juif, un faux prophète et un faux Messie; il crut voir dans la doctrine des apôtres l'art de disposer des forces secrètes de la nature et de l'assistance des esprits célestes. C'était un enthousiaste théosophe, tel que les Apollonius de Tyane et les Pérégrinus Proteus. Il se fit un système où il unit, à quelques idées chrétiennes qu'il avait entrevues dans les enseignements apostoliques, les éléments que lui fournissaient la Kabbale, l'Egypte, la Perse et la Grèce; il se nomma lui-même la *première* puissance de Dieu, ainsi que le rapporte saint Irénée: ***Hic est virtus Dei quæ vocatur magna.***

Ses disciples, renchérissant sur son opinion, paraissent l'avoir pris pour Dieu lui-même.

Quant à la statue qu'on prétend que les Romains lui érigèrent, le fait est sans doute controuvé; mais il n'aurait rien eu d'extraordinaire pour cette époque. Apollonius de Tyane eut non-seulement une statue, mais encore le titre de dieu; Epiphane de Céphalline, le gnostique, eut aussi une statue.

On peut consulter, au sujet de cet hérésiarque, le mémoire de H. Schlurick : ***De Simonis magi fatis Romanis commentatio historica et critica*** (Meisna, 1845, in-4°), lequel renferme une analyse approfondie des traditions relatives à Simon. Ce travail est divisé en deux sections : ***De statua quæ Simoni mago Romæ posita fuisse dicitur***, et ***De vitæ Simonis exitu.*** Réunissant à ce sujet tous les détails que fournissent les anciens auteurs ecclésiastiques et les premiers historiens de l'Eglise, il explique, en rapprochant tous ces témoignages particuliers, l'origine, la formation et la diffusion des traditions sur Simon, et la confusion qu'on a faite de lui et de l'ancien ***Simeus Deus*** des Sabins.

Voy. aussi Fleury, ***Histoire ecclésiastique,*** l. I, § 7, et l. II, § 23; Brucker, ***Hist. criticæ philosophiæ***, t. II, p. 667-679; Tillemont, ***Mémoires***, t. II, p. 16; Matter, ***Histoire du gnosticisme***, t. I, p. 185. — Nous avons déjà mentionné les dissertations de Hullmann : ***De apostoli Simonis Petri cum Simone Mago certamine;*** Upsal, 1723, in-4°.

Ritter, dans son ***Histoire de la philosophie chrétienne*** (traduction de M. Trullard, t. I), dit quelques mots de Simon. Il observe que le culte d'Hélène, qui fut interprêté dans le sens de la transmigration des âmes et de la fable de Stésichore, la diffusion de la révélation entre les Juifs, les gentils et les Samaritains, révélation où Simon se représentait comme l'organe de Dieu le Père, sont des traits qui prouvent que la révélation chrétienne paraissait à Simon et à sa secte d'une importance très-subordonnée.

On trouve d'amples détails sur Simon dans les notes de Cotelier, jointes aux ***Recognitions*** du pseudo-Clément. Voir notamment le t. I, p. 512, des ***Patres apostolici,*** édit. de 1724. Il cite les témoignages de saint Augustins (***lib. de Hæresibus : Jovem se credi volebat...***), et de l'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, joint aux œuvres de saint Athanase : ***Volare per aerem, sicut et dominum diabolus hortabatur; statuam facere ambulare, aut commisceri flammæ et non comburi, et alia qualia Simon fecit.***

Nous ajouterons que les tentatives de Simon pour voler dans les airs se sont renouvelées à plusieurs reprises, sans qu'il y eut le moindre soupçon de maléfice et toujours sans le moindre succès. Citons-en quelques exemples :

Paolo Guidotti, artiste italien, s'imagina qu'il avait trouvé le secret de se soutenir en l'air. Il composa en secret une machine, et lorsqu'il se crut sûr du succès, on dit qu'en présence du Pape et de quantité de monde, il osa vouloir s'élever dans l'espace, mais que, la tête lui ayant tourné, il tomba heureusement dans une masse de chaux détrempée, ce qui lui sauva la vie. Ce fait a été rapporté par Smidts dans son poëme de la ***Peinture parlante.*** (Mariette, ***Abécédaire***, 1853, t. II, p. 341.)

Vers la fin du XV° siècle, un mathématicien de Pérouse, J. B. Dante, s'élançant, aux yeux de la foule, de la tour la plus élevée de cette ville, traversa la place et se balança longtemps en l'air, au milieu des acclamations de la multitude. Malheureusement la rupture du fer qui dirigeait son aile gauche détermina sa chute, et il se rompit la cuisse.

Au XVIII° siècle, le marquis de Bacqueville, personnage dont l'originalité allait jusqu'à la folie, voulut traverser la Seine en volant à l'aide d'une machine de son invention; il tomba et se cassa la jambe.

SIMON ET JUDE, APOTRES.

(*La légende relative à ces saints apôtres fait partie du* VI*e* *livre de l'Histoire apostolique* d'*Abdias; elle est placée à la suite de celle de saint Jacques le Mineur.*)

CHAPITRE PREMIER.

Les frères aînés de Jacques, Simon, surnommé le Cananéen, et Jude qui s'appelait aussi Thaddée et le Zélé (999*), furent de même les apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et après la descente du Saint-Esprit, ils se rendirent dans le pays où ils devaient répandre la foi, et ils trouvèrent au commencement de leur prédication, deux grands enchanteurs, Zaroes et Arfaxat qui s'étaient enfuis d'Ethiopie pour ne pas se trouver en présence du bienheureux apôtre Matthieu. Et leur doctrine était pleine d'impiété; ils blasphémaient le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, et ils l'appelaient le dieu des ténèbres, et ils disaient de Moïse qu'il avait été un malfaiteur; enfin ils disaient que tous les prophètes de Dieu avaient été envoyés par le dieu des ténèbres. Ils disaient en outre que l'âme des hommes possède une partie de la divinité, mais que la création du corps a été faite par le Dieu méchant, et que l'homme consiste ainsi de deux substances opposées, la chair vivant dans la joie, l'âme dans l'affliction, l'âme et le corps étant ainsi l'œuvre des deux principes ennemis l'un de l'autre (1000). Ils plaçaient le soleil et la lune au nombre des dieux (1001), et ils disaient aussi que l'eau avait une essence divine (1002); que le Fils de Dieu, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, n'avait que l'apparence d'un corps humain, qu'il n'était point un homme véritable, qu'il n'était point né d'une vierge véritable, qu'il n'avait point véritablement souffert, qu'il n'avait point véritablement été enseveli et qu'il n'était point véritablement ressuscité d'entre les morts le troisième jour; voilà ce qu'ils soutenaient.

Et la Perse était infectée de semblables prédications par Zaroes et par Arfaxat, et elle avait besoin de recevoir par le moyen des bienheureux apôtres Simon et Jude, la doctrine du Maître véridique, c'est-à-dire du Seigneur Jésus-Christ qui a dit qu'il enverrait du ciel le Saint-Esprit, suivant la promesse qu'il a faite : « je retourne à mon père et je vous enverrai l'Esprit pour vous assister (1003). »

CHAPITRE II.

Et les saints apôtres entreprirent le voyage afin de délivrer la Perse des erreurs où la conduisaient des docteurs impies. Et quand ils furent venus dans le voisinage de ce pays, Simon et Jude dont nous parlons, rencontrèrent une armée sous les ordres de Vurardach, général du roi de Babylone dont le nom était Xerxès (1004). Il avait entrepris de faire la guerre aux Indiens qui avaient envahi les frontières de la Perse, et il y avait à sa suite des sacrificateurs et des devins, et des sorciers, et des enchanteurs, qui, chaque fois qu'on s'arrêtait pour passer la nuit, sacrifiaient aux esprits malins et qui, donnaient comme des oracles leurs paroles d'imposture.

Et le jour où les apôtres étaient à l'armée, ils se firent des blessures et ils firent couler leur sang (1005), mais ils ne purent rapporter au général aucun oracle. Alors ils se rendirent au temple des idoles dans une ville voisine, et ils demandèrent conseil aux esprits malins, et ils entendirent un esprit malin parler ainsi avec des hurlements terribles :

« Les dieux que vous avez apportés pour vous protéger dans les batailles ne peuvent plus dorénavant rendre d'oracles, parce qu'il y a ici deux hommes, Simon et Jude, qui ont reçu de Dieu une puissance telle qu'aucun de nous n'ose parler en leur présence. »

Vurardach, le général de l'armée du roi Xerxès, ayant appris cette réponse, fit cher-

(999*) Il y a ici une erreur de l'historien ; ce n'était pas Jude, mais Simon qui avait le surnom de Zélé.

(1000) C'est le fond des doctrines manichéennes ; elles avaient pour base le dualisme emprunté à la religion des Perses. Il n'entre pas dans notre plan de nous occuper ici de cette hérésie célèbre, si vigoureusement combattue par saint Augustin. Nous mentionnerons, à son sujet, deux ouvrages savants, mais qui, écrits par des protestants, ne doivent être consultés qu'avec prudence, *Histoire de Manichée et du manichéisme*, par Isaac Beausobre, Amsterdam, 1734-39, 2 vol. in-4°, et *Das Manichaische Religionssystem* de Baur, Tubingue, 1831, in-8°. Un autre protestant contemporain, M. Schmidt, a fait de ces doctrines l'objet d'un mémoire inséré dans la collection des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques (*Savants étrangers*, t. II). *Voy.* aussi le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. IV, p. 97-103.

(1001) Saint Augustin dit que les manichéens jeûnaient le dimanche et le lundi en l'honneur du soleil et de la lune. Alexandre de Lycopolis dit qu'ils regardaient ces astres, non comme des dieux, mais comme le chemin qui mène l'homme auprès des dieux. *Voy.* aussi saint Epiphane, hæres. 66, 9 et 22.

(1002) De nombreux témoignages attestent que les manichéens rendirent un culte aux éléments ; ils appelaient Jésus-Christ l'eau vivante.

(1003) *Joan.*, XV, 26 ; XVI, 7.

(1004) L'état politique de l'Asie à l'époque des apôtres montre qu'il s'agit ici d'un roi des Parthes, mais aucun de ces monarques ne porta le nom de Xerxès ; ils s'appelèrent tous Arsace. Peut-être le prétendu Abdias, commettant un anachronisme dont il ne faut pas être surpris de sa part, a-t-il eu en vue le nouvel empire des Perses élevé l'an 226 de notre ère sur les débris du royaume des Parthes.

(1005) Un usage semblable était en vigueur parmi les prêtres des idoles au temps des Hébreux. (*Voy. I Reg.* XVIII, 28.)

cher les apôtres, et lorsqu'il les eut trouvés il commença à leur demander d'où ils venaient et qui ils étaient, et pourquoi ils étaient venus en ce pays. Et le saint apôtre Simon lui dit : « Si tu nous demandes notre origine, nous sommes hébreux, si tu nous demandes qui nous sommes, nous sommes les serviteurs de Jésus-Christ; si tu nous demandes le motif de notre voyage, nous sommes venus ici pour votre salut afin que vous renonciez à l'erreur de l'adoration des idoles et que vous reconnaissiez le Dieu qui est dans le ciel. »

Vurardach, le général, leur répondit en ces termes : « Je me prépare maintenant à livrer bataille aux Indiens afin de les empêcher d'envahir la Perse, avant que les Mèdes ne soient venus les assister. Il ne m'est donc pas possible de m'occuper de vous en ce moment, mais si je reviens vainqueur, alors je vous écouterai. »

Et alors l'apôtre Jude parla ainsi : « Ecoute-moi, Seigneur; il est bien plus convenable que tu apprennes à connaître celui par le secours duquel tu peux avoir la victoire, et que tu écoutes ce que nous disons de sa part. »

Et le général dit : « J'ai appris que ces dieux, lorsqu'ils sont devant vous, vous rendent des oracles; je vous demande donc de nous annoncer l'avenir et de nous faire savoir quelle issue aura la guerre. »

CHAPITRE III.

Alors Simon dit : « Afin que tu reconnaisses l'erreur de ceux que tu regardes comme rendant des prophéties, nous leur donnons la puissance de rendre leurs oracles ; lorsqu'ils auront révélé ce qu'ils ne savent pas, nous montrerons qu'ils ont menti en tout point. »

Et après avoir adressé leurs prières au Seigneur, les bienheureux apôtres dirent : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous vous ordonnons de rendre des oracles selon la manière habituelle dont vous les rendez. »

Et à ces paroles, les imposteurs commencèrent à être agités de l'esprit malin, et ils dirent : « Une grande guerre aura lieu, et des deux côtés, beaucoup de combattants seront tués. » Et les apôtres de Dieu, dans l'excès de leur joie, se mirent à rire. Et Vurardach, leur dit : « J'ai été saisi de crainte, et vous riez. » Et les apôtres lui répondirent : « Que ta crainte se dissipe, car à notre arrivée, la paix est entrée avec nous en ce pays, cesse donc de marcher en avant. Demain matin, à cette même heure, qui est la troisième, ceux que tu as envoyés au-devant de ton armée, reviendront vers toi avec les envoyés des Indiens, qui vous annonceront qu'ils rendent le pays de votre domination, et ils payeront le tribut, et ils renonceront à vous attaquer, et ils consentiront avec joie à conclure la paix avec vous aux conditions que vous demandez maintenant, et à convenir du traité le plus solide. »

Mais les prêtres du général se moquèrent de ce que disaient les apôtres, et ils s'écrièrent : « Seigneur, n'accorde aucune foi à ces hommes; ce sont des fourbes et des menteurs, des étrangers et des inconnus; ils annoncent des choses agréables afin qu'on ne les regarde pas comme des espions. Mais nos dieux qui ne trompent jamais, t'ont communiqué leur oracle; tu dois être sur tes gardes, et veiller sur toutes choses; ces hommes s'efforcent de t'inspirer une sécurité trompeuse, afin que tu ne prennes pas les précautions nécessaires, et pour que tu sois ainsi plus facilement et plus complétement vaincu. »

Le bienheureux Simon répondit : « Ecoute-moi, général. Nous qu'on appelle des étrangers, des inconnus et des menteurs, nous ne te demandons pas d'attendre un mois; nous t'avons dit d'attendre un jour, et demain, dès la troisième heure, ceux que tu as envoyés reviendront ; avec eux viendront les chefs des Indiens, qui accepteront les conditions que tu leur imposeras, et se reconnaîtront tributaires de la Perse. »

CHAPITRE IV.

Et, tandis que les apôtres annonçaient ainsi l'avenir, les prêtres des Perses, qui étaient avec l'armée, s'écrièrent devant tout le monde : « Quoi ! nos dieux sont couverts d'étoffes de pourpre, ornés d'or et de pierres précieuses; on leur présente des victimes décorées de tissus de soie et de pourpre, et on leur fait hommage de toute la pompe de l'empire de Babylone, et lorsqu'ils nous communiquent des oracles émanant de leur divinité, ils mentiraient ! Et ces hommes en haillons, dont l'aspect révèle la misère, osent s'attribuer à eux-mêmes un pouvoir aussi grand ! On commet déjà un tort rien qu'en prenant la peine de les regarder. Et comment ne les punis-tu pas, général, d'avoir blasphémé nos dieux ? » Le général dit : « Il est digne d'attention que des étrangers, pauvres et inconnus annoncent ainsi clairement ce qui est contraire au témoignage de nos dieux. » Les prêtres dirent : « Fais-les garder, afin qu'ils ne prennent pas la fuite. » Le général répondit : « Je ne me bornerai pas à les faire garder, mais je vous mettrai aussi sous bonne garde jusqu'à demain matin, afin que l'événement montre si votre témoignage est véritable. Et alors on pourra juger quel est celui qui mérite d'être condamné. »

CHAPITRE V.

Et le lendemain matin, suivant ce qu'avaient annoncé les apôtres, les envoyés qui avaient été expédiés au-devant de l'armée, revinrent en grande hâte sur des dromadaires, et ils annoncèrent que tout était ainsi que les apôtres l'avaient prédit. Alors le général fut rempli de colère, et il ordonna d'élever un bûcher, afin de punir par la peine du feu ses prêtres et tous ceux qui s'étaient opposés aux apôtres.

Mais les apôtres se jetèrent aux pieds du général, et dirent : « Nous te supplions, Seigneur, de ne pas faire que nous soyons la

nas leur perte, étends aussi les mains sur les enchanteurs Zaroes et Arfaxat. Protége tes serviteurs qui promettent de renoncer à tout culte des idoles; rends les fermes et constants, et fais qu'ils résistent toujours avec énergie à leurs adversaires, afin que tous reconnaissent que toi seul es le tout puissant et que tu règnes depuis l'éternité jusqu'à l'éternité. »

Et après que les assistants eurent répondu : Amen, leurs fronts furent munis du signe de la croix, et ils sortirent, et ils allèrent avec le général auprès du roi, et peu de temps après, les enchanteurs survinrent, et ils essayèrent de faire ce qu'ils avaient précédemment accompli, et ils ne purent d'aucune façon y réussir. Alors un des hommes que le roi avait réunis, et qui se nommait Zébeus, parla ainsi :

« Ecoute, seigneur et roi, ces misérables doivent être expulsés de ton royaume qu'ils souillent, et chassés au loin, de peur qu'ils n'engendrent une pourriture universelle, car ils ont de leur côté l'ange qui est l'ennemi de la race humaine, et ils trompent les hommes par son ministère, afin que cet ange ait le plus grand nombre de sujets possible: car il a pour sujets ceux qui ne sont pas les sujets du Dieu tout-puissant. Ces magiciens insistaient pour que les apôtres saints adorassent les faux dieux, ce qui aurait offensé leur Dieu et les aurait plus facilement fait succomber aux tentatives de leurs adversaires secondés par le mauvais ange. Faisant sur nos fronts avec leurs doigts le signe de leur Dieu, ils ont dit: « Si après ce signe de Dieu, les artifices de ces magiciens l'emportent, sachez que tout ce que nous avons enseigné n'est que mensonge. » Nous sommes donc ici réunis au nom du Dieu tout-puissant, et nous résistons aux magiciens que nous bravons ; qu'ils fassent aujourd'hui, s'ils le peuvent, ce qu'ils ont fait hier. »

CHAPITRE X.

Et quand les enchanteurs virent ces choses, ils furent irrités et ils firent venir une multitude de serpents. Et ceux qui étaient là furent effrayés, et ils poussèrent des cris pour que le roi appelât les apôtres. Des envoyés eurent l'ordre d'aller les chercher, et les apôtres vinrent bientôt. Et ramassant ces serpents dans leurs manteaux, ils les dirigèrent contre les magiciens, disant : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous ne mourrez pas, mais, tourmentés par les morsures de ces reptiles, vous pousserez des cris de douleur. » Et aussitôt les serpents se mirent à dévorer les chairs des magiciens, qui hurlaient comme des loups. Le roi et tous les assistants, voyant ces choses, dirent aux apôtres : « Permettez que ces magiciens meurent. » Mais ils répondirent : « Nous avons été envoyés de Dieu pour rappeler tous les hommes de la mort à la vie, et non pour les précipiter de la vie dans la mort. » Et les apôtres, s'étant mis en prières, dirent aux serpents : « Au nom de Jésus-Christ, retournez aux lieux que vous habitez, et emportez avec vous tout le poison que vous avez répandu en ces magiciens. » Et les magiciens éprouvèrent de nouvelles douleurs, lorsque les serpents renouvelèrent leurs morsures et sucèrent le sang afin d'en retirer leur venin.

Les serpents s'étant retirés, les apôtres dirent aux magiciens : « Ecoutez, impies, la parole de l'Ecriture sainte qui dit : « Celui qui prépare une fosse pour son voisin, y tombera le premier (1009). » Vous nous avez préparé la mort, et nous, nous avons prié Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous délivrer de la mort présente. Pendant bien des années, vous auriez pu subir le tourment d'être mordu par ces serpents, et voici qu'au bout de trois jours, nos prières font que vous recouvrerez la santé. Peut-être que si vous renoncez à votre impiété, vous pourrez reconnaître la vérité de Dieu s'exerçant sur vous. Mais nous permettons que vous restiez trois jours livrés à ces souffrances, afin que vous vous repentiez de vos fautes. »

CHAPITRE XI.

Les apôtres ayant parlé de la sorte, les magiciens furent portés dans leur maison, et ils ne purent durant trois jours, ni prendre de la nourriture, ni avaler aucune boisson, et ils ne firent que crier sans relâche à cause des douleurs intolérables qu'ils éprouvaient. Et leurs souffrances étant venues au point qu'ils étaient au moment d'expirer, les apôtres s'approchèrent d'eux et dirent : « Dieu ne veut pas qu'on soit contraint à le servir ; levez-vous donc guéris, ayant la liberté de vous convertir du mal au bien et de quitter les ténèbres pour aller à la lumière. » Mais ils persistèrent dans leur perfidie, et de même qu'ils avaient fui devant l'apôtre Matthieu, ils s'enfuirent devant les deux autres apôtres, s'adressant aux adorateurs des idoles répandus dans tout le pays des Perses, et s'efforçant d'exciter des inimitiés contre les apôtres, et ils disaient : « Voici que les ennemis de nos dieux viennent vers vous. Si vous voulez que vos dieux vous soient propices, contraignez ces hommes à offrir des sacrifices, et, s'ils s'y refusent, tuez-les. »

CHAPITRE XII.

Tandis que les magiciens Zaroes et Arfaxat agissaient ainsi en Perse, les bienheureux Simon et Jude restaient à Babylone d'après l'invitation du roi et du général, faisant chaque jour de grands miracles, rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, redressant les boiteux, purifiant les lépreux et chassant du corps des possédés les démons de toute sorte. Ils avaient avec eux beaucoup de disciples, parmi lesquels ils ordonnaient dans les villes, des prêtres, et des diacres et des clercs, et ils fondaient beaucoup d'églises.

(1009) *Prov.* XXVI, 27.

Il advint un jour qu'un des diacres fut accusé de crime d'inceste. Car il était voisin de la fille d'un satrape, homme très-riche, et celle-ci ayant perdu sa virginité, était près d'accoucher et dans un grand péril. Et, interrogée par ses parents, elle accusa l'homme de Dieu, le saint et chaste diacre Euphrosynus. Les parents le menaçaient de tirer vengeance de lui, et les apôtres apprenant cela allèrent les trouver. Et quand les parents aperçurent les apôtres, ils se mirent à crier et à emmener le diacre, disant qu'il était coupable. Alors les apôtres dirent : «A quelle heure est né l'enfant? » Et les parents répondirent : « Aujourd'hui, à la première heure du jour.» Les apôtres dirent : « Amenez cet enfant ainsi que le diacre que vous accusez. » Et quand ce fut fait, les apôtres dirent à l'enfant : « Au nom de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, parle et dis-nous si ce diacre a commis cette iniquité. » Et l'enfant répondit d'une voix ferme : « Ce diacre est un homme saint et chaste, et il n'a jamais souillé sa chair.» Les parents pressaient les apôtres de demander à l'enfant quel était le coupable, mais ils dirent :« Il convient que nous fassions rendre justice aux innocents; mais nous ne devons pas faire connaître les coupables. »

CHAPITRE XIII.

Tandis que les apôtres du Seigneur faisaient ces choses à Babylone, il advint que deux tigres très-féroces, qui étaient enfermés dans des fosses, recouvrèrent par hasard leur liberté et prirent la fuite, dévorant toutes les personnes qui se trouvaient sur leur chemin. Et tout le peuple consterné se réfugia auprès des apôtres de Dieu. Les apôtres, invoquant le nom du Seigneur Jésus-Christ, leur ordonnèrent de les suivre dans la maison où ils demeuraient, et ils y séjournèrent trois jours. Et les apôtres, réunissant toute la foule du peuple, dirent : «Ecoutez, vous tous, fils des hommes qui êtes faits à l'image de Dieu, et auxquels Dieu a donné l'intelligence, la mémoire et la raison, considérez ces bêtes féroces qui n'avaient jamais été domptées, et qui, ayant entendu le nom du Seigneur Jésus-Christ, se sont changées en agneaux, tandis que les hommes, persistant dans leur obstination, ne comprennent pas que ces images d'or et d'argent qu'ils ont fondues, ou qui ont été faites en taillant de la pierre ou du bois, au gré de l'ouvrier, ne sont pas des dieux. Ces tigres seront pour vous un témoignage que le dieu que nous prêchons est le vrai Dieu, et ils vous avertiront de ne point adorer un autre dieu que Jésus-Christ, Notre-Seigneur, au nom duquel ces animaux sont devenus doux comme des moutons, et demain matin, ils retourneront dans les fosses qui leur servaient de séjour. Quant à nous, reprenant notre route, nous allons parcourir d'autres provinces et d'autres pays, afin que l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit prêché partout. »

Et le peuple, entendant les saints apôtres parler ainsi, pleurait, et les priait de ne pas s'éloigner. Et touchés de leurs prières, les bienheureux apôtres Simon et Jude restèrent encore un an et trois mois dans la Perse. Et pendant cette période, plus de soixante mille hommes furent baptisés, sans compter les petits enfants et les femmes; le roi lui-même fut baptisé le premier avec tous ses grands officiers. Et tout le peuple crut en voyant que les apôtres guérissaient d'un seul mot les maladies, rendaient la vue aux aveugles et ressuscitaient les morts au nom du Seigneur Jésus-Christ, et il détruisit les temples et éleva des églises.

CHAPITRE XIV.

Les apôtres ordonnèrent dans la ville de Babylone, un évêque nommé Abdias, qui était venu avec eux de la Judée et qui avait vu le Seigneur de ses yeux, et la ville fut remplie d'églises. Et tout étant régulièrement ordonné, les apôtres quittèrent la Perse, et un très-grand nombre de disciples les suivait. Ils parcoururent douze provinces de la Perse, et un long récit des villes qu'ils visitèrent et des choses qu'ils firent a été écrit par Craton, disciple de ces apôtres (1010); cette histoire divisée en dix livres, a été traduite en langue latine par l'historiographe Africanus, et ceux-là devront la lire, qui voudront savoir quels pays parcoururent les apôtres Simon et Jude, et de quelle manière ils sortirent de ce monde ; nous nous bornerons à en extraire peu de chose. Les magiciens Zaroes et Arfaxat, commettant beaucoup de crimes dans les villes de la Perse, et se donnant comme étant de la race des dieux, étaient enfin retirés dans une certaine ville, lorsqu'ils apprirent que les apôtres s'en approchaient. Partout où allaient les apôtres ils découvraient les crimes de ces malfaiteurs, et ils montraient que leur doctrine avait été inspirée par l'ennemi du genre humain. Il y avait dans la ville de Suanir (1011), soixante-dix temples dont les prêtres recevaient chacun une livre d'or chaque fois que l'on célébrait la fête du Soleil, ce qui revenait quatre fois par an, une fois au commencement de chaque saison. Et les magiciens excitèrent ces prêtres contre les apôtres de Dieu, en disant : « Deux Hébreux viendront ici, ils sont les ennemis de tous les dieux. Lorsqu'ils se mettront à dire qu'il faut adorer un autre dieu, vous serez dépouillés de vos propriétés et vous devien-

(1010) Personnage imaginaire. Il a été question dans l'*Histoire de saint Jean*, c. 14, d'un autre Craton, philosophe à Ephèse.

(1011) Citons ici un passage de Bède (*Retractat. in Actorum.*, c. 1) : « Simonem Zelotem et Judam Jacobi referunt historiæ in quibus apostolorum passiones continentur, et a plurimis deputantur apocryphis, prædicasse in Perside, ibique a templorum pontificibus in civitate Suanir occisos, gloriosum subiisse martyrium. Quibus astipulatur et liber Martyrologii qui B. Hieronymi nomine ac præfatione attitulatur, quamvis idem Hieronymus illius libri non auctor sed interpres Eusebius autem auctor exstitisse narretur. » Les écrivains de l'antiquité ne parlent point de cette ville de Suanir.

drez un objet de mépris pour le peuple. Parlez donc au peuple pour qu'il force ces étrangers à sacrifier avant qu'ils n'entrent dans la ville. S'ils y consentent, ils resteront en paix avec vos dieux. S'ils refusent de sacrifier, sachez qu'ils sont venus pour votre ruine et pour vous apporter la misère et la mort. »

CHAPITRE XV.

Et il arriva ensuite qu'après avoir traversé toutes les provinces, ils parvinrent à une grande ville, nommée Suanir. Et lorsqu'ils y furent entrés, ils habitèrent chez un de leurs disciples, établi dans cette ville, nommé Sennès, et voici que vers la première heure tous les prêtres, avec un peuple innombrable, se rendirent à la maison de Sennès en criant (1012) : « Livre-nous les ennemis de nos dieux. Si vous ne sacrifiez pas à nos dieux, nous les brûlerons avec toi et avec ta maison. » Et les apôtres de Dieu furent saisis par la foule et conduits sans retard au temple du Soleil. Quand ils y furent entrés, les démons commencèrent à crier : « Qu'y a-t-il entre vous et nous, apôtres du Dieu vivant? Depuis votre entrée, nous sommes consumés par des flammes. » Et il y avait dans un temple du côté de l'orient le char du Soleil fait en argent fondu, et dans un autre temple l'image de la Lune, faite aussi en argent fondu et ayant également un attelage de quatre chevaux, aussi en argent fondu.

CHAPITRE XVI.

Et les prêtres se mirent avec le peuple à vouloir faire violence aux apôtres, afin qu'ils adorassent ces idoles. Et Jude dit à Simon : « Mon frère Simon, je vois mon Seigneur Jésus-Christ qui nous appelle. » Et Simon répondit : « Il y a longtemps que je vois le Seigneur au milieu des anges. Car l'ange du Seigneur m'a dit pendant que je priais : « Je vous ferai sortir du temple, et je ferai écrouler le temple sur eux. » Et j'ai dit : « Non, Seigneur, que cela ne soit point; peut-être y en a-t-il parmi eux qui se convertiront au Seigneur. » Et tandis qu'ils parlaient ainsi entre eux en langue hébraïque, l'ange du Seigneur leur apparut, disant : « Rassurez-vous et choisissez une de ces deux choses, ou la mort immédiate de tous ces hommes, ou pour vous la palme du martyre, avec la confiance d'un bon combat. » Et les apôtres répondirent : « Il faut implorer la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin qu'il pardonne à ce peuple et qu'il nous assiste pour que nous puissions parvenir avec constance à la couronne. » Et les apôtres étaient les seuls qui vissent et qui entendissent l'ange, et les prêtres voulaient les contraindre à adorer l'image du Soleil et de la Lune. Et les apôtres leur dirent : « Faites faire silence afin que tout le peuple entende ce que nous répondrons. » Et le silence s'étant rétabli, ils dirent : « Ecoutez tous et voyez; nous savons que le soleil est l'esclave de Dieu et que la lune est de même soumise au commandement de celui qui l'a créée. Et ces astres placés dans le firmament ne sont pas adorés dans un temple sans faire outrage à celui auquel les cieux obéissent de toute éternité. Et afin que vous sachiez que ces statues sont remplies de démons et non par le soleil, je donnerai mes ordres au démon qui est dans la statue du soleil, et mon frère donnera ses ordres à l'autre démon qui est dans la statue de la lune et qui se joue de vous, et nous leur ordonnerons d'en sortir et de les briser. » Et tout le peuple étant dans l'attente et l'étonnement, Simon dit à la statue du Soleil : « Je te commande, à toi, démon détestable, qui abuses ce peuple, de sortir de la statue du Soleil et de la briser, ainsi que son char. » Et lorsque Jude eut adressé un ordre pareil à la statue de la Lune, tout le peuple vit deux Ethiopiens noirs, nus, terribles de visage, s'enfuir en poussant d'affreux hurlements. Alors les prêtres et le peuple se jetèrent sur les apôtres du Christ et les massacrèrent au milieu d'un grand tumulte. Et les apôtres éprouvaient une grande joie de ce que Dieu, par sa grâce, les avait jugés dignes de souffrir pour le nom du Seigneur.

CHAPITRE XVII.

Et ils souffrirent le jour des calendes de juillet (1013-14). Et leur hôte Sennès, qui avait refusé de sacrifier aux idoles, souffrit avec eux. Et, à l'heure de leur martyre, le temps étant très-serein, la foudre vint frapper le temple, le fendant depuis le sommet du toit jusqu'aux derniers fondements. Et les deux magiciens dont nous avons parlé, Zaroes et Arfaxat, brûlés par la foudre, furent réduits en charbon. Et trois mois après, le roi Xerxès envoya des officiers dans la ville de Suanir, afin qu'ils confisquassent les biens des prêtres et qu'ils apportassent les corps des saints dans sa ville. Et il commença à y faire construire une basilique à huit angles et ayant huit cent quatre-vingts pieds de tour, et elle fut entièrement construite de marbre orné de sculpture, le chœur étant revêtu de lames d'or. Et il plaça au milieu un sarcophage octogone d'argent pur, où furent déposés les corps des saints apôtres, et cet édifice fut construit durant trois années consécutives, et il fut terminé le jour anniversaire de la naissance des apôtres et consacré le jour de leur couronnement, aux calendes de juillet. Et de grandes grâces sont accordées à ceux qui, croyant au Seigneur Jésus-Christ, ont mérité de parvenir en ce lieu.

(1012-14) Orderic Vital l'appelle Semnes. Le Martyrologe romain inscrit au 30 juillet le nom de Sennes martyr chez les Perses.

(1013) Les Grecs célèbrent, le 10 juin, le martyre de Jude, et, le 19, celui de Simon. Bède, Usuard, Adon et le Martyrologe romain disent que les deux apôtres souffrirent dans la Perse le 28 octobre.

Le récit d'Abdias a servi de base au chapitre que Jacques de Voragine a consacré dans sa *Légende dorée* à saint Simon et à saint Jude. (*Voy.* le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, Migne, 1855, col. 1154.) Selon son habitude, il a notablement abrégé l'écrit qu'il prenait pour guide.

C'est également dans l'*Histoire apostolique* que Mantouan a pris les récits qu'il développe dans ses *Fasti sacri;* en voici un extrait :

Mox ubi conjunctis in Perside gressibus ambo
Pervenere lares qui per simulacra latebant,
Protinus amissa tenuere silentia voce.
Tunc Indos Persasque gravis discordia in arma
Miserat, instabatque dies sævi aspera Martis;
Dux super eventu belli dum consulit aras
Et simulacra; lares trepidi responsa negarant,
Sanctorum imperio tandem ventura coacti
Pandere, si scirent nimium crudele futurum,
Excidium cecinere hominum, pugnamque cruentam;
Tùm gemini fratres nugas risere deorum;
Atque duci : « Ne præbe aures, dixere, nefandis
Manibus; haud dubium tibi cras roratus ab Indis
Pacificæ veniet portans ramalia palmæ. »
Altera lux aderat; venit legatus ab Indis
Pacem orans, pacemque ferens in Perside totam.
Impia successu hoc mens indignata magorum,
Sic se posse putans sanctis imponere coram
Rege ipso tulit in medium genus omne veneni;
Dipsadas et jaculos celeres, hydrosque, nepasque
Natrices, colubros et cætera quæ per eremum
Solibus arentem virosa animalia serpunt.
At gemini fratres pecus hoc in membra magorum
Convertere, diu tortos sanieque fluentes
Pestifera miserati homines pepulere colubros
In deserta, procul nullis habitata colonis.
Ut premerent rixas, incerto semine natum
Infantem qua luce parens produxerat illum
Ad populum fecere loqui; nec proditus auctor
Ejus adulterii, sed falso crimine functus
Reddere quem voluit mendax infamia sontem.
Urbs ea clathrato clausas in carcere tigres
Forte habuit, quæ tunc aditum prebente Megera
Exierant, et jam strages asperrima passim
Edita per turbas totam tremefecerat urbem.
Hoc ubi noverunt fratres crudelia monstra
In naturam ovium mitem vertere precando,
Atque inde assuetum subito exstinxere furorem.
Post varios casus, et post miracula tandem
Plurima digressus, alias traduxit ad oras
Spiritus ille potens homines impellere quo vult,
Observata illic qua totus ad orgia luce
Conflueret populus templum subiere, palamque
Ex statuis jussere deos prodire latentes
Et latebras aperire suas, ac frangere saxa.
Ecce duo visi subito volitare per auras
Æthiopes, suaque horrisono simulacra fragore
Sternere humi penitusque suas lacerare cavernas.
Protinus hoc tanto plebs exanimata tumultu
Pernici dat terga fugæ. Tum tota repente
Turba sacerdotum sanctos invasit, et armis
Oppressere viros, simulacrorumque ruinis
Contrivere, deos animis furialibus ulti.
Nec mora; cœperunt mugire tonitrua cœlo
Nigrescente, micant subitis ardoribus auræ
Fulminaque in templi molem contorta superbam
Dissolvunt conquassatis laquearia tectis;
Ecce ruit sublimis apex; luxata sequuntur
Marmora cum strepitu ingenti; sublatus in auram
Pulvis it, et templum in partes est quattuor actum;
Sic ubi traxerunt ad Christum Persida totam,
Migravere animæ fratrum super æthera sanctæ.

SIMONIENS.

(*Evangile des Simoniens.*)

Il en est fait mention dans la Préface arabe du *Concile de Nicée.*

Sibi autem perfidi isti Simonistæ Evangelium effinxerunt quod in quatuor tomos secantes librum quatuor angulorum et cardinum mundi appellarunt. (*Concil.*, edit. Labbe, t. II, p. 386.)

On manque d'ailleurs de renseignements à son égard.

SOPHONIE.

Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, lib. v) cite un passage de ce prophète, lequel ne se trouve point dans les Ecritures canoniques : « Et l'esprit m'enleva et me porta au cinquième ciel, et je contemplais les anges qui sont appelés les seigneurs, et leur diadème était posé dans l'Esprit-Saint, et le siége de chacun d'eux était sept fois plus éclatant que le soleil à son lever; ils habitaient dans le temple du salut et ils louaient Dieu ineffable et très-haut. »

On pense que ce passage est emprunté à la prophétie apocryphe ou à l'*Apocalypse* de Sophonie qui est indiquée comme composée de 600 vers dans le canon de Nicéphore. La citation que nous venons de transcrire a été rapprochée de quelques expressions de saint Paul et notamment de celle-ci : *Le mystère qui avait été caché dans tous les siècles et dans tous les temps et que Dieu a maintenant manifesté à ses saints.* (*Col.* I, 26.)

SORTS DES APOTRES ET DES PROPHETES.

Livre de divination, fabriqué par quelque imposteur dont le nom est ignoré. Pierre de Blois en fait mention dans son traité *De præstigiis fortunæ.* (*Bibliotheca Patrum*, édit. de Lyon, t. XXIV, p. 1268.)

T

TATIEN.

Les travaux de cet apologiste de la religion au sujet du texte des Evangiles ont préoccupé la critique moderne (1015); ils doivent nous arrêter un instant.

Théodoret (*Hæret. fab.*, l. I, c. 20), dit que Tatien supprimait les généalogies et tout ce qui prouvait que Jésus-Christ était né de la race de David selon la chair; il ajoute que plusieurs Catholiques se servaient de l'Evangile de Tatien, parce qu'il était plus court que les quatre ensemble et qu'il abrégeait le chemin de l'étude. Il rapporte qu'il en avait trouvé jusqu'à deux cents exemplaires dans les mains des fidèles et qu'il les avait retirés, y substituant les quatre Evangiles canoniques (1016). L'*Harmonie* ou Evangile qu'on lit dans les *Orthodoxographa*, Bâle, 1559, in-folio (1017), et qui porte le nom de Tatien, n'est point l'œuvre de cet hérétique, car on y trouve au chapitre V les généalogies de Jésus-Christ, c'est l'*Harmonie* d'Ammonius d'Alexandrie.

D'après saint Epiphane (hæres. 46), l'Evangile des encratites ou de Tatien, serait au fond le même que celui des Hébreux (1018), mais, ainsi que le remarque Fabricius (1019), il y a là quelque confusion, car l'Evangile selon les Hébreux ou les Nazaréens, cité par Hégésippe, par saint Papias et autres écrivains d'une haute antiquité, était antérieur à Tatien.

Quant au travail qui est parvenu jusqu'à nous sous le nom de Tatien, on en connaît une traduction fort ancienne en langue théotisque, ou vieil allemand, que J. Schilter a publiée d'après deux manuscrits dans son *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum* (Ulm, 1717, in-folio, t. II, p. 1), en y joignant une ancienne version, dans le même idiome, du dialogue de Jésus-Christ avec la Samaritaine.

Le travail de Tatien reçut le nom de *Diatessaron*. Un auteur syriaque, Bar-Salibi, cité par Assémani (*Bibliotheca orientalis*, t. II, p. 157), dit que le *Diatessaron* de Tatien commençait par le premier mot du premier chapitre de l'*Evangile de saint Jean*, mais comme cet auteur, ainsi que tous ceux d'une antiquité peu reculée, avait sous les yeux le travail attribué à Tatien, et non celui qu'il avait réellement composé, cette assertion ne doit pas arrêter.

Victor de Capoue, qui vivait au VI[e] siècle, s'exprime de son côté dans les termes suivants :

Ex historia quoque ejus (*Eusebii*) *comperi, quod Tatianus, vir eruditissimus et orator illius temporis clarissimus, unum ex quatuor compaginaverit Evangelium cui titulum Diatessaron imposuit, licet profanis implicitus erroribus, non inutile tamen exhibens studiosis exemplum, hoc Evangelium ut mihi videtur, solerti compaginatione disposuit. Et forsitan adhuc beati Justini adhærens lateri, illius eruditionis merito hoc opus explicuit. Abitror enim propterea non Ammonii sed hujus esse editionem memorati voluminis quod Ammonius Matthæi fertur relationi evangelistorum reliquorum relationem discretos annexuisse sermones. Hic vero S. Lucæ principia sunt assumpta, licet ex maxima parte Evangelio S. Matthæi reliquorum trium dicta conjunxerit, ut jure ambigi possit, utrum Ammonii an Tatiani inventio ejusdem operis debeat æstimari.*

Ce passage a exercé les critiques; Zahn (dans les *Analecten* de Keil et Tzchirner, t. II, p. 202); Iltig (*De hæresiarch. ævi apostolici*,

(1015) Indiquons entre autres auteurs qui ont traité ce sujet : Zahn, *Hist. crit.*, *Einleitung in Tatiens Evangelienharmonie*; dans les *Analecten* de Keil, t. II, p. 65; H.-A. Daniel, *Tatian der Apologetik*, Halle, 1837, in-8°; Le Nourry, *Dissertatio de Tatiano* (dans l'édition de Tatien donnée par Worth, Oxford, 1700, in 8°, p. 161-209, et dans l'*Apparatus ad Bibliothecam Patrum*, t. I, p. 522; Cave, *Hist. litter. script. ecclesiast.*, t. I, p. 75; Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 62; Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 410; Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés*, t. II, p. 123; Oudin, *Comment. de scriptoribus ecclesiasticis*, t. I, p. 210; Brucker, *Historia critica philosophiæ*, t. III, p. 378; Walch, *Bibliotheca theologica*, t. IV, p. 863, et Danz, *Wörterbuch der theol. literatur*, p. 367.

Il vient de paraître, à Breslau, un travail de C.-A. Semisch : *Tatiani Diatessaron : Antiquissimum Novi Testamenti Evangeliorum in unum digestorum specimen.*

(1016) Hic (*Tatianus*) Evangelium quod *Diatessaron* dicitur composuit, amputatis genealogiis et aliis omnibus quæ Dominum ex semine David secundum carnem natum ostendunt. Eoque usi sunt non modo qui ejus erant sectæ, sed ii etiam qui apostolica dogmata sequebantur, compositionis fraudem non cognoscentes, sed simplicius tanquam compendiario libro utentes. Nactus sum etiam ipse libros ducentos in honore habitos in Ecclesiis nostris quos omnes in unum congestos seposui, et pro his quatuor evangelistarum Evangelia introduxi. (*Hæretic. fabul.*, lib. 1, c. 20.)

(1017) On la trouve aussi dans un autre recueil publié également à Bâle en 1559, in-folio. (*Monumenta Patrum orthodoxographorum*, p. 659-746), ainsi que dans la *Bibliotheca Patrum*, t. VII, p. 26, édition de Paris, 1644; t. II, part. II, p. 205, édit. de Lyon.

(1018) « Ab hoc Excratitarum orta successio est, quibus venenum illud aspersum. Ferunt opus illud quod ex quatuor Evangeliis contextum est, quodque secundum Hebræos nonnulli vocant, ab eo esse conscriptum. »

(1019) *Codex apocryph. Nov. Test.*, p. 348. Ce savant critique s'exprime ainsi : « Forte fefellit Epiphanium quod in utroque Evangelio (Ebionitarum et Tatiani) genealogias resectas esse observasset. Nisi falso hoc affirmarit de Evangelio Ebionitarum Epiphanius. Non video enim quem in finem genealogias amputassent qui Christum verum et nudum hominem esse volebant; ut autem ista se habeant, difficile enim est hæreticorum veterum sensus rationibus semper assequi, certe Ebionitarum Evangelium rectius Epiphanius dixisset cum eo convenire quod a nonnullis vocatum est secundum Hebræos. »

Lipsiæ, 1703, p. 182); Casaubon, Grotius, Voss, Mill, et d'autres encore se sont efforcés d'en préciser le sens et la portée. Nous renvoyons à la dissertation de M. Semisch les personnes qui désireraient prendre connaissance de ces détails, trop minutieux pour que nous leur donnions place ici.

Le *Diatessaron* fut aussi appelé *Diapente* parce que l'auteur joignit aux quatre Evangiles canoniques celui des Hébreux, qui avait alors cours et autorité en Syrie; saint Ephrem composa sur le travail de Tatien un commentaire signalé par Assémani (*Biblioth. orient.*, t. III, part. I, p. 12); les manichéens firent grand usage des textes arrangés par Tatien; nous avons déja fait observer qu'il avait sur divers points des opinions semblables aux leurs et qu'on ne trouvait dans son *Diatessaron*, ni les généalogies de Jésus-Christ, ni aucun des témoignage par lesquels il paraît que le Seigneur est sorti de la race de David selon la chair.

Ritter (*Histoire de la philosophie chrétienne*, traduite par M. Trullard, t. I, p. 294), apprécie Tatien, mais sans parler de ses travaux sur les Evangiles; il observe que l'*Apologie* trahit une façon de penser qui s'éloigne sur des points essentiels des doctrines des apologistes qui l'avaient devancée; on peut y trouver les germes des variations de ses sentiments et des erreurs que son auteur embrassa. Cet écrit est une attaque violente et passionnée contre la civilisation grecque, que sa corruption effrénée signalait d'ailleurs à l'indignation de toute âme honnête. Les doctrines de Tatien sur l'essence divine, sur l'origine du mal et sur les points que maintenaient les sectes gnostiques, ne doivent point nous occuper ici.

Divers écrivains orientaux ont fait mention des travaux de Tatien; nous indiquerons entre autres l'auteur syriaque Denys Bar-Salibi qui, dans son explication de l'Évangile de saint Marc (ch. IX) s'exprime ainsi selon la version qu'Assémani a faite de ce passage (*Bibliotheca orientalis*, t. II, p. 159): *Tatianus, discipulus Justini philosophi et martyris, elegit e quatuor illis Evangeliis et connexuit et confecit Evangelium, quod Diatessaron nuncupabat, miscellanea. Hoc scriptum interpretatus est Mar Ephræmus. Exordium ejus fuit : Ab initio erat Verbum. Elias Salamensis qui et Aphtonius, digessit evangelium instar (illius) Diatessaron, quod Ammonius confecerat ab Eusebio commemoratus in proœmio canonum Evangelio appositorum. Hoc Diatessaron quæsivit iste Elias, sed non invenit; quapropter composuit aliud illi simile. Reprehendit autem Elias identidem canones Eusebii et manifesta fecit eorum menda. Jure quidem. Id vero exemplar, quod Elias elaboravit, haud crebro reperitur.*

Ebedjesu, évêque nestorien de Nisibe, mort en 1318, a confondu le travail d'Ammonius d'Alexandrie et celui de Tatien, en disant : *Evangelium quod collegit vir Alexandrinus Ammonius, qui etiam Tatianus, et quod nuncupavit Diatessaron.* (Assémani, *Biblioth. orient.*, t. III, c. 12.) Une autre erreur plus grave est celle dans laquelle est tombé Bar-Bahlal, qui écrivait au Xᵉ siècle, et qui, dans un dictionnaire syriaque que Castell a cité dans son *Lexicon heptaglott.*, Londres, fol. 696), fait de Tatien un évêque : *Diatessaron appellari quatuor Evangelia eaque Alexandriæ a Tatiano episcopo scripta asservari.*

Parmi les manuscrits arabes que possède la bibliothèque du Vatican, il s'en trouve un qui présente les quatre Evangiles réunis en un seul corps, et qui porte le nom de Tatien. Assémani le décrit ainsi : *Sacrosanctum Evangelium..... vulgo Diatessaron nuncupatum, et in sectiones seu capita quinquaginta quinque distributum, auctore Tatiano Syro... Initium fol. 1 a terg. exordium primum Evangelii ex Marco. Dixit : Initium prædicationis Jesu Christi. Johannes : In principio erat Verbum. In fine vero fol.* 123, *hæc a librario adnotata reperias : Explicit auxilio Dei sacrosanctum Evangelium quod ex quatuor Evangeliis collegit Tatianus quodque Diatessaron vulgo dicitur.* On comprend sans peine qu'il ne s'agit ici ni du travail d'Ammonius, ni de celui de Tatien.

Le docteur Semisch s'est livré à des considérations étendues sur le caractère de la compilation de Tatien. Il observe la prédilection de cet écrivain pour saint Jean, le seul des évangélistes qu'il cite dans son *Oratio ad Græcos.* Tatien se plaisait aussi à remuer les questions difficiles; il avait écrit des *livres sur les problèmes*, ainsi que le rapporte son disciple Rhodon, cité par Eusèbe. (*Hist. eccles.*, l. V, c. 13.)

Observons d'ailleurs qu'avant d'entrer dans l'édition de Lyon de la *Bibliothèque des Pères*, sous le nom de Tatien, le travail qui est venu jusqu'à nous avait été mis au jour sous le nom d'Ammonius.

En 1523, un savant allemand, Ottomarus Luscinius, avait publié à Augsbourg un mince volume in-4° intitulé : *Evangelicæ historiæ ex quatuor evangelistis perpetuo tenore continuata narratio, ex Ammonii Alexandrini fragmentis quibusdam e Græco versa.* Le traducteur ne dit nullement où il a trouvé le texte grec, et il a quelque doute sur le vrai nom de leur auteur, car il s'exprime ainsi dans son avant-propos: *Ammonius Alexandrinus, in cujus fragmenta jam pridem incidimus, modo fallax non sit titulus.*

Ce texte latin fut reproduit plusieurs fois, notamment à Erfurt en 1544, à Nyssa en 1557, dans le *Micropresbyticon*, Bâle, 1550, p. 617, etc.; il fut aussi traduit en allemand par celui qui l'avait déjà mis en latin. (*Evangelische History nach aller Ordnung wie sie ergangen, in ein Red gestellt, durch Othmarum Nachtgal verdeutscht; Augsburg.*)

Baronius, se fondant sur la suppression des généalogies et sur l'abréviation du texte des évangélistes, a cru que le travail imprimé au XVIᵉ siècle était en effet l'œuvre de Tatien. (*Annales ecclesiastici*; Anvers, 1597, t. II, p. 190.) Tel a été également l'avis peu réfléchi de Cave (*Script. eccles. historia*, t. I,

p. 47); de Noël Alexandre (*Hist. eccles.*, Paris, 1730, t. III, p. 608); de Labbe (*De script. eccles.*, t. II, p. 379); de Calov (*Biblioth. Nov. Test. illustr.*, t. I, p. 11); quoique Valois, le judicieux éditeur d'Eusèbe de Césarée, eût émis, dans ses notes sur l'*Histoire ecclésiastique* de cet évêque (l. IV, c. 29, p. 84), une opinion différente. Ce savant, versé dans l'étude de pareilles questions, avait aperçu une différence notable entre *ce que devait être l'œuvre de Tatien et ce qu'était l'opuscule trouvé par Luscinius.* Il s'exprime ainsi : *Nam opus illud nihil aliud est quam paraphrasis quatuor Evangeliorum seu potius epitome eleganter conscripta ab homine catholico. At Evangelium Tatiani ipsismet evangelistarum verbis contextum erat, resectis duntaxat iis quæ ad Davidicam Christi genealogiam spectant. Præterea in opere illo Christus filius David dicitur non semel. Denique tres anni prædicationis Christi distinguuntur, cum veteres annum unum prædicationi Christi tribuerunt.*

L'opinion de Valois était fondée en ce sens qu'il était difficile de reconnaître la main de Tatien dans l'œuvre publiée par Luscinius; elle fut soutenue par Pagi (*Critica in Annales Baronii*, Coloniæ 1705, t. I, p. 167); par Tillemont (*Mémoires sur l'Histoire eccésiastique*, 1695; t. II, c. 3, p. 22, 118); par Ittig (*De hæresiarchis ævi apostolici*, p. 183); par Mill (*Prolegomena in Nov. Test.*, p. 39); par Tentzel (*Exercitat. selectæ*, Lipsiæ; 1692, t. I, p. 224), et par d'autres auteurs. Le Nourry (*Apparat. ad Biblioth. maximam Patrum*, Paris, 1703, p. 552) reconnaît qu'on peut opposer divers arguments à l'opinion de Valois; il l'appuie cependant de son mieux (1020), et le savant éditeur des œuvres de saint Justin, le Bénédictin P. Maran, développe les raisons déjà invoquées.

Ajoutons que, suivant la remarque de Tillemont (*Mémoires* cités) et d'Oudin (*De scriptis ecclesiasticis*, t. I, p. 210, 230), le style du texte latin repousse l'idée d'une traduction faite sur un texte grec.

Les critiques modernes ne se sont pas occupés de cet écrit. Nous ne connaissons que deux auteurs allemands qui, au XIXe siècle, en aient fait mention : Bleck (*Beyträge zur kritik*) a pensé que l'auteur avait connu le Diatessaron de Tatien et l'avait imité; Daniel, dans son écrit sur Tatien (*Tatianus der apologet*, p. 97), ne voit rien, dans la production dont il s'agit, qui doive la faire regarder comme l'ouvrage.

Dans ce résumé synoptique, qui se borne souvent à donner les intitulés des paraboles racontées tout au long dans l'Ecriture sainte, et qui, ne se conformant pas toujours à un ordre bien rigoureux, prend habituellement saint Jean pour guide dans la série des faits, on rencontre parfois des circonstances qui semblent avoir été puisées dans des évangiles apocryphes ou dans des traditions anciennes. C'est ainsi qu'il est dit que les Mages arrivèrent à Jérusalem le treizième jour après la naissance du Sauveur, et que l'Enfant Jésus passa sept ans en Egypte jusqu'à la mort d'Hérode. La Pentecôte est signalée comme étant la fête pendant laquelle Jésus guérit un homme malade depuis trente années (*Joan.*, V, 2). Zachée, qui reçut Jésus à Jéricho, et qui était de petite taille, ainsi que nous l'apprend saint Luc (XIX, 3), est ici qualifié de nain.

En somme, ce résumé sec et aride ne saurait, en raison du peu de méthode qu'il présente, être attribué à Tatien, qui est cité pour ses connaissances en chronologie par Origène (*Contra Celsum*, lib. I, c. 16.) et par Clément d'Alexandrie. (*Stromat.*, lib. I, c. 21.) Préciser l'époque de sa composition est chose impossible, mais elle ne remonte pas probablement à une date fort ancienne.

THADDÉE.

(Evangile de Thaddée.)

Il est cité dans le décret du Pape Gélase; on n'a d'ailleurs nul témoignage sur son compte, et l'on ignore s'il s'agit de l'apôtre Thaddée, ou de Thaddée, l'un des soixante-dix disciples que l'apôtre Thomas envoya auprès d'Abgare, roi d'Edesse (Eusèbe, *Hist. eccles.* l. I, c. 13.)

(1020) « Maximi momenti duxit esse, quod Tatiani *Diatessaron* Theodoreto censore eodem fere loco ac canonica Evangelia habitum sit. Inde extorquet, ipsis evangelistarum verbis concinnatum fuisse. Nunquam enim veteres hominis privati opusculo eamdem fidem, eumdem honorem habituri fuissent, quam ipsi Evangeliorum exemplari, præsertim, cum *Diatessaron* a nonnullis Evangelii Hebræorum nomine appellatum sit. Quod etiam perperam judicatum sit, tamen inde effici putat, Tatianum vitam Christi non suis, sed apostolorum verbis descripsisse. Has rationes amplificaturus, Prudentius Maranus jam id moleste tulit quod nullibi hæreticæ Tatiani doctrinæ consultum sit, nisi lex Mosaica ita commendetur, ut talibus Tatiani ingenium omnino reluctetur. »

THECLE.

(Actes de sainte Thècle.)

Nous avons déjà, à l'article Paul (saint), signalé l'existence de cette composition remarquable et dont M. Saint-Marc Girardin a fait ressortir tout l'intérêt au point de vue littéraire.

Les *Acta Sanctorum* publiés par les Bollandistes (t. VI, de septembre, p. 546-568), renferment une longue dissertation du P. Stilting sur ces Actes; il montre qu'ils sont remplis de fables; il rapporte ensuite les nombreux témoignages des saints Pères au sujet de sainte Thècle. L'analyse des récits qui la concernent peut se faire ainsi : Thècle, fille de parents païens eut l'occasion d'écouter, pendant trois jours, d'une fenêtre de la maison de sa mère, la prédication de saint Paul. Elle refuse de se marier; elle est livrée à des bêtes féroces qui ne lui font aucun mal ; elle accompagne saint Paul déguisée en homme; c'est à l'âge de dix-huit ans qu'elle avait été soumise aux épreuves du martyre; elle fut ensuite guidée par une nuée lumineuse vers une caverne où elle passa soixante-dix ans. Des hommes pervers voulurent un jour lui faire violence, mais un rocher s'ouvrit pour recevoir la sainte et la mettre à l'abri.

Donnons ici la traduction de ces Actes, tels qu'ils se présentent comme étant l'œuvre de Basile, évêque de Séleucie, qui vivait vers le commencement du v[e] siècle et dont il reste des *Homélies*. Il faut observer que les critiques les plus judicieux regardent ces récits comme n'étant pas l'œuvre du prélat dont ils portent le nom. Ils nous sont parvenus en prose, et Photius (*Myrobiblon*, cod. 168) dit expressément qu'il avait écrit en vers.

Le bienheureux Paul fut d'abord Juif et persécuteur de la foi; mais, ayant reçu le saint baptême, et ayant été élevé à la dignité d'apôtre, ainsi que saint Luc nous l'apprend, il se livra tout entier à l'apostolat. Parcourant le monde pour le salut, l'instruction et la vocation des gentils, il vint dans la ville d'Iconium, afin d'y prêcher aussi la vérité. C'est une ville de la Lycaonie, peu éloignée de l'Orient, mais se rapprochant davantage de l'Asie, et placée dans le pays des Pisides et des Phrygiens. L'Apôtre, s'étant arrêté dans cette ville, fut reçu avec beaucoup d'amitié par Onésiphore, qui lui accorda l'hospitalité la plus empressée, et il advint qu'il se trouva voisin de la vierge Thècle, non de son plein gré, ni par suite de quelque tentative faite en ce but, mais parce que l'Esprit-Saint l'y conduisit, afin que, par l'effet de ce voisinage, Paul transmît la foi à la vierge, et qu'il lui portât la lumière de la foi, lorsqu'elle était encore dans les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance. Elle était d'une famille noble, et ses parents tenaient un rang fort distingué; ses richesses et sa beauté la faisaient remarquer partout; déjà, parvenue à l'âge nubile, elle avait occasionné des querelles et des rixes parmi des jeunes gens riches qu'animait une rivalité ardente et le désir d'avoir pour épouse une femme aussi accomplie. Sa mère, Théoclée, la pressait de distinguer spécialement un nommé Thamyris, supérieur à tous les autres qui florissaient dans cette ville, et que sa fortune et ses belles qualités plaçaient dans un rang élevé; l'époque de leurs noces avait même déjà été fixée, lorsque Paul vint loger chez Onésiphore, et un grand nombre de fidèles se réunissaient pour entendre sa parole. Thècle s'approcha d'une fenêtre qui était ouverte, et elle entendit la prédication de l'Apôtre qu'elle écouta avec la plus grande avidité (Jésus-Christ le voulant ainsi, afin qu'elle fût captivée de la sorte), et elle resta à cette fenêtre, comme si elle était liée avec des chaînes de fer, écoutant Paul avec anxiété.

Voici quels étaient les discours de l'Apôtre : « Vous qui vous êtes réunis pour m'entendre annoncer des choses nouvelles, et que le monde ignore, je vous exposerai une doctrine qui est nouvelle en effet, mais en même temps divine et salutaire; je ne l'ai reçue de personne, si ce n'est du Verbe de Dieu qui, procréé de la forme et de la nature humaine, et descendu sur la terre, nous a transmis ces préceptes de la vie évangélique et céleste : Heureux est celui qui est le véritable contemplateur de la Divinité, et qui a conservé son âme pure, intègre et affranchie de tout trouble dans les maux auxquels la vie de l'homme est exposée ! heureux celui qui n'a point abandonné sa chair à d'impures voluptés, mais qui, se maintenant toujours en présence de Dieu, a accompli fidèlement ses devoirs ! heureux aussi celui qui, né sous l'empire de la loi commune, agit comme s'il n'était pas né, et qui mène une vie pure et exempte de toute souillure, employant toutes ses facultés, non à des choses déshonnêtes et contraires à la volonté de Dieu, mais à celles qui sont agréables au Seigneur, et conformes à l'honnêteté. Je dis qu'il est aussi très-convenable et propre à conduire au bonheur dont je parle, que de se marier et d'entrer au lit nuptial (selon la volonté de Dieu) dans le but d'avoir des enfants qui puissent remplacer leurs parents. Encore plus heureux sont ceux qui, vivant dans la crainte et le respect du Seigneur, et se maintenant dans la pureté du corps et de l'âme, se consacrent à une virginité perpé-

tuelle, imitant, sur la terre, la vie des anges! Je regarde comme les plus heureux de tous ceux qui ont conservé, intact et entier, le don de l'innocence baptismale qu'ils ont reçu, et qui n'ont souillé par aucune tache, soit en actions, soit en paroles, la robe de Jésus-Christ, mais qui l'ont gardée, jusqu'à la fin, telle qu'ils l'avaient reçue. Je regarde surtout comme digne d'envie la condition de ceux qui, mettant leur soin à soulager la misère des pauvres et des mendiants, obtiennent du Seigneur une miséricorde égale à celle qu'ils manifestent. Pour tout cela, il faut avoir une foi et un amour pour Jésus-Christ qui ne vacille pas et ne diminue point, mais qui reste stable et immuable. Celui qui tendra toujours à arriver au faîte de ces vertus, et qui ne se laissera pas détourner de la route du ciel, participera au règne, à la gloire et au repos du Seigneur; il obtiendra les couronnes divines et les récompenses immortelles. Bienheureux celui qui les obtiendra! mais qu'il est à plaindre, celui qui n'en sera pas digne, et qui méritera au contraire les supplices de l'enfer! »

Le bienheureux Paul parlait de la sorte aux citoyens qui s'étaient réunis; il enflammait tous ses auditeurs, hommes et femmes, d'un désir ardent de se consacrer à la piété; la foule accourait pour l'entendre, oubliant le boire et le manger, et négligeant les affaires publiques et privées, afin de s'adonner uniquement au plaisir d'entendre Paul. La vierge Thècle restait chez elle, comme attachée à sa fenêtre, mais la timidité de son âge, et l'usage qui imposait aux vierges la loi de ne point sortir au dehors, la retenaient, empêchant l'élan généreux de son esprit, et l'obligeant à rester chez elle, ce qu'elle supportait avec douleur et avec un vif regret. Elle ne pouvait voir Paul, et elle l'entendait avec difficulté, et elle ne pouvait être arrachée de la fenêtre, où elle enviait le sort de ceux qui étaient à même de contempler l'Apôtre, et de ne rien perdre de ses discours; elle ne s'occupait plus de prendre de la nourriture ou de la boisson, et elle négligeait toute sa parure, ne songeant plus à se vêtir avec élégance, à répandre sur elle des parfums, et à disposer ses cheveux, comme c'est l'usage parmi les vierges. Ce fut, pour sa mère Théoclée un grand sujet de douleur et de craintes, lorsqu'elle vit sa fille oublier ainsi tous les agréments et tous les besoins de la vie, et s'attacher exclusivement à la parole d'un étranger.

Elle s'adressa aussitôt à Thamyris, pensant que lui seul pourrait fléchir la vierge qui lui avait été promise, et la ramener aux projets d'union qu'ils avaient conçus, et elle lui parla de la sorte :

« La pudeur et les larmes m'enlèvent la parole, mon Thamyris, et je rougis avant de parler et de te dire les choses que j'ai à t'apprendre au sujet de ma fille. Ecoute-moi cependant lorsque, bien malgré moi, je te raconterai les malheurs qui me frappent. Ta Thècle, l'objet de tous nos vœux, celle en qui nous avons mis notre espérance, nous abandonne et méprise sa mère; elle ne songe plus à toi qui devais être son époux; elle n'a plus de pensée que pour un étranger et pour un imposteur, un fourbe, qui loge à côté de notre demeure et qui la tient comme prisonnière, oubliant toutes ses occupations. Hâte-toi, Thamyris, arrache-la des mains de cet étranger, ramène-nous-la, conserve à nos deux familles leur antique félicité; empêche que nous ne devenions un sujet de raillerie et que nous ne fournissions l'occasion aux propos les plus méchants. Adresse-lui des paroles caressantes et tendres; adoucis avec la flatterie, comme avec de l'huile, l'âcreté de son esprit; un cœur endurci et exaspéré résiste à la force, mais il cède à l'aménité des représentations et à la bonté. Ramène-la à son ancienne vie, à la modestie et à la soumission qui conviennent aux jeunes filles et aux vierges. »

Thamyris, entendant Théoclée s'exprimer ainsi et gémir, fut comme saisi de vertige; sa vue se troubla, ses idées s'obscurcirent, lorsqu'il se vit ainsi passer d'une joie immense à une douleur extrême. Il s'approcha de la vierge d'un air triste et abattu, versant des larmes et pouvant à peine respirer à cause de son affliction, et il lui adressa ces paroles :

« Je ne sais comment je commencerai à te parler, ô vierge qui m'est si chère. Tu m'as jeté, ainsi que ta mère, dans le désespoir et dans le plus grand embarras. Tes actions s'écartent d'une manière funeste du caractère que nous te connaissions et de la bienséance que tu avais toujours observée; je pense que c'est l'effet de l'impulsion de quelque génie malfaisant qui s'efforce de te détourner des pensées honnêtes et de détruire le bonheur dont jouissait ta famille, nous infligeant à tous une marque d'ignominie au lieu de la gloire qui s'attachait à notre nom. Reviens à ton Thamyris, car je suis à toi d'après la foi des promesses faites entre nous, quoique notre mariage ne soit pas accompli. Eloigne-toi de cette fenêtre; ne prête plus les oreilles à ce vagabond étranger, tombé en cette ville, je ne sais par quel hasard fatal; il ne faut pas qu'on puisse dire que la fille de Théoclée, femme des plus respectables, que la fiancée de Thamyris, si distinguée dans la ville, abandonne sa fortune, sa famille et, qui plus est, les principes de son éducation, afin de s'attacher à un étranger; celle qui faisait l'ornement de la cité deviendrait ainsi un sujet de moquerie pour le peuple; elle repousserait les prières de sa mère et les supplications de son fiancé pour se laisser séduire par les paroles trompeuses de ce vagabond et pour ne vouloir écouter que lui. Chère Thècle, ne t'expose pas à ces reproches et à ces calomnies; n'écoute plus une voix insidieuse et mets ton honnêteté et ta renommée au-dessus d'un plaisir trompeur et blâmable. Quitte cette fenêtre, comme un endroit qui est indigne d'une vierge élevée convenablement et qui te fera tomber dans l'opprobre. Si tu regardes comme désagréable et fâcheux pour une

vierge ce que je te dis, consens au mariage convenu entre nous et qui est l'objet de tous mes vœux. »

Thamyris s'efforça ainsi, par ces paroles et par beaucoup d'autres semblables, de faire impression sur Thècle, et Théoclée se joignant à lui, faisait de son mieux pour amener sa fille aux mêmes sentiments; elle lui montrait son sein qui l'avait nourrie et ses cheveux blancs, et elle la suppliait de ne pas la désoler en persévérant dans son entêtement. Mais la vierge, ne se rendant nullement à ce qu'ils disaient, restait assise, n'écoutant que la voix de Paul, et sans regarder Thamyris, sans prêter l'oreille aux représentations de sa mère, elle était absorbée dans son désir de connaître Jésus-Christ. Alors tous se livrèrent à l'affliction; la maison fut remplie de cris et de tous les signes de la douleur, et Thamyris se précipita au dehors, se dirigeant chez Onésiphore afin d'approcher de Paul. Il s'arrêta cependant en rencontrant Demas et Hermogène qui n'étaient pas des hommes de mérite, quoiqu'ils affectassent une grande vertu, mais qui accompagnaient Paul, non qu'il ne sût pas ce qu'ils étaient en réalité, mais il les supportait auprès de lui par charité, espérant qu'ils deviendraient meilleurs. Thamyris leur demanda qui était Paul, d'où il venait et ce qu'il voulait faire. Ils virent sa colère et son animation (ce qui n'était pas difficile, car Thamyris était rempli de fureur), et, croyant avoir trouvé l'occasion de répandre le venin de la haine et de la jalousie qu'ils avaient jusqu'alors caché soigneusement, ils parlèrent à Thamyris de la sorte :

« O toi le plus distingué des hommes (et nous te donnons ce titre parce que nos yeux et nos oreilles nous montrent avec évidence qui tu es, le mérite se manifestant au grand jour tout aussi clairement que le vice), écoute une réponse véritable au sujet des choses sur lesquelles tu nous interroges. Nous ne savons pas quel est cet étranger dont tu parles, mais nous connaissons que c'est un imposteur qui erre sans avoir de résidence fixe, renversant ce qui est conforme aux règles ordinaires; il s'attache par-dessus tout à détourner de la voie que la nature elle-même a tracée au genre humain, et qui consiste à perpétuer la race par le mariage; il ne songe qu'à la détruire et à l'exterminer. Il travaille à renverser par des doctrines nouvelles et étranges ce que la nature a institué; il recommande le célibat et exalte la virginité. Il prêche et enseigne que les corps ensevelis et détruits ressusciteront, chose absurde et que nul n'a jamais enseignée, tandis que la véritable résurrection s'opère dans la nature elle-même et s'effectue chaque jour. Celle-ci veut que la chaîne des êtres se perpétue, les pères renaissant dans leurs enfants et les morts reparaissant dans les vivants. »

Demas et Hermogène ayant parlé de la sorte, Thamyris fut de plus en plus exaspéré, et pensant qu'il avait trouvé un moyen d'attaque contre saint Paul, il réprima pour un moment son courroux, et il les invita à venir prendre leur repas chez lui; il leur donna ainsi un repas comme le prix des calomnies qu'ils avaient répandues contre Paul; il attendit à peine que le soleil fût couché, et il courut attaquer Paul avec des gens du peuple et des malfaiteurs habitués à tout oser. Chacun de ceux qui le suivaient avait pris pour armes, soit les instruments de son travail habituel, soit le premier objet que la fureur avait offert à ses mains. Ils criaient à haute voix : « Qu'on le tue, qu'on le chasse, qu'on le mène devant le tribunal, cet imposteur criminel, inventeur de lois nouvelles et opposées à la nature ; il vient pour faire tomber sur les villes les plus grands fléaux; il attaque et repousse le mariage établi dans l'intérêt de la chasteté et pour la procréation des enfants légitimes; sous prétexte de vanter la virginité, il établit des lois qui favorisent l'impudicité. » Lorsqu'ils poussaient ces clameurs, beaucoup d'autres hommes, violents et audacieux, se joignirent à eux, s'emportant aussi contre Paul. Toute la ville était pleine de bruit, de tumulte, de gémissements, comme si elle avait été subitement envahie par des ennemis qui y auraient porté le ravage. Thamyris accourait vers le tribunal, menant de sa main Paul en jugement; et, étant arrivé devant le gouverneur, il s'exprima en ces termes:

« Je regarde comme un effet de la bonté des dieux, et comme une preuve du succès qui t'accompagne, que cet homme pervers et impur, venu dans notre ville pour y porter le trouble, ait été découvert, et qu'il soit traité selon la rigueur des lois. Les fonctions de ta charge et le sentiment de la justice te font un obligation de soutenir l'empire établi, de veiller au maintien des lois, et de prévenir les périls qui peuvent menacer l'espèce humaine. J'expliquerai en peu de mots comment tu as à t'acquitter de cet office. Un homme est amené devant ton tribunal. Je n'ai pas à dire qui il est, ni d'où il vient; c'est un étranger, inconnu à la plupart d'entre nous, et, recourant à l'artifice d'une feinte piété, il prêche une doctrine nouvelle et monstrueuse, fatale au genre humain entier; il réprouve le mariage, qui est toutefois reconnu comme l'origine, la racine et la source de notre nature ; c'est de là qu'émanent les pères, les mères, les enfants, les familles, les villes, les bourgs, les champs; c'est de là que viennent la navigation, l'agriculture et tous les arts de la terre, ainsi que le gouvernement, la république, les lois, la magistrature, les jugements, les armées; c'est de là que découlent la philosophie, la rhétorique et toutes les sciences libérales; et, ce qui est encore plus important, les temples, les rites sacrés, les sacrifices, les cérémonies, les mystères, les vœux, les supplications. Toutes ces choses et beaucoup d'autres que j'omets, afin de ne pas prolonger mon discours, sont accomplies par les hommes, et l'homme n'existe que par le mariage. Cet étranger, ainsi que

je viens de le dire, réprouve le mariage, le calomnie, et s'efforce d'en détourner ses auditeurs, et on dit qu'il donne de grands éloges à une virginité que je ne saurais comment définir. J'ai entendu dire qu'il vantait le célibat, recommandant de s'abstenir d'une union légitime, et voulant que les hommes vécussent séparés des femmes, et les femmes éloignées des hommes. N'est-ce pas demander la suppression de toutes les familles, des nations, des villes, de l'agriculture, des arts, des études, en un mot de tout ce qu'il y a sur la terre? N'est-ce pas recommander une solitude complète dans l'univers? Si de pareils principes étaient inculqués à tous les hommes, le genre humain aurait bientôt cessé d'exister. J'ai brièvement indiqué ce qu'il a voulu faire : il te reste, ô juge, à remplir ton devoir, en châtiant celui qui s'est rendu coupable des plus grands crimes. Pour nous, dont le plus grand des vœux est d'avoir une épouse, d'allumer les flambeaux de l'hyménée, et de laisser après nous des enfants et les enfants de nos enfants, viens à notre secours, et protége le mariage, la plus belle de toutes les choses, celle qui a fait que tu es venu en cette vie, et que tu as une famille. Si tu le fais, et si tu ne laisses pas cet étranger échapper au supplice qu'il mérite, tu verras après toi une postérité nombreuse et recommandable à tous égards, et tu auras des descendants dignes de t'avoir pour père et pour aïeul. »

Thamyris ayant parlé de la sorte, Demas, qui n'était pas loin de lui, prit la parole, et, d'une voix douce et rapide, il lui dit : « Tu t'es exprimé avec sagesse, gravité et justice à l'égard de ce Paul, mais tu as oublié, dans ton discours, une circonstance, et elle est fort grave : c'est qu'il est chrétien, chose en contradiction complète avec les lois, et qui attire sur lui l'infliction immédiate des peines les plus sévères. »

Après que Demas se fut exprimé ainsi, le juge demanda à Paul qui il était, d'où il venait, et ce qu'il faisait. « Tu as entendu, dit-il, ce dont Thamyris t'accuse, qu'est-ce que tu as à répondre? »

Paul répliqua ainsi : « O proconsul, le meilleur des hommes; je ne suis ni l'auteur ni l'inventeur de ma doctrine, contre laquelle ces hommes s'élèvent; son véritable auteur, son instituteur et son docteur, c'est Dieu qui, ayant pitié du genre humain, et étant touché de ses calamités, m'a envoyé avec bien d'autres, comme le héraut de ses miséricordes, afin que nous arrachions et extirpions complétement le mal qui surabondait en nous par l'ignorance, l'erreur et l'imposture des temps anciens, et afin que nous puissions révéler et mettre en lumière les maux de l'idolâtrie cachés pendant le cours de tant d'années, en détruisant les mystères et les sacrifices des hommes et des animaux qui avaient longtemps abusé le genre humain égaré par des fables, et qui avaient rempli en tout sens le monde d'impiétés infinies et de crimes détestables, qu'il ne serait facile ni de compter ni d'énoncer.

« Les hommes, conduits par les fables et par les absurdités de l'idolâtrie à l'ignorance de Dieu, véritable créateur et directeur de toutes choses, se sont mis à adorer des démons de tout genre, terrestres, infernaux, turbulents, impurs, abominables, implacables, aimant les meurtres et les crimes, toujours altérés d'homicides, de fumée et de sang, ravageant comme la peste la terre entière qui est sous le soleil et l'agitant cruellement. Ils ont introduit les pratiques les plus infâmes et les plus horribles : car, sous le voile de ces fables, l'adultère, l'inceste, et la débauche la plus éhontée ont été célébrés par des honneurs divins et ont reçu un culte religieux. N'est-ce pas pour ce motif qu'on a célébré les amours de Mars et de Vénus, de Jupiter et de Junon, qu'on a Ganymède, le cygne et Léda, le taureau et Io? Est-il nécessaire de rappeler que des bœufs, des brebis et même des chats, des milans et des crocodiles ont été placés au nombre des dieux? N'a-t-on pas eu honte de déifier des hommes et de les transporter de la terre dans le ciel? La multitude de ces dieux prétendus n'est-elle pas un sujet perpétuel d'étonnement? C'est à cause de tous les maux produits par tant d'impiété que Dieu, comme je l'ai dit, a eu pitié de la nature humaine dont il était le créateur et l'auteur; il nous a envoyés, nous, ses apôtres, revêtus de l'autorité de son Fils unique, pour parcourir l'univers entier, le purifiant de tous les maux et de toutes les abominations que je viens de te signaler et mettant à leur place la foi, la connaissance de Dieu, et la piété, qu'exprime et révèle par-dessus tout la très-sainte et adorable Trinité du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, divinité incréée et d'une substance unique, éternelle, immuable, incomparable, inséparable, non circonscrite, au-dessus du temps, au-dessus du monde, ayant même honneur, même trône, même gloire, de laquelle dépendent toutes choses, de laquelle toutes choses dérivent, et dont rien n'est séparé. Nous avons ensuite reçu l'ordre de prêcher l'avénement du Verbe de Dieu auprès des hommes dans la chair, lui qui, étant Dieu et existant toujours avec le Père, est né dans la chair selon la loi commune de la nature humaine, mais il est né d'une vierge affranchie de toute union charnelle; il est né, afin de conserver l'homme qu'il avait créé et qui était son œuvre, et afin de nous rendre à la liberté en nous arrachant à l'empire impuissant des démons, et afin de nous conduire aussi à la sévérité des mœurs et à la tempérance, en nous donnant les préceptes de la chasteté, de la virginité et de la continence sacrée. Il fallait ainsi que les hommes, attentifs à écouter la parole de Dieu, suivissent avec constance le chemin de la vertu qui mène à Dieu, agissant ainsi avec bonne volonté, et non comme malgré eux. Car jamais le Seigneur n'a eu recours à la violence où à la crainte pour conduire à la vertu. Les choses, pour être belles et honnêtes, ont be-

soin d'être volontaires et non d'être l'effet de la nécessité. Dieu a accordé le mariage à l'espèce humaine comme un remède et comme un secours, comme un préservatif contre l'incontinence, et comme une source que Dieu a formée pour perpétuer le genre humain dont il est le créateur; elle est destinée au salut, à la conservation et à la propagation de la vie de l'homme; ils se remplacent les uns les autres et se succèdent sans que la race soit jamais éteinte, et il en se a ainsi jusqu'à ce que le temps de la consommation et de la résurrection vienne détruire la figure de ce monde et lui substituer un état plus parfait et une condition plus divine. Car il faut que ce qui est mortel se revête de l'immortalité; il faut que ce qui est corruptible se revête de l'incorruptibilité, et il faut que nous retournions tous à notre patrie primitive dont Dieu est le créateur, c'est-à-dire au ciel. Voilà ce que je prêche, ce que j'enseigne, c'est en ce but que je parcours toutes les régions du monde; c'est pourquoi je suis venu ici : c'est pour cela qu'on peut m'accuser si l'on veut et me condamner. Je suis prêt à toute espèce de combat et à exposer ma vie pour la vérité. »

Paul ayant ainsi répliqué à Thamyris et excité parmi ses auditeurs une grande admiration, à cause de la clarté et de la résolution avec lesquelles il avait défendu la foi, le proconsul ne trouva en Paul rien qui fût digne de blâme, malgré le tumulte et les vociférations du peuple et malgré les inculpations de Thamyris ; il trouvait dans ce qu'avait dit l'Apôtre des choses qu'il approuvait et d'autres qui lui semblaient ridicules ; un pareil discours était pour lui quelque chose de nouveau et d'extraordinaire, et il voulait aussi écarter les difficultés et les colères suscitées à cause de Paul; il ordonna ainsi qu'on le mît en prison, se réservant de l'entendre une autre fois.

Ces choses étant ainsi accomplies, et ce grand orage étant apaisé, la vierge Thècle qui était pleine d'inquiétude à l'égard de son maître et qui n'ignorait rien de ce qui s'était passé, car la renommée lui en avait promptement apporté la nouvelle, conçut et accomplit son projet avec plus de résolution qu'il n'y en a chez une jeune fille, avec plus de courage qu'il n'y en a chez une femme, avec plus de ferveur et de hardiesse qu'il n'y en a d'ordinaire chez une chrétienne. Se dépouillant de tous ses objets de parure qui étaient nombreux et d'un grand prix, elle se défait de ses colliers, de ses bracelets et des autres objets inventés sottement pour l'ornement de son sexe, et elle se procure en échange la vue de Paul. Le zèle de la piété l'avait portée à préméditer des tentatives audacieuses et à les exécuter : ayant gagné un esclave auquel la garde de la porte était confiée, et lui ayant donné des bracelets afin d'obtenir de lui qu'il se conformât à ses volontés, elle sort de sa maison, tremblante, le cœur palpitant et la couleur du visage changée; elle tente une entreprise hardie et bien extraordinaire de la part d'une jeune fille, elle se rend à la prison, profitant pour cette visite clandestine des avantages que lui offrait le temps, car la nuit était noire, profonde et donnant beaucoup de sécurité aux larrons et aux fugitifs.

Ayant de même séduit, par un ample cadeau, le gardien de la prison, et s'étant fait ouvrir les portes sans qu'elles lui présentassent d'obstacles, elle entra et accourut vers Paul ; tous ceux qui étaient présents furent saisis d'effroi et remplis de consternation ; Paul lui-même fut épouvanté en voyant qu'elle avait fait ce qu'une jeune fille n'avait jamais osé, mais la foi qu'il avait en Jésus-Christ le soutint, et, appelant Thècle, il la fit asseoir auprès de lui, il l'entretint des choses divines et célestes dont elle avait besoin ; son discours était de nature à l'attacher à Jésus-Christ, et à le lui faire adopter pour époux; il fut, à ce que je pense, dans les termes suivants :

« C'est à cause de toi, ô vierge, que je suis chargé de chaînes, comme tu le vois, ayant été accusé par ton fiancé Thamyris. J'en étais affligé, non assurément parce que j'étais détenu en prison (loin de moi l'idée de perdre jamais le souvenir de ce que j'ai souffert et de ce que je dois souffrir pour Jésus-Christ !), mais parce que je craignais beaucoup de perdre le bénéfice de mes liens, et d'être forcé de quitter cette ville sans fruit et sans utilité, sans avoir pu gagner personne à Jésus-Christ; mais voici que je t'ai vue, venant je ne sais d'où, et tu m'as délivré de toute cette crainte. Je vois maintenant une moisson qui surgit et qui me récompensera de ce que j'ai déjà éprouvé à cause de toi et de ce que j'éprouverai peut-être encore; c'est toi que je regarde comme cette moisson qui annonce déjà les épis mûrs et abondants de la piété et de la foi. L'étincelle d'abord faible et obscure de mes paroles t'a tellement enflammée que, méprisant ta mère, tes richesses, ta famille, ta patrie, et ton fiancé, illustre à plus d'un titre, tu as saisi la croix, te préparant à parcourir la carrière de l'Evangile; quelle joie n'as-tu pas répandue dans le ciel sur les puissances célestes, et sur Jésus-Christ lui-même? Quelle doit être la fureur du démon, qui, rempli d'audace, se regardait comme le dominateur féroce de la nature humaine, et qui se trouve bravé et vaincu par une jeune fille d'un âge aussi tendre que le tien? Il ne te reste qu'une chose à faire : Ne te laisse, ma fille, abattre par aucune terreur; que nulle fraude ne te fasse tomber dans l'erreur, que nul désir des choses terrestres ne vienne t'égarer; que le feu, que le fer, que les bêtes féroces ne te détournent pas de confesser généreusement Jésus-Christ. C'est avec le courage d'un homme et non comme une femme que tu dois agir désormais; après que tu te seras livrée au roi des cieux, ne redoute plus aucun tyran ; ne crains point le démon quoiqu'il multiplie autour de toi les épreuves, quoique du haut des nuées il te déclare la guerre, quoiqu'il s'arme contre toi de tous les instruments de l'impiété, de tous

ses traits, de tous ses filets. Il tentera contre toi une infinité d'attaques, il emploiera contre toi les paroles, les actions, les promesses, les coups, les caresses, le feu, les bêtes féroces, les juges, le peuple, les bourreaux et les supplices. Mais s'il trouve chez toi une constance inébranlable et une force appuyée sur Jésus-Christ, aussitôt il fuira loin de toi, et s'échappant avec plus de rapidité que la parole, il te quittera encore plus vite que Job, dans lequel il fut obligé de reconnaître son vainqueur, quoiqu'il l'eût attaqué de mille manières.

« Prends courage, ma fille, et quoique je sois enfermé dans un cachot, je vais te faire le portrait de cet ennemi, afin que tu le reconnaisses facilement. Il paraît redoutable aux hommes, et il est en effet audacieux, impudent, téméraire, rempli de malice, ami de la discorde et de la guerre; il change souvent de forme, et il est très-prompt et très-habile pour préparer toute espèce de fraude et de tromperie; mais, d'un autre côté, il est timide, impuissant, sans force, et une simple menace suffit pour le chasser. S'il observe un homme négligent, mou, plus attaché à la vie qu'à Dieu, alors il l'attaque avec violence, et il n'y a aucun genre de fraude qu'il ne prépare contre lui; il attaque soit par les voluptés, soit par les supplices, il fait tout pour arracher ce malheureux à l'espoir et à la foi, et pour le précipiter dans l'abîme, qui est son digne séjour. Mais s'il voit un homme ferme, doué d'une énergie réelle, adonné à des pensées sublimes et muni des armes de la foi, il emploie d'abord les flatteries et les caresses, il fait usage de l'imposture, en feignant la piété; il le séduit peu à peu et sans bruit, l'égarant par ses prestiges, cherchant à le perdre par les plaisirs de la vie, et à le faire chuter de son état, afin de l'enlever à la piété après l'avoir privé de son courage. S'il voit que son adversaire ne cède en rien, ne fléchit nullement, et résiste avec intrépidité et fermeté, il l'attaque avec des armes de plus en plus puissantes, il cherche à l'effrayer par des apparitions de spectres et d'objets terribles, il tire le glaive, il allume le feu, il irrite les juges, il soulève le peuple, il arme les bourreaux, il excite les bêtes féroces. Si le fidèle soldat de Jésus-Christ résiste à toutes ces épreuves, s'il se montre prêt à souffrir la mort, alors le démon tombe en faiblesse, il se tait, il se décourage, il s'enfuit et il se reconnaît vaincu. Le martyr de Jésus-Christ est son vainqueur, et il est pour lui un juste sujet d'effroi. C'est contre un ennemi pareil que tu dois combattre, ma fille. Mais, comme je te l'ai dit, tu as pour roi, pour défenseur et pour époux, Jésus-Christ; ta résolution est digne de tout éloge; marche au succès, triomphe et règne. Car tu régneras, je le sais bien, en dépit de toutes les machinations qui seront dressées contre toi, et tu l'emporteras en toutes choses sur l'ennemi du genre humain; tu le vaincras non-seulement par toi, mais encore par beaucoup d'autres, car tu instruiras un grand nombre de personnes, et tu seras conduite à ton Époux à l'exemple de Pierre, de Jean, et de tous ceux d'entre nous qui sommes apôtres, et j'ai la certitude que tu dois aussi être comprise dans ce nombre. »

Paul ayant dit dans sa prison ces choses et d'autres semblables, et enseignant ainsi Thècle, qui écoutait volontiers ses leçons, voici que Thamyris vint de nouveau attaquer Paul avec encore plus de violence que la première fois, car il avait conçu contre l'Apôtre une fureur nouvelle, à cause de l'évasion de Thècle. Le jour étant venu et ses rayons du soleil ayant commencé à briller, toutes les servantes de Thècle, qui avaient coutume de coucher devant sa chambre, attendaient que, selon son usage, leur maîtresse se levât, et qu'elle leur demandât ce dont elle avait besoin, comme les maîtresses le font d'ordinaire à l'égard de leurs servantes, et elles étaient prêtes à accomplir promptement ses ordres. Le soleil étant déjà fort au-dessus de l'horizon, Thècle n'avait point appelé et n'avait donné aucun ordre et les servantes se demandaient entre elles : « Qu'est-ce que cela signifie? est-ce que notre maîtresse dort encore, ou bien lui est-il arrivé quelque chose de fâcheux? est-elle malade ou bien la mort s'est-elle soudain emparée d'elle? » Le temps s'écoulait, et ce retard n'annonçant rien de bon, elles entrèrent toutes à la fois dans la chambre, et ne trouvant pas la vierge, elles se mirent à pousser de grandes clameurs; Théoclée, apprenant le motif de ce tumulte, tomba aussitôt privée de sentiment et de voix; la ville fut immédiatement remplie d'agitation et de cris; tous les habitants couraient de çà et de là, s'informant de ce qu'était devenue Thècle, et la cherchant, car sa disparition était regardée comme une calamité publique.

Tandis que cela se passait, Thècle était assise aux pieds de Paul, et d'un esprit ferme et intrépide elle jouissait de sa doctrine divine. Thamyris survint sur ces entrefaites, ayant appris par un des esclaves que Thècle était auprès de Paul. Il se précipita rempli d'un courroux qui allait jusqu'à la démence, car il regardait la vierge comme privée de sa raison, par suite des enchantements de Paul, et comme enlevée par lui à l'instar d'une proie. Elle s'était enfuie et elle se tenait aux pieds de Paul, comme enchaînée à lui, ce qui excitait parmi les spectateurs des soupçons dépourvus toutefois de tout fondement. Mais les témoins de ces choses ne connaissaient ni Paul ni Thècle, et ils ignoraient les motifs qui faisaient que la vierge se tînt ainsi aux pieds de l'Apôtre: il l'entretenait de choses que les ignorants et les esprits prévenus pouvaient regarder comme absurdes et impures. Thamyris, voyant ainsi Thècle seule avec Paul, se mit à trembler comme un homme atteint de vertige, et il fut sur le point de perdre connaissance et même la vie, à cause de l'excès de sa douleur. Lorsque la fureur de l'amour et de la jalousie s'est emparée d'un cœur, elle le conduit à une rage qui se montre sans de-

tour et à un véritable délire. Faisant saisir Paul par ses esclaves et par les soldats qui l'accompagnaient, il le traîna au prétoire, ne négligeant rien contre lui de ce que peut suggérer la colère ou conseiller la jalousie. Cestillius (c'était le nom du proconsul) était disposé à épargner Paul, car il avait été ému de ses discours, et touché de la piété qui régnait en ce que disait l'Apôtre, mais il craignait Thamyris et ceux qui l'appuyaient de leurs vociférations, et qui demandaient contre Paul les châtiments les plus sévères, l'accusant d'avoir détourné de tous ses devoirs une vierge d'un rang distingué, et de l'avoir persuadée de se porter à des actions très-honteuses et pleines d'ignominie, n'ayant plus nul souci de l'honnêteté. Cestillius voulait donc condamner Paul à une flagellation peu forte et à être expulsé de la ville, pensant ainsi ne pas avoir à sévir plus rigoureusement contre lui. Thècle fut amenée en sa présence, suivie de sa mère, qui demandait à grands cris que Paul fût très-rigoureusement puni à cause du crime qu'il avait commis. Tous les assistants furent saisis d'admiration à l'aspect de la vierge dont la beauté était extraordinaire; le juge fut ému de compassion, et se mit à verser des larmes. Thècle restait ferme et intrépide, l'air élevé et grave, et nullement émue de ce qui se passait. Le proconsul lui parla en ces termes : « Je crois, ô vierge, qu'il ne te manque aucun des dons de la nature, aucun des ornements de l'âme où du corps; tu es douée des avantages les plus précieux, et chacun de ceux qui te voient, ainsi que moi le premier, peuvent facilement s'en convaincre. Je ne puis dire quels sont les motifs qui te portent à te refuser au mariage, chose belle, honnête et louée d'un accord unanime par les hommes et par les dieux. C'est elle qui peuple la terre d'hommes et de tous les autres êtres animés; c'est elle qui remplit l'air d'oiseaux, et la mer des créatures auxquelles la nature a assigné les eaux pour demeure. C'est elle qui fait que des vivants se substituent à ceux que la mort vient frapper, de sorte que notre race demeure immortelle, des générations nouvelles venant remplacer celles qui ne sont plus. C'est par une union légitime que les excès de la débauche sont repoussés, c'est ainsi que les liens de famille sont maintenus et que les biens se transmettent par héritage à ceux auxquels ils doivent revenir. Pourquoi donc fuis-tu le mariage? Ton père s'est choisi une compagne qu'il a honorée, et il a obtenu une fille d'une beauté éminente; c'est le mariage qui a amené à la vie chacun de nous. Thamyris, ton fiancé, est beau et noble; il n'est pas indigne que l'hyménée le joigne à toi. Il est d'une famille illustre; ses richesses sont considérables, et nul n'a plus de pouvoir dans la ville que lui. Tu vois quel est son amour pour toi, combien il te préfère à toutes choses, qu'il n'a d'autre espoir que celui de s'unir à toi; ne fais pas tort à lui et à toi, en repoussant un mariage heureux, qui vous donnera des descendants, ornements de votre patrie et de votre famille, et qui perpétueront, après votre mort, l'éclat de votre nom. Si ce vieillard étranger t'a tenu des discours, méprise-les comme étant des fables et des folies, ne partage pas ses extravagances; il n'appartient pas à ton âge de juger de pareils dogmes, attache-toi plutôt à tisser et aux travaux d'aiguille, ce sont les devoirs que la nature a imposés aux femmes. Ecoute-moi; renonce à une imposture frivole : prends un parti plus sage; unis-toi à Thamyris; deviens pour nous tous un sujet de fête, de joie, d'hilarité. Je veux moi-même conduire la danse à tes noces; je te remettrai, à toi et à ton époux, des couronnes dignes de tous les vœux, et je désire ardemment pouvoir de même prendre part aux fêtes qui accompagneront le mariage de vos enfants. »

Le proconsul s'efforçait ainsi, par des paroles douces et caressantes, de détourner Thècle du projet qu'elle avait conçu; mais elle ne répondit pas un seul mot, jugeant qu'il n'était pas digne de l'honneur d'une femme et de la bienséance d'une vierge qu'elle fît entendre sa voix en public, et qu'elle parlât dans le théâtre en présence du peuple qui s'y était rassemblé. En effet, rien ne convient mieux aux femmes que le silence et la tranquillité. Ne faisant aucune réponse, elle demeura muette comme un agneau devant celui qui le tond, et elle ne se préoccupait pas de ce qu'elle pouvait répondre, mais elle tenait sa pensée fixée sur les tourments qu'elle serait appelée à supporter pour Jésus-Christ, montrant déjà sa patience et une constance imperturbable au milieu des contrariétés et des souffrances.

Cestillius voyant que Thècle était résolue à garder le silence, fut fort embarrassé sur ce qu'il devait faire; le peuple admirait la fermeté de la jeune fille, et soudain Théoclée, extrêmement troublée, s'écria : « Qu'attends-tu, ô juge? pourquoi diffères-tu de punir cette ennemie des lois et du mariage? qu'elle périsse celle qui, repoussant une union légitime, mène la vie d'une femme sans mœurs et d'une misérable esclave; celle qui refuse un époux que tout recommande, et qui s'attache à un vagabond étranger et à un imposteur; celle qui est un sujet d'opprobre pour sa patrie, pour sa famille, pour sa race et pour moi surtout qui l'ai mise au monde au prix de tant de douleurs. »

Théoclée s'étant exprimée ainsi avec beaucoup de véhémence, le proconsul fut ému; il redoutait Thamyris qui était fort puissant, et qui était furieux de ce qu'on lui enlevait une fiancée d'une beauté aussi accomplie; il regardait aussi avec méfiance les principes des Chrétiens, et il condamna Thècle à être brûlée. Ce qui advenait afin que la puissance de Jésus-Christ se manifestât, afin que le mérite de la martyre brillât avec éclat, et afin que le travail de Paul ne restât pas infructueux. Le bois ayant été apporté de tout côté, et la flamme s'élevant jusqu'aux cieux, la vierge reçut l'ordre de

monter sur ce bûcher embrasé. Prête à le faire de grand cœur, elle regardait le feu avec joie et satisfaction, d'un visage exempt de trouble et plein d'allégresse, et voici que Jésus-Christ se montra à elle sous la forme de Paul, affermissant son courage, stimulant sa constance, et Thècle, croyant que c'était Paul qu'elle voyait, sourit et dit en elle-même : « Voici que Paul m'observe et me regarde, de peur que, perdant courage, et saisie de crainte, je ne confesse pas intrépidement ma foi en Jésus-Christ. Mais, mon cher Paul, je jure, par le Seigneur que tu m'as fait connaître, que je ne trahirai pas la cause de la religion, et que je ne serai pas pour ta doctrine un sujet de honte. Tiens-toi auprès de moi, mon maître, et invoque Jésus-Christ, afin qu'il rafraîchisse l'ardeur de ce feu par le souffle de son esprit, et qu'il soutienne par son secours la faiblesse de ma nature. » Ayant dit ces paroles, elle se fortifia par le signe de la croix, ou plutôt elle prit elle-même la figure de la croix, en croisant ses bras sur sa poitrine, et elle s'élança sur le bûcher, se livrant aux flammes avec autant d'intrépidité et de résolution que pourrait en mettre un homme qui s'exposerait aux rayons d'un soleil ardent. Le feu oubliant sa nature, et cédant à la puissance de la croix, servit de lit à la vierge, se reployant autour d'elle pour la dérober aux regards déshonnêtes. De même que Dieu avait apaisé les flammes pour les trois enfants jetés dans la fournaise à Babylone, de même il en préserva la vierge. La terre elle-même témoigna son mécontentement de l'injustice qu'on commettait à l'égard de Thècle, en faisant entendre un grand bruit. Une forte pluie tomba du ciel sans qu'aucun nuage se montrât. Dieu le voulait ainsi pour assister et honorer la martyre. Ensuite une grêle énorme, tombant avec cette pluie, écrasa un grand nombre d'habitants d'Iconium, les punissant de leur témérité à l'égard de Thècle et la délivrant du feu.

Tandis que ces choses se passaient, tous les habitants étant frappés de crainte et de consternation, et ceux qui s'étaient acharnés contre Thècle se repentant et faisant pénitence en pleurant amèrement, Paul s'était retiré hors de la ville, dans un sépulcre, avec Onésiphore ; et, inquiet de ce qui arriverait, il restait dans le jeûne et prosterné contre le pavé, invoquant Jésus-Christ en faveur de la vierge. Comme ils n'avaient avec eux ni vivres, ni boissons, car leur fuite avait été trop rapide pour qu'ils eussent pu emporter aucune provision, les enfants d'Onésiphore, tourmentés par la faim, demandèrent à Paul la permission de retourner à la ville dans le but de se procurer ce qui leur était nécessaire. Ayant obtenu cette autorisation et ayant pris un peu d'argent, ils partirent. De son côté, Thècle délivrée du feu, et fort inquiète au sujet de Paul, parcourait la ville, et elle rencontra les enfants d'Onésiphore, qui la reconnurent et la conduisirent à l'Apôtre ; elle le trouva prosterné et demandant à Dieu, en versant des larmes, ce qui était déjà accompli.

La martyre s'écria aussitôt : « O Dieu, roi et créateur de toutes choses, Père de ton Fils unique, adorable, je te rends grâces d'avoir été préservée de la violence du feu, et de revoir Paul, mon maître et mon guide ; c'est lui qui m'a annoncé la puissance de votre empire, la grandeur de votre puissance, l'immutabilité de votre déité dans la Trinité, et l'existence unique et la même de sa puissance et de son égalité ; il m'a instruit du mystère de l'Incarnation de ton Fils unique et de l'efficacité de l'Esprit-Saint ; il m'a mise en possession du don salutaire et sincère de la foi, chemin de la vraie connaissance de Dieu, et gage de la rétribution du bonheur futur. »

Paul entendant la voix de la vierge fut soulevé de terre comme par l'action d'une machine, et tout ému d'allégresse et de surprise, il dit : « Seigneur, il serait bien difficile de te rendre de dignes actions de grâces pour les bienfaits que tu nous accordes. Quelles expressions pourraient rendre ta bonté, ta douceur, ta puissance, ta sagesse ? qui pourrait dire de quelle façon tu protéges et tu diriges toutes les choses que tu as créées, étendant ta providence sur tout ce qui nous touche ? Je te rends grâces, autant que le permettent les facultés humaines, de ce que tu as préservé ta servante Thècle d'une manière aussi merveilleuse et aussi inespérée ; tu n'as pas voulu que mes fatigues et mes souffrances demeurassent privées de fruit. Les afflictions, les chaînes, les coups que j'ai eu à supporter, l'amènent près de toi comme disciple, comme martyre, comme évangéliste future. C'est par un effet de ta volonté bienveillante que cet épi de virginité a fleuri, il produira un nombre infini d'autres vierges. Ce grain si noble et si excellent est vraiment fertile, et il est digne de ton grenier. »

Paul ayant parlé de la sorte, Onésiphore, ses esclaves et Thècle furent remplis de joie, et ils se livrèrent tous à une entière allégresse spirituelle. Ils prirent ensuite la nourriture qui leur était nécessaire, et Thècle s'adressa à Paul en ces termes :

« J'ai été conservée par ton entremise, et mise en mesure de recevoir la foi et de vivre pour Jésus-Christ, mais je ne regarde pas comme sûr de me séparer de toi et d'habiter cette ville où règnent une impiété et une audace dont tu as été le témoin. J'ai donc le dessein de t'accompagner, m'ayant fait couper les cheveux, et sous un déguisement qui cachera, je pense, ce qu'il pourrait y avoir de beauté en moi, et qui trompera ceux qui voudraient nous observer. » — « Je le voudrais, » répondit Paul, « mais je crains l'époque où nous vivons, et je te crains surtout, car notre époque est remplie d'immoralité, et toi, tu es fort belle et tu es dans un âge bien tendre. Une guerre redoutable serait à supporter, d'autant plus que, par suite de la faiblesse naturelle à ton sexe, tu pourrais te repentir de ce que tu aurais entrepris, et regretter d'avoir renoncé à

genre de vie qui s'ouvrait devant toi. »—« Ne crains point, » répliqua Thècle, « que pareille chose arrive. Dieu, qui m'a assistée sur le bûcher, m'accordera aussi son secours dans d'autres périls; si le démon nous tend de plus en plus des embûches, tu me fourniras, mon maître, pour lui résister, les ressources que Jésus-Christ met à notre disposition; munie de pareilles armes, je ne craindrai rien, je ne m'effrayerai de rien, je serai supérieure à toute tentation et à toute attaque de la part de l'ennemi. Donne-moi seulement, je te le demande, le signe de Jésus-Christ »—« Que ce qui est décidé à ton égard s'accomplisse, » répondit Paul; « tu seras la compagne de mon voyage, et, après avoir attendu un peu de temps, tu recevras la grâce du saint baptême, qui est, pour ceux qui croient en Jésus-Christ et qui mettent en lui leur confiance, une source inépuisable de salut et de constance, ainsi qu'un appui inexpugnable. »

Paul ayant ainsi parlé et ayant renvoyé à la ville Onésiphore et ses esclaves, se mit en route, et ayant quitté Iconium, accompagné de Thècle, il arriva à Antioche, ville très-belle et capitale de la Syrie; il advint alors ce que l'Apôtre avait prévu, car à peine étaient-ils aux portes de la ville que la beauté de Thècle se montra aux yeux de ceux qu'ils rencontrèrent et agit sur eux comme la foudre; un nommé Alexandre l'ayant vue fut saisi d'une passion tellement violente que ne pouvant la réprimer, ni la contenir un moment, il se jeta sur la vierge, pareil à un chien enragé ou à un homme tourmenté par un esprit malin. Cet Alexandre était Syrien de nation, noble et riche, et il jouissait à Antioche d'une autorité absolue, ne se refusant rien de ce qui pouvait concourir à ses plaisirs et à leur satisfaction. Le peuple d'Antioche est inconstant et variable, très-ami des voluptés, des spectacles et de tout ce qui peut séduire les yeux, très-adonné à la vaine gloire. Alexandre ayant jeté sur Thècle des regards de convoitise, s'adressa à Paul qu'il regardait comme le maître de cette vierge, et ne souffrant aucun retard, n'observant nulle bienséance, il lui adresse de vives prières et lui fit de grandes promesses. Trompé dans son attente, car Paul niait avoir aucun pouvoir sur Thècle, il voulut faire violence à la jeune fille et il la saisit avec fureur, mais elle se mit à crier : « O crime, ô tyrannie sans frein, ô dérèglement honteux et méconnaissant toute pudeur! Je me suis réfugiée en cette ville, comme dans un port et comme le séjour de la tempérance, et j'y trouve des passions déchaînées. Quoique je sois étrangère et inconnue, je ne suis point sans patrie ou d'une race obscure. Je suis d'Iconium, ma famille est illustre, ma fortune considérable; renonçant au mariage et à mon fiancé Thamyris, par amour pour la chasteté et la continence, afin de servir Jésus-Christ sans nul obstacle, j'ai été exilée de ma ville natale. Je ne suis pas, comme tu le penses, une vagabonde livrée à des amours honteux et dignes de toi, faisant trafic de ma beauté et me livrant à l'inconduite; il n'en est rien, et je ne ferai jamais une pareille injure à Dieu, mon protecteur; je n'oublierai jamais les promesses que je lui ai faites, et les engagements que j'ai contractés avec lui par le moyen de Paul. Ne fais donc pas violence à une étrangère, à la servante de Dieu. » Malgré les cris, les prières et la résistance de la martyre, Alexandre s'efforçait d'user de violence avec elle; alors la vierge, montrant une résolution supérieure à celle d'une femme, l'attaque à son tour; elle déchire sa chlamyde, ses vêtements superbes et splendides; elle lui arrache la couronne d'or d'un travail magnifique qu'il avait sur la tête; elle en forme un trophée aux yeux de tous. L'église consacrée à la vierge en ce même lieu en conserve l'image et proclame cette victoire, et tout homme qui s'en approche se souvient aussitôt de ce qui s'est passé et pense à Thècle victorieuse et à Alexandre vaincu.

Alexandre, irrité de l'outrage qu'il avait subi et déçu dans son espoir, était livré à deux passions contraires, l'amour et la haine, et il demeurait dans l'hésitation, entraîné tantôt par l'une, tantôt par l'autre. Enfin, accourant vers le tribunal, il demande que Thècle soit jugée, encore plus courroucé de voir ses projets impurs déjoués qu'irrité d'avoir été vaincu par une femme. La fermeté indomptable et le courage de la vierge augmentaient la haine de l'ennemi qu'elle avait bravé et qu'elle avait traité d'une façon outrageante. Thècle, amenée pour être jugée, se réjouissait, voyant dans ce qu'elle avait à souffrir une victoire nouvelle et une continuation des combats de son martyre. Craignant qu'Alexandre ne vînt attenter à sa pudicité lorsqu'elle serait en prison et sans secours, elle demanda uniquement au juge, non d'être épargnée sous le rapport des tourments qui pouvaient lui être infligés, mais seulement que sa chasteté fût préservée pure et sans tache. Elle méprisait entièrement le danger, mais elle avait la plus vive sollicitude pour la conservation de sa virginité.

Il advint par un effet de la providence divine que parmi les femmes qui étaient présentes (car la renommée qui s'était attachée au nom de Thècle en avait attiré un grand nombre), il s'en trouva une, nommée Tryphène, illustre par sa parenté avec la race royale, possédant de grandes richesses et s'appliquant avec le plus grand zèle à la vertu et à l'honnêteté des mœurs; elle demanda et obtint que Thècle lui fût remise. Elle agissait ainsi, partie par commisération pour la vierge qu'elle voyait traitée d'une manière si tyrannique et si injuste à cause de sa chasteté, partie parce qu'elle comptait trouver en elle une compagne qui la dédommageât de la perte de sa fille, nommée Falconilla et morte récemment.

Le lendemain, Thècle fut, à la demande d'Alexandre, condamnée à être livrée aux bêtes: Tryphène ne put empêcher que ce supplice ne fût appliqué à celle qu'elle voulait défendre. Il survint alors une chose

digne d'admiration et où il faut voir un miracle éclatant. Une lionne des plus féroces, déchaînée contre Thècle, perdit aussitôt la cruauté de sa race, et tout comme si elle avait été nourrie avec la vierge, elle s'assit à ses pieds, la caressant de sa queue et donnant les signes de soumission et d'attachement ordinaires chez un chien. La ville entière fut frappée de stupeur, et les assistants ne pouvaient, à cause de leur étonnement, prononcer une seule parole. Les femmes ne tardèrent pas à rompre le silence et à élever la voix contre les traitements qu'on faisait subir à Thècle, non qu'elles la regardassent comme martyre, mais parce qu'elles avaient pour elle les sentiments de piété et de sympathie dus à une personne de leur sexe qui était punie, contre toute justice, pour avoir voulu conserver sa chasteté. Les cris des femmes ayant cessé et les bêtes féroces ne faisant aucun mal à la vierge, Tryphène, tout émue d'un pareil miracle, ramena Thècle en sa maison. Le soir étant venu, Tryphène allait se livrer au sommeil, quand Falconilla lui apparut et s'adressa à sa mère en ces termes : « Renonce à ce deuil profond auquel tu te livres à cause de moi, ne verse pas des larmes inutiles et ne déchire pas ton âme en t'abandonnant ainsi à la douleur; c'est à quoi je t'exhorte, ma mère. Ton affliction ne me soulagera en rien et elle te fera périr. Mais prie pour que Thècle habite avec toi; elle te tiendra lieu de fille à ma place, et elle invoquera Dieu pour que je puisse obtenir sa miséricorde et échapper au séjour des hommes injustes. »

Falconilla, ayant ainsi parlé, parut s'envoler; aussitôt Tryphène sortit de son lit, pleine de joie et versant des larmes en même temps (selon qu'elle pensait à la fille qu'elle avait perdue ou à ce qui lui avait été révélé au sujet de Thècle); elle appela la vierge, qui couchait dans la même chambre qu'elle et elle lui dit : « Ma fille, chère enfant que Dieu m'a donnée, c'est le Seigneur qui t'a conduite ici pour te jeter dans mes bras, afin que tu me consoles de tous mes malheurs et que tu réconcilies avec Jésus-Christ l'âme de ma fille Falconilla; ce qui lui aura manqué sous le rapport de la foi, tu y suppléeras par ton intercession; va et prie le roi Jésus-Christ d'accorder à ma fille, par faveur pour toi, le repos et la vie éternelle. C'est ce qu'atteste Falconilla elle-même qui m'a apparu cette nuit. »

Tryphène ayant parlé de la sorte, la vierge, toujours prête à supplier le Seigneur, éleva vers le ciel ses mains saintes et pures et prononça la prière suivante : « Jésus-Christ, roi du ciel, de tout ce qu'il y a dans les cieux et au delà des cieux, Fils du Père suprême et tout-puissant, qui m'as accordé la grâce de croire en toi, qui as allumé pour moi le flambeau de la vérité et qui m'as jugée digne de souffrir pour toi, accorde à ta servante Tryphène l'accomplissement des vœux qu'elle forme pour sa fille; fais que son âme soit comprise dans le nombre des âmes de ceux qui ont jadis cru en toi, et qu'elle jouisse des délices au paradis. Seigneur, rends à Tryphène tout le bien qu'elle m'a fait. Tu sais qu'elle a été la gardienne de ma virginité; c'est elle, après Paul, qui m'a assistée, elle m'a arrachée à la fureur insensée d'Alexandre, elle m'a réchauffée dans son sein après le supplice du cirque; quoiqu'elle soit reine, revêtue de ton amour et de ta crainte, elle s'est abaissée vers moi avec bienveillance. En retour de tous ces bienfaits, elle demande, elle désire que sa fille unique et chérie obtienne quelque repos. »

Thècle ayant prononcé de pareilles prières, Tryphène se livra à une douleur telle qu'elle n'en avait jamais éprouvé depuis la perte de sa fille, car elle déplorait le sort de Thècle qui, douée d'une si grande beauté et de tous les avantages de l'esprit, devait périr si cruellement dans un âge encore tendre.

Alexandre vint chercher la vierge pour la conduire à l'amphithéâtre, déjà plein d'un peuple immense qui s'agitait en tumulte et se plaignait du retard. « Le gouverneur, » dit-il, « est assis et le peuple s'impatiente; il faut qu'elle combatte les bêtes féroces. » Tryphène, accablée de douleur, s'écria : « O malheureuse que je suis! que de calamités de plus en plus cruelles se succèdent pour m'accabler! je reste seule et privée de secours, livrée à la viduité, sans enfants, sans famille, pressée de toute part par les angoisses. J'ai toutefois une ressource au milieu des infortunes qui m'entourent et semblent ne me laisser aucune issue. Je m'adresserai au Dieu et au Sauveur de Thècle. O Seigneur, elle m'a annoncé ta puissance, elle m'a ouvert la voie véritable et droite de tes préceptes et de la piété: manifeste-toi aujourd'hui à ta servante Thècle, assiste-la dans ses dangers, montre avec éclat que tu la couvres de ta protection. »

Tryphène parlait de la sorte lorsque survinrent des soldats envoyés par le gouverneur avec l'ordre d'amener Thècle par force. Tryphène, hors d'état de leur résister, ne pouvait que céder à la violence, mais prenant la main de la vierge, elle l'accompagna, la pleurant comme si elle était déjà morte, remplissant l'air de ses cris de douleur et disant : « O malice des démons! que de calamités elle fait tomber sur moi! J'ai perdu une fille que j'aimais, et voici que j'accompagne à la mort celle qui me tenait lieu de mon enfant. J'ai vu mettre Falconilla au tombeau, je verrai Thècle toute vivante déchirée par les bêtes, quoiqu'elle n'ait rien fait de digne du supplice et parce qu'elle a voulu préserver sa chasteté et conserver la pureté de son corps et de son âme. O tyrannie affreuse! ô ville d'Antioche, comment peux-tu souffrir un pareil forfait? »

Thècle, émue de ces paroles, ne put s'empêcher de ressentir une vive douleur et versant un torrent de larmes, elle s'adressa à Dieu en ces termes : « Seigneur, mon Dieu et mon protecteur, j'ai mis en toi toute ma confiance; c'est pour toi que j'ai quitté ma patrie, que j'ai repoussé ma mère, que

je me suis refusée au mariage; jette les yeux sur moi et envisage ce qu'on tente contre moi; arrache-moi à ces bêtes redoutables, et de même que déjà tu m'as préservée du feu, récompense les peines que ta servante Tryphène s'est données pour moi. Tu vois qu'elle se consacre à toi; elle conserve ma virginité, elle s'expose pour moi aux injures et aux mauvais traitements. C'est à sa commisération et à son secours que je dois d'avoir préservé ma pureté, d'avoir surmonté la rage qui animait Alexandre contre moi et d'arriver au combat, ayant sauvé ma virginité qui t'est chère, ne m'inquiétant pas de la férocité des bêtes, mais ayant trouvé dans le ciel un protecteur en toi, et sur la terre une amie dans Tryphène. Qu'au milieu de ces flots agités, ta providence m'accorde un port qui me serve de refuge. »

La vierge ayant fini son oraison, un grand tumulte se faisait entendre au loin par les cris que poussaient les bêtes féroces, par les clameurs du peuple et par les vociférations des femmes qui se trouvaient au cirque et disputaient entre elles au sujet de l'arrêt rendu contre Thècle; celles à qui l'inconduite était familière se réjouissaient du mal projeté contre la vierge, tandis que celles qui aimaient la pureté et l'honnêteté du cœur se livraient à l affliction et s'attristaient comme si un malheur public avait frappé la cité; elles réprouvaient avec force la barbarie qu'on déployait contre une vierge aussi pure, et il y en avait qui étaient si attendries qu'elles auraient voulu pouvoir mourir avec Thècle.

Au milieu de l'attente universelle et des regards attirés vers un spectacle aussi inusité, Thècle fut introduite, arrachée de force aux bras de Tryphène et dépouillée de ses vêtements, afin que les lions éprouvassent contre elle une irritation encore plus forte, car les corps d'une grande beauté ont cela de particulier qu'ils attirent sur eux d'une façon particulière les regards des bêtes sauvages et qu'ils excitent leur fureur. On lâcha alors contre elle derechef une lionne dont l'aspect fit que le théâtre fut rempli de clameurs et de larmes; cette lionne s'élança d'abord avec rage, mais à mesure qu'elle s'approchait de la vierge, sa colère s'apaisait, et se couchant à ses pieds, sans lui faire aucun mal, elle la défendait contre les autres animaux. Elle mit en pièces une ourse furieuse qui voulait se jeter sur Thècle; elle combattit avec acharnement un lion qui voulait se précipiter sur la vierge, et ils périrent ensemble. Les spectateurs furent saisis d'une vive douleur en voyant emporter le cadavre de la lionne, et ils regardaient ses combats avec les autres animaux comme un miracle encore plus grand que la douceur qu'elle avait montrée à l'égard de Thècle.

Le proconsul, irrité de ce que Thècle avait ainsi été préservée, fit lâcher contre elle un grand nombre de bêtes. La vierge, ne se préoccupant pas de leurs hurlements et de leur fureur, priait ainsi en son cœur : « Je te rends de grandes actions de grâces, Seigneur Jésus-Christ, de ce que tu as ordonné à mon égard; tu m'as conduite à la lumière de la foi, par l'entremise de Paul, lorsque j'étais encore dans la retraite de la maison maternelle, occupée à des ouvrages de femme et destinée à avoir Thamyris pour époux; tu as voulu que je souffrisse pour toi des fatigues et des tourments; tu m'as livrée en spectacle au peuple, tout en veillant sur mon salut et en me fournissant l'occasion de te témoigner ma foi; tu m'as jugée digne d'éprouver pour toi des supplices et des afflictions. Mais les périls augmentent; la rage de mes ennemis s'accroît; soutiens, Seigneur, la faiblesse de la nature; ne permets pas que je me décourage dans les combats que j'ai à traverser; ne souffre point que je perde la couronne à laquelle j'aspire et que je sois exclue de ton royaume; accorde-moi le baptême du martyre; délivre-moi ainsi des tentatives des persécuteurs et mets-moi à l'abri de leur fureur. »

Ayant ainsi parlé, la vierge regarda autour d'elle et vit un bassin rempli d'eau où nageaient des phoques et des bêtes marines ennemies de l'homme; elle s'adressa à Jésus-Christ et dit : « Seigneur, je suis baptisée en ton nom en ce dernier jour, » et, brûlante du désir de donner sa vie en mourant pour Jésus-Christ, elle s'élança en cette eau. Le peuple poussa de grands cris en voyant une chose aussi effrayante. Mais le Seigneur n'abandonna point la martyre; un feu céleste l'entoura, voilant son corps, et les bêtes marines perdirent aussitôt toute leur férocité. Alexandre, restant sans crainte et sans honte, persistait dans sa colère et voulait faire venir d'autres animaux féroces, pensant dans sa colère impie qu'il pouvait vaincre Dieu qui est invincible; mais les femmes qui étaient dans le cirque, émues de compassion à l'égard de Thècle, et agissant par une impulsion divine, jetèrent une grande quantité de parfums et d'onguents qui, tombant dans le feu, produisirent une vapeur qui mit en fuite une partie des bêtes et plongea les autres dans un sommeil profond, de sorte que Thècle resta seule et affranchie d'ennemis. Alexandre ne se découragea point cependant et il dit au gouverneur : « J'ai deux taureaux extrêmement sauvages et féroces; si tu ordonnes que cette femme soit attachée à leurs corps, nous verrons bientôt la fin de son supplice. » Le gouverneur, quoiqu'à regret, en donna la permission, son visage témoignant le regret qu'il en éprouvait. Alexandre, voulant ajouter à la férocité des taureaux, fit appliquer contre eux des mèches enflammées; mais il dépassa ainsi le but qu'il se proposait, car le feu fit périr les taureaux et consuma les liens qui attachaient Thècle, et elle n'éprouva aucun mal. Tryphène, accablée de douleur et d'inquiétude, n'avait pas attendu jusqu'alors; on l'avait emportée hors du cirque privée de connaissance. Ce nouveau miracle remplit les habitants d'Antioche de stupeur et causa au juge une frayeur immense. Alexandre, étonné et épouvanté, tomba la face contre terre

et adressa ces paroles au gouverneur : « Je suis vaincu par cette femme et je ne sais si elle est une créature humaine, ou une déesse ou un mauvais génie; en vain ai-je voulu déchaîner contre elle la fureur des animaux les plus féroces; soit par ses prestiges, soit par une puissance surnaturelle, elle a dompté leur fureur. Qu'elle soit expulsée de notre ville, qu'elle aille ailleurs porter au loin les témoignages de son esprit audacieux et superbe. Une frayeur légitime s'est emparée de cette cité; Tryphène est peut-être au moment de mourir. Si elle périt, César, dont elle est la parente, s'en vengera sur nous; alors c'en est fait de moi, c'en est fait d'Antioche, et tu te trouveras aussi exposé aux périls les plus graves. Crois-moi, délivrons-nous de ce fléau et veillons à notre sûreté. »

Le gouverneur, ému de ce discours et se félicitant de ne pas avoir à prononcer une sentence aussi inique, fit venir Thècle et lui demanda qui elle était et par quel art elle avait dompté les bêtes féroces. Il pensait, suivant l'usage des hommes qui méconnaissent la puissance de Dieu, qu'elle avait recours à la magie, afin d'effectuer les miracles dont Dieu est l'auteur. Thècle lui répondit en ces termes :

« Je suis, comme tu vois, une femme d'un âge fort tendre, dépourvue d'amis; mais j'ai pour me protéger et pour me défendre Dieu tout-puissant et son Fils unique, existant avec son Père avant tous les siècles, et qui, descendu sur la terre, a été annoncé par les prédications et par les œuvres d'un grand nombre de ses disciples et surtout de Paul, mon maître. C'est par l'assistance de Jésus-Christ en qui je crois que j'ai triomphé des désirs impurs d'Alexandre et que j'ai échappé à tous les animaux féroces déchaînés contre moi. Quiconque aura mis en lui une confiance sincère, recevra de lui des bienfaits semblables à ceux que j'ai obtenus, et même plus grands. C'est lui qui est le terme du salut, le fondement de la vie éternelle, le refuge de ceux qui sont battus de la tempête, le repos des affligés, l'appui de ceux qui sont dans le désespoir; celui qui ne croira point en lui sera voué à la mort éternelle. »

Le juge admirant la fermeté et la résolution de la vierge, touché également de la sagesse et de la gravité de ses paroles et ressentant pour elle de la vénération plutôt que de la commisération, ordonna de lui donner des vêtements convenables à son sexe et à son rang. Thècle s'en revêtit avec joie et dit : « Dieu qui m'a secourue lorsque j'étais livrée à la fureur des bêtes féroces m'a revêtue de l'éclat de sa lumière lorsque j'étais nue; c'est lui qui m'a couverte de sa gloire lorsque j'étais dans un état rempli d'ignominie; je lui demande qu'en retour de ce que tu fais pour moi, il t'accorde la grâce de la résurrection et d'être admis dans son royaume; je le prie de te donner les biens éternels en échange des objets terrestres dont tu me gratifies. »

Le gouverneur s'adressa ensuite au peuple d'Antioche et lui tint ce discours : « Habitants d'Antioche, notre concitoyen Alexandre a accusé cette jeune fille de crimes qui ne sont nullement prouvés et qui ne paraissent pas véritables. Il n'est pas juste de juger de sa vie et de sa conduite d'après de pareilles accusations inspirées par la passion; il faut plutôt nous en rapporter aux miracles dont nous avons tous été témoins et qui sont faits pour nous frapper d'admiration. Exposée aux bêtes les plus furieuses, elle n'a rien eu à éprouver de leur courroux; n'est-ce pas une preuve que, du haut du ciel, un Dieu a combattu pour elle, la protégeant à cause de la pureté de ses mœurs et de sa vertu? Vous l'avez vue avec stupeur et avec effroi étendre ses mains vers le ciel et arrêter ainsi les bêtes sauvages déchaînées contre elle et qui venaient tomber à ses pieds, la caresser et la garder. Un miracle aussi éclatant a été annoncé à la ville entière par les cris qui ont retenti dans le cirque. Il faut donc la reconnaître pour une personne pieuse, chaste et aimée de Dieu qui la protége par des merveilles éclatantes. Aie bon courage, ô vierge; tu n'auras plus rien à souffrir parmi nous. Couverte de tes armes de diamant et impénétrables, tu es d'ailleurs à l'abri de tout ce qu'on pourrait tenter contre toi. Va où tu le désireras, et fais que ton Dieu nous soit propice et favorable. »

Le peuple, entendant ce discours, témoigna sa joie par de grands cris, et des femmes, se hâtant de courir auprès de Tryphène, lui apportèrent la nouvelle que Thècle avait été préservée de la fureur des bêtes et qu'elle venait vers elle. Tryphène revint à la vie, en apprenant ces choses : elle regarda avec empressement, afin d'apercevoir Thècle; et la voyant, elle la serra dans ses bras, l'embrassant et versant des larmes de joie, et elle lui parla en ces termes :

« Je me réjouis, ô ma fille, de te revoir saine et sauve auprès de moi, contre toute attente, et arrachée à tant de maux; je m'en réjouis surtout, parce que je trouve ainsi la preuve de la vérité de tout ce que tu m'as dit. La manière miraculeuse dont tu as échappé à la mort me donne l'assurance que Falconilla, ma fille unique et bien-aimée, a obtenu par tes prières ce qui lui était nécessaire. Viens donc et sois l'héritière de tous mes biens; tu m'as mise en possession des biens célestes, comment ne t'abandonnerais-je pas des biens terrestres et fragiles? Viens et prends, à tous égards, la place de Falconilla. »

Tryphène ayant ainsi parlé, Thècle se mit à instruire les personnes en grand nombre qui étaient rassemblées chez elle; elle leur enseigna la foi en Jésus-Christ, et elle y amena tous les esclaves de Tryphène et beaucoup d'habitants d'Antioche, ainsi que des soldats. Mais au milieu de la joie qui régnait dans la maison de Tryphène, la vierge était toujours inquiète et agitée au sujet de Paul, dont elle parlait sans cesse et dont elle désirait ardemment la présence. « Où est Paul? » disait-elle; « qui me rendra celui que Jésus-Christ m'a donné pour me con-

duire à la foi et qui m'a enseigné à régler ma vie selon les préceptes de Dieu ? » Malgré la gloire que lui avaient rapportée les miracles dont elle avait été l'objet, elle ne faisait pas moins de cas de son maître, mais elle avait de plus en plus de la vénération pour celui qui l'avait unie à Jésus-Christ. Enfin, à force de s'informer et de demander des nouvelles au sujet de Paul, elle apprit qu'il était à Myrrhes, ville fort belle de la Lycie; elle partit aussitôt d'Antioche, vêtue en homme, afin de cacher sa beauté sous ce déguisement. Car tout ce qu'elle avait souffert, en rendant de plus en plus éclatante la beauté de son âme, n'avait nullement altéré celle de son visage. Quoique Myrrhes soit à une grande distance d'Antioche par terre et par mer, elle y parvint bientôt, le désir qu'elle avait de revoir son maître l'empêchant, ainsi que les esclaves et les servantes de Tryphène qui l'accompagnaient, de ressentir les fatigues du voyage.

Etant entrée dans la ville, elle trouva bientôt Paul appliqué à ses travaux ordinaires, instruisant, prêchant et annonçant la foi aux infidèles qui étaient en grand nombre dans la Lycie, tant hommes que femmes. Quand elle parut, elle remplit tous les assistants d'une stupeur telle, qu'ils ne pouvaient parler, et Paul lui-même fut effrayé, car ce qu'il avait appris des maux que Thècle avait soufferts lui avait donné beaucoup d'inquiétude. Il la mena hors de la présence de ceux qui se trouvaient là, de crainte que quelques-uns d'entre eux ne fussent frappés de sa beauté et qu'il n'en résultât de graves dissentiments, et lui demandant ce qui s'était passé, il en entendit bientôt le récit exact. Il admira la fermeté et le courage de Thècle, il rendit grâces au Seigneur de l'appui qu'il lui avait donné; il pria aussi pour Tryphène qui avait été d'un grand secours pour la vierge. Thècle, remplie de joie, s'adressa ensuite à Paul dans les termes suivants :

« Je ne saurais, ô mon maître, exprimer convenablement tout ce que j'ai obtenu de toi. C'est toi qui m'as fait connaître Dieu, roi de toutes choses, et Jésus-Christ, son Fils unique, régnant avec le Père et créateur de toutes choses, et le Saint-Esprit régnant conjointement avec le Père et le Fils et sanctifiant toutes choses. C'est par toi que j'ai connu les mystères de la Trinité ineffable et adorable. C'est toi qui m'as enseigné le mystère de la naissance de Jésus-Christ, né d'une vierge restée vierge; tu m'as appris sa Passion, sa mort, sa résurrection, son ascension au ciel, d'où il reviendra pour juger tous les hommes. C'est par toi que j'ai connu le bonheur éternel et sans fin du royaume céleste, ainsi que les peines de l'enfer qui n'auront pas de terme. C'est toi qui m'as enseigné la vertu du saint baptême et la grâce de la chasteté et de la virginité. C'est toi qui m'as révélé les avantages de la continence et de la résignation, les mérites du jeûne, de la prière et de l'aumône. C'est toi qui m'as dit quelles étaient les couronnes réservées à ceux qui combattent et qui souffrent pour Jésus-Christ. Enfin, pour me résumer en un mot, tu m'as enseigné quelles sont les récompenses promises à celui qui règle sa vie selon la loi de Jésus-Christ et quelles sont les palmes qui lui seront données. S'il te reste encore quelque chose à m'apprendre, daigne m'en faire part. Il est bientôt temps que je m'éloigne de toi et que je retourne à Iconium, ma patrie. Ne cesse point de prier pour moi, afin que je parcoure sans broncher la carrière de la piété jusqu'à son terme et que je parvienne ensuite au royaume céleste, me réunissant à Jésus-Christ mon roi et mon Epoux, pour lequel j'ai souffert tout ce que j'ai eu à endurer jusqu'ici et pour lequel j'ai encore peut-être d'autres épreuves à traverser, d'autres combats à livrer, d'autres victoires à remporter. O mon maître, ne cesse jamais d'offrir à Dieu tes prières en faveur de ta fille, car tu m'as engendrée pour Jésus-Christ lorsque tu étais dans les fers. »

Paul lui répondit : « Tu as montré, ô vierge, une raison admirable; la constance de ta foi a brillé en toutes choses, et tu as déjà achevé la course des travaux apostoliques; rien ne te manque pour arriver à l'accomplissement du ministère apostolique et de la prédication de la parole divine. Va donc, enseigne la parole de Dieu, accomplis le cours de la prédication et viens me remplacer en partie dans mes travaux pour Jésus-Christ. Le Seigneur t'a choisie par mon entreprise pour que tu t'acquittes, toi aussi, des fonctions d'apôtre, et il t'a donné une énergie conforme aux préceptes de la religion chrétienne, et les dons que tu as reçus doivent grandement multiplier. »

Paul ayant ainsi parlé, la martyre remit à l'Apôtre, afin qu'il les distribuât aux pauvres, les trésors qu'elle avait reçus en don de Tryphène, une grande quantité d'argent et des vêtements fort précieux, et après avoir prié Paul de la recommander à Dieu, elle reprit le chemin d'Iconium. Etant arrivée dans cette ville, elle laissa de côté sa mère, ses parents et sa propre maison, et elle se rendit chez Onésiphore, stimulée par le souvenir et par l'amour du premier rayon de la foi qui l'avait illuminée en cette maison. Quand elle revit l'endroit où Paul se tenait assis pour enseigner, elle se prosterna et embrassa la terre en l'arrosant de ses larmes et elle prononça ces paroles :

« Seigneur, toi qui as bien voulu te révéler à moi en ce même lieu par suite de ta miséricorde à mon égard et qui m'as fait comprendre la doctrine de Paul, toi qui m'as jugée digne de combattre avec le feu, avec les chaînes et avec les bêtes féroces, toi qui as couvert de ta lumière mon corps dépouillé de vêtements, toi qui m'as accordé le bienfait du saint baptême, toi qui m'as fait la grâce de revoir Paul afin que je fusse derechef fortifiée par ses discours, toi qui, après mes longs voyages, m'as ramenée dans ma patrie et dans cette maison qui m'est si chère, accorde-moi, ainsi qu'à tous ceux qui

sont ici, de ne rien faire à l'avenir qui ne soit agréable à toi et à ton Fils; ne permets pas que je m'écarte jamais de la religion que tu m'as révélée et de la foi que nous devons soutenir, lors même que nous devrions combattre contre le feu, les bêtes féroces et tous les supplices inventés par nos persécuteurs; donne-moi la force de supporter tout genre de tortures et de mort; fais que je sois trouvée digne de souffrir pour toi et pour ton nom et d'avoir part ensuite aux délices du paradis et aux joies que tu réserves à ceux qui te sont chers. »

Après avoir parlé de la sorte, la vierge eut divers entretiens au sujet de la foi et de la règle de la vie chrétienne avec sa mère Théoclée. Thamyris était mort avant son retour, et elle se rendit ensuite à Séleucie. Cette ville est la capitale de l'Isaurie, et elle est située à l'entrée des montagnes du côté de l'Orient; elle est près du fleuve Calydnus, qui, venant de l'intérieur du pays, arrose de vastes régions et traverse beaucoup de cités avant d'arriver jusqu'à elle. Thècle choisit pour sa demeure le sommet d'une montagne près de cette ville, ainsi qu'Elie et Jean-Baptiste avaient choisi pour leur résidence, l'un le Carmel et l'autre le désert; elle s'opposa au démon Sarpédon qui s'était placé au milieu des flots toujours agités sur cette plage, et qui, par ses impostures et par de faux oracles, avait éloigné les habitants de la foi; elle en fit autant contre Minerve, gardienne des citadelles et présidant à la guerre, et dont l'image, munie de l'égide, était l'objet d'un culte de la part d'hommes ignorants et séduits.

Après qu'elle eut longtemps annoncé la parole de Jésus-Christ, enseignant les préceptes de la foi à un très-grand nombre d'hommes et les enrôlant parmi la milice du Seigneur, après avoir accompli beaucoup de miracles (tels qu'en avaient faits Pierre à Antioche et à Rome, Paul à Athènes et chez toutes les nations, et Jean l'excellent théologien à Ephèse), elle ne mourut pas de la manière ordinaire (à ce que rapporte la renommée), mais elle entra toute vivante dans la terre qui, par un effet de la volonté de Dieu, s'ouvrit pour la recevoir à un endroit où a été construite la table sacrée de la liturgie, et qui est entouré de colonnes éclatantes d'argent. C'est de là que, comme du canal de sa bienveillance virginale, surgissent des sources de grâces et de bienfaits pour ceux qui l'implorent et qui y trouvent la guérison de leurs maux et de leurs infirmités, l'expulsion des démons et les secours dont ils ont besoin. Si Dieu le permet et si la bienheureuse Thècle nous seconde, nous raconterons dans un autre livre ces miracles si dignes d'admiration (1021).

THOMAS.

(Histoire de saint Thomas, d'après l'Histoire apostolique d'Abdias.)

CHAPITRE PREMIER.

L'Evangile rapporte que le bienheureux Thomas fut choisi avec les autres disciples pour les fonctions d'apôtre (1022), et qu'il fut par le Seigneur (1023) appelé du nom de Didyme, qui signifie jumeau. Il parut après la résurrection du Seigneur montrer de la méfiance, car il dit aux disciples qui affirmaient avoir vu Jésus-Christ qu'il n'y ajouterait foi que lorsqu'il aurait touché de ses mains les cicatrices et les traces des plaies du Seigneur (1024); cependant blâmé par son Maître qui lui apparut et confirmé dans la foi et ayant reçu le don de l'Esprit-Saint, il envoya Thaddée (1025), un des soixante-dix disciples, à Abgare, roi d'Edesse, afin de le guérir de la maladie dont il était affligé, selon la parole que le Seigneur lui avait écrite. Et Thaddée accomplit sa mission, car, étant venu près du roi et ayant fait sur lui le signe de la croix, il le guérit de toutes ses souffrances. Et tandis que cela se passait, Thomas restait à Jérusalem, où il reçut par une inspiration divine l'ordre d'aller dans l'Inde (1026) afin de montrer la lumière de la

(1021) Le *Livre des miracles* opérés par l'intercession de sainte Thècle se trouve dans Surius et dans d'autres auteurs, mais comme il est étranger à notre sujet, nous n'avons pas à lui donner place ici. Nous laissons également de côté les récits de Siméon Métaphraste et d'Adon; ils ne font guère que r produire les Actes que nous avons traduits.

Saint Ambroise (*De virginibus*, lib. II) parle d'un des miracles que relatent ces biographes.

« Thecla copulam fugiens nuptialem, et sponsi furore damnata, naturam etiam bestiarum virginitatis veneratione mutavit. Namque parata ad feras, cum aspectus quoque declinaret virorum, ac vitalia ipsa sævo offerret leoni, fecit ut qui impudicos detulerant oculos, pudicos referrent. Cernere erat lingentem pedes bestiam, cubitare humi, muto testificantem sono, quod sacrum virginis corpus violare non posset. Ergo adorabat prædam suam bestia et propriæ obsita naturæ, naturam induerat quam homines amiserant. »

On remarque que ces faux Actes dont parlent Tertullien (*De baptismo*) et saint Jérôme (*De script. eccles.*), renfermaient des circonstances absurdes, telles que celles du baptême d'un lion, dont il n'est pas question dans les récits de Basile de Séleucie; c'est sur ces compositions apocryphes que s'appuyaient des hérétiques qui prétendaient que les femmes devaient avoir le droit de prêcher et d'enseigner dans les églises, saint Paul ayant reconnu à Thècle le droit d'agir ainsi.

(1022) *Marc.* III, 15.

(1023) Ceci n'est point dans les Evangiles, mais saint Jean dit, en effet (XI, 16), que l'apôtre dont il s'agit était appelé Didyme. Telle est d'ailleurs la traduction du mot hébreu Thomas. Thilo, dans ses *Acta S. Thomæ*, que nous publierons plus loin, donne, p. 92, une longue note sur les noms de l'apôtre; il suffit de la signaler.

(1024) *Joan.* XX, 24.

(1025) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. I, chap. dernier.

(1026) Origène, cité par Eusèbe (*Hist. ecclés.*,

vérité à un peuple qui gisait encore dans les ténèbres (1027). Je me souviens d'avoir lu un livre où était raconté son voyage dans l'Inde avec les choses qu'il y avait accomplies, et ce livre est rejeté par quelques-uns à cause de la prolixité de ses récits; laissant de côté les choses superflues, je rappellerai celles que constate une foi assurée, qui sont agréables aux lecteurs et qui peuvent donner de la force à l'Eglise

CHAPITRE II.

Le bienheureux Thomas ayant reçu, comme nous l'avons dit, de fréquents avis du Seigneur qui lui recommandait de se rendre dans l'Inde citérieure, et fuyant comme un autre Jonas devant la face du Seigneur, différait d'y aller et n'accomplissait pas ce que la volonté divine lui prescrivait, et le Seigneur lui apparut dans la nuit, disant : « Ne crains pas, Thomas, de descendre dans l'Inde, car je vais avec toi et je ne t'abandonnerai pas (1028), mais je t'y glorifierai et tu y accompliras le bon combat (1029), me confessant devant les hommes de ce pays, et ensuite je t'en retirerai avec gloire et je te placerai avec tes frères dans mon royaume. Car apprends qu'il faut que tu souffres beaucoup à cause de moi (1030) afin que tous connaissent que je suis le Seigneur, ainsi que tu le leur enseigneras. »

Et le bienheureux apôtre ayant entendu ces paroles dit : « Je t'en prie, Seigneur, ne dirige point ton serviteur en ce pays (1031), car il est éloigné et plein de dangers (1032), et les habitants sont méchants et dans l'ignorance de la vérité. » Mais il arriva qu'à cette époque, un Indien nommé Abbas était à Jérusalem, ayant été envoyé en Syrie par le roi Gandaférus, afin de se procurer quelqu'un habile dans l'art de l'architecture. Et le Seigneur lui apparaissant durant le jour sous une forme humaine, lui dit : «Que fais-tu ici, toi qui es venu d'un pays si éloigné? » Et il répondit : « J'ai été envoyé par mon maître, le roi de l'Inde, afin de chercher un architecte qui puisse lui élever des palais. » Et le Seigneur lui dit : « J'ai un serviteur que tu te procureras, si tu le veux. » Et aussitôt il l'amena à la demeure de Thomas, et le lui montrant, il dit : « Voici mon serviteur, l'architecte dont je t'ai parlé. Maintenant, conviens d'un prix avec lui. Et quand il l'aura reçu, conduis-le où tu voudras. » Et Abbas agit ainsi, et amenant avec lui le bienheureux Thomas, il le conduisit à son navire.

CHAPITRE III.

Et s'étant embarqués, ils arrivèrent le troisième mois dans l'Inde citérieure, et l'envoyé du roi vit avec une surprise extrême la rapidité avec laquelle avait été accompli un voyage qui exigeait plus de trois ans. (1033). Sortant du navire, ils entrèrent dans la première ville de l'Inde, et ils entendirent le son des instruments de musique, et ils trouvèrent toute la ville livrée à l'allégresse. Et demandant à l'un des habitants ce que c'était, il leur répondit : « Notre roi marie aujourd'hui sa fille unique, et voilà pourquoi il y a une grande joie dans la ville, et les dieux, à ce que je crois, t'ont amené ici en ce moment pour que tu assistes à ces fêtes. » Et comme ils causaient ainsi, tout d'un coup, la voix d'un héraut remplit la ville entière, disant : « Ecoutez tous, habitants de cette ville, riches et indigents, étrangers et pauvres, rendez-vous au palais du roi, et prenez part au festin; réjouissez-vous et soyez dans la joie. Si quelqu'un se soustrait à l'allégresse universelle, il sera criminel de lèse-majesté. » Et quand Abbas eut entendu cela, il dit à l'apôtre Thomas : « Allons, afin de ne pas nous trouver en faute devant le roi. » Et étant entrés au palais, on leur ordonna de se coucher sur le lit du banquet. Et l'apôtre Thomas se coucha au milieu, tous les habitants le regardant et sachant qu'il était étranger. Il y avait à ces noces une jeune fille de la race des Hébreux qui chantait des psaumes, et quand elle entendit le bienheureux Thomas qui priait et bénissait Dieu, elle comprit qu'il était du même pays, et

l. III, c. 11), dit que, d'après une vieille tradition, le sort désigna le pays des Parthes comme la contrée où Thomas devait aller prêcher la foi. C'est ce qu'on lit aussi dans les *Récognitions clémentines*, l. IX, c. 29. Mais une autre tradition, conforme aux récits du pseudo-Abdias, signale l'Inde comme le théâtre des prédications de l'apôtre; telle est l'opinion de saint Ambroise (*in psal.* XLV), de saint Jérôme (epist. 148) et autres auteurs que cite Baronius (*Martyrol.*, 21 Dec.) *Voy.* aussi la note de Fabricius, *Cod. apoc. Nov. Test.*, t. I, p. 689.

(1027) *Matth.* IV, 17. — Observons que les légendes que raconte Abdias, au sujet de saint Thomas, remontent à une haute antiquité et qu'on les trouve avec quelques modifications dans bien des auteurs, notamment dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital (inséré par Duchesne, en 1619, dans les *Scriptores Normannici*, et publiée derechef par M. A. Le Prevost, 1838 et suiv., 4 vol. in-8°), dans les *Ménées* des Grecs, dans les Vies latines de l'apôtre insérées dans les recueils de Lipoman (*Ad* 6 *Octob.*) et de Surius (*Ad* 21 *Dec.*) Quant aux nombreux et anciens écrivains ecclésiastiques qui ont mentionné les pays de l'Orient où l'apôtre alla porter le flambeau de la foi, leurs témoignages ont été réunis par Thilo, note *ad Acta*, p. 97.

(1028) *Josue* I, 5.

(1029) *II Tim.* IV, 7.

(1030) *Act.* IX, 16.

(1031) Nous avons déjà vu dans la relation de Prochore saint Jean refuser également de se rendre en Asie.

(1032) Dans l'antiquité et même au moyen âge, les idées les plus extraordinaires, les plus dépourvues de fondement, étaient répandues au sujet de l'Inde. En 1491, le cosmographe Martin Behaïm écrivait au sujet du royaume de Zambri qu'il plaçait près de l'île de Java ; « en ce pays les hommes et les femmes ont des queues comme celles des chiens, et chacun d'eux a la force de cinq hommes ordinaires. »

(1033) On ne sait trop quelle est cette route qu'il fallait suivre pour aller de la Judée dans l'Inde et qui exigeait une traversée de trois ans, mais on voit là une de ces hyperboles qui abondent dans les récits des Orientaux.

elle le regardait avec admiration, et ne cessait de contempler son visage. Et lui, comprenant qu'elle était de la race des Hébreux, la regardait aussi fixement.

L'échanson du roi, enflammé de colère, donna un soufflet à l'apôtre, disant : « Pourquoi regardes-tu ainsi cette femme ? » Mais le bienheureux Thomas, élevant les mains au ciel, dit : « Que Dieu ait de l'indulgence pour toi, mon fils, au jugement futur, mais dans ce siècle, la main, qui m'a frappé injustement sera elle-même frappée (1034). »

La nuit approchait et soudain l'eau manqua à ceux qui servaient les convives. Et comme beaucoup avaient été en puiser et qu'ils tardaient d'en rapporter, l'échanson courut aussi vers la fontaine. Et comme il en approchait, un grand lion se jeta sur lui, le saisit et le déchira en lambeaux. Et un chien qui était là, prit sa main droite et revenant au palais il la porta devant les convives. Et comme on s'informait quel était celui des serviteurs qui avait disparu, on reconnut que l'échanson avait été tué près de la fontaine, et que c'était sa main que le chien avait rapportée, le lion ayant dévoré le reste du corps. Et la jeune Israélite, apprenant cela, brisa les roseaux (1035) et tomba aux pieds de l'apôtre, en s'écriant : « Voici vraiment le serviteur du Dieu vivant, car tout ce qu'il a dit s'est promptement accompli. » Et le roi, ayant appris ces choses, se prosterna aux pieds de l'apôtre, disant : « Je te prie, homme de Dieu, de prier ton Dieu pour ma fille unique que je marie aujourd'hui, et je te supplie de la bénir ainsi que son époux. » L'apôtre, s'y refusant, fut de force mené jusqu'auprès des époux, et alors, étendant les mains, il pria sur eux, disant : « Je te prie, Seigneur, de répandre ta bénédiction sur ces jeunes gens et de leur inspirer d'agir comme il conviendra de le faire. »

Et ayant terminé sa prière, il sortit et tous les assistants s'étant retirés, l'époux revint vers la chambre nuptiale. Et voici que le Seigneur lui apparut, sous la forme de Thomas l'apôtre, assis sur son lit. Et le jeune homme effrayé lui dit : « Est-ce que tu n'es pas sorti tout à l'heure ? Et comment es-tu rentré derechef ? » Et le Seigneur répondit : « Je ne suis pas Thomas, mais son frère ; il m'a recommandé à vous, pour que je vous garde de tout mal. Ecoutez donc mon conseil. Abandonnez toutes les préoccupations du siècle et croyez au Dieu vivant que vous prêche mon frère Thomas. Vivez dans la chasteté et éloignez de vous tout souci de cette vie mortelle, afin qu'élevant par la sainteté du corps et de l'âme un temple à Dieu, vous acquériez cette vie perpétuelle qu'aucune fin ne termine. » Et parlant ainsi et les bénissant, il sortit de la chambre.

CHAPITRE IV.

Le matin étant venu, le roi vint les visiter, et il trouva le jeune homme assis et la jeune fille auprès de lui, ne manifestant aucune honte comme l'exige la bienséance nuptiale. Et le roi leur dit : « Pour quel motif êtes-vous ainsi assis ? » Et le jeune homme répondit : « Nous rendons grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a daigné nous appeler à le connaître, afin que, quittant les ténèbres, nous suivions les lumières de sa vérité. » Et le roi dit à la jeune fille : « Pourquoi ne te conformes-tu pas à la bienséance que réclament les noces, et pourquoi lèves-tu ainsi hardiment les yeux ? » Et elle répondit : « Ces noces sont passagères ; j'ai été unie au Roi des cieux dont la chambre nuptiale brille d'une clarté immense, dont les noces sont chastes, dont la table n'est jamais dépourvue de mets, dont la maison est l'asile d'une joie continuelle, d'une allégresse éternelle et d'une satisfaction perpétuelle, dont le visage resplendit sur tous ceux qui croient en lui et dont les vêtements exhalent la suavité de divers parfums, dont les jardins sont toujours émaillés de lis, de roses, et qui fleurissent dans une verdure perpétuelle. »

Et tandis qu'elle parlait ainsi, le roi déchira ses vêtements, disant : « Poursuivez ce magicien que j'ai de mon plein gré introduit dans mon palais, m'occasionnant ainsi la perte de mes enfants. Voici qu'il a jeté sur eux un maléfice et qu'ils se disent chrétiens. » Et rempli de colère, il envoya des officiers à la recherche de l'apôtre, mais ils ne le trouvèrent pas, car il était parti avec Abbas pour d'autres régions de l'Inde. Et les jeunes gens prêchèrent depuis ce temps la parole du Seigneur avec tant de zèle que tout le peuple fut converti au Seigneur, et le roi, père de la jeune fille, touché de componction au cœur, crut au Seigneur Jésus-Christ. Et ayant appris que le bienheureux apôtre était allé dans les autres régions de l'Inde, il se rendit auprès de lui avec tous ceux qui croyaient, et il le rejoignit et, tombant à ses pieds, il le pria de les consacrer tous par la grâce du baptême. Et l'apôtre, en l'entendant, se réjouit et rendit grâces au Seigneur et, après un jeûne de sept jours, il les baptisa au nom de la Trinité. Et le roi demanda que ses cheveux fussent coupés (1036), et il fut ordonné diacre, et il resta

(1034) Plusieurs passages de saint Augustin (*Contra Adimantum*, c. 17 ; *Contra Faustum*, l. XXII, c. 79 ; *De sermone Domini in monte*, l. I, c. 20), attestent qu'un pareil récit se trouvait dans les Actes de saint Thomas ayant cours parmi les manichéens.

(1035) Le texte porte *calami*, mais ce passage paraît altéré par la négligence des copistes. On pourrait lire *thalami* ou *calathi*. Fabricius suppose que l'auteur a voulu dire que la jeune Israélite fléchit les genoux.

(1036) Cette coupe de cheveux ou tonsure n'eut probablement son origine, comme signe de la profession cléricale ou monastique, que longtemps après l'époque qu'indique le prétendu Abdias. On n'en trouve du moins aucun indice certain avant les trois premiers siècles. Voir une longue note de Fabricius, *Cod. apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 820.

fermement attaché à la doctrine de l'apôtre.

CHAPITRE V.

Tandis que ces choses se passaient, l'envoyé Abbas approcha du roi Gandaférus et lui annonça qu'il avait trouvé l'homme qu'il avait demandé. Et le roi, rempli de joie, ordonna qu'on l'amenât en sa présence et il lui dit : « Quelles sont les œuvres et quel art connais-tu ? » Et l'apôtre répondit : « Je suis le serviteur d'un architecte éminent. Je suis très-expert en fait de bois et de ciment, et dans tout ce qui concerne la bâtisse. » Et le roi répondit : « J'avais besoin d'un homme qui eût ces connaissances. » Et étant sorti de la ville, il lui montra un endroit et lui dit : « Si tu es vraiment un architecte, tu construiras pour moi un palais en cette plaine. Quand tu l'auras achevé, j'éprouverai si tu es parfaitement au fait des autres œuvres. » Et l'apôtre dit : « Ce lieu convient pour élever un palais où le roi devra résider perpétuellement, car la plaine est d'une grande étendue, l'eau l'arrose et l'air y est salubre. » Et le roi ayant donné la mesure de l'édifice et laissé une grande quantité d'or, se rendit dans une autre ville, priant l'apôtre de construire promptement cet édifice. Et le bienheureux Thomas, ayant reçu l'argent, parcourait les villes, prêchant la parole de Dieu et il distribuait aux pauvres l'or du roi, et il guérissait tous les malades qui étaient dans ce pays. Et quelques jours s'étant écoulés, le roi envoya quelques-uns de ses officiers à l'apôtre afin de voir s'il avait besoin de quelque chose et ce qui avait été exécuté à l'égard du palais. Et étant venus à l'apôtre et lui ayant expliqué les ordres du roi, le bienheureux Thomas leur répondit : « Le palais que le roi a ordonné de construire est déjà élevé, et il y a encore quelque chose qui est nécessaire pour la toiture, et il convient que le roi l'envoie. » Les envoyés rapportèrent au roi les paroles de l'apôtre et il envoya de nouveau de l'argent à Thomas, en lui faisant dire de faire promptement couvrir l'édifice.

CHAPITRE VI.

Et bien du temps après, le roi pensant que l'ouvrage devait être fini, vint à cette ville, et, interrogeant ses amis, il désirait voir le palais que Thomas avait élevé. Et ils dirent : « Il n'a été construit aucun palais en cette ville, mais Thomas parcourt le pays, distribuant ton or et prêchant un Dieu nouveau dont il n'a jamais été entendu parler ici, et il promet je ne sais quelle vie éternelle, disant que les hommes qui auront cru au nom de son Dieu vivront perpétuellement ; il chasse les démons, il guérit les malades, il ressuscite les morts et il ne veut recevoir aucune récompense. De là il ressort évidemment qu'il est un magicien et qu'il séduit le peuple, l'entretenant en des croyances très-vaines. »

Le roi, apprenant ces nouvelles, fut rempli de colère et il fit amener Thomas devant lui, et il lui dit : « Montre-moi l'édifice que tu as construit ; autrement tu mourras. » Et l'apôtre répondit : « L'édifice que tu as commandé, ô roi, est déjà terminé, mais tu ne le verras pas maintenant ; tu le verras dans le siècle futur et tu y résideras dans la béatitude. » Alors le roi, enflammé de fureur, dit : « Tu es venu ici, à ce que je vois, pour te moquer de nous. » Et aussitôt il ordonna qu'il fût envoyé en prison avec Abbas. Et le frère du roi, apprenant que l'argent du trésor avait été dissipé et qu'il n'en restait rien, fut rempli d'indignation, et affligé de la perte faite par son frère, il fut saisi de la fièvre et il tourna la tête dans son lit, et appelant le roi, il lui dit : « Voici que les jours de mon trépas sont arrivés, et maintenant, en te recommandant ma famille, je vais exhaler l'esprit, mais je te prie de faire trancher la tête à ce magicien dont la malice est la cause de mes souffrances. » Et, après avoir dit ces mots, il se tut. Et il gisait les yeux fermés, ne prenant point de nourriture et ne proférant pas un mot. Et le troisième jour, ayant ouvert les yeux, il appela derechef son frère, en disant : « J'ai la confiance égale à mon espoir que tu ne me refuseras pas ce que je te demande. Maintenant je te prie de me faire un don du palais que cet étranger a élevé pour toi. » Et le roi étant frappé d'étonnement, parce que Thomas n'avait élevé pour lui aucun palais, son frère se mit à lui expliquer ce qu'il voulait dire, et il lui apprit qu'il avait été conduit par deux hommes qui lui avaient montré un palais. Et il lui en décrivit toute la splendeur, lui exposant quelle en était l'étendue, et comment étaient les fenêtres et le toit, et ses guides lui dirent : « Voilà la maison que Thomas, l'apôtre du Christ, a élevée pour ton frère. » Et le roi ayant entendu ces choses, dit à son frère : « Si ce palais te plaît, donne de l'argent à cet étranger, et qu'il en construise pour toi un autre semblable. Moi, je n'abandonnerai pas une demeure que j'ai recherchée en me donnant beaucoup de peine. » Et se rendant précipitamment à la prison, il remit l'apôtre en liberté, en le priant de lui pardonner l'injure qu'il lui avait faite, et il demanda à recevoir le signe de la croix (1037) et à croire au Dieu de l'apôtre. Et le bienheureux Thomas lui prescrivant de jeûner (1038) pendant sept jours, lui prêcha la parole du

Entre autres traités spéciaux sur ce sujet, on peut citer celui de Prosper Stellart, *De coronis et tonsuris paganorum, Judæorum et Christianorum*, Douai, 1625 ; et celui de Ziegler, *De tonsura clericorum*. (Ce dernier ouvrage est l'œuvre d'un protestant.)

(1037) C'est-à-dire le baptême.

(1038) Quant à la coutume de faire précéder le baptême par le jeûne, elle est mentionnée par saint Justin le martyr et par Tertullien. Cotelier, dans ses notes sur les *Constitutions apostoliques*, l. VIII, c. 22, a réuni divers témoignages à cet égard.

Seigneur. Et le septième jour, il baptisa le roi et son frère au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et il baptisa après eux une grande foule de peuple. Et le roi, sortant avec son frère des fonts baptismaux, vit un jeune homme couvert de vêtements blancs (1039) et tenant une grande lampe, lequel dit : « La paix soit avec vous, » et il disparut aussitôt.

CHAPITRE VII.

L'apôtre étant ensuite sorti de la ville, voici qu'une femme, possédée d'un démon immonde, accourut au-devant de lui, et lorsqu'elle vit l'apôtre, l'esprit la jeta par terre et lui dit : « Qu'y a-t-il entre nous et toi, apôtre du Dieu tout-puissant? Tu es venu avant le temps nous expulser de nos demeures. » Et le bienheureux Thomas se tournant vers lui, dit : « Au nom du Christ, mon maître, je te commande de sortir de cette femme et de ne faire aucun mal à son corps. » Et aussitôt le démon sortit en disant : « Tu m'expulses aujourd'hui du corps de cette femme, mais j'en trouverai une plus noble dans laquelle j'entrerai. » Et aussitôt que le démon eut été expulsé, la femme étant guérie, se jeta aux pieds de l'apôtre, sollicitant le signe du salut.

Et le bienheureux Thomas alla à une fontaine qui était proche et il la sanctifia, et il baptisa cette femme avec beaucoup d'autres personnes. Ensuite, ayant béni du pain, il le leur distribua, disant : « Que la grâce du Seigneur soit avec vous. » Et beaucoup de personnes recevant cette grâce, il vint parmi elles un jeune homme pour recevoir la bénédiction, et sa main fut paralysée et il ne pouvait plus la porter à sa bouche. Et l'apôtre, ayant vu cela, dit : « Voici que tous ceux qui reçoivent de ce pain, sont rendus à la santé; dis, jeune homme, quel crime tu as commis pour qu'il t'arrive une chose pareille à celle que tu éprouves. » Et le jeune homme dit en tremblant : « Comme tu prêchais il y a trois jours, je t'entendis dire que les adultères n'auraient point de part au royaume de ton Dieu (1039 *). Et quand je revins à ma maison, je vis ma femme en adultère avec un autre homme, et aussitôt je lui portai un coup qui la tua, et elle gît morte à la maison. » Et l'apôtre, ayant entendu ces mots, ordonna d'apporter de l'eau dans un vase; et, levant les mains du jeune homme, il le guérit et il dit : « Montre-moi en quel endroit gît ta femme morte. » Et en la voyant, l'apôtre se prosterna pour prier et il dit : « Seigneur Jésus-Christ qui, dans ta bonté, as daigné promettre que tu m'accorderais, par un effet de ta miséricorde, tout ce que je te demanderais, ressuscite cette femme morte, afin que, par sa vie, beaucoup de fidèles soient amenés à la vie éternelle. » Et, prenant la main de la femme, il la ressuscita. Et elle, voyant l'apôtre, se jeta à ses pieds, en rendant grâces à Dieu. Et beaucoup, voyant ce miracle, commencèrent à croire et ils furent baptisés par l'apôtre, et ils lui offrirent des présents qu'il distribuait aussitôt aux pauvres. Sa renommée se répandant dans le pays, la foule se réunissait chaque jour plus nombreuse, apportant les malades et les mettant sur les places publiques où devait passer le saint apôtre. Et, quand il les voyait, il les guérissait tous au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en faisant sur eux le signe de la bienheureuse croix.

CHAPITRE VIII.

Et un parent du roi Mesdeus apprenant ces nouvelles, vint à l'apôtre, disant : « En vérité, j'ai reconnu que tu es le véritable médecin, que tu guéris tous les malades, et tu ne reçois cependant aucune récompense. Et ma femme et ma fille, en revenant d'une noce, ont été saisies par le démon et sont cruellement tourmentées. Je te prie de venir et de les bénir, car je suis certain que tu peux les sauver au nom de ton Dieu. »

Alors le bienheureux apôtre, ayant pitié de cet homme, dit : « Si tu crois, ta fille et ta femme seront guéries. » Et il appela son diacre, celui qui avait été roi de la première ville de l'Inde où l'apôtre était arrivé et où il avait été à des noces, et il lui dit : « Va et réunis tous ceux qui croient en moi. » Et quand ils furent venus, il leur dit : « Voici que je m'éloigne de vous, restez fermes dans la foi et conservez ce que vous avez reçu de moi. Aimez le Seigneur Jésus-Christ par lequel vous êtes nés une seconde fois dans le baptême, je vous laisse ce diacre et vous ne reverrez plus mon visage. » Et étendant les mains, il les bénit, disant : « Garde, Seigneur, je t'en prie, ton troupeau que tu as daigné réunir par mes soins afin qu'il ne recule pas en arrière, et que nul de ceux qui le composent ne retourne vers le démon; mais que tous, protégés par ta puissance, méritent d'obtenir la vie éternelle et de régner à toujours avec toi auquel honneur et gloire doivent être rendus avec le Père éternel et avec l'Esprit Saint dans les siècles des siècles. » Et lorsque tous eurent répondu : « Amen, » le bienheureux apôtre, embrassa quelques-uns d'entre eux (1040), monta dans un char avec le parent du roi Mesdeus et partit avec lui. Et le peuple pleura beaucoup en le voyant s'éloigner et s'affligea de son absence.

CHAPITRE IX (1041).

Et comme l'apôtre approchait de la mai-

(1039) Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner dans la première partie du *Dictionnaire des apocryphes*, col. 1535, l'habitude si fréquente chez les anciens auteurs ecclésiastiques de représenter les anges et les saints comme couverts de vêtements blancs.

(1039*) *Galat.* v, 19, 21.

(1040) *Act.* xx, 1.

(1041) Fabricius a, par suite d'une erreur d'impression, donné à deux chapitres consécutifs le numéro 9; afin de ne pas bouleverser, pour les chapitres suivants, l'ordre qu'il suit, nous avons réuni son second chapitre 9 au premier.

son du prince avec lequel il cheminait, l'esprit malin agita les femmes et elles éprouvaient de grandes souffrances. Et quand l'apôtre fut venu, l'esprit immonde dit : « Pourquoi nous persécutes-tu, Thomas, apôtre du Dieu vivant ? Tu nous avais déjà expulsés de l'Inde, et il n'est plus d'endroit où nous puissions fuir ta présence. » Alors l'apôtre comprit que c'était le démon qu'il avait d'abord chassé du corps d'une femme dans l'Inde seconde et il lui dit : « Au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant que je prêche, sortez et allez dans un pays désert et n'inquiétez plus les hommes. » Et aussitôt les démons sortirent des femmes. Et tombant par terre, elles restèrent comme mortes; mais leur prenant la main, il les releva, et, ayant béni du pain, il leur donna de la nourriture.

Et le bienheureux Thomas prêcha dans l'Inde entière, annonçant l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et ce n'était point seulement par ses discours, mais encore par ses œuvres qu'il faisait entrer la foi dans le cœur des barbares. Et celui qui un peu avant avait été incrédule, disant (1042): « Si je ne vois pas la marque des clous, je ne croirai pas, » rassemblait des peuples innombrables qui croyaient en Dieu. Et je pense que c'était par une suite de la providence divine qu'il avait voulu s'assurer ainsi de la vérité de la résurrection, parce que, devant répandre la parole de Dieu parmi des nations féroces et idolâtres, il convenait qu'il eût toute l'instruction nécessaire pour convaincre ceux qui hésitaient à croire. Et il trouva dans l'Inde des hommes ainsi que des femmes qui reçurent la parole du Seigneur, et chaque jour il guérissait beaucoup d'entre eux qui étaient malades. Et une femme nommée Mygdonia, femme de Charisius, parent du roi Mesdeus, apprenant les prodiges qu'accomplissait le saint apôtre, vint vers lui ; et comme elle ne pouvait approcher à cause de la foule, ses esclaves frappaient le peuple et repoussaient beaucoup de monde, ce que l'apôtre, lorsqu'il le vit, leur défendit de faire. Et de la place ayant été faite, cette femme s'approcha, et elle tomba aux pieds de Thomas, et elle lui dit : « Aie pitié de moi, apôtre du Dieu vivant, car nous sommes comme des bêtes qui sont dépourvues d'intelligence. » Et l'apôtre l'entendant parler ainsi, dit : « Ecoute, ma fille, ne mets pas ta confiance dans les richesses que tu possèdes, mais distribue-les plutôt en totalité aux pauvres, afin que fuyant cette existence passagère, tu acquières la vie éternelle; laisse donc des idoles muettes et sourdes, et connais le Dieu vivant. »

Et après que l'apôtre lui eut prêché la foi jusqu'au soir, la femme ayant reçu le signe de la croix, revint en sa maison. Et, étant entrée dans sa chambre, elle pleura beaucoup en priant le Seigneur, afin qu'elle pût trouver grâce pour ses fautes, et elle était continuellement dans la tristesse, jusqu'à ce que son mari venant, demanda la cause de son chagrin, et les serviteurs répondirent : « Notre maîtresse reste dans sa chambre ; » et le mari étant venu vers elle, lui dit : « Pourquoi es-tu triste et pourquoi ton cœur est-il troublé ? Je sais que tu t'es rendue auprès d'un magicien, et que tu as entendu de lui des paroles insensées qui ne servent à rien. Laisse donc de vaines pensées, et lève-toi afin que nous mangions ensemble. »

Et la femme lui répondit : « Laisse-moi, je te prie, cette nuit, car je ne prendrai ni nourriture, ni boisson, et je ne reposerai pas en ton lit. » Et le mari, la quittant, fit son repas avec ses amis. Et quand le matin fut venu, il revint à elle et il dit : « Mygdonia, écoute mon songe. Je pensais que j'étais avec le roi Mesdeus, et un aigle survint et enleva deux oiseaux très-beaux et s'enfuit, et ensuite il en enleva deux autres et les porta à son nid ; et le roi voyant cela, lança un dard et perça l'aigle qui n'en éprouva aucun dommage. » Et la femme ayant entendu ces paroles, dit : « Ce que tu dis est fort heureux, ainsi que la vision que tu as eue. » Et se rendant de nouveau au palais, elle vint trouver le bienheureux Thomas, et elle le trouva qui enseignait le peuple, et tombant à ses pieds, elle dit : « J'ai entendu ta prédication et je retiens dans un cœur exempt de souillures toutes les paroles que mon oreille a reçues. » Et elle resta à entendre sa parole jusqu'au soir. La nuit étant venue, elle revint dans sa maison, et elle ne prit aucune nourriture, et elle ne dormit pas avec son mari. Et Charisius, son mari, regrettant d'être séparé d'elle, prit le matin des vêtements misérables et se rendit auprès du roi, et quand le roi le vit ainsi avec des habillements honteux, il dit : « Pour quel motif as-tu pris un costume aussi misérable ? » Et Charisius, répondit : « Parce que j'ai perdu ma femme, à cause d'un magicien que Sapor a introduit en ce pays, dans l'intention de le perdre. »

CHAPITRE X.

Et aussitôt le roi ordonna de faire venir Sapor. Et les esclaves, envoyés pour le chercher, le trouvèrent assis auprès de l'apôtre et écoutant la parole de Dieu, et Mygdonia était à leurs pieds. Et les esclaves dirent : « Le roi est rempli d'un courroux qui menace ta tête, et tu passes ton temps à écouter des discours oiseux ! Viens, car il te mande. » Et Sapor, se levant, pria l'apôtre d'adresser une prière en sa faveur. Et l'apôtre, s'étant tourné vers lui, dit : « Ne crains rien, mais espère dans le Seigneur; il sera notre protecteur, et nous ne craindrons pas que nul mortel ne puisse nous nuire. » Et Sapor alla vers le roi, et le roi lui dit : « Quel est ce magicien que tu as reçu en ta maison, qui jette le trouble dans ce pays et parmi notre peuple? » Sapor répondit : « Tu as su, ô ex-

(1042) *Joan.* xx, 25.

cellent monarque, quelle avait été mon affliction à cause de ma femme et de ma fille unique, qui étaient tourmentées par le démon; elles ont été guéries par cet homme, et beaucoup de malades recouvrent également la santé par l'imposition de ses mains, et il obtient de son Dieu tout ce qu'il lui demande. »

Quand le roi Mesdeus eut entendu ces paroles, il ordonnna qu'on lui amenât l'apôtre; mais les esclaves ne purent, à cause de la foule, s'approcher de lui; alors Charisius, ému de fureur, traversa la foule et dit: « Lève-toi, homme malfaisant, et viens en présence du roi; ton art magique ne t'est d'aucun secours. » Et lui ayant mis une corde au cou (1043), il le traîna vers le roi, disant: « Que Jésus-Christ vienne (1044), et qu'il l'arrache de mes mains. »

L'apôtre fut ainsi conduit devant le roi, qui lui dit: « De quelle nation es-tu et quelle est ta patrie, et au nom de qui fais-tu ces miracles? » Et le bienheureux Thomas répondit: « Mon Dieu est ton Dieu; c'est le Créateur du ciel et de la terre, et de tout ce qu'ils renferment. C'est lui seul qu'il faut adorer, et non des idoles sourdes et muettes. » Le roi, ayant entendu ces paroles, fut rempli de colère, et il ordonna qu'on tourmentât l'apôtre après l'avoir étendu sur un chevalet, et qu'on le mît en prison après l'avoir battu. Et l'apôtre rendait grâces à Dieu de ce qu'il avait été jugé digne de souffrir pour son nom (1045). Charisius, revenant chez lui, disait: « Maintenant ma femme aura commerce avec moi, puisque j'ai ôté ce magicien du milieu de ce peuple. » Et, arrivé chez lui, il la trouva les cheveux coupés et assise par terre, et il dit: « Très-chère épouse, de quelle folie ton esprit est-il saisi pour que tu agisses de la sorte? Est-ce que ce magicien sera plus puissant que moi? Ne vois-tu pas que toute l'Inde me vénère, et que je fais tout ce que je veux, ayant l'appui du roi? J'ai de grandes richesses. » Et elle répondit: « Toutes ces choses sont terrestres et retourneront à la terre: celui-là est heureux qui s'unira à la vie éternelle. » Et Charisius, entendant ces paroles, reposa en son lit.

CHAPITRE XI.

Mygdonia, ayant pris de l'or, le donna aux gardes, et, entrant dans la prison, elle embrassa les pieds de l'apôtre, en écoutant la parole du Seigneur. Et, étant revenue à sa maison, tandis que son mari était auprès du roi, elle se prosterna par terre dans sa chambre, et elle priait Dieu en versant des larmes, disant: « Aie pitié, Seigneur, de mon ignorance, afin que j'obtienne le salut éternel. » Et sa nourrice, voyant cela, lui dit: « Quelle perversité est en ton cœur, pour qu'abandonnant ton mari, qui te place dans la situation la plus honorable, tu t'affliges, te livrant aux jeûnes et aux veilles, et te laissant séduire par les paroles de ce magicien? »

Et Mygdonia répondit: « Ce n'est point chez moi perversité, mais une raison parfaite; car l'homme doit connaître son Créateur, et mériter d'obtenir la vie éternelle. Plût à Dieu que tu crusses à Jésus-Christ, et que tu participasses à nos travaux (1046). » Et la nourrice répondit: « Si je reconnais la vérité de ce que tu dis, je t'imiterai. » Alors Mygdonia dit: « Les dieux que j'ai adorés jusqu'à présent ne sont rien; le vrai Dieu est Jésus-Christ, par qui les siècles ont été faits, qui a racheté l'homme qu'il avait formé auparavant, qui s'est fait homme, qui est mort et qui a été enseveli, qui est descendu aux enfers et qui a délivré ceux que retenait la mort détestable (1047). Et, revenant ensuite, il nous a enseigné à ressusciter. Et il est monté aux cieux; il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, accordant les dons célestes à ceux qui croient en lui. Et son règne n'a point de fin, sa joie ne périt jamais, sa lumière ne s'éteint jamais. Il règne avec le Père et l'Esprit-Saint, maintenant et dans tous les siècles des siècles. »

Et la nourrice, nommée Narchia, entendant ces paroles, crut immédiatement en Dieu. Et se rendant toutes deux à la prison, ayant donné de l'argent, elles entrèrent et elles entendirent la parole de Dieu que prêchait l'apôtre, et qui se réjouit grandement de la foi de Mygdonia, parce qu'elle fut cause que beaucoup d'autres se convertirent au Seigneur. Et comme elles demandaient le baptême, l'apôtre dit à Mygdonia: « Va à ta maison, et prépare les choses qui sont nécessaires, et j'irai vous baptiser. » Les femmes se retirèrent; le bienheureux apôtre se rendit ensuite à la maison de Mygdonia, et la baptisa avec sa nourrice et beaucoup d'autres. Et il revint dans la prison, et la porte en fut fermée

CHAPITRE XII.

Et comme Charisius était fort affligé de la conversion de sa femme, le roi lui envoya son épouse avec son fils Zuran, afin qu'elle s'entretînt avec Mygdonia, sa parente, et qu'elle l'engageât à renoncer au genre de vie qu'elle avait embrassé, et à se réunir à son mari. Et, étant entrée dans la maison de Mygdonia, elle lui dit: « Pourquoi, ma très-chère sœur, t'égares-tu à la suite d'un magicien qui prêche à notre patrie un Dieu nouveau? Renonce à ces opinions funestes, et livre-toi à la joie dans ta maison avec le mari auquel tes parents t'ont confiée, et n'a-

(1043) Circonstance qui se retrouve dans l'*Histoire de saint Jacques le Majeur*, c. 8.

(1044) Imitation de ce qu'on lit dans l'*Evangile de saint Matthieu*, xxvii, 43.

(1045) *Act.* v, 41.

(1046) Ce passage signifie d'après le texte grec: Si tu participes à nos combats contre les démons et le monde, tu auras aussi part à notre récompense.

(1047) Cette idée se retrouve dans l'Evangile apocryphe de Nicodème.

bandonne pas les dieux de notre pays, de peur qu'ils ne s'irritent contre toi. »

Et Mygdonia répondit : « J'ai erré jusqu'à présent en suivant de vaines idoles qui ne peuvent ni parler, ni se mouvoir, ni rien faire; j'ignorais la parole du Dieu qui a fait le ciel et la terre, et toutes les choses qu'ils renferment : les métaux, les bois et les pierres avec lesquels on fabrique ou on fond ces idoles, sont l'œuvre de sa parole, et nous sommes ses créatures. Il n'est donc pas juste, ma très-chère sœur, que nous abandonnions le Créateur pour adorer la créature qui nous a été donnée pour nous servir. » Mygdonia ayant ainsi parlé, Zuzanès, le fils du roi, dit : « Et qui a créé toutes choses, si ce n'est nos dieux? car Jupiter possède le ciel, Junon gouverne les airs, Neptune règne sur les mers, Pluton juge les enfers, Phœbus illumine le jour et Bérécynthie (1048-49) la nuit. » Et Mygdonia lui répondit en souriant : « Mon très-cher enfant, tous les êtres que tu nommes sont condamnés dans l'enfer, parce qu'ils n'ont pas connu le Dieu vivant : car, si tu recours aux anciennes fables, tu verras qu'ils étaient livrés à l'impureté, et qu'ils ont commis les méfaits que les juges poursuivent et punissent aujourd'hui chez les méchants. Ils sont morts et ils ne vivent pas; mais notre Dieu demeure dans les siècles éternels, et celui qui croira en lui sera transporté de cette mort passagère dans la vie éternelle. »

Et Mygdonia lui ayant dit ces choses et d'autres semblables, la femme du roi fut touchée en son cœur, et elle dit à son fils : « C'est avec raison que notre sœur a quitté son mari et les richesses terrestres, afin d'obtenir la vie éternelle. Plût à Dieu que nous vissions cet homme qui nous ferait connaître la vérité. » Et Mygdonia, pleine de joie, alla à l'apôtre et lui raconta tout ce qui s'était passé. Et il en eut une grande allégresse, et, prêchant constamment la parole du Seigneur, il les bénit en leur imposant les mains, et leur dit de se retirer. Mais la femme du roi ne retourna plus à son mari, et son fils ne révéla rien à son père de ce qu'il avait appris.

CHAPITRE XIII.

Lorsque le roi Mesdeus sut que sa femme et son fils avaient été convertis par l'apôtre, il fut rempli de colère, et il ordonna qu'on les amenât devant lui. Et comme il ne put leur persuader de renoncer la vraie foi, il commanda d'enfermer sa femme dans une prison obscure, et de mettre son fils dans le même cachot que l'apôtre. Et Charisius fit de même enfermer sa femme avec la nourrice Narchia dans une prison obscure. Et le roi ordonna aussitôt qu'on amenât devant lui Thomas, les mains liées derrière le dos, et il lui dit : « Qu'est-ce que c'est donc que ton Dieu, qui, par ton entremise, sépare de nous nos épouses? » Et Thomas répondit : « Tu es roi, et tu ne veux pas que rien soit impur chez ceux qui te servent. Si toi, qui n'es qu'un homme, tu veux avoir des esclaves des deux sexes exempts de souillure, combien, à plus forte raison, dois-tu croire que Dieu exige des serviteurs très-chastes et très-purs? Si je prêche que Dieu aime chez ses serviteurs et chez ses servantes ce que tu aimes chez tes serviteurs et chez tes servantes, en quoi suis-je coupable? »

Alors le roi dit : « J'ai permis à ma femme de sauver sa parente Mygdonia de l'abîme où elle tombait, et tu l'as fait tomber dans le même abîme. » L'apôtre répondit : « Il n'y a d'autre abîme que de s'éloigner de la chasteté et de se livrer à l'impureté. Celui qui s'arrache à l'impureté et qui embrasse la chasteté, sort de l'abîme pour parvenir au salut, et il quitte les ténèbres pour entrer dans la lumière. » Et le roi Mesdeus dit : « Puisque tu as séparé de nous l'esprit de notre compagne, fais qu'un nouveau changement s'opère, et que, revenant vers nous, ces épouses soient comme elles étaient auparavant. »

Et l'apôtre dit : « L'ordre du roi est erroné. » Et le roi dit : « Quelle est donc mon erreur? » Et le bienheureux Thomas répondit : « J'ai construit une tour élevée, et tu me dis, à moi qui l'ai élevée, de la détruire; j'ai creusé profondément dans la terre et j'ai fait sortir une fontaine du gouffre, et tu me dis de le combler! Je leur dirai plutôt ces paroles de mon Dieu : « Celui qui aime son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou sa femme plus que Dieu, n'est pas digne de Dieu (1050). » Tu es un roi temporel, et si ta volonté ne s'exécute pas, tu infliges des punitions temporelles. Mais Dieu est le roi éternel, et si sa volonté est méprisée, il châtie éternellement. Après que tu as tué le corps, tu ne peux tuer l'âme (1051); mais le vrai Dieu peut jeter l'âme et le corps dans le feu éternel. » Et Charisius, qui se tenait auprès du roi, dit : « Si tu diffères davantage de faire périr ce magicien, il nous fera aussi tomber dans le précipice. »

CHAPITRE XIV.

Alors le roi, rempli de fureur, ordonna qu'on chauffât des baguettes de fer et il ordonna qu'on déchaussât l'apôtre afin d'appliquer sur ses pieds nus ces fers rougis au feu. Mais avant que ce supplice n'eût pu être infligé à l'apôtre, de l'eau jaillit et elle éteignit le feu. Et l'apôtre dit au roi : « Ce n'est pas pour moi que ce miracle s'opère, mais pour toi, afin que tu croies. Le Seigneur peut me donner la patience nécessaire pour que je ne redoute pas les feux. » Alors Charisius se tournant vers le roi, dit : « Ordonne qu'on le jette dans la cuve des eaux bouillantes des bains. » Et le roi en ayant donné l'ordre, l'eau ne put, non-seulement devenir

(1048-49) Surnom de Cybèle, divinité phrygienne, laquelle était dans le principe la personnification de la lune.

(1050) *Matth.* x, 37.

(1051) *Matth.* x, 28.

bouillante, mais même acquérir le moindre degré de chaleur, et l'apôtre en sortit sain et sauf le lendemain.

Et Charisius dit encore au roi : « Fais qu'il sacrifie au dieu soleil et qu'il encoure la colère de son dieu qui le délivre des maux auxquels on l'expose. » Et Thomas étant pressé d'entrer dans le temple et d'offrir un sacrifice à l'image du soleil, se mit à rire en présence du roi et dit : « O roi, dis-moi, qui est-ce qui l'emporte de ta personne ou de ton image? Je ne doute pas que tu ne sois bien supérieur à ton portrait. Et comment pourrez-vous abandonner votre Dieu et rendre un culte à son portrait? »

La statue du soleil était en or, et elle avait devant elle quatre chevaux d'or, les rênes abattues, comme s'ils se dirigeaient d'un élan rapide vers les cieux. Et l'apôtre dit au roi, lorsqu'on voulait le contraindre à adorer la statue : « Tu te trompes, ô roi, si tu penses comme l'a dit Charisius, que mon Dieu s'irriterait contre moi, si j'adorais ton Dieu. Je veux que tu saches que c'est contre ton Dieu qu'il se courroucera, et il le renversera aussitôt que je l'en supplierai. »—« Est-ce que ton Dieu que les Juifs ont crucifié, peut renverser le soleil, ce dieu invincible? » L'apôtre répondit : « Veux-tu éprouver si cela peut se faire? » Et Charisius dit : « Il cherche des prétextes pour ne pas adorer le soleil et pour ne pas lui offrir de sacrifice! » Et l'apôtre repartit : « Si mon Dieu ne le renverse pas, je lui offrirai un sacrifice. » Et quand le roi et Charisius y eurent consenti, ils le conduisirent dans le temple, accompagné d'un grand cortége, ainsi qu'il était d'usage.

CHAPITRE XV.

Et des jeunes filles les suivaient en jouant de la lyre; d'autres jouaient de la flûte, d'autres du tambour, d'autres portaient des vases pour les sacrifices ou des encensoirs. Et lorsqu'ils furent entrés dans le temple, l'apôtre dit à l'idole : « Je t'adresse la parole, à toi, ô démon qui habites dans cette image, qui donnes des réponses aux hommes insensés et trompés qui te rendent un culte; je t'adjure, au nom de Jésus-Christ, mon Seigneur, que les Juifs ont crucifié, de sortir de cette statue et de te tenir debout devant moi, afin qu'on te voie, et je te commande de faire ce que je t'aurai commandé. » Et le démon, étant sorti de la statue, se tint devant l'apôtre qui seul pouvait le voir et qui lui dit : « J'adore de cœur mon Seigneur Jésus-Christ; lorsque j'aurai fléchi mes genoux en terre et que je t'aurai dit d'adorer cette idole, je prierai mon Seigneur afin qu'il envoie son ange qui te reléguera et t'enfermera dans l'abîme. » Et le démon répondit : « Je te prie, apôtre de Dieu, de ne pas me reléguer dans l'abîme. Accorde-moi seulement cette faveur et je tuerai tous ces gens qui sont ici. »

L'apôtre lui dit alors : « Je t'enjoins, au nom de Jésus-Christ mon Seigneur, de ne nuire à aucun de ces hommes et de ne toucher qu'à cette statue. Aussitôt que j'aurai fléchi les genoux, brise-la. » L'apôtre parlait au démon en langue hébraïque, et personne ne savait ce qu'il disait, ni avec qui il s'entretenait. Et se tournant vers le roi, il dit : « Réfléchis, ô roi, à ce que tu penses; tu dis que cette idole est invincible et que mon Dieu est un homme qui a été crucifié par les Juifs; c'est pourquoi si ton dieu est le plus puissant et si je ne peux le briser par l'invocation du nom de mon Dieu, non-seulement j'adorerai le démon qui se cache en lui, mais encore je lui offrirai un sacrifice. Mais si ton dieu est vaincu et brisé en petits morceaux, il sera juste qu'au contraire, tu abandonnes l'erreur et que tu suives la vérité. » Et le roi dit : « Oses-tu m'adresser de semblables propos? Si tu continues, je te ferai déchirer les veines à moins que tu n'adores le soleil et que tu ne lui offres un sacrifice. »

L'apôtre répondit : « J'adore, mais ce n'est pas une idole. J'adore, mais ce n'est pas du métal. J'adore, mais ce n'est pas une vaine image. J'adore mon Seigneur Jésus-Christ, au nom duquel je t'enjoins, à toi démon caché dans cette statue, de briser la statue et le métal, sans faire de mal à personne. » Et aussitôt l'idole fondit comme de la cire mise devant un grand feu et disparut. Alors tous les prêtres saisis de consternation, se mirent à pousser de grands cris, et le roi s'enfuit vers Charisius. Le grand prêtre frappait l'apôtre, et une grande sédition s'éleva parmi le peuple, mais la majeure partie du peuple était avec l'apôtre. Et le roi Mesdeus, fort troublé, fit enfermer dans une prison l'apôtre Thomas et son fils Zuzanès et plusieurs autres.

CHAPITRE XVI.

L'apôtre ne cessait dans sa prison de confirmer les fidèles, disant : « Croyez au Dieu que je prêche, croyez à Jésus dont j'annonce l'Evangile ; il aide ses serviteurs, il soulage les travailleurs; mon âme se réjouit en lui parce que j'ai accompli mon temps et que je m'approche de celui que j'ai désiré voir. Sa beauté m'anime à dire qui il est, mais sa grandeur surpasse mon entendement et excède mon intelligence, de sorte que je ne puis comprendre et expliquer ce que je désire dire de lui. Mais toi, Seigneur, qui as coutume de remplir l'âme indigente, accorde-moi ce qui me manque, et sois avec moi jusqu'à ce que je vienne vers toi et que je te voie. » Quand Zuzanès entendit que Thomas disait que le temps était accompli où il devait sortir de ce monde, il désira qu'avant de mourir, l'apôtre guérît sa femme Manazura, qui était paralytique, et il le supplia d'aller vers elle. Ayant donc gagné le garde et donné sa parole qu'ils reviendraient, il sortit de prison avec l'apôtre et le mena en sa demeure. Et il pria que le ministère de diacre lui fût accordé, et il demanda à recevoir la bénédiction lévitique; car il dit qu'il était résolu de servir Dieu et qu'il en avait pris depuis longtemps la détermination en son esprit, mais qu'il s'était marié à l'âge de vingt ans, pour obéir à son

père, et que depuis trois ans, il n'avait eu d'elle aucun enfant et qu'il n'avait jamais connu d'autre femme que son épouse, et que depuis quelque temps, il s'abstenait d'avoir commerce avec elle, parce qu'elle s'appliquait à la chasteté et qu'elle désirait entendre les discours de Thomas, mais qu'elle ne pouvait venir à cause de ses infirmités. Si l'apôtre voulait la guérir, elle s'empresserait d'accourir auprès de lui. Et Thomas lui répondit: « Si tu crois, tu verras les merveilles de Dieu et comment il guérit ses serviteurs. »

CHAPITRE XVII.

Et tandis qu'ils parlaient ainsi, la femme du roi, qui se nommait Treptia, et Mygdonia, la femme de Charisius qui était l'ami du roi, et Narchia, la nourrice, ayant donné trois cent soixante pièces d'argent, furent introduites par le garde auprès de l'apôtre. Et elles trouvèrent Siforat, commandant de la garde du roi, et Zuzanès, et Sifore, sa femme et sa fille, et d'autres personnes attentives aux paroles de l'Evangile. Et quand les trois femmes furent en présence de Thomas, il les interrogea, leur demandant avec la permission de qui elles étaient entrées ou qui leur avait ouvert la prison, et comment elles étaient sorties du lieu où elles avaient été enfermées.

Et Treptia répondit: « N'es-tu pas celui qui nous a ouvert la porte et qui nous a dit: « Sortez et allez à la prison afin que nous recevions les frères qui y sont, et le Seigneur fera éclater sa gloire en nous? » Et lorsque nous nous sommes approchées de la porte, subitement tu as disparu à nos yeux, mais le bruit qu'a fait la porte nous a montré que tu étais entré. Et nous avons ensuite obtenu du geôlier, auquel nous avons fait un présent, qu'il nous laissât entrer auprès de toi, voulant te demander de faire quelque concession qui puisse apaiser la colère du roi. »

Alors Thomas questionna Treptia, lui demandant comment elle avait été enfermée par son mari, et quel avait été le motif de sa colère, puisqu'il n'épargnait pas sa propre épouse. Et elle répondit: « Tu me demandes comment j'ai été enfermée lorsque tu ne m'as jamais quittée, mais que tu t'es absenté pendant une heure seulement. Je m'étonne que tu ne saches pas comment j'ai été enfermée. Mais si tu veux l'apprendre, écoute-moi. Le roi Mesdeus a envoyé vers moi et a ordonné qu'on me conduisît auprès de lui, et il m'a dit: « Est-ce que ce magicien a acquis sur toi une puissance entière? Car j'ai appris ce qu'il accomplit avec de l'huile (1052), du pain et de l'eau magique. Et comme il n'a pu venir auprès de toi avec ses sortiléges, il n'a rien accompli sur toi. C'est pourquoi exécute mes ordres, autrement tu seras jetée en prison. » Et comme je refusais de lui obéir et que je disais qu'il pouvait faire ce qu'il voulait, qu'il avait mon corps en sa puissance, mais que je ne souffrirais pas que mon âme pérît avec lui, il donna l'ordre de m'enfermer dans un cachot obscur. Et il ordonna aussi d'enfermer Mygdonia que son mari Charisius accusait, ainsi que sa nourrice Narchia. Mais tu nous as prouvé l'avantage de venir à toi, et c'est pourquoi nous sommes prêtes à obtenir de toi la grâce de la bénédiction. »

CHAPITRE XVIII.

Et Treptia ayant ainsi parlé, l'apôtre reconnut aussitôt les bienfaits de Celui qui prit la figure de l'espèce humaine, afin de consoler les affligés et de soulager les peines des malheureux. Et il se mit à rendre grâces au Seigneur Jésus, de ce qu'il fortifiait les malades, de ce qu'il raffermissait les convalescents et de ce qu'il donnait l'espérance à tous ceux qui étaient livrés à l'inquiétude. Et tandis que les captifs s'entretenaient ainsi dans la prison, les gardes vinrent, disant qu'ils devaient éteindre les lumières, afin que personne ne pût aller instruire le roi qu'ils étaient ensemble et qu'ils conféraient ainsi. Les lumières étant donc éteintes, les gardes se placèrent à leur poste. Et l'apôtre Thomas, voyant que tout était couvert par les ténèbres, se mit à demander une lumière au Seigneur, disant: « Eclaire-nous, Seigneur, car les enfants des ténèbres nous ont donné pour séjour des endroits ténébreux. Mais toi, Seigneur, daigne illuminer tes serviteurs avec ta lumière sainte, avec cette lumière que nul homme ne peut enlever et que nul homme ne peut éteindre. » Aussitôt le jour parut, et toute la prison fut dans la clarté. Les autres prisonniers qui étaient détenus pour diverses causes veillaient. Et les serviteurs de Dieu n'avaient pu dormir, parce que Jésus-Christ les excitait et que Celui qui a dit: « Réveille-toi, toi qui dors, et relève-toi d'entre les morts, et Jésus-Christ t'éclairera (1053), » ne souffrait pas que nous dormissions (1054). Et tandis qu'ils se livraient entre eux à divers entretiens, Thomas dit à Zuzanès: « Va et prépare-nous tout ce qu'il faut préparer pour le ministère. » Et Zuzanès lui demandant comment il pourrait franchir les portes de la prison ou qui les lui ouvrirait puisqu'elles étaient toutes fermées et que les gardes se livraient au sommeil, Thomas répondit: « Crois à Jésus-

(1052) Ceci a trait au baptême administré avec l'huile, au pain eucharistique et à l'eau. Turibe, évêque d'Astorga, s'exprime ainsi dans sa lettre à Idace et à Ceponius: « Illud autem specialiter in illis Actibus qui S. Thomæ dicuntur præ cæteris notandum atque exsecrandum est quod dicit eum non baptizare per aquam, sicut habet Dominica prædicatio atque traditio, sed per oleum solum; quod quidem Priscillianistæ non recipiunt, sed Manichæi sequuntur, quæ hæresis eisdem libris utitur, et eadem dogmata et his deteriora sectatur. »

(1053) *Ephes.* v, 14.

(1054) Ici le narrateur s'exprime comme ayant fait partie des Chrétiens renfermés avec l'apôtre. C'est probablement une trace de l'écrit d'après lequel le prétendu Abdias a travaillé et qui était donné comme l'œuvre d'un témoin oculaire. On pourrait aussi supposer une erreur de copiste et lire *eos* au lieu de *nos*.

Christ, et va et tu trouveras les portes ouvertes. » Et les autres le suivirent. Et lorsqu'ils eurent parcouru la moitié du chemin, Manazara, femme de Zuzanès, le rencontra, en allant elle-même à la prison et ayant reconnu son mari, elle dit : « Zuzanès, mon mari. » Et l'ayant reconnue, il lui demanda comment elle se trouvait ainsi sur la voie publique au milieu de la nuit, et comment elle avait pu se lever, elle qui était jadis dans l'impossibilité de le faire. Et elle répondit : « Un esclave du Seigneur (1055), mettant sa main sur moi, m'a guérie. Et j'ai été avertie en songe de venir auprès de cet étranger qui est détenu dans la prison. Je m'empresse donc, afin que, suivant la vision que j'ai eue en songe, je puisse recevoir une santé parfaite. » Et Zuzanès lui demanda quel était cet esclave qui avait été avec elle. Et Manazara répondit : « Ne le vois-tu pas qui me tient par sa main droite et qui me soutient? »

CHAPITRE XIX.

Tandis qu'ils parlaient ainsi, Thomas s'approcha d'eux, ainsi que Sifore, général des armées du roi, et sa femme et sa fille, et Treptia et Mygdonia et Narchia, qui se rendaient également à la maison de Zuzanès. Et lorsque Mezanara eut vu l'apôtre, elle l'adora, disant : « Tu es venu, toi qui es le médecin qui me guérit de mes souffrances. Je t'ai vu cette nuit, et tu me remettais à cet esclave, afin qu'il me conduisît près de toi à la prison. Et tandis que tu aurais dû attendre ma venue, cependant tu n'as pas voulu, dans ton extrême bonté, me laisser souffrir davantage, et tu es venu au-devant de moi. » Et, ayant dit ces mots, elle se retourna et elle cherchait l'esclave, mais il disparut soudain à ses yeux, et il n'était plus visible. Et, affligée de ce qu'elle avait perdu celui qui la soutenait, elle dit : « Je ne peux marcher seule, et l'esclave que tu m'as confié ne se montre plus. » Et l'apôtre lui dit : « C'est Jésus-Christ qui t'a accompagnée; il restera ton guide et ton appui. » Et Manazara, courant au-devant d'eux, s'empressa de retourner en sa maison; et quand l'apôtre et les autres y furent arrivés, la maison fut soudain éclairée d'une grande lumière.

Et Thomas se mit à prier et à dire : « Seigneur, toi qui es l'aide des malades, l'espoir et la consolation des malheureux, le port de ceux qui sont ballottés par la tempête, la résurrection des morts et la rédemption des pécheurs; toi qui, à cause de nous, as souffert les tourments de ta Passion; toi qui as pénétré dans les domiciles de la mort et dans les enfers, pour que nous fussions délivrés des vertiges de la mort; toi que les princes de la mort ont vu venir avec surprise et qu'ils n'ont pu retenir, mais qui, au contraire, les as dépouillés de leur ancienne domination, et qu'ils ont vu, en gémissant, revenir chargé de trophées (1056); Seigneur, Seigneur, c'est avec raison que nous te glorifions, toi qui es venu dans une substance paternelle et parfaite, afin que nous ayons en nous les entrailles de ta miséricorde (1057). Quiconque entre au nombre de tes serviteurs est admis par toi à partager tes biens; toi, qui as jeûné quarante jours afin de remplir par une bénédiction perpétuelle les âmes de ceux qui sont affamés, sois, je t'en supplie, avec tes serviteurs Zuzanès, et Manazara, et Treptia; daigne les admettre dans ton troupeau, et les comprendre au nombre de tes saints, et les assister dans cette région où domine l'erreur. Sois le médecin pour les malades qui souffrent dans cette servitude du corps, sois le repos dans le travail, sois notre force dans les circonstances difficiles, sois le soutien de nos cœurs et la vie de nos âmes, afin qu'ils soient les temples de ta miséricorde et que l'Esprit-Saint habite en elles. »

CHAPITRE XX.

Et ayant achevé la bénédiction, l'apôtre reçut le sacrement et rendit grâces au Seigneur, disant : « Que ton sacrement, Seigneur Jésus, soit pour nous un principe de vie, et qu'il serve à la rémission de nos péchés de même que la Passion a été célébrée pour nous. Tu as bu pour nous ce fiel, afin que toute l'amertume de l'ennemi du genre humain mourût en nous. Tu as bu aussi pour nous du vinaigre, afin que notre fatigue fût fortifiée. Tu as été couvert de crachats pour nous, afin de répandre sur nous la rosée céleste. Tu as été frappé d'un roseau fragile, afin de raffermir notre faiblesse pour la vie perpétuelle et l'éternité. Tu as été couronné d'épines, afin de couronner d'un laurier toujours vert ceux qui croiront en toi. Tu as été enveloppé d'un linceul afin de nous revêtir du vêtement de ta force. Tu as voulu être mis dans un sépulcre neuf, afin de former pour nous une nouvelle grâce et des siècles nouveaux. »

Et quand il eut achevé ces paroles, l'apôtre donna l'Eucharistie à ceux que nous avons nommés, et il dit : « Que cette Eucharistie vous conduise à la vie et aux entrailles de la miséricorde, et à la grâce du salut, et à la santé de vos âmes. » Et tous ayant répondu Amen, on entendit une voix qui disait aussi : « Amen. » Et, en entendant cette voix, ils tombèrent la face contre terre. Et une voix vint derechef, disant : « Ne craignez point, mais croyez. »

CHAPITRE XXI.

Et ils se disposèrent ensuite à retourner, Thomas auprès de ses gardiens, Treptia, Mygdonia et Narchia dans leur prison. Et avant qu'elles ne sortissent, l'apôtre leur parla, disant : « Ecoutez ma dernière prédication, car je ne serai pas longtemps en cette chair; je vais vers le Seigneur Jésus, vers celui qui m'a racheté, vers celui qui

(1055) C'est-à-dire un ange.
(1056) C'est encore une allusion aux idées qu'exprime le pseudo-évangile de Nicodème, c. XXI.
(1057) *Luc.* I, 78.

s'est humilié jusqu'au dernier degré afin qu'il élevât tous les hommes du fond de la bassesse (1058). S'il m'a appelé, moi indigne, aux fonctions du ministère sacré, je puis, à bien plus forte raison, espérer de lui une récompense après l'avoir servi dans la vérité. Le Seigneur est bon et juste; il sait accorder ses récompenses selon les mérites de chacun. Il est riche en ses présents, généreux en ses grâces; il n'est jamais parcimonieux en ses bienfaits. Il a daigné accorder de grandes faveurs à moi, pauvre et infirme serviteur, et il m'a traité bien au delà de mes mérites. Ses miracles doivent vous provoquer à louer leur Auteur. Ce n'était point par ma propre vertu que j'accomplissais des merveilles; j'obtenais au nom de mon Seigneur Jésus, je ne commandais pas (1059). Je ne suis pas le Christ, je ne suis qu'un serviteur du Christ; je ne suis pas l'arbitre, mais le ministre de celui qui m'envoie. Et c'est pourquoi, ma course étant achevée, je vous donne ces avis afin que votre foi ne diminue pas lorsque vous verrez les hommes exercer sur moi leur puissance et que je serai livré aux supplices; car j'accomplis la volonté de Dieu, et il est juste que je veuille ce que Dieu ordonne. Car s'il a reçu la mort pour nous, combien ne devons-nous pas être rassurés contre la mort de ce corps dans la vue de la volonté de Dieu? La mort n'est pas la destruction de notre être; ce n'est que la décomposition de notre corps. C'est pourquoi je ne demande pas que ma mort soit différée. Croyez que je pourrai la différer si je voulais; mais je demande plutôt à être délivré de ce corps, et à aller voir le Seigneur miséricordieux, qui m'accordera la récompense la plus généreuse en retour des travaux que j'ai accomplis et des fatigues que j'ai souffertes. »

CHAPITRE XXII.

L'apôtre ayant ainsi parlé, tous retournèrent dans la prison ténébreuse, et Thomas, revenu dans son cachot, dit : « Seigneur Jésus, qui as beaucoup souffert pour nous, que ces portes se ferment comme elles l'étaient auparavant, et que les sceaux soient rétablis sur elles. » Et l'apôtre retourna à la prison; et les femmes ne pouvaient s'empêcher de verser des larmes, parce qu'elles savaient que le roi Mesdeus ne manquerait pas de le faire périr. Et l'apôtre étant venu, trouva les gardes qui discutaient entre eux, disant : « Hélas! comment sommes-nous tombés sur ce magicien? Voici qu'il a ouvert, par ses enchantements, les portes de la prison, et il a voulu emmener avec lui tous les prisonniers. Il faut que nous nous empressions d'annoncer au roi ce qui est survenu pour sa femme et son fils, ainsi que pour cet étranger. » Thomas les entendait dire et gardait le silence. Et, au point du jour, ils allèrent vers le roi, demandant que ce magicien fût éloigné d'eux, et qu'il ne fût pas renfermé ailleurs, parce qu'il forçait toutes les clôtures par son art magique. Ils dirent ensuite que les portes de la prison s'étaient ouvertes, et que la femme du roi était entrée avec d'autres personnes qui ne s'étaient pas éloignées de Thomas. Et le roi, entendant ces choses, demanda à voir les sceaux qu'il avait appliqués sur la porte, et il les trouva intacts. Et il dit aux gardes que ceux qui disaient que Treptia et Mygdonia étaient entrées dans la prison se trompaient, puisque les sceaux n'avaient pas été brisés. Mais les gardes persistèrent à soutenir qu'ils avaient dit la vérité. Et Mesdeus, s'appuyant sur son tribunal, ordonna d'amener l'apôtre, et lui demanda s'il était un esclave ou un homme libre.

Et Thomas répondit : « Je suis l'esclave du seul Etre sur lequel tu n'as pas de puissance. » Et Mesdeus lui demandant derechef pourquoi il était venu en ce pays, l'apôtre dit que c'était afin de sauver bien des hommes, et qu'il devait en sortir par les mains de Mesdeus. Alors le roi lui demanda quel était son maître et quel était son nom et son pays. Et Thomas répondit : « Mon maître est ton Dieu, le Seigneur du ciel et de la terre. Tu ne peux entendre son nom, mais celui qui lui a été donné en ce monde est Jésus-Christ. » Et le roi lui faisant des menaces s'il ne lui obéissait pas et disant qu'il détruirait tous ses maléfices et qu'il en purgerait toute l'Inde, Thomas lui dit : « Ces maléfices s'en iront avec moi, mais sache qu'ils ne feront pas défaut (1060). »

Et le roi pensait comment il ferait mourir Thomas. Il craignait le peuple, parce que beaucoup parmi les plus distingués admiraient les œuvres de l'apôtre et croyaient en Jésus.

CHAPITRE XXIII.

Le roi pensant donc qu'il fallait agir avec ruse à l'égard de Thomas, fit entourer la ville d'hommes armés et en sortit, emmenant Thomas; et le peuple pensait qu'il en sortait afin que Thomas lui fît voir quelques-unes de ses œuvres, et on croyait que le roi voulait apprendre quelque chose de l'apôtre. Mais, quand le roi fut à la moitié d'un mille environ de la ville, il laissa Thomas à quatre soldats, leur adjoignant un homme éminent en dignité, et il leur ordonna de conduire l'apôtre sur une montagne qui était près de là et de le frapper du glaive. Et le roi, ayant donné ces ordres revint à la ville. Le peuple informé de ce qui se passait suivait Thomas, voulant le délivrer. Mais les soldats tenaient l'apôtre, deux à la droite et deux à la gauche, et leur chef marchait aussi, le tenant par la main. Et l'apôtre disait que de grands et divins miracles se révéleraient

(1058) Imitation de ce que dit saint Paul, Epître *aux Philippiens*, c. II, 7-9.

(1059) De même saint Pierre proclame (*Act.* III, 12), que ce n'est point par sa propre puissance qu'il accomplit des miracles.

(1060) Passage obscur et corrompu dans le texte latin.

à l'occasion de sa mort, et il disait qu'il était conduit par quatre soldats, parce qu'il était formé des quatre éléments, lesquels possédaient les quatre principes de la création, et étant venu au lieu de son supplice, il exhorta ses compagnons à conserver leur foi dans le Seigneur Jésus et à l'adorer, et il pria Zuzanès de donner une récompense aux gardes afin qu'ils lui laissassent le temps de prier. Et cette permission lui étant donnée, il commença à rendre grâces de ce qu'il avait été en ce monde gouverné par Jésus-Christ et de ce qu'il était appelé par le Sauveur. Et il dit que Jésus-Christ était le protecteur dans le danger, le consolateur dans les chagrins, l'appui dans les fatigues, et la récompense de celui qui l'avait servi en ce monde.

CHAPITRE XXIV.

Et Thomas dit ensuite : « Seigneur, tu m'as annoncé que j'étais à toi, c'est pourquoi je n'ai point pris d'épouse afin de me consacrer tout à toi, et de crainte que le commerce conjugal ne diminuât la grâce de ton temple ou ne diminuât mon application vers toi. Tu as éloigné mon esprit de la cupidité pour les richesses du siècle, en me donnant des biens célestes et en m'enseignant qu'il y avait dans l'opulence des embarras et non des avantages. Et tu m'as conduit à me contenter ici de la pauvreté et à rechercher la possession inépuisable des richesses divines et les trésors cachés en Jésus-Christ (1061), afin que satisfait de tes biens je n'en désirasse pas d'autres. Je suis donc devenu pauvre, indigent, pèlerin et esclave, souffrant la prison, les jeûnes, la faim et la soif, supportant les fatigues et le travail (1062), afin que dans ma confiance de ne pas périr, mon espoir ne fût pas confondu. Jette donc tes yeux sur moi, Seigneur, car je n'ai pas caché ton argent, mais je l'ai posé sur la table et je l'ai partagé parmi les banquiers (1063). Appelé à ta table, j'y suis venu et je ne me suis pas excusé sur la nécessité d'aller voir ma terre (1064), et je n'ai pas préféré à l'honneur d'être à ton festin le besoin d'éprouver des couples de bœufs ou la nécessité de me marier (1065). J'ai été invité à des noces, et j'ai revêtu des vêtements blancs (1066) ; attendant que le Seigneur revînt des noces je n'ai point négligé de me munir d'huile (1067) ; j'ai gardé toute la nuit ma maison, et je n'ai pas été dépouillé par des voleurs (1068) ; j'ai entouré mes pieds de chaussures afin que les traces de mes pas ne fussent pas découvertes.

« J'ai observé la première, la seconde et la troisième veille afin de voir ton visage et de contempler ta splendeur lorsque la nuit a fini son cours (1069). Je n'ai pas rendu la vie à mon corps mort (1070) et je ne l'ai pas soutenu dans sa défaillance, mais je l'ai plutôt châtié, après que tu me l'eus remis lié Et j'ai tué mon captif, afin de ne pas lier celui que j'avais reçu libre (1071). J'ai souffert l'opprobre sur la terre afin d'espérer la récompense dans le ciel. Ainsi, si j'ai servi avec fidélité, secours-moi, Seigneur Jésus, afin que les voleurs (1072) ne me surprennent pas et qu'ils ne jettent pas leurs filets sur moi. Que ta gloire enveloppe ton serviteur, afin que les puissances ennemies n'osent pas attaquer celui qui s'appuiera sur une telle grâce Est-ce que je leur ai obéi lorsqu'elles voulaient m'interdire le passage? Elles accourent au devant de ceux qui sont à elles, et ne les laissent pas avancer d'avantage. Sois donc avec moi, Seigneur, pour que je quitte ce monde en paix et avec ta grâce. Dirige ton serviteur dans la vérité, dirige ma route vers ton siége, et que le diable ne puisse rien contre moi. Que ses yeux soient aveuglés par ta lumière. Que sa bouche se taise et qu'il ne trouve rien en moi qu'il puisse dire être digne de ses œuvres. »

Ayant ainsi parlé, l'apôtre dit aux soldats: « Venez et accomplissez l'ordre de celui qui vous a envoyé. » Et quatre soldats approchant le percèrent de leurs lances (1073)

(1061) *Col.* II, 3.

(1062) Saint Paul s'exprime de la même manière. (*II Cor.* VI, 4, 5.)

(1063) *Matth.* XXV, 27.

(1064) *Luc.* XIV, 18.

(1065) *Luc.* XIV, 19, 20.

(1066) *Matth.* XXII, 10; *Apoc.* III, 18.

(1067) *Matth.* XXV, 4.

(1068) Ce passage et le suivant paraissent faire allusion à des circonstances racontées dans des écrits apocryphes aujourd'hui perdus; peut-être y aura-t-il dans ces paroles une allusion à la parabole du bon Samaritain, *Luc.* X, 30 seq.

(1069) La nuit était partagée chez les Juifs en trois parties, chez les Grecs et chez les Romains en quatre. (*Voy.* les Commentateurs sur l'*Evangile de saint Matthieu*, XIV, 25.

(1070) C'est-à-dire, « je n'ai eu aucune indulgence pour mon corps. »

(1071) Le sens de ceci est ; je n'ai pas voulu que mon âme fût soumise à mon corps.

(1072) Les démons, les esprits malins.

(1073) Saint Hippolyte de Thèbes dit que saint Thomas fut percé d'une lance dans les quatre parties de son corps. On lit également dans Nicolas de Paphlagonie, dans le Ménologe (6 octobre) publié par Ughelli (*Italia sacra*, t. VI, p. 1095) dans le Synaxaire des Grecs, dans le Martyrologe romain, etc., que l'apôtre fut tué à coups de lance. Un ancien écrit, que cite Baronius (*ad an.* 17, n. 115), dit qu'il fut crucifié et qu'un Brahmane le frappa d'une lance pendant qu'il priait sur la croix; un Hagiologe manuscrit (*Voy.* Florentinius, p. 146), affirme qu'il fut tué d'un coup d'épée par le grand prêtre des idoles dans le temple du soleil.

Ni Abdias, ni le Synaxaire des Grecs ne nomment le lieu où saint Thomas souffrit le martyre. Orderic Vital dit qu'il fut mis à mort dans la ville de Calamine sous le règne du roi Mesdeus. Gregoire Barhebræus, dans sa *Chronique syriaque*, dit que le corps du saint était déposé à Calamine. (*Voy.* Assemani, *Biblioth. orient.*, t. III, p. 33) Cette ville est inconnue des géographes et son existence paraît douteuse (*a*). Un autre auteur syriaque,

(*a*) Pline (*Hist. nat.*, l. II, c. 96) mentionne Calamine parmi les îles toujours flottantes. « In Lydia, insulæ quæ vocantur Calaminæ, non ventis solum sed etiam contis quo libeat impulsæ, multorum civium Mithridatico bello salus. » (*Voy.* Saumaise, *Exercit. Plinianæ*, p. 88.)

et le bienheureux apôtre tomba, et il mourut. Et les frères l'ensevelirent en versant des larmes dans le sépulcre royal où des rois avaient été ensevelis, après avoir revêtu son corps d'étoffes précieuses et après l'avoir embaumé avec des aromates.

CHAPITRE XXV.

Et l'apôtre apparut soudain à Sifore et à Zuzanès qui refusaient d'aller à la ville et qui étaient assis tout le jour auprès du sépulcre, et il leur dit : « Pourquoi êtes-vous assis et me gardez-vous ainsi ? Je ne suis plus ici ; je suis monté au ciel et j'ai reçu tout ce que j'espérais. Levez-vous donc, partez d'ici, et bientôt je vous reverrai avec moi. » Et quand ces choses se passaient auprès de l'apôtre, la reine Treptia et Mygdonia, amenées par Charisius et Mesdeus s'affligeaient, mais elles résistaient à leur volonté. Et l'apôtre se montra à elles et dit : « Ne vous égarez pas, parce que le Seigneur Jésus vous donnera bientôt son assistance. » Et Mesdeus et Charisius, ne pouvant vaincre la résolution de leurs épouses, les abandonnèrent à leur propre volonté. Et les frères se rassemblaient avec beaucoup de consolation et de joie. Et Sifore était prêtre et Zazanes diacre, et ils avaient été ordonnés par le saint apôtre lorsqu'il monta sur la montagne où ils devaient mourir, et ils jouissaient de l'assistance fréquente du Seigneur, et les progrès de la foi augmentaient journellement. Et le Seigneur leur ajouta cette grâce, que le fils de Mesdeus ayant été saisi du démon et personne ne pouvant se rencontrer qui le guérît, son père eut une inspiration divine et dit : « J'irai et j'ouvrirai le sépulcre, et prenant les os du corps de l'apôtre, je les suspendrai au corps de mon fils, et il sera guéri. »

Et Mesdeus, suivant sa pensée, se rendit sur la montagne, et Thomas se révéla à lui, disant : « Tu n'as pas cru aux vivants et voilà que tu ajoutes foi aux morts ! Mais ne crains pas, le Seigneur Jésus aura pitié de toi, et par suite de sa bonté, il te montrera les entrailles de sa miséricorde. »

Et Mesdeus, ayant fait ouvrir le sépulcre, ne put pas trouver les os, parce que des frères avaient déjà enlevé les saintes reliques et les avaient ensevelies dans l'église d'Edesse. Et le roi emporta tout ce qu'il put trouver de terre et de débris sur lequel avaient réposé les os de l'apôtre, et il l'appliqua à son fils, et il dit : « Je crois en toi, Jésus-Christ, parce que celui qui trouble l'intelligence des hommes s'est éloigné de moi. » Et l'enfant fut guéri sur l'heure (1074), et il y eut une grande joie parmi les frères à cause de la conversion du roi Mesdeus vers le Roi céleste Jésus-Christ, à qui reviennent l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Jacques de Voragine a pris la narration d'Abdias pour base du récit qu'il fait de la vie de saint Thomas, mais il a abrégé l'écrit qui lui servait de guide. (*Voy.* le *Dictionnaire des légendes du Christianisme*, Migne, 1855, col. 1177.)

La conversion de Migdonia, la mort de saint Thomas tué par l'*evesque des ydolles* dans l'Inde, forme le sujet du VIIe livre des *Mystères des actes des apôtres*. (*Voy.* le *Dictionnaire des Mystères*, Migne, 1855, col. 97.)

Jean-Baptiste Mantuan, dans ses *Fasti sacri* que nous avons déjà cités à plusieurs reprises, s'est inspiré d'Abdias pour retracer l'histoire de l'apôtre; offrons ici un échantillon de sa poésie :

Advenere locos ubi connubialia princeps
Festa celebrabat, discis redolentia plenis
Viscera fumabant : et erant communia vulgo :
Accubuere epulis. Casu citharistria virgo
Hebraico modulans laudem sermone Tonanti
Hic aderat : dulces ut sensit apostolus hymnos
Iit in excessum mentis : subitoque remansit
Attonito similis converso in sidera vultu.
Ecce ministrorum quidam cum forsitan illum
Deridere dapes putat, et contemnere festa,
Sancta hominis stricto percussit tempora pugno.
Tale nefas Deus est ultus : nam solus aquatum
Dum petulans percussor abit, jejuna leonum
Venit in ora ; tenent etenim rura illa leones
Sicut nostra lupus, fera martia, dorcas et ursus.
Nec mora longa fuit : servi canis ore cruento
Attulit ad mensas posuitque sub ipsius ora
Principis invento divulsam a corpore dextram.
Hoc animadvertens princeps deprendit in ipso
Esse viro divini aliquid, Christoque recepto
Protinus ad sacrum venit cum conjuge fontem ;
Totaque paulatim fines diffusa per illos
Barbara gens confessa fidem, Christumque secuta [est.

Amron, fils de Matthieu, avance que, d'après la tradition des Nestoriens, le sépulcre de Thomas était dans l'île de Meilan.

Au milieu de ces obscurités, ce qu'on peut dire avec le plus de vraisemblance, c'est que saint Thomas prêcha la foi dans la Syrie et se rendit à Edesse où il avait envoyé devant lui Thaddée. C'est ce que rapporte la tradition constante des Syriens et des Chaldéens qui nomment comme apôtres par excellence Thomas et Thaddée ou Adée, et ses disciples Maris et Aghée. (*Voy.* Assemani, vol. III, l. II, p. 3 et suiv.) On comprend d'ailleurs que par suite des guerres continuelles entre les Parthes et les Romains, les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles n'aient eu que des idées assez confuses sur les progrès de la foi dans les régions au delà de l'Euphrate. Malheureusement la doctrine de l'Evangile que saint Thomas avait prêchée ne tarda pas à se corrompre par suite du mélange des idées de la Perse et de l'Orient. Le gnostique Bardesane dont nous avons déjà parlé avait vu le jour à Edesse ou aux environs ; le manichéisme, qui prit naissance parmi les Perses, se répandit dans la Syrie. (*Voy.* la dissertation de Sim. de Vries, *De origine et progressu religionis Christianæ in veteri Persarum regno*. dans le *Museum haganum* de Barkey, t. III, p. 288.) Abulpharage affirme que Manès envoya plusieurs de ses disciples répandre ses erreurs dans l'Inde. (*Histor. dynast.*, p. 82.)

(1074) Fabricius met ici en note : « Etiam post mortem miracula edendo vivum se demonstrasse Thomam ait Gaudentius Brixianus, hom. 17. »

His ita in Æthiopum sterili regione peractis
Oceani sulcantur aquæ, zephyroque secundo
Persida transgressi, patriis potiuntur arenis
Qua fuerant magno statuenda palatia sumptu.
Rege salutato quam primum Lucifer ortus
A quæstore Thomæ conflata pecunia dudum
Ergo operis tanti subito numerata : subinde
Rex abiens totum bellis exercuit annum.
Interea sine re viduas, sine dote puellas
Mendicosque omnes cogens dispescuit aurum
Omne Thomas : regique domum construxit Olympo.
Rex ubi cognovit fraudem, si dicere fraudem
Fas, opus est sanctum, subito conjecit in atri
Carceris antra virum : sed mox revocatus ab orco
Vi superum regis frater regalia narrat,
Tecta manu constructa Thomæ quæ vidit in astris.
Pœnituit facti regem, Christumque professus,
Ære virum solvit; qui mox conversus ad ortum
Solis : et ad terras quibus est peninsula nomen
Aurea, dum lemures abigit, dum languida sanat
Corpora, dum verbis Venerem proscindit acerbis,
Ducta pudicitiæ studio regina maritum
Odit, et amplexus latuit pertæsa jugales.
Hoc ægra rex mente ferens, nudata coegit
Ferre super candens hominem vestigia ferrum.
Sed gelidis gravis ardor aquis extinguitur orto
Fonte, per herbosos saliens qui murmurat agros.
Ductus et ad solis templum prodire coegit
Ære larem, suaque in terram simulacra re-[pente
Sternere, et ingenti templum prostrare tumultu.
Divum ignominiam confractaque templa dolentes,
Arma sacerdotes animis flagrantibus, arma
Arma vocant, nudisque Thomam mucronibus ur-[gent,
Atque ita subverso migravit in æthera sole.

Il ne faut pas confondre l'*Histoire* d'Abdias avec les *Actes de saint Thomas*, production écrite sous l'inspiration du manichéisme : ces Actes avaient cours chez les apotactiques, secte gnostique, qui prétendait se distinguer par une grande sévérité de mœurs; ils semblent composés pour recommander la cessation du mariage ou du moins la continence la plus absolue. La véritable prophétie de cette légende est l'apparition de Jésus-Christ qui vient engager deux jeunes époux à se conserver à la chasteté.

Elle nous est parvenue dans une rédaction grecque qui a pour titre : Περίοδος καὶ μαρτύριον τοῦ ἁγίου Θωμᾶ τοῦ ἀποστόλου : *Voyages et martyre de saint Thomas l'apôtre.*

Ces Actes ont été publiés en grec par Thilo, à Leipzig, 1823, in-8°. Ce savant les a fait précéder d'une introduction de cent vingt-six pages, où il s'occupe surtout du projet qu'il avait (et qu'il n'a pu exécuter qu'en partie) de donner une nouvelle édition du *Codex apocryphus Novi Testamenti* de Fabricius. Le texte occupe les pages 1 à 76; les variantes sont placées au bas des pages. Le reste du volume, p. 77 à 198 est consacré à des notes assez longues sur plusieurs des questions que soulève la lecture de ces écrits; nous avons indiqué succinctement quelques-unes de ces annotations, qu'il n'entrait point dans notre plan de reproduire.

Richard Simon, dans ses *Observations nouvelles sur le texte et les versions du Nouveau Testament*, p. 7 et 8, avait parlé de ces Actes, et plusieurs savants en avaient de même fait mention de leur côté (*Voy.* Ittig., *De Patribus apostolicis*, p. 19; Beausobre, *Hist. du manichéisme*, t. I, p. 416; Mosheim, *Versuch einer Ketzergeschichte*, p. 144; Kleuker, *De apocryphis Nov. Test.*, p. 340; Nitzsch, *Theolog. studien*, fasc. 1, p. 61, etc.), mais personne ne les avait publiés en entier.

Le savant allemand a pris pour base de son travail le manuscrit n° 331 de la Bibliothèque impériale, fol. 313 et suiv.; c'est celui qui paraît offrir la rédaction la plus ancienne; le texte est d'ailleurs écrit par un copiste, peu instruit, et les fautes n'y sont pas rares. Thilo consulta de plus les manuscrits suivants : n° 1468, fol. 91 à 95; la rédaction a été revue et ce qui a semblé peu orthodoxe est corrigé, omis ou abrégé; n° 1454, bon texte, lequel, sauf quelques discours qui ont été abrégés, peut servir utilement à améliorer celui du n° 331; le n° 1176 fournit quelques détails qui manquent dans les autres. C'est ce manuscrit que Richard Simon consulta.

Faute de temps, l'éditeur ne put examiner les manuscrits de la Bibliothèque impériale, 1485, 1510, 1514, 1540, 1551, 1554 A, 1556, qui renferment aussi ces Actes de saint Thomas. Un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne à Oxford donne aussi cette production; Grabe avait le projet de la publier.

La version que nous plaçons ici a été revue par un helléniste distingué qui a bien voulu nous communiquer quelques observations; nous nous sommes empressé de leur donner place.

VOYAGES ET MARTYRE DE SAINT THOMAS L'APOTRE.

En ce temps-là, tous les apôtres étaient réunis à Jérusalem, Simon, surnommé Pierre; André, son frère; Jacques, fils de Zébédée; Jean, son frère; Philippe et Barthélemy; Thomas et Matthieu le publicain; Jacques, fils d'Alphée; Simon le Cananéen; et Jude, fils de Jacques : nous nous partageâmes toutes les régions de la terre, afin que chacun de nous partît pour le pays que le sort lui avait assigné, et allât dans la nation où le Seigneur l'enverrait. L'Inde échut à Jude Thomas (1075), nommé aussi Didyme; mais

(1075) Le nom de Jude joint à celui de Thomas ne se trouve point dans les Evangiles ou dans les *Actes des apôtres*. Thomas n'y est appelé que de ce nom auquel est joint quelquefois celui de Didyme. (*Joan.* XI, 16; XX, 24.) Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, mentionne toutefois Thomas comme s'appelant aussi Jude, mais c'est le seul exemple qu'on ait de cette assertion, et on a conjecturé qu'il y avait une erreur dans le texte d'Eusèbe. On ne sait d'ailleurs rien de certain sur l'origine de saint Thomas, et c'est sans autorité que les Grecs rapportent qu'il était fils d'un boulanger

il ne voulait point partir, sous prétexte que sa mauvaise santé l'empêchait de voyager, et que parlant la langue hébraïque, il ne pourrait annoncer la vérité aux Indiens. Alors le Seigneur lui apparut pendant la nuit, et lui dit : « Ne crains rien, Thomas, pars pour l'Inde, et annonces-y la parole, car ma grâce sera avec toi. » Mais il refusait encore, et disait : « Envoie-moi où tu voudras, car je n'irai point dans l'Inde. » Il y avait alors à Jérusalem un certain Abbane, récemment arrivé de l'Inde, d'où le roi Gondaphorus l'avait envoyé pour lui acheter et lui ramener un charpentier (1076). Le Seigneur voyant cet homme se promener, vers midi, sur le marché, lui dit : « Veux-tu acheter un charpentier? » —« Oui, » répondit-il.— « J'ai, » lui dit le Seigneur, « un esclave qui est charpentier, et je veux le vendre. » En disant ces mots, il lui montra de loin Thomas ; ils fixèrent le prix à trois livres d'argent en lingot ; l'acte de vente fut rédigé ainsi : « Moi, Jésus, fils de Joseph le charpentier, je reconnais avoir vendu Jude, mon esclave, à toi, Abbane, envoyé du roi Gondaphorus. » Le marché étant fait, le Seigneur prit Jude Thomas, nommé aussi Didyme, et le conduisit à Abbane le marchand (1077). Abbane lui dit : « Cet homme est-il ton maître? » — « Oui, » répondit l'apôtre, « il est mon maître. »— « Je l'ai acheté de lui, » dit Abbane. — L'apôtre garda le silence.

Mais le jour suivant, dès l'aube, il pria le Seigneur humblement, et lui dit : « J'irai où tu voudras, Seigneur Jésus ; que ta volonté soit faite. » Et il alla rejoindre Abbane, n'emportant que la somme pour laquelle il avait été vendu ; car le Seigneur la lui avait donnée, en disant : « Emporte cette somme et ma bénédiction, partout où tu iras. » L'apôtre trouva Abbane occupé à transporter ses bagages dans le navire ; il l'aida aussitôt. Quand ils furent embarqués, Abbane interrogea l'apôtre : « Quel métier sais-tu? » lui dit-il ? « Avec le bois, » dit Thomas, « je fais des charrues, des jougs, des balances, des navires, des mâts et des roues ; avec la pierre, des temples, des colonnes, et des prétoires pour les rois. » Abbane lui dit : « Nous avons précisément besoin d'un ouvrier comme toi. » Ils partirent alors, et, poussés par un vent favorable, ils arrivèrent promptement à Andropolis, ville royale. Ils débarquèrent et entrèrent dans la ville.

Tout à coup ils entendirent résonner autour d'eux des flûtes, des orgues hydrauliques et des trompettes. « Quelle fête célèbre-t-on dans la ville (1078), » demanda l'apôtre? Ceux qui étaient là, lui dirent : « Les dieux t'ont conduit ici pour ton plaisir : le roi marie sa fille unique, et tu vois les réjouissances et les divertissements de la noce Le roi a envoyé partout des hérauts pour convier aux noces riches et pauvres, esclaves et hommes libres, étrangers et citoyens. Si quelqu'un refuse et n'assiste pas aux noces, il sera puni. » Abbane, entendant cela, dit à l'apôtre : « Allons-y donc, nous autres, de peur d'irriter le roi, nous surtout qui sommes étrangers. » —« Allons, » dit l'apôtre. Ils descendirent dans une hôtellerie, s'y reposèrent quelque temps, et rejoignirent la foule. L'apôtre, voyant beaucoup de personnes qui étaient à table, s'y mit aussi ; et tout le monde avait les yeux fixés sur lui, car on reconnaissait qu'il était étranger, et qu'il

(1076) Nicéphore dans son *Histoire ecclésiastique*, II, 40, dit que le sort assigna à saint Thomas l'Inde et l'Ethiopie ; au lieu du roi Gondaphore il nomme Smindæus qui porte le nom de Smidæus dans les Synaxaires des Grecs et des Syriens (du 6 octobre). Il compte la Taprobane parmi les contrées de l'Orient que visitèrent les disciples de Jésus-Christ ; idée qu'il a prise sans doute de la *Topographia Christiana* de Cosmas Indicopleustes, qui dit qu'il y avait des Chrétiens résidant à Taprobane. (*Voy.* l'ouvrage de Cosmas, dans Montfaucon, *Collectio nova Patrum et scriptorum Græcorum*, t. II, p. 178 et 337.)

Le pseudo-Abdias donne au roi qui reçut l'apôtre le nom persan de Sapor (ch. 9 et 10), nom qui n'est point dans la relation grecque ; l'histoire des Perses fait mention du roi Sapor, mais il régnait au IIIe siècle, de l'an 241 à l'an 271 ; il fonda la ville de Gandisapor, située au delà du Tigre et à peu de distance de Suse.

(1077) Nicétas de Paphlagonie dans son *Encomium S. Thomæ*, publié par le P. Combefis dans son *Auctuarium noviss. Græc. Patr. Biblioth.*, t. I, p. 367, rapporte les mêmes circonstances, et le savant éditeur observe en note que dans les Menées des Grecs, le conducteur de l'apôtre dans l'Inde porte le nom d'Azan.

(1078) Les Actes grecs rapportent que l'apôtre arriva à la ville d'Andropolis, Orderic Vital l'appelle Andrinopolis ; on ne connaît point de cité qui ait porté l'un ou l'autre de ces noms ; ils sont sans doute une corruption d'Adrianopolis, mais les villes ainsi désignées parce qu'elles durent leur création à l'empereur Adrien, sont d'une origine bien moins ancienne que l'âge apostolique. D'ailleurs la tradition qui montre saint Thomas comme ayant porté le flambeau de la foi en Orient est fort ancienne ; les *Récognitions clémentines* (liv. IX, c. 29) signalent l'apôtre comme ayant prêché chez les Parthes ; Fortunat au VIe siècle, dit que la Perse fut le théâtre de ses succès :

Bellica Persidis Thomæ subjecta vigori.

Saint Chrysostome (Hom. *in* XII *apost.*) dit que Thomas blanchit les Ethiopiens par le baptême. Θωμᾶς διὰ βαπτίσματος λευκανίει τοὺς Αἰθίοπας. Il est à croire que l'illustre patriarche de Constantinople voulait seulement désigner des nations lointaines sans vouloir fixer précisément l'Ethiopie comme ayant été visitée par saint Thomas. Assemani (*Bibliotheca Orientalis*, t. III, part. II, p. 25) s'exprime en ces termes :

« Chrysostomus ipse cum Æthiopes a Thoma dealbatos scribit, vel Æthiopicum, hoc est nigrum colorem designat, qui Indis Æthiopibusque communis est ; vel in ea fuisse sententia dicendus est Thomas Æthiopiam primum, seu Arabiam felicem (hanc enim antiqui Indiam Æthiopiamque dixere) peragraverit, antequam ex Mesopotamia et Chaldæa, conjunctis cum Arabia regionibus in Parthiam, Persidem et Indiam proficisceretur. » Saint Grégoire de Nazianze (orat. 25, *ad Arianos*), saint Ambroise (*Enarrat. in psal.* XLV, v. 10), saint Grégoire (*in Evang.* lib. I, hom. 17), Grégoire de Tours (*De gloria martyrum*, lib. I, c. 23), et bien d'autres auteurs rendent également témoignage aux travaux de saint Thomas dans l'Orient.

arrivait a un pays lointain. Abbane, en sa qualité d'homme libre, se mit à table dans un autre lieu. Les convives mangeaient et buvaient, l'apôtre ne goûta à rien, aussi les voisins lui disaient : « Pourquoi es-tu venu ici, puisque tu ne manges ni ne bois ? » — « Je suis venu, » leur dit-il, « pour quelque chose de plus important que le manger et le boire, pour accomplir la volonté du roi ; car des hérauts ont proclamé ses ordres, et celui qui lui aura désobéi, encourra sa vengeance. » Quand ils eurent mangé et bu, on apporta des couronnes et des parfums : chacun en prit, pour s'oindre le visage, la barbe et d'autres parties du corps. L'apôtre s'oignit le haut de la tête, se mit des parfums sous les narines, s'en versa dans les oreilles, s'en appliqua sur les dents et sur la poitrine ; puis il se plaça sur le front une couronne tressée de myrte et d'autres fleurs, et prit dans sa main une tige de roseau. Une joueuse de flûte, tenant à la main son instrument, allait auprès de tous les convives ; quand elle fut arrivée vis-à-vis de l'apôtre, elle se pencha vers lui, et joua pendant longtemps. Cette femme était juive. L'apôtre avait les yeux baissés vers la terre : tout à coup un des échansons étendit la main et lui donna un soufflet. L'apôtre releva les yeux, et, regardant celui qui l'avait frappé, il lui dit : « Le Dieu que je sers te pardonnera dans l'éternité cette injustice, mais en ce monde, il fera éclater sa puissance, et je verrai cette main, qui m'a frappé, déchirée par un chien. »

Et aussitôt il se mit à chanter ce qui suit : « La fille de la lumière, la Vierge, en qui resplendit l'éclat et la magnificence des rois, brille d'une beauté sans tache ; ses vêtements ressemblent aux fleurs du printemps ; de suaves parfums s'en exhalent ; près d'elle est assis le roi, nourrissant de son ambroisie tous ceux qui viennent à lui ; sur son front repose la vérité ; ses pieds, qui s'agitent en cadence, marquent sa joie ; sa bouche s'ouvre avec grâce ; trente-deux personnes chantent ses louanges ; sa langue est comme une tapisserie qui s'entr'ouvre devant ceux qui entrent ; son cou est comme les degrés que le Créateur du monde a façonnés ; ses deux mains montrent le chœur des âges heureux, et ses doigts désignent les portes de la ville ; sa chambre lumineuse exhale l'odeur du baume et des parfums, la douce senteur de la myrrhe et du nard ; le sol est jonché de myrtes et de fleurs odoriférantes, et le lit est orné de roseaux. Les amis de l'époux se tiennent autour de l'épouse ; ils sont au nombre de sept, et c'est elle qui les a choisis ; elle a aussi sept paranymphes qui dansent devant elle ; elle a douze serviteurs qui lui sont dévoués, et qui ont les yeux fixés sur l'époux, afin de recevoir les rayons de sa lumière ; ils jouiront avec lui, pendant l'éternité, de cette joie céleste, et ils seront assis à ce festin où les grands sont appelés ; ils seront de ce repas nuptial, où sont conviés ceux qui participent à la vie éternelle ; ils auront des vêtements royaux et des robes étincelantes ; ils seront dans la joie et l'allégresse ; ils célébreront dans leurs chants le Père de l'univers, dont la lumière les inonde ; la vue de ce maître les a illuminés ; ils se sont nourris de son ambroisie qui ne s'épuise jamais, ils ont bu d'un vin qui n'éveille ni la soif, ni la concupiscence ; ils ont loué et chanté, avec l'esprit vivant, le Père de la vérité et la Mère de la sagesse. »

Quand il eut chanté, tous ceux qui étaient présents, le regardaient en silence ; ils contemplaient sa figure qui s'était transformée ; mais ils ne comprenaient point ce qu'il avait dit, car il était hébreu, et il avait parlé hébreu. Seule la joueuse de flûte avait tout compris, car elle était de la même nation. Elle s'éloigna de l'apôtre et joua devant les autres convives ; mais elle tournait à chaque instant les yeux vers lui ; car elle l'aimait comme un frère ; d'ailleurs il surpassait en beauté tous ceux qui étaient là. Quand elle eut fini de jouer, elle s'assit devant lui, et le regarda fixement ; mais lui, ne regardait personne ; les yeux baissés vers la terre, il attendait le moment de s'éloigner.

Cependant l'échanson qui lui avait donné un soufflet descendit vers la fontaine, pour y puiser de l'eau ; il y trouva un lion qui le tua, le mit en pièces, et le laissa en cet état (1079) ; aussitôt les chiens se disputèrent les membres sanglants, et un chien noir ayant saisi la main droite, l'apporta vers les convives. A cette vue tous demeurèrent stupéfaits, et regardèrent quel était celui d'entre eux qui manquait. Quand on eut reconnu que cette main était celle de l'échanson qui avait frappé l'apôtre, la joueuse de flûte brisa son instrument, en jeta les débris, et s'assit aux pieds de Thomas, en disant : « Cet homme est Dieu, ou envoyé de Dieu ; car je lui ai entendu dire, en hébreu, à l'échanson : « Cette main qui m'a frappé, je la verrai déchirée par les chiens ! » Et vous aussi ; vous l'avez vue, et ce qu'il avait prédit est arrivé. » Quelques convives crurent ce que disait la joueuse de flûte, les autres ne la croyaient pas. Mais le roi ayant appris cela, vint trouver l'apôtre, et lui dit : « Lève-toi, et viens avec moi prier pour ma fille ; car c'est mon unique enfant, et je la marie aujourd'hui. » Mais l'apôtre ne voulait pas le suivre, car le Seigneur ne lui avait pas encore fait connaître sa volonté ; le roi l'emmena, malgré lui, vers la chambre nuptiale, afin qu'il priât pour les époux.

L'apôtre commença alors à prier en ces termes : « Mon Seigneur et mon Dieu, toi le compagnon de tes serviteurs, le guide et le soutien de ceux qui croient en toi, le refuge et le repos des opprimés, l'espoir des pauvres

(1079) La tradition relative à la mort de l'échanson est fort ancienne et devait être très-répandue, car saint Augustin en a fait mention à trois reprises diverses : *Contra Adimantum*, c. 17 ; *Contra Faustum*, lib. XXII, c. 79 ; *De sermone Domini in monte*, lib. I, c. 20.

et la rançon des malheureux, le médecin des âmes malades, le sauveur de toute créature, toi qui donnes la vie à l'univers et la force aux âmes, tu prévois l'avenir, afin de l'accomplir par nos mains; Seigneur, qui dévoiles les mystères cachés, et mets au jour les plus secrètes pensées; Seigneur, qui as planté le bon arbre, dont les fruits sont les bonnes œuvres; Seigneur, qui es en toutes choses, qui circules dans tout l'univers, qui vis dans toutes les créatures, et te révèles dans leurs actions; Jésus-Christ, Fils de miséricorde, Sauveur parfait, Christ, Fils du Dieu vivant, puissance invincible, qui renverses l'ennemi, voix qui te fais entendre aux princes et poursuis leurs abus; messager, qui as été envoyé du ciel, es descendu jusqu'aux enfers, en as ouvert les portes, en as retiré ceux qui depuis longtemps étaient renfermés dans ce séjour de ténèbres, et leur as montré le chemin du ciel; je te prie, Seigneur Jésus-Christ, je t'invoque pour ces deux jeunes époux; accorde-leur secours, aide et protection. »

Puis il leur imposa les mains, en leur disant : « Le Seigneur sera avec vous, » et après ces paroles, il se retira (1080).

Le roi pria les paranymphes de sortir de la chambre nuptiale. Tout le monde s'étant retiré, et la chambre étant close, l'époux souleva la tenture de la porte, afin d'introduire son épouse auprès de lui. Et il vit le Seigneur Jésus qui s'entretenait avec elle, sous les traits de Jude Thomas l'apôtre, qui venait de sortir après les avoir bénis. « N'es-tu pas sorti tout à l'heure? » lui dit-il, « Comment donc te trouves-tu ici ? » Le Seigneur lui répondit : « Je ne suis pas Thomas, je suis son frère. » Il s'assit alors sur le lit, leur ordonna de s'asseoir sur des siéges, et il leur parla en ces termes : « Souvenez-vous, mes enfants, de ce que mon frère vous a dit, et de la bénédiction qu'il vous a donnée; sachez que si vous vous dégagez de cette union grossière, vous deviendrez des temples purs et saints; vous serez délivrés des douleurs de l'enfantement; vous ne chargerez point votre vie de ces soins qui mènent à la perdition. Mais si vous avez beaucoup d'enfants, vous deviendrez pour eux d'avides ravisseurs, dépouillant l'orphelin et pillant la veuve, et vous vous exposerez à de cruels châtiments. Beaucoup d'enfants sont un embarras; ils sont tourmentés par une foule de démons cachés ou visibles; ils deviennent épileptiques, phthisiques, estropiés, sourds, muets, paralytiques ou fous. S'ils se portent bien, ils sont oisifs, ou s'occupent d'œuvres mauvaises et détestables : ils sont convaincus d'adultère, de meurtre, de vol, de libertinage; c'est pour vous un chagrin continuel. Mais si vous voulez m'en croire, et conserver à Dieu vos âmes sans souillures, vous aurez des enfants de vie exempts de toutes ces impuretés; vous coulerez tranquilles et contents une vie sans douleur et sans inquiétude, dans l'attente de ces fiançailles divines et sans tache, où vous serez conduits dans cette chambre nuptiale, séjour de lumière et d'immortalité. »

Quand les jeunes époux eurent entendu ces paroles, ils obéirent au Seigneur, s'abandonnèrent au Seigneur, s'abstinrent de tout désir charnel, et demeurèrent en ce lieu pour y passer la nuit. Le Seigneur sortit en leur disant : « Ma grâce sera avec vous. » Au lever du jour, le roi alla vers la chambre nuptiale, chargea une table de mets, et l'apporta devant l'épouse et l'époux; mais il les trouva assis en face l'un de l'autre : l'épouse n'avait point le visage voilé, et l'époux était radieux de joie. La mère de la jeune mariée s'approcha d'elle, et lui dit: « Pourquoi, ma fille, es-tu assise ainsi? Pourquoi ne rougis-tu point? Pourquoi as-tu l'air d'être unie depuis longtemps à ton époux ? » Son père lui dit : « Est-ce ton vif amour pour ton époux, qui t'empêche de te voiler? » La jeune épouse répondit : « Oui, mon père, j'éprouve un vif amour; je prie le Seigneur de me conserver l'amour que j'ai ressenti cette nuit, et l'époux que j'ai connu aujourd'hui. Je ne me voilerai plus la face, car le miroir de la honte a été éloigné de mes yeux; je ne ressens ni confusion, ni trouble, car je me suis abstenue des œuvres dont on rougit; si je ne suis point interdite, c'est que je n'ai point lieu de l'être; si je suis dans la joie et l'allégresse, c'est que le jour de ma joie n'a point été troublé; si j'ai fait peu de cas de mon époux, et de cette union que je vais oublier, c'est que j'ai contracté une autre union; si je ne me suis point unie

(1080) Le chant que l'auteur grec met dans la bouche de saint Thomas, lors des noces de la fille du roi, est d'une interprétation difficile en bien des passages. Cette poésie porte le cachet de l'Orient; elle appartient au cercle d'idées qui étaient familières aux manichéens et aux gnostiques, mais il reste fort peu de vestiges de compositions de ce genre. Les manuscrits sont d'une incorrection qui augmente l'embarras d'un traducteur. On pourrait croire que le texte grec a été rédigé d'après un original syriaque. L'auteur célèbre des noces célestes qui empêchent les noces terrestres. Il a eu évidemment en vue les passages de l'Ecriture sainte où le Sauveur se compare à un époux (*Matth.* IX, 15; XXV, 1), où saint Jean-Baptiste appelle Jésus l'époux et se désigne lui-même comme l'ami de l'époux. (*Joan.* III, 29.) — (*Voy.* aussi saint Paul, *Epître aux Ephésiens*, V, 32 et l'*Apocalypse*, XIX, 7, 9; XXI, 2.) D'ailleurs une comparaison semblable était répandue chez les manichéens, comme le montre ce que dit Fauste cité par saint Augustin. (*Contra Faustum*, l. XV, c. 1.) « Hæc ergo causa est, unde nos parum accepimus Testamentum Vetus : et quia Ecclesia nostra, sponsa Christi, pauperior quidem ei nupta, sed diviti, contenta sit bonis mariti sui, humilium amatorum dedignatur opes, » etc. Les gnostiques parlaient aussi de noces mystiques entre le Sauveur et l'intelligence qu'ils appelaient Achamoth, et qui, mère de la sagesse (Sophia), joua un grand rôle dans le système imaginé par Valentin. Thilo (p. 225) entre à cet égard dans des détails qui nous écarteraient de notre sujet; il rapporte des passages de saint Irénée, de Tertullien, de saint Ephrem, qui constatent ces rêveries.

à cet époux terrestre, c'est que j'ai trouvé un époux vraiment digne de ce nom. » Elle parla encore quelque temps en ces termes, et son époux ajouta : « Je te rends grâces, Seigneur, toi qui as été annoncé par l'étranger, et qui es venu parmi nous, tu m'as sauvé de ma ruine ; tu as déposé un germe de vie dans mon sein ; tu m'as guéri de cette maladie incurable, éternelle ; tu t'es révélé à moi, tu m'as montré mon état véritable ; tu m'as racheté de la mort, tu m'as conduit à un sort meilleur ; tu m'as affranchi des choses terrestres, et tu m'as jugé digne des célestes et des éternelles ; tu t'es abaissé jusqu'à moi, jusqu'à mon néant, afin de m'unir à ta grandeur ; tu n'as point éloigné de moi ta miséricorde, tu m'as appris à me chercher, à me connaître moi-même, à voir ce que j'étais, et ce que je suis maintenant, afin que je pusse redevenir ce que j'étais autrefois. Toi que je n'avais jamais vu, tu t'es présenté à mes yeux : mais aujourd'hui je t'ai vu, et je ne puis t'oublier ; mon cœur brûle d'amour pour toi, je ne puis parler de toi, comme il le faudrait ; je ne trouve que des paroles mesquines, insuffisantes, indignes de ta gloire ; mais tu n'exiges point que je dise ce que je ne saurais dire ; ces paroles, c'est mon amour pour toi qui me les a inspirées. »

Le roi ayant entendu les deux époux s'exprimer ainsi, déchira ses vêtements, et dit à ceux qui l'entouraient ; « Sortez vite, et parcourez toute la ville ; arrêtez et conduisez ici cet homme, ce magicien, qu'une fatale destinée a conduit dans nos murs ; c'est moi-même qui l'ai amené dans ma maison, et lui ai demandé de prier pour ma malheureuse fille ; celui qui l'arrêtera, et me l'amènera, peut me demander quelle faveur il voudra, je la lui accorderai. » Tous sortirent et parcoururent la ville, pour chercher l'apôtre ; mais ils ne purent le trouver, car il s'était embarqué. Ils allèrent à l'hôtellerie où il était descendu, et ils y rencontrèrent la joueuse de flûte qui pleurait, et se désolait, parce que l'apôtre ne l'avait point emmenée avec lui. Ils lui racontèrent ce qui était arrivé aux deux époux : elle s'en réjouit, et, oubliant son chagrin, elle dit : « Moi aussi, j'ai trouvé le repos ; » puis elle se leva, alla trouver les deux époux et resta avec eux, jusqu'à ce que le roi lui-même se fût converti. Beaucoup de frères accoururent dans la ville ; mais la renommée leur apprit bientôt que l'apôtre prêchait dans l'Inde : ils partirent aussitôt et allèrent le rejoindre.

Lorsque l'apôtre fut arrivé dans les villes de l'Inde, avec Abbane le marchand, celui-ci alla trouver le roi Gondaphorus, et lui annonça qu'il avait amené avec lui un charpentier. Le roi en fut enchanté, et ordonna que cet homme vînt le trouver. Quand il fut entré, le roi lui dit : « Quel métier sais-tu ? » L'apôtre répondit : « Je suis charpentier et architecte. » Le roi ajouta : « Quels ouvrages sais-tu exécuter avec le bois et avec la pierre ? » L'apôtre dit : « Avec le bois, je fais des charrues, des jougs, des balances, des roues, des navires, des rames, des mâts ; avec la pierre, des temples, des colonnes, des prétoires pour les rois. » Le roi dit alors : « Veux-tu me construire un palais ? » — « Oui, » dit l'apôtre ; « car je suis venu ici pour y exercer mon état. » Alors le roi l'emmena hors de la ville, et chemin faisant, il s'entretenait avec lui de la construction d'un prétoire, de la manière d'en établir les fondations ; enfin ils arrivèrent à l'endroit où devait s'élever le bâtiment. « C'est ici, » dit le roi, « que je veux faire bâtir. » — « Ce lieu est bien choisi, » dit l'apôtre. (En effet, il y avait de l'eau et de l'ombrage.) — « Commence donc à bâtir, » dit le roi. « Je ne puis, » dit l'apôtre, « commencer maintenant. » — « Quand le pourras-tu ? » — « Je commencerai en novembre, et je finirai en avril. » Le roi étonné lui dit : « Mais c'est en été qu'on bâtit généralement ; et toi tu pourras achever mon palais en hiver ? » L'apôtre dit : « Il en doit être ainsi, et non autrement. » — « Bien, » dit le roi, « trace-moi un plan de l'ouvrage. » — Aussitôt l'apôtre prit une mesure et traça des lignes sur le terrain ; il tourna les portes du côté du soleil levant, les fenêtres au couchant, à l'exposition du vent ; il mit la boulangerie au midi, et au nord le réservoir d'eau. (1081). Le roi ayant vu cela lui dit : « Tu es un habile ouvrier, digne d'entrer au service d'un roi, » et il partit, lui laissant une somme considérable. Quand il le fallait, il lui envoyait de l'argent et toutes les provisions nécessaires pour lui et pour ses ouvriers. Cependant l'apôtre parcourait

(1081) Les Actes grecs mentionnent l'apôtre comme construisant un palais pour le roi. C'est là l'origine de l'équerre ou de la règle que les peintres placent souvent dans les mains de saint Thomas. Une ancienne tradition rapporte que cet instrument, jeté par les flots sur le rivage, ne put être enlevé par plusieurs hommes, mais que l'apôtre le souleva comme une paille afin de l'employer pour les fondements de l'église qu'il construisait. Athanase Kircher dans sa *China illustrata*, Rome, 1677, c. 79, raconte cette légende en des termes que nous allons reproduire : « Christus Deus suam legem duodecim apostolos docebat, a quorum numero unus advenit Malloporam, manu tenens baculum, alii dicunt regulam fabri lignarii, et palum. Fertur hic palus e mari in littus dejectus, ejus fuisse vastitatis, ut complures ad eum loco-vendum non fuerint sufficientes, quem tamen apostolus pro Ecclesiæ constituendæ fundamento, a rege donatum, cingulo proprio alligatum, in virtute Christi et sanctæ crucis, non secus ac paleam levissimam traxisse traditur. » Assemani (*Biblioth. Orient.*, vol. III, part. II, p. 31) mentionne également ce récit. Au v[e] et au vi[e] siècle, il existait des images de saint Thomas où il était représenté tenant un roseau, ainsi que nous l'apprend Prudence. (*Psychom.*, vers. 826.) Pline, l. XVI, parle des roseaux de l'Inde comme servant à faire des lances, et on peut croire qu'on supposait que le saint avait ainsi été tué d'un coup de lance. Les martyrs étaient habituellement, nous n'avons pas besoin de le redire, dépeints tenant les instruments de leur supplice.

les villes et les campagnes, et distribuait tout ce qu'il avait ; il faisait l'aumône aux pauvres, aux malheureux, et il les soulageait, en leur disant : « Ce qui appartient au roi lui sera rendu, mais il faut pour le moment que les pauvres soient soulagés. »

Cependant le roi envoya quelqu'un vers l'apôtre, avec une lettre ainsi conçue : »

« Dis-moi où tu en es, et ce qu'il faut que je t'envoie. »

L'apôtre lui répondit : « Le prétoire est bâti, il n'y manque plus que les toits. »

Le roi apprenant cela, lui envoya de l'or et de l'argent en lingots, et lui écrivit : « Puisque le prétoire est construit, fais le couvrir. »

L'apôtre dit alors au Seigneur : « Je te rends grâces, Seigneur, de ce que tu es mort pendant quelques jours, pour que je vécusse éternellement en toi, de ce que tu m'as vendu pour racheter un grand nombre d'hommes par mes mains. » Et il ne cessait de prêcher et de soulager les malheureux en disant : « C'est le Seigneur qui a donné tous ces biens ; c'est lui qui nourrit les hommes ; il est le père nourricier des orphelins, l'intendant des veuves, le repos et le soulagement de tous les opprimés. » Quand le roi fut dans la ville, il interrogea ses amis au sujet du palais qu'avait construit Thomas (1082). Ceux-ci répondirent, qu'il n'avait point construit de palais, ni rien fait de ce qu'il avait annoncé ; mais qu'il parcourait les villes et les campagnes, qu'il donnait aux pauvres tout ce qu'il avait, qu'il prêchait l'unité de Dieu, guérissait les malades, chassait les démons, et faisait beaucoup d'autres choses étonnantes. « Nous croyons, » ajoutèrent-ils, « que c'est un magicien. Cependant les aumônes qu'il répand, les cures qu'il opère sans exiger d'argent, sa simplicité, sa bonté, son assurance, montrent que c'est un juste, un envoyé de ce Dieu qu'il annonce ; car il jeûne, il prie continuellement, il ne mange que du pain avec du sel, ne boit que de l'eau, n'a qu'un manteau, qu'il fasse beau ou mauvais, ne reçoit rien de personne, mais donne tout ce qu'il a. » Le roi entendant ces paroles, se frappa le front, et secoua longtemps la tête. Puis il fit venir le marchand qui avait amené l'apôtre, et l'apôtre lui-même, et dit à ce dernier : « As-tu construit mon palais ? » — « Oui, » répondit-il. « Quand irons-nous le voir ? » — « Tu ne peux le voir maintenant, mais quand tu auras quitté la vie, tu le verras. » Le roi irrité les fit tous deux charger de chaînes, et conduire en prison, jusqu'à ce qu'il sût ce qu'était devenu son argent ; l'apôtre devait ensuite mourir avec le marchand. L'apôtre se rendit tout joyeux à la prison, et il disait au marchand : « Ne crains rien ; crois seulement au Dieu que j'annonce, et tu seras délivré des misères de ce monde, et tu recevras la vie éternelle. » Cependant le roi se demandait comment il le ferait périr, et il avait résolu de les livrer au feu, après les avoir fait écorcher. Mais cette nuit même, Gad, son frère, tomba malade, et le chagrin qu'il ressentit de la tromperie dont le roi avait été victime le mit dans un très-grand danger. Il fit appeler le roi et lui dit : « Mon frère, je te confie ma maison et mes enfants ; car l'offense qu'on t'a faite m'a accablé de douleur, et je vais mourir ; mais si ta vengeance n'atteint pas ce magicien, je n'aurai point de repos dans l'autre monde. » Le roi dit à son frère : « Pendant la nuit, j'ai réfléchi à la manière de le faire périr, et j'ai résolu de le faire écorcher, puis brûler, avec le marchand qui l'a amené. » Pendant qu'ils s'entretenaient, l'âme de Gad, frère du roi, sortit de son corps. Le roi en fut très-affligé, car il l'aimait fort, et il ordonna qu'il fût enseveli avec des habits magnifiques. Pendant qu'on préparait les funérailles, des anges prirent l'âme de Gad, frère du roi, l'emportèrent dans le ciel, lui en montrèrent les habitations, et lui demandèrent en quel lieu il voudrait habiter. Quand ils furent près de la maison que Thomas l'apôtre avait bâtie pour le roi, Gad les aperçut et dit aux anges : « Je vous en prie, seigneurs, permettez-moi d'habiter l'une de ces demeures souterraines. » Mais ils lui dirent : « Tu ne peux habiter cette maison. » — « Pourquoi, » répondit-il ? « C'est que ce palais, » reprirent-ils, « est celui que le Chrétien a construit pour ton frère. » Il leur dit : « Alors je vous conjure, seigneurs, permettez-moi de retourner près de mon frère, pour lui acheter ce palais ; car mon frère n'en connaît point la beauté, et il me le vendra. » Alors les anges laissèrent aller l'âme de Gad ; et pendant qu'on le revêtait de ses habits funèbres, elle rentra dans le corps et dit à ceux qui étaient là : « Appelez mon frère, pour que je lui demande une grâce. » On courut annoncer au roi que son frère était revenu à la vie, et le roi, accompagné d'une foule nombreuse, se rendit en toute hâte près de son frère, et il était debout à côté de son lit,

(1082) Il y a à cet égard quelques différences dans les récits des légendaires : il y en a qui représentent le palais comme ayant été réellement bâti. Les jacobites, dans l'Office syriaque de saint Thomas (au 3 juillet), en font mention : « Ipse quidem (*Thomas*) admirabile palatium metiebatur. Dominus vero illud ad cœlum usque erigebat. » Ils ajoutent que Thomas fut vendu par le Seigneur trente pièces d'argent au marchand Haban, tandis que les Actes grecs fixent le prix à trois livres d'argent en lingots. Un esclave était ordinairement estimé chez les Hébreux trente sicles ou pièces d'argent. (*Voy. Exode*, XXI, 32, et les commentateurs *sur saint Matthieu*, XXVI, 15.) Orderic Vital se plaît à donner du palais construit par l'apôtre une description pompeuse dont il puise sans doute les détails dans son imagination. « Thomas autem arundinem apprehendit et metiendo dixit : « Ecce januas hic disponam et ad ortum solis ingressum ; primo aulam, secundo salutatorium, tertio consistorium, in quarto tricorium, in quinto zetas hiemales, in sexto æstivales, in septimo epicaustorium et triclinia accubitalia, in octavo thermas, in nono gymnasia, in decimo coquinam, in undecimo colymbos et aquarum lacus influentes, in duodecimo hippodromum et per gyrum arcus deambulatorios. »

comme frappé de stupeur, et ne pouvant lui parler. Alors son frère lui dit : « Je crois et je suis convaincu, mon frère, que si l'on t'avait demandé la moitié de ton royaume pour me rappeler à la vie, tu l'aurais donnée pour moi : je te conjure donc de m'accorder la grâce que je te demande. » Le roi lui dit : « Quelle est cette grâce ? » — « Jure-moi, » lui dit son frère, « que tu me l'accorderas. » Le roi dit : « Je jure de te donner, dans tout ce qui m'appartient, ce que tu me demanderas. » Gad lui dit : « Vends-moi ce palais que tu as dans le ciel. » — « Comment, » dit le roi, « ai-je un palais dans le ciel ? » — « C'est, » répondit Gad, « celui que t'a bâti ce Chrétien qui est maintenant en prison et qui t'a été amené par un marchand qui l'avait acheté d'un certain Jésus. »

Voyant le roi embarrassé, Gad ajouta : « Je parle de cet esclave hébreu que tu voulais châtier comme coupable d'une imposture à ton égard; et c'est aussi à cause de lui que j'étais mort dans l'affliction, et que maintenant je suis revenu à la vie. » Alors, le roi s'étant mis à réfléchir, comprit qu'il s'agissait de choses qui lui importaient, de biens à venir et éternels, et il dit : « Ce palais, je ne puis te le vendre; car mon désir est d'y entrer et de l'habiter, et d'être jugé digne de ceux qui l'habitent. Mais si tu veux véritablement en acheter un semblable, eh bien ! l'homme vit encore, et il t'en bâtira un plus beau. » Et aussitôt il envoya tirer de prison l'apôtre, ainsi que le marchand qui avait été enfermé avec lui, et il lui dit : « Je te prie, comme un homme qui prie le serviteur de Dieu ; supplie pour moi, et implore celui dont tu es le serviteur, afin qu'il me pardonne et qu'il oublie le mal que je t'ai fait et celui que j'avais dessein de te faire; afin que je me rende digne d'habiter cette demeure à laquelle je n'ai travaillé en rien, et que tu m'as seul édifiée par ton travail, avec l'aide et la grâce de ton Dieu, et que je devienne, moi aussi, le serviteur et l'esclave de ce Dieu que tu annonces. » Et le frère du roi étant tombé aux genoux de l'apôtre, lui dit : « Je t'en prie et je t'en supplie à la face de ton Dieu, obtiens que je devienne digne de le servir et de travailler pour lui, et de jouir avec ses élus des splendeurs que ses anges m'ont fait voir. »

L'apôtre, transporté de joie, dit : « Je te rends témoignage, Jésus, que tu as fait luire la vérité dans l'âme de ces hommes; car c'est toi qui es le seul Dieu de la vérité, et non pas un autre; tu es celui qui sait tout, tout ce qu'ignore le monde; Seigneur, tu es celui qui, en toutes choses, se montre pour les hommes plein de tendresse et d'indulgence ; car les hommes, jouets de l'erreur qui est en eux, t'ont méprisé, et toi, tu n'as pas méprisé les hommes. Et maintenant, en considération de ma prière et de ma supplication, accueille le roi et son frère, confonds-les dans ton troupeau après les avoir purifiés par ton baptême et frottés de ton huile, pour les délivrer de l'erreur qui les environne; garde-les aussi des loups, en les transportant dans tes prairies; abreuve-les à ta source immortelle, à cette source qui n'est jamais ni troublée ni tarie. Entends leur prière et leur supplication ; ils veulent devenir tes serviteurs et travailler à ton service, et pour cela, ils seraient heureux d'être persécutés par tes ennemis, de mériter, pour l'amour de toi, leur haine, leurs outrages et la mort même, en un mot, de souffrir tous les maux que tu as soufferts pour nous, afin de nous acheter, toi, notre Maître et véritablement bon Pasteur. Donne-leur de mettre en toi seul leur confiance et l'espoir de leur salut, qu'ils ne peuvent en effet tenir que de toi : donne-leur de s'affermir dans tes mystères et de recevoir les parfaits trésors de tes grâces, et de tes dons, en sorte qu'ils fleurissent dans ton service et qu'ils portent des fruits mûrs dans le sein de ton Père (1082*). »

Après s'être mis complétement à la disposition de l'apôtre, le roi Gondaphorus et son frère Gad le suivaient, ne le quittant jamais, pourvoyant eux-mêmes aux besoins des malheureux, toujours donnant et soulageant toujours. Et ils le prièrent de leur donner aussi le sceau confirmatif du baptême, qu'il leur restait à recevoir (1083), en disant :

(1082*) Nous n'hésitons pas à croire qu'il y a une lacune entre la fin de ce chapitre et le commencement du chapitre suivant. On s'attendait à voir administrer le baptême au roi Gondaphorus et à son frère après l'invocation de saint Thomas; et voici que la narration se poursuit sans que le sacrement soit administré. Tout à l'heure les nouveaux Chrétiens demanderont ce que l'auteur des Actes appela τὴν σφραγῖδα τοῦ λούτρου. Nous aurons à nous expliquer sur la signification de ces mots; mais, de quelque manière qu'on les interprète, il n'y aura pas de description du baptême formellement administré. Il ne sera question ni d'immersion, ni d'aspersion, ni d'infusion, ni même d'eau baptismale. Comment rendre raison de cette singularité? Faut-il supposer un oubli du narrateur ou une négligence des copistes? Ce qui nous ferait pencher pour la dernière hypothèse, c'est l'état général du texte mutilé ou altéré en plusieurs endroits, c'est surtout un passage de la narration abrégée que le pseudo-Abdias nous a donnée des Actes de saint Thomas. Il arrive au récit de la conversion des deux princes, il mentionne expressément le baptême, parle d'un jeûne de sept jours qui le précéda et d'une fontaine dont l'apôtre consacra l'eau.

Quoi qu'il en soit, il nous a paru important de faire dès à présent cette remarque, parce qu'elle se rattache intimement aux passages qui vont suivre et aux notes dont ils seront l'objet.

(1083) Le sceau confirmatif du baptême, c'est-à-dire la confirmation. Dans une longue note qu'il a consacrée à l'explication de ce passage, Thilo essaye d'établir qu'il est question du baptême et des cérémonies accessoires et complémentaires de ce sacrement. Selon lui, τὴν σφραγῖδα τοῦ λούτρου signifierait le baptême lui-même, qui est le *sceau de la foi* (obsignatio fidei), et les phrases qui suivent ἵνα δ.. τοῦ ἐλαίου δέξωνται τὴν σφραγῖδα... χρίσας... ἀλείψας devraient s'entendre de l'onction baptismale.

A tous les arguments qu'il emprunte pour soutenir sa thèse, soit aux ressources de l'induction, soit à l'examen des doctrines manichéennes et gnostiques, il suffit d'opposer l'explication scrupuleuse et littérale du texte. Ἐδεήθησαν αὐτοῦ ἵνα καὶ τὴ

« Maintenant que nos âmes sont libres et pleines de zèle envers Dieu, donne-nous le sceau; car nous t'avons entendu dire que le Dieu que tu annonces reconnaît, au signe dont il les a marquées, les brebis qui lui appartiennent. » L'apôtre répondit : « C'est avec joie que je vous l'offre; oui, recevez le sceau divin, et participez ensuite avec moi à cette Eucharistie, à ce pain de bénédiction du Seigneur, qui achèvera votre sanctification. Car ce pain, c'est le Seigneur lui-même, c'est le Seigneur et Dieu de tous, Jésus-Christ, celui que j'annonce, le seul Père de la vérité, en qui je vous ai appris à croire. » Puis il leur commanda d'apporter de l'huile, afin que par l'huile ils reçussent le sceau divin (1084). Ils apportèrent donc l'huile, et ils allumèrent plusieurs flambeaux, car il était nuit.

Et l'apôtre s'étant levé les bénit par un signe de croix. Alors le Seigneur se révéla à eux par la voix, disant : « Paix à vous, mes

σφραγῖδα τοῦ λούτρου δέξωνται λοιπόν, ils prièrent l'apôtre de leur donner aussi le sceau (confirmatif) du baptême. Tous les mots de cette phrase ont u e valeur, et une valeur propre. Cependant Thilo paraît ne tenir aucun compte de καὶ et de λοιπόν. En second lieu, ἡ σφραγὶς τοῦ λούτρου n'est pas, comme il l'entend, *obsignatio fidei*, mais bien *obsignatio baptismi*, le sceau du baptême. Ce n'est pas tout. Si τὴν σφραγῖδα τοῦ λούτρου signifie le baptême, et que par conséquent les cérémonies dont il est fait mention, l'onction et l'imposition des mains, se rapportent à l'administration du baptême, comment s'expliquer que l'auteur des Actes n'oublie du baptême que le point essentiel, la matière même du sacrement, l'eau? Pour répondre à cette objection, Thilo suppose que l'auteur hérétique des Actes, après avoir indiqué seulement la lotion baptismale (τοῦ λούτρου), aurait, par esprit de secte, affecté de taire le rite solennel de la purification pour s'étendre sur les cérémonies complémentaires, telles que l'onction, l'imposition des mains, etc. Mais cette hypothèse, toute gratuite, ne justifie pas l'omission complète du rite vulgaire, non plus que cette expression qui devient alors étrange, διὰ τοῦ ἐλαίου δέξωνται τὴν σφραγῖδα. La matière propre du baptême étant l'eau, il devient impossible de voir le baptême dans une cérémonie où il n'est fait aucune mention de cet élément essentiel.

Au contraire, la confirmation a pour matière propre l'onction (ou chrême), à laquelle s'ajoutent l'imposition des mains et l'invocation au Saint-Esprit. Or, que voyons-nous dans le tableau de la cérémonie qui nous occupe? D'abord l'onction séparée de la purification baptismale, onction solennelle, imprimant un caractère, puisqu'il est dit que *les deux princes reçoivent le sceau par l'huile*, puis une imposition des mains; enfin une invocation toute particulière du Saint-Esprit que l'apôtre supplie de descendre dans ceux qu'il a oints et bénis. Est-ce là le baptême ou la confirmation? Il y a plus. L'Eglise définit la confirmation *un sacrement qui donne à ceux qui sont baptisés le Saint-Esprit pour les fortifier dans la foi et les rendre parfaits Chrétiens*. Or, dans ce passage dont il est question, nous voyons l'apôtre demander à Dieu, qu'après avoir purifié les deux princes par le baptême, il leur donne *de s'affermir et d'être confirmés dans ses saints mystères* (ἵνα βεβαιωθῶσι εἰς τὰ μυστήρια) et de *recevoir les trésors parfaits de ses dons* (τὰ τέλεια). Eux-mêmes demandent de *recevoir aussi le sceau qu'il leur reste à recevoir* parce que leurs âmes sont devenues *libres* (σχολαζουσῶν τῶν ψυχῶν). Puis saint Thomas, après les avoir marqués du sceau du Seigneur, invoque sur eux le *principe de force* (οἰκονομία τοῦ ἀῤῥένος).

Ces explications nous paraissent suffisantes pour justifier notre interprétation. Nous pourrions l'autoriser encore par le témoignage de plusieurs auteurs sacrés (a), mais il nous semble que toute preuve extrinsèque devient superflue devant les termes si formels du texte.

Il nous reste cependant à prévoir et à combattre une objection qui pourrait, non pas soutenir, mais étayer un peu la thèse croulante de Thilo. Cette objection consisterait 1° à dire, avec nous, que la purification baptismale a été faite précédemment, soit qu'on la sous-entende après l'invocation de l'apôtre ou qu'on la comprenne dans la lacune que nous avons signalée; 2° à ajouter, contre notre avis, que les deux princes demandent ici, non pas le baptême, mais les cérémonies complémentaires du baptême; et ce serait là le sens de τὴν σφραγῖδα τοῦ λούτρου (cérémonie qui couronne et parfait le baptême). — Ainsi modifiée, la thèse pourrait offrir au moins un côté spécieux. En effet, on ne peut nier que le baptême eût lui-même, comme il l'a encore, son onction par l'huile, sa réception du Saint-Esprit, et jusqu'à un certain point son imposition de mains, puisque nécessairement le prêtre met la main sur celui qui reçoit le baptême en le marquant au front, puis sur d'autres parties du corps, du signe de la croix (ce qui est déjà une sorte de sceau, σφραγίς). Tout cela est vrai; mais nous avons à répondre que dans l'administration du baptême, il n'y a pas d'onction faite isolément et sans purification au moins récente par l'eau baptismale. Il est vrai que l'Eglise diffère quelquefois les cérémonies accessoires du baptême après l'ondoiement; mais c'est toujours à regret, en exigeant des raisons graves, et pour un temps très-court. Il n'y a pas non plus, dans ce sacrement, d'imposition de mains solennelle et sacramentelle, ni d'invocation spéciale et prolongée de l'Esprit-Saint. Or, la cérémonie qui nous occupe offre le triple caractère d'onction isolée, d'imposition de mains solennelle, d'invocation spéciale au Saint-Esprit. Comment y voir le complément du baptême? Encore une fois, comment douter qu'il s'agisse de la confirmation?

(1084) C'est sans doute ce passage qui a donné lieu à l'évêque espagnol Turibe de dire que les manichéens étaient dans l'usage de baptiser avec de l'huile. (*Voy.* sa *Lettre aux évêques Idace et Céponius*, insérée parmi celles de saint Léon le Grand, t. I, p. 232), où il s'exprime ainsi : « Illud au em specialiter in illis Actibus qui sancti Thomæ dicuntur, præ cæteris notandum atque exsecrandum est, quod dicit eum non baptizare per aquam, sicut habet Dominica prædicatio atque traditio, sed per oleum solum; quod quidem isti nostri (*Priscillicnistæ*) non recipiant, sed Manichæi sequantur. » Fabricius, dans ses *Notes sur le pseudo-Abdias*, l. IX, c. 17, et Tillemont, *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, t. I, part. III, p. 989, ont, d'après Turibe, imputé cet usage aux manichéens. Beausobre, dans son *Histoire du manichéisme*, t. I, p. 415, et Mosheim, *Comment.*, p. 894, ont cherché à les en disculper. Thilo, p. 162 et suiv., discute longuement sur le sens qu'il faut attribuer au passage des Actes grecs.

(a) Pour nous borner à deux citations, voyez Richard Simon, dans ses *Observ. nov*, p. 8, et Hammond, dans son livre de la Confirmation. Ils pensent que σφραγὶς signifie *la confirmation*, et que l'onction séparée du baptême appartient à ce sacrement. Pourquoi Thilo rejette-t-il leur opinion avec dédain et refuse-t-il même de l'examiner?

frères. » Et ils entendirent sa voix, mais ne virent pas sa figure; car ils n'avaient pas encore reçu la dernière et suprême empreinte. Et l'apôtre, ayant pris l'huile et l'ayant répandue sur leur tête, les frotta, les oignit et commença à dire : « Viens, saint nom du Christ, qui es au-dessus de tous les noms! Viens, vertu du Très-Haut, miséricorde infinie! Viens, grâce suprême! Viens, mère miséricordieuse! Viens, toi qui dispenses la mâle vertu! Viens, toi qui révèles les secrets mystères! Viens, mère des sept demeures (1085), toi qui dois trouver le repos dans la huitième! Viens, l'aîné des cinq membres de notre esprit, qui sont l'intelligence, la conception, le conseil, la réflexion, le raisonnement; communique-toi à ces nouveaux serviteurs. Viens, Esprit-Saint; purifie leurs reins et leur cœur, et marque-les de la suprême empreinte, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Et quand ils eurent été marqués de l'empreinte, un jeune homme leur apparut, tenant une lampe allumée, et la lumière que projetait cette lampe fit pâlir leurs flambeaux. Puis la vision disparut pour eux. Mais l'apôtre dit au Seigneur : « Seigneur, ta lumière est immense à nos yeux, et nous ne pouvons en supporter l'éclat, car elle confond la puissance de notre vue. » Et une lueur ayant brillé, l'apôtre rompit du pain et les admit à partager l'Eucharistie du Seigneur. Ils furent remplis de joie, et beaucoup d'autres qui avaient foi se joignirent à eux et ils venaient se réfugier dans le Sauveur.

Quant à l'apôtre, il ne cessait pas d'annoncer Dieu et de leur dire : « Hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, adolescents et vieillards, esclaves ou hommes libres, gardez-vous de la luxure, de l'avarice et de la gourmandise; car ces trois péchés sont la source de toute iniquité. En effet, la luxure paralyse l'esprit; elle obscurcit la vue de l'âme et l'empêche de gouverner le corps, en débilitant l'homme tout entier et en mettant son corps dans un état de maladie. L'avarice livre l'âme à la terreur et à la honte, en l'appliquant tout entière aux intérêts du corps et en pillant le bien d'autrui, avec la conscience secrète qu'elle ne rend pas à autrui ce qui lui appartient (1086). Enfin la gourmandise expose l'âme à mille soucis et à mille inquiétudes, tourmentée qu'elle est toujours de manquer de ce qui la flatte et convoitant ce qu'elle voit loin de sa portée (1087). Si vous vous affranchissez de ces passions, vous vous affranchirez des soucis, des chagrins et des craintes, et c'est à vous que s'appliquera la parole du Sauveur : *Ne soyez point en souci pour le lendemain, car le lendemain prendra soin de ce qui le regarde* (1088). Souvenez-vous aussi des paroles qui précèdent : « Considérez les corbeaux; voyez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'entassent dans les greniers; et cependant Dieu pourvoit à leurs besoins. Ne pourvoira-t-il pas bien plutôt aux vôtres, hommes de peu de foi (1089)? » Acceptez donc son assistance, mettez vos espérances en lui et ayez foi en son nom; car il est le juge des vivants et des morts, et lui-même il donnera à chacun selon ses œuvres, lorsqu'il apparaîtra dans sa splendeur future à l'heure où, devant comparaître en sa présence pour être jugé, nul ne sera admis à dire pour son excuse qu'il n'avait point entendu sa parole. Car ses hérauts l'annoncent dans les quatre régions du monde. Repentez-vous donc et croyez à l'Evangile; recevez le joug de douceur et le fardeau léger, afin que vous viviez et que vous ne mouriez pas. Voilà ce qu'il faut acquérir; voilà ce qu'il faut éviter; sortez des ténèbres, afin que la lumière vous reçoive; venez vers celui qui est véritablement bon, afin qu'il vous donne la grâce, et que sa marque soit déposée dans vos âmes. »

Quand il eut cessé de parler, quelques-uns des assistants lui dirent : « Le moment est favorable pour que le créancier réclame ce qui lui est dû. » Et il répondit : « Celui à qui il est dû est toujours disposé à recouvrer sa dette, et même au delà; mais c'est à nous à lui payer au moins ce que nous lui devons (1090). » Et les ayant bénis, il prit du pain, de l'huile des légumes et du sel, et leur donna à manger; pour lui, il observa le jeûne, car le jour du Seigneur était proche. Mais la nuit, pendant qu'il dormait, le Seigneur apparut debout à son chevet, disant : « Thomas, lève-toi au point du jour et quand tu auras béni tout le monde, après

(1085) Cette expression, de même que plusieurs passages obscurs de l'invocation prononcée par l'apôtre, se rapporte à des points peu connus des doctrines manichéennes et gnostiques. La puissance qu'appelle saint Thomas n'est point l'Esprit-Saint, c'est un des êtres que les gnostiques regardaient comme la mère de la vie spirituelle, comme la mère du Christ lui-même et comme l'interprète de la Divinité. Leurs idées, à cet égard, variaient selon leurs diverses sectes et sont restées peu définies. (*Voy.* Beausobre, *Hist. du manichéisme*, l. vi, c. 3; Mosheim, *Specimen hist. hæres*, p. 139-149; Neander, Matter, etc.) Thilo, p. 182 et suiv., entre dans de longues explications sur cette partie du texte grec. Il montre, par exemple, quel est le sens des mots, la mâle vertu : « Masculum dicitur id quod est plenum et perfectum. » Les sept demeures sont les sept planètes ou les sept cieux dont il est souvent question chez les gnostiques, la huitième est le séjour de la perfection.

(1086) Ici le texte a subi une altération qui rend la pensée de l'auteur assez difficile à saisir. Nous avons suivi la correction de Thilo; mais nous avons cru devoir, dans l'intérêt de la logique, adopter un sens un peu différent de celui qu'il propose.

(1087) La phrase grecque paraît également fort altérée. Cependant, telle qu'elle est, elle offre un sens assez raisonnable, pour qu'il soit inutile de recourir à la leçon conjecturale du savant commentateur.

(1088) *Matth.* vi, 34.

(1089) *Matth.* vi, 25; *Luc.* xii, 24. Le texte évangélique n'est pas littéralement reproduit.

(1090) L'auteur emploie ici le mot χρεώστην (débiteur) dans le sens de créancier; et Thilo justifie ou du moins explique cet emploi. Nous proposons de lire χρήστην, qui a le sens objectif et subjectif.

la prière et l'adoration, va-t'en jusqu'au deuxième mille sur la route qui regarde le Levant, et là, je ferai éclater ma gloire en ta personne, car ton départ sera cause que beaucoup se réfugieront en moi, et toi, tu manifesteras la nature et tu confondras la puissance de l'ennemi. » Thomas, s'étant levé, dit à ceux de ses frères qui étaient avec lui : « Mes enfants et mes frères, le Seigneur veut accomplir aujourd'hui quelque événement par moi. Faisons par nos prières qu'aucun obstacle ne nous empêche de le servir et que l'événement s'accomplisse par nous, aujourd'hui comme toujours, suivant ses désirs et sa volonté. »

Et ayant dit ces paroles, il leur imposa les mains et les bénit. Et ayant rompu le pain de l'Eucharistie, il le leur partagea en disant : « Cette Eucharistie tournera pour vous en miséricorde, en pardon, en pitié, et non pas en condamnation. » Et ils dirent : « Amen. »

Et l'apôtre sortit pour aller vers l'endroit que le Seigneur lui avait désigné; et lorsqu'il fut arrivé auprès du deuxième mille, s'étant un peu détourné de sa route, il vit le cadavre d'un bel adolescent qui gisait sur la terre, et il dit : « Seigneur, n'est-ce pas pour cela que tu m'as invité à venir ici, afin que je visse cette épreuve? Que ta volonté soit faite comme tu le désires. » Et il commença à prier, disant : « Seigneur, juge des vivants et des morts qui gisent sur la terre, maître et père de tous les hommes (oui, tu es le père non-seulement des âmes qui sont dans les corps, mais encore de celles qui en sont sorties, car tu es le maître et le juge des âmes qui sont dans la souillure); Seigneur, viens à cette heure où je t'invoque, et montre ta gloire en faveur de ce jeune homme gisant ici. » Et s'étant retourné, il dit à ceux qui le suivaient : « Cela n'est pas un effet du hasard; c'est l'ennemi qui est la cause et l'auteur de cette violence. Et vous allez voir qu'il a pris sa forme accoutumée, et qu'il s'est révélé, non par un autre animal, mais par celui qui lui obéit aveuglément. » Et comme l'apôtre parlait, voilà qu'un immense serpent sortit de son repaire, allongeant la tête, et agitant sa queue sur le sol; et prenant une voix sonore, il dit à l'apôtre : « Je raconterai en ta présence pour quelle cause j'ai tué ce jeune homme, puisque tu es venu ici pour confondre mes œuvres. » Et l'apôtre dit : « Parle donc. » Et le serpent reprit : « Il y a dans ce pays une femme très-belle; un jour, comme elle passait, je la vis et je la désirai. Je me mis donc à la suivre et à l'épier. Or je trouvai ce jeune homme qui l'embrassait : puis il s'unit à elle, et ils se livrèrent ensemble à d'autres actes honteux. Il m'eût été facile de te rendre témoin de leurs turpitudes; car je sais que tu es le frère de Jésus-Christ et que tu travailles sans relâche à entraver notre influence; mais je ne voulus pas le faire, et je ne tuai pas le jeune homme sur l'heure même. Mais je l'observai, et le soir, comme il passait auprès de moi, je le frappai et lui donnai la mort, à lui qui avait osé faire une pareille action le jour du Seigneur. » L'apôtre lui demanda : « Dis-moi, de quel sang, de quelle race sors-tu? »

Et le serpent répondit : « Je suis un rejeton de la race rampante et malfaisant comme elle; je suis fils de celui qui a blessé et frappé les quatre frères qui étaient debout (1091); je suis fils de celui qui est assis sur le trône de perdition et qui prélève sa part sur le gain des usuriers; je suis fils du grand apostat qui entoure la sphère comme d'une ceinture (1092); je suis frère de celui qui est en dehors de l'Océan et qui tient sa queue dans sa bouche; je suis celui qui, ayant pénétré dans le paradis par la haie, a dit à Eve tout ce que mon père m'avait enjoint de lui dire; je suis celui qui a soufflé le feu et la flamme dans le cœur de Caïn, pour qu'il tuât son frère, et c'est par moi que les ronces et l'ivraie ont poussé sur la terre; je suis celui qui a précipité les anges du ciel sur la terre, et les a attachés aux femmes par les liens de la concupiscence, afin que d'eux naquissent des enfants terrestres et que ma volonté pût s'accomplir en eux; je suis celui qui a endurci le cœur de Pharaon, afin qu'il fît mourir les enfants d'Israël et les courbât sous un joug de fer; je suis celui qui a égaré la foule dans le désert, lorsqu'elle fit le veau d'or; je suis celui qui a stimulé Hérode et enflammé Caïphe de l'ardeur du mensonge en la présence de Pilate, car cela me convenait ainsi; je suis celui qui a enflammé, puis acheté Judas, pour qu'il livrât le Christ; je suis celui qui habite et possède l'abîme du Tartare, et le Fils de Dieu m'a attaqué le premier, et il a choisi les siens parmi les miens; je suis frère de celui qui doit venir de l'Orient, et à qui le pouvoir est donné de faire ce qu'il voudra sur la terre. »

Quand le serpent eut parlé en présence de la foule qui l'écoutait, l'apôtre, élevant la voix, s'écria : « Tais-toi, impudent, et sois couvert de confusion, car tu vas mourir à jamais; ton œuvre de ruine est achevée. Crains de dire les choses que tu as faites par tes suppôts; au nom de Jésus, au nom de celui qui combat encore contre vous pour sauver les hommes, je te l'ordonne, suce le venin qui a fait mourir cet homme, reprends-le après l'avoir tiré de son sang. » Le serpent répondit : « Non, le temps de notre

(1091) Il serait difficile de préciser le sens de cette allusion. Peut-être ces quatre frères représentaient-ils l'humanité considérée dans quatre grandes races subsistantes après la blessure faite à tous les hommes dans la personne d'Adam. Les quatre frères ne pourraient-ils pas être encore l'Européen, l'Africain, l'Asiatique et l'homme des pays inconnus, au delà de l'Indus et du Gange, ou de l'Atlantique?

(1092) Cette image est sans doute une allusion aux embûches que Satan dresse au genre humain; il est probable qu'elle a trait à quelque symbole des vieilles religions de l'Orient. On en peut dire autant de l'image suivante : « qui tient sa queue dans sa bouche. »

œuvre n'est pas encore passé, comme tu l'as dit. Pourquoi me forces-tu à reprendre le venin dont j'ai empoisonné cet homme et à mourir avant le temps? Quand mon père aura sucé et repris le mal qu'il a répandu dans la création, c'est alors que sa fin sera venue.» L'apôtre lui dit : « Montre donc dès à présent la nature de ton père. » Et le serpent s'étant approché appliqua sa gueule sur la plaie du jeune homme, et exprima le venin du cadavre. Et en peu de temps la peau du jeune homme, qui était couleur de pourpre, commençait à blanchir et le serpent se gonflait. Quand le serpent eut absorbé en lui-même tout le poison, le jeune homme, ayant fait un bond, se tint debout, puis il courut se jeter aux pieds de l'apôtre. Quant au serpent, il s'enfla au point d'éclater et mourut; son venin et son fiel se répandirent; et à l'endroit où le venin s'était répandu, il se fit une profonde ouverture, et le serpent y fut englouti. Alors l'apôtre dit au roi et à son frère : « Prenez des ouvriers, comblez l'abîme où le serpent a été englouti, posez des fondements, et sur ces fondements, bâtissez une maison qui serve d'habitation aux étrangers. »

Le jeune homme disait à l'apôtre en versant des larmes abondantes : « J'ai péché envers le Dieu que tu annonces et envers toi, mais écoute ma prière : car tu es un homme ayant deux formes, et l'on te rencontre là où tu veux être rencontré, et tu n'es arrêté par personne, comme je le vois bien. J'étais auprès de toi, je l'ai aperçu, cet homme qui te parlait : « Par toi, » disait-il, « j'ai beaucoup de miracles à faire éclater, beaucoup de grandes œuvres à accomplir, dont tu recevras la récompense; tu ressusciteras beaucoup d'hommes, et ils demeureront dans une paix et dans une lumière éternelles, comme des enfants de Dieu. Ainsi, » ajouta-t-il en parlant de moi, « ressuscite ce jeune homme qui a été frappé par l'ennemi, et sois son appui en toute circonstance. » Voilà pourquoi tu es heureusement venu ici, voilà pourquoi tu retourneras heureusement vers celui qui ne t'abandonne jamais. Pour moi, je n'ai plus ni crainte ni remords; car il m'a éclairé en me tirant des angoisses de la nuit, et j'ai retrouvé le repos, et je suis délivré du joug de celui qui m'avait excité à faire le mal. J'avais péché contre celui qui m'avait enseigné le bien. Maintenant j'ai laissé aller le fils des ténèbres, qui me forçait à pécher selon ses œuvres, mais j'ai rencontré l'homme de lumière qui est mon frère. J'ai laissé aller celui qui obscurcit et aveugle ses esclaves, afin qu'ils ne voient pas ce qu'ils font, qu'ils se couvrent de honte à leur insu, et marchent par leurs actions au but que lui-même a marqué; mais j'ai trouvé celui dont les œuvres ne sont que lumière, dont les actions ne sont que vérité, et qu'on ne se repent jamais d'avoir suivi. Je me suis éloigné de celui qui ne laisse après lui que le mensonge, qui précède les hommes et les guide comme une ombre dans les ténèbres, tandis que derrière eux marche l'opprobre s'étalant avec impudence dans le désœuvrement; mais j'ai trouvé celui qui fait briller à mes yeux des splendeurs afin que je les possède, le fils de la vérité, le frère de la concorde, celui qui dissipant l'obscurité illumine sa créature, qui guérit les blessures et anéantit les ennemis des siens. Je t'en supplie, homme du Seigneur, fais que je voie, que je contemple de nouveau celui qui s'est dérobé à mes regards, fais que j'entende encore cette voix dont je ne puis exprimer les merveilles, car elle n'est pas l'effet de cette machine toute corporelle. »

L'apôtre lui répondit : « Si, comme tu l'as dit, tu as perdu la conscience des iniquités dont tu as été l'instrument, et si tu connais celui qui les a accomplies en toi, tu deviendras le disciple (1093) docile de celui dont l'amour échauffe ton cœur et que tu veux aujourd'hui contempler, tu le verras, tu seras avec lui pour l'éternité, tu te reposeras dans son repos, et tu feras une partie de son allégresse. Mais si tu n'as pour lui qu'un zèle pusillanime, si tu retombes dans tes fautes passées, si tu perds de vue cette image radieuse, ce visage pur, qui maintenant s'offre à tes yeux, si tu oublies l'éclat resplendissant de celui qui est en ce moment l'objet de tes désirs, non-seulement tu seras privé de cette vie, mais encore de la vie future, et tu retourneras vers celui que tu disais avoir perdu, et tu ne verras plus celui que tu disais avoir trouvé. »

Ayant ainsi parlé, l'apôtre se dirigeait vers la ville, tenant la main du jeune homme, et lui disait : « Ce que tu as vu, mon enfant, n'est qu'une faible partie des innombrables merveilles de Dieu. Car ce n'est pas, sur ces objets qui frappent nos regards, qu'il nous évangélise; il nous annonce de plus grandes choses. Tant que nous sommes dans les liens du corps, nous ne pouvons dire et faire voir les biens qu'il réserve à nos âmes. Si nous disons qu'il nous dispense la lumière, cela est visible, et nous en jouissons; qu'il nous donne la richesse, cela est aussi réel et sensible en ce monde, et nous pouvons en parler : il est dit, en effet, qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux (1094). S'agit-il de vêtements splendides, dont se couvrent les voluptueux en cette vie? il est dit également que ceux qui portent des habits efféminés, sont dans le palais des rois. Des festins magnifiques? Il nous a été prescrit de nous en abstenir, de peur que nos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise et l'ivrognerie, et par les soucis de cette vie selon cette parole de l'Evangile : *Ne soyez point en souci pour votre âme, de ce que vous mangerez et*

(1093) Le texte porte μαθῆς qui n'offre aucun sens : nous avons substitué μαθήτης (*disciple*), que semblent indiquer le mouvement de la pensée et la similitude matérielle des termes.

(1094) Cf. *Matth.* xix, 23; *Marc.* x, 24.

de ce que vous boirez; ni pour votre corps, de ce que vous serez vêtus : l'âme n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que les vêtements (1095) ? Enfin, est-il question de ce repos passager, dont nous jouissons ici-bas? Il a été aussi défini et jugé. Mais nous voulons parler du monde d'en haut, de Dieu et de ses anges, de la nourriture éternelle, des vêtements qui durent et ne passent pas, de toutes ces merveilles que l'œil ne voit pas, que l'oreille n'entend pas, que l'âme des pécheurs ne saurait concevoir, et que Dieu prépare pour ceux qui l'aiment. Aie donc foi en lui, toi aussi, mon enfant, afin de vivre; mets ta confiance en lui, et tu ne mourras pas. Car il est insensible aux présents; pourquoi lui en offrirais-tu? Il ne demande pas de sacrifices; pourquoi lui sacrifierais-tu? Mais tourne tes regards vers lui, et tes yeux ne s'égareront pas; car sa magnificence et sa beauté feront naître en toi le désir de l'aimer, et tu ne consentiras plus à te détourner. »

Pendant que l'apôtre parlait à ce jeune homme, une foule nombreuse s'approchait. En se détournant, il les vit qui montaient pour le considérer, et se dirigeaient vers les lieux élevés. Alors il leur dit : « Hommes, qui êtes venus pour l'assemblée du Christ, et qui voulez croire en Jésus, instruisez-vous par ce qui se passe ici, et réfléchissez. A moins de vous placer sur les hauteurs, vous ne pouvez me voir, moi, infime créature, moi qui suis semblable à vous. Si donc, vous ne pouvez voir votre semblable, à moins de vous élever un peu au-dessus de la terre, celui-là, qui demeure dans les régions supérieures, et qui maintenant se trouve dans les régions souterraines, comment pouvez-vous le voir, si d'abord vous ne vous élevez au-dessus de votre vie passée, des actions qui vous nuisent, des désirs qui vous troublent, de la richesse qu'il faut laisser ici-bas, de cette demeure qui tombe en ruine dès cette vie, de ces vêtements qui sont en lambeaux, de cette beauté qui vieillit et disparaît? Que dis-je? au-dessus de ce corps tout entier, en vue duquel tous ces faux biens sont amassés, de ce corps qui, en vieillissant, devient poussière, retournant ainsi en sa propre nature? Car tous ces faux biens n'élèvent que vos corps, et non vos esprits. Ah! tournez-vous plutôt vers l'Homme de notre cœur, vers Jésus-Christ, que nous vous annonçons, afin que votre (1096) espérance soit en lui, et que vous viviez en lui pendant les siècles des siècles, afin qu'il soit pour vous un compagnon de route en ce monde, qu'il vous préserve des égarements, et devienne pour vous un port contre les agitations de la mer. Il sera pour vous une source jaillissante dans cette région desséchée, une oasis fertile dans ce pays de famine, un refuge pour vos âmes, un médecin pour vos corps. »

En écoutant ces paroles, la foule assemblée pleurait, et elle disait à l'apôtre : « Homme de Dieu, de ce Dieu que tu annonces, nous n'osons pas dire que nous sommes à lui, parce que les actions que nous avons faites s'éloignent trop de sa nature, pour lui être agréables; mais, s'il s'attendrit pour nous, s'il a pitié de nous, s'il couvre de son pardon nos fautes passées, s'il nous tient quittes des péchés que nous avons commis dans notre égarement, et s'il consent à ne plus nous les imputer, s'il oublie nos erreurs premières, nous deviendrons ses serviteurs, et nous accomplirons sa volonté. » L'apôtre leur répondit : « Il ne vous reproche pas les fautes que vous avez commises dans votre égarement; il ferme les yeux sur les chutes que vous avez faites par ignorance. »

L'apôtre entra dans la ville suivi de toute la foule ; il songeait à aller chez les parents du jeune homme qu'il avait ressuscité : car ceux-ci l'avaient supplié d'entrer dans leur maison. Tout à coup une femme d'une grande beauté poussa un grand cri en disant : « Apôtre du nouveau Dieu, toi qui es venu dans l'Inde, serviteur de ce Dieu saint et seul bon, car c'est par toi qu'il est annoncé le Sauveur des âmes qui viennent à lui; c'est par toi qu'il guérit les corps de ceux qui sont atteints par l'ennemi; et c'est toi qui es la cause visible de toutes les conversions qui se font en lui, ordonne qu'on me conduise en ta présence pour que je te raconte ce qui m'est arrivé, et que de toi me vienne l'espérance, et que ceux qui t'accompagnent sentent aussi se raffermir leur espoir en ce Dieu que tu annonces. Car je suis cruellement tourmentée par l'ennemi, voilà déjà cinq ans. Avant ce temps, j'étais une femme vivant dans le repos, et la paix m'environnait de toutes parts, et je n'avais nul souci : car je n'étais préoccupée de qui que ce fût au monde.

« Mais il arriva qu'un jour, en sortant du bain, je vis venir à moi une sorte d'homme plein de trouble et d'agitation. Le son de sa voix me paraissait être sourd et grêle; et s'étant placé en face de moi, il me dit : « Moi et toi nous allons nous confondre dans un seul amour, et nous nous unirons l'un à l'autre, comme le font un homme et une femme. » Et moi je lui répondis : « Je ne me suis pas unie à mon fiancé (1097) que j'ai supplié de ne pas m'épouser; quand tu veux t'unir à moi par une espèce d'adultère, comment me livrerai-je à toi? » Et, en disant cela, je m'éloignai de lui. Et je dis à ma jeune esclave : « Tu as vu ce jeune homme et son impudeur? comment a-t-il pu sans rougir me parler avec cette liberté? » Elle me répondit : « Je n'ai vu qu'un vieillard qui te parlait. » Or, comme j'étais dans ma maison après mon souper, je sentis naître un soupçon dans mon cœur, en réfléchissant qu'il m'était apparu sous un double aspect. Je m'endormis avec cette idée. Et

(1095) *Matth.* VI, 25.

(1096) Nous avons substitué ὑμῶν (*votre*) à ἡμῶν, (*notre*) qui nous semblait arrêter l'enchaînement des idées.

(1097) Le grec porte τῷ ἁρμαστῷ, mot qui ne se trouve que dans le Glossaire de Du Cange, où il a la signification que nous lui donnons ici.

lui, étant venu cette nuit-là, s'unit à moi par un commerce infâme. Quand il fut jour, je le vis et me sauvai loin de lui; mais, profitant de la nuit qui est propice à ses œuvres, il revenait et abusait de moi. Et aujourd'hui, telle que tu me vois, voilà cinq ans que je suis tourmentée par lui, et qu'il ne m'a pas quittée. Or je sais avec certitude que les démons, les esprits et les maudits t'obéissent, et qu'ils deviennent tremblants devant tes invocations. Prie donc pour moi, et chasse de moi le démon qui me tourmente, afin que je retrouve ma liberté, que je rentre dans ma nature primitive, et que je jouisse de la grâce accordée à mes frères. » Alors l'apôtre dit : « O perversité insurmontable! impudence du démon! être malfaisant, qui jamais ne se lasse; être difforme, qui subjugue la beauté! être à mille formes! Il se montre dans l'état qu'il désire; mais sa nature ne saurait changer. Quelle fourberie! quelle ardeur insatiable! Arbre amer, qui porte des fruits amers! O diable, qui luttes pour ravir le bien d'autrui! O mensonge, qui as recours à l'impudence! Etre dont la méchanceté rampe comme le serpent, et qui lui ressembles par ta nature. » A peine l'apôtre avait-il cessé de parler, que le malin esprit apparut et se plaça devant lui; personne ne le voyait excepté la femme et l'apôtre. Mais ayant pris une voix retentissante, il dit ces paroles, que tous entendirent.

« Qu'y a-t-il entre nous et toi, apôtre du Très-Haut? Qu'y a-t-il entre nous et toi, esclave de Jésus-Christ? Qu'y a-t-il entre nous et toi, ministre de l'Esprit-Saint? Pourquoi veux-tu nous perdre quand notre heure n'est pas encore venue? Pourquoi veux-tu usurper notre puissance? Jusqu'à ce jour, en effet, nous avions droit d'espérer encore quelque temps de répit. Qu'y a-t-il entre nous et toi? Tu as droit sur les tiens, et nous sur les nôtres. Pourquoi veux-tu user de violence à notre égard, toi qui enseignes à ne pas user de violence? Pourquoi recherches-tu les choses d'autrui, comme si les tiennes propres ne te suffisaient point? Pourquoi imites-tu le Fils de Dieu, qui nous a fait du mal? Car tu es entièrement semblable à lui, comme s'il t'avait engendré. Nous avions songé à le dompter, comme le reste des hommes; mais, s'étant mis en garde, il nous a soumis à sa puissance. En effet, nous ne le connaissions pas; il nous a trompés par la figure qu'il avait prise, par sa pauvreté et sa détresse. Après l'avoir considéré, nous pensions que c'était un homme revêtu de chair, et nous ignorions que c'est lui qui donne la vie aux hommes. Il nous a accordé un plein pouvoir sur les créatures qui sont nôtres, et, dans les limites de ce temps où nous sommes, il nous a permis de ne pas nous en dessaisir, mais de nous faire sentir en elles: et toi, au mépris de nos droits et en dehors de ta mission, tu veux nous dominer et nous vaincre. »

Ensuite il se mit à pleurer, en disant : « Je t'abandonne, ma belle compagne, que j'ai rencontrée il y a longtemps, et dans la possession de qui je me reposais; je te laisse, ma sœur bien-aimée et fidèle, en qui j'ai pris mon bon plaisir. Que ferai-je? je l'ignore; qui appellerai-je pour me servir et me venger? Je sais ce que je ferai; je partirai pour un pays où la renommée de cet homme n'est pas parvenue, et là, peut-être, je pourrai, à ta place, retrouver une compagne bien-aimée. » Puis, élevant la voix, il continua : « Demeure en paix, puisque tu as trouvé un refuge auprès d'un plus puissant que moi; mais comme je l'ai dit, je m'en irai, et j'en chercherai une autre qui te ressemble, et, si je n'en trouve pas, je reviendrai pour moi. Car, je sais qu'en demeurant auprès de cet homme tu trouves en lui un refuge; mais, lui parti, tu seras telle que tu étais avant son arrivée; tu lui deviendras inconnue, et en même temps que l'occasion reviendra, pour moi la liberté; aujourd'hui, je redoute le nom de celui qui t'a délivrée. » Ayant dit ces paroles, le démon disparut. A l'endroit même où il venait de disparaître, on vit une flamme et de la fumée, et tous ceux qui étaient venus là furent frappés de crainte.

L'apôtre voyant ces choses dit : « Il n'y a rien de surprenant ni d'étrange dans ce spectacle que vous présente le démon; mais il a montré sa nature, l'élément dans lequel il sera brûlé; en effet le feu l'anéantira, et la fumée du feu se dissipera dans les airs. » Ensuite il commença à prier : « Jésus-Christ, mystère impénétrable, qui m'as été révélé; c'est toi qui m'as dévoilé d'innombrables mystères; c'est toi qui, me distinguant entre tous mes compagnons, m'as confié trois paroles qui me brûlent et que je ne puis redire à d'autres : Jésus-Christ, homme crucifié, mort, enseveli; Jésus, Dieu né d'un Dieu, notre Sauveur, toi qui ressuscites les morts et qui guéris les malades; Jésus, toi qui manques de tout et qui pour sauver les autres ne manques de rien; toi qui pêches les poissons pour notre dîner et notre souper, et qui, avec un seul pain, rassasies toute la multitude; Jésus, toi qui, comme homme, te reposes des fatigues du voyage, et, comme Dieu, te promènes sur les flots.

« Jésus Très-Haut, voix née des entrailles les plus miséricordieuses. Sauveur de tous les hommes, droite de la lumière, qui confonds le malin dans sa propre nature, et circonscris sa puissance dans un seul lieu; toi qui es un être unique, et l'aîné d'un peuple de frères; Dieu né du Dieu Très-Haut, et cependant homme naguère encore méprisé; Jésus-Christ, toi qui ne détournes pas les yeux quand nous t'invoquons; toi qui t'es donné en exemple à tous par ta vie terrestre; toi qui, pour l'amour de nous, es plongé par des juges dans une prison, et qui délivres tous les prisonniers; toi qu'on appelle un vagabond errant, et qui retires les tiens de l'erreur; Jésus, je te prie pour ceux qui sont ici, et qui te prient eux-mêmes et qui croient en toi : ils te prient, en effet, de leur accorder tes grâces, pleins d'espérance en ton appui, et certains d'ob-

tenir ton secours de ta grandeur même. Ils ouvrent leurs oreilles pour entendre les discours qui sortent de notre bouche. Que ta paix vienne et habite en eux, afin qu'ils soient purifiés de leurs fautes passées, afin qu'ils dépouillent le vieil homme avec ses œuvres, et qu'ils revêtent l'homme nouveau, celui que je leur annonce à cette heure. »

Et leur ayant imposé les mains, il les bénit en disant : « La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous jusqu'à la fin des siècles. » Et ils répondirent : « Amen. » Alors la femme le supplia en disant : « Apôtre du Très-Haut, donne-moi le signe du salut (1098), afin que l'ennemi ne revienne pas en moi. » L'apôtre la fit approcher de lui, et lui ayant imposé les mains, il la marqua du sceau divin au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Beaucoup d'autres encore furent marqués du sceau en même temps qu'elle. L'apôtre ordonna à son diacre d'apprêter une table, et on apporta un banc qui se trouvait là. Ayant déplié une nappe sur ce banc, il y plaça le pain de bénédiction. Puis, s'en étant approché, il dit : « Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui nous as jugés dignes de prendre part à l'Eucharistie de ton corps saint et de ton sang précieux, vois, nous osons célébrer cette Eucharistie et invoquer ton saint nom : viens et communique-toi à nous. »

Il ajouta : « Viens, miséricorde parfaite; viens, dispensatrice de la mâle vertu; viens, toi qui sais les mystères de l'élu; viens, toi qui partages tous les combats de l'athlète généreux; viens, silence qui révèles les merveilles de la grandeur infinie; viens, toi qui dévoiles les choses cachées et découvres les choses secrètes, sainte colombe qui engendres les frères jumeaux: viens, mère mytérieuse, qui te manifestes dans tes œuvres, et qui donnes la joie et la paix à ceux qui s'unissent à toi; viens, et communique-toi à nous dans cette Eucharistie que nous célébrons en ton nom, et dans cette agape qui nous rassemble sous ton invocation. » Ayant ainsi parlé, il traça sur le pain le signe de la croix, et l'ayant rompu, il commença à le distribuer. Il en donna d'abord à la femme, en disant : « Reçois ceci pour la rémission de tes péchés et le rachat de tes fautes d'ici-bas (1099). » Ensuite il en donna à tous ceux qui avaient reçu le signe de la bénédiction.

Or il y avait là un jeune homme qui avait commis une action criminelle : s'étant approché de l'apôtre, il prit avec sa bouche le pain de l'Eucharistie : car ses mains venaient d'être subitement desséchées, au point qu'il ne pouvait les porter à ses lèvres. Les assistants, ayant vu cela, en instruisirent l'apôtre. Celui-ci, ayant appelé le jeune homme, lui dit : « Dis-moi, mon enfant, et parle sans crainte; qu'as-tu fait, et comment en es-tu venu là? car l'Eucharistie du Seigneur vient de t'accuser. En effet, ce bienfait, qui se répand sur un grand nombre, guérit surtout ceux qui s'en approchent avec la foi et l'amour; pour toi, il t'a paralysé, et cela ne s'est pas fait sans quelque influence. » Le jeune homme, convaincu par l'Eucharistie du Seigneur, s'étant avancé, tomba aux pieds de l'apôtre, et le pria en disant : « J'ai fait une action mauvaise, mais je croyais en faire une bonne. Je m'étais épris d'une femme qui habitait hors de la ville, dans une hôtellerie; elle aussi m'aimait. Or je t'avais entendu parler, et j'avais eu foi dans le Dieu vivant que tu annonces; je m'étais approché, et j'avais reçu de toi le signe du salut avec les autres. Et tu disais : « Quiconque aura contracté une liaison impure, surtout en état d'adultère, celui-là ne vivra pas auprès du Dieu que j'annonce. » Comme j'aimais violemment cette femme, je la suppliais et lui conseillais d'habiter avec moi, et d'adopter cette vie chaste et pure que tu recommandes. Elle ne le voulait pas. Alors je pris une épée et je la tuai, car je ne pouvais la voir se livrer à un autre. »

Ayant entendu ces paroles, l'apôtre dit : « O commerce insensé, à quel excès d'impudence ne te portes-tu pas? O concupiscence invincible, comment as-tu poussé cet homme à agir ainsi? O œuvre du serpent, avec quelle fureur tu t'acharnes sur les tiens! » Puis il commanda qu'on lui apportât de l'eau dans un bassin. L'eau ayant été apportée, il dit : « Viens, eau des eaux éternelles, être des êtres, qui nous a été annoncé; viens, source de repos qui nous a été promise, puissance du salut, émanation de cette autre puissance qui triomphe de tout et soumet tout à sa volonté; viens et habite dans cette eau-ci, afin que la grâce de l'Esprit-Saint s'accomplisse complétement en elle. » Et il dit au jeune homme : « Va, lave tes mains dans cette eau. » Et celui-ci ayant obéi, ses mains furent guéries. Et l'apôtre lui dit : « Crois-tu en Notre-Seigneur Jésus-Christ et en sa toute-puissance? » Il répondit : « Quoique je sois bien infime, j'y crois. Mais j'avais agi ainsi, croyant bien agir; ainsi que je l'ai dit, j'avais prié cette femme, et elle n'a pas voulu consentir à se conserver pure. »

L'apôtre lui dit : « Retournons dans l'hôtellerie, où tu as commis cette action, et voyons ce qui est arrivé. » Le jeune homme

(1098) Le texte porte τὴν σφραγῖδα. Evidemment, il s'agit encore ici de la confirmation, et non du baptême. La cérémonie qui va suivre offre tous les caractères de celle qui a été décrite au chapitre XXVI. La démoniaque demande que l'*ennemi ne revienne pas en elle*, et l'apôtre invoque encore le principe de force (ἡ κοινωνία τοῦ ἄῤῥενος). Cette femme était chrétienne depuis cinq ans.

(1099) Εἰς λύτρον αἰωνίων ἁμαρτημάτων, dit le texte. Pour pénétrer dans la pensée de l'auteur, il nous a fallu forcer un peu le sens du mot αἰώνιος. Une autre interprétation s'était d'abord présentée à notre esprit. Il nous avait semblé que αἰώνιον, joint à παράπτωμα, pouvait prendre le sens de *qui entraîne une peine éternelle*, *péché mortel* par conséquent. Les fautes vénielles sont *remises* (εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν); les péchés mortels sont rachetés (εἰς λύτρον). Mais peut-être l'explication était-elle un peu subtile.

précédait l'apotre pour lui montrer le chemin. Et quand ils furent arrivés dans l'hôtellerie, ils trouvèrent la femme étendue. L'apôtre, à cette vue, fut consterné, car c'était une belle jeune fille, et il ordonna qu'on la portât au milieu de l'hôtellerie. Ceux qui étaient là, l'ayant placée sur un lit, l'emportèrent et la déposèrent au milieu de la cour de l'hôtellerie. Alors l'apôtre posa sa main sur elle, et commença à parler : « Jésus, toi qui te manifestes à nous en tout lieu (car tu veux que nous te trouvions partout), tu nous as permis de demander et de recevoir, et non-seulement tu nous as enseignés à te prier, toi qui es toujours présent aux yeux de l'esprit, toi dont la forme nous échappe, mais que tes œuvres font assez voir; oui, nous te connaissons, dans la mesure de notre faiblesse, par tes actions sans nombre, et toi-même, dans ta bonté infinie, tu nous donnes accès dans ta maison en disant : *Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert* (1100). Nous te prions donc avec la conscience de nos péchés ; nous ne te demandons ni or, ni argent, ni domaine, ni aucune de ces choses qui viennent de la terre et y retournent, mais ce que nous te demandons avec instance, c'est que par ton saint nom et ta toute-puissance tu ressuscites cette femme en vue de la croyance et de la foi des assistants. »

Ayant fait cette prière, il marqua le jeune homme du signe de la croix, et lui dit: « Va, et prenant la main de cette femme, dis-lui : « C'est de mes mains que je t'ai tuée par le fer; c'est avec mes mains et par ma foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, que je te ressusciterai. » Le jeune homme s'étant avancé se tint debout auprès de la morte, en disant : « J'ai eu foi en toi, Jésus-Christ. » Et tournant les yeux sur l'apôtre Jude Thomas, il ajouta : « Prie pour moi, afin que le Seigneur, que j'invoque de mon côté, me vienne en aide. » Puis ayant placé sa main sur celle de la femme, il dit : « Viens, Seigneur Jésus-Christ, et donne-nous, à elle la vie, à moi les arrhes de ta confiance. » Et aussitôt qu'il eut tiré à lui la main de la morte, elle bondit et se tint assise, attachant ses regards sur la foule qui était là. Elle vit aussi l'apôtre qui était vis à-vis d'elle, et s'élançant hors de son lit, elle tomba à ses pieds, et s'attacha à ses vêtements en disant : « Dis-moi, maître, où est cet autre qui t'assiste dans tes œuvres, celui qui n'a pas permis que je restasse dans ce lieu terrible et dangereux, mais qui m'a livrée à toi, en disant : « Prends-la sous ta garde, afin qu'elle soit sanctifiée, et qu'ensuite elle soit ramenée en son séjour primitif? » Or l'apôtre dit à la femme : « Dis-nous en quel lieu tu t'es trouvée. » Elle répondit : « Ainsi, toi qui me protéges, toi à qui j'ai été confiée, tu veux bien m'entendre? » Puis elle commença à parler : « Un homme se saisit de moi; il avait une figure repoussante, était entièrement noir, et ses vêtements étaient misérables. Il me conduisit dans un lieu où se trouvaient plusieurs gouffres; il s'en échappait des odeurs fétides et des exhalaisons pernicieuses. Il me forçait à me pencher sur chaque gouffre. Dans l'un je vis un ardent brasier, et des cercles de feu y tournaient, et dans ces cercles des âmes étaient suspendues, se heurtant les unes contre les autres; on y entendait bien des cris et des hurlements; mais il n'y avait personne pour les délivrer. Alors cet homme me dit : « Ces âmes sont de la même race que toi; elles ont été condamnées au supplice et à l'anéantissement pour un temps prescrit; alors d'autres seront amenées à leur place, qui seront elles-mêmes remplacées à leur tour. Ce sont les âmes de ceux qui ont troublé l'union de l'homme et de la femme. » Et ayant de nouveau regardé, je vis des enfants nouveau-nés entassés les uns sur les autres, se débattant les uns contre les autres; ils étaient placés auprès d'eux. Ayant repris la parole, il me dit : « Ces enfants sont les leurs, et ils ont été placés là pour témoigner contre eux. »

Ensuite il m'emporta vers un autre gouffre, et m'étant penchée, je vis s'ouvrir un amas de fange et de vermine, et les âmes qui s'y roulaient, et j'entendis un immense grincement de dents qui venait d'elles et montait jusqu'à moi. Et l'homme me dit : « Ces âmes sont celles des femmes qui ont abandonné leurs maris; et se sont souillées par l'adultère, et c'est pour cela qu'elles ont été précipitées dans ces tourments. » Ensuite il me montra un autre gouffre, et m'étant penchée, je vis des âmes qui étaient pendues, les unes par la langue, les autres par les cheveux, d'autres par les mains, d'autres enfin par les pieds la tête en bas; elles exhalaient de la fumée et du soufre. L'homme qui était avec moi, me dit alors : « Ces âmes suspendues par la langue sont celles des calomniateurs, qui ont tenu des discours mensongers et honteux (1101), ont vécu sous l'impudence, marchant çà et là tête nue dans le monde. Les âmes suspendues par les mains sont celles qui ont ravi et dérobé le bien d'autrui, n'ont jamais rien donné à des conditions équitables, et ne sont pas venues en aide aux opprimés; mais elles agissaient ainsi pour tout accaparer, et ne prenaient nul souci de la justice et de la loi. Les âmes suspendues par les pieds sont celles qui, dans leur folie et leur emportement, se sont précipitées dans les voies de la dépravation et du désordre, ne visitant pas les malades, n'accompagnant pas ceux qui sortaient de la vie. Ainsi chacune de ces âmes est traitée selon ses œuvres. »

« Puis, m'ayant emmenée encore, il me

(1100) *Matth.* VII, 7.

(1101) Nous donnons la traduction exacte de cette phrase d'après le texte que nous avons sous les yeux, mais il est facile de voir qu'il y a lacune : « Les âmes suspendues par les cheveux sont celles qui ont vécu dans l'impudence, » etc.

montra une caverne tout à fait ténébreuse, d'où sortait une odeur infecte; un grand nombre d'âmes se penchaient en dehors pour aspirer un peu d'air; mais les gardiens ne leur permettaient pas de se pencher. Celui qui était avec moi, me dit: « Ceci est la prison des âmes que tu as vues; car lorsqu'elles ont subi leur peine, chacune suivant ses iniquités, elles sont remplacées par d'autres, et sont livrées à de nouveaux châtiments : quelques-unes, pourtant, se consument entièrement dans le même lieu. »

« Les gardiens de cette sombre caverne dirent à l'homme qui s'était emparé de moi: « Livrez-nous cette femme, pour que nous la réunissions aux autres jusqu'à l'heure où elle devra être livrée à son châtiment. » Mais il leur répondit : « Non, je ne vous la livre pas, parce que je crains celui qui me l'a remise. En effet, je n'ai pas reçu l'ordre de la laisser ici ; mais je l'emporte avec moi jusqu'à ce que je reçoive un ordre qui décide de son sort. » Et m'ayant saisie, il me transporta dans un autre endroit, où se trouvaient des hommes soumis à des tourments amers. C'est alors que celui qui te ressemble m'a prise à son tour, et m'a remise entre tes mains en disant : « Prends-la, car c'est une des brebis qui sont égarées. » Et après avoir été prise par toi, je suis en ta présence. Fais par tes prières que je ne retourne plus dans ces lieux de torture que je viens de voir. » Alors l'apôtre dit à la foule assemblée : « Vous avez entendu, mes frères, ce qu'a raconté cette femme. Ces châtiments ne sont pas les seuls; il y en a d'autres encore pires. Si vous ne vous tournez pas vers le Dieu que j'annonce, si vous ne renoncez pas à vos œuvres passées et aux actions que vous avez faites sans connaissance, vous trouverez votre fin dans ces châtiments. Ayez donc foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ; dès aujourd'hui il vous remet les péchés que vous avez commis jusqu'à présent, et un jour il vous purifiera de toutes les convoitises corporelles qui restent sur la terre, et il vous guérira de toutes les erreurs qui vous suivent, vous accompagnent ou vous précèdent ici-bas. Or, que chacun de vous dépouille le vieil homme, et revête le nouveau. Laissez là vos anciennes voies et votre conduite passée. Que les voleurs ne volent plus, mais qu'ils gagnent leur pain par leur travail et leurs sueurs; que les débauchés ne se livrent plus à la débauche, de peur de se livrer d'eux-mêmes aux châtiments éternels; car la débauche est de tous les maux le plus désagréable à Dieu. Renoncez à l'avarice, au mensonge, à l'ivrognerie, à la calomnie, à rendre le mal pour le mal; car toutes ces choses sont contraires et antipathiques au Dieu que j'annonce. Mais vivez dans la foi, dans la douceur, dans la sainteté et dans l'espérance, qui sont la joie de Dieu, afin de devenir ses enfants et de recevoir les bienfaits qu'il ne donne qu'à un petit nombre. »

Tout le peuple eut donc foi, et ils montrèrent une âme docile au Dieu vivant et à Jésus-Christ, mettant leur joie dans ses œuvres bénies et dans le saint ministère que l'apôtre exerçait en son nom. Ils lui apportaient beaucoup d'argent pour le soulagement des veuves; car il y en avait un grand nombre rassemblées dans les villes, et il leur envoyait à toutes, par l'entremise de ses serviteurs, les choses nécessaires, vêtements et nourriture. Mais il ne cessait pas d'évangéliser; il leur disait et leur montrait que Jésus-Christ est bien celui qu'ont prophétisé les Ecritures, annonçant qu'il viendra, sera crucifié et ressuscitera le troisième jour d'entre les morts. Il les instruisait, et leur expliquait, en remontant aux prophètes, tout ce qui touche Jésus-Christ, prouvant qu'il fallait qu'il vînt et qu'en lui s'accomplissent toutes les prédictions dont il avait été le sujet. La renommée de l'apôtre s'étendit dans toutes les villes et dans toutes les contrées; et tous ceux qui avaient dans leur famille des malades ou des démoniaques, les lui amenaient, et il les guérissait; et ceux qu'on plaçait sur la route où il devait passer, il les guérissait aussi par la puissance du Seigneur. Alors tous ceux qu'il avait guéris disaient d'un cœur unanime et avec une seule voix. « Gloire à toi, Jésus, qui donnes à tous également la guérison par Thomas, ton serviteur et ton apôtre ! Revenus à la santé et à la joie, nous te demandons la grâce de faire partie de ton troupeau, et d'être comptés parmi tes brebis. Accueille-nous donc, Seigneur, et ne nous impute pas les chutes et les fautes que nous avons faites, lorsque nous étions dans l'ignorance. »

Et l'apôtre dit : « Gloire au Fils unique du Père, à l'aîné de tant de frères ! Gloire à toi, défenseur et soutien de ceux qui viennent se réfugier en toi ! à toi qui veilles éternellement pour éveiller ceux qui sont dans le sommeil, qui vis pour rendre la vie à ceux qui sont couchés dans la mort; Dieu, Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, notre libérateur et notre appui, refuge et repos de tous ceux qui souffrent pour te servir, consolateur de ceux qui, pour la gloire de ton nom, supportent le poids du jour et la gelée de la nuit; nous te remercions des grâces dont tu nous as comblés, de l'assistance que tu nous as prêtée dans ton amour, et du don que tu nous as fait de toi, en venant en nous.

« Accomplis donc jusqu'à la fin tes desseins en nous, afin que nous trouvions notre assurance en toi; abaisse les yeux sur nous : car pour toi nous avons quitté notre patrie, pour toi nous sommes devenus des étrangers en tout lieu, et cela sans regret ni déplaisir. Abaisse les yeux sur nous, et traite-nous selon tes miséricordes, afin que tous nos péchés nous soient pardonnés et que nous puissions jouir de ta gloire. »

TITE.

Il existe sous le nom du jurisconsulte Zénar, des Actes apocryphes de la passion de saint Tite. Ils sont cités dans les Ménées des Grecs, *ad* 23 *August.;* dans le recueil des Bollandistes, *Acta SS.*, *ad* 4 *Januar.*, et dans le *Catalogus sanctorum* de Pierre de Natalibus. (VII, 108.)

M. Amédée Fleury en parle (*Saint Paul et Sénèque*, t. II, p. 29) et ne les regarde pas comme fort antérieurs au XI[e] siècle. Ils n'ont pas encore été publiés. Nous mentionnons, d'après ce savant, ce que Pierre de Natalibus en a extrait au sujet de la prétendue conversion de Pline le Jeune; il en résulte que saint Tite, pendant qu'il était évêque de Crète, passait un jour devant un temple que faisait construire, par ordre de l'empereur, le proconsul Secundus (c'est-à-dire Pline le Jeune) pour être dédié à Jupiter; ce temple, sur une parole de malédiction prononcée par le saint évêque, s'écroula aussitôt. Le proconsul étant venu lui demander la raison d'un pareil fait, Tite lui répondit qu'il pouvait faire reprendre la construction, mais à la condition que le temple serait dédié au Dieu des Chrétiens et non plus à Jupiter. Moyennant cette condition, la construction du temple fut reprise et achevée. Frappé d'un tel miracle, Secundus se convertit et reçut le baptême avec son fils.

La *Chronique* apocryphe de Dexter confirme ce récit. (*Ad ann.* 220, § 3, éd. Bivar, Lyon, 1620, p. 270.) Voici la traduction de ce qu'elle renferme à cet égard :

« L'évêque Tite avait converti à la foi Pline le Jeune lorsqu'il se rendit de la Bythinie dans l'île de Crète, où il fut chargé par Trajan de faire construire un temple en l'honneur de Jupiter. Il y a des auteurs qui pensent que Pline mourut martyr à Côme le 7 août. »

Mais, ainsi que le font remarquer les Bollandistes (*ad 4 Januar.*), le *Secundus*, martyr à Côme, dont l'Eglise célèbre la fête le 7 août, était un soldat de la légion thébaine, et le prétendu martyre de Pline ne saurait trouver de partisans, quoiqu'il soit également indiqué dans les *Adversaria* du soi-disant Luitprand, édités en 1640, et sortant de la même fabrique que le prétendu Dexter.

TOBIE.

(*Livre de Tobie.*)

Il existe du *Livre de Tobie* un texte hébreu (1102), édité par Fagius et qui présente des différences avec le texte canonique; on y remarque quelques circonstances nouvelles; ce texte a été inséré avec une traduction latine dans le tome IV, p. 35-63 de la *Bible polyglotte* publiée à Londres par Walton, 1655-1658, 8 vol. in-folio; nous en mettrons ici une version française :

CHAPITRE PREMIER.

C'est le livre de Tobie, fils d'Hananeel, fils de Gabriel, de la race d'Aschel, de la tribu de Nephtali, qui fut amené captif avec les habitants de la terre de Nephtali. Salmanazar, roi d'Assyrie, l'emmena captif avec tous les habitants de la Galilée. Moi, Tobie, je cheminai tous les jours de ma vie dans la justice et dans la vérité. Et je rendis de grands services à tous mes frères, à mon peuple et à tous ceux qui étaient en exil et qui avaient été emmenés captifs avec moi. Lorsque j'étais en ma maison, dans la terre d'Israël, j'étais fort jeune, et toutes les personnes de la maison de mon père, appartenant à la tribu de Nephtali, avaient cessé d'aller à la maison de David qui était dans la ville sainte de Jérusalem que le Seigneur avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël. Et il ordonna aux fils d'Israël de lui immoler en ce

(1102) Citons à cet égard une indication que fournit M. Cahen. Le manuscrit de la bibliothèque Saint-Germain des Prés, n° 236 (aujourd'hui Bibliothèque impériale) renferme une version persane, en caractères hébreux, de diverses livres apocryphes. C'est d'abord une histoire de Tobie, racontée d'une manière fort différente de celle de nos Bibles; on y reconnaît la version littérale d'un texte hébreu rabbinique dont on ne connaît ni l'auteur, ni l'âge et qui, publié en 1542 avec une version latine par Seb. Munster, a été reproduit dans la Polyglotte de Londres, t. IV, avec un autre texte fort différent donné par Fagius.

On trouve ensuite : 1° L'*histoire de Judith*, également traduite de l'hébreu, sur un texte qui a été publié à Venise sans indication d'année, mais probablement vers la fin du XVI[e] siècle. (*Voy.* le catalogue de la bibliothèque d'Oppenheimer, p. 659.) Il a été réimprimé à Furch en Bavière, en 1784. Cette seconde édition est parfaitement d'accord avec la version persane, excepté dans quelques endroits où le traducteur persan a mal lu le texte hébreu. Ce texte est assez moderne; il n'y a pas de doute qu'il n'ait été fait par un Juif d'Europe, d'après le texte de la Vulgate, quoiqu'il en diffère en plusieurs endroits; 2° L'*Histoire de Bel et du Dragon* qui doit avoir une source analogue à celle de l'histoire de Judith. La seule rédaction connue parmi les Juifs est celle qu'on trouve dans le livre de Josippon, mais elle ne ressemble point à la version persane qui s'accorde beaucoup mieux avec les textes grec et latin, quoiqu'elle en diffère en plusieurs passages. La version persane en qui abonde d'hébraïsmes, ne peut dériver que d'une version hébraïque qu'un rabbin d'Europe aura faite sur la Bible grecque ou latine; 3° L'*Histoire apocryphe des Machabées*; c'est une version littérale du *livre d'Antiochus* primitivement écrit en langue chaldaïque et depuis traduit en hébreu. L'original chaldaïque existe en manuscrit, la version hébraïque a été imprimée.

lieu des sacrifices pacifiques. Et il sanctifia le temple au nom du Seigneur des armées afin que son nom y habitât dans les siècles et à perpétuité. Toutes les tribus d'Israël avaient abandonné le Seigneur, et elles adoraient Baal et des idoles exécrables, et c'est ce que faisait aussi la tribu de Nephtali (1103). Moi seul j'adorais le Seigneur, et je me rendais à Jérusalem trois fois dans l'année, ainsi que la loi de Moïse l'a prescrit à jamais. Et j'observais les préceptes relatifs aux premiers fruits, aux dîmes et aux prémices des toisons, que je donnais aux prêtres, fils d'Aaron (1104). Je donnais les premières dîmes aux fils de Lévi, habitant à Jérusalem, qui se tenaient devant le Seigneur, afin de le servir et de bénir en son nom. Je vendais les secondes dîmes, et en ayant reçu l'argent je montais à Jérusalem, où je le dépensais pour chaque chose que désirait mon âme, et j'agissais ainsi chaque année. J'employais les troisièmes dîmes à restaurer la maison, ainsi que me l'avait recommandé Débora, la mère de mon père. Car j'étais demeuré orphelin de mon père et de ma mère. Quand je fus arrivé à l'âge viril, je pris une femme, nommée Hanna, qui faisait partie de la maison de mon père; et elle engendra un fils auquel je donnai le nom de Tobie. Et lorsque nous fûmes conduits captifs à Ninive, il arriva que tous mes frères et la maison de mon père mangèrent le pain des gentils. Mais moi, je veillais avec vigilance à ne pas être souillé par les aliments et le pain des gentils. Car je chérissais le Seigneur de tout mon cœur et de toute mon âme. Et le Seigneur Dieu me donna de trouver grâce et miséricorde aux yeux du roi Salmanazar. Il m'établit l'intendant de tous ses domaines, de sorte que je pus parcourir tous ses Etats et la terre de Médian, où je laissai en dépôt chez Abiel, fils de Gabriel, la somme de dix talents d'argent.

Le roi Salmanazar étant mort, Sanherib, son fils, régna à sa place: ce fut un homme méchant, dur et de mœurs corrompues, et par suite de la crainte qu'il inspirait, je ne pus retourner dans la terre de Médian. Pendant le règne de Salmanazar, je rendis de grands services à tous les frères : car je distribuai mon pain parmi ceux qui avaient faim et je vêtis ceux qui étaient nus; lorsqu'un Israélite était mort, on le jetait au delà du mur sans l'ensevelir, car tel était l'ordre du roi; moi, je faisais bonne garde, et toutes les fois que je voyais un cadavre, j'allais dans la nuit et je l'ensevelissais. Quand Sanherib revint avec ignominie de l'attaque qu'il avait entreprise contre Jérusalem, il fit, dans ses accès de fureur, périr un grand nombre d'Israélites (1105), et je les ensevelis en secret et en cachette. Et quelque temps après, le roi s'informa des cadavres de ceux qu'il avait fait mettre à mort, et comme on ne les trouvait pas, un des habitants de Ninive répondit au roi et dit : « Tobie a enseveli les morts. » Le roi, ayant appris cela, voulut me faire mourir, et je m'échappai en secret. Lorsqu'on annonça au roi que je m'étais enfui, il ordonna de confisquer tous mes biens, de sorte qu'il ne me resta rien, si ce n'est Hanna, ma femme, et Tobie, mon fils. Je restai caché pendant quinze jours, après lesquels Adramalech et Sarrazar, fils de Sanherib, se levèrent et tuèrent leur père, et se sauvèrent ensuite dans le pays d'Ararat. Et Esarhaddon, fils de Sanherib, régna à sa place, et il établit mon frère Aharon, fils d'Hananeel, gouverneur de tous ses Etats, et celui-ci introduisait et congédiait les gens d'auprès du roi. Et mon frère Aharon intercéda pour moi auprès du roi, pour que je pusse revenir à Ninive. Et mon frère Aharon était échanson du roi, préposé à la garde de son sceau et à la réception des tributs et aux registres des dépenses et des recettes. Et le roi Esarhadon, fils de Sanherib, commanda à mon frère Aharon de me rendre ma maison ma femme Hanna et mon fils Tobie.

CHAPITRE II.

A la fête des Tabernacles, je donnai un grand festin, et lorsque j'étais assis à table, je dis à mon fils Tobie : « Mon fils, sors et vois si tu trouves par hasard quelqu'un de nos frères, et amène-le afin qu'il mange avec nous. Hâte-toi et ne tarde point, je t'attendrai. » Et il sortit et revint bientôt, en disant : « Mon père, il y a un des fils d'Israël qui gît mort dans la campagne. » Et quand j'entendis ces mots, nulle nourriture n'entra dans ma bouche, mais je me levai et je portai le cadavre en ma maison afin qu'il y restât jusqu'à ce que le soleil fût couché. Ensuite je lavai mes mains et je mangeai mon pain avec tristesse et en gémissant. Et lorsque, ce même soir, j'eus creusé une fosse et que j'eus enseveli ce mort, mes voisins me raillaient, disant : « Voici cet homme qui a été forcé de se sauver, parce qu'il ensevelissait les morts, et à peine est-il revenu qu'il recommence à leur donner la sépulture, et il ne craint point que, si le roi l'apprend, il ne le fasse périr. » Mais moi, sans me laisser émouvoir de ce qu'ils disaient, j'ensevelis le mort et je ne rentrai point dans ma maison parce que j'étais souillé. Et je dormis hors de mon vestibule, me couchant contre le mur, le visage découvert. J'ignorais qu'une hirondelle avait fait son nid sur ce mur, et ayant ouvert les yeux, les petits oiseaux laissèrent tomber leur fiente qui tomba dans mes yeux et les troubla aussitôt tellement que je fus dans l'impossibilité de voir davantage. Et quoique beaucoup de médecins vinssent pour me guérir, je ne rencontrai aucun remède qui me rendit la vue. Mon

(1103) Tous les hommes de la tribu de Nephtali offraient des sacrifices et des holocaustes aux veaux d'or que Jéroboam, fils de Nabot, roi d'Israël avait élevés à Bethel et à Dan.

(1104) Froment, vin nouveau, huile, figues, grenades et tous les fruits de la terre.

(1105) Ecraser les enfants, éventrer les femmes enceintes.

frère Aharon me persuada enfin de me rendre en Allemagne (1106), où mon épouse travaillait pour les femmes et recevait le salaire de ses travaux. Il arriva un jour qu'on lui donna en payement un chevreau ? et quand elle l'eut amené et qu'il commença à bêler, je dis : « D'où vient ce chevreau ; peut-être a-t-il été volé ; rends-le à son maître, car il ne faut pas que nous fassions notre nourriture d'un objet volé. » Et elle me répondit : « Mon Seigneur vit (1106*). Personne ne sait que tu as fait de grandes aumônes pendant tous les jours de ta vie, et cependant tous les bienfaits que tu as distribués ne te servent de rien. Tu restes dans les ténèbres, n'ayant rien et ne jouissant d'aucun bien. »

CHAPITRE III.

Quand j'entendis ce qu'elle disait, mes entrailles furent émues, et je commençai à pleurer amèrement et à dire : « Tu es juste, Seigneur, et tes jugements sont justes, ainsi que toutes tes voies qui sont la justice et la vérité ; tu juges avec équité et vérité tous ceux qui viennent en ce monde. Souviens-toi de moi, Seigneur, et du haut de ta demeure, jette les yeux sur ton serviteur. Ne te souviens pas de mes péchés et des péchés de mes pères. Nous avons beaucoup péché contre toi, et nous nous sommes écartés de tes préceptes. Tu nous a abandonnés au mépris des nations, à la captivité, et tu nous a laissés devenir une fable pour tous les peuples de la terre parmi lesquels tu nous a jetés. Agis maintenant selon ta grande miséricorde et regarde-nous du haut de ta demeure. Ne nous traite pas selon nos iniquités et selon les iniquités de nos pères ; nous n'avons pas marché en ta présence selon la vérité. Mes iniquités se sont emparées de moi et je ne peux plus voir, ce qui me plonge dans une grande ignominie. Traite-moi selon l'abondance de tes miséricordes et reprends mon âme, car ta miséricorde est meilleure que la vie. Car je suis fatigué d'entendre les opprobres des hommes, je te prie donc de m'appeler auprès de mes pères, dans l'habitation réservée à tout vivant. Ne cache pas, je t'en prie, ton visage de devant moi et ne détourne pas tes yeux de ma prière. »

Il arriva en même temps que de grandes afflictions frappèrent Sara, fille de Raguel, dans la terre de Médian, car ayant été donnée en mariage à un homme, la première nuit, avant qu'il n'approchât d'elle, il périt. Satan, qu'on appelle Asmodée, était avec elle (1107), étouffant les hommes qui voulaient approcher d'elle, et il arriva qu'elle eut successivement sept maris qui moururent tous. Et Sara ayant eu une querelle avec les servantes dans la maison de son père, elles se mirent à lui faire des reproches, disant : « Ne rougis-tu pas et n'as-tu pas de honte, car tes parents t'ont donnée à sept maris, et tu les as étouffés tous ? Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que tu nous châties ainsi ? Il est évident que tu mourras sans avoir de fils ni de fille. » Sara, ayant entendu ces paroles, fut enflammée de courroux et elle fut saisie d'un chagrin si violent qu'elle avait le désir de s'étrangler, et elle l'aurait fait si elle n'avait pas eu cette pensée : « Si j'agis ainsi, je conduirai au sépulcre la vieillesse de mon père et de ma mère, en les accablant de douleur. » Et elle se retira et se prosterna devant sa fenêtre, priant et disant : « Que le Seigneur notre Dieu soit béni, et que son nom puissant et redoutable soit béni, maintenant et dans tous les siècles. Que tous tes ouvrages te louent, Seigneur, et que toute chair te glorifie. Seigneur, mes yeux sont tournés vers toi ; reçois mon âme par un effet de ta bonté et ôte-la de ce monde, car je suis accablée de maux, et je suis devenue un sujet d'opprobre et de raillerie dans la bouche de tous les vivants. Est-ce que les secrets des cœurs et des reins ne sont pas manifestés devant toi ? Tu sais que je suis pure de toute tache et de tout commerce avec les hommes ; je n'ai pas souillé mon nom ni le nom de mes parents dans la terre de notre exil. Je suis la fille unique de mon père, et il n'y a pas d'héritier qui lui succède ; je n'ai point de frère, et les frères de mon père n'ont point de fils, et il n'a point de parent qui puisse être pour son âme un sujet de consolation. J'ai été donnée en mariage à sept hommes, qui tous sont morts, aussi n'y en aura-t-il plus qui veuille m'épouser. Je te prie, Seigneur, par ton nom ; qu'il te plaise de me faire périr, me délivrant ainsi dans la multitude de tes miséricordes, de l'opprobre que je redoute. » Et sa prière monta en même temps que celle de Tobie, en présence de notre Père céleste. Et Dieu eut pitié d'eux, et il ordonna à Raphaël, son ange, de guérir les yeux de Tobie et de donner en mariage Sara, fille de Raguel, à Tobie, fils de Tobie, en chassant Satan loin d'elle, car Tobie était son parent.

Et à la même heure, Tobie ayant fini sa prière, rentra en sa maison, et Sara descendit de l'appartement dans lequel elle avait prié.

CHAPITRE IV.

Le même jour, Tobie se souvint du dépôt qu'il avait fait dans la maison d'Abiel dans la terre de Médian, et il pensa ainsi en lui-même : « J'ai prié le Seigneur et je lui ai demandé de mourir ; pourquoi n'appellerai-je pas mon fils Tobie, et pourquoi ne lui donnerai-je pas des instructions au sujet de cet argent avant de mourir ? » Et ayant fait appeler son fils, il lui dit : « Lorsque je serai mort, ensevelis-moi aussitôt et honore ta mère tous les jours de ta vie. Ne détourne pas d'elle tes yeux, mais fais tout ce qu'elle voudra et demandera. Ne sois pas fâcheux pour elle ; souviens-toi de tout ce qu'elle a

(1106) *In Alemania* ; selon la version des Septante, *In Elymaida*.

(1106*) Formule de serment en usage chez les Hébreux.

(1107) Asmodée, prince des démons.

souffert pour toi, et de toutes les douleurs qu'elle a ressenties, lorsqu'elle te portait en son sein. Lorsqu'elle sera morte, place-la dans le même tombeau que moi. Souviens-toi tous les jours de ta vie du Seigneur notre Dieu, afin de ne pas pécher; ne délaisse point ses voies et n'oublie point ses préceptes. Fais ce qui est juste tout le temps que tu vivras. Ne pèche pas et ne marche point dans la voie des hommes méchants, mais que la vérité soit avec toi, alors tu rendras tes voies prospères et tu agiras avec prudence. Mon fils, consacre à des aumônes tout ce que tu possèdes. Ne détourne pas tes yeux du pauvre et du malheureux, de peur que le Seigneur ne se détourne aussi de toi. Si tu as de grands biens, que tes aumônes soient considérables; si tu possèdes peu, que ta main donne toutefois. Tu te créeras ainsi un trésor qui te sera utile dans les moments de tribulation. L'aumône délivre de la mort et protége ceux qui l'ont faite, et elle délivre de la condamnation de la géhenne. Une grande et ample récompense est accordée devant Dieu à ceux qui s'appliquent à l'aumône. Mon fils, abstiens-toi de toute inconduite; prends une femme dans ma famille, dans la maison de mon père. Ne la prends pas dans une autre tribu, car les anciens prophètes comme Noé, Abraham, Isaac et Jacob, nos pères, ont tous pris leurs femmes parmi les filles de leurs frères, de là leurs fils ont été bénis et leur postérité possédera la terre; mon fils, aime ton prochain comme toi-même, et ne fais pas d'affront à tes frères, les fils de ton peuple, ou plutôt prends une épouse parmi eux. Le faste précède l'abaissement et l'orgueil de l'âme marche avant la ruine. C'est à cause de la vanité de l'âme que la pauvreté et la honte sont venues en ce monde, et la honte est la mère de la faim. Mon fils, que le salaire de celui qui aura travaillé pour toi ne passe pas la nuit en ta main, mais donne-le lui dans le jour même où il aura travaillé pour toi, et il arrivera ainsi que Dieu t'accordera de suite tout ce que tu demanderas. Ecoute mes paroles, mon fils, et fais-y attention. Ne te souviens pas des injures et n'en tire pas vengeance. Sois modéré en toutes tes voies. Ne bois jamais jusqu'à t'enivrer et n'aie pas de rapport avec les gens livrés à l'intempérance. Donne ton pain à celui qui a faim; habille ceux qui sont nus. Fais en toutes circonstances l'aumône, et fais-la de bon cœur. N'écoute jamais les mauvais conseils des impies, et ne néglige pas le conseil des hommes sages et prudents. Ne méprise pas un bon avis. Loue et glorifie en tout temps ton créateur. Tourne tes voies vers Dieu, et espère en lui; il te secondera et rendra tes voies prospères, car il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni conseil en opposition à Dieu. Il élève qui il veut; il abaisse qui il veut. Observe ce que je te dis, mon fils, et accomplis mes préceptes: qu'ils ne sortent jamais de ton esprit; attache-les plutôt à ton cou et joins-les à la table de ton cœur; c'est ainsi que tu trouveras grâce, louange et bonne renommée en presence de Dieu et des hommes. Apprends aussi, mon fils, que j'ai déposé de l'argent dans la maison d'Abiel, fils de Gabriel, dans la terre de Médian, à savoir dix talents d'argent. Ne t'inquiète pas, mon fils, de ce que nos ressources sont diminuées et de ce que notre main a perdu de sa force, mais fie-toi au Seigneur de tout ton cœur, fais ce qui lui plaît, évite tout péché et toute iniquité, et rien ne te manquera. »

CHAPITRE V.

Tobie, ayant entendu ces paroles, répondit : « Mon père, j'exécuterai, avec fidélité tout ce que tu me recommandes. Mais comment pourrai-je recevoir de l'argent d'un homme que je ne connais point et qui m'est inconnu? » Alors son père lui donna aussi le billet signé par Abiel, disant : « Montre-lui cet écrit, et il te remettra l'argent. Hâte-toi, mon fils, va et cherche un homme qui t'accompagne, et auquel nous donnerons une rémunération; peut-être à ton retour, serai-je encore vivant. » Et le fils, ayant reçu de l'argent en sa main, alla sur la place publique pour chercher un homme qui voulût aller avec lui. Et voici que l'ange Raphaël, ayant pris la figure d'un homme, se tint devant lui, et Tobie s'approcha, et lui dit : « Mon frère, as-tu fait le voyage du pays de Médian? » Et l'ange répondit : « Je l'ai fait. » Tobie dit alors : « Est-ce que tu connais bien le chemin? » Et il répondit : « Je le connais, ainsi que la maison d'Abiel où j'ai passé la nuit. » Tobie, l'ayant entendu parler ainsi, dit : « Attends-moi ici un moment, jusqu'à ce que j'aie été parler à mon père. » Et l'ange répondit : « Je t'attendrai. »

Alors Tobie alla vers son père, et lui dit : « Mon père, j'ai trouvé un jeune homme qui a souvent fait le voyage que je vais entreprendre. » Le père lui dit : « Amène-le ici, afin que je sache en quel lieu il est né, et s'il est digne que je te confie à lui. » Et aussitôt il l'appela en sa maison, et après des salutations réciproques, Tobie dit : « Mon frère, de quelle tribu ou de quelle famille es-tu? » Et l'ange répondit : « Cherches-tu un mercenaire qui accompagne ton fils, ou bien t'informes-tu des familles et des tribus? » Tobie répliqua : « Je désire savoir ton nom et la famille de ton père. » Alors l'ange répondit : « Je suis de la famille d'Hananie, fils du grand Azarias, et mon nom est Azarias. » Tobie répondit : « Voilà qui est bien; ne te fâche pas si je t'ai interrogé à l'égard de ta famille. Je sais maintenant que tu es notre parent, et que tu es d'une famille honorable et renommée. J'ai connu Hananie et Jothas, fils de Salmon, homme pieux, et souvent nous sommes montés ensemble à Jérusalem pour offrir les prémices et les dîmes. Ils n'ont certainement pas abandonné le Seigneur notre Dieu, et ils n'ont point suivi ces vaines idoles à la suite desquelles nos pères se sont égarés; ce sont des fils d'Israël qui sont de la race des saints et de la famille des justes. Ainsi, mon frère, si tu le veux, je te donnerai un

demi-sicle, de poids juste, pour chaque jour depuis que tu seras parti jusqu'à ce que tu reviennes en paix. Et quand tu seras revenu, j'ajouterai à ta rémunération ce qui sera convenable. » L'ange répondit : « Je ferai ce que tu proposes. » Et Tobie dit à son fils : « Prépare ce dont tu as besoin, et dispose-toi à te mettre en route. » Et il se prépara aussitôt. Et quand il fut au moment de partir, son père le bénit en disant : « Que le Seigneur, le Dieu des cieux, qui habite au plus haut des cieux, vous protége, et qu'il envoie son ange devant vous pour vous assister pendant votre voyage. » Et quand il eut parlé ainsi, ils partirent et allèrent en paix, et un chien qu'avait le jeune Tobie, allait avec eux. Mais la mère se mit à pleurer et à dire à son mari : « Pourquoi as-tu laissé partir notre fils? il était le bâton de nos mains, l'appui et le soutien de notre maison. Et maintenant tu l'envoies au loin chercher de l'argent comme si Dieu ne nous avait pas toujours assistés jusqu'à présent; comment a-t-il pu venir en ton esprit la pensée insensée de faire réclamer cet argent, en exposant mon fils aux dangers d'un voyage, fait sur une route qu'il ne connaît pas, et sur laquelle un accident mortel peut lui survenir? » Tobie lui répondant, dit : « C'est assez, cesse de parler ainsi; je suis convaincu de la miséricorde de Dieu, elle fera qu'ils reviendront sains et saufs, et tes yeux reverront ton fils, car Dieu enverra son ange qui protégera leur route afin qu'ils reviennent en paix; cesse donc de pleurer. »

CHAPITRE VI.

Lorsqu'ils se furent mis en route, le soir approchant, ils entrèrent dans la ville de Ledikin où ils passèrent la nuit. Et le jeune Tobie étant entré dans le fleuve afin de rafraîchir son corps, un grand poisson sortit du fleuve, et menaçait de l'engloutir. Et l'ange s'apercevant de cela, accourut en s'écriant « Ne crains rien, Tobie; saisis le poisson comme un homme courageux, et traîne-le hors du fleuve. » Aussitôt le jeune homme prenant courage, saisit le poisson et le tira hors de l'eau. Et l'ange Raphaël lui dit : « Ouvre le poisson et retires-en le cœur, le foie et le fiel, et conserve-les avec soin. » Le jeune homme fit ce que l'ange lui commandait, et ayant préparé le reste du poisson, ils le mangèrent. Se levant ensuite, ils continuèrent leur route jusqu'à ce qu'ils arrivèrent auprès de la ville d'Inkabthanis, où le jeune homme interogea l'ange, disant : « Mon frère Azarias, à quoi nous serviront le cœur, le foie et le fiel du poisson, et pourquoi l'avons-nous pris? » L'ange lui répondit : « Le cœur et le foie servent contre les entreprises du démon et de l'esprit malin. Et s'ils sont placés sur des charbons ardents, et qu'on dirige leur fumée sur un homme ou sur une femme qui sont possédés du démon, le démon sera chassé et ne pourra revenir à eux. Et si un homme malade des yeux se les frotte avec le fiel, il sera aussitôt guéri, et il recouvrera l'usage de la vue comme précédemment. » Lorsqu'ils approchèrent de la ville de Rigô, l'ange dit au jeune homme : « Si tu le veux, nous entrerons dans cette ville, et nous passerons la nuit dans la maison de Raguel; il est ton parent et de la famille de ton père. Il a une fille unique d'une grande beauté, nommée Sara, et si tu veux la prendre pour épouse, nous en parlerons avec son père, et il te l'accordera, car elle te revient par le droit de la parenté. Et de même que tu es fils unique, elle est une fille unique, vertueuse et bien élevée. Laisse-moi donc parler, et nous en entretiendrons ton père. Et quand nous serons de retour, nous célébrerons ainsi une grande fête, car Raguel, père de cette jeune fille, a juré qu'il ne la donnerait pas à un étranger qui ne ferait point partie de sa famille, suivant le précepte qu'a établi Moïse, de donner sa fille à celui qui est de sa famille. » Le jeune homme entendant ces paroles, répondit et dit à l'ange : « Mon frère Azarias, j'ai appris que cette jeune fille avait eu sept maris, qui tous étaient morts la première nuit. Je suis l'unique enfant de mon père et de ma mère, et je crains que la mort ne me frappe comme elle a frappé les premiers maris de Sara, car il y a auprès d'elle un démon qui ne fait de mal à aucun homme, si ce n'est à celui auquel elle est donnée comme épouse. Je crains donc de mourir et de conduire ainsi au sépulcre la vieillesse de mon père et de ma mère plongés dans le désespoir, car ils n'ont pas de fils qui les ensevelisse. »

Alors l'ange lui dit : « Tu ne songes pas à ce que t'a recommandé ton père de ne pas prendre une femme hors de sa famille. Suis mon conseil, mon fils, et épouse Sara, car elle doit être ta femme. Quant à ce qui regarde le démon dont tu as parlé, ne t'en inquiète pas, et lorsque tu épouseras Sara, quand tu seras entré dans sa chambre, prends le cœur et le foie et place-les sur le feu, jusqu'à ce qu'ils donnent de la fumée, et aussitôt que le démon aura senti cette fumée, il s'enfuira et il ne reviendra jamais auprès de ta femme Et priez tous deux le Seigneur, car il est miséricordieux et clément, et il aura pitié de vous. Il n'y a rien que tu doives craindre. Elle t'a été destinée dès le commencement du monde. Tu l'épouseras et tu retourneras avec elle auprès de ton père, et elle t'engendrera des enfants, ce qui sera pour toi un motif de joie. » Lorsque le jeune Tobie eut entendu ces paroles, il fut épris d'amour pour la jeune fille avant de l'avoir vue. Et quand ils entrèrent dans la ville, il advint qu'ils la rencontrèrent, et ils la saluèrent, et l'ange dit à Tobie : « C'est cette jeune fille. »

CHAPITRE VII.

Ils entrèrent ensuite dans la maison de son père Raguel, et Raguel dit à sa femme Adna : « Ce jeune homme ressemble à Tobie, fils de mon frère. » Et aussitôt il les interrogea disant : « Mes frères, d'où êtes-vous? » Et ils répondirent : « Nous sommes de

tribu de Nephtali qui a été amenée captive à Ninive. » Et il dit : « Est-ce que vous n'avez pas connu Tobie, notre frère? » Et ils répondirent : « Nous l'avons connu. » Et il dit encore : « Est-ce qu'il est bien portant? » Et ils dirent : « Il est en bonne santé; voici Tobie son fils. » En entendant ces paroles, Raguel se leva aussitôt et embrassa Tobie en versant des larmes de joie. Et il le bénit, disant : « O mon fils, fils d'un père bon et juste, sois béni dans le Seigneur. » Ils lui apprirent alors que Tobie avait perdu la vue, et à cette nouvelle, Raguel se mit à pleurer amèrement, ainsi que sa femme et sa fille, mais il conserva pour ses hôtes un visage gai et serein. Il fit tuer un bélier, qui fut apprêté avec soin, et le soir, il se mirent à table. Et quand ils furent au moment de commencer leur repas et de briser le pain, l'ange dit à Tobie : « Mon frère Azarias, parle, je t'en prie, de ce dont tu m'as parlé en chemin; peut-être pourrons-nous mener cette chose à bonne fin. » Alors l'ange se mit à parler à Raguel au sujet de sa fille. Et Raguel dit : « Je vous en prie, mes frères, mangez, buvez et soyez satisfaits. Il est certain, mon fils Tobie, qu'elle te revient par le droit de parenté. Mais je te dirai ce qui s'est passé. J'ai donné successivement ma fille à sept maris qui sont morts au moment où ils s'approchaient d'elle. Bois et mange, mon fils, demain nous verrons ce qu'il convient de faire. » Tobie répondit: « Je ne puis rien faire jusqu'à ce que nous soyons d'accord. » Raguel répondit : « Ma fille est devant toi; qu'elle soit ton épouse comme la loi l'ordonne et ainsi que le prescrit l'usage. Que le Dieu tout-puissant vous soit propice et qu'il vous conserve. » Et aussitôt ayant fait approcher sa fille et la prenant par la main, il dit au jeune homme : « Voici, mon fils, elle est ton épouse selon l'usage établi en Judas et en Israël; reçois-la et mène-la à ton père. » Et ayant fait venir des témoins, ils furent mariés en leur présence, et l'acte qui stipulait ce qui lui était donné en dot fut écrit et signé. Et cela fait, la bénédiction étant dite, ils commencèrent à souper. Raguel appela sa femme et lui dit : « Prépare la chambre où tu mèneras ta fille. » Et quand Sara y fut conduite, elle se mit à pleurer dans l'amertume de son âme, mais le Seigneur Dieu reçut ses larmes. Et sa mère essaya de la consoler et de la reconforter, disant : « Ma fille, aie bon courage, et ne crains rien. Le Seigneur Dieu du ciel aura pitié de toi et te donnera de l'allégresse et de la joie, au lieu du deuil et de la douleur qui est en ton cœur. »

CHAPITRE VIII.

Lorsqu'ils se furent levés de table, ils conduisirent Tobie auprès de la jeune fille, et, avant d'entrer, il demanda qu'on lui apportât un bassin rempli de charbons ardents sur lesquels il plaça le cœur et le foie du poisson, et ensuite il fit des fumigations sur la jeune fille, sur lui-même et dans toute la maison. Et quand Asmodée sentit l'odeur de la fumée, il s'enfuit jusqu'à l'extrémité de la terre d'Egypte. Et tout le monde étant sorti de la chambre, Tobie la ferma en dedans et dit à la jeune fille : « Mettons-nous ensemble en prière, et peut-être Dieu aura-t-il pitié de nous. » Et Tobie dit : « Sois béni, Seigneur, notre Dieu et Dieu de nos pères; que ton nom grand et saint soit béni dans les siècles et à jamais. Que les cieux des cieux, que la terre et que tout ce qu'ils renferment, te louent. Tu as créé le premier homme, et tu lui as donné Eve pour épouse, et tu as ainsi préparé la vie à tout le genre humain. Tu as dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui donnerai un soutien qui sera auprès de lui. » Seigneur Dieu, ce n'est pas dans des vues déréglées que j'épouse cette jeune fille, mais pour accomplir ta parole, qui est véritable. Dieu clément et miséricordieux, que ta bonne volonté soit devant toi, afin que tu nous sois propice et que tu nous accordes de longs jours et de nombreuses années de vie. » La jeune fille répondit : « Amen, » et ils passèrent ainsi la nuit. Raguel, se levant de grand matin, alla au lieu de la sépulture, et creusa une fosse disant : « Il est peut-être mort; je l'ensevelirai la nuit, afin qu'on ne sache pas son décès et que ce ne soit point pour nous un nouveau sujet de honte. » Et étant rentré chez lui, il dit à sa femme Adna : « Envoie, je t'en prie, une des servantes afin de voir s'il est mort, car, dans ce cas, je l'ensevelirai. » Et la servante étant entrée les trouva assis, et elle sortit et dit : « Il est vivant. » Alors Raguel bénit le Seigneur en disant : « Sois béni, Seigneur, Dieu de toute chair; que ton nom glorieux soit béni; il est au-dessus de toute bénédiction et de toute louange. Que tes anges te bénissent et que tes saints te glorifient. Que tous tes élus te rendent grâces et te bénissent. Sois béni, Seigneur, notre Dieu, roi du monde, qui m'as comblé de joie en ne laissant pas arriver ce que je redoutais. Tu as eu pitié de moi par suite de l'abondance de ta miséricorde. Sois béni, Seigneur, toi qui as eu pitié de ces deux créatures qui sont les enfants uniques de leurs parents; sois-leur propice à jamais, afin que leurs jours et leurs années s'écoulent dans la tranquillité et dans la paix. »

Il ordonna ensuite à ses esclaves de combler la fosse qu'il avait faite, et il fit un festin et une fête qui dura quatorze jours. Et Raguel dit avec serment à Tobie : « Jusqu'à ce que les quatorze jours soient écoulés, je ne te laisserai pas aller, et tu ne passeras pas le seuil de ma porte; après qu'ils seront écoulés, reçois ta femme, et prends la moitié de mes biens et retourne à ton père. Le reste de mes biens te sera donné après ma mort et celle de ma femme. »

CHAPITRE IX.

Alors Tobie appela l'ange Raphaël et lui dit : « Mon frère Azarias, prends avec toi deux chameaux et quatre esclaves, et va auprès d'Abiel qui a le dépôt, et remets-lui son écrit, afin qu'il te le rende. Et invite-le

aussi à venir au banquet, car tu sais que mon père compte chaque jour, et si nous sommes absents plus de temps qu'il ne s'y attend, il sera plein d'inquiétude. D'ailleurs mon beau-père Raguel a juré qu'il ne permettrait pas que je parte avant que quatorze jours ne soient écoulés, et je dois obéir à sa volonté.» Raphaël partit donc et se rendit auprès d'Abiel, chez lequel il passa cette nuit. Et le matin étant venu, il lui montra son écrit revêtu de son sceau. Alors Abiel apporta des sacs pleins d'argent que Tobie avait cachetés de son sceau. Raphaël prit cet argent et, de très-grand matin, il se mit en route avec Abiel et ils vinrent prendre part au festin. Et leur arrivée fut un motif de grande joie pour Tobie et pour sa femme Sara.

CHAPITRE X.

Cependant Tobie comptait les jours entre le départ et le retour de son fils, et quand ils furent accomplis, comme il n'était pas de retour, il commença à être inquiet et à penser : « Peut-être lui est-il arrivé quelque malheur en route, ou bien Abiel est mort, et on refuse de lui rendre l'argent. » Et sa femme lui dit : « Assurément mon fils est mort. » Alors elle se mit à pleurer et à crier : « Malheur à moi ! j'ai perdu la lumière de mes yeux, mon fils Tobie ! » Et Tobie lui répondit : « Ne laisse pas tes yeux verser des larmes et ta bouche pousser des cris de douleur, car ils reviendront sains et saufs ;» mais elle se refusait à croire son mari, et elle disait : « N'essaie pas de me consoler et ne me parle pas ainsi, car mon fils est certainement mort. » Et chaque jour elle allait sur le chemin que son fils avait suivi en partant, elle se lamentait et passait toutes les journées sans prendre de nourriture et toutes les nuits sans sommeil. Elle ne cessa de s'affliger jusqu'à ce que les jours des noces furent accomplis. Alors Tobie dit à Raguel, son beau-père : « Seigneur, laisse-moi retourner auprès de mon père et auprès de ma mère, car je sais qu'ils désespèrent de me revoir. » Raguel lui répondit : « Mon fils, j'enverrai demain matin quelqu'un auprès de ton père et auprès de ta mère, et je leur ferai savoir ce qui s'est passé. » Tobie répondit : « Je ne puis y consentir, seigneur. J'irai moi-même vers mon père et vers ma mère. » Alors Raguel se leva et lui remit sa femme Sara et la moitié de sa fortune, des esclaves, des servantes, de l'argent et de l'or, et il les bénit, disant : « Mon fils, que le Seigneur, Dieu d'Israël, rende vos vies heureuses et qu'il fasse que je voie vos fils et vos filles avant que je ne meure. » Et il dit à Sara : « Honore ton beau-père et ta belle-mère; ce sont maintenant tes parents; que le Dieu saint et béni fasse que ta bonne renommée parvienne jusqu'à moi, et ce sera pour moi un grand sujet d'allégresse. » Ayant ainsi parlé, il l'embrassa, et Adna, sa femme, la belle-mère de Tobie, lui dit de son côté : « Mon très-cher fils, que Dieu me fasse la grâce de voir les enfants que tu auras de ma fille. Alors je me réjouirai dans le Seigneur. Maintenant je remets ma fille en tes mains comme un dépôt; ne lui donne, mon fils, aucun sujet d'affliction ni de honte, car elle va dans un lieu qui lui est étranger. » Et quand elle parlait ainsi, son cœur était comme percé. Ensuite ils partirent, et Tobie bénit le Seigneur qui avait favorisé son voyage.

CHAPITRE XI.

Et comme ils approchaient de Ninive, l'ange Raphaël dit à Tobie : « Ignores-tu comment tu as laissé ton père ? Allons et préparons la maison. Prends le fiel du poisson en ta main. » Tobie prit le fiel du poisson en sa main et ils continuèrent leur route. Le chien les suivit. Et voici que sa mère était assise sur la route, et aussitôt qu'elle les vit, elle les reconnut. Et elle courut vers son mari, disant : « Seigneur, voici que ton fils vient, avec cet homme qui était parti avec lui. » Mais l'ange Raphaël dit au jeune Tobie : « Mon frère, écoute ma voix. Lorsque tu seras entré dans la maison et que ton père aura ouvert les yeux et qu'il t'aura embrassé, frotte ses yeux avec le fiel, et aussitôt il sera guéri, et il recouvrera la vue. » Et voici que sa mère, accourant, se jeta à son cou en pleurant et en disant : « Je mourrai sans regret puisque je t'ai revu (1107*). » Et Tobie avança pour embrasser son fils. Et le jeune homme tomba aux pieds de son père, et il se releva ensuite, et il frotta ses yeux avec le fiel en disant : « Ne crains rien, mon père. » Et aussitôt les taches de ses yeux furent dissipées. Et lorsqu'il eut ouvert les yeux et qu'il vit son fils, il se jeta à son cou, pleurant et disant : « Béni soit le Seigneur Dieu, et béni soit son nom glorieux dont le règne dure dans l'éternité et perpétuellement. Que toutes tes œuvres soient bénies et que tous les ministres de ta volonté soient bénis. Tu m'as blessé et tu m'as guéri. Et je revois mon fils qui m'a annoncé toutes les choses merveilleuses et admirables que le Seigneur a faites dans la terre de Médian.» Et Tobie, louant et glorifiant Dieu, s'empressa de se rendre au devant de sa belle-fille avant qu'elle ne fût arrivée à la porte de Ninive, et tous ceux qui les voyaient étaient dans l'étonnement de ce qu'il allait de la sorte. Et Tobie leur racontait tous les prodiges que Dieu avait accomplis et comment il avait eu pitié de lui. Et quand il vit Sara, il la salua et lui dit : « Ma fille, sois bénie dans le Seigneur. Et béni soit le Seigneur qui t'a amenée auprès de nous. Maintenant, ma fille, voici ta maison, ton père et ta mère. » Et il y eut une grande joie dans toute la ville de Ninive. Ses frères, ses parents et les grands du royaume vinrent, et ils firent dans la maison de Tobie une fête qui dura sept jours, et Tobie fut rempli de joie.

CHAPITRE XII.

Alors Tobie s'approcha de son fils et lui

(1107*) Le chien qui reconnaît ses maîtres et qui court les caresser (*Tob.* XI, 9, est oublié ici).

dit : « Mon fils, vois à récompenser l'homme qui t'a accompagné. » Et Tobie répondit : « Seigneur, il convient que nous lui donnions la moitié de l'argent que j'ai rapporté, car il nous a rendu de grands services. Il m'a délivré du poisson, il m'a procuré mon épouse, il t'a guéri et il est allé chercher l'argent. » Et le père répondit : « Mon fils, il est juste et convenable que nous lui donnions la moitié de l'argent. » Et aussitôt il appela l'ange Raphaël et lui dit : « Azarias, mon fils, reçois pour la rémunération de ta peine la moitié de l'argent et vis en paix. » Et l'ange répondit : « J'ai un secret que je vous dirai ; » alors le père et le fils entrèrent avec lui dans une chambre, et l'ange leur dit : « Rendez grâces au Dieu saint et béni. Louez-le, bénissez son nom et glorifiez-le dans les assemblées du peuple. Souvenez-vous de toutes les merveilles qu'il a faites pour vous. Il est bon de mettre sa confiance dans le Seigneur et de célébrer le nom du Très-Haut. Il est bon de raconter et de méditer les miracles de Dieu ; ne soyez pas lents à raconter et à vanter ses merveilles. La gloire qu'il faut rendre à Dieu est de raconter ses merveilles ; la gloire qu'il faut rendre aux rois est de cacher leurs secrets. Vous avez fait le bien ; c'est pourquoi le bien vous est arrivé. La prière est bonne avec le jeûne. Faire ce qui est juste est meilleur que l'or et l'argent, car la justice délivre de la mort et expie l'iniquité. Dieu rassasiera de la longueur des jours quiconque fait la justice. Les impies haïssent leur propre vie et combattent contre leur âme. Je ne vous cacherai rien. Au commencement de mon discours, je vous ai dit que l'honneur à rendre aux rois consistait à cacher leurs actions, mais que pour glorifier Dieu, il fallait proclamer ses miracles. Rappelle-toi l'heure à laquelle tu as prié : à cette même heure, ta belle-fille Sara pria. Lorsqu'elle était encore dans la maison de son père, alors je fis entrer vos larmes en présence de Dieu. Lorsque tu ensevelissais les morts, j'étais avec toi. Lorsque tu as quitté ta table pour aller ensevelir la nuit un mort apporté en ta maison, j'étais avec toi ; Dieu m'a envoyé pour te guérir ainsi que ta belle-fille Sara. Je suis Raphaël, un des sept anges qui se tiennent debout devant Dieu et qui sont les ministres de ses volontés. »

Et quand ils l'eurent entendu s'exprimer ainsi, ils furent épouvantés, et ils tombèrent sur leurs faces, remplis d'épouvante. Alors il leur dit : « La paix soit avec vous ; ne craignez rien, mais plutôt bénissez le Seigneur, parce que vous avez trouvé grâce devant ses yeux. C'est d'après son ordre que je suis auprès de vous ; louez-le et glorifiez-le tous les jours de votre vie. Pendant tout le temps que j'ai passé avec vous, je n'ai bu ni mangé, quoique je parusse boire et manger. Célébrez le Seigneur parce qu'il est bon. Maintenant je vais remonter à ma table. Ecrivez dans le livre des chroniques tout ce dont vous avez été témoins, et ce qui vous est arrivé. » Et quand il eut achevé de parler, il disparut de devant leurs yeux. Et ils racontèrent la gloire de Dieu et ses miracles, et comment l'ange leur était apparu

CHAPITRE XIII.

Alors Tobie se mit à prier, et dit : « Béni soit le Seigneur qui vit dans tous les siècles, et béni soit le nom glorieux de celui dont le règne subsiste à toujours et perpétuellement. C'est lui qui m'a frappé et qui m'a guéri. Il blesse et il guérit, il mène aux enfers et il en ramène. Il n'est personne qui puisse rien enlever de sa main. Maison d'Israël, bénissez le Seigneur ; chantez ses louanges, célébrez-le, racontez tous ses miracles. Cherchez toujours son image, et annoncez ses œuvres aux peuples parmi lesquels il vous a relégués. Glorifiez-le aux yeux de tous les vivants. C'est votre Dieu, c'est votre Père depuis le commencement des siècles, et il sera votre Sauveur jusqu'à la fin de toutes les générations. C'est lui qui vous châtie à cause de vos iniquités, afin qu'il ait pitié de vous à la fin des jours, et qu'il vous sauve. Il vous rassemblera du milieu de tous les peuples parmi lesquels vous êtes dispersés, si vous revenez à lui de tout votre cœur. Louez donc le Seigneur, et célébrez celui dont le règne dure pendant toute l'éternité. Et moi, dans la terre de notre captivité, je confesserai, je louerai et je célébrerai le roi de tous les rois. Je montrerai, devant tous les vivants, ses miracles, sa vertu et sa puissance. Quant à vous, pécheurs délinquants, retournez vers le Seigneur ; peut-être aura-t-il pitié de vous, car il est un Dieu clément et d'une grande patience, de sa miséricorde est immense. Je crierai vers Dieu, et mon âme bénira le Seigneur Dieu du ciel. La gloire et la splendeur sont devant lui, la puissance et la splendeur sont dans son sanctuaire. Que tous les peuples célèbrent ses merveilles dans la cité sainte de Jérusalem. Jérusalem, ville sainte, il te fera porter la peine des iniquités de tes fils, mais il les sauvera ensuite. Jérusalem, bénis et glorifie le roi vivant dans tous les siècles. Il se tournera vers toi, et fera habiter son nom au milieu de toi. Il relèvera tes ruines, et il rassemblera chez toi tous les captifs qui seront dans l'allégresse, et il établira à toujours tous tes fils au milieu de toi. De nombreuses nations demanderont ton alliance, et s'informeront du nom du Seigneur très-haut. Les rois de Tharse et des îles te feront des présents. Les rois de Seleba et de Saba t'apporteront des dons. Tous ceux qui t'aiment se réjouiront de génération en génération et se livreront à l'allégresse. Tous ceux qui t'ont haïe seront confondus et chassés au loin. Réjouis-toi, Jérusalem, de ce que tes fils sont réunis au milieu de toi ; là ils loueront et béniront le nom du Seigneur. Heureux tous ceux qui s'affligent à cause de toi ; ils seront dans la joie et l'admiration à cause de ta grande gloire, et leur allégresse durera à jamais. Mon âme, bénis le Seigneur, le

grand roi, car il a construit Jérusalem avec des pierres précieuses, avec des saphirs, des diamants et des émeraudes, et tous ses murs seront construits de pierres resplendissantes. Ses tours et ses palais seront d'or pur, toutes ses places seront pavées de pierres précieuses apportées d'Ophir; alors tous ses habitants seront dans la joie, et ils diront : « Louez le Seigneur; béni soit le Seigneur qui a exalté à jamais ta puissance. » Et ce fut la prière que fit Tobie.

CHAPITRE XIV.

Tobie avait cinquante-huit ans lorsqu'il perdit la lumière de ses yeux, et, après avoir été guéri, il distribua beaucoup d'aumônes (1108) ; et il eut encore plus de crainte pour le nom du Seigneur, qu'il glorifiait en tout temps. Et il advint que Tobie, étant devenu vieux, fit venir son fils avec les six fils (1109) qui étaient nés de lui, et il lui dit : « Je sens que je suis accablé de vieillesse ; prends garde, après ma mort, de séjourner à Ninive, car tu dois tenir pour certain et manifeste que la prophétie du prophète Jonas s'accomplira. Prends donc tes fils et tout ce que tu possèdes, et va dans la terre de Médian; là sera la paix dans le temps prescrit. Nos autres frères d'Israël, qui sont à Jérusalem, seront tous menés en exil, et Jérusalem sera réduite en ruines, et la montagne de la maison du Seigneur restera désolée pendant quelque temps. Alors les fils d'Israël viendront, et ils la rebâtiront, mais le temple ne sera pas construit selon l'ancien modèle. Et ils y séjourneront pendant de longs jours, jusqu'à ce qu'un siècle se soit écoulé. Alors ils subiront derechef une captivité très-grande. Mais enfin Dieu saint et bon se souviendra d'eux, et il les réunira des quatre coins du monde. Alors Jérusalem, la cité sainte, sera rebâtie avec magnificence et splendeur, et le temple sera construit avec magnificence, et ne sera plus ni détruit ni renversé durant tous les siècles, ainsi que les prophètes l'ont prédit. Alors les nations se convertiront, et elles adoreront le Seigneur, et rejetteront les images de leurs dieux. Elles loueront et proclameront son nom sublime. Il élèvera la puissance de son peuple devant toutes les nations. Et toute la race d'Israël célébrera et glorifiera son nom saint. Tous ceux qui observent la justice et la piété seront dans l'allégresse. Maintenant, mon fils, fuis loin de ce lieu, car les choses que les prophètes ont annoncées s'accompliront. Observe la loi de notre Dieu, et conforme-toi à ses préceptes. Sois juste, intègre et droit, et alors tes voies prospéreront. Mon fils, ensevelis-moi avec soin, et place ta mère avec moi. Ne séjourne pas à Ninive. Dieu, qui est bon, sera ton soutien en toutes choses.

« Et vous, fils d'Israël, ayez courage, que votre cœur se raffermisse, et que vos mains ne soient pas brisées. Vous recevrez la récompense de vos œuvres. Dieu vous élèvera, lorsqu'il aura pitié de vous, parce qu'il est le Dieu du jugement. Heureux tous ceux qui espèrent en lui ! Multipliez, mes fils, vos aumônes et vos prières devant le Seigneur du monde, parce que l'aumône et la prière attirent la miséricorde de Dieu, comme il est écrit : « L'aumône délivre de la mort. » Béni soit le Seigneur qui a fait des merveilles admirables et terribles pour moi, pour mon père, pour mes maîtres et pour tous ceux qui espèrent en lui. Béni soit le Seigneur dans l'éternité. Amen. Amen (1110). »

L'histoire touchante de Tobie a fourni le sujet de plusieurs compositions dramatiques.

Corneille de Schoen (*Schonæus*) y a puisé l'une des pièces contenues dans son *Terentius Christianus*, « ou recueil de comédies sacrées, écrites d'un style térentien. » Cette collection, qui renferme dix-sept pièces, a obtenu les honneurs de plusieurs éditions plus ou moins complètes (1111).

L'auteur suit assez exactement le récit de la Bible, se permettant seulement l'introduction de quelques personnages nouveaux, tels que *Nabathus*, *Achior* et *Agio*, pauvres que Tobie assiste, *Myda*, son serviteur, *Phædra* et *Myrrhina*, servantes de Sara, *Lychus* et *Sosia*, serviteurs de Raguel.

Nous ne donnerons qu'un échantillon de cette œuvre. La capture du poisson, offrant des difficultés à la représentation, Schoen a préféré en faire l'objet d'un récit dans la bouche de Tobie :

Quid quisque vitet, nunquam homini satis cautum est;
Me miserum, totus horreo, postquam mihi
Triste illud succurrit periculum. Deum
Immortalem ! plane perieram, ni Azarias
Meus mihi succurrisset. Modo in Tigri
Dum me lavo piscis quidam immanis ex imo,
Prosiliens gurgite, me omnis infortunii,
Malique securum, inopinate biantibus
Invadit faucibus. Hic ego formidine
Exanimatus, truculentam belluam branchiis
Corripio, Azariæ inclamans opem ; cujus
Auxilio superiore vadens prostratum humi
Conficio, confectumque ex utero quantum
Possum, cor et fel palpitanti detrahens :
Quæ usum sit in medicina, ut is asserebat, sunt
Habitura, atque hæc de re in itinere plura mihi mox
Se narraturum promisit.

Citons aussi : *Tobiæ matrimonium*, Venise,

(1108) On remarquera que ce chapitre présente des différences assez sensibles avec celui de la Bible; il ne dit pas que Tobie avait cent-deux ans lorsqu'il mourut.

(1109) Sept, suivant le livre canonique (v. 5).

(1110) Ici s'arrête le livre. On n'y trouve pas les quatre derniers versets relatifs à la vie et à la mort de Tobie le fils.

(1111) Les éditions d'Amsterdam, 1629 (reproduites en 1646 avec un nouveau titre), Leipzig, 16.., Cologne, 1652, Francfort, 1712, sont indiquées au *Manuel du libraire*.

Nous en avons vu une autre datée de Harlem, 1594 ; nous possédons une édition de Londres, 1625, qui contient *Tobæus* et deux autres pièces, notons enfin que *Tobæus* est joint à trois pièces dans l'édition de Paris, 1779, qui est la dernière.

1794, intermède en musique, exécuté dans le couvent des Lazaristes. — *Tobie*, tragi-comédie en un acte avec des chœurs dans les *Œuvres* de Mmes des Roches, Paris, 1579, in-4°. (*Voy.* la *Bibliothèque du théâtre français*, 1756, t. I, p. 204.) — *Thobie*, tragi-comédie en cinq actes et en vers, par J. Ouyn, Rouen, 1606. (*Voy.* la *Bibliothèque* ci-dessus citée, t. I, p. 316.)

Signalons aussi une pièce de Haus Sachs, jouée en 1533, et intitulée : *Von dem Thobia und seinem Sohn, die gantze Histori.* (Histoire entière de Tobie et de son fils.) Un *jeu* (*Spil*), par J. Ackerman, Zwickau, 1539, in-8° — Un autre *Jeu*, par G. Wickram de Colmar, Strasbourg, 1562, in-8°.

—

V

VALENTINIENS.

(*Evangile des Valentiniens.*)

Il ne paraît pas que Valentin, un des plus célèbres chefs du gnosticisme (1112), ait lui-même composé un Evangile, mais ses disciples en fabriquèrent un qu'ils appelèrent l'*Evangile de la vérité*. Saint Irénée en parle (l. III, c. 11) : *Qui sunt a Valentino in tantum processerunt audaciæ ut quod ab his non olim conscriptum est, veritatis Evangelium titulent, in nihilo conveniens apostolorum Evangeliis.*

Saint Epipnane en fait également mention (Hæres. 31) ; voici comment commençait cet Evangile : L'âme, *ou la pensée*, d'une grandeur indestructible, *ou indéfectible par son élévation*, souhaite le salut aux indestructibles qui sont parmi les prudents, les psychiques, les charnels, les mondains ; je vais vous parler de choses ineffables, secrètes, et qui sont élevées au-dessus des cieux, qui ne peuvent être entendues ni par les Principautés, ni par les Puissances, ni par les sujets, ni par aucun autre que par l'entendement immuable, etc.

Des fragments de Valentin se trouvent dans le sixième livre de l'ouvrage contre les hérésies attribué à saint Hippolyte, (p. 184-198 de l'édition de M. Miller) ; ils ont été reproduits par M. Bunsen dans ses *Antenicœana*, dont nous avons déjà parlé (t. I, p. 76-96).

Observons, à ce propos, que M. Bunsen dit quelques mots du *Livre de la fidèle Sagesse* qui a été publié à Berlin, et dont nous avons tenté de donner une version, à la fin du premier tome de ce *Dictionnaire*. Le savant Prussien ne regarde pas ce livre comme étant l'œuvre de Valentin ; il le signale comme devant être inintelligible pour les neuf dixièmes des lecteurs : il n'y voit qu'une production copte, appartenant à la secte des Marcossiens, et contenant des rêveries sur les lettres, les mots et les sons : *The coptic treatise is a most worthless and I trust purely coptic offshoot of the Marcossian heresy of the latest sand most stupid mysticity about letters, sounds and words.*

VÉRONIQUE.

Nous avons dans le Ier volume de ce *Dictionnaire*, col. 1170-1178, inséré la traduction d'un fragment écrit en latin et intitulé : la *Vengeance du Sauveur*, dans lequel il est question des récits apocryphes relatifs à sainte Véronique.

Le *Dictionnaire des légendes du christianisme*, col. 1202 et suiv., présente aussi quelques détails sur le même objet.

Un poëme manuscrit conservé à la bibliothèque Impériale, n° 7498-3, et 7595, relate, en deux mille trois cents vers environ, la guérison de Vespasien par sainte Véronique, le siége de Jérusalem et la mort de Pilate. Nous en offrirons une analyse succincte d'après l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 402-416.

« Vapasian (*Vespasien*), empereur de Rome, est affligé d'une lèpre contre laquelle toute la science de ses médecins demeure impuissante ; mais il apprend que dans la ville de Jérusalem se trouve une vertueuse femme, nommée Vérone, qui garde sur un voile l'empreinte des traits d'un grand prophète, injustement crucifié par les Juifs. Tout mal sur lequel on applique ce voile est guéri. On conseille au malade d'envoyer à Jérusalem un serviteur fidèle pour chercher Vérone et pour la décider à venir à Rome avec son voile. Le sénéchal Gui est chargé de ce message. Arrivé à Jérusalem, il descend chez le bon Juif, père d'une des trois Maries ; celui-ci le présente à la femme qui possède l'image miraculeuse. Vérone raconte comment la Mère du Sauveur lui remit le voile empreint des traits de son fils ; elle consent facilement au voyage qu'on lui propose. Ils se rendent à Rome, où l'image divine guérit en effet Vespasien. L'empereur veut montrer une reconnaissance proportionnée au bien-

(1112) *Voy.* au sujet de cet hérésiarque et de ses doctrines, Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. III, § 26 et suiv., t. I, p. 332, édit. de Paris, 1758, et les divers auteurs cités dans le tome Ier de ce *Dictionnaire*, col. 1179.

fait; il permet au Pape saint Clément de prêcher librement l'Evangile à Rome, et il fait lui-même le serment de venger la mort du Sauveur et de recevoir le baptême à son retour de Jérusalem.

Il part en effet avec son fils Titus à la tête d'une nombreuse armée. Pilate, de son côté, prépare une résistance désespérée. Les circonstances de la célèbre famine que souffrirent les Juifs durant le siége sont racontées d'après l'autorité de Josèphe, avec addition d'épisodes fabuleux.

Les deux empereurs retournent à Rome avec Vérone, et Pilate est enfermé à Vienne, dans les Gaules; après deux ans d'une prison rigoureuse, la tour dans laquelle il est détenu s'abîme dans le Rhône; on peut encore voir à Vienne, dit le poëte, le puits par lequel il fut précipité dans le fond de l'enfer.

> Encore troverez laigue en un pertuis ravnt,
> Maint home l'a véu et voient et verront.

La tradition de la délivrance et de la prison de Joseph d'Arimathie, qu'on retrouve dans la première partie du roman ou poëme du *saint Graal*, est rapportée ici au bon père Jacobus, père d'une des trois Maries.

Quelques détails indiquent une certaine délicatesse de mœurs, assez rare dans les productions littéraires du moyen âge. Ainsi, quand Gui le sénéchal invite Vérone à le suivre jusqu'à Rome, il a soin de l'avertir qu'elle pourra se faire accompagner d'une autre femme.

Saint Clément, suivant le poëte, après la guérison de l'empereur, enferma la sainte toile sous l'autel de saint Siméon à Rome.

> En un moult riche autel qui fut saint Siméon
> Scella la toaille que de fi le scet o..

Dans le blocus de Jérusalem, Titus eut recours, pour ne pas manquer d'eau en ces pays arides, à un singulier expédient dont il n'est pas facile de rendre compte. Il fait tuer et saler une multitude de bœufs: on en rassemble ensuite les peaux, on les joint l'une à l'autre avec du plomb fondu, on en tapisse la vallée de Josaphat, dans laquelle on amène l'eau de la mer Morte qui s'y conserve saine et abondante.



XAVIER (LE PÈRE).

Nous avons déjà fait mention dans le tome Ier de ce *Dictionnaire* de l'histoire de Jésus-Christ, écrite en persan par ce missionnaire, et imprimée avec une traduction latine, 1639, in-4°. Elle est surchargée de circonstances qui ne sont point dans les Evangiles canoniques et qui ont été empruntées aux livres apocryphes ou à des traditions sans autorité. Parmi les légendes qu'elle raconte, nous en citerons une que l'on retrouve chez divers auteurs du moyen âge.

« Il y avait à Rome un temple consacré à Apollon et où le diable rendait des oracles; étant interrogé sur la question de savoir combien de temps ce temple subsisterait, le malin esprit répondit : « Jusqu'à ce « qu'une vierge enfante, sans cesser d'être « vierge.» Les Romains jugeant la chose impossible, en conclurent que ce temple subsisterait à jamais et ils inscrivirent sur une plaque de marbre posée au fronton : « Tem-« ple de la Paix et de l'Eternité. » Mais l'édifice s'écroula dans la nuit même où naquit Jésus-Christ. »

« Le jour de la naissance de Jésus-Christ on vit en Espagne trois soleils qui se montrèrent à la fois, jetant une vive clarté et qui se réunirent ensuite en un seul, et dans cette nuit on vit aussi en Espagne une nuée éclatante qui illuminait les ténèbres de sorte qu'on y voyait comme en plein jour. »

La circonstance apocryphe de l'apparition d'un triple soleil paraît avoir été avancée pour la première fois au XIe siècle. Elle est rejetée par les meilleurs critiques, qui supposent que cette légende est empruntée à ce que dit Pline d'une apparition semblable, laquelle, comme le remarque Baronius, se serait produite quarante ans avant l'ère chrétienne.

Brodant sur un trait rapporté dans l'*Evangile de l'Enfance*, le P. Xavier dit que des Egyptiens plantèrent les arbres qui donnent le baume, mais ces arbres ne donnèrent point leur produit jusqu'à ce qu'on se fût avisé de faire arroser la terre où ils s'élevaient par le ruisseau dans lequel Marie lavait les langes de l'Enfant-Jésus. Ils fournirent alors une récolte fort abondante.

Nous avons dit que le P. Xavier avait de même écrit en persan une *Histoire de saint Pierre*, qui parut aussi à Leyde en 1639, et qui contient un récit de la vie du prince des apôtres d'après les Actes et les apocryphes. La *Légende dorée* et les récits du pseudo-Abdias ont également été mis à contribution. On y remarque divers miracles dont il n'est point fait mention ailleurs; c'est ainsi que cette histoire raconte que, lorsque l'apôtre était sur la croix, on vit un grand nombre d'anges paraître autour de lui; l'un d'eux tenait une couronne de fleurs. On vit aussi le Sauveur ayant en main un livre qu'il ouvrit et qu'il remit à Pierre. Voici le portrait que le P. Xavier trace du premier chef de l'Eglise. Sa taille était à peine au-dessus de la moyenne; son teint d'un blanc tirant sur le rouge, les cheveux courts et hérissés ainsi que la barbe, les yeux très-noirs et dépourvus de sourcils, le nez long et pointu.

Il tenait toujours sa tête inclinée sur sa poitrine; ses pleurs ne cessaient de couler sur ses joues et avaient creusé comme un ruisseau sur chacune d'elles. Il passait les jours à instruire, et les nuits à prier en jeûnant sans cesse.

C'est dans l'œuvre de Jacques de Voragine que le P. Xavier a puisé les circonstances qu'il rapporte au sujet des chaînes qui avaient servi à lier saint Pierre et qui se réunirent d'elles-mêmes pour n'en former qu'une seule dont l'application produisait de grands miracles. (Et quicunque eam gutturi suo alligavit, a quocunque morbo sanatum fuisse, ac dæmoniacis liberationem contigisse.)

Y

YASCHAR (SÉPHER HAIYASCHAR)

(*Livre du juste*),

Traduit pour la première fois du texte hébreu rabbinique, accompagné de notes et précédé d'une dissertation sur ce livre,

Par le chevalier P. L. B. DRACH.

AVANT-PROPOS.

Le livre dont nous offrons au public la première traduction, est connu généralement sous le titre de *Yaschar*, ספר הישר, c'est-à-dire, *Livre du juste;* mais lui-même s'intitule à la première ligne du texte : *Livre de la génération d'Adam*, ספר תולדות אדם. Ce titre, pris de la *Genèse*, v, 1, peut aussi se traduire : *Livre de l'histoire de l'homme.* Un auteur ancien le cite sous un autre titre : דברי הימים, *Chronique*, ou *Annales*, et דברי הימים הארוך, *Chronique longue, Annales longues* (1113). On trouvera l'explication de ces divers titres dans ce que nous aurons à dire plus loin du livre même.

Le titre *Yaschar*, qui se lit deux fois dans le texte original de l'Ancien Testament, *Jos.* x, 13, et *II Samuel*, i, 18, a déjà fixé l'attention des docteurs de la Synagogue et des Pères de l'Eglise; et jusqu'à nos jours, il a continué d'être l'objet des recherches et des méditations des savants qui s'occupent de questions bibliques. La plupart de ceux-ci, dominés par des idées préconçues, comme cela n'arrive que trop souvent, au lieu de chercher la lumière dans les documents anciens, et de pénétrer au fond de la matière, se sont laissés aller à tous les écarts de l'imagination, cette folle du logis, comme la caractérisait sainte Thérèse. Le livre du *Yaschar*, véritable Protée, prend sous leur plume toutes sortes de formes. Les uns en font un recueil d'odes héroïques en l'honneur, soit des forts, soit d'un seul fort d'Israël. Ouvrez les livres des autres, il vous apparaîtra tantôt comme une élégie funèbre, ἐπικήδειον, tantôt comme un recueil de cantiques sacrés; et puis, la fantasmagorie changeant, c'est un rituel qui règle les devoirs religieux et les cérémonies du culte. Nous n'en finirions pas, si nous voulions faire passer sous les yeux du lecteur toutes les métamorphoses qu'on a fait subir au pauvre *Yaschar*.

Ce sont surtout les exégètes allemands qui donnent carrière à leur imagination quand vous leur demandez ce qu'était ce livre. Car aucune hypothèse, quelque étrange qu'elle soit, ne les arrête, pourvu toutefois qu'elle frappe par son étrangeté, et que surtout elle renverse les croyances admises par toutes les générations depuis la plus haute antiquité. Un docteur anglais, *ministre de la parole de Dieu*, s'est fait le disciple passionné de ces rationalistes téméraires, pour apprendre d'eux la manière de démolir pièce à pièce, à coup de paradoxes, tout l'édifice des saintes Ecritures. Il manie celles-ci avec une hardiesse et des utopies qui prouvent combien il a profité des leçons de ses maîtres. Et, afin de passer maître lui-même, il a façonné son *chef-d'œuvre*. Il a retrouvé le livre *Yaschar*, lui, non pas enfoui sous un tas de manuscrits poudreux de quelque bibliothèque inexplorée, mais dans le Pentateuque, qui, au dire du ministre anglican et de ses Gamaliels germains, n'a vu le jour qu'au temps de Josias, roi de Juda, c'est-à-dire plus de huit cents ans après Moïse. Voici comment s'est passée la chose : Helcias, grand prêtre de ce temps-là, a fondu les lois du législateur d'Horeb précisément avec notre *Yaschar*. Telle est l'origine qu'assigne au Pentateuque la sagacité des sommités rationalistes d'outre-Rhin. Il ne s'agissait donc plus que de la simple opération de dégager le *Yaschar* de cet amalgame. C'est ce qu'a fait bravement le ministre anglican dans un livre publié à Berlin sous le titre : *Yashr fragmenta archetypa carminum Hebraicorum.* M. l'abbé Cruice, supérieur de l'école des hautes études ecclésiastiques, a fait bonne justice de cette œuvre excentrique, comme aussi des excès et des chimères de l'exégèse rationaliste allemande en général, dans un article spirituel, écrit avec le talent et l'érudition qui distinguent cet ecclésiastique, une des plus belles gloires du clergé français (1114).

(1113) L'adjectif הארוך est au singulier parce qu'on sous-entend le mot ספר, livre.

(1114) *Revue contemporaine*, mars 1856. — Un savant de Bordeaux, M. Brunet, nous apprend qu'il

Nous lisons dans le même article : « Au delà du Rhin, l'imagination domine tout, l'histoire, la philosophie, la théologie même. Il y a sous ce ciel germanique, je ne sais quel charme puissant qui porte aux vagues rêveries. » En effet, ceux qui ne connaissent pas les livres qui se publient en Allemagne, ne sauraient se faire une idée des dérèglements, des débauches d'esprit du rationalisme dans ce pays. Et ces impies écarts, résultat de la libre interprétation du système protestant, se débitent sous le titre pompeux d'herméneutique et d'exégèse biblique. Le mythe y joue un grand rôle : les vérités les plus positives, les croyances les plus fondées, y deviennent des mythes, des conceptions poétiques, de vaines allégories. Ces tristes excès vont sans cesse *crescendo*. Strauss a mythisé la divine personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On a eu beau lui montrer qu'à son exemple, on pourrait faire un mythe plus juste que le sien de Napoléon Ier et de sa famille, il n'en a pas moins trouvé une suite d'imitateurs qui ont renchéri sur lui, jusqu'à Feuerbach. Celui-ci, que l'on croyait être arrivé à l'extrême limite des ridicules utopies, a été lui-même débordé par d'autres. Cependant l'existence de Jésus-Christ, attestée par tant de monuments et une tradition qui remonte sans interruption jusqu'au temps de la vie terrestre du Verbe fait chair, gênait désagréablement leur manie d'en faire un être fantastique, un messie imaginaire. Mais voilà enfin un de ces cerveaux disposés en X, qui arrange l'affaire de la manière suivante, au grand applaudissement des autres rationalistes *crompires* : Oui, Jésus a existé; mais c'était un homme né, comme tout autre, d'un père et d'une mère. Seulement, Dieu, émerveillé, ou, si vous voulez, charmé de sa vertu et de sa science exceptionnelle, l'associa à sa divinité. Nous conseillons à l'ingénieux auteur de cet expédient de ne pas solliciter un brevet d'invention. D'autres hérétiques ont pris date avant lui, il y a de cela près de dix-huit cents ans. D'après Cérinthe, Jésus né à la manière ordinaire des hommes, était arrivé à la dignité de Christ par les progrès de sa vertu (1115). Carpocrate enseignait : Par sa nature, Jésus-Christ était ce que sont tous les hommes; mais il s'en distinguait par la sainteté de sa vie, par sa sagesse, par sa vertu, par sa justice. Son âme enfin, s'étant acquittée de tous ses devoirs, s'unit au Père céleste (1116). Les ébionites disaient que Jésus était un prophète de vérité, προφήτην λέγουσι τῆς ἀληθείας, qu'il était devenu Christ Fils de Dieu par progression, καὶ Χριστὸν Υἱὸν Θεοῦ κατὰ προκοπὴν, et par conjonction, καὶ κατὰ συνάφειαν, avec Dieu, effet de sa tendance vers lui (1117).

Depuis quelque temps, des ennemis de la religion prennent à tâche d'acclimater en France les plus étranges divagations des imaginations délirantes de l'Allemagne rationaliste; et ceux qui prostituent à ces extravagances *exégétiques* un certain talent d'écrire sont, hélas ! prônés et encouragés.

Nous avons déjà averti que notre livre ne s'intitule lui-même que *Livre de la génération d'Adam*. Il est bien remarquable que l'on soit généralement convenu de l'intituler différemment, et de le désigner sous le nom de ספר הישר, *Livre du Yaschar*, *Livre du juste*, *Liber recti*. Pour expliquer cette singularité, il suffit, pensons-nous, de déterminer avec simplicité et bonne foi le sens de ces mots ספר הישר. Des auteurs qui se sont occupés de cette question, non pas pour l'éclaircir, mais pour l'accommoder à leurs systèmes préconçus, veulent, les uns, que *Yaschar* soit une abréviation ou d'*Israël* ou de son synonyme *Yeschurun*, ישרון, et que le titre signifie *Livre d'Israël*, pour, *Histoire d'Israël;* les autres, que les deux termes hébreux signifient *Livre du juste*, d'un homme juste déterminé, *istius recti*, de *Josué;* d'autres encore traduisent, le *Livre droit*, prenant הישר pour un adjectif, une feuille droite, simple, qui ne se met pas en rouleau. Ces diverses interprétations sont fautives. 1° Il ne faut pas confondre שׁ, *sch* avec שׂ, *s*, deux éléments différents, pour faire de *Yaschar*, *Israël*. 2° *Yeschurun* est une expression poétique. Or les titres, qui doivent être simples, sans prétention, indiquent la nature et le contenu de l'ouvrage sans s'élever au langage des dieux. 3° Si *Yaschar* représentait un nom propre, il ne pourrait pas être précédé de l'article définitif ה. 4° Aurait-on intitulé *Livre du juste*, sans le nom du personnage à qui l'on donnait cette qualification si commune à tant d'autres? 5° Pour exprimer *feuille droite*, non roulée, on aurait dû, selon les règles de la langue hébraïque, mettre l'article ה devant le substantif aussi bien que devant l'adjectif.

Examinons maintenant sans prévention

existe un opuscule en anglais, tiré à petit nombre, et non livré au commerce : ***Bibliographical notes on The book of Jasher***, London, 1833. Onze pages in-8°. Nous n'avons pas pu trouver cette notice.

Le *Galignani 's Messenger*, du 12 novembre 1828, annonçait que le livre *Yaschar* était retrouvé. « Cet ancien ouvrage, » écrivait-il, « fut obtenu à grands frais par Alcazius, l'homme le plus illustre de son temps, à Gazan, en Perse, où il paraît avoir été conservé depuis l'époque du retour des Juifs de la captivité de Babylone, ayant été transporté par Cyrus dans son propre pays. » Nous doutons que le fait soit vrai, car on n'aurait pas manqué de publier un livre de cette importance.

(1115) Ἰησοῦν δὲ κατὰ προκοπὴν Χριστὸν κεκλῆσθαι. Epiph., *Adv. hær.* l. I, p. 53, C, de l'édition de Cologne.

(1116) Εἶναι δε αὐτὸν ὅμοιον τοῖς πᾶσι, βίῳ δὲ διενηνοχέναι, σωφροσύνῃ τε καὶ ἀρετῇ καὶ βίῳ δικαιοσύνης... καὶ ὅπως διὰ πασῶν τῶν πράξεων ἐλευθερωθεῖσα ἡ αὐτὴ ψυχὴ τοῦ Ἰησοῦ ἀνέλθη πρὸς τὸν αὐτὸν Πατέρα. Id., pp. 102 D et 103 A.

(1117) Id., p. 142 C. — L'erreur du P. Berruyer, condamnée par le Saint-Siége, sous Benoît XIV et sous Clément XIII, renferme quelque venin de ces anciennes hérésies.

aucune le sens vrai de notre titre, le sens obvie, judicieux, ou pour mieux dire, celui que l'on y attachait dès les temps anciens. Le sens le plus simple, qui s'offre de soi-même à quiconque n'est pas dominé par une préoccupation, est celui-ci : livre de ce qui est droit, sincère, exact, qui sert de règle; en d'autres termes, relations précises, c'est-à-dire, commentaires, mémoires, journal, annales, ou comme on dirait en hébreu, paroles des jours (1118), דברי הימים, *sincères*, pour servir de matériaux à l'histoire ; l'on pourrait ajouter : pour l'instruction des fidèles, en tant que ce livre contribue à les diriger dans la voie du Seigneur, par les instructions qu'ils peuvent y puiser. Il résulte de l'explication que le Talmud, traité *De l'idolâtrie*, fol. 25 recto, donne de notre titre, explication que répètent le Médrasch-Rabba sur la *Genèse*, chap. VI, de graves commentateurs anciens, et que donne aussi la paraphrase chaldaïque, que le titre, *Livre du juste*, peut s'appliquer à tout écrit qui contient l'histoire des patriarches et du peuple d'Israël, depuis l'origine du monde. Voilà pourquoi le Pentateuque est appelé *Livre du juste* (1119), mais plus spécialement la *Genèse* (1120). De Rossi possédait dans sa bibliothèque, sous le n° 950, un codex hébreu du Pentateuque, écrit en 1442, où chacun des cinq livres dont il se compose a une dénomination propre; savoir, la *Genèse : Sépher haïyaschar, Livre du juste ;* l'*Exode : Sépher habberith, Livre de l'alliance ;* le *Lévitique : Sépher thorath cohanim, Livre de la loi des sacerdotes*, etc. (1121).

L'auteur de la Préface de notre livre dit: « Il se trouve écrit que ce livre est appelé, *Livre du juste*, parce que tout y est raconté suivant l'ordre des événements sans aucune interversion. »

Les rabbins du Talmud donnent pour raison du titre *Livre du juste*, appliqué à la *Genèse*, parce qu'elle contient l'histoire des *justes*, Abraham, Isaac et Jacob (1122). Nous notons ceci afin d'expliquer pourquoi saint Jérôme traduit, *Liber justorum*, changeant en pluriel le singulier ישר. On sait combien ce Père était versé dans les traditions rabbiniques. Il est tellement constant qu'il traduit *justorum* en suivant les rabbins, que dans ses commentaires *sur Isaïe* XLIV, 1-5, et *sur Ezéchiel* XVIII, 3, 4, il répète explicitement leur enseignement sur ce sujet. *Unde*, dit-il, *et liber Geneseos appellatur, « justorum » Abraham, Isaac et Israël.*

Mais avant d'aller plus loin, nous devons signaler ici un fait attesté par Josèphe et d'autres écrivains anciens et admis par des savants distingués des temps modernes, qui ont fait de l'Écriture sainte l'objet spécial de leurs études. Il est certain que, dès le principe de l'existence du peuple hébreu, il tenait exactement registre de tous les événements qui intéressaient la nation, à mesure qu'ils arrivaient. Ces mémoires, ces commentaires contemporains, rédigés par des scribes qui avaient caractère pour remplir cet office, étaient déposés et soigneusement conservés aux archives nationales. C'est ainsi que chaque tribu et chaque subdivision de tribu avait aussi ses tables de généalogie. A des époques postérieures, qu'on ne saurait déterminer avec certitude, des écrivains, poussés, pour ainsi dire, *impulsi*, et surtout guidés par l'*Esprit de Dieu*, ou mieux, par l'Esprit Dieu, rédigèrent d'après ces pièces les livres dont se compose notre canon de l'Ancien Testament. De là vient que l'on rencontre fréquemment dans les Livres saints que telle chose ou tel nom subsiste *jusqu'à ce jour*, « *usque in præsentem diem.* » Des remarques pareilles disent assez clairement que l'écrivain rend compte de choses arrivées longtemps avant lui. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme à l'occasion de cette phrase biblique, *usque in hodiernum diem :— Certe hodiernus dies illius temporis æstimandus est quo historia ipsa contexta est.* (*Adv. Helvid.*, n. 7.) Quand la tradition de la Synagogue nous apprend, d'après le Talmud, traité *Baba-Bathra*, fol. 30 verso, que Moïse *a écrit son livre*, on peut entendre simplement qu'il a rédigé le texte de ses lois, texte qui plus tard a été inséré littéralement dans le Pentateuque. Quant à la rédaction définitive de la partie historique, le Talmud ne lui attribue que le *chapitre* qui traite de Balaam (1123).

Mais il n'est pas indifférent pour le sujet que nous traitons ici de transcrire le commencement du passage où le Talmud nomme l'auteur de chacun des livres de l'Ancien Testament. On verra qu'il ne s'agit pas des auteurs de la rédaction définitive, mais bien de ceux qui avaient écrit les Mémoires et les Annales d'après lesquels furent composés plus tard les livres du canon sacré. On comprend combien il est important, pour l'autorité de ces Mémoires, de savoir de qui ils proviennent. « Moïse a écrit son livre (ce que le texte appelle, *le livre de la loi de Moïse. Deut.* IV, 44; XXXIII, 4; *Jos.* I, 7; XXIII, 6, et alibi pluries) et le chapitre de Balaam (glose de Yarkhi : « Les prophéties et les paraboles de Balaam, bien qu'elles n'aient pas rapport à

(1118) On verra plus loin que notre *Livre du juste* est cité sous ce titre dans le *Yalkut*, *Chaîne des Pères sur l'A. T.*

(1119) Outre le Talmud et des rabbins postérieurs à sa composition, un ms. ancien du *Livre du juste*, ainsi qu'on le verra plus loin.

(1120) Talmud, ubi supra.

(1121) De Rossi, mss. codices, vol. III, pag. 22. *Variæ lectiones V. T.*, t. IV, p. 22.

(1122) Talmud., *ibid.*

(1123) S. Jérôme ne veut pas prendre sur lui de décider à qui appartient la dernière rédaction du Pentateuque. *Sive Moysen dicere volueris auctorem Pentateuchi*, écrit-il, *sive Ezram ejusdem instauratorem operis, non recuso.* (*Adv. Helvid.*, n. 7.) Il ne faut pas s'y tromper. Le Père si savant en matière d'Ecriture sainte ne rejette nullement un rédacteur entre Moïse et Esdras. Il semble dire : « Il n'est pas certain que la forme actuelle du Pentateuque appartienne à Moïse. Quant à Esdras, il a *peut-être* rétabli le texte qui existait avant la captivité, quel qu'en fût rédacteur. »

sa loi, à son objet, ni à ses actes. ») et le *Livre de Job*. Josué a écrit son livre et les huit derniers versets du *Deutéronome* (qui renferment le récit de la mort de Moïse). Samuel a écrit son livre, le *Livre des Juges* et celui de *Ruth*, » etc. Nous arrêtons ici notre citation, et la soumettons à l'examen du lecteur. Le *Livre de Josué*, ce qui veut dire, l'*histoire* de Josué, ne doit certes pas sa forme actuelle au successeur de Moïse. Outre qu'on y trouve la mort de Josué, nous lisons au chap. IV, verset 9, que les pierres placées par Josué au milieu du lit du Jourdain, y sont demeurées *jusqu'à ce jour*, « *et sunt ibi usque in præsentem diem*. » Ceci a dû être écrit à une époque beaucoup postérieure au fait. Au chapitre XI, 16 et 21, l'auteur nomme les montagnes du *pays d'Israël* et du *pays de Juda*. Cette distinction de la nation des Hébreux en Juda et en Israël était inconnue au temps de Josué (1124). Dans le *Livre de Samuel*, divisé en deux, les preuves de sa postériorité à l'existence de ce prophète abondent également. Nous n'en citerons que deux ou trois, comme nous avons fait pour le *Livre de Josué*. Au chapitre IX du livre I, Saül et ses serviteurs sont à la recherche de Samuel, et ils demandent à des filles de Ramatha : *Le voyant est-il ici?* « Car, » nous avertit l'auteur, « au lieu du nom prophète, *usité aujourd'hui*, on disait *anciennement* le voyant. » *Qui enim propheta dicitur* hodie, *vocabatur* olim *videns*. Ce même terme prophète, נביא, qui n'était pas encore usité du temps de Samuel, se lit dans le *Livre des Juges*, IV, 4; VI, 8, dix fois dans d'autres versets du premier *Livre de Samuel*. Il se rencontre aussi dans la *Genèse* XX, 7, dans les *Nombres* XI, 29 et beaucoup de fois dans le *Deutéronome*. Au chap. XXVII, 6, le roi Achis assigne pour demeure à David, qui fuyait Saül, la ville de Sicéleg. L'auteur ajoute : *C'est pourquoi Sicéleg est possédé par les rois de Juda jusqu'à ce jour*. Ici il est manifestement question des successeurs de Salomon sur le trône de Jérusalem. On sait qu'au chapitre XXVIII du même *Livre de Samuel*, la pythonisse d'Endor évoque Samuel d'entre les morts.

Tous ces livres ont donc été rédigés à des époques postérieures aux événements qu'ils racontent, d'après les Mémoires, les Commentaires laissés par des prophètes contemporains des faits; c'est-à-dire, par des scribes publics. Dans la paraphrase chaldaïque, scribe, ספרא, et prophète, נביא, sont synonymes en ce sens. C'est pour cette raison que le recueil des livres purement historiques de *Josué*, des *Juges*, de *Samuel* et des *Rois*, est dénommé, *prophètes*, parce que ces livres, ont été tirés des Mémoires des prophètes qui avaient mis par écrit chacun les événements de son temps. Ces écrivains et orateurs publics, appelés dans l'Ecriture *fils des prophètes*, « *filii prophetarum* » (*I Reg*. XX, 35; *II Reg*. II, 3, 5, 7, 15 et alibi), formaient des colléges sous le régime de la vie commune. (*I Sam*. X, 5, 6, 11; XIX, 20 et alibi.) Ils ont laissé une quantité de matériaux historiques qui sont perdus, et dont une partie est citée dans l'Ecriture : le *Livre des guerres de Jéhova* (1125), le *Livre du juste*, les *Histoires* ou *Chroniques*, « *Verba dierum*, » de plusieurs rois juifs. (*I Reg*. XIV, 19, 29; XV, 7; *I Paralip*. XVII, 24; XXIX, 29; *II Paralip*. IX, 29; XII, 15; XX, 34; XXVI, 22; XXXIII, 19.)

Josèphe (*C. Ap*. I, 6, 7), après avoir nommé plusieurs nations anciennes qui prenaient le plus grand soin d'écrire leurs annales, les Egyptiens, qui en donnaient la charge à leurs prêtres, les Babyloniens, etc., ajoute : « Je me contenterai de faire voir brièvement que nos ancêtres ont eu le même soin, si ce n'est plus grand; que c'était l'office des grands prêtres et des prophètes; que cela a continué avec la même exactitude jusqu'à notre temps, et, j'ose l'affirmer, continuera toujours... La faculté d'écrire ces choses n'est pas donnée à tous, afin qu'elles ne soient pas discordantes, mais aux seuls prophètes qui ont toujours mis par écrit d'une manière précise chacun ce qui arrivait en son temps (1126). »

On voit par le contexte même que Josèphe parle ici des Mémoires, des Annales, des journaux, dressés en tout temps jusqu'à ses jours par les prophètes et les grands prêtres, et non du canon sacré qui était arrêté depuis Esdras, et qui, d'ailleurs, sera l'objet du n° 8 suivant de sa réfutation d'Apion. Il espérait la continuation de ces Mémoires. Nous verrons plus loin qu'il met notre *Livre du juste* au nombre de ces documents anciens conservés aux archives du temple.

Théodoret, dans son commentaire *Sur Josué*, question 14, prend occasion de la citation du *Livre du juste* pour en inférer que le *Livre de Josué* a été rédigé par un écrivain postérieur d'après un Mémoire ancien (1127). Et dans la question 4° *sur le II° Livre des Rois*, parlant encore du *Livre du juste*, il dit : « D'ici résulte évidemment que le *Livre des Rois* a été extrait de plusieurs livres prophétiques. » Le savant évêque arrive à cette conclusion : qu'il y avait autrefois des livres dans lesquels les prophètes avaient enregistré les événements de leurs temps, et

(1124) La tendance de cette scission, chose remarquable, s'est manifestée de bonne heure. Il est dit au *II° Livre de Samuel*, chap. II, qu'après la mort de Saül, David devint *roi de Juda*, et Isboseth, *roi de tout Israël*.

(1125) Le *Livre du juste*, vers la fin du *Livre de Josué*, dit : « et dans le *Livre des guerres de Jéhova*, qu'ont écrit Moïse et Josué et les enfants d'Israël. » Ces Actes ou Mémoires se continuaient de génération en génération. On n'en saurait douter, et Josèphe, que nous allons citer, l'affirme positivement.

(1126) Ὅτι τὴν αὐτήν, ἐῶ γὰρ λέγειν εἰ καὶ πλείω, τῶν εἰρημένων ἐποιήσαντο τὴν περὶ τὰς ἀναγραφὰς ἐπιμέλειαν, τοῖς ἀρχιερεῦσι καὶ τοῖς προφήταις τοῦτο προστάξαντες· καὶ ὡς μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων πεφύλακται πολλῆς ἀκριβείας, εἰ δὲ θρασύτερον εἰπεῖν, καὶ φυλαχθήσεται, πειράσομαι συντόμως διδάσκειν... ἅτε μήτε τοῦ ὑπογράφειν αὐτεξουσίου πᾶσιν ὄντος, μήτε τινὸς ἐν τοῖς γραφομένοις ἐνούσης διαφωνίας· ἀλλὰ μόνων τῶν προφητῶν, τὰ δὲ καθ' αὐτοὺς ὡς ἐγένετο σαφῶς συγγραφόντων.

(1127) Δῆλον τοίνυν κἀντεῦθεν ὡς ἄλλός τις τῶν

qui plus tard ont servi de matériaux à la composition des diverses parties de la Bible. Il s'explique à cet égard avec plus d'étendue dans sa Préface sur le *Ier Livre des Rois.* Enfin, dans son commentaire sur le chapitre II du *IIIe Livre des Rois*, question 49, il répète que l'histoire des Rois, a été tirée de plusieurs autres livres prophétiques plus anciens, des actes compilés par les prophètes ou écrivains publics qui avaient précédé, seuls chargés du soin de mettre par écrit ce qui arrivait de leurs temps. « Comment doit-on entendre, dit-il, ces mots : *Ces choses ne sont-elles pas écrites au Livre des jours des rois de Juda?* (1128) Il en devient évident que tous les événements furent mis par écrit dans le temps même où ils avaient lieu, et que c'est dans ces livres qu'ont puisé tant notre auteur (des *Livres des Rois*) que les auteurs des *Paralipomènes* (1129). »

Le célèbre commentateur Rabbi Isaac Abarbanel soutient cette thèse avec beaucoup de chaleur dans la Préface de son commentaire sur les premiers prophètes. Abicht et d'après lui Richard Simon et plusieurs autres, sont dans l'erreur quand ils avancent qu'Abarbanel est sur ce point en désaccord avec le Talmud. S'ils avaient lu une dixaine de lignes plus loin ils auraient vu que ce rabbin, qui se serait bien gardé de contredire le Talmud, déclare qu'il ne s'écarte aucunement de l'enseignement de ce code, et que le sens du passage du traité *Baba-Bathra* que nous avons donné plus haut, est, ainsi que nous l'avons expliqué nous-même, celui-ci : Moïse, Josué, Samuel, ont écrit les Mémoires qui, après eux, devaient servir de base à la composition du Pentateuque, des livres de *Josué* et de *Samuel*. Au reste, le texte du *Ier Livre des Paralipomènes* XXIX, 29, nous apprend qu'outre Samuel deux autres prophètes, Nathan et Gad, ont concouru par leurs commentaires à fournir des matériaux à l'histoire de David, sujet de la presque totalité des deux livres de *Samuel*.

Plus d'un siècle avant Abarbanel, un autre commentateur célèbre, Rabbi Lévi-ben-Gerson, soutenait la même thèse. Selon celui-ci, le *Livre du juste*, cité dans le *Livre de Josué* à l'occasion de l'arrestation miraculeuse du soleil, n'était autre chose qu'une Chronique dont il attribue la perte aux vicissitudes de la dispersion d'Israël. Lévi-ben-Gerson devait donc admettre que le *Livre de Josué* dans sa forme actuelle, n'est pas l'œuvre de Josué. Car, outre qu'un écrit contemporain n'ajoute rien à l'autorité de l'affirmation touchant un fait d'hier, le chef des Hébreux n'avait pas besoin d'invoquer ce témoignage en présence d'une génération qui avait été elle-même témoin du miracle. Le même rabbin était aussi persuadé que le Talmud que nous avons cité plus haut ne parlait que des auteurs des Mémoires primitifs. Car on verrait plutôt un mahométan déchirer le Coran qu'un rabbin de ces temps-là oser contredire le Talmud.

Parmi les savants modernes, beaucoup, et des plus judicieux, admettent qu'il existait des Mémoires anciens antérieurement à la rédaction des livres dont se compose la Bible hébraïque : Masius (*Préface sur Josué et commentaire sur le ch.* X *du même livre*), Richard Simon (*Hist. crit. du V. T.*, Préface et l. I, chap. 2), Pererius (nous voulons dire, le Jésuite, car nous n'acceptons, ni ne donnons, comme une autorité Isaac Peyrerius, le fameux préadamite), Gésénius (*De Pentateucho Samaritano*, p. 6-8), Spanhemius, ou Spanheim. (*Hist. Eccl. V. T.*, ep. 6, n. 5, 52.) Rosenmueller, dans ses Préfaces sur le Pentateuque et sur le *Livre de Josué*, nomme un grand nombre d'autres savants qui étaient persuadés de la vérité des actes préexistants.

Il est nécessaire de faire observer que les écrivains inspirés à qui nous devons le canon actuel, n'ont extrait des monuments anciens qu'ils avaient sous les yeux que ce que Dieu jugeait propre pour notre instruction, en vue de nous porter à l'observance de sa loi salutaire. Ils retranchaient des événements, des faits, des circonstanees, que n'auraient pas négligés des auteurs ordinaires d'histoire ; comme aussi, d'inspiration, ils faisaient des changements et des additions aux documents primitifs. Pour tout ce qui a trait à la nature des choses créées, ils s'exprimaient conformément aux idées du vulgaire. Car, il faut bien le savoir, Dieu n'a voulu faire de son *Livre par excellence*, la Bible, un cours régulier, ni d'histoire, ni de physique, pour satisfaire notre curiosité sur ces matières. L'unique objet en est de nous porter à aimer et à adorer Dieu, et de nous montrer, moyennant l'enseignement infaillible de notre sainte mère l'Eglise, comment nous pouvons arriver au salut éternel, grâce au Médiateur, ce soleil divin dont la lumière s'annonce dès les premiers chapitres de la *Genèse*, et va grandissant à travers tout le Testament Ancien, jusqu'à ce que, la plénitude des temps étant arrivée, elle paraît dans tout son éclat dans le Testament de la nouvelle alliance.

C'est à ce principe qu'il faut attribuer les nombreuses lacunes dont un lecteur attentif de la Bible ne peut manquer d'être frappé. Nous nous bornerons à en citer quelques exemples dans le Pentateuque. *Genèse* XXII, 19. *Abraham revient de la terre de Moria à Bersabée, et y avait sa demeure*, « *et habitavit ibi.* » Au septième verset suivant, sa femme, Sara, meurt à Cariath-Arbé ou la *ville d'Arbée*, appelée plus tard *Hébron* — « *Et mortua est in civitate Arbee, quæ est Hebron.* » *Et Abraham*, continue le texte, *s'y trans-*

μεταγενεστέρων τὴν βίβλον ταύτην συνέγραψε, λαβὼν ἐξ ἑτέρας βίβλου τὰς ἀφορμάς.

(1128) Le texte plus loin.

(1129) Πῶς νοητέον, *οὐχ ἰδοὺ ταῦτα γέγραπται ἐπὶ βιβλίου λόγων τῶν ἡμερῶν τῶν βασιλέων Ἰούδα;* Καὶ ἐντεῦθεν δῆλον ὡς ἅπαντα συνεγράφη τὰ τηνικαῦτα γενόμενα, καὶ ἐξ ἐκείνων τῶν βιβλίων τὰς μὲν οὗτος ὁ συγγραφεύς, τὰς δὲ οἱ τὰς παραλειπομένας συγγεγραφότες ἔλαβον τῆς ἱστορίας τὰς ἀφορμάς.

porta, « *venitque Abraham*, » *pour la pleurer et en faire le deuil*, et le reste. Comment se fait-il que Sara meure à huit lieues de son domicile?

Genèse XXVIII, 5, Jacob quitte précipitamment Bersabée, où demeuraient ses parents, pour se soustraire à la vengeance de son frère aîné. Il part sans autre bagage que sa personne et son bâton, car il dit lui-même plus loin, XXXII, 10 : *J'ai passé ce fleuve du Jourdain ne portant que mon bâton :* « *In baculo meo transivi Jordanem istum.* » Chaldaïque d'Onkelos : Car *seul* j'ai passé ce Jourdain. Au chapitre XXXV, il revient de Mésopotamie, et pendant qu'il est en route pour retourner auprès de son père, à la ville d'Arbée, voilà que Débora meurt dans son camp, et il est obligé de l'enterrer sous un chêne de la montagne de Béthel, où il se trouvait en ce moment. On n'est pas peu surpris de voir à sa suite la nourrice de sa mère, qu'il n'avait pas emmenée lors de sa fuite de la maison paternelle.

Genèse XXXVII, 25 et suiv., les fils de Jacob voient venir une caravane d'*Ismaélites :* « *Viderunt Ismaelitas viatores venire;* » et Juda leur propose de vendre Joseph à ces *Ismaélites :* « *Melius est ut venundetur Ismaelitis.* » Verset immédiatement suivant : *Et les marchands madianites étant venus auprès d'eux*, « *et prætereuntibus Madianitis negotiatoribus,* » *ils tirèrent Joseph de la citerne et le vendirent aux Ismaélites*, « *vendiderunt eum Ismaelitis.* » Enfin, au verset 36 il est dit que les *Madianites* le revendirent en Egypte : « *Madianitæ vendiderunt Joseph in Egypto.* » Il manque évidemment quelque chose dans le texte, car il n'a pu confondre des Ismaélites, descendants d'Ismaël, avec des Madianites, descendants de Céthura.

Genèse XLVIII, 22, Jacob dit à Joseph : Je te donne en plus qu'à tes frères la partie de pays que j'ai conquise sur les Amorrhéens *par mon épée et mon arc :* « *Quam tuli de manu Amorrhæi in gladio et arcu meo.* » Le texte sacré ne nous a montré nulle part Jacob tirant l'épée ni tendant l'arc contre un ennemi.

Exod. IV, 18 et suiv., sur l'ordre de Jéhova Moïse quitte sa retraite de Madian et s'achemine vers l'Egypte avec sa femme et ses enfants : *Tulit ergo Moyses uxorem suam et filios suos.* Dans un gîte sur sa route, Séphora, sa femme, s'empresse de circoncire son fils, afin de soustraire son époux à l'effet de l'indignation de Jéhova. Moïse arrive en Egypte, délivre les enfants d'Israël et les conduit au désert après le passage miraculeux de la mer Rouge. Quand Jethro, beau-père de Moïse, apprit ces choses en Madian, *il prit*, lit-on au chapitre XVIII, *Séphora femme de Moyse*, qu'il *avait renvoyée*, *et ses deux fils*. Or, on ne trouve dans tout ce qui précède dans le texte, ni quand, ni pourquoi, ni comment Moïse avait renvoyé en Madian sa femme et ses enfants.

Dans sa *II° Epître à Timothée*, III, 8, le docte disciple de Gamaliel cite, comme une chose notoire parmi les Hébreux, la résistance que firent à Moïse en Egypte *Jannès et Mambrès*. Le texte de l'*Exode* observe un silence absolu sur ces deux magiciens.

Le *Livre du juste* supplée à ces lacunes, comme aussi à d'autres qu'il serait trop long d'indiquer toutes ici (1130).

Nous pouvons maintenant procéder d'un pas assuré à la solution de cette première question : Quel est le *livre du juste* nommé dans *Josué* et dans *Samuel?* Le sens droit dit, et ce qui précède le prouve, que c'était un recueil de Mémoires, de relations *sincères* de tous les événements mémorables de chaque époque. *Livre du juste* peut s'expliquer ainsi : livre de récits exacts, véridiques, pouvant servir de règle, de *norme*, soit aux historiens, soit aux fidèles. Ceux-ci y puisent de salutaires instructions.

Josèphe, qui écrivait dans un siècle où la tradition était encore vivante parmi ses coreligionnaires, confirme pleinement que telle était la nature du *Livre du juste*. Après avoir raconté, *Ant.*, liv. V, chap. 1, n. 17, le miracle du soleil arrêté sur Gabaon, il ajoute ces mots remarquables : « Que le jour se soit prolongé alors, et ait dépassé la durée ordinaire, c'est ce que font reconnaître les Mémoires déposés dans le temple (1131). » Il est incontestable qu'ici Josèphe a voulu reproduire les propres paroles du texte de *Josué*, X, 13 : « Cela, הלא, n'est-il pas écrit dans le *Livre du juste?* » S'il avait voulu simplement parler de la Bible, il n'aurait pas renvoyé son lecteur aux archives du temple. La Bible était très-répandue tant en grec qu'en hébreu. Ajoutons que nulle part ailleurs, dans ses *Antiquités*, où il raconte tous les grands miracles de l'A. T., il ne renvoie à ces Mémoires déposés au temple. Et comment aurait-il renvoyé à la Bible, puisqu'il prévient dans son préambule qu'il la reproduit tout entière, comprenant, selon sa chronologie, un espace de 5000 ans? Ptolomée, assure-t-il, n'en a obtenu du grand prêtre Eléazar qu'une partie. Quant à lui, Josèphe, il *s'engage* à n'en rien *retrancher*, et à n'y rien *ajouter*. Τοῦτο γὰρ διὰ ταύτης ποιήσειν τῆς πραγματείας ἐπηγγειλάμην οὐδὲν *προσθεὶς*, οὐδ' αὖ *παραλιπών*. On conçoit qu'après cela il eût été tout à fait

(1130) Feu M. Brentano nous a raconté que lorsqu'on lisait la Bible à la fameuse Eméric, elle arrêtait fréquemment le lecteur en lui disant : « Mais vous sautez (ueberspringt) ici quelque chose. » On lui disait que le texte ne portait rien de plus. Alors elle ajoutait ce qu'elle *savait y manquer*. Entendant lire au chapitre XIII, 19, de l'*Exode : Et Moïse emporta (d'Egypte) les ossements de Joseph*. Elle dit : « Vous ne me lisez pas comment Moïse les a retrouvés. » Là dessus elle raconta tous les détails qui sont dans notre *Livre du juste* et dans d'autres recueils de traditions de la Synagogue ancienne.

(1131) Ὅτι δὲ τὸ μῆκος τῆς ἡμέρας ἐπέδωκε τότε, καὶ τοῦ συνήθους ἐπλεόνασε, δηλοῦται διὰ τῶν ἀνακειμένων ἐν τῷ ἱερῷ γραμμάτων. Ce que rend ainsi Angiolini, le meilleur traducteur de Josèphe : *Che poi il giorno crescesse allora ad assai, e varcasse gli usati confini, si fà palese dalle memorie riposte nel tempio*

superflu de dire : C'est ce que l'on peut voir dans la Bible.

Le *Livre du juste* a été classé dans les Mémoires primitifs par des commentateurs anciens. On ne lira pas sans intérêt les deux passages suivants de Théodoret *sur Josué* : « Que veut dire, *cela n'est-il pas écrit au Livre du droit ?* L'auteur après nous avoir fait connaître la puissance du prophète, qui par sa seule parole arrêta le mouvement des grands luminaires, jusqu'à ce que sa victoire fût complète, n'était pas sans crainte de rencontrer quelque incrédule, et il dit que ce fait est consigné dans un ancien Mémoire. » Τί ἐστι τὸ, *οὐχὶ τοῦτο γέγραπται ἐπὶ τὸ Βιβλίον τοῦ εὐθοῦς;* Διδάξας ἡμᾶς ὁ συγγραφεὺς τοῦ προφήτου τὴν δύναμιν, ὅτι λόγῳ μόνῳ χρησάμενος προβῆναι τοὺς μεγάλους φωστῆρας κεκώλυκεν, ἕως κατὰ κράτος ἐνίκησεν ὑπειδόμενος μή τις ἀπιστήσῃ τῷ λόγῳ, ἔφη τοῦτο ἐν τῷ παλαιῷ εὑρεθῆναι συγγράμματι. Sur le II[e] *livre de Samuel*, question 4 : « Quel est ce *Livre du droit ?* Il résulte d'ici avec évidence que l'histoire des *Règnes* a été extraite de plusieurs livres prophétiques (livres anciens écrits par des prophètes). Car l'écrivain après avoir parlé du chant lugubre, ajoute : *Voici que cela est écrit au Livre du droit.* Ποῖόν ἐστι τὸ Βιβλίον τοῦ εὐθοῦς (1132) ; Δῆλόν ἐστι κἀντεῦθεν ὡς ἐκ πολλῶν προφητικῶν βιβλίων ἡ τῶν Βασιλειῶν ἱστορία συνεγράφη. Εἰπὼν γὰρ ὁ συγγραφεὺς τὰ περὶ τοῦ θρήνου, προστέθηκεν· *Ἰδοὺ γέγραπται ἐπὶ τοῦ Βιβλίου τοῦ εὐθοῦς.*

Voici le commentaire de Procope sur notre verset de *Josué* : « L'auteur dit : Je ne suis pas le premier qui parle de ce miracle. Il existe un livre qui le faisait connaître déjà avant moi. »

D'après R. Lévi-ben-Gerson, commentaire sur les deux versets de *Josué* et de *Samuel* : « Le *Livre du juste* était un livre connu de tout le monde, מפורסם, dans ces temps-là, et il s'est perdu par suite de la dispersion d'Israël. » Rabbi Jacob Fidanque, dans ses annotations au commentaire d'Abarbanel *sur Josué*, le donne également pour un livre ancien qui ne se retrouve plus.

Ce sentiment sur le *Livre du juste*, mentionné dans *Josué* et dans *Samuel*, est suivi par les commentateurs modernes les plus estimés : Dom Calmet, Ferrarius, Drusius, sanctius, Bonfrerius, et puis Huet, Bartolocci, etc. Le premier dit que c'est l'opinion la plus soutenable. Nous pensons que la paraphrase que Josèphe, dans ses *Antiquités*, fait du verset du *Livre de Josué*, autorise à dire que cette opinion est incontestable aux yeux de tout critique de bonne foi et d'un jugement droit.

Tout ce qui précède n'est qu'une préparation pour arriver à la question principale, celle qui a trait au livre dont nous donnons ici la traduction. Notre *Livre du juste*, ספר הישר, est-il celui mentionné dans *Josué* et dans *Samuel?* Nous avouons qu'aucun des modernes dont nous avons pu voir les dissertations sur ce sujet, ne le pense. Les principales raisons sur lesquelles ils s'appuient sont, que, 1° On rencontre dans notre livre les noms de nations, de pays, de villes et d'hommes, modernes comparativement aux temps de la rédaction de la Bible, tels que les Lombards, la Germanie, l'*Anglie* (*Anglia*), et même Bénévent. 2° Il ne s'y trouve ni le cantique dont le livre de Josué nous a conservé un fragment, ni l'élégie de David sur la mort de Saül et de Jonathas, qu'on lit dans notre Bible. 3° Notre *Livre du juste* renvoie lui-même aux livres écrits par Moïse et par Josué. 4° Abicht trouve que l'hébreu de notre livre est pur et sans mélange, et par conséquent il n'hésite pas à lui assigner pour date le XIII[e] siècle, et à l'attribuer à quelqu'un des rabbins de la péninsule Ibérique qui alors firent refleurir la pureté de la langue sainte.

Avant de répondre à ces difficultés, nous demandons la permission d'exposer quelle est notre intime conviction au sujet du *Livre du juste* dans sa forme actuelle. Le style de ce livre varie continuellement. Des passages admirables, dont l'hébreu est pur, simple et naturel comme celui du texte original de l'Ancien Testament, sont fréquemment entrecoupés par d'autres passages écrits dans le mauvais rabbinique qu'un savant Israélite de Berlin a justement qualifié de *basse hébraïcité du plein moyen âge*. Le *Livre du juste* actuel renferme deux éléments distincts. Il se compose de fragments de l'ancien et véritable *Livre du juste*, dont le dernier s'arrête au *Livre des Juges*. Une main hardie a relié ces fragments entr'eux par les traditions répandues dans les recueils anciens conservés dans la Synagogue, le Talmud, les Médraschim, les diverses paraphrases chaldaïques, etc. Ce qui nous confirme dans cette pensée, outre le style de certains passages, digne de l'antiquité, c'est un fait qui est demeuré inaperçu jusqu'à présent. Un célèbre rabbin, Rabbi Siméon, surnommé *le prince des prédicateurs*, a donné dans un ouvrage intitulé, *Yalkut Simeoni*, des extraits de tous les livres de l'antiquité hébraïque en forme de *Chaîne des Pères* sur tout l'Ancien Testament. Il y a recueilli les principales expositions du Siphra, du Siphri, de la Mekhiltha, des chapitres de R. Eliéser, du Médrasch-Rabba, du Médrasch-Thankhuma et autres Médraschim, du Talmud, et d'autres *livres anciens* (1133). Or, parmi ces *livres anciens* figure précisément le *Livre du juste*, sous le titre, דברי הימים, *Verba dierum*, *Chronique*, et, דה״י הארוך, *Chronique longue*, ce qui insinue que le דה״י, *Livre des Paralipomè-*

(1132) Les exemplaires ont fautivement ici, βιβλίον τὸ εὑρεθέν et au commencement du passage que nous allons citer, βιβλίον τὸ εὐθές. Il faut corriger βιβλίον τοῦ εὐθοῦς, conformément au texte original, ספר הישר, et comme écrit Théodoret lui-même à la fin de ce dernier passage.

(1133) « Questo libro offre dunque una raccolta delle spiegazioni morali ed allegoriche degli antichi dottori ebrei, le quali si trovano sparse nel Tamud, nel Sifré, Sifrà, Tanchumà, Mechiltà ed '*altri antichi scritti* sopra il sagro testo. De-Rossi, dizion. storico degli autori ebrei. »

nes de la Bible n'en est qu'un abrégé. L'auteur du *Yalkut* en transcrit plusieurs passages qui se trouvent littéralement, sauf quelques variantes de peu d'importance (1134), dans le *Yaschar* actuel, et qui appartiennent probablement aux fragments dont nous avons parlé.

On ne connaît pas l'époque précise de ce R. Siméon. Non-seulement il ne pouvait être postérieur au XIIIe siècle, mais selon toute probabilité il a précédé ce siècle. Voici ce qu'en dit le chroniqueur David Gans (commencement du sixième millénaire, 1re partie) : « J'ignore en quel temps florissait R. Samuel le Prédicateur, auteur du *Yalkut*. Mais j'ai trouvé dans le livre *Meor-Enayim*, chap. 19, que R. Azaria a copié quelque chose d'un manuscrit ancien du *Yalkut* de R. Siméon, qui portait la date de 5070. » C'est-à-dire 1310 (1135). On peut raisonnablement supposer que le *Yalkut* existait longtemps avant l'exemplaire manuscrit qu'en a vu R. Azaria.

Une autre circonstance qui, selon nous, prouve invinciblement que plusieurs passages du *Livre du juste* ne sont pas de la supposition de quelque rabbin, c'est que sur certains points ils ne sont pas d'accord avec le texte de notre Bible. Nous en indiquerons dans le cours de notre traduction.

Les remplissages qui relient les fragments de l'ancien *Yaschar*, doivent remonter au delà du Xe siècle : car on y reconnaît des erreurs d'histoire et de chronologie profanes, comme aussi de géographie, aussi grossières que celles qu'on rencontre dans le Talmud et dans les Médraschim. Dans les siècles suivants, et surtout dans le XIIe et le XIIIe siècle, les rabbins s'adonnèrent avec succès à l'étude de la philosophie et de toutes les autres sciences *des nations*. Ils se distinguaient par leur profonde connaissance de la langue arabe; et ils ont transporté en hébreu, d'après des versions arabes, plusieurs ouvrages grecs de philosophie et de mathématiques, qui n'existent plus dans la langue originale (1136).

Il nous sera maintenant facile de répondre aux objections contre l'identité du livre *Yaschar*. 1° Il est indubitable que les noms comparativement modernes ont été intercalés dans le texte, soit par l'auteur des remplissages, soit par des copistes. Mais en supposant l'homogénéité du livre, la première objection serait encore sans valeur. On sait qu'il s'est glissé dans certains codex d'ouvrages d'une authenticité et d'une antiquité incontestables, des noms et des faits dont l'auteur ne pouvait pas avoir connaissance. Outre les notes marginales, qui, à la longue passaient dans le texte, parce que des copistes sans intelligence les prenaient pour quelque chose d'oublié par leur prédécesseur, ces mêmes copistes, quand ils appartenaient à la terrible classe des demi-savants, ne se faisaient pas scrupule de remanier leur auteur comme bon leur semblait, dans la pensée d'éclaircir des passages qui leur semblaient obscurs ou de rectifier des erreurs. Ils le défiguraient, et mettaient sur son compte ce qu'il n'avait pu écrire. Les copistes juifs, en particulier, se donnaient de grandes licences à cet égard. Et depuis l'invention de l'imprimerie, combien de fois n'a-t-on pas dénaturé des textes? On a ajouté à des livres de l'antiquité, les paraphrases chaldaïques, la Mekhiltha, etc., par exemple, certaines choses dont des savants se sont prévalus pour en disputer la date (1137). Si le monde doit durer encore un grand nombre de siècles, un Saumaise futur, en suivant la logique de ces savants, établira dans une thèse pleine d'érudition que Feller n'est pas l'auteur du dictionnaire qui portera encore son nom en 2858. Il découvrira que des personnages qui y sont nommés n'ont paru sur la scène du monde qu'après la mort du célèbre Jésuite. 2° Quand le texte dit : *Cela*, אוה, *n'est-il pas écrit*, etc.? il atteste un livre qui rend compte du même miracle. C'est ainsi qu'entendent ces paroles Josèphe, Théodoret, Procope, et un grand nombre d'autres commentateurs. Il ne renvoie pas à un cantique. L'on n'est pas même sûr que le chapitre X de *Josué* renferme des vers : c'est un point fort contesté, malgré l'air de symétrie et de parallélisme de quelques phrases. L'auteur des *Additions aux fragments du Livre du juste*, a suppléé au défaut d'un cantique par un choix de passages des *Psaumes* de David (1138). Il a seulement inséré dans cette espèce de cen-

(1134) Une de ces variantes est à remarquer. On lit dans notre livre *Yaschar*, section *Schemoth* : « Ce sont là les magiciens et sorciers dont il est écrit dans le *Livre de la loi.* » L'exemplaire de R. Siméon portait : « dont il est écrit dans le *Livre du juste.* » Ce titre se donnait donc au Pentateuque entier, ou aux mémoires qui l'ont précédé.

(1135) Wolfius, le célèbre auteur de la Bibliotheca Hebraica, a mal compris le passage de David Gans. Il écrit : *R. Schimon, qui dici solet princeps concionatorum, floruit* 3070, *Chr.* 1310, *teste Ganzio ad hunc annum, et R. Azaria in Meor Enajim.* Il a pris la date d'une copie manuscrite du Yalkut pour celle de l'auteur même. Inutile d'ajouter que cette méprise a été répétée constamment par tous les savants qui depuis Wolfius ont écrit sur des matières rabbiniques. Vorstius, qui a fait de la chronique de David Gans une version latine pleine de contre-sens, traduit ce passage comme si Azaria, rabbin de presque la fin du XVIe siècle, avait vu en 1310 le ms. du *Yalkut*.

(1136) La première des éditions connues du livre *Yaschar*, est celle de Venise 1625, in-4°. L'éditeur, Joseph fils Samuel, déclare qu'il est le premier à faire imprimer ce livre d'après la copie tirée à Livourne, par Rabbi Joseph Athias, d'un manuscrit *très-ancien* et très-bon. C'est ce qu'attestent aussi les rabbins de Venise dans le privilége de dix ans qu'ils accordèrent à l'éditeur. Bartolocci et quelques autres bibliographes, trompés probablement par un passage de la Préface du livre, que nous donnons plus loin, ont cru que la première édition a été faite à Naples. On ne connaît point d'édition de Naples.

(1137) Quand le docte Wolfius rapporte ces sortes d'objections contre l'antiquité de certains livres, il ajoute souvent : *Nisi dicere velis ejusmodi loca a recentiori manu pedetentim esse inserta.*

(1138) Abicht qui ne s'est aucunement aperçu que

ton le demi-verset de la prière d'Habacuc : *Le soleil et la lune sont restés immobiles dans leurs demeures*. S'il avait reconnu quelque chose de poétique dans le récit du *Livre de Josué*, il n'aurait pas manqué de l'encadrer dans le cantique de sa façon. On nous demandera peut-être : Dans ce cas, pour quel motif l'auteur des suppléments a-t-il supposé un cantique? Nous répondrons : Si le texte de la Bible n'attribue pas de cantique à Josué, la tradition lui en attribue un. Un des livres les plus anciens, la Mekhiltha, section *Beschallakh*, énumère dix cantiques des temps bibliques, dont l'un est celui de Josué. Quant à la complainte de David, il est bien naturel qu'elle manque dans notre *Livre du juste*, puisque les fragments qu'on en a pu recueillir n'arrivent pas jusqu'au *Livre de Samuel*. 3° Les termes dont notre auteur se sert pour renvoyer aux écrits de Moïse et de Josué, et d'*autres enfants d'Israël* (1139), prouvent qu'il avait en vue les Mémoires de ces personnages. « Ces choses, » dit-il, « sont écrites dans le *Livre des Actes*, que Josué a laissé aux enfants d'Israël. » הנם כתובים על ספר דברי יהושע אל בני ישראל. Il est prouvé que Josué n'a pas écrit le *Livre de Josué*, du canon sacré. Nous avons déjà parlé du Pentateuque. Remarquons encore que l'auteur, au même lieu, renvoie aussi au *Livre des guerres de Jéhova;* ce qui prouve que, de son temps, ce livre était encore connu et pouvait être consulté. 4° La supposition d'Abicht tombe devant les extraits du *Livre du juste*, donnés par Siméon dans son *Yalkut*. Voyez plus haut.

Nous espérons que le lecteur jugera comme nous que le *Livre du juste*, même dans son état actuel, tronqué et plein d'intercalations subséquentes, méritait d'être traduit. Il jette du jour sur un grand nombre de passages du Pentateuque, qui n'ont pas encore été expliqués d'une manière satisfaisante. Il place à leur lieu convenable d'intéressantes traditions éparses dans d'autres monuments de la Synagogue ancienne.

Nous avons fait notre traduction ayant sous les yeux trois éditions différentes du texte original. Ce n'est qu'en les comparant entre elles que nous avons pu rectifier les nombreuses fautes typographiques dont elles fourmillent. La version hébréo-germaine, que nous indiquerons dans les notes par *version judaïque*, nous a aidé également à retrouver les leçons défigurées par la négligence des correcteurs juifs. L'absence des voyelles (on sait que tous les livres rabbiniques en manquent) présentait une autre difficulté, celle de rendre les noms propres étrangers, d'autant plus que les rabbins anciens, dans leur ignorance des noms historiques de toute nation autre que la leur, n'en figuraient pas exactement les consonnes. Ce n'est qu'à force de recherches que nous avons pu rétablir ces noms.

La Préface mise en tête du *Livre du juste* par le premier éditeur nous apprend comment ce livre a été retrouvé. C'est un conte fait à plaisir.

Nous allons donner quelques extraits de cette Préface.

« Le présent livre, appelé le *Livre du juste*, a été retrouvé et est maintenant entre nos mains. Quand la ville sainte de Jérusalem fut dévastée par Titus, tous les officiers militaires s'y précipitèrent pour la piller. Un des généraux, nommé Sidrus, étant arrivé à une maison grande et vaste, y pénétra et s'empara de tout ce qu'elle renfermait. Sur le point de se retirer, il avisa une muraille que dans sa sagacité il soupçonna devoir cacher des trésors. Aussitôt il la démolit et trouva devant lui une tonne pleine de livres. Elle contenait le Pentateuque, les Prophètes et les Hagiographes; des histoires des rois du peuple israélite et des rois des autres nations, comme aussi beaucoup d'autres livres qui concernaient Israël. Là aussi était un dépôt des livres de la Mischna mise en ordre (1140), et de beaucoup de rouleaux. Outre cela, il s'y trouvait toutes sortes de comestibles, et du vin en abondance. A sa grande surprise, il y vit un vieillard assis et étudiant dans ces livres. Il dit au vieillard : Comment se fait-il que tu te trouves ici, sans une âme auprès de toi? Le vieillard répondit : Je savais depuis de longues années que Jérusalem devait être ruinée une seconde fois; c'est pourquoi j'ai bâti cette maison, et m'y suis ménagé cette retraite secrète, où j'ai transporté des livres pour mes études, et des provisions pour me soutenir. Peut-être, pensais-je, sauverai-je ainsi ma vie. Or, Dieu voulut que le vieillard inspirât des sentiments de bienveillance et de pitié au général, qui le retira avec ses livres de ce lieu-là, en lui donnant de grands témoignages de considération. Il s'en fit accompagner de ville en ville et de pays en pays jusqu'à Séville. Le général ayant reconnu que le vieillard était versé dans toutes les sciences, le garda auprès de sa personne, eut pour lui toutes sortes d'égards et se fit son disciple. Ils se bâtirent en dehors de la ville une maison fort élevée où ils placèrent tous les livres déjà mentionnés. Et cette maison existe encore en ce jour à Séville. Quand les rois d'Edom (1141) nous forcèrent, Dieu le permettant, d'émigrer de pays en pays au milieu de grandes misères, ce livre appelé *Génération d'Adam*, avec beaucoup d'autres de la maison de Séville, finit par arriver entre nos mains dans notre

ce soi-disant cantique de Josué se compose entièrement de lambeaux des *Psaumes*, trouve que l'hébreu en vaut *presque* celui de la Bible. « Ut si phrasin respicias, *fere* nihil sit quod cum biblico stylo non conveniat. » Ce *fere* est curieux.

(1139) *Voyez* vers la fin du *Deutéronome* et du *Livre de Josué*.

(1140) La Mischna n'a pu être mise par écrit que vers la fin du II° siècle de notre ère. *Voy.* notre *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, tom. I, p. 149 et suiv.

(1141) En rabbinique, *Edom* est le nom générique des Chrétiens, comme *Ismaël* est celui des mahométans.

ville de Naples, qui est sous la domination du roi d'Espagne. (Que sa gloire soit exaltée!) Ayant observé que ces livres traitent de sciences diverses, nous avons volontiers formé le projet de les reproduire par la voie de l'impression.

« Le présent livre l'emporte en excellence sur tous les autres. Il nous en est parvenu douze copies, nous les avons examinées, et avons reconnu qu'elles sont tellement concordantes, que pas une d'elles n'a une lettre de plus ou de moins que les autres. Et il se trouve écrit que ce livre est celui appelé (1142) *Livre du juste*. Il paraît qu'il est ainsi appelé, parce que tout y est raconté selon l'ordre des événements sans interversion aucune. Tel est son principal titre; mais le public s'est habitué à l'appeler *Livre de la génération d'Adam*. »

L'auteur de la Préface dit ensuite que *les Grecs, les Romains* et *certains pays des rois d'Edom*, possédaient encore de son temps notre livre traduit en leurs langues. Il donne même les titres de ces traductions, non en grec, ni en latin, ni dans la langue de quelque pays d'*Edom*, mais dans le mauvais espagnol des Juifs méridionaux, et si mal figuré en lettres hébraïques, que depuis les grands savants des XVIe et XVIIe siècles jusqu'à nos jours, on n'a jamais réussi à en reconnaître tous les mots. Il nous conte aussi que Ptolémée, à l'instigation de Juifs traîtres à leur nation, a fait demander à Jérusalem la Bible des Hébreux. Afin de ne pas livrer le volume sacré à un infidèle, on lui expédia le *Livre du juste*. Mais les mêmes traîtres l'ayant averti que ce n'était pas le véritable livre de la loi, le roi en fut très-irrité, et obligea les Juifs à le lui envoyer. Ne voulant pas être joué de nouveau, il se fit amener en même temps soixante-dix anciens, et les fit enfermer séparément dans soixante-dix maisons, avec ordre à chacun de lui écrire le livre de la loi. L'Esprit-Saint רוח הקדש vint reposer sur eux, et leur soixante-dix copies furent parfaitement conformes les unes aux autres. Le roi en éprouva une grande joie, combla d'honneurs les anciens et tous les Juifs, et envoya des présents à Jérusalem. Après la mort de Ptolémée, les Juifs enlevèrent par adresse de sa bibliothèque le livre de la loi, mais ils y laissèrent le *Livre du juste* pour l'instruction des rois suivants. Ceux-ci pouvaient y apprendre quelles merveilles Dieu a opérées; qu'il n'y a pas d'autre Dieu que lui, et qu'il a choisi Israël d'entre tous les peuples.

« Et voici, » continue la Préface, « que tu trouveras dans ce livre quelques récits qui regardent les rois d'Aram, de Céthim et d'Afrique de ces temps-là, bien que de prime abord ces détails paraissent ne devoir pas entrer dans le cadre de ce livre. Mais on a voulu faire toucher au doigt la différence qui existe entre les guerres des autres nations dont l'issue dépend de conjonctures ordinaires, et celles des Juifs, où Dieu fait éclater ses merveilles tant qu'Israël met sa confiance en lui. »

En dépit de l'assertion de l'auteur de la Préface, il est avéré que le *Livre du juste* n'a jamais été traduit ni en grec, ni en latin, ni en aucune langue moderne; il n'en existe qu'une espèce de paraphrase en hébréo-germain, jargon des Juifs du rit allemand, les plus nombreux en Europe.

CECI EST LE LIVRE DE LA GÉNÉRATION D'ADAM (1143)

QUE DIEU CRÉA SUR LA TERRE AU JOUR OU JÉHOVA DIEU FIT LA TERRE ET LE CIEL.

LIVRE DE LA GENÈSE.

Section *Bereschith* (1144).

Dieu dit: Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. Et Dieu créa l'homme à son image. Jéhova Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, et il souffla dans ses narines une âme vivifiante: et l'homme devint un être animé parlant (1145).

Et Jéhova dit: Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je vais lui faire une aide pour être sa compagne. Alors Jéhova fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit, et il enleva une de ses côtes, et la revêtit de chair, et en forma une femme qu'il amena devant l'homme. Et l'homme se réveilla de son sommeil, et voici qu'une femme se tenait devant lui. Et il dit: Celle-ci est un os de mes os. Elle sera appelée *isscha* (femme), car elle a été tirée d'un *isch* (homme). Et l'homme la nomma Eve, parce qu'elle était la mère de tous les vivants (1146). Dieu les bénit et les appela Adam au jour de leur création (1147). Et Jéhova dit: Fructifiez et multipliez et remplissez la terre. Jéhova Dieu prit Adam et sa femme et les plaça dans le jardin d'Eden, pour le cultiver et pour le garder. Et il leur donna ce précepte: Vous mangerez de tous les arbres du jardin; mais pour l'arbre de la

(1142) Dans la Bible, sans doute.

(1143) On pourrait aussi traduire: *Livre de l'origine*, ou *de l'histoire de l'homme*.

(1144) Le Pentateuque est divisé en autant de sections qu'il y a de semaines dans l'année judaïque. Chaque samedi on fait dans la Synagogue lecture d'une section.

(1145) Hébreu, מדבר, *loquens*, ce qui veut dire, pensant et pouvant communiquer ses pensées au moyen de la parole. Dieu a donné une langue à Adam.

(1146) Hébreu, חוה, du verbe חיה, *vivre*, par permutation des lettres ו et י.

(1147) *Adam* signifie proprement, *homme*.

science du bien et du mal, vous n'en mangerez point : car au jour où vous en mangerez vous mourrez (1148). Et après les avoir bénis et leur avoir imposé ce précepte, il s'enleva d'auprès d'eux. Or Adam et sa femme demeuraient dans le jardin selon le commandement de Jéhova. Mais le serpent que Dieu avait créé en même temps qu'eux sur la terre, s'avança vers eux pour les séduire et leur faire transgresser le précepte que Dieu leur avait donné. Il tenta la femme pour la porter à manger de l'arbre de la science. La femme lui prêta l'oreille, et contrevenant à l'ordre de Jéhova, elle cueillit du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, et en mangea. Elle en donna aussi à son époux, qui en mangea également. Et Dieu sut cela, et il fut irrité contre eux, et les maudit. En ce même jour Jéhova Dieu les chassa du jardin d'Eden, pour aller cultiver la terre d'où ils avaient été tirés ; et ils se retirèrent vers l'orient du jardin d'Eden.

Or Adam connut sa femme et elle enfanta deux fils et trois filles (1149). Elle nomma l'aîné Caïn, disant : J'ai acquis de Dieu un homme. Et elle nomma le puîné Abel, car elle dit : En vanité nous sommes venus sur la terre, et en vanité nous en serons retirés (1150). Et les garçons grandirent, et leur père leur donna des possessions sur la terre. Caïn cultivait le sol, et Abel nourrissait des troupeaux. Or, au bout de jours et d'années les jeunes gens offrirent chacun une offrande à Jéhova. Caïn offrit des fruits de la terre, et Abel de ses plus belles et plus grasses brebis. Jéhova se tourna vers l'oblation d'Abel, et l'agréa; mais il ne regarda point, ni n'agréa l'oblation de Caïn : car il avait offert à Jéhova du rebut des fruits de la terre. Et à cause de cela Caïn jalousait son frère Abel, et il cherchait un prétexte pour le tuer. Après un certain temps Caïn et Abel son frère allèrent aux champs pour leurs occupations. Caïn était à labourer sa terre lorsque le troupeau d'Abel vint à traverser ses sillons. Cette chose fâcha violemment Caïn qui marcha furieux vers Abel son frère, et lui cria : Qu'y a-t-il de commun entre nous, pour que tu viennes demeurer où il te plaît sur ma terre, avec tes troupeaux, et les y faire paître? Abel répondit à Caïn son frère : Je dirai de même, qu'y a-t-il de commun entre nous, pour que tu manges du produit de mes brebis, et te revêtes de leur laine? Maintenant quitte la laine de mes brebis dont tu es vêtu, et paie-moi le prix de leurs produits et de leur chair, que tu as consommés. Cela fait, je sortirai de ta terre, ainsi que tu le demandes, et je volerai dans l'espace supérieur, si je puis. Caïn dit alors à son frère Abel : Si je te tuais aujourd'hui, qui rechercherait ton sang de ma main? Abel répondit : N'est-il pas vrai que Dieu qui nous a créés me vengera, et recherchera mon sang de ta main? Car Jéhova est le juge et l'arbitre, et il rend à l'homme méchant selon la méchanceté qu'il a opérée sur la terre. Or, si tu me tues ici, Dieu connaîtra ton action secrète, et il te condamnera pour le mal que tu as résolu de me faire en ce jour. A ces paroles, Caïn entra en fureur contre Abel son frère, et il se leva précipitamment, et il saisit le soc de sa charrue, et en frappa aussitôt son frère, et le tua : et le sang d'Abel coulait sur la terre devant son troupeau. Après cela Caïn se repentit d'avoir tué son frère, et fut très-affligé et pleura sur son corps. Et Caïn s'étant levé creusa une fosse dans le champ, et y déposa le cadavre de son frère et rejeta la terre sur lui. Or Jéhova sut ce que Caïn avait fait à son frère, et il lui apparut et lui dit : Où est ton frère Abel, qui était avec toi? Et Caïn faisant un mensonge, répondit : Je ne le sais. Suis-je, moi, le gardien de mon frère? Alors Jéhova lui dit : Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie vers moi de la terre où tu l'as répandu. Tu l'as tué sans motif; car la réponse qu'il t'avait faite était selon la raison. Tu m'as menti, pensant en ton cœur que je ne t'ai pas vu et que j'ignorerais ton forfait. Maintenant, sois maudit et éloigné de la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère et son corps inanimé. Dorénavant lorsque tu cultiveras le sol il ne te donnera plus sa force productive comme il avait commencé, car il te produira des épines et des chardons ; et tu seras errant et fugitif sur la terre jusqu'au jour de ta mort. En même temps, Caïn sortit de la présence de Jéhova, du lieu où il était, et il vaguait à l'aventure avec tout ce qu'il possédait, avançant vers l'orient d'Eden.

En ces jours-là Caïn connut sa femme, et elle conçut et lui enfanta un fils, et il le nomma Hénoch, parce que Jéhova l'avait laissé alors en *repos* sur la terre, et il n'était plus errant et fugitif comme auparavant (1151). A la même époque Caïn se mit à bâtir une ville à laquelle il donna le nom de son fils Hénoch, parce qu'il s'y fixa à demeure. A Hénoch naquit Irad, et Irad engendra Mahuiaël, et Mahuiaël engendra Mathusaël, et Mathusaël engendra Lamech.

Or Adam dans la cent trentième année de sa vie connut de nouveau Eve sa femme, et elle conçut et enfanta un fils à la ressemblance et à l'image d'Adam, et elle le nomma Seth, disant : Dieu m'a donné un autre fils à la place d'Abel, tué par Caïn (1152).

Seth ayant vécu cent cinq ans engendra un fils qu'il nomma Enos, pour signifier qu'en

(1148) Vous deviendrez mortels.

(1149) La Bible ne fait pas mention de ces filles ; mais la tradition en a conservé le souvenir. Le Médrasch Rabba dit à cette occasion : « Ils sont allés au lit deux, et ils se sont levés sept : Caïn naquit avec une sœur jumelle, et Abel avec deux sœurs jumelles. Malgré le silence de la Bible, il faut de toute nécessité admettre que nos premiers parents mirent au monde des filles aussi bien que des fils. »

(1150) Caïn, קין, de קנה *acquérir*. Abel, הבל, *vanité*.

(1151) Hénoch, חנוך, de חנה, *camper*.

(1152) Seth, שת, de שות et שית, *poser* (*remplacer*).

pour mener sur la terre une vie sage et heureuse. En peu de jours il leur donna ses instructions, reprenant ce qui n'était pas bien, et leur prescrivit des lois et des règles à observer. Il opéra la paix entre eux, et leur traça le chemin de la vie éternelle. Or il arriva que des hommes se tenant auprès d'Hénoch qui discourait avec eux, levèrent les yeux au ciel et virent, et voici que la forme d'un grand cheval descendait du ciel en traversant l'air qui est au-dessus de la terre; et ils manifestèrent à Hénoch ce qu'ils voyaient. Hénoch leur dit : C'est pour moi que ce cheval descend sur la terre. Le temps et le jour sont arrivés où je dois m'en aller d'auprès de vous, et vous ne me verrez plus. A la même heure le cheval étant descendu vint se placer devant Hénoch. Et tous les hommes qui se trouvaient auprès d'Hénoch voyaient le cheval. Et Hénoch ordonna que de nouveau on publiât : Quel est l'homme désireux de connaître les voies de Jéhova son Dieu? Qu'il se rende ce jour même auprès d'Hénoch avant qu'il ne vous soit enlevé. Et tous les hommes accoururent ensemble ce jour-là auprès d'Hénoch. De même, tous les rois de la terre, avec les chefs et les seigneurs, ne le quittaient pas de toute la journée. Hénoch leur départit encore de sages enseignements, leur donna des préceptes concernant le culte de Jéhova, pour les observer toute leur vie durant, et assura de nouveau la paix entre eux. Après cela il se leva et monta sur le cheval. Tous les hommes, au nombre d'environ huit cent mille, le suivirent pendant la marche d'une journée. Le lendemain il leur dit : Retournez-vous-en à vos tentes; ne marchez pas davantage, de peur que vous ne mouriez. Et une partie s'en retourna. Les autres l'accompagnèrent pendant la marche de six journées. Et chaque jour Hénoch répétait : Retournez à vos tentes de peur que vous ne périssiez; mais ils ne voulaient pas l'écouter. Le sixième jour Hénoch leur adressa de nouveau la parole et dit : Laissez-moi et allez-vous-en à vos tentes : car c'est demain que je m'élèverai au ciel, et quiconque d'entre vous restera auprès de moi perdra la vie. Et beaucoup s'en retournèrent. Mais il y eut là des hommes résolus à rester et à s'attacher à ses pas. Et ils lui dirent : Nous te suivrons au lieu où tu te rends. Vive Jéhova! la mort seule nous séparera de toi. Et comme ils s'obstinaient à marcher avec lui, il ne leur dit plus rien. Ainsi, ils le suivirent et ne voulurent pas le quitter. Or, les rois en se retirant prirent note du nombre de ceux qui demeuraient à la suite d'Hénoch. Le septième jour Hénoch monta au ciel au milieu d'un ouragan, sur un char de feu traîné par des chevaux de feu. Le huitième jour les rois envoyèrent relever le nombre des hommes restés avec Hénoch au lieu d'où il était monté au ciel. Ils y allèrent eux-mêmes, et ils trouvèrent toute la terre couverte de neige, et par-dessus la neige de grands blocs de glace. Ils dirent : Venez, brisons cette glace et regardons, de peur que ceux restés avec Hénoch n'aient péri sous la neige. Et ils firent ainsi, et fouillant dans la neige ils trouvèrent le nombre exact des hommes restés avec Hénoch, ensevelis morts sous la neige. Ils cherchèrent longtemps aussi Hénoch; mais ils ne le trouvèrent point, car il était monté au ciel. Or, tous les jours qu'Hénoch avait vécu sur la terre étaient de trois cent soixante-cinq ans. C'est dans la cent treizième année de la vie de Lamech, fils de Mathusala, qu'Hénoch monta au ciel.

Après l'ascension d'Hénoch au ciel tous les rois de la terre se levèrent et prirent Mathusala son fils et le sacrèrent pour les gouverner à la place de son père. Mathusala pratiquait ce qui est bien aux yeux de Jéhova, selon ce que lui avait enseigné son père. Et lui aussi, durant tous ses jours, instruisait les hommes dans la sagesse, la science et la crainte de Jéhova; et il ne se détournait de la bonne voie ni à droite ni à gauche. Mais sur la fin des jours de Mathusala, les hommes se retirèrent de Jéhova, et pervertirent la terre, et résistèrent à Mathusala, et ne voulurent plus lui obéir. Ils se livraient au vol et au brigandage. Jéhova très-irrité contre eux à cause de leurs crimes, frappa les fruits de la terre de sorte qu'en ces jours-là il n'y eut ni ensemencement ni récolte; et quand on jetait quelque semence dans la terre, elle produisait toutes espèces de mauvaises plantes qu'on n'avait point semées. Malgré cela les hommes ne revenaient point de leur mauvaise voie, et leur main demeurait étendue pour continuer à faire ce qui déplaît aux yeux de Jéhova, et à l'irriter par leurs œuvres. Et Jéhova, outré, se repentit d'avoir fait l'homme, et il résolut d'en exterminer la race de dessus la face de la terre.

En ces jours-là vint à mourir Seth fils d'Adam, en la cent soixante-huitième année de l'âge de Lamech, fils de Mathusala. Et tous les jours de la vie de Seth furent de neuf cent douze ans. Lamech âgé de cent quatre-vingt-un ans prit pour femme Asmoa (1162) fille de son oncle Elisua, fils d'Hénoch. En ce temps là on ensemençait la terre, et l'on récoltait un peu de quoi manger. Les hommes ne quittaient pas leur mauvaise voie pour revenir à Dieu. Au bout d'une année la femme de Lamech enfanta un fils. Mathusala le nomma Noé, disant : La terre se *repose* de sa malédiction; mais Lamech son père le nomma Manahem, disant : Celui-ci nous *soulagera* des travaux pénibles que nous impose la malédiction dont Jéhova a frappé la terre (1163). L'enfant grandit et fut sevré; et il marchait sur les traces de Mathusala son

(1162) Ce nom est un de ceux de ce livre qui ne se rencontrent nulle part dans la Bible.

(1163) Noé, נח, de נוח *reposer*. Manahem, מנחם, de נחם, conjug. Piel, *consoler*. Le texte de la Bible laisse désirer quelque chose. Il ne donne que le premier de ces noms, Noé, et lui attribue l'étymologie

aïeul, étant parfait et droit avec Jéhova. Mais les autres hommes, qui s'étaient multipliés en fils et en filles, s'éloignaient de Jéhova, et ils apprenaient les uns aux autres leurs mauvaises pratiques, et ils offensaient Jéhova de plus en plus. Chacun se faisait son dieu à lui. Ils arrachaient et ravissaient les uns aux autres leurs biens, et la terre était pleine d'oppression et d'iniquité. Leurs juges et leurs magistrats (1164) enlevaient de force toutes les femmes qui leur plaisaient, même celles qui appartenaient à des maris. Les hommes aussi amenaient des bestiaux de la terre, et des bêtes des champs et des oiseaux du ciel, et les habituaient à s'accoupler avec des espèces qui n'étaient pas les leurs, afin de braver Jéhova par cette chose. Et Dieu vit que toute la terre était corrompue; car toute chair avait corrompu sa voie, tant l'homme que la bête. Et Jéhova dit : Je vais effacer de dessus la terre depuis l'homme jusqu'à l'oiseau du ciel, le bétail et les bêtes des champs; car je me repens de les avoir créés. Or, tous ceux qui étaient fidèles à Jéhova mouraient en ces jours-là, afin qu'ils ne vissent pas le désastre dont Jéhova avait décidé d'accabler la race d'Adam. Mais Noé trouva grâce aux yeux de Jéhova, qui fit choix de lui et de ses enfants pour repeupler toute la face de la terre.

Section *Noé*.

En l'annee quatre-vingt-quatrième de la vie de Noé, mourut Enos, fils de Seth, âgé de neuf cent cinq ans. Et dans la cent-soixante-dix-neuvième année de la vie de Noé mourut Caïnan, fils d'Enos. Et tous les jours de Caïnan furent de neuf cent dix ans. Et dans la deux cent trente-quatrième année de la vie de Noé mourut Malaléel, fils de Caïnan. Et tous les jours de Malaléel furent de huit cent quatre-vingt-quinze ans. Et Jared, fils de Malaléel, mourut en ce temps-là, dans la trois cent soixante-sixième année de la vie de Noé. Et tous les jours de Jared furent de neuf cent soixante-deux ans.

Il arriva après un grand nombre de jours, en l'année trois cent soixante-sixième de la vie de Noé, lorsque eurent fini de mourir du milieu des hommes tous ceux qui avaient été fidèles à Jéhova, hors Mathusala qui survivait encore, (il arriva) que Jéhova dit à Noé et à Mathusala : Convoquez tous les hommes, et annoncez-leur ces paroles : Voici ce que dit Jéhova : Revenez de vos mauvaises voies, quittez vos œuvres criminelles, et il révoquera la sentence qu'il a prononcée contre la terre, et elle ne sera pas mise à exécution. Je vous accorde, dit Jéhova, encore cent vingt ans pour vous convertir. Noé et Mathusala se levaient tous les jours de grand matin pour exhorter les hommes. Mais ceux-ci détournaient l'oreille de leurs paroles, et demeuraient endurcis

Or, Noé, fils de Lamech, s'abstenait de prendre femme, car il disait : Puisque Jéhova doit exterminer les hommes de dessus la terre, que me servira d'avoir des enfants? Mais Noé était un parfait juste au milieu des générations perverses de son temps, et Jéhova l'avait choisi pour perpétuer par ses descendants l'espèce humaine sur toute la terre. Jéhova dit donc à Noé : Epouse une femme, car toi et tes enfants vous serez conservés sur la terre. Noé alla et fit choix de Noéma, fille d'Hénoch (1165), et elle était âgée de cinq cent quatre-vingts ans. Noé, lorsqu'il l'épousa, était âgé de quatre cent quatre-vingt-dix-huit ans. Elle conçut et enfanta un fils, et Noé le nomma Japheth, disant : Que Dieu me répande par ma postérité sur la terre. Elle conçut de nouveau et eut un fils, et Noé le nomma Sem, disant : Dieu m'a mis en état de conserver la vie sur la terre (1166). Noé avait cinq cent deux ans quand Noéma mit au monde Sem. Les garçons grandissaient et marchaient dans les voies de Jéhova, selon tout ce que leur avaient enseigné Mathusala et Noé leur père. En ce temps-là mourut Lamech, père de Noé, dans la cinq cent quatre-vingt-quinzième année de Noé. Mais il n'avait pas marché de tout son cœur sur les traces de son père. Et tous les jours de Lamech furent de sept cent soixante-dix-sept ans. Jéhova dit alors à Noé et à Mathusala : Levez-vous et criez de nouveau aux oreilles de tous les hommes les paroles que déjà une fois j'ai mises dans votre bouche. Ils se levèrent et firent comme Jéhova leur avait commandé. Mais les hommes ne voulurent pas les écouter. Après cela, Jéhova dit à Noé : La fin de toute chair est arrivée devant moi; je vais tout exterminer avec la superficie même de la terre. Maintenant, prends du bois de cyprès et va vers tel endroit (1167), et construis-toi une grande arche que tu monteras en cet endroit-là. Tu lui donneras une longueur de trois cents coudées, une largeur de cinquante coudées et une hauteur de trente coudées. Et tu y feras une porte ouvrant sur le côté, et la rétréciras vers le sommet jusqu'à la largeur d'une seule coudée. Tu l'enduiras de poix en dedans et en

du second. On voit dans le Médrasch-Rabba que déjà deux rabbins anciens ont fait la remarque qu'il n'y a pas de rapport entre le nom de Noé et l'étymologie que lui assigne la Bible. Sal. Yarhhi dit dans son commentaire que d'après l'étymologie il aurait dû se nommer Manahem. C'est ici le premier des endroits, où l'écrivain inspiré, pour une raison que nous ignorons, a laissé une lacune.

(1164) Selon notre livre, les *enfants de Dieu*, « *Filii Dei*, » de la *Genèse* VI, 2, n'étaient pas les anges déchus.

(1165) La tradition des rabbins dit que cette Noéma était sœur de Tubalcaïn (*voy.* Medr.-R.). Elle aurait été de beaucoup plus vieille que celle de notre livre, dont l'âge pouvait être parfaitement celui d'une fille d'Hénoch. Si le présent passage avait été fabriqué par un rabbin, il n'aurait certes pas contredit le Médrasch. La Bible ne dit pas quel était le nom de la femme de Noé.

(1166) Sem, שם, de שום, *mettre*. Japheth, יפת, de פתה, conjug. Hiphil, *étendre*, *répandre*. La naissance de Cham manque dans notre livre.

(1167) פלני אלמני. expression employée quand on ne veut pas désigner clairement.

dehors. Car voici que je vais amener un déluge d'eau pour faire périr toute chair d'au-dessous du ciel. Et tu entreras dans l'arche, toi et ta famille, et tu y réuniras de tous les êtres vivants par couples, mâle et femelle, afin d'en conserver les espèces sur la terre. Tu feras aussi dans l'arche provision de tout ce que mangent les bêtes. Va choisir, pour les marier à tes fils, trois jeunes filles.

Noé se leva et construisit l'arche conformément à tout ce que Jéhova lui avait commandé. Il la commença dans sa cinq cent quatre-vingt-quinzième année, et dans sa six-centième année il la termina dans tous ses détails. Il donna pour femmes à ses fils les trois filles d'Eliacim, fils de Mathusala, selon ce que Jéhova lui avait ordonné. En ce temps-là mourut Mathusala, fils d'Hénoch, âgé de neuf cent soixante-neuf ans.

Après la mort de Mathusala, Jéhova dit à Noé : Entre dans l'arche avec tous les tiens. Et voici que je vais assembler vers toi tous les animaux de la terre, les bêtes des champs et les oiseaux du ciel : tous arriveront autour de l'arche. Alors tu en sortiras et te tiendras sous la porte, et tu livreras entre les mains de tes fils, pour l'introduire dans l'arche, toute bête qui s'avancera d'elle-même et s'accroupira devant toi; mais tu laisseras dehors toute bête qui restera debout devant toi. Et dès le lendemain, Jéhova amena autour de l'arche un nombre immense de toutes sortes de bêtes; et Noé, se tenant sous la porte, exécuta la chose qui lui avait été prescrite. Il fit entrer dans l'arche deux individus de chaque espèce, un mâle et une femelle, mais sept individus des bêtes et des oiseaux purs (1168). Or, une lionne s'avança avec ses deux lionceaux, un mâle et une femelle, et tous trois s'accroupirent devant Noé. Soudain les deux lionceaux se relevèrent et se jetèrent sur la lionne et la maltraitèrent, et elle s'enfuit au milieu des autres lions. Les lionceaux revinrent et s'accroupirent devant Noé, qui, frappé de ce fait, les fit entrer dans l'arche. Et les autres quadrupèdes et oiseaux continuaient à stationner en ce lieu-là, tout à l'entour de l'arche. Pendant sept jours, la pluie n'arrivait pas encore; mais Jéhova effrayait le monde par un ouragan véhément, par l'obscurcissement du soleil, par des éclairs et des tonnerres, et il ébranlait la terre en secouant ses fondements, et ses habitants en étaient terrifiés. Or, Jéhova voulait par ces épouvantables phénomènes, intimider les hommes et les ramener à lui; mais ils ne rentraient pas en eux-mêmes, et continuaient à l'irriter.

Et il arriva au bout de sept jours, en la six-centième année de Noé, que les eaux du déluge se répandirent sur la terre, toutes les sources de l'abîme firent irruption sur la terre en la perçant, et les cataractes du ciel s'ouvrirent largement. La pluie dura sur la terre quarante jours et quarante nuits. Mais Noé et sa famille et tous les êtres vivants qu'il avait avec lui, étaient entrés dans l'arche pour se garantir des eaux du déluge, et Jéhova en avait fermé la porte sur eux. Tous les autres hommes, molestés par la pluie, car les eaux croissaient considérablement, s'attroupèrent au nombre d'environ sept cent mille, des deux sexes, et vinrent tous auprès de l'arche. Et ils crièrent à Noé, disant : Ouvre-nous, afin que nous entrions. Pourquoi veux-tu que nous mourions? Il leur répondit de l'intérieur de l'arche, en élevant la voix : N'est-il pas vrai que vous avez été rebelles à Jéhova? Vous avez même dit : Il n'existe pas. C'est en punition de vos crimes qu'il vous accable de ce désastre afin de vous exterminer de la surface de la terre. N'est-il pas vrai que je vous ai prêché cette chose pendant ces cent vingt ans passés? Vous n'avez pas voulu écouter la voix de Jéhova, et maintenant vous avez souci de conserver votre vie. Et tous répondirent à Noé : Nous voici, nous revenons à Jéhova : de grâce, ouvre-nous, afin que nous ne périssions pas. Noé répondit : Vous ne revenez à Jéhova qu'à l'heure où vous voyez les angoisses qui vous pressent. Que ne vous êtes-vous convertis à lui de bonne volonté pendant le répit de cent vingt ans qu'il vous a donné? Dorénavant, il détournera son oreille de vos cris, et vous ne parviendrez plus à le fléchir (1169). Et ne pouvant plus supporter la violence toujours croissante de la pluie, ils se précipitèrent sur l'arche pour en briser la porte et y pénétrer. Mais Jéhova, excitant contre eux les bêtes qui l'entouraient, elles les attaquèrent et en tuèrent un grand nombre, et les autres s'enfuirent de tous côtés et se dispersèrent sur toute la face de la terre.

Or, toute chair de la terre périt dans l'eau, depuis l'homme jusqu'aux animaux : les quadrupèdes, les reptiles et les oiseaux de l'air. Il ne survécut que Noé et tout ce qui avec lui était retiré dans l'arche. Les eaux augmentaient prodigieusement en volume et en force, et elles soulevèrent l'arche à une grande hauteur au-dessus de la terre. L'arche, ballottée par l'agitation des flots, qui se battaient entre eux, se renversait et pensait se briser. Et tout ce qu'elle renfermait d'êtres vivants étaient bouleversés pêle-mêle comme le potage bouillant dans la marmite (1170). Tous les êtres de l'arche furent consternés : les lions rugissaient, les bêtes bovines meuglaient, les loups hurlaient, et chaque autre espèce se plaignait en son langage. Leurs voix confondues s'étendaient au loin. Noé aussi et ses enfants criaient et pleuraient dans leur anxiété et effroi, et ils se virent arrivés jusqu'aux portes de la mort. Alors Noé éle-

(1168) De ceux dont la loi mosaïque permet de manger ou d'offrir des sacrifices.

(1169) Image frappante des damnés sans retour et de leur tardif et inutile repentir : *A morte perpetua libera nos*, Jesu.

(1170) Ainsi littéralement le texte. כמפך את הנזיד בסיר.

va sa voix suppliante vers Jéhova, disant : De grâce, ô Jéhova! secourez-nous, car nous n'avons pas la force de supporter ce mal qui nous enveloppe. Les vagues furieuses des eaux m'assiégent, les torrents de Bélial m'épouvantent, je suis entouré des lacets de la mort. Exaucez-nous, ô Jéhova! exaucez-nous. Délivrez-nous, ô Jéhova! délivrez-nous. Tournez votre face vers nous, prenez pitié de nous et sauvez-nous. Jéhova entendit la voix de Noé, et il se souvint de lui; et il fit aussitôt passer sur la terre un vent doux, et les eaux se calmèrent, et l'arche vogua tranquillement; et en même temps les sources de l'abîme et les cataractes du ciel se fermèrent. En ces jours-là, les eaux allaient toujours en diminuant, et l'arche s'arrêta enfin sur les montagnes d'Ararat. Alors Noé ouvrit la fenêtre de l'arche, et il invoqua de nouveau Jéhova, disant : Je vous prie, ô Jéhova! Dieu de la terre et des mers et de tout ce qu'elles renferment, tirez-nous de la prison, délivrez-moi des entraves dont vous m'avez chargé, car je m'affaiblis beaucoup, et je m'épuise en gémissements. Jéhova entendit la voix de Noé, et lui dit : Tu sortiras de l'arche dès que tu y auras complété une année entière de séjour. Or, cette année étant révolue le vingt-septième jour du deuxième mois, la terre était desséchée, et Noé enleva la couverture de l'arche. Cependant Noé et ses enfants ne voulaient pas sortir de l'arche sans l'ordre de Jéhova. Et le jour arriva où Jéhova leur dit : Sortez de l'arche. Alors Noé et ses enfants allèrent s'établir chacun dans le pays que Jéhova leur assigna, et ils le servaient fidèlement tous les jours de leur vie. Jéhova les avait bénis lors de leur sortie de l'arche, en leur disant : Fructifiez de manière à remplir toute la terre; multipliez-vous en très-grande quantité.

Et voici les noms des enfants de Noé : Japheth, Cham et Sem. Et ils eurent des enfants après le déluge. Voici les noms des fils de Japheth : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras; sept fils. Les fils de Gomer furent : Ascenès, Riphath et Thogorma. Les fils de Magog : Elaï, Halaph et Lobob. Les fils de Madaï : Ahvan, Zila, Honi et Lot. Les fils de Javan : Elisa, Tharsis, Cethim et Dodanim. Les fils de Thubal : Ariphaï, Césed et Thoori. Les fils de Mosoch : Dedan, Zaron et Sibsani. Les fils de Thiras : Benib, Géra, Bizon, Lophrion et Gilac. Voilà les enfants de Japheth, selon leurs familles, comprenant en ces jours-là environ quatre cent soixante hommes. Voici les enfants de Cham : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan; quatre fils. Les fils de Chus : Saba, Hevila, Sabatha, Regma, Sabatacha. Les fils de Regma : Raba et Dedan. Les fils de Mesraïm : Lud, Ana, Laab, Nephtoa, Phétros, Chasluh et Caphtor. Les fils de Phuth : Gebal, Hadan, Bena et Eden. Les fils de Chanaan : Sidon, Heth, Amorrhi, Gergesi, Hevi, Araci, Sini, Arvadi, Samari et Hamath. Voilà les fils de Cham, selon leurs familles. Leur dénombrement était en ces jours-là de sept cent trente hommes. Voici les fils de Sem : Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram; cinq fils. Les fils d'Elam : Sosan, Mahol et Hermon. Les fils d'Assur : Merus (1171) et Mucil. Les fils d'Arphaxad : Salé, Aner et Escol. Les fils de Lud : Phothor et Rizzaion Et les fils d'Aram : Us, Hul, Géther et Mes. Voilà les fils de Sem selon leurs familles. Leur nombre en ces jours-là montait à trois cents hommes. Voici les générations de Sem : Sem engendra Arphaxad, et Arphaxad engendra Salé, et Salé engendra Héber. D'Héber naquirent deux fils; le nom de l'un était Phaleg, parce que pendant sa vie les hommes furent dispersés, et à la fin de ses jours la terre fut divisée. Et il nomma le second Jectan, parce que dans ses jours la vie des hommes fut amoindrie (1172). Voici les fils de Jectan : Elmodad, Saleph, Asarmoth, Jaré, Aduram, Uzol, Décla, Ebal, Abimaël, Saba, Ophir, Hevila et Jobab. Tous ceux-là furent les fils de Jectan. Et Phaleg engendra Reu. Reu engendra Sarug. Sarug engendra Nachor. Nachor engendra Tharé. Et Tharé, étant âgé de trente-huit ans, engendra Aran et Nachor (1173).

En ces jours-là Chus, fils de Cham, fils de Noé, prit dans sa vieillesse une femme qui enfanta un fils, et on le nomma Nemrod, parce que, en ce temps-là, les hommes recommençaient à se révolter contre Dieu et à le braver (1174). L'enfant grandit, et son père l'aimait tendrement, parce qu'il était le fils de sa vieillesse. Et Chus lui fit présent des tuniques de peau que Dieu avait faites pour Adam et sa femme, lorsqu'ils sortirent du paradis. Car après leur mort ces tuniques furent données à Hénoch, fils de Jared. Hénoch, au temps de son enlèvement vers Dieu, les donna à Mathusala son fils. Après la mort de Mathusala, Noé les prit et les garda avec lui dans l'arche. A la sortie de l'arche, Cham les déroba et les cacha si bien que ses frères ne pouvaient les retrouver. Cham les donna clandestinement à Chus son fils aîné, qui en faisait mystère à ses frères et à ses fils. Quand Nemrod eut atteint l'âge de vingt ans, il le revêtit de cet habillement qui lui communiqua une force extraordinaire, et il devint un puissant chasseur sur la terre. Il construisait des autels et y immolait en l'honneur de Jéhova les bêtes qu'il prenait à la chasse. Nemrod s'éleva par sa puissance au-dessus de ses frères, et il les

(1171) Version judaïque, Meram.

(1172) Phaleg, de פלג, *disperser* et *diviser*. Jectan, du קטן dans la conjug. Hiphil, *amoindrir*.

(1173) La Bible lui donne, lors de la naissance de ces fils, soixante-dix ans, âge que notre livre, plus loin, ne lui donne qu'à la naissance d'Abram. Il y a en outre dans ce passage beaucoup de noms qui ne figurent pas dans la Bible, et les degrés de descendance ne s'accordent pas toujours avec ceux de la Genèse. L'ivresse de Noé est passée sous silence.

(1174) Nemrod, נמרד, de מרד, *se révolter*.

protégeait contre leurs agresseurs des contrées d'alentour ; car Jéhova le rendait victorieux dans chacune de ses expéditions guerrières. Et il devint roi dans le pays. Dès lors quand un chef armait ses gens pour aller à la guerre, on lui disait, par manière de proverbe : Puisse Dieu te protéger contre tes ennemis et te rendre fort comme Nemrod, le puissant chasseur sur la terre, toujours victorieux !

En ce temps-là, Nemrod étant âgé de quarante ans, ses frères étaient en guerre avec les enfants de Japheth, et ils succombèrent. Alors Nemrod alla et rassembla toutes les familles des enfants de Chus, près de quatre cent soixante hommes. Il prit aussi à sa solde ses amis et familiers, environ quatre-vingts hommes. Avec cette armée il combattit contre les ennemis de ses frères, et les défit et les soumit à son pouvoir et à celui de ses frères. Il établit des gouverneurs dans leurs villes et emmena de leurs enfants en ôtage. Et Nemrod revint de cette expédition triomphant et plein de joie. Alors tous ses frères et ses amis s'assemblèrent devant lui et le proclamèrent leur roi, et ils posèrent sur sa tête la couronne royale. Il préposa sur ses serviteurs et sur son peuple des princes, des juges et des magistrats, et il créa général de son armée Tharé, fils de Nachor, et il l'éleva en dignité au-dessus de tous ses princes.

Or, Nemrod investi de l'autorité absolue de roi, et victorieux de tous ses ennemis, résolut, après avoir demandé l'avis de ses conseillers, de se bâtir une ville très-grande en étendue. Et l'on trouva pour son emplacement une plaine spacieuse vers l'Orient. Et Nemrod nomma la ville bâtie Sennaar, parce que Jéhova avait renversé ses ennemis (1175). Il y régnait en sécurité, car nul n'osait l'inquiéter, et sa puissance s'étendait au loin. Toutes les nations des autres pays, en apprenant sa gloire, venaient en foule se prosterner devant lui la face contre terre, et lui offrir des présents, et le reconnaissaient pour leur souverain seigneur. Et plusieurs venaient demeurer dans sa ville de Sennaar.

Mais Nemrod cessa de marcher dans la voie de Jéhova, et il devint plus impie que tous les hommes qui l'avaient précédé depuis le déluge. Il façonnait des idoles de bois et de pierre et les adorait, et il portait ses serviteurs et les habitants du pays à s'élever contre Jéhova. Mardon, son fils, surpassait même son père en impiété. Et cela faisait dire : *Des impies provient l'impiété.* Ces paroles sont devenues un proverbe qui dure jusqu'à ce jour (1176).

Tharé, élevé aux plus hautes dignités, était fort aimé et estimé du roi et de ses princes. Il prit une femme qui s'appelait Amthela, et elle conçut et enfanta un fils. Et Tharé nomma son fils Abram ; car, dit-il, le roi m'a élevé au-dessus de tous ses princes (1177). Lors de cette naissance, Tharé était âgé de soixante-dix ans. Et il arriva que dans la nuit où naquit Abram, tous les serviteurs de Tharé, tous les sages et tous les magiciens de Nemrod se réunirent chez Tharé pour se réjouir avec lui en mangeant et en buvant. En sortant de sa maison, les sages et les magiciens levèrent les yeux au ciel, et voici qu'ils observèrent une grande étoile qui accourait de l'Orient avec une extrême vitesse et engloutit une étoile à chacun des quatre vents du firmament. Ils furent frappés de ce phénomène, et ils comprirent ce qu'il signifiait. Ils se dirent donc l'un à l'autre : Ceci n'a rapport à rien moins qu'à l'enfant né cette nuit à Tharé. Il deviendra grand et se multipliera infiniment. Lui et sa postérité se rendront maîtres de la terre, après qu'ils auront tué de grands rois. Le lendemain ils se levèrent tous de bon matin et se réunirent en conseil. Et ils se dirent : Le roi ignore le phénomène qui nous a apparu hier au soir. Si dans la suite des temps il en est instruit, il nous demandera : Pourquoi m'avez-vous caché cette chose ? et nous serons tous condamnés à mourir. Venez maintenant, annonçons au roi ce que nous avons vu, et nous ne courrons pas de risque. Ils allèrent donc se présenter devant le roi, et se prosternant la face contre terre, ils crièrent : Vive le roi ! Vive le roi ! Et ils lui rendirent compte du festin de Tharé et du phénomène céleste. Et ils ajoutèrent : Nous avons approfondi ce qu'annonce ce prodige, et nous avons reconnu par notre science le malheur qui menace tous les rois de la terre de la part de l'enfant de Tharé. Maintenant, ô roi notre seigneur, nous t'avons averti. Si le roi le trouve bon, il comptera au père ce que vaut l'enfant, et nous lui ôterons la vie. Leur discours plut aux yeux du roi qui aussitôt manda en sa présence Tharé et lui répéta toutes les paroles des sages et des magiciens. Puis il ajouta : Maintenant, livre-moi cet enfant, afin que nous le fassions mourir avant que se développe le danger qu'il amène avec lui au monde, et je te donnerai pour son prix la maison pleine d'or et d'argent. Tharé répondit : Tout ce que mon seigneur le roi désire sera accompli par son serviteur. Mais que le roi me permette de lui raconter ce qui m'est arrivé hier. Le conseil que le roi me donnera servira de règle à ma réponse concernant la chose qu'il exige de moi. Le roi lui dit : Parle. Et Tharé commença ainsi : Aéion, fils de Morad, vint hier au soir dans ma maison et me dit : Cède-moi le beau et grand cheval dont le roi t'a fait présent. Je t'en pèserai en retour de l'argent et de l'or, et je remplirai ta maison de paille et de fourrage. Je lui répondis : Attends jusqu'à ce que j'aie vu le roi, et je ferai comme il me dira. En entendant ces

(1175) Sennaar, שנער, de נער, *renverser, précipiter*. Proprement, *excussio*.

(1176) En effet, on lit *I Reg.* XXIV, 14 : *Sicut et in proverbio antiquo dicitur, Ab impiis egredietur impietas.*

(1177) Abram, de אב, *père, seigneur*, et רם, *haut, élevé*.

paroles de Tharé, le roi se fâcha et lui dit : As-tu perdu la raison pour penser à conclure un pareil marché? Insensé, n'as-tu pas assez d'or et d'argent, et à plus forte raison de fourrage, pour que tu aies besoin de te défaire du beau cheval dont je t'ai fait présent et qui n'a pas son second sur la terre? Et Tharé dit au roi : Tel est pourtant ce que me propose le roi mon seigneur. A quoi me servira tout l'or et tout l'argent si je perds le fils qui doit en hériter (1178)? Après ma mort mes biens retourneraient au roi qui me les a donnés. Mais les paroles de Tharé et son excuse excitèrent encore davantage la colère du roi. Tharé voyant l'irritation du roi, dit : Que l'indignation du roi mon seigneur ne s'allume pas davantage contre son serviteur. Qu'il dispose de tout ce que j'ai, qu'il me traite selon son bon plaisir : je lui offre mon fils gratuitement. Mais le roi dit : Non, je veux l'acheter et payer son prix. Tharé dit alors : Je demande en grâce qu'il me soit permis d'ajouter un mot. Accorde-moi un répit de trois jours, afin que je puisse informer de cette chose ma femme et ceux de ma maison, et les y préparer. Et le roi acquiesça à cette prière de Tharé. Le troisième jour s'étant levé, le roi fit dire à Tharé : Livre-moi ton fils, ainsi que je te l'ai ordonné, de peur que je n'envoie de mes gens massacrer tout ce qui se trouve dans ta maison, et l'on n'y épargnera pas même l'animal qui urine contre le mur. Et Tharé fit diligence, car l'ordre du roi était pressant, et il prit l'enfant qu'une de ses esclaves avait mis au monde le jour de la naissance d'Abram, et il l'apporta au roi, et en reçut le prix. Le roi saisit l'enfant et le lança avec force contre terre, et la tête de l'enfant se fracassa et il expira aussitôt. Le roi, ses princes, et ses serviteurs, comme aussi tous les magiciens et tous les sages, se croyaient certains que c'était Abram qui venait de périr. Et le roi perdit la pensée de cette chose et l'oublia entièrement. C'est ainsi que Jéhova protégea Tharé, afin qu'Abram son fils fût conservé en vie. Tharé prit secrètement son fils Abram, sa mère et sa nourrice et alla les cacher dans une caverne; et il leur apportait de la nourriture chaque mois. Et Jéhova était avec Abram qui croissait. Or, Abram resta dans la caverne l'espace de dix ans.

Et Aran, fils de Tharé, frère aîné d'Abram, prit en ces jours-là, à l'âge de trente-neuf ans, une femme, et elle conçut et enfanta un fils qu'il nomma Lot. Elle conçut de nouveau et enfanta une fille, et elle la nomma Melcha. Elle conçut encore et enfanta une fille, et elle la nomma Saraï. Aran avait quarante-deux ans lors de la naissance de Saraï, et Abram dix ans (1179).

En ces jours-là Abram sortit de la caverne avec sa mère et sa nourrice; car le roi et ses serviteurs n'avaient plus aucun souvenir de ce qui s'était passé à son égard. Et il alla demeurer dans la maison de Noé et de Sem son fils, afin d'y apprendre la doctrine de Jéhova et ses voies. Et nul ne connaissait Abram, qui recevait l'instruction de Noé et de Sem durant de longs jours, trente-neuf ans. Abram connaissait Jéhova depuis l'âge de trois ans, et il lui est resté attaché jusqu'au jour de sa mort, selon tout ce que Noé et Sem lui avaient enseigné. Mais tous les autres habitants de la terre étaient rebelles à Jéhova, leur créateur, et le mettaient en oubli. Ils servaient des dieux étrangers. Ils se façonnaient chacun son idole pour l'adorer : idoles de bois et de pierre, qui n'entendent pas, ne parlent pas, et ne peuvent pas sauver. Il n'était pas alors sur toute la terre un seul homme qui connût Jéhova, excepté Noé et sa maison et ceux qui étaient sous sa direction (1180). Le roi et tous ses serviteurs, comme aussi Tharé avec toute sa maison, étaient les principaux adorateurs du bois et de la pierre. Tharé avait douze grandes idoles, selon le nombre des mois de l'année. Il servait chacune d'elles pendant son mois, en lui offrant des oblations et des libations. Mais Abram qui grandissait secrètement dans la maison de Noé, avait reçu de Jéhova un cœur intelligent et prudent, et il comprenait que la génération de ses jours était adonnée à des vanités, car les idoles qu'elle adorait étaient de fausses divinités qui ne pouvaient donner aucun secours. Lorsqu'il observa pour la première fois le soleil comme il éclairait toute la terre, il pensa en lui-même : Ce soleil est sûrement Dieu et je l'adorerai. Et durant cette journée entière il l'honorait et l'invoquait. Le soir venu, le soleil disparut comme de coutume. Alors Abram de nouveau pensa en lui-même : Sûrement, celui-ci n'est pas Dieu. Et il se demanda : Qui donc est celui qui a fait le ciel et la terre, et créé l'homme? Où se tient-il? Pendant qu'il parlait ainsi en son cœur, la nuit s'obscurcissait sur lui. Et, levant les yeux vers les quatre vents, il reconnut que le soleil avait abandonné le temps aux ténèbres. Et apercevant la lune accompagnée des étoiles, il dit : Pour cette fois, voici le Dieu qui a créé la terre et tous les hommes. Et voici ses serviteurs qui se tiennent devant lui prêts à recevoir ses ordres. Et pendant cette nuit entière il honorait la lune et l'invoquait. Au retour du matin, qui ramena comme à l'ordinaire le soleil, et effaça du ciel la lune, Abram reconnut qu'aucun des astres n'est Dieu, mais qu'ils sont les serviteurs de Jéhova, le Dieu qui a créé toutes choses. Et Abram continuait à demeurer dans la maison de Noé, et il y apprenait à connaître Jéhova et ses voies. Et il lui restait fidèle tous les jours de sa vie.

(1178) Il paraît qu'Abram devait être, comme plus tard Isaac, l'unique héritier de son père.

(1179) Ces âges ne concordent pas avec ceux que suppose le texte de la Bible; mais d'après notre livre Abram était effectivement plus jeune qu'Aran de trente-deux ans.

(1180) A la lettre : sous son conseil. ויש עצתו.

Et le roi Nemrod était souverain maître de toute la terre, et toute la terre avait une seule langue, et les mêmes manières de parler. Et tous les princes de Nemrod, et tous ses grands se concertèrent ensemble, Phuth et Mesraïm et Chus et Chanaan, suivant leurs familles, et ils dirent l'un à son prochain : Allons, bâtissons-nous une ville, et élevons au milieu d'elle une tour solide et fortifiée dont le sommet atteigne jusqu'au ciel. Nous rendrons notre nom célèbre ; car nous maîtriserons le monde entier en subjuguant par la force nos ennemis avant qu'ils viennent nous attaquer pour nous disperser sur toute la face de la terre. Ils allèrent se présenter devant le roi, et lui répétèrent toutes ces paroles ; et le roi approuva la chose qu'ils proposaient. Et toutes les familles se réunirent, environ six cent mille individus, et se mirent à la recherche d'un lieu assez étendu pour y asseoir la ville et la tour. Et après avoir parcouru toute la terre, ils n'en trouvèrent aucun qui fût préférable à la plaine située à l'Orient du pays de Sennaar. Elle avait une étendue de deux années de marche. Tous alors s'y transportèrent et s'y logèrent. Ils se mirent à faire, pour leurs constructions, de la brique qu'ils mettaient cuire au feu.

Or, l'entreprise de construire la tour fut pour eux l'occasion de se révolter contre Jéhova, Dieu du ciel, et de l'irriter. Ils songeaient à le combattre de près et à s'emparer du ciel. Et ils se partageaient, selon leurs familles, en trois classes. La première disait : Nous monterons au ciel et nous *le* combattrons. La deuxième disait : Montons au ciel, et plaçons-y nos dieux pour les honorer. La troisième disait : Montons au ciel, et frappons-*le* de nos arcs et de nos flèches. Mais Dieu connaissant ce qui était au fond de leurs pensées, regardait la ville et la tour (1181) en construction. La tour était déjà arrivée à une hauteur telle que ceux qui portaient le ciment et les briques aux maçons, mettaient une année entière pour arriver jusqu'à eux. Et le nombre des porteurs qui sans cesse montaient et descendaient était infini. Et lorsqu'une brique s'échappait de la main de l'un d'eux, et se brisait, tous en pleuraient ; mais quand un homme tombait et se tuait, nul n'y faisait attention. Or, du haut de la tour qu'ils continuaient à élever, ils lançaient contre le ciel des flèches, et elles retombaient teintes de sang. Alors ils disaient l'un à son prochain : Ah ! voilà que nous tuons tout ce qui est dans le ciel ! Mais Jéhova voulait par là les entretenir dans leur égarement, afin de les faire disparaître de la terre.

Ils continuaient ainsi à bâtir pendant une longue suite de jours et d'années. A la fin Dieu dit aux septante anges (1182) que leur dignité approche de la splendeur de sa gloire : Allons, descendons et confondons leur langue de telle sorte qu'ils ne se comprennent plus entre eux. Et ainsi il fit. Depuis ce jour, l'un n'entendait plus l'idiome de l'autre ; et lorsqu'un maçon recevait de la main de son compagnon (1183) des matériaux qu'il n'avait pas demandés, il les lui lançait à la tête et le tuait : et un grand nombre d'eux moururent de cette manière. Et Jéhova punit les trois classes selon leurs œuvres et leurs pensées. Ceux qui avaient dit : Montons au ciel et plaçons-y nos dieux, furent transformés en singes et en babouins (1184). Ceux qui avaient dit : Frappons le ciel de nos flèches, s'entre-tuèrent eux-mêmes. Ceux qui avaient dit : Faisons-lui la guerre, Jéhova les dispersa par toute la terre. Les autres, comprenant le mal qu'ils s'étaient attiré, abandonnèrent leur entreprise et se dispersèrent d'eux-mêmes. Quant à la tour, la terre ouvrant sa bouche, en engloutit un tiers : un feu descendu du ciel en consuma un autre tiers, et le troisième tiers en subsiste jusqu'à ce jour (1185). C'est ainsi que fut arrêtée la construction de la ville et de sa tour. Ce lieu fut nommé Babel, parce que Jéhova y confondit la langue de toute la terre ; et voici qu'il est à l'orient de Sennaar.

En ces jours-là mourut Phaleg, fils d'Héber, âgé de deux cent trente-neuf ans, en la quarante-huitième année de la vie d'Abram fils de Tharé.

Lorsque Jéhova eut dispersé les hommes sur toute la face de la terre, à cause du péché de la tour, ils se rassemblèrent suivant leurs familles et leurs langues, et émigrèrent vers les quatre plages du monde. Là, ils s'arrêtaient et bâtissaient des villes qu'ils appelaient de leurs propres noms, ou de ceux de leurs enfants, ou des événements qui leur advenaient. Et voici les enfants de Japheth par familles : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras (1186). Les enfants de Gomer, selon leurs villes, sont : les Francs qui demeurent dans le pays de France, sur le fleuve de France, le fleuve de la Seine. Les enfants de Riphath sont les Bretons qui demeurent dans le pays de

(1181) Mot sublime dont la Bible seule offre des exemples. Le texte de la Genèse dit simplement : Et Jéhova descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les enfants d'Adam.

(1182) Nous pensons qu'un rabbin a introduit dans notre livre ces septante anges, qu'il a été chercher dans la cabale, parce que le texte de la Bible est un de ceux qui indiquent le mystère de la T.-S. Trinité.

(1183) Expression du texte, רעהו.

(1184) לקופים ושנהבים, version jud. et le livre *Hébr-germ*. Tzeéna-Uréna : Affen und Meerkatzen.

(1185) Il y a ici de la confusion dans le texte Après les *trois tiers* de la tour, il parle d'une autre partie qui est restée suspendue dans l'air, et dont le circuit (le circuit de son ombre, sans doute) est de trois journées.

(1186) Ce qui suit jusqu'à la fin de l'alinéa n'est qu'un lambeau du Yosiphou hébreu rapporté ici. Il ne s'accorde pas avec notre texte. Il énumère les descendants de Riphath, de Thogorma, d'Elisa, de Céthim et des Dodanim que notre texte n'a pas nommés parmi les fils de Japheth. Par contre, il ne dit rien des descendants de Magog.

Bretagne sur le fleuve de Lira (1187), qui verse son eau dans la grande mer de Géhon, qui est l'Océan. Les enfants de Thogorma formèrent dix familles; et voici leurs noms: Cozar (1188), Patzinach (1189), les Bulgares; Anchialus (1190), Ragabib (1191), les Turcs (1192); Buz (1193), Zabuch (1194), les Hongrois et Tilmatz (1195). Tout ceux-là sont allés demeurer au Nord, et bâtirent des villes qu'ils nommèrent de leurs propres noms. Ils sont établis jusqu'à ce jour sur les fleuves Héthla et Italach (1196). Mais les Hongrois, les Bulgares et les Patzinachs sont établis sur le grand fleuve du Danube. Les enfants de Javan sont les Grecs qui demeurent dans le pays de Macédoine. Madaï, ce sont les Hérules qui demeurent dans le pays de Chorasan. Les enfants de Thubal sont ceux qui demeurent dans le pays de Toscane sur le fleuve de Pise (1197). Les enfants de Mosoch sont les Sibsani (1198). Thiras, ce sont les Russes, les Posnaniens (1199) et les Anglais. Tous ceux-ci allèrent et se bâtirent des villes qui sont situées sur la mer de Jébus et sur la rivière de Cura (1200) qui se décharge dans le fleuve de Taragan. Les enfants d'Elisa sont les Allemands. Ceux-ci se bâtirent aussi des villes qui sont situées entre les montagnes du Jura et la Septimanie (1201). Ils ont conquis le pays d'Italie, et ils y demeurent jusqu'à ce jour. Les Céthim sont les Romains qui demeurent dans la plaine de Campanie, sur la mer du Tibre (1202). Les Dodanim, sont ceux qui demeurent dans les villes de la mer de Géhon (1203), dans le pays de Bardena (1204). Telles sont les familles des enfants de Japheth selon leurs villes et leurs langues, après leur dispersion d'auprès de la tour.

Les enfants de Cham furent : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan, selon leurs descendances et leurs villes. Tous ceux-ci allèrent et bâtirent aux lieux dont ils firent choix, des villes auxquelles ils donnèrent les noms de leurs pères : soit Chus, soit Mesraïm, soit Phuth, soit Chanaan. Les enfants de Mesraïm furent : les Ludim, les Anamim, les Lahabim, les Nephthuim, les Phétrusim, les Chasluïm et les Caphthorim; sept familles. Tous ceux-ci sont établis sur le fleuve Sihor qui est le fleuve de l'Egypte. Les Phétrusim et les Chasluïm s'allièrent entre eux par des mariages et ils donnèrent naissance aux Philistins, aux Gazéens, aux Geraréens, aux Géthéens et aux Accaroniens (1205) : cinq familles. Ceux-ci se bâtirent des villes et leur imposèrent les noms de leurs pères, qu'elles portent jusqu'à ce jour. Les enfants de Chanaan aussi se bâtirent des villes et les nommèrent de leurs propres noms : onze villes avec leurs innombrables villages. Or, quatre hommes de la race de Cham se portèrent dans la région de la plaine. Et voici les noms de ces hommes : Sodome, Gomorrhe, Adama, Seboïm. Ils bâtirent quatre villes et les nommèrent de leurs noms, et ils y habitaient en sécurité et s'y multipliaient prodigieusement. Séir, fils de Hur, fils de Hévéus, fils de Chanaan, trouva une vallée vers la montagne de Pharan, et il s'y établit avec ses sept fils et tous les siens. Il donna son nom à la ville qu'il y bâtit. C'est le pays appelé Séir jusqu'au jour présent. Voilà les familles des enfants de Cham selon leurs langues et leurs villes après leur dispersion d'auprès de la tour.

Les enfants de Sem, fils de Noé, père de tous les enfants d'Héber, s'en allèrent aussi et se bâtirent des villes dans les lieux où ils immigrèrent, et les nommèrent de leurs noms. Les enfants de Sem furent : Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram. Assur voyageant au loin avec ses enfants, population très-nombreuse, rencontra une vallée fort spacieuse : ils y bâtirent quatre villes qu'ils nommèrent soit de leurs noms, soit des choses survenues. Et voici les noms de ces villes : Ninive, Résen, Chalé et Rohoboth. Et les Assyriens y demeurent jusqu'à ce jour. Les enfants d'Aram aussi allèrent et se bâtirent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de leur frère aîné Us, et en firent leur demeure. C'est le pays d'Us, ainsi appelé jusqu'à ce jour.

La deuxième année après l'événément de la tour, une homme sortit de Ninive, de la maison d'Assur. Et son nom était Béla. Il allait cherchant où il pourrait demeurer avec les siens. Et ils arrivèrent aux environs des.

(1187) La Loire.

(1188) Pour les noms qui suivent on ne peut que tâtonner. Le Phaleg de Bochart, savant admirable que personne n'a encore pu égaler, m'a été d'un grand secours. Cozar, sur la mer Caspienne, qu'un géographe Nubien appelle, à cause de ce voisinage, la *mer Chozar*.

(1189) Ce nom est dans Cédrène. Les Daces. Suidas dit : Les Daces, maintenant Patzinacites, Δάχες οἱ νῦν Πατζιναχῖται.

(1190) Ville de la Thrace, sur le Pont-Euxin. Dans notre texte les lettres ont été transposées, אליכנים, pour אנקילים.

(1191) Bochart pense qu'au lieu de רגביב on doit lire רגוזה, Raguse, anciennement, Epidaure. Ragusi vecchio.

(1192) Pomponius Méla et Pline les placent près des Palus-Méotides.

(1193) Ancienne ville de la Dacie. La *Napuca* de Ptolomée.

(1194) זבוך. Il faudrait lire peut-être זבולך, Zavolch, nom d'une race tatare célèbre, sur le Volga.

(1195) Probablement la Misnie de Germanie, appelée anciennement Daleminicia.

(1196) Plutôt, Ethel qui est Elatach.

(1197) L'Arno.

(1198) ?

(1199) Les Polonais.

(1200) כורה, Une autre édition porte Bura, בורה.

(1201) Une partie de la France méridionale et de l'Italie était regardée comme appartenant à la Germanie, parce qu'elle obéissait à des chefs germains. Le pays d'Arles, la Provence, le Dauphiné et la Savoie.

(1202) La Méditerranée.

(1203) L'Adriatique.

(1204) Peuple de l'Illyrie, appelé, les Bardiens, Bardæi, Βαρδαῖοι.

(1205) Tous noms bibliques.

villes de la plaine, en face de Sodome, et ils s'y arrêtèrent. L'homme se mit à bâtir une petite ville qu'il nomma de son nom, Béla; et le territoire en est appelé Ségor (petit) jusqu'à ce jour. Voilà les familles des enfants de Sem selon leurs langues et leurs villes nombreuses. Et ils se donnèrent des rois dans tous leurs établissements, pour être gouvernés sous leur autorité à tout jamais.

Et Nemrod résidait encore dans le pays de Sennaar dont il était roi, et il avait bâti quatre villes. Il appela l'une Babel, en souvenir de la confusion des langues; la seconde, Arach, à cause de la dispersion des hommes; la troisième, Achad, parce qu'il s'y était livré une grande bataille; enfin la quatrième, Chalanné, parce que là ses chefs et ses guerriers l'avaient abandonné et s'étaient déclarés contre lui (1206). Il établit dans ses villes le peuple qui lui était demeuré fidèle, et il renouvela avec le reste de ses sujets le pacte de sa royauté. Ses chefs et ses serviteurs lui donnèrent le nom d'Amraphel, à cause de la perte d'une partie de ses gens lors de la construction de la tour, et de ce qui lui était arrivé à lui-même (1207). Cependant Nemrod ne revenait pas à Jéhova, et il continuait à donner aux hommes l'exemple de l'impiété. Et même son fils Mardon surpassait dans son impiété toutes les abominations de son père, et il induisait les hommes à pécher. Vers ce temps-là les familles de la race de Cham étaient en guerre entre elles. Et Chodorlahomor, roi d'Elam, marcha contre les cinq villes de la plaine, et les vainquit et les réduisit sous sa puissance. Elles lui restèrent soumises pendant douze ans, lui payant tribut.

En ces jours-là mourut Nachor fils de Sarug, dans la quarante-neuvième année d'Abram fils de Tharé.

Or, dans la cinquantième année de sa vie, Abram quitta la maison de Noé, et revint dans celle de son père qui était toujours général de l'armée du roi Nemrod, et continuait à suivre le culte des dieux étrangers, qui ne sont que bois et pierre. Et Abram voyant chez son père douze idoles érigées dans un temple qui leur était consacré, fut enflammé de colère, et il dit : Vive Dieu! ces simulacres ne resteront pas dans la maison de mon père. Que le Dieu qui m'a créé me punisse plusieurs fois si dans trois jours je ne les aurai pas tous brisés. Et en sortant de ce lieu il trouva son père assis dans la cour extérieure. Alors il s'arrêta devant lui, et lui adressa cette demande : Apprends-moi, ô mon père, où est le Dieu qui a créé le ciel et la terre et tous les hommes : celui qui t'a créé, qui m'a créé. Son père lui répondit : Celui qui a créé tout cela est chez nous, dans cette maison. Et son père le mena dans le sanctuaire où étaient rangées en ordre douze idoles grandes, accompagnées d'autres plus petites sans nombre; et il dit à Abram son fils : Voici les dieux qui ont fait et conservent tout ce que tes yeux voient sur la terre. Et Tharé, après s'être prosterné devant chacun de ses dieux, sortit du temple avec son fils. Alors Abram alla trouver sa mère et lui dit : Mon père m'a fait voir ses dieux; maintenant hâte-toi et me prends un chevreau du troupeau, et accommode-le en mets appétissant, pour que je le leur offre. Et sa mère fit ainsi. Et Abram alla présenter le plat de chevreau aux dieux de son père, qui en ignorait. Abram passa la journée entière à les observer, et pas un son de voix, pas le moindre mouvement de leur part : nul n'étendit la main vers le plat. Alors Abram se railla d'eux disant : Ce mets n'est peut-être pas de votre goût, ou pas assez copieux. Attendez, je vous régalerai mieux demain : nous verrons ce qui en sera à la fin. Le lendemain il demanda à sa mère trois beaux chevreaux en ragoût plus relevé, et il les posa devant les mêmes dieux, toujours à l'insu de son père. Et il s'assit pour voir s'ils mangeraient. Pendant qu'il remarquait en ce lieu le même silence et la même immobilité que le jour précédent, voici que l'esprit de Jéhova s'empara de lui, et dans son indignation contre son père, il parcourut la maison en s'écriant : Malheur et malédiction sur mon père et sur toute cette mauvaise génération, qui donnent leur cœur à ces vanités, et rendent un culte impie à de pareilles idoles de bois et de pierre, qui ont une bouche et ne parlent point, des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent point, des mains et ne touchent point, des pieds et ne marchent point. Qu'ils soient comme elles, tous ceux qui les font, et tous ceux qui s'y confient. Et il se saisit promptement d'une hache, et courut dans la salle des dieux de son père, et les mit en pièces tous ensemble. Mais il épargna le plus grand et lui mit la hache entre les mains, et sortit ensuite.

Cependant Tharé en entendant le bruit qui retentissait dans son sanctuaire se hâta d'y accourir, et voici que les morceaux de ses dieux brisés jonchaient le sol, et il entra dans une grande colère. Il se précipita hors du temple à la recherche d'Abram, et il le trouva assis dans la maison. Et il lui dit : Pourquoi as-tu commis ce crime envers mes dieux? Abram répondit : Non, mon seigneur, je n'ai rien fait de coupable. Lorsque je leur offris le plat de chevreau, tous y mirent la main pour en manger avant que le plus grand s'approchât. Alors celui-ci mécontent de leur précipitation, alla s'armer de la hache, et dans sa colère les mit en pièces l'un après l'autre. Et voici que le fer est encore dans sa main. Mais Tharé s'emporta davantage contre Abram et lui dit : Quel est ce

(1206) Babel, בבל, confusion. Arach, ארך, éloignement. Achad, אכד, prises, mêlée. Chalanné, כלנה, de la racine כלה, en finir.

(1207) Le texte de la *Genèse*, chap. XIV, appelle le roi de Sennaar *Amraphel*, אמרפל. La tradition dit que c'est Nemrod qui est surnommé *Amraphel*, parce qu'il avait ordonné, אמר, jetez, פל, Abram dans le four ardent. *Voy.* Medrasch-Rabba. Ce nom peut aussi se déduire de נפל, *tomber*, *périr*.

mensonge que tu me contes? C'est toi qui as mis la hache à la main du plus grand. Comment ces dieux pouvaient-ils faire ce que tu dis? N'est-il pas vrai qu'ils ne sont que du bois et de la pierre, et que c'est moi qui les ai façonnés? Alors Abram répondit à son père : S'il en est ainsi, pourquoi adores-tu des idoles de cette incapacité? Pourront-elles te protéger quand tu les invoqueras, ou te sauver des ennemis qui viendront t'attaquer? Toi et tous ceux qui t'imitent, vous avez tort et vous agissez en hommes insensés d'adorer du bois et de la pierre, matières brutes et sans raison, et de mettre en oubli Jéhova, le Dieu qui a créé le ciel et la terre. Vous attirerez sur vous de grands maux. N'est-ce pas ainsi que nos ancêtres, dans les jours du temps passé, ont irrité par leurs iniquités Jéhova, Dieu de l'univers, qui a fait périr toute la terre dans les eaux du déluge? Maintenant, ô mon seigneur et père, renonce à cette impiété et attache-toi à Jéhova. Sur cela, Abram courut en présence de son père retirer la hache de la main du grand dieu, et le brisa, puis il s'enfuit. Tharé désolé de l'action d'Abram son fils, alla sans retard se présenter devant le roi et se prosterna la face contre terre. Nemrod lui dit: Que t'est-il arrivé? Tharé répondit : Mon seigneur, un enfant m'est né, il y a cinquante ans, et il a fait en ce jour à moi et à mes dieux ceci et cela. Maintenant, ô roi, mon seigneur, envoie des hommes et fais-le amener devant toi, et juge-le selon la justice, afin que nous évitions le courroux de nos dieux. Et le roi envoya trois gardes qui amenèrent Abram en sa présence. Ce jour-là Nemrod était assis sur son trône, et tous les princes et officiers étaient assis devant lui, et Tharé était assis en avant d'eux. Et Nemrod interrogea Abram sur ce qu'il avait fait à son père et à tous ses dieux. Abram répéta les paroles qu'il avait dites à son père ; savoir, que c'était le grand dieu qui avait brisé les autres dieux. Le roi lui dit: Ces dieux ont-ils la faculté de parler, de manger, de faire tout ce que tu viens de dire? Alors Abram lui répondit: Puisqu'ils ne sont capables d'aucune action, pourquoi les sers-tu? Pourquoi égares-tu les hommes après ces vanités? Peux-tu penser qu'ils sont en état de te protéger, ou de faire en ta faveur quoi que ce soit, grand ou même petit? Pourquoi ne servez-vous pas, vous autres, le Dieu de toute la terre, qui a le pouvoir de vous conserver en vie et de vous faire mourir, selon qu'il lui plaît? Malheur à toi, ô roi insensé, niais, idiot! malheur à toi jusque dans l'éternité! J'espérais que tu enseignerais à tes sujets la voie droite, et en vérité tu n'as pas agi selon ce qui est bien. Toute la terre est pleine de tes péchés et des péchés de ton peuple qui t'imite dans le mal. N'as-tu pas entendu dire qu'en punition des mêmes péchés dont se rendaient coupables nos pères dans les jours de l'antiquité, le Dieu de l'univers envoya les eaux du déluge qui firent périr tout être vivant, et bouleversèrent même la surface de la terre? Maintenant, renonce à tes mauvaises œuvres et sers le maître de l'univers qui tient ton âme en sa main, et tu seras heureux. Mais si ton cœur est assez pervers pour ne pas prêter l'oreille à mes exhortations, tu seras à la fin de tes jours humilié jusqu'à la terre, et tu mourras couvert de honte. Et Abram ayant prononcé ces paroles leva les yeux au ciel et dit : Que Jéhova regarde tous les impies et qu'il les juge. A ces paroles d'Abram le roi le fit saisir et enfermer dans une prison.

Et le dixième jour après cela le roi assembla devant lui tous ses officiers, les gouverneurs de toutes les provinces et les sages, et il leur demanda de porter une sentence contre le fils de Tharé qui avait offensé les dieux et maudit le roi. Tous répondirent : Quiconque maudit le roi doit être suspendu au bois; mais puisque celui-ci a fait toutes les choses qu'il avoue lui-même, et a traité nos dieux avec mépris, la loi ordonne qu'il soit consumé par le feu. Si le roi approuve cette sentence, qu'il envoie de ses serviteurs, et qu'ils chauffent pendant une nuit et un jour le four à briques du roi, et qu'ensuite on y jette cet homme. Et le roi ordonna d'entretenir un grand feu dans le four pendant trois jours et trois nuits, après lesquels il fit tirer Abram de la prison pour le faire brûler. Et tous les serviteurs du roi, ses princes, ses guerriers, tous les juges, comme aussi tous les habitants du pays, au nombre d'environ 900,000 hommes, se tenaient en face du four, pour y voir précipiter Abram. Toutes les femmes et tous les enfants remplissaient les toits des maisons et des tours; et il ne restait pas une âme à la maison, car tous voulaient être, au moins à distance, témoins de ce spectacle.

Or, lorsqu'on amenait Abram, les sages en considérant sa face s'écrièrent : O roi, notre maître, nous reconnaissons dans les traits de cet homme l'enfant que nous avons dénoncé au roi, il y a déjà cinquante ans, parce que la nuit de sa naissance une étoile prédisait sa future domination. Et maintenant, son père est également coupable : il a désobéi à ton ordre et s'est joué de toi en te présentant un autre enfant, que tu as fait mourir. Le roi fut enflammé de colère, et il ordonna de lui amener Tharé, et il lui dit : As-tu entendu ce qu'ont dit les magiciens? Avoue-moi la vérité, et tu échapperas à la peine. Tharé, voyant le roi irrité, lui dit : Tu as entendu la vérité de la bouche des sages, ô roi, mon seigneur; ce qu'ils ont dit est réellement arrivé. Le roi lui dit : Et comment as-tu osé désobéir à mon ordre en me livrant un enfant qui n'était pas le tien? Et tu en as encore reçu le prix! Tharé répondit : Mes entrailles s'étaient émues sur le sort du fils qui est ma chair et mon sang. Le roi lui dit : Qui t'a donné le conseil de me tromper? Si tu ne me caches rien tu ne mourras pas. Et Tharé, dans l'effroi que lui inspirait le roi, dit : C'est Aran, mon fils aîné, qui m'a conseillé cette chose. Or, Aran était âgé de trente-deux ans lors de la naissance d'A-

bram (1208). A la vérité Aran n'avait donné aucun conseil à son père; mais Tharé parlait ainsi pour se soustraire à la peine qui le menaçait. Le roi lui dit : Aran ton fils, qui t'a conseillé cette chose, mérite la mort. Il périra dans le feu avec Abram. Or, en ce temps-là Aran inclinait vers la croyance d'Abram, mais il cachait sa pensée au fond de son cœur. Il était indécis et se disait en lui-même : Si dans cette épreuve mon frère l'emporte sur le roi, je me déclarerai hautement pour lui; et si le roi est le plus fort, les dieux du roi seront les miens.

Et Aran, par ordre du roi, fut lié avec Abram, et on les amena tous deux pour les livrer au feu. Et les serviteurs du roi les saisirent et les dépouillèrent entièrement, ne leur laissant sur le corps que leurs chausses; puis ils leur attachèrent ensemble les mains et les pieds avec des cordes de chanvre, et les portèrent et les précipitèrent au four. Mais Jéhova prit parti pour Abram. Il eut pitié de lui et le préserva de la voracité du feu, qui ne brûla que ses liens. Quant à Aran, il fut subitement dévoré par l'ardeur des flammes, parce que son cœur n'était pas entier avec Jéhova. Aran était âgé de quatre-vingt-deux ans lorsqu'il périt ainsi à Ur des Chaldéens. Et les hommes qui les avaient précipités au four périrent également au nombre de douze; car une flamme s'en élança vers eux, et les brûla tous. Mais Abram se promenait librement au milieu du feu pendant trois jours et trois nuits; et les serviteurs du roi le voyaient, et ils allèrent en instruire le roi. Lorsque le roi entendit ce qu'ils lui rapportaient, son cœur fut agité violemment, et il ne voulut pas les croire. Il envoya donc d'autres serviteurs dignes de sa confiance, pour s'assurer de ce prodige, et ils revinrent lui dire ce qu'ils avaient vu. Alors le roi se leva et s'y porta lui-même, et il vit Abram qui allait et venait au milieu du feu, couvert de ses chausses. Il aperçut aussi le corps d'Aran réduit en charbon et en cendre. Alors le roi ordonna de retirer Abram du feu; mais lorsque ses serviteurs s'approchèrent du four, une flamme ardente s'en échappa contre eux, et ils furent contraints de fuir. Mais le roi renouvela impérieusement son ordre, disant : Hâtez-vous de retirer Abram, de peur que je ne vous fasse mourir. Ils avancèrent de nouveau; aussitôt le feu tira contre eux une langue plus rude que celle du lion, et leur dévora le visage. Et huit d'entre eux moururent de cette façon. Le roi, voyant enfin que ses serviteurs ne pouvaient approcher du feu sans être brûlés, éleva la voix et cria : Abram, serviteur du Dieu qui est au ciel, viens ici devant moi! Abram obéit, et, couvert de ses chausses, alla se tenir devant le roi. Dans ce moment, le roi, ses officiers et les habitants du pays, en voyant Abram qui avait été préservé du feu, se prosternèrent tous devant lui. Et Abram leur dit : Ne vous prosternez pas devant moi, mais devant le Dieu de l'univers, qui vous a créés, et servez-le, et marchez dans ses voies. C'est lui qui m'a sauvé du feu. Il étend la protection de sa main puissante sur tous ceux qui ont confiance en lui. Et le roi fit à Abram de riches présents, et lui donna les deux principaux serviteurs de sa maison, le nom de l'un était Oni, et le nom de l'autre, Eliéser. De même, les grands officiers du roi et ses autres serviteurs firent à Abram des présents considérables en argent, en or et en pierres précieuses. Abram se retira en paix à la maison de son père. Et beaucoup de serviteurs du roi le suivirent et s'attachèrent à lui, environ trois cents hommes (1209).

En ce temps-là, Nachor et Abram épousèrent deux filles d'Aran leur frère. Le nom de la femme de Nachor était Melcha, et le nom de la femme d'Abram, Saraï. Et Saraï était stérile.

Et deux ans après qu'Abram fut sorti du feu, il arriva que Nemrod, confirmé sur le trône royal à Babylone, s'endormit, et il rêva qu'il se tenait avec toute son armée dans la vallée qui est en face du four à briques du roi. Il leva les yeux, et voici qu'un homme de la ressemblance d'Abram sortit du four, tenant à la main une épée nue, et se précipita sur le roi pour le frapper. Le roi se mit à fuir; mais, pendant sa fuite, l'homme lui lança sur la tête un œuf qui se changea à l'instant en un grand fleuve, dans lequel fut noyée toute son armée. Le roi échappa seul avec trois hommes qui étaient devant lui. Il considéra ces hommes, et voici qu'ils étaient couverts d'ornements royaux, et ils avaient la mine et le port de rois. Quand tous quatre se furent éloignés de là par la fuite, le fleuve redevint un œuf dont sortit un petit poussin qui se mit à voltiger autour de la tête du roi, et lui creva un œil. Cette chose effraya le roi tellement qu'il se réveilla avec de violents battements de cœur. Dès le matin, le roi se hâta de se lever de sa couche, et il manda devant lui les sages et tous les magiciens, et il leur raconta le songe. Alors un sage des serviteurs du roi, nommé Anuki (1210), s'adressant au

(1208) *Voy.* plus haut note 1175.

(1209) Ces 300 hommes avec 18 esclaves enfants de la maison, *vernaculi*, tous exercés aux armes, *expediti*, formèrent le détachement avec lequel Abram défit les cinq rois, dont l'un était précisément Nemrod-Amraphel. Voy. *Genèse* chap. XIV.

Abraham sauvé miraculeusement du four ardent à Ur en Chaldée en récompense de sa foi et de son zèle pour la gloire de Jéhovah, et le motif de sa condamnation, sont une tradition de la Synagogue. Elle est consignée dans les livres anciens, la Paraphrase chaldaïque de Jonathan, le Talmud, le Médrasch-Rabba, le Médrasch Schokhertob. Elle revient souvent dans la liturgie de la Synagogue. La mort d'Aran, telle qu'elle est racontée ici, est également de la tradition constante de la Synagogue, aussi bien que le moyen employé par Abraham pour amener son père à confesser lui-même l'impuissance des idoles, en lui disant que la grande idole avait brisé toutes les autres.

(1210) Version judaïque : Anuko.

roi, lui dit : Ceci n'est rien autre chose que le danger qui menace le roi mon seigneur dans le temps à venir de la part d'Abram et de ses enfants. Et voici qu'il arrivera des jours où Abram, ses enfants et les gens de sa maison, attaqueront en armes le roi mon seigneur, et ils battront tous les corps de son armée. Quant à ce que, dans ton songe, tu es échappé du danger, par la fuite, avec trois hommes tes pareils, cela signifie que toi seul avec trois autres rois du pays, tes alliés, vous parviendrez à vous soustraire au sort de vos guerriers. Pour ce que tu as vu que le fleuve est redevenu un œuf dont est sorti un poussin qui t'a crevé un œil, cela ne veut dire autre chose, sinon qu'il arrivera un temps où la race d'Abram tuera le roi. Le songe du roi mon seigneur est une vérité, et l'interprétation de ton serviteur est exacte. Et puis, ne sais-tu pas que tes sages ont vu cette chose dans le ciel, il y a cinquante-deux ans, lors de la naissance d'Abram? Pourquoi le roi mon seigneur permet-il pour son malheur qu'Abram existe dans ce pays la vie sauve? Il faut qu'il meure afin que ta personne soit en sûreté, et ton trône inébranlable. Et Nemrod adopta l'avis d'Anuki, et il chargea secrètement quelques-uns de ses gens de s'emparer d'Abram et de le lui amener pour le mettre à mort.

Or, Eliéser, l'esclave que le roi avait donné à Abram, fut témoin de tout ceci, et il courut et en donna avis à son maître avant l'arrivée des gens du roi. Et Abram, écoutant le conseil d'Eliéser, s'enfuit promptement à la maison de Noé et de Sem son fils, et il s'y tint caché. C'est ainsi qu'il échappa aux gens du roi qui arrivèrent et le cherchèrent vainement dans sa maison et dans tout le pays, en parcourant toutes les routes. Ne l'ayant pas trouvé, ils s'en revinrent auprès du roi, dont la colère se calma; et bientôt après il oublia entièrement Abram.

Et Abram était caché dans la maison de Noé depuis un mois entier, lorsque Tharé, toujours grand auprès du roi, y vint le visiter secrètement. Alors Abram dit à son père : Ne sais-tu pas que le roi, excité par ses impies conseillers, songe à m'ôter la vie, et à exterminer mon nom de dessus la terre? Lève-toi, allons-nous-en tous ensemble au pays de Chanaan, pour nous soustraire à sa tyrannie, de crainte qu'à la fin tu ne périsses également. Car ce n'est pas par affection pour toi que Nemrod te comble d'honneurs, mais pour son propre avantage, et dût-il multiplier tes biens d'autant et encore d'autant, ce ne sont que des vanités de ce monde, *et les richesses ne serviront de rien au jour de la vengeance* (1211). Fais donc ce que je te dis : éloignons-nous de la malice de Nemrod. Renonce à toutes ces nullités que tu poursuis et sers Jéhova ton créateur, et il t'en arrivera bonheur. Noé et Sem prenant ensuite la parole, dirent : Abram parle selon la bonne raison en tout ce qu'il te conseille. Et Tharé se rendit au désir de son fils; car Jéhova disposa favorablement son esprit, afin qu'Abram ne tombât point sous le glaive du roi. Tharé prit donc Abram son fils, Lot, fils d'Aran, son petit-fils, Saraï sa bru, comme aussi toutes les personnes de sa maison, et sortit avec eux d'Ur des Chaldéens, de la Babylonie, pour aller au pays de Chanaan. Et étant venus jusqu'à Haran, ils s'y arrêtèrent, parce que le pays était bon et assez spacieux pour y établir tous ceux de leur suite. Les habitants du pays de Haran voyant qu'Abram était bon et agréable aux hommes et à Jéhova son Dieu qui l'assistait, plusieurs d'entre eux s'attachèrent à lui, et entrèrent dans sa maison. Et Abram leur enseigna la doctrine de Jéhova et ses voies saintes.

Or, après la troisième année de la demeure d'Abram à Haran, Jéhova lui apparut et lui dit : Je suis Jéhova qui t'ai tiré d'Ur des Chaldéens, et qui t'ai sauvé de la main de tous tes ennemis. Si tu m'es fidèle, et que tu gardes mes préceptes et mes ordonnances, je ferai tomber tes ennemis devant toi, je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel, j'enverrai ma bénédiction sur toutes les œuvres de tes mains et tu auras abondance de toutes choses. Maintenant, lève-toi, prends ta femme et tout ce que tu possèdes, et va-t'en au pays de Chanaan pour y établir ta demeure. C'est là que je serai ton Dieu et que je te bénirai. Et Abram se leva et fit tout comme Jéhova lui avait commandé. Et Abram était âgé de cinquante-cinq ans lorsqu'il sortit de Haran (1212). Arrivé au pays de Chanaan, il dressa sa tente au milieu des habitants du pays. Mais Nachor, frère d'Abram, et Tharé son père, et Lot, fils d'Aran, étaient restés à Haran avec tout ce qu'ils possédaient.

Et quand Abram fut établi en Chanaan, Jéhova lui apparut et lui dit : Ceci est le pays que je t'ai donné, pour le posséder, toi et ta postérité après toi à jamais : toutes ces régions que tu vois. Et Abram construisit un autel à l'endroit même où Jéhova lui avait parlé, et il y invoqua le nom de Jéhova.

En ce temps-là mourut Noé, dans la cinquante-huitième année de l'âge d'Abram, et après la troisième année du séjour d'Abram dans le pays de Chanaan. Et tous les jours que Noé avait vécu sur la terre furent de neuf cent cinquante ans.

Dans la cinquième année de la demeure

(1211) *Non proderunt divitiæ in die ultionis.* (*Prov.* XI, 4.)

(1212) Il est dit au livre de la *Genèse*, XII, 4, *Septuaginta quinque annorum erat Abram cum egrederetur de Haran*. Et cependant le chiffre du *Yaschar* ne saurait être attribué à une des fautes d'impression dont il fourmille. Abram avait cinquante ans lorsqu'il fut jeté au four à briques. Ajoutez deux ans qui se sont écoulés depuis cet événement jusqu'au songe de Nemrod, et les trois ans du séjour d'Abram à Haran, vous arriverez précisément à cinquante-cinq ans. Mais il faut considérer qu'Abram a quitté Haran à deux époques différentes, séparées l'une de l'autre par un espace de vingt ans. *Voy.* le texte du *Yaschar* un peu plus loin.

d'Abram dans le pays de Chanaan, les habitants de Sodome et de Gomorrhe et de toutes les villes de la plaine se révoltèrent contre l'autorité de Chodorlahomor, roi d'Elam. Car depuis douze ans, tous les rois des villes de la plaine étaient assujettis à Chodorlahomor et lui payaient un tribut annuel. Et dans la douzième année de la demeure d'Abram en Chanaan, Nemrod, roi de Sennaar, instruit de cette révolte, déclara la guerre à Chodorlahomor, roi d'Elam, afin de le soumettre à sa puissance. Car Chodorlahomor avait été un de ses généraux, et lors de la dispersion de la tour de Babel, il se fit roi du pays d'Elam, et se proclama indépendant de son maître. Et Nemrod entra en campagne avec une armée de sept mille hommes qu'il avait réunis. Chodorlahomor marcha contre lui avec cinq mille combattants. Et la bataille s'étant engagée, Nemrod et son peuple furent défaits par les gens de Chodorlahomor, et il en tomba environ six cents hommes, et Mardon, fils de Nemrod, tomba aussi avec eux. Nemrod s'enfuit dans son pays, couvert de honte et de confusion, et il resta longtemps humilié sous la main de Chodorlahomor.

Cependant Chodorlahomor, revenu dans son pays, députa de ses généraux vers les rois ses voisins, Arioch, roi d'Ellazar, et Thadal, roi des nations, et il fit alliance avec eux, et les amena à son obéissance.

Dans la quinzième année de la demeure d'Abram dans le pays, qui était la soixante-dixième de son âge, Jéhova lui apparut et lui dit : Je suis Jéhova qui t'ai tiré d'Ur des Chaldéens pour te donner ce pays en possession, depuis le fleuve de l'Egypte jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate. Quant à toi, tu seras recueilli avec tes pères, en paix, après une heureuse vieillesse. Et tes enfants, en la quatrième génération, reviendront dans ce pays pour le posséder éternellement (1213). Alors Abram édifia un autel et y invoqua le nom de Jéhova en lui offrant des holocaustes. Vers le même temps Abram revint à Haran pour voir son père et sa mère. Il s'y arrêta l'espace de cinq ans avec sa femme et tout ce qu'il possédait. Et d'autres gens de Haran s'attachèrent encore à Abram, soixante-douze hommes. Et il leur apprit à connaître Jéhova et sa doctrine.

Section *Lech-Lecha.*

Et Jéhovah apparut de nouveau à Abram, et lui dit : N'est-il pas vrai que je t'ai ordonné, voici vingt ans, disant : Va-t'en de ton pays, de ta parenté et de la maison de ton père, au pays que je t'avais indiqué, afin de te le donner, à toi et à tes enfants; car là, dans ce pays, je te bénirai, je te ferai devenir une grande nation, et je rendrai ton nom illustre. Toutes les familles de la terre seront bénies en toi. Maintenant, lève-toi, sors de ce lieu, et retourne au pays de Chanaan avec ta femme et tout ce que tu possèdes, tous ceux qui sont nés dans ta maison, et toutes les âmes que tu as acquises à Haran. Et Abram se leva et s'en revint en Chanaan selon l'ordre de Jéhova, et il planta sa tente dans la chênaie de Moré pour y demeurer. Abram était âgé de soixante-quinze ans lors de cette transmigration. Et Lot, fils d'Aran, son frère, l'accompagnait avec tout ce qu'il possédait. Jéhova lui apparut de nouveau en cet endroit, et lui dit : Je donnerai ce pays à ta postérité; et Abram éleva en l'honneur de Jéhova qui lui était apparu un autel qui est encore dans la chênaie de Moré jusqu'à ce jour.

Vers le même temps, vivait dans la terre de Sennaar un homme sage, habile dans toutes sortes de sciences, d'un extérieur très-beau, mais pauvre et dépourvu de tout; il s'appelait Rekion. Pressé par le besoin il résolut d'aller montrer sa sagesse à Asuiras, fils d'Enam, roi d'Egypte. Il pensait : Peut-être trouverai-je grâce à ses yeux, et il m'élèvera en dignité et me donnera de quoi exister. Quand Rekion arriva en Egypte, les habitants l'instruisirent de la coutume du roi, laquelle le fâcha et l'affligea beaucoup. Car le roi ne se rendait visible qu'un jour dans l'année. Ce jour-là il sortait de son palais, et rendait la justice à tout son pays; et tous ceux qui avaient affaire au roi venaient en sa présence et lui adressaient leurs demandes. Le roi rentrait ensuite dans son palais et s'y tenait un an entier. Le soir étant venu, Rekion cherchant un abri trouva les ruines d'une boulangerie de la ville et il y passa la nuit dans l'amertume de son âme et la souffrance de la faim. Et le sommeil se tint loin de ses yeux, car il pensait comment il ferait pour se nourrir jusqu'au jour de la sortie du roi. Le lendemain il se mit à vaguer par la ville, et il lui arriva de rencontrer des hommes qui vendaient des légumes : et ces hommes avaient fort bonne mine. Il leur demanda comment ils soutenaient leur vie, et ils lui répondirent : En achetant ces légumes et les revendant aux habitants de la ville. Alors Rekion, voulant gagner son existence de la même manière, se procura comme il put un peu de légumes et les exposa en vente. Mais comme il n'avait ni le langage ni les manières de ceux du pays, on le raillait, et des enfants de Bélial (1214) s'attroupèrent autour de lui et lui enlevèrent ses légumes sans en rien laisser entre ses mains. Accablé de tristesse et irrité contre toute la ville, il retourna aux ruines de la boulangerie et y passa la seconde nuit pendant laquelle il chercha dans sa grande sagesse le moyen de se tirer de l'extrême besoin et de vexer les Egyptiens. Et voici ce qu'il imagina. Le lendemain de grand matin il engagea trente hommes vigoureux, et enfants de Bélial, pourvus d'armes, et il les conduisit dans l'avenue de l'enceinte des tombeaux, et il leur

(1213) Ces mots, *reviendront dans ce pays*, supposent l'annonce de la servitude d'Egypte. (*Genèse*, xv. 13, 14.)

(1214) *Enfants, fils de Bélial*, בני בליעל, style de Bible, pour, hommes vils et méprisables, mauvais sujets.

donna cette instruction : Le roi vous ordonne : soyez courageux et fermes, et ne laissez passer aucun mort, pour être déposé ici, sans que l'on vous compte auparavant deux cents pièces d'argent. Cet ordre ayant été exécuté avec rigueur, Rekion et ses hommes amassèrent en huit mois de grandes richesses en or, en argent et en pierres précieuses. Rekion acheta des chevaux et des bêtes de somme en quantité. Il recruta encore d'autres hommes et se forma une escorte de cavaliers.

Après la révolution de l'année, quand arriva le jour de la sortie du roi en ville, tous les Egyptiens accoururent auprès de lui pour se plaindre, selon ce qu'ils avaient concerté entre eux, de l'injuste perception dont il avait chargé Rekion et sa troupe. Ils dirent : Vive le roi éternellement ! Quelle est cette chose que tu fais à tes serviteurs de ne permettre l'enterrement d'aucun mort qu'au prix d'une somme considérable? Cela a-t-il jamais été pratiqué dans notre pays depuis les rois anciens jusqu'à ce jour? Nous savons que le droit du roi est de mettre annuellement un impôt sur les vivants ; mais toi, non content de cela, tu mets en outre un impôt journellement sur les morts. Nous n'y tenons plus, et toute la ville est ruinée. Le roi en entendant leur discours fut enflammé de colère, car il ne savait rien de cette chose, et il s'écria : Qui a osé commettre cette mauvaise action que je n'ai point commandée? Qu'on me le signale ! Et ils lui rendirent compte de tout ce qu'avaient fait Rekion et ses gens. Et le roi fit comparaître devant lui Rekion et ses hommes. Mais Rekion envoya par ses serviteurs au roi un présent consistant en mille jeunes garçons et jeunes filles tous vêtus de byssus, de fin lin, d'étoffes richement brodées, et montés sur des chevaux superbes. Il vint ensuite lui-même, et se prosternant devant le roi la face contre terre, il lui offrit de l'or, de l'argent et des pierres fines en grande quantité, ainsi qu'un nombre considérable de chevaux d'une rare beauté. Le roi, ses serviteurs et tous les Egyptiens admirèrent les grandes richesses de Rekion et la belle prestance de sa personne. Et le roi le fit asseoir en sa présence et l'interrogea sur tout ce qu'il avait fait. Mais Rekion répondit à toutes les questions avec tant de sagesse et de grâce qu'il plut singulièrement au roi et à ses officiers. Et depuis ce jour le roi l'eut en grande affection. Le roi prenant la parole lui dit : Ton nom ne sera plus Rekion, mais *Pharaon*, car tu m'as *payé* l'impôt des morts (1215). Ensuite le roi et ses serviteurs, de l'avis des sages et des habitants de l'Egypte, résolurent de faire gouverner le pays par Rekion-Pharaon sous l'autorité du roi ; et ainsi fut fait. Rekion-Pharaon gouvernait donc l'Egypte, rendant la justice, lui tous les jours, et le roi Asuiras un seul jour par an. Et il fut arrêté par un statut éternel que tous les chefs de l'Etat s'appelleraient dans la suite Pharaon. Voilà pourquoi les rois de l'Egypte portent le nom de Pharaon jusqu'à ce jour.

En cette même année le pays de Chanaan était désolé par une grande famine. C'est pourquoi Abram descendit (1216) en Egypte avec tous les siens. Et pendant qu'ils marchaient sur le bord du fleuve de l'Egypte, Abram jeta un regard dans l'eau et il remarqua combien Saraï sa femme était belle. Et il lui dit : Dieu t'a formée avec tant d'avantage que je crains que les Egyptiens ne me tuent pour te posséder ; car il n'y a point de crainte de Dieu dans ces lieux. Mais voici la grâce que tu me feras. Dis, je te prie, à tous ceux qui t'interrogeront, que tu es ma sœur, afin qu'on me fasse du bien par égard pour toi, et que nous vivions et ne mourions pas. Il recommanda aussi à tous ceux de sa suite, comme aussi à Lot son neveu, de dire aux Egyptiens que Saraï était sa sœur. Malgré cela Abram n'était pas entièrement rassuré contre la perversité des Egyptiens, et il cacha Saraï sous les effets enfermés dans une caisse. Lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée de la ville les gardiens de la porte leur dirent : Payez les droits, le dixième de la valeur de tout ce que vous portez, ensuite vous entrerez. Et Abram les satisfit. Ils aperçurent alors une caisse restée close, et ils dirent : Ouvre cette caisse afin que nous la visitions et que tu payes les droits de tout ce qu'elle renferme. Abram répondit : Cette caisse ne s'ouvrira pas ; mais je vous en acquitterai telle somme que vous m'imposerez. Non, dirent-ils, elle est pleine de pierreries, et nous en prendrons la dixième partie. Et ils le repoussèrent violemment et forcèrent le couvercle. A ce moment ils furent éblouis de l'éclat de la beauté de Saraï ; et tous l'entourèrent pour l'admirer.

Or, les officiers du roi coururent annoncer à Pharaon ce qu'ils venaient de voir, et exaltèrent Saraï dans leur récit. Alors Pharaon envoya prendre la femme. Et lorsqu'elle parut devant lui, elle plut à ses yeux, et il admira beaucoup sa beauté. Il fut si content qu'il distribua des présents à tous ceux qui lui en avaient donné l'avis. Cependant Abram était inquet au sujet de son épouse, et il priait Jéhova de la sauver de la main de Pharaon. Saraï, de son côté, priait aussi, disant : Jéhova Dieu, c'est pour te complaire que nous avons quitté notre patrie, abandonné notre parenté, pour aller dans un pays étranger et au milieu d'une nation que nous n'avons connue ni hier ni avant-hier. Maintenant que pour préserver notre maison de la famine nous sommes venus jusqu'ici, voilà que ce grand malheur est tombé sur moi. Je te supplie, Jéhova Dieu, protége-moi con-

(1215) פרעה, Pharaon, de פרע, *payer* On suppose que le roi d'Egypte parlait hébreu.

(1216) Les Hébreux, comme d'autres peuples, croyaient que leur pays était le nombril, טבור. c'est-à-dire, le point culminant de la terre. De là l'expression si fréquente dans l'Ancien et le Nouveau Testament : *monter* au pays de Chanaan, *descendre* dans les autres pays. Dans la Palestine même on *montait* à Jérusalem.

tre ce tyran, et par ta miséricorde fais-moi éprouver les effets de ta bénignité. Et Jéhova exauça Saraï et il envoya un ange à son secours. Et le roi vint et s'assit devant Saraï. Mais l'ange de Jéhova se tenait auprès d'eux et il devint visible aux yeux de Saraï et lui dit : Ne crains rien; Jéhova a exaucé ta prière. Le roi s'approcha de plus près et dit à Saraï : Quel est cet homme qui t'a amenée en Egypte? Elle répondit : Cet homme est mon frère. Le roi reprit : C'est notre devoir de l'élever aux plus hautes dignités, et de lui faire tout le bien que tu nous commanderas. Aussitôt le roi envoya à Abram de l'or, de l'argent, des pierres précieuses en grande quantité, comme aussi des troupeaux de gros et de menu bétail et des esclaves des deux sexes. Et par ordre du roi Abram vint demeurer dans son palais, et il fut déclaré grand dignitaire du royaume. Et le roi s'approcha de Saraï et voulut la toucher, mais l'ange le frappa rudement sur la main, et Pharaon la retira tout effrayé. Et durant toute la nuit, dès que le roi s'avançait vers Saraï, l'ange le frappait; et le roi devint tremblant de tous ses membres. De même, l'ange frappait pendant cette nuit-là tous les serviteurs de Pharaon et toute sa maison, de sorte que le palais retentissait de cris et de pleurs de tous côtés. Le roi comprenant que tout ce mal arrivait à cause de la femme étrangère, s'éloigna d'elle et chercha à l'apaiser par des paroles conciliantes. Et il l'interrogea de nouveau sur le compte de l'homme avec qui elle était venue. Et Saraï avoua la vérité et dit : Cet homme est mon époux. Si je t'ai dit qu'il était mon frère, c'est parce que je craignais que dans leur perversité les Egyptiens ne le fissent mourir. Et le roi renonça à Saraï, aussitôt les atteintes de l'ange cessèrent. Quand le matin fut levé le roi manda Abram et lui dit : Que m'as-tu fait là de me dire que c'est ta sœur, et d'amener sur moi et sur toute ma maison ce grand châtiment, parce que j'ai voulu prendre pour femme ta sœur? Maintenant voilà ton épouse; va-t'en et sors de mon pays, de peur que nous ne mourions tous à cause d'elle. Et Pharaon en lui rendant Saraï lui donna encore des brebis, des bœufs, des esclaves de l'un et de l'autre sexe, de l'argent et de l'or. Le roi donna aussi à Saraï une jeune fille que sa concubine lui avait enfantée, et il lui dit : Ma fille, il vaudra mieux pour toi d'être l'esclave de Saraï que de devenir une dame distinguée de ma cour. Abram se leva donc pour remonter de l'Egypte avec tout ce qu'il possédait. Pharaon commanda des hommes pour l'escorter dans la route. Et Abram revint au pays de Chanaan, au lieu où il avait dressé un autel et où il avait auparavant fixé sa tente.

Pareillement Lot, fils d'Aran, frère d'Abram, possédait des troupeaux considérables en gros et en menu bétail, et des tentes; car Jéhova le favorisait pour l'amour d'Abram. Mais les pâtres d'Abram eurent de fréquentes contestations avec ceux de Lot; car le pays ne suffisait pas pour leurs nombreux troupeaux. En outre, lorsque ceux d'Abram ne trouvaient pas assez de pâturage, ils ne s'en abstenaient pas moins des champs des habitants du pays, tandis que les pâtres de Lot y menaient leur bétail : et les pâtres d'Abram les en querellaient. De leur côté les gens du pays venaient aussi vers Abram et le querellaient à cause des dégâts des pâtres de Lot. Et Abram disait à Lot : Pourquoi rends-tu mon nom odieux parmi les habitants de la contrée en ordonnant à tes pâtres d'aller dans les champs des autres? Ne sais-tu pas que je ne suis qu'un étranger parmi les Chananéens? Mais Lot n'écoutait point sa voix et continuait selon la même chose. Et les habitants du pays venaient sans cesse se plaindre à Abram. Enfin Abram dit à Lot : Jusqu'à quand seras-tu un scandale pour moi? Qu'il n'y ait plus de contestation entre nous deux puisque nous sommes parents. Séparons-nous; éloigne-toi de moi, et va chercher un autre lieu pour y demeurer avec ta maison et ton bétail. Ne crains rien, car si quelqu'un te moleste tu m'en instruiras et j'irai te venger : seulement va-t'en loin de moi. Alors Lot, levant les yeux vers la plaine du Jourdain, vit que la contrée était bien arrosée et excellente pour la nourriture des hommes et du bétail, et il alla y planter sa tente, et il demeura sur le territoire de Sodome. Et Abram demeura pendant beaucoup de jours et d'années dans la chênaie de Moré, qui est à Hébron.

Vers la même époque Chodorlahomor, roi d'Elam, envoya un message aux rois qui demeuraient autour de lui; savoir, à Nemrod, roi de Sennaar, qui était sous son obéissance; à ses alliés Thadal, roi des nations, et Arioch, roi d'Ellazar, leur faisant dire : Venez m'aider à châtier les villes de la terre de Sodome, parce qu'elles sont en révolte contre moi depuis treize ans. Et ces quatre rois se mirent en campagne avec leurs troupes, environ huit cent mille hommes, et ils tuaient tous ceux qu'ils rencontraient sur leur chemin. Et les cinq rois suivants s'avancèrent contre eux : Senaab, roi d'Adama ; Semeber, roi de Seboïm ; Bara, roi de Sodome; Bersa, roi de Gomorrhe, Bala, roi de Ségor (1217). Et ils se rencontrèrent dans la vallée de Sétim. Dans la mêlée de ces neuf rois, ceux de Sodome et de Gomorrhe furent défaits par les rois d'Elam, et ils prirent la fuite. Or, la vallée de Sétim était pleine de puits de bitume, dans lesquels tombèrent les rois de Sodome avec leurs guerriers poursuivis par les rois d'Elam (1218). Et ceux qui échappèrent se sauvèrent dans les montagnes. Les rois d'Elam en poursuivant l'ennemi arrivèrent jusqu'à a

(1217) Le texte de la Bible porte : et le roi de Bala, (ville) qui est (aussi nommée) Ségor. *Regem Balæ, ipsa est Segor.* Il faut supposer que le roi avait donné son propre nom à sa capitale.

(1218) Le lecteur aura compris que *les rois d'Elam, les rois de Sodome*, veut dire, le roi d'Elam et ses partisans le roi de Sodome et ses partisans.

terre de Sodome dont ils pillèrent toutes les villes. Ils emmenèrent aussi prisonnier Lot, neveu d'Abram, et prirent toutes ses richesses et rentrèrent dans leur pays.

Or, un serviteur d'Abram, Oni (1219), qui avait été présent à la bataille, vint raconter à Abram tout ce qui était arrivé. Abram, en apprenant la captivité de son neveu Lot, se leva aussitôt avec ses hommes au nombre de trois cent dix-huit, et se mit cette nuit-là même à la poursuite des quatre rois et les vainquit. Toutes leurs armées périrent par les armes d'Abram, hormis les quatre rois qui s'enfuirent chacun d'un autre côté. Abram rapporta tout le butin qui avait été fait sur Sodome, et ramena pareillement Lot avec toutes ses richesses, leurs femmes et leurs jeunes enfants. Lorsqu'il s'en retournait par la vallée de Sétim, Bara, roi de Sodome, et ce qui restait de ses gens sortirent des puits de bitume, et allèrent au-devant de lui et de sa troupe. Pareillement Adonisédech, roi de Jérusalem (1220), qui est le même personnage que Sem, fils de Noé, sortit au-devant d'Abram, lui apportant du pain et du vin; et ils s'assirent ensemble dans la vallée du roi. Adonisédech bénit Abram, et Abram lui offrit la dîme de tout le butin qu'il avait enlevé à ses ennemis: car Adonisédech était prêtre devant Dieu.

Cependant les rois de Sodome et de Gomorrhe s'approchèrent d'Abram et le supplièrent, disant: Rends-nous les captifs que tu as ramenés et garde tout le bien pour toi et pour tes gens. Abram répondit aux rois de Sodome (1221): Vive Jéhova qui a créé le ciel et la terre, qui m'a préservé de tant de danger, et qui en ce jour a livré mes ennemis entre mes mains, si je retiens quoi que ce soit de tout ce qui vous appartenait, afin que vous ne vous vantiez pas plus tard, disant: C'est nous qui avons enrichi Abram par l'abandon de notre bien. Jéhova mon Dieu, en qui je me confie, m'a fait cette promesse: « Tu n'éprouveras jamais de besoin, car j'enverrai ma bénédiction dans toutes les œuvres de tes mains. » Et maintenant prenez tout ce qui est à vous, et retirez-vous. Vive Jéhova! je ne retiendrai ni une âme, ni un cordon de chaussure, ni un fil. Excepté toutefois ce que mes gens ont pris pour leur nourriture, et la part du butin qui revient à mes alliés, Aner, Escol et Mambré. Et il les congédia en leur recommandant Lot qui s'en retourna aussi à Sodome. Et Abram revint avec les siens au lieu de son habitation, dans la chênaie de Moré, qui est à Hébron.

En ce temps-là Jéhova apparut à Abram encore une fois à Hébron, et il lui dit: Sois tranquille: une grande récompense t'est réservée devant moi; car je ne t'abandonnerai pas jusqu'à ce que je t'aie multiplié et béni. Et je rendrai ta race semblable aux étoiles du ciel, qui ne peuvent être ni mesurées ni comptées. Et je donnerai à tes enfants, pour possession éternelle, tous ces pays que tu vois de tes yeux. Seulement sois courageux et persévérant pour marcher en ma présence et être parfait.

Dans la soixante-dix-huitième année de la vie d'Abram mourut Reü fils de Phaleg. Et tous les jours de Reü furent de deux cent trente-neuf ans.

Abram était âgé de quatre-vingt-cinq ans, et demeurait depuis dix ans dans le pays de Chanaan lorsque Saraï voyant qu'elle était toujours stérile, prit Agar, dont Pharaon lui avait fait présent, et l'amena à son mari en lui disant: Voici ma servante, prends-la pour femme, afin que je puisse avoir des enfants par elle. Car elle avait enseigné à Agar la connaissance de Jéhova, et les œuvres qu'il agrée, et Agar n'en négligeait aucune. Et Abram consentant à ce que demandait Sara, prit pour femme sa servante Agar. Mais celle-ci, voyant qu'elle avait conçu, s'en réjouit beaucoup et n'eut plus d'estime pour sa maîtresse; car elle pensait au fond de son cœur: Ceci n'arrive que parce que je vaux mieux qu'elle devant Jéhova, qui a voulu m'accorder la fécondité après peu de jours. Et Saraï, voyant qu'Agar était enceinte, en devint jalouse. Elle dit alors à Abram: Le tort que j'éprouve est de ton fait; car lorsque tu priais Jéhova de te donner des enfants, pourquoi n'as-tu pas demandé d'en avoir de moi? Et quand en ta présence Agar méprise mes paroles, parce qu'elle s'enorgueillit de sa grossesse, pourquoi ne la reprends-tu pas? Puisque tu me traites ainsi, que Jéhova juge entre toi et moi. Abram répondit à Saraï: Voici que ta servante est en ton pouvoir, dispose d'elle selon qu'il te plaît. Et Saraï lui fit endurer tant de souffrances qu'elle s'enfuit au désert. Mais un ange de Jéhova vint trouver Agar au lieu où elle s'était réfugiée, et lui dit: Sois sans crainte, car je multiplierai ta postérité. Et voici que tu mettras au monde un fils, et tu le nommeras Ismaël. Maintenant retourne vers Saraï ta maîtresse, et humilie-toi sous sa main. Et Agar appela ce lieu, où se trouve un puits, *Puits du vivant qui m'a regardée*. Ce puits est entre Cadés et Barad. Et à l'heure même Agar retourna à la maison de sa maîtresse. Lorsque son terme fut arrivé, elle enfanta un fils à Abram, qui le nomma Ismaël. Abram était âgé de quatre-vingt-six ans lors de cette naissance.

Dans la quatre-vingt-onzième année de la vie d'Abram la guerre éclata entre les enfants de Céthim (1222) et les enfants de Thubal. Car lorsque Jéhova dispersa les hommes sur

(1219) *Oni*, *Voy.* plus haut colonne 1116.

(1220) La *Genèse*, XIV, 18, porte: Melchisédech, roi de Salem. Adoni signifie *Seigneur*, et Melchi, *roi*. Salem et Jérusalem désignent la même ville.

(1221) *Voy.* ci-devant note 1218.

(1222) On voit par ce qui suit que les enfants de Céthim étaient les habitants de l'ancienne Saturnie ou Ausonie. Nous entrons ici dans un supplément du *Yaschar*. Que ce supplément soit très-ancien, et de beaucoup antérieur au XIIIe siècle, c'est ce que l'on voit par le singulier travestissement du fait de l'enlèvement des Sabines. Voyez notre avant-propos.

toute la surface de la terre, les enfants de Céthim se formèrent en une troupe et allèrent jusqu'à la plaine de Campanie où ils s'établirent et se bâtirent des villes sur le fleuve du Tibre. Quant aux enfants de Thubal, ils s'établirent dans la Toscane, et leurs limites touchaient aux deux fleuves (1223). Ils bâtirent une ville qu'ils nommèrent Sienne (1224), d'après le nom d'un fils de Thubal leur père; et ils la possèdent jusqu'à ce jour. Les enfants de Céthim attaquèrent les enfants de Thubal, qui furent vaincus et perdirent treize cent soixante dix hommes. Alors les enfants de Thubal firent le serment entre eux de ne point s'allier par des mariages avec les enfants de Céthim. Nul d'entre eux ne pouvait plus donner sa fille à un enfant de Céthim. Car en ce temps-là les filles du peuple de Thubal étaient d'une beauté qui n'avait pas sa pareille sur toute la terre; et quiconque, même les princes et les rois, prisait les charmes d'une belle femme choisissait son épouse parmi elles. Au bout de trois ans, après ce serment, environ vingt chefs de Céthim firent la demande de filles de Thubal, mais ils eurent un refus. Et il arriva qu'aux jours de la moisson, pendant que les enfants de Thubal étaient aux champs, tous les jeunes gens de Céthim se réunirent et entrèrent en silence dans la ville de Sienne, et ravirent chacun une jeune fille de Thubal et emmenèrent dans leurs villes les personnes enlevées. Les enfants de Thubal se mirent aussitôt en campagne pour les attaquer, mais ils rencontrèrent sur leur route une haute montagne fortifiée, et ils furent contraints de se retirer. Après un an révolu les enfants de Thubal prirent à leur solde des hommes de toutes les villes de leur voisinage, environ dix mille combattants, et ils marchèrent de nouveau contre les enfants de Céthim; et cette fois ils furent les plus forts. Alors les enfants de Céthim, assiégés dans leur ville principale, et réduits à l'extrémité, firent monter sur les murailles leurs femmes avec leurs enfants, et ils crièrent aux enfants de Thubal: Est-ce que vous venez faire la guerre à vos enfants et à vos filles? Ne sommes-nous pas depuis longtemps de vos os et de votre chair? Et à l'instant les enfants de Thubal cessèrent le combat et s'en retournèrent dans leur pays. En ce temps-là les enfants de Céthim se réunirent et se bâtirent deux villes sur la mer, et ils nommèrent l'une *Irta* et l'autre *Antsa* (1225).

Abram, fils de Tharé, avait alors quatre-vingt dix-neuf ans. Et Jéhova lui apparut et lui dit : Je veux établir mon alliance entre moi et toi, et je multiplierai ta race extrêmement. Voici le signe de mon alliance, qui sera éternelle, et ce signe sera dans votre chair: Vous circoncirez tout mâle dans le huitième jour de sa naissance. Et dorénavant, toi, tu ne t'appelleras plus *Abram*, mais *Abraham*. Pareillement, ta femme ne s'appellera plus *Sarai*, mais *Sara* (1226). Car je vous bénirai tous deux, je multiplierai votre postérité après vous, et vous deviendrez un grand peuple, et des rois sortiront de vous. Et Abraham se leva et circoncit tous les individus mâles de sa maison, comme aussi ceux qu'il avait acquis à prix d'argent: il n'en resta pas un seul d'incirconcis. Abraham lui-même et son fils Ismaël, âgé de treize ans, circoncirent la chair de leur prépuce. Le troisième jour, Abraham alla s'asseoir devant l'entrée de sa tente, pour se chauffer au soleil et soulager la souffrance de sa chair.

Section Vaïyera.

Et Jéhova lui apparut dans la chênaie de Moré, et envoya vers lui, pour le visiter, trois anges de ceux qui le servent. Assis devant l'entrée de sa tente, il leva les yeux et vit à une certaine distance trois hommes qui arrivaient. Aussitôt il courut au-devant d'eux, et, les saluant par des prosternations, il leur dit : Je vous prie, venez jusque chez moi, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, et mangez un morceau de pain (1227). Et il les pressa avec tant d'insistance, qu'ils se rendirent chez lui. Il leur présenta de l'eau pour se laver les pieds, et les fit asseoir sous l'arbre qui ombrageait l'entrée de sa tente. Abraham courut prendre un veau du troupeau, tendre et bon; et après l'avoir saigné (1228), il le donna à son serviteur Eliéser pour l'apprêter. Il rentra ensuite dans la tente, et dit à Sara : Pétris promptement trois mesures de fleur de farine, et fais-en des gâteaux pour couvrir le pot à viande; et elle fit ainsi. Et Abraham se hâta de servir aux hommes du beurre avec du lait de vache et de brebis, et ils en mangèrent. Il leur servit ensuite le veau qu'il avait apprêté, et ils en mangèrent. Or, quand le re-

(1223) Le Tibre et l'Arno.

(1224) Texte hébreu, סכינה, *Sichena*.

(1225) Ardée et Antium.

(1226) Abram, אברם; Abraham, אברהם; Saraï, שרי; Sara, שרה.

(1227) Texte hébreu de la *Genèse*, XVIII, 3 : *Seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe pas, je te supplie, au delà de ton serviteur.* La massore marque expressément que *Seigneur*, אדני (Adonaï), est saint, קדש; c'est-à-dire, qu'il parlait à Dieu même. On sait que ce texte est un de ceux qui indiquent le plus clairement la trinité de Personnes dans l'Essence unique et indivisible de la Divinité. *Tribus occurrit et unum adorat.* On est fondé à croire que les éditeurs juifs ont ici changé le texte du *Yaschar*, chose qu'heureusement ils ne peuvent pas faire à la Bible.

(1228) Les Juifs ne mangent d'aucun animal sans qu'il soit égorgé, jugulé, en observant certaines prescriptions pharisaïques. Il y a des hommes autorisés pour faire cette opération. On les appelle en hébreu, *Schokhetim*, du verbe *Schakhat*, juguler. Quelques consistoires qualifient ces fonctionnaires de *sacrificateurs*. C'est ridicule. La synagogue rejetée de Dieu pour le plus grand des crimes, n'a plus ni sacrifices ni sacrificateurs : *Sine sacrificio et sine altari*. (*Osee* III, 4.)

Le mot וישחטהו, *et jugulavit eum*, qui n'est pas dans la Bible, a été évidemment ajouté à notre texte du *Yaschar* par l'éditeur.

pas fut fini, l'un d'eux lui dit : Je reviendrai vers toi à cette même heure dans un an de notre vie, et Sara ta femme sera mère d'un fils. Ensuite ces hommes se levèrent de là et continuèrent de marcher vers les lieux où ils avaient été envoyés.

En ces jours-là, les habitants de Sodome et de Gomorrhe et des autres villes de la Pentapole étaient mauvais et pécheurs devant Jéhova par toutes leurs abominations, qui étaient si nombreuses et si horribles, qu'elles criaient vengeance jusqu'au ciel. Ils avaient dans leur pays une vallée spacieuse, de l'étendue d'une demi-journée de marche, arrosée par de belles sources, et couverte de verdure. Chaque année, tous les habitants de Sodome et de Gomorrhe s'y rendaient et se livraient pendant quatre jours à toutes sortes de divertissements, et à la danse, au son d'une musique bruyante. Et à l'heure de l'enivrement de la joie, ils se levaient tous ensemble, et chacun s'emparait de la femme ou de la fille vierge de son prochain, qui n'y regardait pas, et jouait avec elle, et s'approchait d'elle charnellement pendant une journée entière. Et après la fête, ils s'en retournaient chacun chez soi avec sa femme et les siens, comme si rien de mal ne s'était commis. Lorsqu'un étranger arrivait dans une de leurs villes, soit pour acheter, soit pour vendre des marchandises, tous, hommes, femmes et enfants, venaient et lui enlevaient chacun un petit morceau, jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus rien entre les mains. Quand l'étranger se plaignait qu'on l'avait dépouillé de son bien, chaque individu s'approchait de lui, disant : Que t'ai-je pris, moi? Tu vois que ce n'est qu'un petit lambeau. Et ils le chassaient de la ville pour les avoir à tort accusés de vol, et ils le poursuivaient de leurs cris et de leurs huées jusqu'à la porte de la ville. Un homme d'Elam voyageait. Il menait avec lui un âne portant, attaché avec une corde longue, un tapis précieux, teint des plus fines couleurs. Quand il passait par Sodome, le soleil se coucha sur lui (1229), et il demeura dans la rue, et nul ne le recueillait dans sa maison. Il y avait alors à Sodome un individu méchant et enfant de Bélial, et rusé pour le mal; et son nom était Hédud. Il leva les yeux et vit le passager, et il alla à lui et lui dit : D'où viens-tu, et où vas-tu? L'homme lui répondit : Je fais route d'Hébron à Elam. Le soleil s'est ici couché sur moi. Je suis arrêté dans la rue, et personne ne me recueille dans sa demeure. J'ai pourtant du pain et de l'eau et de la paille et du fourrage; je ne manque de rien. Hédud lui dit : C'est moi qui pourvoirai à tous tes besoins, et je ne veux pas que tu couches dans la rue. Et il l'amena dans sa maison. Ils ôtèrent ensuite de l'âne la corde et le tapis. Hédud serra l'un et l'autre dans un endroit secret de sa maison, et mit ensuite de la nourriture devant l'âne. L'étranger mangea et but et passa la nuit dans cette maison. Le lendemain, l'étranger se leva de bonne heure pour continuer son voyage. Mais Hédud lui dit : Soutiens ton cœur d'un morceau de pain avant de partir. Et ils se mirent à manger et à boire ensemble pendant tout ce jour-là. A l'approche du soir, Hédud dit à son hôte : Voici que le jour incline vers sa fin; consens, je te prie, à passer avec moi encore cette nuit, et que ton cœur s'égaye. Et il lui fit tant d'instances, que l'homme se décida à rester. Le deuxième jour, l'homme se leva de grand matin pour s'en aller; Hédud le retint encore ce jour-là sous prétexte de le faire manger, afin de le faire rester. Mais, sur le tard, l'homme, décidé à partir, bâta son âne, et dit à Hédud : Rends-moi le tapis et la corde, afin que je l'attache sur l'âne. Et Hédud, le regardant d'un air surpris, lui dit : Que dis-tu? L'homme répéta : Je te prie, mon seigneur, de me donner la corde et le tapis teint de belles couleurs que tu as pris en garde et mis dans un endroit sûr de ta maison. Alors Hédud lui dit : Voici l'interprétation du songe que sans doute tu as fait cette nuit. La corde signifie que tes jours seront prolongés comme elle. Le tapis que tu as vu teint de belles couleurs t'annonce que tu posséderas une vigne dans laquelle tu planteras toutes sortes d'arbres fruitiers. L'étranger lui dit : Non pas ainsi, mon seigneur, c'est bien en veillant que je t'ai confié ces objets. Hédud lui dit : Ne t'ai-je pas dit que c'est un songe que tu as eu? Je te l'ai interprété. Or toute interprétation de songe m'est payée quatre pièces d'argent; mais je ne t'en demande que trois. Et ils contestèrent beaucoup, et ils vinrent ensemble devant Sacar, le juge du lieu. Et le juge dit à l'étranger : Le bon droit est du côté de Hédud ; car il est connu dans toutes les villes de ces environs comme expert dans l'interprétation des songes. Et ils recommencèrent à contester. L'étranger répétait : Je veillais; et Hédud objectait : C'est en dormant que tu as vu cela. Il ajouta : Je ne t'avais demandé d'abord que trois pièces d'argent; maintenant, j'exige les quatre pièces qui me sont dues, et de plus le prix de ce que toi et ton âne avez mangé et bu dans ma maison. Et comme ils élevaient la voix, le juge les chassa de sa présence, et ses serviteurs les mirent promptement à la porte. Alors tous les gens de Sodome s'attroupèrent autour de l'étranger, l'accablèrent de mauvaises paroles, et le poussèrent hors de leur ville. Et l'homme s'en alla sans tapis, sans monture, pleurant et ayant l'âme abreuvée d'amertume.

Les quatre villes avaient chacune son juge, dont Eliéser, serviteur d'Abraham travestissait les noms de cette façon. *Sacar*, le nom du juge de Sodome, en *Sacra* (menteur); *Sarcar*, le nom de celui de Gomorrhe, en *Sacrura* (imposteur) ; *Sabnach*, le nom de celui d'Adama, en *Casban* (faussaire); *Matzon*, le nom de celui de Sebaïm en *Matzledin*

(1229) Style biblique. Il fut surpris par la nuit.

(violateur de la justice). Et par l'ordre de ces juges, les habitants mirent un lit dans la place publique de chacune de leurs villes. Et quand un homme étranger arrivait parmi eux, ils le saisissaient et l'étendaient de force sur ce lit. Trois hommes se plaçaient au chevet et trois hommes au pied du lit. Si l'étranger se trouvait être plus court que le lit, les six hommes le tiraient, sans répondre à ses cris de douleur, jusqu'à ce qu'il atteignît la même longueur. Si sa taille dépassait la longueur du lit, les six hommes se mettaient aux côtés latéraux et lui élargissaient les flancs jusqu'à ce qu'il arrivât aux portes de la mort (1230). Ils répondaient à ses cris : Ainsi est traité tout étranger qui vient dans notre ville. Lorsqu'un mendiant venait dans le pays, chacun lui donnait une pièce de monnaie après l'avoir marquée; mais en même temps on publiait partout la défense de lui vendre la moindre quantité de pain, ou de le laisser sortir de la ville. Quelques jours après, le pauvre expirait de faim, et chacun venait reconnaître sa pièce et la reprenait. Ils le dépouillaient ensuite de ses vêtements et se les disputaient entre eux, et le plus fort les emportait chez lui.

Lot avait une fille du nom de Phaltith, et elle était devenue la femme d'un habitant de Sodome. Cette femme, voyant un homme tomber d'inanition au milieu de la rue, et près de rendre l'esprit, en eut pitié, et pendant un certain nombre de jours le nourrissait secrètement. Et voici comment elle s'y prenait : chaque fois qu'elle allait chercher de l'eau à la fontaine, elle cachait du pain dans sa cruche, et en passant devant le pauvre, elle laissait tomber le pain, et semblait ne pas s'en apercevoir. Le pauvre le ramassait et s'en nourrissait. Les habitants de Sodome, étonnés de voir le pauvre conserver si longtemps la vie, soupçonnaient que l'un d'eux contrevenait à la défense de la loi, et ils apostèrent trois hommes pour guetter le coupable. Ces hommes surprirent Phaltith dans son action, et ils l'amenèrent devant le juge et lui montrèrent le pain qu'ils avaient arraché de la main du pauvre. Alors tous ceux de Sodome s'assemblèrent en tumulte et allumèrent un grand feu au milieu de la place publique, et y jetèrent la femme, qui fut réduite en cendres.

Il advint un jour que Sara, femme d'Abraham, envoya Eliéser à Sodome pour saluer Lot et s'informer de son état. En arrivant dans la ville, le serviteur d'Abraham vit qu'un habitant, après avoir terrassé un étranger, lui enlevait ses vêtements et répondait à ses plaintes par des sarcasmes. L'étranger supplia Eliéser en pleurant de le protéger. Alors Eliéser, s'approchant, dit au Sodomite (1231) : Pourquoi traites-tu aussi indignement ce pauvre homme, qui est venu sans défiance dans votre pays? Le Sodomite lui répondit : Est-il ton frère? Est-ce que nous t'avons établi aujourd'hui juge dans notre ville, pour que tu aies le droit de prendre la défense de qui t'intéresse? Eliéser essaya de lui arracher les vêtements d'entre les mains; mais le Sodomite prit une pierre et le blessa au front et en fit couler beaucoup de sang. Aussitôt le Sodomite retint Eliéser par le bras, lui criant : Il faut que tu me payes pour t'avoir opéré une saignée; car telle est la loi chez nous. Et il l'entraîna devant le juge, à qui Eliéser dit : Cet homme m'a blessé jusqu'au sang, et il veut encore que je lui en donne le salaire. Et le juge prononça : Cet homme a raison; acquitte-toi de ce que tu lui dois, conformément au droit de Sodome. En entendant cette sentence, Eliéser s'arma d'une lourde pierre et en fit une blessure sanglante au juge, et lui cria : Ce que tu me dois pour t'avoir tiré de ton mauvais sang, donne-le à cet homme, afin que je sois quitte envers lui. Et les laissant régler ensemble leur compte, il s'en alla (1232).

Pareillement dans la ville d'Adama était une jeune personne, fille d'un homme riche de la ville. Un passager, arrêté dans son voyage par la chute du jour se trouvait devant sa maison et criait lamentablement, demandant de quoi étancher la soif brûlante dont il était dévoré. La jeune fille, touchée de compassion, lui apporta de l'eau et du pain. Dès que la chose fut connue, on la traduisit devant le tribunal du juge. Et voici la peine à laquelle elle fut condamnée. Le juge la fit mettre toute nue et enduire de miel depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête, et on l'exposa dans cet état au milieu de plusieurs essaims d'abeilles qui la piquaient de leurs dards; et son corps endolori enfla démesurément. Et personne ne s'émouvait des plaintes de la jeune fille; mais ses cris montèrent jusqu'au ciel et y furent entendus. Et Jéhova devint jaloux de venger cette fille et tous les crimes de Sodome; car il les avait gratifiés de la prospé-

(1230) Le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 109 verso, dit autrement : Quand il était plus long, on le raccourcissait; quand il était plus court, on l'allongeait. כי מאריך גייצי ליה כי גוץ אתחין ליה. C'est exactement le lit de Procuste.

(1231) Sodomite, habitant de Sodome. *Voy.* le Complément du Dictionnaire de l'Académie.

(1232) Le talmud, à l'endroit déjà cité, rapporte un autre tour de malice du serviteur d'Abraham. Il était défendu dans Sodome, sous des peines sévères, d'inviter aux repas publics des individus étrangers à la ville. Un jour les honnêtes citoyens de Sodome se régalèrent d'un splendide festin. Eliéser y vient sans façon et s'assied à la dernière place. Aussitôt une clameur générale s'élève. *Qui est celui qui a invité cet étranger?* Eliéser dit tout haut : *C'est celui qui est assis à côté de moi.* Son *voisin* se voyant sous le poids d'une aussi grave accusation, prend son manteau et s'esquive. Eliéser avance d'une place, et son nouveau *voisin* juge prudent de mettre sa personne en sûreté, et suit l'exemple du premier. Eliéser avançait toujours se donnant un nouveau *voisin* qui devenait ainsi coupable de son invitation. Tous les convives disparaissent l'un après l'autre jusqu'au dernier successivement. Eliéser resté seul maître de la table, s'en donne tout son soûl, puis s'en va tranquillement faire sa digestion à Hébron sous la tente de son maître.

rité et de l'abondance de toutes choses, et ils n'ont pas soutenu la main du pauvre et de l'indigent. Et la mesure de leur malice était comble devant Jéhova. Et Jéhova envoya vers Sodome et Gomorrhe et les autres villes, pour les détruire, deux des anges qui étaient venus chez Abraham. Or, Lot était assis à la porte de Sodome, lorsque le soir il vit arriver les anges. Aussitôt il courut au-devant d'eux, et, se prosternant la face contre terre, il les pria avec de grandes instances d'entrer dans sa maison, et les y introduisit. Il leur servit à manger et leur prépara des couches pour la nuit (1233). Et dès l'aurore du lendemain, les anges dirent à Lot : Lève-toi, sors de ce lieu avec tous les tiens, de peur que tu ne sois enveloppé dans le châtiment de la ville; car Jéhova est sur le point de la détruire. Et ils saisirent vivement par la main Lot, sa femme et ses deux filles, et les jetèrent (1234) hors du territoire des villes coupables, et ils dirent à Lot : Sauve-toi ! Et Lot se mit à fuir avec les siens. A la même heure, Jéhova fit pleuvoir du ciel du souffre et du feu sur Sodome, Gomorrhe et les autres villes, et les retourna sens dessus dessous avec toute la plaine. Et tous les habitants et toutes les plantes périrent. La femme de Lot se retourna et jeta les yeux sur les villes qui se renversaient, car ses entrailles étaient émues à cause de celles de ses filles qui n'avaient pas voulu sortir avec elle de Sodome; mais, pendant qu'elle regardait en arrière, elle devint une statue de sel. Et jusqu'à présent, elle est encore en ce lieu. Les bêtes à cornes la lèchent chaque jour jusqu'aux ongles des pieds; mais tout ce que la langue du bétail lui enlève se retrouve repoussé le lendemain matin. Et cela se voit jusqu'au jour d'aujourd'hui.

Pendant que Lot demeurait dans la caverne d'Odollam (1235) avec ses deux filles, celles-ci l'enivrèrent de vin, et couchèrent avec lui. Car s'imaginant que tout avait péri sur la terre, elles disaient : Il n'existe plus d'homme pour continuer la génération de notre espèce. Et toutes deux conçurent de leur père et enfantèrent chacune un fils. L'aînée nomma son enfant *Moab*, disant : Je l'ai eu de mon père. La cadette nomma le sien *Ben-Ammi*. Celui-ci est le père des enfants d'Ammon jusqu'à ce jour. Lot partit ensuite de ce lieu, et alla demeurer de l'autre côté du Jourdain avec ses deux filles et leurs fils, qui devinrent grands et prirent des femmes du pays de Chanaan, et se multiplièrent prodigieusement.

Après avoir demeuré vingt-cinq ans dans le pays de Chanaan, étant dans la centième année de son âge, Abraham partit de la chênaie de Mambré et alla demeurer dans le pays des Philistins. Et il dit à Sara sa femme : Fais-moi la grâce de répondre à quiconque t'interrogera sur ton état, que tu es ma sœur, afin que nous nous garantissions de la perversité des gens de ce pays, et qu'ils ne me fassent pas mourir à cause de toi. Or les serviteurs d'Abimélech, roi des Philistins, allèrent lui dire : Un homme est arrivé de Chanaan pour demeurer dans ce pays, et il a avec lui sa sœur qui est de la plus grande beauté. Le roi envoya des gens pour se faire amener Sara, et quand il la vit, elle plut extrêmement à ses yeux. Et il lui demanda : Qu'est-ce que l'homme avec qui tu es arrivée dans nos contrées? Sara répondit : C'est mon frère. Nous arrivons de Chanaan pour chercher un lieu où nous puissions habiter. Abimélech dit à Sara : Voici que mon pays est à ta disposition. Etablis ton frère où il te plaira le mieux; et ce sera à nous à l'élever en dignité au-dessus de tous les seigneurs du pays, en ta considération. Et Abimélech fit appeler Abraham et lui répéta ces paroles. Et quand Abraham se retira de la présence du roi, il fut suivi de riches présents royaux. Le soir, à l'heure où l'homme se livre au repos de la nuit, le roi, étant assis sur son trône, fut surpris d'un profond assoupissement qui le tint jusqu'au matin. Et il vit en songe un ange de Jéhova, marchant vers lui et tenant en sa main une épée nue. Et arrivé près du roi, il se mit en posture de le frapper. Le roi, tremblant de frayeur, lui dit : Quel est mon crime, pour que tu viennes me tuer avec ton épée? L'ange répondit : Il faut que tu meures à cause de la femme qui a été amenée hier dans ta maison; car elle est mariée, elle est l'épouse d'Abraham. Si tu ne te hâtes de la rendre à son mari, sache que tu mourras, et toute ta maison mourra avec toi.

Dans la même nuit, tous les Philistins virent la forme d'un homme gigantesque, tenant à la main une épée nue dont il les frappait en courant de tous côtés; et le pays était rempli de cris d'angoisse et d'un grand tumulte toute cette nuit-là et le lendemain. De plus, Jéhova leur obstrua toutes les issues du corps, à cause de la femme d'Abraham dont Abimélech s'était emparé. Le lendemain matin, Abimélech, agité dans tous ses membres, et consterné, fit appeler tous ses officiers, et leur raconta son songe; et ils furent tous épouvantés. Alors l'un d'eux, élevant la voix, dit : Roi, mon seigneur, rends cette femme à son époux; car elle lui appartient. Le même fait est arrivé à Pharaon, et il en a éprouvé de grands maux. Car telle est la manière de cet homme; partout où il met le pied, il publie : C'est ma sœur. Maintenant, fais en sorte que toi et tes serviteurs, nous vivions et ne mourions pas. Et Abimélech prit du gros et du menu bétail, des esclaves de l'un et de l'autre sexe et mille pièces d'argent, et donna le tout à Abraham en lui rendant Sara sa femme. Il lui dit : Voici que tout mon pays est à votre disposition; habitez en quelque lieu qu'il

(1233) La scène nocturne racontée dans la *Genèse* XIX, 4 et suiv., est omise ici.

(1234) Expression de notre texte, וישליכהו, *et projecerunt eum*. Nous avons dû traduire le pronom suffixe au pluriel.

(1235) La *Genèse* ne désigne pas la caverne.

vous plaira de choisir. Abraham et Sara sa femme sortirent de la présence du roi avec honneur et comblés de marques d'estime. Et ils établirent leur demeure dans la terre de Gérare.

Cependant les officiers du roi continuaient à ressentir d'affreuses douleurs par suite des coups que l'ange leur avait portés, à cause de Sara, pendant une nuit entière. Alors Abimélech envoya dire à Abraham : De grâce, prie Jéhova ton Dieu pour nous, tes serviteurs, afin qu'il nous délivre de cette mort. Et Jéhova, exauçant la prière d'Abraham, guérit Abimélech, ses serviteurs et tout son peuple.

Et il arriva en ce temps-là, Abraham demeurant depuis quatre mois et des jours dans le pays des Philistins, que Jéhova se souvint de Sara et la visita; et elle conçut et enfanta un fils à Abraham. Abraham nomma Isaac le fils qui lui était né de Sara. Et il le circoncit le huitième jour de sa naissance, selon le commandement de Dieu pour toute sa postérité après lui. Lors de la naissance d'Isaac, Abraham avait cent ans, et sa femme quatre-vingt dix ans. L'enfant grandissait et au jour de son sevrage, Abraham fit un grand festin. Sem et Héber, tous les grands du pays, comme aussi le roi Abimélech avec ses officiers et Phicol, général de son armée, vinrent manger et boire et se réjouir à ce festin. Pareillement Tharé, père d'Abraham, et Nachor, son frère, arrivèrent de Haran, pleins de joie, pour prendre part à cette fête. Tharé et Nachor se réjouirent avec Abraham, et s'arrêtèrent auprès de lui dans le pays des Philistins pendant des jours nombreux.

Dans la première année de la naissance d'Isaac, fils d'Abraham, mourut Sarug, fils de Reü. Et tous les jours de Serug furent de deux cent trente-neuf ans.

Or Ismaël, fils d'Abraham, avait quatorze ans quand Sara mit au monde Isaac. Et Dieu fut avec Ismaël, et il grandit et devint un habile tireur d'arc. Et il arriva qu'Isaac, âgé de cinq ans, étant assis à l'entrée de la tente, Ismaël vint se placer vis-à-vis de lui, et banda contre lui son arc armé d'une flèche, pour l'en frapper. Sara, voyant cela, poussa un cri d'effroi, et l'arc s'échappa des mains d'Ismaël, et il courut se cacher derrière un buisson. Aussitôt Sara, appelant Abraham, lui dit : Chasse-moi cette esclave avec son enfant; car son fils ne doit pas recueillir l'héritage qui revient à mon fils. Il lui a fait aujourd'hui ceci et cela. Abraham, écoutant la voix de Sara, prit le lendemain de grand matin douze miches de pain et une outre d'eau, et remit le tout à Agar qu'il renvoya avec son fils. Et Agar s'en alla avec son fils jusqu'au désert de Pharan (1236), et ils restèrent longtemps au milieu des scénites du désert. Et Ismaël exerçait l'état de tireur d'arc. Ils allèrent ensuite, lui et sa mère, en Egypte. Et Agar donna à son fils une femme de ce pays, et son nom était Meriba (1237). La femme d'Ismaël lui enfanta quatre fils et une fille. Ensuite Ismaël quitta l'Egypte avec sa mère, sa femme et ses enfants et tout ce qu'il possédait, et s'en retourna au désert, et ils y habitaient sous des tentes sans lieu fixe, car ils étaient nomades. Et Dieu donna à Ismaël, à cause du mérite de son père Abraham, du menu bétail et du gros bétail en grande quantité, et des tentes remplies de richesses. Mais il n'allait pas voir la face de son père.

Au bout d'un certain nombre de jours, Abraham dit à Sara sa femme : Je m'en vais visiter Ismaël mon fils; car je désire fort le revoir après une si longue séparation. Il monta sur un de ses chameaux, et s'enfonça dans le désert; car il avait appris où son fils avait planté ses tentes. Et il arriva à la tente d'Ismaël. C'était le milieu du jour, et le soleil versait une chaleur ardente. Il y trouva la femme d'Ismaël avec ses enfants; mais Ismaël et sa mère étaient absents. Abraham demanda à la femme où était Ismaël, et elle lui répondit : Il est allé à la chasse. Et Abraham ne descendit pas de son chameau, selon ce qu'il avait promis par serment à Sara son épouse. Il dit à la femme d'Ismaël : Ma fille, donne-moi un peu d'eau, car je suis épuisé de lassitude et de soif. Elle lui répondit : Nous n'avons ici ni eau ni pain. Et elle rentra dans la tente sans le regarder ni lui demander qui il était; mais elle battait ses enfants et les maudissait, maudissant en même temps Ismaël son mari, et invectivant contre lui. Abraham fut péniblement affecté de tout ce qu'il entendait, et il appela la femme hors de la tente, et lui dit : Quand ton mari reviendra, tu lui répéteras ces propres paroles : Un homme fort âgé est venu ici du pays des Philistins pour te visiter. Sa figure et sa personne sont comme ceci et comme cela. Je ne lui ai point demandé qui il était. Ne t'ayant pas rencontré, il m'a dit : Au retour de ton mari, tu lui diras ceci : L'homme ordonne qu'au plus tôt tu jettes dehors le mât qui soutient ta tente, pour le remplacer par un autre. Après ces paroles, Abraham tourna bride et s'éloigna. Et Ismaël revint de la chasse avec sa mère. Après avoir prêté attention à toutes les paroles de sa femme, il reconnut que le vieillard était son père, et que sa femme n'avait pas honoré l'étranger. Il comprit aussi l'ordre de son père, et il expulsa cette mauvaise femme de chez lui. Il alla ensuite au pays de Chanaan et y prit une autre femme et l'introduisit dans sa tente à la place de la première.

Trois ans s'étaient écoulés, et Abraham dit : Je m'en vais de nouveau visiter Ismaël mon fils; car voilà un grand nombre de jours que je ne l'ai vu. Et étant monté sur son chameau, il entra dans le désert et arriva à la tente d'Ismaël au milieu du jour. Et il ap-

(1236) La *Genèse*, XXI, 14, la fait aller au désert de Bersabée. C'est lorsque Ismaël fut homme que, d'après le même livre, verset 21, il fixa sa demeure dans le désert de Pharan.

(1237) Meriba, מריבה, acariâtre, *morosa*, *obloquutrix*. La Bible ne donne pas le nom de cette femme.

pela Ismaël. Mais sa femme, sortant de la tente, dit à Abraham : Mon seigneur, Ismaël n'est pas ici. Il est allé chasser dans les terres et visiter l'enclos des chameaux. Et elle ajouta : De grâce, mon seigneur, mets pied à terre et entre dans la tente pour manger un morceau de pain, car tu es las de ton voyage. Abraham lui dit : J'ai hâte de m'en retourner. Donne-moi seulement un peu d'eau, car j'ai soif. Et la femme courut avec empressement et lui apporta de la tente de l'eau et toutes sortes d'aliments. Et elle le pressait de manger et de se rassasier. Abraham, le cœur content, mangea et but, et il bénit son fils Ismaël. Et quand il eut fini de manger, il loua Jéhova. Il dit ensuite à la femme : Quand Ismaël reviendra, tu lui rediras ces propres paroles : Un homme fort âgé est venu ici du pays des Philistins. Son extérieur est comme ceci et comme cela. Il m'a dit : Quand ton mari reviendra, tu lui diras ceci : Voici ce que recommande le vieillard : Le mât que tu as fixé dans ta tente est excellent : ne l'en ôte point. Après avoir laissé ses ordres, il reprit sur son chameau la route de Gérare. Au retour d'Ismaël, sa femme courut au-devant de lui toute joyeuse, et lui raconta toutes ces choses. Et Ismaël reconnut que l'étranger était son père, et il en loua Jéhova. Bientôt après, Ismaël prit sa femme, ses enfants, ses troupeaux et tout ce qu'il possédait, et quittant ce lieu, il alla au pays des Philistins auprès de son père, et demeura avec lui longtemps (1238).

Abraham prolongea sa demeure dans le pays des Philistins l'espace de vingt-six ans. Il en sortit ensuite avec sa maison et tout ce qu'il possédait, et s'en éloigna. Il voyagea jusqu'aux environs d'Hébron où il s'établit. Ses serviteurs creusèrent des puits en cet endroit. Mais les serviteurs du roi des Philistins, ayant appris que ceux d'Abraham avaient creusé des puits sur la frontière de leur pays, vinrent leur faire une querelle, et s'emparèrent de force du puits principal. Et Abimélech, ayant connu cette chose, alla trouver Abraham avec Phicol, général de son armée, et vingt hommes de ses gens, pour s'entendre avec lui au sujet de ce qui s'était passé. Abraham gourmanda Abimélech à cause de la violence dont ses serviteurs avaient usé. Le roi dit à Abraham : Vive Jéhova qui a créé toute la terre! ce n'est que d'aujourd'hui que je suis exactement instruit de ce que mes serviteurs ont fait aux tiens. Et Abraham offrit à Abimélech sept brebis, en lui disant : Accepte-les, je te prie, de ma main, afin que ceci me serve de témoignage que c'est moi qui ai creusé ce puits. Et Abimélech prit les sept brebis, auxquelles Abraham ajouta du gros et du menu bétail en grande quantité. Et Abimélech confirma par serment à Abraham la propriété du puits. Ensuite ils se jurèrent une alliance réciproque. C'est pourquoi Abraham nomma ce puits Bersabée (1239). Abimélech s'en retourna avec les siens dans son pays. Abraham resta à Bersabée, où il demeura longtemps. Et ses tentes arrivaient jusqu'à Hébron.

Abraham planta un grand bosquet à Bersabée, et il y ouvrit quatre entrées en treille de vigne vers les quatre vents du monde, afin que tout voyageur pût y arriver de son côté pour boire et manger jusqu'à satiété, et puis continuer sa route. Car la maison d'Abraham était ouverte à tout venant. Celui qui avait faim et soif y trouvait à manger et à boire; celui qui était nu et dépourvu, des vêtements et de l'argent. Et Abraham pratiquait cette chose tous les jours, et prêchait à chacun la croyance en Jéhova qui l'avait créé sur la terre.

Nachor, frère d'Abraham, et son père, étaient restés à Haran; car ils n'étaient pas entrés avec Abraham en Chanaan. Nachor eut à Haran des enfants, nés de son épouse Melcha, fille d'Aran et sœur de Sara. Et voici leurs noms : Hus, Bus, Camuël, Cased, Azo, Pheldas, Jedlaph et Bathuël. Sa concubine, appelée Roma, lui enfanta Tabée, Gaham, Taas et Maacha. Tous les fils de Nachor furent donc au nombre de douze sans compter les filles. Ceux-ci eurent à leur tour des enfants à Haran. Les enfants de Hus, l'aîné de Nachor, furent Abiharaph, Gaddin et Melos (1240), et leur sœur Debora. Les enfants de Bus : Barachiel, Noëmath, Savé et Modno. Les enfants de Camuël : Aram et Rohob. Les enfants de Cased : Anamélech, Mésar, Bonon et Jephi. Les enfants d'Azo : Pheldas, Jamichi et Aphar. Les enfants de Pheldas : Arod, Amoram, Merid et Milach. Les enfants de Jedlaph : Mosan, Chisan et Mosi. Les enfants de Bathuël : Sachar et Laban avec Rébecca leur sœur. Ce sont là les familles des enfants de Nachor. Aram, fils de Camuël, et Rohob son frère, émigrèrent de Haran avec leurs femmes et leurs enfants; et ayant rencontré une vallée auprès du fleuve de l'Euphrate, ils y bâtirent une ville qu'ils nommèrent Phothor, du nom de Phothor, fils d'Aram. Et cette ville est dans la Mésopotamie jusqu'à ce jour. Les enfants de Cased allèrent de leur côté à la recherche d'un lieu d'habitation, et ils trouvèrent une vallée en face du pays de Sennaar, et ils y bâtirent une ville qu'ils nommèrent du nom de Cased leur père. Et ceci est le pays des Casdim (1241) jusqu'à ce jour. Et ils y fructifièrent et multiplièrent extrêmement.

Tharé, père de Nachor et d'Abraham, se remaria dans le temps de sa vieillesse, et il prit une femme du nom de Phelila. Elle conçut et lui enfanta un fils qu'il nomma Soba. Après avoir engendré Soba, Tharé vécut encore vingt-cinq ans, et il mourut en la trente-cinquième année de la naissance d'Isaac, fils d'Abraham, et il fut enterré à Haran. Et tous les jours de Tharé furent de deux cent cinq

(1238) Il paraît qu'Agar est morte entre la première et la seconde visite d'Abraham à la tente d'Ismaël au désert.

(1239) Bersabée, באר שבע, puits du jurement.

(1240) Version judaïque, *Méschaph*, מישף.

(1241) Casdim, כשדים, les Chaldéens.

ans. Soba, fils de Tharé, engendra, à l'âge de trente ans, Aram, Aclaü et Meric. Aram, fils de Soba, eut trois femmes, et il engendra douze fils et trois filles. Et Jéhova gratifia Aram, fils de Soba, de grandes richesses en troupeaux et en objets précieux. Or, ne trouvant pas suffisamment de pâturage dans la région de Haran, il en partit avec ses frères et les enfants de Nachor, leurs parents, pour chercher une autre terre. Et ils trouvèrent une vallée au delà du pays d'Orient, et ils s'y établirent et y bâtirent une ville qu'ils dénommèrent du nom de leur frère aîné, Aram. Et ceci est Aram-Soba (1242) jusqu'à ce jour.

Sacrifice d'Abraham (1243).

Isaac allait toujours grandissant, et Abraham son père l'instruisait dans la connaissance de Jéhova et de ses préceptes. Il avait atteint l'âge de trente-sept ans lorsque Ismaël, qui allait et venait avec lui, se vantait contre lui, disant : J'avais treize ans lorsque je me suis laissé circoncire, et j'ai exposé ma vie pour accomplir le précepte que Jéhova avait donné à mon père. Isaac lui répondait : Tu te vantes contre moi pour avoir, par obéissance à l'ordre de Jéhova, retranché de ton corps un peu de peau superflue. Vive Jéhova, Dieu de mon père Abraham! S'il disait à mon père : Prends Isaac et me le sacrifie en holocauste, non-seulement je ne m'y refuserais pas, mais je m'y prêterais avec joie. Jéhova entendit ces paroles, et elles lui plurent. Et il résolut d'éprouver Abraham en cette chose. Et il arriva un jour que les enfants de Dieu (1244), étant venus pour se tenir devant Jéhova, Satan, l'adversaire des enfants de l'homme, y vint aussi. Et Jéhova (1245) lui demanda : D'où viens-tu? Il répondit : Je viens de planer par toute la terre. Et Jéhova lui demanda : Qu'as-tu à me rapporter de ses habitants? Satan lui répondit : J'ai remarqué qu'ils pensent à toi, te servent et t'invoquent quand ils ont besoin de quelque chose; mais, l'ont-ils obtenu? ils te négligent et te mettent en oubli. Regarde cet Abraham, fils de Tharé. Tant qu'il désirait que tu le rendisses père, il t'élevait des autels partout où il passait, et t'y offrait des sacrifices, et il ne cessait de prêcher ton nom aux habitants de la terre. Mais maintenant qu'est né son fils Isaac, il te néglige. Voici qu'il a offert un grand banquet à ses amis; mais pour Jéhova, il n'a pas pensé à lui; car, de tant de bestiaux qu'il a tués à l'occasion de la fête du sevrage de son enfant, il ne t'a offert en holocauste ou en hostie pacifique, ni un bœuf, ni une brebis, ni une chèvre, ni même une couple de pigeonneaux (1246). En outre, depuis le jour où il lui naquit ce fils, et il y a de cela aujourd'hui trente-sept ans, il n'a plus érigé un seul autel en ton honneur. Il te met en oubli parce qu'il ne lui reste rien à te demander. Jéhova dit à Satan : As-tu convenablement fixé ton attention sur mon serviteur Abraham? Car il n'a pas son pareil sur la terre. C'est un homme simple et droit devant moi, craignant Dieu et évitant le mal. Par ma vie! si je lui disais : Sacrifie-moi ton fils Isaac, il ne me le refuserait pas ; à plus forte raison, si je lui demandais un holocauste de ses brebis ou de ses bœufs. Et Satan dit : Essaye, et tu verras s'il ne te désobéira pas.

En ce temps-là, le Verbe de Jéhova fut à Abraham (1247), et il l'appela : Abraham! Et Abraham répondit : Me voici. Et il dit : Prends ton fils, ton enfant unique, ton bien-aimé fils Isaac, et va-t'en avec lui au pays de Moria, et là, tu me le sacrifieras sur celle des montagnes où t'apparaîtra la gloire de Jéhova au milieu d'un nuage. Et Abraham entra dans sa tente et s'assit devant Sara et lui dit : Voici que notre fils est grand. Il aurait dû apprendre depuis longtemps tout ce qui a trait au culte de Dieu. Dès le matin de la journée de demain, je le conduirai à l'école de Sem et de son fils Héber. Sara répondit : Tu dis bien, mon seigneur; fais ainsi que tu proposes. Mais, je te prie, ne m'en sépare pas pour beaucoup de jours, car mon âme est étroitement liée à son âme. Abraham lui dit : Ma fille, supplie Jéhova notre Dieu de nous favoriser de sa bénignité. Et Sara veillait toute la nuit, pleurant, baisant son fils, le pressant contre son sein, le recommandant à la sollicitude d'Abraham. Elle disait plus de sept fois (1248) : Je te prie, mon seigneur, prends garde à cet enfant unique; n'ôte pas ton œil de dessus lui tout le long du chemin. Dès qu'il aura faim, donne-lui à manger; dès qu'il aura soif, fais-le boire. Ne le laisse pas marcher à pied, ni s'asseoir au soleil. Ne le contredis en rien. Le matin venu, elle revêtit son fils de la meilleure et de la plus belle des robes que le roi Abimélech lui avait données, et elle mit sur sa tête une coiffure qu'elle orna d'une pierre de grand prix. Elle prépara aussi des provisions de tout ce que son fils aimait le plus. Abraham, Isaac et les serviteurs qui les accompagnaient sortirent de la tente et se mirent en chemin. Et Sara leur faisait la conduite, et baisait son fils, et ne cessait de pousser des cris et des lamentations; et elle disait en pleurant : Qui sait si je te reverrai jamais, ô mon fils! Alors Abraham lui dit : Rentre à l'instant dans ta tente. Et comme on entendait encore de loin Sara qui

(1242) C'est-à-dire, la Syrie de Soba. Voy. *II Sam.* VIII, 3; X, 6.

(1243) Les détails qui suivent, vraiment dramatiques, sont épars dans les Médraschim, dans la paraphrase chaldaïque de Jonathan, dans les chapitres de R. Eliéser et autres livres anciens. Ils ont été insérés en majeure partie dans le livre hébréo-germain *Tséna-Uréna.*

(1244) Les anges.

(1245) Cf. *Job*, chap. I, II.

(1246) Le sacrifice des pauvres. Voy. *Lévit.*, chap. V.

(1247) Ainsi le texte à la lettre : ויהי דבר יהוה אל אברהם.

(1248) Nombre pluriel indéterminé.

pleurait dans sa tente, Abraham se mit à pleurer, et les serviteurs pleuraient, et Isaac pleurait (1249). Et Sara se tenait dans sa tente, et elle était dans l'affliction, et elle parlait de son fils à toutes ses servantes et à tous ses serviteurs.

Après la marche d'une journée, Abraham garda auprès de lui, pour le servir, seulement Ismaël, fils d'Agar, et son serviteur Eliéser. Or, chemin faisant, ces deux hommes s'entretenaient en cette manière. Ismaël dit : Voici qu'Abraham mon père va pour sacrifier Isaac en holocauste, selon l'ordre de Jéhova. A son retour, il me désignera pour être son héritier, car je suis son premier-né. Mais Eliéser lui objecta, disant : N'est-il pas vrai qu'Abraham t'a chassé avec ta mère, et a juré que tu n'hériteras d'aucune partie de son bien? A qui laissera-t-il ses richesses, si ce n'est à son serviteur, qui est le fidèle de sa maison, qui, la nuit comme le jour, a toujours été attentif à exécuter sa volonté et à satisfaire ses désirs (1250)?

Abraham était en marche lorsque Satan, sous la figure d'un vieillard à cheveux blancs et à l'air vénérable, s'approcha de lui et lui dit : Es-tu fou ou imbécile d'aller en ce jour immoler ce fils unique, enfant des derniers jours de ta vie? Tu te figures que c'est un ordre de Jéhova, détrompe-toi; c'est une illusion : car Jéhova est bon et n'est point cruel. Mais Abraham ne tarda point à reconnaître qu'il entendait les paroles insidieuses de Satan. Et il le gourmanda en termes durs, et le vieillard disparut à ses yeux. Et voici venir derrière Isaac un jeune homme d'un extérieur élégant, et il lui dit secrètement à l'oreille : Tu ne sais pas, et l'on ne t'en a pas averti, que ton vieux père, dont la tête s'égare, te mène jusqu'à un lieu où il doit t'égorger, contre toute raison. Maintenant, mon ami, ne te laisse pas faire; car ses sens sont affaiblis. Ne sacrifie pas inutilement ta jeunesse et la beauté ravissante de ton corps. Je t'enseignerai à jouir gaiement de la vie. Et Isaac dit à Abraham : Mon père, as-tu entendu le jeune homme? Abraham lui demanda : Quel jeune homme? Car il ne voyait point Satan. Et Isaac, étendant le doigt de la main, répondit : Celui-ci. Il m'a dit ceci et cela. Et Abraham maudit Satan au nom de Jéhova, et le jeune homme s'évanouit de devant les yeux d'Isaac (1251). Et ils continuaient à marcher, et voilà qu'ils rencontrèrent sur leur chemin un torrent large et profond, qui roulait ses eaux avec fracas. Ils y entrèrent pour passer au bord opposé. Et l'eau enveloppait leurs jambes. Et ils arrivèrent au milieu du courant, et voici que l'eau montait, montait rapidement, et atteignait jusqu'à leur menton : et ils pensèrent être noyés. Alors Abraham, rappelant ses souvenirs, dit : Je connais ce pays d'hier et d'avant-hier (1252); il n'a jamais coulé en ce lieu ni rivière ni torrent. C'est l'impie Satan qui s'est changé en eau pour arrêter nos pas. Et il le gourmanda et lui cria : Que Jéhova te réprime, Satan! Laisse-nous, car nous voyageons pour faire la volonté de notre Dieu. Alors une vapeur légère s'éleva en l'air, et l'endroit où posaient leurs pieds était, comme par le temps passé, de la terre sèche couverte de poussière (1253).

Or, le troisième jour, Abraham, en levant les yeux, reconnut la montagne que Dieu lui avait signalée. Une épaisse nuée en couvrait la cime, et la gloire de Dieu apparaissait au milieu. Et Abraham dit à Isaac : Aperçois-tu comme moi quelque chose sur cette montagne? Isaac répondit : J'y vois dans un nuage épais l'éclatante gloire de Jéhova. Alors Abraham connut que son fils était agréé devant Jéhova pour lui être offert en holocauste. Il dit ensuite à Eliéser et à Ismaël : Voyez-vous sur cette montagne ce que nous y voyons? Ils répondirent : Nous n'y apercevons rien du tout : elle est comme les autres montagnes de toute la terre. Abraham comprit qu'il n'était pas agréable devant Jéhova que ces hommes en approchassent. Et il leur dit : Arrêtez-vous ici avec l'âne tandis que j'irai avec Isaac jusque-là, où nous nous prosternerons devant Jéhova, après quoi nous reviendrons à vous.

Et Abraham prit le bois qui devait consumer l'holocauste, et le chargea sur Isaac. Il portait lui-même le feu et le couteau sacrificatoire. Pendant qu'ils marchaient vers le lieu, Isaac dit : Mon père, voici le feu et voici le bois. Où donc est l'agneau? Abraham

(1249) D'après le texte, Isaac s'avise le dernier de pleurer, circonstance qui nous a toujours frappé. Il y aurait ici lieu de faire une observation qui n'appartient pas à l'objet de nos notes. Nous citerons cependant ce mot remarquable d'un sage de l'Orient : Dans la famille, l'amour qui monte (ajoutez, et quand il monte; c'est-à-dire, des enfants aux parents) ne saurait se comparer à celui qui descend.

(1250) Il y a de quoi rougir de notre espèce quand on voit, comme ici, le cœur humain dans son déshabillé. Encore une fois, nous faisons des notes critiques et non morales; nous voulons seulement conclure que ce passage appartient aux fragments anciens, à l'un de ces prophètes qui d'un seul trait de pinceau montraient à nu toute la misère du cœur humain. Cf. *Genèse*, VI, 5.

(1251) *Filii vestri*, dit Notre-Seigneur, *in quo ejiciunt* (*Beelzebub*)? *Matth.* XII, 27.

(1252) Depuis longtemps.

(1253) A leur jour de l'an, vers le milieu de septembre, les Juifs vont encore maintenant réciter les trois derniers versets du prophète Michée (*et projiciet in profundum maris omnia peccata nostra*) au bord d'un courant d'eau, en mémoire, dit le rituel, de ce que le démon s'est changé en torrent, pour opposer un obstacle à Abraham lorsqu'il allait sur la montagne de Moria offrir son fils en holocauste à Jéhova. *Voy.* le Minhaghim, article, *Rosch-Hasschana*, et le *Hadrath-Qodesch* du Makhzor.

Depuis ce jour jusqu'à la fête du *Kippur*, c'est pour la synagogue un temps de pénitence et de propitiation pendant lequel elle invoque constamment le mérite du sacrifice volontaire d'Isaac, figure la plus parfaite du sacrifice, seul méritoire, du divin Agneau immolé sur le Calvaire, que l'on croit être la montagne de Moria.

répondit : Mon fils, c'est toi-même que Jéhova a daigné choisir pour lui être offert en holocauste sans tache. Et Isaac repartit : Tout ce que Jéhova ordonne, je le ferai avec joie et de bon cœur. Abraham reprit : Mon fils, y aurait-il dans ton cœur une seule pensée contraire? Dis-le-moi et ne me cache rien. Et Isaac protesta : Vive Jéhova! ô mon père, et vive ton âme, il n'y a rien dans mon cœur qui décline à droite ou à gauche touchant la chose que Jéhova t'a commandée, si ce n'est, Béni soit Jéhova qui a voulu de moi! Ces paroles comblèrent de joie Abraham. Et ils arrivèrent au lieu marqué, et ils préparèrent toutes choses. Abraham construisit l'autel, Isaac lui passant les pierres et le ciment. Et après avoir rangé symétriquement les bûches sur l'autel, Abraham se disposait à y placer Isaac pour l'immoler. Celui ci lui dit : Mon père, étreins-moi en me liant, de peur qu'en sentant le fer dans ma chair, je ne m'agite et ne me débatte, et ne rende ainsi le sacrifice illégitime et invalide. Quand la victime sera consumée, tu recueilleras ce qui restera de mes cendres, et tu le porteras à ma mère, et tu lui diras : Voici l'odeur agréable de ton fils Isaac (1254). Maintenant, hâte-toi, exécute la volonté de Jéhova notre Dieu. Et Abraham était à la fois heureux du dévouement de son fils, et oppressé jusqu'au fond de son âme paternelle. Son œil pleurait amèrement, et son cœur était dans une joie sainte. Isaac était lié et couché sur l'autel, tendant le cou, et Abraham mettait la main au couteau, lorsque les anges de la miséricorde s'avancèrent jusqu'au trône de Jéhova et demandèrent grâce pour la vie d'Isaac qui s'offrait en victime volontaire à sa gloire divine. Alors Jéhova (1255) apparut à Abraham, et lui cria du ciel, disant : Abraham, ne porte point la main sur le jeune homme, et ne lui fais pas la moindre lésion; car je sais maintenant que tu crains Dieu, puisque tu ne m'as pas refusé ton fils unique. Et Abraham, levant les yeux, aperçut un bélier. Or Jéhova Dieu avait formé ce bélier depuis le jour où il fit le ciel et la terre, et l'avait réservé pour être substitué en holocauste à la place d'Isaac. Et le bélier levait les pieds pour se livrer à Abraham; mais Satan lui opposa un buisson touffu, et embarrassa ses cornes dans les branches entrelacées de la plante. Abraham alla le dégager et l'immola en l'honneur de Jéhova. Il aspergea l'autel avec le sang de la victime en disant : Ceci est en lieu et place de mon fils. Et de même à chacune des fonctions du sacrifice, il répétait : Ceci, en lieu et place de mon fils. Jéhova agréa le sacrifice d'Isaac dans le bélier (1256), et il bénit en ce jour-là Abraham et toute sa postérité après lui.

Cependant Satan, sous la figure d'un vieillard à cheveux blancs et à l'air sérieux et composé, se présenta à Sara et lui dit : Je te plains, Sara. Tu ignores tout ce qu'Abraham a fait aujourd'hui à ton fils Isaac. Il l'a lié et immolé sur un autel sans pitié, sans arrêter le regard sur lui, malgré les pleurs et les cris de ton enfant chéri, et malgré sa résistance jusqu'à la fin. Et il répéta une seconde fois les mêmes paroles de mensonge, et s'en alla. Sara pâlit, et un tremblement agita tous ses membres, et elle laissa tomber sa tête dans le giron d'une servante et demeura immobile comme une pierre. Elle éleva ensuite la voix et pleura avec grand bruit, et se laissait tomber par terre, et jetait de la poussière sur sa tête, et se répandait en lamentations. Et elle se leva avec ses servantes et ses serviteurs, et alla s'enquérir d'Isaac à la maison de Sem et d'Héber, et elle interrogeait tous les passants; mais nul ne pouvait la renseigner. Elle était arrivée jusqu'à Cariath-Arbée qui est Hébron, et voici que le même vieillard se présenta de nouveau devant elle, et lui dit : L'information que je t'ai donnée n'est pas exacte. Ton fils est en vie, Abraham ne l'a pas égorgé. Et même tous deux sont en marche pour venir te retrouver dans ta maison. A ces paroles, elle éprouva une joie excessive, et la joie lui fit rendre l'âme, et elle mourut et fut réunie à son peuple.

Abraham, après avoir terminé toutes choses sur la montagne de Moria, revint avec Isaac auprès de ses serviteurs, et ils s'acheminèrent ensemble vers Bersabée, et arrivèrent dans leur maison. Et ils cherchèrent Sara et ne la trouvèrent point. Et il leur fut dit : Elle est allée jusqu'à Hébron pour vous chercher ou s'informer où vous étiez allés; car on lui avait rapporté ceci et cela. Abraham et Isaac, étant allés à Hébron, la trouvèrent décédée. Et ils élevèrent la voix et pleurèrent beaucoup. Isaac se jeta sur la face de sa mère et la baisait et pleurait, et s'écriait : Ma mère, ma mère! pourquoi m'abandonnes-tu?

Section *Khaiyé-Sara.*

Toute la vie de Sara fut de cent vingt-sept ans. Elle mourut à Cariath-Arbée, qui est Hébron dans le pays de Chanaan (1257). Et Abraham s'y rendit pour la pleurer et faire ses funérailles. Et Abraham se leva de devant la dépouille de son épouse, et s'adressant aux enfants d'Heth, il leur dit : Je suis parmi vous étranger et habitant. Concédez-moi la propriété d'un tombeau pour enterrer ma morte de devant ma présence. Ils lui répondirent : Voici que tout ce pays est devant

(1254) Lorsque le corps adorable de la victime du Calvaire, détaché de la croix, fut déposé dans les bras de sa virginale et immaculée Mère, une voix devait lui dire : Voici l'odeur agréable de ton Fils.

Odeur agréable, est l'expression du texte biblique ריח ניחוח, qui veut dire, *Sacrifice agréable à Dieu*.

(1255) L'ange de la *Genèse* XXII, 11, était donc Jéhova lui-même. L'*envoyé* de Jéhova, le Verbe de Jéhova.

(1256) Remplacé et représenté par le bélier.

(1257) La Bible passe sous silence comment Sara mourut à Hébron tandis que son domicile était à Bersabée, c'est-à-dire, à une distance d'environ huit lieues de chez elle.

toi. Enterre ta morte dans le meilleur de nos sépulcres; car nul ne te le refusera. Abraham dit : Puisque vous êtes si bien disposés, intercédez pour moi auprès d'Ephron, fils de Séor, afin qu'il m'accorde la caverne double qui est à l'extrémité de son champ. Je la lui payerai tout le prix qu'il demandera. Et Ephron, alors assis au milieu des enfants d'Heth, dit à Abraham : Ton serviteur est prêt à te complaire en tout ce que tu désires. Voici que le champ et la caverne sont devant toi. Tu en donneras ce qu'il te plaira. Abraham lui dit : Non pas ainsi; mais je veux acquérir, moyennant leur prix complet, la caverne et le champ comme possession éternelle, pour en faire un lieu de sépulture. Et Ephron et tous ses frères consentirent à cette proposition. Aussitôt Abraham pesa entre les mains d'Ephron quatre cents sicles d'argent. Et la vente fut écrite sur une feuille revêtue de leurs sceaux, ainsi que du témoignage de quatre témoins, dont les noms étaient : Amigal, fils d'Abisué, Héthéen; Elihoran, fils d'Asunas, Hévéen; Abdon, fils d'Abira, Gomérien (1258); Actil, fils d'Abidès, Sidonien. Lorsque l'acte de la vente eut été authentiqué, selon la coutume, Abraham enterra avec de grands honneurs Sara, vêtue magnifiquement. Sem, fils de Noé, avec son fils Héber, Abimélech, Aner, Escol et Mambré, ainsi que tous les grands du pays, suivaient le convoi. Abraham fit durer le deuil pendant sept jours, après lesquels il envoya Isaac à la maison de Sem et d'Héber, pour y être instruit dans la doctrine de Jéhova. Et Isaac y demeura trois ans. Et Abraham retourna avec tous ses serviteurs à Bersabée, lieu de son habitation.

Après un an révolu, vint à mourir Abimélech, roi des Philistins. Il était âgé de cent trente-neuf ans. Et Abraham se transporta avec tous ses hommes au pays des Philistins pour consoler la maison d'Abimélech et tous ses serviteurs, après quoi il s'en retourna chez lui. Et Abimélech étant mort, tous ceux de Gérare prirent son fils Nemlach, âgé de douze ans, et le firent régner à la place de son père. Et ils lui imposèrent le nom d'Abimélech; car, selon la coutume de Gérare, tous les rois portaient le nom d'Abimélech. Et Lot aussi mourut en ces jours-là, dans la trente-neuvième année d'Isaac, fils d'Abraham. Et tous les jours de Lot furent de cent quarante-deux ans.

Et voici les fils de Lot, nés de ses filles : Moab, l'aîné, et Ben-Ammi (1259). Ceux-ci prirent des femmes du pays de Chanaan, et eurent des enfants. Les enfants de Moab furent : Her, Meaïon, Tharsin et Canvil. Ce sont là les quatre patriarches des Moabites jusqu'à aujourd'hui. Les enfants de Ben-Ammi : Gérim, Hison, Rabboth, Sélon, Aïnon et Meïom. Ce sont les six patriarches des Ammonites jusqu'au présent jour. Les diverses familles des enfants de Lot se mirent en quête d'autres pays, car elles étaient devenues trop nombreuses pour demeurer ensemble; et elles s'établirent dans des régions de leur convenance et y bâtirent des villes qu'elles dénommèrent de leurs propres noms.

En ce temps-là mourut Nachor, fils de Tharé et frère d'Abraham, dans la quarantième année de la vie d'Isaac, et il fut enterré à Haran. Et tous les jours de Nachor furent de cent soixante-douze ans. Et apprenant la mort de son frère, Abraham en fut extrêmement affligé, et il regretta longtemps son frère.

Abraham fit venir devant lui Eliéser, son principal serviteur et intendant de sa maison, et il lui dit : Voici que je suis devenu vieux et avancé en âge, et j'ignore le jour de ma mort. Va donc chercher pour mon fils une femme à Haran, dans la famille et dans la maison de mon père. Et je t'adjure de ne jamais choisir pour mon fils une des filles du peuple de ce pays de Chanaan, au milieu duquel nous habitons. Jéhova, Dieu du ciel et de la terre, qui m'a retiré de la maison de mon père, pour m'amener ici, et qui m'a promis de donner à ma postérité ce pays en possession éternelle, enverra lui-même son ange devant toi pour que tu réussisses dans ton voyage. Eliéser dit à son maître : Si la femme que je trouverai dans ta parenté refuse de me suivre jusque dans ce pays-ci, ramènerai-je ton fils au pays de ta naissance? Abraham lui répondit : Garde-t'en bien; Jéhova, devant qui j'ai constamment marché, fera réussir l'objet de ton voyage. Et Eliéser s'engagea par serment de se conformer à tout ce que son maître lui prescrivait. Il prit dix chameaux de ceux de son maître, et partit pour Haran, la ville de Nachor et de Tharé. Et Abraham envoya chercher à la maison de Sem et d'Héber Isaac qui revint chez son père à Bersabée. Cependant Eliéser et les hommes qu'il avait avec lui arrivèrent auprès de Haran, et ils s'arrêtèrent hors de la ville près d'une fontaine, où ils firent reposer les chameaux. Là Eliéser invoqua l'assistance du Dieu de son maître. Et Jéhova l'exauça en faveur d'Abraham son fidèle serviteur, et il fit arriver auprès de lui la fille de Bathuel, fils de Melcha, femme de Nachor, frère d'Abraham; et elle amena Eliéser à ses parents. Eliéser apprit à ceux-ci qui il était et l'objet de sa mission. Et ils s'en réjouirent beaucoup, et bénirent Jéhova d'avoir ainsi disposé la chose, et ils lui accordèrent Rébecca pour devenir l'épouse d'Isaac. Or la jeune fille était d'une grande beauté, vierge parfaite, âgée en ces jours-là de dix ans. Bathuel et ses fils, Laban et Sachar (1260), préparèrent un festin, et Eliéser et ses hommes s'y as-

(1258) Gomérien, « des enfants de Gomer. » Version jud. : « Géraréen, de la ville de Gérare. » La leçon du texte hébreu est plus probable.

(1259) *Ben-Ammi*, c'est-à-dire fils de mon peuple, est synonyme de *Ammon*. Voy. *Gen.* XIX, 38.

(1260) Ce personnage n'est pas nommé dans la Bible. Nous avons vu plus haut col. 1138 que c'était le frère de Laban et de Rébecca.

sirent. Et ils mangerent et burent gaiement tout ce soir-là. Le lendemain matin, Eliéser appela toute la famille de Bathuel, et dit : Congédiez-moi pour que je retourne vers mon maître. Et ils firent partir avec lui Rébecca, accompagnée de sa nourrice Débora, fille de Hus, et lui donnèrent (1261) de l'or, de l'argent, des serviteurs et des servantes, et la bénirent. Et Eliéser revint au pays de Chanaan auprès de son maître. Isaac prit pour femme Rébecca, et l'introduisit dans sa tente. Or Isaac était âgé de quarante ans lorsqu'il épousa Rébecca, fille de Bathuel, son cousin germain.

En ce temps-là, Abraham dans sa vieillesse se remaria avec une femme du pays de Chanaan, nommée Céthura. Elle lui enfanta Samram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc te Sué. Les enfants de Samram furent : Abihan, Molich et Méria ; les enfants de Jecsan : Saba et Dadan ; les enfants de Dadan : Amida, Job, Gohi, Elisée et Nothah (1262) ; les enfants de Madian : Epha, Opher, Hénoch, Abida et Eldaa ; les enfants de Jesboc : Machiri, Bidua et Thathir. Les enfants de Sué : Beldad, Hemdad, Monan et Méban. Ce sont là les enfants qu'Abraham l'Hébreu eut de Céthura la Chananéenne. Abraham les renvoya tous avec des présents, les éloignant d'Isaac son fils. Et ils allèrent vers la montagne de l'Orient, et là se bâtirent six villes qu'ils habitent jusqu'à ce jour. Mais les enfants de Saba et de Dadan, avec ceux de Jecsan, ne s'établirent pas avec leurs frères dans des villes. Ils sont nomades dans diverses contrées et dans les déserts, jusqu'à ce jour. Les enfants de Madian, fils d'Abraham, prirent à l'Orient vers le pays de Cutha, et y rencontrèrent une grande vallée, et ils s'y arrêtèrent et y bâtirent des villes qu'ils habitent jusqu'à ce jour. Et ceci est le pays de Madian. Et voici les noms des enfants de Madian selon leurs divisions et leurs villes : Epha, Opher, Hénoch, Abida et Eldaa. Les enfants d'Epha furent : Méthah, Mésar, Evi et Salua. Les enfants d'Opher : Ephron, Sur, Aliron et Médon. Les enfants d'Hénoch : Raguël, Recem, Ozi, Eliosab et Haled. Les enfants d'Abida : Hur, Malur, Carvel et Molhi. Les enfants d'Eldaa : Roé, Jachir, Réba, Malhia et Gabul. Ce sont là les familles des Madianites, répandus dans le pays de Madian.

Et voici les générations d'Ismaël, fils d'Abraham. Ismaël épousa une femme du pays d'Egypte, nommée Mériba, et elle lui enfanta Nabaïoth, Cédar, Adbéel, Mabsam, et leur sœur Basemath. Mais Ismaël chassa Mériba, parce qu'elle lui déplaisait beaucoup, ainsi qu'à son père Abraham ; et elle s'en alla et retourna en Egypte (1263). Ismaël prit ensuite une femme du pays de Chanaan, nommée Malchith, et elle lui enfanta Masma, Duma, Massa, Hadar, Thema, Jéthur, Naphis et Cedma. Ces douze fils d'Ismaël devinrent des chefs de familles, et ils se répandirent dans la suite sur la face de la terre, auprès du désert de Pharan. Leurs établissements s'étendaient depuis Hevila jusqu'à Sur qui est en face du pays d'Egypte sur la route d'Assyrie. Ismaël et ses enfants demeuraient dans ces contrées et s'y multipliaient prodigieusement.

Et voici les noms des fils de Nabaïoth, premier-né d'Ismaël (1264) : Meud, Soad et Maaïon. Les fils de Cédar : Elion, Casem, Hamed et Ali. Les fils d'Abdéel : Hamud, Jabim. Les fils de Mabsam : Abdia, Abd-Mélech et Jeüs. Les enfants de Masma : Samma, Secarion et Obad : Les fils de Duma : Casem, Ali, Mahmad et Amad. Les fils de Massa : Malon, Mula et Abd-Adon. Les fils de Hadad : Nazur, Mensear et Abd-Mélech. Les fils de Thema : Sagir, Saadon et Icul Les fils de Jethur : Meric, Jaïs, Ilui et Phaïth. Les fils de Naphis : Abd-Thamir, Abioseph et Mir. Les fils de Cedma : Chalif. Thahthaï et Amir.

En ces jours-là, Rébecca, femme d'Isaac, était stérile. Et Isaac revint auprès de son père au pays de Chanaan (1265). Et Jéhova fut avec Isaac et avec Abraham son père.

Vers ce temps-là mourut Arphaxad, fils de Sem, fils de Noé. Et tous les jours d'Arphaxad furent de quatre cent trente-huit ans.

Section *Tholedoth-Yitskhaq.*

Rébecca était encore stérile dans la cinquante-neuvième année d'Isaac. Et elle dit à son époux : En vérité, mon seigneur, j'ai entendu dire que Sara, ta mère, était aussi en un temps stérile, jusqu'à ce que mon seigneur Abraham, ton père, pria pour elle ; alors elle conçut de lui. Maintenant, toi aussi, va et prie notre Dieu, afin que dans sa miséricorde, il se souvienne de nous, et qu'il m'accorde des enfants. Isaac lui dit : Mon père a déjà prié notre Dieu de multiplier ma postérité. C'est donc par toi que cette stérilité nous afflige. Rébecca reprit : De grâce, va cependant prier, toi aussi, et Jéhova t'exaucera. Et Isaac obtempéra à la demande de son épouse ; et ils se levèrent tous deux et allèrent au pays de Moria, afin d'y prier Jéhova et de le consulter. Et ils arrivèrent en ce lieu-là. Et Isaac, se plaçant en face de sa femme, pria Jéhova d'accomplir par elle l'assurance qu'il avait donnée à Abraham de multiplier sa postérité comme les étoiles du ciel et comme le sable de la mer. Jéhova accueillit favorablement la prière d'Isaac,

(1261) ויתנו לה, et donnèrent à elle.

(1262) *Genèse* xxv, 3 : *Filii Dadan fuerunt, Assurim, et Latusim, et Loomim.*

(1263) *Voy.* plus haut col. 1136.

(1264) Plusieurs de ces noms ont été conservés par les Ismaélites. *Hamed*, חמד, et Hamud, et avec le *m* servile Mahmad, מחמד, est le nom de Mahomet. Le nom d'*Ali* est connu. *Abdéel*, *Abdia* (serviteur de Dieu) répondent à *Abdallah* (en arabe, serviteur de Dieu.) De même, *Abd-Adon* (serviteur du Seigneur), *Abd-Mélech* (serviteur du roi *du ciel*), etc.

(1265) Le texte ne nous apprend pas où il était allé.

et Rébecca sa femme devint enceinte. Et il arriva qu'au septième mois de sa grossesse, les enfants commençaient à s'entrechoquer dans son sein; et elle en était fort incommodée. Et elle interrogeait toutes les femmes si elles avaient éprouvé pareille chose; et elles répondaient que non. Alors elle se plaignait, disant : Pourquoi cela m'arrive-t-il à moi seule? Elle alla trouver Sem et Héber pour les consulter et les prier d'intercéder pour elle auprès de Jéhova. Et elle s'adressa pour la même chose à Abraham. Tous lui répondirent de la part de Jéhova, et lui dirent : Tu portes dans ton sein deux enfants, deux nations, dont l'une sera plus puissante que l'autre; l'aîné sera assujetti au plus jeune. Lorsque ses jours pour la délivrance furent accomplis, il se vérifia qu'elle était mère de deux jumeaux, ainsi que Jéhova le lui avait fait annoncer. Le premier qui sortit était roux et tout velu comme une pelisse. Et tous le nommèrent Esaü. Ensuite sortit le second dont la main tenait serré le talon d'Esaü. C'est pourquoi on le nomma Jacob (1266). Isaac avait soixante ans lors de la naissance de ces enfants.

Or les enfants de Rébecca atteignirent l'âge de quinze ans, et devinrent des hommes. Esaü était d'un caractère artificieux et rusé, exercé à la chasse dans les champs. Quant à Jacob, c'était un homme simple, sage et casanier, se pénétrant de la doctrine de Jéhova, et des bonnes leçons de son père et de sa mère. Il restait volontiers dans sa tente, et n'en sortait que pour mener paître ses brebis.

Isaac demeurait avec toute sa maison auprès d'Abraham son père, dans le pays de Chanaan, conformément à ce que Dieu leur avait ordonné. Mais Ismaël s'en était allé avec tout ce qu'il possédait, et demeurait dans le pays d'Hévila. Les enfants des concubines d'Abraham s'étaient retirés également dans d'autres régions. Abraham avait assigné pour l'héritage d'Isaac toutes ses richesses et tous ses effets précieux. Il lui commanda de rester fidèle à Jéhova qui l'avait assisté dans toutes les positions de sa vie, bonnes et mauvaises. Il lui prescrivit d'instruire ses enfants dans la doctrine de Jéhova, et dans ses préceptes, pour n'en dévier ni à droite ni à gauche, et de faire continuer cet enseignement et cette observance des commandements de Dieu dans toute la suite de sa descendance, de siècle en siècle. Abraham bénit ensuite Isaac, et lui expliqua la doctrine de Jéhova.

En ce temps-là, Jacob et Esaü ayant l'âge de quinze ans, Abraham mourut âgé de cent soixante-quinze ans, et fut réuni à son peuple après une vieillesse prospère. Ses fils, Isaac et Ismaël, l'enterrèrent dans la caverne qu'il avait acquise d'Ephron l'Héthéen en possession perpétuelle. Et tous les enfants des concubines étaient venus prendre part aux funérailles de leur père; de même aussi tous les habitants de Chanaan avec leurs rois et leurs chefs, et tous les habitants du pays de Haran avec les princes et les grands du peuple. Ensuite tous les habitants de Chanaan, depuis les vieillards jusqu'aux petits enfants, et tous ceux des autres pays qui avaient connu Abraham, firent pour lui un deuil d'une année entière; car il avait été bienfaisant envers tous, et s'était rendu agréable à Dieu et aux hommes. Il avait initié les Chananéens à la connaissance de Jéhova, et leur avait appris à le servir.

Et, après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac, son fils, et ses enfants. Et Jéhova fut avec Isaac de la même manière qu'il avait été avec son père.

Esaü allait, selon son habitude, fréquemment à la chasse pour prendre du gibier. Nemrod, roi de Babel, appelé aussi Amraphel, avait également l'habitude d'aller chasser. Or Nemrod était jaloux d'Esaü, et il cherchait sans cesse à le tuer. Il arriva un jour qu'Esau étant à chasser dans les champs vit venir Nemrod, accompagné de deux hommes, dans un lieu isolé; car les gens du roi et ses guerriers, chassaient de divers autres côtés. Alors Esaü s'embusqua pour guetter Nemrod. Le roi, à la recherche de ses gens, passa auprès d'Esaü caché. Esaü sortit aussitôt de sa cachette, et tirant son glaive, il se jeta sur lui et lui trancha la tête. Il combattit ensuite les deux hommes du roi, qui appelaient les autres guerriers à leur secours, et les tua également. Quand il vit dans le lointain les gens du roi accourir aux cris qu'ils avaient entendus, il se hâta de dépouiller Nemrod de la robe que son père lui avait laissée en héritage, et à laquelle il devait sa puissance (1267) et il s'enfuit à la ville, et cacha la robe dans la maison de son père. Et ainsi fut avéré le songe de Nemrod; car il fut tué d'une manière humiliante par un descendant d'Abraham (1268). Les officiers de Nemrod le rapportèrent à Babylone, et l'enterrèrent dans sa ville. Tous les jours de la vie de Nemrod furent de deux cent quinze ans; et sa royauté avait duré cent quatre-vingt-cinq ans. Après sa mort son royaume fut démembré en plusieurs Etats; car tous les rois qui lui avaient été soumis reprirent chacun sa première autorité, et les officiers de Nemrod leur furent assujettis pendant longtemps.

Esaü était arrivé chez son père las et brisé de la crainte de ceux qui l'avaient poursuivi. Il était inquiet jusqu'à désespérer de la vie et il dit à Jacob son frère : Puisque je vais mourir (1269), à quoi me servira la primogéniture? Et Jacob agit avec adresse, mais c'est Jéhova qui avait ainsi disposé les choses, et il se fit vendre par Esaü son droit

(1266) Esaü, עשו, *fait*. Jacob, יעקב, de עקב, *talon*.

(1267) *Voy*. plus haut col. 1102.

(1268) *Voy*. plus haut col. 1117.

(1269) La *Genèse*, xxv, 32, rapporte bien ces paroles d'Esaü : *En morior, quid mihi proderunt primogenita?* mais elle ne nous apprend pas ce qui menaçait la vie d'Esaü. C'était le meurtre du roi de Babel. Par contre, le *Yaschar* ne dit pas que le prix de la vente était un plat de lentilles.

d'aînesse, comme aussi sa part de la caverne double qu'Abraham avait acquise des enfants d'Heth. Jacob écrivit la vente sur une feuille, et tous deux y apposèrent leurs sceaux en présence de témoins.

Dans l'année de la mort d'Abraham Jéhova amena sur le pays une grande famine, c'est pourquoi Isaac se disposait à descendre en Egypte, comme avait fait son père. Mais la nuit suivante Jéhova lui apparut et lui dit : Ne descends pas en Egypte. Va à Gérare auprès d'Abimélech, roi des Philistins, et restes-y jusqu'à la cessation de la famine. Lorsque Isaac fut arrivé à Gérare, les habitants du pays remarquèrent combien Rébecca était belle. Et quand ils interrogeaient Isaac au sujet de sa femme, il leur répondait : C'est ma sœur; car il craignait qu'ils ne lui ôtassent la vie à cause d'elle. Les princes du pays parlèrent à Abimélech avec éloge de la beauté de la femme. Mais le roi ne fit pas attention à ce qu'ils disaient, et ne leur répondit rien. Il retenait seulement que l'étranger déclarait qu'elle était sa sœur. Au bout de trois mois, Abimélech en regardant par la fenêtre de l'habitation d'Isaac, vit qu'il badinait familièrement avec Rébecca ; car Isaac demeurait en face du palais du roi. Et le roi dit à Isaac : Quelle est cette chose que tu nous as faite en disant de ta femme qu'elle est ta sœur? Pour peu qu'un des principaux de la nation se fût approché de ta femme, tu aurais été pour nous la cause d'un grave délit. Isaac répondit : Je craignais de perdre la vie à cause de ma femme. Bientôt après le roi fit amener en sa présence, par ses princes et ses officiers, Isaac et Rébecca, et il les fit revêtir d'habits royaux et promener sur des chevaux dans les rues de la ville. Et l'on proclamait devant eux : Quiconque touchera à cet homme ou à cette femme, sera puni de mort. Et l'on ramena ensuite Isaac et Rébecca au palais du roi. Et Isaac allait s'enrichissant toujours par la munificence d'Abimélech qui se souvenait de son alliance avec Abraham; car Jéhova voulut qu'Isaac trouvât grâce devant le roi et devant ses serviteurs. Abimélech dit aussi à Isaac : Voici que tout mon pays est devant toi. Demeure où il te plaira le mieux, jusqu'à ce que tu t'en retournes en Chanaan. Et il donna à Isaac des champs et des vignes dans les meilleures terres; afin qu'il pût vivre jusqu'à la fin des jours de famine de son pays. Isaac ayant ensemencé ses champs, recueillit la même année, par la bénédiction de Jéhova, une moisson centuple. Cet homme devint fort puissant, possédant des troupeaux de menu bétail et de gros bétail, et de nombreux serviteurs pour le labour. Lorsque les jours de la famine furent passés, Jéhova apparut à Isaac et lui dit : Lève-toi, retourne au pays de Chanaan. Et Isaac revint à Hébron avec tout ce qu'il possédait.

Quelque temps après, dans le courant de la même année, Jacob et Esaü étant âgés de dix-huit ans, mourut Salé, fils d'Arphaxad. Et tous les jours de Salé furent de quatre cent trente-trois ans. C'est aussi alors qu'Isaac envoya son plus jeune fils à la maison de Sem et d'Héber, afin qu'il y apprît la loi de Jéhova dans sa totalité; et Jacob y demeura l'espace de trente-deux ans. Quant à Esaü, il ne lui plut pas d'y aller, et il resta dans la maison de son père. Il allait journellement à la chasse pour prendre du gibier; mais il savait aussi faire la chasse aux cœurs des hommes, pour les surprendre et les tromper : car il était artificieux et rusé. Après bien des jours, il alla chasser dans le pays de Séir, qui est le pays d'Edom, et il continuait à y chasser pendant un an et quatre mois. En ces lieux il vit la fille d'un Chananéen, nommée Judith, fille de Bééri, fils d'Opher, d'entre les familles d'Heth, fils de Chanaan, et il l'amena à Hébron, où résidait son père, et il cohabita avec elle. Et Esaü était âgé de quarante ans lorsqu'il se maria.

En ce temps-là, dans la cent dixième année d'Isaac et la cinquantième de Jacob, mourut Sem, fils de Noé à l'âge de six cents ans. Sem étant mort, Jacob s'en revint auprès de son père au pays de Chanaan. Dans la cinquante-sixième année de Jacob des hommes arrivant de Haran informèrent Rébecca de tout ce qui concernait Laban, son frère. Adina, femme de Laban, comme aussi toutes ses servantes, avaient été stériles, et il n'avait point d'enfants. Mais Jéhova se souvint d'Adina, et elle conçut et enfanta deux filles jumelles (1270). Laban nomma l'aînée Lia, et la puînée Rachel. Rébecca se réjouit beaucoup en apprenant ces événements.

Or Isaac était devenu vieux et fort avancé en âge, et la vieillesse avait obscurci ses yeux, de sorte qu'il n'y voyait plus. Et il appela son fils Esaü et lui dit : Sors dans les champs, et prends-moi quelque gibier, et fais m'en un ragoût, et porte-le-moi, afin que je te bénisse avant ma mort. Esaü prit donc ses armes et sortit à la campagne. Or Rébecca avait entendu toutes ces paroles, et elle se hâta d'appeler son fils Jacob, et lui dit : Ton père a ordonné à Esaü, ton frère, ceci et cela ; je l'ai entendu moi-même. Maintenant, toi, dépêche-toi et fais ce que je te commande Va au troupeau, et apporte-moi deux des meilleurs chevreaux. Je les accommoderai, et tu les apporteras à ton père, qui en mangera et te bénira avant le retour d'Esaü. Et Jacob fit ainsi, et apporta le mets à son père. Isaac dit à Jacob : Qui es-tu, mon fils? Il répondit : Moi, Esaü, ton fils aîné. J'ai exécuté ce que tu m'as ordonné. Maintenant, viens t'asseoir et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse selon ta promesse. Isaac mangea et but et devint de bonne humeur, et il bénit Jacob. Celui-ci sortait de la présence de son père lorsque Esaü revint de la campagne avec du gibier. Il prépara aussi un ragoût, et le porta à son père. Isaac demanda : Quel est donc le chasseur qui m'a apporté à manger avant ton retour? Je l'ai béni. Esaü comprit que c'était son frère qui l'avait prévenu,

(1270) Autre circonstance qu'on ne lit pas dans la *Genèse*.

et il fut pris d'une grande colère contre lui, et s'écria : Ce n'est pas sans raison que son nom est Jacob ; car voici la deuxième fois qu'il me fourbe. Il m'a soutiré mon droit d'aînesse, et maintenant il surprend la bénédiction qui m'attendait (1271). Et il se mit à pleurer amèrement. Isaac entendant les pleurs de son fils lui dit : Que puis-je faire, mon fils ? Ton frère a par astuce enlevé ta bénédiction. Et Esaü aigri contre son frère, nourrit au fond de son cœur une haine profonde pour lui. Jacob effrayé de l'irritation de son frère, s'enfuit à la maison d'Héber, fils de Sem, et s'y tint caché en continuant à étudier la loi sacrée. Jacob était âgé de trente-six ans lorsqu'il s'enfuit d'Hébron, qui est en Chanaan. Mais Esaü éprouvait un profond déplaisir en voyant que Jacob avait échappé à sa vengeance après avoir surpris par ruse sa bénédiction. Il en voulait aussi à son père et à sa mère à cause de ce qui s'était passé. C'est pourquoi, emmenant sa femme, il les quitta et s'en alla au pays de Séir. Il vit là une autre femme des filles d'Heth, nommée Basemath, fille d'Elon l'Héthéen, et il en fit sa deuxième épouse. Il changea son nom en Ada, disant : J'ai *manqué* la bénédiction (1272). Esaü resta à Séir pendant six mois sans aller voir son père et sa mère. Il revint ensuite à Hébron et logea dans la maison de son père ses deux femmes, qui chagrinaient et mécontentaient Isaac et Rébecca par leur façon de vivre. Car elles ne marchaient pas dans les voies de Jéhova, mais elles servaient des idoles de bois et de pierres, leur offrant des sacrifices et de l'encens, ainsi que leurs pères leur avaient enseigné : et elles étaient plus impies que leurs pères. Et Isaac et Rébecca avaient de l'aversion pour elles. Et Rébecca dit à Isaac : Je suis dégoûtée des filles d'Heth. Si Jacob en épousait une, je désirerais ne pas vivre.

En ces jours-là Ada, femme d'Esaü, conçut et lui enfanta un fils qu'il nomma Eliphaz. Esaü était alors âgé de soixante-cinq ans. Dans la même année mourut Ismaël, fils d'Abraham. Et tous les jours de la vie d'Ismaël furent de cent trente-sept ans. Isaac le regretta et fit son deuil pendant longtemps.

Or, après quatorze ans de séjour dans la maison d'Héber, Jacob eut le désir de revoir ses parents, et il retourna auprès d'eux. A son retour se réveilla la haine d'Esaü, qui cherchait l'occasion de le tuer. Cependant il dit : Mon père est fort avancé en âge, et son deuil n'est pas éloigné. Dès que mon père sera mort je tuerai mon frère Jacob. Rébecca fut instruite de son dessein, et elle fit appeler aussitôt son fils Jacob et lui dit : Lève-toi, va-t'en sur-le-champ à Haran, auprès de Laban, mon frère, et tu y resteras un certain temps jusqu'à ce que la colère de ton frère se soit apaisée. Isaac aussi fit venir en sa présence Jacob et lui recommanda de ne pas prendre pour femme une des filles de Chanaan, mais d'aller plutôt à Haran, à la maison de Bathuel, son grand-père, et d'épouser une des filles de Laban, son oncle ; d'être constamment fidèle à Jéhova, en le servant soigneusement, et de ne jamais l'abandonner pour la vanité des idoles. Il le bénit ensuite, et lui dit : Le Dieu tout-puissant te fera trouver grâce devant les gens du pays où tu vas. Tu y trouveras une femme selon ton désir, bonne, attachée aux voies de Jéhova. Dieu te donnera pour toi et pour ta postérité ce qu'il a promis par la bénédiction d'Abraham, en te multipliant et te faisant devenir un peuple nombreux. Et Jéhova te ramènera dans ce pays de la demeure de tes pères, avec joie et bonheur, riche en enfants et en biens. Il lui fit ensuite de grands présents en or et en argent, et il le congédia. Jacob baisa son père et sa mère, et partit pour la Mésopotamie de Syrie. Or Jacob était âgé de soixante-quinze ans lorsqu'il s'en alla de Bersabée et du pays de Chanaan.

Et il arriva lorsque Jacob se mit en voyage pour aller à Haran qu'Esaü appela son fils Eliphaz, et lui dit secrètement : Voici que Jacob part. Maintenant hâte-toi de te ceindre de ton épée. Tu courras et le dépasseras et te mettras en embuscade dans l'une des gorges des montagnes sur sa route, et tu le tueras et prendras tout ce qu'il porte sur lui. Or Eliphaz, alors âgé de treize ans, était un homme alerte, adroit tireur d'arc, car son père l'y avait exercé, hardi chasseur et brave au combat. Eliphaz fit ce que son père lui avait commandé, en prenant avec lui dix hommes des parents de sa mère, et il surprit Jacob sur l'extrême limite du pays de Chanaan, en face de la ville de Sichem. Jacob voyant venir à lui Eliphaz tenant son glaive levé, et les hommes qui l'accompagnaient, s'arrêta ; car il ne savait ce que cela signifiait. Et il leur demanda : Qu'avez-vous pour courir après moi jusqu'ici armés de vos épées ? Eliphaz s'approcha de lui et répondit : Mon père m'a ordonné ceci et cela. Il faut maintenant que j'exécute ses ordres. Alors Jacob faisant un pas en avant, supplia Eliphaz et ses hommes disant : Voici tout ce que j'ai sur moi, et ce que mes parents m'ont donné. Prends tout cela et va-t'en. Mais, de grâce, ne me tue pas ; et cela te sera imputé à justice dans mon souvenir. Et Jéhova toucha le cœur d'Eliphaz et de ses compagnons en faveur de Jacob, et ils eurent pitié de lui et ne le tuèrent pas. Mais ils le dépouillèrent de tout ce qu'il avait emporté de Bersabée, et ne lui en laissèrent absolument rien. Revenus auprès d'Esaü, ils lui rendirent compte de leur course, et lui remirent tout ce qu'ils avaient enlevé à Jacob. Mais Esaü s'emporta contre Eliphaz et les hommes qui étaient sortis avec lui, parce qu'ils avaient laissé vivre Jacob ; et il ne voulut pas les écouter dans leur justification. Cependant il prit l'or et l'argent et toutes les autres choses qu'ils

(1271) Le verbe עקב signifie aussi, *circonvenir, fourber*. En quelque sorte, *prendre, frapper par derrière*

(1272) Ada, du verbe עדה, qui signifie, *transiit*. (*Job* XXVIII, 8.)

avaient ôtées à Jacob, et porta le tout à sa maison (1273).

Vers le même temps Esaü considérant que son père en bénissant Jacob lui avait recommandé de ne pas choisir sa femme parmi les filles de Chanaan, et que celles-ci déplaisaient à ses parents, alla, lui aussi, vers la maison d'Ismaël son oncle, et épousa, outre les femmes qu'il avait déjà, Mahéleth, fille d'Ismaël et sœur de Nabaïoth.

Section *Vaïyétsé.*

Jacob poursuivant sa route parvint à mont Moria (1274), et il y passa la nuit dans la proximité de la ville de Luz. Cette nuit-là Jéhova apparut à Jacob, et lui dit : Je suis Jéhova, Dieu d'Abraham et Dieu de ton père Isaac. Je te donnerai la terre sur laquelle tu es couché, pour toi et pour ta postérité. Et voici que je serai avec toi partout où tu iras, pour te garder. Sois donc sans crainte. Je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel. Je ferai tomber tes ennemis devant toi; et quand ils te combattront ils ne pourront rien contre toi. Je te ramènerai dans ce pays avec une famille nombreuse, comblé de félicités et de richesses. Et Jacob éveillé de son sommeil se réjouit beaucoup de cette vision, et il appela ce lieu Béthel (1275). Ses jambes devinrent légères par le contentement, et il marcha vivement vers la région d'Orient, et il arriva devant Haran, et s'y reposa auprès du puits des pasteurs. Il trouva en ce lieu des hommes sortis de la ville avec leurs brebis, et il leur demanda : Connaissez-vous Laban, fils de Nachor? Ils répondirent: Nous le connaissons; et Rachel, sa fille, doit arriver ici. Il s'entretenait encore avec eux, lorsque survint Rachel avec le troupeau de son père, car c'était elle qui le gardait. Dès que Jacob vit Rachel, fille du frère de sa mère, il courut vers elle, et l'embrassa, et éleva la voix en pleurant. Et il dit à Rachel qu'il était fils de Rébecca, sœur de son père, et aussitôt elle courut annoncer cela à son père. Jacob pleura encore, et davantage, parce qu'il n'avait rien à offrir à ses parents. En apprenant l'arrivée de son neveu, Laban courut au lieu où il était. Il le baisa et le serra dans ses bras, et l'amena dans sa maison et lui servit à manger. Alors Jacob raconta à Laban tout ce que lui avait fait son frère Esaü, comme aussi ce qu'Eliphaz lui avait fait dans son voyage.

Or Laban n'avait pas encore de fils en ces jours-là; car ses femmes et ses servantes étaient stériles, hors Adina, qui seule lui avait donné deux filles, Lia et Rachel (1276).

Jacob demeurait dans la maison de Laban depuis un mois de jours lorsque Laban lui dit: Pourquoi me servirais-tu gratuitement? Dis-moi quels doivent être tes gages. Jacob répondit: Je te servirai pendant sept ans pour Rachel ta fille cadette. Laban agréa la proposition, et Jacob commença son service de sept ans.

Dans la deuxième année du séjour de Jacob à Haran, qui était la soixante-dix-neuvième de son âge, vint à mourir Héber, fils de Salé, âgé de quatre cent soixante-quatre ans. Jacob en fut fort affligé, et il le pleura et en fit le deuil longtemps (1277). Dans la troisième année du séjour de Jacob à Haran, Basemath, fille d'Ismaël femme d'Esaü, enfanta un fils, et Esaü le nomma Raguël. Et dans la quatrième année du séjour de Jacob à Haran, Jéhova visita Laban en faveur de Jacob, et il lui naquit des fils. Et voici leurs noms: Béor, le premier-né, Abib, le puîné, Moras, le troisième. Et Jéhova gratifia encore Laban, en faveur de la présence de Jacob dans sa maison, d'autres fils et filles, de richesses et d'honneurs; de façon qu'il devint un homme très-puissant. Et Jacob servait Laban par des travaux tant à la maison qu'aux champs, et la bénédiction de Jéhova était dans tout ce que touchait sa main.

Dans la cinquième année du séjour de Jacob à Haran, mourut au pays de Chanaan Judith, fille de Beéri, femme d'Esaü. Elle n'avait pas de fils, mais des filles. Et voici les noms de ses filles : Mersith, l'aînée, et Phuhith, la cadette. Après la mort de Judith, Esaü transféra en Séir le parcours de ses chasses journalières, et il demeura longtemps dans ce pays L'année d'après, Esaü épousa outre les femmes qu'il avait, Oolibama, fille d'Ana, petite-fille de Sebéon, Hévéen, et il revint avec elle au pays de Chanaan; et Oolibama lui enfanta Jéhus, Jhélon et Coré, trois fils. Et il y avait de fréquents combats entre les pasteurs d'Esaü et ceux des habitants de Chanaan; car les troupeaux d'Esaü étaient tellement nombreux, qu'ils épuisaient les pâturages du pays. C'est pourquoi Esaü prit ses femmes, ses enfants, ses troupeaux et tout ce qu'il possédait, et alla se fixer dans la terre de Séir. Toutefois, il revenait de temps à autre au pays de Chanaan pour voir son père et sa mère. Et il s'allia par des mariages aux Horrhéens, donnant de ses filles aux fils de Séir l'Amorrhéen. Il donna Mersith, sa fille aînée, à Ana, fils de Sébéon, frère de son épouse; et il donna Phuhith à Eser, fils de Balaan, l'Horrhéen. Et Esaü demeurait sur la montagne de Séir avec ses enfants qui fructifièrent et multiplièrent prodigieusement.

Or, la septième année Jacob avait fini le

(1273) En ajoutant au récit de la *Genèse* la circonstance que nous apprend le *Yaschar*, savoir, que Jacob était parti muni d'un riche viatique, il n'en demeure pas moins constant qu'il arriva au Jourdain dans un grand dénûment, et qu'il pouvait dire, *in baculo meo transivi Jordanem*, ou, comme porte la Paraphrase Chaldaïque, *seul j'ai passé ce Jourdain*. *Voy*. notre Avant-Propos.

(1274) Montagne sanctifiée par les deux plus grands sacrifices de l'Ancien et du Nouveau Testament: celui d'Isaac et celui du divin Rédempteur. Le premier, figure; le second, réalité. *Voy*. plus haut note 1254.

(1275) Béthel, בית אל, maison de Dieu.

(1276) *Voy*. plus haut, col. 1152.

(1277) On lit souvent dans le *Yaschar*, *Héber, fils de Sem*, parce qu'il était l'arrière-petit-fils de Sem. Sem, Arphaxad, Salé, Héber

temps de son service, et il dit à Laban : Donne-moi ma femme, car j'ai rempli les jours de mon service. Alors Laban invita tous les habitants du lieu à un festin. Pendant la soirée, Laban entra dans la chambre où Jacob et les invités étaient réunis, et il éteignit toutes les lumières de la maison. Jacob lui dit : Pourquoi nous fais-tu cette chose? Laban répondit : Telle est la coutume chez nous. Il amena ensuite sa fille Lia à Jacob qui en fit sa femme; mais il ne savait pas que c'était elle. Et Laban donna à Lia pour servante Zelpha, son esclave. Les invités savaient tous que Laban substituait une fille à l'autre, mais ils n'en avertirent point Jacob. Les mêmes amis vinrent dans la maison de Jacob, et ils mangèrent et burent et se livrèrent à la joie toute la nuit. Ils chantaient en s'accompagnant d'instruments de musique, répétant en chœur : *Hiléla! Hiléla!* Le lendemain, quand le jour éclairait, Jacob, se retournant vers sa femme, vit que c'était Lia qui couchait à ses côtés, et il dit : Je comprends maintenant le refrain que chantaient les amis toute la nuit. *C'est Lia!* répétaient-ils (1278). Et Jacob appela Laban et lui dit : Que m'as-tu fait là? Ne t'ai-je pas servi pour Rachel? Pourquoi donc m'as-tu trompé en me donnant Lia? Laban lui répondit : Cela ne se pratique pas ainsi dans notre lieu de marier la cadette avant l'aînée. Mais, si c'est ton désir d'épouser aussi la sœur de celle-ci, prends-la pour sept autres années de ton service. Jacob s'engagea pour les sept années suivantes, et épousa aussi Rachel, qu'il aima plus que Lia. Et Laban donna à Rachel, pour servante, son esclave Bala.

Et Jéhova, voyant que Lia était peu aimée, la rendit féconde, et elle enfanta à Jacob quatre fils dont voici les noms : Ruben, Siméon, Lévi, Juda. Rachel, voyant qu'elle était stérile, devint jalouse de sa sœur, et elle donna à Jacob sa servante Bala, qui enfanta deux fils, Dan et Nephthali. Lia, de son côté, voyant qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, prit également sa servante et la donna pour femme à son mari. Et Zelpha aussi enfanta à Jacob deux fils, Gad et Aser. Cependant Lia conçut de nouveau et enfanta à Jacob deux fils et une fille, Issachar et Zabulon avec leur sœur Dina. Comme Rachel continuait à être stérile, elle adressa de ferventes prières à Jéhova, le suppliant de mettre fin à sa confusion. Et Jéhova l'exauça, et elle eut un fils qu'elle nomma Joseph, pour dire : Que Jéhova m'accorde un autre fils (1279). Jacob était âgé de quatre-vingt-onze ans.

En ce temps-là, Rébecca expédia du pays de Chanaan, vers Jacob, sa nourrice Débora, fille de Hus, et deux hommes des serviteurs d'Isaac, pour le rappeler à la maison de son père. Jacob voulut se rendre aux ordres de sa mère; car ses quatorze années de service étaient finies, et il dit à Laban : Donne-moi mes femmes, et permets-moi de m'en retourner dans mon pays; car voici que ma mère m'a envoyé dire de revenir à la maison de mon père. Laban lui répondit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne me quitte pas. Je te donnerai tel salaire que tu demanderas, pourvu que tu restes avec moi. Jacob répondit : Voici quel sera mon salaire. Je passerai dans les troupeaux, et j'en séparerai pour moi toute brebis et toute chèvre tachetée, mouchetée ou rousse. Moyennant ceci, je continuerai à soigner tes troupeaux. Laban fit ainsi et lui accorda de son menu bétail ce qu'il avait demandé. Alors Jacob livra entre les mains de ses fils le bétail qu'il avait ainsi mis de côté pour lui, et lui-même faisait paître celui de Laban. Les serviteurs d'Isaac, voyant que Jacob ne partait pas avec eux, s'en retournèrent au pays de Chanaan. Mais Débora resta auprès de Jacob à Haran, et s'attacha à ses femmes et à ses enfants.

Et Jacob servit Laban encore l'espace de six ans, pendant lesquels il séparait des troupeaux de Laban pour lui, suivant son pacte, toutes les bêtes tachetées, mouchetées et rousses. Et il devint très-riche en troupeaux, en esclaves, en chameaux et en ânes. Il possédait deux cent mille troupeaux de menu bétail (1280). Et comme ses bêtes étaient grandes de taille, d'une excellente conformation et d'une fécondité extraordinaire, toutes les familles cherchaient à s'en procurer. On lui offrait pour une de ses brebis, soit un esclave, soit une esclave, soit un chameau, soit un âne : tout ce qu'il exigeait; de sorte que les richesses de Jacob allaient croissant rapidement. Et les fils de Laban en devinrent jaloux, et ils disaient : Jacob s'est approprié la meilleure part de ce qui appartient à notre père, et c'est des biens de notre père qu'il est devenu si puissant. Jacob entendit ces murmures. Il s'aperçut aussi que le visage de Laban et celui de ses fils n'étaient plus pour lui comme auparavant. Alors Jéhova apparut à Jacob, et lui dit : Lève-toi, sors de ce pays, retourne dans ta patrie; je serai avec toi. Jacob mit aussitôt sur des chameaux ses femmes, ses enfants et tout ce qu'il possédait, et prit le chemin de Chanaan pour retourner auprès d'Isaac son père. Laban ignorait le départ de Jacob; car ce jour-là il était allé au lieu de la tonte de ses brebis. Or Rachel, en partant, déroba les théraphim de son père, et les cacha sous la couverture de son chameau. Et voici comment se faisaient les théraphim : On prenait un homme, ce devait être un premier-né, on l'égorgeait et on lui

(1278) Hiléla, הִלֵּלָה, sorte de cri de joie, pour *Hiléa*. הִיא לֵאָה, *c'est Lia*.

(1279) Joseph, יוֹסֵף, *addat*, *qu'il ajoute*. D'après la tradition, Rachel, douée, ainsi que les autres *mères* du peuple de Dieu, de l'esprit de prophétie, savait qu'il ne devait sortir de Jacob que douze fils, destinés à devenir les patriarches d'autant de tribus. C'est pourquoi elle ne pouvait plus demander qu'un fils, et pas plus. *Voy*. le Medrasch-Rabba et Yarkhi sur ce texte de la *Genèse*.

(1280) Ainsi le texte de toutes les éditions : מאתים אלף עדרי צאן

tranchait ensuite la tête, et on la salait. Quand le sel avait suffisamment pénétré la tête, on la frottait avec de l'huile. On lui mettait enfin sous la langue une petite lame de cuivre ou d'or sur laquelle était gravé un nom magique. On conservait cette tête dans un endroit convenable de la maison, et l'on entretenait devant elle un luminaire. Quand on se prosternait devant elle, elle répondait, par la vertu du nom magique qu'elle avait sous la langue, à toutes les questions qui lui étaient adressées. D'autres faisaient, à des heures favorables, qu'ils connaissaient, des figures humaines en or et en argent. Ces figures recevaient l'influence des astres, et prédisaient l'avenir. Or, Rachel emporta les théraphim de son père, afin qu'ils ne lui indiquassent pas la direction que Jacob avait prise.

Laban, rentré chez lui, ne trouva ni Jacob, ni les personnes qui composaient sa maison. Il courut à ses théraphim, et voici qu'ils étaient disparus. Alors il alla consulter les théraphim de la maison d'un autre, et ils lui apprirent toutes les choses qu'il voulait savoir. Aussitôt Laban, assemblant ses frères et tous ses serviteurs, se mit à la poursuite de Jacob, et il l'atteignit sur la montagne de Galaad. Alors Laban dit à Jacob : Pourquoi t'es-tu enfui de chez moi furtivement, emmenant mes filles et leurs enfants comme des captifs de guerre, sans que j'aie pu les embrasser et leur faire la conduite dans la joie de mon cœur? Et en t'en allant, tu as dérobé mes dieux. Jacob répondit : Je craignais que tu ne me privasses violemment de tes filles. Quant à tes dieux, la personne sur qui tu les trouveras, mourra. Laban chercha les théraphim dans les tentes, et fouilla dans les bagages; mais il ne les trouva point. Et Laban dit à Jacob : Viens, contractons une alliance qui soit un témoignage entre toi et moi. Dieu sera témoin entre nous, si tu affliges mes filles ou si tu prends d'autres femmes avec elles. Et ils ramassèrent des pierres et en firent un monceau. Laban dit : Ce monceau sera en ce jour témoin entre toi et moi. C'est pourquoi on l'appela Galaad (1281). Ils égorgèrent ensuite des bestiaux et les mangèrent sur le monceau, et ils passèrent ensemble la nuit sur la montagne. Le lendemain, de bon matin, Laban embrassa ses filles et s'en sépara en pleurant pour retourner chez lui. Jacob aussi reprit son chemin.

Dès que Laban fut de retour dans son pays, il se hâta d'envoyer, par un autre chemin, au pays de Séir, son fils Béor, âgé de dix-sept ans, avec Abi-Horeph, fils de Hus, et dix hommes, et il leur ordonna de donner cet avis à Esaü : Voici ce que te mande ton oncle et ami, Laban, fils de Bathuël. As-tu jamais appris une chose comme celle que m'a faite ton frère Jacob? Il est arrivé ici dénué de tout. J'ai couru au-devant de lui, et je l'ai accueilli dans ma maison, et je l'ai comblé de grands biens, et je lui ai donné pour femmes mes deux filles et mes deux servantes. Dieu l'a béni à ma considération, de façon qu'il est devenu puissant en richesses, et qu'il eut des fils et des filles (1282) et des esclaves femmes, comme aussi des troupeaux innombrables de gros et de menu bétail, des chameaux et des ânes; et une quantité considérable d'or et d'argent et d'objets précieux. Lorsqu'il s'est vu en possession d'une fortune aussi grande, il m'a abandonné, partant furtivement, sans que j'aie pu embrasser mes filles, qu'il a entraînées comme des captives prises à la guerre. Il m'a aussi volé et emporté mes dieux pénates. Il s'est dirigé vers le pays de Chanaan pour retourner chez son père. Je l'ai laissé sur le torrent de Jaboc avec toutes ses richesses (1283). Maintenant si tu veux marcher contre lui tu le trouveras en ce lieu-là, et tu pourras le traiter comme il te plaira. A cette annonce Esaü sentit se ranimer en son cœur toute son inimitié contre Jacob, et il se hâta de prendre ses fils, ses serviteurs et tous ses esclaves, au nombre de soixante hommes. Il alla aussi assembler tous les enfants de Séir et tous leurs auxiliaires, trois cent quarante combattants. Avec cette troupe de quatre cents hommes, tous tirant l'épée, il se porta au-devant de Jacob pour l'accabler. Il partagea sa troupe en sept corps, chacun d'environ soixante hommes, et il mit à leur tête Eliphaz, son fils aîné et six Horrhéens. Esaü se tenait au milieu d'eux, et les conduisait avec célérité (1284).

Les mêmes messagers de Laban allèrent, en quittant Esaü, au pays de Chanaan auprès de Rébecca, et lui dirent: Voici que ton fils Esaü, ayant appris que son frère Jacob est en chemin, a réuni quatre cents combattants, et il marche à sa rencontre pour se jeter sur lui, et le dépouiller de tout ce qu'il apporte. Et Rébecca se hâta d'envoyer à Jacob soixante-douze hommes des serviteurs d'Isaac. Et ces hommes le rencontrèrent au delà du torrent de Jaboc. Dès que Jacob les vit il les reconnut, et les embrassa avec de grandes démonstrations de joie, et s'informa de l'état de son père et de sa mère. Il dit : C'est une troupe que Dieu envoie à mon secours. Et il

(1281) Ou mieux *Gal-Ed*, גַּל־עֵד, *le monceau témoin*. C'est Jacob qui lui donna ce nom en hébreu. Laban le nomma dans le même sens en chaldaïque, *Yegar-Sahadutha*, יגר שהדותא.

(1282) Jacob n'avait qu'une fille, Dina. Notre honnête homme de Laban avait ses raisons pour changer le singulier en pluriel.

(1283) Nous avons vu que Laban l'avait laissé sur la montagne de Galaad. Mais il comptait que dans l'intervalle Jacob devait arriver au Jaboc qu'il était obligé de passer, puisque ce torrent, partant de la montagne, coupait sa route pour aller se jeter dans la mer de Tibériade, non loin du cours du Jourdain.

(1284) La *Genèse*, xxxii, 6, nous dit bien que Esaü arrivait en armes et à marche forcée au-devant de Jacob : *Et ecce properat tibi in occursum cum quadringentis viris*. Mais elle ne nous apprend point comment Esaü savait que Jacob revenait, la route qu'il suivait, et même l'endroit où il le rencontrerait.

nomma le lieu de la rencontre Mahanaïm, ce qui veut dire, double camp (1285). Les envoyés de Rébecca lui dirent : Ta mère nous a fait partir pour t'informer que ton frère Esaü s'avance vers toi avec des hommes de Séir l'Horrhéen. Maintenant, mon fils, écoute mon conseil et agis selon ta propre prudence. Ne le heurte pas, mais plutôt appaise-le par d'humbles supplications, et offre-lui des présents de tout ce dont Dieu t'a favorisé. Parle-lui avec ouverture de cœur, et témoigne-lui toute ta déférence pour ton aîné. C'est ainsi que tu pourras éviter le danger qui te menace. Et Jacob disposa toutes choses conformément à ce que sa mère voulait qu'il fît.

Section *Vaïyischlakh*

A la même époque, Jacob députa vers Esaü des messagers pour lui porter des paroles suppliantes, et lui parler en ces termes: Voici ce que te fait dire ton serviteur Jacob: Que mon seigneur Esaü ne pense pas que la bénédiction de mon père m'ait profité; car pendant vingt ans j'ai été soumis à un dur labeur par Laban, qui m'a trompé dix fois, en changeant les conditions de mon salaire. Et cela aura été sans doute raconté à mon seigneur. Mais Dieu a considéré mes pénibles efforts, et il a touché en ma faveur le cœur de Laban, qui devint mieux disposé pour moi, et je suis parvenu à posséder, par la miséricorde de Dieu, quelques bœufs, brebis, serviteurs et servantes. Et maintenant en chemin pour retourner auprès de mon père et de ma mère, je fais savoir tout cela à mon seigneur afin de trouver grâce à ses yeux. Et les messagers rencontrèrent Esaü à l'extrémité du pays d'Edom. Esaü leur répondit avec hauteur et insolence: Je sais bien, par des avis certains, combien Jacob a mal agi envers Laban. Il ne s'est pas mieux comporté envers moi; car deux fois il m'a nui par surprise. J'ai patienté jusqu'à ce jour; mais voilà que je viens à lui avec mes gens pour le traiter selon ce qu'il mérite. Les messagers revinrent auprès de Jacob et lui rapportèrent ces paroles d'Esaü. Jacob en fut consterné, et une grande inquiétude l'agitait. Il invoqua ardemment l'aide de Jéhova son Dieu. Après avoir achevé sa prière, il partagea en deux camps les individus et les troupeaux qu'il avait avec lui. Il confia un des camps à Damésec, fils d'Eliéser serviteur d'Abraham, et l'autre à Alinus (1286), également fils d'Eliéser. Et il leur commanda de se tenir éloignés l'un de l'autre à une certaine distance, afin que si Esaü se jetait sur un camp, l'autre pût lui échapper. Et Jacob passa toute la nuit à donner des ordres à ses serviteurs.

Cependant Jéhova avait exaucé la prière de Jacob, et il envoya quatre anges du ciel supérieur pour le protéger contre la fureur d'Esaü. Ces anges allèrent au-devant d'Esaü, et prirent l'apparence de centaines et de milliers de cavaliers armés de toutes pièces, et ils se partagèrent en quatre corps. Le premier corps en rencontrant Esaü et ses quatre cents hommes, fondit sur eux. Esaü saisi de frayeur, tomba de dessus son cheval, et ses quatre cents hommes se dispersèrent de tous côtés. La troupe de cavaliers leur cria d'une voix qui retentit au loin : Ne sommes-nous pas les gens de Jacob, le serviteur de Dieu? Qui est-ce donc qui pourrait nous résister? Esaü leur dit: Oh! Jacob, mon seigneur, votre maître est mon frère. Voici vingt ans que je ne l'ai vu. J'ai appris aujourd'hui qu'il revenait. Et tandis que je voyage pour aller au-devant de lui, et lui faire bon accueil, vous me traitez de la sorte! Les anges lui répondirent: Vive Jéhova! Si Jacob n'était pas ton frère, ainsi que tu le protestes, nous t'aurions anéanti, toi et jusqu'au dernier de tes hommes. Mais nous vous épargnons tous en considération de Jacob. Le premier corps passa devant Esaü et les siens, qui étaient revenus, et il continua sa route. Quand Esaü et ses hommes eurent fait environ une parasange de chemin, voici que le deuxième corps de cavaliers se précipita sur eux le fer à la main. Et les choses se passèrent de la même manière. Et il en fut également ainsi quand Esaü rencontra le troisième corps, et après lui le quatrième corps. Or, Esaü, persuadé qu'il avait rencontré des troupes formidables appartenant à Jacob, craignait son frère, et il s'appliquait à dissimuler sa haine contre lui.

Jacob, de son côté, durant toute cette nuit-là, consultait avec ses serviteurs, en passant d'un camp à l'autre, et il résolut avec eux d'offrir à son frère des présents de tout ce qu'il possédait, afin d'adoucir sa colère. Et dès le matin il choisit dans les troupeaux les présents qu'il destinait à Esaü. Et en voici le dénombrement. Parmi les brebis il choisit quatre cent quarante; parmi les chameaux et les ânes, trente de chaque espèce; parmi le gros bétail, cinquante têtes. Il partagea tout cela en dix troupeaux séparés, sous la conduite de dix serviteurs, et il leur ordonna ceci : Eloignez-vous l'un de l'autre, et mettez de l'espace entre vos troupeaux. Quand Esaü et ceux qui sont avec lui arriveront près de vous et vous demanderont : Qui êtes-vous, et où allez-vous, et à qui sont toutes ces bêtes que vous conduisez? Vous leur répondrez : Nous sommes des serviteurs de Jacob. Nous allons au-devant de son frère pour le saluer; et voici que Jacob lui-même arrive derrière nous. Ces troupeaux sont le présent qu'il envoie à son frère Esaü. S'ils vous demandent : Pourquoi reste-t-il en arrière, et ne s'empresse-t-il pas de voir la face de son frère? Vous répondrez : Il nous suit

(1285) En comparant ce passage avec le texte de la *Genèse*, XXXII, 1, il faudrait dire que les *anges*, מלאכים, de la Bible sont simplement des *envoyés*. מלאך, *ange*, en hébreu, comme ἄγγελος, *angelus*, en grec, signifie proprement, *envoyé en mission*. Voilà pourquoi Jésus-Christ, le maître et créateur des anges, est appelé lui-même *ange*, parce qu'il a été *envoyé* sur la terre pour y remplir *une mission*. *Tu (Pater) me misisti in mundum*. (*Joan*. XVII, 18.)

(1286) Ce nom n'a pas la physionomie hébraïque.

joyeux de la rencontre de son frère; mais il a dit : Je veux auparavant me concilier sa bonne grâce par le présent dont je me fais précéder. Peut-être m'accueillera-t-il favorablement. Les serviteurs partirent donc avec les troupeaux, et Jacob resta auprès de ses camps au bord du torrent de Jaboc. Vers le milieu de la nuit, il prit ses femmes et ses servantes et les fit passer avec tout ce qu'il avait à l'autre bord du torrent. Quant à lui, il resta seul en deçà du Jaboc. Alors un homme se présenta et lutta avec lui jusque vers l'aurore; et l'emboiture de la cuisse de Jacob fut luxée. Mais dès que parut l'aube du jour l'homme lâcha Jacob et il le bénit et disparut.

Et Jacob passa le gué, boitant de la jambe lésée. Quand il fut arrivé au bord opposé le soleil se leva pour lui (1287), et il marcha avec tout son monde jusqu'au milieu du jour. Levant alors les yeux, il vit dans le lointain Esaü venant à lui, accompagné de quatre cents hommes; et il fut saisi de crainte. Il se hâta de distribuer ses enfants auprès de leurs mères, et il enferma Dina dans une caisse qu'il remit entre les mains de ses serviteurs. Et il passa devant tous les siens à la rencontre de son frère, et en s'approchant de lui il se prosterna sept fois contre terre. Et Dieu lui fit trouver grâce devant Esaü et sa suite, car il avait exaucé sa prière. Esaü, de son côté, non-seulement craignait Jacob à cause des nombreux cavaliers de guerre qu'il pensait être ses serviteurs (1288), mais aussi son ressentiment se changea en véritable tendresse fraternelle. Dès qu'il aperçut Jacob il courut vers lui, se jeta à son cou et le tint longtemps embrassé. Et ils pleuraient tous deux. Les quatre cents hommes, ainsi que son fils Eliphaz et les quatre frères de celui-ci, conçurent pour Jacob de la crainte et de l'affection, et ils le baisaient et le serraient dans leurs bras. Esaü en levant les yeux vit derrière Jacob ses femmes et ses enfants, qui ne cessaient de se prosterner devant lui. Et il demanda à Jacob : Qui sont tous ceux-ci? Jacob répondit : Ce sont les enfants dont Dieu a gratifié ton serviteur. Esaü demanda encore à Jacob : Qu'est-ce que la caravane que j'ai rencontrée hier? Jacob répondit : C'est un présent que j'ai envoyé devant moi, afin de trouver grâce aux yeux de mon seigneur. Et il insista en disant : Accepte, je te prie, le présent offert de ma part à mon seigneur. Esaü dit : Pourquoi cela? Garde ton bien : ce serait à moi à t'en offrir autant, puisque j'ai vu ta face, et que je t'ai trouvé en vie et en santé. Mais Jacob insista de nouveau, disant : Je te prie, mon seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, accepte de ma main ce présent, puisque j'ai vu ta face avec la satisfaction que donne la vue de la face de Dieu, et que tu m'as pris en amitié. Alors Esaü reçut le présent de bestiaux, comme aussi de l'or, de l'argent et des pierres précieuses. Et Esaü distribua la moitié des troupeaux aux hommes de sa suite, pour leur paye, et l'autre moitié à ses fils; et il confia à Eliphaz, son fils aîné, l'or et l'argent avec les pierres fines.

Esaü dit ensuite à Jacob : Nous resterons à ton côté, et nous voyagerons avec toi à petites journées, jusqu'à ma résidence, et là nous demeurerons tous deux ensemble. Jacob répondit : Je voudrais faire selon ce que dit mon seigneur; mais mon seigneur sait que je mène des enfants en bas âge. En outre, les brebis et les vaches ont besoin de marcher lentement, à cause de leurs petits, nés récemment. Si on les forçait de presser le pas, tu n'ignores pas que la fatigue les ferait périr. C'est pourquoi, que mon seigneur passe devant son serviteur, tandis que moi j'avancerai lentement au pas des enfants et des petits du troupeau, jusqu'à ce que j'arrive auprès de mon seigneur à Séir. Esaü dit encore : Je te laisserai au moins une partie de ma suite pour t'escorter et aider à porter tes fardeaux. Jacob répondit : Mon seigneur est trop gracieux. Va-t'en avec tes hommes : je te suivrai à mon aise pour aller demeurer avec toi à Séir. Or Jacob parlait ainsi afin d'éloigner Esaü de son chemin, et se diriger lui-même vers le pays de Chanaan et vers la demeure de son père. Esaü s'en alla donc avec tous ses hommes, et Jacob tourna sa face vers Chanaan, et s'arrêta pendant quelque temps à l'extrême limite du pays. Après cela, Jacob passant la frontière voyagea jusqu'à la ville de Sichem dans le territoire de Salem (1289), et il campa en dehors de la ville. Et il acheta des enfants d'Hémor le terrain sur lequel il s'était arrêté moyennant cinq sicles (1290). Il y bâtit une maison, et y fixa sa demeure. Et pour loger ses troupeaux, il construisit des cabanes : c'est ce qui a fait donner à ce lieu le nom de Socoth (cabanes).

(1287) Notre texte porte, comme celui de la *Genèse*, ויזרח לו, ortusque est *ei*, comme traduit la Vulgate. D'après la tradition, cet *ei*, *à lui*, veut dire que Jacob fut instantanément guéri par les premiers rayons du soleil. C'est à cette circonstance que les rabbins appliquent ce verset de *Malachie*, IV, 2 : *Sol justitiæ, et sanans in alis ejus*. *Voy.* le Médrasch-Rabba, ici, le Talmud, traité *Khulin*, fol. 91 verso; traité *Sanhédrin*, fol. 95, verso, Yarkhi in loco.

(1288) *Voy.* page précédente.

(1289) Le texte de la *Genèse* XXXIII, 18 : *Et Jacob arriva* שלם עיר שכם. Les LXX et la Vulgate prennent שלם pour le nom propre de la ville de Salem. Saint Jérôme, dans ses questions hébraïques, traite de la difficulté qu'offre ce texte. Salem ou Jérusalem, et Sichem sont notoirement deux villes différentes. D'après les Paraphrases chaldaïques, la version persane de R. Saadia et presque tous les rabbins, ce שלם est l'adjectif bien connu qui signifie, *salvus*, *incolumis*, *sain et sauf*. Le *Yaschar* aplanit la difficulté tout en demeurant d'accord avec les LXX. Ajoutons que si ce passage du *Yaschar* avait été écrit par un rabbin, il aurait certainement employé שלם comme adjectif conformément au Talmud, traité *Schabbat*, fol. 33 verso, et au Médrasch-Beréschid. par. 79.

(1290) La *Genèse* XXXIII, 19, dit : *cent kesitas*. Mais on voit dans le Talmud, traité *Rosch-Hasschana* fol. 26, recto, que la kesita équivaut à une מעה ou גרה; c'est-à-dire, un vingtième du sicle.

Jacob demeurait à Socoth depuis plus de dix-huit mois, lorsque les femmes des habitants de Sichem sortirent de la ville pour danser et faire des réjouissances à l'occasion de la fête des jeunes filles. Et les femmes de Jacob, Rachel et Lia, vinrent avec leurs servantes voir la fête, et elles s'assirent pour la regarder. Et Dina, fille de Jacob, était avec elles. Les hommes et les principaux chefs de la ville assistèrent également à la fête. Alors Sichem, fils d'Hémor prince du pays, remarqua Dina assise à côté de sa mère, et elle lui plut beaucoup, et son âme s'attacha à elle. Et il demanda à ses amis et à ceux de sa suite : Qui est cette jeune fille, que je n'ai jamais connue dans notre ville? Ils lui apprirent que c'était la fille de Jacob, fils d'Abraham l'Hébreu, qui demeurait dans le canton depuis quelque temps. Et il envoya des hommes et la fit enlever de force. Et lorsqu'elle eut été amenée dans sa maison, il lui fit violence. Et il l'aima encore davantage, et la retint chez lui. Quand Jacob fut instruit que Sichem avait flétri sa fille, il envoya deux de ses serviteurs pour la chercher. Mais Sichem et ses gens les chassèrent de la maison, et ne leur permirent pas d'arriver jusqu'à Dina. Bien plus, Sichem s'assit auprès d'elle, et à leurs yeux la baisait et la serrait dans ses bras. Cette chose convainquit Jacob entièrement du déshonneur de sa fille; mais il se tint tranquille jusqu'au retour de ses fils, qui faisaient paître le bétail dans les champs. Il envoya sans retard à Dina deux filles des enfants de ses esclaves, pour la servir et lui tenir compagnie.

Cependant Sichem députa trois de ses amis vers son père, Hémor l'Hévéen, fils de Hidécem, fils de Pharad, pour lui dire: Donne-moi cette jeune fille pour femme, Hémor se transporta à la maison de Sichem et lui dit: N'avons-nous pas de filles dans notre nation pour que tu ailles choisir pour femme une étrangère parmi les Hébreux? Sichem lui répondit : C'est que celle-ci me plaît. Donne-la-moi pour épouse. Et comme Hémor chérissait son fils il consentit à son désir, et il sortit pour proposer la chose à Jacob. Mais avant son arrivée à la maison de Jacob les frères de Dina étaient rentrés. Et quand ils apprirent l'attentat de Sichem, ils en furent accablés et remplis d'indignation. Et sans même penser à faire rentrer le bétail, ils entourèrent tumultueusement leur père, et s'écrièrent : N'est-il pas vrai que cet homme, et de même ses sujets, méritent la mort. Car Jéhova, Dieu de la terre, a défendu à Noé et à sa race la rapine et la fornication (1291). Or, Sichem a ravi notre sœur et en a abusé, et pas un seul habitant de sa ville ne lui en a fait des remontrances. Pendant qu'ils parlaient encore voici Hémor qui arrivait, et il dit à Jacob et à ses fils: L'âme de mon fils s'est attachée à votre fille. Accordez-la-lui pour épouse. Allions-nous par des mariages; vous nous donnerez de vos filles, et vous en prendrez des nôtres. Fixez-vous dans notre pays, et nous y formerons un seul peuple. Car notre pays est spacieux; vous pourrez y trafiquer, y acquérir des possessions en terre, selon votre bon plaisir, sans que l'on vous dise un seul mot. En ce moment survint son fils Sichem, qui répéta les mêmes paroles que son père, et il ajouta : Pourvu que je trouve grâce à vos yeux, je ferai tout ce que vous me prescrirez. Imposez-moi une dot aussi riche qu'il vous plaira et je la donnerai volontiers. Quiconque n'obéira pas à tout ce que vous ordonnerez sera puni de mort. Seulement donnez-moi cette jeune personne en mariage. Siméon et Lévi, usant d'artifice, répondirent: Notre volonté est de vous complaire. Donnez-nous le temps d'envoyer consulter Isaac, notre grand-père, sans l'avis duquel nous ne pouvons rien décider en cette chose ; car il connaît mieux que nous les coutumes établies par notre père Abraham. Nous ne vous dissimulerons rien de sa réponse. Les paroles de Siméon et de Lévi firent plaisir à Sichem et à son père, et ils se retirèrent contents. Après leur départ, les fils de Jacob délibérèrent sur le moyen de les décevoir, et de les tuer avec tous les habitants de la ville, en réparation de l'attentat de Sichem. Et Siméon donna ce conseil : Disons-leur : Soyez circoncis comme nous le sommes; sinon, nous prendrons notre fille, et nous nous en irons d'ici. S'ils font ce que nous demandons, nous attendrons qu'ils soient malades de leur plaie, et nous pourrons en toute sûreté passer au fil de l'épée tous les mâles. Le conseil de Siméon fut trouvé bon. Le lendemain, Sichem ne manqua point de revenir avec Hémor son père. Les enfants de Jacob leur dirent: Vos propositions plaisent à notre grand-père Isaac; mais il nous a avertis disant : Mon père Abraham m'a ordonné ceci de la part de notre Dieu, maître de toute la terre: Tout homme, étranger à la race d'Abraham, qui voudra épouser une fille de ses descendants Hébreux, devra préalablement recevoir en sa chair la circoncision, lui, et tous les mâles qui sont sous son obéissance. Sachez donc que nous ne pouvons donner notre fille à un homme incirconcis; car ce serait un opprobre parmi nous. Mais nous consentirons à tout ce que vous proposez si vous voulez circoncire tous les mâles de votre ville. Que si vous vous y refusez, nous viendrons dans votre maison et nous reprendrons notre sœur malgré vous, et nous nous éloignerons de votre pays. Sichem et son père se hâtèrent de se rendre à la porte de leur ville, et ils y convoquèrent tous les habitants et leur dirent : Ces hommes, les fils de Jacob, veulent s'incorporer dans notre peuple. Ils nous apporteront leurs richesses en trafiquant dans le

(1291) La défense de la rapine et de la fornication faisaient partie, d'après la tradition, des sept préceptes imposés, sous peine de mort, à toute la race de Noé. On les appelle *les sept préceptes Noachides*. *Voy.* le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 56.

Nous voyons ici le motif du massacre des habitants de Sichem, dont la justification n'est pas exprimée clairement dans la Bible.

pays, assez vaste pour les recevoir. Nous prendrons de leurs filles pour femmes, et nous leur en donnerons des nôtres (1292). Ils y mettent une seule condition, conformément à un précepte de leur Dieu; c'est que nous soyons tous circoncis. Tous se soumirent à la voix de leurs princes, Hémor et Sichem, qui étaient fort honorés par eux. Le lendemain, de grand matin, tous s'étant assemblés dans l'intérieur de la ville, ils firent appeler les fils de Jacob qui s'occupèrent à leur pratiquer la circoncision tout ce jour-là et le jour suivant. Hémor et Sichem, ainsi que les cinq frères de celui-ci, furent pareillement circoncis. Les Sichémites se retirèrent ensuite chacun dans sa maison pour se soigner. Or, Jéhova avait lui-même disposé ainsi toutes choses, afin de livrer les hommes de Sichem entre les mains des fils de Jacob, en punition de leurs crimes.

Or, le nombre de ceux qui avaient reçu la circoncision dans la ville était de six cent quarante-cinq hommes et de deux cent soixante-seize enfants. Mais Hidécem, fils de Pharad, père d'Hémor, et ses six frères, n'avaient pas écouté la voix de Sichem et d'Hémor pour se circoncire; car ils avaient du mépris pour la proposition des fils de Jacob. Ils étaient très-irrités de ce qui s'était fait, et de ce que les gens de la ville n'avaient pas voulu se laisser dissuader par eux. Le deuxième jour au soir on découvrit que huit petits enfants n'avaient pas été circoncis; car leurs mères les avaient tenus cachés. Sichem et Hémor envoyèrent des hommes pour les prendre et les circoncire. Mais Hidécem et ses six frères se jetèrent avec leurs épées sur ces hommes pour les tuer. Ils voulurent aussi tuer Sichem et Hémor avec Dina. Et ils leur dirent: Quelle est cette conduite que vous avez tenue? N'y a-t-il pas de filles chez vos frères les Chananéens, pour que vous alliez demander une femme aux Hébreux, que vous n'avez connus ni hier ni avant-hier? Et pour l'obtenir vous faites une chose que vos pères n'ont jamais pratiquée ni ordonnée. Ne pensez pas que cela vous portera bonheur. Et que répondrez-vous à vos frères les Chananéens lorsque demain (1293) ils viendront vous demander compte de cette chose étrange que vous avez faite pour l'amour d'une fille des Hébreux? Où fuirez-vous pour cacher à jamais votre honte? Quant à nous, nous ne pouvons pas supporter plus longtemps la chose indigne que vous avez faite. Dès demain nous assemblerons les Chananéens de tous ces pays, et nous viendrons et nous vous massacrerons avec vos nouveaux alliés, au point de ne laisser survivre aucun individu ni chez vous ni chez eux. Hémor, Sichem et les habitants de la ville en entendant ces menaces d'Hidécem et de ses frères, tremblèrent pour leur vie, et se repentirent de tout ce qu'ils avaient fait. Alors Sichem et Hémor repondirent à Hidécem, leur proche parent, et à ses frères: Nous reconnaissons que tout ce que vous dites est juste. Ce n'est pas parce que nous aimons les Hébreux que nous avons fait cette chose inaccoutumée parmi nous; mais parce que nous avons voulu obtenir d'eux ce que nous désirions. Dès que nous l'aurons obtenu, nous nous joindrons à vous, et nous traiterons ces étrangers selon ce que vous avez résolu vous-mêmes. Attendez seulement que nous soyons guéris et que nous ayons repris nos forces.

Or, Dina avait entendu tout cet entretien, et elle expédia promptement à la maison de Jacob une des deux servantes qu'il lui avait envoyées, et elle fit savoir à son père et à ses frères ce qui se préparait contre eux. A cette annonce, Jacob et ses fils furent extrêmement irrités contre les habitants de la ville de Sichem, et Siméon et Lévi prononcèrent ce serment: Par la vie de Jéhova, Dieu de toute la terre! dans la journée de demain tout périra dans cette ville. Le lendemain Siméon et Lévi marchèrent contre la ville, et ils furent assaillis en route par quatre jeunes gens qui n'étaient pas circoncis, parce qu'ils s'étaient cachés pendant l'opération. Les fils de Jacob en tuèrent deux, et les deux autres s'enfuirent et se cachèrent dans des puits de bitume, de sorte qu'ils ne purent les trouver. Siméon et Lévi entrèrent ensuite dans la ville, et passèrent au fil de l'épée tous les mâles jusqu'au dernier, avec Hémor et Sichem; et ils se retirèrent emmenant Dina. Et la ville retentissait des cris et des lamentations des femmes et des jeunes enfants. Les fils de Jacob revinrent ensuite pour enlever tout le butin de la ville et de ses dépendances. Pendant qu'ils réunissaient les dépouilles voici environ trois cents femmes qui les leur disputèrent et leur lançaient des pierres. Mais Siméon se porta contre elles et les passa toutes au fil de l'épée. Il rejoignit ensuite Lévi. Et ils emmenèrent aussi tout le bétail ainsi qu'un certain nombre de femmes et d'enfants; et ils arrivèrent triomphants auprès de leur père. Quand Jacob vit le traitement qu'ils avaient fait à la ville, il se fâcha violemment contre eux, et il leur dit: Qu'avez-vous fait là? J'avais trouvé une demeure tranquille dans ce pays, où nul ne me disait une parole déplaisante, et voilà que vous m'avez rendu odieux aux Chananéens et aux Phérézéens. Nous sommes en petit nombre: s'ils se réunissent tous contre nous, ils nous accableront et nous extermineront. Siméon et Lévi et tous leurs frères répondirent à Jacob: Nous vivions paisiblement, et Sichem a osé outrager notre sœur. Pourquoi as-tu gardé le silence? Notre sœur doit-elle être traitée impunément comme une courtisane?

Or, les femmes vierges que Siméon et Lévi avaient emmenées captives étaient au nombre de quatre-vingt-cinq. Il se trouvait parmi elles une petite fille, nommée Buna, d'une grande beauté, que Siméon réservait pour en faire sa femme. Les enfants mâles

(1292) Ici, comme dans la Bible, ils s'attribuent le choix, contrairement aux termes de la proposition des fils de Jacob.

(1293) Dans quelque temps.

qu'ils avaient pris sans leur ôter la vie, étaient au nombre de quarante-sept. Toutes ces femmes et tous ces jeunes garçons et leurs descendants sont demeurés esclaves des Hébreux jusqu'à la sortie de ceux-ci du pays d'Egypte.

Or, les deux jeunes hommes de Sichem qui s'étaient cachés dans des puits de bitume rentrèrent dans la ville après que Siméon et Levi en furent sortis, et ils la trouvèrent toute dévastée, sans un seul homme survivant, et les femmes parcouraient les rues en se désolant. Et ils rapportèrent aux habitants de Taphna comment les fils de Jacob avaient ruiné une des villes du peuple chananéen, sans craindre les autres habitants du pays. Mais Jasub, roi de Taphna, ne voulut pas croire que deux hommes eussent détruit une grande ville comme Sichem; car pareille chose ne s'était jamais vue ni aux jours de Nemrod, ni à aucune époque. Et il y envoya deux exprès qui revinrent lui dire : Nous n'avons trouvé dans la ville ruinée ni un homme, ni une pièce de bétail ; rien que des femmes qui pleurent. Alors Jasub dit à tout son peuple : Soyez courageux et allons combattre ces Hébreux pour venger les habitants de Sichem. Mais les conseillers qu'il assembla lui dirent : Tu ne pourras pas avec tes seules forces vaincre ces Hébreux, puisque deux d'entre eux ont été assez forts pour massacrer une ville entière. Si tu les provoques ils viendront nous exterminer tous ensemble. Il faut plutôt inviter tous les rois nos voisins à se joindre à nous. C'est ainsi que tu en viendras à bout. Ce conseil ayant plu à Jasub, il envoya dire aux sept rois des Amorrhéens : Jacob l'Hébreu et ses fils ont fait à la ville de Sichem ceci et cela; et vous l'ignorez! Maintenant venez et aidez-moi à les exterminer de dessus la face de la terre. Les rois frappés de l'action des fils de Jacob, arrivèrent avec toutes leurs troupes, formant ensemble une armée de dix mille hommes tirant l'épée, afin de marcher contre les enfants de Jacob. A la nouvelle qu'il en eut, Jacob fut effrayé et troublé, et il renouvela ses reproches contre Siméon et Lévi. Mais Juda lui répondit : La vengeance de mes frères, a été juste; que crains-tu? C'est Jéhova notre Dieu qui a livré en leur puissance la ville de Sichem à cause qu'elle était coupable : c'est aussi lui qui abattra devant nous tous les rois chananéens pour que nous les châtions de la même manière. Calme-toi, aie confiance en Jéhova notre Dieu, et prie-le pour nous, afin qu'il nous assiste, qu'il nous protége et qu'il fasse tomber nos ennemis devant nous. Après cela Juda ordonna ceci à un des serviteurs de son père : Va, observe où campent les rois ennemis avec leurs troupes. Le serviteur monta sur la pente de la montagne de Sion (1294), et il vit de loin l'armée des rois se tenant dans la campagne. Et il revint annoncer à Juda : Voici que les rois tiennent la campagne avec des troupes nombreuses comme le sable du bord de la mer. Juda dit à Siméon et à Lévi et à tous ses frères : Prenez courage et soyez de valeureux guerriers; car Jéhova notre Dieu est avec nous, et vous n'avez rien à craindre. Levez-vous, prenez chacun vos armes, et allons combattre ces incirconcis. Et tous, grands et petits, s'armèrent : les onze fils et tous les serviteurs de Jacob. Les serviteurs d'Isaac, armés de toutes pièces, vinrent aussi d'Hébron pour se joindre à eux. Et ils étaient en tout cent douze combattants. Et Jacob marchait avec eux (1295).

Cependant les enfants de Jacob envoyèrent à Hébron-Cariatharbée dire à Isaac fils d'Abraham leur père : Prie pour nous Jéhova notre Dieu, afin qu'il nous sauve de la main des Chananéens qui viennent pour nous attaquer, et qu'il les abatte devant nous. Et Isaac se mit en prière, et il conclut en ces mots : Maintenant, ô Jéhova Dieu, Dieu de toute la terre, rend vain le conseil de ces rois, que la terreur de mes enfants tombe sur eux, et qu'ils n'aient pas le cœur de les combattre. Abaisse leur orgueil, et qu'ils s'en retournent sans oser approcher de mes enfants ; car tu es assez puissant pour opérer de ces choses.

Pendant ce temps les fils de Jacob et les serviteurs, forts de leur confiance en Jéhova leur Dieu, s'avançaient vers les rois. Et leur père, qui était dans leurs rangs, priait aussi Jéhova, ainsi que Juda l'y avait exhorté. Et il priait dans les termes de la prière de son père Isaac.

Or, les rois des Amorrhéens avaient assemblé un grand conseil, afin de décider ce qu'ils feraient à l'égard des enfants de Jacob. Mais Jéhova avait exaucé la prière d'Isaac et de Jacob, et il leur inspira une grande peur des enfants de Jacob, de manière qu'ils se laissèrent aller à un profond découragement. Car leurs conseillers leur dirent d'une voix unanime : Avez-vous perdu la raison pour vouloir vous mesurer contre ces forts Hébreux, et pour aller en ce jour au-devant de votre perte totale? Voici que deux seuls des leurs sont entrés hardiment dans la ville de Sichem et en ont massacré tous les habitants, sans que nul ait pu leur résister, comment prétendez-vous supporter leurs coups quand ils sont tous réunis? Ignorez-vous que leur Dieu les favorise d'une manière spéciale, et qu'il opère en leur faveur des prodiges tels qu'on n'en a jamais vu de semblables, et qui surpassent le pouvoir de tous les dieux des autres peuples? Leur Dieu sait combien les Hébreux lui rendent amour pour amour, puisque le père de leur race lui aurait offert en holocauste son fils

(1294) Il ne faut pas confondre cette montagne de *Sion*, en hébreu שיאן, communément appelée *Mont-Hermon*, avec *Sion* de Jérusalem en hébreu, ציון.

(1295) Dans plusieurs des combats dont le récit va suivre, Jacob fit des prodiges de valeur. C'est ce qui explique ces paroles du patriarche : *Quam tuli de manu Amorrhæi in gladio et arcu meo.* (*Gen.* XLVIII, 22.) Dans la Bible on ne voit pas Jacob donner une chiquenaude au enfant.

unique et chéri, s'il ne l'en avait pas empêché. C'est pourquoi il a juré solennellement de protéger ses descendants contre tout danger qui viendrait les menacer. C'est lui qui a sauvé leur père, Abraham l'Hébreu, de la main de Nemrod et de ses serviteurs, qui ont cherché bien des fois à le faire mourir. C'est lui qui l'a fait sortir sain et sauf du fond d'une fournaise ardente. Le même Abraham, suivi de son fidèle serviteur et de quelques hommes, a fait éprouver une défaite sanglante aux cinq rois d'Elam, parce qu'ils avaient touché à son neveu qui demeurait à Sodome. N'avez-vous pas entendu raconter comment leur Dieu a frappé Pharaon, roi d'Egypte, et Abimélech, roi de Gérare, ainsi que leurs peuples, parce qu'ils avaient voulu s'emparer de la femme d'Abraham? Nous avons vu de nos propres yeux Esaü réduit à l'impuissance lorsqu'il marchait avec quatre cents hommes contre Jacob, qu'il détestait, pour l'anéantir avec tous les siens. Et dans ces derniers jours, comment deux hommes auraient-ils pu exercer sur une grande ville une vengeance terrible, si Dieu ne leur avait pas prêté sa force? Maintenant sachez que vous ne pourrez rien contre ces hommes, eussiez-vous mille fois le nombre de soldats que vous avez conduits ici. Car c'est à leur Dieu que vous avez affaire, et vous périrez tous en ce jour. Les rois, en entendant parler de la sorte leurs conseillers, sentaient leurs cœurs défaillir, et ils n'osèrent plus engager le combat ; et, tout tremblants, ils regagnèrent promptement chacun leurs états. Cependant les fils de Jacob gardèrent jusqu'au soir leur position vis-à-vis du mont Sion. Alors, voyant que les rois n'avançaient pas contre eux, ils s'en retournèrent au lieu de leur demeure (1296).

En ce temps-là Jéhova apparut à Jacob, lui disant : Lève-toi, monte à Béthel, demeures-y, et fais-y un autel en l'honneur du Dieu qui t'est apparu en ce lieu, et qui t'a délivré, toi et tes enfants, de toute peine. Et Jacob monta à Béthel avec ses enfants et tous les siens, conformément à l'ordre de Jéhova. Et il s'arrêta à Luz l'espace de six mois. Jacob était alors âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Vers le même temps mourut Débora, fille d'Us, nourrice de Rébecca, qui voyageait avec Jacob. Et Jacob l'enterra au-dessous de Béthel, au pied d'un chêne (1297). Rébecca, fille de Bathuel, mère de Jacob, mourut aussi à cette époque, dans la ville d'Hébron-Cariatharbée, âgée de cent trente-trois ans, et elle fut enterrée dans la caverne double qu'Abraham avait achetée des enfants d'Heth. Jacob pleura beaucoup sa mère, et il fit un deuil pour elle et pour Débora, et il nomma le lieu où il était *le chêne des pleurs*. Laban le Syrien mourut aussi en ces jours-là, frappé de Dieu parce qu'il avait trahi l'alliance qu'il avait jurée à Jacob (1298).

Jacob avait atteint l'âge de cent ans, et Jéhova lui apparut et le bénit, et il lui imposa le nom d'Israël. Rachel, femme de Jacob, devint enceinte en ces jours-là. Vers le même temps, Jacob quitta avec les siens Béthel pour aller retrouver son père à Hébron, et dans ce voyage, à une certaine mesure itinéraire (1299) d'Ephrata, Rachel donna le jour à un fils; mais elle eut un travail si dur qu'elle en expira. Jacob l'enterra sur le chemin d'Ephrata à Bethléem, et il érigea sur son tombeau un monument qui subsiste jusquà ce jour. Et les jours de Rachel furent de quarante-cinq ans. Et Jacob nomma ce fils de Rachel Benjamin, parce qu'il lui était né dans le pays du Sud (1300).

Après la mort de Rachel, Jacob fixa son habitation dans la tente de Bala, servante de la défunte. Mais Ruben en fut blessé et irrité, à cause de l'injure faite à Lia, sa mère, et, dans son mouvement d'impatience, il entra dans la tente de Bala et en retira la couche de son père (1301). C'est alors que Ruben, pour n'avoir pas respecté la couche de son père, fut privé de sa part de primogéniture, de la royauté et du sacerdoce. Le droit d'aînesse fut transféré à Joseph (1302), la royauté à Juda et le sacerdoce à Lévi. Et Jacob, poursuivant son voyage, arriva à Mambré-Cariatharbée qui est à Hébron, résidence d'Abraham et d'Isaac, et il demeura auprès de son père.

Voici les générations d'Esaü, qu'il eut dans le pays de Chanaan. Ada lui enfanta Eliphaz, son fils aîné. Basémath lui donna Rahuël. Oolibama fut mère de Jéhus, d'Ihélon et de Coré. Les enfants d'Eliphaz furent : Théman, Omar, Sépho, Gatham, Cenez et Amalec. Les fils de Rahuël furent : Nahath, Zara, Samma et Méza. Les enfans de Jéhus : Thamna, Alva, Ithath. Les enfants d'Ihélon : Alla, Phinon et Cenez. Les enfants de Coré : Théman, Mebsar, Magdiel et Iram.

Et voici les noms des enfants de Séir l'Horrhéen, qui habitaient le pays de Séir : Lothan, Sobal, Sébéon, Ana, Dison, Eser et Disan, sept fils. Les enfants de Lothan : Hori, Héman et leur sœur Thamna. Cette Thamna

(1296) La Bible résume en quelques mots : *Terror Dei invasit omnes per circuitum civitates.* (Genèse xxxv, 5.)

(1297) La *Gen*, xxxv, 8, dit bien que Jacob perdit Débora à Béthel ; mais le texte sacré ne nous dit nulle part par quelle circonstance elle se trouvait dans la suite de Jacob, qui était parti seul pour la Mésopotamie. *Voy.* plus haut, colonne 1158.

(1298) *Voy.* plus haut, colonne 1159.

(1299) Notre texte porte, ainsi que celui de la Bible, כברת ארץ. On ne connaît pas cette mesure. Les grammairiens ne sont pas d'accord si le כ appartient au nom ou n'est qu'une servile.

(1300) Benjamin, בן ימין, fils du Sud.

(1301) Tel est le sens que donnent au texte de la *Gen* xxxv, 22, la paraphr. chald, de Jonathan, le Talmud, traité *Schabbat*, fol. 55, verso, Yarkhi

D'après les *testaments des XII patriarches*, Ruben serait réellement tombé dans un abominable inceste. Ses sens s'égarèrent quand il vit Bala, prise de vin, dormir sur son lit toute découverte. Βάλλα ἦν μεθύουσα καὶ κοιμωμένη, καὶ ἀκαλύπτως κατέκειτο ἐν τῷ κοιτῶνι.

(1302) *Gen.* XLVIII, 22.

était venue s'offrir à Jacob et à ses enfants; mais, comme ils la refusèrent, elle alla et devint concubine d'Eliphaz, fils d'Esaü, et elle lui enfanta Amalec. Les enfants de Sobal : Alvan, Manahat, Ebal, Sépho et Onam. Les enfants de Sébéon : Aïa et Ana. C'est cet Ana qui a trouvé les Hybrides (1303) dans le désert, lorsqu'il menait paître les ânes de Sébéon, son père. Un jour, il poussa son troupeau jusqu'au rivage de la mer, en face du désert des nations, et voici qu'une bourrasque, soufflant de la haute mer sur les ânes, les arrêta court à leur place. Bientôt après sortirent du désert qui borde la mer environ cent vingt monstres énormes et horribles, et ils s'arrêtèrent en cet endroit. Ces monstres avaient forme humaine depuis les reins jusqu'aux extrémités inférieures, et, par la partie supérieure, ils avaient la forme les uns d'ours, les autres de serpents (1304). Ils traînaient après eux une queue qui descendait du haut des épaules, et se terminait en queue de coq de bruyère. Et ils se précipitèrent tout à coup sur les ânes, les enfourchèrent et partirent avec eux, et, jusqu'à ce jour, on ne les a plus revus. Un de ces monstres s'était approché d'Ana et l'avait frappé de sa queue pour l'écarter. Ana, tout effrayé de ce spectacle, se mit à courir jusqu'à Séir, afin de mettre sa vie en sûreté. Il raconta à son père et à ses frères ce qui lui était arrivé. Des hommes en troupes nombreuses allèrent à la recherche des ânes, mais ils ne les retrouvèrent point. Ana et ses frères n'allaient plus de ce côté-là, car ils craignaient pour leur vie. Les enfants d'Ana furent Dison et sa sœur Oolibama. Les enfants de Dison : Hamdan, Eseban, Jéthram et Charan. Les enfants d'Eser : Balaan, Zavan et Acan. Les enfants de Dison : Hus et Aram.

Jacob, âgé de cent cinq ans, dans la neuvième année de sa demeure en Chanaan, quitta Hébron pour retourner à Sichem et y habiter, car il y trouvait des pâturages plus gras et plus abondants. La ville de Sichem avait été rebâtie, et elle renfermait trois cents habitants, tant hommes que femmes. Jacob s'établit dans la portion de terrain qu'il avait acquise d'Hémor, père de Sichem.

Or, les rois chananéens et amorrhéens des pays circonvoisins en apprenant le retour des enfants de Jacob se dirent entre eux : Les enfants de Jacob seraient-ils donc revenus pour ruiner de nouveau cette ville de Sichem, et en massacrer tous les habitants? Et ils résolurent de réunir leurs forces pour leur faire la guerre. Et Jasub, roi de Taphna, appela, dans le pays tous les rois d'autour de lui avec leurs armées qui étaient nombreuses comme le sable du rivage de la mer; savoir: Elon, roi de Gaas; Ehuri, roi de Silo; Parathon, roi de Sartan; Laban, roi de Bethoron, et Sachir, roi de Mahnaïm. Ils se partagèrent en sept corps, formant sept camps, pour envelopper les enfants de Jacob. Ils envoyèrent ensuite à ceux-ci un écrit, portant : Sortez, et nous nous mesurerons dans la plaine, afin que nous prenions de vous la vengeance des habitants de Sichem, et que nous vous empêchions de recommencer le massacre de cette ville. Les fils de Jacob transportés de colère, s'armèrent aussitôt contre les rois avec cent deux de leurs serviteurs, et se portèrent sur une éminence près de Sichem. Et au milieu d'eux était Jacob invoquant le secours de Jéhova. A peine Jacob eut-il terminé sa prière que la terre fut ébranlée d'un violent tremblement, et que le soleil s'obscurcit. Les rois furent consternés de ces phénomènes, d'autant plus que Jéhova leur fit entendre du côté des enfants de Jacob le roulement d'une grande quantité de chariots de guerre, et le bruit d'une nombreuse cavalerie, et le fracas d'un camp immense. En même temps les fils de Jacob s'avancèrent contre eux en jetant de grands cris. Les rois commencèrent à lâcher pied, mais bientôt après ils s'arrêtèrent en disant : Ce serait trop de honte de fuir une seconde fois devant ces Hébreux. Quand les fils de Jacob virent que les troupes des rois, nombreuses comme le sable de la mer, leur tenaient tête, ils crièrent vers Jéhova : Secours-nous, ô Jéhova, secours-nous; car c'est en toi que nous nous confions, afin que nous ne mourions pas de la main des incirconcis qui viennent contre nous en ce jour. Ils marchèrent ensuite au combat d'un pas ferme. Mais Juda courut en avant d'eux avec dix de ses serviteurs. Jasub, roi de Taphna, sortit le premier avec son armée à la rencontre de Juda. Or, Jasub était un vaillant guerrier. Il montait un cheval très-vigoureux, et depuis la tête jusqu'aux pieds il était couvert de fer et de cuivre. Il pouvait, étant à cheval, lancer des flèches, des deux mains, devant lui et derrière lui, ainsi qu'il avait coutume de faire dans toutes ses expéditions guerrières, et il ne manquait jamais le but où il visait. Mais quand il s'apprêtait à tirer sur Juda Jéhova nouait (1305) sa main de telle sorte que tous ces traits allaient frapper ses propres gens. Malgré cela il avançait toujours plus près de Juda, essayant de le percer avec ses flèches. Il n'était plus qu'à la distance de trente coudées, lorsque Juda ramassa à terre une grande pierre du poids de soixante sicles, et courant sur le roi il la lui lança avec force, et elle rencontra son bouclier. Le choc fut si violent que Jasub fut précipité de son cheval, et que son bouclier alla tomber à quinze coudées derrière lui, aux pieds du deuxième

(1303) Il y a dans notre texte ימים comme dans la *Genèse*. Le lecteur a toute liberté de traduire ce terme autrement que nous.

(1304) Notre texte קפוז, nom qui ne se lit qu'une fois dans la Bible, Is. xxxiv, 15. La signification la plus probable est celle de l'arabe קפאזה, ἀκοντίας, *serpens jaculus* (*serpent aurore*, *dard*.) La version judaïque le rend par *singes* (*Affen*). Erreur manifeste; car dans le texte d'*Isaïe* c'est un ovipare. Les commentateurs hébreux en font un oiseau, *chouette*, *hibou*, etc.

(1305) Expression du texte. ויקשור.

corps d'armée. Et les autres rois furent fort effrayés en voyant cette preuve de la grande force de Juda. Celui-ci courut aussitôt aux soldats de Jasub et abattit avec son épée quarante deux hommes, et tous les autres prirent la fuite sans lui opposer aucune résistance. Jasub était encore étendu par terre; mais se voyant abandonné des siens, il se redressa promptement et combattit Juda; et leurs boucliers se heurtaient avec un bruit effroyable. Et Jasub levant sa hache d'armes en asséna un coup sur la tête de Juda, dont le bouclier qu'il y opposa fut brisé en deux. Juda n'ayant plus de bouclier, se hâta de frapper avec son épée les jambes de Jasub, qui furent séparées au cou-de-pied. Le roi tomba par terre et laissa échapper sa hache d'armes. Juda s'en saisit et lui en trancha la tête qu'il jeta auprès des tronçons de ses pieds. Les fils de Jacob enhardis par cet exploit de Juda, se précipitèrent sur les rangs des rois et en firent un grand carnage. Quinze mille hommes tombèrent comme les épis sous le fer du moissonneur : et un grand nombre prit la fuite. Pendant ce temps Juda dépouillait le cadavre de Jasub des pièces de son armure. Mais voici que neuf chefs de l'armée de Jasub vinrent attaquer Juda. Celui-ci les prévint avec promptitude et lança au premier une pierre qui lui fracassa la tête et le fit tomber mort de son cheval. A cette vue les autres huit se sauvèrent; mais Juda et ses dix hommes coururent après eux, les atteignirent et les tuèrent.

Les enfants de Jacob continuaient de frapper dans les divers camps des rois, et ils leur tuaient beaucoup de monde. Toutefois, les rois et leurs chefs, retenus par la honte, ne voulaient pas abandonner leur position; mais leurs cris impératifs et leurs exhortations ne pouvaient arrêter des corps entiers qui fuyaient, parce qu'ils étaient terrifiés, et entraînèrent à la fin la déroute de l'armée entière.

Après avoir défait les armées des rois, les fils de Jacob revinrent auprès de Juda pendant qu'il achevait de tuer les huit chefs de Jasub, et de les dépouiller de leurs armures et de leurs vêtements. Et Lévi en se retournant vit qu'Elon, roi de Gaas, et quatorze de ses chefs venaient pour le frapper par derrière. Aussitôt il courut à leur rencontre avec douze de ses serviteurs et ils les tuèrent à coups d'épée. Et Ehuri, roi de Silo, qui accourait au secours de Jasub, arriva près de Jacob, et à sa portée. Jacob lui décocha une flèche et le tua. Alors les quatre rois survivants dirent : Nous ne sommes plus en état de tenir tête aux Hébreux qui ont tué les trois rois et les chefs les plus forts d'entre nous. Les fils de Jacob voyant que les rois lâchaient pied, les pressèrent avec plus de vigueur et les poursuivirent eux et leurs troupes jusqu'à la porte de la ville d'Haser; et dans cette poursuite ils leur tuèrent encore plus de quatre mille hommes. Jacob, de son côté, ne visait de son arc qu'aux rois, et il les tua tous les quatre l'un après l'autre du premier trait. Et Juda s'étant assuré que dans l'action il avait perdu trois de ses serviteurs, devint exaspéré contre les Amorrhéens.

Les fuyards arrivés devant Haser en trouvèrent la porte fermée, et ils l'enfoncèrent et se précipitèrent pêle-mêle dans la place, afin de se cacher dans cette ville qui était très-spacieuse. Les enfants de Jacob venaient derrière eux, mais quatre héros, très-exercés à la guerre, sortirent de la porte, armés d'épées et de javelots, et les arrêtèrent. Alors Nephthali aux pieds légers (1306), prit son élan contre eux, et d'un même coup d'épée abattit la tête aux deux plus avancés. Les deux autres se mirent à fuir, mais il s'élança après eux et les atteignit et les tua.

Cependant les enfants de Jacob arrivés devant les murailles de la ville, n'en purent trouver la porte. Alors Juda d'un saut fut sur le rempart, et Siméon et Lévi le suivirent de la même manière. De là ils descendirent dans l'intérieur de la ville où Siméon et Lévi firent main basse sur tous les fuyards, et en outre ils passèrent au fil de l'épée tous les habitants, ainsi que leurs femmes et leurs enfants. Il s'élevait de la ville des cris qui retentissaient jusqu'au ciel, et cela donnait aux autres fils de Jacob de l'inquiétude pour leurs frères qui s'y étaient introduits. Alors Dan et Nephthali, sautèrent à leur tour sur le rempart pour voir ce qui se passait dans la ville; et ils distinguèrent les cris des habitants qui répétaient d'une voix suppliante : Prenez tout ce que nous avons, mais laissez-nous la vie! Quand Siméon et Lévi eurent exterminé toute âme humaine de la ville, ils revinrent sur la muraille où ils trouvèrent Dan et Nephthali. Et ils appelèrent leurs autres frères et leur indiquèrent la porte de la ville par où ils y entrèrent aussitôt. Et s'étant réunis ils ramassèrent les dépouilles d'Haser, qu'ils emportèrent, emmenant en même temps tout le bétail et tous les captifs.

Le jour suivant les enfants de Jacob allèrent attaquer Sartan; car ils avaient appris que ceux restés dans la ville s'armaient contre eux, parce qu'ils avaient tué leur roi. Or, Sartan était une ville forte, bâtie, sur une hauteur. Elle était ceinte d'un fossé profond de cinquante coudées et large de quarante. Les enfants de Jacob ne purent pas au premier moment trouver l'entrée de la ville, car l'entrée était du côté opposé à la route qui menait à la place; et outre cela les habitants avaient retiré le pont du fossé. Les gens de Sartan n'osaient sortir en rase campagne parce qu'ils redoutaient les vainqueurs d'Haser; mais ils montèrent sur les murailles et insultaient et maudissaient les

(1306) Nous verrons dans la suite du *Yaschar* des preuves de sa légèreté extraordinaire à la course. Dans son testament il dit : *J'avais les pieds légers comme un cerf*. Κοῦφος ἤμην τοῖς ποσὶν, ὡς ἔλαφος. Cette particularité est indiquée dans la Bible par ces mots : *Nephthali, cervus emissus*. (*Gen.* XLIX, 21.)

enfants de Jacob. Ceux-ci transportés d'une violente colère prirent leur essor avec tant de force que d'un seul saut ils franchirent toute la largeur du fossé. Et ils trouvèrent l'entrée de la ville et s'apprêtèrent à en briser les portes qui avaient des serrures et des verrous de fer; des guerriers au nombre de quatre cents les en empêchèrent en leur envoyant de la muraille des pierres et des flèches. Alors ils sautèrent sur la muraille, Juda, le premier, du côté de l'Orient de la ville, et après lui, Gad, à l'Occident, Siméon et Lévi au Nord, Dan et Ruben au Sud. Aussitôt les ennemis qui gardaient la muraille s'enfuirent et coururent se cacher dans la ville. Issachar et Nephthali restés au pied de la muraille, s'approchèrent des portes et y mirent le feu, et tout le fer se fondit par la grande chaleur. Tous les fils de Jacob pénétrèrent donc dans la ville avec leurs gens, et ils firent main basse sur tous les habitants dont aucun ne put leur faire résistance. Deux cents hommes environ s'étaient enfuis et cachés dans une tour, mais Juda la fit écrouler sur eux, et tous périr. Les enfants de Jacob étant montés sur les décombres de cette tour en aperçurent une autre qui était très-forte, et si haute que son sommet touchait au ciel (1307), et ils s'y portèrent promptement avec tous leurs gens et la trouvèrent remplie d'hommes, de femmes et d'enfants, plus de trois cents individus. Ils en tuèrent beaucoup, mais un certain nombre s'en échappa. Pendant que Siméon et Lévi poursuivaient ceux échappés de la tour, voici que douze hommes très-forts et vaillants sortirent d'une retraite où ils s'étaient cachés, et engagèrent avec eux un combat acharné. Siméon et Lévi ne purent les réduire, et eurent leurs boucliers brisés. Alors un des ennemis dirigea son glaive sur la tête de Lévi, qui détourna le coup avec la main; mais peu s'en fallut qu'il n'eût la main coupée. Et Lévi saisit le glaive avec son autre main et l'arracha de force à son adversaire, et lui en fit sauter la tête. Les onze autres, en voyant tomber un des leurs, s'animèrent de plus en plus contre les fils de Jacob. Voyant que le combat restait égal, Siméon poussa un cri effroyable qui fit trembler ces forts. Et Juda ayant reconnu de loin la voix de son frère Siméon, et son cri, accourut avec Nephthali. Celui-ci voyant que ses frères n'avaient plus de boucliers, courut en prendre deux de leurs serviteurs et les en arma. Or, Siméon, Lévi et Juda se battaient avec les onzes forts jusqu'au déclin du jour sans pouvoir les faire céder. Et Jacob instruit de cette chose, en fut très-peiné; et après avoir invoqué Jéhova il se rendit avec Nephthali au lieu du combat, et tirant de l'arc il fit tomber d'abord trois de ces hommes. Les huit autres en se retournant s'aperçurent qu'ils avaient des adversaires devant et derrière eux, et ils craignirent pour leur vie et prirent la fuite. Mais en fuyant ils rencontrèrent Dan et Aser qui tombèrent sur eux à l'improviste et leur tuèrent deux hommes. Juda et ses frères poursuivirent ce qui en restait et les tuèrent tous jusqu'au dernier.

Les enfants de Jacob retournèrent ensuite à l'intérieur de la ville pour rechercher les ennemis qui pouvaient y être cachés, et ils trouvèrent près de vingt jeunes gens au fond d'un souterrain. Gad et Aser les tuèrent, de même que Dan et Nephthali se jetèrent sur tous ceux qui s'étaient échappés de la seconde tour, et les tuèrent tous. En somme, les enfants de Jacob ne laissèrent en vie à Sartan que les femmes et les enfants. Ils emportèrent tout ce qu'ils choisirent dans le butin, et prirent tout le bétail. Or, les gens de la ville avaient été tous très-forts. Un seul d'entre eux pouvait mettre en fuite mille hommes ordinaires, et deux d'entre eux ne reculaient pas devant dix mille hommes (1308).

Les fils de Jacob, sortis de Sartan, avaient parcouru un espace de près de deux cents coudées lorsqu'ils rencontrèrent les hommes de Taphna, qui venaient venger la mort de leur roi, et enlever aux fils de Jacob tout le butin d'Haser et de Sartan. Mais les fils de Jacob les battirent et les poursuivirent jusqu'à la ville d'Arbèle. Ils entrèrent ensuite dans Taphna pour en faire prisonniers de guerre les habitants, mais à la même heure ils apprirent que les gens d'Arbèle marchaient contre eux pour délivrer tous leurs frères captifs. Alors les fils de Jacob laissèrent dix hommes à Taphna pour piller la ville, et ils sortirent à la rencontre des gens d'Arbèle. Or, ceux-ci arrivaient accompagnés de leurs femmes qui étaient exercées aux travaux de la guerre. Ils formaient un corps de quatre cents combattants, tant hommes que femmes. A leur approche les fils de Jacob élevèrent la voix et poussèrent un cri fort, semblable au rugissement du lion et au mugissement des vagues courroucées de la mer. Les Arbéliens en furent tellement effrayés qu'ils s'enfuirent à leur ville, où les fils de Jacob, en les poursuivant, entrèrent avec eux. Alors s'engagea un vif combat, et les femmes se servaient avec adresse de leurs frondes. Le combat se prolongea jusqu'au soir, et les enfants de Jacob étaient en danger de succomber sous les efforts de l'ennemi. Alors, dans leur détresse, ils invoquèrent Jéhova, qui les exauça et leur accorda la victoire. Et ils passèrent au fil de l'épée tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants, qui tombaient sous leurs mains, comme aussi les gens de Sartan qui étaient accourus au secours d'Arbèle. Or, les femmes transportées de fureur à la vue de leurs maris étendus morts, montèrent sur les toits, et firent tomber une pluie de pierres et de tuiles sur les enfants de Jacob. Ceux-ci pénétrèrent dans les maisons et massacrèrent

(1307) Une de ces figures bibliques et orientales, qu'il ne faut pas prendre à la lettre.

(1308) Autre exagération orientale. *Voy.* la même. *Deutéronome* XXXII, 30.

toutes les femmes avec le tranchant de l'épée. Ils s'emparèrent ensuite de beaucoup de captifs, d'un butin considérable et de tout le bétail des habitants.

Le cinquième jour les enfants de Jacob apprirent que les gens de Gaas se disposaient à les attaquer, pour venger la mort de leur roi et de leurs chefs, qui étaient tombés au nombre de quatorze dans le premier combat; et ils prirent les armes pour marcher contre eux. Or, Gaas renfermait une population fort nombreuse et puissante, et la ville était la mieux fortifiée de toutes celles des Amorrhéens : elle était entourée d'une triple muraille. Quand les fils de Jacob arrivèrent devant Gaas ils trouvèrent les portes de la ville fermées, et cinq cents hommes garnissaient le haut de la muraille extérieure. Et une foule innombrable comme le sable du rivage de la mer, qui s'était embusquée en dehors de la ville, se montra alors et enveloppa les enfants de Jacob, sur lesquels tombait en même temps du haut de la muraille une grêle de pierres et de flèches. Juda voyant ce danger extrême jeta un cri horrible et si effrayant que plusieurs hommes tombèrent du haut de la muraille, et que les ennemis du dehors de la ville, de même que ceux du dedans, furent saisis d'un violent tremblement, et craignaient pour leur vie. Les fils de Jacob, repoussés de la porte par les pierres et les flèches, se tournèrent contre ceux du dehors de la ville, et les firent tous tomber comme les épis des champs au temps de la moisson; et les guerriers ennemis n'opposaient aucune résistance, car ils étaient encore saisis du cri de Juda. Les enfants de Jacob s'approchèrent de nouveau de la porte, mais les pierres et les flèches recommencèrent à tomber sur eux comme une pluie d'orage, et les forcèrent de s'éloigner. Alors les gens de Gaas se mirent à les insulter par ces paroles : Pourquoi entreprenez-vous une guerre que vous êtes incapables de soutenir? Vous vous êtes étrangement trompés en vous flattant de pouvoir traiter la ville de Gaas comme vous avez fait les autres villes des Amorrhéens, lesquelles en comparaison d'elle n'étaient que des villages ouverts. Ceux que vous avez tués devant notre porte étaient les faibles et les lâches d'entre nous, et ils ont pris peur de la voix de vos cris de guerre. Et ils maudissaient par leur Dieu les enfants de Jacob, et continuaient à leur lancer des flèches et des pierres. Juda et ses frères en entendant ces blasphèmes, éprouvèrent une violente colère. Et Juda, enflammé de zèle pour l'honneur de son Dieu, s'écria : Aide-nous, Jéhova ! Jéhova, sois-nous en aide, à nous et à nos frères ! En même temps tenant son épée nue, il prit un grand élan et sauta sur la muraille, et il y tomba à califourchon, mais son épée lui échappa de la main par la secousse. Il jeta son cri dont tous les hommes qui étaient sur la muraille furent tellement effrayés que plusieurs d'entre eux tombèrent sur le sol d'au-dessous et se tuèrent. Les autres, témoins de la vigueur de Juda, eurent peur de lui et se sauvèrent dans l'intérieur de la ville. Mais quelques-uns s'aperçurent que Juda n'avait pas d'épée et ils reprirent courage et revinrent sur lui pour le faire mourir en le précipitant du haut du mur vers ses frères. Et vingt hommes de la ville se joignirent à eux pour les renforcer. Ils entourèrent donc Juda, et crièrent et levèrent leurs épées sur lui. Juda effrayé cria du haut de la muraille à ses frères. Alors Jacob et ses fils tirèrent des flèches d'en-bas, et tuèrent trois de ces hommes. Et Juda cria de nouveau : Jéhova, aide-nous ! Jéhova, délivre-nous ! Sa voix puissante, qui retentit au loin, terrifia de telle sorte les hommes qui l'entouraient, qu'ils jetèrent leurs épées et s'enfuirent. Alors Juda s'emparant des armes tombées sur la muraille, se précipita sur ceux qu'il pouvait atteindre et en tua une vingtaine. Cependant d'autres individus de la ville, hommes et femmes, au nombre d'environ quatre-vingt, montèrent sur la muraille, et entourèrent Juda. Mais Jéhova mit la crainte dans leur cœur, et ils n'osèrent le serrer de près. Pendant ce temps Jacob et ses fils ne cessaient de tirer de l'arc contre les assaillants, et ils en tuèrent encore dix, qui tombèrent à leurs pieds du haut de la muraille. Cette nouvelle perte de leurs frères, excita une plus grande animosité dans le cœur des habitants de Gaas, mais ils n'osèrent lui venir de trop près. Alors se présenta un fort, nommé Arod, qui s'élança sur Juda et lui déchargea sur la tête un grand coup d'épée. Juda se hâta de lui opposer son bouclier qui fut taillé en deux. Le fort après avoir frappé fut saisi d'une terreur soudaine et prit la fuite. Et dans sa course ses pieds heurtèrent contre un obstacle sur la muraille, et il tomba en bas du côté des enfants de Jacob, qui l'assommèrent. Le coup du fort avait été si vigoureux que Juda manqua d'y succomber, et il en ressentait des douleurs qui lui arrachaient des cris lamentables. Quand Dan entendit la voix plaintive de son frère, il fut enflammé de colère, et faisant un recul loin en arrière il s'élança sur la muraille. A l'apparition de Dan tous les défenseurs de la muraille s'enfuirent, et ils montèrent sur la seconde muraille d'où ils tirèrent des flèches et jetèrent des pierres sur Dan et Juda, qui les évitaient à grand'peine, et peu s'en fallut qu'ils ne périssent en ce lieu. Jacob et ses fils, qui se tenaient devant la porte de la ville, ne pouvaient plus tirer sur ceux qui étaient sur la seconde muraille, car ils étaient hors de leur vue. Mais Dan et Juda ne pouvant pas plus longtemps supporter les traits des habitants, sautèrent auprès d'eux sur la seconde muraille; et tous jetèrent un cri d'effroi et descendirent précipitamment de la muraille. Jacob et ses fils en entendant ces cris des gens de la ville, devinrent fort inquiets de Dan et de Juda; car ils ne les voyaient plus. Alors Nephthali n'y tenant plus, fit un effort désespéré et sauta sur la première muraille pour savoir ce que signifiaient ces cris. Pendant ce temps Issachar, et Zabulon s'approchèrent de la porte et l'enfoncèrent, et tous les leurs sa

précipitèrent dans la ville. Nephthali était sauté de la première muraille sur la seconde au secours de ses frères. Quand les habitants de la ville, qui étaient sur cette muraille, virent le troisième frère, ils s'enfuirent tous et descendirent dans les rues. Mais Juda, Dan et Nephthali descendirent aussi dans l'intérieur de la place à la poursuite de l'ennemi. Siméon et Lévi ignorant que la porte était forcée, sautèrent sur la muraille, et de là descendirent auprès de leurs frères. Cependant les habitants attaqués de toutes parts, tombèrent au nombre de vingt mille, hommes et femmes; et nul ne put résister au bras des fils de Jacob. Ceux-ci épargnèrent beaucoup de femmes et les enfants. Un torrent de sang coulait de la ville et arrivait jusqu'à la descente de Béthoron. Quand les gens de Béthoron aperçurent de loin ce cours de sang, soixante-dix d'entre eux le remontèrent, et ils arrivèrent jusqu'à Gaas, et ils entendirent les cris des habitants, qui montaient jusqu'au ciel. Les flots de sang allaient toujours grossissant, car les fils de Jacob ne cessaient de frapper jusqu'au soir. Alors les hommes de Béthoron s'écrièrent : Ceci est sûrement le fait de ces Hébreux; car ils ne veulent laisser en paix les villes d'aucun peuple amorrhéen. Et ils revinrent en courant à Béthoron, et ils en assemblèrent tous les habitants et leur firent prendre les armes pour aller combattre les enfants de Jacob.

Et après avoir remporté une victoire complète, les enfants de Jacob se répandirent dans la ville pour dépouiller les morts. Ils arrivèrent à un quartier éloigné où ils firent la rencontre de trois hommes forts qui n'avaient pas d'épées. L'un des trois forts, qui coururent sur eux, prit Zabulon à bras-le-corps, parce qu'il voyait que c'était un jeune garçon, presque enfant, et le jeta violemment à terre. Alors Jacob accourut avec son épée levée, et d'un coup le partagea en deux par les reins, et son cadavre tomba sur Zabulon. Et le deuxième fort arriva précipitamment et saisit Jacob en s'efforçant de le faire tomber par terre. Et Jacob cria contre lui, alors Siméon et Lévi étant accourus, le blessèrent avec leurs épées aux deux cuisses et le firent tomber. Le fort se releva furieux, mais avant qu'il fût redressé Juda se précipita sur lui et lui fendit la tête, et il expira. Quand le troisième fort vit que ses compagnons étaient morts, il se mit à fuir, et les enfants de Jacob coururent après lui dans la ville. Mais dans sa fuite le fort trouva par terre l'épée d'un habitant, et il la ramassa et se mit en défense contre eux. Il se tourna vers Juda, qui n'avait pas de bouclier, pour le frapper sur la tête, et Nephthali avança promptement son bouclier qui reçut le coup d'épée et garantit Juda du danger. Alors Siméon et Lévi se jetèrent sur le fort, et lui assénèrent chacun un coup de leur épée avec tant de vigueur qu'ils coupèrent son corps en deux de haut en bas. Le jour s'était déjà changé en soir et les enfants de Jacob prirent tout le butin de Gaas, et sortirent de la ville, la nuit étant close.

Les enfants de Jacob suivaient la montée de Béthoron, et voici que les habitants de cette ville arrivaient en armes à leur rencontre. Le combat commença aussitôt sur la côte, malgré l'obscurité de la nuit. Or, les habitants de Béthoron étaient tous des héros dont un seul pouvait tenir tête à mille hommes ordinaires. Ils jetaient des cris qui ébranlaient la terre. Et les enfants de Jacob eurent peur de ces hommes; car ils n'étaient pas habitués à se battre dans l'obscurité. Ils crièrent donc vers Jéhova, disant : Aide-nous, Jéhova, et sauve-nous, afin que nous ne mourions pas de la main de ces incirconcis. Et Jéhova exauça leurs prières, et il envoya un esprit de vertige et une horrible confusion dans le camp des Béthoronites, qui dans les ténèbres de la nuit tournèrent leurs armes chacun contre son prochain, et ils firent entre eux-mêmes un grand massacre. Les enfants de Jacob, sachant que Jéhova avait frappé d'illusion leurs ennemis, afin qu'il se battissent entre eux, se retirèrent en silence, plus loin avec tous les leurs. Et ils se reposèrent tranquillement de leurs fatigues toute la nuit, tandis que ceux de Béthoron étaient aux prises chacun avec son frère, et chacun avec son prochain, et jetaient des cris qui retentissaient au loin. Ces cris furent entendus des habitants de toutes les villes chananéennes, des Héthéens, des Amorrhéens, des Hévéens : et même les rois chananéens d'au delà du Jourdain entendaient aussi ces cris pendant toute la nuit. Ils disaient : Ce sont sans doute les Hébreux qui malmènent les sept villes qui ont pris les armes contre eux; car ces Hébreux sont doués d'une force à laquelle rien ne résiste. Et tous les autres Chananéens, et ceux qui demeuraient au delà du Jourdain, craignaient les enfants de Jacob, et ils disaient : Pourvu qu'ils ne nous fassent pas autant qu'à ces villes.

Or, pendant toute cette nuit-là un nombre prodigieux de Béthoronites avaient péri les uns par la main des autres. Le matin du sixième jour ayant lui, les autres habitants de Chanaan virent la terre jonchée de cadavres, comme le sol d'une grande boucherie l'est de brebis et de béliers. Les enfants de Jacob arrivant avec toute leur captivité de Gaas, entrèrent dans Béthoron. Ils trouvèrent la ville encore rempli d'hommes, et ils les attaquèrent et en firent un grand carnage qui dura jusqu'au milieu du jour.

C'est ainsi que les enfants de Jacob firent éprouver à Béthoron le sort de Gaas, de Taphna, d'Haser, de Sartan et de Silo. Ils s'en revinrent ce jour-là à Sichem avec les captifs de Béthoron et les dépouilles des autres villes. Et ils se reposèrent des fatigues de tous ces combats, et passèrent la nuit tranquillement. Mais ils n'entrèrent pas dans la ville de Sichem, de peur d'y être enfermés par de nouveaux ennemis, qui auraient pu venir mettre le siége devant la place. Et ils campèrent sur le terrain que Jacob avait

acheté d'Hémor. Au bout de deux jours, personne n'étant venu les inquiéter, ils entrèrent dans la ville avec tout leur monde, et s'établirent dans leurs habitations.

Or, les habitants de tous les autres pays, considérant que dans les temps anciens on n'avait jamais vu d'exploits semblables à ceux des enfants de Jacob, les craignaient, et ils résolurent de ne rien entreprendre contre eux. Et Japhia roi d'Hébron envoya sous mains aux rois d'Haï, de Gabaon, de Salem, d'Adullam, de Lachis, d'Asor, et à tous les rois chananéens leurs vassaux, disant : Venez vers moi, et nous irons ensemble trouver les enfants de Jacob, afin de faire avec eux un traité de paix et d'alliance réciproque. N'amenez pas avec vous beaucoup de monde. Que chaque roi ne soit accompagné que de ses trois principaux chefs, et chaque chef, de trois pages. Le quarantième jour tous les rois se trouvèrent réunis à Hébron au nombre de vingt et un; car ils avaient une grande déférence pour tous les avis de Japhia. Et ils dirent au roi d'Hébron : Va devant nous haranguer les enfants de Jacob. Nous viendrons ensuite, et nous confirmerons tes paroles. Et ainsi fit le roi d'Hébron.

Cependant les enfants de Jacob apprirent que les rois de Chanaan étaient assemblés, et avaient établi un camp à Hébron. Ils envoyèrent secrètement quatre de leurs serviteurs avec ordre d'explorer le camp chananéen, et s'il n'était pas trop grand, de relever le nombre des guerriers dont il se compose. Les serviteurs revinrent et rapportèrent que les rois n'avaient qu'une faible troupe de deux cent quatre-vingts hommes, en les y comprenant eux-mêmes (1309). Les enfants de Jacob dirent : Puisqu'ils sont en petit nombre, nous ne sortirons pas tous contre eux. Le lendemain matin, les dix fils de Jacob firent prendre les armes seulement à soixante-deux hommes, et se mirent à leur tête avec Jacob leur père; car ils s'attendaient à être attaqués. En sortant de la porte de Sichem ils levèrent les yeux et ils virent Japhia qui marchait sur la route suivi de ses chefs, et se dirigeait vers eux; et ils s'arrêtèrent à leur place. Le roi et ses chefs s'avançaient toujours et se prosternaient la face contre terre. Quand Japhia fut arrivé en la présence de Jacob et de ses fils, ils lui dirent : Qu'est-ce qui t'amène près de nous, roi d'Hébron? Que demandes-tu? Japhia répondit : De grâce, mes seigneurs, souffrez que les rois des Chananéens se présentent aujourd'hui devant votre face, afin de faire la paix avec vous. Mais les enfants de Jacob ne se fiaient pas à ses paroles, et ils les attribuaient à une ruse. Le roi pénétrant leur pensée, dit : De grâce, mes seigneurs, croyez que nous venons dans des dispositions pacifiques. Cela est si vrai que nous ne portons aucune arme. Les fils de Jacob répondirent : S'il en est ainsi, que les rois avancent sans armes. Et Japhia expédia un homme vers les rois, qui vinrent et se prosternèrent la face contre terre devant Jacob et devant ses fils. Ceux-ci convaincus que les rois étaient sincères, conclurent la paix avec eux, en les soumettant à un tribut annuel. Et ils se jurèrent réciproquement de ne plus commettre d'actes d'hostilité les uns envers les autres. Les chefs des rois et leurs servants vinrent ensuite devant la face de Jacob et de ses fils, et leur offrirent des présents en se prosternant devant eux. Et les rois supplièrent humblement les fils de Jacob de leur rendre les captifs, et ils leur rendirent tous les hommes qu'ils avaient emmenés prisonniers, ainsi que les femmes et les enfants, et en outre tous les troupeaux et autre butin qu'ils avaient enlevés dans les sept villes. Les rois se prosternèrent de nouveau, et ils envoyèrent chercher des présents plus riches, qu'ils leur offrirent. Les enfants de Jacob congédièrent ensuite les rois, qui se retirèrent chacun dans sa ville, et les enfants de Jacob rentrèrent dans leur ville de Sichem (1310).

Depuis ce jour-là la paix régna constamment entre les enfants de Jacob et les rois de tout le pays de Chanaan. Mais elle cessa lorsque les enfants d'Israël revinrent au même pays pour en prendre possession.

Section *Vaïyéscheb.*

Après la révolution d'une année les enfants de Jacob quittèrent Sichem et allèrent établir leur demeure à Hébron auprès d'Isaac leur père; mais ils laissèrent tous leurs troupeaux à Sichem, à causes des excellents et abondants pâturages du pays.

Et il arriva dans la cent sixième année de la vie de Jacob, dixième de son retour de Mésopotamie, que Lia son épouse mourut à Hébron, à l'âge de cinquante et un an. Jacob et ses enfants l'enterrèrent dans la caverne double qu'Abraham avait achetée des enfants d'Heth, pour en faire une propriété de sépulture de famille.

Or, les fils de Jacob étaient considérés de tous les habitants du pays, qui avaient appris les hauts faits de leur force et de leur bravoure. Mais Joseph et Benjamin, enfants de Rachel, n'avaient pas pris part à leurs expéditions contre les villes amorrhéennes, car ils étaient encore trop jeunes. Joseph rendait justice aux travaux guerriers de ses frères; mais il croyait son mérite supérieur au leur, et en son cœur se prisait plus qu'aucun d'eux. Et aussi Jacob son père l'aimait plus que ses autres fils, parce qu'il était l'enfant de sa vieillesse. Et à cause de sa tendresse pour lui il lui donna une tunique riche par ses couleurs éclatantes et variées. Joseph voyant la prédilection dont il était l'objet, s'élevait encore davantage au-dessus de ses frères. Et il faisait à son père de mauvais rapports sur leur compte. Tout cela fut cause que ses frères le haïssaient, et ne lui adressaient jamais de paroles amiables. Joseph avançait en âge, et sa présomption

(1309) Le chiffre n'était réellement que de 273.

(1310) Les guerres des fils de Jacob sont racontées en partie dans les *Testaments des XII Patriarches*. Voy. *Testament de Juda.*

croissait avec lui. il avait dix-sept ans lorsqu'il eut un songe qu'il raconta à ses frères en ces termes : Nous étions tous occupés à lier des gerbes dans un champ. Ma gerbe se dressa et se tint debout. Vos gerbes l'entourèrent aussitôt et se prosternèrent devant elle. Ses frères lui dirent : Que veut dire ton songe? Te flattes-tu de devenir notre roi, et de nous tenir sous ta puissance? Il alla ensuite faire le même récit à son père, qui l'embrassa et le bénit. Et ses frères devinrent jaloux de lui, et leur haine allait en augmentant. Il eut après cela un autre songe dont il rendit compte à son père, ses frères étant présents. Il dit : Voilà que j'ai eu encore un songe. J'ai vu se prosterner devant moi le soleil la lune et onze étoiles. Son père, qui savait que ses frères le haïssaient pour ces choses, lui dit avec sévérité devant eux : Que signifie ce songe dont tu tires avantage contre tes frères? Penses-tu en ton cœur que nous viendrons, ta mère (1311) et moi avec tes onze frères, nous prosterner devant toi? Cependant Jacob gardait soigneusement le souvenir de ces songes.

Joseph vendu par ses frères.

Un jour les fils de Jacob allèrent à Sichem pour faire paître les brebis qui restaient toujours en ce lieu. Et l'heure de faire rentrer le bétail étant passée sans qu'ils fussent revenus à la maison, Jacob devint inquiet, pensant en lui-même : Qui sait si les gens de Sichem ne les ont pas attaqués? Il dit donc à Joseph : Tes frères sont en retard. Va voir, je te prie, où ils restent, et reviens me rassurer sur leur salut et sur le salut des brebis. Et Joseph arrivé à Sichem ne les rencontra point. Il les chercha dans les environs et s'égara dans des lieux inhabités sans plus savoir quelle direction prendre. Alors un ange de Jéhova se fit trouver près de lui (1312). Et Joseph lui dit : Je suis à la recherche de mes frères. As-tu appris où ils gardent les troupeaux? L'ange de Jéhova répondit : Je les ai vus ici avec leur bétail, et je les ai entendus comme ils disaient qu'ils voulaient le conduire à Dothan. Et Joseph alla à Dothan, où il les trouva. Mais dès que ses frères l'aperçurent de loin, ils résolurent de le faire mourir. Et Siméon dit : Voici l'homme aux songes qui nous arrive. Maintenant tuons-le et le jetons dans une des citernes de ce désert, et nous dirons à notre père qu'une bête féroce l'a dévoré. Mais Ruben leur dit : Ne faites pas cela, comment pourrions-nous soutenir le regard de notre père? Jetez-le plutôt dans cette citerne pour qu'il y meure; mais ne portez pas la main sur lui pour répandre son sang. Or, Ruben donnait ce conseil afin de le sauver de leur violence, et de le ramener à son père. Quand Joseph fut arrivé près d'eux, ils le saisirent et le jetèrent par terre, et le dépouillèrent de sa belle tunique. Ils le soulevèrent ensuite et le précipitèrent au fond d'une citerne. Or, cette citerne n'avait pas d'eau, mais elle renfermait des serpents et des scorpions (1313). Joseph eut peur de ces bêtes venimeuses et jetait les hauts cris; mais Jéhova les fit entrer dans leurs trous, et elles ne lui firent pas de mal. Et du fond de la citerne Joseph criait à ses frères : Que vous ai-je fait? En quoi suis-je coupable envers vous? Comment ne craignez-vous pas Jéhova? Ne suis-je pas des mêmes os et de la même chair que vous, puisque votre père est aussi le mien? En me traitant ainsi comment pourrez-vous jamais lever les yeux devant notre père? Ruben, Siméon, Lévi, mes frères, tirez-moi de la fosse ténébreuse où vous m'avez descendu, et vous ne craindrez pas de paraître devant Jéhova et devant mon père. S'il m'est arrivé de vous offenser, n'est-il pas vrai que vous êtes de ces enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui prennent pitié de l'orphelin, donnent à manger à celui qui souffre de la faim, de l'eau à celui que tourmente la soif, des vêtements à celui qui est nu? Et vous n'auriez pas pitié de votre propre frère! Si j'ai péché contre vous, pardonnez-moi pour l'amour de notre père. Et il continuait à les implorer par d'autres supplications semblables. Mais ses frères, importunés de ses cris inutiles, s'éloignèrent à la distance d'un trait d'arc, afin de ne pas l'entendre. Et ils s'assirent pour prendre leur repas. En mangeant, ils agitaient encore entre eux la question s'ils devaient le laisser mourir ou le ramener à son père. Et voici qu'ils aperçurent dans le lointain, sur le chemin de Galaad, une caravane d'Ismaélites qui se rendaient en Egypte. Alors Juda dit : Que nous reviendra-t-il de laisser mourir notre frère? Dieu pourrait nous en demander compte. Voici mon avis : vendons-le à ces Ismaélites, qui l'emmèneront en Egypte. Là il se perdra parmi les habitants du pays, et l'on ne saura plus rien de lui. Et les frères se décidèrent pour ce parti. Mais pendant leur délibération, et avant l'approche des Ismaélites, il vint à passer devant eux sept marchands madianites qui manquaient d'eau. Et apercevant la citerne de Joseph, au-dessus de laquelle voltigeaient plusieurs espè-

(1311) Sa mère était morte; mais cette partie du songe devait s'appliquer à Bala qui lui tenait lieu de mère après la mort de sa maîtresse, et avait pris le soin de l'élever. Ainsi les rabbins, qui ajoutent : « D'ailleurs il n'y pas de songes qui ne renferment des *choses vaines*. » דברים בטלים.

(1312) La *Genèse*, XXXII, 15, dit simplement : *Invenit eum vir errantem in agro*. Mais une tradition constante enseigne que ce fut l'ange Gabriel. *Voy.* la paraphr. chald. de Jonathan, le Médrasch-Rabba et le Médrasch-Thoukhuma, Yarkhi, etc. En effet, il est à remarquer que dans le texte de la Bible, Joseph ne lui demanda pas, *savez-vous où sont mes frères?* mais *indica mihi ubi pascant*.

(1313) Ceci est encore une tradition. Paraphr. chald. de Jonathan. Médrasch, Yarkhi et Talmud, traité *Schabbat*, fol. 22 recto. Le Talmud dit que cette tradition est indiquée dans le texte hébreu qui porte à la lettre : *et la citerne était vide, il n'y avait point d'eau*. Puisqu'on nous dit que la citerne était vide, demande le Talmud, qu'est-il besoin d'ajouter qu'il n'y avait point d'eau? Mais le texte veut nous apprendre, répond-il, qu'elle était vide d'eau, mais renfermait des serpents et des scorpions.

ces d'oiseaux, ils y coururent dans l'espérance de pouvoir étancher leur soif. Et ils y entendirent la voix de Joseph, qui pleurait et appelait à son secours. Ils regardèrent au fond, et ils remarquèrent qu'il y avait un jeune garçon bien fait et beau de visage. Et tous réunirent leurs efforts et l'en retirèrent; et reprenant ensuite leur chemin, ils repassèrent devant les fils de Jacob (1314). Ceux-ci, voyant leur frère au milieu d'eux, dirent : Que faites-vous là, de prendre notre esclave et de l'emmener? C'est nous qui l'avons mis dans la citerne, parce qu'il a été rebelle; rendez-nous à l'instant notre esclave. Les Madianites répondirent : Celui-ci votre esclave? C'est vous plutôt qui êtes ses esclaves; car il est mieux formé, plus beau de visage et d'un aspect plus noble que vous tous. Certainement vous nous en imposez : nous ne vous écouterons donc point. C'est nous qui avons trouvé ce jeune garçon dans une citerne du désert, et nous le garderons. Les fils de Jacob s'approchèrent d'eux avec vivacité, et leur dirent : Rendez-nous sur-le-champ notre esclave, sinon vous mourrez tous par le tranchant de notre épée. Les Madianites, à leur tour, élevèrent la voix, et de part et d'autre on tira l'épée. Alors Siméon fit un saut de sa place, et, tenant son épée levée, s'avança vers les Madianites, et il poussa un cri qui retentit au loin et ébranla la terre. La vue terrible de Siméon, et la commotion produite par la force de sa voix, firent tomber sur leur face les Madianites, saisis de terreur. Siméon leur dit d'un accent de colère : Ne suis-je pas Siméon, fils de Jacob l'Hébreu, qui seul ai ruiné la ville de Sichem, et les autres villes des Amorrhéens avec l'assistance de mes frères? Ainsi me traite Dieu, et même davantage (1315), si vous étiez accompagnés de tous les hommes de Madian et de tous les rois de Chanaan, vous ne seriez pas assez forts contre moi. Hâtez-vous de me rendre ce jeune garçon, de peur que je ne livre votre chair en pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes des champs. Les Madianites, tout tremblants, adressèrent alors aux fils de Jacob des paroles douces, et dirent : Vous avez dit que ce garçon, votre esclave, a été rebelle, et que c'est à cause de cela que vous l'avez enfermé dans une citerne. Que ferez-vous d'un esclave qui n'est pas disposé à obéir? Défaites-vous-en. Nous vous le payerons tel prix que vous fixerez. Ils avaient un grand désir de l'acheter, à cause de son extrême beauté. Les fils de Jacob agréèrent la proposition des Madianites, et leur vendirent Joseph moyennant vingt pièces d'argent (1316). Et Ruben, leur frère, n'était pas présent. Or, il plut à Jéhova de disposer ainsi les choses, afin que les fils de Jacob ne fissent pas mourir leur frère.

En faisant route, les Madianites commencèrent à se repentir d'avoir acheté ce garçon. Qu'avons-nous fait? se dirent-ils entre eux. Cet enfant si beau et de si élégante stature a été volé peut-être au pays des Hébreux. Ces hommes, dont l'un a fait aujourd'hui preuve d'une force prodigieuse, l'auront enlevé avec violence du milieu des siens : c'est pourquoi ils nous l'ont cédé à vil prix. Si sa famille, en le cherchant par tous pays, le trouve entre nos mains, nous sommes tous perdus. Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, voici que la caravane d'Ismaélites, que les fils de Jacob avaient vue d'abord, arrivait près d'eux, et ils dirent : Vendons le garçon à ceux-ci, même pour le peu d'argent que nous en avons donné, afin de nous garantir du malheur qu'il pourrait attirer sur nos têtes. Et en effet, ils le vendirent aux Ismaélites pour le prix des vingt pièces d'argent qu'ils en avaient donné eux-mêmes. Les Madianites continuèrent à marcher vers Galaad, et les Ismaélites, après avoir placé Joseph sur un chameau, tinrent la route d'Egypte.

Quand Joseph sut qu'on le conduisait en Egypte, si loin de Chanaan et de son père, il se mit à jeter des cris déchirants et à pleurer amèrement. Alors un homme le fit marcher à pied; mais il n'en continuait pas moins à pleurer et à se lamenter, répétant sans cesse : O mon père! ô mon père! Et un Ismaélite se fâcha contre lui et le frappa sur la joue; et Joseph en pleura davantage. Et le chagrin l'affaiblit tellement, qu'il ne marchait qu'avec peine. Mais tous ces hommes qui le conduisaient le battaient, le tourmentaient et l'effrayaient, pour l'obliger à se taire. Et Jéhova, voyant les souffrances de Joseph, enveloppa la caravane de ténèbres et d'une terreur vague, et toute main qui le frappait se séchait aussitôt. Et les Ismaélites disaient chacun à son prochain : Quelle est cette chose que Dieu nous fait dans notre voyage? Car il ne leur venait pas à la pensée que ce pouvait être à cause de leur esclave.

Et ils vinrent à passer sur la route d'Ephrata, auprès du lieu où Rachel était enterrée. Joseph, reconnaissant le monument que son père y avait laissé, courut se jeter

(1314) Ici nous sommes formellement en contradiction avec la *Genèse*, d'après laquelle, XXXVII, 28, ce sont les frères de Joseph qui le tirèrent de la citerne. En outre, dans le texte de la Bible il y a une confusion des Madianites et des Ismaélites, difficile à débrouiller, tandis que dans le *Yaschar* tout est clair. *Voy.* notre Avant-propos.

(1315) Formule hébraïque, fréquente dans la Bible. כה יעשה לי אלהים וכה יוסיף. *Ruth.* I, 17; I *Sam.* III, 17; XIV. 44; XX, 13; XXV, 22; *II Sam.* III, 9, 35; XIX, 14; *I Rég.* II, 23; *II Reg.* I, 21.

(1316) *Vingt* pièces d'argent, Notre-Seigneur Jésus-Christ que Joseph *préfigurait* fut vendu pour *trente* pièces. *Matth.* XXVI, 15. Saint Ambroise, *de Jos.*, c. 3, saint Augustin, Origène et le Vénérable Bède, ont lu dans des exemplaires de la *Genèse*: *trente* pièces. Cette divergence des exemplaires est parfaitement expliquée dans la confession que fait Gad, sur son lit de mort. « Nous le vendîmes, » dit-il, « Juda et moi, trente pièces d'or, dont nous retînmes en cachette dix, et n'en montrâmes que vingt à nos frères. » Ἐγὼ καὶ Ἰούδας πεπράκαμεν αὐτὸν τοῖς Ἰσμαηλίταις λʹ χρυσίων· καὶ τὰ δέκα ἀποκρύψαντες, τὰ κʹ ἐδείξαμεν τοῖς ἀδελφοῖς ἡμῶν. (*Testament de Gad.*)

sur le tombeau de sa mère, et l'inonda de ses larmes. Et il s'écria dans son amertume : O ma mère! ô ma mère! ô toi qui m'as donné le jour! éveille-toi et lève-toi, et regarde comme ton fils a été réduit en esclavage, et nul n'a pitié de moi. Lève-toi et regarde l'état misérable de ton enfant, et pleure avec moi sur mon malheur. Eveille-toi, ma mère; secoue ton sommeil, et prends ma défense contre mes frères, dont la cruauté m'a arraché à la tendresse de mon vieux père, le seul appui qui me restait. Eveille-toi et plaide ma cause devant Dieu. Eveille-toi, ma mère; secoue ton sommeil, et regarde la désolation de l'âme de mon père, qui te chérissait, qui s'était soumis pour toi à une dure et longue servitude. Console-le, je t'en supplie, et par ta voix, qu'il aime, adoucis l'amertume qui accable ses vieux jours. Et il répandit sur le tombeau de sa mère une abondance d'autres exclamations douloureuses. Après cela, vaincu par la désolation de son âme, il s'affaissa sur le tombeau, et y demeura immobile comme une pierre. Et voici qu'une voix plaintive, sortant de dessous terre, fit entendre ces paroles : Mon fils! mon fils! Joseph, mon enfant! j'ai entendu la voix de tes pleurs, tes cris désespérés et tes plaintes. Je sais tout ce que tu souffres, mon fils, et ma tristesse est profonde comme le fond de la mer. Mais espère en Jéhova, ô mon fils. Joseph, mon enfant, aie toute confiance en lui, et ne crains pas; car Jéhova est avec toi, et il te protégera dans toutes les peines au-devant desquelles tu portes tes pas. Lève-toi, mon fils, va en Egypte avec tes maîtres, et sois tranquille; car Dieu t'accompagne. Et la voix se tut.

Or, un des Ismaélites vit que Joseph s'était arrêté sur un tombeau, où il pleurait, et il se mit en colère contre lui, et l'en chassa en le frappant rudement et le maudissant. Joseph dit à ces hommes : Que je trouve grâce à vos yeux, pour que vous me rameniez à la maison de mon père, qui vous comblera de richesses. Ils lui répondirent avec mépris : N'es-tu pas un vil esclave? Où serait ton père? Si tu en avais un d'aussi riche que tu dis, tu n'aurais pas été vendu à si bon marché, comme tu l'as été déjà deux fois. Et s'emportant contre lui pour avoir voulu les tromper, ils le frappèrent et le châtièrent avec plus de dureté. Et Joseph fondait en larmes. Alors Jéhova, voyant les cruels traitements que Joseph subissait, frappa et châtia ces hommes de plus en plus fort. Tout autour d'eux des éclairs brillaient, des coups horribles de tonnerre éclataient, et leur fracas ébranlait la terre; un vent impétueux bouleversait la caravane. Les hommes ne connaissaient plus leur chemin. Les chameaux et les autres bêtes devinrent rétifs, et quand on les battait ils se couchaient par terre. Alors les hommes se demandèrent entre eux : Quelle est cette chose que Dieu nous fait en ce jour? Et l'un d'eux dit : Hélas! c'est la punition des mauvais traitements de cet esclave, n'en doutez pas. Maintenant priez-le, suppliez-le de nous pardonner; et nous saurons à cause de qui ce mal nous arrive. Et ces hommes, prenant un ton suppliant, demandèrent pardon à Joseph, et dirent : Nous avons péché contre Dieu et contre toi. Sois-nous propice, et prie ton Dieu d'éloigner de nous cette mort; car nous confessons notre péché. Et Joseph fit selon leur demande; et Jéhova, l'exauçant, délivra les Ismaélites du désastre dont il les avait frappés. L'orage cessa, la terre demeura sans tremblement, la tempête se calma, les bêtes se levèrent, et la caravane reprit sa marche

Or, les Ismaélites dirent : Nous savons maintenant que tout ce mal nous est arrivé à cause de ce pauvre esclave. Qu'avons-nous besoin d'exposer de nouveau nos personnes à des calamités pareilles? Avisons à ce que nous ferons de ce jeune garçon. Un d'eux dit : Ne nous a-t-il pas priés de le ramener à son père? Retournons sur nos pas jusqu'au lieu qu'il nous indiquera, et nous recevrons le prix que nous en avons donné, et nous nous en irons en paix. Un autre dit : Voilà que ce conseil est excellent; mais le chemin serait trop long et nous détournerait du but de notre voyage. Un troisième dit : Voici le parti auquel nous devons nous arrêter. Nous arriverons bientôt en Egypte, et nous l'y vendrons. Nous en retirerons un prix considérable, en même temps que nous nous délivrerons du danger de toute infortune ultérieure. Et cet avis fut adopté

Repentir des frères de Joseph. — Douleur de Jacob et de Ruben.

Après que les fils de Jacob eurent vendu Joseph, leur cœur fut agité, et ils se repentirent de ce qu'ils avaient fait. Ils auraient couru après lui pour le racheter à tout prix et le ramener; mais il n'était plus temps. Ruben, de son côté, retourna seul à la citerne pour en retirer son frère, et le rendre à Jacob. Il se tint au bord, et n'entendit aucun mouvement au fond. Il appela : Joseph! Joseph! et aucune voix ne lui répondit. Alors il se dit : Sûrement, il est mort de frayeur, ou bien un serpent l'a tué. Il descendit dans la citerne et ne l'y trouva point. Il remonta, et dans son affliction il déchira son vêtement. Car il disait : Cet enfant est perdu. Que répondrai-je à mon père, s'il est mort? Il se rendit auprès de ses frères, qu'il trouva plongés dans la tristesse et embarrassés de paraître devant leur père. Ruben leur cria : Joseph n'est plus dans la citerne. Qu'en avez-vous fait? Répondez; car c'est à moi, l'aîné, que notre père le redemandera. Ses frères lui répondirent : Nous avons fait ceci et cela; mais bientôt après notre cœur a été déchiré d'un profond repentir. Nous sommes réunis en ce lieu pour imaginer une excuse à donner à notre père. Ruben leur dit : Vous avez commis une action détestable, qui fera descendre tristement dans la tombe les cheveux blancs de notre père. Ruben s'assit ensuite au milieu de ses frères, et ils s'engagèrent tous ensemble par serment à ne pas découvrir la chose

à leur père. Ils dirent en outre : Quiconque donnera connaissance du fait, soit à notre père, soit à quelqu'un de sa maison, soit à qui que ce soit du pays, nous nous réunirons tous contre lui, et nous le tuerons avec le tranchant de nos glaives. Par suite de ce serment, les fils de Jacob avaient peur l'un de l'autre, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, et tous ensevelirent le secret au fond de leur cœur.

Et les fils de Jacob ayant accueilli le moyen proposé par Issachar, se hâtèrent d'égorger un chevreau, et ils mirent en lambeaux la tunique de Joseph, et la trempèrent dans le sang, puis la traînèrent dans la poussière. Ils chargèrent ensuite Nephthali de la porter dans cet état à leur père, et de lui dire : Nous ramenions le bétail d'au delà de Sichem, lorsque nous trouvâmes sous nos pas, dans le désert, cette tunique souillée de sang et de poussière. Regarde si ce n'est pas celle de ton fils. Dès que Jacob aperçut cette tunique, il la reconnut et il tomba la face contre terre sans mouvement. Quelques heures après il se releva et poussa un cri douloureux, disant : C'est la tunique de mon fils Joseph ! Et il pleura. Il envoya promptement vers ses fils un serviteur qui les rencontra en chemin, car ils revenaient avec les brebis. Ils arrivèrent le soir à la maison, ayant, en signe de deuil, les vêtements déchirés et la tête couverte de terre et de poussière. Ils trouvèrent leur père pleurant et exhalant sa douleur en plaintes et en gémissements. Jacob leur dit : Quelle est cette infortune dont vous m'avez accablé en ce jour? Avouez-moi tout, et ne me celez rien. Et ils lui racontèrent en détail comment ils avaient trouvé la tunique sur le chemin de Sichem, et qu'ils la lui envoyèrent sans retard, afin de savoir s'il la reconnaissait pour être celle de leur frère Joseph. Et Jacob s'écria d'une voix désespérée : C'est vraiment la tunique de mon fils. Une bête féroce l'a déchiré et dévoré. Je l'ai envoyé aujourd'hui pour s'assurer de votre salut et de celui des brebis, et revenir m'en instruire. Il est parti pour exécuter mes ordres. Et cela lui est arrivé tandis que je le croyais au milieu de vous. Ses fils lui répondirent : Il n'est pas venu jusqu'à nous; et nous ne l'avons plus revu depuis que nous sommes sortis d'auprès de toi. Quand Jacob eut entendu ces paroles, sa douleur et ses pleurs redoublèrent. Et il se leva et déchira ses vêtements, et couvrit ses reins d'un cilice. Joseph, mon fils ! Mon fils Joseph ! répétait-il en pleurant; c'est moi qui ai causé ta mort si cruelle, en t'envoyant seul vers tes frères. Comme je souffre de ta perte, Joseph mon fils, comme j'en souffre ! Que ta vie m'était douce, que ta mort m'est amère ! Plût à Dieu que j'eusse péri à ta place ! Reviens, reviens ici, et sois témoin de mon affliction. Viens, de grâce, et compte les larmes qui coulent des yeux de ton père, et présente-les dans le ciel devant la face de Jéhova, afin qu'il retire son courroux de dessus nous. Mais pourquoi as-tu péri par une mort qui ne doit pas être celle d'un enfant d'Adam? Tu es tombé sous les coups d'un ennemi aussi cruel qu'indigne. Mais c'est Dieu qui m'a donné cet enfant chéri, et c'est lui qui me l'enlève; tout ce que Dieu fait est bien. C'est sous le poids de la multitude de mes péchés que mon fils a succombé. Et il sanglottait, et il tomba par terre, et ne pouvait plus proférer une parole. Les fils de Jacob en voyant l'accablement de leur père, regrettèrent encore plus ce qu'ils avaient fait et ils pleurèrent abondamment. Et Juda souleva de terre la tête de son père et la posa sur ses genoux, et il essuya les larmes qui couvraient ses joues; et il pleura en tenant sur ses genoux la tête de son père qui demeurait immobile. Les autres fils de Jacob aussi se désolaient et jetaient des cris en voyant leur père en cet état étendu sur le sol.

Or, tous les enfants de Jacob, tous ses serviteurs et les enfants de ses serviteurs, l'entourèrent pour le consoler, mais il ne voulait recevoir aucune consolation. Alors toute la maison de Jacob fit un grand deuil à cause de la mort de Joseph et de l'affliction de son père. Quand Isaac apprit l'accident il pleura beaucoup ainsi que toute sa maison. Et il partit avec tous ses gens de la ville d'Hébron, où il demeurait, et vint trouver son fils Jacob pour le consoler et calmer son cœur; mais Jacob ne voulait pas se laisser consoler.

Après un certain temps Jacob se leva de terre (1317), mais ses pleurs inondaient encore sa face, et il dit à ses fils : Levez-vous, prenez vos arcs et vos épées et sortez aux champs. Vous trouverez peut-être des restes du corps de mon fils. En ce cas, vous me les apporterez, et je les enterrerai avec honneur. Allez à la recherche des bêtes sauvages, et amenez-moi vive la première que vous rencontrerez. Peut-être Jéhova aura-t-il pitié de mon affliction et vous amènera celle qui a dévoré mon fils, et je me vengerai sur elle. Les fils de Jacob entrèrent dans le désert vers un lieu fréquenté par les bêtes, et voici venir à eux une louve, et ils la prirent et revinrent avec elle, et dirent à leur père : Celle-ci est la première bête que nous avons rencontrée; quant au corps de ton fils, nous n'en avons rien découvert. Et Jacob saisissant la bête lui cria d'une voix forte, en pleurant et ayant le cœur ulcéré : Pourquoi as-tu dévoré mon fils Joseph sans crainte du Dieu de la terre, et sans égard pour la peine que je devais en éprouver? Tu n'avais pas de raison pour tuer mon fils, qui ne t'avait jamais fait de mal, ni à aucun des tiens. Voilà pourquoi Dieu va venger par ma main l'innocent opprimé. Mais Jéhova, pour la consolation de Jacob, ouvrit la bouche de la bête, et elle lui répondit en ces termes : Vive Dieu qui m'a créée sur la terre, et vive ton âme, mon seigneur, je n'ai pas vu ton

(1317) Encore maintenant les Juifs pendant les jours de leur grand deuil pour de proches parents ne s'asseoient que par terre. C'est peut-être à cette coutume que notre texte fait allusion.

fils, et je ne me suis pas assouvie de ses membres. Par le Dieu qui nous a tous créés, jamais de ma vie je n'ai goûté de chair humaine. Je viens moi-même d'un pays éloigné, et depuis dix jours je cherche dans ce pays mon louveteau, qui a disparu d'auprès de moi, et je ne l'ai plus revu. J'ignore s'il est mort ou vif. Nous souffrons tous deux d'une même infortune; et tes fils en me capturant ont ajouté un nouveau malheur à mon malheur déjà si grand. Maintenant, ô homme, me voici en ta puissance, tu peux me traiter selon ce qu'il te plaît; mais retiens les paroles que Dieu m'a prêtées dans cette occurrence. Jacob, émerveillé de ce prodige, rendit la liberté à la louve, et elle s'en alla. Et Jacob continuait pendant de longs jours à pleurer son fils et à en être en deuil.

Joseph en Egypte.

Les Ismaélites maîtres de Joseph étaient arrivés à la frontière du pays d'Egypte, et ils allaient la franchir, lorsqu'ils rencontrèrent quatre hommes des enfants de Madian fils d'Abraham, qui sortaient de l'Egypte. Et les Ismaélites leur dirent : Voulez-vous acheter cet esclave? Les Madianites demandèrent à l'examiner, et ils virent que c'était un jeune garçon, beau, admirablement formé, et ils l'achetèrent moyennant cinq sicles. Les Ismaélites entrèrent en Egypte, et les Madianites y rentrèrent également le même jour. Et les Madianites se dirent mutuellement : Nous avons entendu que Putiphar, eunuque (1318) de Pharaon, chef de la garde du corps du roi, cherche un esclave de bonne mine pour le charger de la conduite de toute sa maison, allons lui proposer celui-ci. Lorsqu'ils furent arrivés en la présence de Putiphar, ils lui dirent : Nous avons un esclave tel que tu en cherches un; si tu consens à nous en donner le prix que nous désirons, nous te le vendons. Putiphar répondit : Amenez-le-moi, que je le voie. S'il me convient, je vous le payerai le prix que vous demanderez. Lorsqu'il le vit il lui plut extrêmement. Putiphar leur dit alors : Combien exigez-vous pour ce jeune garçon? Ils répondirent : Quatre cents pièces d'argent. Et Putiphar consentit à leur donner les quatre cents pièces. Mais, ajouta-t-il, il faut que vous m'ameniez, auparavant celui de qui vous le tenez. Je crains que cet enfant n'ait été volé; car il a l'air de n'être ni esclave, ni fils d'esclave. Je remarque en lui un sang pur et beau. Alors les Madianites allèrent et revinrent avec les Ismaélites qui le lui avaient vendu. Et ceux-ci dirent : C'est réellement un esclave que nous avons vendu à ces hommes. Putiphar donc compta l'argent aux Ismaélites, pour le remettre aux Madianites qui le reçurent de leur main et partirent pour leur pays. Les Ismaélites s'en retournèrent également chez eux (1319).

Et Putiphar conduisit Joseph à sa maison et l'y installa pour commencer son service. Et Joseph trouva grâce aux yeux de Putiphar, qui lui donna sa confiance et lui remit la gestion de sa maison et de tout ce qu'il possédait : en sorte que Joseph était le gérant supérieur de son maître, et que rien ne se faisait que par ses ordres. Et Jéhova était avec Joseph et faisait prospérer toutes les œuvres de sa main. Et Jéhova bénit la maison de Putiphar à cause de Joseph. Joseph, alors âgé de dix-huit ans, était un jeune homme d'une éclatante beauté, et d'une belle taille, au point que l'on ne trouvait pas son pareil dans toute l'Egypte.

En ce temps-là, pendant que Joseph allait et venait dans la maison pour son service, Zalicha, femme de son maître (1320), le regardait et voyait combien il était beau, et conçut en son cœur le désir de le posséder; car son âme s'était fortement attachée au jeune homme. Et elle le tentait tous les jours par des paroles et des actes pour le séduire et l'induire au mal; mais Joseph ne tournait pas les yeux vers la femme de son maître. Quand Zalicha lui disait : Que ta personne est charmante! Parmi tous les serviteurs il n'y en a pas un qui puisse t'être comparé pour les grâces du corps; quand elle disait de ces choses, Joseph répondait : Celui qui m'a formé n'est-il pas le créateur de tous les hommes? et on ne l'offense pas impunément en abusant de ses dons. Quand elle lui disait : Que ta voix est douce et délectable! Prends, je te prie, la harpe qui est dans la maison, et joues-en avec tes belles mains, et fais-moi entendre ta voix enchanteresse, Joseph répondait : Ma voix ne doit se faire entendre qu'en l'honneur de mon Dieu, et pour célébrer ses louanges. Elle lui dit encore : Comme ta chevelure est belle! Prends ce peigne d'or pour l'accommoder. Joseph témoigna enfin son impatience, et lui dit : Jusqu'à quand m'importuneras-tu de tes criminelles sollicitations? Va, occupe-toi des soins de ton ménage. Et elle répondit : Je n'ai soin et souci que de toi.

C'est ainsi que Zalicha brûlait d'attirer Joseph dans sa couche. Quand il s'acquittait dans la maison des devoirs de sa charge, elle s'asseyait devant lui, le pressait sans cesse pour le porter à satisfaire sa passion, au moins à la regarder. Mais il ne lui prêtait point attention. Elle lui dit un autre jour : Si tu refuses de me complaire je te ferai subir le sort des criminels, et je te soumettrai à un joug de fer. Joseph lui répondit : Dieu, qui a créé l'homme, affranchit les captifs et délivre les opprimés. Mon maître m'a confié les affaires de sa maison, où nul ne m'est

(1318) *Eunuque* veut dire officier du palais d'un prince. *Voy.* les commentaires sur la Bible.

(1319) Dans le chap. XXXVII de la *Genèse*, le verset 28 fait amener Joseph en Egypte par les Ismaélites, et d'après le verset 26 il est vendu à Putiphar par les Madianites, sans que l'on nous dise comment ceux-ci en étaient devenus possesseurs.

(1320) Zalicha, זליכה. La Bible ne donne pas le nom de la femme de Putiphar. Il est à remarquer que les Arabes mahométans ont conservé la tradition du nom que nous lisons ici dans le *Yaschar* : ils l'écrivent, זלידא. *Voy.* le Coran de Maracci, surate XII, *De Joseph*, et son *Prodrome*, part. IV, p. 99.

égal en autorité. Il a mis en mon pouvoir tout ce qu'il possède et toutes les personnes de sa dépendance. Il ne s'est réservé que toi, parce que tu es son épouse. Comment pourrais-je faire cette chose sans pécher contre mon maître et contre mon Dieu? Malgré cela Zalicha ne renonçait pas à ses mauvais desseins, et elle continuait à solliciter Joseph journellement.

Et minée par son ardeur, Zalicha tomba gravement malade. Et toutes les femmes des grands de l'Egypte vinrent la visiter, et lui demandèrent : Pourquoi as-tu si mauvaise mine, toi qui ne manques d'aucun bien? N'es-tu pas l'épouse d'un seigneur élevé en dignité et puissant auprès du roi? N'est-il pas vrai que ton époux est attentif à prévenir tous tes désirs? Elle leur répondit : Vous connaîtrez aujourd'hui même la cause de mon malaise. Elle ordonna à ses suivantes de servir un goûter à ces femmes, et elle leur fit donner des couteaux bien affilés pour peler les oranges (1321). Pendant qu'elles mangeaient, Zalicha fit paraître dans la salle du festin Joseph paré d'un vêtement magnifique. Dès que les femmes aperçurent Joseph elles ne purent plus détacher leurs yeux de dessus lui. Et toutes se coupaient profondément les mains, et les oranges qu'elles tenaient se couvraient de sang, et elles ne s'en apercevaient pas; car elles étaient absorbées dans la contemplation du bel esclave. Zalicha leur dit alors : Que faites-vous là? Au lieu de couper vos oranges vous coupez vos mains. Et les femmes regardèrent; et voici que le sang coulait en abondance de leurs mains, et souillaient leurs vêtements. Les femmes répondirent : C'est ton esclave qui a causé cet accident, en captivant nos regards que nous tenions fixés uniquement sur sa beauté. Zalicha dit alors : Vous ne l'avez devant vous qu'un peu de temps, et voilà que vous en êtes éprises. Comment voulez-vous que moi qui l'ai constamment dans ma maison, et qui le vois à toute heure, je ne meure pas de langueur? Les femmes lui dirent : Il est ton esclave et assujetti à ton obéissance : que ne lui commandes-tu selon le désir de ton cœur au lieu de te laisser aller à la mort? Elle leur répondit : Je lui fais tous les jours la menace de le tuer, et il n'en est pas ébranlé. Je lui promets toutes sortes de biens, et il n'en est pas ému. C'est ce qui me met dans l'état où vous me voyez. Et la langueur de Zalicha, causée par son amour pour Joseph, allait toujours en empirant; mais les gens de sa maison ignoraient la cause de sa maladie.

Quelque temps après, il arriva que le Nil déborda. Or, le débordement du Nil, en Egypte, est fêté par des réjouissances, au son des instruments de musique, en présence du roi et des grands du pays. Et toute la maison de Putiphar alla assister à la fête. Mais Zalicha ne sortit point de chez elle. Elle disait : Je suis trop malade. Demeurée toute seule, elle entra dans son appartement et se para de vêtements royaux, et orna sa tête des pierres les plus précieuses, montées en or et en argent, et elle embellit son visage et sa chair avec toutes sortes de fards, selon l'usage des femmes égyptiennes, et elle remplit son appartement et toute la maison de l'odeur des plus fins parfums. Elle se plaça ensuite devant l'entrée de son appartement, à l'endroit où Joseph était obligé de passer pour ses occupations. Joseph, revenu des champs, rentra dans la maison pour y faire l'ouvrage prescrit par son maître; mais, apercevant Zalicha et tout ce qu'elle avait disposé, il rétrograda. Zalicha cria après lui : Qu'as-tu, Joseph, pour ainsi retourner en arrière? Voici que je me range pour te laisser passer. Et Joseph alla au lieu de son service. Et voici que Zalicha vint se placer en face de lui, dans ses atours, et parfumée d'odeurs enivrantes. Et d'une main elle saisit à l'improviste Joseph par sa tunique, et de l'autre main elle tira de dessous ses vêtements un couteau meurtrier qu'elle approcha de la gorge de Joseph, et lui cria : Vite, satisfais-moi, ou tu es mort. Joseph, effrayé, s'enfuit; mais Zalicha retenait avec tant de force sa robe, qu'elle se déchira et resta dans sa main. Et Zalicha, tremblant pour elle-même si la chose venait à être connue, usa de ruse. Elle reprit ses vêtements ordinaires et retourna au lit de sa maladie, où elle déposa à côté d'elle la robe de Joseph. Lorsqu'elle entendit rentrer les gens de la maison, elle commença à pousser de grands cris, et tous accoururent à la voix d'un petit garçon, qui les avertit. Zalicha leur dit, en pleurant bruyamment : Voyez ce que m'a fait votre maître en introduisant dans la maison cet homme hébreu, qui a tenté d'entrer dans mon lit malgré moi. A peine étiez-vous sortis qu'il est revenu au logis; et, après s'être assuré qu'il se trouvait seul avec moi, il s'est jeté sur moi, et a voulu me faire violence. Mais comme je le retenais par ses habits et appelais au secours, la peur lui a pris, et il s'est sauvé hors d'ici. Et voici sa robe qui est restée dans ma main. Les gens de la maison ne dirent rien; mais, indignés de l'action de Joseph, ils allèrent instruire Putiphar de tout ce que son épouse leur avait appris. Et Putiphar courut à la maison, transporté de colère. Il entendit sa femme l'accabler de reproches. Quelle n'est pas ton imprudence, et ton insouciance à l'égard de mon honneur, d'avoir placé auprès de moi ce jeune et audacieux esclave hébreu, qui n'a pas craint d'entreprendre d'abuser de moi! Et par l'ordre de Putiphar on frappa cruellement Joseph, qui poussait de grands

(1321) Cette épreuve à laquelle Zalicha soumet les dames égyptiennes est également racontée dans la surate déjà citée. En général l'histoire de Joseph du Coran s'accorde mieux avec le *Yaschar* qu'avec le texte de la *Genèse*. Par exemple, on y voit également que Joseph a été tiré de la citerne non par ses frères, mais par une caravane de voyageurs, שאירה. Nous prions le lecteur de relire aussi le *Testament de Joseph* dans le tome Ier du présent recueil.

cris de douleur. Il levait les regards au ciel, et disait : Jéhova, mon Dieu, tu sais que je suis innocent de ce dont on m'accuse. Ne permets pas que j'expire sous les coups de ces méchants incirconcis, pour une fausse imputation.

Pendant que l'on châtiait ainsi Joseph, Jéhova délia la langue à un enfant de onze mois, et il dit à ceux qui ne cessaient de frapper : Qu'avez-vous contre cet homme pour le maltraiter de la sorte? Tout ce que dit ma mère est faux et controuvé. La chose s'est passée en réalité comme ceci et comme cela. Et l'enfant raconta toutes les sollicitations et les tentatives de Zalicha jour par jour. Quand l'enfant eut fini de proférer la vérité, il redevint privé de la parole comme auparavant. Tous furent en admiration de ce prodige; et Putiphar, confus de la révélation de son fils, ordonna que les coups cessassent. Il fit ensuite traduire Joseph devant le tribunal des prêtres, qui lui demandèrent : Pourquoi as-tu fait cette chose à ton maître? Joseph répondit : Non, mes seigneurs, je n'ai point fait de mal; mais la chose s'est passée comme ceci et comme cela. Il se tourna ensuite vers Putiphar, et lui dit : Mon maître, par la vie de Jéhova et par la vie de ton âme, tu n'as pas entendu la vérité de la bouche de ton épouse. Voici une année entière que tu as mis en mon pouvoir toute ta maison et tout ce que tu possèdes. As-tu reconnu dans mon service une seule faute digne de répréhension? Les prêtres dirent à Putiphar : Fais-nous apporter la robe de Joseph, afin que nous l'examinions. Si elle est déchirée par-devant, ta femme l'attirait sur son lit; si elle est déchirée par derrière, elle l'écartait de sa personne. Quand on eut apporté la robe, qui était déchirée par-devant, les juges prononcèrent d'une voix unanime : Cet esclave n'a rien fait qui mérite la mort. Ta femme est une fourbe; car c'est elle qui a eu recours à la violence (1322). Toutefois, pour sauver ton honneur, il serait expédient de le condamner à la prison. Et Putiphar le fit enfermer dans la prison où l'on détenait les officiers du roi, et il y resta enfermé douze ans.

Mais Zalicha n'avait pas encore renoncé à Joseph; et au bout de trois mois elle allait le trouver chaque jour, et s'efforçait de le persuader. Jusqu'à quand, disait-elle, veux-tu rester dans cette prison? Obéis-moi, et je t'en tirerai. Joseph répondait : Il vaut mieux ne pas t'obéir que de devenir rebelle à Dieu. Et comme elle voyait qu'elle ne réussissait point, elle lui dit à la fin : Je te ferai arracher les yeux, je te ferai charger de chaînes, et je te livrerai au pouvoir d'hommes que tu n'as connus ni hier ni avant-hier. Joseph répondit : Le Dieu de toute la terre est assez fort pour me délivrer de tout le mal que tu me veux faire. Car il peut rendre la vue aux aveugles, élargir les prisonniers, protéger les étrangers dans les pays inconnus. Et Zalicha cessa de visiter Joseph.

Enfants des frères de Joseph.

L'année même de la translation de Joseph en Egypte, Ruben alla à Thamnatha, et il y épousa Elioram, fille d'Havi, Chananéenne; et elle lui enfanta Hénoch, Pallu, Hesron et Charmi. Siméon, son frère, prit pour femme Dina, sa sœur; et elle lui enfanta Namuel (1323), Jamin, Ahod, Jachin et Sohar. Ensuite il s'approcha de Buna, la Chananéenne qu'il avait emmenée captive de la ville de Sichem (1324), et elle lui enfanta Saül. Buna était affectée au service de Dina. Vers le même temps, Juda alla trouver à Odollam un homme qui s'appelait Hiras. Il y vit la fille d'un Chananéen nommée Habith, fille de Sué, et il l'épousa et s'approcha d'elle; et elle lui enfanta Her, Onan et Séla. Lévi et Issachar allèrent au pays d'Orient, et ils épousèrent les deux filles de Jobab, fils de Jectan, fils d'Héber (1325). L'aînée, nommée Adina, devint la femme de Lévi; et Arida, la cadette, devint la femme d'Issachar. Et ils revinrent avec leurs femmes au pays de Chanaan, à la maison de leur père. Adina enfanta à son mari : Gerson, Caath et Mérari. Arida enfanta à son mari : Thola, Phua, Job et Semron. Dan alla au pays de Moab, et prit pour femme Aphlalath, fille d'Amudan, Moabite, et l'amena au pays de Chanaan. Or, Aphlalath était stérile; mais Dieu la visita dans la suite, et lui donna un fils qu'elle nomma Husim. Gad et Nephthali allèrent jusqu'à Haran, et y épousèrent les deux filles d'Emoram, fils de Hus, fils de Nachor. Nephthali prit Mérimath, l'aînée, et Gad prit Usith, la cadette; et ils les amenèrent au pays de Chanaan, à la maison de leur père. Mérimath enfanta Jasiël, Guni, Jézer et Sallem. Usith enfanta Sephion, Haggi, Suni, Esébon, Eri, Arodi et Aréli. Aser alla et épousa Edon, fille d'Aphlal, fils d'Hadar, fils d'Ismaël; et il l'amena au pays de Chanaan. Edon étant morte sans enfants, Aser passa le fleuve et prit pour femme Hadora, fille d'Abimaël, fils d'Héber, fils de Sem. Cette jeune femme était belle et douée de beaucoup d'esprit. Elle avait eu pour mari Melchiel, fils de Sem, et elle lui avait enfanté une fille nommée Sara (1326). Melchiel étant mort, Hadora revint à la maison de son père : c'est

(1322) Dans le Coran l'innocence de Joseph est reconnue de la même manière, avec cette différence que la tunique fut trouvée déchirée par derrière; ce qui, nous en demandons pardon à M. Mahomet, n'a pas l'ombre du bon sens. C'eût été une preuve évidente de la culpabilité de Joseph.

(1323) Version jud., Jamuël. Il est nommé Jamuël, *Gen.* XLVI, 10, et Namuël, *Num.* XXVI, 12.

(1324) *Voy.* plus haut colonne 1168.

(1325) *Gen.* X, 25-29.

(1326) Sara, שרח et סרח. Non שָׂרָה comme s'écrit en hébreu le nom de Sara, femme d'Abraham. Le texte des *Nombres* XXVI, 46, porte : *Nomen autem filiæ Aser, fuit Sara.* La paraphr. chald. d'Onkelos explique ainsi ce texte : *Et le nom de la fille de la femme d'Aser, était Sara.* Elle n'était fille d'Aser qu'à titre de fille adoptive.

Cette leçon de la paraphr. d'Onkelos ne se trouve pas dans les éditions ordinaires : mais elle est citée par Nakhménides. Quelques éditeurs la don-

là qu'Aser l'épousa. Et il l'amena au pays de Chanaan avec sa fille Sara, âgée de trois ans, qui fut élevée dans la maison de Jacob. Et Sara marchait dans les voies saintes des enfants de Jacob, et n'en déviait en aucune manière. C'est pourquoi Jéhova la gratifia de sagesse et d'intelligence. Hadora conçut et enfanta Jamné, Jésua, Jessui et Béria. Zabulon alla en Madian et y prit pour femme Marusa, fille de Molad, fils d'Abida, fils de Madian, et l'amena au pays de Chanaan. Elle enfanta Sared, Elon et Jahélel. Jacob envoya demander à Aram, fils de Soba, fils de Tharé, Mahalia, sa fille, pour la faire épouser à Benjamin, son fils, âgé de dix ans. Et Mahalia vint à la maison de Jacob, et elle devint la femme de Benjamin. Elle conçut et enfanta Béla, Béchor, Asbel, Géra et Naaman. Benjamin alla ensuite, à l'âge de dix-huit ans, et épousa Harbath, fille de Zamran, fils d'Abraham (1327), en outre de sa première femme. Et Harbath enfanta Ehi, Ros, Mophim, Ophim et Ared.

Juda, ses fils et sa bru.

En ces jours-là, Juda alla à la maison de Sem, et prit pour Her, son fils aîné, Thamar, fille d'Elam, fils de Sem. Mais Her, en approchant de sa femme, répandait ailleurs, afin de ne pas la féconder. Et Jéhova abhorra tellement cette action qu'il le fit mourir. Après la mort de son premier-né, Juda dit à Onan . Accomplis envers ta belle-sœur le devoir du lévirat (1328), afin de susciter de la postérité à ton frère. Onan prit donc Thamar pour femme. Mais comme il imitait l'abomination de son frère, Jéhova le prit en horreur et le fit aussi mourir. Alors Juda dit à Thamar : Va demeurer dans la maison de ton père jusqu'à ce que mon fils Séla soit devenu grand. A la vérité, Juda n'avait pas intention de le lui donner pour époux, craignant qu'il ne mourût comme ses frères aînés. Thamar retourna donc à la maison de son père, et y demeura longtemps. Après la révolution de quelques années, Halith vint à mourir. Et quand Juda fut consolé de la mort de sa femme, il alla avec Hiras, son ami, à Thamnatha, pour y assister à la tonte de leurs brebis. Thamar, instruite de l'arrivée de Juda dans son pays, et voyant qu'on ne la voulait pas marier avec Séla, quitta ses habits de veuve, s'enveloppa d'un ample vêtement, se couvrit la face d'un voile, et elle alla s'asseoir à la bifurcation du chemin de Thamnatha. Juda, en passant par ce lieu, la vit et l'emmena avec lui (sans la reconnaître), et s'approcha d'elle, et elle conçut de lui. Et au temps de sa délivrance elle eut deux jumeaux, dont l'aîné fut nommé Pharès, et le cadet, Zara.

Continuation de l'histoire de Joseph en Egypte.

En ce temps-là, deux officiers de Pharaon, le grand échanson (1329) et le grand pannetier, faisaient leur service devant le roi pendant qu'il prenait son repas avec les serviteurs et les chefs auxquels il donnait la table. Et il arriva que l'on trouva une quantité de moucherons dans le vin présenté par le grand échanson, et des fragments de craie dans le pain du pannetier. Pharaon ordonna de châtier l'un et l'autre, et de les mettre en prison. Et le chef de la garde du corps commit Joseph à leur service. Au bout d'un an, tous deux, étant encore incarcérés, eurent chacun un songe dans la même nuit. Quand Joseph se présenta le matin pour les servir, il leur trouva le visage altéré; et il leur demanda : Pourquoi avez-vous aujourd'hui la mine si triste? Ils lui répondirent : C'est que nous avons rêvé des choses singulières, et il n'y a ici personne qui sache interpréter nos songes. Joseph leur dit : Racontez-moi vos songes. Puisse Dieu leur donner un sens favorable, selon vos désirs. Le grand échanson raconta le sien en ces termes : Je voyais devant moi un grand cep de vigne se partageant en trois branches. Il n'a pas tardé à pousser des boutons, des fleurs et des grappes, lesquelles sont devenues aussitôt des raisins parfaitement mûris. J'ai cueilli de ces raisins, et j'en ai exprimé le jus dans une coupe que j'ai mise dans la main de Pharaon, et le roi y but. Joseph lui dit : Les trois branches de la vigne signifient trois jours. Dans trois jours, le roi ordonnera ton élargissement et te rétablira dans ta charge, et tu lui serviras le vin comme par le passé. Mais que je trouve grâce à tes yeux; ne m'oublie pas auprès du roi. Quand tu seras heureux, fais-moi la miséricorde de me tirer de cette prison. Car j'ai été enlevé dans le pays de Chanaan, et vendu ici comme esclave. Ce qui vous a été raconté au sujet de la femme de mon maître est faux : c'est injustement que j'ai été mis dans cette fosse (1330). Le grand échanson répondit à Joseph : Si le roi me rend sa faveur, ainsi que tu me l'annonces, je ferai tout ce que tu désires, et je te tirerai de cette fosse.

Le grand pannetier voyant que Joseph avait bien interprété le songe du grand échanson (1331), s'approcha de Joseph et lui

nent faussement comme une variante de Jonathan.

Cette Sara est une des personnes qui, d'après les rabbins, ont été admises au paradis *sans goûter la mort*, parce qu'elle avait assuré Jacob que Joseph était en vie. Elle était prophétesse.

(1327) *Gen.* xxv, 2.

(1328) *Deut.* xxv, 5-10. Il est constant que plusieurs lois du Pentateuque étaient observées par les Hébreux longtemps avant la publication de ce code. De ce nombre était le lévirat. Le précepte de la circoncision (*Levit* xii, 3) datait du temps d'Abraham. La distinction des animaux purs et des animaux impurs (*Levit.* xi) était déjà connue de Noé. Voy. *Genèse*, vii, 6. La sanctification du sabbat (*Exod.* xx, 8-11) remonte à la première semaine de la création, où Dieu *bénit* et *sanctifia* le septième jour. (*Gen* ii, 3.)

(1329) Il est nommé plus loin Mérud.

(1330) On sait que les prisons des anciens étaient des souterrains.

(1331) L'interprétation de Joseph lui parut parfaitement convenir au songe. Mais d'après le Medrasch-Rabba, chacun des deux avait vu dans son sommeil l'interprétation du songe de l'autre

raconta aussi son songe. Il lui dit : Il me semblait, dans mon songe, que je portais sur la tête trois corbeilles tressées. La corbeille supérieure contenait toutes sortes de pâtisseries, comme en mange Pharaon; et les oiseaux du ciel en venaient manger de dessus ma tête. Joseph lui dit : Les trois corbeilles que tu as vues signifient trois jours. Dans trois jours, Pharaon examinera ta cause et te condamnera à la potence; les oiseaux du ciel se repaîtront de ta chair sur ton corps.

Ce même jour, la reine enfanta un fils au roi d'Egypte, et ce fut la cause d'une grande joie pour tout le pays, pour tous les princes et serviteurs de Pharaon. Le troisième jour de la naissance du royal enfant, Pharaon donna un festin à tous ses princes et serviteurs, comme aussi aux chefs de l'armée du pays d'Egypte et du pays de Gessen. Et ce festin se continuait pendant huit jours consécutifs, accompagné du son des instruments de musique et de danses..... (1332). Mais le grand échanson oublia totalement Joseph, et ne pensait nullement à en faire mention au roi, bien qu'il l'eût promis. C'est Jéhova qui avait ainsi disposé la chose, afin de punir Joseph de ce qu'il avait mis sa confiance dans un homme. Et Joseph demeura en prison encore deux ans, jusqu'à l'accomplissement de la douzième année de sa détention.

Mort d'Isaac et ses obsèques.

Isaac, fils d'Abraham, qui demeurait en Chanaan, vivait encore en ce temps-là. Il était âgé de cent quatre-vingts ans. Or, Esaü ayant appris que son père approchait du jour de sa mort, se rendit auprès de lui avec tous ses enfants, partant du pays d'Edom, où ils étaient établis au milieu des enfants de Séir. Jacob et ses enfants quittèrent également leur demeure d'Hébron, et vinrent auprès de leur père Isaac. Et Isaac dit à Jacob : Fais approcher de moi tes enfants, afin que je les bénisse. Et Jacob fit avancer ses onze fils devant Isaac. Celui-ci les serra dans ses bras et les baisa l'un après l'autre. Et Isaac les bénit en ce jour-là, disant : Que le Dieu de vos pères vous bénisse et multiplie votre postérité jusqu'à la quantité des étoiles du ciel. Il bénit aussi les enfants d'Esaü, disant : Que Dieu mette votre crainte sur tous ceux qui vous voient, et votre terreur sur tous vos ennemis.

Et Isaac réunit autour de lui Jacob et ses fils, et il dit à Jacob : Jéhova, Dieu de toute la terre, m'a adressé la parole, et m'a dit : Je donnerai ce pays en possession à ta postérité. Si tes enfants gardent mes statuts et les voies que j'ai prescrites, je m'en tiendrai envers eux au serment que j'ai fait à ton père Abraham. Maintenant, mon fils, apprends à tes enfants la crainte de Dieu et la conduite qui plaît à ses yeux. Après avoir fait ces recommandations, Isaac expira et fut réuni à son peuple, âgé de cent quatre-vingts ans. Aussitôt, Jacob et Esaü se jetèrent sur son visage et pleurèrent. Et ses fils Jacob et Esaü le portèrent à la caverne double, leurs enfants marchant nu-pieds tout autour du cercueil et ne cessant de pleurer et de se lamenter. Tous les rois du pays de Chanaan accompagnaient le convoi, et rendaient toutes sortes d'honneurs à la dépouille d'Isaac. Et Jacob et Esaü enterrèrent leur père à Cariatharbée, qui est Hébron, avec les honneurs qui se rendent aux rois. Et ils firent, comme aussi tous les rois de Chanaan, un grand deuil à l'occasion de sa mort.

Partage de la succession d'Isaac.

Après la mort d'Isaac, Esaü dit à Jacob : Apporte tout ce que notre père a laissé; fais-en deux parts, et c'est moi qui choisirai l'une des deux. Jacob répondit : J'y consens volontiers. Quand il eut fait les deux parts, il dit à Esaü : Voici, tu peux choisir celle que tu préfères. Mais écoute ce que je vais te dire : Jéhova, Dieu du ciel et de la terre, a fait une promesse à nos pères Abraham et Isaac, en ces termes : Je donnerai à ta postérité ce pays en possession éternelle. Maintenant, voici devant toi d'un côté la totalité des biens laissés par notre père, et d'un autre côté la promesse de la possession de toute la terre de Chanaan. Choisis celle de ces deux parts qui te plaît le mieux, et je prendrai l'autre. Esaü hésita et alla consulter Nabaïoth, fils d'Ismaël, qui était alors dans ce pays-là. Nabaïoth lui répondit : Quelle est cette chose que Jacob te dit? Voici que tous les enfants de Chanaan occupent en toute sécurité la terre de leur habitation, et Jacob pense pouvoir la posséder à jamais avec sa postérité? Va et accepte les biens de ton père, et cède à Jacob la possession de ce pays, selon ce qu'il te propose. Esaü prit donc toutes les richesses de son père, et n'en abandonna absolument rien à son frère. Jacob, de son côté, retint toute la terre de Chanaan, depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au fleuve de l'Euphrate, y compris la caverne double qu'Abraham avait acquise d'Ephron. Et Jacob dressa de cette convention un instrument de vente, qu'il scella, et y ajouta l'attestation écrite de témoins croyables (1333). Il mit ensuite cet acte de vente dans un vase de terre bien clos (1334), afin qu'il se conservât longtemps sans s'altérer, et il le donna en garde à ses fils.

Songe de Pharaon expliqué par Joseph.

En ces jours-là, après la mort d'Isaac, Pharaon, roi d'Egypte, vit en songe que, pendant

(1332) Il existe ici une lacune dans le texte du *Yaschar*.

(1333) Une pièce revêtue des formes légales s'appelle en hébreu ספר הגלוי, *libellus apertus*. (Voy. *Jérémie*, XXXII, 14), c'est-à-dire, pouvant être exhibée toutes et quantes fois il le fallait.

(1334) Cette manière de garder les titres était usitée chez les anciens. On lit au même endroit de Jérémie : *Et pone illos in vase fictili, ut permanere possint diebus multis*. *Voy*. commentaire de saint Jérôme.

qu'il se tenait sur le bord du Nil, sept vaches belles et en bon point montèrent du fleuve. Derrière elles montèrent sept autres vaches hideuses et consumées de maigreur. Celles-ci engloutirent les premières, et malgré cela elles conservaient leur mauvais aspect. Et s'étant éveillé, Pharaon s'endormit de nouveau; et dans un autre songe il vit sept épis pleins et beaux. Après ceux-ci poussèrent de la terre sept autres épis, grêles et desséchés par le vent brûlant d'est (1335), et ils engloutirent les premiers. Le matin, le roi, conservant le souvenir de ses songes, en eut l'esprit fort inquiet. Et il se hâta de mander devant lui tous les devins et tous les sages de l'Egypte. Quand ils eurent entendu le récit des songes de Pharaon, ils dirent tous d'une voix unanime : Vive le roi éternellement! Voici l'interprétation de tes songes. Les sept vaches belles signifient qu'à un certain temps il te naîtra sept filles. Les sept vaches maigres qui les suivirent et les engloutirent t'annoncent que ces filles mourront pendant ta vie. Et voici la signification des sept épis pleins et des sept épis grêles et desséchés : Un temps viendra où tu bâtiras sept villes dans différentes régions du pays d'Egypte, mais ces villes seront toutes détruites pendant ta vie. Le roi ne voulut pas accepter leurs interprétations; car il voyait, dans sa sagesse, qu'elles ne rencontraient pas la vérité. Et il leur dit : Comment osez-vous dire des choses semblables? Votre bouche n'a proféré que mensonge et fausseté. Prenez garde d'encourir la mort. Pharaon fit ensuite rechercher d'autres sages, qui vinrent se présenter devant lui. Mais ils n'interprétèrent pas d'une façon plus satisfaisante que ceux qui les avaient précédés. Et le roi se fâcha encore plus fort contre ceux-ci, et il leur dit : Dans toutes vos explications, il n'y a pas un mot de vrai. Il fit ensuite publier dans toutes les contrées de l'Egypte, savoir : Tout sage possédant la science de l'interprétation des songes, qui ne se présentera pas de suite devant le roi, sera puni de mort. Mais celui qui donnera au roi l'interprétation exacte et vraie de ses songes en obtiendra telle grâce qu'il sollicitera.

On vit alors arriver devant Pharaon tous les sages, tous les devins et tous les magiciens d'Egypte, de Gessen, de Ramessès, de Taphné, de Tanis et de toute l'étendue de l'Egypte. Les gouverneurs des provinces, les princes et les officiers du roi y vinrent également. Quand le roi leur eut raconté ses songes, tous furent frappés de stupeur, tant ces visions leur parurent étranges. Or, les sages se partagèrent en plusieurs opinions, touchant le sens des songes du roi. Les uns disaient : Les sept vaches belles sont sept rois de la race de Pharaon, qui régneront en Egypte. Les sept mauvaises vaches sont sept princes qui se lèveront contre eux et les feront périr. Les sept épis sont les sept grands chefs de l'Egypte, qui, dans une guerre intestine, tomberont au pouvoir de sept chefs leurs inférieurs. D'autres expliquaient en ce sens : Les sept vaches belles sont les sept forteresses de l'Egypte, et les sept mauvaises vaches sont les sept nations du pays de Chanaan, lesquelles viendront les attaquer à la fin des jours, et les détruiront. Les sept épis de deux qualités annoncent que ta postérité récupérera le trône de l'Egypte, et se tournera, avec tous les habitants de ce pays, contre les Chananéens des sept villes, plus puissants qu'eux, et les déferont. D'autres disaient : Voici, ô roi, l'interprétation de tes songes : Les sept vaches belles sont sept reines que tu épouseras dans des jours à venir, et les sept mauvaises vaches signifient qu'elles mourront toutes pendant ta vie. Les sept épis bons et les sept mauvais annoncent quatorze fils que tu auras. Dans la suite des jours ils se battront entre eux, et les sept plus faibles tueront les sept plus forts. D'autres, enfin, exposaient devant le roi cette interprétation : Les sept belles vaches sont sept fils que tu auras, et qui, à la fin d'un certain nombre de jours, seront mis à mort par sept de tes chefs. Les sept épis beaux de ton deuxième songe sont ces mêmes chefs, qui, dans la suite, seront vaincus et mis à mort par sept chefs moins forts qu'eux. Ces chefs s'armeront pour venger tes fils, et feront retourner à ta race la couronne d'Egypte. Mais le roi, dans sa sagesse, comprit qu'encore de ceux-ci nul n'avait bien rencontré. Et Jéhova avait ainsi égaré l'esprit des plus sages de l'Egypte, afin de tirer Joseph de la prison et de l'élever en gloire dans le pays qui se vantait de sa science. Le roi, irrité jusqu'à la fureur contre les sages et les magiciens, les fit chasser honteusement de sa présence. Il fit ensuite publier dans toute l'Egypte l'ordre d'exécuter à mort tous les sages et tous les magiciens du pays, sans en épargner un seul. Alors les officiers de la garde du roi tirèrent partout l'épée, et se mirent à les frapper. C'étaient ces sages et ces magiciens qui entretenaient le peuple dans l'erreur des fausses divinités.

Et il arriva après cela que Mérud, le grand échanson, alla se prosterner devant Pharaon, et lui parla en ces termes : Vive le roi éternellement, et que sa puissance royale s'étende sur toute la terre! Tu avais sujet, il y a de cela deux ans, d'être mécontent de tes serviteurs, le grand pannetier et moi, et tu m'as fait mettre en prison avec lui. Pendant notre détention nous étions servis par un esclave du chef de la garde du corps, Hébreu de nation et nommé Joseph, que son maître, fâché contre lui, y détenait. Or, peu de temps après notre entrée dans la maison d'arrêt, le grand pannetier et moi eûmes dans la même nuit chacun un songe. Le matin nous lui racontâmes ce que nous avions vu en sommeil, et il nous en donna des interprétations qui se sont vérifiées avec

(1335) Les vents d'est, à l'égard de l'Egypte, venaient d'un pays fort aride et fort chaud, et devaient être secs et brûlants.

une telle exactitude, qu'il n'en est pas tombé à terre un seul mot. Maintenant, ô roi mon maître, ne fais pas périr inutilement des Egyptiens. Qu'il plaise au roi de faire amener en sa présence cet esclave, qui t'expliquera tes songes avec précision et d'une manière infaillible. Le roi, goûtant l'avis du grand échanson, fit arrêter le massacre des sages d'Egypte. Il ordonna ensuite de lui amener Joseph, et il dit à ses officiers : Usez de ménagement et ne lui causez pas de surprise, de peur que son esprit ne soit troublé; car il serait interdit, et ne pourrait parler devant moi avec calme et réflexion.

Et les officiers du roi allèrent et tirèrent Joseph de la prison, et coupèrent ses cheveux, et changèrent son vêtement usé et en lambeaux. Et Joseph vint en la présence de Pharaon, qui était assis sur son trône, revêtu de ses ornements royaux. Son manteau et sa couronne brillaient comme des éclairs, par la quantité d'or fin et de pierres précieuses qui en relevaient les riches étoffes et la matière. Et le trône, qui étincelait d'or, d'argent et de diamants, avait soixante-dix marches.

Or, la coutume établie en Egypte, pour quiconque paraissait devant le roi et avait à lui parler, était celle-ci : Tout personnage de distinction, estimé du roi, montait jusqu'à la trente-unième marche, et le roi descendait jusqu'à la trente-sixième marche, et s'entretenait avec lui. Tout autre ne montait que trois marches, et le roi descendait jusqu'à la quatrième, et s'entretenait avec lui. D'après une autre coutume, tout homme qui savait parler les soixante-dix langues (1336) pouvait franchir toutes les soixante-dix marches, jusqu'au siége du roi; mais celui qui ne possédait pas toutes les.

(1336) Comme les soixante-dix langues vont jouer un grand rôle dans l'histoire de Joseph, il est nécessaire d'en dire ici un mot.

D'après la tradition de la Synagogue, lorsque Dieu voulut confondre la langue des hommes réunis pour construire la tour de Babel, il descendit sur la ville, accompagné des soixante-dix anges qui se tiennent constamment en la présence de la gloire divine, et dont chacun protége une des soixante-dix nations de ce monde. Chacun des anges mit sur les lèvres de sa nation une langue différente; de sorte que les hommes de nations diverses ne s'entendaient plus entre eux. Telle est aussi l'explication que donnent des versets 7 et 8 du XIe chapitre de la *Genèse*, la paraph. chald. de Jonathan, les chapitres de R. Eliéser et plusieurs commentaires rabbiniques.

On lit dans la *Chronique* de David Gaus, IIe partie, année 996 du deuxième millénaire : « Dans les jours de la reine Sémiramis, en l'an 996, eut lieu la construction de la tour et la confusion des langues. Et le nombre des langues, d'après l'enseignement de nos docteurs, que leur mémoire soit en bénédiction! égalait celui des nations nommées dans la section Noé (*Gen.* x); savoir, quatorze issues de Japheth; trente, de Cham; vingt-six, de Sem : en tout soixante-dix. Mais les écrivains nazaréens (chrétiens) en font monter le nombre à soixante-douze. »

וספרי הנוצרים העלו מספרם לשבעים ושתים

R. Isaac Abarbanel, dans son commentaire sur le chap. x de la *Genèse*, transcrit un long passage de Rabenu Nissim, qui explique plus en détail la division des nations primitives selon le nombre *des soixante-dix langues fréquemment mentionnées*, dit-il, *dans l'enseignement de nos docteurs, que leur mémoire soit en bénédiction*. *Voy.* aussi l'*Exposition de la Genèse* par le rabbin Bekhaï, fol. 20, col. 2.

L'inscription du monument ordonné par Moïse dans le *Deutéronome*, XXVII, 8, devait être dans les soixante-dix langues. Talmud, traité *Sota*, fol. 32 recto et fol. 36 recto. Paraph. chald. de Jonathan, Yarkhi.

Une des qualités exigées pour être élevé à la dignité de membre du grand Sanhédrin, était de connaître les soixante-dix langues. « Car, » dit le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 17 recto, « le Sanhédrin ne doit pas avoir besoin d'interprètes. »

שלא תהי סנהדרי (sic) שומעת מפי התורגמין

Mardochée découvrit le complot formé contre la vie d'Assuérus, parce que les conspirateurs, qui étaient de Tarse, parlaient de leur projet en langue de Tarse, et pensaient n'être compris de personne.

טרסיים הוו והיו מספרים בלשון טורסי

Mais Mardochée était membre du Sanhédrin, et par conséquent entendait toute leur conversation. Voilà ce que nous dit le Talmud, traité de *Meghilla*, fol. 13 verso.

Il est bien vrai que les écrivains chrétiens comptent soixante-douze langues. Nous pensons que cette différence provient de ce qu'ils suivaient la version des Septante. Or, celle-ci, dans le chap. x de la *Genèse*, versets 22 et 24, donne deux générations de plus que le texte hébreu; savoir, un Caïnan fils de Sem et un Caïnan fils d'Arphaxad.

Clément d'Alexandrie (*Strom.* lib. I, p. 318 de l'édit. de Paris 1629), Euphorus et plusieurs autres historiens « disent que les nations et les langues sont au nombre de soixante-quinze. Mais de fait il paraît qu'il n'y a que soixante-douze langues générales, ainsi que l'enseignent nos écritures. » Φαίνονται δὲ εἶναι καὶ κατὰ τὸν ἀληθῆ λόγον αἱ γενικαὶ διάλεκτοι δύο καὶ ἑβδομήκοντα, ὡς αἱ ἡμέτεραι παραδιδόασι γραφαί.

Avant d'aller plus loin nous consignons ci une observation qui ne sera pas inutile pour plusieurs. Nous nommons simplement *Clément* le célèbre maître d'Origène, parce que Rome, la boussole infaillible des Chrétiens, ne le comprend pas dans le catalogue des *saints*.

Saint Epiphane (*Adv. hæres.*, lib. I, n. 5), après avoir dit que la *folle* entreprise des constructeurs de la tour de Babel déplut à Dieu, ajoute : « Car il divisa leurs langues, en partageant (multipliant) la seule qu'ils avaient en soixante-douze; selon le nombre des hommes (chefs des nations) qu'il y avait alors. » Διεσκέδασε γὰρ αὐτῶν τὰς γλώσσας, καὶ ἀπὸ μιᾶς εἰς ἑβδομηκονταδύο διένειμε, κατὰ τῶν τότε ἀνδρῶν ἀριθμὸν εὑρεθέντα. *Voy.* aussi hérésie 39, n. 7.

Pour ne pas trop allonger cette note nous ne citerons également que deux Pères latins anciens.

S. Augustin (*De Civ. Dei*, lib. XVI, cap. 6) : « Ex illis igitur tribus hominibus, Noe filiis, septuaginta tres, vel potius, ut ratio declaratura est, septuaginta duæ gentes, totidemque linguæ per terras esse cœperunt, quæ crescendo et insulas impleverunt. »

Voy. aussi les chapitres 3, 10 et 11 du même livre.

S. Jérôme (Comment. *in Matth.* XXVI, 53) : « Septuaginta duo millia angelorum, in quot gentes hominum lingua divisa est. » C'est-à-dire autant de fois mille anges que la langue des hommes les a divisés en nations. La note marginale des Bénédictins porte : *linguæ divisæ in* 72.

soixante-dix langues, montait seulement autant de marches qu'il savait de langues. Une loi spéciale des Egyptiens, en vigueur en ces jours-là, et rigoureusement observée, statuait que nul n'était apte à régner sur eux et gouverner leur pays, s'il ne savait parler les soixante-dix langues.

Et Joseph, après s'être prosterné devant le roi la face contre terre, monta à la troisième marche, et s'y arrêta; et le roi descendit vers lui, et s'arrêta sur la quatrième marche. Et il dit à Joseph : J'ai eu un songe que les sages et les magiciens n'ont pu interpréter selon la vérité. A la suite de ceci, j'ai entendu dire que tu es un savant habile dans l'exacte interprétation des songes. Joseph répondit : Que Pharaon veuille me dire quel a été son songe. Mais n'est-il pas vrai que les interprétations des songes dépendent de Dieu? Et Pharaon fit à Joseph le récit de tout ce qu'il avait vu dans son rêve. Et l'esprit de Dieu s'empara de Joseph à l'heure où il se trouvait en la présence du roi, et il connut clairement ce qui devait arriver à Pharaon pendant tout le cours de sa vie, et par conséquent la signification véritable de son songe. Il dit donc à Pharaon : Que le roi ne s'imagine pas avoir eu deux songes différents. Il n'y en a eu qu'un; mais le Dieu du ciel a voulu lui annoncer avec certitude l'événement qu'il va amener sur la terre décidément et prochainement : c'est pourquoi il te l'a figuré sous une double vision. Voici maintenant l'interprétation vraie de ton songe : Les sept vaches et les sept épis de belle apparence sont autant d'années, de même que les sept vaches et les sept épis maigres. Le tout n'est qu'un seul et même songe. Il arrivera par toute la terre sept années d'une fertilité extraordinaire; mais elles seront suivies immédiatement d'autant d'années d'une stérilité désolante, au point que la famine fera périr les habitants de beaucoup de pays. Occupe-toi de trouver dans tes Etats un homme bien prudent, bien sage, expert dans la conduite de la chose publique, afin de le charger de l'administration de ton pays. Cet homme nommera des intendants chargés d'amasser sous ses ordres, dans tes greniers, de grandes provisions de blé, durant les sept années d'abondance; et ils les conserveront pour les années de famine. De même, que par ton ordre chaque habitant de tes Etats mette en réserve, pendant les sept années d'abondance, une certaine quantité de la récolte de ses champs, et qu'il la garde dans ses greniers pour lui servir de ressource pendant les jours de famine.

Le roi se prit à questionner Joseph : Qui sait et qui pourrait m'assurer que tes paroles rencontrent le vrai point? Joseph répondit : Dieu permet que je te donne un signe de l'accomplissement de ma prédiction et de la bonté de mon conseil. Voici que ton épouse ressent en ce moment les douleurs de l'enfantement, et elle te donnera un fils, et tu en auras de la joie. Et au même temps où cet enfant sortira du sein de sa mère, ton fils aîné, qui a deux ans (1337) et est plein de santé, expirera. Mais l'enfant qui naîtra aujourd'hui calmera le chagrin que te causera cette mort. Après avoir prononcé ces paroles, Joseph se prosterna devant le roi, et se retira.

A peine Joseph fut-il sorti de la présence de Pharaon que se vérifia le signe qu'il lui avait donné. La reine accoucha d'un fils, dont la naissance combla de joie le roi. Mais à la même heure le palais fut rempli de consternation et de cris lamentables, car on y trouva le fils aîné de Pharaon étendu inanimé sur le sol d'une chambre. Les serviteurs du roi lui annoncèrent avec crainte l'effroyable accident; mais sa douleur fut tempérée par la pensée qu'il lui était né un autre fils. Et Pharaon reconnut la véracité de toutes les paroles de Joseph.

Convocation du conseil royal pour délibérer sur le choix d'un vice-roi.

Après ces choses, le roi convoqua tous ses princes, les gouverneurs, les chefs et les officiers. Et quand ils furent réunis, il leur dit : Vous avez entendu les paroles de cet Hébreu, et vous avez vu que de son signe de confirmation rien n'est tombé à terre. Je sais que son interprétation du songe est exacte, et elle se vérifiera certainement. Maintenant, avisez, cherchez un moyen pour garantir l'Egypte du malheur imminent qu'il nous a prédit. Tâchez, je vous prie, de découvrir un Egyptien qui ait comme lui le cœur rempli de sagesse et de prudence, et je le mettrai à la tête du pays; car je sais que nous n'échapperons au désastre de la famine qu'autant que nous suivrons le conseil donné par cet Hébreu. Tous répondirent : Certes, c'est un conseil salutaire que celui de cet Hébreu. Maintenant, ô roi notre seigneur, tu es investi du suprême pouvoir; fais ce qui te paraît le mieux. Confie la direction des affaires du pays, sous ton autorité, à celui que tu préfères, à celui que dans ta sagesse tu as éprouvé être habile à sauver tes peuples. Le roi dit alors aux chefs assemblés : Puisque Dieu a révélé à cet homme tout ce qu'il nous a annoncé, je suis sûr que nous ne trouverons pas dans toute l'Egypte un homme sage et prudent comme lui. Si tel est votre avis, c'est lui que je nommerai à cette dignité; car sa grande sagesse sera notre salut. Et les princes répondirent au roi : N'est-il pas vrai qu'un statut inviolable de l'Egypte prescrit que nul ne pourra être roi ni vice-roi, dans ce pays, s'il ne sait toutes les langues des hommes? Maintenant, ô roi notre seigneur, voici que cet Hébreu ne parle que la langue hébraïque. Et comment un homme qui ne parle pas même notre langue pourrait-il être notre vice-roi? Toutefois, fais-le venir devant toi, examine-le en toutes choses, et agis en conséquence du résultat. Et le roi, approuvant leur avis, promit qu'il serait fait ainsi; et il les congédia.

(1337) *Voy.*, plus haut, colonne 1201.

Cette nuit-là Jéhova envoya vers Joseph, en Egypte, un de ses anges qui sont de service devant sa gloire. Et l'ange arriva devant la couche où Joseph reposait, dans la prison de son maître; car Putiphar l'avait réintégré dans la prison, à cause de son épouse. Joseph, éveillé de son sommeil par une secousse de l'ange, se leva et se tint debout. Et voici qu'un ange de Jéhova s'offrit à sa vue. Et l'ange de Jéhova lui enseigna cette nuit-là les langues de tous les hommes, et il changea son nom en *Jehoseph* (1338). L'ange de Jéhova disparut, et Joseph se recoucha émerveillé de cette vision.

Le matin étant arrivé, le roi convoqua de nouveau auprès de sa personne ses princes et ses officiers, et il se fit amener en même temps Joseph. Le roi fit approcher Joseph, qui commença à parler les langues de toutes les nations. Et à chaque nouvelle langue qu'il parlait, il franchissait une marche du trône, de sorte qu'il arriva jusqu'à la soixante-dixième, et se trouva en face du siége du roi. Et le roi se réjouit beaucoup d'entendre Joseph parler toutes les langues, et les princes aussi se réjouirent avec le roi. Et il plut au roi et aux princes d'établir Joseph vice-roi de tous les Etats d'Egypte. Le roi dit à Joseph : Puisque Dieu t'a révélé toutes les choses que tu nous as fait connaître, et que tu m'as donné des conseils marqués du sceau de la plus grande sagesse, c'est à toi que je confère la haute dignité que tu m'engages de créer, et tu ne t'appelleras plus *Joseph*, mais ton nom sera *Psonthomphanch* (1338*). Tu seras mon second et de toi dépendra le gouvernement de mon royaume, et tout mon peuple sera sous ton obéissance. C'est de ta main que tous mes officiers et mes princes recevront leur traitement de chaque mois. Tous les gens du pays devront se prosterner devant toi. Je serai au-dessus de toi seulement par le trône. Et le roi tira de sa main son anneau, et le mit au doigt de Joseph, et il le revêtit du costume royal, et plaça sur sa tête une couronne d'or, et orna son cou d'un collier d'or.

Le roi dit encore à Joseph : Je suis Pharaon (1339), et sans ton ordre nul ne remuera ni la main ni le pied, pour commander à mon peuple dans toute l'étendue de l'Egypte. Or, Joseph était âgé de trente ans lorsqu'il devint vice-roi d'Egypte. Pharaon ordonna aussi que Joseph montât dans son deuxième char, celui qui marchait immédiatement à la suite du char du roi. Alors on promena Joseph dans les principales rues de la ville, porté sur un cheval magnifique des écuries du roi, précédé d'une grande quantité de divers instruments harmonieux, et suivi de mille timbales, de mille sistres et de mille nables. Cinq mille hommes tenant à la main des épées flamboyantes, exécutaient toutes sortes de jeux gymnastiques devant lui, et vingt mille des grands du royaume, ceints d'un ceinturon de cuir parsemé d'or, marchaient à la droite de Joseph, et autant à sa gauche. Toutes les femmes et toutes les jeunes filles, montées sur les terrasses des maisons, assistaient pleines de joie au triomphe de Joseph; et elles gardaient le silence, tant elles étaient captivées de sa beauté (1340). Tous les serviteurs du roi le précédaient et le suivaient, et l'encensaient avec les aromates les plus exquis et les plus chers. Vingt hérauts criaient devant lui : Voyez l'élu du roi, qui doit gouverner en son nom tout le royaume. Quiconque ne lui obéira pas, ou ne se prosternera pas devant lui la face contre terre, sera condamné à mort comme rebelle au roi et au vice-roi. Et tous les Egyptiens se prosternaient devant Joseph, la face contre terre, et ils s'écriaient : Vive le roi ! vive le vice-roi ! et les réjouissances publiques durèrent longtemps au milieu de la musique, des chants et des danses. Mais Joseph sur son cheval de parade levait les yeux au ciel, et disait : Qui tire le pauvre de la poussière et relève l'indigent de l'abjection? C'est Jéhova Sabaoth. Heureux l'homme qui se confie en lui (1341).

Joseph, ses richesses, son mariage.

Joseph suivi des princes et des officiers de Pharaon parcourut toute l'Egypte, afin d'inspecter le pays et les greniers du roi ; et

(1338) Joseph, יוסף; Jehoseph, יהוסף. L'extrait suivant du Talmud peut servir de commentaire à notre passage du *Yaschur*. « Les astrologues de Pharaon dirent : Un esclave que son maître a payé vingt pièces d'argent, tu veux le faire notre gouverneur ! Pharaon leur répondit : Je reconnais en lui les qualités d'un prince. גנני מלכות אני רואה בו. Ils lui répliquèrent : Dans ce cas il doit posséder les soixante-dix langues. Arriva Gabriel et lui enseigna les soixante-dix langues. Joseph ne pouvant les apprendre, l'ange ajouta à son nom une lettre du nom du Très-Saint, béni soit-il (le ה du nom יהוה, Jéhova), et il les apprit. Car il est écrit (*Psal.* LXXXI, 6) : *Il a posé un témoignage en Jehoseph. Je compris toute langue que je n'avais pas connue.* Le lendemain, en quelque langue que Pharaon l'entretenait, il lui répondait dans la même langue. » Talmud, traité *Sota*, fol. 38 verso.

Les *Décisions des additions* du Talmud nous apprennent que l'hébreu n'est pas compris dans les 70 langues.

(1338*) Ψονθομφανήχ de la version des Septante, que saint Jérôme traduit fort bien, *Salvator mundi*. Les Egyptiens appelaient leur pays *le monde*.

Un savant égyptologue de Rome, feu le P. Ungarelli, religieux barnabite, a montré d'une manière incontestable que ce nom est véritablement égyptien. Il se compose des éléments suivants. Il article. Σοντ-θο, sauveur du monde. M. préposition. Φενεχ, éternel, éternellement (à l'exemple des LXX nous figurons en grec par χ, le *hori* du cophte, qui est une *h* aspirée). Le sens entier est : *Salvator* (le Sauveur) *mundi in æternum*. *Voy.* la dissertation de feu le P. Ungarelli, *Della iscrizione geroglifica incisa sopra un sarcofago vaticano-ezigio*. Rome, typographie de la Propagande, 1842.

(1339) Je me réserve le titre de roi.

(1340) Il faut convenir que la beauté de Joseph opérait en cette circonstance un grand miracle; et notre auteur n'a eu garde de passer sous silence cet étonnant silence.

(1341) *I Sam.* II, 8 ; *Psal.* LXXXIV, 13

il revint en rendre compte à Pharaon. Et le roi fit don à Joseph de grandes propriétés en champs et en vignes, comme aussi de trois mille talents d'argent, de mille talents d'or, de pierres précieuses et d'autres objets de prix en grande quantité. Il donna aussi à Joseph cent esclaves pour le servir, et Joseph lui-même en envoya acheter un bon nombre. Le jour suivant le roi ordonna à tous les Egyptiens, sous peine de mort, d'offrir à Joseph des présents. A cet effet on dressa sur la place publique une grande estrade couverte d'un tapis, où toutes les offrandes devaient être déposées. Et les Egyptiens la chargèrent de pièces de monnaie, de bijoux d'or et autres objets ouvrés en or et en argent, de pierres fines, chacun selon ses facultés. Et Joseph prit toutes ces choses et les mit dans ses trésors. Tous les grands du royaume donnaient à Joseph toutes sortes de témoignages de respect, et lui faisaient de riches présents, parce qu'ils voyaient qu'il était le favori du roi.

Le roi envoya de ses serviteurs à la maison de Putiphéra fils d'Ahiram, prêtre d'On (1342) pour chercher sa fille cadette, et il la donna pour femme à Joseph. Cette jeune fille était fort belle, vierge et très-pudique.

Et Joseph fit bâtir pour son habitation un vaste et somptueux palais dont la construction dura trois ans jusqu'à son entier achèvement. Joseph se fit aussi confectionner un trône d'une grande magnificence, en or et en argent, et enrichi de diamants. On y voyait figurés tout le pays d'Egypte et le Nil dans son débordement. Jéhova ajoutait continuellement de la sagesse à la sagesse de Joseph, et il disposait le cœur des grands et du peuple de manière que leur affection pour Joseph allait toujours croissant. Jéhova était avec Joseph, qui devenait de plus en plus puissant, et son renom s'étendait sur toute la terre. Joseph avait une garde de quarante mille vaillants guerriers, et de six cents soldats d'élite, pour défendre le roi et lui-même contre toute attaque subite, sans compter les chefs et officiers du roi. L'armée se composait de tous les habitants de l'Egypte, qui étaient innombrables.

Expédition guerrière de Joseph.

En ce temps-là les hommes armés de Tharsis (1343) tombèrent sur les enfants d'Ismaël, et restèrent longtemps à dévaster leur pays. Les enfants d'Ismaël étaient alors encore peu nombreux, et ne pouvaient résister aux enfants de Tharsis; et ils étaient réduits à l'extrémité. Alors les anciens d'Ismaël envoyèrent une lettre au roi d'Egypte, disant : Envoie à tes serviteurs, nous te prions, des généraux et des troupes pour nous secourir en combattant les enfants de Tharsis; car nos forces sont épuisées depuis longtemps. Et Pharaon leur envoya Joseph avec les vaillants et l'armée qu'il commandait, ainsi qu'avec les vaillants de la maison du roi. Et ils allèrent vers les enfants d'Ismaël au pays d'Hévila pour leur porter secours. Et Joseph défit les enfants de Tharsis, et se rendit maître de tout leur pays, et les enfants d'Ismaël s'y établirent et l'habitent jusqu'à ce jour. Après la conquête de leur pays les enfants de Tharsis le quittèrent précipitamment et se portèrent dans la région des enfants de Javan leurs frères (1344). Joseph et tous ses vaillants et toute son armée revinrent en Egypte, car il n'en manqua pas un seul homme.

Les années d'abondance.

Après la révolution de l'année, dans la deuxième année du règne de Joseph, Jéhova donna à toute la terre une grande fertilité qui dura sept ans consécutifs, ainsi que Joseph l'avait annoncé. Et Joseph établit des intendants qui, sous ses ordres, amassaient tout le superflu des récoltes, et le portaient dans les greniers préparés par Joseph; Joseph ordonna de prendre le blé de réserve en épis avec de la terre du champ qui l'a produit. Et il amassa dans l'espace de sept années du blé en une si grande quantité qu'on ne le pouvait plus calculer. Et Joseph fit clore les magasins, et y préposa des gardiens.

De leur côté, les habitants de l'Egypte amassaient aussi tant de provisions que tous les greniers du pays regorgeaient de grains. Mais ils négligeaient les précautions recommandées par Joseph.

Les enfants de Joseph.

Aséneth, fille de Putiphéra, enfanta à Joseph deux fils, Manassé et Ephraïm. Joseph avait trente-quatre ans lors de leur naissance. Les jeunes garçons grandissaient et marchaient dans la voie et la discipline de leur père, et ne s'en écartaient ni à droite ni à gauche. Et Jéhova était avec les jeunes gens, et ils devinrent intelligents et habiles dans toutes sortes de connaissances et dans la science du gouvernement. Tous les princes et tous les grands de l'Egypte les honoraient beaucoup, et ils étaient en la compagnie des fils du roi.

Les années de stérilité

Les années d'abondance étaient passees, et elles furent suivies de sept années de stérilité; et la famine se déclara dans tout le

(1342). C'est-à-dire Héliopolis. S. Cyrille, qui vivait dans le pays, dit dans son commentaire *sur Osée :* Les Egyptiens appellent le soleil, *On.* Ὢν δέ ἐστι κατ' αὐτοὺς ὁ Ἥλιος.

Notre texte distingue parfaitement par l'orthographe des noms le beau-père de Joseph d'avec son ancien maître.

(1343). Contrée de l'Afrique d'après ce qui est raconté ici, ce qui confirme l'opinion de Hensler qui place le pays de Tharsis en Ethiopie ou Abyssinie. La plupart des auteurs, Bochart à leur tête, veulent que Tharsis soit l'Espagne. Dans *Ezech.* XXVII, 12, les LXX traduisent, Καρχηδόνιοι, et la Vulgate, Carthaginenses. Ce qui peut encore s'accorder avec le récit du *Yaschar.*

(1344) Tharsis était fils de Javan. (*Gen.* X, 4). On voit bien ici que les territoires des enfants de Tharsis et des enfants d'Ismaël étaient voisins.

pays. Le défaut de récoltes obligea les Egyptiens à ouvrir leurs greniers; et ils trouvèrent leurs provisions gâtées par les charançons et les calandres, au point qu'ils ne pouvaient en tirer aucune utilité. Alors, pressés par la faim, tous les habitants de l'Egypte vinrent et crièrent devant Pharaon : Donne de quoi manger à tes serviteurs. Faut-il que nous mourions de faim devant tes yeux, nous et les âmes de nos maisons? Pharaon leur dit : Pourquoi criez-vous vers moi? N'est-il pas vrai que pendant toute la durée des sept années de fertilité Joseph vous recommandait de préparer des provisions pour la disette? que ne l'avez-vous écouté? Les Egyptiens répondirent : O roi, notre seigneur, par la vie de ton âme, nous avons fait ainsi que Joseph nous avait dit; mais notre blé rempli de charançons et de calandres n'est pas mangeable. Le roi en apprenant ce malheur fut fort effrayé, et il leur dit : Puisque un pareil désastre vous a frappés, allez vers Joseph, et conformez-vous à tout ce qu'il vous prescrira, et n'y faites faute. Ils allèrent donc et dirent à Joseph : Donne-nous de quoi nous sustenter. Faut-il que nous mourions en ta présence? car il nous est arrivé ceci et cela. Alors Joseph ouvrit ses greniers et pourvut de blé les Egyptiens.

La famine dans les autres pays. — Mesures prises par Joseph en prévision de l'arrivée de ses frères en Egypte.

La famine était sur toute la face de la terre, en tout pays; et en Egypte seulement on trouvait des grains à acheter. Tous les habitants de la terre de Chanaan, de celle des Philistins, d'au delà du Jourdain, les Orientaux et beaucoup d'autres, ayant appris qu'il y avait du blé en Egypte, s'y rendaient pour s'en procurer. Et Joseph ouvrit les magasins d'abondance, et y commit des intendants qui en vendaient à tous ceux qui se présentaient journellement.

Or, Joseph prévoyait que ses frères devaient aussi arriver en Egypte, afin d'y trouver de quoi soulager la famine qui pesait fort sur leur pays. Il fit donc publier ce décret : D'ordre du roi, du vice-roi et de leurs ministres, tout homme qui veut obtenir du blé en Egypte doit s'abstenir d'y envoyer d'autres personnes. Qu'il y vienne lui-même, ou qu'il se fasse représenter par ses fils. Tout Egyptien ou étranger qui achèterait du blé en Egypte pour le revendre en quelque lieu que ce soit, sera puni de mort. Que chacun en achète la seule quantité nécessaire pour les besoins de sa propre maison. Nul n'amènera plus qu'une bête de somme, et celui qui en amènera davantage sera puni de mort. Joseph plaça en outre des gardes à toutes les portes de la ville, et leur donna ce commandement : Vous ne laisserez passer personne qu'après qu'il aura donné son nom avec celui de son père et celui de son aïeul paternel; et vous m'enverrez chaque soir la liste des arrivants. Et ces ordres, publiés dans tous les pays de la terre, s'exécutaient rigoureusement. Or, Joseph avait pris toutes ces dispositions afin d'obliger ses frères de venir eux-mêmes en Egypte, et afin de connaître leur arrivée.

Jacob envoie ses fils en Egypte.

En ce temps-là Jacob apprit qu'il y avait du blé en Egypte, et il dit à ses fils : Tout le monde va s'approvisionner en Egypte. Pourquoi voulez-vous paraître devant les habitants de ce pays comme ayant suffisamment des vivres? Allez aussi en Egypte, et achetez-nous un peu d'aliments, afin que nous vivions et que nous ne mourions pas. Et ses fils se disposèrent à partir. Jacob leur fit cette recommandation : Lorsque vous serez arrivés devant la ville de Pharaon, n'y entrez pas ensemble par la même porte, afin de ne pas vous faire remarquer des habitants. Mais Jacob n'envoya pas avec eux Benjamin : De peur, dit-il, qu'il ne lui arrive quelque accident en route. Les fils de Jacob partirent donc au nombre de dix. Pendant qu'ils étaient en route, les fils de Jacob, repentants de ce qu'ils avaient fait à Joseph, se dirent entre eux : Nous savons que Joseph a été conduit en Egypte. Puisque nous y allons, nous le chercherons. Si nous le trouvons, nous le rachèterons; et si son maître ne veut pas nous le rendre moyennant rançon, nous emploierons la violence, et nous mourrons plutôt que d'y renoncer. Et ils continuèrent à marcher vers l'Egypte dans cette ferme résolution. Lorsqu'ils approchèrent de la ville ils se séparèrent l'un de l'autre, et ils se présentèrent aux dix portes, où les gardiens prirent leurs noms. Et le soir Joseph vit par la liste des étrangers que ses frères étaient arrivés isolément, chacun par une porte différente. Aussitôt Joseph rendit cette nouvelle ordonnance : Vous, intendants, aurez à fermer incontinent tous les magasins, hormis un seul où l'on dispensera du blé à tous ceux qui en demanderont. En même temps il donna à l'intendant du magasin resté ouvert les noms de ses frères, et lui dit : Tu demanderas les noms de tous ceux qui se présenteront devant toi pour acheter des grains, et tu arrêteras ceux qui déclareront s'appeler ainsi, et tu me les enverras.

Or, les fils de Jacob, entrés dans la ville, se réunirent pour aller à la recherche de leur frère avant d'acheter du blé. Ils explorèrent pendant trois jours le quartier des prostituées; car ils disaient : Joseph est remarquablement beau, et on l'aura mis dans une de ces maisons. Mais ils ne le rencontrèrent point dans cette partie de la ville. Joseph, informé que les hommes dont il avait donné les noms ne s'étaient pas présentés au magasin de vente, chargea des serviteurs habiles de les découvrir et de les lui amener. Ces serviteurs les cherchèrent en vain dans les villes d'Egypte et jusque en Gessen et Ramessès. Alors Joseph envoya seize serviteurs plus exercés en cette

chose (1345), les distribuant dans les quatre quartiers de la ville. Et quatre d'entre eux les trouvèrent tous les dix dans une maison de prostitution, faisant perquisition de leur jeune frère, et ils les emmenèrent. Les fils de Jacob furent conduits devant le vice-roi assis sur son trône, vêtu de byssus et de pourpre, ayant en tête une magnifique couronne d'or, et entouré de tous les vaillants de sa garde, et ils se prosternèrent devant lui la face contre terre. Et en considérant le vice-roi ils furent frappés de sa beauté, des grâces de sa personne et de la noblesse de sa mine, et ils se prosternèrent de nouveau devant lui la face contre terre. Joseph reconnut ses frères à la première vue, mais eux ne le reconnurent pas, à cause de son changement. Joseph leur demanda : D'où venez-vous? Tous répondirent : Tes serviteurs viennent du pays de Chanaan, pour acheter des subsistances. Car la famine est grave dans notre pays, et nous avons appris que l'on trouve des vivres en Egypte. Joseph leur dit : Si tel est l'objet de votre voyage, pourquoi êtes-vous entrés dans la ville par dix portes différentes? Non, vous êtes venus explorer ce pays. Tous répondirent à la fois : Il n'en est pas ainsi, seigneur; nous sommes d'honnêtes gens : tes serviteurs n'ont jamais été espions. Tes serviteurs sont frères, fils d'un homme du pays de Chanaan. Notre père nous a recommandé ceci : Lorsque vous serez arrivés devant la ville de Pharaon, n'y entrez pas tous ensemble par la même porte, de peur de vous faire remarquer des habitants du pays. Et Joseph : Voilà bien ce que j'ai dit : vous vous êtes séparés pour reconnaître les côtés faibles de la place. N'est-il pas vrai que lorsqu'on vient en ce pays pour acheter des vivres, on se retire sans tarder afin d'apporter à la maison la nourriture qu'attend la famille? Mais vous, voilà trois jours que vous vaguez par la ville. Et qu'aviez-vous à faire dans le quartier des prostituées, où l'on vous a trouvés? C'est que les espions ne dédaignent pas ces lieux. Ils répondirent : O seigneur, à Dieu ne plaise que tu aies de nous une pareille opinion. Nous sommes en tout douze frères, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham l'Hébreu. Le plus jeune est resté avec notre père en Chanaan. Un autre manque et nous ne savons ce qu'il est devenu. Nous pensions qu'il se pourrait qu'il fût dans ce pays-ci; et nous l'avons cherché jusque dans les maisons des prostituées. Joseph leur demanda : L'aviez-vous cherché dans tous les autres pays, de sorte qu'il ne restait plus que l'Egypte? Et s'il y est, qu'y a-t-il de commun entre un enfant de Jacob et les maisons de prostitution?... si toutefois vous m'avez déclaré sincèrement quels sont vos parents. Ils répondirent : Nous avons entendu dire que ce sont des Ismaélites qui nous l'ont dérobé, et qu'ils l'ont vendu pour être conduit en Egypte. Or, ton serviteur notre frère est très-beau, c'est pourquoi nous pensions : On l'aura sûrement mis dans une de ces maisons. Nous le cherchions pour le racheter. Joseph leur dit : Tout cela n'est que dissimulation et imposture. Vous mentez par votre âme en affirmant que vous êtes enfants d'Abraham. Aussi vrai que Pharaon vit, vous êtes des espions, et vous vous teniez dans ces retraites du vice et de l'infamie afin qu'aucun honnête homme ne connût votre présence dans ce pays. Joseph ajouta : Et si vous l'aviez trouvé, ce frère peut-être imaginaire, et que son maître en eût demandé une rançon considérable, l'auriez-vous donnée? Ils répondirent : Oui. Il demanda encore : Et si son maître s'était refusé à vous le rendre pour aucun prix, qu'auriez-vous fait? Nous l'aurions tué, répondirent-ils, et nous aurions repris notre frère, et nous nous en serions allés. Joseph dit : C'est précisément ce que je soutiens. Vous êtes des espions, et vous êtes venus avec le projet de massacrer les habitants de notre pays. Ne croyez pas que nous ignorions que deux d'entre vous ont mis à feu et à sang la ville de Sichem, dans le pays de Chanaan, pour cause de votre sœur. Vous venez dans le dessein d'en faire autant en Egypte pour votre frère. Maintenant il n'y a qu'une chose qui puisse me convaincre que vous êtes sincères dans ce que vous déclarez. Je vous croirai, si vous envoyez l'un de vous chercher votre plus jeune frère pour me l'amener ici. Et Joseph se retira promptement dans sa chambre pour soulager son cœur en pleurant; car il était ému d'amour et de compassion pour ses frères. Il se lava ensuite le visage et revint vers ses frères, dont il sépara Siméon et commanda de le lier. Mais Siméon ne voulut pas s'y soumettre; et comme il était d'une vigueur extraordinaire, on ne parvint pas à le lier. Joseph appela ses vaillants, et il en parut soixante-dix des plus forts tenant à la main leurs épées nues. Et les fils de Jacob furent glacés de terreur. Joseph dit : Saisissez cet homme, et enfermez-le jusqu'à l'arrivée de son plus jeune frère. Les guerriers mirent aussitôt la main sur Siméon; mais celui-ci poussa un cri effroyable qui retentit au loin, et les vaillants en furent terrifiés de telle sorte qu'ils tombèrent sur leur face par terre. Et la crainte leur inspira de s'enfuir, et tous ceux qui entouraient Joseph s'enfuirent aussi, tremblant pour eux-mêmes. Il ne resta avec Joseph que Manassé son fils. Manassé, excité par la force que montrait Siméon, marcha droit à lui et lui déchargea sur la nuque un coup de poing si lourd que Siméon en fut dompté. Et Manassé, le tenant étroitement serré, le lia et le poussa dans la prison. Tous les fils de Jacob étaient stupéfaits de l'action de Manassé; mais Siméon leur cria : Le bras qui m'a frappé n'est pas égyptien : c'est sûrement un bras de la race de Jacob.

(1345) Les langues orientales n'ont pas, comme les nôtres, un terme spécial qui désigne les *hommes habiles, exercés en cette chose*, utiles, nécessaires dans tout gouvernement régulier.

Joseph renvoie ses frères en Chanaan. — Nouvelles inquiétudes de Jacob.

Joseph commanda ensuite à l'intendant des greniers de mesurer à ses frères autant de blé qu'ils pouvaient porter, et de replacer dans le sac de chacun son argent. Il les congédia ensuite en leur disant : Prenez garde de contrevenir à mes ordres ; et quand vous m'aurez amené votre autre frère, je vous rendrai celui que je retiens en prison, et vous pourrez ensemble retourner auprès de votre père. Tous répondirent : Nous nous conformerons ponctuellement à l'ordre de notre seigneur ; et ils se prosternèrent devant lui. Et ils chargèrent chacun sur son âne le blé qu'il avait acheté, et se mirent en route pour retourner au pays de Chanaan. Lorsqu'ils furent arrivés à la première couchée, Lévi délia son sac pour donner à manger aux ânes, et voilà que tout le poids (la somme) de son argent se trouvait à l'ouverture. Et lui et tous ses frères en furent troublés, et ils dirent : Qu'est-ce que Dieu nous fait là ? et que deviennent les miséricordes de Jéhova envers nos pères Abraham, Isaac et Jacob, puisqu'il permet aujourd'hui que le roi d'Egypte nous crée des tracasseries ? Juda leur dit : Ne demandez pas où sont les miséricordes de nos pères. Hé ! n'est-il pas vrai que nous sommes coupables devant Jéhova notre Dieu, pour avoir été immiséricordieux envers notre propre frère, et l'avoir vendu comme un vil esclave ? Ruben ajouta : Je vous ai bien dit : Ne péchez pas, et ne faites pas de mal à cet enfant. Vous ne m'avez pas écouté. Maintenant Dieu recherche son sang de nos mains.

Et quand ils étaient près d'arriver, Jacob sortit au-devant d'eux avec toute sa maison. Il leur dit au premier moment : Et Siméon votre frère où est-il ? Pourquoi ne le vois-je pas au milieu de vous ? Et ses fils lui rendirent compte de tout ce qui leur était arrivé en Egypte. Entrés dans la maison, ils ouvrirent leurs sacs, et voici que chacun y retrouva son argent. Et leur trouble fut au comble, et Jacob le partagea. Leur père dit alors : Vous ne cessez de m'accabler de maux. Je vous envoie Joseph pour s'informer de votre salut, et vous venez me dire qu'il a été dévoré par une bête féroce. Siméon part avec vous pour l'Egypte, et voilà que vous me dites que le roi l'a mis en prison, lui qui est invincible. Maintenant vous me demandez Benjamin, sans doute pour le faire périr également. C'est ainsi que vous faites descendre avec douleur ma vieillesse dans le tombeau. Non, Benjamin n'ira point avec vous. Seul il me reste de sa mère, et je prévois qu'il lui arriverait malheur dans ce voyage. Ruben dit à son père : Si à notre retour je ne te le représente pas, tu pourras faire mourir mes deux enfants. Et Jacob dit à ses fils : Demeurez ici, et ne retournez plus en Egypte ; car jamais mon fils Benjamin ne vous y accompagnera, de peur que je ne le perde comme ses deux autres frères. Juda dit aux autres enfants de Jacob : Laissez-le en repos jusqu'à ce que nos provisions soient épuisées : quand la faim menacera sa vie et celle de toute la maison, il dira de lui-même : Partez avec votre frère.

Jacob consent à un second voyage en Egypte.

Et la famine allait toujours s'aggravant dans tous les pays, qui ne trouvaient qu'en Egypte de quoi soutenir la vie. Les enfants de Jacob demeuraient tout ce temps chez eux, jusqu'à l'entière consommation de leurs vivres, et la maison de Jacob était pressée par la faim. Alors toutes les personnes de la famille entourèrent Jacob et crièrent : Donne-nous du pain. Faut-il que nous mourions sous tes yeux ? Et Jacob ému de pitié pleura amèrement. Il appela ses fils et leur dit : Vous voyez que vos enfants pleurent et demandent du pain ; et il n'y en a pas à leur donner ; allez donc en acheter. Juda lui répondit : Si tu ne laisses pas aller notre plus jeune frère avec nous, nous ne pourrons pas retourner en Egypte ; car le roi a protesté que nous ne verrons pas sa face si notre plus jeune frère n'est pas avec nous. Tu as appris par la voix de la renommée que ce roi n'a pas son pareil, dans le monde entier, en puissance et en sagesse. Et nous qui avons vu tant de rois, nous n'en connaissons aucun qui puisse lui être comparé. Tu vois que dans la terre de Chanaan tous les rois le cèdent en grandeur et en mérite à Abimélech, roi de Palestine ; sache qu'Abimélech reste en arrière du moindre des ministres du roi d'Egypte. Nous avons vu, ô notre père, la magnificence de son palais, de son trône et de ses nombreux serviteurs. Nous l'avons vu dans tout l'éclat de sa pompe royale, et nos yeux ont été éblouis de la grâce et de la majesté que Dieu a répandues sur sa personne. Nous voudrions, ô notre père, que tu eusses entendu les paroles de sagesse, de prudence, de sagacité, que Dieu mettait dans sa bouche lors de son entretien avec nous. Il connaît tout ce qui est arrivé tant à nous qu'à nos frères, depuis le commencement ; et il nous a demandé avec un vif intérêt : Votre père dans sa vieillesse avancée est-il bien ? Nul ne s'adresse à Pharaon ; car tout se fait par les ordres du vice-roi. Quand il nous prit pour des espions, nous fûmes sur le point, excités par la colère, de traiter l'Egypte comme nous avions fait les villes des Amorrhéens ; mais le respect pour cet homme nous subjuguait, et nous n'osions. Jacob dit : Vous m'avez fait un grand mal en apprenant au roi que vous aviez un autre frère. Juda répondit : Rien n'est caché devant sa perspicacité. Mais, pour le moment, confie à ma main le jeune garçon, afin que nous puissions nous procurer des vivres. Si je reviens sans lui, je serai coupable envers toi pendant tous les jours. Ne vois-tu pas comme tous nos petits enfants pleurent de faim autour de toi, sans que tu puisses les soulager ? Prends pitié d'eux, et laisse partir notre frère avec nous. Où serait ta confiance en Jéhova, qui a assisté en tout temps tes pères et toi-même, si tu crains

autant que le roi d'Egypte ne retienne ton fils? Je jure par Jéhova que je braverai la mort pour le ramener et te le rendre sain et sauf. Si nous n'avions pas tant tardé, nous aurions déjà été deux fois acheter du blé, et nous t'aurions ramené Siméon avec Benjamin. Seulement, prie Jéhova notre Dieu, afin que dans sa bonté il nous fasse trouver grâce et faveur devant le roi d'Egypte, et devant ses gens. Jacob dit : Je me confie en Jéhova notre Dieu, qui tiendra étendue sur vous la main de sa protection, et vous rendra agréables aux yeux du roi d'Egypte et de ses serviteurs. Maintenant levez-vous, allez vers cet homme, munissez-vous des meilleurs et plus recherchés produits de notre pays, pour les lui offrir. Le Dieu tout-puissant vous fera trouver miséricorde devant le roi, qui vous renverra avec Benjamin et Siméon vos frères. Et ils se disposèrent pour leur départ, et prirent dans leurs mains des plus délicats produits du pays, ainsi que double somme d'argent. Jacob leur recommanda de nouveau instamment son fils Benjamin. Ayez de lui, dit-il aussi, le plus grand soin dans ce voyage, et ne vous en séparez en aucune manière, ni en route ni en Egypte. Il étendit ensuite ses mains et pria Jéhova avec une grande ferveur. Les femmes et les enfants des fils de Jacob levèrent aussi les yeux au ciel, et crièrent vers Jéhova, afin qu'il protégeât leurs époux et leurs pères, et ne les laissât pas succomber sous la puissance du roi d'Egypte.

Lettre de Jacob au vice-roi d'Egypte.

Jacob remit entre les mains de Juda et de ses frères une lettre pour le roi (1346) d'Egypte. Elle était conçue en ces termes :

« Au puissant et sage Psonthomphanech, roi d'Egypte, de la part de ton serviteur Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham l'Hébreu, salut.

« Ce sera une chose connue de mon seigneur le roi d'Egypte que, dans notre pays de Chanaan, nous avons beaucoup à souffrir de la famine. Déjà une première fois je t'ai envoyé mes fils pour obtenir de ta bonté un peu de provisions. Car je suis entouré de soixante-dix enfants, et je suis très-vieux; mes yeux, appesantis par l'âge, sont devenus obscurs. Outre cela, je pleure journellement un fils chéri, du nom de Joseph, qui a disparu de ma présence. C'est moi qui avais ordonné à mes fils de ne pas entrer ensemble dans ta capitale, de peur que les habitants n'en prissent ombrage. Je leur avais de plus ordonné de parcourir la ville et d'y chercher mon fils Joseph. Tu les as regardés comme explorateurs de ton pays. Nous avons appris par la renommée combien tu es sage et prudent; dès lors tu as dû reconnaître sur leur mine qu'ils sont loin d'être espions. Tu es devenu célèbre par ton interprétation prophétique du songe de Pharaon; celui qui possède une telle sagesse n'a pu se méprendre sur la qualité de mes fils et sur leur caractère.

« Cette fois, ô roi mon seigneur, j'envoie en ta présence mon fils Benjamin, ainsi que tu en as exprimé le désir à mes enfants. Je te supplie de tenir l'œil sur lui jusqu'à ce qu'il me soit revenu sain et sauf avec ses frères. En revanche, Jéhova notre Dieu aura l'œil sur toi et sur ton royaume.

« Sais-tu comment notre Dieu a traité Pharaon et le roi de Palestine, Abimélech, pour s'être emparés de Sara ma mère? N'as-tu pas appris qu'Abraham notre père, suivi de quelques hommes en petit nombre, a vaincu et tué les neuf rois d'Elam? Que deux de mes fils, Siméon et Lévi, ont détruit les villes des Amorrhéens au nombre de huit, pour une injure faite à leur sœur? La présence de Benjamin peut seule les consoler de la disparition de leur frère Joseph. Juge à quels excès ils se porteraient si quelqu'un mettait la main sur lui. Tu ne dois pas ignorer, ô roi d'Egypte, que nous sommes forts de la puissance de Dieu, qui ne nous abandonne jamais, parce que son oreille est continuellement attentive à nos prières. Quand j'appris de la bouche de mes fils ton comportement envers eux, j'invoquai Jéhova pour toi. Sans cela, aussi vrai que Dieu vit, ta ruine et celle de ton peuple serait déjà consommée, et mon fils Benjamin ne serait pas venu en ta présence. Mais je t'ai épargné, pensant que tu auras de bons procédés pour mon fils Siméon, qui est resté dans ta maison. Il est de l'intérêt de tout ton pays de renvoyer en paix mes fils avec leurs frères.

« Maintenant, voici que je t'ai manifesté tout ce qui est au fond de mon cœur. »

Deuxième voyage en Egypte.

Les fils de Jacob emmenant Benjamin s'en allèrent en Egypte et vinrent se présenter à Joseph. Et Joseph apercevant au milieu d'eux Benjamin, son frère, leur donna le salut de paix, et il commanda à l'intendant de sa maison de leur préparer un festin. Quand il fut midi Joseph envoya inviter ces hommes à venir devant lui avec Benjamin. Et les hommes parlèrent à l'intendant au sujet de l'argent qui avait été remis dans leurs sacs. Mais il leur dit : N'en ayez pas d'inquiétude; et en même temps il leur amena leur frère Siméon. Et Siméon dit à ses frères : A peine étiez-vous sortis de la ville que le maître de l'Egypte m'a retiré de la prison où il m'avait enfermé sous vos yeux; bien plus, il m'a gardé dans sa maison, et m'a comblé de bontés. Et Juda prit Benjamin par la main, et tous vinrent ensemble en la présence de Joseph et se prosternèrent devant lui la face contre terre. Joseph leur dit : Etes-vous bien? Vos enfants sont-ils bien? Votre vieux père est-il bien? Ils lui répondirent : Nous nous portons tous bien. Alors Juda remit à Joseph la lettre que Jacob lui envoyait. Et quand il l'ouvrit il reconnut l'écriture de son père. Et comme il ne pouvait retenir ses larmes, il se retira promptement dans son cabinet et pleura abondamment. Après s'é-

(1346) C'est-à-dire le vice-roi.

tre lavé le visage il revint à ses frères, et il leva les yeux et vit Benjamin. Il leur dit : Est-ce là votre plus jeune frère dont vous m'avez parlé? Alors Benjamin s'avança, et Joseph lui imposant sa main sur la tête lui dit : Que Dieu te soit favorable, mon fils! Et Joseph en reconnaissant son frère, fils de sa mère, se sentit une seconde fois pressé de pleurer, et il entra dans sa chambre intérieure et soulagea son émotion par des pleurs. Et après s'être lavé le visage il sortit et se contint. Il ordonna ensuite de servir le repas.

Or, Joseph tenait à la main la coupe dans laquelle il avait l'habitude de boire à table. Elle était d'argent et garnie de sardoines et de perles de grand prix. Lorsque les frères allaient se placer, Joseph frappa sur la coupe et dit : Ce vase à boire m'apprend que Ruben est l'aîné de vous tous ; que Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, sont enfants de la même mère. Et il les fit asseoir en les appelant dans l'ordre de leur naissance. Il dit ensuite : Je vois aussi que le plus jeune n'a pas de frère maternel parmi vous. Je suis en cela comme lui. Qu'il vienne donc prendre place à côté de moi. Et Benjamin monta jusqu'au trône et s'assit en face de Joseph. Or, tous ces hommes étaient en admiration d'une pareille certitude de divination. Pendant le repas Joseph leur envoyait de sa table la portion de chacun; mais à Benjamin il servait double portion. Manassé et Ephraïm voyant cela, donnaient aussi leurs portions à Benjamin, et Aséneth en fit autant : de sorte que Benjamin recevait cinq portions de chacun des mets (1347). Joseph fit aussi offrir du vin à ses frères; mais ils refusèrent d'en boire, disant · Depuis le jour de la disparition de notre frère Joseph nous nous abstenons de vin, et nous ne mangeons d'aucun mets délicat. Mais Joseph les conjura avec tant d'instance qu'ils burent avec lui du vin à satiété (1348)

Benjamin reconnaît Joseph par l'inspection d'un globe astronomique.

Après cela Joseph s'entretint en particulier avec Benjamin, et il lui demanda : As-tu des enfants? Benjamin répondit : Ton serviteur en a dix, qui s'appellent, Béla, Béchar, Asbel, Géra, Naaman, Echi, Ros, Mophim, Hophim et Ared. Je leur ai donné ces noms qui tous expriment mon regret du frère unique que j'ai perdu. Joseph se fit apporter son globe des corps célestes, au moyen duquel il calculait les temps, et il dit à Benjamin : On m'assure que les Hébreux possèdent toutes les sciences ; entends-tu quelque chose à cet instrument? Et Benjamin : Ton serviteur connaît les sciences que son père lui a enseignées. Alors Joseph le pria, disant : Examine la position des astres, afin de découvrir le lieu précis de l'Egypte où se trouve ton frère Joseph, puisque vous autres êtes persuadés qu'il est en ce pays. Benjamin ayant pris le globe entre ses mains, l'examina attentivement. Il partagea ensuite le ciel de l'Egypte en quatre régions astrologiques, et tout à coup il fut saisi de stupeur ; car il reconnut que celui qui était assis devant lui sur un trône, était lui-même son frère. Joseph, s'apercevant du saisissement de Benjamin lui demanda : Qu'as-tu découvert, et quelle est la chose qui te fait éprouver une si vive sensation? Benjamin désignant du doigt un point du globe, répondit : Il est indiqué ici que Joseph mon frère est assis près de moi sur ce trône. Joseph lui dit aussitôt : Oui, c'est moi qui suis ton frère Joseph; mais ne révèle pas la chose à tes frères. Voici que je vais vous congédier tous ensemble. Je donnerai en même temps ordre de vous ramener en ville, et je te prendrai du milieu de tes frères comme pour te garder. S'ils exposent leur vie pour te ressaisir je saurai qu'ils se repentent sincèrement de ce qu'ils m'ont fait. Mais s'ils t'abandonnent tu demeureras avec moi, et j'emploierai la force contre eux, et les chasserai d'ici, et je ne me ferai pas connaître à eux.

La coupe trouvée dans le sac à blé de Benjamin.

En ce jour-là Joseph commanda à son intendant de remplir de blé les sacs de ses frères, d'y replacer l'argent qu'il en avait reçu, d'introduire la coupe d'argent dans le sac à blé de Benjamin, et de lui donner des provisions pour la route. Le lendemain de bon matin les hommes chargèrent leurs ânes, et s'acheminèrent avec Benjamin vers le pays de Chanaan. Ils n'étaient pas encore loin de la ville lorsque le gouverneur du palais du vice-roi courut après eux par ordre de son maître, et leur dit : Pourquoi avez-vous dérobé la coupe de mon maître? En entendant ce reproche, ils furent indignés et s'écrièrent : Si tu peux trouver la coupe sur l'un de nous, qu'il subisse la mort, et nous tous consentirons à devenir esclaves de ton maître. Et ils s'empressèrent de décharger leurs ânes, pour faire visiter leurs sacs. Et voici que la coupe se trouva dans le sac de Benjamin. Alors tous les frères déchirèrent leurs

(1347) *Gen.* XLIII, 33 : *Sederunt coram eo, primogenitus juxta primogenita sua, et minimus juxta ætatem suam. Et mirabantur nimis.* — *Ibid.*, 34 : *Sumptis partibus quas ab eo acceperant, majorque pars venit Benjamin, ita ut quinque partibus excederet.*

Ces deux versets, surtout le premier, n'ont de sens qu'autant qu'on y applique la tradition conservée dans le *Yaschar*, et qui se trouve aussi dans plusieurs livres des rabbins. *Voy.* Médrasch-Rabba, Médrasch-Thaukhuma, Yarkhi.

(1348) Le Médrasch-Rabba dit également que depuis le jour de la vente de Joseph ils n'avaient pas bu de vin.

Notre texte porte, comme la Bible, וישכרו. La Vulgate traduit trop littéralement, *et inebriati sunt.* Le verbe hébreu ne signifie pas toujours, *s'enivrer*, mais bien souvent *boire à satiété*, ou mieux, pour nous servir d'une expression populaire, *boire son content*, sans se laisser aller jusqu'à l'ivresse. Tel est évidemment le sens ici. Ils ne burent pas comme des Anglais.

vêtements, et retournèrent à la ville avec le gouverneur du palais; et pendant le trajet ils ne cessaient de frapper Benjamin. Juda, outré de colère, s'écria : Vive Dieu! cet homme ne me fait ramener que pour causer en ce jour la ruine de sa capitale. Et ils arrivèrent au palais de Joseph, qui était assis sur son trône, et ses plus forts guerriers se tenaient à sa droite et à sa gauche. Joseph leur dit avec sévérité : Quelle est cette action que vous avez faite d'emporter ma coupe? Je sais que vous l'avez prise pour qu'elle vous indique le lieu de ce pays où est votre frère. Et Juda fit entendre ces paroles de son affliction : Que répondrons-nous à mon seigneur? Qu'alléguerons-nous, et comment nous justifierons-nous? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs; c'est pourquoi il nous accable de ce malheur. Joseph se leva brusquement et leur arracha Benjamin de vive force, et entra avec lui dans son appartement dont il ferma la porte derrière lui. Le gouverneur du palais vint ensuite déclarer, savoir : Voici ce que dit le vice-roi : Retournez en paix auprès de votre père. Je me contente de retenir le voleur de ma coupe.

Section *Vaïyiggasch.*

Joseph se fait connaître à ses frères.

Et Juda courant après Joseph enfonça la porte d'un coup de sa main. Il vint avec ses frères se placer devant lui, et l'apostropha en ces termes : Que mon seigneur ne soit pas irrité de ce que j'ai fait, et souffre que ton serviteur expose un mot devant toi. Joseph lui dit : Parle. Et Juda commença ainsi : N'est-il pas vrai que la première fois que nous sommes venus acheter des vivres, tu nous as traités d'espions? Nous nous sommes justifiés de cette accusation en t'amenant Benjamin; et voici que tu nous suscites une autre querelle. Maintenant, ô roi, accorde ma demande, et renvoie avec nous notre jeune frère à son père, de peur que tu ne sois cause en ce jour de ta ruine et de celle de toute l'Egypte. Tu n'ignores pas ce que mes frères Siméon et Lévi ont fait à Sichem et aux autres villes des Amorrhéens pour venger Dina notre sœur; que ne feraient-ils pas pour délivrer Benjamin leur frère? Et moi, je suis plus fort qu'eux; et je ferai sentir en ce jour la puissance de mon bras à toi et à ton pays, si tu ne rends pas la liberté à notre frère; car vous ne pourrez pas tenir contre moi. Tu entends les Egyptiens s'entretenir encore maintenant des plaies horribles dont Dieu, qui a fait choix de notre famille, a frappé un Pharaon, parce qu'il avait osé enlever Sara notre mère. Notre Dieu se souviendra de son alliance avec Abraham, et il t'accablera de maux, pour te punir de l'affliction que tu causes à notre père, et des fausses accusations dont tu te plais à nous vexer. Joseph lui répondit : Pourquoi exagères-tu ainsi votre force, et que signifient toutes ces vanteries? Si je le commandais, mes nombreux et vigoureux guerriers, ils vous écraseraient toi et tes frères ici présents (1349). Et Juda : C'est plutôt à toi et aux tiens à trembler devant moi; car si je tire mon épée, vive Jéhova! ce ne sera pas en vain. Je massacrerai toute l'Egypte, en commençant par toi et en finissant par ton maître Pharaon (1350). Et Joseph : Tu n'as pas seul en partage une force extraordinaire; je suis plus vigoureux, plus robuste que toi. Si tu tires ton épée, je la retournerai, moi, contre ta gorge et contre celle de tes frères. Juda reprit : Dieu est témoin entre toi et nous que nous n'avons jamais voulu te faire la guerre. Donne-nous seulement notre frère, et laisse-nous partir tranquillement. Joseph répliqua : Par la vie de Pharaon vous viendriez avec tous les rois de Chanaan que vous ne pourriez pas m'arracher votre frère. Maintenant, allez-vous-en retrouver votre père. Quant à votre frère, il demeurera mon esclave, car il a commis un vol dans le palais du roi. Telle est la loi en Egypte. Et Juda : Tu es indigne du titre de roi. Un roi répand avec profusion sur tout son pays de l'or et de l'argent, soit par des dons, soit par ces sacrifices. Toi tu fais grand bruit d'une coupe que tu as mise toi-même dans le sac de notre frère, et voilà que tu cries qu'elle t'a été volée. A Dieu ne plaise qu'un enfant de Jacob commette une pareille bassesse, qu'il vole le moindre objet à toi ou à quelque autre, soit roi, soit prince, soit simple humain. Garde plutôt le silence touchant cette chose, autrement on dirait dans tout le pays que le chef de l'Egypte s'est querellé avec ces étrangers pour un peu d'argent, ou qu'il les a accusés d'un crime imaginaire, afin de s'approprier leur frère comme esclave. Joseph répondit : Prenez la coupe et retirez-vous de ma présence; mais il faut que vous renonciez à votre frère car il m'appartient en toute justice. Et Juda : Et comment ne rougis-tu pas de hasarder cette proposition? Nous ne renoncerions pas à notre frère pour mille fois la valeur de ta coupe, pas même pour l'argent qui est entre les mains de tous les hommes sur la terre. Nous mourrons plutôt que de te le laisser. Et Joseph : Vous qui avez fait si bon marché de votre autre frère, que vous avez vendu pour vingt pièces d'argent, et dont vous avez perdu la trace, seriez-vous plus difficiles pour celui-ci? A ces mots, Juda, tout humilié, changea de ton. Que pourrons-nous dire à notre père, qui tombera dans un chagrin mortel si nous ne lui ramenons pas notre frère? Vous dites, répondit Joseph, que le seau a entraîné la corde (1351). Juda : Tu recours au men-

(1349) Le texte dit autrement. *Submergemini in eorum sputis.*

(1350) Médrasch-Rabba et Médrasch-Thankhuma. « Je commencerai par toi et je finirai par Pharaon. » *Voy.* aussi Yarkhi.

(1351) Proverbe hébreu. הלך החבל אחר הדלי Mot à mot, *la corde a suivi le seau.* Après la perte de Joseph, celle de Benjamin. Joseph a attiré Benjamin.

songe pour couvrir ton injustice. *Joseph* : S'il en était ainsi, je ne ferais que vous rendre monnaie pour monnaie; car vous avez les premiers menti à votre père, en lui donnant à entendre qu'une bête féroce avait dévoré votre frère, tandis que vous l'aviez vendu. Que n'allez-vous dire à votre père qu'une bête féroce a de même dévoré celui-ci? Joseph fit à Juda encore d'autres reproches semblables qui l'humiliaient extrêmement. Alors Juda, hors de lui, enleva une pierre qui se trouva sous sa main, pesant plus de quatre cents sicles, et la jeta en l'air, et la reçut dans la main gauche, et la réduisit en poussière en la pressant entre ses doigts. Manassé remarquant la frayeur de son père, prit une pierre du même poids, et en fit exactement autant. Juda se tournant vers ses frères, leur dit : Je vous ai déjà communiqué ma pensée. Cet homme ne peut pas être Egyptien : il doit appartenir à notre sang. Juda dit ensuite à Nephthali : Cours et compte les quartiers de la ville, et reviens promptement m'en dire le nombre. Mais Siméon lui dit: Ne prends pas ce soin. Je vais à l'instant sur une montagne, et j'en lancerai sur la ville un rocher qui écrasera tous les habitants. Or, ils ne savaient pas que Joseph comprenait ce qu'ils disaient entre eux parlant la langue sainte (1352). Et comme Joseph craignait qu'ils ne fissent de grands dégâts dans la ville, il ordonna à Manassé de réunir à la hâte toute l'armée, piétons et cavaliers, avec des tambours, des trompettes et autres instruments les plus assourdissants.

Nephthali accomplit sa mission en peu d'instants; car il était agile à la course comme les chevreuils des champs, et passait si légèrement sur les plantes qu'il ne les courbait pas. Il rapporta donc que les quartiers de la ville étaient au nombre de douze. Juda dit alors à ses frères : Dépêchez-vous de ceindre chacun votre épée. Nous ne laisserons pas une âme en vie dans toute la ville. Vous tuerez chacun un quartier; et moi, je suis assez fort pour venir à bout de trois quartiers. Pendant que Juda prononçait ces paroles, voici qu'arrivaient les Egyptiens et tous leurs vaillants. Ils étaient cinq cent neuf cavaliers et dix mille piétons, outre quatre cents hommes qui avaient coutume de combattre sans épée et sans lance, ne faisant usage que de la force de leurs poings. Tous entourèrent les fils de Jacob, et commencèrent à les étourdir par leurs cris, et par le bruit de leurs instruments. Car Joseph leur avait défendu de toucher à un seul d'eux. Juda voyant qu'une partie de ses frères étaient effrayés, leur dit: Que craignez-vous, puisque la protection de Dieu nous est assurée? Il tira son épée et s'élançant contre l'armée des Egyptiens, il poussa un cri terrible et prolongé. Et Jéhova fit tomber la crainte de Juda et de ses frères sur les vaillants et les hommes qui les cernaient, et tous s'enfuirent avec une précipitation telle qu'ils renversèrent ceux qu'ils rencontraient, et dont plusieurs restèrent morts par terre. Et Juda avec ses frères les poursuivirent jusqu'au palais de Pharaon. Ils retournèrent vers Joseph, et rugissaient devant lui comme des lions en fureur, et comme les flots qu'irrite l'agitation de la mer. Joseph satisfait du dévouement de ses frères pour Benjamin, se persuada qu'ils regrettaient de cœur le mal qu'ils avaient voulu lui faire à lui-même, et résolut de leur découvrir qu'il était leur frère Joseph. Il envoya Manassé poser la main sur l'épaule de Juda, dont aussitôt la colère s'apaisa. Joseph lui demanda ensuite avec douceur: Pourquoi te mets-tu en avant plus que tes frères? Juda lui répondit sur le même ton : Sache que je me suis rendu garant de ce jeune homme envers mon père, en lui disant : Si je ne te le ramène pas, je serai coupable envers toi pendant tous les jours. Maintenant que je trouve grâce à tes yeux pour que tu le renvoies avec mes frères, je resterai, moi, à sa place pour te servir en tout selon ta volonté. Si tu as besoin de m'envoyer contre un roi ennemi de dure résistance, je te donnerai des preuves de ma force et de ma fidélité. J'anéantirai son armée et je t'apporterai sa tête. Joseph dit alors : Je vous rendrai votre plus jeune frère, si vous m'amenez à sa place son frère de mère, puisque vous dites qu'il a été conduit dans ce pays, et que, d'ailleurs, nul de vous ne s'est rendu garant pour lui envers votre père. Siméon lui objecta : Ne t'avons-nous pas dit tout d'abord que nous ne savons où le trouver, et que même nous ignorons s'il n'est pas mort? Comment peux-tu nous imposer une semblable condition? Et Joseph : Vous dites que Joseph est perdu, et peut-être mort, si je l'appelais et qu'il parût devant vos yeux, me le donneriez-vous pour me servir à la place de votre plus jeune frère? Alors Juda entra dans une grande colère, au point que ses yeux s'injectèrent de sang, et il s'écria avec tous ses frères : Plutôt que d'abandonner ce frère retrouvé, nous exterminerions toute l'Egypte, ou nous mourrions tous jusqu'au dernier, en combattant. Alors Joseph se mit à appeler: Joseph! Joseph! Et pendant que ses frères se tournaient qui d'un côté, qui d'un autre, pour voir par où entrerait Joseph, il leur dit : Où se perdent vos regards? Joseph est devant vous. Le frère que vous avez vendu, et qui a été mené en Egypte, c'est moi (1353). Maintenant, qu'il ne vous fâche pas de m'avoir vendu, car c'est Dieu qui m'a envoyé ici devant vous pour votre conservation durant la famine. Et Benjamin

(1352). *Voy.* plus haut, note 1338.

(1353) Dans la *Genèse* le dénoûment est amené autrement; et, certes il n'y perd pas. *Non se poterat ultra cohibere Joseph. Elevavitque vocem cum fletu, et dixit fratribus suis: Ego sum Joseph. Adhuc pater meus vivit?* Notre *Yaschar* néglige le *adhuc pater meus vivit?* sans doute parce que jusqu'à présent il a été trop souvent question du père pour que Joseph ne fût sûr de son existence.

Dans le Médrasch-Rabba le dénoûment est rapporté comme dans le *Yaschar.*

en entendant tout cela, accourut de l'intérieur de l'appartement, et se jetant au cou de Joseph, il l'embrassa et pleura. Alors les autres frères s'approchèrent, et eux aussi embrassèrent Joseph. Et Joseph et tous ses frères pleurèrent abondamment.

Joseph fait de riches présents à tous les membres de sa famille de Chanaan.

Cependant le bruit s'était répandu dans le palais du roi que ces hommes étaient les frères de Joseph. Et Pharaon s'en réjouit beaucoup, et il envoya de ses serviteurs féliciter Joseph de l'arrivée de ses frères. De même tous les chefs des diverses armées vinrent en féliciter Joseph. Et Pharaon fit dire par ses serviteurs à Joseph : Invite tes frères à aller prendre dans leur pays tout ce qu'ils y ont laissé, et tu les établiras dans la meilleure province de l'Egypte.

Or, Joseph distribua de son propre trésor à ses frères ; savoir, à chacun un double vêtement de prince et cent sicles d'argent. Mais à Benjamin il donna cinq habillements de rechange, brodés d'or et d'argent, et trois cents sicles d'argent Il leur commanda de se revêtir de ces habillements, et les présenta à Pharaon. Le roi se réjouit extrêmement en voyant que tous les frères de Joseph étaient des hommes robustes et de belle stature. Au sortir de la présence de Pharaon, ils firent leurs préparatifs pour retourner en Chanaan auprès de leur père. Et Benjamin était avec eux. Joseph leur donna pour le voyage onze des chars de Pharaon; et pour le transport de son père il fit partir avec eux le char de son jour de triomphe. Il envoya aussi aux enfants de ses frères des habillements selon leur nombre, et cent sicles d'argent pour chacun d'eux. Et pour les femmes de ses frères il envoya des habillements de la garderobe des épouses du roi, ainsi que des parfums, secs et liquides. Il donna aussi à chacun de ses frères, dix hommes de peine pour faire le service de l'émigration en Egypte. Il remit à Benjamin de plus qu'à ses autres frères, pour ses enfants, dix habillements, cinq cents sicles d'argent; outre cela, dix chars qui étaient un présent de Pharaon. Et à son père il envoya dix ânes chargés de tout ce que l'Egypte produit de meilleur, et dix ânesses portant une grande quantité de provisions de bouche pour l'entretien de toute sa maison tant en Chanaan que pendant la route pour venir en Egypte. Il envoya à Dina sa sœur des robes brochées d'or et d'argent, ainsi que des aromates et toute espèce de parfumeries à l'usage des femmes. Il en envoya autant aux femmes de Benjamin de la part des épouses de Pharaon. Il ajouta à tout cela, pour ses frères et pour leurs femmes, toutes sortes de pierres fines de grand prix, et d'autres articles précieux que les grands du pays lui avaient offerts.

Quand les fils de Jacob partirent, Joseph les accompagna jusqu'aux confins du pays, et en les quittant il leur dit : Ne vous querellez pas en route à mon sujet; car c'est Dieu qui a ainsi disposé les choses afin d'assurer l'existence de notre famille si nombreuse. Voici que nous avons encore devant nous cinq années entières de famine. Il leur dit aussi : Arrivés à la maison, n'annoncez pas la nouvelle à mon père brusquement; mais usez d'un prudent ménagement.

La bonne nouvelle annoncée à Jacob.

Lorsque les fils de Jacob furent arrivés à l'entrée du pays de Chanaan, ils se consultèrent entre eux sur le moyen d'apprendre l'existence et l'élévation de Joseph à leur père graduellement, afin de ne pas lui causer un saisissement mortel. Et en s'acheminant vers leurs demeures ils virent arriver Sara, fille (1354) d'Aser, qui sortait à leur rencontre. La jeune fille était d'un aspect très-agréable, sage et habile à jouer de la harpe. Ils lui donnèrent le baiser de paix, et lui dirent : Va chanter au son de la harpe devant notre père ceci et cela. Et elle prit son instrument, et de sa voix la plus douce elle fit entendre ces paroles aux oreilles du vieillard affligé :

Joseph mon oncle n'est pas mort
Favorisé par le Dieu fort,
D'Egypte il est devenu maître.
La joie en ton cœur va renaître.

Au son du chant agréable qui répétait ces vers plusieurs fois, il sembla à Jacob qu'il s'éveillait d'un songe, et la joie s'introduisit doucement dans son âme. En même temps l'esprit de Dieu vint reposer sur lui (1355), et il comprit que le chant de Sara était l'expression de la vérité. Et il bénit la jeune fille, et lui dit : Ma fille, la mort n'aura point prise sur toi pendant l'éternité, parce que tu as ranimé mon esprit (1356). Mais répète-moi ta chanson : elle me fait du bien. Pendant que Jacob parlait ainsi, voici que ses fils arrivèrent devant sa porte, montés sur des chevaux et des chars, et précédés de nombreux serviteurs. Il se leva promptement pour les recevoir, et il vit ses fils en habits de princes. Et ils lui dirent : Joseph notre frère vit. Il tient sous sa puissance toute l'Egypte. C'est lui-même qui te fait annoncer cet heureux message. Et ils étalèrent devant ses yeux toutes les belles choses qu'ils apportaient pour lui, et ils distribuèrent aux autres ce que Joseph leur envoyait. A cette vue, Jacob fut entièrement convaincu de la vérité, et sa joie fut grande, et il s'écria: Puisque mon fils Joseph vit encore ma félicité est au comble. Je veux l'aller voir avant de

(1354) C'est-à-dire, fille adoptive. *Voy.* ci-devant note 1326.

(1355) רוח אלהים *Spiritus Dei*. Yarkhi : *La gloire divine est revenue reposer sur lui*

(1356) Paraphr. chald. de Jonathan, *Nombres* xxvi, 46 : *Elle a été introduite en vie dans le Paradis, sous la conduite de soixante myriades d'anges, parce qu'elle avait annoncé à Jacob que Joseph était encore vivant.*

Le Talmud, traité Dérech-Erets Suta. chap. Ier, met cette Sara au nombre des neuf personnages qui ont été admis tout en vie dans le paradis.

mourir. Je descendrai en Egypte, pour voir mon fils et ses enfants. Et Jacob, après s'être baigné, et avoir rasé tout son corps (1357), se revêtit des habillements envoyés par Joseph, et mit sur sa tête la thiare également envoyée par son fils. Toutes les personnes de sa maison se revêtirent de même, et elles célébrèrent de grandes réjouissances. Les habitants de Chanaan vinrent en foule féliciter Jacob. Et Jacob offrit des festins somptueux pendant trois jours aux rois et à tous les grands du pays.

Jacob va en Egypte.

Or, après ces choses Jacob dit : J'irai voir mon fils en Egypte, mais je retournerai en Chanaan, parce que Dieu ayant promis ce pays à Abraham, je ne dois pas l'abandonner pour toujours. Il pensait aussi intérieurement : Je tiens à m'assurer si mon fils, qui demeure parmi les Egyptiens, a conservé dans son cœur la crainte de Dieu. Mais le Verbe de Jéhova (1358) se communiqua à lui en cette manière : Descends en Egypte avec toute ta maison, et ne crains pas d'y demeurer ; car je te ferai devenir dans ce pays un peuple nombreux. Pour ce qui est de Joseph, rassure-toi à son sujet. Il a persévéré dans sa fidélité à me servir. Et Jacob se réjouit beaucoup de la piété de son fils. Jacob et ses fils, chacun emmenant toutes les personnes de sa maison, partirent donc joyeusement de Bersabée et du pays de Chanaan, et se mirent en route pour l'Egypte selon l'ordre de Jéhova. Quand ils furent près d'arriver, Jacob envoya en avant de lui, Juda demander à Joseph qu'il lui assignât un lieu pour sa demeure. Joseph aussitôt disposa pour son père et toute sa maison, une habitation dans le pays de Gessen. Il fit ensuite atteler son char et se porta au-devant de son père au milieu de tous ses vaillants, de tous ses serviteurs et de tous les principaux chefs de l'Egypte, revêtus de byssus, de pourpre, d'or et d'argent, et portant leurs armes; car il les avait tous convoqués sous peine de mort. Ils étaient accompagnés de troupes d'hommes qui jouaient de tous les instruments usités en Egypte, et répandaient tout le long du chemin des aromates et des parfums. Et toutes les femmes des Egyptiens, montées sur les terrasses des maisons et sur les murailles, tenaient à la main des sistres et des nables.

Lorsque Joseph se trouva ne plus être éloigné de son père que de cinquante coudées, il descendit de son char pour marcher à pied, et, à son exemple, tous les Egyptiens mirent pied à terre. Jacob, étonné et plein d'admiration à la vue du camp brillant et nombreux qui s'avançait vers lui, demanda à Juda : Qui est celui qui marche au milieu des guerriers, orné de vêtements royaux, portant un manteau de pourpre et une couronne de souverain ? Car Pharaon avait envoyé à Joseph sa propre couronne pour aller au-devant de son père. Juda lui répondit : C'est Joseph, c'est ton fils, qui est roi. Et Jacob se réjouit beaucoup de la gloire de son fils.

Et Joseph arrivé près de son père se prosterna devant lui, et tous les hommes de sa suite se prosternèrent avec lui la face contre terre. Mais Jacob courut à Joseph, et s'étant jeté à son cou, il le baisa et pleura. Et Joseph en serrant son père dans ses bras, le baisa et pleura. Et tous les Egyptiens étaient attendris jusqu'aux larmes. Jacob dit à Joseph : Maintenant je puis mourir, et je mourrai content, puisque tu es encore vivant, que j'ai vu ta face, et que je suis témoin de ton élévation aux plus grands honneurs de la terre. Ensuite tous les fils de Jacob, leurs femmes et leurs enfants, vinrent embrasser Joseph, et pleurèrent avec lui abondamment. Jacob et toute sa maison firent ensuite leur entrée dans la ville avec Joseph. Et Joseph les établit à Gessen, la meilleure contrée de l'Egypte.

Joseph présente sa famille au roi

Et Joseph dit à son père et à ses frères : Je m'en vais trouver Pharaon, et je lui annoncerai que mon père et mes frères sont venus vers moi avec tout ce qu'ils possèdent, et que maintenant ils sont au pays de Gessen. Il choisit donc parmi ses frères, Ruben, Issachar, Zabulon et Benjamin, et les présenta à Pharaon. Il dit au roi : Mon père, mes frères, et toute la maison de mon père, me sont arrivés avec tout leur avoir, et leur gros et menu bétail. Ils désirent demeurer en Egypte; car dans le pays de Chanaan ils souffrent de la famine. Pharaon dit à Joseph : Etablis tes proches dans notre plus belle province, et nourris-les de tout ce que le pays produit de meilleur. Joseph répondit au roi : Voici que je les ai fait demeurer à Gessen avec leurs troupeaux, à cause des Egyptiens, qui ont en horreur les pasteurs de menu bétail. Pharaon dit à Joseph : Contente tous les désirs de tes frères. Les fils de Jacob se prosternèrent devant Pharaon, et ils se retirèrent de sa présence en paix. Après cela, Joseph présenta à Pharaon son père. Et Jacob se prosterna devant le roi et le salua par un souhait de bonheur. Et Jacob et ses fils avec leurs familles s'en allèrent au pays de Gessen, où était leur habitation.

Richesses amassées par Joseph pendant les années de famine.

Ce fut la deuxième année de la famine, et la cent-trentième de la vie de Jacob. Et Joseph nourrissait abondamment et délicatement son père, ses frères et leurs familles pendant tous les jours de la famine. Il leur donnait aussi an par an à chacun leur besoin de vêtements et d'étoffes. Il avait cons-

(1357) Choses que selon les rabbins, il n'avait pas faites depuis qu'il pleurait son fils, à la manière de ceux qui sont en deuil.

(1358) Ainsi le texte : דבר יהוה, *Verbum Jehovæ*.

tamment à sa table son père, et il en envoyait des portions à ses frères. Pareillement tous les Egyptiens recevaient de la maison de Joseph de quoi se nourrir suffisamment pendant la durée de la stérilité; car ils lui vendaient en échange tout ce qu'ils possédaient. C'est ainsi que Joseph acquit pour Pharaon tous les champs et autres terres des Egyptiens. Et quand ceux-ci n'eurent plus de terres, ils apportèrent à Joseph leur or, leur argent, leurs pierres fines et aussi leurs étoffes précieuses, afin d'obtenir de quoi manger. Joseph amassa de cette façon soixante-douze talents d'or et d'argent, et des pierres précieuses sans nombre. Et il cacha ses richesses en quatre lieux différents; savoir, dans le désert qui longe la mer Rouge, auprès du fleuve de l'Euphrate, dans les déserts qui avoisinent la Perse et la Médie. De ce qui après cela lui restait encore entre les mains il déposa vingt talents dans le trésor de Pharaon, et il en distribua une certaine quantité entre ses frères, leurs femmes et les autres personnes de leurs maisons.

Dernière maladie de Jacob.—Il demande à être enterré dans la caverne double d'Hébron—Ses dernières exhortations.—Prédiction de la servitude d'Egypte et de la délivrance des enfants d'Israël.

La période de stérilité étant finie, on recommença à ensemencer la terre, et elle produisait chaque année des moissons comme en temps ordinaire. Joseph exerçait son autorité sans trouble, car toutes les affaires se géraient par ses ordres. Jacob et ses enfants avaient pris racine dans la terre de Gessen. Ils s'y multipliaient prodigieusement, et y vivaient tranquilles pendant tous les jours de la vie de Joseph. Les fils de Joseph, Ephraïm et Manassé, se tenaient constamment dans la maison de leur aïeul, et dans la compagnie des enfants des frères de leur père, afin d'apprendre à connaître les voies de Jéhova et sa doctrine.

Section *Vaïkhi.*

En ces jours-là Jacob était fort avancé en âge. Il y avait déjà dix-sept ans qu'il demeurait en Egypte, et tous les jours de sa vie étaient de cent quarante-sept ans. Et alors il fut pris de la maladie dont il devait mourir. Il envoya chercher son fils Joseph, et il lui dit, ainsi qu'à ses autres fils: Voici que je vais mourir. Le Dieu de vos pères vous visitera et vous ramènera au pays que Jéhova a juré de vous donner, à vous et à votre postérité après vous. Quand donc je serai mort, vous m'enterrerez auprès de mes pères dans la caverne double d'Hébron, dans le pays de Chanaan. Et il leur fit promettre avec serment de faire ainsi. Ensuite il les exhorta disant : Servez Jéhova votre Dieu; car c'est lui qui vous sauvera de toute calamité, de même qu'il en a sauvé vos pères.

Jacob dit aussi : Appelez-moi tous vos enfants. Et tous les enfants de ses fils se réunirent autour de lui. Et en les bénissant il leur dit : Que Jéhova Dieu de vos pères vous multiplie des milliers de fois autant que vous êtes maintenant; qu'il vous bénisse et accomplisse sur vous les bénédictions qu'il a données à votre père Abraham.

Le lendemain Jacob appela de nouveau ses fils autour de lui, et il prononça, avant de mourir, sur chacun d'eux la bénédiction qui convenait à son caractère. Et voici que ces bénédictions sont dans le livre de la loi de Jéhova, écrit pour Israël. Jacob dit aussi à Juda : Je sais, mon fils, que tu es le plus vigoureux de tes frères, et leur roi, et que ta postérité régnera sur leurs enfants jusqu'à l'éternité. Mais exerce tes enfants au maniement des armes, afin qu'ils puissent défendre leurs frères contre tout ennemi.

Ce même jour-là Jacob ordonna à ses enfants; savoir : Voici qu'en ce jour je serai réuni à mon peuple. Vous m'emporterez d'Egypte, et vous me déposerez dans la caverne double, ainsi que je vous l'ai déjà prescrit. Mais vous seuls porterez mon cercueil, et nul de vos enfants. Et voici dans quel ordre vous porterez mon cercueil. Juda, Issachar et Zabulon le soutiendront devant; Ruben, Siméon et Gad à la droite; Ephraïm, Manassé et Benjamin derrière; Dan, Aser et Nephthali à la gauche. Vous ne permettrez pas à Lévi de vous aider à porter, car lui et ses enfants sont destinés à porter l'arche de l'alliance de Jéhova. Joseph mon fils ne doit pas non plus vous aider à porter mon cercueil, à cause de sa dignité royale. Ephraïm et Manassé, ses fils le remplaceront en cette chose. Ne vous écartez en rien de cet ordre de convoi. Jéhova vous récompensera éternellement, vous et vos enfants, si vous l'observez exactement. Et vous, mes fils, honorez-vous les uns les autres, et chacun son prochain. Recommandez à vos enfants et à vos petits-enfants de servir tous les jours Jéhova, Dieu de vos pères. Car si vous opérez ce qui est bon et agréable aux yeux de Jéhova votre Dieu, en marchant dans toutes ses voies, vos jours et ceux de vos enfants et de vos petits-enfants, seront prolongés sur la terre jusqu'à l'éternité. Et toi, Joseph, mon fils, pardonne le crime de tes frères, et tout le mal qu'ils t'ont fait; car Dieu l'a voulu ainsi pour ton bien et pour celui de tes enfants. Mon fils, protége tes frères, selon la puissance que tu en as, contre la malveillance des Egyptiens, et ne les afflige pas toi-même; car je les confie à la main de leur Dieu. Les fils de Jacob répondirent à leur père : Nous nous conformerons à tout ce que tu prescris. Puisse Dieu être avec nous! Jacob leur dit : Dieu sera effectivement avec vous, si vous gardez toutes ses voies, sans vous en détourner ni à droite ni à gauche, mais accomplissant ce qui est bon et agréable à ses yeux. Car je sais que de grandes et nombreuses calamités vous attendent dans ce pays, vous et vos enfants. Mais demeurez fidèles à Dieu, et il vous délivrera de toute angoisse. Instruisez vos enfants dans la connaissance de Jéhova, et il vous suscitera de vos enfants un sauveur qui vous délivrera de vos oppresseurs, vous tirera de l'Egypte et

vous ramènera jusqu'au pays de vos pères, que vous posséderez tranquillement.

Après avoir prononcé ces paroles, Jacob retira les pieds dans le lit, et il expira et fut recueilli à son peuple. Alors Joseph se précipita sur son père en jetant un cri lamentable, et il pleura sur lui en le baisant, et il s'écria: Mon père! mon père! Toutes les femmes des fils de Jacob, et toute sa maison arrivèrent également et baisèrent Jacob en pleurant amèrement. Et les fils de Jacob déchirèrent leurs habits, et entourèrent leurs reins de cilices, et se jetèrent la face contre terre, et répandirent des cendres sur leurs têtes. Et Aséneth, femme de Joseph, ayant été avertie de l'affligeant événement, se revêtit d'un cilice, et vint avec toutes les femmes de la ville pleurer Jacob et en faire le deuil. Pareillement les Egyptiens qui avaient connu Jacob se rendirent près de son corps aussitôt qu'ils eurent appris qu'il était décédé, et ils le pleurèrent pendant beaucoup de jours. Il arriva même du pays de Chanaan des hommes qui avaient été instruits de la mort de Jacob, et ils le pleurèrent pendant soixante-dix jours. Et le deuil était général en Egypte, et parmi les habitants du pays de Gessen.

Funérailles de Jacob.—Esaü y survient.

Et il arriva qu'après cela Joseph ordonna aux médecins d'embaumer son père avec toutes sortes d'essences fines; ce qui fut exécuté. A la fin des soixante-dix jours de deuil, Joseph dit à Pharaon : Je désire monter au pays de Chanaan afin d'y enterrer mon père, selon qu'il me l'a fait promettre par serment. Je reviendrai ensuite ici. Pharaon envoya dire à Joseph : Fais ainsi que tu as juré. Et Joseph se leva avec tous ses frères pour aller enterrer leur père dans le pays de Chanaan, conformément à ce qu'il avait prescrit. Au même temps Pharaon fit publier : Tout homme qui s'abstiendra de concourir avec Joseph et ses frères à honorer les funérailles de Jacob, sera puni de mort. En exécution de cet ordre, tous les serviteurs de Pharaon et les anciens de sa maison, comme aussi les anciens de l'Egypte, les princes et les seigneurs, se joignirent aux enfants de Jacob pour aller au pays de Chanaan. Or, les fils de Jacob portèrent le cercueil dans l'ordre que leur père avait réglé. Le cercueil était d'or pur, enrichi de pierres précieuses qui garnissaient le couvercle tout autour. Il était recouvert d'un drap brodé d'or ayant des attaches que retenaient des agrafes d'onyx et de perles (1359). Joseph posa sur la tête de son père une grande couronne d'or, et lui mit à la main un sceptre d'or. Et le cercueil était accompagné de l'escorte qu'ont les rois en leur vie. Les troupes de l'Egypte, rangées en ordre, marchaient en tête sous le commandement des valeureux chefs de Pharaon et de ceux de Joseph. Après elles venaient les autres Egyptiens. Tous ces hommes étaient revêtus de leurs armures, et portaient leurs épées et les autres armes offensives. Les pleureurs, et autres hommes à gages pour le deuil, marchaient à une certaine distance du cercueil, et faisaient grand bruit de lamentations. Joseph et les officiers de sa maison, tous nu-pieds, marchaient aux deux flancs du cercueil. Ils étaient accompagnés du reste des serviteurs de Joseph et de ses forts guerriers armés de toutes pièces. Cinquante serviteurs de Jacob précédaient le cercueil, et répandaient sur la route de la myrrhe et de l'aloès et d'autres substances aromatiques, sur lesquels passaient les fils de Jacob porteurs du cercueil. Au dernier rang venait une foule d'Egyptiens de toutes les classes.

Joseph avançait de cette manière, jour par jour avec ce camp nombreux, vers le pays de Chanaan. Et l'on parvint à l'aire d'Atad, qui est au delà du Jourdain, et l'on y célébra des funérailles grandes et solennelles. Les rois de Chanaan, au nombre de trente et un, instruits de ce qui se passait, s'y rendirent avec leurs suites, pour faire le deuil de Jacob et le pleurer. Et quand ils virent sur le cercueil la couronne de Joseph, ils ôtèrent tous de leurs têtes leurs couronnes, et les rangèrent sur les quatre côtés du dessus du cercueil.

Or, Esaü, qui demeurait sur la montagne de Séir, ayant été instruit de toutes ces choses, se leva avec ses enfants, toute sa maison et tous ses serviteurs, foule très-considérable, et ils vinrent à l'aire d'Atad pour pleurer Jacob et prendre part à ses funérailles. A cette occasion, les Egyptiens et les Chananéens recommencèrent avec eux leurs pleurs et leurs gémissements.

Conflit sanglant.

Le convoi partit de ce lieu-là et arriva à Hébron pour y enterrer Jacob auprès de ses pères. Quand on fut devant la caverne de Cariath-Arbée (1360), Esaü et ses fils en barrèrent de leur corps l'entrée, et ils dirent à Joseph : Jacob ne sera pas enterré ici; car cette caverne est à nous. Joseph enflammé de colère, dit à Esaü : Quelle est cette prétention que tu mets en avant en ce jour? N'est-il pas vrai qu'après la mort d'Isaac, il y a de ce temps vingt-cinq ans, tu as vendu à mon père Jacob, pour de grandes richesses, ta part et celle de ta postérité, non-seulement de ce champ avec sa caverne, mais aussi de tout le pays de Chanaan? Esaü répondit : Ce que tu dis est faux. Je n'ai rien vendu. Or, Esaü niait ainsi, parce qu'il savait que Joseph était absent à l'époque de cette vente. Joseph lui objecta : Mais mon père a dressé de cette vente un contrat en bonne forme. Il est revêtu de l'attestation de témoins, et nous le conservons en Egypte. Et Esaü : Produisez ce contrat, et j'accepterai tout ce qu'il contient. Alors Joseph appela son frère Nephthali, et lui dit : Cours avec la vélocité dont tu es doué, et apporte-nous d'Egypte les écrits authentiques passés entre

(1359) Texte, מחלה.

(1360) Vulgate, *civitas Arbee.*

notre père et son frère : celui de la vente de ce pays et celui du renoncement au droit d'aînesse ; afin que nous confondions l'impudence d'Esaü et de ses fils. Et Nephthali partit avec la vitesse du vol de l'oiseau. Or, Nephthali avait les jambes plus légères que les chevreuils des champs. Dans sa course rapide il passait sur les plantes sans les faire plier. Quand Esaü et ses enfants virent que Nephthali était parti pour chercher les titres, ils disputèrent la caverne plus violemment, et ils engagèrent un combat avec Joseph et ses frères. Mais les fils de Jacob et les Égyptiens leur opposèrent une vigoureuse résistance, et leur tuèrent quarante hommes.

Et Husim, fils de Dan, était éloigné du lieu du combat l'espace de vingt coudées ; car il était resté avec d'autres enfants de Jacob près du cercueil, pour le garder. Or, Husim était sourd et muet : cependant il remarqua qu'il y avait du tumulte. Il demanda donc (par signes) : Qu'est-ce qui empêche d'enterrer le mort? Et que veut dire ce mouvement que j'aperçois? On lui fit comprendre qu'Esaü et les siens s'opposaient par les armes à l'enterrement de Jacob dans la caverne. Aussitôt il courut à Esaü dans la mêlée, et d'un coup de son épée fit rouler sa tête loin du tronc au milieu des combattants. Après ce fait d'Husim les fils de Jacob demeurèrent vainqueurs, et ils enterrèrent sans résistance leur père dans la caverne sous les yeux des fils d'Esaü.

Et Jacob fut enterré dans la caverne double, revêtu d'habits précieux, et, par les soins de Joseph, avec les honneurs qui se rendent aux dépouilles des rois.

Joseph et ses frères observèrent ensuite le grand deuil de sept jours (1361).

Peu de temps après cela, pendant que le cadavre d'Esaü était encore gisant par terre sans sépulture, la lutte recommença plus forte entre les enfants de Jacob et ceux d'Esaü, qui étaient venus mettre le feu à la ville d'Hébron, où se tenaient alors les enfants de Jacob. Mais ceux-ci défirent les enfants d'Esaü, et leur tuèrent quatre-vingts hommes, tandis qu'eux-mêmes n'en perdirent pas un seul. La main de Joseph s'appesantit sur tous les gens d'Esaü, et il fit prisonnier Sepho, fils d'Eliphaz, et cinquante de ses compagnons. Il les chargea de chaînes, et les mit entre les mains de ses serviteurs pour les emmener en Egypte. Ceux de la maison d'Esaü qui restaient, s'enfuirent avec Eliphaz, afin de ne pas tomber en captivité, et emportèrent le corps d'Esaü. Les enfants de Jacob les poursuivirent jusqu'à la frontière de Séir. Mais ils n'en frappèrent aucun, par égard pour la dépouille d'Esaü qu'ils portaient. Joseph et ses frères retournèrent à Hébron, où ils se reposèrent ce jour-là et le lendemain des fatigues des combats. Quant aux enfants d'Esaü, revenus à la montagne de Séir, ils y enterrèrent le tronc de leur père ; car sa tête avait été enterrée à Hébron, sur le lieu même du combat.

Expédition des enfants d'Esaü contre l'Egypte.

Dès le troisième jour après ces événements, les enfants d'Esaü s'occupèrent à réunir sous les armes tous les enfants de Séir l'Horrhéen et tous les enfants de l'Orient, et en formèrent une armée nombreuse comme le sable de la mer, et ils descendirent vers l'Egypte pour attaquer Joseph et délivrer leurs frères captifs. Joseph, ses frères et les vaillants d'Egypte marchèrent à leur rencontre jusqu'à Ramessès, et leur firent éprouver une perte très-considérable. Ils leur tuèrent six cent mille hommes, parmi lesquels tous les vaillants des enfants de Séir l'Horrhéen. Le peu d'hommes qui survécurent à la défaite s'enfuirent avec Eliphaz, fils d'Esaü. Joseph et ses frères les poursuivirent jusqu'à Socoth, et leur tuèrent encore en ce lieu trente hommes. Ceux qui purent échapper s'enfuirent chacun chez soi. Joseph, ses frères et les guerriers Egyptiens s'en revinrent triomphants en Egypte. Sepho, fils d'Eliphaz, et ses compagnons de captivité, déjà si affligés, éprouvèrent une nouvelle affliction.

Guerre entre les enfants d'Esaü et les enfants de Séir (1362).

Lorsque les enfants d'Esaü et les enfants de Séir furent de retour dans leur pays, ceux-ci dirent aux premiers : Vous voyez que c'est à cause de vous que nous avons éprouvé cette grande défaite, et qu'il ne nous reste plus un seul vaillant, un seul homme connaissant l'art de la guerre. Maintenant, retirez-vous de notre territoire et allez-vous-en au pays de Chanaan, patrie de vos ancêtres. De quel droit vos enfants posséderont-ils un jour ce pays-ci avec les nôtres? Mais les enfants d'Esaü ne voulant pas obtempérer à cet ordre, les enfants de Séir résolurent de les expulser par la force des armes. Alors les enfants d'Esaü envoyèrent secrètement dire à Aïnias, roi de Denaba, en Afrique (1363) : Accorde-nous du secours en

(1361) Pour le deuil des Hébreux anciens, *Voy.* FLEURY, *Mœurs des Israélites*, II[e] partie, XVIII.

(1362) Une partie notable des pages suivantes appartient évidemment aux suppléments, et se compose d'emprunts faits au livre hébreu *Yosiphon*, de Joseph-ben-Gorion.

(1363) Ce Denaba nommé dans la Genèse, XXXVI, 32, est une des villes dont Rosenmueller dit : « Ignoramus, num intra, an extra Idumæam quærendæ sint. » S. Jérôme, *De locis Hebr.*, nous apprend que de son temps il y avait encore dans ce pays deux lieux appelés Dennaba. (Par deux *nn* comme l'écrivent les LXX, Δενναβά.)

Le supplément du Yaschar, ou plutôt le Yosiphon, qu'il copie, en fait maladroitement la célèbre ville de Carthage, en Afrique.

Il y a dans ces fragments rabbiniques des réminiscences d'Enée et de Turnus, se disputant la main de Lavinie, appelée ici Jania, et des guerres entre les Romains et les Carthaginois. Mais tout y est défiguré et arrangé *velut ægri somnia*, comme dit Horace. On y rapporte, entre autres, qu'Annibal, *roi de Carthage*, après ses expéditions contre les Romains, retourna dans sa ville, et y finit heureusement ses jours. Credat Judæus Apella.

hommes, afin qu'ils nous soutiennent contre les enfants de Séir l'Horrhéen; car ils ont résolu de nous chasser de ce pays. Aïnias (1364), qui à cette époque voulait du bien aux enfants d'Esaü, leur envoya cinq cents fantassins, bons soldats, et huit cents cavaliers. De leur côté, les enfants de Séir avaient mandé aux enfants de l'Orient et aux Madianites, disant: Vous avez vu le mal que les enfants d'Esaü ont attiré sur nous en nous entraînant dans une guerre contre les enfants de Jacob, dans laquelle presque toute notre nation a péri. Venez donc nous aider à les expulser de notre pays, et à venger sur eux la mort de nos frères, dont il sont la cause. Les enfants de l'Orient accueillirent la demande des enfants de Séir, et ils leur envoyèrent huit cents hommes exercés à tirer l'épée. La bataille entre les deux partis se livra dans le désert de Pharan. Les enfants de Séir restèrent vainqueurs des enfants d'Esaü, et ils tuèrent deux cents hommes des gens d'Aïnias. Le jour suivant, les enfants d'Esaü retournèrent à la charge; et l'issue du combat leur fut encore contraire, et les enfants de Séir les serrèrent de près. Les enfants d'Esaü voyant que les enfants de Séir avaient le dessus, une partie d'entre eux se tourna contre ses frères, et se joignit à l'ennemi. Dans cette deuxième journée les enfants d'Esaü avaient éprouvé une nouvelle perte notable, et il y périt vingt-huit hommes des gens d'Aïnias. Le troisième jour les enfants d'Esaü accablés de tristesse, dirent l'un à l'autre: Que ferons-nous à nos frères qui se sont joints à nos ennemis contre nous? Et ils firent dire de nouveau à Aïnias, roi de Denaba : Envoie-nous encore du secours pour combattre les enfants de Séir, qui déjà deux fois ont été plus forts que nous. Aïnias leur envoya un nouveau corps auxiliaire de six cents vaillants guerriers. Au bout de dix jours les enfants d'Esaü attaquèrent dans le désert de Pharan les enfants de Séir, qui cette fois, furent entièrement défaits. Tous leurs guerriers au nombre de plus de deux mille, périrent dans ce combat, jusqu'à leur dernier homme; et il ne survécut de leur peuple que les jeunes enfants, qui étaient restés dans la ville. Les Madianites et les enfants de l'Orient s'étaient retirés du combat à l'heure même où ils virent que les enfants de Séir succombaient. Mais les enfants d'Esaü les poursuivirent jusqu'à leur pays, et leur tuèrent dans leur fuite deux cent cinquante hommes. Du côté des enfants d'Esaü environ trente hommes avaient été tués, mais par la main de ceux de leurs propres frères qui avaient tourné leurs armes contre eux. Et cela fut un surcroît d'afflictions pour tous les enfants d'Esaü.

Les enfants d'Esaü, revenus à Séir, massacrèrent tout ce qu'ils y trouvèrent de femmes et d'enfants, et ne conservèrent en vie que cinquante jeunes garçons, qu'ils réduisirent en esclavage, et cinquante jeunes filles qu'ils prirent pour épouses. Et ils s'emparèrent de tous les troupeaux et de toutes les richesses des enfants de Séir. Ils partagèrent tout le pays en cinq districts, selon le nombre des fils d'Esaü. Et jusqu'à ce jour ils possèdent en toute sûreté la terre de Séir.

Les enfants d'Esaü se donnent un roi.

En ces jours-là les enfants d'Esaü délibérèrent de se donner un roi, pour gouverner le pays et pour les commander à la guerre. Mais ils jurèrent tous que jamais un homme de leur nation ne régnerait sur eux. Car depuis la trahison de leurs frères dans la guerre contre les enfants de Séir ils se défiaient chacun de son propre fils, de son frère, de son ami. Or, il y avait parmi les officiers attachés au service personnel d'Aïnias, roi de Denaba, un homme nommé Béla, fils de Béor (1365). C'était un vaillant guerrier, beau et bien fait, instruit dans toutes les sciences, homme de conseil. Il n'avait pas son pareil parmi tous les officiers d'Aïnias. Les enfants d'Esaü l'élurent donc pour régner sur eux. Et après lui avoir donné l'onction royale, il se prosternèrent devant lui en s'écriant: Vive le roi! vive le roi! Et ils étendirent par terre un grand tapis sur lequel tous déposaient en offrande des bijoux de prix et des pièces de monnaie; de sorte qu'ils enrichirent leur roi en or, en argent et en pierres fines. Ils lui firent aussi un trône et lui placèrent sur la tête une couronne royale, et lui construisirent un palais pour sa résidence. Et Bela régna l'espace de trente ans sur les enfants d'Esaü.

En ce temps-là les gens d'Aïnias s'en retournèrent à Denaba auprès de leur maître, après avoir reçu leur paye de guerre de la main des enfants d'Esaü:

Mort de Pharaon.

Dans la trente-deuxième année de la descente d'Israël en Egypte, qui était la soixante-onzième de la vie de Joseph, il arriva que Pharaon, roi d'Egypte, mourut, et son fils Magron lui succéda. Les Egyptiens changèrent son nom en celui de Pharaon; car telle est leur coutume à l'égard de leurs rois (1366). Mais Pharaon avant de mourir avait institué Joseph tuteur de son fils; en sorte que Magron était sous l'autorité de Joseph, si ce n'est qu'il portait le titre de roi et était assis sur le trône. Les Egyptiens y donnèrent la main volontiers; car ils aimaient Joseph et louaient la sagesse avec laquelle il gouver-

(1364) Aïnias. Le texte porte, Angias, אנגיאס. Mais il est clair que l'auteur a voulu donner ici le nom grec d'Enée, dont il fait un roi de Carthage, Αἰνείας. Prononcez ει, i. Sous la main des copistes ignorants le נ est devenu ג, et le premier י est devenu נ, changements qui peuvent arriver facilement dans l'écriture rabbinique, surtout dans l'ancienne écriture rabbinique. Il est certain que primitivement ce nom était écrit, איניאס (Aïnias).

Morin, *Exerc. biblicæ*, lib. II, exerc. 1, cap. 3, numéros 8 et 9, déchiffre parfaitement plusieurs des noms historiques défigurés dans le *Yosiphon*. Mais il ne donne pas celui qui est l'objet de cette note.

(1365) *Gen.* XXXVI, 32 : *Bela filius Beor nomenque urbis ejus Denaba.*

(1366) *Voy.* plus haut colonne 1122.

nait leur pays. Et même après la mort de Pharaon ils avaient pensé à le faire roi; mais plusieurs s'y étaient opposés, en disant : Il ne convient pas qu'un étranger soit notre roi. Cependant Joseph retenait le suprême pouvoir et rien ne se faisait que sur sa décision et par ses ordres ; et nul ne le contredisait. Jéhova était constamment avec lui, et il humilia tous les ennemis de l'Egypte, et réduisit sous son obéissance tous les pays à sa portée, depuis l'extrême limite de la Palestine jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate. Et tous les peuples lui apportaient des présents en même temps qu'ils acquittaient les tributs qui leur avaient été imposés.

Nouvelles hostilités des enfants d'Esaü contre les enfants de Jacob et contre l'Egypte. — Suite de leurs rois.

Les enfants d'Esaü demeuraient sans troubles dans leur pays sous le gouvernement de leur roi Béla, et ils s'étaient multipliés prodigieusement. Alors ils résolurent une expédition guerrière contre les fils de Jacob et les Egyptiens, afin de délivrer Sepho, fils d'Eliphaz, leur frère, et ses compagnons de captivité. C'était la cinquantième année de la descente de la famille de Jacob en Egypte, et la trentième du règne de Béla. Et ils députèrent vers les enfants de l'Orient pour faire la paix avec eux, et les engager dans leur armée. Ils obtinrent aussi des troupes d'Aïnias, roi de Deuaba, ainsi que des enfants d'Ismaël. Ils réunirent ainsi à Séir une armée nombreuse comme le sable de la mer, pas moins de huit cent mille hommes, à pied et à cheval. Et ils descendirent vers l'Egypte et établirent leur camp auprès de Ramessès. Joseph se porta contre eux avec ses frères et les meilleurs guerriers de l'Egypte au nombre de six cents hommes (1367). Les enfants de Jacob commencèrent le combat, et Jéhova livra entre leurs mains les enfants d'Esaü et les enfants de l'Orient, au point qu'un nombre immense de leurs morts, plus de deux cent mille, couvrit le terrain. Béla fils de Béor était tombé au milieu des siens. Joseph et ses frères, ainsi que les Egyptiens, continuèrent à faire un carnage affreux des enfants d'Esaü. Et lorsque ceux-ci virent que leur roi était tué ils se découragèrent entièrement, et se mirent à fuir. Joseph, ses frères et les Egyptiens les poursuivirent à la distance d'une journée de chemin, et leur tuèrent encore beaucoup de monde. Les Egyptiens perdirent dans ce combat douze hommes ; mais il n'en manqua pas un seul du côté des fils de Jacob. De retour en Egypte, Joseph ordonna de doubler le poids des chaînes de Sepho et de ses compagnons, et d'aggraver leurs souffrances.

Cependant les enfants d'Esaü et les enfants de l'Orient rentrèrent chez eux couverts de confusion ; car ils avaient perdu dans cette campagne leurs meilleurs hommes de guerre.

Les enfants d'Esaü se hâtèrent de remplacer leur roi, mort en combattant, et ils élurent pour roi Jobab fils de Zara, qui était du pays de Bosra (1368). Son règne fut de dix ans.

Et les enfants d'Esaü ne tentèrent jamais plus de combattre les fils de Jacob ; car ils avaient éprouvé la puissance de leur bras, et ils les craignaient. Mais depuis ce temps jusqu'à ce jour les deux races ont l'une pour l'autre une haine profonde et implacable.

Jobab, roi d'Edom (1369), étant mort, les enfants d'Esaü élurent à sa place Husam du pays de Theman (1370). Et il régna en Edom sur les enfants d'Esaü pendant vingt ans.

Joseph et ses frères.

Et Joseph gouvernait tranquillement l'Egypte dont aucune guerre ne troublait plus le repos pendant le reste de ses jours et de ceux de ses frères.

Les autres enfants de Jacob demeuraient avec sécurité dans le pays de Gessen, et se multipliaient de plus en plus. Et ils servaient Jéhova, selon tout ce que Jacob leur père leur avait prescrit.

Fin du livre de la Genèse.

(1367) Six cents hommes. Ainsi toutes les éditions et la version jud.

(1368) *Genèse* xxxvi, 33 : *Mortuus est autem Bela, et regnavit pro eo Jobab filius Zaræ de Bosra.* Sans dire la durée de son règne.

(1369) *Genèse* xxxvi, 1 et 8 : *Esau, ipse est Edom.*

(1370) *Ibid.*, verset 34 : *Cumque mortuus esset Jobab, regnavit pro eo Husam de terra Themanorum,* sans durée de règne.

LIVRE DE L'EXODE.

Section *Schemoth.*

Dénombrement des enfants d'Israël (1371).

Et voici les noms des enfants d'Israël, issus de Jacob, qui s'établirent en Egypte, après y être arrivés chacun avec sa maison. Les enfants de Lia : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon et leur sœur Dina. Les enfants de Rachel : Joseph et Benjamin. Les enfants de Zelpha, servante de Lia : Gad et Aser. Les enfants de Bala, servante de Rachel : Dan et Nephthali. Et voici les générations qui leur naquirent dans le pays de Chanaan, avant leur arrivée en Egypte avec Jacob leur père. Les enfants de Ruben : Hénoch, Phallu, Hesron et Charmi. Les enfants de Siméon : Jamuël, Jamin, Ahod, Jachin, Sohar et Saül, fils de la Chananéenne. Les enfants de Lévi : Gerson, Caath, Merari et Jochabed, leur sœur, qui naquit pendant la descente en Egypte. Les enfants de Juda : Her, Onan, Séla, Pharès et Zara. Mais Her et Onan moururent dans le pays de Chanaan. Les enfants de Pharès étaient : Hesron et Hamul. Les enfants d'Issachar : Thola, Phua, Job et Semron. Les enfants de Zabulon : Sared, Elon et

(1371) La Bible place ce dénombrement dans le *Livre de la Genèse.*

Jahélel. Dan eut un fils, Husim (1372). Les enfants de Nephthali : Jasiël, Guni, Jéser et Sallem. Les enfants de Gad : Séphion, Haggi, Suni, Esébon, Eri, Arodi et Aréli. Les enfants d'Aser : Jamné, Jésua, Jessui, Béria, et Sara (1373), leur sœur. Les enfants de Béria : Héber et Malchiël. Les enfants de Benjamin : Béla, Béchor, Asbel, Géra, Naaman, Echi, Ros, Mophim, Ophim et Ared. Les fils de Joseph, qui lui étaient nés en Egypte : Manassé et Ephraïm.

Or, toutes les personnes issues des reins de Jacob, et venues avec lui en Egypte, furent au nombre de soixante-dix.

Mort de Joseph.

Et Joseph, comme aussi ses frères, demeuraient avec sécurité en Egypte. Ils jouissaient de la prospérité du pays pendant tous les jours de la vie de Joseph. Joseph avait vécu en Egypte quatre-vingt-treize ans, et il avait gouverné le pays pendant quatre-vingts ans (1374), quand ses jours touchèrent à sa mort. Alors il fit venir devant lui ses frères et toute la maison de son père. Et il leur dit : Voici que je vais mourir. Dieu vous visitera certainement, et vous fera remonter de ce pays dans celui qu'il a juré à vos pères de vous donner. Or, lorsque ceci arrivera. vous emporterez mes ossements avec vous. Et il le fit promettre par serment aux enfants d'Israël, qui s'y obligèrent pour eux et pour leur postérité. Et dans la même année, qui était la soixante-dixième depuis la descente d'Israël en Egypte, Joseph mourut âgé de cent dix ans. Et tous ses frères et tous ses serviteurs se levèrent et l'embaumèrent suivant l'usage de l'Egypte ; et ils le mirent dans un cercueil rempli d'aromates et de toutes sortes de compositions faites d'après l'art du parfumeur, et ils l'enterrèrent au bord du fleuve, qui est le Nil (1375). Et ils firent en son honneur un deuil de sept jours, et le pleurèrent ainsi que fit toute l'Egypte, pendant soixante-dix jours (1376).

Or, après la mort de Joseph les Egyptiens commencèrent à maîtriser les enfants d'Israël, et le Pharaon qui avait succédé à son père comme roi d'Egypte, reprit tout le pouvoir royal, et tous les actes du gouvernement étaient sous son autorité, et son règne fut sans troubles.

Evasion de Sépho.

Au retour de l'année, la soixante-douzième après la descente d'Israël en Egypte, Sépho fils d'Eliphaz, fils d'Esaü, s'enfuit d'Egypte avec ses compagnons de captivité, et ils se réfugièrent en Afrique, qui est Denaba, auprès du roi Aïnias. Le roi les reçut avec de grands honneurs, et mit Sépho à la tête de son armée. Sépho plut beaucoup au roi, ainsi qu'à son peuple, et il exerça longtemps le commandement de l'armée. Or, Sépho se voyant fort considéré d'Aïnias et de tous les grands du pays, les incitait sans cesse à réunir toute l'armée et aller attaquer les Egyptiens et les enfants de Jacob, afin de venger ses frères. Mais tous refusaient constamment d'écouter Sépho en ceci. Le roi d'Afrique connaissait la force des enfants de Jacob, se souvenant combien ils avaient maltraité son armée dans leur guerre contre les enfants d'Esaü.

Aïnias et Turnus se disputent la main de Jania (1377).

En ce temps-là il y avait dans la ville de Phusimna, au pays de Céthim, un homme appelé Huzi, et les enfants de Céthim le vénéraient comme un Dieu. Cet homme mourut sans fils, mais il laissa une fille, nommée Jania (1378), dont la beauté et l'esprit n'avaient rien de comparable sur toute la face de la terre. Les gens d'Aïnias ayant vu cette fille, en parlèrent à leur maître avec éloge. Alors le roi d'Afrique envoya la demander en mariage aux enfants de Céthim, qui la lui accordèrent. A peine les ambassadeurs d'Aïnias eurent-ils quitté le territoire du pays de Céthim, que voici arriver des envoyés de Turnus roi de Bénévent (1379), qui venaient faire la demande de Jania pour leur maître ; parce que on lui en avait fait de grandes louanges. Les hommes de Céthim leur répondirent : Nous l'avons déjà promise avant votre arrivée à Aïnias, roi d'Afrique, qui l'avait fait demander pour en faire son épouse. Nous ne pouvons pas retirer notre promesse ; car nous aurions à craindre qu'Aïnias ne vienne nous attaquer à main armée, et ne nous extermine ; car Turnus, votre roi, ne pourrait pas nous protéger contre sa main puissante. Les ambassadeurs de Turnus s'en retournèrent, et rapportèrent à leur maître la réponse des enfants de Céthim. Or, ceux-ci envoyèrent une lettre à Aïnias, disant : Voici que Turnus nous a député une ambassade au sujet de Jania, qu'il désire épouser. Nous lui avons répondu comme ceci et comme cela. Nous avons appris qu'il réunit toute son armée pour te déclarer la guerre. Son plan est de passer par Sardo-

(1372) *Voy.* plus haut, colonne 1235.

(1373) *Voy.* plus haut, note 1326.

(1374) Il y a ici visiblement une erreur de chiffres ; car d'après notre *Yaschar* et d'après la Bible, Joseph avait déjà dix-sept ans quand il fut vendu. Il avait trente ans lorsqu'il fut fait vice-roi d'Egypte. Voyez plus haut colonnes 1185 et 1210, *Genèse* XXXVII, 2 et XLI, 46. En effet quelques lignes plus loin le *Yaschar* dit que Joseph mourut *dans la même année* âgé de *cent dix ans*, âge que lui donnent aussi la *Genèse*, L, 22 et les *Testaments des douze patriarches* (*Test. de Levi.*, n° XII).

(1375) Texte, שיחור.

(1376) *Voy.* plus haut, note 1361.

(1377) L'auteur des suppléments continue à copier des passages du livre *Yosiphon*, chapitres 2 et 3.

Pour les combats entre Aïnias et Turnus, *Voy.* Tite-Live I, 2 et *Enéide*, VII, 5? seq.

(1378) Cet Huzi est Latinus. Phuzimna la principale ville du Latium, appelée Céthim (*Voy.* note 1363). Jania n'est autre que Lavinie. *Voy.* Tite-Live I, 1. Elle est aussi un peu Didon dans le rêve désordonné du *Yosiphon*.

(1379) Le texte, תורגוס. *Turgus*. Lisez, תורנוס. *Turnus*, roi des Rutules. *Voy.* note 1364.

nia (1380), afin d'attaquer ton frère Lucos, et tomber ensuite sur toi. A l'annonce contenue dans la lettre des enfants de Céthim, Aïnias fut transporté de colère, et il se leva et réunit toute son armée, et vint dans les îles de la mer. Il aborda à Sardonia, et alla trouver Lucos son frère, roi de Sardonia.

Lorsque Néblos, fils de Lucos, apprit que son oncle Aïnias arrivait, il sortit à sa rencontre avec une grande suite, et le baisa et le serra dans ses bras. Il lui dit : Quand tu feras alliance avec mon père, pour qu'il se joigne à toi contre Turnus, demande-lui qu'il me fasse général de son armée. Aïnias ayant fait cette demande, Lucos y acquiesça. Et les deux frères se levèrent et marchèrent contre Turnus avec un nombre de troupes très-considérable. Ils montèrent dans des vaisseaux et arrivèrent dans la région d'Asthores (1381). Ils rencontrèrent dans la plaine de Campanie Turnus, qui était en marche vers Sardonia, et aussitôt s'engagea entre eux un combat très-acharné. Mais l'action fut fatale à Lucos, roi de Sardonia. Toute son armée y périt, comme aussi son fils Néblos. Cependant Aïnias recommença la bataille, et il tua Turnus de sa propre main, et il défit son armée au tranchant de l'épée. Ceux qui n'étaient pas tombés voyant que Turnus leur roi était mort, prirent la fuite. Mais Aïnias et son frère Lucos les poursuivirent jusqu'au partage du chemin, qui est entre Albano et Rome. C'est ainsi qu'Aïnias vengea Néblos, son neveu, et l'armée de son frère Lucos.

Et Aïnias ordonna à ses serviteurs de confectionner un simulacre d'homme en or, et d'y enfermer le corps de Néblos. Néblos fut mis, en outre, dans un cercueil de bronze, et enterré en ce même lieu-là. On éleva, sur son tombeau, au bord de la route, une haute tour, qui est appelée jusqu'à ce jour, monument de Néblos. Et Turnus, roi de Bénévent, fut aussi enterré en ce lieu-là. Et voici que sur la bifurcation du chemin, entre Albano et Rome, les deux tombeaux sont en face l'un de l'autre, et une voie pavée passe entre eux, jusqu'à ce jour.

Après l'inhumation de Néblos, Lucos, son père, s'en retourna avec les débris de son armée à Sardonia son pays. Aïnias, son frère, s'avança avec ses troupes jusqu'à Bénévent, capitale de Turnus. Quand les habitants de la ville furent informés de son approche, ils sortirent au-devant de lui avec des pleurs et des supplications, demandant en grâce de ne pas les mettre à mort, et de ne pas détruire leur ville. Aïnias accueillit favorablement leur prière, parce que Bénévent était considérée comme une ville de la fédération des enfants de Céthim. Seulement, à partir de ce jour, des troupes en armes du roi d'Afrique, conduites par Sépho, le général, et quelquefois par Aïnias lui-même, venaient de temps à autre piller des provinces de Céthim, et en emportaient un grand butin.

Aïnias changea ensuite de route avec tout son monde, et arriva à Phuzimna, où il épousa Jania, fille d'Huzi, et l'emmena dans sa capitale d'Afrique.

Les enfants de Jacob perdent leurs immunités—Mort de Zabulon et de Siméon.

Il arriva en ce temps-là que Pharaon, roi d'Egypte, commanda à tout son peuple de lui construire dans sa ville un château fort. Il obligea les enfants de Jacob d'aider les Egyptiens dans ce travail. Les Egyptiens lui bâtirent un château magnifique, dont il fit sa résidence royale. Et il régnait sans crainte d'aucun ennemi.

En la soixante-dixième année de la descente d'Israël en Egypte mourut Zabulon, fils de Jacob, âgé de cent quatorze ans. Et il fut mis dans un cercueil, et consigné à ses enfants. Et en l'année soixante-quinzième mourut Siméon, son frère, à l'âge de cent-vingt ans (1382). Lui aussi fut enfermé dans un cercueil et consigné à ses enfants.

Sépho.—Balaam fils de Béor.

Et Sépho, fils d'Eliphaz, fils d'Esaü, continuait d'inciter journellement Aïnias à attaquer avec les armes les enfants de Jacob en Egypte. Mais Aïnias s'y refusait parce qu'on lui avait représenté que les enfants de Jacob avaient fait preuve d'une force extraordinaire dans leur guerre contre les enfants d'Esaü. Cependant après un long espace de temps Aïnias, cédant aux importunités de Sépho, réunit une foule nombreuse comme le sable du rivage de la mer, et se dirigea vers le pays d'Egypte.

Or, il y avait parmi les serviteurs d'Aïnias un garçon de quinze ans, nommé, Balaam fils de Béor. Ce garçon était très-instruit et très-habile dans la science de la magie. Aïnias lui dit donc : Fais-nous des expériences magiques, afin que nous sachions qui sera victorieux dans la guerre que nous entreprenons, de nous ou des enfants de Jacob. Alors Balaam se fit apporter de la cire, et il en façonna des cavaliers et des chars de guerre, disposés de manière à représenter les deux armées ennemies. Il plongea ces figures dans de l'eau enchantée, qu'il tenait toute prête. Et s'armant d'une branche de palmier, il pratiqua des sortilèges sur l'eau. Aussitôt il y aperçut les légions d'Aïnias abattues sous les coups des figures représentant les enfants de Jacob. Balaam manifesta cette vision à Aïnias, qui

(1380) סרדוניה Tous ces noms sont transcrits du grec, non du latin, Σαρδώ. Σαρδών. Σαρδώνη. Sardinia, la Sardaigne.

Ceci prouve que les suppléments datent d'une époque où le grec était encore à peu près la langue universelle. C'est ainsi que l'on rencontre aussi dans la mischna, dans la ghemara et dans les médraschim un bon nombre de termes grecs. *Voy.* notre Avant-propos.

(1381) אשתורש? Quelque lieu de l'Italie méridionale, sans doute.

(1382) Le livre des *Testaments des douze patriarches* donne le même âge à Zabulon et à Siméon. La Bible ne dit pas à quel âge ils sont morts.

se découragea ; et renonçant à l'expédition, il retourna dans sa capitale, et s'y tint tranquille.

Lorsque Sépho, fils d'Eliphaz se fut assuré qu'Aïnias renonçait à l'expédition de l'Egypte, il s'enfuit d'auprès de lui, et s'en alla au pays de Céthim. Les hommes de Céthim le reçurent avec grand honneur, et le prirent à leur solde pour diriger leurs guerres en tout temps, et lui firent de riches présents. Car les troupes du roi d'Afrique continuaient à faire des incursions dans le pays de Céthim, et à le ravager ; ce qui avait enfin obligé les habitants à se retirer sur la montagne de Coptésa (1383)

Un jour Sepho perdit un bœuf, et en faisant le tour de la montagne, pour le chercher, il entendit son meuglement, et il découvrit au pied de la montagne une caverne spacieuse dont l'entrée était bouchée par un bloc de pierre. Il brisa la pierre et pénétra au fond de la caverne. Il vit qu'un monstre énorme, dont la moitié supérieure avait la forme de l'homme, et la moitié inférieure celle d'un quadrupède, dévorait son bœuf. Et Sépho attaqua le monstre, et le tua avec son glaive. Lorsque les habitants de Céthim connurent cette chose, ils s'en réjouirent beaucoup, et ils dirent : Quels honneurs rendrons-nous à cet homme pour avoir tué le monstre qui détruisait nos troupeaux ? Et ils convinrent tous de lui consacrer un jour de l'année et de l'appeler fête de Sépho. Et tous les ans à pareil jour, ils faisaient des libations en son honneur et lui offraient des présents.

Maladie de Jania, reine d'Afrique.

En ce temps-là, Jania fille d'Huzi, femme d'Aïnias, tomba malade. Et le roi, comme aussi les seigneurs de sa cour, en furent inquiets. Aïnias dit à ses gens : Que pourrais-je faire pour le rétablissement de la santé de Jania ? Ils lui répondirent : L'air et l'eau de notre pays ne valent pas l'air et l'eau de la terre de Céthim : c'est ce qui a causé la maladie de la reine. Et encore dans sa patrie elle ne buvait d'autre eau que celle que ses parents faisaient arriver pour elle de Fermo (1384) au moyen d'un aqueduc. Alors Aïnias commanda à ses serviteurs de lui chercher dans des amphores de l'eau de Fermo en Céthim. Et on la pesa, et elle fut trouvée plus légère que les eaux d'Afrique. Aïnias voyant cela ordonna à tous ses officiers d'appeler des tailleurs de pierres par milliers et par myriades. Et quand ils furent réunis on les employa à tailler une masse innombrable de pierres. On fit venir ensuite des maçons qui construisirent avec ces pierres un pont très-solide, au moyen duquel ils amenèrent en Afrique un courant d'eau, partant du pays de Céthim (1385). Cette eau servait à tous les usages de la reine Jania ; soit pour boire, soit pour pétrir ses pâtes, soit pour ses bains et pour le blanchissage de ses effets ; de même aussi pour arroser les plantes dont elle se nourrissait, et les arbres fruitiers dont les productions étaient réservées pour elles. Le roi voulut aussi que l'on apportât dans de nombreux vaisseaux de la terre et des pierres du pays de Céthim. Et les architectes en bâtirent un palais pour Jania. Et la reine recouvra la santé.

Sépho repousse une incursion des Africains.—Il est fait roi de Céthim.

L'année suivante les troupes d'Afrique recommencèrent à descendre dans le pays de Céthim afin de faire du butin, comme par le passé. Mais Sepho marcha contre eux et les combattit, et les mit en fuite. Il sauva de cette façon le pays de Céthim.

Les enfants de Céthim émerveillés de la valeur de Sépho, résolurent de l'élire pour leur roi. Et Sépho, devenu chef du gouvernement, alla soumettre les enfants de Thubal, et les pays maritimes qui les avoisinaient. Au retour de cette expédition, les enfants de Céthim confirmèrent de nouveau la royauté de Sépho, et ils lui construisirent un grand palais pour sa demeure. Sépho y plaça un trône élevé qu'il avait fait fabriquer. Et il régna sur le pays de Céthim, ainsi que sur toute la terre d'Italie, l'espace de cinquante ans.

Mort de cinq fils de Jacob et du roi d'Edom.

Cette même année-là, qui était la soixante-dix-neuvième de la descente d'Israël en Egypte, mourut dans ce pays Ruben, fils de Jacob, âgé de cent vingt cinq ans. Et il fut mis dans un cercueil, et consigné à ses enfants. En l'an quatre-vingtième mourut son frère Dan, à l'âge de cent vingt-quatre ans. Lui aussi fut mis dans un cercueil, et consigné à ses enfants. En la même année mourut Husam, roi d'Edom, et après lui régna Adad, fils de Badad, pendant trente cinq ans (1386). Et en l'an quatre-vingt-unième mourut en Egypte Issachar, fils de Jacob. Il avait cent vingt-deux ans quand arriva le jour de sa mort. Et il fut mis dans un cercueil, et consigné à ses enfants. Et en l'an quatre-vingt-deuxième mourut son frère Aser, à l'âge de cent vingt-trois ans. Et il fut mis dans un cercueil en Egypte, et consigné à ses enfants. L'an quatre-vingt-troisième mourut Gad, âgé de cent vingt-cinq ans. Et il fut mis dans un cercueil, et consigné à ses enfants (1387).

Origine de l'inimitié héréditaire entre les deux nations Madian et Moab (1388).

Or, en l'an quatre-vingt-quatrième Adad

(1383) Texte, קפטיצאה. Version Jud., *cophitsa*. קפיטצאה.

(1384) Firmium, ou Firmum, dans le Picenum.

(1385) Outre l'énorme distance qui séparait Carthage de Fermo, il faut encore considérer que cet aqueduc aurait nécessairement traversé la Méditerranée.

(1386) *Gen.* xxxvi, 35. *Hoc (Husam) quoque mortuo, regnavit pro eo Adad filius Badad.*

(1387) Voici l'âge qu'assigne à ces patriarches le livre de leurs testaments : Ruben, 125 ans ; Dan, 125 ans ; Issachar, 122 ans ; Aser, 126 ans ; Gad, 125 ans.

(1388) *Madian et Moab*, est un proverbe hébreu qui

fils de Badad, roi d'Edom, qui était dans la cinquième année de son règne, réunit tous les enfants d'Edom, au nombre de quatre cent-mille combattants, et il marcha contre les Moabites, pour les soumettre à sa puissance, et les rendre ses tributaires. Les enfants de Moab en apprenant cette chose eurent grand peur, et ils envoyèrent prier les enfants de Madian d'accourir à leur aide. Adad était déjà arrivé sur le territoire de Moab. Alors Moab et les enfants de Madian s'avancèrent à sa rencontre, et ils lui livrèrent bataille dans la campagne de Moab. Et il tomba du côté des enfants de Moab et de Madian des morts par milliers. Le combat s'aggrava principalement sur les enfants de Moab, et leur main s'affaiblit. Et ils tournèrent le dos, abandonnant les enfants de Madian. Mais les enfants de Madian ne connaissaient pas la retraite de Moab, et ils soutinrent avec fermeté un combat inégal, et ils tombèrent devant Adad, qui les tailla en pièces ; et il n'échappa pas un seul homme des auxiliaires de Moab. Adad, ayant réduit sous sa domination Moab, qui s'était soustrait au combat, lui imposa un tribut à payer d'année en année. Il s'en retourna ensuite dans son pays.

Quelque temps après, les Madianites qui n'étaient pas sortis à la guerre apprirent que leurs frères avaient succombé dans la bataille contre Adad par la faute des enfants de Moab, qui les avaient abandonnés, afin de pourvoir à leur propre salut. Alors les cinq princes de Madian et le peuple résolurent d'attaquer en armes Moab, et de prendre la vengeance de leurs frères. Ils firent appel aux enfants de l'Orient, de même sang qu'eux; et tous les enfants de Céthura, leurs frères, vinrent se joindre à eux contre Moab. Quand les enfants de Moab apprirent cette chose, ils eurent grand peur. Et de leur côté ils expédièrent une lettre à Adad fils de Badad, roi d'Edom, lui disant : Viens nous aider à humilier les Madianites qui se sont armés contre nous, pour venir, accompagnés de leurs frères de l'Orient, prendre de nous la vengeance des Madianites qui sont tombés dans le combat que tu leur as livré. Et Adad arriva dans le pays de Moab pour s'opposer aux Madianites. Et la bataille devint opiniâtre dans la campagne de Moab. Et Adad frappa avec le tranchant de l'épée les enfants de Madian et les enfants de l'Orient. Ceux qui échappèrent du fer du vainqueur prirent la fuite; mais Adad les poursuivit jusqu'à leur pays, et en fit encore un grand carnage. Et Adad, après avoir délivré Moab du danger qui l'avait menacé, s'en retourna dans le pays d'Edom.

Depuis cette époque il existe une haine implacable entre la nation de Madian et celle de Moab, au point que tout Madianite qui est rencontré dans le pays de Moab, est mis à mort ; et ainsi tout Moabite qui est rencontré dans le pays de Madian (1389).

Mort de Juda, de Nephthali et de Lévi. — Nouvelle descente des Africains, qui leur tourne à mal.

En l'année quatre-vingt-sixième de la descente de Jacob en Egypte, mourut Juda, âgé de cent vingt-neuf ans. Et on l'embauma, et on le mit dans un cercueil, et il fut consigné à ses enfants. En l'année quatre-vingt-neuvième mourut Nephthali, à l'âge de cent trente-deux ans. Et il fut enfermé dans un cercueil et consigné à ses enfants.

Dans la treizième année du règne de Sépho sur les enfants de Céthim, qui était l'année quatre-vingt-onzième de la descente de Jacob en Egypte, les Africains revinrent attaquer le pays de Céthim, pour le piller comme par les temps passés. Il y avait treize ans qu'ils n'avaient reparu sur ces rivages. Mais Sépho, fils d'Eliphaz, s'avança contre eux avec une partie de son armée, et il en fit un grand carnage. Les Africains fuirent devant Sépho, qui les poursuivit, et en tua encore un grand nombre jusqu'à la proximité d'Afrique. Aïnias en éprouva une haine violente contre Sépho, mais il le craignait pendant longtemps.

Et en la quatre-vingt-treizième année Lévi mourut en Egypte. Il était âgé de cent trente-sept ans. On le mit dans un cercueil, et il fut consigné entre les mains de ses enfants (1390)

Oppression des enfants d'Israël. — Mort de Pharaon.

Or, quand les Egyptiens virent que tous les fils de Jacob, frères de Joseph, étaient morts, ils commencèrent à opprimer les descendants de Jacob, et à leur rendre la vie amère. Et ils les poursuivirent de leur haine depuis ce jour jusqu'à celui où les enfants d'Iraël sortirent de l'Egypte. Ils leur ôtèrent toutes les vignes et tous les champs que Joseph leur avait donnés, ainsi que toutes les belles maisons qu'ils habitaient. Ils leur enlevèrent aussi toutes leurs provisions des meilleures productions de l'Egypte. Et la main des Egyptiens allait s'appesantissant toujours davantage sur les enfants d'Israël. Et ils

signifie, *deux ennemis implacables. Voy.* le Médrasch-Rabba et Yarkhi sur les *Nombres* xii, 4.

(1389) *Genèse* xxxvi, 35. « *Adad filius Badad qui percussit Madian in regione Moab.* » Ces quelques mots font visiblement allusion aux détails que donne le *Yaschar*.

Nous avons vu que la tradition assigne également pour origine de la haine des deux nations la défaite éprouvée par les Madianites en cette circonstance.

Ce morceau du *Yaschar* doit être un des plus anciens. Car du temps de Balac, roi des Moabites les deux nations se réconcilièrent pour opposer leurs forces réunies aux enfants d'Israël, qui sous la conduite de Moïse s'approchaient de leurs pays. Voy. *Nombres* xxii, 4.

(1390) D'après le livre des *Testaments des douze patriarches*, Juda parvint à l'âge de 119 ans (*Test. de Juda* numéros xii et xxvi); Nephthali, à l'âge de 130 ans (le ms. grec d'Oxford porte 132 ans, comme notre *Yaschar*); Lévi à l'âge de 137 ans (*Test. de Lévi*, n° xix). Au reste l'*Exode* vi, 16, nous donne ce chiffre.

faisaient éprouver tant de vexations aux enfants d'Israël que ceux-ci furent à la fin dégoûtés de la vie.

Après beaucoup de jours, dans l'année cent-deuxième de la descente d'Israël en Egypte, Pharaon roi d'Egypte mourut, et Molal, son fils, lui succéda. Tous les puissants d'Egypte, et en général tous ceux de la génération qui avait connu Joseph, moururent en ces jours-là. Et il s'éleva une génération d'hommes qui n'avaient pas connaissance des fils de Jacob, ni de la bravoure qu'ils avaient déployée en faveur de l'Egypte. C'est pourquoi ils continuaient à persécuter les enfants de Jacob, et à les accabler par les travaux les plus rudes. Ils semblaient ignorer que Joseph et sa famille avaient sauvé l'Egypte dans un temps de famine. Mais tout ceci fut dans les desseins de Jéhova en faveur des enfants d'Israël, et pour leur bien, afin qu'ils apprissent tous à connaître Jéhova leur Dieu, à le craindre et à le servir, eux et leur postérité; et aussi afin qu'ils fussent témoins des signes et des miracles que Jéhova devait opérer en Egypte à cause d'eux.

Molal avait vingt-six ans quand il monta sur le trône, et son règne dura quatre-vingt-quatorze ans. Les Egyptiens lui firent prendre le nom de Pharaon, comme à son père, selon ce qu'ils pratiquent envers chacun de leurs rois.

Dernière expédition des Africains contre Céthim.

En ce temps-là des troupes d'Aïnias, roi d'Afrique, vinrent de nouveau se répandre dans le pays de Céthim, pour le piller; mais Sépho averti de leur présence, marcha contre eux, et il les tailla en pièces, de telle façon qu'il n'en demeura pas un seul pour en apporter la nouvelle à son maître. Quand Aïnias vint à savoir l'extermination de toute son armée par Sépho, il réunit tous les hommes du pays d'Afrique, foule nombreuse comme le sable du rivage de la mer. Il envoya aussi dire à son frère Lucos : Viens à moi avec tout ton monde, et aide-moi à battre Sépho et les enfants de Céthim, parce qu'ils ont détruit l'armée de mes soldats. Lucos vint se joindre à lui avec une milice extrêmement nombreuse. Lorsque Sépho et les enfants de Céthim apprirent cette chose, la peur et l'inquiétude agitèrent violemment leur cœur. Alors Sépho envoya de son côté une lettre à Adad fils de Badad, roi d'Edom, et à tous les enfants d'Esaü, disant : Je suis instruit qu'Aïnias, roi d'Afrique, et son frère, chacun conduisant une nombreuse armée, sont en marche pour tomber sur nous; et nous avons peur. Maintenant, mes frères, si vous ne voulez pas que nous périssions totalement, venez me trouver afin que nous nous opposions ensemble aux forces d'Aïnias. Les enfants d'Esaü répondirent par lettre aux enfants de Céthim et à Sépho, savoir : Nous ne pouvons pas prendre les armes contre Aïnias et son peuple: car il y a depuis longtemps entre nous et eux alliance et amitié, depuis le temps de Béla fils de Béor, notre premier roi, et depuis les jours de Joseph, fils de Jacob, gouverneur de l'Egypte, contre qui nous avons combattu au delà du Jourdain, lorsqu'il enterrait son père (1391). Sepho renonça donc au secours de ses frères les enfants d'Esaü, et sa peur augmenta.

Cependant Aïnias et Lucos, après avoir organisé leur armée, montant à huit cent mille hommes, atteignirent le territoire de Céthim. Sepho, bien qu'il tremblât, sortit contre eux avec trois mille hommes; c'était tout ce qu'il put réunir des enfants de Céthim. Et ceux-ci dirent à Sépho : Invoque à notre secours le Dieu de tes ancêtres. Peut-être nous protégera-t-il contre Aïnias et son peuple. Car nous avons entendu dire que c'est un Dieu grand; qu'il protége tous ceux qui mettent en lui leur confiance. Alors Sépho implora Jéhova, et dit : O Jéhova Dieu d'Abraham et d'Isaac, mes pères, qu'il devienne manifeste aujourd'hui que tu es le véritable Dieu, et que tous les dieux des nations ne sont que vanité et erreur. Souviens-toi aujourd'hui en ma faveur, je te supplie, de ton alliance avec Abraham notre père, et que nos pères nous ont transmise. Pour l'amour d'Abraham et d'Isaac, mes pères, fais-moi la grâce de me sauver, ainsi que les enfants de Céthim, de la main du roi d'Afrique. Et Jéhova exauça la prière de Sépho, en considération d'Abraham et d'Isaac.

Et Sépho en vint aux mains avec Aïnias et son peuple. Et le combat tourna contre Aïnias; car Sépho abattit avec le tranchant de l'épée les gens d'Aïnias et de Lucos, son frère. Et il en tomba jusqu'au déclin du jour environ quatre cent mille hommes : Aïnias ayant perdu dans cette rencontre toute son armée, ordonna par rescrit, savoir : que tout ce qui se trouve d'hommes en Afrique, vienne me rejoindre, depuis l'âge de dix ans et au-dessus. Quiconque négligera cet ordre sera puni de mort, et le roi confisquera tout son avoir. Les habitants d'Afrique, effrayés de la menace de leur roi, sortirent des lieux de leur demeure au nombre de trois cents mille âmes, tant hommes faits que jeunes garçons, et se rangèrent sous les signes (drapeaux) d'Aïnias. Au bout de dix jours le roi d'Afrique engagea une nouvelle action contre Sépho et les enfants de Céthim, et la bataille devint très-acharnée entre eux. Mais Sépho coucha par terre de nombreux soldats de l'armée d'Aïnias et de Lucos; près de deux mille hommes. Et Sosiphtar (1392), général de l'armée d'Aïnias, tomba aussi dans ce combat. Les troupes africaines voyant que Sosiphtar était mort, prirent la fuite avec Aïnias et Lucos; mais Sepho et les enfants de Céthim les poursuivirent, et en tuèrent encore deux cents hommes. Ils s'attachèrent particulièrement à

(1391) *Voy.* plus haut, colonne 1239.

(1392) סוסיפטר. Version iud., *Putiphar*, פוטיפר. Ce dernier nom paraît être une faute, soit de copiste, soit d'impression.

Asdrubal (1393), fils d'Aïnias, qui se sauvait avec son père, et lui tuèrent vingt hommes; mais Asdrubal lui-même leur échappa. Aïnias et Lucos arrivèrent en Afrique frappés de terreur. Depuis ce temps Aïnias n'entreprit plus rien contre Sépho.

Balaam. — Ingratitude de Sépho envers Jéhova.

Balaam fils de Béor avait accompagné Aïnias dans son expédition; et quand il vit que Sépho était resté vainqueur, il abandonna Aïnias et déserta à Céthim. Il fut accueilli avec honneur par Sépho, qui connaissait son habileté comme magicien, et par les enfants de Céthim. Balaam se fixa donc auprès de Sépho, qui lui fit de riches présents, pour l'attacher à son service.

Or, Sépho, revenu de la guerre, ordonna de faire l'appel de tous les enfants de Céthim qu'il y avait conduits. Et voici qu'il n'en manqua pas un seul, ce dont il éprouva une grande joie; car cette chose affermissait la royauté dans sa main. Et il donna un grand festin à tous ses serviteurs. Cependant Sépho ne pensait point à Jéhova, qui l'avait protégé, et qui l'avait sauvé lui et son peuple, des armes redoutables du roi d'Afrique; mais il continuait à marcher dans la voie réprouvée des enfants de Céthim et des enfants d'Esaü, en servant des dieux étrangers, suivant le culte que lui avaient enseigné ses frères de la postérité d'Esaü; c'est pourquoi le proverbe dit: *Des impies sort l'impiété* (1394).

Expédition de Sépho contre l'Egypte.

Et Sépho, après sa victoire sur l'armée d'Afrique, tint conseil avec tous les enfants de Céthim, et ils décidèrent d'aller en Egypte faire la guerre aux enfants de Jacob, et au roi Pharaon. Car Sépho avait appris que tous les forts de l'Egypte étaient descendus dans le tombeau, ainsi que Joseph et ses frères, et que ceux-ci avaient laissé en Egypte leurs descendants, les enfants d'Israël. Il pensait prendre la vengeance de ses frères, les enfants d'Esaü, que Joseph et ses frères, assistés des Egyptiens, avaient tués lorsqu'ils vinrent à Hébron pour enterrer Jacob (1395). Et il envoya des ambassadeurs à Adad fils de Badad, roi d'Edom, et à tous ses frères les enfants d'Esaü, leur mandant: N'avez-vous pas dit que vous ne vouliez pas porter les armes contre le roi d'Afrique, parce qu'il est votre allié? Voici que seul je l'ai combattu et vaincu. Maintenant j'ai résolu de faire la guerre à l'Egypte et aux enfants de Jacob, qui y demeurent, afin de prendre ma revanche du mal que leurs pères nous ont fait, à nous enfants d'Esaü, dans le pays de Chanaan, lors de l'enterrement de Jacob. Donc, si telle est votre volonté, venez, aidez-moi à venger nos frères. Et les enfants d'Esaü se réunirent en grand nombre, et allèrent se joindre à lui. Sépho avait envoyé faire la même invitation aux enfants de l'Orient et aux enfants d'Ismaël; et ils vinrent également se joindre à lui. Ils rangèrent en ordre leurs armées à Hébron; et le camp de leurs innombrables soldats couvrait le terrain de trois journées de marche. Et ils portèrent leurs pas vers l'Egypte, et vinrent camper dans la plaine de Phaturès, vers Daphné.

A la nouvelle de leur arrivée les Egyptiens accoururent de toutes les contrées de leur pays, au nombre de trois cent mille combattants. Ils firent venir aussi du pays de Gessen une partie des enfants d'Israël, desquels arrivèrent à leur secours cent cinquante hommes armés. Les Egyptiens et les enfants d'Israël se portèrent à la rencontre des rois ennemis jusque en avant du territoire de Gessen, en face de Phaturès. Or, les Egyptiens se défiaient des Israélites, et ne voulaient pas former avec eux un même camp: car ils disaient: Les enfants d'Esaü et les enfants d'Ismaël sont de même sang que les enfants d'Israël, et ceux-ci pourraient bien nous livrer entre les mains de leurs frères. Ils dirent donc aux enfants d'Israël: Gardez ici votre position. Nous irons seuls combattre les enfants d'Esaü et les enfants d'Ismaël. S'il arrive qu'ils soient plus forts que nous, vous accourrez tous à notre secours.

Et dans le camp de Sépho se trouvait Balaam fils de Béor l'Araméen. Et Sépho lui dit. Fais-nous connaître par tes sortiléges lequel des deux partis sera victorieux. Balaam se leva et fit des conjurations et des exercices magiques; mais il n'obtint aucun signe. Il recommença plusieurs fois, et toujours en vain. Alors désespérant de réussir, il renonça à toute opération ultérieure. C'est que Jéhova liait les esprits impurs, et les empêchait d'obéir à Balaam, afin de faire tomber Sepho et son peuple sous les coups des enfants d'Israël qui invoquaient le Dieu de leurs pères, et avaient confiance en sa puissante protection.

Les Egyptiens marchèrent à l'ennemi sans prendre dans leurs rangs un seul Israélite. Mais le combat leur devint fatal: ils perdirent ce jour-là cent quatre-vingts hommes, tandis que du côté des rois il n'en tomba que trente. Les Egyptiens ayant tourné le dos, les enfants d'Esaü et ceux d'Ismaël les poursuivirent, les harcelant et leur tuant du monde jusqu'au lieu de la station des enfants

(1393) Voilà bien un nom carthaginois. Nous rencontrerons plus tard un *Annibal, roi d'Afrique*, qui se transporte avec son armée dans le *pays de Céthim*, en défait les habitants dans plusieurs batailles sanglantes qui réduisent les *enfants de Céthim* à deux doigts de leur ruine, et reste dix-huit ans en vainqueur sur leur territoire.

D'après le *Yaschar*, c'est antérieurement à l'expédition d'Annibal que les *Enfants de Céthim* (les Romains); sous la conduite de *Latinus*, leur roi, se rendirent sur des vaisseaux en Afrique et vainquirent Asdrubal, successeur d'Aïnias, qui perdit une grande partie de son armée. De tels anachronismes ne sont pas rares dans les livres des anciens rabbins.

(1394) *I. Samuel* XXIV, 14: *Sicut et in proverbio antiquo dicitur. Ab impiis egredietur impietas*. Voy col. 1103.

(1395) *Voy.* plus haut colonne 1235.

d'Israël. Alors ils crièrent à ceux-ci : Vite, à notre secours ! Aussitôt les Israélites invoquant de nouveau Jéhova, leur Dieu, se précipitèrent au-devant des troupes des rois. Et Jéhova les livra en leur puissance ; car ils en tuèrent jusqu'à quatre mille hommes. Outre cela, Jéhova envoya dans les rangs de l'armée des rois une perturbation d'esprit ; de sorte que la vue des enfants d'Israël les terrifia, et qu'ils prirent la fuite. Les enfants d'Israël poursuivirent les gens des rois jusqu'aux limites du pays d'Ethiopie, et en tuèrent encore deux mille hommes. Les enfants d'Israël ne perdirent pas un seul des leurs.

Les Israélites se vengent de l'abandon des Egyptiens.

Quand les Egyptiens virent les enfants d'Israël, en si petit nombre, engagés dans un combat inégal contre toute la masse des armées des rois, ils tremblèrent pour eux-mêmes, et ils coururent se cacher, comme se cachent de honte ceux qui ont fui d'un champ de bataille. Ils abandonnèrent ainsi les Israélites à leurs propres forces. Mais ceux-ci en s'en revenant victorieux tuaient tous les Egyptiens qu'ils rencontraient en route, en leur reprochant leur lâcheté et leur perfidie. Quelquefois les enfants d'Israël criaient les uns aux autres : Courez sus à ces Ismaélites, ou, à ces Edomites, ou, à ces enfants de Céthim ! Et ils en tuèrent jusqu'à deux cents. Ils savaient bien que c'étaient des Egyptiens, mais ils usaient de ruse pour les punir. Les autres Egyptiens ne s'en apercevaient pas moins que c'était une vengeance que les enfants d'Israël voulaient exercer sur leur nation ; mais ils dissimulaient leur ressentiment, car ils les craignaient après avoir été témoins de leur force prodigieuse.

Les enfants d'Israël s'en retournèrent joyeux à Gessen, et ceux qui survivaient des Egyptiens se retirèrent chacun chez soi.

Commencement de la servitude d'Egypte.

Après ces événements tous les conseillers de Pharaon et tous les anciens de l'Egypte vinrent ensemble devant le roi. Et se prosternant devant lui la face contre terre, ils lui dirent : Voici que les enfants d'Israël forment un peuple nombreux, et plus fort que nous. Tu sais comment ils se sont conduits envers nous en revenant de la dernière guerre. Tu as vu la vigueur de leurs bras ; elle surpasse celle de leurs pères, puisque une poignée de leurs combattants a défait une armée immense, sans perdre un seul homme ; s'ils avaient été plus nombreux ils auraient exterminé l'armée entière des rois. Maintenant, il est urgent de délibérer sur le moyen de les faire périr peu à peu ; car si leur population continue à s'accroître dans ce pays, ils seront un embarras pour nous. S'il arrive que nous ayons une guerre, ils pourraient se déclarer contre nous, joindre leur force extraordinaire aux efforts de l'ennemi, soit pour nous exterminer, soit pour nous chasser de ce pays (1396). Le roi répondit : Voici le moyen que je propose, et auquel il faut s'en tenir. Phithom et Ramessès sont des villes ouvertes. Il nous importe à nous tous, habitants du pays, de les munir de remparts, et de les fortifier contre toute attaque hostile. Maintenant usez de ruse envers ces gens. Faites publier en Egypte et à Gessen, par ordre du roi, savoir : « O hommes, habitants de l'Egypte, de Gessen et de Phaturès, vous savez que les enfants d'Esaü et les enfants d'Ismaël ont essayé d'envahir notre territoire. Afin de nous garantir par la suite de toute surprise, le roi nous ordonne d'enceindre de murailles Phithom et Ramessès, et de les fortifier. Ceux d'entre vous, Egyptiens ou Israélites, qui veulent nous aider dans ces travaux, recevront exactement leur paye chaque jour. » Vous commencerez par y mettre la main vous-mêmes, afin d'attirer les autres par votre exemple ; et pendant ce premier temps vous ferez réitérer la proclamation journellement. Il vous arrivera des Israélites, et vous ne manquerez pas de les payer chaque jour. Dès que tous les Israélites, alléchés par l'appât du gain, travailleront avec vous, vous vous retirerez des travaux l'un après l'autre insensiblement. Vous reparaîtrez ensuite en qualité d'exacteurs et de commissaires des travaux, et vous les contraindrez à maçonner seuls, sans paye. S'ils résistent vous emploierez la force. De cette chose résultera pour nous l'avantage d'élever des fortifications à peu de frais, pour les enfants d'Israël un affaiblissement ; car leur population diminuera : la bâtisse et d'autres corvées épuiseront leur vigueur, et vous les empêcherez d'aller trouver leurs femmes.

Ce conseil plut aux serviteurs du roi, et ils firent crier la proclamation dans toute l'Egypte, à Daphné, à Gessen et dans toutes les villes voisines de l'Egypte. En peu de temps se présentèrent des Egyptiens en foule, et tous les enfants d'Israël, pour construire, avec les serviteurs de Pharaon, les fortifications de Phithom et de Ramessès. Les seigneurs Egyptiens faisaient semblant de travailler avec les enfants d'Israël, et leur payaient chaque jour le salaire de leur ouvrage. Mais après l'espace d'un mois les Egyptiens commencèrent à disparaître les

(1396) Le texte de l'*Exode* porte ועלה מן הארץ, *et ascendat e terra*, ou comme traduit la Vulgate, *egrediatur de terra*.

Le Talmud traité Sota, fol. 11 recto, objecte ; « Au lieu de, *et il monterait du pays*, on aurait dû mettre dans le texte, *et nous monterions du pays.* » La glose de Yarkhi ajoute : « Ce que les Egyptiens craignaient, c'est d'être eux-mêmes expulsés du pays. Car pour les Israélites, les Egyptiens ne devaient pas demander mieux que d'être débarrassés d'un ennemi intérieur dont ils avaient tout à craindre. A cela répond Rabbi Abba Bar-Cahana : Tel est en effet le sens de ces paroles. Si elles semblent dire le contraire, c'est comme quelqu'un qui voulant parler d'un malheur qu'il appréhende, s'exprime comme si son prochain en était menacé. »

Cette exposition est aussi dans le Médrasch-Rabba et dans le commentaire de Yarkhi sur l'Exode.

uns après les autres, de sorte qu'au bout de quatre mois et quelques jours les Israélites restèrent seuls. Des Egyptiens revinrent alors avec le titre d'intendants et de surveillants des travaux. D'autres Egyptiens se présentèrent comme préposés des impôts, et reprenaient aux Israélites tout le salaire qu'ils leur avaient donné précédemment. Et dès lors on leur déniait tout salaire. Quand un Israélite refusait de travailler, alléguant qu'on ne le payait pas, il y était contraint à force de mauvais traitements de la part des Egyptiens. C'est ainsi que les enfants d'Israël, les uns façonnant les briques, les autres maçonnant, construisirent les remparts et les forts de Phithom et de Ramessès, ainsi que d'autres lieux d'Egypte. Ils étaient de plus astreints à toutes sortes d'autres travaux durs dans les champs. Cet état dura pendant de bien longues années, jusqu'au jour où Jéhova se souvenant de son peuple, le retira de dessous le joug de l'Egypte. Et les enfants d'Israël changèrent le nom du roi d'Egypte, *Malol*, en *Maror*, parce qu'il leur rendait la vie amère (1397). Mais plus on les opprimait, plus leur nombre augmentait. Et les Egyptiens n'en avaient que plus d'horreur pour eux.

Les enfants de Lévi ne s'étaient pas présentés pour travailler aux fortifications des villes; car ils soupçonnaient que l'offre d'une paye considérable était une embûche. Et comme ils s'étaient tenus à l'écart dans le principe, les Egyptiens les laissèrent libres par toute la suite du temps.

Mort d'Adad et suites de cet événement.

Vers ce temps-là, en la treizième année du règne de Pharaon, et la cent-quinzième de la descente d'Israël en Egypte, mourut Adad fils de Badad, roi d'Edom, et il eut pour successeur Semla de Masréca, du pays des enfants de l'Orient, et il régna durant dix-huit ans (1398). Il mit sur pied une armée dans le but d'aller attaquer Sépho, fils d'Eliphaz, et les enfants de Céthim, parce qu'ils avaient fait la guerre à son allié Aïnias, et détruit son armée. Mais les enfants d'Esaü lui représentèrent que Sépho était leur frère, et ils le déterminèrent à renoncer à son entreprise.

Quand les Egyptiens apprirent cette chose, ils en profitèrent habilement pour accabler les enfants d'Israël d'un surcroît de travaux. Et ils disaient aux enfants d'Israël : Hâtez-vous de terminer les fortifications du pays, de peur que les enfants d'Esaü ne viennent nous surprendre ; car ce serait à cause de vous qu'ils prendraient les armes contre nous. A la vérité ils craignaient que les Israélites ne renouvelassent le traitement qu'ils leur avaient fait subir, lors de la guerre avec les enfants d'Esaü dans les jours d'Adad. Mais plus ils cherchaient à faire diminuer le nombre des enfants d'Israël en les écrasant de travaux excessifs, plus la population de ceux-ci prenait de l'acccroissement. Et l'Egypte pullulait d'enfants d'Israël.

Nouvelles mesures contre les enfants d'Israël.

En l'année cent vingt-cinquième de la descente d'Israël en Egypte, tous les anciens du pays, et ses sages, se présentèrent devant le roi en se prosternant la face contre terre, et ils dirent : Vive le roi éternellement. Tu nous as donné un conseil dont l'exécution a produit un effet contraire au résultat que nous en attendions. Les enfants d'Israël, en dépit de leurs fatigues, se multiplient à vue d'œil, au point que notre pays en est rempli. Maintenant, donne-nous dans ta sagesse un nouveau conseil. Le roi répondit : Cherchez vous-mêmes quelle autre voie nous pourrions essayer. Alors un officier du conseil du roi, nommé Job, de la terre de Hus, en Mésopotamie, (1399), prit la parole, et dit : Que le roi entende mon avis, si cela lui est agréable. Le conseil donné dans le temps par le roi était excellent. Il ne faut jamais rien relâcher des fatigues imposées aux enfants d'Israël. Mais voici une mesure de plus que vous devez opposer à la multiplication extraordinaire des enfants d'Israël, laquelle nous crée un danger en cas de guerre. Si le roi le trouve bon il rendra un décret qui sera inscrit dans le code des lois de l'Egypte, afin qu'il devienne strictement obligatoire, savoir : Que soit répandu à terre le sang de tous les enfants mâles qui dorénavant naîtront des Hébreux. Qu'il plaise donc au roi d'en prescrire l'exécution à toutes les sages-femmes Israélites. Ce conseil eut l'approbation du roi et des seigneurs.

Et Pharaon manda les sages-femmes Israélites, dont l'une s'appelait Sephora, et l'autre Phua, et il leur dit : Quand vous acoucherez les femmes des Hébreux vous regarderez sur le siége d'accouchement (1400), si c'est un garçon vous le tuerez, si c'est une fille, vous pourrez la laisser vivre. Si vous n'observez pas ce que je vous ordonne, je vous ferai consumer par le feu avec vos maisons. Mais les accoucheuses craignaient Dieu, et n'obéissaient pas au roi. Elles donnaient des soins, comme par le passé, à tous les enfants, aux garçons comme aux filles, afin de les conserver en bonne santé. La chose ayant été dénoncée au roi, il fit appeler les sages-femmes, et leur dit : Pourquoi avez-vous laissé vivre les enfants mâles ? Elles répon-

(1397) מָרוֹר, *amer*.

(1398) *Genèse* XXXVI, 36 : *Cumque mortuus esset Adad, regnavit pro eo Semla de Masreca*.

(1399) On sait que ce personnage est le sujet d'un des livres de l'Ancien Testament. Nous verrons sa conversion dans les pages suivantes de ce livre.

Dans le livre *Emeq-Hammélech*, de Rabbi Naphthali, fol. 107 verso, il est dit que Balaam, Job et Jethro, grands magiciens, étaient membres du conseil de Pharaon ; mais les deux derniers se sont convertis à Jéhova.

(1400) Notre texte a, comme l'*Exode*, אבנים, au duel, dont la signification la plus probable est *sella parturientis*. Elle est disposée de manière à tenir écartées les deux jambes. C'est pourquoi ce substantif a toujours la forme duelle.

dirent toutes deux : Que le roi ne s'imagine pas que les femmes israélites ressemblent aux égyptiennes. Celles-là ont le tempérament des animaux (1401). Elles se délivrent elles-mêmes avant l'arrivée de l'accoucheuse. Il y a longtemps que nous, tes servantes, n'avons assisté une de ces femmes dans son travail d'enfant. Et Pharaon ajouta foi à leurs paroles, et elles purent se retirer en paix de sa présence. Or, Dieu récompensa les sages-femmes. Et le peuple Hébreu continuait à augmenter prodigieusement.

Naissance d'Aaron et de Marie.—Mort de Sepho.—Nouvelle désertion de Balaam.

Il y eut en ces jours-là au pays d'Egypte un homme de la race de Lévi ; son nom était Amram, fils de Caath, fils de Lévi, fils d'Israël. Cet homme alla et prit pour femme Jochabed, fille de Lévi, sœur de son père ; et elle était âgée de cent vingt-six ans. La femme devint enceinte et enfanta une fille, à qui elle donna le nom de Marie ; parce que déjà alors les Egyptiens rendaient la vie amère aux enfants d'Israël. Et elle conçut de nouveau, et mit au monde un fils, qu'elle nomma Aaron, parce que pendant sa grossesse Pharaon commençait à répandre le sang des enfants mâles du peuple Hébreu (1402).

En ce temps-là mourut Sepho, fils d'Eliphaz, après avoir régné sur tous les enfants de Céthim pendant cinquante ans. Et il fut enterré à Nabana, ville du pays de Céthim. Il eut pour successeur Janus, un des plus vaillants héros des enfants de Céthim (1403).

Et après la mort de Sepho, Balaam, fils de Béor, s'enfuit du pays de Céthim, et se rendit auprès de Pharaon, roi d'Egypte, qui le reçut avec grand honneur ; car il avait entendu parler de sa science. Le roi lui fit des présents, l'éleva en dignité et le fit conseiller. Balaam se fixa en Egypte. Et les officiers le traitaient avec distinction; car ils désiraient tous être instruits par lui dans la science de la magie.

Songe de Pharaon.—Balaam, Jéthro et Job consultés.—Les enfants des Hébreux jetés au fleuve.

En la cent trentième année de la descente d'Israël en Egypte, Pharaon eut un songe. Assis sur son trône, il leva les yeux et aperçut devant lui un vieillard tenant à la main une balance de marchand, qu'il souleva devant Pharaon. Il prit tous les anciens, tous les seigneurs, tous les grands de l'Egypte, et les liant en un faisceau, il les mit dans l'un des bassins. Il prit ensuite un petit agneau de lait, et le mit dans l'autre bassin ; et voici que le côté de l'agneau emporta celui de tous ces hommes. Pharaon s'éveilla.

Dès le matin le roi fit appeler ses serviteurs, et il leur raconta ce songe, dont ils conçurent une grande frayeur. Le roi dit ensuite à ses sages : Interprétez-moi le songe que j'ai eu. Alors Balaam fils de Béor prenant la parole, dit : Ceci ne signifie rien moins qu'un grand malheur qui se produira sur l'Egypte dans la suite des temps. Car il naîtra en Israël un enfant qui ruinera l'Egypte, fera périr ses habitants, et emmènera d'Egypte son peuple par la puissance de son bras. Maintenant, ô roi, notre seigneur, il faut aviser aux moyens de détruire les enfants d'Israël, et d'anéantir leur espérance : c'est ainsi que nous préviendrons le malheur dont l'Egypte est menacée. Le roi dit à Balaam : Conseille-nous toi-même; car toutes nos mesures contre les enfants d'Israël ont échoué jusqu'à présent. Balaam répondit : Fais venir tes deux principaux conseillers, et nous verrons ce qu'ils proposeront : ton serviteur parlera ensuite. Le roi fit donc appeler Raguël le Madianite (1404) et Job le Husite, et il leur dit : Vous avez entendu mon songe et son interprétation. Maintenant, voyez, conseillez ce que nous devons résoudre contre les enfants d'Israël. Le Madianite Raguël répondit : Vive le roi, vive le roi éternellement ! S'il plaît au roi, je lui conseillerai de laisser les Hébreux en repos et de ne pas les molester; car ils sont les élus de leur Dieu, et sa propre possession, par préférence à toutes les nations et à tous les rois de la terre. Et qui jamais a porté la main sur eux sans que leur Dieu en ait tiré vengeance ? Tu n'ignores pas que Pharaon l'ancien s'étant emparé de Sara, femme d'Abraham, qui venait demander l'hospitalité en Egypte, leur Dieu le frappa, ainsi que sa maison, de grandes plaies, dont il n'obtint la guérison qu'en restituant Sara à son époux. Plus tard Abimélech, roi de Gérare, enleva aussi la femme d'Abraham. Mais son Dieu apparut à ce roi dans un songe et l'effraya par des menaces, en même temps qu'il frappa de stérilité depuis les femmes des hommes jusqu'aux femelles des bêtes. Abimélech reconnut humblement qu'il avait mal agi, et il rendit à Abraham sa femme, et le combla de riches présents. Le même Abimélech chassa de Gérare Isaac, parce qu'il était jaloux de ce que la belle Rébecca était sa femme. Mais Dieu manifesta la protection dont il couvrait Isaac; car tous les courants d'eau du pays d'Abimélech séchèrent, et la terre ne produisait point de fruits. Cette calamité ne cessa que lorsque le roi, avec une suite nombreuse de ses amis et Phicol, général de son armée, sortit de Gérare pour aller trouver Isaac, et prosterné devant lui la face contre terre, le pria d'intercéder pour lui auprès de Jéhova. De même, Jacob, homme simple, fut sauvé à cause de sa simplicité, de la main de son frère Esaü, et de la main de Laban, son oncle maternel, lesquels en voulaient tous deux à sa vie. Les rois de

(1401) *Yaschar* et *Exode*, חיות. Nous adoptons le sens qu'attachent à ce terme le Médrasch-Rabba, le Talmud, traité *Sota*, fol. 11 verso, et la version jud. *Voy.* aussi Yarkhi.

(1402) Marie. En hébreu, מרים, *Miriam*. De מר, *amer*. — Aaron. En hébreu, אהרן. De, הריון, *grossesse*.

(1403) Texte hébreu, יאניש, *Janius*. Mieux la version jud., יאנוש, *Janus*.

(1404) Jéthro le futur beau-père de Moïse.

Chanaan tombèrent tous à la fois sur lui et sur ses fils, pour les exterminer. Mais leur Dieu les protégea, et ils attaquèrent à leur tour les rois et les tuèrent. En effet, qui jamais a porté la main sur ce peuple sans que Dieu l'en ait puni. N'est-il pas vrai que Pharaon, l'ancien, ton grand-père, a élevé Joseph au-dessus de tous les seigneurs de l'Egypte, pour avoir par sa grande sagesse préservé de la famine les habitants de ce pays? Il donna ensuite l'ordre de faire venir en Egypte Jacob et ses enfants, afin qu'à la faveur de leur mérite devant Dieu l'Egypte et le pays de Gessen demeurassent à l'abri de la famine qui désolait les autres pays. Veuille donc renoncer au dessein de faire périr les enfants d'Israël. Si leur présence en Egypte te déplaît, renvoie-les d'ici, et qu'ils s'en aillent en Chanaan, pays de la demeure de leurs ancêtres. Mais Pharaon en entendant ce discours entra en fureur contre Jéthro, qui sortit de la présence du roi couvert de confusion. Et quittant le même jour l'Egypte, il s'en alla en Madian son pays, emportant avec lui le bâton de Joseph.

Le roi dit alors à Job le Husite : Toi, Job, quel est ton avis au sujet des Hébreux? Job répondit : N'est-il pas vrai que tous les habitants du pays sont en ta puissance? Traite les Hébreux selon le jugement de ta propre prudence. Et Balaam dit à son tour : Toutes les mesures prises jusqu'ici par le roi contre les Hébreux demeureront sans résultat. Car, si tu les attaques par le feu, ils y résisteront. En effet, n'est-il pas vrai que leur Dieu en a retiré sain et sauf leur père Abraham, à Ur en Chaldée? Veux-tu les exterminer par le fer? Sache qu'Isaac leur ancêtre a été soustrait au fer du sacrifice, et un bélier a été substitué à sa place. Que si tu penses à réduire leur nombre à force de travail et de fatigues, tu n'y réussiras pas davantage; car déjà Jacob, leur père, a été soumis à toutes sortes de travaux pénibles chez Laban, et en vérité il n'en prospérait que mieux. Maintenant, voici le moyen que je propose, et auquel le roi, mon seigneur, doit s'en tenir. Nul de cette nation, ni aucun de ses patriarches, n'a passé par l'épreuve de l'eau. C'est donc cet élément qu'il faut employer contre eux, pour les faire disparaître entièrement. Si cela plaît au roi, il ordonnera qu'à partir de ce jour on jette dans le fleuve tous les enfants qui naîtront d'eux.

Aussitôt le roi fit publier dans toute l'Egypte un ordre ayant force de loi, savoir : Dorénavant tout enfant mâle nouveau-né des Hébreux doit être jeté à l'eau. Et il envoya tous ses serviteurs au pays de Gessen, où habitaient les enfants d'Israël, pour mettre son ordre à exécution.

Or, quand les enfants d'Israël apprirent cette chose, ils se conduisirent diversement. Les uns se séparèrent de leurs femmes, les autres continuèrent à vivre avec elles. De ce jour-là en avant, quand les femmes de ceux-ci sentaient les premières atteintes de l'enfantement elles sortaient aux champs, s'y délivraient, et laissant là leur géniture, s'en retournaient chez elles. Mais celui qui avait juré à Abraham de multiplier sa race envoyait à l'enfant un ange de ses serviteurs célestes (1405). Cet ange le lavait, le nettoyait, l'oignait, le réchauffait. Ces soins étant accomplis, il mettait à la portée de l'enfant deux pierres polies; de l'une d'elles il suçait du lait, de l'autre, du miel (1406). Sa chevelure s'allongeait jusqu'à ses genoux, pour le tenir couvert mollement. Et par l'expresse volonté de Dieu la terre s'ouvrait et recevait dans son sein, comme dans un berceau, tous ces êtres faibles, et les gardait jusqu'à leur entière croissance. Alors la terre ouvrait sa bouche et les rendait à la lumière. Vous eussiez vu ces jeunes Hébreux pousser du sol comme l'herbe des champs, et comme les plantes des forêts. Et ils dirigeaient leurs pas, sans se tromper, chacun vers sa famille, et vers sa maison paternelle. Les Egyptiens, qui s'étaient aperçus de l'absorption des petits enfants, sortaient aux champs chacun avec sa charrue attelée de deux bœufs, et labouraient profondément la terre qui couvrait les enfants Hébreux; mais ils ne pouvaient jamais les atteindre, ni leur nuire. C'est ainsi que le peuple d'Israël augmentait et se multipliait prodigieusement (1407).

Cependant Pharaon envoyait journellement à la recherche des enfants d'Israël. Et quand on en trouvait, on les arrachait violemment des bras des mères, et on les jetait au fleuve. Mais on ne faisait pas attention aux filles (1408).

Naissance de Moïse.—Son adoption par la princesse Bathia, fille de Pharaon.

En ce temps-là l'esprit de Dieu fut sur Marie, fille d'Amram et sœur d'Aaron. Et elle allait par la maison en répétant : Voici que pour le coup il nous naîtra, de mon

(1405) Ainsi le texte. מלאך ממשרתיו אשר בשמים.

(1406) D'après le Talmud, traité *Sota*, fol. 11 verso, et le Médrasch-Yalkut sur le chap. XVI d'*Ezéchiel*, les Hébreux nourrissaient de lait et de miel les enfants du premier âge.

Voy. plus de détails sur cet objet au tome II de notre *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, pages 343 et suivantes.

(1407) ces détails se lisent dans le Talmud, ubi supra, et dans le Médrasch-Rabba de l'Exode. Ils appliquent à cette dernière circonstance les paroles du psalmiste (*Psal.* CXXIX, 3) : *Super dorsum meo araverunt aratores, prolongaverunt sulcos suos.* Les enfants Hébreux, sortis de terre, disent ces deux recueils, arrivaient par troupes nombreuses rejoindre leurs parents.

Ce sont là de véritables rabbinades, qu'il faut bien se garder de mettre sur le compte des écrivains du *Yaschar* ancien.

(1408) Ce passage suppose que certaines femmes Israélites, soudainement prises du mal d'enfant, n'avaient pas le temps d'aller se délivrer dans les champs, et de faire absorber leurs enfants par la terre.

père et de ma mère, un fils qui sauvera Israël de la tyrannie des Egyptiens. Amram avait répudié sa femme depuis trois ans (1409); mais quand il entendit cette prédiction, il reprit Jochabed et la ramena chez lui. La femme d'Amram devint enceinte, et au septième mois de sa grossesse elle enfanta un fils. En ce moment la maison fut remplie d'une lumière éclatante, comme celle du soleil et de la lune dans leur plus grande splendeur. La mère voyant que cet enfant était beau et d'un aspect agréable, le cacha pendant trois mois dans une chambre secrète.

Or, les Egyptiens avaient imaginé une ruse pour découvrir les enfants que les Hébreux tenaient cachés. Leurs femmes portant sur l'épaule leurs propres enfants qui ne parlaient pas encore, allaient à Gessen où étaient les Hébreux. Elles entraient dans les maisons sous couleur de visiter les femmes israélites. Et quand leurs enfants faisaient entendre les sons inarticulés propres à leur âge, le petit Hébreu qui était caché y répondait. Aussitôt elles allaient le dénoncer à Pharaon, qui le faisait prendre et mettre à mort.

Jochabed ne put cacher plus longtemps son enfant, dont l'existence avait été portée à la connaissance du roi. Et afin de prévenir son enlèvement par les exempts égyptiens, elle prit un coffre de jonc, et l'enduisit de bitume et de poix. Elle y mit ensuite son fils, et l'exposa ainsi au milieu des roseaux de la rive du fleuve.

Or, Marie se tint à une certaine distance de cet endroit, afin de savoir ce qui arriverait à son petit frère, et ce que deviendraient ses propres prédictions. Et Dieu envoya sur l'Egypte en ces jours-là des chaleurs tellement fortes que les habitants en eurent la peau comme brûlée, et ils cherchaient du soulagement dans les eaux du Nil. En cette occasion, Bathia, fille de Pharaon, y alla aussi, pour se baigner. Ses filles de service la suivaient sur le bord du fleuve, où se tenaient beaucoup de femmes égyptiennes. Alors Bathia, en promenant le regard sur le fleuve, aperçut un coffre de jonc sur la surface de l'eau; et elle l'envoya prendre par une de ses servantes. L'ayant ouvert, elle vit un enfant qui pleurait. Elle en eut pitié, et dit : C'est un enfant des Hébreux. Toutes les Egyptiennes du bord s'offrirent, l'une après l'autre, pour lui donner de leur lait, mais l'enfant ne voulut prendre le sein d'aucune d'elles. Or, Jéhova lui inspirait cette répugnance, afin de le faire revenir au sein de sa mère. Alors Marie, qui s'était mêlée à ces femmes, dit à la fille de Pharaon : Veux-tu que j'aille te chercher pour cet enfant une nourrice parmi les femmes des Hébreux? La fille de Pharaon lui dit : Va. Aussitôt la jeune vierge alla et appela la mère même de l'enfant. Et la fille de Pharaon dit à Jochabed : Prends cet enfant, et nourris-le-moi. Je te donnerai pour ton salaire deux pièces d'argent par jour. La femme prit l'enfant et le nourrit. Et lorsque, au bout de deux ans, l'enfant fut en âge d'être sevré, elle le rapporta à la fille de Pharaon, qui l'adopta et lui donna le nom de Moïse, disant : Parce que je l'ai retiré de l'eau (1410). Mais Amram, son père, le nomma Héber; parce que, dit-il, c'est pour lui que je me suis réuni à ma femme. Jochabed le nomma Jécuthiel, car elle avait espéré à son sujet en Jéhova, qui le lui avait rendu. Sa sœur, Marie, le nomma Jared, parce qu'elle était descendue au fleuve pour le suivre et savoir ce qu'il adviendrait de lui. Son frère, Aaron, le nomma Abi-Zanoé, disant : Mon père avait quitté ma mère, et pour lui il l'a reprise. Caath, son aïeul paternel, le nomma Abi-Ghedor, parce que Dieu avait fermé, à cause de son mérite futur, la plaie de la maison d'Israël; car on cessa de jeter à l'eau les enfants mâles. La femme chargée de le soigner le nomma Abi-Succa, parce qu'il était demeuré caché pendant trois mois dans une chambre-cabane, de crainte des enfants de Cham. Tout le peuple d'Israël le nomma plus tard Séméia fils de Nathanaël, car en ses jours Dieu entendit leurs gémissements, et les sauva de la main de leurs oppresseurs (1411).

Et Moïse, adopté par Bathia, fille de Pharaon, était élevé avec les fils du roi.

Mort du roi d'Edom.

En ces jours-là mourut le roi d'Edom, dans la dix-huitième année de son règne, et il fut enterré dans le palais qu'il s'était bâti au pays d'Edom. Alors les enfants d'Esaü envoyèrent à Phathor (1412), situé sur le fleuve (d'Euphrate), et en firent venir un jeune homme beau de figure et bien fait de corps, du nom de Saül; et ils l'établirent roi à la place de Semla. Et Saül gouverna le

(1409) Il était un de ceux que s'étaient séparés de leurs femmes. *Voy.* colonne précédente.

(1410) Moïse. משה, *Mosché*. Josèphe, Philon, Clément d'Alexandrie, quelques anciens Pères de l'Eglise, ont parfaitement reconnu que ce nom se compose de deux mots égyptiens, dont le premier, μω, signifie *eau*, et le second, *sauver*. Celui-ci est, d'après Ign. Rossi (*Etym. Ægypt.*) ουσαι, et d'après Jablonski (Opuscule, t. I) ουσε.

A l'exemple des LXX, nous transcrivons en σ le *djandja* du copte, dont nous n'avons pas de caractères dans ce moment.

(1411) Héber, חבר, *attachement*, *réunion*.—Jécuthiel, יקותיאל, de קוה, *espérer*, et אל, *Dieu*. — Jared, ירד, *descendre*. — Abi-Zanoé, אבי זנוח, de אבי, *mon père*, et זנח, *abandonner*, *quitter*. — Abi-Ghedor, אבי גדר, de אב, *père*, et גדר, *enceindre*, *fermer*. — Abi-Succa, אבי סכה, de אב, *père*, et סכה, *cabane*. — Séméia, שמעיה, Dieu a entendu. — Nathanael, נתנאל, *Dieu a donné*, *accordé*.

Le Médrasch-Rabba et le Makhzor (fête de Simkhat-Thora) donnent à Moïse ces mêmes noms avec quelques autres. Le Makhzor ponctue l'avant-dernier nom, *Abi-Socho*, ce qui en changerait la signification.

(1412) Le Φαθουρά des LXX, *Nombres*, XXII, 5, et d'Eusèbe, *De locis*, etc.

pays d'Edom pendant l'espace de quarante ans (1413).

Aggravation de la servitude.

Et Pharaon voyant qu'en dépit du conseil de Balaam les enfants d'Israël fructifiaient et multipliaient et pullulaient dans tout le pays d'Egypte, leur fit notifier, savoir : Que nul de vous ne diminue rien de sa tâche de chaque jour; car ce qui manquera à sa maçonnerie, soit en mortier, soit en briques, sera comblé par le corps du plus jeune de ses fils. L'on exigeait, en conséquence de cet ordre, la somme du travail de chaque Hébreu avec une telle rigueur que journellement on arrachait des enfants des bras des mères pour les murer à l'endroit laissé inachevé par leurs pères épuisés de forces.

L'enfant Moïse enlève la couronne de la tête du roi. —Balaam change encore de pays.

Dans la troisième année de l'âge de Moïse Pharaon était à manger, ayant à sa droite Alpharaonith, la reine, et à sa gauche, Bathia, qui tenait Moïse sur ses genoux. Balaam, fils de Béor, avec ses deux fils et tous les grands seigneurs du royaume, avaient pris place à la table du roi. Tout à coup le jeune garçon étendant la main s'empara de la couronne du roi, et se la posa sur la tête. Le roi et les princes, saisis de ce fait, se regardaient avec étonnement. Enfin, le roi, s'adressant aux seigneurs, dit : Que pensez-vous d'une chose pareille? Et quel traitement mérite l'audace de ce petit Hébreu? Alors Balaam, fils de Béor, prenant la parole, dit : Rappelle-toi, ô roi mon maître, le songe que tu as eu, il y a longtemps, et comment ton serviteur te l'a interprété (1414). Considère que ce garçon appartient aux Hébreux, qui possèdent l'esprit de Dieu. Et ne va pas t'imaginer, seigneur mon roi, qu'étant si jeune, ce garçon a dû agir sans discernement. Il suffit qu'il soit de la race des Hébreux pour que nous nous persuadions que tout jeune qu'il est, il a fait cette chose avec réflexion, afin d'acquérir un droit à la royauté d'Egypte. Car telle est l'allure des Hébreux d'employer des voies détournées pour surprendre les rois et leurs ministres. Ne sais-tu pas que par les mêmes moyens Abraham leur père est parvenu à détruire l'armée de Nemrod, roi de Babylone, et à tromper subtilement Abimélech, roi de Gérare, en sorte qu'il a acquis la propriété du pays des enfants de Heth, et de tout le royaume de Chanaan. Descendu ensuite en Egypte, il faisait passer Sara, son épouse, pour sa sœur, afin de tendre un piége aux Egyptiens et à leur roi. Ainsi faisait aussi son fils Isaac en venant demeurer à Gérare. Il y parvint à surpasser la puissance d'Abimélech, roi du pays. Il voulait, lui aussi, attirer un malheur sur la terre des Philistins, en disant de Rébecca, sa femme : Elle est ma sœur. Jacob n'a pas moins usé de ruse envers son frère pour le dépouiller de son droit de primogéniture, et lui enlever sa bénédiction. Il se transporta ensuite en Mésopotamie de Syrie, auprès de Laban, son oncle maternel, et s'empara subtilement de ses filles, de ses troupeaux, de tout son avoir, et s'enfuit avec tout cela au pays de Chanaan auprès de son père. Son fils Joseph, vendu par ses propres frères, servait comme esclave en Egypte, où il avait été amené. Mais sa perversité le fit mettre en prison. Il y était depuis douze ans (1415) lorsque Pharaon l'ancien eut certains songes. Ce roi le fit tirer de prison, et l'éleva en dignité au-dessus de tous les seigneurs nationaux, parce qu'il lui avait interprété ses songes. Quand la famine régna sur toute la terre, Joseph fit venir en Egypte son père, ses frères et tout le personnel de leurs maisons, et il les nourrit aux dépens du pays. Bien plus, il acquit la propriété de tout le sol égyptien et réduisit les habitants de ce pays à la condition d'esclaves. Maintenant, mon roi, sois persuadé que ce garçon s'élève en Egypte à la place de ses pères, pour en faire autant. Il jouera le roi et tous ceux qui sont revêtus de l'autorité publique. Si cela plaît au roi, répandons son sang à terre, de peur qu'en grandissant il ne s'empare de la royauté, ce qui serait la perte de l'Egypte. Le roi dit à Balaam : Appelons encore tous les juges et tous les sages, afin de nous assurer si cet enfant est véritablement digne de mort; s'il en est ainsi que tu le dis, nous le ferons périr.

Le roi fit donc mander devant lui tous les sages de l'Egypte, et ils arrivèrent ayant parmi eux un ange de Jéhova, qui avait pris l'extérieur de l'un d'eux. Pharaon leur ayant exposé la chose, l'ange, sous l'apparence d'un des pages du roi, dit en présence de toute l'assemblée : Que le roi ordonne d'apporter un vase contenant des diamants, et un autre vase rempli d'une braise ardente. Suivant que l'enfant prendra de l'un ou de l'autre, nous jugerons s'il agit, ou non, avec discernement. Tous ayant approuvé ce conseil, les deux vases furent apportés et posés devant Moïse. L'enfant allait étendre sa main vers les diamants, mais l'ange la poussa invisiblement vers la braise, et en même temps l'éteignit. L'enfant en prit une poignée et la porta à la bouche; et ses lèvres et sa langue furent en partie entamées par la chaleur que la braise conservait. C'est de là qu'il est devenu lourd de bouche et pesant de langue (1416). Le roi et les seigneurs décidèrent de laisser vivre l'enfant.

Et Moïse continuait à demeurer dans la maison de Pharaon. Il était élevé avec les fils du roi, et était vêtu de pourpre. Bathia, fille de Pharaon, le regardait comme son enfant. Il était honoré par tous ceux du palais, et les Egyptiens le respectaient. Devenu plus grand, il se rendait chaque jour à Gessen,

(1413) *Genèse*, xxxvi, 37 : *Hoc (Semla) quoque mortuo, regnavit pro eo Saul de fluvio Rohoboth.*
(1414) *Voy.* plus haut, colonne 1257.
(1415) *Voy.* colonne 1201.
(1416) *Gravis enim ore, et gravis lingua ego* (*Exod.* iv, 10), d'après le texte hébreu.

où étaient ses frères. Ceux-ci lui apprirent que c'était par l'instigation de Balaam, fils de Béor, qu'on les accablait de travaux qui leur laissaient à peine le temps de respirer; et que le même Balaam avait engagé Pharaon à le faire mourir, lorsque, encore enfant, il avait ôté la couronne de la tête du roi. Et Moïse irrité contre Balaam, cherchait à le tuer, et en épiait l'occasion chaque jour. Après un certain temps il fut dit à Balaam: Sois sur tes gardes; car voici que le fils de Bathia en veut à ta vie, et te guette pour te l'ôter. Balaam eut peur; et il quitta l'Egypte avec ses deux fils, et ils se réfugièrent auprès de Cicanus (1417), roi d'Ethiopie.

A la prière de Moïse, Pharaon accorde aux enfants d'Israël le repos du septième jour.

Moïse vivait librement dans le palais du roi, et Jéhova le rendait agréable à Pharaon, à ses serviteurs et aux Egyptiens, qui tous l'aimaient beaucoup. Un jour Moïse étant allé visiter ses frères à Gessen, fut extrêmement peiné de les voir assujettis à de si durs travaux. A son retour, il alla se prosterner devant le roi, et lui dit: De grâce, mon seigneur, je viens t'adresser une petite demande : ne me refuse pas. Pharaon lui dit : Parle. Alors Moïse dit: Qu'il te plaise d'accorder à tes serviteurs les enfants d'Israël, qui sont à Gessen, un jour de la semaine, pour s'y reposer de leur travail. Le roi répondit : Voici que je t'exauce : Il sera fait selon ton désir. Aussitôt Pharaon fit publier dans toute l'Egypte et à Gessen, savoir : A vous, tous les enfants d'Israël. Faites votre ouvrage pendant six jours, et le septième jour vous jouirez d'un repos absolu. Ainsi l'ordonnent le roi et Moïse, fils de Bathia. Or, ceci fut ainsi disposé par Jéhova, qui commençait à se souvenir des enfants d'Israël, en faveur de leurs pères, pour les délivrer de la servitude de Pharaon. Et Moïse se réjouit beaucoup de son heureux succès. Et Jéhova fut avec Moïse, et son renom se répandit dans toute l'Egypte. Il était en estime aux yeux des Egyptiens et aux yeux des enfants d'Israël. Et il était attentif à faire du bien à son peuple auprès du roi.

Moïse tue un Egytien et est condamné à mort. — Remontrances d'Aaron au peuple hébreu.

Moïse, âgé de dix-huit ans, se rendait à Gessen dans l'intention de visiter son père et sa mère. Arrivé à un endroit où travaillaient les enfants d'Israël, il aperçut un Egyptien qui battait un Hébreu. Celui-ci voyant venir Moïse, courut se mettre sous sa protection; car il connaissait son crédit dans le palais de Pharaon, et il lui dit : Aide-moi, seigneur! Cet Egyptien est entré de nuit dans ma maison, et m'a garrotté, et en ma présence il a abusé de ma femme Et maintenant il veut m ôter la vie. Moïse, en apprenant cette odieuse action, fut rempli de colère contre l'Egyptien. Il se retourna de tous côtés, et voyant qu'il n'y avait là personne, il tua l'Egytien et le cacha dans le sable. L'Israélite étant rentré chez lui se disposait à répudier sa femme; car il n'est pas admis dans la maison de Jacob qu'un homme ait commerce avec sa femme après qu'elle a été souillée par un étranger. La femme alla s'en plaindre à ses frères, qui auraient tué le mari s'il ne s'était échappé de leurs mains par la fuite.

Le lendemain Moïse sortit encore vers ses frères, et il vit que deux hommes Hébreux se querellaient, et il dit au plus violent : Pourquoi frappes - tu ton prochain? Cet homme lui répondit : Qui t'a établi sur nous chef et juge? Penses-tu me tuer comme tu as tué l'Egyptien? Moïse craignit et se dit: En vérité, la chose est connue. En effet, Pharaon en fut informé, et il condamna Moïse à mourir. Mais Dieu envoya son ange qui prit la ressemblance du chef des satellites (1418) et revêtit celui-ci de l'apparence de Moïse. L'ange de Jéhova, saisissant le glaive abattit la tête du chef des satellites. Il prit ensuite Moïse par la main, le transporta hors de la frontière, et le déposa en un lieu distant de l'Egypte de quarante journées de marche.

Et Aaron resté seul en Egypte, prophétisait en ces termes aux enfants d'Israël: Voici ce que dit Jéhova, Dieu de vos pères: Eloignez de vous les idoles, qui sont une abomination à ses yeux; et que les faux dieux de l'Egypte ne vous souillent pas. Mais les enfants d'Israël étaient alors récalcitrants, et ne voulaient pas obéir à Aaron. Et Jéhova les aurait exterminés s'il ne s'était pas souvenu de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. Dans le même temps la main de Pharaon allait toujours s'appesantissant sur les enfants d'Israël, jusqu'à l'époque où Jéhova envoya son Verbe et les visita (1419).

Guerre des Ethiopiens contre des peuples leurs tributaires.—Perfidie de Balaam.

En ce temps-là éclata une grande guerre entre les enfants de Chus, les enfants de l'Orient et les enfants d'Aram. Ces deux peuples s'étaient soulevés contre le roi de Chus (d'Ethiopie), dont ils dépendaient. Cicanus, roi d'Ethiopie, voulant les ramener sous son obéissance, marcha contre eux avec tous les enfants de Chus, qui formaient une armée nombreuse comme le sable de la mer. Avant de se mettre en campagne Cicanus confia à Balaam et à ses deux fils la garde de la ville, ainsi que la surveillance du bas peuple qu'il y laissait. Il marcha ensuite à l'ennemi, tua la majeure partie de ses combattants, et lui fit beaucoup de prisonniers. Et

(1417) Texte, קיקנוס. Le livre *de la vie de Moïse* a, *Nicanus*.

(1418) On sait qu'en Orient ce sont des chefs militaires qui remplissent les fonctions de bourreau.

(1419) Ainsi le texte : עד עת שלח יהוה את דברו ויפקדם. Le psalmiste, CVII, 20, selon l'hébr. s'exprime précisément dans les mêmes termes : *Misit Verbum suum et sanavit eos*.

après avoir soumis les rebelles, il imposa un tribut sur leur pays comme auparavant.

Mais pendant l'absence de Cicanus, Balaam se concerta avec le peuple pour se révolter contre le roi, et l'empêcher de rentrer dans sa ville. Les habitants déclarèrent Balaam leur roi, lui jurèrent fidélité et nommèrent ses deux fils commandants supérieurs des troupes. Et ils se mirent à exhausser leurs remparts, et à les rendre inexpugnables de deux côtés de la ville. Au troisième côté ils creusèrent d'innombrables fossés jusqu'au fleuve qui coule autour du pays de Chus (1420); et ils firent arriver l'eau du fleuve dans les fossés. Quant au quatrième côté, ils y rassemblèrent par leurs enchantements et leurs opérations magiques, une quantité innombrable de serpents et d'autres bêtes venimeuses. C'est ainsi qu'ils munirent la place. Après cela ils s'y enfermèrent; et nul ne pouvait plus ni entrer ni sortir.

Cependant Cicanus revenait triomphant dans son pays, entouré des chefs de l'armée. Lorsqu'ils approchèrent de la capitale, ils remarquèrent que les murs en avaient été exhaussés jusqu'à une grande hauteur. Ils en furent surpris; mais ils ne tardèrent pas à se dire les uns aux autres : Sans doute, les habitants trouvaient que notre absence se prolongeait, et ils ont conçu de la crainte pour l'issue de notre expédition. C'est pourquoi ils ont exhaussé et fortifié les murs de la ville, de peur que les rois de Chanaan ne vinssent les attaquer. Arrivés à l'entrée de la ville, et en trouvant les portes closes, ils crièrent aux portiers : Ouvrez-nous, afin que nous entrions. Mais les portiers, par ordre de leur roi, Balaam le magicien, refusèrent d'ouvrir. Alors s'engagea devant la porte un combat dans lequel l'armée de Cicanus perdit trente hommes. Le jour d'après, les gens de Cicanus recommencèrent l'attaque du côté du fleuve qu'ils essayaient de passer à gué; mais tous ceux qui s'avançaient dans l'eau tombaient dans les fossés et se noyaient. Alors le roi fit couper des arbres et construire des radeaux pour le transport de ses soldats. Mais quand ces radeaux, au nombre de dix, étaient arrivés sur les fossés, des moulins cachés au fond faisaient tournoyer l'eau, et les entraînaient dans des gouffres avec deux cents hommes qu'ils portaient. Le troisième jour l'armée de Cicanus tenta une attaque du côté des serpents; mais elle ne put approcher de la ville, car les bêtes venimeuses avaient déjà tué les premiers cent soixante-dix hommes qui s'étaient avancés contre elles. Et le roi renonça à prendre la ville à force ouverte; et il la tint assiégée pendant neuf ans.

Moïse arrive au camp de Cicanus.—Mort de ce roi.

Or, Moïse, lorsqu'il s'enfuit d'Egypte pour se soustraire à la vengeance de Pharaon, arriva au camp de Cicanus devant la ville de Chus et il y resta neuf ans, tant que dura le siége. Il était aimé du roi, des chefs et de toute l'armée. Il avait l'air imposant et majestueux. Sa taille était bien prise, et sa force égalait celle d'un lion dans l'âge de vigueur. Et à cause de sa grande prudence, le roi le choisit pour son conseiller.

Et au bout de neuf ans Cicanus eut une maladie si grave qu'il en mourut le septième jour. Il fut embaumé et enterré devant la porte de la ville, qui regarde le nord de l'Egypte (1421). On éleva sur sa tombe un haut monument en grandes pierres, sur lesquelles ses secrétaires gravèrent tous ses exploits guerriers. Et voici que l'inscription subsiste jusqu'à ce jour.

Moïse élu roi d'Ethiopie.

Après la mort de Cicanus, les chefs et les soldats de son armée commencèrent à être fatigués du siége de la ville. Et ils dirent : Qu'allons-nous faire maintenant? Il y a déjà neuf ans que nous nous tenons en rase campagne, hors de nos maisons. Si nous combattons la ville, nous succomberons et mourrons. Si nous restons ici à tenir la ville assiégée, nous périrons également. Car les rois d'Edom et les enfants de l'Orient vont apprendre la mort de notre roi, et ils viendront tomber sur nous à l'improviste, et nous succomberons jusqu'au dernier. Maintenant, venez, donnons-nous un roi, et nous pourrons continuer le siége jusqu'à ce que la ville soit réduite.

Or, dans toute l'armée des enfants de Chus il ne se trouvait aucun homme qui pût être comparé à Moïse. Et ils se hâtèrent et jetèrent par terre chacun ses vêtements, pour en former une haute élévation, et ils y firent monter Moïse. Aussitôt au milieu des fanfares, des trompettes, éclatèrent de toutes parts les cris : Vive le roi! vive le roi! Et tout le peuple et ses chefs jurèrent de lui donner pour épouse la reine Adonia, Ethiopienne, veuve de Cicanus. Ils firent aussi publier cet ordre : Que chacun offre à Moïse de ce qu'il possède. On étendit sur l'élévation un drap, et ils y jetèrent, les uns des bijoux d'or, les autres des pièces de monnaies, des pierres précieuses, de l'or et de l'argent en grande quantité. Et Moïse enferma ces riches présents dans son trésor. Moïse âgé de vingt-sept ans devint ainsi roi de Chus, dans la cinquante-cinquième année de Pharaon, roi d'Egypte, laquelle était la cent cinquante-septième depuis la descente d'Israël en Egypte. Et son règne sur le pays de Chus dura quarante ans. Et il était très-aimé du peuple, car Jéhova le rendait très-agréable à tous les enfants de Chus.

Moïse prend la ville.

Le septième jour du règne de Moïse, tous les enfants de Chus se réunirent et vinrent se prosterner devant lui la face contre terre, et ils dirent : Donne-nous un conseil pour

(1420) *Genèse*, II, 13 : *Gehon : ipse est qui circuit omnem terram Æthiopiæ.*

(1421) Version jud. : où le fleuve se tourne vers l'Egypte.

nous rendre maîtres de la ville. Car voilà neuf ans que nous l'assiégeons et que nous ne voyons point nos enfants et nos femmes. Le roi répondit : Si vous suivez ce que je vais vous prescrire, Jéhova vous livrera la ville; mais si nous la combattons comme nous avons fait du vivant de Cicanus, nous ne pourrons que perdre beaucoup de monde. Ordonnez à toute la population du camp, de par le roi, d'aller à la forêt, et que chacun en rapporte un petit de cigogne. Quiconque reviendra sans en apporter un, sera puni de mort, et son bien sera adjugé au roi. Vous élèverez ces petits oiseaux, et vous les dresserez à la chasse comme on y dresse les éperviers. Les enfants de Chus se conformèrent exactement à cet ordre du roi. Quand les cigognes furent assez grandes le roi ordonna de les laisser sans nourriture pendant trois jours. Le troisième jour s'étant levé le roi dit aux enfants de Chus : Ceignez vos armes et soyez des hommes courageux; que chacun porte sur le poing sa cigogne. Et les ayant menés du côté qui était gardé par les serpents, il leur dit : Lâchez vos oiseaux sur les serpents. Cela étant fait, les cigognes se précipitèrent sur ces reptiles et les dévorèrent tous, de sorte qu'en moins d'une heure elles eurent nettoyé la place (1422). Alors le roi et les chefs commandèrent aux trompettes de sonner le signal de l'attaque. Et ils devinrent maîtres de la ville, et s'y maintinrent. Les révoltés de la ville, au nombre de mille cent hommes, étaient tous tombés pendant le combat, tandis que les troupes du siége n'en perdirent pas un seul.

Les enfants de Chus rentrèrent chacun dans sa maison, auprès de sa femme et de ses enfants, et chacun se remit en possession de sa propriété. Quant à Balaam, il avait ouvert la porte de la ville, opposée au lieu de l'attaque, et il s'était enfui avec ses fils et ses huit frères. Il revint avec eux en Egypte auprès du roi. Ce sont là les magiciens et sorciers dont il est écrit dans le livre de la Loi que Pharaon les opposait à Moïse chaque fois que Jéhova frappait de nouvelles plaies les Egyptiens.

Mariage de Moïse avec la reine éthiopienne, Adonia.

Et Moïse s'étant rendu maître de la ville par sa prudence, les enfants de Chus lui confirmèrent de nouveau la royauté, comme aussi ils consacrèrent solennellement son union avec la reine Adonia, l'Ethiopienne. Mais Moïse qui craignait Jéhova, Dieu de ses pères, n'eut point commerce avec elle ; et il ne la regardait même pas. Il se souvenait qu'Abraham avait adjuré Eliéser son serviteur, disant : Tu ne choisiras pas pour Isaac mon fils une femme des filles de Chanaan. De même Isaac, quand Jacob s'enfuit de devant Esaü, son frère, dit à son fils : Tu ne prendras point pour femme une des filles de Chanaan, et tu ne t'allieras à aucun des fils de Cham ; car Jéhova notre Dieu a donné Cham, fils de Noé, et toute sa postérité, comme esclave aux enfants de Sem, et aux enfants de Japheth, ainsi qu'à leur postérité, pour toujours (1423).

Et Moïse gouvernait les enfants de Chus avec sagesse et prospérité.

Expédition guerrière de Moïse, roi de Chus.

En ce temps-là le pays d'Aram et les enfants de l'Orient ayant appris la mort de Cicanus, se révoltèrent de nouveau contre l'autorité de Chus. A cette nouvelle, Moïse réunit des enfants de Chus une armée de trente mille hommes, et il marcha d'abord contre les enfants de l'Orient. Ceux-ci se portèrent à sa rencontre, et le combat devint fort animé. Mais Jéhova livra les enfants de l'Orient dans la main de Moïse, et ils eurent trois cents hommes de tués. Les autres prirent la fuite ; et Moïse les poursuivit et les força à se soumettre. Et il leur imposa un tribut comme par le temps passé. Il en fit ensuite autant aux enfants d'Aram, qui perdirent un grand nombre des leurs. Et Moïse s'en retourna au pays de Chus avec tout son peuple.

Mort de Saül, roi d'Edom ; d'Aïnias, roi d'Afrique, et de Janus, roi de Céthim.

Quinze ans après cet événement, mourut Saül, roi d'Edom, et Balanan, fils d'Achobar,

(1422) Il est probable que le terme hébreu de notre texte, חסידה, que l'on traduit *cigogne*, est ici pour *ibis*, dont nous n'avons pas le nom hébreu. Ou plutôt comme ces deux oiseaux ont beaucoup de rapport entre eux, au point que plusieurs auteurs ont confondu l'ibis avec la cigogne, l'un et l'autre est désigné en hébreu par le même nom.

Il est à remarquer que Josèphe (*Antiq.* II, 10) raconte également que dans son expédition contre l'*Ethiopie*, Moïse se débarrassa des *serpents*, obstacle sérieux qu'il rencontra, en lâchant sur ces reptiles une quantité d'*ibis*, que son armée portait dans des cages d'osier.

On sait que l'ibis fait une guerre continuelle aux serpents, si nombreux en Egypte. Ce service lui a valu les honneurs de la divinité de la part des Egyptiens.

(1423) Chus et Chanaan étaient fils de Cham le maudit.

Ce mariage de Moïse avec une princesse éthiopienne explique seul les paroles suivantes, selon le texte hébreu, du livre des *Nombres*, XII, 1 : *Locuta est Maria et Aaron contra Moysen, ob causas uxoris Æthiopissæ, quam acceperat : nam uxorem Æthopissam acceperat.* Ce texte est un des tourments des commentateurs, parce que le fait principal qu'il mentionne n'est pas raconté dans la Bible. Cependant le mariage de Moïse avec une éthiopienne est aussi attesté par la paraph. chaldaïque de Jonathan, par la *Vie de Moïse*, et par Josèphe (ubi supra), qui nomme la princesse Θάρβις, *Tharbis*, et par le Médrasch-Yalkut.

Le commentateur Rabbi Samuel-ben-Méir, petit-fils de Yarkhi, explique notre texte par ce fait. Mendelssohn, célèbre philosophe et rabbin allemand, admet cette explication, à l'exclusion de toute autre. Il ajoute que l'Ecriture sainte passe en général sous silence les faits historiques qui n'ont pas un rapport direct à la providence de Dieu sur son peuple, et aux préceptes qu'il lui a donnés. Car, ajoute-t-il, il est hors de doute qu'un personnage du caractère de Moïse, a passé par bien des vicissitudes depuis sa condamnation qui l'a obligé de s'enfuir d'Egypte jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, où il s'est remontré dans ce pays. Voy. notre Avant-propos, col. 1078.

régna à sa place, et son règne dura trente-huit ans (1424). Sous son règne, Moab secoua le joug d'Edom, auquel il était assujetti depuis le jour où Adad, fils de Badad, avait battu Madian et Moab (1425). Aïnias, roi d'Afrique, mourut aussi en ces jours-là, et Asdrubal, son fils, régna à sa place. C'est alors que mourut aussi Janus, roi des enfants de Céthim. Et il fut enterré dans le palais qu'il s'était bâti dans la plaine de Campanie. Et son fils Latinus lui succéda.

Expédition de Latinus contre le royaume d'Afrique (1426).

Latinus devint roi des enfants de Céthim dans la vingt-deuxième année du règne de Moïse en Chus; et son règne dura quarante-cinq ans. Il éleva une grande forteresse, et y bâtit un beau palais pour sa demeure.

La troisième année de son règne Latinus fit construire de nombreux vaisseaux, et il traversa la mer avec toute son armée afin de porter la guerre dans les possessions d'Asdrubal, fils d'Aïnias, roi d'Afrique. Arrivé en Afrique, Latinus livra bataille à Asdrubal et le vainquit et fit un grand carnage de son armée. Et il détruisit l'aqueduc par lequel Aïnias son père faisait arriver de l'eau du pays de Céthim pour l'usage de son épouse Jania, fille d'Husi (1427). Mais le reste des vaillants d'Asdrubal reprirent courage; leur cœur fut plein du désir de se venger, et ils préférèrent la mort à la vie. Ils livrèrent à Latinus une nouvelle bataille, qui tourna encore au désavantage des gens d'Afrique, dont il périt une très-grande quantité. Et Asdrubal aussi resta mort sur le champ de bataille.

Or, Asdrubal avait une fille nommée Ospasina (1428). Elle était si belle que tous les gens d'Afrique brodaient son portrait sur leurs vêtements de luxe. Ceux qui accompagnaient Latinus lui en ayant parlé avec éloge, il se la fit amener et en fit son épouse. Il s'en retourna ensuite au pays de Céthim.

Expédition d'Annibal, roi d'Afrique, contre les enfants de Céthim (les Romains).

Après le départ de Latinus tous les habitants d'Afrique prirent Annibal, frère puîné d'Asdrubal, et le firent roi de tout leur pays. Or, Annibal devenu roi prit le parti d'aller faire la guerre aux enfants de Céthim, afin de venger son frère Asdrubal et les habitants d'Afrique, qu'ils avaient tués. Il équipa une flotte nombreuse, s'y embarqua avec toute son armée, et arriva en Céthim. Et il attaqua les enfants de Céthim, qui tombèrent devant lui en une quantité prodigieuse. Il tua leurs chefs et leurs nobles (1429) et abattit des gens du peuple plus de quatre-vingt mille hommes. Pendant l'espace de dix-huit ans Annibal exerça des hostilités contre les enfants de Céthim. Et après s'être maintenu longtemps avec son armée dans leur pays, il s'en retourna en Afrique, où il régna tranquillement à la place de son frère.

Désastres des enfants d'Ephraïm qui ont voulu prévenir l'heure de la délivrance.

En l'année cent quatre-vingtième de la descente d'Israël en Egypte, trente mille vaillants héros des enfants d'Ephraïm, fils de Joseph, sortirent de l'Egypte. Car ils disaient que le terme de la servitude, fixé anciennement par Jéhova au patriarche Abraham, était arrivé (1430). Ils s'armèrent de toutes pièces, et se fièrent à leur force. Ils ne prirent point de provisions pour la route, pas même du pain pour le premier jour: Car, emportant de l'or et de l'argent, ils disaient : Les Philistins nous en vendront; et s'ils ne veulent pas nous en vendre, nous en prendrons de force. En effet, ils étaient tellement vigoureux qu'un seul d'entre eux mettait en fuite mille ennemis, et deux une myriade d'ennemis (1431). Ils se dirigèrent vers le pays de Geth, et ils rencontrèrent les pasteurs des troupeaux des indigènes. Et ils leur dirent : Donnez-nous de vos brebis; car nous n'avons rien mangé de toute la journée. Les pasteurs répondirent : Ce bétail ne nous appartient pas : nous n'en pouvons vendre à quelque prix que ce soit. Les enfants d'Ephraïm s'étant avancés pour en prendre de force, les pasteurs jetèrent des cris qui attirèrent les gens de Geth. Ceux-ci voyant les dispositions hostiles des enfants d'Ephraïm, se retirèrent et appelèrent aux armes tout le pays. Et une forte action s'engagea dans la vallée de Geth, et les deux partis y éprouvèrent de grandes pertes. Le lendemain ceux de Geth appelèrent à leur secours toutes les villes de la Palestine, dont il arriva quarante mille hommes armés. Or, les enfants d'Ephraïm, privés de nourriture depuis trois jours, étaient épuisés de besoin et de fatigue. Et Jéhova abandonna les enfants d'Ephraïm entre la main des Philistins, et ils les frappèrent tous à mort, à l'exception de dix qui purent s'échapper du combat. Et ceci était arrivé en punition de ce que les enfants d'Ephraïm avaient contrevenu à la volonté de Jéhova, en sortant de l'Egypte avant le terme qu'il avait fixé.

Or, du côté des Philistins il n'était pas tombé moins de vingt mille hommes. Et

(1424) *Genèse*, XXXVI, 38: *Cumque et hic (Saul) obiisset, successit in regnum Balanan filius Achobar.*

(1425) *Voy.* plus haut col. 1247.

(1426) Troisième guerre punique défigurée à la manière des rabbins. Ils connaissaient alors le nom de l'ancien roi Latinus, tandis qu'ils ignoraient celui de Scipion Emilien.

(1427) *Voy.* plus haut, colonne 1245.

(1428) אוספיסנא. Une autre édition, *Osvisiona*, version jud. *Osphisona*.

(1429) Il est bon de se rappeler ici la description de la bataille de Cannes, donnée par Tite-Live, XXII, 44, sqq.

(1430) Le Médrasch-Rabba, commencement de la section *Beschallakh*, établit qu'ils se trompaient de trente ans dans leur supputation. *Voy.* aussi la paraph. chald. de Jonathan, *Exode*, XIII, 17.

(1431) Nous allons voir que ceci n'est qu'une de ces exagérations si familières aux Orientaux.

leurs frères les emportèrent et leur donnèrent la sépulture dans leurs villes. Mais les cadavres des enfants d'Ephraïm demeurèrent abandonnés sur le sol pendant bien des jours et des années. Et toute la vallée de Geth était jonchée d'ossements humains (1432).

Cependant les dix hommes échappés du combat parvinrent en Egypte et rapportèrent aux enfants d'Israël tout ce qui leur était arrivé. Leur père fit le deuil de ses enfants pendant de longs jours. Et ses frères vinrent le consoler; alors il s'approcha de sa femme, et elle enfanta un fils, qu'elle nomma Beria, parce que une calamité était arrivée dans sa maison (1433).

Moïse renvoyé de Chus.

Moïse, fils d'Amram, était alors encore roi dans le pays de Chus. Son règne était prospère, et il gouvernait avec justice et intégrité. Tous les enfants de Chus l'aimaient et le respectaient infiniment.

Dans la quarantième année de son règne, tandis qu'il était assis sur son trône ayant la reine devant lui, et les seigneurs, lui faisant cercle, Adonia dit en présence de tous: Que faites-vous, ô enfants de Chus, d'avoir celui-ci pour roi depuis quarante ans? Ignorez-vous que pendant tout ce temps il n'a pas voulu approcher de moi, ni adorer les dieux de notre pays? Ecoutez-moi: Ménacris, mon fils, est grand maintenant. Qu'il soit votre roi; car il vous convient mieux d'être sujet du fils de votre maître, plutôt que d'un étranger, qui n'est pas de votre chair; d'un esclave du roi d'Egypte. Les paroles d'Adonia firent impression sur le peuple et les princes. Et ils disposèrent les choses en conséquence pendant le reste de la journée. Le lendemain matin ils proclamèrent roi Ménacris, fils de Cicanus. Toutefois ils n'osèrent porter la main sur Moïse, parce que Jéhova était avec lui, et parce qu'ils se souvenaient du serment qu'ils lui avaient prêté. Ils le comblèrent donc de présents, et le renvoyèrent avec de grandes marques d'honneur.

Or, cet événement était dans les desseins de Jéhova; car le temps était arrivé de tirer Israël de dessous l'oppression des enfants de Cham (1434).

Moïse en Madian.

Moïse était âgé de soixante-sept ans lorsqu'il sortit de Chus. Et comme il ne voulait pas retourner en Egypte, parce qu'il craignait Pharaon, il alla en Madian. Il était assis auprès d'un puits dans ce pays, lorsque les sept filles de Raguël, Madianite, y arrivèrent, et elles tirèrent de l'eau pour abreuver les troupeaux de leur pere. A ce moment survinrent des bergers qui les chassèrent. Mais Moïse se leva, et prit leur défense, et fit boire leurs brebis. Les filles revenues chez leur père, lui dirent : Un Egyptien nous a protégées contre la brutalité des bergers. Il a même puisé de l'eau pour nous, et abreuvé nos troupeaux. Raguël demanda : Et où est-il? Pourquoi l'avez-vous laissé s'en aller? Et il l'envoya chercher, et l'introduisit dans sa maison. Moïse mangea du pain avec Raguël, et lui raconta comment il s'était enfui d'Egypte, et comment il avait été roi de Chus pendant quarante ans. Et Raguël en apprenant ces choses, dit en son cœur : Je tiendrai celui-ci prisonnier, afin de me rendre agréable aux enfants de Chus; car sûrement il s'est enfui de chez eux. Et il garda Moïse en prison pendant l'espace de dix ans. Pendant tout ce temps, Séphora, une des filles de Raguël, touchée de compassion pour l'étranger, le nourrissait secrètement de pain et d'eau.

Nouvelles cruautés de Pharaon.

Pendant ce temps, la main des Egyptiens allait s'aggravant de plus en plus sur les enfants d'Israël par les travaux les plus durs. Or, Jéhova entendit les prières d'Israël, et les gémissements de son peuple montèrent jusqu'à lui, et il frappa le roi d'Egypte d'une lèpre, qui le couvrit de plaies horribles depuis la tête jusqu'aux pieds. Mais le roi s'en endurcit encore davantage contre les enfants d'Israël, et il leur rendait la vie plus amère, en les accablant de nouveaux travaux

Et Pharaon demanda des remèdes contre son mal à ses sages et à ses magiciens. Ceux-ci lui dirent : Nous te guérirons si nous pouvons appliquer à tes plaies du sang frais de petits enfants. Aussitôt Pharaon envoya des officiers qui arrachèrent violemment des bras de leurs mères de jeunes enfants Hébreux, et chaque jour on en égorgeait un pour appliquer son sang sur le corps du roi.

(1432) D'après le talmud, traité Sanhédrin, fol. 92 verso, ce seraient les ossements de ceux que le le prophète Ezéchiel a rappelés à la vie. (*Ezech.* XXXVII.)

On lit dans l'*Exode*, XIII, 17 : *Cum emisisset Pharaon populum, non eos duxit Deus per viam terræ Philisthiim, quæ vicina est*, etc. Le Médrasch-Rabba, ubi supra, explique: Dieu voulait leur éviter le spectacle des ossements des Ephraïmites, qui aurait pu les décourager, et leur faire rebrousser chemin vers l'Egypte.

(1433) Beria, בריעה, *quasi* ברעה, *in calamitate.*

Le Talmud, le Médrasch-Rabba et la paraph. chald de Jonathan, sur *Exode*, XIII, 17, *ubi supra*, mentionnent cet événement, sans entrer dans les détails qu'ils supposent notoirement connus.

Tout lecteur judicieux conviendra que le récit de la malheureuse échauffourée des enfants d'Ephraïm, avec les détails qu'en donne notre *Yaschar*, offre le sens naturel, et surtout vrai, du passage suivant du *Ier livre des Paralipomènes*, VII, 20-23 : *Filii autem Ephraim... occiderunt autem eos viri Geth indigenæ, quia descenderunt ut invaderent possessiones eorum. Luxit igitur Ephraim, pater eorum, multis diebus, et venerunt fratres ejus ut consolarentur eum. Ingressus est ad uxorem suam, quæ concepit, et peperit filium, et vocavit nomen ejus Beria, eo quod in malis domus ejus ortus esset.*

Nous ajouterons, en explication du dernier verset, que pendant le grand deuil, les Hébreux ne peuvent pas user du mariage.

(1434) Mesraïm, père des Egyptiens, était fils de Cham.

Et les enfants ainsi tués, furent au nombre de cent soixante-quinze(1434*). Mais Jéhova opéra contrairement au remède, et le mal ne faisait qu'empirer. Et le roi en souffrit dix ans. Et à mesure que Pharaon s'acharnait contre les enfants d'Israël, Jéhova augmentait ses souffrances. Sa plaie se changea en une gale de la pire espèce; et il eut en outre d'atroces douleurs d'entrailles.

Accident qui arrive à Pharaon.

Vers ce temps deux serviteurs de Pharaon, revenant du pays de Gessen, prévinrent le roi que les enfants d'Israël se relâchaient considérablement de leurs travaux. Pharaon, déjà aigri par ses souffrances, entra dans une grande colère contre les enfants d'Israël, et il s'écria : Ils savent que je suis malade, et ils veulent me narguer. Hâtez-vous d'atteler mon char. J'irai moi-même à Gessen, et je verrai s'ils osent me mépriser et me braver. Ses serviteurs attelèrent un char; mais ils durent le placer sur un cheval, car il ne pouvait supporter les secousses du véhicule à roues. Il partit pour Gessen escorté de dix cavaliers, et de dix piétons. Vers la limite du territoire de l'Egypte le cheval du roi se trouvait sur un chemin étroit, bordé d'un côté par le mur de clôture des vignes, et ayant de l'autre côté une vallée profonde. Les chevaux du char s'étant subitement emportés, ils poussèrent dans la profondeur de la vallée le cheval qui portait le roi, et ils y tombèrent eux-mêmes, entraînant le char, qui se bouleversa sur le roi gisant en partie sous le poids de son cheval. Pharaon poussait des cris lamentables ; car ses chairs étaient déchirés, et ses os brisés.

C'est ainsi que Jéhova manifesta qu'il avait entendu les plaintes des enfants d'Israël.

Pharaon désigne son successeur.

Les serviteurs du roi le reportèrent à bras en Egypte, et le déposèrent sur son lit. Et le roi connut que sa fin était proche. La reine Alpharaonith et tous les grands officiers et serviteurs de Pharaon vinrent en sa présence, et son état les fit pleurer amèrement. A cette occasion son conseil lui proposa de se choisir un successeur parmi ses fils. Or, le roi avait trois fils et deux filles, que lui avait donnés son épouse, la reine Alpharaonith; outre les enfants de ses concubines. Et voici leurs noms : Ethro (1435), l'aîné, Adica (1436), le second; Morion, le troisième. Les filles s'appelaient : l'aînée, Bathia; la cadette, Ecusith (1437). Ethro était irréfléchi, très-précipité dans tout ce qu'il faisait. Adica était très-spirituel et rusé, possédant toute la science de l'Egypte; mais il était fort laid de figure, épais de corps et court de stature. Sa taille n'était que d'une coudée et un pouce, il avait alors dix ans. Le roi résolut de le désigner pour son successeur. Il lui fit épouser Géduda (1438), fille d'Abilat, qui devint mère de quatre fils. Adica lui-même alla ensuite et prit trois autres femmes, dont il eut huit fils et trois filles.

Mort de Pharaon.—Adica lui succède.

La maladie du roi arriva au point que sa chair se corrompait comme celle d'une charogne abandonnée dans les champs pendant les plus fortes chaleurs de l'été. Alors il s'empressa de faire reconnaître pour roi son fils Adica. Et au bout de trois ans Pharaon mourut misérablement, honteux et confus du dégoût qu'il inspirait. Ses serviteurs l'enterrèrent en toute hâte à Tanis, dans la sépulture des rois d'Egypte. Mais son corps ne fut pas embaumé, selon ce qui se pratiquait pour les rois, à cause de son odeur infecte qui ne permettait pas d'y toucher.

Dans l'année deux cent sixième de la descente d'Israël en Egypte, Adica commença à régner. On changea son nom, suivant la coutume du pays, en celui de Pharaon. Mais les sages le surnommaient Ebus, ce qui dans la langue des Egyptiens signifie Bref (1439). La chose qui achevait de le rendre hideux c'était sa barbe, qui lui descendait jusqu'aux chevilles des pieds. Il a régné seulement quatre ans, tandis que ses ancêtres avaient tous occupé le trône pendant longtemps. Le règne de Malol son père avait été de quatre-vingt-quatorze ans, dont dix passés en maladie. Adica gouvernait avec prudence: mais à l'égard des enfants d'Israël il était plus mauvais que son père, et que tous ses prédécesseurs; et il aggravait extrêmement son joug sur eux. Il se transporta avec ses serviteurs à Gessen, et il leur dit : Je veux que vous terminiez votre tâche de chaque jour, et que dorénavant vous n'y mettiez plus de négligence comme vous faisiez au temps de mon père. A cet effet, il institua des surveillants pris parmi les enfants d'Israël, et il établit sur ceux-ci des exacteurs, qu'il choisit parmi ses serviteurs. Il fixa ensuite la quantité de briques à faire journellement par chacun; et il s'en retourna en Egypte.

Or, les exacteurs firent annoncer par les surveillants, savoir: Voici ce qu'ordonne Pharaon : Ce qui manquera au compte de vos briques sera complété par vos petits enfants. Et ainsi faisaient les exacteurs : ils arrachaient les enfants aux mères, et les mettaient à la place des briques qui manquaient, et leurs pères éplorés étaient contraints à les ajuster dans les constructions, et à les couvrir de mortier. Et aucun des témoins n'en

(1434*) Le Médrasch-Rabba dit que dans cette circonstance Pharaon prenait journellement deux bains, un le matin et un le soir, chacun composé du sang de 150 enfants.

(1435) Version Jud., *Ethri*.

(1436) Ead., *Adicam*.

(1437) Version jud., *Ecusi*.

(1438) Ead., *Garéda ou Garida*.

(1439) Ead., *Ecus*. Ces deux noms combinés donnent le mot copte *oobx*, et thébaïque, *oubx*, *petit*, *court*, *bref*. Voy. Dict. copte de Peyron, p. 194.

ressentait de compassion. Il périt ainsi cent soixante-dix enfants, dont une partie resta dans la maçonnerie, et les autres en furent retirés morts.

Et Dieu entendit en ces jours-là les plaintes et les cris de douleur des Hébreux, et il se souvint de l'alliance qu'il avait contractée en leur faveur avec Abraham, Isaac et Jacob. Et il résolut de les délivrer.

Moïse est rendu à la liberté et obtient une fille de Raguël.

Or, Moïse était retenu en prison depuis dix ans dans la maison de Raguël le Madianite, lorsque, en la première année du règne de Pharaon-le-Bref, Séphora dit à Raguël son père : L'Hébreu que tu as enfermé il y a dix ans dans la prison, a été entièrement oublié. Maintenant, mon père, envoyons voir s'il est encore vivant. Car son père ignorait qu'elle l'avait nourri pendant tout ce temps. Raguël lui observa : Est-il possible qu'un homme enfermé depuis si longtemps dans un cachot, sans manger ni boire, subsiste encore? Séphora lui répondit : N'as-tu pas entendu dire que le Dieu des Hébreux est grand et redoutable, ne cessant d'opérer des prodiges en leur faveur? C'est lui qui a garanti Abraham du feu de la fournaise d'Ur en Chaldée ; Isaac, du glaive de son père ; Jacob de l'agression de l'ange au passage du torrent de Jaboc. Il a fait aussi plus d'un prodige en faveur de cet homme-ci. Il l'a sauvé des flots du fleuve de l'Egypte, du glaive de Pharaon, et de celui des enfants de Chus. Il a bien pu aussi le préserver de la faim, et le maintenir en vie. Et Raguël se laissant persuader, envoya au cachot voir ce que Moïse était devenu. Et il fut trouvé plein de vie, se tenant debout en louant et en priant le Dieu de ses pères. Et sur l'ordre de Raguël on le tira de la prison, on le rasa, on changea son vêtement qui était tout usé, et on lui servit à manger.

Après ceci Moïse descendit au jardin, qui était derrière la maison, et il y adressa de ferventes actions de grâces à Jéhova, qui déjà tant de fois l'avait protégé miraculeusement. Pendant sa prière il aperçut une verge de saphir, plantée au milieu du jardin. Il s'en approcha, et il vit que le nom ineffable du Dieu des armées y était nettement gravé. Après avoir lu ce nom il étendit la main et arracha de la terre cette verge aussi facilement que l'on détache une branche de broussailles de la forêt. Or, cette verge était celle au moyen de laquelle notre Dieu devait opérer tant et de si grands miracles. Elle avait été créée immédiatement après le ciel et la terre avec leurs armées, les mers et les fleuves avec leurs poissons. Quand Adam fut expulsé du jardin d'Eden, il l'emporta dans sa main. Elle échut ensuite à Noé, qui la laissa à Sem et à sa postérité, et elle passa en la possession d'Abraham. Celui-ci la donna à Isaac avec tout son avoir (1440). Jacob l'emporta lorsqu'il s'enfuit en Mésopotamie (1441); et, revenu auprès de son père, il ne la quitta point. En Egypte il en fit don à Joseph. Telle fut la part qu'il accorda de plus à Joseph qu'à ses frères ; car Jacob l'avait enlevée de force à son frère Esaü, qu'il appela *Amorrhéen*, à cause de son inimitié (1442). Après la mort de Joseph, les grands de la maison du roi envahirent son palais, et s'emparèrent de tout ce qu'il renfermait ; et la verge devint le partage de Raguël. Celui-ci en quittant l'Egypte, l'emporta en Madian (1443), et la planta dans son jardin. Les plus robustes Cinéens (1444), avaient essayé de l'arracher, car la main de Séphora était à ce prix, mais aucun d'eux n'y put réussir. La verge resta ainsi plantée dans le jardin de Raguël jusqu'à l'arrivée de celui à qui elle était destinée de Dieu, et qui la tira de terre sans difficulté. Quand Raguël vit que Moïse tenait à la main la verge, il en fut frappé d'admiration, et aussitôt il lui accorda sa fille en mariage. Or, Séphora marchait dans la voie des femmes de nos patriarches, et ne cédait point en sainteté à Sara, Rébecca, Rachel, Lia. Elle conçut et enfanta un fils, que son père nomma Gersam, disant : J'ai été hôte dans une terre étrangère (1445). Mais il ne put pas le circoncire, parce que son beau-père Raguël s'y opposait (1446). Elle conçut de nouveau (1447) et mit au monde un fils, que Moïse circoncit, et il le nomma Eliéser, disant : Le Dieu de mon père m'a assisté, et m'a garanti du glaive de Pharaon (1448).

Mort de Balanan, roi d'Edom. — Adar son successeur.

En ce temps-là vint à mourir Balanan, roi d'Edom, et il fut enterré dans son palais. Alors les enfants d'Esaü envoyèrent chercher au pays d'Edom Adar, et le firent roi. Le règne d'Adar dura quarante-huit ans (1449). Il forma le projet de marcher

(1440) *Genèse*, xxv, 5 : *Deditque Abraham cuncta quæ possederat Isaac.*

(1441) *Genèse*, xxxii, 10 : *In baculo meo transivi Jordanem istum.*

(1442) *Genèse*, xlviii, 22 : *Do tibi partem unam extra fratres tuos, quam tuli de manu Amorrhæi in gladio et arcu meo.*

(1443) *Voy.* plus haut, colonne 1259.

(1444) Raguël était de la famille des Cinéens. — Voy. *Juges*, i, 16 ; iv, 11.

(1445) Gersam. De גר, *étranger*, *hôte*, שם, *là*.

(1446) D'après une Méchilta, rapportée par le Médrasch-Yalkut, Jéthro aurait imposé une condition à Moïse, qui y souscrivit ; savoir, que le premier enfant serait élevé dans la religion païenne du pays. Les suivants pouvaient suivre la religion de leur père.

C'est en haine de cette criminelle concession, dit la Méchilta, que l'ange de Jéhova aurait tué Moïse dans son voyage vers l'Egypte, si la mère ne se fût empressée de circoncire l'enfant.

(1447) Le Médrasch-Yalkut, qui donne un long extrait du livre *Yaschar*, porte ici : « Et après trois ans elle conçut de nouveau, » etc.

(1448) Eliéser. De אלי, *mon Dieu*, et עזר, *secours*, *protection*.

C'est à la cérémonie de la circoncision que l'on imposait un nom aux garçons. (*Luc.* ii, 21.) Cela s'observe encore maintenant.

(1449) *Genèse*, xxxvi, 29 : *Isto* (*Balanan*) *quoque mortuo, regnavit pro eo Adar.*

contre les enfants de Moab, et de les assujettir aux enfants d'Esaü, comme ils l'avaient été autrefois. Mais il dut y renoncer; car les enfants de Moab en ayant été instruits, s'empressèrent de se donner un chef d'entre leurs frères, et ils mirent sur pied une nombreuse armée. Ils firent aussi venir comme auxiliaires les enfants d'Ammon, leurs frères. Adar eut peur de se mesurer avec eux; et il ne leur fit pas la guerre.

Apparition de Jéhova dans le buisson ardent.

Pendant ce temps le roi d'Egypte augmentait incessamment les pénibles travaux dont il écrasait les enfants d'Israël. Il avait fait publier dans tout le pays, savoir: Ne donnez plus de menue paille à ces gens pour pétrir l'argile de leurs briques. Qu'ils aillent eux-mêmes en ramasser où ils pourront en trouver, et qu'il ne manque cependant rien de la quantité de briques qu'ils ont à livrer chaque jour. Car ce sont des fainéants. Mais l'heure de la délivrance fixée par Jéhova était arrivée.

Et Moïse gardait les troupeaux de son beau-père. Un jour qu'il les mena au désert de Sin, portant en main sa verge, un chevreau s'enfuit. Et Moïse courant après lui, arriva à la montagne de Dieu, en Horeb. En ce lieu-là Jéhova lui apparut dans un buisson. Le buisson était tout en feu, et le feu ne le consumait point. Comme Moïse s'avançait pour admirer ce prodige de plus près, Jéhova du milieu de la flamme l'appela, et lui ordonna de descendre en Egypte vers Pharaon, afin de le sommer de renvoyer les enfants d'Israël de sa servitude. Jéhova ajouta: Va, retourne en Egypte sans crainte, car tous les hommes qui en voulaient à ta vie sont morts. Et Jéhova lui enseigna en même temps les miracles et les prodiges qu'il devait opérer devant Pharaon et devant ses serviteurs, afin de leur prouver que c'était Jéhova qui l'envoyait.

Et Moïse s'en revint annoncer cette chose à Jéthro, son beau-père, qui lui dit: Va en paix. Aussitôt Moïse se leva et se mit en route, emmenant sa femme et ses enfants. Il était dans une hôtellerie sur le chemin lorsque un ange de Jéhova descendu du ciel, lui chercha querelle et le menaça de le tuer, à cause de son fils aîné qu'il n'avait pas circoncis en transgression de l'alliance que Jéhova avait contractée avec Abraham. Mais Séphora s'empressa de ramasser un des cailloux aigus de cet endroit-là, et elle circoncit son fils. Et elle délivra par ce moyen son époux et son fils de la main de l'ange de Dieu.

Aaron envoyé au-devant de Moïse.

En ce jour-là Aaron marchait le long de la rive du fleuve en Egypte. Et Jéhova se manisfesta à lui en ce lieu, et lui dit: Va au désert, à la rencontre de Moïse. Il y alla, et il rencontra son frère sur la montagne de Dieu, et il l'embrassa. Alors Aaron levant les yeux vit Séphora et ses enfants, et il dit à Moïse: Qui sont ceux-ci avec toi? Moïse répondit: L'épouse et les enfants que Dieu m'a donnés en Madian. Mais Aaron eut du déplaisir de les voir aller en Egypte; et il dit à Moïse: Renvoie cette femme avec ses enfants chez son père (1450). Et ainsi fit Moïse. Séphora demeura avec ses enfants dans la maison de son père jusqu'au temps où Jéhova affranchit son peuple de la tyrannie de Pharaon, et le tira de l'Egypte (1451).

Moïse et Aaron devant Pharaon.

Moïse et Aaron arrivèrent en Egypte, et ils annoncèrent leur mission à l'assemblée des enfants d'Israël. Et toute la nation en ressentit une grande joie. Le lendemain, de bon matin, Moïse et Aaron prirent la verge de Dieu, et allèrent jusqu'au palais de Pharaon. Il y avait à l'entrée de la demeure royale, attachés avec des chaînes de fer, deux énormes lions que nul ne pouvait traverser, ni pour entrer, ni pour sortir. Quand le roi voulait admettre quelqu'un en sa présence, les enchanteurs allaient et apaisaient les lions par des paroles mystérieuses, et amenaient l'homme devant le roi. Moïse balança sa verge sur les lions et les détacha, puis il alla droit avec Aaron à l'appartement de Pharaon. Les deux lions les suivaient, imitant les mouvements de caresses que fait un chien joyeux quand son maître revient des champs. Pharaon, en voyant cette chose, fut frappé d'admiration, et en même temps il éprouva de l'embarras, car la face de Moïse et d'Aaron était éclatante de lumière comme celle des anges de Dieu (1452). Et il leur dit: Que voulez-vous? Ils répondirent: Jéhova, Dieu des Hébreux, nous envoie vers toi pour te dire: Renvoie mon peuple, afin qu'il me serve. Pharaon, saisi de crainte, répondit: Retirez-vous et revenez demain. Lorsqu'ils furent sortis du palais, Pharaon fit appeler Balaam le magicien, et ses deux fils Jannès et Membrès (1453), comme aussi tous les autres sorciers et enchanteurs, et les conseillers. Et le roi leur répéta les paroles de Moïse et d'Aaron. Il leur apprit que ces Hébreux s'étaient présentés devant lui suivis des lions gardiens de la porte, et que ces bêtes étaient joyeuses de les accompagner. Balaam, prenant la pa-

(1450) Une Mécnilta citée par le Médrasch-Yalkut, attribue à Aaron ces paroles: « Nous plaignons déjà assez le sort des Hébreux qui sont en Egypte. Pourquoi veux-tu en augmenter le nombre. »

Le livre *Yaschar* n'admet pas cette version; car il a dit plus haut que la tribu de Lévi était exempte des travaux.

La raison d'Aaron était toute simple. La mission de Moïse était périlleuse et en même temps laborieuse jusqu'après l'entière sortie d'Egypte. Il ne fallait pas qu'il fût occupé de sa femme et de ses enfants.

(1451) *Voy.* notre Avant-propos, col. 1079, 1080.

(1452) Texte, des *enfants de Dieu*. בני האלהים.

(1453) *II Tim.* III, 8: *Quemadmodum autem Jennes et Mambres restiterunt Moysi.*— *Voy.* notre Avant-propos, colonne 1080.

role, dit au roi : Ces hommes ne sont que des magiciens comme nous. Fais-les appeler, et nous les éprouverons. Le matin venu, Pharaon fit appeler Moïse et Aaron. Et ils prirent la verge de Dieu, et vinrent devant le roi. Ils lui dirent : Voici ce que Jéhova, Dieu des Hébreux, te fait dire : Renvoie mon peuple, afin qu'il me serve. Pharaon leur répondit : Qui voudra croire sur votre affirmation que c'est Dieu qui vous envoie vers moi? Donnez-en une preuve, et l'on ajoutera foi à vos paroles. Alors Aaron se hâta de jeter à terre la verge, laquelle aussitôt se changea en serpent. Les magiciens, voyant cela, jetèrent chacun son bâton sur le sol, et ils se changèrent tous en serpents. Mais le serpent d'Aaron dressa la tête et ouvrit la gueule pour engloutir les serpents des magiciens. Et Balaam dit à Aaron : C'est une chose ordinaire en tout temps que les serpents, ainsi que les autres animaux vivants, se dévorent entre eux. Fais donc redevenir bâton ton serpent, et nous en ferons autant. Si ton bâton engloutit nos bâtons, nous serons convaincus que l'esprit de Dieu est en toi; si non, tu es un simple sorcier comme nous autres. Aussitôt Aaron toucha la queue de son serpent, et il n'avait qu'un bâton à la main. Les magiciens en ayant fait autant, le bâton d'Aaron avala tous les autres bâtons.

Et Pharaon, après cette épreuve surprenante, se fit apporter le registre où étaient inscrits les noms de toutes les fausses divinités de l'Egypte, et l'on y chercha le nom de Jéhova, mais il ne s'y trouva point. Les sages de Pharaon lui dirent : Nous avons entendu que le Dieu des Hébreux est un fils de sages, et issu des rois de l'Orient (1454). Alors Pharaon, s'adressant à Moïse et à Aaron, leur dit : Je ne connais pas ce Jéhova que vous me nommez, et je ne renverrai pas son peuple. Et ils dirent au roi : Jéhova, Dieu des dieux, est son nom. C'est lui qui nous a députés vers toi. Maintenant, laisse-nous pénétrer dans le désert trois journées de chemin, afin que nous lui offrions des sacrifices; car, depuis notre descente en Egypte, il n'a reçu de nous ni holocauste, ni oblation. Si tu refuses, sa colère s'enflammera contre toi, et il frappera l'Egypte par la peste et par le fer. Et Pharaon : Apprenez-moi quelle est sa puissance. Ils répondirent : C'est lui qui a créé le ciel et la terre, et tout ce qui existe. C'est lui qui gouverne la nature. La vie et la mort sont un effet de sa volonté. N'est-ce pas lui qui t'a créé dans le sein de ta mère, qui t'a animé, qui t'a élevé sur le trône? C'est aussi lui qui te reprendra ton âme, et fera retourner ton corps à la terre, d'où il a été tiré. Le roi, irrité de ces paroles, s'écria : Lequel, parmi les dieux de toutes les nations, est capable de faire ces choses? Le Nil est mon œuvre, et c'est moi qui me suis fait ce que je suis (1455)! Et il les chassa de sa présence, et en même temps il ordonna de rendre plus dur le travail des enfants d'Israël.

Moïse et Aaron, sortis du palais, virent que la condition de leur peuple était empirée; car les exacteurs de Pharaon étaient devenus plus exigeants. Et Moïse revint vers Jéhova, et lui dit : Pourquoi as-tu affligé ce peuple? Car, depuis que tu m'as envoyé vers Pharaon, il l'opprime plus cruellement. Et Jéhova répondit à Moïse : Tu vas voir que Pharaon renverra de son pays les enfants d'Israël, forcé par une main puissante et par des plaies affreuses.

Section *Bo*, *et les suivantes du livre de l'Exode.*

Les plaies d'Egypte.

Après deux ans accomplis (1456), Jéhova députa de nouveau Moïse vers Pharaon; mais le roi refusa d'obéir à la voix de Jéhova. Alors Dieu fit éclater sa puissance en Egypte, en frappant Pharaon et ses serviteurs de plaies grandes et terribles. Par le ministère d'Aaron, il changea en sang toute l'eau de l'Egypte. Un Egyptien en puisait-il? Il ne voyait dans sa cruche que du sang. En versait-il dans sa coupe pour boire? Du sang. Une femme pétrissait-elle sa pâte? faisait-elle cuire ses mets? Du sang partout.

Jéhova envoya de nouveau (1457), et toutes les eaux des Egyptiens produisirent une si grande quantité de grenouilles, qu'elles venaient infester les maisons. Quand les Egyptiens buvaient de l'eau, ils avaient le ventre plein de grenouilles qui coassaient dans leur corps comme dans les étangs. L'eau de leurs mets sur le feu se changeait en grenouilles Leurs lits en étaient remplis, et même leur transpiration se changeait en grenouilles. Avec tout cela, la colère de Dieu ne se retirait pas encore d'eux, et sa main vengeresse

(1454) *Fils de sages*, בן חכמים, est un hébraïsme, pour *sage*, *savant dans la loi divine*.

Ce passage est fort remarquable. On y reconnaît cette tradition universelle d'un Rédempteur divin, qui devait s'incarner et naître en Judée, et dont les apôtres devaient faire la conquête du monde. « Percrebuerat Oriente toto *vetus et constans opinio*, » dit Suétone, *in Vespas.*, « esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti, rerum potirentur. » — *Voy.* notre *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. I, p. 254 et 274.

Issu des rois d'Orient. La Judée où naquit Jésus, *fils de David*, est à l'Orient de l'Egypte.

(1455) Ceci nous donne la clef de ce reproche adressé à Pharaon par *Ezéchiel*, XXIX, 3. Nous traduisons d'après le texte hébreu. *Sic dixit Adonai Jehova : Ecce ego contra te, Pharao, rex Ægypti, draco magne, qui cubat in medio fluviorum suorum; qui dixit : Meus fluvius meus, et ego feci me.*

(1456) Ceux qui croient que les plaies d'Egypte suivaient immédiatement la menace, et qu'elles arrivaient coup sur coup, oublient la longanimité de Dieu, qui a laissé écouler deux ans avant de frapper la première plaie. *Numquid voluntatis meæ est mors impii, dicit Dominus Deus, et non ut convertatur a viis suis, et vivat?* (*Ezech.* XVIII, 23.)

(1457) Ainsi le texte sans régime exprimé.

demeurait étendue sur l'Egypte; car, par une autre plaie, la poussière de la terre se convertit en vermine pédiculaire, dont le sol fut chargé d'une épaisseur de deux coudées. Hommes et animaux, comme aussi le roi et la reine, étaient couverts de cette vermine, et les Egyptiens en étaient extrêmement molestés.

Jéhova fit arriver ensuite en Egypte toute espèce de bêtes des champs, qui ravagèrent le pays en s'attaquant aux hommes, aux bestiaux, aux arbres, à toutes les plantes de la terre. Puis Jéhova envoya contre eux une foule d'animaux nuisibles : des serpents et autres reptiles; des scorpions, des rats et autres rongeurs; des lézards, des puces, des guêpes et toutes sortes d'autres insectes ailés. Une mouche venimeuse les pourchassait jusque dans les chambres les plus intérieures du logis; les puces et les moucherons s'introduisaient dans leurs yeux et dans leurs oreilles. Ils s'enfermaient dans leurs maisons, et les tenaient soigneusement closes, espérant de se garantir ainsi de l'invasion de ce mélange de bêtes et d'insectes; mais Dieu commanda au monstre marin Silinoth (1458) de sortir de l'eau et de venir en Egypte. Ce monstre, qui a des bras longs de dix coudées (1459), montait sur les toits des habitations, et, passant son bras par la couverture, il brisait le plafond, et tirait la serrure ou le verrou de la porte et l'ouvrait. Alors tout le mélange de bêtes se précipitait dans la maison, et se jetait sur les Egyptiens.

A cette plaie Dieu fit succéder une épizootie qui emportait chevaux, ânes, chameaux, bétail, et causait aussi la mort de beaucoup d'hommes. Il ne resta du bétail des Egyptiens que la dixième partie; mais il ne périt pas une seule pièce du bétail des enfants d'Israël en Gessen.

Dieu mit ensuite un feu ardent dans leur chair, qui se gerçait profondément et se couvrait d'une mauvaise gale, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. Tous les Egyptiens étaient couverts de pustules, leur chair se corrompait, et il en coulait une humeur fétide.

Et la main de Jéhova demeurait toujours étendue sur l'Egypte, et il y fit tomber une grêle tellement violente qu'elle détruisit les vignes, brisa les arbres, écrasa et brûla les légumes et les blés; car elle était entremêlée du feu du ciel. Les hommes et les bestiaux qui s'y trouvaient exposés périrent soit par les grêlons, soit par la foudre, et toutes les chaumières des habitants de la campagne furent démolies.

Bientôt après, Jéhova amena sur le pays quatre espèces de sauterelles en un si grand nombre, qu'elles dévorèrent tout ce que la grêle avait épargné dans les champs. A la vérité, les Egyptiens se consolaient en partie de l'invasion de ces sauterelles, car ils en salèrent une très-grande partie pour leur nourriture (1460); mais Jéhova fit lever un vent impétueux d'Occident qui emporta les sauterelles et les précipita dans la mer, et les sauterelles salées disparurent jusqu'à la dernière avec les autres sauterelles (1461).

Dieu envoya ensuite des ténèbres épaisses qui enveloppèrent pendant trois jours l'Egypte et Phaturès. On ne voyait pas la main quand on la portait à la bouche, et nul ne pouvait quitter la position dans laquelle il avait été surpris.

Il y avait en ces jours beaucoup d'Israélites qui étaient rebelles à Jéhova, et ne voulaient pas croire à la mission divine de Moïse et d'Aaron. Ils répétaient : Nous ne voulons pas sortir de l'Egypte, car nous mourrions de faim dans le désert. Ils n'accordaient aucune confiance à Moïse. C'est pendant les trois jours de ténèbres que Jéhova les fit mourir et qu'on les enterra. Tout ceci à l'insu des Egyptiens, qui, autrement, s'en seraient réjouis (1462).

L'Agneau pascal en Egypte.—Dernière plaie.

Lorsque les jours des ténèbres furent passés, Jéhova envoya Moïse et Aaron dire aux enfants d'Israël : Célébrez une fête, et immolez un agneau pascal dans chaque famille. Car, au milieu de la nuit, j'arriverai en Egypte, et j'y ferai mourir tous les premiers-nés, depuis l'homme jusqu'à la bête. Et là où je verrai vos victimes pascales, je passerai par-dessus vous. Et les enfants d'Israël firent ainsi qu'il leur avait été ordonné. Or, dès l'heure de minuit, Jéhova parcourut l'Egypte, et y frappa tous les premiers-nés, tant premiers-nés de mère que premiers-nés de père, depuis l'homme jusqu'à la bête. Alors Pharaon, ses serviteurs et tous les Egyptiens se levèrent en hâte de leurs couches, à cause des cris lamentables que l'on entendait de toutes parts; car il n'y avait pas une maison où il n'y eût au moins un mort. Même les effigies et les simulacres des premiers-nés décédés avant ce jour-là s'effaçaient ou tombaient par terre et se brisaient. Il y en avait qui étaient inhumés dans la maison paternelle. Les chiens déterraient leurs ossements, et, les traînant, venaient les jeter devant les Egyptiens.

Alors Bathia, fille de Pharaon, sortit avec le roi, de nuit, pour aller à la recherche de Moïse et d'Aaron. Et ils les trouvèrent dans

(1458) Une autre édition, *Sulonoth*. Version jud., *Silonith*.

(1459) Version jud., une queue longue de 10 coudées.

(1460) Plusieurs peuples se nourrissent de sauterelles. On les appelle à cause de cela, *acridophages* (ἀκριδοφάγοι, *mangeurs de sauterelles*). Les Orientaux les accommodent de différentes façons. Il est dit de saint Jean-Baptiste : *Esca autem ejus erat locustæ*.

(1461) Ce tour malicieux des sauterelles salées est rapporté aussi sérieusement qu'ici dans le Médrasch-Rabba, dans la paraph. chald. de Jonathan et dans le commentaire de Yarkhi. Les Italiens disent : *Eh, sarà ?*

(1462) Se lit aussi dans le Médrasch-Rabba et dans Yarkhi.

leur maison, mangeant et buvant gaîment avec d'autres Hébreux. Et Bathia dit à Moïse : Est-ce en reconnaissance de tout le bien que je t'ai fait que tu amènes cette grande calamité sur moi et sur la maison de mon père? Moïse lui répondit : As-tu été atteinte d'une seule des dix plaies dont Jéhova a frappé l'Egypte? Et cependant tu es la première-née de ta mère. Elle répliqua : Eh, que m'importe, puisque je vois dans l'affliction, mon frère le roi, et tous ses serviteurs ; leurs premiers-nés étant morts comme tous les autres premiers-nés de l'Egypte? Moïse lui représenta que Pharaon et les autres familles de l'Egypte s'étaient eux-mêmes attiré ce malheur, parce qu'ils avaient résisté à Jéhova.

Pendant ceci, Pharaon en posture de suppliant s'approcha de Moïse et d'Aaron et des autres enfants d'Israël qui étaient avec eux, et il leur dit : Levez-vous, je vous prie, emmenez tous vos frères, les enfants d'Israël qui se trouvent dans le pays, avec leurs troupeaux et tout ce qu'ils possèdent : qu'ils n'abandonnent ici rien de ce qui est à eux. Veuillez seulement prier pour moi Jéhova votre Dieu. Moïse dit à Pharaon : Et toi aussi, tu es premier-né par ta mère (1463). Mais la volonté de Jéhova est que tu vives encore, afin qu'il te fasse voir ces jours-ci sa grande puissance et la force de son bras étendu.

Et les Egyptiens pressaient les enfants d'Israël de s'en aller ; car ils disaient : Nous allons tous mourir. Ils leur donnèrent des richesses considérables en bestiaux et en objets précieux, selon la promesse par serment que Jéhova avait faite à notre père Abraham (1464). Les enfants d'Israël retardèrent leur départ jusqu'au matin ; et lorsque les Egyptiens impatients insistaient pour qu'ils partissent immédiatement, ils leur répondaient : Sommes-nous des larrons qui s'esquivent nuitamment? Les enfants d'Israël empruntèrent aux Egyptiens de la vaisselle d'or et d'argent, comme aussi des étoffes précieuses; et il dépouillèrent l'Egypte (1465). Mais Moïse, pendant ce temps, n'eut à cœur que d'aller au fleuve d'Egypte, et d'en retirer le cercueil de Joseph, afin de l'emporter (1466). Et toutes les tribus emportèrent de même chacune le cercueil de son patriarche.

Or, la demeure des enfants d'Israël dans le pays d'Egypte, où ils étaient soumis à de durs travaux, fut de deux cent dix ans.

Les Egyptiens se mettent à la poursuite des enfants d'Israël.

Les enfants d'Israël partirent d'Egypte, de Gessen et du pays de Ramessès pour aller à Socoth. Ils étaient environ six cent mille hommes à pied, sans compter leurs femmes et leurs petits enfants. Ils avaient aussi à leur suite un nombreux mélange de toute sorte de menu peuple (1467). Et ils établirent leur camp à Socoth le quinzième jour du premier mois (1468). Ils partirent ensuite de Socoth et allèrent camper à Etham qui est à l'entrée du désert.

Les Egyptiens employèrent trois jours à donner la sépulture à tous les premiers-nés que Jéhova venait de frapper. Après ces inhumations beaucoup d'Egyptiens résolurent d'aller au lieu où les Israélites s'étaient arrêtés, afin de les ramener en Egypte de gré ou de force; car ils regrettaient de les avoir affranchis de leurs travaux. Tous les chefs de Pharaon se levèrent donc de grand matin et partirent avec une armée de sept cent mille hommes. Arrivés au lieu du campement des enfants d'Israël, ils trouvèrent Moïse, Aaron et tout le peuple devant Phihahiroth, mangeant et buvant, et solennisant la fête de Jéhova. Les Egyptiens leur dirent : N'avez-vous pas dit : Nous irons dans le désert, un chemin de trois journées. Nous y sacrifierons à notre Dieu, ensuite nous reviendrons? Voici maintenant cinq jours que vous

(1463) Une Méchlita, le Médrasch-Rabba, et autres écrits anciens, attestent que Pharaon était le premier-né de sa mère. *Voy.* aussi Yarkhi sur *Exode*, XII, 29, avec l'exposition de Elie Mizrakhi.

(1464) *Genèse*, XV, 14 : *Et post hæc egredientur cum magna substantia.*

(1465) *Exode*, XII, 36 : *Dominus autem dedit gratiam populo coram Ægyptiis, ut commodarent eis : et spoliaverunt Ægyptum.*

(1466) Talmud, traité *Sota*, fol. 13 recto : « Nos docteurs enseignent : Viens et considère combien les œuvres pies étaient chères à Moïse, notre docteur. Tandis que tout Israël était occupé à piller l'Egypte, il ne pensait, lui, qu'à prendre les ossements de Joseph pour les emporter. Et par quel moyen Moïse notre docteur, est-il parvenu à connaître le lieu de sépulture de Joseph? On lui avait appris que Sara, fille (adoptive) d'Aser, la seule personne de la génération qui avait vu mourir Joseph, vivait encore. Moïse alla la trouver, et lui demanda : Saurais-tu où Joseph est enterré? Elle lui répondit : Les Egyptiens lui ont fait un cercueil de métal, et l'ont fait couler au fond du Nil, afin que l'eau en fût bénie. Alors Moïse alla se placer sur le bord du Nil et il dit : Joseph! Joseph! voici arrivée l'heure où le Très-Saint, béni soit-il, a juré de nous délivrer de la servitude; et voici l'occasion d'exécuter ce que tu as fait promettre par serment à Israël (d'emporter d'ici tes ossements). Si tu te montres, à la bonne heure. Si non, nous voilà dégagés du serment que tu nous as fait prêter. Au même instant le cercueil de Joseph monta du fond de l'eau et y surnagea. » *Voyez* aussi Médrasch-Rabba, section *Schemoth*, Médrasch-Yalkut, *ibid.*, et section *Zoth-Habberakha.*

Ce sont ces détails que la sœur Emmerich, paysanne ignorante, qui ne savait pas même lire, ajouta au texte de la Bible quand on lui lut le chapitre de la sortie d'Egypte. — *Voy.* notre Avant-propos, colonne 1079, note 1130.

(1467) Vulgate, *vulgus promiscuum innumerabile.* L'hébreu, ערב רב, *mixtura magna*. Cette *mixture* se composait en majeure partie, selon les rabbins, de la population inquiète et remuante d'une espèce de faubourg Saint-Marceau de Tanis. C'est elle que l'on mettait en fermentation dans toutes les émeutes et révoltes contre Moïse pendant les quarante ans avant le passage du Jourdain. *Nombres*, XI, 4 : *Vulgus quippe promiscuum, quod ascenderat cum eis, flagravit desiderio, sedens et flens*, etc.

(1468) Le 15 du mois de Nisan, premier jour de la fête de Pâques, appelée aussi fête des Azymes.

êtes partis. Pourquoi ne revenez-vous pas? Moïse et Aaron répondirent : Dieu nous a notifié sa volonté, en disant : Vous ne retournerez plus en Egypte (1469). Mais nous allons dans un pays où coulent le lait et le miel, selon ce que Jéhova a juré à nos pères de nous le donner. Les Egyptiens commencèrent alors une attaque contre les enfants d'Israël. Mais Jéhova inspira du courage à ceux-ci, et ils opposèrent énergiquement leurs armes à celles de leur ennemi, et ils furent les plus forts. Ils firent éprouver une grande perte d'hommes aux Egyptiens, qui prirent la fuite.

Passage de la mer Rouge.

Les chefs de Pharaon, revenus en Egypte, lui rendirent compte de ce qui venait de se passer. Alors le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé, et ils se repentirent d'avoir renvoyé Israël. Jéhova même les endurcit ainsi, car il voulait les précipiter dans la mer Rouge.

Pharaon fit donc atteler son char de guerre, et ne laissant dans le pays que les femmes et les enfants, il fit marcher avec lui tous les hommes, au nombre d'un million (1470) de combattants. Et il atteignit Israël campé sur la mer Rouge. Les enfants d'Israël en levant les yeux virent que toute l'Egypte arrivait sur eux, et ils eurent grand'peur, et ils invoquèrent Jéhova. Or, la crainte des Egyptiens fut cause que les enfants d'Israël se partagèrent en quatre partis. Un parti, les enfants de Ruben, de Siméon et d'Issachar, voulait se jeter à la mer. Et Moïse leur dit: Ne craignez point. Demeurez fermes, et voyez comment Jéhova vous sauvera miraculeusement en ce jour (1471). Un autre parti, les enfants de Zabulon, de Benjamin et de Nephthali, était d'avis de s'en retourner avec les Egyptiens. Moïse leur dit : Ne craignez point; car les Egyptiens que vous voyez à présent, vous ne les reverrez jamais plus (1472). Un troisième parti, les enfants de Juda et de Joseph, voulait marcher à l'ennemi et le combattre. Moïse leur dit : Tenez-vous à votre place; car Jéhova combattra pour vous. Quant à vous demeurez tranquilles (1473). Un quatrième parti, les enfants de Lévi, de Gad et d'Aser, voulait se jeter au milieu des Egyptiens, et mettre le désordre dans leurs rangs. Moïse leur dit : Ne bougez pas, et soyez sans crainte. Seulement, invoquez le secours de Jéhova.

Moïse se mit ensuite lui-même en prière; mais Jéhova lui dit : Que fais-tu? Ce n'est pas le moment de m'invoquer. Commande aux enfants d'Israël de marcher. Pour toi, étends ta verge sur la mer, et divise-la afin que les enfants d'Israël passent au milieu d'elle à pied sec (1474). Moïse ayant étendu sa verge sur la mer, ses flots se partagèrent en douze voies dans lesquelles les tributs des enfants d'Israël passèrent avec leurs chaussures sèches, ainsi qu'un homme qui chemine sur une route pavée.

Quand les enfants d'Israël furent entrés dans la mer, les Egyptiens les y suivirent; mais les flots retombèrent sur eux, et ils furent tous noyés. Pharaon seul échappa du désastre général, parce qu'il rendit gloire à Jéhova, et crut en lui. Jéhova envoya un ange qui le retira du milieu des Egyptiens flottants dans l'eau, et le jeta sur la terre de Ninive. Il devint roi de ce pays et y régna longtemps (1475).

En ce jour-là Jéhova sauva Israël de la main des Egyptiens. Les enfants d'Israël virent que tous les Egyptiens avaient péri sous le bras puissant que Jéhova avait étendu sur eux. Alors Moïse et les enfants d'Israël entonnèrent ce cantique : Je chanterai en l'honneur de Jéhova, parce qu'il a fait éclater sa gloire. Il a précipité dans la mer le cheval et son cavalier. Voici que ce cantique est écrit dans le livre de la loi de Dieu.

Pérégrination dans le désert. — Bataille de Raphidim

Après cela les enfants d'Israël s'avancèrent dans le désert et établirent leur camp à Mara. Jéhova leur donna en ce lieu des préceptes et des ordonnances, et il leur commanda de marcher dans ses voies et de le servir. Ils partirent de Mara et arrivèrent à Elim, où il y avait douze fontaines et soixante-dix palmiers. Et ils campèrent en ce lieu auprès des eaux. Ils quittèrent Elim et arrivèrent au désert de Sin, le quinzième jour du deuxième mois de leur sortie d'Egypte. C'est alors que Jéhova commença à leur faire tomber du ciel leur nourriture de chaque jour, appelée, la manne. Ils la mangèrent pendant les quarante ans qu'ils restèrent dans le désert jusqu'à leur entrée dans la terre de Chanaan pour en prendre possession. Ils partirent du désert de Sin et vinrent camper à Alus : Ils partirent d'Alus et vinrent camper à Raphidim.

C'est là qu'arriva pour les combattre Amalec, fils d'Eliphaz, fils d'Esaü, et frère de Sépho. Il amenait avec lui mille quatre-vingts myriades d'hommes, tous magiciens,

(1469) *Deutéronome*, XVII, 16: *Nec reducet populum in Ægyptum. Præsertim cum Dominus præceperit vobis, ut nequaquam amplius per eamdem viam revertamini.*

(1470) L'hébreu exprime ce chiffre, *dix fois cent mille.*

(1471) *Nolite timere, state et videte magnalia] Domini quæ facturus est hodie.* (*Exod.* XIV, 13.)

(1472) *Nolite timere : Ægyptios enim quos nunc videtis, nequaquam ultra videbitis, usque in sempiternum.* (*Ibid.*)

(1473) *Dominus pugnabit pro vobis, et vos tacebitis.* (*Ibid.*, 14.)

(1474) *Quid clamas ad me? Loquere filiis Israel ut proficiscantur. Tu autem eleva virgam tuam, et extende manum tuam super mare, et divide illud : ut gradiantur filii Israel in medio maris per siccum.* (*Ibid.*, 15, 16.)

(1475) Médrasch-Yalkut sur le prophète Jonas, et chapitres de Rabbi-Eliézer, chap. XLIII, *De l'efficacité de la pénitence.*

C'est Pharaon converti et roi de Ninive, qui, d'après ces livres, engagea les Ninivites à faire pénitence.

experts dans l'art d'évoquer les esprits. Il livra à Israël une bataille grande et terrible. Mais Jéhova le fit succomber sous les efforts des enfants d'Israël et de Josué, fils de Nun, Ephraïmite, serviteur de Moïse. Les enfants d'Israël frappèrent Amalec et son monde avec le tranchant du glaive. Mais l'action avait été rude pour les enfants d'Israël. Et Jéhova dit à Moïse : Ecris cet événement, pour en conserver la mémoire, dans un livre que tu confieras à la garde de Josué, fils de Nun, ton serviteur. Et tu ordonneras aux enfants d'Israël, savoir : Quand vous serez entrés dans la terre de Chanaan vous exterminerez de dessous le ciel le souvenir d'Amalec. Moïse prit donc un livre et y inscrivit les paroles suivantes : Souviens-toi de ce que t'a fait Amalec dans le chemin, lorsque vous sortiez de l'Egypte; de quelle sorte il a marché à toi dans le chemin, et a donné sur ceux qui par lassitude étaient restés en arrière de toi ; et toi-même étais fatigué, épuisé. Il ne craignait pas Dieu. Lorsque Jéhova ton Dieu t'aura donné du repos de tous les ennemis à l'entour (de toi) dans le pays que Jéhova ton Dieu te donne pour partage de possession, tu extermineras le souvenir d'Amalec de dessous le ciel. Ne l'oublie pas (1476). Si un roi (d'Israël) a compassion d'Amalec, ou de sa memoire, ou de ses enfants, je ne le lui pardonnerai pas, et je le ferai disparaître du milieu de son peuple (1477). Moïse écrivit toutes ces paroles dans un livre, et recommanda aux enfants d'Israël de s'en bien pénétrer (1478).

Arrivée de Jéthro au camp d'Israël.

Les enfants d'Israël partirent de Raphidim et vinrent camper au désert de Sinaï, dans le troisième mois de leur sortie d'Egypte. C'est alors que Raguël le Madianite, ayant appris les prodiges que Jéhova avait opérés pour sauver Israël de la main des Egyptiens, alla trouver Moïse au désert, à la montagne de Dieu, où était le camp d'Israël, et il amena avec lui Séphora, sa fille, et les deux enfants de celle-ci. Et Moïse, accompagné de tout le peuple, fut à la rencontre de son beau-père, et le reçut avec de grands honneurs. Depuis ce jour Jéthro confessait la foi de Jéhova. Et il demeura avec les siens au milieu des enfants d'Israël pendant un long espace de temps.

Les dix commandements promulgués sur la montagne de Sinaï.

Au sixième jour du troisième mois de la sortie d'Egypte, Jéhova donna sur la montagne de Sinaï les dix commandements ; et pendant tout ce jour-là Israël se réjouit beaucoup en Jéhova. La gloire de Jéhova, enveloppée d'un nuage, reposa sur le mont Sinaï. Jéhova appela Moïse qui pénétra dans le nuage, et gravit jusqu'au sommet de la montagne. Et il y demeura quarante jours et quarante nuits sans manger ni boire. Pendant ces jours, Jéhova lui enseigna les préceptes et les lois qu'il devait prescrire aux enfants d'Israël. Au bout de quarante jours, Jéhova remit à Moïse les dix commandements, tracés par le doigt de Dieu sur deux tables de pierre.

Le veau d'or.

Or, les enfants d'Israël, voyant que Moïse tardait beaucoup à descendre de la montagne, s'attroupèrent contre Aaron, et lui dirent : Nous ne savons ce qui est advenu à Moïse. Maintenant, lève-toi, fais-nous un dieu qui nous conduise; sinon tu mourras. Aaron eut peur du peuple, et il se fit apporter de l'or, et le façonna en veau jeté en fonte.

Et Jéhova dit à Moïse : Va, descends de la montagne; car ton peuple, que tu as fait sortir d'Egypte, s'est perverti. Il s'est fabriqué un veau fondu, et il l'adore. Maintenant, laisse-moi faire; je vais l'exterminer, car c'est un peuple au cou roide. Mais Moïse supplia Jéhova, intercédant pour le peuple. Il descendit ensuite de la montagne, tenant à la main les deux tables de pierre. Lorsqu'il arriva près du camp, il vit le veau. Aussitôt sa colère s'enflamma, et il brisa les tables au bas de la montagne. Il pénétra ensuite dans le camp, se saisit du veau et le calcina dans le feu, et le réduisit en poussière. Il jeta ensuite cette poussière dans de l'eau qu'il fit boire aux enfants d'Israël. Et de ceux qui avaient le plus coopéré à la confection du veau, trois mille périrent par le glaive de leurs frères.

Les deuxièmes tables de la loi.

Le jour suivant Moïse dit Je vais remonter sur la montagne vers Jéhova; peut-être obtiendrai-je la rémission de votre péché. Et il retourna vers Jéhova, et le supplia pour Israël pendant quarante jours et quarante nuits. Jéhova écouta la prière de Moïse, et se laissa fléchir.

Et Jéhova dit alors à Moïse : Taille deux nouvelles tables de pierre, et apporte-les-moi afin que j'y grave les dix commandements. Moïse descendit de la montagne ; et après avoir taillé les deux tables il revint sur la montagne de Sinaï vers Jéhova, qui inscrivit les dix commandements sur les nouvelles tables. Moïse s'arrêta aussi cette fois auprès de Jéhova pendant quarante jours et quarante nuits. Jéhova lui donna en outre, pour Israël, des préceptes et des lois. Il transmit aussi aux enfants d'Israël l'ordre de lui dresser un tabernacle, afin qu'il y fît demeurer son nom (1479). Jéhova lui montra

(1476) *Deutéronome*, xxv, 17-19, selon l'hébreu à la lettre.

(1477) Voy. *I Samuel*, xv, tout le chapitre.

(1478) On voit ici clairement que les trois versets du *Deutéronome* que le *Yaschar* vient de donner, formaient primitivement une simple note laissée par Moïse dans ses mémoires. — *Voy.* notre Avant-propos.

(1479) Il est notoire que le *Nom* ainsi personnifié est ce qu'on appelle en théologie, *Deus unus et*

le modèle du tabernacle et de tous ses ustensiles.

Au bout des quarante jours, Moïse descendit de la montagne, tenant à la main les deux tables, et il instruisit Israël de tout ce dont Jéhova l'avait chargé. Les enfants d'Israël, remplis de joie, répondirent : Nous exécuterons de point en point tout ce que Jéhova a ordonné. Ils se levèrent comme un seul homme, et ils offrirent pour la confection du tabernacle chacun de tout ce qu'il possédait : de l'or, de l'argent, du cuivre et une grande quantité d'autres matériaux. Tous les artisans intelligents et habiles se présentèrent et façonnèrent toutes les choses conformément aux types que Jéhova avait montrés à Moïse. Et tout l'ouvrage fut terminé au bout de cinq mois. Et Moïse les bénit.

Fin du livre de l'Exode.

LIVRE DU LÉVITIQUE ET LIVRE DES NOMBRES.

Sacre d'Aaron et de ses fils.—Dédicace du tabernacle et de l'autel des sacrifices.—Mort de Nadab et d'Abiu.

Le vingt-troisième jour du douzième mois Moïse prit Aaron et ses fils, et leur donna l'onction sacrée, après les avoir revêtus des ornements sacerdotaux, et Moïse offrit lui-même les sacrifices : tout cela conformément à ce que Jéhova lui avait prescrit. Il amena ensuite Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle, et il leur dit : Ne sortez pas d'ici, car c'est Jéhova qui l'ordonne ainsi.

Le huitième jour, où commençait le premier mois (1480) de la deuxième année de la sortie d'Égypte, Moïse ayant terminé de dresser le tabernacle, et d'en placer les ustensiles, appela Aaron et ses fils ; et ils offrirent, selon l'ordre de Jéhova, des holocaustes et des victimes expiatoires, pour eux et pour Israël.

Le même jour, Nadab et Abiu, deux fils d'Aaron, prirent du feu profane (1481), et l'apportèrent devant Jéhova, ce qui n'était point conforme au commandement qu'il leur avait fait. Et un feu sortit de la présence de Jéhova, et les fit mourir.

Offrande des chefs des tribus.—La Pâque.

A l'occasion de la dédicace de l'autel, les princes des tribus firent leur offrande pendant douze jours, l'un après l'autre. Ils présentèrent, chacun en son jour, un plat d'argent de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, au poids du sanctuaire : tous deux pleins de fine farine, pétrie avec de l'huile, pour l'oblation. Un bassin d'or, pesant dix sicles, plein d'encens. Un jeune taureau, un bélier et un agneau d'un an, pour l'holocauste. Un jeune bouc pour la victime expiatoire des péchés. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an.

Après ceci, le treizième jour du mois, Moïse ordonna aux enfants d'Israël de faire la Pâque ; et ils l'immolèrent le jour quatorzième, selon le précepte de Jéhova.

Dénombrement des individus mâles. — Campements dans le désert.

Le premier jour du deuxième mois Jéhova dit à Moïse : Relevez, toi, Aaron et les douze princes des tribus, le chiffre total de tous les mâles des enfants d'Israël, à partir de l'âge de vingt ans. Et ils en firent le dénombrement dans le désert de Sinaï. Et tous ceux au-dessus de vingt ans, qui furent comptés par familles, se trouvèrent former le nombre de six cent trente mille cinq cent cinquante hommes. Mais les enfants de Lévi ne furent pas compris dans le dénombrement de leurs frères d'Israël. Et le nombre des mâles d'un mois et au-dessus fut de vingt-deux mille deux cent soixante-treize (1482). Moïse installa les sacerdotes et les lévites chacun dans ses fonctions, selon que Jéhova l'avait réglé.

Le vingtième jour du mois la nuée s'éleva de dessus le tabernacle de témoignage, et aussitôt les enfants d'Israël partirent du désert de Sinaï pour continuer leur voyage. Ils marchèrent faisant le chemin de trois journées, et la nuée s'arrêta au désert de Pharan. Là s'alluma contre Israël la colère de Jéhova, car ils l'irritèrent en lui demandant de la chair à manger. Il leur en donna pendant un mois, et ensuite il en fit mourir un grand nombre. On enterra les morts en ce lieu, qui, pour cette cause, fut nommé, les *sépulcres de la concupiscence*.

Et ils partirent des sépulcres de la concupiscence et vinrent camper à Haséroth, qui est dans le désert de Pharan. C'est à Haséroth que Jéhova se fâcha contre Marie, à cause de ses propos sur le compte de Moïse. Elle devint couverte d'une lèpre blanche comme la neige, et elle demeura recluse hors du camp l'espace de sept jours, jusqu'à sa guérison. Après cela les enfants d'Israël partirent d'Haséroth et vinrent camper à l'extrémité du désert de Pharan.

Les explorateurs de la terre de Chanaan.

En ce temps-là Jéhova dit à Moïse : Envoie douze hommes, un homme par tribu, pour reconnaître le pays de Chanaan. Ces hommes, après avoir parcouru le pays depuis le désert de Sin jusqu'à Rohob, sur la route d'Emath, revinrent auprès de Moïse et d'Aaron au bout de quarante jours ; et ils leur firent un rapport selon le penchant de leur cœur. C'est-à-dire, dix d'entre eux décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient reconnu, disant que c'est un pays qui dévore

trinus, Dieu un et *trin*. C'est la *sancta et individua Trinitas*, indiquée par les éléments du nom tétragrammatique יהוה, *Yehova*. — *Voy.* notre *Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, t. I, p. 408 sqq.—Les Orientaux enfants d'Ismaël désignent Dieu le plus souvent par les deux lettres médiales de ce nom, הו, ce qui en arabe veut dire, *Lui*. — Voy. *ibid.*, p. 337.

(1480) Le mois de Niçan.

(1481) Le texte hébreu : *feu étranger*.

(1482) D'après le *Livre des Nombres*, III, 41, ce dernier chiffre fut celui de tous les premiers-nés mâles.

ses habitants. Et ils ajoutèrent : Mieux vaudrait pour nous de retourner en Egypte. D'un autre côté, Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jéphoné, les deux autres explorateurs, répétaient : Le pays est extrêmement bon. Il est à souhaiter que Jéhova nous soit assez favorable pour nous y faire arriver; car c'est un pays où coulent le lait et le miel. Mais les enfants d'Israël ne les écoutèrent point, et s'en rapportèrent au dire des autres qui décriaient le pays de plus en plus. Alors Jéhova, irrité des murmures des enfants d'Israël, jura en disant : Aucun homme de cette génération, depuis vingt ans et au-dessus, ne verra le pays, excepté Caleb, fils de Jéphoné, et Josué, fils de Nun. Cette génération perverse s'éteindra dans le désert, et ce sont ses enfants qui entreront dans le pays, et en prendront possession. En effet, la colère de Jéhova fit errer les enfants d'Israël dans le désert pendant quarante ans, jusqu'à ce que fût consumée cette mauvaise génération qui n'était pas constante dans sa fidélité à Jéhova. Le peuple s'arrêta longtemps au désert de Pharan, et il se dirigea ensuite vers l'intérieur du désert par le chemin de la mer Rouge.

Révolte de Coré.

En ce temps-là Coré, fils d'Isaar, fils de Caath, fils de Lévi, ameuta beaucoup d'hommes d'entre Israël, qui se soulevèrent contre Moïse et Aaron, et contre toute l'assemblée. Et Jéhova entra en colère contre eux, et la terre ouvrant son abîme, engloutit tous les rebelles, avec leur familles et tout ce qu'ils possédaient : tous ceux du parti de Coré. Après ceci Dieu fit longtemps tourner le peuple autour de la montagne de Séir, pendant dix-neuf ans.

Dieu dit alors à Moïse : Abstiens-toi de tout acte d'hostilité contre les enfants d'Esaü, car je ne vous donnerai pas un seul pied de terre de leur pays, ayant assigné a Esaü la montagne de Séir à titre d'héritage. Vous achetterez d'eux à prix d'argent de quoi manger, et vous leur payerez de même l'eau que vous boirez. Et les enfants d'Israël firent ainsi que Jéhova avait ordonné à cet égard. A une époque ancienne les enfants d'Esaü portèrent la guerre chez les enfants de Séir, et ils les vainquirent avec l'assistance de Jéhova. Ils les exterminèrent entièrement, et s'établirent dans leur pays, et ils y demeurent jusqu'à ce jour (1483). C'est pourquoi Jéhova défendit de molester les enfants du frère de Jacob.

Mort de Latinus.

Vers cette époque mourut Latinus, roi des enfants de Céthim, dans la quarante-cinquième année de son règne, laquelle était la quatorzième de la sortie d'Egypte. Il fut enterré dans le palais qu'il s'était fait bâtir en Céthim. Son successeur fut Avianus qui régna trente-huit ans.

Pérégrinations dans le désert. — Séhon et Moab.

Et les enfants d'Israël, après avoir passé la dernière limite du pays d'Esaü, au bout de dix-neuf ans, entrèrent dans le chemin qui conduit au désert de Moab. Et Jéhova dit à Moïse : Ne moleste point Moab, et ne cherche pas la guerre avec lui; car je ne donnerai rien de son pays. (1484). Les enfants d'Israël parcoururent pendant dix-neuf ans tout le contour du désert de Moab, sans attaquer cette nation.

Dans la trente-sixième année de la sortie d'Egypte, Séhon, roi des Amorrhéens (1485), mit en campagne contre Moab, par une disposition de Jéhova, une armée puissante. En même temps il envoya des messagers à Béor, fils de Jannès, fils de Balaam, conseiller du roi d'Egypte, et à son fils Balaam, pour les inviter à venir maudire Moab, afin que cette nation pût être vaincue par lui. Béor, fils de Jannès, et son fils Balaam, étant arrivés de Phothor de la Mésopotamie à la capitale de Séhon, ils maudirent, en présence de Séhon, le peuple de Moab et son roi. Et Jéhova livra les Moabites en la puissance de Séhon, qui les humilia et tua leur roi, et il emmena captifs un grand nombre de leurs garçons et de leurs filles. Et Séhon s'empara de toutes les villes de Moab, comme aussi d'Hésébon; car c'était aussi une ville de Moab. Et Séhon établit à Hésébon ses princes et les grands de son royaume. Il mit aussi des garnisons dans les autres villes conquises. C'est pourquoi Béor et son fils Balaam prononcèrent en style poétique ces paroles : Venez à Hésébon; que la ville de Séhon soit rebâtie solidement. Malheur à toi, Moab; tu es perdu, peuple de Chamos! Voici que cela est écrit dans le livre de la loi de Dieu (1486). Séhon s'en retourna dans son pays, et il combla de riches présents Béor et son fils Balaam, et les congédia. Ceux-ci s'en retournèrent dans leur pays et dans leur ville, en Mésopotamie.

Mort de Marie.—Le roi d'Edom refuse le passage par son pays.—Mort d'Aaron.

En ce temps-là les enfants d'Israël quittant le chemin du désert de Moab, et revenant sur leurs pas, marchaient autour du désert d'Edom. Et toute l'assemblée arriva au désert de Sin le premier mois de la quarantième année de la sortie d'Egypte.

Pendant la station des enfants d'Israël à Cadès dans le désert de Sin, Marie mourut et y fut enterrée.

En ce même temps Moïse envoya des ambassadeurs vers Adad, roi d'Edom, lui mandant : Ainsi dit Israël ton frère : Laisse-moi

(1483) *Voy.* plus haut, colonne 1238

(1484) *Deutéronome*, II, 9.

(1485) Dans ce passage il s'est introduit dans le texte hébreu, par la faute des typographes, un désordre qui le rend inintelligible. Il ne peut se rétablir qu'au moyen de la version judaïque, faite probablement sur un manuscrit, ou sur une édition correcte que nous n'avons pas.

(1486) *Nombres*, XXI, 27-31.

passer, je te prie, par ton pays. Nous n'irons point à travers les champs, ni les vignes, et nous ne boirons point l'eau de tes citernes. Nous suivrons le grand chemin. Edom lui fit répondre : Tu ne passeras point par mon territoire. Et il sortit contre Israël avec une armée nombreuse. Israël se détourna d'un autre côté, et n'engagea point la guerre avec lui. Et toute l'assemblée arriva auprès de la montagne de Hor.

Jéhova dit alors à Moïse : Avertis Aaron qu'en ce lieu il va être réuni à son peuple (1487); car il ne doit pas entrer dans le pays que j'ai assigné aux enfants d'Israël. Et Aaron monta sur la montagne, selon l'ordre de Jéhova, et il y mourut le premier jour du cinquième mois de la quarantième année (de la sortie d'Egypte). Il était âgé de cent vingt-trois ans.

Défaite du roi d'Arad.

Le roi d'Arad, Chananéen, qui habitait vers le sud, ayant appris qu'Israël arrivait par le chemin des explorateurs, rangea son armée en ordre de bataille, afin de les combattre. Les enfants d'Israël, épouvantés à la vue de cette grande armée, eurent la pensée de retourner en Egypte, et ils se replièrent à la distance d'environ trois journées de chemin, jusqu'à Moseroth-Bénéiaacan, où ils s'arrêtèrent pendant trente jours. Quand les enfants de Lévi virent qu'Israël ne voulait plus avancer, ils furent remplis de zèle pour la gloire de Jéhova, et ils attaquèrent leurs frères et en tuèrent un grand nombre, et ils ramenèrent de force le peuple à sa précédente station auprès de la montagne de Hor. Or, le roi d'Arad se tenait toujours en ce lieu prêt à livrer bataille. Alors Israël prononça un vœu ainsi conçu : Si tu me livres ce peuple entre les mains, je vouerai ses villes à l'anathème. Jéhova exauça la prière d'Israël, qui extermina le peuple chananéen d'Arad, et détruisit ses villes. Et la contrée fut nommée Horma (1488).

Moab refuse le passage par son pays — Défaite des rois Séhon et Og. — Conquêtes.

Les enfants d'Israël partirent de la montagne de Hor et vinrent camper à Oboth. Ils envoyèrent dire à Moab : Laisse-nous, de grâce, traverser ton pays, pour aller au lieu de notre destination. Mais les enfants de Moab s'y refusèrent. Ils craignirent que les enfants d'Israël ne les traitassent comme les avait traités Séhon, roi des Amorrhéens (1489). Or, Jéhova avait défendu aux enfants d'Israël de faire la guerre à Moab; c'est pourquoi ils s'éloignèrent de sa frontière, et ils arrivèrent sur les bords de l'Arnon, qui sépare le pays de Moab de celui des Amorrhéens. Leur camp était sur la frontière de Séhon, dans le désert de Cadémoth.

Et les enfants d'Israël envoyèrent des ambassadeurs au roi des Amorrhéens, lui faisant dire : Permets-nous de passer, nous t'en prions, par ton pays. Nous n'irons point à travers les champs, ni les vignes. Nous ne boirons point l'eau de tes citernes. Nous suivrons droit le grand chemin jusqu'à ce que nous ayons franchi ta frontière. Mais Séhon n'accorda point le passage. Et même il appela aux armes tout le peuple amorrhéen, et le conduisit au désert contre Israël, à qui il donna bataille à Jasa. Et Jéhova livra Séhon dans la main des enfants d'Israël. Ils passèrent au fil de l'épée toute l'armée amorrhéenne, et ils vengèrent ainsi Moab. A la suite de cette victoire les enfants d'Israël prirent possession du pays de Séhon, et du butin qu'il renfermait. Et ils s'établirent dans toutes les villes des Amorrhéens, depuis l'Arnon jusqu'au Jaboc, avoisinant le pays d'Ammon.

Les enfants d'Israël pensaient à attaquer les enfants d'Ammon, et à s'emparer également de leur pays; mais Jéhova leur dit : Tu ne molesteras point les enfants d'Ammon, et tu ne les provoqueras point à la guerre; car je ne te donnerai rien de leur pays (1490). Les enfants d'Israël obéirent à la voix de Jéhova, et changeant de route, ils montèrent par le chemin de Basan, pays dont Og était roi. Celui-ci accompagné des plus vaillants héros amorrhéens, et d'une nombreuse armée, sortit pour combattre Israël. Og était un géant d'une force prodigieuse, et son fils Naaros (1491) le surpassait en force. Alors Og dit en son cœur : Tout le camp des enfants d'Israël n'occupe qu'un espace de trois parasanges (1492); je vais donc les tuer d'un seul coup, sans épée, sans lance. Il monta sur la montagne de Jasa, y prit une roche de la circonférence de trois parasanges, et la chargea sur sa tête pour la jeter sur le camp d'Israël, et l'écraser. Mais un ange de Jéhova survint et pratiqua un trou au milieu de la roche, qui tomba lourdement sur les épaules d'Og. Elle le renversa par son poids, et le tint serré par le cou. En même temps Jéhova dit aux enfants d'Israël : Ne craignez point cet homme, car voici que je l'ai livré en votre puissance, avec tout son peuple et tout son territoire. Traitez-le comme vous avez traité Séhon. Moïse, suivit seulement de quelques hommes, alla vers l'endroit où était Og, et le tua en lui portant [illegible] coups de sa verge sur les chevilles des pieds

(1487) Expression biblique, pour *mourir*.

(1488) חרמה, Anathème, pays ruiné.

(1489) *Voy.* colonne précédente.

(1490) *Deutéronome*, II, 19.

(1491) Une autre édition, *Naaron*. Version jud., *Nauris*.

(1492) En hebreu, פרסה, *parsa*. La *parsa* des rabbins est une mesure itinéraire correspondant à la dixième partie d'une journée de marche d'un homme ordinaire, autrement, à deux mille coudées ou pas.

Drusius, dans ses *Animadversiones*, I, 44, fait [illegible] preuve d'une grande érudition rabbinique. Il cite à l'appui de cette mesure un passage de l'office [illegible] trique du sabbat appelé, *de paraschat-sch*. [illegible] Avec un degré d'érudition de plus, il aurait [illegible] ce passage n'est que la reproduction d'une [illegible] du Talmud de Jérusalem, traité *Schekalim*, autorité plus grave que deux vers d'un poëte.

(1493) Les enfants d'Israël se mirent ensuite à la poursuite des fils d'Og et de tout son peuple, et ils les frappèrent jusqu'à n'en pas laisser survivre un seul.

Moïse envoya ensuite reconnaître Jaser; car c'était une ville considérable. Les explorateurs se confiant en Jéhova, attaquèrent eux-mêmes les habitants, et ils se rendirent maîtres de la ville, ainsi que de ses bourgades, et chassèrent les Amorrhéens qui y demeuraient.

Les enfants d'Israël prirent aussi les pays des deux rois amorrhéens qui étaient en deçà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon jusqu'au mont Hermon, comprenant soixante villes.

Balac et Balaam.

Les enfants d'Israël poursuivirent leur marche, et ils arrivèrent dans les plaines de Moab, en deçà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. Quand les enfants de Moab surent ce qui était arrivé aux deux rois amorrhéens, ils eurent une grande peur des enfants d'Israël. Les anciens d'entre eux dirent: Voici que Séhon et Og, les plus puissants des rois amorrhéens, n'ont pu résister à leurs forces, comment leur résisterons-nous? Nous leur avons refusé le passage par notre pays; maintenant ils vont tourner contre nous leur épée terrible, et ils nous extermineront. Ils choisirent un des leurs, Balac, fils de Séphor, Moabite, et le firent roi: car Balac était un sage éminent. Les anciens de Moab députèrent aussi vers les enfants de Madian, pour leur proposer des conditions de paix. Car depuis les jours où Adad, fils de Badad, roi d'Edom, avait battu Madian dans la campagne de Moab, il y avait haine et guerre entre les peuples (1494). Les anciens de Madian se transportèrent au pays de Moab, pour conclure la paix. Les enfants de Moab dirent alors aux anciens de Madian: Ce peuple détruira incessamment toute l'étendue de notre pays, ainsi que le bœuf qui dévore l'herbe jusqu'à la racine. Les anciens de Madian répondirent: Nous avons entendu dire que lorsque Séhon porta la guerre chez vous, il ne vous a vaincus qu'après avoir fait venir de Mésopotamie, pour vous maudire, Béor, fils de Jannès, et son fils Balaam. Maintenant, vous, de votre côté, envoyez chercher son fils Balaam, et prenez-le à votre service pour qu'il maudisse le peuple qui vous inspire de l'appréhension. Ce conseil fut approuvé des anciens de Moab. Et Balac, leur roi, envoya des messagers à Balaam, fils de Béor, et lui fit dire: Voici qu'un peuple sorti de l'Egypte couvre la face de la terre, et il est campé vis-à-vis de moi. Viens donc, je te prie, maudis-moi ce peuple; car il est plus fort que moi. J'espère que par ce moyen je pourrai lui tenir tête, et le repousser de mon pays; car j'ai appris que celui que tu bénis est béni, et que celui que tu maudis est maudit. Les envoyés de Balac lui amenèrent Balaam. Mais Jéhova dit à celui-ci: Tu ne maudiras pas mon peuple: car il est béni. Cependant Balac excitait journellement Balaam à maudire Israël; mais en vain, à cause de la défense que Jéhova avait faite à Balaam. Balac voyant qu'il n'obtenait pas l'objet de sa demande, se leva et se retira chez lui. Balaam également partit de là, et alla au pays de Madian.

Les enfants d'Israël se laissent entraîner dans l'impureté.

Et les enfants d'Israël transférèrent leur camp sur le Jourdain, depuis Bethsimoth jusque Abelsatim, à l'extrémité des plaines de Moab.

Or, dans la vallée de Settim, où ils se tenaient, les Moabites, qui les craignaient, dressèrent leurs tentes en face d'eux. Et après avoir couvert de beaux et précieux vêtements, et d'ornements d'argent et d'or, leurs femmes et leurs filles les plus belles, ils les firent asseoir devant l'entrée des tentes, afin que leur vue captivât les enfants d'Israël, et les fît renoncer à toute hostilité contre Moab. En effet, les enfants d'Israël se passionnèrent pour les filles de Moab, et allèrent auprès d'elles. A l'arrivée de chaque Hébreu, les gens de la tente sortaient pour le recevoir, et lui adressaient ces paroles insidieuses: Vous autres savez bien que nous sommes tous frères, enfants de Lot et d'Abraham, son proche parent. Pourquoi ne vous établiriez-vous pas au milieu de nous? Et par la douceur de leurs discours ils l'attiraient dans l'intérieur de la tente. Là ils lui servaient des mets de viande, du pain, et surtout du vin en abondance. Quand ils avaient égaré

(1493) Cette étrange mésaventure du géant Og est racontée dans le Talmud, traité *Berachot*, fol. 54 verso, et dans la Paraphrase Chald. de Jonathan, mais avec quelques variantes. D'après Jonathan, le camp d'Israël occupait un terrain de six parasanges, et Og chargea sur sa tête une roche de pareille circonférence. Cette roche fut trouée d'après le Talmud, par des fourmis, d'après Jonathan, par un reptile, אזחל (ce nom chaldaïque peut aussi se traduire, un *ver*). Le Talmud nous apprend qu'Og cherchait à se débarrasser de son incommode collier, et que ses efforts n'aboutissaient qu'à l'obliger de faire d'horribles grimaces; car sa mâchoire était tirée à gauche et à droite avec une telle violence que ses dents se cassaient.

Mais pourquoi Moïse a-t-il frappé si bas? C'est ce que le Talmud, *ibid.*, va nous expliquer. La taille de Moïse, dit-il, mesurait dix coudées. Il s'arma d'une hache (non de sa verge, comme on lit dans le *Yaschar*), longue de dix coudées, et s'élevait, en sautant, à la hauteur de dix coudées.

A ce compte la distance de la plante du pied à la cheville d'Og était de trente coudées.

Nous citerons une autre aventure, relative à Og, que nous tirons du Talmud, traité *Nidda*, fol. 24 verso.

« Il a été enseigné ce qui suit: Abba Saül, et selon d'autres, Rabbi-Yokhanan, a rapporté: J'ai été fossoyeur. Un jour, en poursuivant un cerf, je courus après lui dans le fémur d'un mort la distance de trois parasanges. Je n'atteignis pas le cerf, et le bout du fémur ne se voyait pas encore. Quand j'en revins on m'apprit que c'était le fémur d'Og, roi du Basan. »

(1494) *Voy.* plus haut, colonne 1217.

sa raison, ils faisaient paraître devant lui une jeune femme belle, et il en usait avec elle selon son désir.

Alors la fureur de Jéhova s'alluma contre Israël, à cause de cette infamie; et il en fit périr vingt-quatre mille hommes, par une maladie foudroyante dont il affligea leur camp.

Or, un homme des enfants de Siméon, Zambri fils de Salu était son nom, s'approcha, à la vue de tout le peuple, de la Madianite Cozbi, fille de Sur, roi de Madian. Et Phinéès, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, indigné de cette action éhontée, s'arma d'une lance; et ayant rejoint les coupables, il les tua tous deux d'un même coup en les transperçant de son arme par le milieu du corps. Aussitôt la mortalité du camp s'arrêta.

Nouveau dénombrement

Après la cessation de la mortalité, Jéhova dit à Moïse et à Eléazar, fils d'Aaron, sacerdote : Relevez la somme totale de toute l'assemblée des enfants d'Israël, de ceux propres à la guerre, depuis vingt ans et au-dessus. Et Moïse et Eléazar firent le dénombrement des enfants d'Israël par familles. Et leur nombre se trouva être de sept cent mille sept cent trente. Et le dénombrement des enfants de Lévi, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, donna le chiffre de vingt-trois mille. En ce jour-là il ne restait plus un seul homme de ceux dont Moïse et Aaron avaient fait le dénombrement au désert de Sinaï, excepté Caleb, fils de Jéphoné, et Josué, fils de Nun; car Jéhova avait prononcé cette sentence : Ils mourront tous dans le désert.

Expédition contre Madian.

Jéhova dit ensuite à Moïse : Ordonne aux enfants d'Israël de venger de Madian leurs frères. Les enfants d'Israël choisirent pour cette guerre douze mille hommes par tribu Et ils vainquirent Madian et ils en tuèrent tous les mâles. Ils passèrent de même au fil de l'épée les cinq princes de Madian, et avec eux Balaam, fils de Béor. Ils emmenèrent captifs les femmes de Madian et leurs petits enfants, et ils prirent tout le bétail et toutes les richesses du pays. Et ils revinrent avec leur butin aux plaines de Moab, vers Moïse et Eléazar. Ceux-ci sortirent à leur rencontre, ainsi que tous les princes de l'assemblée, avec des démonstrations de joie. Et le butin fut partagé entre les hommes de l'expédition et le restant de l'assemblée d'Israël.

Fin du livre du Lévitique et *du livre des Nombres.*

LIVRE DU DEUTÉRONOME.

Mort de Moïse. — Josué lui succède.

En ce temps-là Jéhova dit à Moïse : Voici que tes jours sont arrivés près de la mort. Prends Josué, fils de Nun, et rendez-vous tous deux au tabernacle de témoignage, afin que je lui donne mes instructions. Et Moïse fit ainsi. Et Jéhova apparut dans le tabernacle de témoignage au milieu d'une colonne de nuée, laquelle s'arrêta à l'entrée du tabernacle. Et Jéhova donna ses instructions à Josué, fils de Nun, et lui dit : Sois ferme et courageux, car c'est toi qui introduiras les enfants d'Israël dans le pays que je leur ai promis par serment; et je t'assisterai.

Moïse fit à Josué les mêmes recommandations. Et puis s'adressant à tout Israël, Moïse dit : Vous avez vu tout le bien que Jéhova votre Dieu vous a fait dans le désert. Maintenant, observez tous les préceptes de sa loi. Marchez dans la voie de Jéhova votre Dieu, et ne vous en écartez ni à droite ni à gauche.

Moïse enseigna de nouveau au peuple les préceptes et les lois à observer selon la prescription de Jéhova. Ne sont-ils pas écrits dans le livre de la loi que Dieu a donnée à Israël par le ministère de Moïse?

Lorsque Moïse eut fait ses dernières recommandations, Jéhova lui dit : Monte sur la montagne d'Abarim, et là tu mourras et tu seras réuni à ton peuple, ainsi qu'a été réuni Aaron ton frère. Moïse y monta, et il y rendit l'esprit, par la volonté de Jéhova, sur le territoire de Moab, dans la quarantième année de la sortie d'Egypte. Les enfants d'Israël pleurèrent Moïse pendant trente jours. Et le temps du deuil de Moïse était accompli.

Fin du livre du Deutéronome et de tout le Pentateuque.

LIVRE DE JOSUÉ.

Reconnaissance de Jéricho. — Passage du Jourdain. — Agneau pascal.

Après la mort de Moïse, Jéhova dit à Josué, fils de Nun : Lève-toi, passe le Jourdain, afin de mettre les enfants d'Israël en possession du pays que je leur ai destiné. Tout lieu où vous mettrez le pied sera à vous. Vos limites s'étendront depuis ce désert du Liban jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate. Nul ne pourra te résister tant que tu vivras. Je serai avec toi, de même que j'ai été avec Moïse. Seulement, sois ferme et constant dans l'accomplissement de toute la loi que Moïse t'a prescrite. Ne te détourne de cette voie ni à droite ni à gauche, afin que tu sois heureux en tout ce que tu entreprendras.

Et Josué donna cet ordre aux préposés d'Israël : Passez dans les rangs du camp, et commandez au peuple, savoir : Approvisionnez-vous de vivres, car dans trois jours vous franchirez le Jourdain pour aller vous mettre en possession du pays qui vous est destiné. Et tout fut exécuté conformément à l'ordre de Josué.

Et Josué envoya deux espions à Jéricho, pour reconnaître la ville et le pays. Au bout de sept jours, ces hommes revinrent au camp d'Israël, et ils dirent à Josué : Jéhova nous a livré le pays; et ses habitants sont atterrés à cause de l'appréhension que nous leur causons. Le lendemain, Josué et tout Israël se levèrent de bon matin, et après être partis de Settim ils franchirent le Jourdain. Josué était alors âgé de quatre-vingt-deux ans. Et le

peuple monta sur le rivage opposé du Jourdain le dixième jour du premier mois, et il posa son camp à Galgal, à l'angle oriental de Jéricho. Et les enfants d'Israël immolèrent la victime pascale à Galgal, dans les plaines de Jéricho, le jour quatorzième du mois, conformément à ce qui est prescrit dans la loi de Moïse. Le lendemain de la pâque la manne cessa de tomber, et les enfants d'Israël commencèrent à se nourrir des fruits de la terre de Chanaan.

Prise de Jéricho.

Or, Jéricho avait une enceinte et des fortifications. La ville était soigneusement fermée à cause des enfants d'Israël, de telle sorte que nul ne pouvait y entrer ni en sortir. Mais Jéhova dit à Josué: Lève-toi, voici que je livre entre tes mains Jéricho et toute sa population. Que les combattants fassent le tour de la ville une fois par jour pendant six jours. Les prêtres sonneront de la trompe, et en même temps le peuple poussera un cri, et aussitôt les murailles de la ville s'écrouleront, et chacun y entrera en marchant devant soi (1495). Et Josué se conforma exactement à tout ce que Jéhova lui avait commandé. Le septième jour les enfants d'Israël tirent sept fois le tour de la place, et les sacerdotes faisaient résonner les trompes. Au septième tour Josué dit au peuple : Criez; car Jéhova nous livre la ville. Mais la ville sera anathème, ainsi que tout ce qu'elle renferme. Gardez-vous de toucher à quoi que ce soit, de peur d'attirer l'anathème et la confusion sur le camp lui-même. Cependant tout ce qui est argent, or, cuivre et fer, sera réservé et consacré à Jéhova, et devra être déposé dans son trésor.

Et au moment où s'entendirent le son des trompes et les grandes clameurs du peuple, les murs de Jéricho s'affaissèrent sur eux-mêmes. Et les guerriers entrèrent dans la ville, chacun droit devant soi, et ils détruisirent avec le tranchant du glaive tout ce qu'elle renfermait, hommes, femmes, jeunes, vieux, bœufs, ânes, menu bétail. Mais tout ce qui était argent, or, cuivre ou fer fut déposé au trésor de Jéhova. Et la ville elle-même fut livrée aux flammes. Alors Josué prononça cette imprécation : Maudit soit l'homme qui rebâtira Jéricho. Que son premier-né meure lorsqu'il en jettera les fondements, et que le dernier de ses enfants expire lorsqu'il en posera les portes.

Cependant Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, fils de Juda, viola l'anathème. Il en déroba divers objets et les cacha dans sa tente. Et cette chose excita le courroux de Jéhova contre Israël.

Suite de la violation de l'anathème.

Après l'incendie de Jéricho, Josué envoya des espions à la ville de Haï, qu'il avait dessein d'attaquer. A leur retour, ces hommes lui dirent : Ne mène contre la ville que trois mille combattants. Ils suffiront pour la réduire, car ses habitants sont peu nombreux. Mais le combat devint funeste aux enfants d'Israël, car les gens de Haï leur tuèrent trente-six hommes, et les mirent en fuite. Josué en voyant ce désastre déchira ses vêtements, et se prosterna la face contre terre devant Jéhova, lui et les anciens d'Israël, ayant tous la tête couverte de poussière. Et Josué dit : Hélas ! pourquoi, ô Jéhova, as-tu fait passer le Jourdain à ce peuple? Maintenant qu'Israël a tourné le dos à ses ennemis, que pourrai-je dire? Tous les Chananéens qui habitent le pays apprendront notre défaite, et ils nous cerneront, et ils extermineront jusqu'à notre souvenir. Jéhova dit à Josué : Pourquoi demeures-tu prosterné? Lève-toi. Israël a péché en prenant certains objets de l'anathème. Je ne serai plus avec lui s'il ne fait disparaître jusqu'à la trace de ce crime. Josué se leva et convoqua le peuple, et, par l'ordre de Jéhova, fit approcher le rational. Et le sort désigna la tribu de Juda, et dans celle-ci fut ensuite désigné Achan, fils de Charmi. Josué dit alors à Achan : Avoue-moi, je te prie, mon fils, ce que tu as fait de répréhensible. Achan répondit : J'ai vu dans le butin un magnifique manteau de Sennaar, deux cents sicles d'argent et un lingot d'or de cinquante sicles. J'ai convoité ces objets, et je les ai dérobés. Et voici qu'ils sont enfouis sous la terre dans ma tente. Josué fit enlever ces choses de la tente d'Achan. Il mena celui-ci à la vallée d'Achor, et il y fut brûlé avec l'anathème qu'il avait soustrait, avec ses fils et ses filles, et en général avec tout ce qui lui appartenait. Et tout Israël lapida le corps d'Achan, et amassa sur lui les pierres en un monceau. C'est pourquoi ce lieu fut nommé vallée d'Achor, ce qui veut dire, vallée de félonie. Et la colère de Jéhova fut apaisée.

Prise de la ville de Haï.

Après ces choses, Josué revint sur Haï. Et Jéhova lui dit : N'aie aucune crainte. Voici que je livre en ta main la ville et son roi et ses habitants. Tu leur feras subir le traitement de Jéricho, à la différence que vous prendrez pour vous leurs dépouilles. Dresse à l'ennemi une embuscade derrière la ville. Et Josué choisit parmi les guerriers trente mille des plus vaillants, et les envoya s'embusquer (1496). Et il leur dit : Nous simulerons la fuite devant les gens de Haï. Quand vous verrez que nous les aurons attirés à notre poursuite loin de leur ville, vous sortirez de votre embuscade, et vous irez l'occuper. Et ainsi il arriva. Les enfants d'Israël lâchèrent pied par ruse, et s'enfuirent du côté du désert. Aussitôt tous les gens de Haï se mirent à leur poursuite. Et il ne resta pas un seul homme dans la ville, qu'ils laissèrent

(1495) Il y a ici dans notre texte une lacune que le lecteur comblera facilement en relisant le chapitre VI de *Josué*.

(1496) D'après le texte de la Bible, *Josué*, VIII, 3, 4 et 12, il y a eu deux corps d'embusqués, l'un de 30,000 hommes, l'autre de 5,000 hommes. Il est bon de lire le commentaire de Masius sur ce chapitre. On y trouvera une nouvelle preuve que le *livre de Josué* a été rédigé d'après des mémoires anciens.

abandonnée et ouverte. Alors les hommes de l'embuscade y entrèrent, et y mirent le feu. Lorsque les habitants de Haï, jetant un regard en arrière, virent que la fumée de leur ville montait jusqu'au ciel, ils perdirent courage, et ne savaient plus de quel côté fuir. Et, en effet, ils se trouvèrent resserrés entre deux armées, qui les massacrèrent jusqu'au dernier. Et Mélus (1497), roi de Haï, fut pris vif et amené à Josué, qui le suspendit à un arbre; et il mourut. Les enfants d'Israël revinrent ensuite dans la ville, et firent main basse sur tous les individus qu'ils y trouvèrent. Les morts de Haï, tant en hommes qu'en femmes, furent au nombre de douze mille.

Et les enfants d'Israël s'emparèrent de tout le bétail des habitants, ainsi que de leurs autres dépouilles.

Les Gabaonites.

Or, les rois chananéens d'au delà du Jourdain ayant appris ce qui était arrivé à Jéricho et à Haï, se liguèrent ensemble pour combattre Israël. Mais les habitants de Gabaon, craignant de succomber dans cette guerre, usèrent d'artifice. Ils vinrent trouver Josué et tout Israël, et ils leur dirent: Nous arrivons d'un pays fort distant de ces contrées, poussés par le désir de faire alliance avec vous. Les enfants d'Israël firent alliance avec eux, et les princes de l'assemblée d'Israël ratifièrent la paix par la religion du serment. Les enfants d'Israël ne tardèrent pas à savoir que les Gabaonites étaient chananéens et leurs voisins. On ne les mit point à mort, à cause du serment par le nom de Jéhova, qui leur avait été fait, mais Josué les condamna à couper du bois et à porter de l'eau. Et il les distribua pour ce service entre les tribus d'Israël.

Josué arrête le soleil.

Adonisédec, roi de Jérusalem, apprit comment les enfants d'Israël avaient traité Jéricho et Haï, et il envoya vers Oham, roi d'Hébron, vers Pharam, roi de Jérimoth, vers Japhia, roi de Lachis, vers Dabir, roi d'Eglon; et ils leur fit dire: Venez joindre vos forces aux miennes, afin que nous puissions battre les enfants d'Israël, et les habitants de Gabaon, qui ont fait la paix avec eux. Ces cinq rois, après avoir réuni leurs troupes, qui étaient nombreuses comme le sable du rivage de la mer, mirent le siége devant la ville de Gabaon, et commencèrent à l'attaquer. Les Gabaonites envoyèrent dire à Josué: Arrive promptement à notre secours, car tous les rois amorrhéens se sont ligués contre nous; et ils ont déjà commencé les hostilités. Et Josué arrivé de Galgal avec la totalité de ses hommes de guerre, tomba inopinément sur les cinq rois, et il leur tua près de Gabaon un monde infini. De son côté, Jéhova mit la confusion et la terreur dans leur camp; et ils se mirent à fuir. Josué les poursuivit l'épée dans les reins, par le chemin qui monte vers Béthoron, jusqu'à Macéda. Et pendant la fuite des rois, Jéhova lançait du ciel sur eux une grêle de pierres, qui leur tuait plus de monde que le fer des Hébreux.

Or, pendant que Josué achevait de défaire l'ennemi, le jour commençait à incliner vers le soir. Alors Josué s'écria en présence de tout le peuple: Soleil, arrête-toi sur Gabaon, et toi, lune, sur la vallée d'Aïalon, jusqu'à ce que ma nation se soit vengée de ses ennemis! Et Jéhova obéit au commandement de Josué, de telle sorte que le soleil s'arrêta court au milieu du ciel pendant trente-six temps (1498). La lune également s'arrêta et retarda son arrivée l'espace d'un jour complet. Il n'y a jamais eu, ni avant ni après, un jour pareil à celui-là, Jéhova obéissant à la voix d'un homme pour le prolonger d'autant.

Alors Josué prononça ce cantique au jour où Jéhova abattit les Armorrhéens devant Josué et devant les enfants d'Israël, et il dit en l'assistance de tout Israël (1499) :***

Or, pendant le combat, les cinq rois s'échappèrent à pied, et se cachèrent dans une caverne. Josué les chercha dans la mêlée, et ne les rencontra point; mais on vint lui annoncer qu'ils se tenaient cachés dans une caverne. Il fit aussitôt poster des hommes à l'entrée de la caverne, afin d'empêcher la fuite des rois. Après l'entière défaite des Amorrhéens, Josué fit retirer les rois du lieu où ils étaient. Quand ils eurent été amenés en sa présence, il appela les principaux chefs de l'armée, et il leur dit: « Mettez chacun le pied sur le cou d'un roi, car c'est ainsi que Jéhova traitera tous ses ennemis. » Il les fit ensuite mettre à mort et jeter dans la caverne, à l'entrée de laquelle on roula de grosses pierres (1500).

Josué marcha le même jour contre Macéda, et il traita comme Jéricho cette ville, son roi et sa population. De là il passa à

(1497) La Bible ne donne pas ce nom.

(1498) Texte עתים, *tempora*. Le Talmud, traité *Abada-Zara*, fol. 25 recto, rapporte plusieurs opinions relativement à la durée de l'arrestation du soleil. Rabbi Eliézer la fixe à 36 heures. Il est d'accord avec le livre *Yaschar*; car, ces 36 *temps* sont 36 heures.

(1499) La tradition de la Synagogue attribue à Josué un cantique. —(*Voy.* notre Avant-propos, colonne 1085.) — Le *livre de Josué* ne le donne pas. Il est perdu avec le mémoire qui le contenait, ou, peut-être, avec les mémoires qui le contenaient. L'auteur des suppléments du *Yaschar* l'a remplacé par un centon composé presque en entier de versets et de demi-versets, pris comme au hasard dans le *Livre des Psaumes*. Le choix en a été fait sans goût, sans le moindre tact. Un seul vers de ce soi-disant cantique de Josué mentionne le soleil et la lune arrêtés dans leur course; mais c'est le prophète Habacuc, III, 11, qui en fournit les paroles. Un autre seul vers chante la grêle de pierres. Il est copié du verset où le Psalmiste (CV, 32) dépeint une des plaies de l'Egypte: Au lieu de pluie, il leur envoya de la grêle.—*Voy.* notre Avant-propos colonne 1086.

Cette pièce ne mérite sous aucun rapport d'être traduite.

(1500) Conférez ce passage avec *Josué*, x, 26, 27.

Lebna, la prit et lui fit aussi éprouver le sort de Jéricho. Il passa ensuite à Lachis pour l'attaquer, et Horam, roi de Gazer, accourut à la défense de la ville; mais Josué le défit avec tout son peuple, sans qu'il en demeurât un seul. Il prit ensuite Lachis, et il lui fit ce qu'il avait fait à Lebna. De là il se tourna vers Eglon. Il prit cette ville, et il fit passer au fil de l'épée toute sa population. De là il passa à Hébron, l'attaqua, la prit et la détruisit. De cette ville, il revint vers Dabir, et tout Israël avec lui. Il attaqua Dabir, la vainquit, et y fit main basse sur le roi et sur toutes les âmes, sans laisser subsister un seul individu, ainsi qu'il avait fait à Jéricho. Il défit de la même manière tous les rois amorrhéens, depuis Cadesbarné jusqu'à Gaza, et il s'empara de leurs pays d'un seul coup, car Jéhova combattait pour Israël.

Et Josué revint avec tout Israël à Galgala, où était son camp (1501).

Défaite des autres rois de Chanaan, et conquête de leurs pays.

Lorsque Jabin, roi d'Asor, eut appris ce que Josué avait fait à tous ces rois amorrhéens, il envoya vers Johab, roi de Madon; vers Laban, roi de Séméron; vers Jéphol, roi d'Achsaph, et vers les autres rois amorrhéens, leur faisant dire : « Hâtez-vous de venir vous joindre à nous, afin que nous puissions exterminer les enfants d'Israël avant qu'ils arrivent sur nous, et nous traitent comme ils ont traité les autres rois du pays. » Tous ces rois, ils étaient dix-sept, arrivèrent avec autant d'hommes qu'il y a de grains de sable sur le rivage de la mer, et avec des cavaliers et des charriots de guerre en si grande quantité qu'il n'était pas possible de les nombrer. Et ils se réunirent en un seul camp sur les eaux de Mérom, pour livrer bataille à Israël. Mais Jéhova dit à Josué : « N'aie point peur d'eux ; car, demain à la même heure, ce seront autant de cadavres couchés par terre devant vous. Tu couperas les nerfs de leurs chevaux, et tu brûleras leurs chariots. »

Josué et tous les guerriers d'Israël, étant tombés à l'improviste sur les rois, firent un grand carnage de leur armée; car Jéhova les livra en leur puissance. Les enfants d'Israël se mirent à la poursuite des fuyards, et ils les tuèrent tous jusqu'au dernier. Et pour tout le reste, Josué se conforma à ce que Jéhova lui avait ordonné.

Josué revint ensuite sur Asor, la vainquit et y mit le feu, après y avoir exterminé tout être vivant. Il en fit autant à Séméron, à Achsaph, à Adulam, ainsi qu'à toutes les autres villes des rois dont il venait de triompher. Les enfants d'Israël s'emparèrent, dans ces villes, de tout le bétail et de l'autre butin; quant aux hommes, ils n'en laissèrent pas en vie une seule âme, conformément à ce que Jéhova avait commandé à Moïse (1502).

Ainsi, Josué et les enfants d'Israël se rendirent maîtres de tout le pays de Chanaan, après en avoir vaincu et tué les trente et un rois; sans compter Séhon et Og, de l'autre côté du Jourdain. Ceux-ci avaient été vaincus par Moïse, qui donna leurs villes aux tribus de Ruben et de Gad, et à une moitié de la tribu de Manassé.

Et Josué, après avoir mis cinq ans a conquérir tous les royaumes de ce côté-ci du Jourdain, les distribua en possession de propriété aux neuf et demie autres tribus. Et le bruit des armes cessa dans tout le pays, et dans toutes les villes qui avaient appartenu aux Amorrhéens et aux Chananéens.

Les Romains étendent leurs conquêtes.

Dans cette cinquième année du passage du Jourdain par les enfants d'Israël, se livrèrent de grandes et terribles batailles entre Edom et les enfants de Céthim. Car Avianus, roi de Céthim, dans cette année, qui était la trente-unième de son règne, se mit en campagne avec une forte armée de ses meilleurs soldats, pour aller à Séir et attaquer les enfants d'Esaü. Adad, roi d'Edom, en ayant été informé, marcha contre lui avec des troupes nombreuses et vaillantes, et il lui livra bataille dans la campagne d'Edom. Mais les enfants de Céthim l'emportèrent sur les enfants d'Esaü, en leur tuant vingt-deux mille hommes, et les autres prirent la fuite. Les enfants de Céthim, s'étant mis à leur poursuite, atteignirent Adad, roi d'Edom, et le prirent vif, et l'amenèrent à Avianus, roi de Céthim, qui le fit mettre à mort. Adad était alors dans la quarante-huitième année de son règne. Les enfants de Céthim continuèrent à poursuivre l'armée d'Edom, et lui tuèrent encore une quantité de monde.

Les enfants de Céthim soumirent ainsi à leur domination Edom, qui n'osait plus lever la tête; ils le rendirent tributaire, et unirent son pays au leur, de manière à n'en former qu'un seul royaume.

Après avoir établi des gouverneurs dans les provinces d'Edom, Avianus s'en revint à Céthim, son pays, où il se fit bâtir un grand palais pour sa résidence royale. Et il régna sans trouble sur les enfants de Céthim et sur Edom.

Partage au sort de la Terre-Sainte.

En ces jours-là, lorsque les enfants d'Israël eurent été mis en possession de tout le pays des Chananéens et des Amorrhéens, Jéhova dit à Josué: « Te voilà vieux, avancé en âge, et il reste encore beaucoup de pays à conquérir. Partage la totalité du territoire

(1501) En style moderne on dirait quartier général.

(1502) *Deutéronome*, xx, 16, 17 d'après le texte hébreu : *Verum de urbibus populorum horum, quos Jehova, Deus tuus, daturus est tibi in hæreditatem, non vivificabis ullam animam. Sed devovendo devovebis eos : Hethæum, et Amorrhæum*, etc. *Quemadmodum præcepit tibi Jehova, Deus tuus.*

entre les neuf tribus et la demi-tribu de Manassé à titre de propriété. » Et Josué fit le partage par la voie du sort; mais il n'assigna point de possession territoriale à la tribu de Levi, car il ne doit avoir d'autre héritage de cette nature que les offrandes qui se font à Dieu : ainsi l'a ordonné Jéhova par l'organe de Moïse. De même aussi, conformément à l'ordre que Jéhova avait transmis par l'organe de Moïse, Josué accorda à Caleb, fils Jéphoné, la montagne d'Hébron, comme une part de plus qu'à ses frères. C'est pourquoi Hébron est devenu la propriété de Caleb et de sa postérité jusqu'à ce jour.

Et les enfants d'Israël donnèrent aux lévites, de leurs propres possessions, certaines villes avec leurs dépendances, pour leur servir d'habitation et pour l'entretien de leur bétail, selon l'ordre de Jéhova manifesté à Moïse. Ils donnèrent aussi à Josué, fils de Nun, par ordre de Jéhova, une possession de terre au milieu des leurs ; c'est-à-dire la ville qu'il avait lui-même demandée, Thamnathsaré, située sur la montagne d'Ephraïm, et Josué la bâtit et l'habita.

Et Josué convoqua tous les enfants d'Israël, les bénit et leur recommanda de servir fidèlement Jéhova. Il les renvoya ensuite chacun dans sa ville et dans sa possession. Les enfants d'Israël servirent Jéhova pendant tous les jours de Josué. Jéhova leur donna la tranquillité sur toutes leurs frontières, et ils demeuraient en sécurité dans leurs villes.

Mort d'Avianus. — Expédition de son successeur contre les Bretons et contre les Germains.

En ce temps-là vint à mourir Avianus, roi de Céthim, dans la trente-huitième année de son règne, laquelle était la septième depuis qu'il régnait sur Edom. Il fut enterré dans le palais qu'il s'était bâti. Il eut pour successeur Latinus, dont le règne fut de cinquante ans. Celui-ci conduisit une armée pour aller combattre les habitants de la Bretagne et ceux de la Germanie (1503), descendants d'Elisa, fils de Javan. Il les vainquit et les rendit tributaires. Il appprit alors que les enfants d'Edom s'étaient soulevés contre Céthim. Il revint sur eux, les défit et les réduisit de nouveau sous la puissance des enfants de Céthim, avec lesquels ils ne formaient plus qu'un même Etat. Et pendant le long espace de temps que dura cette réunion, Edom n'eut pas de roi propre.

Dernières exhortations de Josué.— Enterrement des douze patriarches. — Mort de Josué. — Mort du grand prêtre Eléazar.

Dans la vingt-sixième année du passage du Jourdain, laquelle était la soixante-sixième de la sortie d'Egypte, Josué, accablé de vieillesse, car il était âgé de cent huit ans, convoqua tout Israël, ses juges et ses préposés, et il leur dit: « Vous avez vu comment Jéhova a combattu pour vous. Arrivé à la dernière période de ma vie, je vous exhorte encore une fois à vous affermir dans la fidèle observance et exécution de toute la loi de Moïse, afin de ne pas vous en écarter ni à droite ni à gauche, et afin de ne pas vous mêler aux gentils qui restent encore dans ce pays. Que les noms de leurs idoles ne soient jamais sur vos lèvres. Demeurez invariablement attachés à Jéhova, votre Dieu, et servez-le, ainsi que vous avez fait jusqu'à présent. » Israël répondit d'une voix unanime : « Nous servirons Jéhova, notre Dieu, pendant tous nos jours, nous, nos enfants et les enfants de nos enfants, et toute notre postérité éternellement. »

Quand les enfants d'Israël furent établis avec sécurité dans leurs villes, ils s'occupèrent à enterrer les cercueils de leurs patriarches, fils de Jacob, qu'ils avaient apportés d'Egypte. Chaque père de tribu fut enterré dans la possession échue à ses enfants. Et voici les noms des villes où ils furent enterrés : Ruben et Gad, à Rumia, dans le pays que Moïse avait donné à leurs enfants de l'autre côté du Jourdain; Siméon et Lévi, à Menda, ville échue aux enfants de Siméon, mais assignée, pour y habiter, à des enfants de Lévi; Benjamin, dans la ville de Benjamin, vis-à-vis de Bethléem ; Issachar et Zabulon, à Sidon; Dan, à Esthaol; Nephthali et Aser, à Cadès-Nephthali; Joseph, à Sichem, dans la portion du champ que Jacob avait achetée des enfants d'Hémor; Benjamin, à Jérusalem, en regard des Jébuséens.

Et après la révolution de deux ans Josué mourut, âgé de cent dix ans. Il avait été juge d'Israël pendant vingt-huit ans.

Et les autres actions de Josué, ses guerres contre les Chananéens, ses réprimandes adressées à Israël et ce qu'il lui a prescrit, comme aussi les noms des villes dont les enfants d'Israël ont pris possession de son vivant, voici que tout cela est écrit dans le livre de Josué à l'usage d'Israël, et dans le livre des guerres de Jéhova, rédigé par Moïse, par Josué et par les enfants d'Israël.

Et les enfants d'Israël enterrèrent Josué dans le territoire de la possession qui lui avait été donnée, à Thamnathsaré.

Eléazar, fils d'Auron, mourut aussi en ces jours-là. Et il fut enterré sur la colline qui avait été donnée à Phinéès, son fils, sur la montage d'Ephraïm.

Fin du livre de Josué.

LIVRE DES JUGES.

Dernières conquêtes.

Après la mort de Josué il restait encore des Chananéens dans le pays. Les enfants d'Israël décidés à les déposséder des contrées qu'ils occupaient, consultèrent Jéhova, disant : Qui de nous ira le premier combattre les Chananéens pour prendre leur pays? Jéhova répondit : Juda. Les enfants de Juda

(1503) Texte, ברטניא וגמניא. Expéditions de Jules César.

dirent alors à la tribu de Siméon : Marchez avec nous, et aidez-nous à conquérir le pays, qui nous est tombé en partage. Nous vous aiderons à notre tour pour entrer en possession du vôtre. Les deux tribus joignirent donc leurs forces. Et Jéhova livra entre les mains de Juda les Chananéens, dont dix mille hommes furent taillés en pièce à Bézéc. Adonibézec, prince de Bézéc ayant fui devant les enfants de Juda, ils coururent après lui, et le prirent. Et ils lui coupèrent les gros doigts des mains et des pieds. Adonibézec dit alors : Soixante-dix rois, ayant les gros doigts des mains et des pieds coupés, ramassaient sous ma table les restes des plats. Dieu me rend ce que j'ai fait aux autres. Il fut mené à Jérusalem, où il mourut. C'est ainsi que les enfants de Juda devinrent maîtres de tout le pays des montagnes.

Les enfants de Joseph allèrent à la conquête de Béthel, autrement nommé Luza ; et Jéhova fut avec eux.

Pendant qu'ils assiégeaient la ville, qu'ils avaient reconnue auparavant, ils firent prisonnier un homme qui en sortait, et ils lui dirent : Indique-nous une voie par laquelle nous pourrons pénétrer dans la ville, et nous te ferons miséricorde. Et l'homme leur enseigna une voie secrète. Et les enfants de Joseph arrivèrent par surprise dans l'intérieur de la ville, et ils en passèrent tous les habitants au fil de l'épée. Mais ils laissèrent se retirer sain et sauf l'homme qui leur avait montré une entrée. Il s'en alla avec sa famille au pays de Héthim, et il y bâtit une ville, qu'il nomma Luza.

Et les enfants d'Israël, établis dans leurs villes, servirent Jéhova pendant tous les jours de Josué et des anciens qui survécurent à Josué, et avaient été témoins oculaires des grandes choses que Jéhova avait faites en faveur d'Israël. Et les anciens jugèrent Israël pendant dix-sept ans après la mort de Josué. Eux aussi eurent à conduire Israël contre des Chananéens, jusqu'à ce que Jéhova eut fait disparaître du pays cette nation totalement ; afin d'y établir Israël, et lui en assurer la tranquille possession, suivant la promesse qu'il avait faite par serment à leurs pères, Abraham, Isaac et Jacob.

Béni soit Jéhova éternellement. Amen et Amen.

Demeurez fermes, et que votre cœur soit fort, ô vous tous qui espérez en Jéhova.

Fini et terminé. Gloire à Dieu, qui a créé l'univers (1504).

Z

ZACHARIE.

Sozomène (*Hist. ecclésiastique*, l. IX, ch. dernier) rapporte que le prophète Zacharie apparut à Colomeras, fermier du village de Chupher en Palestine, qu'il lui révéla où était son tombeau et que des fouilles y firent découvrir un ancien livre hébreu mais non canonique. Nicéphore (*Hist. eccles.* t. XIV, c. 8) reproduit le récit de Sozomène.

On trouve indiqué dans les anciennes stichométries un livre attribué à Zacharie, père de saint Jean-Baptiste et composé de cinq cents vers.

ZOROASTRE.

Nous aurons l'occasion dans le recueil des *Livres sacrés de toutes les religions* qui fera partie de la série de nos publications, de parler avec quelque détail de ce mystérieux et célèbre personnage ; aujourd'hui nous nous bornerons à mentionner les *Oracles magiques*, composition apocryphe publiée sous son nom.

Le texte grec, avec une traduction latine en regard, se trouve dans le tome II, part. II, du *Valère Maxime*, revu par M. Hase et qui fait partie de la collection Lemaire, Paris 1823. Fabricius (*Bibliotheca Græca*, t. I, p. 310, édit. de Harlès) parle assez longuement de cette production. Elle se compose des sentences formées d'un ou de deux vers ; il y en a d'assez obscures ; d'autres sont des conseils de morale tels que ceux-ci : Cherche le paradis. — Un père emploie la persuasion, et non la crainte ; plusieurs font allusion au culte du feu (1505) et représentent cet élément comme l'origine de toutes choses.

(1504) Cette ligne est la traduction du sigle תושלב״ע qui se met ordinairement à la fin des livres hébreux. On trouvera dans notre *Pieux hébraïsant*, page 59, les mots dont se compose ce sigle, ainsi qu'une ample explication de cette sentence.

(1505) « Cum spectaris citra formam ullam sacrosanctum ignem lucentem hucque et illuc subsilientem ad universi orbis altitudinem, audi ignis vocem. »

ADDITIONS.

ADAM. — Donnons les titres de deux des ouvrages que nous signalons à l'égard d'Adam; on verra sur quels singuliers sujets s'exerce parfois la patience des érudits germaniques :

Goetze : *Quanta statura Adam fuit*, Lips. 1727, 4; Bruckner : *Adam n'a-t-il réellement vécu que 900 ans?* Aurich, 1799, 8° (en allemand).

APOTRES (Evangile des douze). — Il ne nous est connu que par le témoignage de saint Jérôme qui le cite parmi les nombreux Evangiles supposés (*Aliud quidem fertur Evangelium quod duodecim scripsisse dicuntur;* Commentar. *in S. Lucam*, Procem.), et par l'autorité de Théophylacte qui mentionne parmi les apocryphes l'Evangile selon les Egyptiens et celui qu'on appelle selon les douze (*Ad Luc. Proœmium*).

Saint Justin signale comme source des sentences et des préceptes qu'il expose, des écrits laissés par les apôtres et par leurs compagnons, et il les appelle *Mémoires des apôtres ou Evangiles*. On peut demander ce qu'il entendait par là. Les différences nombreuses que l'on remarque ne sont pas une preuve qu'il n'avait pas en vue les Evangiles canoniques, car on ne peut douter que saint Justin, de même qu'une foule d'auteurs anciens, ne citât très-souvent de mémoire; parfois il lui arrive de rapporter des passages de l'Ecriture, sans indiquer dans quel livre il les a pris; il a sans doute eu aussi sous les yeux l'Evangile des Hébreux, ou celui de saint Pierre, peut-être une copie de l'Evangile de saint Matthieu où des interpolations s'étaient glissées.

M. Paul de Lagarde, professeur de langues orientales à Berlin, a publié, en 1857, le texte syriaque des *Didascalia apostolorum*, 8°, Leipzig, VII et 121 pages; le même savant a donné, sous le titre de *Reliquiæ juris ecclesiastici antiquissimæ*, le texte d'un recueil de règlements de divers genres qui portent, en général, le nom du Pape saint Clément et qui, s'ils ne sont pas de lui, remontent du moins aux premiers siècles du christianisme. On trouve en syriaque dans ces *Reliquiæ* un livre intitulé : *Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ et paroles que le Sauveur prononça devant les saints apôtres après être ressuscité d'entre les morts.*

CLEMENT (Saint). — Il n'est pas hors de propos de compléter ici les renseignements bibliographiques que nous avons donnés à l'égard des écrits attribués à ce disciple de saint Pierre. Le texte des *Constitutions apostoliques* a été reproduit dans le tome Ier de la *Patrologia Græca, Latine tantum edita* (Migne, 1856, gr. in-8°, col. 335-592); il est accompagné des notes de Cotelier et de Le Clerc; on trouve en tête : 1° le *Judicium* de Cotelier qui précède l'édition qu'il a donnée de cet écrit dans ses *Patres apostolici;* 2° l'*Adnotatio critica et chronologica* qu'on lit dans les *Concilia* publiés par Mansi, Florence, 1759, in-fol. t. I, p. 254; 3°, une savante notice *De Constitutionibus apostolicis editis ab Hippolyto, episcopo Portuensi*, empruntée à l'ouvrage de Magistris : *De vita et operibus sancti Hippolyti*, Rome, 1795, in-folio; 4° les passages des anciens auteurs ecclésiastiques relatifs à ces constitutions.

Quant aux *Récognitions*, le texte latin, accompagné des notes de Cotelier, placées au bas des pages, est dans le tome Ier de la *Patrologia Græca, Latine tantum edita* (Migne, 1856, gr. in-8°, col. 615-862). On trouve en tête : 1° le *Judicium de libris Recognitionum* inséré par Cotelier dans les *Patres apostolici*, Amsterdam, 1724, in-fol. t. Ier, p. 490; 2° une dissertation sur l'auteur anonyme des *Récognitions*, placée par Galland dans sa *Bibliotheca veterum Patrum*, t. II, d'après l'*Histoire littéraire d'Aquilée* de J. Fontanini; 3° la Préface qu'E. C. Gersdorf a mise en tête de son édition des *Récognitions*, Leipzig, 1838, in-8°, laquelle forme le Ier volume de la *Bibliotheca Patrum ecclesiasticorum Latinorum selecta*.

L'Abrégé des actions, voyages et prédications de saint Pierre, chef des apôtres, contenant sa Vie écrite par Clément, adressée à Jacques, évêque de Jérusalem, est de même compris dans la *Patrologia*, t. Ier, col. 1071-1122; il avait été inséré dans les *Patres apostolici* de Cotelier, t. Ier, p. 755.

DAVID. — M. Œttinger dans sa *Bibliographie biographique* (Bruxelles, 1850, col. 397) signale vingt-six ouvrages divers relatifs à David, et on pourrait en ajouter quelques autres. Plusieurs d'entre eux sont des dissertations spéciales du genre de celles que l'Allemagne a produites en si grand nombre et qu'il serait à peu près impossible de se procurer en France; telles sont les dissertations de G. A. Stubner (*De monomachia Davidis cum gigante Philistæo*, Altorf. 1702), et de J. E. Muller (*De Davide musico*, Rudolstadt 1704).

Les principaux biographes du célèbre roi d'Israël ont été l'abbé de Choisy (*Histoire de la vie de David*, Paris, sans date, 4°); P. Delany, (*Historical account of the life and reign of David*, Londres, 1741-42, 3 vol. in-12); S. Chandler, (*History of the life of David*, Londres 1758, 2 vol. 8°; 1766, 2 vol. 8°; 1769, 2 vol. 8°) et J. L. Ewald, *David*, Leipzig, 1794-96, 2 vol. 8°.

EGYPTIENS (Evangile des). — On peut consulter dom Calmet, *Dissertations sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, 1713, 8°, t. Ier, p. 166. Saint Epiphane dit que les Sabelliens y cherchaient l'appui de leur erreur, prétendant que le Sauveur avait dit que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un; ce qui est vrai dans le sens catholique, puisque les trois personnes divines ne sont qu'une même essence, mais il est faux que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne soient pas trois personnes distinctes et que ce

ne soit pas trois noms d'un même être.

Baronius (*Ad ann.* 44, n. 48) pense que quelques hérétiques d'Egypte avaient forgé cet évangile sous le nom de saint Marc. Grabe (*Spicileg Patrum*, t. I, p. 31) suppose qu'il fut composé par les Chrétiens d'Egypte avant que saint Luc n'eût écrit le sien, et que c'est ce prétendu évangile que saint Luc a en vue lorsqu'il dit (chap. 1, 1) que plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue.

Mill (*Proleg. in Nov. Test.*) suppose qu'il a été composé en faveur des Esséniens.

ENOCH. — Voici les titres des deux ouvrages relatifs à ce patriarche et introuvables en France. — F. G. Finhaber, *Selectæ de Henoch quæstiones*. Vitebergæ, 1716. — G. d'Outrein, *Dissertatio de Melchisedecho non Enocho*, Amsterdam, 1712, 8°.

EVANGILES APOCRYPHES. — Un auteur contemporain a dit avec raison : « Les livres apocryphes sont des recueils d'emprunts faits aux Evangiles canoniques, mêlés de fables, de merveilles puériles, grossières, absurdes; c'est là que se trouve, si l'on peut s'exprimer ainsi, la mythologie du christianisme. Aucun travail d'apologétique, aucune introduction au Nouveau Testament n'est aussi propre à éclairer un incrédule qu'une simple lecture de ce ramas de mensonges emprunté à nos Evangiles quoiqu'ils affectent de reproduire les formes des récits sacrés. La différence est si palpable, si saisissante qu'elle force la foi; se détournant avec dégoût de ces fables, on se repose avec délice au milieu de la divine et touchante majesté de la parole de Dieu. Nous ne pouvons qu'indiquer le parallèle si utile à tracer entre les Livres saints et ces contrefaçons déplorables. »

HERMAS. — Disons de plus au sujet du livre du *Pasteur*, qu'il est cité par saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène et d'autres Pères. Saint Athanase et saint Jérôme le mentionnent comme n'étant point du nombre des livres canoniques.

Adon, Usuard et le *Martyrologe romain* fixent au 9 mai la fête d'Hermas, mais sans rien dire de particulier à son égard. Les Grecs l'ont inscrit dans leurs calendriers à la date du 8 mars et du 5 octobre, et le rangent au nombre des soixante-dix disciples.

Dupin (*Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, 1698, t. Ier, p. 1-12), parle du livre du *Pasteur* et en donne une analyse.

JANNES et MAMBRES. — Divers papyrus du Musée britannique font mention de Anni ou Janni, chef des archers, qui se trouva en rapport et en antagonisme avec Moïse. (*Voy.* Fr. Lenormand, *Les Livres chez les Egyptiens*, dans le *Correspondant*, 25 février 1858, p. 299 et suiv.) Ce renseignement important est une confirmation précieuse pour la tradition juive dont parle saint Paul. (*II Tim.* III, 8.)

JÉSUS-CHRIST. — Nous pouvons faire entrer deux ouvrages, l'un anglais, l'autre allemand, dans l'énumération que nous avons entreprise des compositions dramatiques relatives à Notre-Seigneur : G. Sandys, *Christ's Passion*, a tragedy, 1640; Benoît Edelpock, *Comedie von der freudenreichen Geburt Jesu Christi*, Augsbourg, 1580.

Indiquons aussi l'ouvrage de H. Samson, extrêmement rare en France, *Syntagma historicum Passionis Domini nostri Jesu Christi poeticis numeris inclusum*, Riga, 1610, 8°, et n'oublions pas le *Jésus enfant*, poëme épique par le P. Th. Ceva, traduit pour la première fois par M. Delatour, Paris, 1843, 8°.

Il ne serait pas difficile de donner bien plus d'étendue à un semblable inventaire, mais nous avons dû savoir nous borner.

JOSEPH. — L'*Histoire littéraire de la France*, rédigée par des membres de l'Académie des Inscriptions et faisant suite au travail entrepris par les Bénédictins, a consacré, (t. XVIII, p. 373), un article à Jean de Limoges, auteur de la correspondance supposée entre Pharaon et Joseph. Cet écrivain, d'ailleurs inconnu, vivait au XIIIe siècle. Il dédie son livre à Thibauld, roi de Navarre, comte de Champagne, mais on ne sait s'il s'agit de Thibauld III ou de Thibauld IV. Quoi qu'il en soit, la première épître sert de dédicace; elle annonce les sujets dont il sera question. Dans la seconde lettre, Pharaon demande aux magiciens l'explication du songe qu'il a eu. Les excuses qu'ils donnent à cet égard remplissent la troisième lettre. Dans la quatrième, le monarque ordonne à ses ministres et à ses conseillers de chercher de plus habiles interprètes. Dans la cinquième, le grand échanson indique Joseph; Pharaon lui adresse la sixième. Les dix épîtres suivantes entre le roi et Joseph roulent principalement sur les devoirs des princes. La dix-septième est écrite à Joseph par les courtisans : au milieu des compliments, on y voit percer une malveillance contenue. Joseph répond dans la dix-huitième. Enfin, dans les deux dernières, ces mêmes courtisans entretiennent Joseph de la réforme survenue dans la conduite du roi, et Joseph leur écrit pour les consoler.

Après toutes ces lettres, qui occupent 64 pages in-8°, vient une production intitulée : *Songe moral de Pharaon*. Ce songe est le même que dans la Genèse; il amène des explications et des discussions morales et mystiques. Pharaon n'a d'autres idées que celles qui étaient répandues au moyen âge. Lorsqu'il enjoint à ses ministres de se mettre à la recherche d'un interprète, il emprunte les formules des bulles ou des lettres pontificales; on le voit attacher une grande importance au nombre sept; il parle des sept planètes, des sept parties de la philosophie, des sept arts libéraux, des sept étoiles du grand char céleste, des sept branches du Nil, etc.

Le style de ces lettres est affecté; les antithèses sont fréquentes, les expressions bibliques abondent; les souvenirs de la latinité classique sont très-rares. Joseph n'adresse à Pharaon que des leçons communes et vagues; toutefois, elles provoquent l'admiration du prince, qui se montre décidé à en faire son profit. Les courtisans prient

Joseph de modérer la rigueur de ses conseils, la sévérité de ses admonestations. Il leur répond avec peu de ménagement et les qualifie d'*insani doctores*, *insensati doctores*.

On comprend que nous ayons jugé inutile d'imiter Fabricius, qui a inséré en entier ces stériles déclamations dans son recueil des livres apocryphes.

JOSEPH BEN GORION. — Il existait du temps des Machabées un Joseph fils de Mathathias, fils de Gorion, et c'est à un auteur du même nom, contemporain de Titus, qu'on a attribué une *Histoire de la guerre judaïque* qui est aujourd'hui bien connue pour avoir été composée au XIIe siècle.

La première édition du texte hébreu forme un volume sans nom de ville, ni d'imprimeur, imprimé à Mantoue, en 1480; elle fut suivie d'une autre qui vit le jour à Constantinople, en 1510, in-4°; elle est moins belle, mais le texte est plus étendu, et l'on y a ajouté le commentaire de R. Tani, fils de Jachia, touchant Gorionides et son livre. L'édition de Venise, 1546, en est une copie. S. Gagnier publia à Oxford, en 1706, cette histoire, avec une traduction latine, une préface et des notes, J. F. Breithaupt la fit également paraître à Gotha, 1710, in-4°; cette dernière édition provoqua de la part de Gagnier des observations qui furent insérées dans la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, t. XXV, p. 38-118.

On peut d'ailleurs consulter sur cette histoire Rossi, *Dizionario degli autori ebrei;* Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. II, col. 10-32; Beugnot, *Les Juifs d'Occident*, IIIe partie, p. 33; Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. V, p. 22; Vossius, *De historicis Græcis;* Bartolocci, *Bibliotheca rabbinica*, t. III, p. 799; un article d'Hartmann dans l'*Encyclopédie allemande* de Ersch et Gruber.

Tout apocryphe qu'elle est, cette histoire n'est pas indigne d'attention. Elle offre la légende de cette portion importante des annales du peuple hébreu dont Josèphe a tracé un récit plus sérieux. Veut-on avoir un spécimen des contes que débite gravement Joseph le Gorioniste, Josiffon ou Josippon, car ces divers noms lui sont donnés dans les différentes éditions ou traductions de son livre. Il vous dira gravement que le palais bâti par Hérode avait cent coudées de long, autant de large et une hauteur égale. Chaque pierre employée dans cette construction avait douze coudées sur huit. Les portes étaient couvertes d'or pur et incrustées de pierres précieuses; les piédestaux et les chapiteaux des colonnes étaient d'argent. Le roi y fit placer une vigne en or qui pesait un millier de livres; les raisins étaient représentés par des grains de cristal.

On apprend aussi dans ce récit que quatre-vingt-douze mille Juifs, hommes et femmes, furent noyés dans le Jourdain en fuyant les Romains; que leurs cadavres furent entraînés dans la mer Morte, et que Néron fut tué par le feu du ciel qui tomba sur lui.

JOSUÉ. — La chronique dont nous parlons a trouvé un éditeur; elle a été publiée sous le titre de : *Chronicon Samaritanum Arabice conscriptum cui titulus est Liber Josuæ, ex unica codice Scaligeri, nunc primum edidit, Latine vertit, annotatione instruxit*, Th. G. J. Jugaboll, Lugduni Batavorum, 1848, in-4°, VIII et 369 pages, plus le texte arabe. Une dissertation sur le manuscrit, sur son contenu et sur les questions diverses que soulève cette production, occupe 129 pages. Elle présente des renseignements étendus sur les Samaritains et sur ceux du moyen âge qui se divisèrent en plusieurs sectes, telles que les Dosithéens qu'il faut distinguer des Qusanites ou Samaritains orthodoxes.

La traduction occupe les pages 130-198. Elle est accompagnée de notes, pag. 199-352, qui sont principalement philologiques et qui révèlent une étude approfondie des langues sémétiques et de la littérature de l'Orient.

LIVRES *mentionnés dans l'Ecriture sainte et qui ne sont point venus jusqu'à nous.* — Il y aurait à ce sujet des questions très-intéressantes à discuter, et le travail, dont M. le chevalier Drach a enrichi ce volume, montre quel parti la science peut tirer de l'examen de ce qui se rattache à ces ouvrages dont la perte doit être un vif sujet de regret. Pour le moment du moins, nous devons nous borner à une énumération succincte.

Livre des batailles de l'Eternel, indiqué par Moïse au livre des *Nombres*, XXI, 14 (1506).

L'unique exemple d'un ouvrage cité dans le Pentateuque, car le *Livre de l'Alliance* mentionné dans l'*Exode*, XXIV, 7, paraît être tout simplement le recueil des lois, des ordonnances, des instructions que Dieu avait données à son peuple, et qui sont décrites dans les chapitres précédents de l'*Exode* (1507).

Livre des justes (*Josue* X, 13, *II Reg.* I, 18): *Nonne scriptum est hoc in libro Justorum? Sicut scriptum est in libro Justorum.*

Livres des paroles des Jours ou *Chronique de Salomon* (*III Reg.* XI, 41) : *Ecce universa scripta sunt in libro verborum dierum Salomonis.*

Chronique des rois d'Israël (*I Reg.* XIV, 19).

Chronique des rois de Juda (*I Reg.* XIV, 29; XV, 7).

Livre de Nathan et de Gad sur le roi David, (*I Paral.* XXIX, 29) : *Gesta David scripta sunt...in libro Nathan prophetæ atque in volumine Gad videntis.*

(106) On a aussi donné à cet ouvrage le nom de livre des *Combats du Seigneur*, M. Glaire (*Introduction à l'Ecriture sainte*, 1843, t. I, p. 121) observe que ce livre pourrait bien n'être qu'un simple récit; le passage hébreu est d'ailleurs fort obscur; voir la note de M. Cahen, p. 102 de sa traduction des *Nombres*.

(1507) *Voy.* J. B. Glaire, *Le Pentateuque avec une traduction française et des notes philologiques*, tom. II, *Exode*, p. 176. M. Cahen, qui traduit ainsi ce passage « il prit le livre d'alliance et le lut aux oreilles du peuple, » cite ainsi l'opinion du rabbin Iarchi qui dit qu'il s'agit d'une partie du Pentateuque.

Livres de Nathan, d'Ahias et de Addon sur le roi Salomon (*II Paral.* IX, 29) : ***Reliqua operum Salomonis scripta sunt in verbis Nathan prophetæ, et in libris Ahiæ Silonitis, in visione quoque Addo videntis.***

Livres des prophètes Semeia et Addo sur Roboam (*II Paral.* XII, 15) : ***Opera Roboam scripta sunt in libris Semeiæ prophetæ et Addo videntis et diligenter exposita.***

Livre de Jéhu sur Josaphat (*II Paral.* XX, 34) : ***Reliqua gestorum Josaphat scripta sunt in verbis Jehu filii Hanani quæ digessit in libros regum Israel.***

Livre d'Isaïe sur le roi Osias (*II Paral.* XXVI, 22) : ***Reliquæ sermonum Ozai scripsit Isaias filius Amos.***

Livre de Ozai sur le roi Manassès (*II Paral.* XXXIII, 18) : ***Oratio ejus et exauditio... scripta sunt in sermonibus Ozai.***

Livre des Lamentations (*II Paral.* XXXV, 25).

Livre de Jérémie Hali par Jéhu (*Jerem.* XXXVI, 2, 6, 23).

Livre des lois du royaume (*I Reg.* X, 25) : ***Locutus est Samuel ad populum legem regni, et scripsit in libro.***

Dix mille Paraboles, mille et cinq Cantiques et l'Histoire naturelle de Salomon (*I Reg.* IV, 32, 33).

MARIE. — Nous n'avons pas cru devoir nous occuper de la tradition qui attribue à saint Luc des portraits de la sainte Vierge ; disons seulement qu'elle est fort ancienne ; Théodore le Lecteur qui florissait vers l'an 327 raconte que l'impératrice Eudoxie envoya de Jérusalem à Pulchérie une image de la Mère de Dieu que saint Luc avait peinte. Nicéphore Caliste qui écrivait vers la fin du XIIIe siècle, rapporte le même fait. (*Hist. ecclés.*, l. II, c. 23.) Saint Epiphane donne une description de la physionomie de la sainte Vierge, laquelle correspond avec une exactitude frappante à l'image attribuée à saint Luc et conservée à Monte-Vergine.

On pourrait citer d'autres ouvrages dédiés à la sainte Vierge, nous nous bornerons à signaler l'*Hortus variarum inscriptionum* d'Othon Aicher, Salzbourg, 1676, 8°.

PAUL. — (*Actes de saint Paul et de Thècle.*) — Complétons les détails bibliographiques que nous avons donnés à l'égard de cette production.

Le texte grec publié par Grabe dans son *Spicilegium sanctorum Patrum*, t. I, p. 95, d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne à Oxford (*cod. Baroccianus* 180), est défectueux et coupé de lacunes. Johnes l'a reproduit tel quel dans son ouvrage que nous avons déjà mentionné : *A new and full method of settling the canonical authority of the New-Testament* (t. II, p. 353); Fabricius ne jugea pas à propos de comprendre ces actes dans son recueil ; il est probable que ce savant craignait de donner trop d'extension à une collection déjà volumineuse. Thilo pensait avec raison que cette composition devait trouver place dans le corps des apocryphes, et il se proposait de la publier après avoir revu le texte sur trois manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale de Paris (n° 1454, fol. 72 - 77 ; n° 520, fol. 39 ; n° 1468, fol. 38 - 44.)

Col. 674. Parmi les nombreux ouvrages relatifs à l'apôtre des Gentils, il est à propos de signaler le livre érudit et pénétrant de M. Conybeare et Howsen sur l'origine, la vie, les voyages de saint Paul; ils ont appliqué à cette étude toute l'habileté de la critique moderne, et la connaissance approfondie des textes, des monuments et des lieux. Ainsi s'exprime M. Villemain dans un *rapport* fait à l'Académie française en 1854.

SALOMON. — Les écrits relatifs à Salomon sont nombreux. M. Œttinger (*Bibliographie biographique*, Bruxelles, 1850, col. 1600-1601), en indique vingt et un, sans compter onze dissertations spéciales sur l'Ophir et douze ouvrages relatifs au temple. Nous indiquerons parmi les principaux travaux biographiques, la *Vie de Salomon* par l'abbé de Choisy, Paris, 1687; son *Histoire* en anglais par Th. Thomas. Oxford, 1813, et en français, par Megaden. Bruxelles, 1842, le grand travail de Juan de Pineda, *De rebus gestis Salomonis lib. VIII*, publié à Venise en 1611, in-folio, a reparu, toujours en ce même format, qui effraye la paresse moderne, à Mayence en 1613, à Anvers en 1621, à Cologne en 1685.

SÉNÈQUE. (*Correspondance de saint Paul et de Sénèque.*) — Depuis l'impression de l'article que notre Dictionnaire a consacré à cette correspondance, un nouvel ouvrage a vu le jour à cet égard ; c'est l'*Etude critique sur les rapports supposés entre Sénèque et saint Paul*, par M. Ch. Aubertin, 1857, in-8°. Il en a été rendu compte dans la *Revue contemporaine*, 15 avril 1858, p. 725. Signalons succinctement le but de l'auteur.

Au moyen âge on regardait Sénèque comme ayant été décidément chrétien; plus tard on modifia cette idée trop absolue, on se borna à supposer que le philosophe avait connu l'Apôtre et qu'il avait été touché de son éloquence. M. Fleury, rajeunissant cette idée, suppose que Sénèque a connu saint Paul, qu'il lui a parlé, lui a écrit, en a reçu des lettres, a lu ses Epîtres, l'Ancien et le Nouveau Testament, et qu'estimant le christianisme sans y croire, il est mort, se contentant de copier dans ses écrits les maximes des Chrétiens sans y conformer sa conduite. Le philosophe n'est plus le disciple de l'Apôtre, mais son plagiaire.

M. Aubertin, combattant la théorie de M. Fleury, discute les témoignages sur lesquels on a voulu établir le christianisme de Sénèque, et il cherche à prouver que le précepteur de Néron n'a connu ni saint Paul, ni l'Eglise, ni la doctrine des Juifs. Examinant ensuite les passages de Sénèque où l'on a cru trouver la preuve d'une connaissance des Livres saints, il s'efforce d'établir que la plupart de ces conformités extérieures d'idées ou d'expressions, qui peuvent faire illusion au premier abord, recouvrent un désaccord profond dans les doctrines.

Nous ne prétendons point discuter cette

question vivement débattue ; mais nous avons dû exposer les divers travaux qu'elle a produits.

THOMAS. — La relation du baptême dans une fontaine de la démoniaque que guérit saint Thomas, est une circonstance digne d'être remarquée, parce qu'elle est un indice de l'ancienneté des documents dont le rédacteur du récit que nous traduisons a fait usage. On ne baptisait, au commencement de l'Eglise, que dans des eaux vives. *Et post jejunium, in fontibus qui contigui habentur mari, perennis aquæ mihi baptismum dedit.* (*Récognitions*, liv. VI, 15. *Voir* aussi les *Clémentines*, homélie 9, n. 19.)

La sanctification de l'eau était, à ce qu'observe le protestant Beausobre (*Hist. du Manichéisme*, p. 417), en usage parmi les Valentiniens, à ce que dit Théodoret (in Ecl. apud Fabricium, *Biblioth. Græc.*, t. V, p. 8). Ces hérétiques prétendaient que l'eau était infectée par des esprits impurs qu'il fallait chasser par l'exorcisme, et que le Saint-Esprit, descendant ensuite dans cette eau, la pénétrait d'une vertu divine. Ils enseignaient, dit l'auteur grec que nous citons, que l'eau, étant exorcisée et rendue par là propre au baptême, n'admet plus ce qui est mauvais ; au contraire, elle reçoit la sanctification.

Il est question, un peu plus loin, du jeûne imposé aux prosélytes qui se disposaient à recevoir le baptême : c'est une coutume fort ancienne. Saint Justin le Martyr en parle, et il en fait mention dans les *Constitutions apostoliques*, l. VII, 22 ; mais la durée de ce jeûne n'était pas fixée.

TABLE DES MATIERES

OU

DES PRINCIPAUX PERSONNAGES ET DES PRINCIPAUX ÉCRITS DONT IL EST QUESTION DANS LE DEUXIÈME VOLUME DU *DICTIONNAIRE DES APOCRYPHES.*

—

ADDITIONS.

FIN.

Imprimerie MIGNE au Petit-Montrouge.

USTE, 10

ivee Pharm

istoire de

criture sai
516.

et de Thé

ont rappo

de saint Pa

